This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600048331F

399 N. 49

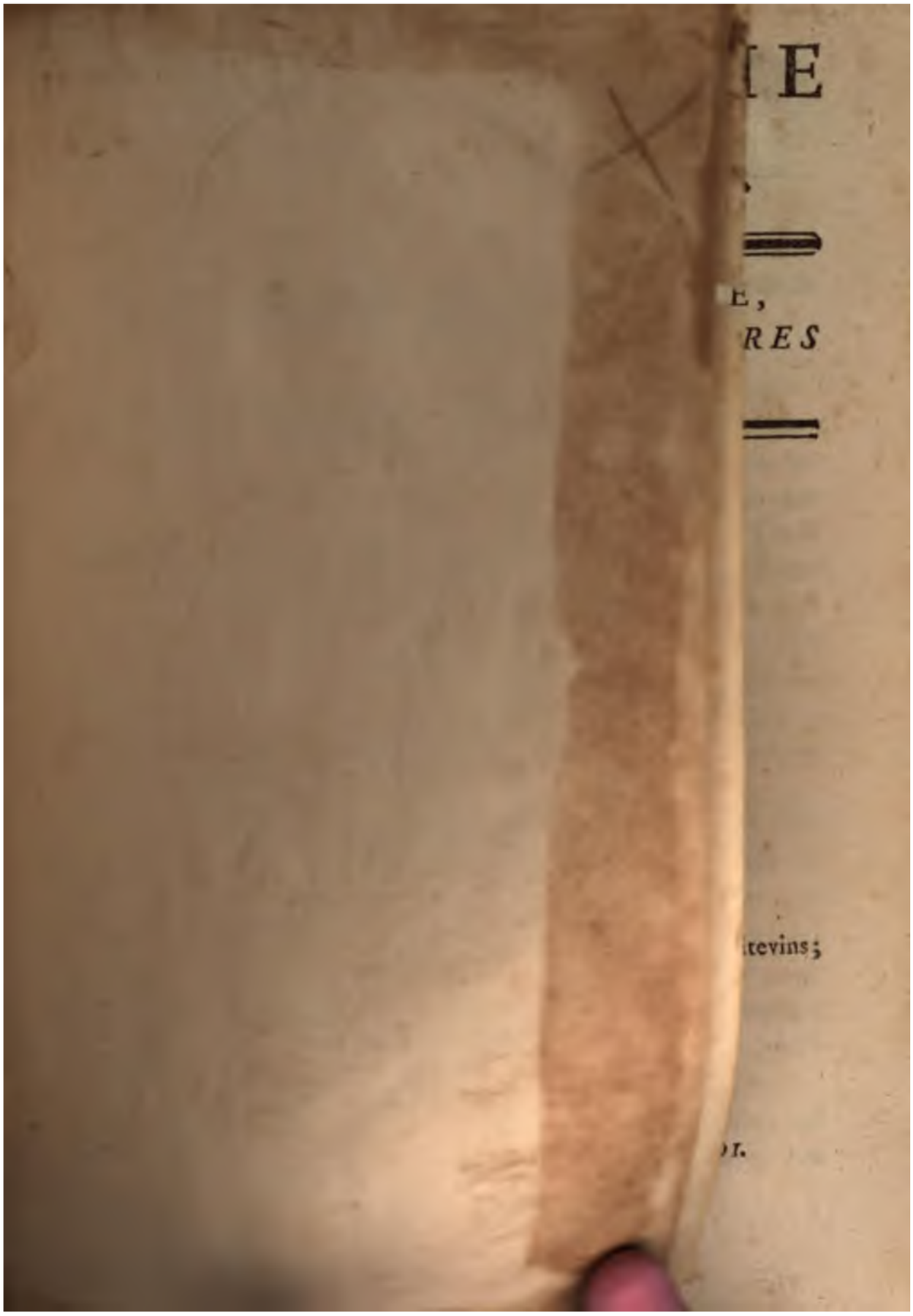

# *ENCYCLOPÉDIE*

# MÉTHODIQUE,

*OU*

## *PAR ORDRE DE MATIÈRES;*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;

*Précédée d'un* Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

# DICTIONNAIRE,

DE

LA LANGUE DES ENFANTS,

OU

DÉFINITION, DE CHACUN, DES MOTS

DE QUATRE OU CINQ LETTRES,

# ENCYCLOPÉDIE
# *MÉTHODIQUE.*

## ANTIQUITÉS, MYTHOLOGIE, *DIPLOMATIQUE DES CHARTRES* ET CHRONOLOGIE.

## TOME PREMIER.

*A PARIS,*

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

*A LIÉGE,*

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. LXXXVI.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.*

# AVERTISSEMENT

*SUR le Dictionnaire d'Antiquités, de Mythologie, de Diplomatique & de Chronologie :*

PAR M. MONGÈZ, l'aîné, Chanoine Régulier, Garde des Antiques & du Cabinet d'Hiſtoire-Naturelle de Sainte-Géneviève, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, &c.

M. COURT DE GÉBELIN s'étoit chargé de compoſer le Dictionnaire d'Antiquités, qui devoit faire partie de l'Encyclopédie Méthodique. Ses nombreuſes occupations ne lui avoient point encore permis de s'en occuper à l'époque de ſa mort, arrivée au mois de Mai de l'an 1784. Choiſi pour le remplacer dans ce travail, on a vu avec chagrin que trois années avoient été perdues par cet Écrivain, & que les Souſcripteurs ne demandoient pas avec moins d'impatience le Dictionnaire d'Antiquités. On s'eſt efforcé, par un travail redoublé, de ſatisfaire un empreſſement ſi légitime. Mais l'étendue du plan que l'on s'eſt formé, a retardé juſqu'à ce jour la publication du premier volume de ce Dictionnaire, que les autres ſuivront de huit mois en huit mois.

L'Éditeur de l'Encyclopédie Méthodique n'avoit promis dans ſon Proſpectus qu'un Dictionnaire d'Antiquités; mais ſur nos repréſentations il a conſenti à y joindre trois autres parties, qui en ſont le complément, & ſans leſquelles cet Ouvrage n'auroit pu contenter qu'imparfaitement les Savans & les Artiſtes. Nous voulons parler de la Mythologie avec ſes coſtumes; de la Chronologie ancienne & moderne; de la Diplomatique des Grecs, des Romains, & des Peuples qui ont exiſté depuis eux juſqu'à l'Imprimerie.

Le Diſcours général ſur les quatre parties de ce Dictionnaire, qui ſera imprimé à la fin de l'Ouvrage, de manière cependant à pouvoir être

placé à la tête, fera connoître en détail les fondemens de notre travail, les ſources dans leſquelles on a puiſé; les vues nouvelles que l'on a expoſées comme des réſultats très-probables; la méthode d'après laquelle il faudra lire les différens articles de ce Dictionnaire, pour en faire des traités complets ſur chaque matière; les connoiſſances néceſſaires pour étudier avec ſuccès les Antiquités, &c. On va jeter ſeulement dans cet Avertiſſement préliminaire quelques obſervations pour concilier à notre travail la confiance des Savans.

Dans les articles de la Mythologie Grecque & Romaine, on a fait le plus grand uſage du Dictionnaire Mythologique, imprimé en 1765, chez Briaſſon, en 2 vol. *in*-8°. Tout ce que M. Dupuis, Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Lizieux, a donné au Public de ſon ſyſtême Mytho-Aſtronomique, s'y trouve ſans aucun changement; afin que ce Savant écrivain ne puiſſe pas nous accuſer d'avoir déterminé le jugement des lecteurs. Le *Panthéon Ægyptiorum* de Jablonski a été notre guide ordinaire pour la Théologie des Egyptiens; & l'on y a joint ſouvent les recherches de M. Paw ſur le même peuple.

Les Extraits longs & fréquens de tous les Ouvrages du Comte de Caylus, & de l'illuſtre Winkelmann, éclairciſſent pluſieurs détails obſcurs de la Mythologie Grecque. Ils ſont le fondement le plus ſolide de tout ce que nous donnons ſur les coſtumes des peuples anciens, & ſur l'explication de leurs monumens, afin de procurer aux ſculpteurs & aux peintres des connoiſſances dont l'enſemble n'avoit point encore été préſenté. Les écrits du Savant Allemand, qui doivent être le manuel des Antiquaires & des Artiſtes, nous ſerviront, en particulier, d'autorité, toutes les fois que nous parlerons des reſtes précieux de ſculpture & de peinture antiques dont l'Italie, la France, l'Allemagne, & quelques autres parties de l'Europe s'enorgueilliſſent d'être poſſeſſeurs. Il en eſt très-peu d'importans qui ne ſoient décrits dans ce Dictionnaire.

Peuples anciens dont on conſerve des Médailles. L'Hiſtoire des Empereurs par Beauvais, au travail duquel on a eu très-peu à ajouter ou à changer; les recueils de Hunter, de Pellerin; la collection du Cabinet de Sainte-Géneviève, celle de Vienne, de Theupolo, &c., ainſi que les écrits des plus ſavans Auteurs de la ſcience Numiſmatique, ont ſervi à rédiger la partie de notre Dictionnaire, qui traite de cette ſcience, & qui, pour la première fois, paroît à peu-près complette, quoiqu'aſſez abrégée.

Dire que notre Chronologie Grecque & Romaine n'eſt fondée que ſur les marbres de Paros, les tables des Archontes & des Olympiades, les marbres du Capitole & les faſtes Conſulaires; que notre Chronologie moderne renferme uniquement les tables fondamentales, les principes & les calculs développés dans la partie *technique* du ſavant & *profond art de vérifier les dates*; c'eſt aſſurer à notre travail la confiance du Public.

Quant à la Diplomatique ancienne & moderne, nous eſpérons qu'on la verra ici avec plaiſir fondée ſur l'Ouvrage immenſe que les ſavans Bénédictins ont publié vers le milieu de ce ſiècle, & qui étoit le réſultat des travaux de toute leur Congrégation depuis cent-cinquante ans. Quoique le mot de *Diplomatique* ait été déjà employé dans l'Encyclopédie Méthodique, pour déſigner la connoiſſance des intérêts des Princes & des Républiques, nous l'avons cependant conſervé à cette ſcience, que l'on appelle auſſi *Paléographie*, parce que ce dernier nom eſt d'un uſage moins général.

Les recueils de Grævius, de Gronovius, l'Archéologie de Potter, les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, ceux des Académies de Cortone, de Berlin, &c., &c., &c., nous ont fourni une ample moiſſon pour la connoiſſance des *Antiquités*. *La Métrologie* de M. Paucton, ouvrage plein de recherches & de critique, en a formé le complément; en nous donnant avec préciſion, & dans le rapport actuel avec les monnoies, les meſures & poids de France, les monnoies, les meſures & les poids des Anciens.

Ce volume ſera le ſeul dans lequel on aura traité de l'Architecture

ancienne, parce que cette partie vient d'être confiée à M. Quatremère de Quincy, dont l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres a reconnu le mérite, en couronnant ſon Mémoire ſur le parallèle des Architectures Égyptienne & Grecque.

Pour ſe conformer à l'uſage preſque généralement établi aujourd'hui, on n'a fait précéder du mot *Monſieur* que les noms des Auteurs vivans. Cette reſtriction eſt peut-être la ſeule manière raiſonnable d'établir quelqu'uniformité dans cet uſage.

Comme nous n'avons eu pour but que de faire jouir le Public d'une collection abondante & judicieuſe ſur les quatre parties qui compoſent ce Dictionnaire, nous avons toujours cité, autant qu'il a été poſſible, ſans choquer la langue, les textes qui nous ſervent d'appui, dans les propres termes & dans l'idiôme des Écrivains. On ne doit point chercher dans un ouvrage de cette nature l'élégance de la diction, mais ſeulement la pureté jointe à une ſaine critique.

# EXPLICATION

*Des Abréviations qui expriment la rareté des Médailles.*

Le Zéro, ſignifie que la tête, ou la Médaille dont on parle, ne ſe trouve point en tel métal, ou en tel module.

C, que la Médaille eſt commune, & n'a de valeur (ſurtout en bronze) qu'à proportion de ſa conſervation.

R, que la Médaille eſt rare; & qu'elle eſt d'un plus grand prix qu'une Médaille commune.

RR, que c'eſt une Médaille précieuſe; qu'elle vaut le double, & ſouvent davantage, d'une Médaille déſignée par une ſeule R.

RRR, que cette Médaille eſt d'une grande rareté, & qu'elle manque ſouvent dans des collections nombreuſes.

RRRR, que cette Médaille eſt unique, ou d'une rareté extrême.

GB, ſignifie le grand bronze.

MB, le moyen bronze.

PB, le petit bronze.

On obſervera enfin que la collection entière des Medailles de M. Pellerin eſt réunie au cabinet du roi, & la ſuite des impériales d'argent de M. l'abbé Rothelin, aux Médailles du roi d'Eſpagne.

## A

A

A. Cette lettre étoit la première des alphabets Grec & Romain. Les Grecs en ſupprimèrent ſouvent la traverſe; ce qui le fait confondre ſur leurs Médailles & leurs Inſcriptions avec le Δ. L'A etoit une lettre numérale chez les Grecs, & valoit 1. Les anciens Romains ne l'employèrent point à cet uſage; quoique Baronius rapportant des vers techniques qui exprimoient la valeur de chaque lettre de l'alphabet, ait cité celui-ci:

*Poſſidet A numeros quingentos ordine recto.*

On apprend de ce vers que la lettre A ſurmontée d'une ligne de cette façon Ā, ſignifioit cinq mille.

Les Romains des premiers ſiécles ne firent point uſage de ces lettres numérales. Iſidore de Séville, qui vivoit dans le ſeptiéme ſiécle, aſſure expreſſément le contraire: *Latini autem numeros ad litteras non computant.* Cet uſage ne fut introduit que dans les tems poſtérieurs. M. Ducange, dans ſon Gloſſaire, explique au commencement de chaque lettre ſa valeur en nombre. La plûpart des Lexicographes l'ont copié ſans l'entendre; puiſqu'ils s'accordent tous à dire que l'explication de cet uſage ſe trouve dans Valerius Probus. Ducange a dit ſimplement qu'elle ſe trouvoit dans un Recueil de Grammairiens, du nombre deſquels eſt Valerius Probus. *Habetur verò illud cum Valerio Probo, . . . . & aliis qui de numeris ſcripſerunt editum inter Grammaticos antiquos.*

L'A a pris des formes très-différentes ſous la plume des copiſtes & ſur les marbres, depuis les Romains juſqu'à l'invention de l'imprimerie, qui paroit avoir fixé l'ecriture. Nous allons donner la plûpart de ces formes; & pour en faciliter la recherche, nous les diviſerons en ſix grandes ſéries, qui ſeront partagées elles-mêmes en pluſieurs ſous-ſéries.

» La première grande ſérie de l'A, eſt preſque toute compoſée des caractères de la plus haute antiquité; les plus récens de la première ſous-ſérie ſont au moins du ſixiéme ſiécle; toutes les traverſes de ſes A partent du côté droit, ſans toucher le gauche. La ſeconde ſous-ſérie ſe diſtingue par des traverſes contraires, & ſur tout par celle du milieu, naiſſant du jambage gauche, ſans toucher le droit. Ses A ont ſouvent la forme de l'F ordinaire, mais preſque toujours plus ou moins penchée vers la droite. Ses figures les plus récentes ne deſcendent pas au-deſſous du neuviéme ſiécle, & preſque toutes ſont antérieures au quatriéme. Il

eſt de l'eſſence de la troiſiéme ſous-ſérie que ſa traverſe, détachée des deux côtés, ſoit placée au milieu des deux jambages de l'A, ſoit qu'elle ait la forme d'I, de point carré, de chevron briſé, ou de virgule. Plus les caractères de la première grande ſérie de l'A retiennent de la figure de l'F inclinée & tournée vers la gauche, plus leur antiquité eſt certaine. »

» La deuxiéme grande ſérie de l'A porte ſa traverſe inclinée de gauche à droite dans la premiere ſous-ſérie, ou de droite à gauche dans la ſeconde. Cette traverſe touche preſque ſans exception les deux côtés. Les plus anciennes lettres de la première ſous-ſérie ſont antérieures à l'ère chrétienne, & ſes plus modernes appartiennent aux huitiéme & neuviéme ſiécles. La ſeconde remonte bien au-delà de J. C. & ne deſcend pas ordinairement plus de deux ou trois ſiécles au-deſſous. La troiſiéme ſe trouve bientôt transformée en la lettre a minuſcule. Elle approche des premiers ſiécles du chriſtianiſme, & deſcend à celui de Charlemagne.»

» La troiſiéme ſérie, qui tient de l'onciale, donne naiſſance à la troiſiéme diviſion des minuſcules appartenant au gothique moderne des derniers tems. Sa première ſous-ſérie approche de la figure du B.; la deuxiéme eſt à traits détachés ou bien en pointes. »

» La quatriéme ſérie a pour caractériſtique générale la traverſe horiſontale uniſſant les deux côtés; ſa premiere ſous-ſerie commence par des figures antérieures à J. C. ſuivies de celles de ſon tems, & terminées par d'autres moins élégantes, mais également anciennes : toutes ont les deux côtés droits aboutiſſans en angle aigu, forme la plus commune de nos A d'à-préſent; la deuxiéme a au moins l'un de ſes côtés courbe, ou bien l'angle ſupérieur eſt formé par deux courbes ou lignes mixtes : ſes lettres ne peuvent être regardées comme récentes, que quand l'angle vertical eſt aigu, & les côtés concaves en dehors. Les caractères de la troiſiéme ſous-ſérie s'élévent à peine au-deſſous du onziéme ſiécle, & touchent au pur gothique. Leur partie ſupérieure eſt toujours terminée en voûte plus ou moins réguliere. La quatriéme, dont on peut rappeler l'origine au ſecond ſiécle, eſt caractériſée par des têtes applaties, ſoit horiſontales, ſoit un peu obliques. Les A de la cinquiéme, preſque également antiques & plats, portent une tête à peu-près triangulaire. La traverſe *médiane* de ceux de la ſixiéme lui ſert de bâſe, & ſes caractères prennent la forme de carrés, de rectangles, de trapèzes, & d'autres figures quadrilatères, dont même quelques côtés ſe courbent. Leur âge n'eſt pas fort reculé. Rien n'empêche d'abandonner au gothique la plûpart de ces lettres, ainſi que les ſous-ſéries qui ſuivent immédiatement. La tête des A de la ſeptiéme eſt applatie ou terminée par une barre; mais leur traverſe les coupe exactement par la moitié. Le haut des A de la huitiéme eſt ouvert, enſorte que ſes figures ont plus la forme d'H que d'A : les figures dont les côtés ſont moins écartés en deſſus, ont la prérogative de l'âge. La neuviéme ſe termine par un angle vertical, ſurmonté d'une ligne horiſontale. Ses premières figures appartiennent au troiſiéme ſiécle, & ſes dernières au bas gothique. La dixiéme, à côtés rapprochés par le haut, porte une eſpèce d'architrave débordant des deux côtés, & quelquefois incliné vers la gauche ou la droite : quelquefois auſſi ſe courbe-t-il en forme de croiſſant. La onziéme préſente une traverſe ſupérieure, prolongée vers la gauche; bien entendu que la tête de l'A demeure plate ou un peu courbée. La douziéme ne doit preſque être différenciée que par l'oppoſition de la même traverſe tournée vers la droite. Si la treiziéme ſous-ſérie reſſemble à la onziéme par la barre ou traverſe ſupérieure menée ſeulement vers la gauche, elle diffère en ce que la voûte de l'A eſt plutôt angulaire que plate ou ronde. Il ne laiſſe pourtant pas, dans quelques figures, de ſe courber ſeulement un peu du côté gauche : cette ſous-ſérie eſt en partie ancienne & en partie récente. La quatorziéme eſt à traits excédens, c'eſt-à-dire, que le côté (& c'eſt preſque toujours le droit) eſt prolongé au-deſſus de l'angle ſupérieur, ſoit qu'il ſe courbe un peu, ou qu'il s'abaiſſe en ſe briſant. La plûpart de ſes figures paſſent le ſixiéme ſiécle. »

» La traverſe horiſontale briſée par le milieu en forme d'V aigu, ou bien arrondie en U, produit la cinquiéme ſérie. De la traverſe & du haut de l'A, il réſulte pour l'ordinaire une loſange. La première ſous-ſérie exiſte depuis environ deux mille ans chez les Grecs & chez les Latins. Elle a ſa tête en angle, ou peu s'en faut; la ſeconde l'a plate, & convient ſur tout au moyen âge. La durée de la troiſiéme, ſurmontée d'une barre, s'étend environ depuis J. C. juſqu'au dixiéme ſiécle; la quatriéme a ſon angle ſupérieur ou ſa tête prolongée par un ou pluſieurs traits excédens, produits par l'un ou l'autre côté, ou par les deux à la fois. Elle eſt preſque toute entière antérieure au ſeptiéme ſiécle. La cinquiéme ſe fait remarquer à ſa traverſe mitoyenne arrondie. Des traverſes mitoyennes portées au-delà des deux côtés, annoncent au moins le troiſiéme ſiécle. Celles qui s'avancent plus d'un côté que de l'autre, ou qui déclinent obliquement, appartiennent au moderne. »

» Les A de la ſixiéme grande ſérie ſont dépourvus de traverſes. Sa premiere ſous-ſérie, à côtés droits aboutiſſans en angle aigu, eſt compoſée d'A très-anciens. Ceux de la deuxiéme ne le ſont pas moins. Ils ne différent de la précédente que par les côtés, dont l'un au moins eſt courbe. C'eſt de cette ſous-ſérie que ſont nés les A curſifs. La tête des A de la troiſiéme ſe voit arrondie du côté droit ou du côté gauche, ſouvent même ils prennent la forme d'R contournée en conſervant leur poſition naturelle. Ils peuvent également convenir

au quatriéme & au quatorziéme ſiécle, ſelon que leur figure eſt plus ou moins élégante. Les A de la quatriéme ſous-ſérie ſont voûtés en arcade; ceux de la cinquiéme applatis par le haut; ceux de la ſixiéme ſurmontés d'une traverſe. Il s'en rencontre beaucoup au moyen âge, ainſi que des A appartenans aux ſous-ſéries ſuivantes. La ſeptiéme a la tête triangulaire; la huitiéme eſt ſurmontée de pluſieurs boſſes, pointes ou cornes. La neuviéme ſe traveſtit en X, & quoiqu'elle s'éleve juſqu'à la plus haute antiquité, elle peut néanmoins deſcendre au ſixiéme ſiécle. La dixiéme donne à ſes A la figure d'Λ renverſé, ou de lambda qui prend toutes ſortes de formes. La plûpart de ces A remontent au tems de la république ou du moins de l'empire Romain, quoique d'ailleurs cet A ſans traverſe ſoit parvenu juſqu'au gothique. » (*Nouvelle Diplomatique.* »

A. Cette lettre eſt une abréviation qui ſe trouve fréquemment dans l'hiſtoire & ſur les monumens anciens, ſoit ſeule avec un point ou ſans point, ſoit double ou triple, ſoit accompagnée de quelques autres lettres. Nous allons en donner l'explication pour tous ces cas, excepté le dernier qui ſe trouvera dans les *abréviations*. On pratiquera la même choſe à chaque lettre de l'alphabet.

A ſeul ſignifie *Aulus*, *Aula*, noms propres; ou *Auguſtalis*, impérial; *annus*, année; *argentum*, argent; *aurum*, or; *ager*, champ; *amicus*, *amica*, ami, amie; *anima*, âme; *album*, regiſtre; *as*, monnoie, argent; *ærarium*, tréſor public; *ædes*, maiſon, temple; *ædilis*, *ædilitas*, édile, édilité.

*Miles A* ou *Al*, pour *miles ala*, ſoldat d'une des ailes de l'armée. Iſidore prétend que *miles A* ſignifie un jeune ſoldat.

A, ou *alpha*, déſigne chez les écrivains de Rome, un homme qui eſt le premier de ſa claſſe, de ſa tribu, de ſon genre. Martial appelle le premier des mendians, *Alpha penulatorum. Liv.* 2. 57.

*Non ipſe Codrus Alpha penulatorum.*

Il déſigne auſſi par oppoſition le dernier des riches: lib. 2. 26.

*Quod Alpha dixi, Codre, penulatorum.*
*Te nuper, aliqua cum jocarer in charta:*
*Si forte bilem movit hic tibi verſus,*
*Dicas licebit Beta me togatorum.*

A, chez les Romains, étoit un ſigne d'abſolution. Lorſque le peuple ou les ſénateurs devoient prononcer ſur une cauſe, ou ſur un crime, on diſtribuoit à chaque opinant trois teſsères ou bulletins, ſur l'une deſquelles étoit gravé un A, *abſolvo*, j'abſous; ſur l'autre un C, *condemno*, je condamne; & ſur la troiſiéme étoient gravées une N & une L, *non liquet*, c'eſt-à-dire, le fait ou le crime ſur lequel je dois donner mon avis, ne me paroît pas clair & évident. C'eſt à cet uſage que fait alluſion le prince des orateurs Romains, lorſqu'il appelle l'A, la lettre qui ſauve, *littera ſalutaris*.

A, ſervoit encore chez le même peuple à rejeter une loi propoſée dans les comices. Ceux qui s'oppoſoient à la nouvelle loi, ſe ſervoient d'une teſſere ou bulletin, marquée d'un A, qui ſignifioit *antiquo*, je refuſe; ou *antiqua ſi placet, nova non placent*, je tiens à l'ancienne loi, & je rejette la nouvelle. Les acceptans donnoient une teſſère, ſur laquelle on liſoit UR, *utrogas*, comme vous le demandez.

A, dans le calendrier Julien, eſt la première des ſept lettres dominicales. Les Romains l'employoient au même uſage; car ils en avoient fait la première des lettres nundinales, à l'imitation deſquelles on créa les lettres dominicales.

A A ſur les Médailles ſignifie *Auguſti*, ou deux *Auguſtes*; *Auguſtales*, appartenant aux Auguſtes; *aurum* & *argentum*.

AA. Trois monnoies de la ſeconde colonne de M. le Blanc, planche 15, ont fort embarraſſé cet habile déchiffreur. Sur les côtés, où paroît le nom du roi, il y a des lettres tranſpoſées & entremêlées, dont on a de la peine à former un ſens. Sur la neuviéme, outre l'X, qui eſt ſans doute la lettre initiale de *Xriſtus*, nous liſons, *Philippus Rex Dei gratia*. M. le Blanc n'a point lu l'onziéme. Elle porte *Dei dextra ſit benedicta*. Sur la treiziéme nous liſons *Philippus Rex Dei gratia*. Notre ſavant antiquaire avoue qu'il n'a pu deviner la ſignification des deux A qui ſont dans les angles de la croix des revers. Ces deux caractères, joints aux branches de la croix qui renferment le I & deux L, forment le mot *Gallia*.

AAA. Ces trois lettres, ſur les Médailles de familles, déſignent les monétaires dont le nombre a varié. Ils étoient établis pour monnoyer de l'or, de l'argent & du bronze. *Auro*, *argento*, *ære*, *Flando*, &c.

AAA. On déſignoit auſſi par ces trois lettres, *trois Auguſtes*.

A & AB, ſuivis d'un nom ſubſtantif, exprimoient ſouvent les charges, dignités ou offices de la maiſon des Auguſtes, ou des particuliers puiſſans. Nous en allons faire connoître la plus grande partie. On trouvera les autres placées ſous leurs lettres initiales.

A *Balneis*, étoit l'intendant des bains. On lit à Florence ſur un tombeau:

FLAVIO. MARCIANO
ULPIO. IVLIANO
MAG. A. BALNEIS. AVG.
DECVRIONES. SCRIBÆ. VNCTORES. AVG.
VLPIO. CRATERI. AVG. LIB. PROC. CASTR.
DECVRIONES. SCRIBÆ. ET. VNCTORES. D. D.
— *Spon.*

A *Bibliotheca* & *a bibliothecis*, étoit même

chez les particuliers le nom du bibliothécaire. Les empereurs en avoient pluſieurs. On lit à Rome ſur un tombeau :

DIS. MANIBVS
V. FLAVIVS A BIBLIOT.
GRÆC. PAL.

& ſur un autre. . TI. CLAVDIVS. AVG. L.
HYMENÆVS. MEDICVS.
A. BIBLIOTHECIS.

A. *Calida*, étoit celui qui donnoit à boire à ſon maître de l'eau chaude. On lit à Rome ſur un monument :

| | |
|---|---|
| ☉ IVLIVS. ASTYOCHUS. ☉ ET. C. IVLIVS. AGATYRSVS. AVG. MINIST. APOLLINIS. IVLIA. ANDROCLEA. T. F. | IVLIVS CYPSVS. AVG. SERV. A. GAL. |

— *Spon.*

A *Cancellis*, étoit celui que nous appelons *Chancelier. Herric, vie de S. Germain.* VI.

*Voluſianus erat, præcelſo nomine quidam.*
*Urbis patricius, toti dilectus & urbi,*
*Atque a cancellis priſco de more miniſter.*

A *Codicillis*, étoit celui qui gardoit les tablettes de ſon maître. On trouve à Florence l'inſcription ſuivante :

ÆGYPTO. SERVO
BARBARI. AVG. LIB.
A. CODICILLIS
EVTYCHUS. PECV
LIARIS. SYMMACHVS
FRATRES. PIENTISSIMI.

— *Spon.*

A *Cognitionibus*, étoit celui que l'on appeloit encore *recognitor*. C'étoit chez les Grecs l'ἀντιγραφεὺς ; & de nos jours il porte le nom de *contrôleur*. Spon a lu à Rome l'inſcription ſuivante :

DIS. MANIBVS
T. FLAVI. AVG. LIB.
ABASCANTI
A. GOGNITIONIBUS
FLAVIA. HESPERIS
FECIT.

A *Commentariis*, étoit celui qui tenoit les regiſtres ( *commentaria* ) de quelque détail. Il s'appeloit chez les Grecs ὑπογραμματεύς ; & il porte en France le nom d'écrivain ou de greffier. Spon a publié l'inſcription ſuivante qu'il avoit copiée à Rome :



D. M.
M..... VLPIO
ABASCANTO
CVSTOS. A. COMM
BENEFICIORVM
FLAVIA. PALLA
B. M. ET. CÆCILIAN.
FILIVS. EIVS. SIBI
LIBERTABVSQUE
EORVM.

A *Commentariis equorum*, étoit celui qui tenoit le regiſtre des cochers, ou des chevaux deſtinés à courir dans le cirque. Argoli a donné au public l'épitaphe qui ſuit :

FLAVIÆ. ELPIDI
CONIVGI. SANCTISSIMÆ
MOSDRVS. AVG. L.
A. COMMENTARIIS. EQVORVM.

A *Commentariis fiſci Aſiatici*, étoit celui qui avoit la garde des regiſtres ſur leſquels on écrivoit les revenus de l'Aſie, & les ſommes dûes par les fermiers de cette partie de l'empire Romain. Reineſius cite l'épitaphe ſuivante :

D. M.
PIERO
CÆSARIS. VERN
A. COMMENTARIIS
FISCI. ASIATICI
VIX. ANN. XXIV.
MES. II. DIEBUS. XVIII
PARENTES. FILIO
DESIDERATISSIMO.

A *Commentariis XV virorum S. F.* (c'eſt-à-dire) *Quindecim virorum ſacris faciundis*, étoit celui qui tenoit les regiſtres des quindécemvirs, commis aux choſes ſacrées. On en fait mention dans cette épitaphe, conſervée par Panvinus :

DIS. MANIBVS
MYRRHINI. DOMITIANI
PVBLICI. A. COMMEN
TARIIS XV VIROR. S. F.
ARRVNTIA. DOLICHE
FECIT. CONIVGI. CARIS
SIMO, ET. LIBERIS. LIBER
TABVSQVE. SVIS. POSTERISQ.
EORVM.

A *Commentariis vehiculorum*, étoient ceux qui, dans les provinces de l'empire, exigeoient des habitans les charrois pour l'entretien des chemins. Il en eſt fait mention dans l'épitaphe que rapporte Gruter, à la page DXCII.

A *Copiis*, étoit un inſpecteur des vivres ou des convois. Une ancienne inſcription parle de cet officier.

A *Corinthiis* ou *Corinthiarius*, étoit l'officier prépoſé à la garde des vâſes de Corinthe, qui faiſoient une partie du luxe des Romains. Pignorius a rapporté deux inſcriptions qui font mention de ces officiers.

TI. TALVS. PARATVS. A. CORINTHIIS.

& — CALLITYCHAE. ZOILI. CORINTHIAR. AGRIPP.

A *Cubiculo* & *prapoſitus cubiculo*, étoit un officier chargé de veiller à la garde de ſon maitre & à celle de ſa chambre. Les inſcriptions & les récueils de loix parlent ſouvent de ces officiers de la maiſon des Auguſtes.

A *Cura amicorum Principis*, étoient des affranchis du palais impérial, qui prenoient ſoin des amis du prince. Deux anciennes inſcriptions de Rome, conſervées dans Pignorius (*de ſervis*) en font mention:

TI. CLAVDIVS. AVG.
LIB. FORTVNATVS. A
CVRA. AMICORVM.

& — M. VLPIVS
AVG. L.
A CVRA. AMICORVM.

A *Cuſtodia armorum*, étoit un officier du palais qui gardoit les armes de l'empereur. Tel étoit VIBIVS. HERMES. IMP. NERONI. A. CVSTODIA. ARMORVM, dont parle un ancien monument cité par Pignorius.

A *Diplomatibus*, étoient ceux qui tenoient les regiſtres des chevaux, des voitures accordées par le prince, & des voitures deſtinées à ſes voyages. On voyoit à Rome dans la villa Cæſarini l'épitaphe ſuivante:

T. ÆLIVS. AVG. LIB.
SATVRNINVS
A. DIPLOMATIBVS
SARDONYCHI
ALVMNO. FIDELISSIMO.

A *Frumento*, exprimoit l'office de celui des affranchis ou des eſclaves qui diſtribuoit le bled a ſes compagnons. Pignorius a rapporté deux épitaphes de ces officiers:

VOLVSIÆ. ARBVSCVLÆ
PALLANS. Q. N.
A. FRVM.
CONTVBERNALI. CARISSI
MÆ. . . . .

& — DIS MANIBVS
ASCLEPIADI
ATHICTVS. L. N.
A. FRVMENTO
VICARIÆ. CARISSIMÆ. . . .

A *Jano*, étoit celui qui aidoit le portier, ou le garde de la porte dans ſes fonctions. Les Grecs plaçoient, ſelon Macrobe (*ſat.* 1. 9.) des ſtatues de Janus devant leurs foyers; mais les Latins ne leur aſſignèrent pas un endroit particulier; ils les placèrent auprès ou au-deſſus de toutes les portes, qui en prirent le nom de *Janua*. De-là vient qu'on trouve ſur les anciens monumens: A IANO PRIMO PALATINO. A IANO MEDIO. A IANO AB ATRIO.

A *Jumentis*, étoit l'officier prépoſé à l'inſpection des écuries du prince:

D. M.
T. SALLVSTIO
EVTYCHO
A. IVMENTIS. CÆS. N.
FLAVIA. HORAEA
CONIVGI B. M. — *Spon.*

A *Kalendario*, étoit celui qui plaçoit à intérêt l'argent de ſon maitre, & qui le retiroit des mains des débiteurs, aux calendes de chaque mois, ſelon l'uſage.

A *Lagena*, ou *Laguna*, étoit le nom de l'échanſon. On lit à Rome cette inſcription:

C. IVLIO. DARDANO. LIVIÆ
AVG. SER. A. LAGVNA
C. IVLIVS. CYDNVS
T. D. D. Q.

Cet officier étoit quelquefois le même que l'officier *a potione*, comme il paroit par l'inſcription ſuivante:

M. VLPIO. AVG. LIB.
PHÆDIMO. DIVI. TRAIANI. AVG.
A. POTIONE. ITEM. A. LAGVNA.

A *Libellis*, étoit l'officier chargé de conſerver les requêtes préſentées à ſon maitre.

D. M.
M. AVRELIO. AVG. LIBERTO
A. LIBELLIS. ADIVTORI. FABIA
AEGENIA. CON. B. M. F.

A *Libris pontificalibus*, étoit l'écrivain deſtiné à la tranſcription des livres pontificaux. Gouttiere, (*de jure Pontif.*) en cite deux épitaphes:

TI. CLAVDIVS
NATALIS
A. LIBRIS
PONTIFICAL.

& — LIVIVS. THEONA. AB.
EPISTOLIS. GRÆCIS. SCRIBA
A. LIB. PONTIFICALIBVS.

A *Manu* & *ſervus a manu*, étoit le ſecrétaire qui écrivoit les lettres ou les commandemens de ſon maitre. Suetone, dans la vie d'Auguſte, c. 67. n. 6.

*Thallo a manu, quod pro epiſtola prodita denarios quingentos accepiſſet, crura effregit.* » Il fit rompre les cuiſſes à ſon ſecrétaire Thallus, parce » qu'il avoit reçu cinq cens deniers pour avoir » livré une lettre. »

A *Marmoribus*, ou *à metallis*, étoit le contrôleur des marbres, ou des métaux employés à quelque ouvrage. Ligorius, (*antiq.* 1.) parlant du mauſolée d'Auguſte, rapporte l'épitaphe ſuivante priſe d'un marbre antique : *diis manibus Auguſti libertus a marmoribus.*

A *Memoria*, étoit l'officier qui recevoit les requêtes & les mémoires préſentés à ſon maître: car on ſe ſervoit de *memoria* dans ce ſens. On voyoit à Naples l'inſcription qui ſuit :

AURELIO. SYMPHORO.
AUG. LIB. OFFICIALI. VETERI.
A. MEMORIA. ET. DIPLOMATIBUS.
EXORNATO ORNAMENTIS. DECURIONALIBUS.
ORDO. SPLENDIDISSIMUS. CIVI.
OB. MEMORIAM. ET. INSTANTIAM. ERGA.
PATRIAM. CIVESQUE.

Cet officier s'appeloit encore *ad memoriam* ; & il prit enſuite le nom de *Magiſter ad memoriam.*

A *Mundo Muliebri*, étoit la femme chargée du ſoin de la parure des impératrices. On liſoit ſur un marbre dans le Muſeum du cardinal de Carpi :

JULIA. JUCUNDA.
AUG. L. SARCINATR.
A. MUNDO. MULIEB. BYRA.
CANACIANA.

A *Pedibus*, étoit celui que nous appelons *Valet de pied.* Il ſuivoit toujours ſon maître, qui l'envoyoit par-tout où il jugeoit à propos. Cicéron à Atticus (*lib.* 8. 5.) *Pollucem ſervum a pedibus mecum Romam miſi.* Ce domeſtique ſe tenoit debout derriere ſon maître pendant les repas. On l'appeloit auſſi *ad pedes*, Sénéque (*de benefic.* 3. 27.) *ſervus, qui cœnanti ad pedes ſteterat, narrat qua inter cœnam ebrius dixiſſet.* Il gardoit la chauſſure que ſon maître quittoit en montant ſur les lits de table. Martial, liv. 12. 89.

*Bis cotta ſoleas perdidiſſe queſtus,*
*Dum negligentem ducit ad pedes vernam, &c.*

A *Pendice cedri*, étoit un officier de la maiſon d'Auguſte. Celui qui en étoit revêtu, veilloit à la garde des caſſettes & autres meubles faits de bois de cèdre. On liſoit autrefois ſur un monument que poſſédoit le cardinal de Carpi :

SEX. POMPEIO. SALVIO. SEX. POMP. SER. A. PENDICE. CEDRI : ITEM. AB. HORT. CULT. H. S. E.

A *Potione*, étoit quelquefois le même Officier que celui dont nous avons parlé ſous le mot *A lagena.* Spon a trouvé cet office exprimé ſeul ſur les deux monumens ſuivans :

DOMO. MORTUI.
C. JULIUS. ARBUSCULUS.
A. POTIONE. AUG. N.
JULIA. CORINTHA.
CONJUGI. SANCTISSIMO.
T. F.

& —

TI. JULIUS.
TI. AUG. SER.
A. POTIONE.
O. H. S. S.

A *Pugione.* On déſignoit par ce nom l'officier commis à la garde du poignard, ou *Parazonium*, qui étoit un des ſymboles de la puiſſance des empereurs. Lampridius, dans la vie de Commode, chap. 6, dit : *tunc primùm tres præfecti Prætorio fuere, inter quos libertinus, qui a pugione appellatus eſt.*

A *Rationibus* ou *Ratiocinator*, étoit l'officier chargé des comptes de la maiſon des Auguſtes. Suétone, dans la vie de Claude, dit de l'affranchi Pallas, *Ante omnes Pallantem a rationibus.* On liſoit ſur un marbre de Lanuvinum.

T. AURELIO
AUG. LIB.
APHRODISIO.
PROC. AUG.
A. RATIONIBUS.

Zonare, dans ſes Annales, *lib. II. p.* 184, l'appelle *præfectus fiſci.*

A *Sandalio*, étoit la femme chargée du ſoin des chauſſures de l'impératrice, ou des princeſſes. Reineſius nous a conſervé l'épitaphe d'une de ces femmes :

C. VERANIO. C. L.
FAUSTO.
VERANIA
LIVIÆ. AUGUST.
SERV. A SANDALI
FECIT.

A *Secretis*, étoit le ſecrétaire, qui eſt appelé par Vopiſcus, *Notarius ſecretorum* (*Aurelian. c.* 36.)

A *Studiis.* On déſignoit par là celui qui guidoit dans ſes études l'empereur, ou quelqu'autre perſonne à laquelle il étoit attaché. Tel fut Polybius à l'égard de Claude. Suétone dit dans la vie de cet empereur (*Chap.* 28.) *ſuper hos Polybium a ſtudiis ſuſpexit.* L'épitaphe ſuivante, recueillie par Spon, donne le même titre à un certain Lemnus, perſonnage inconnu :

TI. CLAUDIUS.
LEMNUS.
DIVI. CLAUDII
AUGUSTI. LIB.
A. STUDIIS.

A *Supellectili*, étoit l'officier prépoſé au ſoin des meubles, ou de la vaiſſelle de ſon maître. On voyoit à Rome les deux inſcriptions ſuivantes :

NESTOR.
C. CÆSARIS. SER.
GERMANICIANUS.
A. SUPELLECTILI. VIXIT. A. XL.

& — EUMOLPUS. CÆSARIS.
A SUPPELLECTILE.

A *Veſte*, exprimoit l'office de celui qui étoit chargé du ſoin de la garderobe :

BYRÆ. CANACIANÆ. LIVIÆ.
AUG. SER. A. VESTE. MAGN....

& — ARION. CÆSARIS. N. A. VES
TE. MATUTINA.

A *Voluptatibus*, étoit l'intendant des plaiſirs du Prince. L'empereur lui donnoit des récompenſes lorſqu'il inventoit quelque choſe d'agréable ou de piquant, ſoit pour la table, ſoit pour des plaiſirs d'une autre nature. Tibère créa cet office, comme nous l'apprend Suétone, & le voluptueux Pétrone en fut revêtu ſous le régne de Néron.

## A B

AB *Actis fori*, étoit le greffier chargé de rédiger les actes du barreau, les ſentences des juges & d'appeler les cauſes.

AB *Actis ſenatus*, étoit le greffier de cette compagnie. On liſoit ſur un ancien monument : C. PORCIO. C. F. QUIR. X. VIRO. STLITIBUS. JUDICAND. ADJECTO. INTER. QUÆSTOR. AB. ACTIS. SEN.

AB *Admiſſionibus*. C'étoit un office du Palais. On étoit introduit auprès du Prince par le miniſtère des huiſſiers, *admiſſionales*.

AB *Ægris cubiculariorum*. On appeloit ainſi l'officier chargé du ſoin des valets-de-chambre malades. Il en eſt fait mention dans une inſcription rapportée par Reineſius.

M. ARELIO. AUG. L.
STEPHANO
AB. ÆGRIS
CUBICULARIOR
VLPIA. ITALIA.
UXOR. B. M. SEC.

AB *Atrio curando*, ou *atrii curandi*, étoit peut-être l'officier appelé *Atrienſis*. Peut-être auſſi inſcrivoit-il cette foule de courtiſans qui rempliſſoient les antichambres, *atria* ; & diſoit-il à ſon maître les noms de ceux qui venoient le ſaluer. Dans le dernier cas, il auroit eu auſſi le nom de *Nomenclator*.

AB *Ephemeride*. On trouve ce nom ſur un ancien monument : PROC. AB EPHEMERIDE. C'étoit un affranchi d'Auguſte appelé Théoprépſon ; il avoit probablement ſoin des choſes qui n'étoient propres qu'a tel ou tel jour ; car les Latins rendoient par le mot *diurnum* l'*ephemeris* des Grecs.

AB *Epiſtolis*. C'etoit le nom du ſecrétaire proprement dit ; il écrivoit les lettres de ſon maître, en conſervoit des copies avec les lettres qui lui étoient adreſſées. On lit ſur un marbre à Florence :

JULIÆ. METHÆ
JANUARIUS
AB. EPISTOLIS
CONTUBERNALI
CARISSIMÆ.

Narciſſe avoit cet emploi à la cour de Claude. On le diviſoit quelquefois ; car on trouve un ſecrétaire pour les lettres Latines, & un ſecrétaire pour les Grecques :

SEX. POMPEIUS. SEX. F. FELIX
SEX. POMPLI. AB. EPISTVLIS
LATINIS.
L. MUNATI. L. VALERIUS
L. L. STACTUS
NICOMEDI. AB. EPIST. GRÆCIS. —*Spon.*

AB *Hortulo*. C'étoit le jardinier. Spon nous a conſervé deux épitaphes de ces officiers :

POMPEIÆ
PLAICIDIÆ
SEX. POMPEIUS
KARATUS
AB. HORTUL.
SEXTIAN.

& — C. OCTAVIUS. C. L. PACCIUS
AUG. SER. AB. HORTUL.

AB *Janua*, étoit le portier. Népos, dans la vie d'Hannibal, (*c.* 23. *n.* 4,) ſe ſert de cette expreſſion.

AB *Ornamentis*. Cette charge de la maiſon d'Auguſte, conſiſtoit à contrôler ou inſpecter tout ce qui étoit ſuſceptible d'arrangement ou d'embelliſſement. On trouve dans Gruter l'épitaphe ſuivante :

D. M.
T. FL. AUG. LIB.
PARTHENOPAEI
POPPEJANI. EUNUCHI
AB. ORNAMENTIS.

AB. Cinquiéme mois de l'année eccléſiaſtique des Hébreux, & l'onziéme de leur année civile. Il répond à une partie du mois de juillet, & au commencement du mois d'août.

AB. Le dernier mois de l'été chez les Syriens. C'eſt le même nom & le même mois que celui dont il eſt parlé dans l'article précédent. Ce mois eſt très-différent du mois *Abib*, qui répond au mois de mars. *Abib* etoit un mois des anciens Hébreux ; & il ſe trouve dans l'écriture. *Ab*, au

contraire, n'eſt connu que par le Thalmud & les Rabbins.

ABA, dans la Carie. ΑΒΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des Médailles Grecques en l'honneur de M. Aurèle & de Sévère-Alexandre.

ABACÆNUM, en Sicile. ΑΒΑΚ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont

R. en argent.

RRR. en bronze

O. en or.

Son ſymbole ordinaire eſt un ſanglier. —*Hunter.*

On croit cependant avec fondement que ces Médailles appartiennent à Ænus en Thrace, dont elles portent le nom ſur le revers AINI, & qu'ΑΒΑΚ eſt un nom de magiſtrat. Il ne reſteroit alors d'Abacænum que des Médailles en caractères puniques.

ABADIR, ou ABADDIR, ou ABDIR, eſt le nom d'une pierre que Saturne avala. Ce dieu faiſoit périr tous ſes enfans, ſoit qu'il n'eût reçu de Titanus l'empire du monde que ſous la condition de ne point en élever, ſoit qu'ils dûſſent le détrôner ſuivant l'arrêt des deſtins. Lorſque Jupiter naquit, Cybèle ou Ops, ſa mère, trompa ce père barbare; elle enveloppa de langes la pierre appelée depuis *Abadir*, & la lui préſenta comme ſon fils. Saturne l'avala ſur le champ. Il la rendit ſans doute à la lumière; car on l'honora en Syrie d'un culte particulier. Les Grecs l'nommèrent Βαίτυλοι; & les Phéniciens *Abadir*, qui, ſelon Bochart, ſignifie pierre ronde.

Le culte dont on honora les pierres, eſt de la plus haute antiquité. Tantôt elles étoient brutes & informes, tantôt elles étoient figurées en cône. Les Arabes firent de ce culte une partie de leur religion. Ils furent imités par les Séleuciens de Syrie, qui adoroient une pierre conique, emblême du Mont Caſius ou de Jupiter de même nom. Leurs Médailles atteſtent cette ſuperſtition. La Vénus de Paphos étoit auſſi adorée ſous la figure d'une pierre taillée en forme de cône. Les premiers Grecs & les Lacédémoniens, entr'autres, rendirent un culte religieux à leurs divinités, qui n'étoient repréſentées que par des colonnes, ou par des troncs bruts & informes. On entrevoit ici l'origine du dieu Terme & de ſon ſimulacre; mais on apperçoit plus diſtinctement encore la marche de la ſuperſtition qui eſt née dans l'Orient, & a propagé ſon empire dans la Phénicie, dans la Grèce & dans preſque tout l'Occident.

Les Mythologues-hiſtoriens trouvent dans *l'Abadir*, ou Βαίτυλιον, la viſion de Jacob, la ville à laquelle il donna le nom de Béthel, &c. Mais les étymologiſtes ne reconnoiſſent dans cette fiction qu'une alluſion à pluſieurs racines Phéniciennes ou Chaldéennes relatives aux mots *fils* & *pierre*.

ABADDIR, étoit auſſi, ſelon S. Auguſtin, le nom que les Carthaginois donnoient à certains dieux. *Ab* & *abdir* ſignifient en langue Phénicienne *pere magnifique*. Cette diviſion des divinités Carthaginoiſes rappelle les *dii minorum* & *majorum gentium* des Romains.

ABÆUS, ſurnom donné à Apollon, pris de la ville d'Aba, ou Abée, dans la Phocide, où ce dieu avoit un riche temple & un oracle célèbre, un de ceux que Créſus envoya conſulter. Cet oracle paſſoit pour plus ancien que celui de Delphes.

ABALLO dans les Gaules. ABALLO.

Les Médailles Autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

ABANO. Il y avoit dans cet endroit, qui eſt aujourd'hui un village de l'état de Veniſe, des eaux minérales célèbres du temps des Romains: ils l'appeloient *Aquæ Aponi*, ou *Aponus*. Tibère allant en Illyrie, conſulta l'oracle de Géryon qui étoit auprès de Padoue. Il lui ordonna de jeter des dés d'or dans la fontaine d'*Abano*, pour connoître l'avenir. Suétone dit que de ſon temps on voyoit encore ces dés au fond de l'eau.

ABANTES. C'étoit le nom général que l'on donnoit aux habitans de l'Euboée. Sortis de Thrace, les Abantes s'établirent dans la Grèce, où ils bâtirent Abée. Xerxès ayant ruiné cette ville, ils ſe réfugièrent dans l'iſle d'Euboée, & s'y fixèrent. A l'exemple des Curétes qui avoient habité la même iſle, ils laiſſoient croître leurs cheveux par derrière & les coupoient ſur le front, de peur que leurs ennemis ne puſſent les ſaiſir par la chevelure, & les terraſſer.

ABAPTISTON. Les anciens appeloient ainſi l'inſtrument de chirurgie que nous nommons *Trépan*.

ABAQUE, *abacus*. Ce mot avoit pluſieurs acceptions chez les Romains.

ABAQUE étoit chez les géométres une table couverte de pouſſière, ſur laquelle ils traçoient des figures: ſouvent ils exprimoient leurs chiffres ſur l'abaque avec de la craïe. On lit ſur le tombeau d'une homme de lettres:

SIVE. QUOD. EUCLIDES. ABACO PRÆSCRIPTA. TULISSET.
DELICIAS. HABUI. PARITER. LUSUSQUE. PROCACES. *Ferret.*

L'ABAQUE qui ſervoit à compter, étoit compoſé, chez les Grecs, d'un carré-long, évuidé, ſur lequel étoient tendus des fils auxquels on enfiloit des boules. La manière de s'en ſervir étoit de faire valoir chaque boule une unité, ou une dixaine, & de les ajouter en les réuniſſant, ou de les ſouſtraire en les ſéparant.

Fulvius-Urſinus & Ciaconius conjecturent, d'après d'anciens monumens, que cet Abaque fut connu des Romains; mais ils croyent que l'uſage de compter avec des jetons, *calculi*, prévalut. Le cabinet de Ste. Genevieve renferme cependant un Abaque qui

qui paroit Romain. Cette antique, qui eſt peut être unique en France, eſt formée par une plaque de bronze quarrée. On y a pratiqué pluſieurs rangs de lignes évidées, au travers deſquelles paſſent des boutons mobiles, rivés par-deſſous. Des nombres gravés au bas de chaque ligne évidée, expriment les valeurs des différens boutons. De ſorte qu'en les avançant ou en les reculant, on peut faire toutes les opérations de l'arithmétique.

ABAQUE, ou *table de Pythagore*, étoit une table de nombres inventée par ce philoſophe. Comme elle ſervoit à faciliter les opérations de l'arithmétique, il paroit que c'étoit la table ordinaire de la multiplication.

ABAQUE. On donnoit ce nom à la table ou échiquier ſur laquelle on jouoit à différens jeux, ſoit avec des jetons, *calculi*, ſoit avec des eſpèces de dames ou échecs, *latrunculi*.

ABAQUE étoit encore chez les Romains un buffet ou armoire deſtiné à porter ou à renfermer les vaſes dont on ſe ſervoit dans les repas. Ce n'étoit ſouvent qu'une table ſans pied, attachée au mur, & ſuſceptible d'être repliée après le ſervice. Le mot *abaque* étoit uſité chez les Grecs dans l'acception de *buffet*. C'eſt auſſi chez les Grecs-Aſiatiques & les peuples de l'Aſie, que les Romains prirent du goût pour ce meuble, devenu depuis l'objet des recherches les plus diſpendieuſes.

Les Abaques étoient de marbre dans les maiſons de ceux mêmes qui vivoient avec modeſtie & ſimplicité. Tel étoit Horace, qui dit de ſon buffet:

*Et lapis albus*
*Pocula cum ciatho duo ſuſtinet.*

On en a trouvé pluſieurs de ſemblable matière dans les maiſons d'Herculanum & de Pompeia. *V.* BUFFET. Tite-Live & Salluſte, parlant du luxe qui ſe répandit dans Rome après la conquête de l'Aſie, & en particulier de l'eſpèce de fureur qui poſſédoit les Romains pour les Abaques, leur reprochent ce goût inconnu aux Cincinnatus & aux Camille. Ils nous apprennent encore que non-contens de les fabriquer du bois le plus précieux, les Romains les faiſoient recouvrir de plaques d'ivoire & de lames d'or.

ABAQUE, *abacus*. Vitruve appelle de ce nom des plaques de bronze quarrées que l'on arrangeoit par compartimens, & dont on incruſtoit les toits des palais ou des maiſons ſomptueuſes. On leur avoit donné le nom d'*Abaques*, à cauſe de leur reſſemblance avec les tablettes de bois ſur leſquelles on calculoit ou l'on jouoit. Lorſque ces plaques de bronze étoient rondes, elles rappeloient l'idée des miroirs, qui avoient ordinairement cette forme chez les anciens, & elles portoient le nom de *ſpecula*. Vitruve (7. 3.) *itaque veteribus parietibus nonnulli cruſtas excidentes pro Abacis utuntur, ipſaque tectoria abacorum, & ſpeculorum diviſionibus circa ſe prominentes habent expreſſiones.*

ABAQUE, *Abacus* dans Vitruve. On entend par ce mot la partie ſupérieure ou le couronnement du chapiteau de la colonne. Il eſt quarré dans l'Ordre toſcan, le dorique, l'ionique antique, & échancré ſur les faces dans le corinthien & le compoſite. Il porte communément le nom de TAILLOIR, parce qu'étant quarré, il reſſemble aux aſſiettes de bois que l'on nomme ainſi.

ABAQUE, *abacus*, étoit enfin chez les Romains un alphabet ou une table ſur laquelle on traçoit les lettres pour apprendre à lire aux enfans. Les Grecs lui donnèrent le même nom dans leur langue; & c'eſt de leurs deux premières lettres *alpha* & *béta*, que les modernes ont fait le mot alphabet.

ABARBARIA, étoit, ſelon le Diction. Mythologique, la déeſſe du fleuve Nais.

ABARES. C'étoit un reſte des Huns contre leſquels Sigebert alla combattre dans la Thuringe. Ils étoient pour la plûpart d'une taille giganteſque & d'une laideur effroyable. Leur chevelure, très-longue, étoit rejetée ſur les épaules, & ſéparée en treſſes par des cordons, ce qui les rendoit ſemblables aux furies dont la tête étoit hériſſée de ſerpens.

ABARIS, Scythe de nation. On n'eſt pas d'accord ſur le tems où il vivoit; mais l'opinion la plus commune eſt qu'il fut contemporain de Pythagore. Il étoit prêtre d'Apollon l'hyperboréen. On dit que ce dieu lui fit préſent d'une flèche d'or qui avoit une vertu merveilleuſe. Abaris étoit porté ſur ſa flèche au milieu de l'air, comme un autre Pégaſe: enſorte que les mers, les rivières & les lieux inacceſſibles aux hommes, ne lui cauſoient aucun retardement. Il ſe mêloit de prédire l'avenir, & ſemoit ſes prophéties par-tout où ſon humeur vagabonde le conduiſoit. Abaris prédiſoit encore, ſelon l'ancienne croyance, les tremblemens de terre, chaſſoit la peſte & appaiſoit les tempêtes; & il fit des ſacrifices dans Lacédémone, qui eurent tant d'efficace, que ce pays là, fort expoſé à la peſte, n'en fut jamais affligé depuis. Enfin, on diſoit de lui qu'il ne mangeoit jamais. Quelques-uns ajoutent qu'il fabriqua le *palladium* avec un des os de Pélops. (*Voy. Palladium, Pelops.*) Cette opinion le rend bien antérieur à Pythagore.

ABAS, un des Centaures qui combattirent contre les Lapythes: Héſiode le met à la tête de ceux qu'il nomme au nombre de quatre-vingts.

ABAS, fils de Lincée & d'Hypermneſtre, père d'Acriſius & de Prœtus, fut le douziéme roi des Argiens.

On lui attribue l'invention du Bouclier.

ABAS eſt auſſi le nom de celui qui ſervoit de devin à Lyſandre, quand il défit les Athéniens en la vingt-ſixiéme année de la guerre du Péloponèſe. Les Lacédémoniens conſacrèrent à cette occaſion pluſieurs ſtatues à Delphes, & joignirent à celle de Lyſandre celles d'Abas & d'Hermon, pilote de ſon vaiſſeau.

Il y a eu pluſieurs autres *Abas*. Par exemple, *Abas*, fils de Neptune & d'Aréthuſe. C'eſt, ſui-

[illegible] cette
[illegible] ère.
[illegible] d'un des
[illegible] Pluton ; il ſi-
[illegible] *Voyez le mot.*
[illegible] ent de ce nom
[illegible] ues des deux ſtatues
[illegible] Cette princeſſe
[illegible] ſa victoire. Elle
[illegible] ſes ſtatues de bronze,
[illegible] ville captive, & l'autre
[illegible] Abdéritains ſecouèrent le
[illegible], & ils n'oſèrent renverſer
[illegible] de leur défaite, parce
[illegible] croient de violer un monument
[illegible] quelque divinité. Mais ils conſtrui-
[illegible] ſi élevé, qu'il déroboit
[illegible] trophée, & ils défendirent
[illegible] ſurent le nom grec ἄβατος, *où*
[illegible].

ABATON, île d'Egypte dans le Palus de Memphis, ou les Marais. Elle étoit renommée par [illegible], les feuilles de Palmier, dont on ſe ſervoit [illegible], & principalement par le tombeau du [illegible], qui dans la ſuite fut tranſporté à Abydos ou Abydus d'Egypte. Lucain en fait mention [illegible] :

*N[illegible] quam noſtra vocat veneranda vetuſtas,*
*[illegible] poteris.*

Il ne faut pas la confondre avec le rocher ABATON, voiſin de l'iſle de Philé, ſur les confins de l'Egypte & de l'Ethiopie, où la crue du Nil commençoit à ſe faire ſentir. Les prêtres ſeuls avoient droit d'y entrer ; d'où lui venoit ſon nom, qui, en Grec, ſignifioit *lieu où l'on ne va point, où il n'eſt pas permis d'aller* : c'eſt pourquoi on donne quelquefois ce nom au ſanctuaire des temples. Pluſieurs ont cru que l'*Abatos* dont il s'agit, étoit le tombeau d'Oſiris. Sénèque en parle dans [illegible] *quæſt natur.* l. 4, c. 6.

ABAZA. *Voy.* ABASIEN.

ABBAITUM, en Myſie. ΑΒΒΑΙΤΩΝ.

Les Médailles autonomes de cette ville ſont :

[illegible] en bronze.

[illegible], en argent.

[illegible] en or.

ABBIGA, dans la Bœtique.

Cette ville a fait frapper des Médailles latines [illegible] l'honneur de Tibère.

ABDALONIME, jeune homme ami d'Hercule, & ſon compagnon d'armes. Le héros après avoir enlevé les cavales de Diomède, roi de Thrace, les conduiſit ſur le bord de la mer, où ſa flotte l'attendoit. Il en donna la garde à Abdère, tandis qu'il étoit occupé lui-même à ſe débarraſſer des Biſtons, qui l'avoient pourſuivi pendant cette expédition. Les cavales, accoutumées à ſe nourrir de chair humaine, dévorèrent le jeune homme. Hercule, pour ſe conſoler de la perte de ſon favori, bâtit la ville d'Abdère dans l'endroit où il fut enterré. Il y a des Auteurs qui ont dit qu'Abdère étoit un ſerviteur de Diomède, tué par Hercule avec ſon maître. Voy. *Diomède.*

L'infortune du malheureux Abdère eſt dépeinte ſur une belle pierre gravée du baron de Stoſch, que Winkelmann a publiée dans ſes *monumenti inediti.*

ABDÈRE, ſœur de Diomède, roi des Thraces-Biſtons. Elle donna, ſuivant quelques-uns, ſon nom à la ville qui le porte. Goltzius rapporte une Médaille qui, ſi elle étoit authentique, pourroit faire penſer, comme l'obſerve *Lucas Holſtenius*, que c'étoit l'opinion des Abdéritains eux-mêmes. Cette Médaille porte la figure d'une femme avec la légende ΑΒΔΗΡΑΣ ΚΟΡΑΣ, *Abderæ Virginis.*

ABDÈRE, ville maritime de Thrace. Les habitans de cette ville avoient la barbare coutume de dévouer à certains jours, pour le ſalut de tous les citoyens, quelques malheureux Abdéritains, qu'on aſſommoit à coups de pierre. Ovide (*in ibim*) parle de cette coutume dans les malédictions qu'il donne à ſon ennemi. Mais rien n'eſt plus étrange que la maladie qui régna, dit-on, pendant quelques mois dans Abdère. On y avoit repréſenté l'Andromède d'Euripide ; ce ſpectacle, qui ſe donna dans l'été, remua tellement l'imagination des Abdéritains, qui, pendant toute la pièce, furent expoſés à un ſoleil ardent, que la plûpart ſortirent du théâtre ſaiſis d'une violente fiévre. Ils parcoururent toutes les rues en déclamant de longues tirades d'Euripide, & faiſant des exclamations tragiques. Cela dura juſqu'à l'hiver, qui fut très-froid, & plus propre par-là à faire ceſſer cette rêverie. Lucien a décrit les ſymptômes de cette prétendue maladie. Sur l'origine de cette ville qui a partagé les écrivains, *Voy.* les deux articles précédens. On avoit élevé dans Abdère, un temple en l'honneur de Jaſon. Parménion le fit détruire.

ABDÈRE, en Thrace. ΑΒΔΗΡΙΤΕΩΝ.

Le type ordinaire de cette ville eſt un griffon.

Ses Médailles autonomes ſont :

O. en or.

C. en argent.

R. en bronze.

On a des Médailles impériales Grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Veſpaſien, de Tite, d'Antonin le Pieux & de M. Aurèle.

ABEILLE. Les anciens ont débité beaucoup

de fables ſur cet utile inſecte. On doit cependant en être moins étonné que de la connoiſſance détaillée qu'ils avoient acquiſe de ſes métamorphoſes & de ſon induſtrie. Les écrivains qui en ont parlé, racontent des choſes incroyables ſur l'ardeur & la conſtance avec leſquelles on avoit étudié les abeilles. Elles occupèrent pendant ſoixante ans Ariſtomaque ; & Hilliſcus ſe retira dans les forêts pour les étudier dans l'état de liberté. Les deux philoſophes écrivirent, ſelon Pline, ſur *la nature des abeilles* ; & l'on croit que les hommes apprirent d'eux à les raſſembler & à profiter de leurs travaux.

Ariſtote les obſerva long-temps ; & ſes obſervations furent ornées par Virgile des charmes de la poëſie. Mais Pline, en les répétant & les inſérant dans ſon vaſte recueil, leur imprima ce caractère de gravité & de vérité qui convient ſeul à l'Hiſtoire naturelle. On ceſſa de croire que les abeilles euſſent contraint autrefois les habitans de Rochus à abandonner leur patrie, & à s'établir dans un autre climat. Celles de Crète furent diſpenſées de ſe charger d'un petit caillou en guiſe de leſt, lorſqu'elles eurent à voler par-deſſus un terrein avancé dans la mer, ou à traverſer des contrées orageuſes.

La douceur du miel, qui ſervoit chez les anciens aux mêmes uſages que le ſucre chez les modernes, fit prendre les abeilles pour le ſymbole de l'éloquence douce & inſinuante. On prédit que Platon ſeroit un jour célèbre par la douceur de ſon élocution, en voyant des abeilles ſe repoſer ſur ſa bouche pendant qu'il dormoit dans ſon berceau. Les Grecs ſe plaiſoient à raconter que Pindare ayant été expoſé dans un bois, avoit été nourri de miel par des abeilles ſauvages. L'élégance & la douceur du ſtyle de Xénophon, le firent appeler l'abeille Athénienne. On donna le nom de Meliſſa, *abeille* en Grec, aux prêtreſſes de Cérès & enſuite, par extenſion, à celles des autres divinités, parce qu'on exigeoit d'elles l'activité, la pureté & la vigilance des abeilles. Quelques écrivains donnent à cette dénomination une autre origine. *Voy.* MELISSA.

Une ancienne peinture qui repréſentoit un nymphée, ou l'un de ces antres conſacrés aux myſtères des nymphes, fait voir une abeille placée à l'entrée de la caverne. Le peintre l'y avoit miſe ſans doute pour exprimer le ſoin avec lequel on devoit éloigner les profânes de ces lieux ſacrés, comme la vigilante abeille chaſſe loin de ſes ruches les inſectes deſtructeurs.

Les abeilles n'étoient pas chez les Romains d'un bon augure, comme elles l'avoient été dans la Boétie & dans l'Attique. Plutarque nous apprend dans la vie de Brutus, que leur apparition dans le commencement d'une entrepriſe, annonçoit quelque choſe de funeſte. C'eſt pourquoi Appien ( *Lib. 2. Bell. Civil.* ) remarque ſoigneuſement qu'un eſſaim d'abeilles ſe poſa ſur les autels la veille de la bataille où les habitans de Pharſale virent Pompée défait & mis en fuite.

ABEILLES, nourrices de Jupiter. Des ruches d'abeilles ayant été trouvées dans l'antre de Dicté, où Jupiter avoit été nourri, auſſitôt on compta les abeilles au nombre des nourrices du dieu. On racontoit même que quatre hommes étant un jour entrés dans cet antre, pour dérober les ruches, Jupiter fit gronder ſon tonnerre, & lança ſes foudres contre les ſacrilèges.

ABELLE, elle étoit le ſymbole d'Ephèſe.

On la voit ordinairement ſur ſes Médailles autonomes, & ſur celles d'Elyrus, d'Iulis, de Præſus.

ABELLA, dans la Sicile.

Goltzius ſeul a publié des Médailles impériales Grecques de cette ville.

ABELLIO. Dieu des Gaulois. On a trouvé près de Comminges, dans l'ancienne Novempopulanie, trois inſcriptions antiques, où il eſt fait mention de cette divinité. En voici une que Gruter a rapportée :

DEO
ABELLIO
NI
MINUCIA
JUSTA
V. S. L. M.

Les deux autres n'apprennent rien de plus ſur Abellio. Bouche croit ( *Hiſt. de Provence, t. 1. p. 61.* ) que ſon nom vient de quelque lieu appelé Abellio, & célèbre par ce culte. Voſſius (*de Idolol. L. 11. C. 17.* ) le reconnoit pour le ſoleil. Il a, ſelon lui, pris le nom d'Abellio de celui de *Belus*, donné au ſoleil par les Pamphyliens & les Crétois, comme on l'apprend d'Heſychius. Quoi qu'il en ſoit de ces opinions, on ne ſait rien de cette divinité Gauloiſe que ſon nom *Abellio*.

ABEONA & ADEONA, étoient, ſelon S. Auguſtin ſeul, des déeſſes qu'on invoquoit, l'une pour aller, l'autre pour revenir, ſelon la ſignification des mots Latins, *adire* & *abire*, aller & revenir.

ABGARE, roi d'Edeſſe & d'Oſrhœne. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΒΓΑ.

Ses Médailles au revers de Commode, ſont :

RRR. en bronze.

—Au revers de Septime-Sévère, ſont :

C. en bronze.

—Au revers de Gordien, ſont :

C. en bronze.

—Avec Manuus, ſon fils, elles ſont :

RRRR. en Bronze.

O. en or.

O. en argent.

Il porte une thiare ſemblable à celles des rois Parthes.

ABIA, ſœur & nourrice d'Hillus, fils d'Hercule. Elle ſe retira à Hiré, où elle conſacra un temple à Hercule. C'eſt pourquoi Creſphonte

vant quelques-uns, de ſon nom que l'Eubée avoit d'abord été appelée *Abantis*. *Abas*, fils de Métanire, ou Méganire ; c'eſt le même que d'autres appellent *Stellés*, que Cérès changea en Lézard parce qu'il s'étoit mocqué d'elle. Voyez *Méganire* & *Stellio*.

ABASCANTIANUM *balneum*. *Voir* ce dernier mot.

ABASSUS, en Phrygie, ABACCHNON.

On a des Médailles impériales Grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Septime-Sévère.

ABASTER, eſt, ſelon Bocace, le nom d'un des trois chevaux qui tiroient le char de Pluton ; il ſignifie *noir*. Claudien le nomme ALASTOR. *V. ce mot.*

ABATON. Les Rhodiens appelèrent de ce nom un édifice conſtruit pour ôter la vue des deux ſtatu élevées par Artémiſe, reine de Carie. Cette prince ayant pris Rhodes, voulut éterniſer ſa victoire fit élever un trophée avec deux ſtatues de b dont l'une repréſentoit la ville captive, étoit ſon portrait. Les Rhodiens ſec joug de ſa domination, & ils n'osèr ce témoignage honteux de leur d que la ſuperſtition défendoit de viol conſacré à quelque divinité. firent à l'entour un édifice fi é entiérement la vue du trophé d'y entrer : d'où lui vint le *l'on ne va point.*

ABATOS, iſle d'Égy phis, ou lac Mœris. ſon lin, ſes feuilles de pour écrire, & prin roi Oſiris, qui Abyde ou Abyd tion *lib.* x.

*Hinc Abator*
*Terra*

Il ne
TOS
l'Ec
co

son compagnon d
enlevé les cavale
les conduiſit ſu
l'attendoit. Il
qu'il étoit
Biſtons,
expéditio
de chai
Hercu
vori
fut

habillement de ſénateur, s l'ont prétendu, puiſ- ere miſe en oppoſition des Conſulaires. C'étoit long & ample, qui ſe comme s'il eût été double, & s & les philoſophes faiſoient uſage

de Mod. uſur. c. 3.) dit que les gou- de provinces & même les préfets de Rome, l'Abolla quand ils ſiégeoient dans les ux. C'eſt à cela que Juvénal fait alluſion, lorſqu'il appelle *facinora majoris abollæ*, es crimes extraordinaires qui étoient du reſſort des grands juges, ou des juges portant l'Abolla. us combat avec raiſon cette opinion de Saumaiſe. On ſait en effet que les gouverneurs portoient la prétexte dans leurs provinces. Ils partoient à la vette de Rome vêtus du paludament ; mais ils s'acquittoient de leurs fonctions avec la prétexte dans les villes de leurs départemens. Qui peut croire d'ailleurs, que le préfet de Rome rendit ſes jugemens avec un habillement de ſoldat ou de voyageur ? Juvenal parle auſſi de l'Abolla du préfet Pegaſe. On obſervera ſur ce paſſage qu'il ne le portoit pas dans l'inſtant où il montoit ſur ſon tribunal, mais dans le moment où il partoit pour Albano, comme un ſimple juriſconſulte, revêtu de l'habit des philoſophes.

ABONDANCE, divinité allégorique qu'on trouve perſonnifiée dans les anciens monumens, mais qui n'a jamais eu ni temple, ni autel. On la repréſente ſous la figure d'une belle femme, couronnée d'une guirlande de fleurs. Elle tient de la main droite une corne remplie de toutes ſortes de fruits, penchée vers la terre ; & de cette main un faiſceau d'épis de pluſieurs ſortes de grains, dont la plupart tombent pêle-mêle. Cette figure accompagne aſſez ſouvent les images des dieux & des héros, pour marquer l'abondance procurée par la bonté des dieux & par la valeur des héros ; quelquefois même on en voit deux pour marquer une abondance extraordinaire. *Voy.* AMALTHÉE, ACHELOUS, CORNE D'ABONDANCE, EUTHENIE.

On place ſur les Médailles aux pieds de l'abondance, un boiſſeau d'où ſortent des épis, & un navet, ſymbole de la fécondité. Quelquefois on

…perçoit près d'elle un vaiſſeau, pour déſigner …d que le prince avoit fait venir des pays

…TICHUS, dans la Paphlagonie. ABO-

…ailles impériales Grecques de …n l'honneur d'Antonin & de

…ORIGINES. Ce nom …remiers peuples d'un …n aux nouveaux …lir à différentes …nt, chez les …r, les pre… …x de l'Italie, …qui a précédé les

… faire connoître ces der… …fférentes opinions ſur l'éty… …oms, jetteront du jour ſur leur … Aurelius Victor les appelle …, comme ſi l'on diſoit *Aberigenes*, …s, de *ab* & *erro*, j'erre çà & là; il …t que des Scythes venus dans cette partie de l'Italie, en ont été les premiers habitans. Feſtus eſt du même ſentiment.

S. Jérôme dit qu'ils ont été appelés Aborigènes, parce qu'ils n'avoient point d'origine, de l'*a* privatif, & d'*origo* : c'eſt-à-dire, qu'ils étoient originaires du pays, & ne deſcendoient pas d'une colonie arrivée poſtérieurement ; ou, comme dit Denis d'Halicarnaſſe, qui rapporte ce ſentiment ſans l'embraſſer, parce qu'ils furent les chefs de la poſtérité des anciens habitans. Virgile ſemble être du même ſentiment (*Æneid. lib.* 8. 177.)

*Saturnusque ſenex, janique bifrontis imago,*
*Veſtibulo adſtabant, aliique aborigine Reges.*

Servius remarque ſur ces vers, que *aborigine Reges*, eſt mis pour *aboriginum Reges*; & Pline (*lib. IV.*) appelle les Tyriens, *aborigines* de Cadix, parce qu'ils en étoient les fondateurs.

Denis d'Harlicarnaſſe croit qu'ils ont été appelés Ἀβοριγῖνες, parce qu'ils habitoient les montagnes, Ἀπὸ ὀρέων, *à montibus*. Virgile ſe rapproche auſſi de cette opinion (*Ædeid. lib.* 8. 321.)

*Is genus indocile ac diſperſum, montibus altis*
*Compoſuit, legeſque dedit.*

Danet a cherché une étymologie relative aux *montagnes*, dans la langue Hébraïque.

C'eſt à l'exemple de ceux qui, reconnoiſſant Cham pour le Saturne des Egyptiens, croyent que ce fils de Noë raſſembla divers peuples errans, & les conduiſit en Italie. Tite-Live & Denis d'Halicarnaſſe, aſſurent avec plus de raiſon & de vraiſemblance, que les Aborigènes de l'Italie, étoient venus d'Arcadie ſous la conduite d'Œnotrus, fils de Lycaon, ſeize âges ou générations après la guerre de Troye. Quelques écrivains, toujours occupés des Hébreux, aſſurent que ces Aborigènes étoient des Phéniciens ou des Chananéens chaſſés par Joſué. Jean Picard les reconnoit avec plus de fondement pour une colonie Gauloiſe (*Celtopædie v.*) Il établit ſon opinion ſur différens témoignages de Caton, de Solin, & même d'un célèbre hiſtorien Grec, Timogène, dont Suidas nous a conſervé des fragmens.

Les Egyptiens & les Scythes ſe croyoient le premier peuple du monde, & aſſuroient qu'ils étoient *Aborigènes*, ou nés dans le pays qu'ils habitoient. Les Pélaſges, ou Grecs antérieurs à la guerre de Troye, c'eſt-à-dire, aux monumens littéraires connus, avoient des prétentions plus ridicules encore. Les Arcadiens ſe donnoient le nom de προσελήνοι, nés avant la lune. Les Athéniens aſſuroient hardiment qu'ils avoient été formés avant le ſoleil, & ils ſe nommoient Γηγενεῖς, enfans de la terre. Ces traditions vaines annoncent qu'il ſeroit impoſſible de lever le voile dont ſont couverts les premiers tems de la Grèce & le berceau des Aborigènes Grecs.

ABORIGENES. Les plus anciens monumens de l'art, ceux que l'on peut également donner aux Aborigènes d'Italie, avant les Etruſques, & aux Pélaſges, ſe reſſentent toujours de la ſource Egyptienne. Il eſt à préſumer que la poſition des premiers entre les deux mers de l'Italie, leur avoit rendu la communication facile avec l'Egypte; mais il faut convenir que leur imitation n'a jamais été ſervile, & que les Etruſques, leurs ſucceſſeurs, ont toujours conſervé leur propre manière. En effet, on remarque dans leurs monumens, l'impreſſion qu'ils ont reçue de l'Egypte & de la Grèce; on entrevoit le tems auquel cette nation a été frappée des idées d'Homère; on reconnoit l'uſage qu'elle en a fait; on peut même comparer les monumens de l'un & de l'autre peuple, lorſqu'ils ont traité le même ſujet : l'on eſt par conſéquent à même de découvrir, d'une manière un peu vague, à la vérité, les idées qui leur étoient propres, par des exemples répétés, c'eſt-à-dire, par la comparaiſon d'un très-grand nombre de monumens. Ce ſecours manque entièrement à l'égard des Aborigènes & des Pélaſges : on ſait qu'ils ont exiſté : on trouve des ouvrages qu'ils doivent avoir fabriqués; mais comment diſtinguer leur date générale & particulière? Comment oſer étendre & propoſer des conjectures, quand on ne peut s'appuyer ſur aucune différence? Les hiſtoriens ſe ſont peu occupés de ces peuples, qui d'ailleurs n'ont pas joué un grand rôle dans le monde. Il eſt donc naturel de donner indifféremment à la nation la plus éclairée, la plus connue, enfin, à celle qui a occupé à ſon tour les mêmes provinces, toutes les antiquités trouvées dans ces cantons, d'autant même qu'elles préſentent une reſſemblance aſſez ſenſible avec les premières & les plus anciennes des Etruſques. (*Caylus IV. p.* 74.)

lui fit rendre dans la ſuite pluſieurs honneurs ; entr'autres il donna ſon nom à la ville.

ABIB. Nom que les Hébreux donnoient au premier mois de l'année ſacrée. Il répond à la fin du mois de mars, & au commencement d'avril. On donna dans la ſuite à ce mois, le nom de *Niſan*.

ABIENS. C'étoient entre les Scythes, d'autres diſent entre les Thraces, des peuples qui faiſoient profeſſion d'un genre de vie auſtère, dont Tertullien fait mention (*lib. de Præſcr. cap.* XLII.), que Strabon loue d'une pureté de mœurs extraordinaire, & qu'Alexandre *ab Alexandro* & Scaliger ont jugé à propos d'appeler du nom philoſophes, enviant, pour ainſi dire, aux thes une diſtinction qui leur fait plus qu'à la philoſophie, d'être les ſeuls la terre qui aient à peine connu des philoſophes, des orateurs, & qui ni moins honorés, ni moins cou ſages. Les Grecs avoient une les Abiens, & ils la méri- ſais quelle élévation de quel degré de juſtice piquoient, ſinguliére- tes, pour qui leur devoient point êt- mes, ceux pour avoient tant de je crois, qui qui ſe ſoum- honneur à à leur fair-

ABIL

On a ville. Con-

A d- r

Unique en bro- . ſur Euſèbe dans ſa

ABOLLA. ! - dans la ſienne.

lement des R- Baſilide, hérétique propos avec - ſectateurs, donnoient *xiv.* 9.) ! -, duquel les autres *veſtis* m- -ments. Il contenoit ſept *eſt*, - - - ſept cieux, avec leurs *m*- - même figure par les va- t- - - lettres de ſon nom - - -nonncées, formoient le - - - pretend que ce nom - -, & qu'il faut le prononcer - - pas *Abraxas*. Il ajoute que - - - communément repreſenté - - homme armé d'une cuiraſſe - - bouclier d'une main & un - - avoit la tête d'un roi, & - - ſerpens. S. Jérome, & après lui - -, ont cru que ce dieu n'étoit autre - - -, c'eſt-à-dire, le ſoleil. *Voy.* ABRAXAS.

Les ſavans eccléſiaſtiques de tous les ſiécles - - ſont fait un long ſur les erreurs des Baſilidiens & des Gnoſtiques, & ſur la nature de leur - - - *Abraſax*. Ces diſcuſſions - - - nous n'en extrairons que les choſes relatives à la mythologie, & - - des anciens.

Baltus dans *l'hiſtoire des juifs*, *t.* 3. *p.* 2 - - - ſoutient que l'on voit un grand nombre d'amulettes - - - ſculptés eſt un Harpocrate aſſis ſur ſon - - - & tient à la main, avec le mot d'*Abra*- - - Cette eſpèce de Baſilique eſt évidem- - - le mot *Abracadabra*, formé ſur - - -, répété pluſieurs fois, - - - en forme de pyramide - -, paſſe pour un remède contre la fièvre. - - - cette ſuperſtition venoit des parens, - - - Serenus-Sammonicus, - - - Gordien, le plus ancien - - - ce pretendu remède, ne - - - du chriſtianiſme. Mais ce - - - ſentiment de - - - que l'on voyoit autre- - - Ste. Geneviève. En voici - - ΑΒΡΑΣΑΞ. ΔΑΙΜΟΝΩΝ. - - ΑΒΡΑΣΑΞ. ΘΛΑΑΘΑΘΕ. ΟΥΑΒΙΑΝ. ΠΑΥ- - - ΠΑΝΤΩΝ. ΚΑΡΟΙ. ΔΑΙΜΟΝΟC, - - *Abraſax*, ou *ſeigneur des* - - - *Dæmons*, *préſervez Ulpia Pau*- - - : formule qui reſſent

- - Semblable, dans l'hiſtoire du - - -, où *Abraſax* eſt com- - - Grecs. Le premier eſt ἄφθος, - - - démons, mais entr'autres, - - -. C'eſt une épithète - - - appelé *Jao*, comme on - - - d'Apollon de Claros, rap-

…abe.... On y traduit ordinairement
…*Ilis Jao*, ce qui ne veut pas
…e & foible, mais une divi-
…mes toutes les delices
…omme, ſaiſon des
…fie auſſi *beau*,
…*ſaint* d'Eu-
…, *majeſ-*
…s, *Jao*
…, comme
… en ſoit, *ἀῶρες*
…econd mot Grec
… eſt celui de *Sao*,
… employé dans Homère,
…er ou *guérir*, ou celui de
…ne *ſalut*, *ſanté*. Ainſi *Abraſax*
…a la lettre le *beau*, le *magnifique*
…*qui guérit les maux & qui en*

…ille enſuite fort au long les preuves qui …ntiſſent l'identité d'*Abraſax* ou du *magnifique …auveur*, avec le ſoleil. Nous renvoyons nos lecteurs à ſon ouvrage.

» On comprend avec peine, dit le comte de Caylus (R. 6. pl. 19.) comment Chifflet, Kircher, Hardouin, Jablonski même, & tant d'autres ſavans, ont pû ſe perſuader que des chrétiens, & des chrétiens des premiers ſiécles, ayent jamais adopté des témoignages d'idolâtrie ſi conſtans & ſi poſitifs, au point de les porter ſur leurs perſonnes. Cette ſeule réflexion de M. de Beauſobre a ſuffi pour me convaincre & me ramener à ſon ſentiment (Hiſt. du Manich. 2. p. 50.) Je renvoie les plus opiniâtres à la lecture de cet auteur; pour moi je ſuis perſuadé, d'après ce ſavant homme, que la ſuperſtition pour la ſanté conſervée par des paroles, utiles pour préſerver des malheurs, enfin pour toutes les autres foibleſſes de l'eſprit humain, a fait des progrès chez les Egyptiens lorſqu'ils ont communiqué, dans les tems poſtérieurs à leur égard, avec les nations étrangères, ce qui doit avoir précédé l'ère chrétienne.

Les charlatans & les empyriques auront profité, ſans doute, des notions mal enteadues de la religion des juifs, & ces idées leur étoient apparemment plus avantageuſes; d'ailleurs, les caractères Grecs mêlés dans ces objets de ſuperſtition, prouvent que le culte Egyptien étoit fort altéré; nous voyons même, par le travail & le goût de ces folies, qu'il ne faut point les chercher dans les tems anciens de l'Egypte; mais comme l'eſprit humain s'eſt toujours contenté de changer d'objet, je ne crois pas que les Egyptiens fuſſent dépourvus de ſuperſtition dans le tems de leur ſplendeur. Nous ne connoiſſons que très-imparfaitement celles dont ils étoient prévenus, & nous en ignorons tous les détails: les ſignes & les caractères ſacrés, joints à leurs amulettes formes en ſcarabées, ou autrement, pouvoient entretenir leur foibleſſe à cet égard; mais en général tout eſt confondu aujourd'hui dans le culte par rapport à nous.

Je finis cette digreſſion ou plutot cet hommage à la vérité, en diſant que ces *Abraxas* ſont conſtamment liés au culte Egyptien, qu'ils en dépendoient abſolument; que par conſéquent ils étoient des monumens de l'idolâtrie la plus pure, & que jamais aucune ſecte de chrétiens n'a pu les admettre pour quelque motif que ce puiſſe être. »

» Les Baſilidiens, ajoute le même auteur, (R. 2. p. 29.) ou les Gnoſtiques, chrétiens hérétiques du premier ſiécle, qui vivoient en Egypte, voulant avoir entr'eux des marques certaines de reconnoiſſance, & des ſignes qui leur aſſuroient l'hoſpitalité, ſignes appelés *Teſſera* par les Romains, qui en portoient auſſi, ont adopté la plus grande partie des pierres anciennement travaillées par les Egyptiens, & les tables des ſcarabées. Quelques-unes de ces tables étoient nues & ſans ornement, comme on en trouve encore aujourd'hui. Ils les ont remplies en tout ſens de mots biſarres, & de caractères Grecs, Cophtes & Hébreux, qui n'avoient de ſignification que pour eux, & dans leſquels on pouvoit reconnoître la religion qu'ils profeſſoient. Souvent, pour rendre encore ces caractères plus inintelligibles, ils les ont placés aux côtés de différentes figures, antiques à leur egard, que ces tables portoient deja. (*Voy.* ſon Recueil ſixiéme, pl. 40. n°. 4.)

Ces pierres, qui forment un aſſemblage biſarre, ſont répandues dans tous les cabinets de l'Europe, & connues ſous le nom d'*Abraxas*. Elles ne ſont recommandables qu'autant que les deſſins Egyptiens peuvent encore s'y diſtinguer. Conſiderées ſous ce point de vûe, elles ont une ſorte d'utilité, & meriteroient plus d'attention de la part des curieux, qui peut-être les négligent un peu trop. »

ABREVIATIONS. Dès les premiers tems, ceux qui ont exercé l'art d'écrire, ont inventé divers moyens, ſoit pour diminuer la peine du travail, ſoit pour rendre l'écriture plus prompte & plus expeditive, & la renfermer dans un plus petit eſpace. Souvent ils ont cherché à la rendre énigmatique, afin d'en dérober la connoiſſance au vulgaire. Ils ont parfaitement reuſſi en introduiſant l'uſage des ſigles, des lettres monogrammatiques & conjointes, des chiffres, des notes appelées tyroniennes, & des abreviations variées à l'infini. En général, ils ont peint les mots en abregé, en ſupprimant pluſieurs lettres, auxquelles ils ont ſouvent ſubſtitué divers ſignes pour avertir de la ſuppreſſion. Enſuite ils ont abrevé les lettres mêmes par des retranchemens de jambages, & des conjonctions perpétuelles. La premiere méthode, fort étendue, eſt appelée par les ſavans *βραχυγραφία*, l'art d'écrire par abreviations, & la ſeconde *ταχυγραφία*, c'eſt-à-dire, l'art d'écrire promptement.

…nnue que M. l'abbé Fleuri, ait pris pour les …eaux de pluſieurs ſeigneurs, les ſignatures de la …te de la fondation de Cluni, exprimées par …breviation *ſig* ou *s* avec une barre, qui ſignifie *ſi-m* ? »

» Les bornes de notre ouvrage ne nous permettent pas de traiter avec étendue la matiere des abréviations. Nous ferons ſeulement quelques obſervations ſur l'uſage plus ou moins fréquent qu'on en a fait en chaque ſiécle.

Les marques les plus générales d'abréviations chez les anciens, ſont la petite ligne droite horiſontale — & la ligne courbe tranſverſale ∽ en forme d'*S* couchée, ou d'accent circonflexe Grec ~. Ces deux ſignes placés ſur la fin d'un mot au bout de la ligne, valent l'*m* ou l'*n* dans les pandectes de Florence. L'*m* y eſt ſignifiée par une ligne ¯ ſous le milieu de laquelle on met un point. Ces lignes, placées ſur le milieu d'un mot, ſuppléent aux lettres qu'on retranche pour abréger, comme dans cet exemple : $\overline{\text{IHS}}$ $\overline{\text{XPS}}$, *Jeſus-Chriſtus*. Dans ces noms adorables, les Latins ont anciennement retenu les lettres Grecques, mais les terminaiſons ſont changées, ſelon le génie de la langue Latine. Le *D* traverſé horiſontalement par la ligne droite, ſignifie *ageſte* ; le mot *omnia* s'abrége par *onia* & non par *oia* dans une charte du roi Eudes, de l'an 888. Dans les anciens actes de Ravenne, pour exprimer *dixerunt*, on ſe ſert d'un *d* curſif, formé d'une queue trainante, ſur laquelle il y a autant de barres que de perſonnes qui parlent. »

» La conjonction *eſt* s'abrège par une ligne horiſontale, ou par un *S* couchée entre deux points de cette manière ÷ ∽. L'une & l'autre abréviation d'*eſt* ſe rencontre dans les mſſ. Elles paroiſſent fréquemment dans ceux qui ont plus de ſix cens ans d'antiquité, & dans quelques inſcriptions du onziéme ſiécle. La ligne horiſontale entre deux points pour ſignifier *eſt*, eſt employée dans le très-ancien mſſ. des épitres de S. Paul de la cathédrale de Wirtsbourg & dans beaucoup d'autres, cités par D. Martianay. Cette figure étant ſemblable à celle de l'Obèle, qui eſt le ſigne des fautes à corriger, il faut prendre garde de confondre l'une avec l'autre. La barre ou ligne ſans points miſe au bout des mots pour ſervir d'*m*, comme *meoru–*, annonce une haute antiquité. Nous l'avons remarqué dans un fragment des plus anciens Virgiles du Vatican. On s'en eſt ſervi dans la ſuite pour ſignifier d'autres lettres, comme *val–*, pour *vale*, $\overline{\text{U}}$ *libra*, que les copiſtes & les imprimeurs ont rendu par une H. La ligne droite placée ſur $\bar{p}$, ſignifie *pri*, & la ligne courbe veut dire *pra* & *per*. On met la ligne droite quelquefois ſur des mots écrits ſans abréviations. C'eſt ainſi que dans le beau mſſ. de S. Paul de la bibliothéque du roi, on écrit quelquefois $\overline{\text{Dei}}$. Souvent les ſignes d'abréviations ſont doubles

doubles dans un même mot. Nous l'avons obſervé dans le manuſcrit du roi 3838, & dans les évangiles en lettres d'argent du chapitre de Vérone, dont le P. Bianchini a publié un beau modèle. Ces mots *interpretatione non indiget*, ſont ainſi abrégés *intp. n̄ ind̄*, dans le mſſ. du Roi 4403. A, qui renferme le Code Théodoſien. La ligne droite & la courbe ſont auſſi d'un grand uſage dans les mſſ. Grecs pour marquer les *abréviations*. »

» Les points ſont des ſignes d'*abréviation* preſque auſſi ordinaires que les lignes. Tantôt ces points ſont écrits ſur les lettres, comme dans *plurib'* pour *pluribus*. Nous avons trouvé cette *abréviation* dans le Virgile d'Aſper. Tantôt les points ſont marqués devant & après, comme, *.e.* qui ſignifie *eſt* dans la premiere Bible de Charles-le-Chauve, de la bibliothèque du roi, & dans les deux plus anciennes de S. Martin de Tours. L'uſage le plus ordinaire eſt que les mots abrégés ſoient ſuivis d'un point. Ainſi écrivoit-on X̄PI. pour *Chriſti* dès les premiers tems. Le commentaire de S. Jerôme ſur les pſeaumes, renfermé dans le mſſ. du roi 2235, en fournit beaucoup d'exemples. Tous les mots abrégés y ſont régulièrement ſuivis d'un point, & quand le ſens en demande un, on en ajoute encore un autre; ils ſont poſés perpendiculairement ou diagonalement, & plus ſouvent horiſontalement. Le fragment du Vatican déjà cité, ſe ſert du point final pour abréger ces mots *Laudib. q. laudibuſque.* Le relatif *que* eſt ainſi abrégé par deux points *q:* dans un modèle d'écriture ſaxonne, publié par Schannat. Ces points ont ſouvent la figure de virgules & de triangles très-pointus. Tels les voit-on dans le célèbre Pſeautier de S. Germain-des-Prés, dans le mſſ. 2235, & dans pluſieurs fort anciens. Dans le S. Hilaire du roi, *que* eſt abrégé par *q;* & dans le Code Théodoſien de la même bibliothèque par *q'*. Dans d'autres manuſcrits du huitième ſiécle, les abréviations finales ſont exprimées par ces ſignes :. : : , 2ᵉ ⁝ 3. Lorſque les anciens copiſtes avoient mis une lettre ou un mot de trop, ils marquoient un point au-deſſous au lieu de les effacer. Ils ſe ſervoient encore de cette figure ‥, avec une barre oblique au-deſſous, pour marquer les tranſpoſitions. Il faut donc bien prendre garde de ne pas confondre ces points des correcteurs avec ceux des *abréviations*.

*Q̄mo* eſt l'*abréviation* de *quomodo* dans le mſſ. 152. & *b'* eſt celle de la ſyllabe *bus* dans le mſſ. 1820 de la bibliothèque du roi. Lorſque les *abréviations* affectent tout le mot, elles ſont ſouvent entre deux virgules, comme, *ē*, *eſt*. Dans les mſſ. qui ont plus de ſix cens ans, la même conjonction *eſt*, eſt ſouvent marquée par une ligne horiſontale entre deux points ÷; dans le mſſ. royal 1820, pour abréger *qui*, on ſupprime l'*u*, & l'on marque l'*i* ou l'*u* au-deſſus *q̇. q̈.* Mais de toutes les figures qui marquent les *abréviations*, la plus fréquente eſt le *C* curſif renverſé, qui prend la forme du 9 : ce ſigne produit différens ſons tout contraires; écrit à la fin ou au milieu du mot, il marque *us*, comme *D⁹*, *maxim⁹*, *reb⁹*, pour *Deus*, *maximus*, *rebus*, & *Aug⁹ſti* pour *Auguſti*. Au-deſſus du *p⁹*, il ſignifie *poſt*. Placé au commencement d'un mot, il ſignifie *com* ou *con*. Ainſi, dans un nombre preſqu'infini de monumens, on écrit *⁹tra* pour *contra*, *⁹verſus* pour *converſus*, *⁹verſationes* pour *converſationes*, *⁹i* pour *communi*, *⁹ſcia* pour *conſcientia*, *⁹memorao* pour *commemoratio*, &c. Le 7, pour ſignifier *&*, n'eſt pas moins ordinaire dans les manuſcrits & les chartres. On retrouve ces marques d'*abréviations*, avec beaucoup d'autres, dans les notes Tironiennes. Il y a des *abréviations* propres de certaines écritures particulières. La ſaxonne & la lombardique expriment *autem* par ce ſigne h'. On donne huit à neuf cens ans aux manuſcrits où il ſe trouve. »

» Les *abréviations* devenant plus fréquentes, marquent une moindre antiquité, à raiſon de leur augmentation. On en trouve peu dans les plus anciens manuſcrits. Si l'écriture capitale ou onciale en eſt belle, s'il n'y a qu'un très-petit nombre d'*abréviations*, c'eſt un ſigne de la plus haute antiquité. La ligne droite ou courbe pour tenir lieu d'une M ou d'une N, & le point marqué après le Q, ſont preſque les ſeules qu'on rencontre dans le fameux Virgile de Médicis. Elles ne ſont guères moins rares dans les Pandectes Florentines. M. Brencman, outre la barre miſe au bout de la ligne pour remplacer l'M & l'N, n'y a remarqué que *id.* pour *idem*, *N.* pour *non*, *edm* pour *edictum*, & *I.* pour *primum*. *Dms* pour *Dominus*, eſt la marque d'une haute antiquité. En effet, cette *abréviation* ſe trouve dans les évangiles écrits de la main de S. Euſèbe de Verceil, & dans le pſeautier de S. Germain, évêque de Paris. *D̄nus* pour *Dominus*, n'eſt peut-être pas moins ancien. Dans le même pſeautier, & dans quelques autres manuſcrits d'une égale antiquité, on n'abrège pas *Dominum* par *D̄num*, ni même par *D̄nm*, mais par *D̄o n̄*, avec deux marques d'*abréviations*. Celles que nous avons remarquées dans les épitres de S. Paul de la bibliothèque du roi, ſe réduiſent preſqu'à JHU. X̄PI. DMI. N. *Jeſu Chriſti Domini noſtri*. Elles ſont rares dans le beau manuſcrit de S. Proſper de la même bibliothèque, en écriture onciale du ſixiéme ſiécle. Elles ſe bornent preſqu'à *D̄s*, *D̄nus*, *xps*, *ſp̄s ſc̄us*, *bus* & *que* exprimés par une virgule & plus ſouvent par un triangle fréquemment allongé haut & bas, en forme d'*S*. Mais les *abréviations* ſont d'une extrême rareté dans le manuſcrit des évangiles en lettres capitales d'or, appartenant à l'abbaye de S. Germain-des-Prés. »

» Elles devinrent moins rares un peu après le ſixiéme ſiécle. Les modèles du ſeptiéme, publiés par dom Jean Mabillon, en offrent un bon

nombre. On en peut juger par le S. Auguſtin de l'égliſe de Beauvais, où la date eſt ainſi exprimée: *Explicitum opus favente Dño apud Cœnubiu Luſſoviu anno duodecimo regis Chlothacarii indictione tercia decima, ān xſſimo pis ni fel pāto.* On rencontre de pareilles *abréviations* preſqu'à chaque ligne dans la plus ancienne écriture du manuſcrit du roi, coté 2294. A. Leur nombre augmente conſidérablement au huitième ſiècle, comme l'on voit dans le manuſcrit de Wirtsbourg, dont l'abbé de Godwic a donné un modèle, & dans le calendrier de Corbie, dont nous avons deux lignes dans la diplomatique de dom Mabillon. Elles ſe multiplièrent encore bien davantage au neuvième ſiècle; nous en avons la preuve dans le Code Théodoſien de la bibliothèque du roi, écrit par Ragenard, la dix-neuvième année de l'empire de Louis-le-Débonnaire, & dans un fragment du dix-huitième livre de S. Jérôme ſur Iſaie, qu'on trouve dans le manuſcrit du roi, n°. 152. Outre les anciennes *abréviations*, il y en a de nouvelles, comme *qmo, dixer*, pour *quomodo dixerunt*. Dans l'écriture capitale des Heures de Charles-le-Chauve, une petite *s* ſert de ſigne d'*abréviation*, & dans l'onciale, le 9. eſt mis pour *us*. Dans quelques manuſcrits ſaxons, à-peu-près du même tems, on écrit *ſecūn Math*, pour *ſecundùm Matheum*. Le dixiéme ſiécle enchérit ſur les précédens pour les *abréviations*, à en juger par le S. Hilaire des PP. capucins de Tours, & pluſieurs autres manuſcrits du même ſiècle. Au ſuivant, il n'y a point de ligne dans les manuſcrits & les chartres, où il n'y en ait pluſieurs. C'eſt ce que nous avons obſervé dans deux lettres d'Abbon, tranſcrites dans le manuſcrit du roi 4568. On y voit ſouvent deux points à côté des mots abrégés, & toujours lorſqu'ils ne ſont que d'une lettre. Les noms propres n'y ſont écrits que par leur initiale. Nous avons compté ſix & dix *abréviations* par ligne, dans un manuſcrit de S. Martin de Pontoiſe, écrit au douzième ſiècle. Les actes originaux du concile de Latran, tenu ſous Alexandre III, l'an 1179, étoient farcis d'un ſi grand nombre d'*abréviations* inſolites, que celui qui les a tranſcrits, déclare qu'il étoit plus facile d'en deviner la ſignification que de les lire. Nous avons vu des manuſcrits à-peu-près du même tems, où les mots coupés à la fin des lignes ſont abrégés par un trait oblique. Au treizième ſiècle, & dans les deux ſuivans, l'écriture eſt pleine d'abrégés; l'*n* veut dire *enim*, *n̄.* ſignifie *non*; *rez*; eſt l'abrégé de *rerum*, celui de *ſanita* eſt *ſite*. On écrit *frm, ordis, hem, poris* pour *fratrum, ordinis, heremitarum, prioris*; *Ludvic* pour *Ludovicus*, *mia* pour *miſericordia*, *gl'ioſa* pour *glorioſa*, *oīm* pour *omnium*, *hois* pour *hominis*. Pendant ces trois ſiècles, les *abréviations* furent employées, même dans les écrits en langue vulgaire. On écrivoit en françois *nate d'ome* pour *nature d'homme*, *eſpance de bns t'.* pour *eſpérance de biens temporels*, le *9mcemt* de *bn ſe'* pour le *commencement de bien faire*, *li pſtre* pour le *preſtre*, *v'tus* pour *vertus*, la *teptacio* pour la *tentation*. »

» Toutes ces *abréviations* des treize, quatorze & quinzième ſiècles, & une multitude d'autres introduites pendant la barbarie de ces tems ſcholaſtiques, rendent la lecture des manuſcrits très-difficile. Elles ſe trouvent dans les ouvrages que produiſit l'imprimerie encore dans ſon enfance; la difficulté de les déchiffrer a fait périr un grand nombre d'anciennes éditions: mais il y en a encore aſſez dans les bibliothèques, pour ceux qui voudront apprendre comment on abrégeoit les mots dans les bas ſiécles. » Il me ſouvient particuliérement, dit Chevillier, de la Logique d'Okam, » imprimée à Paris en 1448, *in-fol.* au clos bruneau, d'une belle lettre, où il n'y a preſque » point de mot qui n'ait quelqu'*abréviation*. Voici, » par curioſité, deux lignes au fol. verſo, chiff. 121: » *Sic hic e fal. ſm qd ſimplr : a e pducibile a Deo: g a e. Et ſilr hic : a n e : g a n e pducibile a Do.*, » qui ſignifient : *Sicut hic eſt fallacia ſecundum quid ſimpliciter : A eſt producibile a Deo. Ergo A eſt. Et ſimiliter hic : A non eſt : ergo A non eſt producibile a Deo.* » On peut ſe ſervir de ſemblables imprimés, pleins de rêveries ſcholaſtiques, pour faire des fuſées, ſans que la république des lettres en ſouffre aucun dommage. L'hiſtorien de l'imprimerie ajoute : « On mit tant de ces *abréviations* dans les volumes de droit, dans les » manuſcrits & dans les imprimés, qu'on fut » obligé de faire un livre pour enſeigner à les » lire, livre intitulé : *Modus legendi abreviaturas in utroque jure*, qui eſt dans la bibliothèque de » Sorbonne, imprimé (*in*-8°.) à Paris, par Jean » Petit, l'année 1498. » Sans la connoiſſance de ces *abréviations*, il eſt impoſſible de déchiffrer certains manuſcrits importans qui en ſont remplis, & qui ſont ſans points ni virgules. Tel eſt celui de Cologne, dont M. Vondert-Hardt s'eſt ſervi pour corriger l'hiſtoire du concile de Conſtance, que Théodoric Uric, de l'ordre de S. Auguſtin, acheva en 1425. Il réſulte de toutes ces recherches, que les manuſcrits & les chartres de plus de ſix cens cinquante ans, ont beaucoup moins d'*abréviations* que les manuſcrits & les actes poſtérieurs. »

» Si dans les manuſcrits, les plus anciennes *abréviations* ſont marquées par une ligne horiſontale ſur le mot abrégé, celles des diplômes ſont indiquées par d'autres figures. Sous la première race de nos rois, elles avoient communément la forme d'un accent circonflexe ou d'un *c* de ces tems-là; c'eſt-à-dire, de deux *c* l'un ſur l'autre, ſemblables à certains ſ de l'écriture courante: mais ces figures étoient tantôt placées obliquement, tantôt perpendiculairement & tantôt horiſontalement; ce qui les fait paroître plus différentes entr'elles qu'elles ne le ſont en effet. »

» Sous la ſeconde race, ces figures ne furent

pas totalement abolies, mais elles ſe transformèrent en d'autres approchant de nos &, de nos 3, de nos 8 & de nos ſ d'écriture courante, mais qui paroiſſent quelquefois fort différentes d'elles-mêmes, par les diverſes ſituations qu'on leur donne. Il y a bon nombre de ſemblables *abréviations* dans le diplome de Charles-le-Simple, donné en 918, en faveur de l'abbaye de la Graſſe, & gardé à la bibliothèque du roi. Nous en avons remarqué neuf ou dix par ligne dans une chartre originale, accordée l'an 988 à l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens, par Hugues-Capet. Ces *abréviations* ſe ſoutinrent en Allemagne à-peu-près ſur le même pied juſqu'au treizième ſiècle; mais en France, dès la moitié du onzième, elles commencèrent à être ſi chargées de traits, qu'on a quelquefois de la peine à les reconnoître. Les plus ſimples prirent la forme d'un 3 ou d'un ȝ grec aſſez mal fait & diverſement placé. Cependant quelques-unes des anciennes ſe maintenoient encore. Au treizième ſiècle, en Allemagne, on leur fit prendre la figure du 2 arabe. Elle ne prévalut pourtant pas ſur les anciennes *abréviations*, qui ſe ſentirent fort de la décadence de l'écriture. En France, on revint à l'accent circonflexe, ou à un trait approchant du 7. C'étoit d'ailleurs une note de Tiron, qui s'eſt preſque conſervée en tout lieu & en tout tems dans les diplômes, pour ſignifier &. »

» Les *abréviations* dont nous avons parlé juſqu'ici, répondent à la ligne horiſontale placée ſur les mots, pour annoncer qu'il manque quelque choſe au milieu ou même à la fin. On ſe ſervoit encore d'un 9 en chiffre ou d'une petite *s*, pour marquer les abrégés des noms en *us*, & de différentes barres qui coupoient les lettres, & ſur-tout pour ſignifier *per*, *pro*, *pra*. Leur ſignification confondue, a introduit bien des erreurs dans les livres & dans les copies des chartres. *Per* étoit marqué par une petite ligne ou toute autre figure d'*abréviation* coupant la queue du *p* : *pro* par un *p*, de la tête duquel on faiſoit partir un trait preſque en forme de *c* ou d'*s*, porté en devant ou de droite à gauche : quelquefois ce trait étoit porté au-deſſous de la tête du *p* & varioit beaucoup dans ſa figure; en ſorte qu'il reſſembloit beaucoup à un &, ou à un 8 couché de travers. La même choſe arrivoit auſſi, quoique ce trait ſortit de la tête du *p*. Ce trait d'*abréviation* faiſoit auſſi quelquefois une ſuite avec la queue du *p*. Quant à *pra*, l'*abréviation* ſous différentes formes, étoit toujours placée au-deſſus du *p*. »

» Dès les premiers tems, l'écriture abrégée eut cours principalement au barreau. Les actes publics de Ravenne, des cinq & ſixième ſiècles, en ſont foi. On y lit : *Spectr. val. vī condd. v̄v c̄c D̄n v inl. Mag. dd vjxj uſq in hd. p̄ſta V̄v Diac. ſchol, & col rev. Eccl. pnti. q̄d pc. ſſ. pp. qq ſſ.* C'eſt-à-dire : *Speciatiter valere, viri inclyti, conductores, viri clariſſimi, Dominus vir inluſter, Magiſtratus dixerunt, vir perfectiſſimus Decemprimus, uſque in hanc diem, præſida, vir venerabilis diaconus, ſcholaris & collectarius reverendæ Eccleſiæ, præſenti, quondam, poſt conſulatum ſupra ſcripti, præſentibus quibus ſupra*, &c. On trouve une multitude d'autres *abréviations* dans le recueil des actes, en papier d'Egypte, publié par le Marquis Maffei. Elles ſont beaucoup moins nombreuſes dans les diplômes de nos rois Mérovingiens & Carlovingiens; mais elles ſe multiplièrent dans les chartres de la troiſième race : tantôt on y fait les *abréviations* des noms propres par les lettres initiales, comme *Tho* & *Thi*, pour *Thomas* & *Thibauld*, &c. Les différens noms étant ſouvent abrégés de la même manière, cauſent de l'embarras; mais pour lever l'équivoque, on a recours à l'hiſtoire, à la chronologie & aux anciens monumens. Tantôt pour abréger, on joint les lettres finales aux initiales, comme *Johs epus* pour *Joannes epiſcopus*, *abbem* pour *abbatem*, *clicum* pour *clericum*, *chmi* pour *charitſimi*, *mocho* pour *monacho*, *fris Tha* pour *fratris Thomæ*, *ſči Bndi* pour *ſancti Benedicti*, &c. On fit un aſſez grand uſage des *abréviations* dans les inſcriptions des bulles de plomb & des ſceaux de divers pays. Heineccius en a ramaſſé un nombre d'exemples, auxquels on pourroit en ajouter beaucoup d'autres. »

» Pendant le treizième ſiècle, le nombre des *abréviations* étoit devenu ſi exceſſif, qu'au commencement du quatorzième, on en apperçut les inconvéniens. L'abus qu'on en pouvoit faire dans les actes publics, détermina le roi Philippe-le-Bel à les bannir des minutes des notaires, ſur-tout celles qui expoſoient les actes à être falſifiés ou mal entendus. C'eſt ce qu'il exécuta dans l'article 3 de ſon ordonnance de l'an 1304, touchant les tabellions & les notaires. Il veut (*Ordonn. des rois de la troiſième race, tom.* 1, *pag.* 417) qu'ils écrivent nettement les minutes ſans *abréviations*, & qu'ils n'y mettent point de clauſes obſcures & inintelligibles, principalement ſi elles ſont écrites en abrégé; parce qu'alors on eſt expoſé au danger de ſe tromper : *Maxime ubi eſſet propter abreviationes de facili periculum.* Dans cette ordonnance, les minutes des tabellions » ſont nommées » *notes*, parce qu'elles contenoient comme en » abrégé la ſubſtance des contrats; en ſorte que » ce qui n'étoit que de ſtyle, & qui étoit omis, » étoit marqué par des & *cætera*. » Les notaires des bas-ſiècles mettoient dans les groſſes ce qu'ils avoient ſous-entendu par ce ſigne d'omiſſion. Au lieu que, ſelon le droit écrit, pour éviter tout ſoupçon de faux, on ne devoit rien mettre de plus dans la groſſe que dans la minute. Ces & *cætera* des notaires ont été regardés comme forts dangereux, ſur-tout en Italie, où ils ont paſſé en proverbe. »

» Au ſeizième ſiècle, on étoit ſur ſes gardes contre l'abus des & *cætera*. Charles V, en 1366,

avoit accordé des privileges à l'univerſité de Paris; dans la copie des lettres-royaux, inſérée dans les regiſtres du parlement, le greffier ou écrivain, pour avoir plus tôt fait, avoit paſſé pluſieurs mots auxquels il avoit ſubſtitué un *& cætera*. L'an 1552, le recteur de l'univerſité préſenta requête où il expoſoit les conſéquences de ces omiſſions, & ſupplioit qu'il plût à la Cour ordonner que ce qui étoit ainſi imparfait audit regiſtre par ceſdits mots *& cætera*, fût rempli par collation qui ſe feroit du regiſtre à l'original : ſur quoi le parlement ordonna le 18 Août de l'an 1552, que les lettres-royaux ſeroient tranſcrites de nouveau dans ſes regiſtres tout au long & ſans *abréviation & cætera*.

» Le point à la ſuite des *abréviations* de mots hébreux, grecs, &c. annonce des ſiècles antérieurs au neuvième ou huitième même, pourvu qu'un premier point paroiſſe avant le mot d'origine hébraïque. Autre indice d'une antiquité très-reculée, c'eſt la marque d'*abréviation* — ou ∽, ſeule, ou accompagnée de deux points, l'un ſupérieur & l'autre inférieur. Si elle n'eſt preſque jamais placée qu'à la fin de la ligne pour repréſenter la ſuppreſſion d'une M ou d'une N, & qu'au lieu d'être élevée ſur la dernière lettre, elle eſt tout-à-fait, ou du moins en partie, portée au-delà, ce caractère déſignera ſans difficulté les ſiècles antérieurs au ſixième, & ne pourra qu'à peine être abaiſſé juſqu'au ſeptiéme. »

» L'*abréviation* $Dn\bar{s}$ pour *Dominus*, égale peut-être en antiquité celle-ci $D\bar{m}s$, toujours conſtante dans un manuſcrit. La dernière s'ajuſte aiſément avec les trois & quatrième ſiècles, & ne peut, ſans ceſſer d'être invariable, quadrer avec le ſixième. Encore faudroit-il ſuppoſer que les manuſcrits où les *abréviations* $D\bar{m}i$ & $Dn\bar{i}$ ſeroient employées tour-à-tour, étoient alors auſſi rares qu'ils ont été inconnus aux ſiècles ſuivans. Un manuſcrit rempli de ſigles, annonce un âge qui pourroit également convenir au haut comme au moyen empire ; par cette conformité avec les inſcriptions métalliques & lapidaires des anciens Romains, il rappellera le tems où cette manière d'écrire avoit cours. De quel prix ne ſera donc point le Virgile d'Aſper de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, dans lequel on voit concourir ce caractère ſingulier avec les autres ſignes de l'antiquité la plus reculée ? » (*Nouvelle diplomatique*).

Dans les manuſcrits grecs d'Herculanum, ainſi que dans ceux dont les caractères ſont de forme majuſcule, on ne trouve aucune *abréviation* ; & les plus anciens manuſcrits en lettres italiques ſur du parchemin, en ont peu, ou point du tout. Les *abréviations* fréquentes ſont une marque de tems poſtérieurs, & elles ont, particuliérement dans quelques manuſcrits grecs, des traits fort embarraſſés : il y a cependant quelques *abréviations* qui contribuent à la belle forme de l'ecriture grecque italique, & qui lui donnent beaucoup de rondeur, de liberté & de liaiſon.

ABRÉVIATIONS *les plus uſitées chez les Romains.*

A

AB. *Abdicavit.*
AB. AUG. M. P. XXXXI. *Ab Auguſtâ millia paſſuum quadraginta unum.*
AB. AUGUSTOB. M. P. X. *Ab Auguſtobrigâ millia paſſuum decem.*
ABN. *Abnepos.*
AB. U. C. *Ab urbe conditâ.*
A. CAMP. M. P. XI. *A Camboduno millia paſſuum undecim.*
A. COMP. XIIII. *A Compluto quatuor decim.*
A. C. P. VI. *A capite*, vel *ad caput pedes ſex.*
A. D. *Ante diem.*
ADJECT. H-S. IX∞. *Adjectis ſeſtertiis novem mille.*
ADN. *Adnepos.*
ADQ. *Adquieſcit* vel *adquiſita* pro *acquiſita.*
ÆD. II. $\bar{II}$. VIR. II. *Ædilis iterum, duum-vir iterum.*
ÆD. II. VIR. QUINQ. *Ædilis duum-vir quinquennalis.*
ÆD. Q. II. VIR. *Ædilis quinquennalis duum-vir.*
ÆL. *Ælius, Ælia.*
ÆM. *vel* AIM. *Æmilius, Æmilia.*
A. K. *Ante kalendas.*
A. G. *Animo grato : Aulus Gellius.*
AG. *Ager*, vel *Agrippa.*
ALA. I. *Ala prima.*
A. MILL. XXXV. *A milliari triginta quinque*, vel *ad milliaria triginta quinque.*
A. M. $\overline{XX}$. *Ad milliare vigeſimum.*
AM. *vel* AMS. *Amicus.*
AN. A. V. C. *Anno ab urbe conditâ.*
AN. C. H. S. *Anno centum hic ſitus eſt.*
AN. DCLX. *Anno ſexcenteſimo ſexageſimo.*
AN. II. S. *Annos duos ſemis.*
AN. IVL. *Annos quadraginta ſex*
AN. N. *Annos natus.*
ANN. *Anni, annis*, ou *annos.*
ANN. LIII. H. S. E. *Annorum quinquageſima trium hic ſitus eſt.*
ANN. NAT. LXVI. *Annos natus ſexaginta ſex.*
ANN. PL. M. X. *Annos*, vel *annis plus minus decem.*
AN. ⊙. XVI. *Anno defunctus decimo ſexto.*
AN. V. XX. *Annos vixit viginti.*
AN. P. M. *Annorum plus minus.*
A. XII. *Annis duodecim.*
AN. P. M. L. *Annorum plus minus quinquaginta.*
A. XX. H. EST. *Annorum viginti hic eſt.*
AN. P. R. C. *Anno poſt Romam conditam.*
AN. V. P. M. II. *Annis vixit plus minus duobus.*
AN. XXV. STIP. VIII. *Annorum viginti quinque ſtipendii*, vel *ſtipendiorum octo.*
ANN. SEN. *Anneus Seneca.*
A. P. M. *Amico poſuit monumentum.*

AP. *Appia, Appius.*
AP. *Apud.*
A. P. V. C. *Annorum poſt urbem conditam.*
APVD. L. V. CONV. *Apud lapidem quinque convenerunt.*
A. RET. P. III. S. *Ante retropedes tres ſemis.*
AR. P. *Aram poſuit.*
ARG. P. X. *Argenti pondo decem.*
ARR. *Arrius.*
A. V. B. *A viro bono.*
A. V. C. *Ab urbe conditâ.*

B

B. *Balbus, Bulbius, Brutus, Belenus, Burrus.*
B. *Beneficiario, beneficium, bonus, bona, bona, bonum, bonorum, benè, bonis, &c.*
B. *Balnea, buſtum, beatus.*
B. *pro* V, *berna* pro *verna, bixit* pro *vixit, bibo* pro *vivo, bictor* pro *victor, bedua* pro *vidua.*
B. A. *Bixit annis, bona actione, bonam actionem, bonus ager, bonus amabilis, bona aurea, bonum aureum, bonis auguriis, bonis auſpiciis.*
B. B. *Bona bona,* (de grands biens) *benè benè,* (très-bien).
B. DD. *Bonis deabus.*
B. F. *Bona fide, bona femina, bona fortuna, benè factum.*
B. F. renverſés en cette manière ꝶ· Ⅎ· *Bona femina, bona filia.*
B. H. *Bona hereditaria, bonorum hæreditas.*
B. I. I. *Boni judicis judicium.*
B. L. *Bona lex.*
B. M. P. *Benè merito poſuit.*
B. M. P. C. *Benè merito ponendum curavit.*
B. M. S. C. *Benè merito ſepulcrum condidit.*
BN. EM. *Bonorum emptores.*
BN. H. I. *Bona hic invenies.*
B. RP. N. *Bono reipublicæ natus.*
B. A. *Bixit, id eſt vixit annis.*
BIGINTI. *Viginti.*
BIXIT. BIXSIT. BISSIT. *Vixit.*
BIX. ANN. XXCI. M. IV. D. VII. *Vixit annis octoginta unum, menſibus quatuor, diebus ſeptem.*
BX. ANVS. VII. ME. VI. DI. XVII. *Vixit annos ſeptem, menſes ſex, dies ſeptem decim.*

C

C. *Cæſar, Caïa, Caïus, cenſor, civis, centuria, civitas, colonia, conſul, condemno, conjux, clariſſimus, curavit, &c.*
C. C. *Cariſſima conjugi, calumnia cauſa, conſilium cepit.*
C. C. F. *Caius Caii filius.*
C. B. *Commune bonum.*
C. D. *Comitialibus diebus.*
C. H. *Cuſtos hortorum,* vel *hæredum.*
C. I. C. *Caïus Julius Cæſar.*
CC. VV. *Clariſſimi viri.*
CIↃ. *Mille.*
CIↃ. IↃC. *Mille ſex centum.*
CIↃ. CIↃ. CIↃ. CVI. *Tria millia centum ſex.*
CIↃ. CIↃ. CIↃ. IↃV. *Tria millia quingenti quinque.*
CIↃ. CIↃ. CIↃ. DCCCLXXX. *Tria millia octocentum octoginta.*
CCIↃↃ. *Decem millia.*
CCIↃↃ. ∞ *Undecim millia.*
CCIↃↃ. ∞ IↃC. *Undecim millia ſex centum.*
CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ CC. *Tredecim millia ducentum.*
CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ CCXXIII. *Tredecim millia ducentum viginti tres.*
CCIↃↃ. IↃↃ. IↃↃ. *Quindecim millia ſex centum.*
CCIↃↃ. IↃↃ. ∞ DCCCLXVII. *Sexdecim millia octo centum ſexaginta ſeptem.*
CCIↃↃ. IↃↃ. DCCCCL. *Quindecim millia novem centum quinquaginta.*
CCIↃↃ. IↃↃ. ∞ CCC. *Sexdecim millia tercentum.*
CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Viginti millia.*
CCIↃↃ. CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ DCC. *Viginti tria millia ſeptem centum.*
CCIↃↃ. CCIↃↃ. ∞ IↃↃ. *Viginti quatuor millia.* (Conſultez ici Sertorius Urſatus, *de Notis Romanorum.*)
CCIↃↃ. CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ ∞ CDXXCIX. *Viginti quatuor millia quatuor centum octoginta novem.*
CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Triginta millia.*
CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. IↃLX. *Triginta millia quingenti ſexaginta.*
CCIↃↃ. IↃↃ. *Quadraginta millia.* (Conſultez, &c.)
CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Quadraginta millia.*
CCIↃↃ. IↃↃ. ∞ C ∞ XII. *Quadraginta unum mille novem centum duodecim.* (Conſultez, &c.)
CCIↃↃ. CCCIↃↃↃ. *Nonaginta millia.*
CCCIↃↃↃ. *Centum millia.*
CCC. M. N. *Tercentum millia nummûm.*
CCCIↃↃↃↃ. *Decies centena millia.*
CEN. *Cenſor, centuria, centurio.*
CERTA. QUINQ. ROM. CO. *Certamen quinquennale Romæ conditum.*
CL. *Claudius.*
CL. V. *Clariſſimus vir.*
COH. COH. *Cohors.*
C. M. *vel* CA. M. *Cauſa mortis.*
CN. *Cneus.*
C. O. *Civitas omnis.*
COH. I. *vel* II. *Cohors prima* vel *ſecunda;* & ainſi des autres.
COR. *Cornelius, Cornelia.*
COS. ITER. ET TERT. DESIG. *Conſul iterùm & tertiùm deſignatus.*
COS. TER. *vel* QUAR. *Conſul tertium,* vel *quartum;* & ainſi des autres.
COSS. *Conſules.*
COST. CUM. LOC. H-S. ∞ D. *Cuſtodiam cum loco ſeſtertiis mille quingentis.*
C. R. *Civis romanus.*
CS. IP. *Cæſar imperator.*
C. V. *Centum viri.*
C. ∞ IX. *Nongenti novem.*

D

D. *Quingenti.*
D. *Decius, decimus, decuria, decurio, dedicavit, dedit, devotus, dies, divus, Deus, dii, Dominus, domus, donum, datum, decretum, &c.*
D. A. *Divus Augustus.*
D. B. I. *Diis benè juvantibus.*
D. B. S. *De bonis suis.*
DCT. *Detractum.*
DDVIT. *Dedicavit.*
D. D. *Donum dedit, datis datio, Deus dedit.*
D. D. D. *Dono dederunt,* vel *datum decreto decurionem.*
D. D. D. D. *Dignum Deo donum dedicavit.*
DDPP. *Depositi.*
D. N. *Dominus noster.* D. D. N. N. *Domini nostri.*
D. D. Q. O. H. L. S. E. V. *Diis deabusque omnibus hunc locum sacrum esse voluit.*
DIG. M. *Dignus memoriâ.*
D. M. S. *Diis manibus sacrum.*
D. O. M. *Deo optimo maximo.*
D. O. Æ. *Deo optimo æterno.*
D. PP. *Deo perpetuo.*
DR. *Drusus.*
DR. P. *Dare promittit.*
D. RM. *De romanis.*
D. RP. *De republica.*
D. S. P. F. C. *De sua pecunia faciundum curavit.*
DT. *Duntaxat.*
DVL. *vel* DOL. *Dulcissimus.*
DEC. * XIII. AVG. XII. POP. XI. *Decurionibus denariis tredecim, augustalibus duodecim, populo undecim.*
D. IIII. ID. *Die quartâ idus.*
DMIↃↃↃ. *Quingenta & quinquaginta millia.*
D. VIIII. *Diebus novem.*
D. V. ID. *Die quinta idus.*

E

E. *Ejus, ergo, esse, est, erexit, exactum, &c.*
E. C. F. *Ejus causâ fecit.*
E. D. *Ejus domus.*
ED. *Editum.*
E. E. *Ex edicto.*
EE. N. P. *Esse non potest.*
EG. *Egit, egregius.*
E. H. *Ejus hæres.*
EID. *Idus.*
EIM. *Ejusmodi.*
E. L. *Ea lege.*
E. M. *Elexit* vel *erexit monumentum.*
EQ. M. *Equitum magister.*
EQ. O. *Equester ordo.*
EX. A. D. K. *Ex antè diem kalendas.*
EX. A. D. V. K. DEC. AD. PRID. K. IAN. *Ex antè diem quinto kalendas decembris ad pridie, kalendas januarias.*
EX. H-S. X. P. F. I. *Ex sestertiis decem parvis*
EX. H-S. N. CC. L. ∞ D. XL. *Ex sestertiis nummorum ducentis quinquaginta millibus, quingentis quadraginta.*
EX. H-S. DC. ∞ D. XX. *Ex sestertiis sexcentis millibus quingentis vigiati.*
EX. KAL. IAN. AD. KAL. IAN. *Ex kalendis januarii ad kalendas januarii.*

F

F. *Fabius, fecit, factum, faciendum, familia, famula, fastus, februarius, feliciter, felix, fides, fieri, fit, femina, filia, filius, frater, finis, flamen, forum, flavius, faustum, fuit, figura, frons, &c.*
F. A. *Filio amantissimo* vel *filiæ amantissimæ.*
F. AN. X. F. C. *Filio* vel *filiæ annorum decem faciundum curavit.*
F. C. *Fieri* vel *faciendum curavit, fidei commissum.*
F. D. *Flamen dialis, filius dedit, factum dedicavit.*
F D. *Fide jussor, fundum.*
FEA. *Femina.*
FE. C. *Fernæ centum.*
FF. *Fabrè factum, filius familias, fratris filius.*
F. F. F. *Ferro, flamma, fame; fortior, fortuna, fato.*
FF. *Fecerunt.*
FL. F. *Flavii filius.*
F. FQ. *Filiis filiabusque.*
FIX. ANN. XXXIX. M. I. D. VI. HOR. SCIT. NEM. *Vixit annos triginta novem, menses unum, dies sex, horas scit nemo.*
FO. FR. *Forum.*
F. R. *Forum romanum.*

G

G. *Gellius, Gaius* pro *Caius, genius, gens, gaudium, gesta, gratia, gratis, &c.*
GAB. *Gabinius.*
GAL. *Gallus, galerius.*
G. C. *Genio civitatis.*
GEN. P. R. *Genio populi romani.*
GL. *Gloria.*
GL. S. *Gallus sempronius.*
GN. *Gneus* pro *Cneus, genius, gens.*
GNT. *Gentes.*
GRA. *Gracchus.*
GRC. *Græcus.*

H

H. *Hic, habet, hastatus, hæres, homo, hora, hostis, herus.*
H. A. *Hoc anno.*
HA. *Hadrianus.*
HC. *Hunc, huic, hic.*
HER. *Hæres, hereditatis, Herennius.*
HER. *vel* HERC. S. *Herculi sacrum.*
H. M. E. H-S. CCIↃↃ. CCIↃↃ. IↃↃ. M. N. *Hoc monumentum erexit sestertiis viginti quinque mille nummûm.*

HOSS. *Hoſtes.*
H. S. *Hic ſitus* vel *ſita, ſepultus* vel *ſepulta.*
H-S. N. IIII. *Seſtertiis nummûm quatuor.*
H-S. CCCC. *Seſtertiis quatuor centum.*
H-S. ∞. N. *Seſtertiis mille nummûm.*
H-S. ∞ CCIↃↃ. N. *Seſtertiis novem mille nummûm.*
H-S. CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Seſtertiis viginti mille.*
H-S. XXM. N. *Seſtertiis viginti mille nummûm.*
H. SS. *Hic ſupra ſcriptis.*

I

I. *Junius, Julius, Jupiter, ibi, ideſt, immortalis, imperator, inferi, inter, invenit, invitus, ipſe, iterùm, judex, juſſit, jus,* &c.
IA. *Iaera.*
I. AG. *In agro.*
I. AGL. *In angulo.*
IAD. *Iamdudùm.*
IAN. *Janus.*
IA. RI. *Jam reſpondi.*
I. C. *Juris conſultus, Julius Cæſar, judex cognitionum.*
IC. *Hic.*
I. D. *Inferis diis, jovi dedicatum, iſidi dea, juſſa dea.*
IID. *Idus.*
I. D. M. *Jovi Deo magno.*
I. F. *vel* I. FO. *In foro.*
IF. *Interfuit.* IFT. *Interfuerunt.*
I. FNT. *In fronte.*
IG. *Igitur.*
I. H. *Jacet hîc.*
I. I. *In jure.*
IM. *Imago, immortalis, imperator.*
I. M. CT. *In medio civitatis.*
IMM. *Immolavit, immortalis, immunis.*
IM. S. *Impenſis ſuis.*
IN. *Inimicus, inſcripſit, interea.*
IN. A. P. XX. *In agro pedes viginti.*
IN. *vel* INL. V. I. S. *Inluſtris vir infrà ſcriptus.*
I. R. *Jovi regi, junoni regina, jure rogavit.*
I-S. *vel* I. SN. *In ſenatu.*
I. V. *Juſtus vir.*
IVD. *Judicium.*
IVV. *Juventus, Juvenalis.*
IↃↃ. *Quinque millia.*
IↃↃ. ∞. *Sex millia.*
IↃↃ. ∞ ∞. *Septem millia.*
IↃↃↃ. *Quinquaginta millia.*
IↃↃↃ. CCIↃↃ. *Sexaginta millia.*
IↃↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. ∞. IↃↃ. *Septuaginta quatuor millia.*
IↃↃↃ CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Octoginta millia.*
IↃↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. IↃↃ. ∞ ∞. *Octoginta ſeptem millia.*
II. V. *Duum-vir*, vel *duum-viri.*
III. V. *vel* III. VIR. *Trium-vir*, vel *trium-viri.*
IIII. VIR. *Quatuor-vir*, vel *quatuor-viri*, vel *quatuor-viratus.*
IIIIII. V. *vel* VIR. *Sextum-vir*, vel *ſe-vir*, vel *ſex-vir.*
IIX. *Octo.*
IIXX. *Duo de viginti.*
IDNE. *vel* IND. *aut* INDICT. *Indictio*, vel *indictione.*

K

K. *Caſo, Caïus, Caïo, Calius, Carolus, calumnia, canditatus, caput, cariſſimus, clariſſimus, caſtra, cohors, Carthago,* &c.
K. KAL. KL. KLD. KLEND. *Kalenda*, aut *kalendis; & ſic de cæteris ubi menſium apponuntur nomina.*
KARC. *Carcer.*
KK. *Cariſſimi.*
KM. *Cariſſimus.*
K. S. *Carus ſuis.*
KR. *Chorus.*
KR. AM. N. *Carus amicus noſter.*

L

L. *Lucius, Lucia, Lalius, Lollius, lares, latinus, latum, legavit, lex, legio, libens* vel *lubens, liber, libera, libertus, liberta, libra, locavit, locus, lector, longum, ludus, luſtrum, ſeſtertius,* &c.
L. A. *Lex alia.*
LA. C. *Latini coloni.*
L. A. D. *Locus alteri datus.*
L. AG. *Lex agraria.*
L. AN. *Lucius annius*, vel *quinquaginta annis.*
L. AP. *Ludis Apollinares.*
LAT. P. VIII. E. S. *Latum pedes octo & ſemis.*
LONG. P. VII. L. P. III. *Longum pedes ſeptem, latum pedes tres.*
L. ADQ. *Locus adquiſitus.*
LB. *Libertus, liberi.*
L. D. D. D. *Locus datus decreto decurionum.*
LECTIST. *Lectiſternium.*
LEG. I. *Legio prima.*
L. E. D. *Lege ejus damnatus.*
LEG. PROV. *Legatus provincia.*
LIC. *Licinius.*
LICT. *Lictor.*
LL. *Libentiſſimè, liberi, libertas.*
L. L. *Seſtertius magnus.*
LVD. SÆC. *Ludi ſæculares.*
LVPERC. *Lupercalia.*
LV. P. F. *Ludos publicos fecit.*

M

M. *Marcus, Marca, Martius, Mutius, maceria, magiſter, magiſtratus, magnus, manes, mancipium, marmoreus, marti, mater, maximus, memor, memoria, menſis, meus, miles, militavit, militiâ, mille, miſſus, monumentum, mortuus, mulier, municipium, municeps, mærens, merenti, meritus, merita,* &c.
MAG. EQ. *Magiſter equitum.*
MAR. VLT. *Mars ultor.*

MAX. POT. *Maximus pontifex.*
MC. *Mille centum.*
MD. *Mandatum.*
MD. *Mille quingenti.*
MED. *Medicus, medius.*
MER. *Mercurius, mercator.*
MERK. *Mercurialia, mercatus.*
MES. VII. DIEB. XI. *Menſibus ſeptem, diebus undecim.*
M. I. *Maximo jovi, matri idæ* vel *iſidi, militia jus, monumentum juſſit.*
MIL. COH. *Miles cohortis.*
MIN. *vel* MINER. *Minerva.*
M. MON. MNT. MONET. *Moneta.*
M. *vel* MS. *Menſis* vel *menſes.*
MM. *Viginti millia.*
MNF. *Manifeſtus.*
MNM. *Manumiſſus.*
M. P. II. *Millia paſſuum duo ;* & ainſi des autres.
MV. MN. MVN. MVNIC. *Municipium*, vel *municeps.*

N

N. *Neptunus, Numerius, Numeria, Nonius, Nero, nam, non, natus, natio, nefaſtus, nepos, neptis, niger, nomen, nona, noſter, numerarius, numerator, numerus, nummus,* vel *numiſma, numen.*
NAV. *Navis.*
N. B. *Numeravit bivus* pro *vivus.*
NB. *vel* NBL. *Nobilis.*
N. C. *Nero Cæſar*, vel *Nero Claudius.*
NEG. *vel* NEGOT. *Negotiator.*
NEP. S. *Neptuno ſacrum.*
N. F. N. *Nobili familia natus.*
N. L. *Non liquet, non licet, non longè, nominis latini.*
N. M. *Nonius Macrinus, non malum, non minus.*
NN. *Noſtri.* NNR. *vel* NR. *Noſtrorum.*
NO. *Nobis.*
NOBR. *November.*
NON. AP. *Nonis aprilis.*
NQ. *Namque, nuſquam, nunquam.*
N. V. N. D. N. P. O. *Neque vendetur, neque donabitur, neque pignori obligabitur.*
NVP. *Nuptiæ.*

O

O. *Officium, optimus, olla, omnis, optio, ordo, oſſa, oſtendit, &c.*
OB. *Obiit.*
OB. C. S. *Ob cives ſervatos.*
OCT. *Octavianus, october.*
O. E. B. Q. C. *Oſſa ejus benè quieſcant condita.*
O. H. F. *Omnibus honoribus functus.*
ONA. *Omnia.*
OO. *Omnes omnino.* O. O. *Optimus ordo.*
OP. *Oppidum, opiter, oportet, optimus, opus.*
OR. *Ornamentum.*
OTIM. *Optima.*

P

P. *Publius, paſſus ; patria, pecunia, pedes, perpetuus, pius, plebs, populus, pontifex, poſuit, poteſtas, præſes, prætor, pridie, pro, poſt, provincia, puer, publicus, publicè, primus, &c.*
PA. *Pater, patricius.*
PAE. ET. ARR. COS. *Pæto & Arrio conſulibus.*
P. A. F. A. *Poſtulo an fias auctor.*
PAR. *Parens, parilia, parthicus.*
PAT. PAT. *Pater, patria.*
PBLC. *Publicus.*
PC. *Procurator.*
P. C. *Poſt conſulatum, patres conſcripti, patronus coloniæ, ponendum curavit, præfectus corporis, pactum conventum.*
PED. CXVS. *Pedes centum quindecim ſemis.*
PEG. *Peregrinus.*
P. II. ɔ. L. *Pondo duarum ſemis librarum.*
P. II. S. :: *Pondo duo ſemis & triente.*
P. KAL. *Pridiè kalendas.*
POM. *Pompeïus.*
P. P. P. C. *Propria pecunia ponendum curavit.*
P. R. C. A. DCCCXLIIII. *Poſt Romam conditam annis octogintis quadraginta quatuor.*
PRO. *Proconſul.* P. PR. *Pro-prætor.* P. PRR. *Propratores.*
PR. N. *Pro nepos.*
P. R. V. X. *Populi romani vota decennalia.*
PS. *Paſſus plebiſcitum.*
PUD. *Pudicus, pudica, pudor.*
PUR. *Purpureus.*

Q

Q. *Quinquennalis, quartus, quintus, quando, quantum, qui, qua, quod, quintus, quintius, quintilianus, quæſtor, quadratum, quæſitus.*
Q. B. AN. XXX. *Qui bixit*, id eſt *vixit annos triginta.*
QM. *Quomodo, quem, quoniam.*
QQ. *Quinquennalis.* QQ. V. *Quoquo verſum.*
Q. R. *Quæſtor reipublicæ.*
Q. V. A. III. M. II. *Qui* vel *qua vixit annos tres, menſes duo.*

R

R. *Roma, Romanus, rex, reges, Regulus, rationalis, Ravenna, recta, recto, requietorium, retro, roſtra, rudera, &c.*
RC. *Reſcriptum.*
R. C. *Romana civitas.*
REF. C. *Reficiendum curavit.*
REG. *Regio.*
R. P. RESP. *Reſpublica.*
RET. P. XX. *Retro pedes viginti.*
REC. *Requieſcit.*
RMS. *Romanus.*
ROB. *Robigalia, robigo.*
RS. *Reſponſum.*
RVF. *Rufus.*

S

S. *Sacrum, ſacellum, ſcriptus, ſemis, ſenatus, ſepultus, ſepulcrum, ſanctus, ſervus, ſerva, Servius, ſequitur, ſibi, ſitus, ſolvit, ſub, ſtipendium*, &c.
SAC. *Sacerdos, ſacrificium.*
S.Æ. *vel* SÆC. *Saeculum, ſaculares.*
SAL. *Salus.*
S. C. *Senatus-conſultum.*
SCI. *Scipio.*
S. D. *Sacrum diis.*
S. EQ. Q. O. ET. P. R. *Senatus, equeſterque ordo & populus romanus.*
SEMP. *Sempronius.*
SL. SVL. SYL. *Sylla.*
S. L. *Sacer ludus, ſine linguâ.*
S. M. *Sacrum Manibus, ſine manibus, ſine malo.*
SN. *Senatus, ſententia, ſine.*
S. P. *Sine pecunia.*
S. P. Q. R. *Senatus populuſque romanus.*
S. P. D. *Salutem plurimam dicit.*
S. T. A. *Sine* vel *ſub tutoris auctoritate.*
SLT. *Scilicet.*
S. E. T. L. *Sit ei terra levis.*
SIC. V. SIC. X. *Sicut quinquennalia, ſic decennalia.*
SSTVP. XVIIII. *Stipendiis novem decim.*
ST. XXXV. *Stipendiis triginta quinque.*

T

T. *Titus, Tullius, tantum, terra, tibi, ter, teſtamentum, titulus, terminus, triarius, tribunus, turma, tutor, tutela*, &c.
TAB. *Tabula.* TABVL. *Tabularius.*
TAR. *Tarquinius.*
TB. D. F. *Tibi dulciſſimo filio.*
TB. PL. *Tribunus plebis.*
TB. TL. TIB. *Tiberius.*
T. F. *Titus Flavius, Titi filius.*
THR. *Thrax.*
T. L. *Titus livius, Titi libertus.*
TIT. *Titulus.*
T. M. *Terminus, therma.*
TR. PO. *Tribunitia poteſtas.*
TRAJ. *Trajanus.*
TUL. *Tullus* vel *Tullius.*
TR. V. *Trium-vir.*
TT. QTS. *Titus quintus.*
Θ vel TH. AN. *Mortuus anno.*
Θ$^{\text{XIII}}_{\text{X}}$. *Defunctus viginti tribus.*

V

V. *Quinque, quintò, quintùm.*
V. *Vitellius, Volera, Volero, Voluſus, Vopiſcus, vale, valeo; Veſta, veſtalis, veſtis, veſter, veteranus, vir, virgo, vivus, vixit, votum, vovit, urbs, uſus, uxor, vitlus, vicior*, &c.
V. A. *Veterano aſſignatum.*
V. A. I. D. XI. *Vixit annum unum, dies undecim.*
V. A. L. *Vixit annos quinquaginta*, & ainſi des autres.
V. B. A. *Viri boni arbitratu.*
V. C. *Vale conjux, vivens curavit, vir conſularis, vir clariſſimus, quintum conſul.*
VDL. *Videlicet.*
V. E. *Vir egregius, viſum eſt, verum etiam.*
VESP. *Veſpaſianus.*
VI. V. *Sextum-vir.* VII. V. *Septem-vir.* VIII. VIR. *octum-vir.*
VIX. A. FF. C. *Vixit annos fermè centum.*
VIV. AN. $\overset{\text{X}}{\text{X}}$. *Vixit annos triginta.*
ULPS. *Ulpianus, Ulpius.*
V. M. *Vir magnificus, vivens mandavit, volens merito.*
V. N. *Quinto nonas.*
V. MUN. *Vias munivit.*
VOL. *Volcania, Voltinia, Voluſus.*
VONE. *Bonae.*
VOT. V. *Votis quinquennalibus.*
VOT. V. MULT. X. *Votis quinquennalibus, multis decennalibus.*
VOT. X. *Vota decennalia.*
VOT. XX. *vel* XXX. *vel* XXXX. *Vota vicennalia, aut tricennalia, aut quadragenalia.*
V. R. *Urbs Roma, votum reddidit.*
VV. CC. *Viri clariſſimi.*
UX. *Uxor.*

X

X. *Mille.*
X. AN. *Annalibus decennalibus.*
X. K. OCT. *Decimo kalendas octobris.*
X. IDC. *Mille ſexcentum.*
X. M. *Decem millia.* X. P. *Decem pondo.*
X. V. *Decem-vir.* XV. VIR. *Quindecim-vir.*
X X. *Duo millia*, & ainſi des autres.
XXIIX. *Duo de triginta.*
$\overset{\text{XIIII}}{\text{X}}$. *Triginta quatuor millia.*

ABRÉVIATIONS *en uſage dans les bulles*, &c. En chancellerie romaine, les *abréviations* ſont d'un très-grand uſage; on ſuſpecteroit même de faux tout acte où les mots qui s'écrivent ordinairement en abrégé, ſeroient écrits différemment. Comme ces *abréviations* rendent les bulles très-difficiles à déchiffrer, nous en donnerons ici l'explication par ordre alphabétique, d'après le *Traité des Uſages de la cour de Rome.*

A

| | |
|---|---|
| AA. | *Anno.* |
| Aa. | *Anima.* |
| Au. de cā. | *Auri de Camera.* |
| Ab. | *Abbas.* |
| Abſ. | *Abſolutio.* |
| Abſne. | *Abſolutione.* |
| Abſns, abſ. | *Abſens.* |
| Abſolvēn. | *Abſolventes.* |
| Accu. | *Accuſatio.* |
| Adhēren. | *Adherentium.* |
| Admitt. admittēn. | *Admittentes.* |

Frũm. *Fratrum.*
Fundat. *Fundatio. Fundatum. Fundat.*
Fundᵉ. Fundⁿ. Fundaõne. *Fundatione.*

G

Gener. *Generalis.*
General. *Generalem.*
Gnãlis. *Generalis.*
Gnãtio. *Generatio.*
Gñli. *Generali.*
Gna. Generl. *Generaliter.*
Gnrã. *Genera.*
Grã. *Gratia.*
Grad. Affin. *Gradus affinitatis.*
Grar. *Gratiarum.*
Grat. *Gratia.*
Grat. *Gratioſa.*
Gratific. *Gratificatione.*
Gratⁿᵉ. *Gratificatione.*
Grẽ. *Gratiæ.*
Graſᵉ. *Gratioſè.*

H

Hab. *Habere, haberi.*
Habeant. *Habeantur.*
Habeñ. *Habentia.*
Hactẽus. *Hactenus.*
Hẽantur. *Habeantur.*
Hẽt. *Habet.*
Here. *Habere.*
Hita. *Habita.*
Hoe. *Homine.*
Homicí. *Homicidium.*
Hujuſm. *Hujuſmodi.*
Humil. Humlr. *Humiliter.*
Huõi. Humõi. *Hujuſmodi.*

I

I. *Infra.*
Januar. *Januarius.*
Id. *Idus.*
Igr. *Igitur.*
Illor. *Illorum.*
Immun. *Immunitas.*
Impetran. *Impetrantium.*
Imponen. *Imponendis.*
Import. *Importante.*
Incipi. *Incipiente.*
Infrapᵗᵘʳ. *Infra ſcriptum.*
Infraſcrip. Infrapᵉ. *Infra ſcripta.*
Intrõpta. *Intro ſcripta.*
Invocaõne. *Invocationé.*
Invcoat. Invocaõnum. *Invocationum.*
Joẽs. *Joannes.*
Irregulte. *Irregularitate.*
Is. *Idibus.*
Jud. Judⁱᵘˢ. *Judicium.*
Jur. *Juravit.*
Juriſpatr. *Juriſpatronatus.*
Jurtõ. *Juramento.*
Jux. *Juxta.*

K

Kal. Kl. *Kalendas.*

L

Laïc. *Laïcus.*
Laïcor. *Laïcorum.*
Latiſſ. Latmè. *Latiſſimè.*
Legit. *Legitimè. Legitimus.*
Legma. *Legitima.*
Liã. *Licentia.*
Lib. *Liber* vel *libro.*
Lít. *Litis.*
Litig. *Litigioſus.*
Litigioſ. *Litigioſa.*
Lima. *Legitima.*
Litt. *Littera.*
Lris. *Litteris.*
Lte. *Licitè.*
Ltimo. *Legitimo.*
Ludᶜᵘˢ. *Ludovicus.*

M

M. *Monetae.*
Mãa. *Materia.*
Magiſt. *Magiſter.*
Magro. *Magiſtro.*
Mand. *Mandamus. Mandatum.*
Mand. q. *Mandamus quatenus.*
Manib. *Manibus.*
Mediet. *Medietate.*
Medᵗᵉ. *Mediatè.*
Menſ. *Menſis.*
Mir. *Miſericorditer.*
Miraõne. *Miſeratione.*
Mniri. *Miniſtrari.*
Mõ. *Modo.*
Mon. Can. præm. *Monitione canonicâ præmiſſâ.*
Moñrium. *Monaſterium.*
Movẽn. *Moventibus.*
Mrimonium. *Matrimonium.*
Mtmon. *Matrimonium.*

N

Nri. *Noſtri.*
N. . . . .
Nãa. *Natura.*
Nativitᵗᵉ. *Nativitatem.*
Neceſſ. *Neceſſariis.*
Neceſſar. *Neceſſariorum.*
Neriã. *Neceſſaria.*
Nerior. *Neceſſariorum.*
Nõ. *Non.*
Nobil. *Nobilium.*
Noẽn. *Nomen.*
Noiã. Nõa. Nom. *Nomina.*
Nonobſt. *Nonobſtantibus.*
Noſt. *Noſtri.*
Not. *Notandum.*
Not. Notã. *Notitia.*
Notar. *Notario.*
Notõ pũbco. *Notario publico.*
Nrã. *Noſtra.*

| | |
|---|---|
| Núltũs. | *Nullatenús.* |
| Nuncũp. | *Nuncupatum.* |
| Nuncupat. | *Nuncupationum.* |
| Nuncupe. | *Nuncupata.* |
| Nũp. | *Nuper.* |
| Nũp. | *Nuptia.* |

O

| | |
|---|---|
| Obbat. | *Obtinebat.* |
| Obbít. | *Obitum.* |
| Obit. | *Obitus.* |
| Obnéri. | *Obtineri.* |
| Obnet. | *Obtinet.* |
| Obſt. | *Obſtaculum.* |
| Obſtant. | *Obſtantibus.* |
| Obt. | *Obtinet.* |
| Obtinet. | *Obtinebat.* |
| Occup. | *Occupatam.* |
| Octobr. | *Octobris.* |
| Oc̃s. | *Omnes.* |
| Offali. | *Officiali.* |
| Offiũm. | *Officium.* |
| Oí. | *Omni.* |
| Oib. | *Omnibus.* |
| Oio. Oino. | *Omninò.* |
| Oiũm. Om. | *Omnium.* |
| Omn. | *Omnibus. Omninò.* |
| Oppis. | *Oportunis.* |
| Opp$^{a}$. Opport. | *Opportuna.* |
| Or. Orat. | *Orator.* |
| Orat. | *Oratoria.* |
| Orcè. Oraeè. | *Oratrice.* |
| Ord$^{bus}$. | *Ordinationibus.* |
| Ordiñ. Ordiõ. | *Ordinario.* |
| Ordis. | *Ordinis.* |
| Ordris. | *Ordinariis.* |
| Ori. | *Oratori.* |
| Oris. | *Oratoris.* |
| Orx. | *Oratrix.* |

P

| | |
|---|---|
| PP. | *Papa.* |
| Pa. | *Papa.* |
| Pact. | *Pactum.* |
| Púdlis. | *Prajudicialis.* |
| Pam. | *Primam.* |
| Parrochial. Parolis. | *Parochialis.* |
| Pbr. | *Presbyter.* |
| Pbr̃cida. | *Praesbytericida.* |
| Pbri. | *Presbyteri..* |
| Pc̃pit. | *Percepit.* |
| Penia. | *Panitentia.* |
| Pæníaria. | *Panitentiaria.* |
| Penıten. | *Panitentibus.* |
| Penſ. | *Penſione.* |
| Penult. | *Penultimus.* |
| Perindè val. | *Perindè valere.* |
| Perpũam. | *Perpetuam.* |
| Perq$^{o}$. | *Perquiſitio.* |
| Perſolven. | *Perſolvenda.* |
| Pet. | *Petitur.* |
| Pfeſſus. | *Profeſſus.* |
| Pindè. | *Perinde.* |
| Pmiſſór. | *Pramiſſorum.* |
| Pñ. Pſis. | *Praſens.* |
| Pñdit. | *Pratendit.* |
| Pñt. | *Poſſunt.* |
| Patia. | *Praſentia.* |
| Pátium. | *Praſentium.* |
| Pntõdum. | *Pratendo ſtandum.* |
| P$^{o}$. ſeu 1$^{o}$. | *Primo.* |
| Podtus. | *Primo dictus.* |
| Pœn. | *Panitentia.* |
| Poínt. | *Poſſint.* |
| Poſitus. | *Pontificatus.* |
| Poſſ. | *Poſſit, poſſeſſionem, poſſint.* |
| Poſſeſſ. | *Poſſeſſione, poſſeſſor.* |
| Poſſoné. | *Poſſeſſionem.* |
| Poſſór. | *Poſſeſſor.* |
| Poten. | *Potentia.* |
| Ppuúm. | *Perpetuum.* |
| Pr. | *Pater.* |
| Præal. | *Praallegatus.* |
| Præd. | *Prabenda.* |
| Præfer. | *Prafertur.* |
| Præm. | *Pramiſſum.* |
| Præſen. | *Praſentia.* |
| Præt. | *Praetendit.* |
| Prædus. | *Pradictus.* |
| Præsbyt. | *Presbyter.* |
| Prim. | *Primam.* |
| Primod. | *Primodicta.* |
| Priotús. | *Prioratus.* |
| Procurat. | *Procurator.* |
| Prori. | *Procuratori.* |
| Prór. | *Procurator.* |
| Prov. | *Proviſionis.* |
| Proviõne. | *Proviſione.* |
| Proxós. | *Proximos.* |
| Pred$^{t}$. | *Pradicitur.* |
| Pt. | *Poteſt. Prout.* |
| Ptam. | *Pradictam.* |
| Ptr. Ptũr. | *Prafertur.* |
| Pttũr. | *Petitur.* |
| Pub. | *Publico.* |
| Purg. Canon. | *Purgatio Canonica.* |
| Pũidere. | *Providere.* |

Q

| | |
|---|---|
| Q. | *Quc.* |
| Qd. | *Quod.* |
| Qm. Qõn. | *Quondam.* |
| Qmlt. Quomolt. | *Quomodolibet.* |
| Qtnús. Qntús. | *Quatenus.* |
| Qu. | *Quod.* |
| Qualit. | *Qualitatem.* |
| Quat. Quaten. | *Quatenus.* |
| Quoad vix. | *Quoad vixerit.* |
| Quod$^{o}$. | *Quovismodo.* |
| Quon. | *Quondam.* |
| Quor. | *Quorum.* |

R

| | |
|---|---|
| Rrtā. | *Regiſtrata.* |
| Rec. | *Recordationis.* |
| Reg. | *Regulæ.* |
| Regul. | *Regularum.* |
| Reliõne. | *Religione.* |
| Reſcripᵗ. | *Reſcriptum.* |
| Reſdᵉᵐ. | *Reſidentiam.* |
| Reſervat. | *Reſervata. Reſervatio.* |
| Reſig. | *Reſignatio.* |
| Reſignation. | *Reſignationum.* |
| Reſignᵉ. | *Reſignatione.* |
| Reſigᵒ. | *Reſignatio.* |
| Reſigʳᵉ. | *Reſignare.* |
| Reſᵛ. | *Reſervatio.* |
| Reſtõis. | *Reſtitutionis.* |
| Retro ſcript. | *Retroſcriptus.* |
| Regñet. | *Reſignet.* |
| Rlāris. | *Regularis.* |
| Rlé. | *Regulæ.* |
| Rlium. | *Regularum.* |
| Rñtus. | *Renatus.* |
| Robor. | *Roboratis.* |
| Rom. | *Romanus.* |
| Romā. | *Romana.* |
| Rtũs. | *Retroſcriptus.* |
| Rũglari. | *Regulari.* |

S

| | |
|---|---|
| S. | *Sanctus.* |
| S. P. | *Sanctum Petrum.* |
| S. | *Sanctitas.* |
| S. R. E. | *Sancta Romana Eccleſia.* |
| S. V. | *Sanctitatis veſtra.* |
| S. Y. Or. | *Sanctitatis veſtra orator.* |
| Sª. | *Supra.* |
| Sacr. Unc. | *Sacra unctio.* |
| Sacror. | *Sacrorum.* |
| Sæcul. | *Sacularis.* |
| Saluri. ſalri. | *Salutari.* |
| Sanctit. | *Sanctitatis.* |
| Sanctmᵉ. Pr. | *Sanctiſſime Pater.* |
| Sārtum. | *Sacramentum.* |
| Sc. co. ex. val. an. | *Secundum communem exiſtimationem valorem annuum.* |
| Sec. | *Secundum.* |
| Sed. Ap. | *Sedis Apoſtolica.* |
| Sen. | *Sententiis.* |
| Sen. exco. | *Sententia excommunicationis.* |
| Sentent. | *Sententiis.* |
| Separat. | *Separatim.* |
| Sigra. | *Signatura.* |
| Sileñ. | *Similem.* |
| Silibus. | *Similibus.* |
| Simpl. | *Simplicis.* |
| Singul. | *Singulorum.* |
| Sit. | *Sitam.* |
| Slaris. | *Sacularis.* |
| Slm. | *Salutem.* |
| Slorum. | *Singulorum.* |
| S. M. M. | *Sanctam Mariam Majorem.* |
| Snía. | *Sententia.* |
| Sntā. Stā. | *Sancta.* |
| Sñti. Sati. | *Sanctitati.* |
| Sollic. | *Sollicitatorem.* |
| Solit. | *Solitam.* |
| Solut. | *Solutionis.* |
| Solutᵉ. Solunõis | *Solutionis.* |
| Sortile. | *Sortilegium.* |
| Spealém. | *Specialem.* |
| Spealér. | *Specialiter.* |
| Spéali. | *Speciali.* |
| Spec. | *Specialis.* |
| Spo. Specif. | *Specificatio.* |
| Spuālibus. | *Spiritualibus.* |
| Spũ. | *Spiritu.* |
| Spũs. | *Spiritus.* |
| Stat. | *Status.* |
| Subſtānlis. | *Subſtantialis.* |
| Subvent. | *Subventionis.* |
| Subvᵘⁱˢ. | *Subventionis.* |
| Succ. | *Succeſſores.* |
| Succores. | *Succeſſores.* |
| Sumpt. | *Sumptum.* |
| Sup. | *Supra.* |
| Suppᵃᵗ. | *Supplicat.* |
| Suppᵃⁿᵗⁱˢ. | *Supplicantibus.* |
| Supplic. | *Supplicat.* |
| Supplicaõnis. | *Supplicationis.* |
| Suppⁿᵉ. | *Supplicatione.* |
| Suptᵘᵐ. | *Supradictum.* |
| Surrog. | *Surrogandus.* |
| Surrogan. | *Surrogandis.* |
| Surrogaõnis. | *Surragationis.* |
| Surrogat. | *Surrogationis.* |
| Suſpén. | *Suſpentionis.* |

T

| | |
|---|---|
| Tangen. | *Tangendum.* |
| Tant. | *Tantum.* |
| Temp. | *Tempus.* |
| Tén. | *Tenore.* |
| Ténen. | *Tenendum.* |
| Terno. | *Termino.* |
| Teſt. | *Teſtimonium.* |
| Teſtib. | *Teſtibus.* |
| Thiā. Theolia. | *Theologia.* |
| Tit. | *Tituli.* |
| Tli. | *Tituli.* |
| Tñ. | *Tamen.* |
| Tpóre. | *Tempore.* |
| Tpũs. | *Tempus.* |
| Trecén. | *Trecentum.* |

V

| | |
|---|---|
| V. | *Veſtra.* |
| Vr. | *Veſter.* |
| V. Vrē. | *Veſtra.* |
| Vacan. | *Vacantem. Vacantibus.* |
| Vacaõnum. | *Vacationum.* |

| | |
|---|---|
| Vacat$^{nis}$. Vacaõnis. | *Vacationis.* |
| Val. | *Valorem.* |
| Venẽbli. | *Venerabili.* |
| Veriſilẽ. | *Veriſimile.* |
| Veruſq. | *Veruſque.* |
| Veſt. | *Veſter.* |
| Videb. Videbr. | *Videbitur.* |
| Videl. | *Videlicet.* |
| Viginti. quat. | *Viginti quatuor.* |
| Ult. | *Ultima.* |
| Ult. poſ. | *Ultimus poſſeſſor.* |
| Ulti. | *Ultimi.* |
| Ultũs. | *Ultimus.* |
| Urſis. | *Univerſis.* |
| Uſq. | *Uſque.* |

X

| | |
|---|---|
| XPti. | *Chriſti.* |
| Xptiãnorum. | *Chriſtianorum.* |
| Xptñi. | *Chriſtiani.* |
| XX. | *Viginti.* |

ABSOLUTION, eſt un jugement par lequel un accuſé eſt déclaré innocent.

Chez les Romains, l'*abſolution* étoit prononcée de la manière ſuivante : Après que la cauſe avoit été plaidée de part & d'autre, l'huiſſier diſoit à très-haute voix, *dixerunt ;* c'eſt-à-dire, les parties ont expliqué leur cauſe. On donnoit alors à chacun des juges trois teſſères (boules ou jetons), dont l'une étoit marquée d'un A, *abſolvo*, j'abſous ; l'autre d'un C, *condemno*, je condamne ; & la troiſième portoit les deux caractères NL, *non liquet*, la choſe n'eſt pas claire. Si le plus grand nombre des teſſères étoient marquées de l'A, le préteur renvoyoit l'accuſé, en diſant, *videtur non feciſſe ;* il paroît innocent. Il étoit également abſout, lorſque les voix étoient partagées.

L'*abſolution* ſe pratiquoit à-peu-près de même à Athènes. Les cauſes en matière criminelle étoient portées devant les héliaſtes, qui étoient des juges ainſi nommés, parce qu'ils tenoient leurs aſſemblées dans un lieu découvert & à la vue du ſoleil, Ἥλιος. On leur donnoit à chacun deux pièces de cuivre, dont l'une étoit pleine, pour ſervir de marque d'*abſolution*. Celle qui ſervoit à condamner étoit percée, & on la jetoit dans un tronc de bois. Les ſuffrages pour abſoudre ſe plaçoient dans un vaſe de cuivre.

Un beau camée publié par le comte de Caylus, & un deſſin que Winkelmann a donné dans ſes *Monumenti inediti*, nous ont conſervé la forme de l'*abſolution* chez les Athéniens. Ces deux monumens repréſentent le malheureux Oreſte, dans le moment où les voix des Aréopagiſtes, qui prononçoient ſur ſon parricide, ſe trouvèrent partagées. Pallas qui les préſidoit donne ſon ſuffrage, & place dans l'urne fatale la pièce non percée. Il paroît que ce beau ſujet a beaucoup plu aux anciens, car ils l'ont répété ſur leurs monumens.

ABSYNTHE. Les Egyptiens avoient un grand reſpect pour l'*abſynthe* de Taposiris : on en ignore la raiſon ; à moins qu'on ne la cherche dans l'uſage que la Médecine fait de cette plante.

C'étoit à cette utilité que Pline rapportoit l'honneur accordé au vin d'*abſynthe* dans les jeux capitolins. La récompenſe du vainqueur n'étoit autre choſe qu'une potion de cette liqueur amère. Ce célèbre naturaliſte penſe que les Romains, en propoſant ce prix au conducteur du char victorieux, ne crurent pas avoir à lui donner rien qui égalât la ſanté procurée par cette boiſſon ; *credo*, dit-il, *ſanitatem pramio dari honorifice arbitratis majoribus*. Pitiſcus eſt d'une opinion différente ; & il dit, avec aſſez de vraiſemblance, que l'on faiſoit boire du vin d'*abſynthe* au vainqueur des jeux capitolins, pour prévenir les vertiges & les maux de tête. Le cirque du capitole étoit en effet ſi petit, les circuits qu'il falloit faire pour remplir l'eſpace déterminé étoient ſi répétés, que la vue des conducteurs des chars devoit être éblouie, & leur tête affectée de vertiges. Strabon rapporte des vers qui atteſtent la vertu de l'*abſynthe* pour diſſiper ces maux. (*C.* 7.)

*Si tibi præterea caput acri ſorte dolore*
*Pulſetur ſubito, vel ſi vertigo fatiget ;*
*Hujus opem rimare coquens frondentis amaram*
*Abſynthi ſylvam.*

ABSTÈME. On entend aujourd'hui par ce mot une perſonne qui ne boit point de vin. Il paroît que les Romains lui donnoient une acception plus étendue ; car Pline dit : *Vini abſtemius*. On pourroit conclure de-là, que le mot d'*abſtemius* exprimoit celui qui s'abſtenoit d'une boiſſon ou d'un mets quelconque. Horace paroît l'employer dans le même ſens. (*Lib.* 1, *pag.* 12). Apulée a créé le mot *invinius*, qui a une acception plus déterminée que celui d'*abſtemius*.

ABSTINENCE. Orphée, après avoir adouci les mœurs des hommes, établit une ſorte de vie, qu'on nomma depuis *orphique ;* & une des pratiques de ceux qui embraſſoient cet état, étoit de ne point manger de la chair des animaux. On peut croire qu'Orphée ayant rendu ſenſibles aux loix de la ſociété les premiers hommes qui étoient antropophages :

*Silveſtres homines ſacer interpreſque deorum,*
*Cædibus & fœdo victu deterruit Orpheus.*
HORAT.

il leur avoit impoſé la loi de ne plus manger de viande du tout, & cela ſans doute pour les éloigner entièrement de leur première férocité ; que cette pratique ayant enſuite été adoptée par des perſonnes qui vouloient embraſſer une vie plus parfaite que les autres, il y eut parmi les Payens une ſorte de vie, qui s'appela pour lors *orphique*, ὀρφικὸς βίος, dont Platon parle dans l'Epinomis & au ſixième livre de ſes loix. Les Phéniciens &

les Aſſyriens, voiſins des Juifs, avoient leurs jeûnes ſacrés. Les Egyptiens, dit Hérodote, ſacrifient une vache à Iſis, après s'y être préparés par des jeûnes; & ailleurs, il attribue la même coutume aux femmes de Cyrène. Chez les Athéniens, les fêtes d'Eleuſine & des Teſmophories étoient accompagnées de jeûnes rigoureux, ſurtout entre les femmes, qui paſſoient un jour entier aſſiſes à terre dans un habillement lugubre, & ſans prendre aucune nourriture. (*Mallet*).

Les Pythagoriciens ne mangeoient ni chair ni poiſſon, du moins ceux d'entr'eux qui faiſoient profeſſion d'une grande perfection, & qui ſe piquoient d'avoir atteint le dernier degré de la théorie de leur maître. Cette *abſtinence* de tout ce qui avoit eu vie, étoit une ſuite de la métempſycoſe : mais d'où venoit à Pythagore l'averſion qu'il avoit pour un grand nombre d'autres alimens, pour les fèves, pour la mauve, pour le vin, &c.? On peut lui paſſer l'*abſtinence* des œufs; il en devoit un jour éclore des poulets. Où avoit-il imaginé que la mauve étoit une herbe ſacrée, *folium ſanctiſſimum?* Ceux à qui l'honneur de Pythagore eſt à cœur, expliquent toutes ces choſes; ils démontrent que Pythagore avoit grande raiſon de manger des choux, & de s'abſtenir des fèves; mais n'en déplaiſe à Laërce, à Euſtathe, à Aélien, à Jamblique, à Athénée, &c. On n'apperçoit dans cette partie de ſa philoſophie que de la ſuperſtition ou de l'ignorance : de la ſuperſtition, s'il penſoit que la fève étoit protégée des dieux; de l'ignorance, s'il croyoit que la mauve avoit quelque qualité contraire à la ſanté. Il ne faut pas pour cela en faire moins cas de Pythagore : ſon ſyſtême de la métempſycoſe ne peut être mépriſé qu'à tort, par ceux qui n'ont pas aſſez de philoſophie pour connoître les raiſons qui le lui avoient ſuggéré, ou qu'à juſte titre par les Chrétiens, à qui Dieu a révélé l'immortalité de l'ame & notre exiſtence future dans une autre vie. (*Diderot*).

Les Romains pratiquèrent auſſi des jeûnes réglés en l'honneur de Jupiter. Les hiſtoriens font mention de ceux de Jules-Céſar, d'Auguſte, de Veſpaſien, de Marc-Aurèle, &c. Les Athlètes en pratiquoient d'étonnans. S. Jérôme dit que les prêtres de Cybèle s'abſtenoient pendant quelques jours de toute nourriture, afin de manger enſuite avec plus de plaiſir des faiſans. Les décemvirs deſirant appaiſer la colère du Ciel, & détourner les calamités annoncées par des prodiges, ordonnèrent, d'après les livres ſibyllins, en l'honneur de Cérès, un jeûne public, qui devoit être renouvelé tous les cinq ans. On croyoit repréſenter le jeûne que pratiqua cette divinité, pendant qu'elle cherchoit Proſerpine.

ABSYRTE, fils d'Aëte, roi de Colchide & frère de Médée. On raconte ſon hiſtoire de pluſieurs manières. Quand cette magicienne eut pris la réſolution de fuir avec la toiſon d'or, elle étoit ſûre que la vieilleſſe empêcheroit ſon père de la pourſuivre. Son frère étoit ſeul capable de courir après elle & de l'atteindre : elle le prévint, en le faiſant égorger dans le palais même d'Aëte. Suivant d'autres, il ſuivoit Médée dans ſa fuite, ou même elle l'avoit enlevé avec la toiſon d'or, ou enfin il avoit été pris dans une bataille que les Colches perdirent ſur les bords du Phaſe, contre les Argonautes. Ceux-ci étant preſſés par Aëte, Médée coupa *Abſyrthe* par morceaux, qu'elle ſema ſur la route de ſon père, afin de ſuſpendre ſa marche par un ſpectacle auſſi douloureux.

Quelques autres enfin, diſent que ce prince fut chargé par ſon père de pourſuivre Médée : celle-ci ayant attiré *Abſyrthe* à un rendez-vous, ſous prétexte de la tirer des mains des Grecs, qui, diſoit-elle, l'enlevoient contre ſon gré, elle le fit maſſacrer, & répandit dans le chemin ſes membres déchirés, qui arrêtèrent quelque tems les compagnons de ce malheureux frère, & donnèrent à Médée le tems de fuir. Les uns placent cette triſte ſcène dans la Colchide; les autres ſur les côtes de l'Illyrie, dans le golfe Adriatique, & prétendent que les iſles Abſyrtides en prenoient leur nom; les autres à Tomes, ville ſituée ſur les bords du Pont-Euxin, à la droite des embouchures du Danube; elle a pris ſon nom, diſent-ils, de cette aventure, Τέμνω, d'où Τόμις ou Τόμος eſt dérivé, ſignifie *couper*. C'eſt dans cette ville qu'Ovide fut exilé, & finit ſes jours.

Onomacrite rapporte d'une autre façon cette hiſtoire, à laquelle il ôte tout ce qu'elle préſente d'horrible. Selon lui, Aëte donna une flotte à ſon fils *Abſyrthe*, pour aller à la pourſuite des Argonautes. Ceux-ci, après avoir erré long-tems ſur pluſieurs mers, arrivèrent au pays des Phéaciens, où il rencontrèrent la flotte d'*Abſyrthe*, qui y étoit venue par un autre chemin, & les y attendoit. *Abſyrthe* demanda que Médée lui fût rendue; & l'on convint de part & d'autre que Jaſon ſeroit obligé de la laiſſer aller, ſi véritablement il ne l'avoit pas épouſée. Mais la femme d'Alcinoüs, qui avoit été priſe pour juge, fit célébrer la même nuit la cérémonie du mariage, & déclara enſuite à *Abſyrthe* qu'elle ſavoit, à n'en pouvoir douter, que les deux amans étoient mariés dès l'inſtant de l'enlèvement de Médée. Alors le prince de Colchide fut obligé de ſe retirer, & de laiſſer Médée continuer ſa route vers la Grèce. *Voyez* AETE, MÉDÉE, JASON.

ABUB. Ce mot chaldéen, qu'on trouve dans le vieux Teſtament, pour déſigner un inſtrument de muſique, ſignifie, ſelon quelques auteurs, la même choſe que *hugab* ou *ugab*. *Voyez* UGAB.

Kircher, dans ſa *Muſurgie*, fait de l'*abub* un inſtrument à vent du genre des cornets, mais non percé de trous pour produire les differens tons : il ne cite aucune autorité, ainſi nous n'en dirons pas davantage.

Quelques-uns veulent que l'*abub* ou *abuba*, ſignifie

ſignifie une flûte, & la même que les Latins appeloient *ambubaia*. La grande reſſemblance des mots rend très-probable cette opinion, qui eſt auſſi celle de dom Calmet.

Un paſſage du Talmud tend encore à la confirmer. Il y eſt dit que l'*abub* étoit un inſtrument qui ſe trouvoit dans le ſanctuaire du temple de Salomon, & qui avoit exiſté déjà depuis Moïſe; il étoit mince, uni & de roſeau, qualités qui conviennent toutes aux flûtes. De plus, le roi le fit garnir d'or, & le ſon ſe perdit : on ôta l'or, & le ſon redevint tel qu'il étoit. La même choſe arriveroit à une flûte mince; l'or étant un métal très-compacte & peu élaſtique, en rendroit le ſon ſourd & triſte.

D'autres veulent encore que l'*abub* fût la baguette de roſeau dont on frappoit le tambour des Hébreux, prétendant que cette baguette de roſeau rendoit le ſon du tambour plus doux. Mais je penſe qu'il faut s'en tenir au ſentiment de ceux qui font d'*abub* une flûte. (*M. de Caſtillon fils*).

ABUDOS, dans les Gaules. ABUDOS.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :

O. en or.

RRRR. en argent. (*Pellerin*).

O. en bronze.

ABURIA, famille romaine, dont on a des médailles; elles ſont :

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt GEMINUS.

ABYDE, ville d'Egypte, la plus grande après Thébes; elle étoit à ſept mille cinq cens pas du Nil, vers l'occident, & au-deſſous de Dioſpolis, de Tentyris & de Ptolémaïde. Le fameux roi Memnon y demeura, & y fit bâtir un ſuperbe palais. Le temple & le ſépulcre d'Oſiris, qui étoient dans cette ville, la rendirent extrêmement recommandable; mais elle devint principalement célèbre par l'oracle du dieu Béſa, qui répondoit par écrit, lorſqu'on n'avoit pas la commodité de le conſulter en perſonne. Strabon parle d'*Abyde*, comme d'une ville fort délâbrée de ſon tems; on croit qu'elle s'appelle aujourd'hui *Aboutige* ou *Abutich*. (*C. A.*)

ABYDUS, en Troade. ΑΒΥΔΗΝΩΝ.

L'ancre & un poiſſon forment le ſymbole ordinaire de cette ville. On voit auſſi un maſque ſur ſes médailles & un aigle poſé. Ses médailles autonomes ſont :

RRRR. en or.

C. en argent.

R. en bronze.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Auguſte, de M. Aurèle, de Verus, de Commode, de Sévère, de Caracalla, de Mamée.

Virgile parle dans ſes *Georgiques* (*L.* 1, *v.* 207.) des huîtres que l'on pêchoit à Abyde. Les amours de Léandre, qui y avoit pris naiſſance, l'ont rendue très-célèbre; mais la molleſſe des habitans d'Abyde étoit plus fameuſe encore : on diſoit proverbialement en Grèce : *N'aborder pas ſans précaution à Abyde*, pour ſignifier que l'on devoit éviter la compagnie des gens débauchés.

Le climat de la Phrygie & de l'Ionie, qui rend ſi mols & efféminés les peuples de ces belles contrées, auroit pu les faire tous comprendre dans ce proverbe, avec autant de raiſon peut-être que les Abydéniens.

Ces derniers avoient encore fait naître un ſecond proverbe. On appeloit *banquet d'Abyde*, un repas ennuyeux & fâcheux; parce que les Abydéniens étoient dans l'uſage de porter autour de la table tous leurs enfans, afin que chacun des convives les embraſſât l'un après l'autre. Leur laideur ou leur malpropreté ne pouvoient diſpenſer perſonne de ces careſſes faſtidieuſes & dégoûtantes.

ABYLA. *Voyez* COLONNES *d'Hercule*.

ACACALLIS. Pauſanias ſemble diſtinguer deux *Acacallis*; l'une fille de Minos, dont Mercure devint amoureux, & eut un fils nommé Cydon. Il qualifie ſimplement nymphe l'autre *Acacallis*, ſans dire de qui elle étoit fille. Apollon abuſa de celle-ci à Tara, ville de Crète, dans la maiſon de Carmanor. *V.* CARMANOR. Ce dieu eut deux fils d'*Acacallis*, Philacis & Philandre. D'autres n'ont parlé que d'une *Acacallis*, & ont dit qu'elle avoit eu commerce avec Apollon & avec Mercure; que d'Apollon elle avoit eu Naxus, & de Mercure Cydon, qui donna ſon nom à la ville de Cydonie. Il paroît que l'amour d'Apollon pour elle fut de longue durée, puiſque quelques auteurs diſent qu'il eut encore de cette princeſſe Milet, père de Byblis & de Caunus. *V.* MILET. On donne encore à *Acacallis* un autre fils, nommé Amphitémis, & ſurnommé Garamas. On ne ſait ſi c'eſt lui qui a donné ſon nom aux Garamanthes d'Afrique, ou ſi ce nom lui vint des Garamanthes.

ACACIA. L'*acacia* connu des anciens, eſt celui que l'on trouve encore en Egypte : on l'appelle *caſſie*; ſelon d'Herbelot *gagie*, en latin *ſpina ægyptia*. C'eſt un arbriſſeau épineux, qui porte des fleurs quelquefois jaunes & quelquefois blanches. Le fruit, qui eſt renfermé dans une gouſſe, reſſemble beaucoup au lupin. Cet arbre fournit la gomme arabique & un ſuc appelé le vrai *acacia*. Les Arabes donnent à l'*acacia* d'Egypte le nom d'*om-gailan*, la mère des ſatyres ou des démons qui habitent les forêts. On ſait qu'il eſt très-différent des *acacias* du nouveau monde.

Les Egyptiens regardoient leur *acacia* comme un arbre ſacré, & avoient pour lui une grande vénération. On doit l'attribuer peut-être aux bons effets que la Médecine retiroit dès-lors du ſuc de l'*acacia*, employé encore aujourd'hui avec ſuccès contre les hémorragies & les crachemens de ſang.

ACACIA. Les antiquaires donnent ce nom à un petit ſac ou rouleau long & étroit, que l'on voit

ſur les médailles du Bas-Empire, dans la main des empereurs depuis Anaſtaſe. Les ſavans ſont partagés ſur la nature de cet attribut; les uns croient y reconnoître le mouchoir ou nappe, *mappa*, que jetoit de ſa loge, pour faire commencer les jeux, celui qui y préſidoit. C'eſt pour cela, ſelon eux, que les conſuls portoient auſſi le même attribut. D'autres écrivains penſent que c'eſt le ſachet qu'on offroit aux empereurs à la cérémonie de leur ſacre. Il étoit plein de cendre & de pouſſière, & portoit le nom d'*acacia*, ΑΚΑΚΙΑ, ſans mal, ſans crime. Car on croyoit que la vue de cette cendre devoit rappeler au prince le ſouvenir de la mort, & l'engager par-là à conſerver ſon innocence, à vivre ſans crime.

Ducange prend ce rouleau pour des papiers ou mémoires que l'on préſentoit aux princes, aux conſuls, & qu'ils tenoient à la main pour y répondre. Cette opinion acquiert un degré de vraiſemblance, à la vue des ſtatues des Conſulaires qui ſont à Rome, & en France dans le parc de Verſailles. Ils ont à leurs pieds une petite caſſette, deſtinée ſans doute à renfermer ces papiers.

La première de ces trois opinions eſt cependant la plus ſûre, ſelon M. de la Baſtie. Les diptyques conſulaires qui nous reſtent, & ſur leſquels les conſuls ſont repréſentés vêtus à-peu-près du même habit que portent les empereurs ſur les médailles du Bas-Empire, nous font reconnoître l'*acacia* pour la nappe avec laquelle on donnoit le ſignal des jeux du cirque. Si l'on examine en effet le diptyque de Baſile le jeune, publié par *Bonarotti*, on verra clairement que le rouleau tenu par le conſul ne ſauroit être un papier ou mémoire. Lorſque les empereurs eurent rendu le conſulat perpétuel dans leurs perſonnes & celles de leurs ſucceſſeurs, ils prirent les attributs des conſuls, leur habillement, & l'*acacia* qui caractériſoit ces perſonnages illuſtres. Le penchant invincible des Grecs pour la ſuperſtition, fit bien-tôt ſuccéder à la nappe, le ſachet rempli de cendre, tel qu'il paroît ſur les médailles d'Anaſtaſe & des empereurs qui l'ont ſuivi. Cette explication a l'avantage de concilier les deux principales opinions ſur la nature de l'*acacia*, & elle paroît d'ailleurs très-plauſible.

ACADÉMIE, Ἀκαδημία, étoit une maiſon avec un jardin, ſituée dans le Céramique, un des fauxbourgs d'Athènes, éloignée de la ville de ſix ſtades environ, près de mille pas. Ce lieu eſt devenu célèbre par les aſſemblées que Platon & ſes ſectateurs y tinrent pendant long-tems, pour converſer ſur des matières philoſophiques. On a donné différentes étymologies de ſon nom.

Les uns le font venir d'Academus, qui vivoit dans les ſiècles héroïques. Ce fut lui qui découvrit à Caſtor & à Pollux l'endroit où ſe cachoit Hélène avec Théſée ſon raviſſeur. Ces demi-dieux lui témoignèrent en récompenſe une grande conſidération pendant ſa vie; & les Lacédémoniens qui adoptèrent le culte des deux gémeaux, conſervèrent le même reſpect pour la mémoire d'Academus. Ils épargnèrent ſa maiſon, toutes les fois qu'ils ravagèrent l'Attique & les fauxbourgs d'Athènes leur rivale. Dicéarque donne à l'ancien maître de la maiſon appelée depuis *académie*, le nom d'Echedemus, & dit que c'étoit un arcadien de l'armée des Dioſcures.

Les environs de cette maiſon étoient déſerts & remplis d'eaux ſtagnantes, qui en rendoient le ſéjour très-mal ſain. Cimon en deſſécha une partie, y planta des allées d'arbres & des boſquets, qui en firent un endroit très-agréable. L'*académie* devint la promenade des Athéniens les plus diſtingués par leur rang ou par leurs connoiſſances. Les philoſophes, & Platon en particulier, s'y rendoient pour diſſerter ſur leurs ſyſtêmes, & les enſeigner aux jeunes aſpirans. On enterra dans ces jardins ceux qui avoient rendu à la patrie des ſervices ſignalés.

Les magiſtrats qui, après Cimon, furent chargés des embelliſſemens & des réparations d'Athènes, négligèrent ſans doute les environs de l'*académie*, & laiſſèrent les eaux ſtagner alentour; car les médecins qui furent conſultés ſur une maladie de Platon, n'héſitèrent pas à en donner pour cauſe l'inſalubrité de l'air qu'il reſpiroit, en ſe promenant tous les jours au milieu de ſes diſciples dans les jardins d'Academus. Ils lui conſeillèrent de les abandonner, & de tenir ſes aſſemblées dans le lycée; mais le philoſophe, bien loin de ſuivre ce conſeil, leur répondit qu'il avoit choiſi l'*académie* à cauſe de ſon inſalubrité même. Il craignoit qu'une ſanté trop robuſte ne rendît ſon corps indocile au joug de la raiſon; pour éviter ce mal, il expoſoit à deſſein ſa ſanté dans l'air marécageux, & imitoit en cela les vignerons, qui coupent les branches de la vigne pour lui donner plus de ſève & de force.

L'*académie* avoit fait naître un proverbe chez les Athéniens. Ils appeloient *mur d'hipparque*, Ἱππάρχου τεῖχιον, une entrepriſe diſpendieuſe. Le fils de Piſiſtrate voulut entourer d'un mur fortifié la maiſon d'Academus, & la réunir au Céramique; il établit à cet effet un impôt très-onéreux ſur le peuple d'Athènes: ce qui fit paſſer en proverbe le mur de l'*académie* ou le mur d'hipparque.

Nous avons négligé l'étymologie du nom de cette maiſon, qui le fait venir de Cadmus, parce qu'il avoit fait connoître les lettres aux Grecs, & celle de ἀκὸς & δῆμος, comme ſi les académies étoient les *remèdes des peuples*. Il ſuffit de les rapporter pour en faire ſentir la frivolité. Le nom de ce jardin vint de ſon dernier maître, l'athénien *Academus* ou *Ecademus*, qui légua ſa maiſon au public. C'eſt de ſes fabuleux ancêtres que nous avons parlé plus haut, ſelon les traditions des Grecs, toujours avides de gloire & de célébrité.

Le ſort de la maiſon d'Academus fut pareil à celui de la Grèce. Cet édifice fut détruit par les Romains. Le farouche Sylla abattit ſes boſquets

délicieux, & fit conſtruire avec ſes arbres des machines de guerre pour battre la ville d'Athènes, qu'il aſſiégeoit. Cicéron voulut faire revivre au moins le nom de ce lieu célèbre, & il le donna à ſa maiſon de campagne, ſituée près de Pouzzol. C'eſt-là qu'il ſe plaiſoit à converſer avec ſes amis ſur divers ſujets de philoſophie; & ce fut-là qu'il compoſa ſes Queſtions académiques, & les Livres ſur la nature des dieux.

ACADINE, fontaine de Sicile, ſituée aupres de deux lacs de ſoufre & de feu, appelés *Delles*. Elle étoit conſacrée, ainſi que les lacs, aux Paliques, deux fils de Jupiter & de la nymphe Thalie ou Actua. Les promeſſes & les ſermens dont on y faiſoit l'épreuve, l'avoient rendue fameuſe. On ne doutoit point de leur vérité, lorſque les tablettes de bois ſur leſquelles ils étoient gravés, ſe précipitoient dans le fond des eaux. Mais l'opinion contraire s'établiſſoit à la vue des tablettes qui ſurnageoient; & l'on aſſuroit que le parjure étoit aveuglé ſur-le-champ, ou même conſumé par les flammes des lacs. On trouve ces fables dans Ariſtote, dans Diodore de Sicile, & dans Etienne de Byzance.

ACALUS. *Voyez* TALUS.

ACAMANTIDE. C'étoit une des dix tributs d'Athènes, ainſi nommée d'Acamas, fils de Théſée.

ACAMARCHIS, nymphe de la mer, fille de l'Océan, dont parle Diodore de Sicile. (*L. 6*).

ACAMAS, fils de Théſée. On ne ſait point avec certitude quelle fut ſa mère; les uns lui donnent Ariadne, les autres Phèdre, d'autres enfin Antiope. *Acamas* marcha avec les princes Grecs, contre Troye. Il fut député avec Diomède, pour redemander Hélène; & il gagna dans cette ambaſſade le cœur de Laodice, fille de Priam. Cette princeſſe conçut, à la ſeule vue d'*Acamas*, une ſi violente paſſion pour lui, qu'aucune conſidération ne put l'arrêter: elle ouvrit ſon cœur à Philobie, femme de Perſée, gouverneur de la ville de Dardanus. Philobie fut touchée de l'état de la princeſſe, & engagea ſon mari à ſe prêter à quelqu'arrangement qui pût procurer à Laodice une entrevue avec l'objet de ſon amour. Perſée ſe lia d'amitié avec *Acamas*, & en obtint une viſite dans la ville de Dardanus. Laodice en fut avertie; elle ne manqua pas de s'y rendre avec quelques troyennes. Après le feſtin, on la plaça dans le lit d'*Acamas*, à qui on la préſenta comme une des concubines du roi. Cette nuit rendit Laodice mère d'un fils, qui fut nommé *Munitus*, & élevé par Athra, mère de Théſée. *Voyez* ATHRA. Quelques auteurs ont encore attribué à *Acamas* une intrigue amoureuſe avec Phyllis, qui reſſemble beaucoup à celle de Laodice; mais ils ont confondu *Acamas* avec Démophoon, auquel tous les auteurs originaux attribuent la cauſe des malheurs de Phyllis. *V.* DÉMOPHOON, PHYLLIS. *Acamas* fut un des Grecs qui s'enfermèrent dans le cheval de bois. Quand il en ſortit, Laodice eut ſoin de le faire ſouvenir du gage qu'il lui avoit laiſſé; & le jeune Munitus fut tranſporté en Thrace. *V.* MUNITUS. Après le retour d'*Acamas* en Grèce, l'oracle ordonna à une des tribus d'Athènes de ſe faire appeler *Acamantide*, du nom d'*Acamas*. Ce héros fonda dans la grande Phrigie une ville qui fut nommée *Acamantium*.

*Acamas*, dont on vient de parler, n'eſt pas le ſeul qui ait porté ce nom dans le même tems; il y en avoit un qui étoit prince de Thrace. Il alla au ſecours de Priam, & fut tué par Ajax. Un autre étoit fils d'Anténor & frère d'Archilochus. Homère dit de ces deux frères, qu'ils étoient très-exercés à toutes ſortes de combats.

ACANAS & AMPHITENUS, étoient fils d'Alcméon & de Callirhoé; leur père ayant été tué lorſqu'ils étoient encore dans la plus tendre jeuneſſe, trouva néanmoins en eux des vengeurs: ce qui fit dire aux poëtes que la déeſſe Hébé avoit augmenté le nombre de leurs années, pour les mettre promptement en état d'exécuter cette vengeance. *V.* ALCMÉON, AMPHIARAUS, CALLIRHOÉ.

ACANTHABOLE, inſtrument de chirurgie, fait en forme de pincettes, dont on trouve la deſcription dans Paul Eginète. On s'en ſert encore aujourd'hui pour enlever les eſquilles d'os cariés, les épines, les tentes, & tout autre corps étranger qui ſe trouve dans une plaie; ou pour arracher les poils des paupières qui incommodent & irritent l'organe de la vue, ceux des narines, des ſourcils, &c. Son nom eſt formé d'Ἄκανθα, épine, & de βάλλω, chaſſer.

ACANTHE, jeune nymphe, qui, pour avoir plû à Apollon, fut changée en la plante qui porte ſon nom.

ACANTHE, plante de la diviſion des monopétales perſonnées. Il y en a deux eſpèces; l'une appelée du grec *acanthe*, *épine*, qui eſt ſauvage; l'autre eſt cultivée, & porte le nom de *branche urſine*.

Ces deux plantes ſont devenues un ornement très-uſité dans l'architecture. Les ſculpteurs gothiques ont mal adroitement copié l'eſpèce ſauvage, qui eſt la moins belle. Mais l'*acanthe* cultivée, qui eſt plus refendue, mieux découpée, & aſſez ſemblable au perſil, a ſervi de modèle aux Grecs & aux Romains. C'eſt elle que l'on reconnoît dans les chapiteaux compoſites des arcs de Titus & de Septime-Sévère à Rome.

Vitruve a parlé fort au long de cet ornement de l'ordre corinthien; voici comment il en raconte l'origine: » Une jeune fille étant morte chez ſa » nourrice, & cette femme voulant conſacrer aux » mânes de cette jeune perſonne pluſieurs bijoux » qu'elle avoit aimés pendant ſa vie, les porta ſur » ſon tombeau. Afin qu'ils ſe conſervaſſent plus » long-tems, elle couvrit d'une tuile la corbeille » qui les renfermoit, & qui étoit poſée par haſard

» ſur une racine d'*acanthe*. Au printems ſuivant, » la plante pouſſa des branches, qui, ſe trouvant » arrêtées dans leur accroiſſement, ſe diviſèrent » en pluſieurs rameaux ; arrivés au haut de la cor- » beille, ces rameaux trouvèrent la tuile qui la » couvroit en la débordant ; ils furent contraints » de ſe replier ſur eux-mêmes. Callimachus ayant » apperçu cet heureux effet du haſard, imagina » ſur ſon modèle le chapiteau corinthien, tel » qu'on le pratique encore aujourd'hui ; & la tuile » poſée ſur la corbeille, lui donna l'idée du tail- » loir. »

» Villalpande, qui nous a donné la deſcription du temple de Salomon, traite de fable cette hiſtoire, & prétend que le chapiteau corinthien étoit exécuté dans cet auguſte édifice. Il eſt vrai qu'il nous le peint formé par des feuilles de palmier : ce qui donna lieu, dit-il expreſſément, de compoſer par la ſuite les chapiteaux corinthiens de feuilles d'olivier, plutôt que de feuilles d'*acanthe*. »

» Sans entrer en diſcuſſion avec ces deux auteurs, je crois ce que l'un & l'autre en diſent ; c'eſt-à-dire, que les chapiteaux corinthiens peuvent avoir été employés dans leur origine à la décoration du temple de Jéru'alem ; mais que Callimachus, ſculpteur habile, peut être auſſi celui qui a perfectionné ſa forme générale, la diſtribution de ſes ornemens, & qui lui a donné ſon élégance. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que depuis pluſieurs ſiécles, ce chapiteau a paſſé pour un chef-d'œuvre dans ſon genre ; & qu'il a preſqu'été impoſſible à tous nos architectes modernes qui ont voulu compoſer des chapiteaux d'une nouvelle invention, de l'égaler. (*Blondel*).

Les enroulemens de l'*acanthe* lui ont fait trouver quelque reſſemblance groſſière avec les nymphées, ces plantes aquatiques répétées ſi ſouvent ſur les monumens égyptiens. Dans le très-petit nombre de colonnes que Norden & Pocoke ont deſſinées en Egypte, pluſieurs ſont terminées par des eſpèces de chapiteaux ornés de feuilles des nymphées, appelées perſea & colocaſia. Ceux qui ont vu dans l'*acanthe* du chapiteau corinthien une grande reſſemblance avec les nymphées des colonnes & des friſes égyptiennes, ont aſſuré que les Grecs avoient pris dans l'Egypte le goût de l'architecture. Les communications fréquentes des Grecs avec les Egyptiens, ou avec leurs colonies, les Phéniciens ; les dogmes mythologiques apportés en Grèce & nés en Egypte, tout annonce en effet les rapports les plus frappans entre ces deux peuples. Il ne ſeroit donc pas étonnant que les Grecs euſſent adopté le genre d'architecture qui avoit été inventé par les Egyptiens.

Si le ſentiment de Villalpande eſt fondé ſur des faits, on reconnoît encore mieux la marche de cet art. On ſait que Salomon fit venir des ouvriers de Tyr & de Phénicie, pour bâtir le temple de Jéruſalem. Ces architectes portèrent en Judée les connoiſſances qu'ils avoient puiſées chez les Egyptiens, dont ils étoient une colonie : par ce moyen, le goût pour les colonnes ornées à leur ſommet de feuilles de palmier, d'olivier, de nymphée ou d'*acanthe*, fut répandu dans l'Aſie, & dans l'Ionie en particulier. De-là il paſſa en Grèce, où il fut ſoumis à des loix, ainſi que tous les autres membres de l'Architecture. Ces apperçus demandent un développement plus étendu, qu'on trouvera à PERSEPOLIS.

ACANTHUS eſt le nom du Lacédémonien qui parut le premier ſans aucun vêtement dans le ſtade olympique, pour y diſputer le prix de la courſe.

ACANTHUS. Les Romains ornèrent les bords de leurs habits de bandes de pourpre, découpées en feuilles d'acanthe, & ils leur donnèrent le nom de la plante elle-même. (*Virg. Æneid. v.* 653).

*Et circum textum croceo velamen acantho.*

Héſychius leur donne le même nom dans ſon Dictionnaire : *Ακανθος πεπράμμενα ὑφασμένον.*

On en peut prendre une idée en jetant un coup-d'œil ſur les vaſes étruſques ; car les habillemens des perſonnages qui y ſont repréſentés, offrent ſouvent ces feuillages & ces enroulemens.

ACANTHUS, en Macédoine. AKANΘ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

O. en or.

R. en argent.

RRRR. en bronze. (*Hunter.*)

Leur type ordinaire eſt un lion déchirant un bœuf.

ACANTIDE, ſurnom d'Ajax, fils de Télamon. *V.* AJAX. C'eſt auſſi le nom d'un des fils de cet Ajax & de Glauca.

ACARNANIE. Les chevaux du peuple qui habitoit cette partie de l'Epire, étoient très-eſtimés chez les anciens.

ACARNANIE. AKAPNANΩN.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :

RRRR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont Apollon aſſis, tenant un arc, & la tête d'Achéloüs.

ACARNANIE eſt auſſi le nom d'une ville de Sicile, célèbre par un temple de Jupiter.

ACARON. *V.* ACHOR.

ACASTE ; une des nymphes Océanides, ou filles de l'Océan & de Thétys. *V.* OCEANIDES.

ACASTE, fils de Pélias, & parent de Jaſon, fut un des argonautes : il a paſſé pour un grand chaſſeur, habile ſur-tout à tirer de l'arc : *Jaculo inſignis Acaſtus*, dit Ovide. A ſon retour de l'expédition de la Colchide, ayant trouvé ſon père mort, il engagea les Argonautes à deſcendre avec lui en Theſſalie, pour y célébrer des jeux funèbres en l'honneur de Pélias. Pline (*lib.* 7, *chap.* 56.) veut qu'*Acaſte* ſoit le premier qui ait fait célébrer des jeux funèbres. Ce prince voulut enſuite venger la mort de ſon père ſur ſes ſœurs, qui l'avoient

égorgé ; mais Hercule s'oppoſa à ſa vengeance. *V.* PELIAS, ALCESTE.

ACATIUM. Ce mot avoit chez les Romains deux acceptions différentes, mais relatives à la marine : c'étoit une chaloupe ou un canot, ſous la première. Suétone, dans la vie de Jules-Céſar, (*chap.* 64, *n°.* 1.) dit : *Alexandria circa oppugnationem pontis eruptione hoſtium ſubita compulſus in ſcapham deſiliit.* Plutarque racontant le même événement, ſe ſert du mot ακατιον, *acatium*, pour exprimer ce petit bâtiment.

On appeloit auſſi *acatium* le grand mât ou le mât du milieu.

ACCALAURENTIA, nourrice de Romulus, fut miſe au rang des divinités de Rome, ſelon quelques auteurs, & honorée d'une fête qu'on célébroit au mois de décembre. D'autres prétendent qu'elle n'a jamais été regardée comme déeſſe, par la raiſon qu'on célébroit tous les ans ſes funérailles : ce qui ne s'obſervoit jamais à l'égard de ceux qui étoient reconnus pour dieux. Sa prétendue fête n'étoit que des jeux funèbres, célébrés en ſon honneur dans le mois de décembre. *V.* ARVALES.

ACCALAURENTIA, célèbre courtiſane de Rome, qui vécut ſous le règne d'Ancus Martius. Cette femme, une des plus belles de ſon tems, ayant paſſé une nuit dans le temple d'Hercule, plut à ce dieu, qui lui promit que la première perſonne par qui elle ſeroit rencontrée au ſortir du temple, la rendroit heureuſe, & la combleroit de biens. Tarutius, homme puiſſant & riche, fut le premier qui ſe préſenta à elle, & qui, à la première vue, en devint éperduement amoureux. Il l'épouſa auſſi-tôt ; & étant mort quelque tems après, il lui laiſſa toutes ſes richeſſes. Elle les augmenta encore beaucoup par l'infâme métier qu'elle continua d'exercer pendant pluſieurs années ; mais à ſa mort ayant nommé le peuple romain héritier de tous ſes grands biens, la reconnoiſſance couvrit l'infamie de ſa vie ; ſon nom fut inſcrit dans les faſtes de l'état. On inſtitua des fêtes en ſon honneur, ſous le nom de la déeſſe Flore ; & on les célébroit dans le mois d'avril. *V.* FLORE & FLORAUX.

ACCALIA. On donna ce nom aux jours conſacrés à la fête d'Acca Laurentia. Ils portoient auſſi le nom de *laurentalia* ou *larentalia*.

ACCARON. *V.* ACHOR.

ACCENDONES. On appeloit de ce nom ceux qui excitoient les gladiateurs au combat. Ils ſe tenoient près d'eux, & leur répétoient les demandes du peuple, que l'ardeur du combat les empêchoit d'entendre. La toge faiſoit une partie de leur habillement, & ils ne la quittoient pas comme les gladiateurs pendant les jeux.

ACCENSE. L'*accenſus* étoit un officier ſubalterne attaché aux magiſtrats romains, ainſi que les licteurs. Il étoit chargé d'aſſembler le peuple, d'où venoit ſon nom, *accenſus à ciendo ;* il introduiſoit auprès du préteur, & marchoit devant le conſul, lorſqu'il n'avoit point de faiſceaux. Ces officiers étoient des huiſſiers. Avant que les Romains euſſent des horloges ou clepſydres, l'*accenſe* avertiſſoit le magiſtrat lorſqu'il étoit neuf heures, midi, & trois heures du ſoir.

Cet officier ſervoit quelquefois de greffier ; car Cicéron dit (*ver.* 3. 66) : *Non reprehendo quod ſcripſit accenſus. Cur enim ſibi hoc ſcribæ ſoli aſſumant ?* On lit ſur une ancienne inſcription, rapportée par *Bullengerus* : SECURITATI COGNATIONIS SUÆ FORTUNATUS AUGUSTI LIBERTUS VERNA PATRONI AB EPISTOLIS ACCENSUS. PATRONO DIVO AUGUSTO VESPASIANO LICTOR CURIATIUS.....; & ſur une autre : *T.* TITIENUS FELIX AUGUSTALIS SCRIBA LIBR. ÆDILIS CURUL. VIATOR ÆDILIS PLEBIS ACCENSUS. Les conſuls & les préteurs ne furent pas les ſeuls qui euſſent des *accenſes* attachés à leurs perſonnes. Les centurions & les décurions en avoient auſſi à leurs ordres, comme il paroit par ce paſſage de Varron (*de vit. Popul. Roman. III*, *apud Non XII.* 8.) : *Cum erant attributi decurionibus & centurionibus, qui eorum habent numerum, accenſi vocantur.*

ACCENSUS. Ce nom étoit d'uſage dans la milice romaine, pour déſigner une eſpèce de ſoldat, armé à la légère. Ils reſſembloient en cela aux *rorarii ;* mais ils en différoient par beaucoup de choſes. *V.* RORARII. Les *accenſi* combattoient en dehors de la légion, avec des frondes & des pierres. Feſtus dit qu'ils étoient deſtinés à remplacer les ſoldats tués ou bleſſés dans le combat, & il ne leur donne aucun rang dans la milice. Mais Aſconius Pedianus leur en aſſigne un, égal à celui de nos caporaux & de nos trompettes. (*In Cicer. pag.* 90). *Accenſus eſt nomen ordinis, & promotionis in militia, ut nunc dicitur princeps, vel commentarienſis, aut cornicularius.*

Le lecteur qui voudra connoître en détail ces deux opinions, pourra conſulter Saumaiſe, *de re militari romanorum* & *Polletus.*

ACCENT. Cet article a été traité avec ſoin par les auteurs de la Grammaire renfermée dans cette Encyclopédie méthodique ; nous y renvoyons nos lecteurs. On ne parlera ici que de l'ancienneté des *accens* chez les Grecs & les Romains, parce que les preuves en ſeront priſes dans les monumens antiques, qui ont été découverts poſtérieurement aux recherches des Voſſius, des Hennin, des Weſtein, des Simon, &c.

Dans un *appendix* à ſes *epiſtola vinarienſes*, M. de Villoiſon traite principalement de l'origine des *accens*, des eſprits, des marques de diſtinction pour les membres de phraſes, & des ſignes pour les ſyllabes longues & brèves, chez les Grecs. Un grand nombre de ſavans en attribuoit l'invention à un grammairien de Byzance, Ariſtophane, qui vivoit dans la cent quarante-cinquième olympiade, près de deux cens ans avant J. C. Voſſius avoit même allégué en faveur de cette opinion, l'autorité

de deux autres grammairiens, Apollonius & Arcadius. Cependant, quelques ſavans avoient encore des doutes ſur ce point; & Thomas Burgeſs, dans une nouvelle édition des *Miſcellanea critica* de Dawes, Oxford 1781, avoit averti que l'ouvrage d'Arcadius, qui exiſte en manuſcrit dans la bibliothèque du roi, pourroit terminer la diſpute. Ce grammairien atteſte, en effet, dans le texte cité par M. de Villoiſon, qu'Ariſtophane de Byzance inventa des ſignes pour les *accens*, les tons, les eſprits, la quantité des ſyllabes, &c. Il expoſe enſuite les principes qui l'avoient dirigé dans ce travail. La manière dont il s'exprime nous fait conjecturer qu'on avoit déjà des ſignes pour ces objets avant Ariſtophane; & que ce grammairien imagina ſeulement de nouvelles figures, d'après une théorie plus ſûre & plus régulière. Pour la figure des eſprits, Ariſtophane, dit-il, imita le procédé des artiſtes, qui, après avoir trouvé les trous dont il falloit percer les flûtes, imaginèrent de petites pièces mobiles en différens ſens, qu'il appelle *κίρνις* ou *βόμβυξ*, tant pour ouvrir que pour fermer ces trous.

On apprend par le témoignage de S. Auguſtin, que dès le quatrième ſiècle on voyoit des eſprits dans les manuſcrits grecs de l'ancien Teſtament. Le paſſage de ce docteur qui avoit échappé aux ſavans, leur a été indiqué par M. Knittel, dans ſes Commentaires ſur la verſion gothique d'Ulphilas, que lui a fournie la bibliothèque de Wolfenbutel. Dans le premier livre de ſes Queſtions ſur l'*Eptateuque*, *quæſt.* 162, S. Auguſtin obſerve qu'au chapitre 47 de la Genèſe, des manuſcrits latins portent *virga ejus*, d'autres *virga ſua*; ce qui vient, dit-il, de ce que les mots grecs qui répondent à *ejus* & à *ſua*, s'écrivent avec les mêmes caractères; mais cependant avec cette différence, que les *accens* ne ſont pas les mêmes, le mot qui ſignifie *ſua* ayant un ſigne de plus, ou l'H grecque, figure qu'on ſait avoir anciennement déſigné l'aſpiration forte.

Cet Arcadius étoit un grammairien d'Antioche, dont parle Suidas, & que Saumaiſe, ainſi que d'autres ſavans, avoient cité.

On a trouvé dans les manuſcrits d'Herculanum, dit Winkelman, ſur quelques lettres, des points & des virgules, que nous nommons des *accens*: on voit pareillement dans le livre ſecond de la Rhétorique de Philodémus, trouvé au même endroit, quelques mots interlinéaires en plus petit caractère. Dans les deux lignes ſuivantes, copiées, d'après ce manuſcrit, à la page 10, on voit des exemples de l'un & de l'autre.

ΔΙΑΤΟΥΤΟΙΣ
ΗΘΕΙΑΣΠΟΛΛΗΣ ΟΥΚΟΥΝ ΑΗΠΟ . . . . .
Δ Ω Η . . .
. . . ΤΕ ΤΗΤΕΡΤΟΡΙΚΗΙΚΑΙ ΔΥΝΑΜΕΙ

A l'égard des trois points ſur KAI, je n'y trouve rien qui permette la plus foible conjecture; mais ΟΥΚΟΥΝ a manifeſtement ſon *accent*. La plus ancienne inſcription grecque qui préſente des *accens* (1), eſt peut-être d'un tems poſtérieur. Nous ſavons cependant que les *accens* ont été en uſage dans les tems antérieurs à ces manuſcrits, puiſque les Samnites (2) les employoient pour marquer certaines ſyllabes.

Voici un vers d'Euripide (3), qui a été trouvé à Herculanum:

*Ὡς ἐν σοφὸν βούλευμα τὰς πολλὰς χεῖρας νικᾷ.*

Ce vers étoit écrit ſur le mur d'une maiſon qui faiſoit le coin d'une rue d'Herculanum: cette rue conduiſoit au théâtre. Les *accens* étoient marqués comme on les voit ici.

Dans les manuſcrits de la même ville, les corrections ſe trouvent placées en petit caractère entre les lignes. Le cerele ponctué au-deſſus de la quatrième lettre de la ſeconde ligne citée plus haut, mérite quelqu'attention, ainſi que les points au-deſſus de KAI: ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt le tiret au-deſſus d'ΟΥΚΟΥΝ, qui paroît plutôt être le ſigne d'une modulation qu'un *accent*. On trouve un pareil tiret ſur le piédeſtal de l'obéliſque du ſoleil, élevé par Auguſte, & qui aujourd'hui eſt couché par terre dans le champ de Mars. Bianchini en parle dans ſon ouvrage (4); il auroit néanmoins pu en dire davantage, s'il avoit lu l'ouvrage intitulé: *Elia Putſchii grammatici veteres.*

On ne trouve plus de ſemblables marques ou *accens* dans les inſcriptions faites après le ſiècle d'Auguſte. Winkelman en avoit vu ſur une ancienne inſcription, qu'il a publiée le premier: elle contient le teſtament d'une mère, & ſe trouve à Rome, dans la cave du Marquis Rondini:

MVRDIAE L. F. MATRIS SED PROPRIIS VIRIBUS ADLEVENT QUO FIRMIORA PROBABILIORAQVE SINT OMNES FILIOS ÆQVE FECIT HEREDES PARTITIONE FILIAE DATA' AMOR MATERNVS CARITATE LIBERVM AEQUALITATE PARTIVM CONSTAT VIRO CERTAM PECVNIAM LEGANT, &c.

Cette inſcription eſt d'une orthographe fort ancienne, comme il eſt facile d'en juger par pluſieurs mots; par exemple, ARDVO'M, QVOM.

Le tiret ou l'*accent* indique communément l'ablatif; on le voit néanmoins auſſi ſur des mots qui ſont à d'autres cas: LAVDARE'TVR, FE'MINA'RVM, FE'CISSE, A'MISSUM, MERVI'T, VARIETATE'S.

On ne ſauroit trop répéter que les Romains, dans leur meilleur tems, ſe ſervoient d'une eſpèce d'*accent*; & c'eſt par-là que ſe diſtinguent les inſcriptions depuis Auguſte juſqu'à Néron (5); c'eſt

(1) *Fabret. Inſcrip. pag.* 288, *n.* 216.
(2) *Olivieri Diſſ. ſopra alc. Medaglie ſamnit.* 139, *nel tomo* 4, *delle Diſc. dell' Accad. di Cort.*
(3) *Pitt. Ercol. t.* 2, *p.* 34.
(4) *Del Palazzo de Ceſari, di Franceſco Bianchini; in Verona*, 1738, *gr. fol.*
(5) *Fabret Inſcrip. p.* 168, 170, 235.

auſſi ce qui a fait regarder à Winkelman l'inſcription ſuivante, trouvée à Rome ſans aucune date, comme ayant été faite dans le même tems :

CELER. PRIMI. AVG. LIB. LIBERTVS.
ET. GEMINAE. SYNTYCHE. CON
IVGI. ET. FLAVIO. CELERIONI. ET HE
LENE. CELERINAE. FILIIS. POSTERIS.
QVE. SVIS. FECIT.

Le ſavant (1) qui ſoutient que les anciennes inſcriptions ſont toutes ſans *accent*, n'en avoit donc pas vu beaucoup.

Les mots interlinéaires des manuſcrits d'Herculanum, qui ſont écrits en caractère différent des autres, paroiſſent très-remarquables : on voit que c'eſt un changement ou une correction faite après coup. C'eſt ainſi qu'on a mis ci-devant la lettre H au-deſſus du mot ΡΤΟΡΙΚΗΙ, pour réparer une omiſſion du ſcribe. On peut conclure de ces corrections, que ce ſecond livre de la Rhétorique, eſt un original de la propre main de Philodémus.

On voit par-là combien ſont incertaines les règles que les critiques modernes ont données, pour juger de l'âge des manuſcrits par l'abſence des *accens*. C'eſt pourquoi nous nous abſtiendrons d'en rapporter de pareilles. Les *accens* étant connus & mis en uſage preſque de toute antiquité, leur ſuppreſſion a ſans doute été l'effet de la pareſſe des copiſtes ; & le caprice de l'un d'eux aura pu les lui faire employer dans un ſiècle où tous les autres les négligeoient. *V.* PONCTUATION.

ACCERSITORES. Les Romains donnoient ce nom à des domeſtiques qu'ils faiſoient aller devant eux pour annoncer leur arrivée.

ACCINCTUS & ACCINGERE, ſont des mots relatifs à la manière dont les Romains s'habilloient. Les hommes actifs & laborieux relevoient leur toge ou leur tunique, & les replioient autour de leurs reins en forme de ceinture, *præcingebant*, *accingebant ſe* ; c'étoit le caractère des gens occupés. On reconnoiſſoit les hommes mols & efféminés en voyant flotter leurs habits, *diſcincti erant*. Pour exprimer plus énergiquement l'action des perſonnes occupées, on diſoit que leurs habits étoient relevés très-haut. Horace, (*Sat. lib.* 2. 8.) :

*His ubi ſublatis puer alte cinctus acernam*
*Gauſape purpureo menſam deterſit.*

Pétrone, c. 19 : *Præcincti certè altius eramus*, & c. 87 : *Niſi viderint ſtatores altius cinctos.*

L'uſage de replier ſes habits autour du corps, étoit ordinaire aux chirurgiens, aux ſoldats, aux aides des ſacrificateurs, aux voyageurs, aux chaſſeurs, &c. Les Grecs ſe ſervoient du mot ζωννυσθαι, *cingi*, ſe ceindre, pour exprimer la même idée, & pour s'armer, comme on le voit dans l'Iliade, (Δ. 15).

(1) *Baſnage, préf. de l'Hiſtoire des Juifs, p.* 38.

ACCIS, dans l'Eſpagne.

COL. GEM. ACC. *Colonia gemella accitana.*
COL. ACC. *Colonia accitana.*
C. I. G. A. *Colonia julia gemella accitana.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguſte, de Tibère & de Caligula.

ACCIUS-NAVIUS, augure, vivoit du tems de Tarquin l'ancien, roi des Romains. *Accius* s'oppoſa au deſſein de Tarquin, qui vouloit augmenter le nombre des tribus, & lui dit qu'il ne le pouvoit faire ſans y être autoriſé par les augures. Le roi en fut offenſé, & voulant le ſurprendre & le rendre ridicule, lui dit : Vous qui êtes ſi habile, devinez ſi ce que je penſe à cette heure peut s'exécuter ? Cela eſt poſſible, dit l'augure. J'ai penſé, répartit le roi, que vous pourriez couper une pierre à aiguiſer avec un raſoir : faites-le donc, puiſque le vol des oiſeaux vous aſſure que la choſe n'eſt pas impoſſible. *Accius* prend un raſoir & coupe la pierre. Tous ceux qui étoient préſens furent ſaiſis d'admiration. On erigea une ſtatue à *Accius-Navius* ſur les degrés des comices ; & l'art des augures acquit une grande conſidération chez le peuple romain. Tite-Live, les autres hiſtoriens de Rome & Cicéron, rapportent ce conte comme une ancienne tradition de leur pays, qu'ils n'oſent contredire, mais dont ils ne certifient pas la réalité. *V.* auſſi NAVIUS.

ACCIUS, poete latin, célèbre par les tragédies qu'il compoſa du tems de la république. Son ſtyle ſe ſentoit de la rudeſſe de la langue des premiers Romains. Cicéron le caractériſe par l'épithète de *doctus Accius*. Mais Brutus, l'aſſaſſin de Céſar, eſtimoit tellement les poéſies d'*Accius*, qu'il les fit graver ſur les murs des temples, des édifices publics, & qu'il lui éleva une ſtatue coloſſale dans le temple des muſes.

ACCLAMATIONS *ou* APPLAUDISSEMENS, par leſquels le public témoigne ſon approbation. Les anciens écrivains réuniſſent ordinairement les *acclamations* avec les applaudiſſemens, parce que le peuple employoit dans ces occaſions la voix & le geſte. Ariſténète (*epiſt.* 1. 26.) dit du Pantomime Panarète : *Populus interea rectus, ac mirabundus aſſtat, voces alternas melodice reſpondet, manuſque movet* ; & Dion, dans la vie d'Auguſte : *Populum objurgavit, quod plauſu & laudibus* CATUM *proſecutus eſſet.* Il y avoit cependant une différence ſenſible entre les applaudiſſemens & les *acclamations*, en ce que les dernières étoient exprimées par la voix, & les premiers par le geſte : d'ailleurs on applaudiſſoit par *acclamations*, ſoit que les objets de ces ſignes d'approbation fuſſent préſens ou abſens, & les applaudiſſemens de la main ne ſe faiſoient entendre que dans le premier cas. On eſt certain d'ailleurs, que les femmes mêloient leurs voix à celles des hommes pour applaudir ; & l'on ignore encore ſi elles prenoient part aux applaudiſſemens donnés avec la main.

Les *acclamations* ſe faiſoient entendre dans les mariages. C'étoit un heureux préſage pour la deſtinée des époux. Les Romains ſouhaitèrent à Néron & à ſa nouvelle épouſe Poppée, toute ſorte de proſpérité, *lata omnia*. On conſultoit les augures pour accomplir les noces, & leur réponſe étoit ordinairement, *feliciter*, les auſpices ſont favorables, ou *qua res recte vertat*, ou *dii bene vertant*, que les dieux vous ſoient propices. C'eſt ainſi que Plaute a dit dans l'*Aulularia*, (II, 2, 41):

*Qua res recte vertat, mihi tibique, tuaque filiæ!*
*Filiam tuam mihi uxorem poſco: promitte hoc fore.*

Et plus bas (II, 3, 4):

*Filiam deſpondi hodie: ego nuptum huic Megadoro dabo.*
ST. *Dii bene vertant!*

Lorſque les empereurs diſtribuoient un congiaire, le peuple faiſoit retentir des *acclamations* & lui ſouhaitoit de longues années: ce qui a été imité par Ovide (*faſt.* I, 613):

*Augeat imperium noſtri ducis, augeat annos.*

Parmi les ſoldats, les *acclamations* étoient fort uſitées. Premièrement, lorſqu'ils éliſoient un commandant, ils crioient: *Dii te ſervent imperator.* Probus fut élu par le ſuffrage univerſel des ſoldats, qui répétoient à haute voix: *Probe auguſte dii te ſervent.* Secondement, au moment où les armées s'ébranloient pour combattre, ils crioient: *Victoria.* Cæſar (*de Bello gall. v.* 36). *Tum vero ſuo more victoriam conclamant, atque ululatum tollunt.* Troiſièmement, après la victoire, ils nommoient leur chef *imperator* par *acclamation.* Quatrièmement, lorſqu'ils accompagnoient un triomphateur au capitole, ils crioient: *Io triumphe, io triumphe*, ou, ſelon Tertullien:

*De noſtris annis tibi Jupiter augeat annos.*

Les *acclamations* redoubloient quand les princes faiſoient leur entrée dans Rome. Le Code Théodoſien, *lib.* 7, fait mention de celles qui avoient été employées aux entrées des empereurs Auguſte & Conſtantin. Les hiſtoriens nous en ont conſervé quelques-unes. Que les dieux vous conſervent pour nous, votre ſalut, notre ſalut: *Dii te nobis ſervent, veſtra ſalus, noſtra ſalus.* — En vous, ô Antonin, & par vous, nous avons tous les biens: *In te omnia, per te omnia habentur, Antonine.* — Lorſqu'Agrippine entra dans Rome, le peuple crioit qu'elle étoit l'honneur de la patrie, le ſeul rejeton d'Auguſte, le ſeul modèle de l'antiquité; & il faiſoit des vœux pour ſes enfans. — La fauſſe nouvelle de la convaleſcence de Germanicus s'étant répandue à Rome, le peuple courut en foule au capitole avec des flambeaux & des victimes, en chantant: *Salva Roma, ſalva patria, ſalvus eſt Germanicus.* Rome & la patrie ſont ſauvées, Germanicus eſt rétabli. — Lampridius raconte qu'à l'entrée d'Alexandre-Sévère, le peuple crioit: *Salva Roma, quia ſalvus Alexander.* Rome eſt ſauvée, puiſqu'Alexandre eſt en bonne ſanté.

On louoit avec des *acclamations* répétées les auteurs qui liſoient leurs ouvrages dans les écoles, dans des ſalles de lecture publiques ou particulières. Les écrivains avoient ſoin d'inviter des auditeurs & des acclamateurs pour les entendre lire ou déclamer leurs compoſitions. Largius-Licinius fut le premier à Rome qui ſe compoſa par des invitations un auditoire nombreux. (*Plin. epiſt.* II, 14, 9). *Primus hunc audiendi morem induxit Largius-Licinius, hactenus tamen, ut auditores corrogaret.* Il y avoit des *acclamations* convenues pour applaudir les lecteurs. En voici quelques-unes: *Bene, & præclarè; bellè, & feſtivè; non poteſt meliùs.* C'eſt bien, très-bien; c'eſt agréable & *délicieux:* on ne peut mieux faire. Cicéron (*de orat.* 3, 26) nous apprend le cas particulier qu'il faiſoit de chacune de ces *acclamations. Benè, & præclarè quamvis nobis ſæpe dicatur, bellè, & feſtivè nimium ſæpe nolo; quamquàm illa ipſa exclamatio, non poteſt meliùs, ſit velim crebra.* On les trouve réunies dans ce vers de Martial (II, 27, 3):

*Effectè, graviter, cito, nequiter, euge, beatè.*

*Necquiter* ſe diſoit par antiphraſe: c'étoit une flatterie recherchée.

Les Grecs, que la ſervitude rendit adulateurs & rampans, compoſèrent des *acclamations* encore plus exagérées; telles qu'ὑπερφῶς, on ne peut rien dire qui ſoit au-deſſus de ce diſcours; & que σοφῶς, ou *ſophos*, ce que nous venons d'entendre, eſt très-ſavant ou très-ſage.

Les *acclamations* du ſénat étoient plus ſérieuſes; elles avoient pour but d'honorer l'empereur ou de le flatter. Les ſénateurs exprimoient leur conſentement à ſes volontés par les formules ſuivantes: *Omnes, omnes, æquum eſt, juſtum eſt.* Nous ſommes tous de cet avis, du même avis; ce qui vient d'être propoſé eſt juſte, très-juſte. L'uſage fréquent des *acclamations* étoit paſſé du théâtre dans le ſénat. On n'en faiſoit point mention dans les actes publics avant le règne de Trajan: ce grand prince fut le premier objet de cette nouvelle adulation. Il y eut des règles preſcrites pour les *acclamations* des ſénateurs, comme il y en avoit pour les ſpectateurs des jeux. L'un d'eux prononçoit une formule d'*acclamations*, & tous les ſénateurs la répétoient à l'envi. Ces formules avoient même une prononciation *accentuée*, qui approchoit du chant, & elles étoient renouvelées pluſieurs fois comme un refrein. Briſſon & Ferrari en ont recueilli un grand nombre. Trebellius (*in Claudio*) nous aſſure que ces *acclamations* avoient été répétées juſqu'à ſoixante-dix & même quatre-vingt fois.

L'amphithéâtre retentit des premières *acclamations.* Ce ne furent d'abord que des cris & des applaudiſſemens confus, expreſſion ſimple & naïve de l'admiration publique: *plauſus tunc arte carebat*, dit

dit Ovide. Mais ſous les empereurs, & dès le règne d'Auguſte, ce mouvement impétueux auquel le peuple s'abandonnoit comme par enthouſiaſme, devint un art, un concert étudié. Un muſicien donnoit le ton, & le peuple faiſant deux chœurs, répétoit alternativement la formule d'*acclamation*. Le dernier acteur qui occupoit la ſcène, donnoit le ſignal des applaudiſſemens par ſes dernières paroles, *valete & plaudite* : ſoyez heureux & applaudiſſez.

Néron étoit ſi paſſionné pour la muſique, & croyoit tellement exceller dans cet art, qu'il jouoit de la lyre ſur le théâtre à la vue de tout le peuple romain. Sénèque & Burrhus étoient alors les coryphées ou premiers acclamateurs; de jeunes chevaliers ſe plaçoient dans différens endroits de l'amphithéâtre pour répéter les *acclamations*; & des ſoldats gagés à cet effet ſe mêloient parmi le peuple, afin que le prince entendit un concert unanime d'applaudiſſemens. Ces *acclamations* chantées ou plutôt *accentuées*, durèrent juſqu'au règne de Théodoric. Les applaudiſſemens qui les accompagnoient, avoient auſſi leur rhithme ou cadence; de manière que tous les ſpectateurs devenoient au même inſtant des pantomimes & des chanteurs accordés tous à l'uniſſon. C'eſt ainſi que les peint Sénèque, (*epiſt.* 29) : *Caterum, ſi te videro celebrem ſecunais vocibus vulgi, ſi, intrante te, clamor, plauſus & pantomimica ornamenta obſtrepuerint; ſi tota te civitate femina puerique laudaverint....*

L'entrée des princes dans l'amphithéâtre étoit accompagnée de longues & nombreuſes *acclamations*. Des hommes recommandables par leurs ſervices ou leurs talens, partagèrent quelquefois avec les empereurs cet hommage public. Plutarque raconte que le peuple romain voulant reconnoître les ſervices de Sertorius, le reçut dans l'amphithéâtre avec de nombreux applaudiſſemens & de grandes *acclamations*; honneur, ajoute-t-il, qui a été rarement accordé, même à des perſonnages illuſtres ou remarquables par une vieilleſſe honorable : les poèmes de Virgile firent rendre le même hommage à ce chantre immortel. Le peuple romain les entendant réciter ſur la ſcène, fut ſi touché de leur beauté, qu'il ſe leva, d'un commun accord, ſe tourna du côté de Virgile & le ſalua, comme il faiſoit à l'arrivée d'Auguſte. (*Quint. de orat. c.* 13, *n°.* 3).

On n'employa pas toujours les *acclamations* pour exprimer la joie ou le reſpect. Elles furent encore chez les ſénateurs un témoignage public de la haine ou du mépris. L'époque la plus ordinaire où on les employa dans le dernier ſens, fut l'inſtant où l'on ordonnoit de briſer les ſtatues des mauvais princes. C'eſt ainſi qu'après la mort de Domitien, le ſénat entier ſe répandit en invectives contre ce tyran, & répéta à l'envi les *acclamations* les plus injurieuſes; *contumelioſiſſimo, atque acerbiſſimo acclamationum genere laceravit*, dit Suétone. Lampride en a conſervé des formules dans la vie de Commode, c. 18. *Acclamationes poſt mortem Commodi graves fuerunt. Ut autem ſciretur, quod judicium ſenatûs de Commodo fuerit, ipſas acclamationes de Mario Maximo indiai, & ſententiam ſenatûſconſulti : hoſti patriæ honores detrahantur : parricidæ honores detrahantur : hoſtis ſtatuas undique, parricidæ ſtatuas undique, gladiatoris ſtatuas undique : gladiatoris & parricidæ ſtatuæ detrahantur.*

» Les *acclamations* des ſénateurs, après la mort de Commode, furent les plus fortes qu'on eût entendues. Je les ai extraites de Marius-Maximus, avec le ſenatus conſulte qui les ſuivit, afin de faire connoître la manière dont le ſénat étoit affecté contre ce prince : que l'on arrache les marques d'honneur dont étoit décoré cet ennemi de la patrie, ce parricide : que l'on abatte toutes les ſtatues de cet ennemi, de ce parricide, de ce vil gladiateur : que l'on briſe les images du gladiateur, du parricide. »

Les médailles nous ont conſervé une partie des *acclamations* uſitées pour les princes & les princeſſes. Il paroit, d'après ces monumens, que le peuple faiſoit par *acclamation* des vœux ſolemnels pour leur conſervation, & les renouveloit tous les cinq, les dix, les vingt ans, &c. *V.* VOTA. Ces formules ſont très-fréquentes dans le Bas-Empire; mais on en connoit peu d'exemples ſur les médailles du Haut-Empire. L'abbé de Rothelin avoit une médaille d'argent de Commode avec ce revers : VOTIS XX. COS. VI., dans une couronne de chêne; une de Sévère-Alexandre, avec VOTIS VICENNALIBUS. L'inſcription VOTIS DECENNALIBUS, renfermée dans une couronne, ſe trouve ſur les médailles de Maximin, de Balbin, de Pupien, de Trébonien Galle, d'Æmilien, de Valérien & de Gallien.

L'*acclamation* ordinaire des Grecs étoit Ἀγαθὴ τύχη, c'eſt-à-dire, bonne fortune.

Les Chrétiens conſervèrent l'uſage des *acclamations* dans les égliſes & dans les conciles. On en voit des exemples dans les aſſemblées eccléſiaſtiques, & même dans le concile de Trente. Quant aux premières, la vie & les œuvres de S. Auguſtin nous en fourniſſent un grand nombre, que l'on répétoit après les inſtructions des évêques ou au commencement de la liturgie. L'uſage des litanies & des répétitions du *Kyrie*, eſt un reſte frappant de ce goût des anciens pour les *acclamations* redoublées.

ACCLAMATION. Cette manière d'exprimer ſon conſentement étoit en uſage à Athènes pour l'élection de quelques magiſtrats. On les nommoit par *acclamation*; mais on ne manifeſtoit ſon choix qu'en élevant les mains, ſans proférer de paroles.

Les ſénateurs romains acceptoient une propoſition par *acclamation*, lorſqu'ils ſe rangeoient tous du côté du propoſant.

L'*acclamation* des nations barbares ſe reſſentoit de leur rudeſſe; ils l'exprimoient par un bruit

confus de leurs armes, & en frappant avec leurs épées ſur les boucliers.

ACCO, étoit une vieille femme, dont Coelius-Rhodiginus (*lib.* 16, *c.* 2) a parlé, & qu'il dit avoir été célèbre chez les Grecs, ſans que nous puiſſions rien découvrir ſur ſon pays, & ſur le tems où elle vivoit. Il raconte que cette *Acco* ſe voyant dans le miroir laide & décrépite, devint folle de douleur. On avoit fait à cette occaſion le mot *acciſſare*, devenir fou, inſenſé. Lucien & Olympiodore parlent d'elle au ſujet de l'expreſſion ἀκκιζόμαι, je diſſimule : car cette femme avoit l'habitude de refuſer les choſes qu'elle deſiroit le plus ardemment. Au reſte, ces traditions ſont ſi vagues, qu'on ne ſauroit peut-être y reconnoître rien d'arrêté, ſinon un abus de l'étymologie.

ACCOLEIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt LARISCOLUS.

ACCORDS. Quoique l'on ait beaucoup écrit ſur la Muſique des anciens, on n'a point encore ſur cet art des notions claires & préciſes, & les travaux de MM. Burette & Rouſſier n'ont pas levé entièrement le voile qui obſcurcit cette queſtion épineuſe : nous en parlerons avec détail à l'article MUSIQUE, & nous dirons ſeulement ici, que le plus grand nombre des écrivains modernes s'accordent à refuſer aux anciens la connoiſſance des *accords* ou de l'harmonie. Nous voyons cependant que cette aſſertion eſt au moins trop générale, ſi elle n'eſt pas abſolument contraire à la vérité. Car, ſans parler des recherches de M. Dutens ſur cet objet, que l'on trouve à la page 246 du ſecond tome de la nouvelle édition de l'*Origine des découvertes attribuées aux modernes*, *Paris* 1776; de celles que renferment des remarques ſur Apulée, (*à la page* 330, 1745, 2 *vol.*, *traduct. françoiſe*), nous nous contenterons de citer ici deux paſſages de Plotin, qui nous ont été indiqués par notre ſavant confrère M. de Villoiſon.

Ces deux paſſages n'ont été employés par aucun des auteurs qui ont écrit ſur l'harmonie, quoiqu'ils paroiſſent déciſifs. Les voici traduits en latin par Ficin : (*Plotin*, *Baſle*, 1580, *enneade* III, *liv.* 6, *pag.* 304).

» *Numquid igitur ſi dicamus virtutem eſſe conſonantiam quamdam, vitium verò diſſonantiam, opinionem antiquis conſonam in medium adducemus? Ac præterea ad id quod quærimus ad modum conducemus. Si enim virtus eſt hoc ipſum, ſcilicet partes animæ eſſe ſecundùm naturam inter ſe concordes, vitium verò eſſe diſcordes : nihil utique adventitium, nihil aliunde nobis adveniet, ſed pars qualibet qualis in ſe eſt, concentum ingredietur : neque ingredietur in diſſonantiam ſic ſe habens, quemadmodum tripudiatores ſaltantes, & invicem concinentes : & ſi non iidem ſint, & ſolus quis canens cæteris non canentibus, & quolibet ſecundùm ſe cantante. Non enim oportet concinere ſolùm, verùm etiam quemlibet quantùm ad ſe pertinet, muſica propria ritè cantare, adeo ut & illic in anima conſonantia ſit, quando pars qualibet quod ſibi eſt conſentaneum peragit. Oportet ſanè ante conſonantiam ipſam aliam unius cujuſque partis virtutem eſſe, vel aliam pravitatem ante mutuam diſſonantiam* ».

(Plotin, enneade IV, liv. 4, pag. 435.) :

» *Sol autem vel alia quævis ſtella hoc ipſum nequaquam animadvertit. Conſiſtit verò voti poteſtas in conſenſione quadam partis ad partem compatiendi : quemadmodum in nervo quodam tenſo contingit, ubi cùm infima pars movetur, mox movetur & ſumma. Sæpè etiam alio quodam nervo pulſato tremit & alter, quaſi perſentiat ex concordia. Idque potiſſimum, quoniam eadem prorſus contemperati ſunt conſonantia. Quòd ſi ab alia quoque lyra motus transfertur in aliam, id etiam ex compatiente quadam conſenſione proficiſci putandum. Igitur & in univerſo una eſt harmonia, quamvis ſit ex contrariis ; nam eſt etiam ex ſimilibus omnibuſque cognatis, etiam his quæ contraria ſunt.* »

» En diſant que la vertu eſt une certaine conſonance, & le vice une diſſonance, ſoutenons-nous une opinion conforme à celles des anciens; avançons-nous dans la recherche des objets qui nous occupent? Si en effet la vertu conſiſte dans l'*accord* des parties de notre ame, & le vice dans leur *diſcordance*, ces deux états différens de l'ame ne lui ajouteront rien d'extrinſèque à ſon eſſence. Mais chacune de ſes parties entrera en *accord* ſans former de diſſonance. C'eſt ainſi que nous voyons des danſeurs ſe mettre enſemble en mouvement, en chantant les uns avec les autres : quoique ces chants ne ſoient pas ſemblables, & que ſouvent un ſeul ſe faſſe entendre, ou que pluſieurs chantent en même-tems, chacun cependant n'étant occupé que de ſon chant particulier : car il ne ſuffit pas aux muſiciens de chanter ſeulement, mais il faut encore qu'ils chantent chacun ſelon la loi & le rhithme de la partie qui lui eſt aſſignée. De même l'ame eſt dans une conſonance parfaite, lorſque chacune de ſes portions exécute les mouvemens qui lui ſont propres, quoique différens les uns des autres. Il eſt donc évident que ces portions avoient chacune, ou une aptitude reconnue avant qu'elles entraſſent dans l'*accord*, ou des défauts antérieurs à la diſſonance qu'elles doivent occaſionner. »

» Il n'eſt pas néceſſaire de ſuppoſer dans le ſoleil ou dans les étoiles une intelligence qui puiſſe être affectée par les antipathies ou les ſympathies. Ces dernières ne conſiſtent que dans l'*accord* d'une partie avec une autre partie ſuſceptible de la même affection : c'eſt ainſi que dans une corde tendue, lorſqu'on fait ſonner la partie inférieure, on entend frémir la partie haute. Souvent même une corde tendue étant miſe en vibration, on en voit une autre s'ébranler, comme ſi elle étoit avertie par l'*accord*

qui règne entr'elles deux. Car cet effet ſurprenant eſt produit principalement lorſqu'elles ſont dans un rapport de conſonance. Si le mouvement donné aux cordes d'une lyre, ſe communique à une autre lyre, on n'en peut également attribuer la cauſe qu'à la conſonance ſeule. Il règne donc dans l'univers une véritable harmonie, qui eſt compoſée même des effets contraires : car ceux-ci ont une origine commune & une reſſemblance palpable, malgré la diverſité de leurs natures. »

Ces deux paſſages n'annoncent-ils pas dans Plotin, qui vivoit au troiſième ſiècle, une connoiſſance très-diſtincte des *accords*, des diſſonances & du rapport des portions de la corde vibrante ? On laiſſe aux lecteurs le plaiſir d'en tirer les conſéquences naturelles : elles augmenteront encore le reſpect raiſonné que doit aux anciens tout homme inſtruit & impartial.

ACCOUCHEMENT. Les grecques & les romaines ont ſignalé à l'envi leur ſuperſtition dans cet inſtant, où elles donnoient des citoyens à la patrie.

Les Grecs appeloient Εἰλείθυια ou Εἰλείθυια, quelquefois même Ἐιλειθὼ (*antholog. III. c. 23, ep. 9*), la divinité qui préſidoit aux *accouchemens*. C'eſt la même que les Latins invoquoient ſous le nom de LUCINE. *V.* ce mot.

Les grecques lui adreſſoient leurs vœux, afin qu'elle adoucit leurs ſouffrances ; & elles regardoient comme une marque particulière de la bienveillance des dieux, un *accouchement* qui n'étoit accompagné d'aucune douleur. Théocrite, dans l'idylle 17^e^, qui contient l'éloge de Ptolémée, dit que Bérénice, ſa mère, étant ſur le point de mettre au monde ce prince, invoqua Ilithie, & que cette divinité bienfaiſante éloigna d'elle toutes les douleurs.

Les anciens croyoient même que cette faveur n'étoit accordée qu'aux femmes dont la conduite avoit toujours été ſans reproche. C'eſt par ce motif que dans l'Amphitryon de Plaute (*acte V, ſcène I*), on combat la jalouſie du mari d'Alcmène :

— *Interea uxorem tuam*
*Neque gementem, neque plorantem noſtrum quiſquam audivimus.*
*Ita profuſto ſine dolore peperit.*

Mettre au monde deux gémeaux, annonçoit encore la bienveillance des dieux : nous l'apprenons de la même ſcène de Plaute, où l'on emploie cette conſidération pour détruire les ſoupçons qu'il a conçus ſur Alcmène :

BR. *At ego faciam, tu idem ut aliter prædices,*
*Amphitryo, piam & pudicam eſſe tuam uxorem ut ſcias ;*
*De eâ re ſigna atque argumenta paucis verbis eloquar:*
*Omnium primum, Alcumena geminos peperit filios.*
AM. *Aïn tu geminos ? Di me ſervent !* BR. *Sine me dicere,*
*Ut ſcias tibi tuaque uxori deos eſſe omnes propitios.*

L'invocation des dieux n'étoit pas l'unique ſoulagement que les Grecs croyoient apporter aux femmes en travail ; ils mettoient dans leurs mains, pour atteindre le même but, des palmes, c'eſt-à-dire, des branches de palmier : ces rameaux annonçoient ordinairement la joie & la victoire, & faiſoient connoître que l'on étoit paſſé du ſein de la triſteſſe au comble du bonheur. On trouvoit cet emblême dans la nature du palmier, qui plie ſans ſe rompre, & paroit ſe relever avec d'autant plus de force qu'il a été plus violemment comprimé. Latone étant ſur le point d'accoucher d'Apollon, prit des palmes dans ſes deux mains, pour appaiſer les douleurs violentes qu'elle reſſentoit. C'eſt pourquoi Théognis dit à ce dieu (*Gnom. verſ. 5.*) : La déeſſe Latone étant près de vous donner le jour, ſe ſaiſit de branches de palmier. L'hymne à Apollon, attribué à Homère, dit que ſa mère accoucha de ce dieu ſur les bords du fleuve Inopus, auprès d'un palmier.

Les romaines qui étoient près de donner un citoyen à la république, ne ſe contentoient pas d'invoquer Junon ſous le nom de Lucine ou d'Ilithye ; elles appeloient à leur aide d'autres divinités, telles que *Mena*, *Pertunda*, Latone & Egérie, qui préſidoient aux *accouchemens*, *dii nixii*. Mais elles avoient une confiance plus grande encore dans les déeſſes *Proſa* ou *Prorſa* & *Poſtverta*, qui veilloient à la manière dont l'enfant ſe préſentoit au ſortir de l'*uterus*.

ACCOUCHEUSES. On croit que les Egyptiens étudièrent les premiers l'art des accouchemens ; mais l'on ignore auquel des deux ſexes la pratique de cet art fut confiée chez eux.

Les anciens Grecs n'employèrent long-tems que des accoucheurs, parce qu'il leur étoit défendu par une loi de faire apprendre à des eſclaves, ou à des femmes, la théorie & la pratique de la Médecine ; car on ſait que cette ſcience comprenoit alors avec la Médecine la Chirurgie & la Pharmacie. De ſorte que pluſieurs femmes périrent en couches, la pudeur les ayant empêchées d'employer le miniſtère d'un autre ſexe.

Frappée de ce malheur, Agnodice ſe déguiſa en homme, & étudia la Médecine ſous le profeſſeur Hérophile. A peine y eut-elle fait quelques progrès, qu'elle découvrit ſon ſexe aux athéniennes ſes compatriotes, qui jurèrent unanimement de ne point prendre d'autre accoucheur. Les médecins, fâchés de reſter dans l'inaction, & de voir Agnodice occupée ſeule aux accouchemens, l'accuſèrent devant l'Aréopage d'abuſer des femmes auprès deſquelles ce prétendu médecin étoit appelé. Agnodice repouſſa facilement cette accuſation, en apprenant aux juges qu'elle étoit femme. Mais les médecins lui firent un crime d'avoir contrevenu à la loi qui défendoit à ſon ſexe d'étudier la Médecine. Les aréopagiſtes alloient la condamner ſur ce nouveau délit, lorſque les femmes d'Athènes les plus diſtinguées accoururent pour défendre

Agnodice, & reprochèrent aux juges de vouloir condamner celle à qui pluſieurs d'entr'eux devoient la vie. Ils ſe rendirent à leurs repréſentations, & portèrent une loi qui permettoit d'étudier la Médecine aux femmes de condition libre. (*Hygin. fab.* 274).

Chez les Romains, les *accoucheuſes* étoient comptées au nombre des médecins; elles s'aſſuroient d'abord de la groſſeſſe, & prenoient d'autres femmes avec elles pour en porter un jugement certain: on les appeloit enſuite, dès que les femmes reſſentoient les premières douleurs, & elles ſe conduiſoient auprès d'elles de la même manière que nos ſages-femmes. Des hommes s'acquittèrent quelquefois de leurs fonctions, & nous l'apprenons de la loi qui les condamnoit à des punitions ſévères, lorſqu'ils ſuppoſoient un enfant aux femmes ſtériles ou bleſſées. Les *accoucheuſes* prenoient ſoin de la mère & de l'enfant juſqu'au cinquième jour, où elles remettoient le dernier à la nourrice, & recevoient leur ſalaire.

Il y en avoit un grand nombre dans Rome, & même dans chaque quartier, comme on le voit ſur un marbre que Reineſius (*epiſt.* 15, *ad Rupertum*) a fait connoître: *Valeriæ. Berecundæ. Iatromæ. Regionis. suæ. primæ. q. v. ann. xxxiv. m. ix. d. xviii.* Valeria y eſt appelée *Iatromæa*, parce qu'elle exerçoit la Médecine chez les femmes, & en particulier l'art des accouchemens. Telles furent Agnodice chez les Athéniens; & chez les Romains Victoria Sabina, à qui Théodore Priſcien dédia ſon livre des Gynécées. *Voyez* Junon, Lucine, Ilithye.

ACCUBITA. Les commentateurs ſont partagés ſur le meuble auquel les Romains donnoient ce nom. Les uns veulent que ce ſoit un oreiller, que l'on plaçoit ſous la tête ou ſous le cou des anciens lorſqu'ils mangeoient ſur des lits. D'autres penſent, avec plus de raiſon, que les *accubita* étoient ces lits eux-mêmes & l'eſpèce de couſſin ou de matelat fixe qui recouvroit le bois ou l'ivoire dont ils étoient fabriqués. Elagabale ne ſe ſervoit d'aucune autre eſpèce de lits de table, au rapport de Lampride, que de lits rembourrés avec du poil de lièvre, ou des plumes de perdrix: *Nec cubuit in accubitis facilè, niſi iis, qua pilum leporinum haberent, aut plumas perdicum.* —*Numerus accubitorum creſcebat*, dit le même hiſtorien dans la vie d'Alex.-Sévère. Mais Spartien nous a conſervé le ſouvenir d'une recherche plus exquiſe dans la vie d'Ælius-Verus. Ce prince faiſoit remplir les lits de table de roſes & de lys: *Quod & accubitationes de roſis, & liliis fecerit. V.* Lit de table.

ACCUBITALIA. C'étoit le nom des tapis qui recouvroient les *accubita* ou lits de table. Trebellius Pollion, dans la vie de Claude, parle de ces tapis faits dans l'iſle de Chypre; *accubitorum Cypriorum* tiſſus dans la même iſle, *mantelia Cypria*. Mais cette preuve eſt trop foible; puiſque les anciens tiroient également de Chypre des tapis de pieds, & des portières brodées en pluſieurs couleurs, appelées par Ariſtophane, *cortina Cypria variegata*. Ces tapis étoient de pourpre, & ornés de plaques ou clous d'or. Ceux des Babyloniens étoient plus en uſage pour couvrir les lits de table, que les tapis faits par les Cypriotes.

ACCUBITATIONES. *V.* Accubita.

ACCUBITOR, en grec παρακοιμώμενος, étoit un officier du palais des empereurs grecs. Il étoit le chef des chambellans du prince, ou de ceux qui couchoient auprès de lui pour la ſûreté de ſa perſonne.

ACE, en Paleſtine. Akh.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.

RRRR. en bronze.

O. en argent.

ACÈNE, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. *V.* Decapode.

Acène, meſure linéaire de la Sicile, de l'Attique, du Péloponèſe, & de la grande Grèce. *V.* Decapode.

Acène, meſure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Theſſalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Aſie, & de Marſeille en Gaule. *V.* Decapode.

ACÉPHALES, ou *hommes ſans tête*. La fable dit qu'il y avoit au nord du pays des Hyperboréens, (c'eſt-à-dire, vers la Ruſſie & la grande Tartarie d'aujourd'hui) un peuple d'*Acéphales*, (α privatif, & κεφαλὴ, tête). Pline les appelle *Blemmyes*; les géographes qui parlèrent de ce peuple, prirent dans le ſens propre & matériel, ce que les hiſtoriens en avoient dit dans le ſens figuré: c'eſt-à-dire, qu'il n'avoit point de tête ou de chef; mais qu'il vivoit ſans loix & ſans gouvernement.

ACERRA, en Italie. Acerv.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Acerra. Les Romains donnoient ce nom à une eſpèce d'autel portatif, que l'on plaçoit anciennement auprès des lits des morts, pour brûler des parfums en leur honneur. Une loi des Douze-Tables en interdit l'uſage. Les interprètes de cette loi penſent qu'elle regarde plus directement encore l'*acerra*, ou petit autel que l'on bâtiſſoit à côté des tombeaux, pour y brûler des parfums ou y offrir des roſes & d'autres fleurs. Elle tomba en déſuétude, ainſi qu'il arrive à toutes les loix ſomptuaires. Car rien n'eſt auſſi commun que de voir ſur les épitaphes des Romains, une prière adreſſée

ACERRA eſt le nom que les Romains donnoient au coffret dans lequel on mettoit l'encens deſtiné aux ſacrifices. Les premiers Romains prenoient avec deux doigts les globules d'encens qu'ils jetoient ſur le feu. On en voit une multitude d'exemples ſur les médailles, les bas-reliefs & les pierres gravées. Mais cet uſage parut trop ſimple aux citoyens de Rome, lorſqu'elle eut été corrompue par le luxe & la ſuperſtition. On jetoit alors des *acerra* pleines d'encens ſur les autels. Arnobe le reproche aux idolâtres, (*lib.* 2): *Acerras omnes thuris plenis conjiciatis altaribus.* Ce ne fut point encore aſſez : les prodigues renverſèrent ſur le feu ſacré des baſſins remplis de parfums. Ovide, (*de Ponto, lib.* 4, *eleg.* 8):

*Nec quæ de parva pauper dis libat acerra*
*Thura, minus grandi quàm data lance valent.*

Et *eleg.* 9:

*Thuraque mente magis plenâ, quàm lance dediſſem,*
*Ter quater imperii latus honore tui.*

L'*acerra* étoit ordinairement carrée, & c'eſt ſous cette forme qu'elle paroit ſur les monumens. Dans le cabinet de Sainte-Geneviève, un homme conſulaire, qui eſt dans l'attitude d'offrir un ſacrifice aux dieux, tient une *acerra* de cette eſpèce. Le comte de Caylus en a publié une (*Rec.* 1. 234.) qui étoit triangulaire, & ornée de deſſins & de ſculptures, ainſi que ſon couvercle.

ACERSOCOMES, nom d'Apollon, qui veut dire à longue chevelure, parce qu'on le repréſente ordinairement avec la chevelure d'un jeune homme.

ACESINE, rivière qui ſe décharge dans le fleuve Indus. On aſſure qu'il y croiſſoit des roſeaux d'une groſſeur ſi extraordinaire, que leurs entre-nœuds pouvoient ſervir de canot à ceux qui la vouloient paſſer. Arrien parle ſouvent de cette rivière. (*C. A.*). Quelque volume que les naturaliſtes donnent au bambou ou jonc des Indes, il n'approche pas de la groſſeur des joncs de l'*Acéſine*. On peut reconnoître ici la paſſion que les Grecs avoient pour l'hyperbole & pour le merveilleux.

ACESIOS, ſurnom de Téleſphore, dieu de la Médecine : ce mot ſignifie qui rend la ſanté, qui la ſoutient, qui guérit les maladies. C'eſt ſous ce nom que les Epidauriens honoroient ce dieu. *V.* TÉLESPHORE.

ACESO, fille d'Eſculape, à qui la fable attribue une profonde connoiſſance de la Médecine. Le Clerc prétend que ſous l'allégorie d'*Aceſo*, les anciens ont voulu déſigner un air épuré par les rayons du ſoleil, & rendu, par ſes heureuſes influences, ſalubre & propre à réparer les forces de ceux qui le reſpirent.

ACESTE, roi de Sicile, étoit fils du fleuve Crinifus & d'Egeſte, fille d'Hippotas. *Aceſte*, qui étoit originaire de Troye par ſa mère, vola au ſecours de cette ville, lorſqu'elle fut aſſiégée par les Grecs; mais voyant le pays ruiné par la guerre, il retourna en Sicile, & y bâtit quelques villes; il regnoit en Sicile lorſqu'Enée y paſſa. *Voyez* EGESTE.

ACESTIDES. Les anciens donnoient ce nom aux cheminées des fourneaux à fondre le cuivre. Elles alloient en ſe rétreciſſant du bas au ſommet, afin que les vapeurs du métal en fuſion s'y attachaſſent, & que la cadmie s'y formât en plus grande quantité. Ils ſe ſervoient, pour faire du laiton ou cuivre jaune, de cette cadmie & de pierre calaminaire, ignorant l'exiſtence du zinc, ce demi-métal dont elles ne ſont que des chaux. (*Dioſcoride, liv.* 5).

ACETABULARII. C'étoient des joueurs de gobelets, que les Grecs appeloient ἀκεταβουλάται. Leurs noms venoient chez les Romains des *acetabula*, vaſes ou cornets ſous leſquels ils cachoient des jetons ou des petites pierres. Sextus Empiricus en parle (*adv. Mathemat. 11, pag.* 71): *Sicut acetabularii ſpectantium oculos agilitate manuum ſuffurantur, ac illudant.*

ACETABULE, *acetabulum*, meſure des Romains, qui ſervoit pour les liquides & pour les ſolides.

ACETABULE, meſure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains, qui contenoit $\frac{17}{1000}$ de pinte de France.

Elle contenoit, en meſures du même peuple, un cyathe & demi ou ſix ligules.

ACETABULE, meſure de capacité pour les grains, &c. des anciens Romains, qui contenoit $\frac{17}{1000}$ de pinte de France.

Elle contenoit, en meſures du même peuple, un cyathe & demi ou ſix ligules.

ACETABULUM, étoit un petit vaſe dans lequel on mettoit du vinaigre, du ſel ou du poivre. On donna ſon nom à la meſure qui le rempliſſoit ordinairement.

ACETABULUM, cornet ou vaſe dont ſe ſervoient les joueurs de gobelets. Sénèque en fait mention, ainſi que des jetons ou petites pierres qu'ils cachoient ſous ces vaſes. (*Epiſt.* 45): *Prodigiatorum acetabula, & calculi, & quibus fallacia ipſa delectat.*

ACETARIA. Les anciens faiſoient confire dans le vinaigre des herbes, des fruits & des racines, qu'ils mangeoient pour exciter l'appétit. Il les appeloient *acetaria*, & Pline en parle, (*l.* 20, *c.* 2,): *Stomachum in acetariis ſumpta corroborat.*

ACETES étoit un des compagnons de Bacchus, fils d'un pêcheur méonien; il devint pilote. Etant un jour en mer, il fit relâcher ſon vaiſſeau à l'iſle de Naxe. Etant prêt de remettre à la voile, un de ſes matelots lui préſenta un enfant d'une beauté charmante, qu'il avoit trouvé endormi dans un lieu déſert. *Acétès* l'ayant examiné, dit à ſes camarades que c'étoit certainement un dieu, & le pria de pardonner à ceux qui avoient oſé lui ôter la

liberté. Les matelots regardèrent l'idée de leur chef comme une rêverie, & comptant tirer une rançon conſidérable, ils portèrent l'enfant preſque endormi ſur leur vaiſſeau. Le bruit que cauſa la réſiſtance d'*Acétès* le réveilla, & ſurpris de ſe voir ſur un vaiſſeau, il demanda qu'on le ramenât à Naxe. Les matelots, après le lui avoir promis, prirent, malgré *Acétès*, la route oppoſée; l'enfant s'en apperçut, & ſe plaignit inutilement de la perfidie de ſes conducteurs. Mais le vaiſſeau s'arrêta tout d'un coup en pleine mer, comme s'il eût été ſur la terre. Les matelots redoublèrent d'effort pour le faire avancer; mais des feuilles de lierre couvrirent à l'inſtant les rames, & s'étendant auſſi ſur les voiles, les empêchèrent de s'enfler. Bacchus, qui étoit caché ſous la figure de cet enfant, ſe fit connoître tout d'un coup; il parut couronné de raiſins, & tenant ſon tyrſe; il étoit environné de tigres, de lions & de panthères. Tous les gens de l'équipage furent changés en poiſſons, à l'exception d'*Acétès*, qui mena le vaiſſeau à Naxe, où il célébra les myſtères du dieu.

Telle eſt l'hiſtoire qu'*Acétès* raconta à Penthée, lorſque ce prince ſe préparoit à marcher contre Bacchus, pour le faire priſonnier. Penthée, loin d'être touché de ces merveilles, ordonna qu'on fit périr *Acétès* dans les tourmens. Tandis qu'on préparoit les inſtrumens du ſupplice, les portes de la priſon qui le renfermoit, s'ouvrirent d'elles-mêmes, & les chaînes dont il étoit chargé tombèrent, ſans que perſonne les eût briſées. Ce nouveau prodige ne fit qu'augmenter la fureur de Penthée. *V.* PENTHÉE.

ACHAICUS, ſurnom de la famille MUMMIA. Il fut donné pour la première fois à L. Mummius, qui ſoumit l'Achaïe à la domination des Romains.

ACHAIE. Le ſymbole qui fait reconnoître cette province ſur les médailles, eſt un vaſe de fleurs.

ACHANA, meſure de bled uſitée en Perſe, qui valoit quarante-cinq médimnes attiques.

ACHANA, meſure de capacité grecque. *V.* MÉDIMNE.

ACHAT. Ce ne fut qu'un ſimple échange chez les ſauvages, & même chez les peuples qui commençoient à ſe civiliſer. Les Grecs, pendant la guerre de Troye, faiſoient encore des échanges (*Iliad. H.* 472.); & pour avoir du vin, ils donnèrent les uns du cuivre, les autres du fer, quelques-uns des cuirs, d'autres des vaches, ou des eſclaves.

La vente des terres ſe faiſoit à Rome chez les changeurs, *argentarii*, qui en tenoient regiſtre pour ſervir de titre aux acquéreurs.

ACHATE, troyen & confident d'Enée.

ACHATES, rivière de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto. Les anciens ont cru que cette rivière produiſoit des pierres précieuſes. Pline fait mention de celle que l'on y trouva, & dont on fit preſent à Pyrrhus, roi des Epirotes. On y voyoit, dit-il, deſſinées naturellement les neuf muſes avec Apollon, tenant ſa lyre à la main. Les minéralogiſtes de notre ſiècle auroient une grande répugnance à croire ce prodige étonnant de la nature, ou plutôt de l'imagination des ſpectateurs

ACHE, *apium.* Cette eſpèce de perſil étoit célèbre chez les Grecs & chez les Romains. On couronnoit d'*ache* verte les vainqueurs des jeux néméens : *Honos ipſi*, dit Pline, *in achaia, coronare victores ſacri certaminis nemæa.* Comme cette plante étoit conſacrée aux cérémonies des funérailles, & que tout dans les jeux néméens étoit relatif à la mort d'Archemorus, il parut naturel de couronner les vainqueurs avec l'*ache* verte. Cet uſage ne fut cependant pas ſuivi conſtamment; & l'olivier y avoit fourni les premières couronnes: d'où l'on peut conclure que la véritable cauſe de ce choix eſt encore inconnue. On en trouve deux autres auſſi vagues, dont il faut cependant faire mention. L'une eſt priſe des Némées, jumens conſacrées à Junon, qui donnèrent leur nom à cette forêt, où elles ſe nourrirent d'*ache*, qui y croiſſoit en abondance. Selon d'autres, Danaüs, maître de cette contrée, propoſa des courſes aux amans de ſes filles, & les promit aux vainqueurs. Le terme de la courſe fut une borne recouverte d'*ache*. Le vainqueur l'ayant atteinte, ſe couronna d'*ache*, comme d'une preuve évidente de ſa victoire. Delà vint l'uſage de donner une ſemblable couronne aux vainqueurs des jeux néméens.

Ceux des jeux iſthmiques étoient auſſi couronnés avec de l'*ache*; mais on la choiſiſſoit deſſéchée, pour la diſtinguer du prix des jeux néméens. On trouve ſur les médailles de Néron cette couronne d'*ache*, qui renferme le mot ISTHMIA. Le pin partagea quelquefois cet honneur avec l'*ache*; il paroît cependant que cette dernière en demeura le plus long-tems en poſſeſſion : car c'eſt à l'*ache* que Timoléon fit alluſion étant ſur le point de combattre. Ayant rencontré des chevaux chargés d'*ache*, que l'on emportoit pour le fourrage, il fit remarquer à ſes ſoldats le bon augure que lui offroit la plante conſacrée à ceindre le front des vainqueurs.

Les ſoldats de Timoléon ne regardèrent pas toujours l'*ache* d'auſſi bon œil; car, marchant au combat contre les Carthaginois, ils trouvèrent des mulets qui portoient des charges d'*ache*, & prirent cette rencontre pour un mauvais augure; parce que l'on mettoit ſur les morts & ſur les tombeaux des couronnes de cette plante.

Suidas parle de ces couronnes funèbres, & dit que l'*ache* étoit deſtinée au deuil & aux larmes; d'où venoit l'expreſſion populaire, *il n'a plus beſoin que d'ache*, en parlant d'un malade déſeſpéré. C'étoit la ſeule plante que l'on admettoit dans les repas des funérailles; parce que, ſelon une vieille erreur que Pline a rapportée (*l.* 20, *c.* 1), l'*ache* rendoit ſtériles les perſonnes des deux ſexes qui en mangeoient. Arnobe (*l.* 5, *p.* 169), raconte

qu'un jeune homme ayant été maſſacré par ſes frères, à la faveur du tumulte des Corybantiques, on vit naître de l'*ache* ſur l'endroit qui avoit été teint de ſon ſang; ce qui fit exclure à jamais cette plante des repas, de crainte qu'on ne contractât quelque ſouillure en communiquant avec les mânes d'un infortuné.

Horace, cependant, a chanté l'*ache* comme l'ornement des repas. (*Od.* 1, 36.):

*Neu deſint epulis roſa,*
*Neu vivax apium.*

Et ailleurs: . . . . . *Quis udo*
*Deproperare apio coronas*
*Curatve myrto?* (Od. II, 7.)

Ce poëte n'a ſûrement point ici péché contre le coſtume; car Anacréon, ſon modèle, a parlé des couronnes d'*ache* conſacrées à la joie & aux feſtins. Peut-être faut-il diſtinguer deux eſpèces d'*ache*, dont l'une, à fleurs blanches, convenoit aux feſtins, & ſe mêloit agréablement avec les roſes; & dont l'autre inſpiroit la triſteſſe & la mélancolie, par la couleur ſombre de ſes fleurs jaunâtres.

ACHÉENNE, ſurnom qu'on donna à Cérès, à cauſe de la douleur qu'elle reſſentit de l'enlèvement de Proſerpine ſa fille. *Cérès Achéenne*, c'eſt-à-dire, *Cérès la Déſolée*, d'ἀχος, douleur.

On connoît deux temples conſacrés à des déeſſes ſous cette dénomination. Plutarque (*de Iſide & Oſiride*) dit que les Boéotiens en avoient un dédié à Cérès; & Ariſtote (*lib. de Mirabil.*) parle d'un autre des Dauniens, ancien peuple d'Italie, où l'on honoroit Pallas *Achéenne*. Cette dernière divinité n'avoit pas reçu le nom d'*Achéenne* par la même raiſon qui l'avoit fait donner à Cérès. Le temple des Dauniens avoit ſans doute été bâti par Diomède & les Achéens; car Ariſtote ajoute que l'on y conſervoit les armes de ce héros & de ſes compagnons. Ils y apportèrent auſſi la ſtatue de la déeſſe, qui reçut le nom d'*Achéenne*, du pays dont ils étoient originaires.

ACHEENS. AX.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont:

C. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Le type ordinaire de leurs médailles autonomes eſt AX, en monogramme.

Ils ont fait frapper des médailles impériales, avec les légendes AXAIOIC, AXAIΩN, en l'honneur d'Antinous & de Verus.

ACHELOE, c'eſt le nom d'une des harpies, à qui on donne pour ſœurs Alope & Ocypète. *V.* HARPIES.

ACHELOUS, fils de l'Océan & de Thétis, étoit le dieu d'un fleuve de ce nom, qui couloit entre l'Etolie & l'Acarnanie. Il combattit contre Hercule pour la poſſeſſion de Déjanire, qui lui avoit été promiſe en mariage; & voyant que ſon rival étoit le plus fort, il eut recours à la ruſe: il ſe transforma en ſerpent, croyant épouvanter ſon ennemi par d'horribles ſifflemens; mais le vainqueur de l'hydre à cent têtes ne fit qu'en rire, & lui ſerra la gorge avec tant de roideur, qu'il alloit l'étouffer, lorſqu'*Achéloüs* ſe métamorphoſa en taureau. Hercule le prit par les cornes, le renverſa, & ne quitta priſe qu'après en avoir arraché une. Les nayades la ramaſſèrent; & quand elles l'eurent remplie de fleurs & de fruits, elle devint la corne d'abondance.

D'autres diſent que le fleuve, pour ravoir ſa corne, donna à Hercule celle d'Amalthée. *Voyez* ABONDANCE, AMALTHEE, COR. D'AB. *V.* auſſi ESCHILADES, PÉRIMÈLE, DEJANIRE.

Les mythologues-hiſtoriens reconnoiſſent dans cette fable un prince qui reſſerre le fleuve *Achéloüs* dans ſon lit, ſupprime un bras du fleuve, & porte par cette opération l'abondance dans les campagnes.

Le bras du fleuve comblé eſt évidemment, ſelon eux, la corne arrachée & changée en corne d'abondance.

ACHELOUS. La plupart des antiquaires, diſent les auteurs des pierres gravées du palais royal, ont pris pour le fleuve *Achéloüs* le bœuf à face humaine, qui eſt ſi commun ſur les médailles. Pour ſoutenir cette fauſſe opinion, il n'y a rien que ne tente & que n'oſe le ſavant abbé Ignarra; (*de Palæſt. Neapolit.*, *p.* 238 *& ſeqq.*) il change un texte de la Tragédie des Trachiniennes (*in Trachiniis prope ab initio*), & prétend que le nom d'*Achéloüs* ne convenoit pas ſeulement au fleuve de l'Etolie, mais qu'il étoit propre en général à toutes les eaux.

Ils lui répondront, 1°. que la correction du texte de Sophocle n'eſt nullement fondée; que celle qui en a été faite par Caſaubon, & qu'il dit n'être pas admiſſible, eſt moins une correction que la leçon des manuſcrits que ce commentateur avoit ſous les yeux. 2°. Quoique les poëtes ayent donné le nom d'*Achéloüs* à toute eau potable, parce qu'un roi ainſi nommé paſſoit pour avoir enſeigné le premier à mêler de l'eau avec le vin, ce n'eſt pas une raiſon d'appeler de ce nom tous les fleuves. 3°. La forme du fleuve *Acheloüs* une fois déterminée ſur les monumens, ne doit plus varier; mais elle doit, au contraire, être toujours la même, particulièrement ſur les médailles de la contrée que ce fleuve arroſoit. Or, les médailles des peuples nommés *Œniades*, qui habitoient le pays ſitué à l'embouchure du fleuve *Achéloüs*, ont pour type une tête de vieillard barbue, attachée à un cou & non à un corps entier de taureau, & ſes cornes qui paroiſſent à la naiſſance du front, ſont preſqu'horiſontales. Sur des médailles d'Acarnanie, & ſur celles de la ville de *Thyreum*, dans cette province, on voit une tête d'homme, ſans barbe, ſur un cou de taureau, avec une ſeule corne (*Voyez Numiſm. univ.*

*Grec., tab. VI*). De plus, les bœufs à face humaine que nous voyons ſur pluſieurs médailles de la grande Grèce, & qu'on dit auſſi ſe rapporter au fleuve *Achéloüs*, diffèrent les uns des autres; enfin, on en voit ſur des médailles de Gélas en Sicile, &c. qui ſont repréſentés ſeulement à mi-corps. Parmi tous ces types divers, s'il falloit en choiſir un pour le fleuve *Achéloüs*, ce pourroit être celui de la médaille du peuple qui habitoit le pays ſitué à l'embouchure de ce fleuve; or, il eſt conſtant que ce type diffère de celui des médailles de Naples, de celles de Nole, & de quelques autres villes de la grande Grèce. Enfin, le type qui devoit être regardé comme le plus propre à déſigner le fleuve *Achéloüs*, eſt, ſans contredit, celui des médailles d'Acarnanie & de la ville de *Thyræum*, où la figure eſt repréſentée avec une ſeule corne. D'ailleurs, comment concilier la défaite de ce fleuve avec les monumens ſur leſquels le bœuf à face humaine eſt repréſenté couronné par la Victoire? » Concluons avec les ſavans éditeurs, que le fleuve *Achéloüs* n'eſt point repréſenté ſous l'emblème de ce bœuf, & que ce monſtre eſt l'emblème de la fertilité de certains pays. *V.* BŒUF *à face humaine.*

ACHEMENIS, plante dont Pline fait mention, à laquelle la fable attribuoit la vertu de jeter la terreur dans les armées.

ACHEMON *ou* ACHMON. *V.* MÉLAMPYGUS.

ACHERON, fils de Titan & de la Terre, eut tant de peur des géans, qu'il ſe cacha ſous terre, & deſcendit même juſqu'aux enfers, pour ſe dérober à leur fureur. D'autres diſent que Jupiter le précipita dans l'enfer, parce que ſon eau avoit ſervi à étancher la ſoif des titans. Selon Bocace, *Achéron* étoit un dieu qui naquit de Cérès dans l'iſle de Crète, & qui, ne pouvant ſoutenir la lumière du jour, ſe retira aux enfers, & y devint un fleuve infernal. L'*Achéron* étoit un fleuve de la Theſprotie, qui prenoit ſa ſource au marais d'Achéruſe, & ſe déchargeoit près d'Ambracie, dans le golfe Adriatique: ſon eau étoit amère & mal ſaine, première raiſon pour en faire un fleuve d'enfer. Il coule long-tems ſous terre; ce qui a fait dire encore qu'il alloit ſe cacher aux enfers. Le nom d'*Achéron* a auſſi contribué à la fable; car ἄχος ῥόος, veut dire fleuve de douleur. Rudbeck, qui, dans ſes Atlantiques, attribue à la Suède tout ce que les anciens ont dit de quelque pays que ce ſoit, prétend que l'*Achéron*, l'enfer, les champs-élyſées ſont la Suède; il ſoutient que la manière dont on rendoit anciennement la juſtice chez les peuples du ſeptentrion, eſt l'original d'après lequel les poëtes ont compoſé toutes les deſcriptions qu'ils ont données de la juſtice infernale, de Minos & des autres juges.

ACHERON, autre fleuve du pays des Bruttiens ou de la Calabre. Il donna lieu à une équivoque. L'oracle de Dodone ayant averti Alexandre, roi des Moloſſes, d'éviter l'*Achéron*, ce prince croyant qu'il étoit queſtion de l'*Achéron* de Theſprotie, ne ſongea point à s'éloigner de la ville de Pandoſe, ſituée ſur les bords de l'*Achéron*, en Italie, & y fut tué.

ACHÉRONTIQUE, qui appartient à l'*Achéron*. L'art de deviner avoit pluſieurs branches, & les Etruſques excelloient dans toutes. Tagès paſſoit pour l'inventeur de cet art. Il avoit compoſé quinze volumes, que l'on nomma *Achérontiques*; parce qu'ils étoient, diſoit-on, capables d'épouvanter les lecteurs, mais vraiſemblablement parce qu'on ſuppoſoit qu'ils avoient été tirés des enfers. On gardoit chez les Etruſques ces volumes avec autant de ſoin, que les Romains conſervoient les livres ſibyllins.

ACHERUSE étoit un lac d'Egypte, près de Memphis, environné de belles campagnes, où les anciens Egyptiens venoient dépoſer leurs morts, dans des tombes creuſées exprès; mais avant de les y tranſporter, on les expoſoit ſur le rivage: là, des juges marqués examinoient la vie qu'ils avoient menée. On écoutoit les accuſateurs; &, ſelon les bonnes ou les mauvaiſes actions du défunt, qui étoient alléguées, on faiſoit paſſer ſon corps dans une barque, ou on le jetoit à la voirie, comme indigne de la ſépulture. Dans ces belles campagnes, il y avoit un temple conſacré à Hécate-la-Ténébreuſe, & deux marais, appelés le Cocyte & le Léthé. Voilà ce qui a donné aux poëtes l'idée de leur enfer & de leurs champs-élyſées. Il y avoit auſſi un lac d'*Achéruſe* dans la Theſprotie, d'où ſortoit le fleuve Achéron.

La conformité de nom fit tranſporter à l'*Achéruſe* des Theſprotes, les fables que les Grecs imaginèrent ſur le prétendu jugement & ſur le Caron des Egyptiens.

ACHERUSIADE, péninſule près d'Héraclée du-Pont, par laquelle Hercule paſſa pour deſcendre aux enfers. Xénophon dit qu'on montroit encore de ſon tems des marques de cette deſcente.

ACHILLE. Ce nom a été porté par pluſieurs perſonnes célèbres dans la Mythologie.

Le premier n'avoit point d'autre mère que la Terre. Il vivoit dans un antre où Junon ſe réfugia, lorſqu'elle fuyoit les pourſuites amoureuſes de Jupiter, ſon frère, qui devint ſon époux. *Achille*, par ſes diſcours ſéduiſans, fléchit les rigueurs de cette déeſſe, & ce fut dans cet antre que ſe fit la conſommation du mariage entre le frère & la ſœur. Jupiter, en reconnoiſſance de ce ſervice, promit à *Achille* que tous ceux qui dans la ſuite porteroient ſon nom, ſe rendroient célèbres.

Le fils de Thétis, dont on parlera bientôt, a vérifié cette promeſſe.

ACHILLE, fils de Jupiter & de Lamie, étoit ſi beau, qu'il remporta le prix de la beauté ſur Vénus, qui le lui diſputa. C'eſt en punition de ce jugement, que Vénus rendit Pan, qui l'avoit prononcé, amoureux de la nymphe Echo, & en même-

même-tems ſi laid, qu'il ſuffiſoit de le voir pour le haïr.

ACHILLE, fils de Thétis & de Pélée, s'appela d'abord, ſuivant Apollodore & quelques autres, *Higyron*. Il fut encore nommé *Pyriſoüs* Il naquit à Phtia, ville de Theſſalie : la déeſſe ſa mère voulut le rendre à la fois invulnérable & immortel. Pour le rendre invulnérable, elle le plongea dans les eaux du Styx; mais elle oublia d'y tremper le talon par où elle l'avoit tenu pendant ſon immerſion. Ce talon demeura ſujet aux bleſſures; & ce fut-là qu'il reçut celle qui lui donna la mort. Les auteurs ne ſont cependant pas d'accord ſur ce point; car on en trouve pluſieurs qui parlent de bleſſures reçues par *Achille* en différens endroits du corps.

Voulant conſommer tout ce qu'il avoit de mortel, Thétis le frottoit le jour d'ambroiſie, & le mettoit la nuit ſous la braiſe. Pluſieurs auteurs rapportent que cette déeſſe, par ce moyen, avoit fait périr ſix de ſes enfans; & qu'*Achille*, qui étoit le ſeptième, auroit eu le même ſort, ſi ſon mari, qui la ſurprit, ne l'eût empêché de réitérer l'opération.

Homère donne à ce héros Phénix, fils d'Amyntor, roi des Dolopes en Epire, pour nourricier & pour précepteur. » Vous ne vouliez pas manger, » lui dit Phénix (*Iliad. liv. 9, v. 482.*), ni à la » maiſon, ni ailleurs, à moins que je ne vous » miſſe ſur mes genoux, que je ne coupaſſe vos » morceaux, & que je ne vous fiſſe boire moi-» même. Il vous eſt ſouvent arrivé, pendant votre » enfance, de gâter mes habits avec le vin que » vous rejetiez ». *V.* PHÉNIX.

Mais, ſuivant la tradition la plus commune, ſon éducation fut confiée au centaure Chiron. Il ne lui donna d'autre nourriture que de la moëlle de lion : ce qui lui inſpira ce courage indomptable & cette colère implacable dont les poëtes ont tant parlé. Il lui endurcit le corps en l'accoutumant aux exercices les plus pénibles; & lui apprit à ſe tenir à cheval, en le portant ſur ſa croupe. Chiron lui enſeigna encore l'art Militaire, la Muſique, la Morale, la Médecine, &c.

Lorſque les Grecs ſe préparèrent à marcher contre Troye, Thétis, inquiète ſur le ſort de ſon fils, apprit que, s'il alloit à cette expédition, il y périroit; & cependant Calchas avoit prédit que la ville ne ſeroit jamais priſe ſans *Achille*. Il étoit donc queſtion d'empêcher qu'on ne le forçât de prendre part à ce ſiège.

Pour le dérober aux inſtances des Grecs, qui deſiroient ardemment d'avoir avec eux un capitaine dont la préſence étoit néceſſaire pour le ſuccès de leur entrepriſe, (*V.* FATALITES.) la déeſſe retira ſon fils de l'antre de Chiron, & l'envoya à la cour de Lycomèdes, roi de l'iſle de Scyros. Là, il ſe déguiſa en fille ſous le nom de Pyrrha. Sa beauté favoriſoit ce déguiſement; car *Achille* a paſſé pour l'homme le plus beau & le mieux fait de ſon ſiècle. Il ſe fit aimer de Deïdamie, fille du roi, & en eut un fils nommé Pyrrhus. (*V.* ce mot).

Les Grecs l'ayant cherché pendant long-tems, apprirent enfin le lieu de ſa retraite; & Ulyſſe fut député à Scyros pour l'engager à ſe joindre à eux. La difficulté étoit de le démêler au travers de ſon déguiſement, parmi toutes les filles de la cour. Ulyſſe s'aviſa de leur préſenter différens bijoux, parmi leſquels étoient des armes. Toutes choiſirent des bijoux ſuivant leur goût; *Achille* ſeul prit les armes. Ce choix le trahit : Ulyſſe le reconnut & l'emmena.

Thétis, obligée de conſentir au départ de ſon fils, voulut encore ajouter une nouvelle précaution à celles qu'elle avoit priſes pour le garantir de la mort : elle pria Vulcain de lui faire des armes à l'épreuve de toute attaque humaine. L'ouvrage étant fait, le dieu exigea, pour ſon ſalaire, les faveurs de la déeſſe. La néceſſité lui fit promettre tout ce que Vulcain voulut; mais à condition d'eſſayer ſi les armes étoient propres à *Achille*, qui étoit de la même taille que ſa mère. Elle ne les eut pas plutôt endoſſées, qu'elle prit la fuite : Vulcain, qui étoit boiteux, ne put l'atteindre; il lui jeta ſon marteau, & la bleſſa au talon. Outre ces armes, ſa mère lui donna des chevaux immortels. *V.* CHEVAUX, PELIAS.

*Achille*, avant de joindre l'armée des Grecs, fit la conquête de Lesbos, où il trouva une princeſſe qui devint amoureuſe de lui. C'eſt de cette particularité, rapportée par Euphorion, poëte très-connu parmi les anciens, que le grand Racine a pris le dénouement de ſon Iphigénie. *V.* IPHIGENIE.

Arrivé devant Troye, il livra aux ennemis un grand nombre de combats; mais le cours de ſes victoires fut interrompu par la diſpute qu'il eut avec Agamemnon. Celui-ci fut obligé de renvoyer Chryſéis, ſon eſclave (*V.* CHRYSEIS); mais il voulut auſſi qu'*Achille* abandonnât la ſienne. *Achille* fut tellement irrité de cet affront, qu'il ſe tint enfermé dans ſa tente, ſans prendre aucune part au ſiège. Cette circonſtance de ſa vie a fourni le ſujet de beaucoup de tableaux, connus ſous le nom de *Colère d'Achille*. C'eſt auſſi le ſujet de l'Iliade.

Rien ne fut capable de faire changer *Achille* de réſolution, que la mort de ſon ami Patrocle. Pour le rendre redoutable aux Troyens, il lui prêtoit ſes armes, ſous leſquelles on prenoit Patrocle pour *Achille*. Hector, qui depuis long-tems cherchoit l'occaſion de ſe battre contre *Achille*, crut l'avoir trouvée : il tua Patrocle & enleva ſes armes. Vulcain, à la prière de Thétis, en fit de nouvelles pour *Achille*, avec leſquelles il retourna au combat, pour venger la mort de Patrocle. Il ſe battit en effet avec Hector, le tua, l'attacha à ſon char, & le traîna ſept fois autour des murailles de Troye. Priam vint en perſonne lui demander le

corps de ſon fils, & ne l'obtint qu'en payant une rançon conſidérable.

Les circonſtances de la mort d'*Achille* ſont racontées différemment par les anciens auteurs. Selon les uns, *Achille* ayant vu auprès de Caſſendre Polixène, fille de Priam, offrant un ſacrifice à Apollon, en étoit devenu amoureux, & l'avoit demandée en mariage; Hector n'avoit voulu la lui accorder, qu'à condition qu'il prendroit les armes pour les Troyens, contre les Grecs: ce fut pour punir cette propoſition odieuſe, qu'il traîna le cadavre d'Hector autour des murailles de la ville. Lorſque Priam alla redemander le corps de ſon fils, il ſe fit accompagner, pour fléchir *Achille*, de Polixène, dont il conclut le mariage avec le héros grec. Le jour étant pris pour cette ſolemnité, qui devoit ſe célébrer à Troye, dans le temple d'Apollon, Pâris ſe cacha derrière l'autel, pour venger la mort d'Hector ſon frère, & il tira une flèche, qui bleſſa *Achille* au talon qui n'avoit point été trempé dans les eaux du Styx, dans l'endroit qui fut depuis nommé le *Tendon d'Achille*; & le prince grec mourut de cette bleſſure.

D'autres ont dit qu'Apollon lui-même s'étoit déguiſé à la prière de Neptune, & avoit tiré la flèche mortelle.

Selon d'autres enfin, & ſelon Ovide en particulier, dans un combat qui ſe donnoit devant les murs de Troye, *Achille* faiſoit un horrible carnage des Troyens; tandis que Pâris, qui combattoit de ſon côté, ne dirigeoit ſes coups que ſur des gens obſcurs & ſans nom. Apollon dirigea la flèche de Pâris du côté d'*Achille*, qui en fut mortellement bleſſé.

Les Grecs avoient une ſi grande eſtime pour *Achille*, qu'après ſa mort, il s'éleva une querelle parmi eux, pour ſavoir qui ſeroit le ſucceſſeur de ſes armes; & l'on fut près de ſe battre pour les avoir. On décida qu'Ajax, fils de Télamon, (*V.* AJAX.) & Ulyſſe pouvoient ſeuls les diſputer. Ils plaidèrent leur cauſe devant les Grecs aſſemblés, & les armes furent adjugées à Ulyſſe.

Les Grecs firent à *Achille* de magnifiques funérailles, ſur le promontoire de Sigée, où il fut inhumé. Thétis, accompagnée des déeſſes de la mer, vint rendre à ſon fils les devoirs funèbres: les muſes s'y trouvèrent auſſi, & célébrèrent ſa mémoire par des chants lugubres.

Le nom de ce héros devint l'expreſſion de la bravoure & de la force, tant pour les exploits militaires, que pour les intrigues galantes. Quant aux premiers, Homère & pluſieurs autres poëtes les ont chantés; & il ſeroit trop long d'en rapporter les circonſtances: quant aux autres, il fut père de très-bonne heure avec Deïdamie. Peu de tems après, ſelon quelques auteurs, il mérita les bonnes graces d'Iphigénie, avant qu'elle fût ſacrifiée; circonſtance dont le grand Racine a ſi bien profité, en faiſant, de l'amour de ce héros pour la princeſſe, le nœud de ſon *Iphigénie*. Arrivé devant Troye, il devint amoureux d'Hélène, qu'il vit un jour ſur les murs de la ville, & il eut recours à ſa mère, pour qu'elle trouvât un moyen de ſatisfaire ſa paſſion pour cette troyenne: Thétis le ſatisfit, en lui amenant un fantôme reſſemblant à la belle Hélène. Briſéis fut enſuite l'objet de ſes amours, ainſi que Polixène, qu'il avoit voulu épouſer. La mort n'éteignit point l'amour qu'il avoit conçu pour cette princeſſe; & s'il demanda qu'on la lui ſacrifiât, c'étoit pour ſe réunir à elle dans les champs-élyſées. Rien n'arrêtoit ſes deſirs impétueux: après avoir tué l'amazone Penthéſilée, il brûla d'amour pour cette héroïne; on a même écrit que dans les enfers il avoit épouſé Médée & Hélène. A l'égard de celle-ci, on dit que c'étoit dans l'iſle *Achillea*, dont on parlera dans l'article ſuivant, qu'il l'épouſa après ſa mort, & qu'il en eut un fils. Ce jeune homme, appelé Euphorion, fut tué d'un coup de foudre par Jupiter, pour qui il avoit manqué de complaiſance. D'autres donnent pour femme à *Achille*, toujours après ſa mort, & dans la même iſle, Iphigénie, que Diane y avoit tranſportée, après lui avoir communiqué le don d'une jeuneſſe immortelle, & la nature divine; mais l'opinion la plus commune reconnoît Hélène pour ſon épouſe.

Au reſte, la paſſion d'*Achille* pour les femmes ne fut pas excluſive; & la médiſance a fait regarder comme très-équivoque ſon attachement ſucceſſif pour Diomède, Antilochus & Patrocle. On a même aſſuré que Troïlus, fils de Priam, ayant réſiſté à ſes emportemens, fut étouffé dans ſes bras. (*V.* TROÏLE).

On ne doit pas être étonné d'entendre parler des mariages contractés par *Achille* après ſa mort; car il fut mis au nombre des dieux, & reçut dans l'iſle Achillée tous les honneurs divins: un temple, un autel, des ſacrifices, des oracles. Il y opéra auſſi des prodiges. En voici deux des plus ſurprenans.

On dit qu'Homère, gardant les brebis auprès du tombeau d'*Achille*, obtint par ſes offrandes que ce héros ſe montreroit à lui; mais il ſe fit voir avec une lumière ſi éclatante, que le poëte en devint aveugle.

Les Amazones abordèrent un jour dans l'iſle Achillée, & obligèrent les habitans à couper les arbres plantés autour du temple d'*Achille*; mais, dès le premier coup, les cognées rebrouſſèrent contre les travailleurs, & les tuèrent aux pieds des arbres mêmes. Les Amazones voulurent, nonobſtant ce prodige, entrer à cheval dans le temple; mais *Achille*, d'un ſeul regard, épouvanta tellement les chevaux, qu'ils reculèrent, jetèrent les Amazones ſur le pavé du temple, les dévorèrent, & ſe précipitèrent dans la mer. Les vaiſſeaux qui avoient amené les Amazones, furent ſi violemment agités par une tempête ſubite, qu'ils ſe briſèrent les uns contre les autres, & furent engloutis. Le

temple, profané par le carnage que les chevaux avoient fait, fut purifié par les eaux de la mer, qu'*Achille* y fit monter.

De même que le fils de Thétis a été le ſujet d'un grand nombre de poëmes chez les anciens; de même auſſi les évenemens de ſa vie glorieuſe, ont ſouvent été repréſentés ſur les basreliefs & les pierres gravées. Winkelmann en a publié un grand nombre dans les *pierres de Stosch* & dans ſes *Monumenti inediti*. Nous y renvoyons les artiſtes; & nous nous contentons de faire ici deux obſervations en leur faveur. La beauté d'*Achille*, tant célébrée chez les Grecs, eſt jointe ſur les marbres à cet air bruſque & dédaigneux qu'Homère a placé ſur le viſage de ce beau jeune homme.

Dans une peinture antique (*Hiſt. de l'Art. l.* 4, *c.* 5, E.), *Achille* étoit vêtu d'une draperie vert-céladon, pour faire alluſion ſans doute à Thétis, divinité de la mer, qui étoit ſa mère. Balthaſar Peruzzi a fidellement obſervé ce coſtume dans la figure d'*Achille*, qu'il a peinte au plafond d'une ſalle de la *Farneſina*.

ACHILLE. Le nom du vainqueur d'Hector devint ſynonyme avec celui de vaillant, de brave, &c. Les Romains le donnèrent à L. Sicinius Dentatus, renommé par ſon courage. L'empereur Maximin fut appelé, ſelon Capitolin, un Hercule, un *Achille* & un Ajax.

ACHILLEA, iſle du Pont-Euxin, que l'on nommoit auſſi Leuce, l'iſle des Héros, l'iſle Macaron, ou l'iſle des Bienheureux, &c. étoit, ſelon quelques-uns, vis-à-vis du Boriſtène; &, ſelon d'autres, vis-à-vis du Danube. On l'appela *Achillea*, parce que Thétis ou Neptune l'avoit donnée à Achille, & que le tombeau avec le temple de ce héros y étoient placés. Achille n'étoit pas le ſeul qui l'habitât; on y avoit vu auſſi les deux Ajax, Patrocle, Antilochus, &c. Au reſte, on trouve dans les anciens beaucoup de particularités ſur cette iſle, qu'il ſeroit trop long de rapporter.

ACHILLÉE, tyran en Egypte, ſous Dioclétien.

*L. Epidius Achilleus Augustus.*

Ses médailles ſont:

O. en or & en argent.

RRRR. en P. B. de la fabrique d'Egypte: Goltzius, Occo & Banduri, qui les rapportent, les décrivent avec la date de la ſixième année du règne de ce tyran.

ACHILLÉES, fêtes en l'honneur d'Achille, qui ſe célébroient à Braſies ou Praſies, dans un temple de ce héros. Les Lacédémoniens célébroient les mêmes fêtes, au rapport de Pauſanias.

ACHLYS. Quelques auteurs ont regardé ce nom comme celui du premier être qui exiſtoit avant le monde, même avant le chaos; le ſeul qui fût éternel, & duquel tous les autres dieux avoient été produits. Mais ce nom eſt plus connu pour être celui d'un perſonnage poétique, dont parle Héſiode, dans le *Bouclier d'Hercule*, vers 264; & Longin, *Traité du Sublime*, *c.* 7. » Je ne ſais » pourquoi, dit M. Dacier ſur ce dernier, les » interprêtes d'Héſiode & de Longin ont voulu » qu'Ἀχλὺς ſoit ici la déeſſe dés ténèbres. C'eſt » ſans doute la Triſteſſe, comme M. le Fèvre l'a » remarqué. Voici le portrait qu'Héſiode en fait: » *La Triſteſſe ſe tenoit près de-là, toute baignée* » *de pleurs; pâle, sèche, défaite, les genoux fort* » *gros & les ongles fort longs; ſes narines étoient* » *une fontaine d'humeurs; le ſang couloit de ſes* » *joues; elle grinçoit les dents & couvroit ſes épaules* » *de pouſſière.* Il ſeroit bien difficile que cela pût » convenir à la déeſſe des ténèbres. Lorſqu'Héſy- » chius a marqué ἀχλύμενος λυπημένος, il a fait aſſez » voir qu'ἀχλὺς peut fort bien être priſe pour » λύπη, triſteſſe. Dans ce même chapitre, Longin » s'eſt ſervi d'ἀχλὺς pour dire les ténèbres, une » épaiſſe obſcurité: & c'eſt peut-être ce qui a » trompé les interprêtes. »

ACHŒMENIDES, ancien roi des Perſes.

Ses médailles ſans légende ſont:

RRRR. en or.

RR. en argent.

RR. en bronze.

—Avec des lettres phéniciennes, elles ſont:

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

ACHOR. Les habitans de Cyrène, au rapport de Pline, offroient des ſacrifices à ce dieu pour être délivrés des mouches, qui cauſoient quelquefois dans leur pays des maladies contagieuſes, par leur nombre prodigieux. Cet auteur ajoute qu'elles mouroient auſſi-tôt qu'on avoit ſacrifié à *Achor*. *V.* Belzébut, Myiagrus.

ACHULLA, en Afrique. Achulla.

On a des médailles impériales latines de cette ville, frappées en l'honneur d'Auguſte, avec ſes fils. (*Pellerin*).

ACIA. C'étoit un inſtrument ou un outil des brodeurs. Titinnius dit:

*Phrygio fui primo, beneque id opus ſcivi:*
*Reliqui acus, aciaſque hero, atque hera noſtra.*

» Je fus d'abord brodeur, & même ſavant dans cet art; mais j'ai laiſſé les aiguilles, les ardillons à mon maître & à ma maîtreſſe. Celſe (*l. v.* 26): *Utraque optima eſt ex acia molli, non nimis torta, quo mitius corpori inſideat.* Celſe parle ici de la réunion des bords d'une plaie ou de la peau, opérée par une ſuture ou une agraffe. Comment pourroit-on entendre ici *acia* d'un fil de lin ou de métal, qui aſſujétiroit la peau avec l'agraffe? Cette petite machine n'admet qu'une aiguille ou *ardillon*. Celſe recommande de choiſir cet ardillon très-ſouple, très-élaſtique, & non durci par la torſion; de peur qu'il ne bleſſe les chairs ſur leſquelles il

s'appuie. Les brodeurs employoient ſans doute auſſi les ardillons (*acia*) avec leurs agraffes, pour tendre la toile qu'ils brodoient. (*Johan. Rhodius, cap.* 13, 14 & 15.

ACIDALIE *ou* ACIDALIENNE, ſurnom que les Grecs donnèrent à Vénus, parce qu'elle cauſe ſouvent des inquiétudes & des chagrins (1). Il y avoit auſſi dans la ville d'Orchomène, en Béotie, une fontaine appelée *Acidale*, où les Graces alloient ſe baigner; elle peut bien avoir donné ſon nom à Vénus.

ACIDINUS, ſurnom de la famille MANLIA.

ACIER. Les anciens ont connu des procédés pour convertir le fer en *acier*, & ils étoient auſſi heureux dans cette opération que les modernes, quoiqu'ils ignoraſſent les brillantes théories de ces derniers. Les Latins l'appeloient *chalybs*; parce que le premier *acier* qui fut en réputation parmi eux, venoit, dit-on, d'Eſpagne, où il y avoit un fleuve nommé *Chalybs*, dont l'eau étoit la meilleure que l'on connût pour la trempe de l'*acier*. Pline le nomme *acies*.

Ariſtote (*Meteor. lib. IV, cap. 6.*) dit que » le fer forgé, travaillé même, peut ſe liquéfier de nouveau, & de nouveau ſe durcir; & » que c'eſt par la réitération de ce procédé, qu'on » le conduit à l'état d'*acier*. Les ſcories du fer » ſe précipitent, ajoute-t-il, dans la fuſion; elles » reſtent au fond des fourneaux; & les fers qui » en ſont débarraſſés de cette manière, prennent » le nom d'*acier*. Il ne faut pas pouſſer trop loin » cet affinage, parce que la matière qu'on traite » ainſi, ſe détruit, & perd conſidérablement de » ſon poids. Mais il n'en eſt pas moins vrai que » moins il reſte d'impuretés, plus l'*acier* eſt parfait ».

Pline parle à la fois de l'aciérie & de la trempe. *Fornacum*, dit-il, *maxima differentia eſt; in iis equidem nucleus ferri excoquitur ad indurandam aciem, alioque modo ad denſandas incudes malleorumque roſtra.* Il eſt à préſumer que ce *nucleus ferri* étoit une maſſe de fer affiné, qu'ils traitoient comme le pratiquoient les Grecs, ſelon le paſſage d'Ariſtote, cité plus haut. Au reſte, Pline ajoute dans un autre chapitre: *Ferrum accenſum igni, niſi duretur riſtibus, corrumpitur;* & ailleurs, *aquarum ſumma differentia eſt quibus immergitur.* Les inſtructions qu'il nous a laiſſées ſont très-imparfaites, & bien au-deſſous de celles que nous devons au naturaliſte grec.

ACILIA, famille romaine dont on a des médailles:

O. en or.
RR. en argent.
C. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont BALBUS, GLABRIO.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

(1) Du mot Ἀκίδες, ſoin, ſouci.

ACILIUM, en Italie. AKI & AKIAIΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.
RRRR. en bronze.
O. en argent.

Leur type ordinaire eſt un vaſe.

ACINACES, épée en uſage chez les Perſes & chez les Parthes. On croit qu'elle reſſembloit à nos ſabres longs & courbés.

ACINIPO, en Eſpagne. ACINIPO.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.
RRRR. en bronze.
O. en argent.

ACIS devoit le jour à Faune & à la nymphe Symèthe. A l'âge de ſeize ans, il s'attacha à la belle Galathée, & en fut aimé. Mais il eut pour rival le terrible Poliphème, qui, l'ayant ſurpris un jour avec ſa nymphe, déracina un rocher énorme, & le jeta ſur cet amant infortuné, qui en fut écraſé. Les dieux, à la prière de Galathée, le changèrent en un fleuve qui ſort du Mont-Etna, en Sicile. La rapidité de ſes eaux lui fit donner le nom d'*Acis*, qui ſignifie la pointe d'une flèche; parce que, dit Hérodote, ſon cours eſt auſſi droit qu'une flèche. *V.* GALATHÉE.

ACISCULUS, ſurnom de la famille VALERIA.

ACLIDES. Les Romains donnoient ce nom à une arme de jet, ſur laquelle les commentateurs ſont partagés. Servius dit (*Æneid. VII.* 730.): *Aclides ſunt tela quædam antiqua adeò, ut nec uſquam commemorentur in bello.* Il eſt étonnant que Servius en parle comme d'une arme hors d'uſage, puiſque Trebellius Pollio & Valerius Flaccus en font mention. Le premier dit (*Claud. c.* 14.): *Huic dabis aclides duas.* Et le ſecond (*VI.* 99.):

*Nec procul albentes gemina fert aclide parmas.*

Et Virgile, dans l'endroit où Servius l'a commenté:

. . . . . *Teretes ſunt aclides illis*
*Tela; ſed hæc lento mos eſt aptare flagello.*

Nonius (18. 10.) les appelle *jacula brevia*, des armes de jet courtes. Il paroît que les *aclides* étoient des javelots gros & courts, hériſſés de clous & d'aſpérités, & liés à une forte courroie de cuir. Cette courroie ſervoit à les retirer, après que l'on avoit chargé l'ennemi, ſur qui on les jetoit avec force, ſans abandonner la courroie. C'eſt-là ſans doute ce que Virgile appelle *flagellum lentum*; parce que les fouets étoient faits de lanières de cuir.

Servius, dans un autre endroit, décrit de petites maſſues qui reſſemblent parfaitement aux *aclides*, ſi elles ne ſont pas la même choſe: *Sunt clavæ cubito ſemis factæ, eminentibus hinc & hinc acuminibus quibuſdam: quæ ita in hoſtem jaciuntur religatæ loro, vel lino, ut peractis vulneribus poſſint*

*rudire.* » Il y a des maſſues longues d'une demi-coudée, hériſſées d'aſpérités ; on les lance ſur l'ennemi après les avoir attachées avec des courroies ou des cordes, afin de pouvoir les retirer après qu'elles ont fait d'énormes bleſſures ». Les *aclides* avoient beaucoup d'analogie avec les armes de jet que les Grecs appeloient ἀγκύλαι ; mais elles n'en avoient aucune avec le μαγγλάβιον des bas-ſiècles, eſpèce de bâton avec quoi l'on puniſſoit les malfaiteurs.

ACMON étoit chef d'une colonie de Scythes, qui s'établit en Phénicie & en Syrie : on ignoroit, ſuivant Phérécide, quel étoit ſon père. Il mourut pour s'être trop échauffé à la chaſſe, & fut mis au rang des dieux, ſous le nom de Très-Haut (1). Ses enfans furent Uranus & Titée, dont les noms ſignifient le ciel & la terre, & donnèrent lieu à la fable des Phéniciens, qui font *Acmon* père du ciel & de la terre. *V.* HYPSISTOS.

Suivant une autre tradition, il étoit fils de Manès, qui fut le premier ou le plus puiſſant roi de Phrygie. *Acmon* étoit frère de Doëas : l'un & l'autre furent célèbres dans la Phrygie. *Acmon* y donna ſon nom à la ville d'Acmonie, & Doëas à une plaine voiſine de Thémiſcire, & de quelques autres villes habitées par les Amazones.

Euſtathe donne le nom d'*Acmon* & au Ciel & à l'Océan (*In Il.* 18. 410.), en quoi il eſt contredit, auſſi-bien qu'Heſychius, par Simmias de Rhodes, qui, dans ſon petit Poëme des Ailes, donne le ſurnom d'Acmonide ou fils d'*Acmon*, à l'Amour, qu'il ſuppoſe auſſi ancien que le monde. On voit par-là que le nom d'*Acmon* eſt un de ceux que les anciens ont interprêté de mille manières, & qui dès-lors n'eſt ſuſceptible d'aucune explication rigoureuſe. Il y avoit des Grecs, ſelon Strabon (*lib.* 10), qui donnoient le même nom d'*Acmon* à un des Dactyles du Mont-Ida ; & il en témoigne ſon mécontentement, parce qu'ils ne faiſoient qu'ajouter des choſes incertaines à d'autres qui l'étoient déjà trop. Ἄκμων ſignifie une enclume ; mais quand on en a fait un nom propre, on a voulu qu'il ſignifiât infatigable, de l'*a* privatif & de κάμνω, je ſuis abattu. Ce nom convient bien au ciel, à cauſe de ſon mouvement, que la ſuite des ſiècles ne peut ralentir ni accélérer.

ACMONIA, en Phrygie. AKMONI.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

O. en or.

RRR. en bronze.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques ſous ſes Archontes, en l'honneur d'Agrippine jeune, de Marc-Aurèle, de Sept.-Sévère, de Julia-Domna, de Plautille, d'Alex.-Sévère, de Gordien-Pie, d'Otacille, de Treb.-Gallus, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Caracalla, d'Elagabale, de Maximin.

(1) En grec Ὕψιστος.

ACNVA. *Voyez* ACÈNE.

ACOLYTHI. Les Grecs donnoient ce nom à ceux qui étoient inébranlables dans leurs réſolutions. C'eſt pour cette raiſon que les ſtoïciens furent appelés *acolythi*, parce qu'ils perſiſtoient dans l'opinion qu'ils avoient embraſſée, ſans que rien pût les en détacher.

Il y avoit à la cour des empereurs grecs, des officiers appelés *acolythes* ; & Curopalates dit que le capitaine ou chef de la cohorte impériale, étoit nommé *Acolythe*

ACONCE & CYDIPPE. Ovide décrit leurs amours dans ſes Héroïdes. *Aconce* étoit de l'iſle de Cée, l'une des cyclades, jeune homme d'une belle phyſionomie, & mal pourvu des biens de la fortune. Etant allé à Délos pour y aſſiſter à une fête de Diane, il vit par haſard dans le temple de la déeſſe, une jeune perſonne d'une beauté raviſſante, nommée Cydippe ; mais jugeant à ſon air qu'elle étoit d'une condition qui mettroit obſtacle à ſon bonheur, il s'aviſa de cet expédient. Il grava ces mots ſur une pomme : *Je jure, par Diane, de n'être jamais qu'à Aconce.* Enſuite ayant fait rouler la pomme juſqu'aux pieds de Cydippe, la curioſité la fit ramaſſer à Cydippe : elle lut, ſans y penſer, le ſerment qui y étoit porté, & ſe crut engagée à *Aconce* ; car il y avoit à Délos une loi qui obligeoit d'exécuter tout ce qu'on promettoit dans le temple de Diane. Cependant Cydippe étoit promiſe en mariage à un autre ; mais toutes les fois qu'il étoit queſtion d'effectuer cette promeſſe, elle étoit ſaiſie d'une violente fièvre ; en ſorte que les parens furent obligés de lui faire épouſer *Aconce.*

ACONIT. Les anciens botaniſtes ont donné ce nom à pluſieurs plantes vénéneuſes de différens genres.

On diſoit que ſon nom venoit d'*Acone*, ville de Bithynie, aux environs de laquelle l'*aconit* croît en abondance, quoiqu'il vienne très-bien dans mille autres endroits. Les poëtes feignent que cette herbe naquit de l'écume jetée par Cerbère, lorſque Hercule l'arracha des enfers. C'étoit à cauſe de cela que l'on trouvoit une grande quantité d'*aconit* auprès d'Héraclée dans le Pont, où étoit la caverne par laquelle le héros deſcendit au tartare.

ACOPIS, pierre précieuſe, tranſparente comme le verre, avec des taches de couleur d'or. Pline, qui en donne une deſcription auſſi vague, ajoute que l'huile dans laquelle on la fait bouillir, eſt un remède contre les laſſitudes, & que de-là a été formé le nom d'*acopis*. Nous éprouverons ſouvent dans cet ouvrage de grandes difficultés, pour appliquer les noms des minéralogiſtes modernes aux pierres que les anciens ont décrites ſi vaguement. Nous eſſayerons cependant de le faire, en priant les lecteurs de ne pas donner trop d'extenſion à nos eſſais en ce genre. *L'acopis* n'eſt peut-être autre choſe que du criſtal renfermant des

pyrites : car on ſait que les anciens le plaçoient au rang des pierres précieuſes. Quant à la propriété médicale qu'on lui attribue ici, nous n'avons garde de nous en occuper. Les lumières que l'on a acquiſes ſur ces prétendues vertus des pierres précieuſes, nous en diſpenſent formellement; & nous uſerons de cette diſpenſe dans tous les autres articles relatifs à la Minéralogie.

ACQUA CHE FAVELLA, *l'eau qui parle.* On a donné ce nom à une fontaine de la Calabre-Citérieure, ſituée près des ruines de l'ancienne Sybaris. On crut ſans doute que l'oracle par lequel les Sybarites apprirent leur deſtruction prochaine, étoit ſorti de cette fontaine; & cette opinion l'a fait nommer *Acqua che Favella.* On a cru auſſi que ceux qui ſe baignoient dans ſes eaux, en ſortoient plus ſains & plus beaux.

ACRÆ, en Sicile. ΑΚΡΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ACRÆA (1), ſurnom de la Junon de Corinthe, qui avoit un temple dans la citadelle de cette ville : on ne lui immoloit que des chèvres. La Fortune eut auſſi le même ſurnom, & pour la même raiſon.

ACRÆA *ou* ACRONA, c'eſt encore le ſurnom d'une nourrice de Junon, fille du fleuve Aſtérion, au pays d'Argos. *V.* ASTÉRION, JUNON.

ACRÆPHIA, dans la Boëotie.

On ne trouve des médailles impériales grecques de cette ville, que dans Goltzius ſeul.

ACRÆUS, ſurnom de Jupiter, ſous lequel les habitans de Smyrne l'honoroient dans un lieu élevé proche de la mer, où ils lui avoient bâti un temple.

ACRAGAS, en Sicile. ΑΚΡΑΓΑΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Ses types ordinaires ſont un crâbe, ou un aîgle dévorant un lièvre.

ACRASUS, dans la Lydie. ΑΚΡΑΣΙΩΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées ſous ſes préteurs, en l'honneur de Sévère, de Plautille, de Geta, de Julia Paula, d'Alex.-Sévère, de Caracalla.

ACRATISME, ἀκράτισμα. Les Grecs donnoient ce nom à leur déjeûner, ce léger repas qu'ils faiſoient dans la matinée, en attendant le dîner. Si l'on ajoute foi à l'étymologie qu'en a donnée Schrevelius, on pourroit dire que l'uſage général des Grecs étoit de prendre pour déjeûner du pain trempé dans du vin pur : ἀκρατίζω ayant cette ſignification.

(1) Ἄκρος, haut, élevé, parce que le temple étoit dans un lieu élevé.

ACRATOPHORE, ſurnom de Bacchus, ſous lequel il étoit principalement honoré, ſelon Varron, à Phigalie, ville de l'Arcadie; il ſignifie celui qui donne le vin pur (1).

ACRATOPOTES, c'eſt le nom d'un héros de la Grèce, qui étoit honoré, ſelon Athénée, à Munichia, un des bourgs de l'Attique : ſa plus belle qualité, ſans doute, étoit de bien boire; car ſon nom ſignifie un grand buveur de vin pur (2).

ACRATUS *ou* ACRATES, c'eſt le nom du génie de Bacchus. Le P. Froelich n'ayant pas fait attention aux ailes qu'il porte ſur une médaille, l'a nommé Pan, ou un des ſatyres. Pauſanias dit que l'on voyoit encore à Athènes, dans une muraille, le viſage de ce génie.

ACRIDOPHAGES, peuple qui mangeoit des ſauterelles, ἀκρίς, ſauterelle, & φάγω, je mange. Cette nation habitoit l'Ethiopie, & étoit voiſine des déſerts. Les *Acridophages* faiſoient au printems une grande proviſion de ſauterelles, qu'ils ſaloient pour s'en nourrir pendant le reſte de l'année : car ce peuple étant éloigné de la mer, ne pouvoit avoir des poiſſons, & il n'élevoit point de bétail. Diodore de Sicile & Strabon en ont parlé; mais ils ajoutent à ce récit une fable ridicule. Ils diſent que les *Acridophages* ne vivoient que juſqu'à quarante ans, & qu'ils mouroient conſumés par des inſectes ailés qui s'engendroient de leur propre ſubſtance.

Pline parle d'*Acridophages* qui habitoient un canton du pays des Parthes, & S. Jérôme en place dans la Lybie. Au reſte, les voyageurs aſſurent que l'on mange encore des ſauterelles dans pluſieurs endroits de l'Orient. Les poëtes Nicophon & Ariſtophane parlent de ces animaux, comme de la nourriture de la plus vile populace de la Grèce. Les payſans ſeuls en mangeoient, ſelon Théophilacte. Ælien, dans ſon Hiſtoire des Animaux, dit que l'on mangeoit de ſon tems des cigales, inſecte que l'on confondoit avec les ſauterelles.

ACRISIUS, roi d'Argos, père de Danaë, ayant été détrôné par ſon frère Proëtus, fut rétabli par ſon petit-fils Perſée, qui le tua enſuite par un accident malheureux. Perſée voulant un jour faire preuve de ſon adreſſe au jeu de palet, en préſence de ſon grand-père, jeta le palet de toute ſa force; il atteignit *Acriſe*, & l'étendit mort ſur la place. Ainſi ſe trouva accomplie la prédiction qui lui avoit été faite, qu'un jour ſon petit-fils lui raviroit la couronne & la vie, ſans que les rigueurs qu'il avoit exercées contre ſa fille, l'en euſſent pu garantir. *V.* DANAÉ, PERSÉE, PROËTUS.

ACRO. Ce mot, qui vient du grec ἄκρος, élevé au ſommet d'une montagne, ſignifie la citadelle d'une ville, lorſqu'il eſt joint à ſon nom. L'on conſtruit en effet les citadelles ſur des lieux élevés,

(1) Du grec Ἄκρατος, vin pur, ſans mêlange.

(2) Du mot grec Ἄκρατος, vin pur, ſans mêlange.

qui commandent les villes. L'*acrocorinthe* étoit la citadelle de Corinthe, & on la voit ſur pluſieurs médailles de Colonies frappées dans cette ville. Les Athéniens appeloient leur ville du nom abſolu πόλις, ville par excellence, comme les Romains appeloient Rome ſimplement *urbs*, ville. Ils donnerent à leur citadelle le nom d'*acropole*. Pellerin a publié une médaille unique d'Athènes, ſur laquelle on voit la colline & les bâtimens de l'*acropole*. On reconnoît la même racine dans l'*acradine*, citadelle de Syracuſe.

ACROAMA. Les Romains adoptoient ce mot grec, pour exprimer des contes amuſans, que l'on récitoit aux convives pendant les repas, & même ceux qui les faiſoient. On introduiſoit dans les feſtins ces eſpèces de *rapſodes* ou de *troubadours*, afin, dit Cornelius Nepos, que l'eſprit des convives fût auſſi ſatisfait que leur palais : *ut non minus animo, quam ventre convivæ delectarentur.* Le même écrivain ajoute que dans un repas l'on n'admit d'autres rapſodes, qu'un eſclave occupé à faire des lectures aux convives : *Nemo in convivio ejus aliud acroama audivit quàm anagnoſten.*

Cet uſage ſubſiſte encore chez les peuples qui n'ont pas des ſpectables réguliers comme ceux des Européens.

ACROAMA, nom que les Romains donnoient aux muſiciens qui jouoient d'un inſtrument, pour les diſtinguer de ceux qui chantoient. On prétend auſſi qu'ils appeloient *acroama* la muſique inſtrumentale, & ſur-tout celle qui étoit gaie. (*M. de Caſtillon fils*).

ACROBATES. C'étoient des danſeurs de corde, dont on connoiſſoit quatre eſpèces différentes. Les premiers voltigeoient autour d'une corde, comme une roue tourne autour de ſon eſſieu, & ils ſe ſuſpendoient par le cou, par le pied, &c. Les ſeconds voloient du haut en bas ſur une corde, appuyés ſur l'eſtomach, ayant les bras & les jambes étendus. D'autres couroient ſur une corde étendue obliquement de bas en haut. Les derniers, enfin, danſoient, ſautoient, & faiſoient toutes ſortes d'exercices ſur une corde tendue horiſontalement à pluſieurs pieds de terre. Nicéphore-Grégoras, Manilius, Nicétas, Vopiſcus, &c. font mention de tous ces danſeurs de corde.

ACROBATIQUE, premier genre de machine dont les Grecs ſe ſervoient pour monter des fardeaux. Ils l'appeloient *acrobaticon*.

Les Romains donnoient ce nom à une eſpèce de tour ou de guérite, dans laquelle on ſe plaçoit pour voir de plus loin, & que l'on élevoit à différentes hauteurs.

ACROCHIRISME, eſpèce de danſe joyeuſe & de lutte, dans laquelle on n'employoit que les mains : ceux qui s'exerçoient ainſi, s'appeloient *acrochiriſtes*, & ne ſe touchoient qu'avec les doigts entrelacés.

ACROCOLIA. On donnoit ce nom aux mets légers & peu ſucculens par leſquels les Romains commençoient leurs repas, tels que les pieds, les oreilles, les cols, les becs, &c.

ACROCOMES, peuples de Thrace, ainſi nommés parce qu'ils avoient les cheveux longs pardevant, comme les femmes, au contraire des Abantes, qui ne les portoient longs que par derrière. Ce nom vient d'ἄκρος, ſommet, & κόμη, chevelure.

ACRŒUS. *Voyez* ACRÆUS.

ACROLITHOS, ſtatue coloſſale que Mauſole fit placer au haut du temple de Mars, dans la ville d'Halicarnaſſe.

ACROMALLOS, eſt une laine courte & dure, par oppoſition aux laines fortes & longues. C'eſt de l'*acromallos* que les Belges faiſoient ces eſpèces de ſurtouts qu'ils appeloient *ſagæ*, & qui portoient chez les Romains le nom de *lanæ*.

ACRONA. *Voyez* ACRÆA.

ACROSTICHES. Les Grecs ont connu cet abus de l'eſprit, qui conſiſte à compoſer des poëmes dont toutes les lettres initiales de chaque vers, ou initiales de chaque mot des vers, forment un ou pluſieurs mots : telles ſont deux épigrammes du premier livre de l'Anthologie, chap. 28, faites l'une à l'honneur de Bacchus, & l'autre à celui d'Apollon. Toutes les deux n'ont que vingt-cinq vers, dont le premier renferme l'expoſition du ſujet de l'épigramme. Les vingt-quatre vers ſuivans ſont compoſés chacun de quatre épithètes, commençant toutes quatre par la même lettre, & diſpoſées ſelon l'ordre alphabétique des vingt-quatre lettres grecques. Les quatre épithètes qui forment le ſecond vers de chaque épigramme, commencent toutes par un A, les quatre du troiſième vers par un B, les quatre du quatrième par un Γ, &c.; ce qui fait quatre-vingt-ſeize épithètes pour chacun de ces dieux.

Les grammairiens modernes ont appelé ce genre d'*acroſtiche* vers *lettriſés* ou *tautogrammes*. Ce ſont en général des chef-d'œuvres de patience & de mauvais goût.

ACROSTOLIUM. L'*acroſtolium* étoit la partie la plus élevée de l'ornement qui couronnoit la proue des vaiſſeaux anciens, appelée κόλος. Il étoit placé au-deſſus de l'éperon, & étoit fait en croc. Le comte de Caylus le compare aux fers polis & tranchans faits en manière de cou de canard, que les Vénitiens mettent à la proue de leurs gondoles. On ne doit pas le confondre avec le *cheniſcus* qui ſe mettoit à la poupe, ni avec l'ἀφλαστὸν des Grecs ou l'*apluſtre* des Romains, qui faiſoit l'ornement de la pouppe & fourniſſoit un pendant à l'*acroſtolium*. Avouons cependant que quelques écrivains, en petit nombre, ont pris indifféremment ce dernier pour l'*apluſtre*, & réciproquement. Cette erreur eſt venue peut-être de ce qu'ils ont parlé en général des ornemens des vaiſſeaux, ſans vouloir s'aſſujétir à une exactitude rigoureuſe.

Ces ornemens, au reſte, n'étoient d'aucun uſage pour la commodité ou la ſûreté des navigateurs & des combattans. Les Grecs les appeloient *κόρυζα*. On plaçoit au-deſſus de l'*acroſtolium* la tablette appelée *πτυχὶς* & *ὀφθαλμὸς*, ſur laquelle étoit écrit le nom du navire, & étoient peints deux yeux.

Les médailles offrent ſouvent des *acroſtolium*, qui exprimoient des victoires navales ou des vaiſſeaux pris ou coulés à fond; car on arrachoit ordinairement à ceux-ci leurs *acroſtolium*, que l'on portoit en triomphe. Cet ornement déſigne auſſi ſur les médailles les villes maritimes, telles que Sidon, Araduş, & quelques autres.

ACROTERE. Vitruve donne ce nom à de petits piédeſtaux ſans baſe & ſouvent ſans corniche, que les anciens deſtinoient à recevoir les figures placées aux extrémités triangulaires des frontons.

ACROTERIA, ce ſont, dans l'art Numiſmatique, les ornemens pris ſur les vaiſſeaux ennemis, & dont on a parlé à l'article *Acroſtalium*.

ACSAC, meſure de capacité en uſage dans l'Aſie & dans l'Egypte. *V.* Log.

ACTA. Les Romains entendoient par ce mot un jardin agréable, placé ſur le rivage de la mer, dans lequel ils ſe livroient aux plaiſirs & ſouvent à la débauche. Cicéron dit de Verrès (v. 25): *Tametſi in acta cum mulierculis jacebat ebrius.* Les courtiſannes fréquentoient ces voluptueuſes retraites (*Senec. cont.* 11. 1.): *Nuda in littore ſtetiſti ad faſtidium emptoris.*

De ce mot *acta*, les anciens formèrent *ἀκτάζειν*, *actari*, ſe livrer à tous les plaiſirs.

*Acta* eut quelquefois une ſignification plus générale, & on l'employa pour exprimer des rivages ſolitaires, & couverts d'ombrages. Virgile, (*Æneid. v.* 613.):

*At procul in ſola ſecreta Troades acta*
*Amiſſum Anchiſen flebant.*

Et Prudence, (*in Symmach. 1*, 135.):

*Temulentus adulter*
*Invenit expoſitum ſecreti in littoris acta.*

ACTE SIMPLE, *porca*, fillon, meſure gromatique des anciens Romains: elle valoit 12 toiſes quarrées & $\frac{6}{100}$ de France.

Elle valoit, en meſures du même peuple,
1 $\frac{1}{2}$ ſextule de terre.
Ou 4 $\frac{4}{7}$ ſcrupules de terre.
Ou 480 pieds romains, quarrés.

L'*acte ſimple* étoit une planche ou fillon de 4 pieds romains de largeur, ſur 120 de longueur.

ACTE QUARRÉ, meſure gromatique des anciens Romains: elle renfermoit $\frac{1469}{1000}$ d'arpens de France.

Elle renfermoit, en meſures du même peuple,
6 onces de terre.
Ou 24 ſiciliques de terre.
Ou 30 actes ſimples.
Ou 36 ſextules de terre.
Ou 144 ſcrupules de terre.
Ou 14,400 pieds romains quarrés.

ACTE QUARRÉ DU JUGÈRE, meſure gromatique des anciens Romains. *Voyez* SEXUNX DU JUGÈRE.

ACTÉA, une des cinquante néréïdes. *Voyez* NERÉÏDES.

ACTÉE *ou* ACTEIVS, l'un des ſix génies envieux & malins, que les Grecs appeloient *Telchines*. Ils enſorceloient les hommes par leurs regards, & avoient coutume d'arroſer la terre avec l'eau infernale du Styx: de-là naiſſoient la peſte, la famine, & les autres calamités publiques.

ACTÉON, fils du célèbre Ariſtée & d'Autonoë, fille de Cadmus, fut la malheureuſe victime de la fureur que Junon avoit vouée à la famille de Cadmus. Etant à la chaſſe dans le territoire de Mégare, il trouva Diane qui ſe baignoit avec ſes nymphes, & s'en approcha, attiré par la nouveauté du ſpectacle. La déeſſe, pour le punir de ſa témérité, lui jeta de l'eau, qui le métamorphoſa ſur-le-champ en cerf, & ſes propres chiens le dévorèrent. Diodore dit qu'*Actéon* fut regardé & traité comme un impie, parce qu'il avoit marqué du mépris pour Diane & pour ſon culte, & qu'il avoit voulu manger des viandes qui lui avoient été offertes en ſacrifice. Selon Euripide, *Actéon* fut dévoré par les chiens de Diane, parce qu'il avoit eu la vanité de ſe dire plus habile qu'elle dans l'art de chaſſer; & ſelon Hygin, parce qu'il avoit voulu lui faire violence. Ce malheureux prince fut pourtant reconnu après ſa mort pour un héros, par les Orchoméniens, qui lui élevèrent des monumens héroïques, & lui offrirent tous les ans des ſacrifices par l'ordre d'Apollon.

Cette aventure eſt repréſentée ſur un beau médaillon de bronze, qui ſe trouve dans les mélanges de Pellerin.

ACTÉON. C'eſt le nom d'un des chevaux qui conduiſoient le char du ſoleil dans la chûte de Phaëton, ſelon Fulgence le mythologue. *Actéon* ſignifie le lumineux (1), & prend ſon nom de la clarté du ſoleil. *V.* ERYTHREUS, LAMPOS & PHILOGEUS. Ovide donne des noms différens aux chevaux du ſoleil. *V.* AETHON, PYRŒIS, EOUS & PHLÉGON.

ACTES, *acta*. Les Romains appeloient *acta diurna*, ou ſimplement *diurna*, les regiſtres dans leſquels on écrivoit chaque jour les *actes* du peuple romain. Tacite les diſtingue ſoigneuſement des annales deſtinées à conſerver la mémoire des faits dignes du pinceau de l'hiſtoire. (*Annal. XIII*, 31.): *Cum ex dignitate populi romani repertum ſit, res illuſtres annalibus, talia diurnis actis mandare.* Le mot ſeul *diurna* les déſignoit très-bien, parce qu'on les compoſoit chaque jour. Suétone (*In*

(1) Du grec Ἀκτὶς, rayon du ſoleil.

Claud.

*Claud. c. 41, n. 9.*) : *Exſtat talis ſcriptura in pleriſque libris, ac diurnis.* Ils portoient encore le nom de *publica acta*, à cauſe des matières dont ils traitoient. Tacite (*Annal. XII, 24, 4.*) : *Et quos tum Claudius terminos poſuerit, facile cognitu, & publicis actis præſcriptum.*

On inſcrivoit dans les *actes* du peuple tout ce qui pouvoit l'intéreſſer, les jugemens publics, les exécutions, les comices, les conſtructions des édifices publics, les naiſſances, les morts des perſonnes célèbres, les mariages & les divorces. Ammien Marcellin nous a conſervé le ſtyle du commencement de ces *actes* (XXII, 3.) : *Et acta ſuper eo geſta non ſine magno legebantur horrore, cum id voluminis publici contineret exordium : conſulatu Tauri & Florentii, inducto ſub præconibus Tauro.* Ce paſſage nous apprend que l'on inſcrivoit les exécutions dans les *actes* du peuple; le ſuivant, de Tacite, prouvera la même choſe pour les édifices publics (*Annal. XIII, 31, 1.*) : *Nerone iterùm L. Piſone Conſulibus pauca memoriâ digna evenere : niſi cui libeat, laudandis fundamentis & trabibus, quis molem amphitheatri apud campum Martis Cæſar adſtruxerat, volumina implere : cum ex dignitate populi romani, &c.*

Suétone extrait preſque toujours des *actes* publics les années qui ont vu naître les princes dont il écrit l'hiſtoire. L'uſage de les inſcrire dans les *actes* venoit de Servius Tullius. Ce roi voulant connoître avec exactitude le nombre des naiſſances, des morts & celui des vivans, ordonna qu'à la naiſſance de chaque individu, ſes parens porteroient au tréſor de Junon-Lucine une certaine pièce de monnoie, qu'à ſa mort on feroit la même offrande à Vénus-Libitine, & qu'enfin on porteroit de même au temple de la jeuneſſe une pièce de monnoie, quand un jeune homme prendroit la robe virile. Antonin ajouta à cet ancien uſage une pratique très-utile pour l'économie politique. Il ordonna qu'à la naiſſance de chaque enfant, le père déclareroit l'année, le jour de la naiſſance, le nom propre & le ſurnom de l'enfant, ſa légitimité ou ſa bâtardiſe, au préfet du tréſor de l'état, qui en feroit mention ſur les regiſtres publics. (*Capitolin, chap. 9*).

Les *actes* du ſénat étoient auſſi appelés *commentarii*, & en grec ὑπομνήματα. Ils contenoient en abrégé tout ce qui ſe diſoit ou ſe faiſoit dans les aſſemblées. Jules-Céſar les fit commencer pendant ſon conſulat, & il ordonna qu'on les rendit publics, ainſi que les *actes* du peuple. (*Suétone, c. 36, n. 1*). On les continua avec exactitude; mais Auguſte, ſon ſucceſſeur, en défendit la publication. *Ibidem.* C'étoit un ſénateur qui les rédigeoit, de peur qu'un ſecrétaire étranger au ſénat n'en divulguât les réſolutions ſecrètes. Hadrien remplit cette fonction après avoir exercé la queſture. (*Spartian. c. 3.*) : *Poſt quæſturam acta ſenatus curavit.* On appeloit le ſénateur commis à cette rédaction, *ab actis ſenatus.*

ACTEUR. La tragédie, dans ſon origine, ne conſiſtoit qu'en un ſimple chœur, qui chantoit des hymnes à l'honneur de Bacchus. Theſpis introduiſit le premier un perſonnage qui, pour ſoulager le chœur, récitoit les aventures de quelqu'homme célèbre. Eſchyle trouva que le rôle d'un *acteur* ſeul étoit trop froid, & il ſentit que l'introduction d'un ſecond perſonnage qui s'entretiendroit avec le premier, occuperoit plus agréablement l'auditeur par le moyen du dialogue. Il habilla plus honnêtement les *acteurs*, qui avant lui étoient barbouillés de lie, & leur donna pour chauſſure le cothurne élevé.

Sophocle penſa que les deux *acteurs* d'Eſchyle ne ſuffiſoient pas pour donner de la vivacité à l'action, & de la variété dans les incidens. Il ajouta un troiſième interlocuteur, & ſon exemple fut ſuivi conſtamment dans les tragédies grecques, où l'on voit rarement parler dans la même ſcène plus de trois *acteurs*. Horace ſemble même en avoir fait un précepte fondamental :

*Nec quarta loqui perſona laboret.*

il fut cependant mal obſervé dans les comédies, où, pour augmenter l'intérêt, on introduiſit plus de trois perſonnages.

Les *acteurs* étoient diviſés en deux & même en trois claſſes. Les premiers jouoient les principaux rôles. Térence dit dans le prologue de Phormion :

*Primas partes qui aget, is erit Phormio.*

Ceux qui jouoient les ſeconds rôles, étoient obligés de diminuer leurs voix, pour ne pas couvrir celles des premiers *acteurs*. M. Mallet, qui a fait l'article ACTEUR dans la première Encyclopédie, rend cette idée par l'expreſſion très-impropre de *contrefaire les nains, pour donner aux premiers acteurs le plus de luſtre qu'ils pouvoient.* Cicéron parle de ces trois eſpèces d'*acteurs* (*de Divin. c. 15.*) : *Ut in actoribus gracis fieri videmus : ſæpe illum, qui eſt ſecundarum, aut tertiarum partium, cum poſſit aliquanto clarius dicere, quàm ipſe primarum, multum ſubmittere.* Chez les Grecs, les rôles de tyrans étoient ſi odieux, que les premiers *acteurs* ne s'en chargeoient jamais, & qu'ils étoient abandonnés aux *acteurs* ſubalternes.

Quant à la manière dont les anciens regardoient les *acteurs*, & dont ceux-ci étoient habillés, *voyez* COMÉDIEN, ACTRICES.

ACTEUS, étoit roi du pays où Cécrops bâtit Athènes. Il donna ſa fille en mariage à ce fondateur, qui n'en devint le roi qu'après la mort de ſon beau-père. *Acteus* eſt donc le premier roi d'Athènes.

ACTIAQUE, ſurnom d'Apollon, autrement appelé *Actius* & *Acteus*. On le lui donna à cauſe du promontoire d'Actium, ſur lequel on l'honoroit d'un culte particulier. Cette divinité paroit ſur les médailles d'Auguſte avec un habillement de

femme & une lyre dans la main. Auguſte lui bâtit un nouveau temple, après la victoire qu'il remporta ſur Marc-Antoine, à la hauteur d'Actium.

ACTIAQUE. (Ère) L'ère *actiaque* tire ſon origine & ſon nom de la bataille d'Actium, qui rendit Auguſte maître de l'Egypte & de tout l'Empire Romain. Cet événement eſt du 2 ou plutôt du 3 ſeptembre de l'an 15 de l'ère julienne, 723 de Rome. L'ère *actiaque* commença chez les Romains avec la 16e année de l'ère julienne, c'eſt-à-dire, au 1 janvier de l'an 724 de Rome. En Egypte, où elle fut adoptée la même année, & ſe maintint juſqu'au règne de Dioclétien, elle commença avec le mois thoth ou le 29 août, & deux jours après, ou le 1 ſeptembre, chez les Grecs d'Antioche. Ceux-ci la nommoient auſſi l'ère d'Antioche, & nous voyons qu'elle étoit encore en uſage chez eux au neuvième ſiècle. C'eſt ce qu'atteſte le patriarche Nicéphore dans ſa chronographie. Μετὰ Ἰουλίου, &c. *Poſt Julium romanis imperavit Cæſar octavianus Auguſtus, annis 56 & menſibus ſex. Hinc Antiocheni annos ſuos numerant.* On voit par-là que le cardinal Noris s'eſt mépris, lorſqu'il a prétendu qu'on a ceſſé de compter par l'ère d'Auguſte, peu de tems après la mort de ce prince : cependant, il eſt vrai de dire qu'elle n'éclipſa pas l'ère céſarienne d'Antioche.

Ce fut à l'époque de la bataille d'Actium, que les Egyptiens travaillèrent à la réformation de leur calendrier, ſur le modèle de la correction julienne, & non pas du tems de Céſar.

ACTIAQUES, fêtes & jeux qu'on célébroit tous les trois ans en l'honneur d'Apollon. Ils avoient pris leur nom du promotoire d'Actium, en Epire, où ce dieu avoit un temple. Pendant la célébration de cette fête, il y avoit des combats d'athlètes, des courſes de chevaux, des combats ſur la mer, & des danſes. On y tuoit un bœuf, qui étoit enſuite abandonné aux mouches; parce qu'après s'être raſſaſiées de ſon ſang, elles s'envoloient & ne revenoient plus. Auguſte, après la victoire qu'il remporta ſur Marc-Antoine, à la hauteur d'Actium, & dont il ſe crut redevable à Apollon, renouvela les jeux *actiaques*. On ne les célébra d'abord qu'à Actium, & tous les trois ans; mais Auguſte en transféra la célébration à Rome, & en fixa la repriſe de cinq ans en cinq ans.

Quelques auteurs ont cru, & Virgile ſemble l'inſinuer, qu'Auguſte étoit le fondateur de ces jeux; mais il les rétablit ſimplement, ainſi que Julien le fit encore dans la ſuite. Au reſte, c'eſt par erreur que l'on attribue à Virgile le deſſein de faire regarder Enée comme le fondateur des jeux *actiaques*, parce qu'il dit, (*Æneid. III*, 280.):

*Actiaque iliacis celebramus littora ludis.*

Le poëte fait, il eſt vrai, alluſion à ces jeux; mais il veut ſeulement flatter Auguſte, en attribuant au demi-dieu dont il tiroit ſon origine, une inſtitution que cet empereur avoit rétablie. Servius, dans ſon Commentaire ſur Virgile, fait cette réflexion.

Dion nous apprend qu'Auguſte fit célébrer les jeux *actiaques* avec Agrippa, & l'on y donna un tournoi ou combat à cheval, exécuté par des patriciens & par leurs enfans. On avoit conſtruit en bois, au milieu du champ de Mars, un ſtade, dans lequel on donna au peuple romain le ſpectacle des combats d'athlètes & de gladiateurs. Ce dernier fut exécuté par des captifs. Quatre collèges de prêtres, les pontifes, les augures, les ſeptemvirs & les quindecemvirs, furent chargés de la célébration de ces jeux. Sur deux médailles de Tyr, frappées en l'honneur de Marc-Aurèle & de Philippe-Père, on lit : ACTIA, jeux *actiaques*. Vaillant en a conclu qu'on les avoit célébrés à Tyr. D'autres ont penſé qu'ACTIA, dans cet endroit, exprimoit des jeux celébrés ſur le bord de la mer, appelé en grec ἄκτη.

ACTIUM, dans l'Acarnanie. AKTIO.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Son type ordinaire eſt Pégaſe volant.

ACTIUS, ſurnom d'Apollon, pris du lieu d'Actium, où il étoit honoré. *V.* ACTIAQUE.

ACTOR. Ce nom a été celui de pluſieurs perſonnages de l'hiſtoire fabuleuſe; le plus connu eſt celui qui eut pour fils Ménétius, père de Patrocle. Quelques-uns ont dit qu'il étoit Locrien, & qu'il s'établit dans l'iſle d'Ænone, après avoir épouſé Egine, fille du fleuve Aſopus, dont il eut Ménétius. Selon d'autres, *Actor* étoit theſſalien, fils de Mirmidon, à qui Jupiter avoit donné le jour. La nymphe Egine ayant eu de Jupiter un enfant nommé Eaque, paſſa en Theſſalie, où *Actor* l'épouſa. Il en eut pluſieurs enfans, qui conſpirèrent contre lui. *Actor* indigné, les chaſſa, & donna ſon royaume, avec ſa fille Polymèle, à Pélée. *V.* PÉLÉE.

ACTOR, fut un des compagnons d'Hercule, dans la guerre des Amazones : il y fut bleſſé, & voulant s'en retourner chez lui, il mourut en chemin. Un autre *Actor*, fils d'Hyppaſus, fit le voyage des Argonautes.

Un troiſième *Actor* étoit fils de Neptune & d'Agamède, fille d'Augeas.

Ce nom fut encore porté par un fils d'Axeus ou Azéus. Il fut père d'Aſtioché, dont le dieu Mars eut deux fils, qui commandèrent au ſiège de Troye les troupes d'Aſplédon & d'Orchomène, villes de Boétie. *V.* ASTIOCHÉ.

Un autre *Actor*, fils de Phorbas, bâtit une ville dans l'Elide, ſon pays natal, à laquelle il donna le nom d'Hyrmine, qui étoit celui de ſa mère. Augias, roi d'Elide, que quelques-uns lui donnent pour frère, & dont les étables nétoyées par Hercule, ont été chantées ſi ſouvent, partagea ſon

royaume entre cet *Actor*, Eurytus & Créatus, ſes deux fils, qui tuèrent Iphicus, frère utérin d'Hercule. Ces deux fils ſont déſignés chez les poëtes, ſous le nom de *Molionides*, parce que leur mère s'appeloit Molione. *V.* MOLIONIDES.

Enfin, il y a eu parmi les Auronces un *Actor*, dont Virgile a chanté la bravoure dans la guerre de Turnus.

ACTOR, étoit chez les Romains le nom qui déſignoit l'intendant de tous les biens d'un citoyen. Ce domeſtique étoit le plus honoré de tous, & veilloit aux biens de campagne, ainſi qu'à ceux de la ville. On l'appeloit auſſi quelquefois *actor bonorum* & *actor prædiorum fundorumque*. Cet office différoit de ceux du *procurator* & du *diſpenſator*.

L'*actor* étoit celui que l'on appelle aujourd'hui majordome. Le roi Théodoric fixa à cent ſous l'amende que payeroit l'aſſaſſin d'un de ſes officiers.

ACTOR *ſummarum*. Cet eſclave avoit un office différent de l'*actor rerum*. Il n'étoit que le caiſſier de ſon maître; & l'on juge qu'il étoit eſclave, par le ſupplice de la croix que Domitien fit ſouffrir à un de ces *actors*. Suétone, (*in Domit. c. 11, n. 2*).

ACTORIDES. Deux frères, ainſi appelés de leur père Actor, étoient fort habiles à conduire les chars. L'un tenoit les rênes, & l'autre le fouet. Pindare & Phérécydes en ont parlé. C'étoient les mêmes que les *Molionides*.

ACTRICES. Chez les Grecs, les femmes ne paroiſſoient pas ſur les théâtres pour déclamer; elles y danſoient ſeulement. Aulu-Gelle nous apprend cet uſage. Un acteur tragique, qui devoit repréſenter Electre, cherchant à ſe pénétrer du rôle de cette infortunée princeſſe, & à s'exciter à la douleur, entra ſur la ſcène en portant l'urne qui renfermoit les cendres de ſon fils, mort depuis peu, au lieu des cendres d'Oreſte, qu'il devoit préſenter. La grandeur des théâtres anciens rendoit les femmes peu propres à la déclamation, à cauſe de la foibleſſe de leur voix.

Les femmes étoient remplacées dans les tragédies & les comédies par des eunuques, dont la voix grêle a beaucoup de reſſemblance avec la leur. Vitellius, épris de la beauté de Sporus, cet eunuque ſi connu dans l'hiſtoire de Néron, le contraignit à monter ſur le théâtre, & à jouer le rôle d'une nymphe que l'on enlevoit. Sporus fut ſi touché de l'infamie que cette complaiſance avoit fait rejaillir ſur ſa perſonne, qu'il ſe perça le ſein avec une épée.

ACTUARIÆ *naves*. Les anciens donnoient ce nom à des eſpèces de navires longs & légers. On peut les comparer à nos *brigantins*. Nonius dit que leur nom venoit de leur légéreté, qui les rendoit très-propres pour l'expédition. Ces navires alloient à voiles & à rames, ſelon Iſidore. Cependant Saville, dans ſon *Traité de la Milice Romaine*, aſſure que les navires *actuaria*, n'étoient que des vaiſſeaux de charge, traînés ou remorqués par les grands navires.

Ces bâtimens étoient de différentes grandeurs; car Cicéron parle des plus petits connus ſous le nom d'*actuariola* (*ad Attic. XVI, 6.*) : *Corbitane Patras, an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum?* Le nombre des rangs de rameurs ſervoit à établir cette différence. Cicéron (*ad Attic. XVI. 3.*): *Hæc ego, conſcendens à Pompejano tribus actuariolis decem ſcalmis.* On réſervoit le nom d'*actuaria* pour ces bâtimens, lorſqu'ils avoient vingt, trente, quarante rameurs.

ACTUARIUS, étoit chez les Romains le greffier qui écrivoit les actes en notes ou en abrégé.

ACTUARIUS, faiſoit dans les armées les mêmes fonctions que les intendans d'armées modernes. Il étoit chargé de la paie & de la nourriture des ſoldats. On fourniſſoit devant lui les rations, & il en donnoit des décharges aux entrepreneurs des vivres. L'*actuarius* avançoit de ſes fonds des rations ou de l'argent aux ſoldats; mais il n'en pouvoit exiger d'autre intérêt que le tiers du total, quelque longue que fut la durée du prêt. On le confond ordinairement avec l'*actarius*; & l'on attribue au premier cette inſcription, dans laquelle le ſecond officier eſt nommé :

IMP. CÆSARI
M. AUREL. ANTO
NINO. PIO. FELICI. AUG
PARTHIC. MAX. BRIT. MAX
GERMAN. MAX. PONTIF. MAX
TRIB. POT. XVIIII. COS. IIII. IMP. III
P. P. PROC
EQUITES. IN. HIS. ACTARIUS
LEG. VII. GEM. ANT. P. FEL
DEVOTI. NUMINI. MAJESTA
Q. EJUS. *Stteweck.*

ACTUS, meſure. *V.* ACTE.

A. D. Ces deux caractères dans les lettres que s'écrivoient les anciens, ſignifioient *ante diem*. Des copiſtes ignorans en ont fait tout ſimplement la prépoſition AD, & ont écrit *ad IV. kal. ad VI. id. ad III. non, &c.* au lieu d'*ante diem quartum kalendarum, ante diem ſextum idus, &c.* Cette remarque eſt de Paul Manuce. On trouve dans Valerius Probus A. D. P. *ante diem pridiè*.

AD. La prépoſition *ad* jointe à un mot, exprime ordinairement, dans les auteurs latins, une charge ou fonction relative à ce mot. *Ad baculum*, eſt un berger qui porte ce bâton : *ad cyathos*, eſt l'échanſon : *ad lecticam*, eſt un porteur de chaiſe ou de litière, &c. &c.

ADAD, roi de Syrie, fut honoré comme un dieu après ſa mort par les Syriens, ſur-tout à Damas, au rapport de Joſeph, dans ſes Antiquités Judaïques. On croit que c'eſt le Dagon des Philiſtins. Ce nom fut dans la ſuite commun aux rois de Syrie : il ſignifie auſſi ſoleil.

Macrobe, qui parle, dans le dix-huitième chapitre du premier livre des Saturnales, de cet *Adad* ou *Adod*, dit que ce nom ſignifioit *un*. Quelques-uns lui donnent pour femme *Adagartis* ou *Athergatis*.

ADAMANTÉE, fut la nourrice de Jupiter, en Crète : on dit qu'elle ſuſpendit le berceau de l'enfant entre des branches d'arbres, afin de pouvoir dire que ce petit dieu n'étoit ni dans le ciel, ni ſur la terre, ni dans la mer. Pour que ſes cris ne fuſſent point entendus, elle aſſembla les jeunes enfans du lieu, à qui elle donna de petits boucliers d'airain & des piques, pour les faire retentir autour de l'arbre. *(Hygin)*. *V.* CURETES, AMALTHÉE, MÉLISSES, AEX.

ADANA, en Cilicie. ΑΔΑΝΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

O. en or.

RRRR. en bronze. *(Hunter. Eckhel)*.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Julia Domna, de Caracalla, de Diaduménien, de Treb. Galle, de Valérien, de Gallien, de Maximin, de Gordien-Pie, de Plautille.

ADAR, dernier mois ou dernière lunaiſon de l'année juive. Les Hébreux pendant long-tems ne donnèrent point de nom particulier à leurs mois; ils diſoient le premier, le ſecond, le troiſième mois, &c. Mais pendant la captivité de Babylone, ils prirent des Chaldéens les noms des mois; c'eſt de-là que vient celui d'*adar*. Les Juifs ſe ſervoient du cycle de dix-neuf ans, & ils intercaloient de tems en tems un treizième mois. Il y avoit ces années-là deux mois *adar* : le premier *adar* étoit de trente jours; le ſecond n'en avoit que vingt-neuf. Les années du cycle de dix-neuf ans qui avoient deux *adars*, étoient la troiſième, la ſixième, la huitième, la onzième, la dix-ſeptième & la dix-neuvième.

ADARGATIS *ou* ATHERGATIS. *V.* ATARGATIS.

ADDÆA, dans la Méſopotamie.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, ſelon le P. Hardouin.

ADDIX, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *V.* PILOC.

ADDIXIT *ou* ADDIXERUNT, étoit le mot qui exprimoit un bon augure des oiſeaux ſacrés. En y joignant la négation, on exprimoit un mauvais augure.

ΑΔΕΔΦΩΝ ΔΗΜΩΝ. Les peuples amis.

Les médailles autonomes de Laodicée, d'Apamée, d'Antioche & de Séleucie, quatre villes confédérées de Syrie, ſont :

O. en or.

C. en bronze.

O. en argent.

Leurs types ordinaires ſont un foudre aîlé, un trépied.

ADEONA. *V.* ABEONA.

ADEPHAGIE, déeſſe de la gourmandiſe, à laquelle les Siciliens rendoient un culte religieux. Ils lui avoient élevé un temple, dans lequel ſa ſtatue ſe trouvoit auprès de celle de Cérès. Son nom étoit formé d'Ἀδή, volupté, & de φαγεῖν, manger.

ADEPHAGUS, ſurnom qu'on donne à Hercule, pour exprimer ſon appétit vorace.

ADES. C'eſt un nom qu'on donnoit ſouvent à Pluton, comme au roi des Morts : car *Adès* ſignifie mort, ſépulcre, enfer, du grec Ἀΐδης ou Ἄδης, obſcur, inviſible, compoſé de l'ἀ privatif, & de ἰδεῖν, je vois. On entendoit auſſi par ce nom le lieu ſouterrein où alloient & d'où revenoient les ames des morts. *V.* AMENTHES.

ADIABENICUS, ſurnom de l'empereur Septime-Sévère, qui le mérita en réduiſant l'Adiabène (l'ancienne Aſſyrie) ſous le joug des Romains.

ADITUS *in theatro*. On appeloit ainſi les portes ou les avenues par leſquelles on ſe rendoit des gradins de l'amphithéâtre, dans les portiques extérieurs qui l'entouroient. Ces portes ou avenues s'appeloient auſſi *vomitoria*. Vitruve recommande de les multiplier, de les dégager les unes des autres, & enfin de les aligner pour faciliter la ſortie des ſpectateurs.

ADITUS, étoit ſur les navires le milieu du tillac, par lequel on entroit dans le bâtiment. Cet endroit portoit autrefois le nom d'*agea*.

ADJUTOR, exprimoit chez les Romains les fonctions de celui que nous nommons adjoint.

*Adjutor actoris*, étoit l'aide ou l'adjoint d'un intendant de maiſon.

*Adjutor admiſſionum*, étoit le ſous-introducteur des ambaſſadeurs ou d'autres perſonnages notables.

*Adjutor aruſpicum*. Dans la pompe des jeux du cirque, cet aide des aruſpices paroiſſoit au neuvième rang avec les autres aides des prêtres.

*Adjutor commentarienſis*. Il ſuppléoit le geolier *commentarienſis* ou greffier des priſons, dans ſes fonctions; il arrêtoit les coupables, les renfermoit dans les priſons, leur donnoit la torture, & quelquefois même il ſervoit de bourreau.

*Adjutor magiſtri officiorum*. Cet officier remplaçoit dans ſon tribunal le maître de la maiſon du prince, & il ſuffiſoit pour ſon inſtitution, d'être préſenté par le maître. Il préſidoit en l'abſence du maître au tribunal qui jugeoit les cauſes des officiers du palais. On lui donne quelquefois le ſurnom honorable de *ſpectabilis*, & quelquefois celui de *clariſſimus*, qui étoit affecté aux ſénateurs.

*Adjutor in officio magiſtratuum*, étoit celui qui aidoit quelque magiſtrat dans ſes fonctions, & le remplaçoit lorſqu'il étoit malade.

*Adjutor prætoriani ſedis*. Cet officier, qui portoit auſſi le nom de primicier, ſuppléoit le préfet du prétoire. Il avoit le droit de faire arrêter les délinquans, & de les mettre en priſon. Mais ſon exercice ne duroit que pendant deux années.

*Adjutor principis*, étoit à l'armée un *aide-de-camp* ou *adjudant*.

*Adjutor provinciæ*. On trouve ſur les anciens marbres des *adjutores* de la Luſitanie, de la Vettonie, du Picenum, de Chypre, envoyés de Rome dans ces différentes provinces, comme nos contrôleurs.

*Adjutor tabularii rationum*, adjoint au contrôleur des revenus du prince. On trouve fréquemment les noms de ces officiers dans les inſcriptions: le détail en ſeroit trop long, & d'ailleurs leurs fonctions ſont aſſez exprimées par le nom qu'ils portent.

ADJUTRIX, *legio prima*. C'étoit le ſurnom d'une légion, dont il eſt ſouvent fait mention dans les lois romaines.

ADLECTI. Ce mot, qui ſignfiie *aſſociés*, & proprement *choiſis*, s'appliquoit à pluſieurs ſortes de perſonnes chez les Romains.

*Adlecti milites*, étoient des ſoldats incorporés dans une autre légion ou cohorte.

*Adlecti*. On donna ce nom dans le Bas-Empire, aux conſeillers du prince & à leurs grands officiers.

*Adlecti ſcenici*, étoient des comédiens ſubalternes, aſſociés aux premiers. Il en eſt fait mention dans ce fragment d'une inſcription qui étoit à Rome, au-delà du pont Milvius:

*LAUDATUS. POPULO. SOLITUS. MANDATA. REFERRE. ADLECTUS. SCENÆ. PARASITUS. APOLLINIS.*

Il y avoit des ſénateurs qui s'appeloient *adlecti*; parce qu'ils avoient été tirés de l'ordre des chevaliers, pour compléter le nombre ordinaire des ſénateurs.

Des divinités portoient auſſi le nom d'*adlecti*, c'étoient les hommes déifiés, appelés par les Romains *dii minorum gentium*.

ADLENTARE *barbam*. On exprimoit par ces mots le ſoin que l'on prenoit chaque jour de peigner la barbe, & de la rendre douce & flexible. C'étoit une dignité très-recherchée à la cour des empereurs grecs. Orderic Vital (*liv.* 7) dit que la charge des filles de Robert Guiſcard, étoit d'attendre le réveil de l'empereur Alexis Comnène; & lorſqu'il avoit lavé ſes mains, d'apporter une ſerviette, avec un peigne d'ivoire, pour peigner ſa barbe.

ADLOCUTIO. *V.* ALLOCUTION.

ADMÈTE, une des nymphes océanides. *V.* OCEANIDES.

ADMÈTE, roi de Phères, en Theſſalie, fut un des argonautes, un des chaſſeurs de Calydon, & il étoit couſin de Jaſon. Apollon ayant été chaſſé du ciel, fut contraint de ſe mettre au ſervice de ce prince, pour avoir ſoin de ſes troupeaux. Le bon accueil que lui fit le roi, l'engagea dans la ſuite à devenir le dieu tutélaire de ſa maiſon. *Admète* étant menacé de la mort, Apollon trompa les Parques, & le déroba à leurs coups, mais ſous la condition qu'un autre mortel prendroit ſa place dans les enfers. Le roi preſſentit ſur ce ſacrifice volontaire ſes amis, ſes parens, même ſon pere & ſa mère, qui étoient très-vieux; perſonne, excepté ſon épouſe Alceſte, ne voulut perdre la vie pour ſauver celle de ſon roi. *V.* ALCESTE.

ADMÈTE, fille d'Euryſthée, inſpira à ſon père l'ordre qu'il donna à Hercule, de lui apporter la ceinture de la reine des Amazones, parce que cette fameuſe ceinture avoit tenté *Admète*. Athénée raconte de cette princeſſe une hiſtoire extraordinaire. Ayant fui d'Argos, elle aborda à Samos; & croyant devoir l'heureux ſuccès de ſon voyage à Junon, elle ſe conſacra au ſervice de ſon temple. Les Argiens, irrités de ſa fuite, promirent à des corſaires Tyrrhéniens une groſſe ſomme d'argent, s ils pouvoient enlever du temple de Samos la ſtatue de Junon, eſpérant de faire porter la peine de ce vol à *Admète*, & d'en tirer vengeance par les mains des Samiens. Ces corſaires volèrent la ſtatue, l'emportèrent ſur leur vaiſſeau, & levèrent l'ancre pour ſe retirer au plus vite, en ramant avec force: mais quelques efforts qu'ils puſſent faire, ils n'avançoient point, & demeuroient toujours immobiles. Perſuadés que c'étoit une punition divine, ils mirent la ſtatue à terre, en faiſant quelques cérémonies autour d'elle pour appaiſer la déeſſe. *Admète* s'apperçut au point du jour que la ſtatue manquoit, en donna avis aux Samiens, qui l'allèrent chercher de tous les côtés, & la trouvèrent enfin ſur le bord de la mer. Ils crurent que Junon, de ſon propre mouvement, avoit voulu s'enfuir au pays des Cariens; & de peur qu'elle ne prit une ſeconde fois la fuite, ils la lièrent à des branches d'arbres. *Admète* vint enſuite, délia la ſtatue, expia le crime des Samiens, & remit Junon à ſa place ordinaire. Depuis ce tems, les Samiens portoient tous les ans la ſtatue de Junon au bord de la mer, la lioient comme la première fois, & célébroient une fête qu'ils appeloient *Tenia*, parce qu'ils avoient tendu des branches d'arbres autour de la ſtatue.

ADMISSIONALES, étoient les introducteurs auprès des princes ou des citoyens opulens; leurs fonctions étoient de lever le rideau ou la portière qui fermoit la porte de la chambre de l'empereur, & de faire entrer ou de reconduire ceux qui étoient admis à ſon audience. Ces officiers étoient en très-grand nombre; on les diviſoit en quatre décuries, dont chaque chef portoit le nom de *magiſter*: mais tous étoient ſubordonnés au *magiſter admiſſionum*, premier introducteur, dont la dignité étoit très-honorable.

Les *admiſſionales* étoient des affranchis, & leurs places étoient recherchées, à cauſe du crédit qu'elles donnoient. Les hiſtoriens remarquent avec ſoin que Veſpaſien, Antonin & Alexandre-Sévère étoient d'un accès ſi facile, qu'ils ne ſe ſervoient point d'*admiſſionales*.

ADMISSIONIS *prima, ſecunda & tertia.* On diſtinguoit à la cour des empereurs, & même chez des particuliers riches & puiſſans, les amis qui avoient les premières entrées, les ſecondes, les troiſièmes. Lampride dit qu'Alexandre-Sévère ne dédaignoit pas de viſiter ſes amis malades, non-ſeulement ceux qui étoient admis les premiers auprès de ſa perſonne, mais ceux mêmes qui n'avoient que les ſecondes entrées.

Cette coutume de partager ſes amis en pluſieurs claſſes, vint des conſuls C. Gracchus & Livius Druſus, comme nous l'apprend Sénèque (*de Benefic. VI, c. 34.*) : *Apud nos primi omnium C. Gracchus & mox Livius Druſus inſtituerunt ſegregare turbam ſuam, & alios in ſecretum recipere, alios cum pluribus, alios univerſos. Habuerunt itaque iſti amicos primos, habuerunt & ſecundos, nunquam veros.* » Ils eurent pluſieurs claſſes d'amis, mais point d'ami véritable. »

ADNA, roi inconnu.

Ses médailles ſont :

RRRR. en argent. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en bronze.

ADNOTATIO. C'étoit un reſcrit du prince, ſigné par lui. Il contenoit ordinairement un pardon, & reſſembloit à nos *lettres de grace* ou *de rémiſſion.*

ADOD, nom que les Phéniciens donnoient au roi des dieux.

ADOLERE. Arnobe (*lib. 7.*) dit que les prêtres avoient coutume chez les Romains, de n'employer dans les ſacrifices que des mots d'origine grecque ou barbare, afin de n'être pas entendus par la multitude. Le mot *adolere* nous en fournit un exemple frappant. Au lieu de ſe ſervir des verbes *urere, cremare*, pour exprimer la combuſtion des victimes, les pontifes avoient adopté le mot *adolere*, dont l'étymologie & le ſens propre étoient plus détournés. Le mot *augeri* en fournira un ſecond exemple.

ADOLESCENCE. Les Romains appeloient adoleſcens les garçons depuis quatorze ans juſqu'à vingt-cinq, & les filles depuis douze juſqu'à vingt-un. On ne comprenoit dans le cens que les adoleſcens ou ceux qui avoient atteint l'âge de puberté, & les hommes faits.

Les juges déclaroient adoleſcens les jeunes garçons qui avoient quatorze ans. Ceux-ci faiſoient alors couper leur chevelure qu'ils avoient laiſſé croître pendant l'enfance, & ils prenoient la robe virile. Les jeunes patriciens quittoient à cette époque la prétexte pour ſe revêtir de la toge, qui annonçoit leur aptitude à poſtuler les charges de la république.

Les juriſconſultes ſont partagés ſur la manière dont les juges s'aſſuroient de la puberté, & ſur celle dont il faut rendre *ex habitu corporis*, qui étoit un de ces moyens : mais la décence reſtreint le ſens de ces mots à la ſimple inſpection des forces corporelles de l'individu habillé.

ADONEA, nom d'une divinité qui préſidoit aux voyages, comme *Alcone.*

ADONÉE. Les Arabes appeloient ainſi le ſoleil, & l'adoroient ſous ce nom, en lui offrant chaque jour de l'encens & des parfums. Ils donnèrent le même nom à Bacchus, dit Auſone.

ADONIDIE. Voſſius, *liv. 3, ch. 13 de ſes Inſt. poét.*, parle d'une chanſon à l'honneur d'Adonis, qu'il appelle *adonidie.*

ADONIE, air que les Lacédémoniens jouoient ſur les flûtes appelées *embatériennes*, lorſqu'ils marchoient au combat.

ADONIES *ou* ADONIENNES, c'étoient des fêtes de deuil dans la Grèce, en l'honneur d'Adonis. *V.* ADONIS. Ce fut un mauvais préſage pour Nicias, chef des Athéniens, d'être parti pour la guerre de Sicile, lorſqu'on célébroit les *adonies*, parce que c'étoient des fêtes de triſteſſe & de lamentations.

ADONIS étoit, ſelon Meurſius, une danſe des anciens Grecs. C'étoit une eſpèce de ballet dans lequel un pantomime imitoit *Adonis*, & repréſentoit ſon infortune. Arnobe, *liv. 7*, & Prudence (περι στεφ), hymne 10, parlent de cette danſe, ſans lui donner cependant le nom d'*Adonis.*

ADONIS, fleuve près de Byblos, en Phénicie, dans lequel on lava la plaie d'*Adonis*. *V.* l'article ſuivant & BYBLOS.

ADONIS, étoit le fruit de l'inceſte commis par Myrrha avec Cyniras ſon père. *V.* MYRRHA. Lorſqu'il naquit de ſa mère, métamorphoſée en arbre, les nayades le reçurent dans leurs bras, & l'ayant couché ſur l'herbe, l'oignirent avec les larmes que Myrrha venoit de répandre. Cet enfant, dit Ovide, étoit ſi beau, que l'Envie elle-même auroit été forcée de l'admirer. Il reſſembloit à l'Amour, & la reſſemblance auroit été parfaite, ſi on lui avoit donné un carquois & des flèches, ou ſi l'on avoit ôté à l'Amour ſes flèches & ſon carquois. Vénus, charmée de la beauté de cet enfant, le renferma dans un coffre, & ne le montra qu'à Proſerpine. Celle-ci proteſta qu'elle vouloit le garder. Jupiter fut pris pour arbitre entre les deux déeſſes, & prononça qu'*Adonis* ſeroit libre pendant les quatre premiers mois de l'année, qu'il donneroit les quatre ſuivans à Proſerpine, & les quatre derniers à Vénus. Mais *Adonis* renonça bientôt aux quatre mois que Jupiter lui avoit donnés, pour les ſacrifier à Vénus.

D'autres ont dit que Jupiter, dans l'appréhenſion de mécontenter les deux déeſſes, remit la déciſion à Calliope, qui ordonna qu'*Adonis* ſeroit ſix mois à Vénus & ſix mois à Proſerpine. Un an fut employé à décider une querelle de cette importance. Pendant ce tems-là, Proſerpine fut maîtreſſe d'*Adonis* ; & pour faire jouir Vénus des ſix mois qui lui avoient été adjugés, il fallut députer vers Pluton les heures, qui ramenèrent

*Adonis* ſur la terre. Ce fut pour ſe venger de ce retard, qui privoit Vénus de la préſence de ſon amant pendant une année, que cette déeſſe inſpira aux dames de Thrace un amour ſi violent pour Orphée, fils de Calliope. Chacune d'elles voulant l'arracher aux autres, elles le mirent en pièces. Dans les Dialogues de Lucien, Vénus reproche à Cupidon ſon fils, de l'avoir fait brûler tantôt ſur le mont Ida pour Anchiſe, & tantôt ſur le mont Liban pour cet *Adonis*, dont il lui avoit enlevé la moitié, en inſpirant de l'amour pour lui à Proſerpine.

D'autres auteurs ont dit que Vénus l'enleva, & s'attacha à lui ſi fortement, que le ciel même lui parut un ſéjour peu agréable, en comparaiſon des bois, des montagnes & des rochers où elle ſuivoit *Adonis* à la chaſſe. Cet enlèvement devint pour les anciens peintres, un ſujet auſſi fréquent de leurs tableaux, que celui de Ganymède : Plaute nous l'apprend dans ſes Ménechmes.

Les deux déeſſes ne furent pas ſeules épriſes des charmes d'*Adonis*. Pluſieurs ont prétendu que ce chaſſeur ayant les deux ſexes, faiſoit comme homme les délices de Vénus, & comme femme celles d'Apollon. D'autres, ſans lui donner les deux ſexes, ont dit qu'il étoit le favori de Vénus & de Bacchus ; ils ajoutent même qu'il fut enlevé par ce dernier. On a dit encore qu'*Adonis* avoit été l'objet des complaiſances de Jupiter. Quelques-uns en ont même fait un des favoris d'Hercule : & ſelon eux, la jalouſie qu'en conçut Vénus, l'excita à indiquer au centaure Neſſus comment il pourroit dreſſer des embûches à ce héros. On trouve ailleurs une anecdote bien oppoſée à celle-ci. Hercule voyant ſortir d'un temple ſitué dans une ville de Macédoine un peuple nombreux, y voulut entrer pour offrir ſes vœux ; mais ayant appris qu'on y adoroit *Adonis*, il ſe moqua d'un culte auſſi ridicule.

Si les anciens ont varié ſur les amours d'*Adonis*, ils n'ont pas été plus d'accord ſur ſes occupations & ſur ſa mort. Virgile, dans ſes Eglogues, nous le peint comme berger ; mais preſque tous les autres en ont fait un chaſſeur, & quelques-uns ont dit même que cette inclination pour la chaſſe étoit l'ouvrage des muſes. Elles vouloient ſe venger de Vénus, qui avoit inſpiré à quelques unes d'entre elles de l'amour pour des mortels. Pour exécuter ce projet de vengeance, elles chantèrent devant *Adonis* quelques airs qui lui donnèrent une paſſion violente pour la chaſſe, dont les exercices pénibles le tenoient ſouvent éloigné de la déeſſe. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'il fut tué par un ſanglier ; mais pluſieurs ont aſſuré que ce fut un dieu qui prit la forme de cet animal. Les uns ont prétendu que ce fut Mars, jaloux & brûlant du deſir de punir Vénus qui lui préféroit ce rival ; d'autres ont attribué cette métamorphoſe à Apollon, qui ſe porta à cet excès de violence, pour venger ſon fils Erymanthe, que la déeſſe avoit rendu aveugle, parce qu'il l'avoit vue ſortant des bras d'*Adonis*, & entrant nue dans le bain. Il réſulte conſtamment de ces différentes traditions, qu'*Adonis* fut tué par un ſanglier. On a cru cependant qu'il n'étoit pas mort de cette bleſſure, & qu'il avoit été guéri par un certain Cocyte, diſciple du centaure Chiron. *V.* COCYTUS. Enfin, les anciens ont feint que Vénus cacha, ou même enterra le corps d'*Adonis* ſous des laitues.

Après ces différentes traditions ſur l'hiſtoire d'*Adonis*, il nous reſte à donner un précis de ce qu'en a dit Ovide : c'eſt la relation de ce poete qui eſt la plus connue aujourd'hui, & à laquelle les peintres ſe ſont conformés. Il le fait naître du crime de Myrrha avec ſon père, & dit que les naïades le reçurent quand il naquit de ſa mère changée en arbre. Un jour l'Amour careſſant Vénus, & badinant avec elle, la bleſſa par haſard avec une flèche qui tomba de ſon carquois. La déeſſe ſe ſentant piquée, repouſſa ſon fils de la main ; mais la bleſſure étoit plus profonde qu'elle ne paroiſſoit l'être, & la déeſſe y fut trompée elle-même : elle devint ſenſible aux charmes d'*Adonis*, & dès-lors elle fut punie de la paſſion inſenſée qu'elle avoit inſpirée à Myrrha pour ſon père. Uniquement occupée de ſon amant, Vénus ne peut plus ſupporter le ſéjour de Cythère, de Paphos, de Gnide & d'Amathonte : celui de l'Olympe même lui paroit triſte & ennuyeux. Cette déeſſe, qui juſqu'alors ne s'étoit occupée que de ſa beauté, court ſans relâche les pieds nuds à travers les rochers pour ſuivre ſon amant ; elle anime les chiens, & pourſuit tous les animaux que l'on peut chaſſer ſans danger, tels que les lièvres, les cerfs, &c. mais elle évite les bêtes furieuſes, & tâche d'inſpirer la même retenue à ſon amant. Après l'avoir un jour vivement exhorté à ſuivre ce conſeil, elle s'éloigna de lui pour aller revoir l'iſle de Chypre. *Adonis* fut à peine ſeul, qu'il partit pour la chaſſe, & bleſſa un énorme ſanglier. Cet animal furieux pourſuivit *Adonis*, lui enfonça ſes défenſes dans le côté, & le renverſa mourant ſur la pouſſière. Vénus, rappelée par ſes cris, le trouva baigné dans ſon ſang, & près d'expirer. Elle le changea en anémone.

Après ſa mort, Proſerpine conſentit à ne l'avoir que ſix mois dans ſes états, & à le laiſſer pendant les ſix autres mois à Vénus. Cette réſurrection fabuleuſe le fit mettre au rang des dieux, & ſon culte commença dans la Phénicie, où ce prince avoit régné. Il ſe répandit dans les pays voiſins, en Egypte, où l'on donnoit à *Adonis* le nom d'Oſiris, & quelquefois celui de Thammus, dans la Syrie, dans la Perſe, dans l'iſle de Chypre, & enfin dans la Grèce. Sa fête duroit huit jours, & commençoit dans le tems où les eaux du fleuve *Adonis*, qui tombe du Liban, ſont chargées d'une couleur rougeâtre, qu'elles conſervent aſſez avant dans la mer ; c'eſt ce qui arrive quand après avoir été groſſies par les pluies, elles entraînent une

argile rougeâtre. Mais les femmes de Syrie croyant qu'*Adonis* avoit reçu ſa bleſſure ſur le mont Liban, s'imaginoient que cette bleſſure ſe renouveloit tous les ans, & produiſoit cette couleur ſanguinolante, qui étoit le ſignal pour la célébration des *adonies*. Alors toute la ville commençoit à prendre le deuil, & à donner des marques publiques d'affliction. On n'entendoit de tous côtés que pleurs & gémiſſemens : les femmes, qui étoient les miniſtres de ce culte, couroient les rues la tête raſée, & en ſe frappant la poitrine.

A Alexandrie, la reine ou la dame la plus qualifiée de la ville, portoit la ſtatue d'*Adonis*, accompagnée des femmes les plus conſidérables, qui tenoient à la main des corbeilles pleines de gâteaux, des boëtes de parfums, des fleurs, des branches d'arbres & toutes ſortes de fruits. La pompe étoit fermée par d'autres dames qui portoient de riches tapis, ſur leſquels étoient placés deux lits ornés de broderies d'or & d'argent; l'un pour Vénus & l'autre pour *Adonis*. On voyoit ſur ces lits la ſtatue du jeune prince. La pâleur de la mort répandue ſur ſon viſage, n'effaçoit pas les charmes qui l'avoient rendu ſi aimable. Cette proceſſion marchoit au bruit des trompettes & de toutes ſortes d'inſtrumens, qui accompagnoient les voix des muſiciens.

A Athènes, quand le tems de la fête d'*Adonis* étoit arrivé, on avoit ſoin de placer dans pluſieurs quartiers de la ville, des ſtatues qui repréſentoient un jeune homme mort à la fleur de ſon âge. Les femmes, vêtues d'habits de deuil, venoient bientôt les enlever pour en célébrer les funérailles, pleurant & chantant des cantiques qui exprimoient leur affliction. Ces jours de deuil étoient réputés malheureux; on prit pour un mauvais augure & le départ de la flotte des Athéniens, qui mit à la voile à cette époque pour aller en Sicile, & l'entrée que fit l'empereur Julien dans Antioche pendant les *adonies*. Au dernier jour de la fête, le deuil ſe changeoit en joie, & chacun ſe réjouiſſoit de la réſurrection d'*Adonis* ou de ſon apothéoſe.

Entre les autres cérémonies propres à cette fête, il faut remarquer la ſuivante. On portoit dans des vaſes de terre du bled qu'on y avoit ſemé, des fleurs, de l'herbe naiſſante, des fruits, des arbriſſeaux & des laitues; & à la fin des fêtes, on jetoit ces jardins portatifs dans la mer ou dans quelques fontaines. C'étoit une eſpèce de ſacrifice qu'on faiſoit à *Adonis*. Tous ces uſages avoient un rapport manifeſte aux prétendues circonſtances de ſa vie & de ſa mort. Les Babyloniens donnoient à ces fêtes le nom de *ſalambon*, & Lampride dit qu'Elagabale célébra ſalambon à la manière des Syriens, avec de grands cris & des lamentations. La première Idylle de Bion paroît être une de ces lamentations que l'on chantoit & répétoit en chœur pendant les fêtes d'*Adonis*.

Une allégorie aſtronomique fait la baſe de toutes ces fictions. Ce prétendu *Adonis* eſt un emblême du ſoleil, qui parcourt pendant ſix mois la partie ſupérieure de la ſphère, c'eſt-à-dire, en langage mytho-aſtronomique, le ciel, & pendant le reſte de l'année la partie inférieure, c'eſt-à-dire, le tartare ou les enfers. Martianus Capella dit à cet aſtre, père de la nature, (*Nupt. Philol. lib.* 2.):

*Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Oſirim,*
*Diſſona ſacra Mitram, Ditemque, ferumque*
*Typhonem.*
*Atys pulcher, item curvi & puer almus aratri:*
*Ammon & arentis Lybies, ac* BIBLIUS ADON.
*Sic vario cunctus te nomine convocat orbis.*

*Biblius Adon* nous fait connoître en même-tems l'origine d'*Adonis*. Les Phéniciens altérèrent les dogmes aſtronomiques des premiers Egyptiens; & cette nouvelle divinité, inconnue aux habitans de Memphis, fut imaginée par ceux de l'Aſſyrie & de Biblos. L'hymne d'*Adonis*, qui porte le nom d'Orphée, lui donne des attributs qui appartiennent évidemment au ſoleil. » Vous fourniſſez, » y eſt-il dit, la nourriture à tout ce qui reſpire... » Vous vous éteignez & brillez enſuite de nou- » veaux feux à des périodes réglées.... Vous faites » naître la verdure.... Tantôt vous habitez le tar- » tare obſcur, tantôt vous montez vers l'olympe, » & vous faites alors mûrir les fruits ». Cet hymne appelle *Adonis* Δαίμων, nom que le prétendu Orphée donne ſeulement aux grands dieux, & qu'il avoit appris ſans doute dans les myſtères émanés de la doctrine des génies.

Macrobe s'exprime d'une manière beaucoup plus claire dans le chapitre 21 du premier livre des Saturnales. » On ne peut douter qu'*Adonis* ne » ſoit la même choſe que le ſoleil, ſi l'on examine » la mythologie des Aſſyriens. Ils ont eu autrefois » une profonde vénération pour Vénus-Architis » & pour *Adonis*; & c'eſt d'eux que les Phéni- » ciens ont reçu ce culte : car les phyſiciens donnent » le nom de Vénus à l'hémiſphère ſupérieur du » globe que nous habitons, & celui de Proſer- » pine à l'autre hémiſphère. Les Aſſyriens & les » Phéniciens repréſentent leur déeſſe dans le deuil » & dans l'affliction; parce que le ſoleil, en par- » courant la carrière annuelle du zodiaque, deſ- » cend dans l'hémiſphère inférieur, c'eſt-à-dire, » dans les ſix ſignes inférieurs. Pendant cette ſaiſon » les jours ſont très-courts; c'eſt pourquoi on dit » que la déeſſe pleure la perte du ſoleil qui lui » eſt enlevé par Proſerpine, c'eſt-à-dire, par les » Antipodes. Ces peuples croyent encore qu'*Adonis* » eſt rendu à Vénus, lorſque le ſoleil quittant les » ſignes inférieurs, vient éclairer notre hémiſ- » phère, & faire croître la lumière & les jours. » Ils diſent que la mort d'*Adonis* eſt venue par » la morſure d'un ſanglier, qui eſt l'emblême de » l'hiver..... Cette ſaiſon eſt enviſagée comme » une bleſſure du ſoleil, qui diminue ſa lumière;

» & ſa chaleur; effets que la mort produit ſur les » êtres animés ».

ADOPTION. Les principes que les Grecs & les Romains ont ſuivis dans l'*adoption*, appartiennent à la Juriſprudence, & ne doivent pas trouver place ici. Nous parlerons ſeulement des cérémonies qui l'accompagnoient, parce qu'elles ont un rapport néceſſaire aux coutumes des nations, & aux arts du deſſin qui les font revivre.

Tous ceux qui, chez les Grecs, n'avoient point d'enfans légitimes, pouvoient adopter leurs fils naturels ou des enfans étrangers, avec le conſentement de leurs pères & mères. On n'excluoit de cette loi que les perſonnes qui n'étoient pas maîtreſſes d'elles-mêmes, telles que les eſclaves, les femmes, les inſenſés & les jeunes gens au-deſſous de vingt-ans, qui ne pouvoient pas même faire de teſtament.

Celui qui étoit adopté par un athénien, étoit revêtu du droit de bourgeoiſie, qui donnoit ſeul le droit d'hériter. Son nom étoit enſuite inſcrit dans les regiſtres de la tribu du père qui l'avoit adopté, comme ceux de tous les enfans des citoyens. Il n'y avoit dans cette inſcription d'autre différence que pour le tems. Les enfans adoptifs n'étoient enregiſtrés qu'aux fêtes appelées thargélies, dans le mois thargélion.

Les Lacédémoniens avoient multiplié les difficultés dans l'acte d'*adoption*, afin d'éviter la précipitation dans une affaire auſſi importante. On ne pouvoit à Sparte adopter quelqu'un qu'en préſence du roi. Les enfans adoptifs jouiſſoient de tous les droits, privilèges & immunités de leur nouveau père; mais ils étoient en même-tems chargés de remplir toutes ſes obligations & tous ſes engagemens. Vouloient-ils rentrer dans leur première famille, ils ne pouvoient le faire à Athènes qu'après avoir eu des enfans qui fiſſent revivre le nom du père par *adoption*; & ſans cela, ils perdoient tous leurs droits à l'héritage. Lorſque le père par *adoption* avoit des enfans nés après cet acte, ſon héritage étoit partagé entre ſes enfans & ſes fils adoptifs. Ces derniers ne pouvoient auſſi, de leur côté, réclamer ni partager les biens de leur père naturel.

On diſtinguoit chez les Romains deux ſortes d'*adoptions*, qui ſe faiſoient l'une devant le préteur ſeul, l'autre devant le peuple aſſemblé du tems de la république, & depuis par un ſimple reſcrit des empereurs. La première ſorte d'*adoption* regardoit les fils de famille, dont le père naturel déclaroit devant le préteur qu'il renonçoit à ſes droits & les tranſmettoit au père par *adoption*. On appeloit *adrogation*, *adrogatio*, la ſeconde ſorte d'*adoption* qui ſe pratiquoit envers les perſonnes libres. Dans les deux cas, celui qui étoit adopté quittoit ſes noms propres, & prenoit le prénom, le nom & le ſurnom de ſon nouveau père, en y ajoutant quelquefois un des ſiens, qu'il allongeoit par une nouvelle terminaiſon, *en anus* : par exemple, T. Pomponius Atticus, adopté par Q. Cæcilius, s'appela Q. Cæcilius Pomponianus Atticus.

Les empereurs grecs pratiquèrent l'*adoption* d'une manière bien différente. Conſtantin Pogonat envoya à Rome les cheveux de ſes deux fils, Juſtinien & Héraclius, qui furent reçus en grande pompe par le pape Benoit II, le clergé & l'armée. C'étoit une *adoption* uſitée dans ce tems; celui qui recevoit les cheveux d'un jeune homme, étoit regardé comme ſon père.

Les anciens Gaulois avoient une *adoption* militaire, qu'ils appeloient *adoption* par les armes. Elle leur venoit des peuples du nord ou des Germains, & elle paſſa dans l'empire romain, comme on le voit fréquemment dans l'hiſtoire des Goths & des Lombards. C'étoit dans une aſſemblée publique que, chez les peuples du nord, le père, un parent ou un des chefs armoit de pied en cap l'enfant parvenu à l'âge de puberté. Cette *adoption* étoit une permiſſion de porter les armes; mais elle devint chez les Romains des derniers tems, la récompenſe de ceux qui les avoient portées avec gloire.

Les *adoptions* militaires ſe faiſoient par la tradition des armes, en donnant ou envoyant à celui qu'on adoptoit, différentes ſortes d'armes ou d'inſtrumens de guerre, & quelquefois en le revêtant ou le faiſant revêtir par des ambaſſadeurs d'une armure complette; car ces *adoptions* n'étoient en uſage que chez les ſouverains. Elles étoient ordinairement accompagnées de préſens plus ou moins conſidérables. Elles donnoient les noms de père & de fils, comme l'ancienne *adoption* romaine, & l'on ſe faiſoit un honneur de prendre ces noms dans les ſuſcriptions des lettres & dans les actes publics. Telle étoit l'idée qu'on avoit chez les Goths & chez les Lombards de cette *adoption*: elle étoit regardée comme le premier degré d'honneur de la milice. Les rois de ces peuples n'admettoient point leurs fils à leur table, qu'ils n'euſſent été adoptés par quelque prince étranger; & ceux-ci alloient chercher cet honneur juſques chez les princes ennemis.

L'an 1096, l'empereur Alexis Comnène voulant attacher à ſes intérêts Godefroi, duc de la Baſſe-Lorraine, qui conduiſoit à la Terre-Sainte une armée de croiſés, l'adopta pour ſon fils, en le faiſant revêtir des habits impériaux avec toute la ſolemnité & ſelon la coutume du pays. Le prince d'Edeſſe, adoptant de cette manière Baudouin, frère du même Godefroi, le fit entrer nud ſous ſa chemiſe, & le ſerra fortement entre ſes bras, pour ſignifier qu'il le regarderoit déſormais comme un fils ſorti de lui-même.

A l'égard des *adoptions* faites par les rois de France, les hiſtoriens en décrivent deux ſortes; l'*adoption* par les cheveux dont nous avons parlé plus haut, & l'autre par la barbe. Dans un traité de paix conclu entre Clovis & Alaric, il

fut réglé qu'Alaric toucheroit la barbe de Clovis, & deviendroit par cette cérémonie ſon parrein ou ſon père adoptif. D'autres fois, on ne ſe contentoit pas de toucher la barbe ou les cheveux, on en coupoit une partie.

ADOPTIONS. On trouve quelques *adoptions* marquées ſur les médailles. Par exemple, celle de Trajan : *IMP. CÆS. NERVA. TRAJAN. AUG. GERM.* Au revers : *ADOPTIO ;* une figure en habit militaire, tenant de ſa main gauche une haſte, tend la droite à une figure revêtue de la toge des ſénateurs. — Celle d'Hadrien, par Trajan : *CÆS. TRAJANUS HADRIANUS AUG.* Au revers : *ADOPTIO PARTH. DIVI TRAJAN. AUG. P. M. TR. P. COS., &c.* Trajan, Hadrien & Antonin prirent dans le commencement de leur règne les noms de ceux qui les avoient adoptés ; mais ils les quittèrent bientôt pour ne porter ſur leurs monnoies que leurs noms propres, *Trajanus, Hadrianus, Antoninus.*

ADOR. » *Edor, ador, adoreum, far, alicaſtrum* ou *halicaſtrum, ſemen, zea, olyra, arinca, ſandalum, oryxa, tiphe, bromos, tragos,* ſont des appellations *polyglottes* de la même ſorte de froment, avec quelques légères différences. L'*ador* ou le *far* eſt de tous les fromens le plus ferme, le plus vigoureux ; c'eſt celui qui ſoutient le mieux les rigueurs de l'hiver. Il s'accommode, ſans beaucoup de culture, des terres chaudes comme des terres froides. C'eſt un bled d'hiver que l'on ſeme vers le tems du coucher des pléiades ; ſa tige, plus haute que celle de l'orge, eſt diviſée par ſix nœuds ; ſes feuilles ſont unies & douces au toucher, ſon épi eſt ſans barbe, ſon grain eſt revêtu de pluſieurs fortes enveloppes. Ce grain, de même que le millet & le panis, ne peut ſe nétoyer ni ſe débarraſſer de ſes écailles, ſans avoir été chauffé & deſſéché au four ; c'eſt par cette raiſon qu'on eſt obligé de garder dans ſa balle celui que l'on réſerve pour la ſemence. Il eſt plus peſant que l'orge, mais moins que le *triticum* ».

Il réuſſit parfaitement en Italie, & principalement dans la Campanie, où on l'appelle *ſemen ;* on y en fait deux récoltes chaque année, & on fait de plus une récolte de panis dans la même terre. Comme ce froment eſt difficile à battre, & qu'on a de la peine à l'arracher des capſules qui le contiennent, on ne le nétoie point à l'aire, ainſi que le *triticum* & la *ſiligo ;* on eſt forcé de le ſerrer avec ſa paille, dont enſuite on trouve moyen de le débarraſſer en le faiſant deſſécher au four. L'*ador* ou le *far* ſe plaît dans les terres craieuſes, dans les terres rouges, dans les terres baſſes & les plus humides : *In cretoſo & rubricoſo & aquoſiore agro adoreum... in cretâ & uligine & rubricâ & agro qui aquoſus erit ſemen adoreum potiſſimum ſerito... in cretâ & rubricâ & aquoſiore agro, adoreum.... Periti in loco humidiore far adoreum potiùs ſerunt quàm triticum ; contra in aridiore hordeum potiùs quàm far.... Magis aptè in agris imbribus obnoxiis adoreum quàm triticum ſeritur : quoniam folliculum quo continetur, firmum & durabilem adverſùs longioris temporis humorem habet.*

» Columelle dit qu'on connoiſſoit quatre ſortes de *far* ou d'*ador :* celui de Cluſium ou de Chiuſi, dont le grain eſt d'une blancheur admirable ; le *far*, appelé *vennuculum rutilum*, dont le grain avoit l'éclat de l'or, & un troiſième qui étoit blanc ; ces deux derniers ſurpaſſoient celui de Cluſium pour le poids : enfin, le quatrième, appelé *ſemen trimeſtre* ou autrement *halicaſtrum*, étoit plus peſant que tous les autres & les ſurpaſſoit en qualité. Les anciens, par conſéquent, avoient une ſorte de *far* ou d'*ador*, qui étoit un froment d'hiver, & un autre que nous appellerions *far* de mars ou *far* trimeſtre, lequel ſe mettoit en terre au printems. Virgile, dit Columelle, penſe que l'on ne doit ſemer l'*ador*, auſſi-bien que le *triticum*, qu'après le coucher des pléiades, ce qu'il exprime ainſi dans ces vers :

*At ſi triticeam in meſſem robuſtaque farra*
*Exercebis humum, ſoliſque inſtabis ariſtis,*
*Ante tibi eoa atlantides abſcondantur.*

Or, ajoute Columelle, elles ſe couchent le 31ᵉ jour après l'équinoxe d'automne, ce qui arrive le 9ᵉ des calendes d'octobre. Ce jour répondoit dans l'ancien calendrier romain, au 23 de ſeptembre ; mais dans notre calendrier actuel, il doit répondre au 23 d'octobre, puiſqu'il tomboit le 31ᵉ jour après l'équinoxe ». *Métrologie de Paucton.*

ADOR, gâteau fait avec la farine de l'*ador* & du ſel. *V.* ADOREA.

ADORATI *imbres.* Sénèque donne ce nom aux largeſſes que faiſoient les empereurs au peuple aſſemblé pour voir les jeux. On les jetoit à pleine main ſur les ſpectateurs, qui les comparoient à la pluie. Le ſurnom d'*adorati* par lequel ils les déſignoient, nous apprend qu'on les diſtribuoit de cette manière, au moment où ils ſe levoient & *adoroient* le prince en baiſant leurs mains. *V.* l'article ſuivant.

ADORATION. Les anciens exprimoient par ce mot le ſalut que l'on donnoit aux images des dieux, ou aux perſonnes conſtituées en dignité. Ce ſalut conſiſtoit à porter la main droite à la bouche, à ſe couvrir la tête & à tourner une fois ſur ſoi-même, en commençant par le côté droit : *V.* CIRCUMVERTERE.

Les anciens craignoient de ſouiller les images des dieux en les baiſant : c'eſt pourquoi ils ſe contentoient de baiſer leurs mains, & enſuite de les tendre aux divinités. Pline (XXVIII. 2.) le dit formellement : *In adorando dextram ad oſculum referimus.* Apulée, dans ſon Apologie : *Nulli deo adhuc ſupplicavit : nullum templum frequentavit : ſi fanum aliquod prætereat, nefas habet adorandi gratia manum labris admovere.* » Il n'a prié aucun dieu ; il n'a fréquenté aucun temple ; & lorſqu'il paſſe devant une ſtatue conſacrée, il craindroit de

commettre un crime en portant la main à ſa bouche pour ſaluer la divinité du lieu. »

Les Grecs & les Romains ne manquoient pas de porter la main à leur bouche, & de prier à voix baſſe les divinités dont les temples & les ſtatues de bois ou de pierre ſe trouvoient ſur leur chemin. Ovide, dans le ſixième livre des Métamorphoſes :

*Ipſe ducem dederat, cum quo dum paſcua luſtro,*
*Ecce lacûs medio ſacrarum nigra favilla*
*Ara vetus ſtabat, tremulis circumdata cannis.*
*Reſtitit; & pavido faveas mihi, murmure, dixit*
*Dux meus; & ſimili, faveas, mihi murmure, dixi.*

La formule ordinaire de ces prières à voix baſſe étoit *faveas*, ſoyez-moi favorable. Ils adoroient de la même manière les images des dieux qui étoient placées ſur les portes des villes, pour y recevoir les hommages de ceux qui entroient ou ſortoient. Cette manière d'*adorer* & de ſaluer en baiſant la main & la tendant vers ceux que l'on vouloit fléchir ou honorer, fit naître ces expreſſions ſi fréquentes chez les anciens auteurs, *a facie jactare manus, baſia, oſcula.*

L'*adoration de la pourpre* s'introduiſit ſous les empereurs. Ceux qui étoient admis à les ſaluer, touchoient leur manteau de pourpre, & baiſoient enſuite la main qui avoit touché le manteau impérial. L'empereur offroit ſa pourpre à baiſer aux perſonnes qu'il vouloit honorer; cette action étoit exprimée par une locution particulière, *majeſtatis inſigne porrigere.* Le révolté Lucillien, qui avoit été fait priſonnier, ayant paru devant Julien, fut admis dès ſon arrivée à baiſer la pourpre; ce qui lui fit croire que ce prince lui pardonnoit & lui rendoit ſes bonnes graces. Celui-ci, en lui préſentant ſon manteau à baiſer, lui dit (*Ammian. XXI.*): *Majeſtatis inſigne, non ut conſiliario tibi, ſed ut deſinas pavere, porrexi.* Je vous ai offert ma pourpre à baiſer non point comme une faveur, telle que je l'accorde à mes conſeillers, mais pour vous raſſurer entièrement. »

Les favoris du prince étoient admis à cet honneur les premiers ou les derniers, ſuivant le degré de faveur où ils étoient auprès de lui, & quelques tribuns y étoient admis avec eux (*Ibidem.*); mais on écartoit avec ſoin ceux qui avoient encouru la diſgrace du prince. Nous apprenons du même Ammien Marcellin (XV. 3.), que cet uſage d'*adorer la pourpre*, inconnu aux premiers empereurs, avoit été introduit par Conſtance à la cour de Conſtantinople. Il l'avoit fait à l'exemple des rois barbares.

Trebellius Pollion, parlant de Zénobie, dit qu'elle ſe faiſoit adorer à la manière des Perſes; c'eſt-à-dire, qu'on ſe proſternoit devant elle, & que l'on baiſoit la terre après l'avoir frappée avec le front. Elagabale voulut faire adorer de même les empereurs romains, mais le modeſte Alexandre-Sévère repouſſa bientôt après cette baſſe flatterie des Aſiatiques. Conon l'avoit autrefois refuſée à Artaxerxès, & Calliſthène à Alexandre. Si l'on croit Lucien (*de Navigio*), les Perſes, en *adorant* le grand roi, & ſe proſternant devant lui, cachoient leurs mains derrière le dos. C'eſt auſſi de l'Orient que Vitellius apporta l'*adoration* pratiquée envers les dieux, mais qu'il employa par un raffinement d'adulation envers Auguſte. Il ne l'aborda plus depuis ſon retour de Syrie, qu'en ſe couvrant la tête & en tournant ſur lui-même pour ſe proſterner à ſes pieds. Dioclétien offrit ſes pieds à baiſer aux courtiſans qui venoient le ſaluer, & il fit attacher à cet effet des pierreries à ſa chauſſure. Sous Charlemagne & ſon fils, les grands qui s'adreſſoient au roi lui baiſoient de même les pieds. C'eſt peut-être à l'exemple des empereurs & des autres princes temporels, que les ſouverains pontifes offrirent leurs pieds à baiſer aux fidèles.

ADOREA. On nommoit ador & *adorea*, les gâteaux faits avec de la farine de froment & du ſel, qu'on offroit en ſacrifice, & les ſacrifices eux-mêmes s'appeloient *adorea ſacrificia.*

Les Romains, dans les commencemens de la république, appeloient *adorea* toute eſpèce de récolte. Plaute (*Amph. t.* 1. 38.):

*Qui præda, atque agro, atque adorea affecit populares ſuos.*

Le mot *adorea* exprimoit dans les mêmes tems juſqu'à la gloire même que l'on acquéroit par les armes. Elle reçut ce nom de la récompenſe que les chefs accordoient aux ſoldats. Elle conſiſtoit dans une hémine ou un quartier de *far*, eſpèce de froment. Pline (XVIII. 3.): *Gloriam denique ipſam a farris honore adoream appellabant.*

ADPORINA, ſurnom de Cybèle : elle le reçut d'un de ſes temples, bâti ſur une montagne eſcarpée & de difficile accès, auprès de Pergame.

ADRAMELECH & ANAMELECH, divinités des habitans de Sépharvaïm, qu'on repréſentoit ſous la figure d'un paon. Ces idolâtres faiſoient brûler des enfans en l'honneur de ces dieux, ce qui montre leur identité avec Moloch. *Adramelech* ſignifie un roi puiſſant, & *Anamelech* un roi magnifique; peut-être étoit-ce le ſoleil & la lune qu'ils adoroient ſous ces noms, ou bien on peut croire que c'étoient d'anciens rois du pays.

ADRAME. *V.* ADRANUS.

ADRAMNE, dans la Coeléſyrie. ΑΔΡΑΜΝΩΝ. Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de M.-Aurèle & de Lucille.

ADRAMYTIUM, en Myſie. ΑΔΡΑΜΥΤΗΝΩΝ. Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitien, de

Trajan, de Marc-Aurèle, de Commode, de Julia-Domna, de Caracalla, d'Elagabale, d'Alexandre-Sévère, de Gordien-Pie, de Gallien.

ADRANUS, étoit un dieu particulier à la Sicile. Il étoit ſingulièrement honoré dans la ville d'Adrane, qui, ayant été bâtie près de ſon temple, au pied du mont Etna, par Denys, en prit le nom, ainſi que le fleuve ſur les bords duquel elle étoit ſituée. Héſychius dit qu'*Adranus* étoit père des dieux Palices. Plus de mille chiens conſacrés à ce dieu, faiſoient pendant le jour un accueil flatteur aux citoyens & aux étrangers qui venoient à ſon temple, & ſervoient de guides pendant la nuit à ceux qui s'étoient pris de vin. Ils déchiroient, au contraire, impitoyablement ceux que leur impiété & leur inſolence rendoient coupables envers la divinité.

ADRANUS, en Sicile. ΑΔΡΑΝΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ADRASTE, fils d'Hercule, ſe jeta au feu par ordre d'Apollon. Hipponoüs, ſon fils, en fit autant.

ADRASTE, fils de Mérops, bâtit dans la Troade la ville d'Adraſtée, & y éleva un temple à la Fortune. Ce temple eut dans la ſuite un oracle célèbre d'Apollon.

ADRASTE étoit fils de Talaüs, roi d'Argos, & de Lyſianaſſe, fille de Polybe, roi de Sycione. Amphiaraüs, ce devin ſi fameux, deſcendoit de Mélampus. Mélampus avoit guéri de la folie les filles de Prætus, l'un des ayeuls d'*Adraſte*; & pour récompenſe, il avoit eu une partie du royaume d'Argos. *V.* MÉLAMPUS. Amphiaraüs, non content de la portion qui lui étoit échue, comme ſucceſſeur de Mélampus, perſécuta ſi cruellement les deſcendans de Prætus, qui formoient la famille de Talaüs, à laquelle l'autre moitié du trône appartenoit, qu'*Adraſte* fut obligé de s'enfuir à Sycione, chez Polybe, ſon beau-père. Pour terminer ſes différends avec Amphiaraüs, *Adraſte* lui donna Eriphile en mariage, & revint à Argos.

*Adraſte* eut pluſieurs enfans, deux fils, Ægialeüs & Cyanippus, & trois filles, Argie, Déiphile & Ægialée. On ne ſait ſi c'eſt de cet *Adraſte* que Hyppodamie, femme de Pirithoüs, étoit fille. Quoi qu'il en ſoit, *Adraſte* conſultant l'oracle ſur le ſort de ſes deux premières filles, Apollon répondit qu'elles ſeroient mariées, l'une avec un ſanglier, l'autre avec un lion. Quelque tems après, Polynice, chaſſé de Thèbes, ſe retira à Argos, & y arriva couvert d'une peau de lion, ſe faiſant honneur, comme Thébain, de porter l'habillement d'Hercule. A-peu-près dans le même tems, Thydée ſurvint revêtu d'une peau de ſanglier, en mémoire du ſanglier de Calidon, que Méléagre, ſon frère, avoit tué. *Adraſte* ne douta point que ces deux princes ne fuſſent les maris que l'oracle avoit deſtinés à ſes filles; en conſéquence, Polynice épouſa Argie, & Thydée épouſa Déiphile. De ce dernier mariage naquit Diomède, qui devint l'époux de ſa tante Ægialée.

Polynice ayant été exclu de la couronne de Thèbes, par Etéocle, ſon frère, nonobſtant les conventions faites entr'eux, *Adraſte* réſolut de ſoutenir les droits de Polynice ſon gendre. Amphiaraüs, à qui ſon eſprit prophétique avoit appris qu'il périroit dans cette guerre, refuſoit d'y aller, & en détournoit les autres, parce qu'il prévoyoit que de tous les chefs, *Adraſte* ſeroit le ſeul qui en reviendroit. Amphiaraüs, pour éviter de marcher à cette guerre, s'étoit caché; mais Polynice gagna Eriphile par le moyen du fameux collier. *V.* ERIPHILE. Elle découvrit la retraite de ſon mari, qui fut obligé de rejoindre l'armée. Amphiaraüs ne ſe trompoit pas. *Adraſte* fut ſuivi de ſes deux gendres, Polynice & Thydée, de Capanée & d'Hippomédon, fils de ſes ſœurs, d'Amphiaraüs, ſon beau-frère, & de Parthénopée: tels étoient les ſept *preux* dont l'expédition a été tant célébrée par les poëtes. Ils y périrent tous, à la réſerve d'*Adraſte*, qui fut ſauvé par ſon cheval Arion *V.* ARION. Quoique la mort de Polynice eût aſſuré le trône de Thèbes à Etéocle, la guerre ne fut pas terminée pour cela. *Adraſte* n'ayant pu obtenir les corps des Argiens tués devant Thèbes, eut recours aux Athéniens, qui, ſous la conduite de Théſée, contraignirent le nouveau roi de Thèbes à faire ce qu'*Adraſte* demandoit. Les fils de ceux qui avoient péri à la première expédition, en firent une ſeconde, dix ans après, qui fut nommée la guerre des Epygones (*V.* EPYGONE.), & qui ſe termina par le ſaccagement de Thèbes. Aucun des chefs n'y périt, excepté Ægialée, fils d'*Adraſte*. Le roi, d'ailleurs, affoibli par la vieilleſſe, fut ſi ſenſible à la perte de ſon fils, qu'il en mourut à Mégare, comme il ramenoit l'armée victorieuſe.

Il avoit été à la fois roi d'Argos & de Sycione. Ses ſujets de Sycione lui dreſſèrent un tombeau au milieu de leur grande place, & inſtituèrent des fêtes & des ſacrifices en ſon honneur, qu'ils célébroient tous les ans avec beaucoup de pompe: il avoit rendu leur ville illuſtre par les jeux pythiques qu'il avoit établis. Sa mémoire fut auſſi honorée par ceux de Mégare. *V.* ARION, POLYNICE, TYDEE, ETÉOCLE, ALCMÉON, AMPHIARAUS.

ADRASTÉE, une des méliſſes ou nymphes qui nourrirent Jupiter dans l'antre de Dictée. *V.* MÉLISSE, ADAMANTÉE.

ADRASTÉE *ou* ADRASTIE, fille de Jupiter & de la Néceſſité, étoit, ſelon Plutarque, la ſeule furie miniſtre de la vengeance des dieux. Son nom eſt tiré du grec ἀεὶ δρᾶν, toujours agiſſante, ou de l'ἀ privatif, & de δρᾶω ou διδράσκω, je fuis. Il déſigne une divinité qui eſt toujours en action, que rien n'empêche d'agir & de punir les coupables; ou bien il peut ſignifier une divinité dont

on ne ſauroit éviter la vengeance. Les prêtres égyptiens plaçoient Adraſtie au-deſſus de la lune, d'où elle examinoit tout le monde, ſans qu'aucun coupable lui échappât. Adraſtie n'eſt, ſelon quelques-uns, qu'un ſurnom de Néméſis : un particulier nommé *Adraſtée*, ayant élevé un temple à cette déeſſe, lui donna ſon nom, comme s'il eût voulu dire qu'elle étoit fille d'*Adraſtée*. *V.* NÉMESIS.

ADRIANÉES *ou* ADRIANALES. On devroit écrire *Hadrianées* ou *Hadrianales*, comme on écrit *Hadrien*. Quoi qu'il en ſoit, on appeloit de ce nom des jeux inſtitués en l'honneur de l'empereur Hadrien. Il y en avoit de deux ſortes, les uns qui ſe célébroient tous les ans, & les autres tous les cinq ans ſeulement.

ADRIANEUM, aujourd'hui le *château Saint-Ange à Rome*, *moles Hadriani*. Hadrien voyant que le tombeau d'Auguſte (*Dion. LXIX, p.* 797.) étoit rempli, & que l'on ne pouvoit plus y enterrer aucun empereur, fit bâtir le monument appelé *Adrianeum*. Le mauſolée d'Auguſte étoit placé auprès du grand champ de Mars; de même Hadrien éleva le ſien vis-à-vis du petit champ de Mars, auquel il le joignit par un pont. Ce monument avoit auſſi, comme celui d'Auguſte, la forme d'un quarré, au milieu duquel s'élevoit une tour ronde.

Ce qui en reſte aujourd'hui, occupe un quart de la tour par le bas. Les murs ſont de *peperino* noir & poreux : ils ſont doubles, & le maſſif de la tour ou l'entre-deux des murs eſt rempli de mortier & de briques jetées au haſard, ſans aucun arrangement, mais ſi épais, qu'on y a réſervé à peine la place d'un eſcalier. La tour étoit incruſtée de marbre de Paros, couronnée par des ſtatues, des chars, des chevaux, & terminée par une pomme de pin en bronze doré, étonnante par ſa grandeur. On voit encore au belvédère cette pomme, avec deux des quatre paons dorés, de même métal, qui l'accompagnoient. Elle faiſoit allusion à la douleur qu'éprouva Cybèle en voyant mourir Atis, qui avoit été bleſſé ſous un pin. Les paons indiquoient la ſépulture des impératrices, comme on le voit fréquemment ſur les médailles de leurs conſécrations.

Le tombeau d'Hadrien étoit entouré de colonnades, & l'on croit que les plus belles colonnes de cet édifice furent tranſportées à Saint-Paul dès le tems de Conſtantin. On montoit intérieurement juſqu'au haut par une pente douce tournée en ſpirale, où les voitures pouvoient aller. Ce monument ayant ſervi de citadelle, & les Romains y étant aſſiégés par Vitigès, roi des Goths, ils s'y défendirent avec les ſtatues qu'ils jetèrent ſur leurs ennemis. De ce nombre fut le célèbre Faune endormi, plus grand que nature, qui eſt conſervé dans le palais Barberini, & que l'on trouva ſans cuiſſe, ſans jambe & ſans bras gauche, en creuſant le foſſé du château Saint-Ange. Si l'on ajoute foi à un auteur grec, Jean d'Antioche, la ſtatue d'Hadrien, repréſentée dans un quadrige, méritoit à juſte titre le nom de coloſſe.

Elle étoit ſi grande, & ſon char étoit ſi volumineux, qu'un homme de haute taille pouvoit s'introduire dans les creux des yeux des chevaux. On a prétendu de plus que la ſtatue, le char & les chevaux, étoient faits d'un ſeul bloc de marbre. Mais toute cette deſcription, dit le judicieux Winkelmann, paroît être une fable grecque, & mérite d'être miſe ſur la même ligne que le récit d'un autre écrivain grec du même ſiècle. Michel Choniate, décrivant la tête d'une ſtatue de Junon, tranſportée à Conſtantinople, dit que quatre paires de bœufs pouvoient à peine la traîner, tant elle étoit peſante.

Hadrien fut enterré dans ce monument, ainſi que tous les Antonins. Pertinax y fit porter le corps de Commode, & l'on y dépoſa auſſi celui de Vérus.

Lorſque l'empereur Aurélien eut renfermé le champ de Mars dans l'enceinte des murs de Rome, le mauſolée d'Hadrien s'en trouva ſi voiſin, qu'il devint une eſpèce de citadelle vers le tems de l'empereur Honorius, ou au moins ſous Bélisaire. Les Romains s'en ſervirent depuis comme d'une fortereſſe; les Goths prirent pluſieurs fois ce château; les Exocques de Ravenne & d'autres enſuite l'occupèrent, & le dégradèrent ſucceſſivement.

ADRIANOPOLIS, & ſemblables. *V.* HADRIANOPOLIS.

ADRIEN. *V.* HADRIEN.

ADROGATION. C'étoit l'eſpèce d'adoption qui ſe pratiquoit à l'égard d'un homme libre. Elle ſe faiſoit autrefois en préſence du peuple, mais depuis en préſence du prince, ou du préteur qui le repréſentoit. *V.* ADOPTION.

ADRUMETE. *V.* HADRUMETUM.

ADSCRIPTII *glebæ*, étoient chez les Romains des eſclaves attachés à la culture de certaines terres, & qui ne pouvoient être vendus qu'avec ces terres.

ADSEDERE ſignifioit dans le ſénat, être de l'avis propoſé; parce que les ſénateurs parloient debout, & que ceux qui ne ſe levoient pas, étoient ſenſés n'avoir aucune objection à faire contre l'avis de l'opinant.

ADSENTIRI. Lorſque les ſoldats romains agréoient les propoſitions que leur faiſoient les commandans dans les allocutions, ils élevoient les mains & la voix, & frappoient leurs boucliers avec les genoux; ce qui étoit appelé *adſentiri*. Lucain décrit cet *aſſentiment* dans les vers ſuivans (386, *lib.* 1.) de la Pharſale :

*His cuncta ſimul adſenſere cohortes,*
*Elataſque alte, quacunque ad bella vocaret,*
*Promiſere manus : it tantus ad æthera clamor.*

ADSERERE, ADSERTIO, ADSERTOR *manu in libertatem*. Ces mots ſont relatifs à l'une des manières par leſquelles on affranchiſſoit un eſclave,

c'eſt-à-dire, en le prenant par la main & en prononçant cette formule : *Hunc liberali cauſa manu adſero.*

ADSESSORES. Les magiſtrats qui n'avoient pas le pouvoir de juger ſeuls, ſe faiſoient aſſiſter dans les jugemens par des juriſconſultes. On les appeloit *adſeſſores* (d'où eſt venu le mot françois *aſſeſſeur*), parce qu'ils prenoient place aux côtés du juge qui les appeloit.

ADSIDELÆ. On appeloit de ce nom, ſelon Feſtus, des tables auprès deſquelles s'aſſeyoient les flamines pendant les ſacrifices. Quant à leurs formes particulières, on ne ſait rien de poſitif ſur cet objet.

ADSTETRIX. C'étoit le nom des femmes qui aidoient les accoucheuſes dans leurs fonctions, & que nous appelons gardes ou garde-malades.

ADULTERE. Cet article appartient à la juriſprudence ; on l'y trouvera très-bien détaillé.

ADVENTUS *Auguſti*. Cette légende, qui eſt fréquente ſur les médailles, annonce le retour du prince à Rome après quelqu'expédition contre les ennemis de l'Empire. Le prince y eſt ordinairement repréſenté à cheval, & élevant une main.

ADVERSARIA. Le papier des anciens n'étoit ordinairement écrit que d'un ſeul côté. Lorſqu'il n'étoit plus utile, on ſe ſervoit du *verſo* ou du dos qui étoit reſté blanc, pour y eſquiſſer le canevas d'un nouvel ouvrage, ou pour écrire des remarques. Ces obſervations portoient le nom d'*adverſaria*, parce qu'elles étoient écrites *in adverſâ parte*, ſur le *verſo* du papier.

On donnoit ces papiers inutiles aux enfans, pour qu'ils s'exerçaſſent à écrire ſur le *verſo* reſté blanc. (*Horat. l.* 1, *ep.* 20.) Les marchands s'en ſervoient auſſi pour écrire en notes leur journal de vente.

ADVERSITOR. Les Romains avoient des domeſtiques chargés de les venir chercher chez leurs amis lorſqu'ils ſoupoient hors de chez eux, de les reconduire, & de leur faire éviter les pierres qui pouvoient ſe trouver ſur leur chemin. Plaute en parle, (*Moſt. IV.* 1. 24.) :

*Solus eo nunc adverſum hero ex plurimis ſervis.*

ainſi que Térence. (*Adelph. I.* 1 2.) :

*Neque ſervulorum quiſquam, qui adverſum ierant.*

ADYTUM, chez les Grecs ἄδυτον, étoit un endroit ſecret & obſcur des temples, dans lequel les prêtres ſeuls pouvoient entrer. C'eſt de-là qu'on entendoit ſortir les oracles. Sénèque, dans la tragédie de Thyeſte, (*IV.* 1. 679.) :

*Hinc orantibus.*
*Reſponſa dantur certa, cum ingenti ſono*
*Laxantur adyto fata.*

AE. » Les conjonctions Æ, æ, qui expriment la diphthongue *ae*, ſont des premiers tems. La première figure paroît ſur les anciennes médailles conſulaires & ſur celles des empereurs. On la voit dans les inſcriptions ſous Claude & ſous le quatrième conſulat de Gratien : ſa forme la plus ordinaire eſt celle-ci ę. Dans l'écriture onciale du S. Hilaire & du S. Prudence, écrits au quatre ou cinquième ſiècle, deux des plus précieux de la bibliothèque du roi, l'*ae* eſt ainſi conjoint, Æ, æ. Le célèbre Pſeautier de S. Germain-des-Prés, du ſixième ſiècle, offre fréquemment des Æ toujours ſans cédilles à la fin des lignes. Il y a beaucoup d'æ dans la plus ancienne collection des canons de la même abbaye ; & dans le manuſcrit du roi 152, D. Mabillon a remarqué l'œ dans le Pſeautier de Sainte-Salaberge, écrit au ſeptième ſiècle. Le douzième verſet du pſeaume 47 y commence ainſi : *Lætetur.* Le manuſcrit royal 2206, du ſept au huitième ſiècle, exprime ſouvent cette diphthongue par *ae*, æ, ę, comme dans la plupart des plus anciens manuſcrits. D. Mabillon a publié un modèle de huit lignes, tirées d'un manuſcrit du neuvième ſiècle, contenant l'ouvrage de Raban-Maur, ſur la croix, où l'on rencontre juſqu'à ſept fois la conjonction æ. On la trouve exprimée par un ę dans le S. Hilaire des capucins de Tours, & dans les autres manuſcrits des dix & onzième ſiècles. »

» Nous ne ſommes entrés dans ce détail que pour manifeſter les fauſſes règles de Saumaiſe & de Conringius, ſur l'uſage & l'antiquité de l'*Æ* & de l'æ. Le premier ſuppoſe clairement que l'*AE* ou l'*ae* eſt le caractère diſtinctif des manuſcrits les plus anciens & les plus ſincères. Il relègue à des tems bien poſtérieurs, ceux où l'on trouve l'*Æ*, l'æ, & l'ę. Le ſecond ſoutient que la diphthongue *ae*, n'a jamais été écrite ni dans les manuſcrits ni dans les diplômes par Æ ou æ. Mais lorſqu'il ajoute qu'on a très-ſouvent employé l'*e* ſimple au lieu de ces conjonctions, il avance une vérité dont les inſcriptions lapidaires & métalliques, & les manuſcrits, fourniſſent une multitude de preuves, même pour les ſiècles antérieurs au douzième. C'eſt ce qu'ont remarqué Struve, Godefroi de Beſſel, D. Mabillon & pluſieurs autres habiles antiquaires. Quant aux chartes, ſi l'on n'y voit pas d'Æ ni d'æ, on y trouve la conjonction équivalente ę. D. Mabillon l'a remarquée dans un diplôme de Charles-le-Simple pour l'abbaye de Compiegne ; elle eſt fréquente dans celui que Hugues-Capet accorda à Sainte-Colombe de Sens, l'an 988. Nous la trouvons encore dans une bulle originale de Paſcal II, de l'an 1104, en faveur de l'abbaye de S. Pierre-le-Vif. »

» Mais depuis cette époque, la diphthongue diviſée ou conjointe a-t elle toujours été remplacée par l'*e* ſimple juſqu'au tems de l'Imprimerie ? C'eſt ce que croyent la plupart des antiquaires. » Les manuſcrits, dit Caſſley, qui marquent cette » diphthongue ainſi *ae* & jamais ę, ont généralement parlant cinq à ſept cens ans d'antiquité, » & ceux qui ſont au-deſſous de cinq cens ans,

n'ont point de diphthongue, mais un ſimple *e*. » C'eſt-à-dire, que depuis le commencement du douzième ſiècle juſqu'au milieu du quinzième, elles ont été bannies des manuſcrits. Les ſavans d'Allemagne ſe contentent de dire que pendant les treize, quatorze & quinzième ſiècles, on n'a fait aucun uſage des diphthongues, & qu'on écrivoit toujours *ſanite* pour *ſancta*, *eccleſie* pour *eccleſia*. En général, cette règle n'eſt ni ſûre ni exacte. En effet, la diphthongue *ae* ainſi figurée, Æ, æ, a été employée depuis le onzième ſiècle juſqu'au renouvellement des lettres, arrivé au quinzième. Nous en avons pour garants pluſieurs ſceaux authentiques. Celui de Robert-le-Friſon, comte de Flandre, de l'an 1072, porte cette inſcription, où l'*ae* eſt exprimé par Æ : † SIGILLUM ROTBERTI, COMITIS FLANDRIÆ. On lit ſur le ſceau de Charles-le-Bon, auſſi comte de Flandre en 1122 : CAROL. COMES FLANDRIE, ET FILIꝰ REGIS DACIÆ. Remarquez dans cette inſcription le génitif *Flandrie*, terminé par un *e* ſimple, en même-tems que *Dacia* eſt écrit par un Æ, ce qui prouve que l'on ſe ſervoit autrefois indifféremment de ces deux caractères. Mais depuis le commencement du douzième ſiècle, l'*e* prit tellement le deſſus, que l'Æ devint fort rare, ſans néanmoins avoir été entièrement aboli, comme le prétend Heineccius. »

» Nous voyons ce caractère monogrammatique conſervé ſur le ſceau de Marguerite, comteſſe de Luxembourg en 1225. Voici l'inſcription : S. MARGARETÆ, COMITISSÆ LUCELBURGENSIS. La même conjonction *a* ſe montre deux fois ſur le ſceau & une fois ſur le contre-ſcel de Jean, roi de Bohême & comte de Luxembourg en 1321 & 1328. Nous la retrouvons dans l'inſcription du ſcel ſecret de Maximilien I, archiduc d'Autriche en 1480. La même conjonction prend cette forme ꜩ ſur le ſceau de Charles II, duc de Lorraine depuis l'an 1390 juſqu'en 1431, & ſur celui de Léonard, évêque de Paſſau en 1438. Toutes ces conjonctions de la diphthongue *ae* s'étant maintenues juſqu'à un certain point dans les inſcriptions métalliques depuis le déclin du onzième ſiècle juſqu'à la fin du quinzième, il n'eſt guères vraiſemblable que pendant tout ce tems on n'en ait pas fait uſage, au moins quelquefois dans les manuſcrits & les actes. Ainſi, dire que durant les douze, treize, quatorze & quinzième ſiècles on s'eſt toujours ſervi de l'*e* ſeul, au lieu de la diphthongue *ae* écrite ſéparément ou par conjonction, c'eſt poſer une règle générale qui peut ſouffrir des exceptions. Pour parler dans l'exacte vérité, il faut dire que l'uſage de cette diphthongue *ae*, *a*, a été extrêmement rare dans les bas-ſiècles. » (*Nouvelle diplomatique*).

Æ. A. A. F. F. Ces ſigles placés ſur les médailles romaines, ſont relatifs aux triumvirs monétaires & à leurs fonctions. On les explique ainſi, *ære, argento, auro, flando, feriundo.*

ÆACÉES. *V.* EACÉES.

ÆAQUE. *V.* EAQUE.

ÆBUTIA, famille romaine dont on a des médailles :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ÆDEPOL, par la divinité de Pollux. Ce jurement étoit employé par les hommes comme par les femmes. Celles-ci l'empruntèrent des myſtères d'Eleuſis, & s'en ſervirent ſeules pendant long-tems ; mais par la ſuite il devint commun même parmi les hommes. Les grammairiens ne ſont pas d'accord ſur l'étymologie du mot *ædepol*. Les uns veulent le dériver du temple de Pollux, par lequel on juroit, *per ædem Pollucis*. D'autres qui écrivent *eaepol*, lui donnent trois racines, *me* ou *e*, *deus* & *Pollux* ; c'eſt-à-dire, *ſic me deus Pollux adjuvet, ainſi le dieu Pollux me ſoit en aide*. Meurſius enfin, prétend qu'originairement on diſoit *epol*, Pollux aidez-moi, & que depuis l'on écrivit *edepol* en ajoutant le *d*, pour exprimer la quantité de la première ſyllabe longue : comme on écrivoit *mecum*, ou *medecum*, ou *mecum*.

ÆDES, pris pour MAISON. *V.* ce mot.

ÆDES, pris pour ſignifier un TEMPLE. *V.* ce mot.

ÆDES. Les Romains diſtinguoient des temples proprement dits, les endroits conſacrés aux dieux, tels qu'*ædes*, *delubra*, *fana*, *ſacella*. *Fanum* étoit un terrein conſacré par les augures & deſtiné à la conſtruction d'un temple. Un ſimple autel élevé ſur un terrein iſolé, portoit le nom de *ſacellum*. Par celui de *delubrum*, on entendoit & un eſpace vuide de bâtiment, qui étoit réſervé devant un temple, & ce temple lui-même.

*Ædes* différoit du temple, ſelon Varron, en ce que le ſecond étoit *inauguré* après la conſécration, & que la première avoit été ſeulement conſacrée. Ne trouvant point de mot françois qui rende avec préciſion le mot *ædes*, nous le conſerverons avec ſon genre féminin. On comptoit un grand nombre d'*ædes* répandues dans les différens quartiers ou régions de Rome. Une inſcription placée à l'entrée de ces bâtimens ſacrés, apprenoit qu'ils n'avoient pas été ſanctifiés par les augures. Cette diſtinction entre *ædes*, *templum*, &c. établie par les premiers Romains, ſe perdit dans la ſuite, & on les confondit ſouvent enſemble.

*Ædes Aji Locutii* Elle étoit placée au-deſſus de celle de Veſta, dans le bas d'une ancienne *rue neuve*, qui commençoit au *Forum Romanum*.

*Ædes Apollinis*. *V.* TEMPLE.

*Ædes Bellonæ*. Elle étoit voiſine du cirque de Flaminius. Il y avoit au-devant une petite place avec la colonne *de la guerre*. C'étoit auprès de cette colonne que ſe plaçoit le conſul, lorſqu'il lançoit un javelot du côté du peuple ou du roi

auquel il déclaroit le guerre par cette cérémonie. Ovide, (*Faſtor. VI.* 205.):

*Proſpicit a tergo ſummum brevis area circum,*
*Eſt ubi non parva parva columna nota.*
*Hinc ſolet haſta manu belli pranuntia mitti*
*In regem, & gentes, cum placet arma capi.*

Appius l'aveugle fit vœu d'élever un temple à Bellone : puiſſante déeſſe, lui dit-il, ſi vous nous accordez aujourd'hui la victoire contre Pyrrhus, je vous conſacrerai un temple. Tite-Live, (*x.* 19.) : *Appius dicitur ita precatus eſſe : Bellona, ſi nobis hodie victoriam duis, aſt ego tibi templum voveo.* On croit que l'*ædes Bellonæ* étoit placée entre le palais Savelli & l'égliſe de Saint-André, vers le marché aux poiſſons. Elle étoit bâtie hors de la ville, de crainte que Bellone ne ſemât la diſcorde entre les citoyens. Le ſénat s'y aſſembloit pour donner audience aux ambaſſadeurs qu'il ne vouloit pas admettre dans Rome, & pour juger s'il devoit accorder les honneurs du triomphe à un général. On voit par-là quelle mépriſe ont faite ceux qui placent auprès du grand cirque, c'eſt-à-dire, au milieu de Rome, l'*ædes Bellonæ.*

*Ædes Bonæ deæ.* Elle étoit placée ſur le ſommet du mont Aventin, dans l'endroit appelé *Remuria*, à cauſe des auſpices qu'y avoit pris le frère de Romulus. On croit que Sainte-Marie du mont Aventin eſt bâtie ſur ſon emplacement. Il y avoit un ſecond édifice conſacré à la bonne déeſſe, ſous le nom d'*ædes bonæ deæ Subſaxanæ;* ce ſurnom étoit relatif à ſa poſition dans la douzième région au bas du mont Aventin, au-deſſous du rocher, *ſaxum*, qui en couronnoit le ſommet, & qui portoit la première *ædes bonæ deæ.*

*Ædes boni Eventus. Voyez* TEMPLE.

*Ædes Camœnarum.* Cet édifice ſacré avoit été bâti par Fulvius Nobilior, ſur la voie Appienne, hors de la porte *Capena*, qui en prit le nom de porte *Camœna.* Il y joignit un bois, à l'exemple de Numa, qui avoit conſacré aux mêmes déeſſes un bois avec une fontaine célèbre.

*Ædes Carmentæ.* Elle étoit placée près du Tibre, au bas du capitole, dans l'endroit ou l'on croyoit que Carmenta, mère d'Evandre, avoit fixé ſon ſéjour. Les dames romaines ayant été privées par un *ſenatus-conſulte* du droit de ſe faire traîner dans des chars, conſpirèrent entr'elles, & jurèrent de ne plus devenir mères que le ſénat n'eût révoqué ſon arrêt. Les citoyens ſe laiſſèrent bientôt d'être époux ſans être pères, & le ſénat ſe laiſſa fléchir. Pour reconnoître cette condeſcendance des ſénateurs, les dames qui devinrent mères firent élever l'*ædes Carmentæ.*

*Ædes Carnæ.* Brutus, le premier conſul, conſacra cet édifice ſur le mont Cœlius, en l'honneur de la déeſſe Carna, que l'on croyoit veiller à la conſervation des entrailles & des parties nobles du corps humain. Sous le nom de *Carda*, la même divinité veilloit à la ſûreté des gonds qui retiennent les portes.

*Ædes Caſtoris & Pollucis.* } *V.* TEMPLE.
*Ædes Cereris.* }

*Ædes Concordiæ ad capitolii adſcenſum.* Le dictateur Furius Camillus ayant appaiſé la révolte du peuple contre les patriciens, fit bâtir l'an 397, auprès de la montée du capitole, cette *ædes* qu'il avoit vouée à la Concorde. Elle dominoit le forum & les comices. On négligea ſans doute de la faire inaugurer, car elle porta long-tems le nom d'*ædes;* elle le conſerva même après que Livie, épouſe d'Auguſte, l'eut rebâtie, & que Tibère en eut fait la dédicace. Cet empereur y fit graver le nom de ſon frère avec le ſien, pour éterniſer la mémoire de la bonne intelligence qui régnoit entre eux. On put alors y convoquer le ſénat, & elle fut comptée au nombre des curies; ce qui nous apprend qu'elle avoit été inaugurée, cérémonie néceſſaire pour rendre un édifice propre à ſervir aux aſſemblées du ſénat. Les antiquaires croyent en reconnoître un débris dans un portique dont le faîte & les ornemens ont été arrachés, & ſur lequel on lit :

SENATUS. POPULUSQ. ROMANUS. INCENDIO. CONSUMPTAM. RESTITUIT.

*Ædes Concordiæ in arce Tarpeja.* L. Manlius étant préteur, fit élever dans le fort Tarpéïen un ſecond édifice, conſacré à la Concorde, dont les deux Atilius firent la dédicace. On ignore l'endroit précis de la citadelle où il étoit bâti. Il paroît cependant que c'étoit auprès des murs de ce fort; car Tite-Live (*XXVI.* 23.) raconte que la Victoire qui étoit placée au haut de l'*ædes* de la Concorde, ſe détacha & s'accrocha en tombant, aux ſtatues de la Victoire qui ſervoient de couronnement aux murailles du fort Tarpéïen.

*Ædes Concordiæ in area Vulcani.* Cette *ædes* étoit un véritable temple, comme on peut le conjecturer du témoignage de Tite-Live. (*IX.* 46). Cet hiſtorien raconte que C. Flavius, fils de Cneius, étant greffier, conſacra à la Concorde un édifice bâti ſur la place de Vulcain. Cornelius Barbatus, qui étoit pour lors ſouverain pontife, ayant été obligé, par l'ordre du peuple, de prononcer les paroles de la conſécration, refuſa de le faire; parce que, ſelon l'uſage ancien, il falloit être conſul ou avoir été proclamé *imperator*, pour dédier un *temple* (*templum*) avec le pontife. C. Flavius n'étoit que greffier.

*Ædes Cybeles. V.* TEMPLE.

*Ædes Ditis patris.* Elle étoit placée dans le grand cirque, parce que les poëtes ont toujours chanté Pluton traîné dans un char à quatre chevaux.

*Ædes Fauni.*
*Ædes Fidii Divi.* } *V.* TEMPLE.
*Ædes Floræ.*
*Ædes Fortunæ.*

*Ædes Furinarum.* Cet édifice, conſacré aux Furies, étoit ſitué au-delà du Tibre, dans la quatorzième région. Il en eſt fait mention dans une ancienne inſcription :

I. O. M. N. AUG.
SACR.
GENIO. FURINARUM
ET. CULTORIBUS : HUJUS
LOCI. TERENTIA. NICE
CUM. TERENTIO. DAMA
RIONE. FILIO. SACERDOTE
SIGNUM. ET. BASIM
DE. SUO. POSUIT.

*Ædes Herculis.*
*Ædes Honoris & Virtutis.*
*Ædes Jovis.*
*Ædes Iſidis.*
} *Voyez* TEMPLE.

*Ædes Iſidis Athenodoria.* V. *Iſis Athenodoria.*

*Ædes Iſidis & Serapidis.* Elle étoit bâtie dans le capitole. Piſon & Gabinius étant conſuls, renverſèrent les autels d'Iſis & de Sérapis, & chaſſèrent du capitole ces divinités égyptiennes. Mais elles y furent rétablies dans la ſuite.

*Ædes Junonis.*
*Ædes Juturnæ.*
} *V.* TEMPLE.

*Ædes Juventutis.* M. Livius étant conſul, fit vœu, le jour qu'il vainquit Haſdrubal, de bâtir un temple à la déeſſe de la Jeuneſſe. Il accomplit ſon vœu ſous le conſulat de M. Cornelius & de Tib. Sempronius, pendant ſa cenſure. Le duumvir C. Licinius Lucullus fit la dédicace de cet édifice. Le nom d'*ædes* lui fut toujours conſervé, malgré ſa célébrité. Tous les enfans qui prenoient la robe virile, devoient porter une pièce de monnoie dans cette *ædes*, qui étoit placée dans l'enceinte du grand cirque.

*Ædes Larium.* Elle étoit placée au haut de la *via Sacra*, dans l'endroit qu'avoit habité Ancus Martius.

Les Lares étoient encore adorés dans une ſeconde *ædes* bâtie dans le champ de Mars, & dont M. Æmilius avoit fait la dédicace ſous le nom d'*ædes Larium permarinûm.* Ce nom rappeloit le combat naval que L. Æmilius Regillus étoit ſur le point de livrer aux lieutenans d'Antiochus, lorſqu'il fit vœu de bâtir cette *ædes.*

*Ædes Libertatis.*
*Ædes Lunæ.*
*Ædes Martis.*
} *V.* TEMPLE.

*Ædes Matutæ.* Servius Tullius bâtit cette *ædes* dans le marché aux bœufs. Le dictateur Camille en fit la dédicace. Le feu l'ayant détruite, elle fut rebâtie par des triumvirs créés à cet effet.

*Ædes Mentis.* Le préteur Otacilius fit vœu, pendant une guerre punique, de bâtir une *ædes* au Jugement ou au bon Eſprit, *menti.* T. Otacilius Craſſus en fit la dédicace au même tems que ſon confrère le duumvir, Q. Fabius Maximus, dédioit l'*ædes* de Vénus Erycine. Ces deux *ædes* étoient placées dans le capitole, & un paſſage étroit les ſéparoit.

M. Marcellus, qui prit Syracuſe, fit vœu de bâtir une ſeconde *ædes* au Jugement, & Marcus Æmilius Scaurus en fit la dédicace. Nardini veut que Scaurus n'ait dédié que l'*ædes* du capitole, & il n'en reconnoît qu'une ſeule.

*Ædes Mephitis.* Elle étoit bâtie près du *vicus Patricius*, ſur le bord des Eſquilies, à peu de diſtance du palais de Servius Tullius. Cet emplacement répond aujourd'hui aux environs de Saint-Laurent, près de la fontaine.

*Ædes Mercurii.* Elle étoit placée dans la première région, auprès de la porte Capena. Etoit-ce auprès de la fontaine de Mercure ? C'eſt ce que l'on ignore. Il ne paroît pas que du tems où Ovide écrivoit, l'*ædes* fût auprès de la fontaine ; car dans l'endroit où il parle fort au long de cette dernière, il ne fait aucune mention de l'*ædes.*

*Ædes Minervæ.*
*Ædes Neptuni.*
} *V.* TEMPLE.

*Ædes Nympharum.* Les cenſeurs dépoſoient dans cette *ædes* les actes publics de leur cenſure. Quelle raiſon avoit fait choiſir pour renfermer ce dépôt, un édifice conſacré aux Nymphes ? C'étoit ſans doute pour apprendre aux cenſeurs, dit Tomaſi, (*de Donar. c.* 28.) avec quelle pureté d'intention, & avec quelle intégrité ils devoient exercer leur redoutable miniſtère.

*Ædes Opis.* Le roi Tatius bâtit cette *ædes* dans l'enceinte du capitole. La foudre ayant frappé cet édifice, on ordonna des prières pour détourner un auſſi funeſte préſage. Céſar y renferma (*ſepties millies ſeſtertium*) 157,500,000 livres de notre monnoie, qu'Antoine diſſipa en prodigalités. Les Romains avoient coutume de confier la garde de leurs richeſſes aux divinités. Le tréſor public de Rome étoit renfermé dans le temple de Saturne, & Céſar dépoſa le ſien dans celui d'Ops, déeſſe que l'on croyoit auſſi ancienne que Saturne lui-même.

*Ædes Orci.* *V.* TEMPLE. *d'Elagabale.*

*Ædes Penatium.*
*Ædes Pietatis.*
} *V.* TEMPLE.

*Ædes Portumni.* L'*ædes* de Portumnus étoit placée auprès du pont *Æmilius.* On a cru la reconnoître dans l'égliſe ronde de Saint-Etienne, qui eſt ſur le bord du Tibre, auprès de l'ouverture de la grande cloaque ; mais elle devoit être plus voiſine de l'ancien pont *Æmilius.*

*Ædes Rubiginis.* *V.* BOIS.

*Ædes Salutis.* *V.* TEMPLE.

*Ædes Sangi.* Hercule avoit une *ædes* qui lui étoit conſacrée ſous le nom de *Sangus* ou *Sanctus*, ſur le mont Quirinal, auprès du temple de Quirinus. On y conſervoit, ſelon Varron, (*Plini. VIII.* 48.) le fuſeau & la quenouille de Tanaquille, avec la laine qui l'entouroit du vivant de la femme de Tarquin.

*Ædes Saturni.*
*Ædes Serapidis.* } *Voyez* TEMPLE.
*Ædes Solis.*

*Ædes Spei.* Cette *ædes* étoit placée dans le marché aux légumes. Collatinus l'avoit conſacrée, & elle fut brûlée par la foudre pendant la guerre contre Carthage. Les triumvirs la rétablirent, mais elle brûla de nouveau avant la bataille d'Actium. Atilius fit vœu de la rétablir, & Germanicus la conſacra ſous le règne de Tibère.

*Ædes Telluris.*
*Ædes Tempeſtatis.* } *V.* TEMPLE.

*Ædes Vejovis.* Cet édifice, conſacré à Jupiter-Vengeur, étoit bâti auprès de l'*Aſyle*, entre les deux ſommets du capitole, dans la huitième région, où eſt aujourd'hui le palais des ſénateurs.

*Ædes Veneris.*
*Ædes Vertumni.*
*Ædes Veſtæ.* } *V.* TEMPLE.
*Ædes Victoriæ.*

ÆDICULA. Ce mot a eu chez les Romains différentes acceptions. Tantôt il exprimoit une maiſon baſſe & petite, *ædes parva*, tantôt un bâtiment conſacré à quelque divinité; mais un bâtiment ſi étroit, qu'il n'étoit qu'un diminutif de l'*ædes*. Souvent on entendoit par *ædicula* une niche ou armoire pratiquée dans le mur pour renfermer quelque ſtatue, & celles des dieux Lares ou Pénates en particulier. Quelquefois enfin, ce mot exprimoit des repréſentations de temples que l'on offroit & ſuſpendoit comme des *ex-voto*, dans les temples des dieux, & ſur-tout dans celui de Diane d'Ephèſe.

*Ædicula Capraria.* Elle étoit placée dans la ſixème région, auprès de la *via Lata*. Quelque tableau de la chèvre Amalthée a pu lui faire donner ce nom.

*Ædicula Dianæ.*
*Ædicula Fidei.* } *V.* TEMPLE.

*Ædicula Iſidis & Serapidis.* Cette petite *ædes* donna ſon nom à la troiſième région, que l'on appela Iſis & Sérapis, ſelon quelques auteurs; mais, ſelon d'autres, cette région prit ſon nom d'un temple élevé par Auguſte aux mêmes divinités, dans l'*emporium*, grand marché.

*Ædicula Martis.* Tatius fit vœu de conſacrer un petit temple à Mars, ſous le nom de Quirinus ou Romulus, dont on conſervoit le caſque dans le *ſacrarium* du capitole. S. Auguſtin ſeul dit que cette *ædicula* étoit dans le grand temple du capitole. (*de Civit. Dei IV.* 23)

*Ædicula Mercurii.* Elle étoit placée ſur le mont Aventin, ſur les confins de la quatrième & de la cinquième région.

*Ædicula Minervæ.* On a découvert dans le dernier ſiècle cette *ædicula* avec la ſtatue de Minerve, dans l'enceinte du collège Romain, auprès du temple de Minerve.

*Ædicula Muſarum.* Elle étoit placée dans la quatrième région, qui comprenoit le temple de la Paix dans ſon enceinte.

*Ædicula Nympharum.* Ces divinités avoient un grand nombre d'*ædiculæ*, ſur-tout dans les jardins & les maiſons de campagne.

*Ædicula Strenia* ou *Strenuæ.* Cette *ædicula* étoit placée dans la *via Sacra*, à l'endroit appelé *Carinæ*, entre le mont Cœlius & le mont Eſquilin.

*Ædicula Veneris placidæ.* Elle étoit placée dans la région eſquiline, c'eſt-à-dire, la cinquième.

*Ædicula Vertumni. V.* TEMPLE.

*Ædicula Victoriæ Virginis in Palatino.* M. Porcius Caton dédia cette *ædicula* deux ans après qu'il eut fait, pendant la guerre d'Eſpagne, le vœu de la bâtir. Elle étoit placée auprès de l'*ædes* conſacrée à la même divinité.

ÆDICULÆ *Jovis, Junonis, Minervæ in capitolio.* On ne doit pas entendre ici par *ædiculæ* de ſimples niches deſtinées à recevoir les ſtatues de Jupiter, de Junon & de Minerve, mais trois petits édifices ou trois petits temples, que Tarquin avoit fait vœu d'élever ſur le capitole, & qui furent renfermés enſuite dans l'enceinte du grand temple, comme les bas-côtés des temples gothiques. Ces trois édifices ont été ſouvent appelés *templa* & *delubra*.

ÆDICULA *Rediculi. V.* TEMPLE.

ÆDICULUS. Ce dieu préſidoit à la conſtruction & à la conſervation des édifices.

ÆDITIMUS. C'étoit le même miniſtre des temples que l'*ædituus. V.* ce mot.

ÆDITUARE, remplir les fonctions d'*ædituus*. Ducange, dans ſon Gloſſaire, rapporte une inſcription dans laquelle on lit : ÆDITUAVIT ANNIS X.

ÆDITUUS, étoit le prêtre chargé du ſoin d'un édifice ſacré. Horace a employé ce mot au figuré, en appelant les poëtes les gardiens du temple de la Vertu. (*Epiſt. II.* 1. 229) :

*Sed tamen eſt operæ pretium cognoſcere, quales*
*Ædituos habeat belli ſpectata, domique*
*Virtus.*

ÆDO, fille de Pandare ou Pandarée, fut mariée à Zéthus, frère d'Amphyon, dont elle n'eut qu'un fils, nommé Ityle. Jalouſe de la nombreuſe famille de Niobé, ſa belle-ſœur, elle réſolut de tuer l'aîné de ſes neveux. Celui-ci étoit élevé avec Ityle, & couchoit dans le même lit. *Ædo* avertit ſon fils de changer de place la nuit ſuivante; mais l'enfant, ayant oublié cet ordre, fut mis à mort pour ſon couſin: la mère ayant reconnu ſa mépriſe, ſe tua de déſeſpoir. Homère dit qu'elle fut enlevée par les harpies & livrée aux furies. *V.* ITYLE, EDONE, PANDAREE.

ÆGÆ, en Macédoine. ΑΙΓΑΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRR. en argent.
O. en or.
RR. en bronze.
Son type ordinaire eſt une chèvre.

ÆGÆ, en Æolie. ΑΙΓΑΕΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
O. en or.
RRR. en bronze.
RRRR. en argent. (*Khell. Eckhel.*)
Cette ville, qui étoit gouvernée par des préteurs, a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Tibère, de Claude, d'Agrippine jeune, de Veſpaſien, de Domitien & de Trajan-Dèce.
ÆGÆ, en Cilicie. ΑΙΓΕΑΙΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
O. en or.
RR. en bronze.
O. en argent.
Son ſymbole eſt la moitié d'un cheval.
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec ſon époque, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode, de Sévère, de Julia-Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diaduménien, d'Emilien, de Valérien, de Salonine, de Mæſa, d'Alex.-Sévere, de Pupien & de Gallien.
ÆGÉE. *V.* EGÉE.
ÆGÉE, dans l'Ætolie ou dans l'Achaïe. ΑΙΓΕΙΕΩΝ.
Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de Plautille. (*Pellerin.*)
ÆGEIS, une des tribus d'Athènes.
ÆGERIE. *V.* EGÉRIE.
ÆGIACUS, ſurnom donné à Jupiter, à cauſe de la chèvre Amalthée qui l'avoit nourri. C'eſt le même qu'*Ægiochus* & *Ægiuchus*.
ÆGIALÉ, une des trois Graces. *V.* GRACES.
ÆGIALÉE. *V.* EGIALÉE.
ÆGIALUS, dans le Péloponèſe. ΕΓΙΑΛΕΩΝ.
On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées ſous l'autorité de ſes archontes, en l'honneur de Caracalla & de Domna.
ÆGIBOLIUM. *V.* CRIOBOLIUM.
ÆGIDE. *V.* EGIDE.
ÆGINE. *V.* EGINE.
ÆGINA, iſle. ΑΙΓΕΙΝΗΤΩΝ & ΑΙΓΙΝΗ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en argent.
O. en or.
RRRR. en bronze.
On a des médailles impériales grecques frappées dans cette iſle, en l'honneur d'Elagabale & de Plautille.
ÆGIOCHUS. *V.* ÆGIACUS.
ÆGIPANS, ſurnom de ces divinités champêtres que les anciens croyoient habiter dans les forêts ou dans les montagnes, & qu'ils repréſentoient comme de petits hommes très-velus, avec des cornes à la tête, des pieds de chèvre, & une queue. Ce nom vient de Pan, & du mot grec αἴξ, αἰγὸς, chèvre. Les poëtes ont donné ce nom au dieu Pan, parce qu'ils ſuppoſoient que ce dieu étoit à moitié chèvre, qu'il en avoit les cornes, la queue, les pieds, & même tout le bas du corps, depuis la ceinture. Les anciens géographes parlent de certains monſtres de Lybie, auxquels on donnoit le nom d'*ægipans*; ces animaux avoient, ſelon Pline, un muſeau de chèvre, avec une queue de poiſſon: c'eſt ainſi qu'on repréſente le *capricorne*, un des ſignes du zodiaque. Théon ſur Aratus, dit que le capricorne eſt la figure d'un *ægipan*. On trouve cette même figure dans pluſieurs anciens monumens des Egyptiens, & même des romains: les antiquaires lui donnent le nom d'*ægipan*. *V.* PAN, SATYRES.
ÆGISTHE. *V.* EGISTHE.
ÆGIUCHUS. *V.* ÆGIACUS.
ÆGIUM, en Achaïe. ΑΙΓΙΕΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RR. en argent.
O. en or.
RRR. en bronze.
Son type ordinaire eſt une tortue ou un dauphin.
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Plautille, de Commode & d'Elagabale.
ÆGLÉ, mère des Graces. *V.* GRACES.
ÆGLÉ, l'une des Graces. *V.* GRACES.
ÆGLÉ, la plus belle des Naïades, dit Virgile. *V.* NAYADES.
ÆGOBOLE, ſurnom que les Potniens donnoient à Bacchus, parce qu'au lieu d'un jeune homme bien fait qu'ils immoloient à ce dieu par le conſeil d'Apollon, il déclara lui-même qu'il ſuffiſoit dans la ſuite de lui ſacrifier une chèvre. Du mot αἴξ, chèvre, & βούλομαι, je veux.
ÆGOCÉROS, nom donné à Pan, parce qu'ayant été mis par les dieux au rang des aſtres, il s'étoit lui-même métamorphoſé en chèvre. Du mot grec αἴξ, chèvre, & κέρας, corne.
ÆGOPHAGE, ſurnom de Junon, parce qu'on lui ſacrifioit des chèvres. Du mot grec αἴξ, chèvre, & de φάγω, je mange.
ÆGOS POTAMOS, en Thrace. ΑΙΓΟΣ ΠΟ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en bronze.
O en argent.
O. en or.
ÆGYPTE. *V.* EGYPTE.
ÆLA *ou* LELANA, en Paleſtine. ΑΕΛΑΝΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en bronze. (*Pellerin*).
O. en or.
O. en argent.
ÆLIA, famille romaine dont on a des médailles:
C. en argent.
R. en bronze.
O. en or.
Les ſurnoms de cette famille ſont *Bala*, *Lamia*, *Pætus*, *Sejanus*, *Tubero*, *Catus*.
Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

ÆLIA CAPITOLINA, dans la Paleſtine.

COL. ÆL. CAP. *Colonia Ælia Capitolina.*

COL. ÆL. CAP. COMM. *Colonia Ælia Capitolina Commodiana.*

AIL. KA. KOA.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Vérus, de Septime-Séyère, de Diaduménien, d'Elagabale, de Trajan-Dèce, d'Herennius, d'Hoſtilien, de Commode, de Caracalla.

ÆLIEN, tyran dans les Gaules ſous Maximien-Hercule.

*A. POMPONIUS ÆLIANUS AUGUSTUS.*

Les médailles de ce tyran ne ſont connues que dans les catalogues de Goltzius & d'Occo; ſi l'on en trouve, elles doivent être en petit bronze.

ÆLIUM COILLUTANUM MUNICIPIUM. *V.* COELU.

ÆLIUS, adopté par Hadrien.

*LUCIUS ÆLIUS CÆSAR.*

Ses médailles ſont:

RR. en or.

R. en argent.

RR. en médailles grecques d'argent.

RRR. en médaillons grecs d'argent.

C. en G. B. de coin romain; il y a quelques revers R. Le G. B. d'*Ælius* eſt R. en Italie.

C. en M. B.

RRRR. en P. B. de colonies.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

C. dans les médailles de bronze, fabriquées en Egypte.

ÆLLO, une des trois harpies, fille de Thaumas & d'Electra, ſelon Héſiode.

ÆLURUS, c'eſt le dieu Chat des Egyptiens; il eſt repréſenté dans les antiques égyptiennes, tantôt ſous la figure d'un chat, plus ſouvent ſous la figure d'un homme avec la tête de cet animal. Du mot αἴλουρος, un chat.

ÆMILIA, famille romaine dont on a des médailles:

C. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont *BARBULA, BUCA, LEPIDUS, LIVIANUS, PAPPUS, PAULUS, REGILLUS, SCAURUS.*

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

ÆMILIANUS, ſurnom de la famille *CORNELIA.*

ÆNEATOR, un trompette. Suétone, (*Jul. c. 32, n. 1.*): *Cum plurimi etiam ex ſtationibus milites concurriſſent, interque eos & æneatores.* Juſte-Lipſe croit que les *æneatores* étoient attachés aux eſcadrons, *turmæ.*

ÆNÉE, fils d'Anchiſe.

Ce nom eſt écrit AINEAΣ, ſur une médaille d'argent de M. Pellerin.

ÆNEIA. *V.* ÆNIANES dans l'Acarnanie.

ÆNIANES, en Theſſalie. AINIANΩN & AINIANIEΩN.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont:

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

ÆNIANES *ou* ÆNEIA, en Acarnanie. AINIANΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

ÆNUS *ou* ÆNOS, en Thrace. AINION.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Son type ordinaire eſt un bouc.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur d'Hadrien.

On lui attribue aujourd'hui avec raiſon les médailles grecques autonomes que l'on donnoit jadis à Abacænum de Sicile.

ÆOLE. *V.* EOLE.

ÆON. C'étoit la première femme du monde, dans le ſyſtême des Phéniciens. Elle apprit à ſes enfans à faire uſage du fruit des arbres pour leur nourriture, dit Sanchoniathon. Elle eut pour compagnon Grotogonos.

ÆORA. *V.* GESTATION.

ÆORES. *V.* ALETIDES.

ÆPEA, dans la Meſſenie. AIΠEAIΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. (*Hunter*).

O. en or.

O. en argent.

ÆQUATOR *moneta*, celui que nous appelons *ajuſteur de la monnoie.*

ÆQUIMELIUM. *Sp. Melius*, qui affectoit la royauté, ayant été tué, ſa maiſon fut raſée, & l'emplacement reſta vuide. Elle étoit bâtie ſur le capitole, auprès de la porte carmentale. Les cenſeurs T. Quinctius Flaminius & M. Claudius Marcellus firent conſtruire, deux cens quarante-quatre ans après la deſtruction de la maiſon de Melius, des édifices ſur le terrein qu'elle avoit occupé.

ÆRA *militaria*, étoient un impôt deſtiné aux frais de certaines guerres.

ÆRARIUM. *V.* TRESOR.

ÆRARIUS. *V.* TRÉSORIER.

ÆRARIUS *miſſus.* On donnoit ce nom dans les jeux du cirque à la vingt-cinquième courſe de chars. Chaque courſe étoit compoſée de quatre quadriges; de ſorte que les vingt-quatre premières courſes faiſoient paroître quatre-vingt-ſeize quadriges. Dans le tems que le peuple romain fourniſſoit les frais des jeux, ce peuple deſiroit

quelquefois de completter le nombre de cent quadriges, & de voir une vingt-cinquième courſe. Les ſpectateurs donnoient la ſomme néceſſaire pour faire courir quatre quadriges, & cette dernière courſe étoit appelée *ærarius miſſus*. Lorſque les empereurs ou les édiles firent les frais des jeux, on conſerva cet ancien nom à la dernière courſe, c'eſt-à-dire, à la vingt-quatrième.

ÆRARIUS. On appeloit de ce nom un plébéien que les cenſeurs rayoient du tableau de ſa centurie, & qui, dépouillé par-là des droits dont jouiſſoient les citoyens romains, ne tenoit à la république que par le tribut ou capitation qu'il lui payoit.

Les cenſeurs puniſſoient les ſénateurs en les dépouillant de leurs dignités, & les chevaliers en les dégradant. Quant aux plébéiens qui n'avoient ni dignités ni charges à perdre, & à ceux que des cenſures précédentes avoient réduits à l'état des plébéiens, les cenſeurs les puniſſoient en les inſcrivant ſous le nom d'*ærarius*. Notés par ce titre flétriſſant, ils ne pouvoient teſter, ni hériter, ni faire aucune fonction de citoyen. La liberté étoit la ſeule choſe qui leur reſtoit comme aux autres citoyens, parce qu'on ne les réduiſoit pas en ſervitude : mais ils étoient privés du droit de ſuffrages dans les comices, & ils ne pouvoient entrer dans la milice romaine : de ſorte que cette punition étoit plus forte encore que celle par laquelle on étoit rayé du tableau de ſa tribu. *V.* TRIBU.

ÆREA, ſurnom de Diane, pris d'une montagne de l'Argolide, où elle étoit honorée d'un culte particulier.

ÆRE *collato*. Les Romains, dans leurs inſcriptions, ont employé ſouvent ces expreſſions ÆRE CONLATO, & EX ÆRE CONLATO. Elles apprenoient que les frais du monument ou du tombeau avoient été payés par les amis du mort ou par le peuple. C'eſt ainſi que les funérailles de Menenius Agrippa, qui réconcilia les patriciens & les plébéiens, furent faites aux dépens du peuple, qui ſe cotiſa à cet effet. On liſoit à Naples l'inſcription ſuivante :

M. VINICIO. P. F.
POST. MORTEM
MUNICIPES. SUI
ÆRE. COLLATO
PIETATIS. CAUSA
POSUERUNT.

Le peuple romain fit élever à ſes frais une ſtatue au médecin Antonius Muſa. Pline dit (34. *c.* 5.) que l'on éleva hors la porte *Trigemina*, une ſtatue à P. Minutius, préfet des vivres, & que chaque citoyen donna une once de cuivre, près de deux deniers de France, pour les frais. C'étoit ce que l'on appeloit *uniciaria ſtipe collata*. Les empereurs aimoient à voir leurs amis ou des villes alliées, ſe cotiſer pour leur élever des ſtatues, & ils ſollicitoient cette marque d'attachement ou de ſervitude.

ÆRE *diruti*, étoient les ſoldats que l'on puniſſoit en les privant de leur paie.

ÆRIENNE, nom qu'on donnoit à Junon, parce qu'on la prenoit pour l'air.

ÆRES. *V.* ÆSCULANUS.

ÆROMANTIE ; l'art de prédire l'avenir par l'inſpection de l'air, ἀὴρ, air, μαντεία, divination. Ariſtophane en parle dans la Comédie des Nuées. Celui qui vouloit pratiquer cette divination ſe couvroit la tête, & ſe plaçoit en plein air devant un grand vaſe rempli d'eau, ſur lequel il propoſoit à voix très-baſſe ſes demandes. Si l'eau frémiſſoit, il devoit bien augurer du ſuccès de ſon entrepriſe.

On voit que cette divination étoit bien différente de celle qui ſe pratiquoit par l'inſpection des météores, & qui appartenoit à la ſcience des augures ; de celle qui, ayant pour objet les aſpects heureux ou malheureux des planètes, formoit l'aſtrologie ; & enfin de la *Tératoſcopie*, qui étoit fondée ſur les prodiges que l'on croyoit voir dans les nuées, & dont le récit occupe un ſi grand eſpace dans les anciennes hiſtoires.

ÆROPE, femme d'Athée. *V.* EROPE.

ÆRUGO. *V.* PATINE.

ÆRUSCATORES. *V.* MENDIANT.

ÆS, monnoie des Romains. *V.* ASSIPONDIUM.

ÆS, divinité. *V.* ÆSCULANUS.

ÆSAR. Ce mot ſignifioit *dieu* chez les Etruſques. La foudre ayant frappé une ſtatue d'Auguſte, & emporté la première lettre du mot CÆSAR, les augures trouvèrent dans cet accident un fâcheux préſage. Le C, qui étoit une lettre numérale, ayant été abattu, annonçoit que l'empereur n'avoit plus que cent jours à vivre, après leſquels il ſeroit déifié. Ils trouvèrent cette ſeconde prédiction dans le mot ÆSAR, qui étoit reſté intact.

ÆSCULANUS, ÆRES *ou* ÆS, ce ſont les différens noms de la divinité qui préſidoit à la fabrique de la monnoie de cuivre. On la repréſentoit ſous la figure d'une femme debout, avec l'habillement ordinaire aux déeſſes, appuyée de la main gauche ſur la haſte pure, & tenant de la droite une balance. *Æſculanus* étoit, diſoit-on, le père du dieu Argentin, parce que le cuivre a été employé avant l'argent. C'étoit une divinité de Rome. S. Auguſtin s'étonnoit qu'on n'eût pas fait auſſi un dieu Aurin, fils du dieu Argentin, puiſque la monnoie d'or a ſuivi celle d'argent. Il y a cependant eu une divinité pour l'or ; car en fabriquant des eſpèces des trois métaux, l'or, l'argent & le cuivre, on donna à chacun d'eux une divinité pour préſider à ſa fabrique. Ainſi l'on trouve ſur quelques médailles des empereurs trois déeſſes, repréſentées avec des balances, la corne d'abondance, & auprès d'elles un monceau de différentes monnoies.

ÆSERNIA, en Italie. AISERNIN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Son type ordinaire eſt un bige.

ÆSON. *V.* Eson.

ÆSTUARIA, tuyaux de chaleur dans les étuves & les maiſons des anciens. On en a découvert dans une maiſon de Pompeia, & Stace en parle, (*Sylv. 1. 5. 58.*) :

*Ubi languidus ignis inerrat*
*Ædibus, & tenuem volvunt hypocauſta vaporem.*

ÆSYMNÈTE, ſurnom de Bacchus. *V.* Esymnète.

ÆSYMNÈTE, magiſtrat. *V.* Esymnète.

ÆTALIDES, étoit fils de Mercure, & par ſa mère du ſang des Eolides. On dit qu'il avoit obtenu de ſon père deux graces ; l'une que, vif ou mort, il ſeroit toujours informé de ce qui ſe faiſoit dans le monde ; l'autre, qu'il ſeroit la moitié du tems parmi les vivans, & l'autre moitié parmi les morts. C'étoit le héraut des argonautes.

ÆTÈS, roi de Colchide, maria ſa fille Calciope à Phrixus. Après avoir vécu quelques années en bonne intelligence avec ſon gendre, l'avarice le porta à le faire aſſaſſiner pour s'emparer de la toiſon d'or, que ſon gendre avoit apportée dans ſes états. Jaſon, à la tête des argonautes, vint lui redemander cette toiſon, & l'enleva. On dit qu'*Ætès* ayant été averti par un oracle qu'un étranger lui ôteroit la couronne & la vie, établit la barbare coutume d'immoler à ſes dieux tous ceux qui aborderoient dans ſes états. On a dit la même choſe de Thoas. *V.* Phrixus, Jason, Médée.

ÆTHER. Les Grecs entendoient par ce mot les cieux diſtingués des corps lumineux. Au commencement, dit Héſiode, Dieu forma l'*æther*, & de chaque côté étoit le chaos & la nuit qui couvroit tout ce qui étoit ſous l'*æther* ; ce qui ſignifie que la nuit étoit avant la création, que la terre étoit inviſible à cauſe de l'obſcurité qui la couvroit, mais que la lumière perçant à travers l'*æther*, avoit éclairé l'univers. Héſiode dit ailleurs que l'*æther* naquit avec le jour du mélange de l'érèbe & de la nuit, enfans du chaos ; c'eſt-à-dire, que la nuit & le chaos ont précédé la création des cieux & de la lumière.

ÆTHLIUS, fils d'Eole, mari de Calice, & père d'Endymion, fut ſurnommé Jupiter ; la Grèce lui éleva des monumens héroïques.

ÆTHON, c'eſt le nom d'un des quatre chevaux du ſoleil, qui précipitèrent Phaëton, ſelon Ovide. Son nom (du mot grec *αἴθω*, *ardeo*, je brûle) ſignifie l'ardent, pour exprimer le ſoleil en ſon midi. Claudien appelle du même nom un des

ÆTHRA, mère de Théſée. *V.* Ethra.

ÆTITE, Ætites ou pierre d'aigle, d'*ἀετὸς*, aigle. Cette pierre jouiſſoit chez les anciens d'une célébrité que les obſervations des modernes lui ont fait perdre. On croyoit qu'elle favoriſoit les accouchemens, & qu'elle appaiſoit les douleurs des femmes en couches. Les aigles avoient appris aux hommes, ſelon les anciennes traditions, cette merveilleuſe propriété, qu'ils ſavoient mettre à profit eux-mêmes en plaçant des *ætites* dans leurs nids. Pline a parlé fort au long des *ætites*, de leurs propriétés & de leurs variétés. Mais les obſervateurs ſages & circonſpects ont détruit tout ce merveilleux. On n'a jamais trouvé d'*ætites* dans les nids des aigles, & ces pierres ſi vantées ne ſont plus que des géodes ferrugineuſes. Elles deviennent quelquefois ſonores, par la liberté de ſe mouvoir que laiſſent au noyau le deſſèchement & la retraite des parties intérieures.

ÆTNA, en Sicile. Aitnaiôn.
Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RR. en bronze.
O. en or.
Unique en argent. (*Torremuſa*).
Elle étoit ſituée au pied du mont Etna.

ÆTNA, montagne de Sicile. *V.* Ætna.

ÆTOLIENS. Aitôlôn.
Leurs médailles autonomes ſont :
RRRR. en or. (*Eckhel*).
RR. en argent.
R. en bronze.
Leurs types ordinaires ſont un ſanglier courant, une mâchoire de ſanglier, & un fer de lance.

ÆX, c'eſt le nom d'une des nourrices de Jupiter, qui fut placée parmi les aſtres. *V.* Adamanthée, Amalthée, Curètes, Mélisses.

ÆZANUS, en Phrygie. Aizaneitôn.
Les médailles autonomes de cette ville ſont :
O. en or.
R. en bronze.
O. en argent.
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Auguſte, de Germanicus, de Caligula, de Claude, d'Hadrien, de Sabine, de Commode, de Caracalla, de Gordien-Pie, de Domitien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Fauſtine jeune.

AFFICHES. *Voyez* pour les Grecs Axones, Cyrbes, & pour les Latins Album, Bronze.

AFFINAGE. Les anciens épuroient ſcrupuleuſement les métaux deſtinés à la confection des monnoies : ils ne les jugeoient parfaitement affinés qu'après les avoir fait paſſer trois & quatre fois dans le fourneau, & ils ne ceſſoient de les travailler qu'après les avoir amenés au degré de

ſa pureté. On a ſouvent trouvé de ces pépites d'or du poids de plus de dix livres romaines. L'or que les anciens ramaſſoient & qu'on ramaſſe encore en paillettes ou en poudre dans le Tage, dans le Pô, dans l'Hèbre de Thrace, dans le Pactole, dans le Gange & autres fleuves, eſt limé & poli par le frottement; il contient très-peu de matières hétérogènes, & il ſuffit preſque de lui faire ſubir quelques lotions, pour le nétoyer parfaitement. Mais l'or tiré des mines tient toujours une portion d'argent plus ou moins conſidérable, tantôt un dixième, tantôt un neuvième & tantôt un huitième; ainſi, l'or ſe trouve dans les mines au titre, tantôt de 21 karats, tantôt de 21 karats $\frac{11}{12}$, tantôt de 21 karats $\frac{12}{12}$, & rarement de 22 karats. Cependant, Pline parle d'une mine dans les Gaules, ſituée dans un lieu appelé *Albicrarenſe*, où l'on trouvoit de l'or qui ne contenoit qu'une trente-ſixième partie d'argent, & qui étoit par conſéquent au titre de 23 karats $\frac{11}{12}$. Lorſque l'or contenoit juſqu'à un cinquième d'argent, on l'appeloit *electrum*; c'étoit de l'or au titre de 19 karats $\frac{8}{12}$, un peu plus.

On employoit l'alun noir & le *miſy* (eſpèce de vitriol martial) pour purifier l'or; mais il paroît que la grande opération conſiſtoit à bien frotter, à battre l'or, & à le laver pour enlever les matières impures les plus groſſières. On le faiſoit fondre enſuite, puis on le réduiſoit en poudre très-fine, que l'on verſoit dans un vaſe de terre cuite, rempli en partie de vif-argent. Les particules d'or pur ſe précipitoient au fond du vaſe, & toutes les matières étrangères demeuroient ſur la ſuperficie du mercure, où elles ſurnageoient comme l'huile que l'on met dans un vaſe à moitié plein d'eau. Après cela, on verſoit le vif-argent ſur des peaux préparées, & l'or pur demeuroit au fond du vaſe.

Pour affiner l'argent deſtiné aux monnoies, on ſuivoit un procédé analogue; on le faiſoit fondre avec du plomb; de ſorte que pendant la fuſion toutes les matières étrangères à l'argent s'en détachoient, & ſe réuniſſoient au plomb, pour ſe vitrifier & être enlevées avec lui.

Les anciens, pour faire l'eſſai des métaux, connoiſſoient comme nous la pierre de touche, qu'ils appeloient *coticula*, *heraclius lapis* & *lapis lydius*, à cauſe que dans les commencemens on n'en tiroit que du fleuve Tmolos, qui coule dans la Lydie, près de la montagne de ce nom; mais on trouva en d'autres endroits de ces pierres, qui appartiennent à la claſſe des pierres argilleuſes. Celles qu'on rencontre expoſées au ſoleil ſur la ſuperficie de la terre, ont plus de vertu, & ſont meilleures que celles qu'on tire des mines. Par le moyen de ces pierres & d'un peu d'habileté à s'en ſervir, les anciens déterminoient avec préciſion le titre d'un lingot d'or ou d'argent.

Après tant de manipulations, peut-on douter que l'or & l'argent deſtinés à être monnoyés, ne fuſſent entièrement purgés de tout alliage? On croit cependant qu'il eſt impoſſible d'affiner les métaux au point de ne leur laiſſer rigoureuſement que leur matière propre; d'où il ſuivroit que jamais on n'auroit vu d'or ni d'argent parfaitement purs. On obſerve conſtamment que plus l'or & l'argent ont été cuits & purifiés par le feu, plus ils ſont éclatans & mous: le feu, en épurant les métaux, leur enlève donc une matière qui conſtituoit leur dureté & leur ſolidité. Mais ceci eſt une véritable détérioration, qui fait perdre au métal une qualité qui lui étoit eſſentielle: d'où l'on peut conclure que les opérations que nous venons d'expliquer étoient ſuffiſantes pour procurer aux métaux deſtinés à être monnoyés, toute la pureté dont ils ſont ſuſceptibles, & qu'après les leur avoir fait ſubir, on doit les regarder comme parfaitement affinés au titre de 24 karats pour l'or, & de 12 deniers pour l'argent. (*Métrologie de Paucton*).

AFFOIBLIR *les monnoies*, c'eſt en diminuer le poids ou le titre. Nous ne parlerons que du ſecond moyen d'affoibliſſement à l'article ALLIAGE. *V.* ce mot.

AFFRANCHI, *libertus*. Les eſclaves romains ayant été mis en liberté par l'affranchiſſement, portoient le nom de *Liberti*, & jouiſſoient d'une partie des droits qui conſtituoient l'état de citoyen. Quelques auteurs ont avancé qu'il ne leur étoit pas permis de ſe faire porter en litière dans Rome: mais Suétone (*c.* 28, *n.* 3.) dit que l'empereur Claude accorda à l'*affranchi* Harpocrate, le droit de ſe ſervir de litière & de donner des jeux publics. Juſqu'au règne de Dioclétien, les *affranchis* ne purent entrer dans le ſénat, ni parvenir dans les armées à être décurions. Mais ils ne pouvoient plus être appliqués à la queſtion dans les affaires où leurs patrons ſe trouvoient impliqués. Milon, accuſé du meurtre de Clodius, donna la liberté à ſes eſclaves, parce qu'il craignit leur dépoſition. Ils prenoient les noms, prénoms de leurs patrons, & étoient compris dans leurs *familles*. Nous trouvons dans les écrivains anciens un Pompeius Lenæus *affranchi* de Pompée, un Laurea Tullius *affranchi* de Cicéron, & un Cornelius Alexander *affranchi* de Cornelius Lentulus. Ils ne pouvoient cependant être enterrés dans les tombeaux de leurs patrons, s'ils n'en avoient été déclarés héritiers; lors même que l'inſcription portoit *monumentum ſibi, libertiſque ſuis fecit*. Les *affranchis* des princes & des grands étoient diviſés en pluſieurs claſſes, relatives au degré de faveur dont ils jouiſſoient auprès d'eux. Ainſi, Martial (*l.* 2. 7.) dit:

*Libertum docti Lucenſis quare ſecundum.*

Et on lit dans une ancienne inſcription: *Fecit. sibi. et. Petiæ. collibertæ. primæ. uxori.*

Les *affranchis* étoient admis à combattre dans les quatre grands jeux appelés hiéroniques; &

nous apprenons d'une ancienne inſcription qu'ils pouvoient même exercer le ſacerdoce, qui étoit attaché au corps des athlètes xyſtiques

L. AURELIO. APOLAUSTO. MEMPHIO. AUGG. LIB. HIERONICÆ. CORONATO. ET. TON. DIAPANTON. APOLLINIS. SACERDOTI. SOLI. VITTATO. ARCHIEREI. SYNHODI. ET. AUGG. L. AURELIUS. PANICULUS. QUI. ET. SABANAS. PATRONO. OPTIMO.

Ils marchoient dans les funérailles avant le corps de leur patron, & ils portoient le bonnet des hommes libres.

On pouvoit remettre ſous le joug de la ſervitude les *affranchis* qui témoignoient de l'ingratitude envers leurs anciens maîtres. Cette légiſlation, établie par les loix d'Athènes, fut adoptée par les Romains; & cette ingratitude conſiſtoit à refuſer ſes ſervices ou ſon aſſiſtance à l'ancien maître ou à ſes fils. Les annales de Rome nous ont conſervé les noms de quelques *affranchis*, dont les richeſſes prodigieuſes ſurpaſſèrent de beaucoup celles de leurs patrons. Tels furent Demetrius, Pallas, Narciſſe, Calliſtus, Licinus & Criſpinus. Leurs richeſſes devenoient la propriété du patron, lorſqu'ils mouroient ſans enfans & *ab inteſtat*.

Tel étoit à Rome l'état des *affranchis*. Il étoit à-peu-près le même à Athènes, & reſſembloit beaucoup à celui des Métoëtes. Ceux-ci étoient tenus à beaucoup d'égards & de déférence envers leurs proſtates, ou patrons, & les *affranchis* envers leurs anciens maîtres ou celui qu'ils étoient obligés de ſe choiſir pour patron. Mais ils parvenoient rarement à l'état des citoyens libres, ſur-tout s'ils avoient reçu la liberté d'un maître plutôt que de la république, & en récompenſe de leurs ſervices. Ces derniers ont obtenu quelquefois tous les privilèges des citoyens, malgré les réclamations du peuple. Ariſtophane s'en explique ouvertement par la bouche d'un de ſes interlocuteurs, dans la ſixième ſcène du ſecond acte des grenouilles.

Καὶ γὰρ αἰσχρόν ἐστι, τὸς μὲν ναυμαχήσαντας μίαν,
Καὶ Πλαταιᾶς εὐθὺς εἶναι, κἀντὶ δούλων δεσπότας.

» Il eſt honteux d'égaler aux héros de Platée, » & aux citoyens libres des eſclaves, pour s'être » trouvés à un ſeul combat naval. » Le crieur public les proclamoit libres dans les aſſemblées du peuple, mais non dans les jeux publics. Ces *affranchis* enfin portoient à Athènes le nom de bâtards, Νόθοι: comme s'ils tenoient, à l'égard des citoyens libres, le même rang que les enfans naturels à l'égard des fils légitimes.

AFFRANCHI (Fils d'), LIBERTINUS. Voyez ce mot.

AFFRANCHISSEMENT. Les Romains diſtinguoient trois ſortes d'*affranchiſſemens*. Le premier s'appeloit *manumiſſio per vindictam*; le ſecond *manumiſſio per epiſtolam & inter amicos*; & le troiſième *manumiſſio per teſtamentum*.

L'*affranchiſſement per vindictam* étoit le plus ſolemnel, & les Latins l'exprimoient par une locution particulière, *vindicare in libertatem*. On a donné deux étimologies différentes de ce mot *vindicare*. Il vient, ſelon les uns, de l'eſclave *Vindicius*, qui, ayant découvert la conſpiration des fils de Brutus, en faveur des Tarquins, fut affranchi pour ſa récompenſe. D'autres le dérivent de la baguette *vindicta*, avec laquelle le préteur frappoit l'eſclave que ſon maître vouloit mettre en liberté.

Cette premiere eſpèce d'*affranchiſſement* ſe pratiquoit ainſi: Le maître tenoit ſon eſclave par la main, enſuite il le laiſſoit aller; d'où eſt venu le mot *manumiſſio*. Il lui donnoit en même-tems un léger ſoufflet, qui étoit le ſignal de la liberté. L'eſclave étoit enſuite conduit par ſon maître au conſul ou au préteur, qui le frappoit légèrement avec ſa baguette, en prononçant la formule: *aio te liberum eſſe more quiritum*. Après cette formalité on inſcrivoit l'eſclave ſur le rôle des affranchis. Il ſe faiſoit raſer la tête, & la couvroit avec un bonnet appelé *pileus*, qui n'étoit la coëffure que des vieillards ou des infirmes de condition libre. De-là vint que le *pileus* fut pris pour le ſymbole de la liberté. A la mort de Néron, le peuple parut dans la ville avec ce bonnet, comme s'il eût recouvré la liberté des beaux jours de la république. Les eſclaves terminoient la cérémonie de leur *affranchiſſement*, en allant au temple de Féronie, déeſſe des affranchis, pour y prendre le *pileus* & la toge avec plus de ſolemnité. On conſervoit dans ce temple un ſiège de pierre qui leur étoit deſtiné, & ſur lequel étoit gravée cette inſcription: BENE MERITI SERVI SEDEANT, SURGANT LIBERI.

Lorſqu'un maître, ayant invité ſes amis à un repas, admettoit ſon eſclave à ſa table, & l'y faiſoit aſſeoir en ſa préſence, il l'affranchiſſoit *per epiſtolam & inter amicos*. Les Romains ſe ſeroient regardés comme déshonorés, s'ils avoient mangé avec un eſclave; de ſorte que, pour le faire aſſeoir à leur table, ils étoient obligés de l'affranchir. Juſtinien exigea, pour la légitimité de cet acte, la préſence de cinq témoins ou amis du maître.

Quand un teſtateur ordonnoit à ſes héritiers de donner la liberté à tel eſclave qu'il déſignoit par ces mots: *Davus, ſervus meus, liber eſto*, il l'affranchiſſoit *per teſtamentum*; & cet affranchi étoit appelé ORCINUS. *V.* ce mot. Quelquefois le teſtateur prioit ſimplement ſon héritier d'affranchir l'eſclave: *rogo heredem meum ut davum manu mittat*; alors l'héritier conſervoit le droit de patronage. On appeloit cet eſclave *ſtatu liber*, lorſque l'époque de ſon *affranchiſſement* étoit fixée par le teſtateur; & il ne jouiſſoit de la liberté qu'à cette époque. Les héritiers pouvoient, juſqu'à cet inſtant, vendre l'eſclave, qui devoit rendre à ſon nouveau maître le prix de ſon acquiſition, au moment où ſon eſclavage étoit fini.

Les deux dernières eſpèces d'*affranchiſſemens* furent toujours en uſage chez les Romains; mais la

première, *manumiſſio per vindictam*, éprouva quelques changemens ſous les empereurs chrétiens.

Depuis que ceux-ci eurent embraſſé le chriſtianiſme, les *affranchiſſemens* ne ſe firent plus dans les temples des faux dieux. On conduiſoit l'eſclave dans une égliſe, où l'on offroit ſur l'autel, & on liſoit l'acte par lequel le maître affranchiſſoit ſon eſclave. Un ou pluſieurs eccléſiaſtiques ſignoient cet acte, lorſque les ſignatures étoient en uſage, & alors l'eſclave devenoit libre. Cette manière d'affranchir, nommée *manumiſſio in ſacroſanctis eccleſiis*, devint fort à la mode. Les affranchis furent appelés eccléſiaſtiques & tabulaires, parce qu'en leur donnant la liberté dans les égliſes, on en écrivoit l'acte ſur des tables. Ils étoient, eux & leur poſtérité, ſous la protection de l'égliſe, qui leur ſuccédoit quelquefois au défaut d'enfans.

L'égliſe de Sainte-Croix d'Orléans conſerve un de ces actes d'affranchiſſemens, gravé ſur un des piliers de ſa grande porte. Il atteſte que Letbert a été affranchi par Jean, evêque, & par Albert, vaſſal de cette égliſe, en préſence duquel l'acte a été paſſé. EX BENEFICIO SANCTÆ CRUCIS PER JOHANNEM, EPISCOPUM, ET PER ALBERTUM SANCTÆ CRUCIS CASATUM, FACTUS EST LIBER LETBERTUS TESTE HAC SANCTA ECCLESIA.

AFRANIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

AFRICANÆ. *V.* PANTHÉRES.

AFRICANUS, ſurnom de la famille CORNELIA.

AFRICIA, eſpèce de gâteau ſacré.

AFRIQUAIN. *V.* SCIPION. Gordien prit ce ſurnom à cauſe de la famille des Scipions, dont il deſcendoit.

AFRIQUE. Ce que les anciens écrivains racontent de ſa fertilité, ſurpaſſe toute croyance.

Je ne penſe pas, dit Hérodote, que, pour ce qui concerne la fertilité, on puiſſe comparer l'Afrique avec l'Aſie & l'Europe, ſi l'on en excepte la Cynipe, qui porte le même nom que ſon fleuve : en effet, il n'y a point de terre qui ſoit plus favorable que cette dernière pour le bled, & qui en produiſe davantage ; auſſi eſt-ce une terre noire, arroſée par des ſources abondantes. Elle n'éprouve ni les grandes ſéchereſſes, ni les grandes pluies, quoiqu'il pleuve dans cette partie de l'*Afrique*. Cette terre ne rapporte pas moins que la Babylonie. La contrée des Eveſpérides eſt auſſi fort bonne, & dans les meilleures années, elle rend le centuple ; mais celle de Cynipe rapporte trois cents pour un.

A l'égard du pays de Cyrène, qui eſt le plus haut de la Lybie, & où habitent les Lybiens bergers, il contient trois plages qui ſont dignes d'admiration. Quand les grains ſont mûrs dans la première, qui eſt maritime, & que la moiſſon y eſt faite, ceux de la ſeconde, qu'on appelle les vallées, mûriſſent ; & pendant le tems qu'on en fait la récolte, ceux de la plus haute plage parviennent à la maturité ; tandis qu'on conſomme les premiers fruits, les derniers s'accroiſſent & mûriſſent. C'eſt ainſi que le tems de la moiſſon dure huit mois chez les Cyréniens. Ces peuples étoient une colonie de l'iſle de Théra, l'une des Cyclades : elle fut fondée par Battus. Pluſieurs autres Grecs firent voile dans la ſuite vers la Lybie, & ſe joignirent aux Cyréniens. Ce pays abondoit auſſi en pâturages, en troupeaux & en laines.

Poſſidonius, au rapport de Strabon, (*lib. XVII, p.* 571.), dit qu'il y a des contrées en *Afrique*, où la terre produit deux fois dans l'année, & où l'on fait deux moiſſons, l'une au printems, & l'autre dans l'été. Le chaume y eſt de la longueur de cinq coudées, & de la groſſeur du petit doigt ; la ſemence rend cent quarante pour un. Les habitans ne répandent point de ſemence au printems ; mais, après avoir arraché les mauvaiſes herbes, ils laiſſent la ſeconde récolte ſe reproduire des grains qui ſont tombés des épis en faiſant la première.

Varron dit que dans les campagnes de la province d'*Afrique*, c'eſt-à-dire, dans le territoire de Carthage, aujourd'hui le royaume de Tunis, les terres rendoient cent pour un. Un arpent de terre, à ce compte, auroit rendu un produit net d'environ cinquante-deux ſetiers de bled, & auroit ſuffi pour la ſubſiſtance de plus de vingt perſonnes. On ne doit pas s'étonner après cela que, dans le tems de la dernière guerre punique, la ville de Carthage fut peuplée de ſept cents mille habitans, comme on l'apprend de Strabon, (*p.* 573.), & qu'elle eut dans ſa dépendance trois cents autres villes dans l'*Afrique*.

Pline, (*lib. XVIII, c.* 10.), enchérit encore ſur cette admirable fertilité des terres de l'*Afrique*. Il n'y a point, dit-il, de ſemence qui ſe multiplie comme le froment. La nature, qui l'a deſtiné à faire la principale nourriture de l'homme, a pris ſoin de le douer d'une merveilleuſe fécondité ; & cette fécondité eſt telle, que ſi la ſemence en eſt confiée à un ſol qui lui convienne parfaitement, comme celui des plaines de Byſacium en *Afrique*, il rend juſqu'à cent cinquante modius pour un. Le gouverneur qu'Auguſte avoit donné à cette contrée, envoya à ce prince, comme une curioſité & un prodige de la nature, le produit d'un ſeul grain de bled, dont étoient ſorties environ quatre cents tiges de chaume & autant d'épis. On envoya auſſi à Néron un pied de bled de ce pays, dont les rameaux s'étoient multipliés au nombre de trois cents quarante. En ne ſuppoſant que trente grains dans chaque épi, il s'enſuivra qu'un grain de bled peut produire juſqu'à douze mille grains.

Pline dit encore des choſes plus étonnantes, mais moins croyables, du territoire de Tacapé, ville du même canton. Il y a, dit-il, une ville d'*Afrique*, ſituée ſur la route de Leptis, au milieu des ſables de la petite Syrte, mais dans un terrein

heureux, dont l'étendue eſt d'environ trois mille pas en tout ſens. Les terres de cette ville, qui s'appelle la grande Tacapé, ſont arroſées par une ſource abondante, dont les eaux ſont partagées entre les habitans, qui en jouiſſent chacun à leur tour pendant un certain tems de la journée. On plante d'abord de grands palmiers, enſuite ſous les palmiers des oliviers, puis des figuiers ſous les oliviers, ſous les figuiers des grenadiers, des vignes ſous les grenadiers, & ſous les vignes enfin, on ſème du froment, enſuite des légumes, puis des herbes potagères, le tout dans la même année; & toutes ces choſes réuſſiſſent à l'ombre les unes des autres. Quatre coudées en quarré de ce terrein ſe vendent quatre deniers; & il faut obſerver que ces coudées ne ſont point de celles qui ſe meſurent juſqu'au bout des doigts, mais de celles qui ſe meſurent du coude au bout de la main fermée. Il faut encore remarquer que la vigne y produit deux fois, & que l'on fait les vendanges deux fois l'année; de manière que ſi, par cette multiplicité de productions, on n'épuiſoit pas la trop grande fécondité de cette terre, tous les fruits y périroient par l'excès des ſucs nourriciers. Ainſi, pendant toute l'année, on cueille quelques fruits, & la terre ne ſe trouve point fatiguée.

D'où l'on peut conclure qu'un arpent de cette terre, ſi elle a jamais exiſté, ſe vendoit 9289 deniers; ce qui, à raiſon de 15 ſous le denier, fait 6967 livres. La coudée, dont il s'agit ici, eſt le pied philétérien.

C'eſt la coutume en *Afrique* de renfermer le bled dans des creux ſous terre, ſoit aux champs ou dans les maiſons de campagne, & principalement en tems de guerre, pour le ſouſtraire aux courſes des ennemis. Céſar ayant découvert quelques-uns de ces greniers ſouterrains, à dix mille pas de ſon camp, partit à minuit avec deux légions & toute ſa cavalerie, & les alla enlever. *Cæſar, de Bello Afric. Métrologie de Paucton.*

L'*Afrique* eſt repréſentée ſur les médailles par une tête de femme, coëffée avec la dépouille d'un éléphant, dont la trompe avance au-deſſus du front. Cette coëffure eſt particulière à quelques reines d'Egypte. On voit ordinairement auprès de l'*Afrique* un ſcorpion, un ſerpent ou un lion, animaux qui naiſſent tous dans cette partie du monde, ou enfin des montagnes qui font alluſion aux ſept montagnes de la Mauritanie Tingitane.

ΑΓΑΛΜΑΤΑ. On appeloit de ce nom, dans le tems où Homère écrivoit, tous les ornemens des temples; mais il fut affecté par la ſuite aux ſtatues, qui devinrent le plus bel ornement des édifices ſacrés.

AGAMÈDE, fils d'Erginus, & frère du célèbre Throphonius, fut un célèbre artchitecte: c'eſt lui qui bâtit avec ſon frère le temple d'Apollon à Delphes. C'eſt pour cela qu'on l'a regardé comme un héros, & qu'on lui a élevé dans la Grèce des monumens héroïques. Plutarque dit après Pindare, qu'ayant achevé le temple, les deux frères demandèrent leur récompenſe au dieu. Il leur ordonna d'attendre huit jours, & cependant de faire bonne chère; mais après ce tems écoulé, ils furent trouvés ſans vie. Pauſanias raconte autrement la mort d'*Agamède*: la terre s'étant entr'ouverte ſous ſes pieds, l'engloutit tout vivant dans un ſouterrain que l'on nomma depuis la foſſe d'*Agamède*, & qui étoit dans le bois ſacré de Lébadée. On la voyoit encore du tems de Pauſanias, avec une colonne que l'on avoit élevée au-deſſus. Pauſanias raconte une fourberie des deux frères, qui auroit dû les rendre indignes du nom de héros. *V.* HYRIEUS, THROPHONIUS.

AGAMÈDE, fille d'Augéus, eut un fils de Neptune, nommé Actor.

AGAMEMNON, roi d'Argos & de Micènes, étoit petit-fils du fameux Pélops, & frère de Ménélas. Homère nomme ſouvent les deux frères *Atrides*, c'eſt-à-dire, fils d'Atrée, quoiqu'ils fuſſent réellement fils de Pliſtène, frère d'Atrée. Thyeſte, ſon oncle, s'étant emparé du trône d'Argos, obligea *Agamemnon* de ſe retirer à Sparte, où régnoit Tindare. Le roi de Sparte, ſelon Euripide (1), avoit marié ſa fille Clitemneſtre à Tantale, fils de Thyeſte; mais étant mécontent de cette alliance, il offrit à *Agamemnon* de l'aider à recouvrer ſon royaume ſur Thyeſte, & à enlever ſa fille à Tantale, pour l'épouſer lui-même. Le prince Atride accepta la condition, &, avec le ſecours de Tyndare, il chaſſa Thyeſte d'Argos, tua Tantale ſon fils, & épouſa Clytemneſtre, dont il eut, ſelon Sophocle (2), quatre filles, Iphigénie, Electre, Iphianaſſe & Chryſotemis, avec un fils, le fameux Oreſte. Euripide ne nomme que deux filles, les deux premières.

*Agamemnon* étoit devenu le plus puiſſant prince de la Grèce; lorſque la guerre de Troye commença, l'aſſemblée des états de la Grèce le déclara généraliſſime de l'armée. Delà vient que les poëtes le nomment ſouvent le roi des rois; ſa qualité de généraliſſime lui donnant l'autorité ſur les ſouverains qui marchèrent à cette guerre. Lorſqu'on fut près de s'embarquer, Calchas annonça que, pour avoir une heureuſe navigation, il falloit immoler à Diane Iphigénie; ſon père conſentit, & envoya de lui-même, & ſans y être forcé, un ordre précis à la reine de faire partir ſa fille, comme Ménélas le reproche à ſon frère dans l'Iphigénie d'Euripide. Ce fut le prétexte dont Clytemneſtre couvrit le parricide qu'elle commit dix ans après, lorſqu'elle fit aſſaſſiner ſon mari au retour de Troye. L'amour d'*Agamemnon* pour Chriſéis fut fatal à l'armée grecque, par la peſte qu'elle y fit naître. *V.* CHRISÉIS. Voulant arrêter ce fléau, il conſentit à la rendre à ſon père, mais à condition qu'Achille quitteroit auſſi Briſéis. Il fit donc enlever de la tente de ce héros, & conduire dans la ſienne

(1) Iphigénie, acte 2.
(2) Electre, acte 1.

l'eſclave Briſéis. Achille ceſſa dès-lors de combattre les Troyens, & cauſa, par cette inaction, la mort de pluſieurs Grecs. *V.* ACHILLE, BRYSÉIS, CHRISÉIS, CHRISÈS.

Outre le prétexte de la mort d'Iphigénie, ſa femme prit encore, pour le faire mourir, celui des infidélités qu'il lui avoit faites; car, pendant que la flotte grecque attendoit en Aulide que les vents ceſſaſſent d'être contraires, il s'attacha à un jeune homme, nommé Argynnus; & après la priſe de Troye, il devint éperduement amoureux de Caſſandre, fille de Priam, que Clytemneſtre fit aſſaſſiner. La mort d'*Agamemnon* fait le ſujet d'une tragédie d'Eſchile & de Sénèque. *V.* CLYTEMNESTRE, EGISTE, ORESTE, IPHIGÉNIE, ELECTRE.

AGANICE, fille d'Hégétor, Theſſalien, ayant appris la cauſe des éclipſes, & le tems où elles devoient arriver, publia enſuite qu'elle alloit, par ſes enchantemens, attirer la lune ſur la terre. Elle exhorta en même-tems les femmes theſſaliennes à faire avec elle un grand bruit, pour la renvoyer à ſa place; dans la ſuite, lorſqu'on voyoit le commencement d'une éclipſe, on faiſoit, à ſon exemple, un grand bruit avec des chaudrons & d'autres inſtrumens, pour empêcher, diſoit-on, d'entendre les cris & les invocations des magiciennes. Delà vint auſſi l'opinion qu'on avoit des ſorcières de Theſſalie, auxquelles on attribuoit le pouvoir d'attirer, par leurs enchantemens, la lune ſur la terre.

AGANIPPE, fontaine de Béotie, que le cheval Pégaſe fit ſortir de terre d'un coup de pied. *Voyez* PÉGASE, HIPPOCRÈNE.

AGANIPPIDES, ſurnom des Muſes. Il leur fut donné, parce que la fontaine Aganippe leur étoit conſacrée.

AGAPENOR, fils d'Ancée, qui commandoit les Arcadiens au ſiège de Troye.

AGASTHENES, fils d'Augias, *V.* MOLIONIDES.

AGATE. Les anciens ont fait un ſi grand uſage de cette pierre pour graver, que nous devons lui conſacrer un article de ce dictionnaire. Le nom d'*Acathes* lui fut donné à cauſe d'un fleuve de Sicile du même nom, aujourd'hui le Drillo, ſur les bords duquel on ramaſſa les premières *agates*. Ces pierres ſont diviſées d'abord en deux eſpèces, relatives aux pays d'où on les tire, & à leurs propriétés. Les *agates* orientales ſont faciles à diſtinguer par leur netteté, leur tranſparence, & la beauté du poli dont elles ſont ſuſceptibles. Les *agates* occidentales au contraire ſont obſcures, leur tranſparence eſt offuſquée, & elles ne prennent ordinairement qu'un poli gras. Toutes les *agates* que l'on trouve dans l'Orient, n'ont pas les qualités qu'on leur attribue ordinairement; & on rencontre quelquefois en Occident des *agates* que l'on pourroit comparer aux orientales.

Les *agates* occidentales portent ordinairement le nom d'*agates* d'Allemagne, parce qu'elles viennent preſque toutes de cette contrée. Les anciens artiſtes étruſques, grecs & romains paroiſſent ne les avoir pas connues; & l'on ne trouve des *agates* occidentales, travaillées par les Romains, que dans les bas ſiècles, où les arts étoient ſur leur déclin.

On diſtingue en général les *agates* par leurs couleurs. Lorſque celles-ci ſont foiblement prononcées & mêlées les unes avec les autres, elles donnent leurs noms aux *agates*: telles ſont les *agates* rouges, blanches, &c. Mais ſi les couleurs ſont vives & tranchées nettement, on appelle cornalines les *agates* d'un rouge de ſang, ſardoines les *agates* de couleur orangée, praſes les *agates* vertes, & calcédoines les *agates* qui ſont d'un blanc bleuâtre. On en parlera à leurs articles.

Les *agates* ont des qualités qui peuvent ſe trouver dans toutes les pierres de ce nom. Telles ſont les *agates* herboriſées, les *agates* onyces, les *agates* barrées, & les *agates* œillées. Les anciens n'ont point fait uſage des premières ni des dernières; c'eſt pourquoi nous n'en parlerons point. On pourra conſulter, ſur les ſecondes, l'article ONYX.

Quand une raie blanche traverſe une *agate*, elle eſt appelée *barrée*. Cet effet eſt produit par la coupe de la pierre, qui étant *onyce*, a été ſciée verticalement par rapport aux zônes de couleurs, au lieu d'avoir été coupée parallèlement à ces mêmes zônes. On ne ſait pas la raiſon pour laquelle les anciens ont gravé ſouvent ſur des *agates barrées*; mais elles ne plaiſent point à l'œil. D'ailleurs, on obſerve un défaut plus déſagréable encore dans ces pierres; c'eſt que les figures gravées ſont difficiles à diſtinguer, & paroiſſent, en quelque façon, rompues & eſtropiées. Mariette a remarqué que les Etruſques, en particulier, avoient fait un uſage fréquent des *agates* barrées. Ce goût bizarre étoit peut-être né de quelque ſuperſtition.

On trouvera, à l'article des vaſes MURRINS, la deſcription du célèbre vaſe d'*agate* qui eſt conſervé à S. Denis en France, & de quelques autres ſemblables. La belle *agate* de la Sainte-Chapelle de Paris ſera décrite à l'article APOTHÉOSE.

AGATHOCLE, roi de Sicile. ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΣ. Ses médailles ſont:

RR. en or.

RR. en argent.

R. en bronze.

AGATHODEMON. Ce nom eſt grec, & veut dire *bon génie*, ἀγαθὸς δαίμων. Il paroît que ce nom fut donné à la divinité que les Egyptiens appeloient Cneph, par les écrivains grecs qui voyageoient en Egypte; & l'on ſait que Vulcain fut depuis l'emblême ſous lequel les Grecs repréſentèrent dans leur temple la divinité CNEPH. *V.* cet article.

Les Egyptiens donnèrent auſſi le même nom

d'*Agatho-Démon* au Nil ou à ſes ſymboles, & en particulier (*Ptolom. Geogr. lib. IV, c.* 5.) au bras de ce fleuve, qui, après avoir arroſé la partie gauche du grand Delta, ſe jetoit dans la mer par l'embouchure d'Héracleum ou de Canope. Ce peuple adorant la providence ou la bonté de Dieu ſous l'emblême de Cneph ou d'*Agatho-Démon*, donna par analogie ce dernier nom au fleuve qui étoit pour lui l'inſtrument de cette providence. C'eſt lui qui étoit adoré à Canope, ſelon Jablonski, qui a prouvé évidemment que ces ſimulacres, appelés autrefois *baucalia* & aujourd'hui *canopes*, n'étoient qu'un nouvel emblême de l'*Agatho-Démon-Fleuve*.

Les collections d'antiquités égyptiennes renferment quelques repréſentations du ſerpent *Agatho-Démon*, mais elles ſont en petit nombre. Cette rareté paroîtroit extraordinaire, ſi l'on faiſoit attention au reſpect que les Egyptiens avoient pour ce reptile; mais on peut l'attribuer à ſa forme, qui, paroiſſant odieuſe aux premiers Chrétiens, a dû le faire détruire avec empreſſement. C'eſt par le même principe qu'ils ont détruit ou mutilé les ſtatues de marbre noir & de pierre de la même couleur qui paroiſſoit affectée au démon. On voit cependant encore quelques bronzes qui repréſentent un ſerpent dreſſé ſur les dernières vertèbres de ſon corps & la tête élevée, avec des cornes: celles-ci ſoutiennent ſouvent un diſque, tel que celui dont Iſis eſt ſi ſouvent coëffée; & c'eſt ainſi qu'il paroit quelquefois ſur les médailles.

Sur les abraxas & ſur quelques médailles d'Hadrien, ce ſerpent porte la tête de Sérapis, qui remplace la ſienne: alluſion évidente au Sérapis du Nil, divinité de Canope, & ſecond emblême de ce fleuve, qui avoit été premièrement repréſenté par *Agatho-Démon*. La tête de l'*Agatho-Démon* eſt ſouvent rayonnante ſur les mêmes abraxas. Le comte de Caylus (*Rec. 4, pl.* 17, *n°.* 2, *& Rec. 6, pl.* 10, *n°.* 1, 2.) a fait deſſiner deux figures de ce ſerpent. La première eſt de ſerpentine verte, tachetée de noir, qui reſſemble à la peau des ſerpens, & que les Egyptiens ont d'ailleurs ſouvent employée. Cette première repréſentation portoit la tête de Sérapis, & la ſeconde, qui étoit de bronze, avoit ſur la tête un diſque ſoutenu par deux cornes. Le cabinet de Sainte-Geneviève en renferme deux, l'une de bronze, & l'autre, qui conſiſte en une ſimple tête de dragon, eſt de corail.

Les appendices qui paroiſſent ſur la tête des *Agaho-Démons*, les font reconnoître pour l'*anguis ceraſtes* de Linnée & d'Haſſelquiſt, & en françois ceraſte ou couleuvre cornue. On ſait que ces prétendues cornes ne ſont qu'un prolongement des paupières ſupérieures, & que cette couleuvre n'eſt point vénimeuſe.

AGATHYRNUS, fils d'Eole, dieu des vents, s'établit ſur les côtes de Sicile, où il fonda une ville de ſon nom.

AGATYRSE, fils d'Hercule & d'Echidna. *V.* ECHIDNA.

AGATHYRSES, ancien peuple de la Sarmatie d'Europe. Virgile les appelle *Picti-Agathyrſi*, & les commentateurs ont donné deux explications différentes de cette épithète. Les uns l'entendent des couleurs diverſes dont ils teignoient leurs habits; d'autres penſent qu'ils ſe peignoient le corps & les cheveux, pratique très-uſitée de nos jours chez les peuples ſauvages, & parmi ceux de la mer du Sud en particulier.

AGAVÉ, fille de Cadmus & d'Hermione, épouſa Echion, & fut mère du malheureux Penthée, mais une mère barbare, que la fureur pour le culte de Bacchus, tranſporta juſqu'au point d'animer les bacchantes à déchirer avec elle ſon propre fils. Cependant on rendit à cette mégère les honneurs divins, ſoit parce qu'elle avoit contribué avec ſes ſœurs à l'éducation de Bacchus, ſoit à cauſe de ſon prétendu zèle pour le culte de Bacchus. D'ailleurs, la fureur qui lui fit commettre ce crime, étoit une ſuite de la colère de Junon contre la maiſon de Cadmus. *V.* CADMUS, SEMELÉ, PENTHÉE.

AGAVÉ, c'eſt auſſi le nom d'une des cinquante néréïdes.

AGDESTIS & AGDISTIS, génie d'une forme humaine, mais de l'un & de l'autre ſexe. On raconte, dit Pauſanias, (*Achaic. c.* 7.) que Jupiter en dormant eut un ſonge dont les ſuites produiſirent le génie à qui on donna le nom d'*Agdiſtis*. Les dieux craignant ce monſtre, le privèrent des parties qui le faiſoient homme, & de ces membres déchirés naquit un amandier qui portoit un très-beau fruit. La fille du fleuve Sangar, connue ſous le nom de Sangaride, cueillit ces belles amandes, & les mit dans ſon ſein; mais les amandes diſparurent d'abord, & la nymphe ſe trouva enceinte: elle accoucha du bel Atys qu'elle expoſa, & qui fut nourri par une chèvre. Il devint grand & d'une beauté ſans égale, en ſorte qu'*Agdiſtis* lui-même ſe paſſionna pour cet adoleſcent. Quand Atys eut atteint l'âge viril, on l'envoya à la cour du roi de Peſſinunte pour y épouſer ſa fille. On commençoit déjà les cérémonies du mariage, & l'on chantoit l'hymenée, lorſqu'*Agdiſtis* arriva. Ce mauvais génie fit naître ſur-le-champ un mouvement de fureur dans l'ame d'Atys, qui ſe mutila de lui-même. Le roi, tranſporté de rage, imita le malheureux Atys. *Agdiſtis* ſe repentit enſuite de cette action; & pour réparer en quelque ſorte le mal qu'il avoit fait à Atys, il obtint de Jupiter qu'aucun des membres de ce beau jeune homme, ne pourriroit & ne pourroit ſe flétrir. Pauſanias raconte cette fable ridicule comme une tradition établie chez les habitans de Peſſinunte. *V.* ATYS.

*AGE.* Pendant que les magiſtrats romains prenoient les auſpices ou qu'ils ſacrifioient, un crieur ou huiſſier répétoit le mot *age*, pour engager les ſpectateurs à redoubler d'attention.

Ce mot étoit encore employé dans les ſacrifices par le prêtre ou par celui qui offroit le ſacrifice, mais dans un ſens différent. Le victimaire étant près d'immoler la victime, leur diſoit *agon* pour *agone*, frapperai-je? & ils lui répondoient *age* ou *hoc age*, frappez. (*Ovid. faſt. 1.* 321.):

*Qui calido ſtrictos tincturus ſanguine cultros*
*Semper agone rogat, nec niſi juſſus agit.*

AGE D'OR, AGE D'ARGENT, AGE D'AIRAIN, AGE DE FER. Ce ſont les quatre *âges* du monde qui ſuivirent la formation de l'or, ſuivant les poëtes. Il ont placé l'*âge* d'or ſous le règne de Saturne, pendant lequel on vit régner ſur la terre l'innocence & la juſtice : alors, diſent-ils, la terre, ſans avoir beſoin d'être cultivée, produiſoit d'elle-même tout ce qui eſt néceſſaire & utile à la vie; des fleuves de lait & de miel couloient de toutes parts. Dans le ſiècle d'argent, les hommes commencèrent à être moins heureux & moins juſtes. Dans l'*âge* d'airain, ils devinrent méchans; mais leur malice ne ſe déclara ouvertement que dans l'*âge* de fer. Cette allégorie nous apprend que les hommes dégénérèrent de leur première innocence, & ſe pervertirent par degrés. Mais elle ſe ſoutient mal dans les idées poétiques; car dès le ſiècle de Saturne, qui eſt l'*âge* d'or, on voit les guerres les plus ſanglantes & les crimes les plus affreux. Saturne détrône ſon père Uranus; il eſt lui-même détrôné par ſon fils Jupiter, & celui-ci eſt obligé de ſe défendre contre toute ſa famille.

On trouve ce ſyſtême expoſé plus au long dans l'ouvrage d'Héſiode, intitulé : *Opera & dies.* Le poëte fait à ſon frère l'hiſtoire des ſiècles écoulés, & lui montre le malheur conſtamment attaché à l'injuſtice, pour l'en détourner.

AGE. Les Romains partageoient en trois *âges* tout le tems qui les avoit précédé. L'*âge* obſcur ou incertain, qu'ils étendoient juſqu'à Ogygès, roi de l'Attique, ſous lequel arriva le déluge de la Grèce; l'*âge* des fables ou des héros, juſqu'à la première olympiade, & l'*âge* de l'hiſtoire, qui commence à la fondation de Rome.

AGE *du monde.* Les chronologiſtes diviſent ordinairement le tems qui s'eſt écoulé, ſelon les écrivains ſacrés, depuis la création du monde juſqu'au Meſſie, en ſept *âges*. Nous donnons ici un détail de ces *âges* ſuivant le texte grec, qui les renferme dans un eſpace de 6000 ans précis, avec les preuves abrégées, d'après le ſyſtême de Boivin l'aîné. Ce ſavant académicien a travaillé pendant plus de cinquante ans, avec une application conſtante à éclaircir l'ancienne chronologie.

| | ans. |
|---|---|
| I. *Age.* Depuis la création juſqu'au déluge, a duré. . . . . | 2262 |
| II. *Age.* Depuis le déluge juſqu'aux langues. . . . . | 738 |
| III. *Age.* Depuis les langues juſqu'à la vocation d'Abraham. . . . . | 460 |
| IV. *Age.* De-là, juſqu'à l'entrée de Jacob en Egypte. . . | 215 |
| IV. *Age.* De-là, juſqu'à la ſortie d'Egypte. . . . . | 430 |
| V. *Age.* De-là, juſqu'à Saül. . . . | 774 |
| VI. *Age.* Depuis Saül juſqu'à Cyrus. . | 583 |
| VII. *Age.* Depuis Cyrus juſqu'à l'ère vulgaire des Chrétiens. . . . . | 538 |
| TOTAL. . . | 6000 |

*Premier âge, 2262 ans.*

| | |
|---|---|
| Depuis la création d'Adam juſqu'à la naiſſance de Seth, (*Bible grecque, Geneſe, chap. v, verſ.* 3; *Cedrenus, pag.* 6). . . . . | 230 |
| De-là à la naiſſance d'Enos, (*Gen. gr. v.* 6). . . . . | 205 |
| De-là à la naiſſance de Cainan I, (*Gen. gr. v.* 9). . . . . | 190 |
| De-là à la naiſſance de Malaleel, (*Gen. gr. v.* 12). . . . . | 170 |
| De-là à la naiſſance de Jared, (*Gen. gr. v.* 15.) . . . . . | 165 |
| De-là à la naiſſance d'Enoch, (*Gen. gr. v.* 18). . . . . | 162 |
| De-là à la naiſſance de Mathuſala, (*Gen. gr. v.* 21). . . . . | 165 |
| De-là à la naiſſance de Lamech, (*Gen. vulg. v.* 25). . . . . | 187 |
| De-là à la naiſſance de Noé, (*Gen. gr. v.* 28). . . . . | 188 |
| De-là au déluge incluſivement, (*Gen. VII*, 6. 11). . . . . | 600 |
| TOTAL ſuivant la bonne leçon des Septante. | 2262 |

Ces 2262 ans ſont atteſtés par Jule Africain, dans *Syncelle, pag.* 20, 53, 83; par S. Epiphane, aux *Héréſies, pag.* 5; par S. Auguſtin, *Cité de Dieu, liv. XV, chap.* 13 & 20, & ſur la *Genèſe, q.* 2. Suivant cinq exemplaires; ſavoir, trois grecs, un latin & un ſyriaque; par le Paſchalion ou Chronique d'Alexandrie, par Gotfroi de Viterbe, par Honoré d'Autun, par tous les Recueils des diverſes leçons ſur les Septante.

*Nota.* Les 167 ans de Mathuſala, pour la naiſſance de Lamech, au lieu de 187, ſont une faute de copiſte dans les Bibles grecques ordinaires. Cette faute ne ſe trouve point dans les éditions grecques de Bâle & de Strasbourg : d'ailleurs, elle eſt corrigée par l'Hébreu, par la Vulgate & par Joſeph. Suivant cette mauvaiſe leçon, le déluge ſeroit arrivé l'an du monde 2242. Ainſi, Mathuſala, qui a vécu, ſelon toutes les Bibles & Joſeph, 969 ans, ſeroit mort 14 ans après le

déluge; au lieu que, ſuivant la bonne leçon, il eſt mort 6 ans avant le déluge. S. Auguſtin, *Cité de Dieu, xv. 13. à la fin.*

### *Second âge, 738 ans.*

| | ans. |
|---|---|
| Depuis le déluge excluſivement, juſqu'à la naiſſance d'Aphraxad. . . . . | 12 |
| (*Joſeph*, 1. 7.), non 2 ans; Aphraxad eſt le troiſième fils de Sem. | |
| De-là à la naiſſance de Cainan II, *Genèſe grecque xi. 12*). . . . . | 135 |
| De-là à la naiſſance de Salé, (*Gen. gr. xi. 13*). . . . . | 130 |
| De-là à la naiſſance d'Heber, (*Gen. gr. xi. 14*). . . . . | 130 |
| De-là à la naiſſance de Phaleg, *Gen. gr. xi. 16*). . . . . | 134 |
| De-là à la naiſſance de Reü, (*Gen. gr. xi. 18*). . . . . | 130 |
| De-là à la confuſion des langues, qui eſt l'an du monde 3000, ſelon tous les anciens. . . . . | 67 |
| TOTAL. . . | 738 |

### *Troiſième âge, 460 ans.*

| | |
|---|---|
| De-là à la naiſſance de Sarug, (*Gen. gr. xi. 20*) l'an 132 de Reü. . . . . | 65 |
| De-là à la naiſſance de Nachor, (*Gen. gr. xi. 22*. . . . . | 130 |
| De-là à la naiſſance de Tharé, (*Joſeph 1. 7*). . . . . | 120 |
| Les Bibles diſent 28, 29, 79, 179; mais ces nombres ne font point cadrer Abraham avec Amraphel, (*Gen. xiv. 1*). | |
| De-là à la naiſſance d'Abraham, (*Gen. xi. 26. Joſeph 1. 7*). . . . . | 70 |
| De-là à la vocation d'Abraham, (*Gen. xii. 4*). . . . . | 75 |
| TOTAL. . . | 460 |

*Nota.* Abraham fut appelé l'an de la mort de Tharé. Tharé n'a donc vêcu que 145 ans, comme le porte le *Texte ſamaritain*, qui eſt l'hébreu moſaïque. Ainſi, les 205 ans des autres textes ſont une faute de copiſte, qui met la Bible en contradiction. Car Abraham, né l'an 70 de Tharé, auroit eu 135 ans à la mort de ſon père, & non pas 75, comme le diſent tous les textes.

### *Quatrième âge, 645 ans.*

| | |
|---|---|
| Depuis la vocation d'Abraham juſqu'à la naiſſance d'Iſaac, (*Gen. xxi. 5,17*). . . . | 25 |
| De-là à la naiſſance de Jacob, (*Gen. xxv. 24. 26*). . . . . | 60 |
| De-là au voyage de Jacob en Méſopotamie, (*Gen. xxxi. 38,41*). . . . . | 71 |
| De-là à ſon retour en Cananée, (*Gen. xxx. 25. & xxxi. 38. 41.* . . . . . | 29 |
| De-là à ſon entrée en Egypte, à l'*âge* de 130 ans, (*Gen. xlv. 6. 11. & xlvii. 7. 9.* | 39 |
| TOTAL. . . | 215 |

*Séjour en Egypte, 340 ans; Exod. xii. 40. Judith, v. 9. Paſteurs à Geſſen.*

| | |
|---|---|
| Jacob Iſraël à Geſſen en Egypte, (*Gen. xxvii. 28*). . . . . | 17 |
| Joſeph Pſontomphanec, âgé de 56 ans, règne à Geſſen. . . . . | 54 |
| TOTAL. . . | 71 |

### *Les deſcendans de Joſeph.*

Hicſos ou rois paſteurs, ſelon Manethon dans Joſeph, (*Apologie 1. 5*).

| | ans. | mois. |
|---|---|---|
| Ephaïm ou Salatis. . . . | 19 | |
| Beria ou Béon. . . . . | 44 | |
| Rapha ou Apachnas. . . . | 36 | 7 |
| Reſeph ou Apophis. . . . | 61 | |
| Thalé ou Janias. . . . . | 50 | 1 |
| Thaan ou Aſſis. . . . . | 49 | 2 |
| TOTAL. . . | 259 | 10 |

### *Haſcos ou captifs paſteurs.*

| | | |
|---|---|---|
| Laadan. . . . . | 40 | |
| Ammiud. . . . . | 40 | |
| Eliſama juſqu'à la 80e année de Moyſe, quand il ſortit d'Egypte. . . . . | 19 | 2 |
| TOTAL. . . | 99 | 2 |

Voyez *Gen. xv. 13.*

| | |
|---|---|
| 215 | ans. |
| 71 | |
| 259 | 10 mois. |
| 99 | 2 |

TOTAL 645 ans pour les quatre parties du quatrième *âge*.

### *Cinquième âge, 774 ans.*

| | |
|---|---|
| Depuis l'an 80 de Moyſe juſqu'à ſa mort ou à Joſué. . . . . | 40 |
| Joſué. . . . . | 47 |
| Ariſtocratie des vieillards, puis anarchie. | |
| I. Idolâtrie. . . . . | 18 |
| I. Servitude, (*Jug. iii. 8. 10*). . . | 8 |
| Othoniel, (*Jug. iii. 11*). . . . . | 40 |
| II. Idolâtrie & anarchie. . . . . | 30 |
| II. Servitude, (*Jug. iii. 14.*) ſous Eglon Moabite. . . . . | 18 |
| Aod, (*Jug. iii. 30*). . . . . | 80 |
| III. Servitude, (*Jug. iv. 3.*) ſous Jabin Cananéen. . . . . | 20 |
| Debora & Barac, (*Jug. v. 32*). . . | 40 |
| A. du M. av. N. S. 4418. 1582. Ere antique par les marbres de Paros. | |

| | ans. |
|---|---|
| IV. Servitude, (*Jug. VI.* 1.) ſous les Madianites, Amalécites, Iſmaélites. . . | 7 |
| Gédéon Jérobaal, *Jug. VI.* 8, 11, 21, 25, 32, & *VIII.* 28). . . . . | 40 |
| Abimélech Tiran, (*Jug. IX.* 22). . . | 3 |
| Thola, (*Jug.* X. 2). . . . . | 23 |
| Badan, (*1. Rois XII.* 2, & Clem. Alex. *p.* 238). . . . . | 14 |
| Boleas, (Cl. Alex. *p.* 338). . . . | 23 |
| Jaïr, (*Jug. X.* 3). . . . . | 22 |
| V. Servitude, (*Jug. X.* 8). ſous les Ammonites. . . . . | 18 |
| Jephthé, (*Jug. XII.* 7). . . . . | 6 |
| Abeſan, (*Jug. XII.* 9). . . . . | 7 |
| Ebrom, (Clem. Alex. *p.* 324). . . | 40 |
| Ahialon, (*Jug. XII.* 11). . . . . | 10 |
| Abdon, (*Jug. XII.* 14). . . . . | 8 |
| VI. Servitude (*Jug. XIII.* 1.) ſous les Philiſtins. . . . . | 40 |
| Samſon, (*Jug. XV.* 20, & *XVI.* 31). . | 20 |
| Anarchie ſous les pontifes, (S. Théophile d'Antioche, *liv. III, p.* 134. Jule l'Africain, dans *Syncelle, p.* 174 & 176; *tradition hébraïque, dans Ledren, p.* 69 *ou* 84, *l'an du monde* 4725, *l'an avant N. S.* 1275. *Les Argonautes.* . . . . . | 40 |
| Samera, Semeï, Semegar, Simmichar, Samané, (S. Théoph. d'Ant. *l. III. p.* 13. | 1 |
| Anarchie, ſous Joſeph, pontife, Eléazaride, (Joſeph *VIII.* 1. Jule Africain, dans *Syncelle, p.* 174. Jule Hilarion, *Cedren*). . | 30 |
| Heli. I, ſouverain pontife. Ithamaride eſt Juge, (*1. Rois IV.* 18. *Cedr. p.* 49). . | 40 |
| *L'an du monde* 4791. *Avant N. S.* 1209. *Sac de Troye.* | |
| VII. Servitude ſous les Philiſtins, Achitob étant ſouverain pontife. . . . . | 21 |
| Samuel, juge & prophète. . . . . | 40 |
| TOTAL. . | 774 |

*Sixième âge, ſous les rois, 583 ans.*

| | |
|---|---|
| Sous Saül, (*Act. XIII.* 21). . . . | 40 |
| David, (*II Rois, III.* 4). . . . . | 40 |
| Du commencement du règne de Salomon, à la fondation du temple. . . . | 3 |
| De-là à la deſtruction du temple, ſuivant le détail du règne de Juda. . . . | 330 |
| Captivité en Babylonie, *Jérem. XXV.* 12, & *XXIX.* 10, & *Daniel. IX.* 2). . . . | 70 |
| TOTAL. . | 583 |

*Septième âge, 538 ans, ſuivant le Canon Mathématique.*

| | |
|---|---|
| Depuis Cyrus à Babylone, juſqu'à Alexandre-le-Grand à Babylone. . . . . | 206 |
| De-là juſqu'à Ptolomée, fils de Lagus. | 27 |
| De-là à Auguſte. . . . . | 275 |
| De-là à notre ère vulgaire, l'an de Rome 754. . . . . | 30 |
| TOTAL. . | 538 |

(*Suppl. au Dict. Encyc.*).

Les chronologiſtes qui placent la naiſſance de J. C. quatre mille ans après la création du monde, ne diviſent cet intervalle qu'en ſix *âges*.

| | |
|---|---|
| I. *Age.* De la création au déluge. . . | 1656 |
| II. *Age.* Du déluge à la vocation d'Abraham. . . . . | 426 |
| III. *Age.* Depuis Abraham juſqu'à la ſortie d'Egypte. . . . . | 430 |
| IV. *Age.* Depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la fondation du temple. . . . . | 480 |
| V. *Age.* Depuis la fondation du temple juſqu'à Cyrus. . . . . | 476 |
| VI. *Age.* Depuis Cyrus juſqu'à J. C. . | 532 |
| TOTAL. . | 4000 |

D'autres hiſtoriens comptent de la création à la priſe de Troye, 2830 ans; & à la fondation de Rome, 3250; de Carthage vaincue par Scipion à J. C., 200; de J. C. à Conſtantin, 312; & au rétabliſſement de l'empire d'Occident, 808.

AGE. Celui qui adoptoit, devoit avoir à Rome dix-huit ans plus que celui qui étoit adopté.

L'*âge* néceſſaire pour ſe marier, étoit chez les Romains de quatorze ans pour les garçons, & de douze pour les filles. Celles-ci pouvoient cependant être épouſées & conduites dans la maiſon d'un mari avant cet *âge*, mais elles n'acquéroient qu'à douze ans les privilèges & les honneurs des mères de famille.

Il falloit avoir vingt-ſept ans pour poſſéder les deux édilités. Les ſavans ont beaucoup varié ſur cette date qui les partage, mais le ſentiment que nous embraſſons paroît le plus vraiſemblable.

L'*âge* conſulaire étoit de quarante-trois ans. De grands ſervices rendus à l'état ont cependant fait décerner le conſulat à Corvinus, âgé de vingt-trois ans; à Scipion Emilien, âgé de trente-ſix, & au grand Pompée, âgé de trente-ſix. On ſait encore que C. Marius le jeune, & Auguſte, ſe firent décerner cet honneur par violence avant l'*âge* de vingt ans.

La loi *ſervilia glaucia* avoit fixé à trente ans l'*âge* auquel on pouvoit occuper des charges de judicature, & à ſoixante celui au-deſſus duquel on étoit déclaré incapable de les ſolliciter. Auguſte rappela ce terme de trente ans, que d'autres loix avoient reculé à trente-cinq.

L'*âge* requis pour porter les armes hors de ſon pays, étoit à Athènes de vingt ans, & de trente à Lacédémone. Quarante ans accomplis diſpenſoient un athénien de porter les armes, hors un péril éminent. Les Romains étoient ſoumis à la conſcription militaire dès l'*âge* de dix-ſept ans; à quarante-cinq ils en étoient exempts.

La préture n'étoit accordée qu'à des citoyens âgés de quarante ans, ſelon les écrivains qui prennent pour baſe de ce calcul le conſulat; car cette dignité étoit poſſédée deux ans après la préture. Mais on voit que M. Brutus étoit préteur avec Caſſius deux ans avant ſa mort, c'eſt-à-dire, à l'*âge* de trente-cinq ans; & Dion (*LII. p.* 477.) fixe cet *âge* à trente ans. Il paroît donc plus ſage de s'en rapporter au témoignage précis de cet hiſtorien.

Pour être queſteur ou tribun du peuple, il falloit être âgé de vingt-ſept ans; car on ne pouvoit exercer aucune charge dans Rome qu'après avoir fait dix campagnes, & l'on n'étoit inſcrit ſur l'état militaire qu'à dix-ſept ans.

Quant à l'*âge* requis pour être SÉNATEUR ou VIGINTI-VIR, on le trouvera à ces articles.

AGELAROU. Sur la moſaïque du temple de la Fortune à Paleſtrine, on voit un quadrupède avec cette inſcription, *Agélarou*. Des Ethiopiens vont l'attaquer; les uns portent des boucliers, les autres des flèches. C'eſt le ſeul endroit où on liſe ce nom. Ce quadrupède a beaucoup de reſſemblance avec le ſinge d'Angole.

AGELASTE, pierre célèbre dans l'Attique, qui étoit placée auprès du puits nommé *Callichore*, & ſur laquelle ſe repoſa Cérès, fatiguée de chercher ſa fille. C'eſt là, ſelon Pauſanias (*Attic.*), où ont commencé les fêtes éleuſines. *Agélaſte* veut dire *triſte*, ou pierre de triſteſſe.

AGELAUS, fils d'Hercule & d'Omphale. C'eſt de lui que l'on fait deſcendre Créſus.

AGEMA. On appeloit de ce nom, chez les Macédoniens, une troupe d'élite, qu'Arrian (III, *p.* 156.) nomme la *troupe royale*, parce qu'elle environnoit ordinairement le roi dans les combats. Ce furent ſans doute les premiers eſſais de la phalange macédonienne, qui devint l'émule de la légion des Romains. Tite-Live compare en effet l'*Agema* à cette même légion (XLII. 51.): *Delecta deinde & viribus, & robore ætatis ex omni certatorum numero duo erant agemata; hanc ipſi legionem vocant.* L'*Agema* étoit ſouvent compoſé de cavaliers; il étoit formé de mille maîtres dans l'armée d'Antiochus (*liv.* 37, 40). Dans celle de Peuceſte & d'Antigène, leur nombre n'excèdoit pas trois cens; & dans celle d'Eumène, il n'étoit que de cent-cinquante.

AGÉNOR, père de Cadmus, étoit fils de Neptune & de Lybie. Le dieu eut de cette Lybie deux fils, Bélus & Agénor. Agénor, qui régna en Phénicie, épouſa Thélépaſſa, dont il eut trois fils, Cadmus, Phœnix & Cilix, & une fille, nommée Europe. Jupiter ayant enlevé celle-ci, Agénor envoya ſes trois fils la chercher, avec défenſe de reparoître à ſa cour ſans y ramener ſa ſœur. Aucun des trois ne l'ayant trouvée, ils s'exilèrent, & s'établirent en différens pays. *Voyez* CADMUS, EUROPE.

AGENORIA, déeſſe que les Romains invoquoient pour avoir du courage. C'étoit auſſi la déeſſe de l'induſtrie, d'où elle étoit appelée *Strenua*. On lui oppoſoit *Vacuna*, ou la déeſſe de la pareſſe. *V.* VACUNA, MURCEA. Son nom étoit dérivé d'*ἀγήνωρ*, *ſtrenus*.

AGENTES *in rebus imperatorum*. On donnoit ce nom, ſous les empereurs romains, à des officiers dont les fonctions répondoient en partie à celles des *inſpecteurs des poſtes*, & en partie à celles des *couriers de cabinet*.

Ils portoient les lettres, & faiſoient les meſſages des empereurs. On voit dans le Code Théodoſien (*de curſu publico*), que les *agentes* veilloient ſur les chemins de l'empire, à ce que tout ſe paſſât dans le bon ordre. Ils examinoient les brevets que les empereurs accordoient à différentes perſonnes, pour leur faire donner des voitures aux dépens du fiſc. Ils écoutoient les plaintes de ceux qui les portoient, & en faiſoient exécuter le contenu par les fermiers des revenus publics. De même auſſi ils liſoient ces brevets avec attention; ils examinoient s'ils n'étoient pas contrefaits, ſi l'on n'exigeoit pas au-delà de leur teneur.

Leur fonction la plus agréable aux empereurs, oitt, d'examiner dans les provinces s'il ſe formoit quelque conſpiration, s'il y avoit quelque ſédition, & d'en avertir le prince. Ils ſuccédèrent, dans cette inſpection, aux FRUMENTARII, que Dioclétien ſupprima, à cauſe des calomnies qu'ils fabriquoient contre les citoyens des provinces reculées. (*Aurel. Vict. de Cæſar. c.* 39. *n.* 44.)

Les empereurs les chargeoient quelquefois de licentier des armées, ou de les faire changer de poſition. Ces commiſſions expoſoient ſouvent leur vie, quand ils étoient envoyés à des ſoldats révoltés; c'eſt pourquoi on les récompenſoit par les premières charges d'*agentes*, *principes agentes in rebus*. Ces places étoient très-conſidérées, & elles conduiſoient aux premières dignités de l'empire.

AGERONIA. *V.* ANGÉRONE.

AGESILAUS, ſurnom de Pluton, qui veut dire, *celui qui entraîne tous les mortels dans ſon empire*: *παρὰ τὸ ἄγειν τοὺς λαούς*.

AGESSUS, dans la Thrace.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, ſelon le P. Hardouin.

AGETORIES, fête dont il eſt fait mention dans Héſychius, qui ne dit rien de la divinité en l'honneur de laquelle on l'avoit inſtituée. C'étoit vraiſemblablement en l'honneur d'Apollon, & peut-être étoit-ce la même fête que célébroient les Lacédémoniens, ſous le nom de *Καρνεία*; puiſque Héſychius aſſure que cette dernière portoit auſſi le nom d'*Ἀγητορία*. Athénée (*Deinopſophiſt. l.* 4.) & Euſtathe (*ad Iliad. cr.*) nous apprennent que cette fête fut ainſi nommée, parce qu'on imitoit en ce jour la manière de vivre des ſoldats: *στρατικὴν ἀγωγήν*. On pourroit croire encore que Vénus étoit honorée dans cette fête; car les grammairiens

grammairiens diſent que le prêtre de cette divinité portoit dans l'iſle de Chypre le nom d'ἄγγελος.

ΑΓΓΕΛΟΙ, étoient les meſſagers, ou tous ceux qui apportoient quelques nouvelles. Ἔγγελοι étoient, dans les tragédies, les acteurs chargés des récits, ou d'apprendre aux autres perſonnages les faits qui ſe paſſoient derrière la ſcène. Eſchyle fut le premier qui trouva cet ingénieux moyen d'inſtruire les ſpectateurs ſans enſanglanter la ſcène.

AGGER, χῶμα. Les Grecs & les Romains ont donné ces noms à une eſpèce de redoute ou parapet, que les aſſiégeans conſtruiſoient, pour s'approcher & pour battre les murs de la ville aſſiégée. Cette redoute ſervoit à protéger les ſappeurs, & à porter les tours de bois que l'on rouloit vers la ville.

Les aſſiégeans commençoient l'*agger* à une courte diſtance de la ville, & l'augmentant ſucceſſivement, ils s'en approchoient au point de combattre pied-à-pied avec les aſſiégés qui défendoient les murailles. On conſtruiſoit l'*agger* avec de la terre, des bois, des faſcines & des pierres. Les branches des arbres ſervoient à lier ces différens matériaux, & les troncs affermiſſoient les côtés. Lucain, III, 394, décrit la conſtruction d'un *agger*.

*— Tunc omnia latè*
*Procumbunt nemora, & ſpoliantur robore ſilvæ.*
*Ut, cum terra levis mediam virgultaque molem*
*Suſpendant, ſtructa laterum compage ligatam*
*Arctet humum, preſſus ne cedat turribus agger.*

Les troncs d'arbres qui formoient les côtés de l'*agger*, étoient croiſés les uns ſur les autres, ce qui les faiſoit reſſembler à des étoiles rayonnantes. De-là vient que Lucain, *ibid.* 455, & Silius Italicus XIII. 109, les appellent *ſtellatos axes*.

*— Stellatis axibus agger*
*Erigitur.*
. . . . . .
*Hic latera intextus ſtellatis axibus agger.*

Le front de l'*agger*, que l'on pouſſoit par les travaux de chaque jour juſqu'aux foſſes de la ville aſſiégée, & que l'on élevoit à la hauteur de ſes murailles, afin de combattre pied-à-pied, n'étoit point revêtu. Il amortiſſoit les coups que lui portoient les machines des ennemis. Le derrière, ou la partie qui faiſoit face aux aſſiégeans, étoit formé en talus, pour faciliter la montée aux ſoldats & aux tours, auxquelles il ſervoit de baſe.

On donna, par la ſuite, à l'*agger* le nom d'*aggeſtum*, qui exprimoit très-bien la manière dont il étoit fabriqué.

Les aſſiégés avoient pluſieurs manières de détruire ce redoutable parapet. Tantôt ils creuſoient des mines au-deſſous, & le faiſoient enfoncer dans la terre; tantôt ils y mettoient le feu avec des torches & des matières combuſtibles, qu'ils portoient dans les ſorties, ou avec des traits enflammés, qu'ils lançoient de deſſus les murailles. Lucain a fait une belle deſcription des ravages de la flamme & de l'incendie d'un *agger* (III, 501.)

*Telum flamma fuit, rapiensque incendia ventus*
*Per romana ruit celeri munimina curſu.*
*Nec, quamvis viridi luctetur robore, lentas*
*Ignis agit vires: tada ſed raptus ab omni*
*Conſequitur nigri ſpatioſa volumina fumi:*
*Nec ſolùm ſylvas, ſed ſaxa ingentia ſolvit,*
*Et cruda putri fluxerunt pulvere cautes;*
*Procubuit, majorque jacens apparuit agger.*

Quelquefois les aſſiégés oppoſoient à l'*agger* des aſſiégeans un ſemblable *agger*, qu'ils conſtruiſoient ſur le haut de leurs remparts, avec des faſcines & des ſacs, ou corbeilles remplies de terre, que nous appelons gabions. C'eſt ainſi que les habitans de Gaza ſe défendirent contre Alexandre (*Curt.* IV, 6, 21.) *Alexander aggerem, quo mœnium altitudinem æquaret, exſtruxit. Oppidani, ad priſtinum murorum faſtigium, novum exſtruxere munimentum.*

AGGER *Tarquinii*. On appeloit de ce nom un rempart que Tarquin le Superbe avoit fait élever à l'orient de Rome, pour la défendre des incurſions des Latins & des autres peuples ſes ennemis. Les reſtes de cet ouvrage ſe voient encore un peu au-delà des Thermes de Dioclétien, juſqu'à l'arc de Gallien. *Plin.* III. 5. *Clauditur urbs ab oriente aggere Tarquinii Superbi, inter prima opere mirabili: namque cum muris æquavit, qua maximè patebat aditu planè, cætera munita erant præcelſis muris, aut abruptis montibus.* Tarquin voyant que Rome étoit défendue par ſes montagnes & ſes murs de tous les côtés, excepté l'orient, fit élever un terrein au niveau des murailles voiſines, & bâtit au-deſſus des murs & des tours très-élevées. Ce rempart étoit long de 875 pas, depuis la porte Colline juſqu'à celle des Eſquilies; aujourd'hui, depuis la porte Pie juſqu'à celle de S. Laurent.

Cet *agger* avoit été commencé par Tullius; mais Tarquin le Superbe le conſtruiſit de nouveau, & lui donna cet air de grandeur qu'il imprima à tous ſes ouvrages, & à la grande cloaque en particulier: *Opere*, dit Pline, *inter prima mirabili.* C'étoit du haut de ce rempart que l'on précipitoit les criminels. *Juven. Sat.* VI. 288.)

*Plebeium in circo poſitum, & in aggere fatum.*

Et Suétone (*in cal.* c. 27, *n.* 3.): *Alterum pueris trâdidit verberatum, infulatumque, qui votum repoſcentes per vicos agerent, quoad præcipitaretur ex aggere.*

AGGLESTON, *pierre ſacrée* ou *idole de pierre*; monument ſingulier de la ſuperſtition des anciens Bretons. Cette pierre énorme eſt dans l'iſle, ou plutôt dans la preſqu'iſle de Purbeck, en la province de Dorceſter en Angleterre, & ſur une élévation ou une eſpèce de dune d'un ſable rouge. Sa forme eſt celle

d'un cône renverſé ; ſa circonférence eſt, par le bas, de ſoixante pieds, de quatre-vingt au milieu, & de quatre-vingt-dix à la plate-forme ſupérieure. La plus grande largeur de l'*aggeſſon* eſt en haut de trente-ſix pieds ſur dix-huit, & en bas de dix-huit ſur quatorze. Il y a trois cavités à la ſurface ſupérieure.

AGIDIES. On donnoit ce nom aux prêtres de Cybèle. Il ſignifioit des joueurs de gobelets, des faiſeurs de tours. *V.* GALLES & ARCHIGALLES.

*AGITARE currus*, conduire des chars. De-là vint le nom ſuivant *agitator*.

*AGITATOR. V.* COCHER.

AGLAÉ, AGLAÏA *ou* AGLAÏS, nom de la plus jeune des trois graces, qui épouſa Vulcain. *V.* GRACES. C'étoit auſſi le nom de la mère de Mélampus. *V.* MÉLAMPUS.

AGLAOPHÈME, une des ſyrènes. *V.* SYRÈNES.

AGLATIA, fruit inconnu, dont les Egyptiens faiſoient la récolte dans le mois de février, & qui ſervoit à déſigner ce mois dans l'écriture hiéroglyphique.

AGLATONICE. *V.* AGANIÆ.

AGLAURE *ou* AGRAULE, étoit fille de Cécrops, roi & fondateur d'Athènes. Elle avoit deux ſœurs, Herſé & Pandroſe. Minerve avoit caché Erichthonius, après ſa naiſſance, dans une corbeille qu'elle donna à garder à ces trois princeſſes, avec défenſe d'ouvrir la corbeille, & de chercher à connoître ce qu'elle renfermoit. Herſé & Pandroſe ſuivirent exactement les ordres de Minerve ; mais *Aglaure* ne put contenir ſa curioſité, elle ſe moqua du ſcrupule de ſes ſœurs, ouvrit la corbeille, & trouva l'enfant qui avoit les pieds en forme de ſerpens. Minerve, pour ſe venger de ſon indiſcrétion, alla trouver l'Envie, qui rendit *Aglaure* jalouſe de Herſé, ſa ſœur, dont Mercure étoit amoureux.

Un jour qu'elle voulut empêcher ce dieu d'entrer chez ſa maîtreſſe, il la frappa de ſon caducée & la changea en rocher.

*Aglaure* fut cependant honorée après ſa mort dans un temple à Salamine, où l'on ſacrifioit tous les ans une victime humaine. On conduiſoit cette infortunée victime dans le temple, & après lui avoir fait faire trois fois le tour de l'autel, le prêtre la perçoit avec une lance, & la faiſoit porter à l'inſtant ſur un bûcher. Dephilus, roi de Chypre, abolit, du tems de Séleucus, cet horrible ſacrifice, & le changea en celui d'un bœuf. *V.* ERICHTHONIUS, HERSÉ, PANDROSE.

AGLAUS. Gigès, roi de Lydie, (ou Créſus, ſuivant Pauſanias) fier de ſes richeſſes & de ſa puiſſance, oſa conſulter l'oracle d'Apollon pour apprendre s'il y avoit un mortel plus heureux que lui. Le dieu répondit qu'il préféroit à la félicité trompeuſe des rois, l'heureuſe médiocrité dont jouiſſoit *Aglaüs* ſous un toit ruſtique. Ce fortuné mortel étoit un berger d'Arcadie : content du petit héritage que ſes pères lui avoient laiſſé, il le cultivoit de ſes mains, & y vivoit heureux.

AGLIBOLUS, dieu des Palmyréniens, ſous le nom duquel ils adoroient le ſoleil. Ils le repréſentoient ſous la figure d'un jeune homme, vêtu d'une tunique relevée par la ceinture, en ſorte qu'elle ne deſcendoit que juſqu'au-deſſus du genou. Il portoit une eſpèce de manteau, & tenoit de la main gauche un petit baton fait en forme de rouleau. Hérodien dit que la figure de ce dieu étoit une groſſe pierre, ronde par en bas, & qui ſe terminoit en pointe ; ce qui déſignoit le ſoleil, parce qu'il eſt rond, & que le feu ſe termine toujours en pointe. Il eſt encore repréſenté, ſelon quelques-uns, ſous la forme d'un homme, ayant les cheveux friſés & un croiſſant ſur l'épaule, des cothurnes aux pieds, & un javelot en main ; mais on y reconnoit plutôt *malachbélus* ou la lune. On dit que c'eſt du nom de ce dieu, que l'empereur Elagabale avoit pris le ſien. *V.* MALACHBELUS.

Entre les monumens qu'Aurélien, après avoir vaincu Zénobie, fit tranſporter de Palmyre à Rome, on doit remarquer l'autel dédié aux dieux tutélaires du lieu, *Aglibolus* & *Malachbélus*, & orné de deux inſcriptions, l'une en grec & l'autre en palmyrénien. Le P. Auguſtin Giorgi a donné en 1782, une ſavante diſſertation ſur ce ſujet ; il interprète ainſi en latin la première inſcription, rapportée dans Gruter, pag. 81 : *Aglibolo, & Malachbelo patriis diis etiam (HOC) ſignum confectum ex argento de reditibus ſuis poſuit cum omni ornatu nobilis Palmyrenus filius Antiochi ad ſalutem ſuam propriam (& CONJUGIS) una ſecum viventis, & filiorum ſuorum in menſe ſchevat anno ZM. & PH.* Quant à la ſeconde inſcription, rapportée au même endroit, voici l'interprétation latine que le même P. Giorgi lui donne : *Ara ſacra Malachbelo cauſſa ſolvendi voti. Magi Antiſtites cohortium Calbienſium, & Palmyrenorum celebrarunt lubentiſſime ſolemnia conſecrationis.* Muſée du capitole, tom. IV.

*AGMEN. V.* ARMÉE.

*AGNOMEN.* Les Romains exprimoient par ce mot un des noms qu'ils portoient ; mais quel étoit ce nom ?... Les ſavans ſont partagés à ce ſujet. Le plus grand nombre a fixé le quatrième nom, ſur-tout quand il renfermoit un éloge. *L. Cornelius Scipion l'Aſiatique. Lucius* eſt le prénom, *Cornelius* le nom, *Scipion* eſt le ſurnom, & l'*Aſiatique* eſt, ſelon eux, l'*Agnomen*.

Ce ſyſtême eſt renverſé par une multitude de paſſages d'auteurs romains, qui appellent le quatrième nom *cognomen* ou ſurnom, & non *agnomen*. Tite-Live (*l. XXVII.* 58.) dit que L. Cornelius Scipion qui combattit Antiochus, fut aſſimilé à ſon frère par le ſurnom *(cognomine)* d'Aſiatique. Cicéron ſe ſert auſſi du mot *cognomen* pour exprimer ce même ſurnom ; (*pro Mur. c.* 14.) il eſt de même appelé *cognomen* dans Valère-Maxime (III. 5. 1).

Non-ſeulement le quatrième nom des Romains eſt appelé *cognomen*, mais encore le cinquième, & le ſixième lui-même. *(Liv. epit. LV.). P. Cornelio Scipione Naſicâ, cui cognomen ſerapio fuit, ab irridente Curiatio tribuno plebis impoſitum....* Sextus Rufus, parlant de l'empereur Septime-Sévère, renverſe cette explication du mot *agnomen*. *Severus natione Afer, acerrimus imperator, Parthos ſtrenuiſſimè vicit, Adiabenicos delevit, Arabes obtrivit. Huic cognomina ex victoriis attributa fuerunt : nam Adiabenicus, Parthicus & Arabicus cognominatus eſt.* Il ne faut donc plus affecter au quatrième nom le mot *agnomen*, ou l'on ſeroit obligé de le confondre avec le mot *cognomen*. Mais Cicéron (*de Invent. Rhetor. II.* 9.) s'oppoſe formellement à cette confuſion : *Nomen cùm dicimus, cognomen quoque & agnomen intelligatur oportet.*

Robortello a dit que l'*agnomen* étoit abſolument la même choſe que le nom de famille (*nomen gentilitium*). Cette opinion eſt contraire à la vérité, puiſque l'*agnomen* eſt relatif aux *agnats*, & que ceux-ci ſont les deſcendans mâles du même père, diſtingués par les ſurnoms ou *agnomina*.

On a propoſé une troiſième explication, qui paroît la ſeule véritable. L'*agnomen* étoit à-peu-près le même nom que le ſurnom, *cognomen*. Mais ce dernier n'étoit appelé *agnomen*, qu'en parlant de l'adoption. C'étoit le nom que retenoit celui qui étoit adopté ; car on ſait que celui-ci quittoit tous ſes noms, excepté un ſeul, pour prendre ceux de ſon père par adoption. *P. Cornelius Scipion* ayant été adopté par *Q. Cæcilius Metellus*, quitta ſon prénom Publius, ſon nom de famille Cornelius ; il ne retint que le ſurnom *Scipion*, qu'il mit à la ſuite des noms de ſon père adoptif, & il s'appela *Q. Cæcilius Metellus Scipion*. Le ſurnom *Scipion* eſt dans ce cas le véritable *agnomen*, parce qu'il eſt queſtion d'adoption. *L. Calpurnius Piſon*, adopté par *M. Pupius*, ne retint de même que ſon *agnomen Piſon*, & s'appela *M. Pupius Piſon*.

Celui qui étoit adopté devenoit frère, ou plus exactement *agnat* des enfans de ſon père par adoption ; c'eſt pourquoi ſon ſurnom devenoit par analogie un *agnomen*. Cet *agnomen* ſervoit par la ſuite à diſtinguer les différentes branches de cette famille, dont les membres portoient tous le même *nomen* ou nom de famille qu'ils avoient reçu du père commun.

AGNUS CASTUS, *vitex agnus caſtus*. Les Grecs donnoient à cet arbriſſeau le nom d'ἄγνος, qui ſignifie chaſte, parce que les athéniennes couchoient ſur ſes feuilles pendant les ſacrifices de Cérès. Elles croyoient que les propriétés attribuées par les anciens médecins à l'*agnus caſtus*, devoient les préſerver des illuſions qui auroient pu nuire à la pureté exigée pour les myſtères.

Toutes les parties de l'*agnus caſtus* exhalent une odeur de camphre, qui a ſans doute donné l'idée de la propriété qu'on lui attribuoit d'entretenir la chaſteté ; car les anciens regardoient le camphre comme poſſédant éminemment cette propriété.

AGOGÉ, une des ſubdiviſions de l'ancienne mélopée, qui donne les règles de la marche du chant par degrés, alternativement conjoints ou diſjoints, ſoit en montant, ſoit en deſcendant.

Martianus Capella donne, après Ariſtide Quintilien, au mot *agoge*, un autre ſens que j'expoſerai au mot TIRADE. (*J. J. Rouſſeau*).

AGON. Les Romains prirent des Grecs le mot Ἀγών, comme ils prirent de ce même peuple le goût & la fureur pour les jeux & les combats du cirque, exprimés par *agon*. Dioclétien voulut même imiter les Grecs dans leur ſupputation des années, qui ſe faiſoit par les jeux olympiques. Il établit l'*agon capitolin*, qui ſe célébroit de même tous les quatre ans, & par lequel il ordonna de compter les années, comme les Grecs comptoient par olympiades ; mais cela ne dura pas. C'eſt dans ce dernier ſens ſeulement qu'on pourroit uſer du mot *agon*, ſi l'on vouloit écrire l'hiſtoire de Dioclétien par *agons*, comme celle de ſes prédéceſſeurs eſt écrite par luſtres.

AGON. On appeloit quelquefois de ce nom l'emplacement ſur les bords du Tybre, qui fut depuis le cirque de Flaminius ; & ce nom lui venoit de ce qu'il ſervoit aux courſes de chars.

AGONALES, fêtes inſtituées par Numa en l'honneur de Janus ; elles ſe célébroient trois fois l'année ; le 9 janvier, le 21 mai & le 11 decembre. Ces fêtes furent ainſi nommées à cauſe des combats qui les accompagnoient. *Agon* en grec ſignifie combat. Ovide, dans les faſtes, y donne une autre origine : il dit que le mot *agon* eſt latin, pour *agonia* ou *agimone*, *ferai-je*, parce que le ſacrificateur, prêt à frapper la victime, qui étoit un bélier, crioit aux aſſiſtans, *agon*, comme pour demander leur conſentement. On appelle auſſi ces fêtes *agonies*.

AGONAUX, ſurnom des prêtres ſaliens. Il y avoit douze ſaliens *agonaux*, appelés auſſi *palatins* ou *quirinaux*.

AGONIENS, c'étoient les dieux qu'on invoquoit lorſque l'on entreprenoit quelque choſe d'important : du verbe *ago*.

AGONIOS, nom donné à Mercure, parce qu'il préſidoit aux jeux agonaux, dont on le croyoit inventeur.

AGONISTARQUE. C'étoit un des officiers qui préſidoient aux exercices des gymnaſes. Il n'inſpectoit que les combats des athlètes. On le diſtinguoit du gymnaſiarque & du xyſtarque, qui occupoient la première & la ſeconde place dans

les gymnaſes. Le nom de l'*agoniſtarque* nous a été conſervé dans l'inſcription ſuivante :

APOLLINI. INVICTO
SACRUM
M. AURELIUS. M. AUG
LIB. APOLLONIUS
AGONISTARCHA. COM
MODIANUS. *Mercurialis.*

AGONISTIQUE. L'art athlétique ou des athlètes : la ſcience des combats auxquels s'exerçoient les athlètes. On l'appeloit encore *gymnaſtique.*

L'*agoniſtique* de Pierre Dufaur eſt un ſupplément de la gymnaſtique de Jérôme Mercurialis.

AGONIUS, ſurnom donné à Janus, dans les fêtes agonales que l'on célébroit en ſon honneur. C'étoit auſſi le nom d'un dieu particulier, qui préſidoit aux actions en général.

AGONOTHETES, d'Ἀγὼν, *combat*, & θετὴς, *qui ordonne*. Ces magiſtrats préſidoient aux jeux publics chez les Grecs ; ils veilloient à l'obſervation des réglemens, examinoient les athlètes & les pièces de théatre qui concouroient pour les prix. On n'en créa que deux dans l'origine ; mais à la quatrième olympiade, leur nombre fut porté à ſept. Pauſanias (*Eliac.* 1.) dit que trois d'entr'eux préſidoient aux courſes de chevaux, trois au pentathle, & les autres aux divers exercices différens de ces premiers. C'étoient eux qui diſtribuoient les prix aux vainqueurs ; de-là vint qu'ils portèrent auſſi le nom de *brabeuta.*

Les *agonothètes* étoient vêtus de pourpre pendant les jeux, comme nous l'apprend Lucien, dans l'*Anacharſis*. Ils faiſoient le tour du cirque dans un char de triomphe, & tenant des ſceptres d'ivoire ſurmontés d'un aigle. (*Juvenal, ſatyr.* XI. 192.) :

*Similiſque triumpho.*
*Prada caballorum prætor ſedet....*

Lorſqu'ils paſſoient devant les cochers ou conducteurs des chars, ceux-ci les ſaluoient en s'inclinant profondément & en abaiſſant leur fouet, comme les ſoldats ſaluoient avec la pique. On vit, ſelon Dion, l'empereur Caracalla s'incliner très-reſpectueuſement, comme les autres cochers avec leſquels il alloit courir, devant les *agonothètes*. Car les Romains, en adoptant les jeux des Grecs, admirent auſſi les *agonothètes*, qu'ils appeloient *deſignatores*, *curatores muneris*, ou *numerarii.*

Les devoirs de ces magiſtrats étoient tracés avec autant de préciſion que ceux des aréopagiſtes eux-mêmes. Ils écrivoient d'abord ſur un regiſtre le nom & le pays des athlètes qui ſe préſentoient pour les jeux, & l'ouverture de ceux-ci ſe faiſoit par la proclamation du contenu de ce regiſtre, que faiſoit un héraut. Les *agonothètes* exigeoient enſuite des athlètes qu'ils s'engageaſſent par ſerment à obſerver très-religieuſement les loix preſcrites pour chaque eſpèce de combat, & à ne rien faire directement ou indirectement contre l'ordre & la police établis dans les jeux. Ils faiſoient punir ſur-le-champ les contrevenans par des huiſſiers ou licteurs armés de verges, & nommés *maſtigophores*. Enfin, pour régler les rangs de ceux qui devoient diſputer le prix dans chaque eſpèce de combat, ils les faiſoient tirer au ſort, & ils jugeoient les conteſtations qui pouvoient s'élever entr'eux. Leur autorité n'étoit pas ſubordonnée même à celle des amphyctions. En effet, quoique ceux-ci fiſſent l'office de juges aux jeux pythiens, on appeloit de leur déciſion à l'*agonothète* ou intendant des jeux, & de celui-ci à l'empereur.

Placés au bout ou à l'un des côtés du ſtade, les *agonothètes* terminoient les jeux en diſtribuant les couronnes aux vainqueurs. Leurs places étoient marquées par des javelots élevés devant eux, pour marquer leur autorité.

AGORÆUS, ſurnom que les Lacédémoniens donnoient à Mercure, comme pour dire Mercure *du marché*, *forenſis*, parce qu'il avoit une ſtatue dans le marché (Ἀγορὰ) de Lacédémone. Cette ſtatue portoit entre ſes bras Bacchus enfant. Il y en avoit une autre, ſous le même nom, à Pharès en Achaïe. Pauſanias dit qu'elle rendoit des oracles, qu'elle étoit de marbre, de médiocre grandeur, de figure quarrée, & debout, ſans piédeſtal.

AGORÆUS, c'étoit le nom d'un magiſtrat ſubalterne dans les villes d'Aſie. Ces officiers étoient chargés de rendre la juſtice aux artiſans & au peuple. Les Romains les appeloient *defenſores civitatis*. *V.* ce mot.

AGORAH, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Aſie. *V.* GERAH.

AGORANOMES. C'étoient à Athènes des magiſtrats ou officiers, établis pour maintenir le bon ordre & la police dans les marchés. (Ἀγορὰ, *marché*, & νέμειν, *diſtribuer*), pour mettre le prix à toutes les denrées, excepté le bled, pour juger des conteſtations qui s'élevoient entre le vendeur & l'acheteur, & enfin pour examiner les poids & meſures.

Il y avoit dix *agoranomes* à Athènes, cinq dans la ville & cinq pour le Pirée. Petit croit qu'il y en avoit quinze, dont cinq pour le pirée, qui étoit le tiers de la ville entière d'Athènes & de ſes fauxbourgs. On les a quelquefois appelés Ἀγορανόμοι. Ceux qui venoient vendre des denrées au marché, leur payoient un droit qu'ils percevoient en nature, comme il paroît par la quatrième ſcène du premier acte des Acarniens d'Ariſtophanes, où Dicæopolis demande à un béotien l'anguille qu'il porte, comme le tribut du marché, ἀγορᾶς τέλος.

On reconnoît à ces fonctions celles qu'exercèrent depuis à Rome les édiles ; mais ceux-ci avoient de plus l'inſpection des bâtimens ou la voierie, qui étoit réſervée à Athènes aux

*ſynomes*. Les Romains ont cependant connu les *agoranomes* & leurs fonctions, comme il paroit par ces vers de Plaute dans les *Captifs* :

*Euge pe! ædiliciones ædilitias hic habet quidem ; Mirumque adeo eſt, ni hunc fecere ſibi Ætoli Agoranomum.*

AGRAFE. *V.* FIBULE.

AGRAI, nom d'un des titans, ſuivant Sanchoniaton. Il ſignifie *champêtre*.

AGRAIRE. Conſultez la Juriſprudence pour connoître les lois agraires des Romains.

AGRANIES, AGRIANIES *ou* AGRIONIES, fêtes inſtituées à Argos en l'honneur d'une fille de Proëtus. Plutarque décrit ainſi cette fête : les femmes y cherchent Bacchus (Ἀγριώνιος, *féroce*), & ne le trouvant point, elles ceſſent leur pourſuite, diſant qu'il s'eſt retiré auprès des muſes. Elles ſoupent enſemble, & après le repas elles ſe propoſent des énigmes. Ces myſtères ſignifioient que l'érudition & les muſes doivent accompagner la bonne chère, & que ſi l'ivreſſe y prend place, ſa fureur eſt cachée par les muſes qui la retiennent chez elles, c'eſt-à-dire, qui en répriment l'excès. Cette fête ſe célébroit la nuit, & on s'y couronnoit de lierre.

C'étoit probablement la même que l'on célébroit à Thèbes en l'honneur des morts, ſous le nom d'*agrionies*.

Il y avoit à Orchomène une particularité remarquable dans la célébration des *agrionies* ; c'eſt que les femmes d'une famille devenue odieuſe par quelqu'action barbare, étoient exclues de cette fête, & devoient s'éloigner des lieux où les autres femmes avoient réſolu d'aller. Celles-ci marchoient, ayant à leur tête le prêtre de Bacchus qui portoit une épée nue, avec laquelle il pouvoit tuer une de ces Etolées, Αἰολαῖ, (on leur donnoit ce nom) s'il la rencontroit ſur ſon paſſage. Du tems de Plutarque, il y en eut une de tuée, & les Orchoméniens n'y trouvèrent point à redire. Mais les Romains, qui étoient maîtres de la Grèce, ne voulurent point ſouffrir de ſuperſtition barbare, & condamnèrent la ville d'Orchomène à une forte amende.

Les filles de Mynias, tranſportées de la fureur des bacchantes, maſſacrèrent Hippaſus, fils de Leucippe, & le ſervirent ſur leur table. Leur famille fut exclue pour toujours des *agrionies*.

AGRARIUM. On donnoit ce nom au navire qui portoit les empereurs grecs, & ſur lequel les grands officiers de l'empire pouvoient monter ſeuls avec eux.

AGRAULE. *V.* AGLAURE.

AGRAULIES, fêtes ainſi nommées, parce qu'elles devoient leur inſtitution aux Agraules, peuples de l'Attique, de la tribu Electhéides, qui avoient pris leur nom d'Agraule ou Aglaire. Cette fête ſe célébroit en l'honneur de Minerve.

Les Cypriottes célébroient auſſi cette fête dans le mois aphrodiſius, en immolant des victimes humaines.

AGREUS, ſurnom d'Ariſtée.

AGRICULTURE. Les Egyptiens faiſoient honneur de ſon invention à Oſiris, & le prétendu fouet qu'ils placent dans ſa main, étoit une charrue ſimple. *V.* FOUET. Les Grecs en reconnoiſſoient pour l'inventeur Cérès, ou plutôt Triptolème, ſon fils. Les premiers habitans de l'Italie placèrent au rang des dieux Saturne & Janus, en reconnoiſſance de cette invention, dont ils leur faiſoient honneur.

L'*agriculture* a fait les délices des plus grands hommes chez les peuples anciens. Cyrus le jeune avoit planté la plupart des arbres de ſes jardins, & ne dédaignoit pas de les cultiver lui-même. A la vue des jardins de ce jeune prince, Liſandre de Lacédémone, un des chefs de la république, s'écrioit avec admiration : *O prince, que tous les hommes vous doivent eſtimer heureux, d'avoir ſu joindre ainſi la vertu à tant de grandeur & de dignité!* Liſandre dit *la vertu*, comme ſi l'on eût penſé dans ces tems qu'un monarque agriculteur ne pouvoit manquer d'être un homme vertueux ; & il eſt ſûr au moins qu'il doit avoir le goût des choſes utiles & des occupations innocentes. Hiéron de Syracuſe, Attalus, Philopator de Pergame, Archélaüs de Macédoine, & un grand nombre d'autres princes, ſont loués par Pline & par Xénophon, qui ne louoient pas ſans connoiſſance, & qui n'étoient pas leurs ſujets, de l'amour qu'ils ont eu pour les champs & pour les travaux de la campagne.

La culture des champs fut le premier objet du légiſlateur des Romains ; & pour en donner à ſes ſujets la haute idée qu'il en avoit lui-même, la fonction des premiers prêtres qu'il inſtitua, fut d'offrir aux dieux les prémices de la terre, & de leur demander des récoltes abondantes. Ces prêtres étoient au nombre de douze ; ils étoient appelés *arvales*, de *arva*, champs, terres labourables. Un d'entr'eux étant mort, Romulus lui-même prit ſa place ; & dans la ſuite, on n'accorda cette dignité qu'à ceux qui pouvoient prouver une naiſſance illuſtre.

Dans ces premiers tems, chacun faiſoit valoir ſon héritage, & en tiroit ſa ſubſiſtance ; car dès le tems de Romulus, les terres étoient diviſées en portions égales entre tous les citoyens ſans diſtinction. Ces portions étoient exemptes d'impôt. L'état avoit de grands domaines, appelés *ſaltes*, & de l'étendue de huit cens jugères, qu'il affermoit à des publicains, leſquels les ſous-affermoient à d'autres particuliers, pour les faire valoir au profit de la république : *Scripturarius ager publicus appellabatur, in quo ut pecora paſcantur, certum as tribuitur, quia publicanus ſcribendo conficit rationem cum paſtore* (Pomp. Feſtus.)

» *Etiam nunc in tabulis cenſoriis paſcua dicuntur omnia, ex quibus populus reditus habet, quia diù*

*hoc ſolum vectigal fuerat.* (Plin. lib. LXVIII, cap. III.) *Quos agros non colebant propter ſylvas, aut id genus, ubi pecus poſſit paſci, & poſſidebant; ab uſu ſuo ſaltus nominárunt.* (Varro, de Ling. Lat. lib. IV.) Les portions des citoyens n'étoient point ſujettes à des redevances pour des ſeigneurs particuliers, car on n'en connoiſſoit point; chacun étoit ſeigneur ſur ſon domaine. Les pontifes ne recevoient point les dimes des récoltes. Le peuple offroit ſeulement aux dieux les prémices des fruits de ſon champ; mais cette rétribution étoit dictée par la religion & le zèle de chaque particulier. On ne manquoit jamais à s'acquitter de ce devoir dicté par l'amour ſeul & libre de la religion: *At ne deguſtabant quidem novas fruges, aut vina, antequàm Sacerdotes primitias libaſſent.* (Plin. lib. XVIII, cap. II.)

» Romulus fixa la portion de chaque citoyen à deux jugères, c'eſt-à-dire, à un peu plus d'un de nos arpens, & il ne fut permis à perſonne d'en poſſéder davantage: *Bina tunc jugera populo romano ſatis erant, nullique majorem modum attribuit* (Romulus), *quo ſervos paulò antè principis Neronis contempto, hujus ſpatii viridariis piſcinas juvat habere majores, gratumque ſi non aliquem & culinas* (ibid.)

» Cette petite quantité de terrein, dont les eſclaves, peu de tems avant le règne de Néron, ſe ſeroient à peine contentés pour faire des viviers & des réſervoirs dans leurs vergers, ſuffiſoit alors pour un Romain, parce que ſon héritage étoit franc & exempt de toute impoſition de quelque nature qu'elle fût. De plus, il faut obſerver que les deux jugères étoient employés uniquement à la culture du bled & à la nourriture de quelques beſtiaux. Si la terre rendoit huit pour un, il ſuffiſoit d'en mettre ſeulement les deux cinquièmes en bled, le reſte demeuroit en pâture, ou en productions potagères; mais alors on ne cultivoit point de vignes, ou on en cultivoit peu. Ce ne fut que long-tems après qu'on commença à planter la vigne en Italie: *Apud Romanos multò ſerior vitium cultura eſſe cepit.* (Plin. lib. XVIII, c. IV). Cette rareté du vin fut cauſe que Romulus ordonna qu'on feroit aux dieux des libations de lait, & non de vin; ce fut auſſi pour cela que Numa défendit de répandre du vin ſur le bûcher des morts. Cette liqueur étoit interdite aux femmes. Papyrius, ſur le point de livrer un combat aux Sammites, fit vœu d'offrir à Jupiter un peu de vin, s'il remportoit la victoire, (*Plin. lib. XII, cap.* 12 & 13).

» La centurie fut ainſi appelée, non de ce qu'elle fut d'abord compoſée de cent jugères, comme l'enſeigne Varron (*de Ling. Lat. lib. IV.*): *Centuria primò à centum jugeribus dicta. Poſt duplicata retinuit nomen;* mais de ce qu'elle contenoit cent hérédies ou héréditès; & elle étoit le partage de cent citoyens, comme l'explique Sextus Pompeius Feſtus: *Centuriatus ager in CC. jugera deſcriptus, quia Romulus centenis civibus ducena jugera tribuit.*

» L'hérédie, meſure de terre un peu plus grande que l'arpent de France, étoit la portion attribuée par tête à chaque Romain, & on lui donna ce nom, parce qu'elle paſſoit, à titre d'héritage, aux enfans; c'eſt ce qu'on lit dans Varron (*de Re ruſt. lib. I, cap.* 4.): *Antiquus noſter ante bellum punicum pendebat bina jugera, quod à Romulo primùm diviſa dicebatur viritim: qua quod haredem ſequerentur haredium appellarunt.* Puiſque, ſelon ces auteurs, ce fut Romulus, fondateur de Rome, qui régla que la centurie de deux cens jugères ſeroit le partage de cent citoyens, & que, ſelon ces mêmes écrivains, la centurie fut doublée, en conſervant toujours le même nom, il faut qu'alors elle ait valu quatre cens jugères, environ deux cens ſeize de nos arpens; & par conſéquent l'hérédie, ou partage de chaque citoyen, dut être de quatre jugères, valant deux arpens & un ſixième environ.

» N'eſt-ce pas à cauſe de cette diviſion que (*Plin. lib. XVIII, cap.* 3.), vers l'an de Rome 296, c'eſt-à-dire, cinquante ans après l'expulſion des rois, Quintius Cincinnatus avoit pour héritage quatre jugères qu'il étoit occupé à labourer, lorſqu'un député du ſénat vint lui déférer la dictature: *Aranti quatuor ſua jugera in Vaticano, qua prata Quintia appellantur, Cincinnato viator attulit dictaturam, & quidem (ut tradit Norbanus) nudo plenoque pulveris etiamnum ore: cui viator, vela corpus inquit, ut proferam ſenatûs populique romani mandata.*

» L'hérédité fut encore augmentée, l'an 362 de Rome. Le ſénat accorda, ſelon Tite-Live (*l. V, n.* 30) ſept jugères de terre aux citoyens qui voudroient aller s'établir à Veies, à trois lieues de Rome; & ces ſept jugères furent attribués non-ſeulement à chaque chef de famille, mais encore à chaque perſonne libre qui ſe trouveroit dans la même maiſon. Il fut réglé que chaque père éleveroit ſes enfans dans l'eſpérance d'être partagés de même; enſorte qu'une famille compoſée du mari, de la femme & de deux enfans, devoit avoir vingt-huit jugères pour ſon partage: *Adeòque ea victoria læta patribus fuit, ut poſtero die, referentibus conſulibus ſenatusconſultum fieret utagri Veientani ſeptena jugera dividerentur. Nec patribus familiis tantùm, ſed ut omnium liberorum in domo capitum ratio haberetur, vellentque in eam ſpem liberos tollere.*

» (*Plin. lib. XVIII, cap.* 3.) Marcus Curius, après ſes triomphes, & les nombreuſes provinces qu'il avoit conquiſes & ajoutées à l'empire romain, diſoit qu'il regardoit comme dangereux pour la république, un citoyen qui n'étoit pas content de ſept jugères de terre. Cette quantité étoit, ajoute Pline, le partage aſſigné au peuple après l'expulſion des rois: *Marci quidem Curii, poſt triumphos, immenſumque terrarum adjectum imperio nota concio eſt, pernicioſum intelligi civem, cui ſeptem jugera*

*non eſſent ſatis. Hæc autem menſura plebi poſt exactos reges aſſignata eſt.* Curius fut conſul l'an 462 de Rome.

» On ne tint pas rigoureuſement la main à l'exécution de ces réglemens, & ils ne furent pas ſcrupuleuſement obſervés, puiſque ſous le règne de Servius Tullius, il y avoit des particuliers qui poſſédoient juſqu'à deux ou trois mille livres de rente, ce qui, en n'eſtimant le revenu annuel d'un jugère qu'à cinq livres, ſuppoſeroit toujours quatre ou ſix cens jugères de terre. La diſtinction des tribus, faite par ce roi, dut porter un coup mortel aux anciennes conſtitutions : auſſi voyons-nous que les fortunes s'accrurent conſidérablement, ſur-tout dans la claſſe des patriciens, ce qui occaſionna dans la ſuite des querelles & des ſéditions entre les deux corps de l'état. Licinus Stolon, tribun du peuple, eſſaya de mettre des bornes à l'avidité des patriciens ; il porta, l'an de Rome 379, une loi par laquelle il étoit défendu de poſſéder au-delà de cinq cent jugères (250 arpens) ; mais il n'étoit pas lui-même plus déſintéreſſé que les autres ; car, à la pourſuite de M. Popilius Lenas, il fut condamné à une amende de dix mille as (6000 liv.), parce que, contre l'eſprit de ſa loi, il poſſédoit mille jugères de terre dont il avoit mis la moitié ſous le nom de ſon fils, qu'il avoit fait émanciper pour frauder la loi : *Quippe etiam lege Stolonis Licinii incluſo modo D. jugerûm, & ipſo ſuâ lege damnato, cum ſubſtitutâ filii perſonâ, amplius poſſideret, luxuriantis jam reipublicæ fuit iſta menſura* (*Plin. lib. XVIII, c. 3*).

Il paroit, par un endroit de Varron, qu'un autre Licinius Stolon avoit fait porter la première loi qui attribuoit ſept jugères par tête ; mais on a de la peine à accorder les dates : *Sed opinor, qui hæc commodiùs oſtendere poſſint, adſunt. Nam C. Licinium Solonem & Cn. Tremellium Scrofam, video venire, unum, cujus majores de modo agri legem tulerunt. Nam Stolonis illâ lex quæ vetat plus D. jugera habere civem romanum, & qui propter diligentiam culturæ Stolonum confirmavit cognomen, quòd nullus in ejus fundo reperiri poterat Stolo, quod effodiebat circum arbores, è radicibus quæ naſcerentur è ſolo, quos Stolones appellabant. Ejuſdem gentis C. Licinius, tribunus plebis cum eſſet, poſt reges exactos* (l'an de Rome 610), *annis CCCLXV. primus populum ad leges accipiendas in ſeptem jugera forenſia, è comitio eduxit.* (*Varro. de Re ruſt. lib. I, cap. 2*).

» Dans toutes ces diſtributions, ceux qui furent plus anciennement partagés, le furent plus mal ; ils n'avoient que deux jugères. Ceux qui furent partagés enſuite, le furent moins mal, ayant quatre jugères ; & ceux qui furent partagés les derniers, le furent beaucoup mieux que les autres, ayant ſept jugères par tête. Si toutes les terres des Romains étoient occupées par des habitans, comme il y a apparence, la population dut être bien grande, quoique les terres de la république fuſſent de peu d'étendue dans les commencemens. Pour en juger, prenons pour exemple la France. On y compte préſentement vingt-deux millions d'habitans, & ce royaume contient deux cens millions de jugères : ſi donc nous concevons un partage de toute cette étendue, à raiſon de deux jugères par tête, nous trouverons qu'elle pourroit contenir cent millions d'habitans, partagés comme l'étoient les Romains ſous Romulus. Si nous donnons quatre jugères par tête, elle ne contiendra plus que cinquante millions de chefs de famille, & autant d'eſclaves ou ſerviteurs. Si nous donnons ſept jugères par tête, elle n'aura plus que 28,571,428 chefs de famille, & 71,428,572 ſerviteurs. Enfin, ſi le partage de chaque père de famille eſt de cinq cens jugères, le royaume n'en contiendra plus que quatre cents mille, & 99,600,000 ſerviteurs. Cependant ces choſes n'auroient pas lieu, parce que le nombre des ſerviteurs décroîtra dans une certaine proportion avec le décroiſſement du nombre des propriétaires. D'où l'on doit conclure que la population dut croître chez les Romains, dans la raiſon que les terres de l'état furent diviſées entre un plus grand nombre de familles, & qu'elle dut décroître au contraire dans la proportion que le nombre de ces familles libres fut diminué par les trop vaſtes poſſeſſions de chacun.

» Telle fut la répartition des terres, preſcrite par les loix entre les citoyens romains. Les terres étoient partagées en très-petites portions toutes égales ; chacun avoit la ſienne, & en tiroit, par ſon travail, une honnête ſubſiſtance ; enſorte que, ſans le ſecours des provinces étrangères, l'Italie trouvoit dans ſon ſein toutes les choſes néceſſaires à la nourriture de ſes habitans. Les vivres y étoient à ſi bas prix, que ſous l'édilité de Manius Martius, le modius de bled ſe donnoit pour un as (9 liv. 6 ſ. le ſetier de Paris). Le tribun Minutius Augurinus le fit vendre au même prix, un as le modius. Sous l'édilité de Trebius, le bled ne valoit également qu'un as : *Ergo iis moribus non modo ſufficiebant fruges, nullâ provinciarum paſcente Italiam, verùm etiam annona vilitas increabilis erat. Manius Martius, ædilis plebis, primus frumentum populo in modios aſſibus donavit. Minutius Augurinus qui Sp. Helium coarguerat, farris pretium in trinis nundinis ad aſſem redegit undecimus plebei tribunus, quâ de cauſâ ſtatua ei extrà portam trigeminam à populo ſtipe collatâ ſtatuta eſt. Trebius in ædilitate aſſibus populo frumentum præſtitit, quam ob cauſam & ei ſtatua in capitolio & palatio dicata ſunt. Ipſe ſupremo die populi humeris portatus eſt in rogum. Verùm quo anno mater deûm advecta Romam eſt, majorem eâ ætate factam meſſem eſſe quam antecedentibus annis X, tradunt.* (*Plin. lib. XVIII, cap. 3*).

» Quelle étoit donc la cauſe d'une ſi grande abondance ? C'eſt qu'alors les champs étant cultivés par les mains des généraux des armées

romaines, la terre prenoit plaiſir à ſe voir labourer par un ſoc couronné de lauriers, & par un vainqueur qui avoit été décoré des honneurs du triomphe. Soit que ces grands hommes apportaſſent à la culture des ſemences les mêmes ſoins qu'ils prenoient pour gagner des batailles, ſoit qu'ils diſpoſaſſent les terres avec autant de précaution qu'ils fortifioient un camp, ſoit que les ſemences profitent davantage, lorſqu'elles ſont ſoignées par des mains libres, parce qu'alors elles ſont traitées avec plus d'intérêt, d'application & d'exactitude : *Quanam ergo tantæ ubertatis cauſa erat ? Ipſorum tunc manibus imperatorum colebantur agri (ut fas eſt credere) gaudente terrâ vomere laureato & triumphali aratore ; ſive illi eâdem curâ ſemina tractabant, quâ bella, eâdemque diligentiâ arva diſponebant, quâ caſtra, ſive honeſtis manibus omnia latiùs proveniunt, quoniam & curioſius fiunt. (Plin. lib. XVIII, cap. 3.* Curius & Fabricius, dont l'un avoit dompté les Sabins, & l'autre avoit chaſſé Pirrhus de l'Italie, ayant reçu chacun les ſept jugères qui ſe diſtribuoient par tête ſur les terres conquiſes, ne montrèrent pas moins d'habileté à les bien cultiver, qu'ils avoient montré de courage à les acquérir par les armes : *Itemque C. Fabricius & Curius Dentatus, alter Pirrho finibus Italiæ pulſo, domitis alter Sabinis, accepta quæ viritim dividebantur captivi agri, ſeptem jugera, non minùs induſtriè coluerit, quam fortiter armis quæſierat, (Colum. de Re ruſt. lib. I, in præfat.)* Fabricius fut conſul l'an de Rome 474.

» Maintenant, dit Pline, ce ſont des mains privées de leur liberté, des eſclaves ayant des fers aux pieds & des marques flétriſſantes ſur le front, qui exercent toutes ces fonctions ; mais la terre, ſenſible aux honneurs qu'on lui rend comme à la mère nourrice de tout ce qui reſpire, ne produit plus qu'à regret & avec une ſorte d'indignation ; & nous ſommes tous étonnés de voir que les travaux des eſclaves ne ſont point fructueux comme ceux des généraux d'armées : *At nunc eadem illa vincti pedes, damnatæ manus, inſcriptique vultus exercent ; non tamen ſurdâ tellure, quæ parens appellatur, colique dicitur & ipſa, honore hinc aſſumpto, ut nunc invitâ eâ, & indignè ferente credatur id fieri. Sed nos miramur ergaſtulorum non eadem emolumenta eſſe quæ fuerunt imperatorum* (*Plin. loc. cit.*) La culture des terres par des eſclaves eſt très-mauvaiſe, comme tout ce qui eſt fait par des gens ſans eſpoir & ſans intérêt : *Coli rura ergaſtulis peſſimum eſt, ut quidquid agitur à deſperantibus, (Plin. lib. XVIII, cap. 6).*

» Dans les premiers tems, les terres étoient cultivées avec un ſoin extrême chez les Romains. S'il ſe rencontroit quelque laboureur négligent, il étoit noté & diffamé par un jugement des cenſeurs : *Agrum malè colere, cenſorium probrum judicabatur, (ibid. lib. XVIII, cap. 2).*

» C'étoit de leur application à l'*agriculture*, que les citoyens romains tiroient leur gloire & leur illuſtration. Les tribus de la campagne étoient en grande conſidération, celles de la ville étoient mépriſées ; & il étoit honteux & déshonorant d'être relégué des tribus de la campagne dans celles de la ville : *Jam diſtinctio honoſque civitatis ipſius aliundè non erat : ruſticæ tribus laudatiſſimæ eorum qui rura haberent, urbanæ verò, in quas transferri ignominiæ eſſet, deſidiæ probroque, (Plin. lib. XVIII, cap. 3).*

» On rendoit la juſtice aux laboureurs de les croire vertueux & gens de bien ; & le plus grand éloge qu'on pût faire d'un citoyen, c'étoit de dire qu'il étoit un bon laboureur : *Et virum bonum cùm laudabant, ita laudabant ; bonum agricolam, bonumque colonum. Ampliſſimè laudari exiſtimabatur, qui ita laudabatur, (Cato, de Re ruſt. cap. 1)* ».

» On regardoit les laboureurs comme le ſoutien de l'état, également propres à faire ſortir des terres qu'ils travailloient, la ſubſiſtance de la patrie, & à défendre ces mêmes terres contre les ennemis du dehors. Le profit qu'ils faiſoient à la ſueur de leur viſage, étoit regardé comme le ſeul honnête, le ſeul certain, & non précaire, le ſeul qui n'excitât point l'envie, parce qu'il étoit juſte & mérité ; & l'on étoit perſuadé que ceux qui ſont appliqués à ce genre de travail, ſont incapables de ſe livrer aux vices qu'engendre l'oiſiveté : *At ex agricolis, & viri fortiſſimi, & milites ſtrenuiſſimi gignuntur, maximèque pius quæſtus ſtabiliſſimusque conſequitur minimèque invidioſus : minimèque malè cogitantes ſunt, qui in eo ſtudio occupati ſunt, (ibid.)* »

» Telle fut le principe de la grandeur romaine, qui lui valut l'empire du monde preſque entier. L'*agriculture* fut pour les Romains une ſource inépuiſable de richeſſes beaucoup plus ſolides, que les métaux que les Carthaginois tiroient des mines d'Eſpagne & des produits de leur commerce. Les terres affranchies de toute ſervitude, & diſtribuées également entre tous les habitans, en faiſoient comme autant de petits ſouverains, & de-là cet amour pour la patrie, qui ſe ſignala en tant d'occaſions ; de-là cette noble fierté qui caractériſoit le peuple romain, cette élévation de ſentimens, cette intrépidité dans les plus grands dangers, cette ſenſibilité ſi marquée pour les injures reçues de la part d'un peuple étranger, & cette généreuſe reconnoiſſance pour des ſervices rendus. Tant que les Romains conſervèrent cet amour du travail & de la médiocrité, la république fut floriſſante ; mais, dès qu'elle commença à ſe relâcher ſur l'obſervance rigoureuſe de ſes premières inſtitutions, l'abſtinence fit bientôt place à l'avidité qui s'empara de tous les eſprits ; l'amour de la patrie fut remplacé par l'égoïſme : chacun, en particulier, ne penſa plus qu'à s'enrichir, & à engloutir dans un ſeul domaine les terres qui avoient ſuffi pour procurer tous les beſoins à un grand nombre de citoyens. Tiberius Gracchus avoit fait un réglement, par lequel il étoit défendu à ceux à qui on avoit diſtribué des terres, de les vendre. Les patriciens firent lever cette défenſe

par

par un tribun, ce qui donna moyen aux riches de les acheter des pauvres, & même quelquefois de s'en emparer par violence. Enfin les grandes poſſeſſions perdirent l'Italie & les provinces : *Verumque confitentibus latifundia prodidere Italiam & provincias ;* & les choſes furent portées au point, que la moitié de l'Afrique ſe trouva entre les mains de ſix particuliers, que Néron fit mourir, après avoir confiſqué leurs biens : *Sex domini ſemiſſem Africæ poſſidebant, cùm interficit eos Nero princeps, (Plin.)*»

» On eſt étonné de la fortune énorme d'un Marcus Licinius Craſſus, qui, au rapport de Plutarque, avoit pour plus de cinquante millions de bien en fonds de terre ; de celle d'un Sylla, plus riche encore que Craſſus ; de celle d'un Narciſſe & d'un Pallas, tous deux affranchis de l'empereur Claude. Le dernier, ſelon Tacite, jouiſſoit de trois millions de ſes terres, ſomme qui revient à 56,250,000 livres, en ſuppoſant le denier d'alors de quatre-vingt-ſeize à la livre. Cette ſomme, au denier vingt, auroit produit 2,812,500 liv. ; & ſi l'on ſuppoſe toutes les richeſſes de Pallas en fonds de terre, à raiſon de dix livres pour le revenu d'un arpent, il poſſédoit 281,250 arpens ; de ſorte qu'y ayant en France cent millions d'arpens, trois cens cinquante-cinq Pallas ou quatre cens Craſſus auroient poſſédé toutes les terres du royaume. Selon le même Plutarque, dans la vie de Pompée, un affranchi de ce Romain, nommé Démétrius, jouiſſoit d'un fonds de trois cens talens, qui reviennent à dix-huit millions en principal ; il avoit donc neuf cens mille livres de revenu au denier vingt, ce qui fait le produit de quatre-vingt-dix mille arpens, à raiſon de dix livres pour chacun ; ainſi onze cens onze Démétrius auroient occupé toute la France. M. Caton, ſi l'on en croit Sénèque, jouiſſoit de quatre millions de ſeſterces en principal, qui lui étoient venus de différens héritages ; ſi le denier romain étoit alors de ſoixante-douze à la livre, Caton avoit pour un million de bien, ce qui fait cinquante mille livres de rente au denier vingt ; c'eſt le revenu de cinq mille arpens, à raiſon de dix livres l'arpent ; & vingt mille Caton, ſur ce pied, auroient poſſédé toute la France. Selon Sénèque encore, Lentulus l'Augure avoit quatre cens millions de ſeſterces de bien, qu'il tenoit des libéralités d'Auguſte ; cette ſomme revient à 85,714,286 livres, qui font 4,285,714 livres de revenu ». *Métrologie de Paullon.*

» On ne peut douter que l'*agriculture* ne fût en honneur chez les Gaulois, long-tems avant l'arrivée des Romains. Les Phocéens qui vinrent fonder Marſeille, apportèrent avec eux des plants de vignes & d'oliviers, qu'ils multiplièrent dans le pays. Ils firent connoître, ſelon quelques-uns, la culture de la vigne aux Gaulois, dans un tems où il n'y avoit encore que de la vigne ſauvage en Italie. Mais il eſt certain que l'art de faire le vin avec le fruit de la vigne, étoit en uſage dans les Gaules long-tems avant l'arrivée des Phocéens. Au mariage d'Euxenus, chef des Phocéens, avec Petta, fille de Nannus, roi des Saliens, peuple celte qui habitoit les côtes de Provence, cette princeſſe préſenta, (*Athen. lib. XIII.*) *ſelon l'uſage du pays, une coupe où il y avoit du vin & de l'eau*, à celui qu'elle vouloit ſe choiſir pour époux. »

» On voit par-là l'erreur de ceux qui ne mettent que ſous l'empereur Probus les commencemens de la culture de la vigne dans les Gaules. Cicéron, dans l'oraiſon pour Fonteius, parle du grand commerce de vin qui ſe faiſoit dans l'intérieur des Gaules. Les Gaulois étoient même plus inſtruits dans cette partie de l'*agriculture* que les autres nations. On leur doit l'invention des tonneaux. Ils mettoient fermenter dans les vins des bois de ſenteur, comme l'aloës, &c. pour les rendre plus odoriférans, & en avoir un plus grand débit. Dès le tems de Caton l'ancien, on tranſportoit dans l'Italie des plans de vigne des Gaules. L'eſpèce appelée *biturica*, parce qu'elle avoit été portée du Berri en Italie, eſt fort louée par les *auctores rei ruſticæ*, parce que ce plant étoit robuſte & multiplioit beaucoup. Dans les tombeaux des anciens Gaulois trouvés en Bourgogne, on voit qu'ils avoient à la main des vaſes à boire. Le P. Montfaucon croit qu'on a voulu nous apprendre par ce ſymbole que le pays étoit dès-lors abondant en bon vin. »

» Si la culture de la vigne étoit en vigueur dans les Gaules avant l'arrivée des Romains, celle des grains ne devoit pas y être négligée, puiſque c'eſt à cette dernière que les Gaules devoient une population incroyable. Les Gaulois étoient originairement ſans bourgs & ſans villes ; leurs habitations étoient éparſes dans la campagne, ſur le fonds de terre qu'ils cultivoient. Ceux d'une même famille demeuroient au voiſinage les uns des autres, & s'étendoient à meſure que les lignées devenoient nombreuſes ; ce qui forma par la ſuite trois ou quatre cens peuples différens les uns des autres, quoique réunis par les mœurs, les uſages, la même forme de gouvernement, &c. Les auteurs font mention d'environ quatre cens peuples reſſerrés & comme entaſſés les uns ſur les autres dans les Gaules. »

» Une population auſſi nombreuſe ne peut être dûe qu'à l'*agriculture*, puiſque les Gaulois n'avoient pas les reſſources du commerce extérieur, ni les manufactures. C'étoient principalement les terres arroſées par la Saone qui étoient d'un plus grand rapport. *Ager ſequanicus totius Galliæ optimus*, dit Céſar. Auſſi les Æduens qui habitoient le bord occidental de la Saone, & les Séquanois qui occupoient le bord oriental, étoient les peuples les plus puiſſans des Gaulois, & ſe diſputoient la ſouveraineté des Gaules, long-tems avant que les Romains euſſent penſé à s'en rendre maîtres. Ces derniers venoient même dans les Gaules pour y faire le commerce de grains, & ils avoient des comptoirs à Châlons-ſur-Saone. »

» Ce fut par l'*agriculture*, unique mobile de l'aiſance, dit un auteur moderne, que Céſar, ce génie vaſte & profond, trouva le moyen de faire ſubſiſter de nombreuſes armées dans les Gaules, & qu'il vint à bout de les ſoumettre. Ses premiers ſucceſſeurs ſe plurent à embellir cette précieuſe conquête par des travaux immenſes, & elle devint la plus fertile & la plus belle province de l'empire. »

» Les Romains étoient particulièrement intéreſſés aux progrès de l'*agriculture* dans les Gaules. L'Italie, couverte des vaſtes & ſuperbes maiſons de plaiſance des grands de Rome, remplie d'un peuple immenſe, ne jouiſſoit que d'une ſubſiſtance précaire; elle ſe vit forcée de tirer des provinces les denrées de première néceſſité, ſes champs ne ſuffiſant plus à nourrir ſes habitans, amollis par le luxe. Il fallut recourir aux approviſionnemens & à la reſſource des greniers publics, que les récoltes des Gaules ſervoient à remplir. *V.* GAULES. Toutes les provinces payoient leurs contributions en grains, & il paroît conſtant que cette impoſition en nature étoit la dixième partie des récoltes. »

» Le gouvernement ſe chargeoit ſeul du tranſport de ces grains, de leur verſement dans les lieux où la diſtribution en étoit néceſſaire, & de la vente du ſuperflu au profit du fiſc, à qui ce commerce excluſif étoit réſervé, & produiſoit un énorme revenu. Le fiſc avoit dans toutes les provinces des greniers publics pour la conſervation des grains, & le préfet de l'annone avoit l'œil ſur tous les officiers chargés de la collecte des redevances en bled; il veilloit à la conduite de cette immenſe quantité de grains, tant par terre que par eau, & à leur décharge dans les greniers, dans les ports ou dans les villes; il avoit droit d'en reconnoître la bonne ou la mauvaiſe qualité, de commettre des gardiens ſûrs & fidèles à leur conſervation; enfin, il préſidoit à la diſtribution. »

» Lorſque l'empire devint la proie des eſſaims des Barbares ſortis du nord, la dépopulation des provinces, cauſée par ces invaſions deſtructives, fut auſſi fatale à l'*agriculture* qu'aux autres arts & aux ſciences. » *(Beguillet).*

AGRIGENTE. *V.* AGRAGAS.

AGRIONIES. *V.* AGRANIES.

AGRIOPHAGE, (ἄγριος, *féroce*, φάγω, *je mange*,) qui vit de bêtes féroces ou ſauvages. On a donné ce nom à des peuples vrais ou fabuleux, qui ne ſe nourriſſoient que de chair de lions & de panthères. Solin, c. 3, & Pline, liv. 5, c. 30, mettent des *Agriophages* dans l'Ethiopie, & Ptolomée en place dans l'Inde, en-deça du Gange. On les appelle auſſi *Moſcophages*.

AGRIPPA. Nom que l'on donnoit à Rome aux venus au monde avec peine, *ægre partû*. De ſavans critiques rejettent cette étymologie, parce qu'ils rencontrent ce nom chez d'anciens auteurs grecs; ils le dérivent d'ἄγριος, *chaſſer*, & de ἵππος, *cheval*.

AGRIPPA, ſurnom des familles *Lurια*, *Vipsania*.

AGRIPPA I, roi de Judée. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΓΡΙΠΠΑ.
Ses médailles ſont:
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

AGRIPPA II, roi de Judée. ΒΑ. ΑΓΡ.
Ses médailles ſont:
C. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

AGRIPPA, (*Marcus Vipſanius*) gendre d'Auguſte. *Marcus Agrippa Lucii filius conſul iii.*
Ses médailles ſont:
RRRR. en or.
RRR. en argent.
RRRR. en argent, reſtituées par Trajan.
C. en M. B. de coin romain.
R. en M. B., reſtituées par Tite & Domitien.
RR. en P. B.
RRR. en GB. de la colonie de *Gades*.

Elle a au revers pour légende, *Municip. Ga. Patron. Municipii Gaditani Patronus*. Il y a d'autres médailles d'*Agrippa*, toutes pareilles pour la tête & pour les types des revers, qui n'ont pour légende que *Municip. parens*, ſans le nom de la ville.

RR. en M. & P. B. de colonies.

RRR. en P. B. grec; ſa tête s'y voit en face de celles de ſes fils Caius & Lucius, au revers des têtes d'Auguſte & de Livie.

On conſerve au capitole une tête de Marcus Agrippa: elle eſt belle & digne du ſiècle même où il vivoit. Il n'eſt pas ſûr qu'une ſtatue héroïque du palais Grimani à Veniſe repréſente cet homme célèbre, quoiqu'on l'aſſure communément.

AGRIPPA le jeune, fils d'*Agrippa*.
*Agrippa Cæsar.*
Ses médailles ſont:
O. en or & en argent.
RRRR. en P. B. de la colonie de Corinthe.
On n'en connoît point d'autres.

AGRIPPIAS, jadis Anthédon, dans la Paleſtine. ΑΓΡΙΠΠΙΕΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

AGRIPPINA, dans la Germanie.
Cette ville a fait frapper des médailles impé-

RR. en or.
RR. en argent.
RRR. en médaillons grecs d'argent, au revers de Caligula.
R. plutôt que communes en G. B.
RRR. du même module, reſtituées par Titus.
O. en M. & P. B. de coin romain.
RRRR. en M. & P. B. de colonies.
RR. en M. B. grec.
RRR. en P. B. au revers de Caligula.
RR. du même module, frappées à Leptis en Afrique.

AGRIPPINE la jeune, femme de Claude, & mère de Néron.

*Julia Agrippina Augusta.*

Ses médailles ſont:
R. en or.
RRRR. en or grec, au revers de Cotys, roi du Boſphore.
R. en argent; quelques revers RR.
RRR. en médaillons latins d'argent.
On y voit ſa tête au revers de Néron.
RRR. en médaillons grecs d'argent.
RRRR. en G. B. latin.
O. en M. B.
RR. en P. B. de colonies.
RRR. en G. B. grec. On y voit d'un côté la tête tourrelée d'*Agrippine*, & au revers le coloſſe du ſoleil, vis-à-vis un temple, & pour légende, ΔΙΔΡΑΧΜΟΝ.
RRR. en M. B.
RR. en P. B.

On voit à Rome trois ſtatues qui portent le nom d'*Agrippine*; la première & la plus belle eſt dans le palais appelé la *Farneſina*; la ſeconde eſt au Muſeum capitolin, & la troiſième à la Villa-Albani.

AGRIUS, un des géans qui attaquèrent Jupiter: les Parques lui ôtèrent la vie.

AGROSTIS, plante de la famille des graminées; eſpèce d'avoine. Les Egyptiens croyoient qu'elle avoit ſervi de nourriture aux premiers hommes. La ſtatue d'un égyptien, publiée par le comte de Caylus (*Rec. III, pl. 2, n. 4, 5.*) tient dans chacune de ſes mains, qui ſont fermées, des corps peu ſaillans & qui lui étoient inconnus, ſur-tout à les regarder de face. Mais en les conſidérant d'un autre côté, comme on le peut voir au numéro 5, on diſtingue un objet reſſemblant à des feuilles. Si on en étoit aſſuré, ce ſeroit la plante *agroſtis* que les Egyptiens portoient dans leurs mains, en adorant les dieux, pour témoigner leur reconnoiſſance, & pour conſerver le ſouvenir de leur première nourriture. Alors cet égyptien ſeroit repréſenté allant au temple, & la figure auroit pour objet la repréſentation d'un devoir religieux dont aucun égyptien ne pouvoit ſe diſpenſer.

AGROTÈRE, ſurnom que l'on donna à Diane, parce qu'elle vivoit toujours dans les champs. Les Athéniens offroient tous les ans à Diane *Agrotère* un ſacrifice, dans lequel on immoloit cinq cens boucs. Xénophon rapporte l'inſtitution de ce ſacrifice au vœu que firent les Athéniens, d'immoler à cette déeſſe autant de boucs qu'ils auroient tué de Perſes; mais ils en firent un tel carnage, qu'il fut impoſſible d'accomplir le vœu à la lettre; ce qui les obligea de rendre un décret, par lequel ils s'engageoient d'immoler tous les ans cinq cens boucs en ſon honneur.

AGROTÈS, fameuſe divinité des Phéniciens, qu'on portoit en proceſſion le jour de ſa fête dans une niche couverte, ſur un chariot traîné par différens animaux.

AGROTÈS eſt auſſi le nom que Sanchoniaton donne au ſecond des titans, car il n'en compte que deux. *Agrotès* ſignifie laboureur. *V.* AGRAI.

AGRUPNIS, fête nocturne que célébroient les habitans d'Arbèle en Sicile, en l'honneur de Bacchus. On l'appeloit ainſi, parce que ceux qui la célébroient, ἀγρύπνουν, veilloient pendant toute la nuit.

A GUI L'AN NEUF. Ce mot vient d'une ancienne ſuperſtition des druides; les prêtres alloient au mois de décembre, qu'on appeloit le mois ſacré, cueillir le *gui* de chêne; ce qui ſe faiſoit avec beaucoup de ſolemnité: les devins marchoient les premiers, entonnant des cantiques & des hymnes en l'honneur de leur divinité; enſuite venoit un héraut, le caducée en main, ſuivi de trois druides qui marchoient de front, portant les choſes néceſſaires pour le ſacrifice. Enfin paroiſſoit le prince des druides, accompagné de tout le peuple; il montoit ſur le chêne, & coupoit le *gui* avec une faucille d'or; les autres druides le recevoient avec reſpect; & au premier jour de l'an, on le diſtribuoit au peuple comme une choſe ſainte, en criant: *A Gui l'an neuf*, pour annoncer la nouvelle année.

AGYEI. On donnoit ce nom à des pierres coniques, conſacrées aux dieux, que l'on plaçoit aux portes des maiſons. Elles reſſembloient au ſimulacre du ſoleil, que les Phéniciens appeloient *élagabale*. Suidas dit que les *agyei* étoient conſacrées à Apollon ou à Bacchus, & même à tous les deux enſemble. Ces deux divinités préſidoient aux rues, ἀγυιὰ, rue.

AGYRINA *ou* AGYRIUM, en Sicile. ΑΓΥΡΙΝΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
R. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

AGYRTÈS, ſurnom des Galles, prêtres de Cybèle; il ſignifie joueurs de gobelets, qui font des tours de paſſe-paſſe pour attraper de l'argent. C'étoit le perſonnage que jouoient ces miſérables.

On donna le même nom *agyrte*, d'Ἀγύρτης, *ramaſſeur*, à certains athlètes, qui, peu ſatisfaits

des bouquets, & des couronnes de fleurs que leur jetoient les ſpectateurs des jeux, parcouroient les rangs pour ſolliciter quelques pièces d'argent.

'ΑΓΥΡΤΙΚΗ σανὶς, & ἀγυρτικὸς πίναξ, étoit le coup de dés qui ſervoit aux devins à déterminer celui des vers prophétiques écrits ſur des tablettes de cire, par le moyen duquel ils devoient annoncer l'avenir.

AHALA, ſurnom de la famille *Servilia*.

AHENOBARBUS, barbe rouſſe, ſurnom de la famille *Domitia*. Pendant la guerre que les Romains ſoutinrent contre les Tarquins, L. Domitius revenant de la campagne à Rome (*Suet. Ner. c.* 1.) rencontra deux jeunes gens qui lui ordonnèrent d'aller apprendre au ſénat & au peuple une victoire ſur laquelle on avoit des doutes. Pour lui fournir une preuve de la vérité de ſon récit, ils lui frottèrent les joues juſqu'à ce que ſa barbe, qui étoit noire, devint rouſſe. Sa famille & ſes deſcendans tinrent à grand honneur le ſurnom qui exprimoit ce prétendu prodige.

AHORES. Les anciens donnoient ce nom aux enfans qui étoient morts, & n'étoient pas reçus dans les enfers, parce qu'ils n'avoient pas rempli le terme de leur vie. Ils croyoient que ces *ahores* étoient avec les *biothanates (ceux qui avoient ceſſé de vivre par une mort violente)* arrêtés à la porte des enfers, juſqu'à ce que le tems qu'ils auroient dû vivre fût entièrement écoulé. Les *ahores* prenoient ce nom des ténèbres, ἀορία, dans leſquelles ils reſtoient plongés.

AJANTIES. *V.* Ajaxties.

AJAX, fils d'Oilée, roi des Locriens, étoit d'Opunte. Il équipa quarante vaiſſeaux pour le ſiège de Troye : entre tous les Grecs, il n'y en avoit point, dit Homère, qui ſe ſervît mieux de la lance, juſques-là qu'on lui donnoit trois mains. On vouloit exprimer par-là qu'il étoit ſi agile, & remuoit les mains avec tant de dextérité, qu'il paroiſſoit en avoir trois. C'étoit un prince brave & intrépide, mais fier & brutal. La nuit de la priſe de Troye, ayant rencontré Caſſandre dans le temple de Minerve, où elle avoit cru trouver un aſyle, il lui fit violence ; injure qui révolta contre lui les hommes & les dieux. Ulyſſe vouloit qu'on le lapidât, & véritablement on l'auroit fait, s'il n'avoit offert de ſe purger par ſerment.

Il diſoit pour ſa juſtification, qu'il avoit à la vérité arraché cette princeſſe du ſimulacre de la déeſſe, & l'avoit enlevée du temple, mais il ſoutenoit qu'il ne l'avoit point violée, & qu'Agamemnon avoit fait répandre ce mauvais bruit, afin de pouvoir garder Caſſandre, dont il s'étoit ſaiſi, & que lui, *Ajax*, réclamoit comme premier occupant. Quoi qu'il en ſoit, Minerve, pour venger la profanation de ſon temple, obtint de Jupiter qu'il lui laiſſât, pour quelque tems, la diſpoſition de ſes foudres, & de Neptune qu'il lui prêtât ſes orages. La tempête fut horrible ; Minerve lançoit la foudre à tous momens, & elle mit le vaiſſeau d'*Ajax* en pièces : toute ſa flotte fut ſubmergée : cet homme intrépide ne laiſſa pas de ſe ſauver ſur les rochers Gyréens, & d'inſulter les dieux, diſant qu'il s'étoit ſauvé malgré eux, & par ſes propres forces.

Il fallut, pour réduire cet impie, l'écraſer ſous un rocher. Neptune, qui entendit ſes blaſphèmes, prit ſon redoutable trident, & en frappa la roche ſur laquelle *Ajax* étoit aſſis. La moitié de la roche demeura ferme ſur ſes fondemens ; l'autre moitié ſe détachant comme une montagne, tomba dans la mer, & le précipita avec elle dans ſes abymes. Virgile donne cependant à Minerve toute la gloire de cette mort. Elle le perça, dit-il, d'un coup de foudre ; & lorſqu'il fut près d'expirer, elle l'enleva dans un tourbillon, & le fit tomber ſur la pointe d'un rocher, où il reſta attaché.

On dit qu'il avoit tellement apprivoiſé un ſerpent long de quinze pieds, qu'il le ſuivoit comme un chien : il le faiſoit manger à ſa table.

Minerve ne fut pas contente de la vengeance qu'elle avoit exercée ſur *Ajax*, elle la continua pendant pluſieurs ſiècles. Peu de tems après la mort de ce héros, la peſte ravagea ſon royaume. L'oracle conſulté répondit que, pour appaiſer ce fléau, il falloit, chaque année, envoyer pendant mille ans, deux filles locriennes, tirées au ſort, pour ſervir la déeſſe dans ſon temple de Troye ; ce qui fut exécuté. Elles étoient obligées de ſe déguiſer, & d'arriver au temple la nuit, & par des chemins détournés, pour éviter d'être rencontrées par les Troyens. Dès qu'ils ſavoient que ces malheureuſes victimes étoient en route, ils cherchoient à les ſurprendre, les maſſacroient, & après les avoir brûlées, en jetoient les cendres à la mer : & il falloit que les Locriens en ſubſtituaſſent d'autres à la place de celles qu'on avoit ainſi fait périr. Celles qui échappoient, étoient occupées dans le temple aux miniſtères les plus vils & les plus pénibles : on leur raſoit la tête, on les habilloit d'une méchante robe, & elles avoient toujours les pieds nuds. Après un grand nombre d'années, les Locriens crurent que les tems fixés par l'oracle étoient accomplis, & ceſsèrent d'envoyer des filles. La famine qui les déſola, leur fit reprendre cette coutume qui, au rapport de Plutarque, n'avoit pas ceſſé fort long-tems avant lui. *V.* Cassandre.

Les Locriens avoient une ſi haute opinion de la valeur d'*Ajax*, que, même après ſa mort, ils laiſſoient dans leur ordre de bataille une place vuide, comme ſi ce prince devoit la remplir. Dans un combat qu'ils livrèrent aux Crotoniates, Autoléon, chef de ceux-ci, voyant dans l'armée ennemie un endroit dégarni, voulut l'attaquer par-là ; mais il fut bleſſé par un ſpectre, & comme la plaie ne guériſſoit point, l'oracle dit que le ſeul remède étoit d'appaiſer les mânes d'*Ajax*. Autoléon alla pour cet effet dans l'iſle de Leucé, où il vit l'ombre de ce héros, l'appaiſa & fut auſſi-tôt guéri.

Cet *Ajax* étoit repréſenté jeune ; on le voit gravitant un rocher & bravant Minerve, ſur une pâte antique du baron de Stoſch. Winkelman croit le reconnoître ſur les médailles de Locres, ſa patrie, dans la perſonne d'un héros nu, caſqué, armé d'un bouclier & d'une épée, dans l'attitude de combattre. Les monumens où cet *Ajax* eſt repréſenté ſont infiniment rares, & les artiſtes l'ont auſſi négligé que les poëtes anciens, auxquels il n'a jamais ſervi de ſujet de tragédie.

AJAX, connu ſous le nom d'*Ajax* Télamonien, avoit pour père Télamon, fils d'Æacus & d'Endéis, & pour mère Pélibée, fille d'Alcathous, fils de Pélops & roi de Mégare. Un ſeul auteur, Darès le Phrygien, a dit qu'Héſione, fille de Laomédon, étoit mère d'*Ajax* ; mais tous les autres auteurs lui donnent pour mère Péiibée, & donnent à Héſione, Teucer pour fils. *V.* PELIBÉE, TELAMON. Après Achille, *Ajax* fut un des plus vaillans capitaines qui allèrent au ſiège de Troye ; il avoit dans le caractère beaucoup de reſſemblance avec Achille. Il étoit comme lui colère, impatient, invulnérable par-tout le corps, hors un endroit.

Hercule, ami de Télamon, le voyant affligé de n'avoir point d'enfans, pria Jupiter de lui donner un garçon, dont la peau fût auſſi dure que celle du lion de Némée, & qui eût autant de courage que ce lion. Auſſi-tôt un aigle parut, & Hercule le prit pour un bon augure ; il promit à Télamon un fils tel qu'il venoit de le demander, & ordonna qu'il fût nommé *Ajax*, du mot grec qui ſignifie aigle. Après la naiſſance de l'enfant, il le prit tout nu & l'enveloppa de la peau du lion de Némée, qui rendit *Ajax* invulnérable par-tout, excepté l'endroit qui ſe trouva ſous le trou de cette peau, où Hercule portoit ſon carquois ; on n'eſt point d'accord ſur le nom du membre qui ne put être rendu invulnérable.

Une partie dominante de ſon caractère étoit l'impiété. Quand il partit pour Troye, ſon père lui recommanda de joindre toujours à la force de ſon courage l'aſſiſtance des dieux : *Ajax* répondit que les lâches même étoient ſouvent victorieux avec une telle aſſiſtance ; mais que pour lui il s'en paſſeroit, & qu'il étoit aſſuré de vaincre ſans elle. Minerve voulut un jour lui donner des avis ; il répondit fièrement qu'elle devoit les garder pour les autres grecs, ſans ſe mettre en peine de ſon poſte, dont il rendroit bon compte ; une autrefois cette déeſſe s'offrit à conduire le char d'*Ajax* dans la mêlée ; il le refuſa, & fit même effacer de ſon bouclier la chouette qu'on y avoit peinte. Il craignit que cette peinture ne fût priſe pour un acte de ſoumiſſion envers Minerve, & pour une défiance de ſes propres forces. Se préparant à combattre contre Hector, il exige que les autres prient Jupiter, mais tout bas, de peur que les Troyens ne l'entendent, ou même tout haut ; car, ajouta-t-il, je ne crains perſonne.

Arrivé devant Troye, il occupa long-tems la renommée du bruit de ſes exploits. Il combattit pluſieurs fois contre Hector ſans être vaincu ; il repouſſa les Troyens, ſoutenus par Jupiter même, qui vouloient mettre le feu à la flotte des Grecs. On raconte les cauſes & les circonſtances de ſa mort de différentes manières. Selon les uns, il prétendit qu'on lui devoit adjuger le palladium enlevé de la citadelle de Troye, & que les chefs de l'armée l'ayant adjugé à Ulyſſe, ſon concurrent, il menaça dans ſa colère de tuer ceux qui lui avoient fait cette injuſtice ; mais que le lendemain on le trouva dans ſa tente mort & percé de coups d'épée. Ulyſſe, ſoupçonné de cet homicide, prit la fuite promptement. D'autres diſent que la nuit ſépara les juges, avant qu'il y eût rien de décidé, & que cette même nuit *Ajax* fut trouvé mort.

Selon quelques autres, dans ſon combat avec Pâris, qu'il tua, il reçut une bleſſure dont il mourut. Suivant une autre tradition, les Troyens, avertis par un oracle que le fer ne pouvoit déchirer ſa peau, & que ſi l'on vouloit le tuer, il falloit l'accabler de terre, le firent périr de cette façon. Mais l'opinion la plus commune eſt qu'il périt à l'occaſion de ſa querelle avec Ulyſſe, pour les armes d'*Achille*, auxquelles ces deux héros aſpiroient après ſa mort. Chacun plaida ſa cauſe devant les chefs de l'armée, & l'éloquence d'Ulyſſe triompha. *Ajax*, furieux de cette préférence, ſe jeta ſur un troupeau qu'il maſſacra, s'imaginant que c'étoient Agamemnon, Ménélas & les autres chefs qui l'avoient condamné.

Revenu à lui, & confus, moins de ſes excès que de voir ſa vengeance manquée & tournée en ridicule, il ſe donna la mort. C'eſt le ſujet de la tragédie de Sophocle, qui a pour titre : *Ajax porte-fouet* ; parce que le poëte repréſente *Ajax* un fouet à la main, occupé à frapper le bélier qu'il avoit pris pour Ulyſſe. Ovide ajoute, que de ſon ſang naquit une fleur nommée hyacinthe, ſur laquelle on croit voir les deux premières lettres de ſon nom, AJ.

Si l'on en croit quelques auteurs, *Ajax* ne devint furieux que par un excès d'amour-propre ; car on avoit pris toutes les meſures poſſibles pour adjuger les armes d'Achille au mérite, qui, dans cette conteſtation, devoit être préféré. Agamemnon, embarraſſé d'un démêlé qui pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes, avoit fait appeler au conſeil les priſonniers troyens, pour leur demander lequel des deux, d'*Ajax* ou d'Ulyſſe, avoit fait le plus de mal aux ennemis, & ils répondirent que c'étoit le dernier. Ce général envoya auſſi des eſpions, pour apprendre ce que les Troyens eux-mêmes penſoient de la valeur de ces deux capitaines, & ſur leur rapport, il adjugea les armes d'Achille à Ulyſſe.

*Ajax* fut enterré, les uns diſent près du promontoire de Sigée, d'autres ſur le promontoire

Rhétée ; ce fut un des tombeaux qu'Alexandre voulut voir & honorer. Ainſi, lorſqu'Horace a dit (*ſat. III, liv.* II.) que ce héros fut privé des honneurs funèbres, il a fait ſans doute alluſion à cet endroit de la tragédie de Sophocle, où le poëte feint qu'Agamemnon ne vouloit point qu'on enterrât le corps d'*Ajax ;* mais que cependant il avoit cédé aux inſtances de Teucer.

C'eſt encore un problême pour les mythologues, de ſavoir ſi le corps d'*Ajax* fut brûlé ; ceux qui ſont pour la négative, prétendent que Calchas déclara que la religion ne ſouffroit pas que l'on brûlât ceux qui ſe tuoient eux-mêmes.

Tous les Grecs lui rendirent les honneurs divins après ſa mort ; une des tribus d'Athènes prit ſon nom, & les honneurs qu'ils décernèrent, tant à lui qu'à Euryſacès, ſon fils, ſubſiſtoient encore du tems de Pauſanias. On éleva à *Ajax* un temple à Salamine, & toute la nation grecque l'invoqua quelque tems avant la bataille de Salamine, & lui conſacra, comme une partie des prémices deſtinées aux dieux, l'un des vaiſſeaux que l'on prit ſur les Perſes dans cette mémorable journée.

On a raconté quelques prodiges relatifs à ſon tombeau : on a dit qu'Ulyſſe ayant fait naufrage ſur les côtes de Sicile, perdit entr'autres les armes d'Achille ; & qu'après le naufrage, la tempête les porta ſur le tombeau d'*Ajax*.

Il eut pour femme Tecmeſſe, dont il eut pour fils Euryſacès. On lui donne encore un autre fils nommé Achantide, qu'il eut d'une concubine nommée Glauca. *V.* ACHANTIDE, EURYSACÈS, GLAUCA, TECMESSE.

Tous les auteurs qui ont parlé de cet Ajax, lui donnent une taille giganteſque. Pauſanias dit qu'un Myſien lui avoit raconté avoir vu près de la mer le tombeau d'*Ajax ;* & que, pour lui marquer la grandeur de la taille de ce héros, il l'avoit aſſuré que la rotule de ſes genoux étoit large comme les diſques dont ſe ſervoient les athlètes aux jeux olympiques ; or, on ſait qu'ils étoient très-grands. Philoſtrate dit qu'*Ajax* avoit onze coudées, qui font dix-ſept pieds de hauteur. Tout ce qu'on peut conclure de ces exagérations, c'eſt qu'*Ajax* étoit d'une grande taille.

*Ajax* eſt toujours repréſenté ſur les monumens avec de la barbe & dans un âge mûr. On trouve, à la vérité, dans l'anthologie une ſtatue d'*Ajax* jeune & ſans barbe ; mais le poëte nous apprend auſſi qu'il étoit repréſenté avant ſon départ pour la guerre de Troye.

Le célèbre peintre Timomachus voulant peindre *Ajax* furieux, n'avoit pas choiſi l'inſtant où il égorgeoit les béliers, qu'il prenoit pour les chefs des Grecs ; mais celui où, revenu à lui-même, ayant l'affliction dans le cœur & le déſeſpoir dans l'ame, il réfléchiſſoit ſur ſon erreur ridicule. (*Philoſt. liv.* 2, *c.* 22). C'eſt ainſi qu'il eſt repréſenté ſur la table Iliaque du capitole & ſur différentes pierres gravées. (*Stoſch. p.* 384). On trouve cependant une pâte de verre antique, moulée ſur un camée, qui offre le ſujet de la tragédie de Sophocle : elle repréſente *Ajax* qui tue un gros bélier. On y voit auſſi deux bergers avec Ulyſſe, à qui Pallas fait obſerver la fureur de ſon ennemi.

Un beau ſcarabée étruſque du palais royal, offre *Ajax* enlevant du milieu des combattans le corps d'Achille.

AJAX. Nom d'une danſe furieuſe chez les Grecs : elle étoit ainſi nommée, parce qu'on imitoit la fureur d'*Ajax*. Lucien en parle à la fin de ſon Traité de la danſe.

AJAX *de paille* ou *Ajax-mannequin ;* c'étoit le titre d'une comédie de Varron. Ce nom lui venoit d'un ſoldat ou d'*Ajax*, qui paroiſſoit couché ſur de la paille & malade. Les Romains faiſoient de ſemblables mannequins qu'ils expoſoient aux taureaux, afin de les irriter.

AJAXTIES, fêtes qu'on célébroit à Salamine en l'honneur d'Ajax, fils de Télamon, & dans leſquelles on portoit ſur un cercueil un mannequin armé de toutes pièces. Héſychius parle de ces fêtes ſous le nom d'*αἰαντεῖα*, *ajanties*, à cauſe de la tribu d'Athènes appelée *Ajantis*, qui ayant pris le nom d'Ajax, en célébroit les fêtes.

AICHEERA, un des ſept dieux céleſtes, que les Arabes adoroient, ſelon M. d'Herbelot.

AÏDONÉE, roi d'Epire, vivoit du tems de Théſée, cinquante ans environ avant la guerre de Troye. Comme il faiſoit beaucoup travailler aux mines de ſon pays, & que, pour aller des autres contrées de la Grèce en Epire, il falloit paſſer un fleuve nommé l'Achéron, on a ſouvent confondu ce prince avec Pluton. L'Epire, qui étoit un pays fort bas, par rapport au reſte de la Grèce, a été priſe pour l'enfer même. C'eſt cet *Aïdonée* qui, ſelon quelques auteurs, enleva Proſerpine, parce qu'elle lui avoit été refuſée par ſa mère ; & comme ce prince étoit ſouvent confondu avec Pluton, les poëtes ont mis l'enlèvement de Proſerpine ſur le compte de ce dieu. Cette explication eſt donnée par les mythologues-hiſtoriens ; mais qu'elle eſt vaine & frivole, ſi on la compare aux explications de M. Dupuis ! *V.* PROSERPINE.

AIGLE, oiſeau conſacré à Jupiter, depuis le jour qu'ayant conſulté les augures dans l'iſle de Naxe, avant d'entreprendre la guerre contre les Titans, il parut un *aigle* qui lui fut d'un heureux préſage. La fable a dit auſſi qu'un *aigle* eut ſoin de fournir à Jupiter du nectar pendant ſon enfance ; & pour l'en récompenſer, le père des dieux plaça cet oiſeau parmi les aſtres. L'*aigle* ſe voit ordinairement dans les images de Jupiter, tantôt aux pieds du dieu, tantôt tenant la foudre entre ſes ſerres. Il y a bien de l'apparence que cette fable eſt fondée ſur le vol de l'*aigle*, qui aime à s'élever dans les nuages les plus hauts, & dans la région du tonnerre.

Les Egyptiens qui habitoient la Thébaïde, avoient une grande vénération pour l'*aigle*. Il entroit même dans l'écriture hiéroglyphique; mais alors il étoit dépouillé de ſes plumes. A Æliopolis, dans la même contrée, on prenoit pour ſymbole une tête d'*aigle* blanc, avec le poitrail dégarni de plumes & d'ailes. On croit que c'étoit un emblême du Nil, que l'on appeloit quelquefois du nom d'*aigle*. L'*aigle* des Egyptiens ſe diſtinguoit toujours de celui de l'Empire Romain, parce qu'il étoit dégarni de plumes & lavé d'une couleur d'eau.

Les Grecs obſervoient attentivement le vol de l'*aigle*, quand ils prenoient les auſpices. Lorſque cet oiſeau paroiſſoit gai, qu'il battoit fréquemment des ailes, qu'il jouoit dans les airs & qu'il voloit de la droite à la gauche, c'étoit un bon augure. Priam voulant aller attaquer la flotte des Grecs pour ravoir ſon fils Hector, pria Jupiter de lui annoncer ſa protection par l'apparition d'un *aigle* volant à ſa droite. Le devin Ariſtandre ayant vu un *aigle* voler de ſon camp vers celui des ennemis, prédit la victoire à Alexandre.

On tiroit auſſi des préſages de la manière dont l'*aigle* ſaiſiſſoit ſa proie. (*Odyſſ. v.* 160). Télémaque cherchant ſon père & ſe trouvant à Sparte, apperçut un *aigle* qui voloit à ſa droite, & qui portoit avec ſon bec & ſes ſerres une oie domeſtique. Hélène conclut de cette apparition qu'Ulyſſe reviendroit dans ſon palais, & en chaſſeroit à l'improviſte les amans de Pénélope. Pénélope, de ſon côté, tira le même préſage en voyant un *aigle* déchirer vingt oies qu'elle avoit engraiſſées. La vue d'un *aigle* enlevant un faon de biche, & tombé ſur l'autel de Jupiter Panomphæus, rendit le courage aux Grecs rebutés, & leur fit remporter une grande victoire ſur les Troyens.

Polydamas ayant apperçu un *aigle* volant à gauche, & portant dans ſon nid un ſerpent qui lui échappa, prédit le mauvais ſuccès de l'entrepriſe qu'avoit formée Hector contre les vaiſſeaux grecs. Amphinomus augura auſſi mal des embûches que dreſſoient à Télémaque les amans de Pénélope, en voyant à ſa gauche un *aigle* qui enlevoit une colombe. Deux *aigles* ſe déchirant avec leurs becs & leurs ſerres & volant au-deſſus de ces mêmes amans de Pénélope, firent dire à Haliterſès, qu'Ulyſſe les chaſſeroit bientôt. Un *aigle* enfin ayant arraché la pique d'un ſoldat de Denis-le-Tyran, & l'ayant précipitée dans la mer après l'avoir élevée fort haut, préſagea, ſelon Plutarque (*in Dione*) la ruine & le déſaſtre de ce prince.

AIGLE. Les Romains adoptèrent pour enſeigne des légions, une *aigle* d'or ou d'argent poſée ſur une pique, les ailes éployées, & tenant un foudre dans une de ſes ſerres. Cette aigle étoit petite; car Florus (IV. 12. 38.) parlant de la défaite de Varus, dit qu'un enſeigne de légion s'enfonça dans un marais, tenant l'*aigle* cachée dans les plis de ſon ceinturon: *Signifer aquilam intra balthei ſui latebras gerens in palude cruenta delituit.* On voit des *aigles* ſur les médailles, les arcs de triomphe & les colonnes. La figure de l'*aigle* y eſt quelquefois ſurmontée de la repréſentation d'un petit temple.

Au-deſſous de l'*aigle* on attachoit différens ornemens de métal, tels que les buſtes des empereurs, des *dona militaria*, &c. très-lourds. Auſſi falloit-il beaucoup de force pour être porte-enſeigne. Suétone (*c.* 10, *n.* 10), remarque avec étonnement qu'un enſeigne ayant été grièvement bleſſé, Octavien, qui fut depuis Auguſte, ſe ſaiſit de ſon *aigle*, & la porta fort long-tems, quoiqu'il fût très-jeune. Caracalla affectant de vivre avec les ſoldats comme avec ſes égaux, pouſſoit cette vaine imitation juſqu'à ſe charger de leurs peſantes *aigles*: *Aliquando etiam ſigna militaria, qua & prælonga ſunt, & multis donariis ornata, ut illa vix validiſſimi geſtent milites; ipſe humeris impoſita ferebat.*

Les Romains rendoient un culte aux *aigles*, aux enſeignes militaires, & aux empereurs déifiés dont elles portoient les médaillons, *clypei*. Ils faiſoient des libations en leur honneur, les frottoient avec des parfums, & les couronnoient de fleurs. Marius, dans ſon ſecond conſulat, répudia les différens animaux qui ſervoient d'enſeignes aux légions pour les attacher aux cohortes ſeules, & affecta l'*aigle* aux premières. C'étoit auprès de cette *aigle*, que ſe plaçoit quelquefois le général. Catitlina combattit dans cette place avec ſes amis & ſes cliens.

La pique ſur laquelle on portoit l'*aigle*, étoit terminée par un fer aigu, qui entroit dans la terre, & la tenoit debout dans le camp. On regardoit comme un mauvais préſage de ne pouvoir les arracher de terre lorſqu'il falloit combattre, ou de les voir enveloppées de nuages, lorſque le reſte du camp jouiſſoit d'un ciel pur & ſerein. Pour ménager les pointes des *aigles*, les porte-enſeignes avoient des eſpèces de gaines de métal en forme de coins, que l'on fixoit dans la terre, & qui recevoient les pointes des *aigles* dans leurs cavités. On en voit pluſieurs dans le cabinet de Sainte-Geneviève. Elles ſervoient peut-être au même uſage pour les piquets des tentes.

AIGLE. Cet oiſeau étoit le ſymbole des Lagides; ils en mettoient deux ſur leurs médailles, lorſque la ſouveraineté de l'Egypte étoit partagée. On la voit poſée ſur un foudre, ſur les médailles de l'Egypte, de l'Epire, de Larinum, des Mamertins, de Myndus, d'Orra, de Panormus, de Gaziura, de Graviſcæ & de Theſſalonique.

L'*aigle* vole ſur les médailles d'Apamée en Phrygie, de Cydonia en Crète, de Lyttus & des iſles Cléides. Elle eſt poſée ſur celles de Lacédémone, des Locriens d'Italie, de Lyttus, de Marſeille, de Ptholémaïs, de Salapia, de Tyr, d'Abyde, d'Aphytis, de Cnoſſe & d'Euſebia.

L'*aigle* eſt poſée, & retourne la tête ſur les médailles des *Brutii* & d'Itanus.

Elle paroit éployée & poſée ſur celles de

Smirne, de Syracuſe, de Thyatire, de Tuder, de Velia. Les médailles d'Iſtriopolis, de Sinope & d'Olbiopolis, offrent l'*aigle* poſée ſur un dauphin.

L'*aigle* déchire un lièvre ſur les médailles d'Acragas, des Faliſques; & un animal inconnu ſur celles de Chalcis & des Locriens d'Italie.

Une *aigle*, avec le mot CONSECRATIO, déſigne ſur les médailles l'apothéoſe d'un empereur. La principale figure de la belle agathe conſervée à la Sainte-Chapelle de Paris, eſt portée ſur un *aigle*; ce qui l'avoit fait prendre pour S. Jean, dans les tems d'ignorance.

On trouve quelquefois des *aigles* pour marquer la conſécration des princeſſes, telle que Marciana; mais cela eſt très-rare, & elle eſt ordinairement annoncée par le ſymbole du paon.

L'*aigle* ſervoit d'enſeigne dans l'armée de Frédéric I, comme autrefois dans les légions romaines. On la voit ſur les monnoies de Henri VI & de Frédéric II. Romain Diogènes, empereur des Grecs, ayant été pris par les Turcs en 1072, fut reconnu à la figure de l'*aigle* qu'il portoit ſur ſa poitrine. Adelbert, marquis & duc de Lorraine depuis l'an 979 juſqu'en 1037, auroit pris ce ſymbole long-tems avant les empereurs d'Allemagne, ſi l'on s'en rapportoit à ſon ſceau, publié par D. Calmet. L'*aigle* éployée paroît ſur l'écu du prince, ſur la houſſe & ſur le cou de ſon cheval, & ſur le contre-ſcel. Mais le caparaçon traînant dont le cheval eſt couvert, & les caractères de l'inſcription, n'indiquent au plus que le treizième ſiècle, & rendent ce ſceau plus que ſuſpect.

Ferri I, Duc de Lorraine depuis 1205 juſqu'en 1207, eſt monté ſur un cheval ſellé fort ſimplement & ſans caparaçon. Les alérions ou petites *aigles* ne ſe font voir que ſur ſon bouclier. Mais dès l'an 1197, l'*aigle* éployée ſe voit dans le ſceau de Mathieu de Lorraine, depuis évêque de Toul. Celui de l'empereur Louis de Bavière montre cet oiſeau dans ſa forme naturelle aux deux côtés du trône. L'*aigle* éployée, avec ces mots, *ſigillum veritatis*, ſervoit de contre-ſcel à Etienne, comte de Bourgogne, dès le commencement du treizième ſiècle.

A quelle époque les empereurs d'Allemagne ont-ils adopté l'*aigle* à deux têtes, que Lipſe a obſervée ſur la colonne Antonine, & qui, dit-on, avoit été adoptée par Conſtantin, pour exprimer la réunion des deux empires en ſa perſonne? Heineccius prétend, ainſi que pluſieurs autres écrivains, que Sigiſmond eſt le premier dans le ſceau duquel on la trouve. Cependant Ludewig, conſeiller du roi de Pruſſe, a décrit le contre-ſcel d'une charte de l'empereur Vinceſlas, datée de l'an 1397, où l'on voit une *aigle* éployée à deux têtes. Le même auteur en trouve l'origine chez les anciens marquis de Brandebourg. Gudenus a prouvé depuis par un autre contre-ſcel, que c'eſt Charles IV qui a donné à ſes ſucceſſeurs l'exemple de mettre cette figure ſur leurs ſceaux, ſans doute pour ſignifier l'un & l'autre empire. Les comtes de Sarwerden avoient dans leur écu l'*aigle* à deux têtes dès le treizième ſiècle. On en a fait les armes de l'empire d'Allemagne ſous le règne de Sigiſmond au plus tard.

AICLE. (*Pierre d'*). *V.* ÆTITE.

AIGRETTE de caſque. *V.* CRÊTE.

AIGRETTE. Les romaines portoient ſur le front une parure qui reſſembloit beaucoup aux *aigrettes* modernes, qui ſont formées par un aſſemblage de pierres précieuſes. On voit dans le jardin du palais Farnèſe à Rome, une tête de Vénus ſous les traits de Marciana, nièce de Trajan, qui porte une ſemblable *aigrette* au haut du front. La Villa-Pamfili renferme un buſte de la même princeſſe, dont le front eſt décoré d'un ornement en forme de croiſſant. Ce buſte éclaircit un paſſage du poëte Stace, qui dit qu'Alcmène, mère d'Hercule, avoit ſes cheveux ornés de trois lunes : (*Theb. l. 6.* 288.)

— *Tergeminâ crinem circumdata lunâ.*

Ce vers fait ſans doute alluſion aux trois nuits que Jupiter paſſa avec cette princeſſe, & à Hercule dont il devint père pendant cet eſpace de tems. *Winkelman. HIST. DE L'ART.*

AIGUE-MARINE. Pierre-gemme d'une médiocre dureté & d'un bleu léger, pareil à celui de la mer, d'où lui eſt venu ſon nom françois. On préſume, d'après les deſcriptions très-défectueuſes des anciens minéralogiſtes, qu'ils la comprenoient ſous la dénomination générale de BÉRIL. Le diſcernement des anciens artiſtes brille ſouvent dans le choix des pierres qu'ils ont gravées, mais ſurtout dans le Neptune & le beau Léandre du palais Royal, qui ſont gravés ſur des *aigues-marines*.

AIGUILLE *à coudre*. Aucun recueil d'antiquités n'offre des *aiguilles* à coudre antiques, quoique les auteurs grecs & romains faſſent ſouvent mention d'ouvrages & de broderies faits à l'*aiguille*. L'Aſſyrie & la Babylonie en particulier étoient renommées pour ces broderies. (*Plin. lib.* 50) *Colores diverſos pictura intexere Babylon maximè celebravit.* Si ces *aiguilles* étoient d'acier comme les nôtres, la rouille les aura toutes détruites.

AIGUILLE *de cheveux* ou *de tête*. Les Romains les appeloient *acus crinales* & *acus diſcriminales*, ou indifféremment *ſpicula*. On doit les diſtinguer ſoigneuſement.

*Acus diſcriminales*, étoient de grandes *aiguilles* de métal ou d'ivoire, qui ſervoient aux femmes à ſéparer leurs cheveux en deux parties ſur le devant de la tête. Cette coëffure les diſtinguoit des filles, qui relevoient & nouoient tous leurs cheveux ſur le ſommet de la tête, ou les attachoient ſur le derrière avec une *aiguille*, ſans en laiſſer flotter ſur les joues ni ſur les oreilles.

*Acus crinales*, *acus comatoria*, étoient proprement les *aiguilles de tête*. Elles ſervoient à retenir les cheveux qui étoient treſſés & nattés. C'eſt ainſi que les treſſent encore les Alſaciennes; & les femmes des environs de Naples attachent encore leurs chevelures avec des *aiguilles* d'argent de ſept à huit

huit pouces de longueur. On voit dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève de Paris, un buſte de femme antique, dans la chevelure de laquelle on diſtingue parfaitement une longue & groſſe *aiguille* qui a une forte tête. Le père de Montfaucon a publié une tête coëffée de même (*ſupp. III*, *p.* 4); mais il appelle mal-à-propos cette *aiguille acus diſcriminalis*, puiſque cette dernière ſervoit à ſéparer & boucler les cheveux, & non à les attacher.

Les *aiguilles* à fixer les cheveux étoient d'or, d'argent, de bronze, d'ivoire & même de roſeau. On en a trouvé plus de cent d'ivoire, mais ſimples & ſans aucun ornement, dans les fouilles qu'a faites M. Grignon en Champagne, dans les ruines d'une ville romaine. Le comte de Caylus (*Rec.* 3. *p.* 311.) en a publié deux de la même matière, qui avoient été trouvées dans une fouille ſur le mont Pincio à Rome. On ſait que l'ivoire étoit bien plus rare chez les Romains qu'elle ne l'eſt devenue depuis les voyages d'Afrique. Cette rareté qui en faiſoit le prix, eſt annoncée par le travail d'une de ces deux *aiguilles*; elle eſt ornée d'une tête de femme travaillée de bon goût, & dont la coëffure eſt bien agencée.

Dans le grand nombre des *aiguilles* d'argent qui ſervoient à attacher les treſſes des cheveux ſur le derrière de la tête, on en trouve à Portici quatre ſingulièrement grandes & bien travaillées; car cette parure étoit une de celles qui fixoient davantage l'attention des femmes. Les prêtres eunuques de Cybèle attachoient comme elles leurs cheveux avec une *aiguille* de tête. La plus grande, dont la longueur eſt de huit pouces, au lieu d'être terminée par un bouton, porte à ſon extrémité un chapiteau corinthien, ſur lequel on voit Vénus tenant ſes cheveux des deux mains: auprès d'elle eſt l'Amour qui lui préſente un miroir rond. Les dames romaines avoient coutume de conſacrer des miroirs aux ſtatues des déeſſes le jour de leurs fêtes. Sur une autre de ces *aiguilles*, également terminée par un chapiteau corinthien, on voit l'Amour & Pſyché qui ſe tiennent embraſſés. Une troiſième préſente à ſon extrémité deux buſtes. Sur la plus petite des *aiguilles* qui ſont dans le même cabinet, Vénus s'appuie ſur un cippe qui porte un priape; la déeſſe élève ſa jambe droite, & paroit vouloir prendre ſon pied de la main gauche.

On en trouve ſouvent de bronze, & le comte de Caylus en avoit raſſemblé pluſieurs, qui avoient trois à quatre pouces de longueur. Ces *aiguilles* de bronze ont été confondues quelquefois avec des clous, par des antiquaires peu inſtruits.

AIL. Cette plante a été plus qu'aucune autre ſoumiſe dans les différentes contrées aux caprices de la mode & de l'opinion. Les Egyptiens lui faiſoient partager le culte qu'ils rendoient aux oignons. Pline, (l. XIX. 6.): *Allium, cæpaſque inter deos jure jurando habet Ægyptus.* Chez les Grecs, au contraire, il étoit défendu d'entrer dans les temples de la mère des dieux, lorſqu'on avoit mangé de l'*ail*. (*Athen.* x). L'*ail* déplaiſoit à Rome aux gens délicats, à cauſe de ſon odeur forte. Tout le monde connoit les vers d'Horace ſur cette plante:

*Parentis olim ſi quis impiâ manu*
*Senile guttur fregerit:*
*Edat cicutis allium nocentius.*
*O dura meſſorum ilia!*

C'étoit peut-être la raiſon pour laquelle on en faiſoit manger pendant pluſieurs jours à ceux qui vouloient ſe purifier de quelque crime. Perſe fait alluſion à cette pratique. (*Sat.* v, 186.):

*Hinc grandes Galli, & cum ſiſtro laſca ſacerdos*
*Incuſſere deos inflantes corpora, ſi non*
*Prædictum ter mane caput guſtaveris alli.*

Les ſoldats, les matelots, & les moiſſonneurs grecs & romains faiſoient un grand uſage de l'*ail*. Les Grecs croyoient qu'il allumoit le courage des guerriers. Ariſtophane (*Equit.* 1. 3. 256.):

*Ut plenus alliis ſtrenuè magis pugnes.*

Ils en faiſoient manger aux coqs mêmes qu'ils dreſſoient pour les combats. L'*ail* étoit une nourriture ſi ordinaire aux ſoldats romains, qu'il étoit devenu un ſymbole de la vie militaire. *Allia ne comedas*, ne mangez pas de l'*ail*, diſoit-on, à ceux qui aimant beaucoup leurs aiſes & la tranquillité, formoient le projet d'aller à l'armée. Veſpaſien répondit à un courtiſan efféminé qui lui demandoit un gouvernement: J'aimerois mieux que tu ſentiſſes l'*ail* que les parfums.

Les matelots des deux nations en faiſoient un auſſi grand uſage que les ſoldats. Plaute (*Poen.* v. 5. 34.):

*Tum autem plenior*
*Allii, ulpicique, quam Romani remiges.*

Ariſtophane (*Arach.* 1. 4. 30.):

*Væ mihi pereo, quem Odomantes ſpoliant alliis.*

Le ſcholiaſte obſerve ſur ce vers d'Ariſtophane, que les Thraces aimoient beaucoup l'*ail*, parce qu'ils habitoient un pays froid. Lorſque les Athéniens partoient pour quelqu'expédition maritime, ils faiſoient, ſelon Suidas, une ample proviſion d'*ail*. On croyoit que l'uſage de cette plante chaude corrigeoit les effets du mauvais air.

C'étoit ſans doute la même opinion qui faiſoit prodiguer l'*ail* aux moiſſonneurs & aux payſans. Virgile (*Eclog.* II. 9.):

*Theſtylis & rapido feſſis meſſoribus æſtu*
*Allia, ſerpyllumque herbas contundit olentes.*

Galien (*Meth. med.* XII. 18.) appelle l'*ail*, la thériaque des payſans. Pline (XIX. 6.) dit que

l'*ail* ſert de remède aux habitans de la campagne. On a été juſqu'à regarder l'*ail* comme un puiſſant contre-poiſon, & à croire qu'on n'avoit rien à craindre des bêtes vénimeuſes après en avoir mangé. Æmilius Macer le dit expreſſément :

*Hæc ideò miſcere cibis meſſoribus eſt mos,*
*Ut ſi fortè ſopor feſſos depreſſerit artus,*
*Anguibus a nocuis tuti requieſcere poſſint.*

AILES. Les divinités égyptiennes, diſent les auteurs qui ont expliqué les pierres gravées du palais royal, portent quelquefois des *ailes* reſſemblantes à celles des chérubins. Cette manière de les repréſenter étoit encore en uſage ſous les empereurs romains ; car l'Iſis avec de ſemblables *ailes* que l'on voyoit à Rome dans le dernier ſiècle, n'étoit pas d'un tems plus reculé. On trouve ſur les médailles de Malte, deux figures placées l'une vis-à-vis de l'autre, avec des *ailes* fort longues aux hanches. Elles s'étendent en avant, comme pour couvrir la partie inférieure du corps. Le marquis Maffei, (*Veron. illuſtr. P.* 3, *p.* 259.) qui a rapporté une de ces médailles, n'a rien dit de ces *ailes* ſi remarquables. L'abbé Vénuti la donne auſſi parmi ſes médailles de Malte, mais ſans *ailes*. Le tems les avoit ſans doute détruites ſur la ſienne ; car elles ſont très-évidentes ſur des médailles ſemblables du cabinet de Sainte-Geneviève.

Spon (*Rech. d'Ant. diſſ.* 28, *p.* 459.) ne ſait ce qu'il doit faire de ces *ailes*, & il les prend pour des cuiſſes ſans jambes, quoique les figures ayent des jambes très-prononcées. Gordon a trouvé dans les peintures d'une momie une figure abſolument pareille à celles des médailles de Malte : elle a de même deux *ailes* aux hanches, dont elle lève l'une pour mettre à l'ombre une divinité aſſiſe. L'autre *aile* qui eſt baiſſée ſe porte en avant. Spon a cru voir auſſi des pieds de bœuf à la figure de ſa médaille ; peut-être parce que les chérubins avoient des têtes de bœuf. (*Motraye voyag. tom.* 1, *pl.* 14, *n.* 13. — *Num. Pembrock, P.* 2, *tab.* 96, *n.* 1. — *Gordons, Eſſay touvards explain. the hierogl. tab.* 14, *n.* 7).

Ces *ailes* annoncent les voyages des Phéniciens qui fréquentèrent de bonne heure les iſles & les côtes de la Méditerranée. C'eſt d'eux auſſi que les Pélaſges ou premiers Grecs reçurent la mythologie égyptienne. Si Pauſanias eût réfléchi ſur ces communications anciennes, il n'auroit pas été obligé d'avouer ſon ignorance à la vue d'une Diane ailée qu'il vit ſur le fameux coffre de Cypſelus. On ſait que les Etruſques reçurent les arts & les connoiſſances de ces anciens Grecs ; c'eſt pourquoi on appliquera facilement à ces derniers ce que nous allons dire des premiers ſur l'autorité de Winkelmann.

Les Etruſques ont repréſenté preſque toutes leurs divinités avec des *ailes*. Jupiter en porte ſur une pierre étruſque du cabinet de Stoſch : on voit ce dieu repréſenté de même ſur une pâte de verre & ſur une cornaline du même cabinet, où il ſe préſente à Sémélé dans toute ſa majeſté. Comme les anciens Grecs, les Etruſques donnoient des *ailes* à Diane ; celle d'Ephèſe eſt ailée ſur une pierre gravée de Stoſch, & ſur une autre du cabinet de Florence. Les nymphes ailées qui l'accompagnent ſur une urne ſépulcrale du capitole & ſur un bas-relief de la Villa Borghèſe, ſont vraiſemblablement des figures empruntées de cette ancienne mythologie. La Minerve étruſque porte non-ſeulement des *ailes* aux épaules, mais encore aux pieds. Horſley (*Brit. Rom. p.* 353.) s'eſt bien trompé, en diſant qu'on ne trouvoit point de Minerve ailée, & que les auteurs n'en ont même jamais parlé. On voit juſqu'à Vénus peinte avec des *ailes*.

Les Etruſques en mettoient encore à la tête de pluſieurs autres divinités, telles que l'Amour, Proſerpine & les Furies ; c'eſt dans ce même ſens que leurs artiſtes repréſentoient des chars avec des *ailes* : cet uſage leur étoit commun avec les Grecs. En effet, Euripide (*Oreſt. v.* 1001.) donne au ſoleil un char ailé ; & ſur les médailles d'Eleuſis, Cérès eſt repréſentée aſſiſe ſur un ſemblable char, tiré par deux ſerpens. La fable parle auſſi d'un char ailé de Neptune, qu'Apollon fit donner à Idas pour enlever la nymphe Marpeſſa. (*Apollodor. bibl. l.* 1, p. 16).

Les divinités ailées ne ſont pas ſi communes ſur les monumens grecs que ſur ceux des Etruſques. Les Grecs ne donnoient ordinairement de grandes *ailes* qu'à la Victoire, & quelquefois à Diane. Les Etruſques en donnoient, comme nous l'avons dit, à Minerve, à Diane, à Vénus, à Méduſe & aux Furies.

Le comte de Caylus (*Rec. III, pl.* 44, *n.* 3.) a fait deſſiner une ſtatue qu'il croit repréſenter la déeſſe Salus ou de la ſanté : elle porte deux *ailes* ſur le front. On ne peut expliquer cette ſingularité que par le moyen de quelqu'allégorie inconnue aujourd'hui. Le même ſavant a publié une ſeconde figure ailée, dont les *ailes* lui ont fait écrire une obſervation pleine de ſagacité. (*Ibid. p.* 188).

Les plumes de ſes *ailes* ſont placées à contre-ſens, c'eſt-à-dire, que leurs extrémités s'élèvent, au lieu de ſuivre leur pente ordinaire vers la terre. Je ne puis, dit-il, attribuer cette licence à la bizarrerie de l'ornement ; car on voit pluſieurs monumens étruſques & romains, graves & ſérieux, dont les *ailes*, non-ſeulement ſont arrangées dans cet ordre, mais dont les plumes, à l'extrémité, ſe terminent en volute ; j'avoue que je ne puis concevoir ni la raiſon, ni le motif d'un arrangement qui s'oppoſe à la nature. (*Caylus* 3, *p.* 188).

AILES. *Ala.* Cet article eſt bien traité dans l'*Art Militaire* de cette Encyclopédie. On y a fait voir que les *ailes* des légions étoient formées ſouvent par des fantaſſins ; quoique les cavaliers

formaſſent ordinairement les *ailes*. Pluſieurs hameaux, qui jadis étoient deſtinés aux ſtations des romaines, avoient retenu le ſurnom *Ala* avec le nom de la légion qui avoit des détachemens poſtés dans ces hameaux. C'eſt ainſi qu'on lit dans l'*Itinéraire d'Antonin* :

*Durnomagum, leg. VII. Ala.*
*Baruncum, leg. V. Ala.*
*Noveſium, leg. V. Ala.*
*Geldubam, leg. IX. Ala.*

AILES *milliaires*, étoient chez les Macédoniens la même choſe que l'AGEMA ; elles furent miſes en uſage dans la tactique romaine.

Il faut placer au nombre des diviſions militaires, l'*ALA ſingularium* dont parle Tacite (*Hiſt.* IV, 70. 3.) : *Acceſſit ala ſingularium, excita olim à Vitellio, deinde in partes Veſpaſiani tranſgreſſa.* Cette troupe portoit le nom d'*Ala ſingularium equitum*, ſoit parce qu'il n'y avoit entre ces maîtres d'autre diſtinction que celle des commandans, ſoit parce que ces maîtres étoient des cavaliers d'élite, *ſingulares*.

AIMAKOYPIA. Les Péloponnéſiens célébroient ces fêtes cruelles ſur le tombeau de Pélops, en fouettant des enfans juſqu'à faire couler leur ſang. C'eſt de ce *ſang des enfans* qu'elles prirent leur nom ἀπὸ τῦ αἱματος τῶν κόρων.

AIMANT. Mine de fer, aſſez ſemblable en poids & en couleurs à l'eſpèce de mine de fer qu'on appelle *mine en roche*. Elle contient du fer en très-petite quantité. Cette pierre fameuſe a été connue des anciens ; car nous ſavons par le témoignage d'Ariſtote, que Thalès, le plus ancien philoſophe de la Grèce, a parlé de l'*aimant* ; mais il n'eſt pas certain que le nom employé par Ariſtote ſoit celui dont Thalès s'eſt ſervi. Onomacrite, qui vivoit dans la 60e olympiade, & dont il nous reſte, à ce qu'on croit, quelques poéſies ſous le nom d'*Orphée*, eſt celui qui nous fournit le plus ancien nom de l'*aimant* ; il l'appelle μαγνήτης. Hippocrate (*lib. de ſterilib. mulier.*) a déſigné l'*aimant* ſous la périphraſe *de la pierre qui attire le fer*, λίθος ἥτις τὸν σίδηρον ἕλκυσε.

Les Arabes, les Portugais ſe ſervent de la même périphraſe que Sextus Empiricus a exprimée en un ſeul mot σιδηρομαγνῆς. Sophocle, dans une de ſes pièces, qui n'eſt pas venue juſqu'à nous, avoit nommé l'*aimant* λυδία λίθος, *pierre de Lydie*. Héſychius nous a conſervé ce mot auſſi-bien que λυδικὴ λίθος, qui en eſt une variation. Platon, dans le Timée, appelle l'*aimant* Ἡρακλία λίθος, *pierre d'Héraclée*, nom qui eſt un des plus uſités parmi les Grecs.

Ariſtote a fait plus d'honneur que perſonne à l'*aimant*, en ne lui donnant point de nom ; il l'appele ἡ λίθος, *la pierre par excellence*. Thémiſtius s'exprime de même. Théophraſte, avec la plupart des anciens, a ſuivi l'application déjà établie de λίθος Ἡρακλία.

Pline, ſur le paſſage mal entendu de ce philoſophe, a cru que la pierre de touche, *coticula*, qui, entre ſes autres noms, a celui de λυδὴ λίθος, avoit de plus celui d'Ἡρακλία, commun avec l'*aimant* : les Grecs & les Latins ſe ſont auſſi ſervis du mot σιδηρίτις, tiré de σίδηρος, fer, d'où eſt venu le vieux nom françois, *pierre ferrière*. Enfin, les Grecs ont diverſifié le nom de μαγνήτης en diverſes façons ; on trouve dans Tzetzès μαγνῆτις λίθος, dans Achilles Tatius μαγνήτια, μαγνήτις dans la plupart des auteurs, μαγνῆτις dans quelques-uns, auſſi-bien que ὁ λίθος μαγνίτης, par la permutation de η en ι, familière aux Grecs dès les premiers tems ; & μαγνής, qui n'eſt pas de tous ces noms le plus uſité parmi eux, eſt preſque le ſeul qui ſoit paſſé aux Latins.

Pour ce qui eſt de l'origine de cette dénomination de l'*aimant*, elle vient manifeſtement du lieu où l'*aimant* a d'abord été découvert. Il y avoit dans l'Aſie-Mineure deux villes appelées *Magnéſie* ; l'une auprès du Méandre, l'autre au bas du mont Sypile. Cette dernière, qui appartenoit particulièrement à la Lydie, & qu'on appeloit auſſi *Héraclée*, ſelon le témoignage d'Ælius Dionyſius dans Euſtathe, étoit la vraie patrie de l'*aimant*. Le mont Sypile étoit ſans doute fécond en métaux, & en *aimant* par conſéquent ; ainſi l'*aimant* appelé *Magnes* du premier lieu de ſa découverte, a conſervé ſon ancien nom, comme il eſt arrivé à l'acier & au cuivre, qui portent le nom des lieux où ils ont été découverts ; ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que le plus mauvais *aimant* des cinq eſpèces rapportées par Pline, étoit celui de la Magnéſie d'Aſie-Mineure, première patrie de l'*aimant*, comme le meilleur de tous étoit celui d'Æthiopie.

Marbodeus dit que l'*aimant* a été trouvé chez les Troglodites, & que cette pierre vient auſſi des Indes. Iſidore de Séville dit que les Indiens l'ont connu les premiers ; & après lui, la plupart des auteurs du moyen & du bas-âge, appellent l'*aimant lapis indicus*, donnant la patrie de l'eſpèce à tout le genre.

Les anciens n'ont guères connu de l'*aimant* que la propriété d'attirer le fer ; c'étoit le ſujet principal de leur admiration, comme on peut le voir par ce beau paſſage de Pline : *Quid lapidis rigore pigrius ? Ecce ſenſus manuſque tribuit illi natura. Quid ferri duritie pugnatius ? Sed cedit & patitur mores : trahitur namque a magnete lapide, domitrixque illa rerum omnium materia ad inane neſcio quid currit, atque ut propius venit, aſſiſtit teneturque, & complexu haret.* (Plin. liv. XXXVI, c. 16).

Cependant il paroît qu'ils ont connu quelque choſe de ſa vertu *communicative*. Platon en donne un exemple dans l'Ion, où il décrit cette fameuſe chaîne d'anneaux de fer ſuſpendus les uns aux autres, & dont le premier tient à l'*aimant*. Lucrèce, Philon, Pline, Gallien, Némeſius, rapportent le même phénomène ; & Lucrèce

fait de plus mention de la propagation de la vertu magnétique au travers des corps les plus durs, comme il paroit dans ces vers :

*Exultare etiam Samothracia ferrea vidi,*
*Et ramenta ſimul ferri furere intus ahenis*
*In ſcaphiis, lapis hìc magnes cum ſubditus eſſet.*

Mais on ne voit par aucun paſſage de leurs écrits, qu'ils ayent connu la vertu directive de l'*aimant*; on ignore abſolument dans quel tems on a fait cette découverte, & on ne ſait pas même au juſte quand eſt-ce qu'on l'a appliqué aux uſages de la navigation. (*De Vandeneſſe*).

Pline dit que l'architecte Dinocrate d'Alexandrie, avoit commencé de bâtir avec des *aimans* la voûte d'un temple qu'un des Ptolémées faiſoit élever à Arſinoé, ſa ſœur & ſa femme. L'architecte eſpéroit par cette conſtruction, tenir ſuſpendue en l'air la ſtatue de cette princeſſe, qui devoit être de fer. Mais la mort l'empêcha d'achever ce temple; & elle enleva preſque en même-tems le roi qui l'avoit commandé. Cette fable a été renouvelée ſouvent depuis le récit de Pline, & ſur-tout à l'occaſion du tombeau de Mahomet.

AIMÉNÉ, troyenne, qui mérita les honneurs héroïques dans la Grèce; elle eut même un autel à Athènes.

AINAI, AISNAY *ou* AINAY. *Athanacum* ou *Ainacum*, abbaye de la ville de Lyon, ſécularisée aujourd'hui. L'emplacement qu'elle occupe au confluent du Rhône & de la Saone, étoit célèbre dans l'antiquité. On prétend que c'étoit au même endroit que l'on célébroit ces jeux fameux établis en l'honneur d'Auguſte, & auxquels ſe rendoient tous les peuples des Gaules. Il y avoit outre les combats athlétiques, des combats littéraires. On ignore quelle étoit la récompenſe des vainqueurs; mais la tradition a conſervé le ſouvenir de la punition des vaincus. Ils étoient, dit-on, contraints d'effacer leurs productions avec la langue, ou ils étoient précipités dans le fleuve.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la punition étoit très-grave ou très-flétriſſante; comme on en peut juger par des vers de Juvénal, qui compare la crainte d'un rhéteur deſtiné à lire ſes compoſitions dans ces jeux célèbres, à celle d'un voyageur qui a marché ſur un ſerpent :

*Palleat ut nudis preſſit qui calcibus anguem,*
*Aut Lugdunenſem rhetor dicturus ad aram.*
Satir. I.

AINES. Si l'*aine* droite treſſailloit, on en auroit pour ſoi-même un bon augure, & pour les autres ce treſſaillement annonçoit la victoire de leurs ennemis. L'*aine* gauche avoit-elle treſſailli, on jugeoit par-là que l'on étoit ſoi-même expoſé à des embûches, & que les autres feroient un heureux voyage.

AIR. Les Grecs adoroient l'*air*, quelquefois ſous le nom de Jupiter, qu'ils prenoient pour l'*air* le plus pur ou l'æther, quelquefois ſous le nom de Junon, qu'ils prenoient pour l'*air* groſſier qui nous environne; & auſſi ſouvent ils en faiſoient une divinité particulière, à laquelle ils donnoient la lune pour femme, & la roſée pour fille. Fable phyſique qui n'a pas beſoin d'explication. Il y avoit des divinations par le moyen de l'*air*, qui ſe faiſoient en obſervant le vol des oiſeaux & les cris de quelques animaux, ou à l'occaſion des météores & des comètes, ou ſur l'inſpection des nuées, ou en examinant de quel côté venoit le tonnerre. Ménélas, dans l'Iphigénie d'Euripide, atteſte l'*air* témoin des paroles d'Agamemnon; mais Ariſtophane fait un crime à Euripide de ſes ſermens par l'*air*. *V.* DIVINATION.

Les Romains confondirent l'air avec Mercure. Celui-ci étoit repréſenté, ſelon eux, avec des ailes, à cauſe de cette identité, & de ſes voyages fréquens du ciel aux enfers, à travers la région éthérée. Ils regardoient auſſi cet élément comme le ſéjour des mânes & des dieux indigètes, ou demi-dieux.

Les empereurs grecs n'eurent pas une auſſi haute opinion de l'*air*, & ils ne craignirent pas de le charger d'un impôt particulier, connu ſous la dénomination odieuſe *pro hauſtu aris*. Ils faiſoient payer à leurs ſujets l'*air* qu'ils reſpiroient. L'Hiſtoire des Finances du Bas-Empire, dit M. Paw, ſeroit un ouvrage intéreſſant, mais qu'un honnête homme ne pourroit lire ſans verſer des larmes.

AIRAIN. *V.* BRONZE.

AIRES. (Fêtes des) On les célébroit à Athènes dans le mois poſidéon, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, à qui l'on offroit les prémices de la récolte du bled & du vin. Elles ſe nommoient auſſi *Aloës*.

AISERNINUS, ſurnom de la famille CLAUDIA.

AL *ou* EL, eſt l'article de la langue arabe; c'eſt pourquoi il entre fréquemment dans la compoſition des mots dérivés de cette langue. C'eſt par la même raiſon qu'on le retrouve dans les noms propres ou de villes de la Syrie, de la Phénicie & d'autres lieux, où l'on parloit des langues analogues à l'arabe.

AIUS LOCUTIUS, c'eſt le dieu de la parole, que les Romains honoroient ſous ce nom, comme ils avoient un dieu du ſilence; parce qu'il eſt auſſi ſage de parler à propos, que de ſavoir ſe taire. Voici la manière dont ce dieu fut connu à Rome : peu de tems avant l'arrivée des Gaulois en Italie, on entendit une voix ſortir du bois de Veſta; elle annonçoit que ſi on ne rétabliſſoit les murs de la ville, elle ſeroit priſe par l'ennemi. Perſonne n'y fit attention; mais lorſque les Gaulois en furent maîtres, & après qu'ils eurent été chaſſés, on ſe reſſouvint de cette voix, & on éleva un autel au dieu de la parole; on lui bâtit même un temple

dans la ſuite au milieu de Rome, dans la rue Neuve, au même lieu où il s'étoit fait entendre. Sur quoi Cicéron dit au dixième livre de la Divination, que ce dieu, lorſqu'il n'étoit connu de perſonne, parloit & ſe faiſoit entendre; mais que depuis qu'il eſt devenu célèbre, qu'il a un temple & des autels, il a pris le parti de ſe taire, & le dieu de la parole eſt devenu muet.

AJUSTÉES. On trouve dans quelques auteurs *tétracorde des ajuſtées*, au lieu de *tétracorde ſynnémménon*. *V.* ce mot.

ALA. *V.* AILES.

ALABANDA, en Carie. ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.

RRR. en bronze.

RRR. en argent. Ce ſont des médaillons.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, de Livie, de Britannicus, de Néron, de Julia Domna, de Caracalla, de Fauſtine jeune, de Sévère.

ALABANDUS, fondateur d'une ville de Carie nommée *Alabanda*, devint la première divinité de ſes citoyens, & y fut honoré d'un culte particulier.

ALABARCHES *ou* ARABARCHES, magiſtrat des Juifs établis à Alexandrie en grand nombre, dès le tems de ſon fondateur le fils de Philippe. (*Juvénal, ſatyr. 1*, 129).

*Inter quos auſus habere*
*Neſcio quis titulos Ægyptius, atque Alabarches.*

ALABARCHIÆ *vectigal*. C'étoit la gabelle ou l'impôt ſur le ſel. Celui qui étoit chargé de ſa perception, s'appeloit *alabarches*, & étoit ſoumis au *comte des Largeſſes*.

ALABASTRITE. Eſpèce d'albâtre, c'eſt-à-dire, de concrétion, de nature gypſeuſe. L'*alabaſtrite* a une demi-tranſparence; elle ſe travaille facilement, & prend un poli aſſez beau, mais moins vif que celui du marbre. Ce poli a toujours un œil graiſſeux. Iſidore, (*Alabaſtrites lapis candidus interſtinctis variis coloribus*).

L'*alabaſtrite* ſe diſtingue facilement de l'albâtre calcaire, en ce qu'elle ne fait point efferveſcence avec les acides, & qu'elle eſt plus tendre. Pour ſimplifier la nomenclature, on devroit reſerver le nom d'albâtre aux concrétions calcaires, & celui d'*alabaſtrite* aux concrétions gypſeuſes. Les anciens ont employé ſouvent cette dernière ſubſtance, & le cabinet de Sainte-Geneviève renferme des lacrymatoires, des urnes & d'autres vaſes faits avec cette pierre. Elle a quelquefois des couleurs auſſi vives & auſſi tranchées que l'albâtre-calcaire.

Aucun antiquaire n'a diſtingué dans ſes deſcriptions l'*alabaſtrite* de l'albâtre-calcaire; c'eſt pourquoi il faut joindre à la lecture de cet article celle de l'ALBATRE, pour connoître les monumens qui ſont de l'une & de l'autre matière.

Les anciens ont employé l'*alabaſtrite* à garnir les fenêtres en guiſe de vitre. L'égliſe de Saint-Minias à Florence, eſt encore éclairée de même; & le jour y paſſe au travers des tables d'*alabaſtrite* très-minces. Néron fit bâtir un temple de la Fortune avec cette pierre, & l'on n'y perça aucune fenêtre, parce que la lumière paſſoit au travers de l'*alabaſtrite* qui en formoit la couverture & les murs.

ALÆSA, en Sicile. ΑΛΑΙΣΑΣ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

ΑΛΑΛΑΓΜΟΣ. On donnoit ce nom au cri que jetoient les ſoldats en commençant les combats.

ALALCOMENE, étoit une petite ville de Béotie, qui tiroit ſon nom ou d'*Alalcomène*, nourricier de Minerve, ou d'Alalcoménie, l'une des filles d'Ogygès, qui nourrit Minerve, ou de ce que Minerve y avoit pris naiſſance. Cette déeſſe y avoit un temple & une ſtatue d'ivoire, extrêmement reſpectés des peuples; & ce reſpect empêcha qu'elle ne fût jamais forcée ni pillée, juſqu'au farouche Sylla. Ulyſſe étoit né dans cette ville; & pour conſerver la mémoire du lieu de ſa naiſſance, il voulut qu'une ville d'Itaque portât le nom d'*Alalcomène*.

ALALCOMENE fut le nourricier de Minerve, & mérita par-là les honneurs héroïques.

ALALCOMÉNIE, l'une des filles d'Ogygès. Quelques-uns ont dit qu'elle nourrit Minerve; & la qualité de nourrice de cette déeſſe, la fit honorer après ſa mort, ſous le titre de déeſſe *Praxidicienne*; on la regardoit comme la déeſſe qui conduit les deſſeins à une bonne fin, ce qui eſt renfermé dans le mot *Praxidice*. On lui immoloit la tête des animaux. Ménélas, de retour chez lui après l'expédition de Troye, lui érigea une ſtatue, comme ayant mis fin, par ſon ſecours, à une guerre qu'il avoit entrepriſe par ſon inſpiration. Elle avoit deux ſœurs, Aulis & Telſinie. *V.* PRAXIDICIENNE.

ALALCOMENIE, ſurnom de Minerve. *V.* les trois articles précédens.

ALAPISTÆ, étoient des bateleurs qui, pour amuſer la populace, ſe diſoient des injures & ſe donnoient des ſoufflets. (*Arnobe, liv. 7*).

ALARII. Ce nom eſt donné quelquefois aux fantaſſins dans Céſar, & preſque jamais aux cavaliers. Mais ſous les premiers empereurs, *ala* & *equites alarii* étoient diſtingués des prétoriens, appelés *ſingulares*, & des cohortes à cheval. On parle quelquefois encore des fantaſſins *alariorum*, mais très-rarement, & le nom de cohortes prévalut. Celui d'*ala* & d'*alarius* devint par la ſuite propre au cavalier, non de la légion, mais à celui que l'on tiroit des provinces pour être incorporé dans la légion.

ALASTOR, nom d'un des quatre chevaux qui tiroient le char de Pluton, lorſqu'il enleva

Proſerpine, ſelon Claudien, qui nomme les trois autres Orphneus, Æthon & Dicteus; noms qui marquent tous quelque choſe de funeſte & de ténébreux. On donne auſſi le nom d'*Alaſtor* à certains eſprits malins qui ne cherchent qu'à nuire, autrement appelés *Telchines*.

ALAUDA, *alouette*. On donna ce nom à la cinquième légion qui, ayant été levée dans les Gaules Tranſalpines, fut appelée *Alauda* par Jules-Céſar. Ce nom lui fut donné parce que les ſoldats qui la compoſoient, portoient une aigrette à leur caſque, comme l'alouette huppée, ou parce qu'ils portoient l'alouette elle-même pour cimier de leur caſque.

ALBA, en Italie. ALBA, en lettres étruſques. Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ALBAINS. Lorſque Tullus Hoſtilius eut détruit Albe, il en tranſporta à Rome les habitans, qui s'y établirent ſur le mont Coélius. Ce n'eſt pas de cette colonie d'*Albains* qu'il faut entendre les paſſages ſuivans; l'un d'Hérodien (VII. 5. 21): *Viſum eſt militibus iis, quorum ad urbem Romam ſub monte Albano caſtra erant, atque in his liberi eorum, conjugeſque relicta neci dedere Maximinum*; l'autre de Capitolin (*Maximin. cap.* 23): *Timentes milites, quorum affectus in Albano monte erant*. Les empereurs romains avoient établi ſur les ruines de l'ancienne Albe un camp, dans lequel ils tenoient une diviſion de troupes en réſerve, & qu'ils faiſoient venir à Rome pour les joindre ou les oppoſer aux prétoriens. C'eſt de ces *Albains* que parlent Hérodien & Capitolin.

ALBARIUM, eſpèce de STUC. *V.* ce mot.

ALBARII, ouvriers qui travailloient ce ſtuc.

ALBATRE. Pierre calcaire formée par concrétion, ce qui empêche d'en avoir de très-grands blocs. Elle eſt plus tendre que le marbre; c'eſt pourquoi ſon poli eſt moins vif. L'*albâtre*, qu'il faut bien diſtinguer de l'alabaſtrite, offre preſque toutes les couleurs; & lorſqu'elles ſont formées par des couches arrondies, on l'appelle *albâtre-onyx*. Il eſt ſujet à être percé dans quelques endroits, ce qui vient de la manière dont il eſt formé: c'eſt le réſultat d'infiltrations & de ſtalactites. Le noyau des ſtalactites eſt vuide & reſſemble à un tuyau. Lorſque l'*albâtre* eſt coupé perpendiculairement à ce tuyau, il eſt percé dans le milieu d'un trou, quelquefois aſſez gros, que les ouvriers bouchent avec de la ſubſtance du même *albâtre*.

On tiroit d'aſſez grands blocs de cette pierre des carrières de Thèbes. Le tems nous a enlevé preſque tous les ouvrages d'*albâtre*. Entre les ſtatues égyptiennes d'*albâtre*, il ne s'eſt conſervé que deux Iſis: elles ſont aſſiſes & tiennent Horus ſur leurs genoux. L'une eſt au collège Romain, haute de ſeize pouces de France; l'autre eſt à la Villa-Albani. Celle ci fut trouvée en creuſant la terre pour poſer les fondemens du ſéminaire Romain des jéſuites, à l'endroit où étoit le temple d'Iſis au champ de Mars. La partie ſupérieure qui manquoit a été reſtaurée avec de l'*albâtre* d'Italie.

L'*albâtre* de cette ſtatue eſt plus clair & plus blanc que ne l'eſt ordinairement l'*albâtre* oriental, comme Pline le remarque de celui d'Egypte. Il a quelques veines ondoyantes plus blanches que le fond. Jean de Saint-Laurent s'eſt donc trompé dans ſa diſſertation ſur les pierres précieuſes, en diſant qu'il n'exiſtoit point de ſtatues égyptiennes d'*albâtre*. Cette ſtatue, dit Winkelmann, (*Hiſt. de l'Art.* 1.) détruit encore une autre aſſertion du même auteur, qui aſſure que ſi les Egyptiens euſſent fait des ſtatues d'*albâtre*, elles auroient été très-allongées & dans la forme des momies. Le cabinet de Sainte-Geneviève en renferme une de cette forme. Mais la baſe de l'Iſis de la Villa-Albani a trente-ſix pouces françois de longueur, & la hauteur du ſiège ſur lequel elle eſt aſſiſe, juſqu'aux hanches de la figure, en a autant, y compris la baſe.

L'*albâtre* n'étant autre choſe qu'une concrétion calcaire, ſe forme tous les jours ſous nos yeux. Comme on réparoit un de ces aquéducs qu'un pape avoit fait conduire autrefois dans le quartier de Saint-Pierre, on trouva une concrétion attachée à la maçonnerie. C'étoit du véritable *albâtre*, & le cardinal Girolamo Colonna en fit ſcier des tables. Cette formation de l'*albâtre* ſe fait remarquer journellement aux bains de Titus à Rome, & dans les caves de l'obſervatoire de Paris.

Il ne faut pas le confondre avec une autre eſpèce d'*albâtre* qu'on tiroit également des carrières de Thèbes en Egypte, & de celles de Damas en Syrie. Cette eſpèce eſt appelée *onyx* par Pline, & elle diffère entièrement des agates de ce nom. On la reconnoît aux nuances de ſes couches, qui la font reſſembler à l'agate-onyx. Les anciens en firent des colonnes & des vaſes d'ornement. La Villa-Albani renferme une colonne d'*albâtre* fleuri, c'eſt-à-dire, de couleurs diverſes, haute de ſeize pieds de France: c'eſt la plus grande & la plus belle que l'on connoiſſe.

Le prince Altieri à Rome, poſſède le plus grand vaſe d'*albâtre* qui ait été conſervé, & qui ſoit de la forme des *amphores*. Il l'a trouvé en faiſant creuſer la terre à ſa Villa près d'Albano. Le plus grand vaſe d'*albâtre* qui ne ſoit pas taillé en forme d'*amphore*, mais qui reſſemble à une poire, ſe trouve dans la Villa-Borghèſe. C'eſt une urne blanche qui renfermoit les cendres d'un mort, comme l'indique l'inſcription ſuivante gravée ſur ce vaſe:

P. CLAUDIUS P. F.
AP. N. AP. PRON.
PULCHER. Q. QUÆSITOR.
PR. AUGUR.

Celui dont cette magnifique urne renfermoit les cendres, ne peut être que le fils du fameux P. Clodius ou Claudius.

La Villa-Albani renferme deux grands vaſes d'*albâtre* fleuri, de ſix pieds & huit pouces françois de diamètre, qui ont été trouvés rompus avec les fragmens de plus de dix autres, à l'ancien port du Tibre, au-deſſous du mont Aventin. Ces grands vaſes ont toujours été deſtinés à ſervir à la décoration des édifices, puiſqu'ils n'ont point d'ouverture. On voit ſur l'un d'eux la tête de Méduſe, & ſur l'autre celle d'un triton ou d'un fleuve.

L'*albâtre* étant formé par couches feuilletées, & n'ayant pas comme le marbre blanc une adhérence ſolide entre ſes parties, il eſt beaucoup plus difficile à travailler, parce que les couches dont il eſt compoſé ſe détachent facilement. Auſſi ne voit-on pas que les anciens ayent jamais exécuté des figures entières d'aucune eſpèce d'*albâtre*, comme nous pouvons le juger par les ouvrages qui ſubſiſtent de cette pierre. Les extrémités, la tête, les mains & les pieds étoient d'une autre matière, & vraiſemblablement de bronze. Les chairs ſont polies, & les poils de la barbe ſont *tenus bruts*. A Rome, il ne s'eſt conſervé qu'une ſeule tête d'*albâtre*, & encore n'eſt-ce que la partie de devant ou le viſage d'une tête d'Adrien, qui ſe trouve au muſæum du capitole.

La même ville renferme deux figures entières de femme d'*albâtre*; ce ſont deux Dianes au-deſſous de la taille naturelle. La plus grande eſt au palais Veroſpi, & la plus petite à la Villa-Borghèſe. Ces deux figures n'ont d'antique & d'*albâtre* que la draperie; la tête, les pieds & les mains modernes ſont de bronze. Toutes deux ſont de l'*albâtre* appelé *agatino*, à cauſe de ſa reſſemblance avec l'agathe, & toutes deux ſont drapées de la même manière. On voit à la Villa-Albani, en *albâtre*, la partie ſupérieure d'une figure, qui eſt auſſi une Diane, & dont la partie inférieure eſt reſtaurée.

Mais la plus grande ſtatue d'*albâtre* antique qui exiſte, eſt, après l'Iſis de la Villa-Albani, décrite plus haut, un beau torſe dans ſon armure. Il a paſſé avec la collection d'Odeſcalchi à Saint-Ildefonſe, en Eſpagne. La tête, les bras & les jambes ſont de bronze doré, & reſtauré par un maître moderne qui en a fait un Jules-Céſar, comme on le lui avoit commandé.

Aux figures d'*albâtre* dont je viens de faire mention (dit Winkelmann, qui nous a fourni preſque tout cet article), j'ajouterai les buſtes & les hermès. Quatre des derniers de grandeur ordinaire & d'*albâtre* fleuri, décorent la Villa-Albani; à l'exception de ces quatre morceaux, on ne connoît point d'hermès de cette eſpèce. Quant aux buſtes, ou pour parler plus exactement, quant aux têtes dont la poitrine eſt d'*albâtre*, on en voit cinq au muſæum du capitole. Les buſtes d'Hadrien, de Sabine, de Septime-Sévère, ſont d'*albâtre-agathino*; ceux de Jules-Céſar, de Fauſtine l'ancienne, & celui qui eſt ſurmonté d'une tête de Peſcennius Niger, ſont d'*albâtre* fleuri.

La Villa-Albani renferme treize buſtes de cette nature; il y en a trois de grandeur naturelle, & deux entre ceux-là ſont d'un *albâtre* appelé *cotogaino*, parce que ſa couleur reſſemble à celle du coing cuit. C'eſt auſſi de cette eſpèce qu'eſt le torſe de Saint-Ildefonſe. Le troiſième buſte, ainſi que les dix autres qui ſont tous au-deſſous du naturel, ſont d'*albâtre-agathino*. Un autre buſte ſemblable avec une tête de femme, ſe trouve à Rome, dans l'hôtel du marquis Patrizi-Montoria.

ALBATRE *gypſeux*. *V.* ALABASTRITE.

ALBATRE, meſure. Le P. Kircher, dans ſon *Œdipus Ægy. tom.* 2, *p.* 188, dit que l'*albâtre*, *alabaſtrum*, étoit une meſure égyptienne qui contenoit 9 koſt, autre meſure, & 9 livres d'Egypte; c'eſt-à-dire, ſelon lui, 24 livres, ou 24 ſetiers romains.

*ALBEGMINA*. *V.* *ALEGMINA*.

*ALBESIA*. On donnoit ce nom à de certains boucliers dont ſe ſervoient les Albiens, peuple de la nation des Marſes. On les appeloit auſſi *decumana*, à cauſe de leur grandeur. Les Romains employoient quelquefois *decumanus* & *decimus* pour *maximus*, croyant que la progreſſion d'un juſqu'à dix exprimoit un excès de grandeur conſidérable. C'eſt ainſi qu'ils diſoient *fluctus decumanus* ou *decimus*, pour *fluctus maximus*, & qu'Ovide a dit:

*Decima ruit impetus unda.*

ALBIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

ALBIN.

*Decimus Clodius Septimus Albinus Auguſtus.*

Ses médailles ſont:

RRRR. en or.

R. en argent. RR. avec le titre d'empereur. Une chez le roi d'Eſpagne, au revers PAX. AUG.; elle eſt unique.

R. en G. B. de coin romain; quelques revers ſont, RR.

R. en M. B.

O. de colonies.

RRR. en G. B. grec.

RRR. en M. B.

Il y a des médaillons latins de ce prince: Vaillant en a rapporté trois avec un grec; ils ſont d'une extrême rareté.

ALBINUS, ſurnom des familles *Junia*, *Poſtumia*.

ALBION & BORGION, deux géans, fils de Neptune, contre leſquels Hercule combattit, & qu'il eut beaucoup de peine à vaincre. Il avoit déjà épuiſé tous ſes traits, & ſa vie étoit en péril,

quand Jupiter, ſon père, envoya à ſon ſecours une grêle de pierres, dont Hercule ſe ſervit pour terraſſer ces géans. Le champ où les pierres tombèrent, fut depuis appelé le champ de pierre, *campus lapideus*; c'eſt aujourd'hui *la Craux*, petit canton de la Provence, à l'embouchure du Rhône, qui a ſept à huit lieues de circuit, & qui eſt tout couvert de cailloux.

*ALBOGALERUS*, bonnet des Flamines Diales ou de Jupiter. Ils le portoient toujours au-dehors, & ils ne pouvoient le quitter que dans leurs maiſons. Ce bonnet, dit Feſtus, étoit fait de la peau d'une victime blanche : il étoit terminé par une pointe de branche d'olivier. Il étoit quelquefois orné de la foudre de Jupiter, pour déſigner la divinité dont étoient les miniſtres ceux qui portoient l'*albogalerus*. Le P. de Montfaucon en a publié un d'après les monumens antiques : on en voit pluſieurs ſur les médailles de familles.

ALBULA. C'étoit l'ancien nom du Tybre. Virgile, (*Æneid.* 8. 331.) :

*— Aquo itali fluvium cognomine Tibrim*
*Diximus : amiſit verum vetus Albula nomen.*

ALBUM. Le côté extérieur de la porte de la ville de Pompei étoit blanchi, & l'on voit encore ſur l'enduit dont on avoit revêtu les pierres, des inſcriptions tracées des deux côtés avec une couleur rouge, dont, aux chiffres près, il n'eſt guères poſſible de rien diſtinguer. Comme le ſtuc ou l'enduit eſt tombé en pluſieurs endroits, on n'en peut rien conclure de raiſonnable. J'ai remarqué cependant, dit Winkelmann, que ces inſcriptions ont été tracées par-deſſus d'autres qui s'y trouvoient antérieurement, & ſur leſquelles on n'avoit fait que paſſer une légère couche d'un enduit blanc. Il faut ſe rappeler ici l'inſcription que nous rapportons à l'article CABARET, & qui eſt une affiche de location de bains & de maiſons où l'on donnoit à boire & à manger. Au-deſſous de celle-là, il y avoit eu précédemment une autre inſcription, qui y paroiſſoit encore avec l'enduit; mais elle étoit en couleur noire. Elle n'étoit pas écrite entièrement en couleur rouge; les caractères des premières lignes étoient noirs; la dernière ligne ſeule étoit écrite en lettres rouges.

Cette inſcription & celle de la porte, peuvent ſervir à éclaircir ce qu'on n'avoit pas entendu juſqu'à préſent; ſavoir, l'uſage des anciens Romains, de publier *in albo* les ordonnances du préteur, ayant qu'on prononçât un jugement légal. Accurſe avoit compris qu'il étoit queſtion d'une muraille blanche, ſur laquelle on écrivoit; on avoit cependant rejeté ſon idée. D'autres avoient cru auſſi trouver cet uſage indiqué dans Plaute, mais ils avoient néanmoins douté de l'exactitude du texte, (*Perſ.* II. 2. 21.) :

*....Ne iſti faxim nuſquam adpareant,*
*Qui hic* ALBO PARIETE *alienа oppugnant bona.*

dans lequel la plupart des commentateurs liſent *rete*, au lieu de *pariete*; quoique Suidas diſe expreſſément (*verbo*, λευκωμα) qu'une muraille blanche ſervoit à annoncer les affaires civiles.

Les inſcriptions que nous venons de citer, lèvent entièrement le doute où l'on étoit ſur l'authenticité du paſſage de Plaute, & nous font voir clairement la manière dont on affichoit les affaires publiques en général, & en particulier les ordonnances du préteur. Cette muraille blanchie peut donc être regardée comme l'endroit ordinaire & fixé pour cette eſpèce d'annonces; car on crépiſſoit de nouveau ce mur chaque fois qu'on vouloit faire une nouvelle publication.

ALBUM *decurionum*. Les décurions imitoient le ſénat; & à l'exemple de cette compagnie, ils faiſoient écrire leurs noms ſur une muraille blanchie deſtinée à cet effet, appelée *album decurionum*.

ALBUM *prætoris*. Les ordonnances du préteur étoient écrites ſur un mur, qui en prenoit le nom d'*album prætoris*.

ALBUM *judicum*. C'étoit le tableau des juges tirés des centuries, qui devoient ſiéger à certaines époques.

ALBUM *ſenatorum*. Auguſte réforma le ſénat l'an 746, impoſa des amendes aux ſénateurs pareſſeux, fixa le nombre de ſénateurs au-deſſous duquel on ne pouvoit rendre de ſénatus-conſulte, & établit l'*album ſenatorum*, ou le tableau des ſénateurs, qui ſe renouveloit chaque année, & qui étoit placé dans la CURIE.

ALBUNÉE, étoit tout enſemble le nom d'un bois, d'une fontaine & d'une divinité de la montagne de Tibur : Horace n'en parle que comme d'une fontaine, *& domus Albuneæ reſonantis*. (Od. 7, lib. 1). Virgile, comme d'un bois & d'une fontaine. (*Æneid. lib.* 7, *v.* 81). D'autres enfin, ont dit qu'Albunée étoit la dixième des ſybilles, & qu'on l'honoroit à Tibur, aujourd'hui Tivoli, comme une déeſſe. Son ſimulacre, diſoit-on, avoit été trouvé dans le fleuve Anio, tenant un livre à la main; d'autres aſſurent que c'étoit dans la ſource même du fleuve, & que pour cette raiſon on fit de la fontaine une divinité, à laquelle on conſacra un bois & un temple, où elle rendit des oracles. Le ſénat de Rome lui inſtitua des ſacrifices dans le capitole.

ALBURNE. C'étoit le nom d'une montagne de Lucanie, dont on fit un dieu. On donna plus vraiſemblablement le même nom au dieu de cette montagne; & Tertullien (*Apolog.* 5, & *adv. Marcion.* 1, *c.* 18.) dit que M. Æmilius Metellus introduiſit ce nouveau dieu à Rome.

ALCANNA, arbriſſeau de la famille des Ciſtes. Il n'eſt pas douteux, dit M. ADANSON, par les propriétés de l'*alcanna*, & par l'uſage que l'on en fait aujourd'hui, qu'il ne ſoit le *cyprus* des anciens & l'*hacopher* de l'Ecriture ſainte. Il eſt dit (*c.* 1 *du Cantique des Cantiques*, *v.* 14) que l'ami de la

mariée

mariée reſſemble à l'*eſchol acopher*, c'eſt-à-dire, à la grappe de fleurs du *cyprus*, appelé encore *copher* par ces Hébreux, parce qu'alors on répandoit, ainſi qu'on le pratique encore aujourd'hui, ſes fleurs dans le lit nuptial. Il eſt étonnant que, malgré tant de notes caractériſtiques, la plupart des botaniſtes depuis *Matthiole*, ſe ſoient obſtinés à attribuer le nom de *cyprus* à notre troëſne, *liguſtrum*, qui non-ſeulement ne croît pas en Egypte comme l'ancien *cyprus*, mais qui n'a aucune des propriétés affectées en apparence au ſeul *cyprus*. C'eſt à cette plante, connue ſous les deux noms de *cyprus* & d'*alcanna*, que Linnée a encore donné celui de *lawſonia*.

Les feuilles du *cyprus* ſervoient autrefois & ſervent encore à teindre les cheveux en couleur-fauve, & c'eſt un grand objet de commerce pour l'Egypte & l'Afrique, où cet arbriſſeau a toujours été cultivé.

ALCATHÉES, fêtes qu'on célébroit à Mycènes en l'honneur d'Alcathoüs.

ALCATHOUS, fils de Pélops, fut père de Péribée, femme de Télamon, de qui elle eut Ajax. *Alcathoüs* ayant été ſoupçonné d'avoir fait aſſaſſiner ſon frère Chryſippe, chercha un aſyle chez les Mégariens, & épouſa la fille du roi de Mégare, après avoir délivré le pays d'un lion furieux qui y faiſoit de grands ravages. Il régna à Mégare avec ſon beau-père, & mérita d'y être honoré comme un héros. Outre les monumens héroïques qu'on lui éleva, il eut encore des fêtes annelles. *V.* CHRYSIPPE.

ALCE, quadrupède qui porte un bois comme le cerf, & qui lui reſſemble beaucoup. Au travers des deſcriptions, en apparence contradictoires, qu'en ont faites les anciens, on a reconnu l'élan. Capitolin rapporte que Gordien, entre pluſieurs autres bêtes, avoit fait venir à Rome dix *alcés*, & que Philippe s'en ſervit dans les jeux ſéculaires qu'il donna. On trouve ſur les médailles de Philippe, le fils, ces mots, *SÆCULARES AUGG.* avec un animal extraordinaire, que Spanheim croit être un *alcé*. Réger eſt de ſon avis.

ALCÉE, fils de Perſée, époux d'Hipponôme, fut père d'Amphitrion, & ayeul d'Hercule, qui en prit le nom d'Alcide. *V.* ALCMÈNE, AMPHITRION.

ALCÉE, fils d'Hercule & de Malis; c'eſt de lui que deſcendoient les Héraclides. *V.* HERCULE, OMPHALE.

ALCESTE, fille de Pélias & d'Anaxabie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, ſon père jura, pour ſe défaire de leurs pourſuites, qu'il la donneroit à celui-là ſeul qui pourroit atteler à ſon char deux bêtes féroces de différentes eſpèces, pour promener *Alceſte*. Admète, roi de Theſſalie, qui étoit fort amoureux de la princeſſe, eut recours à Apollon; ce dieu avoit été autrefois ſon hôte & en avoit été bien reçu. Auſſi ſe montra-t-il reconnoiſſant en cette occaſion; car il donna à Admète un lion & un ſanglier apprivoiſés, qui traînèrent le char de la princeſſe.

*Alceſte*, accuſée d'avoir eu part au meurtre de Pélias, fut pourſuivie par Acaſte, ſon frère, qui déclara la guerre à Admète, le fit priſonnier, & alloit venger ſur lui le crime des filles de Pélias, lorſque la généreuſe *Alceſte* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour ſauver ſon époux. Acaſte emmenoit déjà à Yolchos la reine de Theſſalie, dans le deſſein de l'immoler aux mânes de ſon père, lorſqu'Hercule, à la prière d'Admète, ayant pourſuivi Acaſte, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit, & lui enleva *Alceſte* pour la rendre à ſon mari.

La fable dit qu'*Alceſte* mourut effectivement pour ſauver ſon mari, & qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contr'elle, la vainquit, & la lia avec des chaînes de diamans, juſqu'à ce qu'elle eût conſenti à rendre *Alceſte* à la lumière. Ce qui aidoit encore à la fable, c'eſt qu'*Alceſte* avoit déjà paſſé le fleuve Achéron avec Acaſte, lorſqu'Hercule la délivra. D'autres ont dit qu'Hercule deſcendit juſqu'aux enfers, & en arracha cette princeſſe pour la rendre à la vie. Ce fut dans ce voyage qu'il enchaîna Cerbère, & l'entraîna ſur la terre.

Homère ſurnomme *Alceſte la Divine*; ſans doute, dit madame Dacier, parce qu'elle aima ſon mari juſqu'à vouloir mourir pour lui ſauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie, dont le ſujet eſt le dévouement d'*Alceſte* à la mort pour ſon mari, traite autrement cette fable. Admète, dit-il, ſauvé par Apollon qui avoit trompé les Parques, en ſorte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort. Tous ſes proches refuſèrent de l'être; il ne reſtoit qu'*Alceſte*: elle ſe dévoue, & les Parques l'acceptent, ſur quoi Platon fait cette réflexion ſingulière: *Alceſte* ſeule eut le courage de mourir pour ſon mari, quoiqu'Admète eût ſon père & ſa mère, dont l'amour fut plus foible que celui d'une étrangère. Ils montrèrent en cette occaſion qu'ils n'étoient liés à leur fils que par le nom, & qu'ils étoient véritablement étrangers à ſon égard. *Alceſte* eut d'Admète un fils nommé Eumélus.

La Villa-Albani renferme un bas-relief antique, ſur lequel on voit Alceſte ramenée des enfers par Hercule.

ALCHYMIE. Cette prétendue ſcience, qui eſt très-diſtinguée de la Chimie, conſiſte dans la recherche de deux objets principaux, la tranſmutation des métaux, ou la pierre philoſophale, & l'immortalité, ou plutôt un rajeuniſſement qui puiſſe s'opérer à volonté.

Les Grecs & les anciens Romains paroiſſent avoir ignoré juſqu'aux noms de ces deux folies, à moins que l'on ne veuille prendre à la lettre, avec les auteurs hermétiques, le rajeuniſſement

d'Æſon. *Kirker* & quelques écrivains, amateurs du merveilleux, ont avancé ridiculement, que la théorie de la pierre philoſophale étoit expliquée fort au long dans la table d'Hermès, & que les anciens Egyptiens en avoient le ſecret. Suidas, qui vivoit dans le neuvième ou dans le dixième ſiècle, a donné lieu à cette conjecture. Il dit en effet que l'empereur Dioclétien fit brûler tous les livres des anciens Egyptiens, & que ces livres contenoient les myſtères de l'*Alchymie*.

On peut fixer au troiſième ou au quatrième ſiècle l'époque de ces fabuleuſes découvertes; car le premier auteur qui parle de la tranſmutation des métaux & des moyens de faire de l'or, eſt Zoſime, qui vivoit dans le cinquième. Il a écrit en grec un *Traité ſur l'Art divin de faire de l'or & de l'argent*. Ce manuſcrit eſt à la bibliothèque du Roi; & ce que l'on y peut voir de plus utile, eſt que la Chymie étoit cultivée depuis long-tems, & qu'elle avoit déjà fait quelques progrès. La fable rapportée par Suidas, paroit être une émanation de cette croyance, qui s'établit facilement dans un tems où l'ignorance & la miſère faiſoient embraſſer avidement tous les moyens réels ou prétendus de s'enrichir promptement.

Si les Romains en avoient eu connoiſſance avant Zoſime, Pline n'auroit pas oublié d'en parler dans ſon Hiſtoire naturelle; car il y raconte avec ſoin que l'empereur Caligula fit des eſſais pour tirer de l'or de l'orpiment. (*Lib.* 23, *c.* 4).

La recherche du remède univerſel ou du moyen de rajeunir, date de la même époque: on n'en trouve aucune trace avant Géber, auteur arabe, qui vivoit dans le ſeptième ſiècle.

ALCIDE, premier nom d'Hercule, qui veut dire fils d'*Alcée*. Après qu'*Alcide* eut étouffé dans le berceau deux ſerpens que Junon avoit envoyés pour le dévorer, il fut appelé Hercule, c'eſt-à-dire, la gloire de Junon: comme pour marquer que les perſécutions de cette déeſſe devoient le rendre recommandable à la poſtérité. *V.* HERCULE.

ALCIMÈDE, mère de Jaſon.

ALCINOÉ, fille de Polibe le corinthien, & femme d'Amphilocus, avoit employé chez elle une femme à certains ouvrages, moyennant un prix convenu. L'ouvrage fini, *Alcinoë* refuſa de payer tout ce qu'elle avoit promis. La femme pria Minerve de la venger; ſa prière fut exaucée. *Alcinoë*, par les ſoins de la déeſſe, devint ſi éperduement amoureuſe d'un certain Xanthus, qui logeoit chez elle, qu'elle abandonna ſa maiſon, ſes petits enfans & s'embarqua avec lui. Pendant le voyage, elle vit toute la noirceur & toute l'énormité de ſon crime, & ſe précipita dans la mer.

ALCINOUS, roi des Phéaciens, dans l'iſle de Corcyre, aujourd'hui Corfou, étoit fils de Nauſithoüs, & petit fils de Neptune & de Péribée. Il épouſa Arète, ſa nièce, fille unique de Rhexenor, fils de Nauſithoüs. Il en eut cinq fils & une fille nommée Nauſicaa. Homère fait de grands éloges de la mère & de la fille. Le même poëte fait une ample deſcription du palais & des jardins d'*Alcinoüs*; jamais les arbres n'étoient ſans fruits, & les fruits y étoient les plus ſucculens de l'univers: on n'y connoiſſoit d'autres ſaiſons que le printems. Tous les poëtes en ont parlé à l'envi. Ils n'ont pas moins célébré la vie voluptueuſe des ſujets d'*Alcinoüs*. Enrichis par le commerce, on ne voyoit chez eux que fêtes, danſes & feſtins, accompagnés de muſique. Mais tout cela n'empêchoit pas qu'ils ne fuſſent agiles & bons marins, & qu'*Alcinoüs* ne fût un bon prince. Il reçut avec beaucoup d'honnêteté Ulyſſe, que la tempête avoit jeté ſur ſes côtes, (*V.* NAUSICAA) & ne lui cacha point que, dans ſes états, on aimoit les repas, la muſique, la danſe, le changement d'habits, les bains & le lit. *V.* ULYSSE.

ALCINOUS; (Quarré double: prétendus jardins d') ſur les médailles de Dyrrachium, en Illyrie; d'Apollonie, en Illyrie; de Corcyre; d'Abdère; d'Acanthus, en Macédoine.

Ces jardins étoient ſitués dans l'Illyrie, & l'on trouve ce quarré double auquel on donne leur nom, ſur des médailles frappées hors de cette contrée: telles ſont les médailles d'Abdère en Thrace; d'Acanthus, en Macédoine. On ne voit d'ailleurs ces prétendus jardins que ſur les médailles d'argent de l'Illyrie, & jamais ſur celles de bronze. Quelle raiſon empêchoit de placer ſur ce dernier métal, un type ſi cher aux Illyriens? Reconnoiſſons plutôt dans ce quarré double un relief que les premiers graveurs pratiquoient dans les coins, pour retenir les flaons entre les carrés, au défaut de la virole qui les aſſujétit aujourd'hui, & qui eſt une invention moderne.

ALCIONE. *V.* ALCYONE.

ALCIPPE, fille de Mars, étoit aimée d'Allyrothius, fils de Neptune. Allyrothius ne pouvant rendre ſenſible ſa maîtreſſe, lui fit violence. Mars, irrité contre ce téméraire, lui ôta la vie. Mais Neptune, déſeſpéré de la mort de ſon fils, appela Mars en jugement. Les plus graves athéniens s'étant aſſemblés pour délibérer ſur une affaire ſi importante, le déclarèrent innocent, & le purgèrent à la manière accoutumée; ce qui fit dire que Mars avoit été abſous par le jugement des douze grands dieux. *V.* ARÉOPAGE, MARS.

ALCIS, eſt un des noms ſous leſquels les Macédoniens & les Germains révéroient Minerve.

ALCITHOE, femme de Thèbes, fille de Minyas, qui ayant mépriſé les orgies de Bacchus, fut changée en chouette. (*Ovide Mét. liv.* 4).

ALCMÈNE, femme d'Amphitrion, & mère d'Hercule. Elle étoit fille d'Electrion, roi de Mycènes, & fils de Perſée. Les auteurs varient ſur ſa mère; les uns lui donnent Anaxe, fille d'Alcée, fils de Perſée; d'autres lui donnent Lyſidice, fille de Pélops & d'Hippodamie; d'autres enfin, la font ſortir d'*Amphiaraüs* & d'Eryphile.

Meſtor, fils de Perſée, & par conſéquent frère d'Electryon & oncle d'*Alcmène*, avoit épouſé Lyſſice, qui lui donna une fille nommée Hippothoë, enlevée depuis par Neptune, & menée dans les iſles Echidnades. Elle en eut un fils nommé Taphius. Ce Taphius établit une colonie dans Taphe, proche de l'Acarnanie, & en nomma les habitans Téléboës. Il fut père de Ptérélaüs, qui donna le jour à ſix garçons & à une fille. Ces ſix garçons allèrent à Mycènes redemander à Electryon le royaume de Meſtor, ſon frère, leur triſayeul. Il eſt aſſez étonnant qu'Electryon eût été attaqué par les arrières petits-fils de la fille de ſon frère Meſtor; mais rien n'arrêtoit l'imagination des poëtes. Il y en a cependant qui retranchent ici une génération. Ils diſent que le fils de Neptune & d'Hippothoë ſe nomma Ptérélas ou Ptérélaüs; qu'il eut deux fils, Téléboas & Taphus, qui allèrent demander à Electryon les biens d'Hippothoë, leur ayeule.

Quoi qu'il en ſoit, Electryon n'accorda rien; les héritiers de Meſtor pillèrent ſon pays, & tuèrent tous les fils d'Electryon. Celui-ci réſolut d'aller tirer vengeance de la mort de ſes fils, & remit le ſoin de ſon royaume & d'*Alcmène*, ſa fille, entre les mains d'Amphytrion, ſon neveu, avec ſerment de la part de celui-ci, de reſpecter la vertu de la princeſſe, ſa couſine. Ceux qui avoient accompagné les enfans de Ptérélaüs dans leur expédition, avoient emmené en Elyde les troupeaux d'Electryon. Amphytrion les racheta; & dans le tems qu'il les remettoit entre les mains de leur maître, il eut le malheur d'être la cauſe de ſa mort. Une des vaches du troupeau voulant prendre la fuite, Amphytrion lui jeta une maſſue qu'il tenoit à la main; l'animal, avec ſes cornes, renvoya cette maſſue à la tête d'Electryon, qui mourut ſur-le-champ. Sthénélus, fils de Perſée & frère d'Electryon, profita du trouble que cette mort cauſa à Mycènes, pour s'emparer du trône, au préjudice d'*Alcmène*, ſa nièce, & la força, ainſi qu'Amphytrion, de ſortir de Mycènes. Ils ſe retirèrent à Thèbes, où Créon, qui étoit roi, fit à Amphytrion les cérémonies de l'expiation. *Alcmène*, uniquement occupée de venger la mort de ſes frères, jura de n'épouſer que celui qui lui donneroit cette ſatisfaction. Amphytrion réſolut en conſéquence d'aller faire la guerre aux Téléboës. Il eſt bien ſingulier qu'elle oublia la mort de ſon père, pour ne ſonger qu'à celle de ſes frères, & que ce fut le meurtrier du premier qu'elle choiſit pour punir le meurtre des ſeconds: auſſi d'autres auteurs ont dit qu'Electryon fut tué, avec ſes fils, dans le combat contre les Téléboës, & que ce fut à la vengeance de la mort de ſon père qu'*Alcmène* attacha le don de ſa main.

Quoi qu'il en ſoit, Amphytrion marcha contre Ptérélas, dont il ravagea les terres, & pris tous ſes états, comme on le verra à ſon article. Cependant les charmes d'*Alcmène* avoient fait une violente impreſſion ſur le cœur de Jupiter: mais ce dieu reſpectant la vertu de la princeſſe, craignant d'ailleurs que la perſuaſion ne réuſsit pas ſur une perſonne auſſi ſage, prit le parti de ſe déguiſer. Il ſe revêtit de la reſſemblance d'Amphytrion, ſe préſenta comme vainqueur de Ptérélas; & pour le prouver, il fit préſent à *Alcmène* de la coupe de Ptérélas, qu'Amphytrion s'étoit réſervée dans le butin fait ſur ce prince, & qu'il avoit deſtinée à *Alcmène*. La princeſſe, trompée par des apparences qui reſſembloient à la vérité, accorda au faux Amphytrion ce qu'elle avoit promis au vengeur de ſon père.

Jupiter, qui avoit prévu le ſuccès de ſa ruſe, avoit envoyé Mercure donner ordre au ſoleil de ſe repoſer pendant un jour, afin de tripler la nuit qui devoit être employée à la formation d'Hercule; une nuit ordinaire n'auroit pas ſuffi. Amphytrion revint de ſon expédition le jour même qui ſuccéda à la longue nuit qu'*Alcmène* avoit paſſée avec Jupiter. A ſon arrivée, il ne fut pas reçu comme un amant victorieux & attendu avec impatience; *Alcmène* fut ſurpriſe des plaintes qu'il lui en fit, lui raconta ce qui s'étoit paſſé la nuit précédente, & lui fit voir la coupe de Ptérélas. Amphytrion la reconnut, & ne l'ayant point trouvée dans ſes paquets, il alla conſulter le devin Tirésias, qui lui expliqua le nœud de l'affaire.

La dignité de ſon rival le rendit moins délicat ſur le déſagrément de cette aventure. Dès le jour de ſon arrivée, il épouſa *Alcmène*, & la nuit ſuivante, il devint père d'un ſecond fils.

Junon, toujours attentive à perſécuter les concubines de Jupiter & leurs enfans, traverſa de tout ſon pouvoir les couches d'*Alcmène*. Ovide raconte que la déeſſe envoya Lucine pour empêcher la délivrance. Celle-ci s'alla aſſeoir près de la porte du palais, & ayant croiſé ſes jambes, elle prononça, d'une voix baſſe, quelques paroles magiques. Il y avoit ſept jours qu'*Alcmène* étoit en travail, lorſque Galanthis, une des eſclaves, ſe douta, à la poſture de la vieille, dont Lucine avoit pris la forme, que c'étoit une magicienne qui tourmentoit ſa maîtreſſe. Qui que vous ſoyez, lui dit Galanthis, prenez part à notre joie, ma maîtreſſe vient d'accoucher. A cette nouvelle, Lucine ſe leva, & *Alcmène* fut délivrée ſur-le-champ. *V.* GALANTHIS.

On raconte différemment le motif qui porta Junon à traverſer cet accouchement; les uns n'en donnent point d'autre que ſa jalouſie; d'autres donnent à cette jalouſie des vues politiques. Sthénélus, comme on l'a vu, s'étoit emparé du trône de ſon frère, au préjudice d'*Alcmène*, ſa nièce. Il avoit épouſé Nicippe, fille de Pélops, qui ſe trouva enceinte en même-tems qu'*Alcmène*. Il étoit à craindre que le fils de celle-ci ne voulût faire valoir ſes droits ſur le royaume de ſon ayeul maternel, & ne fît uſage des forces dont Jupiter

avoit annoncé qu'il ſeroit pourvu. Junon, pour empêcher que le fils de ſa rivale ne fût roi, obtint de Jupiter, à force d'importunités, la certitude que celui du fils d'*Alcmène* ou du fils de Micippe qui naîtroit le premier, auroit l'empire ſur l'autre. La déeſſe profita de cette promeſſe pour avancer les couches de Micippe, & retarder celles d'*Alcmène*. Son ſtratagême ayant réuſſi, Euryſtée, fils de Micippe, abuſa du pouvoir que lui avoit donné ſa naiſſance, pour perſécuter Hercule. *V.* HERCULE, EURYSTÉE.

Quoi qu'il en ſoit, la ruſe de Galanthis délivra *Alcmène* de deux garçons; l'un fils de Jupiter, qui fut nommé Hercule, & l'autre fils d'Amphytrion, qui fut appelé Iphiclus. *V.* IPHICLUS. On dit que ces deux enfans n'avoient que dix mois, lorſqu'Amphytrion voulant ſavoir lequel des deux étoit fils de Jupiter, envoya deux ſerpens dans le berceau où ils étoient couchés; Iphiclus prit auſſi-tôt la fuite; & par cette marque de foibleſſe, ſe montra fils d'un mortel. Pour Hercule, il étrangla les ſerpens entre ſes mains: *In cunis jam jove dignus erat.* D'autres ont dit que ce fut Junon qui envoya ces deux bêtes pour faire périr Hercule; & que pour ſauver Iphiclus, elle lui donna la force de s'enfuir. *Alcmène* étoit ſi flattée de l'amour qu'elle avoit inſpiré à Jupiter, & d'être mère d'Hercule, qu'elle porta ſur ſa tête, en guiſe d'ornement, trois croiſſans, pour déſigner les trois fluits qu'elle avoit paſſées avec ce dieu, lors de la conception de ſon fils. Elle ſurvécut à ſon mari; & Pauſanias dit que de ſon tems on voyoit encore à Thèbes les débris de ſa maiſon. Elle ſurvécut auſſi à ſon fils; & quelques-uns ajoutent qu'après la mort de l'un & de l'autre, elle épouſa Rhadamante.

Son tombeau ſe voyoit à côté de celui de Rhadamante, près d'Haliarte, dans la Béotie. D'autres aſſurent qu'allant d'Argos à Thèbes, elle mourut ſur les frontières de Mégare: que l'oracle conſulté par les enfans d'Hercule, dont les uns vouloient qu'on la portât à Argos, d'autres à Thèbes, ordonna qu'elle fût enterrée à Mégare. Tandis que les enfans d'Hercule, connus ſous le nom d'Héraclides, travailloient aux funérailles d'*Alcmène*, Jupiter, ſelon quelques-uns, commanda à Mercure de dérober ſon corps, & de le tranſporter aux iſles des Bienheureux, afin de la marier avec Rhadamante. Mercure exécuta l'ordre, & mit une pierre dans le cercueil. La peſanteur fit ouvrir le cercueil; on en tira la pierre, que l'on dépoſa dans le bois ſacré, où fut enſuite bâti un petit temple d'*Alcmène* à Thèbes; on lui éleva auſſi un autel à Athènes.

Agéſilas, roi de Sparte, voulant faire tranſporter les reſtes d'*Alcmène* à Lacédémone, envoya à Haliarte ouvrir ſon tombeau. On y trouva deux vaſes de terre, un braſſelet d'airain, & une table de cuivre, ſur laquelle étoient gravées des lettres que perſonne ne connoiſſoit. On en porta une copie en Egypte pour les faire expliquer. Le prophète Chonuphis les déchiffra; elles contenoient un ordre pour les Grecs de vivre en paix, d'honorer les muſes, de terminer leur différends ſuivant les règles de l'équité. Au reſte, les habitans d'Haliarte furent punis pour avoir laiſſé ouvrir le tombeau d'*Alcmène*. Les inondations & la peſte les tourmentèrent dans la même année. *Alcmène* fut la dernière mortelle avec laquelle Jupiter eut un commerce amoureux; Niobé avoit été la première. Il y avoit ſeize générations entre ces deux maîtreſſes.

Plaute, qui a été imité, deux mille ans après, par Molière, a fait une comédie des amours de Jupiter & d'*Alcmène*, qu'il a diſpoſés à ſa guiſe. Cette hardieſſe irréligieuſe n'eſt pas la ſeule qu'ayent occaſionnée ces amours du ſouverain des dieux. Les artiſtes de l'Etrurie les avoient parodiés ſur un vaſe de leur fabrique, qui a été publié par Winkelmann, dans ſon *Hiſtoire de l'Art*. La compoſition du deſſin de ce vaſe eſt une des plus ſavantes que l'on connoiſſe, en même-tems qu'elle eſt une des plus comiques.

*Alcmène* regarde par une fenêtre, comme faiſoient les courtiſannes qui mettoient leurs faveurs à l'enchère, & comme font encore les courtiſannes modernes. La fenêtre eſt élevée; c'eſt ainſi qu'on a trouvé placées dans la maiſon de Pompeii, celles qui donnoient ſur les rues. D'ailleurs, la fenêtre d'*Alcmène* eſt celle d'un premier étage. Jupiter eſt traveſti, & porte un maſque blanc, duquel pend une longue barbe. Il a pour coëffure un boiſſeau, *modius*, pareil à celui de Sérapis, qui eſt d'une ſeule pièce avec le maſque. Il tient une échelle pour entrer chez ſa maîtreſſe par la fenêtre. La tête du dieu qui paſſe entre deux barreaux de cette échelle, préſente une caricature des plus fortes.

De l'autre côté eſt Mercure, avec un gros ventre, aſſez reſſemblant au Soſie de Plaute. De la main gauche il tient ſon caducée, qu'il baiſſe pour le cacher, afin de n'être pas reconnu; & de l'autre main il porte une lampe, qu'il élève vers la fenêtre pour éclairer Jupiter. Sa ceinture eſt armée d'un grand phallus, dont la ſignification n'eſt pas équivoque. N'oſant paroître nuds ſur les théâtres des Romains, les comédiens en portoient de couleur rouge. Auſſi les deux figures ont ici des culottes & des bas blanchâtres d'une même pièce, qui deſcendent juſqu'aux chevilles des pieds: comme le mime aſſis & maſqué qui eſt dans la vigne Mattei: leurs draperies & l'habillement d'*Alcmène* ſont parſemés d'étoiles blanches.

ALCMÉON, fils d'Amphiaraüs & d'Eriphyle, ſœur d'Adraſte. Il tua ſa mère par ordre de ſon père. *V.* ADRASTE, ERIPHYLE. Quelques auteurs ont dit mal à propos qu'il fut aidé dans ce parricide par Amphilocus, ſon frère. *Alcméon*, perſécuté par les furies, vengereſſes des parricides,

ſe retira à Pſophis, dans l'Arcadie, où il fut expié par Phégéüs, & épouſa Arſinoë ou Alphéſibée, fille de ce Phégéüs, à laquelle il donna le collier & la robe d'Eriphyle, ſa mère. Il en eut un fils nommé Clytius. Ni l'expiation à laquelle il s'étoit ſoumis, ni ſon mariage, ne le guérirent de ſa fureur. Il alla conſulter l'oracle, & apprit que pour ſe délivrer des furies, il falloit qu'il ſe retirât ſur une terre toute neuve, & formée depuis le meurtre d'Eriphyle. *Alcméon* crut que les iſles Echidnades étoient le lieu que lui indiquoit l'oracle. *V.* ECHIDNADES. Il s'y établit; & quoique marié avec Alphéſibée, il ne laiſſa pas d'épouſer Callyrhoë, fille du fleuve Achéloüs.

Celle-ci ayant entendu parler du collier d'Eriphyle, elle déclara à ſon mari qu'elle ne le traiteroit plus en époux, s'il ne lui faiſoit préſent de ce bijou précieux. Pour le tirer des mains de ſa première femme, *Alcméon* retourna chez Phégée, à qui il fit accroire que, ſelon la réponſe de l'oracle, il ne ſeroit débarraſſé des furies qu'après avoir offert le collier à Apollon. Ce menſonge lui réuſſit; mais Phégée ayant enſuite découvert la vérité, donna ordre à ſes deux fils de tuer *Alcméon*, ce qu'ils exécutèrent; & comme leur ſœur s'en affligea, ils la tranſportèrent dans un coffre à Tégée, & lui imputèrent le meurtre de ſon mari. *Alcméon* avoit eu deux fils de Callyrhoë, *Arcanus* & *Amphitère*. *V.* CALLIRHOÉ.

Pendant qu'il étoit perſécuté par les furies, *Alcméon* eut deux enfans de la prophéteſſe Manto, fille de Tirésias, Amphilocus & Thiſiphone. Selon quelques hiſtoriens, *Alcméon*, après la ſeconde guerre de Thèbes, fut attiré en Italie par Diomède, qu'il aida à conquérir ce pays & l'Acarnanie. Sommés tous les deux de ſe trouver à l'expédition de Troie, Diomède s'y rendit; mais *Alcméon* s'arrêta dans l'Acarnanie; & pour honorer ſon frère, bâtit une ville qu'il nomma *Argos d'Amphilocus*. *Alcméon* y rendit des oracles; mais ſon parricide le fit exclure des honneurs divins que les Oropiens rendoient à ſon père & à ſon frère. On lui éleva à Pſophis, un tombeau qui n'avoit ni éclat ni ornemens; & il étoit entouré de cyprès ſi hauts, qu'ils pouvoient couvrir de leur ombre le coteau qui dominoit ſur la ville. On ne les coupoit point, parce qu'ils étoient conſacrés à *Alcméon*; on les appeloit les pucelles. Les furies d'*Alcméon* ont fait retentir les théâtres de la Grèce; mais il ne nous reſte aucune de ces tragédies. *V.* AMPHIARAUS, ERIPHYLE, CALLYRHOE, EPIGONES, AMPHILOCUS.

ALCON, fils d'Erechthée, roi d'Athènes, étoit très-adroit à tirer de l'arc. Il atteignit un dragon qui avoit enlevé un de ſes fils, & le tua ſans bleſſer l'enfant. *Alcon* paſſa pour un des héros de la Grèce, & il y eut pluſieurs monumens héroïques élevés en ſon honneur.

ALCONA, divinité qui préſidoit aux voyages, ainſi qu'*Adeona*. Son nom peut venir d'ἀλκὴ, *force*; parce qu'il faut du courage & de la force pour ſoutenir la fatigue des voyages.

ALCYON, oiſeau conſacré à Thétis, parce qu'il fait ſon nid ſur les bords de la mer, & parmi les roſeaux. *V.* ALCYONE, fille d'Eole.

Les anciens n'ont pas décrit cet oiſeau avec aſſez de préciſion, pour que l'on ait pu le reconnoître: ainſi nous ignorons quel étoit l'*alcyon* des anciens. Cependant les modernes ont fait l'application de ce nom. Belon l'a donné à deux eſpèces d'oiſeaux, que nous appelons *martin-pêcheur* & *rouſſerolle*.

ALCYONE, fille d'Atlas, fut une des ſept atlantides qui formèrent la conſtellation des pléyades. Elle eut de Neptune un fils nommé Anthas, qui fut roi de Trézène; &, ſelon quelques-uns, Antédon la fendit mère de Glaucus. *V.* ATLANTIDES.

ALCYONE, fille d'Eole, de la race de Deucalion, épouſa Céix, roi de Trachine: ſon amour pour ſon époux fut ſi grand, que Céix ayant fait naufrage, *Alcyone* ſe précipita dans la mer, où elle fut changée en alcyon, ainſi que ſon mari. Il n'y a pas dans Ovide de fable écrite avec plus d'art, & qui ſoit plus touchante. *V.* CEIX.

ALCYONE, ſurnom qui fut donné à Cléopâtre, fille d'Idas & de Marpèſe, & femme de Méléagre, pour conſerver dans leur famille la mémoire de l'enlèvement de ſa mère par Apollon. Il étoit relatif aux regrets que cette triſte aventure avoit cauſés à ſa mère, qui, comme une autre *Alcyone*, s'étoit vu cruellement ſéparée de ſon mari.

ALCYONEE, un des plus redoutables géans qui attaquèrent Jupiter. Il devoit être immortel tant qu'il demeureroit dans le lieu de ſa naiſſance. Avant la guerre contre les dieux, il s'étoit déjà diſtingué par d'autres entrepriſes; c'eſt lui qui avoit emmené d'Erithie, les bœufs du ſoleil. Le père des dieux ayant commandé à Hercule de combattre ce redoutable géant, le héros terraſſa pluſieurs fois ſon ennemi à coups de flèches; mais dès qu'*Alcyonée* touchoit la terre, qui étoit ſa mère, il prenoit de nouvelles forces, & ſe relevoit plus terrible qu'auparavant. Alors Pallas ſe joignit à Hercule; elle ſaiſit le géant par le milieu du corps, & le porta au-deſſus du cercle de la lune, où il expira.

ALCYONEE, lac ſitué près de Corinthe dans l'Achaïe, & très-profond. L'empereur Néron eut la curioſité de le faire ſonder: on aſſure qu'il n'en put trouver le fond. Auprès de ce lac étoit un temple, que les Oropiens avoient conſacré à Amphiaraüs, & une fontaine qui portoit le nom de ce devin.

ALDINE (*lettre*). On donnoit autrefois ce nom aux caractères que nous appelons *italiques*; & il leur venoit d'Alde Manuce, qui les avoit employés le premier. Cet imprimeur célèbre ne ſe ſervoit preſque point d'autres caractères; & il le préféroit au *romain*, parce qu'il imite mieux

l'écriture & qu'il eſt plus preſſé. Mais on a éprouvé conſtamment que la lettre *aldine* fatiguoit la vue, & on l'a abandonnée pour le corps des ouvrages, en la réſervant uniquement pour les mots & les citations que l'on veut diſtinguer. On eſtime l'exactitude des éditions qu'a données Sébaſtien Griff, imprimeur de Lyon, & qui ſont toutes en lettre *aldine*.

ALDOBRANDINES. *(Les noces)* C'eſt le nom ſous lequel on connoît depuis long-tems une friſe antique, ſur laquelle eſt peinte une noce. Cette friſe fut trouvée près de Sainte-Marie-Majeure, dans l'emplacement où étoient jadis les jardins de Mécène; on la voit aujourd'hui à la Villa-Aldobrandine, où elle eſt conſervée avec la partie du mur ſur laquelle elle étoit peinte. Ce tableau antique eſt compoſé de pluſieurs figures hautes d'environ ſeize pouces de France; il a été publié par le P. Montfaucon & pluſieurs autres fois depuis. Winkelmann a prouvé dans ſes *Monumenti inediti*, *p.* 60, qu'il repréſentoit les noces de Thétis & de Pélée; & que les figures qui accompagnent les époux, ſont trois déeſſes des ſaiſons ou trois muſes, qui chantent & qui exécutent l'épithalame.

Nous ignorons, dit le chevalier de Jaucourt, ſi cette noce eſt d'un grand coloriſte ou d'un ouvrier médiocre de ces tems là; ce qu'on peut dire de certain ſur ſon exécution, c'eſt qu'elle eſt très-hardie. Elle paroit être l'ouvrage d'un artiſte auſſi maître de ſon pinceau, que Rubens & que Paul Véronèſe l'étoient du leur: les touches, qui ſont très-heurtées, & qui paroiſſent même groſſières quand elles ſont vues de près, font un effet merveilleux lorſqu'on conſidère ce tableau à la diſtance de vingt pas; & c'étoit apparemment de cette diſtance qu'il étoit vu ſur le mur où le peintre l'avoit fait.

ALE, dans la Cilicie.

On a des médailles impériales grecques frappées dans cette ville, ſelon le P. Hardouin.

ALÉA, ſurnom de Minerve, qui lui fut donné par Aleus, roi d'Arcadie, après qu'il lui eut bâti un temple dans la ville de Tégée, ſa capitale, ſous le nom de *Minerve-Aléa*. Auguſte, pour punir les Arcadiens d'avoir ſuivi le parti d'Antoine, enleva de Tégée la *Minerve-Aléa*. On conſervoit dans ſon temple la peau & les défenſes du ſanglier calydon.

ALÉA, en Arcadie. ΑΛΕΙΩΝ. ΑΧΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. *(Eckhel, Pellerin)*.

O. en or.

O. en argent.

ALEATORIUM. On donnoit ce nom à une ſalle dans laquelle on jouoit aux échecs ou aux *calculi*. Elle étoit placée auprès des jeux de paume; de manière qu'on s'y retiroit pour ſe délaſſer des fatigues de cet exercice violent. Sidoine Apollinaire, (*Epiſt.* II. 2.): *Atque illic aleatorium laſſis conſumpto ſphariſterio faciat.*

ALECTO, une des trois furies, ſœur de Tiſiphone & de Mégère, fille de l'Achéron & de la nuit. Son nom ſignifie l'envie ou celle qui n'a point de repos, de l'α privatif & de λήγω, *quieſco*. Virgile lui donne des ailes de dragon, & *Alectus ſtridentes anguibus ala*. *V.* FURIES.

ALECTRIOMANTIE ou ALECTOROMANTIE, divination par le moyen d'un coq, en uſage chez les Grecs. Voici comme elle ſe pratiquoit: on traçoit un cercle ſur la terre, on le partageoit enſuite en vingt-quatre petites caſes ou eſpaces; dans chaque caſe on écrivoit une lettre de l'alphabet, & ſur chaque lettre on mettoit un grain de bled; cela fait, on plaçoit un coq au milieu du cercle, on remarquoit les grains qu'il mangeoit, & quelles étoient les lettres des caſes où les grains avoient été placés; on faiſoit enſuite un mot de ces lettres, & l'on croyoit que ce mot apprenoit ce que l'on vouloit ſavoir. C'eſt par cet art que les ſophiſtes Libanius & Jamblique cherchèrent & crurent avoir trouvé quel ſeroit le ſucceſſeur de l'empereur Valens; car le coq ayant mangé les grains qui étoient ſur les lettres Θ, Ε, Ο, Δ, ils ne doutèrent plus que le ſucceſſeur ne fût Théodore; mais ce fut Théodoſe, qui échappa ſeul aux recherches de Valens. Cet empereur, informé de l'action de ces devins, fit tuer tous ceux dont les noms commençoient par ces quatre premières lettres, comme *Théodore*, *Théodat*, &c. ainſi que les devins. Jamblique s'empoiſonna lui-même.

*Alectriomantie* eſt un mot compoſé d'Ἀλεκτρύων, un coq, & μαντεία, divination.

ALECTRYON, jeune favori de Mars, & le confident de ſes amours, ayant été mis un jour en ſentinelle pendant que le dieu étoit avec Vénus, il s'endormit, & laiſſa ſurprendre les deux amans par Vulcain. Mars, irrité de la négligence d'*Alectryon*, le métamorphoſa, pour l'en punir, en un oiſeau de ſon nom; c'eſt-à-dire, en coq, qui garde encore la crête du caſque qu'il avoit lorſqu'il fut métamorphoſé. Se reſſouvenant de ſa pareſſe, il n'oublie rien pour l'effacer par une vigilance ſoutenue, en annonçant toutes les nuits, le prochain retour du ſoleil, par le battement de ſes ailes & par ſon chant.

Le nom grec du coq, ἀλέκτρυων, a donné lieu à cette fable.

ALÉES, fêtes qu'on célébroit à Tégée, dans l'Arcadie, en l'honneur de Minerve-Aléa.

ALEMONA. Déeſſe que la ſuperſtition romaine avoit créée, & à qui elle attribuoit le ſoin de nourrir les enfans dans le ſein de leurs mères. Son nom venoit du mot latin *alere*, nourrir. Tertullien, *de Anim. c.* 37.

ALÉON, fils d'Atrée, a été appelé Dioſcure, ainſi que Mélampus, & Eumolus, ſon frère. *V.* DIOSCURES.

ALÉSIS, dans l'Elide. ΑΛΗΣΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Hadrien & d'Antonin, ſelon Vaillant. Mais Pellerin croit qu'il a mal vu leur légende; il la rétablit par ΑΜΑΣΕΙΤΩΝ, & reſtitue ces médailles à Amaſia du Pont.

ALETIDES, ſacrifices ſolemnels que les Athéniens faiſoient aux mânes d'Erigone, par ordre de l'oracle d'Apollon.

Erigone portoit encore le nom d'*Alétis*; elle conçut une ſi vive douleur de la mort de ſon père Icare, qu'elle ſe pendit de déſeſpoir; ce qui fit donner auſſi à ces fêtes le nom d'ΑΙΩΡΑ, (*aories*), *ſuſpenſion*. On les célébroit par des chants, & en ſe balançant avec des cordes attachées à des arbres ou à des ſolives. Feſtus parle de ces balançoires que l'on appeloit *oſcilla*.

La fille d'Icare, en mourant, pria les dieux de permettre que toutes les filles d'Athènes périſſent d'une manière auſſi honteuſe, ſi leurs parens ne vengeoient la mort de ſon père. Les Athéniens ayant négligé cette vengeance, les vœux d'Erigone furent exaucés. Car les jeunes filles d'Athènes étant ſaiſies d'un eſprit de vertige, la plupart ſe donnèrent la mort. Leurs parens, effrayés de ces ſuicides, conſultèrent l'oracle d'Apollon, qui leur ordonna d'appaiſer les mânes d'Icare, en inſtituant les *alétides*, fêtes ainſi nommées du grec ἀλάω, *j'erre*, parce qu'Erigone erra long-tems accompagnée de ſa chienne, avant de trouver le corps de ſon père.

Quelques auteurs, & Héſychius entr'autres, croyent que cette fête avoit été inſtituée en l'honneur du roi Témale ou d'Ægiſthe, & de Clytemneſtre. D'autres l'attribuent à une fille de ces derniers, qui, ſe joignant à ſon grand-père Tyndare, alla à Athènes, pour accuſer Oreſte devant l'aréopage; mais ayant perdu ſa cauſe, & s'étant pendue de fureur, les Athéniens, par ordre de l'oracle, établirent cette fête à ſa mémoire. (*Etymolog. Magn.*)

ALEUROMANTIE, d'ἄλευρον, farine, & de μαντεια, divination. Cette étymologie nous apprend que la farine de froment ſervoit à cette divination, tandis que c'étoit par le moyen de la farine d'orge que ſe pratiquoit l'*alphitomantie*. Apollon, qui préſidoit à l'*aleuromantie*, en avoit pris le nom d'ἀλευρόμαντις.

ALEUS, fils de Nyctimus, roi d'Arcadie; c'eſt lui qui fit bâtir le temple de Minerve-Aléa. *Voyez* ALEA, ALEES.

ALEUS, roi de Tégée, dans l'Arcadie. ΑΛΕΟΣ.

Ses médailles ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ALEXANDRA, nom ſous lequel Caſſandre fut adorée. *V.* CASSANDRE.

ALEXANDRE PARIS, fils de Priam. *V.* PARIS.

ALEXANDRE I, roi de Macédoine. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ.

Après les médailles de Gélon, roi de Syracuſe, on n'en connoît point de plus anciennes que celles de ce roi. Leur fabrique annonce cette ancienneté, & le quarré en creux du revers l'atteſte formellement.

Ses médailles ſont:

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ALEXANDRE-LE-GRAND, roi de Macédoine. Le petit nombre de monumens ſur leſquels *Alexandre* eſt repréſenté, & qui ont échappé aux ravages du tems, méritent l'attention particulière des amateurs de l'antiquité; car ſon zèle pour les arts & pour les lettres a contribué autant à lui faire donner le ſurnom de Grand, que ſon intrépidité, ſon courage & ſes exploits.

Les portraits de ce roi qui nous reſtent, n'annoncent point les maîtres qui les ont produits, ni le ſiècle qui les a vu faire. On ſait, à la vérité, qu'Apelle eut ſeul le droit de le peindre; Lyſippe celui de le jeter en fonte, & Pyrgotèles de le graver en pierres fines. Mais l'hiſtoire ne nous a pas conſervé le nom du ſculpteur qui avoit ſeul le droit de le faire revivre en marbre; on n'en connoît d'ailleurs aucun de ce tems qui ait joui d'une réputation égale à celle de Lyſippe.

Entre les têtes d'*Alexandre*, dit Winkelmann, qui nous fournit cet article, nous en citerons trois qui méritent une attention particulière. La première & la plus grande ſe trouve au muſæum de Florence; la ſeconde au capitole, & la troiſième, qui appartenoit à la reine Chriſtine, eſt aujourd'hui à Saint-Ildefonſe, en Eſpagne. Les hiſtoriens nous diſent qu'*Alexandre* penchoit la tête ſur une épaule: c'eſt ainſi qu'il eſt repréſenté dans tous ſes portraits, & regardant en haut: poſition qui eſt indiquée dans une épigramme de l'anthologie, (*lib. 4, p.* 312) faite ſur une ſtatue de ce conquérant, de la main de Lyſippe.

Le jet des cheveux, au-deſſus du front, caractériſe ſeul les têtes d'*Alexandre* entre toutes celles des héros. Ses cheveux ſont toujours relevés au-deſſus du front, avec une négligence qui n'eſt pas dépourvue de nobleſſe; ils retombent enſuite en formant un arc étroit. Tels on voit ordinairement les cheveux du front aux têtes de Jupiter. Comme *Alexandre* vouloit paſſer pour fils de ce dieu, Lyſippe lui aura voulu donner quelques traits de reſſemblance avec Jupiter, ce qu'il aura pu faire en traitant les cheveux; en quoi il aura enſuite été imité par d'autres artiſtes.

Les ſtatues d'*Alexandre* ſont encore plus rares que ſes têtes. Il ſe trouve à la Villa-Albani une ſtatue héroïque plus grande que le naturel, dont la tête caſquée nous offre les traits du conquérant de l'Aſie; mais la tête n'appartient pas à la ſtatue. Cette obſervation s'applique également aux ſtatues qui ſont hors de Rome, & auxquelles la tête a fait donner le nom d'*Alexandre*. La ſeule véritable

ſtatue de ce prince, eſt probablement celle que poſſède à Rome le marquis Rondinini; car la tête de cette ſtatue qui eſt ſans caſque, n'a jamais été détachée du tronc. Sa conſervation eſt ſi parfaite, que non-ſeulement le nez eſt entier, choſe extrêmement rare, mais encore que l'épiderme n'a éprouvé aucune altération. *Alexandre* eſt repréſenté à l'héroïque, c'eſt-à-dire, entièrement nud, dans une attitude penchée, & le coude appuyé ſur la cuiſſe droite. La tête a les cheveux diſpoſés ſur le front dans le même goût que les buſtes du capitole & de Florence.

Quoique les belles actions d'*Alexandre* ayent offert des ſujets très-propres à être traités par les anciens artiſtes en bas-relief, c'eſt-à-dire, en manière de ſymboles ou d'allégories deſtinées à décorer des édifices & des tombeaux, on n'en trouve qu'une ſeule. C'eſt l'entretien de ce prince avec Diogène. Le cynique, couché dans ſon tonneau de terre cuite, reçoit le héros de la Grèce ſous les murs de Corinthe. Ce bas-relief, qui eſt conſervé à la Villa-Albani, a été publié par Winkelmann, dans ſon Hiſtoire de l'Art & dans les *Monumenti inediti.*

Quant aux gravures d'*Alexandre* par Pyrgotelès, on en connoît une qui porte le nom de cet habile artiſte. La pierre offre un petit buſte d'agathe-onyx, un peu plus grand que la moitié du même buſte gravé en cuivre dans le Recueil du baron de Stoſch. Mais le nom de Pyrgotelès s'y trouve écrit au nominatif, contre l'uſage des graveurs anciens. Ceux-ci mettoient toujours ſur leurs ouvrages leurs noms au génitif; de ſorte qu'au lieu de ΠΥΡΓΟΤΕΛΗΣ, il faudroit ΠΥΡΓΟΤΕΛΟΥΣ. C'eſt pourquoi ce nom paroît être une addition moderne. La tête elle-même offre une ample matière à la critique; car elle reſſemble à Hercule, & non pas à *Alexandre*. Ce qui eſt prouvé non-ſeulement par les cheveux qui deſcendent ſur les tempes & qui accompagnent une portion des faces, caractère que n'offre aucun portrait de ce roi, mais auſſi par les cheveux placés au-deſſus du front, qui ſont courts & friſés comme ceux d'Hercule.

On voit de plus cette tête couverte d'une peau de lion; ce que n'offrent jamais les têtes d'*Alexandre*. D'ailleurs, la figure eſt plongée dans une triſteſſe profonde; elle a la bouche ouverte & gémiſſante. Cette obſervation a été négligée par ceux qui ont prétendu reconnoître ici le roi de Macédoine; quoiqu'ils auroient pu y voir la triſteſſe d'*Alexandre* à la mort d'Epheſtion. Mais cette triſteſſe caractériſe encore mieux Hercule: elle le ſaiſit au moment qu'ayant tué les enfans qu'il avoit eus de Mégare, il reprit l'uſage de ſa raiſon, & déplora ſon malheur avec douleur & repentir. Nicéarque, ſelon Pline, l'avoit repréſenté dans cet inſtant d'accablement: *Herculem triſtem inſaniæ pœnitentia.*

Les médailles ſont ſouvent mention de ce conquérant, auquel tant de villes attribuoient leur fondation. C'eſt à ce titre ſans doute qu'il eſt placé ſur les médailles de Berhée; d'Alexandrie, en Troade; de Colophon; de Lampſaque; de Magnéſie, en Ionie; de Priène; de Tarſe; de Ténédos, & de Téos.

Celles de Macédoine, qui lui appartiennent en propre, & qui ont pour légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, ſont communes en tous métaux.

Il s'eſt élevé une grande queſtion entre les antiquaires, au ſujet de la tête que l'on voit ſur les médailles de Macédoine, avec le nom d'*Alexandre*. Les uns ont cru y trouver les traits d'*Alexandre*, & les autres ne veulent pas l'y reconnoître. Il eſt vrai que l'on voit en général ſur ſes médailles d'or une tête caſquée, qu'on ne peut méconnoître pour celle de Pallas; & ſur ſes médailles d'argent & de bronze, il y a une tête couverte de la dépouille d'un lion, qui reſſemble entièrement à Hercule jeune. Mais on croit avec aſſez de vraiſemblance trouver les traits du roi de Macédoine dans les têtes qui ſont gravées ſur les médailles communes à toute la Macédoine, & frappées après l'extinction de la monarchie, avec la légende KOINON MAKEΔONΩN.

ALEXANDRE, fils de Néoptolème, roi d'Epire. ΑΛΕΞ. ΤΟΥ. ΝΕ.

Ses médailles ſont:

RR. en bronze.

RRRR. en or.

O. en argent.

ALEXANDRE, fils de Pyrrhus, roi d'Epire.

Pellerin & Eckel lui ont attribué un médaillon d'argent.

ALEXANDRE I, Théopator, Evergètes, Epiphane, Nicéphore, *autrement dit* BALA, roi de Syrie.

Ses médailles avec les titres de *Théopator, Evergètes*, ſont:

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Ses médailles avec les titres d'*Epiphane, Nicéphore*, ſont RRRR. en bronze.

ALEXANDRE II, roi de Syrie.

Ses médailles ſont:

RR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

ALEXANDRE, ſurnommé le Soleil, fils de Cléopâtre & d'Antoine.

Pluſieurs auteurs ont fait graver une médaille grecque de moyen bronze, où l'on voit d'un côté la tête radiée d'*Alexandre*, & au revers deux ſceptres & deux cornes d'abondance; mais cette médaille eſt ſuſpecte aux antiquaires.

ALEXANDRE-SÉVÈRE. *Voyez* SÉVÈRE-ALEXANDRE.

ALEXANDRE, tyran en Afrique, ſous Maxence.

ALEXANDER AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

O. en or ; on n'en a probablement point en argent.

RRRR. en M. B. ou unique, dans le cabinet de M. Pellerin.

RRR. en P. B. ; on en trouve avec trois revers différens.

ALEXANDRE, fils de Baſile le Macédonien.

ALEXANDER AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

RR. en M. B., où il eſt avec Léon, ſon frère.

ALEXANDRIE, en Troade. ΑΛΕΞΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

O. en or.

R. en bronze.

O. en argent.

Son type ordinaire eſt un cheval paiſſant.

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles impériales latines, que l'on trouvera à l'article TROAS.

ALEXANDRIE, près de la ville d'Iſſus, dans la Cilicie. ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ ΚΑΤ'ΙΣΣΟΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec des époques, en l'honneur de Trajan, de Caracalla, d'Hadrien.

Ses médailles autonomes ſont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ALEXANDRIE, d'Egypte ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ.

Cette ville a fait frapper une multitude de médailles impériales grecques, en l'honneur de preſque tous les empereurs, depuis Auguſte juſqu'à Maximien.

Son nom y eſt rarement placé ; mais on reconnoît ſes médailles à l'aigle égyptienne, & mieux encore à leur fabrique : elles ſont très-épaiſſes.

L'Egypte étant devenue une province romaine, *Alexandrie* dût à ſon ancienne ſplendeur la matière particulière dont les empereurs lui permirent de ſe gouverner. Au lieu des décurions, & des décemvirs leurs ſubdélégués, qui commandoient dans les autres provinces, les Céſars nommoient un gouverneur pour rendre la juſtice à *Alexandrie*, ſous le nom de *Juridicus Alexandriæ*. Cet officier exerçoit un pouvoir plus étendu que celui des décemvirs ; car il jugeoit toutes les cauſes civiles, même les plus importantes : ce qui excédoit les limites preſcrites aux décemvirs.

Le *juridicus Alexandriæ* veilloit ſoigneuſement au départ des convois de bled que l'Egypte fourniſſoit à Rome tous les ans, & qui étoient voiturés juſqu'à Pouzzol ſur de grands bâtimens appartenans aux Alexandrins.

Ceux-ci avoient encore un objet de commerce qui étoit auſſi agréable aux grands & aux riches de Rome, que les grains pouvoient l'être à la multitude ; nous voulons parler des jeunes eſclaves qu'ils leur vendoient. Ils étoient très-à la mode, & les anciens auteurs en font ſouvent mention. Martial en demande un qui ſoit né ſur les bords du Nil, c'eſt-à-dire, à *Alexandrie* ; parce que, dit-il, il ne venoit d'aucun pays des eſclaves auſſi bien élevés & auſſi ſpirituels. (*IV.* 42. 1.) :

*Si quis fortè mihi poſſet præſtare roganti,*
*Audi quem puerum, Flacce, rogare velim.*
*Niliacis primùm puer is naſcatur in oris,*
*Nequitias tellus ſcit dare nulla magis.*

Stace (*Sylv. v.* 5. 66.) explique ces gentilleſſes qui rendoient ſi chers aux Romains les eſclaves d'*Alexandrie* : » Je n'ai point acheté un de ces enfans apportés ſur les vaiſſeaux égyptiens, qui ont un babil ſi aimable, qui ont appris à plaiſanter ſur les bords du Nil, & qui mettent tant de ſel & d'eſprit dans leurs ſaillies & leurs réparties.

*Non ego mercatus Phariâ de puppe loquaces*
*Delicias, doctumque ſui convicia Nili*
*Infantem, linguaque ſimul, ſalibuſque protervum.*

Comme les Alexandrins deſtinoient ces enfans à l'eſclavage, ils les accoutumoient dès l'âge le plus tendre, à répondre avec fineſſe, malice & promptitude. Ils leur donnoient des maîtres à cet effet, comme nous l'apprend Sénèque (*de Conſtant. c.* 11.) : *Pueros quidem in hoc mercantur procaces, & eorum impudentiam acuunt, & ſub magiſtro habent, qui probra meditatè effundant : nec has contumelias vocamus, ſed argutias.* Les empereurs ne dédaignoient pas leur babil, & s'amuſoient à les agacer. Suétone le dit d'Auguſte (*c.* 83, *n.* 2.) : *Ludebat cum pueris minutis, quos facie & garrulitate amabiles undique conquirebat, præcipuè Mauros & Syros.* C'étoit également de l'Afrique, & de l'Egypte en particulier, que venoient ces pantomimes & ces hiſtrions pour leſquels le peuple romain ſe paſſionnoit ſi follement.

Les enfans d'*Alexandrie* n'étoient pas deſtinés uniquement à amuſer leurs maîtres, ils les ſervoient encore à table ; & c'étoit un raffinement de luxe, à cauſe des ſommes conſidérables qu'ils leur coûtoient. Pétrone (*Sat. c.* 31.) : *Tandem ergò diſcubuimus, pueris Alexandrinis aquam in manus nivatam infundentibus.*

ALEXANDRIE. (*Ère eccléſiaſtique d'*) » Quoique les premiers Chrétiens n'euſſent pas d'autres manières de dater que celles qui avoient cours chez les Grecs & les Romains, cependant on vit de bonne heure les plus habiles d'entr'eux s'appliquer à régler la chronologie ſur les années de la création du monde. Les Juifs leur en avoient donné l'exemple ; mais les ſupputations des uns & des autres, quoique toutes appuyées ſur le texte des Septante, n'étoient rien moins qu'uniformes. Nous ne rapporterons que celles qui eurent le plus de cours, ou qui acquirent le plus de célébrité par la réputation de leurs auteurs. »

» Pour commencer par l'hiſtorien Joſephe, il compte depuis Adam juſqu'à la ruine du ſecond temple, c'eſt-à-dire, juſqu'à la 70ᵉ année de l'ère chrétienne, 4233 ans; d'où il réſulte que dans ſon calcul, cette ère a pour époque l'an du monde 4163. Clément d'*Alexandrie* attribue aux Juifs helléniſtes de ſon tems, une autre manière de ſupputer, ſuivant laquelle il fait concourir la mort de l'empereur Commode, avec l'an du monde 5818. Or, il aſſigne lui-même cet événement à l'an de J. C. 194. C'eſt donc un eſpace de 5624 ans, que ce calcul met entre la création du monde & l'incarnation. Théophile d'Antioche donne un peu moins d'étendue à l'intervalle de ces deux époques; car il rapporte (*l.* 1, *ad Autolycum*) la mort de l'empereur Marc-Aurèle à l'an du monde 5695; événement que nous plaçons en l'an 180 de l'ère chrétienne. Jules Africain, qui acheva ſa chronique, comme il le dit lui-même, ſous le conſulat de Gratus & de Séleucus, c'eſt-à-dire, l'an de J. C. 221, retranche encore 15 années du calcul précédent; & pour faire un compte rond, il aſſigne la naiſſance de J. C. à l'an du monde 5499, & fait concourir la premiere année de l'incarnation avec l'an 5500. La ſupputation d'Euſèbe de Céſarée varie dans les différens exemplaires manuſcrits de ſa chronique : mais la leçon la plus autoriſée place en l'an du monde 5199 la naiſſance du Sauveur. C'eſt l'époque que pluſieurs écrivains du moyen âge ont préférée, & qu'on a jugé à propos de ſuivre juſqu'à nos jours dans le martyrologe romain. »

» Nul de ces calculs, ſi l'on excepte celui de Jules Africain, ne paroît avoir fait loi dans aucune égliſe, ni dans aucun pays. Les Alexandrins adoptèrent ce dernier, & c'eſt ce qu'on nomme l'ère d'*Alexandrie*. Mais pour la bien entendre, il eſt important de faire quelques obſervations, qui, pour avoir échappé à d'habiles chronologiſtes modernes, ont été cauſe de bien des tortures qu'ils ont données en pure perte à leur eſprit, pour accorder ce calcul avec lui-même. »

» La première choſe à remarquer eſt, que Jules Africain avançoit l'époque de l'incarnation de trois années ſur notre ère chrétienne vulgaire; car au lieu de la faire concourir, comme nous, avec la première année de la 195ᵉ olympiade, il la faiſoit correſpondre à la ſeconde de l'olympiade 194; en ſorte que dans ſon calcul, l'année 5503 du monde, quatrième de J. C., ſelon lui, répond à la première de notre ère vulgaire de l'incarnation. »

» Cette différence s'accrût encore (& c'eſt notre ſeconde obſervation) par le retranchement que l'on fit de dix années au calcul de Jules Africain; ce qui arriva au commencement de l'empire de Dioclétien. Car au lieu de compter l'an du monde 5787, à l'an de J. C. 287; ſelon eux, on ne compta plus que 5777 pour la première de ces deux périodes, & 277 pour la ſeconde. Nous en avons la preuve dans Théophane, dont la chronographie, appuyée ſur l'ère d'*Alexandrie*, réunit ces deux dernières époques à la tête de l'empire de Dioclétien, par où elle débute. Le P. Pagi conjecture, avec beaucoup de vraiſemblance, que cette réforme ſe fit à l'occaſion du cycle de 19 ans, inventé dans ce tems-là par Anatolius, évêque d'Hiéraple. Les Alexandrins, dit-il, voulant que ce cycle commençât une nouvelle révolution avec l'empire de Dioclétien, prirent le parti d'abréger de dix années la durée du monde; parce qu'en effet, la diviſion de 5777 par 19, ne donne qu'une unité au-delà du quotient. »

» Voilà donc une différence de ſept ans entre nous & les Alexandrins, pour la ſupputation des années de l'ère chrétienne : car auparavant ils nous devançoient à cet égard de trois ans; & ſans le retranchement dont on vient de parler, la première année de Dioclétien, qui eſt pour nous la 284ᵉ de l'incarnation, ſeroit pour eux, ainſi qu'on l'a dit, la 287ᵉ. Mais au moyen des dix années qu'ils ont ſupprimées, elle n'eſt plus que la 277ᵉ. Ainſi, au lieu d'anticiper ſur nous, comme auparavant, de trois années l'époque de l'incarnation, ils la reculent maintenant de ſept années après nous. Tel eſt le vrai dénouement de ces difficultés, qui ont embarraſſé tant de chronologiſtes dans la lecture des anciens écrivains, tels que S. Maxime & Théophane, leſquels font profeſſion de ſuivre l'ère d'*Alexandrie*. »

» Quand le premier, par exemple, dans ſon Traité du Comput, chap. 32, fait correſpondre la 31ᵉ année de l'empire d'Héraclius à la 633ᵉ de J. C.; au lieu de le taxer d'erreur, il ne faut que ſuppléer la différence du calcul qu'il ſuit d'avec le nôtre, & nous ſerons d'accord avec lui. Sept ajouté à trente-trois donne quarante; & ce fut effectivement vers la fin de 640, ſelon notre manière de compter, que commença la 31ᵉ année d'Héraclius. De même, lorſque Théophane rapporte à l'an de J. C. 356, l'avènement de Jovien au trône de l'empire, l'addition de ſept années, dont il retarde l'incarnation, le ramenera au même point que nous, c'eſt-à-dire, à l'an 363; époque, ſuivant notre calcul, de l'inauguration de ce prince. Il faut néanmoins convenir que ce chronographe n'eſt pas toujours conſtant dans la différence qu'il met entre ſa ſupputation & la nôtre; car il s'éloigne de nous quelquefois de huit ans, & quelquefois même de neuf. C'eſt ainſi qu'il fixe à l'an de J. C. 316, le concile de Nicée, que nous plaçons en 325; qu'il range ſous l'an 483 le commencement de l'empire de Zénon, que nous rapportons à l'an 491. Mais l'indiction qu'il a ſoin de marquer, ſert à rectifier ſon calcul. »

» On trouve encore moins de régularité dans Georges Syncelle, dont Théophane eſt le continuateur. Chez lui, Dioclétien monta ſur le trône en l'an de J. C. 279, & les dates des règnes précédens ſont tellement embrouillées, qu'il mêle

ſouvent le ciel avec la terre, ſuivant l'expreſſion du P. Pétau. Suidas, qui paroît auſſi avoir adopté la ſupputation de Jules Africain, ſeroit encore plus confus, ſi l'on pouvoit s'en rapporter au texte de ſon Lexique, tel qu'on le voit dans les meilleures éditions. Mais ce texte eſt viſiblement altéré à l'article d'Adam, où il marque les plus célèbres époques depuis la création du monde juſqu'à la mort de l'empereur Jean Zimiſcès. »

» Elmacin, auteur arabe de l'Hiſtoire des Sarrazins, eſt celui qui ſuit l'ère mondaine d'*Alexandrie* avec le plus d'exactitude. On prétend qu'elle eſt encore en uſage de nos jours parmi les Cophtes ou Chrétiens d'Egypte. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'elle continuoit d'avoir cours parmi eux au quinzième ſiècle. Nous en avons la preuve dans la lettre de leur patriarche Jean XI, écrite au pape Eugène IV, vers la fin du concile de Florence, laquelle ſe trouve après les actes de ce concile. Elle eſt ainſi datée : *Cahira XII. ſeptembris, ſexto millenario nongenteſimo quadrageſimo ſecundùm Græcos ; ſecundùm Jacobitas milleſimo centeſimo quinquageſimo ſeptimo à tempore Martyrum, à computatione incarnationis Domini MCDXL.* On voit ici que l'ère mondaine, qu'on appelle des Grecs, n'eſt pas celle de C. P., mais celle d'*Alexandrie*, proprement dite, ſans la réforme qu'on y fit l'an de J. C. 284 ; & de plus, que les Cophtes s'accordoient alors avec nous pour l'ère de J. C. » *L'Art de vérifier les dates.*

ALEXIARE, fille d'Hercule & d'Hébé, déeſſe de la jeuneſſe.

ΑΛΕΞΙΚΑΚΟΣ, qui repouſſe le mal, l'*averruncus* des Latins. Hercule partageoit cette glorieuſe épithète avec Apollon, & au même titre. Car on a quelquefois regardé Hercule comme une divinité qui préſide à la Médecine ; parce que ce héros vainquit la mort en ramenant Alceſte ſur la terre.

ALEXIRHOE, étoit fille du fleuve Cédrène, & l'une des nymphes du mont Ida. Le roi Priam la rendit mère d'Eſaque. *V.* ESAQUE.

ALEXIS I. Comnène.

*Alexius Comnenus Augustus.*

Ses médailles ſont :

RR. en or.

O. en argent.

RR. en M. B.

ALEXIS II. Comnène.

*Alexius Comnenus Augustus.*

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

RRRR. en P. B.

ALEXIS III. Lange.

*Alexius Augustus.*

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

RR. en P. B.

ALEXIS IV. Lange.

*Alexius Augustus.*

Ses médailles manquent.

ALEXIS V. Ducas.

*Alexius Augustus.*

Les médailles de ce prince manquent.

ALFINIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

ALIA & ALIENI, en Phrygie. ΑΛΙΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de Gordien-Pie.

ΑΛΙΑ. On donnoit ce nom à des jeux que l'on célébroit à Rhodes le 24 du mois *gorpiæus*, qui répondoit au mois *boédromion* des Athéniens, en l'honneur du ſoleil, appelé en grec ἥλιος ou ἅλιος. On croyoit qu'il étoit né dans l'iſle de Rhodes, & les Inſulaires ſe regardoient comme les deſcendans de cette divinité. Ils en prenoient même le nom *Heliades*, ſelon Strabon, l. XIV. Les enfans étoient admis à combattre dans les jeux ἁλίᾳ, & les vainqueurs y étoient couronnés de peuplier.

*Alia omnia.* C'étoit l'expreſſion dont ſe ſervoit le conſul quand il propoſoit quelqu'affaire au ſénat, & qu'il y avoit matière à délibérer. Après avoir expoſé le ſujet de la délibération, il diſoit ſon avis, & engageoit les ſénateurs qui penſoient de même, à ſe ranger auprès de lui, & aux autres à paſſer d'un autre côté. Car c'étoit ainſi que les ſénateurs avoient coutume de marquer leur aſſentiment ou leur oppoſition : *Qui hoc ſentitis, illuc tranſite, qui ALIA omnia, in hanc partem.* Le conſul n'oſant ſe ſervir de l'expreſſion *qui contrarium ſentitis*, à cauſe du mauvais augure attaché au mot *contrarium*, diſoit *qui ALIA omnia*. De-là vint l'expreſſion habituelle *in ALIA omnia ire, tranſire, diſcedere*, pour exprimer la différence des avis.

Cette manière d'exprimer ſon vœu en ſe rangeant du côté du préopinant, étoit auſſi en uſage chez les Grecs. L'Ephore Sténélaïdas ayant exhorté les Lacédémoniens à déclarer la guerre aux Athéniens, comme aux infracteurs des traités, ajouta, que ceux qui penſent comme moi, ſe lèvent & paſſent de ce côté ; quant à ceux dont l'avis eſt contraire, qu'ils ſe rangent de l'autre. *Thucydide* I.

ALICA, boiſſon des Romains, compoſée de grains fermentés, que les pauvres mêloient avec du cidre ou du poiré.

» Pline nous apprend que c'eſt avec le *far* appelé *ſemen trimeſtre* & ζέα, qu'on faiſoit l'*alica*. On contrefaiſoit encore l'*alica* avec une ζέα bâtarde qui venoit d'Afrique. C'eſt de ce mot *alica* que vient celui d'*halicaſtrum* : ce mot *alica* exprime la ζέα lorſqu'elle eſt mondée & dépouillée de ſes enveloppes ; c'eſt le noyau ou l'amende du grain. Mais l'*halicaſtrum*, ſans être mondé, s'appeloit auſſi quelquefois *alica*. Le gruau

d'orge, ou l'orge mondé, s'eſt auſſi nommé *alica*, comme on le voit dans Pline.

» Ce que cet auteur appelle *far* & *ſemen*, Strabon *(lib. v, p. 167)* le nomme *zea*. Parlant de la fertilité de la Campanie, il dit qu'il y vient une eſpèce de froment dont on fait un gruau qui ſurpaſſe celui de quelqu'autre *oryza* que ce ſoit. La terre ne produit nulle part un aliment plus nourriſſant, ni plus délicieux. Ce froment, qu'il appelle la *zea*, s'y récolte deux fois l'année; on fait encore dans le même champ une troiſième récolte de panis, & quelquefois même une quatrième d'herbes potagères. D'un autre côté, *Denis d'Halicarnaſſe (Ant. R. lib. IV, p. 95)* écrit que le *far* des Romains eſt la *zea* des Grecs. La *zea* eſt l'*olyra*, ſelon Herodote, *(lib. II, n°. 37)*, & ſelon Galien. *(tom. II, Explic. Voc. Hippoc. p. 91)*. Pline, en pluſieurs endroits, dit que le *far* eſt auſſi l'*olyra*. L'*arinca* eſt également l'*olyra* dans Pline. *(lib. XVIII, cap. X, & lib. XXII, cap, XXV)*. La *zea* eſt ſemblable à l'*oryza* dans Théophraſte, *(Hiſt. Plant. lib. IV, cap. 5)*, qui dit que les Indiens cultivent principalement l'*oryza*, qui eſt ſemblable à la *zea*, & qu'ils la préparent comme l'*alica*, ou qu'ils la mondent comme l'*alica*.

L'*olyra* eſt également l'*oryza*, ſuivant Turannius, expliquant Pline, qui dit que les peuples de l'Italie faiſoient un grand uſage de l'*oryza*, dont ils tiroient un gruau, *(ptiſana)*, que les autres peuples faiſoient avec l'orge. Suivant ce naturaliſte, les feuilles de l'*oryza* ſont charnues, ſemblables à celles du poireau, mais plus larges: la hauteur de ſa tige eſt d'une coudée; ſa fleur purpurine, & ſa racine a la rondeur d'une perle: de plus encore, le *ſandalum* ou l'*arinca*, & non la *brance*, comme l'ont écrit les copiſtes en corrompant le texte de Pline, *(lib. XVIII, cap. VII)*, eſt un très-beau *far*, que cultivoient les Gaulois qui habitoient ſur les bords du Pô. Suivant le même auteur, la *tiphe*, mot qui ſignifie plante marécageuſe, ou qui ſe plait dans les lieux aquatiques, eſt la *zea*, dont on fait l'*oryza*. Le *bromos* & le *tragos (lib. XVIII, cap. X.)* ſont encore des eſpèces d'*oryza*.

Faiſons parler Pline, en raſſemblant ce qu'il dit en pluſieurs endroits. Les fromens, dit-il, ne ſont pas par-tout les mêmes, & où ils ſont les mêmes, ils ne portent pas les mêmes noms. Les plus ordinaires ſont le *far*, que les premiers Romains appeloient *adoreum*, enſuite la *ſiligo* & le *triticum*. Ces grains ſont communs preſqu'à tous les pays. L'*arinca* eſt propre à la Gaule, *(Togate)*, & à l'Italie Tranſpadane, où on la cultive beaucoup. Nous appelons *ſandalum* cette eſpèce: c'eſt un bled dont l'épi eſt plus grand & le grain plus compact que dans les autres eſpèces de *far*: il pèſe davantage. Un modius de ce grain, qui eſt très-pur & très-beau, balance au moins vingt-cinq, & le plus ſouvent vingt-ſix livres, (22 ou 23 liv. le boiſſeau), comme à Cluſium dans l'Etrurie.

Il produit à la boulangerie quatre livres de pain de plus que les autres bleds de même nature, & le pain ou la pâtiſſerie qu'on en fait eſt d'une ſaveur & d'un goût délicieux. Il n'eſt point contenu dans des tuniques, mais il eſt nud & ſans écailles, comme l'orge & l'avoine. Dans la Grèce, on ne peut le ſéparer de la paille, ni le monder qu'avec beaucoup de peine; c'eſt pourquoi Homère dit qu'on le donnoit à manger aux chevaux; *(Voyez l'Iliade, liv. V, p. 195; & liv. XVIII, à la fin)*; car c'eſt celui qu'on appelle *olyra*: il vient en Egypte ſans beaucoup de culture, & y eſt d'un grand produit. Les eſpèces de grains particulières à l'Egypte, la Syrie, la Cilicie, l'Aſie-Mineure, & une partie de la Grèce, ſont la *zea*, l'*olyra*, & la *tiphe*.

Les Ecrivains anciens aſſurent qu'il n'y avoit point de nourriture plus ſaine, ni en même-temps plus agréable que celle de l'*alica*. La plus parfaite ſe faiſoit en Italie, dans le Veronèſe & le territoire de Piſe, mais principalement dans la Campanie. Celle d'Egypte n'avoit pas la même qualité. Pour faire cette *alica*, qu'on tiroit de la *zea* ou du *ſemen*, on évitoit de ſe ſervir de mortiers de pierre, de peur de briſer le grain; on employoit pour cela des mortiers de bois. Lorſque le grain étoit dégagé de ſa tunique, on la concaſſoit à nud dans le même mortier, & avec le même pilon. De cette manière, on faiſoit de l'*alica* de trois qualités; la fine, la moyenne & la groſſe, qu'on nommoit *apharema*. Cette opération ne lui procuroit pas encore ſa grande blancheur; cependant on la préféroit dès-lors à celle d'Alexandrie. Quand on vouloit la rendre parfaitement blanche, on y mêloit de la craye, qui, s'incorporant avec le grain concaſſé, lui donnoit cette extrême blancheur qui la faiſoit rechercher & la rendoit plus tendre.

C'eſt dans le Picenum qu'on avoit trouvé l'art de faire des gâteaux ou tartes d'*alica*, & les habitans de ce canton conſervoient encore, au temps de Pline, la réputation de faire la meilleure pâtiſſerie en ce genre. Voici leur procédé: ils mettoient tremper dans l'eau l'*alica*, & l'y laiſſoient pendant neuf jours; le dixième ils la pêtriſſoient, & donnant à la pâte la forme d'un raiſin ſec & preſſé, ils en faiſoient des gâteaux ronds & applatis; enſuite on les mettoit au four dans des tourtières de terre cuite, faciles à rompre. Cette eſpèce de biſcuit ne ſe mangeoit point qu'on ne l'eût fait amollir auparavant dans du lait préparé avec du miel.

Mettons en parallèle la deſcription du grain précédent, & celle du riz, tel qu'il eſt connu en Europe, principalement en Italie & en Eſpagne, d'où nous vient preſque tout celui que

nous conſommons en France. La fleur du riz n'a point de pétales. Les ſemences ſont un peu épaiſſes & ovoïdes : elles naiſſent en épi, & elles ſont renfermées dans une capſule qui eſt terminée par un filet. (*Tournefort, Inſt. Rei. Herb.*).

Cette plante pouſſe des tiges ou tuyaux de trois à quatre pieds de hauteur, plus gros & plus fermes que ceux du bled, noués d'eſpace en eſpace : ſes feuilles ſont longues, charnues, aſſez ſemblables à celles de la canne ou du poireau ; les fleurs naiſſent à ſes ſommités, & reſſemblent à celles de l'orge ; mais les graines qui les ſuivent, au-lieu de former un épi ordinaire, ſont diſpoſées en pannicules ou bouquets, enfermées dans une capſule jaunâtre, ou autrement dans des coques formées de deux balles rudes au toucher, & dont l'une ſe termine en un long filet. On ſait que ſes graines ſont blanches & oblongues. On le cultive dans tout le Levant, en Égypte, dans l'Inde & à la Chine. Il y a quantité de rizieres en Italie, le long du Pô.

Pour élever avantageuſement le riz, & en multiplier le produit, on choiſit un terrein bas, humide, marécageux, un peu ſablonneux, facile à deſſécher, & où l'on puiſſe faire couler aiſément de l'eau. C'eſt que les rizières, pendant la croiſſance de la plante, doivent être alternativement arroſées & deſſéchées. Virgile (*Georg. lib. 1*) décrit cet arroſement :

» *Quid dicam, jacto qui ſemine cominus arva*
» *Inſequitur, cumuloſque ruit malè pinguis arenæ ;*
» *Deinde ſatis fluvium inducit, rivoſque ſequentes,*
» *Et cum exuſtus ager morientibus æſtuat herbis,*
» *Ecce ſupercilio clivoſi tramitis undam*
» *Elicit : illa cadens raucum per lævia murmur*
» *Saxa ciet, ſcatebriſque arentia temperat arva.*

Mais l'art du laboureur peut tout, après les dieux.
Dans ſes champs la ſemence eſt-elle dépoſée :
Il la couvre à l'inſtant ſous la glebe écraſée,
Puis d'un fleuve coupé par de nombreux canaux,
Court dans chaque ſillon diſtribuer les eaux.
Si le ſoleil brûlant flétrit l'herbe mourante,
Auſſi-tôt je le vois par une douce pente
Amener du ſommet d'un rocher ſourcilleux,
Un docile ruiſſeau, qui ſur un lit pierreux
Tombe, écume, & roulant avec un doux murmure,
Des champs déſaltérés ranime la verdure.

M. l'abbé Delille, de qui ſont ces beaux vers, obſerve dans ſes notes que ceci ne ſe pratique point en France, & n'eſt plus guères en uſage en Italie que pour les jardins. Cela ne ſe pratique pas en France, ſans doute, parce qu'on n'y cultive pas de riz ; cela ne ſe pratique pas non plus en Italie pour les bleds de l'eſpèce des nôtres, & cela ne s'y eſt jamais pratiqué dans ce cas. Mais aujourd'hui, comme autrefois en Italie & en Eſpagne, on fait couler des eaux dans les rizières, & à différentes repriſes.

La terre où l'on ſeme le riz doit être labourée une fois ſeulement dans le mois de Mars. On le ſème en Avril. Il faut que les grains en ayent été conſervés dans leur balle ou enveloppe, & qu'ils ayent trempé auparavant trois ou quatre jours dans l'eau, où on les tient dans un ſac juſqu'à ce qu'ils ſoient gonflés, & qu'ils commencent à germer. On le coupe vers la mi-Octobre. En Catalogne on met le riz en gerbes, on le fait ſécher, & quand il eſt ſec, on le porte au moulin pour le dépouiller de ſa balle. Les Chinois, après avoir cueilli leur riz, le font cuire légèrement dans l'eau avec ſa peau ; enſuite ils le ſèchent au ſoleil, & le pilent à pluſieurs repriſes. Quand on a pilé le riz pour la première fois, il ſe dégage de ſa groſſe peau, & la ſeconde fois, il quitte la pellicule rouge qui eſt au-deſſous, & le riz ſort plus ou moins blanc, ſelon l'eſpèce. C'eſt dans cet état qu'ils l'apprêtent de différentes manières pour aliment. Le riz ſemé dans une terre ſalée, rend juſqu'à 30 ou 40 pour un. (*Dict. Encycl. au mot* riz). »

» Si la deſcription ancienne du *far*, & la deſcription moderne du riz, diffèrent par quelques nuances légères, leur enſemble ſuffit pour nous y faire reconnoître la même plante, & il ne peut reſter de doute ſur leur identité. Moins de reſſemblance dans ces deux peintures ſuffiroit pour en convaincre ; car on ne peut pas dire que le riz étoit inconnu aux anciens. Nous avons vu qu'ils le connoiſſoient : or, s'ils l'ont connu, ce grain étoit trop utile pour qu'ils n'en fiſſent pas quelque mention dans leurs écrits. Cependant, ſi l'on excepte la courte deſcription qu'en ont faite Pline & quelques autres naturaliſtes ſous le nom d'*oryza*, il n'en eſt jamais ou preſque jamais parlé ſous cette dénomination dans les écrivains, ſur-tout parmi les Romains. Il me ſemble que les hiſtoriens & les poëtes n'en diſent mot. Le riz auroit cependant mérité de trouver quelque place dans les Traités d'Agriculture de Caton, de Varron, de Columelle ; ils n'en parlent point ſous le nom d'*Oryza*.

Le riz a-t-il donc été créé depuis ? Non ; Rome étoit au berceau, & la bouillie de riz fut le premier & même l'unique aliment des Romains dans l'enfance de leur Monarchie. Verrius Flaccus, très-ancien grammairien, avoit écrit qu'ils s'en nourrirent l'eſpace de trois cens ans : pendant ce temps ils n'uſèrent point de pain, & tant qu'il y eut des Romains, ils conſerverent le monument mémorable de cette éducation primitive de leurs pères. Numa Pompilius avoit ordonné qu'on honorât les dieux en leur offrant du riz, ou de la bouillie de riz : il voulut même, au rapport d'Hémina, qu'à l'égard du riz, on n'en fît des offrandes qu'après l'avoir monté, parce que n'étant propre pour

la nourriture de l'homme que dans cet état, il étoit indigne de la majeſté des dieux de le leur préſenter moins pur.

Dans cet eſprit de légiſlation rituelle, il inſtitua des fêtes, où il n'étoit permis de s'occuper que du travail de monder le riz. Ces fêtes & ces cérémonies furent ſoigneuſement obſervées : car dans ce temps-là, les Romains, comme Pline le remarque, connoiſſoient les dieux, & jamais ils ne goûtèrent aux fruits nouveaux ſans leur en préſenter les prémices. Les générations ſuivantes, quoique moins zélées pour le culte des dieux, ne perdirent pas néanmoins de vue cette antique inſtitution. Les libations & les offrandes preſcrites par Numa, ainſi que celles du jour natal des particuliers, furent faites ſolemnellement ſuivant l'ancien rit. On offroit de la bouillie ou des tartes de riz, *adorea dona*, *adorea liba*. Si, ayant les mains pures, vous vous approchez des autels, dit Horace, (*lib. III, Od. XXIII*), il n'eſt point de victime plus efficace pour fléchir les dieux irrités, qu'une offrande religieuſe de riz aſſaiſonné d'un peu de ſel. *Métrol. de Paucton.*

*ALICARIÆ.* On donnoit ce nom à des femmes publiques, qui ſe tenoient auprès des moulins pour faire payer en grains leurs faveurs par les eſclaves qui venoient y moudre. Plaute les appelle auſſi *piſtorum amicas*, parce qu'elles employoient les mêmes moyens pour obtenir du bled des boulangers. (*Pœn. I. 2.*) :

*Profedas, piſtorum amicas, reliquas alicarias.*

ALICULA, tunique courte, avec des manches. Si *alica* & *alicula* exprimoient la même choſe, on croiroit qu'*alicula*, ſelon le génie de la langue latine, ſeroit un diminutif d'*alica*. Martial a fait ſur cette analogie apparente, un jeu de mots qui a été mal entendu par quelques commentateurs. Ce poëte dit, (*Epigr. XII. 83. 1.*) :

*Bruma diebus, feriſque Saturni*
*Mittebat Umber aliculam mihi pauper,*
*Nunc mittit alicam : factus eſt enim dives.*

» Lorſqu'Umber étoit pauvre, il me faiſoit préſent d'un habit pendant les ſaturnales, & au tems de la rigoureuſe ſaiſon : actuellement il ne m'envoie plus qu'une boiſſon commune : Umber me prouve bien qu'il eſt devenu riche. » Le jeu de mots ne peut paſſer dans notre langue.

L'*alicula* n'étoit pas une boiſſon, mais une eſpèce de tunique très-courte, telle qu'en portoient les petits enfans, lorſque la rigueur de la ſaiſon ne permettoit pas de les laiſſer tout nuds, ſelon l'uſage des Romains. Le ſens d'*alica* pour exprimer une boiſſon commune & peu chère, eſt déterminé expreſſément par ces autres vers de Martial. (*XIII. 6.*) :

*Nos alicam, mulſum poterit tibi mittere dives ;*
*Si tibi noluerit mittere dives, eme.*

ALIES. *V.* AAIA.

ALILAT, nom ſous lequel les Arabes adoroient la lune ou la planète que nous nommons l'étoile du ſoir, le veſper, la belle étoile.

ALIMENT. Les anciens uſoient pour leur nourriture ordinaire des mêmes alimens que les modernes, excepté quelques mets recherchés & inventés par les riches gourmands. Nous ne parlerons que de ceux-là, parce que n'étant plus en uſage aujourd'hui, les auteurs qui en font mention deviennent très-difficiles à entendre. Suétone dit que Vitellius ſe faiſoit ſervir des foies du poiſſon appelé *ſcarus*, des cervelles de faiſans & de paons, des langues de l'oiſeau appelé *flambant*, & des laites de lamproie. Cet empereur entretenoit des galères à trois rangs dans la Méditerranée, pour pêcher des lamproies auprès de l'iſle de Rhodes, & ſur les côtes d'Eſpagne. L'univers, dit Pacate, dans le panégyrique de Théodoſe, étoit trop reſſerré pour ſuffire à leur inſatiable gourmandiſe ; car ils ne priſoient les mets que par les ſommes exorbitantes qu'ils leur coûtoient, & non par leur goût ou leur ſaveur. Ils ne recherchoient que les alimens apportés des extrémités de l'orient, ou des régions ſituées hors des limites de l'empire romain, telles que la Colchide, ou enfin des parages célèbres par les écueils & les naufrages.

Les alimens des ſoldats étoient bien différens de ceux que nous avons décrits ; ils conſiſtoient en lard, en fromage ; & leur boiſſon étoit de l'eau mêlée avec un peu de vin aigre, *poſca*. Leur pain étoit fait comme notre biſcuit de mer, afin qu'il fût plus léger à porter & moins ſujet à ſe corrompre. Ils le faiſoient cuire eux-mêmes ; & les généraux, curieux de maintenir la diſcipline militaire, ne ſouffroient point dans les camps de boulangers ni de bouchers. On permettoit quelquefois aux ſoldats de joindre à leur nourriture ordinaire des légumes, & ſur-tout des pois ; mais quels que fuſſent leurs alimens, ils ne pouvoient les manger qu'à des heures réglées, marquées par des ſignaux militaires.

Les alimens que l'on mangeoit au repas qui ſuivoit les funérailles, étoient déſignés par les loix ſomptuaires & par les préceptes de la religion. Ceux dont il eſt fait mention dans les auteurs, ſont des fèves, des feuilles d'ache, des laitues, du pain, des œufs, des lentilles, du ſel, des gâteaux de froment & de miel, & certaines viandes.

Le bled cuit ou crud, ou réduit en farine, ſervoit d'aliment ordinaire aux matelots. Par bled cuit, les anciens écrivains entendoient ſans doute du pain, ou ce que nous appelons encore du biſcuit de mer. L'ail & le fromage accompagnoient le pain des marins. Leur mets le plus recherché étoit une eſpèce de pâte fermentée, compoſée d'œufs, d'ail & de fromage, appelée *μυττωτὸς*, *myttotus* & *moretum*, ou *moſetum*.

*ALIMENTARII.... RIÆ.* Les Romains donnoient ce nom à de jeunes enfans des deux ſexes, que la libéralité de quelques empereurs faiſoit élever dans des lieux publics, ſemblables à nos hôpitaux. Trajan inſtitua le premier de ces hoſpices; Hadrien l'imita.

Nous avons une médaille de Fauſtine, l'ancienne femme d'Antonin, avec cette inſcription: *Puellæ Faustinianæ.* On y voit cette impératrice qui fait des largeſſes à de jeunes filles, à l'entretien deſquelles cette princeſſe avoit pourvu. Un baſ-relief de la Villa-Albani offre le même ſujet, ſelon Winkelmann. On y remarque ſur une eſtrade élevée une femme qu'une autre accompagne, diſtribuant quelque choſe à de jeunes filles qui ſont placées au-deſſous & à la ſuite l'une de l'autre.

Marc-Aurèle établit auſſi des revenus deſtinés à l'éducation des enfans. On l'apprend d'une inſcription qui eſt à la même Villa-Albani. Les habitans de Ficulneum, bourg ſitué jadis près de Rome, y témoignent leur reconnoiſſance à cet empereur, de l'établiſſement qu'il avoit fait pour entretenir les jeunes garçons & filles pauvres de leur canton:

IMP. CÆSARI
DIVI. ANTONINI. PII
FILIO. DIVI. HADRIANI
NEPOTI. DIVI. TRAJANI
PARTHICI. PRONEPOTI
DIVI. NERVÆ. ABNEPOTI
M. AURELIO. AUGUSTO. P. M.
TR. POT. XVI. COS. III. OPTIMO. ET
INDULGENTISSIMO. PRINCIPI
PUERI. ET. PUELLÆ. ALIMENTARI.
FICOLNENSIUM.

Lucius Vérus ſuivit l'exemple de Marc-Aurèle; & Alexandre-Sévère les imita l'un & l'autre. On appela *Mammées* & *Mammèennes*, du nom de Mammée, mère d'Alexandre-Sévère, les garçons & les filles pour leſquels cet empereur fonda des revenus; comme on avoit appelé *Fauſtiniennes* les filles à l'entretien deſquelles l'épouſe d'Antonin avoit pourvu.

ALINA, ALINDA, ALINDUS, } en Carie. ΑΛΙΝΔΕΩΝ & ΑΛΙΝΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, d'Annia Fauſtina.

*ALINÉA.* Les *alinéa* indiqués par un vuide dans le corps du texte, annoncent au moins le ſeptième ſiècle, ſur-tout s'ils ne commencent point par une initiale plus grande que les autres lettres. Il ne s'enſuit pas cependant que d'autres anciens *alinéa* ne ſoient pas quelquefois ſaillans, ou n'avancent pas au-delà des bornes de la colonne ou de la page des manuſcrits. *V.* PONCTUATION.

*ALIO die.* C'étoit l'expreſſion dont ſe ſervoient les augures, lorſqu'ils ne trouvoient pas les auſpices heureux, & qu'ils vouloient remettre une entrepriſe à un autre jour, *alio die.* Ces deux mots *alio die*, prononcés par un des augures, ſuffiſoient pour faire rompre les aſſemblées les plus importantes.

*ALIPILARIUS. V.* DEPILER.

*ALIPTA*, du grec ἀλείφω, *je frotte.* On donnoit ce nom à des officiers des Gymnaſes, qui étoient chargés du ſoin de frotter d'huile les athlètes prêts à combattre, & en particulier les lutteurs & les pancratiaſtes.

Il y avoit dans les thermes une ſalle appelée *alipterium*, dans laquelle on ſe faiſoit frotter par des *alipta*, après avoir pris le bain.

*ALIPTERIUM*; à Rome *unctuarium.* Voyez ALIPTA.

*ALIPTES*, étoit le même homme que l'*Alipta. V.* ce mot.

ALIPTIQUE. C'étoit une partie de la médecine des anciens. Elle enſeignoit la manière de frotter & d'oindre les corps, pour conſerver la ſanté, procurer de nouvelles forces, & entretenir la fraîcheur du teint. A ce dernier titre, elle faiſoit auſſi une partie eſſentielle de la toilette des dames romaines; & l'on comptoit parmi leurs eſclaves des femmes chargées de cet emploi.

ALITEUS, ſurnom donné par les Romains à Jupiter, parce que dans une famine, il avoit, diſoit-on, pris ſoin que le bled ne manquât pas; du mot *alere*, nourrir.

*ALITIA*, famille romaine dont on a des médailles:
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

ALLARIA, en Crète. ΑΛΛΑΡΙΩΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en bronze.
O. en argent.
O. en or.

ALLECTI. *V.* ADLECTI.

ALLECTUS, tyran en Angleterre après Carauſius.

*Allectus Augustus.*
Ses médailles ſont:
RRRR. en or.
RRR. en argent.
R. en P. B.

ALLÉGORIE. Tous les mythologues conviennent que les anciennes fables ſont de pures *allégories*, c'eſt-à-dire, qu'elles cachent des faits ou des vérités ſous des enveloppes poétiques. Mais de quel ordre ſont ces vérités? C'eſt la queſtion ſur laquelle ils ſont partagés. On peut les réunir ſous trois claſſes diſtinctes. Les uns, tels que

Samnium, peu éloignée de Bénévent, étoit célèbre par une fabrique de ces énormes vaſes de terre cuite.

ALLOBROGIQUE, ſurnom qui fut donné à Q. Fabius Maximus, pour avoir vaincu & réduit ſous la domination des Romains les Allobroges, c'eſt-à-dire, les Savoyards & les Dauphinois.

ALLOCUTION, nom donné par les Romains aux harangues que faiſoient aux ſoldats les généraux & les empereurs. Ceux-ci vouloient en conſerver la mémoire à la poſtérité par des médailles, dont un grand nombre ſont venues juſqu'à nous. L'empereur qui harangue, paroît ordinairement debout ſur une eſtrade, *ſuggeſtum*, ayant derrière ou à côté de lui le préfet du prétoire, & plus bas des ſoldats armés qui l'écoutent.

La première *allocution* eſt de Caligula. Ce prince y eſt repréſenté debout, en habit long, haranguant l'armée, dont on n'a repréſenté que quatre ſoldats ayant le caſque en tête & leurs boucliers en main, prêts à partir pour quelqu'expédition. Dans l'exergue, on lit : ADLOC. COH. *adlocutio cohortium.* La ſeconde eſt de Néron, avec les mêmes type & légende que la première. La troiſième eſt de Galba, repréſenté en habit de guerre, avec le mot ſeul ADLOCUTIO. La quatrième eſt de Nerva, qui paroît vêtu d'habits longs ſur une eſtrade auprès d'un temple. On voit derrière lui deux autres figures en habit long, & à l'exergue ADLOCUTIO. AUG.

Trajan & Hadrien nous fourniſſent pluſieurs *allocutions*. En voici deux du dernier, qui ſont remarquables. On voit derrière lui le préfet du prétoire, & dans l'exergue ADLOCUTIO. COH. PRÆTOR. ſur l'une ; & ſur l'autre, COH. PRÆTOR. Dix autres médailles d'Hadrien le repréſentent haranguant en habit de guerre, & plus ordinairement à cheval, avec les légendes EXERCITUS BRITANNICUS, CAPPADOCICUS, DACICUS, GERMANICUS, HISPANICUS, MAURETANICUS, MÆSIACUS, NORICUS, RHÆTICUS, SYRIACUS.

On trouve enſuite des *allocutions* de Marc-Aurèle, de Lucius Vérus & de Commode. Mais la légende du dernier eſt : FIDES, EXERCITUS. P. M. TR. P. XI. IMP. VII. COS. V. P. P. Septime-Sévère, Caracalla, Géta, ont le même type & de ſemblables légendes. Macrin a pour légende de ſon *allocution* P. M. TR. P., & Sévère-Alexandre, ADLOCUTIO. AUG. COS. P. P. On conſerve des *allocutions* de Gordien le père & des deux Philippes, qui, tous les deux, père & fils, haranguent enſemble leurs troupes.

Une médaille de moyen bronze, très-rare, repréſente Valérien & Gallien en regard avec la légende CONCORDIA. AUGUSTORUM. On voit au revers ces deux princes debout ſur une eſtrade, ayant derrière eux le préfet du prétoire, & à l'exergue ADLOCUTIO. AUGUSTOR. Poſthume a trois types différens ſur ſes *allocutions*, avec les mots EXERCITUS. AUG., EXERCITUS. ISC., EXERCITUS. VAC. L'*allotution* de Tacite offre ces mots, ADLOCUTIO. AUG. : celle de Probus, ADLOCUTIO. MILITUM. : celles de Numérien & de Carin, ſon frère, ADLOCUTIO. AUG. Le dernier Auguſte dont nous ayons une *allocution*, eſt Maxence, avec la légende ADLOCUTIO. AUG., & à l'exergue, REP.

Ces *allocutions* prouvent évidemment que les harangues militaires des anciens ne ſont pas ſi ſuſpectes que les ont voulu rendre certains critiques ; puiſque les empereurs ont conſacré par des monumens publics celles qu'ils faiſoient à leurs armées.

Les *allocutions* préſentent une difficulté particulière : on lit le mot d'*adlocutio* ſur toutes les médailles qui offrent ce même ſujet. Ce terme eſt donc celui qu'on employoit pour exprimer cette action : cependant, les hiſtoriens n'en font aucun uſage, & ſe ſervent toujours de *concio*, lorſqu'ils rapportent le même fait ; & nous traduiſons ce mot par celui de *harangue*.

ALLOPROSALLOS, nom qu'Homère donne à Mars, & qui ſignifie inconſtant ou querelleur.

ALLYROTHIUS. Ce fils de Neptune, réſolut de venger la défaite de ſon père, que Minerve avoit vaincu, en coupant tous les oliviers des environs d'Athènes, parce qu'ils étoient conſacrés à cette déeſſe ; mais la coignée lui étant tombée des mains, le bleſſa ſi fort qu'il en mourut. Sa mort eſt différemment racontée. *V.* ALCIPPE.

ALMANDINE *par corruption*. Le vrai mot eſt ALABANDINE, eſpèce de rubis ſpinel, qui venoit d'Alabanda, en Carie. Eſt-il un moyen plus certain d'embrouiller toutes les nomenclatures, que de donner aux productions de chaque règne un nom particulier & relatif à chaque pays d'où on les tire ? Heureuſement que les naturaliſtes modernes élaguent abondamment ces ſuperfluités nuiſibles.

ALMON, ancien nom d'une petite rivière qui coule dans la vallée *Egerie*, près du cirque de Caracalla, hors de la porte Capène, & qui ſe jette dans le Tibre à un mille au-deſſous de Rome. On l'appelle aujourd'hui *Aquataccio*, ou *Aqua d'Acio*, ou *Rio d'Appio*. Les premiers noms paroiſſent être une corruption du dernier ; & celui-ci n'a été donné à l'*Almon*, que parce qu'elle traverſe la voie Appienne en arrivant près de Rome.

Sa ſource étoit en grande vénération, parce qu'elle guériſſoit la gale des beſtiaux. Elle a certainement encore la même propriété ; car elle eſt très-ſulfureuſe, & l'on voit le foie-de-ſoufre ſurnager en abondance ſur ſes eaux. C'eſt peut-être une des cauſes qui rendent ſi nuiſible le ſéjour de Rome pendant les chaleurs ; parce que le *Rio d'Appio* coule au midi de cette ville, & que le vent qui ſouffle de cette partie de l'horiſon, voiture les exhalaiſons ſulfureuſes & alkalines qui en ſortent.

L'endroit où l'*Almon* traverſoit la voie Appienne,

étoit célèbre par la cérémonie qu'y pratiquoient les prêtres de Cybèle tous les ans, le 6 des calendes d'avril. Ils avoient coutume d'y laver en grande pompe la ſtatue de la déeſſe, ſon char, les lions qui y étoient attelés, & les couteaux ſacrés de Phrygie, qui ſervoient aux ſacrifices. Ovide décrit cette cérémonie. (*Faſt. IV.* 337.):

*Eſt locus, in Tiberin quo lubricus influit Almon,*
*Et nomen magno perdit in amne minor.*
*Illic purpurea canus cum veſte ſacerdos*
*Almonis dominam, ſacraque lavit aquis.*

ALMUM, en Moéſie. ΑΛΜΟΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. (*Hunter*).

O. en or.

O. en argent.

*ALNUS.* On donnoit ce nom à un endroit des théâtres anciens, qui étoit le plus éloigné de la ſcène, & le plus élevé de tout l'édifice. Ceux qui n'avoient pu trouver de place dans les rangs, étoient forcés de s'y placer.

ALOES, fêtes en l'honneur de Cérès. *Voyez* AIRÈS.

ALOÉUS. *V.* ALOUS.

ALOIDES, deux géans redoutables qu'Homère nomme divins. Othus, & le célèbre Ephialte, étoient fils de Neptune & d'Iphimédie, femme d'Aloüs. On les nomma *Aloïdes*, du nom du mari de leur mère. C'étoit les deux plus grands & les deux plus beaux hommes que la terre eût jamais porté. Ils étoient d'une taille ſi prodigieuſe, qu'à l'âge de neuf ans ils avoient neuf coudées de groſſeur, & trente-ſix de hauteur, & ils croiſſoient chaque année d'une coudée en groſſeur, & d'une autre de haut.

Fiers de cette énorme grandeur, ils crurent qu'il n'y avoit rien au-deſſus de leurs forces; ils entreprirent donc de détrôner Jupiter; & pour lui livrer un aſſaut dont il ne pût ſe défendre, ils mirent le mont Oſſa & le mont Pélion ſur l'olympe; de-là menaçant le ſouverain des dieux, ils eurent l'inſolence de demander Junon & Diane. Mars ayant voulu s'oppoſer à leur entrepriſe, ils le firent priſonnier, & l'ayant lié avec de groſſes chaînes, ils le tinrent treize mois dans une priſon d'airain, d'où il ne ſeroit jamais ſorti, ſi Mercure ne fût venu l'en délivrer. *V.* ERIBEE, MARS.

La puiſſance des dieux ſe trouvant inutile contre de ſi terribles ennemis, on eut recours à l'artifice. Diane les ayant apperçus ſur un char, ſe changea en biche, & s'élança au milieu d'eux. Voulant tirer leurs flèches, ils ſe bleſſèrent l'un l'autre, & en moururent, délivrant pour jamais les dieux de la crainte qu'ils leur avoient inſpirée; Jupiter les précipita au fond du tartare.

Homère dit qu'Apollon les précipita dans les enfers, avant que le poil follet eût ombragé leurs joues, & que leur menton *eût fleuri.*

On croit que les *Aloïdes* furent les premiers qui ſacrifièrent aux muſes ſur le mont Hélicon, & qui leur conſacrèrent cette montagne. *V.* IPHIMÉDIE, MUSES.

ΑΛΟΚΕΣ. Les lignes qu'on traçoit pour écrire droit, s'appeloient ἄλοκες, ainſi qu'Héſychius nous l'apprend. Dans les remarques ſur cet écrivain, ce mot eſt interprété par *lacuna inter ſcribendum in cera ſeu cortice currente ſtylo exarata.* Mais ce ne peut pas être la véritable ſignification du mot ἄλοκες dans l'art d'écrire; & cette explication contredit d'ailleurs le ſens original du paſſage dans lequel il veut dire *raies, ſillons.*

ALOMANCIE, ἅλς, ſel, & μαντεία, divination. Elle ſe pratiquoit par le moyen du ſel. Si l'on oublioit d'en mettre ſur la table, ou ſi l'on renverſoit une ſalière, c'étoit le ſigne infaillible d'un malheur prochain.

ALONTINUM *ou* ALUNTIUM, en Sicile. ΑΛΟΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt un taureau frappant de la corne,

ALOPE, fille de Cercyon, & qui reconnoiſſoit Vulcain pour père, étoit ſi belle qu'elle inſpira de l'amour au dieu de la mer, & en eut un fils qu'elle fit expoſer ſecrètement, pour dérober à ſon père la connoiſſance de ſa foibleſſe. En l'expoſant, elle le couvrit d'une partie de ſa robe qu'elle avoit déchirée à ce deſſein. Une jument égarée lui donnoit à têter, lorſqu'un payſan qui cherchoit cette bête, ayant vu cette eſpèce de prodige, prit l'enfant & le porta dans ſa cabane.

Cercyon, à qui on le préſenta quelque tems après, reconnut l'habit de ſa fille, fit ôter la vie à la mère, & expoſer de nouveau l'enfant. Mais une autre jument prit encore ſoin de le nourrir, & les bergers qui le rencontrèrent jugeant que les dieux le protégeoient, l'élevèrent, & lui donnèrent le nom d'Hippothoüs. *V.* HYPPOTHOUS.

Un bas-relief antique de la ville Pamfili, repréſente Alopé miſe à mort par les gardes de ſon père Cercyon.

ALOPE eſt le nom d'une des harpies, à qui l'on donne pour ſœurs Archeloë & Ocypète. *V.* HARPIES.

ALOPECONNESUS, dans la Cherſonèſe de Thrace. ΑΛΩΠΕΚΟΝ.

Goltzius ſeul a rapporté des medailles impériales grecques de cette ville.

M. Pellerin en a publié une médaille autonome de bronze, ſur laquelle on voit un vaſe & un renard.

ALORUS, c'eſt le nom que les Chaldéens donnoient à leur premier roi; il étoit de Babylone, & publioit, à ce que dit Beroſe dans ſon ſecond livre, que dieu lui-même l'avoit fait paſteur de ſon peuple.

ALOTIES, fêtes célébrées par les Arcadiens, en l'honneur de Minerve. Ils les inſtituèrent après une bataille qu'ils livrèrent aux Lacédémoniens, & dans laquelle ils firent un grand nombre de priſonniers. Ceux-ci étoient appelés ἅλωτοι: de-là vint le nom de ces fêtes.

ALOUETTE. Scylla, fille de Niſus, fut changée en *alouette*. *V.* SCYLLA.

Les choſes bizarres qu'on lit dans la comédie des Oiſeaux d'Ariſtophane ſur l'*alouette*, & vraiſemblablement ſur celle qui eſt hupée, ſe retrouvent trait pour trait dans les contes qu'on écrit ſur la hupe les anciens Indiens, & Mahomet dans l'Alcoran; c'eſt-à-dire, que cet oiſeau découvre les ſources & les veines d'eau au travers de la terre qui les cache. *V.* ALAUDA.

Α'Α ΟΥΡΓΙ'ΔΕΣ, habits teints en pourpre, ſans aucun mêlange d'autre couleur: ce furent ces habits dont Céſar & Auguſte défendirent l'uſage à tous leurs ſujets, excepté les ſénateurs dans l'exercice des magiſtratures. Mais il fut toujours permis de porter des habits teints avec le ſang de la coquille appelée *pourpre*, pourvu qu'on y eût mêlé quelqu'autre couleur. Ce mêlange les rendoit violets, ou bleu foncés comme les flots de la mer. La défenſe de Céſar & d'Auguſte, renouvelée depuis ſous peine de mort, par les ſucceſſeurs de Conſtantin, ne regardoit que les habits d'homme & de femme teints en entier d'une ſeule couleur. Mais cette belle couleur de ſang, cette fameuſe pourpre, étoit permiſe pour faire des bordures, des bandelettes, les clous des laticlaves, & les ornemens des habits de l'un & de l'autre ſexe.

ALOUS, fameux géant, fils de Titan & de la Terre. Iphimédie, ſa femme, devint amoureuſe de Neptune, dont elle eut les deux Aloïdes. *Voyez* ALOIDES, IPHIMEDIE.

ALPHEE, fleuve d'Elide dans le Péloponnèſe, aujourd'hui Orféa; il arroſe l'Arcadie & l'Achaïe, & ſe décharge dans la mer Ionienne, au-deſſous de Piſe. Les Italiens l'appellent *Carbon*. On croyoit que ce fleuve traverſoit la mer, & ſe rendoit enſuite en Sicile auprès de la fontaine Aréthuſe. Cette opinion étoit fondée ſur ce que l'on retrouvoit, diſoit-on, dans la fontaine de Sicile, les choſes que l'on avoit jetées dans le fleuve.

Mais ce phénomène, dit M. Diderot, n'eſt fondé que ſur une reſſemblance de mots, & ſur une ignorance de langue. L'Aréthuſe étant environnée de ſaules, fut appelée *Alphaga* par les Siciliens; & les Grecs qui vinrent par la ſuite en Sicile, crurent y retrouver l'*Alphée* de l'Elide. C'eſt ſans doute ſur ce léger fondement que fut conſtruite la fable des amours du fleuve & de la fontaine. *Voyez* ARÉTHUSE.

ALPHESIBÉE, fille de Phégée, ayant épouſé Alcméon, en reçut pour préſent de noces le fameux collier d'Eriphile. Phégée, ſon père, ayant appris qu'Alcméon, après l'avoir répudiée, avoit épouſé Callyrohé, le fit aſſaſſiner par ſes fils. *Voyez* ALCMÉON, ERIPHILE, CALLYROHE.

ALPHIASSA *ou* ALPHIONIA, ſurnom de Diane, qui lui venoit d'un bois qu'on lui avoit conſacré dans le Péloponnèſe, à l'embouchure de l'Alphée.

ALPHITA, préparation alimentaire faite avec de la farine d'orge pelé & grillé, ou plus généralement avec la farine de toute ſorte de grains. On conjecture que les anciens étendoient ſur le plancher, de diſtance en diſtance, leur orge en petits tas, pour le faire mieux ſécher quand il étoit humide; & que l'*alphita* étoit la farine même de l'orge qui n'avoit point été ſéché de cette manière. L'*alphita* des Grecs étoit auſſi la *polenta* des Latins. La farine de l'orge détrempée & cuite avec de l'eau, ou quelqu'autre liqueur, comme le vin, le moût, l'hydromel, &c., étoit la nourriture du peuple & du ſoldat. Hippocrate ordonnoit ſouvent à ſes malades l'*alphita* ſans ſel.

ALPHITOMANCIE, ἄλφιτον, farine d'orge, & μαντεία, divination. Elle ſe pratiquoit en faiſant manger à celui que l'on ſoupçonnoit de quelque crime, un morceau de gâteau d'orge. Il l'avaloit ſans peine s'il étoit innocent; le contraire arrivoit, diſoit-on, quand il étoit coupable. Horace y fait alluſion dans ce vers de ſon épître à Fuſcus; ſelon M. Mallet:

*Utque ſacerdotis fugitivus liba recuſo.*

Cependant tous les commentateurs s'accordent à l'expliquer autrement: *tel que l'eſclave fugitif des Pontifes, je refuſe même les gâteaux.* Car les prêtres & leurs ſerviteurs vivant des offrandes du peuple, devoient manger à tous leurs repas des gâteaux, qui en faiſoient la majeure partie; & en étoient raſſaſiés.

ALRUNES, nom que les anciens Germains donnoient à de certaines petites figures de bois, qu'ils regardoient comme leurs dieux pénates, ou lares, qui prenoient ſoin des maiſons & des perſonnes qui y habitoient; c'étoit une des plus anciennes & des plus générales ſuperſtitions des Germains. Elle conſiſtoit à avoir chez eux de petites figures d'un demi-pied ou d'un pied de hauteur, repréſentant quelques femmes magiciennes, rarement des hommes, & ils croyoient que ces figures avoient de ſi grandes vertus, qu'elles tenoient en leur pouvoir le deſtin & la fortune des humaines.

On faiſoit ces ſtatues avec les racines des plantes les plus dures, ſur-tout de la mandragore; on les habilloit proprement, on les couchoit mollement dans de petits coffrets; toutes les ſemaines on les lavoit avec du vin & de l'eau, & à chaque repas on leur ſervoit à boire & à manger, ſans quoi elles auroient jeté des cris, diſoit-on, comme des enfans qui ſouffriroient la faim & la ſoif; enfin on les tenoit renfermées avec ſoin dans un lieu ſecret, d'où on ne les tiroit que pour les conſulter. Dès qu'on avoit le bonheur d'avoir chez ſoi ou ſur

ſoi de pareilles figures, on ſe croyoit heureux, on ne craignoit plus aucun danger, & on en attendoit toutes ſortes de biens, ſur-tout la ſante, & la guériſon des maladies les plus rebelles aux remèdes.

Mais ce qui étoit encore plus admirable, c'eſt qu'elles faiſoient, diſoit-on, connoître l'avenir, ſeulement à leurs heureux poſſeſſeurs, ou par un mouvement de tête, ou quelquefois même en s'exprimant d'une manière intelligible. On aſſure que cette ſuperſtition des anciens Germains ſubſiſte encore aujourd'hui parmi le peuple de la Baſſe-Allemagne, chez les Danois & les Suédois.

*ALTA ſemita*, c'étoit la ſixième région de Rome : elle s'étendoit depuis les Thermes de Conſtantin juſqu'au Mont-Quirinal, & renfermoit les temples de *Salus*, de Flore, de Quirinus, le vieux Capitole, la ſtatue de Mamurius, les thermes de Dioclétien & de Conſtantin ; les dix boutiques, les poules blanches, l'autel de Callidus, trois cohortes de guet, les jardins de Salluſte, & la maiſon de la famille Flavia.

*ALTARE* étoit diſtingué chez les Latins d'*Ara*, ſelon Servius. *(In Ecl. v. 65)*. *Ara* étoit un autel conſacré également aux dieux ſupérieurs, & à ceux des enfers ; mais on ne donnoit le nom d'*altare* qu'aux autels des dieux ſupérieurs.

Prudence fait connoître une autre manière de les diſtinguer, lorſqu'il dit : *altaris aram funditus peſſumdare*, & *altaris aram quod facit placebilem*. On voit ici qu'*ara* étoit la table même, ou la partie ſupérieure de l'*altare* : celui-ci en formoit le ſupport ou le fondement.

Nous voyons cependant que Tacite, Pline, & les auteurs de la meilleure latinité, ſe ſont ſervis indifféremment de ces deux mots pour exprimer des autels. Nous les imiterons à l'article AUTEL.

ALTERES, ancien mot françois hors d'uſage. Il exprimoit autrefois les angoiſſes, les inquiétudes, & autres peines de l'eſprit. Les étymologiſtes le faiſoient venir d'*artères* ; parce que la grande émotion cauſe un violent battement d'artères.

N'eût-il pas été plus naturel de le dériver du mot grec ἀλτῆρες ? Ce mot exprimoit des poids de différentes groſſeurs, mais qui, ſelon Pauſanias, avoient ordinairement la forme d'un œuf, & qui étoient percés de quelques trous, ou attachés à de longues courroies. Les athlètes qui ſe deſtinoient à lancer le diſque ou le javelot, s'exerçoient en tenant ces *altères* par les trous qui y étoient pratiqués, ou par les courroies. Ils les agitoient autour de leurs têtes, & les lançoient avec force, pour aſſouplir leurs bras, & s'accoutumer à ces rudes exercices.

Nous croyons qu'on peut faire revivre le vieux mot d'*altères*, & l'appliquer à ces poids.

ALTHÉE, fille d'Agénor, de la race de Deucalion, épouſa Oënée, Roi des Etoliens, & fut mère de Méléagre. *Voyez* MELÉAGRE.

ALTHÉMÈNE, fils de Cratée. *V.* CRATÉE.

ALTHÉNUS, frère de Diomède.

*ALTISPEX*, étoit le même que l'*alitiſpex*, ou l'augure qui obſervoit les oiſeaux.

*ALVEOLI* ; les Romains donnoient ce nom aux tuyaux de chaleur qui étoient répandus dans l'épaiſſeur des murailles, pour échauffer les appartemens des Thermes.

*ALVEOLI*, étoient auſſi des eſpèces d'auges, dans leſquelles on lavoit les viandes avant de les apprêter.

*ALVEUS*. *V.* ECHIQUIER & PETTEIA.

*ALVEUS* ; on donnoit ce nom aux gradins qui ſervoient à deſcendre dans les bains, & à s'y aſſeoir.

*ALVEUS*, étoit un canot ou bateau groſſier fait avec un tronc d'arbre creuſé, tel que ſont encore ceux des peuples ſauvages. Romulus & Remus furent expoſés dans un *alveus*, ſelon Ovide, *(Faſt. II. 407)* :

*Suſtinet impoſitos ſumma cavus alveus unda :*
*Heu quantum fati parva tabella tulit !*
*Alveus in limo ſylvis appulſus opacis,*
*Paullatim fluvio deficiente ſedet.*

ALUN. Les anciens paroiſſent n'avoir connu d'autre *alun* que le naturel, qu'ils diſtinguoient en *alun* liquide & en *alun* ſec. Les modernes, au contraire, connoiſſent à peine l'*alun* naturel, & n'employent que l'*alun* retiré des ſubſtances qui le contiennent, par des procédés très-ingénieux.

L'*alun naturel liquide* n'étoit pas abſolument en liqueur. Il paroît, par les deſcriptions des anciens, que cet *alun* étoit ſeulement humide & mouillé, & qu'il attiroit l'humidité de l'air ; ainſi on ne l'appeloit liquide, que pour le diſtinguer de l'*alun* ſec. L'*alun* liquide étoit plus ou moins pur. Le plus pur étoit liſſe & uni, quelquefois tranſparent, mais ordinairement nuageux. Au contraire, la ſurface de l'autre *alun* liquide étoit inégale, & il ſe trouvoit mêlé avec des matières étrangères, ſuivant les deſcriptions des mêmes auteurs.

Les anciens diſtinguoient auſſi deux ſortes d'*alun naturel ſec*. Ils les reconnoiſſoient aux différences de la texture & de la figure : ou il étoit fendu & comme la fleur de celui qui eſt en maſſe, car il étoit formé en mottes ou en lames ; ou il ſe fendoit & ſe partageoit en cheveux blancs ; ou il étoit rond & ſe diſtribuoit encore en trois eſpèces, en *alun* moins ſerré & comme formé de bulles, en *alun* percé de trous fiſtuleux & ſemblable à l'éponge, en *alun* preſque rond comme l'aſtragale ; ou il reſſembloit à de la brique ; ou enfin il étoit compoſé de croûtes. Tous ces *aluns* avoient des noms particuliers, qui ne ſervoient qu'à ſurcharger les nomenclatures.

Tournefort voyageant dans le Levant, aborda à l'iſle de Milo, l'ancienne Mélos, d'où les anciens tiroient beaucoup d'*alun*, & entr'autres, ſelon Pline, l'*alun* liquide. Il y vit des grottes, ſur les parois deſquelles l'*alun* s'étoit formé ſous toutes ſortes de figures. Il trouva entr'autres de l'*alun* de plume, auquel étoient mêlés des filets pierreux,

longs, flexibles comme ceux de l'*alun*, mais dépourvus de ſaveur, & très-différens de l'amiante. Dioſcoride a parlé de cette ſubſtance pierreuſe, qu'il a très-bien diſtinguée de l'amiante, & qu'il dit n'avoir aucun goût ni aſtriction.

Le ſavant voyageur apperçut auſſi dans les grottes une diſſolution d'*alun* qui diſtilloit goutte à goutte, & que l'on croiroit être l'*alun* liquide, originaire de Mélos, ſelon Pline. Mais on peut voir dans Dioſcoride que cette eſpèce d'*alun* n'étoit pas vraiment liquide; &, comme nous l'avons déja dit, les deſcriptions faites par les anciens, prouvent évidemment qu'il n'étoit pas en liqueur.

ALUNTIUM. *Voyez* ALONTINUM.

ALVONA, en Illyrie. ΑΛΥΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

*ALYTA*, étoit chez les Éléens un officier dont l'emploi répondoit à celui des *maîtres de cérémonie* modernes.

ALYTARCHIE, charge, dignité de l'Alytarque, ou magiſtrat d'Antioche. Il y avoit dans cette ville des jeux appelés jeux de l'*alytarchie*: c'étoient des jeux olympiques inſtitués par Afranius, premier alytarque, l'an 260 de l'ère d'Antioche, & abolis par l'empereur Juſtin, l'an 568 de la même ère, comme nous l'apprend Jean Maléla dans une chronique manuſcrite. Cet auteur compte juſqu'alors 77 alytarques; ce qui montre que l'*alytarchie* duroit quatre ans comme l'olympiade. NORIS, *Epoc. Syr. p.* 220.

ALYTARQUE; c'étoit ſelon Noris, le nom du pontife de la ville d'Antioche. Une loi du code Théodoſien ordonne qu'il ſoit permis à l'*alytarque* de planter pluſieurs cyprès, & d'en couper un. L'*alytarque* n'étoit pontife que de la ville d'Antioche; celui de toute la province s'appeloit *Syriaque*. NORIS *Epoc. Syr. p.* 220.

Tout ce que dit à ce ſujet Noris, ne prouve cependant pas que l'*alytarque* fût un pontife, mais un magiſtrat ou officier de la ville d'Antioche. En effet, *alytarque* eſt un nom grec compoſé des mots ἀλύτης & ἀρχή. Le premier ſignifie, ſelon l'étymologie, la même choſe que ῥαβδίφορος, μαστιγίφορος, porte-verge, ou huiſſier, bedaut. On ſait que dans les jeux des anciens il y avoit de ces porte-verges qui veilloient au bon ordre & à la tranquillité des ſpectateurs & des athlètes; de ſorte que l'*alytarque* n'étoit que leur chef: en quoi nous ſommes d'accord avec le *grand étymologiſte*.

ALYZIA, dans l'Acarnanie, ΑΛΥ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent. *Eckel.*

O. en or.

O. en bronze.

Leur type eſt pégaſe volant.

*AMALTHÆA* ou *AMALTHÆUM*. Pomponius Atticus avoit donné ce nom à un réduit agréable de ſa maiſon de campagne, en l'
neur de la chèvre Amalthée. Cicéron en
dans pluſieurs de ſes lettres.

AMALTHÉE; c'eſt le nom de la chèvr
alaita Jupiter: le dieu, par reconnoiſſance, la
parmi les aſtres, où elle forme le ſigne qui
ſon nom. C'eſt d'une des cornes de cette
tendue chèvre que les Grecs ont fait leur
d'abondance. Lactance dit que la nourric
Jupiter fut *Amalthée*, fille de Meliſſus, roi
contrée de la Grèce. Bochard fait venir ce m
Phénicien *Amantha*, qui ſignifie nourrice
Hygin donne à la nourrice de Jupiter le nom
damanthée. *Voyez* ADAMANTHÉE, CURÉ
MELISSE.

AMAND, tyran ſous Dioclétien.

*CNEUS SALVIUS AMANDUS AUGUSTUS.*

Ses médailles ſont:

O. en or & en argent.

RRRR. en P. B.

O. en G. & M. bronze.

AMANDE (Couleur d'), *color amygda*
Le nom françois de cette couleur eſt ch
Ovide, *(Art. III.* 183*)*:

*Nec glandes Amarylli tuæ, nec amygdala d*

AMANS. Les *amans* ajoutoient foi à t
ſortes de prodiges, & employoient toutes
de moyens pour s'aſſurer de la réuſſite de
amours. En Sicile ils tiroient un bon augu
bruit que faiſoit une feuille qu'ils écraſoient
leurs doigts: Théocrite, *(Idylle III.* 29*)*
pétillement du laurier embraſé formoit auſſi u
préſage. Ils en tiroient un également avanta
quand ils touchoient au plafond avec des p
de pommes lancés avec deux doigts; comm
enfans jettent encore aujourd'hui les noyau
ceriſes. Horace en fait mention, *(Sat. II.* 3. 2

*Quid cum Picenis excerpens ſemina pomis*
*Gaudes, ſi cameram percuſſi forte.*

Les *amans* ſe rendoient après le repas d
ſous les fenêtres de leurs maîtreſſes. Si ell
les attendoient pas ſous le veſtibule de leurs
ſons, ou à leurs fenêtres, ils ſe promen
lentement en ſifflant, ou en affectant de to
pour ſe faire entendre. Tibulle I. 7. 35:

*Et ſimulat tranſire domum, mox deinde rec*
*Solus & ante ipſas excreat uſque for*

Les maris eux-mêmes rentrans dans leurs
ſons, ſiffloient pour ſe faire ouvrir. Ap
*(Met. IX. p.* 271*)*:

Quand ce bruit léger ne ſuffiſoit pas pou
veiller ou appeler leurs maîtreſſes, les *a*
fredonnoient des chanſons amoureuſes. O
*(Faſt. IV.* 109*)*:

*Primus amans carmen vigilatum nocte nega*
*Dicitur ad clauſas concinuiſſe fores.*

Plaute nous en a conſervé une dans le *Curculion* (*l.* 2. 57); & l'on doit mettre au nombre de ces chanſons, l'ode dixième du troiſième livre d'Horace. Les Grecs les appeloient παρακλαυσίθυρα, *romance de la porte*. Les *amans* les gravoient quelquefois ſur la porte elle-même, ou ils les écrivoient ſur des tablettes qu'ils attachoient aux portes de leurs maîtreſſes. Ovide, (*Amor.* 3. 1.):

*Ah quoties foribus duris inciſa pependi,*
*Non verita à populo pratereunte legi.*

Si leurs chanſons ne fléchiſſoient point le cœur des filles qu'ils aimoient, ils adreſſoient leurs vœux à la porte elle-même, & imploroient ſon aſſiſtance, comme ils l'auroient demandée à une divinité. Ovide, (*Art. am.* 11. 527.):

*Poſtibus & duræ precibus blandire puellæ.*

La porte elle-même s'en plaint dans Properce, (*l.* 16. 15.):

*Ille meos numquam patitur requieſcere poſtes,*
*Arguta referens carmina blanditia.*

Les *amans* ne ſe contentoient pas de la ſupplier; ils l'arroſoient de vin, ainſi qu'on le pratiquoit ſur les autels des dieux. Plaute, (*Curcu. l.* 1. 80.):

*Eaque extemplo ubi vino has conſperſi fores,*
*De odore adeſſe me ſcit, aperit illico.*

Et 188:

*Agite, bibite feſtivæ fores,*
*Potate, ſite mihi volentes propitiæ.*

Une courtiſanne dit dans la même comédie, (*l.* 2. 1.):

*Flos veteris vini meis naribus objectus eſt:*
*Ejus amore cupidam me hinc prolicit per tenebras.*

Ces portes étoient auſſi arroſées de parfums liquides. Lucrèce, (*IV.* 1170.):

*At lacrymans excluſus amator limina ſæpe*
*Floribus, & ſertis operit, poſteſque ſuperbos*
*Unguit amaricino.*

Les *amans* les baiſoient amoureuſement. Lucrèce, (*Ibid.*):

*Et foribus miſer oſcula figit.*

Properce, (*l.* 16. 43.):

*Ante tuas quoties verti me perfida poſtes,*
*Oſculaque impreſſis nixa dedi gradibus.*

Ils chantoient leur triſte deſtinée en s'accompagnant avec des flûtes. Properce, (*II.* 6. 11.):

*Aut mea, cum tales caneret tibi Cynthia ſomnos*
*Tibia, funeſta triſtior illa tuba.*

Horace, (*Od.* III. 7. 29.):

*Prima nocte domum claude: neque in vias*
*Sub cantum querulæ deſpice tibiæ.*

Pour attendrir leurs maîtreſſes, ils demeuroient à leurs portes en verſant des larmes. Martial, (*I.* 13. 7.):

*Ad nocturna jaces faſtoſa limina mœchæ,*
*Et madet heu lacrymis janua ſurda tuis.*

Ceux qui avoient encore plus de patience, ſe couchoient ſur le ſeuil de la porte, & y paſſoient la nuit. Ovide, (*Amor. II.* 19. 21.):

*Et ſine me ante tuos projectum in limine poſtes*
*Longa pruinoſa frigora nocte pati.*

Horace, (*Od.* III. 10. 19.):

*Non hoc ſemper erit liminis, aut aqua*
*Cæleſtis patiens latus.*

Ils attachoient des couronnes aux portes de leurs maîtreſſes. Tibulle, (*I.* 2. 13.):

*Te meminiſſe decet, quæ plurima voce peregi*
*Supplice, cùm poſti florida ſerta darem.*

Ovide, (*de Rem. Amor. n.* 31.):

*Et tegat ornatas multa corona fores.*

Les *amans* détachoient de leurs têtes ces couronnes qu'ils avoient portées dans les feſtins. Ovide, (*Amor. I.* 6. 67.):

*At tu non latis detracta corona capillis*
*Dura ſuper tota limina nocte jaces.*

(*De Art. am. II.* 527.):

*Poſtibus & duræ precibus blandire puellæ,*
*Et capiti demptas limine pone roſas.*

Ils jetoient ſur le ſeuil les torches qui les avoient éclairés au retour du ſouper. Properce, (*I.* 16. 7.):

*Et mihi non deſunt turpes pendere corollæ*
*Semper, & excluſi ſigna jacere faces.*

Ces *amans* inſenſés menaçoient même de s'en ſervir pour brûler les maiſons de leurs maîtreſſes. Ovide, (*Am. I.* 6. 56.):

*Excute poſte ſeram,*
*Aut ego jam ferroque ignique paratior ipſe,*
*Quam face ſuſtineo tecta ſuperba petam.*

Ils prenoient les charbons qui ſe formoient à leurs torches, & écrivoient ſur la porte des vers licentieux & injurieux à leurs maîtreſſes capricieuſes. Une porte s'en plaint elle-même dans Properce, (*I.* 16. 9.):

*Nec poſſum infamis Domine defendere noctes,*
*Nobilis obſcœnis tradita carminibus.*

Ce n'étoit pas aſſez de couvrir les portes de vers obſcènes, ils les chargeoient d'opprobres & d'injures. Tibulle, (*I.* 2. 7.):

*Janua difficilis Dominæ, te verberet imber,*
*Te jovis imperio fulmina miſſa petant.*
*Janua jam pateas uni mihi victa querelis,*
*Nec furtim verſo cardine aperta ſones.*
*Et mala ſi qua tibi dixit dementia noſtra,*
*Ignoſcas, cupiti ſint precor, illa meo.*

Properce, (*l.* 16. 37.):

*Te non ulla meæ laſit petulantia linguæ,*
*Quæ ſolet irato dicere verba loco.*

L'action de dire des injures à une porte, étoit exprimée par ces mots, *occentare oſtium.*

D'autres fois ces *amans* tenoient aux portes de leurs maîtreſſes des diſcours paſſionnés, pour ſe les rendre favorables. Ovide (*Remed. Amor. n.* 95.):

*Et modò blanditias, rigido modò jurgia poſti*
*Dicat, & excluſus flebile cantet amans.*

Las enfin de ne rien obtenir par menaces, ni par prières, ils frappoient aux portes & aux fenêtres à coups redoublés, les briſoient & les forçoient avec fracas. Horace, (*Ode. l.* 25. 1.):

*Parciùs junctas quatiunt feneſtras*
*Ictibus crebris juvenes protervi,*
*Nec tibi ſomnos adimunt: amatque*
*Janua limen.*

Telles étoient les folies qu'inſpiroient à ces jeunes *amans* une paſſion inſenſée, & les fumées du vin.

AMANTIA, en Illyrie. AMANTΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt un foudre dans une couronne de laurier.

*AMANVENSIS.* On appeloit de ce nom des eſclaves qui faiſoient les fonctions du ſecrétaire dans ſon abſence. Leur main ſtylée à écrire avec promptitude, leur avoit fait donner ce nom.

AMANUS *ou* OMANUS, dieu des anciens Perſes, que l'on croit être le ſoleil, ou le feu perpétuel que les Perſes adoroient comme une image du ſoleil. Strabon l'appelle *Dæmon Perſarum*, le génie des Perſes. Tous les jours les mages alloient dans ſon temple, chanter leurs hymnes devant le feu ſacré, tenant de la verveine en main, & ayant ſur la tête des thiares, dont les bandelettes leur pendoient des deux côtés le long des joues.

AMARYNTHIA, ſurnom de Diane, pris d'un village de l'Eubée, où elle étoit adorée par des fêtes & des jeux.

AMASIA, dans le Pont-Galatique. AMAΣΣΕΙΑΣ & AMACIA.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec ſon époque, en l'honneur de Plotine, de Fauſtine jeune, de Commode, de Sept.-Sévère, de Julia-Domna, de Caracalla, de Geta, d'Alex.-Sévère, de Mamée, & peut-être d'Hadrien & d'Antonin. (*Pellerin, P. III.* 209).

AMASTRIS, en Paphlagonie. AMAΣTPIANΩN, AMAΣTPEΩ & AMAΣTPIΣ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

R. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Elles ont quelquefois pour type l'Égide.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitia, de Nerva, de Plotine, d'Hadrien, d'Antonin, de Fauſtine mère, de M.-Aurele, de Fauſtine jeune, de Vérus, de Criſpine, de Caracalla, de Moéſa, de Gordien-Pie, de Sept.-Sévère.

AMATA. Lorſque le ſouverain pontife avoit élu une veſtale par le ſort, & qu'il l'ôtoit à ſes parens, il l'appeloit *Amata*; parce que, dit Gellius *l.* 12., c'étoit le nom de la première fille qui fut choiſie pour veſtale.

AMATHIE, une des cinquante néréïdes, ſelon Homère.

AMATHONTE, ville de l'iſle de Chypre, où Vénus étoit adorée d'un culte particulier. Cette déeſſe y avoit un ſuperbe temple, dans lequel on immoloit autrefois les étrangers. Vénus, irritée de cette cruauté, changea tous les habitans en taureaux, afin qu'ils ſerviſſent eux-mêmes de victimes aux ſacrifices. Pour punir leurs femmes du mépris qu'elles avoient témoigné pour ſes myſtères, elle leur ôta toute pudeur; de ſorte qu'elle ſe proſtituoient à tous les hommes indifféremment.

AMATHUSIA, ſurnom de Vénus, pris de la ville d'Amathonte, où elle étoit particulièrement honorée.

AMAZONES; c'étoient des femmes qui formoient une république, dans laquelle elles ne ſouffroient point d'hommes; pour perpétuer leur race, elles envoyoient de tems en tems quelques-unes de leurs compagnes dans les états voiſins; quand celles-ci ſe croyoient sûres d'être mères, elles revenoient auprès de leurs ſœurs. Tous les enfans mâles qui naiſſoient étoient immolés, mais on élevoit les filles avec grand ſoin; on leur coupoit, diſoit-on, la mamelle droite, afin qu'elles fuſſent plus en état de tirer de l'arc: on les formoit aux exercices militaires; & l'hiſtoire eſt remplie des exploits de ces héroïnes. On a dit que le pays qu'elles habitoient étoit dans la Cappadoce, ſur les bords du fleuve Thermodoon. Pour connoître leur hiſtoire, *voyez* ANTIOPE, HYPPOLITE.

Nous laiſſons aux hiſtoriens la diſcuſſion du problême qu'offre l'exiſtence des *amazones*, & nous n'examinerons ces héroïnes célèbres que par rapport aux arts & aux monumens antiques.

On a répété mille fois, & nous l'avons dit auſſi plus haut, que les *amazones* ſe brûloient une mamelle, afin de tirer de l'arc avec plus de facilité; que leur nom venoit de cette cruelle opération, de l'α privatif & de μάζος, mamelle. On a même

cru

cité Hippocrate à ce ſujet. Mais ce médecin célèbre n'a parlé dans l'endroit cité que des jeunes ſarmates, & non des *amazones*. Aucun écrivain ancien ne fait mention de cette coutume ſanguinaire ; ce ſont les modernes qui ont appliqué aux *amazones* ce qu'Hippocrate avoit dit des Sarmates.

Les monumens antiques détruiſent encore plus viſiblement cette ridicule opinion ; car aucun d'eux ne repréſente ces héroïnes privées d'une mamelle. Il y a dans Rome ſeule ſept ſtatues d'*amazones*, qui ont toutes les deux ſeins. On les diſtingue auſſi à deux *amazones* ſur des lampes de Bartoli. Vaillant a cité, à la vérité, le revers d'une médaille de Gallien, ſur laquelle il croit voir une *amazone* privée d'une mamelle. Mais la petiteſſe de ce monument, & peut-être ſa vétuſté, ont trompé cet illuſtre antiquaire. Maffei n'a pas été plus heureux lorſqu'il a apporté en preuve la nymphe endormie de la Villa-Mattei, appelée fauſſement Cléopâtre.

La beauté des *amazones* étoit une beauté de convention, exécutée par tous les artiſtes de la même manière. Les airs de tête de toutes ces héroïnes paroiſſent avoir été pris ſur le même modèle : elles offrent une phyſionomie grave, mêlée d'affliction & de douleur. Toutes leurs ſtatues ont une bleſſure au ſein ; & celles dont la tête ſeule a été conſervée, étoient ſans doute figurées de même. Les ſourcils ſont indiqués par une arrête vive. Comme cette pratique étoit principalement en uſage dans l'ancien ſtyle de la ſculpture, on pourroit conjecturer que l'*amazone* d'Etéſilas, ſtatue qui, préférablement à celles de Polyclète & de Phidias, mérita le prix, a ſervi de modèle aux artiſtes qui l'ont ſuivi.

Ceux, dit Winkelmann, qui ont fait reſtaurer deux *amazones* de grandeur naturelle au muſæum du capitole, n'ont fait aucune attention à ces caractères diſtinctifs : aucune des têtes, ni l'antique ni la moderne, n'eſt d'accord avec la ſtatue. La lettre N, gravée ſur la baſe d'une de ces *amazones*, & qui vaut cinquante, nous apprend que cette ſtatue étoit la cinquantième de l'endroit où elle étoit placée dans les tems anciens.

Les *amazones* ont toujours de groſſes mamelles, dont le mamelon eſt prononcé, parce que ces héroïnes étoient des femmes.

Leur habillement eſt court & léger. Souvent un caſque couvre leur tête. Elles portent ordinairement des tuniques courtes, & ſerrées par une ſeule ceinture, qui leur eſt commune avec les guerriers des tems héroïques Cette ceinture n'eſt pas placée comme aux femmes, immédiatement au-deſſous du ſein ; mais les *amazones* la portent comme les hommes, ſur les reins, pour tenir leur tunique relevée, & pour caractériſer leur humeur belliqueuſe. La ſeule *amazone* du palais Farnèſe, ſtatue au-deſſous du naturel, a une ceinture attachée au-deſſous du ſein. Elle eſt bleſſée & tombe de cheval.

On en voit une morte au palais de Rome appelé *la Farneſina* ; cette ſtatue eſt de marbre de Paros. Entre les bas-reliefs de la Villa-Albani, il y en a un qui repréſente un combat des *amazones* ; & Winkelmann en a publié un autre dans ſes *Monumenti inediti*, ſur lequel ces héroïnes arrivent au ſecours des Troyens, ſous la conduite de leur reine Penthéſilée.

Virgile parle de cette reine dans l'Énéide :

*Ducit amazonidum lunatis agmina peltis.*

Cette *pelte* dont il l'arme, étoit un bouclier contourné en forme de croiſſant. Il caractériſoit les *amazones*, ainſi que la *bipenne*, ou hache à deux tranchans, ſemblable à celle que les artiſtes modernes placent dans le milieu des faiſceaux, contre l'uſage antique & l'autorité des monumens.

AMAZONES. On en voit une à cheval ſur les médailles de Trajanopolis, en Phrygie. D'autres villes de cette province, de la Lydie, d'Ionie & d'Æolie, mettoient ſouvent ſur leurs médailles ces héroïnes, ou ſeulement leurs armes.

Elles vouloient marquer par-là l'origine dont elles ſe glorifioient ; car, ſelon Diodore de Sicile, Myrine, reine des *amazones* d'Afrique, après le combat qu'elle livra aux Gorgones, traverſa ces contrées, où elle bâtit pluſieurs villes. Elle donna ſon nom à celle de *Myrina*, & aux autres ceux des héroïnes qui l'avoient accompagnée.

*AMAZONIUS*. Apollon fut ainſi nommé, à cauſe du ſecours qu'il avoit donné aux Grecs contre les Amazones.

*AMAZONIUS*. Les flatteurs de l'empereur Commode donnèrent ce nom au mois de décembre, en l'honneur d'une courtiſanne qu'il aimoit éperduement, & qu'il avoit fait peindre en amazone. Ce prince, par la même raiſon, prit auſſi le ſurnom d'*Amazonius*.

AMBA, en Eſpagne.

Les médailles autonomes de ce lieu ſont :

RRRR. en bronze. (*Hunter*).

O. en or.

O. en argent.

AMBACTUS, dans les Gaules.

Les médailles qui portent cette légende ſont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

*AMBACTUS*. Les Romains donnoient ce nom à un domeſtique, que nous appelons *commiſſionnaire*. Son nom venoit d'*ambagere*, ancien mot latin, qui étoit ſynonyme avec *ambire*, *circum agere*, &c. faire pluſieurs tours & retours.

Céſar nomme *ambacti* une eſpèce de clients, qui, ſans être eſclaves, étoient attachés à quelque ſeigneur ou chef. En parlant des cavaliers gaulois, il dit que chacun d'eux, à proportion

de ſa naiſſance & de ſon bien, menoit à ſa ſuite un grand nombre de clients & d'*ambactes*. *Eorum, ut quiſque eſt genere, copiiſque ampliſſimus, ita plurimos circum ſe ambactos, clienteſque habet.* (De Bell. Gall. VI. 14).

AMBARVALES, fête & cérémonie des Romains. Ils les célébroient pour obtenir des dieux une récolte avantageuſe. On immoloit une géniſſe, une truie pleine, & une brebis; ce qui fit appeler ce ſacrifice *ſuovetaurilia*. La victime étoit promenée autour des champs; de-là vint le nom d'*ambarvales; ambire arva.*

Caton (*de re ruſticâ, c.* 142) nous a conſervé la prière qui accompagnoit le ſacrifice : *Mars pater te precor, quæſoque, uti ſies volens propitius mihi, domo, familiæque noſtræ, quojus rei ergo agrum, terram, fundumque meum ſolitaurilia circumagi juſſi : ut tu morbos viſos, inviſoſque, viduertatem, vaſtitudinemque, calamitates, intemperantiaſque prohibeſſis, defendas, averruncesque, utique tu fruges, frumenta, vineta, virgultaque grandire, bonaque evenire ſinas : paſtores, pecuaque ſalva ſervaſſis, duiſque bonam ſalutem valetudinemque mihi, domo, familiæque noſtræ. Harumce rerum ergo fundi, terræ, agrique mei luſtrandi, luſtrique faciendi ergo, ſicut, dixi, macte hiſce ſolitaurilibus lactentibus immolandis eſto.*

» Mars puiſſant, je te prie & ſupplie d'être favorable à moi, à ma maiſon & à ma famille : c'eſt à ce deſſein que j'ai fait promener autour de mes champs & de mon habitation les victimes ſacrées. Je te prie encore d'éloigner les maux viſibles ou inviſibles, la viduité, le fer ennemi, les calamités & les tempêtes; de laiſſer croître & mûrir les fruits, les grains, les vignes & les bois. Conſerve ſains ſaufs & les paſteurs & le bétail; & donne-moi la ſanté & le bonheur, ainſi qu'à mes gens & à ma famille. Dans cette vue, que l'on immole les victimes pleines, afin que mes terres & mes champs ſoient purifiés & ſanctifiés. »

Tibulle fait une prière différente de celle de Caton. (*II. I. I*) :

*Quiſquis adeſt, faveat : fruges luſtramus & agros,*
*Ritus ut a priſco traditus extat avo.*

Et n. 17 :

*Dii patrii, purgamus agros, purgamus agreſtes,*
*Vos mala de noſtris pellite limitibus.*

On en trouve encore une troiſième dans Feſtus, au mot *peſeſtas : avertas morbum, mortem, labem, nebulam, impetiginem, peſtilatem.* » Écarte la maladie, la mort, les calamités, les orages, les incendies, & la peſte. »

La cérémonie des Ambarvales étoit célébrée par chaque père de famille, & par le peuple Romain lui-même, qui purifioit par ce ſacrifice toutes les limites de ſon territoire, dans le tems où elles n'étoient pas éloignées de Rome de plus de cinq à ſix milles. Les *Freres Arvales* marchoient alors à la tête du peuple, couronnés de chêne, & conduiſant trois fois les victimes autour du domaine de la république. Virgile a décrit les Ambarvales dans le premier livre des Géorgiques, vrs 343 :

*Cunctа tibi cererem pubes agreſtis adoret :*
*Cui tu lacte favos, & miti dilue Baccho,*
*Terque novas circum felix eat hoſtia fruges,*
*Omnis quam chorus & ſocii comitentur ovantes,*
*Et Cererem clamore vocent in tecta, nec ante*
*Falcem maturis quiſquam ſupponat ariſtis,*
*Quàm Cereri, tortaque redimitus tempora quercu,*
*Det motus incompoſitos, & carmina dicat.*

Le jour où l'on célébroit les Ambarvales étoit un jour de plaiſir. On honoroit Cérès & Bacchus, en danſant & en chantant des Hymnes en leur honneur. Quel étoit ce jour? Roſinus croit qu'il n'y en avoit aucun déſigné à cet effet; mais qu'on ne manquoit jamais de les célébrer dans l'année. Caton ſemble inſinuer que la célébration en étoit abſolument volontaire.

Quelques écrivains diſent que les Ambarvales ſe célébroient deux fois l'année, à la fin de janvier ou au mois d'avril, & au mois de juillet. Cette dernière époque s'accorde avec le tems de la maturité des moiſſons, *maturis ariſtis*, dit Virgile dans l'endroit des Géorgiques cité plus haut. D'ailleurs, Ovide qui a décrit les fêtes des ſix premiers mois de l'année, n'a point parlé des Ambarvales. Elles ne ſe célébroient donc pas avant le mois de juillet.

AMBASSADEUR. Avant d'extraire les uſages des Grecs & des Romains relativement aux Ambaſſadeurs, nous ferons deux obſervations qui jetteront un grand jour ſur cet article. 1°. Les Anciens n'ont connu que les *ambaſſadeurs* extraordinaires; & l'on ne trouve chez eux aucun veſtige de ces *ambaſſadeurs* ordinaires, que la politique moderne à créés depuis trois ſiècles, & qui réſident ſans ceſſe à la cour du prince auquel ils ſont envoyés.

2°. Dans le premier âge de chaque république & monarchie, les hérauts ont fait long-tems les fonctions d'*ambaſſadeurs* : & même ces derniers ne furent reſpectés depuis, que par égard pour le herault *ſacré* qui les accompagnoit toujours. C'eſt pourquoi les plus anciens écrivains ont rarement diſtingué dans leurs récits les hérauts des *ambaſſadeurs*.

Ces derniers étoient connus chez les Grecs ſous le nom de πρεσβεις, & étoient choiſis à Athènes par les ſuffrages du peuple. Ils étoient revêtus quelquefois de pleins pouvoirs, & ne rendoient point compte à leur retour de leur geſtion : on les appeloit πρεσβεις Αυτοκράτορες. Mais pour l'ordinaire on examinoit rigoureuſement leur conduite, & l'étendue qu'ils avoient donnée à leurs pouvoirs. Le tréſor public les défrayoit pendant

le tems de l'*ambaſſade*. On leur donnoit par jour deux dragmes, deux livres, du tems d'Ariſtophane. (*Acarn. act.* 1. *Sc.* 2).

Lorſqu'un *ambaſſadeur* des Athéniens avoit mérité par ſes ſervices l'approbation du peuple, le ſénat lui donnoit un repas public dans le Prytanée. (*Démoſthenes & Ulpien, Orat. de fals. leg*). On impoſoit au contraire une forte amende à celui dont la conduite avoit mécontenté le peuple. La mort étoit la punition du citoyen aſſez téméraire pour avoir fait les fonctions d'*ambaſſadeur* ſans l'aveu du peuple ou du Sénat. (*Démoſt. ibid*).

Les *ambaſſadeurs* des Grecs étoient toujours accompagnés d'un hérault, κηρυξ, pour rendre leurs perſonnes ſacrées. Auſſi Homère, ſelon la remarque d'Euſtathe, (*in Iliad.*) fait-il toujours précéder par cet officier les *ambaſſadeurs* qu'Ulyſſe envoie dans ſes différens voyages, pour connoître les pays & les nations auprès deſquels les vents l'ont conduit : tous les peuples les reſpectèrent, excepté les léſtrygons, les cyclopes, & les autres hordes ſauvages qui n'avoient aucune civiliſation.

Le même roi d'Ithaque fut envoyé avec Ménélas à Troye, pour redemander Helène, & pour éviter ce ſiège non-moins célèbre par ſa durée, que par ſes fatales ſuites. On voit par ce choix de deux princes illuſtres, que l'on cherchoit à concilier aux *ambaſſadeurs* le reſpect & la confiance, en les prenant dans la claſſe des hommes diſtingués par le mérite ou par la naiſſance

Quoiqu'on ſe permît quelquefois de les moleſter par des reproches trop vifs, ou par des railleries inſultantes, leur perſonne fut toujours ſacrée, & ſur ce point les loix divines & humaines étoient parfaitement d'accord dans l'antiquité. Hérodote ne raconte qu'avec horreur le crime des Lacédémoniens, qui maſſacrèrent les *ambaſſadeurs* de Xerxès, & ſes ſuites terribles. Depuis cet attentat contre le droit des gens, les dieux irrités n'agréèrent plus aucun ſacrifice, aucune prière de ce peuple inhumain.

Touchés de repentir, les Spartiates envoyèrent à Xerxès deux de leurs citoyens les plus diſtingués, afin qu'il lavât dans leur ſang l'injure qu'il avoit reçue. Mais ce roi, que les Grecs vains & dédaigneux appeloient un barbare, ne leur fit aucun mal. A Dieu ne plaiſe, leur dit-il entr'autres reproches, que je partage la honte dont ſe ſont couverts vos concitoyens, en imitant leur cruauté ! après quoi il les laiſſa partir ſains & ſaufs. Le ciel, ſelon Hérodote, fut moins indulgent, car il envoya à Lacédémone une mortalité cruelle qui enleva les enfans des meurtriers.

A tous les traits du caractère des Lacédémoniens qui les diſtinguoient ſi fort des autres Grecs, on peut ajouter l'attention qu'ils apportoient à choiſir pour *ambaſſadeurs* des citoyens diviſés par des haines ouvertes. Ils eſpéroient que de tels envoyés ne ſe réuniroient jamais pour trahir les intérêts de leur patrie.

Dans le tems de leur ſplendeur & de leur rivalité, Sparte & Athènes ſe faiſoient une gloire de voir un grand nombre d'*ambaſſadeurs* venir demander leur alliance & leur protection. C'étoit à leur gré le plus bel hommage qu'on pouvoit leur rendre ; & celle des deux villes qui recevoit le plus d'*ambaſſades*, croyoit triompher de ſa rivale.

Les Romains adoptèrent les principes des Grecs ſur les *ambaſſades* & ſur les citoyens qui en étoient chargés. Ils leur accordoient le droit honorable de porter un anneau d'or ; & ils leur élevoient une ſtatue lorſqu'ils avoient été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Les *ambaſſadeurs* des Romains ſe couronnoient ordinairement de vervenne ou de branches d'olivier.

En arrivant auprès de Rome, les *ambaſſadeurs* étrangers donnoient avis au ſénat de leur venue. Celui-ci leur envoyoit des députés pour en apprendre la cauſe ; s'ils étoient *ambaſſadeurs* des peuples ennemis, on ne leur permettoit pas d'entrer dans Rome, de crainte qu'ils ne l'examinaſſent en eſpions. Mais après les avoir tenus renfermés dans une maiſon hors de la ville, on leur rendoit la réponſe du ſénat, & ils étoient contraints de ſortir ſous très-peu de tems de l'Italie entière. Si au contraire ils étoient envoyés par des alliés, ou des peuples amis, des queſteurs venoient les recevoir hors de Rome, & les conduiſoient d'abord au temple de Saturne, pour les y faire inſcrire & reconnoître par les gardes du tréſor public.

Plutarque (*Queſt. Rom.* 42) demande pourquoi ils commençoient par viſiter ce temple. Les uns croyoient que c'étoit à cauſe de leur qualité d'hôtes de la république, Saturne préſidant à l'hoſpitalité. Mais l'hiſtoire lui offre une raiſon plus vraiſemblable. Il étoit d'uſage dans les premiers ſiècles de Rome, que les gardes du tréſor public défrayaſſent les *ambaſſadeurs*, priſſent ſoin de leur ſanté & de leurs funérailles s'ils mouroient pendant leur ſéjour. Il étoit donc néceſſaire qu'ils commençaſſent par ſe faire inſcrire ſur les regiſtres des gardes du tréſor public au temple de Saturne. Le grand nombre des *ambaſſadeurs* étrangers qui arrivoient journellement à Rome, fit retrancher depuis les ſommes qu'on fourniſſoit pour leur entretien, ſans que l'on ceſſât cependant de les mener au temple de Saturne, & de les préſenter aux gardes du tréſor public.

De ce temple, on les conduiſoit à l'audience du Sénat, & ils en attendoient le moment dans une ſalle bâtie à ce deſſein auprès de la curie d'Hoſtilius, & appelée *Græcoſtaſis*. Le ſénat leur donnoit audience même dans le mois de février, lorſqu'il en étoit requis par le premier magiſtrat de la ville, auquel les *ambaſſadeurs* en formoient la demande. Etant introduits, ils parloient par interprètes, même ceux qui étant Grecs auroient pu s'expliquer dans leur langue naturelle, que

tous les Sénateurs & tous les gens bien nés entendoient. Cet uſage bizarre ne fut aboli qu'en faveur du rhéteur Molon, ce maître célèbre de Cicéron. Valere-Maxime, (*II.* 2. 3).

Les ſénateurs les interrogeoient enſuite avec l'agrément du chef du ſénat. Tite-Live, (30. 22). *Cùm more tradito à patribus, poteſtatem interrogandi, ſi quis quid vellet, legatos prætor feciſſet*, &c. Chacun d'eux s'efforçoit de les embarraſſer par ſes queſtions, & de leur arracher des aveux utiles aux Romains. Après ces interrogations, les Ambaſſadeurs ſortoient du Sénat, & n'y rentroient que pour apprendre de la bouche du préſident la réponſe que l'on avoit diſcutée & préparée avec grand ſoin.

AMBEGNES *ou* AMBIEGNES. *Voyez* HOSTIES.

*AMBIRE*. Voyez *CANDIDAT*.

AMBITION; les Romains avoient élevé un temple à l'*ambition*; c'étoit en effet la divinité à laquelle ils ont le plus ſacrifié : on la repréſentoit avec des ailes au dos, & les pieds nuds, pour exprimer l'étendue de ſes deſſeins, & la promptitude avec laquelle elle veut les exécuter.

*AMBITUS*. Lorſque ce mot eſt relatif aux *CANDIDATS*. *Voyez* cet article.

*AMBITUS* ſignifioit auſſi *circuit*, pourtour. C'eſt dans ce ſens qu'il étoit employé par les architectes, pour exprimer l'eſpace de terrein qui étoit reſpecté ſcrupuleuſement devant & derrière les monumens funéraires. Tout le champ dans lequel on élevoit un tombeau, ne devenoit pas un endroit ſacré & inviolable; mais cet honneur étoit réſervé au pourtour du monument, & l'on fixoit ordinairement ſon étendue dans l'inſcription, par des expreſſions analogues à celle-ci : *IN. FRONTE. PEDES. tot. IN. AGRO. PEDES. tot.*

*AMBITUS* eſt encore employé par Tertullien, (*de Pallio*, *c.* 5), pour exprimer l'ampleur de la toge, parce qu'elle entouroit le corps de celui qui la portoit.

AMBO, déeſſe. *Voyez* TITHRAMBO.

AMBRACIA, dans l'Epire. AMBP.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt Pégaſe.

AMBRE jaune, *ſuccinum*. La fable dit qu'il fut formé des larmes que répandirent les ſœurs de Phaéton. Les recherches & les analyſes des chymiſtes modernes, nous ont appris que cette ſubſtance étoit un bitume formé par l'épaiſſiſſement d'une réſine inconnue, que la mer détache des terres inondées, & rejette enſuite ſur ſes bords. Pline étoit auſſi inſtruit que nous ſur ſa nature; & nous partageons encore l'incertitude où il étoit ſur l'eſpèce de l'arbre qui produit l'*ambre*.

Cette ſubſtance étant rare & apportée des contrées ſeptentrionales de l'Europe, fut achetée à grands frais par les Grecs & les Romains. Ils la firent entrer dans leur parure, & l'*ambre* jaune ſervit à faire des bijoux de toutes ſortes. Pline ſe récrie contre ce luxe frivole avec l'énergie qui le caractériſe. (*Lib.* 30, *c.* 2 & 3) :

» Le rivage de la Germanie, d'où on nous apporte l'*ambre*, eſt éloigné d'environ ſix cens mille pas de Carnuntum, ville de Pannonie.... Parmi les objets d'agrément, l'*ambre* tient ſa place d'abord après le cryſtal : réſervé cependant juſqu'ici à la parure des femmes, on eſt encore à deviner ce qu'il peut avoir de flatteur par lui-même; c'eſt la frivolité des Grecs, & leur raffinement qui l'ont mis à la mode.... Le plus précieux eſt le falerne, ainſi nommé à cauſe de la couleur du vin de même nom, dont il imite la tranſparence & le brillant.... Enfin, on met des plaiſirs de pure fantaiſie à un ſi haut prix, qu'une petite figure d'*ambre* travaillé, s'achète plus cher que des hommes pleins de vie & de force. »

*DC. Ferè M. paſſuum à Carnunto Pannoniæ abeſt littus id Germaniæ, ex quo invehitur, percognitum nuper (ſuccinum). Proximum locum in deliciis faminarum tamen adhuc tantùm, ſuccina obtinent, eamdemque omnia hæc, quam gemmæ, autoritatem, ſanè majorem aliquibus de cauſis cryſtallina & murrhina, frigidi potus utraque. In ſuccinis cauſſam ne delicia quidem adhuc excogitaverunt, occaſio eſt vanitas Græcorum diligentiæ.*

(Cap. 3) : *Taxatio in deliciis tanta, ut hominis quamvis parva effigies, vivorum hominum vigentiumque pretia ſuperet.*

Le détail ſuivant donne la plus forte idée de l'excès auquel cette eſpèce de luxe étoit porté chez les Romains.

» Julien, qui préparoit un combat de gladiateurs pour l'empereur Néron, envoya un chevalier romain, viſiter les endroits où ſe fait le commerce de l'*ambre* : il parcourut les côtes, & rapporta de l'*ambre* en ſi grande quantité, qu'on en garnit les mailles des filets qui mettent le podium à couvert des bêtes, & que les armes des gladiateurs, leur attirail funèbre, enfin, tout l'appareil d'un des jours de ſpectacle, fut fait d'*ambre* travaillé : le plus gros morceau qu'il apporta peſoit treize livres. »

(Ibid.) : *Vidit enim eques Romanus miſſus ad id comparandum à Juliano curante gladiatorium munus Neronis principis, qui hæc commercia & littora peragravit, tanta copia invecta, ut retia arcendis feris podium protegentia ſuccinis notarentur* (vel *nodarentur*), *arma verò & libitina, totuſque unius diei apparatus eſſet è ſuccino. Maximum pondus is gleba attulit* XIII *librarum.*

Pline finit par cette énumération :

» Les pièces de métal de Corinthe, plaiſent par le mêlange du bronze avec l'or & l'argent; les ouvrages de ciſelure, par l'art & le génie; les murrhina & les cryſtaux ſervent du moins à boire frais; les perles, parce qu'elles ſont l'ornement d'une tête; les pierreries, parce qu'elles ſont celui

des doigts; en un mot, dans tous les excès vicieux, on cherche à repréſenter ou à jouir : dans la paſſion pour l'*ambre*, il n'y a que le plaiſir ſecret & borné de ſe ſatisfaire. *In ſuccinis deliciarum tantùm conſcientia.* Il ſe moque auſſi de ces hommes délicats & voluptueux, qui préparoient eux-mêmes des champignons avec des couteaux d'*ambre* & des uſtenſiles d'argent. »

Le comte de Caylus a fait deſſiner (*Rec. III, p.* 191.) un petit buſte d'*ambre*. Il ſeroit difficile d'en tirer aucun avantage pour les arts. Cette tête, couronnée de laurier, ne reſſemble, dit-il, à aucun empereur; & ſi elle eſt antique, car le travail ſur cette matière eſt toujours lâche, & l'originalité s'y fait ſentir avec peine, on ne pourroit attribuer ce monument qu'au Bas-Empire, ſur-tout à cauſe du goût de l'ornement ſur lequel ce buſte eſt établi. Au reſte, ce morceau, *dont la couleur eſt aſſez foncée, & qui, par cette raiſon, pourroit mériter le nom de* Falerne, *eſt travaillé de tous les côtés, & percé de bas en haut : ainſi, il peut avoir ſervi d'amulette, ou plutôt d'une ſorte de parure.*

Nous avons vu qu'un morceau d'*ambre* étoit payé à Rome plus cher qu'un eſclave fort & robuſte. Mais quand Pline n'auroit rien dit du prix exceſſif que l'on y mettoit, nous l'aurions imaginé aiſément, en voyant les moyens dont on s'eſt ſervi pour le contrefaire. L'art ne cherche à imiter que les ſubſtances précieuſes.

Le même ſavant antiquaire poſſédoit un amulete percé dans ſon ornement pour être porté au col : il étoit d'un verre qui imitoit l'*ambre*. La forme de ce petit monument, & le ſujet moulé & traité en relief, n'étoient point ordinaires; la compoſition repréſentoit un Amour à cheval ſur un lion; il étendoit les bras vers le ciel, comme s'il eût demandé du ſecours.

On voyoit auſſi dans ſa collection un fragment de vaſe imitant parfaitement l'*ambre*. Examiné par des naturaliſtes, il fut reconnu pour de la réſine copale, improprement nommée *gomme*. On ſait que les brocanteurs uſent encore aujourd hui de cette ſupercherie pour tromper les amateurs, & que la copale eſt la réſine dans laquelle ils introduiſent toutes ſortes d'inſectes & de corps étrangers, afin de mieux imiter l'*ambre* jaune.

Il ne paroît pas que les anciens ayent connu l'*ambre* gris : peut-être l'employoient-ils dans la compoſition des parfums; mais ils n'ont rien écrit ſur ſa nature, qui eſt encore aujourd'hui un problême.

AMBROISIE. C'étoit un aliment à l'uſage des dieux, ainſi que le nectar. *Ambroiſie*, ſuivant l'étymologie grecque, ſignifie immortel, ſoit parce que c'étoit la nourriture des immortels, ſoit parce qu'elle communiquoit l'immortalité à ceux qui en prenoient. C'eſt un des points de la Mythologie, les plus difficiles à éclaircir, que de ſavoir ſi l'on mangeoit l'*ambroiſie*, & ſi l'on buvoit le nectar; ou ſi, au contraire, le nectar étoit un aliment ſolide, & l'*ambroiſie* une liqueur; mais il importe peu de conclure là-deſſus les ſentimens contraires; l'opinion la plus commune, & qui a été adoptée par Homère, eſt que l'on mangeoit l'*ambroiſie*, & que l'on buvoit le nectar. Il n'eſt pas moins difficile de déterminer la nature de l'*ambroiſie*. Ibicus a cru en donner une haute idée, en diſant qu'elle eſt neuf fois plus douce que le miel, & qu'en mangeant celui-ci, on éprouve la neuvième partie du plaiſir que l'on goûteroit en ſe nourriſſant d'*ambroiſie*. Quand les Grecs vouloient célébrer la fête de la ſtatue de Jupiter Ctéſien, ils faiſoient des libations d'une liqueur qu'ils appeloient *ambroiſie*; c'étoit une compoſition de miel, d'eau, de ſucs de fruits de toute eſpèce. Quant au nectar, les habitans du mont Olympe s'imaginoient en faire en mêlant enſemble du vin, du miel & des fleurs odoriférantes.

Tout ce que l'on trouve ſur l'origine du nectar & de l'*ambroiſie*, c'eſt que l'*ambroiſie* coula pour la première fois d'une des cornes de la chèvre Amalthée, & que le nectar ſortit de l'autre. Les dieux, avant cette époque, vivoient uniquement de la fumée de l'encens, & des exhalaiſons des ſacrifices. Le nectar, ſuivant Homère, étoit rouge. Perſonne n'a parlé de la couleur de l'*ambroiſie*; mais Homère a dit qu'elle ſervoit à faire du beurre, de l'huile & de la pommade. Quand Junon s'arma de tous ſes traits pour ſéduire Jupiter, elle prit un bain d'*ambroiſie*; elle parfuma ſes cheveux avec de l'eſſence d'*ambroiſie*, qui répandoit autour d'elle une odeur divine, & renouveloit les tendres deſirs de ceux qui la reſpiroient.

Lorſque Vénus marchoit, dit Virgile, ſes cheveux mouillés d'*ambroiſie* exhaloient une odeur divine; la jeune Hébé ne reſpiroit dans tout ſon corps qu'*ambroiſie* & nectar. Ainſi, outre l'*ambroiſie* pure, il y avoit de l'eau d'*ambroiſie*, de la quinteſſence d'*ambroiſie*, de la pommade & de la pâte d'*ambroiſie*; en un mot, on voit partout que l'on reconnoiſſoit les dieux & les déeſſes à l'odeur qui les accompagnoit & qu'ils laiſſoient après eux, & que cette odeur étoit celle de l'*ambroiſie*. Mais rien ne prouve mieux les effets de l'*ambroiſie*, conſidérée comme matière odoriférante, que l'aventure de Ménélas. *V.* EIDOTEE. Le nectar n'eſt pas moins célèbre pour ſon odeur que l'*ambroiſie*.

L'*ambroiſie* avoit encore une autre propriété; elle conſervoit les morts : elle faiſoit plus, elle communiquoit aux hommes l'immortalité; elle rétabliſſoit les forces, rendoit la ſanté, guériſſoit les bleſſures. L'*ambroiſie* & le nectar étoient néceſſaires aux dieux mêmes; ils n'en pouvoient ſupporter la privation, ſans dépérir viſiblement : la défaillance de Mars, quand il fut enfermé par les Aloïdes, en eſt la preuve. Ils le tinrent treize mois en priſon, & le nourrirent fort mal. Quand Mercure vint le délivrer, il le trouva deſſéché, ſans voix & ſans force; le nectar le rétablit

tous les Sénateurs & tous les gens bien nés entendoient. Cet uſage bizarre ne fut aboli qu'en faveur du rhéteur Molon, ce maître célèbre de Cicéron. Valere-Maxime, (*11.* 2. 3).

Les ſénateurs les interrogeoient enſuite avec l'agrément du chef du ſénat. Tite-Live, (30. 22). *Cùm more tradito à patribus, poteſtatem feciſſet interrogandi, ſi quis quid vellet, legatos prætor fecifſet*, &c. Chacun d'eux s'efforçoit de les embarraſſer par ſes queſtions, & de leur arracher des aveux utiles aux Romains. Après ces interrogations, les Ambaſſadeurs ſortoient du Sénat, & n'y rentroient que pour apprendre de la bouche du préſident la réponſe que l'on avoit diſcutée & préparée avec grand ſoin.

AMBEGNES *ou* AMBIEGNES. *Voyez* HOSTIES.

*AMBIRE*. Voyez *Candidat*.

AMBITION; les Romains avoient élevé un temple à l'*ambition*; c'étoit en effet la divinité à laquelle ils ont le plus ſacrifié : on la repréſentoit avec des ailes au dos, & les pieds nuds, pour exprimer l'étendue de ſes deſſeins, & la promptitude avec laquelle elle veut les exécuter.

*AMBITUS*. Lorſque ce mot eſt relatif aux *Candidats*. *Voyez* cet article.

*AMBITUS* ſignifioit auſſi *circuit*, pourtour. C'eſt dans ce ſens qu'il étoit employé par les architectes, pour exprimer l'eſpace de terrein qui étoit reſpecté ſcrupuleuſement devant & derrière les monumens funéraires. Tout le champ dans lequel on élevoit un tombeau, ne devenoit pas un endroit ſacré & inviolable; mais cet honneur étoit réſervé au pourtour du monument, & l'on fixoit ordinairement ſon étendue dans l'inſcription, par des expreſſions analogues à celle-ci : *In Fronte, Pedes. tot. In Agro. Pedes. tot.*

*AMBITUS* eſt encore employé par Tertullien, (*de Pallio*, *c.* 5), pour exprimer l'ampleur de la toge, parce qu'elle entouroit le corps de celui qui la portoit.

AMBO, déeſſe. *Voyez* TITHRAMBO.

AMBRACIA, dans l'Epire. Amb.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt Pégaſe.

AMBRE jaune, *ſuccinum*. La fable dit qu'il fut formé des larmes que répandirent les ſœurs de Phaéton. Les recherches & les analyſes des chymiſtes modernes, nous ont appris que cette ſubſtance étoit un bitume formé par l'épaiſſiſſement d'une réſine inconnue, que la mer détache des terres inondées, & rejette enſuite ſur ſes bords. Pline étoit auſſi inſtruit que nous ſur ſa nature; & nous partageons encore l'incertitude où il fit entrer dans leur parure, & l'*ambre* jaune ſervit à faire des bijoux de toutes ſortes. Pline ſe récrie contre ce luxe frivole avec l'énergie qui le caractériſe. (*Lib.* 30, *c.* 2 & 3) :

» Le rivage de la Germanie, d'où on nous apporte l'*ambre*, eſt éloigné d'environ ſix cens mille pas de Carnuntum, ville de Pannonie.... Parmi les objets d'agrément, l'*ambre* tient ſa place d'abord après le cryſtal : réſervé cependant juſqu'ici à la parure des femmes, on eſt encore à deviner ce qu'il peut avoir de flatteur par lui-même; c'eſt la frivolité des Grecs, & leur raffinement qui l'ont mis à la mode.... Le plus précieux eſt le falerne, ainſi nommé à cauſe de la couleur du vin de même nom, dont il imite la tranſparence & le brillant.... Enfin, on met des plaiſirs de pure fantaiſie à un ſi haut prix, qu'une petite figure d'*ambre* travaillé, s'achète plus cher que des hommes pleins de vie & de force. »

*DC. Ferè M. paſſuum à Carnunto Pannoniæ abeſt littus id Germaniæ, ex quo invehitur, percognitum nuper (ſuccinum). Proximum locum in deliciis fœminarum tamen adhuc tantùm, ſuccina obtinent, eamdemque omnia hæc, quam gemmæ, autoritatem, ſanè majorem aliquibus de cauſis cryſtallina & murrhina, frigidi potus utraque. In ſuccinis cauſſam ne delicia quidem adhuc excogitaverunt, occaſio eſt vanitas Græcorum diligentiæ.*

(Cap. 3) : *Taxatio in deliciis tanta, ut hominis quamvis parva effigies, vivorum hominum vigentiumque pretia ſuperet.*

Le détail ſuivant donne la plus forte idée de l'excès auquel cette eſpèce de luxe étoit porté chez les Romains.

» Julien, qui préparoit un combat de gladiateurs pour l'empereur Néron, envoya un chevalier romain, viſiter les endroits où ſe fait le commerce de l'*ambre* : il parcourut les côtes, & rapporta de l'*ambre* en ſi grande quantité, qu'on en garnit les mailles des filets qui mettent le podium à couvert des bêtes, & que les armes des gladiateurs, leur attirail funèbre, enfin, tout l'appareil d'un des jours de ſpectacle, fut fait d'*ambre* travaillé : le plus gros morceau qu'il apporta peſoit treize livres. »

(Ibid.) : *Vidit enim eques Romanus miſſus ad id comparandum à Juliano curante gladiatorium munus Neronis principis, qui hæc commercia & littora peragravit, tanta copia invecta, ut retia arcendis feris podium protegentia ſuccinis notarentur (vel nodarentur), arma verò & libitina, totuſque unius diei apparatus eſſet è ſuccino. Maximum pondus is glebæ attulit* XIII *librarum.*

Pline finit par cette énumération :

» Les pièces de métal de Corinthe, plaïées

des dolens ; en un mot, dans tous les excès vicieux, où l'on cherche à repréſenter ou à jouir : dans la paſſion pour l'*ambre*, il n'y a que le plaiſir ſecret & borné de ſe ſatisfaire. *In ſuccinis deliciarum tantùm conſcientia.* Il ſe moque auſſi de ces hommes délicats & voluptueux, qui préparoient eux-mêmes des champignons avec des couteaux d'*ambre* & des uſtenſiles d'argent. »

Le comte de Caylus a fait deſſiner (*Rec. III*, p. 191.) un petit buſte d'*ambre*. Il ſeroit difficile d'en tirer aucun avantage pour les arts. Cette tête, couronnée de laurier, ne reſſemble, dit-il, à aucun empereur ; & ſi elle eſt antique, car le travail ſur cette matière eſt toujours lâche, & l'originalité s'y fait ſentir avec peine, on ne pourroit attribuer ce monument qu'au Bas-Empire, ſur-tout à cauſe du goût de l'ornement ſur lequel ce buſte eſt établi. Au reſte, ce morceau, *dont la couleur eſt aſſez foncée, & qui, par cette raiſon, pourroit imiter le nom de* Falerne, *eſt travaillé de tous les côtés, & percé de bas en haut : ainſi, il peut avoir ſervi d'amulette, ou plutôt d'une ſorte de parure.*

Nous avons vu qu'un morceau d'*ambre* étoit payé à Rome plus cher qu'un eſclave fort & robuſte. Mais quand Pline n'auroit rien dit du prix exceſſif que l'on y mettoit, nous l'aurions imaginé aiſément, en voyant les moyens dont on s'eſt ſervi pour le contrefaire. L'art ne cherche à imiter que les ſubſtances précieuſes.

Le même ſavant antiquaire poſſédoit un amulete porté dans ſon ornement pour être porté au col : il étoit d'un verre qui imitoit l'*ambre*. La forme de ce petit monument, & le ſujet moulé & mâté en relief, n'étoient point ordinaires ; la compoſition repréſentoit un Amour à cheval ſur un lion ; il étendoit les bras vers le ciel, comme s'il eût demandé du ſecours.

On voyoit auſſi dans ſa collection un ſtagment de vaſe imitant parfaitement l'*ambre*. Examiné par des naturaliſtes, il fut reconnu pour de la réſine copale, improprement nommée *gomme*. On ſait que les brocanteurs uſent encore aujourd hui de cette ſupercherie pour tromper les amateurs, & que la copale eſt la réſine dans laquelle ils introduiſent toutes ſortes d'inſectes & de corps étrangers, afin de mieux imiter l'*ambre* jaune.

Il ne paroît pas que les anciens ayent connu l'*ambre* gris : peut-être l'employoient-ils dans la compoſition des parfums ; mais ils n'ont rien écrit ſur ſa nature, qui eſt encore aujourd'hui un problême.

AMBROISIE. C'étoit un aliment à l'uſage des dieux, ainſi que le nectar. *Ambroiſie*, ſuivant l'étymologie grecque, ſignifie immortel, ſoit parce que c'étoit la nourriture des immortels, ſoit parce qu'elle communiquoit l'immortalité à ceux qui en prenoient. C'eſt un des points de la Mythologie, les plus difficiles à éclaircir, que de ſavoir ſi l'on mangeoit l'*ambroiſie*, & ſi l'on buvoit le nectar ; ou ſi, au contraire, le nectar étoit un aliment ſolide, & l'*ambroiſie* une liqueur ; mais il importe peu de conclure là-deſſus les ſentimens contraires ; l'opinion la plus commune, & qui a été adoptée par Homère, eſt que l'on mangeoit l'*ambroiſie*, & que l'on buvoit le nectar. Il n'eſt pas moins difficile de déterminer la nature de l'*ambroiſie*. Ibicus a cru en donner une haute idée, en diſant qu'elle eſt neuf fois plus douce que le miel, & qu'en mangeant celui-ci, on éprouve la neuvième partie du plaiſir que l'on goûteroit en ſe nourriſſant d'*ambroiſie*. Quand les Grecs vouloient célébrer la fête de la ſtatue de Jupiter Cléſien, ils faiſoient des libations d'une liqueur qu'ils appeloient *ambroiſie* ; c'étoit une compoſition de miel, d'eau, de ſucs de fruits de toute eſpèce. Quant au nectar, les habitans du mont Olympe s'imaginoient en faire en mêlant enſemble du vin, du miel & des fleurs odoriférantes.

Tout ce que l'on trouve ſur l'origine du nectar & de l'*ambroiſie*, c'eſt que l'*ambroiſie* coula pour la première fois d'une des cornes de la chèvre Amalthée, & que le nectar ſortit de l'autre. Les dieux, avant cette époque, vivoient uniquement de la fumée de l'encens, & des exhalaiſons des ſacrifices. Le nectar, ſuivant Homère, étoit rouge. Perſonne n'a parlé de la couleur de l'*ambroiſie* ; mais Homère a dit qu'elle ſervoit à faire du beurre, de l'huile & de la pommade. Quand Junon s'arma de tous ſes traits pour ſéduire Jupiter, elle prit un bain d'*ambroiſie* ; elle parfuma ſes cheveux avec de l'eſſence d'*ambroiſie*, qui répandoit autour d'elle une odeur divine, & renouveloit les tendres deſirs de ceux qui la reſpiroient.

Lorſque Vénus marchoit, dit Virgile, ſes cheveux mouillés d'*ambroiſie* exhaloient une odeur divine ; la jeune Hébé ne reſpiroit dans tout ſon corps qu'*ambroiſie* & nectar. Ainſi, outre l'*ambroiſie* pure, il y avoit de l'eau d'*ambroiſie*, de la quinteſſence d'*ambroiſie*, de la pommade & de la pâte d'*ambroiſie* ; en un mot, on voit partout que l'on reconnoiſſoit les dieux & les déeſſes à l'odeur qui les accompagnoit & qu'ils laiſſoient après eux, & que cette odeur étoit celle de l'*ambroiſie*. Mais rien ne prouve mieux les effets de l'*ambroiſie*, conſidérée comme matière odoriférante, que l'aventure de Ménélas. *V.* EIDOTÉE. Le nectar n'eſt pas moins célèbre pour ſon odeur que l'*ambroiſie*.

L'*ambroiſie* avoit encore une autre propriété ; elle conſervoit les morts : elle faiſoit plus, elle communiquoit aux hommes l'immortalité ; elle rétabliſſoit les forces, rendoit la ſanté, guériſſoit les bleſſures. L'*ambroiſie* & le nectar étoient néceſſaires aux dieux mêmes ; ils n'en pouvoient ſupporter la privation, ſans dépérir viſiblement : la défaillance de Mars, quand il fut enfermé par les Aloïdes, en eſt la preuve. Ils le tinrent treize mois en priſon, & le nourrirent fort mal. Quand Mercure vint le délivrer, il le trouva deſſéché, ſans voix & ſans force ; le nectar le rétabliſ

ſur-le-champ. La même choſe arrivoit à tous les dieux que Jupiter privoit du nectar & de l'*ambroiſie*, pour avoir juré mal-à-propos par le ſtyx. *V.* STYX. Les dieux ne prenoient pas ſeulement du nectar par néceſſité, ils en prenoient encore par habitude, par goût, par déſœuvrement : il ne ſe tenoit aucun conſeil dans l'Olympe, qu'on n'y ſervît du nectar.

Au reſte, il y avoit de l'*ambroiſie* de différens degrés; celle dont les divinités ſublunaires, & principalement les nymphes faiſoient uſage, n'étoit pas, à beaucoup près, d'une auſſi bonne qualité que celle dont uſoient les dieux céleſtes. Il paroît auſſi que les dieux ne faiſoient pas de l'*ambroiſie* leur unique nourriture, & qu'ils mangeoient auſſi du pain. *V.* ERÈSE.

AMBROISIE, fille d'Atlas, fut une des hyades. *V.* HYADES.

AMBROSIES, fêtes célébrées dans l'Ionie & dans preſque toutes les contrées de la Grèce, en l'honneur de Bacchus, au tems de la vendange.

On les appeloit auſſi *Choa* ou *Lenea*, parce qu'on les célébroit dans le mois *lenæon*, conſacré à Bacchus.

*AMBUBAIÆ.* Horace (*Sat.* t. 2. 1.) dit;

*Ambubajarum collegia, pharmacopolæ.*

Ses interprêtes ont donné pluſieurs ſignifications différentes au mot *ambubaiæ*; mais il n'y a que la ſuivante de raiſonnable. Horace parle de femmes venues de Syrie, qui ſe tenoient ordinairement dans le grand cirque & dans les lieux publics, où elles amuſoient par des chanſons, & par le ſon des inſtrumens qu'elles avoient apportés de l'Aſie. A ces talens agréables, elles joignoient un libertinage honteux, qui les couvroit d'opprobre.

On ſait que la Syrie étoit en réputation de fournir les meilleurs hiſtrions, baladins, chanteurs & joueurs d'inſtrumens. C'eſt à cela que fait alluſion Juvénal, (*Sat.* III, 62.):

*Jam pridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes,*
*Et linguam, & mores, & cum tibicine chordas*
*Obliquas, nec non gentilia tympana ſecum*
*Vexit, & ad circum juſſas proſtare puellas.*

Suétone peint l'empereur Néron ſe faiſant ſervir à table par ces femmes ſyriennes, & par les autres courtiſannes de Rome : *Cœnitabat non numquam.... inter ſcortorum totius urbis, ambubajarumque miniſteria.*

*AMBULATIO.* *V.* PORTIQUE.

*AMBULII.* Jupiter, Minerve, Caſtor & Pollux portoient ce nom à Lacédémone, où ils avoient des autels placés auprès d'un vaſte portique, dans lequel les habitans alloient ſe promener. On fait venir le ſurnom ἀμβύλιος du mot ἀμβύλη, retard; parce qu'on croyoit que ces divinités retardoient l'inſtant de la mort.

AMBURBALES, AMBURBIALES *ou* AMBURBIUM, fêtes qu'on célébroit à Rome en fa des proceſſions autour de ſa ville. Elles ré doient aux ambarvales, & on y pratiquoi mêmes cérémonies. Lucain fait la deſcri d'une *amburbale* dans ſa Pharſale. (*Liv.* I, *v.* & *ſuiv.*) Les victimes que l'on conduiſoit a des murs de la ville, s'appeloient auſſi *am bales.*

On célébroit ces fêtes lorſque des pro avoient alarmé les citoyens; & l'on y pur la ville menacée de malheurs, en brûlant torches, du ſoufre, & en répandant de l'eau

*AMBUSTUS*, ſurnom de la famille *F.* Il lui venoit de ce qu'un des Fabius avoi frappé du tonnerre.

AME. Les opinions des anciens ſur la n de l'*ame*, appartiennent à la *Philoſophie anci* c'eſt pourquoi elles ne doivent pas trouver dans cet article. Nous n'en parlerons que rela ment à la Mythologie, & aux uſages qu opinions ont fait naître.

Les anciens croyoient que les *ames* ne roient pas avec les corps; mais qu'elles ét douées après le trépas d'une vertu céleſte les conſervoit attentives aux événemens fu naires. C'eſt pourquoi ils les prenoient à tém comme ſi elles euſſent été placées ſous leurs Germanicus (*Tacit. Annal.* I. 43. 3.) adre parole aux *ames* d'Auguſte & de ſon père Dr *Tua dive Auguſte cœlo recepta mens, tua, Druſe, imago.*

Les philoſophes diſoient que les *ames* des étoient purifiées de leurs ſouillures par le m de trois élémens, de la terre ou du feu croyoient homogènes, pour les plus crimin de l'eau, qui recevoit ſous la forme de poi les *ames* moins coupables; & de l'air enfin retenoit ſuſpendues & errantes dans ſon ſe *ames* légèrement entachées. Virgile expoſe doctrine dans le ſixième livre de l'Æné vers 739:

*Ergo exercentur pœnis, veterumque malo*
*Supplicia expendunt. Aliæ panduntur ina*
*Suſpenſæ ad ventos : aliis ſub gurgite va*
*Infectum eluitur ſcelus, aut exuritur igni*

De-là vinrent les trois eſpèces d'expiation purgation uſitées dans les ſacrifices, par le m des torches, de l'eau & de l'air. Un beau étruſque du comte Hamilton, nous offre le heureux Oreſte accroupi ſur un autel, les liées derrière le dos, qui eſt purifié de ſon cide par les torches des prêtreſſes. La purifica de l'eau ſe pratiquoit par l'aſperſion de l'eau trale, ou par les bains pris dans les font ſacrées. Quant à celle de l'air, elle fut prati par les Athéniens, qui, pour expier le ſa d'Erigone, occaſionné par leur négligence balançoient avec des cordes pendant les

appelées *alétides* ou *éories*. Ayant été ainſi purifiées par les élémens, les *ames* étoient reçues dans les champs-élyſées.

On croyoit que l'*ame* ſortoit du corps par la bouche; de-là vint l'expreſſion latine, *animam in primo ore, vel labris tenere*, que rend ſi bien la phraſe, avoir l'ame ſur les lèvres. De-là vint qu'au moment où un malade étoit près d'expirer, ſes parens ou ſes amis approchoient leurs viſages du ſien, pour recevoir ſon *ame*. Ils recueilloient avec autant de ſoin ſes dernières paroles. Ils croyoient, en effet, que l'*ame* ſe dégageant des liens terreſtres, jouiſſoit déjà des perfections propres aux intelligences céleſtes, & en particulier de l'eſprit prophétique. C'eſt pourquoi on trouve ſi ſouvent dans les anciens écrivains, les dernières paroles de ceux dont ils tracent la vie ou les exploits.

Après la ſépulture, on penſoit que les *ames* des méchans ſeuls reſtoient ſur la terre, & erroient autour des tombeaux pour expier leurs crimes. Elles conſervoient une partie de leur caractère vicieux, & aimoient le ſang. Pour les ſatisfaire, on leur immoloit des captifs ou des eſclaves achetés à ce deſſein. Les gladiateurs furent ſubſtitués par la ſuite à ces victimes malheureuſes, & l'on fit un jeu, un exercice public de ces meurtres odieux.

Quelques-uns croyoient avec les métempſycoſiſtes, que les *ames* paſſoient dans les corps de différens animaux pour expier leurs crimes, ou dans la ſubſtance des fèves. Mais on étoit perſuadé que celles des empereurs s'envoloient au ciel, portées par des aigles, que l'on faiſoit voler du haut de leur bûcher. Quant aux *ames* des ſuicides, elles expioient leurs attentats en errant pendant autant d'années qu'elles en auroient dû vivre. De-là vint l'uſage des Romains, de proclamer que le mort aux funérailles duquel on invitoit ſes amis, n'avoit point été privé de la lumière par la violence, le meurtre ou le poiſon.

AME. Le papillon étoit le ſymbole de l'*ame*, que les Grecs appellent *Pſyché*. On trouve quelquefois Cupidon tenant un papillon par les ailes, pour exprimer l'eſclavage où eſt réduite l'*ame* qui ſe laiſſe maîtriſer par l'amour. *V.* PSYCHÉ.

Winkelmann a publié dans ſes *Monumenti inediti*, n°. 170, une allégorie plus facile à entendre, & dans laquelle l'*ame* eſt repréſentée par un papillon, ſon ſymbole ordinaire. C'eſt une pâte antique du baron de Stoſch. On y voit Platon aſſis, tenant un livre, & méditant profondément à la vue d'une tête de mort, ſur laquelle eſt poſé un papillon. Il eſt difficile de méconnoître ici l'immortalité de l'*ame*.

*AMELIUM*. *Voyez* MELLA.

AMENTHES, chez les Egyptiens, étoit la même choſe qu'*adès* chez les Grecs; c'eſt-à-dire, un lieu ſouterrain ou dans le centre de la terre, où toutes les *ames* ſe rendoient. Il ſignifie celui qui reçoit & qui donne; parce qu'on ſuppoſoit que ce gouffre qui recevoit les *ames*, les rendoit de même, & qu'au ſortir de-là; elles alloient habiter d'autres corps. *V.* ADÈS.

*AMENTUM*. C'étoit le nom de la courroie qui ſervoit à retenir les lances, lorſqu'on en portoit un coup à l'ennemi. La longueur & la peſanteur de cette arme rendoient cette précaution néceſſaire. Le ſoldat paſſoit un doigt dans la courroie, pour lancer ſa pique avec plus de force.

On ſe ſervoit auſſi de l'*amentum* pour lancer certains javelots forts & peſans. Avant de les jeter, on les balançoit par le moyen de cette courroie, comme une pierre dans une fronde. Quelques guerriers dédaignoient cette reſſource néceſſaire aux hommes foibles, qui ſuppléoient à la force par l'adreſſe. Ils n'employoient que leurs bras pour lancer le javelot, ſans ſe ſervir de l'*amentum*. (*Sil. Ital.* IX. 520.):

*Indignatus opem amenti, ſocioque juvare*
*Expulſum nodo jaculum.*

*AMENTUM*, étoit encore la courroie avec laquelle on lioit ſur le pied la ſandale ou chauſſure appelée *ſolea*.

AMÉS, gâteau dont les Grecs faiſoient un grand uſage. La farine & le lait en étoient la baſe.

AMESTRIS, femme de Xerxès, roi de Perſe, ayant réuſſi à aſſaſſiner ſa rivale, offrit en action de grace aux dieux infernaux, quatorze enfans des premières familles de la Perſe, qu'elle fit enterrer tous vivans.

AMETHYSTE, cryſtal de roche teint en violet. Quoique cette pierre ne ſoit pas plus dure que le cryſtal, dont elle fait partie, les anciens l'ont cependant choiſie très-ſouvent pour la gravure, & en particulier pour graver Bacchus, à cauſe de ſa couleur vineuſe. Il eſt rare d'en trouver d'une certaine étendue, parce que la teinte de violet n'eſt pas égale; elle s'adoucit & ſe détruit par nuances.

Les anciens la recherchoient à cauſe de la merveilleuſe propriété qu'ils lui prêtoient, d'empêcher l'ivreſſe. Sa couleur vineuſe lui avoit fait donner ſon nom, de l'*a* privatif, & de *μεθύσκω*, je m'enivre. Peut-être auſſi le nom avoit-il fait imaginer cette ridicule propriété.

*AMETHYSTINA veſtimenta*, étoient des habits teints en pourpre mêlée. La pourpre, ſans mêlange d'aucune autre couleur, étoit d'un rouge de ſang: on la réſervoit pour l'habillement des empereurs. Etoit-elle mêlée d'une petite quantité de violet, elle devenoit *améthyſte*. Si le violet dominoit, on avoit l'*améthyſte-pourprée*, telle que nous l'offrent les belles *améthyſtes* de Vic, en Catalogne. Les anciens donnoient encore improprement le nom de couleur d'*améthyſte*, à une teinte ſemblable à celle de l'HYACINTHE. *V.* ce mot.

AMI. Ce nom, que des hommes livrés aux débauches les plus infâmes ont profané chez toutes les nations, ne déſignoit chez les Grecs ſages & vertueux, qu'une liaiſon honnête & un attachement très-louable. On les a ſi ſouvent calomniés à ce ſujet, que leur apologie doit trouver place dans le Dictionnaire d'Antiquités. Elle ne s'étendra pas à ceux qui ſe ſont déshonorés par des liaiſons honteuſes, & qui, malheureuſement, ont trouvé des imitateurs chez tous les peuples policés.

On a écrit que des républiques entières ont donné la ſanction des loix à ces attachemens infâmes; mais on n'a pas obſervé avec aſſez d'attention, que la plupart des individus que l'on a oſé en ſoupçonner, tels que Socrate & pluſieurs autres, étoient mariés légitimement; & que d'ailleurs, jamais les hommes réunis pour créer ou recevoir des loix, n'en ont acceptées qui tendiſſent directement à empêcher la population. Ces conſidérations doivent éclaircir les loix & les faits hiſtoriques, qui concernent l'amitié entre les jeunes Grecs.

Leurs premiers légiſlateurs crurent ne pouvoir oppoſer de meilleure réſiſtance aux ennemis de leurs républiques, que les confédérations ou liaiſons particulières de la jeuneſſe. Auſſi vit-on ces jeunes *amis* enflammés du même zèle, faire ſentir aux tyrans & aux uſurpateurs, combien étoit utile au bien public l'amitié qui lioit les Ariſtogiton & les Harmodius.

Le nombre des trois cens ſoldats d'élite qui formoient à Thèbes la *phalange ſacrée*, doit faire exclure ſeul toute idée déshonnête qui pourroit ſouiller la pureté de leur liaiſon. Les Spartiates, invincibles juſqu'alors, cédèrent à la valeur des trois cens *amis*, qui ne furent vaincus que dans les plaines de Chéronée. Ce fut-là que leur ennemi & leur vainqueur, Philippe, père d'Alexandre, rendit un témoignage authentique à la pureté de leur attachement. S'étant tranſporté ſur le champ de bataille, il vit cette *phalange ſacrée*, dont aucun ſoldat n'avoit ſurvécu à ſa défaite. Périſſent, s'écria-t-il, pénétré d'attendriſſement & d'admiration! périſſent ceux qui oſent ſoupçonner ces braves guerriers d'avoir pu commettre des crimes qui outragent la nature!

AMI de l'empereur.

C. SENTIO
SEVERO
QUADRATO
C. V. COS.
AMICO. ET
COM. AUG. N.

Cette inſcription, que l'on voyoit jadis à Milan, nous apprend que les empereurs donnoient le nom d'*ami* à quelques courtiſans diſtingués, admis dans leur familiarité la plus intime, & même dans les conſeils; comme on en peut juger par ce paſſage de Spartien, dans la vie d'Hadrien, c. 18 : *Quùm judicaret, in conſilio habuit non amicos ſuos comites ſolùm, ſed illos, & præcipuè Julium Ce Salvium Julianum, Neratium Priſcum, alioſq*

AMI du peuple romain. Le ſénat donno nom aux rois qu'il vouloit favoriſer, ou ave il contractoit alliance. *V.* ALLIÉ.

AMI. Ce mot avoit chez les Romains une fication beaucoup plus étendue qu'il ne l'a au d'hui. Les candidats le prodiguoient à tous qui devoient leur donner leurs ſuffrages, qu'ils ne les connuſſent que de nom. Ce fut doute cette multitude d'*amis* qui leur fit ima des livrets, appelés *kalendaria amicorum* leſquels ils les inſcrivoient, ſuivant les épo où ils auroient beſoin de leurs ſuffrages.

Les empereurs & les grands diviſoient foule d'*amis* en pluſieurs claſſes, ſelon le qu'ils occupoient dans leur amitié. Ils avoien heures marquées pour les recevoir, d'où l'expreſſion *admiſſionis primæ, ſecundæ, t V.* ce mot.

Dans les repas, les Romains ſe reſſouven de leurs *amis* abſens, & en faiſoient me pour s'exciter à boire. Ils buvoient un coup t les fois qu'ils les nommoient, qu'ils parloien dieux, ou qu'ils rappeloient d'autres objets étrangers au repas. Horace nous en fourni exemple dans l'ode 19^e^ du 13^e^ livre, où il b la nouvelle lune, à l'heure de minuit, & à l'au Murena :

*Da lunæ properè novæ,*
*Da noctis mediæ, da puer augu*
*Murenæ : tribus aut novem*
*Miſcentur cyathis pocula comm*

Lorſque les *amis* partoient pour un voy ceux qui reſtoient leur donnoient des ma d'amitié plus éclatantes. Nous devons au voyag fit Virgile à Athènes, la belle ode 3^e^ du pr livre d'Horace, où il invoque en ſa faveur to dieux tutélaires des marins. On a trouvé à un monument de ce genre; c'eſt une inſcript

NEPTUNO. ET
DIS. AQUATILIB
PRO. SALUT. ET
INCOLUMIT. SIM
QUART. SECUNDIN.

AMIANTE, pierre argilleuſe, qui ſe ſouvent en filets longs, ſoyeux, & de div couleurs, mais plus ordinairement blancs. filets réſiſtent au feu ordinaire des foyers do tiques; c'eſt pourquoi on les a employés ſervir de mêches incombuſtibles aux lampes. qui ont cru la fable des lampes inextingui n'ont pas manqué de leur prêter de ſembl mêches. Aldrovande a renchéri ſur eux; ca écrit qu'on pourroit réduire l'*amiante* en h & que cette huile brûleroit toujours ſans ſe ſumer. Comment a-t-on pu penſer un ſeul in

qu'une matiere pût jeter de la flamme ſans perdre de ſa ſubſtance ?

Pline dit que l'*amiante* étoit un végétal qui venoit de l'Inde, & il l'appelle *lin incombuſtible*. Il avoit été induit en erreur par l'uſage que l'on faiſoit alors des filets de l'*amiante*. On les filoit avec de la laine ou du lin, & on ourdiſſoit une toile compoſée de ces deux ſubſtances. Lorſqu'elle étoit finie, on la jetoit dans le feu, qui conſumoit la laine ou le lin, & laiſſoit l'*amiante* intact.

Pline parle de nappes & de ſerviettes faites avec cette toile, que l'on jetoit dans un braſier pour les nétoyer, parce que le feu ne conſumoit que les particules hétérogènes. Mais ces raretés ne ſe voyoient que chez des ſouverains ; car l'*amiante* ſe vendoit auſſi cher que les perles.

On faiſoit, ſelon le même auteur, un uſage plus remarquable des toiles d'*amiante* : on s'en ſervoit pour envelopper les corps des rois, afin que leurs cendres ne ſe mêlaſſent pas avec celles du bûcher. Cette précaution a pu être employée quelquefois ; mais pluſieurs antiquaires en ont fait mal-à-propos une pratique habituelle dans les funérailles des empereurs. Cependant, leurs hiſtoriens n'ont jamais parlé de ces toiles, quoiqu'ils ayent décrit fort au long & les cérémonies que l'on pratiquoit en brûlant ces corps auguſtes, & les moyens employés pour ramaſſer les cendres qui rendoient inutiles les toiles d'*amiante*. On trouve d'ailleurs dans pluſieurs urnes ſépulcrales, des charbons mêlés avec les cendres : ce qui montre que les anciens n'étoient pas très-ſoigneux de recueillir uniquement les reſtes des morts.

Quoique l'uſage des toiles d'*amiante* ne fût pas général & conſtant, le témoignage de Pline mérite notre confiance, pourvu qu'il ſoit reſtreint à des cas particuliers. On trouva, en effet, un monument antique en 1702, auprès de la porte de Rome, appelée autrefois *porta Nevia*, qui ne laiſſe aucun doute ſur la réalité de cet uſage. C'étoit une urne funéraire ornée de bas-reliefs élégans, dans laquelle il y avoit un crane, des os brûlés, & des cendres renfermées dans une toile d'*amiante* d'une longueur ſurprenante. Elle avoit neuf palmes romains de longueur, ſur ſept de large, c'eſt-à-dire, cinq pieds ſept pouces dix lignes & demie de longueur, & de largeur quatre pieds onze pouces neuf lignes & demie. Clément XI fit déposer ce monument précieux & unique dans la bibliothèque du Vatican. On le voit encore dans ce palais.

La plupart des écrivains, les naturaliſtes exceptés, donnent indifféremment les noms d'*amiante* & d'*asbeſte* à la même pierre & à ſes filets.

*AMICABILIA ſcamna.* Sidoine Apollinaire (*epiſt.* 1. 3.) ſe ſert de cette expreſſion, *ſcamnis amicabilibus deputantur*. Les commentateurs ſont partagés ſur le ſens de cette phraſe. Les uns veulent y reconnoître les bancs des avocats, & les autres ceux des conſeillers ou aſſeſſeurs, appelés pour aider les juges dans leurs fonctions. Ceux-ci ont été nommés quelquefois *amici* par les empereurs.

*AMICIRE & induere.* Le premier de ces mots s'employoit toujours pour le manteau ou ſurtout, & le ſecond pour la tunique intérieure.

*AMICTUS.* On donnoit ce nom à toute eſpèce d'habillement qui ſe mettoit ſur la tunique, & qui pouvoit envelopper le corps. Tels étoient le manteau & la toge.

*Amictus duplex*, ſe diſoit d'un manteau doublé, ou fait d'un drap très-épais, qui tenoit auſſi chaud que deux manteaux ordinaires. On s'eſt ſervi quelquefois de cette expreſſion pour déſigner un manteau plié en deux, afin de n'envelopper qu'une partie du corps.

*AMICULUM*, étoit un manteau court, eſpèce de mantelet, que les grecques & les romaines mettoient par-deſſus la robe. Les grecques l'appeloient κυκλὰς, ἀναβολάδιον, ἀμπίχυσιον ou ἴγκυκλιον, & les romaines *ricinium*.

Il étoit fait de deux morceaux, couſus par le bas & attachés ſur l'épaule avec un bouton ; de ſorte qu'il y avoit deux ouvertures ménagées pour paſſer les bras. Quelquefois il deſcendoit à peine juſqu'aux manches, & ſouvent il n'étoit guères plus long que les mantelets de nos jours. Nous voyons, en effet, ſur quelques peintures d'Herculanum, que ce vêtement eſt fait à-peu-près comme celui des françoiſes modernes : c'eſt un mantelet léger, qui couvre les bras, qui paroît coupé en rond, & qu'il falloit paſſer par-deſſus la tête. De-là lui vint ſans doute le nom de κυκλὰς, *cyclas*, cyclade, c'eſt-à-dire, habillement rond.

La Flore du capitole offre un *amiculum* un peu différent. C'eſt un manteau plus long, compoſé de même de deux pièces, l'une devant & l'autre derrière. Il eſt couſu des deux côtés de bas en haut, & boutonné ſur l'épaule, avec des ouvertures pour les bras : le gauche eſt paſſé au travers d'une de ces ouvertures, tandis que le droit eſt couvert de l'*amiculum* ; mais on y apperçoit très-diſtinctement l'ouverture deſtinée au bras droit.

Ce vêtement des femmes faiſoit le même effet que le manteau court des hommes, appelé *chlamyde* ou *paludament*. C'eſt pourquoi Quinte-Curce ſe ſert toujours du mot *amiculum*, lorſqu'il parle des petits manteaux que portoient les guerriers par-deſſus leurs cuiraſſes.

AMIDON. Les anciens connoiſſoient la manière d'extraire la partie amylacée du bled. Pline fait honneur de cette invention aux habitans de l'iſle de Chio, & dit qu'ils fourniſſoient encore le meilleur *amidon* du commerce. Dioſcoride dérive ſon nom latin *amylum*, du grec ἄμυλον, qui veut dire, *farine faite ſans meule*.

AMILCAR, fut un des généraux carthaginois

que ſes compatriotes mirent au rang des dieux. Hérodote (*lib.* 7.) raconte qu'*Amilcar* ayant été vaincu par Gélon, diſparut, & ne put être trouvé ni vif ni mort, quelque ſoin que prit ſon vainqueur de le faire chercher. Les Carthaginois, qui ont une grande vénération pour lui, continuerent, diſent que, durant le combat des Barbares & des Grecs-Siciliens, *Amilcar* étant demeuré dans le camp, y faiſoit offrir des ſacrifices de toutes ſortes d'animaux, & que voyant la déroute de ſon armée, il ſe jeta dans le feu : mais ſoit qu'il fût mort de cette manière, comme le diſent les Phéniciens, ou de l'autre, comme l'aſſurent les Carthaginois & les Syracuſains, les premiers lui offrent des ſacrifices, & ont élevé des monumens en ſon honneur par-tout où il y a quelqu'une de leur colonie, & principalement à Carthage.

AMIMÉTOBIE. Marc-Antoine & Cléopâtre donnèrent ce nom à la ſociété de plaiſir qu'ils lièrent enſemble à Alexandrie. Il eſt compoſé d'ἀμίμητος, inimitable, & de βίος, vie. Ce que Plutarque raconte des dépenſes effroyables qu'ils faiſoient, juſtifie bien la dénomination de vie inimitable. Que l'on imagine l'aſſemblage du luxe le plus effréné, & une ſuite continuelle de jeux, de fêtes & de délices, on aura encore une foible idée de la vie que menoient ces deux célèbres débauchés.

AMINÉE. Le vin d'*Aminée* étoit le produit d'une eſpèce particulière de raiſin qui avoit été tranſplantée en Italie. Columelle dit qu'elle avoit été apportée du pays des *Aminéens*, dans la Theſſalie; & que le vin fait avec ce raiſin, étoit le premier & le plus ancien qu'euſſent connu les Romains.

Suivant Macrobe, le vin de Falerne étoit appelé autrefois vin *Aminéen*. D'un autre côté, Galien parle du vin *Aminéen* qui ſe faiſoit dans la Campanie, dans la Sicile & dans la Toſcane. Ce qui prouve que le vin de Falerne étoit fait avec le raiſin *Aminéen*, & que ſon ſurnom n'avoit pas d'autre origine.

Ce vin étoit auſtère, rude & acide dans ſa nouveauté, mais il s'adouciſſoit en vieilliſſant, & acquéroit une force & une vigueur qui le rendoient propre à fortifier l'eſtomach, par la quantité d'eſprits qu'il renfermoit.

A'ΜΙΠΠΟΙ. Voyez *Pares equi.*

AMISTRA, en Sicile. ΑΜΗΣΤΡΑΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

AMISUS, dans le Pont-Galatique. ΑΜΙΣΟΥ & ΑΜΙCΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles riales grecques, avec des époques, en l'h d'Ælius, d'Antonin, de Caracalla, de I ménien, de Maximin, de Tranquilline, lonin.

AMITIÉ (L') a été diviniſée comme pl autres vertus, mais les anciens en parlen on ne ſait même ſi elle avoit des temples autels; le tems ne nous en a conſervé a repréſentation. Lilio Giraldi, dans ſon o des dieux du Paganiſme, aſſure que les R repréſentoient l'*Amitié* comme une jeune fe ayant la tête découverte, vêtue d'un habit g au bas duquel étoient écrits ces mots : *L & la vie*, pendant qu'on liſoit ſur ſon ces autres mots : *L'été & l'hiver.* Elle a poitrine découverte juſqu'à l'endroit du c où elle portoit la main, & on y voyoit ces pa *de loin & de près.* On vouloit apprendre p ſymboles, que l'*Amitié* ne vieillit point; eſt égale dans toutes les ſaiſons, dans l'a comme à la vue de l'ami; à la vie & à la qu'elle s'expoſe à tout pour ſervir celui qu aime, & que l'on n'a rien de caché pour ſo On lui fait embraſſer un ormeau ſec, q entouré d'un ſep de vigne, pour marque l'*Amitié* ne paroît pas moins dans les di que dans les ſuccès.

AMMAAΩ. Héſychius, qui parle de ces dit ſimplement qu'on les célébroit en l'ho de Jupiter.

AMMEDERA, dans la Numidie.

Goltzius ſeul a publié des médailles imp grecques de cette ville.

AMMON, chez les Egyptiens AMU AMUN.

Les habitans de l'Egypte adoroient le comme la diviniré unique & l'ame de l'u (*Macrob. Satur. 1, c.* 18). Ils le repréſen ſous différentes formes, afin de peindre l verſes phaſes de cet aſtre; ſon enfance au ſ d'hiver, ſon adoleſcence au printems, ſa v au ſolſtice d'été, & ſa vieilleſſe à l'équinoxe tomne.

Martianus Capella nous dit poſitivemen le ſoleil étoit la divinité adorée ſous les di noms de Sérapis, d'Oſiris, de Mitra, de Pl de Typhon, d'Atys, du jeune homme qui in la charrue, d'Adonis, de Biblos & d'*Am* (*Nupt. Philol. lib.* 2.) :

*Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Oſi*
*Diſſona ſacra Mitram, Ditemque, ſerumque*
*nem.*
*Atys pulcher, item curvi & puer almus ara*
*Ammon et arentis Lybies, ac Biblius.*
*Sic vario cunctus te nomine convocat orbis.*

Dans les pierres gravées du baron de St on voit un *Jupiter-Ammon* avec un croiſſan

qui fortifie encore l'idée du ſoleil, que l'on ſait être identique avec cette divinité.

A quelle phaſe du ſoleil répondoit l'*Ammon* de la brûlante Lybie ? Apprenons-le de l'oracle de Claros :

Φράζω τὸν πάντων ὕπατον θεὸν ἔμμεν Ἰάω,
Χείμωνι μὲν τ' Ἀΐδην, Δία δ' εἴαρος ἀρχομένοιο
Ἠέλιον δὲ θέρευς, πατροπάτωρ δ' ἀθέρι ἰάω.

*Dic deorum omnium ſupremum eſſe Jao,*
*Quem hyeme orcum dicunt, ineunte autem vere Jovem,*
*Eſtate porrò ſolem, ac tandem autumno inclinato tenerum Jao.*

*Ammon*, appelé Jupiter par les Grecs, étoit le ſoleil dans ſon adoleſcence à l'équinoxe du printems, au ſigne du bélier. Ils le nommèrent par corruption *Jupiter-Ammon*, tandis qu'ils auroient dû rendre le mot d'*Amun*, par celui de Jupiter. Car Hérodote, qui avoit voyagé en Egypte pour s'inſtruire, dit préciſément (*lib.* 2, *c.* 42) que les Egyptiens appeloient *Ammun* le Jupiter des Grecs. Nous ſuivrons cependant l'uſage ordinaire d'appeler cette divinité *Jupiter-Ammon*, parce qu'après cet avertiſſement, la fauſſe dénomination ne ſauroit induire en erreur.

*Jupiter-Ammon* étoit adoré dans toute l'Egypte ; mais il étoit honoré d'un culte particulier dans l'Egypte ſupérieure, à Thèbes, qui lui étoit conſacrée. Les Grecs lui en donnèrent le nom, en l'appelant ville de Jupiter, Διόσπολις, & en nommant Jupiter le dieu des Thébains. *Ammon* avoit à Thèbes un temple magnifique, dont Hérodote, Diodore de Sicile & Pline ont fait des deſcriptions étonnantes. Quoique le farouche Cambiſe l'eût dépouillé & ravagé, on en voit encore aujourd'hui des veſtiges au milieu des ruines de Thèbes.

Il y avoit dans ce temple une ſtatue de *Jupiter-Ammon*. On la montroit tous les ans un certain jour, après l'avoir couverte de la peau d'un bélier que l'on immoloit ſur-le-champ. Après cela, on approchoit de cette ſtatue celle d'Hercule, pour rappeler une ancienne fable. Hercule ayant voulu voir *Jupiter-Ammon*, ce dieu tua un bélier, & ne ſe montra à lui qu'après s'être couvert de la peau de cet animal. Telle étoit la fable allégorique ſous laquelle les prêtres égyptiens cachoient la liaiſon aſtronomique d'*Ammon* & du bélier.

On conſervoit dans le même temple un bélier ou mouton, que l'on élevoit avec grand ſoin, & que l'on honoroit d'un culte religieux, comme l'emblême de la divinité. Par reſpect pour cet animal, les habitans du Nôme Thébain ne tuoient point de brebis ni de moutons.

Les Ethiopiens deſcendoient une fois chaque année le Nil juſqu'à Thèbes, pour y adorer *Jupiter-Ammon*. Ils avoient un petit temple portatif (ou niche) de cette divinité, le promenoient autour de leurs habitations & de celles des Lybiens, en célébrant ces heureux jours par des feſtins & des danſes continuelles. Cet uſage religieux eſt expliqué par une ſtatue de femme égyptienne, qui eſt conſervée au palais Barberini à Rome. Elle porte devant elle une caſſette ou niche, dans laquelle eſt un petit Anubis. Kircher a fait graver un égyptien avec une ſemblable niche. Cette aſſociation religieuſe des Egyptiens, des Ethiopiens & des Lybiens, duroit encore ſous le règne de Théodoſe le jeune, comme nous l'apprend le rhéteur Priſcus, (*in eclogis Legationum*).

Les Grecs, de qui nous tenons toutes nos Connoiſſances & nos traditions ſur les Egyptiens, n'ont parlé du *Jupiter-Ammon* de Thèbes, que d'une manière détournée ; mais ils ſe ſont fort étendu ſur celui de la Lybie. Les Romains, à leur exemple, ne s'occupoient que du *Jupiter-Ammon* lybien, & Quinte-Curce a fait dans la vie d'Alexandre, une belle deſcription de ſon temple. Le plus reſpecté de tous les oracles fut le ſien. Son antiquité ſeule ſuffiſoit pour lui mériter la vénération de la multitude. Il ceſſa cependant long-tems avant ceux de Delphes & de Claros. Quoiqu'il fallût traverſer les ſables brûlans de la Lybie pour y arriver, les peuples les plus éloignés ſe ſoumettoient avec joie aux incommodités de ce voyage, & revenoient ſatisfaits en rapportant un oracle.

La ſtatue de *Jupiter-Ammon* Lybien étoit couverte de pierres précieuſes. Quatre-vingt prêtres la promenoient dans les villages voiſins, ſans tenir de route certaine. Ils ne s'arrêtoient qu'après avoir appris de la ſtatue elle-même, par de certains mouvemens de tête, qu'ils ne devoient pas aller plus loin. C'étoit par des ſignes, & non par des paroles, que les prêtres connoiſſoient les déciſions du dieu que l'on conſultoit. L'empreſſement des nations avoit fait du lieu le plus aride, le centre de l'opulence. Les habitans de la ville qui entouroit le temple, preſque tous conſacrés au miniſtère de l'autel, étaloient la magnificence des rois.

Ce n'étoit pas le peuple ſeul qui enrichiſſoit le temple & ſes miniſtres, les monarques les plus puiſſans y envoyoient leurs offrandes, pour en obtenir des réponſes favorables à leur politique. Les prêtres ſavoient également profiter de la crédulité du vulgaire & de l'ambition des princes ; mais ils n'étoient pas toujours acceſſibles à la corruption. Lorſque Lyſandre de Lacédémone voulut devenir le tyran de ſa patrie, il crut pouvoir les ſéduire par l'éclat de l'or, pour en obtenir une réponſe qui ſervit ſon ambition. Ses dons furent rejetés avec mépris, & les prêtres indignés ſe rendirent à Sparte, où ils formèrent une accuſation contre le téméraire qui avoit voulu les ſuborner. Alexandre réuſſit mieux que le ſpartiate. A peine ſe préſenta-t-il dans le temple, qu'il fut

ſalué par le premier pontife, comme fils de Jupiter.

Les égyptiens regardoient *Ammon* comme l'auteur de la fécondité & de la génération; ils prétendoient que ce dieu donnoit la vie à toutes choſes, & qu'il diſpoſoit en maître des influences de l'air. Ils portoient, en conſéquence, ſon nom gravé ſur une lame de métal qu'ils attachoient ſur le cœur, comme un puiſſant préſervatif. Ils avoient tant de confiance au pouvoir de ce dieu, qu'ils croyoient obtenir l'abondance de tous les biens par ſon invocation. Cette ſuperſtition s'introduiſit auſſi chez les Romains, qui regardoient *Jupiter-Ammon* comme le conſervateur de la nature.

On le repréſentoit ordinairement ſous la figure d'un bélier; c'eſt ainſi que le peint Lucain (*Pharſ.* IX. 512). Sur les pierres gravées & ſur les médailles de la Cyrénaïque en particulier, il paroît ſous la forme humaine, ayant des cornes de bélier qui naiſſent au-deſſus des oreilles & qui ſe recourbent tout autour.

AMMON, fils de Cyniras ou Cynir, épouſa Mor ou Mirrha, & eut pour fils Adonis. *Voyez* ADONIS, CYNIRAS, MIRRHA.

AMMONÉENNES. (*Lettres*) Philon de Biblos nous dit dans ſon Fragment conſervé par Euſèbe, que l'auteur de l'Hiſtoire du prétendu Sanchoniaton l'avoit compoſée à l'aide de certains mémoires qu'il trouva dans les temples, & qui étoient écrits en lettres *ammonéennes*. Ces lettres étoient, ſuivant l'explication de Bochart, celles dont les prêtres égyptiens ſe ſervoient pour les choſes ſacrées.

AMMONIA, ſurnom de Junon, à laquelle les Eléens ſacrifioient, peut-être par alluſion à Jupiter-Ammon. Elle avoit un autel ſous ce nom auprès du temple de Jupiter.

AMMONIA, dans la Marmarique. AMMΩN.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de Fauſtine, mère.

AMMONIA. Héſychius dit que c'étoient des fêtes célébrées à Athènes; mais il ne nous apprend pas en l'honneur de quelle divinité.

AMMONIAC. Le ſel *ammoniac* des anciens venoit de l'Egypte, où on le fabriquoit, ſans doute, comme on l'y fabrique encore; car on ſait combien les Orientaux & les Egyptiens ſont attachés à leurs arts & conſtans à les pratiquer. Ils avoient auſſi du ſel *ammoniac* naturel, qui étoit apporté des environs du temple de Jupiter-Ammon, en Lybie, & qui donna ſon nom particulier à toutes les eſpèces de ce ſel. On croyoit alors, & même encore dans le ſiècle dernier, qu'il étoit formé de l'urine des chameaux qui traverſoient les déſerts de la Lybie, & qu'il ſe ſublimoit par la chaleur des ſables brûlans de ces contrées.

D'autres aſſuroient que pour faire le ſel *ammoniac*, on ramaſſoit l'urine des chameaux ou des bêtes de charge; qu'on la faiſoit évaporer, & qu'après pluſieurs lotions, on mouloit en pains le réſidu, qui étoit le ſel lui-même. Nous ſavons aujourd'hui que les Egyptiens modernes l'extrayent de la ſuie au moyen du feu, dans pluſieurs endroits du Delta. La diſette de combuſtibles les oblige d'employer pour cette opération la fiente ſéchée des chameaux & des bœufs. C'eſt-là, ſans doute, ce qui a fait imaginer la fable de l'urine des chameaux, que le goût des Egyptiens pour le ſecret a répandue, afin de tromper les voyageurs & les chymiſtes anciens.

AMMONIAQUE. (*Gomme*) C'eſt un ſuc concret, qui eſt gommo-réſineux. Dioſcoride dit qu'il découloit d'un arbriſſeau du genre de la férule, naturel à la Lybie & aux déſerts voiſins du temple de Jupiter-Ammon. On a reconnu par les graines mêlées à cette gomme-réſine, qu'elle vient d'une plante ombellifère; mais on en ignore le nom & les caractères.

AMNIOMANTIE, de μαντεία, divination, & de ἀμνίος, coëffe *ou* membrane. On donne ce dernier nom à la troiſième & la plus mince des trois membranes qui enveloppent le *fœtus* dans le ſein de la mère. Elle ſort quelquefois avec lui, & enveloppe ſa tête. On croyoit que c'étoit un ſigne de bonheur; & cette opinion ſubſiſte encore parmi le peuple, qui appelle coëffés les enfans ſortis du ventre de la mère avec cette membrane

Le fils de Macrin eut en naiſſant la tête entourée de l'amnios, en guiſe de diadême; ce qui lui fit donner le ſurnom de Diadumenianus. A Rome, les avocats achetoient fort cher ces membranes, qu'ils portoient ſur eux pour leur procurer toutes ſortes de bonheur, & en particulier le gain des procès de leurs cliens.

AMNISIADES *ou* AMNISIDES, nymphe de la ville d'Amniſus, dans l'iſle de Crète.

AMNISTIE. Après que les trente tyrans eurent été chaſſés d'Athènes, on publia une loi qui ordonnoit d'oublier tout ce qui s'étoit paſſé de part & d'autre. Cette loi, dont Thraſybule fut l'auteur, ſe nomma ἀμνηστία, de l'α privatif & de μνήμη, mémoire. Le mot françois *amniſtie*, en eſt la traduction exacte. L'orateur Andocide nous a conſervé dans ſa *Harangue ſur les Myſtères*, la formule de l'*amniſtie* & des ſermens par leſquels elle étoit cimentée.

AMOMUM. Les botaniſtes ont beaucoup varié ſur l'eſpèce de plante que les anciens appeloient de ce nom. Il paroît cependant que c'étoit le TUGUS. *Voyez* ce mot. Les Grecs & les Romains faiſoient un grand uſage de l'*amomum* & de ſon eſſence pour les parfums. Tantôt ils en frottoient les cadavres & s'en ſervoient pour les embaumemens; d'où Scaliger a tiré l'étymologie du mot *mumie*. Stace, (*Sylv.* II. 4. 33.):

*At non inglorius umbris*
*Mittitur: Aſſyrio cineres adolentur amomo.*

C'eſt à cet uſage que fait alluſion Juvénal, (*iv.* 108.):

*Et matutino ſudans Criſpinus amomo,*
*Quantum vix redolent duo funera.*

Car les Romains s'en frottoient les cheveux. Martial, (8. 77.):

*Si ſapis, Aſſyrio ſemper tibi crinis amomo*
*Splendeat.*

Ovide, (*Heroid.* XXI. 166.):

*Spiſſaque de nitidis tergit amoma comis.*

Stace, (*Sylv.* I. 2.):

*Nec pingui crinem deducere amomo*
*Ceſſavit mea, nate, manus.*

L'épithète d'*Aſſyrium* qui accompagne ordinairement l'*amomum* dans les écrits des anciens, déſigne le pays qui en fourniſſoit à tout l'Occident.

*AMORGINA veſtimenta.* Les commentateurs ſont partagés ſur le ſens du mot *amorginum*; les uns croyent qu'il déſigne un habillement extrêmement léger, comme ceux qui étoient faits de *liſus*; d'autres entendent par cette épithète, des habits de pourpre. Peut-être ne déſigne-t-elle que l'endroit où on les fabriquoit.

AMORGUS, iſle. AM.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont:

RRRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

AMORIUM, en Phrygie. AMOPIANΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Trajan, de Caracalla, de Géta, de Veſpaſien.

AMOUR *ou* CUPIDON. Il eſt difficile de démêler la véritable origine de l'*Amour*, dans la multitude d'opinions différentes que l'on trouve ſur ce ſujet dans les anciens. Ariſtophane, dans ſa Comédie des oiſeaux, dit que la Terre pondit un œuf qu'elle avoit conçu de Zéphire, & que l'*Amour* naquit de cet œuf. Il ſe mêla dans le chaos, & donna naiſſance aux cieux, à la terre & aux dieux immortels. Orphée le fait naître avant toutes les créatures; Sappho le dit fils du Ciel & de la Terre; Cicéron, de Vénus & de Mercure; Simonides le donne comme le fruit de l'adultère de Vénus avec Mars: cette dernière opinion a été la plus généralement reçue.

Platon a cependant voulu imaginer encore une origine de ce dieu. Il a dit que le jour où les dieux célébroient la naiſſance de Vénus, Porus, dieu de l'Abondance, rendit Pénie, déeſſe de la Pauvreté, mère de l'*Amour*. *Voyez* PENIE, PORUS. Ceux qui le croyent fils de Mars & de Vénus, diſent qu'à l'inſtant de ſa naiſſance, Jupiter, connoiſſant à ſa phyſionomie tous les troubles qu'il cauſeroit, voulut obliger ſa mère de s'en défaire. Pour le dérober à la prévoyance de Jupiter, elle le cacha dans les bois, où il ſuça le lait des bêtes féroces, & contracta cette cruauté que les amans malheureux lui ont tant de fois reprochée.

Auſſi-tôt qu'il put manier l'arc, il s'en fit un de bois de frêne, avec des flèches de cyprès, & apprit, aux dépens des bêtes, à tirer ſur les hommes: il changea depuis ſon carquois & ſes flèches en d'autres, qui étoient d'or. C'eſt toujours au cœur que portent ſes coups; ſes bleſſures font naître, ſans qu'on puiſſe s'en défendre, la paſſion de l'*amour*, & il rend celui qu'il juge à propos, le ſujet & l'objet de cette frénéſie. Ovide dit que ſes flèches ſont de deux ſortes; les unes dorées, fort pointues, allument l'*amour*; les autres, qui le chaſſent, ſont émouſſées, & ne ſont armées que de plomb. S'il veut tourmenter quelqu'un, il lui enflamme le cœur, avec la fleche dorée, pour une perſonne qu'il frappe de la flèche de plomb. Les dieux ſont ſujets à ſes coups, ainſi que les mortels: de-là vient que l'on regarde ſa puiſſance comme ſupérieure à celle de toutes les autres divinités.

Il eſt le plus beau des immortels, & eſt toujours demeuré enfant. On le peint avec des ailes de couleur d'azur, d'or & de pourpre; mais ordinairement aveugle, ou ayant un bandeau ſur les yeux. Il ne quitte preſque jamais ſon arc, ſes flèches & ſon carquois. Il y a eu des temples & des autels qui étoient communs à Vénus & à l'*Amour*; mais celui-ci en a eu qui étoient conſacrés à lui ſeul, comme à Theſpis.

Cupidon eut un frère appelé ANTEROS. *Voyez* ce mot.

On ne ſait pourquoi la plupart des peintres & des ſculpteurs repréſentèrent l'*Amour* comme un enfant. Ce n'en étoit pas un que l'amant de Pſyché. Sur les pierres gravées les plus anciennes, il paroît comme un jeune garçon ou un adoleſcent. C'eſt ainſi qu'on le voit ſur une belle cornaline du commandeur Vettori à Rome, qui porte le nom du graveur *Phrygillus*. La forme des lettres annonce que c'eſt peut-être la plus ancienne des pierres ſur leſquelles on voie le nom de l'artiſte. Winkelmann l'a citée dans l'Hiſtoire de l'Art, & dans les pierres de Stoſch. L'*Amour* y eſt repréſenté dans l'adoleſcence, avec de grandes ailes d'aigle, telles qu'en donnoit à preſque tous les dieux la plus haute antiquité.

Bouchardon a quitté la voie battue, & a fait un adoleſcent de ſon bel *amour*.

Les artiſtes qui ſuivirent Phrygillus, Solon & Tryphon, donnèrent à l'*Amour* une forme plus enfantine & des ailes plus courtes: c'eſt dans cette forme & dans la manière des enfans de François Flamant, que l'on voit ce dieu repréſenté ſur une infinité de pierres gravées. Le Cupidon

endormi de la Villa-Albani, & celui qui eſt aux pieds du Mars aſſis de la Villa-Ludoviſi, détruiſent entièrement le vieux préjugé de nos artiſtes, que les anciens ſont inférieurs aux modernes dans la manière de traiter les enfans.

Les pierres gravées, les bas-reliefs & les peintures antiques nous offrent un nombre infini de compoſitions dans leſquelles entrent des *amours* ou des enfans ailés. On ne peut aſſez en recommander l'étude aux artiſtes modernes; mais on doit obſerver à leur ſujet, que les anciens nous ont appris à repréſenter les travaux des arts & des ſciences exécutés par des enfans. Herculanum offre dans ce genre les modèles les plus beaux & les plus nombreux.

La ſeule collection du baron de Stoſch, renferme environ trois cens gravures d'*Amours* dans différens grouppes & différentes attitudes. On y voit un Cupidon buveur, qui porte un thyrſe, & tient une corne-à-boire qu'il eſt près de vuider. Tantôt l'*Amour* renverſe un flambeau allumé, & devient le ſymbole de la mort; tantôt il accorde une lyre, comme ſur les médailles d'Orra. Le célèbre Pauſias peignit Cupidon jetant ſon arc & prenant une lyre. On pourroit l'appeler l'*Amour céleſte*, pour le diſtinguer des autres; car on trouve dans Patin (*Comment. in Monum. Marcellinæ*) un *amour* jouant de la flûte ſur un bas-relief antique, avec l'inſcription: ΕΡΩΤΙ ΟΥΡΑΝ, à l'*Amour* céleſte. L'artiſte, en lui donnant un inſtrument de muſique, faiſoit peut-être alluſion à l'harmonie des aſtres, tant célébrée par Pythagore.

On trouve encore dans la même collection, l'*Amour* vainqueur d'Hercule, portant la maſſue, la peau de lion, & tenant de la main gauche des clefs attachées avec un clavier, comme les porte une figure des *lampes antiques* de Bartoli, qui eſt auſſi chargée d'un outre. Il fait ici les fonctions de κληδοῦχος, porte-clef, dignité particulière des prêtreſſes de Cérès Eleuſine. L'auteur des poëmes d'Orphée (*hymn. in Amor.*) donne à l'*Amour* les clefs de l'air, du ciel, de la mer & de la terre. Cette expreſſion avoit été entendue dans le ſens métaphorique; mais la ſardoine de Stoſch nous apprend qu'elle étoit priſe anciennement dans le ſens naturel.

Cupidon paroit auſſi ſur un onyx de Stoſch, porté par une amphore ou vaſe pointu, & à deux anſes. Une voile, qu'il guide avec des cordes, le fait avancer. Gori a pris ce vaſe pour une urne cinéraire, & a expliqué ingénieuſement cette allégorie, en y reconnoiſſant le paſſage des ames aux champs-élyſées. Mais les urnes cinéraires n'étoient pas ordinairement pointues par le bas. Les vaſes de cette forme, & qui reſſembloient aux amphores, étoient deſtinés aux libations.

Il faut donc chercher avec Winkelmann une autre explication de cette allégorie, qui eſt répétée fréquemment ſur les pierres gravées. L'expreſſion grecque πλεῖν, naviguer ſur la mer de l'*Amour*, peut en donner la clef. Ovide vient à l'appui:

*Si quis amat, quod amare juvat, feliciter ardet,*
*Gaudeat, & vento navigét ille ſuo.*

La fable rapporte d'ailleurs qu'un jeune lybien ſe jetant dans la mer pour ramener ſon amante ou périr avec elle, trouva un vaſe portant l'inſcription: ΔΙΟΣ ΣΩΤΗΡΟΣ, à l'aide duquel il ſe ſauva. Peut-être que l'*Amour* voguant ſur un vaſe eſt une allégorie relative à cette fable. On racontoit auſſi qu'Hercule avoit paſſé la mer de la même manière; fiction née ſans doute de ces bateaux de terre cuite dont ſe ſervoient les Egyptiens.

Il faut de même regarder comme une allégorie la figure de l'*Amour* armé de la foudre, que portoit Alcibiade ſur ſon bouclier.

ΑΜΠΕΙΡΑ, eſſai ou prélude. On donnoit ce nom aux combats des enfans & des adoleſcens qui étoient les préludes des jeux du cirque à Rome.

AMPELOS, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. *V.* BÈME DIPLOUN.

Α'ΜΠΕΧΟ'ΝΑΙ & Α'ΜΠΕΧΟ'ΝΙΟΝ, étoient les noms du petit manteau ou mantelet que les femmes mettoient ſur leur robe ou ſtole. Il couvroit les épaules & entouroit le buſte: de-là vinrent ces deux noms, à cauſe de la prépoſition ἀμφὶ, autour. Voyez-en la deſcription au mot AMICULUM.

AMPÉLITE. Cette terre, qui eſt le détritus d'un ſchiſte noir très-argilleux & légèrement bitumineux, a été priſe par Pline & les anciens pour un véritable bitume. Ils s'en ſervoient pour teindre en noir les cheveux & les ſourcils. Perſuadés auſſi que l'*ampélite* faiſoit mourir les vers ennemis de la vigne, les anciens en frottoient les ſeps; & par une conſéquence de cette vertu ſuppoſée, ils en appliquoient ſur le ventre des enfans que les vers tourmentoient.

AMPHAXIS, en Macédoine. ΑΜΦΑΞΙΩΝ. Les médailles autonomes de ce peuple ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Α'ΜΦΗ'ΡΗΣ. Les Grecs appeloient de ce nom des eſpèces de canots longs & étroits, dont les rameurs faiſoient agir deux rames à la fois, comme aux batelets de Paris.

AMPHIA, dans la Meſſinie. ΑΜΦΙΤΩΝ.

M. Pellerin a publié une médaille autonome de bronze de cette ville.

AMPHIARAUS, fut un des plus grands prophètes du paganiſme. Quelques traits de ſon hiſtoire exigent que l'on remonte juſqu'à la ſource de ſa généalogie.

Deucalion étoit biſaïeul paternel de Salmonée; Salmonée étoit père de Tyro, qui avoit épouſé Créthéus. De ce mariage étoit né Amythaon, de qui deſcendoit Mélampus; celui-ci donna le jour à Antiphates, qui fut père d'Oiclès. Ἀμφιάραος

naquit de ce dernier. Quelques écrivains lui donnent une autre généalogie, & rangent ainſi les filiations : *Amphiaraüs*, fils d'Oiclès, fils de Mélampus, fils d'Amythaon, fils de Créthéüs, fils d'Eole, fils d'Hélen, fils de Jupiter : ſi Créthéüs étoit fils d'Eole, il étoit donc frère de Salmonée & de Siſyphe. Avant que Créthéüs eût épouſé Tyro, fille de Salmonée, & ſa nièce, elle avoit eu, de Neptune, deux jumeaux, Pélius & Nélée. Créthéüs la rendit mère de trois enfans, Eſon, Amythaon & Phérès. L'aîné fut père de Jaſon.

Suivant cette dernière généalogie, *Amphiaraüs* étoit parent de tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre dans la Grèce. Il avoit pour mère Hypermneſtre, une des filles de Theſtius; & il y a des auteurs qui lui ont donné Apollon pour père : c'eſt de-là, diſent-ils, que lui eſt venu l'eſprit prophétique; mais le plus grand nombre lui donne la généalogie que l'on a écrite plus haut.

Mélampus, ayeul d *Amphiaraüs*, avoit reçu en don une partie du royaume d'Argos, pour avoir rendu un ſervice important aux femmes de ce pays. *Voyez* MELAMPUS. *Amphiaraüs*, qui avoit hérité de cette portion du royaume, voulut l'avoir tout entier : il fit mourir Talaüs, père d'Adraſte, qui en poſſédoit le reſte, & força Adraſte à quitter Argos. Cette guerre ceſſa au mariage d'*Amphiaraüs* avec Eriphyle, ſœur d'Adraſte, & ce dernier fut rétabli.

Quand il fallut accompagner Adraſte à la guerre de Thèbes, *Amphiaraüs*, qui, par ſon eſprit prophétique, étoit aſſuré d'y périr comme les autres chefs, ſe cacha. On corrompit Eriphyle, ſa femme, en lui donnant le fameux collier d'or, connu ſous ſon nom, & elle découvrit la retraite de ſon mari. Il fut contraint alors d'accompagner les autres princes à l'expédition de Thèbes; mais avant de partir, il chargea ſes enfans, & entr'autres Alcméon, ſon fils, de venger ſa mort, en faiſant mourir Eriphyle, qui l'avoit occaſionnée.

*Amphiaraüs* périt d'une manière très-étonnante; étant pourſuivi par Périclymène, qui étoit près de le tuer, Jupiter voulant prévenir la honte de cette défaite, ouvrit la terre d'un coup de foudre, & *Amphiaraüs* fut englouti avec ſon charriot. Il deſcendit tout vivant aux enfers, ſans ſortir de ce charriot, & ſans quitter les rènes de ſes chevaux. Il remonta enſuite aux régions ſupérieures, & y arriva non loin d'une fontaine, auprès de laquelle on lui bâtit un temple.

On rendit auſſi à cette fontaine un culte particulier : on ne lui offroit point de ſacrifices; ſon eau n'étoit employée ni aux purifications, ni au lavement des mains; mais ceux qui étoient guéris de quelque maladie, pour s'être conformés aux avis de l'oracle voiſin, jetoient ſeulement dans la fontaine une pièce d'or ou d'argent.

*Amphiaraüs* fut mis au nombre des dieux; & les habitans d'Orope lui bâtirent un temple dans l'endroit où la terre l'avoit englouti. Il étoit entouré de colonnes, ſur leſquelles aucun oiſeau ne ſe repoſoit jamais, de même que les bêtes ne touchoient point à l'herbe qui croiſſoit auprès. L'oracle de ce temple étoit auſſi révéré que ceux de Delphes, de Dodone & de Jupiter-Ammon. Ceux qui alloient le conſulter, après avoir immolé un mouton, en étendoient la peau à terre, & s'endormoient deſſus, en attendant que le dieu les inſtruiſit en ſonge de ce qu'ils vouloient ſavoir.

Ce devin laiſſa, entr'autres enfans, Alcméon & Amphilocus. *V.* ADRASTE, ALCMEON, AMPHILOCUS, ERIPHYLE, MELAMPUS.

Seul des ſept chefs de la guerre de Thèbes, *Amphiaraüs* portoit un bouclier ſans ſymbole. Eſchyle & Euripide nous donnent à entendre d'accord, que le devin célèbre, content d'avoir du courage & de la bravoure, n'en faiſoit point parade par de vains ornemens.

AMPHIARÉES, fêtes en l'honneur du devin Amphiaraüs, que l'on célébroit chez les Oropiens. *V.* AMPHIARAUS.

AMPHICLÉE, ville de la Phocide, célèbre par un temple & un oracle de Bacchus. Ce temple n'offroit ni ſtatue, ni peinture, & l'oracle ne rendoit point ſes réponſes comme ceux d'Apollon & de Jupiter. Bacchus y faiſoit l'office de médecin, & guériſſoit en ſonge ou par le miniſtère de ſes prêtres, les maladies ſur leſquelles on conſultoit ſon oracle. Les Amphiclèens aſſuroient que le dieu y faiſoit auſſi prédire l'avenir par ſes miniſtres.

AMPHICTYON. Les *amphictyons* étoient les députés des villes & des peuples de la Grèce, qui repréſentoient la nation, avec un plein pouvoir de concerter, de réſoudre & d'ordonner ce qui leur paroiſſoit concourir aux avantages de la cauſe commune. Leur conſeil étoit à-peu-près la même choſe que la diète de l'empire en Allemagne.

Il y eut pluſieurs ſortes d'*amphictyons*. Les premiers furent inſtitués par *Amphictyon*, fils de Deucalion, troiſième roi d'Athènes, à deſſein de lier plus étroitement les Grecs, & d'en former un corps, dont l'union inſpirât du reſpect & de la terreur aux barbares. Ils s'aſſembloient au printems & à l'automne de chaque année aux Thermopyles, près d'un temple de Cérès, dans une grande plaine arroſée par le fleuve Aſopus. Le nom d'*amphictyon* leur vint du roi d'Athènes, qui les avoit inſtitués.

Strabon aſſure qu'Acriſius, roi d'Argos, créa les *amphictyons*. Mais il ne fit ſans doute que les rétablir après quelqu'interruption; & depuis lui ils s'aſſembloient à Delphes, dont ils avoient l'intendance, ainſi que des jeux pythiques, célébrés dans la même ville, où ils faiſoient les fonctions d'agonothètes. Cette ville de Béotie étoit la plus commode de toute la Grèce pour aſſembler les *amphictyons*, parce qu'elle étoit ſituée au milieu de tous les peuples qui l'habitoient.

Ces députés s'aſſembloient quelquefois extraordinairement, lorſque la néceſſité l'exigeoit. Ils commençoient toutes leurs aſſemblées par le ſacrifice d'un bœuf que l'on immoloit à Apollon-Delphien, & que l'on coupoit en petits morceaux, pour repréſenter l'union des différens états de la Grèce. Les *amphictyons* prenoient connoiſſance de toutes les affaires qui pouvoient intéreſſer les Grecs, & en particulier des différends qui s'élévoient entre les peuples ou les villes. On avoit la plus grande déférence pour leurs jugemens; & les villes qui refuſoient d'y accéder, étoient regardées comme ennemies par tous les Grecs.

Pauſanias, Harpocration & Suidas ne ſont pas d'accord ſur les noms des peuples qui avoient droit de nommer des *amphictyons* pour les repréſenter. Le premier en nomme dix; les Athéniens, les Dolopes, les Theſſaliens, les Enianes, les Magnéſiens, les Méliens, les Phthiotes, les Doriens, les Phocéens & les Locriens-Epicnémidiens, ainſi appelés du mont Cnémis, auprès duquel ils habitoient. Suidas & Harpocration en comptent douze; les Ioniens, les Doriens, les Perrhèbes, les Béotiens, les Magnéſiens, les Achéens, les Phthiotes, les Méliens, les Dolopes, les Enianes, les Delphiens & les Phocéens. L'orateur Eſchine (*Orat. περὶ παραπρεσ.*) les réduit à onze, & ne met que les Theſſaliens, les Locriens & les habitans du mont Oéta, à la place des Achéens, des Enianes, des Delphiens & des Dolopes.

Sous le règne de Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre, les Phocéens ayant pillé le temple de Delphes, furent déclarés par les *amphictyons* ennemis des dieux & des hommes. Les Grecs leur firent la guerre pendant dix ans, & leur ôtèrent enſuite le droit de nommer des *amphictyons*, ainſi qu'à leurs alliés, les Lacédémoniens, qui avoient place dans ce conſeil entre les Doriens, dont ils faiſoient partie. On ſubſtitua aux Phocéens les habitans de la Macédoine qui s'étoient joints aux Grecs pour combattre les ſacrilèges. Soixante-huit ans après cette expulſion ignominieuſe, les Gaulois, conduits par Brennus, ravagèrent la Grèce, & pillèrent le temple de Thèbes. Les Phocéens combattirent avec tant de valeur & de courage contre ces brigands, qu'on leur pardonna le crime dont ils s'étoient rendus coupables, & qu'on leur rendit le droit de nommer des *amphictyons*.

Auguſte augmenta le nombre de ces députés célèbres. Ayant bâti Nicopolis, près d'Actium, en l'honneur de ſa victoire ſur Antoine, il lui donna le droit de nommer des *amphictyons* conjointement avec les Theſſaliens.

Les Romains étant devenus les maîtres de la Grèce, laiſſèrent ſubſiſter le tribunal des *amphictions*; mais ce ne fut plus qu'un vain titre & une autorité illuſoire. De ſorte que Strabon écrivoit ſous Tibère que ce tribunal étoit détruit, ainſi que celui des Achéens. Il reprit ſans doute une eſpèce de vigueur quelques années après; car Pauſanias, qui vivoit ſous Antonin-le-Pieux, aſſure qu'il exiſtoit encore. Il dit qu'il étoit compoſé de trente *amphictyons* choiſis par les Nicopolitains, les Macédoniens, les Theſſaliens, les Béotiens, que l'on appeloit autrefois Æoliens, les Phocéens, les Delphiens, les Locriens-Ozoles, les Doriens, les Athéniens, les habitans de l'Eubée, & ceux des côtes voiſines de cette iſle.

On appeloit ce tribunal *Amphictyonie*, & les villes qui avoient droit d'y ſiéger *Amphictyonides*. Le premier nom fut donné auſſi, ſelon Strabon, à une aſſemblée pareille que formoient à Trézènes, dans le temple de Neptune, ſept républiques; c'eſt-à-dire, celles d'Hermione, d'Epidaure, d'Egine, d'Athènes, des Praſiens, des Naupliens & d'Orchomène, en Béotie.

*AMPHICUPELLUM*, vaſe à deux fonds. Les anciens parlent ſouvent de vaſes à deux fonds, tels qu'étoient les ſceaux corinthiens, *ſituli corinthiaci*. On ſe tromperoit fort, ſi l'on croyoit que ces vaſes avoient un double fond placé au-deſſus du premier, & dans le même ſens, comme deux calottes miſes l'une dans l'autre.

Il faut entendre par les deux fonds, & cette portion du vaſe qui partant du pied, s'élève en rondeur juſqu'à-peu-près le milieu de la pièce, où elle reçoit le fond ſupérieur; & ce fond ſupérieur, qui, formant le reſte du vaſe, étoit ordinairement une pièce ſoudée à part. Un coup-d'œil donné ſur les travaux des orfèvres ou des potiers-d'étain, fera entendre ſur-le-champ cette explication.

AMPHIDAMAS, fils du cruel Buſiris, roi d'Egypte, fut immolé par Hercule, ſur l'autel où ſon père ſacrifioit les étrangers qu'il pouvoit ſaiſir. Il y eut un autre *Amphidamas*, fils d'Aléüs, qui fut un des argonautes.

AMPHIDROMIES, fêtes que l'on célébroit à Athènes le cinquième jour après la naiſſance des enfans. Les ſages-femmes ſe lavoient les mains, & prenoient dans leurs bras le nouveau né, qu'elles promenoient autour du foyer; elles le mettoient, par cette cérémonie, ſous la protection des dieux Pénates, à qui le foyer ſervoit d'autel domeſtique. Ces fêtes prenoient leur nom de ce tranſport de l'enfant, *ἀπὸ τῦ ἀμφιδρομεῖν*, de *courir alentour*.

Ce jour étoit employé en réjouiſſances. Les parens s'envoyoient réciproquement des préſens. On mettoit ſur la porte de la maiſon une couronne d'olivier, ſi l'enfant étoit mâle, & un peloton de laine, ſi c'étoit une fille. La fête étoit terminée par un repas, compoſé de pluſieurs ſortes de mets, & ſur-tout de choux, que les ſages-femmes croyoient propres à augmenter le lait de l'accouchée. Athénée (*Deipn. IX, c. 11.*) cite des vers d'Ephippus, dans leſquels on trouve la deſcription du feſtin des *amphidromies*.

*AMPHILOCHII*, dans l'Acarnanie. AMΦI.

Le

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.
Son type ordinaire eſt Pégaſe.

AMPHILOCUS, fils d'Alcméon & de la prophêteſſe Manto. Il fut élevé, ainſi que ſa ſœur Thiſphone, par Créon, roi de Corinthe. *Voyez* ALCMÉON, THISPHONE.

AMPHILOCUS étoit fils d'Amphiaraüs & d'Eriphyle, & fut un devin auſſi célèbre que ſon père. Il accompagna Alcméon, ſon frère à la ſeconde guerre de Thèbes; & l'on diſoit qu'il lui avoit aidé à faire mourir Eriphyle, leur mère. Après la guerre de Thèbes, *Amphilocus* ſe joignit à Mopſus pour bâtir la ville de Mallus, en Cilicie. Il en ſortit enſuite pour aller à Argos; mais étant revenu joindre Mopſus, celui-ci ne voulut plus de compagnon.

Ces deux héros ſe battirent l'un contre l'autre, & s'entretuèrent. Leurs tombeaux, que l'on montroit à Margaſa, près de la rivière de Pyrame, étoient ſitués de façon que de l'un on ne pouvoit pas avoir la vue de l'autre. Mais quelques-uns aſſurèrent qu'*Amphilocus* étoit mort de la main d'Apollon. Il devint célèbre par ſon oracle de Mallus.

On ne doit pas confondre ce devin avec *Amphilocus* d'Argos, dont une pie devint amoureuſe.

AMPHIMACUS, fils de Ctéatus. *V.* MOLIONIDES.

*AMPHIMALLUM*, manteau velu des deux côtés pour garantir du froid. Il étoit de laine, comme l'apprend ſon nom, *μάλλος*, laine. On l'a confondu mal-à-propos avec le manteau appelé *Gauſape*. Celui-ci étoit fait quelquefois de lin, mais toujours velu d'un ſeul côté. Pline aſſure d'ailleurs, que le *gauſape* étoit en uſage long-tems avant lui, du vivant de ſon père, & qu'il avoit vu commencer la mode de l'*amphimallum*. Silène eſt ſouvent enveloppé du manteau velu des deux côtés.

AMPHIMARUS, fils de Neptune, & père de Lirus.

*AMPHIMASCHALOS*, tunique des Grecs, ayant des eſpèces de manches; c'eſt-à-dire, ayant les côtés aſſez allongés pour couvrir une partie du bras, preſque juſqu'au coude. Il faut obſerver ſoigneuſement que les tuniques des hommes & des femmes en général, n'avoient point de manches comme nos habits modernes. Les Barbares, les figures de théâtre & les Phrygiens, en portent ſeuls. Ariſtophane dit (*Equit. vr.* 4. 47.) que l'*amphimaſchalos* étoit l'habillement des gens libres.

AMPHINOME, une des cinquante Néreides, ſelon Homère.

AMPHINOME, mère de Jaſon. *V.* PELIAS.

AMPHION, fils de Jupiter & d'Antiope, reine de Thèbes, tua Lycus, ſon oncle maternel, roi de Thèbes, & s'empara de ſon royaume. Il ferma la ville de Thèbes, en Béotie, par de fortes murailles, des tours d'eſpace en eſpace, & par ſept bonnes portes; c'eſt tout ce qu'Homère nous apprend d'*Amphion*. Mais la fable a ajouté que depuis il avoit ſi bien appris de Mercure à jouer de la lyre, que par la douceur de ſes accords, il ſe faiſoit ſuivre des bêtes ſauvages, & des pierres mêmes; de manière que pour bâtir les murs de Thèbes, les pierres vinrent elles-mêmes ſe placer au ſon de ſa lyre. Il épouſa enſuite Niobé, & ſe tua de déſeſpoir du déſaſtre de ſa famille. *Voyez* NIOBÉ, THÈBES.

On voit ce prince grec occupé à lier au taureau indompté la malheureuſe Dircé, qui avoit perſécuté Antiope, ſa mère. *V.* TAUREAU Farnèſe. Il paroit encore ſur deux bas-reliefs des Villas Albani & Borghèſe, dont le deſſin eſt ſemblable. Antiope y eſt repréſentée implorant l'aſſiſtance de ſes fils & excitant leur vengeance. Winkelmann a publié celui de la Villa-Borghèſe dans ſes *Monumenti inediti*, & il en donne dans l'Hiſtoire de l'Art (*liv.* 5, *c.* 1) une explication particulière relative à *Amphion*, dont le nom eſt gravé en caractères romains, ainſi que ceux de ſon frère & de ſa mère.

Zéthus porte ſur ce bas-relief de la Villa-Borghèſe, un chapeau pendant derrière la tête & attaché ſur les épaules, qui déſigne ſa vie champêtre. *Amphion* eſt caſqué, & tient une lyre à moitié cachée ſous ſa chlamyde. Ce caſque, donné à *Amphion*, avoit embarraſſé long-tems le ſavant antiquaire; mais il trouva enfin l'explication de cet attribut ſingulier : la voici. Le ſujet de ce bas-relief eſt une ſcène de l'Antiope d'Euripide, où Zéthus, reprochant à ſon frère ce goût excluſif pour la muſique & la poéſie, lui dit : Jette ta lyre & prends les armes :

*Ρίψον τὰν λύραν χειρῶν ἐς τὰν ὅπλοις.*

Le ſcholiaſte de Platon le cite en explication du *Gorgias*. Calliclès voulant perſuader à Socrate d'abandonner les ſpéculations philoſophiques, & de prendre part aux affaires publiques, lui reproche ſon goût pour les méditations; comme Zéthus reproche à *Amphion* ſa paſſion pour la muſique, & ſon éloignement pour toute autre occupation. » Il paroit, lui dit-il, que je me » trouve à ton égard dans le même cas où Zéthus » ſe trouve à l'égard d'*Amphion* dans Euripide; » car je peux te dire ce que le premier dit à ſon » frère : que les occupations frivoles te font né» gliger les choſes les plus importantes. » Horace a fait auſſi alluſion à cette même ſcène. (*Epiſt. lib.* 1. 18.) :

*Nec, cùm venari volet ille, poemata panges.*
*Gratia ſic fratrum geminorum Amphionis atque*
*Zethi diſſiluit : donec ſuſpecta ſevero*
*Contigit lyra, fraternis ceſſiſſe putatur*
*Moribus Amphion.*

Le ſculpteur a voulu rendre l'idée d'Euripide, en donnant à *Amphion* un caſque & une lyre à moitié cachée, comme s'il eût été prêt à ſuivre les conſeils de ſon frère.

AMPHION, fils d'Hypérafius, roi de Pollène, en Arcadie, fut un des argonautes.

AMPHIPHON, eſpèce de gâteau que l'on offroit à Diane, après l'avoir entouré de petits flambeaux.

AMPHIPOLES, archontes ou magiſtrats de Syracuſe. Ils furent établis par Timoléon, la 109e olympiade, après qu'il eut chaſſé Denys-le-Tyran. Les *amphipoles* ont gouverné Syracuſe pendant plus de trois cens ans. Diodore de Sicile aſſure qu'ils ſubſiſtoient encore de ſon tems.

AMPHIPOLIS, en Macédoine. ΑΜΦΙΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Son ſymbole ordinaire eſt une torche allumée.

M. Pellerin croit avec raiſon qu'il faut lui attribuer auſſi les médailles grecques, données ordinairement à *Amphipolis* de Syrie.

AMPHIPOLIS de Syrie. ΑΜΦΙΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Auguſte, de Tibère, de Caligula, de Claude, de Domitien, de Domitia, de Marc-Aurèle, de Fauſtine jeune, de Sévère, de Caracalla, de Géta, de Macrin, d'Alex.-Sévère, de Valérien, de Salonine, de Gallien, d'Hadrien, de Sabine, d'Antonin, de Commode, d'Elagabale.

Les médailles de cette ville conviennent beaucoup mieux à *Amphipolis* de Macédoine, ſelon l'obſervation de M. Pellerin.

*AMPHIPPII*, ἀμφίππoι, cavaliers qui couroient avec deux chevaux, ſur leſquels ils montoient alternativement. On les appeloit encore *Deſultores*. Homère en parle dans l'Iliade, (*Od.* 683).

AMPHIPRORÆ, navires à deux proues. On les conſtruiſoit de cette manière, afin d'aborder par tous les côtés ſans perdre du tems à virer de bord, & afin de réſiſter mieux à l'effort du fluide dans un canal très-étroit

AMPHIPROSTYLE, temple des anciens, qui avoit quatre colonnes à la face de devant, & quatre à celle de derrière. Ce mot vient du grec ἀμφὶ, de côté & d'autre, πρὸ, devant, & στυλος, colonne. Il ſignifie un double PROSTYLE. *Voyez* ce mot.

Cette eſpèce de temple, qui avoit deux faces pareilles, c'eſt-à-dire, un portail derrière, abſolument pareil à celui de l'entrée, étoit en uſage chez les anciens; parce que la multitude n'entroit pas dans les temples, & n'adoroit les divinités qu'autour & à la vue de leurs demeures. Les Chrétiens, qui admettent tout le peuple ſans diſtinction dans les endroits ſacrés, n'ont jamais fait un portail au chevet de leurs temples.

AMPHIPTÈRE, ſerpent ou dragon à deux ailes. Depuis que l'Hiſtoire naturelle a fait de grands progrès, on ne connoît plus de ſerpent ailé; mais on trouve le lézard appelé *dragon-volant*, qui a des appendices en forme d'ailes, avec leſquelles il s'élance d'un arbre à l'autre. C'eſt lui ſans doute qui a donné lieu à tant de relations fabuleuſes ſur les dragons & les prétendus ſerpens ailés.

AMPHIRO, une des Nymphes océanides.

AMPHISBENE, ſerpent à deux têtes. Quelque répugnance que l'on ait à croire ſon exiſtence, l'autorité de Redi, ſavant naturaliſte de Florence, doit faire ſuſpendre ſon jugement. Il avoit trouvé un ſerpent à deux têtes bien diſtinctes, bien prononcées, & il le garda pluſieurs jours vivant. Sa morſure ne produiſoit aucun effet dangereux.

Ceux qui révoquent en doute un fait atteſté par un témoin d'auſſi grand poids, diſent que certaines eſpèces de ſerpent marchent en avant & en arrière, que de-là vient le mot *amphisbène*, de βαίνω, je marche, & d'ἀμφὶ, de côté & d'autre. Ils ajoutent que cette double allure a trompé des obſervateurs ignorans, & a fait naître la fable des ſerpens à pluſieurs têtes.

Lorſqu'on ouvrit le tombeau de Chilpéric, à Tournay, on y trouva des abeilles & des ſerpens *amphisbènes* d'or.

AMPHITAPÆ. C'étoient des couvertures velues des deux côtés, que l'on étendoit ſur les lits pour repoſer plus mollement, & pour ſe défendre du froid en les relevant ſur ſon corps.

AMPHITÉMIS. *Voyez* ACACALLIS.

AMPHITHÉATRE. Ce mot eſt compoſé de ἀμφὶ & de θέατρον, théâtre de côté & d'autre.

L'*amphithéâtre* étoit formé de deux théâtres, ou demi-cercles réunis; & il ſignifie proprement un lieu d'où les ſpectateurs, rangés circulairement, voyent également bien. Auſſi les Latins le nommoient-ils *viſorium*. Il étoit deſtiné aux combats des gladiateurs & des bêtes.

C'étoit un bâtiment ſpacieux, rond, plus ordinairement ovale, dont l'eſpace du milieu étoit environné de ſiéges élevés les uns au-deſſus des autres, avec des portiques en dedans & en dehors. Caſſiodore dit que ce bâtiment étoit formé de deux théâtres conjoints. Le nom de *cavea*, qu'on lui donnoit autrefois, & qui fut le premier nom des théâtres, n'exprimoit que le dedans ou ce creux formé par les gradins, en cône tronqué, dont la ſurface la plus petite, celle qui étoit au-deſſous du premier rang de gradins & du *podium*,

s'appeloit l'*arène*, parce qu'avant que de commencer les jeux de l'*amphithéâtre*, on y répandoit du ſable. Nous diſons encore aujourd'hui l'*arène de Nîmes*, *les arènes de Tintiniac*. Le fond ou l'enceinte la plus baſſe étoit ovale. Autour de cette enceinte, étoient des loges ou voûtes, qui renfermoient les bêtes deſtinées à combattre; ces loges s'appeloient *cavea*.

Au-deſſus des loges appelées *cavea*, dont les portes étoient priſes dans un mur qui entouroit l'arène, & ſur ce mur, étoit pratiquée une avance en forme de quai, appelée *podium*. Rien ne reſſemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand périſtile circulaire. Ce *podium* étoit orné de colonnes & de baluſtrades : c'étoit la place des ſénateurs, des magiſtrats, des empereurs, de l'*éditeur* du ſpectacle & des veſtales, qui avoient auſſi le privilège du *podium*. Quoiqu'il fût élevé de douze à quinze pieds, cette hauteur n'auroit pas ſuffi pour garantir de la fureur des éléphans, des lions, des léopards, des panthères, & des autres bêtes féroces; c'eſt pourquoi le devant en étoit garni de rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles. Ces bois tournoient verticalement ſous l'effort des bêtes qui vouloient y monter. Quelques-unes cependant franchirent ces obſtacles, & ce fut pour prévenir cet accident, qu'on pratiqua des foſſés pleins d'eau ou *euripes* tout autour de l'arène, afin d'écarter les bêtes du *podium*.

Les gradins étoient au-deſſus du *podium*; il y avoit deux ſortes de gradins ou de ſièges : les uns deſtinés pour s'aſſeoir; les autres, plus bas & plus étroits, pour faciliter l'entrée & la ſortie des premiers. Les gradins ſur leſquels on s'aſſeyoit, étoient circulaires; ceux qui ſervoient d'eſcalier, coupoient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéâtre* de Veſpaſien ont un pied deux pouces de hauteur, & deux pieds & demi de largeur : ces gradins formoient les *précinctions*; & l'*amphithéâtre* de Veſpaſien avoit quatre *précinctions* ou baudriers, *baltei*. Les avenues que Macrobe appeloit *vomitoria*, ſont des portes percées au haut de chaque eſcalier, auxquels on arrivoit du dehors par des voûtes couvertes. Les eſpaces contenus entre les *précinctions* & les eſcaliers, s'appeloient *cunei*, des coins. Nous avons dit que les ſénateurs occupoient le *podium*, les chevaliers occupoient les ſiéges qui étoient immédiatement au-deſſus du *podium*, juſqu'à la première *précinction*; ce qui formoit environ quatorze gradins. On avoit pratiqué deux ſortes de canaux; les uns pour décharger les eaux de pluie; d'autres, pour tranſmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infuſion de vin & de ſafran. Pour garantir les ſpectateurs du ſoleil, on tendoit des voiles ſimples dans les commencemens, mais qui, dans la ſuite, furent très-riches. Le grand diamètre de l'*amphithéâtre* étoit, au plus petit, comme 1 ½ à 1.

Il y avoit un *amphithéâtre* à Albe, dont il reſte, à ce qu'on dit, quelques veſtiges; un à Véronne, dont les habitans ont réparé les ruines; un à Capoue, bâti avec des pierres d'une grandeur énorme; un à Pouzzol, dont les ornemens ſont détruits au point qu'on n'y peut rien connoître; un au pied du mont Caſſin, dans le voiſinage de la maiſon de Varron, qui n'a rien de remarquable; un à Orticoli, dont on voit encore des reſtes; un à Hiſpella, qui paroît avoir été fort grand, & c'eſt tout ce qu'on en peut conjecturer; un à Pola, dont la première enceinte eſt entière. Chaque ville avoit le ſien, mais tout eſt détruit. Les matériaux ont été employés à d'autres bâtimens; & ces édifices étoient ſi mépriſés dans les ſiècles barbares, que la difficulté de la démolition a pu ſeule en garantir quelques-uns.

Mais l'uſage des *amphithéâtres* n'étoit pas borné à l'Italie; il y en avoit dans les Gaules : on en voit des reſtes à Fréjus & à Arles. Il en ſubſiſte un preſqu'entier à Nîmes, & qui eſt d'ordre dorique à deux rangs de colonnes, ſans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. On voit des reſtes d'*amphithéâtre* à Saintes. Les débris de celui d'Autun donnent une haute idée de cet édifice; la face extérieure étoit à quatre étages, comme celle du coliſée ou de l'*amphithéâtre* de Veſpaſien.

Pline parle d'un *amphithéâtre* briſé, dreſſé par Curion, qui tournoit ſur de gros pivots de fer; en ſorte que du même *amphithéâtre*, on pouvoit, quand on vouloit, faire deux théâtres différens, ſur leſquels on repréſentoit des pièces toutes différentes.

C'eſt ſur l'arène des *amphithéâtres* que combattoient les gladiateurs, (*Voyez* GLADIATEURS) & les bêtes; elles combattoient ou contre des bêtes de même eſpèce, ou contre d'autres de différente eſpèce, ou enfin contre des hommes. Les hommes expoſés aux bêtes, étoient des criminels condamnés au ſupplice, ou des gens qui ſe louoient pour de l'argent, ou d'autres qui s'y offroient par oſtentation d'adreſſe ou de force. Si le criminel vainquoit la bête, il étoit renvoyé abſous. C'étoit encore dans les *amphithéâtres* que ſe faiſoient quelquefois les naumachies & autres jeux qu'on trouvera décrits à leurs articles.

Nous avons dit que l'on fabloit l'arène, afin que le ſang des bêtes ou des gladiateurs s'imbibât & diſparût promptement. On ſaiſiſſoit l'intervalle des différens jeux pour remuer ce ſable. Martial a fait une épigramme ſur un lion qui s'échappa, & tua deux de ceux qui labouroient l'arène, (*11. 75. 5.*) :

*Nam duo de tenerâ juvenilia corpora turbâ,*
*Sanguineam raſtris qua renovabat humum,*
*Savus & infelix furiali dente peremit,*
*Martia non vidit majus arena nefas.*

Tantôt on couvroit l'arène avec du ſable commun, tantôt avec de la poudre de marbre broyé, afin de lui donner un coup-d'œil agréable par la blancheur. Quelquefois les empereurs qui prenoient parti dans les factions du cirque, faiſoient ſabler l'arène avec des matières de la couleur affectée à leur faction. C'eſt pour cela que Néron la couvrit de couperoſe verte, & que Caligula mêla du cinabre à la couperoſe pour rendre le vert plus foncé.

Il y avoit autour & au-deſſous de l'arène des eſpaces voûtés, deſtinés à renfermer les bêtes & l'eau qui ſervoit aux naumachies. Par le moyen de ces réſervoirs, on rempliſſoit en un clin-d'œil l'arène, de manière que des vaiſſeaux pouvoient y naviguer, & on la vuidoit avec autant de promptitude.

Quelquefois on plantoit une forêt dans le ſable de l'arène, pour donner le ſpectacle d'une chaſſe, que l'on appeloit *venatio amphitheatralis* & *ſylva*. Gordien amuſa le premier les ſpectateurs par ce genre de ſpectacle. On y ajoutoit des cavernes & des arbres factices, qui ſortoient du ſein de la terre à volonté, & y rentroient de même avec les bêtes qui devoient combattre. Calpurnius a décrit ces merveilles, (*Eclog.* VII. 96.):

*Ah trepidi, quoties nos deſcendentis arenæ*
*Vidimus in partes, raptâque voragine terræ*
*Emerſiſſe feras; & eiſdem ſæpe latebris*
*Aurea cum croceo creverunt arbuta libro.*

Les Romains virent paroître quelquefois ſur l'arène un grand navire, qui s'entr'ouvroit au milieu de l'*amphithéâtre* & vomiſſoit plus de quatre cens bêtes féroces, telles que des ours, des lionnes, des panthères, des lions, des autruches, des ânes ſauvages & des biſons. Lorſque l'on inondoit l'arène pour donner le ſpectacle des naumachies, des monſtres marins, tels que des phoques, des veaux marins ſortoient du ſein des flots, & combattoient contre des ours. Calpurnius en a conſervé la mémoire:

*Nec ſolum nobis ſylveſtria cernere monſtra*
*Contigit, æquoreos ego cum certantibus urſis*
*Spectavi vitulos, & equorum nomine dignum*
*Sed deforme pecus.*

Il eſt difficile de fixer l'époque où l'on bâtit un *amphithéâtre* pour la première fois. Les Grecs ne connurent point ces amuſemens cruels & ſanguinaires; les Romains créèrent cet affreux genre de ſpectacle, & l'on croit que ce fut vers la décadence de la république. Les premiers *amphithéâtres* n'étoient bâtis que pour l'inſtant des jeux, & on les conſtruiſoit d'abord en bois, hors de la ville, dans le champ de Mars. Statilius Taurus en bâtit un de pierre dans Rome, l'an 725 de ſa fondation: celui-là, dont on ignore l'emplacement, & l'*amphithéâtre* de Veſpaſien, aujourd'hui le Colyſée, furent les ſeuls renfermés dans la ville.

Les *amphithéâtres* étoient conſacrés à Diane, à Mars & à Saturne. Le culte dont Diane fut honorée dans la Tauride, ſemble avoir influé ſur celui dont les Romains l'honoroient au milieu des combats de gladiateurs & de bêtes féroces. Martial emploie le nom de cette déeſſe, pour exprimer une chaſſe donnée dans l'*amphithéâtre* par Domitien, (XII. 1.):

*Inter Cæſarea diſcrimina ſæva Diana.*

Saturne étoit le dieu tutélaire des gladiateurs, à cauſe de ſon naturel ſanguinaire. La même raiſon leur fit ſans doute rendre un culte particulier au dieu de la guerre.

On voyoit auſſi dans les *amphithéâtres*, un autel conſacré au Jupiter infernal, à Pluton. Le ſang des gladiateurs & des bêtes maſſacrées y tenoit lieu de libation. Prudence reproche aux Romains ce culte ſanguinaire, (*Cont. ſymm.* 1. 384.):

*Funditùs humanus Latiari in munere ſanguis;*
*Conceſſuſque ille ſpectantum ſolvit ad aram*
*Plutonis fera vota ſui: quid ſanctius arâ,*
*Quæ bibit egeſtum per myſtica tela cruorem.*

Lorſque les jeux étoient célébrés en l'honneur de quelqu'autre divinité, on plaçoit ſon autel au milieu de l'arène. Ainſi, lorſque Caligula donna des combats de gladiateurs en l'honneur d'Auguſte, on avoit élevé un autel à cet empereur déifié, (*Joſeph. Ant. Jud.* XIX. 1).

Les *amphithéâtres* de Rome, dont le ſouvenir s'eſt conſervé, ou dont les ruines ſe voyent encore, ſont, 1°. l'*amphithéâtre Caſtrenſe*, bâti peut-être par Tibère, ſur la colline des Eſquilies, dans la cinquième région. On en voit les débris à gauche de Sainte-Croix de Jéruſalem: il étoit de brique, & l'on y avoit ſuivi l'ordre corinthien. 2°. L'*amphithéâtre* de Veſpaſien, aujourd'hui le COLYSÉE. *Voyez* ce mot. 3°. L'*amphithéâtre* de Statilius Taurus. On en ignore la place: peut-être étoit-il dans le petit champ de Mars. 4°. L'*amphithéâtre* bâti par Trajan dans le champ de Mars, & détruit par Hadrien.

On trouve dans l'Italie, dans les Gaules, & dans pluſieurs autres contrées occidentales de l'Europe, des reſtes d'*Amphithéâtres*. Mais les villes grecques n'en bâtirent jamais. Maffei l'a démontré dans ſon traité *degli Amphitheatri*.

Une belle cornaline de la collection de Stoſch, nous offre le deſſein bien conſervé d'un *amphithéâtre* avec des ſpectateurs. On voit ſur l'arène deux hommes armés qui combattent enſemble. Ils ſont animés par le ſon de deux trompettes & d'un cor ou *lituus*. Celui qui tient le *lituus* avec lequel on donnoit le ſignal des combats, eſt debout à l'extrémité de l'arène, auprès d'un terme. A l'autre extrémité & auprès d'un ſecond terme, ſont aſſis les deux trompettes. Au milieu de l'*amphithéâtre* & ſur l'arène auprès des gradins, eſt

aſſiſe une figure, qui paroît être le *Laniſta*, & qui porte la baguette appelée *rudis*, deſtinée aux gladiateurs vainqueurs. Enfin, au haut de l'*amphithéâtre* eſt placé le ſiége ou *ſuggeſtum* du préſident. Ce n'eſt pas celui d'un préteur, mais d'un empereur; car il a la forme du *triclinium* ancien, & Jules-Céſar ſe ſervit le premier dans les jeux du *ſuggeſtum* fait comme un lit, appelé par cette raiſon *pulvinar*. Ses ſucceſſeurs l'imitèrent conſtamment.

AMPHITHÈRE, fils d'Alcméon & de Callirhoë. *V.* ACARNANAS, ALCMÉON.

AMPHITHETE, vaſe à boire, remarquable par ſa grande capacité. Les anciens s'en ſervoient dans les parties de débauche : d'où vint le proverbe, *ex amphitheto bibiſti*; vous avez bu plus que de raiſon.

AMPHITHOÉ, une des cinquante néréides.

AMPHITRITE, fille de l'Océan & de Thétis, conſentit à devenir femme de Neptune, à la perſuaſion d'un dauphin, qui, pour ſa récompenſe, fut placé parmi les aſtres. *Amphitrite* vient du grec ἀμφιτίθημι, *j'environne*. On la donne pour femme à Neptune, c'eſt-à-dire, à la mer, parce qu'elle environne la terre. *Amphitrite* avoit une ſtatue dans le temple de Neptune à Corinthe; elle avoit auſſi dans l'iſle de Ténos, une ſtatue coloſſale, haute de neuf coudées, ainſi que Neptune. Spanheim dit qu'elle eſt ſouvent repréſentée comme une ſyrène, ayant le haut du corps d'une femme juſqu'à la ceinture; & pour le bas, au lieu de jambes, une queue de poiſſon.

Deux monumens, publiés par Winkelmann, (*Monum. inediti*) nous repréſentent *Amphitrite* d'une manière plus agréable & parfaitement conforme aux types des médailles des Bruttiens. L'un de ces marbres eſt un tombeau de la ville Borghèſe, qui repréſente la chûte de Phaëton : on voit ce téméraire fils du ſoleil qui tombe dans la mer, figurée par l'Océan & *Amphitrite*. Celle-ci offre les traits d'une jeune femme tenant une rame, & ayant pour attribut principal deux ſerres d'écreviſſe placées dans ſa chevelure, en guiſe de cornes, au-deſſus du front. Elle eſt coëffée de même ſur le ſecond marbre antique; mais elle porte, au lieu de rame, une palme ou un acroſtole, ornement de la proue des vaiſſeaux.

On lui donnoit cet attribut ſingulier, ainſi qu'à l'Océan, afin de montrer que l'un & l'autre étendoient leur empire ſur la mer & ſur les ports. Les deux môles qui forment les ports, & les ſerres d'écreviſſe, s'expriment par le même mot grec χηλαὶ; ce qui a ſuffit pour faire donner à Amphitrite & à l'Océan cette étrange marque de leur puiſſance.

*Amphitrite* fut mère de Triton.

Deux néréides portoient auſſi le nom d'*Amphitrite*.

AMPHITRYON, mari d'Alcmène, beau-père d'Hercule, étoit fils d'Alcée, fils de Perſée, couſin-germain, par conſéquent, d'Alcmène ſa femme. Les uns lui ont donné pour mère Hippodome, fille de Ménécée; d'autres Lyſidice, fille de Pélops; d'autres enfin, Laonome, fille de Gunéus. On a rapporté à l'article ALCMÈNE, tout ce qui a trait à ſon mariage & à ſes ſuites. On ajoutera ſeulement ici que, pour engager Créon à l'accompagner dans ſon expédition contre les Téléboës, il fallut qu'il le délivrât d'un renard qui faiſoit de grands ravages; il y réuſſit par le ſecours de Céphale. *Voyez* LÉLAPE.

*Amphitryon*, accompagné des troupes de divers peuples, entra ſur les terres de Ptérélas, roi des Téléboës, & les ravagea; mais le ſort de la ville de Taphe, capitale de ce royaume, & la propre vie du roi, dépendoient d'un cheveu d'or qui étoit mêlé dans ſa chevelure. Comèthe, fille de Ptérélas, devint amoureuſe d'*Amphitryon*; & pour engager ce prince à répondre à ſa paſſion, elle arracha le cheveu fatal de ſon père, qui mourut ſur-le-champ. *Amphitryon* s'empara de tous ſes états, fit mourir Comèthe, cette fille dénaturée, & s'en retourna chargé de dépouilles.

*AMPHORA. (Vaſe)* C'eſt le nom que les anciens donnoient à ces grands vaſes de terre cuite, pointus par le bas, & ordinairement accompagnés de deux anſes, qu'ils appelloient auſſi *diota*, *teſta*. On en voit beaucoup ſur les médailles de la Grèce, dans toutes les collections d'antiques, & dans le cabinet de Sainte-Geneviève de Paris en particulier. Les vaſes que l'on a trouvé à Herculanum dans une cave, au fond de laquelle ils étoient murés, & dont la bouche étoit fixée dans une eſpèce de gradin de marbre, pour y recevoir des couvercles de la même pierre, étoient de cette eſpèce, & nous ont appris comment les anciens les fixoient de bout, malgré la pointe qui les terminoit. On voyoit à la ville Albani une *amphore* ſi grande, qu'elle contenoit XVIII *amphores*, ou près de cinq cens cinquante-huit pintes de Paris; & une ſeconde avec l'inſcription ſuivante :

VII
LVI

On a trouvé à Herculanum & à Pompeii, pluſieurs *amphores* chargées d'inſcriptions écrites avec de la couleur, telles que celles-ci :

HERCULANENSES
NONIO.....

Les habitans d'Herculanum mettoient, comme on voit, le nom de *Nonius*, leur préteur, ſur leurs vaſes, de même que les Romains y écrivoient celui de leurs conſuls. Horace, (*Od.* III. 8.) :

*Hic dies anno redeunte feſtus*
*Corticem adſtrictum pice dimovebit*
*Amphoræ fumum bibere inſtitutæ*
*Conſule Tullo.*

Il n'y a pas long-tems que c'étoit encore l'uſage à Naples, d'enterrer des vaſes de terre remplis de vin, toutes les fois qu'il naiſſoit un enfant, & on ne les déterroit que quand l'enfant ſe marioit. Ces vaiſſeaux ſont pointus par le bas, pour les fixer plus ſûrement en terre : on en a trouvé quelques-uns à Pompeii, qui étoient engagés dans les trous d'une voûte plate faiſant partie d'une cave.

A quelque peuple, ſoit grec, ſoit étruſque, ſoit campanien, que l'on attribue cette monſtrueuſe *amphore* qu'a publiée le comte de Caylus, (*Rec. IV, pl.* 58) ſon induſtrie nous étonne ; car c'eſt une opération de l'art des plus compliquées par ſon volume, & que les modernes, par cette raiſon, ne pourroient peut-être pas imiter ou répéter. En effet, on s'en rapporte à tous ceux qui ont vu travailler les potiers de terre, pour juger des moyens d'exécuter & de tourner avec une ſorte d'exactitude, à l'intérieur comme à l'extérieur, un vaſe de terre dont l'épaiſſeur de *quatre pouces* eſt égale, la hauteur de *cinq pieds ſix pouces*, le diamètre de *cinq pieds*, & par conſéquent la circonférence de *quinze pieds* ; ce qui contient environ ſix muids de liqueur. Cette urne de terre, quoique d'une forme ronde, peut être miſe au rang des *amphores* ; il eſt certain du moins qu'on ne peut la croire deſtinée à aucun autre uſage, qu'à celui de renfermer le vin. Elle a été trouvée à Pouzzoles, & elle étoit encore entière en 1750, lorſqu'elle fut meſurée & deſſinée par M. Soufflot.

Les Romains employoient les *amphores* à différens uſages ; ils s'en ſervoient pour y renfermer des olives, des raiſins ſecs, de l'huile, & ſur-tout du vin.

A la vérité, ces vaſes n'étoient guères commodes pour le ſervice. Il falloit néceſſairement, pour leur donner une aſſiette ferme & ſolide, faire un trou dans la terre, dans les lieux pavés & dans les greniers, où les Romains avoient coutume de conſerver leur vin. Horace, (*Od. XXVIII, lib.* 3.) :

. . . . . *Parcis deripere horreo*
*Ceſſantem Bibuli conſulis amphoram.*

On étoit obligé de conſtruire des corps de tablettes à jour le long des murailles, ou portés ſur trois ou quatre pieds, pour les poſer & les établir en ſûreté ; mais cette précaution ne remédioit point à la difficulté du tranſport & de l'uſage ; car il devoit toujours être embarraſſant de tranſvaſer ou vuider la liqueur dans toutes les occaſions qui ſe préſentoient fréquemment. Cependant, un uſage auſſi peu raiſonnable a régné pendant pluſieurs ſiècles, par la raiſon que l'habitude rend tout facile, & ne permet pas de réfléchir.

Au reſte, on ne peut douter que ces vaſes ne fuſſent deſtinés à conſerver le vin. Ficoroni a certifié au comte de Caylus, que l'on en avoit trouvé pluſieurs à Rome, ſur leſquels on liſoit encore l'année du conſulat, pour marquer l'âge du vin, conformément aux vers d'Horace cités plus haut, (*Lib. III, od. VIII.*) :

*Hic dies, anno redeunte, Feſtus, &c. &c.*

On découvrit à Rome, il y a environ quarante ans, dans une fouille, des vaſes de terre de cette forme, dans leſquels il étoit reſté une eſpèce de liqueur, au milieu d'un tartre fort épais. On en goûta & l'on n'y trouva aucune ſaveur. Un ſi grand nombre de ſiècles a dû faire perdre à ce vin ſa force & ſon goût. Cependant une ſemblable découverte auroit pu occaſionner des analyſes, ſouvent utiles à la ſociété.

Quelqu'incommode que paroiſſe l'uſage des vaſes de terre cuite pour mettre le vin, il eſt encore en vigueur chez les Tartares, comme nous l'apprenons du paſſage ſuivant, que nous avons cru devoir tranſcrire, afin d'expliquer cette pratique des anciens. Il eſt extrait de l'*Hiſtoire des découvertes faites par divers ſavans voyageurs dans pluſieurs contrées de la Ruſſie & de la Perſe, &c. tom.* 2. *Berne*, 1781, in-4°. *Voyage en Perſe, pag.* 22.

» Ceux (dit M. Gmelin) qui s'occupent de la fabrication des vins dans ces contrées, les mettent en automne, au ſortir du preſſoir, dans de grands vaſes de terre fort ventrus (on les nomme *jarres* en Provence). Au lieu de caves, ils creuſent de grandes foſſes dans leſquelles ils placent ces jarres, dont ils bouchent l'ouverture avec des pierres plates ; les foſſes ſont enſuite recomblées avec la même terre qui en avoit été tirée. Le vin demeure ainſi dans la terre pendant un ou deux ans, quelquefois ſeulement ſix mois. Ces foſſes ne ſont connues que de ceux qui les ont creuſées ; ils ont de ſi juſtes raiſons de craindre la perte de tout le fruit de leurs peines & de leurs dépenſes, qu'ils ont grand ſoin de choiſir pour l'emplacement de ces caves ſouterraines, des endroits où perſonne ne puiſſe ſeulement ſoupçonner qu'on y ait caché du vin. Lorſqu'ils veulent faire uſage de leur proviſion, ils déterrent les jarres, & ne manquent pas pour l'ordinaire de les vuider tout-à-fait, l'expérience leur ayant appris que lorſqu'on y laiſſoit par haſard quelques reſtes, il manque rarement de tourner & de s'aigrir. »

Les iſles de la Grèce, Samos & Chio en particulier, étoient célèbres par leurs manufactures d'*amphores* & de toutes ſortes de vaſes de terre cuite. On les réſervoit pour les vins précieux, Horace, (*Od. I.* 20.) :

. . . . . *Græca quod ipſe teſta.*
*Conditum levi.*

Celles de la Campanie & du pays des Sabins, étoient d'une fabrique plus commune.

Afin que le vin ne s'évaporât pas au travers des pores du vaſe, on l'enduiſoit de poix, & on le

*AMPTRUARE* ou *AMBURVARE*. On ne ſe ſervoit de ce mot barbare, que pour exprimer la danſe ou les contorſions du chef des Saliens; contorſions que ces prêtres devoient répéter avec exactitude & préciſion.

AMPYCUS, père de l'un des deux Mopſus, que l'on déſigne quelquefois par le nom patronomique Ampycides.

*AMPYX*, chaîne d'or qui ſervoit à lier les crins des chevaux ſur leur front. Homère déſigne par cet ornement les courſiers du dieu de la guerre, χρυσάμπυκες.

L'on donna par extenſion le même nom à une eſpèce de réſeau ou filet dont ſe ſervoient les romaines pour couvrir & aſſujétir leur chevelure. Elles l'enrichiſſoient d'or & de pierres précieuſes. *V.* FILET.

*AMULA*, vaſe dans lequel on portoit l'eau luſtrale. C'étoit le même que l'*aquiminarium*.

AMULETTE, remède, figure ou caractère auquel la crédulité & la ſuperſtition attribuent des propriétés merveilleuſes. Les hommes de tous les âges & de tous les pays ont ajouté foi à ces taliſmans. Les Egyptiens nous en ont laiſſé un grand nombre, entre leſquels les *Abraxas* tiennent un rang diſtingué. On conſerve des *amulettes* fabriqués par les anciens Perſes. Le comte de Caylus en a publié quelques-uns, & les a accompagnés des réflexions ſuivantes, qui jettent un grand jour ſur les monumens perſans, ſi rares & ſi difficiles à expliquer.

» Je penſe que les Perſes ayant trouvé en Egypte l'uſage de porter au cou de petits cylindres ornés de figures & d'hiéroglyphes, en firent fabriquer, où, au lieu de divinités égyptiennes, on repréſentoit des ſujets tirés de leur hiſtoire ou de leur théologie, & l'on eut ſoin d'y joindre des caractères hiéroglyphiques, qui, étant diſpoſés en forme de prière, ajoutoient, ſelon l'opinion commune, une vertu ſecrète à ces *amulettes*. Je prête cette idée aux ouvriers égyptiens, parce que les caractères gravés ſur les deux pierres que j'explique, ſont dans un ſens contraire à celui des figures, & ne ſe trouvent dans un ordre naturel que relativement à une perſonne qui ſuſpendoit ces figures à ſon cou. »

» Comme la ſuperſtition n'a point de règle fixe, il arrivoit quelquefois qu'on négligeoit de tracer ces hiéroglyphes ſur l'eſpèce d'*amulette* dont je parle. On en conſerve un dans le cabinet de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, entièrement ſemblable pour la forme à ceux que je rapporte. Les figures qu'on y a gravées ſont perſannes, & ne ſont accompagnées d'aucun caractère. Le P. de Montfaucon s'eſt contenté de le faire graver parmi pluſieurs morceaux égyptiens, & n'en a point donné l'explication. »

» J'ai ſuppoſé que les Egyptiens faiſoient de pareils *amulettes* pour leur uſage particulier, & je vais en donner une preuve ſans réplique. Depuis que ceux-ci ont été gravés, j'en ai acquis un dont le travail eſt d'un goût égyptien, & qui de plus repréſente des figures conſtamment égyptiennes, des Iſis, des Scarabées, &c. J'obſerverai que le même uſage s'étoit établi chez les Etruſques. M. Gori a fait graver dans un de ſes ouvrages, un morceau de ſardoine qui doit être à-peu-près de même hauteur, & percé dans le même ſens que les deux cylindres qui font l'objet de cet article. Il eſt octogone, & l'on voit alternativement des figures & des ſymboles ſur chacun de ſes pans. M. Gori croit qu'il étoit deſtiné à être ſuſpendu au cou; & je m'en rapporte d'autant plus à ſon ſentiment, que les morceaux étruſques & les morceaux égyptiens comparés entr'eux, font ſouvent mention d'uſages communs aux deux nations. » (*Caylus*, *R.* I. 56).

Les Grecs firent un grand uſage des *amulettes*, & leur donnèrent pluſieurs noms. Ils les appeloient φυλακτήρια, περίαπτα, ἀποτελίσματα, περιτρίμματα, περιάμματα, βριθία. Ils attribuoient des vertus ſurnaturelles au laurier, au ſaule, aux arbriſſeaux épineux, à la pulicaire, au jaſpe & à preſque toutes les pierres précieuſes. Les Theſſaliens, les Illyriens & les Triballes étoient célèbres par la force de leurs enchantemens. Les derniers pouvoient, ſelon Pline, faire périr des animaux & des enfans par leurs ſeuls regards. Cette opinion devint générale, & les poëtes latins parlent ſans ceſſe des regards brûlans des envieux. Pour en détruire les pernicieux effets, on ſuſpendoit au cou des enfans, des *amulettes* fabriqués comme des membres virils. La crédulité & la ſuperſtition les ont ſi fort multipliés, que toutes les collections d'antiques en poſſèdent un grand nombre. *Voyez* FASCINUM.

Dans le même deſſein, on portoit des couronnes de perles. Virgile, (*Eclog.* VII. 27.):

*Aut ſi ultra placitum laudarit, baccare frontem*
*Cingite, ne vati noceat mala lingua futuro.*

On faiſoit auſſi pour le même objet, des colliers avec des coquillages, des pierres précieuſes & du corail.

Les anciens craignoient les regards des envieux autant pour eux-mêmes que pour leurs enfans: c'eſt pourquoi ils employoient pour s'en préſerver les mêmes *amulettes*, qu'ils attachoient au cou de leurs fils. Ils les ſuſpendoient aux jambages des portes, de manière qu'en les ouvrant, on faiſoit remuer ces *phallus*, & on ébranloit les clochettes qui y étoient attachées. Herculanum a fourni une grande quantité de ces *phallus* remarquables par leurs formes bizarres, leurs enlacemens ridicules & leurs *accouplemens* fantaſtiques.

C'eſt eux ſans doute que les Grecs appeloient βασκάνια, προβασκάνια, & que les artiſans attachoient à l'entrée de leurs boutiques ou auprès de leurs forges. Pollux dit que c'étoient des figures ridicules

ridicules & obſcènes, auxquelles on attribuoit la vertu de détourner les effets dangereux de l'envie.

AMUN. *Voyez* AMMON.

AMYCLE, fille de Niobé, que Diane & Apollon épargnèrent, ainſi que ſa ſœur Mélibée. *V.* NIOBÉ, MÉLIBÉE.

AMYCLÉEN, nom d'Apollon, pris de la ville d'Amyclée, voiſine de Lacédémone, où ce dieu avoit le plus fameux de tous les temples du Péloponèſe, ſelon Polybe.

On a fait de cette épithète d'Apollon, une divinité particulière dans l'ancienne Encyclopédie; c'eſt une erreur groſſière.

AMYCUS, fils de Neptune, étoit roi des Bébryces; ce barbare obligeoit tous les étrangers qui arrivoient dans ſon pays, à ſe battre contre lui à coups de poings, ou, ſelon d'autres, à coups de ceſte. Comme il étoit fort adroit à cet exercice, & de plus très-vigoureux, il les vainquoit tous & les mettoit à mort. Pollux ſe préſenta à lui au nom de tous les Grecs pour le combattre au ceſte, & le tua. Le jour de ſes funérailles, on planta ſur ſon tombeau un laurier qui le couvrit, & que l'on appela le *laurier furieux*; parce qu'au rapport de Pline, ſi on en détachoit une branche, & qu'on la portât dans des vaiſſeaux, on ne ceſſoit de ſe quereller juſqu'à ce qu'on l'en eût ôtée.

Ce combat célèbre dans l'antiquité, qui avoit été propoſé par *Amycus* à tous les argonautes, & accepté par Pollux, eſt repréſenté ſur un vaſe de bronze, conſervé à la galerie de Saint-Ignace à Rome. Winkelmann, qui l'a reconnu pour un ouvrage des artiſtes romains, l'a expliqué & fait graver à la tête du cinquième livre de ſon Hiſtoire de l'Art. Pollux y paroît occupé à lier *Amycus* à un ubre, & Minerve préſide à cette juſte punition. Caſtor, reconnoiſſable à un bracelet qu'il porte au bras gauche, eſt aſſis; & près de lui eſt debout un des argonautes. Une autre figure couchée au pied de l'arbre, ſemble garder les habits des combattans. Le vainqueur eſt couronné par un génie ailé qui plane dans les airs, à la manière des Etruſques.

AMYCUS, frère d'Hippolyte, reine des Amazones, ayant voulu s'oppoſer au paſſage d'Hercule, qui venoit faire la guerre à ſa ſœur, fut tué par ce héros; il étoit roi de Bébrycie, comme le précédent. Hercule donna ſa ville à Lycus, ſon compagnon de voyage, qui l'appela depuis Héraclée. *V.* HIPPOLYTE.

AMYCUS, un des convives des noces de Pirithoüs, ami de Théſée & d'Hyppodamie. Il prit parti dans la querelle qui ſurvint à ces noces entre les Centaures & les Lapithes, & creva un œil avec un candelabre au lapithe Céladon. Une belle prime d'émeraude du baron de Stoſch, repréſente ce combat, décrit ſi élégamment par Ovide, (*Met.* XII. 4.):

*Primus Ophionides Amycus penetralia donis*
*Haud timuit ſpoliare ſuis, & primus ab ade*
*Lampadibus denſum rapuit funale coruſcis,*
*Elatumque altè, veluti qui candida tauri*
*Rumpere ſacrifica molitur colla ſecuri;*
*Illiſit fronti lapitha Celadontis, & oſſa*
*Non agnoſcendo confuſa reliquit in ore.*
*Exſiluere oculi, disjectiſque oſſibus oris*
*Acta retro naris medioque infixa palato eſt.*

Le lapithe eſt renverſé ſur une grande taſſe, de l'eſpèce appelée *crater*, & *Amycus* en a une pareille à côté de lui. Ce dernier porte en relief ſur ſon bouclier une écreviſſe, qui déſignoit la prudence chez les Grecs, où pluſieurs villes l'avoient adoptée pour leur ſymbole.

AMYGDALES. L'extirpation des *amygdales* ou de l'*uvula* n'a pas été inventée par les modernes : il faut avouer ſeulement que les cautères efficaces dont on ſe ſert pour les extirper, n'ont point été employés à cet uſage par les anciens, qui les amputoient.

AMYMONE, fille de Danaüs, eut de Neptune Nauplius, père de Palamède. Danaüs ayant envoyé ſa fille puiſer de l'eau pour offrir un ſacrifice, un ſatyre voulut lui faire violence; la princeſſe, effrayée, appela Neptune à ſon ſecours. Ce dieu la délivra en effet du ſatyre, mais il lui fit la même inſulte qu'elle craignoit de la part de l'habitant des forêts.

AMYNTAS III, roi de Macédoine. AMYNTAΣ.
Ses médailles ſont :
RRR. en argent.
O. en or.
RR. en bronze.

AMYNTAS, roi de Cybire. AMYNTAΣ.
Ses médailles, avec la tête de Diane, ſont:
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

AMYNTAS, roi de Galatie. AMYNTAΒ.
Ses médailles ſont:
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

*AMYSTIS*, manière de boire que nous appelons *ſabler*. Les Thraces y excelloient, & Horace a exprimé la victoire que devoit remporter le meilleur buveur, par ces mots : *Threicid vincere amyſtide.*

AMYTHAON, frère d'Eſon, & fils de Créthéus & de Tyro. *Voyez* AMPHIARAUS, PÉLIAS.

AN. *V.* ANNÉE.

ΑΝΑΒΑΛΛΕΣΘΑΙ, jeter ſon manteau d'une manière agréable. On regardoit à Rome comme agréable & décente la manière de s'envelopper avec le manteau ou la toge; lorſqu'on relevoit ſous le bras droit la portion de ce vêtement qui tomboit à droite, & qu'on la jetoit ſur l'épaule gauche, après l'avoir fait paſſer ſur la ceinture &

ſur la poitrine. Ce jet du manteau laiſſoit libre & à découvert le bras droit, & couvroit le gauche juſqu'au poignet. Le plus grand nombre des ſtatues drapées nous font voir diſtinctement cette manière de porter le manteau ou la toge.

ANABASIEN, *anabaſius*. Les *anabaſiens* étoient des courriers chargés de meſſages importans, & qui voyageoient à cheval ou en charriot. S. Jérôme en parle dans ſon troiſième livre contre Ruffin, chap. 1.

Leur nom venoit d'ἀναβαίνω, je monte; il les faiſoit diſtinguer des courriers de moindre importance.

ANABATHRA, ἀναβάθρα, degrés qui ſervoient à monter ſur l'avant-ſcène (*pulpitum*) des théâtres romains. Ils étoient de bois, ſoutenus par des madriers debout, & attachés au mur du théâtre. Juvénal, (*Sat. VIII.* 46.):

*Et quid conducto pendent anabathra tigillo.*

ANABATHRA. On donnoit auſſi ce nom à des pierres taillées en forme de gradins, que l'on plaçoit ſur les grands chemins, pour monter à cheval & en deſcendre facilement, avant l'invention des étriers. C. Gracchus, frère de Tiberius, en fit placer le premier.

A'NABOAAAION, A'NABOAAION, A'NABOAH, vêtement que les Grecs mettoient ſur la tunique, eſpèce de manteau. *V.* AMICULUM.

A'NABOAEIΣ. Les Grecs & les Romains ne ſe ſervoient point d'étriers. Ils ne furent mis en uſage que ſous le règne de Théodoſe. Les gens riches ou puiſſans avoient des écuyers qui les ſoulevoient & les aidoient à monter à cheval. On appeloit ἀναβολεῖς ces écuyers.

Ceux à qui la médiocrité de leur fortune ne permettoit pas d'avoir des aides, s'élançoient ſur le cheval, ou montoient ſur des pierres pour prendre de l'avantage. Une pierre gravée du baron de Stoſch, nous montre une autre manière de s'aider pour monter à cheval; on y voit un cavalier qui met le pied droit ſur un crampon attaché à ſa lance à une certaine diſtance de la terre. On exprimoit cette manière par la phraſe ἀπὸ δορατος ἀναπηδᾶν, monter à cheval avec la lance.

ANACALYPTERIE, ἀνακαλυπτήρια. Ce mot vient d'ἀνακαλύπτειν, découvrir. On donnoit ce nom au troiſième jour des noces, auquel il étoit permis à la mariée d'ôter ſon voile & de ſe laiſſer voir à tout le monde. Les préſens qu'on lui faiſoit à cette époque, portoient le même nom.

Les filles grecques étoient ſévèrement renfermées dans leurs maiſons; elles ne ſortoient point & ne parloient jamais à des hommes. Lorſqu'elles étoient forcées de parler à leur mari futur, elles ſe couvroient d'un voile appelé κάλυπτρον, qu'elles ne quittoient que le troiſième jour des noces.

L'empereur Sévère ayant contraint le ſophiſte Hermocrate d'épouſer une femme très-laide, celui-ci répondit aux gens qui lui demandoient pour elle les préſens *anàcalypteries* : On devroit bien plutôt lui en donner pour acheter un autre voile, que pour ôter celui qu'elle a; ἐγκαλυπτήρια μᾶν ἂν τοι αὐτὴν λαμβάνων. Il faiſoit un jeu de mots que la langue françoiſe ne ſauroit rendre.

ANACAMPTOS, terme de la muſique grecque. Il ſignifie une ſuite de notes rétrogrades, ou procédant de l'aigu au grave : c'eſt le contraire de l'*euthia*. Une des parties de l'ancienne mélopée portoit auſſi le nom d'*anacampſoſa*.

ANACARA, eſpèce de tambour en forme de tymbale, dont on ſe ſervoit dans le Bas-Empire.

ANACE, dans l'Achaïe.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, ſelon le P. Hardouin.

ANACÉES *ou* ANACTÉES, fêtes en l'honneur de Caſtor & de Pollux, nommées *Anaces* ou *Anactes*. *Anaces* vient du mot grec ἄναξ, ἄνακτος, roi, protecteur. Les Athéniens, dit Plutarque, dans la vie de Théſée, charmés de la modération de ces deux princes, qui, après avoir pris la ville d'Aphidnès, pour venger l'injure faite à leur ſœur, avoient puni ceux-là ſeulement qui avoient eu part à l'enlèvement; les Athéniens, dis-je, leur donnèrent le nom d'Anactes, inſtituèrent une fête & des jeux en leur honneur. Plutarque dit ailleurs qu'on les appela *Anaces*, ſoit parce qu'ils avoient fait ceſſer la guerre, ou parce qu'ils avoient eu ſi grand ſoin des Athéniens, que, quoique leur ville fût pleine de troupes, perſonne n'y avoit reçu le moindre déplaiſir. Ce nom n'a pas été particulier à Caſtor & à Pollux; il avoit été donné avant eux à tous ceux d'entre les deſcendans d'Inachus, qui s'étoient rendus célèbres par leurs belles actions.

ANACHIS. Nom d'un des dieux lares ou dieux domeſtiques des Egyptiens; ils en avoient quatre, Dymon, Tychis, Héros & *Anachis*. On croyoit qu'auſſi-tôt qu'un homme étoit né, ces divinités en prenoient ſoin. Lilio Gyraldi penſe, avec raiſon, que ces noms ſont grecs; *Dynamis*, *Tyché*, *Eros* & *Anaké*, c'eſt-à-dire, *force*, *fortune*, *amour*, *néceſſité*, & que les Egyptiens les ont corrompus en les adoptant dans leur idiôme.

ANACHRONISME, terme de Chronologie. Il exprime une erreur dans la ſupputation des tems, & particulièrement celle qui antidate un événement. On appelle *parachroniſme* l'erreur qui place un fait beaucoup plus tard qu'il n'eſt arrivé.

ANACLÉTERIES, fêtes ſolemnelles que célébroient les anciens lorſque leurs rois ou leurs princes étoient devenus majeurs, prenoient en main les rênes du gouvernement, & en faiſoient la déclaration ſolemnelle à leurs peuples. Le nom de la fête venoit de cette déclaration ou proclamation, ἀνακλητὶς.

ANACLÉTIQUE. Le mode ou plutôt le nome *anaclétique* étoit propre à ceux qui fuyoient devant l'ennemi, ſuivant Maxime de Tyr.

ANACLINOPALE, eſpèce de lutte. Les

athlètes combattoient couchés ſur le ſable. Cette lutte s'appeloit encore *volutatoria luëta* & *volutationes*, par oppoſition à la lutte ordinaire, qui portoit le nom de *lutta erecta*.

ANAKAINTH'PIA, doſſiers des lits de table. Spartien raconte que Vérus avoit fait conſtruire un lit à quatre doſſiers, *anaclinteriis quatuor*, qu'on le jonchoit de feuilles de roſes, & qu'enſuite ce prince voluptueux ſe couchoit dans ce lit avec des courtiſannes, & ſe faiſoit couvrir avec des lys.

ANACROUSIS. C'étoit le nom du prélude ou de la première partie du nome pythien, ſuivant Strabon.

ANACTE. On donnoit ce nom à Athènes aux Dioſcures; mais il étoit particulièrement affecté à trois anciens dieux, que l'on diſoit nés à Athènes de Jupiter, l'un des premiers rois de l'Attique, & de Proſerpine. Cicéron les nomme *Tritopatreus*, *Eubuleus*, *Dionyſius*, & dit qu'ils furent auſſi connus ſous le nom de *Dioſcures*, qui leur fut commun avec d'autres dieux.

Quelques écrivains les confondent avec les Curètes, d'autres avec les Cabires. C'eſt à eux qu'ils attribuent le temple d'Athènes appelé *Anacée*, que nous avons donné plus haut aux Dioſcures. *V.* ANACÉES.

ANACTÉES. *V.* ANACÉES.

ANACTES, étoit un nom donné par honneur aux fils & aux frères des rois de Chypre. Ces rois s'étoient occupés que de leurs plaiſirs, & les *anactes* gouvernoient en leur nom. C'étoit à eux que les Gergines rendoient compte tous les jours de ce qui arrivoit dans l'état; les *anactes* faiſoient examiner la vérité de leur rapport par les *promalanges*, & portoient enſuite leurs jugemens.

Leurs femmes étoient appelées *Anaſſe*, & ſe faiſoient ſervir par des femmes nommées *Colacydes*, qui mettoient tous leurs ſoins à leur épargner la moindre fatigue & le plus petit mouvement.

ANACTORIUM, dans l'Acarnanie. ANAKTORION.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en argent.

O. en or.

O. en argent.

Son type ordinaire eſt Pégaſe.

ANADEMA, étoit le diadême des rois de Perſe. Cet ornement royal étoit une bandelette de pourpre, ſelon Quinte-Curce. Alexandre ayant vaincu Darius, ajouta le diadême pourpre des rois de Perſe, auxquels il ſuccédoit, à la bandelette blanche qui avoit été juſques-là le diadême des rois de Macédoine.

ANADIPNA. On donnoit ce nom à des mets légers que l'on mangeoit après la viande & les poiſſons. C'étoit le deſſert des anciens.

ANADYOMENE. (*Vénus, Ἀναδυομένη, qui ſort en ſe levant.* La Vénus *Anadyomène* étoit très-célèbre dans l'antiquité. Auguſte, dit Pline, conſacra dans le temple de Céſar, un tableau d'Apelles, repréſentant Vénus ſortant de la mer, à laquelle on donna le nom d'*Anadyomène*. *Venerem exeuntem è mari divus Auguſtus dicavit in delubro patris Caſaris, quæ Anadyomene vocatur.* Pline, lib. 35, cap. 10.

L'attitude ſous laquelle ce grand artiſte offrit cette déeſſe aux yeux des Grecs, étoit ſi convenable & ſi frappante, quoique de la plus grande ſimplicité, que toute la Grèce s'accorda à lui donner le nom d'*Anadyomène*, c'eſt-à-dire, *eſſuyant ſes cheveux en ſortant de l'écume de la mer qui l'avoit formée.* Apelles voulant peindre la naiſſance de Vénus, ſaiſit l'inſtant où, ſortant de l'écume entr'ouverte, la déeſſe s'élève ſur la ſurface des eaux. Les vers grecs que l'on a faits à la louange de ce tableau, ne l'ont pas ſurpaſſé, dit Pline, (*Ibid.*) mais ils l'ont rendu célèbre. L'Anthologie offre cinq épigrammes dont il eſt le ſujet.

On ne peut douter que la Vénus *Anadyomène*, devenue ſi célèbre, n'ait été traitée par des ſculpteurs grecs, qui l'auront copiée ou plutôt arrangée & diſpoſée pour leur art, c'eſt-à-dire, qui auront néceſſairement ajouté les parties de la ronde-boſſe, pour faire une ſtatue d'une figure peinte. Le comte de Caylus acquit en 1759 un bronze antique, qu'il jugea être une imitation du tableau d'Apelles. Sa conjecture étoit d'autant plus juſte, qu'il avoit vu pluſieurs pierres gravées, repréſentant la même figure.

Le ſculpteur habile, frappé de la beauté de ſon modèle, & touché de la ſimplicité de ſon action, ne s'eſt permis que les additions auxquelles la ſculpture l'aſtreignoit. Une imitation exacte n'auroit produit qu'un bas-relief, dont l'effet eût été médiocre. Le comte de Caylus a fait deſſiner ce bronze précieux dans ſon vaſte Recueil d'antiquités.

ANÆTIS, ANAITIS *ou* ANETIS, ſurnom ſous lequel les Cappadociens & les Perſes adoroient Diane ou la Lune. Les Perſes lui avoient bâti pluſieurs temples, dit Strabon; ils lui conſacroient leurs eſclaves, tant hommes que femmes. Mais un uſage bien ſurprenant, c'eſt que les gens les plus diſtingués de la nation conſacroient leurs filles à ſon ſervice, & les proſtituoient publiquement en ſon honneur; après quoi ils les marioient, & perſonne ne faiſoit difficulté de les épouſer. Cet uſage, rapporté par Strabon, ne s'accorde pas avec le caractère de Diane, qui faiſoit profeſſion d'une exacte chaſteté, ni avec le paſſage où Plutarque rapporte qu'Artaxercès Mnémon établit Aſpaſie, ſa concubine, prêtreſſe d'Anaitis, afin qu'elle paſſât, dit ce roi, le reſte de ſes jours dans la continence & dans la retraite. Quelques-uns ont cru qu'*Anaïtis* ou Anaitis étoit Vénus, & non pas Diane.

Pline, liv. 32, chap. 23, rapporte un trait d'hiſtoire qui regarde la déeſſe Anaitis. Dans une

expédition que fit Antoine contre l'Arménie, le temple d'Anaïtis fut ſaccagé, & ſa ſtatue, qui étoit d'or, miſe en pièces par les ſoldats; ce qui en enrichit pluſieurs. Un d'eux, qui s'étoit établi à Boulogne, en Italie, eut le bonheur de recevoir un jour Auguſte dans ſa maiſon, & de lui donner à ſouper. Eſt-il vrai, lui dit ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déeſſe, perdit auſſi-tôt la vue, fut perclus de tous ſes membres, & expira ſur l'heure? Si cela étoit, répondit le ſoldat, je n'aurois pas le bonheur de voir aujourd'hui Auguſte chez moi, étant moi-même celui qui lui donna le premier coup, dont bien m'en a pris; car ſi je poſſède quelque choſe, j'en ai toute l'obligation à la bonne déeſſe; & c'eſt d'une de ſes jambes, Seigneur, que vous ſoupez aujourd'hui.

ANAGLYPHES. Les anciens appeloient de ce nom les ouvrages ciſelés, taillés ou relevés en boſſe. Quand il eſt queſtion de pierres gravées, nous nommons aujourd'hui *camées* celles que les anciens appeloient *anaglyphes*, parce qu'elles étoient travaillées en relief. Celles qui ſont travaillées en creux, portent le nom générique de *pierres gravées*. Le mot *anaglyphe* vient d'ἀναγλύφω, je grave alentour.

ANAGNOSTE, lecteur. C'eſt le nom que les Romains donnoient à celui de leurs eſclaves qui faiſoit la lecture pendant leurs repas. L'empereur Claude mit les *anagnoſtes* fort en crédit. Il en avoit toujours qui liſoient des ouvrages ſérieux. Les citoyens opulens imitèrent ſon exemple, & ils eurent des *anagnoſtes*.

ANAGOGIES, fêtes qui étoient célébrées par les habitans d'Erix, aujourd'hui Trapano, en Sicile, en l'honneur de Vénus, que l'on croyoit être partie pour aller en Lybie; on la prioit alors de vouloir bien revenir promptement. Ἀναγωγή, ſignifie retour.

ANAGRAMME. Ce jeu d'eſprit étoit connu des anciens. Lycophron, qui écrivoit ſous Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, environ 280 ans avant J. C., excelloit dans l'art frivole de faire des *anagrammes*. On en a conſervé les deux qu'il fit ſur les noms de Ptolomée & d'Arſinoé, ſes ſouverains. Il trouva dans Πτολέμαιος, ἀπὸ μέλιτος, de miel: pour exprimer la douceur & la bonté du prince. Ἀρσινόη lui fournit ἰὸν Ἥρας, violette de Junon.

ANAGYRUS, bourg de l'Attique, dans la tribu Erechtide. On dérive ſon nom ou de l'*anagyris*, plante, bois puant, ou d'un *Anagyrus*, demi-dieu, qui avoit un temple dans ce bourg, & qu'il étoit dangereux d'offenſer. Suidas raconte qu'un vieillard ayant coupé le bois ſacré qui environnoit ſon temple, *Anagyrus* s'en vengea en inſpirant à la concubine du vieillard un amour violent pour ſon fils; que le jeune homme ayant rejeté les ſollicitations de la concubine, elle l'accuſa auprès de ſon père d'avoir voulu lui faire violence. Le vieillard crédule, fit précipiter ſon fils du haut d'un rocher, & ſe pendit bientôt après avec le chagrin d'avoir mis à mort ce fils unique, dont il avoit reconnu l'innocence.

ANAIDIA, ἀναίδεια, c'eſt-à-dire, l'Impudence, fut honorée chez les Athéniens, qui lui érigèrent un autel; on la déſignoit par une perdrix, qui paſſoit alors, d'après quelque préjugé d'hiſtoire naturelle, pour un oiſeau fort impudent.

ANAITIS. *Voyez* ANÆITIS.

ANALECTA, reſtes d'un repas.

ANALECTES, eſclaves qui ramaſſoient les reſtes des repas.

ANALECTES. (*Grammairiens*) Sénèque s'eſt ſervi de cette expreſſion dans ſa 27ᵉ lettre: *Suaſit illi Satellius Quadratus, ſtultorum divitum arroſor, & quod ſequitur, arriſor, & quod duobus his adjunctum eſt, deriſor, ut grammaticos haberet analectas.* Satellius Quadratus, paraſite, bouffon & moqueur des riches imbécilles, conſeilla à Sabinus d'avoir des grammairiens *analectes*.

Ce Sabinus n'avoit ni mémoire ni érudition; il affectoit cependant l'une & l'autre. Il gageoit des eſclaves qui ſavoient par cœur Homère, Héſiode, les Lyriques Grecs, & qui ſuppléoient au défaut de ſa mémoire, en lui ſouffiant les vers qu'il vouloit citer, & dont il pouvoit à peine répéter le premier hémiſtiche. Satellius lui conſeilla méchamment d'avoir des grammairiens *analectes*, chargés de relever ſes demi-vers & les conſerver précieuſement, ainſi que les eſclaves *analectes* le pratiquoient pour les reſtes des feſtins.

ANALEMME, eſt un planiſphère ou une projection orthographique de la ſphère ſur le plan du méridien, l'œil étant ſuppoſé à une diſtance infinie & dans le point oriental ou occidental de l'horiſon. Vitruve diſtingue très-exactement les *analemmes* des cadrans ſolaires. On ne cherchoit, par le moyen des premiers, qu'à connoître la longueur des ombres; ce qui étoit d'un grand uſage pour la Géographie. Mais avec les cadrans ſolaires, on déterminoit l'heure par la ſituation des ombres. Les cadrans ſolaires modernes, & ſur-tout les méridiens, réuniſſent ſouvent ces deux propriétés.

ANAMELECH. *V.* ADRAMELECH.

ANANCÉ. *V.* ANACHIS, qui eſt la même choſe.

ANAPAVOMÉNÉ. Nom d'une fontaine de Dodone, dans la Moloſſie, province d'Epire. Pline en a décrit les propriétés. Il y a, dit-il, au temple de Jupiter à Dodone, une fontaine dont l'eau eſt ſi froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés: elle les rallume néanmoins, ſi on les en approche lorſqu'ils ſont éteints. On voit cette fontaine tarir à l'heure de midi, & c'eſt pour cela qu'on lui a donné le nom d'*Anapavoméné*, du grec ἀναπαυομένη, qui ceſſe. Elle croît enſuite peu-à-peu juſqu'à minuit, après quoi elle recom-

hence à diminuer, ſans qu'on puiſſe ſavoir, ajoute Pline, la cauſe de ces variations régulières.

La Phyſique moderne en rendroit aiſément raiſon; car c'eſt ici la même cauſe que pour les autres fontaines interminentes. De même l'extinction ſubite des flambeaux, étoit produite par les fluides aériens qui ſe dégagent des eaux gazeuſes. Quant à la faculté de les rallumer, les loix de la nature n'en fourniſſent aucune explication; peut-être étoit-ce une fourberie des prêtres, ou une merveille créée par des imaginations ſuperſtitieuſes.

ANAPE, aujourd'hui l'Alfeo, fleuve de Sicile, qui coule près de Syracuſe. Les poëtes ont feint qu'il étoit amoureux de Cyané, & qu'il avoit voulu défendre Proſerpine de la violence de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ſes eaux ſe mêlèrent à celles de l'*Anape*, & elles coulèrent enſemble dans la mer de Sicile. Ovide a chanté cette merveille dans ſes métamorphoſes; il en a fait auſſi mention dans ſes Faſtes, à propos des jeux que l'on célébroit à Rome dans le mois d'avril, en l'honneur de Cérès.

ANAPERA, ſorte de rhythme pour les flûtes, qui nous eſt inconnu.

*ANAPESMATA*, cordages qui ſervoient dans les théâtres anciens à favoriſer l'apparition ſubite des Furies, lorſqu'ils étoient attachés aux gradins les plus bas; & l'*aſcenſion* des fleuves, quand ils étoient attachés à la ſcène.

ANAPHÉEN, ſurnom d'Apollon, pris d'Anaphe, iſle de la mer Egée, où il étoit honoré d'un culte particulier.

ANAPHONESE. Ce mot exprime une manière aſſez extraordinaire de faire de l'exercice, en chantant. Les anciens médecins l'ont beaucoup vantée. Hippocrate conſeille auſſi de chanter après le repas; cependant Arétée eſt d'un avis contraire.

ANAPLISTE ou ANAPHLUSTE, ancienne ville de l'Attique, près d'Athènes, vers le cap Colias. Elle étoit célèbre à cauſe des temples de Pan, de Cérès, de Vénus-Coliade & des déeſſes Généthyllides qu'elle renfermoit.

ANASCIS, fils de Caſtor & de Phœbé, avoit une ſtatue à Corinthe, dans le temple bâti en l'honneur de ſon père. *V.* HILAIRE.

ANASTASE I ou DICORE.

*ANASTASIUS AUGUSTUS.*

Ses médailles ſont:

C. en or.

R. en argent.

RR. avec le nom du roi Baduela ou Baduila, au revers.

RRR. avec le nom du roi Théla, également ſur le revers.

C. dans tous les modules de B, même en médaillons.

ANASTASE II.

*ANASTASIUS ANASTASIUS AUGUSTUS.*

Ses médailles ſont:

RR. en or.

O. en argent & en B.

ANATHÈME. Ce mot, dans ſa première acception, exprimoit chez les Grecs les préſens que l'on offroit aux dieux, & que l'on ſuſpendoit dans leurs temples; tels que des couronnes, des coupes d'or & d'argent, des caſſolettes de parfums, des vaſes de toute grandeur, des trépieds, des boucliers, des lances, &c. Ἀνατίθημι, attacher en haut.

ANATOCISME, *anatociſmus*, converſion des intérêts en principal. C'eſt l'uſure la plus criante, puiſque l'on prend l'intérêt des intérêts mêmes. Elle fut ſévèrement condamnée par les loix romaines. *Voyez* USURE.

Ce mot eſt grec, & Cicéron s'en eſt ſervi en latin. Il vient d'ἀνὰ, prépoſition qui ſignifie duplication, & de τόκος, uſure.

ANATOMIE. Quoiqu'il ne nous reſte aucun monument précis du premier âge de cette ſcience, on peut cependant le faire remonter juſqu'à la guerre de Troye, époque de preſque toutes les connoiſſances humaines. Car Homère, parlant de la bleſſure qu'Enée reçut de Diomède, dit que les deux nerfs qui retiennent le fémur s'étant rompus, l'os ſe briſa au-dedans de la cavité où eſt reçu le condyle ſupérieur. Cent endroits pareils de ce poëte ſont ſi exacts & ſi bien circonſtanciés, que quelques auteurs ont aſſuré que l'on tireroit de ſes ouvrages un corps d'*Anatomie* aſſez étendu.

Manéthon diſoit, au rapport d'Euſèbe, qu'Athotis, dont la chronologie égyptienne fixoit le règne long-tems avant notre ère, avoit écrit des Traités d'*Anatomie*. Ce qu'il y a de certain, eſt que l'*Anatomie* paroit être née ſur les bords du Nil, ces rives heureuſes qui virent croître les premiers germes des arts. L'amour des Egyptiens pour les morts, introduiſit de bonne heure chez eux l'uſage des embaumemens. Quelque groſſière qu'on ſuppoſe cette opération, elle accoutuma les hommes à toucher les cadavres, & à en tirer les entrailles.

Le ſquélette paroit avoir été fait en Egypte pour la première fois: on y a ſculpté dans la plus haute antiquité des ſquélettes de différens métaux. On en a trouvé avec les momies, & l'on avoit communément dans les familles ces ſquélettes, dont les articulations mobiles ſervoient de jouet aux riches voluptueux. On les montroit dans les repas, comme chez Trimalcion, pour s'exciter à la débauche; & cette coutume ſubſiſtoit encore en Egypte au commencement du ſiècle paſſé. C'étoient de véritables ſquélettes, non pas des repréſentations d'un homme exténué par la maladie, & l'on avoit en Egypte les originaux de ces ſquélettes artificiels.

Galien fit le voyage d'Alexandrie pour étudier les ſquélettes qu'on y démontroit; c'étoient les ſeuls au monde qui ſervilſent à l'inſtruction de

la jeuneſſe. On y connoiſſoit auſſi l'*Anatomie humaine* proprement dite, ou les diſſections, dont on peut hardiment fixer l'époque à l'année 300 avant l'ere vulgaire, année qui tombe préciſément vers le milieu du long regne de Ptolemée. Ce grand prince permit le premier, malgré la ſuperſtition de ſon tems, qu'on ouvrit publiquement les cadavres humains. Perſonne n'avoit encore oſé le faire avant Hérophile, medecin célèbre qui vivoit à Alexandrie, honoré de la protection, de l'eſtime & des récompenſes de l'immortel fondateur de la monarchie egyptienne. Eraſiſtrate partagea avec le carthaginois Hérophile la faveur de Ptolemée Soter, & les travaux *anatomiques*. Si Hérophile fit les premières découvertes dans la ſcience des nerfs, Eraſiſtrate reconnut qu'ils partent tous du cerveau, & découvrit les vaiſſeaux lactés. L'un & l'autre rendirent immortelle l'école d'Alexandrie.

La Grece reçut tous les arts de l'Egypte. L'*Anatomie* n'y étoit cependant pas abſolument étrangère pluſieurs ſiècles avant Hippocrate. L'inſpection des entrailles des victimes, les traitemens des plaies & les boucheries mêmes, aidèrent à connoître la fabrique du corps animal. Nous avons rendu juſtice plus haut aux connoiſſances de l'*Anatomie* qui ſont éparſes dans l'Iliade & dans l'Odyſſée. On trouve dans Pauſanias la première diſſection légale. Ariſtodeme voulut immoler ſa fille pour ſatisfaire à un oracle; mais ſon amant, déſeſpéré, chercha à la ſauver; il publia que cette victime ne pouvoit être agréable aux dieux, puiſqu'elle étoit enceinte. Le père, animé par un patriotiſme farouche, ouvrit les flancs de ſa fille, & démontra ſon innocence par l'inſpection de ſes viſcères. Parthénius rapporte un fait à-peu-près ſemblable dans ſes *Erotiques*.

Les deſcendans d'Eſculape, médecins & prêtres de ce dieu, exerçoient chez eux l'*Anatomie*. Elle s'y conſervoit auſſi par tradition, ſelon le témoignage de Galien. Dans les ouvrages d'Hippocrate les plus authentiques, on voit que cette ſcience étoit très-familière aux Aſclépiades, & qu'ils poſſédoient dans leur famille l'Oſtéologie & la Myologie dans un degré très-élevé. On trouve, en effet, dans Hippocrate, une expérience chirurgique ſur le deltoïde d'un homme. Or, une expérience anatomique ſuppoſe des vues, des recherches & des connoiſſances; on ne parvient guères à connoître une vérité détaillée, ſans connoître en même-tems les vérités du même rang qui l'avoiſinent, & qui font un tout avec elle.

Hippocrate lui-même, que nous venons de nommer, cet homme divin, connoiſſoit parfaitement l'Oſtéologie; & Pauſanias dit qu'il fit fondre un ſquélette de bronze, qu'il conſacra à Apollon dans ſon temple de Delphes. Diogène d'Apollonie & Syennefis de Chypre ont donné la plus ancienne angiologie que nous avons.

Pythagore faiſoit connoître à la même époque, dans la grande Grèce, l'*Anatomie*, qu'il avoit étudiée en Egypte avec les autres ſciences relevées. L'école de ce célèbre philoſophe découvrit le tympan & même le limaçon de l'oreille interne.

Ariſtote perfectionna dans la Macédoine les découvertes d'Hippocrate, & il en fit beaucoup lui-même; mais nous en parlerons plus au long dans l'article de l'ANATOMIE COMPARÉE.

Diocles de Cariſte, qui vécut peu après lui, ſous le règne d'Antigone, paſſe pour avoir écrit le premier de l'art de diſſéquer: c'eſt une erreur. On avoit long-tems auparavant des planches ou repréſentations anatomiques. Ariſtote renvoie à ces planches ou repréſentations, dans toutes les occaſions où il devroit expliquer les deſcriptions anatomiques.

Les largeſſes & la protection de Ptolémée Soter, élevèrent l'école d'Alexandrie au-deſſus de toutes celles de l'une & de l'autre Grèce; & l'Egypte dût aux découvertes d'Hérophile & d'Eraſiſtrate, une ſupériorité que les armes des Romains ne lui ravirent que pluſieurs ſiècles après ſa réduction en province romaine.

Après ces deux fondateurs de l'art *Anatomique*, parurent Lycus, Quintus, Marinus, dont il ne nous eſt parvenu que la réputation d'habiles anatomiſtes dont ils ont joui. On voit à pluſieurs traits épars dans les écrits de Celſe, qu'il s'étoit occupé de l'*Anatomie*, & l'on peut en dire autant de Pline le naturaliſte, ainſi que de ſon neveu.

Arétée fit trop de cas de cet art pour l'avoir ignoré. Rufus l'éphéſien, qui vécut ſous les empereurs Nerva & Trajan, eſt le premier anatomiſte célèbre qui ſe préſente après Arétée: on infère de quelques endroits de ſes ouvrages, qu'il avoit apperçu dans la matrice des vaiſſeaux, dont ſes prédéceſſeurs n'avoient pas fait mention.

Galien ſuccéda à Rufus. On ne voit pas que l'*Anatomie* ait fait de grands progrès depuis Hippocrate juſqu'à Hérophile & Eraſiſtrate, ni depuis ces deux derniers juſqu'à Galien. Dans tous les tems qui précédèrent ces deux anatomiſtes depuis Hippocrate, & dans ceux qui les ſuivirent juſqu'à Galien, au défaut de cadavres qu'on pût diſſéquer, pour augmenter le fonds des connoiſſances *anatomiques*, on s'occupa à combiner ces connoiſſances, & à former des conjectures phyſiologiques. Plus on ſuit attentivement l'hiſtoire des ſciences & des arts, plus on eſt diſpoſé à croire que les hommes font très-rarement des expériences & des ſyſtêmes en même-tems. Lorſque les eſprits ſont tournés vers les expériences, on ceſſe de raiſonner; & alternativement, quand on commence à raiſonner, les expériences reſtent ſuſpendues.

Mais on apperçoit ici évidemment l'obſtacle qui arrêta les diſſections *anatomiques*. Dans les tems qui ſuivirent ceux d'Érophile & d'Éraſiſtrate, on brûloit plus attentivement que jamais les cadavres

chez les Romains. La religion & les loix civiles faiſoient reſpecter les corps morts ſous les peines les plus ſévères ; de ſorte que les anatomiſtes furent réduits, pour pouvoir s'inſtruire, à des haſards ineſpérés : il leur fallut trouver, ou des tombeaux ouverts, ou des malfaiteurs expoſés ; & les enfans abandonnés en naiſſant furent leur plus grande reſſource.

Ce fut auſſi dans les ouvrages des anciens anatomiſtes, ſur les grands chemins, ſur les enfans expoſés, ſur les animaux, & principalement ſur les ſinges, que Galien s'inſtruiſit en *Anatomie*. Il nous a laiſſé deux ouvrages ſur cette ſcience qui l'ont immortaliſé, quoiqu'il ait noyé ſes découvertes dans la diffuſion du ſtyle Aſiatique.

L'un de ces écrits célebres de Galien eſt intitulé, *Adminiſtrations Anatomiques*, & l'autre, *de l'Uſage des parties du corps humain*. Il dit qu'en les écrivant il compoſe un hymne à l'honneur de l'Etre qui nous a créés ; & je crois, ajoute-t-il, que la ſolide piété ne conſiſte pas tant à lui ſacrifier une hécatombe, qu'à annoncer aux hommes ſa ſageſſe & ſa puiſſance. On voit, en liſant ces ouvrages, que Galien connoiſſoit parfaitement toutes les découvertes anatomiques des ſiècles qui l'avoient précédé ; & que s'il n'y en ajouta pas un grand nombre d'autres ſur l'*Anatomie* du corps humain, ce fut manque d'occaſions & non d'activité. Trompé par la reſſemblance extérieure de l'homme avec le ſinge, il a ſouvent attribué à l'un ce qui convenoit ſeulement à l'autre. C'eſt, au reſte, le ſeul reproche qu'on lui faſſe.

Soranus, contemporain de Galien, anatomiſa la matrice. Théophile protoſpathaire, écrivit ſous l'empereur Héraclius, ſur la ſtructure du corps humain, & fit une analyſe des traités anatomiques de Galien, dans laquelle il fait voir qu'il avoit ajouté aux découvertes de ce ſavant homme. Oribaſe, *ſinge* de Galien, ne nous a rien laiſſé qu'on ne trouve dans les ouvrages de ſon modèle, ſi l'on en excepte la deſcription des glandes ſalivaires.

Némeſius, évêque d'Émiſſa en Phénicie, fut le dernier qui s'occupa de l'*Anatomie* ; & il a écrit ſur l'uſage de la bile, des vérités que Sylvius de le Boë ſe vanta long-tems après d'avoir découvertes. Vinrent après lui les tems d'ignorance & de barbarie, pendant leſquels l'*Anatomie* éprouva le ſort funeſte des autres ſciences & des autres arts. *(Cet article eſt extrait des articles* ANATOMIE *de l'Encyclopédie ancienne, & de ſon ſupplément.)*

ANATOMIE COMPAREE. L'*Anatomie comparée*, eſt cette partie de l'*Anatomie*, qui s'occupe de la recherche & de l'examen des différentes parties des animaux, conſidérées relativement à leur ſtructure particulière, & à la forme qui convient le mieux avec leur manière de vivre ou de ſatisfaire à leurs beſoins. Par exemple, dans l'*Anatomie comparée* des eſtomachs, on obſerve que les animaux qui ont de fréquentes occaſions de ſe nourrir, ont l'eſtomach très-petit en comparaiſon de ceux qui, étant évités par les autres animaux dont ils font leur nourriture, ſe trouvent ſouvent dans la néceſſité de jeûner : il ſemble que la nature ait donné par cette raiſon à ceux-ci un eſtomach capable de contenir de la nourriture pour long-tems.

Dans l'*Anatomie comparée*, on examine & les brutes & même les végétaux, afin d'acquérir, par la comparaiſon de ce qui s'y paſſe avec ce qui s'opère en nous, une connoiſſance plus parfaite du corps humain.

Le premier des anciens qui ſe préſente dans cette carrière, qu'il ont ouverte & exploitée avec ſuccès, eſt le philoſophe Démocrite. Lorſque Hippocrate fut appelé par les Abdéritains, pour le guérir de ſa folie prétendue, il le trouva occupé dans ſes jardins à diſſéquer des animaux. On dit auſſi qu'il avoit diſſéqué ſoigneuſement le caméléon ; mais nous n'avons aucun de ſes ouvrages.

Alcméon, diſciple de Pythagore, paſſe pour avoir anatomiſé le premier des animaux, parce que ſes écrits ont eu un ſort plus heureux que ceux de Démocrite. Mais ce qui nous en reſte, ne valoit guères la peine d'être conſervé ; car il prétendoit que les chèvres reſpirent par l'oreille.

Tous ces eſſais furent eclipſés par les découvertes de celui qu'on peut à bon droit nommer le créateur de l'*Anatomie comparée*. C'eſt d'Ariſtote que nous voulons parler ; & nous ne pouvons le faire dignement, ſans payer à Alexandre un juſte tribut de louanges. Un fait qui l'honore autant que toutes ſes victoires, c'eſt d'avoir donné à Ariſtote huit cents talens, près de cinq millions de notre monnoie, & d'avoir confié à ſes ordres pluſieurs milliers d'hommes, pour perfectionner la ſcience de la nature & des proprietés des animaux. Ces puiſſans ſecours n'étoient pas reſtés inutiles entre les mains du philoſophe, s'il eſt vrai, comme le diſoit un habile anatomiſte, que celui-là auroit bien employé ſon tems, qui, en dix ans de travail, parviendroit à ſavoir ce qu'Ariſtote a renfermé dans ſes deux petits volumes des animaux.

Ariſtote diſſéqua des quadrupèdes, des poiſſons, des oiſeaux & des inſectes. Sa ſagacité lui a fait remarquer avec préciſion, ce qu'il y avoit de commun dans leurs ſtructures ; & une induction lumineuſe, lui a fourni des règles, qui ſont fondées ſur un grand nombre de faits. Telle eſt celle-ci : tous les animaux qui n'ont que des dents inciſives, ont quatre eſtomachs. Mais c'eſt vers l'homme qu'il a dirigé conſtamment ſes travaux. On diroit qu'il n'a immolé tant d'animaux que pour en rapporter la ſtructure à celle de l'homme. Auſſi tout ce qu'il a écrit ſur les animaux merite d'être lu avec attention, & les erreurs répandues dans ſes écrits ne doivent pas diminuer notre eſtime & notre reconnoiſſance.

L'*Anatomie comparée* ſembla fixée, & ne fit aucun progrès depuis Ariſtote juſqu'à Galien. Ce Médecin diſſéqua beaucoup d'animaux & de ſinges en particulier. Mais ſes travaux furent perdus pour l'*Anatomie comparée*, parce qu'il admettoit une reſſemblance parfaite entre la ſtructure de l'homme qu'il avoit eu rarement l'occaſion d'étudier, & celle du ſinge, qu'il croyoit ſuppléer à ce défaut.

Ce fut encore pis depuis Galien, & *l'Anatomie comparée* reſta enſevelie pendant plus de douze cents ans ſous les ténèbres épaiſſes de l'ignorance. Après ce long oubli, des anatomiſtes modernes commencèrent à l'étudier dans Ariſtote, & M. d'Aubenton l'a portée à un point très-voiſin de la perfection, par ſes diſſections nombreuſes & ſes deſcriptions exactes. *(Cet article eſt extrait des articles* ANATOMIE *de l'ancienne Encyclopédie & de ſon ſupplément.)*

ANAXABIE, femme de Pélias.

ANAXABIE, fille de Pélops, ſœur de Ménélas, femme de Strophius, & mère de Pylade.

ANAXANDRA, femme illuſtre, miſe au nombre des héroïnes de la Grèce; elle avoit un autel dans l'Attique.

ANAXARÈTE, fille iſſue du ſang de Teucer, devint l'objet de la paſſion d'un jeune homme de baſſe condition, nommé Iphis, lequel ayant fait connoître ſon amour à la princeſſe, & ayant tenté inutilement toutes ſortes de voies pour la fléchir, ſe pendit de déſeſpoir à ſa porte même. Quand *Anaxarète* eut appris la mort d'Iphis, elle eut la curioſité de voir paſſer ſa pompe funèbre; mais à peine eut-elle jeté les yeux ſur le corps du malheureux Iphis, que ſon ſang ſe glaça, & une paleur mortelle ſe répandit ſur ſon viſage. La dureté du cœur d'*Anaxarète*, dit Ovide, ſe communiqua à toutes les parties de ſon corps, qui fut changé en rocher. La ſtatue que produiſit cette métamorphoſe, ſe conſervoit, diſoit-on, à Salamine, où l'on bâtit un temple en l'honneur de Vénus *Proſpiciens*, qui regarde.

ANAXIS fut un des héros de la Grèce, auxquels on conſacra des monumens héroïques; mais on ne ſait rien de ſes actions.

ANAXIS *ou* ANAXIUS, & *Mnaſinus*, enfans des Dioſcures; on les repréſentoit à cheval.

ANAXITHÉE, l'une des Danaïdes, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère d'Olène.

ANAXO, fille d'Alcée, & petite-fille de Perſée, épouſa Electrion, frère de ſa mère, qu'elle rendit père d'Alcmène.

ANAΞΥΡΙΔΕΣ, dans Suidas & dans Héſychius, ſont les grandes culotes des Perſes & des Gaulois, ou des chauſſes deſcendant juſqu'à la cheville du pied. Les artiſtes grecs n'en ont donné qu'aux barbares, & en particulier aux Troyens & aux perſonnages comiques. Les chauſſes paroiſſent avoir été introduites ſur le théâtre pour la bienſéance. On voit à deux petites ſtatues comiques de la Villa-Matteï, & à une figure ſemblable de la Villa-Albani, les chauſſes & les bas faſ ſeule pièce, ainſi qu'on les donnoit aux barbares. Une partie des Gaules en prit le de *Braccata*.

ANAZARBUS, en Cilicie. ANAZARB Les médailles autonomes de cette ville RRRR. en bronze. (*Hunter.*)

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles Im grecques, ſur leſquelles elle a placé ſon é en l'honneur de Vérus, de Commode, d'Él de Paula, d'Alex.-Sévère, de Maximin, de M d'Herennius, de Valérien, de Dèce, de P de Mamée, de Tranquilline, de Voluſien.

ANCARIE. *V.* ANCHARIA.

ANCÉE, fils de Neptune & d'Aſtipal de Phœnix, fut un des argonautes. A ſo de la Colchide, il s'appliqua à faire fleur culture, & prit un ſoin particulier des vig comme il preſſoit trop ſes vignerons, & maltraitoit, un d'eux lui dit un jour boiroit jamais du vin de la vigne à il faiſoit travailler. Le tems de la vendange il fit promptement remplir une coupe du jus qu'on put exprimer du raiſin, & r celui qui lui avoit fait la prédiction reprocha ſon peu d'habileté, mais le vign répondit qu'il y avoit encore une grande entre la coupe & ſes lèvres. En effet, dans qu'il la portoit à la bouche, on vint qu'un ſanglier monſtrueux ravageoit ſa v quitte la coupe, prend ſes armes, & e ſuivant le ſanglier, il eſt bleſſé à mort. C dent donna lieu au proverbe que Caton a en latin par ces mots : *Multum intereſt in offam.* Ancée fut père d'Agapenor, qui c doit les Arcadiens à la guerre de Troye.

ANCÉE, fils de Licurgue, roi des Tég Arcadie, fut auſſi un des argonautes.

ANCHARIA, déeſſe adorée dans la ſelon Tertullien. (*Apol.* 24). *Aſculanoru riam.* On ne connoît aucun détail ſur ce nité, qui eſt peut-être la même que la ſui

ANCHARIA, étoit une divinité des Et Gori en a beaucoup parlé dans le *Muſæum E* Il croit qu'elle étoit la même que la déeſſe & que l'une & l'autre repréſentoient les nides réunies ſous un ſeul emblême. On tro l'ouvrage cité plus haut, un grand nomb criptions latines & pluſieurs autels, mention des déeſſes *Furina* & *Ancharia*. La adorée ſous ces deux noms, & ſans do ſous celui de Bellone, voyoit couler humain ſur ſes autels chez les Etruſq marbres de cette nation offrent ſouvent de furieux, qui ſe battent, ſe bleſſent & s' au pied des autels & des ſtatues d'*Anchar*

ANCHIALE. Martial (*lib. XI. épig.* 9 un juif avec lequel il diſpute :

*Ecce negas, juraſque mihi per templa tonantis.*
*Non credo; jura, verpe, per Anchialum.*

C'eſt le ſeul endroit où il ſoit fait mention d'*Anchiale*. Les commentateurs ont étalé avec profuſion l'érudition hébraïque pour prouver que c'étoit un objet ſacré révéré par les Juifs & atteſté dans leurs ſermens. Mais cela ſuppoſeroit dans Martial & dans les Romains une connoiſſance des coutumes judaïques qu'ils n'avoient pas, & que leur mépris pour les Juifs les empêchoit d'avoir.

Morin a donné dans le 2e volume des Mémoires de l'Académie des belles-lettres & inſcriptions, une explication plus vraiſemblable de ce mot. Il croit que cet *Anchialus* eſt le jeune homme au ſujet duquel Martial & le juif étoient en différend; & que le poëte ſachant que ſon adverſaire mépriſoit les dieux de Rome, l'oblige à jurer par ce jeune homme lui-même.

Au reſte, un ancien exemplaire manuſcrit de Martial, qui appartenoit à M. de Thou, porte: *Jura, verpe, per Ancharium*: jure, juif, par l'âne. Les Païens & ſur-tout les prêtres, ſe plaiſoient à reprocher aux Juifs qu'ils adoroient cet animal, ou ſa tête: témoin Pétrone:

*Judæus licet & porcinum numen adoret,*
*Et cilli ſummas adoret auriculas.*

On peut voir ce qu'en dit Tacite (*Hiſt. lib. v*), & les raiſons ou le fondement de cette fauſſe imputation à l'article ONONYCITES. Ce dernier ſens eſt beaucoup plus ſimple, & eſt très-relatif aux idées que les Païens s'étoient formées de la religion des Juifs.

ANCHIALUS, dans la Thrace. ΑΓΧΙΑΛΕΩΝ. Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes gouverneurs (Ηγεμόνες), des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Fauſtine jeune, de Commode, de Sept.-Sévère, de Caracalla, de Plautille, de Géta, de Maximin, de Gordien-Pie, de Tranquilline.

ANCHIALUS, dans la Cilicie. ΑΓΧΙΑΛΕΩΝ. Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Septime-Sévère, de Tranquilline, d'Antonin.

ANCHISE, prince troyen, deſcendoit de Tros, fondateur de Troye, par Aſtarneus, fils de Tros, & père de Capys, père d'*Anchiſe*. Il plut à Vénus. Un jour qu'il gardoit les troupeaux de ſon père ſur le mont Ida, cette déeſſe lui apparut, ſous la forme d'une belle nymphe; lui dit que, vaincue par ſon amour, elle venoit lui offrir ſa main; & elle le pria de la préſenter à ſa famille, afin que le mariage ſe fît promptement. *Anchiſe* répondit que puiſqu'elle n'étoit point déeſſe, rien n'empêchoit qu'ils ne vécuſſent ſur le champ comme des époux, & ils paſſèrent la nuit enſemble. *Anchiſe* s'apperçut à ſon réveil qu'il avoit tenu dans ſes bras une déeſſe. Cette action étoit un crime que les dieux pardonnoient rarement; ils étoient jaloux de leur ſupériorité, & ne vouloient pas qu'un mortel jouît d'un bonheur qui leur étoit réſervé. Il étoit défendu non-ſeulement d'aſpirer aux déeſſes, & de leur révéler ſa paſſion, mais auſſi de ſuccomber aux déclarations d'amour qu'elles faiſoient, quand même on les auroit priſes pour des mortelles. *Anchiſe* craignit donc de mourir; mais Vénus le raſſura, & lui dit qu'elle auroit de lui un fils qui ſe nommeroit Enée; qu'elle feroit nourrir cet enfant par les Dryades juſqu'à l'âge de cinq ans, après quoi elle le lui remettroit entre les mains. Elle l'avertit ſur-tout de ne jamais ſe vanter de ſon bonheur, ſous peine d'être foudroyé par Jupiter.

La vanité d'*Anchiſe* ne put ſe contraindre, & ſon ſecret lui échappa un jour qu'il étoit à table avec ſes amis. Vénus s'en plaignit à Jupiter, & obtint qu'il ſeroit foudroyé; mais ne voulant pas le perdre, elle eut ſoin de détourner le coup, de manière que la foudre l'effleura ſeulement & lui fit perdre la vue. Selon quelques auteurs, il fut réellement bleſſé, & la plaie ne ſe referma jamais. Au reſte, l'amour de Vénus pour *Anchiſe* ne fut point un amour paſſager; elle lui donna un ſecond fils.

Après la priſe de Troye, Énée porta ſon père ſur ſes épaules, & le mit en lieu de ſûreté. Les poëtes ont loué à l'envie cette action. Ils ont ajouté au récit de Virgile, que les flammes le reſpectèrent, & que craignant de nuire à un fils qui avoit autant de tendreſſe pour ſon père, elles ſe fendirent pour laiſſer un paſſage libre à Enée. Virgile fait mourir *Anchiſe* en Sicile; d'autres ſur le mont Ida, où ſon tombeau fut honoré par les bergers phrygiens. Il y en a qui placent le lieu de ſa mort en Laconie, au pied d'une montagne, nommée depuis *Anchiſia*, où il y avoit un temple de Vénus; d'autres enfin le font parvenir juſqu'en Italie; mais tous s'accordent à dire qu'il vécut juſqu'à quatre-vingt ans.

On le voit endormi auprès de Vénus ſur une cornaline de Stoſch. Il eſt très-reconnoiſſable à la mître phrygienne, ainſi qu'aux longues chauſſes que les artiſtes grecs donnoient aux Phrygiens & aux autres peuples barbares.

ANCIENS. Quelle que ſoit notre admiration pour les *anciens*, & quelque légitimes qu'en ſoient les motifs, nous laiſſons au Dictionnaire de Littérature de cette nouvelle Encyclopédie, & au Dictionnaire des Arts, deſtiné à la même collection, à faire connoître aux lecteurs le degré de ſupériorité des *anciens* ſur les modernes dans les arts. On ne pourra cependant pas nous reprocher ce renvoi comme un refus de travail; car chaque article du Dictionnaire d'Antiquités nous montre ce que les *anciens* ont ſu ou fait dans une partie des ſciences; & la réunion de tous ces articles, que nous indiquerons à la fin

du dernier volume, formera un tableau brillant de leurs connoiſſances dans les ſciences, & de leur ſupériorité dans tous les arts qui appartiennent au deſſin.

ANCII, ſurnom que portoient pluſieurs *Spurius*, & qu'ils tiroient du roi Ancus.

ANCILES, boucliers ſacrés, que l'on gardoit dans le temple du dieu de la guerre. Tous les ans, au mois de Mars, on les portoit en proceſſion autour de Rome; & le dernier jour du mois, on les renfermoit ſoigneuſement. Denys d'Halicarnaſſe rapporte ainſi l'origine de ces boucliers ſacrés : Un bouclier étant tombé du ciel, on conſulta les Aruſpices ſur ce prodige, & ils répondirent que l'empire du monde étoit deſtiné à la ville où ce bouclier ſeroit conſervé. Numa Pompilius craignant qu'il ne fût volé, en fit faire pluſieurs entièrement ſemblables, afin qu'on ne pût reconnoître le véritable, & les dépoſa dans le temple de Mars. Il établit les Saliens pour veiller à leur ſûreté.

Plutarque ajoute que Numa prédit des choſes merveilleuſes ſur ce bouclier, qu'il diſoit avoir appriſes d'Égérie & des Muſes. Cet *ancile*, diſoit-il, étoit envoyé pour le ſalut de la ville, & il falloit le garder avec onze autres de même figure & de même grandeur, afin que la difficulté de le reconnoître empêchât les voleurs de le dérober.

Les écrivains romains qui avoient ces boucliers ſous les yeux, ont cependant varié ſur leur forme. Les uns diſent qu'ils reſſembloient aux *peltes*, & qu'ils étoient échancrés des deux côtés. C'eſt le ſentiment de Denys d'Halicarnaſſe & de Plutarque. Mais Ovide aſſure que les *anciles* étoient ronds. (*Faſt. III.* 377.) :

*Idque ancile vocat; quod ab omni parte reciſum eſt,*
*Quàque notes oculis angulus omnis abeſt.*

Les monumens ſont d'accord avec lui; car on les voit de forme circulaire ſur des médailles de Domitien, & ſur une médaille du triumvir monétaire Licinius.

Lorſque Numa voulut faire fabriquer onze *anciles* ſemblables au premier, il chargea de ce ſoin *Mamurius*, qui travailloit en vaſes & en armures d'airain. Cet habile ouvrier n'exigea aucun payement : c'eſt pourquoi les Saliens conſervèrent ſon nom à la poſtérité la plus reculée, en l'inſérant dans leurs hymnes. Ovide, (*ibidem.*) :

*Tum ſic Mamurius : merces mihi gloria detur,*
*Nominaque extremo carmine noſtra ſonent.*
*Indè ſacerdotes operi promiſſa vetuſto*
*Præmia perſolvunt, Mamuriumque canunt.*

Ce ne fut point aſſez, on lui éleva une ſtatue de plomb dans le quartier qui prit ſon nom, où eſt aujourd'hui l'égliſe de Sainte-Suſanne. On croit qu'Hoſtilius dépoſa dans ſon voiſinage les douze nouveaux *anciles* qu'il ajouta aux premiers, & qu'il y établit les douze ſaliens qu'il aggrégea à l'ancien collége.

On a beaucoup varié ſur l'origine du nom *ancile*, que Numa donna à ces boucliers ſacrés. Les uns le dérivent du grec & les autres du latin; mais la plupart de ces étymologies ſont tellement forcées, qu'on doit les laiſſer dans l'oubli.

Les jours où les Saliens portoient les *anciles* en proceſſion dans les rues de Rome, étoient conſacrés par une inaction totale. On auroit cru commettre un grand crime ſi l'on avoit pris les armes, donné une bataille ou établi un camp dans ces jours ſacrés; & l'on regardoit comme très-malheureuſes les entrepriſes commencées à cette redoutable époque. Tacite & Suétone font obſerver avec attention que le départ d'Othon fut regardé de mauvais œil, parce qu'il ſe faiſoit pendant les proceſſions des *anciles*, & avant qu'ils fuſſent renfermés dans le temple de Mars.

Le général qui vouloit obtenir de glorieux ſuccès, alloit, avant ſon départ, dans ce temple, & agitoit d'une main timide les redoutables boucliers. Lorſqu'ils ſe remuoient d'eux-mêmes, c'étoit un préſage fâcheux pour Rome, & il annonçoit une guerre prochaine. Au reſte, tout étoit ſacré dans les *anciles* juſqu'aux termes *moveri & condi*, qui exprimoient l'action de les ſortir du temple de Mars, & celle de les y reporter.

ANCLABRIA, vaſes d'airain qui ſervoient aux ſacrifices.

ANCLABRIS, table ſur laquelle on poſoit les vaſes réſervés pour les ſacrifices.

ANCON, vaſe à boire courbé. On donnoit ce nom aux cornes à boire, qui étoient naturellement recourbées.

ANCON exprimoit auſſi un bras de fauteuil ou un accoudoir.

ANCONE, ville d'Italie, dans l'ancien Picenum, ſur la côte de la mer Adriatique. Trajan y fit conſtruire un port & un arc de triomphe. C'eſt à cette époque que l'on rapporte une médaille de cet empereur, au revers de laquelle paroît un port avec la légende : POR. AUG.

ANCONE, en Italie. ΑΓΚΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Son ſymbole eſt un bras replié, qui eſt exprimé par ſon nom dans la langue grecque.

ANCRE *de vaiſſeau*. Pline fait honneur de ſon invention aux Tyrrhéniens; mais Pauſanias dit en termes exprès, que Midas, fils de Gordius, inventa l'*ancre*, & qu'on voyoit encore la ſienne dans un temple de Jupiter. Ces différentes opinions peuvent ſe concilier, en diſant que l'un a inventé l'*ancre*, & que l'autre l'a perfectionnée.

Les premières *ancres* étoient de pierre; & Arrien (*Peripl. Pont. Euxin, pag.* 5.) aſſure que

l'on conſervoit encore l'*ancre* de fer du navire des argonautes, avec des fragmens d'une plus ancienne *ancre* qui étoit de pierre. Athénée (*v. p.* 204) parle d'*ancres* de bois, telles que les Japonois s'en ſervent encore. Il ne paroît pas qu'elles fuſſent aiguës dans les commencemens; mais elles agiſſoient uniquement par leur poids. Pour l'augmenter, on les creuſoit; & le vuide étoit rempli avec du plomb fondu. Nous l'apprenons d'un paſſage de Diodore de Sicile (*lib. v*). Les Phéniciens étant venus en Sicile pour y acheter de l'argent, en chargèrent leurs vaiſſeaux autant que leur capacité pouvoit en contenir. Voyant qu'il en reſtoit encore à acheter, les Phéniciens ôtèrent le plomb de leurs *ancres*, & mirent de l'argent à ſa place.

Les auteurs anciens, tels que Léon dans ſa Tactique, Héſychius, Suidas, &c. nous ont conſervé la mémoire de ſacs remplis de ſable, dont on ſe ſervoit ſur les fonds ſableux ou vaſeux qui n'auroient pu retenir les *ancres* ordinaires. On ajouta aux *ancres* de fer des pointes, que les poëtes grecs appellent des dents, d'abord une ſeule, & enſuite deux. Pline dit que la ſeconde fut inventée par Eupalamus; mais Strabon lui ſubſtitue le célèbre philoſophe Anacharſis.

Les *ancres* à une pointe s'appeloient ἑπτόγομοι, & celles qui en avoient deux étoient connues ſous les noms d'ἀμφίοδοι & d'ἀμφίγομοι. Ces dernières, que l'on voit ſur les monumens antiques, reſſemblent parfaitement aux *ancres* modernes, ſi l'on excepte le *jas*, que l'on n'apperçoit à aucune. La plus groſſe de toutes les *ancres* d'un vaiſſeau, celle dont on ne ſe ſervoit qu'après avoir perdu toutes les autres, ou que dans la dernière extrémité, s'appelojt l'*ancre* ſacrée, ἱερὰ.

ANCRE *de navire*. On en voit une ſur les médailles d'Ancyre, de Paeſtum, de Tuder & des rois de Syrie.

Elle devint le ſymbole de la Syrie ſous les Séleucides & leurs ſucceſſeurs. L'origine de cet attribut fut une fable racontée par Juſtin & par Appien. Ils diſent que Laodice, mère de Séleucus I, rêva qu'Apollon l'avoit rendue mère, & qu'il lui avoit donné un anneau, où paroiſſoit une *ancre* gravée avec beaucoup d'art. Elle le donna à Séleucus, qui en fit le ſymbole de ſon royaume. Tous les Séleucides, diſoit-on, naiſſoient avec l'empreinte de cette *ancre* ſur la cuiſſe.

Au reſte, l'*ancre* marquoit ſur les médailles les victoires navales, lorſqu'elle étoit priſe dans ſon ſens naturel.

ANCULUS & ANCULA étoient, ſuivant Feſtus, les divinités tutélaires des eſclaves de l'un & de l'autre ſexe, d'où eſt venu le nom d'*Ancilla*, que celles-ci portoient.

ANCYRE, en Phrygie. ΑΝΚΥΡΑΝΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Son ſymbole ordinaire eſt une *ancre* de navire.
Cette ville a fait frapper ſous ſes archontes des médailles impériales grecques, en l'honneur de Poppée, de Nerva, de Plotine, d'Hadrien, de Sabine, d'Antinous, de M.-Aurèle, de Sévère, de Caracalla, de Maxime, d'Otacile, de Fauſtine jeune, de Vérus, de Domna.

ANCYRE, dans la Galatie, & depuis *Sébaſte*, ΑΝΚΥΡΑΝΩΝ ΜΗΤ & ΑΝΚΥΡΑC.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Néron, de Vérus, de Commode, de Sept.-Sévère, de Caracalla, de Géta, de Dèce, de Valérien, de Gallien, de Salonine, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Domna.

ANDABATE, du grec ἀναβάτης, celui qui monte. On donnoit ce nom à une eſpèce de gladiateurs qui combattoient montés ſur un char & les yeux fermés, ſoit qu'ils les euſſent couverts d'un bandeau, ſoit qu'ils portaſſent une armure de tête rabattue ſur le viſage. Leurs combats terminoient les jeux du cirque. Ils étoient montés ſur des chevaux ou ſur des chars conduits par des cochers que l'on ne privoit pas de la vue.

ANDARTA. Gruter, pag. 88, rapporte les deux inſcriptions ſuivantes publiées par Scaliger, & dans leſquelles ſeules il eſt fait mention de cette divinité.

| | | |
|---|---|---|
| DE. AUG. | & | DE. AUG. |
| ANDARTÆ | | ANDARTÆ |
| M. JUL. ANTO | | M. JULIUS |
| MINUS | | THEODORUS |

ANDATE, déeſſe de la Victoire, honorée d'un culte particulier chez les anciens peuples de la Grande-Bretagne.

ANDEGAVI, dans les Gaules. ANDEC.
Les médailles autonomes de ce peuple ſont:
RRR. en argent.
RRR. en bronze. (*Pellerin*).
O. en or.

ANDIRINE, ſurnom de Cybèle, qui avoit un temple près de la ville d'Andèle.

ANDOB, dans les Gaules. ANDOB.
Les médailles qui portent cette légende ſont:
RRRR. en bronze.
O. en or. (*Pellerin*).
O. en argent.

ANDRAPHONOS, ſurnom de Vénus, qui ſignifie homicide. *Voyez* HOMICIDE.

ANDRAPODOCAPÈLE, nom d'une profeſſion particulière dont Galien fait mention en pluſieurs endroits. On appeloit de ce nom des gens qui logeoient de jeunes garçons, des filles, des eunuques & d'autres perſonnes. Ils ſe chargeoient de ſoigner & d'embellir le corps de ceux qu'on mettoit entre leurs mains. Cette profeſſion n'avoit rien de commun avec celle des *marchands d'eſclaves*, *lenones*; quoique ce fût la véritable ſignification du mot *Andrapodocapèle*, ἀνδράποδον, eſclave, & κάπηλος, marchand. On doit exclure toute idée

de débauche, en parlant des *Andrapodocapèles*, & l'on ne peut mieux les comparer qu'à nos BAIGNEURS. *V.* ce mot.

ANDREMON, gendre d'Oënée, roi de Calydon, ſuccéda à ſon beau-père. *V.* OENEE.

ANDREUS, fils du fleuve Pénée, s'établit le premier dans un canton de la Béotie, qu'il nomma *Andreïde*. Il épouſa une fille de Leucon, fils d'Athamas, & en eut un enfant nommé Etéocle, qui régna après lui, & qui accorda une portion du pays à Halmus, fils de Siſyphe. Cet Etéocle n'ayant point laiſſé d'enfans, Phlégias, fils du dieu Mars & de Chryſe, fille d'Almus, lui ſuccéda. *V.* ETEOCLE.

ANDROCLES, fils d'Eole, dieu des vents, régna dans cette partie de la Sicile qui eſt entre le détroit de Meſſine & le cap Lilybée.

ANDROGÉE, fils de Minos, roi de Crète, étant allé à Athènes pour aſſiſter aux panathénées, combattit dans ces jeux avec tant d'adreſſe & de bonheur, qu'il y remporta tous les prix; ce qui lui attira l'eſtime générale & l'amitié des fils de Pallas, frère du roi Egée. Le commerce de ce jeune prince avec les Pallantides devint ſuſpect au roi d'Athènes, qui, violant tous les droits de l'hoſpitalité, fit aſſaſſiner *Androgée*. Minos n'eut pas plutôt appris cette triſte nouvelle, qu'il ſe mit en devoir de venger la mort de ſon fils: il déclara la guerre aux Athéniens, & les contraignit de lui faire ſatisfaction. On verra les conditions du traité dans l'Hiſtoire du Minautore.

Quelques auteurs voulant rétablir la réputation d'Egée, diſent qu'*Androgée* fut tué par le taureau de Marathon, envoyé par Neptune dans l'iſle de Crète pour punir Minos de ce qu'étant maître de la mer, il ne reconnoiſſoit pas ſa divinité. Ce taureau ayant ravagé l'iſle de Crète, traverſa la mer, alla en Grèce; & ayant rencontré *Androgée* en ſon chemin, il lui ôta la vie. *V.* EGÉE, MINOTAURE.

ANDROGÉONIES, fêtes que les Athéniens établirent en l'honneur d'Androgée, pour ſatisfaire Minos. Ils mirent Androgée au nombre des héros de la Grèce; on lui éleva un autel, & l'on célébroit tous les ans des jeux en ſon honneur dans le céramique, appelés Ἀγωνες επ' Ευρυγυη.

ANDROGYNES. C'étoient des hommes qui avoient les deux ſexes, deux têtes, quatre bras & quatre pieds. Les dieux, dit Platon, dans ſon Dialogue du Banquet, avoient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps & les deux ſexes. Ces hommes étoient d'une force ſi extraordinaire, qu'ils réſolurent de faire la guerre aux dieux. Jupiter, que cette entrepriſe irrita, alloit les faire périr; mais ne voulant pas détruire le genre humain, il ſe contenta de les partager en deux, pour les affoiblir, afin qu'ils n'euſſent plus déſormais ni tant de force, ni tant d'audace.

Jupiter donna ordre en même-tems à Apollon de perfectionner ces deux demi-corps, & d'étendre ſur la poitrine & ſur les reins cette peau qui les couvre, & qui porte dans le nombril la marque du nœud qu'y fit Apollon.

Pline, l. 7, c. 1, dit qu'un certain Calliphanes avoit écrit qu'il y avoit un peuple d'*Androgynes* en Afrique. Ariſtote ajoute qu'ils avoient la mamelle droite comme un homme, & la gauche comme une femme: c'eſt une fable très-abſurde.

Le mot *Androgyne*, qui eſt ſynonyme d'hermaphrodite, vient des deux mots grecs, ἀνὴρ, de l'homme, & γύνη, femme.

ANDROLEPSIE, mot formé d'ἀνὴρ, homme & de λαμβάνω, je prends. Lorſqu'un athénien avoit été tué par le citoyen d'une autre ville, ſi cette ville refuſoit de livrer le coupable, il étoit permis de ſaiſir trois de ſes citoyens, & de punir en eux le meurtre commis. Cette coutume étoit appelée par les Grecs *Androlepſie*, & *Clarigatio* par les Romains. Notre mot *repréſaille* n'en exprime qu'une partie.

ANDROMAQUE étoit fille d'Ætion, roi de Thèbes, dans la Cilicie. Les poëtes en ont fait un portrait fort avantageux; elle étoit belle, & d'une taille fort grande, modeſte, ſage, vertueuſe, & d'un caractère très-doux.

*Andromaque* épouſa le vaillant Hector, fils de Priam, pour lequel elle eut tant d'attachement, que, ſuivant Homère, c'étoit elle qui avoit ſoin de ſes chevaux. Il y a des auteurs qui lui font pouſſer la complaiſance juſqu'à aimer les maîtreſſes de ſon mari, & allaiter les enfans qu'elles lui donnoient; ſelon d'autres, Hector lui étoit ſi attaché, qu'il lui garda ſcrupuleuſement la foi conjugale. Les adieux de ces deux époux au moment où Hector partit pour aller au combat où il périt, ſont un des plus beaux morceaux de l'Iliade & des plus touchans. *Andromaque* eut la douleur de perdre un mari ſi cher; elle vit auſſi, après la priſe de Troye, précipiter ſon fils Aſtyanax du haut d'une tour. C'eſt donc par une licence poétique que Racine, dans ſon *Andromaque*, fait vivre Aſtyanax long-tems après la priſe de Troye. (*V.* ASTYANAX). Elle avoit encore eu d'Hector un autre fils, nommé Laodamante.

La veuve d'Hector devint captive de Pyrrhus, fils d'Achille, dont elle eut trois enfans, ſelon quelques auteurs, Moloſſus, Pielus & Pergamus; & Pielus ſuccéda à ſon père au trône d'Epire. C'eſt de lui que deſcendoit Pyrrhus, célèbre par ſes guerres contre les Romains. D'autres nomment ces trois enfans Pyrrhus, Moloſſus & Eacide: quelques-uns enfin, ne parlent que de Moloſſus. Hermione, femme de Pyrrhus, conçut une ſi grande jalouſie des complaiſances de ſon mari pour *Andromaque*, qu'elle le fit mourir. *V.* PYRRHUS, MÉNÉLAS.

Après la mort, ou même du vivant de ce prince, *Andromaque* épouſa Hélénus, fils de Priam, ſon compagnon de captivité, & régna avec lui ſur une

partie de l'Epire. Virgile & quelques autres donnent Hélénus pour mari à *Andromaque* avant la mort de Pyrrhus ; d'autres diſent que le mariage ſe fit ſeulement en conſéquence des ordres qu'il avoit donnés. Elle eut encore des enfans d'Hélénus, entr'autres Ceſtrinus. *V.* CESTRINUS.

Les auteurs anciens ſe ſont accordés à louer la haute taille d'*Andromaque*. Ovide l'appelle *longiſſima*, très-longue ; & il en parle dans un autre vers. Juvénal cite *Andromaque*, pour déſigner une femme d'une taille diſtinguée :

. . . . . *Andromachen à fronte videbis ;*
*Poſt tergo minor eſt.*

Les peintres & ſculpteurs modernes ne lui ont pas aſſez fidèlement conſervé ce caractère diſtinctif.

On voit la malheureuſe *Andromaque* ſur un grand nombre de pierres gravées ; tantôt elle fait à Hector ces adieux ſi mémorables, tantôt elle lui offre Aſtyanax pour qu'il l'embraſſe encore une fois ; & ſouvent on la voit auprès de Priam, ſur le haut des murs de Troye, invoquer les dieux en faveur de ſon mari. La collection de Florence & celle du baron de Stoſch offrent ces différens ſujets, & même répétés pluſieurs fois.

Un bas-relief de la Villa-Borghèſe nous montre *Andromaque* accompagnée de femmes troyennes, recevant le corps de ſon époux aux portes de Troye. Elle eſt vêtue d'une robe traînante, ſans ceinture. C'étoit, chez les anciens, la marque d'une profonde douleur.

ANDROMÈDE étoit fille de Céphée, roi d'Ethiopie & de Caſſiopée, qui avoit eu la témérité de ſe croire plus belle que les Néréides. Neptune, pour les venger, ſuſcita un monſtre marin qui déſoloit le pays : l'oracle d'Ammon ayant été conſulté ſur les moyens d'appaiſer les dieux, répondit qu'il falloit expoſer *Andromède* aux fureurs du monſtre. La jeune princeſſe fut donc expoſée ſur un rocher, & le monſtre ſortant de la mer, étoit prêt à la dévorer, lorſque Perſée, monté ſur Pégaſe, vint à ſon ſecours, tua le monſtre, briſa les chaînes d'*Andromède*, & l'épouſa pour ſa récompenſe.

Pauſanias ajoute une autre fable à celle-ci : il dit que près de Joppé, il y avoit une fontaine dont l'eau étoit rouge comme du ſang, & que les gens du lieu aſſuroient que Perſée s'étant enſanglanté en tuant le monſtre, ſe lava dans cette fontaine, & en rougit l'eau. *Andromède* fut placée dans le ciel, où elle forme une conſtellation. *V.* PERSEE.

On a trouvé à Pompeïa, dans un petit temple qui eſt dans le parvis du grand temple d'Iſis, entre autres bas-reliefs en plâtre, la fable de Perſée & d'*Andromède*. Ce que ce morceau offre de plus ſingulier, eſt la main du héros qui tient la tête de Méduſe ; elle eſt entièrement de relief. Le ſculpteur, pour lui donner tant de ſaillie, l'avoit aſſujétie avec une tige de fer, que l'on voit aujourd'hui depuis la chûte de la main.

ANDROMÉDON, gendre d'Oënée, roi de Calydon. *V.* OENEE.

ANDRON, étoit la partie des maiſons que les Grecs habitoient. Elle étoit ſéparée du gynécée, appartement de leurs femmes & de leurs filles.

ANDRONIC I. Comnène.
*ANDRONICUS AUGUSTUS.*
Ses médailles ſont :
RR. en or.
O. en argent.
R. en M. B.

ANDRONIQUE II. Paléologue.
*ANDRONICUS PALÆOLOGUS AUGUSTUS.*
Les médailles de ce règne ne ſont pas citées dans les catalogues.

ANDRONIC III. Paléologue.
*ANDRONICUS PALÆOLOGUS AUGUSTUS.*
On ne connoît point de médailles de ce prince.

ANDRONIQUE IV. Paléologue.
*ANDRONICUS PALÆOLOGUS AUGUSTUS.*
Ses médailles manquent.

ANDROS, iſle. ΑΝΔΡΙ & ΑΝΔΡΩΝ.
Les médailles autonomes de cette iſle ſont :
RRRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

On a frappé dans cette iſle quelques médailles impériales grecques, ſelon le père Jobert.

ANDROS, fils d'Anius. *Voyez* ANIUS.

Α'ΝΔΡΟ'ΣΦΙΝΓΕΣ. Lorſqu'Hérodote a donné ce nom aux ſphinx, il a voulu déſigner par cette expreſſion leur double ſexe. Ceux des Egyptiens portent en effet ce double caractère ; ils ont la tête de femme, & les organes de la génération du mâle. On n'avoit point fait cette remarque avant le judicieux Winkelmann, qui a expliqué, par le moyen de cette obſervation, un paſſage du poëte Philémon, où il eſt parlé de ſphinx mâles, & qui n'avoit jamais pu être entendu.

ANE. Les Egyptiens avoient pour l'*âne* une haine extraordinaire. Il eſt roux dans l'Afrique & dans l'Aſie ; & cette couleur étoit odieuſe aux Egyptiens, parce qu'ils la croyoient affectée à Typhon, le mauvais principe. M. Paw, qui regarde la religion des Egyptiens comme une perfection de leur régime diététique, aſſure que la couleur rouſſe annonce le germe d'une maladie dans les animaux, & en particulier dans les bœufs & les vaches.

Le préſident de Monteſquieu s'eſt moqué de cette opinion, qui ſuppoſe une analogie entre la ſanté des animaux & la couleur de leurs poils ; peut-être que la manière dont l'*âne* ſe nourrit a pu faire naître cette répugnance chez un peuple ami de la propreté ; car l'*âne* mange preſque tout

ce qu'il rencontre ſans aucun choix, & il ſe roule ſur la terre la plus infecte avec une complaiſance affectée.

Quoi qu'il en ſoit, l'*âne* étoit dans l'Egypte un des ſymboles de Typhon, & l'on traçoit ſon image ſur les gâteaux que l'on offroit à ce dieu du mal. Les habitans de Coptos, de Buſiris, d'Abydos & de Lycopolis, pouſſoient encore plus loin cette antipathie; car ils haiſſoient le ſon de la trompette, parce qu'ils lui trouvoient de la reſſemblance avec le cri de l'*âne*.

Les Romains conſervèrent une partie de cette haine pour l'*âne*: ils regardoient ſa rencontre comme un mauvais préſage. Cependant Marius & Auguſte l'interprêtèrent favorablement. Quand il étoit jeune, les payſans en mangeoient la chair, & la trouvoient fort agréable, au rapport de Galien. Mécène réuſſit même à la faire ſervir ſur la table des grands & des riches, qui ceſſèrent, pour complaire à cet illuſtre favori, de lui préférer la chair de l'onagre ou de l'*âne* ſauvage. Mais ce goût ou cette mode fut de peu de durée, & elle paſſa avec le règne de Mécène.

L'*âne* étoit admis dans les myſtères de Veſta, ſoit parce qu'on s'en ſervoit dans les ſacrifices de Cybèle, divinité identique avec elle, ſoit parce que les cris de cet animal réveillèrent Veſta, à qui Priape vouloit faire violence pendant ſon ſommeil. De-là vint que les boulangers chargeoient un *âne* des pains qu'ils offroient à Veſta le ſixième jour des ides de juin. Ovide, (*Faſt. VI.* 311.):

*Ecce coronatis panis dependet aſellis.*

Cet animal portoit ordinairement les ſtatues & les uſtenſiles des ſacrifices de cette déeſſe, comme nous le voyons dans Apulée. A la naiſſance de Bacchus, il porta ce dieu nouveau né; les bacchantes l'enveloppèrent dans une corbeille couverte, & le chargèrent ſur un *âne*.

On lui aſſocioit un cheval dans les fêtes de Conſus; peut-être parce que l'un & l'autre avoient ſervi de monture aux ſabines, que ces fêtes virent enlever. Mais c'étoit l'*âne* ſeul que l'on immoloit à Mars & à Priape. Le dieu de la guerre aime le ſilence, pour faire réuſſir les embuſcades & les attaques de nuit; c'eſt pourquoi on lui ſacrifioit l'animal dont le cri eſt ſi perçant.

Priape voyoit avec plaiſir le ſang de l'*âne* couler ſur ſon autel; parce que le cri de celui que montoit Silène l'avoit empêché de ſatisfaire ſa paſſion avec la nymphe Lotis, qu'il avoit trouvée endormie. L'*âne* porta ſur-le-champ la peine de ſa faute:

*Morte dedit pœnas auctor clamoris; & hæc eſt*
*Helleſpontiaco victima grata deo.*

On voyoit le ſiècle dernier à Rome, auprès de la porte *Flaminia*, le dieu des jardins, ayant à ſa droite une tête d'*âne* avec la hache des ſacrificateurs, & une pareille à ſa gauche avec un long couteau. Ce ſymbole étoit relatif à une pratique ſuperſtitieuſe des Etruſques.

La tête d'un *âne*, dépouillée de la peau, ſuſpendue ſur une terre labourée & enſemencée, avoit, ſelon eux, la vertu de préſerver les ſemences de tout accident. Hygin dit que les anciens attachoient auſſi des têtes d'*âne* avec un ſep de vigne aux colonnes du lit, pour exprimer le plaiſir qu'ils y avoient goûté.

On ajoutoit à la tête d'*âne* une ſonnette pour effrayer les oiſeaux, & pour lui donner plus de reſſemblance avec l'*âne* de Silène, qui en porte toujours une ſur les monumens. C'eſt ainſi qu'il eſt repréſenté ſur une urne de la Villa-Albani, avec l'inſcription: ΖΩΗC ΑΝΑΜΝΗCIC, le ſouvenir de la vie.

ANE, coup de dé. *V.* ASINUS.

ANE (oreilles d'). Les anciens voulant ſe moquer de quelqu'un, approchoient leurs mains des tempes, & allongeoient les doigts en les remuant, pour imiter les oreilles de l'*âne*. Ils lui reprochoient par ce geſte ſa ſtupidité, en le comparant à l'animal que toutes les nations ſemblent s'être accordées à en faire le ſymbole. Perſe, (*S.* 59).

*Nec manus auriculas imitata eſt mobilis albas.*

ANEMOBATÆ, bâteleurs qui voltigeoient en l'air avec des cordes ou avec d'autres machines. Ce mot vient de ἄνεμος, vent, & de βαίνω, je marche.

ANÉMONE. Cette belle fleur doit ſa couleur rouge au ſang d'Adonis. Elle étoit blanche avant d'avoir été arroſée de ce ſang ſi cher à Vénus. Ovide a chanté cette métamorphoſe d'après le ſcholiaſte de Théocrite & d'après Nicander, cité par cet écrivain.

ANEMOSCOPE, d'ἄνεμος, vent, & de σκέπτομαι je conſidère. Il paroît, par la deſcription que fait Vitruve de cet inſtrument, que les anciens s'en ſervoient plutôt pour connoître de quel côté venoit le vent, que pour annoncer le côté d'où il devoit ſouffler.

ANEMURIUM, en Cilicie. ΑΝΕΜΟΥΡΙΕΩΝ. Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper ſous ſes préteurs des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitia, de Caracalla, d'Alex.-Sévère, de Valérien.

ANESSE. Les gens voluptueux de Rome ſe frottoient le viſage & la peau avec du pain trempé dans du lait d'*âneſſe*, pour rendre celle-ci plus blanche, & pour empêcher que la barbe ne vînt ſitôt. Suétone, dans Othon, *ch.* 12, & Martial, *liv.* 10, *épig.* 68, parlent de ce raffinement. Juvénal, *Sat. VI*, ajoute que l'on faiſoit un maſque avec ce pain. Poppée, femme de Néron, fut la première ou une des premières qui uſa de

cette recette, perſuadée que le lait d'*Aneſſe* entretenoit la blancheur & ôtoit les rides de la peau. C'eſt pour cela qu'elle avoit toujours à ſa ſuite trois cents *aneſſes*, & que Juvénal appelle ces maſques de pain trempé dans ce lait, *pinguia popœana*.

ANET. Les anciens ſe couronnoient d'*anet* dans les feſtins. Les gladiateurs en mêloient à tous leurs alimens, parce qu'on lui attribuoit la propriété d'être fort nourriſſant. De-là vint que l'on diſoit, demander de l'*anet*, *anethum requiri*, pour exprimer des remèdes propres à guérir les fous.

ANETIS. *V.* ANAETIS.

ANGARI, nom que les Perſes donnoient à des courriers, qui, fixés à différentes ſtations, ſe remettoient les paquets les uns aux autres, & les faiſoient parvenir aux extrémités de l'Empire avec une grande célérité. Les Grecs & les Romains imitèrent cet établiſſement, & adoptèrent dans leurs langues le nom Perſan des courriers.

ANGARIA. On appeloit de ce nom le droit dont uſoient les empereurs grecs & leurs repréſentans, de prendre des voitures, des bêtes de ſomme & des chevaux de ſelle dans toutes les provinces qu'ils avoient à parcourir. Perſonne n'étoit exempt de cette charge publique, pas même les ſoldats vétérans. Lorſque les empereurs avoient quelque fardeau à faire tranſporter, tels que les armes, les habits des ſoldats, & autres choſes pareilles, le maître des offices en donnoit avis au préfet du prétoire, qui avertiſſoit chaque ville de fournir des vaiſſeaux, des chevaux, ou des charriots, ſuivant la grandeur & le nombre qui étoient néceſſaires.

ANGE, (château Saint-) *V.* ADRIANEUM.

ANGÉLIQUE, danſe des anciens Grecs, uſitée dans les feſtins. Elle étoit ainſi nommée du mot ἄγγελος, meſſager; parce que, ſelon Pollux, ceux qui la danſoient étoient habillés en meſſagers.

ANGELO, fille de Jupiter & de Junon. On dit qu'elle déroba le fard de ſa mère pour en faire préſent à Europe, qu'elle aimoit. Celle-ci s'en ſervit ſi heureuſement, qu'elle devint d'une extrême blancheur.

ANGERONALES, fêtes d'Angérone. On les célébroit à Rome le 21 décembre. Varron & Feſtus nous ont appris le nom de ces fêtes; & Pline, Solin & Macrobe, l'époque à laquelle on les célébroit.

ANGÉRONE, *Angerona*, & *Agerona*. C'étoit une divinité des Romains, ſur laquelle les écrivains ne nous ont laiſſé que des notions confuſes. Feſtus & Julius Modeſtus, cités par Macrobe, (*Saturn. lib. I, c. 10*) dérivent ſon nom d'*Angina*, eſquinancie, & diſent qu'il lui fut donné, parce qu'elle guériſſoit ce mal. D'autres l'ont fait venir d'*angor*, douleur, peine; ou du verbe *angor*, je ſouffre, j'ai du chagrin, parce qu'*Angérone* délivroit du chagrin & des peines. C'eſt ainſi, diſent-ils, que de *gello* on a fait *pellonia*, & de *populor populonia*, qui ſe trouvent le premier dans Arnobe, *liv. IV*, & le ſecond dans la Cité de Dieu, *liv. VI, c. 10*.

Une troiſième opinion donne pour racine à *Angérone*, le mot *ango*, je ſerre, je preſſe, parce que cette déeſſe étoit la divinité du ſilence, & qu'elle *fermoit la bouche*. Quelques auteurs enfin, doutent s'il ne faut point lire *Agérone* au-lieu d'*Angérone*, & ſi ce nom ne vient point d'*agere*, *ago*, j'agis; parce qu'elle excitoit à agir fortement, comme dit Saint-Auguſtin, *livre VI* de la Cité de Dieu.

*Ango* eſt l'étymologie de ce nom la plus vraie & la mieux fondée; car *Angérone* étoit effectivement & la déeſſe de la patience dans les maux, & la déeſſe du ſilence, qui préſidoit aux conſeils. D'ailleurs, l'uſage de lire *Angeronia* eſt ancien & conſtant: on n'a aucune raiſon de douter de cette leçon.

Cette divinité, que les Romains avoient créée à l'imitation de l'Harpocrate des Egyptiens & du *Sigalion* des Grecs, n'avoit point de temple particulier. Sa ſtatue étoit placée dans celui de la déeſſe *Volupia*, Volupté, ſur ſon autel; & elle fourniſſoit matière à une allégorie morale. La patience & le ſilence dans les douleurs, préparent un plaiſir aſſuré qui leur ſuccédera.

Les Romains avoient autant de vénération pour *Angérone* que les Egyptiens pour Harpocrate. On trouve en effet un très-grand nombre de monumens qui repréſentent l'un & l'autre. Le caractère diſtinctif d'*Angérone* eſt de tenir un doigt appuyé ſur ſa bouche fermée; tel Harpocrate étoit ſculpté ſur les bords du Nil. Cette première idée fut trouvée trop ſimple par les artiſtes au bout de quelques ſiècles. Ils chargèrent de ſymboles les ſtatues d'*Angérone*. Tantôt elle a ſur la tête le *modius* ou boiſſeau de Sérapis, & tient la maſſue d'Hercule. Tantôt elle porte à ſa bouche au-lieu du doigt *index*, une baguette. On s'eſt permis des variations même ſur ſon âge & ſon ſexe.

Il y a cependant une attitude fort extraordinaire, ſur laquelle s'accordent un grand nombre de ſtatues d'*Angérone*. C'eſt la poſition des deux mains: l'une eſt toujours placée vers la bouche avec l'*index* étendu ſur les lèvres; & l'autre eſt poſée derrière & au bas du dos, avec l'*index* étendu vers les parties que cette main avoiſine. Trois *Angérones* publiées par le comte de Caylus, offrent conſtamment cette attitude ſingulière dont nous n'oſons rechercher le motif.

L'une des figures de cet amateur éclairé des arts, eſt d'or, & repréſente un enfant; une autre repréſente une jeune fille. La troiſième, ſculptée en relief ſur une maſſe d'argent, deſtinée à être portée au col, comme un amulette contre les chagrins, *ad angores pellendos*, a été trouvée à *Rigia-Tranſone*, & eſt drappée à la romaine.

La petite ſtatue d'*Angérone*, que l'on voit dans le cabinet de Sainte-Geneviève eſt nue, paroît être

une femme, & poſe l'une de ſes mains à la bouche & l'autre derrière ſon dos. Une bélière eſt placée entre ſes deux épaules, ce qui prouve qu'elle a été portée au col en guiſe d'amulette.

Le comte de Caylus a fait au ſujet des ſtatues d'*Angérone*, qu'il a publiées, un rapprochement heureux ſur la nature de cette divinité. Il a rappelé un endroit de Macrobe, (*Saturn. lib.* 3. *c.* 9) où cet écrivain parle du ſilence rigoureux que la ſuperſtition faiſoit obſerver aux Romains, ſur le nom de la déeſſe tutélaire de Rome; & il croit reconnoître dans *Angérone* l'emblême de ce ſecret politique & religieux.

ANGISTIS, ΑΓΓΙΣΤΙΣ, ſurnom de Cybèle ou de la mère des dieux. Strabon, liv. x, dit que les Phrygiens appeloient Rhéa *mère des dieux* & ἄγιστιν. Caſaubon croit qu'il faut lire Ἀγδίστιν, Xylander Ἀγίστιν. Muratori juge que Strabon a dit Ἀγγίστιν, d'après une inſcription grecque qu'il rapporte, page 31 de ſon *Theſ. inſcr.*, ſur laquelle on lit: ΜΗΤΡΙ ΘΕΩΝ ΑΓΓΙΣΤΕΙ, &c.

Dans le même ouvrage, pag. 113, il a rapporté l'inſcription latine ſuivante, où ce nom eſt au pluriel:

FUFICIA
C. FUFICI
AMANDI
F. JUSTA
MAJ
ANGITIIS
D. D

ANGITIA, fille d'Æète, ſœur de Médée & de Circé, ſelon Cœlius, (*Solin. c.* 2). Elle habitoit auprès du lac Fucin, un bois qui portoit ſon nom, & y employoit ſa ſcience à guérir les malades. *Angitia*, bien éloignée de faire un auſſi mauvais uſage de ſa puiſſance, que les deux magiciennes ſes ſœurs, rendit la vie à un mort; prodige qui la fit placer au rang des immortels. Virgile, (*Æneid.* 8. 659):

*Te nemus Angitiæ, vitrea te Fucinus unda,*
*Te liquidi flevere lacus.*

Sil. Ital. 8. 498:

*Æeta prolem Angitiam mala gramina primam*
*Monſtraviſſe ferunt.*

ANGITIIS. *Voyez* ANGISTIS.

ANGUILLE. Les Égyptiens ne mangeoient point ce poiſſon, parce qu'il eſt indigeſte, ſelon Mr. Paw, qui reconnoît chez ce peuple un régime diététique légal, très-diſtinct du régime diététique ſacré. Auſſi accuſe-il d'erreur les Grecs qui ont attribué à ce dernier régime, le refus que faiſoient les Egyptiens de manger des *anguilles*. Les Grecs & les Romains en furent au contraire très-friands, & ils les enveloppoient dans les feuilles de bette pour les ſervir dans les repas.

ANGUINUM. *V.* ŒUF *de ſerpent.*

ANGUSTICLAVE; partie de l'habillement des chevaliers, qui les diſtinguoit des plébéiens, comme le *laticlave* diſtinguoit les ſénateurs de l'ordre équeſtre. Elle étoit attachée à la tunique, & ne différoit du *laticlave* que par ſa petiteſſe relative.

L'*anguſticlave* déſignoit l'ordre équeſtre, dont les membres portoient le nom d'*anguſticlavii*. Paterculus dit de Mécène, que malgré la faveur d'Auguſte, il ſe contenta toujours du rang de chevalier, & de l'*anguſticlave*, *vixit anguſto clavo contentus pœnè*. Stace employe dans le même cas la même expreſſion:

*Contentus arcto lumine purpura.*

Ovide étoit né dans l'ordre équeſtre, & il pouvoit prétendre à devenir ſénateur; mais il nous aſſure qu'il ſe fixa, en prenant la robe virile, à la dignité de chevalier:

*Curia reſtabat, clavi menſura coacta eſt.*

Le père de Suétone n'étoit que chevalier, car ſon fils l'appelle *anguſticlavius*, à la fin de la vie d'Othon.

ANICETUS, fils d'Hercule & d'Hébé.

*ANICIA*, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

ANIENSIS (*Tribus*) *V.* TRIBUS.

ANIGRIDES, nymphes qui habitoient près du fleuve Anigrus, dans l'Élide. Elles avoient un antre, où ceux qui y entroient tourmentés par des dartres, ou d'autres maladies cutanées, invoquoient les nymphes, & leur faiſoient quelques ſacrifices. Ils frottoient enſuite la partie malade, & paſſoient la rivière à la nage. Après cela, ils laiſſoient dans l'eau toute l'impureté, & ſortoient entièrement nets & purifiés. Les eaux du fleuve Anigrus étoient ſans doute ſulphureuſes, & par cela ſeul propres à guérir les maladies cutanées.

ANIGRUS, fleuve d'Élide dans le Péloponnèſe, dont les eaux étoient amères & infectes. Pauſanias attribue la cauſe de cette infection au ſang des Centaures, qui ayant été bleſſés par Hercule, y lavèrent leurs plaies. Ovide n'a pas oublié de chanter cette merveille de l'ancienne Mythologie, (*Métam. liv.* 15):

*Ante bibebantur, nunc quas contingere nolis*
*Fundit Anigros aquas; poſtquàm lavare bimembres*
*Vulnera, clavigeri quæ fecerat Herculis arcus.*

Cette amertume & cette infection n'étoient dûes qu'au ſoufre dont les eaux de l'*Anigrus* étoient imprégnées, puiſqu'elles guériſſoient les maladies de la peau. *Voyez* ANIGRIDES.

ANIMAUX. Il n'y a rien d'auſſi célèbre dans l'antiquité, que le reſpect des Égyptiens pour certains *animaux*; rien n'eſt auſſi plus incertain que

que l'époque où il a commencé, & la cauſe qui l'a fait naître.

Le ſavant Jablonski fait remonter ce culte aux tems qui précédèrent l'arrivée des Hébreux en Égypte. Il croit que les Egyptiens rendirent primitivement un culte aux pierres ſacrées, aux obéliſques mêmes & aux pyramides, deſtinées à ſervir de tombeaux à leurs rois. Aux pierres ſacrées, ſuccédèrent les *animaux* vivans, & même les cadavres de ces *animaux*. Ils rendirent auſſi des hommages à leurs repréſentations, & les temples Egyptiens ſe peuplèrent de divinités choiſies parmi les quadrupèdes, les oiſeaux, les poiſſons & les ſerpens.

M. Paw place l'époque de l'apothéoſe des animaux en Egypte, au moment où une colonie d'Ethiopiens vint s'établir dans la vallée du bas-Nil. Les ſervices utiles qu'elle tira des animaux, dont les vers, les ſouris, les crapauds, & autres êtres crus venimeux, font la nourriture, excitèrent ſa reconnoiſſance, & l'engagèrent à les déifier. Il eſt facile de concilier les opinions de ces deux ſavans, en faiſant remonter cette époque aux premiers inſtans de la population des bords du Nil.

En quoi conſiſtoit le culte rendu par les Égyptiens aux *animaux*? Il ſeroit trop long de rapporter celui qui étoit rendu à chacun des *animaux* ſacrés, dont voici les noms : tous les oiſeaux de proie de jour & de nuit, depuis l'aigle de la Thébaïde, juſqu'à la chouette de Saïs, depuis le vautour ou le coq de Pharaon, juſqu'au petit faucon du Delta, les ibis, les Gruës, les courlis, les corbeaux, les cicognes, les huppes, que l'on appelle généralement les *purificateurs de l'Égypte*; les belettes, les chats, les ichneumons, les bœufs, & dans certains cantons les béliers; quelques eſpèces de poiſſons, telles que l'anguille, le brochet, la carpe; les ſcarabées, certains ſerpens.

Les temples étoient remplis des images de ces *animaux* révérés; eux-mêmes y étoient logés, nourris avec ſoin, & honorés par des offrandes & un culte religieux. On les embaumoit après leur mort, & on plaçoit reſpectueuſement leurs momies dans les catacombes qui leur étoient deſtinées. Ils y étoient apportés même des pays étrangers, pour leur procurer une ſépulture honorable. On impoſoit enfin des amendes conſidérables à celui qui tuoit par mégarde un *animal ſacré*; mais la mort ſeule pouvoit expier le crime de celui qui l'auroit tué à deſſein.

L'aveuglement des Égyptiens étoit tel, qu'ils conſultoient ſur l'avenir, non pas tous les *animaux* ſacrés, comme l'a cru Van-Dale, mais quelques-uns; tels que le bœuf apis & les ſcarabées. Un paſſage obſcur d'Elien y a fait joindre mal-à-propos les crocodiles; & un préjugé populaire faiſoit croire que ces *animaux* dépoſoient conſtamment leurs œufs dans des endroits où l'inondation du Nil ne pouvoit atteindre. Ce pronoſtic tenoit lieu de prédiction phyſique, ainſi que les fréquentes apparitions de l'hippopotame hors du fleuve.

On ſait que les Égyptiens ont toujours été curieux de prévoir la hauteur où le Nil devoit parvenir dans l'année. Cette inquiétude leur a fait employer les moyens les plus ridicules pour parvenir à cette vaine connoiſſance. Ce fut auſſi ſur cet objet que le bœuf apis fut interrogé pour la première fois; & de-là vint la célébrité de ſes oracles. On lui offroit à manger; & l'avidité ou la nonchalance avec laquelle il goûtoit ce qui lui étoit préſenté, dictoit les réponſes aux conſultans. Les ſcarabées ſervirent ainſi que le bœuf apis à rendre les augures. Ce ſont-là les ſeuls oracles rendus en Égypte par des *animaux* ſacrés, dont nous ayons connoiſſance.

Ce culte étoit-il un acte de religion, un honneur adreſſé aux *animaux* eux-mêmes? Pour réſoudre cette queſtion, il faut diſtinguer deux claſſes d'hommes dans chaque peuple. La première, qui eſt la moins nombreuſe, a des lumières, & peut connoître à fond la religion de ſon pays. Quant à la multitude, qui forme la ſeconde partie, elle n'a que des ſens & prend ſouvent les ſymboles ou les repréſentations pour des réalités. C'eſt pourquoi nous ne chercherons à démêler les ſentimens que des Egyptiens de la première claſſe, c'eſt-à dire, des prêtres & des ſages de la nation.

Les *animaux* ſacrés n'étoient que les ſymboles des conſtellations ſous leſquelles arrivoient certains phénomènes, tel que le débordement du Nil exprimé par le ſphinx, qui étoit la réunion du lion & de la vierge; deux ſignes qui préſidoient à cet accroiſſement prodigieux du fleuve. C'étoient auſſi les ſymboles des attributs de la divinité; l'épervier exprimoit la providence, dont ſon œil perçant étoit l'image. Les Egyptiens trouvoient encore dans certains *animaux* une reſſemblance phyſique avec les aſtres qu'ils adoroient, comme les génies, miniſtres ſubalternes de la divinité. L'eſpèce de bœuf nain qui eſt le *bubalos* des naturaliſtes modernes, porte des cornes qui imitent par leur courbure celles du croiſſant. Cette reſſemblance fit honorer le bœuf nain ſur les bords du Nil.

Une tradition mythologique, dont on conſervoit la mémoire dans la Grèce elle-même, apprenoit que les dieux pourſuivis par Typhon, &, ſelon les Grecs, par les Titans, s'étoient cachés ſous les figures de différens *animaux*. On rendit à ceux-ci un culte, comme aux *tabernacles* des divinités.

La cauſe la plus vraiſemblable du culte que les Egyptiens rendoient aux *animaux*, fut l'utilité qu'ils en tiroient. Ils obſervèrent que les chats, les belettes, les ichneumons, les éperviers, les vautours, les chouettes, les cicognes & les ibis, détruiſoient les ſerpens & les inſectes qui fourmilloient dans le limon dépoſé par la retraite

du Nil. Dès-lors une prévoyance politique fit reſpecter les eſpèces d'*animaux* que l'on appela depuis les *purificateurs de l'Égypte;* & pour les rendre plus précieux au public ignorant, on plaça leurs images dans les temples. Celui-ci paſſa bientôt du reſpect au culte, parce qu'il eſt toujours extrême & outré.

Au reſte, ce reſpect pour les *animaux* utiles s'eſt reproduit chez les Thraces & chez les premiers Grecs. Les uns & les autres décernèrent des peines contre ceux qui tueroient des bœufs ou des cicognes. Les Indiens ont encore le même reſpect pour les bœufs; & l'on ſait qu'en Flandre & à Londres, les cicognes n'ont rien à redouter de la part des chaſſeurs, qui regardent comme un ſouverain bonheur d'en avoir des nids ſur leurs cheminées ou dans les toits de leur maiſon.

ANIMAUX chez les Grecs. Ce peuple ayant reçu des phéniciens l'écriture, & ſans doute la mythologie, adopta les opinions religieuſes des Egyptiens, dont les Phéniciens étoient une colonie. Les Grecs rendirent donc une eſpèce de culte à pluſieurs *animaux*, & ils en affectèrent un grand nombre à des divinités particulières. Ainſi, le lion étoit conſacré à Vulcain; le loup & l'épervier à Apollon, parce qu'ils ont la vue fine & perçante; le corbeau, la corneille & le cigne au même dieu, parce qu'ils ont, dit-on, un inſtinct naturel pour prédire l'avenir; le coq au même dieu, parce qu'il annonce par ſon chant le lever du ſoleil; & à Mercure, comme le ſymbole de la vigilance que requéroit la multitude de ſes emplois; le chien aux dieux Lares; le taureau à Neptune, à cauſe du mugiſſement des flots; le dragon à Bacchus & à Minerve; les griffons à Apollon; les ſerpens à Eſculape; le cerf à Hercule; l'agneau à Junon; le cheval à Mars; la géniſſe à Iſis; l'aigle à Jupiter; le paon à Junon; la chouette à Minerve; le vautour à Mars; la colombe & le moineau à Vénus; les alcions à Thétis; le phénix au Soleil; le bouc à Bacchus, &c.

Lorſque les Grecs ſacrifièrent des *animaux* à leurs divinités, ou qu'ils les leur conſacrèrent, divers motifs dictèrent ce choix. Tantôt il dépendit de la profeſſion de ceux qui les offroient; les bergers offroient des brebis, les bouviers des taureaux, les chevriers des boucs, & les pêcheurs un thon. La diſtinction des dieux ſupérieurs & des infernaux, obligeoit à varier les offrandes. Les derniers n'aimoient que des brebis noires & ſtériles: les premiers, au contraire, ſe plaiſoient à voir ſur leurs autels des victimes blanches & fécondes. On avoit encore égard au ſexe des divinités, pour leur offrir des *animaux* mâles ou femelles. Le caractère des dieux que l'on invoquoit, déterminoit le choix des *animaux;* on immoloit au belliqueux Mars des taureaux indomptés; à Bacchus le bouc, qui ronge ſa vigne chérie; à Cérès le cochon, ennemi des moiſſons.

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir choiſi des *animaux* d'une eſpèce agréable aux divinités que l'on invoquoit; il falloit encore que les géniſſes fuſſent de l'année, que les anguilles offertes par les Béotiens euſſent été pêchées dans le lac Copais, &c. Mais dans tous les cas, le bœuf qui avoit été lié à la charrue, ne pouvoit être immolé. Les Romains conſervèrent religieuſement ce dogme dans les premiers tems de la république; & Pline raconte qu'un Romain fut exilé pour avoir tué un bœuf.

Le reſpect que les Grecs conſervèrent pour les *animaux*, paroiſſoit dans la multitude de leurs repréſentations qui ornoient les temples, les places & les édifices publics.

La collection ſeule du baron de Stoſch offre deux cens ſix pierres gravées, repréſentant des *animaux*.

Pauſanias cite plus de quarante *animaux* de bronze d'une grandeur conſidérable, & de toutes les eſpèces: tigres, lions, chevaux, bœufs, chèvres, &c. parmi leſquels il eſt fait mention d'un paon d'or, enrichi de pierres précieuſes, & donné par l'empereur Hadrien. Il eſt aiſé de reconnoître dans le détail de cette dernière figure, un goût étranger à la Grèce. Cette nation ſavante préféra toujours les beautés réelles de l'art, c'eſt-à-dire le deſſin précis & l'exécution large, à la richeſſe de la matière & des ornemens. Le luxe dans les arts, preſque toujours ennemi du goût, éblouit, dit le comte de Caylus, les ames vulgaires; il ne fait qu'une médiocre impreſſion ſur les véritables connoiſſeurs, à qui toutes les matières ſont indifférentes, & qui ne recherchent dans un ouvrage que l'ouvrage même.

ANIMAUX chez les Romains. Les vainqueurs de l'univers embraſſèrent la religion des Pélaſges que ceux ci, venant fonder des colonies en Italie, avoient apportée aux Etruſques. De ſorte qu'on peut leur appliquer tout ce que nous avons dit des Grecs, relativement aux *animaux* conſacrés aux dieux ou deſtinés aux ſacrifices.

Ils leur offrirent même les *animaux* extraordinaires, & nés dans les pays éloignés. Ainſi Hadrien ayant bâti à Athènes un ſuperbe temple à Jupiter-Olympien, y fit placer un prétendu dragon qui avoit été apporté des Indes. Lorſqu'ils laiſſoient vivre ces *animaux* conſacrés, tels que les biches abandonnées dans les bois, on leur attachoit des boucles aux oreilles ou des colliers, afin d'empêcher qu'une main innocemment ſacrilège, ne répandit le ſang d'un *animal ſacré*.

Les Romains n'eurent de goût particulier ou de coutume propre à leur nation, que d'aimer à repaître leurs yeux du ſang des *animaux* combattans dans les amphithéâtres. Pour complaire à ce peuple ſanguinaire, les édiles & les empereurs faiſoient venir des contrées les plus éloignées, les *animaux* féroces & carnaciers. La Calédonie & la Pannoni

fourniſſoient des ours ; les lions & les tigres venoient des déſerts de l'Afrique ; les rhinocéros & les hyènes étoient amenés de l'Inde, & les crocodiles de l'Afrique. Les empereurs avoient ſeuls le droit de faire venir dans la capitale les bêtes féroces ; mais ils les donnoient quelquefois en préſent à leurs favoris, ce qui étoit une marque de la plus grande conſidération.

On renfermoit ces *animaux* dans des caves placées au-deſſous & autour de l'arène. Lorſque le moment de les faire combattre étoit arrivé, les portes de ces caves s'ouvroient, & ils s'élançoient avec fureur dans l'arène, où les gladiateurs & les criminels condamnés aux bêtes, les attendoient pour les combattre. D'autres fois, on les renfermoit dans des vaiſſeaux ou d'autres machines, qui, s'ouvrant dans le milieu de l'arène, les laiſſoient échapper de leur ſein. Les Romains eurent une paſſion ſi forte pour les combats d'*animaux*, que Philippe voulant regagner la faveur du peuple irité par la mort de Gordien, n'employa d'autre moyen que de multiplier le nombre des *animaux* expoſés dans les jeux ſéculaires. Jamais auſſi l'on n'en vit de tant de ſortes : un rhinocéros, trente-deux éléphans, dix tigres, dix alces, ſoixante lions apprivoiſés, trente léopards, vingt hyènes, un hippopotame, quarante chevaux ſauvages, vingt *archoléons* & dix *camélopardes*.

Cette cruauté ne s'étendoit pas cependant juſqu'aux *animaux* domeſtiques. Les anciens ſembloient avoir réſervé pour eux ſeuls toute la ſenſibilité dont ils ne faiſoient point uſage dans les temples à la vue des milliers de victimes que l'on y égorgeoit. Lorſque des *animaux* leur avoient rendu de longs ſervices ou des ſervices ſignalés, ils leur donnoient la liberté, ou ils laiſſoient par leur teſtament des ſommes pour les nourrir. On entretenoit des oies dans le capitole, en mémoire du bruit qu'elles avoient fait à la venue des Gaulois. Lorſque Céſar traverſa le Rubicon pour ſe rendre maître de Rome, il abandonna dans les forêts les chevaux qui lui avoient ſervi à conquérir les Gaules. Stace n'a pas oublié de ſuivre ces exemples dans ſa Thébaïde. On y voit Bacchus revenu des Indes, donner dans la campagne de Thèbes la liberté aux deux tigres apprivoiſés qui avoient traîné ſon char pendant ſa glorieuſe expédition.

ANIMAUX. *Art.* Une opinion erronée s'eſt établie parmi les artiſtes à la renaiſſance des lettres & des arts, relativement aux *animaux* fabriqués par les anciens. Ils aſſuroient que l'exécution en étoit médiocre, & bien inférieure à celle des modernes. Un ſculpteur eſtimable (M. Falconnet) a réveillé ce préjugé, & l'a appuyé ſur les défauts du cheval de Marc-Aurèle. Il l'a trouvé trop mal fait ; ainſi que les amateurs de l'antiquité ont pour lui peut-être trop d'admiration. On verra à l'article *Cheval*, ce qu'il faut penſer de ce monument.

La queſtion que nous traitons ici eſt plus générale ; elle regarde tous les *animaux* qui ſont ſortis des atteliers grecs & romains ; & c'eſt d'après le ſavant Winkelmann que nous allons la réſoudre en faveur des artiſtes anciens. Nous ſavons d'abord que pluſieurs ſtatuaires acquirent une grande réputation, par la manière ſupérieure avec laquelle ils rendoient les *animaux*. Calamis ſculpta avec la plus grande vérité les chevaux, & Nicias les chiens. La vache de Myron a été chantée par les plus célèbres poëtes dont les vers nous ſoient parvenus. On vantoit encore un chien de cet artiſte, & un veau de Ménechmus. Pline nous aſſure que les anciens artiſtes faiſoient les bêtes féroces d'après le naturel, & que Praxitèle avoit devant lui un lion vivant, lorſqu'il ſculpta le roi des *animaux*.

On n'a conſervé des lions & des chevaux antiques d'une grande beauté, tant de ronde-boſſe & de demi-boſſe, que ſur les médailles & les pierres gravées. Les articles *Lion* & *Cheval* apprendront combien étoit admirable le ciſeau qui les a produits. Rome ſeule poſſède encore pluſieurs *animaux* de fabrique grecque, exécutés en pierres dures & en marbre. La Villa-Negroni renferme un très-beau tigre de baſalte, monté par un bel enfant de marbre. Le bouc du palais Giuſtiniani eſt d'un rare travail ; mais il faut obſerver que la tête n'eſt pas antique.

Au reſte, il ſeroit étonnant que les anciens n'euſſent pas réuſſi à repréſenter des *animaux*, puiſque l'on attachoit un grand prix à ces repréſentations, qui étoient ordinairement les ſymboles ou les monumens de quelqu'événement mémorable. Telle étoit la louve, du ſtyle étruſque, allaitant Rémus & Romulus, conſervée encore aujourd'hui au capitole ; tel étoit le grouppe de bronze, qui repréſentoit Alexandre combattant un lion, que Craterus conſacra à Delphes ; tel le bœuf doré que le peuple romain fit élever par reconnoiſſance à L. Minucius ; tel le chien de marbre du tombeau de Diogène ; telle la ſyrène gravée ſur le ſépulcre de l'orateur Iſocrate ; tels enfin ces lions que les Egyptiens fabriquèrent ſi ſouvent comme un des emblêmes des débordemens du Nil, & que les Grecs & les Romains employèrent par imitation, ſans doute, à verſer l'eau des fontaines & des aqueducs.

Avec quelle profuſion ils ſculptèrent des *animaux* ſur les vaſes ! Sans parler du fond qui en étoit ordinairement couvert, toutes les parties ſaillantes, les pieds, les anſes, les manches des inſtrumens, étoient formées par des enlacemens ou des grouppes d'*animaux*. Combien de fois le comte de Caylus s'eſt-il récrié ſur la variété, la richeſſe & le bon goût de ces ornemens ! Que l'on jette un coup-d'œil, même rapide, ſur ſes deſſins, ſur ceux d'Herculanum, ou des vaſes étruſques, ſur les médailles grecques, & ſur les pierres gravées en particulier ; c'eſt alors qu'on ſera en

état de rendre juſtice aux anciens ſur l'excellence de leur ſculpture pour les repréſentations d'*animaux*.

ANIMAUX ſur les médailles. Les *animaux* gravés ſur les médailles des villes grecques, en exprimoient ordinairement les ſymboles, ou ceux de leurs divinités tutélaires. Quelquefois ils expriment leurs noms, comme *les armes parlantes*: tel eſt le renard des médailles d'Alopéconneſus, dont le nom exprime en grec celui de l'*animal*.

Sur les médailles romaines, on voit ſouvent les repréſentations des *animaux* extraordinaires, qui avoient été expoſés dans les jeux publics, & particulièrement dans les jeux ſéculaires. Dans les médailles de Philippe, d'Otacille, de leurs fils, les revers portent la figure des *animaux* qui furent expoſés dans les jeux ſéculaires de l'an 1000 de Rome, avec les mots *ſeculares Augg.* Quand les ſpectacles devoient durer pluſieurs jours, on n'expoſoit à chaque journée qu'un certain nombre d'*animaux*, pour procurer au peuple un plaiſir toujours nouveau. On avoit ſoin de marquer ſur les médailles la date du jour où ces *animaux* paroiſſoient; ce qui ſert à expliquer les chiffres I, II, III, IV, V, VI, qui ſe trouvent ſur les médaille des princes nommés plus haut. Ils nous apprennent que tels *animaux* furent donnés en ſpectacle le premier, le ſecond, le troiſième ou le quatrième jour.

Les *animaux* ſur les médailles expriment quelquefois les légions qui les portoient dans leurs enſeignes. Ainſi voyons-nous celles de Gallien, avec un porc-épic, ou un Ibis ou Pégaſe, &c. Nous renvoyons à l'article de chaque *animal* pour apprendre de quel objet ou de quel peuple il étoit le ſymbole, & réciproquement à l'article de chaque peuple ou ville qui l'a placé ſur ſes médailles.

ANIMAUX fantaſtiques. *Voyez* GROTESQUES.

ANIO, rivière, appelée aujourd'hui *Teverone*, qui paſſe à Tivoli, & ſe jette dans le Tibre au-deſſus de Rome. On en avoit conduit deux bras à Rome pour en former deux aquéducs appelés *Anio vetus* & *Anio novus*. Le premier avoit ſa priſe d'eau à vingt milles de Rome, au-deſſus de Tibur. L'eau y couloit ſous terre la longueur de 43,297 pas, & au jour dans le canal de maçonnerie l'eſpace de 751 pas. Cet aquéduc avoit ſa diſtribution d'eau dans le quartier de Publicius, vers la porte *Trigemina*, à l'endroit appelé les *Salines*. Manius Curius Dentatus étant cenſeur l'an de Rome 481, conſacra les dépouilles du roi Pyrrhus à le conſtruire; & neuf ans après, il fut créé duumvir pour achever cette entrepriſe avec Fulvius Flaccus. L'*Anio vetus* ne donnoit qu'une eau trouble & peu ſalutaire; c'eſt pourquoi on ne l'employoit que pour arroſer les jardins, & pour emporter les immondices de la ville.

L'aquéduc appelé *Anio novus*, avoit auſſi ſa priſe d'eau dans l'*Anio*, à quarante-deux milles de Rome. Son eau entroit dans la ville par le même aquéduc que l'eau appelée *Claudia*, mais dans un canal plus élevé. Son château d'eau étoit placé à la porte Majeure, d'où elle ſe diſtribuoit dans Rome, & envoyoit une diviſion conſidérable au pied du mont Aventin. Comme l'*Anio* couloit dans un terrein gras & argilleux, ſon eau étoit rarement limpide. Pour la dépurer, on avoit pratiqué à la priſe d'eau un grand réſervoir, où elle dépoſoit ſon limon avant d'entrer dans l'aquéduc. Malgré ces précautions, l'eau de l'*Anio* arrivoit trouble lorſqu'il avoit plu.

ANITIS, nom ſous lequel Diane étoit honorée à Ecbatane, dit Plutarque.

ANIUS, tiroit ſon origine de Cadmus, par ſa mère Rhéo, fille de Stéphilas. Rhéo ayant manqué à l'honneur, ſon père l'expoſa ſur la mer dans une barque qui aborda à Délos. Là, elle accoucha d'*Anius*, qui devint roi du pays. Délos étoit une iſle fameuſe par la naiſſance de Diane & d'Apollon. Le dieu y avoit un temple célèbre, où il rendoit des oracles, & dont *Anius* étoit prêtre. *Rex Anius, rex idem hominum; Phabique ſacerdos*, dit Virgile. Ce prince eut, de ſa femme Dorique, quatre enfans, un fils & trois filles. Le fils, à qui Apollon avoit accordé l'art de prévoir l'avenir, ſe nommoit Andros. Il quitta ſon père pour s'aller établir dans l'iſle à laquelle il donna ſon nom, & où il régna.

Les trois filles ſe nommoient Deno, Sperneo & Elaïs: Bacchus leur avoit accordé le pouvoir de changer tout ce qu'elles toucheroient en bled, en vin ou en huile; ainſi elles étoient devenues des ſources fécondes de tout ce qui eſt néceſſaire à l'uſage de la vie. Les Grecs voulurent les avoir dans leur camp devant Troye, pour nourrir l'armée à peu de frais & ſans travail. Agamemnon les enleva d'entre les bras de leur père; mais elles trouvèrent le moyen de s'échapper, & s'enfuirent chez Andros, leur frère. Une troupe d'hommes armés entra auſſi-tôt dans ſes états, & le força de livrer ſes ſœurs. Dans le tems qu'on ſe préparoit à les enchaîner pour les emmener devant Troye, Bacchus les changea en colombes.

ANNA, étoit le nom de la ſœur de Didon, qui, après la mort de cette princeſſe, céda Carthage à Iarbas, roi des Gétules, & ſe retira en Italie, où Enée la reçut très-bien. Mais la jalouſie de Lavinia l'obligea de fuir encore; déſeſpérée, elle ſe jeta dans le fleuve Numicus, dont elle devint une nymphe.

ANNA PERENNA, étoit une femme de la campagne, qui avoit apporté quelques gâteaux au peuple romain, dans le tems qu'il s'étoit retiré ſur le mont Aventin. Celui-ci, en reconnoiſſance, voulut que ſon nom fût honoré à perpétuité: & c'eſt à *Perennitate cultûs* qu'elle prit le ſurnom de *Perenna*. Varon la compte au nombre des divinités de la campagne, dans le même rang que

Palès, Cérès, &c. Sa fête étoit célébrée aux ides de Mars, ſur le bord du Tibre, pendant leſquelles le peuple ſe livroit à la joie la plus vive. On y buvoit largement, on y danſoit, & les jeunes filles chantoient des vers, dans leſquels la pudeur n'étoit pas ménagée.

On faiſoit alluſion à une aventure galante qu'Ovide raconte au troiſième livre des Faſtes. *Anna*, dit-il, ayant été reçue dans le ciel, Mars, qui étoit amoureux de Minerve, pria la nouvelle déeſſe de le ſervir dans ſes amours. Celle-ci, à qui le dieu de la guerre n'étoit pas indifférent, lui ayant promis ce qu'il ſouhaitoit, vint lui dire un jour que Minerve conſentoit à l'épouſer, & ayant pris un habit ſemblable à celui de la déeſſe, elle ſe trouva au rendez-vous; mais elle ne recueillit aucun fruit de ſon déguiſement, qui fut découvert.

D'autres écrivains veulent qu'*Anna* fût la lune, parce que ſes révolutions forment l'*année*. Quelques-uns la reconnoiſſent pour une des Atlantides qui allaita Jupiter. Io, ſelon les uns, étoit révérée ſous le nom d'*Anna*, & Thémis ſelon les autres.

ANNALES. La différence qui ſe trouve entre les *annales* & l'*hiſtoire*, eſt un point différemment traité par divers auteurs. Quelques-uns diſent que l'hiſtoire eſt proprement un récit des choſes que l'auteur a vues, ou du moins auxquelles il a lui-même aſſiſté. Ils ſe fondent pour cela ſur l'étymologie du mot *hiſtoire*, qui ſignifie en grec, *la connoiſſance des choſes préſentes*, ἱστορῶ, *voir*. Les *annales*, au contraire, rapportent ce que les autres ont fait, & ce que l'écrivain ne vit jamais.

Tacite lui-même paroît avoir été de ce ſentiment, puiſqu'il appelle *annales* toute la première partie de ſon Hiſtoire des ſiècles paſſés; au lieu que, deſcendant au tems même où il vivoit, il change ce titre, & donne à ſon livre le nom d'*Hiſtoire*.

Aulugelle (1. 1.) eſt d'un autre avis: il ſoutient que l'*hiſtoire* & les *annales* diffèrent comme le genre & l'eſpèce; que l'hiſtoire eſt le genre, & ſuppoſe une narration ou récit des choſes paſſées; que les *annales* ſont l'eſpèce & font auſſi le récit des choſes paſſées, mais avec cette différence qu'on les réduit à certaines périodes ou années.

Le même écrivain rapporte une autre opinion, qu'il dit être de Sempronius Aſello: ſuivant cet écrivain, les *annales* ſont une relation nue & ſèche de ce qui arrive chaque année; au lieu que l'*hiſtoire* nous apprend non-ſeulement les faits, mais encore leurs cauſes, leurs motifs & leurs ſources. L'annaliſte n'a pas autre choſe à faire que l'expoſition des évènemens tels qu'ils ſont en eux-mêmes: l'hiſtorien a de plus à raiſonner ſur ces évènemens & leurs circonſtances, à nous en développer les principes, & à réfléchir avec une certaine étendue ſur les conſéquences. Cicéron paroît avoir été de ce dernier ſentiment, lorſqu'il dit des *annaliſtes*: *Unam dicendi laudem putant eſſe brevitatem, non exornatores rerum, ſed tantùm narratores.* Il ajoute qu'originairement l'hiſtoire n'étoit qu'une collection d'*annales*.

L'objet en fut, dit-il, (*de Orat.* 2. 12) de conſerver la mémoire des évènemens: *Res omnes ſingulorum annorum litteris mandare, efferre in album, & proponere tabulam domi, poteſtas ut eſſet populo cognoſcendi.* Le ſouverain pontife écrivoit chaque année ce qui s'étoit paſſé l'année précédente, & l'expoſoit en un tableau dans ſa maiſon, où chacun pouvoit lire à ſon gré. Cet uſage dura juſqu'au pontife P. Mucius Scævola, qui fut tué dans les troubles de Marius, vers l'an 620 de Rome. On appeloit ces *annales* du pontife, *annales maximi*, à cauſe de la dignité de l'annaliſte, & *commentarii pontificum.*

On croit qu'après la mort de Mucius Scævola, la ſuite des *annales* de la république ayant été interrompue, on la fit graver ſur des tables de marbre, expoſées aux yeux du public dans le *forum*, vers les comices. Cet endroit étoit déſigné naturellement pour cette expoſition: car c'étoit-là que les ſuffrages du peuple créoient les magiſtrats & décernoient les honneurs du triomphe. Ce fut auſſi dans ce lieu qu'en l'année 1545. on déterra les Faſtes capitolins qui ſont écrits ſur les tables de marbre, par leſquelles furent remplacées les *annales* des pontifes.

ANNEAU. Ce mot ayant deux ſignifications très-diſtinctes, nous en ferons deux articles; l'un pour le mot d'*anneau* pris dans ſon ſens le plus étendu, & l'autre pour ce même terme, reſtreint aux bagues & aux cachets.

ANNEAU. Pline, parlant (13. 9.) des *anneaux* qui ſervoient à ſuſpendre des rideaux ou des portières, dit qu'on les faiſoit d'un bois très-dur.

*Anneaux* des eſclaves. Les eſclaves portoient des *anneaux* de fer aux jambes ou aux cuiſſes, pour attacher les chaines. C'étoit une marque diſtinctive de leur état malheureux, & ils ne manquoient pas de les offrir à quelque divinité avec leurs chaines, lorſqu'ils étoient affranchis: Martial fait alluſion à cet uſage, lorſqu'il ſe moque d'un eſclave nommé Zoile, qui, ayant été fait chevalier & portant en conſéquence l'*anneau* d'or, avoit offert à Saturne les *anneaux* de fer, témoins de ſon eſclavage, (3. 29.):

*Hæc cum gemina compede dedicat catenas,*
*Saturne, tibi Zoilus annulos priores.*

On voit à Rome un *anneau* autour de la jambe de la ſtatue d'un homme nud, dont le reſtaurateur a fait un gladiateur. Si la poſition de cette ſtatue, qui eſt droite & tranquille, pouvoit le permettre, on auroit pu y reconnoître Prométhée, qu'on repréſentoit portant à une jambe l'*anneau* avec lequel il avoit été attaché ſur le

le portoient au doigt du milieu, comme Pline le rapporte à l'endroit que j'ai cité.

D'abord on ne porta qu'un ſeul *anneau*, enſuite on en porta à tous les doigts. *Mart. liv. v. Epig. 63.* Tertul. *de Cultu fem. liv. 1.* & pluſieurs même à chaque doigt. *Mart. liv. xi. Ep. 60.* Enfin, on en porta un & même pluſieurs à chaque jointure de doigt, Ariſtoph. *in nubib.* Martial, *liv. vi. Ep. 11.* Senec. *nat. queſt. liv. vii. c. 31.* Quintil. *inſtit. liv. xi.* Clement. Alex. Pædag. *liv. iii.*

Pline dit que les *anneaux* devinrent ſi communs à Rome, qu'on en donnoit à toutes les divinités, même à celles des peuples qui n'en avoient jamais porté eux-mêmes. Ce paſſage nous indique l'uſage auquel pouvoit être deſtiné cet *anneau* de fer, de quatre lignes de diamètre intérieur, publié (*Rec. ii, pl.* 88.) par le comte de Caylus, & qui paroît ridicule par ſa petiteſſe. Il eſt travaillé avec ſoin, & l'on a ſerti une petite émeraude dans le chaton, réſervé dans la plus grande épaiſſeur. Il ne peut avoir ſervi à aucun enfant, & ſans doute il ornoit les doigts de quelque divinité domeſtique ou dieu lare. Les *anneaux* de fer ont été en grande conſidération à Rome pendant long-tems, à cauſe apparemment de la rareté de ce métal, & même quand tous les métaux furent devenus plus communs, dans le tems où le luxe étoit pouſſé au plus grand excès.

Quoi qu'il en ſoit, on ne peut douter que les Romains n'en ayent orné leurs ſtatues. Pline dit encore que ces *anneaux* étoient mobiles, c'eſt-à-dire, qu'on pouvoit les ôter & les remettre ſelon les fêtes & les circonſtances.

Ils en donnèrent auſſi aux repréſentations des héros. Les plus grandes ſtatues en bronze de Portici, repréſentent des empereurs & des impératrices, & il n'en eſt aucune qui ne ſoit au-deſſus de la grandeur naturelle; mais elles ſont, dit Winkelmann, d'un travail médiocre. Elles ne préſentent de remarquable que l'*anneau* placé au doigt annulaire de la main droite de quelques-uns des empereurs, & ſur lequel eſt gravé un bâton augural (*lituus*), pour déſigner qu'ils étoient ſouverains pontifes.

La délicateſſe & le luxe allèrent ſi loin en ce genre, qu'on eut des *anneaux* qui ſervoient par ſemeſtre, pour me ſervir du terme de Juvénal, Sat. VII. v. 89. *Aurum ſemeſtre, ſemeſtres annuli*, les uns pour l'été, les autres pour l'hiver. *Ventilat æſtivum digitis ſudantibus aurum.*

Cette mode nous apprend l'uſage des *anneaux* épais & ſolides de ſardoine, de cornaline, &c. de verre même, que nous trouvons dans les collections d'antiques. Le jonc & le chaton ſont d'une ſeule pièce. Le comte de Caylus en a publié, entre autres, un de ces derniers (*Rec. ii, pl.* 88). Cet *anneau* eſt plus mince d'un côté que de l'autre, à deſſein de le rendre plus facile à porter, ſoit ſu petit doigt, ſoit à l'index, en tournant le petit côté en dedans la main. Sa groſſeur eſt une preuve de la mode bizarre qui a régné pendant quelque tems à Rome. Juvénal, dans le vers cité plus haut, a exprimé deux ridicules à la fois; celui des bagues épaiſſes, & celui de ces hommes efféminés, qui ne vouloient pas les porter dans les grandes chaleurs, de peur de s'échauffer; & pour nous convaincre que la groſſeur énorme des *anneaux* étoit effectivement paſſée en uſage, il ajoute dans un autre endroit (*Sat. VII, v.* 139.), en ſe moquant des avocats de ſon tems:

. . . . . *Ciceroni nemo ducentos*
*Nunc dederit nummos, niſi fulſerit annulus ingens.*

Il paroît, par les derniers mots du premier livre de Tertulien, *de l'ornement des femmes*, qu'on faiſoit des dépenſes exceſſives en ce genre; mais ſi l'on en croit Lampridius, *ch.* 32. perſonne ne pouſſa les choſes à un ſi grand excès qu'Elagabale, qui ne porta jamais deux fois, ni le même *anneau*, ni la même chauſſure. Aujourd'hui on n'en porte qu'au quatrième & au cinquième doigt, mais plus ordinairement au quatrième, qui ſe nomme le doigt *porte-anneau*, & en latin, *annularis*. Quelques tableaux de 100 & de 200 ans en offrent à l'*index*, c'eſt-à-dire, au ſecond doigt.

On a auſſi porté des *anneaux* aux narines, de la même manière que des boucles aux oreilles. S. Auguſtin l'aſſure des Maures, & Bartolin a fait un livre *de Annulis narium*, des *anneaux* des narines. Pietro de Valle & Licet en parlent auſſi; & le premier aſſure que les orientaux ont cette mode. Enfin, il n'y a guère de parties du corps humain où la galanterie n'en ait fait mettre, à l'envi des doigts de l'une ou de l'autre main. Les Relations de l'Inde Orientale aſſurent que les habitans les portoient ordinairement au nez, aux lèvres, aux joues, au menton. André Corſal, en dit autant des Femmes Arabes du port de Calayates. Nous liſons à peu-près la même choſe dans Ramuſio, des femmes de Narſingue dans le Levant; & Diodore témoigne au troiſième livre de ſa Bibliothèque, que celles d'Ethiopie avoient coutume de ſe percer les lèvres avec un *anneau* d'airain. Pour les oreilles, par tout le monde on s'eſt plû, hommes & femmes, à y ſuſpendre des bagues de prix.

Les Indiens & les Indiennes, & entr'autres les Guzzerates, ont porté des *anneaux* aux doigts des pieds Quand Pierre Alvarès reçut ſa première audience du roi de Calicut, il le vit tout couvert de pierreries enchâſſées dans des pendans d'oreilles, des braſſelets & des *anneaux*, tant aux doigts des mains que des pieds, faiſant voir ſur l'un de ſes orteils, un rubis & un eſcarboucle d un très-grand prix. Louis Bartome repréſente un Roi de Pégu qui étoit encore plus exceſſif en cela, n'ayant aucun doigt de ſes pieds qui ne fût chargé d'*anneaux* garnis de pierreries. *idem.*

Par rapport à l'uſage, il y avoit trois ſortes différentes d'*anneaux* chez les Anciens. Il y avoit

des

des *anneaux* qui ſervoient à diſtinguer les conditions. Pline aſſure à l'endroit que j'ai déjà cité ſouvent, que dans les commencemens les Sénateurs même n'avoient pas permiſſion de porter d'*anneaux* d'or, à moins qu'ils n'euſſent été Ambaſſadeurs chez quelques peuples étrangers, encore ne leur étoit-il permis alors de porter l'*anneau* d'or qu'on leur donnoit, que dans les actions publiques: dans leur particulier ils en portoient un de fer. Ceux qui avoient mérité le triomphe obſervoient la même choſe. Il fut enſuite permis aux Sénateurs & aux Chevaliers de porter l'*anneau* d'or; mais, ſi l'on en croit Acron ſur Horace, *l. II. Sat. VII. v.* 53, ils ne le pouvoient faire que le Préteur ne le leur eût donné. Après cela ce fut la diſtinction des Chevaliers Romains. Pline 30. 8. Diodore, *l.* 48. Le peuple portoit l'*anneau* d'argent ou de bronze; les eſclaves le portoient de fer.

On accordoit cependant l'*anneau* d'or à des gens du peuple. Voyez Cicéron, dans ſon troiſième diſcours ſur Verrès, & l. x. ép. 31. Macrobe, *Saturn. liv. II. ch.* 10, & l'inſcription ſuivante:

D. M. S.
C. ANTONIO. C. F. FLA
VINO. VI. VIRO. JUN.
HAST. LEG. II. AUG. TORQ.
AUR. ET. AN. DUPL. OB. VIRT.
DONATO. JUN. VERECUN
DA. FLAM. PERP. MUN. EBOR.
MATER. P. C.

Sylla accorda le même honneur au Comédien Roſcius; Céſar à Laberius, & Balbus à Herennius Gallus. Sévère le permit même à tous les ſimples ſoldats. Avant Auguſte on ne l'accorda jamais qu'à des gens libres. Ce Prince fut le premier qui donna l'*anneau* d'or aux affranchis. Dion, *l.* 48 & 53. Cet abus alla ſi loin, que Tibère fut obligé, au rapport de Pline, *l.* 33. *c.* 2. de le corriger par une loi qu'il fit l'an de Rome 765, la neuvième année de ſon gouvernement.

On paſſa bientôt après par-deſſus ce réglement, & le Sénat accorda l'uſage de l'*anneau* d'or à des affranchis de Claude, de Galba, de Vitellius, de Domitien, & même de particuliers; Pline, *l. VIII. Ep.* 6. Tacite, *Hiſt. l. I. c* 13. Suét. dans Galba, *c.* 14. Enfin la Novelle 68. de Juſtinien, le permet à tous les affranchis.

Vers l'an 1763, des payſans trouvèrent, en fouillant un tombeau dans le territoire de Cortone, un anneau d'or, ſans pierre, & du poids de plus d'une demi-once romaine. Ils en trouvèrent peu d'années après un tout pareil; & enfin un troiſième, travaillé au burin, ſans aucun alliage. Il repréſente, en bas-relief, Léda avec le cigne, qui poſe ſes pieds ſur ſa cuiſſe, & approche ſon bec de la bouche de Léda. Elle étend le bras droit pour careſſer le col du cigne. Cet ouvrage étruſque n'eſt pas bien fini, mais il eſt très-expreſſif. On en a trouvé enfin un quatrième, beaucoup plus épais que les trois premiers.

On quittoit l'*anneau* d'or dans le deuil & l'affliction. Les patriciens de Rome le quittèrent à la nouvelle de la capitulation de Caudium. Après la mort d'Auguſte & pendant le tems de ſon deuil, les ſénateurs mirent des *anneaux* de fer à la place de leurs *anneaux* d'or. Les accuſés & les ſupplians dépoſoient auſſi cette parure.

Une autre forme d'*anneaux* ſont les *anneaux* des épouſailles, *annuli ſponſalitii*, ou les *anneaux* des noces, des mariages, *annuli geniales*, *annuli pronubi*, *annuli nuptiales*. L'époux, chez les Romains, en donnoit un à ſa fiancée. Juvénal, (*Sat. VI.* 25.):

*Conventum tamen, & pactum, & ſponſalia, noſtrâ*
*Tempeſtate paras, jamque a tonſore magiſtro*
*Pecteris, & digito pignus fortaſſe dediſti.*

Pline (33. 1,) aſſure qu'il étoit toujours de fer & ſans pierre. Mais Tertullien, écrivain très-inſtruit des antiquités romaines, diſoit cent ans environ après Pline, que l'*anneau* de mariage étoit d'or. Iſidore (19. 32.) écrit que les femmes ne portoient d'autre *anneau* que celui du mariage, qui étoit d'or, & qu'elles n'en portoient jamais plus de deux. On peut juger par ces deux paſſages que la matière des *anneaux* de mariage avoit changé dans l'eſpace d'un ſiècle, & étoit reſtée depuis invariablement la même juſqu'à Iſidore. Hotoman a penſé que l'*anneau* envoyé en cérémonie par le mari étoit de fer, & qu'on le portoit chez ſoi; mais qu'il en donnoit un ſecond d'or, deſtiné à parer la mariée dans les cérémonies publiques. Au reſte, les amans donnoient de ſemblables *anneaux* à leurs maîtreſſes, qui ſervoient ſouvent chez les comiques grecs & latins à opérer des reconnoiſſances.

La troiſième ſorte d'*anneaux*, ſont ceux qui ſervoient à cacheter, *annuli ſignatorii*, *annuli ſignaricii*, *cirographi*, ou *cerographi*; car c'eſt ainſi qu'il faut lire dans Catulle, *epigr.* 25, & non pas *chirographoſque thynos*: c'eſt à Saumaiſe qu'on doit cette correction. Catulle donne à ces *anneaux* l'épithète *thyni*; & des vers rapportés par Iſidore, diſent que la lune thynienne les poliſſoit, parce que c'étoit en Bythinie qu'on les faiſoit, ou qu'on les travailloit le mieux. On prétend que ces *anneaux* & l'uſage de cacheter, ſont une invention des Lacédémoniens, qui, non contens de fermer leurs armoires & leurs coffres avec des clefs, y ajoutèrent encore un cachet; à cet effet, ils ſe ſervirent d'abord de bois rongé par les vers, dont ils imprimoient les marques ſur la cire ou la terre molle; après cela, ils trouvèrent l'art de graver ſur les *anneaux*, des figures qui s'imprimoient de même.

Dans la ſuite, l'*anneau* ſervit à cacheter ou à celler tous les actes, les contrats, les diplômes,

caucaſe. On ſait, à la vérité, que les femm
toient des braſſelets (*periſcelides*) aux
comme aux bras; mais on n'a point d'
de ce luxe pour les hommes : car on
ſuppoſer que ce ſoit ici la repréſentati
eſclave, qui portoit à la jambe un *anne*
attacher ſa chaîne. C'eſt peut-être la ſtat
guerrier bleſſé, qui porte un bandage ce
grand Pompée en avoit un lorſque Fa
ſtoicien lui dit : Le diadême eſt toujours le
dans quelqu'endroit qu'il ſoit porté.

En 1751, on trouva, en faiſant un gr
min de Nangis à Brai-ſur-Seine, un c
d'une médiocre étendue. Il étoit environ
muraille, contre laquelle il y avoit pluſieu
lettes adoſſés; mais la plupart étoient pla
ordre, dans le milieu d'une grande foſſe.
gularité de cette découverte, dit le c
Caylus, (*Rec.* I. 276.) conſiſtoit dans les
de bronze, que pluſieurs de ces ſquélette
autour du cou, des cuiſſes & des b
*anneaux* étoient très-légers, pleins & t
larges; quelques-uns étoient ornés d'un
incliné, & d'un aſſez bon goût; mais en
ils étoient unis, & les cercles étoient c
Celui qu'il a publié, a ſervi de collier à
homme ou à une femme âgée; car il
quatre pouces trois ou quatre lignes de d
Il a ſeul une ſéparation & une moulure
tinguent ſes extrémités, ainſi que le deſſ
voir. Cette ouverture le rendoit plus c
dans les enflures du cou, ou lorſqu'il faiſ
qu'effort. Tous les autres étoient abſ
ronds, & égaux dans leur contour. Ils ne
avoit ſervi ſans avoir été ſoudés en place

On trouva auſſi dans ce même endroit
rempli de médailles que les payſans diſ
ſans qu'il ait été poſſible d'en retrouver u
Il eſt donc aſſez difficile de décider ſi ce
a été fait pour des gaulois ou pour des
Ceux qui voudroient l'attribuer aux p
pourroient citer un paſſage de Strabon,
*pag.* 197) où il eſt dit, qu'outre les coll
Gaulois portoient des *anneaux* autour
On a même trouvé plus d'une fois en
(*Relig. des Gaulois, tom.* 2, *pag.* 343.)
lettes qui avoient de pareils ornemens
faut obſerver que Strabon, & pluſieu

s'en ſont ſervi de toute antiquité ; & Alexandre cachetoit, ſelon Quinte-Curce, avec ſon *anneau* les lettres qu'il écrivoit en Europe, & avec celui de Darius les lettres qu'il adreſſoit aux Perſes. Ce peuple aſſuroit que Guiamſchid, quatrième roi de la première race, introduiſit l'uſage de porter des *anneaux* aux doigts, pour cacheter les lettres & les autres actes néceſſaires dans le commerce de la vie. Les Brachmanes ſe parent d'*anneaux* dans Philoſtrate, (*liv. III. c.* 4.) Pour les Grecs, Pline croit, (*liv.* 33. *c.* 1.) qu'au tems de la guerre de Troye, ils n'avoient point encore l'uſage de l'*anneau* : la raiſon eſt qu'Homère n'en parle point ; & que quand il s'agit dans ſes poëmes d'envoyer les lettres, ou de renfermer des habits précieux, & des vaſes d'or & d'argent dans des caſſettes, on les lie, on noue les liens ; mais jamais on n'imprime la marque de l'*anneau*. Voyez le 6^e^ livre de l'Iliade, & le 8^e^ de l'Odyſſée

Les Sabins avoient des *anneaux* dès le tems de Romulus, au rapport de Denys d'Halicarnaſſe, liv. II. Les Etruriens en avoient auſſi du tems des Rois de Rome, témoins les *anneaux* que le vieux Tarquin prit aux magiſtrats d'Etrurie après les avoir vaincus. *Ibid. liv. I. c.* 5. Pline croit que cet uſage avoit paſſé de la Grèce à ces habitans d'Italie ; & que c'eſt par l'un ou l'autre de ces peuples qu'il fut tranſmis aux Romains. Il ne s'introduiſit pas cependant d'abord à Rome ; Pline ne ſait lequel des Romains a commencé d'en porter ; il aſſure que la ſtatue de Romulus, qui étoit dans le capitole, n'en avoit point, ni même aucune autre, excepté celles de Numa & de Servius Tullus. Celle de Brutus même n'en portoit pas, ni les Tarquins, quoiqu'originaires de Grèce, d'où Pline croit que cet uſage avoit paſſé en Italie.

Les anciens Gaulois & les Bretons, peuples voiſines des Gaules, portoient des *anneaux* ; mais les paroles de Pline qui l'aſſurent au même chapitre, ne nous donnent point à entendre ſi l'*anneau* avoit chez ces peuples d'autres uſages que l'ornement. Les François en portoient auſſi, & l'on a trouvé dans le tombeau de Childéric ſon *anneau* d'or, que l'on conſerve à la Bibliothèque du Roi, & ſur lequel ſont gravés ces mots : CHILDIRICI REGIS. Celui de Louis *le Débonnaire*, rapporté par Chifflet, avoit pour inſcription : HIC PROTEGOR HELDOVICUM IMPERATOREM.

Quant à la matière des *anneaux*, il y en avoit d'un métal ſimple, & d'autres d'un métal mixte, ou d'un métal double ; car quelquefois on doroit le fer & l'argent, ou bien on enfermoit l'or dans le fer, comme il paroît par Artémidore, *liv. II. c.* 5. Les Romains ſe ſervirent très-long-tems d'*anneaux* de fer ; & Pline aſſure à l'endroit que j'ai cité, que Marius n'en porta un d'or qu'à ſon troiſième conſulat, l'an de Rome 650. Il en eſt cependant parlé dans Tite-Live, à l'année 432 de Rome, à l'occaſion du deuil que cauſa à Rome le traité honteux de Caudium. C'eſt la première fois qu'on l'a trouvé dans l'Hiſtoire Romaine, Tite-Live, *liv. IX. ch.* 7. Il y en avoit dont le jonc étoit de fer ou de bronze, & le chaton d'or ; d'autres étoient ouverts, mais élaſtiques. Quelques-uns étoient ſolides, & d'autres étoient creux, comme témoignent Artémidore, *liv. II. ch.* 2, Feſtus, au mot *Edera*, & Aulugelle, *liv.* X, *ch.* 15.

Quelques-uns avoient une pierre précieuſe pour cachet, & d'autres n'en avoient point. Ariſtot. Phiſic. *liv. III. ch.* 9. Jul. Pollux, *liv. VI. ch.* 33. *v.* 7. Artémid. *liv. II. ch.* 5. La pierre de quelques-uns étoit gravée, à d'autres elle ne l'étoit point, Pline, *liv.* 33. *ch.* 1. Il y a des *anneaux* qui portoient deux pierres, & même davantage : une lettre de l'empereur Valérien en fait foi, auſſi-bien que Trebellius Pollion, dans la vie de Claude-le-Gothique, *ch.* 14. Au lieu de pierre précieuſe le peuple mettoit du verre, & c'étoit l'uſage de ces pâtes ſi communes dans les collections de pierres gravées. Pline, *liv.* 35 *ch.* 6. Celles qui étoient gravées en creux s'appeloient *Gemmæ cetipæ* ; & en relief, *Gemmæ ſculpturâ prominente*. On voyoit des *anneaux* faits tout entiers d'une ſeule pierre précieuſe, ainſi que d'ambre, comme on peut le voir dans Artémidore, *liv. II. ch.* 5. dans Pline, *liv.* 37. & dans le *Dactyliotheca* de Gorlæus, *n.* 101.

Il y a eu pluſieurs manières différentes de porter les *anneaux*. Chez les Romains, avant qu'on les ornât de pierres précieuſes, lorſque la figure ſe gravoit encore ſur la matière même de l'*anneau*, chacun les portoit à ſa fantaiſie, à quelle main & à quel doigt il lui plaiſoit. Macrobe, *liv. VII, ch.* 13.

Quand on y eut ajouté les pierres, on les porta de préférence à la main gauche, & ce fut une délicateſſe exceſſive de les porter à la droite. Lucien *Navig.* Tertul. *de l'habit des femmes*, ch. dern. Pline, *liv.* 33. 1. *Silius Ital. liv. XI. Horat. liv. II. Stat. VII. v.* 8. *Jul. Capitol. in Maxim. c.* 6. Il ſemble, par les derniers mots du 1. liv. de Tertul. *de Cultu fem.* que du tems de ce Père on n'en portoit encore qu'à la main gauche. *Siniſtra per ſingulos digitos de ſacris ſingulis luatit.* Il n'eût pas oublié la main droite dans un endroit où il ne cherche qu'à exagérer ces ſuperfluités, ſi on y avoit porté des *anneaux*. Pline dit qu'on les porta d'abord au quatrième doigt ; que les ſtatues de Numa & de Servius Tullius en étoient des preuves ; qu'enſuite on en mit au ſecond, c'eſt-à-dire, à l'*index* ; enſuite au petit doigt, & enfin à tous les autres, excepté celui du milieu. Les Grecs le portoient auſſi au quatrième doigt de la main gauche, Aulugelle, *liv.* 10. *ch.* 10. La raiſon qu'il en apporte eſt qu'ayant trouvé par l'anatomie, que ce doigt avoit un petit nerf qui alloit droit au cœur, ils crurent qu'à cauſe de la communication qu'il avoit ſeul avec la plus noble partie de l'homme, il étoit plus honorable. Les Gaulois & les anciens Bretons,

*chap.* 48. que *l'année* Égyptienne étoit dans les premiers tems fort différente de celle que nous venons de décrire.

*L'année Égyptienne*, appelée auſſi l'année de *Nabonaſſar*, étoit, comme nous l'avons vu, ſolaire, compoſée de 360 jours, & diviſée en douze mois de trente jours, auxquels ſont ajoutés cinq jours intercalaires à la fin. Les noms de ces mois ſont *Thot*, *Paophi*, *Athyr*, *Chojac*, *Tybi*, *Mecheir*, *Phatmenoth*, *Pharmuthi*, *Pachon*, *Pauni*, *Epiphi*, *Meſori*; & de plus ἡμέραι ἐπαγόμεναι, ou les cinq jours intercalaires. La connoiſſance de l'*année Égyptienne*, dont nous venons de parler, eſt néceſſaire à cauſe des obſervations de Ptolomée dans ſon Almageſte, qui ſont dreſſées ſuivant cette *année*.

Les anciens Égyptiens, ſuivant Diodore de Sicile, *liv. I.* Plutarque, dans la vie de Numa, & Pline, *liv. 7. c.* 48. meſuroient les *années* par le cours de la lune. Dans le commencement une lunaiſon, c'eſt-à-dire, un mois lunaire faiſoit l'année; enſuite trois, puis quatre, à la manière des Arcadiens. Delà les Égyptiens allèrent à ſix, ainſi que les peuples de l'Acarnanie. Ils vinrent enfin à compoſer l'*année* de 360 jours & de douze mois; & Aſeth, 32e roi des Egyptiens, ajouta à la fin de l'*année* les cinq jours intercalaires.

Cette briéveté des premières *années Égyptiennes* explique, ſuivant les mêmes Auteurs, la raiſon pour laquelle les Égyptiens faiſoient le monde ſi ancien, & pour laquelle on trouve dans leur hiſtoire, des rois qui ont vécu juſqu'à mille & douze cens ans. Hérodote garde un profond ſilence ſur ce point; il dit ſeulement que les *années* Egyptiennes étoient de douze mois. Plutarque ne parle ſur cette matière qu'avec une ſorte d'incertitude, & il n'avance le fait dont il s'agit que ſur le rapport d'autrui. Diodore de Sicile le rapporte comme une conjecture de quelques auteurs, dont il ne dit pas le nom, & qui probablement avoient cru par-là concilier la chronologie Egyptienne avec celle des autres nations.

Quoi qu'il en ſoit, le P. Kircher prétend qu'outre l'*année* ſolaire, quelques provinces d'Egypte avoient des *années* lunaires, & que dans les tems les plus reculés, quelques-uns des peuples de ces provinces prenoient une ſeule révolution de la lune pour une *année*; que d'autres trouvant cet intervalle trop court, faiſoient l'*année* de deux mois, d'autres de trois, &c. *Œdip. Egypt. tom. II. p.* 252.

*L'année Égyptienne* de 365 jours étoit une année *vague*; comme elle différoit d'environ ſix heures de l'*année* tropique, il arrivoit, en négligeant cet intervalle de 6 heures, que de 4 en 4 ans, cette *année* vague anticipoit d'un jour ſur la période ſolaire; & que par conſéquent en quatre fois 365 jours, c'eſt-à-dire, en 1460 ans, ſon commencement devoit répondre ſucceſſivement aux différentes ſaiſons de l'*année*.

Lorſque les Égyptiens furent ſubjugués par les Romains, ils reçurent l'*année Julienne*, mais avec quelque altération; car ils retinrent leurs anciens noms de mois avec les cinq jours *épagomènes*, & ils placèrent le jour intercalé tous les quatre ans, entre le 28 & le 29 d'Août. Le commencement de leur *année* répondit au 29 Août de l'*année Julienne*. Ainſi réformée, l'*année* Égyptienne s'appela *annus Actiacus*, à cauſe qu'elle avoit été inſtituée après la bataille d'Actium, qui rendit Auguſte maître de l'Egypte.

ANNÉE *des Grecs*. Juſqu'à l'époque où les Grecs reçurent des Aſiatiques l'aſtronomie & le calcul des *années*, ils meſurèrent le tems par les ſaiſons des ſemences & des récoltes. Dès le tems d'Homère ils avoient abandonné cette manière vague de compter les *années*, pour en adopter une fixe & préciſe. On voit par l'Odyſſée (ξ 161) que l'*année* des Grecs étoit alors lunaire. Thalès de Milet inventa depuis un cycle pour faire accorder les mouvemens du ſoleil avec ceux de la lune. Ce cycle formoit l'*année* de douze mois compoſés de 30 jours; mais à la fin de chaque ſeconde année il ajoutoit un treizième mois de 30 jours. Cette fauſſe manière de ſupputer faiſoit excéder de 20 jours les deux *années* lunaires ſur les deux *années* ſolaires. Scaliger a cru en conſéquence que le cycle de Thalès n'avoit ſervi qu'aux Aſtronomes, & qu'aucun peuple ne l'avoit adopté.

Solon fit un changement plus heureux: il compoſa les mois de 30 jours & de 28 alternativement. Tous les deux ans il ajoutoit un treizième mois emboliſmique qui étoit de 22 & de 23 jours alternativement. Ce fut le cycle de quatre ans. On le porta depuis à huit ans pour le rendre plus exact; & ce fut le dernier changement que les Grecs firent à leur calendrier, juſqu'à Méton.

Voyant qu'après les huit ans révolus il reſtoit encore quelques heures pour égaler les révolutions du ſoleil & de la lune, dont on n'avoit pas tenu compte, Méton inventa le cycle de 19 ans, qui ramenoit ces deux planètes au même point du ciel. Ce rappel n'étoit pas encore précis, il s'en manquoit de ſept heures. On voulut racheter cette légère erreur, & pour cela Calippus compoſa un nouveau cycle de quatre périodes Métoniennes. Mais Hipparque renchérit ſur lui, & prit également quatre cycles de Calippus pour former le ſien.

L'*année* des Grecs reſta dans l'état où l'avoit fixée Méton, & les cycles de Calippus & d'Hipparque ne furent adoptés que par les Aſtronomes. Cette année commençoit à la première pleine lune qui ſuivoit le ſolſtice d'été, comme nous l'apprend *Feſtus Avienus*:

*Sed primæva Meton exordia ſumſit ab anno,*
*Torreret rutilo Phœbus cum ſidere Cancrum, &c.*

Ce commencement d'année a cauſé de grandes erreurs de la part des Hiſtoriens anciens; parce

qu'il diffère de celui des Égyptiens & de celui des Romains. Plutarque dit même, dans la vie d'Ariſtide, que malgré la connoiſſance des mouvemens céleſtes, ſi perfectionnée de ſon tems, on ignoroit le véritable jour où les Perſes avoient été vaincus à Platée, à cauſe des différens commencemens de mois & d'*année* qui étoient en uſage chez pluſieurs peuples de la Grèce.

Les mois à Athènes, & dans une grande partie de la Grèce proprement dite, commençoient avec la première apparence de la nouvelle lune. A chaque 3^e^, 5^e^, 8, 11^e^, 14^e^, 16^e^ & 17^e^ *année* du cycle de 19 ans, on ajoutoit un mois emboliſmique de 30 jours, afin que les nouvelles & les pleines lunes revinſſent au même terme ou ſaiſon de l'*année*. *Voyez* MOIS.

ANNÉE *Macédonienne ancienne*, (l') étoit lunaire, & ne différoit de la Grecque que par le nom & l'ordre des mois. Le premier mois Macédonien répondoit au mois Mæmactérion, ou quatrième mois Attique. Voici l'ordre, la durée & les noms de ces mois : Δῖος, 30 jours; Ἀπελλαῖος, 29; Ἀδυναῖος, 30; Περίτιος, 29; Ἄνθος, 30; Ξανθικὸς, 30; Ἀρτεμίσιος, 30; Δαίσιος, 29; Πάνημος, 30; Λῶος, 29; Γορπιαῖος, 30; Ὑπερβερεταῖος, 29.

ANNÉE *Macédonienne nouvelle* (l') eſt ſolaire. Le commencement en eſt fixé au premier Janvier de l'*année Julienne*, avec laquelle elle s'accorde parfaitement. Elle étoit particulièrement nommée l'*année* Attique; & le mois intermédiaire d'après *Poſideon*, ou le ſixième mois, étoit appelé δεύτερος Ποσειδεών, ou dernier *Poſideon*.

Les Syro-Macédoniens, à l'exemple des Macédoniens, avoient donné aux mois d'autres noms que les Grecs; ainſi le pratiquoient les Smyrniens, les Tyriens, les peuples de Chypre, de Paphos, les Bithyniens, &c.

ANNÉE *Syrienne* (l') eſt ſolaire. Elle commence avec le mois d'octobre de l'*année Julienne*, dont elle ne diffère que par le nom des mois; la durée étant la même. Les noms de ces mois ſont : *Tiſhrin*, répondant au mois d'octobre, & contenant 31 jours; le ſecond *Tiſhrin*, contenant, ainſi que novembre, 30 jours; *Canun* 31; le ſecond *Canun* 31; *Thabar* 28; *Adar* 31; *Niſan* 30; *Acyar* 31; *Hariram* 30; *Tamuz* 31; *Ab* 31; *Elul* 30.

ANNÉE *Juive ancienne* (l') étoit lunaire, compoſée ordinairement de 12 mois, alternativement de 30 & de 29 jours. On la faiſoit répondre à l'*année* ſolaire, en ajoutant à la fin 11 & quelquefois 12 jours, ou en inſérant un mois emboliſmique. Voici les noms & la durée de ces mois: *Niſan* ou *Abib* 30 jours; *Jiar* ou *Zius* 29; *Sibau* ou *Sivan* 30; *Thamuz* ou *Tamuz* 29; *Ab* 30; *Elul* 29; *Tiſri* ou *Ethanim* 30; *Marcheſvam* ou *Bul* 29; *Ciſleu* 30; *Thebethe* 29; *Sabat* ou *Schebeth* 30; *Adar*, dans les années emboliſmiques, 30; *Adar*, dans les *années* communes, étoit de 29.

ANNÉE *Juive moderne* (l') eſt pareillement une *année* lunaire de 12 mois dans les *années* communes, & de 13 dans les *années* emboliſmiques leſquelles ſont la 3^e^, la 6^e^, 8^e^, 11^e^, 14^e^, 17^e^ & 19^e^ du cycle de 19 ans. Le commencement de cette *année* eſt fixé à la nouvelle lune d'après l'équinoxe d'automne. Les noms des mois & leur durée ſont : *Tiſri* de 30 jours; *Marcheſvan* 29; *Ciſleu* 30; *Tebeth* 29; *Schebeth* 30; *Adar* 29; *Veadar*, dans les *années* emboliſmiques, 30; *Niſan* 30; *Acyar* 31; *Hariram* 30; *Tamuz* 31; *Ab* 31; *Elul* 30.

ANNÉE *Perſienne* (l') eſt ſolaire. Elle eſt compoſée de 365 jours, diviſés en 12 mois de 30 jours chacun, avec 5 jours intercalaires ajoutés à la fin. Voici les noms des mois de cette *année* : *Atrudiamech*, *Ardihaſchelmeh*, *Chordadmeh*, *Thirmeh*, *Merdedmed*, *Schabarirmeh*, *Mehermeh*, *Abenmeh*, *Adarmeh*, *Dimeh*, *Behenmeh*, *Aſpirmeh*. Cette *année* eſt appelée *année Jezdegerdique*, pour la diſtinguer de l'*année ſolaire fixe*, appelée *l'année Gélaléenne*, ou *Malaléenne*, que les Perſans ſuivent depuis l'*année* 1089. Golius, dans ſes notes ſur Alfergan, eſt entré dans un grand détail ſur la forme ancienne & nouvelle de l'*année* Perſienne, laquelle a été ſuivie de la plupart des auteurs Orientaux. Il nous apprend particulièrement que ſous le Sultan Gelaluddaulé Melicxa, vers le milieu du onzième ſiècle, on entreprit de corriger la longueur de l'*année*, & d'établir une nouvelle époque. Il fut donc réglé que de quatre en quatre ans on ajouteroit un jour à l'*année* commune, laquelle ſeroit par conſéquent de 366 jours. Mais parce qu'on avoit reconnu que l'*année* ſolaire n'étoit pas exactement de 365 jours 6 heures, il fut ordonné qu'alternativement (après 7 ou 8 intercalations), on intercaleroit la cinquième, & non pas la quatrième *année*. Il paroit que les Perſes connoiſſoient déjà fort exactement la grandeur de l'*année*, puiſque, ſelon cette forme, l'*année* perſienne ſeroit de 365 jours 5 heures 49 minutes 31 ſecondes, ce qui diffère à peine de l'*année Grégorienne*, que les Européens ou Occidentaux n'ont rédigée que plus de 500 ans après les Aſiatiques ou Orientaux.

Depuis le règne de Jezdegerdide, le dernier des rois de Perſe, lequel fut tué par les Sarraſins, l'*année perſienne* étoit de 365 jours, ſans qu'on s'occupât d'y admettre aucune intercalation. Ces années datent de ſon avènement au trône de Perſe le 26 Juin 632 de J. C. Il paroit que plus anciennement, après 120 années écoulées, le premier jour de l'an, qui avoit rétrogradé très-ſenſiblement, étoit remis au même lieu qu'auparavant, en ajoutant un mois de plus à l'année, qui devenoit pour lors de 13 mois. Mais l'*année* dont tous les auteurs qui ont écrit en arabe ou en perſan, ont fait uſage dans leurs tables aſtronomiques, eſt ſemblable aux *années égyptiennes*, leſquelles ſont toutes égales, étant de 365 jours ſans intercalation. Cette année ceſſa d'être employée en 1089, lors de la réforme de l'*année Gélaléene*.

nous les comptons, ſelon notre ère vulgaire, qui nous fait compter cette *année* 1786, au lieu que nous devrions compter 1790, ſi nous ſuivions le ſentiment des chronologiſtes dont nous avons parlé.

L'uſage de compter les *années* par celles de Jéſus-Chriſt, n'a été introduit en Italie qu'au ſixième ſiècle, par Denis-le-Petit, & qu'au ſeptième en France (1), où il ne s'eſt même bien établi que vers le huitième, ſous les rois Pepin & Charlemagne. Nous avons trois conciles, celui de Germanie, aſſemblé l'an 742; celui de Liptines ou Leſtines, tenu en 743, & celui de Soiſſons, célébré l'an 744, qui ſont datés des *années* de l'incarnation. Depuis ce tems-là, & ſur-tout depuis Charlemagne, nos hiſtoriens ont coutume de dater les faits qu'ils rapportent, par les *années* de Jéſus-Chriſt; mais ils ne s'accordent pas tous dans le commencement de l'*année*.

*Divers commencemens de l'année chez les Latins.*

Nous trouvons huit manières différentes de commencer l'*année* chez les Latins. Les uns la commençoient avec le mois de Mars, comme les premiers Romains, ſous Romulus; les autres avec le mois de janvier, comme nous la commençons aujourd'hui, & comme les Romains l'ont commencée depuis Numa. Pluſieurs la commençoient ſept jours plus tôt que nous, & donnoient pour le premier de l'*année* le 25 décembre, qui eſt celui de la naiſſance du Sauveur. D'autres remontoient juſqu'au 25 mars, jour de ſa conception ou de ſon incarnation dans le ſein de la Vierge, communément appelé le jour de l'annonciation. En remontant ainſi, ils commençoient l'*année* neuf mois & ſept jours avant nous.

Il y en avoit d'autres qui, prenant auſſi le 25 mars pour le premier de l'*année*, différoient dans leur manière de compter, d'un an plein, de ceux dont nous venons de parler. Ceux-là devançoient le commencement de l'*année* de neuf mois & ſept jours, & comptoient, par exemple, l'an 1000 dès le 25 mars de notre *année* 999 : ceux-ci, au contraire, la retardoient de trois mois moins ſept jours, & comptoient encore juſqu'au 24 mars incluſivement l'an 999, lorſque nous comptons l'an 1000, ſelon notre manière de commencer l'*année* avec le mois de janvier; parce qu'ils ne la commençoient qu'au 25 mars ſuivant. D'autres commençoient l'*année* à Pâques, & en avançoient ou reculoient le premier jour, ſelon que celui de Pâques tomboit : ceux-ci, comme les précédens, commençoient auſſi l'*année* environ trois mois après nous, tantôt un peu plus, tantôt un peu moins, ſelon que Pâques arrivoit en mars ou en avril. Il y en a enfin, mais en petit nombre, qui paroiſſent avoir commencé l'*année* un an entier avant nous, en datant, par exemple, dès le mois de janvier, l'*an onze cent trois*, lorſque nous ne comptons que l'an onze cent deux. Voilà les différens commencemens de l'*année* de l'incarnation que nous avons remarqués dans les anciens : il faut en rapporter les preuves, au moins en abrégé.

Nous ne nous étendrons point pour prouver que Grégoire de Tours & d'autres écrivains des ſixième & ſeptième ſiècles, ont quelquefois commencé l'*année* avec le mois de mars. Le P. Mabillon l'a démontré dans ſa *Diplomatique*, *l.* II, *c.* 23, *n.* 4. Nous trouvons encore le même uſage au huitième ſiècle, dans un ſtatut du concile de Vern, tenu en France l'an 755, par lequel il eſt ordonné, *ut bis in anno ſynodus fiat : prima ſynodus menſe primo, quod eſt kalendis martiis.* Voilà le mois de mars, & même les calendes ou le premier jour de ce mois, bien clairement marqués pour le premier de l'*année* (1). Il eſt aſſez indifférent à notre ſujet, d'examiner de quelle ſorte d'*année* parle ce concile, ſi c'eſt de l'*année* ſolaire ou de l'*année* lunaire. Nous ſavons qu'on a ſouvent diſtingué ces deux ſortes d'*années*, & qu'on leur a auſſi ſouvent donné différens commencemens. Cette diſtinction, très-bien fondée, peut ſervir à lever pluſieurs difficultés; mais pour le préſent, elle nous importe peu. Nous ne cherchons qu'à prouver un commencement de l'*année* avec le mois de mars, qui puiſſe ſervir à vérifier certaines dates. Pour faire cette vérification, il n'eſt pas néceſſaire de ſavoir que la date qui fait la difficulté ſoit la date d'une *année*, ſuivant le cours du ſoleil, ou la date d'une *année*, ſuivant la date de la lune: il ſuffit que ce ſoit une date qui a pu être employée, & qui ſe trouve vraie, ſelon l'un ou l'autre cours, que les anciens ſuivoient, peut-être aſſez indifféremment, comme on le voit par Grégoire de Tours, qui, quelquefois, commence l'*année* avec le mois de mars, & quelquefois avec le mois de janvier. En commençant l'*année* avec le mois de mars, il appelle le mois de juillet le cinquième mois, *menſem quintum*, au livre IV des miracles de S. Martin, c. 4. En la commença-

(1) Cette manière de dater ſe rencontre dans Grégoire de Tours, qui confond, à la vérité, l'ère de l'incarnation avec celle de la paſſion; on la voit auſſi manifeſtement exprimée dans quelques chartes privées du ſeptieme ſiecle, & rien n'empêche de croire qu'elle s'introduiſit parmi nous preſqu'en même-tems qu'en Angleterre, où elle fut apportée par S. Auguſtin, apôtre de cette iſle. Cependant il faut convenir que l'uſage de dater par les *années* de l'incarnation, ne devint ordinaire dans les diplômes royaux que depuis le regne de Hugues-Capet.

(1) Cet uſage des François de commencer l'*année* au prem[ier] mars, tiroit ſon origine d'Allemagne. On voit en effet d[ans] les loix allemandes, que *tres kalendæ martiæ* ſont employ[ées] pour marquer trois *années* *Ne in mallo publico*, eſt-il d[it] tit. 17, ſect. 5 de ces loix, *tranſactis tribus kalendis mart[ii]s poſt hac ancilla maneat in perpetuum.* Le décret de Thaſſillon, duc de Baviere, au huitieme ſiecle, dit la même choſe, ch. [...] ſect. 12. Cependant on voit, par une lettre du pape Zacharie à S. Boniface, archevêque de Mayence, que dans ce même ſiecle & du vivant de ce même Thaſſillon, l'*année* commençoit au premier janvier en Allemagne : *Ubi*, dit-il, *germani kalendas januarias & humanum ritu paganorum colere, & aliqui novi faccre propter novum annum prohibentur.*

avec

avec le mois de janvier, il donne le nom de cinquième mois au mois de mai, dans le chap. 35 du même livre.

Nous ne trouvons qu'un ſeul exemple d'un commencement d'*année* fixé au 18 mars. C'eſt dans la lettre du clergé de Liège au clergé de Trèves, ſur la différence des quatre-tems, *de differentiâ quatuor-temporum*, publiée par dom Martenne, pag. 295 du premier tome de ſes Anecdotes. Elle fut écrite au commencement du douzième ſiècle; & Sigebert de Gemblours, qui en eſt auteur, y atteſte que ce ſiècle avoit commencé au 18 mars: *Menſe martio*, dit-il, *ſecundùm poſitionem gentilium mediato primus dies ſæculi præfigitur in XVIII ejuſdem menſis, qui eſt XV kal. aprilis.* Sigebert parle ſans doute ici du commencement de l'*année* aſtronomique, qui s'ouvre avec le printems, & non de l'*année* civile des pays de Liège & de Trèves; car on ne voit point d'actes de ces contrées, qui ſuppoſe l'*année* commencée au 18 mars.

A l'égard du commencement de l'*année*, fixé au 25 décembre ou au 25 mars, rien n'eſt plus clair que ce que nous liſons dans les ſtatuts des égliſes de Cahors, de Rodez & de Tulle, dreſſés en 1289, & imprimés au quatrième tome des Anecdotes de dom Martenne & de D. Durand. On y voit cette remarque, n. 29, col. 764: *Nota quod numerus lunaris* (c'eſt le nombre d'or) *& littera dominicalis mutantur annuatim in feſto Circumciſionis, anni verò Incarnationis Domini mutantur in terra iſta in feſto Annuntiationis beatæ Mariæ, & in quibuſdam regionibus in feſto nativitatis Domini.* Voilà deux commencemens de l'*année* de l'incarnation bien marqués, le jour de Noël, ou le 25 décembre dans certaines provinces de France, & le jour de l'Annonciation ou le 25 mars en d'autres. Mais ce jour de l'Annonciation précède-t-il de neuf mois & ſept jours, ou ſuit-il de trois mois moins ſept jours notre commencement de l'*année* avec le mois de janvier? C'eſt ce qui eſt encore décidé au même nombre, par les paroles ſuivantes: *Ita quod in feſto circumciſionis Domini, ubi mutatur numerus lunaris, inciſio quoad hoc computare numerum annorum Domini, qui erit in feſto Annuntiationis proximè tunc ſequenti.* Ces paroles ne ſont point équivoques; elles démontrent clairement que le jour de l'Annonciation, regardé comme le premier de l'*année* de N. S. J. C. dans les provinces de Quercy, de Rouergue & du Pas-d'Arouſin en 1289, étoit le 25 de mars, qui ſuit le mois de janvier, avec lequel nous commençons l'*année* aujourd'hui, & qu'ainſi dans ces provinces, on la commençoit trois mois moins ſept jours après nous.

Il faut maintenant prouver que le jour de l'Annonciation, qui précède de neuf mois celui de la naiſſance du Sauveur, & de neuf mois ſept jours le commencement de notre *année* julienne avec le mois de janvier, a été auſſi regardé comme le premier de l'*année* de l'incarnation. La choſe eſt certaine, par rapport à l'Italie. Tous les ſavans conviennent que Denis-le-Petit y avoit établi cet uſage, en introduiſant la manière de compter par les *années* de Notre Seigneur. On ſait que les Piſans ont ſuivi juſqu'en 1745, le même uſage dans leurs dates, fondés originairement ſur ce motif, qu'il eſt plus naturel de mettre le jour de la conception du Sauveur avant celui de ſa naiſſance, que de placer celui de ſa naiſſance avant celui de ſa conception, comme faiſoient ceux qui commençoient l'*année* au jour de Noël. Dans la chronologie des papes, on doit obſerver ſoigneuſement ceux d'entre ces pontifes qui ont employé dans leurs bulles cette manière de dater, nommée aujourd'hui le calcul Piſan. Il ne s'agit donc plus que de montrer cet uſage établi en France; car pour l'Eſpagne, l'Angleterre & l'Allemagne, il eſt conſtant qu'elles ne l'ont jamais connu. Quelque probable au reſte qu'il ſoit, que d'Italie il ait paſſé chez nous, comme tant d'autres ſemblables qui nous ſont venus de Rome, nous ne croyons point ici pouvoir nous contenter de probabilités; nous demandons des preuves qui ſoient propres à la France, & tirées de nos anciens monumens. En voici pluſieurs que nos rois mêmes nous fourniſſent.

Dans le Cartulaire de S. Maur-des-Foſſés, il y a une charte du roi Robert qui eſt ainſi datée: *Data VII kalend. novembris, indict. XII, anno VII, regnante Roberto rege.... anno incarnati Verbi millesimo.* La première *année* du règne du roi Robert avec Hugues-Capet, ſon père, eſt l'an 988; ainſi, la douzième *année* de ce roi répond à la 999 de l'incarnation, ſelon notre manière préſente de compter. L'indiction XII marque auſſi l'an 999. Pourquoi donc le notaire qui a écrit cette charte, lie-t-il la douzième *année* du roi Robert, & l'indiction XII avec l'an 1000 de l'incarnation, ſi ce n'eſt parce qu'il commence celle-ci le 25 mars, neuf mois & ſept jours avant nous? C'eſt pour la même raiſon qu'une charte originale du même roi, pour l'abbaye de S. Pierre de Chalons-ſur-Marne, eſt ainſi datée: *Actum Pariſius anno Dominicæ incarnationis MXXVIII, regnante Roberto rege XI.* Et une autre encore pour l'abbaye de Coulombs, rapportée par Duchêne, parmi les preuves de l'Hiſtoire de la maiſon de Montmorency, pag. 14, dont voici la date: *Actum publicè Pariſius anno ab incarnatione Verbi MXXVIII, regnante Roberto rege XI.* Si le chancelier ou le notaire qui a écrit ces deux chartes, n'avoit pas fait commencer l'*année* neuf mois & ſept jours avant nous, il auroit mis l'an XII du roi Robert, tandis que l'an XI ne répond qu'à l'an MXXIX, ſelon notre manière de commencer l'*année* aujourd'hui avec le mois de janvier, neuf mois & ſept jours après l'Annonciation. Le calcul d'Helgaud dans la vie du roi Robert, eſt conforme à ces deux actes que nous venons de citer. Cet hiſtorien

dit expreſſément que Robert eſt mort, *anno qui eſt incarnationis milleſimus triceſimus ſecundus.* Il auroit dit *triceſimus primus*, s'il n'avoit point commencé l'*année* neuf mois & ſept jours avant nous; puiſque le roi Robert eſt en effet mort le 20 juillet de l'an 1031, comme Helgaud le prouve lui-même, par ces paroles : *Obdormivit autem in domino XIII kal. auguſti, luceſcente aurorâ diei tertiæ ſabbati;* c'eſt-à-dire, le mardi qui concouroit avec le 13 des calendes du mois d'Août, ou le 20 juillet en 1031 : concours qui ne ſe rencontroit point en 1032. Voilà le vrai moyen d'accorder Helgaud avec lui-même, & avec la vérité de l'hiſtoire. Ce même moyen peut ſervir à concilier pluſieurs autres contradictions apparentes, qui ne viennent que de notre ignorance, ou de notre peu d'attention à la manière de compter des anciens.

Ces preuves ne laiſſent rien à deſirer pour le règne du roi Robert. Ajoutons-en une pour le règne ſuivant, qui peut être portée juſqu'à la dernière évidence. Nous la tirerons d'une charte originale du roi Henri I, par laquelle il érige en abbaye le monaſtère de la Chaiſe-Dieu, en Auvergne. En voici la date : *Actum Vitriaco palatio publicè.... menſe ſeptembri, lunâ XI, indictione V, ab incarnatione Domini milleſimo quinquageſimo ſecundo... regni Henrici viceſimo primo, XII kalendas octobris.* Il eſt évident que celui qui a écrit cette charte, commence l'*année* le 25 mars, neuf mois & ſept jours avant nous, ſi les dates ne conviennent point à l'an 1052, & qu'elles conviennent toutes à l'an 1051. Or, il eſt aiſé de démontrer que toutes ces dates quadrent parfaitement avec l'an 1051, & point du tout avec l'an 1052. En effet, le 12 des calendes d'octobre, qui eſt le jour que la charte a été donnée, marque le 20 ſeptembre. C'étoit le onzième de la lune en 1051, puiſque cette *année* là le premier jour de la lune étoit le 10 de ſeptembre, comme on peut le voir dans notre calendrier lunaire. Cette date de la lune ne peut abſolument s'allier avec le 20 ſeptembre de l'an 1052. Il en eſt de même de l'année 21^e du règne de Henri : cette 21^e *année*, au mois de ſeptembre, ne répond point à l'an 1052, mais à l'an 1051, attendu que ce prince a commencé de régner le 20 juillet 1031. Quant à l'indiction V, elle s'accorde auſſi très-bien avec l'an 1051, en la commençant avec le mois de ſeptembre, comme on faiſoit quelquefois en France, ainſi que nous le dirons à l'article des indictions.

Ce raiſonnement nous paroît déciſif. Nous pourrions en faire un ſemblable, à-peu-près, ſur une charte de l'égliſe de Vabres, rapportée parmi les preuves du premier tome du nouveau *Gallia Chriſtiana*, *pag.* 57 & 58. Cette charte eſt ainſi datée : *Facta donatio hæc anno incarnationis Dominicæ MLXII, indictione XIV, pridie idus junii, III feriâ, epactâ XXVI, lunâ XIX.* Toutes ces dates ſont bien; & toutes, excepté la première, marquent l'*année* 1061. On accorde cette première date MLXII avec les autres, en commençant l'*année* neuf mois & ſept jours avant nous. Les éditeurs, qui n'ont point connu la manière de faire uſage de toutes ces dates, ont rapporté cette charte à l'an 1062. En conſéquence, ils ont cru qu'il y avoit faute à l'indiction, & qu'au lieu de XIV, il falloit XV. Tous les critiques ſeront expoſés à de pareils anachroniſmes, tant qu'ils ne feront attention qu'aux *années* de Jéſus-Chriſt & aux indictions, ſans examiner les autres notes chronologiques.

Il nous reſte à examiner une charte, où le P. Mabillon a cru voir l'uſage de commencer l'*année* le 25 mars, neuf mois & ſept jours avant nous, bien établi dans l'égliſe de Reims ſur la fin du quatorzième ſiècle : c'eſt dans ſa Diplomatique, liv. 2, ch. 23, n. 7. La date de cette charte, qui eſt de Gui, abbé de S. Baſle, à trois lieues de Reims, eſt ainſi marquée : *Datum & actum in monaſterio noſtro S. Baſoli ſub anno Domini, ſecundùm cùrsùm eccleſiæ Remenſis, MCCCXC, decimâ tertiâ die menſis junii, pontificatûs Domini Clementis.... Papæ VII, anno XII.* Cette date, dit le P. Mabillon, marque l'an 1389, qui étoit au mois de juin la 12^e *année* de Clément VII, élu en 1378, d'où il conclut qu'il eſt probable qu'à la fin du quatorzième ſiècle, l'on ſuivoit dans l'égliſe de Reims le calcul piſan. Cette remarque ſeroit bien fondée, ſi l'élection de Clément VII avoit précédé le 13 juin de l'an 1378; mais comme ce pape n'a été élu que le 21 ſeptembre de ladite *année* 1378, le raiſonnement du P. Mabillon croule par ſon fondement. Cela eſt viſible, puiſqu'en commençant les *années* du pontificat de Clément VII, par ce 21^e de ſeptembre, jour de ſon élection, la 12^e *année* de ce pape couroit encore au mois de juin de l'an 1390. Nous ne releverions point ici la mépriſe d'un ſavant auſſi reſpectable que D. Mabillon, ſi dans la date qu'il rapporte, nous ne trouvions rien qui fût propre à confirmer ce que nous avons dit d'un commencement de l'*année*, antérieur de neuf mois & ſept jours à celui de la nôtre. Mais que ſignifient ces paroles, *ſecundùm cursùm eccleſiæ Remenſis*, qui tombent néceſſairement ſur *anno Domini MCCCXC?* Ne marquent-elles pas clairement que ſur la fin du quatorzième ſiècle, il y avoit des égliſes où l'on ſuivoit une manière de compter les *années* du Sauveur, ſuivant laquelle il n'auroit pas fallu compter alors l'an 1390? Si cela eſt, il paroît hors de doute que cette autre manière de compter étoit celle de commencer l'*année* au 25 mars, neuf mois & ſept jours avant nous.

La conjecture ſur l'uſage de la métropole de Reims, de commencer l'*année* au jour de l'Annonciation, neuf mois & ſept jours avant nous, ſe trouve confirmée par cette date du concile de Soiſſons, tom. 3, du P. Labbe, col. 1403 : *Datum Sueſſione anno Dominæ MCCCCLVI, indictione tertiâ,*

*menſis julii die veneris undecimâ, pontificatûs ſanctiſſimi in Chriſto patris & Domini noſtri, Domini Calixti divinâ providentiâ papæ tertii anno primo.* Ce pape fut élu le 8 avril 1455. La même *année* étoit l'indiction 3, & le 11 juillet un vendredi. Tout ce que nous avons dit, & tout ce qui nous reſte à dire des divers commencemens de l'*année* en France, appuie ce raiſonnement.

Un uſage tres-commun ſous la troiſième race de nos rois, étoit de ne commencer l'*année* qu'à Pâques, environ trois mois après nous. Parmi une multitude d'exemples que nous pourrions citer, nous en rapporterons un très remarquable, tiré de l'avertiſſement de dom Vaiſſette, ſur le 4e tome de ſon Hiſtoire de Languedoc. On y voit que le roi Jean, pendant le ſéjour qu'il fit à la cour pontificale d'Avignon, y donna deux chartes, l'une & l'autre en 1363, ſuivant notre manière préſente de compter. La première eſt datée *de Villeneuve, près d'Avignon, le vendredi-ſaint*, 31 *mars de l'an* 1362, en commençant l'*année* à Pâques: la ſeconde, qui eſt du jour ſuivant de la même *année*, eſt datée *de Villeneuve, près d'Avignon, le ſamedi-ſaint de Pâques, après la bénédiction du cierge, le premier avril de l'an* 1363. Cette attention de marquer, *après la bénédiction du cierge paſcal*, qui, anciennement, ſe faiſoit du ſamedi au dimanche, nous indique, pour ainſi dire, le premier inſtant de la nouvelle *année*. Elle commençoit avec ou immédiatement après cette cérémonie (1). Nous ne devons pas oublier ici l'inſcription qu'on attachoit anciennement au cierge paſcal: elle marquoit l'*année* de J. C., l'indiction & les autres notes chronologiques qui convenoient à l'*année* courante, comme le prouve D. Mabillon, par quelques exemples. (*Diplomat. liv.* 2, *ch.* 23, *n.* 8). C'eſt très-probablement de cette inſcription, que venoit l'uſage de commencer l'*année* à Pâques.

On ne peut marquer préciſément le tems où cet uſage a commencé de s'établir en France; mais nous ſavons qu'il a duré juſqu'à l'édit de Charles IX, donné à Rouſſillon, en Dauphiné, l'an 1564, édit par lequel il eſt ordonné de dater les actes publics & particuliers, en commençant l'*année* avec le mois de janvier (2). Ce n'eſt que depuis cette loi, que nous trouvons de l'uniformité dans nos dates de France. Pour les tems antérieurs, rien n'eſt plus néceſſaire que de ſe ſouvenir de tous ces divers commencemens de l'*année*, dont nous venons de parler, & d'un autre encore dont nous parlerons dans un moment, & qui eſt d'un an entier avant le nôtre. Sans cette attention, il n'eſt pas poſſible d'accorder une infinité de dates, qui ſont très-exactes & très-vraies, & l'on eſt continuellement expoſé à trouver de la contradiction où il n'y en a point.

Il faut avoir la même attention en liſant les annales ou les chroniques. On croit y appercevoir des contradictions ſans nombre. Une chronique rapporte un fait, par exemple, à l'an 1000; une autre rapporte le même fait à l'an 999. On décide, ſans héſiter, que c'eſt une faute dans l'une ou l'autre de ces deux chroniques. Cette faute, cependant, n'eſt pas toujours réelle, quelquefois elle n'eſt qu'apparente; elle diſparoîtroit, ſi l'on étoit attentif aux divers commencemens de l'*année*. On ne ſauroit donc les avoir trop préſens à l'eſprit, en liſant les chartes, les annales ou les chroniques. Il y a même une remarque à faire ſur les annales ou les chroniques en particulier. Quelquefois il arrive que dans une même chronique, le commencement de l'*année* n'eſt pas le même partout. Cela vient de ce que la plupart de ceux qui les ont écrites, n'étoient que des compilateurs ou des copiſtes de pluſieurs auteurs réunis dans un même ouvrage: ils y ont mis, ſans diſcernement, les *années* telles qu'ils les ont trouvées dans ces différens auteurs, dont les uns commençoient l'*année* comme nous faiſons aujourd'hui, les autres plus tôt ou plus tard que nous. Les annales de Metz & celles de Moiſſac, que D. Bouquet a fait réimprimer dans ſon 5e tome des hiſtoriens de France, nous fourniſſent une preuve bien ſenſible de ce que nous diſons ici. Tout le monde ſait que Charlemagne a été couronné empereur le 25 décembre ou le jour de Noël de l'an 800, ſelon notre manière préſente de commencer l'*année*, & que cet empereur eſt mort le 28 janvier de l'an 814. Cependant les deux annaliſtes que nous venons de citer, rapportent le couronnement

(1) Dans quelques endroits on commençoit l'*année* après la bénédiction des fonts. On voit un contrat, paſſé à Béthune en Artois, le 5 avril 1519, *après les fonts bénis*. *Merc. d. Fr.*, 1736, *juin*, *p.* 111). De cet uſage de commencer l'*année* à Pâques, il arrivoit quelquefois qu'on avoit deux mois d'avril, preſque complets dans la même *année*. Par exemple, l'*année* 1347 ayant commencé au premier avril (jour de Pâques) & fini à Pâques ſuivant, qui tomboit le 2e avril, il s'enſuit par conſéquent dans cette *année* un mois d'avril complet, & les deux tiers d'un autre mois d'avril. On a pluſieurs chartes, datées du mois d'avril de cette *année*, dans leſquelles il n'y a rien qui marque ſi elles ſont données dans le premier ou le ſecond de ces deux mois, en ſorte qu'on ne peut deviner à laquelle des deux *années* 1347 ou 1348 elles appartiennent.

(2) Cette loi ne fut adoptée univerſellement en France que l'an 1566. Le parlement de Paris ſuivoit encore l'ancien ſtyle en 1566. Cette *année* n'eut que huit mois dix-ſept jours, depuis le 14 avril juſqu'au 31 décembre. Les pays voiſins de la France firent, à ſon exemple, les uns plus tôt, les autres plus tard, la même réforme dans leur calendrier.

En 1575, le duc de Réqueſens, gouverneur des Pays Bas, ordonna, par un placard du 10 juin, que l'*année* commenceroit au premier janvier. En 1582, Philippe II, roi d'Eſpagne, rendit un édit du 31 juillet, qui ordonnoit la même choſe pour le comté de Bourgogne. Les états de Hollande avoient établi long tems auparavant cette manière de compter le tems, & nous voyons que dès 1532, ils travailloient à l'introduire. (*Hiſt. des Prov. Unies*, *t.* 5, *p.* 381). En Lorraine, le duc Charles III établit le même uſage, par un édit du 15 novembre 1579. Auparavant, dit D. Calmet, il n'y avoit rien de fixe dans le pays; les uns commençant l'*année* à Noël, les autres à l'Annonciation, les autres à Pâques.

Quoiqu'il n'y ait pas eu de loi expreſſe en Allemagne pour commencer l'*année* au premier janvier, il paroît que cet uſage y étoit preſqu'univerſellement établi avant qu'il le fut en France.

de Charlemagne à l'an 801, & ſa mort à l'an 813. Comment les accorder avec nous? Rien de plus facile, en diſtinguant les différens commencemens de l'*année* que nos deux compilateurs ont ſuivis, & probablement copiés d'après les auteurs originaux. Ils ont rapporté le couronnement de Charlemagne à l'an 801, au lieu de le rapporter à l'an 800, en commençant l'*année* le 25 décembre, jour de Noël; ils ont rapporté ſa mort, arrivée le 28 janvier, à l'an 813, au lieu de la rapporter à l'an 814, en ne commençant l'*année* qu'avec le mois de mars, ou plutôt le 25 du même mois, peut-être même à Pâques ſeulement. Voilà deux commencemens de l'*année* bien marqués dans les mêmes annales, compilées ſans doute de divers auteurs; ce qui a donné lieu au ſavant éditeur de faire la même obſervation que nous faiſons ici, & d'ajouter que ce que nous voyons dans les annales de Metz & de Moiſſac, doit ſe dire de la plupart des chroniques de ce tems-là & des ſiècles ſuivans.

Que ſi dans une même chronique il ſe rencontre divers commencemens de l'*année*, que devons-nous penſer de diverſes chroniques, comparées les unes avec les autres? N'y trouverons-nous pas toutes les variations, à cet égard, que nous avons remarquées, & que par la ſuite nous remarquerons encore dans nos chartes? Cela eſt certain, & Gervais de Cantorbery va nous en fournir la preuve. Cet auteur vivoit au commencement du treizième ſiècle, dans le tems que les chroniques ſe multiplioient à l'infini. Ecoutons ce qu'il nous dit: *Inter ipſos etiam chronica ſcriptores* (ce ſont les termes de l'avant-propos de ſa chronique) *nonnulla diſſentio eſt. Nam cùm omnium unica & præcipua ſit intentio annos Domini eorumque continentias ſupputatione veraci enarrare, ipſos Domini annos diverſis modis & terminis numerant, ſicque in eccleſiam Dei multam mendaciorum confuſionem inducunt. Quidam enim annos Domini incipiunt computare ab Annuntiatione, alii à Nativitate, quidam à Circumciſione, quidam verò à Paſſione.* Ajoutons à cette énumération de Gervais ce que nous avons prouvé plus haut: *Quidam à martio, quidam tandem à paſchate.* Voici maintenant les réflexions qu'il fait ſur ces divers commencemens de l'*année* de l'incarnation. *Cui ergo*, dit-il, *iſtorum magis credendum eſt? Annus ſolaris, ſecundùm romanorum traditionem & eccleſiæ Dei conſuetudinem, à kalendis januarii ſumit initium: in diebus natalis Domini, hoc eſt in fine decembris ſortitur finem. Quomodo ergo utriuſque vera poterit eſſe computatio, cùm alter in principio, alter in fine anni ſolaris annos incipiat incarnationis? Uterque etiam annis Domini unum eumdemque titulum apponit, cùm dicit, anno ab incarnatione tanto vel tanto facta ſunt illa & illa. His aliiſque ſimilibus ex cauſis in eccleſiâ Dei orta eſt non modica diſſentio.*

Après un témoignage ſi clair & ſi précis d'un témoin oculaire, on doit regarder comme ſuffiſamment prouvée la confuſion qu'avoient jetée dans les chroniques les différens uſages de commencer l'*année*. Mais le texte de Gervais dit encore plus qu'il ne ſemble d'abord exprimer. En l'examinant de près, nous croyons en effet y trouver un nouveau commencement de l'*année*, dont nous avons dit ci-devant deux mots, ſans le prouver. C'eſt ſur ces paroles que nous nous fondons: *Annus ſolaris, ſecundùm romanorum traditionem & eccleſiæ Dei conſuetudinem à kalendis januarii ſumit initium: in diebus natalis Domini, hoc eſt, in fine decembris ſortitur finem. Quomodo ergo utriuſque vera poterit eſſe computatio, cùm alter in principio, alter in fine anni ſolaris annos incipiat incarnationis?* Il ne paroît pas qu'on puiſſe entendre ces paroles de ceux qui commençoient l'*année* le 25 décembre, jour de la naiſſance du Sauveur, & de ceux qui la commençoient ſept jours plus tard, avec le mois de janvier. Une différence de ſept jours n'étoit pas capable de cauſer la confuſion dont ſe plaint le moine Gervais, lorſqu'il nous dit: *Quomodo ergo, &c.* Cette façon de parler ne marque-t-elle pas clairement deux choſes: 1°. qu'il y avoit en ces tems-là des auteurs qui commençoient l'*année* avec le mois de janvier, & cela un an moins ſept jours avant ceux qui la commençoient à Noël; 2°. que les uns & les autres, malgré la différence d'un an, marquoient dans leurs chroniques ces deux *années* par la même *année* de l'incarnation; ſi tel eſt vrai le ſens des paroles de Gervais, comme il ne paroît pas qu'on puiſſe en douter, nous ſommes en état de répondre à une difficulté propoſée aux ſavans par le P. Mabillon, dans ſa Diplomatique, liv. 2, c. 25, n. 9. Elle roule cette difficulté ſur deux bulles de Paſcal II, qui fut conſacré pape le 14 août de l'an 1099. La première eſt datée du 14 février 1103; la ſeconde, dont le P. Mabillon avoit l'original ſous les yeux, eſt du 25 mars de la même *année*; l'une & l'autre, comme on le voit, avant le 25 mars. Les autres dates de ces bulles ſont l'indiction x & la troiſième *année* du pontificat de Paſcal II. Ces deux dernières dates marquent l'*année* 1102, tandis que les deux bulles énoncent l'an 1103, comme on vient de le dire, & cela avant le 25 mars. Comment réſoudre cette difficulté? C'eſt en diſant que le chancelier qui a dreſſé ou écrit ces deux bulles, commençoit l'*année* de l'incarnation un an plein avant nous, & qu'ainſi il comptoit 1103, lorſque nous comptons 1102. Cette réponſe eſt fondée ſur les paroles de Gervais, qui viennent d'être rapportées, & l'interprétation que nous leur avons donnée, ſe trouve confirmée par les deux bulles de Paſcal.

Au reſte, ce commencement de l'*année* de l'incarnation, antérieur au nôtre d'un an, ne doit point étonner dans un tems où chaque auteur ſemble avoir eu la liberté de commencer l'*année* quand il vouloit. On a vu plus haut qu'il y en

avoit qui la commençoient le jour de l'Annonciation, neuf mois & ſept jours avant nous. Cette manière de commencer l'*année* de l'incarnation, n'empêchoit pas ceux qui la ſuivoient, de regarder le premier de janvier comme le premier jour de l'*année* ſolaire, ſuivant l'uſage des Romains, très-connu & très-commun en Occident (1). De-là il eſt arrivé tout naturellement que pour ne pas s'éloigner de cet uſage, certains auteurs ont commencé dès le mois de janvier à dater leurs récits par l'*année* telle ou telle de l'incarnation, quoiqu'ils ſuſſent bien que cette *année* telle ou telle ne devoit commencer que le 25 mars ſuivant. Il en eſt de ces auteurs comme de ceux qui datoient par les *années* de nos rois, & ſans faire attention ni au mois ni au jour précis qu'ils avoient commencé de regner, dès le mois de janvier ſuivant, datoient leurs récits de la ſeconde *année* de ces princes, quoiqu'ils n'ignoraſſent point que leur règne ne commençoit qu'un certain nombre de mois après celui de janvier (2). Il nous ſuffit, pour le préſent, d'avoir prouvé un commencement de l'*année* de l'incarnation, antérieur d'un an au notre actuel, & d'avoir rendu raiſon, autant que cela ſe peut faire, d'un uſage peu connu & fort éloigné de notre tems.

Ce qui vient d'être dit ſur les divers commencemens de l'*année* qui ſe rencontrent dans nos chartes & nos chroniques, fait voir quelle attention il faut apporter à la lecture de ces anciens monumens. Sans cela on ſeroit continuellement expoſé à s'y méprendre, & d'autant plus facilement, que ceux qui commençoient l'*année* diverſement, n'en avertiſſent point, comme le moine Cervais vient de nous l'apprendre. Ils datent tous de l'*année* de l'Incarnation, ſans dire qu'ils la commencent le 25 Mars, neuf mois & ſept jours avant nous, ou trois mois moins ſept jours après nous, ni s'ils la commencent avec le mois de Janvier de l'*année* qui précède la notre, ou avec le même mois comme nous, ou avec le mois de Mars, à Paques ou à Noel. Combien ne faut il pas d'attention & de diſcernement pour ne point prendre le change ſur des dates ſi embarraſſantes & ſi enveloppées? Quelle témérité d'en juger précipitamment, comme ſi elles ne renfermoient aucune difficulté! Ces dates ne s'accordent pas avec notre calcul, donc elles ſont fauſſes, & les chartes ou les chroniques qui les renferment, de nulle

(1) Des lettres de grace données l'an 1455, & conſervées au tréſor des chartes, ſont datées *le premier jour de janvier, qu'on appelle communément le premier jour de l'an.* L'uſage étoit en ces tems-là, comme à préſent, de donner des étrennes au premier janvier.

(2) Cet uſage n'étoit point particulier aux auteurs françois. On le remarque dans pluſieurs diplômes des empereurs d'Allemagne. Le Mire en rapporte un de l'empereur Otton I, (*Not. Eccl. Belg. c.* 62.) daté du 22 janvier 964, *trente-unieme année* de ſon regne. Or, ce prince n'étant parvenu au trône qu'au commencement de juillet 936, le 22 janvier 964, il n'étoit encore que dans la trentieme, & non la trente-unieme *année* de ſon regne. Mais Otton, ou ſon chancelier, comptoit les *années* incomplettes comme les *années* complettes; c'eſt-à-dire, qu'il regardoit l'an 936, comme ſi le regne d'Otton eût commencé au premier jour de cette *année*, & comptoit par conſéquent les ſept derniers mois de cette *année* comme une *année* complette du regne de ce prince. Il ſe trouve quantité d'exemples de cette maniere de compter les *années* des regnes, dans d'autres diplômes de ce prince, dans ceux de Henri, ſon pere; dans ceux d'Otton II, ſon fils; de Henri II, de Conrad II, de Henri III, de Lothaire II, qu'on peut voir dans le premier tome de la Chronique de Godwick.

On doit même faire remonter cet uſage un peu plus haut que les rois de France & les empereurs d'Allemagne. Le Cardinal de Noris, dans ſa lettre ſur une médaille d'Hérode Antipas, remarque, d'après Eckel & le P. Pagi, que les Juifs comptoient les *années* de leurs ſouverains du mois de Nifan, qui précédoit l'avenement de ces princes au trône, de ſorte qu'ils comptoient une ſeconde *année* au premier de Nifan ſuivant, quelque peu de tems qu'ils euſſent regné auparavant: il le prouve par un paſſage de Joſephe, qui ne ſouffre point de difficulté. Le Talmud en rapporte encore la deciſion. *Primus dies regni*, y eſt-il dit, *eſt pro anno integro. Annus die eſt à quo numerare & ſuputare incipiant annos regum ſuorum in contractibus, chirographis & publicis conventionibus & inſtrumentis & inſcriptionibus quæ ad annos regum ſuorum ſunt compendiantur.* On voit auſſi par les inſcriptions, & par pluſieurs monumens, comme Samuel Petit le prouve, que les Juifs comptoient les *années* des empereurs & des autres princes étrangers, de même Tatti, qu'ayant pris le nom de Céſar, quand même il ne ſe ſeroit écoulé que quelques heures, & même un ſeul jour. C'eſt à l'aide de ces principes qu'on peut expliquer les dates d'*années* des princes juifs, qui ſe trouvent ſur les médailles de Philippe Tétrarque, d'Hérode, roi de Calcide, d'Hérode Antipas, d'Agrippa I & d'Agrippa le jeune.

Les Egyptiens, dit M. l'abbé Belley, qui nous ſert ici de guide, ſuivoient auſſi l'uſage particulier de compter une nouvelle *année* de regne au thoth ou premier jour de leur *année* civile (29 août); en ſorte qu'ils comptoient une ſeconde *année* au thoth, qui ouvroit une *année* nouvelle, quand le prince n'auroit régné que peu de tems auparavant.

Le P. Pagi (*ad an.* 61, *n.* 2) a obſervé que ſans cette méthode, on ne peut expliquer la date d'une ſeconde *année* de Galba, ni la cinquieme *année* d'Hadrien, gravées ſur des médailles expreſſes. C'eſt par la même méthode que le baron de la Baſtie explique la fortune *année* I. H. de l'empereur Probus, ſur des médailles frappées en Egypte.

Le cardinal de Noris a prouvé que les habitans d'Antioche & de Laodicée en Syrie, comptoient de même une nouvelle *année* de regne au commencement de leur *année* civile. *A mense quo annum inchoabant, numerarunt, quod & de annis imperii facere Græci Asiatici ſolebant. Ita Syro-Græcus in volumine de annis Syro-Macedonum demonſtravit.*

Le même uſage de la part des Egyptiens fut adopté par Nerva, ces Céſars, & toutes les fois que la puiſſance tribunitienne fut renouvellée le 10 décembre de l'an 97 de J. C. le premier du mois Payni, premier jour de l'année civile. Les habitans d'Alexandrie comptoient la ſeconde *année* du regne de ces princes, & le premier de Payni, ils comptoient la troiſieme *année*, &c. Mais l'inſcription de cet empereur, rapportée par Gruter, ne fait que deux comptes.

Ajoutons encore [illegible] pluſieurs [illegible] dans le calendrier [illegible] Mois [illegible] de Mai [illegible] la même [illegible] ſuivant [illegible] Les habitans [illegible] à compter [illegible] proclame [illegible] nous [illegible] la [illegible] année [illegible] civile, à l'exemple qu'il ſuivit ſon avénement au trône.

autorité. Ainſi raiſonnent ordinairement les demi-ſavans, qui oſent prononcer ſur des choſes qu'ils n'entendent point.

*Récapitulation des divers commencemens d'années en Occident.*

Indépendamment de tout ce qui vient d'être dit, nous allons raſſembler ici, par manière de ſupplément, tous les divers commencemens d'*année* que nous avons remarqués dans les différentes parties de l'Occident.

L'uſage de commencer l'*année* à Noël, a long-temps régné en Allemagne, où on le voit établi dès le onzième ſiècle. Wippon, dans la vie de Conrad le Salique, dit : *Incohante anno Nativitatis Chriſti, rex Chonradus in ipsâ regiâ civitate, Natalem Domini celebravit.* L'hiſtorien Brunon, moine du diocèſe de Mersbourg, termine ainſi l'hiſtoire de la guerre de Saxe, qu'il écrivoit vers la fin du onzième ſiècle : *anno* 1082 (1081) *in Natali S. Stephani protomartyris, Hermannus à Sigefrido, Moguntinæ ſedis archiepiſcopo, in regem venerabiliter eſt unctus.* L'annaliſte Saxon qui a conduit ſon hiſtoire juſqu'en 1139, commence chaque année de ſes Annales en cette manière : *L'empereur a célébré la fête de Noël en cette ville, puis l'Epiphanie, enſuite la Purification en tel autre lieu.* Cet uſage ne fut pas néanmoins univerſel en Allemagne. A Cologne, l'*année* commençoit à Pâques. Il eſt vrai qu'un concile tenu l'an 1310 en cette ville, ordonna (can. 23) que l'année commenceroit déſormais à Noël, *ſuivant l'uſage de l'Egliſe romaine*; mais cela n'eut lieu que pour le ſtyle eccléſiaſtique, & l'on continua de commencer l'*année* civile à Pâques, ce qu'on appeloit le *ſtyle de la cour.* L'Univerſité de Cologne avoit ſon ſtyle particulier, qui étoit de commencer l'*année* au 25 mars; & le P. Hartzeim aſſure qu'elle le conſervoit encore en 1428. Dans l'évêché de Liége, la veille de Pâques, après le cierge bénit, étoit le premier jour de l'*année: Attendendum*, dit Hocſem, chanoine de Liège, dans la vie de l'évêque Henri de Gueldre, ch. 1, *quod à tempore cujus memoria non exiſtit, annorum nativitatis Domini cumulatio, ſive cujuſlibet anni ſuccreſcentis initium in cereo conſecrato paſchali hactenus depingi tabula conſuevit, & ab illa hora annus dominicus inchoabat.* Mais cela fut changé l'an 1333, ſuivant le même auteur (liv. 2, *de epiſc. Leod.*) par une ordonnance de l'évêque, qui ſubſtitua, pour ce jour initial, la fête de Noël à celle de Pâques.

A Trèves, on plaça vers le même tems le commencement de l'*année* au 25 Mars. Mais préſentement, & depuis long-tems, dit Brouver, écrivain du dix-ſeptième ſiècle (*Annal. Trevir.* liv. 18, p. 258,) l'*année* commence à Trèves au 1 Janvier. Cependant, ajoute-t-il, l'uſage des notaires & des autres écrivains publics, eſt toujours de prendre dans leurs actes le 25 Mars pour le premier jour de l'an.

En Hongrie, l'*année* commençoit à Noël, ou au 1 Janvier, comme le prouvent les dates employées par les écrivains de ce pays.

En Suiſſe, dans les quatorzième & quinzième ſiècles, on commençoit l'*année* au 1 Janvier, à l'exception du diocèſe de Lauzanne & du pays de Vaud, où, depuis le concile de Baſle, on prit le 25 Mars pour le jour initial de l'*année.*

A Milan, dans les treizième, quatorzième & quinzième ſiècles, l'*année* s'ouvroit par le jour de Noël. Une Charte citée par Du Cange, eſt ainſi datée : *Anno à nativitate Domini* 1377, *Indict.* 1, *ſecundùm curſum & conſuetudinem civitatis Mediolani, ſecundâ Decembris*, &c.

Rome & la plupart des villes d'Italie, ſuivoient le même ſtyle. Mais à Florence, dès le dixième ſiècle, le commencement de l'*année* étoit fixé au 25 Mars, 3 mois moins 7 jours après celui que nous comptons à préſent pour le premier de l'an; c'eſt ce qu'on nomme le *calcul ou l'ère de Florence.* Quelques villes adoptèrent ce ſtyle, que pluſieurs Papes, juſqu'à Clément XIII incluſivement, ont ſuivi dans leurs Bulles. Les Florentins ne l'ont quitté que dans ces derniers tems, en vertu d'un décret de l'empereur François, donné l'an 1745, en ſa qualité de grand-duc de Toſcane, par lequel il fut ordonné que l'*année* 1746 & les ſuivantes commenceroient au 1 Janvier dans toute la Toſcane. Le calcul Piſan, qui précède d'une *année* entière celui de Florence, a été en uſage, non-ſeulement à Piſe, mais à Lucques, à Sienne, à Lodi, & pluſieurs Papes s'y ſont conformés dans les dates de leurs Bulles.

A Veniſe, de tems immémorial, l'*année* commence au premier de Mars; & cet uſage y eſt encore ſuivi dans tous les actes publics, comme nous l'a aſſuré M. de Soranzo, ſecrétaire d'ambaſſade de Veniſe.

En Arragon, il fut réglé l'an 1350, que l'on commenceroit l'*année* à Noël, & que l'on omettroit les calendes, les nones & les ides dans la date du jour. (Du Cange, *Gloſſ.* T. I, col. 468.) Auparavant c'étoit le 25 Mars, 3 mois moins 7 jours après nous, qui tenoit lieu du premier jour de l'an; mais dans le reſte de l'Eſpagne, l'*année* a toujours commencé au premier Janvier.

En Chypre, le commencement de l'*année* ſe prenoit auſſi du jour de Noël. Du Cange le prouve par une Charte ainſi datée : *Anno à nativitate Domini* 1378, *Indict.* 1, *ſeptimo martii, ſecundùm curſum regni Cypri.*

En Angleterre, on trouve des veſtiges de cet uſage dès le ſeptième ſiècle, & il s'y maintenoit encore au treizième. Gervais de Cantorbéry, qui vivoit alors, & dont on a vu les plaintes ſur les diſſenſions des computiſtes de ſon tems

dans la manière de commencer l'*année*, témoigne cependant que preſque tous les écrivains de ſa nation qui l'avoient précédé, s'étoient accordés à placer l'ouverture de l'*année* au jour de Noël, par la raiſon que ce jour eſt comme le terme où le ſoleil finit ſa courſe & la recommence : *Hac, ut æſtimo*, dit-il, *ratione inducti ſunt omnes fere qui antè me ſcripſerunt, ut à natali Domini anni ſubſequentis ſumerent initium.* Cependant, il paroit que dès le douzième ſiècle, l'uſage de l'égliſe anglicane étoit de commencer l'*année* au 25 Mars ; & c'eſt pour cette raiſon, ſans doute, qu'Edmer, qui écrivoit vers le milieu de ce ſiècle, appelle les quatre-temps qui ſuivent la Pentecôte, le jeûne du quatrième mois. Ce ſtyle paſſa dans le civil au treizième ſiècle, & y perſévéra juſqu'à la réception du calendrier reformé. Le commencement de l'*année* fut alors fixé au premier Janvier. Au reſte, il faut diſtinguer trois ſortes d'*années* chez les Anglois ; ſavoir, l'*année* hiſtorique, l'*année* légale & l'*année* liturgique. L'*année* hiſtorique commence depuis long-tems en Angleterre au premier Janvier ; l'*année* legale, c'eſt-à-dire, celle qu'on ſuivoit dans les actes publics, commençoit au 25 Mars ; quant à l'*année* liturgique, elle commence au premier dimanche de l'Avent.

Dans les Pays-bas, quelques provinces, telles que la Gueldre, la Friſe & la province d'Utrecht, faiſoient partir le commencement de l'*année* du jour de Noël ; mais à Delft, à Dordrecht & dans le Brabant, elle commençoit au vendredi-ſaint. En Hollande, en Flandres & dans le Hainaut, elle étoit fixée au jour de Pâques ; & c'eſt le ſtyle que les notaires ſuivoient dans leurs actes. Mais pour éviter toute confuſion, ils étoient obligés d'ajouter à leurs dates, lorſqu'elles précédoient Pâques, ces mots, *ſelon le ſtyle de la Cour*, ou bien *avant Pâques*, ou *more gallicano*.

Ce dernier ſtyle étoit auſſi celui de la Cour de Savoie.

A l'égard de la France, dès le tems de Charlemagne, l'uſage étoit de commencer l'*année* à Noel. Cet uſage s'y maintint preſqu'univerſellement pendant le neuvième ſiècle. Mais dans la ſuite, il n'y eut rien de conſtant. Les uns prirent le 25 Décembre, les autres le 25 Mars, & le plus grand nombre, le jour ou la veille de Paques, pour le jour initial de l'*année*. Voici néanmoins quelques obſervations là deſſus, qui pourront être utiles à ceux qui conſultent les anciens monumens de notre hiſtoire. La coutume preſqu'invariable de nos rois dans leurs diplômes, depuis la fin du douzième ſiècle, & celle du Parlement de Paris, depuis qu'il fut rendu ſédentaire, juſqu'à l'édit qui fixa le commencement de l'*année* au premier Janvier, fut de la commencer à Pâques, ou plutôt au ſamedi-ſaint, après la bénédiction du cierge paſchal. Mais dans les provinces de France, dont les Anglois furent maîtres, l'uſage le plus commun étoit de commencer l'*année* à Noël. Lorſqu'on y datoit autrement, c'eſt à dire, lorſqu'on commençoit l'*année* à Pâques, on ajoutoit ordinairement à la date, *ſelon le ſtyle de France*, ou *more gallicano*.

En Languedoc, dit M. Ménard, (hiſt. de Nîmes, Pref.) & dans les autres provinces méridionales, l'année commençoit au 25 Mars, mais ce ne fut pas ſans de grandes exceptions. D. Vaiſſette prouve que dans le Languedoc aux onzième, douzième & treizième ſiècles, l'année commençoit le plus ordinairement à Pâques ; mais il n'y avoit rien de fixé là-deſſus. A Narbonne, & dans le pays de Foix, l'uſage étoit de prendre le jour de Noel pour le premier de l'an. Parmi les preuves de l'hiſt. de Languedoc, T. III, col. 187, on voit une charte de Raymond-Roger, comte de Foix, datée : *Menſe Martio, die dominicâ, idibus ejuſdem menſis, anno ab Incarn. D. MCXCVIII.* Or, les ides ou le 15 de Mars, tomboient un dimanche en 1198, ſelon notre manière de compter. Le roi Louis VII étant à Maguelone, y confirma les privilèges de cette égliſe par un diplôme daté du mercredi des cendres, 9 Février 1155 ; par où l'on voit, dit encore D. Vaiſſette, que le notaire commençoit l'année à Noël.

Dans le diocèſe de Limoges, on ſubſtitua l'an 1301, le 25 Mars au jour de Pâques, pour le premier jour de l'an ; & cet uſage dura juſqu'à l'édit de 1564. Dans des fragmens de l'hiſtoire d'Aquitaine, recueillis par D. Etiennot, on trouve cette remarque : *Nota quòd Data litterarum contractuum ſolebat mutari quolibet anno in feſto Paſchæ in diœceſi Lemovicenſi. Sed magiſter Petrus Fabri cancellarius & cuſtos ſigilli Lemovicenſis, inſtituit quod Data mutaretur quolibet anno in feſto annuntiationis B. Mariæ ; & prima mutatio fuit anno Domini* 1301. Dans les minutes du quatorzième & du quinzième ſiècles, les notaires limouſins avoient l'attention d'inſérer au 25 Mars *hic mutatur Datum*.

En Dauphiné, l'uſage le plus ordinaire juſques vers la fin du treizième ſiècle, étoit de commencer l'*année* au 25 Mars ; mais dans le quatorzième ſiècle, elle commençoit le plus ordinairement à Noel ; & c'eſt ce qu'on nommoit le ſtyle delphinal. On ſuivoit le même calcul pour l'indiction. (Valbonnais.)

Nous croyons voir le même uſage en Provence au quinzième ſiècle. Le concile d'Aix, tenu l'an 1409, pour envoyer des députés à celui de Piſe, eſt daté du 22 Janvier, indiction 2 : or, l'indiction ne quadre avec le mois de Janvier 1409, que dans notre manière de compter, ou en commençant l'*année* à Noël.

Parlant du comte de Bourgogne, « J'ai reconnu, dit M. Chevalier, (Hiſt. de Poligni, T. I, p. 158,) que l'*année* commençoit parmi nous

» comme à Rome, en Italie & en Allemagne, » dès la nativité de N. S. & non comme en » France, où l'année commençoit ſeulement à » Pâques. Ce n'eſt que par ſucceſſion d'*années*, » & depuis que le pays fut ſoumis à des Princes » françois, que le ſtyle de France y fut introduit ». Mais il n'y fut point univerſellement établi.

A Beſançon, l'*année* commençoit à l'Annonciation dans les tribunaux civils; & à l'officialité, du moins pendant le quinzième ſiècle, à la circonciſion. En d'autres endroits de cette province, le 25 décembre continua d'être regardé comme jour initial de l'*année*. A Montbelliard, les uns commençoient l'*année* au premier Janvier, & les autres au 25 mars.

*Années de la Paſſion de J. C.*

Ce n'eſt pas ſeulement ſur les *années* de l'incarnation qu'il eſt aiſé de ſe tromper; on peut également prendre le change ſur les *années* de la Paſſion. Nous trouvons pluſieurs chartes où les *années* de la paſſion du Sauveur ſont ajoutées à celles de l'incarnation. M. Du Cange en rapporte trois exemples dans ſon Gloſſaire, au mot *Annus*. Pour accorder ces deux dates l'une avec l'autre, il ne ſuffit pas de ſavoir comment nos anciens comptoient les *années* de l'incarnation; il faut encore ſavoir comment ils comptoient celles de la paſſion, ou à quelle *année* de l'âge de N. S. ils ont rapporté ſa mort. Les uns ont cru qu'il étoit mort à 32 ans; les autres à 33, & d'autres enfin à 34. C'eſt ce que dit expreſſément Gervais de Cantorbéry, dans l'avant-propos de ſa chronique, où il ſe plaint encore de cette diverſité de ſentimens, qu'il dit, avec raiſon, être une nouvelle occaſion d'erreur. Pour ne point s'y méprendre, il faut continuellement ſe rappeler ces trois différentes opinions touchant l'*année* de la paſſion, & ne jamais oublier ce qui vient d'en être dit, d'après le moine Gervais. On doit encore y ajouter une remarque importante, ſavoir, que l'*année* de la paſſion eſt quelquefois confondue avec celle de l'incarnation. Nous en avons une preuve bien ſenſible dans une charte de Thibault, comte de Champagne, que D. Mabillon a fait imprimer ſur l'original, au ſixième livre de ſa diplomatique. Voici la date de cette pièce : *Data V. idus Januarii, indictione IV; anno à paſſione Domini* MLXXXIII, *regni autem Philippi* XXIII, *ſcripta manu Ingelrani Carnotenſis eccleſiæ decani & cancellarii.* On ne peut ſuppoſer qu'Ingelran ſe ſoit trompé dans cette charte, en écrivant, ſans y penſer, *à paſſione*, au lieu de *ab incarnatione*; car il n'eſt pas le ſeul de ſon tems qui ait écrit de la ſorte. Nous avons un auteur du même ſiècle, qui, dans ſon premier livre des miracles de ſaint Aile, abbé de Rebais, prend auſſi le mot de *paſſion* pour celui d'*incarnation*. Voici les paroles de cet écrivain, (*Acta SS. Bened. ſæc.* 11, *p.* 326 :) *Roberto apud Merowingiam, quæ alio nomine dicitur Francia, tenente jus regium, poſt mille à paſſione Domini volumina annorum, ipſo millenarii impleti anno, &c.* Ce texte dit bien expreſſément que Robert, roi de France, régnoit l'an mil depuis la paſſion, *poſt mille à paſſione Domini volumina annorum, ipſo millenarii impleti anno :* or, le roi Robert ne régnoit point l'an mil de la paſſion, proprement dite, puiſqu'il eſt mort l'an 1031, & que l'an mil de la paſſion, proprement dite, de quelque manière qu'on le compte, ne peut répondre à aucune *année* du roi Robert, mais ſeulement aux *années* 1032, 1033, 1034. Ainſi l'année de la paſſion, dans le paſſage dont il s'agit, ſe prend pour celle de l'incarnation, comme dans la charte du comte Thibault.

*Différens noms des années de l'Incarnation.*

Un autre nom qu'on a donné à l'*année* de l'incarnation, eſt celui de l'an de grace, *annus gratiæ*. Le premier exemple que nous ayons remarqué de cet uſage ſi commun dans les derniers tems, eſt de l'an 1132. Il ſe rencontre dans une charte de Hugues, ſeigneur de Château-Neuf, imprimée au T. IV. du Spicilège, p. 261. Gervais de Cantorbéry, qui vivoit au commencement du treizième ſiècle, a ſuivi cet uſage dans ſa chronique, qu'il commence ainſi : *Anno igitur gratiæ, ſecundùm Dionyſium* MC, *ſecundùm evangelium verò* MCXXII, *ſuſcepit Henricus primus monarchiam totius Angliæ, &c.* Voilà l'an de grace bien marqué pour celui de l'incarnation. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce début de la chronique de Gervais, c'eſt la diſtinction que cet auteur met entre les *années* de l'incarnation, ſelon Denis-le-Petit, & les mêmes *années*, ſelon l'évangile. Il ſuppoſe donc que Denis, en comptant les années de J. C. s'eſt trompé, & que ſelon la vérité de l'évangile, il faut ajouter ving-deux ans complets à ſon calcul, pour trouver la véritable *année* de l'incarnation. Marianus Scotus, qui mourut ſur la fin du onzième ſiècle, & quelques autres chroniqueurs, mais en petit nombre, du ſuivant, ont fait la même ſuppoſition. On la trouve auſſi dans un reſcrit du pape Urbain II, pour l'abbaye de Saint-Mihel, imprimé dans la diplomatique de D. Mabillon, p. 590. Voici la date de ce diplôme : *Data Luteani VII kalendas april. anno ab incarnatione Domini ſecundùm Dionyſium, milleſimo nonageſimo octavo; ſecundùm verò certiorem evangelii probationem milleſima centeſimo* XXI, *indict.* VI, *epacta* VI, *concurrente* IV. Le pape Urbain & le moine Gervais s'accordent, comme on le voit, ſur ce qu'ils diſent du calcul de Denis-le-Petit, qui n'eſt point diſtingué du nôtre; mais il y a une année de différence entre leur manière de compter ſes *années*, qu'ils appellent, *ſelon la vérité de l'évangile*. Suivant la chronique de Gervais, pour trouver la véritable *année* de l'incarnation, il ne faut ajouter que 22 ans à notre ère chrétienne, ou au calcul de Denis-le-Petit; ſuivant la date d'Urbain II, il faut en ajouter 23. Marianus Scotus dit comme Gervais, qu'il

ne faut en ajouter que 22. Florent Bravonius, moine de Vorceſtre, adopte le même ſentiment dans ſa chronique, compoſée au commencement du douzième ſiècle. Il range les faits hiſtoriques qu'il rapporte, ſous les deux ères, celle de l'évangile, qu'il exprime par ces deux lettres *S. E.* c'eſt-à-dire, *ſecundùm evangelium*; & l'ère de Denis-le-Petit, qu'il déſigne par les lettres *S. D.* qui ſignifient *ſecundùm Dionyſium*. Par exemple, il place un voyage de Guillaume II, duc de Normandie, en Angleterre, ſous l'an 1051 de l'ère introduite par Denis-le-Petit, & ſous l'an 1073 de l'ère évangélique; par où l'on voit qu'il fait marcher la première ces deux époques 22 ans avant la ſeconde. D'autres, tels qu'Hélinand, moine de Fontfroide, écrivain de la fin du douzième ſiècle, n'anticipoient que de 21 ans l'ère de Denis-le-Petit: *Hoc anno*, dit-il ſur l'an 979, *complentur mille anni à nativitate Chriſti, ſecundùm veritatem evangelii, qui ſecundùm cyclum Dionyſii anno ab hinc viceſimo primo finiuntur*. Nous ne rapporterons point ici les raiſons ſur leſquelles ces auteurs appuyoient cette diſtinction des années de J. C. ſelon Denis-le-Petit, & des mêmes années ſelon l'évangile. On peut les voir dans l'ouvrage du P. Pétau, *de doctrina temporum*, l. XII, ch. V. Parlons maintenant d'une autre date plus uſitée, pour marquer les années de l'incarnation.

C'eſt l'année de la trabéation, *annus trabeationis Chriſti*, qui ſe trouve dans pluſieurs chartes du onzième ſiècle. M. du Cange, dans ſon Gloſſaire, l'explique par *annus quo Chriſtus trabi affixus eſt*, l'année que J. C. a été attaché à la croix. Mais ce ſavant homme s'eſt mépris en donnant cette explication. On l'a rectifiée dans la nouvelle édition de ce Gloſſaire, au mot *trabéation*, où l'on a démontré qu'*annus trabeationis* eſt la même choſe qu'*annus incarnationis*. Dans la multitude des chartes qu'on a citées à ce ſujet, ſe trouve le décret d'élection de Borel, évêque de Rhoda en Catalogne, rapporté au 2e tome des Capitulaires de Baluze, col. 630. Il commence ainſi: *Anno trabeationis D. N. J. C. milleſimo XVII, æra milleſima quinquageſima quinta, indictione XI, concurrente V, epacta XX*. Toutes ces dates conviennent à l'année 1017 de l'incarnation, de même que celle-ci qui eſt à la fin du décret: *anno XXI regnante Roberto rege*. Il n'eſt donc pas douteux qu'*annus trabeationis* & *annus incarnationis* ne ſoient la même choſe. La ſource de l'erreur de M. du Cange eſt dans le mot *trabs*, dont il faiſoit dériver *trabeatio*, au lieu qu'il vient de *trabea*, ſorte de robe à l'uſage des anciens rois, & dont les Payens ornoient les ſtatues de leurs dieux. S. Fulgence, dans un ſermon prononcé le jour de S. Etienne, dont la fête, comme perſonne ne l'ignore, ſe célèbre le lendemain de Noël, dit: *Heri rex noſter trabeâ carnis indutus, &c.* Il eſt très-probable que le mot *trabeatio* a été tiré de ce paſſage de S. Fulgence, par les notaires qui l'entendoient lire aux leçons de matines le jour de S. Etienne. Du moins eſt-il certain que *trabeatio* & *trabea carnis* marquent l'incarnation du Verbe; & c'eſt tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir, pour n'y être pas trompé.

La dernière remarque que nous ferons ſur la manière de dater par les *années* de l'incarnation, ſera ſur l'omiſſion d'un nombre de ces *années* pour en abréger la date, ſur-tout quand elle eſt répétée. Dans l'hiſtoire des évêques d'Auxerre, nous trouvons que l'évêque Ardoin fut transféré ſur ce ſiége, *in principio anni milleſimi trecenteſimi quinquageſimi in nativitate Domini*; & 12 lignes après, qu'il paſſa de-là à l'évêché de Maguelone, aujourd'hui Montpellier, *anno quinquageſimo tertio curiæ romanæ*, (c'eſt-à-dire, en commençant l'*année* à Noël); *more autem gallicano*, (qui étoit de commencer l'*année* à Pâques,) *anno quinquageſimo ſecundo, in feſto purificationis B. Mariæ*. L'hiſtorien a omis deux fois cette dernière date, *anno milleſimo trecenteſimo*. Il eſt vrai qu'elle eſt facile à ſuppléer, parce qu'elle ſe trouve à la tête du récit. Mais on voit de ſemblables omiſſions dans des dates qui ne ſont point répétées, ou qui n'ont point été précédées de dates entières. La première édition de Martial, *in*-4°. eſt ainſi datée: *impreſſum Ferrariæ die ſecundâ Julii* MLXXI, pour MCCCCLXXI (Maittaire). De même, la première édition de Guillaume-de-Paris eſt datée de l'an MLV, au lieu de l'an MDLV. La lettre d'Eraſme, qui eſt à la tête des œuvres de S. Cyprien, eſt datée de l'an MXIX, pour MDXIX. (1). Il y a des dates où l'on ne voit que l'*année* du ſiècle courant, par exemple, XXI pour MCCCCXXI, XXXIV pour MCCCCXXXIV. On lit dans un manuſcrit de l'Imitation, appartenant à l'abbaye de Molk, qu'il a été achevé *die Kiliani* 34, c'eſt-à-dire, le jour de S. Kilien (8 Juillet) 1434, & dans un autre, *anno* 21, ce qui ſignifie 1421. D. Mabillon, (dipl. l. 2, c. 23, n. 17,) & d'autres remarquent que dans les chartes mêmes, il ſe trouve des exemples de ſemblables omiſſions. Telle eſt la date d'une charte d'Eſpagne: *Æra diſcurrente* LXII, c'eſt à-dire, dans l'ère (d'Eſpagne) DCCCLXII, ſous le règne du roi Alfonſe; ce qui revient à l'an de J. C. 834. Les éditeurs du Gloſſaire de du Cange citent un acte, daté ſeulement *de l'an de N. S. ſoixante-quatre*, quoiqu'il ſoit certainement de l'an 1364. Dans le regiſtre A du parlement de Paris, fol. 1 *recto*, le privilège accordé par Charles V aux écoliers de l'univerſité, porte la date de *l'an trois cens ſoixante & ſix*, ce qui veut dire l'an 1366.

(1) Une autre obſervation qu'il eſt à propos de faire ici ſur la date qui ſe lit à la fin des anciens livres imprimés, c'eſt qu'elle n'eſt pas toujours celle de l'impreſſion, mais quelquefois celle de la compoſition de l'ouvrage. Car les premiers imprimeurs avoient coutume de copier, ainſi que les copiſtes à la main, tout ce qu'ils trouvoient dans les manuſcrits. Quand on lit à la fin de l'édition de *Johannes de Tambaco, DE CONSOLATIONE THEOLOGIÆ*, qu'il a été achevé l'an 1500, c'eſt alors l'an de la compoſition, & non de l'impreſſion. (Dom Légipont, *Diſſert. Philologico-Bibliographica, pp. 29 31.*)

*Récapitulation des ères employées dans la Table Chronologique, avec leurs rapports précis à l'ère de Jéſus-Chriſt.*

La première *année* de la 195ᵉ Olympiade répond au premier Juillet de la première *année* de J. C.

La quatrième *année* de l'indiction Conſtantinopolitaine, commence au premier Septembre avant J. C. La quatrième *année* de l'indiction Conſtantinienne, au 24 du même mois ; & la quatrième *année* de l'indiction Pontificale, au premier Janvier ſuivant.

L'*année* 5503 de l'ère d'Alexandrie, commence au 29 août de l'*année* qui précède immédiatement la première *année* de J. C.

L'*année* 5493 de l'ère eccléſiaſtique d'Antioche, commence au premier Septembre avant l'ère de J. C.

L'*année* 5509 de C P. commence au premier Septembre avant l'ère de J. C.

L'*année* 313 de l'ère des Grecs, commence au premier Septembre, ſuivant les uns ; au premier Octobre, ſuivant les autres, de la première *année* de J. C. Quelques peuples font commencer cette *année* 313, ſeulement en l'automne de la ſeconde *année* de J. C.

La quarante-neuvième *année* de l'ère Céſarienne d'Antioche, commence, ſelon les médailles, le premier Septembre avant l'ère de J. C. ; & ſuivant les actes, au premier Septembre de la première *année* de J. C.

La trente-neuvième *année* de l'ère d'Eſpagne, commence au premier Janvier de la première *année* de l'ère chrétienne.

La première *année* de l'ère des Martyrs, commence au 29 Août de l'an de J. C. 284.

La première *année* de l'Hégire, commence au 16 Juillet de l'an de J. C. 622.

ANNÉES ſur les médailles.

Il y a pluſieurs eſpèces d'*années* ſur les médailles. Sur celles des villes grecques, on trouve ordinairement des époques relatives à des faits hiſtoriques. Sur celles des Auguſtes, on voit les *années* qui datent du moment où ils ont été nommés *Auguſtes* ou même *imperator* ; & ce ſont les mêmes *années* qui ſont placées ſur les médailles des Céſars.

Cette dernière aſſertion demande quelques preuves. Alexandre-Sévère n'étant encore que Céſar, marque ſur une médaille L. E, époque du règne d'Elagabale, qui étoit alors Auguſte. Titus Céſar marque TRIB H., qui étoit l'an huitième du règne de Veſpaſien, ſon père : Marc-Aurèle Céſar marque L. H., qui appartenoit au règne d'Antonin. Le même Céſar a marqué L. ΑΩΔΕ-ΚΑΤΟΥ, la 12ᵉ *année* d'Antonin. On voit enfin deux médailles de Caracalla avec ET. IE. 15 & ET. 15. 16, qui ne peuvent convenir qu'à ſon père Septime-Sévère. Cette obſervation tire les antiquaires d'un grand embarras, où ces époques les ont jetés.

On lit ſur une médaille d'or d'Hadrien DCCCLXXIIII. NAT. URB., *anno* 874 *nat.* C'eſt preſque le ſeul exemple de l'*année* de dation de Rome marquée ſur les médailles.

Sur les médailles du Bas-Empire après quième ſiècle & juſqu'au neuvième, les des médailles portent : *Anno II, III, I* Ces *années* du règne commencent avec l'an 518, & finiſſent à Michel Rangab monta ſur le trône l'an 811.

ANNIA, famille romaine dont on a d dailles :

O. en or.

C. en argent.

R. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médaille culières, inconnues depuis lui.

ANNIA Fauſtina. *Voyez* FAUSTINA (*A*

ANNIBAL. *V.* HANNIBAL.

ANNIBALLIEN. *V.* HANNIBALLIEN.

ANNIVERSAIRE *(jour)*. Les anciens coutume de célébrer par des repas & des ſances les jours *anniverſaires* de leur naiſſa leur mariage, &c. Ils prolongèrent cet uſag juſqu'après leur mort, comme on l'appr leurs épitaphes. Les parens & les amis d s'aſſembloient autour de ſa ſépulture, & cou ſon tombeau de roſes, de fleurs, de fruit viandes. Ils prenoient enſuite un repas co après lequel ils ſe ſéparoient.

Ovide rapporte l'origine de ce pieux Enée, qui l'apporta en Italie. (*Faſt. II.* 5

*Eſt honor & tumulis animas placare pat*
*Parvaque in exſtructas munera ferre*
*Hunc morem Æneas pietatis, idoneus au*
*Attulit in terras, juſte Latine, tua.*

Il y avoit des jours conſacrés à honor les morts en général ; mais chaque famill broit en particulier les jours *anniverſaires* mort, *natalia*, ou de la naiſſance, *ſolia* chacun des ſiens. Les mourans chargeoien héritiers de payer ce tribut à leur mémoi liſoit à Arles l'épitaphe ſuivante, qui en fa

L. JULIO. SECUNDO
UTRICULARIO. COR
C. I. P. A. QUI. LEGAVIT
EIS. TESTAMENTO
SUO. * CC. UT. USUR. EOR
OMNIBUS. ANNIS. SACRIFI
CIO. EI. PARENTETUR
ITEM. NAUT. DRUENTIOR
CORPOR. MOGITUMA
EPIPODIUS. FILIUS. NA
PATRI. PIENTISS

marbre du *muſæum* de Vérone :

ITEM. DEDIT. COLL
NAUT. ARILIC. H-S. XII. N
UT. EX. EJUS. SUM. REDITU
OSAL. ET. PARENT. JUSTO. F
USTAE. UXORI. ET. SIBI OMNI
AN. IN. PERPETUUM. PROCUR
. ADIECIT. PONTIA. IUSTA. ISD
LLEG, IN. MEMOR. FORTUNATAE
OR. EAND. CAUSAM. H-S. N. DC
. UT. MONUMENTUM. REMUND

utre à Breſcia :

'ALERIAE URSAE QUAE VIXIT
M ANNOS XXX. MENS. III. D. VIII.
OLLEG. FABR. AGELLUM. AESIANUM
SUUM
PAVIT SE VIVA EX DIMID. PORTUS
VASISTA UT EX REDITU
I AGELLI Q. ASILIO CONIUGI SUO ID EST
IX. KAL. NOV.
'ALIS EIUS. ITEM PR. ID. MAR. DIE
NATALIS SUI SING.
PER MAGISTR. CELEBRENTUR. ITEM
EO DIE
L..... IN PERPET. . . . . .

utre marbre de Breſcia :

CLODIAE AC
HILLEE SIVE CY
RILLAE QUAE VIXIT
ANN. XXVIII. MEN.
DIES VI. L. VETTIU
URSINIANUS MARITUS
UXORI INCOMPARABILI
QUI DEDIT COLL. VI VIR
SOCIOR. H-S. N. oo. UT EX
USURIS EORUM PROFUSA
EI FIANT PARENTAL. ITEM
ROSIS QUODANNIS CELEBRENT

ncore à Nice l'épitaphe ſuivante :

REIO. P. F. Q. QUADRATO. ET. P. EVA
LAIS. MATER. STATUAM. POSUIT. OB
DEDICAT. COLLIGENT. EPULUM. EX. MORE
.... H-S. XII.... UT. QUODANN. IN. PER
IE. NATAL. QUADR. V. ID. APR. QUA
QUIAE. EIUS. CONDITAE. SUNT. SACRI
. FACERENT. ANnuatim. FARE. ET. LIBO.
ET. IN.
LO. EX. MORE. EPULARENTUR. ET. RO
SUO. TEMPORE. DEDUCERENT. ET. STA
E. DECERNT. ET. CORONAR. QUOD. SE
FACTUROS. RECEPERUNT.

r a publié l'épitaphe ſuivante, qui ren- s offrandes que l'on faiſoit aux morts dans *verſaires* :

COCCEIAE. NICE. DOMITIAE
F. CHRISAE
VIXIT. ANN. XXIV. M. IIII. D. XXIIII.
HERMES COCCEIUS. BASS
ACT. COIUGI. BENE. M
AETERNAM. TIBI. SEDEM. HERMES. ARAMQ
DICAVI
NICE. OPTASSEMQ. UTINAM. TUA. FATA. SUPERSTES
UT. MIHI. TU. FACERES. SED. INIQUA. SORTE. MALIGNA
RAPTA. IACES. ANNIS. VIDUATA. . . . . .
IAM. TIBI. LAC. CYBELES. SINT. ET. ROSA. GRATA.
DIONES
ET. FLORES. GRATI. NYMPHIS. ET. LILIA. SERTA.
SITQ. PRECOR. MARITIS. QUI. NOSTRA. PARENT. TIBI.
DONA
ANNUA. ET. HIC. MANES. PLACIDA. TIBI. NOCTE.
QUIESCANT
ET. SUPER. IN. NIDO. MARATONIS. CANTET. AEDON

ANNIUS VERUS. *Voyez* VERUS.

ANNO. Un médaillon de Juſtinien offre cette légende écrite de haut en bas : ANNO XV. Ce fut vers l'an 518 que l'on commença à marquer ſur les monnoies l'année de l'empire par la formule *anno*. Dans la ſuite, au lieu d'*anno*, on ne fit que répéter des N. *V.* ANNEES *ſur les médailles*.

ANNONA. Les Romains exprimoient par ce ſeul mot, & la récolte de tous les fruits ou grains que la terre produit en une année, & la ration du ſoldat, de quelque nature qu'elle pût être. Les édiles, & en particulier le préfet de l'*annone*, étoient chargés d'approviſionner Rome, & de mettre le prix aux denrées; & ils avoient ſous leurs ordres pour ce département, les *régions urbicaires* & les *provinces frumentaires*. Ces provinces, que l'on forçoit à payer leur tribut en grains & en comeſtibles, étoient la Sicile, l'Afrique, où étoient ſituées les *régions urbicaires*; la Sardaigne, l'Eſpagne, la Béotie, la Macédoine, la Cherſonèſe, l'Aſie proprement dite, la Syrie & l'Egypte, depuis le moment où Auguſte la réduiſit en province romaine. Le prélat chargé aujourd'hui de veiller à l'approviſionnement de Rome moderne, s'appelle encore *Préfet de l'Annone*.

Les ſoldats romains recevoient ordinairement leur *annona* ou ration, pour pluſieurs jours, & la portoient eux-mêmes dans les routes. Ils la recevoient en argent, lorſqu'ils étoient *limitanei*, c'eſt-à-dire, à poſte fixe ſur les frontières de l'Empire.

*Annona duplex*, double ration, étoit une récompenſe militaire.

Nous voyons ſouvent ſur les médailles des empereurs ANNONA AUGUSTI, au revers un boiſſeau, duquel ſortent des épis de bled & un pavot, ou une femme qui tient des épis. Ce type eſt relatif au ſoin qu'avoit pris l'empereur d'approviſionner Rome.

ANNONA SANCTA. Gruter, pag. 81 de ſon

Recueil, revu par Grævius, a publié l'inſcription ſuivante :

ANNONAE. SANCTAE
AELIUS. VITALIO
MENSOR. PERPETUUS
DIGNISSIMI
CORPORIS. PISTORUM
SILIGINIARIORUM
D. D

On voit au-deſſus un bas-relief repréſentant une femme habillée, ayant ſeulement le bras nud ainſi que l'épaule droite, portant un croiſſant ſur la tête ; tenant de la main gauche une corne d'abondance, mettant de la droite des épis dans un vaſe qui en renferme d'autres, & enfin ayant auprès d'elle un gouvernail placé ſur un globe.

ANNONARIÆ *regiones*. *Voyez* PROVINCES *frumentaires* & RÉGIONS *urbicaires*.

ANNONARII, ceux qui exerçoient le monopole ſur les grains & autres productions de la terre.

ANNOTATORES, étoient des gens prépoſés pour inſpecter ou contrôler les receveurs des impôts, afin d'empêcher qu'il n'y eût colluſion entr'eux & les contribuables.

ANNULAIRE (doigt). C'eſt le quatrième, & le plus voiſin du petit. Quoique les Grecs & les Romains ayent beaucoup varié ſur la manière de porter les anneaux, c'eſt à ce doigt cependant qu'ils les ont placés communément. On l'appeloit encore *digitus medicus*, parce que les médecins qui étoient apothicaires, s'en ſervoient pour délayer les portions des malades.

ANOBRET, nymphe que Saturne rendit mère de Jéhud.

ANOLUS, en Lydie. ΑΝΩ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze. (*Hunter*.)

O. en or.

O. en argent.

ANOSIA, nom qui ſignifie *impie*, & qui fut donné à Vénus, lorſque Laïs fut tuée dans ſon temple à coups d'aiguilles, par la jeuneſſe Theſſalienne. On l'appela, pour le même ſujet, *Androphonos*, homicide.

ANSA *ſcuti*. Les Romains donnoient ce nom à l'anneau principal du bouclier, que les Grecs appeloient Οχανον. C'étoit dans cet anneau que le guerrier paſſoit ſon bras. Hérodote (1. p. 78.) fait honneur de cette invention aux Cariens. Avant eux, on attachoit une longue courroie aux deux côtés du bouclier, & le ſoldat paſſoit la tête dans cette courroie, de manière que le bouclier pendoit ſur ſon épaule. Les Cariens inventèrent ce fort anneau, qui étoit indépendant de deux plus petits, placés ſur les bords du bouclier pour être ſaiſis avec la main.

Le grand anneau étoit fixé au-dedans & au milieu du bouclier. On le voit exprimé très-diſtinctement ſur un deſſin publié par Winkelmann dans les *Monumenti inediti*. C'eſt Diomède, reconnoiſſable au bouclier rond des Argiens, ſujets, qui eſt tombé ſur un genou, & qui tient du bras gauche un grand bouclier, dont la concavité s'offre preſqu'entière aux regards du lecteur. Quant à la manière de porter le bouclier pendu au col avec une longue courroie, les pierres gravées & les bas-reliefs nous ont conſervé un grand nombre de figures armées à l'*héroïque*, & portant le bouclier ainſi ſuſpendu.

ANSARIUM *ou* ANSURIUM, impôt qui ſe percevoit ſur le beurre & autres comeſtibles, & qui ſe payoit à raiſon du nombre des vaſes à deux anſes dans leſquels ils étoient apportés de la campagne. On donna le nom d'*Anſurii* aux receveurs de cet impôt.

Quelques philologues ont cru que cet impôt étoit perçu ſur la vente des javelots, appelés *tela anſata*.

ANSATA *tela*. On appeloit de ce nom des javelots auxquels étoit attachée une courroie, *amentum*, pour en faciliter le jet. *Anſæ* étoient, ſelon d'autres, deux éminences placées à la moitié de la longueur du javelot, & qui portoient auſſi le nom de *moræ*, parce qu'elles arrêtoient l'arme & l'empêchoient d'entrer toute entière dans le corps de l'ennemi.

ANSES des vaſes. Nous ne pouvons nous taire ſur le goût merveilleux avec lequel les anciens ont traité cette partie des vaſes, qui eſt ordinairement *oiſeuſe* & groſſière chez les artiſtes modernes. Que ceux-ci aillent à l'école des premiers, & qu'ils étudient les recueils du comte de Caylus, les monumens d'Herculanum, & les vaſes étruſques du comte Hamilton. C'eſt là qu'ils verront avec quel ſoin & quel génie les anciens motivoient toutes les parties de leurs vaſes, & les *anſes* en particulier. Qui pourroit retenir ſon admiration à la vue des *anſes* d'un vaſe gravé ſur une pierre du baron de Stoſch ? Elles ſont formées par deux Léda, embraſſées par des cygnes. Deux boucs qui cherchent à boire dans le vaſe, forment les *anſes* d'un autre vaſe gravé dans la même collection, &c. Quelle fécondité & quelle variété dans les *anſes* des lampes antiques ! Mais il faut ſavoir ſe taire à propos, lorſqu'on ne pourroit jamais tout dire ſur un ſujet.

ANTÆOPOLIS, dans l'Egypte. ΑΝΤΑΙΟ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur d'Hadrien.

*Voyez* ANTEE, ſon fondateur.

ANTANDROS, en Myſie. ΑΝΤΑΝΔΡΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Veſpaſien, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Commode, de Sévère, de Paula.

ANTEAMBULONES, eſclaves qui marchoient devant leurs maîtres pour écarter la foule en

: Faites place à mon maître, *date locum meo.* Martial (2. 18. 5.) en parle:

*comes ipſe tuus, tumidique anteambulo regis.*

). 74. 2.):

. . . . . *Quamdiu ſalutator*
*Anteambulones, & togatulos inter,*
*Centum merebor plumbeos die toto.*

TECESSORES. On appeloit de ce nom alerie légère qui marchoit devant les lé- On lui donnoit auſſi le nom d'*Antecurſores.* e, (*Vit. c.* 17, *n.* 1.): *Irruperant jam agminis ſores;* & Céſar, (*de Bello civil.* 3. 37.): *mi antecurſores Scipionis viderentur.* nom fut appliqué depuis à des juriſconſultes étoient pas profeſſeurs, & que les juges ient quelquefois pour leur aider à rendre ice.

TE-CŒNA, les mets légers que l'on ſervant le repas. Macrobe appelle de ce nom rſins, des huîtres crues. (*Saturn.* 3. 12.): *cœnam, echinos, oſtreas crudas, quantùm* .

TEDEXTRA. Ce nom exprimoit chez les ices les foudres, ou les oiſeaux qui venoient té droit.

TEDON étoit, ſelon quelques-uns, père auçus.

TÉE, roi de Lybie, que la fable dit être : la Terre, & à qui elle donne ſoixante- : coudées de hauteur. Il arrêtoit tous les s dans les ſables de la Lybie, où il ſe met- n embuſcade; il les contraignoit de luter : lui, & les étouffoit tous du ſeul poids de rps énorme. *Antée* provoqua Hercule à la . Hercule accepta le défi, & le jeta trois terre demi mort: mais dès qu'*Antée* tou- la terre, ſa mère, il reprenoit ſes forces, renoit plus fort & plus furieux qu'aupara- Hercule s'en étant apperçu & l'ayant ſaiſi uveau, le ſerra ſi fortement en l'air, & le i long-tems en cette poſture, qu'il expira. *Antée* avoit bâti la ville de Tingi, ſur le it de Gibraltar, où il fut enterré. On dit ertorius fit ouvrir ſon tombeau, & qu'on y a des oſſemens d'une grandeur extraordi-

s géographes grecs diſent que cet *Antée* avoit : Antæopolis dans l'Egypte ſupérieure, parce n'ont pas trouvé ſans doute dans les tems eux un autre héros de ce nom. Diodore cile dit qu'Oſiris donna le gouvernement de bie & de l'Ethiopie à *Antée.* Voilà donc m conſacré dans les fables ſacerdotales de pte. Mais quel rapport peut on trouver entre *ntée*, & le géant de ce nom que Pomponius- fait roi de la Mauritanie, à qui Plutarque e pour femme Tingé, dont la ville de Tingi prit le nom, & dont Hercule jouit après ſa victoire?

Par quel deſtin ſingulier les Egyptiens ont-ils placé au rang de leurs dieux cet *Antée* des Grecs? pourquoi lui ont-ils élevé à Antæopolis un temple, des autels? pourquoi enfin lui ont-ils conſacré des crocodiles? Pocoke a vu les ruines de ce temple, & y a trouvé le nom d'*Antée* ſur une inſcription grecque briſée. Il eſt vraiſemblable que ce temple, où étoit honoré l'*Antée* des anciens habitans de l'Egypte, fut ruiné, ainſi que pluſieurs autres, par Cambyſe, & que les Grecs, ſous le règne des Ptolémées, ſubſtituèrent à ce culte preſqu'anéanti celui du géant de même nom, étouffé par Hercule.

Quant au premier *Antée*, on trouve dans Manéthon que le huitième roi d'Egypte de la première dynaſtie, s'appeloit Ὀυεβιωθης, mot qui, prononcé & interprété dans l'idiome des Cophtes, l'ancienne langue des Egyptiens, veut dire *Prêtre-d'Antès* ou d'*Endès*; c'eſt ainſi qu'Hérodote parle (*lib.* 2, *c.* 141.) d'un autre roi appelé *Prêtre de Vulcain*, & qu'on trouve dans le nombre des rois de Thèbes, conſervés par Eratoſthène, *P-hont-Athor*, grand prêtre de Vénus.

Cet *Antès*, ou plutôt *Endès*, étoit ſans doute la même divinité que *Mendès* ou le bouc de Mendès, dont les Grecs ont fait leur dieu Pan. Cette conjecture de Jablonski eſt confirmée par le voiſinage du Nôme conſacré à *Pan*, *Panopolis*, dans le diſtrict duquel *Antæopolis* a pu être enclavée ſous les anciens rois d'Egypte.

ANTELUDIA. On appeloit de ce nom les répétitions que faiſoient les danſeurs des ballets qu'ils devoient exécuter, ſoit aux jeux du cirque, ſoit à d'autres ſolemnités. Apulée, (*Met. xi, p.* 368.): *Ecce pompa magna pauliatim procedunt in anteludia, votivis cujuſque ſtudiis exornata pulcerrimè.*

ANTENOR, frère de Priam, ſe trouva à la priſe de Troye. Quelques auteurs ont même dit qu'il aida Enée à livrer la ville aux Grecs. *Voyez* ENÉE. *Anténor* paſſa, comme Enée, en Italie, & s'établit ſur les bords du Pô, où il bâtit, dit-on, la ville de Padoue. Il avoit épouſé Théano, fille de Ciſſeus, roi de Thrace, dont il eut dix-neuf fils. L'âge lui avoit donné une prudence conſommée & une grande facilité à bien parler. *V.* TELMESSE.

ANTENNE de navire. Pline (*vii.* 56.) dit que Dédale en fut l'inventeur; *Antennam invenit Dædalus.*

ANTEPAGMENTA, jambages d'une porte, appelés auſſi *anta*, & par nos ouvriers *pieds-droits*, ſelon *Philander* dans ſes notes ſur Vitruve. Mais on croit que c'eſt une erreur de ce commentateur. *Anta* étoient les jambages de pierre ou de marbre; *antepagmenta* étoient les ornemens en placage, de bois ou de cuivre, dont on les recouvroit. On liſoit ſur une ancienne inſcription:

*TACITO ANTEPAGMENTA ABIEGNALATA* S⁼—. Ce qui nous montre évidemment qu'ils étoient de chêne.

ANTEPANNI, bandes ou courroies fixées ſur le devant des habits, & appelées de nos jours *paremens*. Horace, (*de Arte Poet.* 15.):

*Purpureus latè, qui ſplendeat unus & alter,*
*Aſſuitur pannus.*

ANTEPILANI. Ce mot ne ſe trouve qu'une ſeule fois; c'eſt dans le livre 8ᵉ de Tite-Live. Patrizi, qui a écrit un Traité ſur la Milice Romaine, croit avec fondement que c'eſt une erreur de copiſte, & il lui ſubſtitue le mot *Anteſignani*.

ANTERIDES, éperons ou contreforts d'architecture.

ANTÉROS, ou le Contre-Amour, d'ἀντὶ, *contrà*, d'ἔρως, *amor*, étoit fils de Vénus & de Mars. Vénus, diſent les anciens, ſe plaignant à Thémis de ce que l'Amour, ſon fils, reſtoit toujours enfant, cette déeſſe lui répondit qu'il le ſeroit tant qu'elle n'auroit point d'autre fils. Sur cette réponſe, elle ſouffrit la paſſion du dieu Mars, & *Antéros* fut le fruit de leur commerce. L'Amour, pour cela, n'en devint pas plus grand; lui & ſon frère demeurèrent toujours enfans. On les trouve ainſi repréſentés avec des ailes & un carquois, des flèches & un baudrier. On les voit ſur un ancien bas-relief, jouant enſemble, & tâchant de s'arracher une branche de palmier, que chacun tire de toute ſa force. On a cru les reconnoître auſſi toutes les fois que deux amours lutent l'un contre l'autre.

Pauſanias parle d'une autre figure d'*Antéros*, qui tient deux coqs ſur ſon ſein, qu'il tâche d'engager à le piquer ſur la tête. *Antéros* partagea les honneurs divins avec ſa mère & ſon frère, & les Athéniens lui élevèrent un autel. Ce Contre-Amour n'eſt pas dans le ſens de contrariété & d'oppoſition, mais dans le ſens de retour ou d'amour mutuel & réciproque. Il a été imaginé pour marquer que le retour fait croître l'amour. A Athènes, il étoit pourtant regardé comme le dieu vengeur d'un amour mépriſé. *V.* AMOUR, MELÈS.

ANTES. On donnoit ce nom aux grandes pierres, aux pierres angulaires qui ſoutenoient l'effort des bâtimens, & qui étoient placées dans les murs extérieurs. Virgile a appelé dans ce ſens les derniers rangs d'une vigne, *antes*, expreſſion que les philologues avoient mal entendue. (*Georg.* II. 417.):

*Jam canit extremos effœtus vinitor antes.*

ANTESIGNA, les enſeignes les plus avancées d'une légion ou d'une armée.

ANTESIGNANI. Les interprètes ont varié ſur le ſens de ce mot, qu'ils ont tous reconnu cependant pour le nom d'une eſpèce de ſoldats. Les uns ont dit que les *anteſignani* étoient les *haſtaires* & les *princes* que l'on plaçoit avant les enſeignes; mais on ſait que les enſeignes précédoient les légions rangées en bataille.

D'autres prennent les *vélites* pour les *anteſignani*, & leur joignent, ſous cette dénomination, les ſoldats armés à la légère. Cependant, le paſſage de Céſar (*de bell. civil.* 143.) où il eſt fait mention des *anteſignani*, qui furent étonnés d'une manière de combattre uſitée parmi les troupes légères, & dont la défaite entraîna la retraite de la légion entière, ne leur eſt pas favorable. Les *vélites* étoient des troupes légères qui plioient au premier choc, & venoient ſe rallier auprès des légions; ils ne pouvoient donc être étonnés de voir pratiquer les manœuvres qui leur étoient familières. Leur déroute, d'ailleurs, n'influoit point ſur la contenance des légions, qui les regardoient comme des enfans perdus, deſtinés à porter les premiers coups & à ſe retirer enſuite.

Les légions ne pouvoient être diſpoſées à la fuite ou à la retraite, que par la fuite ou l'ébranlement de troupes dans leſquelles elles avoient quelque confiance. Auſſi, les *anteſignani* dont parle Céſar, étoient probablement des légionnaires d'élite, ou des vétérans que l'on plaçoit en avant pour recevoir les ennemis, & animer, par leur courage & leur vigueur, toute la légion.

ANTESIGNANI. Ce nom a encore été donné aux *campidoctores*, ou bas-officiers préposés pour enſeigner l'exercice aux troupes, & pour marcher à leur tête dans les exercices militaires.

ANTESINISTRA. Les augures appeloient de ce nom, les foudres & les oiſeaux qui partoient de devant, ou du midi, & alloient à la gauche, c'eſt-à-dire, à l'Orient. Ces préſages étoient funeſtes. Virgile appelle de ce nom une corneille. (*Eclog.* IX. 15.), ſelon Servius:

*Anteſiniſtra cava monuiſſet ab ilice cornix.*

ANTESTIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.
R. en argent.
RR. en bronze.

ANTEVERTA, *ou* ANTEVORTA, & POSTVERTA, *ou* POSTVORTA, déeſſes adorées chez les Romains. La première, appelée auſſi *Prorſa* & *Porrima*, ſavoit le paſſé, & on l'invoquoit pour réparer les maux qu'on avoit déjà reſſentis. La ſeconde prédiſoit l'avenir, & les Romains l'invoquoient pour prévenir les maux qui devoient leur arriver.

Ces déeſſes étoient les mêmes que les Carmentes. On imploroit auſſi leur ſecours dans les accouchemens, afin que la tête de l'enfant ſe préſentant la première, la mère eût moins à ſouffrir.

ANTHEDON, dans la Phœnicie. ANΘH.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla.

ANTHELIENS (*dieux*). Les ſtatues de ces

dieux étoient placées debout aux deux côtés des portes à Athènes, & elles étoient perpétuellement expoſées aux injures de l'air; d'où leur vint ce nom, ἕνεκα ἀνεμάλου.

ANTHEMIUS,

*Procopius Anthemius Augustus.*

Ses médailles ſont:

R. en or.

RRRR. en argent.

Dans un cabinet de Paris.

O. en bronze; du moins on ne penſe pas qu'il y en ait, quoique le P. Banduri en rapporte une de P. B. qu'il a tirée de Ducange.

ANTHEMUSIUM, dans la Méſopotamie. ΑΝΘΕΜΟΥΣΙΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Caracalla.

ANTHESPHORIES, fête qu'on célébroit en Sicile en l'honneur de Proſerpine, ainſi nommée, parce qu'elle fut enlevée dans le tems où elle cueilloit des fleurs. Le nom de ces fêtes eſt grec, & formé d'ἄνθος, fleur, & de φέρω, je porte.

Il ſemble que les *antheſphories* ſoient la même choſe que le *floriſertum* des Latins. Cependant Feſtus ne rapporte point cette fête à Proſerpine; & il dit qu'on la nommoit ainſi, à cauſe qu'on portoit ce jour-là des épis au temple.

On célébroit auſſi à Argos des *antheſphories* dans le temple & en l'honneur de Junon Ἀνθεία, fleurie; ſelon Pauſanias dans les *Corinthiaques*.

ANTHESTERIES, fêtes ainſi nommées du mois Antheſtérion, pendant lequel on les célébroit. Elles duroient trois jours, pendant leſquels les maîtres ſervoient à table leurs eſclaves. La fête finie, on les faiſoit ſortir; & comme ils étoient tous de Carie, de-là vint le proverbe: *Hors d'ici, Cariens; les Antheſtéries ſont finies.* Elles ſe célébroient à Athènes en l'honneur de Bacchus, les onze, douze & treizième du mois.

Quelques écrivains croient que ce n'étoit point une fête particulière, mais que toutes les fêtes de Bacchus ſe nommoient *antheſtéries*. C'eſt le ſentiment d'Apollodore, cité par le ſcholiaſte d'Ariſtophane. On prononce & l'on écrit mal *anthiſtéries*: il eſt plus naturel de dériver le mot *antheſtéries* de ἄνθος, fleur, parce qu'on portoit des couronnes de fleurs en l'honneur de Bacchus.

Chacun des jours des *antheſtéries* avoit un nom relatif à ce que l'on faiſoit pendant cette journée. Le premier, c'eſt-à-dire, le 11ᵉ du mois *antheſtérien*, s'appeloit πιθοιγία, *ouverture des tonneaux*, ou amphores: ce jour-là, on goûtoit le vin. A Chéronée il s'appeloit jour du bon génie, Ἀγαθοῦ Δαίμονος, à cauſe que l'on s'y livroit tout entier à la joie. Le douzième du mois s'appeloit Χύτρι, de χοῦς, conge, meſure de vin; parce que chaque convive buvoit le vin d'une amphore qu'on lui ſervoit en particulier. On vouloit rappeler par cet uſage, un trait hiſtorique de Pandion ou de Démophoon, roi d'Athènes. Le parricide Oreſte étant venu dans cette ville avant de s'être purgé de ſon crime, y arriva pendant que l'on célébroit les fêtes de Bacchus *lénéen*, des preſſoirs, ληναῖος. Démophoon lui fit un bon accueil; mais craignant que des convives ſcrupuleux refuſaſſent de boire avec un criminel teint du ſang de ſa mère, il fit ſervir à chacun d'eux une amphore particulière, & ſauva un affront à ſon hôte.

Le deuxième jour de la fête étoit employé à des défis bachiques; on donnoit au vainqueur une couronne de feuilles, & quelquefois d'or (*Elien.* 11.), avec une grande meſure de vin. On ſe promenoit ſur des chariots, & l'on s'amuſoit à railler les paſſans. Les ſophiſtes mangeoient chez eux, & recevoient pour ce repas des préſens de leurs amis. Bacchus reçut un ſurnom relatif à cette journée, & fut appelé Χυτροῖτης.

Quant au troiſième jour, on l'appeloit Χύτροι, de χύτρα, marmite, parce qu'on faiſoit bouillir toute ſorte de légumes, qu'on expoſoit dans les rues ſans y toucher. On croyoit, en effet, qu'ils étoient conſacrés à Mercure *infernal*: c'étoit le jour où l'on jouoit les comédies; &, depuis les loix de Lycurgue, on inſcrivoit ſur le tableau des citoyens ceux qui avoient remporté la victoire dans ces défis de théâtre.

ANTHESTERION, mois de l'année grecque: il étoit *creux* ou de 29 jours, & le ſixième de l'année. Il répondoit à la fin de février, & au commencement de Mars, ſelon Néapolis, commentateur des Faſtes d'Ovide. Potter dit qu'il répondoit à la fin de notre mois de Novembre & au commencement de Décembre. Il eſt difficile de décider cette queſtion. Au reſte, c'étoit dans ce mois que les Athéniens & les autres peuples de la Grèce célébroient des fêtes en l'honneur des morts.

ANTHISTÉSES. *V.* Florales.

ANTHIUS, fleuri. On donnoit ce ſurnom à Bacchus, dans les villes d'Athènes & de Patras en Achaie; parce que les ſtatues de ce Dieu y étoient couvertes d'une robe chargée de fleurs.

ANTHROPOMANTIE, divination qui ſe faiſoit par l'inſpection des entrailles d'hommes ou de femmes qu'on égorgeoit. Ce mot eſt grec & formé de deux autres, ſavoir, ἄνθρωπος, homme, & μαντεία, divination.

L'empereur Elégabale pratiquoit cette abominable divination. Cedrenus & Théodoret racontent de Julien II, qu'il faiſoit périr dans des ſacrifices nocturnes & des opérations de magie, un grand nombre de jeunes enfans, pour conſulter leurs entrailles. Ils ajoutent que ce prince ayant pris la route de Perſe, dans l'expédition où il périt, s'enferma à Carres en Méſopotamie, dans le temple de la lune, & qu'après y avoir demeuré quelque tems avec les complices de ſon inhumanité, il ſcella les portes, & y poſa une garde qui ne devoit être levée qu'à ſon retour. Ceux qui entrèrent dans ce temple, ſous le règne de Jovien, ſon ſucceſſeur, y virent une femme pendue par les

cheveux, les mains étendues & le ventre ouvert. Julien avoit voulu chercher dans ſon foie quel ſeroit le ſuccès de la guerre.

Les Scythes avoient auſſi cette barbare coutume; & Strabon aſſure la même choſe des anciens habitans de la Luſitanie.

ANTROPOPHAGES, mangeurs d'hommes, d'ἄνθρωπος, homme, & φαγω, je mange.

Les Cyclopes, les Leſtrygons & Scylla, ſont appelés par Homère *antropophages*. Ce poëte dit auſſi que les monſtres féminins, Circé & les Syrènes, attiroient les hommes par l'image du plaiſir, & les faiſoient périr. Ces vers d'Homère, ainſi qu'un grand nombre d'autres, ſont fondés ſur les mœurs des tems antérieurs au ſien. Pline accuſe d'*antropophagie* les Scythes & les Sarmates; Solin, les Ethiopiens; Juvénal, les Egyptiens. Tite-Live aſſure qu'Annibal faiſoit manger à ſes ſoldats de la chair humaine, pour les rendre plus féroces.

Il ſemble que l'*antropophagie* n'a point été le vice d'une contrée ou d'une nation, mais celui d'un ſiècle. Avant que les hommes euſſent été adoucis par la culture des arts, & civiliſés par les légiſlations, il paroît que la plupart des peuples mangeoient de la chair humaine. On croyoit qu'Orphée avoit été le premier qui repréſenta aux hommes l'inhumanité de cet uſage, & qui parvint à le faire abolir. C'eſt d'après cette tradition que les poëtes ont peint Orphée dépouillant les tigres & les lions de leur férocité naturelle. Horace (*Art. poet.*)

*Sylveſtres homines ſacer interpreſque deorum*
*Cædibus & FŒDO VICTU deterruit Orpheus,*
*Dictus ob hoc lenire tigres rabidoſque leones.*

ANTIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.
RR. en argent.
O. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt RESTIO.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

ANTIAMIRE plut à Mercure, qui la rendit mère d'Echion; celui-ci ſervit d'eſpion aux Argonautes.

ANTIAS, ſurnom de Valerius, qui étoit né à *Antium*.

ANTIATICUS, ſurnom de la famille MÆNIA.

ANTIBES, *Numiſmatique*. *V.* ANTIPOLIS.

ANTICLIE, mère d'Ulyſſe, & fille d'Autolicus, épouſa Laërte; mais Siſyphe l'avoit déjà rendue mère, ſelon quelques poëtes; & voilà pourquoi Ajax reproche à Ulyſſe, dans Ovide, qu'il deſcendoit du ſang Siſyphien. *Anticlie* mourut de douleur, à cauſe de la longue abſence de ſon fils. On dit que Nauplius, pour ſe venger d'Ulyſſe qui avoit fait périr ſon fils Palamède, donna à *Anticlie* une fauſſe nouvelle de la mort d'Ulyſſe, & que cette princeſſe y ayant ajouté foi, ſe pendit de déſeſpoir.

ANTICUS. Gruter, pag. 561 de ſon *Theſ. inſcr.* revu par Grævius, rapporte l'épitaphe ſi

OSSA
SILVINI. EMPROMI
CEROM. LEG. XI.
ANTICO LICINIA
I. L. F.

*Anticus* voudroit-il exprimer ici la mêm que ANTESIGNANUS? *V.* ce mot.

ANTICYRE, dans la Phocide.

On a quelques médailles impériales g de cette ville, ſituée ſur le Golphe de Cc ſelon le P. Hardouin.

Ce n'étoit point elle qui fourniſſoit l'he & à laquelle on renvoyoit les fous, pa cette plante purge le cerveau. Lorſqu'H Ovide parlent d'une Anticyre, à l'occaſion lébore, ils entendent l'iſle d'*Anticyre*, fi jourd'hui entre celle de Négrepont & l de la Theſſalie.

ANTIGONE étoit fille d'Œdipe & de & ſœur de Polynice. Créon, ſon oncle, emparé de la couronne de Thèbes, après des deux frères ennemis, défendit expre d'enterrer le corps ou les cendres de Po qu'il avoit fait jeter à la voirie. Mais *A* ſa ſœur, étant ſortie la nuit de la vil lui rendre les derniers devoirs. Il apprit le main que quelqu'un lui avoit déſobéi, s'en aſſurer, il fit déterrer Polynice, or à ſes gardes de veiller auprès. On ſurprit ſuivante, la princeſſe, qui venoit pleurer heur de ſon frère, & on la mena au r commanda qu'on l'enſevelît toute vive; n prévint une mort auſſi funeſte en s'étr Le prince Hémon, ſon amant, fils du tua de déſeſpoir. Cet événement fait d'une belle tragédie de Sophocle.

Hygin raconte autrement la mort d'*A* Le roi, dit-il, chargea ſon fils de faire *Antigone*; Hémon, qui étoit amoureu Princeſſe, chercha à éluder l'ordre, & l cher; mais le roi l'ayant appris, obligea l à tuer *Antigone* en ſa préſence, & de d Hémon ſe tua avec elle. *Voyez* HÉMO

ANTIGONE, fille de Laomédon, fut en cicogne, pour avoir eu l'audace de parer à Junon.

ANTIGONE, roi d'Aſie. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙ

Ses médailles ſont
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

Winkelman a expliqué très-heureuſen types d'un médaillon de ce roi d'Aſie, travail eſt exquis. D'un côté, on voit avec de la barbe, & couronnée de lie avoit pris auparavant les feuilles de lie des roſeaux, & l'on croyoit en conſéq reconnoître la tête de Neptune; tandis

mépriſe pareille avoit fait prendre pour Vénus armée, l'Apollon aſſis ſur la proue d'un vaiſſeau, qui eſt le revers du médaillon. Winkelmann aſſure que c'eſt la tête du dieu Pan, reconnoiſſable à ſa barbe hériſſée comme les poils des chèvres. Selon ce ſavant antiquaire, l'Apollon aſſis ſur le vaiſſeau, & le dauphin placé au-deſſous, peuvent faire alluſion à un de ſes ſurnoms, Δελφινιος, qui lui fut donné lorſqu'il ſe métamorphoſa en dauphin pour conduire la première colonie dans l'iſle de Délos (*Hom. hymn. Apol.* 495.) Comme les Athéniens attribuoient au dieu Pan la victoire de Marathon, il ſe pourroit de même que ce médaillon eût été frappé en mémoire de quelque bataille navale, dont le roi *Antigone* auroit cru devoir le gain à la protection de Pan & d'Apollon.

ANTIGONE *Gonatas*, roi de Macédoine. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ.

Ses médailles ſont :

RR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

ANTIGONE, fils d'Ariſtobule, roi de Judée. ΒΑΣΙΛ ΑΝΤΙΓ.

Ses médailles ſont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTIGONIES, fêtes inſtituées en l'honneur d'un Antigonus. Plutarque, qui en fait mention, ne nous apprend point quel eſt cet Antigonus.

ANTIGRAPHARII, inſpecteurs des receveurs, & leurs ſurveillans, pour empêcher la colluſion entr'eux & les contribuables. Ils faiſoient l'office de nos *contrôleurs*.

ANTILENA, poitrail des chevaux.

ANTILOQUE, fils de Neſtor & d'Euridice, accompagna ſon père au ſiège de Troye, & y fut tué en voulant parer le coup que Memnon alloit porter à Neſtor. Xénophon dit qu'il reçut le beau titre de Philopator, amateur de ſon père, parce qu'il avoit expoſé & donné ſa vie pour ſauver celle de ſon père.

Un camée & un bas-relief du palais Matteï, publiés par Winkelmann dans ſes *Monumenti inediti*, repréſentent *Antiloque* annonçant à Achille la mort de Patrocle. Sur ces deux monumens, on obſerve que le fils de Neſtor a une jambe croiſée ſur l'autre, attitude conſacrée chez les anciens artiſtes à caractériſer une douleur profonde.

ANTIMACHIE, fête célébrée dans l'iſle de Cos, pendant laquelle le prêtre portoit un habit de femme, & avoit la tête enveloppée dans une mitre, ou liée avec une bandelette comme les femmes.

Pour rendre raiſon de l'inſtitution de l'*antimachie*, & de l'habillement extraordinaire du prêtre, Pauſanias, *liv.* 1, raconte la fable ſuivante. Hercule revenant en Grèce après la priſe de Troie, la tempête diſperſa ſes navires. Celui qui le portoit échoua ſur l'iſle de Cos, où il prit terre ſans armes & ſans bagage. Hercule pria un berger, appelé Antagoras, de lui donner un bélier. Celui-ci, qui étoit fort & vigoureux, lui propoſa de lutter enſemble, en promettant de donner le bélier, s'il étoit vaincu. Le combat accepté, les Méropes ſe rangèrent du côté d'Antagoras, & les Grecs, de celui d'Hercule qu'ils accompagnoient. On combattit avec fureur ; & Hercule, accablé par le nombre, fut obligé de ſe réfugier chez une femme de Thrace, où il ſe déguiſa en femme pour échapper à ceux qui le pourſuivoient.

Le fils d'Alcmène attaqua dans la ſuite les Méropes, les vainquit, & épouſa Alciope leur reine, revêtu des habits de femme qui l'avoient ſauvé.

En mémoire de cette fable, le prêtre de l'iſle de Cos, en habit de femme, offroit un ſacrifice ſur le champ de bataille ; & dans le même endroit, les fiancés vêtus comme lui, donnoient à leurs épouſes le baiſer conjugal.

ANTIMOINE, *ſtibium*. Les femmes ſe ſervoient chez les anciens, de ce demi-métal pour la toilette. Elles en faiſoient une teinture qui teignoit en noir les ſourcils, & relevoit la beauté de leur viſage, en donnant plus de vivacité au teint. On frottoit auſſi les paupières avec cette teinture, qui donnoit aux yeux plus de brillant, en rétréciſſant les paupières, & faiſant paroître les yeux plus grands ; ce qui étoit regardé comme une beauté. De-là vient qu'Homère appelle ſouvent les déeſſes, & Junon en particulier, *divinités aux yeux de bœuf*, c'eſt-à-dire, aux grands yeux.

Dioſcoride attribue à l'*antimoine* la propriété de reſſerrer les conduits du corps, de conſumer les excroiſſances des chairs, & de nétoyer les ulcères des yeux. Les anciens médecins en faiſoient beaucoup d'uſage.

ANTINOEIA, ſacrifices offerts chaque année, & jeux célébrés tous les cinq ans en l'honneur d'Antinous. L'empereur Hadrien les établit à Mantinée dans l'Arcadie ; ſelon Pauſanias, dans ſes *Arcadiques*. On en célébroit auſſi à Argos.

ANTINOIA. Les Egyptiens voulant plaire à Hadrien, portèrent l'adulation juſqu'à donner le nom de ſon favori aux fleurs de Lotus, qu'ils appelèrent *Antinoia*.

ANTINOUS, jeune Bithynien, favori de l'empereur Hadrien, qui ſe noya dans le Nil. Ce prince voulut le faire regarder comme un Dieu ; il bâtit en ſon honneur, une ville en Egypte, nommée Antinopolis ; & dans cette ville, un temple magnifique, avec cette inſcription : A *Antinoüs*, Synthrône des dieux d'Egypte ; c'eſt-à-dire, partageant le même trône que les dieux de l'Egypte. Pour complaire à Hadrien, on aſſura qu'il rendoit des oracles ; & c'étoit Hadrien lui-même qui les compoſoit. Le culte de cette nouvelle divinité étoit encore en vigueur ſous l'empire de Valentinien.

La paſſion d'Hadrien pour ce beau jeune homme fut ſi violente, que les Romains s'empreſſèrent d'en multiplier les repréſentations pour lui complaire.

On ne doit donc pas s'étonner du grand nombre qui ſubſiſte encore, & que nous allons décrire d'après Winkelmann, dont nous copierons les ſavantes obſervations.

Il faut remarquer d'abord, en général, que les repréſentations d'*Antinoüs* ſont toutes faites dans le ſtyle Egyptien, tel cependant que les Grecs le modifièrent ſous les Lagides. Les Egyptiens voulant obtenir d'Hadrien le pardon du malheur involontaire qu'avoit cauſé leur fleuve chéri, en engloutiſſant dans ſes ondes le jeune Bithynien, le déifièrent les premiers, & lui rendirent un culte public. C'eſt pourquoi les ſtatues d'*Antinoüs* ſont exécutées ſur le modèle des ſtatues égyptiennes, & reſſemblent à celle qui étoit honorée avec ſon tombeau dans la ville qui en prit le nom d'Antinoée. Elles ont toutes une poſition roide, & les bras pendans perpendiculairement, ſelon le ſtyle des anciennes figures égyptiennes. Hadrien, de ſon côté, voulant engager tous les habitans de l'Egypte à rendre un culte à la repréſentation de ſon favori, lui donna la forme que ce peuple ſembloit avoir adoptée excluſivement.

Ce ſtyle eſt plus remarquable aux deux ſtatues d'*Antinoüs* de granit rougeâtre, qui ſont placées à Tivoli, contre le palais épiſcopal. Elles ſont grandes preſque deux fois comme le naturel, adoſſées, comme les anciennes ſtatues des Egyptiens, contre une colonne angulaire, & de plus, caractériſées par des hiéroglyphes. Elles ont les hanches & la partie inférieure du corps couvertes d'un tablier, & la tête couverte d'un bonnet avec deux bandes unies qui deſcendent en avant. Ces ſtatues portent ſur la tête une corbeille, comme les caryatides; & la corbeille & la figure ſont faites du même morceau. Comme elles reſſemblent en général aux ouvrages égyptiens du premier ſtyle, ſoit pour l'attitude, ſoit pour la forme, il ne faut pas s'étonner de ce que la plupart des auteurs qui ont écrit ſur l'art, les ont méconnues, & leur ont aſſigné la plus haute antiquité.

On s'eſt arrêté à la forme apparente, ſans examiner en détail les parties qui pouvoient ſeules démontrer le contraire. La poitrine, qui étoit applatie ſous le ciſeau des ſculpteurs de l'ancien ſtyle égyptien, ſe trouve à celle-ci haute & *impoſante*. Les côtes au-deſſous de la poitrine, qui n'étoient point du tout apparentes, ſont ici très-fortement indiquées. Jadis, le corps étoit fort grêle au-deſſus des hanches; dans celles-ci, il paroît dans toute ſa plénitude. Dans celles-ci, les articulations des genoux ſont plus diſtinctes que dans les anciennes, & les muſcles des bras & des autres parties frappent d'abord les yeux. Les omoplates, à peine indiquées dans les anciennes figures, s'élèvent dans les dernières avec un arrondiſſement très-prononcé; & les pieds approchent de bien près de la forme grecque.

La plus grande différence ſe trouve dans le viſage, dont le *faire* n'eſt abſolument point égyptien, & dans les airs de tête qui ne reſſemblent pas à ceux de cette nation. Les yeux ne ſont point à fleur de tête comme dans la nature & dans les plus anciennes têtes égyptiennes; ils ſont, au contraire, très-enfoncés, d'après le ſyſtême grec, pour relever l'os de l'œil, & pour ménager un effet de lumière & d'ombre. Avec toutes ces formes grecques, on y voit encore une phyſionomie entièrement reſſemblante à celle de l'*Antinoüs* ſculpté dans le ſtyle grec; ce qui a fait croire à Winkelmann que ces ſtatues offroient une repréſentation égyptienne de ce beau jeune homme.

L'*Antinoüs* égyptien du muſæum Capitolin, décèle encore mieux le ſtyle mêlé de l'égyptien & du grec; cette ſtatue étant détachée de tout côté, ſans être adoſſée contre une colonne: elle eſt un peu au-deſſus du naturel.

On trouve trois pâtes antiques dans la collection du baron de Stoſch, qui atteſtent plus hautement encore l'imitation égyptienne. Elles repréſentent trois buſtes d'Harpocrate, ayant le viſage parfaitement reſſemblant à celui d'*Antinoüs*. Il y avoit à Rome, en 1760, une autre repréſentation du même favori d'Hadrien, ſubſtituée de même à celle d'un demi-dieu grec. On voyoit (*Col. de Stoſch, p.* 389.) chez un ſculpteur de Rome, une tête de Perſée en marbre, qui étoit ſans caſque, mais avec deux ailes, & dont le viſage étoit un portrait fidèle d'*Antinoüs*.

La gloire de l'art ſous le règne d'Hadrien, ainſi que de tous les âges, ce ſont, dit Winkelmann, les deux portraits d'*Antinoüs*; l'un eſt un buſte en demi-boſſe de la Villa-Albani, & l'autre eſt une tête coloſſale de la Villa-Mandragone, ſituée au-deſſus de Freſcati. Ces deux chef-d'œuvres ont été gravés dans les *Monumenti inediti*.

Le premier a été tiré des fouilles de la Villa d'Hadrien; il ne forme qu'une partie d'un tout plus volumineux. C'étoit non-ſeulement une figure entière, comme on en peut juger par l'intérieur, qui a été creuſé pour diminuer le poids du marbre; mais encore elle étoit placée dans un char, ainſi que ſon attitude ſemble l'indiquer. Car la main droite, qui eſt libre, eſt dans une poſition d'après laquelle on peut juger qu'elle tenoit des rènes, dont l'autre bout étoit ſoutenu par la main gauche, chargée par le reſtaurateur d'une guirlande de fleurs. Il paroît, d'après ces obſervations, que ce magnifique ouvrage repréſentoit l'apothéoſe d'*Antinoüs*; puiſque nous ſavons que les ſtatues des perſonnes dont l'adulation faiſoit des dieux, étoient placées ſur un char, & que l'on déſignoit ainſi leur entrée dans l'Olympe.

La tête coloſſale de la Villa-Mandragone eſt d'une conſervation parfaite: on croiroit qu'elle ſort des mains de l'artiſte. Conçue d'ailleurs dans les grands principes de l'art, elle eſt d'une

beauté ſi merveilleuſe, que Winkelmann n'a pas craint d'être accuſé d'exagération, en diſant que ce monument eſt, après l'Apollon & le Laocoon du Belvédère, une des plus belles choſes que l'antiquité nous ait laiſſées. S'il étoit permis, ajoute-t-il, de mouler cette tête, les artiſtes devroient l'étudier comme un rare modele de beauté; car les formes coloſſales exigent un habile artiſte qui ſache aller, pour ainſi dire, au-delà des bornes de la nature, ſans que la grandeur extraordinaire des contours lui faſſe perdre la délicateſſe des penſées, & elles ſont les preuves ſolides de la ſcience d'un deſſinateur. Indépendamment de la beauté de cette tête, les détails en ſont précieux, & les cheveux ſont traités de manière qu'on n'en trouve point, dans toutes les antiques, qui méritent de leur être comparés.

Les yeux de cette tête d'*Antinoüs* offrent une recherche ſingulière, quoiqu'elle ne ſoit pas unique chez les anciens, puiſqu'on en retrouve de ſemblables à la Muſe du palais Barberini. La prunelle eſt faite d'un marbre très-blanc & très-tendre, appelé *Palombino*. Sous le bord des paupières & aux points lacrymaux, eſt reſtée la trace d'une plaque d'argent très-mince, qui étoit deſtinée, ſelon toutes les apparences, à revêtir entièrement la prunelle, avant que l'on eût mis celle que l'on voit aujourd'hui. L'objet qu'on s'étoit propoſé étoit d'imiter, par la blancheur & l'éclat de l'argent, la couleur brillante de la cornée. Cette plaque d'argent eſt évuidée à la place de l'iris & de la prunelle, qui eſt creuſée profondément. On aura employé ſans doute, pour repréſenter ces deux parties de l'œil, deux pierres précieuſes diverſement colorées. La bordure d'argent qui règne tout autour des paupières de la Muſe citée plus haut, montre que les yeux avoient été incruſtés de la même manière.

Les deux têtes d'*Antinoüs* que nous venons de décrire, ſont ceintes de couronnes de lotus, appelées *Antinoïa* chez les Alexandrins, parce qu'ils les conſacrèrent au favori d'Hadrien. La couronne du buſte n'eſt compoſée que de fleurs de lotus; mais la tête coloſſale, qui a les cheveux aſſujétis par une bandelette, eſt entourée d'une tige de cette plante, dont les fleurs, exécutées avec une autre matière, ont été ſoudées, comme nous le montrent les trous pratiqués aux deux côtés de cette tige. Sur le ſommet de cette tête, on remarque auſſi un trou carré, de la largeur de trois doigts, deſtiné ſans doute à recevoir une grande fleur de lotus, telle qu'on en voit aux Iſis & autres divinités égyptiennes.

On voit encore un beau buſte d'*Antinoüs* dans le cabinet du palais Pevilaqua de Vérone; c'eſt un grand dommage qu'il ait perdu l'épaule gauche.

Après ces buſtes, la plus belle ſtatue d'*Antinoüs* eſt à la Villa-Caſali, auprès de laquelle on l'a déterrée ſur le mont Cœlius. La tête eſt couronnée de lierre, comme celles de Bacchus. Les jardins du palais Barberini renferment une ſtatue de marbre du favori d'Hadrien, ſemblable à celle du capitole, & comme elle, un peu plus grande que le naturel; mais elle n'a point la tête originale. La Villa-Borghèſe en offre une quatrième, de la hauteur d'environ ſept à huit pouces de France. Il y a une vingtaine d'années qu'on tranſporta de Rome à Rotterdam, château du roi de Pruſſe, une ſtatue ſur laquelle on avoit placé une tête d'*Antinoüs*.

Aucun portrait dans les antiques n'eſt auſſi ſouvent répété que ceux du beau Bithynien. On le trouve dans la plupart des collections de pierres gravées. Mais le plus parfait de ce genre étoit dans le cabinet des frères Zanetti à Veniſe. Le duc de Malborough, anglois, en a fait l'acquiſition.

ANTINOUS *du Belvédère*. Son article ne doit pas ſe trouver ici, & il eſt renvoyé avec raiſon à ceux de MELEAGRE ou de MERCURE, qu'il repréſente. C'étoit une ancienne erreur qui faiſoit attribuer cette ſtatue au favori d'Hadrien.

ANTINOUS, favori d'Hadrien.

*Antinoüs, ηρως.*

Ses médailles ſont:

O. en or & en argent.

RRR. en médaillons grecs de bronze.

L'un de ceux du cabinet du roi, où on voit *Antinoüs* enlevé par un griffon, eſt beaucoup plus rare.

RR. en G. B.

RR. en M. B.

RR. en P. B.

RRR. du même module au revers d'Hadrien; il eſt au cabinet du roi.

RR. en G. B. d'Egypte.

RR. en M. & P. B.

RRR. en médailles contormates.

ANTIOCHE, en Carie, ſur le Méandre, ANTIOXEIN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.

ERR. en bronze.

O. en argent.

Leurs types ordinaires ſont: Pégaſe courant. —Une femme debout, quelquefois dans un temple.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Livie, de Claude, de Domitien, de M.-Aurèle, de Commode, de Gordien-Pie, de Philippe père, d'Otacile, de Philippe jeune, de Dèce, d'Hérennie, de Salonine.

ANTIOCHE de Cilicie ANTIOXEIN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

ANTIOCHE de Piſidie.

COL. ANT. *Colonia Antiochenſis.*

COLONIA. ANTIOCHEÆ.

COL. CÆSAR. ANTIOCH. *Colonia Cæſarea Antiochenſis.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Titus, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Vérus, de Sept.-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, de Mæſa, de Gordien-Pie, de Philippe, d'Alex.-Sévère, de Dèce, de Voluſien, de Valérien, de Gallien, de Claude-le-Gothique.

ANTIOCHE, capitale de la Syrie ſur l'Oronte. ANTIOXEΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

O. en or.

C. en bronze.

O. en argent.

Leurs types ordinaires ſont : Jupiter aſſis, tenant une victoire & un ſceptre. — Une femme ayant la tête tourelée, aſſiſe ſur des rochers, tenant une branche de palmier. — Un bélier courant, retournant la tête, avec une étoile au-deſſus de lui. — Un autel allumé. — Une lyre.

Cette ville a placé juſqu'aux Conſtantins ſon époque ſur les médailles impériales grecques, qu'elle a fait frapper en l'honneur d'Auguſte, de Tibère, de Claude, de Néron, de Galba, d'Hadrien.

ANTIOCHIA. — ANTIOXEΩN. MHTPO. KOA.

On lui attribue avec raiſon toutes les médailles impériales qui ont au revers S. C. & Δ. E. & K. A. dans une couronne de laurier, avec une légende latine autour de la tête depuis Auguſte juſqu'à Trajan, & une pareille légende grecque depuis Trajan juſqu'à Gallien.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines & grecques, en l'honneur de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, de Severa, d'Alex.-Sévère, de Mamée, de Tranquilline, des deux Philippes, d'Otacile, de Dèce, d'Etruſcille, d'Hérennius, de Valérien, d'Hoſtilien, de Gallus, de Voluſien & de Veſpaſien, de Titus, de Domitien, de Gordien-Pie.

ANTIOCHE. *(Ère céſarienne d')* L'ère céſarienne ou céſaréenne d'*Antioche*, eſt un monument qu'érigea la ville d'*Antioche* à Jules-Céſar, non en reconnoiſſance de l'autonomie qu'il lui avoit accordée, comme quelques-uns le prétendent, mais en mémoire de la victoire qu'il remporta dans la plaine de Pharſale, l'an de Rome 706, avant J. C. 48, le 9 du mois *ſextilis*, depuis nommé le mois d'août. Les Syriens commencèrent à compter cette période de l'automne, ou de leur premier tiſri de cette année ; mais les Grecs la faiſoient remonter à leur mois gorpiœus de l'année précédente 705 de Rome, 49e avant J. C. En voici la preuve, tirée de l'abbé Bellei, dans ſon neuvième Supplément aux Diſſertations du cardinal Noris, ſur les époques Syro-Macédoniennes. Nous avons deux médailles frappées en Syrie, ſous le gouvernement de Mucien, avec la date de l'an 117 d'*Antioche* : ΕΠΙ ΜΟΥΚΙΑΝΟΥ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΤΟΥΣ ΖΙΡ, dont l'une préſente la tête de Galba, & l'autre celle d'Othon. Galba fut tué le 15 vier de l'an 822 de Rome, 69 de J. C. Ot ſon ſucceſſeur, périt le 15 avril de la même an & par conſéquent dans le cours de l'année ſyri qui avoit commencé à l'automne de l'an 8 Rome. Or, cette année ſyrienne étoit, ſu les deux médailles, la 117e ZIP. de l'ère d *tioche* : donc la première année de cette ère commencé à l'automne de l'an 705 de R 49 ans avant l'Incarnation. La conſéquenc ſulte évidemment de ce calcul.

Mais, d'un autre côté, différens actes ſyri publiés par MM. Aſſemani, font foi que d'*Antioche* ne commença qu'à l'année 70 Rome, 48e avant J. C. Par exemple, on lit fin des actes de S. Siméon Stylite, *que ce liv Triomphes du bh. Siméon, fut achevé un mer (feria IV)* 17 *du mois niſan* (avril) *de l'an 52 l'ere d'Antioche.* Or, c'étoit le 17 avril de 1227 de Rome, 474 de J. C., dans lequ lettre dominicale étoit *F*, & le 17 avril to au mercredi de la ſemaine-ſainte. Ainſi, l'a 521 de l'ère d'*Antioche*, avoit commencé à tomne de l'an 1226 de Rome, & conſéquem la première de cette même ère avoit précéd 48 ans l'ère chrétienne.

Il eſt fait mention dans la Bibliothèque o tale des mêmes auteurs, d'un tremblemen terre, qui renverſa une partie de la ville d *tioche*, un dimanche 14 du mois gorpiæus ( tembre) de l'an 506 de l'ère d'*Antioche*, 77 l'ère des Grecs. Ces caractères ne peuvent venir qu'à l'an 1211 de Rome, 458 de J. où le 14 ſeptembre arriva réellement un diman De 1211, ôtez 505, reſte 706, qui eſt l'a Rome auquel ce témoignage fait répond commencement de l'ère d'*Antioche*.

Cette même ville fut encore affligée pa ſecouſſes violentes d'un autre tremblemen terre un merdredi, 29 du ſecond tiſri (novem l'an 576 de l'ère d'*Antioche*. Or, en conſu notre Table chronologique & notre Calen ſolaire perpétuel, nous trouvons que cette a ſyrienne concourt avec l'an 528 de J. C. ( de Rome) dans lequel le 29 novembre fut eff vement un mercredi. De-là, ſi l'on remont commencement de l'ère d'*Antioche*, on v qu'elle prit naiſſance dans l'automne de l'an de Rome, 48 ans commencés avant J. C.

Ainſi, pour conclure avec le ſavant acad cién qui nous ſert de guide ici, des dates q trouveroient les mêmes ſur les médailles & les actes publiés par MM. Aſſemani, différero d'une année entr'elles.

La raiſon de cette différence, que perſ avant l'abbé Bellei n'avoit pu deviner, eſt les Syriens adoptèrent, un an plus tard que Grecs, l'ère céſarienne. Cette explication ſi ſir eſt miſe, par cet auteur, dans un point d' dence auquel on ne peut ſe refuſer

Dans notre Table chronologique, on trouvera cette ère ſous ces deux époques différentes. En la prenant ſuivant les médailles, ſa 49e année commence à l'automne qui précéda immédiatement la première année de l'ère chrétienne : en la prenant ſelon les actes, le commencement de cette même année 49 tombe dans l'automne de la première année de J. C. Evagre, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, fait uſage de l'ère céſarienne d'*Antioche*. Le patriarche Nicéphore, dans ſa Chronographie, parle d'une autre ère d'*Antioche*, qu'il fait commencer avec l'empire d'Auguſte. C'eſt la même que l'ère *Actiaque*. (*L'Art de vérifier les dates*).

ANTIOCHE. (*Ère Eccléſiaſtique d'*) La réforme que les Alexandrins avoient faite au calcul chronologique de Jules Africain, ne fut pas la ſeule qu'il ſubit. Panodore, moine égyptien, qui floriſſoit vers la fin du quatrième ſiècle, entreprit de le remanier, & ſon travail produiſit une ère nouvelle, qu'on prétend avoir été en uſage dans l'égliſe d'*Antioche*. La manière dont il s'y prit, eſt également ingénieuſe & ſimple. Ce fut de reculer de dix ans la création du monde, & de trois l'époque de l'Incarnation ; de ſorte que comptant 5491 ans juſqu'à la ſeconde année de la 194e olympiade, il faiſoit concourir la première de l'Incarnation avec la quatrième de la 194e olympiade, & la première de l'olympiade ſuivante, en commençant, à la manière des Orientaux, l'année en automne. Par-là, ſon année du monde 5491 répondoit à l'année 5501 des Alexandrins, qui étoit pour eux la première de l'incarnation ; ſon année 5492 à leur année 5502, & ſon année 5493 à leur année 5503, troiſième ſelon eux, & première ſuivant lui, de l'ère chrétienne. Ainſi, plus de différence pour les années du monde entre Panodore & les Alexandrins, depuis le retranchement que ceux-ci firent de dix années dans leur ère au commencement du règne de Dioclétien ; mais toujours la même différence pour l'époque de l'Incarnation, qu'il retardoit comme nous, de trois années après ces derniers.

On voit par-là que le P. Pétau s'eſt trompé, lorſqu'il a prétendu que l'ère de Panodore rentroit dans celle d'Alexandrie pour la ſupputation des années de l'Incarnation, & ne s'en éloignoit que pour les années de la création. C'eſt préciſément le contraire ; & par cette raiſon, dans notre Table Chronologique depuis l'an 284, nous n'avons plus fait qu'une ſeule colonne de l'ère d'Alexandrie & de l'ère Eccléſiaſtique d'*Antioche*. Nous avons donné à cette colonne le titre d'ère d'Alexandrie, parce que les Alexandrins paroiſſent avoir fait plus d'uſage de ce calcul que les Syriens.

Si M. Renaudot avoit fait attention à la différence de l'ère Mondaine dont il s'agit ici, d'avec celle de Conſtantinople, il n'auroit pas accuſé de mépriſe (*Hiſt. Patriarch. Alexand. p.* 439) le diacre Mahoud, hiſtorien des Patriarches Jacobites d'Alexandrie, pour avoir lié l'an 788 des martyrs avec l'an du monde 6564.

On voit même que les habitans d'*Antioche* adoptèrent dans la ſuite, & tout au moins dans le commencement du 15e ſiècle, l'ère de Conſtantinople.

C'eſt ſur l'ère de Panodore que le P. Pagi a fondé ſa période Gréco-Romaine, qu'il avoit imaginée pour la ſubſtituer à la période Julienne de Scaliger. On peut voir dans l'*Apparat* de cet habile critique les avantages qu'il prétend réſulter de ſon ſyſtême pour la chronologie ; ſyſtême qui toutefois n'a point pris faveur parmi les ſavans. (*L'Art de vérifier les dates*).

ANTIOCHIENS établis à Callirrhoé, en Méſopotamie, près d'Edeſſe. ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΕΠΙ. ΚΑΛΛΙΡΟΗΙ.

Leurs médailles autonomes ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTIOCHIENS établis au bourg de Daphné, en Syrie. ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟΣ. ΔΑΦΝΗΙ.

Leurs médailles autonomes ſont :

RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

ANTIOCHIENS établis près de l'Euphrate, en Syrie. ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟΣ. ΕΥΦΡΑΤΗΝ.

Ils ont fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Septime-Sévère.

ANTIOCHIENS établis près du mont Hippus, dans la Cœléſyrie. ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟΣ. ΙΠΠΟΝ.

Ils ont fait frapper des médailles impériales grecques, avec les époques de leur ville, en l'honneur de M.-Aurèle, de L. Vérus, de Commode, d'Antonin.

ANTIOCHIENS établis à Ptolémaïde, en Paleſtine. ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΕΝ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΔΙ.

Leurs médailles autonomes ſont :

RR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

ANTIOCHUS I. Soter, roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΟΣ. ΑΝΤΙΟΧΟΥ.

Ses médailles ſont :

RRRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

ΣΩΤΕΡΟΣ. ΑΝΤΙΟΧΟΥ.

Ses médailles avec cette inſcription ſont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

On lui voit ſouvent une petite aile au-deſſus de l'oreille.

ANTIOCHUS II, le Dieu, roi de Syrie.

Ses médailles ſont :

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Sa tête eſt plus petite que celle de ſon père.

ANTIOCHUS III, le Grand, roi de Syrie, appelé vulgairement Hiérax.

Ses médailles ſont:

C. en médaillons d'argent.

C. en bronze.

O. en or.

Il eſt reconnoiſſable à ſon nez long & pointu.

ANTIOCHUS IV, Dieu, Epiphane, Nicéphore, roi de Syrie.

Ses médailles avec les titres de *Dieu*, *Epiphane*, ſont:

RR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Ses médailles avec le titre de *Nicéphore* ſont:

RRR. en argent.

C'eſt le premier des Séleucides qui ait pris la couronne radiée.

ANTIOCHUS V, Eupator, roi de Syrie.

Ses médailles ſont:

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Il y paroît très-jeune.

ANTIOCHUS VI, Epiphane, Dionyſus, roi de Syrie.

Ses médailles ſont:

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

ANTIOCHUS VII, Evergètes, roi de Syrie.

Ses médailles ſont:

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Ce prince a le nez aquilin.

ANTIOCHUS VIII, Epiphane, roi de Syrie.

Ses médailles ſont:

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Ce prince a le nez légèrement aquilin.

ANTIOCHUS IX, Philopator, roi de Syrie.

Ses médailles ſont:

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

On lui voit quelquefois une barbe naiſſante.

ANTIOCHUS X, Euſèbe, Philopator, roi de Syrie.

Ses médailles ſont:

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

ANTIOCHUS XI, Epiphane, Philadelphe, roi de Syrie.

Ses médailles ſont:

RRRR. en bronze.

O. en argent.

ANTIOCHUS XII, Dionyſus, Epiphane Philopator, Callinicus, roi de Syrie.

Ses médailles ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTIOCHUS XIII, Epiphane, Philopator Callinicus, dernier roi de Syrie.

Ses médailles ſont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Ce prince a le nez aquilin.

ANTIOCHUS XIV, roi, Grand Roi, de Commagène.

Ses médailles ſont, avec le titre de *Roi*:

RR. en bronze.

— Avec celui de *Grand Roi*, elles ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTION, père d'IXION. *Voyez* ce mot.

ANTIOPE, fille de Nycteus, roi de Thèbes, fut célèbre dans toute la Grèce pour ſa beauté, dit Pauſanias, & de plus on la croyoit fille, non de ce prince, mais du fleuve Aſope, qui arroſe les terres des Platéens & des Thébains. On ajoute que Jupiter en devint amoureux, & qu'ayant pris la forme d'un Satyre, il la rendit mère des deux jumeaux dont on va parler. Epopée, roi de Sycione, l'ayant enlevée, l'épouſa. Nycteus fit la guerre au raviſſeur, & y perdit la vie; mais en mourant il recommanda à ſon frère Lycus de venger ſa mort & de punir *Antiope*.

La princeſſe tomba bientôt entre les mains de Lycus, & fut ramenée à Thèbes: ce fut en y arrivant qu'elle accoucha de Zétus & d'Amphion. Lycus livra *Antiope* à ſa femme Dircé, qui la traita pendant pluſieurs années avec beaucoup de cruauté. Mais enfin la malheureuſe princeſſe ayant trouvé le moyen de s'échapper, alla chercher ſes deux fils, qui étoient déjà grands, & qui étant venus à main armée dans Thèbes, tuèrent Lycus & Dircé, & ſe rendirent maîtres du royaume. Pauſanias dit que Bacchus égara l'eſprit d'Antiope pour la punir d'avoir fait périr cruellement Lycus qui honoroit ſingulièrement ce dieu; qu'errant vagabonde, elle parcourut toute la Grèce, & que Phocas, petit fils de Siſyphe, l'ayant rencontrée par haſard, la guérit & l'épouſa.

Les malheurs d'*Antiope* & le ſupplice de Dircé forment le ſujet d'un des plus célèbres groupes de l'antiquité. Nous voulons parler du TAUREAU Farnèſe. V. ce mot. La figure d'*Antiope* n'eſt pas entière; on lui a reſtauré la tête & les bras. On voit encore le même ſujet exécuté en bas-relief dans les villas Borghèſe & Albani; & il n'y manque que trois figures. *Antiope* eſt placée entre Amphion & Zéthus, & ſemble implorer la vengeance

fils. Les noms ſont marqués au-deſſus de chaque figure au bas-relief de la villa Borghèſe. Winkelmann l'a publié dans ſes *monumens inédits*, & il en a donné dans l'hiſtoire de l'art une explication particulière relative à AMPHION. V. ce mot.

ANTIOPE, reine des Amazones, fut attaquée par Hercule, qui avoit reçu ordre d'Euriſthée de lui aller enlever ſa ceinture, c'eſt-à-dire, ſes tréſors : elle fut vaincue & emmenée priſonnière. *Antiope* épouſa Théſée, & en eut un fils nommé Hyppolite. Elle portoit auſſi le même nom que ce fils. *V.* THÉSÉE, MENALIPPE.

Le mariage d'*Antiope* avec Théſée a ſervi de ſujet de travail aux artiſtes anciens. On les voit ſculptés tous les deux ſur un tombeau publié par Bellori. Les pierres gravées offrent auſſi ſouvent ces deux époux réunis. Sur une cornaline de Stoſch, Théſée eſt armé d'une lance, & tient ſon bouclier appuyé ſur la terre ; *Antiope* vaincue, lui préſente ſa bipenne en ſigne de paix. Une pate antique de la même collection, fait voir *Antiope* à cheval, pourſuivie par Théſée qui eſt près de la vaincre ; car l'amazone a déjà laiſſé tomber ſon bouclier.

ANTIPATHES *de Dioſcoride*. Dioſcoride appelle de ce nom un lithophite qui eſt noir, branchu, & qui a, ſelon lui, toutes les propriétés du corail. *V.* CORAIL *noir*.

ANTIPHATE régnoit ſur les Leſtrygons, lorſqu'Ulyſſe entra ſur leurs terres. Ce prince & ſes ſujets, ſe nourriſſoient de chair humaine. Quand la flotte d'Ulyſſe eut abordé dans la Leſtrygonie, il fut député, avec deux de ſes compagnons, vers *Antiphate*, qui dévora un des trois envoyés ; Ulyſſe & ſon autre compagnon eurent bien de la peine à échapper à la cruauté du roi, qui raſſembla ſes troupes, les pourſuivit vivement, & fit lancer ſur la flotte grecque une ſi prodigieuſe quantité d'arbres & de rochers, qu'elle fut ſubmergée avec ceux qui étoient dedans. Le ſeul vaiſſeau d'Ulyſſe échappa. Ce monſtre a ſervi de proverbe aux poetes, quand ils ont voulu parler de la cruauté & de l'inhoſpitalité. *V.* LESTRYGONS.

ANTIPHONIE. *ἀντιφωνία*. Les Grecs donnoient ce nom à cette eſpèce de ſymphonie, qui s'exécutoit à l'octave ou à la double octave, par oppoſition à celle qui s'exécutoit au ſimple uniſſon, & qu'ils appeloient *συμφωνία*, ou abſolument SYMPHONIE. *V.* ce mot. *Ἀντὶ* & *φωνὴ* ſont les racines du mot *antiphonie* ; ils ſignifient *oppoſition de voix*.

ANTIPHUS, un des fils de Priam.

ANTIPODES. Iſidore parle d'un peuple de la Lybie, auquel il donne ce nom, parce qu'il avoit, diſoit-on, les pieds retournés, c'eſt-à-dire, les talons devant les jambes, & les doigts derrière. Les doigts, ajoutoit-on, étoient au nombre de huit à chaque pied. Cette abſurdité n'a pu naître que de l'expreſſion dont ſe ſervent les géographes pour déſigner les peuples diamétralement oppoſés ſur le globe, qui aura été priſe à la lettre.

Nous renvoyons à la philoſophie ancienne & à la géographie, pour l'article des *Antipodes*, pris dans le ſens général.

ANTIPOLIS, dans les Gaules. ANTIP.

Les medailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTIQUAIRE. Ce nom déſigne aujourd'hui celui qui recherche & étudie les monumens de l'antiquité ; qui s'eſt rendu familiers les objets compris ſous cette dénomination, tels que les médailles, inſcriptions, ſtatues, peintures, édifices, coutumes, uſages, gouvernemens, marine, tactique, écriture & langue des anciens. Nous en parlerons plus au long dans le Diſcours ſur les antiquités.

ANTIQUAIRE, *antiquarius*, étoit chez les anciens celui qui avoit l'inſpection ſur les copiſtes, ſur les livres, & qui étoit propoſé à la garde de l'*antiquarium*, où on les renfermoit. Le nom d'*antiquaire*, *antiquarius*, fut donné par la ſuite aux copiſtes eux-mêmes, & il étoit la traduction de leur nom grec *ἀντιγραφεὺς*, *écrivains ou copiſtes des anciennes écritures*. Ils s'appeloient auſſi *κανονιγράφοι*, lorſqu'on vouloit déſigner la perfection de leur art.

ANTIQUAIRES, *ἐξηγηταὶ* : il y avoit anciennement dans les principales villes de la Grèce & de l'Italie, des perſonnes de diſtinction, chargées de faire voir aux étrangers ce qu'il y avoit de curieux, de leur expliquer les inſcriptions anciennes, & tout ce qui avoit rapport à l'antiquité. Pauſanias appelle ces *antiquaires ἐξηγηταὶ*, interprètes. Les Siciliens leur donnoient le nom de *μυσαγωγοὶ*, interprètes des choſes cachées. Les *Cicerone* de Rome ont ſuccédé à ces *antiquaires* ; & les explications qu'ils donnent aux étrangers ſe reſſentent de leur ignorance & du motif d'intérêt qui leur fait exercer ce metier.

ANTIQUAIRES, d'*antes*, *ancien*. On appeloit ainſi des puriſtes qui s'attachoient à la recherche des vieux mots, & qui affectoient de s'en ſervir, au mépris de ceux qui étoient en uſage de leurs tems.

Le même nom avoit été donné aux ſcholiaſtes, qui faiſoient des notes ou ſcholies ſur les auteurs, & les écrivoient ordinairement à la marge des livres. Il avoit auſſi la même étymologie.

ANTIQUARIUM, en grec *ἀντικον*, étoit l'endroit où l'on renfermoit les livres anciens, les vaſes antiques, &c.

ANTIQUARIUS. *Voyez* ANTIQUAIRE & ANTIQUAIRES.

ANTIQUES. Cet article appartient au Dictionnaire des Arts relatifs au deſſin ; & nous y renvoyons le lecteur.

ANTISIGMA. L'*Antiſigma*, ſous la figure de

deux *ſigma* C, adoſſés ↄC, fut le ſecond caractere introduit par Claude. Il avoit la valeur du P & de l'S, ou du B & de l'S, peut-être même de deux SS, d'un uſage bien plus fréquent dans le latin que les précédentes. Etienne Morin, après avoir fait exprimer le ⅄ par l'*antiſigma*, conjecture qu'il auroit pu avoir la force du *ch*, ou du X des Grecs. Priſcien eſt plus croyable, quand il attribue à la ſeconde lettre de Claude un ſon équivalent au ⅄. Selon notre Grammairien, ce ſon étoit beaucoup plus doux que celui du *ps* ou du *bs* des latins; mais ils n'osèrent, nous dit-il, changer leur ancienne écriture.

Les monumens dreſſés ſous l'empire de Claude, ne nous ont point encore fait voir ſon ſecond caractère. S'il y fut admis, on pourroit entendre les termes de Priſcien des tems poſtérieurs à la mort du même empereur. Alors au plus tard, cette lettre, avec ſes compagnes, fut condamnée à un éternel oubli. *Nouvelle diplomatique.*

La figure ↄC de l'*antiſigma*, nous apprend l'étymologie de ce mot, qui vient de *σιγμα* & d'*ἀντὶ*, *devant*.

Iſidore (*lib.* 1. *origin. c. xx.*) parlant des notes ou ſignes particuliers dont les écrivains ſe ſont ſervis, fait mention de l'*antiſigma*, qui eſt, ſelon lui, un ſimple *ſigma* C, tourné de l'autre côté ↄ. On ſe ſert de ce ſigne, dit-il, pour montrer que l'ordre des vers vis-à-vis deſquels on le met, doit être changé, & qu'on le trouve ainſi dans les anciens auteurs.

L'*antiſigma*, pourſuit Iſidore, avec un point au milieu, ſe met à la marge, lorſque deux vers ont chacun le même ſon, & qu'on ne ſait lequel préférer.

ANTISIGMA. On appeloit de ce nom un lit de table fait en demi-cercle, qui, placé devant un ſemblable lit, renfermoit dans un cercle entier une table ronde.

ANTISSA, dans l'iſle de Lesbos. ΑΝΤΙΣ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

*ANTISTES. Voyez* PRÊTRE.

ANTISTHÈNE. A Rome, dans le palais du prince de Piombino, on voit une tête de philoſophe qui paſſe pour celle d'*Antiſthène*. *Fulvius Urſinus* l'a nommée ainſi ſans aucun fondement connu. Ainſi, l'on peut y méconnoître, avec raiſon, les traits du chef de la ſecte des Cyniques.

ANTISTIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

RR. en argent.

O. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont, *Reginus*, *Vetus*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

ANTISTITA. *Voyez* PRÊTRESSE.

ANTISTROPHE, d'*ἀντὶ*, *contre*, & de *ſtrophe*, *στροφὴ*, qui vient de *στρέφω*, *je tourne*. C'eſt ainſi qu'on appeloit une des ſtances des chœurs dans les poéſies dramatiques. L'*antiſtrophe* étoit une des trois parties de l'*ode*, dont les deux autres ſe nommoient *ſtrophe* & *épode*. La *ſtrophe* & l'*antiſtrophe* contenoient toujours le même nombre de vers, tous de même meſure, & pouvoient conſéquemment être chantées ſur le même air. L'*épode* comprenoit des vers d'une autre eſpèce, ſoit plus longs, ſoit plus courts. Le chœur chantoit la ſtrophe en ſe tournant à droite du côté des ſpectateurs; & l'*antiſtrophe* étoit la ſtance ſuivante que ce même chœur chantoit en ſe tournant à gauche.

L'*antiſtrophe* étoit une eſpèce de réponſe ou d'écho relatif tant à la *ſtrophe* qu'à l'*épode*. Les Grecs nommoient *période* ces trois couplets réunis.

ANTITHÉES, étoient de mauvais génies, dit Arnobe, invoqués par les magiciens, & qui n'étoient propres qu'à faire du mal. Arnobe eſt le ſeul qui en ait parlé.

ANTIUM, ville d'Italie, célèbre par les ſorts qu'on y alloit conſulter. Il y avoit des ſtatues de la Fortune, qui ſe remuoient d'elles-mêmes, dit Macrobe; & leurs mouvemens divers ſervoient de réponſe, ou marquoient ſi l'on pouvoit conſulter les SORTS. *V.* ce mot.

Horace a chanté la fortune révérée à *Antium*:

*O diva, gratum quæ regis Antium.*

Philoſtrate, dans la vie d'Apollonius de Tyane, liv. 8, dit qu'on y conſervoit un manuſcrit écrit par Pythagore.

ANTLIA. *Voyez* POMPE.

ANTOINE. (Marc)

*MARCUS ANTONIUS, IMPERATOR, AUGUR, III. VIR. R. P. C.*

Ses médailles ſont:

RR. en or.

C. en argent.

Il y a des revers R & RR.

RRR. en médaillons d'argent, avec ſa tête & celle de Cléopâtre.

R. en M. B. latin, avec la tête d'Auguſte.

RR. avec ſa tête & celle de Cléopâtre.

RR. en M. B. des colonies.

RR. en P. B.

RRR. en G. B. grec, ou approchant de ce module.

RR. en P. B. grec.

C. en argent dans les légions, excepté la 6^e^, reſtituée par Marc-Aurèle & Vérus; la 17^e^, la 18^e^, la 20^e^, qui ſont R.

La 24^e^, qui n'avoit pas été publiée, ſe trouve dans le cabinet de M. Pellerin: on connoît encore la 26^e^, la 27^e^ & la 30^e^ & dernière, qui ſont RRR.

RRRR. en or, de la légion 19, au cabinet du roi.

R. également en or, des cohortes Pré-
s, dans le cabinet de M. Pellerin.
rouve des médailles d'Octavie, quatrième
de *Marc-Antoine*, mais on n'en connoît ni
ni en argent, ni en bronze de coin romain.
s ſont latines de la colonie de *Sinope*, où
eſt accollée avec celle d'*Antoine*; d'autres
s, ſur leſquelles ſa tête eſt au revers, en
d'*Antoine* : elles ont été fabriquées en
, à Tyr. Il s'en trouve avec ſa tête ſeule,
à *Pella* & à *Theſſalonique*. Ces différentes
s, dont le prix dépend de la conſerva-
t été pour la plupart publiées par M. Pel-
qui en poſſédoit pluſieurs. Celles qui ſont
s ne repréſentent point la tête d'Octavie.
a fait graver une médaille latine de grand
, ſur laquelle on voit la tête d'Octavie en
têtes d'Auguſte & d'*Antoine*, & au revers
ère.

DINE le fils, (Marc) *fils du Triumvir.*
*cus* ANTONIUS, MARCI FILIUS, MARCI

édailles ſont :
R. en or, au revers de ſon père ; elle eſt
net du roi & dans celui de Vienne.
argent & en bronze.

DINE, (Lucius) *frère de Marc-Antoine.*
*us* ANTONIUS, CONSUL.
médailles ſont :
or.
n argent, où ſa tête ſe trouve toujours
s de *Marc-Antoine*.
bronze.

NE, (Caïus) troiſième frère de *Marc-*
. *Voyez* ANTONIUS.

ONIA, famille romaine dont on a des
s :
n or.
argent.
bronze.
quelques légions d'argent RR. & même
n peut en voir le détail à Marc AN-

urnoms de cette famille ſont *Balbus*,
*us*, *Pætus*, *Pietas*.
ius en a publié quelques médailles, in-
depuis lui.

ONIA, femme de Druſus, frère de

NIA AUGUSTA.
édailles ſont :
n or.
n argent.
n médailles de potin, frappées en Egypte.
G. B.
M. B. latin.
de colonies. M. Pellerin en a publié
Corinthe, & l'on en connoit une autre
er de Thenpolo.

*iquités, Tome I.*

RRR. en M. B. grec ; elle eſt au revers de Claude.

RRR. en P. B.

Il y a dans la collection des pierres gravées de Stoſch, une cornaline ſur laquelle on voit le portrait de cette princeſſe. Le muſéum capitolin en renferme un buſte de marbre.

ANTONIANÆ. On appela de ce nom les mantes gauloiſes avec des capuchons ou *caracalla*, que l'empereur Antonin mit à la mode à Rome. Elles deſcendoient juſqu'aux talons, & firent donner leur nom à cet empereur, comme réciproquement elles reçurent le ſien.

ANTONIN, déclaré Céſar par Hadrien.

*Titus, Ælius, Hadrianus, Antoninus, Augustus, Pius.*

Ses médailles ſont :

C. en or ; quelques revers R. Les quinaires R.

C. en argent ; il y a peu de revers rares en argent.

R. en médailles grecques d'argent. Celle au revers de laquelle on voit la ſtatue équeſtre d'Hadrien eſt RRR.

RRR. en médailles grecques d'argent, ayant au revers la tête du roi Rémétalce.

Elle eſt chez le roi d'Eſpagne.

RR. en médaillon de potin d'Egypte.

C. en G. B. de coin romain. Il y a un grand nombre de revers rares, & très-rares.

C. en M. B. RR. du même module, au revers de Fauſtine, ainſi qu'au revers d'Hadrien.

Plus rares avec les têtes de Marc-Aurèle & de Fauſtine.

RR. en G. B. de colonies.

R. plutôt que C., en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

C. en médailles d'Egypte. Parmi celles de G. B., il y en a qui repréſentent les douze ſignes du zodiaque ; d'autres qui ont pour types, différens travaux d'Hercule, & des traits de l'hiſtoire fabuleuſe. On en trouve une, où l'on voit Apollon aſſis, & devant lui Marſyas pendu à un arbre, avec un homme au bas qui ſe prépare à l'écorcher. Ces différens revers ſont RR.

On connoit beaucoup de médaillons latins de bronze, & quelques grecs de cet empereur. Celui qui eſt gravé dans Séguin, p. 154, eſt très-rare.

Six empereurs ont porté le nom d'Antonin, Antonin-Pie, M.-Aurèle, Commode, Caracalla, Diaduménien & Elagabale. On doit avoir l'attention de ne pas les confondre. Au reſte, les plus difficiles à diſtinguer ſont Caracalla & Elagabale ; mais nous en donnerons les moyens à leurs articles reſpectifs.

ANTONINUS, (Sulpicius) tyran ſous Gallien.

*Sulpicius Antoninus Augustus.*

Ses médailles ſont :

Unique en G. B. Cette pièce a été fabriquée

à *Emèſe*, en Syrie; elle eſt rapportée par Haym, dans ſon tréſor Britannique, & elle a pour date ces trois lettres ΕΠΦ, qui marquent l'année 565 de l'ère des Emésiens, laquelle avoit commencé ſous les Séleucides, trois cent-onze ans avant l'ère chrétienne; ce qui ſe rapporte à l'an deux cent cinquante quatre, au commencement du règne de Valérien.

ANTONIUS, (Caius) *frère de Marc-Antoine le triumvir.*

*Caius Antonius, Marci filius proconsul, pontifex.*

Ses médailles ſont:

O. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

ANTRON CORACIUS. Plutarque examinant pourquoi on attachoit aux portes de tous les temples de Diane, des cornes de cerf, & à ſon temple du mont Aventin, des cornes de bœuf, dit que c'eſt peut-être pour conſerver la mémoire d'un événement arrivé ſous le règne de Servius Tullius. Dans la Sabine, un homme nommé *Antron Coracius*, avoit une vache, la plus belle & la plus grande de tout le pays: un devin lui prédit que celui qui ſacrifieroit cette vache à Diane ſur le mont Aventin, procureroit à ſa ville l'empire de toute l'Italie. Coracius alla à Rome pour faire ce ſacrifice. Un ſerviteur du roi Servius donna avis à ſon maître de cette prophétie. Le roi l'apprit au pontife, qui, pour tromper Coracius, lui dit qu'avant de ſacrifier, il falloit qu'il allât ſe laver dans le Tybre: Coracius obéit; & tandis qu'il ſe lavoit, le roi fit le ſacrifice de la vache, attacha ſes cornes à la porte du temple, & eut tout l'honneur du ſacrifice.

ANTRUM. *Voyez* CAVERNE.

ANTUBEL. Muratori, pag. 100 de ſon *Theſ. inſcr.*, rapporte une inſcription trouvée en Eſpagne, dans laquelle il eſt fait mention de deux divinités inconnues, *Antubel* & la déeſſe *Nabis*:

BOUTIUS
ANTUBEL
ET. D. NABI
V. S. L. M.

Cet *Antibel* eſt peut-être *Bel* ou *Belus* des Orientaux, qui établirent pluſieurs colonies en Eſpagne.

ANUBIACI, prêtres d'Anubis à Orange. *Muratori Diatrib. Col. 67, inſcript. theſ.*:

Λ. IVLIVS. LEONΛS. DO
NVΛΛ. QVOD. PROΛΛI
SERΛT. ΛNVBIΛCIS. DO
ΛΛESTIΦΛ. LIBERT. D. S. P.

ANUBIDEUM, lieu & temple conſacrés à Anubis.

ANUBIS, divinité révérée des Egyptiens, des Grecs & des Romains. Ovide en fait mention, (*Amor. lib. 2, eleg. 13.*) il dit à Iſis:

*Per tua ſiſtra precor, per Anubidis ora verenda.*

Cette tête adorable étoit celle d'un chien, auquel on rendoit un culte, & on élevoit des temples appelés *Anubidea*. Lucien (*in Toxari*).

On commença en Egypte par conſacrer un animal à *Anubis*, comme on l'avoit pratiqué avec les autres divinités. Bientôt après on ſubſtitua en partie la figure du chien à celle d'*Anubis* même, & l'on plaça la tête de cet animal ſur un corps humain, pour ſervir d'emblême au nouveau dieu. C'eſt ainſi qu'on le trouve repréſenté dans les ruines des anciens temples d'Egypte; c'eſt ainſi qu'il paroît ſur les bronzes & les marbres que renferment les collections d'antiques. Diodore de Sicile atteſte l'ancienneté de cet uſage. (*Liv. 1*). *Les Egyptiens repréſentent le dieu qu'ils appellent Anubis avec une tête de chien.* Ovide décrivant la pompe des fêtes d'Iſis, n'oublie pas *Anubis*, (*Métamor. 9. 692.*):

. . . . . *Cum quâ latrator Anubis,*
*Sanctaque Bubaſtis, variuſque coloribus Apis.*

Virgile, Properce, Lucien & les Pères des premiers ſiècles de l'Egliſe, ont ſouvent raillé les Egyptiens ſur l'*abboyeur Anubis*.

Le dieu-chien avoit en Egypte des fêtes ſomptueuſes, des temples & des villes particulières conſacrées à ſon culte, telles que Cynopolis, ville des chiens, κυνῶν πολις, dans l'Egypte moyenne. Strabon, qui avoit voyagé dans cette contrée, dit qu'à Cynopolis on honoroit *Anubis* d'un culte particulier, qui étoit partagé entre le dieu & les chiens, auxquels on préparoit une nourriture recherchée. Les médailles de cette ville portent pour type une figure d'homme à tête de chien.

Quoique Cynopolis fût le centre du culte rendu à *Anubis*, l'Egypte entière l'adopta à ſon tour; & par-tout où l'on adoroit Iſis & Oſiris, on leur aſſocioit ce dieu, leur fidèle compagnon; ce qui donne de la vraiſemblance à cette hyperbole de Juvénal, (*Sat. 15, v. 8.*):

*Oppida tota canem venerantur. . . . . .*

De cette univerſalité du culte d'*Anubis*, vint le reſpect général des Egyptiens pour les chiens. Lorſqu'il en mouroit un, tous les habitans de la maiſon où il étoit mort, paroiſſoient plongés dans la douleur la plus profonde; ils prenoient toutes les marques du plus grand deuil, & ſe coupoient les cheveux & les ſourcils. Plutarque a conſervé la mémoire de la guerre cruelle que ſe firent les habitans de Cynopolis & ceux d'Oxyrinque, à cauſe d'un chien que ceux-ci avoient tué & mangé.

Ce culte étrange ne fut pas borné aux rives du Nil. Les Grecs l'adoptèrent, non pas ſeulement à l'époque où les Ptolomées mêlèrent le

qu'*Anubis* étoit d'or maſſif, très-peſant & d'un grand prix. Les Egyptiens, ſelon Pline, ne ſculptoient pas l'argent, mais ils le doroient, afin d'y voir toujours leur *Anubis* : *Tingit & Ægyptus argentum, ut in vaſis Anubim ſuum ſpectet, pingitque, non celat argentum.* Apulée, cité plus haut, parle de la face dorée d'*Anubis*. D'un autre côté, nous apprenons dans la chronique d'Alexandrie, que Faunus, appelé depuis Mercure, trouva le premier l'art de fondre & de travailler l'or. Quelque ridicule que ſoit l'aſſemblage de Faunus, roi d'Italie, avec Mercure, on peut en conclure cependant que l'on attribuoit à ce dieu l'art de travailler l'or. Dans l'hymne de Mercure, qui porte le nom d'Homère, il eſt dit qu'Apollon étant entré dans la caverne du mont Cyllenius, où l'on élevoit Mercure, le trouva environné d'or & de richeſſes. De-là vint que les poëtes lui donnèrent toujours des talonnières & une verge d'or. *Anubis* étoit donc le dieu de l'or, ainſi que Mercure le fut depuis chez les premiers Grecs; car Plutus eſt d'une création poſtérieure aux Pélaſges.

Plutarque nous apprend (*de Iſide*) à quel phénomène ou apparence céleſte appartenoit l'*Anubis* des Egyptiens. » Le cercle, dit-il, qui touche & ſépare les deux hémiſphères, qui porte le nom d'horiſon, & leur eſt commun à tous deux, eſt appelé proprement *Anubis*; il eſt repréſenté ſous la figure d'un chien, parce que cet animal fait uſage de ſes yeux dans la nuit comme pendant le jour. Il paroît qu'*Anubis* étoit chez les Egyptiens d'une même nature que l'Hécate des Grecs, c'eſt-à-dire, terreſtre & céleſte ». Voilà clairement *Anubis* déclaré le ſymbole ſacré de l'horiſon de la ſphère. C'eſt pourquoi, ſans doute, il en porte une de la main droite ſur un bas-relief, publié par Boiſſard. (*Antiq. IV, p.* 78). Il y paroît avec une tête de chien, & le caducée à la main gauche. Son pied eſt poſé ſur un crocodile.

C'eſt à ſon arrivée à l'horiſon que le ſoleil entre dans le monde, ou plutôt dore & éclaire notre hémiſphère; & c'eſt pareillement à l'époque de ſon retour qu'il ſort du monde, ou plutôt qu'il paſſe ſous le globe. *Anubis*, qui garde l'horiſon, eſt donc le portier du ciel; & il doit être repréſenté par l'image d'un portier fidèle. Les anciens confioient la garde de leurs portes à des chiens; ils en peignoient même ſur la muraille auprès de l'entrée des maiſons, avec ces mots, *cave canem*, lorſqu'ils n'avoient point de chiens vivans. La théologie ſymbolique peignit dès-lors *Anubis* ſous l'emblême de cet animal fidèle.

La couleur jaune ou de l'or, & la noire, conviennent alternativement au portier du ciel, qui en ouvre les portes ou l'horiſon, tantôt à l'aſtre du jour, tantôt à la déeſſe des ténèbres. Tout eſt d'accord dans l'allégorie d'*Anubis*, chez les prêtres égyptiens; mais auſſitôt qu'elle eſt tranſportée en Grèce ou en Italie, tout eſt obſcurci & incohérent.

Nous avons vu plus haut les révolutio ſubit à Rome le culte d'*Anubis*. Compagno parable d'Iſis, il vit ſon culte enveloppé d proſcription des myſtères de la déeſſe, j ce que Commode rétablit les dieux égyptien leurs anciennes prérogatives. On trouve cepe des traces de ce culte à Rome ſous Tibèr prêtres d'*Anubis* ou de *Hermanubis*, Me *Anubis*, comme l'appeloient les Grecs, ſ tèrent à la paſſion de *Mundus*, jeune che romain, pour Pauline. Ils perſuadèrent à dame que leur dieu avoit conçu pour elle l'a le plus vif. Crédule, ſuperſtitieuſe & vaine, line ſe crut honorée de la tendreſſe d'un & elle conſentit à paſſer une nuit dan temple, voiſin de celui d'Iſis. *Mundus* tra ſecret des prêtres, & donna à entendre, récit de quelques particularités, qu'il avo l'amant couronné. Pauline s'en plaignit à ſon & celui-ci à Tibère. Les prêtres furent cruc le temple d'Iſis raſé, ſa ſtatue & celle d'*A* jetées dans le Tybre.

Ceux qui célébroienr les myſtères d'*An* portoient des maſques faits en tête de c & c'eſt ainſi que dans la proſcription des triun Voluſius échappa aux recherches des meur

Triſtan & Beger rapportent deux médaill la jeune Fauſtine & de Julien II, ſur leſq on voit *Anubis* avec la tête de chien, tena ſiſtre & un caducée. Il eſt vêtu ſur la pre en général romain, avec la cuiraſſe & le pa ment; mais ſur l'autre il n'a qu'une tunique

On connoît à Rome pluſieurs ſtatues d'*An* les plus remarquables ſont, 1°. une à la Villa-A dont la tête tient du lion, du chat & du c Euſèbe (*Præp. Evan. l.* 3.) dit que le lion auſſi un ſymbole d'*Anubis*. La même Villa ferme une autre ſtatue à tête de chien, aſſiſ il y en a une ſemblable au palais Barberini trois ſtatues ſont d'un granit tirant ſur le La tête de la première eſt couverte par de d'une mitre ou coëffe égyptienne chargée de qui flotte ſur les épaules de la longueur de torze pouces. Derrière ſa tête s'élève une e de diſque, figurant le ſoleil ou la lune, ou être un de ces nimbes ou auréoles que donn quelquefois aux images des dieux & des e reurs les Grecs & les Romains.

Les deux *Anubis*, l'un de marbre noir, l de marbre blanc, conſervés au capitole, ne point des productions de l'art chez les Egypt ce ſont des ouvrages faits du tems de l'emp Hadrien. Il n'en faut pas dire autant du *Anubis* aſſis, de baſalte verd, qui eſt dans la r collection.

ANULARIUS. Muratori (*pag.* 965. 6. *inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante :

V. LOC. F. Q. MUS. L. Q. L.
PRIMI. ANULARI
IN. FR. P. XIIII. IN. AG. P. XIIII.

APAMÉE, en Bithynie, *ou* APAMÉE-Myrlea. ΑΠΑΜΕΩΝ. ΤΩΝ. ΜΥΡΛΕΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

On a quelques médailles impériales greeques de cette ville, ſelon le P. Hardouin.

APAMÉE, dans la Bithynie.

COL. JUL. CONC. AUG. APAM. *Colonia Julia Concordia Auguſta Apamena.*

C. I. C. A. *Colonia Julia Concordia Apamea.*

Vaillant avoit attribué à Carthage d'Afrique cette ſeconde légende avec des médailles d'empereurs, que l'abbé Bellei a reſtituées à *Apamée.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Domna, de Commode, de Caraçalla, de Gallien, de M.-Aurèle, de Valérien. *Voyez* le 25^e^ tome des Mémoires de l'Acad. des Inſcriptions. *(Bellei).*

APATURIENNE. Strabon parle d'un temple conſacré à Vénus, ſous cette dénomination. Il étoit bâti dans un bourg de Corocondama, preſqu'iſle ſituée entre le Pont-Euxin & le Palus Méotide.

Ce ſurnom, qui veut dire *trompeuſe*, d'ἀπάτη, tromperie, avoit été donné à Vénus, parce qu'elle avoit uſé d'artifice dans la guerre des dieux contre les géans.

APATURIES, fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Bacchus; elles devoient leur origine à une tromperie célèbre. Les Béotiens ayant déclaré la guerre aux Athéniens, à l'occaſion d'un territoire que ces deux peuples ſe diſputoient, Xanthus, chef des Béotiens, offrit de terminer le différend par un combat ſingulier. Thymète, roi d'Athènes, ayant refuſé le défi, fut dépoſé, & Mélanthe, qui l'accepta, fut mis en ſa place : celui-ci voyant approcher ſon ennemi, lui dit que ce n'étoit pas agir avec bravoure, que de venir accompagné dans un duel. Xanthus tourna la tête pour voir ſi effectivement il lui arrivoit un ſecond; pendant ce tems, Mélanthe lui paſſa ſon épée au travers du corps. Ainſi, cette tromperie, qui, en grec s'exprime par le mot ἀπάτη, donna origine aux *apaturies.* Un peuple ſage comme les Athéniens, auroit-il dû conſerver la mémoire d'une action déshonorante? Auſſi y a-t-il des auteurs qui lui donnent une autre origine.

Cette fête duroit pendant trois jours du mois Puanepſion : le premier, on célébroit un feſtin; on ſacrifioit au ſecond; & le troiſième, on inſcrivoit dans chaque tribu les jeunes gens qui devoient y être reçus. Or, ces jeunes gens n'étoient admis qu'après que leurs pères avoient juré qu'ils étoient véritablement leurs enfans : juſqu'à ce tems-là, ils étoient cenſés en quelque ſorte être ſans pères, ἀπάτορες, d'où vient le nom d'*apaturies.*

Xénophon donne une troiſième origine. Les parens & les alliés, dit-il, s'aſſembloient pour cette cérémonie, & ſe joignoient aux pères des jeunes gens qu'on recevoit : c'eſt de cette aſſemblée que la fête apris ſon nom. Alors, dans ἀπατορία, l'*a* n'eſt pas privatif, mais conjonctif, & ſignifie enſemble.

Héſychius parle d'un quatrième jour des *apaturies*, appelé ἐπίδοσις : mais ce nom n'étoit pas propre à ce jour-là; il convenoit à tous ceux qui terminoient des fêtes quelconques, dont ils étoient comme une *ſuite*, ἀπὸ τῆ ἐπιβάντι.

Les Protenthiens célébroient ces fêtes avec encore plus de ſolemnité que les Athéniens; car ils y employoient cinq jours, & les commençoient un jour avant les autres. Les Athéniens les imitèrent par la ſuite; & Athénée nous a conſervé un décret de l'archonte Céphiſodore, qui ordonnoit au ſénat & aux autres tribunaux d'Athènes de vaquer à cette occaſion pendant cinq jours.

Les *apaturies* ont été priſes mal-à-propos pour les ſaturnales; car celles-ci, appelées κρόνια, ne ſe célébroient qu'un mois après, c'eſt-à-dire, en décembre.

ΑΠΑΥΛΙΑ, le ſecond jour des fêtes célébrées dans les mariages.

APELLEE, nom d'un mois des anciens Grecs. Chez les Macédoniens, c'étoit le dernier mois de l'automne. Il étoit le premier mois d'hiver des Syro-Macédoniens, & le ſecond chez les Tyriens.

APENARII. *Voyez* APINARII.

APÉNE, char attelé de deux ou de quatre mules, employé dans les jeux olympiques par les Eléens, qui s'en dégoûtèrent bientôt. Ils trouvèrent ſans doute que ces animaux ne produiſoient pas un coup-d'œil aſſez agréable; car on ſait d'ailleurs que les Grecs s'en ſervoient habituellement, puiſque Sophocle dit que Laïus, dans le voyage où il fut tué, montoit un char traîné par deux mules.

*APEX*, ornement de l'*albogalerus*, bonnet à l'uſage des Flamines & des Saliens. Ils s'attachoient ce bonnet, qui s'appeloit auſſi *apex*, ſous le menton, avec de forts liens, nommés *offendices*, afin de le fixer ſur leurs têtes; depuis que Sulpitius, ſelon Valère-Maxime, fut deſtitué du ſacerdoce, parce que ſon *apex* étoit tombé pendant qu'il ſacrifioit.

Ce bonnet étoit fait en cône, & reſſembloit à un caſque. A la place de l'aigrette de celui-ci, on attachoit à l'*apex* une baguette recouverte de laine blanche, appelée proprement *apex.* De-là vint le nom des Flamines, ſelon Servius, *a Filaminibus.* Il eſt inutile de faire ſentir le ridicule de cette étymologie. La forme de ce bonnet, qui reſſembloit un peu à la *cauſie* ou caſque Macédonien, le fit appeler *bonnet* d'Epire ou d'Albanie, *pileus Epiroticus.* Les Grecs le nommoient πίλημα πυργωτὸν & κυρβασίαν.

Les Flamines ordinaires ne portoient l'*apex*

qu'*Aphophis* eſt le ſurnom de Typhon, conſidéré ſous ſa forme giganteſque.

APHRA, en Eſpagne. ΑΦΡΑ.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont:

RRR. en bronze. *(Pellerin).*

O. en argent.

O. en or.

APHRACTES, navires des anciens à un ſeul rang de rames. On les appeloit *aphractes*, d'ἄφρακτος, *non couvert*, parce qu'ils n'avoient point de pont; & on les diſtinguoit des *cataphractes*, qui étoient pontés. Ils avoient ſeulement vers la proue & vers la poupe, de petits planchers ſur leſquels on ſe plaçoit pour combattre: mais cette conſtruction n'étoit pas générale. On les comprenoit parmi les vaiſſeaux longs.

On peut croire que certains *aphractes* étoient couverts & avoient un pont & des éperons, *roſtra*. Tite-Live dit qu'Octave étant parti de Sicile avec deux cens vaiſſeaux de charge & trente vaiſſeaux longs, ſa navigation ne fut pas conſtamment heureuſe. Arrivé preſqu'à la vue de l'Afrique, & pouſſé juſques-là par un bon vent, il y fut ſurpris d'une bonaſſe. Le vent ayant enſuite changé, ſa navigation fut troublée, ſes navires diſperſés de côté & d'autre; de ſorte qu'avec ſes navires armés d'éperons, il eut beaucoup de peine à ſe défendre à force de rames, contre les flots & la tempête. L'hiſtorien romain appelle ici *vaiſſeaux armés d'éperons*, ceux qu'il avoit nommés auparavant *vaiſſeaux longs*. Il dit ailleurs que des vaiſſeaux ouverts, c'eſt-à-dire, ſans ponts, avoient des éperons, d'où il réſulte que la différence des *aphractes* & des *cataphractes* conſiſtoit ſeulement dans le pont que les derniers avoient ſeuls; car pour l'éperon *roſtrum*, & le couvert, il paroît qu'ils étoient quelquefois communs aux uns & aux autres. *(Diderot).*

APHRODISIADE, ſurnom de Vénus. *Voyez* APHRODITE.

APHRODISIAS, en Carie. ΑΦΡΟΔΙΣΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Ses types ordinaires ſont relatifs au culte de Vénus.

Cette ville a fait auſſi frapper des médailles impériales grecques ſous l'autorité de ſes archontes, en l'honneur d'Auguſte, d'Hadrien, de M.-Aurèle, de Criſpine, de Sept.-Sévère, de Gordien-Pie, de Dèce, de Valérien, de Salonine, de Domna, de Caracalla, de Soæmias, de Tranquilline.

APHRODISIES, fêtes de Vénus établies dans la plupart des villes grecques. Les plus célèbres étoient celles de l'iſle de Chypre. Le ſcholiaſte de Pindare (*Pyth. od.* 2.) dit qu'elles y avoient été inſtituées par Cinyras, dans la famille duquel on choiſiſſoit les prêtres de la déeſſe, qui en avoit reçu le nom de κινυράδαι. C'étoit pendant ces fêtes que l'on ſe faiſoit initier aux myſtères de Vénus. Ceux que l'on y admettoit, offroient une pièce de monnoie à Vénus-Courtiſanne, qui leur donnoit en échange une meſure de ſel & un *phallus*. *Clem. Alex.* & *Arnobe.*

A Amathonte, ville de Chypre, on offroit à Vénus des ſacrifices particuliers, qui étoient appelés καρπώσεις, du mot καρπός, *fruit*; peut-être, ſelon Héſychius, parce que cette déeſſe préſidoit à la génération de tous les êtres.

Les *aphrodiſies* étoient célébrées auſſi (*Strab.* 14) par les habitans de l'ancienne & de la nouvelle Paphos, qui étoient éloignées de ſoixante ſtades.

Athénée (*l.* 13) nous apprend qu'à Corinthe, les honnêtes femmes & les courtiſannes célébroient ſéparément les *aphrodiſies*. Eraſme remarque dans ſes Adages, que cette ville étoit remplie de courtiſannes, & que le verbe κορινθιάζειν, ſignifioit proverbialement, ſe livrer à la débauche. Le ſcholiaſte d'Ariſtophane (*in Plutum.*) parle de ſix fameuſes courtiſannes de Corinthe: Laïs, Cyrénen, Leœna, Sinope, Pyrrhine & Sicyone. Vénus y avoit un temple magnifique, où l'on venoit de tous côtés apporter des offrandes.

APHRODITE, ſurnom de Vénus, dérivé d'ἀφρός, *écume*. Les poëtes, & Héſiode entre autres, dans ſa Théogonie, diſent qu'elle naquit du ſang de Saturne mutilé par Jupiter, mêlé à l'écume de la mer.

On donnoit auſſi ce nom à une danſe grecque ou pantomime, dans laquelle on repréſentoit Vénus.

APHRODITOPOLIS, en Egypte.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Trajan.

*Aphroditopolis* étoit appelée en langue égyptienne, *Atarbechis*, ville de Vénus ou d'*Athor*, ainſi qu'elle étoit nommée dans le même idiôme. Hérodote lui donne ſon véritable nom égyptien, & dit qu'elle renfermoit un temple de Vénus, très-célèbre.

APHRONITRE, ἀφρόνιτρον, écume du nitre, c'eſt-à-dire, efflorescence de ce ſel. Il n'entroit point dans les pharmacies même du tems de Galien; les baigneurs s'en ſervoient ſeuls pour frotter le corps des perſonnes qui prenoient le bain. Martial en parle, (*lib. XIV.* 58.):

*Ruſticus es, neſcis quid Græco nomine dicar:*
*Spuma vocor nitri, dicor & aphronitrum.*

Pline dit qu'on l'apportoit de l'Aſie, où il ſe formoit dans les cavernes: une partie en étoit détachée par les ouvriers; l'autre étoit ramaſſée ſur la terre. On voit par-là que c'étoit le ſalpêtre de houſſage.

Schelhammer dans un Traité qu'il a compoſé ſur le nitre, parle de l'*aphronitrum*, & taxe d'une grande ignorance ceux qui ne diſtinguent point de l'ἀφρὸς νίτρου, l'écume du nitre. Cette ignorance leur eſt cependant commune avec les médecins

decins arabes, avec Pline & Martial. Dioſcoride, à la vérité, Sallien, Ætius, Æginète, font cette diſtinction.

APHYE, petit poiſſon de mer, qui ſe tient dans la vaſe, & dont les anciens croyoient qu'il tiroit ſon origine, ainſi que de l'écume de la mer. Il s'appeloit en grec ἀφύη d'ἄφρος, écume, & ἀφύω. Ciceron appelle plaiſamment la populace, le petit peuple, *aphya populi*.

APHYTIS, en Macédoine. ΑΦΥΤΑΙ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire eſt un aigle poſé; on en voit quelquefois deux.

*APICÆ*, habits ou étoffes ſans poils.

APICIA, pâtiſſeries & autres friandiſes inventées par le ſecond des *Apicius*.

APICIUS. Ce nom fut rendu célèbre à Rome par trois fameux gourmands. Le premier a vécu depuis l'année 649 de la fondation de Rome juſqu'à Tibere. Le ſecond a exiſté ſous cet empereur: car Seneque dit de lui (*ad Helv. c.* 10.): « Apicius a vécu de notre tems. Il a profeſſé dans la même ville qui avoit autrefois chaſſé les philoſophes, comme les corrupteurs de la jeuneſſe; il y a profeſſé, dis-je, la ſcience de la cuiſine, & a rendu ſon ſiecle de ſon goût dépravé pour cette baſſe eſpece. Voulez-vous ſavoir à quoi elle aboutit? Après avoir dépenſé dans ſa cuiſine quatre cens millions de ſeſterces, 20,000,000 liv., ſous Neron, après avoir conſommé la valeur de tant de confitures, mangé pluſieurs fois dans un repas la valeur d'un impôt; accablé de dettes, il ſe vit contraint de conſulter, pour la première fois, l'état de ſa fortune. Il vit qu'il lui reſtoit encore 2,000,000 livres. A cette vue il s'empoiſonna, comme s'il eût craint de vivre dans la diſette, en n'ayant plus que deux millions de ſeſterces, 2,000,000 livres de rente. » C'eſt du même *Apicius* que Martial a dit (*lib.* 13. *epig.* 22.):

*Dentur Apicio, ter tricenties ventri;*
*Sic ultima ſummos cenſibus tibi laxem.*
*Hæc te gravabunt, ne famem & ſitim ferres,*
*Semel vorandum ſecula dixiſſe.*

Il avoit commenté un Traité ſur la maniere d'aiguiſer l'appétit, *de re coquinaria*.

Le troiſieme *Apicius* vivoit ſous Trajan, & avoit un art particulier pour conſerver les huîtres dans toute leur fraîcheur. Il en envoya à Trajan dans le pays des Parthes.

Il faut un quatrieme *Apicius* qui ait vécu après Commode: car il parle dans ſon Traité ſur la Cuiſine des mets de cet empereur.

APICULARIUS. Officier de la maiſon d'Auguſte, chargé de ſes abeilles. On trouve ſon épitaphe dans Muratori (*Inſcr. Thes.* pag. qui donne cette inſcription. Pour cette *Apis gestus*, Tome

l'officier qui avoit la garde des habits d'Auguſte, appelé *Aricæ*. *Voyez* ce mot.

*APICULUM*, ſelon Feſtus, *erat filum quo flamines velatum apicem gerunt*; & ſelon Servius, *erat quo flamines velatum caput gerunt*. Le ſecond texte explique le premier, qui paroît altéré au mot *apicem*. Servius donne ailleurs l'explication complète de cet ornement & de ſon uſage: les flamines, dit-il, portoient un bonnet qui étoit beaucoup trop lourd pendant l'été; ils y ſubſtituoient alors un fil (*ou une bandelette*), dont ils entouroient leurs têtes; car il leur étoit ſévèrement défendu d'avoir la tête nue: *Flamines in capite pileum habebant, quod cum per æſtus ferre non poſſent, filo tantum capita religare cœperunt; nam nudis penitùs capitibus incedere nefas erat.* C'étoit donc cet ornement de tête qu'ils appeloient *apiculum*, comme un diminutif de leur coeffure ordinaire. Denys d'Halicarnaſſe parle dans le même ſens, lorſqu'il dit (*lib.* 2, *pag.* 124) que les flamines portoient πίλους καὶ σίμματα, des bonnets & des bandelettes.

*APINARII*. Trébellius Pollion dit dans la vie de Gallien, chap. 8: *Cyclopea etiam luſerunt omnes apenarii*. Donati a cru qu'*apenarii* étoient les gladiateurs qui ſe battoient juſqu'au dernier ſoupir, d'ἄπνους, cruel. Meurſius aſſure que c'étoient des cochers, du mot ἄπνη, apène, chariot tiré par des mules ou des ânes. Mais Saumaiſe penſe, avec raiſon, que les *apenarii* étoient des bouffons, des pantomimes accoutumés à repréſenter par leurs geſtes les actions des héros ou des dieux, & que ce jour ils imiterent la marche ou la danſe des Cyclopes. *Apina*, qui vient d'ἄφατνος, veut dire niaiſeries, badinages, auſſi que ſon corrélatif grec.

APIS, divinité égyptienne, dont les écrivains grecs & latins ont fait ſi ſouvent mention. Aucun d'eux n'avoit été en Egypte ſans voir & connoître ce bœuf ſacré. Alexandre ayant conduit ſon armée juſqu'à Memphis, ſacrifia, ſelon Arrien, à tous les dieux, & à *Apis* en particulier. Pline l'Ancien, Germanicus étant dans l'Orient, vint exprès pour conſulter *Apis*. La même curioſité a attiré Adrien, Septime-Severe, Antonin, pendant Auguſte a [illegible] la faire naître; car [illegible] dieu, ſelon Hesychius, [illegible] ſelon Lucien.

*Apis* [illegible]
a [illegible]
ſacré d'une [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Il y avoit en effet des marques diſtinctives pour le reconnoître. Sa naiſſance ne devoit point être naturelle & ordinaire. La geniſſe qui le portoit, l'avoit conçu, diſoit on, d'un coup de tonnerre. On le reconnoiſſoit, ſelon Lucien, à ſa beauté & à ſa force. D'ailleurs, ce bœuf étoit noir, excepté une marque blanche carrée ſur le front. Il devoit porter ſur le dos la figure d'un aigle, un nœud ſous la langue en forme d'eſcarbot, & un croiſſant blanc ſur le côté droit. Ce blanc, ce noir & le croiſſant étoient relatifs à la fois au ſoleil & à la lune. On doit leur rapporter encore le caractère particulier que devoient avoir les poils de ſa queue; ils étoient διπλᾶί, c'eſt-à-dire, doubles, ou de deux couleurs, ou de deux eſpèces de poils. Nous parlerons plus bas de la tache carrée qu'il avoit au front.

Comme il eſt difficile de croire que ces marques ſe trouvaſſent naturellement toutes les fois qu'on avoit beſoin d'un nouvel *Apis*, il n'eſt pas douteux, ſelon Diderot, que les prêtres ne les imprimaſſent à quelques jeunes veaux qu'ils nourriſſoient ſecrètement.

Lorſqu'ils jugeoient à propos de faire paroître un nouvel *Apis*, on lui bâtiſſoit une petite maiſon tournée vers l'orient, comme Elien dit que l'avoit ordonné Mercure. On l'y nourriſſoit de lait pendant quatre mois. Cet eſpace de tems étant écoulé, & une nouvelle lune éclairant l'horiſon, les prêtres de toutes les claſſes ſe rendoient auprès de la nouvelle divinité, la ſaluoient avec les cérémonies preſcrites, & la plaçoient ſur une barque dans une niche dorée, pour être conduite à Memphis, accompagnée de cent prêtres. Mais avant d'y arriver, *Apis* étoit mené à Nilopolis, ville du Nil, où les prêtres le nourriſſoient ſoigneuſement pendant quarante jours. Les femmes ſeules pouvoient l'approcher dans cette ville, mais en découvrant les parties du corps que la pudeur oblige de cacher; & jamais elles ne pouvoient obtenir cette faveur, après qu'il avoit quitté Nilopolis.

Le même cortège de prêtres accompagnoit *Apis* juſqu'à Memphis, où on lui avoit préparé deux étables très-ornées & très-commodes. Sa divinité datoit de ſon entrée dans cette nouvelle demeure. Les deux étables ſervoient au peuple à prendre les augures. L'entrée d'*Apis* dans l'une étoit un augure favorable; le contraire étoit annoncé par ſon entrée dans l'autre. On pouvoit l'y contempler par une fenêtre, & mieux encore dans un petit pré qui étoit placé devant ſes étables. Elien dit que ce bœuf avoit auprès de ſes loges des édifices très-grands & très-vaſtes, dans leſquels on tenoit des géniſſes deſtinées à ſatisfaire les deſirs d'*Apis*. Mais c'eſt une fable grecque; car Pline, Solin & Ammien diſent expreſſément qu'un ſeul jour dans l'année on lui préſentoit une geniſſe choiſie d'après certaines marques, & qu'on la tuoit dans le même jour, après que le bœuf *Apis* l'avoit ſaillie.

Son entrée dans l'une ou l'autre de ſes loges n'étoit pas la ſeule manière dont il rendoit ſes oracles. Il en avoit une autre très-célèbre dans l'antiquité; c'étoit par des ſignes, comme Jupiter-Ammon, & comme l'oracle de Delphes lui-même. Selon Héraclite, cité par Stobée, il manifeſtoit ſa volonté par l'empreſſement avec lequel il ſaiſiſſoit la nourriture qui lui étoit offerte. Ammien obſerve qu'il refuſa d'en prendre de la main de Germanicus, & que cet infortunée victime de la jalouſie de Tibère, fut empoiſonnée bientôt après. Le célèbre aſtronome Eudoxe fournit encore au bœuf ſacré un autre moyen de prédire l'avenir. S'en étant approché, *Apis* lécha ſon manteau; & les prêtres en conclurent que cet homme ſeroit fameux par ſa ſcience, mais que ſa vie ſeroit de courte durée.

Les enfans qui entouroient le bœuf ſacré dans les cérémonies publiques en danſant & en chantant, lui ſervoient auſſi à rendre des oracles. On prenoit pour des réponſes les paroles ſans ſuite qu'ils proféroient, & des vers détachés des hymnes qu'ils chantoient en l'honneur de leur divinité. La dernière manière de recevoir ſes oracles étoit, ſelon Pauſanias, (*Achaic.*) d'approcher l'oreille de la gueule du dieu, de ſe boucher enſuite les oreilles, juſqu'à la ſortie du temple, & de prendre pour la réponſe d'*Apis* les premières paroles que l'on entendoit ſur la place.

Le culte qu'on rendoit au bœuf *Apis* étoit très-ſolemnel. On lui offroit des ſacrifices en grande pompe; &, ce qui paroîtra étrange, des bœufs choiſis avec ſoin en étoient les victimes. Mais Plutarque dit (*vit. Cleom.*) qu'à la vérité le dieu-bœuf dédaignoit les honneurs dont ſes prêtres l'accabloient. Il y avoit dans toute l'Egypte des fêtes conſacrées en ſon honneur, & particulièrement en l'honneur de ſa naiſſance; ces dernières étoient appelées Θεοφάνια, apparition du dieu, & duroient ſept jours. Tous les ans on les commençoit à Memphis par la cérémonie de jeter dans un certain endroit du Nil appelé *Coupe*, un vaſe d'or & d'argent. On aſſuroit que pendant les ſept jours les crocodiles ne nuiſoient à perſonne, mais que le huitième ils reprenoient leur férocité.

La ſuperſtition égyptienne avoit fixé une limite préciſe à la vie d'*Apis*; & lorſque ſes forces vitales auroient pu la lui faire franchir, les prêtres le noyoient dans le Nil. Vingt-cinq ans renfermoient cette vie divine. Cette période étoit relative à un cycle particulier aux prêtres égyptiens, qui ramenoit le ſoleil & la lune, auxquels *Apis* étoit conſacré, à des termes ſemblables & égaux. Les prêtres cachoient avec ſoin au vulgaire le puits qui ſervoit à noyer le bœuf ſacré; & ſon emplacement, ignoré de tous, étoit compté au nombre des choſes introuvables & des énigmes inſolubles. C'eſt pourquoi Stace prie Iſis de vouloir bien l'enſeigner elle-même à Metius Celer, (*Sylv. II. 2.*):

bœuf, en ſa qualité de ſymbole du Nil, commençoit ſa carrière divine dans la ville qui adoroit ce fleuve d'une manière ſpéciale, & il la terminoit après les vingt-cinq ans révolus, en ſe précipitant dans les ondes du même fleuve.

Le tems de l'année où l'on célébroit la naiſſance d'*Apis*, nous fournit encore une forte preuve de ſon identité avec le Nil. Elien (*ibid.*) le fixe au premier accroiſſement de ce fleuve. C'eſt à cette époque que revenant d'Ethiopie, Cambyſe, roi de Perſe, trouva le peuple de l'Egypte occupé à célébrer l'apparition d'*Apis* par des fêtes, des danſes & des feſtins. Il crut que l'on ſe réjouiſſoit du mauvais ſuccès de ſon expédition. Dans cette perſuaſion, ce deſpote farouche ordonne qu'on lui amène le taureau ſacré, & le perce d'un coup d'épée qui lui ôte la vie. Il fit battre de verge ſes prêtres, & obligea les ſoldats perſes à maſſacrer tous ceux qui continueroient à célébrer les fêtes d'*Apis*.

Après le départ de Cambyſe, on ſubſtitua un nouvel *Apis*; car le culte du bœuf ſacré ne ceſſa à Memphis, ſuivant Jablonski, que ſous le règne de Théodoſe, avec celui de Sérapis à Alexandrie. Le même ſavant fixe l'année de la conſécration du premier *Apis* à l'année 1171 avant l'ère vulgaire: ce qui donne 1551 ans pour la durée du culte & de la ſucceſſion des bœufs ſacrés de Memphis.

Son nom expliqué dans la langue cophte, veut dire *nombre*, & paroît avoir été relatif au nombre de coudées qui marquoit l'accroiſſement du Nil le plus avantageux pour la fertilité de l'Egypte.

Autant les repréſentations d'*Apis* ſont communes dans les collections d'antiques, autant il eſt rare d'en trouver qui portent les caractères diſtinctifs que nous avons décrits plus haut. Le cabinet de Sainte-Geneviève en renferme trois. Le premier de ces *Apis* eſt un taureau de quatre pouces de hauteur, qui porte des traces de ſon ancienne dorure, mais nul caractère particulier au bœuf ſacré. Le ſecond eſt extrêmemont petit, & également dépourvu des caractères myſtiques. On n'a pu les prendre juſqu'ici pour des *Apis*, qu'en conſidération de l'Egypte, d'où ils ſont venus. Le plus grand avoit appartenu au ſavant Peireſc, dont le cabinet de Sainte-Geneviève recueillit autrefois une partie des antiques.

On voit dans le même cabinet un troiſième *Apis*, de bronze comme les deux autres, & de deux pouces & demi de hauteur. Il porte entre ſes cornes un grand diſque, au bas duquel paroiſſent les traces du ſerpent Agatho-Démon, qui entroit dans la coëffure des déeſſes, des dieux & des prêtres d'Egypte. Un ornement gravé ſur le métal en forme de bandelette ou de petite houſſe, entoure ſon col & ſon poitrail.

Le comte de Caylus en avoit pluſieurs; mais celui qui mérite la plus grande attention, eſt l'*Apis* qu'il a deſſiné & décrit dans ſon Recueil 1, pag. 42. Il a accompagné ſa deſcription de réflexions ſavantes & capables d'éclairer les antiquaires; c'eſt pourquoi nous les tranſcrivons à la ſuite de cet article.

» Dans les repréſentations du bœuf *Apis* que j'ai examinées en pluſieurs cabinets, ou qui ont été publiées, cet animal eſt preſque toujours couvert d'une houſſe, comme celui que je décris; c'eſt une preuve qu'il avoit cet ornement lorſqu'on le faiſoit paroître en public. L'aigle que l'on voit ſur ſa croupe, eſt à la place que lui aſſigne Hérodote; mais l'eſcarbot qui, ſuivant les hiſtoriens, ſe trouve dans la bouche du bœuf *Apis*, eſt ici repréſenté ſur le garrot. La ſeule raiſon que l'on puiſſe donner de cette différence, c'eſt que l'artiſte n'ayant pas voulu que ce ſymbole fût caché, au lieu de le mettre dans la bouche de l'animal, a pris le parti de le reporter dans un lieu où il fût viſible, & où il pût être placé avec ſymmétrie par rapport à l'aigle. «

» Pline & Ammien Marcellin diſent que le bœuf *Apis* avoit au côté droit une figure du croiſſant de la lune; & c'eſt ainſi qu'il eſt repréſenté ſur les médailles d'Hadrien & d'Antonin-le-Pieux, frappées en Egypte, & ſur un marbre conſervé dans le cabinet d'Odeſcalchi, (*tom.* 2, *pl.* 98). Ce ſymbole ne paroît point ici, apparemment parce qu'il eſt caché ſous la houſſe; & d'ailleurs, on y ſupplée en plaçant le diſque de la lune entre les cornes de l'animal; car il faut avouer en premier lieu, qu'on voit ſur la tête de celui-ci les traces d'un autre corps, indépendantes de la racine des cornes qui ſubſiſte encore; & en ſecond lieu, que preſque toutes les figures du bœuf *Apis* qui ſont ornées de houſſes, ont en même-tems le diſque de la lune ſur la tête. Il n'eſt donc pas vraiſemblable qu'on eût négligé d'enrichir celui-ci de cet ornement néceſſaire, d'autant plus que les Egyptiens admettoient peu de variété dans les choſes qu'ils avoient une fois admiſes. Le diſque de la lune que l'on voit entre les cornes de celui-ci étoit argenté & très-poli; ce qui, joint à la couleur noir du bœuf, produiſoit un effet brillant & majeſtueux. Il s'accordoit d'ailleurs avec la tache blanche que celui que j'explique avoit ſur le front. «

» Hérodote dit que cette tache étoit carrée; mais je crois qu'il s'eſt gliſſé une faute de copiſtes dans le texte de cet hiſtorien, & qu'au lieu de dire que cette tache étoit carrée, il faut dire qu'elle étoit triangulaire. La différence des mots grecs qui expriment ces deux idées eſt ſi peu ſenſible, que je ne crois pas cette correction trop haſardée. Voici le paſſage d'Hérodote: Ἐὰν μέλαν, ἐπὶ μὲν τῷ μετώπῳ, λευκὴν τετράγωνον, ἐπὶ δὲ τῷ νώτῳ αἰετὸν εἰκασμένον. A la place de ces deux mots, λευκὴν τετράγωνον, on peut lire λευκὸν ἢ τριγωνον. Elle eſt appuyée ſur deux raiſons: la première eſt que toutes les figures du bœuf *Apis* que j'ai vues, ont ſur le front un triangle ſimplement tracé par des

vie aux travaux publics ou exilés dans une iſle, perdoient le droit de bourgeoiſie romaine.

APOLLINAIRES (JEUX). *Voyez* ce mot.

APOLLINARIS, prêtre d'Apollon. Muratori *(Theſ. inſcr.)* a prouvé la ſignification de ce mot par un grand nombre d'inſcriptions.

APOLLON, fils de Jupiter & de Latone, naquit dans l'iſle de Délos, en même-tems que Diane, ſa ſœur. *V.* DÉLOS. Parmi les dieux, il n'en eſt point dont les poëtes ayent publié tant de merveilles que d'*Apollon*. Il fut l'inventeur de tous les beaux arts, tels que la Poéſie, la Muſique & l'Eloquence, & fut regardé comme le protecteur des poëtes, des muſiciens & des orateurs : perſonne ne jouoit de la lyre comme lui ; il connoiſſoit tous les ſecrets de la Médecine. Les Muſes étoient ſous ſa protection, & il préſidoit ſur le mont Parnaſſe à leurs concerts. Aucun des dieux n'avoit comme lui le talent de connoître l'avenir ; auſſi fut-il celui de tous qui eut un plus grand nombre d'oracles. A tant de perfections, il joignoit la beauté, les graces, une jeuneſſe éternelle, l'art de charmer les oreilles par la douceur de ſon éloquence & par la douceur de ſa lyre, qui enchantoient également les hommes & les dieux. Il fit un très-grand nombre de conquêtes amoureuſes, qui le rendirent père de pluſieurs enfans.

Jupiter ayant foudroyé Eſculape, fils d'*Apollon*, celui-ci tua, à coups de fléches, les Cyclopes qui avoient forgé les foudres de Jupiter, ce qui le fit bannir du ciel. D'autres ont attribué ce banniſſement à une conſpiration de tous les dieux contre Jupiter, dans laquelle *Apollon* étoit entré. Quoi qu'il en ſoit, il fut chaſſé du ciel, & ſe retira chez Admète, roi de Theſſalie, dont il fut réduit à garder les troupeaux, afin de pourvoir à ſa ſubſiſtance. De la maiſon d'Admète, il paſſa au ſervice de Laomédon, & lui aida à bâtir les murs de Troye, conjointement avec Neptune, diſgracié pour la même conſpiration. *V.* LAOMÉDON. Après quelques années d'exil, Jupiter le rétablit dans les droits de la divinité, & lui donna le ſoin de répandre la lumière dans l'univers ; en un mot, il devint le ſoleil. Qui eſt-ce qui éclairoit le monde & faiſoit les fonctions de ſoleil, avant qu'*Apollon* eût cette charge ? C'eſt ce que les poëtes ſe ſont peu inquiétés de nous expliquer.

Ses oracles les plus célèbres furent ceux de Delphes, de Claros, de Ténédos, &c. Il eut des temples dans toute la Grèce & dans toute l'Italie. On le repréſentoit ſous la figure d'un beau jeune homme jouant de la lyre, ou la tenant d'une main, & couronné de laurier. Cet arbre lui étoit conſacré depuis la métamorphoſe de Daphné ; de-là vint que les poëtes, ſes favoris, portèrent la même couronne. Son hiſtoire ſera complète, ſi l'on y ajoute les articles HYACINTHE, HYPERBOREEN, LAOMÉDON, LATONE, MARSIAS, MUSES, PHAÉTON, PHOEBUS & PYTHON.

Les fonctions de ce dieu étoient ſi multipliées, qu'il fallut lui donner pluſieurs ſurnoms pour rappeler chacune d'elles : ce qui produiſit les divers attributs & les différens noms qui le caractériſèrent.

*Apollon Aceſius* ou ACESIOS. *V.* ce mot.

*Apollon-Acthoſirus. Apollon* fut ainſi nommé par les Scythes.

*Apollon Actiaque.* Nous ajouterons ici quelques obſervations à ce que nous avons dit à l'article ACTIAQUE. Cet *Apollon* paroît ſur les médailles avec des habits de femme, ſelon les auteurs qui ont écrit ſur la ſcience Numiſmatique. Cette deſcription eſt incomplète. Il porte, à la vérité, des habits très-longs, c'eſt-à-dire, une tunique flottante juſqu'à terre, & un manteau traînant ou la *palle* des femmes. Les joueurs de lyre ne paroiſſoient ſur les théâtres qu'avec cet habillement, & les acteurs tragiques portoient comme eux des tuniques traînantes, qui cachoient la hauteur exceſſive de leurs cothurnes. Il étoit naturel de donner au dieu qui jouoit ſi bien de la lyre, le même habillement que portoient ſes élèves. Cet *Apollon* reçut depuis le ſurnom d'*Actiaque*. On en voit deux ſtatues au muſæum Pio-Clémentin.

Nous finiſſions cet article, lorſque nous avons vu dans le *muſæum Pio-Clémentin* ou du Vatican, la belle ſtatue d'*Apollon joueur de lyre*, trouvée à Tivoli avec les Muſes, & qui eſt vêtue comme les femmes. Celle du même *muſæum*, que Winkelmann avoit appelée Erato, tant ſon habillement reſſemble à celui des femmes, & qui eſt l'*Apollon Palatin* ou *Actiaque* des médailles, ou l'*Apollon joueur de lyre*, nous a confirmé auſſi agréablement dans les idées que nous avions expoſées ci-deſſus.

*Apollon Agyieus* ou *Agyiates.* Ἀγυιὰ ſignifie *rue*, & *Agyieus* qui préſide aux rues. Les Grecs avoient coutume d'élever des colonnes, des ſtatues & des autels dans les rues auprès des maiſons. Une partie de ces monumens étoient conſacrés à *Apollon qui préſidoit aux rues*, *Agyieus*. Pauſanias parle ſouvent de ſes ſtatues.

*Apollon* eſt appelé Ἀκερσεκόμης & Ἀκερσεκόμας dans ſon hymne attribué à Homère. Ce ſurnom exprimoit ſa longue chevelure, & étoit traduit chez les Latins par *intonſus*. Properce, (3. 11.) :

*Dum petit intonſi Pythia regna dei.*

Horace l'appelle *Cynthius intonſus*, (*Od.* 3. 21.) :

*Intonſum pueri dicite Cynthium.*

*Apollon* Ἀλεξίκακος, qui chaſſe le malheur.

*Apollon Aperta.* Feſtus fait venir ce nom de ce que le dieu rendoit ſes oracles *à huis ouverts*, *cortinâ apertâ*. Scaliger le dérive d'ἀκεραίτας, qui, par des changemens propres au dialecte Æolien, vient d'Ἀκραίτης. Ceux qui venoient de la Grèce à Rome, furent déſignés ſous ce nom dans les premiers tems de la république, comme s'ils

été originaires de l'Epire ſeule. *Apollon*, à Rome au tems des rois, n'y fut honoré ès les conſuls.

*lon Αλεξίκακος.* Ce nom eſt ſynonyme à ιος. On racontoit ſes ſonges à *Apollon*, 'il en détournât les ſuites funeſtes.

*lon Arcitenens*, chez les Grecs Τοξοφόρος. : étoit repréſenté fort ſouvent avec un les flèches. C'eſt l'attitude du merveilleux : du Belvédère. Le ſerpent Python, les Niobé, les Titans & tant d'autres qui pé- ous les traits d'*Apollon*, rendirent ſon arc ble.

*lon Argenteus.* Muratori (179. 1.) rap- ne inſcription dans laquelle il eſt fait men- n champ conſacré à cet *Apollon*, qui tenoit :e un arc d'argent.

*lon Argyrotoxus*, ayant un arc d'argent flèches de ce métal; car τόξον exprime l'arc flèches.

*lon Auricomus*, chez les Grecs Χρυσοκόμης, nds cheveux. Cette épithète étoit relative, acrobe, aux rayons d'*Apollon Soleil.*

*lon Belenus. Voyez* BELENUS.

*lon Branchides. V.* BRANCHUS.

*lon Clarius. V.* CLAROS.

*lon Cœliſpex.* Ce ſurnom avoit été donné Romains, à une de ſes ſtatues qu'A. Victor ns la 11ᵉ région près de l'*ædes* de *Portun-* qui regardoit le ciel ou le mont Cœlius.

*lon Comaus*, du mot grec κόμαω, je prends ma chevelure. *Apollon* étoit adoré ſous nomination à Séleucie, & ſa ſtatue en fut rtée à Rome, où on la plaça dans le temple *on Palatin*, après la priſe de cette ville. lats romains pillant le temple de Séleucie, feu alloit conſumer, découvrirent un uide qu'ils crurent rempli de richeſſes. Ils ent de l'ouvrir; mais (dit Ammien Mar- il en ſortit une vapeur peſtilentielle, qui été concentrée autrefois par la ſcience des Chaldéens. Elle engendra des maladies s les ſortes, & elle répandit la peſte ſur es contrées, depuis les frontières de la ſqu'au Rhin.

*lon Conſervateur.* M. Foggini de Rome, une médaille d'or d'Aurélien, ſingulière revers unique. On y voit *Apollon* aſſis égende: *Apollini Conservatori.* Cette ıſcription ſe lit ſouvent ſur les médailles onien-Galle, & elle peut faire alluſion à affreuſe qui ravagea l'univers connu ſous e, pendant dix ans entiers. L'empereur aura être exempt par la protection d'*Apollon ateur.*

*lon Corypæus*, de Corype en Theſſalie, où it des oracles.

*lon de Cumes.* Cette ſtatue du fils de La- rint célèbre pendant la guerre que firent ains aux Achéens & au roi Ariſtonicus. Elle pleura, diſoit-on, pendant quatre jours. Les aruſpices de Rome augurèrent mal d'un ſemblable prodige, & furent d'avis de jeter à la mer l'*Apollon de Cumes.* Mais les vieillards de cette ville intercédèrent pour la conſervation de leur Palladium, & dirent que le même prodige étoit arrivé pendant la guerre de Perſe & pendant celle d'Antiochus.

Les Romains, vainqueurs de la Grèce, ſe rappelèrent *Apollon de Cumes*, & lui envoyèrent des préſens. Alors on interrogea de nouveau les aruſpices ſur le prodige qui les avoit effrayés d'abord. Raſſurés par l'événement, ils répondirent que la ville de Cumes étoit une colonie grecque, & que ſon *Apollon* ayant la même origine, ce dieu s'affligeoit de voir la Grèce, ſa patrie, vaincue par les Romains. Il pleura encore à l'époque de cette réponſe, & l'on apprit bientôt que le roi Ariſtonicus venoit d'être battu & fait priſonnier. Cette défaite d'un prince qu'affectionnoit *Apollon de Cumes*, avoit de nouveau fait couler ſes larmes. S. Auguſtin, (*Civit. Dei.* 3. 11).

Les Proteſtans du ſiècle dernier accuſèrent d'impoſture les religieux d'un couvent d'Italie, où étoit conſervée une ſtatue très-révérée. On aſſura qu'elle avoit répandu des larmes, & on nomma pluſieurs témoins oculaires. Les écrivains proteſtans dirent qu'il y avoit un cep de vigne dont les rameaux s'étendoient en dehors & le long des murs de l'égliſe de ce couvent, qu'on en avoit fait paſſer une branche au-travers du mur & de la tête de la ſtatue, & que dans la ſaiſon où la ſève de la vigne monte, elle s'étoit fait iſſue, goutte-à-goutte, ſous la forme de larmes au-travers des yeux. Cette explication peut faire connoître le moyen dont ſe ſervoient les prêtres d'*Apollon de Cumes*; quoiqu'elle paroiſſe être une calomnie relativement aux religieux d'Italie dont nous venons de parler.

*Apollon Cynthius.* Ce nom fut donné à *Apollon*, à cauſe du Cynthius, montagne de l'iſle de Délos, où il avoit pris naiſſance.

*Apollon* Διραδιώτης. *Voyez* DIRAS.

*Apollon Delien*, de l'iſle de Délos.

*Apollon Delphien. V.* DELPHES.

*Apollon Didymæus*, de δίδυμος double. Quelques-uns dérivent ce ſurnom de la multiplicité des cultes qui furent rendus à *Apollon*. Macrobe (*Sat.* 1. 17.) lui donne une origine plus extraordinaire. On voyoit, ſelon lui, que cette divinité fourniſſoit à l'univers deux eſpèces de lumières différentes; l'une pendant le jour comme ſoleil, & l'autre en éclairant le globe pendant la nuit, par la réflexion de ſes rayons ſur la lune. De-là vint que les Romains adoroient le ſoleil ſous le nom & la figure de Janus, qu'ils ſurnommoient alors *Apollon Didymæus. Didyma* étoit auſſi un endroit voiſin de Milet, où il étoit honoré d'un culte particulier.

*Apollon* Ἐκατοβόλιτης, Ἑκατηβόλος, Ἑκαβόλις, & chez les Latins *longè jaculator*, lançant ſes traits au

loin. Ce ſurnom faiſoit alluſion à ſes flèches & aux rayons d'*Apollon Soleil*.

*Apollon Grannus Mogounus*. Muratori (22. 11. & 1979. 8. de ſon *Theſ. inſcr.*) a rapporté deux inſcriptions trouvées en Allemagne, en l'honneur de cet *Apollon*, qui avoit été ainſi nommé à cauſe du voiſinage de Mayence ou du Mein, appelé *Mogonus*, & d'Aix-la-Chapelle, *Aquiſgranum* : APOLLINI GRANNO MOGOUNO Q. LICINIUS. TRIO. D. S. I. D.

*Apollon Hebdomagète*. On lui donnoit ce ſurnom, parce qu'il étoit venu au monde le ſeptième jour du mois : de-là vint l'uſage de lui conſacrer ce jour ; ou parce que, ſelon le ſcholiaſte de Callimaque, il étoit né le ſeptième mois.

*Apollon Ichnæus*. On nommoit ainſi *Apollon*, à cauſe des oracles qu'il rendoit à *Ichnæ*, en Macédoine.

*Apollon Iſmenius*. Ce ſurnom lui fut donné à cauſe d'un fleuve & d'une montagne de Béotie, où il avoit un temple & des oracles.

*Apollo Kiutius*. Il n'eſt fait mention de cet *Apollon* que dans l'inſcription ſuivante, rapportée par Muratori. (*Theſ. inſcr.* 23. 9.) :

Q. MINCIUS. Q. F. RUFUS
LEG. APOAINEI. KIVTIO
MERITO.

*Apollon Latous*, *Latoïus* & *Latonius*, de ſa mère Latone.

*Apollon* Λεσχήνορις, ou l'ἥιος, ou l'ὁμήνος, divinité de ceux qui commençoient à s'adonner aux ſciences, & à ſe trouver dans les aſſemblées des philoſophes, qui étoient appelées λεσχαι, λοιμιος.

*Apollon Libyſtinus* ou *Libyſſinus*, étoit adoré auprès du promontoire Pachynus, en Sicile. Il avoit reçu ce nom à cauſe de la peſte dont il affligea les Libyens qui avoient fait une deſcente en Sicile auprès de ſon temple. Macrobe, (*Saturn.* 1. 17).

*Apollon* Λυκηγενέτης. Homère, (*Iliad. IV.* 119). Ce ſurnom veut dire, né dans la Lycie, & ne peut convenir ſous cette acception au dieu que vit naître Délos. Les interprètes ſe ſont partagés ſur ſa ſignification détournée, qu'ils ont tous établie cependant ſur le mot Λυκος, loup. Les uns veulent qu'un temple d'*Apollon* ayant été pillé, & ſes richeſſes enſevelies dans la terre, un loup fit découvrir ce tréſor, & entra enſuite de lui-même dans le temple. On appela, à cauſe de ce prodige *Apollon*, Λυκηγενέτης.

D'autres penſent avec Elien (*anim. X.* 26.) qu'*Apollon Soleil* n'a été appelé de la ſorte, que parce qu'il engendre l'année, Λυκάβαντα. L'année reçut ce nom des premiers Grecs, à cauſe du loup que le ſoleil affectionnoit, parce que Latone lui donna le jour transformée en louve. On voyoit une louve de bronze placée dans le temple de Delphes, en mémoire de cette métamorphoſe.

*Apollon Mediçus*. Ce ſurnom fut donné à *Apollon* comme à l'inventeur de la Médecine. Aléandre lui a cherché, dans ſon explication de la Table Héliaque, une origine plus détournée, & il la trouvée dans la chaleur du ſoleil, qui fait mûrir les plantes dont les remèdes ſont compoſés.

*Apollon Mileſius*, de Milet. *Voyez Apollon Didymæus*.

*Apollon Moneta*. On lit cette légende ſur une médaille de Commode, où l'on voit *Apollon* nud, ayant le bras droit poſé ſur ſa tête, & appuyant ſon bras gauche ſur une colonne. Cette attitude du bras droit annonce le repos d'*Apollon*. On lit auſſi pour légende APOLL. PALAT. ſur une autre médaille, où la même repréſentation d'*Apollon* eſt placée. Ainſi on peut croire, avec aſſez de vraiſemblance, qu'*Apollon Moneta* étoit le même que l'*Apollon Palatin*.

*Apollon Muſicien* ou *joueur de lyre*. V. *Apollon Actiaque*. *Apollon* tient une lyre, parce que le ſoleil eſt, ſelon Suidas, l'harmonie de cet univers.

*Apollon Myricinus*, de Myrica, eſpèce de fougère. La ſtatue d'*Apollon*, à Lesbos, tenoit de la fougère dans ſa main, parce que cette plante étoit conſacrée aux divinations.

*Apollon Navalis*. Auguſte croyoit être redevable de ſa victoire d'Actium à *Apollon*, qui mérita le ſurnom de *Navalis*.

*Apollon Nomius*, chez les Grecs Νομιος, vivant dans les pâturages. Ce ſurnom convenoit parfaitement au paſteur des troupeaux d'Admète, *paſtor ab Amphryſo*, comme l'appelle Virgile : cependant, Macrobe & Phurnutus le dérivent de la nourriture que la terre fournit à toutes choſes par l'influence du ſoleil.

*Apollon Oropæus*, d'Orope, ville de l'iſle d'Eubée, où il rendoit des oracles.

*Apollon Paean*. *Apollon* a reçu ce ſurnom, parce qu'il perçoit de flèches, de παίειν, bleſſer, ſelon Feſtus. Macrobe donne une autre étymologie du mot Paean ; il le dérive de βάλλε παιών, jette & bleſſe, paroles que lui adreſſoit Latone pendant qu'il combattoit le ſerpent Python. Cet écrivain les applique au ſoleil, qui, engendrant quelquefois des maladies par la force de ſes rayons, & qui d'autres fois rendant la ſanté par leur douce température, mérite qu'on l'invoque en diſant ἰὴ παιὰν, guériſſez-nous, Paean.

*Apollon Palatin* étoit le même qu'*Apollon Actiaque*, qu'*Apollon Moneta*, qu'*Apollon joueur de lyre* & qu'*Apollon Muſicien*. Il fut ſurnommé Palatin, lorſqu'Auguſte, vainqueur d'Actium, éleva dans ſon palais (*Palatium*) une *ædes* en ſon honneur, avec un portique & une bibliothèque. On le voit ſur les médailles tantôt nud, le bras gauche appuyé ſur une colonne, & le bras droit poſé ſur ſa tête, attitude qui déſigne le repos & la paix donnée à l'univers par la victoire d'Auguſte ; tantôt il y paroît vêtu, & tel qu'il eſt décrit à l'article

d'*Apollon Actius*, ..... Properce a parlé de *Apollon Palatin*, (*IV.* 6. 11.):

*a, Palatini referamus Apollinis ædem.*

ice de ſa bibliothèque, (*Epiſt.* 13. 17.):

*pta Palatinus quæcumque recepit Apollo.*

*lon Patareus*, de Patare en Lycie. Il y n temple très-riche, dont les oracles auſſi célèbres que ceux de Delphes. Auſſi (*Æneid. IV.* 143.) dit-il qu'*Apollon* dictoit nſes à Patare pendant les ſix mois d'hiver, ant ceux d'été dans l'iſle de Délos.

*lon Patrius*, paternel. Son fils Icadius lui e ſurnom.

*lon Phaneus*, de φαίνω, voir. *Apollon* dét, faiſoit voir & connoître les choſes

*lon Phœbus.* L'étymologie la plus vraile de ce ſurnom, le fait venir de Phœbé, Latone; quoiqu'Héraclide du Pont la lans ſes allégories d'Homère.

*lon Propugnator.* On trouve ce nom ſur ailles de Valérien l'ancien. Il eſt relatif aux s d'*Apollon* contre les géans ou le ſerpent

*lon* Προσταῆριος, qui préſide aux portiques, voyoit ordinairement ſa ſtatue.

*lon* Prous. *Voyez* ce mot.

*lon Pythien.* La victoire d'*Apollon* ſur le Python, lui mérita ce ſurnom. Les dames s lui donnèrent en offrande leurs bijoux t l'on en fit un cratère ou une grande qui lui fut conſacrée à Delphes.

*lon Sandaliarius* ou des Cordonniers. Cette *Apollon* avoit pris ſon nom de la rue des niers, placée dans la quatrième région, étoit élevée, pour la diſtinguer de l'*Apolatin.* On ne doit pas être étonné de voir onniers habiter enſemble un ſeul quartier, les potiers de terre étoient dans le même ſi que les ouvriers en verre, dont le quarit auprès de la porte Capène.

*lon* Saurocronos. *V.* ce mot.

*lon Selinuntius*, de Selinunte, dans l'iſle , près d'Orope. *V. Apollon Oropæus.*

*lon Smintheus.* Les Crétois appeloient les *uthes*, & en dérivèrent ce ſurnom d'*Apol*prêtre Crinis ayant négligé ſon culte, en par une multitude de rats qui dévaſtèrent ps. Un bouvier nommé Hordas, avertit, dre du dieu, le prêtre négligent, d'être t à remplir ſes fonctions. Celui-ci obéit, *lon* tua les rats à coups de flèches. Elien cette aventure d'une manière un peu diffé- onſtantin éleva dans un quartier de Conſle, une ſtatue à *Apollon Smintheus.*

*lon Soleil.* Une belle tête de cette divioit au muſæum du capitole, & Winkela publiée dans ſes *Monumenti inediti, iquités Tome I.* n°. 175, ſous le nom d'Alexandre. M. Viſconti, éditeur du muſæum Pio-Clémentin, y a remarqué ſept trous dans la chevelure. Il croit qu'ils étoient deſtinés à recevoir les rayons qui ornoient la tête de cet *Apollon Soleil*, tels qu'on les voit au ſoleil de la Villa-Borghèſe, & à la tête coloſſale de Sérapis du même muſæum. D'ailleurs il y trouve une reſſemblance parfaite avec les têtes des médailles de Trajan, qui portent la légende : *Oriens.* Les cheveux de la tête du capitole ſont cependant arrangés ſur le front comme ceux du beau terme portant l'inſcription antique : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΜΑΚΕ..... Il appartient au chevalier Azara, & a été publié dans le Journal des Antiquités de Rome, ann. 1784. Ce terme a été trouvé en 1779, dans des fouilles faites auprès de Tivoli, avec ſeize têtes de philoſophes ou de poëtes grecs, & une ſtatue de Britannicus unique.

Au reſte, ſachant qu'Alexandre a été déifié, on peut dire que les rayons, ainſi que la beauté idéale de la tête du capitole, repréſentent ce héros déifié; & que le terme du chevalier Azara, dont les traits n'ont rien d'idéal & paroiſſent faits d'après nature, repréſente le vrai portrait du vainqueur de Darius.

La tête d'*Apollon Soleil* ſe voit ſur les médailles de Rhodes, où elle eſt ſans doute une copie de celle du coloſſe.

*Apollon Sortilegus*, qui préſide aux ſorts. Il rendoit quelquefois des oracles par le moyen des ſorts.

*Apollon* Spodius. *Voyez* ce mot.

*Apollon Syntodus.* Ce dieu eſt ainſi nommé dans une inſcription rapportée par Gyraldi. (*Syntag.* 7).

*Apollon Tégyréen. V.* Tegyre.

*Apollon Themenites* ou *Temenites.* Suétone parle, dans la vie de Tibère, d'une ſtatue de cet *Apollon*, que l'on voyoit à Syracuſe, & dont la grandeur & le travail étoient étonnans. Cet empereur la fit tranſporter à Rome, & placer dans la bibliothèque d'un temple. Cette ſtatue étoit, ſelon Cicéron, (*Verr. IV.* 53.) dans le quatrième quartier de Syracuſe, & elle avoit pris ſon nom de τέμενος, endroit voiſin de cette ville ſous les Epipoles.

*Apollon* Θυραῖος, de θύρα, porte. *Apollon* préſidoit aux portes chez les Grecs, qui les ornoient avec ſes ſtatues.

*Apollon Thymbræus.* Virgile (*Æneid. III.* 85.) dit:

*Da propriam Thymbræe domum.*

Servius expliquant ce vers, dit que *Thymbra* étoit un champ voiſin de Troye & couvert de ſariette, *thymbra.* Il étoit célèbre par un bois & un temple dédiés à *Apollon*, où Achille fut bleſſé par Pâris: de-là vint qu'on aſſuroit que ce dieu avoit bleſſé lui-même le vaillant Achille.

Stace a donné le même ſurnom à *Apollon*; &

Lactance, ſon commentateur, l'a expliqué comme Servius, (*Theb.* 1. 699.):

*Seu Trojam Thymbræus habes.*

*Apollon Tortor*, ou bourreau. C'eſt ainſi que l'on déſignoit à Rome une ſtatue de ce dieu, qui étoit placée dans la rue où l'on vendoit des fouets pour punir les eſclaves.

*Apollon Chocæus*, *Heliopolitanus*, *Hyperboreus*, *Paratonius*, *Sarpedonius*, *Soſianus*, *Thuſcanicus*, &c. Ces ſurnoms expriment les endroits où *Apollon* étoit honoré d'un culte particulier.

Au reſte, on trouve dans l'Antologie (*l.* 1. *c.* 18) une épigramme de vingt-cinq vers, dont vingt-quatre ne ſont compoſés que d'épithètes d'*Apollon*, rangées ſelon l'ordre alphabétique des vingt-quatre lettres grecques. On peut les lire, & conſulter auſſi les liſtes des noms d'*Apollon* publiées par Béger.

*Apollon* reçut la lyre de Mercure; car il n'en eſt point l'inventeur. L'hymne de Mercure, qui porte le nom d'Homère, fait honneur de cette invention au fils de Maia. Polydore Virgile, en attribuant, malgré ce témoignage, l'invention de la lyre à *Apollon*, y ajoute celle de la flûte, que d'autres mythologues donnent à Minerve.

Cicéron diſtingue quatre *Apollons*; (*de Nat. deor.* 2. 57). le premier & le plus ancien fut le gardien d'Athènes; le ſecond, fils d'une Corybante, naquit en Crète; le troiſième fut fils de Jupiter & de Latone. Euſèbe aſſure que ce dernier étoit le plus ancien des trois. Le quatrième enfin, né en Arcadie, donna des loix aux Arcadiens, qui le ſurnommèrent *Nomius* ou légiſlateur. *Apollon* étoit, ſous un certain aſpect, le dieu HORUS des Egyptiens. *Voyez* ce mot.

La cigale, le coq, l'épervier, l'olive & le laurier étoient conſacrés à *Apollon*.

Les artiſtes anciens repréſentoient conſtamment ſous les mêmes traits le fils de Latone, ainſi qu'ils le pratiquoient à l'égard des autres divinités. Ils travailloient tous d'après un modèle convenu, & Winkelmann nous l'a retracé dans cent endroits de ſes ſavans ouvrages. L'idée la plus relevée que l'on puiſſe ſe former de la jeuneſſe idéale de l'homme, eſt parfaitement exprimée dans les figures d'*Apollon*. Il réunit la force de l'âge mûr à la délicateſſe des formes de la belle jeuneſſe. Ces formes ſont grandes & annoncent un adoleſcent né pour exécuter des deſſeins généreux: ce ne ſont pas celles d'un favori de Vénus, accoutumé à la fraîcheur des ombrages, & élevé par cette déeſſe, comme dit le poëte Ibicus, ſur des lits de roſes. Auſſi *Apollon* étoit-il regardé comme le plus beau des dieux. Sa jeuneſſe eſt brillante de ſanté, & ſa force s'annonce avec douceur, comme l'aurore d'un beau jour.

Cette beauté des formes donne à *Apollon* une grande reſſemblance avec Bacchus. On la trouve ſur-tout dans l'*Apollon* du capitole, qui s'appuie nonchalamment contre un arbre, ayant un cigne à ſes pieds; car il y a quelques ſtatues d'*Apollon* dont les traits ne s'élèvent pas à la hauteur du modèle que nous avons eſquiſſé plus haut, & que la deſcription ſuivante mettra dans tout ſon jour. Elle eſt du célèbre Winkelmann.

De toutes les productions de l'art qui ont trompé la fureur du tems, la ſtatue d'*Apollon* placée au Belvédère du Vatican, eſt, ſans contredit, la plus étonnante. L'artiſte a conçu cet ouvrage d'après un modèle idéal, & n'a employé de matière que ce qui lui étoit néceſſaire pour exécuter ſa penſée & la rendre ſenſible. Autant la deſcription qu'Homère a faite d'*Apollon* ſurpaſſe celles que les autres poëtes ont tracées d'après lui, autant cette figure l'emporte ſur toutes les figures du dieu. Sa hauteur s'élève au-deſſus du naturel, & ſon attitude eſt pleine de majeſté. Un printems éternel, pareil à celui qui règne dans les champs fortunés de l'Elyſée, revêt d'une aimable jeuneſſe les beautés mâles de ſon corps, & brille avec douceur ſur la fière ſtructure de ſes membres. Pénétrez dans la région des beautés qui n'ont point de corps; créez, ſi vous le pouvez, une nature céleſte, afin d'élever votre ame à la contemplation des beautés ſurnaturelles; car vous ne verrez ici rien de mortel, rien qui ſoit ſujet aux beſoins de l'humanité. Des veines n'échauffent point, des nerfs n'agitent point ce beau corps; mais un eſprit céleſte répandu comme un doux ruiſſeau, circule, pour ainſi dire, ſur toute la ſurface de cette ſtatue.

Ce dieu a pourſuivi Python, contre lequel il a tendu, pour la première fois, ſon arc redoutable; dans ſa courſe rapide, il a atteint le monſtre & lui a lancé un trait mortel. De la hauteur de ſa joie, ſon regard divin pénétrant dans l'infini, s'étend bien au-delà de ſa victoire. Le dédain ſiége ſur ſes lèvres; l'indignation qu'il reſpire gonfle ſes narines & s'élève juſqu'aux ſourcils. Mais une paix inaltérable eſt empreinte ſur ſon front, & ſon œil eſt plein de douceur, comme s'il étoit dans le cercle des Muſes empreſſées à lui prodiguer leurs careſſes. De toutes les figures de Jupiter que l'art a enfantées & qui ſont venues juſqu'à nous, aucune ne nous offre le père des dieux avec cette majeſté qu'il montra lui-même au génie du chantre d'Ilion, & que nous trouvons ici dans les traits d'*Apollon*.

Telle que Pandore, cette figure réunit ſeule toutes les beautés propres aux autres dieux. On reconnoit ſur ce front la déeſſe de la ſageſſe que renfermoit le front de Jupiter: le mouvement des ſourcils eſt l'interprète des volontés du jeune dieu; l'orbite ceintrée de ſes yeux renferme les yeux de la reine des déeſſes; & cette bouche eſt la même qui inſpira l'eſprit prophétique au jeune Branchus. Semblables aux tendres rejetons de la vigne, ſes beaux cheveux flottent mollement à l'entour de ſa tête divine, comme s'ils étoient agités par

l'haleine des zéphirs légers. Ils ſemblent parfumés de l'ambroſie céleſte, & attachés négligemment ſur le ſommet de la tête par les mains des Graces.

A la vue de ce prodige, j'oublie l'univers entier; je prends moi-même une attitude plus noble pour le contempler avec dignité. De l'admiration je tombe dans l'extaſe. Saiſi de reſpect, je ſens ma poitrine qui ſe dilate & s'élève; telle s'enfle la poitrine de ceux que remplit l'eſprit prophétique. Je ſuis tranſporté à Délos, dans les bois ſacrés de la Lycie, lieux divins qu'*Apollon* ſanctifioit par ſa préſence; car la beauté que je contemple paroît s'animer, comme la nymphe formée par le ciſeau de Pigmalion. Comment pouvoir te décrire, ô inimitable chef-d'œuvre! Il faudroit que l'art même daignât m'inſpirer & conduire ma plume. Les traits que je viens de crayonner, je les dépoſe à tes pieds : ainſi les mortels reſpectueux qui ne peuvent s'élever juſqu'à la tête de la divinité qu'ils révèrent, dépoſent à ſes pieds les guirlandes dont ils brûloient d'envie de la couronner.

Rien ne cadre moins avec cette deſcription, & ſur-tout avec l'expreſſion divine qui règne ſur le viſage d'*Apollon*, que l'idée de l'évêque de Spence (*Polymet. dial.* 8. p. 97). Il croit reconnoître dans cette ſtatue *Apollon Chaſſeur*. Cependant, ſi la victoire ſur le ſerpent Python ne paroiſſoit pas aſſez glorieuſe, on pourroit y ſubſtituer la défaite du géant Tytie. Cet orgueilleux fils de la Terre ayant voulu faire outrage à Latone, excita l'indignation d'*Apollon*, qui, à peine ſorti de l'adoleſcence, attaqua le redoutable monſtre & le perça de flèches, pour venger l'honneur de ſa mère. Et toi, fille de Tantale, malheureuſe Niobé, ſi ta fatale métamorphoſe n'avoit changé tes membres en rochers inſenſibles, tu frémirois peut-être à plus juſte titre, en voyant le redoutable vengeur de Latone outragée par tes ſuperbes mépris, & le meurtrier de ta nombreuſe famille!

L'admiration & l'enthouſiaſme dans leſquels jette la vue du bel *Apollon du Belvédère*, doivent céder un inſtant à l'examen de quelques objets relatifs aux détails de l'art. Ses pieds, ainſi que ceux du Laocoon, d'un grand nombre de ſtatues grecques & des ſtatues égyptiennes du capitole, ſont d'une longueur inégale. Le pied qui porte le corps eſt ſenſiblement plus long que l'autre, & cette inégalité eſt motivée par les règles de la perſpective. L'artiſte a voulu donner au pied placé en arrière, ce qu'il pouvoit perdre par les *fuyans*.

On a écrit que la ſtatue de l'*Apollon* du Belvédère étoit de marbre de Carrare, ainſi que les plus belles ſtatues de Rome. De-là on concluoit que ces chef-d'œuvres n'étoient que des copies, belles à la vérité, de pareilles ſtatues grecques; parce que les Grecs n'ont point connu les marbres de Carrare. Ce raiſonnement, qui dépouilloit Rome d'originaux, pour ne lui laiſſer que des copies, a été détruit par M. Viſconti, éditeur du muſæum Pio-Clémentin. Il a publié un certificat très-authentique de deux anciens inſpecteurs des carrières de Carrare, qui, après avoir examiné attentivement le grain du marbre dont eſt fait l'*Apollon* du Belvédère, & ſur-tout dans les endroits rompus ou éclatés, ont aſſuré qu'ils y reconnoiſſoient diſtinctement le marbre grec, ſans y pouvoir trouver aucune reſſemblance avec celui de Carrare. Voilà donc le caractère précieux d'originalité rendu à cette belle ſtatue, qui fut trouvée dans les fouilles de l'ancien Antium, lieu célèbre par les prodigieuſes dépenſes qu'y fit Néron, à cauſe qu'il l'avoit vu naître.

La plus belle tête d'*Apollon* après celle du Belvédère eſt, ſans contredit, la tête d'une figure aſſiſe de la Villa-Ludoviſi, plus grande que le naturel. L'air de tête de cette figure bien conſervée, annonce un dieu bon & bienfaiſant. Cette ſtatue mérite auſſi une remarque particulière au ſujet de l'attribut qu'elle porte : c'eſt une houlette recourbée, appuyée contre la pierre ſur laquelle elle eſt aſſiſe. L'artiſte a voulu par-là déſigner *Apollon Paſteur*, *Nomios*, & la vie paſtorale de ce dieu chez Admète.

La coëffure des adoleſcens, garçons & filles, (appelée chez les premiers Κρωβυλος, *crobylus*, & chez les autres Κορυμβος, *corymbus*, *corymbium*) ordinaire aux têtes d'*Apollon*, les a fait méconnoître quelquefois. Cette coëffure, commune aux Amazones, aux ſtatues de Diane & à toutes les figures adoleſcentes, a fait nommer Bérénice un beau buſte de bronze d'Herculanum, tandis qu'il appartient évidemment à *Apollon*.

On peut reconnoître quelquefois ce dieu à une attitude qui lui eſt commune avec Bacchus; ils ont les jambes croiſées. Bacchus & *Apollon*, ſeuls de tous les dieux, ſont ainſi figurés dans quelques ſtatues, pour exprimer la vive jeuneſſe du ſecond, & la douce molleſſe du premier; car cette attitude étoit affectée aux héros en repos, aux perſonnes affligées, & à celles dont la molleſſe étoit paſſée en proverbe. On la remarque aux deux *Apollon Sauroctonos*, en marbre, de la Villa-Borghèſe; au même *Apollon*, en bronze, de la Villa-Albani, à l'un des *Apollons* du Capitole, &c. &c.

Quoique les anciens artiſtes ayent cherché à donner aux têtes d'*Apollon* toutes les graces de la jeuneſſe, ils ont rarement placé ſur ſon menton une foſſette, cet agrément convenu de quelques beautés particulières, & jamais de la beauté idéale. On ne la voit point à l'*Apollon* du Belvédère. Un ſeul *Apollon* l'offre à nos yeux; c'eſt celui qui eſt conſervé au Collége Romain : il eſt de bronze, & plus grand que le naturel.

Nous ne parlons pas de l'*Apollon* de la Villa-Négroni, qui eſt de l'âge & de la grandeur d'un jeune homme de quinze ans. Il peut être mis au nombre des plus belles figures de jeuneſſe qui

ſoient à Rome ; mais les traits du viſage de cette ſtatue ne ſont pas ceux d'*Apollon* : ils appartiennent plutôt à un jeune prince, fils de quelqu'empereur.

On voit un *Apollon* de marbre noir, appelé en Italie *parangone*, dans la galerie Farnèſe.

Lorſque les anciens peintres donnoient un manteau à *Apollon*, il étoit bleu ou violet, comme on le voit dans les deſſins de Bartoli, (*tav.* 2).

Sur un bas-relief de Rome, *Apollon* porte un chapeau rabattu ſur les épaules. Cette coëffure fait alluſion à ſon état de paſteur chez Admète ; car les payſans portoient en Grèce de ſemblables chapeaux. C'eſt ainſi que les Grecs repréſentoient Ariſtée, fils d'*Apollon* & de Cyrène, qui leur avoit appris l'art d'élever les abeilles ; car Héſiode lui donne le nom d'*Apollon Champêtre*.

A Héliopolis en Aſſyrie, *Apollon* portoit la foudre ; il eſt auſſi repréſenté avec cet attribut ſur une médaille de Thyréa en Arcadie.

Les Grecs mettoient aſſez ſouvent un fouet dans la main d'*Apollon Soleil*, ainſi qu'on le voit ſur les médailles & les pierres gravées. Ils avoient ſans doute reçu cet uſage des Egyptiens. Quelques mythologues croyoient reconnoître dans ce fouet, une alluſion aux coups que l'on ſe donnoit en courant autour de l'autel d'*Apollon* à Délos ; mais l'alluſion au fouet avec lequel *Apollon Soleil* conduit ſes chevaux, paroît plus naturelle. On trouvera aux articles CHARRUE & OSIRIS, le vrai ſens de cet attribut que porte toujours Oſiris, & que les Grecs ont traveſti en fouet.

*Apollon* eſt aſſis tenant un arc, ſur les médailles d'Acarnanie, de Rhegium & du roi Antigone.

Il eſt debout ſur les médailles de Philadelphie en Lydie.

On voit ſa tête rayonnante ſur celles de Rhodes.

*Apollon* étoit le nom d'une eſpèce de danſe pantomime, dans laquelle on repréſentoit quelques actions de ce dieu.

APOLLON (cirque d'). *Voyez* CIRQUE.

APOLLONIDEA, en Lydie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques ſous l'autorité de ſes préteurs, en l'honneur de M.-Aurèle, de Caracalla, de Domitien.

On voit auſſi ſur quelques-unes de ſes médailles autonomes, les têtes de Domitien & de Domitia, qui ne ſont point accompagnées de leurs noms.

APOLLONIE, en Ætolie. ΑΠΟΛΛΩ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

Son type eſt une mâchoire de ſanglier jointe au fer d'un javelot. La mâchoire eſt un ſym relatif au ſanglier de Calydon.

APOLLONIE, en Carie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩ Les médailles autonomes de cette ville ſo RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

APOLLONIE, en Crète. A. avec un trép M. Hunter poſſédoit une médaille auto de bronze, qui eſt attribuée par M. Co cette ville.

APOLLONIE, dans l'Epire. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ Cette ville a fait frapper des médailles i riales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Sé de Domna, de Caracalla, de Géta, de Dia nien, d'Elagabale & de Moéſa.

APOLLONIE, en Illyrie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑ Les médailles autonomes de cette ville ſo O. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont : Trois fe danſant & ſe tenant par la main. —Un carré ble ; prétendus jardins d'Alcinoüs. — Une avec ſon veau qu'elle allaite. — Un trépied.

Cette ville a fait frapper une médaille riale grecque, en l'honneur de M.-Aurèle.

APOLLONIE, près d'Ephèſe, dans l'I ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ & ΑΠΟΛΛΩΝΙΕΩΝ. ΕΝ. ΙΩ

Cette ville a fait frapper, ſous l'autori ſes préteurs, des médailles impériales grec en l'honneur d'Auguſte, de Tibère, de Cal de Commode, d'Hadrien, de Maxime & d' Sévère, avec la ſeconde légende.

APOLLONIE, en Lycie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ Cette ville a fait frapper des médailles i riales grecques, en l'honneur d'Antonin-Pi de Géta & de Gallien.

APOLLONIE, en Lydie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩ Les médailles autonomes de cette ville ſo RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autori ſon préteur, des médailles impériales grec en l'honneur de Mamée.

APOLLONIE, près du Rhyndacus, en M ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ. ΠΡΟC. ΡΥΝΔ.

Cette ville a fait frapper des médailles i riales grecques, en l'honneur de M.-Aurèle Vérus, de Sept.-Sévère, de Caracalla, de dien, de Plautille, de Géta.

APOLLONIE, en Sicile. ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ.

M. Combe donne trois médailles de br avec cette légende, & une quatrième de bro ſur laquelle on lit au revers : ΤΑΥΡΟΜΕΝΙΤ à *Apollonie* de Sicile. Le prince de Torremu a publié quelques-unes de bronze.

APOLLONIE, en Thrace. ΑΠΟΛΛ. & ΑΠΟ ΝΙΗΤΕΩΝ. ΕΝ. ΠΟΝΤΩ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RR. en argent. *(Pellerin)*.
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire repréſente trois femmes danſant.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Julia-Domna, de Sept.-Sévère, de Caracalla, de Gordien

APOLLONIES, fêtes établies en l'honneur d'Apollon, par les habitans d'Egialée. On dit qu'Apollon, après la défaite de Python, s'étant retiré à Egialée avec Diane ſa ſœur, en fut chaſſé par les habitans, & fut obligé d'aller chercher une retraite dans l'iſle de Crète. Peu de tems après, la peſte faiſant de grands ravages dans Egialée, on eut recours à l'oracle, qui répondit que pour faire ceſſer le fléau, il falloit députer ſept jeunes filles & autant de jeunes garçons à Apollon & à Diane, pour les engager à revenir dans leur ville. Les deux divinités revinrent à Egialée, où la peſte ceſſa auſſitôt; & en mémoire de cet évènement, on faiſoit ſortir tous les ans le même nombre de filles, comme pour aller chercher Apollon & Diane.

APOLLONOPOLIS, en Egypte. ΑΠΟΛ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

APOLLONOS, iſle. ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont :
RRR. en bronze. *(Pellerin)*.
O. en or.
O. en argent.

APOLLONOS-HIERITÆ, en Lydie. ΑΠΟΛΛΩΝ ΙΕΡΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRRR. en bronze. *(Pellerin)*.
O. en or.
O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Tibère & de Néron.

APOMYOS, *muſcarius*. Hercule étant incommodé par les mouches pendant qu'il ſacrifioit à Jupiter dans Elis, pria ce dieu de les chaſſer. De-là vint que les Eliens retinrent la coutume de ſacrifier à Jupiter *Apomyos*, c'eſt-à-dire, qui chaſſe les mouches. On trouve ce ſujet repréſenté ſur des pierres gravées. Bellori en a rapporté une qu'il a mal expliquée; elle reſſemble beaucoup à une pâte antique du baron de Stoſch, ſur laquelle on voit une tête de Jupiter en forme de mouche. Les deux ailes de l'inſecte forment la barbe du dieu; le corps en fait le viſage, & au-deſſus du front eſt la tête de la mouche avec ſes deux aſſemblages d'yeux, qui ſont très-aiſés à remarquer. Winkelmann l'a publiée dans ſes *Monum. antichi inediti*. Ce nom de Jupiter eſt compoſé d'ἀπὸ, loin, & de μυῖα, mouche.

APON, fontaine près de Padoue, laquelle, ſi on en veut croire Claudien, rendoit la parole aux muets, & guériſſoit toutes les maladies : près de-là étoit un oracle de Gérion.

ΑΠΟΞΥΟΜΕΝΗ, qui ſe frotte, du grec ἀποξύομαι, je me frotte. C'étoit le nom d'une ſtatue, ouvrage de Lyſippe, qui étoit placée à Rome devant les thermes d'Agrippa, & que les cris du peuple obligèrent Tibère à ôter de ſa chambre, où il l'avoit fait tranſporter, pour la remettre devant les thermes du gendre d'Auguſte. Pline raconte ce trait de la vie de Tibère dans les termes ſuivans, (34. 8.) : *Plurima ex omnibus ſigna fecit Lyſippus fœcundiſſima artis, inter quæ diſtringentem ſe, quem Marcus Agrippa ante thermas ſuas dicavit, mirè gratum Tiberio principi : qui non quivit temperare ſibi ab eo, quamquam imperioſus ſui inter initia principatûs, tranſtulitque in cubiculum, alio ibi ſigno ſubſtituto : cùm quidem tanta populi romani contumacia fuit, ut magnis theatri clamoribus reponi Apoxyomenem flagitaverit, princepſque adamatum repoſuerit.*

Cette ſtatue repréſentoit un homme qui ſe décraſſoit avec un ſtrigil; peut-être étoit-elle le portrait de TYDÉE. *V.* ce mot.

APOPHORÈTES. C'eſt un mot dont on eſt obligé de ſe ſervir en traduiſant Martial, qui a donné ce nom à quelques-unes de ſes épigrammes. Il ſignifie des dons & des préſens qui ſe faiſoient pendant les Saturnales, en certaines ſolemnités, dans les jeux publics, ou pour capter les ſuffrages du peuple.

Les *apophorètes*, dérivés d'ἀποφέρω, je remporte, étoient proprement de petits préſens que l'on envoyoit de ſa table à ſes amis. Suétone nous l'apprend dans la vie de Caligula, (*c.* 55. 7.) : *Agitatori Eutycho comeſſatione quâdam in apophoretis viciès H-S. contulit.* » Il donna dans un feſtin pour préſent de table vingt mille ſeſterces à Eutychus ». C'étoit pendant les Saturnales, & aux hommes ſeuls, qu'on donnoit les *apophorètes*. Suétone, dans la vie de Veſpaſien, (19. 4.) remarque comme une choſe extraordinaire, que ce prince en envoyoit auſſi aux femmes au jour des calendes de mars : *Dabat ſicut Saturnalibus viris apophoreta, ita & per kalendas martii feminis.* Symmache (*Epiſt. 11.* 80.) donne encore le nom d'*apophrorètes* aux préſens que faiſoient à leurs amis & à leurs cliens, ceux qui avoient donné des jeux au peuple.

On appela *apophorète* la corbeille ou le vaiſſeau plat qui ſervoit à porter ces préſens. Beger (*tom. 3, p.* 424.) a donné la figure d'un inſtrument rond, qui a une queue, & qui eſt plat & ſans profondeur. Il l'appelle *apophorète* ou *apophérète*. C'eſt une ſimple patère, ſemblable à celles des Etruſques, qui ont ordinairement une queue ou manche droit.

APOPIS. *V.* APHOPHIS.

ΑΠΟΠΟΜΠΑΙ, jours conſacrés au culte des dieux ſurnommés ἀποπομπαῖοι. On a cru que Mercure,

en qualité de conducteur des ames aux enfers, étoit une des divinités honorées dans les jours ἀποπομπαί. Mais Potter penſe que les dieux auxquels on ſacrifioit dans ces jours particuliers, étoient ceux qui étoient appelés ἀποπομπαῖοι, c'eſt-à-dire, ἀποτρόπαιοι, ſelon l'explication de Phavorin, ou λυσιοι, ἀλεξικάκοι, φυξιοι, & enfin ἀποτροπαῖοι, en latin *averrunci*; parce qu'ils repouſſoient & éloignoient le malheur : tels étoient Jupiter, Hercule, & quelques autres. Potter lit d'après cette opinion ἀποπομπαίοις, dans l'endroit d'Héſychius, où l'on voit πομπαίοις.

*APORRHAXIS*, d'ἀπορρήγνυμι, je romps, j'interromps. C'étoit un jeu des anciens, qui conſiſtoit à jeter une balle obliquement contre terre, afin qu'en rebondiſſant elle atteignît des joueurs qui l'attendoient & la renvoyoient de même. Le premier joueur la recevoit, & la lançoit de nouveau à ſes adverſaires, mais de manière qu'elle touchoit toujours la terre avant de parvenir à l'un ou l'autre grouppe de joueurs. C'étoit une eſpèce de jeu de balle à la main.

APOSTAT (Julien l'). *Voyez* JULIEN II.

APOSTROPHIA, ſurnom de Vénus. Pauſanias diſtingue trois Vénus, dont il appelle l'une Vénus *Apoſtrophie*, d'αποστρέφω, qui *éloignoit* des paſſions infames. Comme il y a, dit-il, trois ſortes d'Amours; l'un céleſte, c'eſt-à-dire, dégagé du commerce des ſens; le ſecond terreſtre, qui s'attache à un autre ſexe & au plaiſir du corps; & le troiſième déſordonné, qui porte les hommes à des unions abominables : il y a auſſi trois Vénus; l'une céleſte, qui préſide aux chaſtes amours; une terreſtre, ou la déeſſe des mariages; & une troiſième, qu'on appelle *Apoſtrophie* ou *Préſervatrice*, parce que c'étoit à elle qu'on adreſſoit ſes vœux pour être préſervé des deſirs déréglés.

Les Romains lui rendirent un culte pour le même ſujet, ſous la dénomination de *Verticordia*, qui change les cœurs. Ils lui dédièrent un temple dans le ſiècle de Marcellus, ſuivant un avis qu'ils trouvèrent dans les livres des Sybilles.

*APOTHECA*, ἀποθηκη, cabinet, ſalle, cellier ou grenier, dans leſquels les anciens renfermoient l'huile, le vin & autres objets.

APOTHÉOSE, Αποθέωσις, d'ἀπο, auprès, & de θεος, dieu. On a donné ce nom à la cérémonie par laquelle on plaçoit un homme au rang des dieux.

Les Perſes & les Egyptiens n'élevèrent jamais des hommes au rang des dieux. Hérodote eſt un garant de la pureté du culte des premiers (*lib.* 1, *c.* 131, & *lib.* 8, *c.* 143). Il dit expreſſément que *les Perſes ne croyoient pas, comme les Grecs, que les dieux fuſſent des hommes déifiés.* C'eſt pourquoi les Athéniens reprochèrent à Xerxès de n'avoir aucun égard, aucun reſpect pour les héros de la Grèce, que celle-ci regardoit comme des divinités. Les Egyptiens, en fondant leur Mythologie, ne déifièrent également aucun mortel. Jablonski a porté cette vérité juſqu'à la démonſtration dans les prolégomènes de ſon *Panthéon Ægyptiorum.*

De tous les peuples dont l'hiſtoire ait conſervé la mémoire, les Grecs ont les premiers élevé des hommes à l'immortalité. Tels furent d'abord les héros; car l'héroïſme des premiers tems étoit chez eux une eſpèce de déification ou d'*apothéoſe*. Thucydide nous en offre un exemple frappant. Braſidas, célèbre capitaine lacédémonien, ayant été tué auprès d'Amphipolis, les ſoldats & les auxiliaires l'enſevelirent avec pompe dans l'endroit de la ville le plus apparent, & où l'on établit depuis le marché. Les Amphipolitains élevèrent une enceinte autour de ſon tombeau, lui rendirent les honneurs décernés aux héros, établirent des jeux & des ſacrifices annuels, & le regardèrent toujours comme le fondateur de leur colonie.

Ce que Lucien raconte (*de Calumn.*) de l'*apothéoſe* d'Epheſtion, doit trouver place dans cet article. Cet ami d'Alexandre-le-Grand étant mort, le roi de Macédoine ne ſe contenta pas des funérailles magnifiques qu'on lui avoit faites par ſon ordre; il le plaça au rang des dieux. A l'inſtant, les villes lui bâtirent des temples, lui érigèrent des autels, & lui offrirent des ſacrifices. Par-tout on célébra des fêtes en l'honneur du nouveau dieu; & les plus grands ſerments ſe firent au nom d'Epheſtion. Mépriſer ces honneurs prodigués à un mortel, eût été un crime capital.

Les flatteurs d'Alexandre cherchant à gagner ſes bonnes graces, l'excitoient à faire plus encore pour ſon favori. Ils feignoient des ſonges & des apparitions de ce nouveau dieu, auquel ils attribuoient des guériſons & des prédictions, & qui délivroit de toute ſorte de maux. Alexandre y ajouta foi; il s'enorgueillit de pouvoir faire des dieux, & ſe perſuada encore plus fermement que Jupiter étoit ſon père. Combien des amis de ce monarque, combien de ſes anciens capitaines, accuſés de n'avoir pas une aſſez grande vénération pour le favori déifié, n'encoururent pas ſa diſgrace?

Le plus remarquable fut Agathocle de Samos, l'un des chefs de ſon armée le plus habile, & le plus avancé dans ſa faveur. On l'accuſa d'avoir pleuré en paſſant devant le tombeau d'Epheſtion, & peu ne s'en fallut qu'Alexandre, irrité, ne le fît renfermer dans la loge d'une lion furieux. Perdiccas ne ſauva cette tête illuſtre, qu'en jurant par tous les dieux, & par Epheſtion lui-même, que le nouveau dieu lui avoit apparu à la chaſſe, & lui avoit ordonné d'enjoindre au roi de pardonner à l'infortuné Agathocle. S'il a pleuré devant ma tombe, avoit ajouté le dieu, ſelon Perdiccas, ce n'eſt pas qu'il me regarde comme tombé ſous les coups de la mort, c'eſt plutôt parce que le ſouvenir de notre ancienne amitié s'eſt réveillé dans ſa mémoire & dans ſon cœur.

Les Romains n'imitèrent les Grecs que ſous

Céſars. Ils ſe contentèrent, pendant pluſieurs ſiècles, de diviniſer ſeulement Romulus, leur fondateur, & ne ſongèrent point à élever à ce rang aucun de leurs grands hommes; mais ayant perdu leur liberté ſous Jules-Céſar, ils ſouffrirent qu'Auguſte, ſon ſucceſſeur, le fit reconnoître pour un dieu, lui bâtit des temples & lui offrit des ſacrifices. Auguſte, de ſon vivant même, & à l'âge de vingt-huit ans, fut déclaré le dieu tutélaire de toutes les villes de l'Empire. Cet exemple fut imité fidèlement par tous les empereurs qui vinrent après lui; en ſorte que l'on vit au rang des dieux, non-ſeulement les hommes les plus ſtupides, tels que Claude, mais encore les plus ſcélérats: ils prirent même le ſurnom de *Divus* entre leurs titres ordinaires.

Hadrien mit le comble à ce délire, en célébrant l'*apothéoſe* de ſon indigne favori Antinoüs. Il lui fit élever des temples, attribuer des oracles. Des inſcriptions l'appelèrent *Synthrône* des dieux; c'eſt-à-dire, partageant leur trône, leur pouvoir & leur immortalité. La mort d'Hadrien ne fut pas le terme du culte rendu à cette divinité infâme. On continua encore à célébrer des jeux & des fêtes en ſon honneur; & une ville d'Egypte quitta ſon ancien nom pour prendre celui d'Antinoüs, ainſi qu'on l'avoit donné aux fleurs du Lotus, cet objet éternel du culte des Egyptiens.

Pline le jeune, dans ſon panégyrique de Trajan, nous a conſervé les motifs particuliers, vrais ou faux, qui ont porté chaque empereur à faire l'*apothéoſe* de ſon ſucceſſeur: *Dicavit cœlo Tiberius Auguſtum, ſed ut majeſtatis numen induceret; Claudium Nero, ſed ut irrideret; Veſpaſianum Titus, Domitianus Titum: ſed ille ut dei filius, hic ut frater videretur: tu ſideribus patrem intuliſti, non ad metum civium, non ad contumeliam numinum, non in honorem tuum, ſed quia deum credis.* » Tibère a placé Auguſte dans le ciel, pour ennoblir la dignité de l'empereur; Néron a déifié Claude, mais pour le rendre plus ridicule; Titus conſacra Veſpaſien, & Domitien rendit à Titus les mêmes honneurs: le motif du premier fut d'avoir un dieu pour père, & celui du ſecond d'être frère d'un dieu. Pour vous, Trajan, en faiſant l'*apothéoſe* de votre père, vous n'avez pas eu en vue d'inſpirer la crainte au peuple romain, ni de ridiculiſer les dieux, ni de vous rendre plus recommandable; mais vous l'avez déifié, parce que vous le croyez un dieu. »

On voit ſouvent ſur les médailles impériales les conſécrations des impératrices qui ſont déſignées par l'oiſeau de Junon, le paon, & les *apothéoſes* des empereurs exprimées par l'aigle de Jupiter ou par les catafalques à pluſieurs étages. Ces attributs ſont relatifs aux cérémonies pratiquées dans les *apothéoſes*, & que nous allons décrire d'après Hérodien, témoin oculaire.

» Les Romains, dit-il, ont coutume de déifier ceux de leurs empereurs qui laiſſent des enfans pour leur ſuccéder; & ils appellent *apothéoſe* cette conſécration. (Il faut reconnoître ici une inexactitude ou une faute de copiſte; car pluſieurs empereurs ont déifié leurs prédéceſſeurs, quoiqu'ils ne fuſſent ni leurs pères ni même leurs parens). Cette fête, célébrée par toute la ville, eſt un mélange de joie, de culte & de deuil. On enſevelit le corps du mort en la manière accoutumée, avec une grande pompe, & l'on fait une image de cire qui lui reſſemble parfaitement. Cette image eſt placée à l'entrée du palais impérial ſur un lit d'ivoire long & élevé, couvert de tapis brochés d'or. Elle repréſente l'empereur malade & pâle. Au côté gauche de ce lit, ſe tient, pendant une grande partie du jour, le ſénat vêtu de deuil, c'eſt-à-dire, en habits blancs, ainſi que les dames de qualité, qui occupent le côté droit, & qui ne portent ni or ni colliers. On obſerve ce deuil pendant ſept jours; & des médecins approchent tous les jours du lit, viſitent le prétendu malade, & aſſurent à chaque fois qu'il ſe porte plus mal. »

» Lorſque les médecins ſuppoſent que l'auguſte malade a ceſſé de vivre, de jeunes gens, choiſis dans l'ordre des chevaliers & des ſénateurs, le portent ſur leurs épaules le long de la voie ſacrée, juſqu'à l'ancien *Forum*, où les magiſtrats romains avoient coutume de ſe dépouiller de leurs dignités. Des gradins ſont élevés des deux côtés du *forum*; l'on y place les jeunes garçons des familles nobles, & les femmes de qualité, qui chantent alternativement en l'honneur du défunt des vers graves & triſtes. »

» De-là, ils tranſportent le lit hors de la ville, dans le champ de Mars, où eſt dreſſé un catafalque carré, conſtruit avec de longues pièces de bois, qui laiſſent entr'elles un grand vuide. Tout le dedans du premier étage eſt plein de matières combuſtibles, & le dehors couvert de tapis brochés d'or, de ſtatues d'ivoire & de belles peintures. Au-deſſus de cet étage s'élève un ſecond, plus petit, & orné de même, ayant des portes ouvertes, ſurmonté de deux autres pareils, mais d'une grandeur qui diminue par gradation. Le catafalque entier reſſemble à ces tours appelées *phares*, qui ſont bâties ſur les ports, & qui portent des feux pour éclairer les vaiſſeaux, & les guider dans l'obſcurité. »

» On place le lit dans l'intérieur du ſecond étage, & on l'entoure d'aromates, de parfums, de fruits, de plantes, de réſines, de tout ce qui peut enfin exhaler une bonne odeur. Toutes les nations, toutes les villes, tous les grands de l'Empire, s'empreſſent d'offrir ces derniers préſens à leur ancien maître. Après que l'on a diſpoſé ſymmétriquement ces offrandes, la cavalerie fait pluſieurs fois le tour du bûcher avec des évolutions ſemblables à celles de la danſe pyrrique. Des chars brillans montés par des gens vêtus d'habits bordés de pourpre, & chargés des figures de Romains célèbres par leur courage ou par leur habileté dans la conduite des armées, exécutent les mêmes évolutions. »

» Le prince qui ſuccède à l'Empire, prend enſuite une torche, & met le feu au catafalque, ainſi que tous ceux qui l'accompagnent. Les aromates & les matières combuſtibles s'enflamment à l'inſtant. Alors on fait ſortir du haut du bûcher un aigle, qui, s'envolant, porte, dit-on, aux cieux l'ame du prince, auquel on rend, depuis cette *apothéoſe*, le même culte qu'aux anciens dieux. »

Les honneurs de l'*apothéoſe* n'étoient accordés en Grèce que ſur la réponſe d'un oracle, & à Rome que par un décret du ſénat. Cela n'empêcha pas que le grand nombre & l'indignité des perſonnes auxquelles on accordoit ces honneurs, n'avilît, & même d'aſſez bonne heure, la cérémonie des conſécrations. Juvénal s'en moque ouvertement, & il plaint dans ſes Satyres Atlas, qui, fatigué de tant de nouveaux dieux, dont on groſſiſſoit le nombre des anciens, gémiſſoit & étoit écraſé ſous le poids des cieux. L'empereur Veſpaſien, qui étoit naturellement railleur, étant près de mourir, dit à ceux qui l'environnoient: *Je ſens que je commence à devenir dieu;* faiſant alluſion à l'*apothéoſe* qu'on alloit bientôt lui décerner.

Nous allons rapporter ici & expliquer la plupart des marbres, des pierres gravées ou des vaſes, ſur leſquels on trouve l'*apothéoſe* de quelqu'homme illuſtre ou de quelqu'Auguſte. Nous ne parlerons pas des *apothéoſes* ou conſécrations des empereurs gravées ſur les médailles; elles ſont aſſez connues par les catalogues & les deſcriptions des cabinets d'antiquités.

APOTHÉOSE *d'Homère.* Il n'en eſt pas de l'étude des monumens antiques, comme de l'étude des autres ſciences. C'eſt un champ vaſte, ouvert aux conjectures de ceux qui veulent s'y donner carrière; & quelqu'oppoſées qu'elles ſoient entre elles, pour peu qu'elles ſoient ingénieuſes, & qu'on ſache les appuyer de quelques autorités des anciens, elles ne manquent guères de procurer à leurs auteurs la réputation qu'ils eſpèrent: réputation qu'acquièrent bien plus difficilement ceux qui s'attachent à des ſciences qui demandent quelque choſe de plus que des conjectures & des vraiſemblances. Le célèbre monument de l'*apothéoſe d'Homère* en eſt un exemple très-convaincant. Pluſieurs ſavans antiquaires l'ont expliqué, chacun ſelon ſes vues. Leurs explications, quoique fort différentes les unes des autres, leur ont fait honneur à tous.

On ſait que ce monument eſt l'ouvrage d'Archélaüs de Priène, fameux ſculpteur de l'antiquité; & le P. Kircher prétend, avec aſſez de fondement, que c'eſt l'empereur Claude, grand amateur des lettres grecques, & ſur-tout des ouvrages d'Homère, qui le fit conſtruire à l'honneur de ce poëte. Quoi qu'il en ſoit, on le trouva en 1668 ſur la voie Appienne, près d'Albano, dans un endroit appelé autrefois *ad Bovillas*, & aujourd'hui *Fratocchie*, appartenant aux princes Colonne, où l'empereur Claude avoit autrefois une maiſon de plaiſance; & il fait aujourd'hui l'un des principaux ornemens du palais de ces princes à Rome.

Ce célèbre monument fut auſſitôt expliqué par le P. Kircher, dans ſon *Latium;* mais comme il laiſſa beaucoup de choſes ſans explication, on avoit cru que MM. Sévérali, Falconiéri & Spanheim, trois célèbres antiquaires, acheveroient d'en défricher toutes les parties. Cuper s'eſt chargé de ce ſoin; & il s'en eſt fort bien acquitté dans un ouvrage fait exprès, intitulé: *Apotheoſis & Conſecratio Homeri*, où il rend compte auſſi des ſentimens particuliers de MM. Spanheim & Nicolas Heinſius, ſur les endroits les plus embarraſſans de ce marbre. Gronovius en a donné une explication particulière, dans le tome II de ſon *Theſaurus Antiquitatum Græcarum;* & M. Wetſtein a fait la même choſe, dans ſa *Diſſertatio de fato ſcriptorum Homeri.* Nous allons donner un précis exact de chacune de ces explications.

I. Le P. Kircher partage ce monument en trois ordres ou degrés; celui d'en-haut, celui du milieu & celui d'en-bas. Dans le premier, il reconnoît Jupiter aſſis ſur le Parnaſſe, écoutant la demande de ſix femmes, qui ſont autant de villes qui s'intéreſſent à la gloire d'Homère. Dans le ſecond, il compte cinq femmes & un vieillard, qui tâchent de faire valoir le mérite d'Homère par leurs actions: il prend la première, qui eſt aſſiſe, pour la poéſie; la ſeconde, montrant un globe, marque le beau talent d'Homère à parler de la fabrique du monde; la troiſième contemple avec étonnement les divins écrits d'Homère; la quatrième & la cinquième tiennent l'une une lyre, & l'autre l'Iliade: elles ſont dans un antre, demeure ordinaire des Muſes, & ont un arc & un carquois à leurs pieds, pour ſignifier les amours des dieux, dont Homère a parlé. Du vieillard, il fait un *flamen* ou prêtre d'Homère, qui ſe met en devoir d'offrir au nouveau dieu un ſacrifice à l'égyptienne; ce qui eſt déſigné par les flambeaux & par la lettre *tautique* ou la croix à anſe, qu'il croit voir derrière ce prêtre. Dans le troiſième, il trouve une *apothéoſe d'Homère* dans toutes les formes; & en effet, elle y eſt ſi bien repréſentée, qu'il n'y a nullement à douter là-deſſus. On verra dans l'explication ſuivante, quelles ſont les figures qui occupent ce troiſième degré.

II. Le ſentiment de Cuper eſt fort différent de celui du P. Kircher. De la figure d'en-haut, que ce jéſuite prend pour Jupiter, il en fait Homère, accompagné, à la vérité, de divers attributs convenables à Jupiter, tels que ſon aigle, ſon ſceptre, ſon diadême, & de plus placé ſur le mont Olympe. Des onze femmes qui ſont au-deſſous, en deux rangs, il en fait onze Muſes, parce qu'il en joint deux nouvelles aux neuf anciennes; ſavoir, l'Iliade & l'Odyſſée, qui ſont placées ſous l'antre; il reconnoît celle-ci au chapeau d'Ulyſſe, qui eſt à

ſes

ſes pieds, & l'autre à l'arc & au carquois qu'il prend pour ſes ſymboles. De l'homme en manteau qui eſt placé à côté de l'antre, il en fait ou Homère chantant ſes vers, ou Linus, ou Lycurgue, ou Binethus, Chiſis, ou Orphée, ou un magiſtrat de Thèbes, ou Piſiſtrate, ſelon Heinſius, ou Pittacus, ſelon M. Spanheim. Dans l'étage d'en-bas, on voit Homère aſſis, ayant à ſes côtés l'Iliade & l'Odyſſée, ſes filles, & à ſes pieds ſa Batrachomyomachie, déſignée par des rats qui rongent un parchemin. Derrière lui ſont le Tems & l'Harmonie, qui lui mettent une couronne ſur la tête. Devant lui, on voit un autel, avec un bœuf dont le col eſt d'une forme extraordinaire; à côté de cet autel, ſont la Fable & l'Hiſtoire, ſuivies de la Poéſie, de la Tragédie, de la Comédie, de la Nature, de la Vertu, de la Mémoire, de la Foi & de la Sageſſe.

III. Spanheim ne s'eſt attaché qu'à la figure de l'homme en manteau, & à ce qui l'accompagne. Il le prend pour un philoſophe grec, à cauſe de ſon habillement; & parce que le ſculpteur qui a fait ce beau monument étoit de Priène, il prétend que c'eſt le philoſophe Bias, l'ornement de cette ville, qu'il a repréſenté ici. Il rapporte les flambeaux, qu'il trouve aux deux côtés de ce philoſophe, à la coutume des anciens d'en avoir dans leurs temples: mais pour la lettre *tautique*, ou la croix à anſe, attachée à la tête de ce philoſophe, & qui touche à la machine ſphérique qui eſt derrière lui, il avoue ingénuement qu'il en ignore la ſignification. Il ſe ſouvient bien du trépied d'or qui fut porté à Bias; mais il ne trouve pas que cette figure reſſemble à un trépied, qui, d'ailleurs, eſt toujours placé aux pieds, & jamais à la tête, dans les anciens monumens. Il demande enfin ſi cette machine, quelle qu'elle puiſſe être, ne pourroit pas ſe rapporter au beau mot de Bias: *omnia mecum porto?* Demande qui paroît aſſez extraordinaire.

IV. Nicolas Heinſius, de même que Spanheim, n'a expliqué que deux endroits de ce marbre. Il prend l'homme en manteau pour Piſiſtrate, le compilateur des Œuvres d'Homère; ce qui paroît douteux à M. Cuper, à cauſe de la figure égyptienne qui eſt ſur la tête de cet homme: il prend pour des ſymboles d'Apollon l'arc & le carquois, auſſi-bien que la lyre qu'on voit ſous l'antre; ce que M. Schott, dont nous parlerons plus bas, trouve ſi bien rencontré, qu'il ne doute point que ſi Heinſius eût pouſſé plus loin cette première découverte, il n'eût enfin donné l'entière explication de ce beau monument.

V. Gronovius croit que l'homme en manteau eſt un ſavant égyptien; ce qu'il recueille du caractère hiéroglyphique qu'il croit voir derrière lui & ſur ſa tête; & par cette raiſon, il ne doute point que ce ne ſoit le précepteur d'Homère, qui n'étoit pas moins inſtruit dans la ſcience des Égyptiens que dans celle des Grecs. Il paſſe enſuite à la figure qui appuie ſa main gauche ſur une pierre à l'entrée de l'antre, & qui tient de la droite un rouleau de papier; il la prend ſans difficulté pour Homère encore jeune, ſortant de l'école de ſon maître égyptien. Le volume que cette figure tient, & ſon viſage jeune & beau, que M. Gronovius trouve aſſez reſſemblant au portrait d'Homère aſſis au haut du marbre, lui ſervent de fondement. Nous n'avons rien à dire ſur la preuve qu'il tire de ce volume; car nous ne ſavons pas bien en quoi il peut déſigner ici Homère; mais quant à celle qu'il tire de la reſſemblance entre ces deux figures, elle eſt aſſurément toute nouvelle & toute ſingulière; & l'on ne ſauroit nier ſans injuſtice, qu'elle ne ſoit due toute entière à la pénétration de Gronovius. L'autre figure qui eſt ſous l'antre, & qui joue de la lyre, lui ſemble être une de ces femmes ſavantes du vieux tems, des lumières de laquelle Homère auroit particulièrement profité en compoſant ſes ouvrages; il doute cependant ſi c'eſt Daphné ou la Sybille, fille de Tirésias, ou Hélène ou la Fantaiſie, femme qui avoit écrit l'*Hiſtoire de Troye* long-tems avant Homère. Il croit, avec Cuper & Wetſtein, que ce qu'on voit aux pieds de ces deux figures eſt le chapeau d'Ulyſſe; mais il obſerve de plus une choſe bien remarquable, à laquelle ces MM. n'ont pas pris garde: c'eſt qu'il y a un ruban poſé ſur ce chapeau, & que ce ruban eſt la ceinture d'Ulyſſe. Si l'on oſoit haſarder quelques conjectures dans une matière auſſi importante que celle-ci, ne pourroit on pas dire, ſans chercher tant de myſtères, que ce ruban n'eſt autre choſe que l'attache du carquois poſée ſur le chapeau? Mais cela ſeroit peut-être trop ſimple, & ne coûteroit pas aſſez à l'imagination.

VI. L'explication de M. Wetſtein ne diffère preſqu'en rien de celle de M. Cuper. Il prend l'homme en manteau pour Homère, rangé parmi les Muſes après ſa conſécration; il prend pour l'Iliade & l'Odyſſée, les deux figures qui ſont ſous l'antre; & il croit que c'eſt un chapeau qui ſoutient l'arc & le carquois dépeints dans cette antre.

VII. M. Schott, conſeiller, bibliothécaire & antiquaire du roi de Pruſſe, a propoſé une explication de ce célèbre monument, à laquelle nous nous arrêterons un peu plus long-tems: il la diviſe en quatre parties; ſavoir, I, *en remarques préliminaires*; II, en *explication du marbre en détail*; III, *en éclairciſſemens ſur quelques endroits*, & IV enfin, en *obſervations particulières*.

I. Les *obſervations préliminaires* roulent ſur cinq endroits de ce marbre.

1. Le premier eſt l'antre, & ce qu'il renferme; M. Schott trouve là, non-ſeulement les ſymboles d'Apollon, dans l'arc, le carquois & la lyre, mais il y trouve encore Apollon lui même, tenant d'une main la lyre & de l'autre le plectre. Il croit que ce que Cuper & Wetſtein prennent pour le chapeau, eſt une cortine, inſtrument du temple de Delphes,

dont on donnera l'explication dans la ſuite; & il regarde comme la pythie ou la prêtreſſe de ce temple, la figure que Cuper & Wetſtein prennent pour l'Odyſſée, & Gronovius pour Homère encore jeune. Tout cela paroît clair de ſoi-même à l'auteur; mais il ne laiſſe pas d'en promettre de bonnes preuves.

2. Le ſecond eſt la montagne que repréſente le haut de ce marbre. L'auteur prétend, avec le P. Kircher & N. Heinſius, que c'eſt le mont Parnaſſe, contre l'avis de Cuper & de Gronovius, qui veulent que ce ſoit le mont Olympe. Il reconnoît que le Parnaſſe avoit deux ſommets, & qu'on n'en voit qu'un ici; mais outre que l'ouvrier a pu ſe contenter d'un de ces ſommets pour ſon deſſin, & qu'il a bien fait connoître par un chemin tracé au-deſſus de l'antre, qu'il y en avoit deux, cet antre décide nettement la choſe; car aucun auteur ancien n'a parlé d'un pareil antre ſur l'Olympe, au lieu que celui du Parnaſſe, appelé *Corycium* par les anciens, étoit très-connu. On prouve cela par un paſſage du dixième livre de Pauſanias, qu'on peut voir dans l'auteur même.

3. Le troiſième eſt la figure appuyée de la main gauche à l'entrée de l'antre. M. Schott croit que c'eſt la pythie ou la prêtreſſe d'Apollon, & non pas la Sybille, que les ſavans confondent ſouvent très-mal-à-propos avec elle. Selon la remarque judicieuſe de M. Petit, dont on rapporte un beau paſſage, celle-ci pouvoit prédire en tout tems & en tous lieux, au lieu que celle-là ne le pouvoit que lorſqu'étant ſur le trépied, elle recevoit l'inſpiration divine dans le temple.

4. Le quatrième eſt le vieillard repréſenté au haut de la montagne. M. Schott rejette le ſentiment de ceux qui le prennent pour Homère, parce qu'il ne ſauroit s'imaginer que l'ouvrier eût exprimé ſur un ſeul monument deux *apothéoſes* d'une même perſonne. Il prend donc ce vieillard pour Jupiter. En effet, ſa contenance, ſon habillement, ſa pique ou ſon ſceptre, & principalement ſon aigle, ſont autant de marques certaines qui dépoſent en ſa faveur. M. Adiſſon, qui avoit mis un foudre à la main de cette figure, n'avoit pas bien examiné ce monument. Un ſemblable ſymbole ne convenoit point ici, où Jupiter n'eſt pas placé pour punir le crime, mais pour récompenſer le mérite & la vertu.

5. Le cinquième enfin, eſt l'homme en manteau, qui a tant embarraſſé les interprètes. L'auteur, entraîné par l'autorité du P. Kircher, de même que preſque tous les ſavans, avoit d'abord cru que c'étoit un prêtre; mais après avoir conſidéré la choſe plus attentivement, il s'eſt rangé à l'opinion de Spanheim, qui prend cette figure pour le philoſophe Bias, l'honneur de la ville de Priène, patrie de l'ouvrier. Il s'en éloigne cependant en ceci; c'eſt qu'il ne regarde point ce morceau comme une figure qui faſſe partie de l'*apothéoſe*, mais ſimplement comme une ſtatue poſée ſur ce monument par l'ouvrier, pour honorer ſa patrie. Contre le ſentiment de tous les auteurs qui ont expliqué ce monument, il ne reconnoît autre choſe qu'un trépied dans tout ce qui eſt repréſenté derrière & au-deſſus de la tête de ce philoſophe; il ne conçoit rien de mieux imaginé que cela pour caractériſer Bias, à qui les autres ſages de la Grèce envoyèrent, comme au plus ſage, le trépied d'or, que des pêcheurs Ioniens avoient trouvé; & il doute ſi peu que cette ſtatue ſoit celle de ce philoſophe, qu'il aſſure que la poſtérité doit être fort redevable au ſculpteur Archelaüs, de lui avoir conſervé la figure & le portrait de ce grand homme, qui lui manquoit, & que les curieux avoient vainement cherché juſqu'ici avec beaucoup de ſoin. C'eſt dommage qu'on ſoit obligé de perdre une eſpérance auſſi flatteuſe que celle-là, preſqu'auſſitôt qu'on l'a conçue; & que l'auteur ait été contraint de la détruire lui-même par la nouvelle opinion qu'il a embraſſée, touchant cette figure, vers la fin de ſon ouvrage.

II. Après ces préliminaires, M. Schott vient à l'explication du marbre ſuivant l'idée qu'il s'en eſt faite, & qui, comme il en eſt perſuadé, eſt celle de l'ouvrier même. Selon lui, cet ouvrier s'eſt conduit par-tout en artiſte habile, ingénieux & de très-bon goût. Il ne s'eſt point borné à la ſeule circonſtance de l'*apothéoſe d'Homère*, mais il a fait entrer auſſi dans ſon deſſin ce qui a précédé cette cérémonie. Pour cet effet, il a repréſenté une eſpèce de négociation entre Apollon, Jupiter & les Muſes pour la déification d'Homère; & il a partagé ſon ouvrage en trois actes différens, que nous examinerons l'un après l'autre.

1. Dans le premier, qui eſt au milieu du marbre, Clio & Uranie, l'une reconnoiſſable à ſa lyre, & l'autre à ſon globe, s'entretiennent du mérite d'Homère, & de la juſtice qu'il y auroit de le mettre au nombre des dieux. Calliope, après avoir propoſé l'affaire à Apollon, qui eſt à l'entrée de l'antre, en attend une réponſe favorable, & ſemble en recevoir l'acte de conſentement dans un rouleau que lui préſente la pythie qui eſt à côté d'Apollon.

2. Dans le ſecond, qui eſt en-haut du marbre, Polymnie, députée par ſes compagnes, propoſe la choſe à Jupiter, & reçoit ſon conſentement, qu'Erato, qui eſt à côté d'elle, apprend avec de ſi grands tranſports de joie, qu'elle en laiſſe tomber ſa lyre, & qu'elle ſe met à danſer & ſauter d'une manière extraordinaire. L'auteur eſt ſurpris que le P. Kircher ait trouvé dans cette figure la poſture d'une perſonne qui ſupplie Jupiter avec une vénération profonde. On voit enſuite Euterpe qui tient deux flambeaux, ſelon le P. Kircher & quelques autres, ou ſelon M. Schott, deux flûtes, dont elle eſt l'inventrice. Après elle vient Therpſichore, qui tient une cythare. L'auteur eſt bien fâché qu'elle ſoit mal deſſinée par le copiſte; car un deſſin exact de cet endroit du marbre, ſeroit

d'un grand ſecours pour établir la différence entre la lyre & la cythare anciennes, qu'on n'a pas encore aſſez bien expliquées. Cette Muſe fait ſigne aux deux précédentes de ne point interrompre, par leurs mouvemens, les louanges du nouveau dieu, ou les actions de grace à Jupiter, que chantent déjà Melpomène & Thalie. Selon Cuper, toutes les Muſes chantent; mais ſelon l'auteur, il n'y a que ces deux dernières qui le faſſent, & même leur action lui paroît dépeinte ſi naïvement, qu'il lui ſemble les entendre.

3. Dans le troiſième enfin, on trouve l'*apothéoſe d'Homère*. Cette cérémonie ſe paſſe dans un temple, dont le dedans eſt orné d'une tapiſſerie. Cela ſe prouve par des colonnes placées à diſtances égales. Gronovius a tort de n'être pas de cet avis. Homère, comme le principal perſonnage de la pièce, y paroît d'une taille plus grande que l'ordinaire, & plus conforme à ſon nouvel état de dieu. Il eſt aſſis devant un autel, au bas duquel on voit deux lettres qui, ſelon l'auteur, doivent être deux AA ſur l'original, & qui ſignifient ſans doute le nom de l'ouvrier, *Αριστλλος Απολλωνιῦ*. Pas un des interprètes de ce marbre n'a pris garde à ces lettres. La Terre (*οικουμενη*) & le Tems (*χρονος*) couronnent Homère, pour marquer qu'en tout lieu, qu'en tout tems, ſon mérite ſera reconnu. L'Iliade & l'Odyſſée (*Ιλιας*) (*Οδυσσεια*), les deux grands ouvrages de ce nouveau dieu, ſoutiennent ſon ſiége. Quelques volumes que les rats rongent, lui ſervent de marche-pied. La plupart des interprètes croient que ces petits animaux déſignent la *Batra-chomyomachie* d'Homère; Wetſtein & Kuſter en doutent ſi peu, qu'ils les prennent pour une preuve certaine que ce poëme appartient véritablement à Homère. M. Gronovius réfute fort bien ce ſentiment, & ſoutient, avec raiſon, que ſi c'avoit été l'intention de l'ouvrier, il n'auroit pas manqué de placer une grenouille entre ces ſouris; mais lorſqu'il avance que ces rats ou ſouris regardent ici *Apollon-Sminthaus*, ſa conjecture eſt encore moins fondée que celles qu'il réfute. L'auteur veut que ces petits animaux ſoient *un beau ſymbole des envieux de ce grand homme*, & particulièrement de Zoïle, qui, pour avoir oſé écrire contre ce poëte, fut ſurnommé *Homeromaſtix*. Le parterre du temple eſt rempli de *pluſieurs génies des beaux arts & des ſciences*, qui ſe diſpoſent à faire un ſacrifice au nouveau dieu. Le jeune ſacrificateur prêt à faire des libations, mais particulièrement le taureau qu'on offroit ordinairement à Jupiter, marquent que ce ſacrifice ne doit pas être moins ſolemnel que ceux qu'on avoit coutume de faire à l'honneur de la divinité ſuprême.

Schott ajoute que *ce ſeroit vouloir entreprendre d'écrire l'Iliade après Homère, que de vouloir éclaircir plus amplement cet endroit du marbre après le ſavant & l'illuſtre Cuper, qui y ſatisfait d'une manière ample & ſolide*; & il ſe contente de faire deux remarques: la première ſur le mot MNHMH, qui déſigne une des figures de ce troiſième acte. M. Cuper prétend que ce mot ſignifie ici l'hiſtoire; mais l'auteur remarque que l'hiſtoire eſt déjà exprimée à deux pas de là, par une autre figure, & même par le mot ΙΣΤΟΡΙΑ. Il rejette avec raiſon ce ſentiment, & croit qu'il faut entendre ici la tradition; ce qu'il appuie de divers raiſonnemens aſſez probables. L'autre remarque eſt ſur l'inſtrument que tient la figure repréſentant l'Iliade. Il a une forme ſingulière, dont les interprètes ont peine à rendre raiſon. Ils ne s'accordent nullement entr'eux ſur ce ſujet. Fabretti, Wetſtein & Adiſſon le prennent pour une épée; le P. Kircher pour une épée dont la pointe eſt tournée en croiſſant: Cuper & Gronovius pour une épée dans un foureau fait en demi-lune; ſur quoi l'auteur remarque que, ſuppoſé que cela ſoit, une épée nue conviendroit beaucoup mieux à un ſujet de guerre comme celui de l'Iliade, qu'une épée dans le foureau, qui eſt un ſigne de paix & de clémence. M. Schott enfin, prétend que c'eſt une hache à deux tranchans, appelée par les anciens *bipennis*, *πελεκυς*, *Αξινη*, &c. ce qu'il appuie de l'autorité de divers paſſages des anciens, de la conformité qu'il trouve entre cet inſtrument & la *bipennis*, dépeintes ſur pluſieurs médailles antiques, & enfin du témoignage de Spanheim, qui a mis de ſa main à la marge de ſon exemplaire de l'*apothéoſe d'Homère* de Cuper, que ce que celui-ci appelle *gladius*, lui paroît une *bipennis*.

Telle eſt l'explication particulière que M. Schott a faite de ce marbre; & l'on ne ſauroit nier que ce ne fût une des plus ingénieuſes & des mieux appuyées de toutes celles qu'on en avoit données. Une choſe nous y fait quelque peine, néanmoins, s'il nous eſt permis de le dire: c'eſt une eſpèce de renverſement d'ordre naturel que nous croyons trouver, en ce qu'il établit ſon premier acte dans l'étage du milieu, qu'il monte enſuite à l'étage d'en-haut pour y placer ſon ſecond; qu'il redeſcend après cela à l'étage d'en bas pour y faire paſſer ſon troiſième; & qu'ainſi ces actes qui ont une liaiſon naturelle & néceſſaire entr'eux, ſe trouvent ſéparés & éloignés les uns des autres. Ne ſeroit-il pas plus naturel de placer le premier acte dans l'étage d'en-haut, où Jupiter ayant conçu lui ſeul le deſſein de mettre Homère au rang des dieux, en donneroit l'ordre à Polymnie & aux autres Muſes; le ſecond étage dans le milieu, où une partie des Muſes en conféreroit avec Apollon; & le troiſième acte enfin, dans l'étage d'en-bas, où l'on exécuteroit cet ordre de Jupiter? Il nous ſemble que cela ne ſeroit que plus propre à relever la gloire d'Homère, plus digne de l'exactitude d'Archelaüs, & enfin plus conforme à l'ordre naturel, qu'un auſſi habile homme que lui n'a point dû négliger.

III. M. Schott paſſe enſuite à *l'éclairciſſement ſur quelques endroits* de ce marbre.

1. Le premier regarde l'Apollon qui eſt ſous

l'antre; l'auteur convient de bonne foi que ſon habillement, ſon air, le tour de ſon viſage, que tout enfin, convient moins à ce dieu qu'à une femme; mais il ajoute que cela ne devoit point empêcher les interprètes de ce marbre d'y reconnoître Apollon, puiſqu'ils ne pouvoient pas ignorer que ce dieu ne ſoit repréſenté de même en bien des endroits. Il en donne pour preuve quatre médailles du cabinet royal de Pruſſe; & il trouve cette preuve d'autant plus déciſive, que les noms qui ſe trouvent joints aux figures, ne laiſſent abſolument aucun lieu de douter là-deſſus. A cette occaſion, il rapporte quelques mépriſes de divers antiquaires, touchant Apollon en femme, & entre autres une de Cuper, ſur une médaille de Domitien, & une de Sperling, ſur une médaille de Tranquilline, femme de Gordien. Il ne néglige point les autorités des anciens qui peuvent ſervir à appuyer ſon ſentiment touchant l'habillement qu'il attribue à Apollon, & pour réfuter l'objection ſuivante : *que quoiqu'Apollon fût jeune, beau & habillé en fille, il ne laiſſoit pas d'être homme au fond, au lieu que cette figure avoit un ſein rempli, & une gorge élevée comme une fille;* il répond trois choſes : 1°. qu'il faudroit bien examiner ſur le marbre ſi la figure y a la gorge auſſi élevée que dans le deſſin; 2°. que cela peut s'excuſer ſur ce que les anciens ont donné les deux ſexes à leurs divinités; & 3°. que les figures d'Apollon en femme ſur les médailles, n'ont pas moins de gorge que la figure du monument.

2°. Le ſecond roule ſur la cortine qui eſt au milieu de l'antre, & que Cuper, Gronovius & Wetſtein prennent pour un chapeau, & même pour le chapeau d'Ulyſſe. M. Schott ne ſauroit le croire, & il ſe fonde particulièrement ſur ce qu'il n'y a nulle proportion entre ce prétendu chapeau & les têtes de ce monument, & ſur ce qu'Archelaüs, de l'habileté duquel ce marbre eſt une ſi bonne preuve, n'auroit pas pu commettre une bévue ſi groſſière. Il ne veut pas non plus que ce ſoit une figure miſe là par haſard, ou pour ſervir ſimplement de ſoutien à l'arc & au carquois. Il veut que ce ſoit quelque choſe qui ait rapport à Apollon, & il ne trouve rien qui y convienne mieux que ce que les Latins appeloient *cortina*, & les Grecs Ὄμφος. *C'étoit*, dit l'auteur, *une eſpèce de vaiſſeau creux ou concave en dedans & convexe en dehors, ſemblable à une coquille d'œuf coupée par le milieu en travers, ou comme un chauderon renverſé, qui ſervoit ordinairement de couvercle au trépied d'Apollon*, d'où ce dieu a été appelé *Cortinipotens*. Peu de ſavans ont ſu ce que c'étoit, & on l'a aſſez ſouvent confondu avec ce trépied, dont elle n'étoit qu'une partie : on donne ici divers exemples de ces mépriſes.

Pour faire concevoir nettement ce que c'étoit que cette cortine, & pour éclaircir ce qu'on dira dans la ſuite du trépied & de ſon uſage, nous avons cru que nous ferions bien d'en donner ici une petite deſcription priſe de ce que l'auteur en a répandu en différens endroits de ſon ouvrage. Le trépied étoit une machine à trois pieds ou colonnes, accompagnées chacune de ſon anneau ou anſe, & liées enſemble par des bandes ou traverſes qui les ſoutenoient. Cet inſtrument, qui a donné le nom à toute la machine, n'en étoit proprement que le ſoutien. On mettoit deſſus deux baſſins d'une matière fort déliée & fort ſonore, & de figure demi-ſphérique. Ces baſſins ſe mettoient l'un ſur l'autre par leur ouverture, & formoient par conſéquent une concavité ſphérique. Celui de deſſus s'appeloit *cortina*, celui de deſſous *crater*, & la concavité qu'ils formoient γάστηρ ou γάστρα, le ventre; celui de deſſous étoit percé dans le milieu, & le trou s'appeloit *umbilicus*, nombril. On verra ci-deſſous quel étoit l'uſage de cette machine.

3°. Le troiſième éclairciſſement concerne ce qui eſt repréſenté derrière le philoſophe Bias: l'auteur ne ſauroit aſſez s'étonner comment tant d'autres célèbres antiquaires s'y ſont mépris, & particulièrement le P. Kircher & M. Fabretti, qui ont pu examiner ce marbre tout à loiſir à Rome. Il ne doute point que l'autorité du premier, qui avoit l'eſprit ſi rempli de figures hiéroglyphiques, qu'il en trouvoit dans tout ce qui avoit du rapport, n'ait entraîné les autres, & ne leur ait fait prendre cette machine pour la lettre *tautique*, ou une croix à anſe, accompagnée de flambeaux. Pour lui, il n'y voit rien autre choſe qu'un trépied; & pour peu qu'on examine les figures du trépied ſur les médailles qu'il rapporte, il croit qu'on trouvera la choſe tout-à-fait hors de doute.

Ce qu'on a pris juſqu'à préſent pour des flambeaux, n'eſt autre choſe, ſelon lui, que les deux pieds du devant du trépied qu'il y trouve; ce qu'on prenoit pour le pied de la lettre *tautique*, n'eſt que le troiſième pied du trépied; ce qu'on prenoit pour le trait ſupérieur de cette lettre, n'eſt que la bordure du baſſin ſupérieur ou *crater*; le demi rond qu'on voit au-deſſus eſt le baſſin ſupérieur ou la *cortine*; ce qu'on a pris pour l'anſe de la croix, n'eſt qu'une des anſes du trépied; & la grande figure ronde qui eſt au-deſſus de la tête du philoſophe, eſt le *crater* ou le baſſin inférieur du trépied, couvert de la *cortine*. A l'occaſion de la hauteur de ce trépied, qui s'élève juſqu'au-deſſus de la tête de Bias, l'auteur remarque qu'il étoit bien plus haut qu'on ne le dépeint ordinairement; qu'il falloit monter pour ſe mettre deſſus, & qu'on en a la véritable hauteur dans celui du marbre d'Archelaüs. Il n'oſeroit aſſurer la même choſe de ſa largeur, qui lui paroît aſſez mal repréſentée; & c'eſt une faute qu'il ne manque pas de rejeter ſur le peu d'exactitude du copiſte; mais c'eſt un défaut qu'il lui reproche un peu trop ſouvent, puiſque M. Fabretti, qui a pris ſoin de conférer le deſſin de ce copiſte avec l'original, & de le rectifier

lettre à M. Maggliabecchi, n'a rien trouvé cher à la plupart des endroits que l'auteur t pas aſſez exactement deſſinés.

Les obſervations particulières roulent ſur ts ſuivans :

emier eſt l'uſage du trépied, dont on n'a eu, préſent, qu'une connoiſſance fort impar- our le bien concevoir, il faut ſe ſouvenir ſcription que nous avons donnée ci-deſſus machine. On la plaçoit ſur l'ouverture de d'Apollon, dans le temple de Delphes, & voit non-ſeulement de ſiége à la pythie eyoit ſur la cortine ou baſſin ſupérieur, core de bouche à Apollon pour prononoracles : car c'étoit Apollon lui-même, & pythie, qui les prononçoit. Un vent qui de la caverne miraculeuſe, & qu'on poupeler l'haleine ou la voix d'Apollon, s'inoit dans le creux de cette machine, & ne oit pas d'y exciter un murmure ſemblable ix humaine ou au mugiſſement d'un bœuf, ruit du tonnerre, ſelon la force du vent, it quelquefois ſi violent, qu'il ébranloit le & la montagne ; & ce bruit étoit appat augmenté ou diminué par quelque reſché dans la concavité du trépied, & que ie ſavoit gouverner comme elle vouloit. u'il en ſoit, il eſt probable que la pythie liſe ſur la cortine, non-ſeulement pour ier que la violence du vent ne l'enlevat & tat par terre, mais afin de modifier & méomme elle voudroit, le bruit qu'on forns le vuide du trépied, & le faire reſſemtant que cela ſe pouvoit, aux mots qu'on qu'Apollon prononçât. A ce ſujet, l'auſe qu'il n'eſt pas poſſible de réſiſter de oi aux raiſons par leſquelles M. Vandale é que tout le manége des oracles n'étoit ſourberie des prêtres pour profiter de la é des peuples ; & il aſſure qu'il ſe trouve dans ce ſentiment depuis qu'il a compris ible uſage du trépied de Delphes.

reconnoiſſons avec l'auteur, que le maoracles n'étoit, au moins le plus ſouvent, ſourberie dont les prêtres payens ſavoient n ſe ſervir pour entretenir la ſotte crédueurs peuples ; mais nous ne concevons nment un vent introduit dans le ventre achine de cuivre, pouvoit non-ſeulement e mugiſſement d'un bœuf & le bruit du , mais auſſi articuler des paroles que l'on r des oracles d'Apollon : nous n'ignorons la pythie ou des prêtres prépoſés pour pétoient enſuite ces oracles ; & c'eſt ce notre difficulté. D'ailleurs, s'il eſt vrai, le prétend l'auteur, que ce ſoit là le véritage que l'on faiſoit du trépied, il faut de bonne foi, c'étoit un artifice aſſez mens inventé. Le tuyau de plomb avec Luc épouvanta ſi fort Henri III, ou même, ſi l'on veut, la tête parlante que D. Quixotte conſulta à Barcelone, ſont incomparablement mieux imaginés. Les paroles qui en ſortoient s'entendoient au moins fort diſtinctement, & l'on n'avoit beſoin de perſonne pour les répéter une ſeconde fois & les interpréter.

2. Le ſecond regarde les engaſtrimythes, touchant leſquels l'auteur a une nouvelle conjecture, par le moyen de laquelle il eſpère pouvoir débrouiller les diſputes & les embarras des ſavans ſur ce ſujet. On convient en général que c'étoient des parleurs du ventre qui ſe mêloient de prédire l'avenir ; mais on ne ſait ni quelles perſonnes faiſoient ce métier, ni comment elles le faiſoient : la plupart croient que ces gens avoient la faculté de parler du ventre, ou de former des paroles qui ſembloient ſortir de leur ventre, ou même de quelqu'endroit éloigné ; ce que l'on confirme par quelques exemples modernes rapportés par Brodeau, Dickinſon, Allatius & quelques autres. L'auteur rejette cette opinion, ſur ce qu'on ne lit point que les anciens euſſent de méthode pour enſeigner cet artifice à d'autres. Mais cette raiſon ne nous paroit pas convaincante. A-t-on tenu regiſtre de toutes les ſubtilités & de tous les artifices dont ſe ſont ſervis les anciens ? Y avoit-il chez eux des écoles publiques pour les y aller apprendre ? Et combien pratique-t-on de choſes aujourd'hui, dont on n'écrit rien, & dont par conſéquent on ne trouve aucun veſtige dans les écrits publics ? D'ailleurs, il ne nous paroit pas que le paſſage de Plutarque, qu'on rapporte ici, faſſe rien à la choſe. Il dit qu'*il eſt puérile & ridicule de croire que Dieu entre dans le corps des engaſtrimythes & parle par leur bouche.* Il n'eſt point queſtion ici de gens qui cruſſent cela, mais de gens qui croyoient qu'on pouvoit parler du ventre ; & que quelques perſonnes qui avoient ce ſecret, faiſoient accroire ſubtilement aux autres que c'étoit quelque dieu qui parloit intérieurement en eux. Hermolaüs Barbarus & Gérard-Jean Voſſius ont cru que les engaſtrimythes étoient des gens qui prédiſoient l'avenir par le moyen de certains vers nommés γαστρι ; & en cela, ils ont approché de la vérité, dont ils n'ont cependant donné aucune preuve. L'auteur eſpère être plus heureux.

Comme le creux du trépied s'appeloit γαστηρ, & que μυθος ſignifie quelquefois *diſcours*, il croit que par engaſtrimythes, on doit entendre des interprètes d'Apollon, ou des hommes qui récitoient ou expliquoient plus clairement ce qui avoit été dit par le ventre du trépied d'une manière confuſe. C'étoient, au commencement, des femmes, & la pythie étoit engaſtrimythe née, ſi l'on peut parler ainſi. Vandale a nié qu'elle ait pu remplir cette fonction, à cauſe des cris affreux qu'elle faiſoit étant aſſiſe ſur le trépied ; & il eſt ici réfuté. On lui répond que cette fureur étoit feinte, & que, ſuppoſé qu'elle ne le fût pas, la pythie n'interprétoit l'oracle qu'après que ſon agitation

étoit paſſée & le bruit du vent ceſſé. Dans la ſuite, lorſque le temple fut plus riche, & que l'oracle fut devenu plus célèbre, on prit des hommes pour remplir ce miniſtere; & cela, tant pour ſoulager les pythies, qui étoient trop employées, que parce qu'elles ne retenoient pas aſſez bien les réponſes de l'oracle qu'elles devoient réciter en vers, & qu'elles donnoient lieu par-là aux gens d'eſprit d'en faire des railleries qui ne pouvoient tourner qu'au déſavantage de l'oracle.

3. Le troiſième ſujet eſt l'homme en manteau. A l'occaſion des engaſtrimythes dont l'auteur a parlé dans l'obſervation précédente, il lui ſemble que cet homme en manteau en pourroit bien être un. Son habit n'y eſt pas contraire, puiſque, ſelon Strabon & Plutarque, c'étoient des poëtes qui faiſoient cette fonction, & que celui-ci eſt enveloppé de ſon manteau, comme on dépeint ordinairement les poëtes. Le papier roulé qu'il tient y convient auſſi fort bien, puiſqu'ils étoient obligés de rendre les réponſes de l'oracle en vers : cette conjecture paroît ſi heureuſe & ſi bien fondée à l'auteur, qu'il ne fait point difficulté de changer d'opinion touchant cette figure, & de préférer ſon poëte engaſtrimythe au philoſophe Bias de M. Spanheim, qu'il avoit adopté ſi hautement dans ſon explication particulière de ce monument. *(Cet article eſt du rédacteur du Supplément de l'Encyclopédie).*

On trouve dans le premier volume du muſæum Pio-Clémentin, publié en 1782 par M. Viſconti, un deſſin de l'*apothéoſe d'Homère*, fait ſur l'original du connétable Colonne, avec une explication nouvelle & juſte de ce fameux bas-relief. En voici l'abrégé : quant aux preuves, elles ſe trouveront placées à chaque article des Muſes.

Cette *apothéoſe* eſt partagée en quatre plans. Jupiter, que l'aigle, le ſceptre & le diadême font reconnoître au premier coup-d'œil, occupe ſeul le premier plan. On voit au ſecond, en commençant par le côté droit que détermine le ſceptre de Jupiter, 1°. Calliope tenant des tablettes; 2°. Clio portant un rouleau ou volume; 3°. Thalie geſticulant de la main droite, & tenant une lyre de la gauche; 4°. Euterpe tenant deux flûtes égales; 5°. Melpomène avec un voile & les hauts cothurnes tragiques, oubliés juſqu'à ce jour par les graveurs; elle eſt un peu élevée au-deſſus du plan; 6°. enfin Erato qui danſe. On apperçoit une lyre placée entre Euterpe & Erato. Si on la donne à la dernière, on s'appuyera de l'exemple des Muſes d'Herculanum & de celles du muſæum Pio-Clémentin. Mais ſi on attribue cette lyre à Euterpe, il faudra convenir de la nouveauté de cet attribut, & le rapporter à l'inſpection ſur la muſique, déjà indiquée par les deux flûtes.

Le troiſième plan offre, 1°. au-deſſous de Calliope, Therſpſicore tenant une lyre & le *plectrum*; 2°. Uranie avec ſon globe; 3°. Polymnie, déeſſe de la Mémoire, enveloppée d'un grand manteau; 4°. ſur la même ligne l'antre de Coricie, qui donna ſon nom aux Muſes, & dans lequel paroît Apollon Muſagète ou joueur de lyre, appelé à Rome Actiaque ou Palatin, ayant à ſes pieds la cortine de Delphes, un arc & un carquois. La pythie eſt avec lui dans l'antre de Coricie, & elle tient un plat ou une coupe qu'elle lui préſente. Peut-être eſt-elle Phémonoë, qui inventa le vers hexamètre. Hors de l'antre & ſur la même ligne, on voit une figure adoſſée à un grand trépied, & élevée ſur un ſocle. M. Viſconti la prend pour Olénus de Lycie, fondateur de l'oracle de Delphes, & qui chanta le premier des vers hexamètres.

Des tapiſſeries ornent le quatrième plan figuré en portique. Homère ΟΜΗΡΟΣ, aſſis ſur un trône recevant des ſacrifices, & couronné par l'Univers, fixe d'abord les regards. Une femme coëffée de tours repréſente l'Univers, ΟΙΚΟΥΜΕΝΗ. Auprès d'elle eſt placé le Tems ailé, ΧΡΟΝΟΣ, tenant le rouleau des vers d'Homère, qu'il conſerve avec ſoin. L'Univers & le Tems occupent la droite du quatrième plan & le derrière du trône. Aux deux côtés du trône ſont ſculptées la belliqueuſe Iliade, ΙΛΙΑΣ, tenant une épée, & la *voyageuſe* Odyſſée, ΟΔΥΣΣΕΙΑ, qui tient un apluſtre de navire. On voit des rats au bas du trône, pour faire alluſion au poëme attribué à Homère, appelée la *Batracomiomachie*, ou, ſelon d'autres, aux critiques d'Homère. Devant le poëte eſt élevé un autel orné de têtes de bœufs & de feſtons, & ſur la plinte duquel ſont gravés deux ΑΑ, ou plutôt ΑΛ, 31, nombre par lequel le ſculpteur avoit déſigné cette partie de ſon œuvre, ou l'antique poſſeſſeur du bas-relief, ce morceau de ſa collection de marbres. A côté de l'autel eſt le bœuf qui doit ſervir de victime; & entre le poëte & l'autel paroît un petit garçon avec un vaſe de ſacrifice & la patère. Il repréſente la Fable, ΜΥΘΟΣ, dont le genre eſt maſculin dans la langue grecque.

Sur le même plan & à la gauche de l'autel, on voit, 1°. l'Hiſtoire, ΙΣΤΟΡΙΑ, tenant un rouleau; 2°. la Poéſie, ΠΟΙΗΣΙΣ, élevant deux flambeaux pour le ſacrifice; 3°. la Tragédie, ΤΡΑΓΩΔΙΑ, ayant un voile ſur la tête avec les hauts cothurnes & levant une main; 4°. la Comédie, ΚΩΜΩΔΙΑ, élevant auſſi la main droite; 5°. enfin un grouppe de cinq figures que nous allons décrire ſéparément.

L'enfant, première figure du grouppe, eſt le ſymbole de la Nature, ΦΥΣΙΣ; la ſeconde eſt la Vertu, ΑΡΕΤΗ, qui élève la main droite; la troiſième repréſente la Mémoire, ΜΝΗΜΗ, qui paroît concentrée en elle-même. On reconnoît la quatrième figure pour la Fidélité, ΠΙΣΤΙΣ, au doigt qu'elle porte à ſa bouche, & au rouleau d'actes qu'elle tient de la main gauche. La Sageſſe, ΣΟΦΙΑ, eſt la cinquième figure du grouppe : elle eſt voilée, & porte ſa main vers ſon menton;

titude qui caractériſe les philoſophes ſur les
iciens monumens.

Reinold (*Hiſt. litt. Gr. & Lat. p.* 79.) dit que
*apothéoſe d'Homère* a été faite entre la 72^e^ & la
3^e^ olympiade, & il tire cette concluſion de la
anière dont eſt écrit le nom grec du Tems. Si
ette obſervation étoit exacte, le bas-relief du
onnétable Colonne ſeroit un des plus anciens
onumens de l'antiquité, & dateroit du tems
u haut ſtyle. Mais elle n'eſt fondée que ſur la
anière fautive dont eſt écrit le mot XPONOΣ
ur le deſſin qu'il avoit entre les mains. Tous ceux
ui ont diſſerté ſur cette *apothéoſe*, ont erré par
a même raiſon. Les figures qui compoſent ce
as-relief n'ont pas huit pouces françois de hau-
eur; de manière que des deſſinateurs négligens
u peu inſtruits ont omis des détails très-néceſ-
aires pour l'explication d'objets auſſi petits. Cette
nfidélité des deſſins a cauſé toutes les mépriſes
es ſavans qui ont voulu expliquer l'*apothéoſe*
*d'Homère* ſans avoir vu le marbre. La Muſe tra-
ique, par exemple, qui porte pour inſcription
e mot *Tragédie*, eſt repréſentée ſur le deſſin en
ieille femme, chauſſée comme les autres figures;
andis que ſur le marbre elle eſt jeune, belle & mon-
ée ſur de hauts cothurnes. On n'a pu voir ſur ces
deſſins infidèles le rouleau placé ſous le ſiége
d'Homère, & rongé par deux ſouris; & par con-
ſéquent on n'y a pas reconnu un écrit roulé,
qui rend encore plus claire l'image ſymbolique
de la Batrachomiomachie.

Winkelmann a relevé dans ſes Monumens de
l'Antiquité, quelques mépriſes des ſavans qui ont
voulu expliquer l'*apothéoſe d'Homère*; & ſes cri-
tiques lumineuſes ont ſervi de flambeau à M. Viſ-
conti, ſon élève & ſon ſucceſſeur, dans l'explica-
tion que nous avons rapportée. Winkelmann ajoute
encore une obſervation dans ſon Hiſtoire de l'Art,
ſur les deux bandes qui deſcendent du carquois
d'Apollon ſur le couvercle du trépied (la cortine).
Cétoient des lanières de cuir ou des courroies,
comme nous l'apprend l'hiſtoire d'Ariſtomène,
général des Meſſéniens. Ce grand capitaine s'étant
écarté de ſon camp ſur la foi d'une trève faite
avec les Spartiates, il tomba dans une embuſcade
que lui avoient dreſſée les archers Crétois, qui
étoient à la ſolde des Lacédémoniens. S'étant
rendus maîtres de ſa perſonne, ils lui lièrent les
pieds & les mains avec les courroies qui ſervoient
à attacher leurs carquois. *Pauſanias, l.* 4, *p.* 326.

L'*apothéoſe d'Homère* a été repréſentée auſſi ſur
un vaſe d'argent fait en forme de mortier, &
trouvé à Herculanum. Ce poëte immortel, dont
la tête eſt couverte avec ſon manteau, eſt placé
ſur un aigle & tranſporté dans les airs. A ſes
côtés, ſont aſſiſes ſur des feſtons deux femmes
qui ont chacune une épée courte. Celle de la
droite porte un caſque; ſa tête eſt appuyée, &
elle paroît enſevelie dans des réflexions profondes.
Une de ſes mains eſt poſée ſur ſon épée. La femme
qui eſt à la gauche du poëte eſt coëffée avec un
bonnet pointu, tel que le porte Ulyſſe: d'une
main elle tient une rame, & l'autre eſt placée
ſur ſon épée. On reconnoît l'Iliade & l'Odyſſée
aux attributs de ces deux femmes. La rame & le
bonnet pointu ſans bords que portent encore les
marins dans le Levant, rappellent le voyage ſur
mer du père de Télémaque. Les cignes qui ſont
ſculptés avec les feſtons au-deſſus de la figure
déifiée, font auſſi alluſion à la poéſie. Bayardi,
dans le Catalogue raiſonné des découvertes d'Her-
culanum, a reconnu ici, contre toute apparence,
l'*apothéoſe* de Jules-Céſar. La barbe ſeule de la
figure portée par l'aigle, auroit dû, ſans autre
caractère, lui faire éviter cette mépriſe. Sans la
barbe, le comte de Caylus, en publiant ce petit
monument, (*Rec. d'ant. t.* 2, *pl.* 41. *p.* 121.) l'au-
roit donné pour l'*apothéoſe* d'un empereur, parce
qu'il n'en a jugé que d'après un deſſin où l'on ne
voit uniquement que la figure aſſiſe ſur l'aigle.

APOTHEOSE *de Romulus.* Le ſénateur Buona-
roti a publié cette *apothéoſe*, que l'on voyoit dans
un diptyque des comtes de la Ghérardeſca, parmi
ſes Obſervations ſur les vaſes de verre ornés de
figures, imprimées à Florence en 1716; & le
P. de Montfaucon l'a donnée une ſeconde fois au
public, au tome 3^e^ du Supplément de l'Antiquité
expliquée. Cet ouvrage, fait dans les ſiècles de la
décadence des arts, avoit été deſtiné ſans doute
pour être donné en préſent dans les fêtes Quiri-
nales marquées dans les Faſtes au 17 février, ou
en d'autres jours célèbres par des courſes de
chevaux faites en l'honneur de Quirinus, & qu'on
appeloit *Quirini Circenſes.* On voit en effet un
quadrige de chevaux qui courent à bride abattue,
& un quadrige d'éléphans qui porte Romulus.

Au haut de la première face du diptyque, s'offre
un monogramme compoſé des lettres du mot
ROMULUS. Cette face peut être diviſée en deux
plans. Celui du haut repréſente l'*apothéoſe de Ro-
mulus* porté au ciel par les vents & par les tour-
billons. Des deux vents qui le ſoutiennent, l'un
eſt jeune & ailé; l'autre, qui porte auſſi des ailes,
a la tête d'un Satyre barbu avec des cornes. Au-
deſſus de Romulus, eſt repréſentée une partie du
zodiaque, ſurmonté de cinq dieux, dont l'un porte
la barbe & pourroit être Jupiter. Aucun attribut
ne diſtingue les quatre autres. Buonaroti ſoup-
çonne que ce ſont les planètes, réunies au nombre
de cinq. Une figure ſéparée des cinq premières
par le zodiaque, a la tête entourée d'un nimbe,
qui la feroit reconnoître pour le ſoleil & pour la
ſixième planète. Peut-être que Romulus, le Mars
des Romains, va prendre la place de la planète
du nom de Mars, & compléter le nombre de
ſept.

On voit au-deſſous de Romulus, ſur le ſecond
plan, un de ces catafalques à pluſieurs étages,
que l'on rencontre ſouvent ſur les médailles des
conſécrations d'empereurs. Ce n'eſt pas, comme

le remarque judicieuſement Buonaroti, que l'uſage en fût établi au tems de Romulus; mais comme ce diptyque n'a été fait que dans les bas-ſiècles, on aura mis par ignorance dans l'*apothéoſe* de Romulus, ce qui ſe pratiquoit dans celle des empereurs. Lorſqu'on allumoit ces grands bûchers, on en faiſoit ſortir un aigle qui repréſentoit l'ame du prince s'envolant au ciel. Ici deux aigles s'échappent du catafalque, & prennent leur vol vers les aſtres. On ne ſait pourquoi elles ſont au nombre de deux. Ce catafalque eſt ſurmonté d'un quadrige de chevaux qui trainent un jeune homme. Il étend un grand voile au-deſſus de ſa tête, pareil à ceux de la Nuit, de l'Aurore, du Matin & de Veſper ou le ſoir. L'air de jeuneſſe de cette figure feroit croire que c'eſt le génie de Romulus.

Auprès du catafalque eſt un grand char qui a la forme d'un petit temple ſoutenu par des colonnes d'ordre corinthien, & qui eſt tiré par quatre éléphans. Xiphilin, dans la vie de Sévère, dit que cet empereur voulant célébrer les funérailles & l'*apothéoſe* de Pertinax, ſon prédéceſſeur, ordonna que ſa ſtatue d'or fût promenée dans le cirque ſur un char ſemblablement attelé. Romulus eſt aſſis ſur le char, tenant d'une main la *haſte pure*, & de l'autre un rameau de laurier.

Les éléphans ſont enharnachés d'une manière extraordinaire : ils paroiſſent couverts de la tête juſqu'aux pieds, de bandes ou raies qui ſe croiſent & forment des lozanges. Quatre hommes les conduiſent, montés à l'ordinaire ſur leurs cols. Les deux conducteurs du milieu ſont des hommes faits, ayant de la barbe; & ceux des extrémités ſont de jeunes garçons ſans barbe. Ces derniers tiennent des inſtrumens plats & ronds, qu'ils ſemblent faire réſonner. Les conducteurs, placés au milieu, portent des crocs ſemblables à la *harpé* de Perſée, ou au croc dont Pluton eſt armé ſur quelques médailles.

APOTHEOSE *de Jules-Céſar*. On la voit ſur une pierre gravée du tréſor de Brandebourg. Ce héros, aſſis ſur le globe céleſte, tient un gouvernail & une très-grande couronne de laurier. Il ſemble, dit Julien dans les *Céſars*, diſputer à Jupiter la monarchie céleſte.

I. APOTHEOSE *d'Auguſte*. C'eſt ici la plus belle gravure antique reſpectée par le tems. Cette agate a un pied moins quelques lignes dans ſa plus grande hauteur, & dix pouces dans ſa plus grande largeur; car elle eſt ovale & plus large par le bas que par le haut. On aſſure que l'empereur Baudouin II venant demander, en 1244, du ſecours aux princes chrétiens, & à S. Louis en particulier, la vendit à ce pieux monarque, qui la dépoſa dans le tréſor de la Sainte-Chapelle de Paris, où elle eſt encore. L'ignorance profonde de ces tems la fit prendre pour une repréſentation de quelque trait de l'hiſtoire des Juifs, & on l'appela le *Triomphe de Joſeph*.

Le ſavant Peireſc diſſipa facilement une erreur auſſi ridicule, & admira la beauté d'un morceau auſſi précieux. Il ne ſe laſſoit pas de le faire voir aux curieux, & entr'autres à Triſtan de Saint-Amand. Celui-ci, qui étoit très-verſé dans l'étude de l'antiquité, fit dans ſes Commentaires hiſtoriques, une aſſez longue diſſertation ſur cette agate, dans laquelle il paroît avoir bien expliqué certaines parties, mais quelques-unes avec moins de vraiſemblance. Dès que ſon ouvrage parut, il l'envoya à Peireſc, qui lui témoigna, dit Saint-Amand dans pluſieurs lettres, la grande eſtime qu'il en faiſoit. Cependant, Gaſſendi aſſure dans ſa vie de Peireſc, que le ſentiment de ce ſavant ſur l'agate de la Sainte-Chapelle, différoit en beaucoup de choſes de celui de Saint-Amand. Ce dernier a réfuté ce paſſage de Gaſſendi, dans la dernière édition de ſon ouvrage, & a de nouveau revendiqué en ſa faveur le témoignage de Peireſc.

Albert Rubens, fils du célèbre peintre de ce nom, qui a compoſé une diſſertation ſur la même antique, confirme la vérité des ſentimens que Gaſſendi diſoit être ceux de Peireſc. Il ajoute que ce ſavant les avoit développés dans pluſieurs lettres écrites à Paul Rubens, ſon père : ſa diſſertation ſe rapproche en pluſieurs points de l'une & de l'autre explication; mais elle diffère des deux ſur beaucoup d'objets.

En 1683, Jacques le Roy publia à Amſterdam une nouvelle diſſertation ſur le même ſujet, réimprimée depuis dans le Recueil de Poléni. Dans cet ouvrage, le Roy adopte quelques parties des explications données par les trois écrivains dont nous venons de parler, & les rejette le plus ſouvent, pour y ſubſtituer les ſiennes.

Le P. de Montfaucon publia en 1719, dans ſon *Antiq. expliquée*, un nouveau deſſin de l'agate de la Sainte-Chapelle, & y joignit une explication qui paroît la plus vraiſemblable de toutes celles que l'on avoit données juſques à lui, de même que ſon deſſin eſt le moins incorrect. La voici : La gravure de cette belle agate eſt diviſée en trois plans. Sur le plus haut eſt repréſentée l'*apothéoſe d'Auguſte*; ſur le ſecond, on voit Tibère recevant Germanicus, qui arrive couvert des lauriers de la Germanie; des captifs occupent le troiſième.

Des cinq figures qui ſont ſur le premier plan, aucune ne porte le même nom dans les quatre explications mentionnées ci-deſſus. Le Roy prend pour le fils de Germanicus peint en Amour, le petit Cupidon ailé, qui mène par la bride le cheval Pégaſe.

On eſt encore moins d'accord ſur la figure du milieu, qui porte une couronne *radiale*, ſurmontée d'un voile deſcendant ſur les épaules, & qui tient un ſceptre de la main gauche. Triſtan dit que c'eſt Jupiter; ce que nient avec raiſon les trois autres. On n'a jamais vu en effet de Jupiter ainſi figuré; & quoiqu'il y ait eu des Jupiters ſans barbe, les exemples en ſont rares. C'étoient quelques Jupiters

particuliers

particuliers ou locaux : en un mot, l'on ne trouve ici aucun des ſymboles propres à Jupiter. Les trois auteurs qui ont rejeté l'explication de Triſtan, prétendent que c'eſt Auguſte. Le P. de Montfaucon n'y voit rien qui puiſſe le faire croire. Cette figure n'a aucun trait d'Auguſte, qui, d'ailleurs, ne porte jamais la couronne radiale. De plus, cette figure a une robe de femme, comme il eſt aiſé de le voir en la comparant avec toutes les femmes qui ſont au-deſſous ſur le ſecond plan, excepté Agrippine, qui eſt vêtue d'une chlamyde, comme nous le verrons plus bas. Il croit que c'eſt Vénus-Reine ou Vénus-*Génitrice*, avec ſon fils Enée, qui paroît être ſur ſon ſein, & au côté gauche Jules-Céſar, deſcendant prétendu du fils d'Anchiſe.

Au côté droit de la déeſſe eſt gravé Cupidon, ſon autre fils, conduiſant Pégaſe, qui porte Auguſte couronné de laurier. Ce jeune dieu préſente Auguſte à ſa mère, pour l'aſſocier à toute ſa famille déifiée. Enée offre au même empereur un globe, peut-être le globe céleſte, pour lui marquer qu'il va régner dans le ciel comme il a régné ſur la terre. Vénus paroit couronnée, & tient un ſceptre qui déſigne le rang qu'elle occupe ſur l'Olympe avec ſes enfans & ſes deſcendans. On voit ſouvent de ſemblables couronnes radiales ſur la tête des autres divinités, telles que Jupiter, Junon, Veſta, Hercule, &c.

Le P. de Montfaucon eſt d'accord avec pluſieurs de ceux qui ont expliqué cette agate, ſur toutes les autres figures du premier plan. Enée porte l'habit de ſon pays, le bonnet & les chauſſes phrygiennes. Ce ne peut être Rome, comme l'a cru Peireſc : jamais elle n'a été repréſentée dans ce coſtume barbare. Triſtan & Rubens ont reconnu, ſans héſiter, le fils d'Anchiſe. Peireſc & le Roy prennent, avec raiſon, pour Jules-Céſar, la figure placée derrière Enée, qui tient un bouclier & porte une couronne de laurier. Cependant, malgré la conformité de ſes traits avec ceux qui diſtinguent Céſar ſur les médailles, Triſtan l'a priſe mal-à-propos pour Nero Claudius Druſus ; d'autres ont voulu trouver dans la perſonne de celui-ci, qui monte au ciel porté ſur Pégaſe, Nero Druſus ou Marcellus, diſant que ſes traits ſont trop délicats & trop jeunes pour repréſenter Auguſte. Mais les médailles ſont contraires à cette aſſertion, & elles nous offrent ſouvent Auguſte auſſi jeune.

Les figures du ſecond plan, qui forment un autre tableau, ſont plus aiſées à expliquer que les premières. L'empereur Tibère couronné de laurier, tenant un ſceptre de la main droite, & le bâton augural de l'autre main, eſt aſſis ſur un trône. Il eſt nud juſqu'à la ceinture, & couvert de la ceinture juſqu'aux pieds, d'une égide d'où pendent des ſerpens. Triſtan ſeul a méconnu cette égide. A la droite de Tibère eſt aſſiſe Livie, que le même Triſtan a cru ſeul être Antonia. Livie eſt couronnée de laurier, & tient des pavots. Cet attribut de Cérès ſe voit fréquemment ſur les médailles dans la main des impératrices.

Tibère parle à Germanicus, qui ſe tient debout devant lui. Il eſt armé de pied-en-cap, & porte la main ſur ſon caſque. Antonia, ſa mère, couronnée de laurier, paſſe ſon bras autour du col de ce fils victorieux pour l'embraſſer. Triſtan ſubſtitue ici, ſans aucun fondement, Livie à Antonia.

Germanicus ſe préſente à l'empereur après ſon expédition de Germanie, ſelon Triſtan, dont la conjecture eſt très-vraiſemblable. De-là vient ſans doute que Tibère, qui devoit avoir l'honneur de ſes victoires, que Livie & qu'Antonia ſont couronnés de laurier. Antonia embraſſant le vainqueur des Germains, vient à l'appui de cette conjecture. Les trois autres antiquaires croient, au contraire, que Germanicus reçoit les ordres de Tibère pour l'expédition en Orient. Derrière ce héros, paroit ſa femme Agrippine aſſiſe, portant la chlamyde & tenant un rouleau. On voit devant elle Caligula, ſon jeune fils, armé d'une cuiraſſe, d'un bouclier, & revêtu de la chlamyde ; Germanicus & lui portent des bottines, qui ne reſſemblent ni à la *caliga* ni au *campagus*, mais à celles que porte Trajan ſur ſa colonne.

Au côté droit de Livie eſt aſſis à terre, ſur des armes, un captif, coëffé d'une mitre & chauſſé comme les Barbares. Il repréſente l'Arménie réduite par Tibère en la puiſſance des Romains. Le P. de Montfaucon a pris un des boucliers ſur lequel eſt aſſis le captif, pour un gouvernail de vaiſſeau ; & il en donne une raiſon bien extraordinaire : *Il eſt placé là*, dit-il, *pour marquer que c'eſt une région tranſmarine.*

Quant à l'homme armé, qui, debout derrière Livie, tenant un trophée, regarde les figures du premier plan, & élève une main vers Enée, le ſavant Bénédictin croit qu'il préſente aux perſonnages déifiés les trophées d'Auguſte. Triſtan le reconnoît pour Numerius Atticus, ce courtiſan qui aſſura avec ſerment qu'il avoit vu Auguſte élevé au ciel, & fut richement récompenſé par Livie de cette baſſe adulation. Mais cette opinion eſt rejetée par les autres ſavans, qui le prennent pour Druſus, fils de Tibère, portant ſes propres trophées.

La femme aſſiſe ſur un ſiege orné de ſphinx, eſt, ſelon le P. de Montfaucon, Liville, ſœur de Germanicus, femme de Druſus, fils de Tibère. Triſtan l'a priſe pour Julie, femme de Tibère ; mais outre que cette dernière princeſſe avoit été depuis long-tems chaſſée & bannie de la cour, elle mourut aſſez long-tems avant que Germanicus revint de la Germanie.

Les figures du troiſième & dernier plan, qu'un bord aſſez large & ſaillant ſépare des plans ſupérieurs, repréſentent des captifs & des provinces conquiſes. Rubens les reconnoit pour les priſonniers

germains, traînés en triomphe par Germanicus. Le Roy ne les reconnoit point pour Germains, & assure que leurs habits & leurs armes n'appartiennent pas à cette nation. Il veut que ce soient plutôt les Arméniens & les Parthes, soumis par Tibère; parce qu'il étoit plus naturel d'exprimer ici les victoires du principal personnage. Ces raisons n'ont pas paru concluantes au P. de Montfaucon, & il achève son explication en disant que ces captifs sont des Germains.

II^e *Apothéose d'Auguste.* Quoiqu'on ne doive pas, à la rigueur, donner ce nom au sujet que représente la belle pierre connue sous la dénomination d'*agate de l'Empereur*; cependant, comme on y voit Auguste couronné par des divinités, on a cru lui pouvoir assigner un rang parmi les *apothéoses* des hommes illustres. La hauteur de cette agate est moindre d'un tiers que celle de l'agate décrite plus haut, & sa largeur est à-peu-près égale. Elle n'est divisée qu'en deux plans, dont le second est occupé par des soldats qui dressent des trophées, & qui traînent des barbares vaincus. Les longues chausses font aisément reconnoître ces captifs étrangers.

On voit sur le premier plan Auguste assis, tenant le *lituus*. Il est à demi-nud, & tel que l'on représente ordinairement Jupiter. Derrière lui est une femme couronnée de créneaux, c'est-à-dire, Cybèle, qui pose sur la tête d'Auguste une couronne de laurier, & s'appuie sur Néptune, placé devant elle. Cybèle & Neptune désignent ici la terre & la mer, témoins des victoires d'Auguste.

La femme qui est assise devant ces deux divinités, & qui tient une corne d'abondance, a deux enfans nuds auprès d'elle. Rubens lui trouve les traits d'Agrippine, femme de Germanicus.

A côté d'Auguste on voit Rome assise, armée d'un casque, d'une pique & d'un bouclier. Quelques-uns l'ont prise pour Livie. Auguste pose ses pieds sur un bouclier, & Rome sur une cuirasse auprès de laquelle est un casque. Cette association d'Auguste & de Rome ne peut étonner que ceux qui ne connoissent pas les temples consacrés à la fois à l'un & à l'autre. Le capricorne, signe favori d'Auguste, est placé au-dessus de sa tête, & ne laisse aucun doute sur le sujet de cette belle gravure.

Germanicus César, armé d'une cuirasse & portant le paludament, se tient debout auprès de Rome; & plus loin, Tibère descend d'un char conduit par la victoire. Le futur successeur d'Auguste est vêtu de la toge prétexte, comme les triomphateurs. Il tient d'une main un sceptre ou bâton de commandement, & de l'autre un rouleau.

Rubens croit que cette pierre représente le retour de Tibère après la guerre d'Illyrie, la plus le triomphe, & on donna à Germanicus les ornemens des triomphateurs. Mais la nouvelle de la défaite de Varus étant arrivée à cette époque, le triomphe fut différé, & Tibère entra à Rome couronné de laurier, & portant la toge prétexte, comme on le voit sur cette belle agate.

III^e *Apothéose d'Auguste.* Cuper a publié le dessin d'une belle pierre gravée, avec son explication, mais sans nous dire à quel cabinet appartenoit un aussi précieux morceau. Elle a, si le dessin est fidèle, six pouces de hauteur, sur une largeur presque double. Sur un char traîné par deux centaures, dont l'un porte un bouclier & un trophée, est assis un jeune homme couronné de laurier, vêtu de la toge, & tenant un foudre de la main droite. Sa main gauche est passée autour du col d'une femme qui est assise sur le char à ses côtés. Elle est voilée, & a les traits d'une femme sérieuse. Sur le même char est placée une jeune fille à la droite du héros, avec un enfant armé d'un casque, de la cuirasse, & tenant un rouleau. La victoire vole au-dessus du héros, & le couronne. Un vase à deux anses & à large ouverture, (*cantharus*) est renversé auprès du char. Deux hommes morts ou blessés, couchés à terre, sont foulés aux pieds des centaures.

Cuper, d'accord avec Grævius, a reconnu Auguste & Livie assis dans le char, & Octavie avec Marcellus debout à leurs côtés, ou plutôt Tibère & Julie. On sait que les triomphateurs avoient coutume de faire monter dans le char de triomphe leurs jeunes enfans des deux sexes. Les centaures qui caractérisent la Thessalie, désignent les victoires qu'Auguste remporta dans cette contrée sur les meurtriers de César, qui peuvent être les ennemis foulés aux pieds des centaures.

APOTHÉOSE *de Germanicus.* Cette apothéose fait le sujet d'une pierre gravée du roi. Elle a quatre pouces de hauteur, & sa largeur excède la hauteur de quelques lignes. Les religieux de Saint-Evre de Toul, qui la possédoient depuis près de sept siècles, sous le nom de S. Jean l'Évangéliste, la donnèrent au roi en 1684. Les antiquaires furent partagés à son sujet: quelques-uns y connoissoient Auguste; mais le plus grand nombre y vit Germanicus; & la jeunesse du héros décida pour ce dernier sentiment.

On ne trouve pas, à la vérité, que Germanicus ait eu les honneurs de l'*apothéose* publique. Il est cependant possible que ce petit monument ait été fait par l'ordre de Caligula, son fils, ou de quelqu'autre de ses parens ou amis. Tacite nous dit que l'on éleva à la mémoire de Germanicus, les délices des Romains, un grand nombre de statues & d'autres monumens. La petitesse de cette agate l'a rendu facile à dérober aux regards du jaloux Tibère, & plus prompt à soulager la douleur

de Minerve couvre ſa poitrine ; le *lituus* & une corne d'abondance ſont dans ſes mains. Le premier attribut eſt relatif à ſa dignité d'augure, & l'autre à ſa bienfaiſance. Une victoire le couronne, & l'aigle qui le porte tient une branche de laurier dans ſes ſerres. Le P. de Montfaucon a rapporté ce monument dans ſon Supplément de l'Ant. expliquée, tom. 5, pl. 59.

APOTHEOSE *de Claude*. Un bas-relief d'un beau travail repréſente cette *apothéoſe*, que Néron fit exécuter peut-être comme il déifia cet empereur, c'eſt-à-dire, pour ſe moquer de lui, ſelon Pline le jeune. Il appartenoit aux princes Colonnes, ainſi que l'*apothéoſe* d'Homère. Le cardinal Jérôme Colonne le fit tranſporter à Madrid, & le donna au roi Philippe IV.

On voit l'empereur Claude en buſte avec une couronne radiale, ſurmontée du nimbe, porté ſur le dos d'un aigle éployé. Cet oiſeau tient une de ſes ſerres ſur un globe, & l'autre ſur un foudre. Il eſt poſé ſur un amas confus d'armes, de boucliers, de peltes, de cuiraſſes, de caſques & d'épées. Sur les côtés de ce monceau d'armes, on voit des éperons de navire, une ancre, un chénifque. Les boucliers ſont ovales, hexagones & à bords découpés.

Le tome 9 de l'Ant. expliquée en offre le deſſin.

APOTHÉOSE *de Titus*. Domitien fit, quoiqu'à regret, la conſécration ou l'*apothéoſe* de ſon frère. Elle ſe voit encore aujourd'hui ſculptée dans la voûte de l'arc de Titus à Rome : ce qui prouve, contre l'opinion de quelques antiquaires, qu'il ne fut bâti qu'après la mort de Titus. Il n'y a point, en effet, d'apparence que ce modeſte empereur ait fait repréſenter ſon *apothéoſe* de ſon vivant. Domitien aura ſans doute été contraint, par les bienſéances, à élever cet arc, qui eſt de beaucoup inférieur en grandeur & en magnificence aux autres arcs qui ornent encore la ville de Rome.

L'empereur, vêtu de la toge, eſt aſſis ſur un aigle éployé, & poſe ſes mains ſur les deux ailes. C'eſt le fond d'un tableau carré, entouré de grands feſtons ſoutenus aux quatre coins par des génies.

APOTHÉOSE *de Fauſtine la jeune*. Le P. de Montfaucon croit la reconnoître ſur un bas-relief du capitole, qu'il a publié pl. 60 du 5e volume du Supplément de l'Ant. expliquée.

L'impératrice eſt repréſentée ſortant du bûcher, voilée, & portée, non par un aigle comme les empereurs, mais par une femme ou un génie du ſexe féminin. Ce génie a des ailes & tient une longue torche allumée. Bartholi l'a priſe pour Diane *Lucifera* ; mais on ne voit jamais des ailes à cette divinité. Le ſavant Bénédiction reconnoît ici une victoire ; ce qui conviendroit aſſez bien à Fauſtine ; car Marc-Aurèle, ſon époux, lui avoit donné publiquement la dénomination de *mater caſtrorum*, *mère des armées*, qui la faiſoit partager en quelque ſorte l'honneur des victoires avec lui.

Celui-ci, aſſis au bas du tableau, eſt témoin de l'*apothéoſe* de ſa femme, ainſi que le préfet du prétoire, debout derrière lui, & un perſonnage inconnu, demi-nud & aſſis à ſes pieds.

APOTHETE, nom d'un air de flûte des anciens.

APOTROPÉENS, dieux qui détournoient les maux dont on étoit menacé : les Egyptiens avoient des dieux *Apotropéens*. Ce mot vient d'ἀποτρέπω, détourner. *Voyez* AVERRUNCI. On leur immoloit une jeune brebis.

APOXYOMENE. *V.* ΑΠΟΞΥΟΜΕΝΗ.

APPARATORES *annalium*. Muratori (511. 1, *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante, la ſeule où il ſoit fait mention du collége des *Apparatores* :

A. POSTUMIUS POSTUMIA
CHERACLID
ROGATOR. MAG. QUINQ. COLLEG
APPARAT. ANNAL. ITERUM.

*APPARATORIUM*, lieu des préparatifs. Fabretti croit que ce lieu des préparatifs étoit celui où l'on diſpoſoit le feſtin des funérailles, & dans lequel on gardoit l'eau luſtrale.

APPARIER les gladiateurs, *componere gladiatores*. Avant de commencer les combats de l'amphithéâtre, on appairoit les gladiateurs ; c'eſt-à-dire, qu'on aſſignoit à chacun l'adverſaire contre lequel il devoit ſe battre. La grande attention de celui qui donnoit les jeux, étoit d'*apparier* des gladiateurs égaux en force & en adreſſe. Ils dédaignoient, en effet, de combattre des rivaux qui leur auroient été inférieurs ; comme le dit Sénèque (*de Prov. c. 3.*) : *Ignominiam judicat gladiator, cum inferiore componi ; & ſcit eum ſine gloria vinci, qui ſine periculo vincitur.* Le gladiateur ſe croit déshonoré lorſqu'on l'apparie avec un rival plus foible que lui, parce qu'il ſait qu'il n'y a point de gloire à vaincre, lorſqu'il n'y a point eu de dangers à courir dans le combat.

APPARITEURS, *apparitores*. Les Romains comprenoient ſous ce nom générique les ſerviteurs des juges, que nous appelons ſergens & huiſſiers, & qu'ils nommoient *ſcribæ*, *accenſi*, *interpretes*, *præcones*, *viatores*, *lictores*, *ſervi publici* & *carnifices*. Servius (*Æneid.* 12. 850.) dérive leur nom d'*apparere*, être prêts à exécuter les ordres des juges ; *Apparent, præſto ſunt ad obſequium. Unde etiam apparitores conſtat eſſe nominatos* ; & il cite en preuve ces vers de l'Enéide :

*Ha Jovis ad ſolium, ſævique in limine regis*
*Apparent, acuuntque metum mortalibus ægris.*

On les prenoit parmi les affranchis des magiſtrats, & parmi les enfans de ces affranchis. Les *appariteurs* des principaux magiſtrats étoient diſtingués par des caſaques ou manteaux de diverſes couleurs, comme les bedeaux des paroiſſes en France, & par une bande de laine qui deſcendant de l'épaule

droite au côté gauche, leur tenoit lieu de ceinture & de baudrier. Leur condition étoit ſi mépriſée, que le ſénat voulant flétrir une ville dont les habitans s'étoient révoltés, l'aſſujétit à fournir les *appariteurs* des magiſtrats.

Les *appariteurs des cohortes* étoient attachés à ces corps, & ne pouvoient les quitter ſans avoir fini le tems du ſervice des *primipiles* : de-là vint qu'ils furent auſſi appelés *conditionales*, attachés à leur état. Leurs enfans étoient obligés de l'exercer à leur tour.

Les pontifes avoient des lictenrs qu'ils appeloient *appariteurs*. On les nommoit auſſi *calatores*, de *calare*, appeler, parce qu'ils aſſembloient les comices, qu'ils marchoient avant les pontifes pour faire ceſſer les travaux & retirer les ouvriers qui auroient pu nuire aux ſacrifices. On a vu longtems ſur un marbre de la voie Appienne, l'inſcription ſuivante, d'un certain *Parmularius* :

APPARITORI
PONTIFICUM
PARMULARIO

Les *appariteurs prétoriens* ou du préfet du prétoire, n'exerçoient leur emploi que pendant une année, après laquelle ils paſſoient à des fonctions plus relevées, telles que celles de greffiers, de trompettes, &c. Ils étoient chargés d'exécuter les ordres du préfet, d'amener à ſon tribunal les plaignans, d'écrire les *actes*, les dépoſitions, d'en faire la lecture aux parties, de rédiger les ſentences & de les faire exécuter. Ces mêmes *appariteurs* alloient dans les maiſons des femmes malades & des citoyens diſtingués, recevoir leur ſerment. Ils ſe faiſoient reconnoître dans ces fonctions, en portant une lumière & quelques uſtenſiles particuliers à leurs uſages. Lorſque le préfet du prétoire ſortoit de ſon tribunal, ils marchoient devant lui.

On leur donnoit quelquefois l'inſpection des relais publics, de la levée des impôts; & les ſoldats *ſtationnaires* leur indiquoient les retraites des voleurs; ou les leur remettoient, lorſqu'ils avoient été obligés de s'en ſaiſir.

APPARITION des dieux. *Voyez* AORASIE.

*APPARITORIUM*, étoit l'endroit où logeoient les *appariteurs*.

*APPELLATIONES*, appels. Les empereurs établiſſoient des commiſſaires pour connoître des appels, & leur nom étoit *Cognoſcentes ad ſacras appellationes*. On lit dans Gruter l'inſcription ſuivante :

L. VALERIO. POPLICIO
COS. ORD.. ITEM. COGNOSCENTI
AD. SACRAS. APPELLATIONES.

*APPIA aqua*; l'eau d'Appius. Appius l'aveugle fit conduire un ruiſſeau à Rome vingt ans après le commencement de la guerre des Samnites. La priſe d'eau étoit établie dans le champ de Lucullus, ſur la voie de Préneſte, entre le ſixième & tième mille, en s'écartant du chemin à l'eſpace de ſept cent quatre-vingt pas. Ce duite d'eau avoit de longueur plus de vi mille pas. Elle entroit à Rome par la p pène, aujourd'hui de Saint-Sébaſtien, é niſſoit de l'eau à huit régions juſqu'au ch Mars, par le moyen de vingt châteaux d' en tiroit l'eau pour donner des naumach le cirque. La principale fontaine, appel *Appia*, étoit placée dans le *forum* de Cé deſſous du temple de Vénus *Appiade*; & il par un vers d'Ovide, qu'elle étoit jail c'eſt-à-dire, qu'elle formoit une gerbe o d'eau :

*Appias expreſſis aera pulſat aquis.*

*Appia via. Voyez* APPIENNE. (voie)

APPIADES, divinités dont les temples près des eaux ou fontaines d'Appius à Ro loin du *forum* de Céſar. On en nommoi Vénus, Pallas, la Concorde, la Paix & Cicéron en excepte Pallas. Elles avoien dit-on, un temple commun, dans lequ étoient repréſentées à cheval, comme d zones.

Les Nymphes que l'on a déterrées de dans ce même emplacement, déterminen du ſurnom *Appiades*, & ſemblent le reve ſeules.

APPIENNE, (LA VOI[illegible] grand ch Rome, qu'Appius Claudius l'aveugle fit c pendant ſa cenſure, l'an 442 de Rome. cription rapportée par Gruter en fait foi

APPIUS. CLAUDIUS
C. F. CÆCUS
CENSOR. COS. BIS. DICT. INTER-
TEX. II. PR. II. AED. CUR. II. Q.
MILIT. III. COMPLURA. OPPIDA
DE. SAMNITIBUS. CEPIT. SABINO
RUM. ET. TUSCORUM. EXERCI-
TUM. FUDIT. PACEM. FIERI. CU
PYRRHO. REGE. PROHIBUIT. I
CENSURA. VIAM. APPIAM. STR.
VIT. ET. AQUAM. IN. URBEM.
DUXIT. AEDEM. BELLONAE. FECI

La voie *Appienne* commençoit à la p pène, aujourd'hui de Saint-Sébaſtien, pa la montagne de *Sancti-Angeli*, traverſoit rais Pontins, & finiſſoit à Capoue, qui é la limite de l'Empire Romain. Elle fu continuée juſqu'à Brindes, on ne ſait pa à quelle époque. Cette voie, que Stace a n avec raiſon, *la reine des grandes voies*, ( 2. II.) :

*Qua limine noto*
*Appia longarum teritur regina viaru*

gt-cinq pieds de largeur, avec des rebords
:s, élevés de douze en douze pieds, pour
le pavé, qui étoit fait avec de longues &
illes de pierres. On y avoit ménagé d'eſ-
eſpace des *montoirs* de pierres, pour
ſiéges aux piétons, & d'écuyers aux cava-
Gracchus y ajouta de petites colonnes
quoient les milles. Pomponius Atticus,
ur Sévère, le médecin Theſſalus, eurent
nbeaux le long de cette voie.

*oie Appienne nouvelle*, étoit le chemin
conſtruire & paver Caracalla, depuis ſes
juſqu'à la porte Capène, où il ſe réunif-
*voie Appienne.*

O (RIO D'). *Voyez* ALMON.

US (RUISSEAU D'). *V.* ALMON.

US, ſurnom de la famille CLAUDIA.

AUDISSEMENS. Les *applaudiſſemens* diſtingués des acclamations, en ce que ces
:s étoient des cris ou des éloges donnés
voix; & que la voix ne ſervoit point
*plaudiſſeurs.* Ceux-ci n'employoient que
ains, & quelquefois leurs toges, dont ils
t voltiger un pan. L'empereur Aurélien
a au peuple des bandes d'étoffe, pour être
ées à applaudir, à la place des habits.

ait dans les théâtres, les cirques & les
néâtres, que l'on entendoit les plus fré-
*applaudiſſemens.* Auſſi étoit-ce dans ces
aſſemblée que l'art d'applaudir fut ſoumis
règles. Les Romains ſimples & groſſiers
lirent long-tems ſans meſure & ſans ordre.
livroient machinalement à l'enthouſiaſme
e admiration réfléchie, qui leur arrachoient
*plaudiſſemens* proportionnés à leurs véri-
ſenſations. Cette ſimplicité indiquoit les
:s tems de Rome; car Ovide, parlant de
:ment des Sabines, dit qu'alors les *applau-*
*:s* n'étoient encore ſoumis à aucune règle:

*medio plauſu, plauſus tunc arte carebat.*

derniers tems de la république & les pre-
les Céſars, virent introduire à Rome ce
art, qui avoit ſans doute pris naiſſance
Grèce, & qui s'étendit dans l'Italie, par la
unication habituelle entre les deux contrées.
ution en fit bientôt un moyen général de
la bienveillance des empereurs, en les
liſſant artiſtement à leur entrée dans les
ublics, ou en prodiguant les mêmes mar-
e bienveillance aux chanteurs, aux cochers
gladiateurs que ces deſpotes affectionnoient.
ire méthodique fut porté à ſon comble ſous
e de Néron, qui, devenu lui-même chan-
: joueur de flûte, vouloit être applaudi,
ine de mort. On ſait avec combien de peine
ateur, homme conſulaire, évita la fureur
prince, qu'il avoit encourue en dormant
t que tous les flatteurs de Rome applaudiſ-
à l'envi le chanteur couronné.

Afin de les y engager, Néron avoit choiſi de jeunes gens de l'ordre des chevaliers, & plus de cinq mille plébéiens forts & vigoureux, qui apprenoient l'art d'applaudir, & ſe diviſant en pluſieurs troupes, occupoient tous les gradins, qu'ils faiſoient retentir de leurs *applaudiſſemens.* Suétone, (*cap.* 20, *n.* 6.): *Neque eo ſegniùs adoleſcentes equeſtris ordinis, & quinque amplius millia e plebe, robuſtiſſima juventutis, undique elegit, qui diviſi in factiones, plauſuum genera condiſcerent; bombos, & imbrices, & teſtas vocabant.*

Ces *applaudiſſemens* étudiés étoient donnés avec la robe, comme nous l'avons dit plus haut, ou avec les mains: c'eſt de ces derniers qu'il nous reſte à parler. On y employoit les doigts ſeulement, ou les doigts d'une main appuyés ſur la paume de l'autre, ou les paumes des deux mains fortement appuyées l'une ſur l'autre, comme dans nos *battemens de main* modernes.

Le ſouvenir des *applaudiſſemens* donnés avec les doigts d'une ſeule main, nous a été conſervé à l'occaſion d'une ſtatue de Sardanapale, décrite par Strabon (*liv.* 14): on voit, dit-il, dans cet endroit, le tombeau de Sardanapale avec ſa ſtatue de pierre, qui rapproche les doigts de ſa main droite, comme pour leur faire rendre un ſon. Mangez, buvez, jouez, ſemble dire encore ce monarque voluptueux; car tout ce qui occupe les hommes ne vaut pas le ſon léger que rendent ces doigts. Athénée (*lib.* 12) parle de ce tombeau, & dit qu'il n'y avoit qu'une main ſeule ſculptée ſur le monument. Du reſte, il s'accorde avec Strabon ſur la poſition des doigts, & ſur l'intention que le ſculpteur avoit prêtée à Sardanapale. Les enfans s'exercent encore dans leurs jeux à faire rendre ce ſon à leurs doigts. Ils appuyent le plus grand doigt ſeul ſur la dernière phalange du pouce, & le faiſant gliſſer & retomber ſur la paume de la main, ils entendent un bruit qui les réjouit par ſa reſſemblance avec le ſon des caſtagnettes.

Sénèque indique les différentes manières d'applaudir avec les mains, (*Nat. quaſt.* 11. 28.): *Averſæ inter ſe manus colliſæ non plaudunt, ſed palma cum palmâ collata, plauſum facit. Et plurimum inter eſt utrum cavæ concutiantur, an planæ & extentæ.* » Si l'on frappe les parties extérieures des mains l'une contre l'autre, elles ne rendent aucun ſon; le contraire arrive lorſqu'on frappe les deux paumes l'une contre l'autre; & l'eſpèce du ſon qu'elles rendent dans ce dernier cas, dépend encore de la poſition des mains dans ce battement. Il faut ſavoir ſi elles ſont étendues, ou ſi elles forment deux *creux* ». Dans le premier cas, elles rendent un ſon ſec, qui, étant répété par pluſieurs perſonnes avec promptitude, mais ſans beaucoup de force, imite aſſez bien le bruit d'une pluie d'orage ou d'une grêle tombant ſur des corps ſonores, tels que les tuiles. On appeloit conſéquemment cette manière d'applaudir *imbrices*, tuiles.

Lorſqu'on frappoit l'un contre l'autre les *creux* des deux mains long-tems & avec peu de force, on imitoit le bruit ſourd & continu du bourdonnement des abeilles : de-là vint que l'on appela *bombus* cette manière d'applaudir. Les enfans la pratiquent encore dans leurs jeux.

On applaudiſſoit enfin, en frappant dans la paume de la main gauche avec les doigts réunis de la droite, ſans ſe ſervir de la paume de cette main. Cette manière d'applaudir eſt encore en uſage dans nos aſſemblées. Elle rend un ſon clair, qui, étant répété en meſure & en cadence, imite celui que rendent des vaſes de terre frappés avec des bâtons, ou même celui du bâton qui ſert à conduire les orcheſtres. C'eſt pourquoi on appela *teſtas* cette manière d'applaudir; ces *teſta* ou vaſes de terre ſervirent long-tems ſur les théâtres à conduire & accompagner les danſeurs, avant l'introduction des joueurs de flûte. On frappoit ſur ces vaſes avec un bâton; & depuis on aſſimila au ſon qu'ils rendoient, le bruit formé par la dernière manière d'applaudir.

Le peuple ſe levoit pour applaudir dans les théâtres :

*Stantiaque in plauſum tota theatra juvent.*

dit Properce (3. 16.); & il ſouffroit de l'ignorance des gens de la campagne qui ne connoiſſant pas les règles de l'art d'applaudir, troubloient, par leurs *applaudiſſemens* non modulés, l'harmonie générale. Tacite (*Annal. XVI. 5.*) parle de ces *applaudiſſemens* mal-adroits : *Cum manibus neſciis fatiſcerent, turbarent gnaros.* *Voyez* ACCLAMATIONS.

APPULEIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.
O. en argent.
RRR. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

APRONIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.
O. en argent.
C. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

APTÈRE, en Crète. ΑΠΤΑΡΑΙΩΝ & ΑΠΤΕΡΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

APTÈRE, ἄπτερος, ſans ailes. Les Athéniens donnèrent cette épithète à la Victoire, qu'ils repréſentoient ſans ailes, pour la fixer dans leur patrie.

APYCNI, ἄπυκνοι, non épais. Les anciens appeloient ainſi dans les genres épais, trois des huit ſons ſtables de leur ſyſtême ou diagramme, leſquels ne touchoient d'aucun côté les intervalles ſerrés; ſavoir, la proſlanbanomène, la nete ſynnéménon & la nete hyperboléon. Ils appeloient auſſi *apycnos* ou non épais, le genre diatonique; parce que dans les tétracordes de ce genre, la ſomme des deux premiers intervalles étoit plus grande que le troiſième. *(J. J. Rouſſeau).*

*AQUA.* Les Romains appeloient *aqua Appia*, le ruiſſeau conduit à Rome par Appius; *aqua Trajana*, l'eau amenée par l'aquéduc de Trajan, &c. *Voyez* AQUÉDUCS.

AQUA D'ACIO. } *Voyez* ALMON.
AQUA TACCIO. }

*AQUAGIUM*, ὑδραγωγεῖον & ὑδραυλεία des Grecs, canaux d'arroſement, différens des aquéducs.

*AQUARIOLUS*, homme adonné à l'impudicité, ſelon Feſtus, qui vit avec les femmes débauchées. On lui donnoit par mépris ce nom, qui exprimoit les fonctions les plus viles des eſclaves qui ſervoient ces femmes perdues : *Qui aquam meretricibus miniſtrabant, quâ ſe poſt venerem abluerent.*

AQUARIUS. On appeloit de ce nom les intendans des aquéducs, & ceux qui avoient l'inſpection des priſes d'eau établies dans les maiſons des particuliers ou des princes. Une inſcription nous a conſervé le nom d'un de ces officiers de la maiſon d'Auguſte :

NYMPH. SANC. SAC.
EPICTETUS
AQUARIUS. AUG. N.

*AQUATILES dii*, les divinités des eaux, des fontaines, des rivières & de la mer. On liſoit à Côme l'inſcription ſuivante :

NEPTUNO. ET
DIS. AQUATILIB.
PRO. SALUT. ET
INCOLUMIT. SIM
QUART. SECUNDIN.

*AQUATORES*, goujats ou valets d'armée, qui portoient de l'eau dans les camps romains.

AQUÉDUCS. On en diſtingue de deux ſortes : d'*apparens* & de *ſouterreins*. Les apparens ſont conſtruits à travers les vallées & les fondrières, & compoſés de *trémeaux* & d'arcades : tels ſont ceux d'Arcueil, de Marly & de Bucq, près Verſailles. Les ſouterreins ſont percés à travers les montagnes, conduits au-deſſous de la ſuperficie de la terre, bâtis de pierre de taille, de moilon, de brique, &c. & couverts en-deſſus de voûtes ou de pierres plattes, qu'on appelle *dalles*. Ces dalles mettent l'eau à l'abri du ſoleil & des pluies d'orage : tels ſont ceux de Roquencourt, de Belleville & du pré Saint-Gervais. Ces deux ſortes d'*aquéducs* ont été connues & employées par les

inciens, & ils les ont réunies ſouvent toutes les deux à chaque conduite d'eau.

On diſtribue encore les *aquéducs* en *doubles* ou *triples*, c'eſt-à-dire, portés ſur deux ou trois rangs d'arcades : tel eſt celui du Pont-du-Gard en Languedoc, qui eſt *triple*, ainſi que l'*aquéduc* de Conſtantinople. On peut y ajouter celui que Procope dit avoir été conſtruit par Coſroës, roi de Perſe, pour la ville de Pétra, en Mingrélie : il avoit trois conduits ſur une même ligne, les uns élevés au-deſſus des autres.

Les *aquéducs* de toute eſpèce étoient jadis une des merveilles de Rome. Leur grand nombre, les ſommes immenſes employées à faire venir des eaux d'endroits éloignés de trente, quarante, ſoixante, & même cent milles, ſur des arcades, ou continuées, ou ſuppléées par d'autres travaux, comme des montagnes coupées & des rochers percés : tout cela doit ſurprendre. On n'entreprend rien de ſemblable aujourd'hui ; on n'oſeroit même penſer à acheter ſi chèrement la commodité publique.

Pluſieurs endroits de la campagne de Rome offrent de grands reſtes de ces *aquéducs*, des arcs continués dans un long eſpace, au-deſſus deſquels étoient les canaux qui portoient l'eau à la ville. Ces arcs ſont quelquefois bas, & quelquefois d'une grande hauteur, ſelon les inégalités du terrein. Il y en a qui ont deux arcades l'une ſur l'autre, de crainte que la trop grande hauteur d'une ſeule arcade ne rendit la ſtructure moins ſolide. Tous ces *aquéducs* ſont communément de briques ſi bien cimentées, que l'on a beaucoup de peine à les ſéparer.

Quand l'élévation du terrein étoit très-grande, on avoit recours aux *aquéducs* ſouterreins, qui portoient les eaux à ceux qu'on avoit élevés ſur terre dans les fonds & les pentes des montagnes. Si l'eau ne pouvoit avoir de la pente qu'en paſſant au travers d'un rocher, on le perçoit à la hauteur de l'*aquéduc* ſupérieur : tel eſt celui de *Vicovaro*, au-deſſus de Tivoli. Le canal qui formoit la ſuite de cet *aquéduc*, eſt taillé dans le roc vif l'eſpace de plus d'un mille, ſur environ cinq pieds de haut & quatre de large.

Une choſe digne de remarque, c'eſt que ces *aquéducs*, qu'on pouvoit conduire en droite ligne à la ville, n'y parvenoient que par des ſinuoſités fréquentes. Les uns ont dit qu'on avoit ſuivi ces obliquités pour éviter les frais d'arcades d'une hauteur extraordinaire : d'autres, qu'on s'étoit propoſé de rompre la trop grande impétuoſité de l'eau, qui, coulant en ligne droite par un eſpace immenſe, auroit toujours augmenté de viteſſe, endommagé les canaux, & donné une eau peu nette & mal-ſaine. Nous leur demandons cependant pourquoi, y ayant une ſi grande pente de la caſcade de Tivoli à Rome, les Romains ont pris l'eau de la même rivière, à vingt milles & davantage plus haut : que diſons-nous vingt milles ? à plus de trente, en y comprenant les détours d'un pays plein de montagnes. On répond que la certitude d'avoir des eaux meilleures & plus pures, ſuffiſoit aux Romains pour leur faire croire leurs travaux néceſſaires & leurs dépenſes juſtifiées. Si l'on ſait d'ailleurs que l'eau du Tévéroné eſt chargée de parties minérales & mal-ſaines, on ſera ſatisfait de cette réponſe.

Si l'on jette les yeux ſur la planche 128. du 4^e^ volume de l'*Antiquité expliquée*, du père de Montfaucon, on pourra juger des ſoins avec leſquels ces immenſes ouvrages étoient conſtruits. Des ſoupiraux étoient ouverts d'eſpace en eſpace, afin que l'eau ſe trouvant arrêtée par quelqu'accident, pût ſe dégorger juſqu'à ce que l'on eût dégagé ſon paſſage. Il y avoit encore dans le canal même de l'*aquéduc*, des puits où l'eau ſe précipitoit, ſe repoſoit & dépoſoit ſon limon, & des piſcines où elle s'étendoit & ſe purifioit.

Voici les variétés qu'offrent dans leur conſtruction quelques *aquéducs* de Rome. Celui de l'*Aqua-Marcia* a un arc de ſeize pieds d'ouverture : ſa maçonnerie eſt faite de trois différentes eſpèces de pierres qui ſont des laves. Il porte deux canaux placés l'un au-deſſus de l'autre. Le plus élevé conduiſoit l'eau nouvelle du Tévéroné, *Anio novus* ; celui de deſſous étoit l'eau *Claudienne*. L'édifice entier a ſoixante-dix pieds romains, ſoixante pieds françois environ de hauteur.

Le P. de Montfaucon a donné la coupe d'un *aquéduc* à trois canaux ; le ſupérieur conduiſoit l'eau *Julia*, celui du milieu l'eau *Tepula*, & l'inférieur l'eau *Marcia*.

L'arc de l'*aquéduc* qui apportoit à Rome l'eau *Claudienne*, eſt bâti de belle pierre de taille ; celui de l'eau *Néronienne* eſt de brique : ils ont l'un & l'autre ſoixante & douze pieds romains de hauteur, moins de ſoixante-deux pieds françois.

On remarque à l'*aquéduc* de l'eau d'Appius une forme de canal, qu'il faut obſerver ſoigneuſement. Ce canal n'eſt pas uni comme les autres, mais il s'élargit du fond en haut par des retraites ou degrés.

Le conſul Frontin, qui avoit l'inſpection des *aquéducs* ſous l'empereur Nerva, a fait un Traité ſur cet objet : il y parle de neuf *aquéducs* qui avoient treize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze tuyaux, d'un pouce de diamètre. Procope, qui a écrit après lui, en compte quatorze, c'eſt-à-dire, quatorze canaux portés par neuf *aquéducs*. Vigerus a calculé que Rome recevoit, dans l'eſpace de vingt-quatre heures, cinq mille muids d'eau.

Nous allons décrire ici toutes les *eaux* qui ſe répandoient dans Rome, & dont il ne ſera pas fait mention à leurs articles reſpectifs. Pendant quatre ſiècles, les Romains ne burent & n'employèrent que l'eau du Tibre. Mais l'étendue de leur ville & leur population étant augmentées, ils s'occupèrent des moyens d'amener dans l'enceinte de Rome & ſur ſes collines, des eaux

abondantes. Un décret du ſénat & du peuple chargea de ce ſoin le cenſeur Appius, l'an 444, ſous le conſulat de M. Valerius Maximus & de P. Decius Mus. Ce cenſeur amena à Rome l'*eau* qui porta ſon nom. *Voyez* APPIA *aqua*. On conſtruiſit enſuite différens autres *aquéducs*, ſuivant le beſoin ou le luxe des Romains. Les cenſeurs & les édiles eurent l'intendance des eaux, des *aquéducs*, des châteaux d'eau, & des priſes d'eau accordées aux particuliers gratuitement, en forme de récompenſes ou avec la charge d'une impoſition. Les empereurs s'attribuèrent à eux ſeuls le droit d'accorder ces faveurs.

Les Romains diviſoient les parties d'eau attribuées à chaque édifice public ou particulier, en doigts & en pouces. Le pouce, *uncia*, étoit la douzième partie du pied romain, & le doigt n'en étoit que la ſixième.

L'*eau Albudina*. Il n'en eſt fait mention que dans Victor, qui paroît l'avoir créée pour compléter un certain nombre d'*eaux*, qu'il ſe propoſoit de retrouver.

L'*eau Alexandrine*. Les uns veulent que cette eau ait porté le nom d'Alexandre-Sévère, parce qu'il la fit conduire à Rome dans ſes thermes, auprès de ceux de Néron. D'autres penſent qu'il détourna les eaux des thermes de Néron pour les amener dans les ſiens, & qu'il leur donna ſon nom.

L'*eau Algentina*. Elle prenoit ſa ſource au mont Algide, couloit au bas des côteaux de Tivoli & arrivoit à Rome, mais on ne ſait par quelle porte. On en voit encore quelques arcades à moitié chemin de Freſcati. C'eſt peut-être la même eau que le cardinal Aldobrandin fit conduire à ſa villa de Tivoli, appelée *Belvédère*.

L'*eau Alſia*. Voyez l'*eau Setina*.

L'*eau Alſetina* ſortoit d'un lac de même nom, ſitué près de la voie Claudienne, & fut conduite à Rome par Auguſte, dont elle prit le nom. On voit des reſtes de ſon *aquéduc* auprès de la naumachie d'Auguſte, au-delà du Tibre.

L'*eau Annia*. On ne la connoît point, à moins que l'on n'ait voulu déſigner par ce nom les ruiſſeaux dérivés de l'Anio, *Anius*.

L'*eau d'Antonin* prit ſon nom des thermes d'Antonin Caracalla, qui l'y fit conduire.

L'*eau d'Appius*. Voyez APPIENNE.

L'*eau d'Auguſte*. On donna ce nom à un ruiſſeau d'eau bonne & ſalubre qu'Auguſte fit amener & réunir, par un *aquéduc* ſouterrein, à l'*eau Marcia*, qui tariſſoit dans l'été. Son canal particulier étoit long de huit cens pas. Par la ſuite, l'*eau Marcia* étant devenue plus abondante, conduiſit l'eau d'Auguſte juſqu'à celle de *Claudius*, à laquelle on la réunit de nouveau.

L'*eau Aurelia* fut ainſi appelée de L. Aurélius Cotta, qui, étant conſul ſept ans avant la troiſième guerre Punique, fit conſtruire une voie, le long de laquelle couloit cette eau.

L'*eau du Capitole* étoit deſtinée uniquement à l'uſage du temple, aux luſtrations, aux ſacrifices, &c.

L'*eau Cimina*. Voyez CIMINA.

L'*eau Claudienne*. V. CLAUDIENNE.

L'*eau Crabra*. V. CRABRA.

L'*eau Félix*. V. FÉLICE.

L'*eau Herculanea* ou *Herculea*. Cette eau prenoit ſa ſource auprès d'un temple ou d'une ſtatue d'Hercule. Elle porta depuis le nom d'*eau Virgo*, & elle étoit très-agréable à boire. C'eſt pourquoi Nerva la ſépara de l'*Anio novus*, auquel on l'avoit réunie.

L'*eau du Janicule*, étoit la même que l'*eau de Trajan*.

L'*eau de Julius* portoit le nom d'un romain qui l'avoit découverte, & dont l'hiſtoire ne fait aucune autre mention. Agrippa raſſembla pour la former pluſieurs ſources dans le champ de Tuſculum, & les conduiſit le long de la voie Latine, pendant douze milles, l'an 721 de Rome. Une partie de cette eau ſe diſtribuoit à la porte Nævia, & l'autre ſur le Viminal. Auguſte la détourna par un canal ſouterrein de huit cens pas, pour groſſir l'*eau Marcia*, lorſque des chaleurs trop prolongées la mettoient à ſec. Aurélien répara ſon *aquéduc*, dont on voyoit dans le ſiècle dernier des ruines ſur l'Eſquilin, entre la porte de ce nom & les trophées de Marius, tranſportés depuis au capitole.

L'*eau de Juturne* avoit ſa fontaine dans le *forum*. On en buvoit pour guérir de certains maux, & on l'employoit dans les ſacrifices.

L'*eau Labicana* prit ſon nom du champ où étoit ſa ſource. Sévère-Alexandre la conduiſit à Rome.

L'*eau Marcia*. V. MARCIA.

L'*eau Mariana*, ainſi appelée à cauſe de la ville du même nom, auprès de laquelle elle prenoit ſa ſource, entroit à Rome par la porte de Gabies, près de la porte Majeure, paſſoit entre le grand & le petit mont Cœlius, ſuivoit la voie Appienne, & ſe jetoit dans le Tibre au pied du mont Aventin, non loin de la rue qui conduit à Sainte-Sabine.

L'*eau de Mercure* étoit près de la voie Appienne, hors de la porte Capène. Le peuple s'y rendoit à certain jour; on mouilloit avec cette eau des branches de laurier, & on les ſecouoit ſur les têtes les uns des autres, en invoquant Mercure. On croyoit, par cette ablution, être abſous de tous ſes crimes & ſur tout des parjures. Les marchands, après avoir ſacrifié au même dieu la veille des ides de mai, rempliſſoient des cruches de cette eau, & en arroſoient leurs magaſins & leurs marchandiſes.

L'*Acqua Paola*. V. PAOLA.

L'*eau Petronia*. Les magiſtrats paſſoient auprès de cette eau lorſqu'ils ſe rendoient au champ de Mars pour remplir quelqu'une de leurs fonctions.

On n'eſt pas inſtruit d'aucun autre détail au ſujet de cette eau.

L'*eau Sabatina*, ainſi nommée du lac d'où on l'avoit tirée, & qui s'appelle aujourd'hui le lac d'Anguillara. On voit des ruines de ſon ancien *aquéduc* hors de la porte de Saint-Pancrace. Elle fut appelée par la ſuite *Aureliana*, parce qu'elle ſuivoit la voie Aurélienne; & *Septimiana*, à cauſe de la porte du même nom. Cette eau eſt diviſée aujourd'hui en deux branches; elle fournit une fontaine de la place de Saint-Pierre, & arroſe les jardins du Vatican.

L'*eau Salonia*, ainſi nommée du territoire de *Salone*, où elle prenoit ſa ſource, a été réunie par Pie IV à l'*Acqua Vergine* ou de *Trevi*.

L'*eau Septimiana*. Voyez SEPTIMIANA.

L'*eau Setina*. On donnoit à cette eau le nom du champ de la Campanie, d'où on la croyoit amenée à Rome, *Setinus*; ou de la voie qu'elle ſuivoit dans ſon cours, *via Setina*. Dans la *Notice de l'Empire*, elle eſt appelée *Alſia* & *Setina*; mais *Alſium* & *Setia* ſont au-deſſous du niveau de Rome. C'eſt donc une faute des copiſtes; il faut lire *Alſietina*, & réduire ces deux eaux en une ſeule.

L'*eau Sixtina*. V. SIXTINA.

L'*eau Tepula*, étoit probablement ainſi nommée de l'endroit où elle prenoit ſa ſource, auprès de Tuſculum. L'an de Rome 627, C. Caſſius Longinus étant cenſeur, la conduiſit à Rome, & Auguſte la réunit à l'*eau Julia*.

L'*eau de Trajan*. V. TRAJAN.

L'*eau Virgo*. V. TREVI.

L'Italie offre encore de ſuperbes débris d'*aquéducs*. Tels ſont ceux de Druſus, de Rimini, de Tivoli, &c. On lit ſur l'ouverture du conduit de l'*aquéduc* que l'on admire encore à Tivoli, cette inſcription, remarquable par ſa ſimplicité:

CAPE ME
TUA. SUM.

Les Romains portèrent dans tous les pays qu'ils conquirent, ce goût pour les grands édifices, & ſur-tout pour les *aquéducs*, qui étonnent les peuples modernes. On voit encore aux environs de Lyon, des arcs de différentes hauteurs, qui amenoient de l'eau ſur le haut de la montagne où étoit bâtie l'ancienne ville. Les arcs ont juſqu'à quarante pieds de hauteur, dans une plaine où ils ſervoient à porter l'eau d'une colline à l'autre.

Mais celui des *aquéducs* bâtis dans les Gaules par les Romains, qui mérite le plus notre admiration, eſt celui de Metz. Les ſources abondantes de Gorze fourniſſoient l'eau à la naumachie de cette ville: elles ſe réuniſſoient dans un vaſte réſervoir; de-là elles étoient conduites par des canaux ſouterreins de pierre de taille, ſi ſpacieux, qu'un homme y pouvoit marcher droit. Elles paſſoient la Moſelle ſur ces hautes & ſuperbes arcades qu'on voit encore à deux lieues de Metz, ſi bien maçonnées & cimentées, qu'excepté la partie du milieu emportée par les glaces, elles ont réſiſté & réſiſtent encore aux injures du tems & à la variété des ſaiſons. De ces arcades, d'autres *aquéducs* conduiſoient les eaux aux bains & à la naumachie.

Si l'on en croit Colménarès, l'*aquéduc* de Ségovie peut être comparé aux plus beaux ouvrages de l'antiquité: il en reſte cent cinquante-neuf arcades, toutes de grandes pierres ſans ciment. Ces arcades, avec le reſte de l'édifice, ont cent deux pieds de haut, & ſont diſpoſées en deux rangs les unes ſur les autres. L'*aquéduc* traverſe la ville, & paſſe par-deſſus la plus grande partie des maiſons qui ſont dans le fond.

*AQUILEGUS*. Muratori (pag. 489 4 *de ſon Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante:

M. AURELIUS. VESTI
NUS. AQUILEGUS
LYMPHEU...
ET. FONT. A. SUA.
IMPEN. REST.

On appeloit de ce nom celui qui cherchoit, découvroit & conduiſoit les ſources.

*AQUILA*. Voyez *AQUILIA*.

*AQUILICIUM* ou *AQUÆLICIUM*, ſacrifice offert aux dieux, & à *Jupiter Pluvius* en particulier, pour demander la pluie. Dans ces occaſions, on promenoit dans Rome la pierre nommée *Lapis Manalis*, qui étoit placée ordinairement hors de la porte Capène, aujourd'hui de Saint-Sébaſtien, près d'un temple de Mars.

AQUILIFER, celui qui portoit l'aigle d'une légion. Il en eſt fait ſouvent mention dans les inſcriptions.

*AQUILLIA* ou *AQUILIA*, famille romaine dont on a des médailles:

R. en or, qui ſont impériales & appartiennent à Auguſte.

R. en argent.

RRR. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt *FLORUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

AQUILON (*Mythologie*). *V.* BORÉE.

Vitruve appelle *aquilon* le vent de Nord-Eſt, ou plutôt celui qui ſouffle à quarante-cinq degrés du Nord, entre le Nord & l'Eſt.

*AQUIMANALE*, aiguière d'argent avec un baſſin, qui ſervoit à laver les mains avant les repas. On appeloit auſſi cette aiguière *gutus* & *naſiterna*.

*AQUIMINARIUM* ou *AMULA*. On a trouvé dans des maiſons particulières d'Herculanum, pluſieurs vaſes deſtinés à contenir l'eau luſtrale (*aquiminaria*, *aquiparſ.*). Car toutes les familles romaines avoient chez elles leurs propres *ſacra privata*, *foyer ſacré*, où l'on entretenoit conſtamment du feu, avec leurs autels & leurs fêtes

particulières. Quelques familles même avoient un prêtre qui leur étoit attaché. (*Reineſ. Inſc. claſſ.* v, *n.* 53).

On a trouvé de ces vaſes de bronze, & d'autres de marbre. Le plus grand de ceux de bronze, eſt une coupe de forme ronde, de deux pieds huit pouces de diamètre, d'un travail admirable, & dont l'intérieur eſt orné au milieu de feuilles de laurier, faites d'argent en pièces de rapport ou damaſquiné; il eſt placé dans la première chambre du cabinet de Portici. Le pied de ce vaſe eſt perdu; mais d'autres ſemblables vaſes de bronze, plus petits, ont conſervé leur pied. Le plus grand de ces derniers eſt orné de deux anſes.

Les vaſes de marbre de cette eſpèce ſont ſtriés en dedans comme certaines coquilles, d'environ ſeize pouces de diamètre. Ils étoient tous placés ſur des pieds travaillés en forme de colonnes cannelées, & de même matière, ainſi qu'on en peut juger par l'un de ces pieds qui a été conſervé: car les anciens étoient conſtans & *uniformes* dans leur travail.

AQUINUM, en Italie. AQUINO.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

AQUIS pour NYMPHIS. On trouve ſouvent dans les inſcriptions le mot *aquis* ſubſtitué à celui de *Nymphis*: AQUIS ALBULIS, AQUIS APONI, &c. &c

*AQUITECTORES*, nom des officiers préposés à l'inſpection des aquéducs, châteaux-d'eau & fontaines de Rome.

*ARA. Voyez* AUTEL.

L'*ara* étoit diſtinguée d'*altare*; 1°. *ara*, ſelon Servius, étoit un autel conſacré également aux dieux ſupérieurs & à ceux des enfers: *altare* étoit conſacré aux dieux ſupérieurs ſeuls; 2°. *ara* étoit la table même de l'autel, ſur laquelle on faiſoit les libations, &c.; & *altare* étoit le corps de l'autel. *V.* ALTARE.

Tacite, Pline & les autres auteurs de la meilleure latinité, ſemblent n'avoir tenu aucun compte de ces légères différences. Nous les imiterons à l'article AUTEL.

ARABES. (CHIFFRES) *V.* ce mot.

ARABES. Jablonski a cherché dans le *Panthéon Ægyptiorum*, à diſculper les Egyptiens du reproche qu'on leur fait d'avoir immolé des victimes humaines. Hérodote nie ce forfait, & aſſure que, même dans les ſiècles les plus reculés, jamais le ſang humain n'a coulé ſur les autels de l'Egypte. Il eſt étonnant qu'après un témoignage auſſi poſitif, *Athénée* ait écrit le contraire (*l.* 4). Jablonski trouve le moyen de concilier deux aſſertions auſſi oppoſées, en rejetant cette abominable coutume ſur les *Arabes Paſteurs*, qui conquirent l'Egypte, & y conſervèrent long-tems leurs mœurs & leurs uſages.

Il prouve, par des témoignages authentiques des Thalmudiſtes & de Porphyre, que les *Arabes* immoloient des victimes humaines. Le dernier raconte qu'ils maſſacroient tous les ans un enfant, l'enſeveliſſoient ſous un autel, & l'adoroient pendant toute l'année comme une divinité tutélaire. Ce barbare uſage étoit encore en vigueur chez les *Arabes* au ſixième ſiècle; car Jean Moſchus, qui écrivoit ſous le règne de l'empereur Maurice, dit que les Sarraſins ſortis des rochers de l'Arabie, ſacrifioient de beaux garçons.

Cette coutume ſanguinaire ne paroît avoir été obſervée que dans les villes égyptiennes d'Ilithye & d'Héliopolis. Quant à la première, il y a grande apparence que les *Arabes Paſteurs* s'y établirent. Pline dit expreſſément que ces *Arabes* fondèrent la ſeconde. Leurs fondateurs & leurs nouveaux habitans furent donc ſeuls coupables. D'ailleurs, Manéthon raconte que le roi d'Egypte, Amoſis, abolit les ſacrifices humains. Or, l'on ſait que c'eſt le même roi qui chaſſa d'Héliopolis les *Arabes*. Tout conſpire donc à laver de ce forfait les Egyptiens, pour l'attribuer aux *Arabes* ſeuls.

Ces peuples nomades gravoient encore leurs traités ſur des pierres au tems d'Hérodote. Ils ſe paroient de colliers, étudioient ſuperſtitieuſement les mouvemens des oiſeaux, pour découvrir l'avenir par leur moyen, & faiſoient des luſtrations dans leurs aſſemblées religieuſes. Ce même peuple pratiquoit la circonciſion de tems immémorial. Il enterroit ſes chefs dans des déſerts reculés, où il les couvroit de terre mêlée avec du fumier.

ARABES. (MÉDAILLES) *Voyez* CALIFES. *(médailles des)*

ARABESQUES & MORESQUES. On donne ce nom à des rinceaux ou fleurons, d'où ſortent des feuillages faits de caprice & d'une manière qui n'a rien de naturel. On doit les diſtinguer ſoigneuſement des *groteſques*, qui repréſentent des animaux fantaſtiques & des hommes d'une forme bizarre & extraordinaire. Comme l'alcoran défendoit aux Arabes ou Maures établis en Eſpagne, de peindre des hommes & des animaux, ils s'adonnèrent à peindre des arbres, des feuillages & des fleurs fantaſtiques, auxquels on donna, pour cette raiſon, les noms d'*arabeſques* & de *moreſques*. Le palais de Grenade offre en ce genre des peintures exquiſes exécutées par les Maures, ſes anciens maîtres.

Ce genre de peinture a été connu & pratiqué par les anciens: quelques bas-reliefs Grecs, & pluſieurs tableaux d'Herculanum & de Pompeii en font foi.

Quelques auteurs en ont voulu attribuer l'invention aux Romains du tems de Néron, d'après un paſſage de Pétrone, que M. de Paw croit être altéré, & qu'il rétablit aſſez heureuſement. Voici le texte & l'explication du ſavant allemand: « *Pictura quoque alium exitum fecit, poſtquam*

*Ægyptiorum audacia tam magnæ artis compendiariam invenit.* »

» Ceux qui, comme Chriſtius, ont cru approcher le plus du véritable ſens de Pétrone, ſuppoſent qu'il a voulu déſigner une manière de peindre les murailles des appartemens en *arabeſques* ou en feuillages, d'une manière très-rapide & très heurtée, qui a toujours été propre aux peuples orientaux ».

» Sous l'horrible règne de Néron, les arts, effrayés, commencèrent à abandonner l'Italie comme ils fuient tous les Etats deſpotiques. Les progrès du mauvais goût furent très-ſenſibles, & on penſe que ce fut alors qu'on y fit un uſage fréquent de cette eſpèce de décoration, venue originairement de l'Egypte. Les Romains ne vouloient plus entendre parler de ces grands peintres qui employoient cinq à ſix ans à faire un tableau, comme Protogène; ils ne recherchoient que des enlumineurs qui travailloient très-vîte, mais très-mal, & d'une manière abſolument fantaſtique. Voilà pourquoi *la plupart des arabeſques mêlées d'architecture, qu'on a découvertes à Herculanum, ſont auſſi ridicules*, dit M. Cochin, *que les deſſins chinois*. Je ſais qu'on peut peindre très-rapidement de telles *arabeſques*, dès que la main s'y eſt une fois accoutumée par une longue pratique; mais je nie que ce genre, quelque médiocre qu'il ſoit, puiſſe être nommé *artis compendiaria*, *l'abrégé de la peinture.* »

» Il me paroît fort probable que le paſſage de Pétrone ne regarde directement ni indirectement les Egyptiens; mais que les copiſtes, ſoit par ignorance, ſoit par mépriſe, ont écrit un mot pour un autre; de ſorte que le texte original, avant que d'avoir été altéré, parloit des *ectypes*, *ectyporum audacia*, ou d'un procédé particulier, par lequel on copioit les meilleurs tableaux, dont on prenoit tous les traits, qu'on rempliſſoit enſuite avec les couleurs convenables; ce qui porta un coup mortel à la Peinture. On négligea le deſſin, & on ne s'attacha plus qu'à tirer des Indes orientales de très-belles ſubſtances colorantes, qui ne furent plus employées que par des barbouilleurs. »

» On n'ignore pas que Pline a employé le terme d'*ectypa* dans un ſens différent de celui de Pétrone, dont on connoît la hardieſſe pour l'emploi des figures & des métaphores, qui, chez lui, ſont quelquefois heureuſes, mais le plus ſouvent forcées : au reſte, de plus grandes diſcuſſions à cet égard, ſeroient ici inutiles. »

*ARABICARIA.* Muratori (939. 9. *Theſ. inſcr.*) a rapporté l'inſcription ſuivante :

AURELIA. VALERIA
ARABICARIA. V. S. F.

Il conjecture que ce mot extraordinaire déſigne une femme qui vendoit des parfums d'Arabie.

*ARABICUS.* Ce glorieux ſurnom fut donné à Septime-Sévère, parce qu'il réduiſit l'Arabie en province romaine.

ARABIE. Le ſeul roi d'*Arabie* dont on ait des médailles, eſt ARÉTAS. *Voyez* ce mot.

Devenue province romaine, l'*Arabie* a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Trajan & d'Hadrien, avec la légende APABIA.

Les ſymboles de l'*Arabie* étoient le chameau, les parfums & l'arbre qui produit l'encens.

ARAC, fils de la Terre. *V.* GEANT.

ARACHNÉ, fille d'Idmon, de la ville de Colophon, diſputa à Minerve la gloire de travailler mieux qu'elle en toile & en tapiſſerie. Le défi fut accepté; & la déeſſe voyant que l'ouvrage de ſa rivale étoit d'une beauté achevée, lui jeta ſa navète à la tête; ce qui chagrina *Arachné*, au point qu'elle ſe pendit de déſeſpoir. Minerve, par je ne ſais quel reſte de pitié, la changea en araignée, qui a toujours aimé à filer & à faire de la toile.

Le nom grec de l'araignée, ἀράχνης, a ſans doute fait imaginer cette fable.

ARADUS, iſle ſur les côtes de la Phœnicie. APAΔΙΩΝ. & AP.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont :

O. en or.
C. en argent.
C. en bronze.

Son ſymbole eſt l'Acroſtolium.

Ses types ordinaires ſont un taureau courant. — Une proue de navire.

On a frappé dans cette iſle des médailles impériales grecques, avec ſon ère, en l'honneur de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Commode, de Septime-Sevère, de Caracalla & d'Elagabale.

*ARÆ PHILENORUM*, aujourd'hui le *Port-de-Sable*, aux confins de la province Tripolitaine & de la Cyrénaïque. *V.* PHILÈNES, deux Carthaginois, auxquels on avoit élevé un autel dans cet endroit.

ARAIGNÉE. Les anciens regardoient comme un préſage funeſte, les toiles d'*araignée* qui s'attachoient aux ſtatues des dieux ou des héros, & aux enſeignes militaires.

ARATEES, fêtes célébrées en l'honneur d'Aratus, célèbre capitaine, qui combattit longtems pour la liberté de la Grèce contre les tyrans, & dont la mémoire fut honorée par des autels & des monumens héroïques, ſelon Plutarque.

Le prêtre qui offroit les ſacrifices au chef de la ligue des Achéens, portoit des bandelettes tachetées de blanc & de rouge; il étoit entouré de muſiciens, & il conduiſoit une proceſſion ſolemnelle. Elle étoit compoſée du maître d'école public, ſuivi de ſes élèves, des ſénateurs couronnés de fleurs, & de tous les citoyens de Sycione.

*ARBITER bibendi.* Les Grecs & les Romains avoient coutume d'élire par le ſort un roi du feſtin avant de ſe mettre à table. Ce roi étoit choiſi

Parmi les convives; il préſidoit au repas, & régloit le nombre de coups que chacun devoit boire. Celui qui amenoit le coup des oſſelets appelés *Vénus*, étoit roi ſur-le-champ. Horace dit (*Od. II. 7. 25.*):

*Quem Venus arbitrum*
*Dicet bibendi?*

Et (*Od. I. 4. 18.*):

*Nec regna vini ſortiêre talis.*

Ce roi du feſtin porte différens noms dans les divers auteurs. Horace l'appelle dans un autre endroit *ſtrategus* & *pater cœnæ*; Juvénal *magiſter*; Varron *modimperator*; Gellius *maître du feſtin*; Sidoine *rex convivii*, & les Grecs le nommoient συμποσιαρχος, βασιλευς, στρατηγος.

ARBITRATOR, nom de Jupiter: il y avoit à Rome, dans la dixième région, un portique à cinq colonnes, qui étoit conſacré à Jupiter *Arbitrator*, qui règle tout.

ARBITRATOR *caſtrorum* P. R. Gruter (1088. 7.) rapporte une inſcription dans laquelle cette dignité militaire eſt exprimée. C'étoit peut-être le juge des différends qui pouvoient naître entre les ſoldats.

*ARBITRATUM Pontificum.* (AD) Lorſque le ſénat vouloit remettre quelqu'affaire de religion aux jugemens des pontifes, il employoit cette expreſſion. On la trouve ſouvent auſſi dans les épitaphes, pour fixer l'amende à laquelle devoient être condamnés ceux qui violeroient la ſainteté des tombeaux.

ARBRES, ARBRISSEAUX & PLANTES. Les anciens avoient un reſpect religieux pour les forêts, les plantes, les *arbres* & les arbriſſeaux iſolés. Non contens d'avoir mis les unes ſous la garde des Dryades, & chacun des autres ſous celle d'une Hamadryade, ils conſacrèrent pluſieurs *arbres* & arbriſſeaux à des divinités d'un ordre plus relevé. Voici les noms du plus grand nombre de ces derniers. Le pin étoit conſacré à Cybèle; le hêtre à Jupiter; le chêne & ſes différentes eſpèces à Rhéa; l'olivier à Minerve; le laurier à Apollon; le lotus & le myrthe à Apollon & à Vénus; le cyprès à Pluton; le narciſſe & l'adiante ou capillaire, à Proſerpine; le frêne & le chien-dent à Mars; le pourpier à Mercure; le pavot à Cérès & à Lucine; la vigne & le pampre à Bacchus; le peuplier à Hercule; l'ail aux dieux Pénates; l'aune, le cèdre, le narciſſe & le genièvre aux Euménides; le palmier aux Muſes; le platane aux Génies, &c. *Voyez* dans chaque article particulier les raiſons de toutes ces conſécrations.

Elles firent diviſer tous les végétaux en deux claſſes relatives à la ſuperſtition, en heureux & en malheureux. Cette dernière claſſe comprenoit tous les végétaux que l'on croyoit être ſous la protection immédiate des divinités infernales; tels que l'alaterne ou nerprun, dont le ſuc eſt de couleur de ſang; la fougère & le figuier, dont les baies & les fruits ſont noirs; l'aliſier, le poirier ſauvage, le houx, l'églantier & autres arbriſſeaux épineux avec leſquels on brûloit les monſtres & toutes les choſes de mauvais augure.

On conſacra des *arbres* à des hommes même. Les filles de Sparte en conſacrèrent un à Hélène, (*Theocrit. idyl.* 18. 45). Les Romains conſacrèrent ſur le mont Palatin un cornouiller à Romulus. Ils aſſuroient que ce héros ayant planté ſa lance dans la terre, pour prendre les augures, elle avoit pris racine & pouſſé des feuilles. On voyoit encore dans la ſeconde région de Rome, un *arbre* conſacré (*arbor ſancta*) à une divinité qui eſt inconnue; ſur le mont Palatin le figuier *ruminal*, ſous lequel on aſſuroit que la louve avoit alaité Remus & Romulus; & dans les Comices le figuier de Navius, planté par Tarquin l'Ancien, en mémoire du prodige opéré par cet augure célèbre.

La dénomination d'*arbor ſancta*, *arbre* conſacré, ſembloit être plus particulièrement réſervée à ces *arbres* qui ſe faiſoient remarquer dans les forêts ou ſur le bord des chemins, par leur groſſeur & par l'étendue prodigieuſe de leur ombrage. On leur rendoit un culte religieux; on les entouroit de bandelettes; on y attachoit des couronnes & des tablettes ou *ex-voto*. Ovide (*Met.* 8. 743.) a décrit un de ces *arbres* chargé des monumens de la ſuperſtition:

*Stabat in his ingens annoſo robore quercus;*
*Una nemus: vittæ mediam, memoreſque tabellæ*
*Sertaque cingebant, voti argumenta potentis.*

Ainſi Xerxès appendit à un *arbre* ſacré des bijoux & des offrandes précieuſes. (*Ælian. var. hiſt. l. 2, c. 14*). Ainſi Tidée, père de Diomède, fait vœu (*Thebaid. l. 2, v. 739.*) d'appendre à un *arbre* conſacré à Pallas, des bandelettes de pourpre, brodées de blanc.

Le payſage antique d'un pied de hauteur & de ſix pouces de largeur, enlevé d'une freſque ſur la voie Appienne, & conſervé à la Villa-Albani, nous offre un de ces *arbres* ſacrés. Sur la gauche du tableau, on apperçoit auprès de la rivière un grand *arbre*, ayant un petit berceau ou une niche placée entre ſes branches; pluſieurs rubans ou bandelettes pendent de ſes rameaux. Winkelmann a publié dans ſes *Monum. ant. inediti*, n°. 205 ce joli payſage, qui ſe diſtingue des payſages d'Herculanum par une meilleure entente des lointains.

Les voyageurs pieux ne manquoient pas de ſe détourner du chemin pour adreſſer des prières & des vœux à ces *arbres* ſacrés. On plaçoit quelquefois des autels ſous leur ombrage, qui ſervoient de temple aux premiers Romains, ſelon Pline (*XII. 1.*): *Arbores fuêre numinum templa, priſcoque ritu ſimplicia rura etiam nunc Deo præcellentem arborem dicant.* C'eſt pourquoi ils y ſuſpendoient

ſſi des lampes votives, comme nous l'apprennent artial & Prudence.
Mart. (*x.* 6. 3.):

*uando erit ille dies, quo campus, & arbor, & omnis*
*Lucebit Latiâ culta lucerna nuru.*

udence, (*Cont. Symmach. II.* 1099.):

*Et qua fumificas arbor vittata lucernas*
*Suſtinuit, cadit ultrici ſucciſa bipenni.*

Les Romains voulurent tranſporter dans le ſein Rome ces ombrages frais, qui leur rendoient chères leurs maiſons de campagne. Pour cet et, ils élevèrent des terraſſes ſur leurs palais, y tranſplantèrent de grands *arbres*. Sénèque *ontr.* 5.) leur reproche ce raffinement de luxe: *on vivunt contra naturam, qui pomaria in ſummis rribus ferunt? quorum ſylvæ in tectis domorum ac ſtigiis nutant, indè ortis radicibus, quo improbè ıcumina egiſſent.* » N'eſt-ce pas aller contre l'ordre aturel, que de planter des vergers ſur des tours, es forêts ſur les toits des maiſons, &c.? » Horace voit déjà vu commencer ce luxe, comme il paoit par l'ode 10^e^ du 3^e^ livre:

*Audis, quo ſtrepitu janua, quo nemus*
*Inter pulcra ſitum tecta remugiat*
*Ventis.*

ARC. » Sur une pâte antique de Stoſch, repréentant Hercule combattant les oiſeaux de Stimhale, l'*arc* de ce héros n'eſt pas formé en demiercle; il a la même courbure que l'*arc* dont il ſt armé ſur une pierre gravée du muſæum de lorence (*T.* 1, *tab.* 38, n. 1.), & ſur deux baseliefs de la première manière de l'art, placés ans la Villa-Albani, où Hercule arrache le tréied à Apollon. Il eſt plié pluſieurs fois, & va, our ainſi dire, en ſerpentant; tandis que l'*arc* 'Apollon eſt preſque droit, & n'eſt plié qu'aux eux bouts. Hercule tenoit cet *arc* d'un berger : Scythie, nommé Teutarus. »

» Les ſavans ont cru que l'*arc* des Scythes avoit forme d'un demi-cercle. Un ancien poëte cité r Athénée, introduit un berger, qui ne ſachant s écrire le nom de Théſée qu'on lui demandoit, che de s'expliquer en comparant les lettres de nom avec les idées qui lui étoient les plus famires. Il dit que le *ſigma* ou la troiſième lettre, oit la figure d'un *arc* de Scythe. D'après cela, elques auteurs ont cru que le *ſigma*, dans les s anciens tems, étoit formé comme un *C* latin. tte aſſertion eſt évidemment fauſſe, puiſque ſt, au contraire, la forme la plus moderne de te lettre, comme il eſt prouvé dans Haym, par e médaille avec la tête de Lycurgue, qui eſt rement d'une époque moderne. Cependant, le Hardouin a eu tort de prétendre que le *ſigma* ormé en C, ne ſe trouve ni du tems d'Auguſte, des premiers empereurs. On voit le *ſigma C* ſur s médailles de Mithridate, & ſur la Moſaïque du temple de la Fortune que Sylla fit bâtir à Préneſte, aujourd'hui Paleſtrine. »

» D'autres ſavans ont eu plus de raiſon, en voulant concilier la deſcription du berger avec le Σ. Car ſi l'on examine cette lettre ſur le marbre de Sigée (*Chiſhul, p.* 4), monument de la plus haute antiquité, on la trouve formée ainſi ς, & pliée de la même manière que l'*arc* d'Hercule ſur pluſieurs pierres qui repréſentent la défaite des oiſeaux de Stymphale. On ſait de plus, que le Pont-Euxin a été comparé par les anciens à un *arc* ſcythique; ce qui ſeroit faux ſi cet *arc* eût été un demi-cercle, & ſi le *ſigma* n'eût pas reſſemblé à celui du marbre de Sigée. Au reſte, un des plus anciens monumens où le *ſigma* ſoit formé ainſi Σ, eſt une médaille de Haym, ſur laquelle il prend fauſſement pour la tête d'Anthiſtène, un maſque tragique. » (*Winkelmann, Pier. de Stoch*).

On pourroit diſtinguer ces deux eſpèces d'*arc* par des épithètes que fournit Ovide. L'*arc* d'Hercule ou l'*arc* ſcythe, qui a la forme de l'ancien *ſigma* grec ς, s'appelleroit *arcus patulus*. Ovide, (*Métam.*):

*Impoſitâ* PATULUS *calamo ſinuaverat arcus.*

Celui d'Apollon s'appeloit *arcus ſinuoſus*. Ovide, (*Amor. l.* 1, *eleg.* 1.):

*Lunavitque genu* SINUOSUM *fortiter arcum.*

ARC. L'*arc* ſur les médailles n'eſt un attribut d'Apollon, que dans le cas où ſa figure l'accompagne. Seul, il marque ordinairement le culte qui étoit rendu à Hercule dans les villes où ces médailles ont été frappées.

ARC-EN-CIEL. Les poëtes diſoient que ce phénomène céleſte étoit la trace du chemin que ſuivoit Iris, meſſagère de Junon, en deſcendant des cieux ſur la terre.

Pline & Plutarque rapportent que les prêtres, dans les offrandes & les ſacrifices, employoient de préférence le bois ſur lequel l'*arc-en-ciel* avoit repoſé, & qui en avoit été mouillé. Ils aſſuroient, on ne ſait ſur quel fondement, que ce bois rendoit une odeur beaucoup plus agréable que les autres.

ARC DE TRIOMPHE. On donne ce nom à de grands portiques élevés à l'entrée des villes, ſur des rues ou ſur des chemins publics, à l'honneur d'un vainqueur qui avoit mérité les honneurs du triomphe, ou en mémoire de quelqu'évènement important. On en élevoit à l'honneur des dieux auxquels on aſſocioit quelquefois des mortels. L'inſcription ſuivante, conſervée dans les regiſtres de l'hôtel-de-ville de Langres, en fait foi:

Q. SEDULIUS FIL
SEDULI. MAJOR
DIS MARIS AC
AUG. ARCUM.
STATUAS IDEM
M. D. D

On peut y joindre celle-ci :

IMP. T. VESPASIANUS
CAESAR. AUG. VII. COS
MARTI. APOLLINI
MINERVÆ
ARCUM. VICAN
VINDONISSENSIS. CURIÆ

Les premiers monumens de ce genre n'eurent rien de magnifique. Celui de Romulus fut aſſez groſſièrement conſtruit de ſimples briques, & celui de Camille de pierres preſque brutes. Dans la ſuite le marbre y fut employé; & l'architecture ſecondée de la ſculpture, les orna de bas-reliefs & d'inſcriptions. Pendant long-tems ces *arcs* eurent la forme d'un demi-cercle, comme celui que Cicéron appelle *Fornix Fabianus*, & que Victor appelle *Arcus Fabianus*. On leur donna enſuite une forme carrée, au milieu de laquelle s'élevoit un grand portail voûté, accompagné ordinairement des deux côtés d'une porte de moindre hauteur. Le haut du portail étoit orné de victoires qui préſentoient des couronnes au triomphateur à ſon paſſage.

Il ne paroît pas que les Grecs ayent bâti des *arcs de triomphe*; on doit en faire honneur aux Romains. Pline les appelle une invention nouvelle, *novitium inventum*. Il ne veut parler ſans doute que des *arcs de triomphe* ornés de ſculptures & d'inſcriptions; car il en exiſtoit pluſieurs avant lui, tels que ceux de Romulus, de Fabius, &c.

Pendant que la république ſubſiſta, le peuple & le ſénat ne firent jamais élever des *arcs de triomphe* à l'honneur des morts; ce fut toujours pour les généraux qui revenoient triomphans des ennemis de Rome. Auguſte étant devenu maître de l'Empire, vit la flatterie en élever à l'honneur des morts, pour lui complaire. Néron Druſus étant mort dans la Germanie, le ſénat propoſa à l'empereur Auguſte, ſon beau-père, de bâtir un *arc de triomphe* à l'honneur de ce prince. Il accepta cette propoſition nouvelle, & on l'éleva ſur la voie Appienne. Caligula fut le ſecond qui reçut le même honneur après ſa mort, de la part des Piſans, chez qui il avoit envoyé une colonie. Germanicus fut le troiſième.

L'adulation faiſant tous les jours des progrès plus rapides parmi les ſénateurs, ils propoſèrent encore une nouveauté dans ce genre, qui affligea les derniers Romains. Ils réſolurent d'élever un *arc de triomphe* à Livie, épouſe d'Auguſte, après qu'elle eut ceſſé de vivre. Dion remarque que jamais, avant ces jours de ſervitude, on n'avoit accordé cet honneur à des femmes. Tibère, quoique fils de Livie, en fut ſi honteux lui-même, qu'il n'accorda la demande des ſénateurs, qu'en ſe chargeant de l'exécuter à ſes dépens. Il recula toujours, ajoute Dion, ce projet inſenſé, & finit par le laiſſer tomber dans l'oubli.

Les Grecs appelèrent les *arcs de triomphe* des Romains, *porte-trophées*, parce que les dépouilles des ennemis en faiſoient le plus bel ornement.

Nous allons faire mention des *arcs de triomphe* les plus célèbres. On éleva deux *arcs de triomphe*, avec des ſtatues de grandeur naturelle, à l'honneur d'Auguſte, pour avoir rétabli la voie Flaminienne depuis Rome juſqu'à Rimini. Ils furent placés aux deux extrémités de cette voie, l'un ſur le pont du Tibre, & l'autre à Rimini. Le ſommet du mont Saint-Bernard dans les Alpes, ſervit de baſe au troiſième *arc de triomphe*, qui fut bâti en ſon honneur, à cauſe de la victoire remportée ſur les habitans de ces montagnes.

Le petit *arc de triomphe* de Septime-Sévère, bâti en marbre par les marchands du *forum boarium*, marché aux bœufs, étoit placé près du *Vélabre*, entre le mont Palatin, l'école grecque & l'édifice à quatre faces de Janus. Il eſt joint aujourd'hui aux murs de l'égliſe de Saint-Georges. Ces marchands le dédièrent à Septime-Sévère & à ſa famille, comme nous l'apprend l'inſcription ſuivante qui y eſt gravée : L. SEPTIMIO. SEVERO. PIO. PERTINACI. AUG. ARAB. ADIABEN. PARTH. MAX. FORTISSIMO. FELICISSIMO. PONTIF. MAX. TRIB. POTEST. XII. IMP. XI. COS. III. PATRI. PATRIÆ. ET. IMP. M. AURELIO. ANTONIO. PIO. FELICI. AUG. TRIB. POTEST. VII. COS. III. P. P. PROCOS. FORTISSIMO. FELICISSIMOQUE. PRINCIPI. ET. JULIÆ. AUG. N. ET. CASTRORUM. ET. SENATUS. ET. PATRIÆ. ET. IMP. CÆS. M. AURELII. ANTONINI. PII. FELICIS. AUG. PARTHICI. MAXIMI. BRITANNICI. MAXIMI. ARGENTARII. ET. NEGOCIATORES. BOARII. HUJUS. LOCI. QUI. DEVOTI. NUMINI. EORUM. INVEHENT. Il eſt conſervé entier, ainſi que ſes bas-reliefs, ſur leſquels on voyoit d'un côté Sévère & ſa femme Julia Pia, & de l'autre Antonin Caracalla & Géta, qui offroient un ſacrifice avec tout l'appareil ordinaire, l'autel, les inſtrumens ſacrés, le victimaire & pluſieurs autres figures. Mais l'odieux Caracalla fit hacher au ciſeau la figure de ſon infortuné frère Géta.

L'*arc de Camille* étoit bâti de groſſes pierres de taille, ſans ornement. On n'en voit plus de reſtes.

L'*arc de Claude*. En creuſant les fondemens du palais Colonne, ſurnommé Sciarra, du nom de la place ſur laquelle il eſt bâti, on trouva, en 1641, les débris de cet *arc de triomphe*. Ils conſiſtoient en un pavé de moſaïque, un énorme quartier de marbre, ſur lequel on liſoit les titres de cet empereur, des colonnes cannelées de marbre Africain, le torſe d'un captif, & une médaille d'or de Claude, portant au revers la ſtatue équeſtre de l'empereur, poſée ſur un *arc de triomphe*, en mémoire de ſa victoire ſur les Bretons.

L'*arc Compitalitius* ou des carrefours, étoit placé auprès de la porte *Septimiane*, d'où il fut ſurnommé *Septimien*. On n'en connoît aucun reſte.

L'*arc de Conſtantin* ſubſiſte preſqu'entier auprès

du mont Palatin, au commencement de la voie Appienne. Le peuple romain éleva cet *arc de triomphe* en l'honneur de Conſtantin, après ſa victoire ſur Maxence. Cet événement y a fait placer les ornemens d'un triomphe, des trophées, des victoires ailées, huit ſtatues de captifs, dont Laurent de Médicis abattit les têtes pour les emporter à Florence, & que Clément XII a fait reſtaurer.

Cet *arc* eſt percé de trois portes; une très-grande au milieu de deux petites. Au-deſſus de la plus grande porte eſt placée des deux côtés de l'*arc*, l'inſcription ſuivante:

IMP. CAES. FL. CONSTANTINO. MAXIMO
P. F. AUGUSTO. S. P. Q. R
QUOD. INSTINCTU. DIVINITATIS. MENTIS.
MAGNITUDINE. CUM. EXERCITU. SUO
TAM. DE. TYRANNO. QUAM. DE OMNI. EJUS
FACTIONE. UNO. TEMPORE. IUSTIS
REMPUBLICAM. ULTUS. EST. ARMIS
ARCUM. TRIUMPHIS. INSIGNEM. DICAVIT

Sur un des côtés de l'épaiſſeur du portail ou de la grande porte, on lit LIBERATORI URBIS, & ſur l'autre FUNDATORI QUIETIS. VOTIS X. eſt écrit au-deſſus d'une des petites portes, & VOTIS XX. au-deſſus de l'autre.

Les ſculptures de cet *arc de triomphe* ſont de divers tems; & les unes annoncent les beaux jours de la ſculpture, tandis qu'on la voit expirante ſur les autres. Du nombre des premiers ſont les bas-reliefs des deux côtés de l'intérieur du portail. Un empereur y paroît à cheval, accompagné des enſeignes militaires, courant aux ennemis; & le même leur donne des loix après les avoir vaincus. Les traits de cet empereur ſont exactement ceux de Trajan, & ne rappellent point ceux de Conſtantin. C'eſt par-là qu'on a reconnu que l'*arc* de l'empereur chrétien avoit été conſtruit avec les débris de celui de Trajan, qui étoit bâti dans ſon *forum*, ou avec les débris de ce *forum* lui-même; ce qui explique la différence ſenſible qu'offrent des bas-reliefs d'un travail auſſi inégal. Mais ce qui porte juſqu'à l'évidence cette conjecture, eſt le bas-relief qui repréſente une femme aſſiſe à terre s'appuyant ſur une roue de chariot, telle qu'on la voit ſur les médailles de Trajan, où elle figure la voie Trajane que ce prince avoit fait conſtruire.

L'*arc de Domitien* ou *de Portugal*, fut ainſi nommé à cauſe du palais d'un cardinal portugais, qui étoit auprès. Cet *arc* a excité de grandes conteſtations entre les antiquaires; les uns prétendent que c'étoit l'*arc* de Domitien, & d'autres celui de Marc-Aurèle. Mais Alexandre VII ſe propoſant d'embellir la rue du Cours, que cet *arc* coupoit en deux, le fit examiner avec ſoin, pour le détruire, s'il n'avoit aucun mérite. On reconnut que la ſtructure en étoit irrégulière dans toutes ſes parties, que ſes ornemens n'avoient entr'eux aucun rapport, & que le plan & le terrein ſur lequel il étoit conſtruit, ne s'accordoient point avec les anciens; d'où l'on conclut que cet édifice étoit moderne, qu'on l'avoit formé de bas-reliefs, de marbres antiques, & d'autres morceaux raſſemblés au haſard. Sur ce rapport, on le détruiſit.

L'*arc de Druſus*, que Rufus & Victor placent dans la première région, ne ſubſiſte plus. On ne ſait pas même préciſément auquel des deux Druſus, du père de Tibère ou du frère de cet empereur, il appartenoit. Les ſentimens ſont partagés ſur ce ſujet. On croit cependant que deux colonnes de marbre Africain, qui ſont en face de la porte de Saint-Sébaſtien, en faiſoient partie.

L'*arc de Fabius-l'Allobrogique*, appelé par Cicéron *fornix Fabianus*, étoit bâti en demi-cercle la voie Sacrée, auprès du temple d'Antonin & de Fauſtine, converti aujourd'hui en égliſe, ſous le vocable de Saint-Laurent *in mirandâ*.

L'*arc de Gallien* eſt appelé aujourd'hui l'*arc de Saint-Vit*, parce qu'il eſt contigu à l'égliſe de ce ſaint. Il offre un triſte témoignage des malheurs du tems où il fut bâti. L'empire étoit déchiré par les guerres civiles, les finances épuiſées, & les particuliers enterroient leurs richeſſes. Marc-Aurèle Victor fit élever ce monument en l'honneur de Gallien & de Salonine ſon épouſe. On n'y voit aucun bas-relief, mais ſeulement un ordre corinthien très-meſquin & très-médiocre. Voici l'inſcription qui y eſt gravée:

GALLIENO. CLEMENTISSIMO. PRINCIPI
CUIUS. INVICTA. VIRTUS
SOLA. PIETATE. SUPERATA. EST
ET. SALONINAE. SANCTISSIMAE. AUG
M. AURELIUS. VICTOR
DEDICATISSIMUS
NUMINI. MAIESTATIQUE. EORUM

On ne peut pas l'appeler *arc de triomphe*, parce que l'épouſe de Gallien y eſt nommée, & que d'ailleurs on y n'apperçoit aucun veſtige de triomphe.

L'*arc de Germanicus* ou *de Tibère* ne ſubſiſte plus. Il étoit placé, ſelon les uns, près du champ de Flore; mais Nardini penſe, avec raiſon, qu'il étoit bâti à l'entrée d'une montée du capitole, comme l'*arc* de Sévère eſt placé à l'entrée de l'autre montée.

L'*arc de Gordien le jeune* étoit placé dans la ſeptième région. Il ne ſubſiſte plus.

L'*arc d'Horatius Coclès* étoit placé, ſelon quelques écrivains, non loin du pont *Sublicius*, au bas du mont Aventin. Il étoit conſtruit de gros quartiers de rochers bruts, & portoit l'inſcription ſuivante:

P. LENTULUS. CN. F. QUINTIUS. CRISPINUS
VALERIANUS. EX. S. C. FACIUNDUM
CURAVERE. IIDEMQUE. COMPROBAVERE

On rejette aſſez unanimement comme une fable, l'exiſtence de cet *arc*, dont aucun auteur ancien n'a vu de traces.

L'*arc de Janus*. Voyez *Sacriportus*.

L'*arc de Marc-Aurèle & de Fauſtine* fut bâti par Commode leur fils, dans le *forum* d'Antonin. Il n'exiſte plus.

L'*arc de Marc-Aurèle & de Vérus* étoit placé dans la ſeptième région. On n'en connoît aucune trace.

L'*arc de Néron* fut bâti par ordre du ſénat, & placé dans le capitole; mais il ne ſubſiſte plus.

L'*arc neuf* étoit placé dans la ſeptième région, ſelon Rufus, qui a voulu déſigner par-là celui *de Conſtantin* décrit plus haut, & qui avoit été bâti peu de tems avant cet écrivain.

L'*arc d'Octavius*, père d'Auguſte, fut bâti en ſon honneur, dans la dixième région, par ce fils, devenu maître du monde. Il ne ſubſiſte plus.

L'*arc de la porte neuve* ne ſubſiſte plus. Nardini a cru en voir un reſte dans une corniche de marbre à l'entrée de la voie Flaminienne, auprès d'une hôtellerie appelée *Borghetto*. Peut-être avoit-il été élevé en l'honneur d'Auguſte, qui fit travailler avec tant de ſoin à la voie Flaminienne.

Les deux *arcs de Romulus* n'étoient que de briques, & cependant les Romains ne les revêtirent pas de marbre, ainſi que les nouveaux *arcs*, afin de conſerver la mémoire des premiers tems.

L'*arc de Scipion l'Africain* étoit placé au bas de la montée du capitole. On n'en connoît aucune trace.

Le grand *arc de Septime-Sévère* fut élevé par le peuple romain, en mémoire de la victoire que remporta Sévère ſur les Parthes & ſur les autres nations barbares ennemies de Rome; comme on l'apprend de l'inſcription ſuivante, gravée ſur les deux faces de l'*arc*:

IMP. CÆS. LUCIO. SEPTIMIO. M. FIL. SEVERO. PIO. PERTINACI. AUG. PATRI. PATRIAE. PARTHICO. ARABICO. ET. PARTHICO. ADIABENICO. PONTIF. MAXIMO. TRIBUNIC. POTEST. XI. IMP. XI. COS. III. PROCOS. ET. IMP. CAES. M. AURELIO. L. FIL. ANTONINO. AUG. PIO. FELICI. TRIBUNIC. POTEST. VI. COS. PROCOS. P. P. OPTIMIS. FORTISSIMISQUE. PRINCIPIBUS. OB. REMPUBLICAM. RESTITUTAM. IMPERIUMQUE. POPULI. ROMANI. PROPAGATUM. INSIGNIBUS. VIRTUTIBUS. EORUM. DOMI. FORISQUE. S. P. Q. R.

Ces lettres étoient de bronze, & les Goths les enlevèrent. Mais on a lu cette inſcription par le moyen des trous que rempliſſoient les tenons des lettres; comme on a déchiffré depuis l'inſcription de la *maiſon carrée* de Nîmes. En l'étudiant, on a découvert que les mots OPTIMIS. FORTISSIMISQUE. PRINCIPIBUS, avoient été mis par ordre de Caracalla à la place des ſuivans, ET. P. SEPTIMIO. GETAE. NOBILISSIMO. CAESARI. O. P., que ſa haine pour ſon frère Géta avoit fait effacer. On voit que le marbre a été creuſé ſous ces nouvelles lettres, & qu'elles-mêmes ſont d'une hauteur inégale.

Cet *arc de triomphe* eſt placé au bas de la montée du capitole. Serlio aſſure qu'il a été fabriqué avec différentes ruines d'anciens édifices; mais ſa conjecture paroît haſardée. Quoique cet *arc de triomphe* ſoit enterré & mutilé en partie, on y diſtingue encore des bas-reliefs intéreſſans. Aux deux côtés de la voûte du grand *arc*, on voit deux Victoires ailées qui portent des trophées, deux Génies chargés de parfums, de fleurs & de fruits, ſymboles des provinces ſoumiſes par Sévère, & quatre fleuves, dont deux paroiſſent être barbares ou étrangers à la domination romaine. La même voûte eſt ornée de compartimens & de roſaces de très-bon goût. Huit colonnes cannelées d'ordre corinthien, ſoutiennent la friſe qui portoit l'inſcription. Un eſcalier de marbre, pratiqué dans l'intérieur de l'édifice, conduiſoit à ſon ſommet, où étoit placé Caracalla avec ſon père & ſon frère, dans un char de triomphe tiré par ſix chevaux. A leurs côtés étoient debout des ſoldats, qui accompagnoient le triomphateur.

L'*arc de Tibère* fut bâti par Claude auprès du théâtre de Pompée, dans la neuvième région. Il n'en exiſte plus aucune trace.

L'*arc de Titus*, placé entre le *forum Romanum* & le Coliſée, eſt un des plus anciens *arcs* qui aient conſervé leur inſcription. Voici la ſienne:

SENATUS. POPULUSQUE. ROMANUS
DIVO. TITO. DIVI. VESPASIANI. F.
VESPASIANO. AUGUSTO

Cette inſcription annonce, par le mot *divo*, que l'*arc* n'a été élevé qu'après l'apothéoſe de Titus, qui eſt repréſenté aſſis ſur un aigle à la voûte du portail. La friſe de l'*arc de triomphe* eſt ſupportée par deux colonnes d'ordre corinthien, & l'on y voit ſculptés les apprêts d'un ſacrifice. Aux deux côtés intérieurs du portail, eſt placé Tibère dans ſon char de triomphe tiré par quatre chevaux, que conduit Rome tenant une haſte & portant une lance. Les licteurs accompagnent le char, ainſi que la Victoire, qui couronne Titus. Ce char eſt précédé par les dépouilles du temple de Jéruſalem, que l'on porte ſur des brancards. Ce ſont le chandelier à ſept branches, les tables de la loi, la table d'or *des pains de propoſition*, & d'autres vaſes précieux.

L'*arc de Trajan* terminoit ſon *forum*, ſelon Dion. Il n'en exiſte plus que les bas-reliefs appliqués à l'*arc* de Conſtantin. Panciroles a cru voir les reſtes d'un ſecond *arc* de Trajan dans les ruines qui ſont auprès de la porte de Saint-Sébaſtien, & que nous avons attribuées à celui de Druſus.

Les *arcs de triomphe* qui ornoient le chemin & les rues par leſquelles marchoient les triomphateurs avec toute leur pompe, n'étoient que de bois, & on les détruiſoit auſſitôt après le triomphe.

Ils

ſa étoient ornés de trophées, des repréſentations des villes priſes, des nations vaincues & de captifs enchaînés. On ménageoit au-deſſus des eſpaces pour placer des joueurs d'inſtrumens & des hommes chargés de trophées. Le plus magnifique de ces *arcs* étoit placé à l'entrée du pont triomphal, dont on voit des reſtes à la gauche du Tibre, auprès de Saint-Jean des Florentins. Le portail ou la plus grande des trois portes ſervoit au paſſage du triomphateur & de ſon cortége; les deux petites portes étoient réſervées aux perſonnes diſtinguées, & aux parens & amis du héros.

L'*arc de Vérus* étoit dans le *forum* de Trajan. Il fut élevé pour conſerver la mémoire de ſes victoires ſur les Parthes. On n'en connoît aucun veſtige.

On voyoit encore dans le ſiècle dernier, près de la collégiale des SS. Celſe & Julien, les reſtes d'un *arc de triomphe*, que l'on croyoit avoir été conſacré aux empereurs Gratien, Valentinien & Théodoſe.

Les *arcs de triomphe* ne furent pas renfermés dans l'enceinte de Rome ſeule. Nous avons déjà parlé de ceux d'Auguſte, élevés ſur le ſommet des Alpes & à Rimini; nous allons faire mention de quelques autres encore plus remarquables.

L'*arc de triomphe d'Ancône* fut élevé en l'honneur de Trajan, de Plotine ſon épouſe, & de Marciana ſa ſœur. Il eſt de marbre blanc, & bâti avec beaucoup plus de ſolidité que les monumens de cette eſpèce. On trouve peu d'édifices antiques où l'on ait employé des blocs de marbre d'un auſſi grand volume. L'embaſement de l'*arc* juſqu'au pied des colonnes eſt d'un ſeul morceau: il porte en longueur vingt-ſix palmes romains & un tiers (environ dix-huit pieds françois), en largeur dix-ſept palmes & demi (environ douze pieds), & en hauteur treize palmes (environ huit pieds. On avoit placé ſur le faîte de cet *arc*, la ſtatue équeſtre de Trajan; & l'on conſerve encore à l'hôtel-de-ville d'Ancône, une corne du pied de ſon cheval.

La partie méridionale de la France, ſituée entre le Dauphiné, le Rhône & la Méditerranée, offre quatre *arcs de triomphe* antiques en différens états. On ne voit plus que des ruines & des veſtiges de ceux de Cavaillon & de Carpentras. L'*arc* de Saint-Remi en Provence eſt plus entier: il n'a qu'une porte, au-deſſus & aux deux côtés de laquelle ſont placées des victoires. Deux figures d'hommes maltraitées par le tems, rempliſſent les intervalles que laiſſent deux colonnes cannelées, dont la porte de l'*arc* eſt accompagnée.

L'*arc de triomphe d'Orange* eſt mieux conſervé que les trois dont nous venons de parler. Il ſert de porte à la ville d'Orange, & fut érigé, ſelon l'opinion commune, à l'occaſion de la victoire que Caïus Marius & Catulus remportèrent ſur les Teutons, les Cimbres & les Ambrons. Cet *arc* a environ onze toiſes de longueur, & dix toiſes dans ſa plus grande hauteur. Il eſt formé par trois arcades ornées en dedans de compartimens, de feuillages, de fleurons & de fruits.

Sur l'arcade du milieu eſt une longue table d'attente, & la repréſentation d'un combat que ſe livrent des fantaſſins & des cavaliers, les uns nuds, & les autres armés & habillés. Sur les petites portes des côtés ſont des amas de boucliers, d'épées, de poignards, de javelots, de trompettes, de caſques & d'enſeignes militaires ſculptées en bas-relief. On y voit auſſi d'autres tables d'attente, avec des trophées de victoires navales, des éperons, des acroſtoles, des ancres, des proues, des apluſtres, des rames & des tridens. Au-deſſus des trophées de la face orientale eſt un ſoleil rayonnant, au milieu d'un *arc* parſemé d'étoiles. Des inſtrumens de ſacrifice occupent le haut de l'*arc*, au-deſſus de la petite porte du ſeptentrion. A la même hauteur, du côté du midi, on voit le buſte d'une femme entourée d'un grand voile. Les friſes principales ſont ornées de fantaſſins qui combattent. Tous ces attributs ſe rapportent à deux victoires remportées, l'une ſur mer, & l'autre ſur terre.

Quoique l'architecture moderne ne ſoit pas du reſſort de ce Dictionnaire, nous ne pouvons cependant pas taire une remarque d'après laquelle on jugera ſi l'admiration pour les arts des anciens, nous fait dédaigner ou méconnoître ce que ceux des modernes offrent d'eſtimable & de véritablement beau. Nous nous croirons exempts de ce reproche, que l'on fait tous les jours aux antiquaires, après avoir rappelé à nos lecteurs que Paris renferme un *arc de triomphe* ſupérieur à tous ceux qui ſont décrits dans cet article, & par ſa hauteur & par ſa noble ſimplicité. C'eſt la porte de Saint-Denis. Ses bas-reliefs & ſes inſcriptions, qui ont été compoſées par l'architecte, ne dépareroient pas les débris de l'*arc* de Trajan; & ils ſont d'une beauté dont ne peuvent approcher ni les ſculptures des *arcs de triomphe* d'Italie, ni celles des *arcs* de Provence.

*ARCA.* Ce mot avoit chez les Romains différentes acceptions, qu'il faut diſtinguer ſoigneuſement.

*Arca cuſtodia*, étoit une eſpèce de cachot ou de cage de bois, dans laquelle on renfermoit les criminels que l'on tenoit *au ſecret*. Cicéron, (*pro Milon.* 22.): *Subitò accepti in quæſtionem, tamen ſeparantur à cæteris, & in arcas conjiciuntur, ne quis cum his colloqui poſſit.* Le bois de chêne, *robur*, dont ces cages étoient fabriquées, leur fit donner par la ſuite le nom de *robora*.

*Arca finalis*. On donnoit ce nom à des pierres qui ſervoient de bornes dans les champs, & qui étoient taillées en forme d'*arche* ou de coffre. Cette forme les fit confondre quelquefois avec des tombeaux. Sénèque (*epiſt.* 13) dit de lui-même: *In ipſa Scipionis Africani villâ jacens hæc tibi ſcribo adoratis manibus ejus & arcâ, quam ſepulcrum tanti viri ſuſpicor.* « Je vous écris étant

malade dans la maiſon de campagne de Scipion l'Africain, où j'ai vu avec un reſpect religieux les mains de ce héros & ſon *arche*, que je crois être le tombeau de ce grand homme. » La reſſemblance des *arches ſépulcrales* & des *arches de limites*, rendoit incertain le précepteur de Néron.

*Arca publica*, *arca populi*, étoit le fiſc ou tréſor public.

*Arca ſepulcralis*, étoit un tombeau ou cercueil, que l'on appelle aujourd'hui *urne*, en parlant des monumens antiques. Ces urnes étoient faites comme un coffre, *arca*; c'eſt-à-dire, qu'elles étoient quadrangulaires, & fermées par un couvercle dont la forme varioit ſuivant le goût des ouvriers. Des briques ont ordinairement été la matière des urnes; mais elles étoient faites ſouvent de marbre; & les bas-reliefs dont on aimoit à les orner, ſont aujourd'hui la plus belle partie des collections d'antiquités.

*Arca pontificum*. On appeloit de ce nom un tréſor qui étoit gardé par les pontifes, dans lequel on dépoſoit certaines amendes, & en particulier celles que devoient payer les violateurs de la ſainteté des tombeaux. Les épitaphes font ſouvent mention de ces amendes, & du tréſor où on les dépoſoit. En voici un exemple : HOC. MONUMENTUM. NE. DE. NOMINE. NOSTRO. EXIAT. QUI. EXTERNUM. INDUCERE. VOLUERIT. POENAE. NOMINE. INFERAT. ARCAE. PONTIFICUM. H-S. L. M. N.

Les pontifes prépoſoient à la garde de ce tréſor un tréſorier, des officiers appelés *Curatores*, & d'autres nommés *Quatuorviri*.

ARCADIA, en Crète. ΑΡΚΑΔΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARCADIE, nymphe, mère de Philonomé.

ARCADIENS, dans le Péloponnèſe. AP. en monogramme.

Leurs médailles autonomes ſont :

R. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leurs types ſont :

Pan aſſis ſur des rochers. — La ſyringe de Pan. — Une lyre.

Ce peuple a fait frapper une médaille en l'honneur d'Antinoüs, avec l'inſcription ΑΡΧΑCΙ.

Les *Arcadiens* paroiſſent avoir été le dernier peuple civiliſé du Péloponnèſe. Ils habitoient un pays montueux, éloigné des côtes de la mer; c'eſt pourquoi ils communiquèrent tard avec les étrangers. On doit rapporter ſans doute à l'époque tardive de leur civiliſation, le ſurnom de *mangeurs de glands*, βαλανηφαγοί, qui, dans l'origine, devoit leur être commun avec les autres peuples agreſtes du Péloponnèſe, mais qui reſta à eux ſeuls.

Ils rendoient un culte particulier au dieu Pan. Dans les premiers tems, ils avoient immolé des garçons à Jupiter, & avoient fait mourir en ſon honneur de jeunes filles ſous les coups de verges. Comme les *Arcadiens* étoient paſteurs, ils conſervèrent long-tems l'extérieur groſſier & ruſtique des peuples qui nourriſſent les beſtiaux; de ſorte que, malgré leur goût pour la Muſique, on déſignoit en Grèce les ânes ſous le nom de roſſignols d'Arcadie.

ARCADIUS, fils aîné de Théodoſe I.

*Flavius Arcadius Augustus.*

Ses médailles ſont :

C. en or.

Il y a au cabinet du roi deux médaillons en or d'*Arcadius*; ils ſont d'une grande forme.

C. en argent; quelques revers R.

RR. en médaillons de B.

C. en M. & P. B.

La colonne qui avoit été élevée à Conſtantinople en l'honneur de ce prince, étoit ornée de bas-reliefs qui ont été gravés d'après les deſſins de Gentile Bellino, peintre vénitien, appelé à Conſtantinople par Mahomet II. Il paroît que cet artiſte a beaucoup embelli l'ouvrage dans ſon deſſin. On voit encore dans le quartier nommé *Concajui*, la baſe de cette colonne, qui eſt de granit. La colonne a été démolie par les Turcs au commencement de ce ſiècle, parce qu'elle avoit été ébranlée pluſieurs fois par les tremblemens de terre, & parce que ſa chûte pouvoit cauſer de grands dommages.

ARCARIUS, garde d'un tréſor. On connoît le tréſorier du fiſc, celui de l'*arca pontificum*, du tréſor des pontifes, & celui des préfets du prétoire. Le premier eſt nommé dans l'inſcription ſuivante, trouvée à Naples. *Arcarius* y eſt écrit par un K:

D. M.
MARCIAE. MELISSAE. CONJUGI
INCOMPARABILI. FELIX. ARK.
REIP. NEAPOLITANORUM.
L. D. EX. PERM. MAGIST.
ET. MARCIUS. FELIX. MATRI. B M.

Les tréſoriers de la maiſon d'Auguſte, *arcarii lib. Aug.* étoient ordinairement des affranchis, comme l'annoncent leurs épitaphes; ceux des particuliers étoient de ſimples eſclaves. On donnoit auſſi le nom d'*Arcarius* à celui des derniers qui avoit la garde des habits que l'on quittoit & reprenoit au bain, & même de tous les habillemens du maître. *Arcarius* venoit alors d'*arca*, coffre ou armoire dans laquelle on renfermoit les habits.

ARCAS, fils de Jupiter & de Caliſto, régna dans l'Arcadie, à laquelle il donna ſon nom; inſtruit par Triptolème, il apprit à ſes ſujets à ſemer du bled & à faire du pain. Ariſtée lui montra auſſi à filer la laine, & à en faire des étoffes. La fable dit qu'*Arcas* devenu grand, étant à la

rencontra ſa mère ſous la figure d'une
l ne la reconnut pas, quoique lui-même
nnu. Caliſto s'arrêta pour le voir ; mais
ort la percer de ſes traits, quand Jupiter,
empêcher ce parricide, le métamorphoſa
ors, & les enleva tous deux dans le ciel,
ment les conſtellations de la grande & de
ourſe. *Voyez* JUPITER. Selon une autre
, *Arcas* eut deux enfans d'une Hama-
nommée Proſpela. *V.* PROSPELA. Il
nſuite une dryade qui s'appeloit Erato, &
ndit père de trois garçons. *V.* CALISTO.
, fille de Minos, fut aimée d'Apollon,
dit père de Milet, de qui Byblis & Cau-
rent le jour. *V.* MILET.
*RA*, chariot qui ſervoit aux vieillards &
nes. *Arcera* étoit proprement un lit cou-
e l'on plaçoit ſur un chariot découvert,
.

*RII milites.* V. *FERENTARII.*

SILAS, un des cinq chefs de l'armée
, qui conduiſoient les Béotiens de Thèbes
de Troye, ſelon Homère ; il étoit fils de
& de Torédie. Les autres chefs étoient
, Leitus, Prothénée & Clonius.

SIUS, grand-père d'Ulyſſe, étoit fils de
ſelon Ovide, ou de Céphale, ſelon
Céphale, dit-il, ayant été long-tems ſans
nfans, alla conſulter l'oracle, qui lui dit
e mère la première femelle qu'il rencon-
Ce fut une ourſe qui ſe préſenta à lui : il
n fils qu'il nomma *Arcéſius*, du nom de
Toute cette fable n'eſt fondée que ſur
grec de l'ourſe, ἄρκος ou ἄρκτος.

HEGETES, nom d'Apollon, ſous lequel
voit érigé un autel & rendu un culte dans
Naxos. Sur des monnoies de cette iſle, on
tête d'Apollon avec ce ſurnom. On don-
Hercule le même titre dans l'iſle de Malte,
culte avoit été apporté de Tyr. Ce mot
rince, chef, conducteur ; il eſt compoſé
*prince*, & d'ἄγομαι, *conduire*.

ION. Les Grecs déſignoient par ce nom
plus retiré & le plus ſecret des temples ;
l'on conſervoit les richeſſes du dieu, &
e les particuliers y mettoient quelquefois
t. C'eſt ainſi que Xénophon dépoſa ſes
entre les mains d'un prêtre de Diane
e. De-là vinrent les épithètes que lui donne
dans ſon *Onomaſticon* (*l.* 1.), μεγαλάρκτου,
ου, ἀρχαιάρκτου, &c. qui ſont toutes re-
l'or & aux tréſors qui y étoient renfermés.
mains imitèrent cet uſage des Grecs, &
ent leur tréſor public dans le temple de

ον devint par extenſion le nom du cabinet
quel on conſervoit des meubles anciens,
quités & des titres de poſſeſſion.
ον étoit le bâtiment ou la baſilique dans
on rendoit la juſtice, & que l'on appe-
loit, ſuivant les pays, prétoire, ou *forum*, ou *curie*.

ARCHELAIS, dans la Cappadoce.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

ARCHELAUS I, roi de Macédoine. ΑΡΧΕΛΑΟ.

Ses médailles ſont :

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARCHELAUS, roi de Cappadoce. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΧΕΛΑΟΥ.

Ses médailles ſont :

O. en bronze.

RRR. en argent.

O. en or.

La maſſue eſt le type ordinaire de ſes médailles.

ARCHÉMORE, fils de Lycurgue, roi de Némée, en Theſſalie, & d'Euridice, eut pour nourrice Hypſipile, femme de Thoas. Les Grecs de l'armée d'Adraſte traverſant un jour la forêt de Némée, trouvèrent cette illuſtre nourrice ſeule avec le jeune prince qu'elle allaitoit : ils étoient extrêmement preſſés de la ſoif ; & preſque toutes les ſources étant taries par l'ardeur de la ſaiſon, ils la prièrent de leur indiquer quelque ſource d'eau vive pour ſe déſaltérer. Hypſipile les conduiſit à une fontaine qui n'étoit pas loin de-là ; & pour aller plus vite, elle laiſſa le jeune *Archémore* ſeul ſur l'herbe ; mais en ſon abſence, un ſerpent ôta la vie à l'enfant. Les Grecs, ſurpris & affligés de cette funeſte aventure, tuèrent le ſerpent, firent à cet enfant de ſuperbes funérailles, & inſtituèrent en ſon honneur les jeux néméens. *Voyez* NÉMEENS, HYPSIPILE.

Winkelmann a publié dans ſes *Monumenti antichi inediti*, un bas-relief ſur lequel on voit *Archémore* entortillé dans les replis du ſerpent, deux Grecs qui lancent des flèches au reptile venimeux, & l'infortunée mère avec le vaſe qui eſt tombé de ſes mains.

ΑΡΧΕΙΩΤΗΣ, *archeotas*, *antiquarius*. On donnoit ce nom aux officiers prépoſés à la garde des archives des villes grecques, & au rétabliſſement des titres vieillis ou gâtés. Il en eſt fait mention dans le Droit Romain, ſous le nom d'*archeota* & d'*antiquarii*.

*ARCHEOTA*. Voyez ΑΡΧΕΙΩΤΗΣ.

ARCHER, ſoldat qui lance des traits. Les Grecs & les Romains employoient les *archers*, les *jaculateurs*, en général tous les gens de trait, pour engager une affaire & pour attirer l'ennemi au combat. Quoiqu'ils ne l'attaquaſſent que de loin, ils ne laiſſoient pas de briſer beaucoup d'armes, de bleſſer, de tuer beaucoup de monde, & de mettre le déſordre dans les rangs. Leurs attaques bruſques arrêtoient l'impétuoſité d'une aile de cavalerie, & la forçoient de plier. Les *archers* ſervoient encore à favoriſer les retraites, à fouiller les endroits ſuſpects, à éventer, &

ſur-tout à dreſſer des embuſcades. Dans une bataille, ils venoient toujours aux mains les premiers; ils ne ceſſoient point d'agir pendant la chaleur de l'action, & ils combattoient encore après qu'elle étoit décidée : en un mot, ils rendoient en toute occaſion des ſervices ſignalés.

Les armes de jet des anciens, produiſoient un effet plus conſidérable que nous ne penſons. Le but des *archers* & des frondeurs étoit une butte de gazon à laquelle on viſoit, & que l'on touchoit (au moins les frondeurs) à ſix cens pieds de diſtance; ce qui fait une longueur d'environ cent vingt pas. *(Article de M. Eidous).*

Les *archers* mettoient un genou en terre pour tirer de l'arc avec plus de facilité, ou plutôt pour corriger par l'abaiſſement du point de départ l'élévation parabolique que prenoit la flèche pendant le trajet. On les voit ſouvent dans cette attitude ſur les pierres gravées, ſur les médailles de Thèbes en particulier, & ſur pluſieurs autres monumens.

*ARCHIATER*, ἀρχίατρος. On donnoit ce nom au premier médecin ou au chef des médecins. Le *Theſaurus inſcriptionum* de Muratori, nous offre pluſieurs épitaphes dans leſquelles on lit ce mot. En voici une :

D. M.
A. ATIUS. C. L. ARCHIATER
SIBI. ET. IULIAE. PRIMAE
CONIUGI. INCOMPARABILI

*ARCHIATROS* exprime la même dignité que le mot *archiater*. On le trouve dans Gruter, revu par Grævius, page 632, n°. 4.

*ARCHIBUCOLUS Dei liberi.* Gruter (27. 4. & 28. 2.) a publié deux inſcriptions ſur leſquelles on lit cette dignité réunie avec d'autres fonctions des prêtres de Bacchus. Peut-être déſignoit-elle celui qui étoit chargé de fournir les victimes pour ſes ſacrifices.

ARCHIEPEYS, pontife. On appeloit tous les prêtres de ce nom général; mais on réſervoit celui d'ἀρχιερὺς μέγας, grand-prêtre, au chef des prêtres. Ce dernier faiſoit dans quelques villes grecques les fonctions de premier magiſtrat : c'eſt à ce titre que l'on voit ſon nom & celui de ſa dignité ſur les médailles de ces villes.

*ARCHIEREUS*, imitation latine du mot grec ἀρχιερὺς, pontife. On la trouve dans pluſieurs inſcriptions romaines.

ARCHIEUNNUQUE, *archieunucus*, chef des eunuques. C'étoit un des principaux officiers de la cour des empereurs Grecs : il en eſt fait mention dans l'hiſtoire Byzantine.

ARCHIGALLUS de Cybèle. Ce pontife eſt repréſenté avec tous ſes ornemens bizarres ſur un bas-relief du muſée Capitolin, tom. IV. On trouve ce même deſſin dans le *Theſaurus inſcriptionum* de Muratori, pag. 207, & dans les *Monumenti antichi inediti* de Winkelmann.

Sa tunique a des manches, comme celle des Phrygiens, dont il porte auſſi la mitre, en mémoire d'Attis. La couronne qui entoure ſa tête eſt ornée de deux portraits du même Attis, & de celui de Jupiter. Il porte pour collier un cercle de métal, terminé par deux têtes de ſerpent qui mordent un corps ovale : à ſes oreilles ſont attachées des boucles, & ſur ſa poitrine eſt placé un grand portrait d'Attis, tenant l'index ſur ſa bouche. Du haut de ſa tête juſqu'à la ceinture, deſcend de chaque côté un double rang de perles, ou d'autres corps de même forme.

L'Archigalle porte une branche d'olivier de la main droite, & dans la gauche une coupe pleine de fruits, avec une pomme-de-pin; à ſon côté gauche eſt placé un fouet qui eſt formé d'oſſelets de moutons enfilés dans trois lanières de cuir, avec lequel les Galles ſe fuſtigeoient cruellement. Des crotales, un tambour ou *tympanum*, deux flûtes, l'une droite, l'autre courbe, & une ciſte myſtique occupent le reſte du bas-relief qui ornoit un tombeau.

Ce chef des Galles étoit toujours choiſi dans les familles les plus diſtinguées. Voici les titres qu'il prend dans une épitaphe rapportée par Gruter : C. CAMERIUS. CRESCENS. ARCHIGALLUS. MATRIS. DEUM. MAGNAE. IDAEAE. ET. ATTIS. POPULI. ROMANI. VIVUS. SIBI. FECIT.

*ARCHIGUBERNUS*, étoit le commandant du vaiſſeau amiral, ou du vaiſſeau qui portoit l'empereur.

*ARCHIMAGIRUS.* Ce nom déſignoit le chef de cuiſine; il a pour racine le mot μαγειρος, cuiſinier. Juvénal fait mention de cet officier, (*Satyr. IX.* 109.) :

*Librarius, archimagiri.*

Une inſcription antique, rapportée par Gruter, exprime ſa charge par une autre dénomination :

HIC. OSSA. SITA. SUNT
FAUSTI. ERONIS
VICARII. SUPRA
COCOS

*ARCHIMIMA.* On trouve dans Gruter *archimima diurna :* c'étoit l'actrice qui faiſoit les premiers rôles dans les pièces que l'on jouoit pendant le jour.

ARCHIMIME. On déſignoit par ce nom le chef ou le premier des boufons, des acteurs pantomimes, &c. Il en eſt ſouvent fait mention dans les inſcriptions & les épitaphes. Ces pantomimes jouèrent quelquefois ſur la ſcène des perſonnes vivantes, dont ils prenoient les habits, & les traits pour en compoſer leur maſques.

L'*archimime* accompagnoit ordinairement les convois des princes & des grands, revêtu des habits du mort & portant un maſque modelé ſur ſa figure. Il cherchoit à imiter ſa démarche, ſes attitudes, &

même ſes ridicules. L'*archimime* qui jouoit ce rôle aux obſèques de Veſpaſien, voulant exprimer l'avarice qui caractériſoit cet empereur, demanda aux intendans à quelle ſomme montoit la dépenſe des funérailles. On lui répondit qu'elle alloit à dix millions de ſeſterces : *eh bien!* s'écria-t-il, *donnez-moi cette ſomme ; & jetez, ſi vous le voulez, mon cadavre dans le Tibre.*

Cet uſage ſe pratiquoit ſeulement aux obſèques des grands & des riches. C'eſt pourquoi Sofie dit de Mercure, qui l'imitoit ſi bien :

*Nam hic quidem omnem imaginem meam, quæ anteà fuerat, poſſidet.*
*Vivo fit, quod numquàm quiſquam mortuo faciet miki.*

(*Amphitr. t.* 1. 302).

*ARCHINAUTA Claſſis Ravennatis.* Muratori (845. 4. *Theſ. inſcr.*) rapporte une inſcription dans laquelle cet officier de mer eſt nommé. Peut-être étoit-il le chef des pilotes, ou plutôt le pilote du vaiſſeau qui portoit l'empereur, comme l'*archigubernus* en étoit le capitaine.

*ARCHINEANISCUS.* Gruter (pag. 331. 5. *du Theſ. inſcr.*) revu par Grævius, rapporte l'inſcription ſuivante, dans laquelle on lit ce mot, dont on ignore la ſignification :

D. M
TT. CL.
DOMNIONI
SUSCINIANO
ARCHINEA
NISCO
FECIT. CL.
JANUARIO. SUO
PATRI

*ARCHIPIRATA.* Muratori (610. 1. *Theſ. inſcr.*) rapporte un fragment des actes du ſénat, dans leſquels il eſt fait mention du crucifiement de Démiphon, qualifié de chef de pirates, *archipirata.*

ARCHITECTE. Les princes & les grands de Rome eurent des *architectes* attachés à leurs palais, & d'autres chargés uniquement du ſoin de leurs maiſons de campagne. L'épitaphe d'un de ces derniers eſt parvenue juſqu'à nous : SEX. POMPEIUS. AGASIUS. ARCHITECTUS. A. VILLA. SEXTIANA.

Ce luxe n'étonne pas, quand on lit que Craſſus avoit en propriété ou à ſes gages cinq cens ouvriers & *architectes*, qu'il louoit aux particuliers pour bâtir leurs maiſons.

ARCHITECTURE : c'eſt en général l'art de bâtir. On en diſtingue ordinairement trois eſpèces ; ſavoir, la *civile*, qu'on appelle ſimplement *Architecture*, la *militaire* & la *navale*. La dernière ſera expliquée dans les articles MARINE & NAVIRE. Les mots CAMP, MAISON & TOUR, fourniront des notions ſuffiſantes ſur la ſeconde. Ce que nous avons à dire ſur la première, ſera diviſé en deux paragraphes, ARCHITECTURE DES EGYPTIENS, & ARCHITECTURE DES GRECS ET DES ROMAINS. Si on leur joint les articles AQUEDUC, ARC DE TRIOMPHE, CHEMIN, COLONNE, FORUM, MAISON, ORDRE, PONT & TEMPLE ; on acquerra une connoiſſance ſuffiſante de l'*Architecture ancienne.*

## §. Ier. *Architecture des Anciens.*

L'*Architecture* paroît être l'art auquel les Egyptiens ſe ſont le plus appliqués, non pas celle qui frappe par une agréable harmonie, & qui annonce dès le premier coup-d'œil la nature de la choſe qu'elle décore ; mais celle qui étonne par la bâtiſſe ſolide & majeſtueuſe, & dans laquelle on voit le germe de tout ce que les Grecs y ont puiſé. Les Egyptiens n'ont pas connu les Ordres, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont pas été ſoumis à des proportions. Inventeurs, ils ont fait ce qui leur convenoit, & ne paroiſſent pas avoir admis rien d'inutile ; ils ont employé les pilaſtres & les colonnes. Ils les ont ornés de chapiteaux, de bandeaux, de baſes & de cannelures ; ils ont profilé & décoré des entablemens : mais il y a apparence que tous ces ornemens ont été arbitraires, puiſqu'ils n'ont jamais été répétés. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de voir dans pluſieurs auteurs modernes, & ſur-tout dans Pocock, où l'on peut diſtinguer au moins la variété de toutes ces parties, & ſe former une idée du développement qui s'y trouve rapporté. A l'égard des colonnes, ils les ont ſeulement regardées comme un moyen ſolide, pour percer & alléger à l'œil les eſpaces immenſes que leurs bâtimens occupoient.

Les deſcriptions des deux labyrinthes & des ruines de Thèbes, dans Hérodote & dans nos voyageurs, élèvent l'eſprit. Nous ne voyons cependant que les mauvaiſes gravures qui les repréſentent, ou de foibles deſſins, plus capables de détruire une idée que de l'embellir. La grandeur des pierres que les Egyptiens ont miſes en œuvre, eſt ſeule capable d'exciter l'admiration. Quelle patience n'a-t-il pas fallu pour les tailler ? quelles forces pour les mettre en place ? Mais ces objets, quelque conſidérables qu'ils ſoient, s'évanouiſſent, pour ainſi dire, quand on ſe rappelle l'idée des pyramides & du lac Mœris. Ces monumens ſont des ſources intariſſables d'étonnement, par la grandeur de l'entrepriſe, à laquelle il paroit que le ſuccès a toujours répondu. L'art de conſtruire les voûtes n'a pas été inconnu aux Egyptiens, comme on l'a aſſuré trop légèrement ; mais ils n'aimoient pas à les employer dans leurs grands bâtimens. Ils vouloient auſſi que les pierres ne duſſent leur force qu'à elles-mêmes, & qu'à la

juſteſſe de leur coupe ; c'eſt pourquoi ils n'ont jamais introduit aucun métal pour la liaiſon de leur bâtiſſe.

En Egypte, on bâtiſſoit toujours ; un grand ouvrage en produiſoit un autre encore plus grand : ſi la fortune eût écarté de ce peuple le joug des Perſans & celui des Grecs, on l'auroit vu raſer les montagnes de la Thébaïde, plutôt que de ne rien faire. Tous les obéliſques ſe reſſemblent ſi bien, que, quand il n'y a point de caractères, il eſt aſſez difficile de les diſtinguer les uns des autres. Il paroît qu'on auroit dû une fois ſe laſſer d'élever des monumens ſi reſſemblans ; cependant on ne s'en laſſa jamais : les derniers rois, Amaſis & Nectanèbe, en faiſoient ſculpter encore, comme on l'avoit pratiqué pluſieurs milliers d'années avant leur naiſſance.

Je penſe, dit M. Paw, que M. le Roy s'eſt trompé, en diſant que la *cabane ruſtique* avoit ſervi chez les Egyptiens, comme Vitruve dit qu'elle ſervit chez les Grecs, c'eſt-à-dire, de modèle aux plus ſuperbes édifices que les hommes ayent conſtruits ſur la ſurface de la terre. (*Ruines des plus beaux monumens de la Grèce, tom.* 1, *nouvelle édition*). Tout démontre que les Egyptiens, avant que d'être réunis en corps de nation, vivoient comme des Troglodytes, dans les creux des rochers de l'Ethiopie ; de ſorte que c'eſt bien plutôt une grotte qui a ſervi de modèle aux premiers eſſais de leurs architectes, qu'une cabane. Les ſauvages de la Grèce, au contraire, durent ſe conſtruire des huttes à cauſe de la diverſité du climat & du ſol, qui ont ſur tous ces objets une grande influence : auſſi n'y eut-il jamais aucun rapport entre les combles des temples de la Grèce, & les combles des temples de l'Egypte. Ceux-ci étant entièrement plats, n'avoient point été, par conſéquent, copiés d'après le toit de la *cabane ruſtique* de Vitruve.

Le Pharaon Amaſis fit venir des environs d'Eléphantine un grand morceau de rocher creuſé intérieurement, qu'on plaça dans la ville de Saïs, devant le portique du temple de Minerve. Les Grecs, qui compoſoient les mots comme ils vouloient, ont appelé cette pierre vuide, une *chambre monolithe ;* mais quelque nom qu'on puiſſe lui donner, il eſt manifeſte que l'idée en avoit été priſe d'une grotte.

Quand on réfléchit aux excavations prodigieuſes que les Egyptiens ne ceſſoient de faire dans leurs montagnes, & à la paſſion ſingulière de leurs prêtres pour les ſouterreins, où ils conſumoient une moitié de leur vie, alors on ne doute pas que ce penchant ne fût un reſte de leur ancienne manière de vivre en Troglodytes. De-là vient le caractère imprimé à tous leurs édifices, dont quelques-uns paroiſſent être des rochers factices, où des murailles dont l'épaiſſeur excède vingt-quatre pieds, & où des colonnes dont la circonférence excède trente pieds, ne ſont point rares. S'il y a quelque choſe qu'on puiſſe comparer à ce que ce peuple ſingulier a conſtruit ſur la terre, ce ſont préciſément les travaux qu'il a faits ſous terre. Quelques auteurs de l'antiquité ont ſu qu'à cent ſoixante pieds ſous le fondement des pyramides, il exiſtoit des appartemens qui communiquoient les uns avec les autres par des rameaux, qu'Ammien Marcellin a nommés d'un terme grec des Syringes. (*Lib.* 22). Il n'y a maintenant qu'un ſeul de ces conduits qui ſoit connu : c'eſt celui qui perce le pied de la plus ſeptentrionale de toutes les pyramides, & qui ſe comble d'année en année par le ſable qui y découle, ou par les débris qu'on y jette. Cependant Proſper Alpin aſſure que de ſon tems, c'eſt-à-dire, vers l'an 1585, un homme y étant deſcendu avec une bouſſole, il parvint juſqu'à l'endroit où ce chemin couvert ſe partage en deux branches, dont l'une court vers le Sud, & dont l'autre ſe rapproche du rumb de l'Eſt ; ce que les voyageurs qui ſont ſurvenus long-tems après, comme Maillet, Gréave, Thévenot, Vanſleb & le P. Sicard, n'ont plus été en état d'obſerver.

De-là vint que les architectes de l'Egypte furent plus habiles à conduire les eaux & à creuſer les foſſés, qu'à élever un bâtiment ſuperbe & régulier. Auſſi le grand temple d'*Héliopolis*, où l'on n'avoit épargné ni le travail ni la dépenſe, n'étoit qu'une fabrique vraiment barbare, ſans goût & ſans élégance, comme Strabon le dit de la manière la plus poſitive. Il en eſt de l'*Architecture* comme de la Peinture, de la Sculpture & de la Muſique. Les Orientaux n'ont jamais pu, malgré leurs efforts, porter cet art au dernier degré de ſa perfection, parce que leur eſprit eſt trop déréglé, ou, ce qui eſt la même choſe, trop ennemi des règles.

On verra à l'article PERSÉPOLIS des détails ſuffiſans ſur l'*architecture* de ſes monumens.

## §. II. *Architecture des Grecs & des Romains.*

Nous regardons la Grèce comme le berceau de la bonne *architecture*, ſoit parce que les règles ſuivies par les architectes égyptiens ne ſont pas venues à notre connoiſſance, ſoit parce que les reſtes de leurs édifices, remarquables ſeulement par la grandeur, mais dépourvus d'ornemens, ne nous affectent pas auſſi agréablement que les monumens de l'ancienne Grèce. Ce qui nous porte à croire d'ailleurs que nous devons aux Grecs les véritables proportions de l'*Architecture*, ce ſont les ordres *dorique*, *ionique* & *corinthien* que nous tenons d'eux. Les Romains n'ont produit, en effet, que les deux autres ordres, qui ſont une imitation aſſez imparfaite des premiers. C'eſt pourquoi nous les avons réunis aux Grecs dans un même article. On ne doit pas plus attribuer un goût ou un ſtyle particulier aux Romains pour l'*Architecture*, que pour la Sculpture.

Les trois ordres grecs & les deux romains, ui en ſont une imitation ou plutôt une émana- on, expriment ſi parfaitement les différens genres *architecture* ruſtique, ſolide, moyen, délicat & ompoſé, ſous les noms de *toſcan*, *dorique*, *ioni- ue*, *corinthien* & *compoſite*, que les modernes ont pu compoſer un ſeul ordre nouveau qui approchât. Auſſi le goût d'*architecture* adopté néralement aujourd'hui par les Européens, eſt il même, au fond, que celui dont ſe glorifioient Grèce & l'Italie. Mais, comme nous l'avons ontré dans le paragraphe précédent, l'*Archi- ecture* & les autres arts ne paroiſſent point être s dans la Grèce; ils y avoient été apportés de Egypte & de la Phénicie. Cette nouveauté fit iſparoître à l'inſtant les miſérables huttes qu'a- oient habitées les Pélaſges, comme les habi- èrent tous les peuples ſauvages avant la civiliſa- ion. C'eſt enſuite chez ces mêmes Grecs que 'Architecture atteignit à ſa perfection; graces au ugement ſolide & à la ſenſibilité délicate de ces peuples.

On voit encore en Egypte des ruines d'édi- fices, qui, ſelon toutes les apparences, ſont antérieurs aux tems hiſtoriques. On y découvre néanmoins déjà le goût grec, même dans quel- ques ornemens de détail. C'eſt donc l'Orient, & probablement l'Aſie, en-deça de l'Euphrate, qui eſt le pays natal de ce genre d'*Architecture*, que la Grèce a porté au plus haut degré de perfection. Il paroît que cet art, lorſqu'il paſſa chez les Grecs, étoit encore fort groſſier; car il ſubſiſte encore des ruines conſidérables d'édifices grecs, qui re- montent à des tems beaucoup antérieurs à celui que nous appelons *du bon goût*: telles ſont les ruines de Pæſtum, ſur le golfe de Salerne, & celles d'Agrigente en Sicile. Cette *architecture* reçut ſucceſſivement en Grèce & en Italie les diverſes mo- difications que l'on déſigna dans la ſuite ſous le nom d'*ordres*. Les Etruſques & les Doriens s'écar- tèrent le moins de l'ancienne ſimplicité & du ſtyle groſſier. Les Ioniens y introduiſirent quel- ques agrémens & une eſpèce de molleſſe. Mais lorſqu'enſuite la Grèce devint le ſéjour des beaux arts, l'*Architecture* fut plus ornée; il y entra même du luxe, comme on l'obſerve dans l'ordre corin- thien. Enfin les Romains, venus plus tard, ren- chérirent encore ſur les ornemens.

Les deſcendans de Romulus apprirent des Grecs les principes de la belle *architecture*. Avant cette époque, leurs édifices n'avoient rien de recom- mandable que leur ſolidité & leur grandeur, parce qu'ils ne connoiſſoient que l'ordre toſcan. Mais la belle *architecture* ſe trouva dans un état floriſſant ſous Auguſte. La magnificence de cet empereur fit produire à l'art tout ce qu'on en pouvoit atten- dre, & il bâtit un grand nombre de beaux édifices dans tous les lieux de ſon empire. Tibère n'eut pas le même goût, & négligea les beaux arts. Néron les aima avec fureur, comme il chériſſoit les vices. Il chérit l'*Architecture*; mais il n'eut point ce goût épuré qui eſt préférable au luxe & aux vains ornemens.

Apollodore excella dans l'*Architecture* ſous Tra- jan, & mérita la confiance de cet empereur. Ce fut lui qui éleva la colonne Trajane, chef-d'œuvre de grandeur & de goût. L'*Architecture* déchut auſſi-tôt à pas précipités de la perfection où l'avoit ramenée le règne de Trajan. En vain les ſoins & la magnificence d'Alexandre-Sévère la ſoutinrent- ils pendant quelques inſtans: elle ſuccomba ſous les ruines de l'Empire Romain, & jeta ſeulement ſous les premiers empereurs Grecs les dernières étincelles du beau feu qui l'avoit animée pendant ſix ſiècles.

ARCHITIS, nom ſous lequel Vénus étoit adorée ſur le mont Liban. Elle y étoit repré- ſentée, ſelon Macrobe, dans la poſture d'une femme triſte & affligée, ayant la tête couverte & appuyée ſur ſa main gauche; en ſorte qu'on croyoit voir couler ſes larmes. C'étoit une image de l'affliction qu'elle fit paroître à la première nouvelle de la bleſſure d'Adonis. *V.* ASTARTÉ. Scaliger croit qu'il faut lire dans cet endroit de Macrobe (*Saturn. l.* 1, *c.* 21.) *Dercitis* au-lieu d'*Architis*, & que cette divinité étoit la même que Derceto & Atergatis.

*ARCHITRICLINUS*, maître d'hôtel. Cet offi- cier étoit le même que le *tricliniarcha* & le *triclini- arius ſervus* des inſcriptions ſuivantes: M. VIPIO. AUGUSTI. PHÆDIMO. DIVI. TRAIANI. AUGUSTI. TRICLINIARCHA. — SEX. POMPEIO. VOLESSIGO. SEX. POMPEI. SERV. TRICLINIAR.

ARCHIVES. Les *archives* du peuple romain étoient placées avec ſon tréſor dans le temple de Saturne.

ARCHONTES, ἄρχοντες, magiſtrats ſouve- rains, préteurs ou gouverneurs d'Athènes. Ils étoient au nombre de neuf, dont le premier étoit l'*archonte* qui donnoit ſon nom à l'année de ſon adminiſtration; le ſecond ſe nommoit *archonte- roi*; le troiſième, *polémarque* ou généraliſſime, avec ſix *theſmothètes*. Leur nom vouloit dire *com- mandans*, ἄρχοντες.

Les *archontes* ſuccédèrent aux rois, & furent d'abord perpétuels. Médon fut le premier, & eut douze ſucceſſeurs de ſa race. On leur ſubſtitua, après cette dynaſtie, des *archontes* décennaux, dont le règne ne dura que ſoixante-dix ans ſous ſept chefs. Les *archontes*, après ces deux periodes, devinrent annuels, & la durée de leur magiſtrature ne varia plus juſqu'à la deſtruction de l'ancienne Athènes. C'eſt de ces derniers que nous allons nous occuper d'une façon particulière, à cauſe de l'utilité dont ils ſont pour la chronologie grecque. La plupart des écrivains de la Grèce ont daté leur récit de tel ou tel *archontat*: & nous allons donner, pour en faciliter l'intelligence, un catalogue des *archontes*.

## *ARCHONTES ANNUELS D'ATHÈNES.*

*N. B.* Les étoiles indiquent les *archontes* & les années sur lesquelles il y a quelques nuages.

| *Archontes.* | Olympiades. | *Archontes.* | Olympiades. |
|---|---|---|---|
| Créon. | 24. 1. | Aphepſion. | 74. 3. |
| Lyſias. | 24. 3. | Calliade-lias. | 74. 4 |
| Tleſias. | 24. 4. | Xantippe. | 75. 1. |
| Léoſtrate. | 27. 2. | Timoſthène. | 75. 2. |
| Piſiſtrate. | 27. 4. | Adimante. | 75. 3. |
| Autoſthène. | 28. 1. | Themiſt. * fils de Neocl. | 75. 4. |
| Miltiade. | 29. 1. | Phædon II. | 76. 1. |
| Miltiade II. | 30. 2. | Dromoclide. | 76. 2. |
| Dropide. | 33. 4. | Aceſtoride II. | 76. 3. |
| Damaſias. | 35. 1. | Ménon. | 76. 4. |
| Epænète. | 36. 1. | Charès. | 77. 1. |
| Dracon. | 39. 1. | Praxiergue. | 77. 2. |
| Hæniochide. | 41. 2. | Demotion. | 77. 3. |
| Ariſtoclès. | 43. 4. | Apſéphion. * | 77. 3. |
| Critias I. | 44. * | Théagénide. | 77. 4. |
| Megaclès. | 45. * | Phædon. Ariſtide II. | 78. 1. |
| Philombrote, Cleombr. | 46. 2. | Lyſiſtrate. | 78. 2. |
| Solon. | 46. 3. | Lyſanias. | 78. 3. |
| Dropide II. | 46. 4. | Lyſithée. | 78. 4. |
| Eucrate. | 47. 1. | Archidémide. | 79. 1. |
| Simon. * | 47. 2. | Tlépolème. | 79. 2. |
| Phænippe. | 48. 1. | Conon. | 79. 3. |
| Damaſias II. * | 49. 3. | Eutippe. Εὐ, | 79. 4. |
| Archeſtratide. | 50. 4. | Phraſicles. Phraſiclide. | 80. 1. |
| Ariſtomène. | 52. 3. | Philocles. | 80. 2. |
| Hippoclide. | 54. 3. | Bion. | 80. 3. |
| Comias. * | 54. 4. | Mnéſithides. | 80. 4 |
| Hegeſiſtrate. | 55. 1. | Callias I. | 81. 1. |
| Euthydème. | 56. 1. | Soſiſtrate. | 81. 2. |
| Erxiclide. | 58. 2. | Ariſton. | 81. 3. |
| Alcée I. | 60. 4. | Lyſicrate. | 81. 4. |
| Thericlès. | 61. 4. | Chæréphane. | 82. 1. |
| Heraclide. | 61. 4. | Antidote. | 82. 2. |
| Miltiade III. | 64. 1. | Enthydème. | 82. 3. |
| Piſiſtrate, fils d'Hip. | 67. 1. | Pediéus. | 82. 4. |
| Iſagoras. | 68. 1. | Philiſcus. | 83. 1. |
| Aceſtoride. | 69. 1. | Timarchide. | 83. 2. |
| Myrus. | 70. 1. | Callimaque. | 83. 3. |
| Hipparque. | 71. 1. | Lyſimachide. | 83. 4 |
| Pythocrite. | 71. 2. | Praxitèle. | 84. 1. |
| Lacratide. | 71. 3. | Lyſanias. | 84. 2. |
| Themiſtocle. | 71. 4. | Diphile. | 84. 3. |
| Diognète. | 72. 1. | Timoclès. | 84. 4. |
| Phænippe II. | 72. 2. | Myrichide. | 85. 1. |
| Ariſtide. | 72. 3. | Glaucide. | 85. 2. |
| Hybriſtide. * | 72. 4. | Théodore. | 85. 3. |
| Anchiſe. | 73. 1. | Enthymène. | 85. 4. |

| Archontes. | Olymp. | Archontes. | Olymp. |
|---|---|---|---|
| hydème. | 87. 2. | Socratide. | 101. 3. |
| ſſodore. | 87. 3. | Aſtéius. Ariſtéus. | 101. 4. |
| meinon, Epaminondas, Aminias. | 87. 4. | Alciſthène. | 102. 1. |
| time. | 88. 1. | Phraſiclide. | 102. 2. |
| lide. Euclée. | 88. 2. | Dyſcinète. | 102. 3. |
| hydème. Schythodorel. Philoch. | 88. 3. | Lyſiſtrate. | 102. 4. |
| toclès. | 88. 4. | Nauſigène. | 103. 1. |
| que. Hipparque. | 89. 1. | Polyzèle. | 103. 2. |
| nias. * | 89. 2. | Céphiſodore. | 103. 3. |
| e II. | 89. 3. | Chion. | 103. 4. |
| ion. | 89. 4. | Timocrate. | 104. 1. |
| phile. Ariſtoph. | 90. 1. | Chariclide. | 104. 2. |
| ias. | 90. 2. | Molon. | 104. 3. |
| phon. | 90. 3. | Nicophème. | 104. 4. |
| hème. | 90. 4. | Callimide. Callidémid. | 105. 1. |
| omneſte. | 91. 1. | Euchariſte. | 105. 2. |
| brias. | 91. 2. | Céphiſodore. | 105. 3. |
| dre. | 91. 3. | Agathocle. | 105. 4. |
| crite. Cléarque. | 91. 4. | Epine. Elpinice. | 106. 1. |
| as. | 92. 1. | Calliſtrate. | 106. 2. |
| pompe. | 92. 2. | Diotime. | 106. 3. |
| cippe. | 92. 3. | Eudème. | 106. 4. |
| lès. | 92. 4. | Ariſtodème. | 107. 1. |
| èmon. | 93. 1. | Theſſalus. | 107. 2. |
| gène. | 93. 2. | Apollodore. | 107. 3. |
| as. * | 93. 3. | Callimaque. | 107. 4. |
| ias. | 93. 4. | Théophile. | 108. 1. |
| odore *ou* Anarch. | 94. 1. | Thémiſtocle. | 108. 2. |
| ide. | 94. 2. | Archias. | 108. 3. |
| on. Micon. | 94. 3. | Eubulus. | 108. 4. |
| ète. Epæn. Xænen. | 94. 4. | Lyciſque. | 109. 1. |
| ès. | 95. 1. | Pythodore *ou* dote. | 109. 2. |
| ocrate. | 95. 2. | Soſigène. | 109. 3. |
| lès. | 95. 3. | Nicomaque. | 109. 4. |
| de. | 95. 4. | Théopraſte. | 110. 1. |
| mion. | 96. 1. | Lyſimachide. | 110. 2. |
| hante. | 96. 2. | Charondas. Chær. | 110. 3. |
| lide. | 96. 3. | Phrynique. | 110. 4. |
| oſtrate. | 96. 4. | Pythodème, dore. | 111. 1. |
| clès. | 97. 1. | Euænète. | 111. 2. |
| tèle. | 97. 2. | Ctéſiclès. | 111. 3. |
| oſthène. | 97. 3. | Nicocrate. | 111. 4. |
| ater. | 97. 4. | Nicète. Nicératus. | 112. 1. |
| on. Pyrrhion. | 98. 1. | Ariſtophane. | 112. 2. |
| dote. | 98. 2. | Ariſtophon. | 112. 3. |
| chide. | 98. 3. | Céphiſophon. | 112. 4. |
| thée. | 98. 4. | Euthycrite, Crate. | 113. 1. |
| rèphe. | 99. 1. | Chrémès. Hégémon. | 113. 2. |
| oſtrate. | 99. 2. | Chrémès. Anticlès. | 113. 3. |
| dre. Ménan. | 99. 3. | Anticlès. Soſiclès. | 113. 4. |
| ophile. | 99. 4. | Hégéſias. | 114. 1. |
| ſas. | 100. 1. | Céphiſodore. | 114. 2. |
| n. | 100. 2. | Philoclès. Polycl. Diocl. | 114. 3. |
| inique. | 100. 3. | Apollodore. Archip. | 114. 4. |
| s. Calléas. | 100. 4. | Archippe. Neæch. | 115. 1. |
| iandre. | 101. 1. | Apollodore. | 115. 2. |
| odame. | 101. 2. | Phocion. Archip. | 115. 3. |

| ARCHONTES. | OLYMP. |
|---|---|
| Démogène. . . . . | 115. 4. |
| Démoclide. . . . . | 116. 1. |
| Praxibule. . . . . | 116. 2. |
| Nicodore. . . . . | 116. 3. |
| Théophraſte. . . . . | 116. 4. |
| Polémon. . . . . | 117. 1. |
| Simonide. . . . . | 117. 2. |
| Hiéromnémon. . . . . | 117. 3. |
| Démétrius de Phalère. . . . . | 117. 4. |
| Charin. . . . . | 118. 1. |
| Anaxicrate. . . . . | 118. 2. |
| Chorèbe *ou* Xenias. . . . . | 118. 3. |
| Xénippe. Euxen. Xeni. . . . . | 118. 4. |
| Phéréclès. . . . . | 119. 1. |
| Léoſtrate. . . . . | 119. 2. |
| Nicoclès. . . . . | 119. 3. |
| Calliarque. . . . . | 119. 4. |
| Hégémaque. . . . . | 120. 1. |
| Euctémon. . . . . | 120. 2. |
| Mnéſidème. . . . . | 120. 3. |
| Antiphate. . . . . | 120. 4. |
| Nicias. . . . . | 121. 1. |
| Nicoſtrate. . . . . | 121. 2. |
| Olympiodore. . . . . | 121. 3. |
| Philippe. Diphile. . . . . | 121. 4. |

Ici finit la ſuite complète des *archontes;* elle ne peut être continuée plus long-tems, par le défaut de monumens & d'autorités.

On choiſiſſoit par le ſort les *archontes;* enſuite on leur faiſoit ſubir un premier examen dans le ſénat, & un ſecond dans le *forum.* Les ſénateurs leur demandoient s'ils étoient iſſus, du côté paternel & maternel, de trois aſcendans citoyens d'Athènes; à quelle tribu ils appartenoient; s'ils étoient parens d'Apollon & de Jupiter *Herceus;* s'ils avoient toujours reſpecté & ſervi leurs parens; s'ils avoient combattu pour la patrie; s'ils étoient auſſi riches que leur nouvelle dignité l'exigeoit; & enfin, s'ils étoient ſains de corps? La queſtion relative à Apollon & à Jupiter *Herceus,* paroîtra ridicule à ceux qui ignorent que tous les citoyens d'Athènes revendiquoient cette illuſtre alliance : de manière qu'on apprenoit, par la réponſe que faiſoit à cette queſtion le nouvel *archonte,* s'il étoit étranger, demeurant à Athènes, ou athénien. Ariſtophane y fait alluſion dans ſa comédie des *Oiſeaux,* lorſqu'il dit :

ὁ γὰρ ὢν βάρβαρος,
οὐκ ἐστὶ πατρῷος ἱερεύς.

» Ceux-là ne ſont pas étrangers, qui ſont parens d'Apollon ». Les malheurs d'Athènes firent modifier cette loi; on admit pour *archontes,* non-ſeulement de ſimples domiciliés, mais encore les fils de nouveaux citoyens dont la mère étoit citoyenne d'origine. Plutarque dit dans les *Symphoſiaques* (*lib.* 1.), & dans les livres 1 d blêmes, 10e probl., & liv. 10, dernier qu'il avoit été fait citoyen d'Athènes, in dans la tribu Léontide, & qu'enſuite il a *archonte :* ce qui prouve que cette dignité férée aux nouveaux citoyens eux-mêmes.

Après avoir ſubi le premier examen, veaux *archontes* ſe rendoient au *forum,* d'une pierre conſacrée à cette cérémonie, λίθῳ, ou dans le portique royal (βασίλειος ἡ ils juroient d'obſerver les loix, de ne fair tion de perſonne dans les jugemens, de cevoir aucun préſent; & ils s'engageoien le cas où ils ſe parjureroient, à faire éleve frais, dans le temple de Delphes, une ſt de leur grandeur. Ce ſerment redoutable pété dans la citadelle. Plutarque, en pa ſerment, ne fait mention que des theſm mais Phædrus le Platonicien, l'étend a *archontes.*

Ils avoient des fonctions qui leur étoie munes, & d'autres qui les regardoient ch particulier. Les premières étoient de co les malfaiteurs à la mort, de nommer les D les Athlothètes, les Ipparques, les Phyl les Stratèges, de veiller ſur la conduite de magiſtrats, & de dépoſer ceux que leur in rendoit indignes du choix que le peuple fait. Les *archontes* étoient les ſeuls de blique qui fuſſent exempts des impôts charges publiques. On les reconnoiſſoit a ronnes de myrte qui ceignoient leurs t quelque citoyen injurioit ou frappoit un thète, un *archonte* couronné, ou quelq ceux à qui le peuple avoit décerné une co ou accordé quelqu'immunité, il étoit pu minieuſement, comme ayant inſulté la pa même.

Quant à leurs fonctions particulières, s'appeloit *archonte* par excellence, étoit des huit autres. On le déſignoit quelque le ſurnom d'Eponyme, parce qu'il don nom à l'année courante. Sa juriſdiction ſ ſur les affaires civiles & religieuſes, ſur le qui s'élevoient entre mari & femme, veuves qui accouchoient après la mort maris, ſur les teſtamens, les legs, les d les orphelins, auxquels il nommoit des tu des curateurs, ſur les plaintes civiles, citoyens qui s'adonnoient à l'ivrognerie, avoit droit de punir, & enfin ſur quelque chefs de moindre importance. Mais s'il é pris lui-même après avoir troublé ſa ra l'uſage immodéré du vin, il étoit cond mort. Il tenoit ſon tribunal dans l'*Od* c'étoit-là qu'il jugeoit les cauſes relatives mières néceſſités de la vie. C'étoit lui q iſſoit les Epimélètes, qui veilloit à la cé de pluſieurs fêtes, des Dionyſies entr'au des Thargélies. Il avoit enfin l'inſpectio

ublics, & ſur tous ceux qui devoient y
:e, chanteurs & danſeurs.
*chonte-roi* tenoit ſon tribunal dans le por-
oyal. Ses fonctions étoient de juger les dif-
s qui s'élevoient entre les prêtres & les
s[illegible]ées, telles que les *Ceryces*, les Etéo-
s, &c. que leur naiſſance rendoit capables
[illegible]s fonctions ſacerdotales. Il jugeoit les
[illegible]ccuſés de profanation. Il préſidoit à la
[illegible]on des myſtères d'Eleuſis & de Bacchus,
athénées, des Héphesties, des Prométhées;
oit auſſi les ſacrifices publics par leſquels
andoit aux dieux la proſpérité de l'Etat.
ſe de l'*archonte-roi* étoit appelée *reine*, &
it dans pluſieurs de ſes fonctions : ce qu'elle
voit faire, ſi elle n'étoit pas iſſue d'une race
ns citoyens, ou ſi elle avoit été veuve d'un
r époux. On inſtruiſoit devant le même
e quelques affaires civiles qu'il décidoit ſou-
:ment, les cauſes criminelles, & l'homicide
:iculier, qu'il portoit enſuite à l'aréopage.
enoit alors ſéance, y avoit droit d'opiner,
ans porter la couronne, qui étoit le ſym-
: l'*archontat*.
étrangers & les domiciliés à Athènes étoient
au *Polémarque*, comme les citoyens à l'*ar-*
Celui-ci offroit les ſacrifices à *Enyalius* &
e *Agrotère*. Sa plus noble fonction étoit de
tous les ans les honneurs funèbres au géné-
armodius, & de veiller, par ce même prin-
l ce que les enfans des citoyens morts pour
:nſe de la patrie, fuſſent entretenus aux
du tréſor public.
que les trois premiers *archontes* ſe trou-
, par le défaut d'âge ou d'expérience, hors
le remplir avec exactitude leurs fonctions, on
nnoit à chacun pour adjoints & conſeillers
itoyens recommandables par leur âge ou
rs lumières. Ils portoient le nom d'*aſſeſ-*
*παρίδροι*; ils prêtoient au ſénat le même ſer-
ue les *archontes*, & rendoient compte de
ſtion à la même compagnie.
comprenoit ſous le nom de theſmothètes,
derniers *archontes*. Ceux-ci écoutoient les
ions de calomnie, de corruption & d'im-
ils jugeoient les différends qui s'élévoient
s marchands; ils portoient les appels au
, recueilloient ſes ſuffrages, examinoient
iſtrats inférieurs, aſſignoient les jours où
juge devoit monter ſur ſon tribunal, rati-
les traités de paix, déféroient au peuple
iguans qui cherchoient à l'égarer dans ſes
ns, & ils s'oppoſoient à la ratification des
i pouvoient être dangereuſes à l'Etat. Les
*hètes* enfin, rempliſſoient à Athènes les
fonctions que *la partie publique* en France.
ucceſſion des *archontes* fut régulière; &,
les révolutions qu'Athènes ſouffrit par les
s ou par les uſurpations, on en revint tou-
cette forme de gouvernement, qui dura tant
que la ville de Minerve eut un reſte de liberté &
de vie.

Sous les empereurs romains, pluſieurs autres villes grecques eurent pour premiers magiſtrats deux *archontes*, qui étoient chargés des mêmes fonctions que les duumvirs dans les colonies & dans les municipes.

On trouve ſur les médailles, ſelon M. Neumann, des femmes qui portent le nom d'*archontes*.

Quelques auteurs du Bas-Empire ont donné le nom d'*archontes* à divers officiers laïques ou eccléſiaſtiques, quelquefois aux évêques, & plus ſouvent aux ſeigneurs de la cour des empereurs de Conſtantinople. Ils ont appelé *archonte des archontes*, ou *grand-archonte*, la première perſonne de l'Etat après l'empereur; *archonte* des égliſes, *archonte* de l'évangile, un archevêque, un évêque; *archonte* des murailles, le ſurintendant des fortifications, & ainſi des autres.

ARCONÉSUS, iſle. ARK.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont:

RRRR. en argent. *(Pellerin)*.

O. en bronze.

O. en or.

ARÇON. Nous ne connoiſſons point de monument plus ancien que la colonne Théodoſienne, ſur lequel on voye des *arçons*. Comme les ſelles des anciens n'étoient, avant cette époque, que de ſimples houſſes ou couvertures, on n'avoit point encore imaginé ces morceaux de bois qui donnent du corps aux ſelles. Les chevaux des cavaliers ſculptés ſur la colonne de Théodoſe, ſont enharnachés avec des ſelles fortement prononcées, dont on diſtingue facilement les *arçons* de devant & ceux de derrière : tels à-peu-près que les offrent les monumens de l'ancienne chevalerie.

*ARCUATA veſtis*. Voyez *Toga undulata*.

ARCUEIL, bourg de l'iſle de France, à une petite lieue au midi de Paris. On voit encore dans pluſieurs endroits, entre *Arcueil* & Paris, les reſtes d'un aquéduc de cailloutage, que l'on croit avoit été fait par l'empereur Julien II, pour conduire les eaux à ſon palais de Paris. Il étoit ſitué où eſt aujourd'hui l'hôtel de Cluni, dont les derrières donnent ſur la rue de la Harpe. On y montre encore une partie d'édifice aſſez entière, que l'on aſſure avoir ſervi de thermes à Julien. L'aquéduc bâti à *Arcueil* par Marie de Médicis, eſt placé à côté de l'ancien.

*ARCULÆ aves*. On donnoit ce nom à de certains oiſeaux, dont le vol ou la manière de prendre la nourriture, étoient d'un mauvais préſage. Ils empêchoient que l'on ne formât aucune entrepriſe; ce qui les fit nommer *arcula*, *quia arcebant ne quid fieret*. Scaliger croit qu'il faut lire *arciva*, d'*arcivus*, qui repouſſe, qui empêche.

*ARCULARIUS*, layetier, qui fait des caſſettes.

*ARCULUS*. Les prêtres affectoient de donner

des noms bizarres ou ſurannés à tout ce qui avoit rapport aux ſacrifices. *Arculus* eſt de ce genre ; il déſignoit un cerceau que l'on plaçoit ſur ſa tête pour recevoir les vaſes deſtinés aux ſacrifices, & pour les porter ſans ſe bleſſer. Ce cerceau devoit être fait de bois de grenadier, & lié avec une bandelette de laine blanche. La prêtreſſe de Jupiter, ou Flamine Diale, s'en ſervoit dans toutes les cérémonies. Le bois du grenadier n'étoit pas le ſeul que l'on pût employer pour faire l'*arculus* ; tout arbre de bon augure partageoit ce privilége.

ARCULUS, dieu des Romains, qui étoit préposé à la garde des citadelles & des fortifications, comme à celle des coffres & des armoires. Son nom étoit dérivé des mots latins *arx* & *arca*.

ARCUTURUS, étoit un fleuve, père de Chloris, qui fut enlevée par Borée : il fut depuis appelé le Phaſe. *Voyez* BORÉE, PHASE.

ARDALIDES, ſurnom des Muſes, pris d'Ardalus, fils de Vulcain, qui honoroit ces déeſſes d'un culte particulier.

ARDÉATINE. (la voie) conduiſoit de Rome à Ardée, chez les Rutules. Elle commençoit au bas du mont Aventin, auprès des thermes d'Antonin.

ARDÉE, ville des Rutules en Italie, aujourd'hui bourg du même nom. Servius (*Æneid.* 7. 12.) lui donne une origine fabuleuſe : ce qui atteſte ſon antiquité. Il dit que le coffre dans lequel Acriſius avoit renfermé Danaë & ſon fils Perſée, ayant été pouſſé par les flots de la mer ſur les côtes de l'Italie, fut porté par un pêcheur au roi Pilumnus, qui épouſa Danaë, & bâtit la ville d'Ardée, où elle avoit abordé.

Ovide raconte une tradition fabuleuſe ſur la même ville. Les ſoldats d'Enée l'ayant brûlée, elle fut changée, ſelon lui, en héron. Le nom latin de cet oiſeau, *ardea*, a ſervi de fondement à la métamorphoſe. Peut-être auſſi *Ardée* avoit-elle pris ſon nom du grand nombre de hérons que l'on trouve dans ſes environs.

ARDOB, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *V.* LÉTHEC.

ARDOISES. Nous n'avons aucun paſſage qui nous apprenne ſi les anciens ont connu ou employé les *ardoiſes* pour couvrir leurs bâtimens. Pline dit expreſſément que l'on ſe ſervoit de bois avant l'invention des tuiles, & il ne parle nulle part de ces ſchiſtes qui couvrent aujourd'hui les plus beaux édifices de l'Europe.

*ARDUINNA*, *ARDOINNA*, *ARDUENNENSIS*, nom que les Gaulois & les Sabins donnoient à Diane, comme protectrice des chaſſeurs. On la repréſentoit couverte d'une eſpèce de cuiraſſe, tenant d'une main un arc débandé, & ayant un chien auprès d'elle. Gruter a publié quelques inſcriptions, dans leſquelles il eſt fait mention d'*Arduinna Diana*, & dont quelques-unes ont été trouvées dans le pays des *Ardennes*. Ce ſeroit alors *Diane des Ardennes*.

*AREA*. Voyez PLACE.

*AREA* ſignifioit, dans la caſtrémation des Romains, un terrein large de cent-vingt pieds romains, & long de cent quatre-vingt. Cet eſpace étoit auſſi appelé du nom générique *pedatura*, & étoit deſtiné au campement d'une légion.

*Area non ſint*, acclamation des Payens contre les nouveaux Chrétiens. Les premiers demandoient par ces mots à leurs gouverneurs, de priver les derniers du droit de ſépulture. Qu'on leur refuſe, diſoient-ils, la place d'un tombeau, *area non ſint*.

ARELIUS. Pline reproche (35. 8.) à ce peintre, qui vivoit peu de tems avant le règne d'Auguſte, d'avoir repréſenté le premier les divinités ſous les traits des femmes qu'il avoit aimées.

*ARENARII*. On donnoit ce nom aux gladiateurs qui combattoient dans l'*arène* des amphithéâtres. C'étoient des eſclaves de la plus vile eſpèce, parce que leur métier étoit déclaré infame par les loix.

*ARENARIUS*. Muratori (511. 3. *Theſ. inſcr.*) rapporte une épitaphe dans laquelle il eſt fait mention du corps des *arenarii*, *collegii arenariorum*. Il ne faut pas entendre par ce mot les gladiateurs, mais les ouvriers qui tiroient le ſable ou l'argile des carrières. Les vuides qu'ont faits leurs travaux, forment aujourd'hui les catacombes.

ARÉNATIUM, dans les Gaules. ARÉMACIOS. Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze. *(Pellerin)*.

O. en or.

O. en argent.

ARÈNE, fille de Gorgophone & d'Oébalus, épouſa Apharée, ſon frère utérin, dont elle eut un fils nommé Idas. *V.* APHARÉE, GORGOPHONE, IDAS.

ARÈNE. *V.* AMPHITHÉATRE.

ARÈNES. On déſigne à Nîmes, ſous ce nom, un amphithéâtre romain, qui eſt un de ceux qui ſe ſont le mieux conſervés. Il eſt encore preſque tout entier. Les Goths y bâtirent une eſpèce de fort appelé *Château des Arènes*, afin de faire une citadelle de tout l'amphithéâtre.

Il eſt encore fait mention dans nos anciens hiſtoriens, des *arènes* de Reims, des *arènes* de Périgueux & des *arènes* de Paris, qui étoient devant Saint-Victor. Ce nom ſubſiſte encore dans quelques autres villes de France, qui n'ont plus le moindre veſtige d'amphithéâtre, comme à Limoges, où eſt le cimetière des *arènes* ; à Bourges, où l'on appelle encore la rue des *Arènes*, celle qui conduiſoit à l'ancien amphithéâtre que l'on a comblé & détruit entièrement pour faire la place du marché, nommée *Ducale* ou *Bourbon*.

*ARÉOLUM*. V. CHALCOUS.

ARÉOPAGE, ſénat d'Athènes. Il prit, ſelon Hérodote, (*lib.* 8.) le nom de l'endroit où il

s'aſſembloit; c'étoit une colline ſituée auprès de la citadelle, appelée *colline de Mars*, Ἀρειος πάγος ou Ἄρειος πάγος. Suidas donne de ce nom une étymologie bien détournée; il la dérive des meurtres volontaires qui étoient déférés à ce tribunal, & que l'on rapportoit à Mars, comme au dieu du ſang & de la guerre. Mars lui-même, ſelon Pauſanias, ayant été accuſé d'un meurtre devant l'*aréopage*, fut cauſe de cette nouvelle dénomination. D'autres écrivains grecs diſent enfin que les Amazones étant venues aſſiéger Athènes, campèrent ſur cette colline, y offrirent des ſacrifices au dieu des combats, que les poëtes leur donnent pour père, & que la colline en prit le nom.

L'époque de ſa fondation n'eſt pas moins incertaine que l'étymologie de ſon nom. Les uns la placent ſous le règne de Cécrops, fondateur d'Athènes; d'autres ſous Cranaüs, un de ſes ſucceſſeurs; quelques-uns enfin, la reculent juſqu'au tems de Solon. Quoique cette dernière opinion ſoit celle de Plutarque (*in Solone*) & de Cicéron (*de Offic.* 1.), cependant elle paroît détruite par le témoignage d'Ariſtote (*Polit.* 2.), & par une loi de Solon, rapportée par Plutarque, dans laquelle il eſt parlé de l'*aréopage*, comme d'un tribunal bien antérieur à toutes les inſtitutions de Solon. Ce légiſlateur le rétablit peut-être à la place du tribunal ſanguinaire que Dracon lui avoit ſubſtitué, & lui donna une nouvelle forme. Pollux, (*Onomaſt.* 8. 2).

On eſt auſſi peu d'accord ſur le nombre des membres de l'*aréopage*. Quelques-uns le reſtreignent à neuf, d'autres le portent à trente-un, d'autres à cinquante-un, &c. Les neuf archontes y étoient incorporés, ſelon quelques écrivains, après l'année de leur archontat; quoique d'autres n'accordent ce privilége qu'aux theſmothètes. Au reſte, nous ſavons que Socrate, accuſé devant l'*aréopage*, fut condamné par deux cent quatre-vingt-un ſuffrages, auxquels il faut ajouter ceux qui le renvoyoient abſous; & une inſcription placée ſur une colonne de la citadelle d'Athènes, en l'honneur de Rufus Feſtus, proconſul de la Grèce, dit expreſſément que l'*aréopage* étoit compoſé de trois cens membres.

Il ne ſuffiſoit pas d'avoir été archonte pour être adopté par les aréopagites, mais il falloit avoir rempli avec honneur les fonctions de cette magiſtrature. Pour en fournir la preuve, les archontes rendoient compte de leur adminiſtration paſſée aux logiſtes, qui l'approuvoient après un ſévère examen, bien différent d'une vaine formule. Ils offroient enſuite un ſacrifice à Bacchus dans les *Limnes* qui lui étoient particulièrement conſacrés. Ces formes établies par Solon furent long-tems en vigueur; mais Athènes ayant perdu ſa puiſſance, elles tombèrent en déſuétude. Alors tous les archontes indifféremment, furent admis dans l'*aréopage*, ainſi que des citoyens de mœurs corrompues & ſans fortune, & même des étrangers, tel que ce Rufus Feſtus, dont l'inſcription citée plus haut parle comme d'un membre de l'*aréopage*.

Ariſtide dit que ce tribunal étoit le plus intègre & le plus eſtimé de toute la Grèce, & cela paroît être vrai, lorſque l'on conſidère la nobleſſe de ſes fonctions, l'importance des cauſes qui y étoient portées, & les qualités que l'on exigeoit de ſes membres. Athénée (*Deipn.* 14.) aſſure qu'un citoyen qui auroit été vu s'arrêtant dans un cabaret ou dans un lieu de débauche, étoit exclus à jamais de l'archontat, & par ſuite de l'*aréopage*. Il ajoute qu'un aréopagite qui auroit paſſé toute ſa vie avec gloire, étoit deſtitué de ſa place, ſi l'on pouvoit lui faire quelque reproche grave ſur ſes mœurs ou ſur ſa conduite, même dans l'âge le plus avancé. On exigeoit encore de ces conſeillers une gravité toujours ſoutenue; on ne leur auroit pas pardonné le plus léger ſourire échappé dans le tribunal; & Plutarque (*de gloriâ Athen.*) nous apprend qu'il leur étoit défendu, par une loi expreſſe, de compoſer des pièces de théâtre.

Ce tribunal inſpiroit tant de reſpect & de gravité, qu'Iſocrate, qui en étoit membre, dit que les aréopagites dont les mœurs avoient été diſſolues, renonçoient à leurs anciennes liaiſons & habitudes, dès qu'ils étoient admis dans cet auguſte ſénat. Les jugemens qu'il rendoit étoient ſi équitables, qu'aucun n'avoit excité, ſelon Démoſthène, de plainte ou de réclamation. C'eſt pourquoi tous les états de la Grèce le prenoient pour arbitre. C'eſt ainſi qu'en agirent les Meſſéniens avant leurs premières guerres avec les Lacédémoniens.

L'*aréopage* connoiſſoit des meurtres volontaires & involontaires, des empoiſonnemens, des incendies, des trahiſons, &c. Quelques auteurs aſſurent qu'il n'étoit pas permis d'appeler de ce tribunal au peuple; mais Meurſius, avec pluſieurs autres, ſoutient le contraire. Il dit même que dans certaines occaſions, les logiſtes prenoient connoiſſance des jugemens de l'*aréopage*. Ce tribunal avoit une grande autorité dans la république. Solon l'avoit chargé de veiller à l'exécution des loix. Il fixoit l'emploi des deniers publics; il veilloit à l'éducation de la jeuneſſe, nommoit ſes curateurs & ſes tuteurs; il puniſſoit les citoyens qui étoient accuſés d'impiété, ou qui vivoient d'une manière diſſolue; il récompenſoit auſſi les gens-de-bien. Les aréopagites ſe joignoient aux Gynéconomes, & ſe trouvoient aux feſtins religieux & à ceux des noces, pour y maintenir la modération & la décence. Solon les avoit chargés ſpécialement du ſoin d'examiner la fortune de chaque citoyen, ſon induſtrie, les moyens qu'il employoit pour ſe ſoutenir, &c. afin de prévenir les vols & les rapines. Mais leur plus importante fonction étoit d'examiner & de juger avec fidélité tout ce qui appartenoit à la religion, les blaſphèmes, l'irreligion, le mépris du culte public & l'admiſſion des nouvelles divinités. C'eſt par la crainte

[illegible] ne vouloit pas [illegible]

[illegible] mais que [illegible] les pe- [illegible] ordinaires, [illegible] Mais [illegible] & imprévue, [illegible] dans le portique [illegible] tendue pour [illegible] il tenoit ses [illegible] pas souillé [illegible] & des criminels. [illegible] pour que la vue de [illegible] ne pût point influer [illegible]

[illegible] à l'*aréopage* les accusa- [illegible] alors sa couronne, [illegible] & prenoit séance parmi [illegible] commençoient leurs assem- [illegible] le peuple, & par tirer au [illegible] devoient être chargés les [illegible] lesquels ils se partageoient.

[illegible] d'un homicide, l'accusateur [illegible] serment sur les testicules d'un [illegible] d'un taureau, & ils dévouoient [illegible] L'accusateur assuroit par [illegible] parent du mort; ce qui pou- [illegible] le droit de poursuivre l'ac- [illegible] celui-ci avoit commis l'homicide. [illegible] étoit nié avec serment par l'ac- [illegible] l'autre se dévouoient avec leur [illegible] malheurs, s'ils venoient [illegible] On étoit si persuadé de l'efficacité [illegible], que l'*aréopage* n'infligeoit [illegible] aux parjures.

[illegible] s'asseyoient sur des siéges [illegible] interrogeoit d'abord l'ac- [illegible] ils plaidoient chacun leur cause. [illegible] se défendre en deux séances [illegible] mais il lui étoit permis, après la pre- [illegible] de se condamner lui même à un exil vo- [illegible] s'il doutoit du succès de sa défense. [illegible] ses biens étoient confisqués au [illegible] & vendus par les polètes. Il leur [illegible] par la suite de se servir d'avocats; mais [illegible] ne pouvoient employer des [illegible], ni exorde, ni pérorai- [illegible] ni rien qui fût capable d'éblouir les [illegible] La vérité nue & simple devoit sortir de [illegible]

Après les deux plaidoyers, les aréopagites se [illegible] pour rendre leur sentence. Ils y procé- [illegible] avec tant de gravité & avec un silence si [illegible], que l'un & l'autre étoient passés en [illegible] chez les Grecs, & que Juvénal lui- même y a fait allusion, (*Satyr.* 10.):

[illegible] *ut curia Martis Athenis.*

« Vous garderez un secret, comme la cour de Mars à Athènes ». Les juges mettoient leurs suffrages dans deux urnes; l'une d'airain & l'autre de bois. La première renfermoit les bulletins qui condamnoient, & l'autre ceux qui renvoyoient absous. Les trente tyrans qui réduisirent Athènes en servitude pendant quelques années, obligèrent les aréopagites à déposer publiquement leurs bulletins sur une table, afin de connoître la manière dont chacun d'eux étoit affecté dans chaque affaire.

Outre les causes qui étoient dévolues de droit à l'*aréopage*, on lui portoit quelquefois celles qui appartenoient aux autres tribunaux, sauf l'appel ou la révision par ces mêmes tribunaux.

Jamais on ne décernoit de couronnes aux aréopagites, quel que pût être leur mérite; parce qu'il leur étoit défendu de porter cet attribut des archontes: on les récompensoit en assignant leur entretien sur le trésor public, outre les trois oboles que recevoient tous les juges à Athènes pour chaque cause. Enfin, ils ne rendoient compte de leur conduite qu'aux logistes seuls, mais tous les ans, selon l'opinion de Samuël Petit, (*Comment. in Leges Attic.*)

L'*aréopage* conserva ses loix, son intégrité & la vénération publique jusqu'au tems de Périclès. Ce citoyen ambitieux n'ayant pu y être admis, parce qu'il n'avoit jamais été archonte, forma le dessein d'avilir l'*aréopage*. Il y réussit en le décriant sans cesse, & en enlevant un grand nombre de causes à sa connoissance. Alors la corruption gagna ce tribunal, comme les autres parties de la république, & il tomba par degrés dans un si grand avilissement, que Plutarque le comparoit à un cheval échappé qui n'a plus de frein. Démétrius de Phalère ayant été repris de sa vie licencieuse par les aréopagites, leur répondit hardiment, qu'avant de réformer les mœurs de la ville, ils devoient commencer par réformer les leurs, & sur-tout ne plus recevoir de présens, & ne plus corrompre à prix d'argent les femmes des citoyens.

Spon qui, en 1676, examina les ruines d'Athènes, dit dans le second tome de ses Voyages, que l'on voyoit encore les restes de l'*aréopage* au midi du temple de Thésée, situé jadis dans l'enceinte de la ville, & aujourd'hui hors des murs. On distinguoit ses fondemens demi-circulaires, & une esplanade de cent quarante pas environ, qui étoit proprement la salle de l'*aréopage*. Il y avoit un tribunal taillé au milieu du rocher, avec des siéges aux deux côtés, sur lesquels prenoient séance les aréopagites, exposés à l'air. Assez près de ces ruines, sont des grottes taillées aussi dans le roc, que l'on conjecture avoir servi de prison.

Pline dit que Zopyrus, fameux artiste grec, qui vivoit du tems de Pompée, avoit représenté sur une coupe d'argent ciselé les aréopagites, & sur une autre le jugement d'Oreste par ces mêmes

Winkelmann a publié dans ſes *Monumenti inediti*, n°. 131, une coupe d'argent avec ement célèbre, qui peut être attribuée à us. Elle a été trouvée ſous le pontificat de XIV, dans le port de l'ancienne ville d'Anoù elle avoit été précipitée ſans doute par le naufrage à ſon arrivée de Grèce. On y malheureux fils d'Agamemnon dans la plus conſternation, & Minerve qui met ſon e favorable dans l'urne, afin de décider le ent que le partage des aréopagites empêle prononcer.

EOPAGITE, juge de l'aréopage.

EOSTYLE, édifice dont les colonnes ſont ées les unes des autres de huit ou dix mo- c'eſt-à-dire, extraordinairement éloignées. ot vient du grec *ἀραιὸς*, rare, & de *στυλὸς*, e. Vitruve a cependant fixé à huit modules atre diamètres la plus grande diſtance des es: L'*aréoſtyle* étoit oppoſé au *pycnoſtyle*, es colonnes ſont ſi preſſées, que les entreemens n'ont qu'un diamètre & demi.

ES eſt le nom grec de Mars; il ſignifie age, à cauſe des maux que cauſe la guerre; s le dérivent du phénicien *Arits*, qui veut rt, terrible. *Voyez* MARS.

ΕΣΚΟΣ. Pollux (*Onomaſt. l. 2, ſect. 120,*) donne ce nom à un bâton droit que porſur la ſcène les paraſites & ceux qui vendes femmes débauchées. Il ne faut pas le dre avec le *pedum* ou *λαγωβόλον*, qui étoit on courbé, attribut des acteurs comiques, vinités champêtres, des meſſagers, &c.

ETALOGI, *ἀριταλόγοι*, qui parlent de la On donna ce nom par mépris à ces parailoſophes qui fréquentoient les tables des romains, & diſcouroient miſérablement des obles ſujets de la Philoſophie ancienne.

ETAS, roi d'Arabie. ΒΑΣΙΛΕΟΣ. ΑΡΕΤΟΥ. ΑΗΝΟΣ.

médailles latines ſont:
R. en argent.
médailles grecques ſont:
. en bronze.
n or.

ÈTE, femme d'Alcinoüs, roi des Phéa- *V.* ALCINOUS, NAUSICAA.

ETHUSA, dans la Syrie. ΑΡΕΘΟΥΣΑΩΝ. e ville a fait frapper des médailles impégrecques, avec ſon époque, en l'honneur -Sévère & de Diaduménien.

ETHUSE, fille de Nérée & de Doris, étoit s compagnes de Diane. Un jour qu'elle ſe it dans un ruiſſeau, elle fut apperçue par , & s'enfuit auſſi tôt; mais ſe ſentant vivepourſuivie, elle implora le ſecours de Diane, métamorphoſa en fontaine. Alphée reconn amante ſous cette métamorphoſe, & epris la figure de fleuve, il mêla ſes ondes lles de la fontaine *Aréthuſe*. Quelques-uns ont dit que Neptune l'avoit fait mère d'ABAS. *Voyez* ce mot. *Aréthuſe* étoit une fontaine de la preſqu'iſle d'Ortygie, qui renfermoit le palais des anciens rois de Syracuſe, aujourd'hui dans le port de Syracuſe, à un mille de la ville. Cicéron dit que cette ſource d'eau douce auroit été entièrement couverte des flots de la mer, ſi elle n'en avoit été ſéparée par une digue & par une levée de pierres.

Pline & pluſieurs des anciens, croyoient véritablement que l'Alphée, fleuve d'Arcadie, continuant ſon cours par-deſſous la mer, venoit reparoître au rivage de Sicile; parce que, diſoit-on, ce qui avoit été jeté dans l'Alphée, ſe retrouvoit au bout de quelque tems dans l'*Aréthuſe*. Mais Strabon n'a pas été dupe de cette tradition; il traite de menſonge la coupe perdue dans l'Alphée, & retrouvée en Sicile, & fait voir que l'Alphée ſe perd dans la mer comme les autres fleuves. Pline ajoutoit encore une autre fable: il diſoit que l'*Aréthuſe* avoit l'odeur du fumier dans le tems des jeux olympiques qui ſe célébroient dans la Grèce, à Olympie, où paſſoit l'Alphée; parce qu'on jetoit dans le fleuve tout le fumier des victimes & des chevaux qui ſervoient pour la courſe. *Voyez* ALPHÉE.

On prenoit autrefois pour une tête d'*Aréthuſe* celle que l'on voit ordinairement ſur les médailles de Syracuſe; & l'on croyoit reconnoître la plante aquatique dont elle paroît couronnée. Mais aujourd'hui tous les antiquaires la nomment tête de Proſerpine, à cauſe des épis qui la couronnent, & qui rappellent ſa mère Cérès.

ARÉTHUSE, étoit une des Heſpérides.

AREUS, nom que donnent les poëtes aux fameux guerriers; il veut dire fils de Mars.

*ARFERIA* ou ARFERIAL, étoit le nom que les prêtres donnoient à l'eau luſtrale employée dans les funérailles. C'étoit un des mots bizarres qu'ils affectoient aux choſes ſacrées.

ΑΡΓΑΒΙΑ. Les Grecs des bas-ſiècles appeloient de ce nom un petit vaſe, que les cavaliers attachoient à leurs ſelles, pour porter de l'eau dans les marches. C'étoit peut-être celui que Pline appelle *vas viatorium*.

Quelques auteurs ont cru le reconnoître dans ces corps ronds qui ſont pendus à la ſelle des cavaliers de *Naxi-Ruſtan*, auprès de Tchelminar, l'ancienne Perſépolis. Mais il paroît que c'eſt une erreur, & qu'on doit prendre ces corps ronds pour de petits boulets de pierre ou de métal, qui ſervoient de maſſue à l'ancienne cavalerie, comme le *caſſe-tête* aux ſauvages.

ARGANTHONIS, jeune fille de l'iſle de Chio. Rhéſus, roi de Thrace, paſſant par cette iſle pour aller à Troye, devint amoureux d'*Arganthonis*, lui donna ſa foi, & lui promit de l'emmener à ſon retour. Mais il fut tué au ſiége de Troye, & cette mort plongea dans une ſi grande

affliction ſon amante, qu'elle en mourut de regret. *Voyez* RHÉSUS.

ARGÉ, ſœur d'Hébé & de Vulcain, naquit de Jupiter & de Junon, lorſque ce dieu trompa ſa femme, étant caché ſous la figure d'un coucou.

ARGÉ *ou* ARGÉE, nymphe qui fut changée en biche par le ſoleil, en punition de ce qu'elle avoit oſé dire d'un cerf qui fuyoit devant elle : que, quand il iroit auſſi vîte que le ſoleil, elle ſauroit l'atteindre. (*Hugin*).

ARGEE, fils de Licimnius, frère d'Alcmène, ſuivit Hercule, qui promit à ſon père de le ramener. Mais le jeune homme étant mort dans le voyage, Hercule fit brûler ſon corps pour en recueillir les cendres & les rapporter à Licimnius, voulant ſatisfaire, autant qu'il étoit en lui, à ſon engagement. On dit que c'eſt le premier exemple de corps brûlés après la mort. *Argée* avoit un frère nommé Aeonus, qui périt auſſi miſérablement, en ſuivant ſon couſin Hercule. *V.* AEONUS.

ARGÉE *ou* ARGÉES, fête que les veſtales célébroient tous les ans aux ides de mai, & pendant laquelle elles jetoient dans le Tybre des figures d'hommes faites de jonc, appelées auſſi *argées*. Les premiers peuples qui habitèrent les bords du Tybre, dit Plutarque, jetoient dans le fleuve tous les Grecs indifféremment. Mais Hercule leur perſuada de renoncer à un uſage auſſi barbare, & les engagea, pour ſe purger de ce crime, à inſtituer des ſacrifices & une fête dans laquelle ils ſe contenteroient de jeter dans le fleuve des figures d'hommes. Le même auteur donne à cette fête une autre origine. Evandre, arcadien, ennemi des Argiens, s'étant établi en Italie, ordonna, pour perpétuer ſa haine contr'eux, qu'on jeteroit tous les ans dans le Tybre des figures d'argiens ou d'argées.

Ovide parle de cette cérémonie dans ſes Faſtes, (*v.* 621.) :

*Tum quoque priſcorum virgo ſimulacra virorum*
*Mittere roboreo ſcirpea ponte ſolet.*

Elle ſe pratiquoit ſur le pont Sublicius par les veſtales, ſelon Feſtus & Varron. Ce dernier ſubſtitue cependant des prêtres aux veſtales, à moins que l'on ne prenne dans le ſens de *prêtreſſes* le mot *ſacerdotibus* dont il ſe ſert.

*ARGEI.* Ce mot avoit deux ſignifications dans la topographie de Rome. Tantôt il déſignoit des terreins indiqués par Numa pour la célébration des ſacrifices. Tite-Live (1. 21.) dit que ce nom leur fut donné par les pontifes : *Multa alia ſacrificia locaque ſacris faciendis, quæ argeos pontifices vocant, Numa dedicavit.* Tantôt il déſignoit, ſelon Feſtus, des terreins conſacrés par les corps de quelques illuſtres Grecs qui y étoient enterrés : *Argei loca etiam Romæ appellabantur, quod in his ſepulti eſſent quidam Argivorum illuſtres viri.*

*Argei pontifices*, étoient ſans doute les prêtres des endroits ſacrés appelés *Argei*.

ARGEIPHONTE *ou* ARGIPHONTE, qui a tué Argus, de *φόνος, meurtre*. Ce ſurnom fut donné à Mercure, après qu'il eut tué Argus, gardien d'Io.

ΑΡΓΕΙΩΝ ΕΟΡΤΑΙ, *fêtes des Argiens*, dont on ne connoît pas les noms particuliers. Parthénius (*Erotic.* 13.) parle d'une des fêtes des Argiens que l'on célébroit par un feſtin public.

Plutarque (*Græc. quæſt.*) fait mention d'une autre, dans laquelle les enfans ſe railloient publiquement en ſe jetant des figures ſauvages. On vouloit peut-être rappeler par cette fête le ſouvenir du tems d'Inachus, où les Grecs ſe nourriſſoient de fruits ſauvages, & vivoient dans les bois.

Aenéas (*Poliocert. c.* 17.) nous a conſervé la mémoire d'une troiſième fête des Argiens, dans laquelle une foule d'habitans ſortoit armée d'Argos, & faiſoit ſolemnellement le tour de la ville.

ARGENT, conſidéré comme MONNOIE. *Voyez* ce mot. Conſidéré comme métal, *voyez* AFFINAGE, OR, MINES. Caſſiodore (*Var. IV.* 34.) aſſure qu'un roi des Indes mit en uſage le premier ce métal. Erichton l'apporta le premier dans l'Attique. Les Romains n'en firent de la monnoie qu'en l'année 485 de la fondation de leur capitale.

Il ne paroît pas que les Romains ayent réduit l'*argent* en filets ou en lames, pour le mêler au tiſſu des étoffes, avant le règne d'Aurélien, qui défendit ce luxe, & ordonna que l'argent ſeroit employé uniquement comme il l'avoit été ſous ſes prédéceſſeurs. *Voluit*, dit Vopiſcus, *argentum in ſuo uſu manere.* Cet uſage prévalut cependant ſous les empereurs grecs. On porta beaucoup d'étoffes tiſſues d'*argent*. Elles étoient appelées *veſtimenta ſyrmatina*. Saumaiſe aſſure (*in Vopiſc.*) que toutes les fois qu'on lit dans Codin le mot ουρματίσιον, on doit le rendre par ceux-ci : *tiſſu de fils d'argent*. Carbilius Pollion en avoit déjà tiſſu les couvertures des lits de table.

L'*argent* fut prodigué ſous les empereurs pour tous les objets de luxe. On en a trouvé une preuve frappante à Lanuvinum, dans les ruines de la maiſon de campagne d'Antonin-le-Pieux. C'eſt un coq d'*argent*, qui ſervoit de robinet pour les conduits des bains. Il peſoit plus de trente livres romaines (plus de vingt livres françoiſes) ; & il portoit pour inſcription ces mots : FAUSTINÆ NOSTRÆ. Dans les bains de Claude, on voyoit auſſi l'eau couler dans des tuyaux d'*argent*.

Ce luxe infecta également les armées romaines. Pline dit (*lib.* 33, *c.* 12.) que les ſoldats en couvroient leurs armes. Les généraux, qui étoient jaloux de faire revivre l'ancienne diſcipline militaire à laquelle les premiers Romains avoient dû leurs conquêtes, ne manquoient pas de proſcrire l'uſage de l'*argent* travaillé. Scipion aſſiégeant

Numance,

ce, défendit à ſes ſoldats d'avoir un vaſe
t qui pût contenir plus de deux cotyles
pinte), & encore moins une cuvette de
métal. Peſcennius ayant vu dans une marche
dats qui buvoient dans une taſſe d'*argent*,
ver tous les vaſes de ce métal que l'on
dans ſon armée, & obligea les ſoldats de
oyer que des vaſes de bois, ſuivant l'ancien

*ntum (ad)* & *ab argento eſſe*; expreſſions
ignoient l'affranchi ou l'eſclave chargé du
s vaſes d'*argent* des Auguſtes & de leurs
s. Les recueils d'épitaphes en font très-
t mention.

*ntum balneare*, déſignoit les baignoires &
s d'*argent* qu'employoient les riches dans
ins.

*ntum cavum* ou *concavum*, vaſes d'*argent*
, appelés κοῖλον par les Grecs.

*ntum eſcarium*, vaiſſelle plate qui ſervoit
as.

*ntum factum*, vaſes d'*argent* de toutes les
.

*ntum infectum*, *argent* en maſſe, tel qu'en
oit le tréſor public de Rome.

*ntum potorium*, vaſes d'*argent* qui ſervoient
rer les liqueurs dont les anciens faiſoient
telles que le vin, l'hydromel, &c. & à les
'épitaphe ſuivante parle de ceux de Livie:

OSSA
AE. SUCCESSAE. LIVIAE. AUG. SERV.
AB. ARGENTO. POTORIO.

*ntum purum*, vaſes d'*argent* qui n'étoient
lés. Juvénal, (*Sat. IX.*):

*Argenti vaſcula puri.*

*ntum puſtulatum*, *argent* réduit en grenaille
*ransfuſion* du creuſet où il a été purifié,
vaſe rempli d'eau froide. Les Romains,
yoient que c'étoit l'*argent* le plus pur,
ient auſſi *granulatum*. Martial, (*l.* 7. 70.):

*Nulla venit à me*
*Argenti tibi libra puſtulati.*

one dit de l'empereur Néron, qu'il raſſem-
: beaucoup de dureté une grande quantité
en grenailles: *Exegit ingenti fuſtidio & te argentum puſtulatum.*

*ntum ſcenicum*, ſommes deſtinées pour les
blics & pour les autres fêtes d'appareil.
taphe, qui étoit autrefois dans les jardins
is de Carpi à Rome, nous a conſervé
de l'affranchi qui avoit la garde de cet
lans le palais des Céſars:

LIUS. AUGUSTORUM. LIB. AMEMPTUS
AB. ARGENTO. SCENICO

*ntum ſignatum*, *argent* monnoyé.

*Argentum viatorium*, ſommes deſtinées aux frais des voyages.

ARGENT. (*numiſmatique*) Les Romains ne fabriquèrent des monnoies d'*argent* que vers l'an 485 de la fondation de leur ville. Les premières ſe trouvent dans la ſuite des médailles conſulaires ou de familles, & les autres forment la ſuite d'*argent* des impériales. Quoique l'*argent* monnoyé des Romains ſoit à un titre plus bas que nos monnoies actuelles du même métal, tandis que leur or eſt moins allié que le nôtre; on appelle cependant *argent fin*, l'*argent* des médailles juſqu'à Septime-Sévère, par comparaiſon avec celles des princes qui l'ont ſuivi juſqu'à Conſtantin, & dont l'*argent* eſt bas & allié. Malgré le beau nom d'*argent fin*, elles valent aſſez conſtamment un ſixième de moins que nos monnoies courantes, ſi on ne les évalue que d'après leur valeur intrinſèque.

Didius Julianus ou Julien I, corrompit le premier le titre des médailles d'*argent*, pour remplir plus aiſément le tréſor public, épuiſé par les largeſſes qu'il avoit faites aux Prétoriens, en achetant l'Empire. Depuis ce prince, le titre alla toujours en baiſſant; & certainement ſes médailles ont moins d'alliage que celles de Septime-Sévère. Ce dernier a été cependant appelé RESTITUTOR MONETÆ. Ses monnoies, à la vérité, ſont moins mauvaiſes que celles de Sévère-Alexandre. Sous Gordien, c'eſt encore pis; & peut-être eſt-ce par cette raiſon, dit le baron de la Baſtie, que l'on trouve ſous cet empereur les médailles d'un module plus grand. En effet, quoique ce module ſoit connu dès le tems de Septime-Sévère, de ſa femme Julia-Pia & de ſon fils Caracalla, il eſt cependant vrai qu'il y a peu de grand module ſous ces princes, tandis qu'il y a très-peu de petit module ſous Gordien.

Le titre des médailles d'*argent* de Gallien va encore en baiſſant; & il paroit que cette monnoie, quoique mêlée de quatre cinquièmes d'alliage, fut la ſeule monnoie d'*argent* qui eut cours dans l'Empire. On connoit, à la vérité, des médailles d'*argent* du tyran M. Aurèle-Julien, de Probus & de Magnia Urbica; mais ces légères exceptions n'empêchent pas d'aſſurer généralement que depuis Claude le Gothique juſqu'à Dioclétien, qui rétablit la monnoie d'*argent* pur, il n'y a plus d'*argent* dans les médailles. On a frappé dans cet intervalle ſur le cuivre ſeul, recouvert d'une feuille d'étain. De-là vient cet œil blanc des médailles ſaucées, tel que l'offrent pluſieurs Claudes, les Auréliens & les ſuivans, juſqu'à Numérien incluſivement. Ces médailles ſaucées reparoiſſent quelquefois ſous Diocétien, Maximien, Conſtance-Chlore & Galère-Maximien, quoique l'uſage de frapper ſur l'*argent* pur fût rétabli. On ignore ſi quelque cabinet peut fournir des Licinius, des Maxences & des Maximins de cette eſpèce: on y trouveroit plutôt du vrai billon. Il ſemble qu'il n'eſt plus fait mention des médailles

ſaucées après Conſtantin. Au reſte, ſi les auteurs des Catalogues de médailles avoient fait cette attention, ils auroient évité de groſſir leurs livres d'une longue ſuite de médailles d'*argent* entre Poſthume & Dioclétien; puiſque toutes celles de cette époque ne ſont que de petit bronze couvert d'une feuille d'étain.

Il eſt très-difficile de déſigner la cauſe pour laquelle on ceſſa tout-à-coup de frapper des médailles d'*argent*, tandis qu'on en frappoit toujours en or. Car il eſt conſtant que dans le tems du plus grand affoibliſſement, & même de l'anéantiſſement preſqu'entier des eſpèces d'*argent*, celles d'or ont toujours été battues ſur le fin. Le baron de la Baſtie croit entrevoir cette cauſe dans l'uſage où étoient les empereurs de ſe faire payer en or une grande partie de leurs revenus. La plupart des termes employés pour exprimer les tributs & les autres impoſitions, étoient des épithètes d'*Aurum : aurum viceſimarium, aurum coronarium, aurum luſtrale*, &c. Le ſouverain étoit intéreſſé à ne pas ſouffrir qu'on altérât le titre de ce métal, afin que ſes revenus ne ſouffriſſent pas de cette altération.

Le tréſor impérial faiſant ſes paiemens en *argent* ou en cuivre, trouvoit ſon avantage à affoiblir le titre de l'un & le poids de l'autre de ces métaux; parce que cet affoibliſſement des eſpèces n'en faiſoit pas changer la valeur dans le commerce, & qu'avec une plus petite quantité d'or, on pouvoit avoir du cuivre en maſſe pour en faire de la monnoie, à laquelle on donnoit la valeur des pièces d'*argent*, en y ajoutant une feuille d'étain affiné. Cet expédient, qui étoit à la fin ruineux pour l'Etat, a pu être l'effet de la fâcheuſe poſition où ſe trouvèrent les empereurs, depuis Gallien juſqu'à Dioclétien & Maximien. Ils achetoient preſque tous l'empire de leurs ſoldats; les tyrans déchiroient l'Etat en-dedans, & les nations barbares en-dehors.

Les médaillons d'*argent* ſont beaucoup plus rares que les médailles du même métal; on peut cependant entreprendre avec ſuccès d'en faire une ſuite impériale, en y mêlant les médaillons de potin frappés en Egypte, qui, par la qualité du métal, y peuvent entrer naturellement.

ARGENT. (*couleur d'*) C'étoit l'attribut diſtinctif d'une faction du cirque, que Domitien créa avec la faction *dorée* ou de couleur d'or. Dion, (*lib.* 7 7.) : *Aurigarum duo genera adjunxit, quorum unum aureum, alterum argenteum appellavit.*

*ARGENTARII.* Voyez ORFÈVRE, CHANGEUR, USURIER.

ARGENTINUS, dieu de l'argent, fils de la déeſſe *Pecunia*; ou, ſelon S. Auguſtin, (*Cité de Dieu*, 4. 21.) d'*Æſculanus*, dieu de la monnoie de cuivre.

ARGÈS, nom d'un des cyclopes qui forgèrent la foudre dont Jupiter frappa les Titans. *Voyez* CYCLOPES.

ARGIE, mère de Bithon & de Cléobis. *Voyez* BITHON.

ARGIE, femme de Polynice. *V.* ADRASTE, POLYNICE.

ARGIENNE *ou* ARGOLIQUE, ſurnom de Junon, qui lui fut donné à cauſe de ſon temple d'Argos. *Voyez* CANATHOS. *V.* auſſi JUNON.

ARGIENS (LES) étoient une colonie égyptienne; & le ſavant Jablonski reconnoît dans Io, qu'ils honoroient d'un culte particulier, l'*Ioh*, c'eſt-à-dire, Iſis ou la Lune des Egyptiens. Euſtathe dit préciſément (*Comment. in Dionyſ. Perieg.*) que la vache étoit le ſymbole d'Io ou de la Lune; car, ajoute-t-il, *io* veut dire *lune* dans le langage des *Argiens*. C'eſt de leur langue primitive ou égyptienne qu'il veut parler. Lorſque l'idiôme grec lui ſuccéda, les prêtres conſervèrent le nom d'*io*, ſelon leur uſage d'employer des termes barbares ou ſurannés, pour déſigner les objets du culte ou de la vénération.

Les mythologues grecs enſeignoient que l'Io d'Argos, après avoir été changée en vache, s'étoit retirée en Egypte, & qu'elle y avoit été honorée ſous le nom d'Iſis.

Ces traces d'une patrie & d'un culte communs aux Egyptiens & aux Grecs, ſont trop précieuſes pour les paſſer ſous ſilence.

Les *Argiens* portoient au ſiége de Troye des boucliers ronds; & ce bouclier eſt un attribut diſtinctif de leur roi Diomède.

ARGIENS. (médailles des) *V.* ARGOS.

ARGILE. On verra à l'article TERRE-CUITE, tous les détails relatifs à l'*argile* employée pour les ſtatues, les bas-reliefs, les friſes, les corniches, &c.

L'*argile* ſervoit encore aux anciens à pluſieurs autres uſages; tels que celui de laver & de blanchir les draps de laine, celui de cacheter ou de former des ſceaux, &c. L'*argile* fut appelée aſſez généralement par les Latins *creta*, quoique ce nom dût être réſervé aux terres calcaires, à l'excluſion des terres argileuſes. Cette obſervation préliminaire évitera beaucoup d'erreurs aux lecteurs de Pline & des auteurs *de re ruſticâ*.

Les ſceaux furent faits avec de l'*argile* dans les premiers tems. Hérodote (*lib.* 2.) l'appelle σφραγιτίδα, *terre ſigillée*, & Cicéron *creta aſiatica*. L'iſle de Lesbos en fourniſſoit en abondance; & aujourd'hui même la ſuperſtition des Turcs leur fait acheter très-cher les pains de cette *terre ſigillée*, ſur leſquels un officier du grand-ſeigneur a appoſé ſon cachet. Cicéron dit (*Flacc. c.* 16.): *Hæc, quæ a nobis prolata laudatio, obſignata erat cretâ illâ aſiaticâ, quæ fere eſt omnibus nota nobis: quâ utuntur omnes non modò in publicis, ſed etiam in privatis litteris.* » La pièce que nous avons produite eſt ſcellée avec cette terre aſiatique connue de preſque tout le monde, & dont on

par-tout pour ſceller les inſtrumens pu-
particuliers ».
anciens employoient l'*argile* pour le fou-
leurs draps, ainſi qu'on le pratique en-
jourd'hui : elle y faiſoit l'effet du ſavon
égraiſſer les laines. Ils en frottoient encore
nes draps, lorſqu'ils étoient ſortis du mou-
uler, afin d'y ajouter un nouveau degré de
ur. Iſidore (19. 24.) dit : *Toga addita*
*quò candidior inſigniorque eſſet.*
*ile* ou *terre ſigillée*, appelée auſſi *cimolia*,
ſle de ce nom dans la mer de Crète, où
trouvoit en abondance, entroit dans la
ition du *blanc* des dames romaines. Horace
e, (*Epod. XII.* 9.) :

*Nec illi*
*Jam manet humida creta, colorque*
*Stercore fucatus crocodili.*

anciens ſavoient corriger les vices des
uarzteuſes & crétacées par le moyen des
argileuſes. Les auteurs *de re ruſticâ* font
mention de cette pratique ſi avantageuſe
ulture.

*GILETUM*, quartier de l'ancienne Rome
mençoit au *Velabre*, & finiſſoit au théâtre
cellus. Un paſſage de Servius fixe cette der-
mite, (*Æneid. VII.* 607.) : *Sacrarium hoc*
*Pompilius fecit circà imum Argiletum juxta*
*n Marcelli.* Quant à la première, elle eſt
taine, que quelques écrivains ont voulu
ier deux *Argiletum*. Il paroît cependant
aiſemblable que ce nom déſignoit les deux
u Tybre, depuis le théâtre de Marcellus
à *Ponte rotto*.

IPHONTE. *Voyez* ARGÉIPHONTE.

O, navire des Argonautes, dont il eſt
ſouvent dans les poëtes. Pluſieurs écri-
nt cru qu'il avoit pris le nom de ſon conſ-
r, *Argus* ou *Argo*. C'eſt le ſentiment de
e de Sicile, d'Apollonius, de Tzetzès,
ius, du ſcholiaſte d'Euripide, &c. Mais
il y a eu pluſieurs *Argus*, on ne ſait auquel
apporter ce travail. Quelques-uns ont penſé
navire avoit été appelé *argo*, du mot grec
*vite*, *léger*. *Quidam*, dit Servius ſur la
me églogue de Virgile, *Argo à celeritate*
*volunt*. Homère appelle en effet Κύπας ἀργὼ
ns qui ſont bons coureurs. D'autres aſſurent
navire tiroit ſon nom de la ville d'Argos,
oit été conſtruit.

on, dans ſa première Tuſculane, rapporte
ıtrième étymologie, exprimée dans ces
rs d'un ancien poëte latin :

*go, quia Argivi in ea delecti viri*
*cti, petebant pellem inauratam arietis.*

te fait dériver le nom d'*Argo*, des Argives
ts qui le montèrent.

Ovide, dans l'épître de Hypſipyle à Jaſon, appelle *argo* un navire ſacré : *Sacram conſcendis in argo.* Peut-être fut-il regardé comme ſacré, à cauſe que Minerve en avoit donné le deſſin, & qu'elle avoit aidé elle-même à le conſtruire. Ce ſujet eſt exprimé ſur un bas-relief de terre cuite conſervé à la Villa-Albani. Winkelmann l'a publié dans ſes *Monumenti antichi inediti*, & dans ſon Hiſtoire de l'Art. On y voit *Argo* ou *Argus*, travaillant au vaiſſeau des Argonautes ; une autre figure d'homme, peut-être de Tiphys, pilote d'*Argo*, & Minerve, qui lui enſeigne à attacher des voiles à une vergue.

Peut-être auſſi a-t-il été appelé *ſacré*, parce que ſa proue étoit faite avec un chêne pris dans la forêt ſacrée de Dodone, qui parloit & rendoit des oracles. Le reſte du bois néceſſaire à la conſtruction d'*Argo*, avoit été coupé ſur le mont Pélion, d'où lui vinrent les ſurnoms de *Pelias* & de *Peliaca* ; de même que ceux de *Loquax* & de *Fatidica* faiſoient alluſion aux oracles.

Quant à ſa forme, c'étoit un vaiſſeau long, ſemblable à nos galères. Le ſcholiaſte d'Apollonius a remarqué que, ſelon l'opinion commune, c'étoit le premier navire long qui eût été conſtruit. Pline (*lib.* 7, *c.* 58.) a obſervé la même choſe d'après Philoſtéphanus : *Longâ nave Jaſonem primum navigaſſe, Philoſtephanus auctor eſt.* On ſait que par un navire long, les Grecs déſignoient un vaiſſeau de guerre, & que par un vaiſſeau rond, ils entendoient parler d'un navire de charge ou marchand.

Une circonſtance particulière du voyage des Argonautes, nous prouve évidemment que *l'Argo* ne pouvoit être d'un grand volume : ces héros le portèrent, ſuivant l'ancienne tradition, ſur leurs épaules depuis le Danube juſqu'à la mer Adriatique.

Jaſon ayant achevé heureuſement ſon entrepriſe, conſacra ſon navire à Neptune ſur l'iſthme de Corinthe, & depuis *Argo* fut tranſporté dans le ciel & mis au nombre des conſtellations.

ARGOLIQUE, ſurnom de Junon. *Voyez* ARGIENNE.

ARGONAUTES ; c'eſt ainſi qu'on appela les princes grecs qui entreprirent de concert d'aller à la conquête de la toiſon d'or, & qui firent le voyage par mer ſur le navire *Argo*. On croit qu'ils étoient au nombre de cinquante-deux, non compris les gens qui les accompagnoient. C'étoit l'élite des Grecs les plus diſtingués par la valeur & par la naiſſance. Jaſon, qui étoit le promoteur de l'entrepriſe, en fut auſſi reconnu le chef. On nomme enſuite Acaſte, fils de Pélias ; Admète, roi de Theſſalie ; Ætalides, fils de Mercure ; Amphiaraüs ; Amphidamas, arcadien, fils d'Aléus, Amphion, fils d'Hypérafius, roi de Pollène en Arcadie ; Ancée, fils de Neptune & d'Aſtipalée ; Ancée, fils de Lycurgue, roi des Tégéates en Arcadie ; Argus, fils de Phrixus ; Aſtérion, de la race

des Eacides; Aſtérius, frère de Neſtor; Augée ou Augias, fils de Phorbus, roi d'Élide; Butès, athénien; Calaïs, fils de Borée; Caſtor; Cénée, fils d'Elate; Céphée, arcadien, frère d'Amphidamus; Clytus, fils de Teuryte, roi d'Æchalie; Deucalion, fils de Minos; Échion, fils de Mercure & d'Antiamire, qui ſervit d'eſpion pendant le voyage; Erginus & Euphéus, fils de Neptune, qui firent les fonctions de pilote; Eumédon, fils de Bacchus & d'Ariane; Eurythe, fameux centaure; Glaucus, fils de Siſyphe; Hercule, qui ne put achever le voyage, ſoit à cauſe de ſa peſanteur, qui mettoit le vaiſſeau en danger de faire naufrage, ſoit à cauſe de ſa voracité, qui conſumoit tous les vivres; Idas, fils d'Apharée; Idmon, célèbre devin; Iolas, compagnon des travaux d'Hercule; Iolas, autre parent d'Hercule; Iphiclus, fils de Theſtius; Iphiclus, père de Protéſilas; Iphitus, frère de Clytus, fils d'Euryte, roi d'Æchalie; Laërte, père d'Ulyſſe; Lyncée, fils d'Aphanée, & frère d'Idas; Lyncée, fils d'Epitus: ces deux derniers avoient la vue ſi perçante, qu'ils ſervoient à découvrir les écueils; Méléagre, fils d'Oënée, roi de Calydon; Ménétius, père de Patrocle; le célèbre devin Mopſus; Nauplius, fils de Neptune & d'Amymone; Nelée; Oïlée, père d'Ajax; Pélée, père d'Achille; Périclimène, fils de Nélée; Philammon, fils d'Apollon & de Chione; Pirithoüs; Pollux; Théſée; Thydée, père de Diomède; Typhis de Béotie, pilote en chef; enfin Zétès, fils de Borée. Voyez leurs actions dans leurs articles particuliers. On en nomme pluſieurs autres, mais qui ne ſont pas connus, ou qui n'ont pu s'y trouver.

Les *Argonautes* s'embarquèrent au cap de Magnéſie, en Theſſalie; ils allèrent d'abord à l'iſle de Lemnos, (*voyez* HYPSIPYLE, LEMNOS) de-là en Samothrace; ils traverſèrent l'Helleſpont, côtoyèrent l'Aſie-Mineure, entrèrent dans le Pont-Euxin par le détroit des Symplégades, & arrivèrent enfin à Aéa, capitale de la Colchide; après avoir exécuté leur entrepriſe, ils abandonnèrent le pays, non ſans quelque riſque, & revinrent pour la plupart heureuſement dans la Grèce. L'époque de cet événement eſt trente-cinq ans avant la guerre de Troye, ſelon quelques-uns, & cent ans ſelon Euſèbe. *Voyez* ABSYRTHE, JASON, MÉDÉE, PHRIXUS, TOISON D'OR, &c.

Les ſentimens ſont partagés ſur le ſujet de cette fable. Diodore de Sicile croit que la *toiſon d'or* conquiſe par les *Argonautes*, n'étoit que la peau d'un mouton immolé par Phrixus, & gardé ſoigneuſement à cauſe que le roi de Colchide devoit être tué, ſuivant un ancien oracle, par celui qui l'enleveroit. Strabon & Juſtin penſoient que la fable de la *toiſon d'or*, étoit fondée ſur ce qu'il y avoit dans la Colchide des torrens qui rouloient un ſable d'or que l'on ramaſſoit avec des peaux de mouton, comme on le pratique encore pour les ſables du Rhin vers le Fort-Louis, & pour ceux du Rhône au-deſſous de Lyon.

Varron & Pline tirent ſon origine des belles laines de la Colchide, & diſent que le voyage fait par quelques marchands grecs pour en acheter, avoit donné lieu à la fiction. Paléphate a cru, on ne ſait ſur quel fondement, que la *toiſon d'or* étoit l'emblême ſous lequel on avoit voulu déſigner une ſtatue d'or faite par l'ordre de la mère de Pélops, & emportée par Phrixus dans la Colchide. Suidas enfin, dit que la *toiſon d'or* étoit un livret qui renfermoit le ſecret de faire de l'or. Cette dernière opinion, que Tollius a voulu faire revivre, n'a pas été négligée par les alchimiſtes.

ARGOS. Les jeux qui ſe donnoient tous les cinq ans à *Argos*, conſiſtoient à monter dans un lieu dont l'accès étoit difficile, & fort élevé ſans doute, pour arracher, à l'aide des mains ſeules, un bouclier de cuivre, attaché fortement avec des clous: on avoit donné le nom de théâtre à ce lieu. On a peine à comprendre comment, avec des difficultés de cette eſpèce, une femme a remporté ce prix; cependant pluſieurs auteurs le certifient, & nous ont conſervé ſon nom. Quoique les anciens ayent parlé de ce jeu, & qu'un grand nombre de modernes s'en ſoient occupés, nous n'avons pas de plus grands détails: ignorance d'autant plus extraordinaire, que ce jeu étoit ſi renommé dans la Grèce, à cauſe de ſa difficulté, qu'il avoit paſſé en proverbe, & que les anciens diſoient: *Tanquam Clypeum in Argis tollens gloriatur.* (Zénob. cent. VI).

*Dignus eſt Clypeo in Argis*, &c. &c. (Plut. vie d'Agis & de Cléomène). L'éloge que Pindare fait de Diagoras le Rhodien, pour avoir vaincu dans ce jeu, eſt une autre preuve de ſa célébrité.

Nous ſavons ſeulement, avec la plus grande certitude, que ce bouclier étoit de forme circulaire. *Rotundam habuit figuram Clypeus Argolicus.* (Hygin. fab. CLXXI). Virgile, Ovide, Diodore, Ammien-Marcellin, nous en aſſurent également. (*Cayl. 6, pl. 56, n°. 2.*)

ARGOS, dans l'Argolide. A. & ΑΡΓΕΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.

C. en argent.

RR. en bronze.

Leur type ordinaire eſt un loup entier ou à mi-corps. C'étoit le ſymbole des Argiens; & l'on voit encore à *Argos* les reſtes d'un temple, dont les friſes étoient chargées de têtes de loup. (*Hiſt. de l'Acad. des Inſcr. XVI*).

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de Vérus, de Sept.-Sévère, de Fauſtine jeune, de Domna, de Géta, d'Elagabale, de M.-Aurèle, de Pautille, de Gallien, de Valérien jeune.

ARGOS-AMPHILOCHIUM, en Acarnanie. ΑΡΓΕΙΩΝ & ΑΡΓΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en argent.
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire eſt Pégaſe volant.

ARGOS, en Cilicie. ΑΡΓΕΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Gallien & de Salonine.

Les époques ſervent à les diſtinguer des médailles du Péloponnèſe, dont les monnoies n'ont jamais été datées.

ARGOS, fils de Phrixus & de Calciope. *Voyez* ARGUS.

ARGUE, machine faite en forme de cabeſtan, employée pour dégroſſir les métaux, & les tirer en fils de différentes groſſeurs. Le Dictionnaire de Trévoux dérive ce mot d'ἔργον, *ouvrage*, & dit que la machine eſt d'origine grecque, ainſi que ſon nom.

ARGUS *ou* ARGOS, fils de Phrixus, inſpiré, dit-on, par Minerve, conſtruiſit le navire Argo, qui porta ſon nom, & excita Jaſon & les autres princes de la Grèce, à aller venger la mort de ſon père. *V.* PHRIXUS.

ARGUS, biſayeul de celui à qui les poëtes ont donné tant d'yeux, ſuccéda à Apis, roi d'Argos, & donna ſon nom à la ville d'Argos & aux Argiens. La Grèce ayant fait de grandes récoltes de bled ſous ſon règne, cette abondance, à laquelle il avoit contribué par la ſageſſe de ſon gouvernement, lui mérita, après ſa mort, des autels & des ſacrifices.

ARGUS avoit cent yeux, dit la fable, & deux ſeulement ſe fermoient à la fois, pendant que les autres veilloient. Il étoit ſurnommé *Panopte*, πανόπτης, qui voit tout. C'eſt à ce ſurveillant que Junon confia la garde d'Io : Mercure ayant trouvé le moyen de l'endormir par le doux ſon de ſa flûte, lui coupa la tête. Junon prit tous les yeux d'*Argus*, & les répandit ſur les ailes & ſur la queue du paon.

Macrobe donne à cette fable une origine aſtronomique, (*Saturn.* 1. 19). Il dit qu'*Argus* repréſente la ſphère céleſte parſemée de mille étoiles, & que Mercure eſt le ſoleil qui les fait diſparoître par ſon éclat. Mais quand on ſait que le Mercure des Grecs étoit l'Anubis des Egyptiens, (*V.* ANUBIS) & que ce dernier étoit l'emblême de l'horizon, on conçoit beaucoup mieux comment Mercure a pu aſſoupir *Argus* & fermer ſes cent yeux ; c'eſt-à-dire, comment l'horizon abſorbe & voile tous les jours la ſphère céleſte avec les étoiles.

ARGYNNIS, ſurnom de Vénus. Agamemnon fit bâtir un temple à cette déeſſe, ſous le nom de Vénus *Argynnis*, qu'il lui donna à cauſe du jeune Argynnus, ſon favori. Ce beau jeune homme s'étant noyé dans le Céphiſe, le roi de Mycène le fit enſevelir ſur les bords du fleuve, & éleva un temple à Vénus auprès de ſon tombeau. Properce en fait mention, (3. *Eleg.* 6.) :

*Sunt Agamemnoniæ teſtantia littora curæ,*
*Quæ notat Argynni pœna natantis aqua.*

Plutarque aſſure (*in lib. quo bruta, &c.*) qu'Agamemnon parcourut toute la Béotie pour le retrouver, & qu'il feignit que les vents contraires retenoient la flotte des Grecs, pour cacher la honteuſe cauſe de ſon abſence. Laſſé de chercher inutilement Argynnus, il ſe baigna dans le lac Copaïs, pour éteindre l'ardeur qui le dévoroit.

ARGYNNUS. *Voyez* AGAMEMNON & ARGYNNIS.

ARGYRASPIDES, qui portent un bouclier d'argent ou argenté. Ce mot eſt compoſé d'ἄργυρος, *argent*, & d'ἀσπὶς, *bouclier*. Les *Argyraſpides* formoient, ſelon Quinte-Curce, (*l.* 4, *c.* 13.) le ſecond corps de l'armée d'Alexandre, dont le premier étoit la Phalange. Juſtin (*l.* 12, *c.* 7.) dit que le vainqueur de Darius ayant pénétré juſqu'aux Indes, & ayant reculé les bornes de ſon empire juſqu'à l'Océan, fit orner d'argent les houſſes des chevaux, les armes de ſes ſoldats, & qu'il nomma ſon armée les *Argyraſpides*, à cauſe des boucliers argentés. Ainſi, ſelon cet auteur, toute l'armée d'Alexandre auroit été déſignée par ce ſurnom.

Après la mort du roi de Macédoine, les *Argyraſpides* mépriſèrent leurs généraux, & refuſèrent d'obéir à des princes qui ne leur étoient pas agréables. Ceux qui partagèrent l'héritage d'Alexandre, s'efforcèrent à l'envi d'engager dans leur parti les *Argyraſpides*, qui, les mépriſant ou les trahiſſant tour-à-tour, faiſoient paſſer la victoire ſous les drapeaux du prince auprès duquel ils ſe rangeoient ; ce qui prouve que cette troupe n'étoit que l'élite de l'armée d'Alexandre. Antiochus, roi de Syrie, dans la guerre qu'il fit aux Romains, avoit à ſa ſolde un corps de troupes qui portoit ce nom ſi long-tems redouté.

ARGYRE, (grand) monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Aſie. *Voyez* CESEPH. (grand)

ARGYRE, monnoie des Romains, ſous le grand Conſtantin & ſes ſucceſſeurs. *V.* MILIARESION.

ARGYRE, nymphe qui devint éperduement amoureuſe d'un beau jeune homme appelé Sélemnus. Leur union dura autant que la beauté de Sélemnus ; mais *Argyre* ſe refroidit en la voyant s'éclipſer. L'amour du jeune homme duroit toujours, & le rendoit plus ſenſible aux froideurs d'*Argyre*. Il étoit près de mourir de douleur, lorſque Vénus en eut pitié, & le métamorphoſa en un fleuve de ſon nom, lequel alloit, comme Alphée, chercher ſous les eaux de la mer, la fontaine de l'inconſtante. Enfin, il parvint à l'oublier par le ſecours de Vénus ; & depuis ce moment, les eaux du fleuve Sélemnus eurent, dit-on, la vertu de faire perdre à ceux qui s'y baignoient, le ſouvenir de leurs amours. Pauſanias, qui fait ce récit, ajoute que ſes eaux ſeroient d'un prix

ineſtimable, ſi elles jouiſſoient réellement de cet avantage.

ARGYRITES, ſurnom des jeux de la Grèce, qui ne faiſoient pas partie du culte de quelque divinité. Ceux-ci s'appeloient Ἀγῶνες ἱεροὶ, jeux ſacrés, & les premiers Ἀγῶνες ἀργυρῖται, jeux *argyrites* ou *à prix d'argent*. On donnoit aux vainqueurs des jeux ſacrés une couronne ſeulement; mais dans les *argyrites*, ils recevoient différentes récompenſes, telles que des amphores ou vaſes dans les Eacées à Egine, des vaſes d'argent à Marathon, des boucliers d'airain à Argos, &c. &c.

ARGYRODAMAS, pierre dont parlent les anciens, & qui nous eſt inconnue. Ceux qui dérivent ſon nom d'ἄργυρος, argent, & de δαμάω, je dompte, diſent que c'étoit une eſpèce de mica, qui réſiſte au feu. Mais ſi on décompoſe ſon nom d'une manière plus ſimple en ἄργυρος, argent, & ἀδάμας, diamant, on reconnoîtra une mine d'argent cryſtalliſée, ou une pyrite de couleur d'argent.

ARIADNE *ou* ARIANE, fille de Minos, prévenue en faveur de Théſée, qui étoit venu pour combattre le Minotaure, lui donna un peloton de fil, dont il ſe ſervit heureuſement pour ſortir du labyrinthe après la défaite du ſmonſtre. Théſée, en quittant la Crète, emmena avec lui la belle *Ariadne*, mais il l'abandonna dans l'iſle de Naxos. Bacchus, qui vint peu après dans cette iſle, conſola la princeſſe de l'infidélité de ſon amant; & en l'épouſant, lui fit préſent d'une belle couronne d'or, chef-d'œuvre de Vulcain, laquelle fut dans la ſuite métamorphoſée en aſtre. *Ariadne* eut de Bacchus un fils nommé Eumédon, qui fut un des Argonautes. Plutarque dit qu'elle fut enlevée à Théſée dans l'iſle de Naxos, par un prêtre de Bacchus; ce qui eſt plus vraiſemblable que l'ingratitude de Théſée. Ce fut Diane, ſelon Homère, qui retint *Ariadne* à la prière de Bacchus. Hygin aſſure que Théſée donna la belle couronne à *Ariane*, & ajoute que c'eſt à la lueur des diamans qui la compoſoient, que Théſée ſortit du labyrinthe. Elle avoit eu de Théſée deux enfans, Œnopion & Staphilus.

Selon Plutarque, il y a eu deux *Ariadnes*; Bacchus épouſa l'une d'elles dans l'iſle de Naxos, & la rendit mère de Staphylos. L'autre fut cette amante infortunée que Théſée abandonna dans cette même iſle, où elle mourut. On rendit par la ſuite des honneurs divins à toutes les deux, & on célébra en leur honneur des fêtes appelées *Ariadnées*. Celles de la première étoient gaies, & on les ſolemniſoit par la muſique, la danſe & tout ce qui pouvoit inſpirer la joie. L'appareil des fêtes de la ſeconde n'inſpiroit, au contraire, que la triſteſſe & les larmes. Pour conſerver le ſouvenir de la douleur reſſentie par *Ariadne* près d'accoucher, lorſque Théſée ſe ſépara d'elle, un jeune homme couché pouſſoit des cris comme les femmes en travail d'enfant, & feignoit d'en éprouver les douleurs. Plutarque ajoute que Théſée, ſelon la commune opinion, avoit inſtitué cette fête ridicule, comme une ſatisfaction due à ſa maîtreſſe après ſon infidélité.

*Ariadne*, abandonnée dans l'iſle de Naxos, a exercé fréquemment le pinceau & le ciſeau des anciens artiſtes. Les fouilles d'Herculanum ont fourni trois tableaux relatifs à cet abandon. Dans le premier, *Ariadne* couchée ſur un lit, ſe réveille au moment où s'éloigne le vaiſſeau de ſon infidèle amant. Elle le regarde douloureuſement dans le ſecond; l'Amour eſt debout près d'elle, eſſuyant les larmes qui coulent de ſes yeux. Dans le troiſième enfin, Bacchus, avec ſon cortége ordinaire, découvre *Ariadne* plongée dans un profond ſommeil. La bibliothèque du Vatican renferme une pâte ou verre coloré, qui repréſente Bacchus repoſant ſur le ſein d'*Ariadne*, avec deux Satyres. Ce bas-relief, dont le fond eſt brun foncé ou de couleur de ſardoine, & dont les figures ſont d'un blanc de lait, a été fait pour imiter ces belles ſardonix qui ſervoient de matière aux vaſes murrhins. Il eſt taillé en carré-long d'environ huit pouces de largeur & cinq de hauteur. Il rempliſſoit le milieu d'un panneau, & ſervoit à décorer quelqu'ancien palais.

Lorſqu'on trouve ſur les médailles ou ſur les pierres gravées une tête de femme, jeune & couronnée de pampre ou de lierre, on n'héſite pas à lui donner le nom d'*Ariadne*. On n'ignore pas cependant que les traits de Bacchus jeune, ſont très-peu diſtincts de ceux d'une jeune fille ou femme, & que, d'ailleurs, la divinité appelée *Libera*, ne peut avoir d'autre attribut particulier que la couronne de pampre. Winkelmann a mis à la fin du chapitre 1 du livre 4 de ſon Hiſtoire de l'Art, le deſſin d'un beau camée qui offre les têtes accolées de Bacchus & d'*Ariadne*. Il appartient au cabinet Farnèſe de Naples, & porte les caractères du plus beau travail grec.

Dans la collection des pierres du baron de Stoſch, le même ſavant a donné à une tête couronnée de lierre, & couverte en partie d'un voile, le nom d'*Ariadne*, d'après des conſidérations que nous croyons devoir rapporter pour éclaircir cette matière. Il fonde cette dénomination ſur la reſſemblance parfaite de cette tête avec celles que l'on voit ſur quelques médailles de l'iſle de Naxos, du cabinet du roi de Naples, & de celui de l'empereur à Florence. Toutes ces têtes ſont d'une même manière: le deſſin en eſt dur, peu ſavant, & reſpire la plus haute antiquité. Mais celles des médailles ſemblent être des copies d'une tête des premiers tems de l'art. Ces monnoies n'ont pas, en effet, l'antiquité qu'annonce le travail de la tête; ſi on en excepte une d'argent, qui eſt la plus rare de toutes, & ſur laquelle NAΞION eſt écrit en bouſtrophédon ou à rebours. Béger attribue cependant cette tête des médailles de Naxos à Bacchus. La collection du baron de Stoſch

t deux autres têtes de femme couron-
ierre.
)NÉES, fêtes établies en l'honneur des
ADNES. *Voyez* ce mot.
NE. *V.* ARIADNE.
ATHE I, ou II, ou III, roi de Cappa-
ΣΙΑΕΟΣ ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ.
édailles ſont:
. en argent.
or.
bronze.
ATHE, Euſèbes V, roi de Cappadoce.
édailles ſont:
argent.
or.
bronze.
ATHE, Epiphane VI, roi de Cappa-

dailles ſont:
. en argent.
or.
bronze.
ATHE, Philométor VIII, roi de Cap-

édailles ſont:
en argent.
or.
bronze.
SUS, en Pamphylie. ΑΡΙΑCCΕΩΝ.
une médaille impériale grecque de cette
ppée en l'honneur de Géta.
E, princeſſe du ſang royal d'Athènes,
nalheureux de la famille des Pallantides,
Théſée uſurpa le royaume. Virgile dit
olite l'épouſa après qu'Eſculape l'eut
e, & qu'il en eut un fils. Elle donna ſon
ne petite ville d'Italie, dans le Latium,
forêt voiſine, dans laquelle Diane cacha,
Hyppolite après ſa réſurrection. En re-
ince d'un tel bienfait, il lui éleva un
& y établit un prêtre & une fête en ſon
Le prêtre étoit un eſclave fugitif, qui
oit tué de ſa main ſon prédéceſſeur, &
t toujours en main une épée nue pour
celui auquel il prendroit envie de lui
à la même condition.
e qui ſe célébroit aux ides d'août, con-
s'abſtenir ce jour-là de la chaſſe, à cou-
e fleurs les bons chiens de chaſſe, & à
des flambeaux. Les jeunes filles d'Aricie
oient ainſi allumés au bois de Diane.
n parle dans ſes Faſtes, (*III.* 269.):

*otens votis frontem redimita corollis*
*emina lucentes portat ab urbe faces.*

mes d'une vie licencieuſe ſe mêloient,
e occaſion, avec les jeunes filles au tems
rce, qui repréſente à Cynthie le mauvais
ue lui donnoit ſa préſence aux fêtes d'A-
*II.* 23.):

*Cùm videt accenſis devotam currere tædis*
*In lucos, & Trivia lumina ferre dea.*

Ces flambeaux étoient placés au milieu de faiſceaux d'épis de bled, (*Grat. Cynag. n.* 484.):

*Spicataſque faces ſacrum, ad nemora alta Dianæ*
*Siſtimus.*

ARICINE, ſurnom de la Diane qu'on honoroit dans la forêt d'Aricie. *Voyez* ARICIE.

ARIE & PÉTUS. On voit à la Villa-Lodoviſi à Rome, un grouppe auquel on donne ordinairement ce nom; & le parc de Verſailles en renferme une copie. Winkelmann a démontré la fauſſeté de cette dénomination. Nous allons extraire les réflexions qu'il a faites à ce ſujet dans ſon Hiſtoire de l'Art, (*liv.* 6, *c.* 6).

Ce beau grouppe ſeroit la production la plus étonnante du règne de Claude, s'il repréſentoit Cécinna Pétus, obligé de ſe donner la mort pour avoir trempé dans la conſpiration de Scribonien contre cet empereur; & la généreuſe *Arie*, ſon épouſe, qui s'enfonça, pour l'encourager à mourir, un poignard dans le ſein, le retira enſuite, & dit à Pétus, en lui préſentant l'arme fatale: Tiens, mon ami, cette bleſſure ne cauſe aucune douleur. Le premier perſonnage de ce grouppe eſt un homme nud, ayant de la barbe ſur la lèvre ſupérieure. Il ſe plonge de la main droite une épée dans le corps, au-deſſus de la clavicule, & ſoutient de la gauche le ſecond perſonnage du grouppe, une femme drapée, qui eſt tombée ſur ſes genoux. Cette femme eſt bleſſée à l'épaule droite, ainſi qu'on peut en juger par quelques gouttes de ſang indiquées au haut du bras. On voit aux pieds de ces deux figures un grand bouclier de figure oblongue, & ſous le bouclier un fourreau d'épée.

Le principe lumineux que Winkelmann a établi & démontré d'après l'expérience, dans ſon Eſſai ſur l'Allégorie, & mieux encore dans la préface de ſes Monumens de l'Antiquité, prouve que ce grouppe ne repréſente point un ſujet de l'Hiſtoire Romaine. Il eſt certain, en effet, que l'on ne trouve aucun ſujet tiré de l'Hiſtoire Grecque ou Romaine, exécuté en ſtatues ou en bas-reliefs. Les artiſtes de l'antiquité ne ſont jamais ſortis du cercle de la Mythologie. D'ailleurs, ce ſeroit aller contre les maximes de Pline, que de chercher dans ce grouppe un trait de l'Hiſtoire de Rome; car il établit clairement, en pluſieurs endroits de ſon ouvrage, que les figures des Romains étoient ordinairement vêtues, & le plus ſouvent couvertes de grandes draperies. L'homme nud indique ici néceſſairement les tems héroïques.

Ce perſonnage ne ſauroit être non plus un ſénateur romain, parce que le bouclier & l'épée n'ont jamais été l'attribut de cet ordre. La barbe qu'il porte ſur la lèvre ſupérieure, n'étoit plus à la mode du tems de Claude, où tous les Romains étoient raſés. Il eſt encore plus facile de montrer que cet

homme n'eſt point Pétus. Condamné à s'ouvrir les veines, il attendit l'exécuteur, & n'eut pas le courage de ſuivre l'exemple de ſa généreuſe épouſe. Au ſurplus, on ne trouve dans aucun hiſtorien qu'il y ait eu des ſtatues élevées en l'honneur de Thraſéa & d'Helvius Priſcus, qui avoient conſpiré contre Néron, quoiqu'ils fuſſent révérés comme des demi-dieux par les partiſans de la liberté : il n'eſt conſéquemment pas croyable que Pétus ait joui de cet honneur ſingulier. Voilà donc tout ſujet tiré de l'Hiſtoire Romaine, exclus rigoureuſement.

Maffei ſe rappelant que Pétus ne s'étoit pas tué avec le poignard qu'*Arie* lui avoit préſenté, ſe ſervit de cette juſte obſervation pour rejeter l'ancienne & fauſſe dénomination du grouppe de la Villa-Ludoviſi. Il a eu recours à l'hiſtoire de Mithridate, dernier roi de Pont, pour lui en donner une nouvelle. Cet écrivain penſoit que l'homme nud repréſentoit l'eunuque Ménophile, auquel ce roi avoit confié Dérétine, ſa fille, malade, & qui ſe tua après avoir poignardé la princeſſe pour la ſouſtraire à la cruauté & à la violence de l'ennemi. Cette explication de Maffei n'eſt pas plus heureuſe que la première ; car ſon prétendu eunuque offre tous les caractères de la virilité, & en particulier une barbe très-prononcée.

Gronovius a approché davantage de la vérité, en reconnoiſſant pour le ſujet de ce grouppe l'hiſtoire fabuleuſe de Macarée, & de ſa ſœur Canacée, enfans d'Eole, roi des Tyrrhéniens. Ils brûloient l'un pour l'autre d'une flamme inceſtueuſe ; & leur père, inſtruit de cette paſſion odieuſe, les obligea de ſe tuer, ſelon Hygin. Winkelmann eſt d'accord avec lui ſur Canacée ; mais il refuſe, avec raiſon, d'admettre l'homme nud pour le fils d'Eole. C'eſt plutôt un des gardes de ce roi qui porta à Canacée une épée dont elle devoit ſe percer pour expier ſon inceſte. Il eſt certain que ſa figure mâle & auſtère ne peut convenir à Macarée, qui étoit un jeune homme, ni à aucun héros de l'antiquité ; parce qu'on ne trouve point de nobleſſe dans ſa phyſionomie, & que la barbe placée ſur la lèvre ſupérieure, comme la portoient les captifs barbares, y ajoute encore un caractère plus ignoble. On voit, au contraire, que l'artiſte s'eſt étudié à caractériſer, par la férocité des traits & par la force du corps, un garde, eſpèce d'hommes que les anciens repréſentoient ordinairement comme des ſoldats farouches & inſolens. (*Suidas.* Ἄγριος). Le bas-relief de la Villa-Pamphili, qui nous offre la fable d'Alopé, préſente les gardes du roi Cercyon avec des airs de tête ſemblables, & ſans aucun vêtement.

Cette heureuſe & ſavante explication de Winkelmann eſt encore prouvée par les traits de la femme ; car ſes cheveux ſont unis & ſans boucles comme ceux des femmes étrangères qu'offrent les anciens monumens ; & de plus, la frange de ſon vêtement indique une perſonne qui n'étoit pas née dans la Grèce. Peut-être ſeroit-elle portée juſqu'à l'évidence, ſi l'on n'avoit pas perdu la fin de l'hiſtoire de Canacée ; malheur qu'elle partage avec Alopé. Tout ce que nous ſavons de la première, eſt tiré de la notice ſuccincte d'Hygin, & de l'épître que Canacée adreſſe dans Ovide à ſon frère Macarée, dans laquelle cette malheureuſe princeſſe lui apprend qu'Eole lui a envoyé par un de ſes gardes une épée dont la deſtination lui eſt connue, & dont elle ſe ſervira pour abréger ſes jours :

*Intereà patrius vultu mœrente ſatelles*
*Venit, & indignos edidit ore ſonos :*
*Æolus hunc enſem mittit tibi : tradidit enſem,*
*Et jubet ex merito ſcire quid iſte velit.*
*Scimus ; & utemur violento fortiter enſe :*
*Pectoribus condam dona paterna meis.*

Comme cette lettre a précédé ſa mort, & qu'aucun autre écrivain n'a fait mention du garde, no peut conjecturer par l'inſpection de ce grouppe, que le ſoldat n'étant pas inſtruit de l'objet de ſa miſſion, remit d'un air triſte, *vultu mœrente*, la fatale épée à Canacée, & qu'il s'en perça en voyant l'uſage qu'elle en avoit fait. Le monument ſupplée en cette occaſion unique au ſilence des mythologues, comme la fable donne ordinairement la ſolution des difficultés qu'offre l'explication des monumens antiques. Au reſte, ces deux figures ſont de la plus belle exécution, & dignes des plus beaux jours de la ſculpture grecque.

ARIE, femme de Milet. *Voyez* MILET.

ARIMANE, étoit une des divinités adorées par les Perſes, ſelon la théologie de Zoroaſtre. Il étoit le principe du mal, comme Oromaze étoit le principe du bien. Quelques anciens philoſophes aſſocioient Mithra à ces deux principes, pour gouverner l'univers.

ARIMASPES. On a publié tant de fables ſur les *Arimaſpes*, qu'on eſt en droit de révoquer en doute leur exiſtence. On eſt encore incertain ſur la contrée qu'ils habitoient. Les uns les placent en Aſie ; d'autres en font un peuple de la Sarmatie, qui confinoit au pays des Hyperboréens. Ce qui fait préſumer, avec raiſon, que ce peuple n'a été enfanté que par l'imagination, c'eſt que les individus qui le compoſoient n'avoient, diſoit-on, qu'un œil au milieu du front, & qu'étant voiſins des griffons, ils leur faiſoient une éternelle guerre. On aſſuroit que ces animaux fabuleux, guidés par un inſtinct particulier, fouilloient dans les entrailles de la terre pour en tirer de l'or, des pierres précieuſes, & qu'ils auroient plutôt perdu la vie que d'abandonner leur proie.

Tous ces contes puérils ont été accrédités autrefois par le témoignage des écrivains d'un très-grand poids,

els que Pline, Pomponius Mela, Strabon, is & Solin. La plupart d'entr'eux reculent ce des *Arimaſpes* juſqu'à l'origine des Diodore de Sicile ſeul, aſſure qu'ils for- un corps de nation au tems de Cyrus, erſe, qui leur donna, par reconnoiſſance, d'*Evergètes* ou bienfaiſans. L'armée de e éprouvoit l'horreur de la plus cruelle & ſes ſoldats étoient près de ſe dévorer es autres, lorſque les *Arimaſpes*, touchés affreuſe détreſſe, leur envoyèrent trois ariots chargés de bled. Diodore nous dit ils ſubſiſtoient encore au tems d'Alexandre- d, qui les ſoumit à ſon empire. Etienne ce cite un ancien auteur qui en avoit vent mention, & qui les plaçoit autour rèt d'Hercynie.

qui n'oſent contredire des antiquités ſi tes, ont entrepris de démêler toutes ces & de déchirer le voile qui cachoit la A l'aide des étymologies, ils ont fait diſ- l'abſurdité de ne donner à tout un peuple ul œil au milieu du front. *Ari*, en langue ſignifie l'unité, & *maſpos* déſigne l'œil; n décompoſant le mot, on trouve l'ori- nom de *borgne*, qu'on donnoit aux *Ari-* D'autres, ſans recourir aux étymologies, la réalité dans la figure. Les Sarmates armés de la lance & du bouclier. Les *es*, au contraire, ne ſe ſervoient que de des flèches; & pour diriger plus ſûrement oups, ils fermoient un œil, & tenoient ouvert. Ce fut de cette coutume qu'ils nt la réputation d'être borgnes. (*Cet article ſ. Turpin*).

oit dans la deſcription des pierres gravées n de Stoſch, celle d'une cornaline, ſur un *arimaſpe* combat un griffon qui garde es d'or de la Scythie. Contre la tradition ſe, il a deux yeux. Son bouclier reſſemble *te*, bouclier des Amazones.

MINIUM, en Italie. ARIMI & ARIMNO. er poſſédoit une médaille autonome de , que M. Combe attribue à cette ville. n a cité quelques autres : elles ſont RRR.

OBARZANE, Philoromœus I, roi de oce. ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΡΙΟΒΑΡΣΑΝΟΥ.

nédailles ſont :

ı argent.

n or.

n bronze.

OBARZANE, Euſèbes, Philoromœus, roi padoce.

nédailles ſont :

en argent.

n or.

n bronze.

*OLUS*. Ce nom ne déſignoit pas ſeule- n prophète, un homme inſpiré, mais en- lui qui examinoit les entrailles des victimes. Feſtus : *Cujus ad exta inſpicienda conducuntur arioli.*

ARION, nom d'un cheval ſur lequel on a débité beaucoup de fables. Quelques mythologues ont dit que Neptune, voulant faire préſent du cheval aux hommes, comme de l'animal le plus utile, frappa la terre, dans la Theſſalie, d'un coup de ſon trident, & en fit ſortir deux chevaux, dont l'un étoit *Arion*. D'autres le reconnoiſſent pour le cheval que ce dieu fit ſortir de la terre, quand il diſputa à Minerve la gloire de donner le nom à la ville d'Athènes. *Voyez* MINERVE, NEPTUNE.

Pluſieurs aſſurent que Cérès fut ſa mère. Pendant que cette déeſſe parcouroit l'univers pour chercher ſa fille, elle trouva, diſent-ils, auprès de la ville d'Oncium, dans l'Arcadie, Neptune, ſon frère, qui en devint amoureux. Pour éviter ſes pourſuites, elle ſe métamorphoſa en cavale, & ſe mêla avec des animaux de même eſpèce, qui paiſſoient. Neptune la diſtingua facilement; il ſe changea en cheval, & Cérès conçut *Arion*. *Voyez* ONEUS. Elle ſe courrouça d'abord, puis elle s'appaiſa & ſe lava dans la rivière voiſine. Outre ce cheval, elle eut encore, de Neptune, une fille, dont le nom n'étoit connu que de ceux qui étoient initiés dans les myſtères de la déeſſe.

D'autres ont dit qu'à l'inſtant où Cérès conçut *Arion*, elle étoit ſous la figure non d'une jument, mais d'une furie; ou même qu'il eut une furie pour mère, & Neptune pour père.

Il y en a qui ne donnent à *Arion* d'autre origine que la terre de l'Arcadie; d'autres enfin, le font fils de Zéphyre & d'une Harpie. Quoi qu'il en ſoit, il fut nourri par les Néréides.

Attelé quelquefois au char de Neptune, il le traînoit au travers des mers avec une vîteſſe incroyable. Ce dieu en fit préſent à Hercule, qui le montoit quand il prit la ville d'Elide, & lorſqu'il combattit Cygnus. Les dieux le donnèrent enſuite à Adraſte, à qui il fit gagner le prix de la courſe aux jeux néméens. Il empêcha qu'Adraſte ne périt au ſiége de Thèbes, comme tous les autres chefs. Le cheval *Arion*, ſelon les mythologues, avoit d'un côté les pieds d'un homme & l'uſage de la parole. C'eſt pourquoi Properce l'appelle *vocalis Arion*, (*lib.* 2, *eleg.* 34).

ARION, poëte lyrique, étoit de la ville de Méthymne, dans l'iſle de Lesbos. Les circonſtances de ſon hiſtoire ſont rapportées par Hérodote; & Aulugelle cite ce paſſage de l'hiſtorien grec, comme un des plus beaux morceaux de ſon ouvrage, pour l'art de la narration & la légèreté du ſtyle. Cet *Arion*, dit Hérodote, fut le plus habile joueur de lyre de ſon tems. C'eſt le premier de tous les poëtes connus qui ait fait de cette eſpèce de vers qu'il a nommés *dithirambes*, & qu'il jouoit à Corinthe. On dit qu'après y avoir demeuré long-tems auprès de Périandre, il eut envie de voyager en Italie & en Sicile; & qu'y ayant amaſſé de grandes richeſſes, il voulut revenir

à Corinthe. *Arion* partit de Tarente, où il avoit freté un navire qui appartenoit à des corinthiens, en qui il avoit plus de confiance que dans toute autre nation. Cependant, quand ils furent en mer, ils firent le complot de ſe défaire de lui, pour s'emparer de ſes richeſſes. Inſtruit de leur deſſein, le chantre leur déclara qu'il les leur abandonnoit, & ne demanda que la vie. Les matelots ne ſe laiſſèrent point toucher, & lui ordonnèrent ou de ſe tuer, s'il vouloit qu'ils lui accordaſſent les honneurs de la ſépulture quand ils ſeroient à terre, ou de ſe jeter au plu-tôt dans la mer.

N'ayant donc plus aucun eſpoir de les fléchir, il leur demanda la permiſſion de chanter encore une fois ſur le tillac, après quoi il promit de ſe donner la mort. Les matelots y conſentirent pour avoir le plaiſir d'entendre le meilleur chantre de l'univers; ils le laiſſèrent près de la poupe, & ſe retirèrent vers le milieu du vaiſſeau. *Arion* ſe revêtit de ſes plus riches habits, prit ſa lyre, chanta, ſur le tillac, un nome orthien, & ſe jeta enſuite dans la mer. Le vaiſſeau continua ſa route vers Corinthe; & le chantre fut reçu par un dauphin, qui le porta au cap de Ténare, d'où il ſe rendit à Corinthe, portant toujours les mêmes habits.

*Arion* raconta ſon infortune à Périandre, qui, pour s'aſſurer de la vérité d'un fait ſi prodigieux, le fit garder à vue, & l'empêcha de ſortir. Périandre demanda enſuite aux matelots des nouvelles d'*Arion*. Ils aſſurèrent qu'ils l'avoient laiſſé à Tarente, où il jouiſſoit de ſa fortune. Ces perfides parloient encore, quand *Arion* parut avec l'habillement qu'il avoit en ſe jetant à la mer. La frayeur que leur cauſa cette apparition, les força d'avouer leur crime. Cette hiſtoire, continue Hérodote, étoit racontée de même par les Corinthiens & par les Lesbiens; & l'on voyoit à Ténare un groupe de bronze, offert aux dieux par *Arion*, & repréſentant un homme monté ſur un dauphin.

Pline aſſure auſſi la vérité de cette fable, & en donne pour garant l'amitié des dauphins pour les hommes, ſur laquelle il s'étend fort au long.

ARISBA, fille de Mérope, fut la première femme de Priam. *Voyez* ESAQUE.

ARISBAS, roi d'Epire. APIΣ.

Ses médailles ſont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ARISBE, dans la Troade. APICBEΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan.

ARISTÆUM, en Thrace. API.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ARISTAN. *Voyez* EUNOMUS.

ARISTÉE étoit fils d'Apollon & de la nymphe Cyrène. Cicéron ſeul, dans ſon ſixième diſcours contre Verrès, le dit fils de Bacchus; mais dans ſon livre ſur la nature des dieux, il revient à la tradition commune. *Ariſtée* fut reçu en naiſſant par Mercure, qui le porta aux Heures & à la Terre, par qui il fut nourri de nectar & d'ambroiſie. D'autres ont écrit que les Nymphes l'élevèrent, & lui apprirent l'art de faire cailler le lait, de préparer les ruches & de cultiver les oliviers. Il fut le premier qui communiqua aux hommes ces trois inventions. *Ariſtée*, ſelon une autre tradition, fut élevé dans l'antre de Chiron; quand il fut adulte, les Muſes le marièrent, lui enſeignèrent la Médecine, l'art de deviner, & le mirent à la tête de tous leurs troupeaux.

Le fils de Cyrène a tranſmis la manière de réparer les abeilles, lorſqu'elles ſont mortes, & qu'on ne peut en trouver de nouvel eſſaim. Virgile raconte ainſi cette fable. *Ariſtée* pourſuivoit un jour Eurydice, femme d'Orphée, ſur les bords du fleuve Penée. Un ſerpent la piqua pendant qu'elle fuyoit. Une maladie ſe répandit auſſitôt ſur tous ſes eſſaims, & les fit périr. Il alla ſe plaindre de ſon malheur à ſa mère, dans la grotte profonde qu'elle habitoit à la ſource du fleuve Pénée. Celle-ci renvoya *Ariſtée* à Prothée, qui, après avoir pris toute ſorte de formes pour lui échapper, ſe rendit enfin, & lui apprit qu'il devoit offrir des ſacrifices aux Nymphes, compagnes d'Eurydice, pour appaiſer leur colère, & les mânes de celle dont il avoit cauſé la mort. Il immola quatre bœufs & quatre geniſſes, qu'il laiſſa ſur terre pendant neuf jours; les corps ſe pourrirent, & il en ſortit des eſſaims d'abeilles. Virgile aſſure gravement qu'on peut faire uſage de ce ſecret, en prenant cependant quelques précautions qu'il indique.

*Ariſtée* alla à Thèbes, où il épouſa Autonoé, fille de Cadmus, dont il eut le malheureux Actéon, & une fille nommée Macris. Après la mort de ce fils, il conſulta l'oracle d'Apollon, qui le détermina à ſe tranſporter dans l'iſle de Céa. Quand il y arriva, la Grèce étoit ravagée par une peſte qu'il fit ceſſer. Il éleva un autel à Jupiter, & lui offrit des ſacrifices, ainſi qu'à la Canicule, dont les chaleurs brûlantes avoient occaſionné cette peſte. Les vents étéſiens, qui n'avoient point encore ſoufflé, s'élevèrent ſur le champ, & tempérèrent ces chaleurs meurtrières; depuis ce tems, ils ſouffient régulièrement toutes les années pendant quarante jours. Il ordonna enſuite qu'on fît tous les ans des ſacrifices à la Canicule, & que les habitans de Céa ſe miſſent ſous les armes pour obſerver le lever de cet aſtre, & pour lui offrir de nouvelles victimes.

Le fils de Cyrène laiſſa ſa famille à Céa, paſſa en Sardaigne avec une flotte que ſa mère lui donna, s'y établit, cultiva & peupla cette iſle; il voyagea en Sicile, où il enſeigna ſes ſecrets

mx habitans. Enfin, il vint en Thrace, où Bacchus l'admit aux myſtères des Orgies, & lui apprit un grand nombre de choſes utiles à la vie humaine. Ce bienfaiteur des hommes ſe fixa pendant quelque tems auprès du mont Hémus, & diſparut enſuite. Les nombreux ſervices qu'il rendit au genre humain, lui méritèrent les honneurs divins chez les Grecs & chez les Barbares. On le nomme quelquefois *Agreus* ou *Nomius*; le ſecond nom lui fut donné à cauſe des troupeaux qu'il aimoit, & le premier à cauſe de ſon amour pour la chaſſe. *Voyez* CYRÈNE, EURYDICE, MACRIS, PROTHÉE.

ARISTÈNE étoit un berger qui demeuroit ſur le mont Titthion, près d'Épidaure : un jour qu'il paſſoit en revue ſon troupeau, il s'apperçut qu'il lui manquoit une chèvre, avec ſon chien; & s'étant mis à les chercher, il trouva la chèvre occupée à allaiter un petit enfant, qu'il voulut emporter. Mais au moment qu'il s'approchoit pour le prendre, il le vit tout reſplendiſſant de lumière, ce qui lui fit croire qu'il y avoit dans cette aventure quelque choſe de divin : *Ariſtène* alla publier auſſitôt qu'il étoit né un enfant miraculeux : c'étoit Eſculape, dont Coronis étoit accouchée en cet endroit. *V.* ESCULAPE.

ARISTON, le déjeûner des Grecs. C'étoit le léger repas qu'ils faiſoient dès la pointe du jour. On l'appeloit auſſi ἀκράτισμα.

ARISTIDE. On voit à la bibliothèque du Vatican, la figure du rhéteur *Ariſtide*, drapée & aſſiſe, qui n'eſt pas une des moindres productions du ſecond ſiècle de l'ère chrétienne. Le cabinet de Bevilaqua à Vérone, renferme deux buſtes très-bien conſervés, & parfaitement reſſemblans à cette ſtatue; l'un d'eux eſt vêtu de la toge, & l'autre du paludament ou du manteau de général. On ne ſait comment concilier cet habillement avec la profeſſion pacifique d'*Ariſtide*.

ARITHMANTIE *ou* ARITHMOMANTIE. Le ſecond mot eſt plus analogue à l'étymologie. Ils viennent d'ἀριθμος, nombre, & de μαντεία, divination : auſſi déſignent-ils la manière de connoître ou de prédire l'avenir par le moyen des nombres. Delrio en diſtingue deux ſortes : l'une en uſage chez les Grecs, qui conſidéroient le nombre & la valeur des lettres dans les noms des deux combattans, par exemple, & en auguroient que celui dont le nom renfermoit un plus grand nombre de lettres & d'une plus grande valeur que celles dont étoit formé le nom de ſon adverſaire, remporteroit la victoire. C'eſt pour cela, diſoient-ils, qu'Hector devoit être vaincu par Achille.

La ſeconde eſpèce d'*arithmantie* étoit connue des Chaldéens. Ils partageoient leur alphabet en trois décades, en répétant quelques lettres, puis ils changeoient en lettres numérales les lettres des noms de ceux qui les conſultoient, & rapportoient chaque nombre à quelque planète, de laquelle ils tiroient des préſages.

Les Platoniciens & les Pythagoriciens étoient fort adonnés à l'*arithmantie*.

ARITHMÉTIQUE. L'art de nombrer ou de conſidérer les propriétés des nombres, porte ce nom, qui vient du mot grec Ἀριθμος.

Nous n'avons rien de certain ſur l'origine & l'invention de l'*Arithmétique*; mais on peut l'attribuer, avec beaucoup de vraiſemblance, à la première ſociété qui s'eſt formée parmi les hommes, quoique l'hiſtoire n'en fixe ni l'auteur ni le tems. Il eſt facile de concevoir que l'on a dû s'appliquer à l'art de compter, dès que l'on a eu des partages à faire. Ainſi, les Phéniciens ayant été les premiers commerçans du globe connu, pluſieurs auteurs leur ont fait honneur de l'invention du calcul. Ces négocians, qui donnèrent l'alphabet aux Grecs, leur apprirent ſans doute auſſi l'*Arithmétique*, qu'eux-mêmes tenoient des Egyptiens, leurs ancêtres.

Ces derniers expliquoient tout par des nombres. Pythagore, qui avoit puiſé chez eux une partie de ſa doctrine, aſſuroit que la nature des nombres étoit répandue dans tout l'univers; que leur connoiſſance conduiſoit à celle de la divinité, & qu'elle n'en étoit preſque pas différente.

Les aſtronomes grecs perfectionnèrent l'*Arithmétique* phénicienne, & la tranſmirent aux Romains, qui s'en ſervirent très-peu, en ayant créé une nouvelle, dont nous rendrons compte plus bas très-en détail. L'*Arithmétique* de ces deux peuples étoit bien imparfaite, comparée à la moderne : il paroît même qu'elle ne ſervoit qu'à combiner les différentes diviſions des nombres. On peut ſe convaincre de cette vérité, en liſant les traités de Nicomaque, écrits au troiſième ſiècle de la fondation de Rome, & celui de Boëce.

Si l'on veut connoître l'*arithmétique* des Grecs, on pourra conſulter ces deux auteurs, & y ajouter l'*abrégé* de Pſellus, publié l'an 1556, en latin, par Xylander. Comme on n'a preſque jamais beſoin de l'*arithmétique* grecque, & que d'ailleurs les notions qui nous en reſtent ſont très-vagues, nous n'inſiſterons ici que ſur l'*arithmétique* des Romains, qui eſt d'un uſage journalier dans la lecture des écrivains latins.

ARITHMÉTIQUE *des Romains*. Cet article eſt puiſé dans l'excellent ouvrage de M. Paucton, appelé *Métrologie* ou *Science des meſures*. Nous nous y ſommes permis quelques légers changemens, pour le rendre plus intelligible.

Les Romains avoient, comme les peuples modernes, des monnoies idéales & imaginaires; ils tenoient leurs comptes, tantôt par le numéraire

*érariaire*, tantôt par le numéraire *ſeſtertiaire*, & tantôt par le numéraire *dénariaire*. Nous allons expoſer chacune de ces méthodes; voici la première:

NUMÉRAIRE ÉRARIAIRE.

| | | | | | | | NOTES. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Scripule. . . . . | $\frac{1}{288}$ | | | | | | ℈ |
| 4 | Sextule.. . . . . | $\frac{4}{288}$ | | | | | U |
| 6 | $1\frac{1}{2}$ | Sicilique. . . . . | $\frac{6}{288}$ | | | | Ↄ |
| 8 | 2 | $1\frac{1}{3}$ | Duelle. . . . . | $\frac{8}{288}$ | | | UU |
| 12 | 3 | 2 | $1\frac{1}{2}$ | Sémi-once. . . . . | | | Ƨ |
| 24 | 6 | 4 | 3 | 2 | Once. . . . . | | — |
| 36 | 9 | 6 | $4\frac{1}{2}$ | 3 | $1\frac{1}{2}$ | Seſconce. . . . . | — Ƨ |
| 48 | 12 | 8 | 6 | 4 | 2 | Sextans. . . . . | = |
| 72 | 18 | 12 | 9 | 6 | 3 | Quadrans. . . . . | =— |
| 96 | 24 | 16 | 12 | 8 | 4 | Triens. . . . . | = = |
| 120 | 30 | 20 | 15 | 10 | 5 | Quincunx. . . . . | =—= |
| 144 | 36 | 24 | 18 | 12 | 6 | Sémis. . . . . | S |
| 168 | 42 | 28 | 21 | 14 | 7 | Septunx. . . . . | S— |
| 192 | 48 | 32 | 24 | 16 | 8 | Bès. . . . . | S= |
| 216 | 54 | 36 | 27 | 18 | 9 | Dodrans.. . . . . | S=— |
| 240 | 60 | 40 | 30 | 20 | 10 | Dextans. . . . . | S= = |
| 264 | 66 | 44 | 33 | 22 | 11 | Deunx. . . . . | S=—= |
| 288 | 72 | 48 | 36 | 24 | 12 | As. . . . . | ℔ |

℔ VI S= Ƨ Ↄ℈. Total des notes.

Parmi les monnoies contenues dans cet abaque ou échiquier, il y en avoit de réelles ou effectives, & d'imaginaires ou de compte ſeulement. L'as étoit une pièce de monnoie réelle. On conſerve à la bibliothèque du Roi, & dans le cabinet d'antiques de Sainte-Geneviève, des *ſémis*, des *triens*, des *quadrans*, des *ſextans* & des *onces*. On reconnoît ces monnoies aux notes qu'elles portent, & qui ſervent à les caractériſer; elles ſont de différens poids, conformément aux variations que ſubit la monnoie romaine: ainſi, pluſieurs monnoies de ce numéraire étoient réelles; mais on ne peut douter qu'il n'y en eût également d'imaginaires. Quoi qu'il en ſoit, lorſque les valeurs des choſes, les recettes & les dépenſes dans les mémoires & les regiſtres ſe comptoient par ce numéraire, les ſommes des articles particuliers, *ara ſingula*, ſe marquoient avec les notes correſpondantes à la dénomination de chaque eſpèce contenue dans l'abaque, puis on ajoutoit ces figures enſemble pour avoir la ſomme entière des ſommes partielles du regiſtre.

Nous pouvons donner un exemple de cette addition ſur les notes mêmes de l'abaque, en

enſemble toutes les notes qu'il contient,
ſant la ſomme : pour cela, je conſidère
cripule eſt un douzième de ſémi-once,
: quatre douzièmes, le ſicilique ſix dou-
j'ajoute le ſcripule, les trois ſextules &
ue de la colonne des notes : leur ſomme
neuf douzièmes ou dix-neuf ſcripules.
s un au total des notes, ainſi ℈ : reſtent
louzièmes, que je diviſe par douze ; vient
.mi. J'écris en devant le demi, qui eſt
que, ainſi Ↄ. L'entier que je viens de
ſt une demi once, que j'ajoute aux deux
qui ſont dans la colonne des notes. Sur
trois demi-onces, j'en écris une ainſi S.
deux demi-onces, qui valent une once,
j'ajoute aux autres, qui ſont dans la co-
s notes. La ſomme eſt trente-deux onces ;
s deux ainſi ⚌. Reſtent trente onces,
iviſe par 6, pour avoir cinq *ſemis*, que
aux autres *ſemis* de la colonne. La ſomme
*ſemis*, dont j'écris un, ainſi S. Reſtent dix
qui valent cinq as, auxquels ajoutant
la colonne, j'ai ſix as, que j'écris en
rte ℣ VI ; & la ſomme de la colonne
es notes de l'échiquier eſt ℣ VIS⚌ S ℈ ℈,
peut écrire en toutes lettres de cette
: *ſextuſſis bes ſemuncia ſicilicus ſcripulus*,
ire, ſix as huit onces & demie un ſicilique
cripule

étoit la première de ces opérations de
*étique* des Romains, qui faiſoient partie
éducation, & auxquelles on les obligeoit
rcer dès la plus tendre jeuneſſe :

*ani pueri longis rationibus aſſem*
*unt in partes centum diducere : Dicat*
*us Albini, ſi de quincunce remota eſt*
*ia, quid ſuperat ? poteras dixiſſe... triens. Eu!*
*poteris ſervare tuam. Redit uncia : quid fit ?*
*is.* Horat. de Arte Poet. verſ. 325.

on (*Orat. pro C. Quintilio*) parle de ces
faits par les numéraires *éraritire* & *déna-*
& comme dans les affaires contentieuſes
: beſoin d'hommes experts & revêtus de
é publique, pour liquider les intérêts
ies, on voit clairement, en cet endroit
ron, que les queſteurs avoient à Rome
e de reviſer les comptes faits par des
ers qui n'étoient pas avoués juridique-
our cela. C'eſt ainſi que dans les villes
, il y a des perſonnes prépoſées pour la
ion des comptes difficiles, & des *ζygoſtates*
urs publics, afin que les citoyens peu
ans les combinaiſons délicates, ne ſoient
victimes de leur ignorance.
ombre de douze avec ſes ſous-diviſions
& impaires, exprimées par *deunx*, *dex-*
*ze.* étoit fort à la mode chez les anciens
s ; c'eſt qu'il leur procuroit une grande
facilité dans leurs opérations numéraires ; on
l'appliquoit au pied, au jugère, aux meſures de
capacité, aux poids & aux monnoies, toutes
quantités ſuſceptibles du calcul fait avec les notes
de l'abaque ci-deſſus. Ils ne s'en tenoient pas-là :
tout héritage étoit conſidéré comme un as, &
les legs teſtamentaires comme des parties de cet
as. Cicéron, (*pro Cæcina*, *n°.* 6.) parlant du teſta-
ment d'une femme qui avoit inſtitué Licinius,
Fulcinius & Albutius ſes héritiers, dit que le
premier y avoit part pour onze onces & demie,
le ſecond pour deux ſextules, & le troiſième pour
une ſextule : *Facit (MULIER) hæredem ex deunce*
*& ſemunciâ Luciniam, ex duabus ſextulis M. Ful-*
*cinium..... Albutio ſextulam aſpergit.* Ces portions
réunies font l'as ou l'héritage entier, parce que
trois ſextules font la demi-once qui manque à
onze onces & demie pour compléter douze
onces.

Le calcul *duodénaire* étoit également appliqué
à la théorie de l'uſure chez les Romains. Une
unité priſe idéalement pour l'intérêt par mois
d'un capital de cent unités, prenoit la dénomi-
nation d'as, & faiſoit la baſe de toutes les com-
binaiſons *fœnéraires*. L'as déſignoit donc un pour
cent d'intérêt par mois, ou de douze pour cent
par an, & cela s'appeloit l'uſure centéſime : *Uſura*
*centeſima*. Le *deunx* exprimoit un intérêt de $\frac{11}{12}$ pour
cent par mois, & de onze pour cent par an, & cela
s'appeloit uſure déonciale. L'uſure quincunciale
exprimoit un intérêt de $\frac{5}{12}$ pour cent par mois, &
de cinq pour cent par an, &c. ainſi des autres.

### NUMÉRAIRE SESTERTIAIRE.

On doit obſerver d'abord que ce caractère H-S
n'a de valeur que pour le ſeſterce entier ; & que
joint à ſes fractions, il n'eſt qu'indicatif du numé-
raire. Voluſius Mæcianus démontre, de la ma-
nière ſuivante, la théorie & le méchaniſme du
numéraire ſeſtertiaire. Le *ſemis æris* ou le demi-as
de cuivre s'écrit avec cette note H-S—T, &
s'énonce *libella teruncius* ; car le ſeſterce vaut à
préſent, c'eſt-à-dire dans ce numéraire, quatre
as ou huit demi-as : or, la libelle du ſeſterce en
eſt la dixième partie, le téronce la quarantième,
& ces deux parties réunies en font le huitième ;
par conſéquent une libelle & un téronce, font
la valeur du demi-as. Ce numéraire n'a point de
termes au-deſſous du demi-as de cuivre, mais il
pourroit en avoir ; car le quadrans de l'as, qui
eſt la ſeizième partie du ſeſterce, pourroit s'énon-
cer *ſembella dimidius teruncius*, puiſque ces deux
parties réunies, ſavoir, le vingtième & le quatre-
vingtième, font le ſeizième du ſeſterce. L'as de
cuivre ſe marquera ainſi H-S⚌ *I*, & s'énoncera
*una libella ſembella*, qui font deux dixièmes &
un vingtième, ou, en ſomme, un quart de ſeſ-
terce, & par conſéquent la valeur de l'as. L'as
& demi de cuivre doit être marqué comme il

ſuit ℍS ⚌ ℈ T, & s'appeler *tres libella ſembella teruncius*, qui ſont trois dixièmes, un vingtième & un quarantième, ou, en ſomme, trois huitièmes de ſeſterce, & par conſéquent la valeur de trois demi-as de cuivre. Les deux as de cuivre ſeront marqués de ce caractère ℍS S, & s'appelleront *quinque libella*, qui ſont cinq dixièmes ou un demi-ſeſterce, & par conſéquent la valeur de deux as. Les deux as & demi ſeront ainſi notés ℍS S — T, & s'exprimeront *ſex libella teruncius*; car ſix dixièmes & un quarantième ſont cinq huitièmes de ſeſterce, & la valeur de cinq demi-as. Les trois as recevront ce caractère ℍS S ⚌ ℈, & s'appelleront *ſeptem libella ſembella*; ce qui fait ſept dixièmes & un vingtième, ou, en ſomme, trois quarts de ſeſterce; c'eſt la valeur de trois as. Les trois as & demi ſe marqueront de ce ſigne ℍS S ⚌ ℈ T, & s'appelleront *octo libella ſembella teruncius*, qui ſont huit dixièmes, un vingtième & un quarantième, ou, en ſomme, ſept huitièmes de ſeſterce, & ainſi la valeur de cinq demi-as. Voici l'abaque du numéraire ſeſtertiaire :

| | | | | | | NOTES. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | *Teruncius.* . . . . . | ℍS T |
| 2 | | | | | *Sembella, ſive ſingula.* . . . . . | ℍS ℈ |
| 4 | 2 | | | | *Libella.* . . . . . | ℍS — |
| 5 | 2 ½ | 1 ¼ | | | *Semis aris, libella teruncius.* . . . . | ℍS — T |
| 10 | 5 | 2 ½ | 2 | | *As, dua libella ſembella.* . . . . | ℍS ⚌ ℈ |
| 15 | 7 ½ | 3 ¾ | 3 | 1 ½ | *Tres libella ſembella teruncius.* | ℍS ⚌ ℈ T |
| 20 | 10 | 5 | 4 | 2 | *Dupondius, quinque libella.* . | ℍS S |
| 25 | 12 ½ | 6 ¼ | 5 | 2 ½ | *Sex libella teruncius.* . . . | ℍS S — T |
| 30 | 15 | 7 ½ | 6 | 3 | *Septem libella ſembella.* . . | ℍS S ⚌ ℈ |
| 35 | 17 ½ | 8 ¼ | 7 | 3 ½ | *Octo libella ſembella teruncius.* | ℍS S ≡ ℈ T |
| 40 | 20 | 10 | 8 | 4 | *Seſtertius, decem libella.* . . | ℍS |

ℍS IV. S — ℈ T. Total des notes.

Pour comprendre l'uſage que faiſoient les Romains des ſignes de ce tableau dans la tenue des comptes, nous allons expoſer la manière dont ils en faiſoient l'addition. Prenez dans la colonne des notes la ſomme des téronces, qui eſt cinq; écrivez T, & retenez deux ſingules pour quatre téronces. Ajoutez les ſingules de la même colonne, dont la ſomme eſt ſept; écrivez à la droite ℈, & retenez trois libelles pour ſix ſingules. Ajoutez-les aux libelles de la même colonne, la ſomme eſt ſeize; écrivez —, & retenez trois *ſemis* de ſeſterce (ou *dupondius*) pour quinze libelles. Ajoutez-les aux *ſemis* de ſeſterce de la colonne, la ſomme eſt ſept; écrivez S, & retenez trois ſeſterces pour ſix *ſemis*. Ajoutez le ſeſterce de la colonne, & vous aurez ℍS IV, & pour le total de la colonne des notes ℍS IV. S — ℈ T; c'eſt-à-dire, *ſeſtertia quatuor ſex libella ſingula teruncius*, quatre ſeſterces ſix libelles une ſingule & un téronce.

Lorſqu'il s'agiſſoit d'effectuer le paiement d'une ſomme exprimée dans ce numéraire, il falloit auparavant ſavoir combien cette ſomme valoit en monnoie réelle; mais cela ſe faiſoit ſans calcul; l'inſpection ſeule des notes de l'abaque ſuffiſoit pour cela. On y voit, par exemple, que la ſomme que nous avons formée plus haut, vaut, en monnoie effective, quatre ſeſterces, deux as & demi, & une ſingule qu'on négligeoit. Ce calcul peut paroître ingénieux, ſimple & expéditif.

Ce numéraire nous donne-t-il la clef du teſtament de Curius, dont parle Cicéron, écrivant

à Atticus (*lib. 7, ad Atticum, epiſt. 2.*) ? Il lui dit : Curius vous a déclaré ſon héritier pour une libelle, & moi pour un téronce : *Fecit palam te ex libellâ, me ex teruncio.* Cela veut-il dire, il vous a fait ſon légataire pour un dixième, & moi pour un quarantième ? en ſorte que Cicéron & Atticus auroient prétendu enſemble un huitième de la ſucceſſion de Curius. C'eſt ainſi que l'entendent MM. Dupuy, Gronovius & d'autres ſavans, & il me ſemble qu'on ne ſeroit pas fondé à ſuivre une autre opinion.

Lorſque dans les anciens tems, les as étoient du poids d'une livre, que le denier valoit dix as, que la dixième partie d'un denier étoit un as de cuivre du poids d'une livre, ou une libelle d'argent ; que la demi-livre de cuivre ou la ſemblelle d'argent étoit un demi-as, & le téronce un quadrans ; alors, dit Voluſius, ſoit que les comptes ſe tinſſent par le numéraire dénariaire, ſoit qu'ils ſe fiſſent par le ſeſtertiaire, les ſommes particulières exprimées en libelles, en ſembelles ou en téronces, étoient repréſentées par les mêmes notes, ces notes n'étant diſtinguées que par les caractères ⁜ du denier, & HS du ſeſterce, dont on les faiſoit précéder, ſuivant la nature du numéraire qu'on employoit. Mais lorſqu'on eut établi que le denier vaudroit ſeize as, le numéraire dénariaire ſubit un changement, & devint plus commode & plus expéditif dans la tenue des comptes. A l'égard du numéraire ſeſtertiaire, il conſerva ſes notes primitives ; cependant, pour augmenter les diviſions de ce numéraire, la libelle fut partagée en deux ſembelles & en quatre téronces.

### NUMÉRAIRE DÉNARIAIRE.

Nous allons tâcher de faire connoître le numéraire *dénariaire* d'après cet auteur. Le denier, dit Voluſius, valut d'abord dix as, & c'eſt delà qu'il a pris ſon nom. Le quinaire, qui en eſt la moitié, valut cinq as, & c'eſt ce qui le fit ainſi appeler. Le ſeſterce valut deux as & demi. A préſent, le denier vaut ſeize as, le quinaire huit, & le ſeſterce quatre. De cette diviſion en dépend une autre, qui a des termes particuliers, & des notes ou des ſignes pour les repréſenter : ſi vous voulez tenir des comptes par le numéraire dénariaire, vous déſignerez l'as effectif par ce caractère ⁜ S D, & l'appellerez *ſemuncia ſicilicus* (*denarii*) ; car ſeize demi-onces & ſeize ſiciliques de compte font douze onces, ou l'as effectif. Vous repréſenterez le *dupondius* ou deux as effectifs par cette note ⁜ — S, & vous l'énoncerez par le mot *ſeſcuncia* (*denarii*) ; car ſeize ſeſconces de compte font vingt-quatre onces, ou deux as effectifs. Vous écrirez le *triſſis* avec cette note ⁜ ⁼ D, & l'appellerez *ſextans ſicilicus denarii* ; car ſeize ſextans & autant de ſiciliques de compte font trente-ſix onces, ou trois as effectifs. Vous marquerez le *quartuſſis*, ou, comme d'autres écrivent, le *quadraſſis*, avec cette note ⁜ ⁻, & l'appellerez *quadrans* (*denarii*) ; car ſeize quadrans de compte font quarante-huit onces, ou quatre as effectifs. Vous écrirez le *quinquas*, ou, comme on lit dans Feſtus, le *quinqueſſis*, avec cette note ⁜ ⁻ S D, & l'énoncerez en diſant *quadrans ſemuncia ſicilicus* (*denarii*) ; car ſeize quadrans, ſeize ſémi-onces & autant de ſiciliques de compte, font ſoixante onces, ou cinq as effectifs. Le *ſexis*, ou, comme il plaît à d'autres, le *ſextuſſis*, s'exprimera par ce caractère ⁜ ⁼ S, & s'appellera *triens ſemuncia* (*denarii*) ; car ſeize triens & ſeize ſémi-onces de compte, font ſoixante-douze onces, ou ſix as effectifs. Le *ſeptus*, ou, comme diſent d'autres, le *ſeptuſſis*, s'écrira avec cette note ⁜ ⁼ D, & s'énoncera *quincunx ſicilicus* (*denarii*) ; car cinq onces & un ſicilique de compte feront également ſept as effectifs. L'*octus* ou l'*octuſſis* s'écrira ainſi ⁜ S, & s'énoncera *ſemis* (*denarii*) ; car ſeize ſémis de compte font quatre-vingt-ſeize onces, ou huit as effectifs. Vous écrirez le *nonus* ou *nonuſſis* ainſi ⁜ S S D, & l'appellerez *ſemis ſemuncia ſicilicus* (*denarii*) ; car un ſémis, une ſémi-once & un ſicilique de compte valent neuf as effectifs. Le *decus* ou *decuſſis* s'écrira ⁜ S — S, & s'énoncera *ſeptunx ſemuncia* (*denarii*) ; ce qui revient également à dix as effectifs. L'*undecias* ou *undeciare* s'écrira ⁜ S ⁼ D, & s'appellera *beſſicilicus*, ce qui revient à onze as effectifs. Le *duodecias* ou *duodeciare* ſe marque ⁜ S ⁻, & s'appelle *dodrans* (*denarii*) ; ce qui équivaut à douze as effectifs. Le *tredecias* ou *tredeciare* s'écrit ainſi ⁜ S ⁻ S D, s'énonce *dodrans ſemuncia ſicilicus* (*denarii*), & vaut treize as effectifs. Le *quatuordecias* s'écrit ⁜ S ⁼ S, s'énonce *dextans ſemuncia* (*denarii*), & vaut quatorze as effectifs. Le *quindecias* ſe marque ⁜ S ⁻ D, ſe prononce *deunx ſicilicus* (*denarii*), & vaut quinze as effectifs.

La démonſtration de Voluſius eſt un peu prolixe & obſcure, & elle eſt encore moins claire dans le texte latin, qui paroît corrompu. L'auteur pouvoit raiſonner avec plus de préciſion, & dire : Le denier ſe diviſe en ſeize as effectifs ; & dans ce numéraire-ci, on le diviſe par la penſée en douze onces fictives ; on n'a donc qu'à faire cette proportion 16 . 12 :: 1 . $\frac{1}{4}$, dont le quatrième terme eſt la valeur de l'as effectif exprimé en parties douzièmes, ou en onces du denier : or, trois quarts d'once font une ſémi-once & un ſicilique ; donc l'expreſſion de l'as effectif en douzièmes, ou en onces du denier, doit être *ſemuncia ſicilicus*, & ainſi des autres. Car on comprend bien, quoique l'auteur n'en avertiſſe pas, que le denier, conſidéré ici comme un as, ſe diviſe en douze onces, vingt-quatre ſémi-onces, & quarante-huit ſiciliques. Voici à préſent l'abacue, ou la table logiſtique du numéraire dénariaire.

On doit obſerver d'abord que ce caractère ℔ n'a de valeur que pour le denier entier; & que joint à ſes fractions, il n'eſt qu'indicatif du numéraire:

NOTES.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Sémi-ſicilique de compte. . . . . | ℔ ≤ |
| 2 | | | | | Sicilique de compte. . . . . | ℔ ↄ |
| 4 | 2 | | | | Sémi-once de compte. . . . . | ℔ ≤ |
| 6 | 3 | 1 ½ | | | As effectif; *ſemuncia ſicilicus*. . . . . | ℔ ≤ ↄ |
| 8 | 4 | 2 | 1 ⅓ | | Once de compte. . . . . | ℔ — |
| 12 | 6 | 3 | 2 | 1 ½ | Dupondius; *ſeſcuncia*.. . . . . | ℔ — ≤ |
| 18 | 9 | 4 ½ | 3 | 2 ¼ | Treſſis; *ſextans ſicilicus*.. . . . . | ℔ = ↄ |
| 24 | 12 | 6 | 4 | 3 | Quartuſſis; *quadrans*. . . . . | ℔ = |
| 30 | 15 | 7 ½ | 5 | 3 ¾ | Quinqueſſis; *quadrans ſemuncia ſicilicus*. | ℔ = ≤ ↄ |
| 36 | 18 | 9 | 6 | 4 ½ | Sexis; *triens ſemuncia*. . . . . | ℔ = = ≤ |
| 42 | 21 | 10 ½ | 7 | 5 ¼ | Septus; *quincunx ſicilicus*. . . . . | ℔ = = ↄ |
| 48 | 24 | 12 | 8 | 6 | Octus; *ſemis*. . . . . | ℔ S |
| 54 | 27 | 13 ½ | 9 | 6 ¾ | Nonus; *ſemis ſemuncia ſicilicus*. . . | ℔ S ≤ ↄ |
| 60 | 30 | 15 | 10 | 7 ½ | Decus; *ſeptunx ſemuncia*. . . . . | ℔ S — ≤ |
| 66 | 33 | 16 ½ | 11 | 8 ¼ | Undeciæs; *beſſicilicus*.. . . . . | ℔ S = ↄ |
| 72 | 36 | 18 | 12 | 9 | Duodeciæs; *dodrans*. . . . . | ℔ S = |
| 78 | 39 | 19 ½ | 13 | 9 ¾ | Tredeciæs; *dodrans ſemuncia ſicilicus*. | ℔ S = ≤ ↄ |
| 84 | 42 | 21 | 14 | 10 ½ | Quatuordeciæs; *dextans ſemuncia*.. . | ℔ S = = ≤ |
| 90 | 45 | 22 ½ | 15 | 11 ¼ | Quindeciæs; *deunx ſicilicus*.. . . . | ℔ S = = ↄ |
| 96 | 48 | 24 | 16 | 12 | Sedeciæs, denarius, *as*. . . . . | ℔ |

℔ VIII S — ≤ ↄ ≤. Total des notes.

Pour donner une idée de la manière dont les anciens ſe ſervoient de ce tableau, je préſenterai un exemple d'addition. J'ajoute donc les ſignes de la colonne des notes, en commençant par ceux qui expriment les moindres diviſions du denier. J'écris d'abord ≤, demi-ſicilique de compte, parce qu'il eſt ſeul & impair, après quoi je compte les ſiciliques; ils ſont au nombre de neuf; j'en écris un ↄ, & je retiens quatre ſémi-onces pour huit ſiciliques. J'ajoute les ſémi-onces de la colonne avec ces quatre; la ſomme eſt treize; j'en écris une ≤, reſtent douze, pour leſquelles je retiens ſix onces. J'y ajoute celles de la colonne; la ſomme eſt quarante-trois onces: j'en écris une —, & je retiens ſept ſémis pour quarante-deux onces. J'y ajoute les ſémis de la colonne;

olonne; la ſomme eſt quinze ſémis; j'en écris ne S, & je retiens ſept deniers pour quatorze émis. Ajoutant le denier de la colonne, je trouve uit deniers que j'écris ℵ VIII, & la ſomme enière des ſignes de la colonne eſt ℵ VIII S—ϟ Ɔ ϟ; 'eſt-à-dire, *octo denarii ſeſcuncia ſemuncia ſicilicus ſemi-ſicilicus.* S'il s'agit d'effectuer cette omme en monnoie réelle, on voit à l'inſpection le l'abaque qu'il faut payer ou recevoir huit leniers dix as, & le ſicilique & demi excédent e néglige.

On pourroit traiter plus en grand tous les rocédés de l'*Arithmétique* des anciens Romains; mais cela paroît aſſez inutile, & ces trois exemples mettront ſur la voie. J'obſerverai ſeulement que Celſe emploie, pour la compoſition des médicamens, un numéraire pondéral qui diffère peu de celui-ci; par exemple, il déſigne le denier par ce ſigne ℵ; le poids de huit deniers & un tiers eſt ainſi marqué P ℵ VIII$_{\frac{1}{3}}$, ou bien P ℵ VIII. ⅓; douze deniers un tiers P. ℵ XII. ⅓; deux deniers & demi P ℵ II. ⅓—⅓; un demi-denier ℵ—⅓—⅓; trois quarts de denier P ℵ S ⅓—; quatre deniers P. IIII ℵ; cent deniers P. C. ℵ. (*Métrologie de M. Paucton*).

ARITHMOMANTIE. *Voyez* ARITHMANTIE.

ARIUS, un des principaux Centaures qui combattirent contre les Lapites. *V.* CENTAURE.

ARLEQUIN. M. le Batteux a trouvé une reſſemblance très-grande entre l'*arlequin* des Italiens, & le Satyre qui faiſoit le rôle le plus ſaillant des ſatyres dramatiques anciennes. Ce rapprochement eſt d'autant plus exact, que ce genre de comédie ou de farce qui rappelle les Atellanes, eſt ſorti, lors de la renaiſſance des lettres, des mêmes cantons de l'Italie.

On retrouve dans *arlequin*, dit cet écrivain dans ſon Cours de Belles-Lettres, les caractères d'un ſatyre. Qu'on faſſe attention à ſon maſque, à ſa ceinture, à ſon habit collant, qui le fait paroître preſque comme s'il étoit nud, à ſes genoux couverts, & qu'on peut ſuppoſer rentrans; il ne lui manque qu'un ſoulier fourchu. Ajoutez à cela ſa façon mièvre & déliée, ſon ſtyle, ſes pointes ſouvent mauvaiſes, ſon ton de voix; tout cela forme aſſurément une manière de ſatyre. Le ſatyre des anciens approchoit du bouc; l'*arlequin* d'aujourd'hui approche du chat; c'eſt toujours l'homme déguiſé en bête. Comment les ſatyres jouoient-ils, ſelon Horace? avec un dieu, un héros qui parloit du haut ton. *Arlequin* de même paroît vis-à-vis Samſon; il figure en groteſque vis-à-vis d'un héros: il fait le héros lui-même; il repréſente Théſée, &c. &c.

ARLES. Cette ville de Provence renferme, plus qu'aucune autre ville de France, des antiquités dignes de l'attention des curieux. On y voit un grand nombre de tombeaux romains, les reſtes d'un capitole, d'un théâtre & d'un amphithéâtre, un buſte d'Eſculape, & un obéliſque de granit de cinquante-deux pieds de hauteur. L'hiſtoire n'a point conſervé la date de l'érection de l'obéliſque; mais on le releva en 1675, en l'honneur de Louis XIV. On le plaça ſur une baſe faite d'un roc commun, & peu proportionné à la beauté de la matière dont l'obéliſque eſt formé.

*Arles* érigea en l'honneur du grand Conſtantin une colonne, ſur laquelle on lit encore cette inſcription:

IMP. CAES. FLAV. VAL.
CONSTANTINO. P. F. AUGUSTO
DIVI. CONSTANTII. AUG PII
FILIO
ARELATIS. RESTITUTORI.

Elle fait alluſion au ſéjour de Conſtantin à *Arles*, après la mort de Maximilien-Hercule. Quelques antiquaires rapportent à cette ville les médailles de ce prince, ſur leſquelles on lit: PAR. PARL. SARL. SAR. TAR., & ils expliquent ainſi ces abréviations: *Percuſſus Arelate. Populus Arelatenſis*, ſelon le P. Hardouin. *Signatus Arelate*; ou, ſelon le même auteur, *Senatus Arelatenſis*; *Tributum Arelatenſium.*

ARMAMAXI. Dans la pompe des triomphes, après les chars appelés *thenſæ*, & après les images des dieux, marchoient onze chariots, nommés *Armamaxi*. C'étoient des eſpèces de chars à quatre roues, dont ſe ſervoient les Scythes. Ils ſembloient formés par deux chars ordinaires réunis en gondole à double fond. Ils étoient chargés de couronnes d'or, de cuiraſſes, de boucliers & des dépouilles des ennemis. La colonne Théodoſienne en offre quelques-uns. Un coup-d'œil jeté ſur ſes deſſins les feront mieux connoître que les plus longues deſcriptions

Capitolin les appelle *Armaxæ*; il dit de Maximin le père, qu'il étoit aſſez fort pour tirer ſeul un de ces chariots, ou un char appelé *Rheda*, quoique chargé: *Amaxas manibus attraheret, rhedam onuſtam ſolus moveret.*

Ces deux noms différens venoient du mot grec ἅμαξα, *chariot.*

*ARMAMENTARIUS turmæ*, officier chargé de veiller aux armes de la troupe. Il s'appeloit auſſi *armorum cuſtos.*

ARMATA, ſurnom de Vénus, ſous lequel les Lacédémoniens l'honoroient, parce qu'ils la repréſentoient armée dans ſon temple. Il y a dans Auſone une épigramme traduite de l'Anthologie, ſur la Vénus *Armata.*

ARMATURA. Les Romains appeloient de ce nom les manœuvres de leurs ſoldats, que nous nommons exercice à pied, à cheval, &c. Les *campidoctores* commandoient & dirigeoient ces manœuvres. Vegèce (1. 13.) dit qu'il faut former les jeunes ſoldats par ces manœuvres, que l'on appelle *armatura*, & qui ſont enſeignées par les *campidoctores*: *Præterea illo exercitii genere, quod*

*a maturam vocant, & à campidoctoribus traditur, imbuendus eſt tyro.*

ARMÉES. Nous donnerons ici des notions générales ſur les *armées* grecques & romaines, pour faciliter l'intelligence des écrivains de l'une & de l'autre nation.

ARMÉES *grecques.*

Στρατία, *armée.*

Μέτωπον ou πρῶτος ζυγός, étoit le front de l'*armée*; l'avant-garde.

Κέρατα, les ailes de l'*armée*, dont on attribuoit l'invention à Pan, qui commandoit, diſoit-on, l'*armée* de Bacchus dans ſon expédition de l'Inde.

Παρασάται, ſoldats & commandant d'une aile.

Πρωτοστάτης, premier ſoldat de la droite.

Ἐπισάται, ſoldats du centre.

Ἔσχατος ζυγός ou ὀρὰ, arrière-garde.

Οὐραγὸς ou ὀπισθοφύλαξ, commandant de l'arrière-garde.

Tous les noms précédens appartenoient aux *armées*, aux détachemens, ainſi qu'aux plus petites diviſions.

Πεμπὰς, diviſion de cinq hommes, dont le commandant s'appeloit πεμπάδαρχος.

Δεκὰς, diviſion de dix hommes, dont le commandant s'appeloit δεκάδαρχος; ainſi des autres diviſions.

Λόχος, diviſion de huit, douze, ou de ſeize hommes. Ce dernier nombre étoit appelé particulièrement λόχος; d'autres appliquent cette dénomination à la diviſion de vingt hommes. On les appeloit encore ſίχος ou δεκανία. Λοχαγὸς étoit le nom du commandant.

Δοιρία ou ἡμιλοχία, étoit la moitié de la diviſion appelée λόχος: ſon commandant étoit appelé δημοιρίτης ou ἡμιλοχίτης.

Συλλοχισμὸς, exprimoit la réunion de pluſieurs λόχοι: ainſi que σύστασις, la réunion de trente-deux hommes; c'eſt-à-dire, de quatre moitiés ou de deux λοχοι entiers.

Πεντηκοντορχία devroit déſigner une troupe de cinquante hommes; elle exprime cependant la réunion de quatre λόχοι, ou de ſoixante-quatorze hommes. Delà vint que cette troupe fut appelée auſſi τετραρχία; de même que le commandant s'appeloit τετράρχης & πεντηκόντορχος.

Ἑκατοντορχία ou τάξις, troupe de cent hommes, ou de deux πεντηκοντορχίαι. Le commandant s'appeloit d'abord Ταξίαρχος; mais il ne fut plus connu que ſous le nom de ἑκατοντάρχυ. Sa troupe avoit en tête cinq ſoldats, diſtingués des autres, parce qu'ils n'étoient pas enrôlés avec eux, & appelés ἔκτακτοι. C'étoit le στρατοκήρυξ, hérault, ou crieur de l'*armée*, qui répétoit à très-haute voix les ordres du commandant; tel fut le célèbre Stentor: le Σημειοφόρος, qui faiſoit entendre par des ſignes ou des geſtes de convention, les mêmes ordres aux ſoldats les plus éloignés: le Σαλπιγκτὴς, le trompette, qui les annonçoit par le ſon d'un inſtrument, qui ſervoit d'ailleurs à exciter le courage des combattans: & le Ὑπηρέτης, qui ſervoit les ſoldats. Ils ſe plaçoient à la tête de la troupe; & l'on voyoit à la queue le cinquième ou le ſerre-file, οὐραγος, qui veilloit ſur la conduite des ſoldats, & les empêchoit de s'écarter, de rompre leurs rangs ou de fuir.

Σύνταγμα, παράταξις, ψιλαγία, déſignoit un corps de deux cent cinquante-ſix ſoldats, dont le chef s'appeloit συνταγματάρχης.

Πεντακοσιαρχία ou ξεναγία, ſelon quelques traducteurs, déſignoit une troupe de cinq cent-douze hommes, dont on nommoit le chef πεντακοσιαρχος ou ξεναγος.

Χιλιαρχία, σύντριμμα, ou, ſelon quelques interprètes, ξεναγία, étoit une diviſion de mille vingt-quatre hommes, dont le chef étoit nommé χιλίαρχος, χιλιοστὺς, συντριμματάρχης.

Μιραρχία, ou, ſelon quelques philologues, τέλος & ἐπιξεναγία, déſignoit un bataillon de deux mille quatre cent-huit hommes, dont le commandant étoit nommé μιράρχης, τελάρχης ou ἐπιξεναγος.

Φαλαγγαρχία, appelée plus ſouvent μέρος, ἀποτομὴ, κέρατος, σῖφος, & anciennement στρατηγία, étoit une diviſion compoſée de quatre mille quatre-vingt-ſeize, ou, ſelon quelques-uns, de quatre mille trente-ſix ſoldats, dont le chef s'appeloit φαλαγγάρχης, στρατηγός.

Διφαλαγγία, ἐπίταγμα, & ſelon quelques écrivains μέρος, déſignoit une diviſion de huit mille cent-trente ſoldats, commandée par un μιράρχης.

Τετραφαλαγγαρχία étoit une diviſion de ſeize mille trois cent-quatre-vingt-quatre ſoldats, ſous les ordres d'un τετραφαλαγγάρχης.

Ἴλη déſignoit généralement un eſcadron quelconque, mais plus ordinairement une troupe de ſoixante-quatre maîtres.

Ἐπιλαρχία déſigne deux ἴλαι, une troupe de cent vingt-huit maîtres.

Ταραντιναρχία, troupe de deux cent-cinquante-ſix maîtres.

Ἱππαρχία, eſcadron de cinq cent-douze maîtres.

Ἐφιππαρχία, eſcadron de mille vingt-quatre maîtres.

Τέλος, eſcadron de deux mille quarante-huit maîtres.

Ἐπίταγμα, eſcadron de quatre mille quatre-vingt-ſeize maîtres.

Les Lacédémoniens donnoient des noms particuliers aux diviſions d'une armée. Ils la diviſoient en μόραι, les *légions* des Latins. On n'eſt pas d'accord ſur le nombre d'hommes que chacune comprenoit, cinq cens ou ſept cens, neuf cens même, ſelon Plutarque (*in Pelopida*). Quand Lacédémone fut devenue république, ce nombre n'excéda pas quatre cens fantaſſins. Le commandant s'appeloit *Polémarque*, *Tribun* à Rome; & le ſecond officier, συμφορεὺς.

Λόχος étoit le quart de la μόρα. Quoique Héſychius le réduiſe au cinquième, le premier

ſentiment s'accorde mieux avec l'ancienne formation des troupes de Sparte ; car Xénophon aſſure que chaque μόρα étoit commandée par les quatre λοχαγοὶ, chefs de la diviſion appelée λόχος.

Πεντηκοστὺς étoit le quart ou la moitié du λόχος, & comprenoit cinquante ſoldats. Leur chef s'appeloit πεντηκοντὴρ, &c.

Ενωμοτία étoit le quart ou la moitié du λόχος, & comprenoit vingt ſoldats, dont le nom étoit pris du ſerment militaire qu'ils prêtoient tous enſemble au milieu d'un ſacrifice, ἐνώμοται διὰ σφαγίων. Leur chef s'appeloit ἐνωμοτάρχης.

Au reſte, les variations des écrivains grecs ſur le nombre des ſoldats de chaque diviſion des troupes lacédémoniennes, ſont venues de ce que ces diviſions ont toujours conſervé les mêmes noms, quoique le nombre des ſoldats ait varié à différentes époques. La même choſe eſt arrivée à la légion romaine.

Toutes les dénominations précédentes étoient relatives au nombre de ſoldats qui compoſoient les diviſions.

Φάλαγξ déſigne, à la vérité, quelquefois une troupe de vingt-huit ſoldats, d'autres fois une diviſion de huit mille hommes : mais la *phalange*, proprement dite, étoit une diviſion de ſeize mille trois cent-quatre-vingt-quatre ſoldats. Au reſte, on donnoit généralement le nom de *phalange* à toute l'infanterie, ou à un corps d'*armée* conſidérable. *Voyez* PHALANGE.

Μὴκος φάλαγγος exprimoit la largeur de la phalange, ou l'étendue de ſon front. On l'appeloit πρῶτος ζυγος, premier rang ; le ſecond étoit appelé δεύτερος ζυγος, &c.

Βάθος ou πάχος φαλαγγος, déſigne la profondeur de la phalange.

Ζυγοι déſignoient les rangs.

Στίχοι ou λόχοι, étoient les files.

Διχοτομία φαλαγγος, partage de la phalange en deux ailes ou colonnes.

Αμφὸς, ἀμφαλὲς, συνοχὴ φάλαγγος, centre de la phalange, diviſion intermédiaire placée entre les ailes.

Λεπτυσμὸς φάλαγγος, diminution de largeur, qui ſe pratiquoit en retranchant quelques files.

Ορθία, στρομάτης ou παραμάτης, φάλαγξ, ordre de bataille dans lequel la largeur étoit moindre que la profondeur.

Πλαγία φάλαγξ, ordre de bataille, qui offroit un front d'une étendue plus conſidérable que la profondeur.

Λοξὴ φάλαγξ, l'ordre oblique.

Αμφίτομος φάλαγξ, ordre de bataille dans lequel les combattans ſe plaçoient dos-à-dos pour faire face en tête & en queue.

Αντίτομος φάλαγξ, étoit le même ordre que le précédent, excepté qu'il avoit de la profondeur, afin que les combattans fiſſent en même-tems face des quatre côtés.

Αμφίτομος διφαλαγγία, ordre de bataille dans lequel les chefs de file ſe plaçoient à la tête & à la queue de la troupe, & les ſerre-files, ὀραγοὶ, dans le centre, afin de faire face de deux côtés.

Αντίτομος διφαλαγγία, ordre de bataille oppoſé au précédent, dans lequel les ſerre-files & les derniers rangs occupoient les deux côtés, tandis que les chefs de file ſe plaçoient dans le centre, face-à-face. De cette manière, le front ſe reſſerroit, & les derniers rangs formoient les ailes.

Ομοίτομος διφαλαγγία, ordre de bataille dans lequel les chefs de deux phalanges ſe plaçoient ſur un ſeul côté, à la ſuite les uns des autres.

Ετερότομος διφαλαγγία, ordre de bataille dans lequel les chefs d'une phalange ſe plaçoient au côté droit, & ceux de la ſeconde au côté gauche.

Μεταλλαγμένη φάλαγξ, changement d'ordre que faiſoit la phalange, ſelon la nature des chemins.

Επικαμπὴς φάλαγξ, ordre de bataille formé en croiſſant ; on l'appeloit auſſi κυρτὴ & κοίλη, parce qu'il étoit convexe & concave.

Εσχαρμένη φάλαγξ, ordre oblique en échellons, par lequel les différentes diviſions ſe préſentoient à l'ennemi, en dépaſſant le front l'une de l'autre.

Υπερφαλάγγισις, ordre de bataille dans lequel les ailes d'une diviſion s'étendoient au delà du front de l'ennemi ; lorſqu'une ſeule aile s'étendoit ainſi, cet ordre de bataille s'appeloit ὑπερκέρασις.

Ρομβοειδὴς φάλαγξ & σφηνοειδὴς, bataillon formé en lozange. Les Theſſaliens emploÿèrent les premiers cet ordre de bataille qu'avoit inventé Jaſon, leur compatriote.

Εμβολον, chez les Latins *roſtrum* & *cuneus*, *coin*, bataillon formé en triangle équilatéral, ou en demi-lozange, ou en Δ, avantageux pour attaquer.

Κοιλόμβολον, chez les Latins *forceps*, *tenaille*, bataillon formé en V, pour recevoir l'attaque du coin ou Δ.

Πλινθίον & πλινθία, *brique* ou *tuile*, carré long, dont on préſentoit le grand côté à l'ennemi.

Πύργος, *tour*, ordre de bataille contraire au précédent : on préſentoit le petit côté à l'ennemi.

Πλαίσιον, ordre de bataille très-étendu, & approchant plus d'une forme circulaire que de la forme carrée.

Τρηδὼν, ordre de bataille en colonne formée par des pelotons qui ſe ſuccèdent continuellement ; d'où il a pris le nom du ver qui s'inſinue dans le bois. Cet ordre eſt néceſſaire dans le paſſage des défilés, où les diviſions ne peuvent ſe développer. On l'appelle encore φάλαγξ ξιφοειδὴς.

Πύκνωσις φάλαγγος, bataillon ſerré ſur un eſpace moins large de moitié que l'eſpace deſtiné aux autres ordres.

Συναστισμὸς, ordre plus ſerré encore de moitié que le précédent ; ce qui réduiſoit l'eſpace à un

quart ſeulement. Les boucliers s'appuyoient alors néceſſairement les uns ſur les autres; ce qui lui fit donner ce nom.

Πρόταξις, troupes placées à la tête de l'*armée*.

Επίταξις, troupes placées à l'arrière-garde de l'*armée*.

Πρόσαξις, évolution qui réuniſſoit les troupes de la queue à l'une ou aux deux ailes, pour en former la tête de ce même corps.

Υπόταξις, évolution qui doubloit les ailes, en leur réuniſſant ſur un front courbe les troupes légères; de manière que toute l'*armée* offroit l'image d'une porte triple.

Εντάξις, παρένταξις ou προσεντάξις, évolution qui diſperſoit les troupes légères dans les intervalles que laiſſoient les troupes peſamment armées.

Παρεμβολή: cette évolution différoit de la précédente, en ce qu'elle rempliſſoit les intervalles de troupes de la même eſpèce.

Επαγωγή, évolution en colonne, par laquelle les troupes marchoient à la ſuite les unes des autres.

Παραγωγή: cette évolution différoit de la précédente, en ce que l'aile de la phalange ne marchoit pas par pelotons, mais par diviſions, les chefs ſe plaçant ſur l'un ou l'autre côté.

On diſtinguoit quatre ſortes d'επαγωγή & de παραγωγη. Lorſqu'on faiſoit face d'un ſeul côté, l'une & l'autre étoient ſurnommées μονόπλευρος; lorſque c'étoit des deux côtés, δίπλευρος; de trois, τριπλευρος; & de tous les quatre, τετράπλευρος.

Κλίσεις, étoient les évolutions priſes en général.

Κλίσις επὶ δόρυ, converſion à droite: on tenoit la lance de cette main.

Επαναπλίσις, mouvement rétrograde vers la gauche.

Κλίσις επὶ ασπίδα, converſion à gauche: on tenoit le bouclier de cette main.

Μεταβολή, converſion double du même côté, qui faiſoit tourner le viſage du ſoldat du côté oppoſé de ſa première poſition. Il y en avoit de deux ſortes: 1°. μεταβολὴ επ' ἄρὰν, converſion de la tête à la queue, ſans changer de place: elle ſe faiſoit toujours par la droite; 2°. μεταβολὴ ἀπ' ἄρας, converſion de la queue à la tête, ſans changer de place: elle ſe faiſoit toujours par la gauche.

Επιστροφή, converſion de l'*armée* entière à droite ou à gauche.

Αναστροφή, mouvement contraire au précédent, qui remettoit l'*armée* dans ſa première poſition.

Περισπασμὸς, double επιστροφή: autrement, converſion de l'*armée* entière de la tête à la queue.

Εκπερισπασμὸς, triple επιστροφή.

Εἰς ὀρθὸν ἀποδῦναι ou ἐπ' ὀρθον ἀποκαταστῆσαι, évolution qui remettoit l'*armée* dans ſa première poſition & dans ſa première place.

Εξελιγμὲς, ἑξελισμὸς ou ἑξιλιξις, évolution par laquelle toute l'*armée* paſſoit de la tête à la queue, de la queue à la tête, ou d'un côté à l'autre, les ſoldats marchant à la ſuite les uns des autres. Lorſque cette évolution ſe faiſoit par files, on la déſignoit par cette expreſſion, κατὰ λοχυς; & par cette autre, κατὰ ζυγὰ, quand elle ſe faiſoit par rangs. L'une & l'autre de ces évolutions étoient encore diſtinguées en trois eſpèces différentes.

1°. Εξελιγμὸς Μακεδὼν κατὰ λόχυς; cette première eſpèce étoit due aux Macédoniens, & elle ſe faiſoit de la manière ſuivante: La première file ſe tournoit à droite ou à gauche, & marchoit; enſuite la ſeconde marchoit du même côté, & s'arrêtoit, en laiſſant un intervalle entr'elle & la première file; la troiſième & toutes les autres faiſoient la même manœuvre juſqu'à la dernière, qui fermoit la marche. Par cette évolution, la troupe ſortoit par le front de ſa première poſition, & tous les ſoldats ſe trouvoient tournés du côté où étoit placée la queue avant l'évolution. Philippe, roi de Macédoine, voyant cette évolution pratiquée par tous les Grecs, y en ſubſtitua une nouvelle.

2°. Εξέλιγυς Λακων κατα λόχυς; cette évolution fut introduite par les Lacédémoniens; elle étoit contraire à la précédente. Dans la première, la troupe occupoit un nouveau terrein en avant; & dans celle des Lacédémoniens, elle l'occupoit en arrière, les ſoldats faiſant face au côté où étoit précédemment la queue. Dans la première, la troupe ſe développoit de la queue à la tête; & dans l'autre, au contraire, c'étoit de la tête à la queue.

3°. Εξελιγμὸς Πυρικὸς ou Κρητικὸς κατά λόχυς: cette troiſième eſpèce d'évolution étoit en uſage chez les Perſes & chez les Crétois, & s'appeloit auſſi χορεῖος, parce qu'elle s'exécutoit comme les marches de deux chœurs de théâtre. Ceux-ci alloient de l'entrée du théâtre au fond, & retournoient enſuite occuper réciproquement la place l'un de l'autre. Dans cette évolution, toute la troupe occupoit à la fin la même quantité de terrein qu'au commencement; c'eſt-là ce qui la diſtinguoit des deux précédentes.

Εξελιγμὸς κατὰ ζυγὰ, évolution par rangs, oppoſée à l'évolution par files. Dans la première, l'*armée* ſe mouvoit ſur ſa profondeur de la tête à la queue ou de la queue à la tête, de manière que le premier & le dernier bataillon ſe trouvoient occuper à la fin de l'évolution la place l'un de l'autre. Dans l'évolution par rangs, l'*armée* ſe mouvoit par le côté, une aile prenant la place du corps de l'*armée*, ou même dépaſſant l'autre aile: de manière que les ſoldats de la tête d'une aile, ſe plaçoient à la tête de l'autre, & ainſi des autres rangs. L'évolution par rangs étoit de trois eſpèces, comme l'évolution par files.

1°. La macédonienne s'exécutoit en faiſant paſſer à la vue de l'ennemi l'une ou l'autre

la droite ou à la gauche de la ſeconde. Lembloit à une fuite. 2°. La lacédémo- s'exécutoit en ramenant devant le front ıemi l'aile qui en étoit la plus éloignée. dernière évolution par rangs reſſembloit rche théâtrale des chœurs; & elle s'exé- ſans changer de terrein, en tranſportant aile à la place de l'autre.

ıσίασις, doubler ou ſerrer la troupe; ce faiſoit de deux manières, en augmentant bre des ſoldats ſans agrandir le terrein, l'agrandiſſement du terrein ſans augmen- lu nombre de ſoldats, mais en dédou- s rangs. Ce doublement s'opéroit ſur les ou ſur le terrein, en profondeur ou en ; ce qui produiſoit quatre doublemens s, διπλασιασμοι.

ıπλασιασμὸς ἀνδρῶν κατὰ ζυγὰ ou κατὰ μῆκος; blement s'opéroit en doublant le nombre lats dans les rangs, ſans augmenter l'éten- front.

διπλασιασμὸς ἀνδρων κατὰ λόχυς ou κατὰ doublement ou ſerrement des files, ſans tation de front.

ıπλασιασμὸς τόπυ κατὰ ζυγὰ ou κατὰ μῆκος, nent de terrein en largeur, ſans augmen- dans le nombre des ſoldats, opéré par diſſement des intervalles entre les files.

ıπλασιασμὸς τόπυ κατὰ λόχυς ou κατὰ βάθος, nent de terrein en profondeur par le dé- nent des rangs, ſans augmentation dans bre des ſoldats.

es les dénominations précédentes étoient s à l'ordre de bataille ſelon lequel les s étoient formées. On en trouve encore écrivains quelques-uns qui étoient propres ertains peuples ſeulement : tels étoient es de bataille qui repréſentoient des figures nes de toute eſpèce, comme celle de ppelée λη, & inventée par Ilion de Theſ- apportée dans la Tactique d'Elien.

Grecs excellèrent dans la Tactique, parce yant à oppoſer aux *armées* innombrables bares que de petites *armées*, ils com- nt le défaut de ſoldats par l'habileté des vres.

EES *romaines*. Ce que nous avons à dire objet, ſe place de ſoi-même ſous les *cies*, *Agmen* & *Exercitus*. C'eſt pourquoi eront la diviſion de cet article. Car les s firent très-peu d'additions à la tactique ecs.

*s*. Les Romains exprimoient par ce mot, ns ſon ſens propre, le tranchant d'un ent coupant; & ils s'en ſervirent par exten- our déſigner les premiers rangs ou la tête roupe, qui ſe faiſoit jour la première au des bataillons ennemis, comme le tran- une lame pénètre les corps qu'elle diviſe. rien, dans ſa Tactique, exige-t-il, pour former les premiers rangs d'une troupe, les ſol- dats les plus expérimentés & les plus coura- geux.

Tite-Live nous a conſervé l'ordre de bataille dans lequel on rangeoit une légion romaine (8. 8). » Chaque rang, dit-il, étoit compoſé de ſoixante- deux ſoldats, d'un centurion & d'un porte-en- ſeigne. Les haſtaires formoient l'avant-garde avec quinze manipules, ſéparés les uns des autres par de petits intervalles. Chaque manipule compre- noit vingt ſoldats armés à la légère, & une troupe de ſoldats peſamment armés. Les pre- miers ne portoient qu'une lance & des javelots. Le front de la légion préſentoit ainſi l'élite de la jeuneſſe militaire. Elle étoit ſuivie par un nombre égal de manipules compoſés de ſoldats chargés de boucliers, d'armes peſantes, & d'un âge mûr, appelés princes. Ces trente premiers manipules portoient le nom général *Antepiluni*, parce que l'on plaçoit après eux auprès des en- ſeignes dix manipules, diviſés chacun en trois rangs, dont le premier étoit appelé *pilum*. » *Ordo ſexagenos duos milites, centurionem, & vexillarium unum habebat. Prima acies haſtati erant, manipuli quindecim diſtantes inter ſe mo- dicum ſpatium : manipulus leves vicenos milites, aliam turbam ſcutatorum habebat. Leves autem, qui haſtam tantùm gaſaque gererent, vocabantur. Hac prima frons in acie florem juvenum pubeſ- centium ad militiam habebat. Robuſtior inde ætas totidem manipulorum, quibus principibus eſt nomen, hos ſequebantur, ſcutati omnes, inſignibus maximè armis. Hoc triginta manipulorum agmen antepi- lanos appellabant, quia ſub ſignis jam alii decem ordine locabantur ex quibus ordo unuſquiſque tres partes habebat; earumque unam quamque primam, pilum vocabant.*

» La première diviſion de chaque manipule, appelée *pilum*, comprenoit trois enſeignes, qui étoient compoſées chacune de cent quatre-vingt- ſix ſoldats : ſous la première enſeigne marchoient les triaires, ſoldats vétérans & éprouvés; ſous la ſeconde les roraires, plus jeunes & moins anciens dans les *armées*; ſous la troiſième les accenſes, ſoldats ſur leſquels on comptoit moins, & que l'on plaçoit en arrière par cette raiſon. Lorſque la troupe étoit formée, les haſtaires commençoient le combat : s'ils n'enfonçoient pas l'ennemi, ils rétrogradoient & s'arrêtoient dans les intervalles qui ſéparoient les princes. Ces derniers combattoient alors, & étoient ſou- tenus à leur tour par les haſtaires. Pendant l'ac- tion, les triaires demeuroient fermes ſous leurs enſeignes, le genou gauche avancé, le bouclier affermi ſur l'épaule; & tenant leurs lances incli- nées & fixées en terre par la pointe, ils offroient l'image d'un retranchement couronné de paliſ- ſades. Si l'attaque des princes avoit été trop foible, ils ſe replioient inſenſiblement ſur les triaires; ce qui avoit fait naître le proverbe : c'eſt

*aux triaires à combattre ;* c'eſt-à-dire, on eſt réduit au dernier expédient. Les triaires ayant reçu dans leurs intervalles les haſtaires & les princes, ſe redreſſoient, ſerroient leurs rangs pour ne laiſſer aucune entrée à l'ennemi, & fondoient tous enſemble ſur lui avec furie, ſachant bien qu'ils n'avoient plus de troupes après eux ſur qui fonder quelqu'eſpérance de ſoutien». *Primum vexillum triarios ducebat, veteranum militem ſpectatæ virtutis : ſecundum rorarios, minus roboris ætate, factiſque : tertium accenſos, minimæ fiduciæ manum : eo & in poſtremam aciem rejiciebantur. Ubi his ordinibus exercitus inſtructus eſſet, haſtati omnium primi pugnam inibant : ſi haſtati hoſtem profligare non poſſent, pede preſſo eos retrocedentes in intervallo ordinum principes recipiebant : tum principum pugna erat ; haſtati ſequebantur : triarii ſub vexillis conſidebant, ſiniſtro crure porrecto, ſcuta innixa humeris, haſtas ſubrectâ cuſpide in terra fixas, haud ſecùs quàm vallo ſepta inhorreret acies, tenentes. Si apud principes quoque haud ſatis proſperè pugnatum eſſet, à prima acie ad triarios ſenſim referebantur ; indè rem ad triarios rediiſſe, cùm laboratur, proverbio increbuit. Triarii conſurgentes, ubi in intervalla ordinum ſuorum principes & haſtatos recepiſſent, extemplò compreſſis ordinibus velut claudebant vias : unoque continente agmine, jam nullâ ſpe poſt ſe relictâ, in hoſtem incidebant.*

On ne formoit pas toujours l'ordre de bataille par manipules, c'eſt-à-dire, par haſtaires, princes & triaires ; mais on le formoit quelquefois par cohortes, & alors ces trois diviſions étoient réunies en une ſeule. La formation par cohortes étoit plus uſitée dans les marches, & celle par manipules dans les batailles, ſans excluſion cependant de l'une ou de l'autre. C'eſt une erreur d'attribuer à Marius la formation par cohortes. Elle étoit connue dans l'ancienne république, mais elle devint plus uſitée depuis ce général.

*Acies* déſignoit proprement les troupes romaines, pour les diſtinguer des alliés & des auxiliaires. Ceux-ci formoient les ailes ; tandis que le corps d'*armée*, *acies*, ne comprenoit que les ſoldats romains. Tite-Live le dit expreſſément, (37. 39.) : *Romani mediam aciem, cornua Latini tenuerunt.*

*Agmen*, eſcadron ou bataillon. Ce mot a ſouvent été confondu avec celui d'*acies*, ſur-tout par les écrivains des bas-ſiècles. Les premiers Romains avoient généralement deux *agmen* de forme différente, ou deux ordres de bataille ; 1°. pour ſortir des camps, on plaçoit à la tête des troupes l'élite des ſoldats, appelés *extraordinarii*, qui avoient leur quartier auprès de la porte Prétorienne ; à leur ſuite marchoit l'aile droite des alliés, des Latins, par exemple ; les bagages des *extraordinarii* & des alliés les ſuivoient réunis enſemble. Venoit enſuite chaque légion ſuivie de ſon bagage, marchant à la ſuite l'une de l'autre ; & la marche étoit fermée par le bagage de l'aile gauche des alliés, qui ſuivoit cette aile. L'ordre de la marche étoit renverſé quand on rentroit dans le camp ; de manière qu'elle étoit fermée par les *extraordinarii*. Ces évolutions étoient annoncées par les trompettes. Ils faiſoient retentir trois fois le ſon de leurs inſtrumens. A la première, on abattoit les tentes ; à la ſeconde, on chargeoit le bagage ſur les chariots & ſur les bêtes de ſomme ; & à la troiſième, l'avant-garde ſe mettoit en marche.

Le ſecond ordre de bataille étoit employé dans les marches au travers des pays découverts, ou dans le voiſinage de l'ennemi. On diviſoit toutes les troupes en trois corps, au-devant de chacun deſquels étoit placé ſon bagage : c'étoient les haſtaires, les princes & les triaires. Lorſqu'on marchoit ſans crainte & ſans défiance, l'*armée* ſe formoit en colonne, & alors la file, *verſus*, ſurpaſſoit en longueur le rang, *jugum*. Ces marches ordinaires étoient réglées à vingt mille pas chaque jour ; & les marches forcées à vingt-quatre mille.

*Agmen pilatum*, troupe formée en colonne, de *pilum*, trait fort long auquel elle reſſembloit.

*Agmen quadratum.* Le ſens de ce mot a beaucoup varié chez les écrivains latins : tantôt il ſignifie un ordre de bataille, dans lequel le bagage, placé au centre, eſt devancé & ſuivi par les troupes : tantôt un bataillon faiſant face des quatre côtés : tantôt enfin une *armée* rangée en bataille ſelon la forme ordinaire, dans un terrein ouvert ; parce qu'alors en la voyant de front, on pouvoit la croire auſſi profonde qu'étendue.

*Exercitus* déſignoit la réunion de différentes troupes ſous un même chef, ſoit qu'elles fuſſent en marche, ou campées & retranchées, ou en garniſon dans les villes, ou rangées en bataille. Non-ſeulement le mot *exercitus* déſignoit des troupes de différentes nations, de diverſes eſpèces, de cavalerie ou d'infanterie, mais encore une flotte, lorſqu'elle étoit deſtinée à l'appui des troupes de terre.

*ARMENIACUS.* Voyez ARMÉNIQUE.

ARMÉNIE. Le ſeul roi d'*Arménie* dont on ait des médailles, eſt Artavaſde, *roi des rois.*

La tête de ce roi & des autres princes auxquels l'*Arménie* a été ſoumiſe, eſt ordinairement coëffée de la tiare.

On connoît deux autres rois d'*Arménie*, qui régnoient du tems des croiſades : Léon I ; Haiton.

ARMÉNIE. APMENIA. Cette contrée, réduite en province romaine, a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Verus, de Sept.-Sévère.

Son ſymbole ordinaire eſt la tiare, & le carquois avec des flèches.

On a quelques médailles avec des légendes en ancienne langue arménienne : elles n'ont pas encore été expliquées.

ARMÉNIENS. (ÈRE DES) L'ère des *Arméniens*, appelée dans quelques titres françois l'*Etreure des Ermines*, commença l'an de J. C. 552, un mardi, 9 de juillet. C'eſt l'époque du concile de Tiben, où les *Arméniens* ayant confirmé la condamnation du concile de Calcédoine, qu'ils avoient prononcée l'an 536 au concile de Thévis, conſommèrent leur ſchiſme. « Les *Arméniens*, » dit M. Fréret, (*Mém. de l'Acad. des B. L. t.* 19, » *p.* 85) ſe ſervent aujourd'hui d'une année com- » poſée, comme celle des anciens Perſans, de » douze mois, de trente jours chacun & de cinq » épagomènes. Cette année eſt abſolument vague, » ſans aucune intercalation, & elle remonte tous » les quatre ans d'un jour dans l'année Julienne. » Elle ſert dans le pays pour les actes & pour » la date des lettres; mais en même-tems on » emploie une autre année, qui eſt proprement » l'année Eccléſiaſtique, & qui ſert dans la Litur- » gie, pour régler la célébration de la pâque & » des fêtes, le tems des jeûnes, & tout ce qui a » rapport à la religion : cette année eſt fixe, au » moyen d'un ſixième épagomène qu'on ajoute » tous les quatre ans; mais le Nourous, ou pre- » mier jour de l'année, qui commence avec le » mois Navazardi, eſt fixé depuis long-tems au » 11 du mois d'août de l'année Julienne, & il » ne s'en écarte plus. »

» Dans la ſuite, ajoute le même auteur, lorſ- » que les *Arméniens* ſe réconcilièrent avec l'égliſe » latine, & qu'une partie d'entr'eux reconnurent » les papes de Rome, dans une eſpèce de con- » cile tenu à Kherna, au quatorzième ſiècle; » (c'eſt le concile dit *Charnenſe*, tenu l'an de » J. C. 1330) ils admirent la forme de l'année » Julienne, que le commerce avec les Francs » leur avoit rendue familière. Les actes du con- » cile de Siſe joignent l'an 756 de l'ère armé- » nienne avec l'an 1307 de l'ère vulgaire, & » datent dans l'une & l'autre année par le 19 » mars. Dans le concile d'Adéna, tenu en 1316, » où il fut queſtion du calendrier, on ne ſe ſert » que des mois juliens & de l'ère vulgaire; & en- » core aujourd'hui, lorſque les *Arméniens* traitent » avec les Occidentaux, ils emploient les mois » juliens. » Dans une réponſe de M. Arnaud au miniſtre Claude, ſur la perpétuité de la foi, imprimée en 1671, on voit une lettre de Jacques, Catholique des *Arméniens*, datée du 12 avril de l'an 1120 de l'ère des *Arméniens*; ce qui revient à notre année 1671. Nous ajouterons que les *Arméniens* datent auſſi par les années du monde ſuivant l'ère de Conſtantinople, & qu'ils joignent quelquefois dans leurs actes cette façon de ſupputer les tems à celle qui leur eſt propre.

| *Mois Romains.* | *Mois Arméniens.* |
|---|---|
| 11 Août, | Navazardi. |
| 10 Septembre, | Hori. |
| 10 Octobre, | Sahomi. |
| 9 Novembre, | Dré Tharí. |
| 9 Décembre, | Kagoths. |
| 8 Janvier, | Aracz. |
| 7 Février, | Malégi. |
| 9 Mars, | Arcki. |
| 8 Avril, | Angi. |
| 8 Mai, | Mariri. |
| 7 Juin, | Marcacz. |
| 7 Juillet, | Hérodiez. |

Acéliacz ou les cinq épagomènes, & les ſix dans les années abondantes. (*L'Art de vérifier les dates, &c.*

ARMENIQUE, *Armenicus, Armeniacus*, ſurnom donné à Néron, à M.-Aurèle & à Lucius Vérus. On le trouve dans Capitolin & ſur leurs médailles : NERO CÆSAR AUGUSTUS; & au revers : ARMENIAC. — ANTONINUS AUG. ARMENIACUS. — IMP. L. AUREL. AUG.... ARMEN. ou ARMENIA ou ARMENIACUS. Il faut traduire *Arménique* & non pas *Arméniaque*.

ARMES. On rapporte ordinairement aux Egyptiens l'invention, ou au moins la perfection des premières *armes* que les hommes civiliſés ayent employées. C'eſt des Phéniciens, colonie des Egyptiens, que les Grecs en apprirent l'uſage; & c'eſt pour cacher cette origine, qu'ils firent honneur de l'invention des *armes*, tantôt à Mars, pour qui Vulcain travailloit dans les forges de Lemnos, & tantôt à Bacchus, dans ſon expédition de l'Inde.

Les *armes* des héros *Grecs* étoient de bronze & non de fer; Héſiode le dit expreſſément, (*Oper. & Dier. v.* 149.) ainſi que Pauſanias, (*Lacon.*) & Lucrèce : *Sed prius aris erat quàm ferri cognitus uſus.* On y employoit quelquefois l'étain; au moins Homère l'aſſure-t-il des bottines ou plutôt de l'armure des jambes d'Achille (*Il.* Σ.), de la cuiraſſe d'Agamemnon (*Iliad.* Δ.), & du bouclier d'Enée. On ſait que le mélange appelé *bronze* ſe fait avec du cuivre & de l'étain. L'or & l'argent ſervirent quelquefois à orner les *armes* des héros; mais ils n'en furent jamais la matière qu'entre les mains des efféminés. Les *armes* de Glaucus, dans l'Iliade, ſont ornées avec les métaux précieux; celles du vaillant Diomède ne ſont que de bronze. Homère compare à une femme Amphimaque, dont les armes étoient dorées.

Les Perſes, amollis par le luxe, chargeoient leurs *armes* d'or & de perles, & elles devinrent la proie des ſoldats grecs, qui n'étoient couverts que d'airain. Les héros & les chefs de ces derniers n'admirent les métaux précieux que pour orner leurs *armes*. Elles étoient damaſquinées, & l'on y gravoit les hauts-faits des ancêtres, les bienfaits des dieux, des ſymboles, tels que des lions, des dragons. Mais ce qu'ils y recherchoient le plus après la bonté de la trempe, étoit l'éclat que leur donnoit un poli vif, & qui éblouiſſoit les ennemis.

Toutes les *armes* peuvent être diſtinguées en

deux claſſes, les armes défenſives & les *armes* offenſives. Les Barbares ne s'attachèrent qu'aux dernières. Les Grecs, éclairés par de ſages légiſlations, ſur le beſoin de conſerver les hommes, firent des loix très-ſévères pour défendre le combat aux ſoldats qui ne ſeroient pas ſuffiſamment armés & couverts, & pour noter d'infamie celui qui auroit perdu ſon bouclier dans la mêlée; tandis que la perte de la lance ou de l'épée n'entrainoit aucun déshonneur.

Les *armes* défenſives conſiſtoient en un CASQUE, une CUIRASSE, un CEINTURON ou BAUDRIER (ζωστὴρ), un BOUCLIER, des BOTTINES, (κνημῖδες), des BRASSARDS & GANTELETS, (χειρίδες). *Voyez* ces mots. Les *armes* offenſives des Grecs étoient la MASSUE, la LANCE, l'EPÉE, la HARPE, la HACHE, l'ARC, les FLÈCHES, les JAVELOTS, les PIERRES, la FRONDE.

Autant les Grecs étoient affligés de la perte de leurs *armes*, autant ils ſe réjouiſſoient de les avoir rapportées du combat, & d'avoir enlevé celles de l'ennemi. Ils offroient ces dernières aux dieux, & les conſacroient dans les temples, où ils les ſuſpendoient. Hector promet à Apollon, (*Iliad.* H.) de conſacrer dans ſon temple les *armes* de ſon adverſaire, ſi ce dieu lui accorde la victoire. Les Grecs faiſoient le même uſage de leurs *armes*, lorſqu'ils renonçoient à la guerre & aux exercices militaires. Mais de crainte que dans des tems de trouble, des ſéditieux n'en fiſſent un uſage condamnable, on les mettoit hors d'état de ſervir, en émouſſant le tranchant des épées, la pointe des lances, des javelots, & en détachant les anneaux ou courroies des boucliers. Un acteur, dans les Chevaliers d'Ariſtophane, nous apprend cet uſage; il s'écrie douloureuſement, en voyant des boucliers ainſi ſuſpendus, ſans avoir été dégradés;

Οἱ μοι τλήμων! ἴχνια γὰρ πέρπακας.

« Que je ſuis malheureux! ces boucliers ſont garnis d'anneaux. »

LES ARMES DES ROMAINS: l'uſage qu'ils en faiſoient, & leur opinion ſur l'abandon des *armes*, étoient les mêmes que ceux des Grecs, à quelques légères différences près relatives à la forme. A Rome, les citoyens ne gardoient point d'armures dans leurs maiſons. Elles étoient dépoſées dans l'ARSENAL public, appelé *Armamentarium*. *Voyez* ſon article. C'eſt-là que les ſéditieux s'armèrent dans la révolte des Prétoriens, qui arriva au commencement du règne d'Othon. Tacite (*hiſt.* 1. 80.): *Nam aperto armamentario rapta arma, nudati gladii, inſidentes equis urbem ac Palatium illi petierunt.* Les *armes* placées dans l'arſenal y étoient couvertes & renfermées dans des fourreaux. Homère parle de ces fourreaux dans l'Odyſſée (*A.* 125.), & Céſar (*de Bell. civil. II.* 14.): *Cùm arma verò omnia repoſita, contectaque eſſent.*

Les ſoldats romains les portoient ainſi couvertes dans les marches en tems de paix; & dans les camps, ceux qui n'étoient pas de garde, dépoſoient leurs *armes* dans une tente ou ſur des chariots. Ils ſe revêtoient du *ſagum*, & ſe promenoient ainſi déſarmés dans le camp. L'ordre exprès du commandant étoit néceſſaire pour reprendre les *armes*. Il y avoit dans chaque légion un ſoldat prépoſé à la garde des *armes*, appelé *Armorum Cuſtos*.

Lorſque les troupes étoient en marche, chaque ſoldat portoit ſon caſque pendu ſur la poitrine & attaché à l'épaule droite. De la main gauche paſſée dans le bouclier, il tenoit une longue perche, au bout de laquelle étoit lié un paquet de ſes uſtenſiles, comme on le voit ſur la colonne Trajane. Des chariots ſuivoient les légions pour porter le gros bagage & les *armes* de rechange. On en avoit établi des fabriques dans chaque province & dans les villes les plus voiſines des frontières.

Le bronze étoit la matière ordinaire des *armes* romaines. Mais dans les bas-ſiècles, on les enrichit, & elles devinrent un objet de luxe. Trébellius Pollion parle, ſous Claude le Gothique, de baudriers d'*argent* doré, & de caſques dorés. On y ajouta même des perles & des pierres précieuſes. Capitolin dit de Maximin, qu'il fit fabriquer de longues épées argentées & dorées, des caſques ornés des pierres précieuſes, & des ornemens de boucliers auſſi recherchés: *Fecit & ſpathas argenteas, fecit etiam aureas, & omnino quidquid ejus pulcritudinem poſſet juvare. Fecit & galeas gemmatas, fecit & bucculas.* Claudien, dans le premier conſulat de Stilicon, n°. 88, peint un luxe militaire plus étonnant encore:

*Quin & ſidonias chlamydes, & cingula baccis*
*Aſpera, gemmataſque togas, virideſque ſmaragdis*
*Loricas, galeaſque renidentes hyacinthis,*
*Geſtatoſque patri capulis radiantibus enſes.*

On ne peut former que des conjectures ſur l'eſpèce des *armes* que Romulus donna à ſes ſujets; car les écrivains anciens ſe taiſent ſur ce point. Tite-Live parle des lances dont étoient ornés les cavaliers ſous le règne de Servius, des épées & des boucliers dans l'hiſtoire de Tarpeia. Denis d'Halicarnaſſe, décrivant le combat des Horaces & des Curiaces, donne à entendre qu'ils étoient armés de boucliers, d'épées, & qu'ils étoient couverts entièrement d'une forte armure. Quand Servius établit le Cens & diſtribua les Romains en claſſes, il donna à la première des caſques, des boucliers, des cuiraſſes, des épées, &c.; à la ſeconde & à la troiſième, des *armes* plus légères; à la quatrième, ſelon Tite-Live, une lance & un épieu; ſelon Denis une lance, un bouclier & une épée; à la cinquième, ſelon le dernier écrivain, la fronde & le javelot; la fronde ſans lance ſelon le premier. Plutarque dit que Camille

t fabriquer en fer les caſques dont le bronze toit anciennement la matière, & qu'il couvrit s boucliers avec des lames de bronze, pour s mettre en état de réſiſter aux lourdes épées s Gaulois.

Les exercices étoient fréquens pendant la paix, t les ſoldats romains étoient toujours tenus en aleine. On exerçoit les nouveaux deux fois ar jour, & les vétérans une ſeule. Les chefs iſoient l'exercice avec eux, pour montrer leur abileté, & pour donner l'exemple à leurs troupes.

Le déshonneur étoit auſſi grand pour le ſoldat omain qui abandonnoit ſes *armes*, que pour le oldat grec; les hiſtoriens en fourniſſent un grand ombre d'exemples. Par une ſuite de cet attachement pour leurs *armes*, on brûloit les guerriers avec les mêmes *armes* qu'ils avoient portées endant leur vie. Virgile, (*Æneid.* XI. 193.) décrivant une pompe funèbre, dit que l'on jeta ſur le bûcher les dépouilles que le mort avoit priſes ſur les ennemis, & les *armes* dont il faiſoit autrefois uſage:

*Hinc alii ſpolia, occiſis direpta Latinis,*
*Conjiciunt igni galeas, enſeſque decoros,*
*Frenaque, ferventeſque rotas; pars munera nota,*
*Ipſorum Clypeos, & non felicia tela.*

Par *munera nota*, le poëte déſigne les récompenſes qu'avoit reçues le guerrier pour prix de ſa valeur. C'étoient ordinairement des *armes* priſes ſur les ennemis, que les chefs diſtribuoient aux ſoldats qui s'étoient diſtingués par leur courage. Le reſte des *armes* & des dépouilles des vaincus étoit brûlé en triomphe, ou ſuſpendu & conſacré dans les temples des dieux, de Mars, de Bellone & de Jupiter Feretrius.

Les ſoldats accompagnoient le convoi de leurs camarades, en portant les lances renverſées & les boucliers retournés. Virgile, (*Georg.* I. 160.):

*Et verſis Arcades armis.*

On attachoit encore des *armes* ſur les monumens qu'on leur élevoit, ou on en ſculptoit ſur leurs tombeaux. Les recueils d'inſcriptions de Gruter, de Muratori, &c. en offrent cent exemples.

Après la victoire, on ne ſe contentoit pas de diſtribuer une partie des *armes* des vaincus aux ſoldats qui s'étoient diſtingués, d'en brûler une autre partie, d'en réſerver pour les temples des dieux, mais on en conſtruiſoit encore des trophées ſur le champ de bataille. Pour conſerver la mémoire de ces trophées, ils étoient repréſentés ſur les médailles avec le nom des peuples vaincus: IVDAEA CAPTA, ASIA RECEPTA, &c. On trainoit encore à la ſuite du vainqueur les *armes* renverſées du général ennemi, & à la poupe du vaiſſeau prétorien, les ornemens des navires pris ou briſés dans le combat.

*Arma luſoria gladiatorum*, étoient des lances ſans fer, & des bâtons appelés *rudes*. On s'en ſervoit dans les exercices des gladiateurs. Les *armes* véritables s'appeloient, par oppoſition, *arma pugnatoria* ou *decretoria*.

ARMES *des Barbares*. De même que les ſculpteurs anciens donnoient toujours aux peuples barbares un habillement différent de celui des Grecs & des Romains; de même auſſi avoient-ils conſacré par l'uſage, des *armes* particulières pour les faire reconnoître. C'étoient ordinairement des boucliers très-longs, & chargés de ſymboles extraordinaires, des épées fort longues & courbées comme les cimetères modernes, des caſques recourbés en forme de bonnet phrygien, ou ce bonnet lui-même, des maſſues de toutes les formes, &c. Nos ſculpteurs n'ont point fait attention à cette différence; ce qui jette ſouvent de l'obſcurité ſur leurs compoſitions.

ARMES *des Gaulois*. Procope, ſecrétaire du fameux Béliſaire, parlant de l'expédition que les Francs firent en Italie ſous Théodoric I, roi de la France-Auſtraſienne, fait une deſcription de leurs *armes* & de leur manière de combattre, qui a beaucoup de rapport avec celle qu'en avoit faite, pluſieurs années auparavant, Sidoine Apollinaire: ils ne portent, dit Procope, ni arc ni flèche, mais un bouclier, une épée & une hache. Le fer de cette hache eſt très-lourd, & a deux tranchans; le manche eſt de bois, & fort court. Au premier ſignal du combat, & dès que les armées ſont aſſez rapprochées, chacun lance ſa hache contre le bouclier de celui qu'il attaque, & le briſe. Il met enſuite l'épée à la main, ſe jette ſur lui & le tue.

Les Gaulois, ou plutôt les Francs, n'avoient, du tems de Procope, que très-peu de cavaliers, qui ſe tenoient auprès du roi. Les cavaliers ſeuls portoient des javelots.

*ARMIGER*. Voyez ECUYER.

ARMILAUSA, eſpèce de *ſagum* militaire, que les ſoldats mettoient ſur leurs cuiraſſes. Il ne deſcendoit pas au-deſſous du genou. Maurice, (*in Strategicis*) l'appelle ἁρμιλαύσια, & Iſidore (19. 22.) dérive ſon nom d'*armiclauſa*, fermé ſur les hanches. Il l'étoit en effet & s'ouvroit par-devant & par-derrière: *Armilauſa vulgò vocata, quòd antè & retrò diviſa, atque aperta eſt; in armos tantùm clauſa, quaſi armiclauſa.* Voyez SAGUM.

ARMILLÆ. *Voyez* BRASSELET, CESTE, COLLIER & PERISCELIDES.

ARMILLUM, vaſe dans lequel on mettoit le vin deſtiné aux ſacrifices. (*Iſidore*).

ARMILUSTRE *ou* ARMILUSTRIE, fête que célébroient les Romains dans le champ de Mars, le 16e jour d'octobre. Ils offroient un ſacrifice

pour l'expiation des armées, & pour la proſpérité des armes du peuple romain. Les troupes qui y aſſiſtoient, faiſoient le tour de la place avec leurs armes. Cette fête étoit diſtinguée des Anciles, en ce que l'on ſe ſervoit de la flûte dans celle-ci, & de la trompette dans celle des Anciles; & qu'à cette dernière, on n'étoit armé que du bouclier.

On regardoit cette fête comme une *bénédiction* des armes, ὁπλοκαθάρσιον. Les Athéniens l'avoient pratiquée les premiers.

ARMILUSTRUM, étoit l'endroit de Rome où ſe faiſoient les ſacrifices de l'Armiluſtre. On ſait qu'il étoit dans la région du mont Aventin; mais on en ignore la ſituation préciſe. Plutarque dit que Romulus fit élever un tombeau à Tatius auprès de l'*armiluſtre*. Ce tombeau fut placé dans le bois de laurier du mont Aventin, appelé *Lauretum*, & remplacé par des maiſons au tems de Denis d'Halycarnaſſe; peut-être auprès de l'endroit où eſt aujourd'hui l'égliſe de Saint-Alexis. On trouva, en effet, il y a deux cens ans, l'inſcription ſuivante dans les vignes qui l'entourent: SACRUM MAG. VICI. ARMILUSTRI.

ARMILYA, ſurnom de Minerve.

ARMOIRE, *armarium*. L'uſage le plus remarquable de ce meuble chez les Romains, étoit de renfermer les portraits des ancêtres, & les livres. Le premier uſage étoit fondé ſur la molleſſe de la cire, dont ces portraits étoient faits. Elle ſe décoloroit par le contact habituel de l'air, de la pouſſière, & ſe briſoit au moindre choc. Le reſpect pour ces portraits les faiſoit encore renfermer dans les *armoires*. On ne les ouvroit que dans les jours de fêtes ou de réjouiſſances. Vopiſque, (*in Floriano*, *c.* 6.) : *Senatores omnes eâ lætitiâ ſunt elati, ut imagines frequentes aperirent*. Ceux qui avoient été accuſés de quelque forfait, & dont l'innocence avoit été publiquement reconnue, ouvroient auſſi les *armoires* qui renfermoient ces portraits chéris. Cicéron, plaidant pour Sylla, nous l'apprend : *Nam ipſe quidem ſi erit veſtro judicio liberatus, qua habet ornamenta, qua ſolatia reliqua vitæ, quibus latari & perfrui poſſit? Domus, credo, erit exornata, aperientur majorum imagines.*

Les bibliothèques des Romains étoient compoſées d'*armoires*, dans leſquelles on plaçoit les livres ou rouleaux, & on les diſtinguoit par des nombres divers. Vopiſque, (*in Tacito*, *c.* 8.) dit que la bibliothèque Ulpienne avoit un livre d'ivoire dans la ſixième *armoire : Habet bibliotheca Ulpia in armario ſexto librum elephantinum.*

Le préfet ou gouverneur de la Thébaïde avoit dans ſon veſtibule, pour marques de ſa dignité, deux petites *armoires* peintes, avec les ſymboles des deux empires, d'Occident & d'Orient. Cette *armoire* double rappeloit ces deux empires; & pour exprimer leur réunion & la concorde qui régnoit entr'eux, les couvertures des volumes qui étoient peints dans la capacité de ces *armoires*, étoient chargées d'ornemens entièrement ſemblables. Ces ornemens déſignoient par leur nature la dignité du préfet. Lorſqu'il étoit décoré du titre d'*illuſtre*, on voyoit ſur les couvertures le portrait du prince en or. Quelquefois des bandes d'or ou d'argent remplaçoient cette effigie. Les deux vicaires & le primicier des notaires mettoient d'autres marques de leurs dignités ſur ces couvertures de livres. Les deux *armoires* qui paroiſſoient renfermer ces livres, peints ainſi qu'elles, portoient pour amortiſſement deux génies ailés, vêtus de longues tuniques de pourpre, agenouillés, ſoutenant un médaillon rond avec le portrait d'une femme, au-deſſus de laquelle étoit écrit : DIVINA PROVIDENTIA, pour déſigner l'empire d'Orient, & DIVINA ELECTIO pour celui d'Occident.

*ARMORUM cuſtos*. Il y avoit dans chaque légion un ſoldat prépoſé à la garde des armes que l'on dépoſoit dans une tente, & que l'on voituroit ſur des chariots, dans les marches. On voyoit à Côme l'épitaphe ſuivante:

V. F.
C. VIRIUS. SABINUS. VETERAN.
ARMORUM. CUSTOS. LEG.
XIII. GEM. MART. VICT.
D. M.

*Armorum magiſter, rector, tribunus*, étoit l'inſpecteur des arſenaux. Il fourniſſoit aux troupes les armes, les retiroit après la guerre, & en faiſoit fabriquer de nouvelles dans les manufactures d'armes des différentes provinces de l'Empire.

ARMURE des jambes. *Voyez* JAMBES.

ARNA, en Italie. ARN. ASI.

On a une médaille impériale latine de cette ville, frappée en l'honneur de Trébonien-Galle qui a été attribuée, mal-à-propos, à *Arna* de Theſſalie.

*Arna Fortuna*. La Fortune avoit un temple célèbre ſur les bords de l'*Arnus*, aujourd'hui l'*Arno*. Il en eſt fait mention dans une inſcription publiée par Muratori, (*Theſ. inſcr.* 178).

ARNÉ, fille de l'iſle de Sithone, ayant trahi ſa patrie pour une ſomme d'argent; les dieux l'en punirent, en la changeant en chouette, oiſeau qui conſerva, dit Ovide, après ſon changement la même paſſion pour l'argent.

ARNÉE. *Voyez* JEUX.

ARNODES. Les Grecs donnèrent ce nom à ceux qui alloient dans les feſtins & dans les aſſemblées réciter des vers d'Homère. Ils portoient à la main une branche de laurier. On les appeloit auſſi *Rhapſodiſtes* ou *Rhapſodes*. Leur nom

étoit compoſé de ᾠδὴ, *chant*, & d'ἀρνὸς, *agneau*, animal dont on leur donnoit quelque portion pour les récompenſer.

ARNUS, fameux devin, étant allé à Naupacte, Hyppotès, petit-fils d'Hercule, crut qu'il étoit un eſpion, & le tua. Auſſi-tôt la peſte commença à ravager le camp des Héraclides: l'oracle conſulté, répondit qu'Apollon vengeoit, par ce fléau, la mort de ſon devin; que pour appaiſer ce dieu, il falloit bannir le meurtrier, & établir des jeux funèbres en l'honneur d'Arnus; ce qui fut exécuté. Ces jeux devinrent fort célèbres dans la ſuite, ſur-tout à Lacédémone.

AROMATITE, pierre précieuſe, dit Gorræus, d'une ſubſtance bitumineuſe, reſſemblant, par la couleur & l'odeur, à la myrrhe, que les Grecs appeloient par excellence ἄρωμα, & que l'on trouvoit en Egypte & en Arabie. Si cette prétendue pierre précieuſe n'étoit pas de l'ambre ou de la copale, nous ne voyons aucune ſubſtance dans les trois règnes de la nature, à laquelle ſa deſcription puiſſe convenir.

AROMATITES, liqueur aromatiſée. Pline dit qu'on faiſoit infuſer dans du moût ou du vin doux, des paſtilles de myrrhe, de nard, de ſucre ou de caſſe, *calamus*, & d'aſphalte. Cette liqueur s'appeloit *aromatites*.

ARONDEL. (marbres d') *Voyez* ARUNDEL.

AROTES, ſyracuſains de condition libre, que la pauvreté réduiſoit à ſervir leurs concitoyens. Ce mot vient d'ἀρότης, laboureur; parce que ſans doute le labour étoit, dans un pays auſſi fertile en bled que la Sicile, l'occupation ordinaire des mercenaires.

AROURE, plèthre, verſe, beth-ſéah, modios, meſure géodétique ou gromatique de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit, en meſures de France, $\frac{1}{10000}$ d'arpens; elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays, 2 ſocarions, ou 6 beth-cabs, ou 24 beth-robs, ou 100 décapodes carrées, ou 2500 coudées ſacrées carrées, ou 10000 pieds géométriques carrés. (*Métrologie de M. Pauton*).

ARPA *ou* ARPHA, divinité dont il eſt ſouvent parlé dans la vie de S. Potin, qui ſouffrit le martyre ſous le règne d'Antonin-Pie. Bollandus dit que c'eſt une des divinités ſubalternes, appelées par les Romains *Dii minorum gentium*, de laquelle nous n'avons aucune connoiſſance. Elle ſe trouve ſouvent jointe dans ces actes à Jupiter, à Ariane & à Minerve.

ARPAGE, *ou mieux* HARPAGE, *Arpagus*. Ce mot, dans les inſcriptions, où il eſt ordinairement écrit avec une *h*, déſigne un enfant mort au berceau, ou du moins dans ſa plus tendre jeuneſſe. Il eſt formé du grec ἁρπάζω, *je ravis, j'enleve*. On le trouve employé dans l'épitaphe d'un Marcus Aurélius Fauſtinus, mort à l'âge de neuf ans deux mois & treize jours, qui a été trouvée dans les Gaules, où l'on parloit le grec corrompu:

D. M.
ET. MEMORIAE. AETERNAE
FAUSTINI
M. AURELII. INFANTIS. DULCIS
SIMI. ET. INCOMPARABILI. QUI
VIXIT. ANNIS. VIIII. M. II. D. XIII
QUI. SIBI. ANTE. MORTEM. RO
GAVIT. QUAM. PARENTIBUS
SUIS. C. JUL. MAXIMUS. FILIAS
TRO. ET. AURELIA. FAUSTINA
MATER. UNICO. FILIA. DESO
LAT. P. C. ET. SUB. ASCIA. DEDI
CAVERUNT. MULTIS. ANNIS
VIVAT. QUI. DIXERIT. ARPAGI
TIBI. TERRAM. LEVEM.

L'*aſcia* eſt gravée entre les ſigles D. M. Gruter (*pag.* 682. 9.) a rapporté cette épitaphe, que l'on voyoit à Lyon, au prieuré de Saint-Irénée.

Les Romains ne faiſoient point de funérailles aux *arpages* ou enfans morts au berceau. On ne brûloit point leurs corps, & on ne leur dreſſoit ni tombeau ni cippe chargé d'épitaphe: de-là vient que Juvénal dit d'un enfant mort à cet âge:

*Terrâ clauditur infans*
*Minor igne rogi.*

Dans la ſuite cependant, on brûla les corps des enfans qui avoient vécu quarante jours, & à qui il avoit pouſſé quelques dents. Ces morts étoient appelés *arpages* ou *enlevés*. Euſtathe nous apprend que c'étoit la coutume des Grecs, de ne célébrer les funérailles des enfans, ni pendant le jour ni pendant la nuit, mais au lever de l'aurore, au moment qui précède le lever du ſoleil; parce qu'ils appeloient la mort de ces enfans *le rapt du jour*, Ἡμέρας ἁρπαγὴ. Ils donnoient à entendre par cet euphémiſme, que l'aurore les avoit enlevés pour jouir de leurs innocentes careſſes; & ſur le bas-relief d'un tombeau qui eſt au capitole, on voit l'Aurore enlevant un enfant, auquel le monument étoit ſans doute conſacré.

ARPEDONAPTES, ſurnom des prêtres égyptiens. Démocrite, cité par S. Clément d'Alexandrie, (*Stromat.* 1.) déſigne par ce nom ces prêtres égyptiens verſés dans toutes les ſciences, & dans la Géométrie en particulier. Jablonski le dérive d'un mot compoſé de trois racines de la langue cophte, l'ancien égyptien, qui veulent dire *de l'ordre des ſavans*.

ARPI, en Italie. ΑΡΠΑΝΩΝ. ΑΡΠΑΝΟΥ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en argent.
R. en bronze.
O. en or.
Ses types ordinaires ſont: Un cheval courant. — Un taureau *coraupète*. — Un ſanglier courant.

ΑΡΡΑΦΟΣ, *ſans couture*. Tels étoient les manteaux des Romains, qui n'avoient ni coutures ni plis factices. Ils conſiſtoient dans une longue pièce de drap, portant de largeur la hauteur d'un homme de taille moyenne, dans laquelle on s'enveloppoit tout le corps & la tête même, lorſque l'on ſacrifioit; ce qui a été pris, mal-à-propos, pour un voile.

ARRESPEX, pour *Aruſpex*, ſe trouve dans quelques inſcriptions.

ARRHÉPHORIES, Ἀρρηφόρια, fête des Athéniens. Ils la célébroient, ſelon Harpocration, Suidas & l'Étymologiſte, en l'honneur de Minerve & de Herſé, fille de Cécrops : c'eſt pourquoi elle a été appelée ſouvent Ερσηφόρια & Ἐρρηφόρια. Son premier nom eſt une ſyncope d'ἀρρητοφόρια, qui vient de φέρω, *je porte*, & de ἄρρητον, *une choſe ſecrète, myſtérieuſe*. Quatre jeunes filles d'une naiſſance illuſtre, âgées de moins de onze ans, portoient ces choſes myſtérieuſes, & en prenoient le nom d'ἀρρηφόροι. Elles étoient vêtues de robes blanches, ornées de bandes d'or. Deux d'entr'elles travailloient au *peplum* de Minerve. On leur ſervoit un pain & des gâteaux pétris d'une manière particulière, appelés ναῖσι & ἀνάσσατοι. Dans l'Acropole, on leur avoit conſacré une grande ſalle, où étoit placée une ſtatue équeſtre d'Iſocrate (*Plut. in Iſocr.*) en bronze.

ARRHES, *arrha*. Nous ne parlerons pas des *arrhes* que l'on donnoit dans les marchés : elles appartiennent au Dictionnaire de Juriſprudence. Celles qui compoſeront cet article, étoient d'uſage dans les mariages des Grecs & des Romains, & en formoient proprement la cérémonie que nous nommons aujourd'hui *fiançailles*.

Le futur donnoit ces *arrhes* à la *fiancée*, ou aux proxénètes : de-là vint qu'on appela les unes *Proxenetica* & les autres *Sponſalitia*. Ce n'étoit pas toujours une certaine ſomme qui portoit le nom d'*arrhes*; il s'appliquoit plus ſouvent encore à l'anneau de mariage, *annulus pronubus*. Capitolin (*in Maximino jun.*) nous a conſervé le détail des objets qui étoient compris ſous le nom d'*arrhes*, & que l'on déſigne aujourd'hui ſous celui de *corbeille : Deſponſata illi erat Junia Fadilla, proneptis Antonici. Manſerunt apud eam arrha regia, qua tales fuerunt. Monolinum de albis novem, reticulum de praſinis undecim, dextrocherium cum coſtula* (mieux *copula*) *de hyacinthis quatuor, præter veſtes auratas & omnes regias, cæteraque inſignia ſponſaliorum.* « Il étoit fiancé avec Junia Fadilla, arrière-petite-fille d'Antonin, à qui les *arrhes* reſtèrent. Elles conſiſtoient en un fil de neuf perles, une coëffure de filet ornée de onze émeraudes, un braſſelet avec une agraffe de quatre hyacinthes, un grand nombre d'habits dorés, dignes d'une reine, & enfin en toute ſorte de préſens que l'on donne ordinairement aux fiancées. »

On voit par ce détail, que les *arrhes* étoient des ornemens & des bijoux à l'uſage des femmes. C'eſt pourquoi Héſychius appelle du nom général *arrhes*, ἀρραβωνιακὰ, différentes eſpèces de colliers. Les Romains y ajoutèrent des clefs; nous en verrons la raiſon à l'article CLEF.

L'origine de cette coutume venoit des premiers tems du monde, où le marié, diſoit-on, achetoit ſa femme à prix d'argent, & la femme payoit une dot à ſon époux, pour l'acheter à ſon tour. Plaute nous l'apprend de la dernière, (*Aſinar.* I. I. 74.) :

*Imperium accepi, dote libertatem vendidi.*

« Je me ſuis ſoumiſe au joug, & en recevant une dot j'ai vendu ma liberté. » Virgile dit du mari, (*Georgi.* I. 31.) :

*Teque ſibi generum Thetys emat omnibus undis.*

« Thétis acheteroit, au prix de toutes les richeſſes des mers, le bonheur de vous avoir pour gendre. »

ARRIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en or.
RRR. en argent.
RRR. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont : PELIGRINUS, SECUNDUS.

ARRIPHÉ, une des compagnes de Diane, nymphe d'une grande beauté, fut violée par Tmolus, dans le temple de Diane. *V.* TMOLUS.

ARROSAGE. *V.* CANAL.

ARROTINO, rémouleur. C'eſt le nom que donnent ordinairement les peintres & les ſculpteurs à une ſtatue antique de la galerie de Florence. Ils l'appellent encore *Rotatore*, d'où on a tiré le mot *Rotateur*. On a cru & raconté longtems que cette ſtatue de marbre grec, repréſentoit un eſclave occupé, en apparence, à aiguiſer un couteau, mais prêtant une oreille attentive à une converſation de pluſieurs conjurés réunis.

Léonard Agoſtini, cité par Gronovius, avoit trouvé cette explication ridicule. Il croyoit reconnoître le ſcythe chargé par Apollon d'écorcher Marſyas, & penſoit que cette ſtatue avoit fait partie autrefois d'un groupe repréſentant le ſupplice de cet audacieux rival d'Apollon. Le baron de Stoſch en fut perſuadé, lorſqu'il acquit l'onyx décrit par Winkelmann (cl. 2, n°. 1142). On y voit Marſyas pendu à un arbre, & à ſes pieds le ſcythe agenouillé, qui aiguiſe un couteau pour l'écorcher. L'attitude & l'air de ce ſcythe ſont les mêmes que ceux de l'*Arrotino*, & du bourreau que peint Philoſtrate, dans ſes images, lorſqu'il décrit ce ſupplice célèbre dans la Fable.

On remarque encore la même attitude & les mêmes traits de viſage, conſacrés par les anciens artiſtes à déſigner les peuples barbares, ſur un bas-relief de la ville Borghèſe, publié dans les *Monum. inediti*, n°. 42, & ſur le bas-relief d'un tombeau de S. Paul, hors des murs de Rome. Il

ſt donc démontré, par la réunion de ces trois monumens, que le prétendu *rémouleur* eſt le Scythe chargé d'exécuter la rigoureuſe vengeance du dieu de la Muſique.

*ARRUGIA.* Pline (33. 4.) dit : *Aurum arrugiâ quæſitum non coquitur, ſed ſtatim ſuum eſt.* Il paroît que Pline avoit en vue dans ce paſſage l'or natif que l'on trouvoit à la ſurface de la terre, ou à de très-petites profondeurs, & qui ſervoit aux arts ſans avoir été purifié par une fuſion préliminaire, comme l'or qui étoit mêlé ou combiné avec d'autres ſubſtances métalliques.

ARRUNTIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

ARSACE I, roi des Parthes. ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΡΣΑΚΟΥ.
Ses médailles ſont :
RRRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

ARSACE II, Tiridate, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

ARSACE IV, Mithridate I, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

ARSACE VII, Phrahate II, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

ARSACE IX, Mithridate II, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

ARSACE XI, Sanatroèce, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

ARSACE XII, Phrahate III, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRRR. en argent.
O. en or.
R. en bronze.

ARSACE XIII, Mithridate III, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

ARSACE XIX, Artabane III, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
R. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

ARSACE XXI, Bardane, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

ARSACE XXV, Choſroës, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

ARSACE XXVI, Vologèſe II, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

ARSACE XXVIII, Vologèſe III, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

ARSACE XXIX, Artabane IV, roi des Parthes.
Ses médailles ſont :
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

ARSAPHÈS, Ἀρσαφὴς, ſurnom donné à Oſiris par Plutarque (*de Iſide & Oſiri.*) Ce mot eſt une corruption du nom du patriarche Joſeph, ſelon les interprètes, qui, à l'exemple de Bochart, ont cherché à expliquer la fable & l'hiſtoire ancienne par les livres des Hébreux. Mais Jablonski en a cherché plus naturellement l'origine dans la langue cophte, l'ancien idiôme des Egyptiens. Il a trouvé un mot compoſé de deux racines, qui ſe prononce à très-peu-près comme *Arſaphès*, & que les Grecs auront rendu par Ἀρσαφὴς. Ce mot cophte veut dire *cauſe de la génération*, τὸ αἴτιον τῆς γενέσεως ; & il eſt relatif à la conformation particulière de certaines ſtatues d'Oſiris, qui offroient, ſelon Plutarque, (*même traité*) le caractère diſtinctif des ſtatues de Priape chez les Romains.

*ARSE VERSE.* Les Romains, ſuperſtitieux à l'excès, écrivoient ces deux mots ſur les murailles de leurs maiſons, pour les préſerver des incendies. Feſtus les explique par l'ancien idiôme étruſque, dans lequel ils ſignifioient, *écarte le feu : Averſe verſe, averte ignem ſignificat. Tuſcorum enim lingua arſe, averte : verſe ignem conſtat appellari : unde Afranius ait : inſcribat aliquis arſe verſe in oſtio.* Pline (28. 2.) fait mention de cette ridicule ſuperſtition : *Etiam parietes incendiorum deprecationibus conſcribuntur.*

ARSENAL, magaſin d'armes. Les Romains en avoient formé ſur toutes les frontières de leur Empire. On trouva en 1520 l'inſcription qui étoit placée ſur celui que l'empereur Sévère avoit fait conſtruire au bord du Rhin, ſur le bras du milieu,

aubergiſte. On érigea dans l'iſle de Naxos, des ſtatues à un *artiſan*, qui donna le premier la forme de tuile au marbre Pentélicien, pour en couvrir les maiſons.

Pour aſſurer davantage la gloire des *artiſans* célèbres, les Grecs donnèrent à pluſieurs choſes le nom du maître qui les avoit faites, & ſous lequel elles reſtèrent connues. C'eſt ainſi que les vaſes ſemblables par la forme à ceux que fabriqua en terre cuite Thériclès, du tems de Périclès, furent appelés Thériclèens.

ARTISTES. Nous ne comprenons ici, ſous cette dénomination, que les peintres, les ſculpteurs, les architectes, tous ceux, en un mot, qui s'appliquoient aux arts relatifs au Deſſin; & c'eſt l'Hiſtoire de l'Art de Winkelmann qui nous fournira la plus grande partie de cet article.

ARTISTES *égyptiens*. Une des raiſons qui empêchèrent les arts relatifs au Deſſin de s'élever en Egypte au-deſſus de la médiocrité, fut le défaut d'eſtime pour les *artiſtes*. Confondus avec la lie du peuple, ceux-ci n'étoient que des artiſans. Dans cette claſſe, comme dans toutes les autres, le fils ſuivoit la profeſſion de ſon père, ſans aller au-delà & ſans ſe détourner : chacun étoit obligé, par les loix, à marcher ſur les traces de ſon prédéceſſeur, & perſonne n'oſoit faire un pas de ſoi-même. Avec de tels principes, il n'a pu ſe former en Egypte différentes écoles de l'art, comme il s'en forma dans la Grèce. Privés par cette routine d'une éducation convenable, les *artiſtes* ne ſe trouvèrent jamais dans ces heureuſes circonſtances qui élèvent l'ame & font tenter les grandes entrepriſes. Auroient-ils exécuté quelqu'ouvrage extraordinaire; ils n'avoient à eſpérer ni honneur ni récompenſe. Leurs noms ſont preſque tous reſtés dans l'oubli; & les Grecs ne nous ont conſervé que celui du ſculpteur Memnon. Il avoit fait trois ſtatues, qui furent placées à l'entrée d'un temple de Thèbes : l'une des trois étoit la plus grande qu'on eût vue en Egypte.

On peut ajouter à cette cauſe principale de la médiocrité des *artiſtes* égyptiens, l'ignorance de l'Anatomie, ſcience qui ne fut ni mieux cultivée, ni mieux connue en Egypte avant les Ptolomées, qu'elle ne l'eſt à la Chine. Quoique cette cauſe ſoit très-évidente, M. Paw a cependant combattu vivement ſon influence ſur les arts; & l'impartialité dont nous faiſons profeſſion, nous oblige à expoſer ſes raiſons dans les mêmes termes qu'il a employés lui-même. Les voici, telles qu'il les a données à la page 199 du tome I de ſes *Recherches ſur les Egyptiens & les Chinois*.

« M. Winkelmann & l'abbé de Guaſco ont fait chacun un ſyſtême ſur les cauſes qui doivent avoir empêché, ſelon eux, les Egyptiens de devenir de grands peintres, & de devenir encore de grands ſculpteurs. Mais il me ſemble que ces deux écrivains ont plutôt imaginé les obſtacles, qu'ils n'ont été les découvrir dans les monumens authentiques de l'Egypte, où l'ignorance de l'Anatomie n'a pas été auſſi profonde qu'ils le ſuppoſent. On ſait même que des ſouverains de ce pays avoient fait diſſéquer des corps humains pour connoître l'origine de certaines maladies dont on ignore encore aujourd'hui le véritable remède. D'ailleurs, Manéthon étoit trop inſtruit pour avoir voulu choquer toutes les traditions & toutes les idées reçues, en rapportant dans ſon Hiſtoire, qu'un ancien roi d'Egypte avoit lui-même écrit un livre ſur l'Anatomie, ou plus probablement ſur l'art d'embaumer, qui, étant exercé ſur des corps humains des deux ſexes, & de tous les âges, & ſur vingt à trente différentes eſpèces de bêtes, avoit prouvé, à cet égard, plus de connoiſſances aux Egyptiens que n'en poſſèdent de nos jours les nations de l'Aſie, qui vivent ſous des climats fort chauds, où la corruption rapide des cadavres inſpire de l'horreur pour de telles recherches, qu'on ſait même n'avoir pas été portées fort loin en Eſpagne. »

« Au reſte, quand on accorderoit que l'ignorance des Egyptiens dans l'Anatomie a été auſſi réelle qu'on le prétend, cela n'auroit pu engager leurs ſtatuaires à n'exprimer ſouvent ni les muſcles, ni les nerfs, ni les veines, ni les os, puiſque ces parties ſont aſſez ſenſibles aux yeux de ceux mêmes qui n'ont jamais vu diſſéquer des corps. La vérité eſt que ce peuple imprima à tous ſes ouvrages un caractère de dureté, & qu'en rendant un culte à tant d'objets, il n'en rendit jamais aux Graces. Il faut convenir néanmoins, que les individus vivans qui devoient ſervir de modèles aux *artiſtes*, étoient conformés d'une manière très-éloignée de la beauté..... Et comme la nature n'y avoit pas accordé ſes charmes à ce ſexe, qui ne lui demande autre choſe par tous ſes vœux, on croira aiſément que les hommes y avoient encore été beaucoup moins favoriſés. Leur démarche paroît être dans les monumens, comme celle des Cophtes modernes, c'eſt-à-dire, peſante & gênée. Je ne ſais comment on a pu s'imaginer qu'il y a eu de véritables Egyptiens aſſez prévenus en leur faveur pour aller diſputer le prix de la lutte & du pugilat aux jeux olympiques; car ces athlètes qui vinrent des bords du Nil à Olympie, étoient des Grecs d'Alexandrie & d'Arſinoé; encore furent-ils tous mis à l'amende par les directeurs des jeux, pour avoir joint la ſubtilité à l'adreſſe. Il faut en dire autant de ces enfans dont il eſt parlé dans les poéſies de Stace & de Martial, & que les Romains recherchoient ſingulièrement à cauſe de leur vivacité & de leurs ſaillies. Ils n'étoient pas nés de parens égyptiens, mais iſſus de quelques malheureuſes familles grecques établies à Naucrate ou dans les environs du lac Maréotis, & qui commerçoient de leur propre poſtérité, ce que jamais les vrais habitans de

l'Egypte

e n'ont fait, & ils ne le font point en-
uſſi Louis XIV ne put-il parvenir à attirer
les enfans de quelques pauvres Cophtes,
toutes les promeſſes que leur fit le conſul
ice au Caire. »
oique les Egyptiens, dit Schweigger,
ènt plus leurs ſœurs, ils n'en ſont pas
un peuple très-laid, & qui reſſemble,
:-il, à ces brigands hideux qui ont par-
'Europe ſous le nom de Bohémiens (1).
n n'a contracté des mariages inceſtueux
pte, que depuis la conquête d'Alexan-
il y a treize ou quatorze cens ans qu'on
ıtracte plus, ſans que les facultés corpo-
ſoient perfectionnées dans les deux ſexes;
réſulte que ces unions n'ont eu aucune
e en tout ceci, ſinon peut-être de dimi-
ı peu la population; car il me paroît
Ptolémées eurent conſtamment un petit
d'enfans de leurs mariages avec leurs
& Philadelphe n'en eut point du tout
ɔé; ce qui a pu néanmoins provenir de
: cauſe purement morale. »
ıus ne faiſons pas un crime aux ſculpteurs
ns, parce qu'ils n'ont connu d'autre beauté
le de leur pays; mais on leur imputera
s de n'avoir point copié la nature comme
ffroit à eux. Car enfin l'eſpèce humaine
pas ſi difforme qu'ils l'ont quelquefois
ntée, en plaçant les oreilles beaucoup plus
ıe le nez, comme on le voit par un Harpo-
ui doit ſe trouver actuellement en Angle-
: pluſieurs ſtatues égyptiennes qu'on connoit
: & dans ſes environs, ſont monſtrueuſes
même défaut, & ſur-tout une tête de la
Altieri. Que veulent donc dire ceux qui
: que les *artiſtes* de ce pays ont été ſi
ſur l'article des proportions qui concernent
:n la diſtance exacte d'un membre à l'autre,
grandeur reſpective de chaque partie?
s que c'eſt Diodore de Sicile qui a donné
:out cela, en attribuant aux Egyptiens la
le de faire des ſtatues par morceaux rap-
s, & qu'on tailloit d'avance avec beau-
e juſteſſe; mais c'eſt vraiſemblablement
ıle qu'il a inventée, ou qu'on lui a fait ac-
car il n'exiſte rien de tel dans cette pro-
e quantité d'antiques égyptiens qu'on a
lis de nos jours en Europe. Une ſtatue en
achetée au Caire par M. de Maillet, &
oupçonne avoir paſſé enſuite dans le cabi-
M. de Caylus, eſt, à la vérité, de trois
de marbres différentes en couleurs, mais
ı abſolument aucun rapport au procédé
ırle Diodore (2). L'un des coloſſes qu'on

(1) *Reis-Beſchreibung, lib.* 5, *cap.* 18.

(2) *Bibliot. lib.* 2.
Alberti n'a point dû faire de grands efforts de génie pour trouver la méthode d'exécuter une ſtatue en deux différens, comme l'iſle de Paros & Carrara.

voit dans la Thébaïde en avant de Medinet-Habu, n'a pas non plus été travaillé par pièces rapprochées dans le ſens de cet auteur; car les pierres y ſont rangées par aſſiſes, dont on en compte diſtinctement cinq (3). Et c'eſt malgré eux que les Egyptiens ont exécuté cette figure de la ſorte; car celle qui n'eſt qu'à trente pas plus au ſud, n'a jamais été faite que d'une ſeule pierre; d'où il ſuit qu'ils n'ont jamais pu ſe procurer à la fois deux blocs aſſez énormes pour cette entrepriſe; & c'eſt déjà beaucoup qu'ils en ayent trouvé & tranſporté un ſeul de cette dimenſion. »

ARTISTES *grecs*. Ce n'eſt que dans la Grèce que les arts furent accueillis, recherchés & récompenſés; & c'eſt la principale cauſe de la perfection où ils s'y élevèrent. Les *artiſtes* participèrent à cette conſidération, & elle échauffa leur génie. Socrate diſoit que les *artiſtes* étoient les ſeuls ſages, parce qu'ils ſe contentoient d'être tels, ſans chercher à le paroître. Eſope fréquentoit aſſiduement, ſelon Plutarque, (*conviv. 7 ſap.*) les atteliers des ſculpteurs & des architectes. On vit le peintre Diognète donner des leçons de philoſophie à Marc-Aurèle, & cet empereur avouer qu'il avoit appris de lui à diſtinguer le vrai du faux, à ne pas adopter des chimères pour des réalités.

Un *artiſte* grec pouvoit être légiſlateur; car tous les légiſlateurs étoient, ſelon le témoignage d'Ariſtote, de ſimples citoyens : il pouvoit parvenir au commandement des armées, comme Lamachus, un des plus pauvres citoyens d'Athènes: il pouvoit eſpérer de voir élever ſa ſtatue auprès de celles des Miltiade, des Thémiſtocle, & à côté de celles des dieux mêmes. C'eſt ainſi que Xénophile & Strabon placèrent à Argos leurs ſtatues aſſiſes auprès de celles d'Eſculape & de la déeſſe Hygiée. Chiriſophus, le ſculpteur de l'Apollon de Tégée, étoit ſculpté lui-même à côté de ſon ouvrage. On voyoit au fronton du temple d'Eleuſis, Alcamène ſur un bas-relief. Phidias grava ſon nom au bas de ſon Jupiter Olympien. On liſoit ſur pluſieurs ſtatues des vainqueurs aux jeux éléens, les noms des *artiſtes* qui les avoient faites. Enfin, le char attelé de quatre chevaux de bronze, que Dinomène fit conſtruire comme un monument de la gloire de ſon père Hiéron, roi de Syracuſe, portoit pour inſcription deux vers, qui apprenoient le nom de l'*artiſte* Onatas.

La gloire & la fortune d'un *artiſte*, continue Winkelmann, ne dépendoient pas des caprices de l'orgueil ou de l'ignorance. Les productions de l'art, loin d'être aſſervies au goût meſquin & aux vues étroites d'un homme que l'adulation & la ſervitude érigent en juge, étoient appréciées & récompenſées par les plus ſages de la

(3) Pococke, Deſcript. of the Eaſt. B. 1, c. 3.

nation, dans les aſſemblées générales de la Grèce. Il y avoit à Delphes & à Corinthe, du tems de Phidias, des concours de peinture, & des juges prépoſés pour cet objet. Strabon nous a conſervé les noms des premiers concurrens, qui furent Panéus, parent de Phidias, & Timagoras de Chalcis, déclaré vainqueur. Ce fut devant de pareils juges que parut Aëtion, avec ſon tableau du mariage d'Alexandre & de Roxane. Proxénidès, préſident de l'aſſemblée, prononça le jugement, lui accorda la palme, & lui donna ſa fille en mariage. Un nom célèbre n'en impoſoit pas à ces juges, & ne les empêchoit pas de rendre juſtice au mérite : Parrhaſius étant venu à Samos diſputer le prix de la peinture, dont le ſujet étoit le jugement ſur les armes d'Achille, vit le tableau de Timanthe déclaré par tous les ſuffrages meilleur que le ſien. Ces juges n'étoient point étrangers aux arts; car il y eut un âge où les jeunes Grecs fréquentoient avec autant d'aſſiduité les atteliers des *artiſtes* que les écoles des philoſophes; & cela, dit Ariſtote, (*Polit.* 8. 3.) afin de parvenir à la connoiſſance du vrai beau. Platon s'appliquoit au deſſin & aux ſciences exactes en même-tems.

Les *artiſtes* grecs ainſi aiguillonnés, travailloient pour l'immortalité. Les récompenſes qu'ils recevoient pour leurs ouvrages, les mettoient en état de faire briller leurs talens ſans aucune vue d'intérêt. Polygnote ayant peint le Poecile, fameux portique d'Athènes, ne voulut recevoir aucun paiement pour ſon travail; & il paroît qu'il en uſa de même à Delphes, où il repréſenta la guerre de Troye dans un édifice public. En reconnoiſſance de ce dernier ouvrage, les Amphyctions firent des remerciemens ſolemnels à ce généreux *artiſte*, & lui aſſignèrent des logemens aux dépens du public dans toutes les villes de la Grèce.

ARTISTES *romains*. « Ce ſeroit en vain, dit le comte de Caylus, que j'entreprendrois de faire des recherches ſur l'état où étoient les arts à Rome, dans les premiers tems de la fondation de cette ville. On ſait ſeulement en général, que les Romains eurent recours aux Etruſques pour les principales conſtructions, & pour les ornemens dont ils embellirent leur capitale. Cependant, il eſt à préſumer que ſi l'on eût conſervé à Rome le gouvernement monarchique, le goût pour les arts s'y ſeroit formé & ſoutenu, puiſqu'il avoit dès-lors fait tant de progrès en Etrurie & dans la grande Grèce. Mais la république, qui ne s'occupa que des moyens de s'affermir & d'étendre ſa puiſſance, n'écouta que les conſeils de l'ambition, & ne jouit preſque jamais de cette heureuſe tranquillité, ſi favorable, & même ſi néceſſaire à la naiſſance ou à la perfection des arts. Comment les pratiques ingénieuſes & les fines opérations de l'eſprit & de la main qu'ils exigent, auroient-elles pu convenir à un peuple de ſoldats, qui ne connoiſſoit d'autres ſentimens que l'amour de la patrie, & d'autre ſupériorité que celle des armes? »

« Après la priſe de Corinthe par Mummius; après le triomphe de Paul-Emile & celui de Pompée, les richeſſes de la Grèce & de l'Aſie s'étant répandues dans Rome, ſes habitans ouvrirent les yeux ſur l'utilité des arts; mais comme ils les aimèrent moins par un goût éclairé, que par luxe & vanité, ils abuſèrent bientôt de tout ce qui les avoit frappés. Semblables à ces hommes nouveaux, qui ſont eux-mêmes étonnés de ſe voir riches & comblés d'honneurs, ils voulurent poſſéder ſans s'appliquer à connoître; & incapables de travailler à faire fleurir les arts en les étudiant, ils firent briller l'or & l'argent aux yeux des *artiſtes* étrangers, & les Grecs accoururent en foule. »

« Le jugement que je porte ſur les Romains par rapport aux arts, ne vient pas d'une aveugle prévention; il n'eſt que trop juſtifié par les monumens qu'ils nous ont laiſſés; & la conſtitution de leur gouvernement en découvre la véritable cauſe. Tout citoyen romain s'imaginoit être un perſonnage important, parce qu'il avoit droit de ſe trouver aux aſſemblées pour y traiter des plus grandes affaires, & il croyoit que ſes déciſions étoient d'un poids infini pour le gouvernement de l'état. La jeuneſſe, occupée des exercices du corps, de l'étude des loix, des brigues & des cabales qui agitoient la ville à chaque élection, négligeoit tout autre objet, ou étoit, pour mieux dire, perſuadée qu'il n'y en avoit point d'autre capable de la fixer. »

Les Romains, barbares en ce point, abandonnèrent preſque toujours à leurs eſclaves la connoiſſance & la pratique des arts libéraux, qui leur venoient des Grecs. Mais que pouvoient-ils attendre d'une foule d'*artiſtes* mercenaires, en qui la perte de la liberté étouffoit le génie, & qui, loin d'enviſager dans le ſuccès un adouciſſement à leurs peines, n'y voyoient qu'un eſclavage éternel, & une gêne qui augmentoit à meſure que leurs talens ſe développoient? Ils épargnoient des frais conſidérables à leurs maîtres, qui profitoient aſſez ſouvent de l'induſtrie & de l'habileté de ces eſclaves, pour les vendre plus cher qu'ils ne leur avoient coûté. Par une eſpèce de conſéquence, le goût romain eſt en général lourd, mou, ſans fineſſe; il ſe ſent de l'état de ſervitude où étoient réduits les *artiſtes* de cette nation : & preſque tous les ouvrages romains où l'on apperçoit une ſorte d'élégance, ſont dûs aux Grecs dont Rome ſe trouva remplie, principalement ſous les empereurs. »

« Quand la ſource de ces *artiſtes* fut tarie, & que la Grèce ſe trouva hors d'état d'entretenir les écoles d'Italie, on ceſſa d'y cultiver les arts, qui reprirent cependant quelque vigueur

ſous Trajan, Hadrien & d'autres princes dont la protection les rétablit un peu ; mais enfin, ils s'éteignirent ; & le ſiége de l'Empire tranſporté à Conſtantinople, fit une diverſion qui leur fut auſſi fatale, que la priſe de cette ville par les Turcs leur fut avantageuſe dans la ſuite. Les arts, pratiqués dans l'intervalle de ces deux événemens, ſont rangés dans une claſſe connue ſous le nom de *Bas-Empire ;* & l'on comprend à peine comment des hommes qui étoient environnés de chef-d'œuvres dans tous les genres, & qui avoient entre les mains tous les inſtrumens néceſſaires pour les imiter, ont pu laiſſer à la poſtérité de ſi mauvaiſes productions. » *Caylus, Rec. d'Ant.* I. 157.

*ARTOCREAS*, mot compoſé de deux mots grecs, ἄρτος, *pain*, & κρέας, *viande*. Perſe le Satyrique fait mention d'un mets des Romains appelé *artocreas*. Les racines de ce mot feroient croire que c'étoit un pâté, ou un hachis de viande mêlé avec du pain.

*ARTOLAGANUS*, (*Plin.* 8. 2.) eſpèce de gâteau ou de pâtiſſerie. Ce mot eſt compoſé d'ἄρτος, *pain*, & de λάγανον, qui, dans Héſychius, eſt un gâteau fait de fleur de farine pétrie avec de l'huile, & cuit dans un plat. Cicéron ne trouvoit pas un grand attrait dans ce mets ; car il dit avec dédain (*Famil.* 9 20.) : *Dediſcenda ſunt tibi ſportella & artolagani tui.*

ARTOPHAGES. Les Grecs déſignoient les habitans de l'Egypte par l'épithète d'*Artophages*, parce qu'ils vivoient principalement de deux ſortes de pain, nommées en leur langue *Petoſiris* & *Kolleſte*, qu'on faiſoit d'un grain ſur lequel les ſavans ont haſardé beaucoup de conjectures ; car quelque peu croyable que cela paroiſſe, il eſt certain qu'il règne de l'obſcurité dans l'hiſtoire des plantes les plus généralement cultivées par les anciens. Les mêmes noms ne ſignifiant plus les mêmes choſes à beaucoup près, on eſt réduit à former des conjectures, & l'on ſe trompe de tems en tems. Il paroît que c'eſt Hécatée, qui, le premier, s'eſt ſervi du terme d'Ἀστοφάγοι, pour déſigner les Egyptiens.

*ARTOPTA*, vaſe ou eſpèce de four de campagne, dans lequel les Romains faiſoient cuire leur pain. Pollux (10. 25.) dit expreſſément : *Nihil interèrit etiam vas, in quo panes coquunt, ſic nominare, quod nunc* artoptam *vocitant.* Plaute a empolyé ce mot dans ſa comédie intitulée : *Aulularia* (II. 9. 4.) :

*Ego hinc*, artoptam *ex proximo utendam peto.*

Et Pline (18. 2.) dit, au ſujet de ce vers de Plaute : *Artoptam Plautus appellat in fabula, quam Aululariam ſcripſit : magnâ ob id concertatione eruditorum, an is verſus ſit poetæ illius.* Ce vers de Plaute paroît ſuppoſé à pluſieurs érudits.

ARTS. Arrien nous apprend que les Gadariens adoroient les *arts* avec la Pauvreté, parce qu'en effet celle-ci eſt la mère des *arts*, ou de l'invention. *Voyez* PAUVRETÉ.

ARVALES. On appeloit de ce nom ceux qui faiſoient les ſacrifices des Ambarvales. Ils étoient douze choiſis entre les perſonnes les plus diſtinguées de Rome, & s'appeloient *Frères Arvales* ou le collége des *Frères Arvales*. Ils furent inſtitués par Romulus, qui ſe mit lui-même du nombre. La marque de leur dignité étoit une couronne d'épis liée avec une bandelette blanche. On dit que les conteſtations relatives aux limites des champs, étoient de leur reſſort. Pline les appelle *Arvorum ſacerdotes*. Voici l'origine de ce ſacerdoce : Acca-Laurentia, nourrice de Romulus, avoit coutume de faire, tous les ans, un ſacrifice pour la proſpérité des champs, dans lequel elle faiſoit marcher devant elle douze fils qu'elle avoit : l'un d'eux étant mort, Romulus, pour honorer ſa nourrice, offrit d'être lui-même ſon douzième fils. C'eſt de-là que vinrent le nom du ſacrifice, le nombre des douze & le nom de *frères*. Ce ſacerdoce ne finiſſoit qu'avec la vie ; l'exil & la captivité ne le faiſoient point ceſſer. Pline (18. 2).

L'analogie de notre langue feroit dire *les frères Arvaux*, mais l'uſage contraire a prévalu. *Voyez* AMBARVALES.

ARUERIE, ſelon la tradition égyptienne, étoit fils d'Iſis & d'Oſiris. Ceux-ci, diſoit-on, avoient été conçus dans le même ſein, s'y étoient mariés ; & Iſis, en naiſſant, étoit déjà groſſe d'*Arueris*. Cet *Arueris* fut, dit Plutarque, le prototype de l'Apollon des Grecs.

*ARUGA*, *ariga* & *aringa*, bélier qui ſervoit de victime chez les Romains. Les Grecs appeloient un bélier πρόβατον ἄρρεν, d'où, par corruption, les prêtres de Rome auront dérivé le mot barbare *aruga*.

*ARUGIA*. Voyez ARRUGIA.

ARUINA, graiſſe. L'embonpoint extraordinaire de quelques individus de la famille Cornélia de Rome, leur fit donner ce ſurnom.

ARUNDEL (marbres d') (chronologie d')

On ignore le nom de celui qui les fit graver ; mais on ſait que Peyreſc les avoit découverts & acquis au commencement du dernier ſiècle. Ils échappèrent des mains de cet illuſtre françois, & paſſèrent dans celles de Thomas Pétrée, qui avoit été envoyé dans le Levant par le lord Howard, comte d'Arundel, pour y acquérir les plus rares morceaux d'antiquité. Exilé & éloigné des affaires, ce comte cherchoit à adoucir l'ennui de la ſolitude par la culture des beaux arts. Il avoit ramaſſé, dans cette vue, une précieuſe collection de tableaux, de deſſins & d'antiquités. Quoique les marbres, qui en faiſoient la plus

riche portion, aient été trouvés dans l'isle de Paros, la reconnoissance des savans leur a donné le nom du seigneur à qui l'Europe en doit la jouissance. Placés d'abord dans les jardins de l'hôtel d'*Arundel*, ils furent commis à l'étude & aux soins de Selden. Il se montra digne de cette confiance, & publia, en 1628, les recherches les plus utiles sur ces marbres. On convint alors qu'ils formoient le plus beau corps de chronologie possible sur les antiquités de la Grèce.

Humfrey Prideaux reprit le travail long-tems interrompu du premier éditeur, & le publia complètement à Oxford, en 1676, avec leur explication. Lydiat & Pamélius se sont aussi exercés sur le même sujet; mais les travaux réunis de ces savans n'ont pu réparer les injures que le tems & la barbarie avoient faites à cette précieuse collection. Selden n'avoit déchiffré certaines lignes qu'à l'aide du microcospe; pendant les troubles du règne malheureux de Charles I, des barbares brisèrent une partie des marbres, & les employèrent à la construction d'une cheminée dans l'hôtel des comtes d'*Arundel*. Ils passèrent enfin, en 1667, à l'université d'Oxford, qui les dut à la générosité du lord Howard, depuis duc de Norfolck. Ce seigneur les accorda aux sollicitations de Jean Evelyn, le même qui procura depuis à la Société royale, la bibliothèque du même lord. Associés aux nombreux monumens que possède la savante université d'Oxford, ces marbres seront désormais à l'abri des ravages du tems. Puisse l'exemple du duc de Norfolck être suivi par les possesseurs de ces collections précieuses, que des héritiers divisent & détruisent impitoyablement! Les universités, les compagnies de magistrats, les corps qui se perpétuent sans interruption, leur offrent une retraite autant assurée qu'honorable, & une reconnoissance que les monumens historiques célébreront à l'envi.

Les marbres d'*Arundel* renferment soixante-quinze des plus célèbres époques de l'histoire grecque, depuis Cécrops, fondateur d'Athènes, jusqu'à l'archonte Diognète; c'est-à-dire, depuis environ l'an 1518 avant J. C., jusqu'à près de 200 ans avant l'ère chrétienne, vers le commencement de la première guerre Punique. On y voit l'institution de l'aréopage, l'établissement des Amphyctions, l'arrivée des colonies égyptiennes & phéniciennes, la fondation des plus illustres villes de la Grèce, l'âge des hommes célèbres qu'elle a produits, la prise de Troye, la création des archontes, les batailles de Platée, de Salamine & de Marathon, &c. Ces époques éclaircissent les textes d'Hérodote, de Thucydide, & servent de fil aux écrivains qui s'en-

*CHRONOLOGIE des marbres de Paros d'Arundel, calculée pour l'année 1786*

| | Ère de Paros. |
|---|---|
| . . . . . J'ai décrit les âges précédens depuis Cécrops, qui fut le premier roi d'Athènes, jusqu'à l'archonte de Paros, Astynax, & jusqu'à Diognète, archonte d'Athènes. | |
| Epoque 1. Depuis que Cécrops régna à Athènes, & que l'on eut donné le nom de Cécropie à l'Actique, ainsi appelée autrefois d'un de ses habitans Actæus, il s'est écoulé 1318 ans. . . . . | 0 |
| Ep. 2. Depuis que Deucalion devint roi de Parnassus, dans la Lycorie, sous le règne de Cécrops à Athènes, il s'est écoulé 1310 ans. . | 8 |
| Ep. 3. Depuis qu'Arès ou Mars & Neptune vinrent plaider l'un contre l'autre au sujet d'Hallirrothius, fils du dernier, à Athènes, où régnoit Cranaüs, & que l'aréopage en prit son nom, il s'est écoulé 1268 ans. . | 50 |
| Ep. 4. Depuis que le déluge arriva sous le règne de Deucalion, & que fuyant de Lycorie à cause de l'inondation, ce roi vint à Athènes auprès de Cranaüs, qu'il bâtit le temple de Jupiter Phyxien & Olympien, & qu'il fit des sacrifices en actions de graces, sous le règne de Cranaüs à Athènes, il s'est écoulé 1265 ans. . | 53 |
| Ep. 5. Depuis qu'Amphyction, fils de Deucalion, régna aux Thermopyles, qu'il rassembla & appela Amphyctionies les peuples épars dans les contrées voisines, qu'il bâtit Pylée, où les Amphyctions ont coutume de sacrifier, pendant qu'un autre Amphyction régnoit à Athènes, il s'est écoulé 1258 ans. . . . . | 60 |
| Ep. 6. Depuis qu'Hellen, fils de Deucalion, régna dans la Phthiotide, que les anciens Grecs furent appelés Hellènes, & qu'ils eurent institué les fêtes de Minerve, sous le règne d'Amphictyon à Athènes, il s'est écoulé 1257 ans. . . . . | 61 |
| Ep. 7. Depuis que Cadmus, fils d'Agénor, vint à Thèbes par ordre de l'oracle, & qu'il bâtit la ville à laquelle il donna son nom, sous le règne d'Amphyction à Athènes, il s'est écoulé 1255 ans. . . . . | 63 |
| Ep. 8. Depuis qu'Europe [illegible] | |

| | ère de Paros. | Durée jusqu'à nous |
|---|---|---|
| 9. Depuis que le premier vaiſ- arti de l'Egypte aborda en , qu'il fut appelé Pentécon- lepuis qu'Amymone, & B,..., ice, & Archédice, filles de s, choiſies par le ſort entre utres ſœurs, bâtirent un tem- & ſacrifièrent ſur le rivage, e Lindus, où eſt aujourd'hui : de Rhodes, ſous le règne honius à Athènes, il s'eſt 1247 ans. . . . . | 71 | 3297. |
| 10. Depuis qu'Ericthonius, la première célébration des énées, attela des courſiers har, inſtitua un jeu public, aux Athéniens le nom qu'ils t encore; depuis que la mère ieux apparut ſur les mon- de Cybélès, qu'Hyagnis le en inventa la flûte à Cæleno, e Phrygie, qu'il en joua ſur le Phrygien, ſur ceux de Cy- de Bacchus, de Pan, des au- eux de ſa patrie, & des héros, e règne du même ſouverain nes, cet Erycthonius, qui un char le premier, il s'eſt 1242 ans. . . . . | 76 | 3292. |
| 11. Depuis que Minos, pre- e ce nom, régna, qu'il bâtit de Cydonia, que Celmus & inéus, Dactyles du mont Ida, rent le fer, ſous le règne de n à Athènes, il s'eſt écoulé ins. . . . . | 150 | 3218. |
| 12. Depuis que Cérès venant ènes, apprit à ſemer, & en- ux autres peuples Triptolème, Céléus & de la nymphe Nérée, règne d'Ericthée à Athènes, écoulé 1145 ans. . . . . | 173 | 3195. |
| 13. Depuis que Triptolème nça les terres de Raria, appe- puis Eleuſine, ſous le règne hée à Athènes, il s'eſt écoulé ins. . . . . | 176 | 3192. |
| 14. Depuis que ..... com- s vers, chanta l'enlèvement de pine, les pourſuites de Cérès e..... & les fables que l'on ra- ſur ceux qui s'adonnèrent à ulture, ſous le règne d'Ericthée nes, il s'eſt écoulé 1135 ans. | 183 | 3185. |
| 15. Depuis qu'Eumolpus, fils ſée, fit célébrer les myſtères ſis, & qu'il mit au jour les de ſon père, ſous le règne thée, fils de Pandion à Athè- s'eſt écoulé..... ans. . . . | ... | ..... |
| Ep. 16. Depuis qu'on expia pour la première fois un meurtrier, ſous le règne de Pandion, fils de Cécrops, à Athènes, il s'eſt écoulé 1062 ans. | 256 | 3112. |
| Ep. 17. Depuis l'inſtitution des jeux gymniques à Eleuſis, ſous le règne de Pandion, fils de Cécrops, il s'eſt écoulé..... ans. . . . . | .... | ..... |
| Ep. 18. Depuis qu'on offrit des ſacrifices de ſang humain, & qu'on célébra les Lycées en Arcadie,.... de Lycaon parmi les Grecs..... ſous le règne de Pandion, fils de Cécrops, à Athènes, il s'eſt écoulé mille &.... années.. . . . . | .... | ..... |
| Ep. 19. Depuis qu'on fit des luſtrations à Athènes, qu'Hercule fut initié aux petits myſtères, & que fut bâti le petit temple deſtiné a ces myſtères, ſous le règne d'Egée à Athènes, il s'eſt écoulé mille &.... années.. . . . . | .... | ..... |
| Ep. 20. Depuis qu'Athènes éprouva la diſette des fruits de la terre, & que l'oracle d'Apollon ayant été conſulté, ordonna de faire tout ce qu'exigeroit Minos, ſous le règne d'Egée à Athènes, il s'eſt écoulé 1031 ans. . . . . | 287 | 3081. |
| Ep. 21. Depuis que Théſée, des douze villes de l'Attique, n'en fit qu'une ſeule, à laquelle il donna la forme d'une démocratie; depuis qu'il établit pendant ſon règne à Athènes, les jeux iſthmiques, après qu'il eut tué Sinis, il s'eſt écoulé 995 ans.. . | 323 | 3045. |
| Ep. 22. Depuis....., ſous le règne de Théſée à Athènes, il s'eſt écoulé 992 ans. . . . . | 326 | 3042. |
| Ep. 23. Depuis qu'Etéocle, Adraſte & Amphiaraüs régnèrent à Argos, & célébrèrent les premiers des jeux dans la forêt de Némée, ſous le règne de Théſée à Athènes, il s'eſt écoulé 987 ans. . . . . | 331 | 3037. |
| Ep. 24. Depuis que les Grecs entreprirent le ſiége de Troye, la treizième année du règne de Meneſthéus à Athènes, il s'eſt écoulé 954 ans. | 364 | 3004. |
| Ep. 25. Depuis la priſe de Troye, arrivée le 7 du mois Thargélion de la 22e année du règne de Meneſthéus à Athènes, il s'eſt écoulé 945 ans. | 373 | 2995. |
| Ep. 26. Depuis qu'Oreſte fut guéri de la folie en Scythie, & qu'enſuite Erigone, fille d'Egiſthe, & lui, vinrent à Athènes, où régnoit Démophon, plaider l'un contre l'autre dans l'aréopage, ſur la mort du père d'Erigone, accuſation dont Oreſte | | |

| | ère de paros. | Durée jusqu'à nous. |
|---|---|---|
| sortit vainqueur par l'égalité des suffrages, il s'est écoulé neuf cent quarante-deux ans. . . . . | 376 | 2992. |
| Ep. 27. Depuis que Teucer jeta les fondemens de Salamine, dans l'isle de Chypre, sous le règne de Démophon à Athènes, il s'est écoulé 938 ans. | 380 | 2988. |
| Ep. 28. Depuis que Nélée vint habiter Milet en Carie, y rassembla les peuples d'Ionie, qui bâtirent Ephèse, Erythre, Clazomène, Teos, Lebdos, Colophon, Myus, Phocée, Priène, Samos, Chio, & qui instituèrent les Panionies, la treizième année du règne de Nélée à Athènes, il s'est écoulé 813 ans. . | 505 | 2863. |
| Ep. 29. Depuis le tems où le poëte Hésiode florissoit, sous le règne de Mégaclès à Athènes, il s'est écoulé 680 ans. . . . . | 638 | 2730. |
| Ep. 30. Depuis le tems où le poëte Homère florissoit, sous le règne de Diognète à Athènes, il s'est écoulé 643 ans. . . . . | 675 | 2693. |
| Ep. 31. Depuis que l'argien Phidon, 11^e^ descendant d'Hercule, régna dans Argos, y mit en usage les poids & les mesures, fit battre des pièces d'argent dans l'isle d'Egine, pendant le règne de Diognète à Athènes, il s'est écoulé 631 ans. . . . . | 687 | 2681. |
| Ep. 32. Depuis qu'Archias, fils d'Evagète, dixième descendant de Témenus, conduisit une colonie de Corinthiens à Syracuse, la vingt-unième année du règne d'Eschyle à Athènes, il s'est écoulé 494 ans. | 824 | 2544. |
| Ep. 33. Depuis que Créon fut choisi le premier pour être archonte annuel à Athènes, il s'est écoulé 420 ans. . . . . | 898 | 2470. |
| Ep. 34. Depuis que Tyrtée conduisoit au combat les Lacédémoniens, Lysias étant archonte à Athènes, il s'est écoulé 418 ans. . . . . | 900 | 2468. |
| Ep. 35. Depuis que Therpandre, fils de Derdénéus, natif de Lesbos, inventa les nomes lyrique & aulétique, qu'il joua sur des flûtes accompagné d'autres joueurs du même instrument, & qu'il se lava d'une accusation injuste devant le peuple, sous l'archonte Dropilus à Athènes, il s'est écoulé 381 ans. . . . . | 937 | 2431. |
| Ep. 36. Depuis qu'Alyatte régna en Lydie, pendant qu'Aristoclès étoit archonte à Athènes, il s'est écoulé 341 ans. . . . . | 977 | 2391. |
| Ep. 37. Depuis que Sappho s'enfuit de Mitylène en Sicile...., pendant que Crétias I étoit archonte à Athènes, & que Syracuse étoit sous le joug des peuples voisins, il s'est écoulé 330 ans. . . . . | 988 | 2380. |
| Ep. 38. Depuis que les Amphyctions furent vainqueurs à la prise de Cyrrha, & que les jeux appelés Chrématites, à cause des riches dépouilles des vaincus, furent établis, pendant l'archontat de Simon à Athènes, il s'est écoulé 327 ans. . . . | 991 | 2377. |
| Ep. 39. Depuis qu'on célébra, pour la seconde fois, les jeux Sthéphanites, pendant que Damasias II étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 318 ans. . . . . | 1000 | 2368. |
| Ep. 40. Depuis qu'à Athènes, où régnoit en qualité d'archonte....., on joua, pour la première fois, sur un théâtre élevé, une comédie dont les auteurs étoient Susarion & Dolon, natifs d'Icare, qui eurent pour récompense une corbeille de figues & une mesure de vin, qu'ils emportèrent sur un quadrige, il s'est écoulé 25.... ans. . . . . | ..... | ..... |
| Ep. 41. Depuis que Pisistrate s'empara du gouvernement d'Athènes, où Comias étoit archonte, il s'est écoulé 297 ans. . . . . | 1021 | 2347. |
| Ep. 42. Depuis que Crésus régna en Asie, & qu'il envoya des députés à Delphes, pendant qu'Eutydème étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 292 ans. . . . . | 1026 | 2342. |
| Ep. 43. Depuis que Cyrus, roi de Perse, s'empara de Sardes & de la personne de Crésus, qui avoit été trompé par l'oracle de la Pythie, pendant que..... étoit archonte d'Athènes, & que le poëte Hipponax s'immortalisoit par ses vers iambiques, il s'est écoulé 278 ans. . . | 1040 | 2328. |
| Ep. 44. Depuis que le poëte Thespis fit jouer sur un char la tragédie d'Alceste, & qu'on proposa un bouc pour prix au vainqueur, pendant qu'Alcéus premier étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 272 ans. . . | 1046 | 2322. |
| Ep. 45. Depuis que Darius devint roi des Perses, après la mort du Mage, pendant que..... étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 253 ans. . . . . | 1065 | 2303. |
| Ep. 46. Depuis que Harmodius & Aristogiton tuèrent Hipparque, fils de Pisistrate, tyran d'Athènes, où Clisthène étoit archonte, & que les Athéniens convinrent avec les Pisistratides, qu'ils sortiroient de la | | |

| | ère de Paros. | Durée jusqu'à nous. |
|---|---|---|
| d'Athènes & de ſes murs, Pélagiſques, il s'eſt écoulé . . . . . | 1070 | 2298. |
| . Depuis que les chœurs de compoſés d'hommes ſeule- iſputoient des récompenſes, direction d'Hippodicus de qui fut le premier vainqueur chontat d'Iſagoras à Athè- eſt écoulé 244 ans. . . . | 1074 | 2294. |
| . Depuis que.... Hippias.... es, où Pythocrite étoit ar- il s'eſt écoulé 231 ans. . . | 1087 | 2281. |
| . Depuis que les Athéniens, hontat de Phænippe ſecond, rent auprès de Marathon les dont le général Ataphernes un des deſcendans de Da- vaincu, combat où ſe trouva Echyle, âgé de trente-cinq eſt écoulé 227 ans. . . . | 1091 | 2277. |
| . Depuis que Simonide, poëte Simonide, & qui étoit i-même, ſe rendit célèbre s, où Ariſtide étoit archonte, erxès, fils de Darius, ſuc- trône de ſon père après ſa s'eſt écoulé 225 ans. . . | 1093 | 2275. |
| . Depuis que le poëte Eſ- nporta le prix de la tragé- naquit le poëte Euripide, poëte Stéſichore vint dans , pendant que Philocrate honte d'Athènes, il s'eſt 22 ans. . . . . | 1096 | 2272. |
| . Depuis que Xerxès fit un vaiſſeaux ſur l'Helleſpont, Grecs combattirent & vain- es Perſes aux Thermopyles, r, auprès de Salamine, pen- Callias étoit archonte d'A- l s'eſt écoulé 217 ans. . . | 1101 | 2267. |
| . Depuis que les Athéniens, chontat de Xantippe, dé- n bataille rangée, auprès , Mardonius, général de qui y perdit la vie, pendant icile étoit dévaſtée par les mont Ethna, il s'eſt écoulé . . . . . | 1102 | 2266. |
| . Depuis que Gélon, fils nène, s'empara du gouver- le Syracuſe, pendant que ne étoit archonte d'Athe- eſt écoulé 215 ans. . . . | 1103 | 2265. |
| . Depuis que Simonide de ls de Léoprepis, inventa a mémoire artificielle, qu'il la palme en l'enſeignant à où Adimante étoit archonte, | | |

| | ère de Paros. | Durée jusqu'à nous. |
|---|---|---|
| & depuis qu'on éleva des ſtatues à Harmodius & à Ariſtogiton, il s'eſt écoulé 214 ans. . . . . | 1104 | 2264. |
| Ep. 56. Depuis que Hiéron s'em- para du trône de Syracuſe, dans le tems où floriſſoit le poëte Epicharme, ſous l'archontat de Charès à Athènes, il s'eſt écoulé 208 ans. . . . . | 1110 | 2258. |
| Ep. 57. Depuis que Sophocle, fils de Sophillus de Colone, rem- porta le prix de la tragédie, n'ayant que vingt huit ans, pendant qu'Ap- ſéphion étoit archonte à Athènes, il s'eſt écoulé 206 ans. . . . . | 1112 | 2256. |
| Ep. 58. Depuis qu'une pierre tomba à Egos-Patomos, & que le poëte Simonide mourut âgé de quatre- vingt-dix ans, pendant que Théage- nidas étoit archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 205 ans. . . . . | 1113 | 2255. |
| Ep. 59. Depuis la mort d'Alexan- dre I, & la ſucceſſion de Perdiccas ſon fils, à la couronne de Macé- doine, pendant qu'Euthippe étoit archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 199 ans. . . . . | 1119 | 2249. |
| Ep. 60. Depuis la mort du poëte Eſchyle, âgé de ſoixante neuf ans, arrivée à Géla en Sicile, pendant que Callias premier étoit archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 193 ans. | 1125 | 2243. |
| Ep. 61. Depuis qu'Euripide, qui étoit contemporain de Socrate & d'Anaxagoras, remporta, pour la pre- mière fois, à l'âge de quarante-trois ans, le prix de la tragédie, pendant que Diphile étoit archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 179 ans. . . . . | 1139 | 2229. |
| Ep. 62. Depuis qu'Archelaüs monta ſur le trône de Macédoine, que Per- diccas avoit laiſſé vacant par ſa mort, pendant qu'Aſtyphile étoit archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 156 ans. | 1162 | 2206. |
| Ep. 63. Depuis que Denys s'empara du trône de Syracuſe, pendant que Euctémon étoit archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 147 ans.. . . . . | 1171 | 2197. |
| Ep. 64. Depuis la mort d'Euri- pide, âgé de ſoixante-dix-ſept ans, ſous l'archontat d Antigène à Athè- nes, il s'eſt écoulé 145 ans. . . . | 1173 | 2195. |
| Ep. 65. Depuis que le poëte So- phocle finit ſes jours à l'âge de quatre- vingt-onze ans, & que Cyrus entra dans la Perſe, Callias 2d étant archonte à Athènes, il s'eſt écoulé 143 ans. | 1175 | 2193. |
| Ep. 66. Depuis que Téleſte de Sé- linonte remporta le prix à Athènes, où Mycon étoit archonte, il s'eſt écoulé 139 ans. . . . . | 1179 | 2189. |

| | ère de Paros. | Durée juſqu'à nous. |
|---|---|---|
| Ep. 67. Depuis le retour de ceux qui avoient accompagné Cyrus en Perſe, & la mort du philoſophe Socrate, âgé de ſoixante-dix ans, Lachès étant archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 137 ans. . . . . | 1181 | 2187. |
| Ep. 68. Depuis que.... à Athènes, où Ariſtocrate étoit archonte, il s'eſt écoulé 135 ans. . . . . | 1183 | 2185. |
| Ep. 69. Depuis que... rien remporta le prix du Dithyrambe à Athènes, où.... étoit archonte, il s'eſt écoulé. | .... | ..... |
| Ep. 70. Depuis que Philoxène, poëte dithyrambique, mourut à l'âge de ſoixante ans, Pythéas étant archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 116 ans. . . . . | 1202 | 2166. |
| Ep. 71. Depuis qu'Anaxandride, poëte comique, remporta le prix à Athènes, où Callias étoit archonte, il s'eſt écoulé 113 ans. . . . . | 1205 | 2163. |
| Ep. 72. Depuis qu'Aſtydamas fut couronné à Athènes, où Aréon étoit archonte, & qu'au même tems l'on vit briller une comète très-grande, il s'eſt écoulé 109 ans. . . . . | 1209 | 2159. |
| Ep. 73. Depuis la bataille de Leuctres, donnée entre les Thébains & les Lacédémoniens, où ces derniers furent défaits, & où périt leur roi Cléombrote, pendant que Phraſiclide étoit archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 107 ans. . . . . | 1211 | 2157. |
| Ep. 74. Depuis le couronnement de Stéſichore ſecond, d'Hymère à Athènes, où Dyſcinète étoit archonte, & depuis la fondation de Mégalopolis, en Arcadie, il s'eſt écoulé 106 ans. . . . . | 1212 | 2156. |
| Ep. 75. Depuis la mort de Denys de Sicile, auquel ſon fils ſuccéda, & depuis qu'Alexandre devint roi de Phère en Theſſalie, pendant que Nauſigène étoit archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 104 ans. . . . . | 1214 | 2154. |
| Ep. 76. Depuis que les Phocéens pillèrent le temple de Delphes, Céphiſodote étant archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 94 ans. . . . . | 1224 | 2144. |
| Ep. 77. Depuis que Timothée termina ſa carrière, âgé de quatre-vingt-dix ans, à Athènes, où Agathocle étoit archonte; depuis que Philippe, roi de Macédoine, bâtit la ville de Philippopolis; depuis qu'Alexandre de Phéres mourut, & que Dion vainquit les généraux de Denys, il s'eſt écoulé 93 ans. . . . . | 1225 | 2143. |
| Ep. 78. Depuis la naiſſance d'Alexandre, roi de Macédoine, tems où floriſſoit Ariſtote à Athènes, où Calliſtrate étoit archonte, il s'eſt écoulé 91 ans. . . . . | | |
| Ep. 79. Depuis que Callippe, aſſaſſin de Dion, s'empara du gouvernement de Syracuſe, Diotime étant archonte d'Athènes, il s'eſt écoulé 90 ans. . . . . | | |

Les marbres de Paros finiſſent à cet

ARURE. *Voyez* AROURE.

ARUSPICES, miniſtres de la religio Romains, qui étoient chargés ſpécialen miner les entrailles des victimes, poi des préſages. Les *aruſpices* étoient diſt augures, en ce que l'inſpection des c regardoit que le vol des oiſeaux, le vemens, leur chant, & la manière do noient leur nourriture. On a donné à différentes étymologies aſſez bizarres le dérivent d'une corruption du mot *ἱσπεὺς*, inſpection des choſes ſacrées; le a recours à l'idiôme celtique, dans le *aſu* ſignifie le foie; lequel, joint à regarde, a dû faire *auſpex*, d'où *aru* Il en eſt une plus vraiſemblable & plu à l'attention qu'avoient les prêtres, ployer que des mots barbares & ſura dérive *aruſpex* d'*aruga*, bélier offert fice.

Les *aruſpices* étoient reconnoiſſabl mêmes habillemens que les augures, *lituus*, qu'ils portoient de la main dro eux. Ils paroiſſent ordinairement ſur mens antiques vêtus de tuniques à manch & de la toge ou du grand manteau, dc veloppoient la tête comme d'un voile. l'habillement extérieur étoit relevé f *cinctu gabino*. On les initioit, dès leu dans les règles de l'aruſpicine; & les l'Etrurie étoient chargés de ce ſoin. Le leur envoyoient tous les ans, dans douze enfans des premiers de la répu apprenoient chez les Etruſques à exami certaines règles, le foie, le cœur, la reins & la langue des victimes; ils o ſoigneuſement ſi chacune de ces pa dans l'état naturel, & s'il n'y paroi quelque flétriſſure.

Les *aruſpices* détachoient de leurs pro les entrailles, les ouvroient avec u de fer, & étudioient la couleur de qu'elles rendoient en brûlant. Ils o attentivement la manière dont la bile foie, & l'urine de la veſſie, comme prend Didyme. Pour mieux obſerver phénomène, ils lioient avec de la lain ce viſcère, & examinoient comment chiroit dans le feu, & de quel côt échapper l'urine.

Leur art ne ſe bornoit pas aux entrailles des victimes ; il s'étendoit à tous les prodiges qui pouvoient alarmer ou raſſurer la ſuperſtition la plus minutieuſe, dans le ciel ou ſur la terre. Conſultés pour ſavoir ce que déſignoit un ſerpent qui avoit entouré de ſes longs replis le jeune Roſcius pendant ſon ſommeil, les *aruſpices* répondirent (*Cicer. de Divin.* 1. 36.) que cet enfant ſeroit très-célèbre & très-élevé en dignité. Les prétendues pluies de pierres, les météores lumineux, la naiſſance des prétendus hermaphrodites, les enfans dont on attribuoit la naiſſance à une vierge, exerçoient auſſi la ſagacité des *aruſpices*.

Quelques-uns d'eux ſe mêloient dans le grand cirque parmi les charlatans qui amuſoient le peuple. Ils expliquoient les ſonges & les prodiges qui avoient effrayé : ils prédiſoient l'avenir en examinant les traits du viſage, les linéamens des mains de ceux qui les conſultoient, & le bruit qu'ils faiſoient en frappant de la langue contre le palais, *poppyſma*. Juvénal nous l'apprend, (*Sat.* 6. 583.) :

*Sortes ducet, frontemque manumque*
*Prabebit vati crebrum poppyſma roganti.*

Un ancien ſcholiaſte applique ce paſſage aux *aruſpices*.

Leur collége devint ſi nombreux, qu'ils formèrent un ordre dans l'Empire : témoin cette inſcription, trouvée à Rome en 1605 :

L. FONTEJUS. FLAVIANUS
HARUSPEX. AUGG. CC
PONTIFEX. DICTATOR
ALBANUS. MAG. PUBLICUS
HARUSPICUM. ORDINI
HARUSPICUM. LX, D. D

Il faut y obſerver la dignité de ce Fonteius, qui étoit *aruſpicum magiſter publicus*.

*Aruſpice du pontife*, étoit une autre dignité de cet ordre. C'étoit celui qui aidoit le pontife dans les ſacrifices. Il en eſt fait mention dans une inſcription de Rome :

CN. JULI. CN. FILI
DOMATI. PRISCI
EX. EQUO. PUBLIC.
ADJUTORIS
HARUSPICUM
IMPERATORIS
PONTIFICIS
ALBANI

Il y avoit des *aruſpices* qui ſuivoient les armées, & qui examinoient les entrailles des victimes avant les combats, afin d'en prédire l'iſſue. Dans une lettre d'Aurélien, rapportée par Voiſcus, cet empereur défend aux ſoldats de faire aucun préſent aux *aruſpices*, de crainte que ces prêtres ne déguiſaſſent la vérité, étant gagnés par les libéralités des légions.

Les femmes s'immiſçoient quelquefois dans les fonctions des *aruſpices*, & conſultoient les entrailles des animaux. Plaute le donne à entendre dans le vers ſuivant du ſoldat glorieux :

*Præcantatrici, collectrici, ariola, atque aruſpica.*

ARUSPICINE, ſcience des *aruſpices*. Les Romains en faiſoient inventeur un petit-fils de Jupiter, nommé Tagès. Celui-ci, diſoient-ils, apparut dans l'Etrurie à un laboureur auprès de Tarquinia. Tagès ſortit de terre à côté du ſoc de ſa charrue ; il avoit les traits d'un enfant & la ſageſſe d'un vieillard. Il s'entretint pendant pluſieurs jours avec le laboureur & avec tous les habitans de l'Etrurie, accourus au bruit de ce prodige. Ses entretiens roulèrent ſur l'*Aruſpicine*, & le recueil que l'on en fit ſervit de baſe à cette ſcience. Antiſtius Labeo les expliqua dans quinze volumes écrits ſur cette matière.

D'après ce récit, chanté par Ovide dans les Métamorphoſes, & inſéré par Cicéron dans ſon Traité de la Divination, on croiroit que les Etruſques ont inventé l'*Aruſpicine*. Les Grecs, les Aſiatiques, conſultoient cependant les entrailles des victimes long-tems avant Tagès. A la bataille de Platée, Mardonius, général des Perſes, avoit déjà attaqué l'armée combinée des Grecs, que Pauſanias voyant que l'inſpection des victimes égorgées n'étoit pas favorable, défendoit encore aux Lacédémoniens de combattre. Les prêtres cherchoient vainement de plus heureux ſignes dans les entrailles de nouvelles victimes. Pauſanias éploré, levant les mains au ciel & regardant le temple, adreſſe ſes vœux à Junon Cithéronienne & aux autres dieux tutélaires de Platée : ſi les deſtins, s'écrie-t-il, ont réſolu la défaite des Grecs, qu'ils permettent au moins que par quelque fait d'armes brillant, nous apprenions aux Perſes qu'ils ont vaincu des guerriers braves & courageux. A peine eut-il prononcé ces paroles, que les auſpices furent favorables. On combattit les Perſes, & ils furent défaits. Ce trait prouve que les Grecs pratiquoient la même ſuperſtition.

Pruſias, roi de Bythinie, preſſé de livrer la bataille par Annibal, qui s'étoit réfugié auprès de lui, répondit que l'inſpection des entrailles ſacrées s'y oppoſoit formellement. Eſt-ce que vous ajoutez plus de foi, répliqua Annibal, au cœur d'un veau, qu'à l'expérience d'un vieux général ? On pourroit rapporter pluſieurs autres traits ſemblables, qui feroient diſputer aux Etruſques l'invention de l'*Aruſpicine*. Peut-être furent-ils les premiers à la réduire en art, & à fixer ſes règles.

ARX. Ce mot abrégé eſt employé ſur les médailles plus ſouvent pour exprimer ἀρχὼν, *archon*, c,

que pour exprimer *pontife*, ἀρχιερεὺς. Le reſte de la légende détermine le choix dans chaque cas.

ARX. Les augures appeloient de ce nom le terrein ſur lequel ils faiſoient leurs obſervations religieuſes.

ARXATA, en Arménie. ΑΡΞ.

M. Pellerin a publié un médaillon d'argent autonome de cette ville, qui eſt unique.

ARYCANDA, en Lycie. ΑΡΥΚΑΝ.

M. Pellerin a publié une médaille autonome de bronze de cette ville; il n'y en a point d'or ni d'argent.

Cette ville a fait auſſi frapper une médaille grecque, en l'honneur de Tranquilline, ſelon M. *Eckhel*.

AS. Ce nom a chez les antiquaires trois ſens différens.

1°. L'As étoit un *poids*, & dans cette acception l'*as* romain eſt la même choſe que la livre romaine. *Voyez* LIBRA. Il ſe diviſoit en douze onces & en pluſieurs autres parties, dont voici les principales:

| | onces |
|---|---|
| 1. *As, libra....*, en grec λίτρα, valoit. . . | 12 |
| $\frac{11}{12}$. *Deunx...*, chez les Grecs $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{4}$, δίμοιρον τέταρτον. . . . . | 11 |
| $\frac{1}{6}$. *Dextans....*, chez les Grecs $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{6}$, δίμοιρον ἕκτου. . . . . | 10 |
| $\frac{3}{4}$. *Dodrans...*, chez les Grecs $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{12}$, δίμοιρον δωδεκάτου.. . . . . | 9 |
| $\frac{2}{3}$. *Bes....*, chez les Grecs δίμοιρον. . . . . | 8 |
| $\frac{7}{12}$. *Septunx....*, chez les Grecs $\frac{1}{2}$ & $\frac{1}{12}$ ἥμισυ δωδεκάτου. . . . . | 7 |
| $\frac{1}{2}$. *Semis....*, chez les Grecs ἥμισυ. . . . . | 6 |
| $\frac{5}{12}$. *Quincunx....*, chez les Grecs $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{12}$, τρίτον δωδεκάτου. . . . . | 5 |
| $\frac{1}{3}$. *Triens....*, chez les Grecs τρίτον. . . . | 4 |
| $\frac{1}{4}$. *Quadrans....*, chez les Grecs τέταρτον. . | 3 |
| $\frac{1}{6}$. *Sextans....*, chez les Grecs ἕκτον. . . . | 2 |
| $\frac{1}{12}$. *Uncia....*, chez les Grecs δωδέκατον. . | 1 |

2°. De ce ſens propre & primitif de l'*as*, on en avoit dérivé un autre, en tranſportant ce mot à quelque choſe que ce pût être, dont l'*as* ſignifioit le tout ou l'entier, *ſolidum quid*, dont la moitié étoit exprimée par *ſemis*, le tiers par *triens*, &c. &c. Cet uſage avoit lieu principalement pour les ſucceſſions; & alors *as* déſignoit l'hérédité entière. De ſorte que, hériter entièrement de quelqu'un, s'exprimoit par la phraſe *hæres factus ex aſſe*; hériter, *ex triente*, *ex ſemiſſe*, *ex beſſe*, *ex deunce*, vouloit dire proprement hériter du tiers, de la moitié, des deux tiers, des onze douzièmes, &c. &c.

Dans le même ſens, les Romains appeloient....

As, le pied, meſure linéaire, qui valoit 11 pouces $\frac{415}{1000}$ de France;

As, le *jugerum*, meſure groſſatique ou de l'arpentage, qui valoit 723 toiſes carrées & $\frac{7}{10}$ de France;

As, le *ſextarius*, meſure de capacité pour les ſolides, qui valoit 20 roquilles & $\frac{61}{100}$ de France, où la pinte contient 32 roquilles;

As, le ſetier, meſure de capacité pour les ſolides, grains, &c. qui valoit $\frac{61}{100}$ de pinte.

3°. L'*as*, dans le ſens qui a été ſeul adopté par notre langue, étoit une monnoie. Euſèbe, dans ſa Chronique, année 306, rapporte que ſous Numa, les *as* étoient de bois, de cuir & de coquilles. S. Jérôme, dans ſa traduction d'Euſèbe, omet cette dernière eſpèce. Sous Tullus Hoſtilius, on les fit de cuivre, & on les appela *as*, *libra*, *pondo*. Leur poids, qui étoit d'une livre entière ou de douze onces, les fit appeler ASSES GRAVES, ASSES MAJORES. Quatre cent-vingt ans après, lorſque la première guerre Punique eut épuiſé les finances de Rome, on en retrancha un *ſextans* ou deux onces, & on ne les fit plus que du poids de dix onces ou du *dextans*. On peut les diſtinguer par le ſurnom de DEXTANTARII. Dans la ſuite, on en ôta encore une once, ce qui les réduiſit à neuf onces ou au *dodrans*; d'où ils peuvent être appelés DODRANTARII. Enfin, l'an de Rome 563, C. Papirius Carbo étant tribun du peuple, fit paſſer la loi *Papiria* ſous le conſulat de L. Cornélius Scipion, & de C. Lælius Nepos. Elle retranchoit encore de l'*as* une once & demie; ce qui le réduiſit à ſept onces & demie, d'où il fut nommé *as* SEPTUNX & SEMIUNCIALIS. On croit généralement que l'*as* reſta à ce point tout le tems de la république, & juſqu'à JÉSUS-CHRIST.

La marque de l'*as* étoit d'un côté une tête de Janus à deux viſages, *bifrons*, & de l'autre un bec de navire, *roſtrum navis*; c'eſt-à-dire, une proue de navire ou l'avant d'un vaiſſeau. Les collections d'antiques, & le cabinet de Sainte-Geneviève en particulier, renferment pluſieurs *as* avec ces empreintes. On les appela *Jani ratiti*, ou *nummi ratiti*. Ovide (*Faſt.* 1. 231.) dit que l'arrivée de Saturne en Italie avoit fait mettre un bec de navire ſur les *as*, afin d'en conſerver le ſouvenir:

*At bona poſteritas puppim ſignavit in ære,*
*Hoſpitis adventum teſtificata Dei.*

Nous allons donner les différentes évaluations de l'*as*, monnoie réelle & monnoie de compte, d'après la Métrologie de M. Pauſton, & nous y joindrons ſes réflexions ſur les *as*.

L'AS, monnoie réelle, valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 537, vingt ſols ou une livre de France, quelquefois même vingt-huit ſols. *Voyez* ASSIPONDIUM.

L'*as* valut, depuis l'an de Rome 537 juſqu'à

l'an 544, trois ſols de France. Il ne peſoit alors que deux onces romaines de cuivre.

L'*as* valut, depuis l'an de Rome 544 juſqu'à l'an 586, un ſol dix deniers & demi de France. Il ne peſoit plus qu'une once romaine.

L'*as* valut, depuis l'an 586 juſqu'au règne de Claude ou de Néron, un ſol un denier & demi de France.

L'*as*, réduit au poids d'un ſicilique de cuivre, valut, depuis le règne de Claude ou de Néron juſqu'à celui de Conſtantin, un ſol environ de France.

L'AS, monnoie de compte des Romains, avoit différentes diviſions, ſuivant le numéraire dont il faiſoit partie.

L'*as*, dans le numéraire érariaire (*V.* ARITHMETIQUE.) étoit repréſenté par ce ſigne ℔. Il ſe diviſoit en douze onces, ou vingt-quatre ſémi-onces, ou trente-ſix duelles, ou quarante-huit ſiciliques, ou ſoixante-douze ſextules, ou deux cent quatre-vingt-huit ſcripules.

L'*as*, dans le numéraire ſeſtertiaire (*V.* ARITHMETIQUE.) étoit repréſenté par ces ſignes IIS ═ S, *dua libella ſembella*. Il ſe diviſoit en deux *ſemiſſes-aris*, ou en cinq *ſembella*, ou en dix *teruncii*.

L'*as* effectif, dans le numéraire dénariaire (*Voy.* ARITHMÉTIQUE.) étoit repréſenté par ces ſignes ₭ S Ↄ, *ſemuncia ſicilicus*.

L'*as denarius* ou *ſedecias*, du même numéraire dénariaire, eſt renvoyé au mot SEDECIÆS.

Si l'on veut ſuppoſer que lorſqu'on fabriqua à Rome les premières monnoies d'argent, on adopta entre ce métal & le cuivre la proportion appréciative qui étoit dès-lors établie & reçue parmi les peuples circonvoiſins; ſi à cette première ſuppoſition on conſent à en ajouter une ſeconde; ſavoir, que cette proportion entre le prix du cuivre & celui de l'argent, ſubſiſtoit depuis le règne de Servius & même de Numa, ſans avoir ſubi de changement, on en inférera que depuis le commencement de la monarchie romaine juſqu'à l'an 501 au moins de la fondation de la ville, l'*as* peut être eſtimé de la valeur d'une livre tournois, & ſes multiples & ſous-multiples à proportion. Ce calcul, aſſez juſte, ce ſemble, ſera auſſi très-commode, puiſque par-tout où l'on rencontrera le mot *as*, on n'aura qu'à ſubſtituer celui de livre tournois. Ainſi, l'on dira que les citoyens de la première claſſe, ſous Servius, devoient avoir au moins cent mille livres de bien; ceux de la ſeconde claſſe, ſoixante-quinze mille livres; ceux de la troiſième claſſe, cinquante mille livres; ceux de la quatrième claſſe, vingt-cinq mille livres; & ceux de la cinquième claſſe, douze mille cinq cents livres. On dira de même que lorſque le bled étoit au plus bas prix à Rome, il y valoit 20 ſous le modius, & 15 liv. 3 ſ. le ſetier, meſure de Paris. On dira encore qu'un bœuf, dans les amendes légales & pécuniaires, étoit eſtimé à cent francs ou cent livres tournois; un mouton à dix francs; que les plus fortes amendes étoient taxées à trois mille livres, & les moindres à vingt francs; qu'Appius-Claudius, racheta les priviléges des Potitiens pour la ſomme de cinquante mille livres; qu'on devoit les dépouilles *opimes*, lorſque les dépouilles faites ſur le chef des ennemis ſe montoient à la valeur de deux cents livres, & qu'on n'étoit obligé qu'à un ſacrifice d'expiation, lorſque la valeur de ſes dépouilles ne ſe montoit qu'à cent francs. »

Pline (*lib. 33, chap. 3.*) écrit que le poids de l'*as*, qui juſqu'alors avoit toujours été d'une livre peſant, fut diminué pendant la première guerre Punique. La République ne pouvant ſuffire aux dépenſes qu'elle fut obligée de faire, & voulant acquitter les dettes qu'elle avoit été forcée de contracter, par un artifice qui fût le moins onéreux poſſible à ſes créanciers, imagina de décrier les anciennes monnoies, & de faire fabriquer à la place de nouveaux *as* du poids d'un ſextans ou de deux onces de cuivre, & qui ne continrent ainſi que la ſixième partie du poids des précédens. Par cette opération, la République acquitta ſes dettes, rembourſa ſes créanciers avec la ſixième partie du métal qu'elle avoit emprunté, & gagna cinq ſur ſix. L'*as* fut marqué du côté de l'effigie, d'un Janus à deux viſages; & du côté de l'exergue, d'un éperon de navire: le triens & le quadrans furent caractériſés par des radeaux. Le quadrans avoit été juſques-là appelé *téronce*, parce qu'il étoit en argent, & qu'il valoit trois onces de cuivre: à cette époque il ne conſerva plus que le nom de quadrans, parce que le téronce d'argent fut ſupprimé, auſſi-bien que la libelle & la ſembelle: *Librale autem pondus æris imminutum bello Punico primo cùm impenſis Reſpublica non ſufficeret: conſtitumque eſt ut aſſes ſextantario pondere ferirentur. Ita quinque partes facta lucri, diſſolutumque æs alienum. Nota æris fuit ex alterâ parte Janus geminus, ex alterâ roſtrum navis: in triente verò & quadrante rates. Quadrans anteà teruncius vocatus à tribus unciis.* Lorſque Pline dit que la monnoie de cuivre portoit ſur une face la figure d'un Janus à deux viſages, & ſur l'autre un éperon de navire, &c. il ne parle pas plus de la monnoie de cette refonte, que de celle qui avoit précédé, & qui étoit marquée des mêmes caractères & figurée de la même manière. »

« Les écrivains gardent le ſilence ſur la réduction des monnoies d'argent, ce que M. Pauton regarde comme une preuve qu'ils la comprennent dans celle des monnoies de cuivre, & qu'elle ſubit la même réforme. En effet, ſi les monnoies d'argent n'euſſent point été changées avec celles de cuivre, comment la République auroit-elle pu faire un profit de cinq ſixièmes en décriant les

anciennes monnoies ? Eſt-ce que les fonds de l'état étoient en matières de cuivre ? Il eſt bien plus probable qu'une grande partie étoit en matières d'argent, & que par conſéquent, pour effectuer parfaitement un profit de cinq ſixièmes, il falloit diminuer à la refonte les eſpèces d'argent dans la même proportion qu'on diminuoit celles de cuivre. Le denier fut donc réduit à la taille de ſoixante-douze à la livre, fut du poids d'une ſextule, de même valeur que le didrachme aſiatique, & ſeulement d'un vingt-quatrième plus grand que la drachme attique ou des grecs. C'eſt peut-être de cette égalité approximative du denier romain de ce temps-là & de la drachme attique, que la plupart des écrivains, tant Grecs que Romains, conſervèrent au denier le nom de drachme, lors même qu'il fut à la taille de quatre-vingt-quatre, & même de quatre-vingt-ſeize à la livre. La proportion de l'argent au cuivre fut donc, comme auparavant, ſur le pied de 120 à 1. »

« Si la réforme dont nous venons de parler avoit eu lieu durant l'intervalle de la première guerre punique, comme l'écrit Pline, on trouveroit que ſous le conſulat de L. Métellus, le ſetier de bled, meſure de Paris, ſe vendoit à Rome 3 liv. 12 ſ. 6 den. de notre monnoie, en calculant ſur la monnoie de cuivre ; ou bien trente-deux ſous, en calculant ſur la monnoie d'argent. Il ſeroit bien étonnant que le modius de bled qui, 230 ans auparavant, ſous le tribunat de Minutius Augurinus, ſe vendoit une livre de cuivre lorſqu'il étoit au plus bas prix, ne ſe vendoit plus que deux onces, c'eſt-à-dire, un ſixième de ce qu'il avoit valu. Il y a néanmoins des gens qui trouveroient ce dernier prix plus raiſonnable, tant on eſt perſuadé que les métaux *monétaires* étoient moins abondans & plus précieux qu'ils ne le ſont aujourd'hui. »

« Démoſthène naquit en 381, & mourut 322 ans avant l'ère chrétienne ; le milieu de ſa carrière fut donc vers l'an 404 de la fondation de Rome, cent ans avant l'époque du triomphe de Métellus. Or, cet orateur célèbre nous apprend que de ſon temps le medimne de bled ſe vendoit ordinairement à Athènes la ſomme de cinq drachmes. Le ſetier de bled de Paris ſe ſeroit donc alors vendu dans la Grèce pour la ſomme de 17 liv. 3 ſ. de notre monnoie ; c'eſt un peu plus qu'il ne ſe vendoit à Rome dans les années d'abondance. »

« Polybe, qui vivoit 60 ans après l'époque du triomphe de Métellus, nous apprend (II, 103.) que de ſon temps le modius de bled ne valoit ordinairement en Italie que quatre oboles. Il paroît que ces quatre oboles ſont une réduction de monnoie romaine en monnoie grecque ; on ne ſait ſi elle a été bien faite : quoi qu'il en ſoit, il ſuit de ceci qu'au temps de Polybe le ſetier de bled auroit valu en Italie 10 liv. 6 ſ. Il pourroit encore ſe faire qu'il s'agît ici du modios attique ; car ſi Polybe s'exprime en monnoies attiques, pourquoi ne s'exprimeroit-il pas également en meſures attiques ? Dans ce cas, le ſetier de bled auroit valu 13 liv. 14 ſ. »

« On voit, par les plaidoyers de Cicéron contre Verrès, que dans la Sicile, où, à cauſe de la grande fertilité de cette iſle, le bled devoit être à bas prix, le modios, meſure du pays, y valoit ordinairement quatre ſeſterces, ou un denier de 84 à la livre ; d'où l'on infère que le ſetier de Paris y auroit valu 16 liv. 17 ſ. de notre monnoie. »

« Il eſt donc démontré que l'argent n'étoit pas plus précieux ſous les règnes de Philippe & d'Alexandre-le-Grand, que ſous celui d'Auguſte & qu'il ne procuroit pas une plus grande quantité de choſes néceſſaires aux beſoins de l'homme l'an 400, que l'an 750 de la fondation de Rome. Il y a plus, c'eſt que dans la ſuite le bled ne valut quelquefois que trois ſeſterces : c'eſt à ce prix que le fit réduire Néron, pour ſoulager ou pour calmer le peuple après l'incendie de Rome : *Sed ſolatium populo exturbato & profugo, campum Martis ac monumenta Agrippæ, hortos quùm etiam ſuos patefecit, & ſubitaria ædificia exſtruxit, quæ multitudinem acciperent : ſubvectaque utenſilia ab Hoſtiâ, & propinquis municipiis ; pretiumque frumenti minutum uſque ad ternos numos* (Tacit. Annal. lib. 25, cap. 39). (*Métrologie de M. Paucton*).

As *ou* Ash, nom fameux dans les Mythologies ſeptentrionales. Selon l'opinion commune, c'étoit un Dieu des peuples du Nord. Sperlingius a ſoutenu à ſon ſujet une opinion particulière dans les *nouvelles littéraires de la mer Baltique, année 1699, pag.* 174. Selon lui, les Aſiatiques, chaſſés de leur pays par Pompée, ſe retirèrent dans les contrées ſeptentrionales. Comme ils étoient polis & délicats, ils mépriſèrent les noms barbares des ſeptentrionaux, qui les regardoient avec admiration & comme des eſpèces de divinités. Pour exprimer quelque choſe de grand, d'excellent, de magnifique, ils ſe ſervirent des mots *aſe*, *aſer*, & les donnèrent à leurs Dieux mêmes.

ASAMINTHE, baignoire faite en forme de ſiége, ἀσαμινθος. Pollux donne ce nom à un vaſe à boire, ſans doute à cauſe de ſa forme.

Dans ſa première acception, ce mot étoit conſacré dans le temple de Minerve Cranea. Ce temple étoit bâti ſur une montagne eſcarpée ; il étoit entouré de portiques & de cellules deſtinées au logement de ceux qui étoient attachés au culte de la Déeſſe, & du Grand-Prêtre en particulier. Celui-ci devoit être toujours un jeune garçon ſans barbe. Il ſervoit cinq ans en cette qualité ; auſſi l'éliſoit-on ſi jeune, qu'il n'avoit pas encore un ſeul poil follet au moment de ſon abdication. Pendant les cinq ans de ſon ſacerdoce, il ne quittoit point le ſervice de la Déeſſe ; & il étoit

ıployer, pour prendre le bain, des
, ainſi que le pratiquoient les peuples
rées avant leur civiliſation.

ER, roi du Boſphore.

ilies ſont :

or.

gent.

onze.

ON, mot compoſé de l'*a* privatif & *lanche*. Pollux appelle de ce nom une ont dans les navires, qui n'en occupoit ié.

TON, pavé peint ou fait de pièces de nom, compoſé de l'*a* privatif & de *aye*, lui avoit été donné, ſelon Pline, parce qu'il paroiſſoit toujours ſale, couvert de corps étrangers, &c. peut-joints des petits corps dont eſt formée occaſionnoient cette illuſion. Stace *ſarota*, comme de pavés chargés de fleurs & d'ornemens. (*Sylv.* 1, 3,

*Varias ubi picta per artes*
*umus, ſuberantque novis aſarota figuris.*

ÉE, fontaine dédiée à Jupiter, auprès dans la Cappadoce. Philoſtrate dit dans llonius, que ſes eaux ſont froides à la bouillantes lorſqu'elles s'en éloignent; roiſſent belles, tranquilles & agréables le-bien, eſclaves de leurs ſermens; es méchans & les parjures n'y trouvent n funeſte.

avoit un temple au pied de cette & il en portoit le nom d'*Asbaméen*.

E. *V.* AMIANTE. On devroit donner *miante* aux filamens ſouples & ſoyeux, *Asbeſte*, aux filamens durs & difficiles à s uns des autres.

NE, fils d'Enée & de Créüſe, fille étoit encore enfant lorſque Troye fut ſuivit ſon père en Italie, ſelon Virgile, près lui. Aſcagne continua la guerre zence, roi d'Etrurie, dont il tua le it une nouvelle ville appelée *Albe* la nt il fit la capitale de ſon petit royau-urut après un règne de trente-huit ans. s ne lui ſuccéda point dans la royauté, ient dans le ſacerdoce. *Voyez* ÉNÉE,

loit, ſelon Virgile, *Ilus* à Troye, & uis le départ de la Phrygie : *At puer cui nunc cognomen Iulo additur, Ilus re& ſtetit Ilia regno.*

ASCALAPHE, étoit fils de l'Achéron & d'Orphné, Nymphe des enfers. Jupiter ayant promis à Cérès que ſa fille Proſerpine retourneroit ſur la terre, à condition qu'elle n'auroit rien mangé depuis ſon arrivée dans les enfers, Aſcalaphe rapporta qu'il l'avoit vue avaler ſix pepins d'une grenade qu'elle avoit cueillie dans les jardins de Pluton. L'arrêt fut changé, & Proſerpine obligée de paſſer ſix mois dans l'enfer, & les autres ſix mois chez ſa mère. Mais la princeſſe, pour ſe venger de l'indiſcrétion d'Aſcalaphe, le métamorphoſa en hibou. Il y a des auteurs qui ont dit qu'il fut changé en lézard; d'autres ont débité que Proſerpine l'avoit couvert d'une groſſe pierre. *Voyez* PROSERPINE.

ASCALAPHUS, fils de Mars & d'Aſtioché, un des deux chefs des Grecs, qui conduiſoient au ſiége de Troye les Béotiens d'Orchomène ſur trente vaiſſeaux.

ASCALON, en Paleſtine. AΣ & AC & ACKAΛ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en argent.

R. en bronze.

O en or.

Leur type ordinaire eſt un navire.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec ſon ère, en l'honneur d'Auguſte, de Tibère, de Claude, de Néron, de Tite, de Domitien, d'Antonin, de Sept.-Sévere, d'Elagabale, d'Alex.-Sévère, de Trajan, d'Hadrien.

On y voit ordinairement une femme couronnée de tours, appuyée de la main droite ſur une haſte, tenant de la gauche un éperon de navire, ayant à ſa droite un autel, & à ſa gauche une colombe. Diodore de Sicile dit que Derceto, Déeſſe adorée à Aſcalon & dans les autres villes de la Paleſtine, ayant mis au monde une fille, en conçut tant de honte, qu'elle l'abandonna dans un déſert. Des colombes la nourrirent d'abord de lait, & enſuite de fromage, qu'elles alloient prendre dans les maiſons des bergers pour le lui apporter, & pour le mettre dans ſa bouche. C'eſt pour cette raiſon, dit le cardinal de Noris, que l'on voit des colombes ſur les médailles d'*Aſcalon*.

ASCARUS *ou* ASCARUM. C'étoit, ſuivant Pollux, (*Onomaſ. lib.* 4, *cap.* 9) & Muſonius, (*de luxu grec. cap.* 7.), un inſtrument de muſique de percuſſion, quarré & d'une coudée en tout ſens, ſur lequel étoient tendues des cordes qui rendoient un ſon ſemblable à celui d'une crotale, quand on les faiſoit tourner. Selon les mêmes auteurs, l'*Aſcarus* & le *Pſithyra* ſont le même inſtrument inventé par les Troglodites ou les Lybiens. Pollux ajoute qu'Anacréon appelle auſſi l'*aſcarus nyagade*, & que Cantharus en attribuoit l'invention aux Thraces.

ASCAVLES, ouvrier qui fait des outres, Ασκαύλης. *Martial*, (10, 3, 8.) :

*Et concupiſcat eſſe canus aſcaules.*

ASCENSION. (ÈRE DE L')

Nous ne connoiſſons que l'Auteur de la chronique d'Alexandrie, qui ait employé *l'ère de l'aſcenſion*. C'eſt ainſi, par exemple, qu'il date l'année du martyre de St. Ménas de Cotys : *Anno CCLVII. Domini in cœlos aſſumptionis, ac iiſdem coſſ.* (*Tuſco & Anullino*) *martyrium ſubiit S. Menas Cotyæus Phrygiæ ſalutaris civitate, Athyr 15, ex ante diem idus Novembris ;* ce qui revient à l'an 295 de notre ère vulgaire, le 12 Novembre. Le même auteur donne encore cette date du matyre de S. Gélaſin Bouffon : *Anno CCLIX. Domini in cœlos aſſumptionis, ac iiſdem ſupra nominatis coſſ.* (*Maximiano Herculio Aug. V, & Galeriano Maximiano Cæſare II,*) *martyris vitam finivit Sanctus Gelaſinus in Heliopolitarum urbe Libanenſis ;* ce qui ſe rapporte à l'an de notre ère vulgaire 297. *(Art de vérifier les dates).*

ASCHOLIES. *Voyez* ASCOLIES.

ASCIA. Ce mot déſignoit chez les Romains pluſieurs inſtrumens employés dant les arts, & différens les uns des autres. 1°. *Aſcia* étoit une doloire qui ſervoit à dégroſſir & à polir le bois, telle que celles dont les Tonneliers ſe ſervent aujourd'hui : 2°. *aſcia* étoit une eſpèce de rateau ou rable, appelé *ringard* dans les forges & les fonderies, avec lequel on remuoit la chaux pendant ſon infuſion : 3°. enfin, *aſcia* étoit un ſarcloir ſemblable à celui dont ſe ſervent les Jardiniers pour arracher les brouſſailles. C'eſt ce dernier inſtrument dont nous allons parler dans cet article, parce qu'il ſe trouve très-ſouvent ſculpté ſur les cyprès & les tombeaux dans les Gaules Viennoiſe, Narbonnoiſe & Lyonnoiſe en particulier. L'Italie en offre quelques exemples en très-petit nombre. Lorſque l'*aſcia* n'y eſt pas ſculptée, on trouve dans l'épitaphe ces mots : SUB ASCIA DEDICAVIT, POSUIT, FECIT, FACIENDUM CURAVIT, &c. AB ASCIA FECIT, &c.

Ces expreſſions ont donné juſqu'à ce jour la torture aux Antiquaires, qui ont formé divers ſyſtêmes pour les expliquer, ſans qu'aucun d'eux puiſſe ſe flatter d'avoir pour lui plus que de la vraiſemblance. On avoit cru pendant long-temps qu'elles n'étoient employées que dans les Gaules ; mais Gori a publié quatre épitaphes trouvées dans la Toſcane avec l'*Aſcia* ſculptée. Gruter, Fabretti, Doni & Muratori en ont fait connoître quelques autres.

Alde Manuce chercha le premier à expliquer ces formules ; & il employa, pour y reuſſir, une loi des XII. Tables, qui défend de polir avec la doloire, & de travailler les bois dont on conſtruiſoit les bûchers, ROGUM ASCIA NE POLITO. Il dit que l'*Aſcia*, placée ſur les tombeaux, annonçoit que l'on avoit ſatisfait à la loi en élevant un monument ſimple & ſans art. On ne voit pas cependant quelle analogie il a pu trouver entre l'*aſcia* des Charpentiers, appelée vulgairement *herminette*, & des tombeaux de pierre, de brique ou de marbre.

Reineſius entend par ces formules, que celui qui parle dans l'épitaphe, a préſidé à la conſtruction du monument depuis le premier coup de ſarcloir, *aſcia*, donné pour préparer le terrein, juſqu'à l'entière perfection du tombeau, opérée par l'outil du marbrier, *aſciâ & ſecuri* (λαξευτικὰ ὄργανα.

On ne connoît point d'inſtrument de Marbrier ni de Sculpteur qui puiſſe être appelé *aſcia* ; aucun n'étant reſſemblant à l'*aſcia* ſculptée ſur les monumens.

Chorier donna, vers le même temps, dans ſes *antiquités de Vienne*, une explication des mêmes formules très ingénieuſe, mais trop recherchée. Il dériva le mot *aſcia* de l'α privatif des Grecs & de Σκια, *ombre*, & il le rendit par *terrein* ſans ombre, dégagé de tout abri, tel qu'on le recherchoit pour les ſépultures.

Fabretti a tourné en ridicule l'explication de Chorier ; mais il y en a ſubſtitué une qui ne paroit pas plus ſolide. Après avoir rappelé la loi des XII. Tables, qui défendoit le luxe & la prodigalité dans la conſtruction des tombeaux, il aſſure que l'expreſſion SUB ASCIA FACERE, faiſoit hommage à cette loi, en apprenant que le tombeau avoit été fait & achevé, quelque élégant qu'il fût, avec l'inſtrument appelé *aſcia*. Si Fabretti eût tiré de ſon principe une conſéquence diamétralement oppoſée, elle eût été beaucoup plus vraiſemblable. Que l'on juge après cela de la ſolidité de ſon explication.

Ces formules célèbres fixèrent les recherches du marquis Maffei de Vérone, & il les expliqua auſſi d'une façon particulière. Ayant lu dans Vitruve que l'*aſcia* ſervoit à faire infuſer la chaux, à la perfectionner, en la remuant dans tous les ſens, & en ramenant au dehors les corps étrangers qui auroient nui à ſa perfection, il appliqua ce paſſage à l'*aſcia* des tombeaux. Elle y déſignoit, ſelon lui, que ces monumens avoient été faits, conſtruits & *reblanchis avec de la chaux*, pour l'uſage de celui dont l'épitaphe faiſoit mention. Il s'étayoit encore de l'expreſſion CONSUMMATUM HOC OPUS SUB ASCIA EST, tirée d'une épitaphe rapportée par Guichenon, dans laquelle l'*aſcia* paroît être indiquée comme l'inſtrument deſtiné à mettre *la dernière main* à l'ouvrage. Mais qu'auroit pu répondre le ſavant Marquis, lorſqu'on lui auroit préſenté des épitaphes avec l'*aſcia*, gravées ſur un ſeul bloc de marbre ou de pierre commune, qui n'ont jamais été *blanchies*, & celle-ci en particulier, dans laquelle il n'eſt fait mention que d'un autel, ou cippe ayant la forme d'un autel, pour recevoir les libations ;

D. M.
SERVI
SEVERI
CASSIA
MISERA MATER
FILIO INCOM
PARABILI AN
XXIIII. ARAM. PO
SUIT. ET SUB. A. D.

: du Recueil de Gruter, page 706.
abillon a propoſé, dans ſa lettre *de um ignotorum*, une explication aſſez formules SUB ASCIA DEDICARE, &c. : les anciens, en dédiant leurs tom- ànes, faiſoient des imprécations contre oſeroient violer la ſainteté. Les im- toient exprimées par la figure de l'*aſcia* naçoit leur tète. Cette opinion eſt con- e coutume des payſans Latins, qui, ius, (*de re ruſticâ*, 1. 35.) élevoient el des haches enſanglantées pour dé- ·èle & les autres météores deſtructeurs. jecter cependant au ſavant Bénédictin, reſſemble ordinairement à un ſarcloir loire, & jamais à une hache, *ſecuris*, la voit dans les faiſceaux des Licteurs. ette menace de mort corporelle n'étoit ne à l'eſprit des premiers chrétiens, ndant employé quelquefois la formule

voir rapporté & combattu toutes les ; précédentes, excepté celle de Chorier, *theſ. inſcr.* 532.), a propoſé la ſienne, roche de celle du P. Mabillon. Selon ule SUB ASCIA, ou l'*aſcia* elle-même, es tombeaux, étoit une prière tacite, e, adreſſée par celui qui étoit enterré, ir du champ dont le monument fai- , d'en ſarcler les environs, d'em- brouſſailles d'en dérober la vue, & a *terre peſante* ſur les cendres du dé-

xplication faiſant partie de celle que erons plus bas, d'après le comte de érite quelque développement. Quant avoient les anciens de trouver, après *la terre* du tombeau *légère*, SIT TIBI VIS, il eſt atteſté par des milliers d'épi- il ne doit pas nous arrêter. La crainte s tombeaux couverts & cachés par les , eſt exprimée quelquefois dans les , mais plus ſouvent dans les poéſies. on publiée dans le même recueil de dans la claſſe des *colléges*, fait mention Juſta, qui avoit laiſſé ſix cens ſeſterces des matelots d'Arilica, à condition res choſes ils ſarcleroient les environs u de ſon affranchie Fortunata :

MONUMENTUM REMUNDETUR.

L'épitaphe ſuivante, que rapporte le même auteur, eſt encore plus expreſſe :

SALLUSTIAE
APHRODITE
CONGIDIUS L. F
CONIUGI BENE
MERENTI CUM QUA
VIXIT ANNIS XXVII.
MENSIBUS VIII. DIEBUS VI.
QUOD VIVA MERUI MORIENS QUOD ET IPSA ROGAVI
CONIUGIS HOC MOESTI REDDIDIT ECCE FIDES
SIT LICET INFERNAE NOCTIS TRISTISSIMUS HORROR
ME TAMEN ILLIUS CREDO IACERE TORIS
TE PIE POSSESSOR SIVE COLONE PRECOR
NE PATIARE MEIS TUMULIS INCRESCERE SILVAS
SIC TIBI DONACERES LARGA DET ET BROMIUS

Dans la claſſe des artiſans du même recueil, A. Sempronius Lætus légue 7000 ſeſterces pour l'entretien de ſon tombeau : HUIC MONUMENTO IN CULTURAM. Le mot *cultura* exclut l'idée de maçonnerie, & déſigne la terre nettoyée, *défrichée*. Quatre vers grecs gravés à la ſuite de l'épitaphe du jeune Vibius Licinianius, & traduits en vers latins par le marquis Maffei, renferment le même ſouhait :

*Plurimus hunc tumulum flos induat, inque recentem*
*Haud rubi horrentes, ægypiruſque mala,*
*Sed properent viola, & amaracus, & narciſſus,*
*Vibie; & omnis humus te prope jam roſa ſit.*

Les Poëtes ſont encore plus expreſſifs ; nous ne citerons que Properce. L'imprécation la plus forte qu'il puiſſe faire contre la perfide Léna, eſt de voir ſon tombeau caché ſous les ronces. (*lib.* 4. *élég.* 5.) :

*Terra tuum ſpinis obducat, Lena, ſepulcrum :*

comme l'étoit le monument d'Archimède, lorſque Cicéron le découvrit pendant ſa queſture en Sicile.

Nous terminerons ces citations par un vers qui exprime les deux ſouhaits dont Muratori a fait la baſe de ſon explication. Il appartient à une épitaphe qui eſt dans le recueil de Gruter (889. 2.) :

SIT TIBI TERRA LEVIS CINERES QUOQUE FLORE TEGANTUR.

Le comte de Caylus ayant trouvé un inſtrument qu'il crut être l'*aſcia*, le compara avec les anciens inſtrumens ; & cet examen le conduiſit à donner une explication des formules citées plus haut, qui réunit les opinions du P. Mabillon & de Muratori. Il s'exprime de la ſorte : (*Recueil d'Ant. I.* 223.)

« J'ai douté quelque tems ſi ce monument devoit être pris pour l'*aſcia*, ſi ſouvent repréſentée ſur les tombeaux anciens ; mais l'endroit où il a été découvert, & plus encore ſa reſſemblance avec un inſtrument repréſenté ſur une médaille de la famille Valéria, (Vaillant, Fam. Conſul, Pl. CXL.) m'ont paru ſuffire pour lever tous les doutes à cet égard, & pour montrer qu'il n'étoit propre ni à remuer la terre, ni à détremper le mortier, ni enfin à polir le bois. C'eſt une eſpèce de ſarcloir dont on ſe ſervoit pour arracher les herbes & les brouſſailles, & auquel on donnoit quelquefois le nom d'*aſcia*. »

« Il s'agit préſentement de ſavoir quel ſecours on peut tirer de cette découverte, pour expliquer SUB ASCIA DEDICAVIT, ſur laquelle tant d'habiles critiques ſe ſont exercés. Voici donc mes conjectures. J'ai déjà dit que l'inſtrument qui eſt ſous mes yeux, & que j'ai fait graver ſous deux aſpects, en deſſous & de profil, n'étoit propre qu'à arracher des herbes & des brouſſailles. C'étoit, à mon avis, la première cérémonie qu'on faiſoit en érigeant un tombeau dans un champ. Elle ſe pratiquoit par le moyen d'un ſarcloir conſacré à cet uſage, & elle pouvoit être accompagnée de prières & des rites dont nous ignorons les détails, mais qui vraiſemblablement étoient ſuivis d'imprécations contre ceux qui oſeroient profaner le tombeau qu'on alloit conſtruire. Après cette cérémonie, on ſe ſervoit d'autres inſtrumens pour remuer la terre & le mortier ; & comme on vouloit perpétuer le ſouvenir d'une conſécration qui attiroit du reſpect au tombeau, on employoit la formule SUB ASCIA DEDICAVIT, ou bien l'on repréſentoit ſur la pierre qui le couvroit, la figure de cet inſtrument. Enfin, ces marques extérieures ne ſuffiſant pas toujours pour arrêter ceux qui avoient envie de violer ces monumens ; on croyoit leur inſpirer plus d'effroi en mêlant à leurs yeux, avec les cendres du mort, l'inſtrument qui avoit ſervi à conſacrer l'aſyle qui les renfermoit. »

« On ne doit point être étonné que les auteurs anciens, qui ne nous ont pas inſtruits de toutes les cérémonies qui ſe pratiquoient ſous leurs yeux, ayent paſſé ſous ſilence celle de la conſécration des tombeaux. Elle n'étoit pas en uſage dans tout l'Empire, & étoit particulière à certains cantons des Gaules, ſoit que les Romains qui y étoient établis l'euſſent emprunté des Gaulois, ſoit qu'ils s'imaginaſſent arrêter par ce moyen les profanations des cimetières, qui y étoient apparemment plus communes que partout ailleurs. »

Au reſte, il paroît que les Romains n'attachoient aucune idée ſuperſtitieuſe à la formule SUB ASCIA DEDICAVIT, puiſque les premiers Chrétiens n'ont point fait de difficulté de l'employer ſur leurs monumens.

ASCLÉPIES, fêtes d'Eſculape, appelé en grec Ασκλήπιος. On en célébroit dans pluſieurs endroits de la Grèce ; mais aucunes n'étoient auſſi renommées que celles d'Epidaure, ville célèbre par l'oracle de ce dieu. Elles étoient appelées Μεγαλασκλήπια, grandes fêtes d'Eſculape, & elles conſiſtoient en partie dans un combat de muſiciens & de poëtes.

ΑΣΚΩΛΙΑΖΕΙΝ. ASCOLIASMUS. ASCOLIES. } Les payſans de l'Attique ſacrifioient tous les ans à Bacchus un bouc, animal qui mange les rejetons de la vigne. Après le ſacrifice, ils faiſoient une outre avec la peau de la victime, la rempliſſoient de vin, & la frottoient d'huile au-dehors. Enſuite chacun des aſſiſtans ſautoit ſur cette outre, & faiſoit tous ſes efforts pour s'y tenir debout ſur un ſeul pied. Le prix du vainqueur étoit l'outre. On appeloit cette manière de ſauter ἀσκωλιάζειν, *ſauter ſur l'outre*, παρὰ τὸ ἐπὶ τὸν ἀσκὸν ἅλλεσθαι, & les fêtes *Aſcolies*, de la même racine ἀσκὸς, *outre*.

Les Latins célébrèrent les mêmes fêtes, & ſautèrent ſur l'outre. Ils appelèrent ce ſaut *aſcoliaſmus*.

Une cornaline du baron de Stoſch, offroit un Faune danſant, qui avoit le pied droit ſur une outre, & tenoit un vaſe à boire de la main droite. Une pierre gravée de Gorlæus, repréſente un vieux Faune, ſautant des deux pieds ſur une outre.

Il paroît, par un monument antique rapporté par Gori, (*Inſcr. Etrur. t.* 2, *p.* 404.) qu'on ſe faiſoit auſſi un amuſement de jouer de la lyre étant couché ſur une outre. Winkelmann cite un très-beau vaſe de marbre de Portici, bien conſervé, de plus de trois palmes de hauteur, ſur la *panſe* duquel eſt repréſentée une bacchanale en bas-relief. Ce que ce morceau offre de plus curieux, eſt une Bacchante qui s'appuie avec le genou ſur une outre ; c'étoit l'eſpèce de danſe déſignée ſous le nom d'ἀσκωλιάζειν.

*ASELLUS*, étoit un vaſe deſtiné à renfermer du vin. Pétrone (*c.* 31.) : *In promulſidari aſellus erat Corinthius.*

*ASEMÆ tunicæ*, tuniques blanches ornées de très-petites bandes de pourpre ; d'ἄσημος, *ſans marque diſtinctive*. Pollux (4. 18.) en donne cette définition. Lampride, (*in Alex. Sever. c.* 33.) parlant des *aſemæ*, dit qu'elles avoient très-peu de pourpre, *ex purpura non magna*. Spartien les déſigne de même, (*Sever. c.* 19.) : *Hic tamen exiguis veſtibus uſus eſt, ut vix tunica ejus aliquid purpuræ haberet.*

ASIA, une des nymphes Océanides, fut, ſelon Diodore, femme de Japet. *Voyez* JAPET.

ASIAGENES, ſurnom de la famille Cornélia, qui a le même ſens que celui d'*Aſiatique*, donné à L. Cornélius Scipion, frère de Scipion l'Africain.

ASIARCHAT, magiſtrature annuelle jointe au ſacerdoce, qui donnoit le droit de préſider aux jeux

ctés célébrés en commun par les villes

ıRQUE, magiſtrat qu'on éliſoit chaque
en Aſie, ſous les empereurs romains. Il
it aux jeux publics, aux combats, & à
s ſpectacles qui ſe donnoient dans l'Aſie
nneur des dieux ou des héros. L'*aſiarque*
oit la dépenſe, ainſi que les édiles & les
s à Rome, les quiquennaux dans les Co-
les duumvirs & les décemvirs dans les
villes de l'Empire. Comme il réuniſſoit
perſonne la magiſtrature & le ſacerdoce,
chargé du ſoin des temples & des édi-
crés, communs à toute l'Aſie; c'eſt-à-
elon Albert Rubens, de ceux qui étoient
aux Auguſtes.
archat étoit très-onéreux, à cauſe des dé-
qu'il occaſionnoit; c'eſt pourquoi on ne
éroit qu'à des hommes très-opulens. Auſſi
ı obſerve-t-il que les habitans de Tralles
ent revêtus le plus ſouvent, parce qu'ils
regardés comme les plus riches de l'Aſie.
a manière dont on procédoit à leur élec-
Toutes les villes d'Aſie s'aſſembloient au
ncement de l'année Aſiatique, c'eſt-à-
ers l'équinoxe d'automne. Chacune éliſoit
ſes citoyens pour être préſenté, & en-
un député à l'aſſemblée générale de la
pour y porter ſon vœu. Alors les ſynèdres
ı) choiſiſſoient dix élus entre tous ceux
es, & le proconſul romain prenoit dans
ıbre de dix celui qu'il nommoit *aſiarque*.
s a cru qu'il y avoit à la fois pluſieurs
*s*; mais il paroit qu'il a été induit en erreur
âge de conſerver ce nom à ceux qui en
: exercé la dignité.
attributs de l'aſiarchat étoient une cou-
d'or, avec une toge ornée d'or & de
:. Il exiſta encore quelque tems ſous les
urs chrétiens, quoiqu'ils euſſent aboli les
crés & les temples, communs à toute

ıtori a rapporté dans ſon Recueil d'inſ-
ıs, pluſieurs monumens relatifs aux *aſiar-*

ıTIQUE, ſurnom donné à L. Scipion,
e Scipion l'Africain, après qu'il eut dé-
tiochus, roi de Syrie.
'A, dans le Pont-Cappadocien. ACIBAIΩN.
: ville a fait frapper des médailles impé-
grecques en l'honneur de Gordien-Pie.
)O, en Eſpagne. ASIDO.
nédailles autonomes de cette ville ſont:
R. en bronze.
n or.
ı argent.
:. L'*Aſie* eſt déſignée ſur les médailles par
ent & par un gouvernail, qui montre que
étoit alors la ſeule voie pour s'y rendre de
e.

ASIE. Le ſeul prince qui porte ſur les médailles le titre de *roi d'Aſie*, eſt ANTIGONE. *Voyez* ſon article.

ASIE. (pierre d') V. *Asius*.

ASILE, lieu de refuge, d'où l'on n'oſe arracher un criminel qui s'y eſt retiré.

Les Héraclides élevèrent à Athènes un *aſile* célèbre. Il ſervoit de refuge ſeulement aux enfans qui fuyoient les mauvais traitemens de leurs parens; &, ſelon quelques auteurs, à tous les ſupplians. Stace (*Theb.* 12.) & Servius (*ad Æn.* 8.) déſignent cet *aſile* comme le premier de tous ceux dont l'hiſtoire faſſe mention. Mais cette priorité appartient inconteſtablement à celui que plaça Cadmus, dans ſa nouvelle ville de Thèbes, & qu'il ouvrit à tous les criminels de l'univers, comme Romulus le pratiqua depuis à Rome.

Il paroit que les Grecs prirent des peuples de l'Orient cet uſage, qui tenoit à la religion. Auſſi les premiers écrivains de la Grèce parlent-ils ſans ceſſe des fléaux envoyés par les dieux, pour punir la violation des *aſiles*. Ceux qui tuèrent les meurtriers de Cylon, dont le crime étoit d'avoir pillé un temple de Minerve, furent appelés ἀλιτηριοι, *profanateurs*; parce qu'ils les maſſacrèrent ſur les marches de l'autel qu'ils embraſſoient. Les Etoliens ayant fait mourir Laodamie, qui s'étoit réfugiée vers l'autel de Diane, furent affligés, en punition de leur ſacrilége, de ſtérilité, de famine, de guerres inteſtines & de tant de fléaux, qu'ils furent réduits à un très-petit nombre. Milon l'Etolien, qui avoit porté à Laodamie le coup mortel, entra dans une fureur ſi cruelle, qu'il ſe frappoit avec des pierres, des épées, & qu'il périt en douze jours, après s'être déchiré les entrailles avec les dents.

Les temples & les autels ne jouiſſoient pas ſeuls du droit d'*aſile*; on l'accordoit auſſi aux ſtatues, aux tombeaux des demi-dieux & des héros. Tel fut le tombeau d'Achille, ſur les rivages de Sigée; celui d'Ajax, ſur le rivage de Rhoëte. Les forêts elles-mêmes ſervoient d'*aſiles*; & ce fut entre les deux boſquets du mont Capitolin, que Romulus, à l'imitation de Cadmus, ouvrit un *aſile* à tous les criminels. Cet endroit, nommé *Aſylum*, paroît avoir été placé entre les deux ſommets du capitole, où eſt bâti aujourd'hui le palais des ſénateurs. Les deux boſquets qui l'avoiſinoient, étoient dédiés à Jupiter; mais l'*aſile* lui-même étoit un temple de la Miſéricorde, tel que celui d'Athènes. L'oracle de Delphes approuva, ſelon Plutarque, cet établiſſement politique de Romulus; & l'accroiſſement ſubit de ſa ville lui en apprit bientôt l'utilité. On croit que Lyon & Vienne en ſervirent depuis aux Gaulois.

On ne ſut pas cependant contenir les *aſiles* dans un nombre déterminé par celui des criminels malheureux. Euripide s'en plaignoit déjà dans ſon *Ion*, (*act.* 4. 1312). Auſſi chercha-t-on

des moyens d'éluder la loi qui les défendoit. Les Lacédémoniens voulant punir de ſes liaiſons criminelles avec les Perſes, Pauſanias, qui s'étoit réfugié dans le temple de Minerve Chalcioeque, l'y laiſſèrent mourir de faim. On ajoutoit encore à la rigueur de ce ſupplice, en découvrant les temples, afin que le criminel fût expoſé à toutes les intempéries de l'air. Quelquefois on allumoit des feux auprès des autels qui ſervoient d'*aſile*, pour en éloigner les criminels. C'eſt ainſi que dans l'*Andromaque* d'Euripide, Hermione menace l'infortunée veuve d'Hector de porter le feu aux pieds de la ſtatue de Thémis, qu'elle tenoit embraſſée. Dans l'*Hercule furieux*, Lycus cherche à effrayer les Héraclides réfugiés auprès des autels, en ordonnant les préparatifs d'un immenſe bûcher. Theuropide, dans Plaute, (*Moſtellaria* 5. 1.) menace du feu l'eſclave Tranion, qui s'eſt mis ſous la protection des dieux:

*Iam jubebo ignem & ſarmenta, carnifex, circumdari.*

Et dans le même auteur comique, Labrax, marchand d'eſclaves, ajoute la raillerie à la menace, en diſant aux ſiennes, qui embraſſoient l'autel de Vénus:

*Volcanum adducam; is Veneris eſt adverſarius.*

« Je vais chercher Vulcain, qui eſt ennemi de Vénus. »

Les deux paſſages de Plaute nous démontrent que les eſclaves avoient des *aſiles* particuliers: c'étoit à Athènes le temple ou le tombeau de Théſée; parce que ce héros n'avoit jamais refuſé de venger les opprimés & de ſecourir les miſérables. Le temple de Diane d'Ephèſe étoit l'*aſile* des débiteurs. Mais les *aſiles* ſervoient ordinairement à tous les malheureux, dès qu'une conſécration particulière les avoit créés tels. Car tous les lieux ſacrés n'étoient pas des lieux de refuge; &, comme nous l'apprend Servius, (*ad Æneid. 11.*) il falloit pour cela qu'ils euſſent été conſacrés d'une façon particulière.

Malgré ces reſtrictions & ces manières d'éluder la loi qui rendoit les *aſiles* inviolables, ils ſe multiplièrent à un tel point, & favoriſèrent tellement les crimes, en offrant des retraites ſûres aux malfaiteurs, que Tibère fut obligé de chercher un remède à ce mal politique. Tacite (*Annal.* 3, *cap.* 60.) nous en peint toute la grandeur: *Græcas per urbes licentia atquè impunitas aſyla ſtatuendi: complebantur templa peſſimis ſervitiorum: eadem ſubſidio obærati adverſùs creditores, ſuſpectique capitalium criminum receptabantur: nec ullum ſatis validum imperium erat coercendis ſeditionibus populi, flagitia hominum, ut cæremonias deûm pro legentis.* « La facilité & l'uſage immodéré d'établir des *aſiles* dans les villes grecques, avoient rempli les temples d'eſclaves criminels, de gens perdus de dettes, & d'hommes ſuſpectés de forfaits dignes de mort; de ſorte qu'il ne reſtoit aucun moyen de prévenir les ſéditions chez ce peuple, qui protégeoit avec un zèle égal les cérémonies de ſon culte & les crimes des réfugiés. » Le ſénat romain rendit, après de longues & mûres délibérations, des ordonnances qui reſtreignirent le nombre & l'étendue des *aſyles*. Depuis l'établiſſement de la religion chrétienne, on tranſporta ce même droit aux édifices ſacrés, juſqu'à ce qu'une légiſlation mieux éclairée le réduiſit au point de n'être reſpecté que pour les crimes & les malheurs involontaires.

*Aſile*, ἄσυλος, eſt compoſé de l'α privatif & de συλη, *dépouille*: lieu qu'on ne peut dépouiller.

ASILE. Il faut ſoigneuſement diſtinguer les mots ἄσύλος, lieu d'*aſile*, de ἄσύλος, droit d'*aſile*. C'eſt ce dernier dont ſe glorifioient les villes d'Aſie, prineipalement celles de Syrie, & qu'elles exprimoient ſur leurs médailles, en joignant à leurs noms les épithètes ΙΕΡΑ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΣ, *ſacrée & aſile*. Ce titre étoit ſimplement, ſelon Spanheim, une ſauve-garde qui les plaçoit dans un état de neutralité perpétuelle, & qui les empêchoit d'être pillées ou vexées. Il leur étoit donné à cauſe des temples célèbres qu'elles renfermoient, & des divinités qu'on y honoroit d'un culte particulier, dont on vouloit que rien ne pût troubler l'exercice. Les villes qui portent le titre d'*aſile* ſur les médailles, ſont, entr'autres, Antioche près de Daphné, Antioche-ſur-l'Hippus, Aradus, Aréthuſe, Biblis, Cæſarée-de-Philippe, Ephèſe, Laodicée, Nicopolis, Pergè, Ptolémaïde, Samoſate, Séleucie, Sidon, Tyr, &c. &c.

ASINA, ſurnom de la famille CORNÉLIA. Il lui vint de ſon chef, qui, ayant acheté une terre, ou donné ſa fille en mariage, fut requis de montrer les richeſſes avec leſquelles il vouloit s'acquitter. Cornélius amena dans la place publique une ânеſſe, *aſinam*, chargée de pièces de monnoie, & l'offrit pour ſa caution.

ASINAIRES, fêtes des Syracuſains, inſtituées en mémoire de la victoire qu'ils remportèrent ſur Nicias & Démoſthène, généraux des Athéniens, près du fleuve *Aſinarius*, aujourd'hui *Falmara*, d'où ces fêtes prirent leur nom.

ASINE, ville de Laconie. ΑCINAIΩΝ.

M. Bellerin en a publié une médaille autonome de bronze. Il n'y en a point d'or ni d'argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Sept.-Sévère, de Domna, de Plautille, de Géta.

ASINIA, famille romaine dont on a des médailles:

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont GALLUS POLLIO.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VUS ou ANE. Le plus mauvais coup de
'unité, chez les Romains. Les Grecs lui
ent le même nom dans leur langue, &
ient ἄσσ.

IUM, en Italie. ARN. ASI.
a une médaille impériale de cette ville,
en l'honneur de Trébonien-Galle.
(*Pellerin*).

S, fils d'Hirtacus, fut un des héros de la
auxquels on rendit des honneurs héroï-
On lui avoit élevé pluſieurs petits temples
s prairies, ſur le bord du Caiſtre, auprès
lle de Niſa, qu'on appeloit prairies d'*A-*

ÈPE, *nuditè, qui n'eſt pas couvert*. On
t de ce nom à la cour des empereurs grecs,
ns qui avoient toujours la tête nue dans
s. Andronic Paléologue le jeune, qui avoit
et uſage, l'abolit bientôt après. C'étoient
s des empereurs.

JS étoit, dans la mythologie des peuples
d, le premier homme de qui, & de ſa
*Emblq*, deſcendit la race des hommes qui
ermiſſion d'habiter la terre.

A, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie
Egypte. *Voyez* PLÈTHRE.

*ou* ASON, concubine de Typhon, divi-
yptienne. « Typhon, ſelon Plutarque,
e) tendit des embûches à Oſiris, lorſqu'il
le ſes voyages; il s'aſſocia ſoixante-douze
s, & la reine des Ethiopiens, appelée
ui étoit venue le joindre. » Cette fable
tale étoit, ſelon Jablonski, l'enveloppe
vérité phyſique, comme Plutarque l'ex-
lui-même dans ce traité. La reine des
iens, qui vient au ſecours de Typhon, eſt
me des vents du midi, s'ils l'emportent
ix du nord, qui pouſſent les nuées vers
pie; & ſi par là ils empêchent la ſaiſon des
ui font enfler le Nil, alors la ſéchereſſe
e ou Typhon, ſon emblême, deſſèche
e.

, dans l'ancienne langue des Egyptiens,
re *Ethiopienne*; & cette *Aſo* étoit la même
ine de Typhon, que l'on appelle plus or-
nent Thuéris. Jablonski croit la recon-
ur la table iſiaque, où elle eſt repréſentée,
ii, par le griffon. Cet animal fantaſtique
par ſes ailes les vents, qui ſont ailés ſur
s monumens. Sa tête, ſon poitrail, une
le ſes ailes, ſont peintes en noir, couleur
uelle les poëtes ont preſque toujours dé-
vent du midi, *nigerrimus auſter*. D'ailleurs
ſon n'offre aux ſpectateurs que le côté
, par lequel les Egyptiens caractériſoient,
lutarque, les régions méridionales.

PE, fleuve de Béotie; pour venger, dit-
ſront que Jupiter avoit fait à ſa fille Egine,
ire la guerre au Père des dieux, en en-
eaux, qui ravagèrent le pays voiſin; mais
Jupiter s'étant métamorphoſé en feu, mit le fleuve
à ſec. *Voyez* EAQUE, EGINE.

ASOPUS, en Laconie. ACHILLEION.

On a des médailles impériales grecques de cette
ville, frappées en l'honneur de Caracalla, de
Sept.-Sévère.

ASPENDUS, en Pamphylie. ΕΠΤΕΑΙΤΗΣ &
ACHILLEAION.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.

C. en argent.

O. en bronze.

Son ſymbole ordinaire eſt la triquètre. Quelques auteurs attribuent à Egeſta ou Ségeſta de Sicile, les médailles qui portent la première légende.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Soëmias, d'Alex.-Sévère, de Tréb.-Gallus, de Gordien-Pie & de Salonine.

ASPER, ſurnom de la famille TREBONIA. Il fut donné pour la première fois à L. Trébonius, à cauſe de la facilité avec laquelle il blâmoit ſes ayeux.

*ASPER nummus*, piéce de monnoie qui eſt nouvelle, & qui n'a rien perdu par le frai.

ASPERGE. Pline vante les *aſperges* de Néſis, ville de la Campanie.

ASPERGILE. } *Voyez* ASPERSOIR.
*ASPERGILLUM.* }

ASPERSION. Les anciens ſe contentoient d'être aſpergés d'eau luſtrale, quand ils ſacrifioient aux divinités infernales. Mais ils ſe lavoient tout le corps avant de ſacrifier aux divinités céleſtes & terreſtres.

ASPERSOIR. Les anciens s'en ſervoient pour diſtribuer l'eau luſtrale dans les cérémonies religieuſes, & ils employoient quelquefois à cet uſage des branches de laurier ou d'olivier. Mais ils faiſoient ordinairement les *aſperſoirs* de métal, & les garniſſoient de crins de cheval.

On a trouvé à Herculanum le manche d'un *aſperſoir*, ſemblable à ceux qu'on voit ſur quelques bas-reliefs, particulièrement au bas du portique du panthéon, & à l'architrave des trois colonnes du temple de Jupiter.

L'*aſperſoir* terminé en pied de cheval, étoit employé le plus ſouvent chez les Romains. On en voit le deſſin dans un recueil de Peyreſc, où il ſert de cul-de-lampe à l'Avertiſſement.

ASPHALIA. *V.* SURETÉ.

ASPHALION *ou* ASPHALICUS, ſurnom de Neptune, ſous lequel les Rhodiens lui bâtirent un temple dans une iſle nouvelle qui parut ſur la mer, & dont ils ſe mirent en poſſeſſion. Ce nom ſignifie ferme, ſtable, immobile, & répond au *ſtabilitor* des Romains, pour marquer que le dieu avoit affermi cette iſle au-deſſus de la mer. Il eut pluſieurs autres temples dans la Grèce ſous même nom, parce que, lui attribuant le pouvoir

ébranler la terre, on lui donnoit auſſi celui de l'affermir & de la rendre ſtable.

ASPHALTE, bitume de Judée, ainſi nommé du lac Aſphaltite ou Mer-Morte, ſur les eaux duquel on le ramaſſe. Les Egyptiens l'employoient, ainſi que le piſſaſphalte, pour embaumer les corps & faire des momies.

ASPHODÈLE, genre de plante à fleur en lis, que les anciens ſemoient auprès des tombeaux, comme une nourriture agréable aux morts. Porphyre fait parler ainſi un tombeau dans une inſcription : *Au-dehors, je ſuis entouré de mauve & d'aſphodèle, & au-dedans, je ne renferme qu'un cadavre.* Lucien dit (*de Luctu*) que les mânes, après avoir traverſé le Styx, deſcendoient dans une longue plaine plantée d'*aſphodèle*.

ASPIC. Les anciens ont écrit beaucoup de fables ſur ce reptile, & n'ont pas cherché à le définir avec exactitude. Hippocrate dit que ſa morſure ne ſe-guérit point; & c'eſt un de ſes aphoriſmes. On croyoit qu'il cauſoit la mort de celui qui cherchoit à l'enchanter, en ſe rendant ſourd à ſes conjurations. Avitus, (*de Origin. Mundi. 1I.*):

*Interdùm perit incantans, ſi callida ſurdus*
*Adjuratoris contempſit murmura ſerpens.*

Les Egyptiens avoient lié à leur culte religieux la vénération pour l'*aſpic*. Ils le plaçoient, dit Plutarque, (*de Iſid. & Oſirid.*) ſur le front de leurs divinités, & cet attribut fait reconnoître leurs ſtatues.

Quoiqu'il fût l'attribut de toutes les divinités égyptiennes, comme on le voit ſur la Table iſiaque & dans *Horapollo* (1. *c.* 1.), il appartenoit cependant à Iſis d'une façon particulière. Lorſque cette déeſſe étoit repréſentée ſous le nom de *Thermutis* ou de *Tithrambo*, c'eſt-à-dire, d'Iſis irritée contre le peuple, on voyoit un *aſpic* ſortir de ſes cheveux, & paroître ſur ſon front. Elle en étoit coëffée, ſelon Elien, (*de Anim.* 10. *c.* 31.) comme d'un diadême; & de-là naiſſoit la vénération des Egyptiens pour ce reptile dangereux. Cet attribut convenoit ſingulièrement à Iſis Thermutis, c'eſt-à-dire, *qui donne la mort*. Elien explique (*loco citato*) la raiſon pour laquelle on l'armoit d'un *aſpic*; c'étoit parce qu'on aſſuroit qu'Iſis, courroucée contre les ſcélérats ou les impies, leur lançoit des *aſpics*, que le même écrivain appelle ailleurs, *les emblêmes de la Juſtice, à l'œil perçant de laquelle rien ne ſauroit échapper.*

Les monumens égyptiens nous offrent ordinairement Iſis avec l'*aſpic* ſur le front, où il eſt quelquefois remplacé par la poule de Numidie. Ovide nous peint toujours Iſis avec cet attribut, (*Amor. lib. 2. eleg.* 13.):

*Per tua ſiſtra precor, per Anubidis ora verenda,*
*Sic tua ſacra pius ſemper Oſiris amet,*
*Pigraque labatur circa dodaria ſerpens.*

Et dans les Métamorphoſes, (*lib.* 9. 687

*Inerant lunaria ſ*
*Cornua, cum ſpicis nitido flaventia ć*
. . . . . .
*Plenaque ſomniferi ſerpens peregrina*

Valérius Flaccus, décrivant la métamorph en Iſis, n'a pas oublié l'*aſpic*, (*Argon.* 4

*Hæc procul*
*Spectat ab arce Phari, jam divis addita*
*Aſpide cincta comas.*

ASPLÉDON, dans la Phocide.

Goltzius ſeul a publié des médailles im grecques de cette ville.

ASPORÉNA, ſurnom de la mère des à cauſe d'un temple qu'elle avoit à Aſpo dans l'Aſie-Mineure, proche de Pergame.

ASPRÉNAS, ſurnom de la famille N

ASSABIN, nom ſous lequel les Et adoroient le ſoleil. Pline dit que, ſelon q uns, cet *Aſſabin* étoit Jupiter. Le cin (le canellier moderne) lui étoit conſacré; obtenir la permiſſion de le couper & lever l'écorce, il falloit offrir au dieu u fice de quarante-quatre pièces de bétail, chèvres & béliers. *Voyez* TABLE DU SOL coupe ſe faiſoit pendant le jour; & apr étoit finie, un prêtre, qui y avoit aſſiſ moit d'une pique, & s'en ſervoit pour la portion qu'on réſervoit au dieu. Cette ne manquoit pas, diſoit-on, de brûle même; mais Théophraſte traite ce pr fable.

Le même écrivain, & Solin, reco *Aſſabin* pour le ſoleil. Mais comme il dieu ſuprême de l'Ethiopie, les auteurs romains que Pline avoit extraits, lui d le nom de Jupiter, parce qu'ils vouloient dans toutes les Mythologies ce fils de Pline a ſuivi leur ſentiment, & a part erreur.

*ASSAMENTA* ou *AXAMENTA*, poë chantoient les Saliens. *Voyez AXAMEN*

ASSAR, monnoie ancienne de l'Egyp l'Aſie. *V.* PHOLLIS.

ASSARACUS, ſecond fils de Tros, de Capys, & grand-père d'Anchiſe. *V.* MÈDE.

ASSARION, monnoie ancienne de & de l'Aſie. *V.* PHOLLIS.

Les médailles de bronze de Chio offr *ſarion* ſimple, double, triple, & même *aſſarion*.

ASSARION, lepton, kodrantès, q monnoie des romains ſous le grand Con

ſes ſucceſſeurs. Elle valoit $\frac{11}{1000}$ de livre tournois.

*ASSECLA.* Cet officier ou domeſtique ſuivoit en tous lieux ſon maître, & ſe tenoit à portée de recevoir & d'exécuter promptement ſes ordres. La différence entre l'*aſſecla* & le *comes*, étoit de voir ſuivre le premier, tandis que le ſecond marchoit à côté, ou accompagnoit le maître.

*ASSER.* Vegèce appelle de ce nom un bélier ou une poutre-bélière, dont on ſe ſervoit ſur les vaiſſeaux: c'étoit une poutre longue, de moyenne groſſeur, ſuſpendue au mât comme les vergues, & ferrée par les deux bouts. Lorſque les vaiſſeaux ennemis venoient à l'abordage, ſoit à droite, ſoit à gauche, on faiſoit uſage de l'*aſſer*. Pouſſée avec violence, cette poutre renverſoit, écraſoit les ſoldats & les matelots ennemis, & perçoit auſſi le navire. De cette nature étoient les παρᾶται, dont parle Athénée, en décrivant le navire de Hiéron.

ASSESSEURS *ou* CONJOINTS, *paredri*, noms donnés à certains dieux, qui furent admis dans l'aſſemblée des grandes divinités. Tels étoient les héros & les demi-dieux, παρεδροι, *qui s'aſſeyoient enſemble.*

*ASSIDARIUS* a été dit par corruption pour ESSEDARIUS.

*ASSIDUI.* On donnoit ce nom à Rome aux citoyens opulens qui ſupportoient les charges de l'Etat & avoient droit de ſuffrage dans les comices. Ce ſurnom étoit dérivé de leurs richeſſes ou des impôts qu'ils payoient, *ab aſſe.* C'eſt dans ce ſens qu'il eſt employé dans les douze Tables.

*ASSIPONDIUM, as, es*, monnoie des Romains. Il valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 587, une livre environ, monnoie actuelle de France. *Voyez* As.

ASSIE. ASSIENNE. } Voyez *Assius.*

*ASSIRATUM*, boiſſon dont on faiſoit uſage dans les alliances, ou lorſque l'on concluoit un traité de paix. C'étoit une mixtion de vin & de ſang. Feſtus & Mela en ſont mention.

ASSIS. Les ſculpteurs grecs du premier âge repréſentoient *aſſiſes* les déeſſes & les femmes d'un rang diſtingué. Telles étoient les ſtatues des Saiſons placées dans le temple de Junon à Elis, & qui avoient été ſculptées par Doriclès, élève de Dipenus & de Scillus, les plus anciens artiſtes connus de la Grèce.

Cette attitude fait reconnoître ſur les anciens monumens les dieux ou les héros qui goûtent les douceurs du repos, ou qui ſont plongés dans un profond chagrin, ſur-tout ſi l'artiſte leur a fait croiſer les jambes. *V.* JAMBES *croiſées.*

Les anciens s'*aſſeyoient* pour prendre les augures, comme nous l'apprenons de Plutarque, dans la vie de Marcellus & de Servius (*Æn.* 9. 4.); mais encore pendant les ſacrifices & autres cérémonies religieuſes. S. Auguſtin (*Civ. de Dieu.* 7.) & Macrobe (*Saturn.* 1. 10.), diſent que ceux qui ſacrifioient à Ops, la terre, ſe tenoient *aſſis.*

Properce (*II.* 28. 45.) aſſure à Jupiter que ſon amie, reconnoiſſante de la ſanté qu'il lui a rendue, ira s'*aſſeoir* auprès de ſes autels, & lui adreſſer des remerciemens:

*Ante tuoſque pedes illa ipſa adoperta ſedebit.*

On ſe tenoit dans la même attitude, lorſqu'on faiſoit des libations ſur les tombeaux, & qu'on y ſacrifioit aux Mânes. Tibulle, (*II.* 7. 15.):

*Illius ad tumulum fugiam, ſupplexque ſedebo.*

Virgile, (*Æneid.* 9. 3.):

*Luco tum forte parentis*
*Pilumni Turnus ſacratâ valle ſedebat.*

Martial, (*II.* 41. 8.):

*Te mœſta decet aſſidere matri,*
*Lugentique virum, piumque fratrem.*

Properce, (*III.* 14 23.):

*Adferet huc unguenta mihi, ſertiſque ſepulcrum*
*Ornabit, cuſtos ad mea buſta ſedens.*

Les femmes, dans leur appartement, les affranchis & les eſclaves, prenoient leurs repas aſſis; tandis que les maîtres & les convives, dans les repas d'appareil, mangeoient à demi-couchés ſur les lits de table.

*ASSIUS, lapis aſſius*, pierre *aſſienne*, pierre d'*Aſſo*, pierre d'*Aſie*, par erreur de copiſte, & *lapis ſarcophagus* de Pline, ſont les différentes dénominations d'une ſeule & même ſubſtance tirée du règne minéral. Voici les principales propriétés que Pline lui attribue, & qui ſerviront à nous la faire retrouver. *Aſſius*, dit-il, liv. 36, c. 17, *guſtu ſalſus..... ejuſdem lapidis flos appellatur, in farinam mollis, ad quædam perinde efficax: eſt autem ſimilis pumici ruſo... exceſcentia erodit... repugnantia curationi, ac ſuppurata ſiccat.* « La pierre d'*aſſos* eſt ſalée au goût, ſa fleur eſt molle comme la farine, utile à pluſieurs choſes: elle reſſemble à de la ponce rouſſe; . . . elle ronge les excroiſſances de chair, deſsèche les ulcères invétérés ou en ſuppuration. Dioſcoride décrit ainſi cette même ſubſtance, (*de medica materia, cap.* 88.) » Il faut choiſir la pierre d'*aſſos* de couleur de ponce, légère, ſongueuſe, friable, mêlée de veines bleuâtres très-fiſſiles. Sa fleur, qui eſt ſalée, a une couleur jaunâtre; elle ſe forme ſur la pierre, a peu de conſiſtance, eſt quelquefois blanche, quelquefois poreuſe comme les ponces & de couleur griſâtre: miſe ſur la langue, elle eſt

légèrement cauſtique.... On en fait des poudres qui rongent les corps.... »

Galien, (*de ſimpl. med. fac. lib.* 9.) s'explique d'une manière encore plus détaillée. « Il y a une autre pierre, que l'on tire de la ville d'*Aſſos*, d'où elle tire ſon nom d'*aſſienne*; elle n'eſt pas dure comme les pierres ordinaires. Sa conſiſtance & ſa couleur ſont les mêmes que celles du tuf; elle eſt friable & d'un tiſſu lâche, comme lui. Il ſe forme ſur cette pierre une ſubſtance légère (une efflorescence) ſemblable à la farine & à la fleur qui s'attache aux murs des moulins. On lui donne le nom de pierre d'*Aſie*. (faute de copiſte.).... La pierre ſur laquelle ſe forme cette fleur, participe de ſon action cauſtique, mais avec beaucoup moins d'énergie. La fleur eſt préférable, non-ſeulement parce qu'elle ramollit & préſerve de corruption les ſubſtances, comme le ſel; mais encore parce qu'elle produit ces différens effets, ſans une éroſion conſidérable. Cette fleur de la pierre d'*Aſie* a un goût ſalé; ce qui fait conjecturer qu'elle doit ſon origine à une eſpèce de roſée, qui, s'élevant de la mer, retombe ſur la pierre, & ſe deſsèche par l'ardeur du ſoleil. »

Toutes ces propriétés médicinales ne l'ont cependant pas rendue auſſi célèbre que celles dont parle Pline dans le chapitre cité plus haut. Il y déſigne par le nom de ſarcophage, *mange-chair* (de σάρξ chair, & de φάγω, je mange,) une pierre dont les anciens faiſoient des tombeaux, dans leſquels on plaçoit les corps qu'ils ne vouloient pas brûler. Un cadavre s'y détruiſoit entièrement, ſelon Pline, dans l'eſpace de quarante jours, les dents exceptées.

Depuis que l'Hiſtoire Naturelle a fait des progrès, on a cherché la ſubſtance qui pouvoit avoir été appelée *pierre aſſienne*. Henckel croyoit que c'étoit une pyrite qui ſe vitrioliſoit, & détruiſoit les cadavres par le moyen de ſon efflorescence ſaline, comme la chaux vive le fait aujourd'hui dans les cimetières. M. Valmont de Bomare déſigne ſous le nom de *pierre aſſienne*, une pierre alumineuſe, dont l'efflorescence produiſoit le même effet. Wallerius prend pour la même pierre, une terre calcaire, qu'il nomme *terra alcedema Nierembergii*. Boece de Bood dit qu'il eſt très-difficile de reconnoître aujourd'hui le *lapis ſarcophagus* de Pline, à moins que l'on ne déſigne ſous ce nom toutes les pierres & concrétions qui contiennent de l'alun, du nitre, du ſel marin, & qui ſont en même-temps légères & ſpongieuſes.

Pour ce qui eſt de la propriété ſecondaire que lui attribue Pline, celle de pétrifier les corps, il n'a entendu par-là qu'une incruſtation ſaline, telle que l'on en produit artificiellement dans les ſalines, en expoſant les objets que l'on veut incruſter, à la chûte d'une ſource ſalée.

Quant à la manière d'employer la pierre *aſſienne* pour détruire les cadavres, il paroît que l'on ne faiſoit pas les tombeaux avec une pierre auſſi friable, mais qu'on la réduiſoit en poudre pour en les vuides que laiſſoit le cadavre. C'eſt ainſi Egyptiens laiſſoient pendant trente jours l couverts de natron. L'expreſſion de Pline favorable à cette expoſition. *Corpora a rum condita in eo.* On ſait que le mot déſigne l'action de plonger dans un liqu d'envelopper d'une pâte, &c. pour c les ſubſtances, ou pour les embaumer.

On trouve dans les mémoires de l'Acad Bruxelles, tome IV, un très-bon mén M. de Launay ſur cette matière.

ASSO, } (Pierre d') Voyez *Assi*
ASSOS, }

*ASSORUS*, en Sicile, ASSORU.

Les médailles autonomes de cette ville
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

ASSURANCE. Quelques Juriſconſu confondu mal-à-propos les actes de ca ment dont il eſt fait mention dans les lo diennes, avec nos contrats d'*aſſurance*. C niers, qui ſont d'uſage aujourd'hui dans pays maritimes, n'étoient pas connus des Le mot barbare dont nous nous ſervons pour l'exprimer, *adſecuratio*, eſt de la pl latinité. On cite en vain Tite-Live & Sué

Le premier dit, (*lib.* 23, §. 49.) *po fuit ut qua in naves impoſuiſſent, ab hoſti peſtatiſque vi, periculo publico eſſent.* Le (vie de Claude) *negociatoribus certa lu poſuit, ſuſcepto in ſe damno, ſi cui quid peſtates accidiſſet.* Dans le premier cas, l cains fourniſſent à l'armée d'Eſpagne ce d a beſoin, à la charge que les malheur ſupportés par la république. On ne voit de contrat d'aſſurance. Le ſecond n'en pas davantage. Claude propoſe à des ma des expéditions maritimes, qui pouvoient curer des gains conſidérables; & pour l gager, il leur promet de ſupporter lui ſeu les pertes, s'il y en a.

Loin que ce contrat fût connu des a c'eſt un fait inconteſtable que nous le de juifs. Voici de quelle manière l'auteur du *des négocians & gens de mer* leur rend h ſur cette invention utile. « Quand ces abon retaillés furent, pour leurs méfaits & p crimes exécrables, bannis de France, & leu confiſqués, la néceſſité apprit ces malic ſâmes de ſe ſervir de lettres ſecrettes (c les lettres-de-change), & bientôt après fiance leur ſuggéra l'invention de quelq commencement des brevets ou polices d'aſſ de ſorte qu'elles ſont juives de naiſſan Italiens, les Lombards, ſpectateurs & n de cette intrigue juive, en retinrent le for & s'en ſurent du depuis bien ſervir, lor

malheureuses sectes des Guelphes & Gibbelins s'effarouchèrent les uns contre les autres, qu'ils jouèrent au boute-hors, & mirent la chrétienté en grand trouble & combustion. » *Loix Rhodiennes de M. de Pastoret.*

*ASSURGERE*, se lever de son siége & se tenir de bout. L'usage qu'exprime le mot *assurgere*, étoit pratiqué par les Grecs, lorsqu'ils vouloient témoigner leur respect ou leur considération pour celui qui arrivoit dans une assemblée. Les Grecs réunis dans les théâtres d'Olympie, se levèrent pour faire honneur à Thémistocle. (*Pausan. Arcad.*) L'hymne d'Apollon qui porte le nom d'Orphée, dit que tous les Dieux se levoient à son arrivée sur l'Olympe.

Les Romains en agissoient de même. Les chevaliers avoient coutume de se lever lorsque Claude entroit dans les spectacles. (*Suéton.*) *Quin & spectaculis advenienti Claudio assurgere solebant equites.* Virgile ayant récité des vers au peuple romain assemblé dans le théâtre, tous les auditeurs se levèrent, & lui témoignèrent autant de respect & de considération qu'ils en marquoient à Auguste lui-même. (*Auct. lib. de caus. corr. eloq. c. 13.*): *Populus, auditis in theatro versibus Virgilii, surrexit universus, & fortè præsentem spectantemque Virgilium sic veneratus est quasi Augustum.*

Lorsqu'un auteur lisoit en particulier ses productions à quelques amis, ils lui témoignoient leur reconnoissance & leur estime en se levant, & même plusieurs fois pendant une lecture; témoin Martial (x, 10, 5.):

*Sæpiùs assurgam recitanti carmina? tu stas,*
*Et pariter geminas tendis in ora manus.*

C'est pourquoi Pline se plaint amèrement de ce qu'à la lecture qu'avoit faite de ses productions un de ses amis, les auditeurs ne s'étoient point levés, pas même pour se délasser du malaise que l'on éprouve en restant long-temps assis: *Non labra diduxerunt, non moverunt manum, non denique assurrexerunt saltem lassitudine sedendi.*

*ASSUS*, en Éolie. ΑΣΣΙ & ΑССΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

RR. en bronze.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont un griffon assis; une tête de bœuf.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Agripine & de Claude, de M. Aurèle, de Commode, de Domna, d'Alex.-Sévère.

ASSYRIENS. Ces peuples anciens avoient en horreur les poissons & adoroient les colombes, qu'ils croyoient être l'ame de leur reine Sémiramis. Quelques-uns d'eux adoroient le feu, comme l'atteste Plutarque. Ils coupoient leurs barbes dans le deuil, lorsqu'ils assistoient à des funérailles; & alors ils laissoient flotter leurs cheveux au gré des vents.

Pour connoître leur habillement, on pourra voir la statue de Sardanapale, que Winkelmann a publiée dans ses *Monumenti antichi inediti.* On sait de plus que leur religion défendoit de porter des bâtons d'appui, des sceptres, qui ne fussent pas surmontés par quelque objet tels que des oiseaux entiers, & des têtes d'oiseaux, &c. Cette pratique est egyptienne, & on la retrouve dans les monumens de Persépolis.

Les parfums de l'*Assyrie* étoient très-recherchés des Romains, qui comprenoient sous ce nom tous ceux de l'Orient. — Stace, (*Theb.* 6. 209.):

*Nec non Assyriis pinguescunt robora succis.*

Virgile. (*Eclog.* 4. 25.):

*Assyrium vulgò nascetur amomum.*

Martial. (*VIII. epig.* 77. 3.):

*Si sapis, Assyrio semper tibi crinis amomo*
*Splendeat.*

Horace. (2. *od.* 2. 15.):

*Cur non. . . . . . .*
*Dum licet, Assyriâque nardo*
*Potamus uncti?*

Catulle. (*Epig.* 69. 144.):

*Fragantem Assyrio venit odore domum.*

Les anciens comprenoient ordinairement la Phénicie & les pays adjacens, sous le nom général d'*Assyrie*; c'est pourquoi ils ont désigné souvent sous ce même nom la pourpre de Tyr & de Sidon. Virgile. (*Georgic.* I. 465.)

*Alba nec Assyrio fucatur lana veneno.*

Claudien. (*de raptu Proserp. liv.* 2. v. 96.):

*Ditibus Assyrii spumis fuscantur aheni.*

ASTACES, fleuve du Pont. Pline, (*l.* 2. *c.* 103.) dit que les jumens qui paissent sur ses bords ont du lait noir. Ce fait mériteroit d'être vérifié avant que d'être rejeté; car on sait combien la variété des plantes influe sur la couleur & le goût du lait des vaches.

ASTANDÆ. Ce mot est persan, ainsi que l'établissement qu'il designe; & il est synonyme à celui d'*Angari*. C'étoient des couriers placés à différentes postes, pour recevoir les paquets & les ordres du roi de Perse, & se les transmettre successivement avec une vitesse extraordinaire. Darius Codoman, qui fut détrôné par Alexandre, avoit été *astanda* dans sa jeunesse, selon Plutarque (*de fort. Alex.* 1.); & c'est de lui peut-être qu'a

voulu parler Juvénal, dans ces vers de ſa 3e. ſatyre :

*Quales ex humili magna ad faſtigia rerum*
*Extollit, quoties voluit fortuna jocari.*

ASTARTÉ, divinité des peuples de Syrie, ſous le nom de laquelle ils adoroient la Lune. Aſtarté & Adonis ſon époux régnèrent dans la Syrie, & après leur mort ils furent mis au rang des Dieux. Comme on croyoit, dans les premiers temps, que les ames des grands hommes alloient, après leur mort, habiter dans les aſtres, on feignit de croire que celle de ce prince & de ſon épouſe avoient choiſi le Soleil & la Lune pour leur demeure, & on les honora comme ces aſtres eux-mêmes.

Aſtarté étoit ordinairement repréſentée ſous la figure d'une femme, qui avoit pour coëffure une tête de bœuf avec ſes cornes, pour marquer le croiſſant de la Lune. Elle étoit principalement honorée dans la ville d'Hiérapolis de Syrie, où elle avoit un magnifique temple, & plus de trois cens prêtres employés au ſoin de ſes autels. Le ſouverain pontife étoit vêtu de pourpre avec une thiare d'or. On ſacrifioit dans ce temple deux fois le jour, & il y avoit des fêtes où ces ſacrifices ſe faiſoient avec beaucoup de ſolemnité. *Voyez* BYBLOS.

Cicéron croyoit que l'*aſtarté* des Phéniciens étoit une des quatre Vénus. Suidas penſoit de même. Beger & Bochart ont ajouté que c'étoit Vénus armée, ou Vénus déeſſe de la guerre; & Pauſanias, ſur l'autorité duquel ils s'appuient, dit que les Cythéréens, qui l'adoroient ſous cette figure & ſous ce nom, avoient reçu ce culte des Phéniciens. *Aſtarté*, ſelon Lucien, étoit la Lune, & Junon chez les Carthaginois, ſelon St. Auguſtin. Au reſte Bochart croit que St. Auguſtin avoit puiſé cette opinion dans Horace, (*l.* 2. *od.* 1.) & dans Virgile, (*Æneid. l.* 1. 15.)

Les peuples adorateurs d'*Aſtarté* lui donnoient différentes figures & différens attributs. Les Sidoniens la repréſentoient ſous la figure d'une poule qui couvre ſes pouſſins de ſes ailes. L'*Aſtarté* dont parle Cicéron, portoit en Phénicie un carquois & des flèches. Chez les habitans du Mont-Liban elle pleuroit la mort de ſon cher Adonis: ſa tête étoit voilée, & des larmes couloient de ſes yeux. Les Aſſyriens l'habilloient tantôt en homme & tantôt en femme, à cauſe de l'ambiguïté de genre qu'offre ſon nom dans les langues orientales: de-là vient que ſes adorateurs ne pouvoient pénétrer dans ſon temple qu'après avoir changé d'habit, & pris chacun celui du ſexe différent.

Les Mythologues penſent qu'*Aſtarté* eſt, ſous différens noms, Vénus ou Mylitta des Aſſyriens, Mitra des Perſes, Iſis des Egyptiens, Io & Vénus-Uranie des Grecs, la grande Déeſſe des Syriens, Derceto d'Aſcalon, peut-être même Diane, &c.

Il y a ſur les médailles de Bérite & de Céſarée une femme demi-nue, ou ayant une robe retroussée, la tête couronnée de tours, s'appuyant d'une main ſur un bâton croiſé par le haut, tenant quelquefois une corne d'abondance, placée ſouvent dans un temple, & ayant auprès d'elle une victoire debout ſur un cippe qui la couronne. Les Antiquaires s'accordent généralement à la prendre pour *Aſtarté*.

Sur une médaille d'Elagabale, frappée à Sidon, on voit un char dont la couverture ou l'impériale eſt ſoutenue par quatre colonnes ſurmontées de rameaux de laurier. Dans le char eſt une femme aſſiſe, tenant un grand bouclier devant elle. On croit que les prêtres de Sidon promenoient *Aſtarté* dans un ſemblable char, pour amaſſer de l'argent.

Le P. Jobert reconnoit encore pour *Aſtarté* une femme aſſiſe ſur un lion, qui porte en main la foudre, ſur les médailles de Carthage.

ASTÉRIE, ſœur de Latone, fut aimée de Jupiter, qui prit la figure d'un aigle pour la tromper, & la rendit mère d'Hercule-Tyrien. Dans la ſuite ayant perdu les bonnes graces de Dieu, & fuyant ſa colère, elle fut changée en caille, & ſe retira dans une iſle de la mer Egée, à laquelle elle donna le nom d'Ortygie. ὄρτυξ, caille. C'eſt l'iſle de Délos, qui fut d'abord appelée Ortygie, parce que c'eſt dans cette iſle qu'on trouva les premières cailles. *Voyez* DÉLOS. Suivant une autre tradition, Jupiter ayant ceſſé d'aimer Aſtérie, la donna en mariage à Perſée, qui la rendit mère d'Hécate. *Voyez* HÉCATE.

ASTÉRIE, fille d'Hydée, fut aimée de Bellérophon, qui la rendit mère d'un fils qu'elle nomma Hydis; il fut le fondateur de la ville d'Hydiſſus en Carie.

ASTÉRIE, *aſterius lapis* ou *aſterites*, pierre précieuſe des anciens, qu'ils ont mal décrite. Denys Périégète dit qu'elle brille comme une étoile, & que ſon feu reſſemble à la flamme des lampes. Pline ajoute à cette deſcription ſi vague, que l'aſtérie reſſembloit à la prunelle de l'œil. M. Lehmann décrit dans les mémoires de l'Académie de Berlin, année 1754, une pierre cryſtaliſée ſingulière, qu'il croit être l'*aſtérie* de Pline. Mais la reſſemblance que le Naturaliſte romain lui trouve avec la prunelle, la doit plutôt faire reconnoître pour un *œil de chat*, ou plutôt encore pour le *girafol*. Au reſte, quelques Minéralogiſtes modernes ont donné l'aventurine pour l'*aſtérie* de Denys Périégète, à cauſe de ſes points brillans. Nous ne croyons pas qu'ils ayent raiſon, à cauſe de la deſcription de Pline.

ASTÉRION, fleuve du pays d'Argos, fut père de trois filles, nommées Eubea, Porſymna & Acrela, ou Acrona, qui furent, dit-on, les nourrices de Junon. Dans ce fleuve croiſſoit une herbe, nommée auſſi *aſtérion*, dont on faiſoit des couronnes à la Junon d'Argos. *Voyez* INACHUS, JUNON.

ASTÉRION, de la race des Eacides, fut un des Argonautes.

ASTÉRIUS, frère de Neſtor, fut un des Argonautes.

ASTÉRIUS, petit-fils de la Terre, un des Géans.

ASTÉROPE, une des filles d'Atlas, la première des ſept étoiles principales qui compoſent les Pleïades. Ovid. (*faſt.* 4. 170.)

ASTHÉMENES. *Voyez* CRATÉE.

ASTIANAX. *Voyez* ASTYANAX.

ASTIGI, dans la Bœtique.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales latines, ſelon le P. Hardouin.

ASTIMÉDE, ſeconde femme d'Œdipe, perſécuta les enfans du premier lit de ſon mari; & pour les rendre odieux à leur père, elle les accuſa d'avoir voulu attenter à ſon honneur; ce qui irrita tellement le malheureux Œdipe, qu'il remplit de ſang ſa maiſon, ſelon l'expreſſion de Diodore. *Voyez* ŒDIPE.

ASTIOCHÉ, fille d'Actor, n'ayant pu réſiſter à la force du Dieu Mars, qui la ſurprit dans le palais de ſon père, devint mère d'*Ialmanus* & d'*Aſcalaphe*, généraux grecs au ſiége de Troye.

ASTIOCHÉ, fille de Philante, ayant été faite captive par Hercule dans la vallée d'Ephyne en Elide, fut aimée de ce héros, & en eut un fils nommé *Tlépolême*.

ASTIOCHÉ *ou* HIERA, femme de Téléphus, fils d'Hercule, combattit avec ſon mari contre les Grecs qui, allant au ſiége de Troye, avoient fait une deſcente dans ſon royaume, la Myſie. Elle fut tuée par Nirée, le plus beau des Grecs après Achille. Une pâte antique du baron de Stoſch, offre cette reine étendue morte, & Nirée debout contre un arbre, contemplant avec douleur la beauté de l'héroïne à laquelle il a donné la mort. Philoſtrate en a parlé dans ſes Héroïques, p. 690.

ASTIOCHÉ, fille de Priam, femme de Télèphe, & mère d'Eurypile, eſt la même que Laodice.

*ASTIOCHUS*, vaſe rond que les aſſiégés rempliſſoient de poix fondue, de ſoufre allumé & d'étoupes, pour les verſer ſur les aſſiégeans. (*Héſychius*).

ASTOMES, peuples fabuleux, qui n'avoient point de bouche. Pline les place aux Indes, & d'autres en Afrique. On dit que ces peuples croyoient qu'il étoit honteux de montrer ſa bouche, & qu'ils la couvroient ſoigneuſement. Leur nom eſt compoſé de l'α privatif & de στόμα, *bouche*. Peut-être qu'il a fait naître cette ridicule opinion.

ASTRABA.
ASTRABE.
ΑΣΤΡΑΒΗ. } *Voyez* ETRIER.

ASTRAGALE, ἀστράγαλος, *aſtragalus*. Les Grecs & les Romains donnoient ce nom à l'os du talon des fiſſipèdes ou bêtes à pied fourchu. Les uns & les autres employèrent ces os en guiſe de dés, pour jouer au jeu que nous appelons encore les oſſelets, & ils leur conſervèrent dans ce ſens leur nom propre d'*aſtragale*.

*ASTRAGALIZONTES*, les joueurs d'oſſelets. Pline appelle de ce nom un groupe célèbre dans l'antiquité, fait par le ſculpteur Polyclète. Winkelmann a cru en reconnoître une copie au palais Barberini. On y voit un enfant qui mord le bras d'une autre figure, détruite par le tems, & qu'il tient avec ſes deux mains. Le ſavant antiquaire avoit déſeſpéré long-tems de pouvoir expliquer un ſujet auſſi bizarre en apparence, lorſque le haſard lui fit appercevoir un oſſelet dans la main qui appartient au bras mordu. Cet *aſtragale* lui rappela ſur le champ le fameux groupe de Polyclète.

Si l'on vouloit déterminer avec plus de préciſion le ſujet des *aſtragaliſontes*, on pourroit y reconnoître Patrocle, l'ami d'Achille, qui, ayant eu une diſpute pendant ſon enfance au jeu d'oſſelets, tua involontairement ſon camarade Chryſonymus. *Apollodore* (*Bibl. l.* 3, *p.* 126. 6).

ASTRAGALOMANTIE, divination ou eſpèce de ſort qui ſe pratiquoit avec des oſſelets, ſur leſquels on inſcrivoit les lettres de l'alphabet. On les jetoit au haſard, & des lettres qui réſultoient du coup on formoit la réponſe. C'eſt ainſi que l'on conſultoit Hercule Buraïque dans ſa caverne, ſelon Pauſanias (*Arcad.*), & Gérion à la fontaine d'Apone. Le nom de cette divination étoit compoſé d'ἀστράγαλος, *oſſelet*, & de μαντία, *divination*.

Lorſqu'on ſe ſervoit de dés au lieu d'oſſelets, elle s'appeloit *Cubomantie*, de κύβος, *dé*.

ASTRÉE, fille d'Aſtréus & de Thémis, étoit regardée comme la déeſſe de la Juſtice. Elle habita ſur la terre tant que dura l'âge d'or; mais les crimes des humains l'en ayant chaſſée, elle retourna au ciel, & ſe plaça dans le ſigne de la Vierge. Virgile dit qu'ayant été d'abord exilée des villes, elle s'étoit retirée à la campagne parmi les laboureurs, où elle trouva un aſyle, mais qui ne fut pas de longue durée. On la peignoit, dit Aulugelle, ſous la figure d'une vierge qui avoit un regard formidable: la triſteſſe qui paroiſſoit dans ſes yeux, n'avoit rien de bas ni de farouche; elle conſervoit, avec un air ſévère, beaucoup de dignité. Elle tenoit une balance d'une main, & une épée de l'autre. On la confond ſouvent avec Thémis, qui eſt auſſi la déeſſe de la Juſtice. *Voyez* THÉMIS, JUSTICE.

ASTRES. La plus ancienne Mythologie dont l'hiſtoire ait conſervé le ſouvenir, eſt celle des Egyptiens. Nous ne faiſons point mention des Indiens & des Chinois, parce que les opinions des

ſavans ſont partagées à leur ſujet. Les *aſtres* furent les premiers objets du culte des habitans de l'Egypte. Diodore de Sicile (*liv.* I.) l'atteſte formellement. « Les plus anciens habitans de l'Egypte ayant contemplé l'eſpace qui étoit au-deſſus de leurs têtes, & examiné avec admiration la ſtructure de l'univers, créèrent d'abord deux divinités principales & éternelles, le Soleil & la Lune, qu'ils déſignèrent ſous les noms d'Oſiris & d'Iſis... Ils croyent que ces divinités gouvernent le monde, donnent à toutes choſes la nourriture & l'accroiſſement....; que la nature de ces divinités influe beaucoup ſur la production de toutes choſes....; de manière que la nature entière eſt renfermée potentiellement dans le ſoleil & la lune..... » Euſèbe parle le même langage (*Prap. Evang. l.* 3.) « Les Egyptiens, dit-il, ont attribué au ſoleil ſeul la formation de l'univers. Ils reconnurent les *aſtres* pour la ſeule cauſe productive du monde, faiſant dépendre ainſi toutes choſes de la néceſſité du deſtin & des mouvemens des corps céleſtes. Cette croyance eſt encore en vigueur parmi eux. » Sextus Empiricus (*adv. Mathem.*) eſt encore plus expreſſif. « Les Chaldéens, dit-il, regardent le ſoleil & la lune comme les *aſtres* principaux; & ils n'accordent aux cinq autres planètes qu'une moindre influence ſur les événemens ſublunaires. C'eſt pourquoi les Egyptiens comparent le ſoleil à un roi & à l'œil droit; la lune à une reine & à l'œil gauche; les cinq autres planètes à leurs gardes ou ſatellites, & le reſte des étoiles au peuple. »

Le premier culte des Egyptiens eut tellement pour objet les *aſtres*, & en particulier le ſoleil & la lune, que leurs plus anciennes fêtes ſe célébroient conſtamment aux nouvelles lunes ou néoménies, aux pleines lunes, aux ſolſtices & aux équinoxes. Les Pélaſges ou premiers Grecs, en adoptant le culte des Egyptiens que leur communiquèrent avec beaucoup d'altération les Phéniciens, conſervèrent des traces très-ſenſibles de cette Mythologie aſtronomique. Pauſanias (*Lacon.*) aſſure qu'il avoit vu en Laconie *ſept colonnes, monumens de l'ancien culte*, que les habitans lui dirent être l'emblême des ſept planètes. Dans le Cratyle, Platon dit expreſſément que les premiers habitans de la Grèce & la plupart des peuples barbares avoient commencé par adorer le ſoleil, la lune, les *aſtres*, le ciel & la terre. De-là vint ſans doute le reſpect & la vénération que les Orientaux eurent toujours pour le nombre de ſept; pour les ſept cabires, par exemple, &c.

Lorſque la progreſſion des tems & des connoiſſances eut rendu ce reſpect matériel pour les *aſtres* trop familier aux Egyptiens, ils créèrent des dieux ou des génies prépoſés à la garde & à la conduite des planètes. Ils conſacrèrent pluſieurs *aſtres* à la même divinité: Iſis préſidoit aux mouvemens de la Lune, & Sirius ou la Canicule, étoit encore de ſon département. Les phénomènes aſtronomiques partagèrent auſſi la vénération d Egyptiens, & ils diviſèrent les levers, les co chers, les conjonctions & les oppoſitions d *aſtres*. C'eſt ce ſyſtême mytho-aſtronomique q M. Dupuis, profeſſeur du collége de Lizieu développe avec tant d'eſprit & de goût, & q nous expoſerons d'après lui dans pluſieurs artic de ce Dictionnaire.

ASTRÉUS, un des Géans ou Titans qui fire la guerre à Jupiter; il devint amoureux de l'A rore, & la rendit mère des Vents & des Aſtr *Voyez* BORÉE.

ASTRÉUS. *Voyez* EURYBIE.

ASTROBACUS, un des héros de la Grèc à qui on avoit élevé des monumens héroïqu

ASTROLOGIE. Cet article appartient Dictionnaire de la Philoſophie ancienne.

ASTURICA, dans l'Eſpagne.

COL. AST. AUGUSTA. *Colonia Aſturica A guſta.*

Cette ville a fait frapper des médailles latin en l'honneur d'Auguſte.

ASTY, ville. Les Grecs déſignoient Athèn par ce mot générique; & les Romains les im tèrent, en appelant Rome, *Urbs*.

ASTYANAX, fils unique d'Hector & d'A dromaque, donna de l'ombrage aux Grecs milieu de leurs victoires, quoiqu'il ne fût e core qu'un enfant. Ils firent annoncer par le dev Calchas, que ſi cet enfant devenoit grand, il manqueroit pas de venger la mort de ſon père & qu'il ſeroit même plus courageux que lui: qu falloit donc le faire mourir au-plutôt. Andr maque prit grand ſoin de le cacher; mais Ulyſ le découvrit, & le fit précipiter du haut des m railles de Troye. Quelques auteurs attribuent cet cruauté à Ménélas; d'autres à Pyrrhus ſeul, ſa dire que les Grecs ou Calchas l'euſſent jugée n ceſſaire. Eurypide, dans ſa tragédie des Troyens a pris pour principale intrigue, la mort d'*A tyanax*.

Racine le fait vivre plus long-tems; il ſuppo qu'*Aſtyanax* ſuivit ſa mère en Epire, & q Pyrrhus, en épouſant Andromaque, prit le fi d'Hector ſous ſa protection. Mais, comme il dit lui-même, « il écrivoit dans un pays où cet liberté ne pouvoit pas être mal reçue: car, ſa parler de Ronſard, qui a choiſi ce même *Aſtyana* pour le héros de ſa Franciade, qui ne ſait q l'on fait deſcendre nos anciens rois de ce fi d'Hector; & que nos vieilles chroniques ſauve la vie à ce jeune prince, après la déſolation d ſon pays, pour en faire le fondateur de no monarchie? » *Aſtyanax* fut auſſi nommé *Sc mander*.

ASTYDAMIE, fille d'Amintor, & mère Lépréas, un des ennemis d'Hercule, fut aim de ce héros, & réconcilia ſon fils avec lui: el

en eut un fils, nommé Etéſipe. *Voyez* LÉPRÉAS.

ASTYDAMIE, femme d'Acaſte. *V.* PELÉE.

ASTYLE, devin qui ſe trouva au combat des Lapithes & des Centaures, & prit la fuite.

ASTYMÈDE. *Voyez* ASTIMÈDE.

ASTYOCHÉ, une des filles de Niobé. *Voyez* NIOBÉ.

ASTYOCHÉ, fille de Philante. *V.* ASTIOCHÉ.

ASTYNOME, fille de Chryſéis. *V.* CHRYSÉIS.

ASTYNOMES étoient des magiſtrats d'Athènes, prépoſés à l'inſpection des rues. Ils étoient chargés, pour cet objet, des mêmes détails que les voyers modernes. Leur inſpection s'étendoit auſſi ſur les joueurs d'inſtrumens & ſur les bouffons (τῶν κωμῳδῶν). Les *aſtynomes* étoient à Athènes les mêmes magiſtrats que l'on appeloit à Rome Ediles plébéiens.

Ariſtote, cité par Harpocration, dit qu'ils étoient dix; cinq pour la ville, & cinq pour le Pirée. Ἀστύνομοι eſt compoſé d'ἄστυ, *ville*, & de νόμος, *loi*.

On voit dans Démoſthène, que l'on ne pouvoit jamais être deux fois *aſtynome*.

ASTYOCHUS, fils d'Eole, le dieu des Vents, régna après ſon père ſur les iſles de Lipari, qu'il appela Eoliennes, du nom de ſon père.

ASTYONE, c'eſt le nom de la belle Chryſéis, fille de Chryſès, grand-prêtre d'Apollon. *Voyez* CHRYSÈIS.

ASTYPALÆUS, ſurnom d'Apollon, à cauſe d'un temple qu'il avoit dans l'iſle d'Aſtypalée, une des Cyclades.

ASTYPALEA, iſle. ΑΣΤΥΠΑΛΑΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont:
RRR. en bronze. (*Pellerin*).
O. en or.
O. en argent.

On a frappé dans cette iſle des médailles impériales grecques en l'honneur de Tibère: ce ſont les mêmes que les autonomes ci-deſſus; le nom du prince n'y eſt pas.

ASTYPALÉE, fille de Phœnix, eut de Neptune Ancée. *V.* ANCÉE.

ASTYRA, dans l'iſle de Rhodes. ΑΣΤΥΡΑ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

ASTYRE, dans la Myſie. ΑΣΤΥΡΗΝΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin.

ASTYRÉNA; c'eſt un nom qu'on donnoit à Diane, & qui venoit d'Aſtyra, ville de la Myſie, dans laquelle cette déeſſe avoit un bois ſacré.

ATABYRIEN, ſurnom que les Rhodiens donnoient à Jupiter. Ils lui avoient érigé, ſous ce nom, un temple qui devint fameux. Il y avoit des taureaux d'airain qui, diſoit-on, avertiſſoient, par des mugiſſemens, quand il devoit arriver quelque malheur. Atabyria étoit l'ancien nom de l'iſle de Rhodes: de-là vint le nom d'*Atabyrien* donné à Jupiter.

ATABYRIUM, en Sicile. A. & AT. en monogramme.

Hunter poſſédoit une médaille autonome d'argent & trois de bronze avec ces monogrammes, que M. Combe attribue à *Atabyrium*; mais l'on trouve auſſi ce monogramme ſur une médaille d'Antioche de Syrie; ce qui doit lui faire reſtituer les prétendues médailles d'*Atabyrium*.

ATALANTE. Quoique les auteurs ne ſoient pas d'accord ſur la perſonne qui a porté ce nom, il paroît qu'on peut les concilier, en diſtinguant deux *Atalantes*.

L'une étoit fille de Schanée, & petite-fille d'Athamas, que ſes malheurs obligèrent de ſe retirer dans un canton reculé de la Béotie, où il bâtit une petite ville de ſon nom. *V.* ATHAMAS. Ce fut-là que naquit *Atalante*, la plus belle princeſſe de ſon tems. Etant allée un jour conſulter l'oracle ſur le choix d'un époux, elle en reçut cette réponſe: *Vous ne devez point ſonger à l'hymen; il vous ſera fatal; vous devez le fuir: car, pour ne l'avoir pas évité, vous aurez, quoique vivante, le malheur de n'être plus ce que vous étiez auparavant.* Effrayée de cette réponſe, elle ne penſa plus au mariage, & réſolut de paſſer ſa vie à la chaſſe dans les forêts. Pour ſe délivrer de la foule d'amans qui l'importunoient, elle leur propoſa d'épouſer celui qui la ſurpaſſeroit à la courſe, à condition qu'elle feroit mourir ceux qui ſeroient vaincus dans cet exercice, où elle excelloit.

Hippomène, qu'Apollodore nomme Mélanion, fils de Mégarée, fils de Neptune, (*Voyez* HIPPOMÈNE.) épris des charmes d'*Atalante*, ſe préſenta pour courir avec elle. Mais ſe défiant de ſon agilité, il eut recours à Vénus, qui, ſans ſe faire voir, lui remit trois pommes d'or. Les uns, comme Ovide, diſent qu'elle les avoit cueillies dans l'iſle de Chypre; (*Voyez* TAMADÈRE.) d'autres racontent qu'elle les avoit cueillies dans le jardin des Heſpérides. Quoi qu'il en ſoit, Vénus apprit à Hippomène l'uſage qu'il devoit faire de ces pommes. Pendant la courſe, quand il ſe voyoit près d'être devancé par *Atalante*, il laiſſoit tomber une de ces pommes; attirée par le prix du métal, elle la ramaſſoit. Par ce retardement trois fois répété, elle donna le tems à ſon amant d'atteindre le but avant elle, & *Atalante* fut le prix de ſa victoire. Hippomène, après ce bienfait, oublia de rendre grace à Vénus par des ſacrifices. Pour ſe venger d'un mépris ſi outrageant, la déeſſe le pouſſa à profaner le temple de Cybèle. La mère des dieux, pour ſe venger de

cet outrage, changea Hippomène en lion, & *Atalante* en lionne. C'eſt depuis ce tems que ces animaux féroces ſont attelés au char de Cybèle, & dociles à ſa voix. Ainſi s'accomplit l'oracle qui avoit défendu à *Atalante* de prendre un mari.

On a raconté autrement l'hiſtoire de la même *Atalante*. On a dit qu'elle étoit fille d'un certain Jaſus, d'autres de Ménalus; & que ſon père, ne voulant avoir que des enfans mâles, la fit expoſer dans un lieu déſert. Une ourſe la trouva & l'allaita, juſqu'à ce que des chaſſeurs l'emportèrent & l'élevèrent chez eux. Devenue grande, elle ſe donna toute entière à la chaſſe, & eut toujours grand ſoin de garder ſa virginité. Elle tua à coups de flèches deux Centaures, qui vouloient lui faire violence. *Atalante* ſe trouva aux jeux inſtitués en l'honneur de Pélias, lutta contre Pélée, & remporta le prix. Elle retrouva depuis ſes parens; & ſon père la preſſant de ſe marier, elle n'y conſentit qu'aux conditions dont on a parlé plus haut. Ménalion ſe préſenta, & fut vainqueur par le ſecours des pommes de Vénus. Les deux époux furent changés en lions, pour avoir profané le temple de Jupiter. Avant ce malheur, *Atalante* avoit eu de Ménalion, d'autres diſent de Mars, un fils nommé Parthénopée, qui fit la guerre aux Thébains.

La ſeconde *Atalante* eſt celle qui ſe trouva à la chaſſe du ſanglier de Calydon, & qui, par la préférence que lui donna Méléagre, fut la cauſe innocente des malheurs qui ſuivirent cette chaſſe. *Voyez* MÉLÉAGRE.

On trouve dans la collection des pierres gravées du baron de Stoſch, *Atalante* repréſentée dans ſa courſe. Ce ſujet a plu aux anciens artiſtes, car ils l'ont répété pluſieurs fois.

ATARBÉCHIS ſignifie, en langue cophte, ancien idiôme des Egyptiens, ville de Vénus *Aphroditopolis*. Car, ſelon Jablonski, Ἀτὰρ, ou plutôt comme l'écrit Orion, Ἀθὼρ eſt Vénus, & *baki* veut dire *ville*.

ATARGATIS. *Voyez* ATERGATIS.

ATARNEA, en Myſie. ATAP.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ATÉ, Ἄτη, *mal, injuſtice*, fille de Jupiter, ne penſoit qu'à faire du mal; elle troubloit l'eſprit des hommes pour les précipiter dans le malheur. Devenue odieuſe aux dieux & aux hommes, Jupiter la ſaiſit par les cheveux, la précipita du haut des cieux, & fit ſerment qu'elle n'y rentreroit jamais. Elle s'empara alors des affaires humaines; & depuis elle parcourt toute la terre avec une célérité incroyable, marche ſur la tête des hommes, en leur faiſant tout le mal qu'elle peut. Les Prières, (Λιταὶ) ſes ſœurs, filles de Jupiter comme elle, vont toujours après elle, pour corriger, autant qu'il eſt en leur pouvoir, le mal qu'elle fait; mais étant boiteuſes, elles vont beaucoup plus lentement qu'*Até*. Cette fable allégorique eſt d'Homère; & ce ſeroit la gâter, que de l'expliquer. *Voyez* PRIÈRES, DISCORDE.

ATÈLE. } On appeloit à Athènes *Atèles*,
ATE'AEIA. } ceux qui étoient exempts de la plupart des impoſitions, & Ἀτέλεια cette exemption. Elle n'étoit pas entière; car perſonne n'étoit diſpenſé de contribuer aux frais des guerres; & les novemvirs ſeuls étoient exempts de l'impôt deſtiné à la conſtruction des trirèmes. Au reſte, on trouve un petit nombre d'exemples de cette diſtinction honorable, entre leſquels on remarque les deſcendans d'Harmodius & d'Ariſtogiton, qui en jouirent pendant pluſieurs ſiècles. Voyez Démoſthène (*in Leptinem*) & ſes interprètes.

ATELLANES, pièces de théâtre en uſage chez les Romains, & qui reſſembloient aux pièces ſatyriques des Grecs, non-ſeulement pour le choix des ſujets, mais encore par le caractère des acteurs, des danſes & de la muſique. *Diomède*, (*lib.* 3.) Après avoir été long-tems en vigueur pendant la république, elles le furent encore ſous les empereurs.

On les appeloit ainſi d'*Atella*, ville du pays des Oſques, ancien peuple du Latium, où elles avoient pris naiſſance, & d'où elles paſſèrent bientôt à Rome. Les perſonnages de ces pièces conſervèrent le jargon des Oſques, comme les acteurs des comédies italiennes parlent chacun le jargon des pays d'où ils ſont cenſés avoir été tirés; arlequin, celui de Bergame; Pantalon, de Veniſe; le docteur, de Bologne, &c.

Quoique les *atellanes* euſſent de grands rapports avec les pièces ſatyriques grecques, elles n'y reſſembloient cependant pas en tout. Les perſonnages des premières étoient toujours des ſatyres ou des gens ruſtiques, auſſi groſſiers qu'eux; tels qu'un certain Autolycus & Burris: ceux des *atellanes* étoient oſques, & portoient les noms uſités chez ces peuples du Latium, tels que celui de Maccus.

Ces pièces étoient ordinairement comiques, mais non pas abſolument ni excluſivement à tout ſujet noble ou ſérieux: c'étoient quelquefois des paſtorales héroïques, comme celles des amours de Pâris & d'Œnone, dont parle Suétone dans la vie de Domitien. D'autres fois, c'étoit un mélange bizarre de tragique & de comique. En un mot, les *atellanes* étoient un tiſſu de plaiſanteries & de bons-mots. Mais il ne faut pas les confondre avec ces groſſières ſatyres & ces bouffonneries obſcènes, que les Latins appeloient *exodia* & *mimi*.

Les *exodia* étoient des entrées ſatyriques, par leſquelles on terminoit & l'on coupoit même les

tragédies, afin de ſécher les larmes qu'elles faiſoient répandre aux ſpectateurs. Dans les *atellanes*, au contraire, on ſuivoit un ſujet dans toute ſon étendue, & on le diviſoit en pluſieurs actes. L'*atellane* même étoit entre-mêlée d'*exodia*, ou plutôt on donnoit ce nom à quelques-unes de ſes ſcènes.

Quant aux mimes, leur différence avec les *atellanes* étoit encore plus ſenſible. D'abord, les mimes étoient des farces obſcènes, écrites dans le langage ordinaire des Romains. Ils ne faiſoient le plaiſir que de la populace. Les *atellanes*, au contraire, conſervoient, malgré leur idiôme groſſier, une ſorte de décence; leurs bons-mots ne choquoient point ouvertement les bienſéances ni les mœurs : de ſorte que les Romains les plus ſpirituels, les mieux polis, & de la plus haute extraction, en faiſoient leur paſſe-tems, & même en étoient les acteurs. Les *atellanes* cependant ne ſe continrent pas toujours dans les bornes de la bienſéance qui les avoit caractériſées d'abord; elles devinrent ſi licencieuſes & ſi impudentes, que le ſénat fut obligé de les ſupprimer.

Les Romains les plus diſtingués ſe permettoient d'autant plus volontiers cet amuſement, que les loix par leſquelles les acteurs qui jouoient les tragédies ou les comédies étoient rayés de leur tribu, & déclarés incapables de porter les armes, ne s'étendoient pas juſqu'aux *atellanes*. Les acteurs de ces dernières n'étoient point obligés d'ôter leur maſque, ou de ſe dépouiller de leur habit de caractère, *perſonam ponere*, lorſqu'ils déplaiſoient au public, comme il étoit d'uſage ſur les autres théâtres. Feſtus (*in Perſonata*).

*ATELLANI*, acteurs des atellanes. *Voyez* la fin de l'article ATELLANES. Les plus célébres furent Nonius, Pomponius & Mummius, qui donna un nouveau luſtre à ces pièces comiques.

*ATER. (couleur)* Les Romains diſtinguoient la couleur noire proprement dite, *color ater*, de la couleur maron-foncé, telle que celle des yeux, appelés improprement *noirs*, *color niger*.

*Color ater*, étoit le noir-plein, comme la couleur du charbon. Térence, (*Adelph. v. 3. 63.*):

*Tàm excoctam reddam atque atram, quàm eſt carbo.*

De-là vint à cette couleur le ſurnom *anthracinus*, d'*anthrax*, charbon.

ATERGATIS, eſt le véritable nom de la divinité que les uns appellent *Adargatis*, & les autres *Atergatis*. Si l'on en croit Strabon, c'eſt le nom corrompu par les Grecs, de la déeſſe que les Syriens appeloient en leur langue *Athara*. Ce géographe remarque auſſi que Cteſius l'a corrompu d'une autre manière, par celui de *Dercéto*. Athara, ou, comme l'écrit Juſtin, Atharès, étoit la femme du premier roi des Syriens. Après ſa mort, ſon ſépulcre devint un temple, & elle y fut honorée du culte le plus religieux. On la repréſentoit ſous la figure d'une femme dont le corps ſe terminoit en poiſſon. Elle étoit ornée de rayons tournés vers le ciel, & accompagnée de lions placés à ſes pieds.

Suivant Antipater, philoſophe ſtoïcien de Tarſe, auteur d'un Traité de la ſuperſtition, *Atergatis* étoit un mot compoſé d'ἄτερ, qui ſignifie ſans, & du nom propre *Gatis*, qui étoit, diſoit-il, celui d'une reine Syrienne, qui, aimant extraordinairement le poiſſon, défendit à ſes ſujets d'en manger ſans elle; Ἄτερ γάτιδος, ſans Gatis. Les Syriens, à ce qu'on aſſure, ne mangeoient point de poiſſon. On en peut voir une raiſon à l'article DERCÉTO; en voici une autre qu'en donnoit Xantus, hiſtorien de Lydie. *Atergatis* fut priſe avec ſon fils Jehthys par Mopſus, roi de Lydie. Il les fit tous les deux noyer dans un lac qui eſt auprès d'Aſcalon, où les poiſſons les dévorèrent; & de-là vint l'horreur que les Syriens conçurent pour cette ſorte d'aliment. *Voyez* ASTARTÉ, DERCÉTO.

ATEULA. *Voyez* ATTILA.

ATHALANTE. *Voyez* ATALANTE.

ATHALARIC, roi d'Italie.

*ATHALARICUS REX.*

Ses médailles ſont :

O. en or & en argent.

R. en P. B. On y voit d'un côté un tête qui repréſente Rome, & de l'autre le nom d'*Athalaric*. RR. au revers *Athalaric* debout.

On trouve ſon nom au revers de pluſieurs médailles d'argent des empereurs Juſtin I & Juſtinien. Elles ſont : RRR.

ATHAMANES, en Ætolie. ΑΘΑΜΑΝ.

M. Pellerin a publié une médaille autonome de bronze de ce peuple. Il n'y en a point en or ni en argent.

ATHAMAS, fils d'Eole, & arrière-petit-fils de Deucalion, étoit roi de Thèbes : il eut trois femmes; Thémiſto, fille d'Hirſéus; Ino, fille de Cadmus; & Néphélé. Il eſt aſſez difficile de fixer l'ordre dans lequel ces femmes furent épouſées. Les uns diſent qu'*Athamas* n'épouſa Ino qu'après la mort de Thémiſto, ſa première femme, & font entendre qu'il n'eut point d'enfans de celle-ci. D'autres diſent qu'il n'épouſa Thémiſto qu'après avoir répudié Ino, & qu'il eut deux fils de Thémiſto : Orchomène & Plinthius. Il eſt enfin des auteurs qui ne lui en donnent que deux, & lui font épouſer Ino après Néphélé. *Voyez* INO, NÉPHELÉ, THÉMISTO.

*Athamas* ayant perdu ſes enfans de la manière dont on le dira à l'article de chacune de ſes femmes, & ne pouvant plus ſouffrir le ſéjour de Thèbes, céda ſa couronne à Coronus & à Haliarre, neveux de ſon frère Siſyphe; & s'étant retiré dans la Béotie, il y bâtit la ville d'Atus. Mais ces deux princes le laiſſèrent dans la ſuite remonter ſur le trône,

ATHÉNA, ſorte de flûte dont on croyoit que le Thébain Nicophèle s'étoit ſervi le premier dans les hymnes adreſſés à Minerve. Pollux (*Onomaſt. l.* 4, *c.* 10). Il y avoit auſſi une eſpèce de trompette appelée *Athena.*

ATHÉNÉE, *Athenæum*, lieu public dans lequel les profeſſeurs des arts libéraux tenoient leurs aſſemblées, où les rhéteurs & les poëtes liſoient leurs ouvrages, & dans lequel on déclamoit les pièces, comme on l'apprend de Capitolin, dans la vie de Pertinax, (*c. 11.*) & dans celle de Gordien (*c. 111.*), de Lampride, dans la vie d'Alexandre-Sévère (*c.* 35.), & de Sidoine Apollinaire en pluſieurs endroits. On voit dans ce dernier écrivain, que les *Athénées* étoient diſpoſés en amphithéâtres, qu'ils étoient ornés de ſiéges appelés par Sidoine *cunei*, comme ceux des amphithéâtres deſtinés aux jeux publics. Alexandre-Sévère alloit ſouvent dans l'*Athénée* entendre les rhéteurs & les poëtes grecs & latins. Gordien s'y étoit exercé dans ſa jeuneſſe à déclamer.

Les deux plus fameux *Athénées* ont été celui de Rome & celui de Lyon. Pour ce dernier, *voyez* AINAI. Aurélius Victor (*de Cæſar*, *c.* 14.) nous apprend qu'Hadrien fit conſtruire le premier. On croit qu'il étoit placé ſur le capitole; mais les uns veulent que l'égliſe & le couvent d'*Ara-Cœli*, en occupent l'ancien emplacement; d'autres ſoutiennent qu'il eſt occupé par le palais moderne du ſénateur & par les priſons.

On dérive le nom *Athénée* de Ἀθήνη, Minerve, parce qu'elle préſidoit aux arts & aux ſciences.

ATHÉNÉES, fête que les Athéniens célébroient en l'honneur de Minerve, & dont la célébrité attiroit des ſpectateurs de toute la Grèce : elle avoit été inſtituée par Erictonius, troiſième roi d'Athènes; enſuite, lorſque Théſée eut raſſemblé les douze bourgades de l'Attique, pour en faire une ville plus conſidérable, la fête célébrée par tous les peuples prit le nom de *Panathénées*. *Voyez* LAMPADOPHORIES, PANATHÉNÉES.

ATHÈNES. Cette ville capitale de l'Attique cache, comme preſque toutes les autres cités fameuſes, ſon origine ſous des fables & des allégories. Ce que l'on en peut extraire de plus certain, eſt qu'elle fut bâtie par Cécrops. Elle fut d'abord appelée *Cécropie*, & depuis Mopſopie. Cranaüs, ſon ſucceſſeur, changea ce nom en celui d'*Athena*, ſa fille. L'analogie détournée du nom Mopſopie, & de Ποσειδῶν celui de Neptune, & celle du nom *Athena* & de Ἀθήνη, Minerve, ont peut-être fait inventer la diſpute de ces deux divinités, à l'occaſion du nom que chacune d'elles voulut donner à la nouvelle cité.

Elles convinrent, pour la terminer, que cet honneur ſeroit réſervé à celle qui feroit le préſent le plus utile au genre humain. Neptune frappant la terre de ſon trident, en fit ſortir le cheval; mais Pallas produiſit l'olivier, & elle donna ſon nom à *Athènes*. Telle eſt la fable qu'Ovide a chantée; & qu'Hygin nous a tranſmiſe. *Athènes* fut bâtie ſur une colline qui dominoit une plaine riante. C'étoit l'uſage de fonder les villes ſur des éminences, & il a duré juſqu'aux ſiècles qui, ayant inventé les béliers & les baliſtes, ont enlevé aux fortereſſes les avantages de leur ſituation. Il paroît même que la ville de Cécrops conſiſtoit preſque entièrement dans ces retranchemens de paliſſades qui entouroient la citadelle, appelée *Acropole*, Ἀκρόπολις, ville ſupérieure. On ſait les funeſtes ſuites de l'équivoque occaſionnée par ces paliſſades. Dans la guerre des Perſes, l'oracle ayant conſeillé aux Athéniens de ſe retirer dans des murs de bois, le plus grand nombre s'embarqua ſur une flotte. Mais quelques-uns ayant cru trouver l'explication de l'oracle dans les retranchemens de l'acropole, s'y renfermèrent & furent maſſacrés par les Perſes.

Cimon, fils de Miltiade, ſubſtitua à ces fragiles paliſſades un mur très-épais, qui défendoit la citadelle du côté du midi, & cet ouvrage porta ſon nom; *mur de Cimon*, Κιμώνιον τεῖχος. Le côté du nord avoit été depuis pluſieurs ſiècles fortifié par une muraille que l'on appeloit le *mur Pélaſgique*, Πελασγικὸν, du nom des premiers habitans de la Grèce, auxquels on en attribuoit la conſtruction.

Quoique ce dernier mur fût auſſi appelé Ἐννέα πυλον, à cauſe de pluſieurs petites portes dont il étoit percé, cependant on ne faiſoit uſage pour entrer dans la citadelle, que d'une ſeule porte très-grande, à laquelle on montoit par des degrés de marbre blanc, & qui étoit l'ouvrage de Périclès.

L'intérieur de l'acropole ou de la citadelle, étoit occupé par un grand nombre d'édifices ſacrés & profanes, par des ſtatues & par différens monumens qui retraçoient l'hiſtoire des premiers ſiècles d'*Athènes*. On y trouvoit, à droite en entrant, un temple de *Minerve-Victorieuſe*, bâti en marbre blanc; & au milieu le Parthénion, ce temple de Minerve ſi célèbre que les Perſes brûlèrent, que Périclès rebâtit ſomptueuſement, & que des ruines conſidérables, converties en moſquée, retracent encore.

Neptune avoit dans l'acropole un temple qui communiquoit à un plus petit, dédié à Minerve, ſous le nom de protectrice de la ville, Πολιὰς. On en voit encore des reſtes avec des colonnes ioniques cannelées. Le tréſor public & les tables ſur leſquelles étoient écrits les noms des citoyens que ce tréſor nourriſſoit, occupoient le fond du temple de Minerve-Poliade. L'acropole renfermoit encore de petits édifices conſacrés à Jupiter-Sauveur, à Minerve-Conſervatrice, à Minerve ſous le nom d'Agraule, fille de Cécrops; à Vénus enfin, ſous le nom d'Hippolytée.

La ville proprement dite, c'eſt-à-dire, la ville inférieure, qui comprenoit le château de Munychia

& les portes de Phalère & de Pyrée, étoit entourée d'une forte muraille, dont les deux parties qui joignoient le Pyrée à la ville, s'appeloient les longues murailles, *Μακρὰ τείχη*. Périclès avoit bâti celle qui regardoit le nord, & Thémiſtocle celle du midi, appelée murs de Phalère, à cauſe du pont de ce nom; le mur qui joignoit le château de Munychia au Pirée, s'appeloit *Μουνύχιον*. La longueur entière de ces murs étoit de cent ſoixante-dix-huit ſtades, évalués à vingt-deux milles romains antiques.

On comptoit parmi les plus beaux édifices de la ville d'*Athènes*, le temple de Théſée, qui ſubſiſte encore, mais converti en une égliſe dédiée à S. Georges; le temple de Jupiter-Olympien, qui avoit quatre ſtades de circuit, & qui, commencé par Piſiſtrate, continué avec une magnificence ſans égale par différens empereurs romains, ne fut achevé que par Hadrien; le temple conſacré à toutes les divinités ſous le nom de *Panthéon*, orné de cent vingt colonnes de marbre, qui ſubſiſtoit encore en 1675; le temple des huit Vents, de figure octogone, orné de leurs repréſentations en bas-relief, & qui eſt encore entier; les portiques, dont le plus célèbre étoit orné de tableaux de Polygnote, de Mycon, &c. qui donna ſon nom général *portique*, *στοὰ*, à la ſecte de Zénon, & dont le nom propre étoit *Ποικίλη*; le *muſæum*, *μουσεῖον*, endroit fortifié près de la citadelle; l'*odeum*, *Ωδεῖον*, ou théâtre de muſique, bâti par Périclès, détruit dans la guerre de Mithridate, & relevé avec la plus grande ſomptuoſité par Hérode Atticus.

Les deux Céramiques ſe faiſoient remarquer. Ils avoient pris tous deux leur nom de Céramus, fils de Bacchus & d'Ariadne, ou plutôt des fours-à-potier, *ἀπὸ τῆς κεραμικῆς τέχνης*, de l'art de travailler en terre cuite. L'un étoit renfermé dans la ville, & comprenoit dans ſa vaſte enceinte des maiſons, des temples, des théâtres, des portiques, des jardins, &c. Placé dans les fauxbourgs, l'autre ſervoit de cimetière public, & renfermoit des maiſons, entre leſquelles on remarquoit l'académie.

Dans le premier des céramiques étoit l'ancien *forum* ou marché, qui ſervoit à tenir les aſſemblées du peuple. Le nouveau *forum* étoit près du portique de Zénon. Les marchands avoient encore d'autres lieux d'aſſemblée, appelés *βουλευτήρια* ou *Curies*. C'étoient-là où ils traitoient leurs affaires & leurs intérêts, ſous la protection des loix, qui, bien loin d'avilir le commerce & les négocians, les honoroient au contraire, & veilloient à leur ſûreté.

Les Romains donnèrent aux Athéniens le goût pour ces aquéducs immenſes qui ſubſiſtent encore en partie. Avant eux, on ne buvoit à *Athènes* que de l'eau de puits, parce que l'Fridan n'offroit qu'une boiſſon trouble & ſaumâtre. Hadrien fit commencer un bel aquéduc, dont on voit encore des colonnes ioniques qui ſupportoient le château-d'eau, & qui fut achevé par Antonin.

Les Lacédémoniens bâtirent les premiers gymnaſes, & ces établiſſemens furent imités bientôt après dans toute la Grèce & dans l'Empire Romain. Ce n'étoient pas des édifices particuliers, mais la réunion de pluſieurs bâtimens, jardins & portiques capables de renfermer pluſieurs milliers d'hommes. Les philoſophes, les rhéteurs, tous ceux qui enſeignoient les ſciences ou les arts libéraux, les lutteurs, les ſauteurs, en un mot tous les athlètes s'y aſſembloient ſucceſſivement pour donner & pour recevoir des leçons publiques. Les plus fameux d'*Athènes*, étoient le lycée, l'académie & le Cynoſarge. C'eſt dans le premier, commencé par Piſiſtrate, achevé par Périclès & orné par Lycurgue, qu'Ariſtote enſeignoit ſa philoſophie, en ſe promenant avec ſes diſciples. L'académie étoit renfermée dans l'enceinte d'*Athènes*, & Platon y avoit développé ſes ſublimes conceptions à ſon école. Dans les fauxbourgs auprès du lycée, on voyoit le cynoſarge ou le *chien-blanc*. On jugeoit dans ce gymnaſe les cauſes de bâtardiſe. Il renfermoit pluſieurs temples dédiés à Hébé, à Alcmène, à Jolaüs, &c. & il fut le berceau de la ſecte des Cyniques.

Les trois ports d'*Athènes* étoient le Pirée, Munychia & Phalère. Les noms particuliers des théâtres de cette ville, ne ſont pas parvenus juſqu'à nous.

ATHÈNES. (médailles d') ΑΘΕ & ΑΘΗΝΑΙΩΝ.

Le P. Hardouin a dit fauſſement qu'aucune médaille d'*Athènes* n'avoit été frappée avant le règne de Philippe de Macédoine; car il s'en trouve d'un coin très-difforme & très-antique.

On voit dans le cabinet Farnèſe du roi des deux Siciles, un quinaire d'or d'*Athènes*. Du tems de M. de Boze, on ne trouvoit point de médailles en or de cette ville célèbre.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Son ſymbole étoit la chouette; on en voit ſur ſes médailles quelquefois deux, & quelquefois une ſeule avec deux corps.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Veſpaſien & de Commode.

ATHÉNIENS. Nous ne parlerons dans cet article que de deux objets, qui appartiennent néceſſairement aux antiquités & aux monumens; l'un eſt l'habillement des *Athéniens*, & l'autre leur ſuperſtition exceſſive.

Ils pouſſoient ſi loin cette dernière, que, malgré le nombre infini de temples, d'autels & de ſtatues qu'ils avoient conſacrés aux dieux dans l'enceinte de leur ville, ils élevèrent encore, par le conſeil d'Epiménide, un autel particulier à

tous les dieux des trois parties du monde connu. En voici l'inſcription :

ΘΕΟΙΣ ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΕΥΡΩΠΗΣ
ΚΑΙ ΛΥΒΥΗΣ
ΘΕΩ ΑΓΝΩΣΤΩΙ
ΚΑΙ
ΞΕΝΩΙ

« Aux dieux d'Aſie, d'Europe & de Lybie; au dieu inconnu & étranger. »

Les *Athéniens*, comme l'obſerve Xénophon, (*de Repub. Ath.*) célébroient, dans le courant de chaque année, deux fois plus de fêtes que tout autre peuple de la Grèce, & le nombre de ces fêtes ne faiſoit rien diminuer de leur ſplendeur & de leur pompe. On fermoit pendant leur célébration les atteliers, les magaſins & les tribunaux; on quittoit même les habits de deuil, afin que rien de triſte ou de lugubre ne profanât la ſainteté de ces jours. La joie, les feſtins & les danſes occupoient ſeuls tous les citoyens.

C'étoit le tréſor public qui fourniſſoit aux dépenſes du culte, qui lui étoient fort à charge; & pour le ſoulager, on condamnoit les citoyens riches ou puiſſans, dont on craignoit l'influence dans le gouvernement, à ſupporter ces frais énormes. Quelque onéreuſes que fuſſent ces impoſitions, ils étoient obligés de s'en charger avec les apparences de la joie & de la reconnoiſſance, quoiqu'elles fuſſent établies à l'*inſtar* de l'oſtraciſme.

Les *Athéniens* portoient à la guerre des tuniques ou ſurtouts de lin qui leur ſervoient de cuiraſſe. (On parlera des cuiraſſes faites de pluſieurs toiles de lin piquées enſemble, à leur article.) Peu de temps avant Thucydide, qui nous l'apprend, ils quittoient ces tuniques & leur armure pendant la paix; car juſqu'alors les Grecs étoient toujours armés. Ils portèrent alors des habits de laine & non de lin, comme Pollux (7. 16.) l'aſſure ſans fondement, en ajoutant que ces tuniques de lin deſcendoient juſqu'aux talons On ſait poſitivement que les femmes ſeules portoient & des tuniques de lin, & des tuniques de cette longueur; ce qui eſt confirmé par le récit ſuivant de Pauſanias. Théſée étant venu (*lib.* 1.) à Athènes, & ne voulant pas y être reconnu, prit une tunique flottante ſur les talons, χιτῶνα ποδήρη; non la *palla*, comme l'a traduit un interprète; & friſa élégamment ſes cheveux. Ceux qui le rencontroient ainſi déguiſé, lui demandoient pourquoi une jeune fille, comme il paroiſſoit l'être, alloit toute ſeule dans les rues.

Elien (*lib.* 4. 22.) dit auſſi qu'ils portoient des tuniques de couleur pourpre ſans mélange, ἁλουργῆ . . . ἱμάτια, & des tuniques rayées ou de différentes couleurs, ποικίλους χιτῶνας. Le fait paroît douteux; car les rois, les empereurs, les aſiarques dans leurs fonctions publiques, & ne portoient ſeuls des vêtemens teints en pourpre vif, c'eſt-à-dire, ſans mélange. *Voyez* ἁλουργίδα. D'ailleurs cet uſage étoit ſi peu reçu à Athènes, que Plutarque raconte qu'Alcibiade fut blâmé, parce qu'il *avoit le luxe le plus recherché, & qu'il portoit des habits précieux & teints en pourpre.* Lucien dit auſſi que l'on y reprochoit comme un luxe aſiatique les habits teints, & que l'on déſigna par le nom de paon, un étranger qui ſe montroit dans la ville avec des habits tiſſus d'or & de pluſieurs couleurs.

Les jeunes *Athéniens* qui ſe préparoient aux emplois militaires en veillant à la ſûreté de la ville, portoient une chlamyde, ou manteau noir. Cette couleur ne fut changée que dans le ſiècle d'Hadrien, où le célèbre Hérode-Atticus leur donna des chlamydes blanches.

On ne brûloit point les corps à Athènes; mais on les enterroit dans le céramique des fauxbourgs, & les funérailles devoient ſe faire avant le lever du ſoleil, ſuivant une des loix de Solon. Lorſque le mort avoit été aſſaſſiné, tous ceux qui aſſiſtoient aux funérailles juroient qu'ils n'étoient pas coupables de ce meurtre, & l'on plantoit une lance ſur ſon tombeau, ou on la renfermoit au-dedans, pour annoncer aux meurtriers la vengeance que leur préparoient les loix. C'eſt à cet uſage que fait allufion la onzième déclamation de Quintilien : *Miſer ego! nec ad funera acceſſi, nec licuit ſuper ipſa corpora proclamare,* NON FECI.

ATHÉNODORE, roi de Palmyre. ΟΥΑΒΑΛΑΘΟΣ ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΣ Υ. ΑΥΓ.

Les médailles où il eſt gravé avec Aurélien ſont :

RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

ATHINÉE, fête que les Lybiens célébroient en l'honneur de Minerve. *Voyez* MINERVE.

ATHLÈTES, hommes courageux & robuſtes qui faiſoient leur unique occupation des exercices du corps, de combattre à la courſe, à la lutte & à d'autres jeux ſemblables, pour leſquels les anciens avoient établi des prix. Nous les diſtinguerons ſoigneuſement dans tout cet article, des Gladiateurs, dont nous parlerons fort au long ailleurs.

L'art des athlètes, ſelon la remarque de Galien, avoit commencé à ſe former un peu avant le ſiècle de Platon. Lycaon inſtitua le premier ces jeux en Arcadie, & Hercule ceux qui rendirent Olympie ſi fameuſe. Il paroît, par le témoignage d'Homère, (*Iliad.* 23. *v.* 629.) qu'avant la guerre de Troye on avoit coutume de célébrer ces jeux pour honorer les funérailles des grands hommes, & dès-lors Neſtor s'y étoit diſtingué. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'alors ces jeux ne faiſoient point une profeſſion à part, & diſtinguée des exercices militaires. Comme les coutumes les plus

plus ſages ſe corrompent inſenſiblement, il arriva que tout ce qui n'étoit au fond qu'un aiguillon pour réveiller la valeur & diſpoſer les guerriers à ſe procurer une gloire plus ſolide en gagnant des victoires plus importantes, devint l'unique but auquel aſpira la vanité des *athletes*. Ainſi ce ne fut plus qu'à des couronnes & des palmes jointes aux éloges, aux acclamations & aux autres honneurs dont on les accompagnoit, qu'ils rapportèrent leurs talens, leur genre de vie & leurs occupations les plus ſérieuſes. Le retour fréquent de ces jeux établis dans la plupart des villes de la Grèce, fut donc ce qui contribua le plus à mettre en crédit la gymnaſtique des *athletes*, & à leur mériter les ſuffrages du peuple, tandis que les philoſophes les mépriſoient ordinairement.

Les *athletes* avoient un régime particulier. Leur nourriture, dans les premiers temps, s'il en faut croire Pline, Oribaſe, Pauſanias & Diogène Laërce, n'étoit que des figues ſèches, des noix & du fromage mou. Selon Pline, un fameux maître de Paleſtre, nommé *Pythagore*, contemporain du philoſophe du même nom, fut le premier qui leur accorda l'uſage de la viande; & le premier *athlète* qui en mangea s'appeloit *Eurimène: Diogène Laërce.* (*l.* 8.) Certainement au temps d'Hippocrate ils en mangeoient, comme il paroit par ſes épidémies, (*l.* 5.) Ils n'uſoient pas indifféremment de toute ſorte de viandes. La plus ſolide, & par conſéquent la plus capable d'occuper long-temps leur eſtomac, & de fournir une nourriture forte & abondante, étoit préférée à toute autre. Le bœuf, le cochon, aſſaiſonnés d'aneth, avec une ſorte de pain ſans levain fort groſſier, fort peſant, pétri avec le fromage mou, appelé *coliphium*, κολίφιον, compoſoient leurs repas. Ils mangeoient ces viandes plutôt rôties que bouillies; & c'eſt ce régime que quelques auteurs ont appelé ξηροφαγίαν, *xérophagie, nourriture sèche.* Ils ſe chargeoient ordinairement d'une quantité énorme de cette nourriture: Galien aſſure qu'un *athlete* paſſoit pour avoir fait un repas très-frugal, lorſqu'il n'avoit mangé que deux mines ou deux livres de viande, & du pain à proportion. Milon de Crotone étoit à peine raſſaſié avec vingt mines de viande, autant de pain, & trois conges ou quinze pintes de vin. On ſait qu'une fois ayant parcouru toute la longueur du ſtade, portant ſur ſes épaules un taureau de quatre ans, il l'aſſomma d'un coup de poing, & le mangea tout entier dans la journée. Théocrite parle de l'*athlète* Egon, qui mangeoit lui ſeul, ſans s'incommoder, 80 gâteaux.

Ils étoient auſſi grands dormeurs qu'ils étoient grands mangeurs. *Voyez* Platon, *de Rep. l.* 3. Galien, *ad Thraſyb. c.* 37. *& in protrep. c.* 2.

Malgré les excès de nourriture qu'ils faiſoient, ſaint Paul & les anciens s'accordent à louer leur tempérance, 1°. parce qu'on les contenoit dans une exacte tempérance à l'égard du vin & des femmes. 2°. Peut-être auſſi à raiſon de la ſimplicité dans le choix de la préparation des alimens. 3°. Enfin, à cauſe de l'uſage modéré qu'ils en faiſoient lorſqu'ils étoient ſur le point d'entrer en lice.

Ils étoient d'une patience opiniâtre à ſupporter les fatigues & les coups, (*Sénèque, Ep.* 78 & 80.) L'un d'eux, au rapport d'Elien, (*Var. hiſt. l.* 10.) ayant eu quelques dents fracaſſées dans un combat du ceſte, les avala pour en dérober la connoiſſance à ſon adverſaire, & le vainquit. Les chaleurs qu'il leur falloit eſſuyer, ne mettoient pas leur patience à une moindre épreuve, (*Cic. de clar. orat. Ælian. var. hiſt. l.* 4. *c.* 15.) Il y avoit cependant des *athletes* délicats qui ſe contentoient de s'exercer à couvert dans les gymnaſes & dans les paleſtres.

La nature des exercices athlétiques, la chaleur du climat, & la ſaiſon où l'on célébroit ces jeux, les obligeoient de combattre nuds. Ils avoient néanmoins une eſpèce de ceinture, de tablier ou d'écharpe appelée Ζωμὰ, dont on attribuoit l'invention à Paleſtre, fils de Mercure. On voit cet uſage dans Homère, *Iliade* 23. *v.* 683. *& Odyſſ. l.* 68. *v.* 65.) Cet uſage, ſelon Denys d'Halycarnaſſe, *l.* 4. 7., ceſſa chez les Grecs vers la quinzième olympiade, tems où les Lacédémoniens, ſelon Thucydide, commencèrent à s'affranchir de cette ſervitude. L'écharpe d'un certain Orſippe s'étant déliée au milieu de ſa courſe, ſes pieds s'y embarraſsèrent; il tomba & ſe tua, ou du moins il fut vaincu; ce qui donna lieu de régler qu'à l'avenir les *athletes* combattroient ſans écharpe.

La nudité des *athletes* facilitoit l'uſage des onctions deſtinées à communiquer aux parties du corps toute la ſoupleſſe qui leur étoit néceſſaire, & à ſoulager la laſſitude. On employoit d'ordinaire à ces onctions, l'huile, ou ſeule, ou mêlée avec une certaine quantité de cire & de pouſſière, ce qui formoit une eſpèce d'onguent appelé *ceroma.* On donnoit auſſi quelquefois ce nom au lieu même où les *athletes* ſe faiſoient oindre, & qui étoit appelé communément *Eleothéſion, Alepterion* & *Unctuarium*, (*Plin. hiſt. nat. l* 35, *c.* 2.) Ces onctions étoient d'uſage particulièrement pour les Lutteurs & les Pancratiaſtes. Ils ſe faiſoient oindre par les officiers ou valets de Paleſtre, nommés *Alipta, unctores*, & quelquefois ils ſe rendoient eux-mêmes mutuellement ce ſervice. Pour que ces onctions fuſſent plus efficaces, on conſeilloit aux *athletes* qui ſe faiſoient huiler & frotter, d'oppoſer au mouvement de la main du frotteur, toute la force & toute la roideur de leurs muſcles, en retenant leur haleine. (*Plutarque.*) Les *athletes*, après s'être huilés, s'enduiſoient quelquefois de la boue qui ſe trouvoit dans la paleſtre. Le plus ſouvent ils ſe couvroient de ſable & de pouſſière, ſoit en s'y roulant eux-mêmes, ſoit en ſe faiſant ſaupoudrer par un autre, dans le lieu appelé pour cette raiſon Κονίστρα ou Κονιστήριον. On croit qu'ils ne ſe couvroient ainſi de

pouſſière, que pour donner plus de priſe à leurs antagoniſtes, & que de-là cette pouſſière avoit pris le nom d'ἀφὴ, qui ſignifie l'action de prendre, de ſaiſir, d'empoigner, de happer. C'étoit un préliminaire ſi eſſentiel à la lutte & au pancrace, que les Grecs diſoient d'un *athlète* qui gagnoit le prix ſans combattre, qu'il avoit vaincu ſans pouſſière, c'eſt-à-dire, ſans travail, ſans peine.

Au ſortir du combat, on frottoit les *athlètes* & on les huiloit de nouveau. Ils prenoient auſſi le bain pour ſe délaſſer, & pour réparer leurs forces, que ces exercices violens épuiſoient. Ces nouvelles frictions s'appeloient ἀποθεραπεία, *panſement poſtérieur*, ou *qui ſuccède aux exercices.*

Pour être admis aux combats publics & ſolemnels des jeux, il falloit s'enrôler ſous la conduite des maîtres de Paleſtre, pour y obſerver, pendant dix mois conſécutifs, les loix athlétiques, & ſe perfectionner, par un travail aſſidu, dans tous les exercices qui devoient mériter aux vainqueurs le prix qu'on leur deſtinoit. Ces exercices préliminaires ſe faiſoient dans les gymnaſes publics, en préſence de tous ceux que la curioſité ou l'oiſiveté conduiſoit à cette ſorte de ſpectacle. Lorſque la célébration des jeux olympiques approchoit, on redoubloit les travaux des *athlètes* qui devoient paroître, & on les exerçoit dans Elide même pendant trente jours. *Voyez* Pierre Dufaur, dans ſon Agoniſtique, (*liv.* 1. *c.* 32. *liv.* 3. *c.* 10. 11. & 15.)

Les officiers qui avoient le gouvernement des *athlètes*, étoient le Gymnaſiarque, le Xiſtarque, les Epiſtates, le Pædotribe, le Gimnaſte, les Aliptes & Jatraliptes, noms que nous expliquerons chacun en leur place.

Les étrangers, chez les Grecs, n'étoient point reçus parmi les *athlètes*, ainſi que les gens d'une naiſſance obſcure ou équivoque, & ceux dont les mœurs n'étoient pas honnêtes. Il falloit auſſi être libre, & les eſclaves étoient exclus des jeux : c'eſt le ſentiment de Dufaur, dans ſon Agoniſtique, (*l.* 3. *c.* 17). Mercurial (*dans ſa Gymnaſtique*, *l.* 1. *c.* 3., & *l.* 2. *c.* 10.) prétend que les eſclaves n'étoient pas abſolument exclus de tous les combats gymniques, & qu'on leur permettoit de diſputer le prix de la courſe à pied. Les Romains le leur permirent au moins ſous les empereurs. Les Grecs ſe relâchèrent auſſi alors, & ils y admirent les affranchis. Au reſte, dès l'origine même de ces jeux, il ne fut pas néceſſaire d'être d'un rang illuſtre pour entrer dans la lice. Pourvu qu'un *athlète* fût né d'honnêtes parens, la plus vile profeſſion ne l'excluoit point ; & Corèbe, le premier qui combattit aux jeux olympiques, n'étoit qu'un ſimple cuiſinier, au rapport d'Athenée (*l.* 9. *c.* 7.).

Ceux qui faiſoient les perquiſitions néceſſaires pour s'aſſurer de la naiſſance & des mœurs des *athlètes*, étoient ceux qu'on appeloit *Agonothètes*, *Athlothètes* & *Hellanodiques*. Ces juges expoſoient aux *athlètes* les conditions ſous leſquelles on les admettoit ; après cela on les paſſoit en revue. Un héraut élevant la main pour impoſer ſilence au peuple, la poſoit enſuite ſur la tête de chaque *athlète* ; & le promenant dans toute l'étendue du ſtade, il demandoit à haute-voix ſi quelqu'un accuſoit cet *athlète* de quelque crime, s'il étoit irréprochable dans ſes mœurs, s'il n'étoit ni eſclave ni voleur, &c. De plus, à Olympie on faiſoit prêter ſerment aux *athlètes*, & jurer, 1°. qu'ils s'étoient ſoumis pendant dix mois à tous les exercices & à toutes les épreuves de l'inſtitution athlétique : 2°. qu'ils obſerveroient très-religieuſement toutes les loix preſcrites dans toute ſorte de combats, & qu'ils ne feroient rien contre le bon ordre & la police établis dans les jeux. Ce ſerment ſe prononçoit devant la ſtatue de Jupiter, érigée dans le ſénat des Eléens. Les Hellanodiques faiſoient encore jurer en particulier le ſecond article aux pères des *athlètes*. Les Agonothètes écrivoient le nom & la patrie des *athlètes* qui s'engageoient, & à l'ouverture des jeux un héraut liſoit publiquement ces noms. On faiſoit la même choſe pour ceux qui diſputoient les prix de muſique. Les *athlètes* de réputation n'étoient pas obligés de ſe trouver préſens pour ſe faire inſcrire : il ſuffiſoit pour eux d'avertir les Agonothètes par lettres ou autrement ; mais il falloit qu'ils ſe trouvaſſent exactement, comme les autres, au rendez-vous à certain jour marqué, ſans quoi on leur donnoit l'excluſion.

Le jour des jeux, quand les *athlètes* étoient aſſemblés, & après que le héraut avoit proclamé leur nom, on régloit au ſort le rang de chacun des *athlètes* qui devoient concourir pluſieurs enſemble, comme dans la courſe à pied & la courſe des chars, &c. Dans la lutte, le pugilat & le pancrace, où l'on ne combattoit que deux à deux, on appairoit les combattans au ſort. Quand le nombre étoit impair, celui qui n'avoit pas d'antagoniſte s'appeloit ἐφεδρος, *éphedre*, & on le réſervoit pour combattre le vainqueur. S'il y avoit pluſieurs couples de combattans, on ne ſait point préciſément quel étoit le vainqueur que l'éphèdre combattoit : peut-être le tiroit-on au ſort ; peut-être étoit-ce celui dont la lettre approchoit plus de celle qu'avoit tirée l'éphèdre ; peut-être auſſi les vainqueurs combattoient-ils les uns contre les autres, juſqu'à ce qu'un d'eux reſtât victorieux, & que c'étoit celui-là qui combattoit contre l'Ephèdre.

Après avoir tiré les *athlètes* au ſort, on les encourageoit par quelque exhortation vive, que leur faiſoient les agonothètes ou les gymnaſtes. Cette coutume étoit fort ancienne, & l'on en trouve quelques veſtiges dans Homère, (*Iliad. v.* 681.) Après cette exhortation on donnoit le ſignal des combats, & les *athlètes* entroient en lice. La fraude, l'artifice, la ſupercherie & la violence outrée étoient bannies de ces combats ;

mais l'adreſſe, la ſubtilité, la fineſſe, l'induſtrie y étoient permiſes. On puniſſoit ſévèrement ceux qui contrevenoient aux loix athlétiques. C'étoit l'office des Maſtigophores ou Porte-verges, qui, par l'ordre des Agonothètes, ou même à la prière du peuple, frappoient de verges les contrevenans. La colluſion entre les combattans étoit ſur-tout ſévèrement réprimée. Dans Homère, les combattans invoquent les Dieux avant le combat; on en infère que c'étoit une coutume introduite plutôt par le deſir de vaincre, que par la loi.

Les récompenſes, dont l'eſpoir ſoutenoit les *athlètes* dans les travaux pénibles & rebutans auxquels ils s'aſſujettiſſoient, étoient d'abord les acclamations dont les ſpectateurs honoroient leur victoire, ſignal qui leur annonçoit le prix mérité & l'honneur qui les attendoient; enſuite ces prix, qui ont varié ſelon les temps & les lieux. Cette diverſité de prix introduiſit chez les Grecs la diſtinction générale qu'ils faiſoient entre les jeux appelés θυμελικους ou ἀργυρίτας ἀγῶνας, & ceux qu'ils appeloient στεφανίτας.

Dans les premiers on propoſoit pour prix diverſes choſes qui pouvoient s'échanger pour de l'argent; dans les derniers on ne diſtribuoit que des couronnes. On donnoit des jeux de la première eſpèce dans pluſieurs lieux de la Grèce, au rapport de Pindare; comme à Lacédémone, à Thèbes, à Sicyone, à Argos, à Tégée, &c. Il ſemble même que les plus anciens jeux dont nous ayons connoiſſance, ont été de cette eſpèce. Tels furent ceux qui accompagnèrent les funérailles de Patrocle & d'Anchiſe dans Homère & dans Virgile. Les prix propoſés dans ces jeux conſiſtoient en eſclaves, en chevaux, en mulets, en bœufs, en vaſes d'airain avec leurs trépieds, en coupes d'argent, en vêtemens, en armes & en argent monnoyé. Il y avoit deux ou trois prix par chaque exercice; & dans Homère l'on en voit autant que de combattans, à l'exception du diſque, de ſorte que les vaincus même avoient une récompenſe.

Les jeux où il n'y avoit que des couronnes à gagner, étoient les plus célèbres de la Grèce, & ceux qui acquéroient aux *athlètes* le plus de réputation. Aux jeux Olympiques, les vainqueurs remportoient une couronnne d'olivier ſauvage; une de pin au Iſthmiques, une d'ache aux Néméens; aux Pythiens, une de laurier. Mais il y eut en cela des changemens. Muret (*var. lect.* 15. *c.* 7.) ſoutient qu'aux jeux Olympiques on diſtribuoit autrefois des couronnes d'or, ce qu'il prouve par Pindare, *Olymp.* 7. *ſtr.* 1., & par Cornélius-Nepos, dans la vie d'Alcibiade. Dans ces mêmes jeux les couronnes deſtinées aux vainqueurs étoient expoſées ſur des trépieds de bronze, dans la ſuite ſur des tables d'or & d'ivoire, & ſur des baſſins que l'on gardoit encore du temps de Pauſanias dans le tréſor d'Olympie: cela ſe voit auſſi ſur pluſieurs médailles. Aux jeux Iſthmiques on paſſa des couronnes de pin à celles d'ache ſec, que l'on quitta pour reprendre les premières. On employa d'abord aux jeux Pythiens les couronnes de chêne, s'il en faut croire Ovide, *Met. l.* 1. *v.* 448; Lucien ne parle cependant que des fruits conſacrés à Apollon. Saint Chryſoſtôme dit qu'aux jeux Olympiques on couronnoit de laurier les *athlètes* victorieux; mais ou il étoit mal inſtruit, ou il s'eſt gliſſé quelques fautes dans ſon texte, comme l'a remarqué Dufaur, (*Agoniſt. liv.* 2. *c.* 22.)

C'étoit ordinairement l'Agonothète qui diſtribuoit les couronnes: un héraut les plaçoit ſur la tête des *athlètes* victorieux, & cela ſe faiſoit dans l'endroit même où l'on avoit combattu. Quelquefois le vainqueur enlevoit la couronne du lieu où elle étoit ſuſpendue, & s'en couronnoit lui-même. On voit ſur pluſieurs monumens Hercule ſe couronnant lui-même. Quelquefois certains *athletes* étonnoient tellement par leur extérieur avantageux, que faute d'antagoniſtes ils étoient couronnés ſans combattre. En certaines occaſions on accordoit cet honneur aux *athlètes* même vaincus ou morts dans le combat. *Voyez* Pauſanias (*Arcad. c.* 40.), Philoſtrate, (*Icon. l.* 2. 6.)

Les couronnes que l'on diſtribuoit aux *athletes* vainqueurs, étoient accompagnées de palmes, qu'ils portoient de la main droite. C'étoit un ſecond prix qui ſe donnoit dans tous les jeux de la Grèce; & l'on voit en effet des palmes ſur les médailles qui repréſentent des jeux. Elles étoient expoſées ſur la table dont nous avons parlé, dans une eſpèce d'urne.

Comme un *athlète* pouvoit être victorieux plus d'une fois en un ſeul jour, il pouvoit y remporter auſſi pluſieurs couronnes & pluſieurs palmes. Pauſanias, (*Æliac. l.* 2. *c.* 25.) fait mention des *athletes* qui avoient eu cette gloire.

La diſtribution des couronnes & des palmes, étoit une des principales fonctions des magiſtrats prépoſés aux jeux. A Olympie ſur-tout, les Hellanodiques ſe piquoient d'une intégrité à toute épreuve. Néanmoins, quelque déférence que l'on eût pour leur jugement, il arrivoit quelquefois tel incident qui obligeoit les *athlètes* d'en appeler au ſénat d'Olympie, qui jugeoit ſouverainement les diſputes agoniſtiques. *Voyez* Pauſanias, (*Eliac. l.* 2. *c.* 3.)

Auſſi-tôt que l'*athlète* victorieux avoit reçu la couronne & la palme, & qu'il s'étoit revêtu d'une robe à fleurs, un héraut, précédé d'un trompette, le conduiſoit dans tout le ſtade, & proclamoit à haute voix ſon nom & ſon pays. Les ſpectateurs redoubloient leurs acclamations; ils jetoient des fleurs au victorieux, & lui faiſoient de petits préſens, pour lui montrer la part qu'ils prenoient à ſa victoire, & le gré qu'ils lui ſavoient du plaiſir qu'il venoit de leur donner. Ces préſens conſiſtoient en chapeaux, en ceintures ou écharpes, quelquefois en argent, & en toute autre

choſe ; mais ces gratifications n'étoient jamais capables de les enrichir.

Ce premier triomphe étoit ſuivi de celui qui les attendoit à leur retour dans leur pays. Le vainqueur étoit reçu aux acclamations de ſes compatriotes qui venoient au-devant de lui. Revêtu des marques de ſa victoire, & monté ſur un char à quatre chevaux, il entroit dans la ville, non par la porte, mais par une brèche que l'on faiſoit au rempart. On portoit des flambeaux devant lui, & il étoit ſuivi d'un nombreux cortége qui honoroit ſa pompe. Les jeux qui procuroient cet honneur étoient appelés ISÉLASTIQUES. Voyez *ce mot*.

La cérémonie du triomphe athlétique ſe terminoit preſque toujours par des feſtins. Il y en avoit de deux ſortes ; les uns ſe faiſoient aux dépens du public ; les autres aux dépens des particuliers. Les premiers étoient en uſage à Olympie, où les *athlètes* victorieux étoient anciennement traités dans le Prytanée, ou hôtel-de-ville, tout le reſte du temps que duroient les jeux Olympiques. *Voyez* Pauſanias, (*Eliac. l.* 1. *c.* 15.) Athenée, (*Deipn. l.* 6. *c.* 8). Les particuliers qui traitoient l'*athlète* victorieux étoient ſes amis. Les *athlètes* de diſtinction & qui ſe piquoient de généroſité, regaloient à leur tour, non-ſeulement leurs parens & leurs amis, mais ſouvent une partie des ſpectateurs. Alcibiade & Léophron régalèrent même toute l'aſſemblée.

Un des premiers ſoins des *athlètes*, après leur victoire, étoit de s'acquitter des vœux qu'ils avoient faits aux Dieux pour l'obtenir, & de conſacrer dans leurs temples des ſtatues, des boucliers & d'autres offrandes de prix.

Ils avoient de grands priviléges dont ils jouiſſoient après leur victoire : 1°. la préſéance aux jeux publics. 2°. Chez les Lacédémoniens ils combattoient aux côtés du Roi dans les expéditions militaires. 3°. Ils étoient nourris le reſte de leur vie aux dépens de leur patrie (*Dionyſ. Halicar. hort. ad athlet.*). Solon avoit aſſigné 500 drachmes de penſion à chaque *athlète* victorieux. 4°. Ils étoient exempts de toute charge & de toute fonction civile. 5°. On écrivoit leurs noms dans les archives publiques : on déſignoit les Olympiades par le nom du victorieux. Les Poëtes faiſoient des pièces en leur honneur ; on leur érigeoit des ſtatues, & on gravoit des inſcriptions pour éterniſer le ſouvenir de leur victoire. 6°. Enfin on leur prodiguoit même les honneurs divins. Tous les ſoins des Hellanodiques ne ſuffiſoient pas pour réprimer ces excès & l'extrême penchant que les peuples avoient à mettre au nombre des Dieux les *athlètes* vainqueurs ; ce qui étoit le comble de la gloire athlétique. Hérodote en rapporte un exemple, (*l.* 5, *c.* 47.) ; on en trouve un ſecond exemple dans Pline (*hiſt. nat. l.* 7. *c.* 47.) ; un

Ce n'étoient pas ſeuleme
qui entroient dans la lice :
olympiade, on avoit établ
pour la courſe & la lutte d
qu'on étendit au Pentathle d
au Pugilat dans la quarante-u
dans la cent quarante-cinqu
retranchèrent bientôt ce d
Pentathle aux enfans. Il é
qui avoient remporté le pri
remporter encore étant h
remarque (*Polit. l.* 8. *c.*
voit-on compter deux ou t
accordé cet avantage.

Le mot *athlète*, «θλητ
lutte ; il étoit donné par
qui combattoient pour les
blics, de quelque manière
excepte de ce nombre les
& les Muſiciens.) A Rom
ment les lutteurs & ceux q
gilat ; car tous les autres a
particuliers. On en pourr
que les Romains eurent de
*athlètes*, qu'ils déſignèrent
tandis qu'ils reçurent plus
mèrent proprement *athlète*
grec avec leurs exercices.

Cette adoption fut faite ſ
comme nous l'apprend
« Vers la fin de la 175
plus à Olympie d'autre
dans le ſtade ; car Sylla
les *athlètes* & tout ce q
le prétexte de délaſſer l
venoit d'eſſuyer dans la
de Mithridate. » *Per*
*Græcos : quo tempore*
*prater curſum in ſtad*
*cæteraque ludicra univ*
*datici belli atque ci*
*cauſam pratexens*, q
*recreare cuperet.* Ils
grand cirque ; & o
pompe du capitole
exercices s'étant m
théâtres particuliers
quement aux exer

Les Romains él
ſtatues aux *athlètes*
renferme une de
*athlète* tenant un
ſe diſpoſer au co
cienne ville d'An
l'a tirée.

ATHLOTHÈ
*thète. Voyez* ce

nom dans leur langue. Elle s'appeloit proprement *Athor*; & les Grecs voulant rapporter toutes les théologies à celle de leur nation, la reproduisirent quelquefois sous le nom de Junon, mais ordinairement sous celui de Vénus-céleste ou Uranie. Les Egyptiens avoient donné son nom *Athyr* au troisième mois de leur année vague, qui, dans l'année fixe introduite en Egypte sous Auguste, répondoit au mois de novembre des Romains, comme nous l'apprenons du grand Etymologiste & d'Hesychius. Ce dernier ajoute qu'*Athyr* étoit aussi le nom d'un bœuf; & le premier dit encore qu'*Athor* des Egyptiens étoit Vénus, adorée à Atarbechis, selon Hérodote.

Dans quel sens & sous quel rapport *Athor* avoit-elle pu être représentée par Vénus? C'est un point de critique très-bien éclairci dans le Panthéon de Jablonski, d'où nous tirons cet article. Observons d'abord que la Vénus née de l'écume de la mer, & célébre par les prostitutions qui formoient son culte, n'avoit point été connue des Orientaux & des Egyptiens. Ceux-ci désignèrent sous le nom que les Grecs ont rendu par celui de *Vénus*, une divinité toute céleste, un phénomène de la lumière, &c. De-là vint que pour mieux exprimer cette partie de la Théologie Egyptienne, les uns créèrent une Vénus-Uranie ou céleste, & d'autres l'appelèrent la Junon Egyptienne (*Manethon*, *Diodore*, *Horapollo*, *&c.*) Mais tout ce qu'ils ont dit de cette Junon se rapportant avec rigueur à *Athor*, ou à Vénus-céleste, nous ne parlerons que de cette dernière.

Les Orientaux & les Egyptiens désignoient par cette Vénus la puissance qui a tout produit dans l'univers. Plutarque le dit expressément dans la vie de Crassus, en parlant de la Déesse des Syriens, adorée à Hiérapolis, & qu'il reconnoit pour Vénus ou Junon. Proclus, le Paraphraste de Ptolémée (*lib.* 2.) assure positivement que les habitans de la Syrie, de la Phénicie & de l'Asie-Mineure adoroient la planète de Vénus, comme la mère des Dieux, & qu'ils lui donnoient plusieurs noms syriens & étrangers. Cette doctrine est exposée dans les vers suivans des fastes d'Ovide, (*lib.* 4. *v.* 91.)

*Illa* (Venus) *totum dignissima temperat orbem.*
*Illa tenet nullo regna minora Deo:*
*Juraque dat cœlo, terræ, natalibus undis,*
*Perque suos imitus continet omne genus.*
*Illa Deos omnes* (*longum enumerare*) *creavit,*
*Illa satis causas arboribusque dedit.*

» Vénus gouverne l'univers; son pouvoir est au-dessus de celui de tous les autres Dieux: elle commande au ciel, sur la terre, & dans la mer qui l'a produite: elle a créé toute la longue suite des Dieux: elle a produit les germes & les semences. » Les Grecs, en adoptant cette théogonie, la corrompirent, & firent de Vénus-céleste, une débauchée & une femme perdue.

Vénus, même Vénus-céleste, n'étoit que l'emblême de la divinité appelée *Athor* sur les bords du Nil, où ce mot, interprété dans le cophte, ancien idiôme des Egyptiens, désigne la nuit. L'article NUIT de ce Dictionnaire, fera voir en détail que toute la puissance attribuée ci-dessus à Vénus, l'étoit aussi en Egypte & chez les plus anciens Grecs, à cette divinité. D'un autre côté, des témoignages précis attestent l'identité de Vénus & d'*Athor*; il est donc évident que par *Athor* les Egyptiens désignoient la nuit, à laquelle ils avoient élevé un temple, selon Hésychius (*voce* Σκοτία) sous le nom de Vénus-ténébreuse. Enfin, l'hymne à la Nuit que l'on attribue à Orphée, commence par ces deux vers: Je chanterai la Nuit, mère des Dieux & des hommes, l'origine de toutes choses, que nous appellerons aussi Vénus. »

Νύκτα θεῶν γενέτειραν ἀοιδοίσιν ὑφὴ καὶ ἀνδρῶν,
Νύξ γένετε πάντων, ἣν καὶ Κύπριν καλέουσιν.

Sous le nom d'*Athor* ou de Nuit, les Egyptiens désignoient, dans les premiers temps, la saison où le soleil parcourt les signes d'hiver, & semble plongé dans l'hémisphère inférieur. Horapollo, (*Hierogly. lib.* 1. *c.* 11.) dit expressément que Minerve occupoit en Egypte l'hemisphère supérieur où le ciel, & Junon l'hémisphère inférieur. Nous avons vu plus haut que cette Junon n'étoit autre chose que Vénus, ou *Athor*, c'est-à-dire, la Nuit. Ce dogme, trop relevé pour le peuple de l'Egypte, fut bientôt changé dans le culte matériel de la portion des vingt-quatre heures où le soleil n'éclaire plus l'Afrique, de la Nuit proprement dite. On ne s'arrêta pas encore à ce phénomène céleste; on reconnut pour *Athor* la planète qui éclaire pendant la nuit, la Lune; & cette divinité fut désignée par Diodore de Sicile, (*lib.* 1.) sous le nom d'Hécate-ténébreuse.

La dernière métamorphose d'*Athor* semble avoir pu se justifier aux yeux de la populace grossière, par l'espèce d'animal qui lui servoit d'emblême. C'étoit la vache, dont la réunion des cornes lui paroissoit être la représentation de la Lune dans sa première phase. On adoroit, selon Elien, (*de anim. lib.* 11. *c.* 27.) à Chusas, bourg du nôme d'Hermopolis, Vénus-céleste; & une vache partageoit ce culte. Strabon parle de la vache sacrée qui représentoit Vénus à Memphis, comme les bœufs Apis & Mnevis représentoient le Nil & le Soleil à Memphis & à Héliopolis. Il nous apprend d'ailleurs que cette vache étoit blanche, ce qui éclaircit le passage d'Hésychius, rapporté plus haut, où il est dit qu'*Athyr* (ou *Athor*) désignoit en Egypte un certain mois & une vache.

choſe ; mais ces gratifications n'étoient jamais capables de les enrichir.

Ce premier triomphe étoit ſuivi de celui qui les attendoit à leur retour dans leur pays. Le vainqueur étoit reçu aux acclamations de ſes compatriotes qui venoient au-devant de lui. Revêtu des marques de ſa victoire, & monté ſur un char à quatre chevaux, il entroit dans la ville, non par la porte, mais par une brèche que l'on faiſoit au rempart. On portoit des flambeaux devant lui, & il étoit ſuivi d'un nombreux cortége qui honoroit ſa pompe. Les jeux qui procuroient cet honneur étoient appelés ISÉLASTIQUES. Voyez *ce mot.*

La cérémonie du triomphe athlétique ſe terminoit preſque toujours par des feſtins. Il y en avoit de deux ſortes ; les uns ſe faiſoient aux dépens du public ; les autres aux dépens des particuliers. Les premiers étoient en uſage à Olympie, où les *athletes* victorieux étoient anciennement traités dans le Prytanée, ou hôtel-de-ville, tout le reſte du temps que duroient les jeux Olympiques. *Voyez* Pauſanias, (*Eliac. l.* 1. *c.* 15.) Athenée, (*Deipn. l.* 6. *c.* 8). Les particuliers qui traitoient l'*athlète* victorieux étoient ſes amis. Les *athlètes* de diſtinction & qui ſe piquoient de généroſité, regaloient à leur tour, non-ſeulement leurs parens & leurs amis, mais ſouvent une partie des ſpectateurs. Alcibiade & Léophron régalèrent même toute l'aſſemblée.

Un des premiers ſoins des *athlètes*, après leur victoire, étoit de s'acquitter des vœux qu'ils avoient faits aux Dieux pour l'obtenir, & de conſacrer dans leurs temples des ſtatues, des boucliers & d'autres offrandes de prix.

Ils avoient de grands priviléges dont ils jouiſſoient après leur victoire : 1°. la préſéance aux jeux publics. 2°. Chez les Lacédémoniens ils combattoient aux côtés du Roi dans les expéditions militaires. 3°. Ils étoient nourris le reſte de leur vie aux dépens de leur patrie (*Dionyſ. Halicar. hort. ad athlet.*). Solon avoit aſſigné 500 drachmes de penſion à chaque *athlète* victorieux. 4°. Ils étoient exempts de toute charge & de toute fonction civile. 5°. On écrivoit leurs noms dans les archives publiques : on déſignoit les Olympiades par le nom du victorieux. Les Poëtes faiſoient des pièces en leur honneur ; on leur érigeoit des ſtatues, & on gravoit des inſcriptions pour éterniſer le ſouvenir de leur victoire. 6°. Enfin on leur prodiguoit même les honneurs divins. Tous les ſoins des Hellanodiques ne ſuffiſoient pas pour réprimer ces excès & l'extrême penchant que les peuples avoient à mettre au nombre des Dieux les *athlètes* vainqueurs ; ce qui étoit le comble de la gloire athlétique. Hérodote en rapporte un exemple, (*l.* 5, *c.* 47.) ; on en trouve un ſecond exemple dans Pline (*hiſt. nat. l.* 7. *c.* 47.) ; un troiſième dans Pauſanias (*Eliac. l.* 2. *c.* 11.) ; & l'oracle même de Delphes contribua au ſecond exemple.

Ce n'étoient pas ſeulement des hommes faits qui entroient dans la lice : dès la trente-ſeptième olympiade, on avoit établi à Olympie des prix pour la courſe & la lutte des enfans-*athlètes* ; ce qu'on étendit au Pentathle dans la trente-huitième, au Pugilat dans la quarante-unième, & au Pancrace dans la cent quarante-cinquième ; mais les Eléens retranchèrent bientôt ce dernier combat, & le Pentathle aux enfans. Il étoit rare de voir ceux qui avoient remporté le prix dans leur jeuneſſe, le remporter encore étant hommes faits. Ariſtote remarque (*Polit. l.* 8. *c.* 4.) qu'à peine en pouvoit-on compter deux ou trois à qui la nature eût accordé cet avantage.

Le mot *athlète*, ἀθλητὴς, vient d'ἀθλέω, je lutte ; il étoit donné par les Grecs à tous ceux qui combattoient pour les prix dans les jeux publics, de quelque manière que ce pût être. (On excepte de ce nombre les Poëtes, les Hiſtoriens & les Muſiciens.) A Rome, il déſignoit proprement les lutteurs & ceux qui combattoient au Pugilat ; car tous les autres *athlètes* avoient des noms particuliers. On en pourroit conclure peut-être que les Romains eurent de tout temps ces derniers *athlètes*, qu'ils déſignèrent par des noms propres ; tandis qu'ils reçurent plus tard ceux qu'ils nommèrent proprement *athlètes*, en adoptant le nom grec avec leurs exercices.

Cette adoption fut faite ſous la dictature de Sylla, comme nous l'apprend Appien, (*Bell. civil.*) « Vers la fin de la 175e. olympiade, il n'y eut plus à Olympie d'autre exercice que la courſe dans le ſtade ; car Sylla avoit tranſporté à Rome les *athlètes* & tout ce qui ſervoit aux jeux, ſous le prétexte de délaſſer le peuple des fatigues qu'il venoit d'eſſuyer dans la guerre civile & dans celle de Mithridate. » *Peractâ olympiade* 175 *apud Græcos : quo tempore nullum in Olympia certamen prater curſum in ſtadio ſupererat. Nam athletas cateraque ludicra univerſa in urbem Sylla Mithridatici belli atque civilis occaſione tranſtulerat, cauſam pratexens, quòd populum poſt tot labores recreare cuperet.* Ils combattirent d'abord dans le grand cirque ; & on les y conduiſoit en grande pompe du capitole au travers du *forum*. Mais les exercices s'étant multipliés, on bâtit des amphithéâtres particuliers & des gymnaſes deſtinés uniquement aux exercices des *athlètes*.

Les Romains élevèrent comme les Grecs des ſtatues aux *athlètes* célèbres ; & la ville Albani en renferme une de marbre noir, qui repréſente un *athlète* tenant un flacon d'huile pour s'oindre & ſe diſpoſer au combat. Elle étoit placée dans l'ancienne ville d'Antium, des fouilles de laquelle on l'a tirée.

ATHLOTHÈTE étoit le même que l'*Agonothète*. *Voyez* ce mot.

ATHOR, ATHYR & ATAR, ſont les différentes dénominations que les Grecs ont données à une divinité égyptienne, en traduiſant ſon

nom dans leur langue. Elle s'appeloit proprement *Athor*; & les Grecs voulant rapporter toutes les théologies à celle de leur nation, la reproduiſirent quelquefois ſous le nom de Junon, mais ordinairement ſous celui de Vénus-céleſte ou Uranie. Les Egyptiens avoient donné ſon nom *Athyr* au troiſième mois de leur année vague, qui, dans l'année fixe introduite en Egypte ſous Auguſte, répondoit au mois de novembre des Romains, comme nous l'apprenons du grand Ethymologiſte & d'Heſychius. Ce dernier ajoute qu'*Athyr* étoit auſſi le nom d'un bœuf; & le premier dit encore qu'*Athor* des Egyptiens étoit Vénus, adorée à Atarbechis, ſelon Hérodote.

Dans quel ſens & ſous quel rapport *Athor* avoit-elle pu être repréſentée par Vénus? C'eſt un point de critique très-bien éclairci dans le Panthéon de Jablonski, d'où nous tirons cet article. Obſervons d'abord que la Vénus née de l'écume de la mer, & célèbre par les proſtitutions qui formoient ſon culte, n'avoit point été connue des Orientaux & des Egyptiens. Ceux-ci déſignèrent ſous le nom que les Grecs ont rendu par celui de *Vénus*, une divinité toute céleſte, un phénomène de la lumière, &c. De-là vint que pour mieux exprimer cette partie de la Théologie Egyptienne, les uns créèrent une Vénus-Uranie ou céleſte, & d'autres l'appelèrent la Junon Egyptienne (*Manethon*, *Diodore*, *Horapollo*, *&c.*) Mais tout ce qu'ils ont dit de cette Junon ſe rapportant avec rigueur à *Athor*, ou à Vénus-céleſte, nous ne parlerons que de cette dernière.

Les Orientaux & les Egyptiens déſignoient par cette Vénus la puiſſance qui a tout produit dans l'univers. Plutarque le dit expreſſément dans la vie de Craſſus, en parlant de la Déeſſe des Syriens, adorée à Hiérapolis, & qu'il reconnoît pour Vénus ou Junon. Proclus, le Paraphraſte de Ptolémée (*lib.* 2.) aſſure poſitivement que les habitans de la Syrie, de la Phénicie & de l'Aſie-Mineure adoroient la planète de Vénus, comme la mère des Dieux, & qu'ils lui donnoient pluſieurs noms ſyriens & étrangers. Cette doctrine eſt expoſée dans les vers ſuivans des faſtes d'Ovide, (*Lib.* 4. *v.* 91.)

*Illa* (Venus) *totum digniſſima temperat orbem.*
*Illa tenet nullo regna minora Deo:*
*Juraque dat cœlo, terræ, natalibus undis,*
*Perque ſuos initus continet omne genus.*
*Illa Deos omnes* (*longum enumerare*) *creavit,*
*Illa ſatis cauſas arboribuſque dedit.*

» Vénus gouverne l'univers; ſon pouvoir eſt au-deſſus de celui de tous les autres Dieux: elle commande au ciel, ſur la terre, & dans la mer qui l'a produite: elle a créé toute la longue ſuite des Dieux: elle a produit les germes & les ſemences «. Les Grecs, en adoptant cette théogonie, la corrompirent, & firent de Vénus-céleſte, une débauchée & une femme perdue.

Vénus, même Vénus-céleſte, n'étoit que l'emblême de la divinité appelée *Athor* ſur les bords du Nil, où ce mot, interprété dans le cophte, ancien idiôme des Egyptiens, déſigne la nuit. L'article NUIT de ce Dictionnaire, fera voir en détail que toute la puiſſance attribuée ci-deſſus à Vénus, l'étoit auſſi en Egypte & chez les plus anciens Grecs, à cette divinité. D'un autre côté, des témoignages précis atteſtent l'identité de Vénus & d'*Athor*; il eſt donc évident que par *Athor* les Egyptiens déſignoient la nuit, à laquelle ils avoient élevé un temple, ſelon Héſychius (*vox* Σκοτία) ſous le nom de Vénus-ténébreuſe. Enfin, l'hymne à la Nuit que l'on attribue à Orphée, commence par ces deux vers: Je chanterai la Nuit, mère des Dieux & des hommes, l'origine de toutes choſes, que nous appellerons auſſi Vénus. »

Νύκτα θεῶν γενέτειραν ἀείσομαι ἠδὲ καὶ ἀνδρῶν,
Νὺξ γένεσις πάντων, ἣν καὶ Κύπριν καλέουσιν.

Sous le nom d'*Athor* ou de Nuit, les Egyptiens déſignoient, dans les premiers temps, la ſaiſon où le ſoleil parcourt les ſignes d'hiver, & ſemble plongé dans l'hémiſphère inférieur. Horapollo, (*Hierogly. lib.* 1. *c.* 11.) dit expreſſément que Minerve occupoit en Egypte l'hémiſphère ſupérieur ou le ciel, & Junon l'hémiſphère inférieur. Nous avons vu plus haut que cette Junon n'étoit autre choſe que Vénus, ou *Athor*, c'eſt-à-dire, la Nuit. Ce dogme, trop relevé pour le peuple de l'Egypte, fut bientôt changé dans le culte matériel de la portion des vingt-quatre heures où le ſoleil n'éclaire plus l'Afrique, de la Nuit proprement dite. On ne s'arrêta pas encore à ce phénomène céleſte; on reconnut pour *Athor* la planète qui éclaire pendant la nuit, la Lune; & cette divinité fut déſignée par Diodore de Sicile, (*lib.* 1.) ſous le nom d'Hécate-ténébreuſe.

La dernière métamorphoſe d'*Athor* ſemble avoir pu ſe juſtifier aux yeux de la populace groſſière, par l'eſpèce d'animal qui lui ſervoit d'emblême. C'étoit la vache, dont la réunion des cornes lui paroiſſoit être la repréſentation de la Lune dans ſa première phaſe. On adoroit, ſelon Elien, (*de anim. lib.* 11. *c.* 27.) à Chuſas, bourg du nôme d'Hermopolis, Vénus-céleſte; & une vache partageoit ce culte. Strabon parle de la vache ſacrée qui repréſentoit Vénus à Momemphis, comme les bœufs Apis & Mnevis repréſentoient le Nil & le Soleil à Memphis & à Héliopolis. Il nous apprend d'ailleurs que cette vache étoit blanche, ce qui éclaircit le paſſage d'Héſychius, rapporté plus haut, où il eſt dit qu'*Athyr* (ou *Athor*) déſignoit en Egypte un certain mois & une vache.

ATHOTHES, roi d'Egypte. *Voyez* THOTH.

ATHRIBITES, dans l'Egypte. ΑΘΡΙΒ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Plautille.

ATHOUS *Jupiter*. Héſychius appelle de ce nom Jupiter, parce qu'il avoit un autel ſur le ſommet du Mont-Athos.

ATHYR, mois & divinité des Egyptiens. *Voyez* ATHOR.

ATHYRI. Plutarque (*de Iſide*) dit que les Egyptiens donnoient à Iſis ce ſurnom, qu'il rend par ἴκνον Ὥρου κόσμιον, la maiſon d'Horus dans ce monde. Il étoit relatif à la naiſſance de ce Dieu, qu'Iſis avoit conçu.

ATHYTE, ἄθυτον, ſans victimes. Ce mot eſt formé de l'α privatif, & de θύω, j'immole. Il déſignoit les ſacrifices des pauvres qui, n'ayant pas de victimes à immoler, offroient des fruits ou des gâteaux. Lucien les appelle ἀκαπνίδωτα, *ſacrifices ſans fumée*.

ATIA, famille Romaine dont on a des médailles :

RRRR. en argent.
RRRR. en bronze.
O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont BALBUS, LABIENUS.

ATILA. *Voyez* ATTILA.

ATILIA, famille Romaine dont on a des médailles :

R. en argent.
R. en bronze.
O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont BULBUS, CALATINUS, REGULUS, SERANUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

ATINUM, en Italie. ΩΙΝΙΤΑ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

ATLANTES, figures d'hommes qui tiennent lieu de colonnes ou de pilaſtres dans l'architecture pour ſupporter des ſaillies. Ce ſont elles que l'on appelle caryatides lorſqu'elles repréſentent des femmes dans la même attitude. Les Romains les appeloient auſſi TELAMONS. *Voyez* ce mot.

On a vu expoſé pendant deux ſiècles, dans la cour du palais Farnèſe, un *atlante* de marbre, qui portoit un panier ſur ſa tête. Il étoit endommagé par le bas, & les jambes manquoient abſolument. Sa hauteur, lorſqu'il étoit entier, étoit de ſeize palmes romaines (environ neuf pieds). Winkelmann a cru le reconnoître, d'après ces proportions, pour un de ceux qui ornoient le panthéon, avant qu'il eût été brûlé & rétabli comme on le voit aujourd'hui.

La ville Albani renferme quatre *atlantes* antiques, plus grands que le naturel, & d'un beau travail ; ils portent ſur leurs épaules un baſſin de granit.

ATLANTIDES (les) étoient les filles d'Atlas, nommées Maïa, Electre, Taygète, Aſtéropé, Mérope, Alcyone & Céléno. Leurs talens & leur adreſſe les firent regarder comme des déeſſes après leur mort, & les firent placer dans le ciel, ſous le nom de Pléïades. *Voyez* HESPÉRIDES.

ATLAS, fils de Jupiter & de Clymène, frère de Prométhée, régnoit dans la Mauritanie. Il ſurpaſſoit tous les hommes par l'énormité de ſa taille ; elle étoit ſi haute, qu'il portoit le ciel ſur ſes épaules. *Atlas* avoit un nombre infini de troupeaux : ſes jardins étoient remplis d'arbres, dont les feuilles, les branches & les fruits étoient d'or ; mais un oracle de Thémis l'ayant averti que ſes fruits précieux ſeroient enlevés, & que cette conquête étoit réſervée à un fils de Jupiter, il fit environner ſes jardins de fortes murailles, & en confia la garde à un affreux dragon. A toutes ces précautions, il avoit ajouté celle de ne recevoir aucun étranger dans ſes états.

Perſée demanda un jour l'hoſpitalité à *Atlas*, qui lui ordonna de ſe retirer, & ſe mit en devoir de le chaſſer. Le fils de Jupiter & de Damé n'oſant pas l'attaquer à force ouverte, eut recours à la tête de Méduſe. *Atlas* n'eut pas plutôt jeté les yeux ſur ce monſtre, qu'il fut changé en une maſſe énorme de rochers, qui ſoutient le ciel. Ethra, ſa femme, l'avoit rendu père des ATLANTIDES. *V.* ce mot.

Diodore de Sicile (*l.* 3, *c.* 6.), & S. Auguſtin (*de Civ. dei. l.* 18, *c.* 8.), expliquent cette fable, en diſant que le roi de Mauritanie avoit été un grand aſtronome ; qu'il avoit même inventé la ſphère ; ce qui le fit ſuppoſer chargé de ſupporter le ciel. Cependant, Archimède eſt le véritable inventeur de la ſphère ; ainſi, l'on ne doit entendre la découverte d'*Atlas* que de la ſphéricité apparente des cieux.

Hercule ſoulagea pendant quelques inſtans le malheureux *Atlas* ; & les architectes anciens retracèrent ſes fonctions dans ces figures d'hommes qui ſupportoient des ſaillies de bâtimens.

Winkelmann a reconnu *Atlas* ſur une cornaline antique du baron de Stoſch. On y voit un homme nud avec de la barbe, aſſis ſur une montagne, adoſſé contre une colonne, ayant une étoile devant & une ſeconde derrière lui. Au-deſſus de la colonne, on obſerve un long morceau de bois, orné de deux traverſes, qui pouvoit être un inſtrument appelé aujourd'hui *échelle de Jacob* par les pilotes, & qui ſervoit autrefois, comme il ſert de nos jours, à déterminer la hauteur des aſtres.

l'A. Les anciens écrivains latins appellent
m le chant des pleureuſes, *præficarum*,
payoit pour les funérailles. Ce nom eſt
x ſons bas & entre-coupés qui caractê-
tte lugubre mélodie.

ACIDE. } *Voyez* ATRAX.
ACIS. }

ATINUS, ſurnom de la famille SEM-

AX *ou* ATRACIA, étoit une ville de
, ſituée ſur le Pénée. Elle tiroit ſon
*trax*, ſon fondateur, fils de Pénée &
Il falloit qu'elle fût conſidérable, puiſ-
oëtes ſe ſont quelquefois ſervis de l'épi-
*racien*, pour dire Theſſalien. Ovide ap-
*racide* Cénéüs, qui fut tué aux noces de
s, dans le combat des Centaures & des
. Le poëte n'a pas voulu dire qu'il fût
*trax*, puiſque peu auparavant il l'avoit
'Elatus; mais il a voulu dire en général
it de Theſſalie. Le même poëte nomme
ent la femme de Pirithoüs *Atracis*; mais
il la nomme Hippodamie, & y joint
e *Atracis*. On a encore nommé la magie
*acia*; mais c'eſt dans le même ſens qu'*Ars*
*a*, qui ſignifie en général la magie;
ue les magiciennes de Theſſalie étoient
s.

AX, en Theſſalie. AT. en monogramme
ATIΩN.

in a publié une médaille autonome d'ar-
cette ville.

& M. Eckhel lui en attribuent de pa-
ll n'y en a point d'or ni de bronze.

É, étoit une divinité des anciens Saxons;
gardoient comme un malin eſprit; auſſi
oroient-ils que par la crainte du mal qu'il
leur faire.

ÉE, étoit fils de Pélops & d'Hippodamie.
eſt plus connu que ſa haine pour ſon frère
, & les crimes affreux auxquels elle donna
: commencement de cette haine vint de
Thyeſte avoit enlevé à ſon frère une toiſon
une brebis dorée, que celui-ci regardoit
le gage du bonheur de ſa famille. Thyeſte
it, dit-on, ce larcin par le moyen d'Erope,
Euriſthée, roi d'Argos, & femme d'*Atrée*.
iſon d'Erope étoit la ſuite du commerce
ux qu'elle entretenoit avec Thyeſte, ſon
ère, dont elle eut deux enfans. *Atrée* ayant
ert cette horrible intrigue, chaſſa ſa femme
frère de ſa cour. Mais il ne crut pas ſon
ſuffiſamment vengé par cet exil; il fei-
: vouloir ſe réconcilier avec ſon frère,
appela. Pour mieux ſceller la réconcilia-
n prepara un banquet ſolemnel, dans lequel
t ſervir les membres des enfans que Thyeſte
us de la reine. Le ſoleil, diſent les poëtes,
retourna ſur ſes pas, afin de ne pas éclairer un ſi
exécrable feſtin. Thyeſte, qui reconnut la nature
des mets qu'on lui ſervoit, craignant que la fureur
de ſon frère ne s'étendit juſqu'à lui, prit la fuite,
& ſe ſauva à Sycione.

Thyeſte avoit eu une fille nommée Pélopée;
& un oracle lui avoit prédit qu'il ſeroit vengé
des cruautés de ſon frère par un fils dont il ſeroit
rendu père par ſa propre fille. Pour éviter le
crime qui devoit donner la naiſſance à ce fils,
Pélopée fut élevée loin de lui, & conſacrée à
Sycione, au nombre des prêtreſſes de Minerve.
Thyeſte la rencontra dans un bois de la déeſſe,
lui fit violence ſans la connoître, & la rendit
mère d'Egyſte. *Atrée*, qui pourſuivoit ſon frère,
rencontra Pélopée, ſa nièce, en devint amou-
reux & l'épouſa. Elle accoucha peu de tems après,
de l'enfant qu'elle avoit conçu du crime de ſon
père, & le fit expoſer. Quelques bergers en
prirent ſoin, lui donnèrent pour nourrice une
chèvre; & c'eſt d'αἴξ, *chèvre*, qu'il fut nommé
Egyſte. Il fut rendu à ſa mère; & elle lui remit
une épée qu'elle s'étoit fait donner par Thyeſte,
lorſqu'il la déshonora; afin, lui avoit-elle dit,
que l'enfant qui naîtroit de ce crime, poſſédât
quelque partie des biens de ſon père.

Egyſte fut élevé dans la maiſon d'*Atrée*, qui,
toujours occupé de la vengeance qu'il vouloit
tirer de ſon frère, envoya Agamemnon & Mé-
nélas, ſes fils, avec Egyſte, pour arrêter Thyeſte;
ils le ſurprirent dans le temple de Delphes, &
l'emmenèrent à *Atrée*, qui l'enferma dans une
étroite priſon. Ce frère barbare chargea Egyſte
de l'y tuer; & pour lui obéir, Egyſte alloit em-
ployer l'épée qu'il avoit reçue de ſa mère: à la
vue de cette épée, Thyeſte reconnut ſon fils.
Pelopée ſurvint au moment de cette reconnoiſ-
ſance; &, inſtruite alors de ſon inceſte avec ſon
père, elle ſe perça de cette arme fatale. Egyſte la
retira toute ſanglante du ſein de ſa mère, & la
porta à *Atrée*, qui, ſe croyant aſſuré de la mort
de ſon frère, alla ſur-le-champ offrir aux dieux
un ſacrifice d'actions de graces. Mais alors Egyſte
le tua lui-même, mit ſon père en liberté, & le
fit monter ſur le trône d'Argos. *Voyez* la ſuite
des crimes de cette famille célèbre, aux mots
AGAMEMNON, CLYTEMNESTRE, EGYSTE,
ORESTE, TANTALE.

*Atrée* eut trois fils, Aléon, Mélampus & Eu-
molus, que Cicéron nomme Dioſcures. *Voyez*
DIOSCURES.

On voit au palais Farnèſe à Rome, une figure
héroïque, qui porte ſur ſes épaules un jeune
homme tué. Quelques antiquaires ont cru y re-
connoître Commode, ſous la figure d'un gladia-
teur; parce que la tête, qui eſt moderne, & qui
offre des traits de cet empereur, a été ſuppoſée
antique. Cette ſtatue fut gravée dans un recueil
de ſtatues, fait à Rome en 1623; & quelqu'un,
ſur ce mauvais deſſin, y vit *Atrée* portant le fils

de ſon frère Thyeſte, qu'il a mis à mort pour le ſervir dans le fatal banquet. Jacques Gronovius, quoique poſtérieur à ce témoignage, ſe glorifie cependant, dans ſes Antiquités, d'avoir fait la même découverte, que Winkelmann a étayée de ſon précieux ſuffrage.

ATRIA, en Italie. HAT.

Hunter poſſédoit trois médailles autonomes de bronze, avec des types différens, que M. Combe attribue à cette ville.

ATRIARIUS. Ulpien parle de cet eſclave, qu'il aſſimile au *focarius*, & aux autres domeſtiques employés aux fonctions les moins relevées. On peut conjecturer qu'il étoit chargé du ſoin de nettoyer l'*atrium*, & qu'il ſe tenoit à la porte extérieure de cette pièce.

ATRIDES; c'eſt le nom qu'on donne à Agamemnon & à Ménélas, comme fils d'Atrée, quoique pluſieurs croyent, avec quelque raiſon, qu'ils n'étoient pas fils de ce prince, mais de Pliſtène, ſon frère. Comme les actions de ce dernier n'avoient pas mérité une place honorable dans l'hiſtoire, Homère voulant honorer la mémoire du chef des Grecs & de ſon frère, a pris ſoin de les faire croire fils d'Atrée, & de les nommer par-tout les *Atrides*.

ATRIENSIS, en ſous-entendant *ſervus*, étoit l'eſclave prépoſé à la garde de l'*atrium*, & qui avoit le ſoin des images illuſtres dont il étoit orné. Son emploi étoit plus relevé que celui des autres eſclaves, ſur leſquels il avoit autorité. On le voit dans la ſcène quatrième du ſecond acte de l'*Aſinaria* de Plaute, où Saurea, qui étoit *atrienſis*, traite durement & avec hauteur un de ſes camarades. Dans la ſeconde du même acte, un eſclave voulant donner une bonne opinion de lui, ſe dit être *atrienſis*, & affecte un beau langage & des manières recherchées, pour le perſuader:

*Extemplò facio facetum me, atque magnificum virum,*
*Dico me eſſe* atrienſem.

Phèdre (*lib.* 2.) dépeint ainſi un *atrienſis*:

*Ex alticinctis unus* atrienſibus,
*Cui tunica ab humeris linteo Peluſio*
*Erat deſtricta, cirris dependentibus, &c.*

Cette deſcription eſt expliquée par les réflexions ſuivantes du comte de Caylus, ſur un monument qu'il a publié dans ſon Recueil d'Antiquités, tome 2, pl. 84, n. 1 & 2.

« Ce fragment d'une petite figure de bronze, mérite quelque conſidération par le genre de ſon habillement, le goût de ſon exécution, l'arrangement des cheveux & les plis du manteau, principalement dans la partie du derrière. Au premier aſpect, on prend cette figure pour un prêtre de Cybèle, mais je ſuis perſuadé q c'eſt un *atrienſis*. En effet, je crois voir un ces eſclaves deſtinés pour les appartemens, qui, ſelon quelques auteurs, portoient une ro de toile de Péluſe, arrêtée par une ceinture a deſſous des épaules, & garnie de franges (ou poils) qui pendoient. Cette conjecture, qui r droit ce morceau plus agréable & plus intér ſant, eſt autoriſée par l'habillement & la paru La deſcription que Phèdre donne de ces ſor d'eſclaves, convient parfaitement à cette figur & j'ai été frappé de tous ſes rapports. On ne v point, à la vérité, de franges, mais on ſ qu'elles n'étoient placées que dans les parties ſont ici détruites. »

ATRIUM exprimoit, chez les Romains, u partie des bâtimens ſur laquelle les interprè ont varié. Ils s'accordent ſeulement, en génér à reconnoître l'*atrium* pour un lieu qui étoit pl au-dedans & à l'entrée des maiſons. Etoit-ce u ſalle d'entrée, une cour entourée de portiqu ou une place devant la principale porte du bâ ment? C'eſt ce que nous allons chercher.

Pluſieurs auteurs anciens confondoient l'*atri* avec le veſtibule. Martial, par exemple, dit q l'endroit où l'on voyoit de ſon tems le gra coloſſe & les *pegmata* ou les machines de théâ & d'amphithéâtre, étoit l'*atrium* du palais Néron. Il s'eſt ſervi, pour exprimer cet endro de l'expreſſion *atria regis*. Mais Suétone pl toutes ces choſes dans le veſtibule du mê palais: *Veſtibulum ejus fuit in quo coloſſus, &c.* poëte eſt moins à croire ici que l'hiſtorien; ca paroît conſtant que le veſtibule, *veſtibulum*, ét une petite place vuide qui étoit dans la rue deva la porte des maiſons, & que l'on appeloit pr prement *area*, lorſqu'elle ſe trouvoit au-dev d'un temple. L'*atrium*, au contraire, étoit d dedans des maiſons.

L'*atrium* différoit des ſimples cours, *impluvi* en ce qu'il étoit couvert; comme il paroît é dent par la deſcription que fait Pline le jeu de ſa maiſon de campagne (*Epiſt. lib.* 2. 17. *Cujus in primâ parte atrium frugi nec tamen ſor dum; deindè porticus in O litera ſimilitudin circumacta, quibus parvula, ſed feſtiva area incl ditur.* « On trouve d'abord (c'étoit une maiſ de campagne, qui, par conſéquent, n'avoit p au-devant d'elle un terrein vuide, appelé *veſt bulum*) un *atrium* propre, quoique ſimple; enſuit deux portiques forment, par leur réunion, u ovale, dans lequel eſt enfermée une aire, petit à la vérité, mais agréable. »

On peut donc aſſurer que l'*atrium* étoit la pre mière pièce par laquelle on entroit dans une maiſon, & qui précédoit la cour, la ſalle d'en trée proprement dite. C'étoit-là que l'on plaço les images des ancêtres, appelées par Juvéna (*Sat. VIII*, 8.):

*Fumoſ*

*Fumoſos equitum cum dictatore magiſtros,*

s *images enfumées* des maîtres de la cavalerie. les déſigne par l'épithète d'*enfumées*, pour expri- er leur ancienneté, ainſi que les braſiers ou tré- eds avec leſquels on échauffoit l'*atrium*, & s domeſtiques ou eſclaves qui s'y tenoient, en tendant les ordres de leurs maîtres.

C'étoit auſſi dans l'*atrium* que les mères de mille vigilantes travailloient, & qu'elles veil- ient aux travaux domeſtiques. Arnobe le dit preſſément (*II. p.* 91.) : *Matres familiæ veſtræ atriis operantur domorum, induſtrias teſtificantes as.* Cet uſage remontoit aux premiers tems de république.... *Interque telas, quæ ex vetere ore in atrio texebantur*, dit Aſconius en com- nentant Cicéron. Pour cette raiſon, il y avoit le grandes armoires qui renfermoient les habits.

L'*atrium* ſervoit de ſalle à manger. Servius (*in Æneid.* 1. 730.) rapporte un mot de Caton, qui rappelle cet ancien uſage, & la frugalité des repas que les anciens Romains faiſoient dans l'*atrium*, avec deux ſervices ſeulement : *Nam, ut ait Cato, & in atrio & duobus ferculis epulabantur.*

Un général célèbre par ſes victoires, déco- roit ſon *atrium* des enſeignes des vaincus & de leurs dépouilles. Les proconſuls enrichiſſoient les leurs des plus belles ſtatues & peintures de la Grèce, qu'ils couvroient ſoigneuſement, pour les conſerver dans leur fraîcheur.

De hautes colonnes portoient les plafonds de l'*atrium*. (*Claudian. in Ruffin. II.* 135.) :

*Quid purpureis ſuffulta columnis.*
*Atria.*

Ces plafonds mêmes étoient couverts avec des tapis de pourpre, qui formoient un ſecond ciel. (*Oripus, III.*) :

*Clara ſuperpoſitis ornabant atria velis.*

Les empereurs grecs donnoient audience dans l'*atrium* aux ambaſſadeurs des princes étrangers. Cette ſalle étoit parée alors de tous les orne- mens d'or & de ſoie dont elle étoit ſuſceptible, comme nous l'apprenons de Corippus, qui le dit en parlant de la réception que fit l'empereur Juſtin aux envoyés des Avares :

*Atria præclaris extant altiſſima tectis,*
*Sole metallorum ſplendentia, mira paratu,*
*Et facie plus mira loci, cultuque ſuperba,*
*Nobilitat medios ſedes Auguſta penates....*
*Mira pavimentis, ſtratiſque tapetibus ampla*
*Planities, longoque ſeatilia compta tenore....*

L'*atrium de la Liberté*, qui étoit un des plus remarquables de Rome, étoit ſitué ſur le mont Aventin, à l'entrée du temple de la même déeſſe. L'anniverſaire de ſon inauguration ſe célébroit le jour des ides d'Avril. Ovide (*Faſt. IV.* 623.) :

*Hàc quoque, ni fallor, populo digniſſima noſtro*
*Atria Libertas cœpit habere ſua.*

Les cenſeurs y tenoient leurs aſſemblées, & y conſervoient les actes de leur tribunal. La loi contre les veſtales coupables y étoit gravée ſur des tables de bronze, ainſi que pluſieurs autres ; mais elles périrent dans l'incendie qui détruiſit cet *atrium*. Aſinius Pollion le rétablit dans un nouvel éclat, & l'accompagna d'une cour en- tourée de portiques ; ce qui le fit appeler par plu- ſieurs, tantôt *impluvium*, & tantôt *periſtylium*. On y plaça une bibliothèque publique, dont parle Ovide, (*Triſt.* 3. *éleg.* 1. *v.* 71.) & qu'il nomme la *première* :

*Nec me, quæ doctis patuerunt prima libellis*
*Atria, Libertas tangere paſſa ſua eſt.*

L'*atrium Matuta* étoit à l'entrée de ſon *ædes*, ſituée ſur le mont Aventin, dans la treizième region.

L'*atrium* de Minerve touchoit ſon temple du *forum Romanum*, au-deſſous du capitole.

L'*atrium* de Néron formoit l'entrée de ſa mai- ſon d'or ; il étoit accompagné de vaſtes portiques, au milieu deſquels s'élevoit ſon coloſſe.

L'*atrium* du palais des Céſars avoit été con- ſacré par les augures ; on y faiſoit des ſacrifices, dans leſquels les béliers ſervoient de victimes, & le ſénat s'y aſſembloit ſouvent.

L'*atrium* de Pompée étoit dans la neuvième région. Blondus a cru, mal-à-propos, en recon- noître l'ancien ſite dans l'endroit appelé *Satrio*, & il a été trompé par une fauſſe reſſemblance de nom.

L'*atrium publicum* étoit ſur le capitole, dans l'endroit où eſt aujourd'hui le palais du ſénateur. Il fut brûlé par le tonnerre. *Tite-Live*, 29. 10.

ATROPOS, une des Parques. Son nom ex- prime l'inflexibilité de ces déeſſes infernales ; car il eſt compoſé de l'*α* privatif & de *τρέπω*, je change. Stace lui donne l'épithète *alba*, qui eſt relative à la blancheur des cheveux de ces divi- nités antiques. C'étoit *Atropos* qui coupoit le fil de la vie que les Parques filoient, ſelon ce vers ſi connu :

*Clotho colum retinet, Lacheſis net, Atropos occat.*

Dans l'allégorie qui remplit le dixième livre de la République de Platon, Lachéſis chante les événemens paſſés, & l'avenir eſt le ſujet des chants d'*Atropos*. Cette dernière, vêtue de noir, tient des ciſeaux avec leſquels elle ſe prépare à couper les fils qui garniſſent des pelotons, en plus ou moindre quantité, ſelon la longueur ou la brièveté de la vie accordée à chaque mortel.

Auſſi lui attribuoit-on aſſez généralement une influence particulière ſur la durée de nos jours. Stace (*Sylv. lib.* 4.):

*At tu, ſi longi curſum dabit Atropos ævi.*

C'eſt *Atropos* qui promit à Méléagre, au moment de ſa naiſſance, une vie auſſi longue que la durée du tiſon offert par haſard à ſes yeux. Ovide (*Métam. lib.* 8). C'eſt à elle auſſi qu'une mère affligée reproche la mort de ſon fils enlevé dans la fleur des ans. (*Gruter, Theſ. inſcr. Grav.* 692. 10.):

C. LAELIO. C. F. IV
MAGNA. OMNIUM. EXPECTATIONE. GENITO.
ET. DECIMO. OCTAVO. AETATIS. ANNO
AB. IMMANI. ATROPO. E. VITA. RECISO
FUSCA. MATER
AD. LUCTUM. ET. GEMITUM. RELICTA.
IUM. LACRIMIS. ET. OPOBALSAMO. UDUM
HOC. SEPULCRO. CONDIDIT

ATROPUS, inſtrument de muſique des Grecs, dont nous n'avons aucune deſcription. Son nom, qui ſignifie *immuable*, annonce un inſtrument qui conſervoit toujours le même ton, comme ces lames d'acier élaſtiques, appelées *la-mi-la* par les muſiciens françois.

ATTA, roi inconnu.
Ses médailles ſont:
RRRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze. *(Pellerin).*

ATTABURÆA, dans la Phœnicie. ΑΤΤΑΒΥΡΑΙΩΝ.
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Diaduménien.

ATTÆA, en Phrygie. ΑΤΤΑΙΤΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en bronze.
O. en argent.
O. en or.
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Sept.-Sévère, de Géta, de Commode. Vaillant les avoit attribuées à *Attæa* de Laconie, mais Pellerin les a reſtituées à *Attæa* de Phrygie.

ATTALE, tyran ſous Honorius.
PRISCUS ATTALUS AUGUSTUS.
Ses médailles ſont:
RRR. en or.
RRR. en argent.
RRR. en P. B.

ATTALIA, en Lydie. ΑΤΤΑΛΕΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en bronze.
O. en argent.
O. en or.
Ses types ſont relatifs au culte de Bacchus, & diſtinguent ſes médailles de celles d'*Attalia* en Pamphylie.
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec des noms de magiſtrats, en l'honneur d'Hadrien avec Sabine, de Sep.-Sévère, de Caracalla, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Philippe jeune.

ATTALIA, dans la Pamphylie. ΑΤΤΑΛΕΩΝ.
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, ſans noms de magiſtrats, en l'honneur d'Auguſte, de Tibère, d'Hadrien, de Commode, de Sévère, de Caracalla, de Valérien.
Elle avoit fait frapper autrefois des médailles autonomes, avec des attributs de Neptune, qui les diſtinguent des médailles d'*Attalia* en Lydie. Elles ſont:
O. en or.
O. en argent.
RRRR. en bronze.

ATTANITES, eſpèce de gâteaux des anciens, dont nous ignorons la compoſition; leur nom ἀτταλίται, venoit de τήγανον, *poële*. Saumaiſe, ſur Solin.

ATTANULUM, dans les Gloſes d'Iſidore, déſigne un vaſe de terre cuite, dont les prêtres ſe ſervoient dans les ſacrifices. Il eſt auſſi appelé *attanuvium*.

ATTEIA, famille romaine, dont Goltzius a publié ſeul des médailles.

ATTELER. On croit que l'art d'*atteler* des chevaux ne fut introduit dans la Grèce que vers le tems de Bellérophon, treize ou quatorze cens ans avant J. C., ſelon le P. Pétau. L'opinion la plus générale en fait honneur à Erichthon ou Erechthée, roi d'Athènes.
Les anciens *atteloient* leurs chevaux de front, & preſque jamais à la queue les uns des autres. Ils *atteloient* ordinairement les bœufs par le col. Nous ne nous rappelons aucun monument ſur lequel les bœufs ſoient *attelés* par les cornes.
Les mythologues donnent à quelques divinités des chars *attelés* de différens animaux. Des chevaux traînent ceux du Soleil, de la Lune, de la Nuit, de l'Aurore, de Mars, de la Victoire, &c. On voit des paons *attelés* à celui de Junon, des colombes à celui de Vénus, des cygnes à celui d'Apollon, chef des Muſes, quelquefois des dragons à ceux de Cybèle & de Médée, des chevaux marins au char de Neptune, des panthères à celui de Bacchus, des lions à celui de Cybèle, quelquefois des griffons à celui d'Apollon, &c.

ATTIA, famille romaine dont on a des médailles:
RRR. en bronze, appartenant à Néron.
O. en or.
O. en argent.

ATTICUS, ſurnom de la famille MANLIA.

ILA, roi des Huns.

ILA *ou* ATILA.

médailles, qui peuvent ſe ranger dans la périale, ſont:

or, de la forme du quinaire.

argent.

en B.

cependant des antiquaires qui doutent que les médailles ſur leſquelles on lit le ATEULA, appartiennent à *Attila*.

*INI.* Muratori (1980. 7. *Theſ. inſcr.*) l'inſcription d'un Taurobole, dans la- on lit *Attini* pour *Attidi*; à Attis. On lit même collection, ſur un autre marbre, *Aug.*

IS. *Voyez* ATYS.

*ONITUS* déſignoit, dans le langage des , celui qui avoit vu tomber la foudre, avoit été froiſſé de la commotion de l'air mée par ce météore. Pétrone (*c.* 61.): *poſt hoc fulmen attonitus.*

*RIBUTUM.* C'étoit le nom de l'argent tribuns aſſignoient au queſteur pour ſour- dépenſes civiles, & aux tribuns du tréſor yer les ſoldats. Son nom venoit *à tributo.* (*de Ling. Latin. IV.* 36.): *A* TRIBUTO *a qua aſſignata erat, attributum dictum: oque quibus attributa erat pecunia, ut militi , tribuni erarii dicti: id quod attributum militare.*

UDA, en Phrygie. ΑΤΤΟΥΔΕΩΝ.

médailles autonomes de cette ville ſont:

. en bronze.

n or.

n argent.

ville a fait frapper des médailles impé- grecques en l'honneur de Caracalla, de e, de Domna.

S, étoit l'un des prêtres de Cybèle, & des ſoins les plus tendres de la déeſſe; jeune homme la ſacrifia à la nymphe San- , fille du fleuve Sangar. La déeſſe l'en ans la perſonne de ſa maîtreſſe, qu'elle fit *Atys*, au déſeſpoir d'avoir perdu Sanga- orta ſa rage juſqu'à ſe mutiler lui-même. roit ôté la vie, ſi Cybèle ne l'eût méta- oſé en pin. Il y a des auteurs qui diſent s étoit un jeune berger de Phrygie, dont devint amoureuſe; mais quoiqu'elle fût des dieux, il la mépriſa pour une jeune Cybèle, apprenant cette paſſion qui con- ſes deſſeins, courut furieuſe au lieu où les deux amans, & ayant trouvé *Atys* lerrière un pin, elle le fit mutiler aux yeux ivale, qui ſe tua de déſeſpoir.

lle dit qu'*Atys* ſe mutila lui-même, par is quel tranſport de rage, & que Cybèle le mit alors au nombre de ſes prêtres. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que les prêtres de Cybèle ſouffroient volontairement le ſupplice d'*Atys*, & dans leurs fêtes, mêloient des cris & des hurlemens, pour pleurer la mort de ce jeune phrygien, dont l'Archigalle portoit l'image enlacée dans ſa couronne & pendue à ſon col; ainſi qu'on le voit au bas-relief du capitole, ſur lequel ce premier prêtre de Cybèle eſt ſculpté avec ſon bizarre accoutrement.

Au reſte, la fable varie beaucoup ſur la naiſſance & ſur les aventures d'*Atys*; car on a écrit encore qu'il avoit enſeigné le premier à célébrer les myſtères de Cybèle à Peſſinunte, ville de Phrygie, auprès de laquelle il gardoit les troupeaux. Ayant manqué à la promeſſe qu'il avoit faite à la déeſſe, de n'aimer aucune mortelle, & celle-ci ayant fait mourir Sangaride, l'objet de ſa paſſion, il ſe mutila avec un couteau de pierre ou avec un teſſon, ſelon Juvénal (*Sat. IV.* 514.):

*Mollia qui ruptâ ſecuit genitalia teſtâ.*

C'eſt après cette mutilation qu'il eſt cenſé dire de lui-même, dans Catulle (63. 73.): « Quelle forme n'ai-je pas reçue! j'ai été femme, j'ai été adoleſcent, homme même & enfant »:

*Quod genus figura eſt, quod ego non habuerim? Ego mulier, ego adoleſcens, ego ephebus, ego puer.*

La manière dont *Atys* eſt repréſenté ſur les anciens monumens, eſt relative à cette forme ambigüe qui participe des deux ſexes. On lui donne un embonpoint remarquable, & ſa tunique eſt, contre l'ordinaire, ouverte ſur le ventre, afin que l'on en voye le *renflement* ou l'élévation, qui caractériſe le ſexe féminin. Il eſt coëffé avec le bonnet de Phrygie; il porte les longues chauſſes du même pays, & tient le *pedum* ou bâton paſtoral, la ſyringe ou flûte à pluſieurs tuyaux, & quelquefois le *tympanum* de Cybèle.

Martianus Capella nous apprend qu'*Atys* étoit un des emblêmes ſous leſquels le ſoleil étoit adoré par les différens peuples de l'Orient, (*Nupt. Philol. lib.* 2.):

*Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Oſirim, Diſſona ſacra Mitram, Ditemque, ferumque Typhonem.*

*Atys pulcher, item curvi & puer almus aratri: Ammon & arentis Lybies, ac Biblius Adon. Sic vario cunctus te nomine convocat orbis.*

Cette doctrine ſeroit prouvée par les inſcriptions ſuivantes, dans leſquelles *Atys* eſt appelé *Menotyrannus*, du grec Μηνοτύραννος, contraction de μηνὸς τύραννος, roi des mois; ſi c'étoit au ſoleil

plutôt qu'à la lune qu'il fallût attribuer la diviſion de l'année en douze parties :

M. D. M. I *(matri deûm magnæ Idææ).*
ET. ATTIDI. SANCTO
MENOTYRANNO.

Et..... MATRI. DEUM. MAGNAE
IDAEAE. SUMMAE. PA
RENTI. HERMAE. ET. ATTIDI
MENOTYRANNO. INVICTO

On retrouve dans pluſieurs inſcriptions recueillies par Gruter ce ſurnom, corrompu en celui de MINOTAURUS & de MINOTAURANUS. *Voyez* LUNUS & MEN. Le nom d'*Atys* eſt ordinairement joint à celui de Cybèle ſur les monumens.

Non-ſeulement ſa perſonne entière n'étoit qu'un emblême phyſique, mais les parties mêmes de ſon corps, qu'il coupa dans ſa colère. Euſèbe (*Prap. Evang. III.* 3.) dit qu'*Atys*, mort dans ſa jeuneſſe, étoit l'image des fleurs qui périſſent avant d'avoir produit des fruits, parce qu'elles ne portent point de ſemences lorſqu'elles ſe fanent avant le tems. S. Auguſtin reſtreint cette opinion d'Euſèbe au ſeul objet de la fureur d'*Atys*.

AVANTIA étoit la principale divinité des Helvétiens.

AVANT-SCÈNE. *Voyez* PROSCENIUM.

AVARICUM, dans les Gaules.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent. *(Pellerin).*

AUCTION. *Voyez* ENCAN.

*AUCTORATI.* Les Romains appeloient de ce nom ceux qui ſe louoient à un *laniſta*, chef de gladiateurs, ou à celui qui vouloit donner au peuple un ſpectacle de gladiateurs : ils devoient combattre en public, ſelon les conditions de leur marché, & même quelquefois juſqu'à la mort. Manilius (*IV.* 225.) :

*Nunc caput in mortem vendunt, & funus arenæ.*

Ils s'engageoient auſſi à combattre les bêtes féroces dans les amphithéâtres.

Quintilien a donné pour titre à ſa 302^e^ déclamation ces mots : *Auctoratus ad ſepeliendum patrem.* C'eſt un plaidoyer en faveur d'un romain, qui, n'ayant pas de quoi fournir aux dépenſes des funérailles de ſon père, s'étoit loué à un chef de gladiateurs, afin de gagner cette ſomme. Ce chef avoit promis à un citoyen, des gladiateurs pour un ſpectacle public que celui-ci devoit donner. L'*auctoratus* fut donc obligé de combattre ; il le fit d'une manière ſi agréable au peuple, qu'on lui rendit, par ſon ordre, la liberté, en le décorant de l'épée appelée *rudis*. Quelque tems après, il ſe trouva avoir un patrimoine auſſi conſidérable que la loi l'exigeoit des chevaliers, & il voulut prendre place parmi eux ; mais ceux-ci le repouſſèrent avec dédain, parce qu'il étoit deſcendu dans l'arène. La nobleſſe du motif qui l'y avoit conduit, pouvoit ſeule lui ſervir d'excuſe ; & c'eſt ce qui fait la meilleure partie de ſa défenſe & du plaidoyer.

*AUCTORITAS ſenatûs.* Dion Caſſius (*lib.* 5.) nous apprend que l'on donnoit ce nom aux décrets du ſénat rendus par les ſénateurs aſſemblés en moindre nombre que ne l'exigeoit le ſénatus-conſulte. Ce nom ſe donnoit encore aux décrets du ſénat qui avoient été rendus dans un autre lieu que celui où il s'aſſembloit ordinairement, ou dans un jour qui ne permettoit pas de le convoquer, ou enfin avec des circonſtances quelconques, par leſquelles ils différoient des ſénatus-conſultes légitimes.

*AUDITORIUM.* Ce mot déſignoit un lieu d'aſſemblée dans lequel les poëtes, les rhéteurs & les orateurs, déclamoient leurs productions ou donnoient des leçons. Il y en avoit un célèbre dans le palais des Céſars. Pline le jeune (*epiſt.* 1. 13). Mais le plus ſouvent ceux qui déclamoient, en louoient ou en faiſoient conſtruire à leurs frais, & l'on y plaçoit des bans. *Domum mutuatur*, dit l'auteur du Dialogue de l'orateur (*c.* 9. §. 6.), *& auditorium extruit, & ſubſellia conducit, & libellos diſpergit.*

L'*auditoire* des juges étoit d'une autre ſorte. C'étoit dans le palais des Céſars un ſalle, dans laquelle ils rendoient une juſtice expéditive, ſans l'appareil du *tribunal* qui déſignoit un jugement ſolemnel, & ſans le miniſtère des avocats. Les juges ſupérieurs avoient auſſi un *auditoire* différent du lieu où ils ſiégeoient pour rendre les jugemens ſolemnels.

*AUDITORII ſacri cognitor.* Ce titre, qui ſe trouve dans une inſcription rapportée par Gruter (344. 2.), déſignoit un magiſtrat du palais des empereurs, qui faiſoit auprès d'eux les fonctions attribuées de nos jours aux rapporteurs.

AUDOLÉON, roi de Péonie. AYA.
Ses médailles ſont :
RR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

*AVE*, chez les Romains, étoit le *bon jour* ; & on le diſtinguoit de *ſalve*, qui étoit le *bon ſoir*.

AVENIO, dans les Gaules. AOYE.
Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRR. en argent.
O. en or.
Hunter en poſſédoit une de bronze avec ATI.

AVENTIN, fils d'Hercule & de la prêtreſſe

Rhéa. Ce héros étant venu en Italie ſur les bords du Tybre, devint amoureux de cette prêtreſſe, qui faiſoit ſa demeure ſur une montagne voiſine, & de cet amour naquit *Aventin*, qui fut élevé par ſa mère au même endroit. Il ſe vêtit, comme ſon père, d'une peau de lion, & porta gravée ſur ſon bouclier l'hydre de Lerne à cent têtes, pour faire ſouvenir de ſon origine. C'eſt cet *Aventin* qui avoit donné, diſoit-on, ſon nom à la montagne de Rome. On croit le reconnoître dans une ſtatue grecque de marbre noir, qui eſt au muſéum du capitole.

AVENTIN, une des ſept collines, & la quatorzième région de Rome. Cette région s'étendoit au-delà de la colline de ce nom. Ses limites ſont à gauche le mont Palatin, le grand cirque, la piſcine publique & les murs de la ville; à droite, l'école grecque, le prieuré de Malte, le Tibre, le mont *Teſtaceo*, la pyramide de C. Ceſtius, la porte de Saint-Paul & celle de Saint-Sébaſtien, autrefois porte Capène. C'eſt aujourd'hui le mont de Sainte-Sabine.

La rue qui va de la porte d'Oſtie à l'amphithéâtre ou coliſée, partage l'*Aventin* en deux ſommets, qui l'ont fait appeler *biceps*, & ſur leſquels étoient bâtis des temples célèbres. L'un étoit conſacré à Diane, & fit nommer le mont *Aventin* la colline de Diane. Martial (*XII.* 18. 3.):

*Aut collem domina teris Diana.*

*Ibidem* (*VII.* 72. 1.):

*Domus eſt tibi colle Diana.*

On croit que l'égliſe de Sainte-Sabine a été bâtie ſur les ruines de ce temple de Diane, qui étoit même avant la fondation de Rome, déjà célèbre parmi les Latins. C'étoit auprès de cet édifice ſacré, que Rémus, frère de Romulus, conſulta le vol des oiſeaux, pour ſavoir lequel des deux frères donneroit ſon nom à la nouvelle ville. On l'appela *Rémuria*, & cet endroit rendit toute la colline de mauvais augure, juſqu'à ce que le roi Ancus la renferma dans l'enceinte de Rome.

L'*Aventin* fut appelé quelquefois *Murcius*, à cauſe d'un petit temple conſacré à la déeſſe de la pareſſe, *Murcie*, qui étoit placé ſur cette montagne.

*AVENTINENSIS*, ſurnom de la famille GENUCCIA, qui déſignoit l'endroit de Rome qu'elle habitoit.

AVERNE, lac d'Italie, auprès duquel les poëtes plaçoient l'entrée de l'enfer. C'eſt une caverne très-profonde, dit Virgile, d'où il ſort des tourbillons de vapeurs empeſtées, qui ſuffoquent, au milieu de l'air, les oiſeaux qui oſent voler à travers ces noires exhalaiſons. De-là vient le nom d'*Averne*, que les Grecs lui ont donné d'Ἄορνος, ſans oiſeaux, compoſé de l'α privatif & d'ὄρνις, oiſeau.

Les poëtes ont auſſi déſigné les enfers ſous le nom d'*Averne*. Lucain dit que ce lac étoit ſi profond, qu'une haute montagne s'y ſeroit enlgloutie. Il eſt auprès de Bayes, & s'appelle *lago di Tripergola*. Les oiſeaux volent aujourd'hui ſans aucun danger ſur les eaux de ce lac. Strabon raconte que ſa puanteur avoit été en partie cauſée par les grands arbres, qui, panchés ſur les bords, le couvroient & l'environnoient. Il ajoute que ces bois ayant été coupés par l'ordre d'Auguſte, l'air y devint pur, & ceſſa de cauſer des effets dangereux.

*AVERRUNCI.*
AVERRUNQUES. } C'étoit un ordre des dieux chez les Romains, ainſi appelés parce que leur office étoit de détourner (*averruncare*, vieux mot latin) les maux.

Les Grecs appeloient ces dieux Ἀλεξίκακοι ou Ἀποπομπαῖοι, & leur fête Ἀποπομπή, ou enfin Ἀπόλυσιοι. C'étoient Hercule, Apollon, les Dioſcures & Jupiter. Les Egyptiens avoient auſſi leurs dieux *Averrunques*, ſi l'on en croit le P. Kirker. Ils les repréſentoient avec un viſage & un geſte menaçans, avec des fouets & des crocs à la main, &c. Il y a des ſtatues qui les repréſentent debout ou à genoux, quelques-uns avec des têtes d'animaux ou monſtrueuſes, d'autres avec des têtes humaines. Iſis étoit, ſelon lui, une divinité de cette eſpèce. Kirker (*Œdip. Ægyp. t.* 3, *p.* 48). Tout cet appareil menaçant s'évanouit cependant, ſi l'on reconnoît dans ces fouets ou crocs prétendus, l'emblême de la charrue dont les Egyptiens faiſoient Oſiris inventeur. *Voyez* CHARRUE & FOUET.

AVERSA,
AVERTA, } valiſes des cavaliers dont il eſt parlé dans le Code Théodoſien, qui en règle le poids.

AVEUGLEMENT. Depuis Diodore de Sicile (1. 22.) juſqu'au conſul Maillet (*Deſc. de l'Egypte*, 1. 18.), tous les écrivains qui ont parlé des Egyptiens, ont remarqué que les aveugles étoient en très-grand nombre parmi eux; au point que Grangier (*Relat. du voy. en Egypte*, *p.* 22.) n'héſite pas à appeler leur pays *la terre des aveugles*. Cet *aveuglement* tenoit & tient ſans doute encore à des cauſes locales, à des vices de terroir ou de régime, &c. Mais les anciens Egyptiens, ſuperſtitieux à l'excès, attribuèrent cette infirmité à la colère d'Iſis, qu'ils déſignoient ſous le nom de Tithrambo ou d'Hécate. Ainſi penſoit le parjure que Juvénal fait parler dans ſa 13ᵉ ſatyre, vers 91:

*Hic putat eſſe deos, & pejerat, atque ita ſecum:*
*Decernat quodcumque volet, de corpore noſtro*
*Iſis, & irato feriat mea lumina ſiſtro,*
*Dummodò vel cæcus teneam, quos abnego, nummos.*

« Eh! que m'importe qu'Iſis irritée m'aveugle

avec ſon fiſtre pour punir mon parjure, pourvu que je conſerve, après mon *aveuglement*, ce dépôt que j'aurai nié. » Ovide (*de Ponto* 1. *epiſt.* 1. 51.) parle de la même opinion ſuperſtitieuſe :

*Vidi ego linigeræ Numen violaſſe fatentem*
*Iſidis, Iſiacos ante ſedere focos.*
*Alter ob huic ſimilem privatus lumine culpam,*
*Clamabat mediâ, ſe meruiſſe, viâ.*
*Talia cœleſtes fieri præconia gaudent,*
*Ut ſua, quid valeant, numina teſte probent.*

« J'ai vu un malheureux étendu devant le temple d'Iſis, avouer que ſes infirmités étoient la punition du parjure qu'il avoit commis au nom de cette divinité. Un autre, privé de la vue, crioit dans le milieu du chemin, qu'il avoit été puni pour le même crime. Les dieux ſe plaiſent dans ces aveux, qui apprennent aux mortels l'étendue de leur pouvoir & de leur vengeance. »

On croiroit, d'après une épigramme de Lucilius, (*Anthолog.* 2, *cap.* 22, *n°.* 4.) que les Egyptiens attribuoient auſſi le même pouvoir à Harpocrate. « Si vous avez un ennemi, ne le livrez pas dans vos imprécations, mon cher Denys, à Iſis, à Harpocrate, ou à quelqu'autre divinité qui aveugle les mortels; mais livrez-le à Simon : vous connoîtrez bientôt que ce médecin eſt plus redoutable que les dieux » :

Ἤν τιν' ἴχῃς ἐχθρὸν Διονύσιε, μὴ κατάρᾱσῃ
Τὴν Ἶσιν τούτῳ, μηδὲ τὸν Ἁρποκράτη
Μηδ' ἄλλους τυφλοὺς ποιεῖ θεόν. Ἀλλὰ Σίμωνα
Καὶ γνώσῃ τὶ θεὸς, καὶ τι Σίμων δύναται.

*AUFANIIS matronis.* Gruter (90. 11.) rapporte une inſcription trouvée à Lyon, dans laquelle on lit ces mots, qui ſe rapportent au culte des DÉESSES MÈRES. *Voyez* leur article. *Aufaniis* déſigne ſans doute un endroit dans les Gaules, célèbre par leur culte. Muratori (1985. 2.) a publié une inſcription avec les mêmes mots.

*AUFIDIA*, famille romaine dont on a des médailles :

RRRR. en argent.
RR. en bronze de Colonie.
O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont *ORESTES*, *RUSTICUS*, ſur les médailles, & *LURCO*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

*AUFIDIUS LURCO* engraiſſa le premier des PAONS (*voyez* ce mot) à Rome, & gagna de grands biens par cette pratique.

AUGÉ, fille d'Aléus, ayant eu un fils d'Hercule, le fit expoſer auſſi-tôt après ſa naiſſance; mais ſon déshonneur étant devenu public, elle s'enfuit pour éviter la colère de ſon père, & ſe retira chez Theutras, roi de Myſie, qui, n'ayant point d'enfans, l'adopta pour ſa fille. Ce prince, quelques années après, eut une guerre à ſoutenir, & promit de donner ſa fille *Augé*, & ſa couronne à celui qui le délivreroit de ſes ennemis. Télèphe, le fils qu'*Augé* avoit eu d'Hercule, déjà grand, étoit venu à la cour de Myſie, par ordre de l'oracle, pour y chercher ſes parens; il accepta l'offre du roi, le défit de ſes ennemis, & demanda la princeſſe. On célébra le mariage; mais *Augé*, par un ſecret preſſentiment, dit Hygin qui raconte cette fable, ayant voulu tuer Télèphe la nuit de ſes noces, les dieux envoyèrent un dragon pour les ſéparer. Alors *Augé* ayant imploré le ſecours d'Hercule, reconnut ſon fils, & retourna avec lui dans ſa patrie.

Winkelmann a reconnu *Augé* qui remet ſon fils Télèphe emmaillotté à une autre femme, ſur un bas-relief de la ville Borghèſe, qu'il a publié dans ſes *Monumenti antichi inediti*, *n°.* 71. *Augé* eſt repréſentée ſans ceinture, comme une femme qui vient d'accoucher. Elle eſt aſſiſe & a ſes pieds poſés ſur un marche-pied : c'étoit, chez les anciens ſculpteurs, une marque à laquelle on reconnoiſſoit les perſonnes d'un rang diſtingué. On apperçoit ſous ſon ſiége la biche qui nourrit Télèphe.

*AUGERI hoſtia.* C'étoit une de ces expreſſions barbares propres aux ſacrifices, dont les prêtres affectoient de ſe ſervir. Elle déſignoit les nouvelles victimes que l'on immoloit, lorſqu'on n'avoit pas trouvé dans les entrailles de la première, des ſignes favorables à ceux qui offroient le ſacrifice. On demandoit alors d'autres victimes : *Augebatur hoſtiarum numerus, augebantur hoſtiæ.* Lorſqu'on découvroit le ſigne favorable, on achevoit le ſacrifice, *litabat hoſtia.* Paul Emile fit immoler juſqu'à dix-neuf victimes avant de le découvrir, & il ne parut qu'à la vingtième.

AUGES. Les *auges* étoient le ſupplice auquel les Orientaux condamnoient les plus grands ſcélérats. Ils attachoient le criminel aux quatre coins d'une *auge*, & ils couvroient ſon corps d'une autre *auge* qui laiſſoit paroître la tête & les pieds par des ouvertures pratiquées à ce deſſein. Dans cette poſture douloureuſe, on ne lui refuſoit rien de ce qui pouvoit prolonger la vie, afin de prolonger ſon ſupplice; & même on forçoit ceux qui étoient fatigués de vivre, de prendre de la nourriture. On tempéroit la ſoif qui brûloit le criminel avec du miel délayé dans du lait; on lui en frottoit le viſage, qui étoit expoſé aux rayons du ſoleil, pour attirer les mouches, dont les piqûres douloureuſes augmentoient ſes tourmens. Ils duroient juſqu'à ce que les vers engendrés dans ſes excrémens, lui rongeaſſent les entrailles; cette durée a été quelquefois de quinze & de vingt jours. Artaxercès fit ſouffrir ce cruel ſupplice à l'eunuque Mithridate.

AUGÉUS fut père d'AGAMÈDE. *V.* ce mot.

IAS, roi d'Elide, fut un des Argonautes; une ſi grande quantité de troupeaux, & oit ſi long-tems que ſes étables n'avoient toyées, que les exhalaiſons qui en ſor- empeſtoient le pays; & l'on regardoit un ouvrage au-deſſus des forces humaines, vuider. Hercule l'entreprit, à condition *ias* lui donneroit la dixième partie de ſes t. Il réuſſit, en faiſant paſſer le fleuve au-travers de ces étables. *Augias* refuſa e promis; alors Hercule le tua, & plaça rône Philée, ſon fils; parce que ce jeune ayant été pris pour arbitre du différend *gias*, avoit exhorté ſon père à lui tenir le qu'il avoit donnée. Mais cette fable ortée différemment par différens auteurs. donné lieu à l'ancien proverbe, *nettoyer ries d'Augias*, pour exprimer l'entrepriſe choſe impoſſible.

GILES, } ILITES, } peuples d'Afrique qui habi- la contrée par laquelle les Garamantes ſéparés des Troglodites. Pomponius Mela ces hommes ſauvages, qu'ils ne recon- nt d'autres dieux que les mânes de leurs s. Rien ne ſe décidoit dans les aſſem- ationales & dans la vie privée, qu'après ocation & des ſermens faits en leur nom. *giles* ſe couchoient ſur les tombeaux, pour oir des inſpirations qu'ils prenoient pour le leur conduite. Leurs mariages ſe reſſen- le leur barbarie; car l'épouſée devoit ac- pendant la première nuit des noces, ſes à tous ceux qui l'en ſollicitoient & lui nt des préſens. Les femmes attachoient ire au grand nombre d'amans qu'elles re- t cette nuit-là. D'ailleurs, ajoute Pom- Mela (1. 8.), elles étoient d'une ſageſſe e retenue dignes d'éloges.

*GITES*, pierre précieuſe dont parle Pline, le nom étoit formé de *αὐγή*, *éclat*. On u'elle eſt la même que la pierre appelée

*GURACULUM*, étoit la même choſe , c'eſt-à-dire, un terrein conſacré unique- prendre les auſpices. Il devoit être ren- ans le *pomœrium*, pour les auſpices appelés

*GURALE*, endroit deſtiné dans les camps re les auſpices, & à conſulter les *poulets* Il étoit toujours placé à la droite du pré- omme nous l'apprenons d'un paſſage d'Hy- rrigé par Rutgers (*Variar. lect.* 11. 20.): *orium parte dexterâ prætorii....* Car on it auſſi *Auguratorium*. Tacite (*Annal.* 11. nomme *Augurale*: *Nocte cœptâ, egreſſus*

*GURALES libri*, les livres des *Augures*, oiſſent avoir été les mêmes que les livres des Pontifes, *Pontificales libri*. Priſcien (*lib.* 7 & 8.) dit que Jules-Céſar avoit compoſé des livres d'*augures*.

*AUGURATORIUM*, la même choſe qu'*Auguraculum* & *Augurale*. Il eſt fait mention des bâtimens, ou des portiques, ou des murs qui l'entouroient dans l'inſcription ſuivante, rapportée par Gruter (*Theſ. inſcr. novus*, 128. 4.):

IMP. CAESAR. DIVI. TRAJANI
PARTHICI. F. DIVI. NERVAE. N.
TRAJANUS. HADRIANUS
AUG. PONTIF. MAX. TRIB. POT. XX.
IMP. II. COS. III. P. P.
AUGURATORIUM. DILAPS
A. SOLO. P..... IT

AUGURE. On appeloit de ce nom ceux qui prédiſoient l'avenir par l'inſpection des oiſeaux, des animaux & des météores. Le mot d'*augure* déſignoit auſſi le préſage qu'ils tiroient de cette inſpection.

AGURES GRECS. Leur art fut inventé, ſelon quelques-uns, par Prométhée ou par Mélampus, fils d'Amythaon & de Dorippe. Pline, (*lib.* 7. *c.* 55.) dit que Carès, dont la Carie porta le nom, obſerva le premier les oiſeaux, & Orphée les autres animaux. Pauſanias, (*Phocic.*) attribue la première obſervation faite ſur le vol des oiſeaux à Parnaſſus, qui donna ſon nom au mont Parnaſſe. S. Clément d'Alexandrie en fait honneur aux Phrygiens. Voilà tout ce que nous apprennent les annales des Grecs. On ſait d'ailleurs à n'en point douter, que les Chaldéens & les Aſiatiques, que les Egyptiens eux-mêmes, s'adonnèrent les premiers à cette divination; & S. Clément ſemble avoir connu cette origine, en l'attribuant aux Phrygiens, peuple de l'Aſie-Mineure.

Les oiſeaux paroiſſent tout voir par la hauteur, & ſe porter en tout lieu par la variété de leur vol; c'eſt pourquoi on leur attribuoit la connoiſſance des choſes paſſées & futures. De-là vint le proverbe dont les Grecs ſe ſervoient pour dire que tout le monde ignoroit une choſe; *perſonne*, diſoient-ils, *n'a vu ce que nous avons fait, excepté peut-être quelque oiſeau.* Ariſtophane fait dire à ces volatiles, dans la comédie qui porte leur nom: nous ſommes à votre égard autant que les oracles d'Ammon, de Delphes, de Dodone, autant qu'eſt Apollon lui-même:

Ἐστιν δ' ἡμῖν Ἄμμων, Δελφοὶ, Δωδώνη, φοῖβος Ἀπόλλων.

Les *Augures*, chez les Grecs, étoient vêtus de blanc, & portoient une couronne d'or pendant qu'ils exerçoient leurs fonctions. Ils avoient un endroit particulier deſtiné à cet uſage, appelé

en grec οἰωνιστήριον & ὄρνιθες ou ὄρνιθας; & des tables ſur leſquelles étoient écrits les noms des oiſeaux, ceux de leurs différentes eſpèces de vol, tout ce qui concernoit enfin la ſcience des *Augures*. Lorſqu'ils obſervoient, ils regardoient le Nord, & tenoient pour heureux tous *les augures* qui venoient du côté droit; ceux du côté gauche étoient malheureux.

L'eſpèce d'oiſeaux, le côté d'où ils prenoient leur vol, & la manière dont ils voloient ou dont ils chantoient, rendoient les *augures* favorables ou contraires; car les mêmes oiſeaux préſageoient des choſes oppoſées dans des circonſtances différentes. Mais en général leur vol par compagnie étoit d'un bon augure; c'eſt ainſi qu'il préſagea, ſelon Diodore de Sicile, à Gordius, ſimple particulier, ſon élévation au trône de Phrygie. Quant aux *augures* que fourniſſoit chaque eſpèce d'oiſeau, *voyez* AIGLE, VAUTOUR, EPERVIER, HIRONDELLE, CHOUETTE, COLOMBE, CORBEAU & COQ.

Les oiſeaux n'étoient pas les ſeuls animaux dont on tiroit des *augures*. On obſervoit les FOURMIS, les ABEILLES; (*Voyez* ces mots;) la ſauterelle verte, ſelon Suidas, les crapauds qui étoient d'un heureux préſage, les ſerpens, le lièvre & le ſanglier, dont la rencontre & tous les préſages étoient funeſtes.

Les *Augures* conſidéroient avec un ſoin particulier les météores, non pas comme les Aſtrologues, pour prédire l'avenir par leur inſpection, mais pour en tirer des préſages relatifs au moment préſent. De ce nombre étoient les comètes & les éclipſes de ſoleil & de lune, qui effrayèrent tant de fois des armées, & qui cauſèrent preſque la mort d'Anaxagoras, parce que ce philoſophe en avoit donné des explications naturelles & phyſiques. La connoiſſance des éclairs & des TONNERRES, (*voyez* ce mot) faiſoit une grande partie de la ſcience des *Augures*, les vents mêmes étoient pris pour *augures*, Stace (*Thebaïde III.*):

*Ventis, aut alite viſâ*
*Bellorum proferre diem.*

On regardoit ſur-tout comme un funeſte préſage les tremblemens de terre. On ſacrifioit à Neptune, que l'on en croyoit l'auteur, afin de l'appaiſer; & s'il avoit fait entr'ouvrir la terre, on précipitoit dans ces trous des meubles précieux. Midas, roi de Phrygie, y jeta ſon fils; & Curtius, Romain, s'y précipita tout armé.

Les feux follets étoient interprétés favorablement par les *Augures*, ſuivant leur nombre. Paroiſſoient-ils ſous deux flammes diſtinctes; on croyoit y reconnoître Caſtor & Pollux, & les matelots en auguroient le retour du calme. Une ſeule flamme étoit appelée Hélène, & on la redoutoit lorſqu'elle ſuccédoit aux Dioſcures, qu'elle ſembloit chaſſer. Cette flamme paroiſſoit-elle s'attacher à la tête ou aux pas de quelque mortel; elle lui préſageoit le bonheur le plus complet. Tel fut Servius Tullius, roi de Rome; tel avoit été le jeune Aſcagne au départ de Troye, ſelon Virgile.

Quoique les Grecs n'entrepriſſent aucune affaire importante ſans avoir conſulté les *Augures*, quelques-uns cependant n'ont pas craint de s'en moquer ouvertement. Euripide, entr'autres, fait dire à Théſée, qui condamne Hyppolite ſans conſulter les *Augures*: *La lettre de Phèdre eſt le témoin qui le condamne; quant au vol des oiſeaux, je récuſe ce témoignage trompeur.*

AUGURES *romains*. Les Romains empruntèrent des Etruſques la ſuperſtition des *augures*, que ceux-ci avoient reçus des Grecs. Romulus en exerça les fonctions le premier, lorſqu'il obſerva le vol des oiſeaux avec ſon frère Rémus, pour ſavoir lequel des deux donneroit un nom à Rome.

Mais les Romains changèrent l'état du ciel établi par les Grecs. Les premiers l'obſervèrent tournés vers le ſeptentrion, & les Romains ſe tournèrent vers le midi; de ſorte que la droite & la gauche de ces deux peuples étant oppoſées dans le temps de l'obſervation des *Augures*, & leur droite préſageant les choſes heureuſes, comme les malheurs étoient annoncés par les *Augures* de la gauche, les réſultats des uns & des autres étoient diamétralement oppoſés.

Les Romains étendirent l'inſpection des *Augures* à un plus grand nombre d'objets que les Grecs. Ils les rapportoient à douze points capitaux qui par leur nombre, ſe trouvoient analogues aux douze ſignes du Zodiaque. Ils tiroient des *augures*, 1°. de l'entrée extraordinaire, mais volontaire, d'une bête fauve ou privée dans la maiſon de quelqu'un; 2°. de la rencontre d'une bête féroce ſur un chemin; 3°. du feu qui ſe communiquoit ſubitement aux habits, & par analogie, de la foudre, des éclairs, & de l'incendie des maiſons; 4°. de la *corroſion* d'un livre, ou de quelque meuble agréable, par des ſouris, & par analogie, d'un loup dévorant un bœuf ou un cheval, d'un chien ou d'un renard déchirant des poules ou des oies; 5°. d'un bruit entendu dans la maiſon, & que l'on croyoit produit par des *lémures* ou eſprits; 6°. de la priſe d'un milan qui tomboit lié entre les jambes des voyageurs, de la priſe des oiſeaux qui entroient par haſard dans les maiſons, par analogie, du croaſſement ſubit des crapauds, du chant des corneilles, &c.; 7°. de l'entrée inattendue par quelque trou, d'un chat ou de quelqu'autre quadrupède; 8°. de l'extinction ſubite d'un flambeau, que l'on attribuoit à quelque eſprit; 9°. d'un bruit léger, mais extraordinaire, produit par un braſier, que l'on prenoit pour un oracle de Vulcain; 10°. d'un grand bruit extraordinaire produit par le feu, ainſi que de ſes étincelles; 11°. des mouvemens ou exploſions ſubites

de

de la flamme, que l'on croyoit être agitée par les Lares; 12°. enfin d'une triſteſſe ſubite, involontaire, cauſée par l'apparition d'un fantôme, ou par quelqu'objet ſurprenant.

Une des choſes qui occupoient le plus ſouvent les *augures romains*, étoit l'inſpection des poulets ſacrés. On nourriſſoit dans les temples, & l'on portoit à la ſuite des armées & des légions, des poulets renfermés dans des cages. Lorſque l'on devoit délibérer ſur quelqu'objet important, ou livrer une bataille, on conſultoit ces oiſeaux ſacrés. Les miniſtres appelés *Pullarii*, ouvroient la cage & préſentoient de la nourriture aux poulets. Si les oiſeaux ne vouloient ni ſortir, ni manger, ou s'ils prenoient la fuite, c'étoit un *augure* des plus funeſtes; & l'on attribua la défaite de Publius Claudius, dans la première guerre Punique, au mépris qu'il en avoit témoigné. Mais ſi les poulets mangeoient avec avidité, l'*augure* étoit favorable, il s'appeloit *tripudium*; & s'ils frappoient pluſieurs fois la terre avec le bec, pour ramaſſer les grains qui leur étoient échappés (ce que l'on appeloit *pavire*), l'*augure* étoit des plus heureux, & ſe nommoit *tripudium ſoliſtimum*. Les *augures* obſervoient avec un ſoin preſqu'égal la démarche ou le vol des oiſeaux, & leur chant.

Les *augures* romains exerçant leurs fonctions, étoient revêtus de la prétexte; car Cicéron dit (*pro Sextio*) du fils de Lentulus Spinther, que le peuple avoit nommé *augure* dans l'année même où il avoit pris la robe virile : *Cui ſuperior annus idem & virilem patris & prætextam populi judicio dedit.* Quelques auteurs ont cru, d'après des paſſages d'écrivains romains corrompus ou mal interprétés, que les *augures* portoient la *trabea* teinte deux fois en pourpre; mais il paroît plus vraiſemblable que leur prétexte étoit ſeulement ornée de bandes de pourpre. Ils portoient auſſi une couronne.

Lorſque les *augures* devoient examiner le vol des oiſeaux, ils choiſiſſoient le milieu de la nuit, un tems ſerein, ſans nuages, ſans vent, & un eſpace élevé & découvert, qu'ils appeloient *arx*. Là, ils ſe voiloient comme les ſacrificateurs, c'eſt-à-dire, en ramenant leur prétexte ſur le derrière & le haut de la tête. Ils ſe plaçoient enſuite en demi-cercle, s'aſſeyoient, traçoient en l'air avec le *lituus* l'eſpace dans lequel ils vouloient obſerver, & que l'on nommoit *templum*. Ayant apperçu quelque bon *augure*, ils l'annonçoient, & attendoient qu'un ſecond vînt confirmer ce premier. Virgile (*Æneid. II.* 691.):

*Da deinde auxilium pater, atque hæc omnia firma.*

Ceux que l'on éliſoit magiſtrats, prenoient eux-mêmes les *augures* dans la nuit qui précédoit leur inauguration, hors de la ville, aſſis, & dans un endroit conſacré à cette cérémonie. C'étoit une eſpèce d'*auguraculum* ou d'*augurâtorium*. Les *augures* publics les aſſiſtoient, & leur diſoient qu'ils venoient d'entendre tonner à gauche. Quoiqu'ils n'euſſent rien entendu eux-mêmes, les magiſtrats prenoient ces paroles des *augures* pour le préſage, & s'en retournoient ſatisfaits.

Tite-Live décrit fort au long (I. 18.) la manière dont on prit les *augures* pour l'élection de Numa. L'*augure* le conduiſit dans l'eſpace appelé *arx*, l'y fit aſſeoir ſur une pierre, ſe voila & s'aſſit à ſa gauche, tenant un bâton recourbé, ſans nœuds, appelé *lituus*. Après avoir conſidéré Rome & la campagne, adreſſé des prières aux dieux, l'*augure* détermina les régions céleſtes depuis l'orient juſqu'à l'occident, aſſignant la droite au midi & la gauche au ſeptentrion, & fixant, l'eſpace des préſages auſſi loin que la vue pouvoit s'étendre. Il prit alors ſon *lituus* de la main gauche, poſa la droite ſur la tête de Numa, & dit: « Jupiter, père des dieux, s'il eſt permis à Numa Pompilius, dont je touche la tête, d'être roi de Rome, faites-le moi connoître par des ſignes certains dans l'eſpace que j'ai déterminé. » Il annonça les préſages qu'il deſiroit. Dès qu'ils eurent paru, Numa fut déclaré roi par l'*augure*, & il ſortit de l'eſpace conſacré *aux augures*.

Les magiſtrats obſervoient les préſages ainſi que les *augures*, mais avec quelque différence. Les derniers les obſervoient pour ordonner ou pour défendre quelqu'action; les magiſtrats ne le faiſoient que pour empêcher ou pour rompre les comices. L'aſſiſtance des premiers étoit néceſſaire; les derniers n'obſervoient que librement, & quand ils le vouloient. Il falloit l'obſervation de trois *augures* pour la promulgation d'une loi; celle d'un ſeul magiſtrat rompoit les comices, quoiqu'il ne fût qu'obſerver, ſans connoître les conſéquences de ſon obſervation. Voici les paroles conſacrées pour commencer cette cérémonie : *Jovis pater, ſi mihi es auctor, urbi populoque romano Quiritium, hæc fanè, fartèque eſſe, ut tu nunc mihi benè ſponſis, beneque volueris.* Ce ſont à-peu-près les mêmes que celles prononcées à l'inauguration de Numa.

Romulus compoſa le collége des *augures* de trois ſeulement, tirés des trois tribus de Rome, qui exiſtoient alors. Ce collége s'accrut enſuite d'un *augure* de plus; & à la fin de la république, il étoit compoſé de cinq plébéiens & de quatre patriciens. Ils ſe choiſirent long-tems des collègues; mais le peuple s'attribua depuis ce droit, & il appartint enſuite aux empereurs juſqu'au chriſtianiſme. Le plus ancien du collége en étoit le préſident, & ſe nommoit *magiſter collegii augurum*. Leur office étoit perpétuel; & quoique les prêtres & les pontifes condamnés pour quelque crime, fuſſent deſtitués ſur-le-champ, les loix conſervoient aux *augures* leur dignité juſqu'à la mort. Il y avoit de plus une loi des douze Tables

qui défendoit, ſous peine de la vie, de leur déſobéir.

On les confond ſouvent avec les aruſpices, qui n'examinoient que les entrailles des victimes, tandis que les *augures* ne s'occupoient en aucune manière des ſacrifices. Les aruſpices expliquèrent cependant auſſi quelquefois les tonnerres & les autres prodiges céleſtes; de manière qu'il eſt difficile de déterminer avec préciſion les limites des fonctions des aruſpices, des *augures* & des auſpices. La plupart des écrivains latins les nomment indifféremment les uns pour les autres. Auſſi leur applique-t-on à tous les trois collectivement, ce que diſoit Cicéron des *augures*, qu'il s'étonnoit comment deux d'entr'eux pouvoient ſe rencontrer & ſe regarder ſans rire. Dès les plus anciens tems de Rome, quelques poëtes penſoient de même; car on trouve dans Varron (*de Ling. lat.*) ce fragment d'Attius:

*Nihil credo auguribus, qui aures verbis devitant*
*Alienas, ſuas ut auro locupletent domos.*

On voit ſur pluſieurs médailles des familles romaines, & ſur une ſardoine étruſque de Stoſch, un *augure* debout, ſans barbe, tenant le *lituus* de la main droite. Les anneaux qui ſont aux doigts de preſque toutes les ſtatues de bronze des empereurs, trouvées à Herculanum, portent pour gravure un *lituus*, & déſignent leur dignité de ſouverains chefs de la religion.

Les Gaulois furent auſſi adonnés aux vaines pratiques des *augures*, que les Grecs & les Romains.

*Augurium cæleſte* étoit, ſelon Paullus, l'éclair ou le tonnerre.

*Augurium coactum*, *augure* extorqué en laiſſant jeûner les poulets ſacrés.

*Augurium impetrativum*, préſage deſiré, que l'on ne pouvoit refuſer.

*Augurium nauticum*, étoit l'apparition des cygnes que les matelots croyoient être d'un bon *augure*; parce qu'ils ne s'enfoncent jamais dans l'onde. *Voyez* CYGNES.

*Augurium oblativum*, *augure* fortuit, que l'on pouvoit accepter ou refuſer.

*Augurium ſalutis*, eſpèce de divination par laquelle on cherchoit à connoître ſi les dieux accorderoient la demande qu'on leur vouloit faire pour le bonheur & le ſalut du peuple romain. On lui conſacroit chaque année un jour, dans lequel aucune armée n'étoit ſortie de Rome pour combattre ſes ennemis, & ne leur avoit livré de combat. Lorſque l'inſpection des victimes ne promettoit rien d'heureux, on ne célébroit pas l'*augurium ſalutis*; & l'année entière s'écouloit quelquefois ſans que l'on pût trouver un jour favorable. Auguſte étant conſul pour la cinquième fois avec Sextus Apuleius, rétablit cette pratique religieuſe, qui avoit été interrompue pendant quarante-quatre ans, depuis le conſulat de Cicéron & d'Antoine. On la négligea encore après cet empereur; car Tacite (*Annal. XII.* 23.) dit que Claude la rétablit de nouveau.

Pour rendre cet article complet, *voyez* ARUSPICES & AUSPICES.

*AUGURINUS*, ſurnom de la famille *MINUTIA*.

AUGUSTA. Ce nom fut donné aux princeſſes du ſang des Auguſtes dès le Haut-Empire. On trouve ſur les médailles *Julia Auguſta*, *Antonia Auguſta*, *Agrippina Auguſta*: ce nom ſe lit ſur les médailles des princeſſes mêmes qui ne furent jamais femmes d'empereurs, telles que *Julia* Titi, *Marciana*, *Matidia*, &c.

Le moyen âge conſerva cet uſage; car Henric ou Henri, dans le premier livre des miracles de S. Germain, appelle indifféremment Chrotéchilde femme de Clovis, ou *Reine*, ou *Auguſte*.

AUGUSTA, en Cilicie. ΑΥΓΟΥCΤΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec ſon époque, en l'honneur d'Auguſte, de Néron, de Gordien, de Valérien.

*AUGUSTALE*. On donnoit ce nom à la tente de l'empereur, qui étoit dreſſée dans l'enceinte appelée *Prétoire*.

*AUGUSTALE*, (Αὐγουστος, Suidas) étoit un terrein conſacré dans les Colonies à Auguſte, & ſur lequel les préfets & les gens prépoſés au culte de cet empereur s'aſſembloient, & formoient des danſes religieuſes. C'eſt ainſi qu'on en formoit dans le *forum* des comeſtibles, *obſoniorum*, en l'honneur de Tibère.

AUGUSTALES, *Auguſtalia*, fêtes établies en l'honneur d'Auguſte. Après qu'il eut terminé toutes les guerres de l'Empire, & réglé les affaires de Sicile, de Crète, d'Aſie, de Syrie & des Parthes, on établit les *Auguſtales*; le nom d'Auguſte fut inſéré dans les faſtes de Rome au 4 des ides d'octobre: IV. EID. OCTOB. AUGUST.; c'eſt-à-dire, AUGUSTALIA. Ces honneurs lui furent décernés l'an de Rome 735, ſous le conſulat de Saturninus & de Vipſanius. Huit ans après, un ſénatus-conſulte établit, à la même époque, des jeux publics, que l'on appela de ſon nom. La flatterie fit renouveler les mêmes honneurs pour chaque ſucceſſeur d'Auguſte; & les jeux établis en leur honneur, que l'on appela de leur nom, ſont répétés fréquemment ſur les médailles des villes grecques.

Gruter a publié une inſcription trouvée à Narbonne, ſur laquelle on voue un ſacrifice à Auguſte, au jour anniverſaire de ſa naiſſance, qui eſt ainſi exprimée:

VIII. K. OCTOBR. QUA. DIE. EUM. SECULI FELICITAS
ORBI. TERRARUM. RECTOREM. DEDIT.

*AUGUSTALES. Voyez* AUGUSTAUX.

*AUGUSTALICI.* Muratori (2026. 6. *Theſ. inſcr.*) rapporte une épitaphe dans laquelle on lit AUGUSTALICIS, probablement pour AUGUSTALIBUS.

*AUGUSTANI*, nom des ſoldats d'une légion que forma Néron, & qui étoient au nombre de cinq mille. (*Tacit. Annal. XIV.* 15). Ils étoient chargés d'applaudir, lorſqu'il chantoit ou jouoit des inſtrumens dans les jeux publics. Par la ſuite, un des comtes d'Afrique en eut un corps ſous ſes ordres. On les reconnoiſſoit à un bouclier rouge, avec un globe blanc & quatre cercles de couleurs différentes, qui lui ſervoient de bordure.

*AUGUSTATICUM*, largeſſe des empereurs grecs, appelée anciennement *congiaire.*

AUGUSTAUX, *Auguſtales*, *Auguſtalis.* Ces noms, qui ſe trouvent mille fois dans les recueils d'inſcriptions, déſignoient pluſieurs ſortes de perſonnes.

1°. Ceux qui conduiſoient les premiers rangs de l'armée, comme le témoigne Végèce (*Rei milit. II. c.* 7).

2°. Les préfets de l'Egypte, établis par Auguſte après la défaite d'Antoine & de Cléopatre. Il en eſt ſouvent fait mention dans les hiſtoriens de la *Byzantine*; ils réſidoient à Alexandrie.

3°. Tous les officiers du palais des empereurs.

4°. Selon Alciat, Velſer, Reineſius & d'autres, un ordre diſtingué de citoyens dans les Colonies & les Municipes, qui tenoient le milieu entre les décurions & le peuple. Les inſcriptions des Colonies diſtinguent ſouvent ces trois ordres, en ces termes : ORDO. DECURIONUM. AUGUSTALIUM. ET. PLEBS. UNIVERSA, ou ORDO. DECURIONUM. ET. AUGUSTALIUM.... Les décurions les choiſiſſoient.... C. VI. VIR. AUGUSTALIS. QUI. INTER. PRIMOS. AUGUSTALES. A. DECURIONIBUS. AUGUSTALIS. FACTUS. EST. Ils devenoient quelquefois décurions; car on trouve ce titre joint à celui d'*Auguſtal*, AUGUSTALIS. ET. DECURIO. Sans être *décurions*, ils obtenoient quelquefois la permiſſion d'en porter les ornemens diſtinctifs; comme les généraux romains qui s'étoient illuſtrés, obtenoient des empereurs la permiſſion de porter les ornemens conſulaires. L. Aurélius Victor, affranchi de Lucius Vérus, eſt nommé ſur une inſcription SACER. PRIM. CORP. AUGUSTALIUM. ORNAT. ORNAM. DECURIONALIB.

Ces *auguſtaux* des provinces étoient peut-être conſacrés au culte d'Auguſte, comme ceux de Rome. Il eſt certain du moins qu'ils jugeoient les affaires relatives à la religion; nous l'apprenons d'une inſcription trouvée à Alcantara, dans laquelle celui qui parle dit..... QUOD. EIS. ME. VIVO. TRADIDI. CANDELABRA. ET. LUCERNAS. BILYCHNES. ARBITRIO. AUGUSTALIUM. QUO. FACILIUS. STRATI. JUS. PUBLICUM. OBIRE. POSSINT. Ils avoient l'inſpection des jeux ſacrés. Leur nombre fut d'abord fixé à ſix, comme celui des *auguſtaux* de Rome. Mais l'adulation le fit augmenter au point qu'il fallut en diſtinguer pluſieurs ordres, auxquels préſidoient les *ſévirs auguſtaux*; car nous avons vu plus haut *ſacerdos primi corporis auguſtalium, &c.* L'honneur d'être *ſévir* s'achetoit dans certaines provinces, ainſi qu'on peut le conclure de l'inſcription ſuivante, rapportée par Smétius... : HIC. PRO. SEVIRATU. IN. REM. P. DEDIT. H-S. ∞ ∞. Une ſeconde, du même Smétius, montre qu'on faiſoit quelquefois la remiſe de cette ſomme.... : HUIC. ORDO. DECURIONUM. OB. MERITA. EJUS. HONOREM. AUGUSTALISTATIS. GRATUITUM. DECREVIT. Une troiſième porte.... : IIIIII VIRO. AUGUSTALI. GRATUITO. D. D...., & une quatrième donne à entendre que le *ſévirat-auguſtal* n'étoit pas perpétuel, & que l'on pouvoit en être décoré pluſieurs fois.... : FAUSTUS. TITIUS. LIBERALIS. VI. VIR. AUG. ITER.

5°. Enfin les *auguſtaux*, appelés plus ſouvent *flamines-auguſtaux* ou *confrères-auguſtaux*, *ſodales auguſtales*. C'étoient des prêtres conſacrés dans Rome au culte de l'empereur Auguſte. Ce fut Tibère qui inſtitua ce collége de prêtres, pour offrir des ſacrifices à Auguſte dans le temple qu'il lui bâtit, & qui aſſigna des fonds pour leur ſubſiſtance. Il ne dédaigna pas d'être du nombre des *auguſtaux*, ainſi que Druſus, Claude & Germanicus; les autres, qui formèrent le nombre de vingt-un, furent choiſis au ſort parmi les citoyens des premières maiſons de Rome. L'inſcription ſuivante, conſacrée à Néron, fils de Germanicus, réunit ſur ſa tête tous les différens titres des *prêtres auguſtaux :*

NERONI. CAESARI
GERMANICI. F.
TI. AUGUSTI. N. DIVI. AUG.
PRON. FLAMINI. AUGUSTALI
SODALI. AUGUSTALI

L'un d'eux portoit le ſurnom de *Tabularius*, qui déſignoit ſon emploi particulier. Sextus Apuſius Bæbius VI. VIR. *auguſtal* l'avoit exercé.... TABULARIS (peut-être pour *tabularius*) SACR. AUGUSTALIUM.

Les autres colléges de prêtres inſtitués en l'honneur des ſucceſſeurs d'Auguſte, qui furent déifiés comme lui, portèrent le nom générique d'*auguſtaux*.

AUGUSTE.

*IMPERATOR CÆSAR, DIVI FILIUS, AUGUSTUS*, fils adoptif de Jules-Céſar, ſon oncle.

Ses médailles ſont :

C. en or.

Il y a des revers R.

RRR. reſtituées par Trajan.

On a trouvé un médaillon d'or d'*Auguſte*, dans les ruines d'Herculanum. Le P. Khell l'a publié.

C. en argent.

Il y a un grand nombre de revers rares de ce prince ; & on peut en former une ſuite de deux cent-cinquante médailles d'argent.

RRR. reſtituées par Trajan.

Il y en a une dans le cabinet du roi d'Eſpagne, & une autre à Paris, dans le cabinet d'un particulier.

RR. en médaillons d'argent.

R. en G. B. de coin romain.

Elles ne ſont ni rares ni communes en G. B. ſans la tête d'*Auguſte*, avec des noms de III virs Monétaires.

C. en M. B. de coin romain, & RR. au revers de Tibère.

R. du même module, reſtituées par Claude, Néron, Titus, Domitien, Nerva & Trajan.

Elles ſont rapportées dans Oiſelius & Vaillant.

C. en P. B. de coin romain.

RR. en G. B. de Colonies.

C. en M. B. & R., au revers de Tibère.

C. en P. B.

RRR. en G. B. grec.

C. en M. B. & RRR., avec ſa tête ſeule, ou avec celle de Livie ; & au revers la tête de Rhémetalce, roi de la Thrace, ſeule ou accompagnée de celle de ſa femme.

C. en P. B. grec.

R. en G. B. d'Egypte.

Il y a des médailles de cet empereur en M. & P. B., avec des caractères puniques.

Les portraits d'*Auguſte* ſont auſſi communs que ſes modèles. La ſtatue du Capitole, qui le repréſente debout, dans la fleur de l'âge, avec un gouvernail à ſes pieds, & qui fait alluſion à la bataille d'Actium, eſt d'un travail médiocre. La prétendue ſtatue aſſiſe avec la tête d'*Auguſte*, qui eſt dans le même Muſéum, n'auroit pas dû, ſelon Winkelmann, être même citée dans la deſcription de ce cabinet. Maffei (*Verona illuſtr.*) parlant d'une tête d'*Auguſte*, ornée d'une couronne de chêne, couronne civique, & conſervée dans le cabinet de Bévilaqua à Vérone, doutoit que l'on en pût trouver ailleurs une pareille. Mais on ſait qu'il y en a une ſemblable dans la bibliothèque de Saint Marc à Veniſe. La ville Albani ſeule offre trois différentes têtes d'*Auguſte*, couronnées toutes trois de feuilles de chêne.

On voit dans le cabinet de Portici, un beau buſte de bronze, repréſentant un jeune homme avec des oreilles de *Pancratiaſte*, (Voyez OREILLE) ſous la forme d'un hermès, & portant le nom de l'artiſte Apollonius, fils d'Archias athénien. Il a été pris mal-à-propos, ſelon Winkelmann, pour l'empereur Auguſte dans ſa jeuneſſe ; ce n'eſt pr ment qu'un lutteur.

Combien Dioſcoride n'avoit-il pas gravé traits de cet empereur ſur des agathes & pierres précieuſes, puiſqu'il nous en reſt grand nombre ! Buonarroti (*Off. ſop. alc.* 45) a publié une tête d'*Auguſte* de la plus beauté, qui eſt conſervée à la bibliothè Vatican. Cette tête eſt gravée ſur une calc & a près de quatre pouces de hauteur.

La collection des pierres gravées du Palai renferme une belle tête du même prince, portrait au pied, avec la foudre & l'égid blêmes de Jupiter. Mais ces deux morceau éclipſés par un autre portrait d'*Auguſte* de l collection. Il repréſente cet empereur ju hanches ; & le travail en eſt traité par m genre que Dioſcoride ſemble avoir affecté Mariette. Cet onix a plus de trois pouces teur. Le tréſor de Saint-Denis en France un pendant de même hauteur à ce bel onix ; auſſi une tête d'*Auguſte* dont les connoiſſeu cordent à faire honneur au fameux Dioſco

Une tête d'*Auguſte*, gravée par cet artiſ appartenoit à la maiſon Maſſimi, mais qui ſée en trois morceaux, étoit remarquable barbe courte que n'ont pas les autres tête empereur. Cette particularité pourroit in ſelon Winkelmann, la défaite des trois de Varus, dont *Auguſte* fut ſi affligé, qu croître ſa barbe. On remarque encore cett courte à une tête d'Othon de la ville Alb

AUGUSTE Ce titre d'honneur fut donn Jules-Céſar Octavien par un décret du ſénat, Rome 726, aux ides de janvier. Munatius Pl voyant que pluſieurs ſénateurs vouloient l ner le ſurnom de Romulus, comme à un fondateur de Rome, propoſa de l'appel GUSTE, nom qui déſignoit un endroit ou ſonnage conſacré par quelque augure, quelque cérémonie de religion. Son avis fu & on donna à entendre que l'empereur avoit ce glorieux ſurnom, en ſoumettant au j Rome tout l'univers connu. Ovide nous en cette raiſon dans ſes Faſtes (I. 587.) :

*Idibus in magnis caſtus Jovis æde ſacera*
*Semimaris flammis viſcera libat ovis*
*Redditaque eſt omnis populo provincia no*
*Et tuus Auguſto nomine dictus avus.*

Et (*v.* 609.) :

*Sancta vocant Auguſta patres : Auguſta vo*
*Templa, ſacerdotum ritè dicata manu.*
*Hujus & augurium dependet origine verb*
*Et quodcumque ſuâ Jupiter auget o*

Les Grecs rendirent le nom d'*Auguſte* p de ΣΕΒΑΣΤΟΣ, & le donnèrent à tous les ſeurs d'*Auguſte*, à l'exemple des Romains ;

qu'*empereur* & *Auguſte* devinrent ſynonymes. Marc-Aurèle partagea ce titre avec Lucius Verus, qu'il aſſocia à l'empire. On vit alors, pour la première fois, deux *Auguſtes* en même-tems ; & l'on marqua cette année 161^e^ dans les Faſtes, par le conſulat des deux *Auguſtes*.

Les ſucceſſeurs des empereurs déſignés ou aſſociés à l'Empire, étoient d'abord créés *Céſars*, enſuite nommés *Auguſtes*. Le Père Pagi a cependant ſoutenu, contre l'opinion commune, qu'il falloit avoir été *Auguſte* pour pouvoir être nommé *Céſar* ; & il le prouvoit par l'exemple de Valentinien I, qui proclama ſon frère Valens *Auguſte*, avant que de l'avoir créé *Céſar*. Mais ce fait eſt le ſeul de ce genre, & ne doit former qu'une exception à l'uſage ordinaire.

Les peuples qui ſuccédèrent aux Romains, donnèrent auſſi à leurs Souverains le nom d'*Auguſte*, comme on le voit par d'anciennes monnoies de Childebert, de Clotaire & de Clovis.

AUGUSTE. (princeſſe) *Voyez* AUGUSTA.

AUGUSTE. (papier d') *V.* PAPIER & PAPYRUS.

AUGUSTE. (mauſolée d') *V.* MAUSOLÉE.

*AVIARIUS*. On trouve dans Muratori (*Theſ. inſ.* 906.) un affranchi d'Auguſte dont l'office, dans la maiſon de cet empereur, étoit d'avoir ſoin des volières. Il eſt appelé ailleurs *Altiliarius* (*ib.* 937). On en trouve un chargé du même ſoin, appellé *Aviarius* ; & un troiſième réunit ces deux noms dans l'inſcription ſuivante :

D. M.
OLO. PLUTIO. SUCCESSO.
PRISCUS
L. VARI. AMBIBOLI.
AVIARIUS. ALTILIARIUS.

*AVISPEX extiſpicinus*. On trouve un aruſpice déſigné ſous ces deux noms, dans une inſcription du Tréſor de Muratori (171. 7).

AVITE, tyran ſous Marcien.
*MARCIUS MÆCILIUS AVITUS AUGUSTUS.*
Ses médailles ſont :
RRR. en or.
RRR. en argent.
RRR. en P. B.

*AVIUM fartor*. Gruter (580. 15. *Theſ. inſcr. Gravii*) rapporte l'épitaphe ſuivante :

ANTIGONUS. DRUSI. CAES
AVIUM. FARTOR.
PRIMILIA. FECIT
CONJUGI. B. M.

C'étoit ſans doute le même que l'AVIARIUS. *V.* ce mot.

*AULA*, ἀυλὴ dans Homère. Athénée (*v.*) dit que c'étoit un eſpace découvert. Cependant les écrivains qui ont employé ce mot après le prince des poëtes, ont déſigné de grandes ſalles, des ſalles à manger en particulier, le palais des princes, &c.

*Aula Adonidis*. Voyez JARDINS.
*Aula Auguſtana*. V. PALATIUM.

*AULÆUM*. V. TAPISSERIES & TOILE *de théâtre*.

AULERCI, dans les Gaules. AULIRCO.
Les médailles autonomes de ce peuple ſont :
RRRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

AULIDE, lieu fameux dans l'hiſtoire ancienne, par l'embarquement des Grecs pour la guerre de Troye, & par le ſacrifice d'Iphigénie. C'étoit un port de la Béotie, ſur le détroit qui ſépare du continent l'iſle d'Eubée, aujourd'hui Négrepont.

AULIS, fille d'Ogygès, ſœur d'Alalcoménie, & l'une des nourrices de Minerve. *V.* ALALCOMÉNIE.

AULON, arcadien, un des héros à qui la Grèce éleva des monumens héroïques.

ΑΥ'ΛΩ'ΠΙΣ, caſque alongé. Il étoit pointu en forme de cône, orné d'un grand panache, avec des joues. Tel étoit, ſelon Homère, celui de Diomède.

*AULUS*. Ce prénom eſt ordinairement déſigné ſur les marbres par un A. On le trouve écrit tout au long dans l'inſcription ſuivante de Gruter, où il eſt nom propre :

PRO. SA. . . . . .
ANTONINI. AU. PII. F.
P. AULUS. P. F. PALATINA
POSTUMIUS. ACILIANUS
PRÆF. COH. I. DELMATAR

AVOCATS. Les Romains les appeloient *Advocati*, *cauſidici* ou *cauſarum actores*, & *cognitores*. Leurs fonctions étoient diſtinguées de celles des juriſconſultes, *juridici*, qui ne plaidoient point, mais qui faiſoient ſeuls des conſultations, & exerçoient une eſpèce de magiſtrature privée. Les *avocats* ne devenoient point juriſconſultes, & chacune de ces deux claſſes étoit toujours diſtinguée de l'autre.

Les Romains avoient beaucoup de conſidération pour les *avocats*. Les ſiéges du barreau de Rome étoient occupés par des conſuls & des ſénateurs, qui ſe tenoient honorés de la qualité d'*avocat*. Les mêmes voix qui commandoient aux peuples, étoient auſſi employées à les défendre. C'eſt pourquoi les empereurs préférant la robe à l'épée, donnoient aux *avocats* le titre de comtes & de clariſſimes. On les appeloit auſſi *Honorati* & *Patroni*. Ce dernier nom exprimoit la reconnoiſſance que les cliens devoient avoir pour eux, & qui devoit égaler celle des affranchis pour leurs

anciens maîtres, pour leurs *patrons*. Enfin l'Empereur Théodoſe, après avoir réuni dans ſa Novelle, *de poſtulando*, tous les éloges imaginables pour les *avocats*, conclut que les priviléges qu'il leur accorde ſont peu de choſe pour un ordre auſſi noble & auſſi néceſſaire.

La profeſſion d'*avocat* s'avilit à Rome dans la ſuite pendant le temps de la république. Ceux qui aſpiroient aux charges & aux honneurs, plaidoient gratuitement, pour acquérir la bienveillance du peuple, & pour ſe faire des cliens. Alors les ſénateurs euſſent eu honte de rendre leur éloquence vénale; ils ne cherchoient que la gloire & la réputation. Mais depuis que la faveur du peuple ne ſervit plus à parvenir aux dignités, & que les *avocats* ne furent plus récompenſés par les charges, ils devinrent mercenaires. Ils vendirent leur zèle & leur colère. Ils rançonnèrent tellement leurs parties, que le tribun Cincius fit une loi appelée de ſon nom *Cincia*, pour corriger cet abus: elle défendoit aux *avocats* de rien exiger de leurs cliens. L'empereur Auguſte ajouta une peine à cette défenſe; & Claude regardoit comme un exemple de ſageſſe, la loi par laquelle il ne leur permit de prendre par cauſe que dix mille ſeſterces, c'eſt-à-dire 2232 ou 1953 liv. ſelon M. Pauſton.

Dans les cauſes d'appareil, les *avocats* ne parloient que revêtus de la toge, ce qui rendit le mot de *toge* ſynonyme à ceux de Barreau & d'éloquence. Saumaiſe (*in Tertull. de pall. p.* 79.) dit qu'ils plaidoient quelquefois avec la *penula*, manteau de voyage: peut-être à l'époque où cet habillement deſtiné à défendre de la pluie & du froid devint d'un uſage commun dans la ville même. Les *avocats* plaidoient debout auprès des ſiéges des juges; mais pendant que l'accuſateur plaidoit, l'*avocat* de l'accuſé reſtoit aſſis ſur le même banc, & confondu avec les autres *avocats* qui aſſiſtoient à l'audience, afin qu'il demeurât inconnu juſqu'à l'inſtant de plaider. Cicéron fait mention de cet uſage dans ſa harangue pour Roſcius, c. 22. & c. 21.

Lorſqu'un accuſé étoit ammené ſubitement devant le tribunal du juge, il avoit droit de lui demander un *avocat*, s'il ne vouloit pas ſe défendre lui-même; ce qui s'appeloit *advocatorem petere*. Le préteur lui en aſſignoit un. Cicéron nous a conſervé le bon-mot d'un Sicilien, (*de orat. II. 69.*) à qui le préteur Scipion avoit aſſigné pour *avocat* ſon hôte, homme d'une naiſſance diſtinguée, mais d'un eſprit très-borné: donnez-le, je vous prie, dit-il au préteur, à mon adverſaire; enſuite ne m'en aſſignez point: *queſo, prætor, adverſario meo da iſtum patronum: deindè mihi neminem dederis.*

Hadrien nomma le premier un *avocat* du fiſc: il en eſt fait mention dans le recueil d'inſcriptions de Gruter, ſous le nom de *advocatus fiſci*. On y trouve auſſi *advocatus reip.* & dans Muratori *advocatus de ſingularibus*. Les *ſingulares* ou *ſingularii* étoient des ſoldats ou des ſergens attaché ou tel juge particulier.

AVOINE. « Chez les anciens R l'*avoine*, *avena*, *bromos*, ne faiſoit pas objet de culture. On la ſemoit dans l'a avec les autres bleds d'hiver. Au print la coupoit pour la donner en verd aux b ou bien on la faiſoit ſécher pour faire On ſe contentoit d'en laiſſer mûrir ce falloit pour la ſemence. Mais les Gerr faiſoient une culture plus ſérieuſe; ils e leur nourriture, & en grande partie ils de gruau ou de bouillie d'*avoine*. Plin avoir rangé le *bromos* dans la claſſe d le range *ailleurs* dans celle de l'*avoin* que cette plante porte un épi qui ref celui de l'herbe ou du gramen; que ſ ſes feuilles ont beaucoup de rapport av du *triticum*, mais que ſes ſemences pen ſommités de la tige en forme de loculc petites bourſes; ce qui déſigne parfaite *voine.* » (*Métrol. de M. Pauſton*).

*AURARIA*, mine d'or. *V.* MINE.

*AURARII*, étoient les ouvriers qui loient l'or. Muratori rapporte dans ſon *T* l'épitaphe d'une femme appelée *Aur Margaritaria*. Les perles faiſoient parti commerce, ainſi que l'or.

*AURATURIS (AB) Auguſti:*

D. M.
M. ULPIO. AUG. LIB. DIONYSI
QUI, FUIT. AB. AURATURIS.

(*Fabret. inſcr. c.* 10. *p.* 717). Ce Diony ſans doute un affranchi occupé à l'entr vaſes d'or ou dorés du palais d'Auguſt

*AUREA*, ſurnom de Vénus.

*AUREA. (Roma)* Voyez *AUREUS*.

*AUREA* étoit, ſelon Feſtus, un mo fixoit auprès des oreilles du cheval.

AURÈLE, (*Marc*) adopté par An *MARCUS AURELIUS ANTONINUS A* Ses médailles ſont:

C. en or; quelques revers ſont R.
C. en argent; il y en a très-peu de
R. en médailles grecques d'argent.
C. en G. B. de coin romain.
RR. au revers de Fauſtine.
RRR. au revers de Vérus.
Il y a beaucoup d'autres revers rare
C. en M. B.
RRR. en G. B. de Colonies.
R. en M. B. & RR., avec ſa tête Vérus.
RR. en P. B.
R. en G. B. grec.
C. en M. B. & RR., avec la tête d gare.

C. en P. B.

C. en médailles de bronze d'Egypte.

Il y a un grand nombre de médaillons de bronze latins & grecs de ce prince.

*Marc-Aurèle* fixa à Ficulneum, bourg ſitué jadis près de Rome, des revenus pour fournir aux frais de l'éducation d'un certain nombre d'enfans de l'un & de l'autre ſexe. *V.* au mot ALIMENTARII, l'inſcription qui en fait foi.

Un grand nombre de portraits de ce bon prince ſont venus juſqu'à nous. Mais le plus célèbre de ces monumens, eſt la ſtatue équeſtre de bronze qui eſt élevée ſur le Capitole devant le palais du ſénateur. Elle fut placée d'abord devant l'egliſe de S. Jean de Latran, parce que la maiſon où étoit né cet empereur, ſe trouvoit dans cette région. La ſtatue qui montoit alors le cheval, a probablement été enſevelie ſous les ruines de Rome dans le moyen âge; car dans la vie du fameux tyran *Colo di Rienzo*, il n'eſt parlé que du cheval appelé à cette époque le cheval de Conſtantin. Lorſqu'il y avoit à Rome des réjouiſſances pendant le ſéjour des papes à Avignon, on faiſoit couler pour le peuple du vin & de l'eau de la tête de ce cheval : du vin rouge de la narine droite, & de l'eau de la gauche; car alors on ne buvoit d'autre eau que celle du Tibre, les aquéducs étant détruits; & on la vendoit dans les rues de Rome, comme on le pratique encore à Paris.

Ayant vu dans le tréſor de l'abbaye de S. Denis-en-France une ſtatue équeſtre d'argent doré en partie, qui ſert de *burette* aux grandes ſolemnités, nous la reconnûmes auſſi-tôt pour une copie de l'ancienne ſtatue équeſtre de *Marc-Aurèle*; copie que l'on emploie encore au même uſage auquel on faiſoit ſervir autrefois l'original dans les fêtes publiques.

Le ſénat de Rome donne chaque année un bouquet de fleurs au chapitre de S. Jean de Latran, comme un hommage par lequel il reconnoit l'ancien droit de cette égliſe ſur la ſtatue de *Marc-Aurèle*. Lorſqu'elle fut transportée au Capitole, on créa un office public, qui rapporte dix écus romains par mois, & celui qui en eſt pourvu s'appelle *Cuſtode del Cavallo*. Cet office en rappelle un autre de Rome plus ancien encore, auſſi inutile, mais plus lucratif. On l'appelle *Lettura di Tito Livio*. Il rapporte annuellement 300 écus romains aſſignés ſur le grenier à ſel. Ces deux places, à la nomiuation du pape, ſont affectées à de certaines maiſons de la plus ancienne nobleſſe de Rome. La maiſon de Conti occupe toujours la dernière, lors même qu'aucun membre de cette famille n'auroit vu ni connu l'hiſtoire de Tite-Live.

M. Falconnet, ſculpteur célèbre, qui a fait le modèle de la ſtatue équeſtre du Czar Pierre, a jugé le cheval de *Marc-Aurèle* avec une ſévérité qui paroît outrée & déplacée dans un critique, dont le jugement n'a porté, de ſon propre aveu, que ſur des *plâtres*. L'illuſtre Winkelmann, qui nous fournit une grande partie de cet article, & qui avoit vu & étudié mille fois le cheval, en a jugé plus favorablement. En convenant de quelques défauts de cette ſtatue, qui, ayant été renverſée & enfouie, a dû néceſſairement ſouffrir des altérations, il dit expreſſément que la tête du cheval de l'empereur *Marc-Aurèle*, ne ſauroit être mieux tournée, ni plus ſpirituelle. Un cheval auſſi défectueux que celui qu'a critiqué M. Falconnet, n'auroit certainement pas excité l'enthouſiaſme du célèbre Piètre de Cortone, au point de lui faire dire : *Marche donc; ne ſais-tu pas que tu es animé?* paroles qu'il adreſſa cependant au cheval de *Marc-Aurèle*.

Il y a peu de collections d'antiques dans leſquelles on ne voye des copies de la ſtatue équeſtre de *Marc-Aurèle*. Le cabinet de Sainte-Geneviève en renferme deux : l'une, qui a ſept pouces de hauteur, eſt évidemment moderne, mais ancienne de plus de cent ans; l'autre n'eſt haute que de trois pouces & demi avec ſon piédeſtal, & elle paroit antique. Il faut appliquer à ces nombreuſes copies les réflexions qu'a faites le comte de Caylus ſur celle qu'il poſſédoit.

Peut-être, dit-il, les Romains ont-ils voulu rendre hommage à la vertu, en reproduiſant pluſieurs copies, & de différentes grandeurs, de l'image d'un prince qui avoit fait les délices de l'humanité. Les Italiens eux mêmes ont fabriqué dans les premiers tems, où l'on étoit moins éclairé & moins en garde contre la ſurpriſe, pluſieurs copies de cette ſtatue, une de celles qu'on a retrouvées les premières, pour flatter les étrangers, ſur qui cette figure faiſoit toujours plus d'impreſſion, parce qu'elle leur rappeloit un prince auſſi ſage & auſſi bienfaiſant. Quoi qu'il en ſoit, on rencontre difficilement de ces bronzes en petit, dont on ne puiſſe révoquer en doute l'authenticité.

Celui dont je vais parler, mérite une exception à cet égard; car il eſt inconteſtablement antique. La figure de *Marc-Aurèle* eſt bien deſſinée, bien réparée, & très-bien à cheval. La tête du prince, infiniment reſſemblante, & travaillée avec le plus grand ſoin, eſt dorée du tems, ainſi que les bras & les jambes. Ces bigarures plaiſoient beaucoup aux anciens; les Grecs en avoient donné l'exemple aux Romains. Les marbres de couleur, l'or, l'ivoire, le bronze, ſe trouvoient ſouvent alliés dans leurs ouvrages de ſculpture en ronde-boſſe. Nous avons heureuſement banni cette fauſſe magnificence, qui diminue, interrompt l'effet, & ne produit aux yeux qu'un papillotage dégoûtant. (*Rec. d'Ant. II. p.* 299).

La ſage défiance que témoigne ici le comte de Caylus, n'a pas dicté l'inſcription qui eſt écrite

au bas de la gravure d'une ſtatue équeſtre appartenant au comte de Pembrok, conſervée à Wilton en Angleterre. (*Deſcrizione delle Pitture, &c. Firenze*, 1754. 8°. *pianta* 1). La voici : « Première » ſtatue équeſtre de *Marc-Aurèle*, qui valut au » même ſculpteur d'être employé pour faire la » grande ſtatue de ce prince, dont le cheval diffère » de celui-ci. »

La maiſon de Carpegna poſſède à Rome une ſtatue armée à la romaine, à laquelle on a adapté une tête de *Marc-Aurèle*. Fabretti, jugeant de ce monument & de ſon pendant par l'inſcription, M. MUMMIUS COS. qui eſt ſur les deux baſes, a cru qu'ils étoient un travail grec, & que le conſul Mummius les avoit apportés à Rome après le ſac de Corinthe. Mais le deſtructeur de Corinthe s'appeloit *Lucius ;* d'ailleurs, l'armure dont les deux figures ſont revêtues, eſt du tems des empereurs ; & enfin les baſes actuelles ne ſont pas celles qui les portoient autrefois, puiſque l'on voit des pieds nouveaux ſur ces baſes nouvelles.

On connoît pluſieurs buſtes en marbre de *Marc-Aurèle*, trois entr'autres à la ville Borghèſe, une tête de marbre du même empereur dans le cabinet de Sainte-Geneviève de Paris, une tête coloſſale à la ville Ludoviſi, qui eſt peut-être la ſeule de bronze qui nous reſte de *Marc-Aurèle*.

*AURELIA*, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.
RR. en bronze.
O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont COTTA, ORESTES, RUFUS, SCAURUS.

Goltzius en a publié des médailles inconnues depuis lui.

*AURELIA aqua.* Voyez AQUÉDUC.
*AURELIA porta.* V. PORTE.
*AURELIA via.* V. VOIE.

AURÉLIEN.

*LUCIUS DOMITIUS AURELIANUS AUGUSTUS.*

Ses médailles ſont :

RR. en or.

Il y en a qui ſont très-rares, à cauſe des revers.

RRRR. en médaillons de même métal.

Il y a un petit médaillon d'or de cet empereur dans le cabinet du Roi, & dans celui de Sainte-Geneviève.

R. en argent bas ou potin.

R. en petits médaillons latins de bronze, au revers de Sévérine.

RRRR. en petits médaillons d'Egypte, où *Aurélien* eſt en regard avec la tête d'Athénodore. Il eſt au cabinet du roi, & Pellerin en a publié un.

C. en M. B. latin ; RR. du même module, avec la tête du ſoleil, & la légende *ſol dominus imperii romani*, au revers *Aurélien* qui ſacrifie devant un autel.

C. en P. B. latin & d'Egypte.

AURÉLIOPOLIS, dans la Lydie. ΑΥΡΗΛΙΟΠΟΛΙΤΩΝ & ΑΥΡΗΛΙΟΠΟΛΙΤΑΙC.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Commode, de Gordien-Pie.

M. Eckhel en a publié une médaille autonome unique.

AURÉOLE, tyran ſous Gallien.

*MANIUS ACILIUS AUREOLUS AUGUSTUS.*

Ses médailles ſont :

RRRR. en or.

Elles ſont rapportées par le P. Banduri.

O. en argent.

RR. en P. B.

Il y a un coin faux de ce tyran.

*AUREUS.* L'empereur Othon III introduiſit dans les ſceaux l'expreſſion ROMA AUREA, c'eſt-à-dire, *princeps*. Cette formule a été marquée non-ſeulement ſur les bulles de plomb des empereurs plus récens, mais encore ſur celles de pluſieurs papes. Les uns & les autres ont voulu faire entendre par-là qu'ils étoient maîtres de la ville de Rome, capitale du monde.

Dans le moyen âge, on a nommé *aureum* tout ce qui tenoit le premier rang. C'eſt ainſi que l'abbaye de Corbie en France, a été appelée par les anciens *Corbeia aurea*, pour la diſtinguer de la nouvelle Corbie ou *Corvey* en Saxe. On lit dans les annales de ce monaſtère : *Chryſoſtomus noſter abiit ad Corbeiam auream in Francia.* C'eſt dans le même ſens qu'on a appelé Mayence, *Moguntia aurea.*

*AUREUS*, monnoie d'or des Romains, appelée auſſi *ſolidus*, la même que les médailles conſulaires & impériales d'or. Ils n'en frappèrent qu'après l'an 544 de Rome. Sa valeur fut changée trois fois : voici l'évaluation que M. Pauſton en a donnée d'après ſes conſidérations ſur l'*aureus*, que l'on trouvera à l'article OR *des Romains.*

L'*aureus* valut, depuis l'an de Rome 544 juſqu'à l'an 560, 30 livres, monnoie actuelle de France.

Il valoit, en monnoie ancienne des Romains, 3 ⅓ onces d'argent, ou 20 deniers, ou 40 quinaires, ou 80 ſeſterces, ou 320 as.

L'*aureus* valut, depuis l'an de Rome 560 juſqu'à l'an 586, 36 livres, monnoie actuelle de France.

Il valoit alors, en monnoie des Romains, 4 onces d'argent, ou 24 deniers, ou 48 quinaires, ou 96 ſeſterces, ou 384 as, ou 4608 onces d'as.

L'*aureus* valut, depuis l'an de Rome 586 juſqu'au règne de Claude ou de Néron, 21 liv. 12 ſ., monnoie actuelle de France.

Il valoit alors, en monnoie des Romains, 3 ⅓ onces d'argent, ou 24 deniers, ou 48 quinaires, ou 96 ſeſterces, ou 192 onces peſant de cuivre, ou 384 as.

L'*aureus* valut, depuis le règne de Claude ou de

ron juſqu'à Conſtantin, 19 liv. & $\frac{17}{21}$, monnoie actuelle de France.

valoit alors, en monnoie des Romains, ces d'argent, ou 25 deniers, ou 50 qui-, ou 100 ſeſterces, ou 400 as, ou 4800 de l'as.

EUS, poids & monnoie des Grecs. *Voyez* ÈRE d'or.

*RIBUS* B. D. D. Gruter (89. 6. *Theſ. inſcr.* ) rapporte l'inſcription ſuivante, dont il ue ainſi les ſigles B. D. D., *auribus bona avit :*

AURIBUS
B. D. D.
PETRUSIA
PROBA
MAGISTRA
GALGESTI
HERMEROT

ainſi que Jules Capitolin dit qu'Alexandre : conſacra deux perles pour les oreilles de : *auribus Veneris eos dicavit.*

*RICHALCUM.* Voyez ORICHALCUM.

*RICOCTOR.* Muratori (976. 6. *Theſ.* rapporte une inſcription dans laquelle on mot : C. SELIUS. ALEX..... AURICOC-.... &c. C'étoit un affineur de l'or. *Aurum e*, dans le Code Théodoſien ſignifie affiner r le feu. On y voit auſſi *aurum coctum* pour *m.* Voyez AFFINAGE.

*RIFEX.* On trouve dans Muratori *aurifex Auguſta, Caſ., Ti Caſaris, aurifices Livia a*, &c. Leurs fonctions étoient de fabriquer ineaux & des vaſes d'or, comme nous l'apns d'une inſcription rapportée par Spon, *el. Erudit. ſect.* 6.) : NOVERAT HIC DOCTA ICARE MONILIA DEXTRA ET MOLLE IN AS AURUM DISPONERE GEMMAS.

*RIGA.* Voyez COCHER.

RIL; ce mois, qui ſe trouve toujours e commencement du printems, étoit conà Vénus. Il eſt figuré par un homme qui danſer au ſon de quelqu'inſtrument. Audit : « *Avril* rend ſes honneurs à Vénus ronnée de myrte. En ce mois, on voit la ière mêlée avec la fumée de l'encens, pour r la bienfaiſante Cérès. Le flambeau placé ès d'*Avril*, jette des flammes mêlées d'o-s ſuaves. Les parfums, qui ſuivent tous la déeſſe de Paphos, ne manquent pas • Les fêtes de ce mois étoient les jeux Méns, qui commençoient le 4, & duroient ours; les Céréales & les jeux du Cirque ; les jeux en l'honneur de Cérès le 12; les ides ou Fordicales le 15; les Paliliennes le 21; les ſecondes Agonales le 22; les Robigales le 25, & les Florales le 28.

*Avril* étoit le ſecond mois de l'année de Romulus, qui commençoit par mars, & il avoit 30 jours. Numa le réduiſit à 29, & Céſar lui en rendit 30. Les nones étoient le 5, & les ides le 13. C'eſt à Vénus que les anciens Romains l'avoient conſacré; mais les Grecs, ſuivant Suidas, l'avoient mis ſous la protection d'Apollon.

*AURIPIGMENTUM.* Voyez ORPIMENT.

*AURO potorio. (ab)* } Ces deux expreſſions
*Auro eſcario. (ab)* } déſignent, dans des inſcriptions rapportées par Gruter & par Muratori, des officiers de la maiſon d'Auguſte, chargés du ſoin de la vaiſſelle & des vaſes d'or.

*Auro gemmato (ab).* L'officier de la maiſon d'Auguſte, déſigné par ces mots dans une inſcription du Tréſor de Muratori, pag. 885, n°. 5, étoit prépoſé à la garde des vaſes à boire ornés de pierres précieuſes. Martial parle de ce luxe, (*XIV.* 109.) :

*Gemmatum ſcythicis ut luceat ignibus aurum.*

Pline fait mention pluſieurs fois de cette prodigalité, (*liv.* 37. 2.) : *Quinimò etiam jus videmur perdidiſſe corripiendi gemmata potoria; & Eò uſque procedente luxu, ut multi gemmas digitis detractas poculis inſererent.*

AURORE. Héſiode dit que l'*Aurore* étoit fille de Théa & d'Hypérion, & ſœur du Soleil & de la Lune; qu'ayant épouſé Perſé, elle eut pour enfans les Vents, les Aſtres & Lucifer; que de Tithon, ſon ſecond mari, elle eut Memnon, roi d'Egypte, & Hermathion; & de Céphale, ſon troiſième époux, Phaéton, qui fut ſi cher à Vénus. L'*Aurore* eſt repréſentée avec un grand voile, montée ſur un char à deux chevaux, de couleur de roſe, qu'Homère nomme Lampus & Phaéton : le voile qu'elle a ſur la tête eſt fort reculé en arrière, pour marquer que la clarté du jour eſt déjà aſſez grande, & que l'obſcurité de la nuit ſe diſſipe. *Voyez* CÉPHALE, MEMNON, ORION, TITHON.

Apollodore l'accuſe du rapt d'Orion, qui, joint à ceux de Tithon & de Céphale, ſont les trois dont la Mythologie a chargé la déeſſe aux doigts de roſes. Au reſte, ces rapts ne ſont peut-être que des alluſions ingénieuſes aux noms de ces amans. Orion, par exemple, Ὠρίων, exprime en grec les limites des conſtellations; & l'on ſait que l'*aurore* les fait diſparoître ou les enlève, dans le langage poëtique.

On voit cette déeſſe conduiſant un bige ſur la pierre 44^e^ du Palais Royal. Par un accident très-heureux, l'*Aurore* & les deux chevaux y ſont à-peu-près de la même couleur que tous les poëtes s'accordent à leur donner. On ſait que la couleur des pierres déterminoit ſouvent les artiſtes à y

repréſenter certaines divinités préférablement à d'autres.

AUSIA, nymphe que Protée rendit mère de Méra.

AUSES, peuple d'Afrique dont parlent Hérodote & Pomponius-Méla. Ils diſent que les filles de cette contrée ſe battoient tous les ans entre-elles avec des pierres & des bâtons, en l'honneur de Minerve. Celles qui mouroient de leurs bleſſures, laiſſoient une réputation de ſageſſe très-équivoque. Mais l'on célébroit, au contraire, avec pompe le triomphe de la fille victorieuſe, & on la promenoit dans un char autour du lac Tritonien.

AUSPICES. C'étoit dans l'origine une claſſe d'hommes qui prédiſoient l'avenir par l'inſpection du vol des oiſeaux, comme les aruſpices par celle des victimes, & les augures par le chant de ces mêmes oiſeaux. Plutarque dit (*Quæſt. Rom.* 72.) que ces diſtinctions furent oubliées par la ſuite, & que l'on étendit le nom des augures à ceux qui dans l'origine avoient été nommés *auſpices*. De ſorte que les articles ARUSPICE & AUGURE doivent être réunis à celui-ci, pour faire une expoſition complette de cette ſuperſtition des anciens, dont Euripide ſe moquoit déjà dans la Grèce.

Servius voulut établir des lignes de ſéparation entre les *auſpices* & les augures. En voici les principaux points. 1°. Les augures examinoient les chants des oiſeaux, & leur vol étoit ſeul étudié par les *auſpices*. 2°. Tous les objets ſenſibles fourniſſoient matière aux obſervations des augures; les oiſeaux ſeuls occupoient les *auſpices*. 3°. On ne pouvoit exercer les fonctions d'augure que dans ſon pays natal: ce n'étoit pas la même choſe pour les *auſpices: auſpicari cuivis etiam peregrè licet; augurium agere, niſi in patriis ſedibus, non licet.* 4°. Enfin, le nom d'*auſpices* étoit conſacré particulièrement aux obſervations religieuſes des conſuls, des généraux & de tous ceux qui tiroient des préſages hors de Rome.

On n'aſſembloit point le peuple romain, on ne livroit pas une bataille à ſes ennemis, ſans avoir pris les *auſpices*. C'étoit la même ſuperſtition dans l'intérieur des maiſons; & les *auſpices* aſſiſtoient à tous les mariages. Juvénal en parle comme de miniſtres auſſi néceſſaires pour les fiançailles que les témoins (*Satyr.* x. 336.):

*Veniet cum ſignatoribus auſpex.*

La dot étoit comptée en leur préſence. Suétone voulant exprimer en détail le mariage de Meſſaline avec C. Silius, du vivant de Claude ſon mari, dit: *quam cùm comperiſſet C. Silio etiam nupſiſſe, dote inter auſpices conſignatâ.*

Les magiſtrats plébéiens n'étoient pas créés ou élus *auſpicatò*, c'eſt-à-dire, après que les *auſpices* avoient été pris. Les magiſtrats patriciens s'arrogeoient ce droit excluſivement, comme nous l'apprend Appius dans Tite-Live (VI. 41.).

On ne prenoit les *auſpices* que dans un endroit public; & nous voyons dans Dion (XLI.) que les conſuls à Antioche, & deux cens ſénateurs avec eux, ayant voulu prendre les *auſpices*, achetèrent aux dépens du fiſc, pour cette cérémonie, un terrein qui demeura public depuis cet inſtant.

Tous les ordres de l'Empire Romain prenoient les *auſpices* le premier jour de chaque année, pour ſavoir ſi elle ſeroit heureuſe. Ovide l'atteſte dans les Faſtes (I. 167.):

*Tempora commiſi naſcentia rebus agendis,*
*Totus ab auſpicio ne foret annus iners.*
*Quiſque ſuas artes ob idem delibat agendo,*
*Nec plus quàm ſolitum teſtificatur opus.*

Columelle (XI. 2.) dit que les habitans de la campagne prenoient auſſi les *auſpices* aux calendes de janvier, en ébauchant toutes les diverſes eſpèces de leurs travaux. Les empereurs imitèrent cette pratique religieuſe, & ils prenoient au même jour les *auſpices* publiquement, au nom de tout l'Empire. Cet uſage dura juſqu'à Trajan. Q. Métellus étant devenu ſouverain pontife, défendit de prendre des *auſpices* après le mois *ſextilis* ou d'août.

Les *auſpices*, dans une armée & dans une expédition, ſe rapportoient uniquement au général ou au chef de l'entrepriſe. Les ſubalternes ne combattoient & n'agiſſoient que ſous ſes *auſpices*; même lorſque le général avoit été retenu par une maladie, & n'avoit pu aſſiſter à l'action. C'eſt pourquoi on n'accordoit ni le titre d'*imperator*, ni le triomphe, ni l'ovation à un commandant en ſecond, quoiqu'il eût remporté une victoire. On la rapportoit toute entière au chef ſous les *auſpices* duquel il étoit cenſé avoir combattu. Le chef prêtoit à ſes ſubalternes ſes *auſpices* ou ſon bonheur, ſi l'on peut ſe ſervir de cette expreſſion pour mieux peindre l'opinion des Romains. De-là vient qu'Horace dit d'Auguſte (*Od.* IV. 14. 33.):

*Te copias, te conſilium, & tuos*
*Prabente divos.*

Et Suétone, du même empereur: *Domuit partim ductu, partim auſpiciis ſuis.*

Ovide dit enfin (*Triſt.* II. 173.):

*Per quem bella geris, cujus nunc corpore pugnas*
*Auſpicium cui das grande, deoſque tuos.*

Tous les miniſtres de la religion romaine affectoient un idiôme particulier pour parler de leurs cérémonies, & ils conſervoient tous les mots ſurannés. Les *auſpices* avoient auſſi un langage conſacré, dont nous allons expliquer une grande partie.

*Auſpicium facere*, ſe diſoit des oiſeaux lorſque leur augure étoit favorable, & qu'il encourageoit à former quelqu'entrepriſe. C'eſt dans ce ſens qu'Horace dit que la paſſion conſeille, *auſpicium facit*, comme ſi elle étoit un oiſeau de bon augure (*Epiſt.* II. 85.):

. . . . . *Cui ſi vitioſa libido*
*Fecerit auſpicium.* . . . . . .

*Auſpicium turbare* ou *vitiare*, annoncer que les *auſpices* ne ſont pas favorables.

*Auſpicium dirimere*, troubler les *auſpices*. On attribuoit cet effet, par exemple, à l'apparition ou au cri des ſouris. (*Plin.* 8. 57.): *Soricum occentu dirimi auſpicia, annales refertos habemus.*

*In auſpiciis ſilentium*, déſignoit un *auſpice* ſans aucun vice *irritant*. L'augure demandoit de quelle nature étoit l'*auſpice* des poulets, par exemple; le *pullarius* répondoit *ſilentium ſibi videri*, qu'il ne voyoit rien de contraire à l'*auſpice* que l'on deſiroit. Cette réponſe n'étoit pas un préſage, mais un préparatif néceſſaire au préſage.

*Auſpicium ex acuminibus*. Cicéron parle en deux endroits de cet *auſpice*, qui n'étoit en uſage que dans les camps & les places d'armes. Quelques interprètes n'ayant pu découvrir l'eſpèce de cet *auſpice*, ont corrigé le texte de Cicéron, & ont voulu lire *ex agminibus*, au-lieu de *ex acuminibus*. Mais cette correction devient inutile, aujourd'hui que la connoiſſance des phénomènes de l'électricité a mis à portée d'expliquer l'*auſpice ex acuminibus*. Il ſe tiroit des étincelles, ou plutôt des aigrettes de lumière que l'on voyoit briller à la pointe des lances, lorſque le tems étoit diſpoſé à l'orage.

*Auſpicium caducum*, *auſpice* tiré d'une chûte. On tiroit un préſage lorſque le haſard faiſoit tomber un chapeau, une couronne, une robe, un cheval ou ſes harnois. Plutarque rapporte dans la vie de Brutus deux *auſpices* de ce genre, qui préſageoient la défaite des vengeurs de la liberté. Le premier fut ſelon lui, de voir le licteur préſenter à Caſſius une couronne *renverſée*; & le ſecond ſe tira de la chûte de celui qui portoit une victoire d'or de Caſſius, & de la chûte de cette même ſtatue.

*Auſpicium clive*, *auſpice* qui empêchoit de former quelqu'entrepriſe; car Feſtus dit que les Romains appeloient *clivia* toutes les choſes difficiles.

*Auſpicium coactum*. Voyez *Augurium coactum*, au mot AUGURE.

*Auſpicium juge*, étoit la rencontre de deux ou de pluſieurs animaux attelés; ce préſage étoit funeſte. Feſtus appelle auſſi *auſpicium juge*, celui que l'on tiroit à la vue d'un animal attelé qui rendoit ſes excrémens.

*Auſpicium liquidum*, *auſpice* clair & précis, pris dans un moment où le ciel pur & ſerein ne jetoit aucun doute ſur l'obſervation. Cet *auſpice* ſe trouve joint ordinairement à *avis ſiniſtra* dans les auteurs latins, chez leſquels les préſages heureux étoient tous tirés du côté gauche, le tonnerre ſeul excepté. Plaute (*Epid.* II. 2. 1.):

. . . . . *Liquido exeo foras*
*Auſpicio, avi ſiniſtrâ.*

(*Pſeud.* II. 4. 72.):

*Avi ſiniſtrâ, auſpicio liquido, atque ex ſententia.*

*Auſpicium majus* & *auſpicium minus*. Cette diſtinction portoit ſur l'eſpèce de magiſtrature dont étoient revêtus ceux qui prenoient les *auſpices*. Elles étoient diviſées en grandes & en petites magiſtratures; & les *auſpices* étoient auſſi de deux ſortes.

*Auſpicium nauticum*, *auſpices* ou oiſeaux que conſultoient les marins avant de s'embarquer. Horace fait ſouvent alluſion à ces préſages. (*Epod.* X. 1.):

*Malâ ſoluta navis exit alite.*]

(*Epod.* XVI. 24.):

*Ratem occupare quid moramur alite?*

Claudius Pulcher & Flaminius furent punis, diſoit-on, pour les avoir mépriſés.

*Auſpicium pedeſtre*, augure que l'on tiroit de la rencontre d'un animal terreſtre, tel qu'un renard, un loup, &c.

*Auſpicium perenne*. Cet *auſpice* étoit, ſelon Feſtus, celui que l'on prenoit en traverſant un fleuve ou un ruiſſeau dont les ſources étoient ſacrées. Pour prendre cet *auſpice*, les magiſtrats romains traverſoient l'eau *Petronia*, lorſqu'ils alloient faire quelques fonctions dans le champ de Mars.

*Auſpicium peſtiferum*. On donnoit ce nom aux *auſpices*, lorſque l'on ne trouvoit point de cœur dans une victime, ou lors que la tête de ſon foie manquoit.

*Auſpicium piaculare*, étoit celui qui ſe tiroit d'un événement funeſte arrivé pendant le ſacrifice, tel que la fuite de la victime, ſon mugiſſement à l'inſtant de l'immolation, ſa chûte ſur un côté réputé ſiniſtre, &c. Virgile en parle (*Æneid.* II. 223.):

. . . . *Qualis fugit cùm ſaucius aram*
*Taurus, & incertam excuſſit cervice ſecurim.*

*Auſpicium pretermine*. On donnoit ce nom aux *auſpices* que l'on prenoit en paſſant des terres du peuple romain ſur celles d'une autre nation.

*Auſpicium ſiniſtrum*. Bon augure pour les Romains, qui regardoient comme avantageux tous les prodiges opérés du côté de leur main gauche: en quoi ils étoient diamétralement oppoſés aux Grecs. Varron (*Ling. Latin.* VI.) dit que l'on ſuſpendoit au cou des enfans des repréſentations

obſcènes, pour empêcher que rien ne pût détruire l'effet des *auſpices* de la main gauche, *ne quid obſit bonæ ſcævæ cauſæ :* de-là vint le ſurnom de *ſcævola*.

*Auſpicium viale*, toute rencontre funeſte. Si, par exemple, une belette traverſe le chemin, un ſuperſtitieux, dit Théophraſte, ne continuera pas ſa route ſans avoir fait paſſer avant lui quelqu'autre perſonne, ou ſans avoir jeté trois pierres au-delà du chemin.

*Auſpicium urbanum*, *auſpice* que les magiſtrats appelés *Urbani* prenoient dans la ville, &c.

AUSTER étoit, comme les autres vents, fils d'Aſtrée & d'Aurore : c'étoit le vent du midi. Voici comment Ovide le repréſente : « il vole » avec ſes ailes mouillées, le viſage couvert d'un » nuage épais & obſcur, & la barbe chargée de » brouillards. Les nuées aſſemblées ſur ſon front, » font couler l'eau de ſes cheveux, de ſes ailes & » de ſon ſein. Dès que ce vent orageux a raſſem- » blé les nuages, & qu'il les a entaſſés les uns ſur » les autres, on entend un grand bruit, & la » pluie tombe en grande abondance. »

Le vent du midi eſt brûlant en Italie ; il deſſèche les campagnes & les parterres. Auſſi Virgile dit-il (*Eclog.* 2. *v.* 58.) :

*Eheu! quid volui miſero mihi? Floribus Auſtrum*
*Perditus. . . . . immiſi. . . . . .*

Et Stace (*l.* 3. *ſilv.* 3. *v.* 129.) :

*Pubenteſque roſæ primos moriuntur ad Auſtros.*

L'*Auſter* étoit auſſi nuiſible aux hommes qu'aux végétaux ; c'eſt pourquoi Horace dit de lui (*Od.* 14. *lib.* 2.) :

*Fruſtra per autumnos nocentem*
*Corporibus metuemus Auſtrum.*

Un autre écrivain l'appelle *plumbeus Auſter*, à cauſe de la laſſitude que l'on éprouve pendant qu'il ſouffle.

*AUSTERUS color*, étoit chez les Romains une couleur quelconque très-foncée. Pline (*IX. c.* 38.) dit de la belle pourpre : *Nimiaque ejus nigrities dat auſteritatem illam nitoremque qui quæritur cocci.*

AUTEL. Hérodote (*liv.* 2. *c.* 4.) dit que les Egyptiens ſont les premiers qui ayent conſacré aux dieux des temples, des ſtatues & des *autels*. C'eſt pourquoi nous commençons cet article par les *autels* égyptiens, auxquels on pourra rapporter ceux des Perſes.

AUTELS ÉGYPTIENS ET DES ANCIENS GRECS. Pauſanias, décrivant l'*autel* de Diane à Elis, obſerve qu'il reſſembloit aux *autels* égyptiens, en ce qu'il alloit en s'élargiſſant de la table ſupérieure juſqu'à la baſe. Dans un deſſin rapporté de la Haute-Egypte par Paul Lucas, on voit quatre prêtres ſacrifiant une oie qui eſt placée ſur un *autel* formé par une colonne que ſupporte une baſe s'élevant en diminuant de largeur, & terminée par une baſe ſemblable, mais plus petite & renverſée, ſervant de table d'*autel*. Si l'on ajoute à ces deux monumens l'*autel* égyptien décrit par le comte de Caylus (*Rec. d'ant.* 1. 67.), on aura une notion préciſe des *autels* de ce peuple, & l'on verra que leur caractère diſtinctif eſt de s'élever en diminuant, pour s'élargir enſuite vers la table. Voici ſes paroles :

« La hauteur générale de cet *autel* égyptien eſt de deux pieds neuf pouces trois lignes, & dans toutes ſes parties il eſt exactement rond ſur ſon plan ; mais comme il va en diminuant depuis le pied juſqu'à l'endroit qui dans la partie ſupérieure prend la forme d'une gorge, ce monument, qui avoit quatorze pouces de diamètre dans la partie qui poſe à terre (n°. 4), n'en a que ſix & demi à l'endroit le plus étroit, déterminé par une baguette ou moulure ronde d'un pouce de haut ; & commençant de-là à s'élargir, il s'évaſe juſqu'à la hauteur de cinq pouces ; de façon que le deſſus du monument dont je donne le plan au n°. 5, ſe trouve avoir cinq pouces de diamètre. Cette partie, creuſée de quelques pouces, repréſente aſſez bien une eſpèce de plat ou de patère, & il s'y trouve au centre un trou d'environ trois pouces de profondeur, dont je donnerai plus bas l'uſage. Il eſt aiſé d'imaginer que l'autre trou de pareille profondeur qui eſt ſous le monument, n'y a été pratiqué que pour l'arrêter & le fixer ſur le pavé du lieu où il étoit anciennement placé. Il eût eu mauvaiſe grace, ſi ſon contour fût venu mourir crûment ſur ce pavé, & c'eſt ce qui m'a engagé à élever le monument ſur une plinte ou moulure carrée de deux pouces dix lignes de haut. »

« Malgré ſa grande antiquité, & les dangers qu'il a dû courir dans le tranſport, il n'eſt endommagé qu'en quelques endroits ; encore ces fractures n'empêchent-elles pas qu'on ne juge de ce qu'il étoit avant qu'il eût ſouffert ces altérations. Les hiéroglyphes dont il eſt enrichi, ſont auſſi entiers que s'ils ſortoient des mains du graveur ; & l'on ne ſauroit aſſez admirer l'élégance & la fineſſe avec leſquelles ils ſont travaillés. »

« Je ſuis perſuadé, dit-il encore (*ibid.* 60), que celui ci eſt un *autel* égyptien, & j'eſpère qu'on en ſera convaincu par les raiſons que je vais expoſer. Paul Lucas avoit deſſiné dans la Haute-Egypte un monument où l'on voit quatre prêtres occupés au ſacrifice d'une oie. L'*autel* ſur lequel cet animal paroît déjà immolé, eſt ſi ſemblable à celui que j'ai fait graver, que ce ſeul exemple ſuffiroit pour décider la queſtion ; mais d'autres rapports rendent encore la choſe plus claire. Hérodote dit que les Grecs ont emprunté des Egyptiens les cérémonies religieuſes. On peut conclure de-là qu'ils en avoient reçu l'uſage & la forme des *autels* ; & il ne s'agit plus que d'examiner ſi les

remiers *autels* des Grecs avoient quelque reſſemblance avec celui que j'ai d'abord décrit. »

Parmi les monumens que M. l'abbé Fourmont voit fait deſſiner dans ſon voyage du Levant, ntrepris par ordre du roi, il s'eſt trouvé cinq *utels*, que je mets ſous les yeux du lecteur, afin u'il ſoit en état de les comparer avec celui que attribue aux Egyptiens. L'*autel* du n°. 1, auroit uffi pour établir cette comparaiſon; mais les utres nous apprennent que les Grecs ont mis plus de variété que les Romains dans la forme de leurs *autels*. M. Fourmont m'a aſſuré que les cinq *autels* gravés dans cette planche, ſont un peu évuidés ſur leur ſurface ſupérieure; que dans le milieu de cette même ſurface, on voit un trou de quelques pouces de profondeur; & qu'enfin il y en a deux qui ſont percés ſur les bords de quelques autres trous plus petits, dans leſquels il avoit trouvé du plomb & des reſtes de ſoudure. Je croirois que les trous ont été faits pour arrêter & fixer une baſſine de cuivre, ou pour aſſeoir plus aiſément la victime, ou plutôt afin d'en recueillir les cendres avec moins de peine. Il y avoit auſſi des fiches ou des pointes de métal, auxquelles on attachoit la victime. »

AUTELS DES GRECS *depuis la guerre de Troye*, AUTELS DES ROMAINS. Les différences qui peuvent exiſter entre les *autels* de ces deux nations, dont le culte fut à-peu-près le même, ſont preſque nulles; c'eſt pourquoi nous les réuniſſons dans le même article.

Un *autel* étoit une élévation deſtinée à offrir des ſacrifices à quelque divinité. Les Grecs lui donnoient le nom général βωμὸς, mais les Latins créèrent ceux d'*ara* & d'*altare*. Ils donnèrent le dernier nom aux *autels* ſur leſquels on ſacrifioit aux divinités ſupérieures, & ils dérivèrent *altare*, *ab altitudine*. *Ara* déſignoit indiſtinctement, chez les Latins, les *autels* des dieux ſupérieurs, & ceux des divinités inférieures.

Les Grecs admettoient une diſtinction plus fortement prononcée entre les diverſes eſpèces d'*autels*. Les uns étoient très-hauts; celui de Jupiter-Olympien (*Pauſanias*, *Eliac.*) entre autres, étoit élevé de vingt-deux pieds grecs; on les conſacroit au culte des dieux du ciel, appelés θεοὶ ὑψιστοι. Les dieux terreſtres, tels que Veſta, la Terre, la Mer, &c. & les Héros, n'avoient que des *autels* peu élevés, appelés ἐσχάραι, des foyers. On creuſoit des foſſes, λάκκοι, pour ſacrifier aux divinités infernales, ſouterreines, ἐναγισμοὶ. Porphyre ajoute à ces trois eſpèces d'*autels*, les endroits conſacrés particulièrement au culte de l'univers & des nymphes; c'étoient des antres obſcurs. Mais toutes ces diſtinctions ſe perdirent dans la ſuite, & on les confondit ordinairement les uns avec les autres.

On plaçoit ordinairement les *autels* du côté de l'orient, à l'entrée des temples, & devant les ſtatues des divinités, qui en occupoient ordinairement le centre. Lorſque le moment du ſacrifice étoit venu, on ouvroit les portes du temple, afin que le peuple, raſſemblé ſous les portiques extérieurs, pût voir l'*autel* & la victime; car les prêtres ſeuls, & quelques perſonnes privilégiées, entroient dans la *cella*, c'eſt-à-dire, dans l'intérieur des temples; tout le peuple prioit ſous les portiques extérieurs : c'eſt pourquoi les temples antiques en ſont ornés ſur le devant, & quelquefois ſur leurs quatre faces.

Les premiers *autels* ne furent faits qu'avec du gazon; & les poëtes les rappellent toujours, lorſqu'ils veulent peindre la ſimplicité des premiers tems. Ovide (*Faſt.* 1. 341.):

*Ante deos homini quod conciliare valeret,*
*Far erat, & puri lucida mica ſalis....*
*Ara dabat fumos herbis contenta ſabinis.*

Tertullien les appelle *temeraria altaria* (*Apolog.* c. 25.): *Frugi religio, & pauperes ritus, & nulla Capitolia certantia cœlo, ſed* TEMERARIA *de ceſpite* ALTARIA. Ces *autels* de gazon ſont déſignés dans Virgile ſous le nom de *graminea ara*. (*Æneid.* XII. 118.):

*In medioque focos, & dis communibus aras*
*Gramineas.....*

On les élevoit ſous des arbres, ou on les couvroit des rameaux de l'arbuſte conſacré à la divinité que l'on vouloit honorer, de chêne-verd pour Jupiter, de laurier pour Apollon, de myrte pour Vénus, de peuplier pour Hercule, de lierre, de pampre & de figuier pour Bacchus, de pin pour le dieu Pan, de cyprès pour Pluton & pour Sylvain, &c. Ces rameaux étoient déſignés ordinairement par les Latins, ſous le nom général VERBENÆ, qui étoit cependant celui de la verveine. Horace (*Od.* 1. 19. 13.):

*Hîc vivum mihi ceſpitem, hîc*
*Verbenas, pueri, ponite.*

Ces monceaux de gazon, quoique conſacrés ſur le ſommet des montagnes aux divinités ſupérieures, & aux inférieures dans les vallées, ne portoient pas toujours le nom d'*autel*; car Héſychius & Phavorin appellent les ſacrifices que l'on y faiſoit, θυσίαι ἀπύρωτοι, offrandes ſans *autel*.

Les pierres remplacèrent le gazon; & l'on voyoit encore un autel de cette matière dans le ſtade d'Olympie, conſacré à Hippodamie, ſelon Pauſanias. La brique, le marbre & les métaux précieux ſuccédèrent aux ſimples pierres.

On ſe ſervit même de cendres pour fabriquer des *autels*, qui n'étoient alors qu'un monceau de cendres cimenté par le ſang des victimes. L'*autel* de Jupiter-Olympien, dont nous avons parlé plus haut, & qui avoit vingt-deux pieds grecs d'élévation, n'étoit fait qu'avec les cendres des victimes

brûlées en l'honneur du dieu. Pauſanias décrit un ſemblable *autel* d'Apollon σποδιος, *de cendres*, à Thèbes.

Les anciens mettoient au nombre des ſept merveilles du monde, un *autel* fait avec des cornes d'animaux entaſſées. On le voyoit à Délos; & l'on diſoit qu'Apollon, âgé de quatre ans ſeulement, l'avoit fabriqué avec les cornes des chevreuils tués par Diane, ſa ſœur, ſur le mont Cinthus. Plutarque l'avoit vu, & diſoit qu'il avoit admiré la force de l'entrelacement des cornes, qui formoient ſeules l'*autel*, ſans être liées par aucun ciment ou corps étranger. Euſtathe (*Iliad.* Θ.) place cet *autel* à Ephèſe; ce qui prouveroit, s'il n'y a pas erreur dans le texte, que l'on avoit fabriqué deux ſemblables *autels*. Ovide en parle comme d'une choſe merveilleuſe (*Heroid. XXI. 99.*):

*Miror & innumeris ſtructam de cornibus aram.*

Il ne faut pas confondre ces *cornes* de chevreuils avec celles dont on ornoit les angles des *autels* carrés. Les écrivains grecs & latins en parlent ſouvent. Nonnus (*Dyoniſiac. lib.* 44. 96.) dit qu'Agavé voulant accomplir l'ordre de Cadmus, monta ſur une montagne élevée, & offrit une brebis ſur un *autel* orné de belles cornes, καὶ τὸν ἐρέμνῳ παρὰ βωμῷ. On négligea par la ſuite de mettre de véritables cornes aux *autels*; mais on les figuroit ſouvent par quatre parties aiguës & ſaillantes qui s'élevoient au-deſſus de la table de l'*autel*. Les médailles romaines nous offrent quelquefois des *autels* avec des cornes d'animaux, mais le plus ſouvent avec ces cornes factices, qui ſe retrouvent aux *autels* antiques des collections de Rome.

Les *autels* étoient diſtingués en deux eſpèces, relativement à leur uſage. Les premiers, ſur leſquels on ne brûloit point de victimes, s'appeloient ἄπυροι ou ἀναίμακτοι, ſans feu ou jamais enſanglantés. Ἔμπυροι, brûlant, étoit le nom des *autels* ſur leſquels on conſumoit les animaux. Laërce, dans la vie de Pythagore, parle d'un *autel* de la première eſpèce, dédié à Apollon, que l'on voyoit à Délos, auprès du fameux *autel* fabriqué avec des cornes. Ce philoſophe le ſalua avec reſpect, conformément à ſes principes; parce qu'on n'y offroit que du bled, de l'orge & des gâteaux, ſans y allumer jamais de feu pour brûler des victimes. Jupiter très-grand, Υψιστος, avoit de même un autel (*Pauſanias, Arcad.*), ſur lequel on n'offroit rien qui eût eu vie. Cécrops, roi d'Athènes, l'avoit ainſi ordonné, & l'on n'y pouvoit préſenter que des gâteaux appelés πελάνοι. Tacite parle d'un *autel* dédié à Vénus-Paphienne, ſur lequel on n'offroit point de victimes; mais on y faiſoit brûler des parfums, *ſolis precibus & igne puro adolebant.* (Hiſt. II). Quoique cet *autel* fût ἀναίμακτος, on ne pouvoit cependant pas l'appeler ἄπυρος; il formoit une troiſième eſpèce.

On conſacroit les *autels* avec beaucoup de ſolemnité, ainſi que les temples. (*Voyez* CONSÉCRATION). Pour en perpétuer la mémoire, on gravoit ſur les *autels* les noms ou les attributs des divinités auxquelles ils étoient dédiés, les noms de ceux qui les avoient fait élever, & la cauſe pour laquelle ils avoient été faits. Les Recueils d'Antiquités du comte de Caylus renferment deux *autels* dédiés à la déeſſe Onga, apportés en France par Fourmont, & qui ſont dépoſés parmi les marbres de l'académie des inſcriptions & belles-lettres. Le premier eſt un *autel* ſur lequel on lit: ΚΛΕΟΔΑΜΑ ΟΓΑΙ, *Cleodama à Onga*; ou Cléodama a conſacré cet *autel* à la déeſſe Onga. L'inſcription eſt en *bouſtrophédon*, c'eſt-à-dire, que les deux lignes vont alternativement de droite à gauche, & de gauche à droite. Il n'y a qu'un gamma dans le mot ΟΓΑΙ, parce que l'uſage étoit alors de ſupprimer les lettres doubles. Enfin, l'inſcription étant en dialecte dorique, le datif du mot ΟΓΑ a dû ſe terminer de même en Α, & on y a joint un Ι, qui anciennement caractériſoit ce cas, & qu'on a remplacé depuis par un Ι ſouſcrit. Cet *autel*, qui eſt très-ancien, eſt de pierre noire; il a deux pieds & demi de hauteur. Le ſecond eſt de même hauteur que le premier, d'une même qualité de pierre, & s'eſt trouvé dans le même endroit. L'inſcription n'eſt pas entière; & les deux mots qui reſtent font croire que cet *autel* avoit été auſſi conſacré à la déeſſe Onga par Démétria, qui peut-être étoit une prêtreſſe de ſon temple.

Les Romains avoient le même uſage. On en trouve mille exemples dans les Recueils d'inſcriptions; & nous n'en rapporterons qu'un ſeul pris d'un *autel* trouvé à Rome:

C. JUNIUS. ANICETUS
SOLI. DIVINO. SUSCEPTO. VOTO.
ANIMO. LUBENS. D. D.

Les anciens élevoient des *autels* pour des cauſes très-différentes les unes des autres. Ils en avoient même de très-petits dans leurs laraires, & de portatifs, qu'ils appeloient *ſolubiles*, pour les voyages. On dreſſoit à volonté ces petits *autels*; & Pauſanias (*lib. 6.*) parle de pluſieurs *autels* portatifs que l'on dreſſoit ſous de grands portiques dédiés à Jupiter, & que l'on retiroit facilement, parce qu'ils étoient faits de pierres entaſſées ſans beaucoup de recherche.

On élevoit ſouvent des *autels* ſur les frontières d'un pays, afin d'en rendre les limites ſacrées & inviolables. Ces frontières d'ailleurs, n'étoient fixées quelquefois qu'après des guerres & des traités de paix. Les *autels* qui avoient ſervi à ces traités & aux ſermens qui les accompagnoient,

devenoient des témoins toujours ſubſiſtans. lexandre, revenu de l'expédition des Indes, oulut imiter Hercule & Bacchus, diſent Strabon : Quinte-Curce; il fit conſtruire douze *autels* vec des pierres taillées, pour conſerver la mémoire de ſes conquêtes. Il ne faut pas les confondre avec les *autels* conſacrés aux douze grands ieux, que le même conquérant avoit déjà élevés l'entrée de l'Aſie, ſelon Juſtin (*lib. II. c. 5.*), ti avec ceux qu'il dreſſa à ſon départ d'Europe, n l'honneur de Jupiter-Deſcenſeur, de Minerve & d'Hercule. Les hiſtoriens & les géographes nous fourniſſent un grand nombre d'exemples de cet uſage, qui étoit à la fois politique & religieux.

Nous avons vu à l'article ASILE, que les *autels* ſervoient chez toutes les nations, même chez les barbares, de refuge aux malheureux, aux eſclaves maltraités & aux ſupplians. Ceux-ci ſe réfugioient auprès des *autels*, s'aſſeyoient ſur leurs degrés, & gardoient un profond ſilence. Leur attitude exprimoit leur douleur, leur deſir & leur demande. C'eſt ainſi que dans l'Odyſſée (H. 153.), Ulyſſe s'aſſied ſur la terre auprès des Lares du roi Alcinoüs, dont il venoit implorer la protection. Thémiſtocle s'étant réfugié chez les Moloſſes, s'aſſit de même chez Admète, auprès des Lares ou du foyer qui leur étoit conſacré & leur ſervoit d'*autel*, pour émouvoir la pitié de ce jeune roi.

Ceux qui offroient un ſacrifice devoient toucher l'*autel*, & répéter avec le prêtre les paroles ſacrées; ſans quoi l'on croyoit que les dieux refuſoient leurs hommages. Les loix de Numa défendoient aux concubines de toucher les *autels*, parce qu'elles les auroient ſouillés. Lorſque ce ſacrilége avoit été commis, la concubine devoit le réparer en immolant un agneau, en laiſſant flotter ſes cheveux au gré des vents; & pendant cette offrande, le prêtre, tourné vers l'orient, répétoit trois fois, à voix haute, une prière conçue dans des termes ſurannés, qui étoit conſervée dans les livres de Numa.

On faiſoit auſſi toucher l'*autel* à ceux qui prêtoient ſerment. Virgile a exprimé cette cérémonie (*Æneid. XII.* 201.):

*Tango aras, medioſque ignes, & numina teſtor.*

Le poëte a parlé ici d'une manière conforme aux uſages de l'antiquité la plus reculée. Car Théon, interprétant Aratus, nous dit que dans la guerre des Titans, tous les dieux ſe lièrent enſemble par un ſerment redoutable prononcé autour d'un *autel* qui devint depuis une conſtellation, & qui fit naître l'uſage de toucher les *autels* en prêtant ſerment; cet uſage étoit exprimé par les mots ſuivans, *aras tangere*, lorſque l'on juroit de bonne foi; mais ſi l'on ſe parjuroit, on ſe ſervoit de l'expreſſion *flagellare aras*; parce que, ſelon Perſe (*Satyr. IV.* 48.), celui qui faiſoit un faux ſerment paroiſſoit frapper à coups redoublés la divinité dont il inſultoit les *autels* par ſon crime.

Ceux qui étoient près de mourir, embraſſoient auſſi les *autels*. C'eſt dans ce ſens que l'on dit dans l'Hercule furieux de Sénèque (*II.* 2. 501.):

*Conjugia quoniam pervicax noſtra abnuis,*
*Regemque terræ: ſceptra quid poſſint, ſcies.*
*Complectere aras; nullus eripiet deus*
*Te mihi.*

« Embraſſe les *autels*, ſi tu veux; mais aucune divinité ne pourra te ſouſtraire à mes coups. »

On élevoit ſouvent des *autels* aux morts & aux dieux Mânes. La plupart des tombeaux portent en abrégé la formule DIIS MANIBUS ou D. M., qui en faiſoit des eſpèces d'*autels* conſacrés aux divinités. D'ailleurs, on leur élevoit des *autels* proprement dits ſur les ſépultures. Nous en donnons au mot *Ascia* un exemple pris entre mille. Suétone le témoigne dans la vie de Néron; il dit que l'on plaça dans un tombeau un ſeuil de porphyre, ſurmonté d'un *autel* de marbre de Luna..... *In eo monumento ſolium porphyretici marmoris ſuperſtante Lunenſi ara....* Et Silius Italicus (*XVI.* 309.):

. . . . *Odoriferis adſpergens floribus aras,*
*Tum manes vocat excitos.*

Les cendres des morts n'étoient pas néceſſaires pour l'érection des *autels*. On en élevoit à leur mémoire. C'eſt ainſi que Virgile peint Andromaque ſacrifiant ſur le cénotaphe d'Hector. (*III.* 303.):

*Libabat cineri Andromache, manesque vocabat*
*Hectoreum ad tumulum, viridi quem cespite inanem*
*Et geminas, cauſam lacrymis, ſacraverat aras.*

& (*lib. 6.* 177.) les Troyens faiſant des funérailles ſur le cénotaphe de Palinure:

*Haud mora, feſtinant flentes, aramque ſepulcri*
*Congerere arboribus, cœloque educere tentant.*

Tacite peignant la douleur des habitans de l'Italie à la vue des cendres de Germanicus, parle des *autels* qu'ils élevoient ſur leur paſſage (*Annal. III.* 2.) :... *Etiam quorum diverſa oppida, tamen obvii, & victimas, atque aras diis manibus ſtatuentes, lacrymis & conclamationibus dolorem teſtabantur.* Germanicus lui-même conduiſant les légions romaines contre les Germains, rétablit l'*autel* conſacré à Druſus, que les barbares avoient renverſé (*Annal II.* 7. 3.) : *Veterem aram Druſo ſitam diſjecerunt, reſtituit aram.* Cependant le corps de Druſus avoit été rapporté à Rome. Suétone dit encore de ce frère de Tibère (*Claud. c 1. n.* 7.) qu'à ſa mort, arrivée dans la Germanie, l'armée qu'il commandoit lui éleva un tombeau fait à la

hâte, autour duquel chaque année les troupes romaines devoient faire des évolutions, & les députés des confédérations gauloiſes devoient faire des *ſupplications*.

Dans les camps, les *autels* étoient placés devant la tente des empereurs ou des généraux. Cette poſition étoit conforme aux rites ſacrés; car il falloit que le ſacrificateur fût tourné du côté de l'orient, &, ſi la choſe étoit impoſſible, vers un fleuve ou vers un chemin. On ſait que la principale rue du camp étoit alignée ſur la tente du chef; de ſorte que le ſacrificateur ſe trouvoit placé vis-à-vis de l'armée & de la porte Prétorienne, qui étoit toujours tournée du côté de l'orient ou de l'ennemi.

En s'embarquant, on ne manquoit pas d'élever des *autels* aux divinités de la mer; on immoloit un taureau à Neptune & à Apollon, des brebis noires à la Tempête, & des blanches aux Zéphirs:

*Nigram hyemi pecudem, Zephyris felicibus albam.*

L'on jetoit leurs entrailles dans les flots, & l'on ne levoit point l'ancre ſans s'être aſſuré de la protection des dieux.

Quoique chacun eût de petits *autels* dans ſa maiſon, pour y ſacrifier aux Lares, aux Génies, aux Junons & aux divinités protectrices de ſa famille; preſque tous les actes importans de la vie civile ſe faiſoient devant les *autels*. C'étoit aux pieds des *autels*, comme nous l'avons vu, que l'on ratifioit les traités pour les rendre inviolables, que l'on prêtoit ſerment, que l'on célébroit les noces, que l'on ſe juroit une amitié étroite; c'étoit enfin autour des *autels* que l'on donnoit les feſtins publics & religieux.

On élevoit des autels pour obtenir des dieux des bienfaits perſonnels, ou pour les remercier des graces que l'on avoit obtenues non-ſeulement pour ſoi-même, mais encore pour ſes parens, ſes amis, ſes patrons & pour les Auguſtes. Les Recueils d'inſcriptions l'atteſtent à chaque page. Suétone dit d'ailleurs dans la vie de Caligula, (*c.* 8. *n.* 3.) pour indiquer le lieu de ſa naiſſance, que Pline l'ancien aſſure dans ſes écrits que cet empereur étoit né dans le pays de Trèves, dans un endroit où l'on voyoit des *autels* avec cette inſcription:

OB AGRIPPINAE
PUERPERIUM

Lorſque l'on vouloit honorer quelque divinité, on entouroit ſon *autel* des rameaux de l'arbuſte qui lui étoit conſacré. On en faiſoit des guirlandes dont on entouroit les *autels*; c'eſt pourquoi Virgile les appelle des colliers, *torques* (*Georg. IV.* 276). On les couvroit auſſi de fleurs, & Stace a réuni ces deux circonſtances dans les vers ſuivans (*Theb.* 8. 298.):

. . . . . *Geminas ergo ilicet aras*
*Arboribus vivis & multo cæſpite texi*
*Imperat; innumeroſque dea ſua munera flore*
*Addit.*

Ovide dit auſſi (*Triſt. III.* 13. 15.) de ces guirlandes:

*Fumida cingatur florentibus ara coronis.*

On entrelaçoit ces fleurs de bandelettes de laine teinte en diverſes couleurs. Properce appelle une de ces bandelettes *laneus orbis* (*IV.* 6. 6.):

*Terque focum circa laneus orbis eat.*

Quelque reſpect que les anciens témoignaſſent pour leurs *autels*, on les vit cependant les renverſer quelquefois. C'étoit la marque d'une douleur amère, d'un déſeſpoir violent, & une eſpèce de vengeance qu'ils exerçoient contre les dieux. Arrien (*II.* 22.) nous en a conſervé un exemple memorable; celui d'Alexandre, qui fit renverſer les *autels* & brûler les temples d'Eſculape, parce que tout l'art des médecins n'avoit pu arracher ſon ami au trépas.

Enfin, parmi les excès que les vainqueurs commettoient dans les villes priſes d'aſſaut & dans le pays conquis, on regardoit comme les plus grave le renverſement des *autels*. Philippe V fut puni par les Romains de ce ſacrilége. Florus (*II.* 7. dit que les Athéniens implorèrent l'aſſiſtance des Romains contre ce roi de Macédoine, qui, après les avoir vaincus, avoit renverſé les *autels* & les temples des villes de leur domaine. Cette accuſation ſervit aux ambitieux deſcendans de Romulus de prétexte ſpécieux pour dépouiller ce monarque d'une grande partie de ſes états & de ſes conquêtes.

La forme des *autels* anciens varioit à l'infini. On en trouve de ronds, dont la hauteur a le plus ſouvent deux fois & demie leur épaiſſeur ou diamètre. D'autres ſont carrés; pluſieurs offrent à la vue un carré long. Leur hauteur varie communément entre deux & trois pieds. Nicomaque de Géraſe (*Arithmet. l.* 2. *p.* 56.) dit que les plus anciens *autels*, & ſur-tout les ioniques, ſont plus hauts que larges, & que la baſe n'eſt pas égale à la corniche. Saumaiſe a parlé d'une manière trop générale, en diſant que les *autels* des anciens étoient ordinairement carrés ou de forme cubique; car on en trouve beaucoup de ronds. On en voit auſſi quelques-uns triangulaires, qui ont été confondus ſouvent avec des candélabres de même figure; & réciproquement les candélabres ont été appelés auſſi improprement des *autels*.

L'erreur de Saumaiſe, qui a été ſuivi par un grand nombre d'antiquaires, eſt venue de ce que l'on a pris ſouvent pour des *autels* les cippes que l'on plaçoit ſur les tombeaux. Cette erreur n'auto-

as eu lieu, ſi l'on avoit rencontré plus ſouvent e caractère diſtinctif ſuivant.

Quelques *autels* antiques ſont creuſés en-deſſus & percés de côté, pour recueillir & laiſſer écouler enſuite les libations. On en voit cinq pareils ſur es vaſes étruſques de la bibliothèque du Vatican. Le P. Montfaucon, qui a fait deſſiner deux ſemblables *autels* d'après des vaſes antiques, a pris e trou latéral & le fluide qui s'échappe par cette ouverture, pour des bandelettes & d'autres ornemens. Mais il a été repris par Winkelmann, qui a fait deſſiner un de ces vaſes du Vatican dans ſes *Monumenti antichi inediti*, n°. 181.

Nous allons faire connoître quelques-uns des *autels* les plus célèbres, dont il eſt fait mention dans les écrivains grecs & latins.

L'*autel d'Acca Laurentia* étoit placé à Rome près du *forum Boarium*, dans le Vélabre.

L'*autel d'Adoption* étoit le monument élevé par les Romains (on ignore dans quelle région), pour conſerver le ſouvenir de l'adoption de Livie dans la famille *Julia*. Tibère, ſon fils, le détruiſit, étant jaloux des honneurs rendus à ſa mère. Tacite (*Annal.* 1. 14).

L'*autel d'Aius Locutius* ſe voyoit dans le quartier appelé la rue Neuve, qui appartenoit à la huitième région. On l'avoit élevé dans l'endroit où, pendant la nuit, une voix inconnue avoit annoncé l'arrivée des Gaulois.

L'*autel de l'Amitié*. Tacite (*Annal. IV.* 74. 2.) dit que le ſénat voulant éterniſer l'amitié de Tibère pour Séjan, réſolut d'élever un *autel* à l'Amitié, orné de leurs portraits. On ignore la place où il fut dreſſé.

L'*autel d'Anchurus*. Sous le règne de Midas, la Phrygie fut ébranlée par des tremblemens de terre, qui firent entr'ouvrir une cavité vaſte & profonde. L'oracle ayant été conſulté ſur cette ouverture, répondit qu'elle ſe fermeroit après qu'on y auroit jeté la choſe la plus précieuſe de la Phrygie. Anchurus, fils de Midas, penſa que rien ne ſauroit être plus précieux que la vie d'un homme. Il monta auſſi-tôt à cheval, embraſſa tendrement le roi ſon père & ſon épouſe Timothée, & ſe précipita enſuite dans le gouffre. La terre s'étant refermée ſur lui, Midas fit dreſſer un *autel* au même endroit, qu'il conſacra à Jupiter du mont Ida. Plutarque, dont nous apprenons ce fait, ajoute que cet *autel* étoit doré. Ovide l'a chanté dans ſes Métamorphoſes.

L'*autel d'Apollon* fut conſacré par les Athéniens, afin qu'il les délivrât de la peſte. L'oracle de ce dieu ayant été conſulté, répondit que pour arrêter ce fléau, il falloit lui élever un *autel* double de l'*autel* cubique qui lui étoit déjà conſacré.

L'*autel d'Apollon ſirius, générateur*, ſe voyoit à Délos. On n'y immoloit jamais de victimes. Les prières ſeules ſervoient d'offrande. C'eſt celui que Pythagore ſalua avec reſpect, comme nous l'avons dit plus haut.

L'*autel d'Apollon*, oblique ou λοξὸς, étoit placé ordinairement chez les Grecs, dans les rues, à côté de la porte des maiſons.

L'*autel d'Apollon Spodius, de Cendres*, étoit à Thèbes. Pauſanias en parle (*Beotic. IX.*), & nous l'avons décrit plus haut.

L'*autel des Apothéoſes*. On voit ſur pluſieurs médailles impériales cet *autel*, que l'on portoit dans la cérémonie de l'apothéoſe des Auguſtes. Il y a ordinairement du feu ſur cet *autel*, & des aigles qui ornent la baſe. On lit autour FELIX MEMORIA & CONSECRATIO. Le dernier mot a fait appeler ces médailles des CONSECRATIONS.

L'*autel de Carmente* étoit placé au bas du Capitole, près de la porte Carmentale.

L'*autel de Conſus* étoit dans un petit temple ſouterrein, auprès des bornes du grand Cirque. On n'ouvroit les portes de ce temple que pendant les jeux ſacrés du cirque.

L'*autel de Corne* à *Délos* a été décrit plus haut.

L'*autel de Diane appaiſée, Diana placabilis*, étoit dans la Tauride, auprès des Palus-Méotides; ce qui l'a fait appeler *Méotide* par Juvénal (*Satyr.* 15. 115). Il étoit dédié à Diane, qui ne vouloit plus de victimes humaines, & que l'on nommoit à cauſe de cela, Diane appaiſée. Ce fut auprès de cet *autel* qu'Eſculape rendit la vie au malheureux Hippolyte.

L'*autel de Bacchus* étoit placé ſur la partie du théâtre des Grecs, qu'ils appeloient *thymelé* ou le lieu des ſacrifices.

L'*autel de Pluton & de Proſerpine* étoit placé dans le champ de Mars. On ne le découvroit qu'à la célébration des jeux ſéculaires, & l'on y ſacrifioit pendant trois nuits conſécutives. Il en ſera parlé plus au long dans les JEUX SÉCULAIRES.

L'*autel divarum Corniſcarum* étoit dans la 14e région. Panvini rapporte l'inſcription ſuivante d'un ſemblable *autel*:

DEIVAS
CORNISCAS
SACRUM

Feſtus dit qu'il y avoit au-delà du Tybre un endroit conſacré aux corneilles, parce qu'on croyoit que Junon protégeoit cette eſpèce de corbeaux.

L'*autel de Druſus*, frère de Tibère, fut élevé ſur les bords du Rhin. Nous en avons parlé plus haut.

L'*autel d'Evandre* étoit ſur le mont Aventin, près de la porte *trigemina*.

L'*autel des Euménides.* Pauſanias en parle dans ſes Achaïques.

L'*autel de la Fièvre.* Cicéron (*de Natur. Deor. II. II.*) dit qu'il y avoit ſur le mont Palatin un ancien *autel* conſacré à la Fièvre : *Ara vetus ſtat in Palatio Febris.*

L'*autel de la Fortune contraire* étoit ſur la colline des Eſquilies, dans la 15ᵉ région. Cicéron (*de Nat. Deor. II. II.*) dit : *Ara vetus ſtat in Eſquiliis Mala Fortuna.*

L'*autel de la Fraude* étoit placé à Rome, dans un bois obſcur. C'étoit auprès de cet *autel* que les voleurs partageoient leurs rapines.

L'*autel d'Hercule vainqueur* de Cacus, étoit placé au pied du mont Aventin, auprès de la caverne de Cacus.

L'*autel d'Hercule, & des Muſes.* Cet *autel* leur avoit été conſacré en commun par les Romains, parce que, ſelon Plutarque, Hercule avoit inſtruit Evandre. Le rhéteur Eumène en donne une autre raiſon ; c'étoit pour apprendre que les Muſes ont beſoin de la protection d'Hercule, & que les hauts faits d'Hercule ont beſoin d'être célébrés par la bouche des Muſes.

L'*autel de l'Honneur* étoit placé à Rome hors la porte Colline, dans l'endroit où l'on trouva dans l'avant-dernier ſiècle, une lame de bronze avec cette inſcription : DOMINA, HONORIS. (*Guther, de jure Man. II.* 33).

L'*autel de Jupiter-Conſervateur* fut élevé à Athènes par Démoſthène, après ſon rappel. Le ſénat en fit les frais. Domitien ayant échappé aux fureurs des ſoldats de Vitellius, éleva ſur le Capitole un *autel* avec un petit temple à *Jupiter-Conſervateur*, en mémoire du péril qu'il avoit couru, & il fit graver cet événement ſur le marbre.

L'*autel de Jupiter-Elicius* avoit été bâti ſur le mont Aventin par Numa.

L'*autel de Jupiter-Fulminant.* Pauſanias parle de cet *autel* élevé dans la Grèce (*Eliac.* I.) ; & Plutarque (*Parall. n.* 39.) d'un ſemblable, élevé à Rome.

L'*autel Jovis inventoris* fut élevé par Hercule en l'honneur de Jupiter, qui lui avoit fait découvrir ſes troupeaux, auprès de la porte *Trigemina* & de la caverne de Cacus.

L'*autel de Jupiter Stygius* ou *Latiaris*, étoit placé dans le milieu de l'amphithéâtre ; & ſur cet *autel* on offroit des ſacrifices à la divinité en l'honneur de laquelle on célébroit les jeux.

L'*autel de Jupiter-Boulanger, Jovis Piſtoris*, étoit ſur le Capitole. On éleva cet *autel* en mémoire du ſtratagême dont on avoit uſé lorſque les Gaulois aſſiégeoient cette forteresſe, en jetant des pains dans leur camp, pour leur perſuader que les aſſiégés ne manquoient pas de nourriture. Ovide parle de cet *autel* dans ſes Faſtes (I

*Nomine, quem pretio celebratior arce T*
*Dicam Piſtoris quid velit ara Jov*

L'*autel de Jupiter-Sauveur* avoit été co mémoire de la levée du ſiége de Rom Gaulois.

L'*autel de Jupiter-Vimineus* étoit pl un boſquet ſur le mont Viminal, dans l' ment qui ſe trouve aujourd'hui entre les de Dioclétien & la ville Peretti.

L'*autel de la Jeuneſſe* étoit ſur le capit le petit temple de Minerve, comme celu Terme étoit à l'entrée de ce même ten conſerva ces deux anciens *autels*, parce deux divinités n'avoient pas voulu quitt pitole, lorſqu'on le rebâtit ſous Tarq cien.

L'*autel de Junon-Juga*, qui fait les n étoit dans le quartier *Jugarius*, auquel donné ſon nom.

L'*autel de Junon-Sororia* fut élevé par pour expier le meurtre de ſa ſœur.

L'*autel des Lares* étoit placé auprès d du Cirque.

L'*autel de Laverne*, qui donna ſon n porte *Lavernale*, étoit placé ſur le mont

L'*autel de Mars* avoit donné ſon nom dans lequel il étoit placé. C'étoit aupr *autel* que les cenſeurs quittoient leurs f les chaiſes curules, marques de leur dig qu'ils recevoient les applaudiſſemens d Tite-Live (*XL.* 45.) dit : *Comitiis con traditum antiquitùs eſt, cenſores in campo Martis ſellis curulibus conſederunt ; qu principes ſenatorum cum agmine vener tatis.*

L'*autel* appelé *Ara Maxima* étoit pla du cirque, dans le *forum Boarium*, com l'apprenons d'Ovide (*Faſt.* I. 581.) :

*Conſtituitque tibi, qua maxima dici*
*Hic ubi pars urbis de bove nom*

Il étoit conſacré à Hercule, dont on une ſtatue avec la tête couverte d'une Ceux qui ſacrifioient ſur cet *autel*, devoie contre l'uſage ordinaire, la tête découve qu'aucun mortel ne reſſemblât à la di lieu, ſelon Macrobe (*Saturn. III.* 6.) : *in eodem loco, ut omnes aperto capite ſacr Hoc fit, ne quis in æde dei habitum ejus nam ibi aperto ipſe capite eſt.* Ovide & (*Æneid.* 8. 259.) diſent qu'Hercule cra à lui-même cette ſtatue après la d Cacus.

Servius dit que l'*ara maxima* ſubſiſto

de ſon tems, & que cet *autel* étoit fort grand, d'où lui étoit venu ſon nom : *Revera magna fuit & ingens, ſicut videmus hodieque.* C'étoit auſſi l'*autel* le plus redouté pour les ſermens, comme le dit Denis d'Halicarnaſſe (*lib.* 1). Une ancienne tradition portoit les ſuperſtitieux & les ambitieux à offrir ſur ce monument la dixme de leurs biens à Hercule; parce que ce dieu y avoit ſacrifié la dixième partie de ſes bœufs, & qu'il avoit promis une vie heureuſe à ceux qui imiteroient ſa généroſité. Sylla, Lucullus & M. Craſſus lui conſacrèrent la dixième partie de leurs richeſſes; & elles s'accrurent à un point dont l'hiſtoire des autres peuples offre peu d'exemples.

Hercule défendit aux femmes d'approcher de l'*ara maxima*, & de toucher à aucune des choſes qui y auroient été offertes. Aulugelle (xi. 6.) en donne cette raiſon : Hercule emmenant au-travers de l'Italie les bœufs de Géryon, fut preſſé par la ſoif; il demanda à boire à une femme, qui refuſa de lui donner même de l'eau, parce qu'elle célébroit la fête de la bonne déeſſe, pendant laquelle les hommes ne pouvoient rien toucher de ce que les femmes avoient préparé ou apporté. Le héros, irrité, ſe vengea par une ſemblable défenſe.

L'*autel* de Mercure étoit placé auprès de ſon eau, à laquelle il donnoit ſon nom. *V.* AQUÉDUC.

L'*autel de Minucius* étoit placé auprès de la porte à laquelle il avoit donné ſon nom.

L'*autel de Murcie*, ancien monument, étoit placé au pied du mont Aventin, près du *forum boarium*.

L'*autel de Neptune* étoit placé dans le cirque de Flaminius, afin que ce dieu protégeât les chevaux des courſes.

L'*autel d'Ops & de Cérès* étoit dans le quartier *Jugarius*.

L'*autel de la Paix*. Les Athéniens élevèrent les premiers un *autel* à cette divinité bienfaiſante, après la défaite des Lacédémoniens par leur général Timothée. Plutarque dit cependant que cet *autel* ne fut élevé qu'après la victoire de Cimon ſur les Perſes. Peut-être ne veut-il parler que d'une reſtauration. Auguſte ayant pacifié l'univers, éleva un *autel* à la Paix, dont Ovide a parlé (*Faſt.* 1. 709) :

*Ipſum nos carmen deduxit pacis ad aram,*
*Hac erit à menſis fine ſecunda dies.*

On croit le reconnoître ſur des médailles de Tibère frappées en l'honneur d'Auguſte, avec cette légende :

PACE AUGUSTI PERPETUA.

Sur une médaille de Néron, qui porte cette légende :

ARA PACIS. S. C.

Sur une autre du même empereur, où on lit :

NERO. CLAUDIUS. CAESAR. AUG.
P. M. TR. P. IMP.
P. P. ARA. PACIS.

Claude ayant vaincu les Bretons l'an 47 de J. C., fit auſſi élever un *autel* de la Paix, comme on peut le conjecturer d'après une de ſes médailles, ſur laquelle on lit :

TIB. CLAUD. CAES. AUG. P. M. TR.
P. VI. IMP. VI.
PACI. AUGUSTAE.

L'*autel Palatin*, *ara Palatina*, étoit placé devant le palais ou dans le veſtibule. C'étoit ſur cet *autel* que les empereurs avoient coutume de ſacrifier.

L'*autel de la Pudicité Plébéienne* fut élevé par Virginie, fille d'Aulus Virginius, dans le quartier long, où elle demeuroit.

L'*autel de Saturne* avoit été élevé, diſoit-on, par les Epéens qui avoient accompagné Hercule en Italie. Il étoit placé au bas de la montée du capitole, auprès du *forum*.

L'*autel Septimien* étoit dans la région *Tranſtibérine*, auprès de la porte du même nom.

L'*autel du Soleil* étoit placé à Conſtantinople en plein air, comme ſa ſtatue dans le cirque de Rome.

L'*autel du dieu Terme*. Voyez plus haut l'*autel de la Jeuneſſe*.

L'*autel de Tuteline*. (*Voyez* ce mot) étoit dans la treizième région de Rome.

L'*autel de Vénus vulgaire*. Ménandre dit que les courtiſannes de la Grèce élevoient cet *autel* dans un endroit particulier de leur maiſon, & qu'elles y ſacrifioient tous les jours à leur divinité tutélaire. Celles de Rome les imitèrent; car dans le *Curculio* de Plaute (1. 1. 71.), on parle d'un *autel* de Vénus placé devant la porte des marchands de courtiſannes, *lenonum* :

*Num ara Veneris hæc eſt ante horum fores.*

L'*autel de Veſta* fut élevé par Numa, auprès de l'*aſile*, où l'on célébroit les myſtères de la bonne déeſſe. Boiſſard croit reconnoître cet *autel* & le petit temple qui le renferma depuis, dans la petite égliſe, d'une architecture ſemblable à celle du Panthéon, qui étoit appelée autrefois *S. Stefano alle Carrozze*, & qui ſe nomme aujourd'hui *S. Maria di Sole*.

L'*autel de la Victoire*, dont Symmaque déploroit ſi éloquemment la deſtruction, avoit été placé, par Auguſte, au milieu de la curie *Julia*, rebâtie à la place de la curie d'Hoſtilius.

AUTEL. Un *autel* a ſur les médailles pluſieurs ſignifications différentes. Sur les impériales latines, il déſigne l'apothéoſe du prince, & les fait appeler des CONSECRATIONS. Voyez l'*autel de l'Apothéoſe*.

On voit ſouvent au revers des médailles des Colonies un *autel*, & un étendard placé au-deſſus. C'eſt le ſymbole des Colonies, parce que la première choſe que l'on faiſoit en les établiſſant, étoit d'élever un *autel*, & d'y offrir des ſacrifices. L'étendard déſignoit la légion ou la cohorte que l'on y fixoit. Une médaille de Saragoſſe (*Cæſarea-Auguſta*), frappée en l'honneur d'Auguſte, ſon fondateur, offre trois *autels*. Sur celui du milieu, qui eſt plus élevé que les autres, on voit un étendard, & ſur les deux petits, des boucliers fixés à des lances en guiſe d'étendard.

Un *autel* allumé déſigne ordinairement les médailles d'Antioche de Syrie, de Smyrne, ou de Mopſueſte.

AUTEL. Il y a une conſtellation, une des quinze méridionales, qui eſt appelée l'*autel*. Les poëtes diſent que c'eſt l'*autel* ſur lequel les dieux prêtèrent ſerment de fidélité à Jupiter, avant la guerre contre les Titans, & que ce dieu le plaça parmi les aſtres après ſa victoire. D'autres diſent que c'eſt l'*autel* ſur lequel le centaure Chiron immola un loup, dont la conſtellation eſt dans le ciel, proche de l'*autel*.

Manilius & Aratus ont chanté cet *autel* dans leurs poëmes aſtronomiques. Ils diſent qu'il fut fabriqué par les Cyclopes, & qu'ils le garnirent d'un couvercle ou chapeau, afin que les géans ne puſſent pas appercevoir le feu de la foudre qui y étoit allumé pour recevoir le ſerment des dieux. Les pilotes regardoient le lever de cette conſtellation comme un tems favorable pour la navigation. Elle ſe levoit avec une partie du Scorpion.

*AUTEPSA* ou *AUTHEPSA*, en grec αὐθέψης, poële. Cicéron, dans ſon Plaidoyer pour Roſcius, parle d'une poële de cette eſpèce, vendue ſi chère dans un encan, que l'on croyoit entendre la criée d'un héritage entier. Elagabale, ſelon Lampride, fut le premier qui eut des poëles d'argent.

AUTEUR comique. Le comte de Caylus a cru en reconnoître un dans un bronze qu'il a publié (*Rec. d'ant. tI. pl.* 8°. *n°.* 5). « Cette petite figure romaine me paroît, dit-il, repréſenter un jeune *auteur* comique; du moins c'eſt l'idée que me donne le maſque qu'il tient ſur ſa main. Il eſt vrai qu'on pourroit auſſi le regarder comme un acteur qui porte le maſque ſous lequel ſentoit ordinairement: mais la plupart de étoient des eſclaves; & la robe & le mai cette figure indiquent un homme libre ».

AYTOXEIPEΣ. *Voyez* SUICIDES.

AUTOCHTONE, Αὐτόχθων, une de d'Athènes, ainſi nommée d'un roi que l avoir régné dans une partie de l'Attiq Cécrops; ou plutôt à cauſe du ſurnom d *tones* qu'affectoient de prendre les Athénie faire entendre que leur ville ne venoit poi colonie: ce qu'exprime le mot grec Αὐτό *dans le lieu que l'on habite*.

AUTOCHTONES. *Voyez* l'article p & ABORIGÈNES.

AUTOLEON, général des Crotoniate battant contre les Locriens d'Opuntium, par le ſpectre d'Ajax, que l'on croyoit c der une partie de l'armée Locrienne; & guéri qu'après avoir appaiſé les mânes de *V.* AJAX, LEUCÉ.

AUTOLICUS, ayeul maternel d'Ulyſſ fils de Chione & de Mercure, dieu des il naquit de la même mère & le même Philammon, fils d'Apollon, duquel o tingua par ſes inclinations. La fable avoit appris de ſon père à prendre formes & à en donner à ſes larcins. So talent étoit de dérober les troupeaux de ſins, & d'effacer habilement les marques peaux volés, en leur en imprimant d'au en les changeant de poil, de manière qu'i plus poſſible de les reconnoître.

Il trouva cependant quelqu'un plus ac lui. Siſyphe ſe doutant de quelque ſupe s'aviſa d'imprimer à ſes troupeaux une au-dedans de la corne du pied, ce qu'A ne put prévoir; en ſorte qu'il fut conv vol. Siſyphe enleva ſa fille Anticlie, & l mère d'Ulyſſe. On dit qu'*Autolicus* Hercule à conduire les chariots. *V.* AN CHIONE, PHILAMMON.

AUTOMALA, dans la Cyrénaïque. AYTOMAAHC.

Les médailles autonomes de cette ville

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper une médaille i grecque en l'honneur d'Alex.-Sévère, ſel lant & Gori; mais Pellerin & M. Eckel montré la fauſſeté de ce monument.

*AUTOMATARIUS clepſydarius.* (935. 8. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcript vante:

DIS. MANIBUS
SACRUM
P. AELIO. ZENONI
AUTOMATARIO
KLEPSYDARIO
AELIA. FORTUNATA
BENE. MERENTI
FECIT.

Ce Zénon faiſoit des clepſydres ou horloges à eau, dans leſquelles on voyoit ſe mouvoir de petites figures ou automates. Vitruve en décrit de pareilles.

AUTOMATE, *αὐτόματον*, qui ſe meut de ſoi-même. Ce mot eſt compoſé de *αὐτος*, *ſoi-même*, & de *μαω*, *je ſuis excité*. Telle étoit la colombe volante d'Architas.

AUTOMATIA, déeſſe du haſard, ſurnom de la Fortune, à qui Timoléon, fameux général des Corinthiens éleva un temple, croyant devoir au haſard une partie de ſa gloire.

AUTOMNE. On repréſente ordinairement cette ſaiſon ſous la figure d'une femme couronnée de pampres & de grappes de raiſins; elle eſt découverte dans la partie du corps qui regarde l'été, & vêtue dans celle qui répond à l'hiver. Son habillement eſt couvert de fleurs, comme la robe de Bacchus.

Winkelmann, dans ſes *Monumenti ined.*, n°. 3, a publié un bas-relief de la ville Albani, qui vient d'un tombeau antique, & qu'il croit repréſenter les noces de Thétis & de Pélée. Toutes les divinités de l'Olympe viennent leur offrir des préſens. On voit au nombre des ſaiſons l'*automne*, tenant une chèvre par la jambe, & portant une corbeille pleine de fruits.

AUTONOE, quatrième fille de Cadmus, épouſa Ariſtée, & fut mère du malheureux Actéon, dont la mort funeſte lui cauſa tant de chagrin, qu'elle abandonna le ſéjour de Thèbes, & alla s'établir dans un bourg de la dépendance de Mégare, où l'on voyoit encore ſon tombeau du tems de Pauſanias. Comme elle avoit contribué avec ſes ſœurs à l'éducation de Bacchus, elle participa aux mêmes honneurs qu'elles : les quatre ſœurs ont été reconnues déeſſes, & ont eu des autels. *V.* AGAVE, INO, PENTHEE, SEMELÉ.

AUTONOME, une des cinquante Néréides. *Voyez* NÉRÉIDES.

AUTONOMES, *αὐτόνομοι*, ceux qui ſe gouvernent par leurs loix. Ce mot eſt compoſé de *αὐτος* même, & de *νόμος*, loi. Il déſigne les villes ou les peuples auxquels les Romains permirent, après la conquête, de jouir du privilége appelé AUTONOMIE. *Voyez* ce mot.

AUTONOMES. On donne ce nom aux médailles que les peuples & les villes ont fait fabriquer pour leur uſage particulier. Ce nom ſert à les diſtinguer de celles que pluſieurs de ces villes faiſoient frapper avec les têtes & les noms des empereurs romains, leſquelles ſont miſes, par cette raiſon, au rang des *impériales*. On donne auſſi, par antonomaſe aux médailles, le titre d'*autonomes*, lequel appartenoit aux villes qui jouiſſoient de leurs loix particulières, qui ſubſiſtoient dans une ſorte d'indépendance; & par extenſion, à toutes les médailles qu'elles ont fabriquées depuis leur fondation, lorſqu'on n'y voit point de rois repréſentés.

Il faut obſerver cependant que certaines villes *autonomes*, telles que pluſieurs villes de Lydie, faiſoient repréſenter ſur leurs médailles les empereurs qui régnoient alors, & même les impératrices, mais ſans y mettre leurs noms. C'étoit apparemment pour ſe les rendre favorables, qu'elles employoient cette eſpèce de flatterie. *V.* PEUPLES ET VILLES (*médailles de*)

AYTONOMI'AΣ. } AUTONOMIE. On trouve
AYTONOMEI'N. } fréquemment ces mots dans Polybe, Thucydide, Diodore, Denys d'Halycarnaſſe, Dion, Appien & autres écrivains, pour exprimer la faculté de ſe gouverner par ſes propres loix. Quoique ce privilége ſoit devenu plus fréquent depuis les conquêtes des Romains, on le trouve cependant employé dans le tems des républiques grecques, & dans les traités de paix qu'elles faiſoient entre-elles ou avec les rois barbares. Mais les politiques & les antiquaires ne s'occupent proprement de *l'autonomie*, que depuis le moment où la Grèce & l'Aſie furent ſoumiſes au joug de Rome.

Lorſque les Romains les eurent conquiſes, ils donnèrent à chaque peuple & à chaque ville, des magiſtrats romains, qui les gouvernoient en partie ſelon les loix de Rome, & ils en firent par conſéquent des MUNICIPES (*V.* ce mot). Si quelques-unes de ces villes s'étoient livrées de plein gré aux généraux romains, ou étoient demeurées fidelles aux mêmes généraux, pendant que d'autres avoient pris le parti des ennemis de Rome, on les récompenſoit, en leur permettant de ſe gouverner ſelon leurs anciennes loix, de ne point payer de tributs, & de ſe créer des magiſtrats ſelon l'ancienne forme de gouvernement, ſous la protection du peuple romain. Ce peuple employoit le mot de *liberté* pour exprimer cette exemption d'obéiſſance aux magiſtrats qu'il envoyoit dans les pays conquis, & les Grecs la déſignoient ſur leurs médailles par celui d'*autonomie* & d'*autonome*.

Les villes décorées de l'*autonomie* affectoient de s'en parer ſur leurs médailles, & de la joindre aux autres titres qui les diſtinguoient des villes ordinaires. Elles comptoient de nouvelles ères depuis l'année où elles avoient été déclarées *libres* ou *autonomes*. L'époque de l'ère que l'on voit ſur la plupart des médailles des villes de Syrie, eſt la conceſſion de l'*autonomie* que Pompée leur avoit faite.

Les empereurs dépouillèrent quelquefois les

villes *autonomes* de leur liberté, pour les punir de quelque ſédition. Néron avoit étendu à toutes les villes de l'Achaïe, l'*autonomie* accordée par Auguſte à celle de Patras ſeulement; & Veſpaſien les en dépouilla à cauſe d'une révolte, en diſant que les Grecs avoient déſappris à ſe ſervir de la liberté. Philoſtrate, (VII. p. 429).

AUTOPSIE. C'eſt l'état dans lequel, ſuivant les Payens, on avoit un commerce intime avec les dieux : on ſe croyoit revêtu de toute leur puiſſance, & on étoit perſuadé qu'il n'y avoit plus rien d'impoſſible. (*V.* THEURGIE). C'étoit la dernière initiation des myſtères d'Eleuſis & de Samothrace, dans laquelle on apprenoit aux adeptes les choſes ſecrettes, qui, ſelon Cicéron, n'étoient que des choſes très-ſimples, des principes de morale & des vérités phyſiques.

*AUTORITATE. (ab)* On trouve dans Gruter *ab autoritate Flavia, rationum hered.* On en peut conjecturer que le mot *auctoritas* & l'expreſſion *ab auctoritate*, s'appliquoient à d'autres qu'aux ſénateurs.

*AUTRONIA*, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

AUTRUCHE. Lampride dit qu'Elagabale fit ſervir dans un ſeul repas les têtes de ſix cents *autruches* pour en manger les cervelles. On en lâchoit dans le cirque pour combattre avec les gladiateurs. Plaute appelle une *autruche*, *paſſer marinus*, parce qu'on les apportoit de l'Afrique en Italie.

*AVUS ſenatorum.* Muratori (516. 6. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante, où on lit ce titre :

L. GABINIO. ARUNCULEIO. VALERI
ANO. V. F. EQ. R. SACERD. . . E. PRINCIPAL
OMNIBUS. HONORIBUS. FUNCTO. PATRIÆ.
AVO. SENATOR. CURATOR. SUO.
ET PATRONO. OB. MERITA
COLL. FABR. ET. CENT.
L. D. D. D.

AUXÉSIE. *Voyez* LAMIE.

*AUXILIA*, *AUXILIARES*, *AUXILIARII*, } Les Romains déſignoient ſous ces différens noms les troupes *auxiliaires*. Elles différoient des légions (*Végèce* II. 2.) en ce que celles-ci n'étoient compoſées que de citoyens, & que les troupes étrangères ne formoient jamais que des troupes légères. Cependant les empereurs ayant admis des étrangers dans les légions, on appela celles qui en étoient compoſées *Adjutrices*, parce qu'ils étoient choiſis parmi les *auxiliaires*.

Les troupes *auxiliaires* n'étoient qu'une réunion de peuples abſolument différens par les mœurs & la diſcipline militaire, dont le nombre n'étoit pas déterminé, & qui obéiſſoient à un tribun. On leur donnoit pour récompenſes des colliers d'or (*Pline* 33. 2.), tandis qu'on n'accordoit aux légionnaires que des colliers d'argent, auxquels on joignoit quelquefois des braſſelets & des couronnes d'or.

Il y avoit une grande différence entre les alliés du peuple romain, & les *auxiliaires* qui ſervoient dans ces armées. Les alliés faiſoient la guerre à leurs dépens, ne recevant des Romains que le bled; & les *auxiliaires* étoient ſoudoyés par eux. Ceux-ci ne prêtoient pas ſerment entre les mains du général romain : ce que faiſoient les alliés. Dion fait remarquer en effet (*lib.* I.) comme une preuve de l'acharnement & de l'intérêt que montrèrent à la bataille d'Actium Octavien & Antoine, le ſerment que ces deux romains exigèrent de leurs troupes *auxiliaires*.

L'Italie entière ayant obtenu le droit de cité, on ne connut plus dans les armées romaines que des *auxiliaires* tirés de toutes les provinces de l'Empire, qui, environnés de légions, ſervoient d'ôtages, & répondoient de la fidélité de leurs compatriotes. Un des Antonins ayant étendu ce droit de cité à toutes les provinces de l'Empire, on ne vit plus alors de véritables *auxiliaires*. Ce nom fut donné aux troupes légères dont la diſcipline étoit moins régulière, le ſervice moins fatiguant, & l'avancement plus prompt que dans les légions : ce qui fit choiſir ce ſervice de préférence à celui des anciens corps. Végèce compte, avec raiſon, cette liberté de choix entre les cauſes de la décadence des légions.

AUXO & HÉGÉMONE, étoient les deux ſeules Gracès que les Athéniens connuſſent. *Voyez* GRACES.

*AXAMENTA*, nom des hymnes que Numa avoit compoſés pour être chantés par les Saliens. On les conſervoit encore du tems de Cicéron, quoique les changemens ſurvenus dans la langue latine les euſſent rendus inintelligibles pour les Saliens eux-mêmes, comme l'aſſure Quintilien. Cette obſcurité les avoit fait paſſer en proverbe; & lorſqu'on vouloit déſigner à Rome un de ces hommes qui affectent d'employer dans leur langage des mots ſurannés, on diſoit qu'il parloit la langue des *axamenta*. Horace, (*epiſt.* I. 2. 85.) :

*Jam Saliare Numa carmen qui laudat, & illud*
*Quod mecum ignorat, ſolus vult ſcire videri.*

Symmaque ſe ſert de la même comparaiſon pour reprocher à quelqu'un ſon *archaïſme*, (*epiſt.* III. 44.) : *Si tibi vetuſtatis tantus eſt amor, pari ſtudio in verba priſca redeamus, quibus Salii canunt.*

Le nom d'*axamenta* venoit d'*axes*, ais, ſur leſquels on avoit gravé ces hymnes dans les premiers tems.

*AXEARIUS.*

| | |
|---|---|
| M. SERGIUS. M. L EUTYCHUS AXEARIUS. SIBI. ET | M. SERGIO. M. L PHILOCALO AXEARIO PATRON |

Cette épitaphe, qui eſt dans le muſæum de Florence, fait mention d'un art ou métier, dont aucun ancien écrivain n'a parlé : *axearius*. Ce mot peut avoir deux ſignifications ; l'une d'exprimer le métier de celui qui fait des eſſieux, *axes* : la ſeconde eſt plus vraiſemblable, elle déſigneroit un marchand de planches ou d'ais, *aſſes*, *aſſeres* & *axes*. Pline, (*lib.* 36. *c.* 5.) : *Querciſque* AXINUS *contabulare*. Columelle dit *roboreas axes* & *axiculos*. On trouve auſſi dans Vitruve *coaxationem* & *coaſſationem* indifféremment.

*AXES*, ais, planches. Voyez *Axearius*.

AXIA, en Locride ou en Crète. AΞ & ΓΑΞΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en argent. (*Dutens*).

RRR. en bronze.

O. en or.

Son ſymbole ordinaire eſt un trépied.

*AXILLA* étoit un ſurnom des Servius.

*AXILLARIS tunica*, μακρὸς ἀλυτὸς χιτὼν, tunique de femmes, avec des eſpèces de manches qui deſcendoient preſque juſqu'aux coudes. C'étoient de ſimples prolongemens des deux parties du haut de la tunique, fixés par un, deux, & même cinq boutons placés ſur le bras en-dehors, depuis le haut de l'épaule juſqu'auprès du coude. Les monumens antiques en fourniſſent un grand nombre d'exemples.

AXINOMANTIE, eſpèce de divination en uſage chez les Grecs & les Romains, dans laquelle on employoit une hache ou une coignée, ἀξίνη. On la lançoit contre un tronc d'arbre brut, de manière qu'elle ne penchât pas plus d'un côté que de l'autre ; après cela, on prononçoit des formules de prières qui étoient ſuivies du nom des accuſés. Celui-là étoit déclaré coupable, qui voyoit tomber la hache pendant que l'on prononçoit ſon nom.

AXIOKERSÈS. Le ſcholiaſte d'Apollonius dit que Cérès, chez les Phéniciens, étoit *Axieros*, Proſerpine *Axiokerſa*, & Pluton *Axiokersès*. Bochart (*Chanaan.* 1. *cap.* 12.) dérive ces noms de la racine commune *Axi* ou *Achazi*, *ma poſſeſſion* ; & il joint à cette racine la mort *kerès*, pour compléter celui de Pluton.

AXONES, ΑΞΟΝΕΣ. On appeloit de ce nom à Athènes des poteaux équarris, ſur leſquels on avoit gravé les loix de Solon, ſelon le grand étymologiſte & Aulugelle. Mais Pollux dit qu'ils étoient de bronze, χάλκεοι.

AXSIA, famille romaine dont on a des médailles :

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt NASO.

AXSIENNE. (pierre) *Voyez Assius*.

AXUR *ou* ANXUR, ſurnom de Jupiter, qui ſignifie ſans barbe, ſelon quelques interprètes ; parce que Jupiter-*Axur* étoit repréſenté jeune & ſans barbe. D'autres tirent ce nom de la ville d'*Anxur*, dans le Latium, où il étoit particulièrement honoré. Cette dernière étymologie eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'*Axſur*, dans la langue phénicienne, ſignifie *rocher* ; & que le temple de Jupiter-*Axur* étoit ſitué ſur un rocher eſcarpé, dans le Latium.

AZAN, fils d'Arcas, roi d'Arcadie, fut le premier pour qui on célébra, dit Pauſanias, des jeux funèbres après ſa mort.

AZETINI, dans l'Attique. AZETINΩN.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ſont une chouette ſur une colonne, & un épi de bled.

AZIZUS, ſurnom de Mars, adoré à Édeſſe. Ce mot veut dire fort, & vient du ſyrien *aziz*, *force*.

AZONES. Les dieux *Azones* ſont ceux qui ne ſont point fixés à un pays particulier, ni révérés par certains peuples ſeulement ; mais ce ſont des dieux reconnus en tout pays, & adorés par tous les peuples. Ces dieux *Azones* étoient placés au-deſſus des dieux viſibles & ſenſibles, que les Romains appeloient *dii communes*, qui habitoient les parties viſibles du monde, & ne ſortoient point du quartier ou de la zone qui leur étoit attribuée. Les dieux *Azones*, chez les Egyptiens, étoient Sérapis, Bacchus, & Oſyris, ſelon Pſellus. Ce mot vient de l'*a* privatif, & de ζώνη, zone, pays, contrée.

AZOTUS, dans la Phénicie. ΑΖΩΤΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sept.-Sévère, de Domna.

AZUR. Les Egyptiens ſe ſervirent, ſelon Pline, du *lapis* & de la pierre d'Arménie pour faire l'*azur* qui brille encore dans leurs peintures & dans la couverte de leurs idoles de porcelaine, juſqu'à ce qu'un de leurs rois découvrit une terre bleue dont il tira un *azur* plus vif & plus durable. Etoit-ce une terre mêlée de cobalt, un ſmalte produit par quelque volcan ? La queſtion eſt décidée depuis l'eſſai qu'a fait, à notre prière,

M. Darcet, chimiſte célèbre, de l'académie des ſciences, ſur un Oſiris du cabinet de Sainte-Geneviève, & dans lequel il a reconnu le cobalt. Le réſultat de ſon eſſai eſt expoſé dans le même cabinet.

A. Ω. L'A & l'Ω paroiſſent ſouvent ſur les anciennes monnoies de France, dans les inſer à la tête des chartes, & dans les ſignatures premiers ſiècles du chriſtianiſme, ces deu étoient en uſage pour exprimer le nom On ſait qu'il a dit de lui-même : *Je ſui & l'omega, le principe & la fin de toutes*

# B



ut partager les B qui ſe trouvent ſur
s monumens & dans les chartres, en
ndes ſéries de lettres majuſcules &
s. La première ſe diviſe en neuf ſous-
°. de B ordinaires, ou à panſes déſu-
i annoncent les bas tems; 2°. de B
moins par un bout; 3°. preſque trian-
par le haut, les uns & les autres de
ute antiquité; 4°. de B en forme de
s horizontalement depuis le huitième
onzième ſiècle; 5°. de B ouverts par
au quatrième; 6°. à trait prolongé en
°. ouverts du moins par le bas, à haſte
is raccourcie, antérieurs au dixième
inſi que ceux de la ſuivante; 8°. à
édente par un ou deux de ſes bouts;
iſſus du quatrième ſiècle, à panſe ſupé-
rondie, d'où les b minuſcules tirent
ne.

uxième grande ſérie peut reculer ſes
nières ſous-ſéries au-delà du neuvième
ns toutefois l'exclure, du moins en ce
rde la ſeconde. Tous, ou preſque
b, n'ont au plus qu'une panſe. Les b
emière ſous-ſérie ſe terminent par le
ourbe, & ceux de la ſeconde, par une
iconque. La troiſième, qui eſt gothique
ue tous ſes caractères, dégénère ſou-
figure d'*v*. La quatrième, beaucoup
nne, ſe traveſtit en d. (*Nouv. Diplo-
l. p.* 216.)

e *beta* des Grecs vienne du *Beth* des
, ou qu'il ſoit l'imitation du cri des
ainſi qu'Euſtathe le croyoit, il eſt certain
être prononcé fortement, *bèta*, & non
*ita*; car les Orientaux le prononcent
*bi* n'eſt point le bêlement des moutons.
tain d'ailleurs que les Latins lui don-
ſon fort; car Juvénal dit:

*iſcunt omnes, ante alpha & beta, puella.*

rend ſouvent dans les inſcriptions la
quelques autres lettres, & lui-même
r eſt ſouvent remplacé ſur les marbres

, le B & le C, ou le K des Grecs
itués l'un à l'autre. Les Grecs diſoient
& Κορυβαντες; & les Latins, *Buſo* &

, le B & le D prennent la place l'un
Quintilien, (*Inſtitut. Orat.* l. 4.): *uités, Tome I.*

*Necnon eadem fecit ex duello bellum; undè Duellios quidam Bellios dicere auſi.* Cicéron, (*de Orat. c.* 45.): *Ut duellum bellum, & duis bis, ſic Duellium, eum qui Pœnos cluſſe devicit, Bellium nominaverunt.*

Tantôt, le B remplaçoit le φ des Grecs & l'F des Latins. Les premiers diſoient quelquefois Βίλιππος pour Φίλιππος. Deux frères qui avoient écrit ſur l'agriculture, ſuivirent l'idiome des Syriens chez qui ils vivoient, & appelèrent *Piſtacia* un fruit à amande; Nicandre dans ſes Géorgiques le nomma *Phiſtacia*, & Poſidonius, *Biſtacia*. On lit *obrendarium* dans une inſcription rapportée par Gruter, (*p.* 886, *n.* 16.) pour *ofrendarium*:

D. M.
L. POMPONIUS CLADUS
ET. CLAUDIA. PARHESIA
FECERUNT
SIBI. ET. SUIS. POSTERISQUE
EORUM. ET
M. QUINTINO. CLAUDIANO
OLLARUM. N. XII. AB. IMO
IN. SUMMO. CUM
OBRENDARIO

Les Eoliens changeoient le B en Γ, Γλίφαρον pour Βλίφαρον, & γάλανος pour βαλανος, &c.

Les copiſtes latins ont ſouvent changé le B en M, *maſcauda* pour *baſcauda*, *cumamus* pour *cubabus*. Ils avoient été précédés par les Grecs dans cet uſage, μάσκα pour βάσκα, μύρμηξ pour βύρμηξ, &c.

Le B & le P ont ſouvent pris la place l'un de l'autre. Βριτανίδες pour Πριτανίδες; *Boblicola* pour *Poplicola*. Cicéron dit: (*de Orat. c.* 48.) *Burrum ſemper Ennius, numquàm Pyrrhum, ut pateſecerunt Bruges, non Phryges.*

Le changement du B en V, & réciproquement, eſt le plus ordinaire. *Bivius* pour *Vibius*, *Abita* pour *Avita*, *Abienus* pour *Avienus*, *Vivianus* pour *Vibianus*, *Victorinus* pour *Victorinus*, *Elbia* pour *Helvia*, *Bidua* pour *Vidua*, *Urvaſius* pour *Urbaſius*, *Vibius* pour *Vivius*, *Vrittia* pour *Brittia*, &c. Le changement de ces deux lettres a donné lieu à quelques jeux de mots, entr'autres à celui d'Aurélien, au ſujet de l'uſurpateur Bonoſe, qui paſſoit ſa vie à boire: *Natus eſt non ut vivat, ſed ut bibat.*

B étoit une lettre numérale. Il ſignifioit deux chez les Grecs ; mais il valoit trois cents chez les Romains, ſelon ce vers :

*Et B tercentum per ſe retinere videtur.*

Lorſqu'on mettoit une ligne au-deſſus du B, il valoit 3000.

B. F. Ces deux lettres initiales, placées à la fin des Edits ou des Ordonnances, déſignoient deux mots de bon augure, BONUM FACTUM. Plaute s'en étoit ſervi ironiquement dans le ſens. ( *Poen. prol. n.* 16 : )

*Bonum factum eſt, edicta ut ſervetis mea.*

Tertullien, ( *de Pudicit. c.* 1. ) fait alluſion à cet uſage : *O edictum, cui adſcribi non potuit, bonum factum.* On rendoit ces deux mots latins, par les deux mots grecs, Καλῶς ἔχει ; comme on voit dans Joſephe, (*Antiq. Jud. XIV.* 17).

BAAL, divinité des Babyloniens, des Sidoniens, des Chaldéens & des Iſraélites. Les Grecs ont cru le reconnoître pour leur dieu Mars : c'eſt le ſentiment de Jean d'Antioche, de Cedrenus & de Suidas. Saint Auguſtin le prend pour Jupiter. *Baal* veut dire *ſeigneur* ; & c'eſt d'après cette ſignification que Saint Auguſtin a penſé qu'il étoit Jupiter ; c'eſt-à-dire, le *ſeigneur* ou le maître des dieux & des hommes. De plus, c'étoit un dieu des Sidoniens ; & Héſychius appelle leur grande divinité, Jupiter-Maritime, Θαλαττιος.

Les Chaldéens regardoient *Baal* comme le créateur de l'univers ; ils appeloient enſuite de ce nom le ſoleil, regardé par les Phéniciens comme le ſeul Dieu du ciel. Il eſt vraiſemblable qu'ils donnèrent ce même nom à pluſieurs aſtres, & à différens rois ou perſonnages célèbres, en les déifiant. Delà vint ſans doute le grand nombre de *Baal* ou *Baalim*, que l'on adoroit dans la Chaldée & dans les environs.

Saint Auguſtin dit que *Baal* étoit auſſi un dieu des Carthaginois, que l'on ſait avoir été une colonie des Phéniciens.

Jean d'Antioche dit que le *Baal* des Babyloniens étoit le ſucceſſeur de Ninus ; cependant on croit ordinairement qu'il étoit ſon père ou ſon prédéceſſeur.

Les Chaldéens, ſi l'on en croit Servius ſur l'Enéide ( 1. 733. ), & d'autres anciens, prononçoient *Bel* pour *Baal* ; car il faut lire dans cet auteur *Bal* & *Bel*, & non pas *Hal* & *Hel*, comme portoient quelques exemplaires corrompus, que Giraldus & d'autres ont ſuivis. De ce Bel des Chaldéens, les Grecs ont fait Βῆλος, *Belus*.

Les Orientaux donnèrent à *Baal* différentes dénominations que l'on verra aux articles ſuivans, ainſi que les Grecs & les Romains en donnoient à Jupiter, qu'ils appeloient *Olympius*, *Capitolinus*, *Latialis*, *Pluvius*, &c.

BAAL-BERITH. C'étoit le dieu auquel les Carthaginois, & avant eux, les Phéniciens adreſſoient leurs ſermens, & qu'ils prenoient à témoin de leurs alliances. *Bérith* ou *Béruth*, ſignifie alliance. Tel fut chez les Grecs Jupiter Vengeur des ſermens violés, Ζεὺς ὅρκιος.

BAAL-GAD, dieu de la fortune & du haſard chez le Syriens. *Gad* ſignifie *fortune* dans les langues orientales.

BAAL-PEOR, dieu qu'adoroient les Arabes ſur la montagne de Péor : on croit que c'eſt le Priape des Grecs.

BAAL-SEMEN, ſeigneur du ciel ; le ſoleil que les Phéniciens regardoient comme le premier des dieux.

BAALTIS, déeſſe des Phéniciens, qui étoit adorée principalement à Byblos. On la croyoit ſœur d'Aſtarté, & femme de Saturne, dont elle n'eut que des filles. C'étoit peut-être la *Diouè* ; c'eſt-à-dire, la Vénus des Grecs.

BABBA, dans la Numidie.

C. C. I. B. *Colonia Campeſtris Julia Babba.* Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Livie, de Claude, de Néron, de Galba.

BABIA, déeſſe révérée en Syrie, ſur-tout à Damas. On croit que c'eſt la déeſſe de la jeuneſſe. C'étoit auſſi leur Vénus qui préſidoit aux amours & aux mariages. Comme les Syriens, (*Photius Bibloth. Cod.* 242. ) appeloient les enfans au maillot *Babia*, Seldenus a conjecturé que *Babia* étoit la déeſſe de la jeuneſſe. ( *de diis Syris, cap.* 4. *ſynt. II.* )

BABYLONE, « capitale de l'Aſſyrie & de l'empire des Perſes, étoit ſituée dans une grande plaine. Cette ville étoit ſi vaſte, ſi belle & ſi bien bâtie, que jamais il n'en a exiſté qu'on puiſſe mettre en comparaiſon avec la grande *Babylone*. Elle étoit environnée de foſſés larges, profonds & toujours remplis d'eau. Dans l'étendue de ſes murs on remarquoit cent portes d'airain. L'Euphrate la traverſe toute entière, dit Hérodote, & la diviſe en deux parties. Ce fleuve eſt grand, profond & rapide en cet endroit. Il y coule en ſerpentant ; c'eſt pourquoi les murailles de brique qui le bordent des deux côtés, font des coudes & des ſinuoſités. Les maiſons y ſont de trois & quatre étages. Il y a beaucoup de grandes rues & d'autres rues de traverſes, qui vont ſe rendre au fleuve où elles ſe terminent par de petites portes d'airain, pratiquées dans la muraille qui fait le quai. Cette muraille eſt le boulevard qui réſiſte à l'impétuoſité de l'eau, & il y en a une autre en dedans, qui n'eſt guères moins forte, quoiqu'elle n'ait pas tant d'épaiſſeur. Au milieu de chaque partie de la ville, on voit une enceinte de murailles : la première enferme le palais du roi, qui eſt d'une grande étendue & puiſſamment fortifié ; & l'autre contient le temple de Jupiter Bélus, dont les portes ſont d'airain ; il eſt de figure carrée, &

i milieu eſt une tour, ſur laquelle eſt une autre ur ; ſur cette ſeconde encore une tour ; & ainſi y en a juſqu'à huit les unes ſur les autres. On onte à chaque tour par des degrés qui vont en urnant par dehors. Cet édifice a un ſtade de auteur & autant d'épaiſſeur à ſa baſe. »

« Ariſtote ( *Politic. lib. III, cap. II.* ) compare *Babylone* au Péloponnèſe, ſi quelqu'un avoit deſſein de l'enfermer de murailles. Son étendue toit telle, que, ſelon lui, trois jours après avoir té priſe, la nouvelle n'en étoit pas encore parvenue dans tous les quartiers de la ville. Enfin, l conſidère *Babylone* plutôt comme une province, que comme une ville. »

« Selon Hérodote, Philoſtrate Apollonius & Pline, la ville de *Babylone* formoit un carré parfait, dont le contour étoit de 480 ſtades nautiques, qui valent 16 paraſanges ou 18 lieues de 25 au degré, ou 41 milles pariſiens de mille toiſes chacun ; d'où il ſuit que tout le terrein renfermé dans les murs de cette ville, étoit de 20 $\frac{1}{4}$ lieues carrées, ou de 78,509 arpens de France. Selon Ctéſias, qui avoit long-tems réſidé en qualité de médecin à la cour des rois de Perſe, dont il avoit écrit l'hiſtoire en trente Livres ; ſelon Diodore & Philon de Bizance, l'enceinte de cette ville étoit d'autant de ſtades que les Babyloniens comptoient de jours dans l'année ; ſavoir, 360 grands ſtades aſiatiques ; les anciens Perſes comptant l'année de 12 mois chacun de 30 jours. Ces ſtades ſont de 500 pour un degré, & les 360 valent également 18 lieues de France. Par-là, on peut juger combien eſt ancien l'uſage de ces deux ſtades en Aſie, puiſque Sémiramis, que les Grecs regardent comme la fondatrice de *Babylone*, vivoit 2,000 ans avant l'ere des chrétiens. Clitarque, qui accompagna Alexandre-le-Grand dans ſon expédition en Perſe, ayant appris que *Babylone* avoit de circuit autant de ſtades qu'il y a de jours dans l'année, en fit l'enceinte de 365 ſtades, parce qu'il comptoit 365 jours dans l'année. Strabon évalue le périmètre de *Babylone* à 385 ſtades, & Quinte-Curſe à 368 : ce ſont des meſurages défectueux faits par des voyageurs. »

« La hauteur des murs étoit de 200 coudées royales, ſelon Hérodote ; ce que Pline a rendu par 200 pieds. Ce ſont les 50 orgies de Ctéſias, & ce ſont ces 50 orgies que Strabon, Philon de Byzance & d'autres ont rendues par 50 coudées. Quinte-Curſe eſt ſeul de ſon avis ; la hauteur des murs eſt, ſelon lui, de 100 coudées ; leur hauteur étoit de 50 orgies, faiſant 200 coudées babyloniennes, & 256 $\frac{2}{7}$ pieds de France. Ainſi, les murs de *Babylone* étoient plus hauts que les tours de Notre-Dame de Paris, qui n'ont que 204 pieds d'élévation ; mais ils étoient moins hauts que le clocher de l'égliſe de Saint-Paul de Londres, lequel avant l'incendie avoit 520 pieds anglois, qui en font 495 de France, & moins encore que le clocher de la cathédrale de Straſbourg qui a 445 pieds de hauteur. »

« L'épaiſſeur des murs étoit, ſelon Hérodote, de 50 coudées royales : ce ſont les 50 pieds de Pline. Strabon & Quinte-Curſe ne donnent d'épaiſſeur à ces murs que 32 pieds ; il faut lire 32 coudées. Hérodote obſerve qu'on avoit fait conſtruire ſur les murailles de petites loges ou guérites, les unes vis à-vis des autres, entre leſquelles on avoit laiſſé autant d'eſpace qu'il en faut pour faire tourner un char, & apparemment que ces loges occupoient chacune neuf coudées de la largeur du rempart. Et voilà d'où vient que les auteurs ne ſont pas d'accord ſur la largeur de ces murs. Selon les uns, ſix chars attelés de quatre chevaux pouvoient y courir de front, & ſelon d'autres, trois chars ſeulement pouvoient y paſſer à côté les uns des autres. Ces murs ayant 50 coudées royales de largeur, avoient 64 $\frac{2}{7}$ pieds de France. Ainſi, l'eſpace d'un char tiré par quatre chevaux de front, eſt eſtimé ici de 10 $\frac{7}{10}$ pieds de roi, & dans ce calcul je n'ai rien rabattu pour les banquettes qui devoient régner tout le long du mur des deux côtés. Par-là on voit que la largeur des murs, donnée par Hérodote, ne peut être exagérée. Leur hauteur ne ſera pas outrée non plus, ſi l'on conſidère que ces murs paſſoient pour une des ſept merveilles du monde, & qu'il exiſte encore aujourd'hui une muraille de brique de plus de 500 lieues de 25 au degré, de long, entre la Chine & la Tartarie ; que cette muraille, qui ſubſiſte depuis près de 2,000 ans, eſt fortifiée de tours de diſtance en diſtance, a de hauteur près de 30 pieds de roi, & eſt aſſez large pour que ſix chevaux y marchent de front, ayant de largeur juſqu'à 15 pieds environ. »

« Les murailles de *Babylone* étoient flanquées de 250 tours. Leur hauteur étoit de 60 coudées ſelon Strabon ; & Quinte-Curſe dit que les tours étoient plus hautes de 10 pieds que les murailles. Les tours avoient 60 orgies de hauteur, & excédoient de 10 orgies la hauteur des murs ; en ſorte que ces tours avoient 308 $\frac{2}{7}$ pieds de roi de hauteur, ce qui eſt bien moins que la hauteur des clochers de Strasbourg & de S. Paul de Londres. »

« La diſtance tout-au-tour de la ville entre les murs & les édifices, étoit de deux plèthres, ſelon Diodore, ou d'un plèthre ſeulement, ſelon Quinte-Curſe, 28. 534, ou 14. 267 toiſ. de Paris. »

« La largeur du fleuve, dans l'endroit où il eſt le plus étroit, & où Sémiramis avoit fait conſtruire un pont, étoit de cinq ſtades ſelon Diodore. Strabon ne fait cette largeur que d'un ſtade, ce qui ne paroît pas croyable, parce que l'Euphrate eſt un très-grand fleuve. Le pont-royal, à Paris, a 75 toiſes de longueur, & le pont-neuf en a 150. Un ſtade grand eſt que

de 114. 1 toiſ. cinq ſtades feroient 570 ½ toiſ. »

« La longueur du fleuve dans la ville, n'auroit dû être que de 120 ſtades nautiques ou 90 grands ſtades, s'il avoit coulé en droite ligne; mais il y faiſoit pluſieurs ſinuoſités, en ſorte qu'il y parcouroit 160 grands ſtades ſelon Diodore, & les quais qui bordoient le fleuve de part & d'autre, étoient preſque auſſi larges que les murs de la ville. »

« Le palais du roi, ſitué dans la partie occidentale de la ville, avoit 60 ſtades de tour. Un autre palais ſitué de l'autre côté du fleuve & dans la partie orientale de la ville, avoit 30 ſtades de tour, ſelon le même auteur. Dans l'enceinte de ce dernier palais, étoit le temple de Bélus, qui avoit 2 ſtades en carré, ou 4 ſtades carrés ſelon Hérodote, & au milieu étoit une tour à baſe carrée, d'une ſtade ſur chaque côté. La hauteur de cette tour étoit également d'un ſtade nautique, ou de 513 ½ pieds de Paris. »

« Les jardins ſuſpendus avoient quatre plèthres en carré, ou ſeize aroures de ſuperficie ſelon Diodore & Strabon; ce qui revient à 1. 924 arpens, ou deux arpens de France moins un dixième. Selon Quinte-Curſe, toute l'aire de la ville n'étoit pas bâtie; car outre que les maiſons étoient à une certaine diſtance des murs, il n'y avoit des édifices que dans l'eſpace de 90 ſtades, & encore les bâtimens ne tenoient point les uns aux autres, ce que l'on avoit fait à cauſe du feu. Les habitans labouroient & enſemençoient tout le reſte, afin que s'il leur ſurvenoit un ſiége, ils puſſent ſe nourrir de ce qui provenoit de ce fonds. »

« Il faut donc conſidérer ce qu'on appelle l'aire de *Babylone*, comme un grand parc fermé de grands & puiſſans murs flanqués de tours, dans lequel étoient contenues des terres labourables & une grande ville. L'aire de la ville, proprement dite, n'étoit que de 90 ſtades ſelon Quinte-Curſe. Comment faut-il entendre cet auteur? Il ne s'agit pas ici de 90 ſtades carrés; cet eſpace ſeroit trop petit: il ne s'agit pas non plus d'un eſpace carré dont chaque côté auroit été de 90 ſtades; car il paroît que la meſure de l'auteur eſt le grand ſtade aſiatique, & chaque face des murs n'en contenoit que ce nombre. Il eſt donc queſtion ici d'une enceinte de 90 grands ſtades, qui valent 4 ½ lieues de 25 au degré. Mais cet eſpace étoit-il curviligne, ou avoit-il une autre figure? Si l'enceinte de la ville étoit curviligne, la forme circulaire donnera la plus grande ſuperficie; la ville aura 644. 6 grands ſtades carrés, ou 6,247 arpens, & ne ſera guères qu'égale à Paris. Toute autre forme curviligne donnera moins. Mais il eſt plus probable que le terrein de la ville étoit rectiligne; alors s'il étoit carré, tout l'emplacement des édifices avec les rues, n'étoit que de 1 $\frac{17}{64}$ lieue carrée. Si cet emplacement n'étoit point carré, & qu'il eût toute autre forme rectiligne, il étoit enc moindre: d'où il faut conclure que le *maxim* de la grandeur de *Babylone*, conſidérée com un plan rectiligne, étoit, ſelon Quinte-Curc d'une lieue carrée plus $\frac{17}{64}$, compris le lit fleuve, les palais, les rues, &c.; ce qui revi à 4,907 arpens de France. Paris dans ſes re parts n'en occupe que 2,343, mais en co prenant ſes fauxbourgs il en occupe 6,188: ſeroit donc d'environ un tiers plus grand *Babylone*. »

« Si à préſent on fait attention que toute ſuperficie du terrein renfermé dans les murs *Babylone*, étoit de 78,509 arpens, on en co clura que les terres labourables contenues d l'enceinte de cette ville, ſe montoient à 73,6 arpens, ſur quoi pourtant il faut défalquer ſuperficie des remparts, qui eſt d'environ 6 ſta nautiques carrés, ou de 327 arpens: reſte do 73,275 arpens que l'on pouvoit labourer. Si qu'Hérodote & Strabon diſent de la fertili des terres de la Babylonie eſt vrai, un arpe de terre dans ce pays pouvoit produire du bl pour la ſubſiſtance annuelle de ſoixante pe ſonnes: d'où il ſuit que dix mille arpens ſeul ment pouvoient produire du bled ſuffiſamme pour la proviſion de ſix cents mille ames; c'en eſt peut-être plus que *Babylone* n'en cont noit, au moins à en juger par un récit vag d'Hérodote. (*Lib. III. cap. CLIX.*) « Lorſq » les Babyloniens eurent pris la réſolution de » révolter contre Darius, fils d'Hiſtaspes, » firent ſortir de leur ville toutes les femmes q » avoient eu des enfans, s'en réſervant u » ſeulement qui ſavoit faire du pain; & l'on » aſſembler toutes les autres en un endroit » elles furent étranglées, afin qu'elles ne co » conſommaſſent pas les vivres dont ils avoient » proviſion. Darius s'étant emparé de la vi » par le moyen de Zopire, fit empaler trois m » hommes des principaux citoyens; mais il p » mit aux autres de demeurer dans la ville, » voulut qu'ils priſſent des femmes pour en av » des enfans. Il ordonna donc aux peuples voi » d'envoyer à *Babylone* un certain nombre » femmes; & enfin, on en fit entrer cinqua » mille, dont les Babyloniens d'aujourd'hui ſ » deſcendus. » Il me ſemble qu'on peut infé de-là qu'il n'y avoit dans *Babylone* que 53,0 hommes adultes: ſi donc nous donnons à chac homme deux femmes, & à chaque femme de enfans, nous trouverons par ce calcul que population de *Babylone* ne devoit pas paſ 371,000 ames. »

« Cette fameuſe ville fut priſe la première f par Cyrus, qui la conſerva & l'embellit: s'ét révoltée ſous Darius, elle fut priſe une ſecon fois par ce prince, qui en fit raſer les murail & abattre les portes. Je ne ſais ni quand comment ſes murs furent rebâtis; mais les h

toriens d'Alexandre-le-Grand parlent de *Babylone* comme d'une ville ſubſiſtant encore dans toute ſa ſplendeur. Benjamin de Tudelle, qui vivoit au douzième ſiècle, rapporte dans ſon itinéraire, qu'on n'y voyoit que quelques ruines, & qu'on n'oſoit en approcher, à cauſe des ſerpens & des ſcorpions dont elles étoient pleines, ce qui eſt parfaitement conforme à ce qu'en a écrit Rouwolf, voyageur Allemand, qui paſſa vers ces ruines en 1574. Selon Texeira, on n'en trouve plus aujourd'hui que des traces, & il n'y a pas dans toute la contrée, de lieu moins fréquenté, que le terrein qu'elle occupoit autrefois. Il eſt ſitué près d'Hella, au ſud-oueſt de Bagdad, ſur l'Euphrate. » ( *Métrologie de M. Pauton.* )

BABYLONE. ( Tapis de ) *Voyez* TAPIS.

BABYLONICA. *Voyez* TAPIS.

BABYLONIE. « La contrée la plus fertile du monde, ſuivant le témoignage des anciens, étoit la *Babylonie*, & en général les bords de l'Euphrate & du Tigre : auſſi la ville de Babylone étoit-elle la plus grande & la plus riche qui ait exiſté. La fécondité de ſon territoire étoit la ſource de ſa puiſſance ; on s'en convaincra par ce qui ſuit. Comme toutes les provinces de la domination du roi de Perſe étoient obligées de fournir, par des tributs, à toutes les dépenſes de ſa cour & de ſes armées, l'empire entier contribuoit à cette dépenſe pour huit mois de l'année, & la ſeule *Babylonie* étoit obligée de remplir le vuide des quatre autres mois ; de ſorte que ce petit pays étoit réputé valoir le tiers de l'Aſie entière. Tritechme, fils d'Artabaſe, qui en étoit ſatrape, & qui y levoit les tributs pour le roi, en tiroit chaque jour un artaba rempli d'argent. Cette meſure, comme Hérodote en fait la remarque, étoit plus grande de trois chénices que le médimne attique, qui en contient quarante-huit ; de manière qu'en la ſuppoſant remplie de pièces d'argent, rondes & miſes en piles les unes à côté des autres, on trouve par le calcul que les impoſitions de ce gouvernement montoient par an à environ trente-trois millions de notre monnoie ; on peut au moins compter trente millions, c'eſt le tiers des quatre-vingt dix millions que l'on croit avoir été la totalité des revenus de Darius, fils d'Hiſtaſpes. »

« De plus, la *Babylonie* nourriſſoit pour le roi, outre des chevaux de guerre, un haras de huit cents chevaux mâles & de ſeize mille cavales, à raiſon de vingt cavales pour un cheval. Elle nourriſſoit auſſi pour le roi, une ſi grande multitude de chiens d'inde, qu'il y avoit quatre villes exemptes de toutes impoſitions, à condition qu'elles ſeroient chargées de leur entretien. Ce pays & toute l'Aſſyrie ſont rarement arroſés des pluies du ciel. Les grains que la terre y produit, ne ſont rafraîchis que par les eaux du fleuve ; non qu'il ſe déborde de lui-même ſur les campagnes, comme le Nil en Egypte ; mais l'induſtrie des habitans s'applique à en diriger les eaux par des foſſés, des canaux & des rigoles qui coupent & diviſent toutes les plaines. Le plus grand de ces canaux portoit navire ; il étoit tourné vers le ſolſtice d'hiver, & ſe rendoit de l'Euphrate dans le Tigre. »

« La *Babylonie* le cède aux autres pays en productions d'arbres fruitiers, comme le figuier, l'olivier & la vigne ; mais par-tout la terre y produit d'elle-même des palmiers, qui preſque tous portent du fruit dont on fait du pain, du vin & du miel. Ils ſe cultivent comme les figuiers. Les Grecs diſtinguent ces arbres, comme pluſieurs autres, en mâles & femelles. On attache le fruit des mâles à la datte que portent les femelles ; c'eſt parce que les palmiers mâles contiennent dans leur fruit des moucherons, comme le figuier ſauvage, leſquels entrant dans la datte du figuier femelle, la font mûrir en la pénétrant : autrement elle tombe ſans être bonne à manger. On y voit une plante qui ne croît que ſur des épines ; elle a quelque rapport avec le gui, que l'on voit par-tout ſe produire ſur toutes ſortes d'arbres ; mais la plante dont il s'agit ici, ne vient que ſur l'épine royale. On la ſème vers le tems du lever de la canicule ; & ce qui étonne, c'eſt qu'elle germe le jour même qu'on la ſème, & que bientôt après, ſon feuillage occupe tout celui de l'arbre qui la porte. On en fait uſage pour préparer certains vins, & c'eſt pour cela qu'on la cultive »

« Les terres ſont reſtibles dans la *Babylonie*, & elles produiſent chaque année juſqu'à trois récoltes, ( *Plin.* 18., 17. ) mais la troiſième ne parvient pas à maturité ; on la coupe en verd pour la nourriture des beſtiaux. Hérodote dit que cette contrée étoit pour le bled la meilleure & la plus féconde que l'on connût de ſon tems. La terre y rend communément deux cents pour un ; & quand les années ſont bonnes, & qu'elle ſe ſurpaſſe elle-même par ſa fécondité, elle rend juſqu'à trois cents pour un. Les feuilles du bled & de l'orge y ont quatre doigts de largeur ; & quoique je ſache, dit cet hiſtorien, que le millet & le ſéſame y viennent auſſi grands que des arbres, je m'abſtiendrai d'en parler, dans la crainte que ceux qui n'ont pas vu ce pays comme nous, ne s'imaginent qu'on leur raconte des fables. On n'y fait pas uſage d'autre huile que de celle de ſéſame. Strabon, ( *lib. xvi, p.* 511. ), aſſure auſſi que *la Babylonie* rend trois cents meſures d'orge pour une de ſemence. Ce prodigieux produit eſt ſans doute la ſomme des deux récoltes mentionnées par Pline : ce qui ſert à le prouver, c'eſt qu'il ajoute immédiatement après, que c'eſt en multipliant les moiſſons dans les mêmes terres, qu'on fait rendre aux plus mauvaiſes, cinquante & juſqu'à cent cinquante pour un, lorſque le laboureur eſt laborieux & intelligent. Quoi qu'il

en ſoit, un arpent de terre pouvoit procurer la ſubſiſtance à ſoixante perſonnes adultes dans cette région favoriſée de la nature. La culture du bled dans la *Babylonie* ne demandoit pas plus de travail, mais le produit y étoit conſidérablement plus grand que dans les terres d'Egypte. » (*Métrologie de M. Paucton.*)

BABYLONIENS. Leurs chefs portoient la pourpre & l'or comme les autres Aſiatiques, une eſpèce de Prétexte ou de *Trabea* comme les Romains, & des couronnes d'or ou de branches d'arbres

Ils comptoient les jours depuis un lever du ſoleil, juſqu'à l'autre lever.

Athénée (XIV.) rapporte un paſſage des livres de Béroſe, confirmé par Ctéſias dans ſes écrits ſur les Perſes, duquel on peut conclure que les *Babyloniens* avoient inventé les ſaturnales : car ils avoient établi cinq jours de fête, appelés ſacées, pendant leſquels les eſclaves commandoient aux maîtres. *Voyez* ASSYRIENS.

BABYS. *Voyez* CÉON.

BABIS & BEBON. Les Egyptiens déſignoient par ce ſurnom de Typhon, un vent violent renfermé dans les cavernes. *Babi* ou *Bebi*, veut dire en langue Cophte, ſelon Jablonski, une caverne dans laquelle on peut renfermer ou cacher quelque choſe. Typhon étoit le vent qui ſouffloit ſur la terre, & qui retardoit l'heureuſe inondation du Nil; *Babys* déſignoit Typhon ſans action, ou renfermé dans les cavernes. Delà vint dans Homère la fable d'Eole & de ſa caverne, répétée par Virgile.

BACARIO, eſpèce d'aiguière armée d'une longue anſe, & appelée auſſi *trulla*. Les valets des bains s'en ſervoient pour puiſer de l'eau, & pour la verſer ſur le corps de ceux qui ſe baignoient.

BACARIO devint le nom de ces valets mêmes, qui ſervoient les femmes publiques dans leurs bains Les Gloſes expliquent le mot *Bacario*, en ajoutant le mot grec Πορνοδιάκονος.

BACCHAE. Ce mot déſignoit les Bacchantes; mais il déſignoit auſſi les couronnes de lierre que l'on portoit dans les fêtes de Bacchus, pour imiter ce Dieu.

BACCHANALE, endroit où l'on célébroit les myſtères de Bacchus. Plaute s'eſt ſervi de ce mot (*Aulul. III.* 1. 3.) :

*Neque ego unquam, niſi hodie, ad Bacchas veni in Bacchanal coquinatum.*

Les gloſes d'Iſidore en donnent la même définition : *Bacchanal, ſacrarium Liberi Patris.*

BACCHANALES, fêtes & myſtères célébrés en l'honneur de Bacchus. Hérodote les fait naître en Egypte, où elles étoient connues ſous le nom de myſtères d'Iſis & d'Oriſis. Melampus les apporta en Grèce, où elles furent accueillies avec fureur, principalement à Athènes. Cette ville en regardoit la célébration comme un objet ſi important, qu'elle comptoit les années par les *Bacchanales*, comme elle les compta depuis par ſes Archontes.

Un Archonte en régloit à Athènes la forme & l'ordonnance. On les célébroit dans le mois de novembre, & tous les genres de débauche & de diſſolution y étoient admis. Les femmes ou Bacchantes couroient dans les rues traveſties en nymphes & en héroïnes; elles étoient ſuivies des hommes demi-nuds, couverts de peaux de bêtes, & déguiſés en faunes ou en ſatyres. Les ſons de la flûte les animoient à former des danſes laſcives & impudiques.

De la Grece, ces fêtes impures paſsèrent dans l'Etrurie, & de-là à Rome; mais l'auſtérité des mœurs républicaines fut offenſée d'une licence ſi effrénée, & le ſénat rendit, l'an 568, une ordonnance qui en défendoit la célébration. Cette ſage ordonnance n'eut qu'un effet momentané, & les *Bacchanales* furent célébrées ſous les Empereurs avec encore plus de licence peut-être qu'elles ne l'avoient été dans la Grèce. On leur fixa d'abord trois époques dans l'année; mais le libertinage fit renouveler tous les mois ces fêtes impures. *Voyez* DIONYSIES

BACCHANALES, BAKXEIA, } jours de fêtes inſtitués en l'honneur de Bacchus. *Voyez* DIONYSIES.

BACCHANTS, BACCHANTES, } hommes & femmes qui ſuivirent Bacchus dans ſon expédition de l'Inde, armés de thyrſes & chantant ſes victoires. Ce nom fut donné depuis aux hommes & aux femmes qui célébroient les Bacchanales. Les myſtères de Bacchus furent principalement confiés aux femmes; & dans les anciennes Bacchanales de l'Attique, ces prêtreſſes étoient au nombre de quatorze. L'antiquité fait mention cependant d'un grand-prêtre de Bacchus, ſi reſpecté de tout le peuple, qu'on lui donnoit la première place dans les ſpectacles.

Les *bacchantes* couroient pendant la nuit, demi-nues, couvertes ſeulement de peaux de tigres ou de panthères légèrement attachées ſur leurs reins avec des ceintures de pampre ou de lierre. D'autres, échevelées, portoient des flambeaux allumés ou des thyrſes, crioient & pouſſoient des hurlemens affreux. Elles répétoient ſouvent ces mots : Εὐοῖ Σαβοῖ, Εὐοῖ Βάκχε, ou ὦ Ἄττι, ou ἰὼ Βάκχε. A leurs cris ſe mêloient les ſons des cymbales, des tambours, des clairons & des clochettes attachées à leurs habits. Les hommes, déguiſés en ſatyres & en faunes, ſuivoient les *Bacchantes*, les uns à pied, les autres montés ſur des ânes, traînant après eux des boucs ornés de guirlandes, pour les immoler à *Bacchus*.

Ce furent les *Bacchantes* qui déchirèrent le

chantre de la Thrace & le malheureux Penthée. Euripide a pris pour ſujet d'une de ſes tragédies la mort de ce prince.

Les principaux objets du culte des *Bacchantes* étoient le *Phallus*, le *Van* ſacré, & la *Ciſte* myſtique renfermant un ſerpent. *Voyez* ces mots. Leur habit diſtinctif, lorſqu'elles n'étoient pas couvertes de peaux de tigres, étoient la *Baſſaris*, ou tunique traînante, & la crocote : cette dernière étoit faite avec la ſoie & tranſparente, telle à-peu-près que nos gazes. Bacchus paroît ſur les monumens avec la crocote, qui fut depuis adoptée par les Hiſtoions.

Les *monumenti inediti* de Winkelmann nous offrent ſept à huit bas-reliefs repréſentant des *Bacchantes* & des Bacchanales. On en voit ſur le beau vaſe d'agate du tréſor de l'Abbaye de Saint-Denis en France. La *Bacchante* de la ville *Madame*, porte une ceinture large comme celle de Melpomène.

Au ſeul nom de *Bacchantes* l'imagination des artiſtes s'enflamme ; ils ne croient jamais rendre avec aſſez de force la fureur & l'ivreſſe de ces femmes perdues de luxure & de vin ; & ils donnent à leurs viſages des traits auſſi forcés que le ſont les attitudes de leurs corps. Winkelmann leur apprendra que ces caricatures ſont contraires à l'idée de la joie que les anciens exprimoient ſur les monumens. Elle n'étoit jamais éclatante ; c'étoit l'expreſſion ſimple & douce du contentement & de la ſérénité de l'ame. Sur le viſage d'une *Bacchante*, dit-il, on ne voit briller, pour ainſi-dire, que l'aurore de la volupté.

Les anciens donnoient aux viſages des *Bacchantes*, le caractère de la grace comique, propre aux Faunes, qui conſiſte le plus ſouvent dans un ſourire de gaieté, exprimé par les angles de la bouche, tirés en haut. On voit entre autres à la ville Albani, une tête de *Bacchante* de la plus parfaite conſervation, qui ne peut pas être priſe pour un portrait, mais qui doit être placée dans la claſſe des beautés idéales. Elle a le profil applati, les yeux élevés comme les Faunes, & les angles de la bouche tirés en haut. On voit que les anciens artiſtes ont cherché à imprimer aux figures des *Bacchantes*, c'eſt-à-dire aux figures idéales des *Bacchantes*, la grace des Silènes & des Faunes

La collection du baron de Stoſch offre plus de trente pierres gravées avec des *Bacchantes*.

BACCHUS. Les anciens connoiſſoient pluſieurs *Bacchus*, qui n'étoient peut-être tous que des modifications du même, relatives au culte de chaque pays. Les recherches de M. Dupuis, Profeſſeur de Rhétorique au collége de Liſieux, démontreront cette conjecture. Nous allons les donner ici telles qu'il les a fait inſérer dans l'Aſtronomie de M. de la Lande ; édition *in*-4°. dernier volume.

EXPLICATION DE CETTE DIVINITÉ, SELON M. DUPUIS DE LISIEUX.

« LE voyage de *Bacchus*, décrit dans les *Dionyſiaques* de Nonnus, contient d'une manière beaucoup plus ſuivie & plus complete que les lambeaux qui nous reſtent des poëmes faits ſur Hercule, la théologie aſtronomique des anciens, & nous allons voir *Bacchus* voyager comme le fils d'Alcmène dans le zodiaque, aux équinoxes & aux ſolſtices, d'une manière à ne laiſſer aucun doute. Ce poëme de Nonnus, connu ſous le nom d'aventures & de voyages de *Bacchus*, ou de Dionyſiaques, eſt écrit en grec, & diſtribué en quarante-huit chants, qui renferment preſque tout ce que la Mythologie ancienne a de plus intéreſſant dans plus de vingt-un mille vers. L'auteur de ce poëme étoit Egyptien, &, ſelon Suidas, vivoit dans le cinquième ſiècle. Il travailla ſur les mêmes matériaux que les grecs & les latins ; & quoique ſon poëme ne fût qu'une imitation des anciens poëmes ſur Oſiris ou *Bacchus*, il eſt précieux par la ſuite qu'ont entre-elles les allégories aſtronomiques & les traditions ſacrées qui y ſont beaucoup mieux conſervées que dans aucun poëme des anciens. »

« *Bacchus* fut une divinité théologique, de la même nature que Jupiter en Grèce, Pan & Oſiris en Egypte ; que l'Hercule Thébain : c'étoit l'ame du monde & le *ſpiritus* moteur des ſphères, peint avec les attributs du taureau céleſte & du ſigne équinoxial du printemps, dans lequel s'incarnoit le dieu de la lumière, l'ame du ſoleil & du monde, quand la nature recevoit le germe de la fécondité que lui communiquoit l'*Æther*. Macrobe nous dit que dans la théologie d'Orphée, *Bacchus* paſſoit pour être la force qui meut la matière, l'intelligence qui l'organiſe, & cette ame qui ſe diſtribue dans toutes ſes parties, & qui diviſée dans ſes effets & ſes agens, eſt une dans ſon principe. » « *Ipſum au-* » *tem liberum patrem Orphaici* νυν ὀλιτον *ſuſpi-* » *camur intelligi ; qui ab illo individuo na-* » *tus, in ſingulos ipſe dividitur. Ideò in illorum* » *ſacris traditur Titanio furore in membra diſ-* » *cerptus & fruſtis ſepultis, rursùs unus & inte-* » *ger emerſiſſe ; quia* νυς, *quem diximus mentem* » *vocari, ex individuo prabendo ſe dividendam,* » *& rursùs ex diviſo ad individuum revertendo,* » *& mundi implet officia, & natura ſua arcana non* » *deſerit* » ( Somn. Scip. c. 12 ) Cette *Hyle*, obſerve très-bien M. Freret, eſt la matière première, la nature, *receptaculum omni-formium ſpecierum*. ( Défenſe de la Chronol. p. 367 ). C'eſt effectivement ainſi que l'explique Macrobe. *Hac eſt autem Hyle quæ omne corpus mundi, quod ubicumque cernimus, ideis impreſſa formavit.* *Bacchus* eſt donc l'intelligence qui préſide à la matière, à l'arrangement & à l'organiſation de

monte ſur l'horizon, & ſemble préſager à Cadmus ſa métamorphoſe ; mais les flambeaux de l'hymenée forment une lumière égale à celle du jour. Tous les dieux aſſiſtent à la fête, & font des préſens aux nouveaux époux : Harmonie devient mère de pluſieurs enfans, dont le poëte raconte les aventures dans quelques chants épiſodiques. Celle qui fixe de préférence ſon attention, eſt la belle Sémélé, mère de *Bacchus*, aux cornes de bœuf. (*lib. v. verſ.* 564.) »

« Arrêtons maintenant nos regards ſur les tableaux que nous préſente ce cinquième livre, & ſuivons le fil allégorique. Cadmus, ou le Serpentaire, après avoir diſparu le matin au ſein des flots, reparoît le ſoir le premier jour du printemps. Son lever fait coucher Orion & le Taureau au lever du ſcorpion céleſte. C'eſt le fonds de l'hiſtoire allégorique de cette vache, qu'apperçoit Cadmus près des lieux où périt Orion piqué par le ſcorpion, de cette vache que Cadmus immole, pour jeter les fondemens de l'harmonie céleſte à laquelle il préſide, & dont ſa ville eſt une image abrégée. Le point équinoxial alors occupé par le taureau, premier des ſignes, étoit cenſé être le point de départ de l'harmonie univerſelle des ſphères, & le fondement ſur lequel elle eſt établie. Le nom de Thèbes pourroit être lui-même allégorique ; en Orient c'eſt le nom du vaiſſeau : ainſi l'on a peut-être voulu faire alluſion au vaiſſeau céleſte, dont les plus belles étoiles ſe couchent avec Orion & le Taureau, ou plutôt on a voulu déſigner l'univers lui-même, que les anciens peignoient ſous la forme d'un vaiſſeau, dans lequel étoient ſept pilotes, & qu'ils diſoient repréſenter l'harmonie univerſelle. Dans la théogonie des Phéniciens, Crone, ou le génie de l'année & du tems, jette également les fondemens de la ville de Byblos, la première qu'il y ait eu en Phénicie ; & cette fondation eſt une allégorie du même genre, relative au premier ſigne, & au départ des ſphères. »

« La circonſtance du lever du dragon voiſin de l'ourſe, qui à ſon lever amène la nuit où ſe célèbrent les noces d'Harmonie & de Cadmus, fixe inconteſtablement la nuit de l'équinoxe, puiſque le ſoir, cette conſtellation ſe levoit avec Cadmus, & au-deſſus de lui, & ramenoit la nuit. »

« Cependant l'eſpèce humaine avoit été juſques-là livrée aux ſoucis rongeurs. Le vin qui les diſſipe, dit notre poëte, n'étoit point encore donné à l'homme. L'univers avoit été dévaſté par le déluge, & ce ne fut qu'après l'inondation univerſelle, que naquit le dieu du vin. Æon, ou le génie du tems aux mille formes, tenant en main les clefs des générations, repréſente à Jupiter les misères de l'homme. Ce dieu promet à la terre la naiſſance de ſon fils, qui doit y apporter une liqueur auſſi douce que le nectar des dieux. L'univers, dit ce dieu, chantera ſes préſens vainqueurs des Géans & des Indiens ; il brillera dans les aſtres, & lancera la foudre avec moi. (*Lib. VII. verſ.* 97.) Bientôt ce dieu apperçoit la fille d'Harmonie, la jeune Sémélé, au bain : il en devient amoureux, & la rend mère de *Bacchus*. Cette amante imprudente, victime des conſeils perfides de Junon, deſire voir le maître des dieux dans toute ſa gloire, & périt au milieu des feux de la foudre. Le jeune *Bacchus* aux cornes de bœuf, (*lib. IX, verſ.* 15 & 27), eſt confié aux ſoins des nymphes des eaux, qui deviennent ſes nourrices. *Bacchus* eſt enſuite tranſporté en Lydie, & croît ſous la tutelle de Cybèle ; & c'eſt-là qu'il reçoit l'ordre de Jupiter, qui lui commande d'aller combattre les Indiens, & de faire part aux Aſiatiques de la découverte du vin. »

« Il n'eſt aucun trait dans cette allégorie qui ne rentre dans notre théorie. Ce n'eſt qu'après le déluge que naît *Bacchus*, & c'eſt la foudre de Jupiter qui lui donne naiſſance. Les déluges étoient les pluies violentes de l'hiver, qui ceſſoient au moment où le règne humide finiſſoit, & où commençoit le régne du feu, c'eſt-à-dire, au printemps, comme on le verra plus au long à l'article de Phaëton. Alors *Bacchus*, ou l'ame du monde & du jour, s'incarnoit en taureau, attribut de *Bacchus*, dont l'éducation eſt confiée à des nymphes des eaux, vraiſemblablement les Hyades qui ſont au front du taureau céleſte. En effet, la fable ſuppoſoit qu'elles furent les nourrices de *Bacchus* : *pars Bacchum nutriſſe putant*, dit Ovide. Une d'entre-elles porte le nom de Thione, nom que le poëte donne ici à Sémélé, & qu'il dit avoir été placée dans les cieux. Elle étoit alors abſorbée toute entière dans les feux ſolaires ; & Aldébaran, la plus belle des Hyades, fut vraiſemblablement l'aſtre genie déſigné pour *Bacchus*, & auquel l'ame du monde fut unie. »

« *Bacchus* accompagné de Pan, s'avance à la tête d'une armée nombreuſe de bacchantes, de ſatyres & de centaures, contre *Aſtreus*, général des Indiens, campé ſur les bords du fleuve *Aſtacus*, ou Cancer. »

« Les Indiens ſont battus, & *Bacchus* change en vin les eaux du fleuve. Il traverſe l'*Aſtacus*, apperçoit dans la forêt voiſine une nymphe nommée Nicé, ou Victoire, dont il a un fils auquel il donne le nom de Terme, ou de Fin, en grec τελευτη, & bâtit dans cet endroit la ville de Nicée, ou de la Victoire, du nom de cette nymphe. »

« Il ſuffit de jeter un coup-d'œil ſur la ſphère, pour découvrir le ſens de cette allégorie. Le triomphe de l'ame du monde & du ſoleil, le terme de ſon mouvement aſcendant, & ſa victoire, eſt ſon arrivée au trône ſolſtitial, alors au premier degré du lion céleſte. Il n'y arrivoit qu'en traverſant les étoiles du cancer, en gra-

λυκος, nom que conſerve encore cette conſtellation. Le nom d'*Aſtreus*, donné au général indien campé ſur ſes bords, confirme encore l'alluſion faite aux aſtres. Sa victoire & le terme de ſon aſcenſion, ſont ici déſignés ſous l'emblême d'une jeune nymphe, fille de l'Aſtacus, à qui *Bacchus* fait un amoureux larcin, & d'un jeune enfant qui en eſt le fruit. Ce qui achève de démontrer la vérité de l'explication que nous donnons de cette allégorie, que nous regardons comme l'emblème de la victoire du ſoleil au lion ſolſtitial, c'eſt que ce poëte dit formellement de cette nymphe, qu'elle habitoit ſur une montagne très-élevée (*lib. XV. verſ.* 200), & qu'un lion apprivoiſé étoit couché à ſes pieds. *Bacchus* vint à bout de la découvrir à l'aide d'un chien que lui avoit donné Pan, & à qui il promet de le placer dans les conſtellations, près de Sirius (*lib. XVI, verſ.* 200). C'étoit effectivement le lever de Sirius qui déterminoit le ſolſtice & l'entrée du ſoleil au lion céleſte. Peut-être auſſi eſt-ce le petit chien qui fixoit la même époque, & qui fut placé par *Bacchus* dans les conſtellations, ſuivant les Mythologues. »

« Tranſportons-nous maintenant à l'équinoxe d'automne, qui répondoit alors aux étoiles du ſcorpion. Lorſque le ſoleil arrivoit à ce ſigne, il ſe trouvoit en conjonction avec les étoiles du loup, placées près du point équinoxial, & qui diſparoiſſoient alors dans les feux ſolaires. Le taureau céleſte deſcendoit le matin dans les flots de l'océan, & ſon coucher étoit produit par l'aſcenſion du loup ſur l'horizon; mais le ſoir, le loup & le ſoleil couchés laiſſoient reparoître à l'horizon le même taureau, ou *Bacchus*, accompagné de la troupe des Hyades. Auſſi dans le vingtième chant, le poëte ſuppoſe que *Bacchus* arrive chez un roi féroce, nommé Lycurgue, fils de Dryas, ou des chênes ou des forêts, & deſcendant de Mars. On ſait que λυκος en grec, eſt le nom du loup; que le loup eſt *Martium animal*, ſuivant Virgile, & que δρυς, ou Dryas eſt le chêne; alluſion aux lieux qu'il habite. Le tyran armé de l'aiguillon du bouvier, pourſuit *Bacchus* & ſes nourrices, & le force de ſe jeter dans la mer, où Thétis le reçoit, & Nerée le conſole. Lycurgue eſt puni par Jupiter, qui conſent, à la vérité, à le placer parmi les immortels (*lib. XXI, verſ.* 153), ou dans l'Olympe; mais qui en attendant, le prive de la vue. Bientôt *Bacchus* en eſt inſtruit par Protée, qui lui apprend auſſi la métamorphoſe d'Ambroiſie (*v.* 290.), que Lycurgue avoit fait priſonnière, & qui déjà ſe lève dans le ciel avec les Hyades. On ſait effectivement qu'Ambroiſie eſt le nom d'une étoile de cette conſtellation (*Hygin, lib. II.*), qui ſe levoit alors le ſoir. Bientôt *Bacchus* reparoît à la tête de ſon armée conſternée, & lui rend la confiance. »

« Le poëte ſuppoſe que *Bacchus* après ſes conquêtes reprend le chemin de la Grèce, & y célèbre des fêtes; que Penthée, ou le deuil perſonnifié, s'oppoſe à leur établiſſement, & veut faire périr *Bacchus*; mais que lui-même périt des mains de ſa propre mère, qui le méconnoit ſous la figure d'un lion (*lib. XLVI, verſ.* 175.). Le deuil ou Penthée, dont triomphe ici *Bacchus* à ſon retour, eſt le deuil de la nature, qui fait place à la joie que tous les peuples ont témoignée au retour du ſoleil vers nos régions. On ſait que les Egyptiens entre-autres célébroient des fêtes à cette époque, & quittoient le deuil, comme le prouve le paſſage d'Achilles-Tatius (*c.* 23) que nous avons cité en parlant de l'origine du zodiaque. Le lion dont Penthée prend la forme, eſt le lion céleſte, qui alors par ſon lever du ſoir & ſon coucher du matin, fixoit cette époque aſtronomique. »

« Ce qui confirme cette explication, c'eſt l'aventure de *Bacchus*, racontée à cette occaſion par Tirésias (*lib. XLV, verſ.* 120.). On y voit *Bacchus* métamorphoſé en enfant, que des pirates veulent enlever dans leur vaiſſeau: ils l'enchaînent, croyant en tirer une riche rançon; mais le dieu ſe préſente auſſi-tôt à eux ſous la forme d'un lion redoutable. Les mâts & les cordages du vaiſſeau ſont entortillés d'affreux ſerpens, & les Nautoniers ſaiſis d'effroi, ſe précipitent dans les flots ſous la forme de dauphins. »

« Il eſt impoſſible de méconnoître ici une allégorie aſtronomique ſur le ſolſtice d'hiver. En effet, nous ſavons par Macrobe, que les anciens Egyptiens repréſentoient *Bacchus* ſous des formes différentes, dans les différentes ſaiſons de l'année, & que les graduations d'âge par leſquelles on le faiſoit paſſer, étoient proportionnées aux graduations de la lumière du jour dont il étoit l'intelligence. Au ſolſtice d'hiver, où les jours ſont les plus courts, on le repréſentoit ſous la forme d'un enfant; au printemps, ſes ſtatues avoient les traits de l'adoleſcence; il étoit homme au ſolſtice d'été, & vieillard en automne. (*Macrobe, Saturn. lib. I. c.* 18.) »

« Nous en avons une nouvelle preuve dans l'Harpocrate égyptien, fils d'Iſis, dont on fêtoit la naiſſance au ſolſtice d'hiver, & qu'on peignoit avec les traits de l'enfance. Enfin, il nous reſte encore aujourd'hui dans la ſphère, des traces de cet ancien uſage de peindre ſous l'emblême d'un enfant l'intelligence ſolaire & la lumière. La ſphère des Orientaux repréſentoit la Vierge allaitant un enfant (*Cæſius, p.* 75.). On la voit ainſi dans le manuſcrit de la bibliothèque du Roi, N°. 1165: ſon aſcenſion à minuit fixa le ſolſtice dans les derniers âges. »

« Ainſi, la forme d'enfant donnée à *Bacchus* dans ſon enlèvement par les pirates, déſigne une aventure du ſolſtice d'hiver. Cet épiſode d'ailleurs, placé au moment de ſon retour vers nos régions, confirme encore cette détermination

Voyons actuellement quels ſont les aſpects céleſtes qui ont fourni le fond de l'allégorie. »

« Le ſolſtice étoit déterminé au levant par l'aſcenſion du lion, par celle de l'hydre & de la conſtellation du vaiſſeau, dont les premières étoiles arrivoient à l'horizon. L'hydre même ſemble placée ſur le mât du vaiſſeau. Au couchant, la conſtellation du dauphin entre dans les flots; voilà le fond de l'énigme aſtronomique qui ſuppoſe que *Bacchus* enfant eſt rencontré par des pirates qui le chargent ſur leur vaiſſeau; que ce dieu, ſous la forme du lion, les effraye; que les mâts & les cordages deviennent des ſerpens, & que les pirates eux-mêmes ſe précipitent dans la mer, ſous la forme de dauphins. Ceci n'eſt pas ſeulement une conjecture; car les Mythologues conviennent eux-mêmes que le dauphin céleſte, qui me ſert à expliquer cette métamorphoſe, eſt effectivement celui dont les pirates prirent la forme en ſe précipitant dans les flots. ( *Hygin*, *liv. II.* ). »

« Après la défaite de Penthée changé en lion, *Bacchus* ( *liv.* 47. ) ſe rend à Athènes, & y eſt reçu chez Icare, qui a pour fille Erigone. Il leur donne du vin, & leur aprend à cultiver la vigne. Des payſans à qui Icare communique ce jus divin, le tuent dans leur ivreſſe. Sa fille cherche ſon cadavre, & ſe pend de déſeſpoir. Son chien fidèle ne l'abandonne point dans ſes malheurs, & expire près de ſon tombeau. *Bacchus*, ou ſuivant d'autres, Jupiter les place dans le ciel. (*Ibid. verſ.* 246.). Icare devient le bootès, Erigone la vierge céleſte, & le chien, celui des conſtellations: voilà le précis de l'allégorie qui ſuit la mort de Penthée. »

« Conſultons la ſphère: après le coucher du dauphin & le lever du lion, les conſtellations qui ſuccèdent à l'orient immédiatement après le lion, ſont la vierge céleſte & le bootès, l'un Icare, l'autre Erigone, de l'aveu même du poëte, & ſuivant le témoignage d'Higinus & de Germanicus, l'un à l'article du Bootès, l'autre à l'article de Sirius. « *Complures Icarium Bootem*, » *Erigonem Virginem nominaverunt, quos à Libero* » *patre figuratos inter ſidera dicunt.* » ( *Hygin.* ). Les plus grands malheurs accablent bientôt après Icare & Erigone, parce qu'effectivement leur coucher du matin ſuit de près l'époque de ce lever du ſoir. »

« A la ſuite du lever du bootès & de la vierge, vient la couronne d'Ariadne, ou la couronne boréale. « *Hæc exiſtimatur Ariadnæ fuiſſe, à Li-* » *bero patre inter ſidera collocata.* ( *Hygin. liv. II.* ); elle ſe lève alors le ſoir, & ſe couche le matin, peu de jours après. »

« A la ſuite de l'aventure d'Icare & d'Erigone, viennent dans Nonnus les amours de *Bacchus* & d'Ariadne ( *liv. XVI, vers* 272. ). *Bacchus*, dit le poëte, paſſe enſuite à Naxe, où il trouve Ariadne endormie. *Bacchus* entend ſes plaintes, & en devient amoureux, lui offre ſa main, & lui promet de la placer dans les cieux. ( *verſ.* 451. ) Après cette hymenée, *Bacchus* veut l'emmener avec lui à Argos; mais les Argiens & Perſée à leur tête, refuſent de l'y recevoir. Armé de ſon harpé & de la tête de Méduſe, ce héros combat *Bacchus* & pétrifie Ariadne. *Bacchus* ſe réconcilie avec Perſée, & ſe réunit à lui par les conſeils de Mercure. »

« Toute cette allégorie roule ſur les aſpects du ſoir & du matin de la couronne d'Ariadne. La circonſtance d'Ariadne endormie, déſigne ſon aſpect du ſoir, ſon réveil & ſon voyage à Argos, ſon coucher du matin. Le nom de Naxos, alluſion à νὺξ, ou la nuit, qui contraſte avec Ἀργὸς ou blanc, l'indique aſſez. D'ailleurs, l'apparition de Perſée en eſt une nouvelle preuve, puiſqu'alors Perſée ſe lève le matin avec le ſoleil; & ſon aſcenſion ſur l'horizon fait diſparoître au couchant la couronne derrière les montagnes: cette pétrification eſt la même que celle d'Atlas ou du Bootès, comme on le prouvera à l'article d'Atlas. Voilà donc trois aventures qui ſe ſuccèdent dans le même ordre que les les levers des conſtellations qui ont monté le ſoir ſur l'horizon, depuis le ſolſtice d'hiver, ou le retour de *Bacchus* vers nos régions. »

« Après la couronne, ſe lèvent le ſerpent & le dragon des Heſpérides, qui fourniſſent aux géans & à Typhon, les attributs de ſerpent, comme nous l'avons déjà prouvé pluſieurs fois, & le ſcorpion céleſte, où étoit fixé l'empire de ce chef des géans. Nous ne changeons point ici nos déterminations; & le combat ſuivant va les confirmer encore. »

« Après l'aventure d'Ariadne, *Bacchus* paſſe en Thrace ( *liv. XLVIII.* ), & Junon ſoulève contre lui la Terre qui arme contre *Bacchus* tous les géans. Ce dieu les combat & les défait: on voit ici un combat de géans qui précède l'équinoxe de printemps, ou le triomphe du dieu de la lumière, tant à cauſe de la violente criſe qu'éprouve la nature par les vents équinoxiaux, qu'à cauſe de l'aſcenſion des aſtres qui ſembloient les ramener, & qui en automne fourniſſoient les attributs du mauvais génie. Ce rapport du dragon céleſte avec la guerre des géans, eſt confirmé par Hyginus à l'article du Dragon céleſte. « *Non-* » *nulli dixerunt hunc Draconem à Gigantibus* » *Minervæ objectum, cùm eos oppugnaret: Mi-* » *nervam verò arreptum Draconem contortum ad* » *ſidera jeciſſe, & ad ipſum axem cœli fixiſſe.* »

« Le poëme finit par les amours de *Bacchus* & d'*Aura*, fille de Péribée, jeune nymphe auſſi légère à la courſe que le vent. Dabord il ſoupire inutilement pour elle, & confie ſes plaintes aux zéphirs du printemps. Il emploie pour la tromper le même ſtratagême qui lui a livré la belle Nicé, ou Victoire: elle boit, s'endort, & devient mère de deux enfans. *Bacchus* prie Nicé d'en confier

le ſoin à Telète, de crainte que la mère dans ſa fureur ne les détruiſe tous deux. La mère toujours furieuſe les abandonne aux monſtres des forêts : une panthère prend ſoin de les allaiter, & des ſerpens les entourent & les défendent. La mère en prend un & ſe précipite avec lui dans un fleuve, redoutant la lumière de l'aurore ; & elle eſt métamorphoſée en fontaine. Diane prend l'autre enfant, le donne à *Bacchus*, qui le met ſur un char & le confie à Pallas, qui lui donne à ſucer la mamelle qui avoit allaité Erecthée, & le fait chef des myſtères d'Eleuſis. Athènes l'honora comme un troiſième *Bacchus*. *Bacchus*, ſon père, place Ariadne dans le ciel, & va prendre place lui-même avec Apollon & Mercure. Ainſi finit le poëme. »

« L'allégorie ſe montre tout-à-fait à découvert dans cette dernière fable. Aura eſt le nom du vent qui ſouffle aux approches du printemps & du taureau équinoxial, où arrivoit alors le ſoleil : auſſi en fait-on une nymphe légère, fille de Péribée. Les deux enfans dont elle devient mère, élevés par les ſerpens & la panthère, & dont l'un eſt tué par ſa mère, qui elle-même eſt changée en fontaine, & l'autre ſauvé, ſont les deux belles étoiles qui ſe trouvent alors à l'horizon occidental ; l'une, la belle du cocher, l'autre la brillante du pied d'Orion, la première du fleuve Eridan. En même-tems qu'elles ſe couchent à l'horizon occidental, les ſerpens ſont à l'horizon oriental avec le loup céleſte, appelé auſſi panthère (*Cæſius*, *p.* 286.). La belle étoile d'Orion & le fleuve dont elle fait partie, diſparoiſſent pour ne plus reparoître le matin. Il n'en eſt pas de même de celle du cocher, qui le lendemain précède le char du ſoleil, & ſurvit à ſa mère & à ſon frère. Il devient le chef des orgies, & ſe trouve uni à *Bacchus*, puiſque c'eſt lui qui fournit les attributs de Pan, & à *Bacchus* le bouc qui l'accompagne toujours : il ſuce le même lait qu'Erecthée, puiſque ce nom eſt celui du cocher céleſte, dont cette belle étoile, ou la chèvre, fait partie ; c'eſt-à-dire, du cocher, qu'on faiſoit fils de Minerve. Enfin, *Bacchus* ſe place lui-même dans les cieux, à côté de Mercure & d'Apollon : or, dans notre ſyſtème, Perſée eſt Mercure, & l'on ſait qu'un des rameaux porte le nom d'Apollon ; ainſi le taureau équinoxial, notre *Bacchus*, eſt placé entre-deux, & il a dans la ſphère la place que le poëte lui aſſigne, & que nous aurons plus d'une fois occaſion de prouver qu'il occupa. On voit donc que Nonnus, en faiſant ſon poëme, ramène *Bacchus* au même point du ciel d'où il étoit parti, c'eſt-à-dire, au taureau équinoxial, par lequel il avoit commencé en faiſant l'hiſtoire d'Europe & de Cadmus : ce voyage & ces travaux reſſemblent à ceux d'Hercule, & l'explication eſt commune en eſt auſſi ſimple. » *Mémoires*, *t.* I.

*Bacchus Égyptien* étoit le même dieu qu'Oſiris ; c'eſt-à-dire, que les Grecs, en adoptant les divinités égyptiennes, donnèrent à Oſiris le nom de *Bacchus*. Hérodote le dit expreſſément (*lib.* 2. *c.* 42.) : Ὄνομα δὲ Διόνυσον μιν λέγουσι. Diodore de Sicile appuie cette aſſertion (*lib.* 1. *p.* 11.) ſur un vers des hymnes d'Orphée :

Τοῦνεκά μιν καλέουσι Φάνητά τε καὶ Διόνυσον.

*Ils l'appellent Phanétès & Bacchus.* Les Grecs firent cette adoption mythologique, parce qu'ils trouvèrent des rapports entre les attributs d'Oſiris qu'on leur faiſoit connoître, & ceux du *Bacchus* qu'ils adoroient. Tels étoient ces voyages dans toutes les parties du globe, ces expéditions, ces conquêtes entrepriſes uniquement pour enrichir les hommes de découvertes utiles & de pratiques nouvelles d'agriculture. Ces attributs communs leur firent conſacrer à l'un & à l'autre des myſtères & des fêtes ſemblables. Servius nous l'apprend dans ſon Commentaire ſur le ſixième vers du premier livre des Géorgiques. « De-là vint la » tradition qui enſeignoit qu'Iſis porta ſur un » crible ou van, les membres d'Oſiris déchirés » par Typhon. Car *Bacchus* eſt le même dieu, » & le van eſt auſſi conſacré dans ſes myſtères, — » parce qu'Orphée aſſure qu'il fut déchiré par les » géants » : *Hinc eſt quod dicitur, Oſiridis membra à Typhone dilaniata, Iſis cribro ſuperjecta oſuiſſe. Nam idem eſt Liber pater, in cujus myſteriis vannus eſt, — quem Orpheus à gigantibus dicit eſſe diſcerptum.* Macrobe (*Saturn. lib.* 1. *c.* 18.) d'ailleurs, nous a appris que *Bacchus* étoit un emblême du ſoleil ; nouvelle conformité avec Oſiris : auſſi paſſoit-il, comme ce dieu égyptien, pour fils d'Ammon, & pour avoir été élevé à Niſa, dans l'Arabie heureuſe.

*Bacchus Indien* étoit le fils d'Ammon élevé à Niſa, devenu conquérant & vainqueur de l'Inde. Son caractère diſtinctif étoit une longue barbe, d'où lui vint le nom de *Bacchus barbu* ou Κατειγένης.

*Bacchus* des Grecs ou le *Thébain*, fut le plus célèbre de tous ceux dont Diodore de Sicile parle à la fin de ſon troiſième livre. C'eſt lui qu'Orphée, ſelon l'opinion commune, fit connoître à la Grèce, & qu'il prit dans la famille de Cadmus, en lui prêtant une partie des attributs d'Oſiris.

Cicéron (*de Nat. Deor. lib.* 23.) parle de cinq *Bacchus*, & en ajoute deux aux trois de Diodore & de Philoſtrate. Le plus connu eſt le *Thébain* ou le *Bacchus* des Grecs, & c'eſt lui qui nous occupera dans le reſte de cet article.

*Bacchus le Thébain* étoit fils de Jupiter & de Sémélé, fille de Cadmus, le fondateur de Thèbes en Béotie. Cette princeſſe ayant prié Jupiter de lui apparoître dans toute ſa gloire, tel qu'il ſe montroit à Junon, obtint cette grace à force d'importunités. Elle lui fut fatale, car elle périt dans le ſeptième mois de ſa groſſeſſe, effrayée

par le bruit des foudres & des éclairs. Jupiter, aidé d'un certain Sabazius, tira l'enfant du ſein de Sémélé & le renferma dans ſa cuiſſe, pour y paſſer les deux mois qui manquoient à ſon entière formation. Ce terme étant expiré, Jupiter lui donna le jour ſur le mont Dracanus, qui eſt toujours couvert de nuages, ſelon Théocrite. (Idylle 27. 52). De-là vint à *Bacchus* le nom de Διθύραμβος, *bis natus*, né deux fois.

Les anciens ont donné diverſes explications de cette naiſſance miraculeuſe. Tirésias, dans les *Bacchantes* d'Euripide, l'explique par une ſeconde fable. Jupiter, dit il, voulant dérober cet enfant aux fureurs de la jalouſe Junon, le cacha dans un épais nuage, où il le mit comme en dépôt.

*Bacchus*, ſelon Euſtathe, fut nourri dans les Indes, ſur le mont *Méros*. Or, le mot grec Μηρὸς ſignifie *cuiſſe*, & ὄμηρος, *ôtage*. L'équivoque du nom de la montagne a fait inventer la naiſſance fabuleuſe.

Jupiter le donna ſur le champ à Mercure pour le porter aux nymphes de Niſa & à ſes nourrices, qui l'élevèrent en ſecret dans les cavernes des montagnes. D'autres lui donnoient les Hyades pour nourrices.

Apollodore (*III.*) dit que Jupiter le changea en chevreau, pour aſſurer ſon tranſport.

*Bacchus*, devenu grand, fit la conquête des Indes avec une armée compoſée d'hommes, de femmes, de faunes, de ſatyres & de ſon nourricier Silène, portant au lieu d'armes des thyrſes & des tambours. Tout céda à la fureur qu'inſpira cette armée tumultueuſe. *Bacchus* fut reçu dans toutes les contrées comme une divinité, parce qu'il cherchoit moins à conquérir pour impoſer des loix aux vaincus, que pour leur apprendre la culture de la vigne.

Il combattit avec vigueur & ſuccès contre les Géans. Jupiter l'animoit ſans ceſſe en criant: *Evohé*, εὖοι, c'eſt à-dire, εὖ οἴ, *bene ſit illi*. Ce cri devint celui des Bacchantes.

Ce dieu étoit repréſenté ſous les traits de tous les âges, mais le plus ſouvent ſous ceux de l'adoleſcence. Quelques monumens l'offrent cependant *barbu* & vieux; c'eſt alors le *Bacchus Indien*.

Ses attributs diſtinctifs étoient les pampres de vigne & les couronnes de lierre. Ces végétaux lui étoient particulièrement conſacrés, parce qu'il avoit enſeigné la culture du premier, & que le ſecond étant toujours verd, *ſemper virens*, offroit un emblême de la jeuneſſe éternelle de *Bacchus*; peut-être auſſi parce qu'on croyoit que le lierre étoit un antidote contre l'ivreſſe. Souvent auſſi il portoit un thyrſe, ou un vaſe à boire, quelquefois une corne deſtinée au même uſage, appelée *rhytium*. Il étoit traîné par des panthères ou des tigres, dont les peaux ſervoient d'habits aux Bacchantes.

Souvent *Bacchus* étoit coëffé de la mître, *mitra*, c'eſt-à-dire, de cette bandelette élevée ſur le front, qui retomboit ſur les épaules. Properce déſigne cette coëffure pour ſon attribut diſtinctif, (*lib. IV.* 2. 31.):

*Cinge caput mitrâ; ſpeciem furabor Iacchi.*

Cette bandelette étoit, ſelon Diodore cité par Euſèbe (*Prap. Evang. II.* 2), un préſervatif contre les douleurs de tête occaſionnées par les fumées du vin.

Des cornes ornoient quelquefois ſes tempes, ſoit pour déſigner la naiſſance qu'il tenoit de Jupiter-Ammon, ſoit à cauſe des bœufs qu'il avoit appris à lier au joug des charrues, ſoit à cauſe de la force & de la fureur que fait naître le vin dans l'ame des buveurs, ſelon Horace (*Od. II.* 19. 29.), ſoit enfin à cauſe des cornes qui ſervoient aux premiers hommes de vaſes à boire.

Les rapports de *Bacchus* avec le Soleil ou Phébus, lui ont fait auſſi donner ces cornes, qui étoient l'emblême des rayons de lumière. C'eſt pourquoi elles étoient d'or ou dorées. Horace, (*Od. II.* 19. 29.):

*Te vidit inſons Cerberus aureo*
*Cornu decorum.*

Un ancien poëte a peint élégamment les rapports qui exiſtoient entre ces deux divinités dans les vers ſuivans:

*Sic Apollo, deinde Liber ſic videtur ignifer:*
*Ambo ſunt flammis creati, proſatique ex ignibus.*
*Ambo de comis calorem, & ambo radios conſerunt:*
*Noctis hic rumpit tenebras, hic tenebras pectoris.*

Eumolpe, cité par Diodore (I. *p.* 7. *C.*), en parle dans les mêmes termes: *Sidereum Dionyſum igni radiante coruſcum.*

C'eſt à cauſe de cette analogie que les Bacchantes chantoient dans les Orgies l'*enfant éternel, qui brille au haut du firmament*. Ovide, (*Met. IV.* 18.):

*Tu puer aternus, tu formoſiſtimus alto*
*Conſpiceris calo.*

Tibulle parle de la longue chevelure de ces deux divinités, (I. 4. 33.):

*Solis perpetua eſt Phœbo, Bacchoque juventa;*
*Nam decet intonſus crinis uterque deum.*

Le Parnaſſe leur étoit conſacré en commun, & les Muſes les ſuivoient tous les deux comme leurs chefs. Lucain, (*V.* 73.):

*Mons Bromio Phœboque ſacer, cui numine mixto*
*Delphica Thebana referunt Trieterica Baccha.*

La

deſcente de *Bacchus* aux enfers repréſen-
coucher du ſoleil, ou ſon paſſage dans
ſphère inférieur.
donnoit à *Bacchus* les deux ſexes, & il
lternativement homme & femme. Ariſtide
: en propre termes (*Orat. in Bacchum*):
ἄρρην καὶ ἄῤῥην τε καὶ θῆλυς ὁ θεὸς, ὡς φασὶν.
opinion, qui s'étendoit à la plupart des
és, ſelon Servius (*Æneid. II. v.* 633.):
*ur ſecundùm eos qui dicunt utriuſque ſexûs*
*potionem habère numina*, étoit relative aux
ités métaphyſiques ou phyſiques dont on
iſoit honneur. Elle ſera expliquée à l'article
*Dieux & Déeſſes*. C'eſt ainſi d'ailleurs
eſt appelée *Myrionyme* ou à mille noms,
inſcription ſuivante, trouvée ſur les bords
re :

ISIDI
MYRIONUMAE
SACRUM

*chus* ayant appris aux hommes à cultiver la
devint le dieu du vin & des repas dont
iqueur fait l'agrément; on buvoit en ſon
ır le dernier coup.
croyoit auſſi qu'il avoit joui le premier des
ırs du triomphe à ſon retour de l'Inde.
ictime favorite étoit le bouc, parce qu'il
& détruit les tendres rejetons de la vigne.
l en donne cette raiſon (*XIII.* 39.):

*Civum pecus, & viridi non utile Baccho,*
*Dat pœnas; nocuit nam tener ille deo.*

*I.* 24.):

*te nocens roſeâ ſtabat moriturus ad aras*
*Hircus, Bacche, tuis victima grata ſacris.*

ɔſtrate (*Apollon. vita II.* 4.) dit que l'on
loit dans ſes temples en forme d'*ex-voto*,
d'argent, des ſerpes, des paniers, des
rs & d'autres inſtrumens néceſſaires aux
ges. Souvent une colonne entourée de
ou un ſimple autel, ſuffiſoit pour ſon
Les recueils d'inſcriptions nous offrent plu-
œux faits en l'honneur de *Bacchus*:

LIBERO. PATRI
SANCTO. SACR
SEX. CAELIUS
PRIMITIVUS. ET
PUBLICIA. ANTULLA
VOTO. SUSCEPTO
D. D.

Eſpagne, ſur un rocher près de l'ancien
*n*:

SACRUM
LIBERO. PATRI.
C. CRESCENTIUS
EX. VOTO.
ARAM. D. F. D. D.

*Bacchus* ACRATOPHORE. *Voyez* ce mot.
*Bacchus* ADONEE. *Voyez* ce mot.
*Bacchus* Ἀμφιετὴς, ayant des révolutions comme l'année. Macrobe *Sat.* I. 18.) dit que l'on repréſentoit *Bacchus* ſous pluſieurs formes, enfant, adoleſcent, avec de la barbe, & vieux. Cette analogie avec le ſoleil avoit été inventée par les Egyptiens, qui vouloient repréſenter par-là les quatre ſaiſons ou les quatre âges du ſoleil, ſuppoſé un être annuel.
*Bacchus Anthius*. Voyez ce mot.
*Bacchus Baccheæan*. Ce ſurnom étoit relatif à celui de *Pæan*, que nous expliquerons à ſon article. Euripide s'en eſt ſervi dans ce vers:

Διόνυσε φιλόδαφνε Βακχεπαῖαν.

*Bacchus barbu*. Voyez plus haut *Bacchus Indien*.
*Bacchus* BIMATER.
——— BASSAREUS.
——— BIFORMIS.
——— BRISEUS.
——— BROMIEN.
——— CORYMBIFER.
——— DIONYSIUS.
——— DITHYRAMBE.
——— EDONUS.
——— FLELEUS.
——— EVAN.
} *Voyez* ces mots.
——— *Evius*. Orphée donne ce nom à *Bacchus* dans l'hymne à Dionyſius, Εὔιον, ἀγνόν. Perſe le rappelle dans ſa première ſatyre, vers 102:

*Evion ingeminat: reparabilis adſonat Echo.*

Un ancien grammairien dit que ce nom fut donné à *Bacchus* dans la guerre des dieux & des géants, lorſque Jupiter ne voyant pas revenir *Bacchus*, & le croyant mis à mort par les enfans de la Terre, s'écria *heu;* il ajoute enſuite *εἷς*, fils. Acron, dans ſon Commentaire ſur Horace, en donne une autre étymologie. Jupiter, dit-il, voyant *Bacchus* transformé en lion terraſſer un géant, s'écria : *ô le bon fils!* εὖ υἱὸς.
*Bacchus* HEBON.
——— IACCHUS.
} *Voyez* ces mots.
——— *Ignigena*, & chez les Grecs Πυριγενὴς. Ce ſurnom étoit relatif aux feux céleſtes qui embraſèrent ſa mère Sémélé. Strabon, (*XIII. p.* 432.) parlant des coteaux brûlés de Catane, ſi fertiles en vins généreux, dit que l'on faiſoit un jeu de mots à ce ſujet, ſur le ſurnom d'*Ignigena*.
*Bacchus* LENÆUS.
——— LIBER.
——— LYÆUS.
——— NYCTELIUS.
} *Voyez* ces mots.
——— *Oreos*; c'eſt-à-dire, *Bacchus* des montagnes, comme les Oréades étoient les nymphes des montagnes.
*Bacchus* PHANACES.
——— PSILAS.
——— SABAZIUS.
} *Voyez* ces mots.

*Bacchus Thyoneus.* Horace (*Od.* 1. 17. 22.) lui donne ce ſurnom :

*Nec Semeleius*
*Cum Marte confundet Thyoneus*
*Prælia.*

On le trouve auſſi dans Stace, (*Theb. v.* 265.) :

*Tunc primùm ſeſe trepidis ſub nocte Thyoneus*
*Detexit.*

Diodore de Sicile (*III.* 137.), Phurnutus (*cap.* 16.), Héſychius, & Lactantius commentateur de Stace, dérivent ce ſurnom de Thyone, ſa mère, qui porta auſſi le nom de Sémélé. Pour rendre cet article de *Bacchus* complet, *voyez* ARIANE, CORIOPSALÈS, ELPIS, ESYMNÈTE, SÉMÉLE & TRITÉRIDES.

*Bacchus* porte ordinairement une chevelure blonde ; il eſt vêtu ſouvent d'une longue tunique, liée ſous la poitrine avec une bandelette de pourpre ; & alors il reſſemble à une jeune fille déguiſée. Le lierre le couronne ordinairement. Il eſt ſouvent auſſi habillé de blanc.

*Bacchus* a quelquefois des ailes, & il tient même le foudre du ſouverain des dieux, ſur une pierre de Stoſch & ſur une patère étruſque de Demſter. Il s'appuie ſouvent ſur ſon génie Ampelus.

Jupiter le transforme en mouton à l'inſtant de ſa naiſſance, pour le dérober aux fureurs de Junon, & pour le faire remettre en ſûreté aux Nymphes qui devoient l'élever. Eſchyle (*Euménides*) dit qu'il ſe métamorphoſa auſſi en lièvre, pour échapper aux pourſuites de Penthée.

*Bacchus* ne fut pas toujours une divinité pacifique : un autel de la villa Albani le montre armé de deux dards ; & les Lacédémoniens lui donnoient un bouclier au lieu de thyrſe. C'étoit alors ſans doute qu'on l'appeloit Ἄρειος, martial, ou Πολέμιος, guerrier. Ces attributs le firent auſſi confondre quelquefois avec Mars.

Les poetes tragiques étoient ſous ſa protection immédiate, & on voyoit ſes temples & ſes autels ſur la ſcène tragique.

Les ſtatues & les buſtes de *Bacchus* offrent la ſeconde eſpèce de jeuneſſe idéale, empruntée de la nature des Eunuques, ſelon Winkelmann, c'eſt-à-dire, des traits mélangés des deux ſexes. C'eſt ſous cette forme que paroît ce dieu dans ſes différens âges, juſqu'au développement entier de ſa croiſſance. Dans ſes plus belles ſtatues on lui voit toujours des membres délicats & arrondis, avec des hanches ſaillantes comme celles des femmes ; parce que *Bacchus*, ſelon la fable, (*Apollod. Bibl.* 3. *p.* 85 *B.*), fut élevé ſous l'habit d'une fille. Pline fait mention (36 *c.* 4.) de la ſtatue d'un ſatyre qui portoit une figure de *Bacchus*, vêtue en Vénus ; ce qui l'a fait appeler par Sénéque, (*Œdip. vers* 419.), une vierge déguiſée. Les formes de ſes membres ſont ſi délicates & ſi coulantes, qu'on les croiroit produites par un ſouffle léger ; ſes genoux ſont comme ceux des jeunes garçons & des Eunuques, preſque ſans aucune indication d'os ou de muſcle.

Conformément aux vers de Tibulle, cités plus haut, & aux ſuivans des métamorphoſes d'Ovide (*lib.* 4. *vers* 17.). « Votre jeuneſſe eſt toujours » nouvelle ; vous êtes un adoleſcent éternel, & » le plus beaux des habitans de l'Olympe » :

*Tibi enim inconſumpta juventa eſt,*
*Tu puer æternus, tu formoſiſſimus alto*
*Conſpiceris cœlo.*

la jeuneſſe idéale eſt le caractère des portraits de *Bacchus*. L'image de ce dieu eſt celle d'un beau jeune homme qui entre dans le printemps de la vie & de l'adoleſcence, qui ſent les premiers mouvemens de la volupté, comme l'on voit pouſſer les tendres ſommités d'une plante, & qui, enſeveli dans une rêverie enchantereſſe, entre le ſommeil & la veille, cherche à en raſſembler les images éparſes, & à les réaliſer. Les traits de ce dieu ſont pleins de douceur ; mais la joie de ſon ame ne ſe répand pas entièrement ſur ſa phyſionomie.

Quant à cette douce joie, les anciens artiſtes ſe ſont attachés à la rendre dans toutes les figures de *Bacchus*, dans celles même où il eſt repréſenté en héros ou en guerrier conquérant de l'Inde. On la voit ſur une figure armée de ce dieu, gravée ſur un autel de la villa Albani. De-là vient ſans doute que ce dieu n'eſt jamais repréſenté avec Mars ; & c'eſt ce qui fait dire à Euripide que Mars eſt ennemi des muſes & des fêtes joyeuſes de *Bacchus* (*Phœniſ. verſ.* 792). D'ailleurs, *Bacchus* n'eſt pas du nombre des dieux ſupérieurs.

Quelques ſtatues d'Apollon offrent une reſſemblance marquée avec *Bacchus*. Tel eſt l'Apollon du capitole, qui ſemble s'appuyer nonchalamment contre un arbre, avec un cygne à ſes pieds. Telles ſont encore trois autres figures d'une grande beauté, de la ville Médicis. Auſſi les confondoit-on quelquefois, & l'une de ces divinités étoit ſouvent honorée dans l'autre (*Macrob. Saturn. lib.* 1. *c.* 18, 19 & 21.). On voit à la villa Albani un *Bacchus* reſtauré dans la partie ſupérieure, de la hauteur de neuf palmes, environ ſoixante-trois pouces de France. Cette figure eſt drapée depuis le milieu du corps juſqu'aux pieds, ou, pour mieux dire, ſa draperie ou ſon manteau, deſcend juſqu'à la ceinture. Cette draperie large & très-pliſſée, eſt ramaſſée de manière que la portion qui traînoit à terre, eſt jetée autour de la branche d'un arbre contre lequel la figure eſt appuyée. Sur cet arbre ſont placés un lierre & un ſerpent. Aucune figure ne peint mieux le *ventre de Bacchus*, chanté par Anacréon.

Cependant *Bacchus* ne fut pas repréſenté ſeulement ſous les traits de la jeuneſſe ; il le fut auſſi ſous ceux de l'âge viril. Comme cet âge n'eſt indiqué que par une longue barbe, il eſt arrivé que la phyſionomie du *Bacchus barbu*, compoſée des traits les plus délicats & des regards les plus doux, nous offre encore l'image de la gaieté qui anime la jeuneſſe. *Bacchus*, diſoit-on, s'étant laiſſé croître la barbe pendant ſon expédition des Indes, devoit être repréſenté ſous cette forme quand on vouloit caractériſer le conquérant. Cette figure avoit fait concevoir aux anciens artiſtes la forme idéale de l'âge viril combiné avec la jeuneſſe, & leur fourniſſoit l'occaſion de montrer leur dextérité dans l'exécution des poils & des cheveux.

Les plus connues des têtes de *Bacchus* vainqueur des Indes, ſont couronnées de lierre, ſur-tout celles des médailles d'argent de l'iſle de Naxos, dont le revers repréſente Silène avec une coupe. On en voit une dans le palais de Farnèſe, connue très-fauſſement ſous le nom de tête de Mithridate, & ſur un beau camée grec du cabinet Farnèſe de Naples, où elle eſt accolée & debout avec celle d'Ariane.

Les figures entières de *Bacchus* vainqueur des Indes, ſont toujours drapées juſqu'aux pieds, & elles ſe trouvent ſur toute ſorte de monumens. On en voit entre-autres ſur deux beaux vaſes de marbre, travaillés de relief, dont le plus petit eſt au palais Farnèſe, & le plus grand au cabinet d'Herculanum. Elles ſont répétées plus ſouvent ſur des pierres gravées & ſur des vaſes de terre cuite. Dans la collection des vaſes de Porcinari à Naples, on en trouve un publié dans le premier volume du recueil d'Hamilton, ſur lequel eſt aſſis en triomphateur *Bacchus barbu*, couronné de laurier & vêtu d'une robe brodée très-élégamment.

Le comte de Caylus a publié deux figures de *Bacchus égyptien :* l'une eſt dans le troiſième volum de ſon recueil d'Antiques, planche 4, numéros 1 & 2.

« Ce dieu, très-diſtingué d'Oſiris, peut être regardé comme le *Katapogon*, ou le *Bacchus barbu*, dont parle Diodore de Sicile. Ce monument, en nous faiſant voir la repréſentation de cette ancienne divinité, nous apprend en même-tems qu'elle avoit beaucoup de rapport avec le Silène des Romains, mais qu'elle étoit coëffée avec des plumes. Diodore, à la fin de ſon troiſième Livre, & au commencement du quatrième, nous inſtruit de tout ce qu'on peut ſavoir ſur les *Bacchus* de l'antiquité : ainſi on ne peut reprocher aux anciens de n'avoir pas parlé de celui-ci en particulier ; mais on eſt en droit d'accuſer les modernes de n'en avoir pas connu la véritable repréſentation, d'après la deſcription des anciens. »

« Diront-ils qu'à cet égard nous puiſons nos connoiſſances uniquement chez les auteurs Grecs & Latins, qui par leurs contrariétés ne peuvent fournir que des lumières incertaines ? Cette excuſe eſt ſouvent très-juſte, & doit nous rendre réſervés ſur les explications ; mais elle n'eſt pas recevable quand les anciens s'énoncent avec tant de clarté. Sans pouſſer cette digreſſion plus loin, contentons-nous de faire obſerver combien les preuves de fait, données par les monumens, ſont utiles pour l'intelligence des écrivains de l'antiquité. »

« Je ne diſſimulerai pas qu'on pourroit regarder la figure de ce numéro, comme la repréſentation du *Bacchus* Indien : cette idée ſe préſente naturellement à l'eſprit ; mais il ne faut pas oublier que Séſoſtris porta dans l'Inde le culte de cette divinité, qui par conſequent étoit égyptienne d'origine. Plutarque veut non-ſeulement que Dionyſius, ou *Bacchus*, ſoit la même perſonne qu'Oſiris ; opinion qui n'a pas été inconnue à Diodore ; il ajoute de plus, que Sérapis, qu'il identifie avec Oſiris, eſt auſſi le même que Pluton. De-là vient que le *modius* convient auſſi à *Bacchus :* telle eſt l'obſcurité qu'il répand ſur cette matière. Diodore lui-même, après avoir diſtingué trois *Bacchus*, dont le plus ancien étoit celui de l'Inde, le *barbu*, ne laiſſe pas de dire enſuite que le premier de tous étoit fils d'Ammon & d'Amalthée : d'où il réſulte qu'il y a eu un *Bacchus* particulier à l'Egypte, le plus ancien de tous, & qu'il ne faut pas confondre avec Oſiris. »

« Cicéron (*De Nat. Deor. lib.* 3.) nomme auſſi pluſieurs Dionyſius, & dit que le ſecond étoit fils du Nil. Que celui-ci ait pris ſon nom de la ville de Nyſa, ſituée en Arabie, ou pour l'avoir fondée, ou pour y avoir été élevé, comme le prétendent pluſieurs auteurs, il ſera toujours conſtant que ce dieu étant fils du Nil, eſt égyptien, & très-diſtigué d'Oſiris. »

« Il n'eſt pas douteux que la figure rapportée par le comte de Caylus, vol. 5, planche 25. n°. 3, ne repréſente auſſi *Bacchus égyptien :* ce dieu a les pieds poſés ſur deux lions accroupis, comme on l'a vu pluſieurs fois, & principalement dans le quatrième volume ; mais il a ici une parure de col, à laquelle eſt attachée une amulette qui tombe ſur ſon eſtomac : ſon dos eſt couvert d'une peau garnie de ſon poil & de ſa queue, & cette queue indique que c'eſt une dépouille de lion. On reconnoit aiſément les plumes dont ce dieu eſt ordinairement coëffé ; elles ſont ici plus longues que je ne les ai vues ſur aucune repréſentation de cette divinité. »

On voyoit auſſi dans la même collection qui appartient au roi, un petit *Bacchus* de bronze, de deux pouces de hauteur, portant une couronne de lierre d'argent, & un vaſe du même métal. Il avoit le derrière de la tête couvert d'une partie de la draperie qui étoit jetée ſur ſa poitrine. Cette eſpèce de voile le rend très-remarquable.

La ſeule collection des pierres gravées, du baron de Stoſch, offre juſqu'à trente figures de *Bacchus*, depuis l'inſtant de ſa naiſſance, où Mercure le porta chez les nymphes de Nyſa, juſqu'à ſa décrépitude. On en voit pluſieurs dans les *monumenti inediti* de Winkelmann.

*Bacchus* paroît ſur les médailles d'Hiérapolis en Phrygie, de Naxos, des Thaſiens, &c. On voit ſes attributs ſur celles de Sardes.

BACIS, taureau conſacré au ſoleil, qu'on adoroit à Hermunthis, ville d'Egypte. Macrobe dit qu'il changeoit de couleur à chaque heure du jour, & que ſon poil croiſſoit en haut; en ſorte qu'il étoit toujours hériſſé, contre l'ordre des autres animaux. Il s'appeloit auſſi PACIS, ou PABACIS, ou ONUPHIS.

BACTES, BABACTES, ſurnom de Bacchus, qui ſignifie criard, criailleur. Il vient de βάζειν, *crier*; & il ſe rapporte aux cris & aux éclats de voix des gens pris de vin.

BACTRIANE. Les rois de *Bactriane* dont on a des médailles, ſont :

Diodotus.

Lucratides, le fils. *Voyez* ces mots.

On diſoit du tems de Pline, que le bled de la *Bactriane* avoit des grains auſſi gros que les épis des autres contrées.

*BACTRIASMUS*, eſpèce de danſe très-laſcive, dont parle Pollux. (*lib.* 4.)

BACTROPÉRATE ou BACTROPÉRÈTE, ſurnom ironique des anciens philoſophes. Il ſignifie un homme à bâton & à beſace; & il eſt compoſé de de βάκτρον, *bâton*, & de πήρα, *beſace*. Saint Jérôme expliquant le chapitre X de Saint-Matthieu, nous apprend que l'on appeloit autrefois de ce nom les philoſophes. Du Cange croit qu'il faut lire *Bractopérites*, & que c'étoient des voyageurs portant un bâton & du vin dans des outres; ainſi que l'explique Papias.

*BACURDO ſacrum*. Gruter (86, 9, 10.) rapporte deux inſcriptions trouvées à Cologne, ſur leſquelles on lit ces paroles qui ſe rapportent à une divinité appelée *Bacurdos*, particulière au pays de Cologne. Elle eſt d'ailleurs abſolument inconnue.

BADE (*dés de*). On trouve dans les campagnes qui avoiſinent *Bade* en Allemagne, un grand nombre de dés à jouer, faits d'os comme les nôtres. On en voit au cabinet du roi. Les conjectures que l'on a faites ſur la cauſe qui les a multipliés dans ce canton, ſont aſſez frivoles. Les uns veulent que des légions romaines, campées dans ces plaines, les y ayent apportés pour jouer; d'autres diſent que ces dés ſervoient à des fêtes d'Iſis, établies dans ces contrées.

*BADIUS color*, ou *Baius*. Cette couleur eſt celle de nos chevaux bais, c'eſt-à-dire, un rouge-brun plus ou moins foncé. Les anciens l'appeloient auſſi *Phœniceus*, *ſpadix*, βαῖος, βαΐον. Les deux derniers mots étoient relatifs à celui de βαῖος, qui déſignoit un *rameau de palme*, une branche de palmier.

BADUELA, roi d'Italie.

BADUELA, REX.

Ses médailles ſont :

O, en or & en argent; il y a un coin faux dans ce dernier module.

RRR, en M. B.

R, en P. B.

On trouve ſon nom au revers de pluſieurs médailles d'Anaſtaſe & de Juſtinien. Il n'eſt guères poſſible de dire pourquoi le nom de ce roi ſe trouve ſur les médailles d'Anaſtaſe, mort vint-trois ans avant l'élection de ce prince. Il faut que le *Baduela* d'Anaſtaſe ait été un roi barbare, qui a vécu ſous ſon règne, & que l'hiſtoire n'a pas nommé.

Telle eſt la notice que Beauvais a donnée dans ſon *hiſtoire des empereurs*. Mais Pellerin, dans le catalogue des médailles de rois qui terminent le volume des *rois* de ſon recueil, en diſtingue deux comme il ſuit :

BADUELA I. roi des Goths.

D. N. BADUILA, REX.

Ses médailles ſont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

BADUELA II. roi des Goths.

Ses médailles ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

BAEBIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt POLLIO.

BAÉTIQUE, partie de l'Eſpagne ancienne, qui renfermoit l'Andalouſie & une partie du royaume de Grenade. Les laines de cette contrée étoient fort célèbres; & Tertullien (*de Pallio*. 3.) dit qu'elles étoient naturellement colorées, ſans doute parce qu'elles étoient noires. La fertilité de cette province étoit ſi grande, qu'elle rapportoit, ſelon Pline (*lib.* 18. *c.* x.), cent pour un, comme les terres des Léontins en Sicile, & les plaines de l'Egypte.

BAÉTYLES, ou BÉTYLES, pierres informes que les Orientaux adoroient, & qu'ils croyoient repréſenter les divinités avant l'âge de la ſculpture. Les Grecs appelloient *bætyle* la pierre avalée par Saturne, ſelon Heſychius & le grand Etymologiſte. Celui-ci dit dans un endroit corrompu, qu'il faut corriger par Phavorinus,

le mot *bætyle* déſignoit une pierre formée ou ivée dans le Liban, près de la ville du Soleil. :honiaton anime ces pierres. Il dit (*Euſeb. p. lib. 1.*) que le dieu Uranus frabrica des res animées appelées *batyles*. On trouve la ne aſſertion dans Philon de Biblos. Damaſcius, par Photius, & qui écrivoit ſous Juſtinien, ntoit qu'il avoit vu une des pierres appelées *les*, ſe mouvoir en l'air, & que ce mouent étoit attribué à un démon par le philoe Iſidore. Selon ce même Damaſcius, il y t pluſieurs *bætyles* conſacrés à des dieux diſs, tels que Saturne, Jupiter, le Soleil, &c. art (*Chanaan lib. 2. c. 2.*) a cherché, ſeon uſage, l'origine de cette pratique ſuperſtſe dans l'écriture-ſainte; & il a cru la troulans la pierre appelée *béthel*, conſacrée par > après la viſion de l'échelle myſtérieuſe.

.GE, en Lydie. BAΓΗΝΩΝ.

s médailles autonomes de cette ville ſont:

t R. en bronze.

en or.

en argent.

:te ville a fait frapper, ſous l'autorité de chontes, des médailles impériales grecques, ıonneur de Géta, de Néron.

AGISTANUS, montagne d'Aſie, entre la ie & Babylone, conſacrée à Jupiter, ſuivant moignage de Diodore de Sicile.

AGNÈRES. On a trouvé dans cette ville du té de Bigorre, deux inſcriptions qui font tion d'un dieu *Aghon*, différent de l'*Agon* préſidoit aux jeux. Il eſt probable que ce *Aghon* étoit la divinité de la fontaine de *ères*, ville appelée autrefois *Aquenſis vi-* Muratori (*Theſ. inſcr. Diatrib. 56.*). Voici nſcriptions:

| | |
|---|---|
| DEO | AGONI |
| . . . . GHONI | DEO |
| . . . . AULINI | LABUSIUS |
| . . . . AURINI | V. S. L. M. |
| V. S. L. M. | |

ıGUE. *Voyez* ANNEAU.

ıGUIER. Les Romains conſacroient dans les les des *baguiers* remplis d'anneaux. On fait es ſtatues des dieux portoient des anneaux; on peut en conclure que ces *baguiers* étoient ıés à renfermer les anneaux des ſtatues que changeoit ſelon les fêtes. Pline nous ap- l (371.) l'origine de cet uſage ſuperſtitieux. ıurus, beau-fils de Sylla, eut le premier une llection de pierres précieuſes, appelée du m étranger *dactyliotheca*, *baguier*. Ce fut la ıle de Rome, juſqu'à ce que Pompée con- » ſacrât dans le capitole, avec d'autres préſens, » celle qui avoit appartenu à Mithridate, & » qui étoit beaucoup plus précieuſe. M. Varron » & les autres écrivains du même tems, nous » ont tranſmis ce fait. Cet exemple fut ſuivi par » le dictateur Céſar, qui conſacra dans le temple » de Vénus-*genitrix* ſept *baguiers*. Marcellus, » fils d'Octavie, en conſacra un dans celui d'Apol- » lon-Palatin. » *Gemmas plures, quod peregrino appellant nomine dactyliothecam, primus omnium habuit Roma privignus Sylla Scaurus. Denique nulla alia fuit, donec Pompeius magnus eam quæ Mithridatis regis fuerat, inter dona in capitolio dicaret, ut M. Varro, aliique ejusdem ætatis auctores confirmant, multùm prælatam Scauri. Hoc exemplo Cæſar dictator ſex dactyliothecas in æde Veneris-Genitricis conſecravit: Marcellus Octaviâ genitus in Palatinâ Apollinis æde unam.*

BAIGNEUR, *balneator*, valet des bains chez les anciens. On en trouve un nommé dans une inſcription, ANTEROS BALNEATOR. Athénée dit que les *baigneurs* avoient une chanſon particulière. Mais s'il leur étoit permis de chanter, il n'étoit point honnête à ceux qui ſe baignoient, de les imiter. En effet, Théophraſte faiſant la peinture d'un homme groſſier, le repréſente chantant dans le bain.

BAIGNOIRE. Burette remarque dans les *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, qu'il y avoit dans les thermes des anciens, deux ſortes de *baignoires*; les unes fixes, & les autres mobiles. Parmi ces dernières on en trouvoit faites exprès pour être ſuſpendues en l'air, dans leſquelles on joignoit le plaiſir de ſe baigner, à celui d'être balancé, & comme bercé par le mouvement qu'on imprimoit à la *baignoire*.

BAILO, en Eſpagne. BAILO.

Hunter poſſédoit une médaille autonome de bronze de cette ville, ſelon M. Combe.

BAIN. Les Egyptiens brûlés par les ardeurs du tropique ou les vents du midi, ſe *baignoient* ſouvent dans le Nil; & ces ablutions ſacrées faiſoient même une partie de leur religion.

Les Grecs des tems héroïques ſe *baignoient* dans les fontaines & les rivières. Pour ce qui eſt des *bains* chauds que le luxe inventa dans les ſiècles ſuivans, il paroît qu'ils furent deſtinés d'abord à réparer les forces abattues par de longs travaux, ou de violentes fatigues. Ainſi Agamemnon, au retour de la guerre de Troye, commença par goûter les douceurs du *bain*, pour y perdre le ſouvenir de ſes travaux; mais on ſait combien ce *bain* lui fut funeſte: il y périt par la trahiſon de Clytemneſtre ſon épouſe. C'eſt ainſi que Télémaque & Piſiſtrate arrivés chez Ménélas, furent conduits ſur le champ aux *bains*. Diomède & Ulyſſe étant revenus du camp des Troyens, qu'ils avoient été reconnoître, coururent ſe plonger dans les eaux de la mer.

Les *bains* de rivière terminoient les exercices du Gymnaſe, & à Lacédémone les filles y entroient avec les garçons. Théocrite (*Idyll. n. v.22.*) a conſervé la mémoire de cet étrange uſage; mais il en a accompagné la deſcription du mot ἀνδριϛὶ, *à la manière des hommes*, pour faire voir qu'il tenoit à l'éducation mâle que l'on donnoit aux filles de Lacédémone.

On regarda pendant long-tems l'uſage des *bains* chauds, comme la marque de la molleſſe & de la corruption des mœurs. Homère (*Odyſſ.*) dit des Phéaciens qu'ils n'aimoient & ne recherchoient que le luxe des habits, les *bains* chauds & les beaux lits de table, c'eſt-à-dire, le luxe des feſtins:

Εἵματά τ' ἐξημοιϛὰ, λόετρά τε θερμὰ, καὶ εὐνάς.

L'uſage n'en devint général & public en Grèce, que peu de tems avant Athénée, c'eſt-à-dire, vers le premier ſiècle de l'ère chrétienne, (*lib.* 1. *c.* 14).

Nous renverrons à l'article des *Thermes* l'énumération des différentes parties qui compoſoient cette eſpèce de *bains*, devenus ſi vaſtes & ſi magnifiques.

Les premiers Romains ſe baignoient dans le Tibre après les exercices du champ de Mars. Bientôt ils eurent dans leurs maiſons des *bains* particuliers, qu'ils déſignoient ſous le nom de *balneum*. Ceux qui n'avoient point de maiſon en propre, alloient à des *bains* publics appelés *Balineæ*, dont la ſimplicité étoit bien éloignée de ce luxe étonnant, qui éleva & décora les *thermes* ſous les empereurs.

Les *bains* publics étoient ordinairement diſtribués en pluſieurs appartemens qui formoient différens *bains*. Leur prix du tems d'Horace étoit très-modique, un liard de notre monnoie actuelle, (*Sat.* 1. 3. 137.):

*Dùm te quadrante lavatum*
*Rex ibis.*

Les enfans ne payoient rien; ce qui les a fait déſigner par cette exception dans une ſatyre de Juvénal:

*Nec pueri credunt, niſi qui nondùm ære lavantur.*

Un *quadrans* étoit le prix modique réglé pour la multitude, qui ſe baignoit, ſe frottoit & s'eſſuyoit elle-même, ſans l'aide d'aucun valet. Mais il y avoit des prix plus conſidérables pour les perſonnes aiſées, qui étoient ſervies par les valets des *bains*.

Il n'étoit pas permis d'entrer dans les *bains* publics à toutes les heures du jour; on ne pouvoit y entrer qu'à de certaines heures annoncées par une cloche dans les thermes. Martial parle de cette cloche, (14. 163. 1.):

*Redde pilam: ſonat as thermarum, ludere pergis?*
*Virgine vis ſolâ lotus abire domum.*

Vitruve dit en général que l'on ſe baignoit depuis midi juſqu'au ſoir: *Tempus lavandi à meridiano ad veſperam eſt conſtitutum.* Hadrien défendit d'ouvrir les *bains* hors les cas de maladie, avant la huitième heure, entre deux & trois du ſoir: *Ante octavam horam in publico, neminem niſi ægrum lavari juſtum eſſe.* Cette heure varioit cependant ſelon les ſaiſons: c'étoit la huitième dans l'été, & la neuvième dans l'hiver: *Eſt autem hyeme nona, æſtate octava*, dit Pline (*epiſt. III.* 1). Comme le *bain* précédoit ordinairement chez les Romains le grand repas qu'ils faiſoient au coucher du ſoleil, & que leurs heures étoient plus longues ou plus courtes, ſuivant la longueur des jours ou leur brièveté, l'heure des *bains* devoit être variable. On peut cependant leur aſſigner en général la neuvième, entre trois & quatre heures du ſoir. On les fermoit au coucher du ſoleil. Lampride dit: *Cùm.... ante ſolis occaſum clauderentur.* Alexandre-Sévère permit d'ouvrir les *bains* pendant les nuits d'été, & il fit la dépenſe des lumières pour les éclairer.

Commode entroit ſept fois par jour dans le *bain*, & y mangeoit. Les plus ſages ſe contentoient d'un ſeul *bain* par jour; & il ſuffiſoit pour des hommes qui, ne faiſant point uſage de linge, portoient des tuniques (chemiſes) de laine. C'étoit ordinairement avant le repas qu'ils ſe baignoient. Les gourmands, qui ſentoient leur eſtomac trop chargé de viande, y retournoient quelquefois après le repas. Juvénal leur reproche cet excès, & leur montre la mort ſubite comme la juſte & prompte punition de cette recherche voluptueuſe:

*Pœna tamen preſens, cùm tu deponis amictum*
*Turgidus, & crudum pavonem in balnea portas.*
*Hinc ſubita mortes, atque inteſtata ſenectus.*

Ceux des Romains qui vouloient capter la bienveillance de leurs concitoyens, faiſoient bâtir des *bains* publics, aſſignoient des fonds pour leur entretien, & les ouvroient gratuitement au peuple. Mecène, ſelon Dion, bâtit le premier *bain* public. Agrippa ſeul en ouvrit cent ſoixante-dix; & l'on ne doit plus être étonné après cela de voir dans Publius Victor qu'il y avoit dans Rome juſqu'à huit cents *bains* publics. On en laiſſoit à ſa ville par teſtament; & les juriſconſultes romains font mention de cette munificence de Scævola, habitant de Tibur. (*Leg.* PATRONUS 35. *ultim. de Leg.* 3). D'autres les ſurpaſſèrent encore & fondèrent des *bains* gratuits pour les étrangers & les voyageurs. Les deux inſcriptions ſuivantes en font foi. La première eſt à Rome:

L. OCTAVIO. L. F. CAM
RUFO. TRIB. MIL. LEG. IIII
SCYTHICÆ. PRÆF. FABR
BIS. DUOMVIRO. QUINQ. EX
C. ET D. D. AUGURI. EX. D. D.
CREATO
JI. LAVATIONEM. GRATUITAM
MUNICIPIBUS. INCOLIS
ITIBUS. ET. ADVENTORIBUS ....

ide ſe trouve dans Zagarollus :

C. AURUNCEIUS....
COTTA
OLONIS. INCOLIS. HOSPIT....
ADVENTORIBUS. SERVISQUE
EORUM
VATIONEM. EX. SUA. PECUNIA
GRATUITAM. IN. PERPETUUM
DEDIT

*in* gratuit étoit au nombre des largeſſes mpereurs faiſoient au peuple dans les ré- es publiques; mais auſſi dans les cala- ibliques, on lui retranchoit cette com- ainſi que le plaiſir des ſpectacles.

ut aſſurer généralement qu'à Rome, dans iers tems, les *bains* des hommes étoient les *bains* des femmes. Varron, (*de Ling.* . 42.) : *Ibi conſedit, ubi bina eſſent con- tificia lavandi cauſâ : unum, ubi viri, ubi mulieres lavarentur;* & Vitruve, : *Ubi caldaria muliebria virilia que con- in iiſdem regionibus ſint collocata.* Il y cependant qui ſervoient alternativement ſexes. On peut le conclure d'un diſcours chus, extrait par Aulugelle, (10. 3.) : *canam Siſicinum conſul venit : uxorem balneis virilibus lavari velle. Quæſtori à Mallio datum eſt negotium, uti balneis ur, qui lavabantur.* Tout s'y paſſoit alors deſtie, & l'on auroit regardé comme un contre l'honnêteté publique, de voir n paſſer dans un *bain* deſtiné au ſexe du ſien. Les enfans pubères ne ſe bai- même jamais avec leurs pères, ni les avec leurs beaux-pères Les gens qui ſer- ans chaque *bain*, étoient du ſexe auquel étoit deſtiné.

quand le luxe & la vie voluptueuſe eurent modeſtie, & que la débauche ſe fut ans toute la ville, les *bains* n'en furent npts. Les femmes s'y mêlèrent avec les , & il n'y eut plus de diſtinction; plu- erſonnes de l'un & de l'autre ſexe n'y même que pour ſatisfaire leur vue, ou chez leurs intrigues : ils y menoient des eſclaves ou des ſervantes pour garder les habits. Les maîtres des *bains* en louoient à ceux qui n'en avoient pas amené; & ils s'efforçoient d'en avoir de plus belles que les autres maîtres de *bains*, afin d'attirer la foule chez eux. Tout ce que les magiſtrats purent oppoſer d'abord à ce déréglement, fut la défenſe de ſe ſervir de femmes ou de filles pour garder les habits ou pour rendre les autres ſervices aux *bains*, ſous peine d'être noté d'infamie. Mais l'empereur Hadrien défendit rigoureuſement ce mélange honteux d'hommes & de femmes. Il fit ſéparer les *bains* pour les deux ſexes; *lavacra pro ſexibus ſeparavit*, dit Spartien; c'eſt-à-dire, qu'il leur aſſigna des *bains* dans des batimens ou des quartiers ſéparés.

Ce règlement fut de peu de durée; car Marc-Aurèle rétablit la diſtinction des *bains*, *lavacra mixta ſummovit.* On vit ſubſiſter cette loi ſage juſqu'au luxurieux Elagabale, qui permit aux deux ſexes l'uſage des mêmes *bains*. Mais Alexandre-Sévère rétablit de nouveau l'ordre & la décence; & l'on ne trouve plus depuis de règlement relatif aux *bains*.

Les *bains* des particuliers devinrent, ſous les empereurs, des objets de luxe & de recherches, ainſi que les thermes. Les ſtatues, les colonnes n'y étoient pas épargnées. Sénèque (*epiſt.* 86.) : *Quid cùm ad balnea libertinorum pervenero? Quantùm ſtatuarum eſt, quantùm columnarum eſt, nihil ſuſtinentium, ſed in ornamentum poſitarum & impenſa cauſâ!* On en couvroit les murailles de peintures précieuſes, de marbres rares, & même de moſaïques. Sénèque reproche encore ce luxe à ſes concitoyens, (*ibid.*) : *Pauper ſibi videtur ac ſordidus, niſi parietes magnis & pretioſis orbibus refulſerunt; niſi Alexandrina marmora Numidicis cruſtis diſtincta ſunt; niſi illis undique operoſa & in picturæ modum variata circumlitio prætexitur.* Symmaque (*epiſt.* 6. 50.) : *In minoribus balneis piſcinalem picturis potiùs, quàm muſivo excoli non probavi.* L'*Antiquité expliquée* du P. Montfaucon, & ſon Supplément, nous offrent des reſtes de *bains* qui juſtifient ces plaintes de Sénèque & de Symmaque. Ils ont, à la vérité, appartenu aux Auguſtes, puiſqu'ils ſont ſitués ſur le mont Palatin; mais on ſait que ceux des riches citoyens ne leur cédoient point en magnificence. Les femmes s'y ſervoient de ſiéges d'argent & de baignoires de même métal : *Argento feminæ lavantur, & niſi argentea ſolia fuſtidiunt.* Pline, (33. c. 2).

Les Romains répandirent dans toute l'Europe ce goût pour les *bains* & pour les moſaïques, auquel nous devons ces reſtes précieux que l'on trouve journellement dans preſque toutes les villes anciennes, dans celles d'Angleterre même.

Pendant que l'on prenoit le *bain*, on ſe tenoit dans un repos parfait. Quelques écrivains méditoient alors leurs compoſitions. Suétone (*Aug.* c. 85. n. 5.) parle d'un petit recueil d'épigrammes

qu'Auguſte avoit compoſé dans le *bain*. Pline le jeune dit que ſon oncle dictoit ou écoutoit des lectures utiles pendant qu'on le frottoit & qu'on l'eſſuyoit hors du *bain*.

Après s'être baignés & lavés, les anciens ſe faiſoient racler la peau avec des lames élaſtiques, de cuivre ou d'argent, pour enlever la craſſe. On les frottoit enſuite avec des parfums & des huiles odoriférantes. Elagabale ne ſe baignoit même que dans des eaux parfumées avec du ſafran & d'autres plantes aromatiques.

Pour la diſpoſition des pièces qui formoient les *bains*, voyez THERMES.

On chauffoit les *bains* publics avec des boules de matières combuſtibles enduites de poix.

Les *bains* d'Abaſcantus étoient ſitués dans la première région. Rufus & Victor ſeuls en font mention. On ne connoît point cet Abaſcantus auquel les Romains en étoient redevables.

Les *bains* d'Agrippa.
——— de Novatus. } *Voyez* THERMES.
——— d'Olympias.

Les *bains* d'Agrippine. Victor les déſigne par le mot *lavacrum*; de manière qu'on ne peut les confondre avec une fontaine. Ils étoient ſitués dans le Viminal, la cinquième région. Les antiquaires s'accordent tous à placer ces *bains* de la mère de Néron ſur la colline qui fait face à l'égliſe de Saint-Vital. On aſſure que des ouvriers y trouvèrent dans des fouilles deux ſtatues de Bacchus, avec l'inſcription ſuivante : IN LAVACRO AGRIPPINAE. Il paroît d'après cette inſcription, que c'étoit un *bain* particulier, *lavacrum*, & qu'il faiſoit partie de la maiſon d'Agrippine.

Les *bains* d'Alexandre-Sévère étoient en grand nombre; car cet empereur en fit conſtruire dans tous les quartiers de Rome, ſelon Lampride, & pluſieurs portèrent ſon nom.

Les *bains* d'Ampélis ou d'Apellis étoient, ſelon Victor, dans la quatorzième région au-delà du Tibre. On ignore quel étoit cet Ampélis ou Apellis; mais des baſſins de marbre trouvés auprès de la porte Settimiane, ont renouvelé le ſouvenir de ces *bains* ou de ceux de Priſcillianus, auxquels ils ont certainement appartenu.

Les *bains* de Bolanus & de Mamertinus étoient placés dans la première région. Ces deux Romains n'ont joué aucun rôle remarquable dans les annales de leur ville.

Les *bains* du dictateur Céſar étoient de forme ovale, terminés par quatre demi-cercles. C'eſt ainſi qu'on les voit figurés ſur un ancien plan de Rome publié par Bellori.

Les *bains* de Claudius Hétruſcus ſont connus par les vers de Stace (*Sylv.* I. 5. 34.) & de Martial (VI. 42. 8). On ignore cependant l'endroit où les avoit conſtruits cet affranchi de Claude. On ſait ſeulement qu'ils étoient recommandables par la variété & le prix des marbres, par la grandeur & la belle proportion des appartemens, & enfin par les canaux & les robinets, qui d'argent maſſif.

Les *bains* de Daphnis ſe trouvoient Rufus & Victor, dans la quatrième régio du temple de la Paix. Fancirolle croit, av de vraiſemblance, que leur nom veno petit bois de laurier, auprès duquel ils ſitués.

Les *bains* de Narciſſe, affranchi de C étoient ſitués auprès de la Baſilique de M *Voyez* BASILIQUE.

Les *bains* de Néron faiſoient partie *maiſon*.

Les *bains* Palatins prenoient leur nom montagne ſur laquelle ils étoient bâtis. voit encore aujourd'hui de précieux reſte de peintures, d'arabeſques, de moſaïqu dorure, &c. Ils ſervoient aux empereurs, cevoient une partie de l'eau Claudia, qui conduite par des aqueducs qui ſubſiſtent en partie.

Les *bains* de Paullus. Rufus & Victor les dans la région du haut Sentier. On croi étoient ſitués auprès de la tour de Con qu'ils ont fait donner à cette petite éléva nom de *Bagnapoli* ou *Magnapoli*, con peuple l'appelle aujourd'hui. *Bagnapoli* ve *bains* de Paulus. Donatus refuſe de reco les reſtes de ces *bains* dans un portique ſout qui eſt orné de colonnes de briques, & circulaire comme une portion de théâtre.

Les *bains* de Poyclète étoient placés de l'école du gladiateur Æmilius Lepidus.

Les *bains* de Sura. Aurélius Victor, (*epit n.* 6.) dit que Trajan éleva des *bains* en l h de Sura, qui lui avoit procuré l'empire. C conjecturer d'après Publius Victor, qu'ils ſitués ſur le mont Aventin; car c'étoit là q ſa maiſon L. Licinius Sura, conſul ſous & ſous Trajan. Dion dit qu'il fit bâtir un g à ſes frais. Sur l'ancien plan de Rome, pul Bellori, on voit des portiques & d'autre mens qui ont pu ſervir à ſes *bains*, ſur l Aventin.

Les *bains* de Torquatus étoient ſitués de ſes jardins. *V.* JARDINS.

« Les arts ont répété & répéteront t la repréſentation des objets que les homn le plus ſouvent ſous les yeux : ainſi les R ont fréquemment repréſenté les ſituatio avoient rapport à leurs *bains*. L'uſage leur étoit preſque néceſſaire, pour ſuppl défaut du linge, & utile pour la ſanté; qui les flattoit plus encore, c'eſt qu'il ſe leur volupté. Auſſi ont-ils repréſenté plus ſ des femmes, ou lorſqu'elles étoient d étuves, ou dans les momens auxquels, d lées de tout vêtement, elles entroient *bain*, ou s'eſſuyoient après en être ſorti plus grand nombre de ces figures ne p

ieun attribut de Vénus; cependant les modernes ont, généralement parlant, dans l'habitude de les regarder comme des repréſentations de cette déeſſe, & conſéquemment de leur donner ſon nom. Pour m'élever contre cet abus, je rapporte cette figure, & je la donne pour exemple : elle me paroît ne repréſenter qu'une femme ordinaire; & j'aurois eu un grand nombre d'autorités pour en faire une déeſſe ».

» L'objet que cette femme tient dans ſa main fermée, n'eſt point aſſez apparent pour être reconnu. La diſpoſition de cette figure eſt froide, & le travail eſt auſſi commun que peu agréable ». *Caylus 3. pl. 44. n°. 1.*

BAISAMPSA, près du golfe Arabique.

Goltzius ſeul attribue à cette ville des médailles impériales grecques.

BAISER. *Voyez* EMBRASSEMENT.

BAJULE, nom d'un office de la cour des empereurs grecs. Les *bajules* étoient les précepteurs des princes. Il y avoit le grand *bajule* & les *bajules*; le grand étoit le précepteur en chef, & les *bajules* étoient les ſous-précepteurs. On trouve le mot *bajulus*, βαΐυλος, dans le ſcholiaſte de Sophocle, (*in Ajace lorario*) : Παιδαγωγὸς καὶ παιδοτρίβης, ὁ λεγόμενος βαΐυλος. Un manuſcrit de Théophane, qui eſt à la bibliothèque du Roi, porte βάγυλος; mais c'eſt la prononciation moderne des Grecs qui a cauſé cette erreur : car ils prononcent le Γ comme I; il faut reſtituer καὶ τὸν βαΐυλον αὐτῦ.

Le premier *bajule* que l'on trouve dans l'hiſtoire Byſantine, eſt ſous Théodoſe le jeune, qui, ſelon Cedrenus, établit Antiochus intendant, patrice & ſon *bajule*, καὶ τὸν βαΐυλον αὐτῦ. Depuis, cet officier fut appelé grand *bajule*. C'eſt d'après cet uſage des Grecs, que les Italiens ont appelé *bajule* d'un royaume, celui que les Anglois ont nommé *protecteur*. On vouloit exprimer par ce mot le ſoin que doit avoir d'un prince ſon précepteur. Il doit l'aimer comme le nourricier chérit l'enfant qu'il a porté, *bajulavit*, dans ſes bras.

L'auteur de la vie de Louis-le-Débonnaire, dit que Charlemagne donna Arnoud pour *bajule* à ce prince; c'eſt-à-dire, pour conſeil, pour miniſtre. Hincmar (*ep. 2. c. 2.*) décrit au long les qualités des *bajules*. Balſamon dit (*lib. 7. medit.*) dans Leunclavius, que l'on appelle en général *bajules* les précepteurs des enfans. Grégoire de Tours parle en effet (*vies des Pères, c. 6.*) des *bajules* de S. Gal, qui n'étoit pas fils de roi. Quelques auteurs modernes ont dérivé du mot *bajule* celui de *bailli*, *ballivus*.

*BALA*, ſurnom de la famille ÆLIA.

BALANCE. Cet inſtrument ne paroît point parmi les hiéroglyphes; & les ſeuls monumens égyptiens ſur leſquels on puiſſe le voir, ſont une des momies expliquées par Alexandre Goron, & un ſcarabée de ſardoine de Stoſch.

Dans toutes les découvertes d'antiquités faites avant celle d'Herculanum, on n'avoit trouvé qu'une ſeule eſpèce de *balance*, celles qui reſſemblent à nos *peſons* ou *romaines*; c'eſt-à-dire, qu'elles ſont formées par une verge ou fléau, ſur lequel le poids augmente à proportion qu'il s'approche de ſon extrémité. Ce poids a aſſez ordinairement la figure d'un petit buſte de divinité. A une des *balances* qu'on voit dans le cabinet de Portici, eſt ſuſpendue la tête de l'Afrique, telle qu'on la trouve ſur des médailles. On lit ſur un autre fléau : TI. CLAUD. EXACT. CURA AEDIL. Ces *balances* d'Herculanum ont toutes un baſſin à la place du crochet ou crampon que nous mettons à celles de la même eſpèce dont nous faiſons uſage : il tient par trois ou quatre chaînes bien travaillées & paſſées dans une plaque ronde, qui donne la facilité de les reſſerrer plus ou moins.

Le cabinet de Sainte-Geneviève renferme un de ces buſtes, qui ſervoit de poids à une romaine ancienne. M. le duc de Chaulnes poſſède un fléau antique de romaine, long de plus de trois pieds. On peut conjecturer que la plupart des buſtes de divinités antiques qui ont une bélière ou anneau, ont ſervi de poids.

Herculanum a enfin donné aux antiquaires quelques *balances* avec deux baſſins, telles qu'on les voit repréſentées ſur les médailles & ſur d'autres monumens. Il y en a de ſi petites, qu'on pourroit croire qu'elles ont ſervi de trébuchets.

Mercure préſidoit aux *balances* & aux poids. (*Voyez* MERCURE). C'eſt pourquoi ſa tête & ſon buſte ſervent de poids à pluſieurs *balances* des muſéum de Florence & d'Herculanum. On voit ſur une cornaline du baron de Stoſch ce dieu debout, tenant de la main droite le caducée, & de la gauche une *balance*. Devant lui eſt placé le cancer; les poiſſons & le ſcorpion ſont derrière lui. La poſition de ces ſignes du Zodiaque, gravés ſur cette pierre, eſt exprimée par ces vers de Manilius :

*Æquatâ tum* LIBRA, *die cum tempore noctis*
*Attrahit ardenti fulgentem Scorpion aſtro.*

On retrouve encore dans la même collection une cornaline, ſur laquelle Mercure porte une *balance*. Ce dieu n'y a d'autre attribut que les talonnières.

Les poëtes diſoient que ce ſigne du Zodiaque étoit la *balance* d'Aſtrée, retirée dans le ciel à l'époque du ſiècle de fer. Virgile voulant faire l'éloge de l'équité d'Auguſte, l'aſſure qu'après ſa mort il ira demeurer dans le ſigne de la *balance*.

La *balance* eſt l'attribut ordinaire de Thémis & de l'Equité. On la voit auſſi ſur les médailles dans les mains des femmes qui repréſentent la déeſſe *Moneta*. Elles ſont quelquefois au nombre de trois; peut-être à cauſe des trois métaux employés par les Romains à ſervir de monnoie.

BALANE, une des huit filles d'Oxilus & de la nymphe Hamadryade. *V.* HAMADRYADE.

BALANEA, en Syrie. ΒΑΛΑΝΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. *(Pellerin).*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, non en l'honneur d'Auguſte, comme l'a cru Vaillant, ce qui eſt plus que douteux; mais en l'honneur de Marc-Antoine, comme l'a fait voir M. Pellerin.

BALANTION, monnoie des Romains. *Voyez* PHOLLIS.

*BALAUSTIUM*, fleur du grenadier, que les anciens employoient pour la teinture de pourpre. Le fameux Gobelin s'en ſervit à Paris ſous François I, pour faire l'écarlate.

Ceux qui prennent pour le *balauſtium* la fleur que l'on voit ſur les médailles de Rhodes, l'y reconnoiſſent pour l'emblême du grand commerce que faiſoit cette iſle d'étoffes teintes en pourpre.

M. d'Aubenton a reconnu la fleur qui eſt ſur les médailles d'argent de l'iſle de Rhodes, pour celle de la roſe ſimple.

BALAYEUR des temples. *Voyez* NÉOCORE.

BALBEK. L'hiſtoire ſurvit à tous les ſiècles, & les hommes croient en conſéquence immortaliſer les faits qu'ils lui confient. Souvent ils ont eu à s'applaudir de cette confiance. Il ne reſte pas aujourd'hui une ſeule pierre qui nous indique l'endroit précis où étoient ſituées Troye, Babylone & Memphis; & cependant l'hiſtoire nous entretient depuis deux ou trois mille ans des merveilles qu'elles renfermoient. Nous trouvons au contraire des ruines de villes anciennes, dont elle fait à peine mention. Il en exiſte entre-autres de ſi riches & de ſi précieuſes pour la ſculpture & l'architecture, que les monumens dont elles atteſtent l'exiſtence, ont été les plus beaux qui ſoient jamais ſortis des mains des hommes. Palmyre & *Balbek*, l'ancienne Héliopolis de Syrie, n'offroient depuis long-tems ces débris reſpectables qu'à des Arabes ignorans, ou à des Turcs ſuperſtitieux; lorſqu'en 1678 des commerçans anglois, qui ſe trouvoient à Alep, eurent la curioſité de vérifier les récits des Arabes. L'hyperbole ſi familière aux Orientaux, pouvoit facilement avoir exagéré les faits dans leurs bouches; & l'amour de la vérité, appanage des peuples éclairés, devoit chercher à diſſiper le merveilleux & à éloigner les fables. Les premiers efforts de ces marchands furent infructueux, parce qu'ils furent pillés par les Arabes; mais leur zèle ne ſe refroidit pas. Treize ans après ils firent une ſeconde tentative, & paſsèrent quatre jours à Palmyre.

De quel étonnement ne dûrent pas être frappés les ſavans d'Europe, en liſant dans les Tranſactions Philoſophiques, la relation de ce voyage, & la deſcription des monumens qui ſubſiſtent encore en partie! Pouvoient-ils croire qu'on eût ignoré depuis Zénobie, le climat où avoit exiſté la capitale de ſon empire; & qu'une ville auſſi avantageuſement ſituée pour le commerce, eût été entièrement effacée de la mémoire des hommes! Placée en effet entre le Tygre & l'Euphrate, entre Séleucie & Antioche, ſur les frontières du royaume des Parthes, à cinq journées de la Méditerranée, elle fut ſous les Séleucides & les empereurs romains, l'entrepôt du commerce de l'Europe & des Indes. Cependant on en ignoroit abſolument la poſition; & quelques ſavans jetèrent des doutes ſur l'authenticité de la relation publiée par les commerçans anglois. Les choſes reſtèrent dans cet état d'incertitude juſqu'en 1751, que MM. Dawkins & Wood nous donnèrent la deſcription des monumens qu'il avoient trouvés & deſſinés à Palmyre & à *Balbek*, ſous la protection de la Porte & des bachas de Syrie. A la beauté des deſſins ils ont joint des recherches ſur l'état ancien de ces deux villes, & ils ſemblent avoir épuiſé cette matière. Quant aux inſcriptions palmyréniennes, grecques & latines qu'ils ont rapportées, toute l'Europe ſavante connoît le travail de M. l'Abbé Barthélemy, & ſait qu'il a retrouvé l'alphabet palmyrénien, à l'aide duquel il les a toutes expliquées. Cette découverte précieuſe pour l'intelligence des langues orientales, peut conduire un jour à quelques vérités importantes, & à des faits dont l'ignorance jette peut-être de grandes obſcurités ſur l'hiſtoire ancienne.

Environnées de déſerts, Palmyre & *Balbek* ont conſervé beaucoup plus de reſtes de leur ancienne ſplendeur, qu'aucune autre ville ancienne; parce que l'avidité des Arabes n'a pu trouver aucun emploi de leurs ruines. Il auroit été trop diſpendieux de les tranſporter juſqu'aux villes les plus prochaines; & le nombre des habitans qui vivent au milieu de ces débris, eſt trop petit, pour qu'ils ayent pu les diſſiper entièrement. D'ailleurs, la beauté du climat ſous lequel il ne pleut preſque jamais, & la dureté des matériaux, qui ſont tous de marbre & de granit, ont beaucoup contribué à leur conſervation. Entre autres débris de temples qu'offre Palmyre, ceux du temple du Soleil, qui eſt conſervé en grande partie, ſont dignes des plus beaux ſiècles de l'architecture grecque; & le périſtyle qui l'environne ſembleroit avoir ſervi de modèle à la colonade du Louvre, ſi Perrault, qui s'eſt immortaliſé par ce ſuperbe monument, en avoit pu prendre connoiſſance. Tant il eſt vrai que les proportions des anciens ordres renferment toutes les beautés de l'architecture, & que les artiſtes habiles qui ſauront les méditer & les combiner, en tireront les mêmes réſultats. A quelle autre cauſe en effet pourroit-on attribuer une reſſemblance auſſi parfaite de deux édifices conſtruits à près de mille lieues, & deux mille ans de diſtance l'un de l'autre, &

ans aucune communication entre les monumens & les architectes?

Les ſavans anglois trouvèrent à *Balbek* un plus grand nombre de monumens, aſſez bien conſervés pour pouvoir juger de leur enſemble, & reſtituer dans les deſſins les parties que le tems a consumées, ou que les Ottomans, peuple né pour être le fléau des ſciences & des arts, ont abattues. Les dimenſions du grand temple étonnent par leur grandeur : un ſuperbe portique conduiſoit par deux branches égales au temple proprement dit, auquel on montoit par un eſcalier dont la longueur des marbres pouvoit ſoutenir huit perſonnes de front. Des colonnes corinthiennes cannelées, de quatre pieds anglois de diamètre, & de trente-ſix d'élévation, portent une voûte diviſée en compartimens ſculptés. On ne ſait lequel admirer le plus, de la hardieſſe de l'architecture, ou de l'élégance du ſculpteur. Les ſoffites, les architraves, les friſes & les frontons de Palmyre & de *Balbek* ſont ornés de ſculptures recherchées avec le plus grand ſoin, & variées à l'infini. Le milieu des deſſins eſt rempli par des figures en bas-relief. Heureux MM. Dawkins & Wood, qui ſe ſont promenés ſur ces précieuſes ruines, qui en ont vu une partie braver la fureur du tems qui dévore tout, & qui ont ſu rétablir dans leurs planches ces temples auguſtes! Bientôt la barbarie ottomane, & l'avidité des bachas d'Alep, qui briſent les colonnes pour enlever le fer qui les aſſemble, n'y laiſſeront pas ſubſiſter le moindre débris; & le voyageur curieux ne trouvera bientôt plus de veſtiges de ces magnifiques bâtimens. Paris nous offre un motif de conſolation : le temple dédié à la patrone de la France s'élève au milieu des égliſes gothiques que cette capitale renferme, comme le chêne majeſtueux au-deſſus des humbles arbriſſeaux. Il offre à nos regards la hardieſſe des Goths réunie à l'élégance des Grecs. *Balbek* & Palmyre revivent dans cet auguſte monument. La richeſſe & l'élégance des ſculptures les retracent à nos yeux. Hélas! pourquoi Soufflot, cet habile architecte, n'a-t-il pu achever ſon ouvrage, jouir de l'admiration de la France étonnée, & voir les cris de l'envie étouffés par les louanges & les applaudiſſemens de l'Europe entière!

BALBIN.

*Decimus Cælius Balbinus Augustus.*

Ses médailles ſont :

RRRR. en or.

R. en argent;

Il y a pluſieurs revers RR.

RR. en médaillons de potin d'Egypte.

R. en G. B. de coin romain;

Il y a des revers plus rares : la libéralité de pluſieurs figures eſt RR.

RRR. en M. B.

O. de colonies, & de G. B. grec.

RRR. en médaillons grecs de bronze.

RR. en M. B.

RR. en M. B. d'Egypte.

ΒΑΛΒΙΣ, *BALBIS*, } étoit une ligne (*linea*) tracée dans les cirques devant les *carceres*, pour renfermer ſur un eſpace déterminé les athlètes, les cavaliers & les chars qui diſputoient le prix de la courſe, juſqu'au moment où le préſident des jeux leur donnoit le ſignal. Un héraut veilloit ſans ceſſe ſur eux, & les avertiſſoit de ne pas avancer au-delà de cette ligne, en leur criant : Βαλβὶδ' ἀπόδος, δὸς πόδα παρὰ, *lineam redde, ad lineam pedem pone;* découvrez la ligne, approchez vos pieds de la ligne. Tertullien a pris de cet uſage un grand nombre d'expreſſions, telles que *linea inſiſtere, ad lineam dimicare, intra lineas gradum colligere*, &c. Quelqu'un voyant un orateur s'agiter avec trop de véhémence, & faire de trop grandes digreſſions, demandoit, ſelon le récit de Quintilien, que le héraut fît la proclamation ordinaire, βαλβὶδ' ἀπόδος.

La *balbis* étoit, ſelon Harpocration, une corde que l'on abaiſſoit ſous les pieds des chevaux : *Balbis dicitur linea quæ eſt ſub repagulis, quòd curſores ſuper eam gradiantur in ſtadium procurrentes.* Selon un interprète d'Ariſtophane, c'étoit un madrier que l'on enlevoit; & il confond la *balbis* avec les *repagula*, les barrières, (*Equit.* IV. 1. 9.) : *Balbis, ſeu valva, eſt lignum quod ex tranſverſo in principio curriculi poſitum eſt, quo ſublato, ubi ſignum datum eſt, mittunt in curſum curſores.*

Les Grecs appeloient βαλβὶς le commencement & la fin de la courſe; parce que les coureurs revenoient au même endroit d'où ils étoient partis, & y recevoient leurs couronnes. Pollux nous ſert de témoin (III. 30.) : Ἴσα δὲ πάντα, τέλος καὶ τέρμα, καὶ βαλβὶς, ἔνιοι δὲ βαλβίς.

*BALBUS*, bègue, ſurnom qui annonçoit une difficulté dans la prononciation, *à balando potiùs quàm loquendo*, dit Iſidore, (X.). Il fut donné à pluſieurs familles de Rome dont nous avons des médailles; aux familles Acilia, Atia, Antonia, Cornelia, Nævia & Thoria.

BALDER étoit, dans la théologie des peuples ſeptentrionaux, fils d'Odin. On le repréſentoit ſage, éloquent, & doué d'une majeſté ſi frappante, que ſes regards étoient reſplendiſſans. En un mot, c'étoit l'Apollon des Grecs. *Voyez* Tyr.

BALÉARES. Les habitans des iſles *Baléares* inventèrent, diſoit-on, les frondes, & ſe rendirent redoutables par leur habileté à s'en ſervir. On aſſure que pour former les jeunes gens à cet exercice militaire, les mères plaçoient à une certaine diſtance leur nourriture, & ne la laiſſoient prendre qu'après la leur avoir vu abattre à coup de fronde. La fronde des iſles *Baléares* devint célèbre chez les Romains. Virgile, (*Georgic.* I. 309.) :

*Stuppea torquentem Balearis verbera funda.*

Et Ovide, (*Met. il.* 727.):

*Non ſecùs exarſit, quàm cùm Balearica plumbum*
*Funda jacit : volat illud, & incandeſcit eundo.*

Strabon (*il. p.* 116.) & Euſtathe (*in Dionyſium*) diſent que les habitans de ces iſles portèrent les premiers des LATICLAVES. *Voyez* ce mot.

*BALEARICUS*, ſurnom de la famille CÆCILIA.

BALEINE. Laomédon ayant refuſé à Neptune une récompenſe qu'il lui avoit promiſe, fut obligé, pour l'appaiſer, de lui immoler ſa fille Héſione, & de l'expoſer à un monſtre marin qui devoit la dévorer. Hercule délivra cette infortunée princeſſe; & le monſtre envoyé par Neptune fut placé dans le ciel, où il forme la conſtellation de la *baleine*. Mela rapporte ſérieuſement que l'on montroit de ſon tems à Joppé, en Syrie, le ſquélette du prétendu monſtre qui devoit ſervir le reſſentiment de Neptune. Ce ſquélette fut apporté à Rome par M. Scaurus (*Plin. ix.* 5.), qui amuſa pendant ſon édilité la curioſité du peuple avec ces énormes reſtes, dont les côtes ſurpaſſoient en longueur la hauteur des éléphans de l'Inde.

BALIOS; c'eſt le nom d'un des chevaux immortels d'Achille, né du Zéphyre & de la jument Podarge. Son nom grec Βαλιος, veut dire tacheté.

*BALISTARIUS.* (*MAGISTER*) Muratori (774. 2.) rapporte une inſcription ſépulcrale gravée en l'honneur d'un militaire, dont le grade eſt exprimé par ces deux mots. Il étoit ſans doute prépoſé à la garde & à la conduite des baliſtes.

Les *baliſtaires* étoient compris dans le nombre des troupes armées à la légère. Végèce (*il.* 2.): *Item levem armaturam, id eſt, ferentarios, ſagittarios, funditores, baliſtarios.* On croit que ce même nom déſignoit des ſoldats armés d'arbalêtes, qui furent introduits dans les armées romaines vers le tems de Conſtantin. Sous ce dernier rapport, les *baliſtaires* étoient encore appelés *manuballiſtæ* ou *arcuballiſtæ*, & en grec χειροβαλλίσται.

BALISTE. Machine de guerre dont les anciens ſe ſervoient pour lancer des traits d'une longueur & d'un poids ſurprenant : elle chaſſoit auſſi des balles ou boulets de plomb égaux en poids aux gros traits qu'elle lançoit. C'eſt là définition que donnent de la *baliſte* ceux qui, à l'exemple de pluſieurs écrivains de l'antiquité, la confondent avec la catapulte. Mais le chevalier de Folard, qui a fait de nombreuſes recherches ſur les machines de guerre des anciens, & qui en a tracé des deſſins précieux par leur exactitude, croit que la *baliſte* lançoit des pierres, & la catapulte des traits ou des dards. Végèce & Ammien Marcellin nous ont laiſſé d'amples deſcriptions de ces machines meurtrières.

Quoique le nom de *baliſte* ſoit grec, & qu'il vienne de βαλλειν, *jeter*, il n'eſt pas certain que les Grecs s'en ſoient ſervis. Il paroît même que les Romains, juſqu'au tems de Céſar, ne l'employèrent qu'à lancer des pierres; ou peut-être en donna-t-on depuis le nom indifféremment à la catapulte, qui lançoit des traits. Les pierres que lançoit la *baliſte* peſoient quelquefois juſqu'à cent livres romaines (de douze onces). Vitruve parle de pierres peſant plus de trois cents livres (*x.* 22.) *pondo* CCCLX, jetées par les *baliſtes*.

Les ravages produits par ces maſſes énormes étoient terribles, & ne peuvent ſe comparer qu'à ceux de nos boulets & des bombes. En voici la deſcription priſe dans Lucain, (*iii.* 469.):

*At ſaxum quoties ingenti ponderis ictu*
*Excutitur, qualis rupes, quam vertice montis*
*Abſcidit impulſu ventorum adjuta vetuſtas,*
*Frangit cuncta ruens : nec tantùm corpora preſſe*
*Exanimat; toros cum ſanguine diſſipat artus.*

L'auteur d'une *guerre des Juifs*, attribuée à Hégéſippe, parle (*iii.* 12.) d'une tête fracaſſée & portée à trois ſtades, d'un enfant arraché du ventre de ſa mère, & jeté à un demi-ſtade par la violence des pierres que lançoient les *baliſtes*.

On en attribuoit l'invention aux Phéniciens. Pline (*vii.* 56).

BALISTE, tyran ſous Gallien.

*SERVICIUS ANICIUS BALISTA AUG.*

Ses médailles ne ſe trouvent point dans les cabinets, & ne ſont connues que dans le recueil de Goltzius.

BALLÆUS. On le croit roi d'Illyrie.

Ses médailles, avec ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΒΑΔΔΑΙΟΥ, ſont :

RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

*BALLATORES Cybelæ.* Muratori (185. 4) rapporte une inſcription dans laquelle il eſt fait mention des *ſodales ballatores Cybelæ*. Il croit, avec fondement, que *ballatores* eſt dérivé ici du grec βαλλίζω, *danſer*, & qu'il eſt ſynonyme de *Galli* & de *Corybantes*.

BALLE. *Voyez* PAUME.

BALLES de plomb, glands de plomb. « J'ai eu de la peine à imaginer, dit le comte de Caylus, (*Rec. il. pl.* 93. *n°.* 3.) l'uſage auquel étoient employés ces deux plombs formés en olives, & chargés, l'un de caractères grecs, l'autre de caractères latins. Je les reconnoiſſois pour antiques, & il étoit facile de juger qu'ils n'avoient pas été fabriqués ſans deſſein. J'avois fait trop peu d'attention, en liſant les auteurs anciens, aux endroits qui pouvoient me donner des éclairciſſemens; enfin, j'avoue que je ne pouvois comprendre

bjet de ces eſpèces de *balles*. Je trouvai par ard, dans la traduction françoiſe que nous a nnée Baudelot, des remarques de Faber ſur portraits des hommes illuſtres, du cabinet de lvius-Urſinus (*pag.* 104.), ce qui ſuit : « Sur n gland de plomb, antique néanmoins, que eut-être les frondeurs de l'armée de Céſar, au ombat de Pharſale, avoient jeté, on lit ces ots : *Frappe Pompée* ». Ce paſſage réveilla s idées ; & quoique M. Baudelot ne cite aucun eur, je me livrai à des recherches, & je fus ntôt convaincu que mes plombs avoient ſervi anciens dans les combats ».

« En effet, les frondeurs jetoient autrefois des rres ; car Xénophon dit : *Juſſit funditores lapi- n plenos habere ſacculos.* Mais il n'étoit pas turel que ces ſoldats, dont les attaques étoient portantes, & quelquefois déciſives dans les mmencemens d'une bataille, n'euſſent pas des *lles* d'une egalité conſtante, d'un poids & d'une rme convenables. Les pierres étoient ſouvent fficiles à trouver, & la variété de leur figure & leur groſſeur pouvoit nuire à l'effet qu'on en ttendoit. Les anciens avoient donc des *balles* de lomb dans les arſenaux ; ils leur donnoient le om de gland, & leur faiſoient ſouvent porter des aractères relatifs aux circonſtances ».

« Avant que de mettre en œuvre les autorités les écrivains latins, je m'arrête à examiner le entiment d'un auteur moderne, dont le récit eſt apable ſeul d'établir une certitude ſur cette ma- ière ».

» Torgioni Tozzetti (1), dans la relation de es voyages en Toſcane, aſſure que l'on trouve epuis long-tems dans le voiſinage de Piſe, & ans un lieu ſitué ſur des montagnes dépendantes e cette ville, des glands de plomb : *Di peſo de- ari* 21, *è anco d'un oncia l'una, &c.*, formés en lives, & reſſemblant à des pierres judaïques. Ils ervoient anciennement, dit-il, aux frondeurs ; & il renvoie ſes lecteurs à Juſte-Lipſe de *Milit. om.*, & à Ulyſſes Aldovrandus, *Métall.* 176. il. Tozzetti fit chercher de ces *balles* dans la ente de cette montagne, & ne put en trouver ue deux, qui, apparemment, n'avoient point le caractères ; car il cite celles qu'il a vues à lorence, dans le cabinet du marquis Capponi, & ur leſquelles on s'appercevoit qu'il y avoit eu des ettres enfermées dans un carré marqué par des ignes creuſes. Le nom de *Caſtelliare*, & la ſitua- ion avantageuſe de cette montagne, qui, ſans tre commandée, comman le à tous les environs, ui perſuadent qu'anciennement il y avoit dans et endroit un fort qui doit avoir ſubſiſté juſqu'à invaſion des Barbares ; mais il convient qu'on 'y voit aujourd'hui aucun veſtige de bâtiment. es plombs dont il parle augmentent, ſelon lui, cette conjecture : il ſuppoſe qu'on a pu les tirer pour la défenſe ou l'attaque de cette place, & il appuie ſon opinion ſur cet endroit où Virgile, parlant des ſoldats d'Agnani & de Paleſtrine, qui vinrent au ſecours de Turnus, dit (*Æneid. VII.* 686.) :

*Pars maxima glandes*
*Liventis plumbi ſpargit.*

« Juſte-Lipſe, cité en preuve par M. Tozzetti, rapporte, non dans le Traité de la Milice Romaine, mais dans le Poliocerticon, cinq de ces plombs, dont trois ont des caractères. On trouve ſur celui qui a le plus de reſſemblance avec le mien, FUGITIVI PERITIS, & ſur les deux autres, qui ſont d'une forme un peu différente, ITAL. & GAL. ; ce qui, je crois, veut dire *Itali* & *Galli* ».

« Aldovrandi en a fait graver deux, exactement conformes aux miens. On lit ſur le premier FIR. de relief, & à rebours, par l'inattention du graveur ; l'autre n'eſt traverſé dans ſa longueur, que par un trait qui peut venir du moule, au ſortir duquel on n'a pas ébarbé le morceau. L'antiquité n'eſt point l'objet de cet auteur ; il n'en parle que par rapport à leur matière ».

« Ces glands étoient donc déjà connus, & on ne doit pas douter, après ces témoignages, de l'emploi auquel ils étoient deſtinés. Je pourrois y joindre des autorités ſans nombre, que me fourniroient les anciens auteurs. Je ne préſenterai que quelques paſſages, & ceux qui me paroîtront les plus déciſifs, pour ne pas fatiguer les lecteurs par toutes les citations qu'il ſeroit facile de raſſembler ».

« Tite-Live dit, en parlant de la victoire que les Romains remportèrent ſur les Gallo-Grecs, (*Edit. Variorum* 1664, *pag.* 454. *Tom.* 3, *l.* 38.) : *Conſul, quia non cominùs pugnam, ſed procul, locis oppugnandis futuram præceperat animo, ingentem vim pilorum, velitarium, haſtarum, ſagittarum, glandiſque & modicorum qui fundâ mitti poſſent lapidum paraverat.* Et plus bas, (*pag.* 456.) : *Sagittis, glande, jaculis incauti, ab omni parte configebantur* ».

« Saluſte dit des Romains, qui combattoient contre les Numides (*Edit. Varior. de Bello Jugurt. p.* 298.) : *Romani pro ingenio quiſque pars emittùs glande aut lapidibus pugnare.* Et Céſar, dans ſes Commentaires, (*liv.* 7, *p.* 360.) : *Fundis ac glandibus Gallos perterrent* ».

« Les poëtes ont auſſi ſouvent fait mention de ces glands de plomb, lancés par les frondeurs ». Lucrèce, (*lib.* 6. *v.* 177.) :

*Plumbea verò*
*Glans etiam longo curſu volvenda liqueſcit.*

Et plus bas, (*v.* 305.) :

*Plumbea ſæpè*
*Fervida fit glans in curſu, cùm multa rigoris*
*Corpora dimittens, ignem concepit in auris.*

(1) *Page* 231, *tom. I delle Relazioni d'alcuni Viaggi fatti in diverſe parte della Toſcana. Firenze* 1750.

Ovide, dans les Métamorphoſes :

*Non ſecùs exarſit, quàm cùm balearica plumbum*
*Funda jacit, volat illud & incandeſcit eundo,*
*Et quos non habuit, ſub nubibus invenit ignes.*

Et ailleurs, (*lib. XIV. Mét. v.* 824.) :

*Corpus mortale per auras*
*Dilapſum tenues : ceu latâ plumbea fundâ*
*Miſſa ſolet medio glans intabeſcere cœlo.*

« Outre le paſſage rapporté ci-deſſus, Virgile fait mention de cette arme offenſive dans ſon *Enéide, liv.* 9, *v.* 588 :

*Et medio adverſi liquefacto tempora plumbo*
*Diffidit.*

Quoique l'autorité des poëtes ne ſoit pas d'un grand poids, il eſt conſtant que les comparaiſons qu'ils emploient, portent ordinairement ſur des uſages reçus ; & leur témoignage concourt ici à prouver que les frondeurs jetoient dans les combats des glands de plomb. Mais l'effet qu'ils attribuent à ce métal lancé par une fronde, mérite en particulier quelques réflexions. »

« L'expérience nous prouve que les *balles* de nos fuſils s'applatiſſent. Le changement de leur forme n'eſt pas cauſé par la chaleur de la poudre embraſée : elle n'a pas le tems de faire cette impreſſion ; c'eſt la viteſſe du mouvement & la preſſion de l'air qui agiſſent ſur le métal, de manière qu'il s'applatit contre les plus foibles réſiſtances ; mais il y a loin de cette préparation & de cet amolliſſement, à la fuſion. Les anciens voyant que les glands lancés par les frondeurs perdoient leur forme, en perçant même des corps auſſi peu ſolides que les chairs, s'étoient imaginé que le plomb ſe fondoit en l'air. Ils obſervoient tout ; rien ne leur échappoit du côté des effets ; mais ils en ignoroient ſouvent la cauſe ».

» Je finis par un paſſage de Celſe : ce ſavant homme, dont le jugement n'eſt jamais haſardé, & dont le témoignage ſeul peut faire une preuve, dit dans ſon livre VII, tom. 2, traduction de Ninnin, p. 356 : *On eſt encore quelquefois obligé d'extraire des balles de plomb, des pierres, & d'autres corps ſemblables, qui ſont entièrement enſevelis dans les chairs* ».

« Voilà une partie des citations qu'on pouvoit tirer des auteurs anciens. Elles prouvent ſuffiſamment que les *balles* de cette eſpèce, qu'on rencontre, étoient fabriquées pour ſervir dans les batailles ».

(*Polybe : édit.* 1770, *p.* 119). « Je ne parle point ici des maſſes de plomb qu'Archimède jetoit contre les ennemis ; des glands de même métal qu'on lançoit pour donner des avis, par le moyen des caractères qu'on imprimoit ſur ce plomb, ainſi [illegible] le voir dans Hirtus, *de Bello Hiſpanico* 340).

« J'ai trois de ces glands antiques. On lit ſur le premier FERI, *Frappe*. Les lettres ſont de relief & formées ſimplement par l'impreſſion du moule ; le ſecond portoit des caractères grecs. On ne diſtingue plus que ceux qui ſont marqués ſur la planche ; & l'on voit au revers ceux que j'ai fait graver au bas du morceau. On pourroit conclure de ce petit monument, que les Grecs avoient auſſi l'uſage de fondre des *balles* dans leurs arſenaux, pour les diſtribuer aux frondeurs. Mais quoique ce gland ait été trouvé il y a peu d'années dans un tombeau qui fut ouvert dans l'Aſie-Mineure, il eſt probable que les légions romaines établies dans la Grèce ont employé les caractères reçus dans les pays qu'elles habitoient ; pratique que les Romains ont ſuivie dans des matières plus importantes. Le troiſième gland eſt abſolument uni. *Le premier & le troiſième gland ſont à-peu-près de même poids ; c'eſt-à-dire, d'un peu plus de deux onces. Le gland qui porte des caractères grecs, pèſe une once, un peu plus d'un demi-gros* ».

BALLET. *Voyez* le Dictionnaire de la Danſe.

BAAAHTYΣ. Athénée (*Deipn.* 9.) & Héſychius déſignent, par ce nom, des fêtes établies à Eleuſine, en l'honneur de Démophoon, fils de Célée.

*BALLISTEA*, de βαλλίζειν, danſer ; danſes groteſques & déshonnêtes. Ce mot eſt ſynonyme de *ballematia* ou *vallematia*, que l'on trouve dans Iſidore. Tous ces mots ſont des bas-ſiècles de l'Empire Romain.

BALLON, *follis, pila*, balle à jouer, qui n'étoit remplie que de vent. Lorſqu'elle étoit fort groſſe, on la pouſſoit avec les bras ; la main ne ſuffiſant pas pour cet effort. Properce (*III.* 12. 5.) :

*Cùm pila veloces fallit per brachia jactus.*

Etoit-elle petite ; on la lançoit avec la main, & on l'appeloit à cauſe de cela *follis pugillaris*. Dans Plaute (*Rud. III.* 4. 16.) un acteur parlant à quelqu'un qu'il menace de ſoufflets ou de coups de poing, lui dit :

*Extemplò hercle ego te follem pugillatorium*
*Faciam.*

On l'appeloit auſſi *folliculus*, quand elle étoit fort petite. Auguſte y jouoit ſouvent. Suétone (*Aug. c.* 83). La légèreté du *ballon* ou de cette balle-à-vent, la fait ſurnommer *plumeus* par Martial (IV. 19. 7). Elle rendoit cet exercice propre à tous les âges, même aux vieillards & aux enfans. Martial nous l'apprend en la faiſant parler elle-même, (*XIV.* 47.),

*Ite procul, juvenes ; mitis mihi convenit ætas :*
*Folle decet pueros ludere ; folle ſenes.*

Le *ſphériſtère* ou le jeu de paume étoit ſablé, afin de fixer les pieds des joueurs, & de prévenir

dens qui auroient pu réſulter de leurs réquentes.

*LUCA*, mot uſité dans les mines d'Eſ- dérivé du grec βαλλίω, *jeter*. Il déſignoit mines d'or le ſable que l'on jetoit au vent, er les petites parties de métal qu'il pou- ntenir. Pline (33. 4.) : *Iidem quod minutum ucam vocant.*

*NEARIUS fur*. En entrant dans les bains , on dépoſoit ſes habits dans l'*apodytère*; es donnoit à garder à un eſclave des bains ne ſomme modique. Le grand nombre emens qui s'y trouvoient entaſſés, facili- e vol; c'eſt pourquoi il eſt parlé ſi ſouvent auteurs latins des *voleurs de bains*, *fures ii*. On regardoit cependant cette eſpèce de comme un ſacrilége, parce que les bains des bâtimens ſacrés. La mort étoit leur e fixé par les loix; tandis qu'un voleur re n'étoit condamné qu'à la reſtitution du de la choſe volée. Cette rigueur rendoit *urs de bains* très-induſtrieux; & il étoit de n'en être pas la dupe. Plaute le dit *l.* 4. 51.) :

*Qui it lavatum*
*lineas, ibi cùm ſedulò ſua veſtimenta ſervat,*
*en furripiuntur.*

citoyens aiſés menoient aux bains, des s pour garder leurs habits.

*TEARIUS*, officier prépoſé dans les lé- la garde des baudriers & des ceinturons; t-être celui qui les fabriquoit. On liſoit à hors la porte Pinciane l'inſcription ſui- rapportée par Spon (*Miſcel. Antiq. ſect.*

M. CRITONIUS. M. F.
ADOLLONIUS
MILES. EX. ARMAMEN
TARIO. AUGUSTORUM
BALTEARIUS.

*TEUM.* } *Voyez* BAUDRIER.
*TEUS.* }

*reus* & *præcinctio*. On appeloit de ce nom s amphithéâtres, un degré ou gradin plus plus haut que les autres, & qui ſervoit ie-tems de paſſage & de ſéparation entre équeſtre & les ſimples citoyens. Tertullien *it. c.* 3.) : *Vias vocant caraines balteorum itum*. Vitruve en donne les dimenſions, que leur largeur doit être égale à leur : *Præcinctiones ad altitudines theatrorum parte faciendæ videntur : neque altiores uanta præcinctionis itineris ſit latitudo.* a obſervé dans l'amphithéâtre de Vérone é ou gradin qui eſt au milieu de tous les autres, & qui a deux pieds ſix pouces (de Vérone) de hauteur, tandis que les autres degrés n'ont qu'un pied & deux pouces. Vitruve appelle ces *baltei*, *diazomata*, ceintures, διάζωματα.

*Balteus*. Les Romains déſignoient par ce mot les plis que faiſoit leur toge ſur la poitrine & l'eſtomac, lorſqu'ils relevoient ſous le bras droit la portion de ce vaſte habillement, qui deſcendoit de l'épaule gauche, & couvroit le bras du même côté. Quintilien (*xi.* 3.) : *Ille qui ſub humero dextro ad ſiniſtrum obliquè ducitur velut balteus, nec ſtrangulet, nec fluat.* La grace de l'habillement conſiſtoit en grande partie à donner à ces plis une forme agréable, ni trop ſerrée ni trop flottante. Curius (*III. p.* 78.) s'exprime ſur cet objet comme Quintilien : *Quid in umbone? nec fluxè, nec adſtrictè.* On déſignoit auſſi par le mot *umbo* cette maſſe de plis qui formoit une élévation ſur la poitrine, comme l'*umbo* ſur la ſurface du bouclier. Les ſtatues drapées antiques feront mieux connoître le *balteus*, que les plus longues deſcriptions ne ſauroient le faire.

Il faut obſerver que vers le tems d'Alexandre-Sévère, & ſous les empereurs qui le ſuivirent, on exagéra ridiculement cette maſſe de plis, comme on le voit ſur les buſtes de cèt âge. Ces plis étoient alors ſi larges & ſi maſſifs, qu'on pouvoit les prendre pour une planche recouverte de drap. Quelques modernes confondent ce *balteus* exagéré avec le *Laticlave*. *Voyez* ce mot.

*BALTHEUM Veneris*. *V.* CESTE de Vénus.

BANDAGES. La connoiſſance des *bandages* les plus favorables à chaque opération, dans laquelle les chirurgiens françois ont la réputation d'être les plus ſavans, ſe retrouve chez les anciens. Ils la poſſédoient à un tel degré de perfection, que les modernes ne peuvent pas ſe flatter d'avoir beaucoup ajouté à l'excellent Traité que Gallien a compoſé ſur ce ſujet.

BANDEAU royal, le véritable diadême des ſouverains. C'étoit une ſimple bandelette; ce qui le diſtinguoit du prétendu diadême terminé en pointe au-deſſus du front, qui étoit l'attribut de Junon, des reines & des princeſſes du ſang royal. Les antiquaires & les artiſtes ont affecté à celui-ci le mot *diadême*.

Le *bandeau* royal que portoit ſur ſa thiare Phraate, roi d'Arménie, étoit blanc.

Bacchus le portoit de couleur de pourpre.

Wilde, Spanheim, & d'autres ont aſſuré qu'Alexandre, le premier des Grecs & de tous les rois de Macédoine, avoit porté le *bandeau* royal, pour imiter Darius. On voit cependant cet ornement ſur les médailles d'Archélaüs II. Ces ſavans n'ont pas diſtingué le *bandeau* royal des Perſes de celui des Macédoniens; & c'eſt de là que vient leur erreur. Le dernier avoit toujours été en uſage dans la Macédoine : le premier ſeul n'y fut introduit qu'après la défaite de Darius. Diodore

de Sicile & Quinte-Curce le diſent formellement. Alexandre prit, ſelon le premier hiſtorien, le *diadême des Perſes ;* & ſelon Quinte-Curce, le *diadême pourpre orné de blanc.* Le diadême, ou plutôt le *bandeau* royal ordinaire, étoit donc blanc ; & celui des Perſes, que le vainqueur de Darius y joignit, étoit de pourpre.

Le *bandeau* royal, appelé ordinairement diadême, étoit une bandelette tiſſue de fils de laine ou de ſoie, dont les extrémités nouées derrière la tête, tomboient ſur le col & ſur les épaules. Les rois s'en ceignirent dans les premiers tems, & avant que de porter les couronnes. Il étoit ſimple, blanc, pourpre, ou violet. La couleur blanche y paroiſſoit cependant affectée d'une manière plus ſpéciale ; car Pline (*VIII.* 21.), voulant déſigner des marques blanches qui étoient empreintes ſur la tête d'un ſerpent de la Cyrénaïque, les compare au *bandeau* royal : *Candida in capite macula, ut quodam diademate, inſignem ;* & ailleurs (*XI.* 16.) : *In fronte macula quodam diademate candicans.*

Le *bandeau* royal étoit quelquefois pliſſé, non dans le ſens de ſa longueur, mais dans le ſens oppoſé, tel que l'offrent d'une manière exagérée quelques figures égyptiennes. Tacite fait mention de ces plis ou rides (*Annal. VI.* 37. 2.) : *Nuntiavere accolæ, Euphratem nullâ imbrium vi ſponte in immenſum attolli ſimul inalbentibus ſpumis, in modum diadematis, ſinuare orbes.* Sapor, roi des Perſes, portoit, en guiſe de *bandeau* royal, une repréſentation de tête de bélier d'or, ornée de pierreries (*Ammian XIX.* 1.) : *Aureum capitis arietini figmentum, interſtinctum lapillis pro diademate geſtaſſe Saporem.* Les empereurs grecs le chargèrent de broderies d'or, de pierres précieuſes & de perles. (Curopalate *de Offic. aulæ Conſtantinop. p.* 100). On le plaçoit ordinairement ſur les cheveux, de manière à laiſſer le front & la naiſſance même des cheveux découverts.

Les rois perſes ajoutèrent le *bandeau* royal à leur cidaris & à leurs thiares ; comme on l'ajouta depuis aux couronnes. Les rois parthes qui ſe faiſoient appeler rois des rois, portèrent un *bandeau* royal double. Les rois de Macédoine le portèrent blanc juſqu'à Alexandre, (Lucien, *dial. Diogen. & Alex.*) qui y ajouta le *bandeau* pourpre de Darius. On voit le *bandeau* royal ſur les médailles des rois de Syrie, d'Egypte, du Pont, de Bithynie, de Thrace & des autres rois d'Aſie.

Sur la médaille de Trajan, qui porte pour légende REGNA ADSIGNATA, cet empereur donne le *bandeau* royal au roi d'Arménie.

Les reines portoient auſſi le *bandeau* royal. La tête de Jotapé en eſt ornée ſur les médailles de Commagène. Ce fut avec ſon *bandeau* royal que la vertueuſe épouſe de Mithridate, Monime, eſſaya de ſe donner la mort.

La haine que les Romains, du tems de la république, avoient pour le nom de *roi*, s'étendit juſqu'à la marque de la royauté, le *bandeau* royal. Un certain Favorin reprochoit à Pompée de ce qu'il portoit autour des cuiſſes des bandes blanches qui reſſembloient au *bandeau* royal : il n'importe, diſoit-il, (*Val. Max. VI.* 27.) ſur quelle partie du corps cette bande ſoit placée ; c'eſt toujours un *bandeau* royal : *Non refert qua in parte corporis ſit diadema.* Quoique Pompée alléguât pour excuſe une bleſſure qu'il avoit à la cuiſſe, cependant Cicéron avouoit dans une lettre à Atticus (*II.* 3.), que ſes yeux écoient choqués de cette affectation de la royauté : *Etenim mihi ejus caligæ, vel faſciæ cretatæ non placebant.*

Les premiers empereurs romains évitèrent ſoigneuſement de porter un ornement dont la vue bleſſoit les yeux de leurs ſujets ; ils ſe couronnèrent ſimplement de laurier. Caligula eut envie d'en ceindre ſa tête ; mais on voit dans Suétone (*c.* 22. *n.* 3.) que, mieux conſeillé, il n'exécuta pas ce dangereux deſſein. Elagabale s'en paroit quelquefois dans l'intérieur de ſon palais, comme Céſar l'avoit fait pendant les Lupercales (*Dion.* 44.) ; jamais cependant il n'oſa le porter en public. Aurélien fut le premier (*Aurel. Victor. Epit. c.* 35. *n.* 5.) qui parut en public avec le *bandeau* royal, & un habit tiſſu entièrement d'or & de pierres précieuſes, comme les rois des Barbares : *Iſte primus apud Romanos diadema capiti innexuit, gemmiſque & auratâ omni veſte uſus eſt ; quod adhuc ferè incognitum romanis moribus videtur.* Ses ſucceſſeurs l'imitèrent preſque tous ; cependant cet ornement royal ne devint commun & ordinaire que depuis Conſtantin. On voit ſur les médailles, depuis cette époque, les empereurs & les impératrices parés du *bandeau* royal orné de perles, de diamans, même à double rang.

Ces princes le portèrent quelquefois n'étant que Céſars. Euſèbe l'attribue à Conſtance-Chlore, lors même qu'il étoit encore Céſar. On le trouve ſur quelques médailles de Julien-Céſar, quoiqu'il ne le portât pas toujours depuis, étant devenu empereur.

Pline (*VII.* 56.) attribue à Bacchus l'invention du *bandeau* royal ou diadême : *Liber Pater.... idem diadema Regum inſigne invenit.* Voyez DIADÊME.

BANDELETTE. Les *bandelettes* placées ſur le front & autour de la tête des ſtatues, ne déſignent pas toujours des rois. Si l'on en pouvoit diſtinguer la couleur, & la reconnoître pour la couleur pourpre, affectée au diadême des princes, la queſtion ſeroit décidée. C'eſt de cette couleur qu'étoit le bandeau royal offert par Minerve à Pâris, pour déſigner la ſuprême puiſſance qu'elle lui offroit.

On ceignoit le front des vainqueurs aux jeux Olympiques, d'une *bandelette* rouge. La victoire que portoit ſur ſa main droite la ſtatue de Jupiter-Olympien en Elide, ouvrage de Phidias, avoit, ſelon Pauſanias, une couronne & une *bandelette.*

Elle

ſans doute cette *bandelette*. Le même
: de la ſtatue d'un vainqueur aux jeux
s, qui avoit auſſi dans la main une
& de la ſtatue d'Hippodamie, placée
de d'Elis, qui tenoit une *bandelette*,
ir en ceindre Pélops.

ETTE. Il faut bien diſtinguer du ban-
cette *bandelette* que l'on voit ſouvent
des philoſophes & des poëtes, ſans
ouve jamais ſur ce grand nombre de
ereurs qui ſubſiſtent encore. Les édi-
onumens d'Herculanum l'ont reconnue
ence pour un attribut des littérateurs
oſophes. Un tombeau étruſque (*Maſ.*
. *tav.* 44.) nous offre une école de
s qui portent cette *bandelette* pour la
*oyez* DIADEME & BANDEAU royal.

tes ont ſouvent fait dans leurs vers
es *bandelettes* blanches, qui ſembloient
:ribut diſtinctif. Stace (*Sylv. II.* 1. 26.):

*, heu! vittis & frontis honore ſoluto,*
*is vates.*

oëte dit dans l'*Achilléide* (*I.* 2.):

*a nunc primis albeſcunt tempora vittis.*

dit dans les premiers tems les poëtes
ns, ou interprètes des dieux, *vates*;
:rniers étoient couronnés de laurier &
*ttes* entortillées autour de leurs cou-
ice (*Theb. III.* 466.):

*nini vates ſanctam canentis olivæ*
*comam, & nivcis ornati tempora vittis.*

*Eneid. III.* 80.):

*us, rex idem hominum, Phœbique ſacerdos*
*& ſacrâ redimitus tempora lauro.*

ſſes étoient auſſi couronnées de *bande-*
énal (*Sat. VI.* 50.) parle de celles des
le Cérès:

*adeò Cereris vittas contingere digna.*

linguer les *bandelettes* des prêtres de
ui s'attachoit avec des *bandelettes*.

ues des dieux étoient ornées de *ban-*
irgile (*Georg. II.* 168.):

*uere ſacram effigiem, manibuſque eruentis*
*eas auſa diva contingere vittas.*

plians portoient dans leurs mains des
, comme ceux qui demandoient la paix
des rameaux d'olivier. Virgile (*Æneid.*
:

*Ne temne, quod altrò*
*mus manibus vittas, ac verba precantûm.*



Horace (*Od. III.* 14. 5.):

*Unico gaudens mulier marito*
*Prodeat, juſtis operata divis:*
*Et ſoror clari ducis, & decora*
*Supplice vittâ.*

On entouroit de *bandelettes* les autels (*Voyez* AUTEL.) &. les portes des temples. Properce (*IV.* 10 26.):

*Impunè & nullis ſacra retecta viris,*
*Devia punicea velabant limina vitta.*

Les victimes que l'on offroit aux dieux étoient ornées de *bandelettes*. Stace (*Achilleid. II.* 300.):

*Vittatâ genitrix placata juvencâ eſt.*

Virgile (*Æneid. II.* 156.):

*Vittaque dcûm, quas hoſtia geſſit.*

Dans le deuil & la douleur, les prêtres & tous ceux qui portoient ordinairement des *bandelettes*, les arrachoient. Stace (*Sylv. II.* 1. 26.):

*Et nunc, heu! vittis & frontis honore ſoluto,*
*Infauſtus vates vexo mea pectora tecum.*

Le même poëte dit (*Thebaid. XI.* 760.):

*Sed vittis exuta comam, fraternaque bella,*
*Ceu ſoror infelix pugnantûm, aut anxia mater,*
*Deflebat.*

Les *bandelettes* ſacrées des prêtres, des victimes, &c. ne doivent pas être confondues avec celles qui ſervoient ordinairement aux femmes à relever & à nouer leurs cheveux. Martianus Capella dérive leur nom *vitta* de cet uſage de lier les cheveux: *Vitta ſunt, quæ crinibus innectuntur, quibus fluentes religantur Capilli, & vitta dicta, quòd vinciunt.* Les filles portoient des *bandelettes* très-ſimples (*Valer. Flaccus VIII.* 6.):

*Ultima virgineis tunc flens dedit oſcula vittis.*

Stace dit qu'Ulyſſe, déguiſé en marchand, préſenta, entr'autres ornemens de filles, des *bandelettes* à Achille déguiſé. Le même poëte parle (*Achill.* 1. 611.) d'une jeune fille qui relevoit ſes cheveux avec une *bandelette* de pourpre:

*Cinxit purpureis flaventia tempora vittis.*

Les femmes mariées portoient ſans doute des *bandelettes* plus larges, plus riches & plus ornées; car elles ſervoient à les faire diſtinguer des filles. (*Tibull.* 1. 7.):

*Sit modo caſta doce, quamvis non vitta ligatos*
*Impediat crines.*

Plaute (*Mil. III.* 1. 96.):

*Utque eam hîc ornatam adducas matronarum modo: Capite compto crines vittaſque habeat, aſſimiletque ſe tuam eſſe uxorem.*

Virgile (*Æneid. VII.* 403.):

*Io matres audite, ubi quaque Latinæ, Solvite crinales vittas.*

Les femmes ſe paroient de *bandelettes* dès le jour de leur mariage. Properce (*IV.* 3. 13.):

*Quæ mihi deductæ fax omen prætulit, illa Traxit ab everſo lumina nigra rogo. Et ſtygio ſum ſparſa lacu, nec recta capillis Vitta data eſt: nupſi non comitante deo.*

Quelques commentateurs ont aſſuré que les filles ne portoient qu'une ſeule *bandelette*, mais que les femmes en portoient deux. Ils citent en preuve ces vers de Properce (*IV.* 12. 33.):

*Mox ubi jam facibus ceſſit prætexta maritis, Vinxit & acceptas altera vitta comas.*

Le ſénat leur avoit acordé, ſelon ces philologues, cette prérogative avec quelques autres, en l'honneur de la mère & de l'épouſe de Camille: *Vetuſtiſque crinium inſignibus novem vittæ diſcrimen adjecit* (*Valer. Maxim. V.* 11).

Il étoit peut-être défendu aux courtiſannes à Rome de porter les *bandelettes* comme les femmes des citoyens; car on leur avoit interdit tout ce qui ſervoit à diſtinguer ces dernières, *Matronalia decoramenta*, dit Tertullien (*de Cult. Femin. c.* 12).

Les *bandelettes* entortillées autour des cuiſſes furent en uſage à Rome du tems de Cicéron, & elles tenoient lieu de chauſſes. Nous avons vu ailleurs (BANDEAU royal) les reproches que la couleur blanche de celles de Pompée lui attira, à cauſe de l'affectation de royauté que l'on croyoit reconnoître dans le choix de cette couleur.

Les *bandelettes* faiſoient l'ornement des lits, ou des chambres à coucher. Cicéron (*de Divin. II.* 63.): *Defert ad conjectorem quidam, ſomniaſſe ſe ovum pendere ex faſciâ lecti ſui cubicularis.*

La ceinture que les femmes & les filles portoient immédiatement au-deſſous du ſein, eſt appelée quelquefois *bandelette du ſein*, *faſcia mamillaris*. Iſidore (*XIX.* 33.): *Faſcia eſt quâ tegitur pectus, & papillæ comprimuntur, atque criſpante cingulo anguſtius pectus arctatur.* Ovide (*Remed. Amor. n.* 337.):

*Omne papillæ Pectus habent tumidæ; faſcia nulla tegat.*

Et Martial (*XIV.* 134. 1.):

*Faſcia creſcentes domina compeſce papillas.*

Les anciens s'enveloppoient les jambes & les pieds dans des *bandelettes*. Tantôt elles ſervoient à aſſujettir la chauſſure; c'eſt à elles que les modernes donnent le nom de brodequin, & par corruption celui de cothurne: tantôt elles ſervoient à couvrir les pieds & à les défendre de l'injure des ſaiſons. Ulpien (*lib.* 25. §. *faſcia de auro...*): *Faſcia crurales, pedulesque & impilia loco veſtium ſunt.*

On voit un rang de *bandelettes* autour de la jambe de quelques ſtatues de femmes. *V.* PÉRISCÉLIDES.

BANDES ſur les habits. *V.* BORDURE.

*BANDIARBA*. Muratori (ICO. 3. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante trouvée près de Lisbonne:

AMMINUS
ANDIATTIAE. F.
BANDIARBA
RIAICO. VO
TUM. L. M.

On ignore quelle eſt cette divinité appelée *Bandiarba*.

BANNISSEMENT, φυγή. Cette punition différoit de l'oſtraciſme. Elle éloignoit le coupable pour toute ſa vie, ſans autre eſpoir de retour que de ſe voir rappeler par le même magiſtrat qui l'avoit condamné au *banniſſement*. On vendoit à l'encan les biens des bannis. L'oſtraciſme ne s'exerçoit que pour dix ans, après leſquels l'exilé revenoit à Athènes, rentroit dans tous les droits des citoyens & dans ſes biens, qui avoient été mis en ſéqueſtre pendant ſon abſence.

BANQUIER. *V.* CHANGEUR.

*BAPHIA*. Ce mot, dérivé de βαφὴ, teinture, déſignoit dans l'Empire Romain des atteliers où l'on teignoit en pourpre ou en jaune les étoffes. Les chefs de ces atteliers, *procuratores*, ſont mis ſous l'inſpection du comte des Largeſſes, dans la Notice de l'Empire.

*BAPHIARII*, teinturiers. Ils ne pouvoient, dans l'Empire Romain, quitter leur profeſſion; & leurs enfans étoient obligés d'exercer celle de leurs pères. (*Cod. XI.* 7. §. *II.*) : *Murileguli, qui derelicto atque deſpecto propriæ conditionis officio, vetitis ſe infulis dignitatum & cingulis penitùs denegatis munîſſe dicuntur, ad propria artis & originis vincula revocentur.*

BAPTES, prêtres de la déeſſe Cotytto: ils étoient regardés à Athènes, avec raiſon, comme les derniers de tous les hommes, à cauſe des infamies dont ils ſe ſouilloient impunément. Il falloit en effet qu'ils pouſſaſſent la débauche bien loin, puiſque Juvénal dit qu'ils fatiguoient leur déeſſe elle-même (*Sat.* 2. 92.):

*Talia ſecretâ coluerunt orgia tædâ, Cecropiam ſoliti Baptæ laſſare Cotytto.*

Leur nom de *baptes* venoit du mot βάπτειν, ſe ſigner, plonger; parce qu'ils plongeoient dans eau tiede ceux qu'ils initioient à leurs honteux ſtères Eupolis les joua ſur le théâtre d'Athè-s, dans ſa comédie intitulée : *les Baptes* ou *Plongeurs*. Mais ils s'en vengèrent en le plon-nt dans la mer, où il périt.

BAPTISTÈRE. On trouve auprès de Rome la voie Nomentane, hors de la porte Pie, un iment rond antique, auquel on donne com-nément le nom de temple de Bacchus. Il ren-rme un grand ſarcophage de porphyre, dans uel étoit dépoſé le corps de ſainte Conſtance. r ce ſarcophage ſont repréſentés la vendange le preſſurage. Les mêmes ſujets ſe trouvent écutés en moſaïque ſur le plafond de la galerie térieure de cet édifice, avec cette différence gère, que ſur le ſarcophage ce ſont de petits nies ailés qui travaillent à la vendange, & des unes ſur le plafond. Ces deſſins ont fait donner l'édifice le nom de temple de Bacchus. Mais ous ſavons que ſous le règne de Conſtantin, a religion chrétienne n'étoit pas encore dépouillée entièrement de toutes les pratiques qui tenoient au paganiſme, & qu'on ne craignoit pas de mêler le ſacré & le profane. On retrouve d'ailleurs ſur pluſieurs ſépultures chrétiennes des raiſins, des vignes & d'autres attributs relatifs à la ven-dange, que l'on peut expliquer par de pieuſes allégories. (*Roma ſotterranea Boſii*). Cet édifice a été connu plus anciennement ſous le nom de *Baptiſtère* de ſainte Conſtance, à cauſe de l'urne de porphyre que l'on croyoit avoir ſervi aux cérémonies du baptême de cette ſœur de Conſ-tantin.

Le ſarcophage de porphyre qui eſt placé dans le cloître de Saint-Jean de Latran, & qui renfermoit, dit-on, le corps de ſainte Hélène, mère de Conſ-tantin, annonce, par ſon genre de travail, le même ſiècle que le précédent. Au lieu d'attributs de vendanges, il eſt orné de cavaliers qui com-battent, & de priſonniers placés au-deſſous d'eux. Auprès de ce cloître, eſt l'édifice appelé le *Bap-tiſtère de Conſtantin*.

*BAPTISTERIUM*, βαπτιστήριον, étoit un ré-ervoir d'eau froide, dans lequel les Romains e baignoient & nageoient même. Sidoine (*epiſt. l.* 1.) : *Piſcina forinſecùs, ſeu, ſi Græcari mavis, aptiſterium*. Pline le jeune en avoit un dans ſa aiſon de campagne (*epiſt. 11.* 17. 11).

On appeloit du même nom les baignoires por-tives; & les Chrétiens déſignèrent auſſi par le om de *baptiſterium*, les baſſins dans leſquels on dminiſtroit le baptême, ainſi que les édifices ans leſquels ces baſſins ou fontaines étoient atiquées.

*BARÆCO*. Muratori (100. 4. *Theſ. inſcr.*) pporte l'inſcription ſuivante trouvée dans la alice, où il eſt fait mention de ce dieu inconnu:

REUVEANA
BARAECO
AFER. ALBINI
F. TUROLUS
V. S. L. M.

*BARAICUS*. Voyez *Buraicus*.

BARANGE, *barangus*. C'étoit le nom de certains officiers chez les Grecs du Bas-Empire. Leurs fonctions étoient de garder les clefs des portes de la ville où ſe trouvoit l'empereur. (*Cantacuz. lib.* 1. *& Codinus de offic. Conſtant. c.* 5. *n.* 45). Ce dernier dit que les *baranges* étoient des officiers qui ſe tenoient à la porte de la chambre de l'empereur, & à celle de ſa ſalle à manger. Le même Codinus, Nicétas & Curopalate, conviennent que le nom de *barange* eſt anglois, que ceux qui le portoient l'étoient auſſi. Anne, Comnène aſſurent qu'on les faiſoit venir de l'iſle de *Thulé;* leur arme ordinaire étoit une hache. Les *baranges* étoient celtes, ſi l'on en croit Jean Scylitzes, & allemands, ſelon Nicétas dans la vie d'Alexis. Il paroit par Cedrenus, qu'il y avoit à la cour de Conſtantinople des *baranges* dès le tems de Michel le Paphlagonien; mais ils ne formoient alors qu'un des corps de la milice, & n'étoient pas encore des gardes-du-corps de l'empereur. Leur chef s'appeloit Ακόλουθος, c'eſt-à-dire, celui qui accompagne toujours le prince.

Vers l'an 1305, ſous l'empire de Michel IV, un *barange* ayant voulu faire violence à une femme thrace, elle ſe ſaiſit de ſon épée, & lui perça le cœur : tous les *baranges*, loin de pourſuivre la mort de leur camarade, donnèrent toute ſorte de louanges à cette vertueuſe femme, lui mirent une couronne ſur la tête, & le *barange* tué fut privé de la ſépulture.

*BARATHRUM*, βάραθρον, gouffre très-profond de l'Attique dans la tribu Hippothoontis, où l'on avoit coutume de précipiter les ſcélérats. Il étoit revêtu de pierres de tailles, en forme de puits; & dans le revêtiſſement on avoit ſcellé des crampons de fer crochus, dont quelques-uns avoient la pointe en haut & d'autres de côté, pour accrocher & déchirer les criminels dans leur chûte. Les Grecs donnèrent par extenſion, le nom de *barathre* à toute ſorte de gouffres, de cavités; & par analogie, aux avares & aux débauchés, dont rien ne peut ſatisfaire l'avidité. Les écrivains romains l'employèrent auſſi dans le même ſens. Martial donne ce nom à la cavité de l'eſtomac (1. *epigr.* 88. *v.* 4):

*Extremo ructus ſi venit à barathro.*

Horace le donne à un gourmand (1. *ep.* 15. 31.):

*Pernicies, & tempeſtas, barathrumque macelli,*
*Quidquid quæſierat, ventri donabat avaro.*

*Barathrum* déſigne, dans Plaute, (*Bacchid. n.* 2. 44.) une courtiſanne :

*O barathrum ubi nunc es? ut ego te uſurpem libens!*

Il n'eſt pas étonnant de retrouver auſſi dans les écrivains latins cette acception détournée du mot *barathre*; puiſque les Romains le donnoient par extenſion à la priſon de Rome, appelée TULLIANUM (*Voyez* ce mot), & en particulier à l'endroit élevé d'où on précipitoit les criminels. Jugurtha fut renfermé après le triomphe de Marius dans le *barathre*, & s'y laiſſa mourir de faim, ſelon Plutarque.

BAPATPON. Héſychius donne ce nom à des jeux ſacrés que l'on célébroit dans la Theſprotie, & dans leſquels on couronnoit le plus fort & le plus robuſte des combattans.

BARBARES. Les Grecs appeloient *Barbares* tous les peuples qui ne parloient pas leur langue, ou du moins qui ne la parloient pas auſſi bien qu'eux. Ils n'en exceptoient pas même les Egyptiens, chez leſquels ils avouoient pourtant que leurs philoſophes & leurs légiſlateurs avoient voyagé pour s'inſtruire. Les Grecs appeloient plus particulièrement *Barbares*, les Phrygiens; ſans doute à cauſe des anciennes haines qui ſubſiſtoient entr'eux depuis la guerre de Troie : on le voit dans l'*Oreſte* d'Euripide, & dans les ſcholies ſur l'*Ajax Maſtigophore* de Sophocle. C'eſt dans le ſens des Grecs que Plaute, parlant d'une traduction *latine*, (*Aſin. prol. n.* 11.) l'appelle *barbare* :

*Marcus vertit barbarè.*

L'acception du nom de *Barbares* que les Grecs donnoient aux étrangers, ſe reſſerra par la ſuite. Ils ne s'en ſervirent plus que pour marquer l'extrême oppoſition qui ſe trouvoit entr'eux & les autres nations. Celles ci, en effet, ne s'étoient point encore dépouillées de la rudeſſe des premiers ſiècles; tandis que les Grecs, plus modernes que la plupart d'entr'elles, avoient perfectionné leur goût & contribué beaucoup aux progrès de l'eſprit humain. Ainſi toutes les nations étoient réputées *barbares*, parce qu'elles n'avoient ni la politeſſe des Grecs, ni une langue auſſi pure, auſſi féconde, auſſi harmonieuſe que celle de ce peuple célèbre.

Les Grecs furent imités en cela par les Romains, qui appelèrent auſſi *barbares* tous les autres peuples, à l'exception des Grecs, qu'ils reconnoiſſoient pour une nation ſavante & policée. Il paroît que les autres peuples payoient, quoiqu'avec moins de raiſon, les Romains du même mépris. Ovide, qui paſſoit à Rome pour un courtiſan ſi poli & ſi aimable, étoit traité dans ſon exil de *barbare* par les Gètes, qui n'entendoient pas ſon langage, l'idiôme de Rome (*Triſt. v.* 10. 37.) :

*Barbarus hic ego ſum; quia non intelligor illis:*
*Et rident ſtolidi verba latina Getæ.*

Chaque peuple donna auſſi le nom de *barbares* aux étrangers qui s'établirent dans ſon pays, ſous le Bas-Empire. Les Bourguignons & les Francs qui ſe fixèrent dans les Gaules, y furent appelés *barbares*. On donna ce nom en Italie aux Goths. On appeloit dans les Gaules langue *barbare*, celle des Teutons. Grégoire de Tours déſigne le plus ſouvent les Payens par le nom de *barbares*. Le 52e canon de l'égliſe d'Afrique oppoſe la Mauritanie, province de l'Empire Romain, *aux terres barbares*, aux pays d'Afrique qui n'y étoient pas ſoumis, & qu'il appelle à cauſe de cela *Barbariques*; c'eſt-à-dire, hors de l'Empire, étrangers à l'Empire.

BARBARES (coſtume des). On pourra conſulter l'attribut de chaque peuple *barbare*, pour en connoître le coſtume particulier. Quant au coſtume général, on obſervera que les *Barbares*, c'eſt-à-dire, les peuples qui n'étoient point Grecs ou Romains, portent conſtamment ſur les monumens ſculptés ou peints par ces deux nations, des chauſſes longues comme les *pantalons*, nouées au-deſſus de la cheville du pied où elles finiſſent, des manches étroites, ſerrées vers le poignet où elles ſe terminent, de longs cheveux, une barbe droite & roide, & des bonnets recourbés quelquefois comme celui des Phrygiens. Thoas conduiſant Oreſte & Pylade enchaînés, ſur un bas-relief du palais Accoramboni, publié dans l'Hiſtoire de l'Art de Winkelmann; les Troyens des différens bas-reliefs dont les ſujets ſont relatifs à la guerre de Troie, publiés dans les *Monumenti antichi* du même auteur; les rois captifs du capitole; les *barbares* de la colonne Trajane; les captifs de l'arc de Conſtantin, &c. &c. pourront ſervir de modèle aux artiſtes.

*BARBARICA opera.* Il eſt parlé de ces ouvrages dans la Notice de l'Empire, & quelques interprètes ont cru qu'ils y déſignoient des ouvrages faits par les *barbares*; c'eſt-à-dire, par les peuples qui n'étoient pas ſoumis à la domination des Romains. D'autres penſent, avec plus de raiſon, que ce mot eſt une contraction de celui de *barbaricaria*. Voyez l'article ſuivant.

*BARBARICARIA opera.* Strabon (*lib.* 14. *p.* 455.) appelle *carica* les ornemens des caſques & des boucliers.

*BARBARICARIUS miniſtrator.* Muratori (971. 5. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante :

D. M.
PLAETORIAE
AUGAENI CONJUGI
B. M. Q. V. A. XXIX
FECIT
HERMES BARBARICARIUS
MINISTRATOR.L.

croit que cet artiſan ornoit les caſques & les
ares armes avec des filets d'or ou d'argent, ou
avec des filets dorés il formoit des deſſins
hommes & d'animaux, comme les damaſqui-
eurs modernes.

On déſignoit auſſi par le mot *barbaricarii*, les
oldats qui portoient des caſques & des boucliers
ainſi ornés ou damaſquinés.

BARBATA, barbue, ſurnom de Vénus chez
les Romains. On la repréſentoit quelquefois avec
de la *barbe*, parce qu'on lui donnoit les deux
ſexes, comme aux autres divinités, ſelon Servius
(*Æneid. II.* 632.) : *Loquitur ſecundùm eos qui
dicunt utriuſque ſexûs participationem habere nu-
mina.... eſt etiam in Cypro ſimulacrum barbatæ
Veneris.* Ce paſſage de Servius nous apprend que
Vénus avoit dans l'iſle de Chypre une ſtatue qui
portoit de la barbe. Ce ſeroit donc chez les Grecs
qu'il faudroit chercher l'explication de cette allé-
gorie bizarre.

Suidas l'a priſe chez les Romains. Les femmes
de Rome ayant été attaquées d'une maladie cu-
rieuſe, appelée κυνα par les Grecs, virent tomber
tous les poils de leurs corps. Cette difformité
les ayant affligées, elles implorèrent les ſecours
de Vénus, qui écouta favorablement leurs vœux.
Pénétrées de reconnoiſſance, elles firent élever
à Vénus une ſtatue qui avoit de la barbe, & qui
tenoit un peigne.

BARBATUS, ſurnom de la famille Antonia.

BARBE. Les prêtres égyptiens ſe raſoient la
tête, le menton & tout le corps. La plupart des
figures égyptiennes n'ont point de *barbe*; car la
plante *perſea* qu'elles portent ſouvent attachée au
menton, ne peut être confondue avec la *barbe*;
on en pourroit conclure, avec aſſez de fonde-
ment, que les Egyptiens ſe raſoient habituelle-
ment. Hérodote aſſure d'ailleurs poſitivement que
dans le deuil, les Egyptiens laiſſoient croître leur
*barbe* & leurs cheveux.

Les Aſſyriens portoient de longues *barbes*; car
les hiſtoriens obſervent que leur roi Sardana-
pale II, ſe faiſoit raſer tous les jours.

Les rois de Perſe entortilloient de fils d'or
leurs longues *barbes*, ſelon S. Chryſoſtome.

Les Africains portoient la *barbe* longue, comme
on le voit ſur les médailles de Juba.

Les héros grecs ſont repréſentés ſur les mo-
numens antiques avec une *barbe* courte & friſée.
Les Grecs portèrent depuis les tems héroïques
la *barbe* longue, au moins ſi l'on en croit la
tradition. Cedrenus nous dit en effet que l'on
voyoit à Conſtantinople, dans les thermes de
Zeuxippe, une ſtatue d'Homère, avec une longue
*barbe*. Athénée obſerve que les Grecs ne commen-
cèrent à ſe raſer la *barbe* que du tems d'Alexandre-
le-Grand; & que le premier qui ſe la fit couper
à Athènes, fut ſurnommé Κουρευς, *tondu*. Il y a
néanmoins apparence qu'Athénée, ou plutôt
Chryſippe, dans l'ouvrage de qui Athénée avoit
puiſé ce qu'il dit à ce ſujet dans ſon ſeizième
livre; que Chryſippe, dis-je, ne parloit que d'un
peuple & d'un uſage général ou particulier
d'Athènes; car non-ſeulement Alexandre, mais
Philippe ſon père, Amyntas & Archelaüs ſes
prédéceſſeurs, ſont repréſentés ſans *barbe* ſur
leurs médailles, ſi toutefois on y retrouve leurs
véritables portraits. Plutarque dit expreſſément
qu'Alexandre ordonna aux Macédoniens de ſe
raſer, de peur que les ennemis ne les ſaiſiſſent par
leur *barbe*.

Les Grecs continuèrent depuis à ſe faire raſer
la *barbe* juſqu'à l'empire de Juſtinien, ſous lequel
les longues *barbes* reprirent faveur. Elles durèrent
juſqu'à la priſe de Conſtantinople par les Turcs.

Les philoſophes grecs ou au moins ceux qui en
affectoient les airs & le coſtume, cherchèrent à
ſe diſtinguer du vulgaire en portant de longues
*barbes*.

Anacharſis fut (*Lærce, lib. 6.*) le premier des
philoſophes qui laiſſa croître ſa *barbe*. Quoique
la *barbe* devînt, ſelon l'opinion commune,
l'attribut diſtinctif des philoſophes, elle ne l'étoit
cependant pas ſans exception. Le ſcholiaſte d'Ariſ-
tophane (*nub.* 120.) prétend même, ſans reſtric-
tion, que les anciens philoſophes ſe raſoient
la *barbe*, nonobſtant les exemples contraires qu'on
peut alléguer.

Les philoſophes romains affectoient de con-
ſerver les mêmes caractères diſtinctifs, le man-
teau & la longue *barbe*. Horace les décrit, pour
déſigner un philoſophe (*Sat. II.* 3. 34.):

*Tempore quo me*
*Solutus juſſit ſapientem paſcere barbam.*

Aulugelle (*N. A. IV.* 2.) & Lucien (*Icaro Me.ipp.*)
s'expriment de la même manière.

On peut croire que les Siciliens ſuivirent les
uſages & les coſtumes des Grecs; car il eſt fait
mention de barbier dans la vie de Denis-le-Tyran.
Les médailles ſiciliennes nous montrent d'ailleurs
les rois de cette iſle ſans *barbe*. Ce fut enfin de
la Sicile que vinrent à Rome les premiers barbiers.

Les Etruſques paroiſſent avoir ſuivi les Grecs
pour l'uſage de porter ou de quitter la *barbe*. Ils
repréſentoient toutes leurs divinités avec de la
*barbe*, excepté Vulcain, qui n'en porte pas ordi-
nairement ſur les monumens de cette nation. Mais
ils en donnoient à Mercure une pointue & re-
courbée en avant, comme celle des pantalons
d'Italie.

Les Romains portèrent long-tems la *barbe* &
les cheveux longs. Cicéron parle dans l'Oraiſon
pour Cœlius (*c.* 14.), des *barbas* longues &
épaiſſes que portoient les premiers Romains;
*barba horrida, quam in gentis antiquis & imagi-
nibus videmus.* Tite-Live (*c.* 51.), parlant des
ſénateurs qui reſtèrent ſeuls dans Rome après l'en-
trée des Gaulois, dit encore qu'ils portoient alors la
*barbe* fort longue : *Barbam, ... quam omnibus promiſſa*

*erat*.... Scipion l'Africain portoit de longs cheveux dans ſon entrevue avec Maſſiniſſa. De-là vint le ſurnom *intonſi*, par lequel Ovide déſigne (*Faſt. II.* 26.) les premiers Romains:

*Hoc apud intonſos nomen habebat avos.*

Juvénal les a peints de la même manière (*Sat.* 16.):

*Et credam dignum barbâ, dignumque capillis Majorum.*

Vers l'an 454 de la fondation de Rome, c'eſt-à-dire, dans la cent-vingtième olympiade, P. Titius Mena revenant de Sicile, amena à Rome les premiers barbiers que l'on y ait vus. La mode vint alors de ſe faire raſer: Scipion l'Africain le jeune l'adopta ſur-le-champ, & ſe fit raſer chaque jour; de ſorte qu'excepté les citoyens affligés ou accuſés de grands crimes, & les jeunes gens, perſonne ne porta plus la *barbe* dans Rome. Les philoſophes ſeuls affectèrent de la conſerver habituellement; & les militaires la portèrent toujours aſſez courte & friſée, comme nous le voyons ſur les arcs-de-triomphe & les autres monumens.

Ceux qui étoient plongés dans la douleur & l'affliction, laiſſoient croître leur *barbe* & leurs cheveux. Le conſul M. Livius s'étant éloigné de Rome pour quelque ſujet de mécontentement, ſe retira à la campagne, où il laiſſa croître ſa *barbe* & ſes cheveux. Après la défaite de Varus, Auguſte fut ſi pénétré de douleur, qu'il imita pendant pluſieurs jours le conſul M. Livius. C'eſt peut-être pour une ſemblable raiſon que l'on voit une *barbe* courte à une tête d'Othon de la villa Albani.

Les ſucceſſeurs d'Auguſte l'imitèrent long-tems, & ne portèrent point de *barbe*. Caligula ſeul laiſſoit quelquefois croître la ſienne, contre l'uſage de ſon tems.

Les premiers empereurs repréſentés avec une *barbe* longue & épaiſſe, furent Hadrien, Antonin-Pie & Marc-Aurèle. Spartien nous dit que le premier laiſſa croître ſa *barbe* pour cacher des bleſſures (peut-être des écrouelles) qu'il avoit au viſage: *Ut vulnera, quæ in facie naturalia erant, tegeret.* Les deux autres la portèrent en qualité de philoſophes. Ils furent imités par quelques-uns de leurs ſucceſſeurs, qui, voyant combien les Romains avoient conçu d'attachement & de vénération pour les Antonins, crurent apparemment qu'en prenant leur nom & portant la *barbe* comme eux, ils ſe rendroient également reſpectables par ces marques de reſſemblance. Caracalla prit le nom ſacré d'Antonin, & laiſſa croître ſa *barbe* auſſi-tôt qu'il eut été déclaré Auguſte; & Géta ſuivit ſon exemple.

Il ſemble donc, diſent les auteurs de l'explication des pierres gravées du palais royal, qu'une *barbe* épaiſſe étoit regardée alors comme un attribut qui devoit concilier aux empereurs le reſpect & la vénération des peuples; c'eſt pourquoi on peut conjecturer que les monétaires affectoient de les repréſenter avec une *barbe* plus épaiſſe & plus touffue qu'elle ne l'étoit en effet. Cette autre conjecture eſt fondée ſur un exemple: c'eſt la manière dont Macrin, ſucceſſeur de Caracalla, eſt repréſenté ſur ſes médailles, lui qui peut-être ne portoit point de *barbe* avant ſon avénement à l'empire. On le voit ſans *barbe* ſur quelques-unes; il n'en a qu'une très-courte ſur la plupart des autres, mais une longue & épaiſſe ſur pluſieurs de grand bronze. Il n'eſt cependant pas vraiſemblable qu'elle ait pu prendre autant de croiſſance pendant la courte durée de ſon règne, qui n'a été que de quatorze mois entiers; & il n'y a pas lieu de douter que ſon portrait n'ait été chargé en partie par les artiſtes monétaires.

Les ſucceſſeurs de Juſtinien recommencèrent à porter la *barbe*, & les derniers empereurs grecs la portèrent d'une longueur extraordinaire.

Les Bretons du tems de Céſar (*Bell. Gall. l.* 5. *c.* 14.) ſe raſoient le menton, & conſervoient une ſimple mouſtache: *Capillos ac barbam radere preter caput, & labrum ſuperius.*

Diodore de Sicile & Tacite aſſurent que les Germains ſe faiſoient raſer la *barbe*. Les Goths & les Francs ne portoient qu'une mouſtache, appelée par Plutarque μύσταξ, & *criſta* par les Latins. Clodien ordonna aux Francs de laiſſer croître leur *barbe* & leurs cheveux, pour les diſtinguer des Romains.

Le nom des *Lombards*, *Longobardi*, vint de leurs longues *barbes*.

BARBES *de nos rois ſur les ſceaux.*

« On ne voit de *barbe* ſur les ſceaux des Mérovingiens qu'à Childebert III, & à Chilpéric. *Daniel.* Mais D. Mabillon a prouvé que les autres rois de la même race laiſſoient croître leur *barbe*, à l'exemple de l'empereur Hadrien & des empereurs grecs depuis Juſtinien. Cependant la *barbe* des princes Mérovingiens n'étoit que médiocrement longue; elle couvroit tant ſoit peu les lèvres & le menton, d'où elle pendoit comme un petit bouquet. C'eſt l'idée qu'en donne Eginhart au commencement de la vie de Charlemagne, où il dit que les rois Mérovingiens étoient *crine profuſo, barbâ ſubmiſſâ* ».

« Charlemagne & ſa poſtérité ſemblent avoir ſuivi la mode des Romains & de l'empereur Juſtinien; qui ſe faiſoit raſer le menton. Du moins eſt-il certain que Charlemagne avoit tant d'horreur des grandes *barbes*, qu'il n'accorda aux Bénéventins d'avoir Grimoald pour duc, qu'à condition qu'il obligeroit les Lombards de ſe faire raſer à la françoiſe. Tous les ſceaux de Charlemagne cités par D. Mabillon & Hineccius, excepté celui de S. Maximien de Trèves, donnent à ce prince une *barbe* courte & très-droite. Les empereurs, Louis-le-Débonnaire, Lothaire & Charles-le-Chauve, en portèrent de ſemblables ſur

joues & au-deſſus des lèvres. Charles-le-Simple quelques autres rois de la fin de la ſeconde e, paroiſſent ſans *barbe* ſur leurs ſceaux, quoie probablement ils en ayent porté ».

« Depuis Hugues-Capet, les rois de la troiſième ce avant Philippe-Auguſte, ſont plus ou moins rbus ſur leurs ſceaux. On croit que du tems Philippe I, qui ſuccéda à Henri ſon père l'an 1060, on ne portoit en France ni *barbe* ni mouſtaches; & qu'en Angleterre, tous, hors les prêtres, avoient une mouſtache ». Cependant hilippe I eſt repréſenté ſur ſon ſceau avec une *arbe* plus que médiocre. Mais depuis Philippe II, es rois ne portent plus de *barbe*, comme il paoit par les ſceaux, les ſtatues & les portraits qui nous reſtent de ces tems-là. Dès le règne de Philippe de Valois, qui monta ſur le trône en 1328, revint la mode des longues *barbes*, avec des habits fort courts. François I porta une *barbe* aſſez longue, & en rendit l'uſage commun en France. En voilà aſſez, & peut-être trop, ſur la *barbe* de nos anciens rois ». *Nouvelle Diplomatique.*

BARBE (Uſages relatifs à la). Nous avons vu que les rois de Perſe faiſoient paſſer des fils d'or dans leur *barbe*; & nos rois de la première race imitèrent ce luxe ridicule. C'étoit-la ſans doute ce que l'on appelloit alors une *barbe d'or*, telle que Monſtrelet en donne une au duc de Lorraine, lorſqu'il vint rendre les honneurs funèbres à Charles, dernier duc de Bourgogne. Au reſte; cet uſage a pu, dans quelqu'occaſion ſingulière & rare, être pratiqué auſſi par les Grecs & les Romains. En effet, on voit à Portici une tête d'homme qui a la *barbe* retrouſſée & nouée ſous le menton; bizarrerie qui ſe remarque auſſi à une tête placée dans les galeries du capitole. Peut-être cette ſingularité n'a t-elle aucun rapport avec les tiſſus d'or dont les *barbes* ont été quelquefois entortillées; elle nous montreroit ſeulement alors la manière dont on aſſujettiſſoit ſa *barbe* lorſqu'on ſe couchoit, lorſqu'on faiſoit quelqu'exercice violent, ou enfin lorſqu'on cachoit ſon viſage ſous la viſière d'un caſque.

On ne ſe contentoit pas de peigner & de laver ſa *barbe*; on la parfumoit encore en la frottant avec des huiles odoriférantes. Pollux (*x.* 26). Juvénal (*II.* 41.):

*Hirſuto ſpirent opobalſama collo*
*Qua tibi?*

Et Properce (*I.* 2. 3.):

*Aut quid Oronteâ crines perfundere mirrhâ.*

L'uſage de toucher la *barbe* & le menton de celui auquel on demandoit quelque grace, ſe retrouve dans Homère (*Iliad.* K. 454). Pline dit auſſi que les anciens Grecs avoient la coutume de toucher le menton de celui dont ils vouloient exciter la pitié (*II.* 45.): *Antiquis Græcis in ſupplicando mentum attingere morem fuiſſe.* Le menton eſt ici mis pour la *barbe*; de même que dans le vers 290 de l'*Oreſte* d'Euripide, & dans *Hécube*, où l'on ſupplie quelqu'un par ſon menton & par ſa *barbe*, comme on le pratique pour des objets chéris.

L'on ſupplioit par la *barbe*; & lorſqu'au contraire on vouloit inſulter quelqu'un, on lui tiroit & arrachoit la *barbe*.

Les philoſophes ſtoïciens & cyniques affectoient d'être inſenſibles aux injures, & en faiſoient parade en public. Le peuple, & les enfans en particulier, ſe permettoient de mettre leur patience à l'épreuve. Les uns leur diſoient des injures, d'autres leur lançoient des épigrammes; ceux-ci les tiroient par leurs habits; & le plus grand nombre leur ſaiſiſſoit la *barbe* & en arrachoit des poils. Socrate ne fut pas exempt de cette perſécution, comme nous l'apprend Diogène-Laërce (*n.* 21). Horace dit à un ſtoïcien:

*Vellunt tibi barbam*
*Laſcivi pueri.*

Et Perſe (*Sat.* I. 133.):

*Si cynico barbam petulans nonaria vellat.*

Le même ſatyrique peint Jupiter offrant lui-même à Denis-le-Tyran ſa *barbe* à arracher:

*Idcircò ſtolidam præbet tibi vellere barbam*
*Jupiter.*

On ne peut fixer avec préciſion l'âge où l'on coupoit la *barbe* aux jeunes romains pour la première fois. Macrobe (*Somn. Scip.* I. 6.) dit que c'étoit après le troiſième ſepténaire écoulé, à vingt-deux ans. Auguſte ſe fit raſer pour la première fois à vingt-cinq ans. Juſqu'à cette époque, les jeunes gens coupoient avec des ciſeaux leur *barbe* naiſſante, ſans ſe ſervir de raſoir; on l'appeloit alors *barbula*, & ces adoleſcens *barbatuli*; & Juvénal déſigne par l'expreſſion *barbam metere*, cette manière de couper la *barbe*. Les hommes faits ſe ſervoient ſeuls du raſoir: de-là vient cette expreſſion de Martial (*XI.* 40.),

*Jam mihi nigreſcunt tonſâ ſudaria barbâ,*

pour dire qu'il n'étoit plus un jeune homme; & la ſuivante de Juvénal (*VI.* 105.): *Radere guttur cœperat*; c'eſt-à-dire, Sergiolus avoit atteint l'âge viril.

Le jour où l'on coupoit la première *barbe* d'un jeune homme, étoit chez les Grecs & les Romains un jour de fête pour toute ſa famille; on faiſoit & l'on recevoit des viſites de cérémonie; on ſe donnoit réciproquement des préſens & des feſtins. Juvénal parle des gâteaux que l'on s'envoyoit à cette occaſion (*Sat.* III. 186.):

*Ille metit barbam, crinem hic deponit amati s*
*Plena domus libis genialibus.*

Les jeunes gens riches enfermoient cette première *barbe* dans une petite boîte d'or ou d'argent qu'ils conſacroient à quelque divinité, ordinairement aux dieux Lares, comme Pétrone nous l'apprend de Trimalcion (c. 29.): *Protegit grande armarium, vidi in angulo, in cujus ædicula Lares argentei poſiti, Venuſtiſque ſignum marmoreum, & pyxis aurea non puſilla, in qua barbam ejus conditam dicebant.* Néron offrit à Jupiter-Capitolin ſa première *barbe*, renfermée dans un coffret d'or, enrichi de perles très-précieuſes. Suétone (*Ner.* c. 12.): *Barbam primam poſuit, & conditam in auream pyxidem, & pretioſiſſimis margaritis adornatam Jovi-Capitolino conſecravit.* Julius Pollux dit que les jeunes grecs conſacroient auſſi leur première *barbe* aux dieux, à Apollon en particulier, & aux Fleuves.

Les perſonnes diſtinguées faiſoient couper la première *barbe* de leurs enfans par des hommes du même rang qu'eux; & ceux-ci devenoient par cette cérémonie les ſeconds pères de ces enfans; ou, comme nous diſons aujourd'hui, leurs parrains. Car une des manières d'adopter, étoit de recevoir ou de toucher en cérémonie la *barbe* de celui dont on vouloit devenir père. C'eſt ainſi que dans un traité de paix conclu entre Alaric & Clovis, on règle que le premier toucheroit la *barbe* du ſecond, afin qu'il devînt ſon père adoptif. Une ſeconde épouſe coupoit elle-même chez les Romains la *barbe* & les cheveux aux enfans de ſon mari, pour annoncer qu'elle les adoptoit. Martial a dit dans ce ſens (*l.* 79. 4.):

*Tondebit pueros jam nova nupta tuos.*

Les Grecs faiſoient entrer ſouvent pluſieurs matières différentes dans la compoſition de leurs ſtatues, telles que l'or, l'ivoire, le marbre, &c. Cette bigarrure, qui choqueroit aujourd'hui les yeux, ne leur déplaiſoit pas. On ne ſera donc pas étonné de voir en Sicile une *barbe* d'or à une ſtatue d'Eſculape. Elle fut enlevée par Denis, qui ne voulut pas laiſſer une grande *barbe* à ce dieu, pendant qu'Apollon, ſon frère, n'en portoit point.

BARBIERS. Il n'y eut des *barbiers* à Rome que l'an 454 de ſa fondation. Ticinius Mena, ſelon Varron, y amena les premiers de Sicile. La bouſique des *barbiers* devint bientôt le rendez-vous des déſœuvrés & des babillards: c'eſt pourquoi Horace dit que tous les *barbiers* ſavent une choſe, pour exprimer qu'elle eſt publique:

*Omnibus & lippis notum & tonſoribus eſſe.*

Ceux qui étoient jaloux d'avoir une chevelure bien peignée, coupée avec ſoin, ainſi que la *barbe*, employoient une partie de la journée chez les *barbiers*. *Multa horæ tranſmittuntur, dum deterpitur, ſi quid proximâ nocte jacuerit, dum de ſingulis capillis in conſilium itur, dum aut abjecta coma reſtituitur, aut deficiens hinc atque illinc infrontem compelliter. Quomodò ineſſe antur, ſi tonſor paullò negligentior fuit? tanquam virum tonderet. Quomodò excandeſcunt, ſi quid ex juba ſua deciſum eſt, ſi quid extra ordinem jacuit, niſi omnia in annulos ſuos recíderunt?*

Les *barbiers* ne coupoient pas ſeulement les cheveux & la barbe, mais encore les ongles. Plaute (*Aulul.* 1. 4. 33.):

*Quin ipſi pridem tonſor ungues demſerat.*

Tibulle (1. 9. 11.):

*Quid ungues*
*Artificis doctâ ſubſecuiſſe manu?*

Les pauvres qui n'avoient pas de quoi payer les *barbiers*, ſe coupoient eux-mêmes les ongles. Horace (*epiſt.* 1. 7. 49.):

*Conſpexit, ut aiunt,*
*Abraſum quemdam vacuæ tonſoris in umbra*
*Cultello proprios purgantem leniter ungues.*

BARBILLÉENS. (jeux) On lit ſur un marbre rapporté par Fourmont: ΒΑΡΒΙΛΛΗΑ ΕΝ ΕΦΕΣΩ, *les jeux barbillées à Ephèſe.* Cette eſpèce de jeux étoit déjà connue par les marbres. Un fragment de Dion (*Marm. Oxon. part.* 1, *pag.* 90. — *Exc. Valeſ.*), recueilli par M. de Valois, nous apprend que l'empereur Veſpaſien permit aux Ephéſiens, en conſidération d'un certain Barbillius, aſtrologue, διὰ Βαρβίλλιον, de célébrer un jeu ſacré; faveur qu'il n'accorda à aucune autre ville. Il eſt bien probable que les Ephéſiens donnèrent le nom de Barbillius à cette eſpèce de jeux, qu'ils continuèrent de faire célébrer après la mort de Veſpaſien. *Caylus*, 2. *p.* 229.

*BARBITOS* ou BARBITOS, inſtrument à corde des anciens, confondu par les modernes ſous le nom de LYRE, avec les inſtrumens appelés *chelys*, *lyra* & *cithara*. Pollux l'appelle auſſi βαρυμίτος; c'eſt-à-dire, à groſſes cordes. Le ſcholiaſte d'Euripide (*Alc.* 345.) déſigne de même le *barbitos*, βαρυτέρας χορδὰς τῆς χελέως, qui a de groſſes cordes. On peut donc donner pour caractère du *barbitos*, les cordes groſſes, graves & longues en proportion. Ainſi *barbitos* ſera la grande LYRE & *chelys* ou CITHARA ou LYRA, la petite lyre. (*Voyez* ces mots). On peut ajouter encore un caractère diſtinctif aſſez bien prononcé dans les premiers tems de la Grèce, quoique ſuſceptible de quelques exceptions pour les tems poſtérieurs

auſſi *barmos*, à Anacréon; Horace la donne à Alcée (*Od. 1.* 1.):

*Barbite,*
*Lesbio primùm modulate civi.*

D'autres l'attribuent à Terpandre. On faiſoit une eſpèce de concert avec le *barbitos* & le *pectis* des Lydiens. *Voyez* ce mot.

La ſtatue d'une muſe qui eſt au palais Barberini à Rome, tient une très-grande lyre, un véritable *barbitos*, tel qu'il paroit entre les mains d'Apollon dans une peinture d'Herculanum (*T.* 2. *tav.* 1). Cette lyre eſt beaucoup plus grande que la *lyre* de Terpſichore d'une autre peinture d'Herculanum (*T.* 2. *tav.* 5.), où on lit cette inſcription : ΤΕΡΨΙΧΟΡΗ ΑΥΡΑΝ, & que la lyre d'un Mercure de la villa Negroni.

*BARBULA*, ſurnom de la famille *Æmilia*.

*BARCA*. Voyez Barque.

*BARCE*, dans la Cyrénaïque. ΒΑΡΚΑΙ & ΒΑΡ. Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.
Leur type ordinaire eſt le ſilphium.

C'eſt des ruines de cette ville que Louis XIV fit tirer les beaux marbres antiques dont Verſailles eſt décoré; en particulier les belles colonnes de la galerie du château, celles du grand Trianon, & une ſtatue de femme de marbre, que l'on croit être une veſtale.

*BARDAICUS*. Voyez *Bardocucullus*.

BARDARIOTE, βαρδαριῶται. Les *bardariotes* étoient des ſoldats de la garde de l'empereur de Conſtantinople; ils étoient armés de bâtons & de baguettes, pour écarter le peuple quand l'empereur paſſoit; ils portoient à leur ceinture des fouets pour punir ceux qui étoient coupables. Ils gardoient les portes du palais. Dans les cavalcades que faiſoit l'empereur, ils marchoient devant lui, le bâton haut, & faiſoient ranger le peuple. Les *bardariotes* étoient perſans. Un empereur, que Codin ne nomme point, les avoit tranſportés d'un village de Perſe ſitué ſur le fleuve Bardarius, d'où ils avoient pris leur nom. Nicétas les appelle auſſi ῥαβδοῦχοι, *porte-verges* ou *porte-bâtons*, & μαγλαβῖται, *manclavites*, du nom grec de leurs verges ou bâtons, μαγλάβια. A l'armée, leur poſte étoit au nord de la tente impériale, auprès de laquelle ils faiſoient ſentinelle. Codin dit qu'ils obéiſſoient au *primicerius* de la cour. Cedrenus appelle cet officier κόμης κόμητα, le *comte de la cour*, & μαγλαβίτης, *manclabi e*.

Les *bardariotes* étoient vêtus de rouge, & portoient un bonnet à la perſanne, nommé *augurot*, qui, au lieu de rebord ou de retrouſſis, étoit bordé d'un drap de couleur de citron. Codin, (*de offic. Conſt. c.* 5. *n.* 51, 53, 54, &c.)

BARDEAU. *Voyez* Scandula.

BARDES, βαρδοι, *bardi*, miniſtres de la religion chez les anciens Gaulois, qui habitoient l'Auvergne & la Bourgogne, où ils avoient un collége. Leurs fonctions étoient de compoſer des vers ſur les actions glorieuſes des héros de leur nation, & de les chanter au ſon d'un inſtrument qui reſſembloit aſſez à la lyre. Lucain a parlé des *bardes* dans ſa Pharſale :

*Vos quoque qui fortes animas, belloque peremptas,*
*Laudibus in longum vates dimittitis ævum,*
*Plurima ſecuri fundatis carmina bardi.*

Les *bardes* & les druides différoient en ce que ceux-ci étoient les prêtres & les docteurs de la nation, & que les *bardes* n'étoient que poëtes ou chantres. Cependant l'autorité des premiers, quoiqu'inférieure à celle des druides, étoit ſi reſpectée des peuples, qu'ils avoient fait quitter les armes à des armées prêtes à ſe charger. Larrey, Paſquier & Bodin, leur donnent le titre de prêtres & de philoſophes, & Cluvier y ajoute celui d'orateurs; mais ſans fondement. Strabon, plus voiſin du tems auquel ont vécu les *bardes*, compte trois ſectes parmi les Gaulois, les druides, les *bardes* & les évates. Les *bardes*, ſelon lui, ſont chantres & poëtes; les évates, prêtres & philoſophes; & les druides ajoutent la ſcience des mœurs à la philoſophie naturelle; c'eſt-à-dire, à la Phyſique. Mais Hormius réduit ces ſectes à deux claſſes, les *bardes* & les druides; d'autres même n'en font qu'un corps, ſous le nom générique de druides. Cluvier, fondé ſur ce que Tacite décrivant les mœurs des anciens Germains, fait mention de leurs chants & de leurs poëmes hiſtoriques, veut que ces peuples ayent eu auſſi des poëtes nommés *bardes*.

*BARDOCUCULLUS* ou *Bardacucullus*, partie du vêtement des Gaulois de Saintonge & de Langres. Martial (*XIV.* 138.) l'appelle *Santonicus*, de Saintes :

*Gallica Santonico veſtit te bardocucullo;*
*Ce copithecorum penula nuper erat.*

C'eſt le même ſans doute que Juvénal déſigne par les mots *cucullus Santonicus* (*VIII.* 145.) :

*Si nocturnus adulter*
*Tempora Santonico velas adoperta cucullo.*

Dans un autre endroit, Martial l'appelle *bardocullus Lingonicus*, de Langres (*I.* 54. 4) :

*Sic interpoſitus villo contaminat uncto*
*Urbica Lingonicus Tyrianthina bardocucullus.*

Ici Martial met en oppoſition le *bardocucullus* des Gaulois avec les riches manteaux de pourpre que portoient les Romains dans la ville; ce qui ſuffit pour nous le faire regarder comme un manteau fait d'une étoffe très-groſſière. Il étoit auſſi très-court, comme le *ſagum* du même peuple

car Martial dit qu'il auroit pu ſervir de manteau à des ſinges, *cercopithecorum penula*; & ailleurs (*l.* 93. 7.):

*Dimidiaſque nates Gallica palla tegit.*

Le *bardocucullus* étant le même manteau que le *bardaicus cucullus* des ſoldats & des tribuns, ainſi que le penſent Caſaubon, Ferrari & d'autres philologues, on peut aſſurer qu'il étoit velu, c'eſt-à-dire, garni de longs poils. En effet, Juvénal appelle un centurion, *hirſutum capellam*; & Claudien *pellitus judex* (*in Ruſin. II.* 85). Cette dernière expreſſion pourroit faire croire que le *bardocucullus* étoit fait de peaux garnies de tous leurs poils.

Sa forme eſt mieux connue que ſa matière; car on convient qu'il conſiſtoit en un capuchon que l'on attachoit à un manteau, ou en un capuchon & un manteau; comme les mots de *cucullus*, de *palla* & de *penula* le déſignent. Ce capuchon étoit pointu; & la pointe qui n'étoit pas ſoutenue, lorſqu'on ramenoit ſur la tête le *bardocucullus*, ſe replioit & formoit un crochet. Martial exprime cette poſition par le mot *uncus* dans le vers ſuivant:

*Sic interpoſitus villis contaminat unco.*

Des bas-reliefs antiques trouvés à Langres, nous montrent un gaulois vêtu du *bardocucullus*, ou manteau à capuchon. On en voit dans un deſſin de Peireſc publié dans le Supplément de Montfaucon; & ſur un bas-relief de Spon, où des payſans cueillent des fruits. Quoique la douceur du climat de Rome ne ſemble pas demander l'uſage d'un manteau auſſi groſſier, & dans lequel la tête & le corps, juſqu'aux cuiſſes, étoient entièrement cachés, le *bardocullus* y devint cependant d'un uſage aſſez commun. Il favoriſoit le déguiſement, & par une ſuite ordinaire, la débauche des jeunes Romains; c'eſt pourquoi ils l'adoptèrent avec complaiſance. Juvénal le leur reproche dans les vers de la ſatyre 8^e^ cités plus haut. *Voyez* CUCULLIO & CUCULLIS.

BARGASA, en Carie. ΒΑΡΓΑCΗΝΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Marc-Aurèle, de Commode, d'Alex.-Sévère, de Maximin, de Gordien-Pie, de Gallien, de Salonine.

BARGYLIA, dans la Carie. ΒΑΡΓΥΛΙΗΤΩΝ.
Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Lucille, de Commode, de Caracalla, de Titus, de Marc-Aurèle.

BARIPYCNI. Les anciens appeloient ainſi cinq des huit ſons ou cordes ſtables de leur ſyſtême ou diagramme; ſavoir, l'hypaté-hypaton, l'hypaté-méſon, la mèſe, la paramèſe & la nète-diézeugménon. *Voyez* PYCNI, SON, TÉTRACORDE.

*BARIS*, βάρις, eſpèce de navire dont parlent Héſychius & Suidas. Les Grecs empruntèrent ce nom des barbares, en adoptant le bâtiment; c'eſt pourquoi Euripide les appelle βαρβάρους βάριδας. Il paroît que cette eſpèce de navire étoit venue d'Egypte; car Hérodote, dans l'*Euterpe* de ſon hiſtoire, ayant parlé d'un navire égyptien, & l'ayant appelé βάρις, ajoute que c'étoit ſon nom. Properce, qui s'eſt ſervi peut-être ſeul entre les écrivains latins, du mot *baris*, le donne au vaiſſeau d'une reine d'Egypte (*III.* 9. 44.):

*Baridis & contis roſtra Liburna ſequi.*

BARIS, en Italie. ΒΑΡΙΝΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

*BARMOS*. Voyez BARRITOS.

BARQUE, *barca*, petit bâtiment en uſage ſur les rivières, & même ſur la mer le long des côtes; & le premier, ſelon toute apparence, que les hommes ayent conſtruit. Iſidore (*XIX.* 1.): *Barca eſt, qua cuncta navis commercia ad litus portat. Hæc merces in pelago propter nimias undas ſuo ſuſcipit gremio. Ubi autem appropinquaverit portus, reddit vicem barca navi, quam accepit in pelago.* C'eſt le canot des vaiſſeaux modernes.

On navigua anciennement ſur des radeaux; dans la ſuite, on borda les radeaux de claies faites d'oſier: telles étoient les *barques* d'Ulyſſe, telles étoient celles des habitans de la Grande-Bretagne, au tems de Jules-Céſar: *Ils font*, dit-il, *des carènes de bois léger; le reſte eſt de claies d'oſier, couvertes de cuir.* Le cuir étoit couſu, & ces coutûres expliquent le *cymba ſutilis* de Virgile. Strabon, dont la bonne foi eſt reconnue, dit que les Egyptiens avoient des *barques* de *terre cuite*; il parloit d'un fait qui ſe paſſoit ſous ſes yeux, & ſur lequel il auroit pu être démenti par cent mille témoins. Ces *barques* égyptiennes font croire aux *barques* de terre cuite que les Agathyrſes, peuple de la Sarmatie Européenne, conduiſoient avec des rames peintes, ſelon Juvénal; & elles expliquent une fiction des anciens, ſelon laquelle Hercule avoit traverſé la mer ſur un vaſe à boire.

Les Egyptiens faiſoient plus encore: ils conſtruiſoient des *barques* légères avec des feuilles de *papyrus*; & Plutarque raconte dans ſon Traité d'Iſis & d'Oſiris, que les crocodiles reſpectoient ces *barques* & ceux qui les montoient, en mémoire d'Iſis, qui avoit navigué ſur un bâtiment de cette eſpèce. Au reſte, le P. Montfaucon a jugé, d'après la force des feuilles de *papyrus*, ſur leſquelles ſont écrits d'anciens manuſcrits,

'on pouvoit, en les couſant & les poiſſant, en
re de petites *barques* impénétrables à l'eau.
Pluſieurs auteurs nous aſſurent que l'on conſ-
iiſoit dans les Indes une *barque* avec un ſeul
ſeau à nœuds & vuide en-dedans; mais ſi gros,
t Héliodore, qu'en prenant la longueur d'un
ud à un autre, & le coupant en deux dans le
ns de ſa longueur, on en formoit deux *barques*.
e témoignage d'Héliodore eſt modifié par ceux
e Diodore & de Quinte-Curce, qui nous font
ntendre, non pas que l'on fît deux bateaux avec
n ſeul morceau de roſeau, mais un bateau avec
pluſieurs morceaux de jonc.

Les Ethiopiens avoient, ſelon Pline, des *bar-
ques pliables*, qu'ils chargeoient ſur leurs épaules,
& qu'ils portoient au bas des cataractes du Nil,
pour les remettre ſur le fleuve & pour s'y embar-
quer. Scheffer croit que c'étoient des peaux ten-
ues ſur des ais circulaires, ſans poupe ni proue.
n'eſt-il pas plus naturel de penſer que c'étoient
es outres que l'on enfloit ou vuidoit à volonté?
es Romains connurent cette manière de naviguer
: de traverſer les rivières; ils donnoient le nom
*utricularii* aux bateliers qui les conduiſoient,
omme on l'apprend d'une inſcription trouvée
Lyon dans l'iſle Barbe, & d'une autre trouvée
Cavaillon, où il y avoit un collége des *frères
triculaires*; c'eſt-à-dire, des gens prépoſés pour
aire traverſer la rivière ſur des peaux de bouc.
*Voyez* UTRICULARII & la diſſertation de M. Cal-
et, *ſur un monument ſingulier des utriculaires de
Cavaillon; à Avignon, chez Niel*, in 8°. 1766.

C'étoit en Egypte un ſymbole de l'apothéoſe,
que d'être repréſenté ſur une *barque* ou ſur un na-
ire. Auſſi voit-on quelquefois des empereurs
ſis ſur des *barques*. Les pierres gravées égyp-
iennes offrent ſouvent des divinités dans cette
ttitude. Les Egyptiens, ſelon Porphyre, ne
royoient pas qu'il convînt aux dieux de mar-
her ſur la terre; c'eſt pourquoi ils les repréſen-
oient ſur des *barques*.

Winkelmann a publié dans ſes *Monum. inediti*,
n vaſe de terre cuite du Vatican, où le ſoleil
& la lune paroiſſent montés ſur une *barque* ayant
la forme d'un dauphin, ainſi que leur char & leurs
hevaux.

BARREAU. *Voyez* le Dictionnaire de Gram-
aire & de Littérature.

BARRIL. *Voyez* DOLIUM.

*BARRITUS*, cri des gens de guerre. L'uſage
de jeter de grands cris en allant à la charge, ſe
ouve chez tous les peuples ſauvages. Tacite
*Germ. c. 3. n. 1.*) en parle dans les *Mœurs des
Germains*; & Ammien-Marcellin dit que le nom
*barritus* donné à ces cris, venoit des barbares
*xi. 13.*) : *Vocem..... quam gentilitate appellant
barritum.* Les Romains admirent cet uſage dans
eurs armées; & Végèce (*l. 1.* 18.) leur recom-
mande de ne pas faire entendre le cri appelé
*barritus*, avant la jonction des deux armées:
*Clamor, quem barritum vocant, non priùs debet
exaudiri, quàm acies utraque ſe junxerit.*

Le *barritus* commençoit par un léger mur-
mure, qui groſſiſſoit ſenſiblement, & devenoit
en un inſtant un bruit confus & déchirant. C'eſt
ainſi que le décrit Ammien-Marcellin (*XVI. 12.*)...
*Barritum civêre vel maximum: qui clamor ipſo
fervore certaminum à tenui ſuſurro exoriens, paul-
latimque adoleſcens, ritu extollitur fluctuum cau-
tibus illiſorum.*

Telle fut chez les premiers François la chanſon
de Rolland, qui étoit entonnée par douze fortes
voix au moment de la charge, & continuée par
toute l'armée.

BARYMITOS. *Voyez* BARRITOS.

BARYTON, ſorte de voix, entre la taille & la baſſe. *V.* CONCORDANT.

BASALAS. *V.* MELAMPYGE.

BASALTE, *baſaltes* & *baſanites lapis* des chapitres 20 & 22 du 36e livre de Pline.

Les anciens, qui n'avoient pas une nomencla-
ture des pierres auſſi diſtincte que nous, faiſoient
deux eſpèces du *baſalte* & de la pierre de touche.
Ils croyoient qu'il n'y avoit qu'une ſeule eſpèce
de pierre dont on pût ſe ſervir pour eſſayer les
métaux; & il paroît d'après leurs deſcriptions,
qu'ils employoient à cet uſage le *trapp* des Suédois, ou l'eſpèce de *baſalte* qui n'eſt point le
produit des volcans, mais que l'on trouve dans
les montagnes en maſſes compactes ou en cou-
ches, comme les ſchiſtes. C'eſt à cette pierre qu'ils
donnoient le nom de *lapis Lydius* & de *baſanites
lapis*. Elle eſt plus noire que le *baſalte* des vol-
cans, & a le grain plus fin. Les Egyptiens la
tiroient de l'Ethiopie, & en faiſoient deſcendre
par le Nil des blocs énormes. Ils en trouvoient
auſſi dans cette partie de l'Egypte, qui eſt entre le
Nil & la mer Rouge, à laquelle on a donné quel-
quefois le nom d'Arabie.

On peut croire cependant que les anciens ont
appelé *baſanites lapis* ou pierre de touche, le
*baſalte* même des volcans, & d'autres pierres
argileuſes très-dures & à grains fins; car les
qualités requiſes pour ſervir de pierre de touche
ſont très-générales, & peuvent convenir à plu-
ſieurs ſubſtances différentes, comme on va le
voir. Il faut que la pierre ſoit aſſez dure pour
réſiſter à la lime, qu'elle ne ſoit pas attaquable
par les acides, & qu'elle ait un grain fin. Pluſieurs
ſubſtances argileuſes & volcaniques différentes
ont ces qualités, & ont pu être employées dès-
lors comme pierre de touche.

Nous rapporterons cependant tout ce que les
anciens ont dit du *baſalte* & du *baſanites lapis*,
ou *lapis Lydius*, ou pierre de touche, & tout
ce que nous avons à dire des anciens monumens
qui ſont de l'une ou de l'autre ſubſtance, aux
deux eſpèces de *baſalte* connues aujourd'hui: le
*baſalte* volcanique & le *baſalte* de roche; c'eſt-à-
dire, cette ſubſtance argileuſe de la nature du

*baſalte* volcanique ou du *trapp* des Suédois, qui ſe trouve dans les montagnes en maſſes non feuilletées.

Le *baſalte* des Egyptiens reſſemble, ſelon Winkelmann, à la lave du Véſuve dont Naples eſt pavée, & aux pierres qui forment dans l'Italie les voies romaines : c'eſt, en un mot, une lave d'une teinte égale. Ce *baſalte* eſt de deux couleurs ou nuances; il y en a de noir qui eſt le plus commun, & de verdâtre qui eſt le plus rare. Il reſte à Rome pluſieurs animaux de *baſalte* noir; les lions de la montée du capitole, & les ſphynx de la villa Borghèſe. Les deux grandes ſtatues égyptiennes du capitole, faites dans le ſtyle d'imitation, & quelques-unes des plus petites de la même collection, ſont de *baſalte* noir.

Le *baſalte* verdâtre ſe trouve de différente teinte, ainſi que de différente dureté : les artiſtes égyptiens & grecs ſe ſont efforcés à l'envi de travailler cette pierre. Entre les ouvrages des premiers, on voit un petit Anubis aſſis au cabinet du capitole; des cuiſſes & des jambes entrelacées à la villa Altieri. On voit auſſi une belle baſe avec des hiéroglyphes & les pieds d'une femme, au tréſor du collége Romain. Les villa Albani & Altieri renferment pluſieurs têtes du même *baſalte*. On s'en eſt ſervi dans les tems poſtérieurs pour imiter les ouvrages égyptiens, & les canopes en particulier.

Les ſculpteurs grecs ont cherché à s'illuſtrer comme les égyptiens, par des ouvrages de *baſalte* noir & verd. On ne connoît cependant d'eux qu'une ſeule ſtatue entière de *baſalte* noir : c'eſt un Apollon plus grand que nature, & d'un travail médiocre. Une ancienne gravure repréſente cette figure comme un hermaphrodite, ce qui a trompé le comte de Caylus (*Rec. d'Antiq. T.* 3, p. 120). La villa Médicis renferme le torſe d'une ſtatue d'homme de grandeur naturelle, de *baſalte* verdâtre. Ce précieux reſte nous montre, ſelon Winkelmann, une des plus belles figures de l'antiquité, que l'on ne ſauroit voir ſans admiration, tant pour l'étendue de la ſcience que pour la fineſſe du travail.

Les têtes de *baſalte* échappées aux ravages du tems, font croire qu'il n'y avoit que les artiſtes habiles qui travailliſſent cette pierre : car elles ſont conçues dans le plus beau ſtyle, & terminées avec la plus grande fineſſe. Il y avoit au palais Veroſpi la tête d'un jeune héros, qu'acheta feu M. de Breteuil, ambaſſadeur de Malte en France. Winkelmann a cru y reconnoître un lutteur, à ſes oreilles de pancratiaſte. On trouve à la villa Albani une tête idéale de femme, poſée ſur un buſte antique de porphyre. Winkelmann poſſédoit une tête de jeune homme de grandeur naturelle, de *baſalte*, dont la chevelure étoit agencée d'une manière ſingulière.

On voit à la villa Albani une tête de Pluton ou de Sérapis, qui eſt de *baſalte* vert, & dont on n'a pas reſtauré le menton, parce qu'on n'a pu trouver un morceau de *baſalte* de la même nuance. Le palais Giuſtiniani & la villa Mattei, renferment chacune une tête de ce même dieu, de *baſalte* noir. Il y a à la villa Albani une tête de femme plus grande que nature, de *baſalte* verdâtre.

Le cabinet du capitole renferme une tête de Caligula de *baſalte* noir. On voit au palais Roſpigliofi un buſte de *baſalte* verdâtre, dont la valeur ſurpaſſeroit de beaucoup celle de tous les autres monumens de *baſalte*, s'il repréſentoit le héros dont on lui donne ordinairement le nom : c'eſt le premier Scipion l'Africain. *Voyez* ſon article. Le plus grand nombre des canopes que l'on trouve dans les collections de Rome, ſont de *baſalte*. Les deux que l'on voit dans le cabinet du capitole, ſont de *baſalte* vert; ainſi qu'un très-beau publié autrefois avec les curioſités de Borioni.

Dans la cour du palais Mattei, on admire un bas-relief de *baſalte* vert du ſtyle imité, repréſentant la proceſſion d'un ſacrifice. L'Iſis qui y eſt repréſentée eſt ailée; & ſes ailes attachées au-deſſus des hanches, couvrent & enveloppent ſes cuiſſes & ſes jambes; comme les figures ailées des médailles de Malte.

Le monument le plus extraordinaire de *baſalte* qui ſoit à Rome, eſt dépoſé au capitole. Il repréſente un grand ſinge aſſis & ſans tête, dont les pieds de devant repoſent ſur les genoux des jambes de derrière, avec les mots grecs ſuivans gravés ſur la baſe de cette figure : « Phidias & Ammonius, fils de Phidias, ont fait ce monument ».

C'étoit de *baſalte*, & de *baſalte* noir, ſans doute, qu'étoit faite la ſtatue de Peſcennius Niger que Spartien dit avoir été de pierre noire, & envoyée à cet empereur par un roi de Thèbes. On la voyoit encore au tems où écrivoit Spartien placée au faîte de la maiſon de ce prince à Rome, & accompagnée d'une inſcription grecque. La couleur de la pierre étoit une alluſion au nom de Niger. Du reſte, l'Egypte n'avoit point alors de roi, & l'on ne peut entendre ce paſſage que d'un gouverneur romain, qui réſidoit à Thèbes comme vice-roi.

Le plus gros bloc de *baſalte* qu'on ait jamais vu, ſelon Pline, fut placé par Veſpaſien dans le temple de la Paix. C'étoit l'original de la ſtatue du Nil, que l'on voit en marbre dans la cour du capitole. Cette belle copie antique n'eſt que de marbre, ainſi que la copie moderne que l'on admire à Paris dans le jardin des Thuilleries. La ſtatue de Memnon, placée dans le temple de Sérapis à Thèbes, étoit auſſi de *baſalte*.

La collection des antiques du roi renferme pluſieurs petites ſtatues égyptiennes de *baſalte*. L'on voit auſſi dans le cabinet de Sainte-Geneviève une Iſis de *baſalte* noir, & un muſle de lion antique de *baſalte* vert.

*BASCAUDA*. On trouve ce mot barbare dans Juvénal (*Sat. XII.* 46.) :

*dde & baſcaudas, & mille eſcaria.*

ien ſcholiaſte de ce poëte, dit que les *la* étoient des baſſins dans leſquels on lavoit es à boire : *Baſcauda, vaſa ubi calices utur, & cacabus.* Martial nous apprend que *baſtauda* étoit breton (*XIV. 99*), & qu'il té adopté par les Romains :

*bara de pictis venit baſcauda Britannis :*
*Sed me jam mavult dicere Roma ſuam.*

E. Les ſtatues furent placées ſur des *baſes* ıfance de la Sculpture ; afin de détacher du : l'édifice ou du terrein la ſtatue, qui paru trop courte, ſi elle avoit été poſée latement ſur la terre. Les Egyptiens pla- toujours leurs ſtatues ſur des *baſes*. Ils ent même quelquefois de donner à ces ne profondeur ſi grande relativement à geur & à leur hauteur, qu'elles forment aujourd'hui un caractère diſtinctif des ires de ce peuple. Cet alongement ſe voit alement dans les *baſes* qui ſupportent plu- ſtatues égyptiennes placées les unes devant es. Les Recueils d'antiquités du comte de en renferment pluſieurs de cette eſpèce. *ſes* des ſtatues grecques & latines furent ument cubiques ou rondes.

plaçoit ordinairement les inſcriptions ſur s des ſtatues, afin qu'elles fuſſent plus rap- es de l'œil. Les Egyptiens les ornèrent t d'hiéroglyphes. Les artiſtes grecs y écri- eurs noms, comme on le voit ſur la *baſe* e de baſalte qui eſt au capitole, & ſur s monumens grecs. Il faut obſerver cepen- ıe les premiers artiſtes grecs, & les étruſ- urs fidèles imitateurs, n'écrivirent pas les ions ſur les *baſes*, mais ſur les cuiſſes ou bes des ſtatues. Cette bizarrerie rompoit ble de la figure, & en interrompoit l'har-

ıge de graver les inſcriptions ſur les *baſes* ires, ne fut pas conſtant. On ſe contenta déclin de la Sculpture, ſur-tout quand ues étoient élevées, de ſuſpendre à ces es tablettes ſur leſquelles on écrivoit avec *ium*, le nom des héros qu'elles repréſen- celui de leurs pères, & les guerres où les ; qui les avoient rendus célèbres. S. Chry- : parle de cet uſage (*in Pſalm. XIII.*) ; & l y avoit fait alluſion par ces paroles : *ıtque inſignis honorum pagina* (*X. 57.*), que oliaſte explique par ces tablettes *énoncia-* s honneurs & des dignités du héros.

que les peuples irrités renverſoient & bri- es ſtatues de leurs oppreſſeurs, ils en laiſ- quelquefois ſubſiſter les *baſes*, afin qu'elles nt à la poſtérité leur haine & leur ven- C'eſt ainſi que les anciens habitans de Taormini en Sicile, ayant ôté de leur *forum* la ſtatue de l'avide Verrès, en laiſſèrent ſubſiſter la *baſe*, penſant, dit Cicéron (*Verr. II. 66.*), qu'ils accableroient plus ſûrement de honte ce dépré- dateur, en apprenant à leurs deſcendans qu'ils avoient briſé ſa ſtatue, qu'en leur laiſſant ignorer ſi jamais on lui en avoit élevé : *Quòd gravius in ipſum fore putabant, ſi ſcirent homines ſtatuam ejus à Tauromitanis eſſe dejectam, quàm ſi nullam unquam poſitam arbitrarentur.* Les habitans de Tyndarus les imitèrent, & laiſſèrent ſubſiſter dans leur *forum* le cheval qui avoit porté la ſtatue de Verrès.

Toutes les *baſes* triangulaires qui ſe trouvent dans les collections d'antiques, n'ont pas ſervi de pied à des candélabres, ainſi qu'on le penſe généralement. On en a trouvé une dans les fouilles d'Otricoli, qui eſt terminée par une cuvette du même morceau, deſtinée ſans doute à ſervir d'au- tel, non pour brûler les victimes, mais pour rece- voir les parfums, les libations de vin, de lait & de ſang, qui ſe faiſoient dans les ſacrifices pour les morts, appelés *inferia*.

BASILE, empereur grec.
*Basilius Augustus.*
Ses médailles ſont :
RR. en or.
RR. en argent.
R. en B.

BASILE II, fils de Romain II.
*Basilius Augustus.*
Ses médailles ſont :
RR. en or.
C. en bronze.
O. en argent.

BASILÉE, fille d'Uranus & de Titée, & ſœur de Rhéa & des Titans, paſſoit chez les habitans de l'Atlantide pour la plus ſage de tous les enfans d'Uranus, à qui elle ſuccéda. Elle épouſa Hypé- rion, celui de ſes frères qu'elle aimoit le plus, dont elle eut un fils & une fille. *Voyez* HÉLIUS & SÉLÈNE. Les Titans, ſes frères, ayant fait périr les deux enfans de *Baſilée*, elle entra en fureur, courant à travers les champs, en danſant, les cheveux épars, comme elle auroit fait au ſon des tambours, & excita la compaſſion de tous ceux qui la voyoient. On ſe mit en devoir de l'arrêter ; mais auſſi-tôt il tomba une grande pluie, accompagnée d'horribles éclats de ton- nerre, pendant leſquels *Baſilée* diſparut. Le peuple changeant alors ſa douleur en vénération, éleva des autels à ſa reine, & lui offrit des ſacrifices au bruit des tambours & des cymbales, à l'imitation de ce qu'on lui avoit vu faire. Cette *Baſilée* eſt peut-être la même que Cybèle ; &, ſelon Selden, que l'Amica & la déeſſe céleſte des Carthaginois.

BASILIA, fêtes annuelles célébrées à Lébadée en Béotie, ſelon le ſcholiaſte de Pindare (*Olymp. od. VII.*).

ΒΑΣΙΛΕΥΣ. *Voyez* ARCHONTE-ROI.

ΒΑΣΙΛΕΥΣ. Les Grecs ont donné quelquefois le nom de βασιλεύς aux jeunes céſars, quoiqu'ils ne leur ayent jamais donné celui de *rex* : témoin une médaille du jeune Caracalla, de Vaillant, ſur laquelle on liſoit ΑΝΤΩΝΕΙΝΟC ΒΑCΙ. Mais tous les antiquaires ne convenoient pas que cet Antonin fût Caracalla. Le P. Jobert cite, à l'appui de ſon opinion, que nous venons d'expoſer, Hannibalien, que Conſtantin fit appeler *rex*. Mais le baron de la Baſtie dit que le P. Jobert avoit mal choiſi cet exemple ; Hannibalien n'ayant jamais été ni *imperator*, ni *cæſar*. Son oncle lui donna la Cappadoce & l'Arménie, avec le titre de *rex*.

Entre les médailles de rois grecs rapportées par Spanheim, on en trouve une de Tryphon & une de Tigranes, ſur leſquelles on voit réunis les deux titres, ΒΑCΙΛΕΥC & ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ.

BASILIA. *Voyez* BASILÉE.

*BASILICUM, regale.* Ces deux mots étoient employés par les écrivains latins, pour déſigner quelque choſe de magnifique & de riche. C'eſt ainſi que Plaute appelle un homme vêtu de riches habits, *baſilicè exornatus* (*Pœn. III.* 1. 74.) ; & *baſilicus* (*Rud. II.* 4. 18.) un homme célèbre. Le même écrivain déſigne encore (*Pſeud. I.* 5. 43.), par le mot *baſilicus*, l'état le plus heureux de la vie. *Baſilicè ſe geſſiſſe*, déſigne, dans Perſe (5. 2. 25.), un mime qui avoit joué parfaitement ſon rôle.

*BASILICUS.* Les anciens déſignoient par ce mot le coup de dé le plus avantageux que l'on pouvoit amener, en tirant au ſort, pour élire un *roi du feſtin, arbiter bibendi*. Comme les Grecs appeloient ce *roi* βασιλεύς, il eſt naturel de penſer que *baſilicus* devoit déſigner le coup de dé auquel il devoit ſa royauté On ſait que c'étoit le même coup qui portoit ordinairement le nom de *Vénus* ; c'eſt-à-dire, le coup qui amenoit des points différens ſur les quatre dés

Cette explication eſt de Lipſe, qui s'en ſert pour interpréter naturellement les vers ſuivans de Plaute (*Curc. II.* 3. 79.) :

*Talos arripio, invoco almam meam nutricem Herculem,*
*Jacto baſilicum.*

Le paraſite, qui fait ce récit appelle, avec raiſon, le fils d'Alcmène *nutricem meam*, ſa nourrice ; parce que les anciens conſacrant quelquefois à ce dieu la dixme de leurs biens, donnoient dans ſon temple un repas public, auquel les paraſites aſſiſtoient très-exactement.

Turnèbe a ponctué autrement ces vers, & a joint *Herculem* avec *baſilicum*, croyant qu'ils déſignoient un *Hercule-roi*, ou paré des ornemens de la royauté ; choſe inconnue à toute l'antiquité.

BASILINDE, fêtes que l'on célébroit en l'honneur de Vénus à Tarente. Pollux (*lib.* 9.) dit que ce nom déſignoit un jeu des Grecs, où celui que le ſort avoit fait roi, commandoit à ſes camarades.

BASILIQUE, *Basilica*. Les Romains déſignoient par ce mot un bâtiment ſomptueux, dans lequel les magiſtrats rendoient la juſtice à couvert ; ce qui le diſtinguoit du *forum*, où les magiſtrats tenoient leurs ſéances en plein air. Vitruve décrit fort au long les *baſiliques*, & l'on peut conclure de ſa deſcription, que ces bâtimens conſiſtoient ordinairement en une vaſte ſalle tournée vers l'orient, comme tous les édifices publics des anciens, & partagée en trois parties par deux rangs de colonnes. La partie du milieu étoit terminée d'un côté par la porte principale, & de l'autre par une vaſte niche ou renfoncement demi-circulaire, dans lequel on plaçoit les ſiéges des magiſtrats qui rendoient la juſtice dans la *baſilique*. *V.* CHALCIDICUM. Les deux parties latérales ou les deux ailes n'avoient pas la même élévation que celle du milieu ; elles étoient traverſées par un plat-fond qui ſupportoit des galeries ou des ſalles hautes, ayant leurs ouvertures ſur la partie du milieu, afin que l'on pût voir les magiſtrats de tous les points de la *baſilique*. Ces galeries formoient un étage ſur les ailes : des juges inférieurs y terminoient les différends de moindre importance ; les avocats y donnoient leurs conſultations, & les jeunes orateurs s'y exerçoient quelquefois à la déclamation. Les ailes étoient ſouvent accompagnées de ſalles extérieures, ſemblables aux chapelles placées autour des bas-côtés, dans les égliſes gothiques, & qui ſont les copies de ces ailes.

Dans les moindres *baſiliques*, les ailes étoient occupées par des boutiques de marchands, & on les échauffoit en hiver, à cauſe de ces négocians. Vitruve (*v.* 1.) : *Baſilicarum loca adjuncta foris quàm calidiſſimis partibus oportet conſtitui, ut per hyemem ſine moleſtia tempeſtatum ſe conferre in ea negotiatores poſſent.*

Dans les fouilles faites à Otricoli, ſous le pape Pie IV, on a découvert une *baſilique*. Il étoit impoſſible de la confondre avec un temple, parce que celui-ci a pour l'ordinaire des colonnes tout autour de la *cella* ; tandis que cette *baſilique* eſt renfermée par un grand mur plein & dénué d'ornemens. Elle eſt comme diviſée en trois parties par deux rangs de colonnes, & entourée de chambres ou ſalles particulières. La porte eſt nue ; on ſait que celle des temples étoit fort ornée. A l'oppoſite de la porte eſt un enfoncement circulaire, dans lequel on plaçoit ſans doute le tribunal.

L'égliſe de Saint-Philippe du Roule à Paris, offre la même conſtruction intérieure, les galeries exceptées.

Publius Victor comptoit de ſon tems dix-neuf *baſiliques* dans Rome, & l'on ſait qu'il en étoit tombé deux avant le tems où il écrivoit. Ce

bre ne doit pas étonner, parce qu'il y avoit *baſilique* jointe à chaque *forum*, afin que les ſtrats puſſent s'y retirer pendant les tems eux. Le nom de *baſilique* remplaça même quefois celui de *forum*; de manière que par la que de Nerva, de Trajan, &c. c'eſt leurs qu'il faut entendre. Il ne paroit pas que ontraire ſoit jamais arrivé; c'eſt-à-dire, que ait déſigné quelque *baſilique* par le nom de *um*.

C'étoit dans les *baſiliques* que les centumvirs les tribuns rendoient la juſtice. Pline le jeune us a conſervé la manière dont on étoit placé ns ces bâtimens immenſes. Les juges ſe parageoient en quatre compagnies ou tribunaux; utour d'eux ſe plaçoient les juriſconſultes & les vocats, & de nombreux auditoires les entouoient. Le reſte de la *baſilique* & l'étage ſupéieur étoient remplis d'hommes & de femmes, ui ne pouvoient que voir rendre les jugemens, tant trop éloignés pour les entendre (*epiſt. vi.* 33.): *Sedebant judices centum & octoginta; tot nim quatuor conſiliis conſcribuntur; ingens utraque dvocatio, & numeroſa ſubſellia; præterea denſa ircumſtantium corona latiſſimum judicium multiplici circulo ambibat. Ad hoc ſtipatum tribunal, que etiam ex ſuperiore baſilicæ parte, quà fœminæ, uà viri, & audiendi, quod erat difficile, &, quod acile, viſendi ſtudio imminebant.*

Le nom de *baſilique* a été conſervé par les Romains modernes. Ils ne le donnent plus à des alles de juſtice, mais aux principales égliſes de eur ville.

La *baſilique* de Sainte-Agnès fut bâtie par onſtantin, hors de l'enceinte du Viminal.

La *baſilique Alexandrine* fut bâtie par Alexandre-Sévère, entre le champ-de-Mars & les *ſepta* Agrippa. Elle étoit longue de mille pieds romains anciens, large de cent pieds, & portée ntièrement ſur des colonnes. La mort trop rompte d'Alexandre empêcha de la voir finir. ampride, (*Alex.-Sév. c.* 26)

La *baſilique Antonine* étoit placée, ſelon Victor, dans la neuvième région appelée le cirque Flaminius. On croyoit autrefois que la *douane terre* étoit conſtruite ſur ſes ruines; mais Nardini a réfuté victorieuſement cette opinion, & aſſure que c'étoit un temple d'Antonin, & on ſa *baſilique*.

La *baſilique des Orfèvres*, *baſilica argentaria*. n en ignore la ſituation. Paullus (*leg.* 32, §. 4. *aur. leg.*) en fait mention. C'étoit un bâtiment voûté, ſoutenu par des colonnes & entouré e boutiques d'orfèvres.

La *baſilique Baſtellaria*. Victor l'appelle *vaſcellaria*, & d'autres *vaſtellaria*. On en ignore la ſituation.

La *baſilique* de Caius & de Lucius, fils adoptifs d'Auguſte, fut bâtie en leur honneur par ce ince, ainſi que ſon portique. Quelques-uns veulent la reconnoître dans les ruines d'un bâtiment rond & voûté, qui ſont placées entre l'égliſe de ſainte-Bibiane, & les murs de Rome. Urſini n'eſt pas de cet avis, parce que ces ruines n'ont aucune analogie avec la deſcription que Vitruve nous a laiſſée des *baſiliques*; & il croit qu'il faut la chercher plutôt dans les reſtes du temple de la fortune virile, auprès de laquelle on a trouvé les inſcriptions ſuivantes, gravées ſur des pierres de l'eſpèce appelée *travertin*:

C. CAESARI. AUGUSTI. F
PONTIFICI. COS. DESIGNATO
PRINCIPI. JUVENTUTIS.

Et l'autre:

L. CAESARI. AUGUSTI. F
AUGURI COS. DESIGNATO
PRINCIPI JUVENTUTIS.

La *baſilique de Conſtantin* fut bâtie par cet empereur, dans la quatrième région appelée du temple de la paix. On la nomma depuis la *baſilique du Sauveur*, & elle a été remplacée par la *baſilique* de S. Jean-de-Latran.

La *baſilique* de la Croix fut bâtie par Conſtantin, à l'extrémité de la colline des Eſquilies.

La *baſilique Floſcellaria*. Victor l'appelle *fillicelli*, d'autres *floſcelli*; & c'eſt tout ce que l'on ſait de cette *baſilique*.

La *baſilique Fulvia* fut bâtie par le conſul Paullus, ſur le forum, à l'oppoſite de l'endroit où fut depuis conſtruite la *baſilique* Julienne. Elle étoit magnifique, & avoit coûté 1500 talens envoyés des Gaules par Céſar.

La *baſilique* de ſaint-Jean dans le palais de Latran, fut bâtie par Conſtantin, ſous le nom de *baſilique* du Sauveur.

La *baſilique Julienne* étoit bâtie ſur le *forum*, auprès de la ſtatue équeſtre de Domitien, qui, placée dans le milieu de cette place célèbre, regardoit le palais des Céſars, au bas duquel cette *baſilique* étoit bâtie. Vitruve qui en avoit été l'architecte, nous en a laiſſé la deſcription (*v.*). Les centumvirs y jugeoient les cauſes qui étoient de leur reſſort. Pline (*epiſt. v.* 21.). *Deſcenderam in Baſilicam Julium auditurus, quibus proximè comperendinatione reſpondere deberem. Sedebant judices, Centumviri venerant, obſervabantur advocati.* Les magiſtrats qui rendoient la juſtice dans cette *baſilique*, ſe diviſoient en quatre comités ou tribunaux, comme nous l'avons vu dans un paſſage de Pline, cité plus haut.

La *baſilique* de S. Laurent fut bâtie par Conſtantin, hors de la porte des Eſquilies.

La *baſilique* de Marciane, ſœur de Trajan, fut élevée par cette princeſſe, dans la neuvième région appelée le cirque de Flaminius.

On voyoit dans la même région une *baſilique* de Matidie, nièce de Trajan, & fille de Marciane.

La *baſilique* de Neptune prit ſon nom d'un temple, ou d'une ſtatue de ce dieu.

La *baſilique* d'Opimius étoit dans le *forum*; les centumvirs y jugeoient des cauſes de peu d'importance.

La *baſilique* de Paul-Emile, eſt la même que celle appelée plus haut *Fulvia*.

Les *baſiliques* de S. Pierre & de S. Paul, furent bâties par Conſtantin, toutes les deux hors de Rome; l'une ſur le Vatican, & l'autre ſur le chemin d'Oſtie.

La *baſilique Porcia* étoit contiguë à la Curie; & elle ſouffrit beaucoup dans l'incendie qui conſuma la Curie, lorſqu'on brûla le corps de Clodius, dans le forum Les tribuns du peuple y tenoient leurs ſéances. Le nom de *Porcia* lui fut donné à cauſe du conſul L. Porcius, qui la bâtit avec ſon collègue P. Claudius, l'an 566 de Rome. Elle touchoit à la Curie; mais elle étoit ſituée ſur un terrein plus bas.

La *baſilique* du Sauveur fut bâtie par Conſtantin, dans le palais de Latran.

La *baſilique* Sempronienne étoit placée à l'occident du *forum*, dans l'interſection de la rue appelée *Thuſcus* & du Vélabre. Elle prit ſon nom de T. Sempronius qui la fit bâtir ſur le terrein de l'ancienne maiſon de P. Scipion l'Africain. Comme cette *baſilique* étoit entourée d'ouvriers en laine & de marchands, on y jugeoit les cauſes relatives au négoce.

La *baſilique Seſſorienne* devint l'égliſe de Sainte-Croix de Jéruſalem.

La *baſilique* de Sicinius étoit placée dans la cinquième région, celle des Eſquilies. On voit que l'égliſe de Sainte-Marie-Majeure en a pris la place. Comme il y avoit une boucherie (*macellum*) ſur la colline des Eſquilies, on peut croire que cette *baſilique* étoit deſtinée aux juges des cauſes relatives à cet établiſſement public.

La *baſilique* de Trajan étoit bâtie ſur ſon *forum*. Lampride en parle dans la vie de Commode.

BASILISQUE, empereur grec. BASILISCUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

RR. en or, & RRR. avec ſa tête, ſon nom & celui de ſon fils.

RRR. en argent.

O. en B.

BASILISSA, reine; nom ſous lequel Vénus étoit honorée par les Tarentins.

BASQUE. (*tambour de*). C'eſt le *tympanum* des anciens, celui que portent ordinairement Cybèle, les Bacchantes & les danſeuſes des peintures antiques. Il eſt plat, garni d'une ſeule peau; & le bois qui la porte, a trois ouquatre pouces de hauteur. *Voyez* TAMBOUR.

BAS-RELIEFS. *Voyez* RELIEFS (*bas*).

BASSARA. *Voyez* BASSARIS.

BASSARÉUS, ſurnom de Bacchus, pris, ſelon les uns, de Baſſarus, bourg de Lydie, où il avoit un temple; ou, ſelon d'autres, d'une ſorte de robe longue, appelée *baſſara* & *baſſaris*, que Bacchus avoit coutume de porter dans ſes voyages. D'autres philologues dérivent ce nom du mot grec βάζειν, crier; à cauſe des hurlemens & des cris que faiſoient entendre ſes prêtres & ſes ſuivans.

BASSARIDES, nom qu'on donnoit aux Bacchantes, comme prêtreſſes de Bacchus-*Baſſarus*; elles étoient alors vêtues de longues robes, faites de peaux de loups, de renards, de linx ou de panthères. On a voulu dériver auſſi ce nom d'une eſpèce de chauſſure des Lydiens, qui ſe fabriquoit à *Baſſarium*, ou *Baſſarus*, ville de leur contrée.

BASSARIS. Robe longue que Bacchus avoit portée dans ſes voyages, & que les Bacchantes portoient à ſon imitation. Stace la décrit comme une robe très-ample & traînante, ornée de filets ou de fleurs d'or. (*Achill. 1. 262.*):

*Si decet auratâ Bacchum veſtigia palla*
*Verrere.*

Bacchus paroît ſouvent vêtu de la *baſſaris*, ſur les monumens antiques. On le voit ainſi habillé ſur un beau vaſe de marbre du palais Farnèſe, & ſur un plus grand de la même matière, conſervé au cabinet d'Herculanum. Il paroît même plus ſouvent de cette manière ſur les pierres gravées & ſur les vaſes de terre cuite. Le plus précieux de ces derniers, eſt gravé dans la collection d'Hamilton, & eſt conſervé dans le palais de Porcinari, à Naples. On y voit Bacchus avec de la barbe, couronné de lauriers, & vêtu d'une robe élégamment brodée.

BASSIN, *ſtagnum*. Il paroît que le *baſſin* d'Agrippa étoit dans ſes jardins, plutôt qu'au-delà du Tibre, où le placent quelques écrivains modernes. C'eſt ſur ce *baſſin* que Néron fit conſtruire un radeau, qui portoit une table ſervie avec des convives, & que d'autres bateaux traînoient pendant le repas. Tacite (*Annal. xv. 37. 1*).

Néron fit conſtruire un *baſſin* ou une naumachie auprès de l'amphithéâtre de Flavius; peut-être dans le terrein bas qui ſe trouve entre cet amphithéâtre, les Eſquilies & la partie ſeptentrionale du mont Cœlius. Il en fit conſtruire un autre dans la vallée du vatican. Tacite (*Ann. xiv. 14. 3.*)

*BASSUS*, ſurnom des familles *BETILIENI* & *VENTIDIA*.

BASTA, en Italie. ΡΥΒΑΣΤΕΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

*BASTAGA.*
*BASTAGÆ.*
*BASTAGARII.*
On déſignoit dans le bas-Empire un poids, une ...rge, par le mot *baſtaga*. Heſychius dit, βασαγη, ...ς. *Baſtagæ* déſignoit une charge ou impoſi...n publique, par laquelle on étoit contraint ... tranſporter des effets, des fardeaux, des ...ins, &c. deſtinés pour l'empereur, ou pour ...elque approviſionnement public. (*Cod. leg.* 3. *Cohortalibus*). Perſonne n'en étoit exempt, ... les officiers de l'empereur, ni les eccléſiaſ...ues. (*Ibid. leg.* 3.). Ceux qui faiſoient ces ...nſports, s'appeloient *baſtagiarii*. Ils étoient ...us les ordres de cinq chefs qui obéiſſoient eux-...êmes au comte des Largeſſes. L'officier appelé ...*rtiocerius*, indiquoit l'ordre & la nature de ...s tranſports, & l'eſpèce des choſes qu'il fal...it tranſporter, telles que le bled pour l'appro...ſionnement de Conſtantinople, ou l'argent ...fiſc.

BASTERNE, *baſterna*, vient du grec βαστάζω, je ...rte. C'étoit une voiture dont ſe ſervirent les ...mes romaines, comme elles avoient fait du ...*rpentum*, ou chariot couvert. Le ſcholiaſte de ...uvénal (*IV.* 21.), nous dit qu'elle ſembloit ...re réſervée aux femmes ſeules : *eſt baſterna ve...culum undè ſpeculabantur matronæ.* On ne peut ...nner une meilleure idée de la *baſterne*, qu'en ... comparant à nos litières. voici la deſcription ...'en fait un ancien poëte, dans une épigramme ... la collection de Pithou, (*1. edit. Lugd.*) :

*Aurea matronas claudit* BASTERNA *pudicas,*
*Quæ radians patulum geſtat utrumque latus :*
*Hanc geminus portat duplici ſub robore burdo,*
*Provehit & modico pendula ſepta gradu.*
*Proviſum eſt cautè, ne per loca publica pergens*
*Fucetur viſis caſta marita locis.*

On voit par-là qu'elle étoit portée, & non ...inée par deux mulets appelés *burdones* ou ...*anni*. De-là vient qu'il faut lire dans les gloſes ...Iſidore : *Baſterna tecta mannalis*, & non *ma...alis*. Cette dernière leçon feroit confondre la ...*ſterne*, avec la chaiſe à porteur des anciens, ...*ilica*, qui étoit portée par des hommes.

La *baſterne* étoit fermée entièrement, ce qui ...fit appeler *cavea*. S. Jérôme, (*ep.* 22.) : *pra...dit caveas baſternarum ordo ſemi-virorum.* Elle ...oit garnie de couſſins, *mollibus ſtramentis com...ſita*, dit Iſidore. Ses ouvertures étoient fermées ...ec des feuillets de la pierre appelée ſpécu...re, le talc ; ce qui les faiſoit briller à la lu...ère, *radians latus.*

BASTONADE. C'étoit la peine des eſclaves. ...e étoit auſſi en uſage dans les camps, où les ...nturions portoient un bâton de vigne, pour ...rque de leur dignité, & en frappoient les ſoldats lents ou pareſſeux. Ce châtiment ne déſ...honoroit pas, comme le dit expreſſément Pline l'ancien (*XIV.* 1.) : *Centurionum in manu vitis, optimo præmio tardos ordines ad lentas perducit aquilas : atque etiam in delictis pœnam ipſam honorat.* On doit ſoigneuſement diſtinguer cette *baſtonade*, du ſupplice des bâtons, *fuſtuarium*, qui étoit infamant & qui emportoit la mort du ſoldat coupable. *Voyez* BATON ; & du ſupplice des verges ou du fouet, *fuſtigatio*, qui étoit la punition propre aux eſclaves.

BATALUS. Nom d'un joueur de flûte d'Ephèſe, qui ſe ſervit le premier ſur le théâtre d'une chauſſure de femme. Il exerçoit d'ailleurs ſon art d'une manière molle & efféminée ; de-là vint qu'on déſigna par ſon nom les hommes de ce caractère. Les ennemis de Démoſthène lui prodiguoient les injures, & en particulier le reproche de molleſſe, en l'appelant *Batalus*.

BATARD. *Voyez* le Dictionnaire de Juriſprudence.

BATARDEAU. Nous voyons dans Vitruve (*VI.* 3.), que les Romains conſtruiſoient des *batardeaux* pour fonder des piles de maçonnerie ou des digues. Ils formoient dans l'eau une enceinte de pieux qu'ils entouroient de fortes planches, & ils épuiſoient enſuite l'eau qui étoit renfermée dans cet eſpace. Ils les appeloient *arca aquaria*.

BATEAU. *Voyez* BARQUE.

BATELEUR. *Voyez* CHARLATAN.

BATELIER, celui qui conduit des bateaux ſur les rivières. Il y avoit à Rome une compagnie de *bateliers* pour la navigation du Tibre, *collegium nautarum Tiberis*. Paris avoit un pareil établiſſement, comme il paroît par un monument du tems de Tibère, trouvé en creuſant, vers le commencement de ce ſiècle, les fondemens du maître-autel de l'égliſe de Notre-Dame, ſur lequel on lit : *nautæ pariſiaci.*

BATH, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* EPHAD.

BATHIM, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* METRETES.

BATHOS, vallon d'Arcadie, ſitué aux environs & à la gauche de l'Alphée. C'eſt ainſi que l'appeloient les gens du pays. Ils y célébroient tous les trois ans les myſtères des grandes déeſſes. On y voyoit la fontaine Olympias, qui, diſoit-on, étoit à ſec de deux années l'une, & dans le voiſinage de laquelle des tourbillons de flamme ſortoient de terre. Ce fut-là, ſelon les Arcadiens, & non auprès de Pellène en Thrace, que les géans combattirent contre les dieux. C'eſt pourquoi ils ſacrifioient aux tempêtes, aux éclairs & aux foudres. La ville de Baſilie étoit ſituée à dix ſtades de ce vallon.

*BATHRACISMUS.* Bulengerus, dans ſon

Traité des théâtres des anciens, dit que le *bathraciſmus* étoit une partie de la lyre, qui imitoit le chant de la grenouille, appelée en grec βάτραχος. Il eſt plus vraiſemblable que c'étoit une manière particulière d'en pincer les cordes.

ΒΑΘΥ'ΜΑΛΛΟΣ, laine épaiſſe & courte.

ΒΑΘΥΣΤΟΛΟΥΝΤΕΣ, vêtus de robes longues *V.* THESSALIENS.

*BATHYLLUS.* Alexandrin célèbre par le haut degré de perfection où il porta l'art de la pantomime. Il vivoit ſous Auguſte, & étoit chéri de Mécène. Le détail des ſujets de ſes pantomimes embraſſoit tout ce que la nature, la fable & l'hiſtoire renfermoient; témoins les amours de Léda & du Cygne: ce qui ſurpaſſe toute croyance.

*BATHYLLICA.* Il y avoit une danſe de ce nom, exécutée par des hommes & des femmes, en l'honneur d'Apollon & de Diane.

BATIACE, vaſe à boire, en uſage chez les Perſes. Diphilus l'appelle βατιάκη & Philémon, cité par Athenée (*xi. p.* 484.) βατιάκιον. Ariſtote, dans ſon Recueil intitulé *de Mirabilibus*, dit qu'il y avoit dans les Indes une eſpèce de cuivre ſi brillant, ſi pur & ſi exempt de rouille, qu'on ne pouvoit le diſtinguer de l'or par la couleur ſeule. Il ajoute que le tréſor de Darius renfermoit pluſieurs vaſes de ce métal appelé *batiace*, & qu'il étoit impoſſible de le diſtinguer de l'or, autrement que par l'odeur.

Cette eſpèce de cuivre dont étoient fabriqués les *batiaces*, avoit la même couleur que l'or, & n'en différoit que par l'odeur, c'eſt-à-dire, par celle qui accompagne toujours le cuivre. Il eſt facile après cela, de la déterminer. On ſait que l'or des anciens étoit plus pâle que le nôtre; parce qu'ils l'allioient avec l'argent qui le blanchit, & qu'au contraire c'eſt avec du cuivre que nous faiſons cet alliage; d'où vient à notre or ſa couleur rougeâtre. Ainſi, ce cuivre étoit d'un jaune pâle, & conſervoit ſon odeur propre. A ces deux caractères on peut reconnoître le laiton, ou le cuivre mêlé de zinc. Le haſard avoit peut-être fait trouver dans les Indes une mine de cuivre accompagnée de calamine ou chaux de zinc; & de-là ſortoient les *batiaces*.

*BATILLUS*, eſpèce de réchaud portatif ſur lequel on brûloit des parfums, & que l'on portoit par honneur devant les magiſtrats de Rome. Horace (*1. Sat. 5. v.* 34.) ſe moque du greffier de Fondi, Aufidius Luſcus, qui étaloit dans cette petite ville les mêmes honneurs que les premiers magiſtrats de Rome:

*Fundos Aufidio Luſco Prætore libenter*
*Linquimus, inſani ridentes præmia ſcribæ,*
*Prætextam & latum clavum prunaque batillum.*

*BATIOLA*, vaſe à boire qui étoit quelquefois d'or. Plaute (*Stich. v. 4. 12.*) *batiolis libunt*: & Plautus Colace dans Nonnius (xv. 19.) *batiolam auream octo pondo habuit.*

BATIMENT. } *Voyez* le Dictionnaire d'ar-
BATIR. } chitecture.

*BATO.* Voyez GLADIATEUR-*Pamfili.*

BATON, écuyer d'Amphiaraüs, qui fut englouti avec ſon maître: on lui rendit un culte dans le temple de ce demi-dieu. *V.* AMPHIARAUS.

BATON. La peine du *bâton*, *fuſtuarium*, n'étoit en uſage que pour les ſoldats & dans les camps. Polybe la décrit ainſi (*VI. 35.*) « Le tribun ſaiſit un *bâton* & en frappe légèrement le coupable. A l'inſtant, tous ceux qui ſont dans le camp tombent ſur lui armés de *bâtons* & de pierres, & l'aſſomment le plus ſouvent dans l'enceinte du camp. Si quelque coupable parvient à s'échapper & à franchir les limites du camp, il n'en eſt pas moins miſérable: car il ne lui eſt pas permis de retourner dans ſa patrie; & il eſt défendu aux ſiens de le recevoir dans leurs maiſons; de manière qu'on doit regarder comme morts, tous ceux qui ſont condamnés au ſupplice des *bâtons*. » Les hiſtoriens romains nous fourniſſent pluſieurs exemples de ſoldats punis de la ſorte. Hirtius (*de Bello Hiſpanico, c. 27.*) parle d'un ſoldat qui périt ſous les *bâtons* pour avoir aſſaſſiné ſon frère dans le camp. Dolabella, ſous le règne de Tibère, condamne chaque dixième ſoldat d'une légion déshonorée à mourir par ce ſupplice. Tacite (*Annal. II. 21. 1.*). Il y avoit quatre crimes principaux pour leſquels on faiſoit mourir ſous les *bâtons*. C'étoient 1°. le vol dans le camp; 2°. le faux-témoignage; 3°. le déſordre des mœurs; 4°. une faute déjà punie légèrement trois fois.

BATON courbé des bergers.
——— des divinités champêtres.
——— des acteurs comiques.
} *V.* PEDUM

BATON augural. *Voyez* LITUUS.

BATON. Les chantres qui parcouroient la Grèce en répétant les poëmes d'Homère, furent appelés ῥαψῳδοί, ou *rapſodes*; parce qu'ils portoient un *bâton* rouge en chantant l'Iliade & un jaune en chantant l'Odyſſée.

Le *bâton* noueux & la beſace devinrent les attributs diſtinctifs des philoſophes grecs & romains, & des Cyniques en particulier.

BATONS (divination par les) *Voyez* RABDOMANTIE.

BATONS (fêtes des). La fête des *bâtons*, qu'on avoit fixée en Egypte à l'équinoxe de l'automne, étoit probablement la même que celle de Paprémis dans le Delta, où les dévots ſe livroient une eſpèce de combat avec des perches ou de *bâtons*. Hérodote dit en avoir eté témoin; mais on lui aſſura qu'il n'y avoit jamais eu perſonne

de tué. Ainſi cette folie, quelque grande, quelque répréhenſible qu'elle ait été, ne doit cependant point être miſe en parallèle avec les combats des gladiateurs romains. Paw (*Recher. ſur les Egypt. & les Chinois*, *II. p.* 185.).

BATRACHUS, dans la Marmatique.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur d'Hadrien, avec une époque, mais ſans nom de lieu. On la reconnoît ſeulement à la grenouille, qui ſert de type.

BATRACHUS & *Sauros*, Lacédémoniens, furent, ſelon Pline (*l.* 36. *c.* 5.), deux habiles architectes ſous le règne d'Auguſte. Ils conſtruiſirent entre autres édifices, un temple conſacré à Octavie, & entouré de portiques. On ne leur permit pas de mettre leurs noms à leur ouvrage. Ne voulant pas cependant perdre la gloire de cette conſtruction, ils placèrent dans différentes parties du temple un grenouille & un lézard, qui les déſignoient par une alluſion à leurs noms grecs; Βάτραχος, *grenouille*, & Σαῦρος, *lézard*.

Winkelmann ayant vu ces deux ſymboles ſur la volute d'un chapiteau ionique, à S. Laurent, hors des murs de Rome, le reconnut pour un ouvrage de ces deux célèbres architectes. Mais on a trouvé depuis lui, dans les fouilles faites à Tivoli par ordre de Pie VI, une roſaſſe d'une belle exécution, ſur laquelle on voit un lézard avec une grenouille & une abeille, emblêmes des deux architectes Lacédémoniens; ce qui nous apprend qu'ils travailloient auſſi à la maiſon de campagne de Caſſius, d'où on a tiré la roſaſſe; & que la défenſe de mettre leurs noms ſur leurs ouvrages, n'étoit qu'une fable populaire, puiſqu'ils n'auroient pas cherché à les remplacer par des ſymboles, ſur un bâtiment d'auſſi petite importance.

BATTERIES des anciens. *Voyez* AGGER. La colonne Trajane nous en montre pluſieurs qui reſſemblent à nos *batteries* de canon. L'épaulement ou les merlons étoient beaucoup plus élevés que ceux des nôtres; parce que la charpente de quelques-unes des machines employées aux ſiéges & que l'on renfermoit dans ces *aggeres*, étoit fort haute. Ils y pratiquoient auſſi des embraſures, comme on le voit ſur cette même colonne.

BATTOLOGIE. *Voyez* BATTUS.

BATTRE la meſure. Les anciens, dit Burette, *battoient* la meſure de pluſieurs manières. La plus ordinaire conſiſtoit dans le mouvement du pied, qui s'élevoit de terre & la frappoit alternativement, ſelon la meſure des deux tems égaux ou inégaux. C'étoit ordinairement la fonction du maître de muſique, appelé *Coryphée*, Κορυφαῖος, parce qu'il étoit placé au milieu du chœur des muſiciens, & dans une ſituation élevée, pour être vu & entendu plus facilement de toute la troupe. Ces *batteurs* de meſure ſe nommoient en grec ποδόκτυποι & ποδηνέμοι, à cauſe du bruit de leurs pieds, συντονάριοι, à cauſe de l'uniformité; &, ſi l'on peut parler ainſi, de la monotonie du rythme qu'ils *battoient* toujours à deux tems. Ils s'appeloient en latin *pedarii*, *podarii*, *pedicularii*. Leurs pieds étoient ordinairement chargés de certaines chauſſures ou ſandales de bois ou de fer, deſtinées à rendre la percuſſion rythmique plus éclatante, nommées en grec κρούπεζια, κρούπαλα, κρούπιτα; & en latin *pedicula*, *ſcabella*, SCABILLUM (*Voyez* ce mot.), parce qu'ils reſſembloient à de petits marche-pieds, ou à de petites eſcabelles.

Le anciens *battoient* la meſure non-ſeulement avec le pied, mais auſſi avec la main droite, dont ils réuniſſoient tous les doigts pour frapper dans le creux de la main gauche; & celui qui marquoit ainſi le rythme, s'appeloit *manuductor*, ou *manudoctor*. Outre ce claquement de main & le bruit des ſandales, ils ſe ſervoient encore pour *battre* la meſure, des coquilles, des écailles d'huitres & des oſſemens d'animaux, que l'on frappoit les uns contre les autres, comme on ſe ſert aujourd'hui des caſtagnettes, du triangle & d'autres ſemblables inſtrumens.

BATTUS, vieux berger de Nélée. Mercure ayant volé les bœufs d'Apollon, *Battus* ſeul vit faire ce larcin, & il promit de n'en rien dire, en recevant une petite récompenſe. Mercure, pour éprouver ſa fidélité, fit ſemblant de s'éloigner; & étant revenu un moment après ſous une autre figure, lui demanda des nouvelles du vol, en lui offrant une plus groſſe récompenſe: *Battus* révéla le ſecret, & il fut changé en pierre-de-touche, qui porte le caractère de ce fourbe: car aucun métal ne peut la toucher, qu'elle ne découvre auſſi-tôt ce qu'il eſt.

*Battus* répéta juſqu'à deux fois à Mercure déguiſé; le nom de l'endroit où ce dieu avoit retiré les bœufs volés: de-là vint, dit-on, le nom de *battologie*, donné aux diſcours remplis de répétitions inutiles & de ſuperfluités.

BATTUS, ſortj de l'iſle de Théra, auprès de la Crète, emmena une colonie dans cette partie de l'Afrique, appelée depuis la Cyrénaïque, & il y fonda le royaume de Cyrène. Les peuples de la Cyrénaïque lui rendirent, après ſa mort, les honneurs divins & lui élevèrent des temples.

BATTUS, roi de la Cyrénaïque. BA.

Ses médailles ſont:

RRRR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

BAT (*Epiſemon*). *Voyez* EPISEMES.

BAVAY, ville du Hainaut, très-ancienne & célèbre par ſes beaux reſtes d'antiquités. Les principaux ſont la pierre-à-ſept-coins, les chauſſées

militaires, les aqueducs, les thermes, les cloaques, les cirques, les amphithéâtres, les temples, les palais, le champ de Mars, les tombeaux, les épitaphes, les puits, les ſouterreins, les ſtatues, les médailles, &c. ; tout prouve que cette ville, aujourd'hui fort petite, étoit autrefois auſſi étendue que floriſſante, & que ſon origine remonte à la plus haute antiquité.

La pierre à ſept coins poſée aujourd'hui au milieu de la place, fut ſubſtituée dans le treizième ſiècle à une autre plus ancienne & d'une élévation extraordinaire. A cette pierre commencent ou viennent aboutir ſept chemins militaires, vulgairement appelés *chauſſées Brunehaut* : le premier ſe dirige vers la ville de Mons, au nord-eſt : le ſecond vers celle de Tongres, ou vers les peuples *Aduatiques*, à l'orient : le troiſième vers Trèves, au ſud-eſt : le quatrième vers Rheims, au midi : le cinquième vers Soiſſons, au ſud-oueſt : le ſixième vers Cambrai, chez les *Morins*, à l'oueſt ; & le ſeptième enfin, qui fait une fourche, vers Gand & Tournay, au nord.

Les habitans de *Bavay* appellent *murs des Aidus*, les reſtes du bel aqueduc qui amenoit de l'eau de cinq lieues de diſtance, depuis Flourſie & Aveſne. Elle paſſoit ſous la Sambre, remontoit par des tuyaux de plomb, dans un château d'eau, & couloit ainſi ſur des colonnes maſſives, appelées vulgairement les *tournelles*, qui ſe communiquoient l'eau les unes aux autres, par le moyen d'une voûte ſupérieure, ſur laquelle étoit le canal pavé de terre cuite. A l'embouchure de cet aqueduc, on remarque encore les veſtiges des bâtimens ſpacieux & magnifiques qui fermoient les thermes. Les bains étoient pavés de pierres bleues très-polies & d'une grandeur extraordinaire. Les cloaques qui formoient les décharges des eaux de ces bains, ſervent aujourd'hui de caves au habitans de *Bavay*.

Il y avoit dans l'enceinte des vieux murs ruinés de cette ville, un ſuperbe monument érigé en l'honneur de Tibère, lors de ſon arrivée à *Bavay* : les ſtatues de cet empereur & de Livie ſa mère, en marbre blanc, y étoient placées avec l'inſcription ſuivante : *Tiberio Cæſari, Auguſti filio, divi nepoti, adventui ejus, ſacrum hoc Cneus Licinius curavit fieri voluntarios navos* (pour *voluntarius navus*). Cette inſcription encaſtrée dans la muraille qui entoure la maiſon des Oratoriens, ainſi que les deux ſtatues placées aux côtés de la grille, atteſtent l'entrée triomphante de Tibère à *Bavay*, vers l'an 12 de l'ère chrétienne. Car 1°., Tibère dans cette inſcription, n'eſt point appelé *Tiberius Claudius Nero*, mais *Tiberius Cæſar*. Ainſi, ce fut après ſon adoption par Auguſte, & conſéquemment après la mort de Caïus & de Lucius Céſar, fils d'Agrippa, qui avoient été adoptés avant lui. 2°. Comme il n'eſt point nommé *Auguſte*, mais ſeulement *Céſar*, on a droit de conclure que c'ét l'an 14 où ce prince parvint à l'empire. inſcription n'eſt point *Divi filio*, mai *filio* : ainſi, l'époque de l'entrée de *Bavay*, doit tomber avant l'apothéoſe d'. en effet, on voit conſtamment ſur les de Tibère, après cette apothéoſe, *Tiberi divi Auguſti filius Auguſtus*.

BAUBO. *Voyez* STELE.

*BAUCALIS.* } *Voyez* BOCAL.
*BAUCALIUM.* }

BAUCIS. La fable de Philémon & d étoit un de ces événemens que les an contoient, pour prouver que la vertu pitalité étoit toujours récompenſée. Ju Mercure parcourant la terre ſous la fi maine, furent rebutés par tous les habi village de la Phrygie, où ils paſsèrent ; cabane de *Baucis* & de Philémon leu verte : c'étoient de vieux époux qui con ſeuls toute leur famille & tout leur don & qui vivoient heureux dans leur pau firent aux dieux le meilleur accueil do rent capables, ſans reconnoître leur di la fin du repas ; les hôtes s'annoncèren des dieux. Ils emmenèrent enſuite les ſur une haute montagne voiſine du han leur dirent de regarder derrière eux. Phi *Baucis* virent tout le village ſubmergé leur maiſon, qui ſe changea en un m temple.

Jupiter ayant voulu ſavoir ce qu'ils pour récompenſe de leur fidélité, ils n dèrent autre choſe que d'être les miniſt temple, & de ne pas ſe ſurvivre l'un Leurs vœux furent exaucés : lorſqu'il parvenus à une extrême vieilleſſe, ils fu tamorphoſés en même-tems, *Baucis* en & Philémon en chêne.

La vieilleſſe de *Baucis* paſſa en prov Perſe ſe ſert de ſon nom (*Sat.* 4. *v.* 21. déſigner une vieille marchande de plan férantes :

*Dum ne deterius ſapiat pannucea Bæ*
*Cùm bene diſcincto cantaverit ocyma*

BAUDOUIN, premier du nom & empereur françois à Conſtantinople.

On ne connoît point de médailles de pereur.

BAUDOUIN II. Cinquième & der empereurs françois à Conſtantinople.

Il ne paroît pas que l'on ait frappé dailles pour *Baudouin II*.

BAUDRIER, *balteus* & *cingulum*, confondu dans les tems poſtérieurs mots, qui déſignoient deux parties diffé l'armure des ſoldats. Les figures grec

repréſentent des perſonnages que l'on ſuppoſoit avoir vécu dans les tems héroïques, portent leurs épées ſuſpendues par une courroie ſemblable au *baudrier* moderne, mais plus courte. C'étoit ſans doute le τελαμων, très-différent du ceinturon, ζωμα, qui ſe mettoit autour des hanches, des reins & du ventre. Cette diſtinction s'évanouit bientôt, & l'on confondit ſouvent le *baudrier* & le ceinturon.

Virgile, qui cherchoit à peindre les mœurs des tems héroïques, l'a conſervée dans quelques endroits de l'Enéide (*VIII.* 459.) :

*Tum lateri atque humeris Tegeæum ſubligat enſem.*

Et (*XII.* 941.).

*Humero cùm apparuit alto*
*Balteus, & notis fulſerunt cingula bullis.*

Ce vers ſemble calqué ſur le cent trente-cinquième du II. Livre de l'Iliade, où Homère parle d'une épée qui étoit fixée *auprès des épaules à une courroie, avec des cloux argentés.* Delà vient que les épées ſont appelées par Virgile (*Æneid. x.* 496.) :

*Immanis pondera baltei.*

Au tems où écrivoit Iſidore, on confondoit le *baudrier* & le ceinturon : car il donne le premier nom indiſtinctement aux deux parties de l'armure qui ſoutenoit les épées. (*XIX.* 33.) : *Balteus dicitur non ſolùm quo cingimur, ſed etiam à quo arma dependent.* Dans le même endroit il dit expreſſément que le *balteus* étoit appelé *ceinturon* du ſoldat, à cauſe des marques particulières qui y étoient placées, & qui déſignoient entre les nombres ſix mille ſix cents, qui formoient la légion, celui du ſoldat : *balteus cingulum militare eſt dictus, propter quod ex eo ſigna dependent, ad demonſtrandum legionis militaris ſummam, id eſt, ſex millium ſexcentorum, ex quo numero & ſex ſi conſiſtunt.*

Le *baudrier* étoit de cuir de bœuf dans l'origine, comme le dit Properce (*IV. II.* 27.).

*Prabebant caſi baltea lenta boves.*

On l'ornoit avec des cloux, *bullis*, & des plaques de différens métaux & de diverſes couleurs. Winckelmann cite à la pag. 11 de la Préface de ſes *Monumenti inediti*, le *baudrier* d'une figure peinte, dont les cloux ou les plaques étoient de couleur jaune.

Une longue chaîne formoit quelquefois le *baudrier*. Nous avons ſous les yeux le deſſin d'une ſemblable chaîne de bronze, trouvée autour d'un ſquélette, près de Saint-Florentin, dans la Paroiſſe d'Avrolle, diocèſe de Sens ; appartenant à M. le curé de Champloſt, voiſin de cette paroiſſe. C'eſt une chaîne de cinq pieds de longueur, terminée d'un côté par un crochet qui ſe fixoit dans la chaîne à différente hauteur, ſuivant l'épaiſſeur du corps de celui qui la portoit. A l'autre extrémité, eſt un ornement du même métal, carré ſur trois côtés, & arqué ſur celui où eſt rivé le bout de la chaîne. De cet ornement partent trois petits boutons attachés par trois courtes chaînes. Trois ſemblables boutons plus courts, ſont iſolés dans l'ornement, comme pour former une petite baluſtrade ; & ſur les deux bandes qui forment la baſe & l'appui de cette baluſtrade, ſont gravés trois cinq ou trois V renverſés, correſpondans à de ſemblables V, ſemblablement gravés au revers. Ces V, ou ces X (en réuniſſant ceux de l'endroit avec ceux du revers), exprimeroient-ils le nombre occupé par le ſoldat dans ſa légion ? Les trois boutons pendans, déſigneroient-ils le rang occupé par ſa cohorte ? On peut le croire d'après le paſſage d'Iſidore, cité plus haut.

Nous ferons obſerver encore que les épées des ſoldats, ſculptées ſur les colonnes Trajane & Théodoſienne, ſont attachées aux ceinturons, ſans que l'on voye aucun *baudrier* ; tandis que celles des chefs pendent de l'épaule gauche, & ſont portées par un *baudrier*.

Le ſculpteur qui a réparé le prétendu gladiateur mourant, du muſéum Capitolin, a fait une grande faute, non-ſeulement dans la forme de l'épée, dit Winkelmann, mais encore dans le *baudrier* qu'il a lié à la moderne avec une boucle. On voit ſur les monumens qui repréſentent des ſtatues héroïques, la vraie forme des *baudriers*, (Τελαμωνες). C'étoit toujours une ſimple courroie, pareille à celle du *baudrier* qu'Achille donna à Diomède avec une épée. Cette courroie étoit liée au fourreau vers ſon ouverture, paſſoit ſur la poitrine & ſur l'épaule droite, d'où elle tomboit en traverſant les reins, & s'attachoit à la pointe du fourreau. Sur une ſtatue héroïque de la villa Albani, on apperçoit très-diſtinctement cet agencement du *baudrier*, & même les franges qui en accompagnent les deux bouts.

Cet uſage de lier le *baudrier* à l'épée, en lui faiſant faire pluſieurs tours ſur le fourreau, appartient aux tems les plus reculés ; & ce n'eſt que dans les ſiècles poſtérieurs à la guerre de Troie, que l'on attacha au fourreau des anneaux pour recevoir le ceinturon, comme on les voit à la baſe de la colonne Trajane.

Pour rendre cet article complet, *voyez* CEINTURON.

BAUDRIER, *balteus*, devint par extenſion le nom de cette courroie, qui paſſant ſur l'épaule droite des muſiciens & ſous leur bras gauche, comme les *baudriers* modernes, ſoutenoit la grande lyre garnie du *magas*, appelée par Apulée, *cithara apta balthco.*

***BAXEA***, eſpèce de chauſſure qui s'attachoit

ſur le pied avec des bandes, ſans le couvrir entièrement. Plaute en a parlé (*Men. II.* 3. 40.):

*Quis eſt iſte periculus, quì extergentur baxea?*

Apulée nous en donne une idée plus diſtincte, & nous apprend que les *baxea* étoient une chauſſure particulière des philoſophes, auſſi connue que la barbe, le manteau & la beſace (*Met.* XI.): *Nec deerat, qui pallio, baculoque, & BAXEIS, & hircino barbitio philoſophum fingeret.* Tertullien parlant d'Ariſtippe, qui joignoit les recherches du luxe aux livrées de la philoſophie, demande pourquoi il ne faiſoit pas teindre en pourpre ſes *baxea*, comme ſon manteau (*de Pallio*, c. 4.): *Si philoſophus in purpura, cur non & in baxea Tyria calceare?*

On en portoit qui étoient faites avec des feuilles de palmier, ſelon Apulée (*Mét. l.* XI.): *Juvenem pedes palmeis baxeis indutum producit in medium.*

BEBON. *Voyez* BABIS.

BÉBRYCES, peuple des plus anciens de la Bithynie. Ils l'habitoient déjà lorſque les Argonautes s'embarquèrent pour la Colchide. Etienne de Byſance rapporte l'origine des *Bébryces* à un certain Bébryx, dont aucun autre écrivain ne fait mention. Mais ſi l'on en croit Euſtathe (*in Dion.*), c'eſt de Bébryce, fille de Danaüs, que ces peuples avoient emprunté leur nom. Il aſſure que, malgré les ordres de ſon père, elle conſerva la vie à celui des enfans d'Egyptus qu'on lui avoit donné en mariage. Craignant que Danaüs ne la ſacrifiât à ſon reſſentiment, elle alla chercher un aſyle dans les contrées de l'Aſie, occupées alors par des peuples barbares. Apollodore dit auſſi qu'il y eut deux Danaïdes aſſez généreuſes pour ſauver leurs maris. Pindare cependant (*Nem.* 10.), & Horace (*l.* 3. *od.* 2. *v.* 93.), ne parlent que d'Hypermneſtre ſeule.

BÉBRYCE, fille de Danaüs. *Voyez* BÉBRYCES.

BEC-FIGUE, *ficedula*. Les Romains faiſoient un grand cas de cet oiſeau. Ils le regardoient comme un aliment très-ſain, à cauſe des raiſins & des figues dont il ſe nourrit. Martial fait alluſion à cette nourriture (*XIII.* 48.):

*Cùm me ficus alat, cùm paſcar dulcibus uvis,*
*Cur potiùs nomen non dedit uva mihi?*

Cet aliment eſt très-agréable dans l'automne, ſaiſon de la maturité des fruits dont l'oiſeau ſe nourrit. C'eſt pourquoi Juvénal compte les *bec-figues* au nombre de ces mets recherchés des gourmands, & il nous apprend qu'ils les faiſoient cuire avec des truffes & des champignons (*XIV.* 7.):

*Qui radere tubera terræ,*
*Boletum condire, & eodem jure natantes*
*Mergere ficedulas didicit nebulone parente.*

Les gourmets de Rome croyoient qu'il n'y avoit de bon & de délicat à manger dans les oiſeaux, que les cuiſſes & la moitié inférieure du corps. C'étoit, ſelon eux, n'avoir point de goût & de délicateſſe, que de manger les ailes & la partie ſupérieure du corps des volatiles. Les *bec-figues* ſeuls faiſoient exception, & on les ſervoit tout entiers.

Nous trouvons dans le repas de Trimalcion (*Petron. c.* 33.), une autre manière d'apprêter les *bec-figues*. On renfermoit dans une coquille d'œuf un *bec-figue* entouré de jaunes d'œuf aſſaiſonnés de poivre: *Perſecutus putamen manu, pinguiſſimam ficedulam inveni piperato vitellio piperatam.*

BÊCHE. On trouve gravée ſur le tombeau d'un chrétien des trois premiers ſiècles (*Fabretti, Inſc. p.* 574.), la *bêche* des anciens. Elle diffère de nôtres, en ce que ſon manche eſt garni d'une traverſe, à trois ou quatre pouces du fer. Cette traverſe ou croix ſervoit à appuyer le pied pour enfoncer la *bêche* dans la terre, & permettoit de l'enfoncer de toute la longueur du fer.

BÉEL-PHÉGOR. *Voyez* BAAL-PÉOR.

BÉELZÉBUT, dieu des Accaronites; ſon nom ſignifie *dieu-mouche*, ou le prince des mouches: on le nommoit ainſi, ou parce que ſon temple étoit exempt des mouches, & qu'il avoit le pouvoir de les chaſſer des lieux qu'elles fréquentoient; ou parce que ſa ſtatue, toujours ſanglante, étoit toujours couverte de mouches. *Béelzébut* étoit une des principales divinités des Syriens, puiſque dans l'écriture il eſt appelé le prince des démons. Les Grecs adoroient auſſi un dieu chaſſe-mouche, MYAGRUS. *V.* ce mot.

BÉEL-ZÉPHON. *V.* le Dictionnaire de Théologie.

BEIZATH, monnoie d'or des anciens Perſes du poids de quarante dragmes. Calmet prétend que c'eſt de ce mot, & non de la ville de Byſance qu'étoit dérivé le mot *beſam* ou *beſan*, nom d'une autre monnoie d'or, en uſage autrefois dans l'Orient. Ce *beſam* valoit deux *dinars*, & chaque *dinar* vingt ou vingt-cinq dragmes.

BEL, étoit le grand dieu des Chaldéens. Il avoit eu un tems, diſoient-ils, où tout n'étoit que ténèbres & eau, & cette eau & les ténèbres renfermoient des animaux monſtrueux. *Bel* ayant formé le ciel & la terre, donna la mort à tous ces monſtres, diſſipa les ténèbres, ſépara la terre d'avec le ciel, & arrangea l'univers. Enſuite voyant le monde déſert, il ordonna à un des dieux de lui couper la tête à lui-même, de mêler ſon ſang avec de la terre, & d'en former les hommes & les animaux; après quoi il acheva la production de tous les autres êtres qui ornent l'univers. *Voyez* BAAL, BÉLUS, DÉMOGORGON, OMORCA.

*LATUCADRUS*. Divinité adorée autre-
n Angleterre, dont il eſt fait mention dans
nſcription antique trouvée dans la maiſon
omas Dikes, dans le comté de Cumberland.
lit :

DEO
SANCTO BELA
TUCADRO AURELIUS
BIATOVA ARAM
EX VOTO POSUIT
LL. MM.

ême comté a fourni encore les deux ſui-
:

DEO BELATUCAD
RO LIB. VOTU
M FECIT
IOLUS.

BELATUCADRO
IUL. CIVILIS. OPT
V. S. L. M.

aſſuroit dans ſon ouvrage (*de Diis Syris*),
*Belatucadrus* étoit le même que *Belenus* &
*on*, honorés par les Gaulois. Gérard-Jean
s (*de Orig. & Progr. Idolol. l.* 2. *c.* 17.) eſt
ème ſentiment, & croit que *Belatucadrus*
e Soleil ou Apollon, adoré ſous les noms
*lenus* & d'*Abellion*. Mais on voit dans Mu-
(*Inſcr. Theſ.* 43. 1.) une inſcription trouvée
e même comté, ſur laquelle on lit :

DEO MARTI
BELATUCADRO

peut douter après cela que cette divinité
t le Mars des Bretons. C'eſt pourquoi
as Gale dérive ſon nom des racines an-
, *cad*, *cader*, *cadr*; *combat*, *camp*, *fort*.

BUCH & Zéomebuch étoient regardés,
es Vandales, comme le bon & le mauvais
*Belbuch* ſignifioit le dieu blanc, & Zéo-
h le dieu noir : on leur rendoit les hon-
divins.

ENUS, ou BELIN, ou BELLENUS, divi-
s Gaulois. Jules Capitolin nous apprend
toit le même dieu que l'Apollon des Grecs
Romains (*Maximin. c.* 22). : *Deum Bele-
er aruſpices ſpopondiſſe, Maximinum eſſe
lum. Undè etiam poſteà Maximini milites
dicuntur, Apollinem contra ſe pugnaſſe*. On
*in*, Βίλιν, dans le paſſage d'Hérodien (*l.* 8.
*Belin vocant indigenæ, magnaque eum reli-
colunt, Apollinem interpretantes*. Mais Sau-
ſoutient dans ſes Notes ſur Capitolin, qu'il
ie faute de copiſte, & que l'on doit lire
Βίλενον. *Belenus* eſt appelé auſſi Apollon dans les
inſcriptions trouvées à Aquilée : APOLLINI. BE-
LENO. AUG. IN. HONOREM. C. PETT., & APOL-
LINI. BELENO. C. AQUILEIEN'S. FELIX.

*Belenus* étoit honoré d'un culte particulier à
Aquilée, ſous la figure d'un jeune homme ſans
barbe, avec des rayons autour de la tête, & avec
une grande bouche ouverte pour rendre des oracles.
Il étoit protecteur d'Aquilée; il y avoit des aruſ-
pices qui rendoient des oracles en ſon nom,
(Capitolin, cité plus haut). Hérodien, déjà cité,
dit auſſi qu'il avoit un oracle, appelé l'*oracle du
dieu de la patrie*, Θεὸς πατρῷος.

Au reſte, *Belenus* n'étoit pas honoré ſeule-
ment dans la Gaule Ciſalpine, il l'étoit encore
dans les Noriques. Tertullien (*Apolog. c.* 23.):
*Unicuique etiam provinciæ, & civitati ſuus deus
eſt, ut Syriæ Aſtartes, ut Arabiæ Diſares, ut
Norici Belenus*. Saumaiſe ajoute aux Noriques
l'Illyrie, qui en étoit voiſine. L'on voit dans
Vopiſcus (*Aurelian. circà init.*), que la forme &
les ornemens de *Belenus*, chez les Illyriens,
étoient les mêmes que ceux du mithra des Orien-
taux; nouvelle preuve de l'identité d'Apollon &
de ce dieu.

Chorier, dans ſes Antiquités de Vienne dans
les Gaules, dit que *Belenus* ou *Belinus* y étoit
auſſi adoré.

Auſone a parlé deux fois de *Belenus* comme
d'une divinité gauloiſe. Dans ſes *Profeſſeurs de
Bourdeaux*, il dit que Patera étoit de Bayeux,
de la race des Druides, qui ſervoient *Belenus*
dans ſon temple (4. 7.) :

*Tu Bagocaſſis ſtirpe Druidarum ſatus,*
*Si fama non fallit fidem,*
*Beleni ſacratum ducis è templo genus.*
*Et indè vobis nomina :*
*Tibi Patera (ſic miniſtros nuncupant*
*Apollinaris myſtici)*
*Fratri, patrique nomen à Phœbo datum :*
*Natoque de Delphis tuo.*

Dans la dixième pièce de ce même livre, il
parle encore d'un nommé Phœbicius, de la race
de Druides, qui étoit prêtre (*adituus*) de *Be-
lenus* :

*Nec reticebo ſenem*
*Nomine Phœbitium :*
*Qui Beleni adituus,*
*Nil opis indè tulit.*
*Sed tamen, ut placitum,*
*Stirpe ſatus Druidum,*
*Gentis Aremoricæ*
*Burdigalæ cathedram*
*Nati operâ obtinuit.*

Joſeph Scaliger (*Auſon. Teſt. l. 1. c. 9.*) dit que de cette identité d'Apollon & de *Belenus*, venoit le nom de *Belenium*, donné par les Gaulois à l'herbe dont ils frottoient leurs flèches. Cette même herbe eſt appelée *les reſtes de Belenus*, χόλις βελινόμτιος dans Dioſcoride.

Elias Schedius, perſuadé comme les autres, que *Belenus* étoit le ſoleil, a cru que ce nom n'étoit qu'un aſſemblage de lettres numérales, qui expriment le nombre de jours que le ſoleil emploie à faire ſa révolution :

B H A E N O Σ
2, 8, 30, 5, 50, 70, 200.

Ces chriffres pris enſemble valent 365. Mais eſt-il certain que OΣ ou US, appartiennent au nom gaulois, & que ce ne ſoit pas plutôt une terminaiſon grecque ou latine, ajoutée au mot gaulois, illyrien ou phénicien ?

BELETTE *ou* FOUINE. Les peuples qui habitoient la Thébaïde, adoroient cet animal. On ignore la raiſon de ce culte, que les Theſſaliens lui rendoient auſſi, ſelon Plutarque. La *belette* tranſporte avec la gueule ſes petits, lorſqu'elle veut les mettre en ſûreté ; ce qui a fait croire à Ovide qu'elle met bas par la gueule, & vanter l'amour qu'elle a pour eux. Peut-être dut-elle à cet amour prétendu, le culte dont elle fut honorée.

Tous les Grecs ne voyoient pas la *belette* du même œil que les Theſſaliens ; car ils regardoient en général ſa rencontre comme un très-mauvais augure (*Caract. c.* 17). « Lorſqu'on en voyoit » une traverſer ſon chemin, on ne devoit pas » continuer ſa route, ſans qu'un autre voyageur » eût paſſé le premier, ou ſans avoir jeté trois » pierres au-delà du chemin ».

BELETTE. On voit dans la villa Albani une petite ſtatue de Jupiter, ſur le ſocle de laquelle eſt placée une *belette*. Aucun auteur ne donne cet animal pour ſymbole à Jupiter ; à moins qu'il ne faſſe ici alluſion à Galanthis, eſclave d'Alcmène.

BELGES, *Belgæ*, anciens peuples des Gaules. Ils habitoient au nord des Celtes, dont ils étoient ſéparés par la Marne & la Seine, comme dit Céſar dans ſes Commentaires. Il ajoute que les *Belges* étoient les plus braves des trois nations qui occupoient la Gaule. Les *Belges* étoient les inventeurs du char appelé *Eſſedum*, comme le témoigne Virgile (*Georgic. III.* 104.) :

*Belgica vel molli meliùs feret eſſeda collo.*

Ils s'occupoient à faire paître de nombreux beſtiaux ; c'eſt par-là que les déſigne Claudien :

*Paſcat Belga pecus. . . . . .*

BÉLIDES, ſurnom des Danaïdes, qui étoient petites-filles de Bel, ſurnommé l'ancien, père de Danaüs, roi d'Argos, dont elles étoient filles.

Virgile (*Æneid. II.* 81.) appelle auſſi Palamède *Bélides* ; parce qu'il étoit de la même race.

BELIER. Les habitans de Thèbes en Egypte, ne tuoient point les *béliers*. Ils leur rendoient un culte, à cauſe de Jupiter-Ammon, qui étoit repréſenté avec une tête de *bélier*. Ils diſoient encore que dans le combat des dieux contre Jupiter, celui-ci prit la forme d'un *bélier*, & les chaſſa de l'Egypte.

Les Egyptiens qui habitoient le Nôme de Saïs, rendoient auſſi un culte à cet animal ; parce qu'ils l'avoient conſacré à leur divinité particulière, *Neitha*, Minerve des Grecs. Elle préſidoit à l'hémiſphère ſupérieur de l'univers, comme Junon à l'hémiſphère inférieur ; c'eſt pourquoi ils lui avoient conſacré le ſigne du zodiaque, qui eſt le premier de ſon hémiſphère, le *bélier*.

C'étoit à ce ſigne que le même peuple rapportoit les affections pathologiques de la tête, comme il le pratiquoit envers tous les ſignes du zodiaque, pour les autres parties du corps ; de manière que ſi l'on reſſentoit quelqu'affection extraordinaire ou douloureuſe à la tête pendant que la lune ſe trouvoit dans le *bélier*, les devins annonçoient dans ce cas un procès à venir, ou une fauſſe accuſation.

On voit dans le Recueil d'antiquités du comte de Caylus (*II. pl.* 3.) une figure de terre cuite avec une tête de *bélier*. Il eſt difficile d'expliquer cette ſuperſtition ; à moins qu'on ne la rapporte à Jupiter-Ammon. Au reſte, elle a un trou entre les épaules ; ce qui doit la faire placer au rang des amulettes.

Les Grecs conſacrèrent le *bélier* à Mercure. On a donné pluſieurs raiſons de cette conſécration. Les uns diſent que Mercure prit la forme d'un *bélier* pour jouir de Pénélope, & que depuis on fit de cet animal un de ſes attributs. Pauſanias (*II.*) en donnoit pour raiſon le ſoin que Mercure prenoit des troupeaux ; & il ajoute qu'il ſavoit des particularités ſur Mercure & le *bélier*, relatives aux myſtères de Cybèle ; mais qu'il n'oſoit les révéler. On pourroit conjecturer de ces paroles, que le *bélier* avoit, chez les Egyptiens, quelque rapport avec Iſis ; car on ſait que Cybèle étoit chez les Grecs une *transformation* de l'épouſe d'Oſiris.

On croyoit d'ailleurs que Mercure avoit enſeigné aux hommes à tondre les brebis ; nouvelle raiſon pour lui conſacrer le *bélier*, qui l'accompagne ſi ſouvent ſur les pierres gravées. Sur une améthyſte du baron de Stoſch, Mercure paroît monté ſur un *bélier*, & tenant ſa baguette. Héſychyus (Ἐπιζύγιος) dit que les fils des rois ſe ſervoient de *bélier* pour monture ; & cette améthyſte explique les paroles du lexicographe. La même collection de Stoſch nous montre encore deux fois

ou quarante pieds, & quelquefois davantage, ſur une largeur proportionnée à la longueur de la poutre.

On élevoit ſur les deux côtés de cette baſe dix gros poteaux de vingt-cinq à trente pieds de haut, ſans les tenons, dont quatre faiſoient les encognures. Ces poteaux étoient joints en haut par quatre ſablières pour recevoir les bouts des poteaux, de même qu'ils l'étoient par en-bas, avec les poutres qui faiſoient le premier châſſis ou la baſe. Sur cet aſſemblage de montans, de traverſes & des ſablières qui alloient de chacun des poteaux à l'autre oppoſé, on plaçoit la poutre de ſuſpenſion, poſée entre deux coins de bois de chaque côté, traverſée de fortes chevilles de fer & de puiſſantes équerres, qui reſſerroient & aſſujettiſſoient fortement cette poutre traverſante, à laquelle étoit ſuſpendue la *poutre-bélière*.

Toute cette charpente, qui prenoit ſouvent le nom de *tortue-bélière*, *teſtudo arietina*, étoit couverte quelquefois d'un comble plat, le plus ſouvent d'un comble aigu, ſuivant les forces des aſſiégés. On l'enveloppoit quelquefois d'un tiſſu d'oſier verd, enduit de terre graſſe, & recouvert d'un rideau de peaux fraîchement écorchées, que l'on doubloit d'autres peaux, entre leſquelles on mettoit de l'herbe marine, piquée comme nos matelas, ou de la mouſſe, le tout trempé dans le vinaigre, afin que cette couverture fût à l'épreuve des pierres & des dards. Ces rideaux matelaſſés ou mantelets étant ſuſpendus à un pied de diſtance en avant de la charpente, rompoient la force des coups des machines ennemies. Lorſque ces dernières étoient en très-grand nombre, on garniſſoit auſſi les côtés de la charpente avec de forts madriers, indépendamment des mantelets du devant.

Comme le comble ſouffroit le plus des maſſes énormes chaſſées par les groſſes catapultes, qui faiſoient autant de ravage que nos bombes, on le couvroit de madriers revêtus de claies enduites de mortier ou d'argile, pétrie avec du crin & de la bourre.

« Il y a peu de ſavans qui n'ayent traité de chimère le *bélier non ſuſpendu*; les méchaniciens l'ont regardé comme une choſe impoſſible, parce qu'ils ne l'ont pu comprendre. Cependant, pour peu que l'on examine avec attention le *bélier* à tortue, que l'on voit ſur les marbres & les monumens antiques, on aura de la peine à ſe perſuader que cette machine fût ſuſpendue. Végèce prétend que la tortue a pris ſon nom du *bélier* dont la tête ſort de cette machine, & y rentre enſuite, comme la tête de la tortue ſort de ſon écaille, & y rentre après; mais ce nom convient mieux à la tortue à *bélier non ſuſpendu*, qu'au *bélier* à vibrations. Il paroît que Végèce diſtingue la tortue qu'il appelle *à faux*, de celle où l'on mettoit un *bélier* en batterie. Dans la première, il y avoit une poutre ſuſpendue qu'on balançoit en avant, au bout de laquelle étoit une eſpèce de faulx, ou de fer courbé en grappin avec lequel on tiroit à bas les pierres de la muraille que le *bélier* avoit ébranlées. *Voyez* CORBEAU A GRIFFES ».

« La ſtructure des tortues à *bélier-ſuſpendu* étoit toute autre que celle du *bélier non-ſuſpendu* dans la longueur comme dans le comble. Il étoit plat dans celles-ci, qui étoient encore très-longues, & en façon de galerie à comble aigu. Les auteurs diſent, à la vérité, qu'il y avoit un *bélier* où les ſoldats qui le ſervoient étoient à couvert des traits & des machines des aſſiégés. Cela ſe conçoit aſſez à l'égard du *bélier-ſuſpendu*, où les hommes qui le balançoient agiſſoient au-delà de la tortue, à l'abri des parallèles les plus proches du bord du foſſé; cette tortue devant être toute ouverte pardevant, pour donner l'eſpace néceſſaire au câble auquel la poutre étoit ſuſpendue. Mais à l'égard des tortues à comble plat & à contre-fiches, je ne puis croire qu'il fût ſuſpendu; car pour le ſuſpendre, il eût fallu élever le comble de la tortue à une hauteur prodigieuſe; ce qui ne peut s'accorder avec les proportions que les anciens donnent à ces tortues, qui ſont trop baſſes pour que le *bélier* pût être balancé de manière à produire quelqu'effet. Il ſuit de-là que ces tortues, outre qu'elles étoient fermées pardevant à la réſerve de l'ouverture où paſſoit la tête du *bélier*, ne ſervoient que pour les poutres non ſuſpendues ».

« Ce qui démontre plus particulièrement que les *béliers* des tours & des tortues n'étoient pas ſuſpendus, c'eſt qu'elles étoient fermées pardevant, & cela ne pouvoit être autrement; c'eſt ce qu'on remarque ſur les marbres, où l'on ne voit aux tortues qu'une ouverture en long, avec un auvent par deſſus pour le jeu du *bélier*, au-lieu qu'il auroit fallu faire le devant tout ouvert de bas en haut, comme par-derrière, ſi la poutre avoit été ſuſpendue en équilibre, pour laiſſer de l'eſpace & ſes vibrations libres ».

« Vitruve parle d'une tortue dans laquelle, dit-il, on plaçoit la machine à *bélier*, qui eſt appelée en grec *criodochée*, Κριοδόκη, dans laquelle on plaçoit un rouleau exactement arrondi, qui portoit le *bélier*: on tiroit celui-ci avec des cables; il alloit & venoit de cette manière, & produiſoit un grand effet. Cet écrivain paroît s'être mal expliqué, & voici comme il faut rétablir le paſſage: il y avoit dans le milieu de la machine ſur des montans, un canal pareil à celui des catapultes & des baliſtes. Au-travers de ce canal, on mettoit un moulinet, & l'on fixoit des poulies au-devant du *bélier*, à droite & à gauche. Ce moulinet faiſoit tendre les cordes qui, en paſſant dans les poulies, ramenoient le *bélier* en arrière, ou le faiſoient couler en avant ſur des rouleaux, pour battre avec violence les remparts ennemis. On conſtruiſoit au-deſſus de ce *bélier*

*non-ſuſpendu*, une voûte qui le couvroit, & qui ſoutenoit les peaux crues dont la tour étoit enveloppée ».

« Ce *bélier non-ſuſpendu* agit avec plus de force & de violence que le *bélier-ſuſpendu*, quoiqu'avec une puiſſance très-ſimple; parce que les coups du dernier ſont obliques, au lieu que ceux du premier ſont directs & plus ſouvent redoublés : il faut même une moindre force pour le pouſſer en avant & en arrière. De plus, la preſſion de la poutre ſur les cylindres, augmente ſa force & ſon mouvement; tandis que la force du *bélier-ſuſpendu* ne vient que de ſon balancement & de ſon propre poids, qui fait plus ou moins d'effet, ſelon l'étendue de ſes vibrations; ce qui rend les coups plus obliques. Ceux qui font jouer ce dernier ne le pouſſent point dans ſon choc, & ils n'emploient leurs forces que dans ſon mouvement de retraite; le *bélier non-ſuſpendu* ajoute de plus à ce poids la force des hommes; outre qu'il en faut beaucoup moins pour le ramener ».

Vitruve n'eſt pas le ſeul qui ait parlé des *béliers non-ſuſpendus*; Hiéron dit formellement qu'il y avoit des *béliers* poſés ſur des cylindres. Le père Daniel en fait mention dans ſon *Hiſtoire de la Milice Françoiſe*. (*Cet article, pris dans le Supplément de l'Encyclopédie, eſt marqué de la lettre* (V.); *l'auteur eſt inconnu*).

Les aſſiégés employoient divers moyens pour détruire l'effet de ces terribles machines. Tantôt ils leur oppoſoient des matelas ou des ſacs remplis de paille; tantôt ils deſcendoient des cordes terminées par des nœuds coulans, avec leſquels ils s'efforçoient de ſaiſir la tête du *bélier* & de l'élever, pour rompre ſa direction; tantôt ils tâchoient de le ſurprendre avec des corbeaux à griffes, ou de longues & fortes tenailles de fer; tantôt enfin ils précipitoient ſur la tête du *bélier* pour le fracaſſer, des pierres énormes, des tronçons de colonnes & de ſtatues, comme le pratiquèrent les Romains dans la défenſe du môle d'Hadrien contre les Goths, & des maſſes de plomb.

BELIÈRES. Le comte de Caylus avoit cru long-tems que les têtes ſur leſquelles on trouve des *bélières*, avoient été des offrandes ou des *ex-voto*. Il penſoit auſſi avec Gori (*Muſ. Etruſc. t.* II. *p.* 180.), qu'on pourroit quelquefois leur attribuer une autre deſtination, & les regarder comme des ornemens que les miniſtres des dieux ſuſpendoient à leur cou, ou plaçoient ſur leur poitrine. « J'établis, diſoit-il, cette conjecture ſur la figure gravée dans la planche LXXXIV (*du premier vol. de ſon Rec. d'antiq.*), que j'ai tirée d'un Recueil de deſſins qui appartient à M. Falconnet, de l'académie des belles-lettres, & qui a été fait par Etienne Duperac. Il étoit peintre, avoit demeuré long-tems en Italie; & les amateurs d'antiquités, qui étoient pour lors en grand nombre, l'avoient ſouvent employé à deſſiner les monumens les plus curieux, à meſure qu'on en faiſoit la découverte. Son Recueil contient beaucoup de ſtatues & de bas-reliefs qui nous ſont connus; & la fidélité avec laquelle ils ſont deſſinés, eſt un garant de l'exactitude de tout ce qui compoſe ce même Recueil ».

« Mais pour prouver que le monument rapporté dans cette planche ſur la foi de ce deſſinateur, a exiſté, & que ce n'eſt point un fruit de l'imagination du peintre, c'eſt qu'il ſe trouvoit auſſi deſſiné dans un manuſcrit de Bagari, que Spon (*Miſcell. erud. antiq. p.* 150.) avoit conſulté, & d'après lequel il l'a publié avec quelques différences qui m'ont engagé à le faire graver de nouveau, non-ſeulement pour mieux établir mon ſentiment, mais parce qu'autant que j'en puis juger, le deſſin de Duperac eſt plus exact. Spon dit que ce monument étoit de marbre; & pour l'expliquer, il rapporte un paſſage de Denis d'Halycarnaſſe, où il (*Antiq. Rom. l.* II. *c.* 19.) dit que le prêtre ou la prêtreſſe de Cybèle portoient des ſimulacres ſuſpendus à leur cou. Suidas (*in voce* Γάλλαι.) dit la même choſe, & Ficoroni (*la Bolla d'Oro, p.* 8.) a rapporté une bulle à laquelle eſt attachée, avec une chaîne d'or, l'image d'une figure Panthée. Je crois qu'après de pareils témoignages, on n'héſitera pas à regarder pluſieurs de ces têtes garnies de *bélières*, comme des monumens que les miniſtres des dieux ſuſpendoient à leur cou ». *Caylus t.* 209.

Mais dans un autre endroit, le même ſavant reconnoît pour des poids ces têtes ou buſtes qui ont des *bélières*. Ce buſte, dit-il, a une *bélière* ſur la tête, parce qu'il a ſervi de poids à une balance, de l'eſpèce de celle que nous connoiſſons ſous le nom de *romaine*. Il dit encore ailleurs (*Rec. 6. pl.* 84. *n.* 1.) : « Ce buſte de Mercure pèſe encore aujourd'hui trois livres une once, poids de Paris, & prouve en faveur de la deſtination que je lui ſuppoſe (d'avoir ſervi de poids); d'autant que le lecteur étant convaincu, par l'exemple des monumens épars dans mes Recueils, que pluſieurs buſtes de divinités ou d'empereurs, (ce qui eſt ſynonyme à l'égard des Romains) ont ſervi à ce même uſage; ceux de Mercure doivent avoir été plus fréquemment employés par les marchands ». *Voyez* MERCURE & BALANCE.

On voit dans le cabinet de Sainte-Géneviève, un buſte de bronze rempli de plomb, dont la tête eſt garnie d'une forte *bélière* & d'un crochet. La fonction de ce crochet étoit évidemment d'embraſſer le fléau d'une romaine.

Quelques autres petites figures de bronze ont des *bélières* fixées entre les deux épaules; & alors on peut croire qu'elles ont ſervi à les porter ſuſpendues au cou en guiſe d'amulettes, ou d'attributs particuliers des prêtres conſacrés au culte de quelque divinité. C'eſt ainſi que l'Archigalle qui eſt ſculpté ſur un tombeau du capitole, porte le buſte d'Atys, ſuſpendu ſur ſa poitrine.

BÉLISAIRE. On voit à Rome à la villa Borghèſe, une ſtatue aſſiſe, plus petite que nature, que l'on a priſe mal-à-propos, ſelon Winkelmann qui nous fournit cet article, pour *Béliſaire* demandant l'aumône; parce que ſa main droite repoſe ſur ſon genou. Cette main eſt creuſe, & paroît deſtinée à recevoir quelque choſe. On pourroit dire que cette ſtatue repréſente une des perſonnes qui demandoient l'aumône pour Cybèle, & à qui ſeules les loix des douze Tables permettoient de mendier. Elles étoient appelées Μητραγύρται, nom dérivé de Μητηρ, Cybèle, & de ἀγύρτης, collecteur, ou Μηναγυρται, dérivé de Μὴν, mois, & du même ἀγύρτης; parce qu'elles avoient un jour marqué dans chaque mois pour demander cette aumône.

Il paroît cependant que cette ſtatue repréſente quelque perſonnage plus relevé. Nous ſavons que l'empereur Auguſte s'abaiſſoit au vil état de mendiant un jour de chaque année, & qu'il tendoit aux paſſans *une main creuſe, cavam manum*, pour recevoir l'aumône. Les ſuperſtitieux pratiquoient cette humiliation pour appaiſer Néméſis, qui ſe plaiſoit, ſelon l'opinion vulgaire, à abaiſſer & humilier les grands (*Caſaub. Animad. in Sueton*). Dans les mêmes vues, on attachoit aux chars de triomphe des fouets & des ſonnettes, qui étoient les attributs de cette divinité vengereſſe, comme on le voit à une belle ſtatue de Néméſis placée dans les jardins du Vatican; afin de rappeler aux triomphateurs que leur pompe étoit paſſagère, & que la vengeance des dieux devoit fondre ſur eux, s'ils ſe livroient à l'orgueil & à la vanité. C'eſt peut-être à ce deſſein qu'on aura tenu ouverte la main du prétendu *Béliſaire*, comme prête à recevoir l'aumône; & on peut croire que cette ſtatue nous montre Auguſte dans l'attitude d'un mendiant.

BELISAME, } nom que les Gaulois don-
BÉLIZANA, } noient à leur Minerve, ou à la déeſſe inventrice des arts. On la trouve repréſentée avec un caſque orné d'une aigrette; elle eſt revêtue d'une tunique ſans manches, recouverte par le manteau appelé *peplum*. Elle a les pieds croiſés, & la tête panchée ſur ſa main droite : ſon attitude eſt celle d'une perſonne qui rêve profondément. On ne lui voit point d'égide. Des victimes humaines étoient immolées ſur ſes autels. Une inſcription antique trouvée à Conſerans, porte :

MINERVAE
BELISAMAE
Q. VALERIUS
MONUM....

BELLARIA. Les Romains exprimoient par ce mot générique les pâtiſſeries, les confitures au miel, & les autres friandiſes qui terminoient les repas. Les fruits n'étoient pas compris ſous le mot générique *bellaria*. On ſervoit avec les *bellaria* des feuilles de laurier, que les convives mâchoient, pour ne pas ſentir l'odeur du vin. Martial (*v*, 4.) :

*Fœtere multo Myrtale ſolet mero;*
*Sed fallat ut nos, folia devorat lauri.*

peut-être auſſi parce qu'ils étoient dans l'opinion que le laurier contribuoit à la ſanté, (*Geopon. xi.*) *laurus facit ſanitatem.*

Les Grecs mangeoient des *bellaria* pendant les jeux & les ſpectacles.

BELLÉROPHON, étoit fils de Neptune ou de Glaucus, roi d'Epire ou de Corinthe, & de Mérope. Il fut obligé de quitter ſa patrie, parce qu'il avoit tué ſon frère, & il ſe retira à la cour de Proëtus, roi d'Argos, qui lui fit un très-bon accueil. Sténobée ou Antée, femme de Proëtus, étant devenue amoureuſe du jeune prince, & l'ayant trouvé inſenſible, l'accuſa devant ſon mari d'avoir voulu la ſéduire. Le roi, pour ne pas violer les loix de l'hoſpitalité, l'envoya chez Iobate, roi de Lycie, père de Sténobée, en le priant, dans une lettre dont *Bellérophon* fut lui-même le porteur, de s'en défaire. Jobate réſolu de faire périr *Bellérophon*, lui ordonna d'aller combattre un monſtre épouvantable, appelé la Chimère. *Bellérophon* vainquit le monſtre, & en délivra le pays. Il fit encore la guerre pour Iobate aux Solymes & aux Amazones, & revint victorieux de tous les ennemis du roi. Ce fut alors, dit Homère, que Iobate, connoiſſant à ſes grands exploits que ce prince étoit de la race des dieux, lui donna Achémone, ſa fille, en mariage, & le déclara ſon ſucceſſeur. Achémone le rendit père de Laodamie, qui fut une des maîtreſſes de Jupiter.

Sur la fin de ſes jours, *Bellérophon* s'étant attiré la haine des dieux, dit encore Homère, ſe livra à une ſi noire mélancolie, qu'il erra ſeul dans les déſerts, rongeant ſon cœur, & évitant la rencontre des hommes.

Hygin & Plutarque racontent différemment l'hiſtoire de ce héros. Minerve lui donna, dit Hygin, le cheval Pégaſe, pour combattre la Chimère; le prince, monté ſur ce cheval, ayant voulu s'élever juſqu'au ciel, un taon piqua le cheval, & cauſa la chûte du héros, qui ſe tua en tombant. Plutarque ajoute encore cette fable, que *Bellérophon*, mécontent de Iobate qui l'avoit expoſé à tant de périls, pria Neptune, ſon père, de le venger. A ſa prière, les flots de la mer ſe ſoulevèrent & inondèrent tout le pays. Les Lyciens ſe voyant perdus, le ſupplièrent d'appaiſer Neptune, mais en vain. Les dames ſe préſentèrent devant lui, d'une manière peu décente, & le fléchirent : il ſe tourna vers la mer, & en fit retirer les flots.

l'aiguille à coudre, appelée en grec βελόνη; & que delà fut formé ſon nom : abus évident de l'étymologie !

BELLUTUS, ſurnom de L. Sicinius, premier tribun du peuple. Feſtus le rend par *bellua ſimilis*, ſemblable à une bête.

BÉLOMANCE, } βελομαντία, divination
BÉLOMANCIE, }

par les flèches. Ce mot eſt compoſé de βέλος, *flèche*, & de μαντία, *divination*. La *bélomancie* étoit pratiquée par les Orientaux & par les Arabes en particulier. Il y en avoit de deux ſortes. 1°. On marquoit des flèches & on les mettoit dans un ſac, au nombre de onze; on les prenoit enſuite; & ſelon les marques, on tiroit des conſéquences pour l'avenir; 2°. on ne ſe ſervoit que de trois flèches, ſur l'une deſquelles on écrivoit, Dieu me l'ordonne; ſur une autre, Dieu me le défend; & l'on n'écrivoit rien ſur la troiſième. Après les avoir renfermées dans un carquois, on en tiroit une au haſard : ſi c'étoit la flèche ſur laquelle étoit écrit, Dieu me l'ordonne, on faiſoit la choſe pour laquelle on conſultoit le ſort. Tiroit-on la flèche qui portoit, Dieu me le défend, on ne la faiſoit pas. Si la troiſième enfin ſortoit la première, on recommençoit la divination. Les Arabes appellent cette divination *alazlam*.

On a quelquefois confondu la divination par les baguettes, avec la *bélomancie*; mais c'eſt à tort : elle appartient à l'article RABDOMANCIE.

BELPHEGOR. *Voyez* BAAL-PEOR.

BELUS, principale divinité des Babyloniens. Rien n'étoit auſſi riche ni auſſi magnifique que le temple qu'il avoit à Babylone. Les rois de Babylone s'attachèrent ſucceſſivement à l'embellir & à l'enrichir; en ſorte qu'il y avoit des tréſors immenſes, lorſque Xerxès, au retour de ſa malheureuſe expédition de Grèce, le pilla & le démolit entièrement. Hérodote en fait une belle deſcription dans ſon premier Livre. Dans l'endroit le plus élevé du temple, celui pour lequel on avoit le plus de vénération, il y avoit un lit magnifique, où couchoit une femme de la ville, que le prêtre de *Bélus* choiſiſſoit chaque jour, lui faiſant accroire qu'elle y étoit honorée de la préſence du dieu.

*Bélus* étoit le ſoleil ou Jupiter, ou la nature elle-même, qu'on adoroit ſous ce nom. Dans la ſuite, le premier roi des Aſſyriens, à qui on donna par honneur le nom de *Bélus*, ayant été mis après ſa mort au rang des dieux, il fut confondu avec la grande divinité des Aſſyriens. Il y a eu pluſieurs autres princes de ce nom. Cicéron, entre pluſieurs Hercules qu'il diſtingue, dit que le cinquième étoit *Bélus*, ou Hercule l'Indien.

BÉLUS, roi de Tyr & de Phénicie, fut père de Pygmalion & d'Eliſſa, ſurnommée Didon. *Voyez* DIDON.

BÉLUS, père de Danaüs & d'Egyptus, eſt le Jupiter égyptien.

BEMBINE (table). *Voyez* ISIAQUE (table).

BÊME-APLOUN, pas ſimple de voyageur, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit 25 pouces & $\frac{42}{100}$ de France.

BÈME-DIPLOUN, *ampelos*, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte; elle valoit 51 pouces & $\frac{16}{100}$ de France. Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays, deux *bèmes-aploun*.

BEMILUCIOVI ou *Bemiluc. Jovi.*

Muratori (1986. 6.), rapporte l'inſcription ſuivante :

DEO BE
MILUCIO
VI.

que Montfaucon croyoit devoir lire DEO BEMILUC. (*bemiluciano*) JOVI. *V.* BEMILUCIUS.

BÉMILUCIUS, ſurnom de Jupiter, adoré dans la Bourgogne, près l'abbaye de Flavigni, où ce dieu avoit des autels. On y a trouvé une ſtatue de Jupiter *Bémilucius*, où il eſt repréſenté jeune & ſans barbe.

BENDIDIES, fêtes qui ſe célébroient dans le Pyrée d'Athènes, le 19 ou le 20 du mois Thargelion, en l'honneur de Diane, ſurnommée *Bendis*. Ces fêtes reſſembloient un peu par leur licence aux Bacchanales.

BENDIS; c'eſt le nom que les Thraces donnoient à leur Diane, ou plutôt à la lune, ſelon Palæphate (*c.* 32.) & Suidas. Strabon (*lib.* 9.) & Proclus (*lib.* 1. *in Tim. Plato.*), diſent que les fêtes célébrées en ſon honneur, étoient fort bruyantes. Le culte de *Bendis* fut porté à Athènes par des marchands qui fréquentoient les côtes de la Thrace.

*BENÈ*. Les Romains employoient ce mot lorſqu'ils buvoient à la ſanté les uns des autres. Toxilus dit dans Plaute (*Perſ. v.* 120.) : « je » bois à ma ſanté, à la vôtre & à celle de mon » amie. »

*Benè mihi, benè vobis, benè amicæ meæ.*

Lemniſélène répond à Toxilus : « nous vous re» mercions de vos ſouhaits; ils nous ſont très» agréables. »

*Tuâ factum operâ : benè omnibus nobis.*

Dans le même poëte (*Stich.* 5. 4. 27.), on lit encore :

*Benè vos, benè nos, benè te, benè me, benè noſtram etiam Stephanium.*

Cette formule *benè* régiſſoit l'infinitif par un

éniſme qui faiſoit ſous-entendre *precor*: comme on eût dit, *precor benè nos vivere & valere.*

ÉNÉFICE. } *ENEFICIUM.* } Ce nom exprimoit chez Romains différentes eſpèces de conceſſions, s particulièrement les conceſſions des terres :s aux ſoldats vétérans, qui ſe perpétuèrent ; le gouvernement féodal, & furent appelées ſices militaires.

*eneficium* déſignoit un avancement dans la ce, dont l'officier ou le ſoldat promu, avoit ligation à un général ou à un empereur. On ve le mot *beneficium* pris dans cette accep- dans Valère-Maxime (*IV. 7. 5.*): *Admodùm li loco natus, ad equeſtrem ordinem, & ſplen- militiæ ſtipendia P. Cœlii beneficio pervenerat;* lans Suétone (*Tib. c. 12. n. 4.*): *venit etiam ſuſpicionem per quoſdam beneficii ſui centuriones.* ıdant que la république ſubſiſtoit, ces *bene-* a accordés par les magiſtrats qui gouvernoient provinces, n'avoient d'effet que trente jours ès que ces magiſtrats les avoient fait inſcrire Rome ſur les regiſtres du tréſor public, ce i s'appeloit *ad ærarium referre.* Cicéron dit: *ro Arch. c. 5.*) *adiit hereditates civium Ro- norum, & in beneficiis ad ærarium relatus eſt.*

Le général, & depuis, l'empereur inſcrivoit les regiſtres du tréſor public, au chapitre *bénéfices*, ceux qui avoient ſervi dans la ıorte prétorienne. Comme on ne pouvoit en- r dans cette cohorte ſans être citoyen romain, :éron prouve que ſon client Archias jouiſſoit droit de citoyen, puiſqu'il étoit inſcrit ſur at du tréſor public, au rang des ſoldats pré- iens (*pro Arch. c. 5.*) *Iis temporibus qua tu ninaris, ne ipſius quidem judicio in civium nanorum jure eſſe verſatum, in beneficiis ad rium delatus eſt à L. Lucullo prætore & conſule.* ux qui étoient inſcrits de la ſorte, pouvoient ſſéder des *bénéfices.* Les jeunes gens qui ac- mpagnoient les magiſtrats dans les provinces, iroient eux-mêmes d'être inſcrits comme s'ils ſent ſortis de la cohorte prétorienne; non ur devenir ſoldats-bénéficiaires, mais pour tenir des exemptions particulières, & parce que :te inſcription les rendoit plus recommandables.

On donnoit auſſi le nom de *bénéfice*, *beneficium*, certains priviléges, tels que des exemptions charges, des permiſſions de prendre une antité d'eau dans les aqueducs publics, &c.

Le nom de *beneficium* s'étendoit encore à tout que le prince détachoit de ſon domaine pour faire des largeſſes, ſoit que ce fuſſent des ens meubles ou des immeubles; comme on le it dans le code de Juſtinien. Ces *bénéfices* nnés avec des reſtrictions, ou ſous des condi- ns particulières, formèrent depuis les fiefs s laïcs & des égliſes.

BÉNÉFICIAIRE. } *BENEFICIARIUS.* } Ce mot déſignoit dans la milice, des ſoldats ou des officiers élevés à des grades ſupérieurs, par les tribuns ou par d'autres magiſtrats. Vegece (*II.*): *Beneficiarii ab eo appellati, quòd promoventur beneficio tribunorum.* Tite-Live (*IX. 30.*): *Ut tribuni militum ſeni deni in quatuor legiones à populo crearentur, qua anteà perquàm paucis ſuffragiis populi relictis locis, dictatorum & conſulum ferme fuerant beneficia.* Celui qui avoit été ainſi favoriſé par quelque magiſtrat, ajoutoit le nom de ſon bienfaiteur au titre de *bénéficiaire*; c'eſt pourquoi nous liſons ſouvent dans les inſcriptions, BENEFICIARIUS CONSULIS, PROCONSULIS, PRÆTORIS.

Les ſoldats qui avoient obtenu un congé honorable, *honeſta miſſio*, & les volontaires, étoient auſſi appelés *bénéficiaires.* Feſtus: *Beneficiarii dicebantur milites, qui vacant munere, ducis beneficio.* Cæſar (*Bel. Civ. III.* 88): *Evocatorum circiter duo millia, qua ex beneficiariis ſuperiorum exercituum ad eum confluxerant.*

On déſignoit par le même mot *beneficiarius*, l'officier public qui conſervoit le regiſtre des *bénéfices*, & qui en dreſſoit les actes. Ce nom déſigna auſſi les collecteurs des droits & des impôts. Tertullien en fait mention dans ſon Traité *de Fug. & Perſec.* (*c. 13.*), où il reproche aux chrétiens timides, l'argent qu'ils payoient aux *bénéficiaires*, pour empêcher de les dénoncer; comme en uſoient ceux qui exerçoient des profeſſions honteuſes ou défendues par les loix: *Neſcio dolendum an erubeſcendum ſit, cùm in matricibus beneficiariorum, & curioſorum, inter tabernarios & lanios, & fures balnearum, & aleones, & lenones Chriſtiani quoque vectigales continentur.*

*BENEFICIORUM liber.* Du tems de la république, les Romains donnoient ce nom au regiſtre du tréſor public, ſur lequel les gouverneurs des provinces rentrés dans Rome, faiſoient inſcrire les tribuns militaires, les centurions & les jeunes citoyens de leur cortége qu'ils avoient promus à quelque dignité: *ad ærarium in beneficiis deferebant.*

Auguſte ayant entrepris le dénombrement général de l'empire romain, on appela *beneficiorum liber*, le regiſtre particulier ſur lequel on écrivoit les noms des *bénéficiaires* auxquels on avoit diſtribué des terres, & ce qui reſtoit encore de terres à donner.

*BENEVALETE*, ſoyez heureux, ou portez-vous-bien. Les comédies finiſſoient à Rome par ce ſouhait adreſſé aux ſpectateurs, & par une invitation à applaudir. Plaute (*Trucul. extr.*):

*Spectatores,* BENEVALETE, *plaudite atque exſurgite.*

Les papes finiſſoient autrefois leurs lettres par ce monogramme BTE, qui ſignifioit BENEVALETE.

BENNA, mot gaulois adopté par les Romains, pour déſigner un leger tombereau fermé par des claies d'oſier, & porté ſur deux roues. Feſtus : *benna linguâ Gallicâ genus vehiculi appellatur ; undè vocantur conbennones in eâdem bennâ ſedentes.* Caton a employé ce mot dans le vingt-troiſième chapitre de ſon Traité *de Re Ruſticâ : benna emantur.*

BÉOTARQUE, chef des Béotiens, leur premier magiſtrat. Les *Béotarques* exerçoient à Thèbes les mêmes fonctions que les Archontes à Athènes. Le mot *béotarque* eſt compoſé du nom de la province, & de ἄρχω, commander.

BÉOTIE. On a donné pluſieurs étymologies mythologiques du nom de cette contrée, dont Thèbes étoit la capitale. Quelques-uns le dérivent de Béotas, fils, ſelon les uns, d'Itonus, & petit-fils d'Amphyction, le plus jeune des enfans de Deucalion & de Pyrrha. Ce Béotas étoit, ſelon d'autres écrivains, fils d'Arne & de Neptune ; c'eſt pourquoi ce dieu eſt ſouvent placé ſur les médailles des Béotiens ; il eſt cependant plus raiſonnable d'attribuer aux ports des Béotiens, ce type qui eſt commun à beaucoup de provinces maritimes. Béotas fut ainſi appelé du mot βοῦς, bœuf, parce que ſa mère le cacha dans du fumier de bœufs, pour en dérober la connoiſſance à ſon père. Une ſeconde étymologie dérive le mot *Béotie*, directement de βοῦς, bœuf, parce que Cadmus fut conduit par un de ces animaux à l'endroit où il bâtit Thèbes. Au reſte, la racine βοῦς, paroît avoir fait imaginer après-coup ces vaines étymologies, ainſi que la troiſième, qui eſt fondée ſur la peſanteur de l'eſprit des Béotiens.

BÉOTIEN. Les *Béotiens* paſſoient dans la Grèce pour un peuple lourd & ſtupide. Pindare & Plutarque, qui étoient *Béotiens* & qui faiſoient une exception très-remarquable, conviennent de la vérité de cette opinion. Homère, long-temps avant eux, diſoit que les *Béotiens* étoient lourds & peſants ; de ſorte que la Béotie & les *Béotiens* ſervoient toujours de point de comparaiſon aux Grecs & même aux Latins, lorſqu'ils vouloient taxer quelqu'un de bêtiſe, ou quelque choſe de mauvais goût. Une chanſon *béotienne* dans Ariſtophane, des énigmes *béotiennes*, &c. Horace s'exprime de même (*Epiſt. II.* 1. 244.) :

*Bœotum in craſſo jurares aëre natum.*

Etienne de Byzance dit que les *Béotiens* étoient les plus habiles des Grecs pour la gymnaſtique.

BEOTIEN. (mode) Pollux (*IV.* 9.) met ce mode au nombre de ceux qui tiroient leur nom de la nation chez laquelle ils avoient été d'abord en uſage. Il ajoute que c'étoit un des modes ou nômes dont ſe ſervoit Terpandre ; par conſéquent le nom *Béotien* étoit propre aux cithares.

BÉOTIEN. (le bouclier) étoit ovale & creé ſur les côtés. On le voit fréquemment médailles de Béotie.

BÉOTIENS, ΒΟΙΩΤΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple
C. en argent.
R. en bronze.
O. en or.

Leurs types ordinaires ſont : le boucl *tien.* — Neptune debout, le pied droit ſur une proue de vaiſſeau. — Un vaſe.

Les villes de la Boétie ne plaçoient or ment ſur leurs médailles, que les pr lettres de leurs noms.

BERCEAU. BERCER. BERCEUR. } Un bas-relief de la vill

ghèſe, qui repréſente Télèphe, fils d'H Augé ſa mère, avec la biche ſa nourric que pluſieurs médailles, nous font voir anciens avoient l'uſage funeſte d'emmaill enfans avec des bandelettes ; ils renfermoi les bras ſous ces enveloppes redoublées appelloient *cunabula* & *incunabula.* C philologues ont admis une diſtinction e deux mots ; ils ont fixé le ſecond pour le & le maillot, & réſervé le premier pour des avec leſquelles on fixe les enfans emm dans le *berceau.* L'un & l'autre cependant pris indifféremment pour déſigner la plu enfance. Thétis dit dans l'Achilléide d (1.38.) : pourquoi ai-je confié la première éd de mon fils au centaure Chiron ? Pourquoi Pélion & l'antre d'un centaure lui ont-de *berceau ?*

*Quid enim cunabula parvo*
*Pelion, & torvi commiſimus antra ma*

Suétone voulant dire que Veſpaſien ſe ſouvent dans l'endroit où l'on élevoit des s'exprime en ces termes (*c.* 2. *n.* 2.) : *locum incunabulorum aſſiduè frequentavit.*

Les anciens avoient, ainſi que les mo l'uſage pernicieux du maillot, & l'uſa dangereux encore de *bercer* les enfans. L *ceurs* ou *berceuſes* étoient appelés CUNA CUNARIA. Gruter, pag. 311, rapporte l'é d'une *berceuſe :*

D. M.
TEIAE. TREPTAE. SO
ROR. PIISSIMAE. CUNA
RIAE. RUFINAÆ. V. V.
GLYPTUS. FRATER. QUI
ET. FELIX. VIVOS. VIVAE
POSUIT.

Martial témoigne (*XI.* 40.) que l'on

ıı des enfans le même mouvement ſi à leur ſanté, que les nourrices leur ıt encore aujourd'hui :

*ın fueras motor, Charideme, mearum.*

à la forme des *berceaux*, elle varia ſe- ays & les modes ; tantôt ce fut un petit ıt un van, tantôt un bouclier concave, ıfin, une petite barque, qui conſerva Grecs ſon nom propre κάφη.

CINTHE. } Surnom de la mère des
CINTHIE. } ris de la montagne de *Bérécinthe*, en où l'on diſoit qu'elle étoit née. Le culte *nthie* étoit fort célèbre dans les Gaules, oit dans Grégoire de Tours, qu'il ſubſiſtoit encore au quatrième ſiècle. On promenoit les champs & les vignes, *Bérécinthie* har traîné par des bœufs, pour la conſervation des biens de la terre ; & le peuple ı foule, en chantant & danſant devant *Voyez* CYBÈLE.

ıius parle d'une flûte *bérécinthienne*, & *r. od.* 18.) d'une trompette ou d'un cor *en*, ainſi nommés, parce qu'ils étoient dans les fêtes de *Bérécinthe*.

NICE première, femme de Ptolémée roi d'Egypte. ΒΑΣΣΙΛΙΣΣΗΣ ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ.

édailles ſont :
en argent.
en bronze.

ıICE, femme de Ptolémée dixième, roi

dailles ſont :
en or.
en bronze.
argent.

ıICE, reine d'Egypte, épouſe de Ptolé- ergète, promit aux dieux le ſacrifice de eux, ſi ſon mari revenoit victorieux de lition de Syrie. Le vœu fut exaucé, & ſſe ſe dépouilla de cet ornement de ſa ır le conſacrer dans le temple de Mars. la chevelure y fut-elle dépoſée, qu'elle & Conon, célèbre aſtronome de ce pour conſoler *Bérénice*, ou pour la flat- lut lui perſuader que ſon ſacrifice avoit éable au Dieu Mars, qu'il avoit placé ure parmi les aſtres. L'aſtronome mon- dans le firmament un lieu voiſin de la urſe, où l'on voit une multitude de oiles un peu obſcures, accumulées, qu'il our cette chevelure, dont on a fait de- conſtellation. Le poëte Callimaque com- r l'enlèvement de cette chevelure, un ue Catulle traduiſit en latin.

ıICE. Les éditeurs des monumens d'Her- culanum ont donné à un buſte de bronze repréſentant Apollon coëffé, ſelon l'uſage antique, avec le *corymbus* des jeunes filles, le nom de *Bérénice* ; parce que les médailles de cette épouſe de Ptolémée-Lagus, portent une tête de femme coëffée de la même manière. Quoique l'on liſe le nom de *Bérénice* autour de cette tête, Winkelmann croit y reconnoître Diane ; & le buſte d'Herculanum repréſente Apollon.

BÉRÉNICE, ſœur d'Agrippa II, tétrarque de Galilée, fut ſoupçonnée d'un commerce honteux avec ce prince, à cauſe d'un diamant qu'il lui avoit donné ; tant on priſoit alors cette rare ſubſtance ! Le mordant Juvénal nous a conſervé le ſouvenir de ce fait hiſtorique, relatif à la minéralogie ( *Sat.* 6. 156. ) :

*Deindè adamas notiſſimus, & Berenices*
*In digito factus pretioſior : hunc dedit olim*
*Barbarus inceſtæ, dedit hunc Agrippæ ſorori ;*
*Obſervant ubi feſta mero pede ſabbata reges,*
*Et vetus indulget ſenibus clementia porcis.*

BERGERS. On a dit trop généralement que les Egyptiens avoient les *bergers* en horreur ; puiſque Hérodote & Diodore les comptent parmi les ſept claſſes dans leſquelles ce peuple étoit diviſé ; que d'ailleurs les habitans du Nôme de Mendès avoient beaucoup de conſidération pour ceux qui gardoient les chèvres ; & qu'enfin, Hérodote dit poſitivement que les gardeurs de cochons étoient ſeuls regardés avec horreur. Il faut reſtreindre cette propoſition aux *bergers* étrangers, voiſins de l'Egypte. Comme ils tuoient indifféremment les animaux que chaque Nôme de l'Egypte honoroit d'un culte particulier, il étoit naturel que les Egyptiens déteſtaſſent les meurtriers de leurs divinités. C'eſt l'opinion de Jablonski, qui paroît véritable.

Les Grecs & les Romains repréſentoient ſouvent des *bergers* ſur leurs monumens, parce que ces habitans des champs étoient ſouvent rappelés dans les dogmes mythologiques. On les y reconnoît facilement à l'un des trois attributs ſuivans, & quelquefois à tous les trois : la panetière, le bâton courbé appelé *pedum*, & la flûte ſoit droite ou oblique, ſoit à pluſieurs tuyaux, appelée *fiſtula*, ou ſyringe de Pan. On y voit jointes quelquefois les peaux des bêtes qui ſervoient à les couvrir, & les vaſes dans leſquels ils buvoient, ou qui ſervoient à traire leurs vaches. Lorſque Daphnis ( *Long. paſtor. IV.* ) quitta la profeſſion de *berger*, il raſſembla tous les meubles qui lui avoient ſervi, & les offrit aux divinités des champs. Il conſacra ſa peau de lion & ſa panetière à Bacchus, ſa flûte & ſa ſyringe à Pan, & aux nymphes ſon bâton courbé, avec ſes vaſes de *berger*. Les poëtes font ſouvent

mention de ſemblables offrandes. Tibulle (*il.* 5. 29.):

*Pendebatque vagi paſtoris in arbore votum,*
*Garrula ſylveſtri fiſtula ſacra deo.*

Et Virgile (*Ecl.* 7. 24.):

*Hic arguta ſacrâ pendebit fiſtula pinu.*

*BERGIMUS*, divinité particulière des habitans de Breſcia en Italie, qui lui avoient conſacré un temple & une prêtreſſe. On voit encore chez eux un monument ſur lequel *Bergimus* eſt repréſenté avec des habits romains.

Gruter (1159. 4.), rapporte l'inſcription ſuivante trouvée à Breſcia:

BERGIM
M. NONIUS
M. F. FAB
SEVERIANUS
V. S.

Muratori (97. 3. 4. 5. & 297. 4. *Theſ. inſcr.*), & Spon ont auſſi rapporté pluſieurs inſcriptions en l'honneur de *Bergimus*. Ce dieu, particulier au pays de Breſcia, eſt d'ailleurs inconnu. On croit que c'étoit un dieu des montagnes, parce que *berg* en celtique ſignifie *montagne*.

BÉRIL. *Voyez* AIGUE-MARINE.

BERNER. *Voyez* *SAGATIO*.

BÉROEA, en Macédoine. ΒΕΡΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en bronze. (*Pellerin*).
O. en or.
O. en argent.

On diſtingue les médailles des deux Berheès, par la manière dont leurs noms ſont écrits.

BÉROEA, en Syrie. ΒΕΡΟΙΑ, & ΒΕΡΡΟΙΑ, & ΒΕΡΟΗ.

Hunter en poſſédoit une médaille autonome de bronze, avec la légende ſupérieure & un dauphin entortillé autour d'un trident, ſelon M. Combe.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, d'Aelius, d'Antonin, d'Hadrien.

BÉROÉ, une des nymphes que Virgile donne pour compagne à Cyrène, mère d'Ariſtée. La nourrice de Sémélé portoit auſſi ce nom.

BÉRUTH, femme d'Hypſiſtus; mère d'Uranus & de Gé.

BÉRYTE, en Phénicie. ΒΗΡΥΤΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en or. (*Pellerin*).
C. en bronze.
O. en argent.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, ſelon le P. Hardouin.

Devenue colonie romaine, *Béryte* a fait frapper avec la légende COL. FEL. BER. *Colonia Felix Berytus*, des médailles latines en l'honneur de Céſar, d'Auguſte, de Tibère, de Claude, de Domitien, de Nerva, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, d'Annia-Fauſtina, de Gordin-Pie, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Mæſa, de Tranquilline, d'Hoſtilien.

BES, *Beſſis*, *Des*, diviſion de l'ancienne livre romaine, valoit, en poids de France, 420 grains; valoit, en poids anciens, 1 $\frac{1}{7}$ ſeptunx ou 1 $\frac{1}{7}$ ſexunx, ou 1 $\frac{1}{7}$ quincunx, ou 2 trientes ou 2 $\frac{2}{7}$ quadrans, ou 4 ſextans, ou 8 onces.

BES, *Beſſis*, *Des*, meſure linéaire des anciens Romains. Elle valoit 7 pouces $\frac{422}{1000}$ de France. Elle valoit, en meſures anciennes des Romains, 1 $\frac{1}{7}$ ſeptunx, ou 1 $\frac{1}{7}$ ſexunx, ou 1 $\frac{1}{7}$ quincunx, ou 2 triens, ou 2 $\frac{2}{7}$ quadrans, ou 4 ſextans, ou 8 onces.

BES, monnoie de compte des anciens Romains; elle étoit répréſentée par ce ſigne, *S*=.

Elle valoit 8 onces, ou 16 ſemi-onces, ou 24 duelles, ou 32 ſiciliques, ou 48 ſextules, ou 192 ſcripules.

BES, monnoie effective des anciens Romains. *Voyez* BESSIS.

BES, meſure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. *Voyez* BESSIS.

BES, meſure gromatique des anciens Romains. *Voyez* BESSIS.

BESA, divinité particulière de la ville d'Abydus, dans la Thébaïde. Ammien-Marcellin en parle dans ſon hiſtoire (*lib.* 19.). La manière de conſulter l'oracle de *Beſa*, étoit d'écrire ſes demandes dans des billets cachetés, que les prêtres portoient dans le ſanctuaire du dieu, & auxquels ils rapportoient des réponſes.

Iſaac Caſaubon a cru ſeul que cette divinité étoit adorée à *Antinoüs* ou *Antinopolis*, d'après un paſſage de la bibliothèque de Photius (*cod.* 279.), où cet écrivain dit qu'Helladius, auteur célèbre dans ſon ſiècle, étoit Egyptien & d'Antinoüs; ou, comme il le diſoit lui-même, de *Beſantinoüs*.

BESSALIS, nom qui déſignoit à Rome des briques de huit pouces romains dans toutes leurs dimenſions. Vitruve (*v.* 10.): *Ex alterâ parte beſſalibus laterculis pila ſtruantur.* Cette eſpèce de brique devint ſans doute de l'uſage le plus commun; car ſon nom *beſſalis*, déſigna par la ſuite toute eſpèce de brique en général chez les Romains, ainſi que Πλινθος chez les Grecs.

BESSIS, BES, DES, monnoie des anciens

omains ; elle valut, depuis la fondation de ome juſqu'à l'an 485, 13 ſols 4 deniers, nonnoie actuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie des Romains, ½ ſeptunx, ou 1 ½ ſemis, ou 8 onces.

BESSIS, BES, DES, meſure de capacité pour s liqueurs des anciens Romains ; elle valoit 3 roquilles & $\frac{77}{100}$ de France. Elle valoit en meure des Romains 1 ½ ſeptunx, ou 1 ½ ſexunx, u 1 ½ quincunx, ou 2 triens, ou 2 ½ quadrans, u 4 ſextans, ou 8 onces.

BESSIS, BES, DES, meſure gromatique des nciens Romains ; elle valoit 482 toiſes carrées de France.

Elle valoit, en meſure des Romains, 1 ½ ſepnx, ou 1 ½ ſexunx, ou 1 ½ quincunx, ou 2 iens, ou 2 ½ quadrans, ou 4 ſextans, ou 8 ces.

BESSIS, meſure linéaire des anciens Romains. *oyez* BES.

BESSIS, diviſion de la livre romaine de poids. *oyez* BES.

BESTIA, ſurnom de la famille CALURNIA.

BESTIAIRE, *Beſtiarius*, celui qui combat ontre les bêtes, ou qui y eſt expoſé. Les Grecs s appeloient θηριμάχης, ἐπιβατίης, παραβόλος. aſſiodore dit (*Epiſt. v.* 42.), que les Athéniens voient introduit les premiers, dans leurs villes, es combats : *Hunc ludum crudelem Athenienſes rimùm ad civitatis ſuæ produxere culturam.* Lucien (*in Toxari*) fait mention de ces combats tablis à Athènes dès le temps de Solon & l'Anacharſis.

On diſtinguoit communément deux ſortes de *eſtiaires*. Les premiers étoient condamnés aux êtes, parce qu'ils avoient été pris à la guerre, u parce qu'ils avoient commis quelque crime apital, ou enfin, parce qu'étant eſclaves, ils étoient rendus grièvement coupables envers urs maîtres. Cette première claſſe de *beſtiaires* oit expoſée aux bêtes, ſans armes & ſans défenſe. Il ne leur ſervoit de rien de vaincre la te & de la tuer ; on en lâchoit toujours de uvelles contre eux, juſqu'à ce qu'ils euſſent mis à mort. Mais il étoit rare qu'il fallût lâer deux bêtes contre le même *beſtiaire* ; une ule ordinairement en tuoit pluſieurs, & Cicén parle dans l'Oraiſon pour Sextius, d'un lion i avoit tué lui ſeul deux cents *beſtiaires*.

La ſeconde eſpèce de *beſtiaires* étoit compoſée, t Sénèque (*epiſt.* 70.), de jeunes gens qui, our s'exercer au maniement des armes, combattoient tantôt entre-eux, tantôt contre les êtes ; & de braves qui, pour faire parade de ur courage & de leur adreſſe, s'expoſoient à ces ngereux combats. Auguſte fit deſcendre dans réne, des jeunes gens de la première nobleſſe. (*Suet. in Aug.* 43.). Néron s'y expoſa lui-même (*Id. in Nerone* 153.) ; & c'étoit pour avoir tué des bêtes dans l'amphithéâtre, que Commode ſe fit appeler *l'Hercule Romain*.

On peut faire une troiſième claſſe de *beſtiaires*, de ceux qui exerçoient ce dangereux & vil métier pour de l'argent. On les louoit, 1°. pour combattre aux funérailles, ainſi que les gladiateurs ; 2°. pour amuſer le peuple dans les ſpectacles ; & 3°. pour aſſouvir la barbare cruauté de quelques empereurs, tels qu'Elagabale, qui (*Lamprid. c.* 25.) ſe plaiſoit à manger dans un ſalon élevé, d'où il pouvoit voir, ſans ſortir de table, les combats des *beſtiaires* : *Stravit ſibi triclinium in ſummo luſorio. Et dum pranderet, noxios & venationes ibi exhibuit.*

La première & la troiſième claſſe des *beſtiaires* étoient déclarées infâmes par les loix ; & l'on ne pouvoit condamner un citoyen romain à ce ſupplice : les chrétiens perdirent ſeuls ce privilége. Il y avoit des écoles où les *beſtiaires* étudioient les fineſſes de leur vile profeſſion. Tertullien en parle dans ſon Apologie (*c.* 35.) : *Teſtis & Tiberis, & ſchola beſtiariorum.* Lorſque les jeux duroient pendant un jour entier, on appeloit ἐφιδροι les *beſtiaires* qui ſuccédoient aux premiers, *meridiani* ceux qui n'étoient expoſés que l'après midi, & ἔσχατοι, ceux qui terminoient le ſpectacle.

Quelquefois on faiſoit combattre pluſieurs hommes armés tout-à-la-fois contre pluſieurs bêtes. Ce ſpectacle étoit appelé VENATIO, chaſſe ; ainſi que celui où l'on abandonnoit à tout le peuple un grand nombre de bêtes ſauvages, pour les pourſuivre & les tuer.

BETERRÆ, dans les Gaules. BITAPPA.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

BÊTES (combat des). *Voyez* ANIMAUX & BESTIAIRES.

BETH-CAB, meſure géodéſique ou gromatique de l'Aſie & de l'Egypte ; elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays, 4 *beth*-rob, ou 16 ⅔ décapodes carrées, ou 416 ⅔ coudées ſacrées carrées, ou 1666 ⅔ pieds géométriques carrés.

Elle valoit, en meſure de France, $\frac{512}{10000}$ d'arpent.

BETH-COR, meſure géodéſique, ou gromatique de l'Aſie & de l'Egypte ; elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays, 2 *beth*-lether, ou 30 aroures, ou 60 ſocarions, ou 180 *beth*-cab, ou 720 *beth*-rob, ou 3000 décapodes carrées, ou 75,000 coudées ſacrées carrées, ou 300,000 pieds géométriques carrés.

Elle valoit, en meſures de France, 4 arpens & $\frac{512}{1000}$.

BETH-LETHER, meſure géodéſique ou gromatique de l'Aſie & de l'Egypte ; elle valoit,

en meſures anciennes des mêmes pays, 15 arourres, plethres, verſes, *beth*-ſéah, modios, ou 30 ſocarion, ou 90 *beth*-cab, ou 360 *beth*-rob, ou 1500 décapodes carrées, ou 37,500 coudées ſacrées carrées, ou 150,000 pieds géométriques carrés.

Elle valoit, en meſures de France, 2 arpens & $\frac{271}{1000}$.

BETH-ROB, meſure géodéſique ou gromatique de l'Aſie & de l'Egypte; elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays, 4 $\frac{1}{6}$ décapodes carrées, ou 104 $\frac{1}{6}$ coudées carrées, ou 416 $\frac{1}{3}$ pieds géométriques carrés.

Elle valoit, en meſures de France, $\frac{67}{10000}$ d'arpent.

BETH-SEAH, meſure géodéſique ou gromatique de l'Aſie & de l'Egypte. *V.* AROURE.

*BETILIENA*, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Le ſurnom de cette famille eſt *Bassus*.

BÉTYLE. *Voyez* BÉTILE.

BEURRE. Les Grecs n'ont preſque point connu le *beurre*, ou ne l'ont connu que fort tard. Homère, Théocrite, Euripide & tous les autres poëtes parlent ſouvent de lait & de fromage; mais ils ne font jamais mention du *beurre*. Ariſtote a recueilli dans ſon hiſtoire des animaux (*lib.* 3. *c.* 20. & 21.), pluſieurs obſervations remarquables ſur le lait & le fromage, ſans faire la plus légère mention du *beurre*. Les nations barbares le connoiſſoient au tems de Pline (*lib.* 18. *c.* 9.); mais c'étoit un mêts très-recherché parmi elles, & dont l'uſage diſtinguoit les riches des pauvres. Les Romains ne s'en ſervoient que pour faire des remèdes, & en particulier pour guérir les ulcères. Les premiers chrétiens d'Egypte, dit Clément d'Alexandrie, (*Pædagog. lib.* 1. *c.* 6.), ſe ſervoient de *beurre* au-lieu d'huile pour les lampes.

BEZA. *Voyez* BESA.

BIANOR, roi des Etruriens, étoit fils du Tibre & de Manto la devineresſe : il fonda, dit-on, la ville de Mantoue, & lui donna le nom de ſa mère. Son tombeau ſe voyoit encore, du tems de Virgile, le long du grand chemin de Rome à Mantoue. Il ſe nommoit auſſi Oenus. *Voyez* MANTO.

*BIARCHI*, BIARQUES, } officiers des empereurs de Conſtantinople. C'étoient des *intendans des vivres*, comme l'indique leur nom compoſé de βίος, *vie*, *vivre*, & de ἀρχὼν, *chef*. Les Latins appeloient un de ces officiers *Præfectus Annonæ*. S. Jérôme en parle dans ſa lettre à Pammachius, & marque le rang qu'il occupoit : *Sed antè, Primicerius, deindè Senator, Ducenarius, Biarchus, victor, eques, deindè Tyro.* On appeloit leur charge *Biarchia*.

BIAS, frère de MÉLAMPUS. *V.* ce mot.

BIATEC, roi inconnu. BIATEC & BIAT.
Ses médailles ſont :
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.
Unique en or..... NEUMMAN.

Ce ſavant penſe que ce roi ou tyran a régné dans la Dace, parce que l'on y trouve ſes médailles ordinairement.

On les avoit crues Eſpagnoles; mais Florez n'en fait aucune mention.

BIAΘANATOI. *Voyez* SUICIDES.

BIBACE. L'épithète de *bibace*, que les Italiens donnent à Hercule lorſqu'il tient un vaſe à boire, eſt plus élégante que celle de *buveur*. Cette dernière n'eſt pas plus ſonore que noble, dit le comte de Caylus; & elle doit être remplacée par le mot *bibace*.

BIBACE (Hercule), eſt repréſenté ſur les médailles de Crotone, de Smyrne.

Il y a dans l'Anthologie grecque une jolie épigramme ſur Hercule *bibace*; & l'on voit dans un grand nombre d'inſcriptions recueillies par Gruter & Odérici, que l'on conſacroit à cette divinité des coupes & d'autres vaſes à boire.

BIBASIS. Danſe bachique, dans laquelle on élevoit les talons juſqu'aux cuiſſes. Les peintures d'Herculanum & les pierres gravées nous en offrent cent exemples. Les Grecs l'appeloient Βίβασις.

*BIBERIUS mero.* L'empereur Tibère s'appeloit *Tiberius Nero*. Les courtiſans voulant ſe moquer de ſon ivrognerie, le nommoient *biberius Mero*, par alluſion aux mots *bibere*, boire, & *merum*, vin.

BIBÉSIE & EDÉSIE, étoient les déeſſes des banquets à Rome : l'une préſidoit au vin, & l'autre à la bonne-chère.

BIBLIOTHÈQUE. Les peuples policés qui eurent les premiers des livres, eurent auſſi les premiers des *bibliothèques*.

Oſymandias, roi d'Egypte, contemporain de Priam roi de Troye, fit conſtruire, ſelon Diodore de Sicile, une *bibliothèque* dans ſon palais, & il y mit pour inſcription ces mots : ψυχῆς ἰατρεῖον, *médecine de l'ame*. Il y en eut une depuis dans le même pays à Memphis, où elle étoit placée dans le temple de Vulcain : c'étoit-là qu'Homère avoit dérobé, ſelon le calomniateur Naucratès, l'Iliade & l'Odyſſée, pour s'en parer comme de ſes productions.

Il y avoit à Suze, ſous les rois de Perſe, une *bibliothèque* conſidérable, où Mégaſthène avoit conſulté les annales de cette Monarchie, pour en écrire l'hiſtoire. Diodore parle de cette

*ſothèque ;* on croit cependant qu'elle renfer-
it peu de livres de ſciences, mais plutôt une
lection des loix, des ordonnances & des re-
us des rois. C'étoit probablement un dépôt
blable à nos chambres-des-comptes.

Strabon (*lib.* 17.), dit qu'Ariſtote fut le pre-
r des Grecs qui forma une *bibliothèque*. Mais
l conſtant que long-tems avant ce philoſophe,
ſtrate en avoit fait une à Athènes, que Xer-
tranſporta en Perſe, & que Séleucus Ni-
or fit reporter à Athènes, ſelon Aulu-Gelle
*b.* 6. *c.* 17.).

Zwinger aſſure qu'il y avoit une *bibliothèque*
gnifique dans l'iſle de Cnidos, une des Cy-
ades, & qu'elle fut brûlée par l'ordre d'Hippo-
ate-le-Médecin, parce que les habitans refu-
rent de ſuivre ſa doctrine. Ce fait, au reſte,
eſt pas trop avéré.

Cléarque, tyran d'Héraclée, diſciple de Platon
d'Iſocrate, fonda une *bibliothèque* dans ſa ca-
tale; ce qui lui attira l'eſtime de ſes ſujets,
algré les excès où il ſe porta.

La plus grande & la plus magnifique *biblio-
èque* des Grecs fut, ſans contredit, celle que
rmèrent les Ptolomées, à Alexandrie. Elle fut
mmencée par Ptolomée Soter, & compoſée
r les ſoins de Démétrius de Phalère, qui fit re-
ercher à grands frais des livres chez toutes les
tions. Ce prince acheta de Nélée, à des prix
orbitans, une partie des ouvrages d'Ariſtote.
de ſes ſucceſſeurs, Ptolomée Phiſcon, prince
illeurs très-cruel, ne témoigna pas moins de
le pour enrichir la *bibliothèque* d'Alexandrie.

Pendant la guerre de Céſar & de Pompée, les
exandrins virent brûler une des *bibliothèques*
e les Ptolomées avoient formées dans leur ville.
lle du Sérapéon ne fut point endommagée.

Cléopâtre y dépoſa vraiſemblablement les
ux cents mille volumes de Pergame, dont
rc-Antoine lui fit préſent. Cette addition &
autres qui y furent faites en différens tems,
rendirent la plus nombreuſe des *bibliothèques*
i ayent jamais exiſté avant celle du roi de
nce. Elle ſouffrit quelques dommages ſous les
pereurs payens; mais ils furent très-légers,
mparés à ceux que lui cauſa le zèle mal réglé
n patriarche d'Alexandrie. Voulant détruire
ièrement l'idolâtrie dans la capitale de l'Egypte,
éophile obtint de l'empereur Théodoſe, en
, un édit qui lui permettoit de démolir tous
temples. Celui de Sérapis ne fut pas épargné;
réſiſtance des payens qui s'y retirèrent & ſou-
ent un ſiége, & le zèle du patriarche qui
endoit juſqu'aux ouvrages de mythologie,
sèrent la deſtruction de la plus grande partie
livres qui y étoient conſervés. Oroſe étoit
Alexandrie vingt ans après l'expédition de Théo-
le, & il vit les reſtes échappés au pillage,
tablettes mêmes vuides ou briſées, *armaria
vorum exinanita.* Cette *bibliothèque* ſe rétablit
cependant après l'orage; les ſavans que la perſé-
cution avoit diſperſés ſe raſſemblèrent, & l'on en-
ſeignoit encore à Alexandrie, au ſeptième ſiècle,
la philoſophie, la géométrie, l'aſtronomie, la
grammaire & la juriſprudence.

Dès que la capitale de l'Egypte fut tombée ſous
la domination des Sarraſins, le bon génie qui
ſembloit avoir veillé juſqu'alors à la conſerva-
tion de la *bibliothèque* des Ptolomées, l'abandonna
entièrement. Jean le Grammairien demanda les
livres qui traitoient de la philoſopie, au général
Amri, qui avoit pris Alexandrie. Celui-ci écrivit
au calif Omar, pour le conſulter ſur la demande
du Grammairien. La réponſe d'Omar fut des plus
laconiques. « Si ces livres ne contiennent que
» des choſes conformes à la doctrine de l'Alco-
» ran, ils ſont inutiles; mais s'ils traitent de
» choſes étrangères au livre de Dieu, ils ſont
» dangereux : ordonne donc qu'on s'en défaſſe ab-
» ſolument, & qu'il n'en ſoit plus parlé. » Cet
ordre bizarre & ſuperſtitieux fut exécuté avec la
plus grande ponctualité. Amri fit diſtribuer les
livres de la *bibliothèque* dans les bains d'Alexan-
drie, qu'ils chaufferent pendant ſix mois.

On peut juger, par la quantité des bains dans
leſquels on les diſtribua, qui ſurpaſſoient qua-
rante mille, & par le tems employé à les con-
ſumer, du nombre prodigieux des volumes
du Sérapéon. Ne le comparons pas cependant à
celui des livres que la munificence de nos rois
raſſemble depuis un ſiècle; quoique des auteurs
célèbres ayent aſſuré qu'on en comptoit ſept
cent mille à Alexandrie. Les métamorphoſes d'O-
vide formoient alors quinze volumes, c'eſt-à-
dire que chaque volume renfermoit un ſeul
livre. Nous apprenons auſſi d'Origène, qu'un
certain Didyme d'Alexandrie avoit compoſé, du
tems de Jules-Céſar, ſix mille volumes; nombre
prodigieux réduit avec plus de vraiſemblance à
quatre mille par Sénèque, & à trois mille cinq
cents par Athénée. La vie entière d'un ſeul homme
ne pourroit ſuffire à compoſer un pareil nombre
de volumes, même du plus petit de nos formats.
Il faut donc reſtreindre cette idée de volume à
celle de la capacité d'un ſeul rouleau de parche-
min, ou de papyrus; & ces cent mille volumes
ſe réduiſent réellement à moins de cinquante
mille *in*-12. très-petits, ou à vingt-quatre mille
*in*-4°. La capitale du royaume de France offre
des *bibliothèques* de particuliers beaucoup plus
nombreuſes, & dont la formation n'a jamais
été à charge à leurs concitoyens, ou aux étran-
gers : éloge que ne méritoit pas celle des Ptolo-
mées. Tous les livres qui entroient en Egypte,
étoient ſaiſis par leur ordre, & dépoſés dans le
Muſéum, où des copiſtes les tranſcrivoient, pour
remettre enſuite aux propriétaires, non les ori-
ginaux, qui reſtoient à la *bibliothèque*, mais les
copies fidèles. C'eſt ainſi que Ptolomée-Phiſcon
ſe rendit maître des originaux de Sophocle,

Euripide & d'Eſchyle, malgré la promeſſe ſolemnelle qu'il avoit faite de les rendre aux Athéniens, après en avoir ſimplement tiré des copies pour ſa *bibliothèque*. Ce prince regardoit ſans doute les livres comme les conquérans regardent les royaumes qui ſe trouvent à leur bienſéance. Nous avons vu en 1709, les Etats-Généraux, ſe montrer plus nobles & plus déſintéreſſés; ils obligèrent un nommé Aymon de reſtituer à la *bibliothèque* du roi de France, un manuſcrit précieux qu'il y avoit dérobé, & que le zèle pour leur opinion religieuſe auroit pu leur faire regarder comme de riches dépouilles enlevées aux ennemis de leur culte.

La *bibliothèque* des rois de Pergame, dont nous venons de parler, fut formée par Eumène & Attalus. Animés par un eſprit d'émulation, ces princes firent tous leurs efforts pour égaler la grandeur & la magnificence des rois d'Egypte, ſur-tout en amaſſant un nombre prodigieux de livres, que Plutarque fait monter à plus de deux cent mille. Une partie fut brûlée à la priſe de Pergame, & Marc-Antoine en donna, ſelon Pline, un grand nombre à Cléopâtre. Il en reſta cependant encore à Pergame; car Strabon, qui écrivoit ſous le règne de Tibère, parle de la *bibliothèque* de cette ville comme d'un monument qui ſubſiſtoit de ſon tems.

Les Romains puiſèrent chez les Grecs le goût pour les *bibliothèques* publiques & particulières. Ils firent préſent après la priſe de Carthage, à la famille de Régulus, de tous les livres trouvés dans cette ville, au nombre deſquels étoient vingt-huit volumes de Magon Carthaginois, ſur l'agriculture.

Plutarque aſſure que Paul Emile diſtribua à ſes enfans la *bibliothèque* de Perſée, roi de Macédoine, mené en triomphe à Rome. Mais Iſidore dit expreſſément qu'il la donna au Public. Plutarque parle auſſi de la *bibliothèque* de Lucullus comme d'une collection très-nombreuſe, auſſi précieuſe d'ailleurs par les riches ornemens dont elle étoit décorée, que par les ſuperbes portiques où les lecteurs & les Grecs eux-mêmes, quoiqu'étrangers, pouvoient ſe livrer commodément à l'étude.

Aſinius Pollion fit encore plus. Ayant formé une riche *bibliothèque* avec les dépouilles des ennemis qu'il avoit vaincus, & avec de nombreuſes acquiſitions, il en aſſura par des actes authentiques la jouiſſance au public. Il l'orna des portraits des hommes ſavans morts, & de celui de Varron vivant, le célèbre *bibliothécaire* de Céſar. La *bibliothèque* de Pollion étoit placée ſur le mont Aventin, dans l'*atrium* de la Liberté, comme nous l'apprenons des vers ſuivans de Martial (12. 3. 5.), dans leſquels il parle des livres [illegible] c'eſt-à-dire, ſemblables aux ſiens, qui [illegible] dans l'ancienne habitation de Ré-

*Nec tamen hoſpes eris, [illegible],*
*Cujus habet fratres tot domus alta Remi.*

Ovide la déſigne avec encore plus de préciſion dans les vers ſuivans (*Triſt.* 3. 1.):

*Nec me quæ doctis patuerant prima libellis*
*Atria Libertas tangere paſſa ſua eſt.*

Auguſte forma dans les bâtimens du temple [illegible] d'Apollon-Palatin, une *bibliothèque* grecque & [illegible] latine, dont parle Horace (1. *epiſt.* 3. 17.):

*Scripta Palatinus quæcumque reponit Apollo.*

On lit à Rome, auprès des thermes d'Agrippa, l'inſcription ſuivante, qui contient le nom d'[illegible] garde de la *bibliothèque* latine d'Apollon-Palatin:

SULPICIAE
THALLUSAE
ANTIOCHUS. TI. CLAUDII
CAESARIS. A. BYBLIOTHECA
LATINA. APOLLINIS
CONJUGI. SUAE.
BENE. MERITAE

Gruter a fait connoître, dans l'inſcription ſuivante, le nom d'un garde de la *bibliothèque* grecque:

C. JULIUS. C. L. PHRONIMUS
A. BYBLIOTHECA. GRAECA.

Ovide fait auſſi mention du garde de la *bibliothèque* d'Apollon-Palatin (*Triſt.* III. 1. 67.):

*Quærentem fruſtra cuſtos, & ſedibus illi*
*Præpoſitus, ſancto juſſit abire loco.*

On croit que cette *bibliothèque* a ſubſiſté juſqu'au ſixième ſiècle; c'eſt-à-dire, juſqu'au pontificat de S. Grégoire, qui la fit brûler. Jean de Salisbery dit expreſſément (*Polycrat.* II. 26.): *ſanctiſſimus Gregorius non modò mathematicæ ab aula; ſed, ut traditur à majoribus, omnem dedit probatæ lectionis*

*Scripta Palatinus quæcumque tenebat*

Auguſte conſacra une ſeconde *bibliothèque* à l'utilité publique dans les portiques d'Octavie, ſa ſœur, & près du théâtre de Marcellus, ſon neveu. Ovide l'appelle *templa* dans les vers ſuivans (*Triſt.* III.), à cauſe que ces portiques entouroient un temple de Junon:

*Altera templa peto vicino juncta theatro*
*Hæc quoque erant pedibus non adeunda meis.*

L'exemple d'Auguſte fut ſuivi

raſſembla une nombreuſe *bibliothèque* dans le ple de la Paix. Aulu-Gelle (*xvi.* 8.) & Gallien *Compoſ. medicam. ii.* 27.) en font mention.

l y avoit auſſi une *bibliothèque* conſidérable s le capitole, qui brûla ſous le règne de Do- ien. Mais la plus magnifique de toutes les *ſothèques* de l'ancienne Rome, étoit celle de jan, appelée *Ulpienne* de ſon nom. Elle ren- noit le recueil des édits des préteurs, écrits des toiles & ſur des tablettes d'ivoire. On it que Dioclétien la tranſporta dans ſes thermes. Conſtantin forma une nombreuſe *bibliothèque* is ſa nouvelle ville. Théodoſe-le-Jeune, un de ſucceſſeurs, l'ayant trouvée compoſée de ſix lle volumes, en porta le nombre juſqu'à dix lle. Elle fut ainſi augmentée ſucceſſivement par autres empereurs; de ſorte qu'à l'époque où on l'Iſaurien la fit brûler, elle contenoit trois nt mille volumes. On aſſuroit que l'Iliade & Odyſſée y étoient écrites en lettres d'or ſur les oyaux d'un ſerpent.

Les Romains embelliſſoient leurs *bibliothèques* ubliques & particulières avec tous les ornemens u luxe. Les intervalles qui n'étoient pas remplis ar les armoires, étoient incruſtés de plaques l'ivoire & de verre coloré diverſement. Boèce arle de ces ornemens (*Conſolat. proſ.* 5) : *Nec ibliotheca potiùs comptos ebore, ac vitro parietes, uam tua mentis ſedem requiro.* On y plaçoit auſſi s portraits & les ſtatues des ſavans & des hom- es célèbres, comme nous l'avons vu plus haut l'article de la *bibliothèque* formée par Aſinius ollion.

BIBLIS & Caunus étoient enfans de Milet & la nymphe Cyanée. *Voyez* MILET. *Biblis* ayant nçu pour ſon frère une flamme criminelle, ercha, par toute ſorte de moyens, de le ndre ſenſible. Caunus ne paya tous les empreſ- mens de ſa ſœur que d'indifférence & de mé- is; & ſe voyant ſans ceſſe perſécuté, il alla ercher en des lieux éloignés une tranquillité 'il ne trouvoit plus dans la maiſon de ſon père. *iblis* ne pouvant vivre ſans lui, vola à ſa pour- ite; & après l'avoir cherché long-tems inuti- ment, elle s'arrêta dans un bois, où, pleurant ntinuellement, elle fondit enfin en larmes, & t changée en une fontaine intariſſable, qui rte ſon nom. Pauſanias dit qu'on voyoit encore ſon tems la fontaine de *Biblis*.

C'eſt ainſi qu'Ovide raconte cette hiſtoire; ais d'autres auteurs la racontent diverſement. es uns diſent que *Biblis*, recherchée en mariage ar de grands partis, les mépriſa tous; & que, ne ouvant réſiſter à l'amour qu'elle avoit pour ſon rère, elle étoit prête à ſe jeter, de déſeſpoir, u haut d'une montagne, lorſque les nymphes, ouchées de compaſſion, l'en empêchèrent. Elles irent plus: elles l'endormirent profondément, la changèrent en nymphe, & l'appelèrent la nymphe Hamadryade *Biblis*. D'autres ont dit, & Ovide lui-même l'aſſure dans un autre endroit, que *Biblis* ſe pendit de chagrin de n'avoir pu vaincre la réſiſtance de ſon frère, & de l'avoir mis dans le cas de s'expatrier. Quelques-uns ont encore écrit que ce fut Caunus qui devint amoureux de ſa ſœur; que n'ayant pu vaincre la réſiſtance de cette jeune fille, il s'expatria. *Biblis* parcourut pluſieurs contrées pour le chercher, & ne l'ayant pas trouvé, elle ſe pendit. Enfin, les plus modérés racontent que Caunus ne pouvant vaincre l'amour qu'il avoit pour ſa ſœur, voulut ſe guérir par l'abſence; & que *Biblis*, affligée de l'éloignement de ſon frère, ſe borna à pleurer àbondamment. *Voyez* CAUNUS, MILET.

BIBRACTE, ancienne ville des Eduens, que l'on croit être Autun. Elle fut miſe au nombre des déeſſes; car on a trouvé à Autun, en creuſant le puits du ſéminaire, une pierre ſur laquelle étoient écrits ces mots : *A la déeſſe Bibracte*, DEÆ BIBRACTI.

*BIBULUS*, ſurnom de la famille CALPURNIA.

*BICESSIS*, monnoie des Romains. *Voyez* VICESSIS.

*BICERRES veſtes* ou BICERRES, en grec βοστρυχαὶ, vêtemens ornés de houpes, ou de glands appelés βόστρυχοι. Tels étoient les manteaux des Grecs & des Romains. *V.* HOUPE.

BICHE; cet animal eſt le ſymbole de Junon conſervatrice, parce qu'elle ſauva la cinquième des biches à cornes d'or, & plus grandes que des taureaux, que Diane pourſuivit à la chaſſe, dans la Theſſalie, & dont elle attela quatre à ſon char. La *biche* aux pieds d'airain & aux cornes d'or, du mont Ménale, étoit conſacrée à Diane; c'eſt pourquoi il n'étoit pas permis de la tuer: cependant Euriſthée commanda à Hercule de la lui amener. Après l'avoir pourſuivie pendant un an, Hercule l'atteignit enfin ſur les bords du Ladon, la ſaiſit, la chargea ſur ſes épaules, & la porta à Mycène. On lui donne des cornes d'or, quoique les *biches* n'ayent point de bois. C'eſt le quatrième des travaux d'Hrcule.

*BICLINIUM*, lit de table deſtiné pour deux perſonnes, comme le *triclinium* ſervoit à trois. Plaute en a fait mention deux fois (*Bacch. iv.* 4. 69.):

*Ubi eſt biclinium vobis ſtratum?*

Et 102 :

*Jam facilè in biclinio*
*Cum amicâ ſuâ uterque accubitum eatis.*

Les bas-reliefs des anciens tombeaux repréſentent ſouvent deux perſonnes aſſiſes ſur le *biclinium*, autour d'un trépied.

BICONGE, meſure des Romains, qui contenoit deux conges ou douze ſetiers.

BICORNIGER, ſurnom de Bacchus, qu'on trouve repréſenté quelquefois avec des cornes, ſymboles des rayons du ſoleil, ou de la force que donne le vin.

Les Arabes donnèrent ce ſurnom à Alexandre-le-Grand, pour déſigner l'empire d'Orient qu'il avoit ajouté à celui d'Occident, ou pour faire alluſion aux médailles ſur leſquelles il eſt repréſenté avec des cornes, en ſa qualité prétendue de fils d'Ammon. (*Muhamed Alfergan*).

*BIDENTAL*, endroit frappé de la foudre. C'étoit un point de religion chez les Romains, de conſacrer aux dieux, & à Jupiter en particulier, les lieux où le tonnerre étoit tombé. Un aruſpice les *expioit* par le ſacrifice d'une brebis de deux ans, appelée *bidens*, d'où vint le nom *bidental*. Il les conſacroit enſuite; ce qui en formoit un *temple*, *templum*, ſelon le ſtyle des livres pontificaux, & il les faiſoit entourer de murs ou de paliſſades. Lucain décrit cette cérémonie dans ſa Pharſale (1. 606.):

*Diſperſos fulminis ignes*
*Colligit, & tacito terrâ cum murmure condit,*
*Datque locis nomen.*

C'étoit un crime capital d'inſulter un *bidental*, & Horace le met en parallèle avec la plus grande inſulte que puiſſe faire un homme à la mémoire de ſon père (*Art. Poet.*):

*utrùm*
*Minxerit in patrios cineres, an triſte bidental*
*Moverit inceſtus.*

La ſuperſtition, dont le caractère eſt d'étendre ſans ceſſe ſon empire, fit créer un ordre de prêtres deſtinés aux ſeules fonctions de conſacrer les lieux frappés de la foudre. *Voyez* BIDENTALES.

*BIDENTAL*. On donna par extenſion ce nom à la foudre elle-même, comme on le voit dans Columelle; & aux hommes écraſés par le tonnerre (*Perſ.* 2. *v.* 27.):

*Triſte jaces lucis, evitandum que bidental.*

*BIDENTALES*, prêtres établis chez les Romains pour *expier* les lieux frappés de la foudre, & claſſés par décuries. On a trouvé à Rome, dans l'iſle Saint-Barthélemy, où étoit autrefois le temple d'Eſculape, l'inſcription ſuivante, qui fait mention d'un *bidentalis*:

SEMONI
SANCTO
DEO. FIDIO
SACRUM
SEX. POMPEIUS. SP. F
COL. MUSSIANUS
QUINQUENNALIS.
DECUR
BIDENTALIS
DONUM DEDIT.

Il en eſt parlé encore dans l'inſcription ſuivante, qui étoit conſervée à Rome dans la maiſon de Fulvius Urſinus:

SANCTO SANCO
SEMONI. DEO. FIDIO
SACRUM. PECUNIA
SACERDOTUM. BIDENTALIUM
RECIPERATIS
VECTIGALIBUS

Le ſénat chargeoit quelquefois d'autres pontifes que les *bidentales*, du ſoin de ſes expiations; comme nous l'apprennent Tite-Live (*l.* 27), parlant du temple de Proſerpine, frappé de la foudre, & l'inſcription ſuivante:

JOVI
FULMIN. FULG. TONANTI
RUSTIUS. L. F. AEPIO. PONT
EX. SC. DEDICAVIT.

BIERRE. La défenſe abſolue de boire du vin avoit fait recourir les Egyptiens à une boiſſon factice, dont il eſt beaucoup parlé dans l'hiſtoire ſous les noms de *zythum* & de *curmi*, & dont on attribuoit l'invention à Oſiris; c'eſt-à-dire, qu'on n'en connoiſſoit pas l'inventeur (*Diodore*, *l.* 1). C'étoit, dit M. Paw (*Recherches ſur les Egyptiens*, *t.* 140.) une ſorte de *bierre* compoſée d'orge & qui pouvoit ſe conſerver long-tems ſans ſe corrompre; car au-lieu de houblon, abſolument inconnu dans cette contrée, on y ajoutoit une infuſion amère de lupin:

*Jam Piſer Aſſyrioque venit qua ſemine radix*
*Sectaque præbetur, madido ſociata lupino,*
*Ut Peluſiaci proritet pocula zythi.*
COLUMELLA, *de Cultu hortorum.*

On devroit eſſayer en Europe ſi le houblon pourroit être remplacé par le lupin, ſans une altération conſidérable des qualités de la liqueur. Les Egyptiens y faiſoient entrer encore de la graine d'Aſſyrie, & probablement d'autres plantes aromatiques, chacun ſuivant ſon goût particulier; car Strabon obſerve que chez eux, la manière de braſſer varioit beaucoup. Mais le procédé dont on vient de parler a été le plus généralement employé pour faire le *zythum* dans la Baſſe-Egypte, où on le convertiſſoit tout comme la *bierre* ordinaire, en vinaigre, que les marchands grecs d'Alexandrie tranſportoient dans les ports de l'Europe. Les Arabes & les Coptes ne ſavent plus aujourd'hui faire cette liqueur comme les anciens habitans du pays; & leur *bouzac*, faute de contenir une infuſion amère, s'aigrit au bout de quelques jours.

Il eſt très-étonnant que Dioſcoride ait ſoutenu que la lèpre ou l'*éléphantiaſis* proprement dite, étoit engendrée par le *zythum* (*l.* II. *c.* 97.); erreur qu'on trouve

produite ſous différentes formes dans
ſuivaires à la ſuite de ce mot. Il eſt contre
nblance, que les Egyptiens ſe fuſſent
s pendant des milliers d'années, à ſe
ne boiſſon empoiſonnée, dont ils con-
certainement mieux la vertu que ce
grec, qui écrivoit des livres ſur la ma-
licale en Cilicie.

& Paul d'Egine parlent auſſi du *ζythum*
'une liqueur mal-ſaine; mais ils ne con-
pas qu'elle engendroit l'*éléphantiaſis*.

de la *bière* ne tarda pas à être répandu
Gaules, où le vin étoit peu connu avant
& ce fut pendant long-tems la boiſſon de
itans. L'empereur Julien, gouverneur
ntrées, en fait mention dans une épi-
Au tems de Strabon, la *bière* étoit déjà
dans les provinces du Nord, en Flan-
n Angleterre. Céſar dit auſſi dans ſes
aires, que les anciens Bretons avoient
de vignes, mais qu'ils n'en faiſoient cas
orner leurs jardins, & qu'ils préféroient,
lus ſalubre, le vin des grains à celui des

pas vraiſemblable que les Grecs, dont
étoient ſi renommés dans l'antiquité,
oſé de même. Cependant Ariſtote parle
& de ſon ivreſſe; Théophraſte l'appelle
, Eſchyle & Sophocle ζυθος βρότου.

Eſpagnols buvoient auſſi de la *bière* dans
où Polybe écrivoit.

*RIS cantus*. Virgile dit (*Æneid.* 9. 617.):

*Ite per alta*
*na, ubi adſuetis biforem dat tibia cantum.*

xpliquant ces vers, dit que *biforis cantus*
i les flûtes phrygiennes. Ces flûtes étoient
en diamètre; de ſorte qu'en ſoufflant
flûtes phrygiennes en même-tems, on
tendre deux ſons à l'octave l'un de
ou peut être même en accord Voici le
Servius: *Biſorem dat tibia cantum biſo-*
*parem. Et ſervavit eis tibiarum ſuarum,*
*rygiarum, naturam. Tibia aut ſerrana di-*
*ua ſunt pares, & æquales habent cavernas;*
*gia, quæ impares ſunt & inæquales habent*
*Ergò biforem, diſſonum diſſimilemque;*
*pari modulatione compoſita. Ut enim ait*
*: Tibia Phrygia dextrâ unum foramen*
*iſtrâ duo. Quorum unam acutum ſonum*
*terùm gravem, &c.*

MIS, Δίμορφος, ſurnom qui fut donné
s, ou parce qu'on le repréſentoit, tantôt
n jeune homme, & tantôt comme un
tantôt avec de la barbe, & tantôt n'en
nt: ou bien parce que le vin, dont il eſt
le, rendant les uns triſtes & furieux, les
is & de belle humeur, cauſe des effets
*iquité, Tome I.*

tout contraires dans le cœur de ceux qui en boivent avec excès.

*BIFRONS*, à deux viſages. On donnoit ce ſurnom & ce double viſage à Janus, parce qu'on le croyoit inſtruit de l'avenir & du paſſé; tradition fabuleuſe fondée ſur ſa grande expérience dans les travaux de l'agriculture, qu'il avoit enſeignée aux habitans du Latium. Ovide & Varron en donnent une autre cauſe; ils aſſurent que ce double viſage étoit l'emblême du couchant & du levant. C. Baſſus, cité par Macrobe (*Saturn. l.* 1. *c.* 9.), reconnoit Janus pour le portier des cieux & des enfers, & veut que ſon double viſage ſoit l'emblême de ſa double fonction. *Voyez* JANUS.

*BIGARIUS*, celui qui conduit un bige ou char à deux chevaux. On lit à Saint-Grégoire, au mont Cœlius, l'épitaphe d'un jeune enfant, qui s'étoit tué en conduiſant un bige:

FLORUS. EGO. HIC. JACEO
BIGARIUS. INFANS. QUI. CITO
DUM. CUPIO. CURRUS. CITO
DECIDI. AD. UMBRAS
JANUARIUS. ALUMNO. DULCISS

*BIGATI nummi*, monnoie du tems de la république romaine, ſur laquelle on voyoit un bige & un Janus à double viſage. La collection des médailles de familles en renferme pluſieurs.

BIGE, char traîné par deux chevaux. Pline (*VII.* 56.) en attribue l'invention aux Phrygiens: *Bigas primùm junxit Phrygum natio.* Iſidore nomme un inventeur, Cyriſtène de Sicyone (*XVIII.* 35.): *Jugo primus Cyriſtenes Sicyonius equos jugavit: eoſque ſingulos ex utraque parte ſimplici vinculo applicavit, quos Græci Scirophoros, Latini Funales vocant, à genere vinculi quo priùs alligabantur. Dexterioris verò biga victor Marti immolare ſolebat.*

Quoi qu'il en ſoit des inventeurs, il eſt certain par les vers d'Héſiode & d'Homère, que l'on combattoit ſur des *biges* à la guerre de Troie & dans les tems héroïques. On introduiſit les *biges* dans les jeux olympiques la XCIII^e^ olympiade. Il paroît cependant que les héros grecs qui célébrèrent les premiers jeux Néméens en l'honneur d'Archémore, étoient montés ſur des *biges*.

La lune paroît, dans les anciens monumens, montée ſur un *bige*, comme le ſoleil ſur un quadrige. Sénèque (*Agamemn. IV.* 817.):

*Et tuas lentè*
*Remeare* BIGAS, *pallida Phœbe.*

La Victoire eſt montée ſur un *bige* auſſi ſouvent que ſur un quadrige; mais il y a ſur ce point plus de variations dans les monumens que pour la lune.

BIGE ſur les médailles ; type ordinaire d'Æſernium en Italie, de Catane, de Syracuſe, des Conſulaires, &c. &c.

*BIGLÆ*, ſoldats dont il eſt parlé dans l'article ſuivant.

*BIGLIATICUM*, ſolde des gardes appelés *Bigla*, qui veilloient pendant la nuit à la ſûreté de Conſtantinople ſous les empereurs grecs.

BIGOIS. *Voyez* BYGOÏS.

BILBILIS, dans l'Eſpagne. BILBILIS. ITALICA. MV. *Municipium.*

Cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguſte, de Tibère, de Caligula.

Elle étoit la patrie de Martial, qui a chanté ſes forges & ſon acier (*IV. 55.*) :

*Savo Bilbilin optimam metallo*
*Qua vincit Chalybeſque, Noricoſque,*

Et ſes chevaux (*lib. I. 50.*) :

*Videbis altam, Liciniane, Bilbilim*
*Equis & armis nobilem.*

BILE. Dans les ſacrifices qui précédoient & accompagnoient les mariages, on ne mêloit pas la *bile* des victimes avec les autres portions de leurs corps, mais on la faiſoit couler ſoigneuſement à côté de l'autel. C'étoit, diſoit-on, pour apprendre aux époux que la colère doit leur être inconnue.

*BILIBRIS*, du poids de deux livres. C'étoit le poids des poiſſons appelés *mulli*, ſi recherchés des gourmands de Rome, lorſqu'ils étoient arrivés à ce volume. Martial en parle ſouvent (*XI. 50.*) :

*Nunc ut emam grandemve lupum, mullumve bilibrem.*

Et (*III. 45.*) :

*Nolo mihi ponas rhombum, mullumve bilibrem.*

Elagabale fit frapper des pièces d'or d'un poids extraordinaire, de deux livres, *formas binarias*, & plus, qu'Alexandre-Sévère décria rigoureuſement.

*BILIBRIS tritici*, meſure des ſolides de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* CHÉNICE.

*BILIBRIS tritici*, meſure des liquides de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* CHÉNICE.

*BILIUS* eſt le même que *Duilius*, qui fit élever la colonne roſtrale après avoir détruit la flotte des Carthaginois. C'étoit l'ancienne orthographe des Romains.

BILLETS de ſpectacle. *Voyez* TESSÈRES.

BILLON, compoſé de métaux précieux & d'autres qui le ſont moins, dans lequel la quantité du métal précieux eſt beaucoup plus petite que celle des autres métaux. Les auteurs qui ont écrit ſur la ſcience Numiſmatique, ſe ſervent du mot *billon* pour déſigner des médailles de cuivre allié d'une infiniment petite quantité d'argent. Il faut bien les diſtinguer des médailles SAUCÉES & FOURRÉES. *Voyez* ces mots & l'article ARGENT.

*BIMATER*, ſurnom de Bacchus, *celui qui a eu deux mères* ; parce que Jupiter l'avoit porté deux mois dans ſa cuiſſe, après la mort de Sémélé ſa mère.

BIOCOLYTHES, formé de βία, *violence*, & κωλύω, *j'empêche*. On appeloit de ce nom, dans l'empire grec, des officiers & des ſoldats chargés du ſoin d'empêcher les violences qui ſe commettoient dans ſes vaſtes provinces. Ils faiſoient les mêmes fonctions que les maréchauſſées modernes. Juſtinien ſupprima les *biocolythes*.

*BIPEDA*, brique & tuile de deux pieds romains anciens de longueur. Palladius (*l. VI. c. 2.*) a appelé de ce nom particulier toutes les tuiles en général : *Bipedas quæ per omnia latera canaliculos habeant digitales jungemus.* Mais Fabretti (*Inſcript. pag. 511.*) a trouvé une brique de deux pieds romains de longueur, ſur laquelle étoient gravées à rebours ces trois lignes ; entre la première & les deux autres, on voyoit une tête de Mercure :

CRESIMI. L. M. C.
*(tête de Mercure)*
FUNDUS. CRIS
PINIANI BIPEDA

On voyoit à Rome, du tems de Fabretti, les voûtes d'un ancien portique ſitué entre l'égliſe de Sainte-Marie *de Planctu*, & celle de notre-dame *in Canaberis*, formées de briques de deux pieds, *bipedæ*, & de briques d'un pied & demi. Elles étoient réunies par leur extrémité, & formoient une épaiſſeur de trois pieds & demi. La première aſſiſe commençoit à l'*intrados* par la *bipeda*, & ſe terminoit à l'*exrados* par la brique d'un pied & demi ; la ſeconde commençoit à l'*intrados* par la brique d'un pied & demi, & ſe terminoit à l'*extrados* par la *bipeda* : & ainſi de ſuite alternativement.

BIPENNE, *bipennis* ; c'eſt le nom que l'on donne communément à la hache double, & à celle des Amazones en particulier. On en voit de pluſieurs ſortes dans les monumens. Les unes reſſemblent des deux côtés à un marteau ; d'autres ſont formées en hache d'un côté, & de l'autre en marteau pointu. Il y en a en double hache égale ; quelques-unes de celle-ci enfin, ont la double hache plus étroite auprès du manche que vers le tranchant, & reſſemblent à deux boucliers d'Amazones joints enſemble. Barnès fait, dans ſes notes ſur Euripide, une élégante deſcription de ces dernières.

On voit ſouvent dans les ſculptures & les peintures étruſques, la première eſpèce de *bipenne*.

onde paroît ſouvent dans les mains des
ateurs; c'eſt elle qui eſt déſignée par les
, lorſqu'il parlent des ſacrifices. Valérius
s (1. 193.):

*Non illo certior alter*
*inguia lethiferâ perſtringens colla bipenni.*

e même eſpèce de *bipenne* étoit en uſage
vaiſſeaux armés. Elle ſervoit à couper les
qui lioient le gouvernail, & à percer les flancs
ires ennemis. Végèce en parle en ces termes:
*is eſt ſecuris habens ex utrâque parte latiſ-*
*& acutiſſimum ferrum. Per has in medio*
*pugnandi peritiſſimi nauta, vel milites, cum*
*ius ſcaphulis ſecretò incidunt funes, quibus*
*triorum ligata ſunt gubernacula.*
guerriers portoient des *bipennes* de toutes
èces. Théſée combattant les Centaures ſur
-reliefs du temple de Jupiter à Elis, étoit
'une *bipenne*. (*Pauſ. Eliac.*).
quatrième eſpèce de *bipenne* paroiſſoit affec-
us particulièrement aux Amazones; c'eſt
oi on la voit pour ſymbole ſur les médailles
les qui ſe glorifioient d'avoir été fondées
elques-unes de ces guerrières célèbres.
INNE ſur les médailles, ſymbole des mé-
de l'iſle de Ténédos.
a voit encore ſur celles de Thyatire & de

ÈME, *biremis*, *δίκροτα* & *dicrota*. Les
empruntèrent le nom grec des *birèmes*,
conſervèrent dans leur langue. Cicéron &
s'en ſont ſervis. Le premier dit (*ad Attic.*
): *Ipſe Domitius bona plane habet dicrota;*
econd (*de Bello Alex. c.* 47.): *Capit ex eo*
*penterem unam, triremes duas, dicrotas*

mot de *birème* avoit deux ſignifications:
il déſignoit une barque ou un eſquif à deux
& tantôt un navire à deux rangs de rames.
it démontré par quelques endroits de Thu-
, que les *birèmes* n'étoient pas connues au
le la guerre de Troie. Pline dit que les
éens ajoutèrent un ſecond rang de rames
mier, qui étoit alors en uſage (*VII. 56.*):
*m Erythræi fecerunt.*
ſavans ont été partagés long-tems ſur la
n de ces deux rangs de rames. Ils paroiſſent
ant aujourd'hui s'accorder à les placer les
-deſſus des autres; & la vue des monu-
ntiques les a réunis ſur ce point. Tel eſt
iculier le navire à pluſieurs rangs de rames
Herculanum a offert la peinture: ces rangs
acés les uns au-deſſus des autres, comme
èmes de la colonne Trajane & à celles qu'a
s le P. de Montfaucon dans le quatrième
e ſon *Antiquité expliquée*.

*OTA*, *OTUM*, } chariot à deux roues que
teloit de trois mulets, & ſur lequel on
ne pouvoit charger que deux quintaux, ſelon l'ordonnance de Conſtantin. Valentinien régla auſſi que la *birota* ne pourroit porter que deux ou trois perſonnes au plus. *Pancirol. Notit. Imp. Orient.*

*BIRRETUS*, eſpèce de bonnet noir & pointu que portoient les Grecs du Bas-Empire. Nicétas dit à la fin de la vie d'Alexis Comnène, qu'Andronique Comnène ayant été élu empereur, on ôta de deſſus ſa tête le bonnet noir & pointu en forme de pyramide, qu'il portoit ordinairement, & qu'on mit à ſa place une mitre rouge ou pourpre. Le même hiſtorien racontant l'entrevue de Baudouin & de Richard, chefs des croiſés qui avoient été faits priſonniers, avec l'empereur Iſaac Lange, dit qu'ils ôtèrent leurs *birreti*, que l'on appeloit *pilei*, pour ſaluer l'empereur.

Ce bonnet étoit fait de lin; il étoit étroit & ſerroit la tête. Les papes en firent auſſi uſage, comme nous l'apprenons d'une bulle de Boniface VIII; & les docteurs des Univerſités l'adoptèrent depuis, comme un des attributs de leur dignité.

*BIRRUS*, *βίρρος*; vêtement plus court & moins embarraſſant que la toge. Il y fut ſubſtitué dans les mêmes tems que les lacernes, c'eſt-à-dire, ſous les empereurs. Peut-être même (ce qui eſt plus vraiſemblable) le *birrus* ne différoit-il que par ſa couleur rouge, de la lacerne qui étoit noire ou brune. C'eſt l'opinion de Saumaiſe (*in Tertull. de Pallio*).

*Birrus* fut auſſi le nom d'un bonnet ou d'une eſpèce de capuchon. Le ſcholiaſte de Juvénal expliquant le 145e vers de la ſatyre VIIIe, dit que la *Santonicus cucullus* étoit le *birrus* des Gaulois, qui ſe fabriquoit à Saintes. On voit auſſi dans le livre troiſième de Fulgence contre Monimus, que le *birrus* étoit d'uſage en Afrique, & qu'il ſe mettoit ſur la tête.

BISALTIA, en Macédoine. ΒΙΣΑΛΤΙΚΟΝ & ΒΙΣΑΛΤΙΩΝ.

Hunter poſſédoit deux médailles autonomes de bronze, avec ces légendes & des types différens, que M. Combe attribue à cette ville.

BISALTIS, fut aimée de Neptune, qui, pour la tromper, ſe changea en bélier. Ovide, (*Met. lib.* 6).

BISANTHE, dans la Thrace. ΒΙΣΑΝΘΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en bronze. (*Pellerin*).
O. en or.
O. en argent.

Cette ville doit être diſtinguée de *Byſance*, qui fut depuis Conſtantinople.

*BISELLARIUS.*
*BISELLEARIUS.*
*BISELLIARIUS.*
*BISELLII (honor).*
*BISELLIUM.*
} Le mot *biſellium* ne ſe trouve dans aucun auteur latin avant Varron (*de Ling. Lat. IV.* 28). C'eſt ainſi qu'il l'explique:

*Ab ſedendo appellantur ſedes, ſedile..... Ubi in ejuſmodi (SELLA) duo biſellium dictum.* On ſous-entend après *duo*, le mot *ſedent*; & l'on voit que *biſellium* étoit une chaiſe ou ſiége très-ample, ſur laquelle deux perſonnes pouvoient s'aſſeoir à la fois. C'eſt ainſi que l'on appela *biclinium* un lit de table qui ſervoit à deux convives.

*Honor biſellii* étoit la permiſſion de ſe ſervir d'un ſemblable ſiége aux ſpectacles, aux théâtres & dans les autres endroits publics. Cette diſtinction étoit analogue à celle que nous appelons *droit de fauteuil*, & qui forme en certaines occaſions d'éclat, une claſſe ſéparée de celle qui ne peut s'aſſeoir, ou qui ne peut le faire que ſur des tabourets ou des pliants. Feſtus dit que le peuple accorda le droit d'avoir une chaiſe curule dans le cirque au dictateur Valérius, & à ſa poſtérité: *Sella curulis in circo locus datus eſt Valerio dictatori, poſteriſque ejus, honoris cauſâ.* De même on lit ſur une inſcription trouvée à l'ancienne *Sueſſa*, dans la Campanie, rapportée par Gruter (*p.* 475. *n°.* 3):

C. TITIO
CHRESIMO AUGUSTO. LI
HUIC ORDO DECURIONUM
QUOD PRO SALUTE ET INDUL-
GENTIA IMPERAT. ANTONINI PII
FELICIS AUG. ET EX VOLUNTATE
POPULI MUNUS FAMILIAE GLA-
DIATORIAE EX PECUNIA SUA DIEM
PRIVATUM SECUNDUM DIGNITA
TEM COLONIAE EDIDERIT HONO-
REM BIS ILLI. (Leg.) BISELLI, &c. &c.

Ceux auxquels le peuple ou les magiſtrats accordoient cette diſtinction, *honorem biſellii*, étoient appelés *biſellearii* ou *biſelliarii*. Scaliger faiſant dans le dernier ſiècle l'*index* du grand recueil d'inſcriptions de Gruter, plaça les *biſelliarii* dans la claſſe des artiſans; c'eſt-à-dire, qu'il les regarda comme des ouvriers qui faiſoient des *biſellium*. Il ne fit pas attention aux titres d'honneur qui étoient joints à celui de *biſſelliarius* dans les inſcriptions rapportées par Gruter; & il dégrada trop les *biſſellarii*. Mais on les releva trop depuis lui.

Chimentel, dans ſon Traité *de honore Biſellii*, dit que cet honneur n'appartenoit qu'au premier des ſévirs auguſtaux, & que c'étoit une décoration dépendante de ces dignités. Mais Muratori (522. 1.) a rapporté deux inſcriptions dans leſquelles on lit: *Biſellarius collegii fabrûm; biſellarius dendrophororum; & decurio libertorum dignus honore biſelli.*

Au reſte, le ſiége double appelé *biſellium* étoit très-orné, comme nous l'apprenons d'Héſychius, qui le déſigne ſous le nom grec Δίεδρον. Son caractère diſtinctif étoit d'offrir un vuide double de celui que formoient les bras de la chaiſe curule. C'eſt à cette largeur que fait alluſion Sénèque dans le paſſage ſuivant (*de Conſt. Sap. c.* 14.): *Quid refert quantùm habeat, quot lecticarios, quàm oneratas aures, quàm laxam ſellam?*

BISMUTH. Il paroît que les anciens n'ont pas connu ce demi-métal; car ils l'auroient confondu avec le plomb, ainſi qu'ils ont fait pour l'étain, en ajoutant au mot *plomb* un adjectif qui en exprimât la couleur diſtinctive. Or, ils ne parlent que du plomb blanc, *plumbus albus*, l'étain; & du plomb noir, *plumbus niger*, le plomb proprement dit. Agricola même ne connoiſſoit pas encore le *biſmuth*; & il l'a confondu avec une mine de plomb qu'il appeloit *pirites plumbi cinereus.*

*BISOMUM* & *BISOMATON*, tombeau ou urne deſtinée à recevoir les reſtes de deux perſonnes. Les anciens ne plaçoient jamais un cadavre immédiatement ſur un autre; pluſieurs conciles, les ſtatuts de S. Boniface archevêque de Mayence, & les Capitulaires de Charlemagne (*lib.* 6.), défendent ſouvent cette pratique, *mortuum ſuper mortuum poni.* On lit le mot *biſomum* dans pluſieurs épitaphes, telles que la ſuivante, trouvée à Bénévent: P. P. AELIUS VENERIANUS HOC VAS BISOMUM SIBI ET FELICITATI SUAE POSUIT ET TRIBUNAL EX PERMISSU PONTIF. PERF. &c. &c. On trouve même TRISOMUM & QUADRISOMUM. Ces mots ſont des compoſés de σῶμα, *reſtes des morts.*

BISSEXTE. } Le ſoleil ne terminant pas ſa
BISSEXTILE. } courſe annuelle dans l'eſpace juſte de 365 jours; mais y employant à-peu-près ſix heures de plus, il étoit impoſſible de former toutes les années égales. Jules-Céſar voyant dans quel déſordre étoient tombées les années de Numa & des Grecs, parce qu'on avoit négligé ces ſix heures, réſolut, en réformant le calendrier, d'en tenir compte. Ce grand homme, auſſi habile dans l'économie politique que dans la guerre, imagina de former tous les quatre ans un jour entier de ſix heures, dont la véritable année ſolaire excédoit l'année civile de 365 jours, & de l'ajouter au mois de février; de ſorte que l'on compteroit de quatre en quatre ans un jour de plus dans ce mois. Pour ne rien changer au nom des jours, on fixa celui que l'on ajoutoit au lendemain du ſixième jour avant les calendes de mars, & l'on répéta la dénomination *ſexto calendas martias*, avec l'addition du mot *bis*. De-là vint au jour intercalaire le nom de *biſſextum*, *biſſexte*; & à chaque quatrième année, le nom de *biſſextilis*, *biſſextile.*

Les ſix heures dont l'année ſolaire excède l'année civile de 365 jours, ne ſont pas entières; il s'en faut onze minutes, qui, répétées pendant quatre ans, font 44 minutes de différence. Ces

es accumulées pendant quinze ſiècles, avoient
nent troublé l'ordre des ſaiſons ſous le pon-
de Grégoire XIII, qu'il fallut réformer le
drier Julien. On régla lors de cette réforme,
on ſupprimeroit trois années *biſſextiles* dans
ce de 400 ans, afin d'obvier par la ſuite à
erreur : de manière que de quatre années
aires ; trois ſeulement ſeront *biſſextiles*.

confiance que les anciens accordoient à
ologie, fit naître deux erreurs ſingulières re-
s aux années *biſſextiles* & aux *biſſextes*, qui
ent encore au commencement du dernier
. On croyoit d'abord que les ſaiſons reve-
t les mêmes tous les quatre ans ; & enſuite
es années *biſſextiles* & les *biſſextes*, étoient
poques funeſtes pour les mortels.

ant au premier préjugé, Pline (*II.* 47) &
melle ſeront nos garants. Le premier dit :
*ium redire eaſdem vices, & quadriennio exacto,*
*entorum modò, verùm & reliquarum tempeſta-*
*magna ex parte. Et eſſe principium luſtri ejus*
*r intercalari anno, canicula ortu.* Le ſecond
ent (*III.* 6.) que les vignes fourniſſent tous
atre ans des vendanges ſemblables : *Ubi plu-*
*velut emeritis annorum ſtipendiis fides ſur-*
*conſtitit, nihil dubitandum eſt de fœcunditate :*
*amen ultra quadriennium talis extenditur in-*
*io. Id enim tempus ferè virentium generoſita-*
*declarat, quo ſol in eamdem partem ſigniferi,*
*oſdem numeros redit, per quos curſûs ſui prin-*
*m cœperat ; quem circuitum meatus dierum*
*rorum mille quadringentorum ſexaginta unius*
*ἐνιαυτὸν vocant ſtudioſi rerum cœleſtium.* Am-
-Marcellin raconte que l'empereur Valenti-
ne voulut point ſortir de ſon palais, un jour
*iſſexte*, parce qu'il le croyoit malheureux
*l.* 1.) : *Nec prodire in medium voluit, biſſex-*
*vitans februarii menſis, tunc illuceſcentis :*
*aliquoties rei Romanæ fuiſſe cognorat infeſtum.*
ptiſte Mantuan a chanté ces deux préjugés
ſes Faſtes :

*nirum eſt, quod fama refert, hunc ſcilicet annum*
*iis eſſe mali, ſolitumque offendere fruges :*
*e hominum varios infortunare labores.*
*malè depangi vites, malè ſemina ſulcis*
*putant credi, pecoris malè pignora naſci :*
*na pomorum pedibus converſa ſupinis,*
*apite in terram memorant adoleſcere miſſo.*
*is audivi, cùm quis dare rebus agendis*
*ipium vellet, dici, meliora require*
*ora, hyperbolico fruſtra conaberis anno.*

*STAPIA.* Voyez ETRIER.

STON, fils de Mars & de Callirhoë, fonda
le de ſon nom en Thrace ; de-là vint que les
es furent appelés *Biſtonii*.

BISTUVIUM, dans l'Italie. ΒΙΣΤΥΥΙΣ.

Mazochi & Neumann ont publié quelques médailles d'argent en petit nombre, qu'ils attribuent à cette ville ſituée près de *Paſtum*.

BITHIES, peuples de Thrace, ainſi nommés de *Bithis*, fils de Mars & de Sète, ou plutôt du fleuve *Bithys*. Pline (7. *c.* 2.) rapporte une ancienne fable qui donnoit deux prunelles à chaque œil des femmes de cette contrée. Elles tuoient par leurs regards. Ovide avoit fait allufion à cette merveille fabuleuſe, en parlant d'une magicienne (*Amor.* 1. 8. 13.) :

*Suſpicor, & fama eſt, oculis quoque pupula duplex*
*Fulminat, & geminum lumen ab orbe venit.*

Les Grecs exprimoient cette double prunelle par le mot δίκορη, & ils donnoient le nom de δίκορος à ceux qu'ils croyoient l'avoir. Cependant on explique le ſurnom δίκορος de l'empereur Anaſtaſe I, par la différence qu'il y avoit pour la couleur entre ſes prunelles. Ne ſeroit-ce pas le même phénomène qui auroit fait imaginer la fable de la double prunelle ?

Quant au cheval que Pline dit avoir été peint ſur la prunelle des *Thibies*, femmes qui habitoient une contrée du Pont, il eſt difficile de pouvoir rien en dire même de vraiſemblable.

BITHYNIARQUE, ſouverain pontife & premier magiſtrat de la Bithynie. Sa dignité étoit analogue à celles des béotarques, des aſiarques, &c.

BITHYNIE. Les rois de *Bithynie* dont on a des médailles, ſont :

NICOMÈDE I.
PRUSIAS I.
PRUSIAS II.
NICOMÈDE II.
NICOMÈDE III.

M. Eckhel ajoute a ce nombre deux princeſſes, ORADALTIS & MUSA. *Voyez* leurs articles.

La *Bithynie* ayant été réduite en province romaine, fit frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Sabine, d'Antinoüs ; avec la légende ΒΕΙΟΥΝΙΑC.

Sur les médailles d'Hadrien, qui ont pour légende *Reſtitutori Bithyniæ*, on voit une femme qui tient une *teſſère de libéralité*. Seroit-ce le ſymbole de la *Bithynie*, ou plutôt l'annonce des largeſſes que lui fit cet empereur, pour relever ſes villes abattues par un tremblement de terre ?

BITHYNIUM, dans la Bithynie. ΒΕΙΟΥΝΙΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antinoüs, de M.-Aurèle, de Commode, de Sept.-Sévère, de Paula, d'Alex.-Sévère.

BITON & Cléobis, deux frères recommandables par leur piété envers Cydippe leur mère, & qui méritèrent par-là les honneurs héroïques. Solon, dans Hérodote, raconte ainſi leur hiſtoire à Créſus : cette mère devant aller au temple de Junon à Argos ſur un char traîné par des bœufs, & n'ayant pas ces animaux près d'elle, ſes deux fils ſe mirent ſous le joug, & tirèrent le chariot l'eſpace de quarante-cinq ſtades, juſqu'au temple. Tout le monde félicitant cette femme d'avoir de tels enfans, elle pria la déeſſe de leur donner ce qu'un homme pouvoit ſouhaiter de mieux. Après cette prière, ils offrirent le ſacrifice, prirent leur repas, s'endormirent dans le temple même, & ne s'éveillèrent plus. La déeſſe leur avoit envoyé, pendant le ſommeil, la mort, comme le plus grand bien qui puiſſe arriver à l'homme. Les Argiens leur firent élever des ſtatues dans le temple de Delphes.

BITOVIUS, roi de Galatie. ΒΙΤΟΥΙΟ.... ΒΑΣΙΛΕΥΣ.

Ses médailles ſont :
RRRR. en bronze,
O. en or.
O. en argent.

BITUME. Par ce mot générique il faut entendre, dans les écrits des anciens, l'ASPHALTE. *Voyez* ce mot. Ils l'employoient en guiſe de ciment, ou mêlé avec leur ciment; & l'on aſſuroit que les murs de Babylone étoient bâtis avec ce *bitume*. Ils s'en ſervoient auſſi pour les embaumemens. *V.* MOMIE.

BITUCUS, roi de Galatie. ΒΙΤΟΥΚΟC.

Ses médailles ſont :
RRRR. en bronze.
O. en or.
RR. en argent.

*BIVIIS*, *TRIVIIS*, *QUADRIVIIS*. Gruter (84. 5. & 1015. 1.) rapporte des inſcriptions gravées en l'honneur des divinités qui préſidoient aux carrefours, ſous ces différentes dénominations.

BIZYA, en Thrace. ΒΙΖΥΑΝΩΝ & ΒΙΣΥ.

Hunter poſſédoit deux médailles autonomes de bronze avec les légendes précédentes, & des types différens, que M. Combe attribue à *Byzia*; M. Neumann en a publié une troiſième.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Fauſtine jeune, de Sept.-Sévère, de Caracalla, de Gordien-Pie, de Philippe père.

*BLÆSUS*, ſurnom de la famille *SEMPRONIA*.

BLANC. Les Thraces ont été les premiers à diſtinguer les jours, en jours heureux & malheureux. Ils déſignoient les premiers par des cailloux *blancs*, & les ſeconds avec des noirs. De-là vinrent chez les Grecs & les Romains, pluſieurs locutions relatives aux jours.

Chez les Egyptiens, les Grecs & les Romains, les prêtres étoient habillés de *blanc* (*Braun, de Veſt. Hebr. l.* 1. *c.* 6).

Les femmes, qui avoient toujours porté le deuil en habits noirs comme les hommes chez les Grecs & les Romains, changèrent cet uſage ſous les empereurs, & le portèrent en habits *blancs*, avec des bandelettes blanches. (*Noris Cenot. Piſan. p.* 357). (Hérod. Hiſt. l. 4. c. 3).

Ceux qui briguoient les magiſtratures à Rome, portoient des toges *blanches*; d'où leur vint le nom de *candidats*.

La couleur *blanche* étoit ſouvent le ſigne de la joie; & dans les feſtins, les anciens portoient des habits de cette couleur. Les ſoldats en portoient quelquefois dans les camps; c'étoit même autrefois un caractère diſtinctif des généraux & des rois, comme la couleur pourpre le devint enſuite. Le bandeau royal étoit originairement *blanc*; de-là vint qu'on reprochoit à Pompée d'affecter la royauté en enveloppant ſes cuiſſes avec des bandelettes *blanches*, que l'on aſſimiloit au diadême.

L'habit *blanc* étoit le ſymbole de la bonne foi & de la candeur. C'eſt dans ce ſens que Virgile appelle *blanche* la bonne foi, *cana fides*. Horace s'exprime plus clairement (*Od. 1.* 35. 25.) :

*Te ſpes, & albo rara fides colit*
*Velata panno.*

Symmaque le dit en propres termes (*epiſt. VIII.* 47.) : *Alba velamina, non ſegmentati amictus fidem veſtiant.*

Ce paſſage de Symmaque ſeroit difficile à entendre, ſi l'on ignoroit que les Romains mettoient une différence entre *color albus* & *color candidus*. *Albus* déſignoit ſeul la couleur *blanche* naturelle de certaines laines; *album naturâ*, *candidum curâ fit*, (*Fronto.* x). Iſidore dit : *Candidus quaſi candor datus. Studio enim accedit candor. Nam album vocari natura eſt*; de ſorte que *candidus color* déſignoit le luſtre que l'on donnoit aux étoffes *blanches*, ſoit en les paſſant par une eſpèce de calendre, ſoit en les impreignant de craie, *cretatæ veſtes*. Le luſtre ou le brillant étoit ſi bien indiqué par les mots *candidus* & *candens*, qu'ils furent appliqués à des étoffes de pourpre, qui certainement étoient d'une autre couleur que la *blanche*. Horace (*Sat. II.* 6. 107.) :

*Rubro ubi cocco*
*Tincta ſuper lectos canderet veſtis eburnos.*

Et v. 106 :

*Ergò ubi purpureâ porrectum in veſte locavit.*

*Caſitius color* ou *caſicius*, exprimoit auſſi un degré de blancheur que l'art ſeul pouvoit donner; & il devoit, ſous un certain rapport, être ſynonyme de *candidus*. Plaute (*Epid. II.* 2. 46.) :

*Tunicam rallam, tunicam ſpiſſam, linteolum caſitium.*

Nonius (*xiv.* 17.) dit que ce linge eſt appelé *Catium*, ou parce qu'il étoit devenu *blanc* par l'art du blanchiſſeur, qui le battoit à pluſieurs priſes, *à cadendo;* ou parce que les bords en étoient découpés : *Caſitium dicitur linteolum purum & candidum, à cadendo, quod ita ad candorem perveniat, vel quod oras circumciſas habeat.*

*BLANDUS* & *languidus color*, ſont oppoſés par Pline (37. *c.* 7.) à *color auſterus* & *vegetus*. Il déſigne par-là une teinte légère, qu'il oppoſe à la teinte foncée : comme *blandus* & *auſterus* ſont deux ſaveurs oppoſées du goût.

*BLANDUS*, ſurnom de la famille *RUBELLIA*.

BLASON. Quoique les anciens ayent adopté des ſymboles particuliers pour les individus tels que le dauphin du bouclier d'Ulyſſe; comme ils ne les ont pas aſſujettis à des règles & à des principes, on ne ſauroit dire qu'ils ayent connu le *blaſon*. Sous ce point-de-vue, on doit le regarder comme une invention moderne. Il y en a un dictionnaire particulier dans cette nouvelle Encyclopédie.

*BLASIO*, ſurnom des familles *CORNELIA* & *HELVIA*.

*BLATTA.*
*BLATTÆUS.*
*BLATTIARIUS.*
*BLATTOSERICUM.*

Les Romains donnèrent d'abord le nom de *blatta* aux inſectes & aux coquillages en général. De-là vint qu'ils en firent depuis une application particulière au *murex*, cette eſpèce de coquillage qui leur ſervoit à teindre la pourpre. Les étoffes ainſi colorées portèrent alors le nom de *blatta*, la couleur pourpre celui de *color blatteus*, les teinturiers en pourpre celui de *blattiarii;* & enfin une étoffe de ſoie teinte en pourpre, fut appelée *blattoſericum*.

Lampride dit qu'Elagabale fit préparer des cordages entortillés de pourpre, de ſoie & de bandelettes teintes avec le kermès (*c.* 32.) : *Paraverat funes* BLATTA, *& ſerico & cocco intortos*. Caſſiodore demande à ſon ami le préſent de pourpre qu'il lui faiſoit tous les ans (*epiſt. i.* 2.) : *Cum blatta, quam noſtro cubiculo dare ſingulis annis conſueviſti, venire feſtina. Blatteus* déſignoit des matières teintes en pourpre. Eutrope (*vii.* 14.) : *Inuſitata luxuria exemplum, ut qui exemplo Caligulæ retibus aureis piſcaretur; qua* BLATTEIS *funibus extraheret;* & Vopiſcus (*Aurel. c.* 46.) : *Conceſſit ut* BLATTEAS *matrona tunicas haberent.*

*Blattea* déſigne auſſi (*gloſſæ*) un caillot ou une bulle de ſang : *blattea*, θρόμβος αἵματος. *Blatta* étoit par analogie le nom propre de la pourpre rouge. *Voyez* POURPRE.

Vopiſcus appelle *blatteoſericum* un manteau de ſoie ſans mélange d'autre fil, & teint en pourpre (*Aurelian. c.* 45.), tel que l'épouſe d'Aurélien lui demandoit la permiſſion d'en porter un. A dieu ne plaiſe, lui répondit l'empereur, que je paye du fil au poids de l'or! Tel étoit alors le prix de la ſoie.

BLAUNDOS, en Phrygie. ΒΛΑΥΝΔΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Caracalla, de Philippe fils, de Voluſien.

*BLAUTÆ*,
*BLAUTIA*,

eſpèce de chauſſure très-ſimple & très-baſſe. Les philoſophes cyniques, ennemis du luxe & du ſuperflu, n'en portoient pas d'autre. De-là vint que le bâton & les *blauta* furent le ſymbole de la Philoſophie cynique, comme il paroît par une épigramme de Léonidas, rapportée par Suidas au mot βλαύτης, dans laquelle Poſocharis le cynique conſacre à Vénus ſon bâton & ſes *blautia*, ταῦτα τὰ βλαύτια.

Les Grecs s'en ſervoient dans leurs maiſons comme les modernes ſe ſervent de pantouſles. C'eſt ainſi que l'on voit dans Ariſtophane (*Equit. il.* 4. 54.) des convives preſſés de ſortir de table par quelques beſoins, deſcendre des lits, & prendre pour cet inſtant les *blautia* qui ſe trouvoient à leurs pieds. Le célèbre peintre Parrhaſius portoit en public des *blautia* (Ælian. *variar. hiſt. ix.*), qu'il attachoit avec des boucles ou *fibules d'or*.

Il paroît que la ſimplicité de cette chauſſure avoit déterminé les cyniques dans leur choix; c'eſt pourquoi S. Clément d'Alexandrie (*Pædagog. iii.* 11.) recommande aux Chrétiens qui ne pouvoient pas marcher ſans chauſſure, de ne porter que des *blautia*.

BLED. Sous ce nom générique, nous comprenons pluſieurs eſpèces de plantes, avec les grains deſquelles on peut faire du pain ou de la bouillie. Les anciens ſe ſervoient de même du nom collectif *frumentum;* & c'eſt à en diſtinguer les différentes eſpèces que les modernes ont travaillé. Béguillet a fait ſur cet objet les recherches ſuivantes, qui méritent d'être connues.

« Les Romains déſignoient ſous le mot générique *frumentum*, pluſieurs eſpèces de *bleds*. Ils en diſtinguoient deux genres principaux : celui qu'ils nommoient *far* ou *ador*, & le froment qu'ils appelloient *triticum*. On peut voir cette diſtinction dans Columelle. Virgile ſemble l'indiquer dans ſon immortel ouvrage des Géorgiques :

*At ſi triticeam in meſſem robuſtaque farra,*
*Exercebis humum.*

Mais ſi vous diſpoſiez la terre par des labours à

porter une moiſſon de froment, ou de l'épeautre robuſte, ou de l'orge d'hiver. »

« Les *Origines* d'Iſidore & Varron dérivent le mot *far*, *à frangendo*, *quia ante molarum uſum pilâ frangi ſoleat*; d'autres, du mot *ferre*, *quòd illud ferat terra*. Mais ces étymologies incertaines, & qui conviennent également aux autres grains, ne nous apprennent rien ſur la nature particulière du *far*, dont les latins ont formé leur mot *farina*, ſelon Pline, *farinam à farre dictam nomine ipſo apparet*. (*liv. XVIII. c. 9.*) »

« Le *far* fut chez les Romains, comme l'orge chez les Grecs, le *bled* le plus connu & le plus ancien; c'eſt pourquoi on le préféroit aux autres *bleds* dans les ſacrifices & dans la cérémonie du mariage que l'on appeloit de ſon nom *confarréation*; & le divorce de cette dernière eſpèce de mariage, s'appeloit *diffarréation*, parce qu'on faiſoit uſage dans ces cérémonies de gâteaux faits de farine de *far*. On appeloit auſſi le *far edor*, ſelon Feſtus, *ab edendo, & quòd vulgatiſſimum eſſet cibi genus*; ou, ſelon d'autres, *ador*, *ab adurendo*, parce qu'on le faiſoit brûler en holocauſte dans les ſacrifices. Auſſi a-t-on fait d'*ador* un adjectif, qu'on joint ordinairement au mot *far*, *far adoreum*. Si nous en croyons Pline, ce fut Numa qui imagina de faire rôtir le *far*, non-ſeulement parce que cela le rendoit plus ſain, mais encore parce qu'il devenoit plus facile à être briſé ſous le pilon des eſclaves, avant l'invention des meules. Le religieux Numa ne manqua pas de conſacrer cette utile invention par la religion, en faiſant brûler du *far* dans les ſacrifices. Le *far* étoit le principal aliment des anciens Romains, qui le mangeoient en bouillie, car ils furent long-tems ſans connoître l'uſage du pain; ce qui les fit appeler par les autres nations, *mangeurs de bouillie*; ils avoient même encore ce ſobriquet du tems de Pline, & *pulmentarii hodieque dicuntur*. (*liv. XVIII. c. 8.*) ailleurs il les appelle lui-même *pultiphagos*. »

« Quant au *far*, c'étoit, ſelon Pline, celui de tous les *bleds* qui réſiſtoit le mieux au froid des hivers; on le ſemoit en automne; il ſe plaiſoit dans les ſols crayeux & humides; mais il réuſſiſſoit également bien dans les lieux chauds, ſecs & arides; les terreins les plus froids & les plus mal cultivés ne l'empêchoient pas de venir. *Ex omni frumentorum genere duriſſimum far & contra hiemes firmiſſimum ſemen, ideò hibernum, autumno ſeritur; cretoſo ſolo & uliginoſo gaudet, patitur ſimul frigidiſſimos locos & minùs ſubactos, vel æſtuoſos ſitienteſque*. (*Plin. loc. cit.*). Columelle compte quatre eſpèces de *far*: celui de *cluſium*, qui étoit plus blanc & plus éclatant; le *venuculum album*, le *venuculum rubrum*, & le *far* trémois, qu'il appele *alicaſtrum*, & qui l'emportoit en bonté & en poids ſur les trois premières eſpèces. »

« La ſeconde ſorte de *bled* connue des Romains, étoit le froment, qu'ils appeloient *triticum*, *à triturando*, parce qu'on le dépouilloit de ſa balle en le broyant. Columelle diſtingue trois eſpèces de froment: la première, qu'il appelle *robus*, ſoit à cauſe de ſa couleur rouge, ſoit parce qu'il étoit meilleur & plus lourd que les autres; la ſeconde eſpèce, qu'il nomme *ſiligo*, parce qu'elle étoit blanche, & d'un grain plus net & plus choiſi, étoit celle qu'on employoit principalement à faire le pain, qui en prenoit le nom de *panis ſiligineus*. On pourroit rapporter la première eſpèce de ces froments à celui que les marchands appellent *mâle*, qui eſt plus rouge, plus gros & plus lourd; l'autre à la *femelle*, qui eſt plus petite, mais plus blanche & plus nette, à moins que ce ne ſoit l'eſpèce particulière de *bled* blanc, qu'on nomme *blanchée* en quelques endroits, & ailleurs *touzelle* ou *bled touzet*, parce que ſon épi eſt ras & ſans barbe. Au reſte, Pline & Columelle remarquent que l'eſpèce *ſiligo* n'eſt qu'un *bled* dégénéré de *robus*, & qu'au-delà des Alpes, le *robus* dégénère en *ſiligo* à la ſeconde ou troiſième récolte. C'eſt comme ſi nous comparions le *bled* de Barbarie à celui de Pologne: le premier eſt plus gros, plus long, d'une couleur plus foncée, & bien plus lourd, ayant la farine plus compacte; ce qu'il faut attribuer à la chaleur du climat, & non pas à la diverſité de l'eſpèce. Cette dégénération des *bleds* en a fait multiplier les eſpèces par les anciens & par les modernes. »

« La dernière eſpèce de froment citée par Columelle, eſt le *tremas triticum trimeſtre*, *bled* de mars, dont l'uſage n'eſt point aſſez répandu, parce qu'il pourroit remplacer les froments qui ont été la victime des hivers: ce fut cette eſpèce de froment qui fut le ſalut de la France en 1709. »

« On peut juger par ce que je viens de dire d'après Pline & Columelle, que le *bled far adoreum* étoit un genre bien différent du *bled* froment *triticum*. Pline ajoute que le chaume du froment a quatre nœuds, & que la paille du *far adoreum* en a ſix. Le froment eſt ſéparé de ſa balle dans la grange, & on en ſème le grain dépouillé de ſon enveloppe: le *far*, au contraire, ne pouvoit être dépouillé de ſa balle qu'en le faiſant rôtir & on le ſemoit avec ſes enveloppes ou follicules comme l'orge & l'avoine. Les Gaulois, qui recueilloient le plus beau *far* de l'Europe, l'appeloient *brance*, & ils nommoient le froment *arinca*. Le *far* réuſſiſſoit par-tout, & le froment veut une terre graſſe, bien préparée, & un climat tempéré: le far ſe ſemoit dès le mois de ſeptembre, & le froment au mois de novembre ».

« Il eſt d'autres différences entre le *far* & le froment, ſur leſquelles on peut conſulter les *auctores rei ruſticæ*; mais il ſera toujours incertain à quelle eſpèce de nos grains modernes il faut rapporter le *far* des anciens. »

« Quelques

« Quelques auteurs prennent le *far* pour l'épeautre ou *bled locular*, ainſi appelé à cauſe de la balle ou glume qui recouvre ce grain, qui a d'ailleurs les mêmes propriétés que le *far*, en ce qu'il vient par-tout, qu'il réſiſte aux hivers les plus rudes, qu'il réuſſit dans les lieux ſecs comme dans les fonds marécageux, & qu'on en fait en Allemagne & en Suiſſe d'excellentes *fromentées*, comme les Romains faiſoient leur bouillie avec le *far* : mais l'épeautre étoit également connu des anciens ; les Grecs l'appellent ζεα, & Pline n'eût point manqué de l'obſerver, ſi c'eût été le même *bled*. Dioſcoride diſtingue deux eſpèces d'épeautre que nous avons encore : la première, qu'il appelle *monococcon*, parce qu'elle n'a qu'un grain dans chaque balle iſolée ; & l'autre *dicoccon*, parce qu'il y a deux grains ſous une enveloppe commune. L'épeautre ζεα, que les Latins appeloient *ſemen*, ſe cultivoit principalement dans la Campanie, où l'on faiſoit l'*alica*, eſpèce de potion ou de bouillie très-nourriſſante, d'où elle avoit pris le nom d'*alica ab alendo*. Quoique le *far* & l'épeautre fuſſent des grains de même genre, Pline ne manque pas d'en faire ſentir la différence ; car il dit que le *far* étoit réſervé pour les hommes, & que l'épeautre & l'orge étoient deſtinés aux chevaux ; cependant comme il y avoit quelques peuples qui vivoient d'épeautre, Pline ajoute que c'eſt faute de *far, qui ζεᾷ utuntur, non habent far*. Liv. XVII. c. 81. »

« Ceux qui confondent le *far* avec le ſeigle, ſe trompent également, puiſque le ſeigle étoit auſſi connu des anciens, & que Pline le diſtingue nommément : on ne cultivoit le ſeigle en Italie qu'en le ſemant avec de l'orge, des veſces, du *far*, & d'autres grains, pour procurer au bétail un fourrage que l'on appeloit *farrago*, à cauſe de ce mélange. Pline ajoute cependant qu'on cultivoit le ſeigle en quelques lieux des Alpes, pour en faire un pain déteſtable, qui n'étoit propre qu'à appaiſer la faim canine de ces montagnards, dénués des moyens de ſe procurer de meilleur *bled* ; il remarque même que les plus aiſés mêloient un peu de *far* avec le ſeigle, pour en corriger l'amertume & rendre le pain moins noir, comme nous mêlons du froment avec le ſeigle dans la même vue ; & il ajoute que cela n'empêche pas le pain où il y a du ſeigle de lâcher le ventre, & d'être auſſi mauvais qu'indigeſte. Je ſerois donc porté à croire que le *far adoreum* des anciens n'eſt autre choſe que notre orge d'hiver, connu ſous le nom d'*écourgéon*, qu'Olivier de Serres met mal-à-propos au nombre des Froments. L'auteur de la *Maiſon ruſtique* l'appelle *ſecourgeon*, comme qui diroit *ſecours des gens* ; parce qu'étant hâtif, il eſt d'un grand ſecours aux pauvres gens qui n'ont pas de *bled* pour vivre juſqu'à la nouvelle récolte, & qu'on le moiſſonne le premier ; raiſon pour laquelle on l'appelle *orge de prime*. Les Flamands en font de la bière comme les Romains faiſoient leur *alica* : il ſe ſême en ſeptembre comme le *far* ; ſon chaume a ſix nœuds comme le *far* ; il eſt plus haut que celui de l'orge commun. Il donne prodigieuſement de grains, & il a toutes les qualités que Pline attribue au *far*. Comme c'étoit l'eſpèce de *bled* que les anciens cultivoient de préférence, il ne ſeroit pas étonnant que la culture en eût multiplié les eſpèces ; & ce qui me confirme dans mon opinion ſur l'identité du *far* & de l'écourgeon ou orge de prime, c'eſt que Pline remarque qu'il y avoit un *far* printanier, comme nous avons nos orges de mars, & que les gladiateurs ſe nommoient *hordearii*, parce qu'ils ne mangeoient rien autre choſe du tems de Pline, que des bouillies d'orge & de *far*. »



M. Paucton a conſacré une partie du dixième chapitre de ſa Métrologie, à établir des caractères diſtinctifs entre les différens *bleds* des anciens. On les trouvera détaillés aux mots ADOR, MILLET, ORGE, SEIGLE, SESAME, SILIGO & TRITICUM. Nous donnons ici les réſultats.

Le *triticum*, πυρὸς, étoit notre froment barbu ; la *ſiligo*, σίλιγνις, étoit notre froment commun ſans barbe, celui que l'on cultive ordinairement en France ; *edor*, *ador*, *adoreum*, *far*, *arinca*, *ſandalum*, *halicaſtrum*, *ſemen*, ζεα, ζεια, ζειαι, ὄλυρα, ὀλύρα, *olyra*, *oryxa*, *tiphe*, *bromos* & *tragos*, étoient le riz ; *hordeum galaticum* ou *diſtichum*, κριθὴ, étoit l'orge à deux rangs de grains, notre orge commun ; *hordeum hexaſticum* ou *cantherinum*, orge à ſix rangs de grains, qui ſervoit ordinairement à nourrir les chevaux ; *avena*, l'avoine commune ; l'*aſia* des Tauriniens dans Pline, étoit notre ſeigle ; le *millium* enfin & le *panicum*, étoient notre millet & notre panis.

On ignore l'époque à laquelle les hommes commencèrent à cultiver le *bled* que la nature leur offroit mêlé avec les plantes ſauvages ; ainſi qu'on l'a trouvé de nos jours ſur le grand plateau de la Tartarie, & en Sicile dans le pays des Léontins. Voici les traditions fabuleuſes des Grecs ſur ce ſujet. Cérès, ſelon les uns, fit connoître le *bled* aux hommes : c'eſt pour cette raiſon qu'ils la placèrent dans l'olympe. Triptolème, fils de Céléus, roi d'Eleuſis, fit, ſelon d'autres, ce préſent aux mortels. Quelques-uns veulent que Triptolème n'ait appris aux hommes qu'à ſemer & à cultiver le *bled* que Cérès avoit déjà montré. Diodore de Sicile tranſporte à Iſis ce que l'on dit ici de Cérès ; & il aſſure qu'Oſiris inventa l'Agriculture, dont le *bled* eſt un des principaux objets.

Il eſt aſſez vraiſemblable que le *bled* fut cultivé d'abord par les Egyptiens. Cependant les Athéniens revendiquoient cette priorité, qui leur étoit diſputée par les Crétois, & ſur-tout par les Siciliens. Car Cérès avoit fait connoître à ceux-ci le *bled* avant que de paſſer dans l'Attique. Servius & Macrobe diſent que Saturne rendit ce ſervice aux habitans du Latium.

Les Grecs & les Romains conſervoient le *bled* dans des greniers; mais les Africains l'enfouiſſoient dans la terre, ainſi qu'ils le pratiquent encore. Ils appellent *matamors* les trous dans leſquels ils le renferment.

Quant aux proportions de la ſemence que les anciens employoient pour les différens *bleds*, & aux produits des différentes contrées, *voyez* FERTILITÉ & SEMAILLES.

La coutume de diſtribuer du *bled* à bas prix au peuple romain, étoit auſſi ancienne que la république. Pline en rapporte le commencement à l'édile plébéien Manius Marcius (18. 3.): *Manius Marcius, adilis plebis, primum frumentum populo in modios aſſibus donavit.* Minutius l'imita & diſtribua de même au peuple le *bled* qu'avoit amaſſé Spurius Mœlius, pour capter la bienveillance des Romains qu'il vouloit aſſervir. Les empereurs renouvelèrent ſouvent ces diſtributions de *bled* qu'ils donnoient à bas prix, & même quelquefois ſans rien exiger de ceux qui le recevoient. On en voit des témoignages fréquens ſur les médailles qui en ont pris les noms de LIBÉRALITÉS ou de CONGIAIRES.

On ne trouve rien de précis avant les empereurs ſur le nombre de ceux qui avoient part à ces diſtributions, & que l'on appeloit *Frumentantes*. Suétone dit que Céſar le réduiſit à 150,000, de 320,000 qu'il étoit auparavant. Auguſte (*Dio.* 55.) le porta à 200,000, & Tibère (*Tacit. Annal.* 6. 13.) l'augmenta encore.

Quels étoient ceux qui avoient part aux diſtributions de *bled*? C'étoient les citoyens pauvres (*Senec. de Ben.* 4. 27.): *Frumentum publicum tam fur, quàm perjurus, & adulter accipiunt: & ſine delectu morum, quiſquis civis eſt.* Les affranchis étoient compris dans cette diſtribution; le ſcholiaſte de Perſe expliquant le 73^e^ vers de la ſatyre 5^e^, le dit expreſſément: *Romæ erat conſuetudo, ut qui ex manumiſſione cives efficiebantur, in numero civium romanorum frumentum publicum acciperent.* On y comprenoit auſſi les enfans, comme il paroît par ces paroles de Pline (*Paneg.* c. 26.): *Tu ne rogari quidem ſuſtinuiſti; & quanquam latiſſimum oculis tuis eſſet conſpectu romanæ ſobolis impleri, omnes tamen antequàm te viderent, adirentve, recipi, incidi juſſiſti: ut jam indè ab infantia parentem publicum munere educationis experirentur.*

Il paroît qu'avant le règne d'Auguſte, les laboureurs & les marchands étoient exclus des diſtributions de *bled*; car Suétone raconte (*Aug.* c. 42.) qu'il les y comprit: *Atque ita poſt hanc rem*, (frumentationem) *ita temperavit, ut non minorem aratorum, ac negotiantium, quàm populi rationem deduceret.* Les nobles, ceux qui avoient occupé les grandes dignités, & les ſénateurs, avoient part de droit aux diſtributions de *bled*. Cicéron (*Tuſc. quæſtion.* xI. 20.) raconte que Gracchus voyant Piſon *Frugi*, ancien magiſtrat, approcher pour participer à la diſtribution de *bled*, lui demanda devant tout le peuple, comment il pouvoit prendre part à une choſe, après s'être oppoſé à la loi (*Frumentaria*) qui l'ordonnoit. Hadrien (*Spartian.* c. 7.) aſſura des diſtributions de *bled* aux ſénateurs dont le patrimoine étoit diſſipé, afin que leurs enfans puſſent jouir un jour du revenu néceſſaire pour entrer dans la claſſe des ſénateurs.

Les ſoldats recevoient tous les mois la portion de *bled* qui devoit les nourrir. Cela n'empêchoit pas que dans des circonſtances particulières, on ne leur en fît des largeſſes. On leur donnoit leur nourriture en *bled* plutôt qu'en pain, parce qu'il étoit plus léger d'un tiers: *Lex certa natura eſt*, dit Pline (XVIII. 7.), *ut in quocumque genere pani militari tertia portio ad grani pondus accedat*; & parce qu'en outre ils le mangeoient ſouvent en bouillie (*puls*), que les Romains aimoient beaucoup, ou en pâtes cuites légèrement ſous la cendre.

Les édiles furent d'abord chargés de ces diſtributions; mais elles furent attribuées enſuite au préfet de l'annone, *præfecto annonæ*, qui commandoit aux *frumentarii*, officiers prépoſés au recouvrement des *bleds* que devoient à Rome les provinces *frumentaires*, & aux gardes-magaſins, *menſores*. Les édiles, le préfet de l'annone, les empereurs, les généraux, tous ceux enfin qui faiſoient les diſtributions de *bled*, donnoient à chacun de ceux qui ſe préſentoient un billet ou teſſère, ſur lequel étoit marquée la quantité de *bled* qui formoit la *liberalité* ou le congiaire. On portoit enſuite cette teſſère aux gardes-magaſins, qui étoient chargés des greniers publics, & l'on recevoit la quantité de *bled* marquée ſur la teſſère.

P. Victor porte à trente-neuf le nombre des greniers publics que renfermoit Rome dans ſon enceinte. Quelquefois on diſtribuoit du pain au lieu de *bled*. Ces diſtributions ſe faiſoient depuis Gracchus dans les premiers jours de chaque mois; ce qu'Appien appelle (*Bell. Civil.* 1. *p.* 362.) σιτηρέσιον ἰμηνον. Suidas nous apprend que c'étoit au jour des Nones ὡς ἀνὰ τὰς νόνας διδομένας. Auguſte voulut réduire à trois jours de l'année ces diſtributions, afin de détourner moins ſouvent le peuple de ſes occupations; mais les ſollicitations de ce même peuple l'en détournèrent. Suét. (*c.* 40. *n.* 3): *Ne plebs frumentationum cauſâ frequentiùs à negotiis avocaretur, ter in annum quaternûm menſium teſſeras dare deſtinavit: ſed deſideranti conſuetudinem veterem conceſſit rursùs, ut ſui cujuſque menſis acciperet.*

Polybe (VI. 37.) nous apprend que l'on donnoit par mois à chaque fantaſſin deux tiers de médimne attique de froment, & par an vingt-un boiſſeaux de Paris (ce qui ne paroît pas ſuffiſant), & aux cavaliers ſept médimnes d'orge, vingt-quatre boiſſeaux de Paris par mois, & deux médimnes de *bled* par mois, ce qui feroit (choſe

incroyable) quatre-vingt-quatre boiſſeaux par an. Les Romains donnoient cette quantité de *bled* appelée *menſtruum*, *gratis* aux alliés; mais aux ſoldats romains, en déduction de leur ſolde accoutumée (*Polybius*, *ibidem*). Les tribuns veilloient ces diſtributions, examinoient l'état des greniers, la qualité du *bled*, & l'emploi qu'en faiſoient les ſoldats; car il étoit défendu à ceux-ci de le vendre. Nous voyons dans Salluſte (*Bell. Jug.*) qu'une des marques de la corruption d'une armée, étoit d'y vendre publiquement le *bled* des rations : *Frumentum publicè datum vendere, panem ex dies mercari.* Galba (*Suet. c. 7. n. 4.*) ayant appris qu'un ſoldat avoit économiſé une meſure de *bled* (*modium*) ſur ſa ration, & qu'il l'avoit vendue cent deniers, défendit à tout le monde de lui donner de la nourriture; de ſorte qu'il mourut de faim.... : *Militi qui per expeditionem annonâ parciſſimâ reſiduum cibariorum tritici modium centum denariis vendidiſſe arguebatur, vetuit, ſimul atque redigere cibo cœpiſſet, à quoquam opem ferri, atque ita fame extabuit.* Cependant on donnoit pour récompenſe à des vétérans ou à des ſoldats qui s'étoient diſtingués dans quelques occaſions, une double ration de *bled*; d'où leur vint le nom *duplicarii*; mais ils ne pouvoient le vendre; ils donnoient leur ſuperflu à leurs camarades.

Les empereurs ne dédaignoient pas de veiller eux-mêmes aux diſtributions de *bleds*, & d'en examiner les qualités. Tel fut Hadrien; *laborabat*, dit Spartien (*c. 2.*) *præterea, ut condita militaria diligenter agnoſceret, reditus quoque provinciales ſolerter explorans, ut ſi alicubi quicquam deeſſet, expleret.* Tel fut auſſi Alexandre-Sévère : *annonam militum*, dit Lampride (*c. 15.*) *diligenter inſpexit.* De-là vint l'uſage de préſenter aux empereurs ou aux généraux un eſſai du *bled* que renfermoient les greniers militaires, appelé *proba*. Ammien-Marcellin (21. 16).... : *Vehiculis inſidenti, ut principibus ſolet, annona militaris offerebant indicia, ut ipſi nominant, proba.*

*Frumentum æſtimatum* étoit la quantité de *bled* que recevoient les magiſtrats romains dans les provinces, pour l'entretien de leur maiſon (*in cellam*); & qu'ils prenoient quelquefois en argent. Ces magiſtrats fixoient eux-mêmes la quantité du *frumentum in cellam*, & cette ordonnance s'appeloit *æſtimatio*. Cicéron (*Verr. III.* 81) : *Cùm ex ſcito & ex legibus frumentum ei in cellam ſumere liceret : idque frumentum ita ſenatus æſtimaſſet, quaternis H-S. tritici modiùm, binis hordei : iſte, numero ad ſummam tritici adjecto, tritici modios ſingulos cum aratoribus ternis æſtimavit.*

*Frumentum decumanum* étoit la dixme des *bleds* récoltés que chaque laboureur, dans certaines provinces, devoit fournir pour l'approviſionnement de Rome : *Aſconius in Cicer. : Sicilia dabat decumanum frumentum, quod ab aratoribus exigebatur ſine pretio.*

*Frumentum emptum* étoit de deux eſpèces : celui des dixmes que l'on payoit quelquefois, & une ſeconde dixme que le peuple romain exigeoit, en payant, dans un tems de diſette. Les préteurs étoient autoriſés par des ſenatus-conſultes à lever ces dixmes, & ils étoient chargés de les payer. L'infame Verrès avoit retenu le prix des *bleds* fournis par la Sicile, & Cicéron lui a reproché vivement cette concuſſion (*Div. c. 10.*) : *Emptum eſt ex ſcito frumentum ab Siculis, prætore Verre, pro quo frumento pecunia omnis ſoluta non eſt. Grave eſt hoc crimen in Verrem....*

*Frumentum honorarium* étoit une quantité de *bled* que les provinces fourniſſoient de plein gré aux magiſtrats romains, au-delà du *frumentum æſtimatum*. Cicéron (*in Piſon. c. 35.*) : *Qui modus tibi fuit frumenti æſtimandi, qui honorarii? Siquidem poteſt vi & metu extortum honorarium nominari.*

BLED ſur les médailles. On en voit trois grains ſur celles d'Himère. Tous les épis ou les grains de *bled* qui ſont ſur les médailles, appartiennent au *bled-barbu*.

BLEMYES *ou* BLEMMYES, peuples de l'Ethiopie aux confins de l'Egypte, qui furent domptés par Florus, lieutenant de Marcien, l'an de J. C. 450. Ils ſacrifioient des hommes au ſoleil. Il en eſt parlé dans Théocrite, dans Nonnus, dans Pauſanias & dans Denys Périégète. On diſoit que les *Blémyes* n'avoient point de tête, & que leurs yeux & leur bouche étoient placés ſur la poitrine. Quelques auteurs croient que cette fable a pour origine l'uſage où étoient les *Blémyes*, d'enfoncer leur tête dans les épaules, qu'ils élevoient beaucoup, & qu'ombrageoit leur vaſte chevelure. Cette explication paroit très-vraiſemblable, ſur-tout lorſqu'on jette un coup d'œil ſur les Bacchus égyptiens ou barbus, dont la tête eſt enfoncée dans la poitrine.

BLESSURES. L'art de guérir les *bleſſures*, celui auquel toutes les autres parties de la Chirurgie doivent céder, n'a fait preſqu'aucun progrès depuis les anciens. De plus, ceux des modernes qui ont écrit le plus judicieuſement ſur les *bleſſures* à la tête, ont cru ne pouvoir rendre un plus grand ſervice à leur ſiècle & à la poſtérité, que de commenter le livre admirable qu'Hippocrate a compoſé ſur ce ſujet.

BLEU, *cyaneus* & *lazurios color* des Grecs, *cæruleus* & *venetus* des Latins. Les Egyptiens ſe ſervoient dans les premiers tems du *lapis lazuli* pour faire du *bleu*, juſqu'à ce qu'un de leurs rois fit connoître une chaux de cobalt (*voyez* AZUR), qu'ils appelèrent *cyaneus lapis* ou *pulvis*.

La nuance du *bleu* des anciens, *color cæruleus*, étoit celle d'un beau ciel ſans nuages, appelé par Ennius,

*Cœli cærulea templa.*

Ovide l'a décrite (*Art. III.* 12. 12.):

*Aëris ecce color tùm cùm ſine nubibus aër,*
*Nec tepidus pluvias concitat auſter aquas.*

Cette même nuance du ciel répétée par les eaux tranquilles de la mer, lui firent donner l'épithète *cæruleum*. Cicéron (*apud Non. II.* 717.): *Quid mare, nonne cæruleum?* De-là vint que l'on enveloppa quelquefois l'Iliade dans une peau teinte en rouge, à cauſe du ſang répandu dans les combats dont le récit fait la matière de ce poëme; & l'Odyſſée dans une peau *bleue*, qui déſignoit les voyages d'Ulyſſe ſur les mers. Les dieux marins ſont appelés *cærulei* par Ovide (*Pont. IV.* 16. 22.):

*Carmina cæruleos compoſuiſſe deos.*

Le *bleu* des dieux marins ſe confond facilement avec le vert-de-mer ou le céladon, eſpèce de vert-pâle. C'étoit la couleur des draperies dont on habilloit les Néréides; c'étoit la couleur des bandelettes (*Val. Flac. Arg.* I. 189.) que portoient les victimes offertes aux dieux marins; c'étoit auſſi dans les peintures antiques celle des habillemens des Nymphes, parce que leur nom vient de l'*eau*. Junon, déeſſe de l'air, peut être vêtue de *bleu-céleſte*.

A Rome, le général de la cavalerie prenoit un étendart *bleu*, pour annoncer ſa dignité; parce que Neptune avoit produit le cheval. Ceux qui avoient fait quelque belle action ſur mer, étoient récompenſés par le don d'une enſeigne *bleue*. Dans les jeux du cirque, une partie des combattans, c'eſt-à-dire, une des quatre *factions*, étoit habillée de *bleu*, pour déſigner la mer ou la ſaiſon des pluies, ainſi que les autres déſignoient le printems, l'été & l'automne.

BLOND. *Voyez* ROUX.

BLUTEAU. *V.* PAIN des anciens.

BOAPMIA. Les Béotiens donnoient ce nom à Pallas, parce qu'ils croyoient qu'elle avoit attelé la première des bœufs à la charrue.

BOCAL, *baucalium*, βαυκάλιον, vaſe de verre à col long & étroit. *V.* CANOPE.

*BOCCA DELLA VERITA.* On appelle de ce nom à Rome une tête antique qui a la bouche ouverte: elle eſt auprès de ſainte Marie en Coſmédine. Le peuple raconte à ſon ſujet une fable très-extraordinaire. Les femmes des Romains ſoupçonnées d'infidélité, mettoient la main dans cette bouche béante pour détromper leurs maris; & la bouche ſe fermoit, quand leur innocence n'étoit pas avérée.

BOEA, en Laconie. BOIATΩN.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Julia Domna, de Caracalla, de Géta.

BOEDROMIES, fêtes qui ſe célébroient à Athènes dans le mois *Boëdromion*. Harpocration dit qu'on les avoit inſtituées en mémoire du ſecours que donna ſous le règne d'Erectée un Jupiter, fils de Xuthus, aux Athéniens, contre Eumolpe. Il ajoute que leur nom vint de βοηδρομεῖν, *courir en criant*, ſynonyme de βοηθεῖν, & formé de βοὴ, *cri*, & de δρομῶ, *je cours*; parce qu'on alloit à la charge en courant & en jetant des cris. Plutarque donne une autre origine aux *Boëdromies*, dans la vie de Théſée: c'étoit la victoire de Théſée ſur les Amazones, remportée dans le mois Boëdromion.

BOÉDROMION, mois des Athéniens, qui étoit plein ou de trente jours, & le troiſième de l'année, pendant lequel on célébroit les grands myſtères & les Boëdromies.

*BOETICUS color.* Voyez ROUX.

BŒUF *ou* TAUREAU. Les Egyptiens rendirent les premiers aux *bœufs* & aux vaches un culte religieux, dont on retrouve des traces dans la Mythologie grecque, & dont l'Inde nous offre un exemple encore ſubſiſtant. L'origine de ce culte ne doit pas être cherchée dans les ſecours que tirèrent des *bœufs* les agriculteurs, puiſque l'Egypte adora auſſi un grand nombre d'animaux inutiles & même nuiſibles. Il faut reconnoître ici le génie des Egyptiens, qui leur faiſoit adorer dans chaque animal une divinité dont il offroit quelque léger attribut à leur eſprit ſuperſtitieux. On en verra les preuves détaillées aux articles APIS, MNÉVIS & ONUPHIS.

Les Grecs reçurent des Egyptiens ce reſpect religieux pour les *bœufs*; mais ils en méconnurent ou en déguiſèrent l'origine. Ils y en ſubſtituèrent une fondée ſur les ſervices que le *bœuf* rend au laboureur. De-là vint que dans les premiers tems de la Grèce, on n'immoloit aux dieux que de jeunes taureaux dont le col n'avoit pas encore fléchi ſous le joug. Nous l'apprenons du ſcholiaſte d'Aratus (*in Phænom. p.* 19. *edit. Oxon.*), qui cite, à l'appui de ſon opinion, ce vers d'Homère (*Iliad.* K. 293.):

Ἀδμήτην ἣν ὔπω ὑπὸ ζυγὸν ἤγαγεν ἀνήρ.

« Geniſſe indomptée, que l'homme n'a point encore liée au joug ».

Ce même ſcholiaſte dit que les Athéniens furent les premiers à faire ſervir à leurs repas les *bœufs* qui avoient traîné la charrue, τὸν ὑπ' ἄροτον. Cependant Elien aſſure que ce même peuple avoit fait une loi qui défendoit de tuer le *bœuf-laboureur*. On peut ſauver la contradiction, en rapportant la loi aux habitans de l'Attique, & aux Athéniens la pratique ſanguinaire de ſe nourrir de la chair des *bœufs*, ou plutôt des taureaux indomptés.

Au reſte, on trouve chez les Romains la même marche. Dans le premier âge de Rome, ils s'abſtinrent de faire mourir le *bœuf-laboureur*. Varron l'appelle le compagnon de l'agriculteur, & le miniſtre de Cérès (*de Re Ruſtic. II.* 5.): *Hic ſocius hominum in ruſtico opere, & Cereris miniſter.* Pline (*VIII.* 45.) raconte que le peuple romain condamna à l'exil un laboureur pour avoir tué un

*bœuf*, comme s'il eût ôté la vie à ſon *garçon de charrue*, *tanquàm colono ſuo interempto*.

La tradition mythologique portoit que les hommes n'avoient commencé à ſe nourrir de la chair de *bœufs-laboureurs*, que dans le ſiècle de fer. Aratus le dit expreſſément (*Phœnom. n.* 133.):

. . . . Πρῶτοι δὲ βοῶν ἐπάσαντ' ἀροτῆρας.

Ce vers a été rendu ainſi par Cicéron:

*Et guſtare manu victum, domitumque juvencum.*

Et mieux par Germanicus:

*Polluit & taurus menſas aſſuetus aratro.*

De-là vint que l'on n'immola preſque jamais de *bœuf* à Cérès. Ovide (*Faſt. IV.* 413.):

*A bove ſuccinĉti cultros removete, miniſtri!*
*Bos aret: ignavam ſacrificate ſuem.*
*Apta jugo cervix non eſt ferienda ſecuri:*
*Vivat; & in durâ ſæpè laboret humo.*

Les Lacédémoniens immoloient un *bœuf* à Mars, lorſqu'ils avoient vaincu leur ennemi par la ruſe, & un coq, lorſque c'étoit à force ouverte. On doroit ſouvent les cornes des *bœufs* qui devoient ſervir de victimes, ſur-tout pour les autels de Jupiter. Tertullien (*de Coron. mil. c.* 12.): *Ecce annua votorum nuncupatio quid videtur? Accipe poſt loca & verba: hunc tibi, Jupiter, bovem cornibus auro decoratis vovemus eſſe futurum.* Le nombre de ces victimes étoit quelquefois de cent, & ce ſacrifice s'appeloit un hécatombe. On voit cependant que dans certaines occaſions, ces *bœufs* offerts aux dieux n'étoient que des figures de pâte. Ce ſubterfuge devint néceſſaire pour conſerver la race d'animaux ſi utiles, que la ſuperſtition détruiſoit journellement. Tel fut ſans doute le principe qui fit défendre par Domitien de ſacrifier des *bœufs*. Suétone (*c.* 9. *n.* 1).

Les généraux romains qui triomphoient, immoloient pluſieurs *bœufs* à Jupiter-Capitolin. Ils devoient être blancs & nés dans l'Ombrie, ſur les bords fertiles du Clitumne. Virgile en fait mention (*Georg. II.* 146.):

*Hinc albi, Clitumne, greges, & maxima taurus*
*Victima, ſæpe tuo perfuſi flumine ſacro,*
*Romanos ad templa deûm duxere triumphos.*

Claudien a chanté auſſi les taureaux blancs du Clitumne (*VI. Conſul. Honor. n.* 506.):

*Quin & Clitumni ſacras victoribus undas,*
*Candida quæ Latiis præbent armenta triumphis,*
*Viſere cura fuit.*

Les anciens atteloient les *bœufs* à la charrue & aux chars qui portoient les divinités dans les pompes ſacrées. Mais attachoient-ils le joug à leurs cornes ou ſur leur col? Si l'on conſulte les marbres, les bronzes & les médailles, cette queſtion ſera bientôt réſolue. Quelques recherches que nous ayons pu faire ſur cet objet, nous n'avons vu aucun monument où les *bœufs* fuſſent attelés autrement que par les épaules & par le col. Cicéron (*lib. II. de Natur. Deor.*) dit que la force & la largeur des épaules du taureau, annoncent qu'elles ſont deſtinées à traîner la charrue; ſon col, ajoute-t-il, montre qu'il eſt né pour le joug, & ſes reins concaves diſent aſſez qu'il ne doit pas porter des fardeaux: *Boum ipſa terga declarant, non eſſe ſe ad onus accipiendum figurata. Cervices autem natæ ad jugum: tùm vires humerorum & latitudines ad aratra extrahenda.*

C'eſt d'après les cauſes finales que raiſonne ici le célèbre orateur romain: mais un agriculteur éclairé ne devoit pas ſe contenter de ces vaines analogies qui induiſent ſouvent en erreur. L'expérience ſeule peut lui ſervir de flambeau: auſſi a-t-elle dicté à Columelle le paſſage ſuivant, qui décide parfaitement la queſtion dont nous ſommes occupés dans cet inſtant. «La pratique d'atteler » les *bœufs* par le col & les épaules, a été re» connue la meilleure. Car la plupart de ceux » qui ont écrit ſur l'agriculture ont rejeté, avec » raiſon, la pratique établie dans quelques pro» vinces, de lier le joug aux cornes des *bœufs*. » Ces animaux peuvent produire de plus grands » effets avec le col & le poitrail, qu'avec les » cornes. Par le premier moyen, ils font effort » avec tout le poids & toute la largeur de leurs » corps; mais par le ſecond, ils ſont tourmentés » ſans ceſſe en portant leurs têtes courbées & » leurs cols repliés; de manière qu'à peine ils » écorchent la terre avec la pointe du plus léger » ſoc. De-là vient qu'on ne peut les atteler par » les cornes qu'à de petites charrues, incapables » d'ouvrir profondément les terres repoſées». (*lib. 2. c. 2*).... *Hoc enim genus junĉturæ maximè probatum eſt. Nam illud, quod in quibuſdam provinciis uſurpatur, ut, cornibus illigetur jugum, ferè repudiatum eſt ab omnibus qui præcepta ruſticis conſcripſerunt; neque immeritò. Plus enim queunt pecudes collo & pectore conari, quàm cornibus. Atque hoc modo totâ mole corporis, totoque pondere nituntur: at illo, retractis & reſupinis capitibus excruciantur, ægrèque terræ ſummam partem levi admodùm vomere ſauciant. Et ideò minoribus aratris moliuntur, qui non valent altè perfoſſam novalium terram reſcindere.*

Nous voyons dans les recueils de loix des empereurs romains, que l'on faiſoit tirer les chariots appelés *angaria*, par deux *bœufs*; & que c'étoit une des charges publiques, de fournir les animaux pour voiturer les officiers du prince, ſes proviſions, celles des armées, &c. Mais il étoit ſévèrement défendu d'employer à cet uſage les

*bœufs-laboureurs*. Cet uſage fut aboli par l'empereur Julien, qui ne permit plus aux voitures du fiſc de ſe ſervir de *bœufs*.

Les anciens faiſoient uſage des cornes de *bœuf* dans pluſieurs arts; & ils s'en ſervoient ſur-tout pour boire dans les feſtins. On aſſuroit même que c'étoient les premiers vaſes à boire que les hommes euſſent employés. Pour en perpétuer le ſouvenir, on donna aux vaſes qui remplacèrent les cornes, la forme de celles-ci. *Voyez* RHYTIUM. Les peuples du nord choiſiſſoient de préférence pour boire les cornes du *bœuf* appelé *Urus*, à cauſe de leur vaſte capacité. Elle étoit ſi grande, qu'il falloit deux urnes de vin pour remplir deux de ces cornes. Pline (*xi.* 37.) : *Urorum cornibus barbari ſeptriontales potant : urnaſque binas capitis unius cornua implent*; trente pintes de France & $\frac{28}{100}$.

Les artiſtes anciens repréſentèrent BACCHUS & ISIS avec des cornes de *bœuf*. Voyez-en la raiſon à leurs articles.

Ils repréſentèrent ſouvent auſſi les fleuves ſous la forme de *bœuf* ou de *taureau*, peut-être par imitation. Car c'étoit ainſi que le Nil paroiſſoit chez les Egyptiens, dont les Grecs ont emprunté tant de choſes. On trouvera d'autres motifs à l'article FLEUVES.

On voyoit à Delphe & à Olympie des *bœufs* d'airain, & l'on connoît la vache du célèbre ſculpteur Myron. Il y avoit à Rome un *bœuf* d'airain, tranſporté de l'iſle d'Egine dans le *forum boarium*. Pline (34. 2).

Les architectes anciens plaçoient dans certains édifices des têtes de *bœuf* & de bélier écorchées, & en faiſoient un ornement de la friſe. Ces têtes dépouillées de leur peau, avoient un rapport direct aux ſacrifices des anciens; il s'y joignoit encore une idée ſuperſtitieuſe; car on croyoit qu'elles ſervoient à écarter le tonnerre (*Arnob. adv. gentes, lib.* 5. 157. *edit. Lugd.* 1651. in-4°.), & Numa prétendit même avoir reçu ſur cela un ordre particulier de Jupiter.

Les anciens marquoient les *bœufs* pour les diſtinguer dans les troupeaux nombreux. On voit dans la collection du baron de Stoſch l'empreinte d'une pierre gravée antique, ſur laquelle paroît un *bœuf* marqué d'un *koph* ϙ ſur la cuiſſe gauche, & d'un E ſur l'épaule gauche du même côté.

BŒUF *ou* TAUREAU ſur les médailles. On en voit ſur celles de Chalcédon, d'Erétria, d'Eubée, de Géla, de Gortyna, d'Iſtiæa, d'Obulco, de Parium, de Pella, de Périnthus, de Phaeſtus, de Poſidonia, de Sybaris, de Tauroménium, de Theſſalonique, de Thurium, d'Aradus.

On voit une tête de taureau ſur les médailles de Corcyre, d'Aſſus, d'Eubée, d'Iſtiæa, de Panticapæum, des Phocéens, de Lucéria, de Salamis.

BŒUF *ou* TAUREAU *frappant de la corne*. On le voit ſur les médailles de Thurium, d'Alontinum, d'Arpi, d'Eubée, de Magnéſia en Ionie, de Marſeille, de Panticapæum, de Poſidonia, de Praeſus, de Syracuſe, de Tauroménium.

BŒUF *à tête humaine*. On le voit ſur les médailles de Caléno, de Géla, d'Himère, de Nola, de Néapolis en Italie, d'Oéniadæ, de Tauroménium, de Téanum, d'Urina, de Mégara en Sicile.

« Ce monſtrueux aſſemblage d'une face humaine & d'un corps de *bœuf*, a occaſionné, diſent les auteurs de l'Explication des pierres gravées du palais-royal, preſqu'autant d'erreurs qu'il a fait naître de conjectures. Perſonne, juſqu'à préſent, n'a expliqué clairement cette énigme : *Pighius* & *Carrera* ſeuls en ont ſoupçonné le vrai ſens. La plupart y ont reconnu le fleuve *Achéloüs*; mais l'on peut voir à ſon article combien cette explication eſt erronée.... Pluſieurs antiquaires ont pris un autre parti. D'après deux paſſages, l'un de Virgile & l'autre d'Ovide, ils ont vu le Minotaure dans le *bœuf* à face humaine. Mais ils n'ont pas été plus heureux que les premiers. *Voyez* MINOTAURE. Ce *bœuf* extraordinaire des médailles de Naples & celui d'un camée du palais-royal (*Deſcript. t.* 125.), ne peuvent donc être regardés ni comme le fleuve *Achéloüs*, ni comme le Minotaure. Tâchons maintenant d'expoſer le vrai ſens de cette allégorie ».

« Les médailles qui ont pour type le *bœuf* en queſtion, ſont preſque toutes de la Campanie ou des contrées voiſines : le ſol de ce beau pays, fécond de lui-même, l'étoit encore davantage par les travaux de l'agriculture; il eſt donc aſſez naturel de croire que pour exprimer leur reconnoiſſance, les habitans avoient adopté le ſymbole du *bœuf* à face humaine ».

« Varron qualifie le *bœuf* de compagnon de l'homme dans les travaux de l'agriculture, & il l'appelle miniſtre de Cérès. Columelle dit que c'étoit un auſſi grand crime d'attenter à la vie d'un *bœuf* qu'à celle d'un homme. Elien & Stobée, Pline & Valère-Maxime, citent des exemples de punitions infligées pour avoir tué des *bœufs*. Ce qui prouve ſur-tout combien le *bœuf* étoit en vénération chez les anciens Romains, c'eſt qu'il n'étoit pas permis chez eux de l'immoler à Cérès; loi qui ne fut pas toujours obſervée. Si l'on avoit donc voulu préſenter le ſymbole de l'Agriculture, & faire connoître en même-tems la part que le *bœuf* y avoit, convenons qu'on ne ſe ſeroit pas éloigné de l'eſprit de l'allégorie en repréſentant un *bœuf* à tête humaine; & voilà vraiſemblablement le motif qui aura déterminé les habitans de Naples, ceux de Nole & d'autres villes de la Campanie, à choiſir le même type pour leurs monnoies. Ce *bœuf* à face humaine peut donc être appelé le *ſymbole de l'Agriculture*. »

Quand les taureaux des médailles ſont paſſans ou attelés, & conduits par un homme voilé, ils déſignent les colonies, dont on traçoit l'enceinte avec une charrue. *V.* COLONIES.

BŒUF *forda*. Voyez FORDICIDIA.

BŒUF *luca*. V. ELÉPHANT.

BŒUF *ſeſcenar*. V. SESCENAR.

BŒUF *rôti*, cérémonie en uſage chez les Scythes. Voici ce qu'en dit Lucien au dialogue intitulé : *Toxaris ;* ou *de l'Amitié*. Lorſqu'un des anciens Scythes avoit reçu quelqu'injure, & qu'il étoit trop foible par lui-même pour en tirer vengeance, il faiſoit rôtir un *bœuf*, le coupoit par pièces, & les mains liées derrière le dos comme un priſonnier, il s'aſſeyoit ſur la peau au milieu de tout cet amas de viande. Ceux qui paſſoient auprès de lui, & qui vouloient le ſecourir, en prenoient un morceau, & s'engageoient à lui amener, l'un cinq cavaliers, l'autre dix, chacun ſelon ſon pouvoir ; & ceux qui ne pouvoient diſpoſer que d'eux-mêmes, promettoient de venir en perſonne. Par ce moyen, ils aſſembloient des troupes plus conſidérables encore par la valeur que par le nombre ; l'amitié étoit intéreſſée dans leur vengeance, & la religion du ſerment la rendoit terrible.

BOIA, collier ou anneau dans lequel on reſſerroit le col & les mains des priſonniers ; il étoit de bois ou de fer. Feſtus : *Boia, id eſt, genus vinculorum, tam lignea, quàm ferrea dicuntur.* Les anciennes Gloſes appliquent particuliérement le mot *boia* à celui de carcan ou collier : *βοῖα, κλοιός.*

Plaute, qui s'eſt ſervi pluſieurs fois de ce mot, nous met ſur la voie d'en trouver l'étymologie. Dans les *Captifs* (*IV.* 2. 108.), il dit d'un gaulois qui vivoit habituellement avec une femme de ſa nation : *Boius eſt, Boius boiam terit.* Les Boïens étoient des Gaulois deſcendus des Sénonois ; de ſorte que Plaute fait ici alluſion au carcan, *boia*, & au gaulois, *boius*. On ſait que ces peuples aimoient à porter des colliers brillans, tel que celui qui fut le prix de la victoire de Manlius Torquatus ; de-là vint ſans doute l'alluſion du collier gaulois, *boia*, au carcan des criminels.

BOIRE.
BOIRE à la ſanté. } Ce que nous allons dire des anciens dans cet article, ne regardera que les Grecs & les Romains ; car les anciens Egyptiens ne *buvoient* point de vin, ou du moins en buvoient rarement.

Les anciens ne buvoient pas pendant les repas ; mais après que l'on avoit deſſervi les mets, on apportoit le vin, & on buvoit à l'envi. Virgile fait alluſion à cet uſage dans l'Enéide (I. 727.) :

*Poſtquàm prima quies epulis, menſæque remotæ,*
*Crateras magnos ſtatuunt.*

Ils ne buvoient même pas avant leur déjeûner ou leur premier repas. Sénèque blâme ceux qui agiſſoient autrement (*epiſt.* 122.) : *Non videntur tibi contra naturam vivere, qui jejuni bibunt, qui vinum recipiunt inanibus venis, & ad cibum ebrii tranſeunt.* Plutarque met au nombre des cauſes des maladies l'uſage de *boire* avant les repas. (*Quæſt. conviv. VIII.* 9). « Les anciens, dit-il, ne buvoient pas même de l'eau avant de manger : actuellement on ſe remplit de vin, & l'on entaſſe enſuite les mets dans un eſtomac déjà plein de liquide ».

Dans les tems héroïques, on ſervoit à ceux que l'on vouloit honorer, un vaſe de vin beaucoup plus grand qu'aux autres convives, ainſi qu'une plus grande quantité de mets. Athénée (*lib.* 5. *c.* 4). Cette coutume eſt rappelée pluſieurs fois dans l'Iliade (Δ. 261 & Θ. 161, &c.)

Les anciens buvoient ſouvent à la ſanté les uns des autres, & cet uſage étoit de la plus haute antiquité. On doit obſerver cependant une légère différence dans cette pratique entre les Grecs & les Romains. Les premiers envoyoient ordinairement à celui qu'ils ſaluoient une coupe vuide, *propinabant pateram ;* les derniers envoyoient la coupe remplie de vin, *propinabant muſto plenam :* de-là vint l'acception particulière du mot *propinare*, qui ſe trouve dans pluſieurs auteurs latins, pour ſignifier *offrir.*

En buvant à la ſanté, les Grecs commençoient par les perſonnes les plus diſtinguées. Celui qui buvoit diſoit au convive qu'il ſaluoit, *προπίνω σοι καλῶς*, je vous ſouhaite toute ſorte de proſpérité ; & on lui répondoit, *λαμβάνω ἀπό σου ἡδέως*, j'accepte vos ſouhaits avec reconnoiſſance. Le plus ſouvent on diſoit ſimplement *χαῖρε*, je vous ſalue. En prononçant ces paroles, celui qui portoit la ſanté, buvoit une partie du vin qui étoit dans ſa coupe, & envoyoit le reſte au convive qu'il ſaluoit. Il la lui préſentoit de la main droite, & lorſqu'il buvoit de ſuite à tous les convives, & à la ronde, *ἐν κύκλῳ*, il commençoit toujours par le côté droit ; de-là vint que l'on appela ces ſantés *δεξιώσεις*. On dit au valet du feſtin, dans l'épigramme de Critias ſur Anacréon, de porter les coupes & les ſantés à tous les convives, de droite à gauche :

*Παῖς διακομιζέτω προπόσεις ἐς δέξιον ὦμον.*

Les Romains exprimoient l'action de *boire* à la ronde par les mots *ab imo ad ſummum*, depuis le premier des convives juſqu'au dernier. Plaute (*Perſ.* V. 1.) :

*Age, puer,*
*A ſummo ſeptem cyathis committe hos ludos.*

On commençoit à *boire* dans de petits vaſes, mais enſuite on faiſoit apporter de larges coupes ; ce qui avoit occaſionné différens uſages entre les peuples de la Grèce. « Les habitans de Chio & de Thaſus, dit Athénée (*lib.* 11. *c.* 3.), boivent les ſantés par la droite avec les grandes coupes ; les Athéniens ne commencent par le côté droit qu'avec les petits vaſes ; les Theſſaliens boivent

les ſantés dans de larges coupes, ſans obſerver aucun ordre; & les Lacédémoniens buvoient ſimplement le vin qui étoit toujours verſé dans les mêmes coupes ». Les Romains, en adoptant le luxe des Grecs, prirent d'eux l'uſage des petits & des grands vaſes. Cicéron nous l'apprend (*Verr.* 1. 26.) : *Maturè veniunt, diſcumbitur, fit ſermo inter eos, & invitatio, ut Græco more bibcretur, hortatur hoſpes, poſcunt majoribus poculis.*

Les anciens, dans les grands repas, portoient des ſantés à tous les coups qu'ils buvoient. On voit en effet qu'ils ſaluoient d'abord les dieux, enſuite leurs amis préſens, leurs maîtreſſes, leurs amis abſens, & même chez les Romains les empereurs.

Lorſqu'ils buvoient à leurs maîtreſſes ou à leurs amis abſens, ils verſoient un peu de vin en forme de libation, pour leur rendre les dieux favorables, & enſuite ils les nommoient. Théocrite peint cet uſage dans ſon Idylle 14, vers 18. Horace (*l. od.* 27. 9.) :

*Vultis ſeveri me quoque ſumere*
*Partem Falerni? Dicat Opuntiæ*
*Frater Megillæ, quo beatus*
*Vulnere, quâ pereat ſagittâ.*

Et Tibulle (*l.* 1. 31.) :

*Sed benè Meſſalam ſua quiſque ad pocula dicat,*
*Nomen & abſentis ſingula verba ſonent.*

Pluſieurs anciens mettoient leur gloire à *boire* plus de vin que tous les autres convives. Alexandre lui-même, ſi l'on en croit Athénée (*lib.* 10. *c.* 9.), eut cette ridicule ambition, & il en fut la victime. « Ce roi ayant pris une coupe qui tenoit deux conges (près de huit pintes de France), porta une ſanté à Protée, le plus grand buveur des Macédoniens. Celui-ci l'accepta, fit du roi un grand éloge, auquel applaudirent tous les convives, & vuida la coupe. Il la redemanda enſuite, & la but une ſeconde fois en portant une nouvelle ſanté à Alexandre, qui rendit cette ſanté & but la coupe de Protée. Mais ne pouvant ſoutenir cette énorme quantité de vin, il ſe pencha ſur ſon couſſin, laiſſa tomber la coupe, & ſentit les premiers ſymptomes de la maladie qui le précipita dans le tombeau ».

Le vainqueur des Perſes encourageoit ces excès. Il propoſa des prix ſur le tombeau de Calanus pour les combats gymniques, pour ceux des muſiciens, & enfin pour les plus forts buveurs. Le premier de ceux-ci devoit gagner un talent, le ſecond trente mines, & le troiſième dix. Trente-cinq d'entr'eux moururent ſur-le-champ, ſix autres d'or pour le vainqueur; le philoſophe Xénocrate la gagna.

Les convives témoignoient par des applaudiſſemens réitérés, leur admiration pour celui d'entr'eux qui buvoit le plus; ſur-tout lorſqu'il ne reprenoit point ſon haleine; ce que les Grecs exprimoient par le mot ἀπνεί, *ſans interruption*. Mais ils renvoyoient impitoyablement ceux qui ne pouvoient *boire* la quantité de vin preſcrite par le roi du feſtin, *arbiter bibendi*, & à Athènes, ἀνάπτης, en leur diſant, Η πίθι, Η ἄπιθι, *qu'il boive, ou qu'il ſorte*.

Tibère choiſit pour queſteur un homme nouveau & inconnu, qu'il préféra à des candidats de la plus haute nobleſſe, parce que cet homme avoit bu une ſanté qu'il lui avoit portée, de la valeur d'une amphore, c'eſt-à-dire, environ trente pintes. (*Suétone*).

Les plus ſages des Romains ſe livroient habituellement aux plus grands excès d'ivrognerie. Plutarque, & pluſieurs autres écrivains dignes de foi, racontent que Caton d'Utique s'enivroit toutes les nuits. Horace le dit expreſſément (3. *od.* 21.) :

*Narratur & priſci Catonis,*
*Sæpè mero incaluiſſe virtus.*

Sénèque, ce grave ſtoïcien, diſoit que l'on peut *boire* quelquefois juſqu'à perdre la raiſon, pour ſoulager ſes peines.

Ces excès trouvèrent cependant des cenſeurs dans l'antiquité; & des légiſlateurs les proſcrivirent avec ſévérité. Les gens ſobres & retenus ne buvoient que trois fois, comme le dit Eubulus dans Athénée (*lib.* 11, *ineunte*); la première pour la ſanté, la ſeconde en l'honneur de l'amour & de la volupté, & la troiſième en l'honneur du ſommeil. Ils ſe retiroient enſuite, & laiſſoient *boire* une quatrième & pluſieurs autres fois, ceux qui vouloient ſe permettre des excès. C'eſt ainſi que Panyaſis buvoit auſſi trois coups ſeulement; le premier en l'honneur des Graces, des Saiſons & de Bacchus; le ſecond en l'honneur de Vénus & & de Bacchus, le troiſième enfin en l'honneur de la pétulance & de l'inſulte. Les Lacédémoniens avoient en horreur ces mêmes excès; ils ne buvoient point à la ſanté les uns des autres; & leur légiſlateur, le ſévère Lycurgue, ne permettoit de *boire* que pour étancher la ſoif. Solon les avoit regardés du même œil, & l'on voit dans ſa vie écrite par Laërce, qu'il vouloit qu'un archonte pris de vin fût puni de mort, & que l'on chaſſât de l'aréopage ceux qui étoient ſujets à ces excès. Pittacus, tyran de Mytilène, craignant

Le nombre de trois cyathes ($\frac{1}{10}$ de pinte, ou ois de nos petits verres à liqueur), auquel toient réduits par retenue les gens ſobres dont us venons de parler, ſuffiſoit rarement aux bauchés. Ils s'y bornoient quelquefois en l'hon-ur des Graces; mais pour l'ordinaire, ils le ltiplioient par trois en l'honneur des neuf uſes : témoins les vers ſuivans d'Horace & Auſone. Le premier (*III. od.* 19.) dit :

. . . . . *Tribus, aut novem*
*Miſcentur cyathis pocula commodis;*
*Qui Muſas amat impares,*
*Ternos ter cyathos attonitus petet*
*Vates : tres prohibet ſupra*
*Rixarum metuens tangere Gratia,*
*Nudis juncta ſororibus.*

Auſone (*Idyll. XI.* 1.) :

*Ter bibe, vel toties ternos; ſic myſtica lex eſt,*
*Vel tria potanti, vel ter tria multiplicanti,*
*Imparibus novies ternis contexere cubum.*

e-là vint le proverbe latin : *Aut ter bibendum, t noviès.*

Les anciens buvoient autant de cyathes ($\frac{11}{10}$ de nte) qu'ils ſouhaitoient d'années à celui dont i portoient la ſanté; ſur quoi Ovide dit plai-mment que les grands buveurs ſouhaitoient uvent à leurs amis les nombreuſes années du eux Neſtor & des Sybilles (*Faſt. III.* 531.) :

*Sole tamen, vinoque calent, annoſque precantur,*
*Quot ſumunt cyathos, ad numerumque bibunt.*
*Invenies illic qui Neſtoris ebibat annos,*
*Qua ſit per calices facta Sibylla tuos.*

us voyons dans Plaute (*Stich. V.* 4. 24.) un veur qui avale autant de cyathes qu'il a de gts à la main :

*de, quot cyathos bibimus. ST. tot, quot digiti ſunt tibi in manu.*
*tio eſt Graca; ἢ πίνει πόσ', ἢ τρὶς πόσ', ἢ μὴ πίνειν.*

Leur uſage le plus ordinaire étoit de *boire* autant cyathes qu'il y avoit de lettres dans le nom de rs maitreſſes ou de leurs amis. Mart. (I. 72. 1) :

*Navia ſex cyathis, ſeptem Juſtina bibatur,*
*Quinque Lycea, Lyde quatuor, Ida tribus.*
*Omnis ab infuſo numeretur amica falerno.*

même poëte enchérit ſur l'uſage ordinaire; car il ajoute aux cyathes qu'il veut faire *boire* en l'honneur de Domitien, autant de roſes & de baiſers (*IX.* 95. 3.) :

*Nunc mihi dic, quis erit, cui te, Calatiſſe, deorum*
*Sex jubeo cyathos fundere? Cæſar erit. (Cæſar)*
*Sutilis aptetur decies roſa crinibus, ut ſit*
*Qui poſuit ſacra nobile gentis opus. (Domitianus)*
*Nunc bis quina mihi da ſuavia, ſiat ut illud*
*Victor ab Odryſio quod deus orbe tulit. (Dalmaticus)*

Les anciens croyoient que les ombres des défunts ſe repaiſſoient des mets qu'ils dépoſoient ſur leurs tombeaux & des libations dont ils les arroſoient. Une urne ronde de la villa Mattei nous apprend, par ſon inſcription, qu'ils étendoient encore cette idée conſolante, & qu'ils croyoient les manes capables de *boire* à la ſanté des amis qu'ils avoient laiſſés ſur la terre. On lit ſur cette urne : HAVE. ARGENTI. TU. NOBIS. BIBES.

BOIS, matière employée par les anciens artiſtes.

L'hiſtoire de l'Art de Winkelmann nous fournit cet article :

« L'on fabriquoit des ſtatues de *bois* avant qu'on en fît de pierre & de marbre. Il en fut de même des bâtimens des anciens Grecs, & Polybe nous apprend que les palais des rois de Médie étoient de *bois*. En Egypte, on trouve encore aujourd'hui d'anciennes figures égyptiennes, faites de *bois* de ſycomore; & en Europe, pluſieurs cabinets offrent aux curieux de ces ſortes d'antiques. Pauſanias rapporte les noms des différens *bois*, dans leſquels les anciens artiſtes tailloient leurs figures. Le figuier fut préféré, ſelon Pline, aux autres eſpèces de *bois*, à cauſe de ſa molleſſe. Au ſiècle de Pauſanias, on voyoit encore des ſtatues de *bois* dans les lieux les plus renommés de la Grèce. Telles étoient entr'autres les figures qui ſe trouvoient à Mégalopolis en Arcadie; une Junon, un Apollon & les Muſes; de plus, une Vénus & un Mercure de la main de Damophon, un des plus anciens artiſtes. L'on ſait même que la ſtatue de l'Apollon de Delphe, envoyée en préſent par les Crétois, étoit de *bois*, & taillée dans un ſeul tronc d'arbre. Dans le nombre de ces ſtatues, il faut remarquer à Thèbes, Hilaire & Phœbé, femmes de Caſtor & de Pollux, avec les chevaux de ces deux frères en ébène & en ivoire, de la main de Dipoène & de Scyllis, diſciples de Dédale : à Tégée en Arcadie, une Diane d'ébène des premiers tems de l'art : à Salamine une ſtatue d'Ajax du même *bois*. Pauſanias croit qu'il y avoit déjà des ſtatues de *bois* nommées Dédales avant le tems de l'artiſte de ce nom ».

« A Saïs & à Thèbes en Egypte, il y avoit auſſi des ſtatues coloſſales ſculptées en *bois*. Nous

trouvons que l'on érigeoit encore des ſtatues de la même matière aux vainqueurs des jeux publics de la Grèce dans la ſoixante-unième olympiade, au ſiècle de Piſiſtrate, & que même le célèbre Myron fit une Hécate de *bois* pour les Eginètes. Le philoſophe Diagoras, ſi fameux parmi les Athées de l'antiquité, manquant un jour de *bois*, apprêta ſon dîner avec une ſtatue de *bois* qui repréſentoit Hercule. Dans la ſuite, on introduiſit l'uſage de dorer ces ſtatues chez les Egyptiens & chez les Grecs. Gori poſſédoit deux figures égyptiennes qui avoient été dorées. Quoique le *bois* fût par la ſuite proſcrit, pour ainſi dire, par la ſculpture, ce fut toujours une matière dans laquelle d'habiles ouvriers cherchèrent à montrer leur talent. Nous trouvons, par exemple, que Quintus, frère de Cicéron, s'étoit fait faire un *lychnuchum* ou candélabre à Samos, par un habile artiſte dans ce genre d'ouvrage ».

Pluſieurs cabinets de curioſité conſervent des figures de *bois* égyptiennes, terminées dans le goût des momies; celui de Sainte-Géneviève en renferme trois.

Bois ſacré, *lucus*. Les *bois* ont été les premiers lieux deſtinés au culte des dieux. Dans les premiers tems où les hommes ne connoiſſoient ni villes ni maiſons, & lorſqu'ils habitoient les *bois* ou les cavernes, ils choiſirent les lieux les plus écartés, les plus ſombres, les forêts impénétrables aux rayons du ſoleil, pour offrir des ſacrifices; ils y élevèrent des autels & des temples. Pour retracer depuis cette ancienne coutume, on plantoit toujours, lorſqu'on le pouvoit, des *bois* autour des temples, & les *bois* étoient auſſi reſpectés que les temples mêmes. Ces *bois* ſacrés furent très-fréquentés; on s'y aſſembloit aux jours de fêtes: après la célébration des myſtères, on y faiſoit des repas publics, accompagnés de danſes, & de toutes les autres marques de la plus grande joie; & on y ſuſpendoit les offrandes avec profuſion. Couper des *bois* ſacrés, étoit un ſacrilége énorme; il étoit cependant permis de les élaguer, de les éclaircir, & d'abattre les eſpèces d'arbres que l'on croyoit attirer le tonnerre.

Elien dit qu'il y avoit dans l'iſle de Claros un *bois* ſacré d'Apollon, dans lequel il n'entroit jamais de bêtes venimeuſes; il ajoute qu'aux environs on voyoit beaucoup de cerfs; quand les chaſſeurs les vouloient prendre, ils s'enfuyoient dans le *bois* ſacré d'Apollon: les chiens couroient après eux; mais repouſſés par la vertu puiſſante du dieu, ils n'oſoient y entrer, & aboyoient toujours, tandis que les cerfs tranquilles broutoient l'herbe dans le *bois*, ſans aucune appréhenſion Eſculape avoit un *bois* ſacré près d'Epidaure, dans lequel il étoit défendu de laiſſer naître ou mourir perſonne. On préſume bien que le but de la Médecine étant d'empêcher, autant qu'elle peut, les hommes de mourir, il étoit de l'honneur du dieu de la Méde perſonne ne mourût dans ſon *bois* ſac pourquoi ce dieu s'oppoſoit-il à la naiſ hommes dans ſon *bois*? C'eſt ce que l'o roit deviner, à moins que l'on ne recom mortalité promiſe par les médecins, 8 par l'abſence de la naiſſance & de la m

Les écrivains de l'antiquité parlent ſo reſpect dont les peuples étoient pénét les *bois* ſacrès. Ovide (*Faſt. lib. III.*):

*Lucus Aventino ſuberat niger ilicis a*
*Quo poſſis viſo, dicere; numen i*

Ils croyoient que le ſilence des *bois*, & curité, annonçoient la préſence des Sénèque le dit expreſſément (*lib. 5. ep*
*Si tibi occurrit vetuſtis arboribus, & ſoli tudinem egreſſis, frequens lucus, illa p ſilva, & ſecretum loci, & admiratio umi Numinis facit.* On trouve les mêmes id Pline l'ancien (*XII. 1.*): *Hæc fuêre numi pla, priſcoque ritu ſimplicia rura etiam præcellentem arborem dicant. Nec magis gentia atque ebore ſimulacra, quàm lucos, ſilentia ipſa adoramus.* De-là vint cette ſuperſtitieuſe dont les anciens étoient ſai qu'ils étoient forcés de couper les *bois* ils s'attendoient à voir les haches rebond eux-mêmes, ainſi que la hache du roi L Ce roi, diſoit la fable, ayant eu la témér lége de couper lui-même les vignes con Bacchus, fut puni de cet attentat en ſe les cuiſſes, que ſon aveuglement lui fit pour des troncs de vigne. Lucain a fai traditions fabuleuſes une application heu eſclaves de Céſar (*Pharſal. III.*):

*Sed fortes tremuêre manus, motique*
*Majeſtate loci, ſi robora ſacra ferir*
*In ſua credebant redituras membra J*

Il y avoit à Rome & dans ſes envi *bois* ſacrés dont on appeloit *luci* les plus re & *nemora* ceux pour leſquels on avoit un dre vénération. Voici les principaux.

Le *bois d'Anna Perenna* étoit hors de près du mont ſacré, entre le confluent & le pont Milvius.

Le *bois* de Caïus & de Lucius étoit ſi line des Eſquilies.

Le *bois* des *Camènes*, des Muſes, é à quinze milles de Rome, hors de la p pène, ſur la voie Appienne, près de la d'Egérie. Les Juifs du tems de Juvénal ( 11.) y faiſoient leur demeure:

*Subſtitit ad veteres arcus, madidamque C*
*Hîc, ubi nocturna Numa conſtituebat a*

*ærit fontis nemus, & delubra locantur*
*quorum cophinus, fœnumque ſupellex.*
*enim populo mercedem pendere juſſa eſt*
*& ejectis mendicat ſylva Camœnis.*

ſ de Diane étoit ſur le chemin d'Aricie.
igerius le lui avoit dédié, ſelon Feſtus.
ité par Priſcien (*IV.*), appelle ce prêtre
Bæbius, & il ajoute que le dictateur
t la conſécration de ce *bois*.
ſ conſacré par Auguſte aux dieux Manes
ſur les collines voiſines des murs de
epuis la place où eſt Sainte-Marie-du-
uſqu'à celle de la Trinité-du-Mont.
d'Egérie étoit ſitué ſur la voie Appienne;
nſacré par Numa aux Camènes. Voyez
ſon article.
ſ des Eſquilies étoit ſitué ſur la colline
n.
*s Fagutalis* n'étoit pas éloigné de la
occupe Saint-Pierre-aux-Liens.
*s* des Furies, *lucus Furinarum*, dans
érit C. Gracchus, étoit ſitué, ſelon
u-delà du Tybre.
ſ *Ilernus*. Voyez HYLERNA.
*s* de Junon-Lucine occupoit, à ce que
:, le terrein ſur lequel eſt bâtie Sainte-
ajeure. Ovide dit qu'il étoit ſur le pen-
ou au bas de la colline des Eſquilies
435.):

*te ſub Eſquilio multis incaduus annis*
*unonis magna nomine lucus erat.*

*m.* 449.):

*ia Lucina : dedit hæc tibi nomina lucus.*

*is* des Lares étoit ſitué entre les monts
& Palatin; quoiqu'on pourroit conclure
ge ſuivant de Varron (*de Ling. Lat. IV.* 8.)
it plus près des Eſquilies (*luci Mephitis*
t) : *Item lucus Larum, & Querquetulanum*

*is* de Laverne étoit ſitué près de la voie
Il étoit touffu & très-obſcur; ce qui le
ir par les voleurs pour y partager leur

*is* de Mars, dont Rufus ſeul a parlé,
oit ſans doute l'autel que ce dieu avoit
hamp appelé de ſon nom.
*is* conſacré à *Mephitis*, la puanteur,
bas des Eſquilies, auprès du quartier
n.
*is Pœtilinus* étoit ſitué hors & près de
Numentane, ſur le mont Viminal. Nar-
i le dit, fait une légère correction dans le
Tite-Live, où il en eſt parlé (*VI.* 10.):
*i die in Pœtilinum lucum extra portam*
*Flumentanam* (il lit ici avec beaucoup de vraiſemblance *Numentanam*), *undè conſpectus in Capitolium non eſſet, concilium populi indictum eſt.*

Le *bois Querquetulanus* étoit ſitué ſur le penchant des Eſquilies, auprès de la porte de ſon nom, & de la place qu'occupe Sainte-Croix-de-Jéruſalem.

Le *bois* de Rémus couronnoit le mont Aventin.

Le *bois* de la déeſſe *Rubigo* étoit hors de la porte Viminale. C'étoit dans ce *bois* que l'on immoloit chaque année, à la fin d'avril, un chien à la Canicule, afin qu'elle ne brûlât pas les moiſſons, & une brebis à la déeſſe *Rubigo* (rouille des bleds), afin qu'elle ne verſât pas ſur elles ſes funeſtes influences.

Le *bois* de Veſta étoit ſitué au pied du mont Palatin, du côté de la rue Neuve. Cicéron en parle (*de Divin.* 1. 41.) : *A luco Veſtæ, qui à Palatii radice in novam viam, cuſtodiamque ſacrorum devexus eſt.*

BOISSEAU, meſure de capacité des anciens. *Voyez* MODIOS & MODIUS.

BOISSEAU. On voit ſouvent ſur les médailles, les marbres & les autres monumens antiques, des *boiſſeaux*. Sérapis en porte ordinairement un ſur ſa tête, comme un ſymbole de la fertilité que le Nil ou ſon image, Sérapis-du-Nil, procuroit à l'Egypte. Le *boiſſeau* paroît auſſi ſur les médailles tantôt rempli d'épis, tantôt ſans épis. Il déſigne alors la fertilité d'un pays ou les ſecours de bleds que les empereurs y avoient envoyés. Le *boiſſeau* de Sérapis & celui du revers des médailles, préſentent dans leur forme une différence que nous devons faire obſerver.

Sur la tête des dieux il eſt évaſé par le haut, & ſans pieds.

Sur les médailles, lorſqu'il repréſente l'abondance, & lorſqu'il renferme des pavots, il a des pieds carrés faits comme des créneaux; il eſt d'ailleurs généralement conique. Cependant M. de Non en a apporté un de la grande Grèce, qui eſt cylindrique, de bronze, avec deux petits cercles ou moulures vers le haut, & des pieds carrés, de la hauteur de ſept à huit pouces.

BOISSON. Les anciens buvoient ordinairement chaud, dans les repas ſomptueux ou recherchés. On y ſervoit à la vérité de l'eau froide & de l'eau chaude. Athénée prouve que les Grecs faiſoient ſouvent uſage de la ſeconde, ſur-tout pendant l'hiver & le printems (*II. p.* 45. & *III. p.* 123). Les témoignages de Juvénal, de Martial & de Sénèque, nous apprennent la même choſe des Romains voluptueux. Le premier dit (*Sat. V.* 60.):

*Quandò vocatus adeſt calida gelidaque miniſter?*

Martial (*VIII.* 67. 6.):

*Caldam poſcis aquam, ſed nondùm frigida venit:*
*Alget adhuc nudo clauſa culina foco.*

Et (*xiv.* 105.):

*Frigida non deſit; non deerit calda petenti.*

Sénèque (*de Ira* 1. 12.):

*Idem faciunt, ſi calida non benè prabeatur.*

Ils buvoient auſſi le vin chaud dans les parties de débauche, car Plaute le dit expreſſément (*Cur. II.* 3. 15.) *calido inebriatos.* De-là naît une partie du ſel que renferme le jeu de mots ſuivant. On appeloit par dériſion *Biberius Caldius Mero*, l'empereur Tibère dont le nom étoit *Tiberius Claudius Nero.* Le mot *caldius* déſigne ici la *boiſſon* chaude. Au reſte, nous ſerons moins étonnés de l'attrait qu'avoient pour les anciens les *boiſſons* chaudes, lorſque nous verrons que tous les Orientaux ont encore le même goût pour elles.

Ce goût régnoit à Rome même dans les moyennes & dernières claſſes des citoyens, & il y avoit pluſieurs maiſons où l'on vendoit au public des *boiſſons* chaudes. Claude les fit fermer & punit ſévèrement les propriétaires de ces maiſons qui contrevinrent à ſon ordonnance (*Dio. lx. p.* 669). Elles avoient déjà été fermées par les ordres de Caligula, & pendant le deuil de ſa ſœur Druſille. Ce farouche empereur fit mettre à mort un homme qui avoit vendu l'eau chaude pendant ce deuil; comme s'il ſe fût rendu coupable du crime d'impiété envers cette nouvelle divinité.

BOITEUX. Les Romains avoient la foibleſſe de croire que les *boiteux* ou leur rencontre préſageoient des malheurs.

BOLATHEN, Βολαθὴν. C'eſt un des noms que les Phéniciens & les Syriens donnoient à Saturne, au rapport de Damaſcius, dans la vie du philoſophe Iſidore (*Photii biblioth. cod.* 24).

*BOLETAR*, vaſe de table. Il avoit ſervi d'abord à faire cuire & ſervir les champignons, *boleti*, d'où lui vint ſon nom propre. Mais l'acception du mot *boletar* s'étendit par la ſuite à des vaſes larges & profonds. Martial nous apprend ce détail grammatical (*xiv.* 101.):

*Cùm mihi boleti dederint tam nobile nomen,*
*Prototomis, pudet heu! ſervio cauliculis.*

Le poëte a donné à la pièce d'où ces vers ſont tirés le nom même de *Boletaria.*

Les *boletaria* étoient ciſelés avec ſoin, & l'on conſerve une ancienne épigramme faite ſur un *boletar* dont la nymphe Galatée faiſoit l'ornement du fond:

*Indere ſueta vadis privato nympha natatu*
*Exornat menſas, membra venuſta movens.*
*Comptas nolo dapes; vacuum mihi pone boletar.*

BOΛΙΣ, *bolis*, ſonde des marins. La deſcription que nous en donnent les Gloſes, nous montre qu'elle reſſembloit parfaitement à la *ſonde* moderne.

BOLOMANCIE, eſpèce de divination qui ſe faiſoit en entremêlant des flèches. Ce mot eſt compoſé de βολὴ, flèche, & de μαντεία, divination. *Voyez* BELOMANCIE.

*BOLITES lapis*, concrétion alumineuſe. *Voyez* ALUN.

*BOLUS*, coup de filet, & coup de dés. Les Romains ſe ſervoient ſouvent de ce nom dans le dernier ſens. Dans le *Curculio* de Plaute (*v.* 2. 13.), un interlocuteur propoſe à l'autre de jouer ſa chlamyde en trois coups de dés:

*Quid ais, bone vir? audeo,*
*Si vis, tribus bolis vel in chlamidem.*

Dans le *Rudens* du même comique (*II.* 3. 30.), un interlocuteur joue plaiſamment ſur les deux ſens du mot *bolus*, en s'adreſſant à Neptune, qui avoit englouti dans les flots un marchand d'eſclaves:

*O Neptune lepide, ſalve:*
*Nec te aleator ullus eſt ſapientior profectò;*
*Nimis lepidè jeciſti bolum: perjurum perdidiſti.*

*BOMBUS*, bourdonnement des abeilles. *Voyez* APPLAUDISSEMENT. On donnoit ce nom au bruit ſourd & prolongé que rendent quelquefois les trompettes. Catulle (64. 263.):

*Multis rauciſonos efflabant cornua bombos.*

Néron l'avoit employé dans le même ſens en parlant des cors des Bacchantes (*Perſ.* 1. 99.):

*Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis.*

*BOMBYCES.* } *Voyez* SOIE.
*BOMBYCINA.* }

*BOMBYLEUMATA.* Héſychius explique ce mot par ceux-ci, τὰ μαγειρικὰ ἀρτύματα, *préparés avec ſoin.*

*BOMBYLIUS*, vaſe à boire long & étroit, d'où la liqueur tomboit goutte à goutte, ἐκ βομβυλίου κατὰ μικρὸν ῥάζοντες, & rendoit un ſon en chaſſant l'air par l'ouverture étroite, βομβεῖν ἐν τῇ πόσει.

*BOMBYX*, eſpèces de chevilles creuſes ou de cornets qui entrent dans les trous de certaines flûtes antiques, & qui ſont ſaillantes à l'extérieur. Voici la réponſe que fit à leur ſujet l'abbé Arnaud au comte de Caylus.

« Les clavettes que vous croyez avoir été imaginées pour étendre les ſons étrangers aux modes qu'on ſe preſcrivoit dans telle ou telle cérémonie, me paroiſſent faites, au contraire, pour étendre l'énergie de l'inſtrument. Ces flûtes, pour n'être percées qu'à trois ou quatre trous, ne laiſſoient

ıas d'être propres aux chants les plus étendus & es plus variés ; au moyen de certains faux trous ppelés *paratrypèmes*, dans leſquels étoient inérés de petits cornets percés eux-mêmes & ouerts par le bout. Elles devenoient ſuſceptibles l'une infinité de variétés ; chacun de ces trous équivaloit à une corde ; & par le degré de preſion & d'abaiſſement de ces petits cornets, on donnoit à cette corde toutes les nuances poſſibles. La preuve que ces clavettes étoient des *plus*, & non des *moins*, qu'elles étoient ſonores en un mot, c'eſt qu'elles ſont appelées *bombicièenes*, du mot grec βομβος, qui ſignifie le bruit des abeilles».

Ces clavettes étoient appelées κίρκος ou βομβυξ. On en ignore le méchaniſme. Peut-être les élevoit-on par le moyen d'une longue queue, fixée à ces eſpèces de chevilles. C'eſt ainſi qu'eſt relevée la plaque de métal doublée de cuir, qui bouche le trou des notes dièſes dans les flûtes traverſières.

*Bombyx*, chalumeau des Grecs fort difficile à jouer, à cauſe de ſa longueur ; on le connoiſſoit déjà du tems d'Ariſtote, car ce philoſophe en parle. Le *bombyx* étoit fait d'une eſpèce de roſeau appelé en latin *calamus*, d'où eſt venu probablement le mot françois *chalumeau*. Bartholin, au chapitre V de ſon Traité *de Tibiis veterum*, & d'autres écrivains, expliquent le paſſage de l'*Onomaſticon* de Pollux, relatif à la flûte appelée *bombyx*, dans le ſens que cette flûte avoit deux parties de plus que les autres ; ſavoir, l'*olmos* & l'*eupholmie*. La première ſignifioit apparemment la bouche ou l'embouchure ; la ſeconde, la partie de la flûte qui eſt au-deſſous de la glotte, & la glotte même, ſuivant Héſychius. Cette conjecture paroît fauſſe ; comment en effet s'imaginer que les autres flûtes n'euſſent ni embouchure ni glotte ?

Quelques écrivains prétendent que le *bombyx* étoit une eſpèce de roſeau *femelle* dont on faiſoit les glottes ou anches. (*F. D. C.*)

BOMONIQUES. Les Lacédémoniens donnoient ce nom aux jeunes gens de leur nation, qui faiſoient gloire de ſouffrir conſtamment les coups de fouet qu'on leur donnoit dans les ſacrifices de Diane. Ils ſe défioient les uns les autres à qui ſupporteroit plus long-tems cette eſpèce de ſupplice : quelques-uns le ſoutenoient une journée toute-entière, & l'on en voyoit ſouvent expirer avec joie ſous les verges. Leurs mères étoient préſentes à ces défis, & elles les encourageoient par des exhortations & par des chants d'alégreſſe. On croit que les Lacédémoniens avoient eu en vue dans cette inſtitution, de rendre la jeuneſſe inſenſible aux douleurs, & de l'endurcir aux fatigues de la guerre. Le nom *bomoniques* vient de βωμος, *autel*, & de νικη, *victoire ; victorieux à l'autel* de Diane.

**BON**, ἀγαθὸς, *bon*. Les anciens donnoient cette épithète aux divinités qu'ils croyoient leur être favorables, ou qu'ils vouloient ſe rendre telles. On les trouvera à leurs articles reſpectifs.

Bon, (le dieu) ἀγαθὸς θεὸς, avoit un temple ſur le chemin de Mégalopolis en Arcadie au mont Ménale. Pauſanias croit que ce titre déſignoit éminemment Jupiter, auteur des biens & des maux.

Bon *événement*. Voyez *Bonus eventus*.

*BONI*. Les Romains déſignoient par ce nom les gens pieux qui s'occupoient des funérailles. Ennius dit :

*Tarquinii corpus bona femina lavit & unxit.*

BONNE *déeſſe*, *bona dea*, divinité myſtérieuſe dont les hommes ignoroient le nom. Il n'étoit connu que des femmes. On croit que ce nom déſignoit Cybèle ou la Terre, comme la ſource de tous les biens. Plutarque la confond avec Flore. Varron prétend qu'elle fut femme de Faunus, & qu'elle porta ſi loin la chaſteté, que jamais elle n'enviſagea d'autre homme que ſon mari. Lactance, au contraire, dit que cette femme de Faunus ayant bu du vin, contre la coutume de ce tems-là, fut fouettée par ſon mari juſqu'à la mort, avec des verges de myrthe ; que, dans la ſuite, Faunus regrettant ſon épouſe, la plaça au rang des dieux.

On célébroit tous les ans la fête de la *bonne déeſſe*, au premier jour de mai ; on ornoit à grands frais la maiſon où la fête ſe célébroit ; & comme on choiſiſſoit la nuit pour cette cérémonie, une infinité de lumières en éclairoient les appartemens. Les Veſtales ſe tranſportoient dans la maiſon du ſouverain pontife, ou d'un des premiers magiſtrats : mais on avoit grand ſoin de n'y admettre que des femmes ; pour cela, on faiſoit ſortir de la maiſon où ſe célébroient ces myſtères, non-ſeulement tous les hommes, mais auſſi tous les animaux mâles. Le ſcrupule étoit porté juſqu'à couvrir les tableaux où il y en avoit quelques-uns repréſentés. Enfin, on croyoit fermement qu'un homme qui auroit vu ces myſtères, même par haſard & ſans deſſein, ſeroit devenu aveugle. Mais l'aventure de Clodius déſabuſa tout le monde : il s'introduiſit déguiſé dans la maiſon de Céſar, où l'on célébroit les myſtères de la *bonne déeſſe*, & vit impunément tout ce qui s'y paſſoit.

Clodius aimoit Mucia, épouſe de Céſar, qui étoit à cette époque ſouverain pontife, & chez lequel on célébroit à ce titre les myſtères de la *bonne déeſſe*. Il ſe déguiſa en femme, & profita du déſordre de cette cérémonie pour s'introduire auprès de ſa maîtreſſe ; mais il fut reconnu par une ſervante qui répandit l'alarme par ſes cris, & il fut chaſſé ignominieuſement. Cicéron plaidant pour Milon contre Clodius, parle ſouvent de cet attentat ſacrilége, pour rendre ſon adverſaire odieux au peuple.

Pluſieurs écrivains romains ſe ſont recriés contre la licence & l'impudicité de ces myſtères, appelés par excellence *les myſtères romains*, & qui ſe célébroient le 4 décembre, tandis que ceux de Cybèle ſe célébroient au premier de mai. Le myrthe ne ſe trouvoit jamais dans les ſacrifices de la *bonne déeſſe*, à cauſe du ſupplice que lui avoit fait ſouffrir ſon mari Faunus; & le vin y portoit le nom de miel par la même raiſon. (*Macrob. Sat.*)

Tout étoit myſtérieux dans ces cérémonies. Le ſacrifice étoit appelé *Damium*, la bouteille *mellarium*; la *bonne déeſſe* étoit nommée tantôt *Fauna*, tantôt *Ops*, & quelquefois enfin *Fatua*. Malgré la licence de ſes orgies, cette déeſſe eſt appelée *ſainte* dans une inſcription rapportée par Gruter (*pag.* 82, *n.* 1.) : BONAE DEAE SANCTAE SACRUM, &c.

Lucrèce (*1l.* 598.) dépeint la *bonne déeſſe* portant une couronne murale & traînée dans un char par des lions. On la trouve ainſi repréſentée ſur des médailles de l'empereur Philippe.

Les Grecs avoient leur *bonne déeſſe*, qu'ils appeloient la *déeſſe des femmes*; & les Carthaginois rendoient auſſi un culte à une *bonne déeſſe céleſte*, que l'on croit être Junon.

BONNE *eſpérance*, *bona ſpes*. Une inſcription antique (*Gruter. pag.* 1075. *n.* 1.) porte:

BONAE SPEI
AUG. VOT.
PP. TR

On ne ſait ſi c'étoit la même divinité que l'Eſpérance, à laquelle les Romains donnoient divers noms, ou une divinité particulière.

BONNE *fortune*. On invoquoit la *bonne fortune* comme une divinité tutélaire, à la tête des pſéphiſmes ou des décrets, & lorſqu'on érigeoit quelque monument, par la formule ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ, que les Romains ont rendue par une formule preſque ſemblable, QUOD BONUM FELIX FAUSTUMQUE SIT.

Pauſanias décrivant les cérémonies uſitées pour deſcendre dans l'antre de Trophonius, dit que l'on faiſoit paſſer un certain nombre de jours à l'initié dans les temples du bon génie & de la *bonne fortune* avant la deſcente; & qu'on l'y apportoit après qu'il étoit revenu de cet antre ſacré.

BONNET & CHAPEAU. La diſtinction établie entre ces deux mots, qui déſignent un habillement de tête, ne porte pas ſur des caractères aſſez fortement prononcés, pour que nous puiſſions en faire une application exacte aux habillemens dont les anciens couvroient leur tête. C'eſt pourquoi nous renfermerons dans cet article tout ce que nous avons à en dire (ſi l'on excepte le CASQUE. *Voyez* ce mot.), & nous emploierons indiſtinctement les mots de *bonnet* ou de *chapeau*.

La forme originaire & ſpécifique du *bonnet* eſt circulaire, & ſemblable à la partie ſupérieure de la tête; parce qu'il eſt deſtiné à l'envelopper en la couvrant pour la garantir du froid ou des autres injures du tems. Anciennement la plupart des diverſes ſortes de coëffures (s'il eſt permis pour abréger d'employer ce mot en parlant des hommes) avoient, comme aujourd'hui, pour fond le *bonnet*. Ce ſont les acceſſoires ou ornemens qu'on y ajouta, qui leur firent donner diverſes dénominations relatives, ſoit à la forme différente que ces ornemens produiſirent à l'extérieur, ſoit à la qualité de la matière dont chaque ſorte de *bonnet* fut fait, ſoit à leur deſtination pour les différentes ſaiſons, & pour les autres circonſtances où l'on en changeoit, ſoit enfin aux autres variétés qui faiſoient diſtinguer la dignité, l'état, la condition, la profeſſion, & même le pays de ceux par qui ils étoient portés. Malgré les noms particuliers qu'avoient les différentes coëffures, celui de *bonnet* reſta encore à pluſieurs. On appela *bonnet* phrygien, la coëffure exhauſſée & recourbée pardevant, qui étoit d'un uſage commun en Phrygie; & *bonnet* royal, la tiare qui étoit la coëffure propre & diſtinctive des rois de Perſe, d'Arménie, d'Oſrhoëne & des Parthes. *Voyez* TIARE, CIDARIS & MÎTRE.

Les Egyptiens avoient ordinairement la tête nue, ſelon Hérodote, & ſuivoient en cela une coutume oppoſée à celle des Perſes. Cet hiſtorien obſerve que long-tems après une bataille, on diſtinguoit les crânes des Egyptiens de ceux des Perſes, par leur extrême dureté. Quoi qu'il en ſoit de cette aſſertion, les figures d'Egyptiens qui nous ſont parvenues ont la tête couverte, ou d'un chaperon ou d'un *bonnet*; & ces figures repréſentent des dieux, des rois ou des prêtres. A quelques-unes, le chaperon ſe termine en deux larges bandes, tantôt plates, tantôt arrondies en dehors; & il flotte ſur les épaules, ſur le dos, & quelquefois ſur la poitrine. Le *bonnet* égyptien reſſemble par fois à une mître, & d'autres fois il eſt applati par le haut, dans le goût des coëffures que l'on portoit il y a deux cents ans, & comme le *bonnet* que porte Alde-Manuce le père, dans les portraits que nous avons de ce ſavant imprimeur. Ce *bonnet* eſt attaché ſous le menton par deux rubans, comme on peut le voir à Rome au cabinet de Rolandi, à une figure aſſiſe de granit noir, & haute d'environ trente pouces françois. Il s'élargit par le haut, à-peu-près comme le boiſſeau qui couvre la tête de Sérapis. Cette forme a donné lieu aux Arabes d'appeler *kankal*, boiſſeau, les *bonnets* des anciens rois de Perſe. De ſemblables *bonnets* couvrent les figures aſſiſes placées vers la pointe des obéliſques, & celles que l'on voit dans les ruines de Perſépolis. Sur le devant du *bonnet* s'élève un ſerpent: c'eſt ainſi

que les médailles de Malte nous montrent ce reptile placé ſur le front des divinités phéniciennes.

Les figures des obéliſques, celles de la table du jardin Barberini & du cabinet Rolandi, ont leurs *bonnets* ſurmontés de l'eſpèce d'ornement que Warburton croit être le perſéa, & qui étoit le caractère diſtinctif de la coëffure des rois d'Egypte. Cependant comme cet ornement a encore plus de reſſemblance avec des plumes, & comme Cneph, dieu créateur de l'univers chez les Egyptiens, portoit des *plumes royales*, c'eſt-à-dire, telles que les rois avoient coutume d'en porter, il y a grande apparence que c'étoit une aigrette de plumes. Le dieu Cneph eſt très-peu connu par les monumens; & les figures dont nous décrivons la coëffure, ſe trouvant répétées ſur tous les obéliſques, il en réſulte naturellement qu'elles repréſentent des rois.

Quelques figures de femmes égyptiennes, ou pour mieux dire, quelques Iſis, portent un *bonnet* ou une parure qui reſſemble à un tour de cheveux poſtiches; mais le plus ſouvent, & ſur-tout à la grande Iſis du capitole, ce tour paroît compoſé de plumes. On voit même dans les *Monumenti inediti* de Winkelmann, que nous tranſcrivons ici, une Iſis portant ſur ſa coëffure une poule de Numidie, dont les ailes ſe rabattent ſur les côtés, & dont la queue deſcend ſur le col.

Les anciens Perſes, & probablement auſſi les Orientaux leurs voiſins, attachoient en guiſe de *bonnet* (*Strab. l.* 15. *p.* 734.) une toile fine autour de leur tête, comme les Orientaux le pratiquent encore aujourd'hui pour leurs turbans. A la guerre ils portoient ordinairement un *chapeau* taillé en forme de cylindre ou de tour (*ibidem*). On leur voit auſſi ſur les marbres de Perſépolis & ſur des pierres gravées, des *bonnets* garnis d'un bord retrouſſé comme celui de nos *bonnets* fourrés.

Quant aux Mèdes, aux Aſſyriens, aux Arméniens, aux Parthes, *voyez* MITRE, TIARE & CIDARIS.

Le *chapeau*, *petaſus*, large & plat, du milieu duquel ſort quelquefois une pointe, ſervoit aux voyageurs, & aux chaſſeurs grecs & romains; ils l'attachoient avec des courroies ſous le menton; & lorſqu'ils vouloient ſe découvrir, ils le jetoient derrière leurs épaules, ſans détacher les courroies. C'eſt ainſi qu'on le voit à Zéthus ſur deux bas-reliefs de la villa Albani & de la villa Borghèſe, à un héraut ſur un vaſe étruſque, à pluſieurs ſtatues de Mercure, d'Apollon, & à Méléagre ſur pluſieurs monumens. Ce chaſſeur célèbre le porte ſur la tête, ſur les médailles des Etoliens.

Un *chapeau* ſuſpendu & conſacré à Hécate, exprimoit le vœu d'un voyageur ou d'un meſſager. Les maîtres de Gymnaſe mettoient le *chapeau* au nombre de leurs attributs particuliers.

Les Macédoniens s'en ſervoient auſſi, & les appeloient *καυσία*, en latin *cauſia*.

Les Lacédémoniens portoient toujours des *chapeaux* de feûtre, afin de ſe diſtinguer des ilotes, leurs eſclaves.

Les Athéniens, dans les tems les plus reculés, portoient à la ville, ainſi qu'à la campagne, des *chapeaux* ou *bonnets*. Au moyen des rubans dont ils étoient garnis, on pouvoit les attacher ſous le menton, comme nous le voyons à la figure de Théſée deſſinée ſur un vaſe de terre cuite de la bibliothèque du Vatican.

Héſiode (*Εργ. v.* 545.) fait entendre que ces *chapeaux* grecs étoient de laine. On les portoit aux ſpectacles dans la Grèce; car on ſait que les Eginètes accablèrent ſous le poids de leurs *chapeaux*, l'ancien légiſlateur d'Athènes, Dracon, au moment que placé ſur le théâtre, il liſoit à haute voix les loix qu'il leur deſtinoit.

Denys d'Halicarnaſſe dit que les députés du ſénat trouvèrent Cincinnatus, qu'ils alloient revêtir de la puiſſance de dictateur, labourant avec ſa charrue & ayant la tête couverte d'un *chapeau*. Auguſte ne ſortoit jamais de ſon palais, ſelon Suétone, pour traverſer quelqu'endroit expoſé au ſoleil, qu'il ne portât un *chapeau*. Sous les empereurs, les Romains ſe couvrirent avec des chapeaux dans les ſpectacles, à l'exemple des Grecs.

Le plus ſouvent ils ſe couvroient la tête avec un pan de leur toge, que les antiquaires du ſiècle dernier avoient pris pour un voile ou chaperon. Mais ils étoient dans l'uſage de paroître avec la tête découverte devant les perſonnes auxquelles ils vouloient témoigner du reſpect. De-là vint qu'ils regardèrent comme une grande incivilité de garder ſur la tête, dans ces occaſions, l'habillement dont on la couvroit ordinairement. (*Plutarch. Pomp. p.* 1169). Plutarque nous dit encore poſitivement (*Quæſt. Roman.* 10.) que les Romains rencontrant des perſonnes pour leſquelles ils avoient du reſpect & de la conſidération, ſe découvroient la tête, lorſqu'elle étoit *par haſard* couverte avec une partie de leur habillement extérieur.

D'après ce texte de Plutarque, d'après celui d'Euſtathe (*Odyſſ.* 1.), *que les Romains avoient pris des Grecs l'uſage d'avoir la tête nue*, & d'après les marbres & les médailles, on peut aſſurer qu'ordinairement les Romains ne ſe couvroient point la tête. Il eſt cependant queſtion dans les auteurs latins du *pileus*, du *galerus* & du *petaſus*; & nous devons faire mention de ces exceptions de la règle générale.

Le *bonnet* appelé *petaſus* étoit le *chapeau* à large bord dont nous avons dit plus haut que ſe ſervoient les voyageurs pour ſe garantir du ſoleil, & qu'ils rejetoient ſur leurs épaules, lorſqu'ils vouloient découvrir leur tête, ainſi que le pratiquent les payſannes du Languedoc & de la

Provence. Plaute parle ſouvent du *pétaſe* des voyageurs. *Voyez* PÉTASE.

C'eſt le *pileus* ou *pileolus* dont il eſt fait mention le plus ſouvent dans les écrits des Romains; c'étoit lui qui étoit l'objet des vœux que formoient les eſclaves, parce qu'il étoit le ſigne de leur affranchiſſement & le ſymbole de la liberté. On voit ſur les médailles de Brutus, l'aſſaſſin de Céſar, le *pileus* placé entre deux poignards. Ce *bonnet* eſt rond, ſans bords d'aucune eſpèce, & il reſſemble aſſez à la moitié d'un globe. Il n'eſt terminé ni par un bouton, ni par une pointe; caractère qui le diſtingue du *bonnet* des Dioſcures & du *bonnet* phrygien. Ceux d'Ulyſſe & de Vulcain ont beaucoup d'analogie avec lui; & ſur des monumens dont le travail ne ſeroit pas terminé avec ſoin, on pourroit les confondre. A la mort de Néron, les Romains parurent dans les rues avec le *pileus*, comme s'ils euſſent été affranchis de la ſervitude par cette mort. (*Xiphil.* 63).

Les malades & les vieillards couvroient auſſi leur tête avec le *pileus*. Ovide conſeillant à l'amant qu'il inſtruit (*de Art. Amand.* 1. 733.) de feindre une incommodité, une langueur ou une maladie, lui recommande de couvrir du *pileus* ſes blonds cheveux, afin que l'on croye ſon mal réel:

*Arguat & macies animum : nec turpe putaris*
*Pileolum nitidis impoſuiſſe comis.*

Varron dit dans un fragment (*de Vita Pop. Rom.* 1.) que les *jeunes* Romains avoient la tête nue & les cheveux friſés : *Minores natu capite aperto erant, capillo pexo.* Les vieillards couvroient donc la leur avec le *pileus* ou avec le *birrus*, *bonnet* pointu. Nicéphore Grégoras (10. *extr.*) raconte que ſous le règne de l'empereur Andronic, les jeunes gens avoient pris l'uſage des vieillards, & qu'ils ſe couvroient par-tout comme eux de longs *bonnets* pointus, *birri*, dans le palais même de l'empereur, a la ville & dans les champs.

Nous voyons dans Athénée (6. *p.* 274.) que les Romains portoient dans les repas des *bonnets* faits de peaux de brebis, garnis de laine. Lipſe (*de Amphith. c.* 19 & 20.) dit avoir vu à Padoue un marbre antique, ſur lequel étoient ſculptés des convives couchés autour d'une table, les uns avec la tête nue, & les autres couverts d'une eſpèce de *pileus*, ſi plat que l'on pouvoit le confondre avec des bandelettes ou avec un bandeau. Cet uſage explique le vers ſuivant d'Horace (*epiſt.* 1. 3. 15.):

*Ut cum pileolo ſoleas conviva tribulis.*

On ſe couvroit encore la tête à Rome dans les théâtres & les amphithéâtres, où l'on étoit expoſé aux injures de l'air, lorſque l'*éditeur* des jeux ne faiſoit pas la dépenſe des tapis ou voiles, qui les couvroient quelquefois, ou lorſque la force du vent en empêchoit l'uſage. Martial eſt ici notre garant (*xiv.* 29.):

*In Pompejano tectus ſpectabo theatro;*
*Nam populo ventus vela negare ſolet.*

Il paroît d'après deux paſſages de Martial & de Stace, que le *pileus* des Romains étoit fait de feûtre ou de laine foulée, de même que leurs *lacernes*. S'il eût été fabriqué d'un ſimple drap, il n'auroit pu les garantir de la pluie & de l'humidité. Les vers de Stace annoncent qu'il étoit de pluſieurs pièces liées par des coutures. Les voici (*Sylv. iv.* 9. 25.):

*Uſque adeò ne defuerunt*
*Caſis pilea ſuta de lacernis?*

Martial a dit auſſi (*xiv.* 132.):

*Si poſſem, totas cuperem miſiſſe lacernas:*
*Nunc tantùm capiti munera mitto tuo.*

Le *pileus pannonicus* étoit en uſage parmi les ſoldats; d'où lui vint le ſurnom *militaris*. C'étoit un *bonnet* fait de peaux, peut-être de peaux d'agneau, comme ceux dont parle Feſtus, & qu'il appelle *peſcia*. Végèce dit qu'on obligeoit les ſoldats de s'en couvrir toujours la tête; de peur que s'ils étoient habitués à marcher tête nue, le caſque ne leur parût trop lourd dans les batailles (1. 20.): *Uſque ad præſentem propè ætatem conſuetudo permanſit, ut omnes milites* PILEIS, *quos pannonicos vocabant, ex pellibus uterentur : quod propterea ſervabatur, ne gravis galea videretur in prœlio homini qui geſtabat aliquid ſemper in capite.*

Le *pileus Theſſalicus* avoit de larges bords, & reſſembloit au PÉTASE. *Voyez* ce mot.

Quant aux femmes grecques & romaines, elles avoient ordinairement la tête nue; quelquefois auſſi elles ſe ſervoient, comme les hommes, de leur manteau, ſoit pour ſe la couvrir entièrement, ſoit uniquement pour ſe voiler le viſage. C'eſt ainſi que Valérius Flaccus nous peint Junon (*Argon. l.* 1. *v.* 132.):

*Illa ſedet dejectâ in lumina pallâ.*

Le voile étoit par fois une pièce d'étoffe particulière, & détachée du reſte de l'habillement. *Voyez* VOILE.

Les femmes âgées portoient une eſpèce de *bonnet*, dont la ſtatue d'Hécube qui eſt dans le muſéum du capitole, & que l'on appelle mal-à-propos une *Præfica*, pleureuſe des funérailles, peut nous donner une idée.

Hécube le porte auſſi ſur un bas-relief de la villa Borghèſe, repréſentant l'arrivée des Amazones au ſecours de Priam. La vieille gouvernante des filles de Niobé eſt coëffée avec ce même *bonnet* ſur un autre bas-relief de la même villa, qui repréſente

repréſente la mort des enfans de cette mère orgueilleuſe. On peut le voir encore ſur la tête d'une vieille femme qui ſe détourne pour ne pas être témoin du meurtre de Priam ou d'Agamemnon, qui eſt ſculpté ſur un bas-relief du palais Barberini. Ces trois marbres ſont gravés dans les *Monumenti inediti.*

Ce *bonnet* n'étoit cependant pas un attribut excluſif de la vieilleſſe ; car on le voit à une jeune bacchante ſculptée ſur un baſſin de marbre que Winkelmann ſe propoſoit de publier dans le troiſième volume de ſes *Monumens d'antiquité.* Nous trouvons encore ce *bonnet* ſur un jeune & beau maſque tragique du palais Albani, ſur un pareil du palais Lancellotti, & ſur la tête de la nymphe Œnone, la première maîtreſſe de Pâris, qui eſt placée ſur un bas-relief de la villa Ludoviſi.

Lorſque les femmes alloient en voyage, ou qu'elles étoient expoſées au ſoleil, elles portoient le *pileus theſſalicus*, le chapeau theſſalien, ſemblable aux chapeaux de paille des femmes de Toſcane & de Provence. Ces chapeaux avoient très-peu de fond, & ils étoient ordinairement blancs, ainſi que nous les voyons ſur pluſieurs vaſes peints (*Dempſt. Etrur. tab.* 32). Sophocle (*Œd. Colon.* 306.) donne un de ces chapeaux à Iſmène, la plus jeune des filles d'Œdipe, lorſqu'elle ſe ſauve d'Athènes pour rejoindre ſon malheureux père. Sur un vaſe qui appartenoit au célèbre peintre Mengs, une amazone à cheval combattant contre deux guerriers, portoit un ſemblable chapeau rejeté ſur les épaules. Pallas eſt coëffée avec ce chapeau ſur un grand vaſe de marbre de la villa Albani (*Monumenti inediti*, n°. 65.), où elle paroît en chaſſereſſe, ainſi qu'elle eſt repréſentée dans un hymne de Callimaque (*Ballad. v.* 91.), dans la Thébaïde (*l.* 2. *v.* 243.), & dans Ariſtide (*Orat. Minor. p.* 25).

On ſait que les prêtreſſes de Cybèle avoient pour attribut un chapeau. (*Tertull. de Pallio. c.* 4. *p.* 25).

Ce qui paroît enfin n'être qu'une corbeille ſur la tête des Caryatides, pourroit bien avoir été un *bonnet* ou une coëffure de certains pays Grecs ; car les Egyptiennes portoient encore ſur leur tête, dans le ſiècle dernier, une ſemblable parure. (*Belon, Obſerv. l.* 2. *c.* 35).

Pour ce qui eſt des enfans & des eſclaves, les monumens repréſentent ordinairement les premiers avec la tête nue. Quant aux ſeconds, il y a lieu de croire d'après quelques bronzes antiques publiés par le comte de Caylus, & d'après une des peintures d'Herculanum, repréſentant une place publique, où l'on voit un homme vêtu d'une tunique courte, ſans toge ni manteau, coëffé avec un *bonnet* plat & rond, que les eſclaves ſe couvroient dans les maiſons & dans les champs, mais qu'ils paroiſſoient toujours avec la tête nue devant les magiſtrats, & dans les cérémonies publiques.

BONNET *phrygien* ou CORNO. Ce *bonnet*, que portent ordinairement Pâris & les Troyens, étoit conique, & avoit la pointe repliée en avant ſur le ſommet de la tête. Les *bonnets* de laine rouge ou bleue qui ſont en uſage en France parmi les citoyens de la dernière claſſe, ſont faits exactement comme le *bonnet* phrygien, & leur pointe ſe replie quelquefois en avant ſur le ſommet de la tête, comme la ſienne. Au reſte, le *bonnet* phrygien n'étoit pas garni de pendans ou de joues, pour l'ordinaire.

« Le buſte que préſente la planche trente-unième du volume III des Recueils d'antiquités, eſt du plus beau travail grec, & du caractère le plus intéreſſant. Le *bonnet* ou *corno* qu'il porte, mérite d'autant plus que l'on en conſerve la diſpoſition, que je ne me ſouviens point, dit le comte de Caylus, de l'avoir vu ſur aucun monument, ni dans aucun Recueil d'antiquités. La forme & les détails de ce *bonnet* ſont marqués ſi clairement, & d'une façon ſi diſtinguée, que je l'ai fait graver ſous trois aſpects, pour rendre le tout plus ſenſible. On voit par les plis de cette coëffure, qu'elle étoit d'une étoffe ſouple & obéiſſante, vraiſemblablement compoſée d'un tiſſu de laine ou d'autre matière ſemblable. L'artiſte paroît trop exact, pour n'avoir pas marqué la couture, ſi le *bonnet* eût été formé par un cuir. Les deux extrémités ou pendans de cette coëffure, ſe rabattoient ſous le menton, en couvrant les oreilles, & ſervoient à garantir des injures de l'air. Lorſqu'elles étoient relevées, elles accompagnoient agréablement le viſage. La manière dont on les voit attachées & renouées derrière la tête, prouve que l'artiſte a ſuivi la nature, & copié avec exactitude l'uſage de ſon tems : uſage répété en grande partie par un grand nombre de nations modernes, & qu'on doit regarder comme une mode générale & caractériſtique des Phrygiens, puiſqu'en effet ils avoient reporté ſur leurs caſques cette extrémité arrondie, quoique très-inutile à cette arme défenſive ». Ce *bonnet* phrygien, décrit ſi exactement par le comte de Caylus, paroît être une mitre phrygienne, à cauſe des joues ou fanons.

Au reſte, tous les bas-reliefs antiques qui repréſentent des événemens relatifs à la guerre de Troie, offrent aux artiſtes le *bonnet* phrygien, ou *corno*, mille fois répété. Il y en a plus de cent dans le ſeul volume de planches des *Monumenti inediti* de Winkelmann ; parce que ce *bonnet* devint parmi les artiſtes grecs un caractère diſtinctif des *barbares*, ainſi que les chauſſes longues.

BONNET ou *chapeau* de Mercure. *Voyez* PÉTASE.

BONNET d'Ulyſſe. Athénée dit que la tête de ce héros étoit gravée ſur le cachet de Callicrate : on la voyoit ſur une pierre antique de la collection du baron de Stoſch, & ſur une autre du cabinet du grand-duc. Une des ſtatues de la vigne Pamphili repréſente Ulyſſe tenant une coupe. Dans la même

vigne eſt un monument qui le repréſente attaché au ventre du bélier, au ſortir de l'antre de Polyphême. On connoît une médaille de la famille *Mamilia*, où il paroît ſous la figure d'un voyageur, ou plutôt d'un mendiant, s'appuyant ſur un long bâton, & recevant les careſſes d'un chien; & il n'y a pas long-tems que M. Neumann a publié une médaille d'Ithaque, où l'on voit d'un côté la tête d'Ulyſſe, & de l'autre un coq. Sur la plupart de ces monumens, Ulyſſe porte un *bonnet* aſſez ſemblable à celui qu'on donne à Vulcain, & même à celui des Dioſcures; il a la forme d'un œuf coupé par la moitié. Un auteur moderne (*Solerus de pileo*) a cru que c'étoit-là un titre de nobleſſe, & le ſymbole de la liberté. Selon deux célèbres critiques (*Meurſius, Lacon.* & *Voſſius in Catull.*) ce *bonnet* étoit un des attributs des perſonnes les plus diſtinguées de Lacédémone; & Ulyſſe le portoit, parce qu'ayant épouſé Pénélope, lacédémonienne, il partageoit tous les droits des Spartiates; mais toutes ces conjectures ne ſont fondées ſur le témoignage d'aucun auteur ancien.

Selon Euſtathe, c'eſt Apollodore qui le premier a repréſenté Ulyſſe avec un *bonnet*; &, ſelon Pline, c'eſt Nicomaque. Peut-être, dit M. l'abbé le Blond (*Deſcription des pierres gravées du palais-royal, tome* 2. ULYSSE.), faudroit-il remonter encore plus haut; car on lit dans l'Iliade qu'Ulyſſe avoit un *bonnet* ſous ſon caſque. (*Iliad.* A. 41).

Sur un vaſe d'argent d'Herculanum, repréſentant l'apothéoſe d'Homère, on voit une femme coëffée d'un chapeau conique ſans retrouſſis, comme on en donne à Ulyſſe. Elle croiſe une jambe ſur l'autre, porte la main droite à ſon front, & paroît occupée de penſées profondes: c'eſt l'Odyſſée, ſelon Winkelmann.

On trouve dans la collection de Stoſch une pâte de verre antique, ſur laquelle eſt gravée une tête de guerrier coëffée d'un ſemblable *bonnet*, qui deſcend juſqu'aux ſourcils. Par-deſſus ce *bonnet* eſt placé un caſque garni de joues & d'autres pièces qui couvrent la nuque, la plus grande partie du col & du viſage. Le cabinet Farnèſe de Parme renferme une pierre gravée, ſur laquelle on apperçoit encore plus diſtinctement le *bonnet* qui ſe mettoit ſous le caſque pour empêcher que ſon poids & ſa dureté n'en bleſſaſſent quelque partie.

BONNET de Vulcain. Ce dieu porte ſouvent, comme Ulyſſe, un *bonnet* pointu, recourbé quelquefois en avant, tel que nous voyons le *bonnet* phrygien.

BONNET des Dioſcures. Caſtor & Pollux ſont toujours diſtingués ſur les marbres par leur *bonnet*. Le poëte Lycophon (*n.* 506.) dit que ce *bonnet* des Dioſcures reſſembloit à la moitié d'un œuf; & les bas-reliefs antiques ſont d'accord avec lui. Les médailles ſeules ajoutent ſouvent des étoiles à ces *bonnets* célèbres.

Feſtus nous apprend que les Dioſcures ſont toujours repréſentés avec la tête couverte, à cauſe de l'uſage qui régnoit dans la Laconie, leur patrie. Les Lacédémoniens marchoient toujours ainſi, ſur-tout dans les combats: *Pilea Caſtori & Polluci dederunt antiqui, quia Lacones fuerunt, quibus pileatis pugnare mos eſt.*

On voit un *bonnet* ſur les médailles des Mamertins. Quant aux *bonnets* des Dioſcures ſi reconnoiſſables par les étoiles dont ils ſont ordinairement ſurmontés, voyez plus haut leur article.

BONNET pontifical. *Voyez* APEX.

BONOSIUS, tyran dans les Gaules ſous *Probus*.

*QUINTUS BONOSIUS AUGUSTUS.*

Les médailles de *Bonoſius* ne ſont connues que dans le Recueil de Goltzius.

*BONUM factum.* On ajoutoit chez les Romains ces deux mots à la fin des édits, comme étant de bon augure, & on les indiquoit par les ſigles B. F.

*BONUS Eventus*, bon événement. Nous trouvons ſouvent ſur les médailles impériales grecques & latines ce dieu, qui eſt toujours repréſenté de la même manière & avec les mêmes attributs; c'eſt-à-dire, nud, debout, tenant d'une main une patère, & de l'autre des épis avec des pavots. Il fut adoré dans la Grèce ſous la dénomination de *dieu bon*, ΤΟΝ ΑΓΑΘΟΝ; comme on le voit ſur une médaille frappée à Ephèſe, & rapportée par Vaillant (*Num. Grac*).

Le ſeul monument où ce dieu ſoit repréſenté vêtu, eſt une médaille de *Peſcennius Niger*, rapportée par Patin.

Le dieu *Bonus Eventus* annonce par les fruits qu'il porte ordinairement, & par la corne d'abondance qu'il tient ſur une pierre gravée de Stoſch, la protection qu'il accordoit aux laboureurs & aux vignerons. C'étoit auſſi un des douze dieux *Conſentes*, protecteurs des habitans des campagnes, ſelon Varron (*de Re ruſticâ* 1. 1). Caton nous a conſervé la prière qu'on lui adreſſoit, & par laquelle on le ſupplioit de faire croître & proſpérer les fruits, les grains, les vignes & les bois (*de Re ruſticâ*): *Uti tu fruges, frumenta, vineta, virgultaque grandire, bencque evenire ſinas.* Il paroît d'après ce paſſage de Feſtus (*Panibus rediniebant caput equi immolati idibus octobris, quia ſacrificium fiebat ob frugum eventum*), que l'on ſacrifioit dans les campagnes un cheval au dieu *Bonus Eventus*, le jour des ides d'octobre.

Il recevoit auſſi des hommages dans Rome; car Pline (34. 8.) dit que l'on y voyoit une de ſes ſtatues qu'Euphranor, habile ſculpteur, y avoit faite.

On diſtinguoit la Fortune, du dieu *Bonus Eventus*, en ce que celui-ci étoit uniquement l'emblème des bons ſuccès; tandis que la Fortune étoit reſponſable des bons & des mauvais.

Feſtus nous apprend que le Bo… toujours repréſentés avec cet ute… de l'uſage qui régnoit dans la Lau… trie. Les Lacédémoniens mon… ainſi, ſur-tout dans les combats: Fu… & Pollucis dederunt antiqui, qui lanat… quibus pileatis pugnare mos ſit.

On voit un *bonnet* ſur les mê… tins. Quant aux *cornes* des Dieux… riſiables par les étoiles dont ils ſont… ment ſurmontés, voyez plus haut l'… Bonnet pontifical. *Voyez* Mitre.

BONOSIUS, tyran dans la Gaule… *Probus*.

*Quintus Bonosius Bonosus.*

Les médailles de Bonoſius ne ſont pas… dans le Recueil de Goltzius.

*Bonum fatum.* On trouve ces deux mots à la fin des côtés, comme… bon augure, & on les indique par les l…

*BONUS Eventus*, bon événement. … vous ſouvent ſur les médailles roma… ques & latines ce dieu, qui eſt toujours… de la même manière & avec les mêmes… c'eſt-à-dire, nud, debout, tenant d'une… patère, & de l'autre des épis avec… Il fut adoré dans la Grèce ſous le nom… de *dieu bon*, ΤΟΝ ΑΓΑΘΟΝ; comme… ſur une médaille frappée à Epidaure… par Vaillant (*Num. Græc.*).

Le ſeul monument où ce dieu ſoit re… vêtu, eſt une médaille de Pétronia… portée par Patin.

Le dieu *Bonus Eventus* prenoit ſou… qu'il portoit ordinairement, & par la… dance qu'il tient ſur une pierre grav… la protection qu'il accordoit aux… aux vignerons. C'étoit auſſi un dieu… *Conſentes*, protecteurs des labours… gnes, ſelon Varron (*de Re ruſtica*, … nous a conſervé la priere qu'on lui… par laquelle on le ſupplioit de faire… prêter les fruits, les grains, les vign… (*de Re ruſtica*): *Uti tu fruges, frumen… vineaſque grandire, herbas conſeri… roit d'après ce paſſage de Feſtus [illegible]… hanc caput equi immolati [illegible]… ſacrificium fiebat ob frugum [illegible]… ſacrificioit dans les campagnes au… *Bonus Eventus*, le jour des Ides d'…

Il recevoit auſſi des hommages… car Pline (*l. 14. c. 8.*) dit que [illegible]… ſes ſtatues qu'Euphranor, [illegible]… avoit faite.

On diſtinguoit la Fortune [illegible]… en ce que celle-ci étoit [illegible]… des bons ſuccès; tandis que la… ponſable des bons & des mauvais



BOOPIS, Junon étoit ainſi appelée à cauſe de ſes grands yeux. *Boopis* eſt formé de βοῦς, *bœuf*, & de ὠψ, *viſage*; *regard*, & il vouloit dire, déeſſe aux yeux de bœuf.

BOOTES *ou le Bouvier*, conſtellation voiſine du pôle arctique, au-deſſous de la grande Ourſe.

On l'appelle encore *Arctophylax*, c'eſt-à-dire, *Gardien de l'Ourſe*; parce que l'étoile principale de cette conſtellation ſuit l'ourſe, comme ſi elle la gardoit à vue.

Des poëtes ont dit que *Bootès* étoit Icare, père d'Erigone (*Voyez* ſon article), que Jupiter avoit placé dans le ciel. D'autres le prennent pour Arcas, fils de Callſto. (*Voyez* ſon article).

BORDURE des habits. Les tuniques & les manteaux des femmes étoient ordinairement chargés de *bordures* qui en ſuivoient les contours extérieurs, comme les galons des modernes. Ces *bordures* étoient appelées par les Grecs βίζα, πτύον, σπειρώδιον, ἀναβόλιον, κράσπεδον; & par les Latins, *faſcia*, *limbus*. Leur matière la plus ordinaire étoit la pourpre, qui ornoit auſſi les habits des hommes chez les Etruſques & chez les Romains (*Buonar. Explic. ad Demſt. Etr. p. 60.*), (*Æneid. v.* 250.):

*Victori auratam chlamydem, quam plurima circum*
*Purpura.*

Suétone dit que Caligula (*c. 17. n. 5.*) diſtribua des *bordures* de cette étoffe aux femmes & aux jeunes gens revêtus de la prétexte: *Pueris ac feminis faſcias purpura, ac conchylii diſtribuit.* Soit que ces *bordures* fuſſent de pourpre ou de toute autre étoffe, elles étoient ordinairement d'une autre couleur que l'habit auquel elles ſervoient d'ornement; ce que Virgile & Stace ont exprimé par *limbus pictus* dans les vers ſuivans (*Æneid. IX.* 137.):

*Sidoniam picto chlamydem circumdata limbo.*

(*Theb. VI.* 367.):

*Et picto diſtinguit pectora limbo.*

Quelques philologues ont cru que ces *bordures* étoient déſignées auſſi chez les Latins par le mot *latinia*; mais on verra à ſon article qu'il exprimoit le bas ou le bord de la toge & du manteau, ſans aucune relation à la *bordure*.

Les habillemens des femmes étoient ornés par le bas d'une ou de pluſieurs raies (ou bandes) de diverſes couleurs. On en voit une ſeule à une des figures peintes du tombeau de Ceſtius, & deux à une des Muſes de la Noce Aldobrandine. La robe de la figure de *Rome* conſervée au palais Barberini, eſt ornée de trois raies rouges, chargées de fleurs blanches. Quelques figures dans les peintures d'Herculanum portent des draperies décorées de quatre raies. Une ſtatue de Diane du plus ancien ſtyle, conſervée au cabinet d'Herculanum, eſt couverte d'une draperie, ſur laquelle ſont peintes pluſieurs raies.

On peut dire qu'en général l'ornement ordinaire qui formoit la *bordure* des habits de femme & d'homme, étoit traité d'une manière facile & expéditive. Quelques vaſes étruſques nous offrent cependant quelques-uns de ces ornemens des *bordures*, qui annoncent un travail mieux fini & un goût plus délicat. Le plus agréable de ceux-là paroît avoir été le Méandre dont parle une épigramme de l'Anthologie (*l. 6. c. 8. ep.* 17. 18.), & qui décore auſſi le vêtement d'une figure étruſque de bronze. (*Buon. Oſſ. ſop. ale. Medagl. pag.* 98). Les *bordures* des habits ſont quelquefois chargées ſur les vaſes étruſques de petits carreaux colorés diverſement, tels que ceux d'un damier, & quelquefois auſſi d'enroulemens formés comme les pampres de vigne. Les *Monumenti inediti* de Winkelmann renferment (n°. 99) un vaſe dont le deſſin repréſente Théſée & Ariane. Cette princeſſe porte une draperie bordée depuis le ſein juſqu'aux pieds d'une bande de couleur foncée, & chargée dans toute ſa longueur de traverſes ſemblables à des bouronnières.

BORÉADES, noms patronymiques de Zéthès & Calais, fils de *Borée*. Hygin (*fab. XIV.*) dit qu'ils avoient la tête & les pieds ailés. Ils portent ſimplement des ailes aux épaules ſur une pâte antique de la collection de Stoſch, où ils chaſſent à coups de flèche les redoutables harpies. Wilde (*tab. 7. n. 1.*) a cru reconnoître la tête ailée qui eſt gravée ſur une médaille, pour celle de Calais.

BORÉASMES, fêtes en l'honneur de Borée, célébrées par les Athéniens & les Mégalopolitains. Voyez-en l'origine à l'article Borée.

BOREE eſt pris ordinairement pour l'un des quatre vents cardinaux; c'étoit un dieu fils d'Aſtrée & d'Aurore. Son nom déſigne toujours le vent du nord; & les poëtes Grecs, relativement à la ſituation de leur pays, avoient fixé ſon ſiége dans la Thrace. Mais les Latins, qui ont copié les Grecs, n'ont point fait attention que la Thrace eſt au nord-eſt de l'Italie, & ils ont toujours donné au vent du nord l'épithète de Thracien.

*Borée* avoit des temples & des ſacrifices réglés. Voici les différens événemens qui occaſionnèrent ce culte. Les habitans de Thurium ayant été délivrés d'un grand péril, par une tempête qui ruina la flotte de Denis-le-Tyran, leur ennemi, offrirent des ſacrifices à *Borée*, qui avoit fait ce ravage, & lui conférèrent la bourgeoiſie de leur ville. Ils lui aſſignèrent une maiſon, avec un revenu fixe, & célébrèrent tous les ans une fête en ſon honneur. Lorſqu'Agis, roi de Lacédémone, aſſiégeoit la ville des Mégalopolitains, ſes machines battoient la ville avec tant de force, que la brèche eût ſans doute été fort grande dans l'eſpace d'une nuit, ſi *Borée* n'eût renverſé la machine de ſon ſouffle.

Les Mégalopolitains, en reconnoiſſance, lui conſacrèrent un temple, où ils lui offroient des ſacrifices un certain jour de l'année, appelé *Boréaſme*; & il n'y avoit point de divinité qu'ils honoraſſent plus que lui. Lorſque Xerxès marchoit contre les Grecs, ſa flotte aborda la côte de Magnéſie. L'oracle ordonna aux Athéniens d'appeler leur gendre à leur ſecours; ils invoquèrent *Borée*, qui, ayant épouſé Orithye, fille d'Erichthée, leur roi, fut dans cet inſtant regardé comme leur gendre. Ils lui adreſſèrent des prières, lui offrirent des victimes, & la flotte fut diſſipée. Ces mêmes Athéniens firent bâtir un temple à *Borée*, ſur les bords de l'Illiſſe, rivière de l'Attique. Ils crurent que le même dieu avoit déjà fait périr la flotte des Perſes, près du mont Athos. On juroit à Athènes par la divinité de *Borée*; l'on y célébroit ſes fêtes, appelées *Boréaſmes*, avec beaucoup de ſolemnité, & en faiſant bonne chère.

Quoique père des frimats & des glaçons, *Borée* n'en étoit pas moins ſenſible aux traits de l'amour. Il aima, diſoit-on, les cavales d'Erichthonius, ſe déguiſa ſous la figure d'un cheval, & en eut douze poulains ſi légers à la courſe, qu'ils galopoient ſur les moiſſons ſans les endommager. Il enleva Chloris, fille d'Arcturus, la tranſporta ſur le mont Niphate, appelé depuis le lit de *Borée*, & il en eut un fils, nommé Haycax; d'autres diſent que ce fut une fille, nommée Hyrpace. Le mont Niphate fut enſuite appelé Caucaſe. *Voyez* CAUCASE.

Ce vent étoit furieux quand une belle lui réſiſtoit. Epris un jour des charmes de la belle Pithys, il ſut qu'elle lui préféroit le dieu Pan. Jaloux de cette préférence, & la trouvant ſeule un jour, il l'enleva & la jeta contre un rocher, avec une telle violence, qu'elle fut entièrement briſée.

Le plus célèbre de tous ſes exploits amoureux, eſt l'enlèvement d'Orithye, fille d'Erecthée, roi d'Athènes. Il en eut cinq enfans, dont on ſait les noms; Chione, Chtonie, Cléopâtre, Zéthès & Calaïs. (*Voyez* tous ces noms). Il y a des auteurs qui nomment les trois filles Aupis, Loxo & Hercaerge; & ils diſent qu'elles portèrent des offrandes à l'iſle de Délos.

L'enlèvement d'Orythie étoit gravé ſur le fameux coffre de Cypſelus (*Pauſan. Æliac.*), & *Borée* y étoit repréſenté avec des queues de ſerpent au lieu de jambes & de pieds. On voyoit auſſi ſur ce coffre Phinée, roi de Thrace, & les fils de *Borée* chaſſoient les harpies, qui infectoient les viandes de ce roi. Parmi les vents qui ſont ſculptés à Athènes ſur la Tour-des-Vents, on voit *Borée* repréſenté ſous la figure d'un jeune homme avec des ailes, des cothurnes, & enveloppant ſa tête dans ſa draperie.

BORGHESE (Génie-). *Voyez* GÉNIE.

BORGION. *Voyez* ALBION.

*BORVO*. Muratori (107. 8. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante trouvée à Bourbonne en France; il y eſt fait mention d'un dieu Borvo dont le culte a pu faire nommer l'endroit où l'inſcription a été trouvée:

BORVONI TO
MONAE. C. LA
TINIUS RO
MANUS IN
C. PRO. SALU
TE COCILIAE
FIE. C. EX. VOTO

BORYSTHÈNE, nom du cheval d'Hadrien. Cet empereur l'aimoit beaucoup, ne ſe ſervoit que de lui pour la chaſſe. Après ſa mort il lui fit bâtir un tombeau, & il compoſa les vers ſuivans à ſa louange:

*Boryſthenes Alanus*
*Cæſareus veredus*,
*Per æquor & paludes*
*Et tumulos Etruſcos*
*Volitare qui ſolebat*
*Pannonios in apros*,
*Nec ullus inſequentem*
*Dente aper albicanti*
*Auſus fuit nocere*,
*Vel extimam ſaliva*
*Sparſit ab ore caudam*,
*Ut ſolet evenire*:
*Sed integer juventâ*,
*Inviolatus artus*,
*Die ſuâ peremptus*
*Hoc ſitus eſt in agro.*

BOSPHORE. Les rois du *Boſphore* dont on a des médailles ſont:

Aſander.
Sauromates I.
Cotys I.
Sauromates II.
Cotys II.
Rheſcyporis I.
Rhœmetalces.
Eupator.
Sauromates III.
Rheſcyporis III.
Thothorſes.
Rheſcyporis V. *Voyez* leurs articles.

BOSTRA, en Arabie. BOCTPAC & BOCTPHNWN.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur d'Auguſte, de Commode, de Caracalla, de Sept.-Sévère, d'Antonin & de Fauſtine mère.

evenue colonie romaine ſous Alexandre-
ère, cette ville fit frapper des médailles latines
honneur de ce prince, de Mamée, des deux
ppes, de Trajan-Dèce, avec la légende *colo-
rostra & colonia. n. bostra; colonia*
, & non *nervia Boſtra*.

OTANOMANTIE, art de prédire l'avenir
e moyen des végétaux. Ce mot eſt compoſé
-ες βοτανη, *herbe*, & de μαντεία, *divination*.
ur pratiquer cette divination, on écrivoit les
; & les queſtions de ceux qui venoient con-
r l'oracle, ſur des feuilles de végétaux expo-
au vent. Lorſque le ſouffle des zéphirs en
t emporté une partie, on formoit des
s avec les lettres qui étoient reſtées, &
réponſes avec ces mots. Les végétaux qui
ient employés le plus ſouvent à cette divi-
tion, étoient la bruyère conſacrée à Apollon,
i préſidoit aux oracles; le figuier, qui donna
n nom Συκομαντεία, à cette eſpèce de *Botano-
ntie*; la verveine, la ſauge, &c.

BOTRYS, dans la Phénicie. ΒΟΤΡΥΗΝΩΝ.
Cette ville a fait frapper des médailles impé-
les grecques en l'honneur d'Elagabale.

BOTTES. L'on déſigne aujourd'hui par ce
ot, une chauſſure qui embraſſe le pied, la jambe,
ſouvent auſſi le genou. Dans ce ſens, il eſt im-
ſible d'appeler *bottes* ce que les Grecs nom-
oient κνημίδες, & les Latins *ocrea* ou *campagus*.
s Grecs ne donnoient ce nom qu'à des chauſ-
res (s'il eſt permis de parler ainſi) de métal;
atière qui exclut par ſa dureté & ſon poids,
ute couverture du pied & du genou. Quant aux
*rea* & au *campagus* des Latins, aucun monu-
ent antique, aucun texte ancien ne nous les
re couvrant a la fois le pied & la jambe, &
core moins le genou. C'eſt pourquoi l'article
s *bottes* eſt ici remplacé par celui des BOTTINES.
oyez ce mot.

BOTTIENS (les), peuple de l'iſle de Crète,
oient une colonie des Athéniens. Ils célébroient
us les ans des fêtes en mémoire de leur origine,
les filles ſe diſoient ces jours-là l'une à l'autre:
*llons à Athènes*, Ἰωμεν εἰς Ἀθηνας. Ces fêtes étoient
ppelées Βοττιαιῶν ἱερὰ.

BOTTINES. Nous comprenons ſous cet article
ut ce qui peut avoir tenu lieu de *bottes* aux an-
ens. Voyez-en les raiſons au mot BOTTES. Ces
ojets peuvent être claſſés ſous deux chefs diffé-
ns: les *bottines* fermées, que nous appelons au-
urd'hui *brodequins*; & les *bottines* ouvertes dont
ſage étoit ordinaire chez les ſoldats Grecs &
omains.

BOTTINES fermées, BRODEQUINS *modernes*,
tte chauſſure appelée par les Latins *aluta*, étoit
e petite botte de cuir de chèvre, *pellis capra*,
i couvroit tout le pied & ſa cheville juſqu'au
llet, où elle finiſſoit. Le nom d'*aluta* exprime
la manière dont elle tenoit à la jambe par ſa ſeule *juſteſſe* & ſans courroies. *Aluta* eſt compoſé de l'*a* privatif & de λύω j'attache, qui fait λυτος. On n'y voit en effet aucune courroie, aucun lien, ſur les monumens antiques; les acteurs portoient de ſemblables chauſſures, & les ſoldats auſſi, comme on le voit ſur la colonne trajanne. Ovide en recommande l'uſage pour cacher les défauts d'un pied mal conformé:

*Pes malus in niveâ ſemper caletur alutâ.*

Les officiers des troupes romaines portoient des *bottines* fermées, qui s'attachoient avec des courroies croiſées ſur les jambes, appelées *campagus*, & qui reſſembloient parfaitement aux *brodequins* dont ſe ſervent aujourd'hui les acteurs tragiques.

BOTTINES OUVERTES, ARMURE DES JAMBES, JAMBARTS, CUISSARTS, &c. On a donné ces divers noms à des eſpèces de *bottines* que portoient les cavaliers & qu'ils quittoient avant d'entrer dans les villes. Sidoine en parle en ces termes: *alii explicandis ocrearum nexibus implicantur. (Lib. 3. ep. 3).*

Elles conſiſtoient en une plaque de métal qui couvroit le devant de la jambe, & s'attachoit par derrière. Telles ſont les *bottines* de carton que l'on met aujourd'hui pour défendre les jambes de la trop grande ardeur du feu des cheminées. On voit ces *bottines* ſuſpendues à pluſieurs trophées, où elles ont été priſes quelquefois pour des boucliers longs. Le muſeum de Montemollini à Pérouſe, en renferme une de bronze. M. le chevalier de Nots, qui a rapporté d'Italie en France une belle collection de vaſes étruſques avec d'autres antiques précieuſes, poſsède deux de ces *bottines* ouvertes de bronze, parfaitement reſſemblantes à celles qui pendent aux trophées.

Le comte de Caylus regardoit une cornaline de ſa collection, comme un des beaux monumens qui nous reſtent des étruſques. Gori l'avoit fait graver, (*Muſ. Etruſ.* I. *pl.* CXIX. *n°.* II.) mais l'empreinte qu'il en avoit publiée, n'étoit pas exacte. Elle repréſente Achille, dont le nom eſt écrit ſur la pierre en caractères étruſques. Il tient d'une main ſon bouclier, & de l'autre une eſpèce de *bottine* qui ſervoit à couvrir le devant de la jambe. Il eſt certain que cette pièce entroit dans l'armure des anciens, & qu'Homère l'a ſouvent déſignée par un terme que les traducteurs rendent ordinairement par celui de *cuiſſart*. Ce poëte voulant peindre Achille qui ſe prépare à venger la mort de Patrocle, dit que ce héros prit ſa belle *chauſſure* & l'attacha ſur ſes *jambes* avec des agraffes d'argent. Si l'on veut jeter les yeux ſur la planche XXXI. n°. I. du I. volume du recueil publié par ce ſavant comte, on remarquera que les *bottines* étoient effectivement retenues par des courroies,

& ſans doute par des agraffes. Ces *bottines* étoient communément de cuir de bœuf, & quelquefois de cuivre. Voici le paſſage d'Homère : (*liv.* 19. *traduc. de Mme Dacier.*)

« Achille, plein de rage & d'impatience, prend » les armes que Vulcain lui a faites. Il met les » *cuiſſarts*, couvre ſa poitrine de ſa cuiraſſe étin- » celante, prend le baudrier d'où pend ſa redou- » table *épée*, & charge ſon bras de ce bouclier » impénétrable, qui jette une clarté pareille à » celle de l'aſtre de la nuit.... Achille s'eſſaye » ſous ſes armes pour voir ſi elles lui ſont propres, » & ſi ſon corps ſouple conſerve toute ſa li- » berté. »

Un ſcarabée d'agathe griſe, rayé de blanc, de la collection du même ſavant, (*Recueil. II. pl.* 28. *n°.* 3.) repréſente encore Achille, du moins ſelon les caractères bien conſtamment écrits du temps. Ce héros, environné de ſes différentes armes, prend celles qui devoient couvrir ſes jambes. C'eſt préciſément le même ſujet dont il avoit fait mention dans le premier volume ; mais la compoſition en eſt abſolument différente.

On trouve juſqu'à trois fois, dans la ſeule collection du baron de Stoſch, Achille qui met ſes *bottines* ou ſon armure des jambes.

Les héros grecs commencoient à s'armer par ces pièces, & c'eſt ce que pratique Agamemnon dans l'iliade. (A 17. & Π. 131.) Achille paroît dans cette attitude, ſur un bas-relief de la ville Borghèſe, où un eſclave agenouillé lui chauſſe une ſeule *bottine*. Quoiqu'Homère parle toujours de cette partie de l'armure au nombre pluriel, (κνημῖδες) ce marbre eſt conforme à l'uſage des ſiècles poſtérieurs, où les Romains (*Arrian. tact. p.* 13.) & les Grecs eux-mêmes (*Macrob. Saturn. liv.* 5. *c.* 18.) ne portoient qu'une ſeule *bottine*. Les Etoliens, ſelon le Scholiaſte d'Euripide, (*Brod. Miſcel. liv.* 3. *c.* 8.) la plaçoient à la jambe droite, & les Samnites à la gauche. (*Liv. l.* 9. *c.* 40.)

Le tombeau du gladiateur Baton, célèbre par les funérailles ſomptueuſes que lui fit Caracalla, & qui eſt placé dans la ville Panfili, repréſente cet athlète armé d'une épée, d'un bouclier & d'une ſeule *bottine* à la jambe gauche. Cette armure eſt placée ſur le devant de la jambe, & liée par derrière avec des courroies. On voit une ſemblable armure, placée ſur la même jambe, aux figures de Caſtor & de Pollux, ces deux héros ſi célèbres dans la gymnaſtique, peints ſur un vaſe de terre cuite, & à celles de deux gladiateurs peints ſur une lampe de même matière. L'athlète avançoit le côté gauche qu'il couvroit avec le bouclier ; mais il laiſſoit alors la jambe gauche découverte ; ce qui motivoit l'uſage de la *bottine*. Quant au flanc droit, il étoit retiré en arrière, & la jambe droite étoit garnie d'une légère défenſe, beaucoup moins forte que la *bottine* que l'on apperçoit au gladiateur Baton.

Les *bottines* ouvertes par derrière, ſont très viſibles à un ſoldat ſculpté ſur un tombeau avec une épitaphe, dans Muratori. (*DCCCXI.* 7.) Mais il ne s'eſt conſervé à Rome, qu'une ſeule ſtatue avec ces *bottines* ; elle eſt dans la ville Borghèſe. Le parc de Verſailles en renferme une ſeconde qui eſt placée auprès du canal.

Le comte de Caylus a publié (*Rec. III. pl.* 2. *n°.* 2.) une petite figure de bronze, qui porte aussi des *bottines ouvertes*.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch on en voit trois ſur leſquelles l'amour eſt repréſenté ſe mettant les *bottines* ouvertes ; & Eros paroît dans la même attitude, ſur une prime d'émeraude de cette riche collection.

Ces monumens, que nous avons recueillis avec tant de ſoin & que nous indiquons avec tant de profuſion, étoient néceſſaires pour entendre les paſſages des anciens écrivains, relatifs à ces *bottines*. Leur nombre a varié : tantôt on en portoit deux, & tantôt une ſeule. Homère en parle toujours au pluriel, κνημῖδα ; Tite-Live dit auſſi : (*l.* 1. 43.) *Arma his imperata, galea, clypeus, ocreæ, lorica, omnia ex ære.* Pluſieurs marbres nous le montrent toutes les deux. Souvent les écrivains grecs & latins ne font mention que d'une ſeule *bottine* ; tel eſt Polybe, (*Lib.* 6. 21.) tel eſt Végèce (1. 20.) *Pedites ſcutati etiam ferreas ocreas dextris cruribus cogebantur accipere.* Tel eſt Tite-Live : (9. 40.) *Sinistrum crus ocreâ tectum,* &c. Cette *bottine* s'offre auſſi quelquefois ſeule à nos yeux, ſur les marbres & ſur les pierres gravées, & elle y eſt placée, tantôt ſur la jambe droite & tantôt ſur la gauche.

Quant à la matière de ces *bottines*, celles dont parlent Homère & Héſiode, (*Scut. Hercul.*) étoient de cuivre ou d'étain. Végèce, cité plus haut, fait mention de *bottines* de fer ; & Virgile (*Æneid. VII.*) décrit des *bottines* d'argent.

L'étude des monumens nous apprend une particularité relative à ces *bottines* ouvertes, dont les écrivains ne font point mention : c'eſt de les voir quelquefois placées ſur le derrière de la jambe.

Sur une ſardoine de la collection de Stoſch on voit Caſtor & Pollux qui ont chacun le genou d'une jambe armé d'une plaque ou *bottine*, tandis que le devant de cette jambe eſt nud. Un ſoldat de bronze, d'un pied de hauteur, qui étoit dans le cabinet du collége de S. Ignace à Rome, offroit la même ſingularité. On voyoit par derrière, l'armure de la jambe qui reſtoit nue par devant. Cette figure étoit venue de Sardaigne avec d'autres bronzes auſſi ſinguliers, qui ornoient la même collection.

BOTTIÆA, en Macédoine, BOTTAIΩN, BOTTIAIΩN & BOTTEATΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

tueries, *in lanienis*, & de les mettre en vente dans les marchés, *in macellis*.

On lit au vatican l'inſcription ſuivante, gravée ſur une table de marbre blanc :

EX ϕ AUCTORITATE
TURCI ϕ APRONIANI. V. C.
PRAEFECTI. URBIS
RATIO. DOCUIT. UTILITATE. SUA
DENTE. CONSUETUDINE. MI
CANDI. SUMMOTA. SUB. EXAGIO
POTIUS. PECORA. VENDERE. QUAM
DIGITIS CONLUDENTIBUS. TRADE
RE. ET. ADPENSO. PECORE. CAPITE
PEDIBUS. ET. SEVO. LACTANTE. ET
SUBJUGULARI. LANIO. CEDENTIBUS
RELIQUA. CARO. CUM. PELLE. ET. INTE
RANEIS. PROFICIAT. VENDITORI.
SUB. CONSPECTU. PUBLICO. FIDE. PON
DERIS. CONPROBATA. UT. QUANTUM
CARO. OCCISI. PECORIS. ADPENDAT
ET. EMPTOR. NORIT. ET. VENDITOR
COMMODIS. OMNIBUS. ET. PRAEDA
DAMNATA. QUAM. TRIBUNUS. OFFI
CIUM. CANCELLARIUS. ET SCRIBA
DE. PECUARIIS. CAPERE. CONSUEVE
RANT. QUÆ. FORMA. INTERDICTI
ET. DISPOSITIONIS. SUB. GLADII. PE
RICULO. PERPETUO. CUSTODIEN
DA. MANDATUR.

Cette ordonnance d'Apronianus peut être ainſi traduite : « La raiſon & l'expérience ont appris » qu'il eſt de l'utilité publique de ſupprimer l'uſage de la *mication* dans la vente des beſtiaux, » & qu'il eſt plus-à-propos de la faire au poids, » que de l'abandonner aux jeux des doigts. C'eſt » pourquoi, après que l'animal aura été peſé, la » tête, les pieds & le ſuif appartiendront au *boucher* qui l'aura tué, habillé & découpé ; ce » ſera ſon ſalaire. La chair, la peau & les entrailles ſeront au marchand-*boucher*-vendeur qui » en doit faire le débit. L'exactitude du poids & » de la vente ayant été ainſi conſtatée aux yeux » du public, l'acheteur & le vendeur ſauront » combien pèſe la chair miſe en vente, & chacun » y trouvera ſon avantage. Les *bouchers* ne ſeront » plus expoſés aux extorſions du tribun & de ſes » officiers ; & nous voulons que cette ordonnance » ait lieu à perpétuité, ſous peine de mort. »

Nous apprenons de ce monument précieux une coutume ſingulière des Romains pour l'achat & la vente de beſtiaux & de la viande. Avant l'ordonnance d'Apronianus, ces marchés ne ſe faiſoient pas au poids & à la livre, comme chez les Grecs, mais par la *mication*. On donnoit ce nom au jeu bizarre qui eſt appelé *moure* en Italie & dans nos provinces méridionales. Ceux qui jouent *à la moure*, cachent une main fermée ſous leurs vêtemens, & la ſortent ſubitement tous les deux à-la-fois, ou fermée, ou avec pluſieurs doigts levés : tous les deux diſent un nombre quelconque ; & celui-là gagne, dont le nombre exprime à-la-fois celui de ſes doigts levés, & celui des doigts levés de ſon adverſaire.

On croit communément que la *mication* ſe pratiquoit avec une légère différence dans les marchés à viande : ſi la ſomme des doigts levés étoit paire, le vendeur mettoit à ſa marchandiſe le prix qu'il vouloit ; & ſi au contraire elle étoit impaire, ce droit appartenoit à l'acheteur. D'autres penſent encore qu'un ſeul des deux contractans levoit ſubitement les doigts, & que l'autre devoit en deviner le nombre, pour avoir le droit de fixer le prix de la marchandiſe. De combien de différends & de querelles une manière de contracter auſſi bizarre ne devoit-elle pas être la ſource ? Auſſi croyons-nous qu'il faut chercher une autre eſpèce de *mication*, qui ne laiſſe aucune influence au ſort, & qui cependant puiſſe être pratiquée à l'aide des doigts, *digitis conludentibus* : nous la trouvons chez les Arabes & dans toutes les Échelles du Levant. Les deux contractans ſe prennent une main, la cachent ſous un pan de leur habit, pour dérober la connoiſſance de leur marché aux ſpectateurs, ſe touchent réciproquement un certain nombre d'articulations des doigts & un certain nombre de fois ; juſqu'à ce que l'un & l'autre ſoient ſatisfaits des ſommes repréſentées par ces attouchemens. Une pareille *mication* ne diffère de la manière ordinaire de contracter par la parole, qu'en ce qu'elle remplace celle-ci par le toucher. Elle convenoit mieux à des marchés répétés mille fois par jour dans Rome, que toute autre eſpèce de *mication* entièrement dépendante du ſort. Nous ſoumettons cette conjecture au jugement des lecteurs.

BOUCLE. Les antiquaires donnent ordinairement aux *boucles* antiques le nom de *fibules*, imité du mot latin *fibula*, qui déſignoit pluſieurs uſtenſiles & inſtrumens compris aujourd'hui ſous celui de *boucles*. *Voyez* pour la plupart le mot FIBULES. Nous ne ferons mention ici que des *boucles* d'oreilles, & de celles que l'on paſſoit dans les narines des animaux pour les conduire.

BOUCLE des narines. Les anciens paſſoient un anneau dans les narines des taureaux & des vaches, pour les conduire & pour ſervir de bride. Il eſt ſouvent parlé de ces *boucles* dans les écrivains Orientaux ; & l'uſage s'en eſt encore conſervé chez

chez les Indiens & dans quelques contrées d'Italie.

Boucles d'oreilles. Les femmes de tous les peuples anciens ont porté des *boucles* d'oreilles; mais les hommes ne ſe ſont parés avec cet ornement, que rarement & par une recherche de luxe que les gens ſages ont toujours blâmée. Pline dit ſeulement, (*xi.* 37.) que dans l'Orient, les hommes & les femmes portoient des *boucles* d'oreilles, ſans que l'on trouvât cet uſage plus indécent chez un ſexe que chez l'autre: *In Oriente quidem & viris aurum geſtare eo loci* (*auribus*) *decus exiſtimatur.*

Arrien vient à l'appui de Pline, (*vi. p.* 436.) en diſant que l'on dépoſa dans le tombeau de Cyrus, les choſes qui avoient ſervi à ce prince, *telles que des colliers, des ſabres, des boucles d'oreilles d'or & de pierres précieuſes.*

L'uſage en fut très-rare parmi les hommes de la Grèce & de l'Italie. Apulée parle à la vérité de *boucles* d'oreilles que portoient de jeunes hommes; Achille en porte auſſi ſur un vaſe de terre cuite du vatican; & Platon fait mention dans ſon teſtament, (*Diogen. Laert.* 1. 3. *ſegm.* 42.) de *boucles* d'oreilles d'or. Mais Xénophon (*ibid.* l. 2. *ſegm.* 50.) reprochoit à Apollonide d'avoir les oreilles percées. Alexandre-Sévère (*Lamprid. c.* 41.) défendit rigoureuſement aux hommes l'uſage des *boucles* d'oreilles, que l'hiſtorien déſigne par le mot *gemmæ*, à cauſe des pierres précieuſes dont on les ornoit: *Dicens gemmas viris uſui non eſſe.* Enfin S. Auguſtin (*Epiſt.* 11. 73.) s'eſt élevé avec ſon zèle ordinaire contre l'uſage que faiſoient des *boucles* d'oreilles, les hommes dè ſon ſiècle, *inaures virorum.*

Tout ce que nous allons dire ſur les *boucles* d'oreilles dans le reſte de cet article, ne regardera que celles des femmes. Pocoke (*t.* 1. *tabl.* 61.) a publié le deſſin d'une figure égyptienne qui en porte: c'étoit la ſeule qne Winkelmann eût vue avec cette parure. Le comte de Caylus en a publié une ſeconde, dont les *boucles* ſont auſſi larges que les joues.

«Je n'avois jamais vu, dit-il, (*Rec. I.* 132.) aucune repréſentation égyptienne, chargée de ces énormes pendans d'oreilles dont celle-ci paroît ornée; ce ſont les mêmes dont Plaute diſoit, en parlant d'un Carthaginois:

Mi. *Viden! homines ſarcinatos conſequi?*
*Atque, ut opinor, digitos in manibus non habent.*
Ag. *Quid jam?* Mi. *Quia incedunt cum annulatis auribus.*

Il faut convenir que jamais un auteur n'a eu plus beau jeu pour tourner en ridicule une mode d'Afrique, qui n'étoit point reçue dans le pays qu'il habitoit.»

Quant aux ſtatues grecques, on ſait que la Vénus de Praxitèle portoit des *boucles* d'oreilles. Les filles de Niobé, la Vénus de Médicis, Leucothoë de la Villa-Albani, & une belle tête ideale de baſalte verd, conſervée au même endroit, ont les oreilles percées. Deux ſtatues antiques ont encore leurs *boucles* d'oreilles travaillées dans le même marbre. Ces *boucles* ſont rondes & reſſemblent à celles de la figure égyptienne de Pocoke cité plus haut. Une de ces ſtatues eſt à la Villa-Négroni, & c'eſt une des caryatides qui y ſont conſervées. L'autre eſt une Pallas que le feu cardinal Paſſionei avoit placée dans ſon hermitage, chez les Camaldules, près de Freſcati, & qui eſt paſſée en Angleterre après ſa mort. On voyoit auſſi, à la maiſon de campagne du comte Fède, dans la ville d'Hadrien, deux buſtes de terre cuite, avec des *boucles* d'oreilles ſemblables.

Buonarotti (*Oſſ. ſopra. alc. vetri. p.* 154.) aſſuroit que dans les monumens antiques, les divinités ſeules avoient des *boucles* d'oreilles ou les oreilles percées. Mais cette aſſertion eſt démentie par les buſtes d'Antonia, épouſe de Druſus, d'une femme âgée, qui ſont dans le Muſeum du capitole, & par celui de Matidie conſervé dans la Villa-Ludoviſi; tous les trois ont les oreilles percées.

Le comte de Caylus fait remarquer avec raiſon les têtes des n°. 5 & 8 des planches 77 & 78 du tome 1. de ſon recueil d'antiquités. Elles ne portent qu'une ſeule *boucle* attachée à l'oreille gauche. Aucun auteur n'a parlé de cette ſingularité, qui eſt atteſtée ici par deux monumens bien conſervés.

La matière des *boucles* d'oreilles les plus précieuſes étoit l'or, dans lequel on enchâſſoit des pierres précieuſes & ſur-tout des perles. Le temps a reſpecté pluſieurs *boucles* d'oreilles ornées de pierres: en voici les deſcriptions qui pourront ſervir aux artiſtes.

Les deux *boucles* d'oreilles d'Herculanum, deſſinées au n°. 3 de la 38ème planche du 3ème recueil d'antiquités publié par le comte de Caylus, ſont remarquables, ſur-tout à cauſe de la branche ou poinçon qui décrit une ſpirale, & qui, placée dans l'endroit où l'oreille étoit percée, y fixoit la *boucle* & l'y tenoit attachée Il faut convenir que cette parure étoit en ſûreté & qu'elle ne pouvoit ſe perdre; mais auſſi la pointe & le crochet devoient être fort embarraſſans, & pouvoient même piquer celle que la mode aſſujettiſſoit à ſa bizarrerie. Pour remédier à cet inconvénient, on pouvoit couvrir avec de la cire cette pointe, quand elle étoit placée; mais, ſoit que l'on ait pris cette précaution, ſoit qu'on en ait pris une autre, il eſt certain qu'il étoit néceſſaire de recourir à quelqu'une.

Un grenat, taillé en poire & monté en or, fait le plus grand ornement de la *boucle*, qui porte une pandeloque.

L'autre a la forme d'une fève très-épaiſſe ou d'un gland d'or maſſif; & comme tout eſt de

mode dans les parures des femmes, il faut croire qu'une *boucle* dont la forme n'a rien d'attrayant, & dont le poids devoit être fort incommode, puiſqu'elle porte près d'un pouce & demi de hauteur, flattoit néanmoins la vanité de celle qui en faiſoit uſage. Les Napolitaines des environs de Portici ſe ſervent encore aujourd'hui de ſemblables *boucles* d'oreilles.

Le comte de Caylus a donné auſſi dans le volume ſecond de ſon recueil, au numéro quatre de la planche 47^e^, le deſſin d'une *boucle* d'oreilles. Cette petite antiquité, chargée d'une vermeille taillée en cabochon, très-bien ſertie, paroît, dit-il, avoir ſervi de pendant d'oreilles. Le petit travail dont elle eſt ornée, eſt de bon goût; on l'a repréſentée des deux côtés.

On voit dans les *Monumenti antichi* de M. Guattani, année 1784, deux *boucles* d'oreilles trouvées avec un collier & une aiguille de tête dans un tombeau, hors de la porte S. Laurent à Rome. Elles ſont ornées chacune d'un grenat & d'un ſaphir.

Pour ce qui eſt des *boucles* d'oreilles garnies de perles, il ne nous en reſte aucune, parce que les acides attaquent cette ſubſtance, en partie animale & en partie calcaire, avec la plus grande énergie. Mais les écrivains latins nous ont conſervé le ſouvenir des excès de prodigalité que ces vains ornemens ont fait commettre. Suétone raconte (*c.* 50. *n°.* 3.) que Céſar aima Servilie mère de Brutus, & qu'il lui fit préſent d'une perle achetée 6,000,000 ſeſterces; 1,350,000 liv. (évaluant à cette époque le ſeſterce avec M. Paucton, à 4 ſols 6 deniers.): *Antè alios dilexit M. Bruti matrem Serviliam, cui & proximo ſuo conſulatu ſexagies ſeſtertio margaritam mercatus eſt.* De-là vinrent les plaintes de Pline & de Sénèque. Ce dernier parle de *boucles* d'oreilles ornées de pluſieurs perles d'un ſi grand prix, qu'elles abſorboient chacune la valeur d'un riche patrimoine: (*De vit. beat. c.* 17.) *Quare uxor tua locupletis domûs cenſum auribus gerit?* & (*de Benef. VII.* 9.): *Video uniones, non ſingulos ſingulis auribus comparatos; jam enim exercitatæ aures ſunt oneri ferendo: junguntur inter ſe, & inſuper alii binis ſuperponuntur. Non ſatis muliebris inſania viros ſubjecerat, niſi bina ac terna patrimonia auribus perpendiſſent.* Pline eſt encore plus énergique dans ſes plaintes que Sénèque, & il nous apprend que les dames romaines appeloient *crotales*, ces *boucles* d'oreilles garnies de perles en pandeloques, & qu'elles leur donnoient ce nom à cauſe du bruit qu'elles faiſoient par leur choc. (*IX.* 35.): *Hos, UNIONES, digitis ſuſpendere, & binos ac ternos auribus, fœminarum gloria eſt. Subeunt luxuriæ ejus nomina, & tædia exquiſita perdito nepotatu: ſiquidem cùm id fecere, crotalia appellant, ceu ſono quoque gaudeant, & colliſu ipſo margaritarum.*

Les femmes du peuple portoient des *boucles* d'oreilles de bronze, telles que nous en offre le cabinet de Sainte-Géneviève, & telles que Pignorius (*de ſervis p.* 410.) en décrit une garnie de verres colorés ou de pierres fauſſes.

BOUCLES de cheveux. *Voyez* CHEVEUX. Nous ferons obſerver ſeulement ici que les femmes barbares ſont repréſentées ordinairement ſur les monumens antiques ſans *boucles*, & avec des cheveux unis & liſſes. Il faut y remarquer encore que les jeunes hommes portent, comme les jeunes filles, des cheveux courts & friſés, mais ſans *boucles* autour des oreilles, ainſi qu'on le voit aux dernières.

BOUCLIER. Cette arme défenſive eſt, avec le caſque, la plus ancienne dont il ſoit fait mention dans les écrivains. Elle paroît ſur les marbres & le bronze dans les ſujets des temps héroïques; les héros mêmes n'y portent ordinairement d'autres armes que le caſque, le *bouclier* & l'épée. Les premiers *boucliers*, dont ſe ſervirent les Grecs & qui furent portés par Proetus & Acriſius, (*Pauſan. Corinth.*) furent treſſés avec de l'oſier; de-là vint le nom ἰτέα que leur donne Heſychius. Virgile parle de ces claies façonnées en *boucliers*: (*Æneid. lib. VII. v.* 632.

*Flectuntque ſalignas*
*Umbonum crates.*

On y ſubſtitua des ais de bois léger, tels que le figuier, le ſaule, le hêtre, le peuplier, &c. comme nous l'apprend Pline, (*VI. c.* 40.) Mais la matière la plus ordinaire des *boucliers*, fut le cuir de bœuf; ce qui les fit appeler *boucliers* de cuir de bœufs, ἀσπίδες βόειαι. On aſſembloit à cet effet pluſieurs cuirs avec de lames de bronze. Le *bouclier* d'Ajax (*Iliad. H.* 222.) étoit fait de ſept cuirs de bœuf, couverts d'une lame de bronze. Celui du fils de Thétis, (*Iliad. Σ* 270.) formé de pluſieurs cuirs, étoit fortifié de deux lames d'airain, de deux lames d'étain, & d'une cinquième d'or.

Le milieu du *bouclier*, ὀμφαλὸς, μεσομφάλιον, *umbo*, étoit garni d'une plaque de métal, (*Polyb. VI.* 21.) capable de réſiſter aux armes des ennemis. Cette plaque, appelée ἐπομφάλιον par les Grecs, & proprement *umbo* par les Latins, étoit relevée en boſſe, & ſervoit à repouſſer les combattans ennemis. (*Martial*):

*In turbam incideris; cunctos umbone repellet.*

Souvent on garniſſoit l'*umbo* de fils de métal tournés en cercle ou en ſpirale; c'eſt pourquoi on en trouve dans les anciens camps romains. Il eſt difficile d'aſſigner à ces cercles un autre uſage. Fixés au *bouclier*, ils rompoient les coups des épées & en émouſſoient le tranchant.

Le luxe s'empara bientôt de l'*umbo*, & lui donna diverſes figures : nous en parlerons plus bas, en faiſant l'énumération des ſymboles qu'elles repréſentoient. La première matière de l'*umbo* fut le fer ; enſuite on le fit d'argent & d'or. Virgile, (*Æneid. x.* 271.) :

*Vaſtos umbo vomit aureus ignes.*

De-là vinrent les dénominations des troupes qui portoient des *boucliers* couverts de ces métaux, *Argyraſpides* & *Chryſoaſpides*.

Les *boucliers* avoient ordinairement deux eſpèces d'anſes dans leur concavité : l'une, plus grande au milieu, ſervoit à paſſer le bras, & l'autre, plus petite vers le bord du *bouclier*, ſervoit à paſſer la main pour le retenir. Les Grecs les appelèrent Ὄχανα ou Ὀχάνη ; mots qui ne ſe trouvent point dans Homère. On peut conclure que ces anſes, ou au moins la plus grande, étoient alors inconnues.

Les guerriers ſuſpendoient, avant l'invention de ces anſes, leurs *boucliers* au cou, avec une longue courroie ou une lame de bronze, appelées Πορπαξ ou Τελαμών ; par ce moyen ils pouvoient rejeter leurs *boucliers* ſur le dos lorſqu'ils marchoient, ou même les porter ſous le bras, ſans délier cette courroie qui étoit fort longue, & qui paroît ſouvent ſur les monumens étruſques.

On voit diſtinctement ces deux anſes ſur un tombeau du capitole, dont le bas-relief repréſente un fantaſſin combattant une amazone à cheval.

Lorſqu'on ſuſpendoit après la guerre les *boucliers* aux voûtes des temples, on en détachoit les anſes, de peur que dans une ſédition, le peuple ne s'en ſaiſît pour s'armer & ſe défendre. *Voyez* ANSA.

On voit dans Eſchyle que les guerriers attachoient quelquefois des ſonnettes à l'anſe de leur *bouclier*, afin d'effrayer les ennemis par ce bruit imprévu.

Les *boucliers* des Argiens étoient ronds : c'eſt à quoi on reconnoit Diomède leur roi, ſur les pierres gravées. Virgile (*Æneid. III.* 636.) compare l'œil rond de Polyphême au *bouclier* des Argiens :

*Telo lumen terebramus acuto*
*Ingens, quod torvâ ſolùm ſub fronte latebat,*
*Argolici clypei. . . . . .*

Les Amazones ne portent pas toujours ſur les marbres leur *pelte* ou *bouclier* courbé en faulx. Elles ſont armées d'un *bouclier* rond, ſur un bas-relief de la Villa-Albani, qui repréſente un combat de ces héroïnes.

Les Grecs portoient également le *bouclier* ſur l'un ou l'autre bras. Hector étant ſur le point de combattre contre Ajax, ſe vante de cette adreſſe. On voyoit dans une peinture antique, dont le cardinal Albani conſervoit le deſſin, un gladiateur de l'eſpèce des mirmillons, qui portoit ſon *bouclier* ſur le bras droit. Un autre gladiateur qui combat un ours ſur une pierre gravée du baron de Stoſch, porte le *bouclier* de la même manière. Oppoſée à l'uſage ordinaire, cette manière de s'en ſervir pouvoit marquer ici l'adreſſe avec laquelle le gladiateur faiſoit paſſer ſes armes d'une main dans l'autre.

Les anciens avoient coutume d'orner leurs *boucliers* de ſymboles ou figures allégoriques, qui indiquoient les qualités qui leur étoient propres, ou qui atteſtoient l'ancienneté de leur origine & la valeur de leurs ancêtres. Hérodote dit (*lib.* 1.) que cet uſage fut introduit par les Cariens.

Le *bouclier* étoit l'arme la plus diſtinguée, & les poëtes anciens ſe plurent à détailler les deviſes qui ornoient le *bouclier* de leurs héros. On connoit la deſcription du *bouclier* d'Achille par Homère, du *bouclier* d'Hercule par Héſiode, & de celui d'Enée par Virgile : il eſt vrai que ces deſcriptions ſont en grande partie l'ouvrage de l'imagination des poëtes. Le *bouclier* d'Achille offroit ailleurs un cheval marin, pour indiquer l'origine du fils de Thétis. C'étoit une Gorgone lançant des regards effroyables, qu'on voyoit ſur le *bouclier* d'Agamemnon : celui d'Étéocle, l'un des ſept héros de l'expédition contre Thèbes, préſentoit un homme eſcaladant les murs d'une ville ; la deviſe du *bouclier* de Parthenopée, l'un de ces ſept héros, étoit un ſphinx tenant un homme entre ſes pattes : un amour armé de la foudre, ornoit le *bouclier* d'Alcibiade (*Plut. in Alcibiad. p.* 119.) : Ménélas avoit un dragon (*Pauſan. Phoc.*) ſur le ſien ; Hector portoit un lion, Idoménée un coq, Epaminondas un dragon, Amycus une écreviſſe de mer, ſymbole de la prudence.

La deviſe du *bouclier* d'Ulyſſe étoit un dauphin, ſymbole qui lui étoit ſi particulier, que Lycophron, ſans nommer ce héros, croit le déſigner d'une manière aſſez caractériſtique par l'épithète de Δελφινόπους. Cette dénomination, donnée à Ulyſſe par Licophron, eſt juſtifiée par le témoignage de Plutarque, qui rapporte la raiſon de ce choix. Une tradition reçue parmi les habitans de l'iſle de Zacynthe, portoit que Télémaque étant tombé dans la mer & ayant été ſauvé par des dauphins, ſon père avoit voulu par reconnoiſſance, qu'un de ces poiſſons fût gravé ſur ſon cachet & repréſenté ſur ſon *bouclier*.

Seul entre les ſept héros ennemis de Thèbes, Amphyaraüs ne portoit point de ſymbole ſur ſon *bouclier*, parce que, diſent Eſchyle & Euripide, il ſe contentoit d'être courageux & brave, ſans en faire parade.

Les ſujets de Romulus ſe ſervoient du *bouclier* rond des Argiens, l'ἄσπις proprement dit,

& le véritable *clypeus* dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les poëtes latins. Nous avons vu plus haut Virgile comparer l'œil du géant Polyphême au *bouclier* rond des Argiens ; nous allons voir le chantre des métamorphoſes (*xiii.* 851.) l'appeler *clypeus* ; de-là on peut conclure que le *bouclier* rond étoit celui que déſignoit le mot *clypeus*.

*Unum eſt in mediâ lumen mihi fronte, ſed inſtar*
*Ingentis clypei.*

D'ailleurs le poëte Attius (*in Agamemnone*) le comparoit au ciel, pour exprimer ſa rotondité : *In altiſſimo cœli clypeo temo ſuperat ſtellas.* Virgile dit auſſi (*Æneid. II.* 227.)

*Clypeique ſub orbe teguntur.*

Quant à la grandeur du *clypeus*, on ſait qu'il couvroit preſque tout le corps, c'eſt-à-dire, les épaules, le tronc, les cuiſſes & les jambes, comme les couvrit depuis le *bouclier* quarré-long, SCUTUM. *Voyez* ce mot. Toute la différence qu'il y eut depuis entre le *clypeus* & le *bouclier rond* de la cavalerie romaine, appelé PARMA, (*Voyez* ce mot) conſiſta dans la grandeur du premier, & dans la petiteſſe jointe à la légèreté du ſecond.

Romulus, ayant réuni à ſon peuple les Sabins, adopta, comme nous l'apprend Plutarque, (*Romul.*) leurs *boucliers* quarrés-longs, *ſcuta ſabina* ; & ils devinrent l'arme de l'infanterie. Tantôt le *ſcutum* étoit plat, & il repréſentoit alors le θυρεὸς des Grecs ; tantôt il étoit courbé en forme de tuile ou de canal, & c'étoit alors celui que les Grecs appeloient ὅπλον.

Voici la deſcription que Polybe nous donne des *boucliers* romains, tant pour la cavalerie, que pour l'infanterie. (*lib. 6. c. 4. trad. de Thuillard.*)

« Les haſtaires plus avancés en âge, ont ordre » de porter l'armure complette, c'eſt-à-dire, un » *bouclier* convexe, large de deux pieds & demi, » (romains) & long de quatre pieds. Le plus » long *ſcutum* n'a environ que quatre pieds & une » palme ; il eſt fait de deux planches collées enſemble, & il eſt couvert par dehors ; premièrement d'un linge ; & par-deſſus d'un cuir de » veau. Les bords en haut & en bas ſont garnis » de fer pour recevoir les coups de taille, & » pour empêcher qu'ils ne ſe pourriſſent contre » terre. Le convexe eſt encore couvert d'une » plaque de fer, laquelle pare les grands coups, » comme de pierres, de ſariſſes & de tout autre » trait violent. »

« Les *boucliers* de la cavalerie (*parma*) étoient » fait de cuir de bœuf ; & aſſez ſemblables à » ces gâteaux dont on ſe ſert dans les ſacrifices. » Cette ſorte de *bouclier* n'étoit d'aucune défenſe ; » & s'il n'étoit jamais aſſez ferme pour réſiſter, » il l'étoit beaucoup moins lorſque les pluies » l'avoient amolli & gâté. »

Ce paſſage indique la raiſon pour laquelle on ne trouve point de *boucliers*, dans les monumens ni dans les ruines ; quand même ils auroient été abſolument formés de cuivre, ainſi qu'on l'a pratiqué pendant quelque temps & chez quelques nations. Ces *boucliers*, toujours matelaſſés dans l'intérieur, n'ont jamais eu aſſez d'épaiſſeur ni aſſez de conſiſtance pour ſe conſerver juſqu'à nous. Ceux qui ont été fabriqués avec plus de ſolidité, ont ſervi de modèle aux *boucliers votifs*, que la ſuperſtition & la vanité des hommes ont ſouvent répétés. Leur matière a réſiſté aux outrages du temps, parce que ne devant point être employés à la guerre, on n'en a ménagé ni le poids, ni l'épaiſſeur.

A l'égard du fer dont parle Polybe, je ne doute pas que les *boucliers* de ſon temps ne fuſſent garnis de ce métal, ni que leurs formes & leurs proportions ne fuſſent conformes à celles qu'il décrit. Mais comme il eſt conſtant que ſur ces points même, il y a eu de très-grandes variétés, on doit croire que l'on a fait auſſi uſage du cuivre dans les pays où il étoit plus commun. Ce métal avoit la même utilité que l'auteur donne au fer, & les lames en étoient plus légères.

Si les cercles de métal dont nous avons parlé plus haut, ont ſervi chez les romains à décorer les *boucliers* ou à leur donner plus de défenſe, il n'a pas été poſſible de les employer autrement que pour marquer le milieu de la partie convexe, ſur-tout dans les pays où les arts moins connus ne donnoient pas la facilité de charger les *boucliers* de peintures ou d'autres ornemens plus ſavans. Il eſt au moins conſtant qu'on les embelliſſoit d'un cuivre très-mince & très-léger, comme pluſieurs *boucliers* repréſentés dans des bas-reliefs, & ſur-tout ſur le pié-d'eſtal de la colonne trajanne, ſemblent l'indiquer. (*Caylus 2. pl. 93. n°. 3.*)

Il ne paroît pas que les Romains ayent adopté la PELTE des Grecs, (*Voyez* ce mot) ce *bouclier* courbé en forme de croiſſant ou de faulx, qui eſt un des attributs paincipaux des Amazones. Les troupes auxiliaires tirées de la Grèce, de l'Eſpagne & de l'Afrique, conſervèrent ſeules dans les camps romains l'uſage de cette arme particulière. Quant au *bouclier* couvert de peaux garnies de poils, appelé λαισήιον par Homère (*Iliad. E.* 452.), il n'en eſt fait aucune mention dans les auteurs latins. C'étoit ſans doute un reſte des armes groſſières qu'employoient encore les Grecs au ſiècle de la guerre de Troye.

Les Romains reçurent des Grecs l'uſage de charger les *boucliers* de ſymboles & d'ornemens. Comme eux, ils y gravèrent les hauts faits de leurs ancêtres. Virgile s'eſt conformé à cette pratique dans la deſcription d'un *bouclier* (*Æneid. 7.* 658) :

*Clypeoque inſigne paternum,*
*Centum angues, cinctamque gerit ſerpentibus hydram.*

Souvent on voyoit briller ſur leurs *boucliers* es images de leurs ancêtres. Silius le dit du *bou-lier* de Scipion l'Africain (17. 401.) :

*Terribilem oſtentans clypeum, quo patris & unà*
*Calarat patrui ſpirantes prælia dira*
*Effigies.*

Ils y faiſoient graver auſſi leurs propres exploits. Hirtius (*Bell. Hiſpan. c.* 25.) : *Cùm ad dimicandum in planitiem ſe contuliſſent, ſcutorumque laudis inſignibus præfulgens opus calatum.* Ils y attachoient es chaînes d'or & les autres *dons* militaires qu'ils voient reçus de leurs chefs.

Chaque légion portoit des *boucliers* peints, 'une couleur particulière, & chargés de ſymboles ui ſervoient à faire diſtinguer ſes légionnaires de eux des autres légions, tels que le foudre, une ncre, un ſerpent, &c. On ajoutoit à ces ſym-oles les ſignes diſtinctifs de chaque cohorte, les oms du général, du centurion & du ſoldat au-uel appartenoit le *bouclier*. (Végèce, *il.* 17). Ces marques étoient néceſſaires pour que chaque ſoldat pût reconnoître ſon *bouclier* au premier ſignal; car on les dépoſoit dans une tente, ou dans un magaſin particulier, d'où il étoit défendu d'en ſortir aucun ſans l'ordre exprès des chefs. De-là vient que les écrivains latins ayant à peindre un camp & une troupe ſurpris, diſent toujours ue les ſoldats étoient ſans *boucliers* & ſans pée.

Lorſque les anciens étoient attaqués dans un ment où ils n'avoient point de *boucliers*, ils oient autour de leur bras gauche, les ſoldats habit des camps, *ſagum*, les citoyens leur ; & ils l'oppoſoient comme un *bouclier* aux ps des ennemis. Tacite (*Hiſt. v.* 32. 5.). Tite- (*xxv.* 16) Céſar (*de Bell. Civil.* 1. 75.) ra-te auſſi que ſes ſoldats ayant été ſans arme s le camp d'Afranius pour une conférence, irent attaquer en trahiſon par la cavalerie Afranius, & qu'alors ils ôtèrent leur *ſagum* pour m former autour du bras une eſpèce de *bou-er* : *Dextras in repentino periculo ſagis involſſe, atque ita gladiis diſtrictis ſe à cetratis & equitibus Afranii defendiſſe.* C'eſt ce que Nonius (*il.* 145.) appeloit *clupeare brachium chlamyde.*

Les peintures & les autres ornemens des *boucliers* exigeoient un ſoin particulier pour leur conſervation. C'eſt pourquoi lorſque les ſoldats étoient dans le camp, ils les couvroient avec des étuis de cuir, qui les mettoient à l'abri des chocs & des frottemens.

Ces ſoins pour la conſervation du *bouclier* naiſſoient encore d'un autre principe plus relevé. C'étoit l'opinion commune es Grecs & des Romains, qu'un ſoldat étoit déshonoré, lorſqu'il ſe laiſſoit enlever ou lorſqu'il abandonnoit ſon *bouclier* ſur le champ-de-bataille. Iſocrate nous l'atteſte dans ſa harangue ſur la paix. Cette faute militaire étoit punie de mort chez certains peuples de la Grèce; & les Lacédémoniens chaſſèrent de leur ville le poëte Archiloque, parce qu'il avoit dit dans ſes vers qu'il valoit mieux perdre ſes armes que la vie. Horace avoue (*Od. il.* 7. 9.) qu'il avoit honteuſement abandonné ſon *bouclier* pour fuir à la bataille de Philippes avec Pompeius Varus :

*Tecum Philippos & celerem fugam*
*Senſi relictâ non benè parmulâ:*
*Cùm fracta virtus, & minaces*
*Turpe ſolum tetigere mento.*

Les Lacédémoniennes faiſant leurs derniers adieux à leurs fils près de combattre les ennemis, les armoient, & en leur donnant le *bouclier*, elles leur diſoient, ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τᾶς : *rapporte cette arme, ou ſois rapporté ſur elle.* Apophtegme qu'Auſonne a délayé dans ce diſtique. (*Epigr.* 24. 1.) :

*Mater Lacæna clypeo obarmans filium,*
*Cum hoc, inquit, aut in hoc redi.*

Pour entendre cette exhortation laconique, il faut connoître & le préjugé ſur l'abandon du *bouclier* que nous venons d'expoſer, & l'uſage où étoient les anciens d'emporter du champ-de-bataille les morts ſur leurs *boucliers*.

C'eſt ainſi que le corps de Lauſus eſt rapporté dans l'Eneide (*x.* 841.) :

*At Lauſum ſocii exanimem ſuper arma ferebant.*

Ainſi eſt rapporté Atys mourant, dans la Thébaïde (*VIII.* 637.) :

*Talia jactabant: ſubito cum pigra tumultu*
*Expavit domus, & multo ſudore receptus,*
*Fertur Atys, ſervans animam jam ſanguine nullo,*
*Cui manus in plaga, dependet languida cervix*
*Exterior clypeo.*

BOUCLIERS *votifs avec* ou *ſans portrait.* L'honneur que les anciens attachoient à conſerver leur *bouclier*, les a d'abord engagés à préſenter cette armure défenſive à la divinité, après en avoir dépouillé l'ennemi. Cette arme étoit d'ailleurs la plus apparente, quand elle étoit appendue dans les temples ou dans les lieux publics. Il n'eſt donc pas étonnant que cet uſage ait été ſi long-temps pratiqué, & que les Romains l'ayent emprunté des Grecs.

La vanité & la ſuperſtition s'emparèrent enſuite de cette pratique, la ſoumirent à leurs

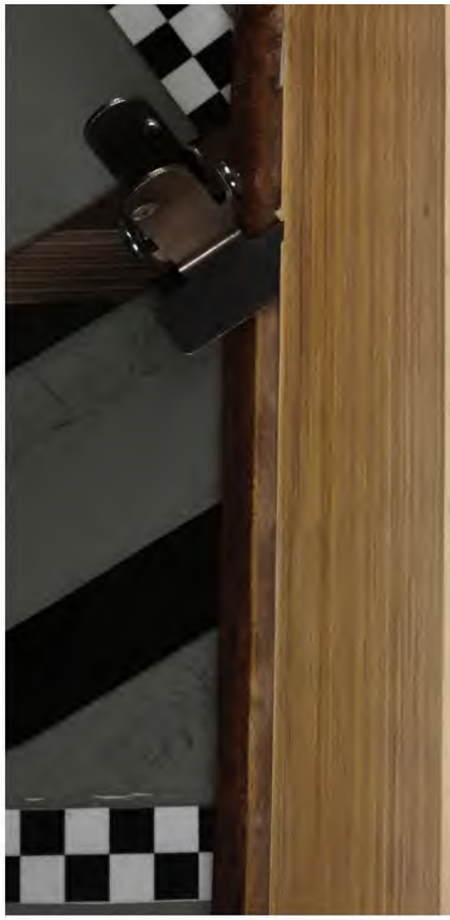



travers, & ne conservèrent qu'à peine le souvenir de son premier principe. Les *boucliers* qu'on offrit dans la suite des temps, conservèrent, il est vrai, la forme circulaire; ils étoient composés des plus riches métaux, & travaillés avec le plus grand soin; mais l'ennemi ne les avoit jamais portés. Il paroit que le marbre a été employé à ce même usage; mais les *boucliers* votifs de cette matière sont très-rares, même avec des bustes ou des portraits. *Voyez* CLUPEUM.

On appendoit les *boucliers* votifs dans les endroits publics & dans les édifices consacrés aux dieux, soit qu'ils fussent publics, soit qu'ils fissent partie des édifices particuliers. Pline dit qu'Appius Claudius consacra le premier à Rome des *boucliers votifs*, l'an 259 de Rome: *Suorum clypeos in sacro, vel publico loco privatim dicare primus instituit Appius Claudius, qui consul cum Servilio fuit, anno ab U. C. 259. Posuit enim in Bellonæ ade majores suos, placuitque in excelso spectari, & titulos honorum legi. Decora res, utique si liberorum turba parvulis imaginibus ceu nidum aliquem sobolis pariter ostendat: quales clypeos nemo non gaudens favensque aspicit.* (35. 3.). Par les mots *titulos honorum*, Pline indique les inscriptions que l'on plaçoit sur les *boucliers* votifs ou au-dessous, & qui apprenoient les noms de ceux qui les offroient, & de ceux en l'honneur desquels on les consacroit. C'est ce que nous apprend (*de legat. ad Caium. p.* 1033.) Philon, lorsqu'il décrit les *boucliers* votifs offerts par Pilate en l'honneur de Tibère dans le palais d'Hérode, & qui, sans être chargés d'aucun portrait, étoient accompagnés d'une inscription appelée *titulus* par les Latins.

Les édiles P. Claudius & P. Sulpitius Galba, firent fabriquer, avec l'amende à laquelle ils avoient condamné les marchands de bled monopoleurs, douze *boucliers* dorés, & les placèrent dans le capitole. Ce fut aussi dans le temple du capitole, au-dessus des portes, que Q. Marcius attacha le portrait d'Asdrubal, qu'il avoit trouvé parmi les dépouilles des Carthaginois vaincus en Espagne. Ce *bouclier* votif périt dans le premier incendie du capitole.

Ces consécrations des *boucliers* votifs étoient accompagnées de cérémonies religieuses, de jeux & de festins publics. Nous l'apprenons de plusieurs inscriptions antiques, & sur-tout de la suivante (*Grater.* 441. *n.* 7.):

NESTORI
AUG. NEPETE
HIC. LUDOS. FECIT.
ET. DEDICATIONE
STATUAE. PATRONI

Ce seroit ici le lieu de parler du *bouclier de* SCIPION, (*Voyez* ce mot.) qui est conservé à la bibliothèque du Roi. Il seroit un véritable *bouclier* votif, s'il représentoit *la continence* de ce héros; Winckelmann refuse d'y reconnoître ce beau trait de la vie de Scipion. C'est pourquoi nous n'en ferons mention qu'à son article particulier. Nous n'avons pas la même raison pour taire un second *bouclier* de la même collection, qui est d'argent & presque de la même grandeur. Ce *bouclier* paroit être votif. Il est rond & se porte d'autres figures que celles d'un lion & d'un palmier sculpté dans son milieu, *in umbone*. Le reste du champ est rempli par des traits d'ornemens vagues & indéterminés.

Voici un exemple de l'usage des *boucliers* votifs, conservé en Angleterre long-temps après les Romains. *Aeduwen mea gagehy. O Drihten drihten hine a Wœrie the me hire æt ferie huton hyome selle hire agenes willes.* Cette inscription danosaxone est gravée sur la circonférence d'un *bouclier* d'argent; Hickes (*Dissert. epistolarit. p.* 187. 188.) l'a traduite ainsi en latin: *O Domine, domine, illum semper defende, qui me secum circumgestaverit: illi vota sua concede.* Ce savant Anglois prend ces paroles pour une sorte d'enchantement magique, & avoue qu'il n'entend pas les trois premiers mots. Mais en les rapprochant de ce qu'il dit dans sa grammaire (*vol.* I. *p.* 95.) francothéostique, on peut leur faire signifier: *Eduwen m'a gagné* dans le combat.

Ce bouclier fut découvert en Angleterre sur la fin du dernier siècle, avec cinq anneaux d'or d'un grand prix, cent pièces d'argent frappées sous le règne de Guillaume-le-Conquérant, & un plat de même métal. Hickes conjecture que ce trésor aura été caché en terre par quelque seigneur Anglois qui, souffrant impatiemment la domination du monarque normand, se sera retiré dans les marais de l'isle d'Eli, après s'être révolté contre son souverain.

Les Romains appeloient *clupeum* un portrait en bronze ou autre métal, qui étoit rond, & que l'on consacroit dans les temples. Il faut le distinguer du *clypeus*, lorsque celui-ci signifie un *bouclier* dont il avoit la forme. Les portraits des empereurs qu'on attachoit aux enseignes militaires depuis la pointe jusqu'au milieu de la hasle, étoient des *clupeum*. On convient cependant que l'on confondit quelquefois les deux mots, & qu'ils furent employés indifféremment pour exprimer ces espèces de médaillons.

On trouve dans les magasins du cabinet de Portici, une grande quantité de petits bustes ou bas-reliefs, appliqués sur des *champs* ronds,

tunique de *papyrus* enduite de cire, à laquelle on mettoit le feu. Tacite nous a tranſmis le ſouvenir de cette horrible cruauté (*Annal. xv.* 447.) : *Pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis contecti, laniatu canum interirent, aut crucibus affixi, aut flammandi, atque ubi defeciſſet dies, in uſum nocturni luminis uterentur.* Ce farouche tyran éclaira un jour le peuple romain aſſemblé dans un amphithéâtre, avec ces feux abominables, comme nous l'apprend l'ancien ſcholiaſte de Juvénal (*Sat.* 1. 55.) : *Tigellinum ſi laſeris, vivus ardebis ; quemadmodum in munere Neronis vivi arſerunt, de quibus ille juſſerat cereos fieri, ut lucerent ſpectatoribus, cùm fixa eſſent illis guttura, ne ſe curvarent. Nero maleficos homines tædâ, & papyro, & cerâ ſuperveſtiebat, & ſic ad ignem admoveri jubebat, ut arderent.*

Les Romains s'envoyoient en préſent pendant les ſaturnales, des *bougies* que l'on allumoit ſur les autels de Saturne. Ces *bougies* tenoient lieu des victimes humaines que les premiers hommes offroient au père de Jupiter, lorſqu'Hercule leur expliqua l'oracle ſuivant, par lequel ils croyoient que ces affreux ſacrifices leur étoient commandés :

Καὶ κεφαλὰς ἀδὴ ᾧ τῷ πατρὶ πέμπετε φῶτα.

Le héros leur fit entendre que le mot φῶτα, déſignoit des *bougies* ainſi que des *hommes* ; & que par conſéquent ils pouvoient ſubſtituer la première offrande à la ſeconde. Macrobe (*Saturn.* 1. 7, & 12.).

*BOVIANUM*, dans le Samnium, aujourd'hui *Bojano*.

M. Pellerin atribue à cette ville, deux médailles d'argent avec des légendes étruſques, & un bœuf couché aux pieds d'un homme caſqué & armé.

BOUILLOIRE. On voit au cabinet d'Herculanum un vaſe de cuivre deſtiné à faire bouillir de l'eau, lequel reſſemble beaucoup à nos *bouilloires* à thé. Au dedans du vaſe, il y a un cylindre d'environ quatre pouces de diamètre, avec un couvercle mobile, dans lequel on jette du charbon ; de manière que la cendre peut tomber par des trous pratiqués dans le fond. Dans l'eſpace réſervé autour de ce cylindre, on faiſoit paſſer l'eau par le moyen d'une eſpèce de petit entonnoir qui s'y trouve ſoudé. On a auſſi trouvé de ſemblables vaiſſeaux briſés, dont le cylindre étoit garni par le bas, d'une grille deſtinée à laiſſer paſſer la cendre, & faite de manière que les barres du gril ſont creuſes, afin que l'eau, par ce moyen, puiſſe circuler tout autour du cylindre. Le robinet de ces *bouilloires* eſt un peu élevé au-deſſus du niveau ou plan ſur lequel on les poſe, dans le deſſein de retenir l'eau lorſqu'elle a fait un dépôt. Le limon blanc attaché aux parois de ces vaiſſeaux, eſt une preuve de l'uſage auquel ils ont ſervi ; & l'on ſait qu'il y avoit à la cour d'Auguſte une perſonne deſtinée uniquement à avoir ſoin de la boiſſon faite avec de l'eau chaude. (*Spon. Miſcel. p.* 206).

BOULANGER. *Voyez* PAIN des anciens.

BOYAH' ſur les médailles des villes, en déſigne le conſeil ou le *magiſtrat*, comme on l'appelle aujourd'hui dans pluſieurs provinces. Mais il ne déſigne pas le ſénat de Rome, qui eſt appelé συνκλητος ſur les médailles.

BOYAEYTAI', ſénateurs des villes (Rome exceptée) ou décurion. Lucien (*Gymnaſ.*) appelle ainſi les aréopagites ; & ce nom fut donné auſſi aux décurions qui formoient le conſeil des villes municipales. Ce nom ne déſigna jamais chez les auteurs grecs un ſénateur romain, συγκλητικος, mais toujours un décurion des villes municipales, qui faiſoient les mêmes fonctions dans ces villes que les ſénateurs à Rome.

BOYAEYTH'PION, ou Συνέδριον, curie, lieu d'aſſemblée du conſeil municipal. On a quelquefois déſigné auſſi par ce nom, la baſilique où les juges d'une ville rendoient la juſtice au peuple. C'eſt d'un bâtiment de cette eſpèce que parle Pline (36. *c.* 15.), ſous le nom de *Buleutirion*. On le voyoit à Cizique, & il n'entroit que du bois dans ſa conſtruction, ſans aucune pièce de fer ; enſorte que l'on pouvoit en réparer une partie ſans déranger les autres : *Cyzici & buleuterion vocant ædificium amplum, ſine ferreo clavo, ità diſpoſitâ contignatione, ut eximantur trabes ſine ſulturis, ac reponantur.*

BOULJANUS. C'étoit, ſelon le père de Longueval, (*Hiſtoire de l'égliſe gall.* 1. *p.* 193.) une divinité adorée à Nantes en Bretagne, où elle avoit un temple fameux qui fut abattu, comme on le croit, vers l'an 319, ſous le règne & par l'autorité du grand Conſtantin. « Il y quelques » temps, dit ce Père, que l'on trouva à Nantes » une inſcription en l'honneur de cette divinité » conçue en ces termes : » NUMINI AUGUSTOR. DEO BOULJANO M. GEMEL. SECUNDUS ET C. SEDAT. FLORUS ACTOR. VICARIOR. PORTENS. TRIBUNAL. C. M. LOCIS EX STIPE CONLATA POSUERUNT. « Cette inſcription a beaucoup » tourmenté nos ſavans. Nous croyons que ce » dieu *Bouljanus* eſt le même que le dieu *Janus* » des Latins, au nom duquel on ajouta le nom » celtique *boul*, qui ſignifie *orbis*. Ainſi *Bouljanus* » ſera le *Janus* du monde. On aſſure en effet » qu'une ancienne figure de ce dieu le repréſentoit à trois faces, pour ſignifier ſans doute » les trois parties du monde qui étoient alors » connues. *Boul* ſignifie encore chez les Bretons » un globe. »

Toute cette explication du P Longueval, porte malheureuſement ſur une inſcription mal copiée ; & le dieu *Bouljanus* eſt un dieu imaginaire. Voici la véritable inſcription : NUMINIBUS. AUGUSTOR. DEO.

DEO. VOL. JANO. M. GEMEL. SECUNDUS. ET C. SEDAT. FLORUS. ACTOR. VICANOR. PORTENS. TRIBUNAL. C. M. LOCIS. EX. STIPE. CONLATA. POSUERUNT. Elle fut faite pour apprendre à la poſtérité que les habitans de Nantes avoient conſacré leur tribunal aux dieux des empereurs, c'eſt-à-dire, à Jupiter & à Apollon, mais après avoir invoqué Janus, ſelon l'uſage, afin que leur offrande parvînt par ſa médiation aux dieux de l'empire. « Aux dieux des empereurs : de l'agrément du dieu Janus : M. Gemellus ſecundus & C. Sedatius Florus, avec l'argent de la contribution, ont bâti dans la place du commerce le tribunal des habitans du port ». (*Mémoire de Litt. du P. Deſmolets.*) »

BOURDON. Notre *bourdon* ou baſſe répond à la note que les Grecs appeloient προσλαμβανόμενος. « Cette eſpèce de *bourdon* des anciens ſoutenoit le chant, en faiſant ſonner l'octave & la quinte. La quarte s'y trouvoit auſſi par la ſituation de la corde du milieu, comme on l'apperçoit aiſément. Au reſte les anciens ne nous ont rien laiſſé par écrit ſur ces *bourdons*. » *M. de Caſtillon fils.*

BOURGEOIS. *Voyez* CITOYEN.

BOURGEOISIE. *Voyez* CITÉ.

BOURREAU. *Voyez* EXÉCUTEUR de la haute-juſtice.

BOURSE d'argent. *Voyez* FOLLIS.

BOURSE, lieu où s'aſſemblent les marchands pour traiter des affaires relatives au négoce. Il y avoit à Rome des baſiliques deſtinées à cet uſage. On a été plus loin : on a cru & aſſuré qu'ils y avoient une *bourſe* proprement dite, bâtie l'an 259 de la fondation de Rome, ſous le conſulat d'Appius Claudius & de Publius Servilius. Ceux qui ont eu cette opinion, ajoutoient que les reſtes de cette *bourſe*, appelée *collegium mercatorum*, formoient une partie de la *Loggia* moderne, la *loge* ſituée auprès de la place de S. George. Ils ſe fondoient ſur le paſſage ſuivant de Tite-Live : *certamen conſulibus inciderat uter dedicaret Mercurii ædem. Senatus à ſe rem ad populum rejecit : utri eorum dedicatio juſſu populi rata eſſet, eum præeſſe annonæ, mercatorum collegium inſtituere juſſit.* Faiſons remarquer ici que dans la bonne latinité, *collegium* n'a jamais ſignifié un édifice, mais une communauté d'artisans, un ordre de prêtres, &c. de ſorte que l'on ne peut ici lui faire ſignifier une *bourſe*. Le ſens de ce paſſage eſt donc que les négocians furent incorporés & formés en compagnie ſous la protection de Mercure, & que l'*ædes* de ce dieu ſervit aux ſacrifices particuliers de cette corporation.

BOUSTROPHÉDONE. Commencer les lignes de droite à gauche, & les continuer alternativement de gauche à droite ; voilà ce que les Grecs appeloient écrire βουστροφηδόν. Cette expreſſion caractériſe parfaitement bien une écriture dont le propre eſt d'imiter l'action du laboureur qui, après avoir tracé ſon premier ſillon, en forme un autre à côté, & pourſuit de la ſorte ſon travail, juſqu'à ce qu'il ait achevé ſa tâche. Ainſi les lignes impaires de cette écriture ſont dirigées vers la gauche, & les paires ſe portent vers la droite ; ou bien on fait préciſément tout le contraire.

Pauſanias, (*lib* 5.) décrivant les monumens érigés à Olympie par les Cypſélides, en repréſente les inſcriptions comme écrites en lettres antiques, dont les unes vont tout droit. ἃ τὰ μὲν ἐς ἴσον αὐτῶν ἴσχει γράμματα ; les autres ſont en écriture qu'on nous permettra de nommer *bouſtrophédone*, pour éviter les périphraſes, ἃ δὲ ἄλλα τῶν γραμμάτων βουστροφηδὸν καλοῦσιν Ἕλληνες. Dans cette écriture, on commence la ſeconde ligne au bout de la première, ἀπὸ τοῦ πέρατος τοῦ ἴσου ἐπιστρέφει τὸν ἴσον τὸ δεύτερον. Les loix de Solon (*Suid.* HARPOCR.) furent ainſi écrites. Tel étoit l'arrangement qu'on donnoit pour l'ordinaire aux lettres des plus anciennes inſcriptions.

I. Que les Grecs, avant l'invention de leur écriture alternative, ayent, à la manière des Orientaux, formé toutes leurs lignes de droite à gauche ; c'eſt une opinion très-probable, & qui s'accrédite de plus en plus parmi les antiquaires. Si l'on en croit Spanheim dans la première partie de la ſeconde (*Edit. Londin. p.* 110.) de ſes diſſertations ſur l'excellence des médailles, les Siciliens avoient appris des Phéniciens à écrire de droite à gauche ; c'eſt un uſage qu'ils obſervèrent, & dont il reſte encore divers monumens. Pluſieurs de leurs médailles ont les inſcriptions tournées de droite à gauche, & même quelquefois des lettres renverſées de haut en bas. La Sicile fut, nous dit-il, occupée ſi longtemps par les Carthaginois deſcendus des Phéniciens, qu'il n'eſt point de pays où l'on découvre plus de veſtiges littéraires de cette nation. Il cite tout de ſuite une médaille d'Ephèſe, dont l'inſcription eſt diſpoſée dans le même ſens que celles des monnoies ſiciliennes apportées en preuves. Comme il eſt sûr qu'au ſiècle où cette médaille fut frappée, les Ephéſiens n'écrivoient pas de gauche à droite, il en prend occaſion d'avouer que ces renverſemens de lettres ont pu arriver par la faute des monétaires, & que de célèbres antiquaires, comme Triſtan, ſe ſont trompés, pour n'avoir pas fait cette attention. Mais la même ſolution étoit applicable aux monnoies de Sicile ; &, pour conſtater l'uſage où l'on étoit d'y écrire de droite à gauche, il faudroit, ce ſemble, des monumens d'une autre eſpèce que des médailles.

Quoique certaines légendes des médailles de Sicile tournées de droite à gauche, ne ſoient pas des garans sûrs de l'uſage où l'on étoit d'y diſ-

poſer ainſi l'écriture, elles offriront cependant quelques degrés de vraiſemblance en ſa faveur. M. Muratori, en adoptant (*Nov. Theſ. l.* 1. *col.* 35.) les notes du baron de la Baſtie, eſt cenſé avoir adopté ce ſentiment.

Mais quand l'académicien françois ſoutient (*ibid. col.* 36.) que cette manière d'écrire ſubſiſtoit encore après le ſiége de Troye, & que le nom d'Agamemnon étoit écrit de droite à gauche au bas d'une de ſes ſtatues; c'eſt une conſéquence qu'il n'eſt pas ſi facile d'accorder. Comment en effet conclure d'un ſeul mot, qu'on écrivoit encore de la ſorte des pièces entières, ou même des inſcriptions de pluſieurs lignes, dans un temps auquel l'écriture *bouſtrophédone*, commençant de droite à gauche, étoit paſſée en coutume? Une inſcription d'un mot ou d'une ligne pouvoit-elle dans ce cas partir d'ailleurs que de la droite? Si le ſculpteur avoit eu une ſeconde ligne à graver, il l'auroit formée dans un ſens oppoſé. Pour que le raiſonnement tiré des paroles de Pauſanias eût quelque force, il faudroit donc d'abord démontrer que l'écriture *bouſtrophédone* n'avoit pas encore été imaginée. Or c'eſt ce qu'on n'a pas même tenté de faire.

Mais il réſulte très-naturellement du paſſage allégué ci-deſſus, que l'écriture *bouſtrophédone*, commençant par la droite, continua d'être en uſage après le ſiége de Troye. Elle eſt donc inconteſtablement la plus ancienne écriture de ce genre.

II. Il en eſt une ſeconde eſpèce également qualifiée *bouſtrophédone*, dont les lignes partant de gauche à droite, reviennent de droite à gauche, pour continuer de la ſorte à l'alternative. Cette écriture eſt beaucoup plus connue des ſavans que la précédente, ſur-tout depuis la publication de l'inſcription de Sigée dans les antiquités aſiatiques de Chishull, & dans pluſieurs autres ouvrages. L'inſcription donnée par M. Muratori, au premier tome de ſon nouveau Tréſor des anciennes inſcriptions, eſt diſpoſée de même.

S'il n'en a point paru juſqu'à préſent qui commençât de droite à gauche, ce n'eſt pas qu'il n'en exiſtât un nombre plus grand que de la ſeconde eſpèce, comme il paroît d'après le curieux recueil de la bibliothèque du roi. Mais avant le voyage de l'abbé Fourmont en Grèce, perſonne n'avoit vu de monument écrit de cette manière, & l'on n'avoit pas même d'idées bien nettes ſur la diſtinction de ces deux eſpèces d'écritures.

III. On ſeroit obligé d'en admettre une troiſième, ſi l'idée d'un ſavant Anglois s'étoit trouvée vérifiée par les monumens antiques. Potter, au premier livre de ſon *Archæologia græca*, ch. 26., avoit conçu que cette écriture devoit être ainſi diſpoſée:

ΕΚ ΑΙΟΣ ΑΡ
ΥΘΣΤΜΟΥ

Du moins eſt-ce ainſi qu'il la repréſente. Mais comme de ſon temps on n'en n'avoit jamais vu d'exemples, & qu'alors elle étoit uniquement connue par les textes des anciens, on ne doit pas être fort étonné de ſa mépriſe. Il ne l'appuye d'ailleurs d'aucune raiſon ni d'aucune autorité. Il n'a pas même imaginé que l'écriture *bouſtrophédone* pût ne pas avoir ſes lignes alternativement renverſées. Cette idée ne paroît pas néanmoins s'accorder avec celle que nous avons du labourage. Si au premier ſillon la charrue porte la terre vers le nord, au ſecond elle ne la renverſe pas vers le midi, mais elle continue toujours de la pouſſer du même côté. Il ſuffit donc pour que l'écriture ſoit *bouſtrophédone*, que, recommençant au bout de la ligne, elle diſpoſe ſes lettres dans le ſens contraire à celui qu'elles avoient auparavant, ſans néanmoins les renverſer de haut en bas. On nous oppoſeroit en vain quelques exemples d'une écriture telle que Potter ſe l'eſt figurée; car quelles bizarreries ne trouve-t-on pas en fait d'écritures? Nous ſommes ſeulement perſuadés que celle-ci ne fut jamais d'un uſage ordinaire, ni même fréquent. Nous n'inſiſtons ſur ce ſujet, que parce que des antiquaires très-ſavans nous ont paru ſouhaiter qu'on répondît à l'autorité du docte Anglois.

IV. Les écritures à marche & à contre-marche ne ſe trouvent en uſage que chez les Grecs & les Etruſques. Elles le furent auſſi chez les Gaulois, ſi l'on en croit un moderne (*Relig. des Gaulois. l.* 1. *c.* 4. *n.* 5.) d'une érudition peu commune. On les découvre ſelon lui dans leurs inſcriptions (*Ibid. l.* 3. *chap.* 4.): *non-ſeulement*, dit-il, *aux temps les plus reculés, mais encore dans les temps poſtérieurs.* Les ſix médailles apportées en preuve, nous offrent & des écritures à rebours, & des lettres renverſées en pluſieurs ſens contraires. Ces bizarreries ne pourroient-elles point être rejetées ſur le peu d'habileté ou ſur l'inattention des monétaires, ou ſur quelques uſages particuliers à certaines villes dans la fabrique des monnoies; uſages qui n'influoient nullement ſur les autres écritures? Il n'eſt point de villes où cette mode ait été alors plus ſuivie, que dans celle de Marſeille; & toutefois, à proprement parler, Marſeille n'étoit point une ville gauloiſe.

Pareilles mépriſes ou coutumes ſe remarquent ſur les médailles des Romains, des Anglo-Saxons, & nommément ſur celles du roi Offa (*Numiſm. Anglo-Saxon. D. Fountain.*); ſans qu'on puiſſe en conclure que l'écriture *bouſtrophédone* fût uſitée parmi eux. On jugeroit plus ſûrement par de ſimples inſcriptions, ſi l'écriture de gauche à droite avoit eu cours chez les Gaulois & les premiers François. Malheureuſement on n'en connoît point de cette eſpèce.

V. Lorſque Dom Bernard de Montfaucon compoſa ſa Paléographie, il croyoit qu'il n'en reſtoit

as même (*Paleograph. liv. 2. chap. 1, p. 118.*) le la main des Grecs. Mais (*Antiq. Aſiat. p. 4.*) Edmond Chishull publia en 1728 deux inſcriptions de ce genre, trouvées ſur les ruines de ligée, ancienne ville de Troade. Quoiqu'elles ne remontent pas, à ſon avis, aux temps où cette criture étoit ordinaire, & qu'il ſemble qu'elles ayent été gravées dans des conjonctures où l'on affectoit de rappeler les uſages antiques; elles devancent néanmoins l'ère chrétienne de plus de cinq cents ans. Au reſte il ſuffit qu'elles ayent été copiées ſur des modèles plus anciens qui devoient être alors encore aſſez communs, pour que nous y reconnoiſſions la ſeconde eſpèce d'écriture *bouſtrophédone*. L'inſcription de Sigée commence donc de gauche à droite, & revient de droite à gauche. Les lettres que l'on pourroit dire n'être pas miſes de face, mais de profil, y ſont différemment tournées, ſuivant que la ligne eſt de droite à gauche, ou de gauche à droite. Un coup-d'œil ſur ces ſortes d'inſcriptions, en donnera une idée plus juſte que ne feroit un long diſcours.

Le P. de Montfaucon reçut d'Angleterre une autre inſcription en écriture *bouſtrophédone*, pour être inſérée dans ſes collections d'antiquités profanes. Mais comme elles ſe trouvèrent finies, cette pièce ne put y trouver place. Elle ne fut pas néanmoins perdue pour le public; le baron de la Baſtie entreprit de l'éclaircir par un ſavant commentaire; &, pour faire honneur à celui de qui il la tenoit, il la qualifia par-tout: *Inſcription Montfauconienne*. Il en fixa (*Murat. Nov. Theſ. t. 1. col. 48.*) l'âge entre l'an 500, & l'an 460 avant J. C. & il la fit un peu plus récente que l'inſcription de Sigée.

L'abbé Fourmont fut encore plus heureux que les Anglois, puiſqu'il rapporta de ſon voyage de Grèce, des (*Mémoir. de littérat. de l'acad. des Inſcrip. tom. 15. p. 400. 410.*) inſcriptions de ce genre, de plus de mille ans avant J. C. Elles ſont conſervées précieuſement parmi celles qu'on garde à la bibliothèque du roi.

Si l'écriture *bouſtrophédone* avoit quelqu'avantage ſur les autres, elle avoit auſſi ſes incommodités, ne fût-ce que la contrainte où l'on étoit à chaque ligne de former les lettres dans un ſens contraire. A la vérité ceux qui ajoutèrent à l'alphabet des Grecs diverſes lettres, leur donnèrent à cet égard une figure invariable. Elles ne regardoient pas plus la droite que la gauche. On réduiſit auſſi à cette forme les anciennes lettres, Α, Δ, Λ, Μ, Π, Υ, qui étoient auparavant tournées, tantôt vers la gauche, tantôt vers la droite.

Cependant les Grecs, même dans les derniers temps où ils ſe ſervirent d'écriture *bouſtrophédone*, ne laiſsèrent pas de tourner en des ſens oppoſés, leurs Α, leurs Π, & peut-être d'autres lettres, ſuivant que leurs lignes procédoient de droite à gauche, ou de gauche à droite. Il reſtoit d'ailleurs bien des caractères dont la figure devoit néceſſairement changer à chaque ligne, parce que leur tournure étoit déterminée plutôt d'un côté que de l'autre. Telles étoient l'Ε, le Κ, le Ρ, le Σ, &c. Le même inconvénient ſe fit donc toujours ſentir. Auſſi les Grecs abandonnèrent-ils inſenſiblement leur double écriture *bouſtrophédone*, pour s'en tenir à l'unique manière d'écrire que nous ſuivons encore.

L'écriture *bouſtrophédone* ſembla toucher à ſon dernier période, depuis qu'elle commença de gauche à droite. Il eſt conforme à la raiſon, (c'eſt ainſi que parloit le baron de la Baſtie) de regarder les inſcriptions *bouſtrophédones* comme plus anciennes que celles dont les lignes ſont diſpoſées ſelon notre manière ordinaire d'écrire. Mais quoique les inſcriptions écrites de droite à gauche, ſuivant la coutume des Orientaux, doivent paſſer pour les plus anciennes, & les *bouſtrophédones* en général être jugées antérieures à celles qui ſont en écriture vulgaire; il ne faut pourtant pas nier qu'il ne puiſſe s'en trouver de *bouſtrophédones* poſtérieures à quelques inſcriptions en écriture commune; parce qu'à l'époque où cette écriture commença d'être en uſage, l'ancienne manière d'écrire ne put pas être tout d'un coup & par-tout abandonnée de tout le monde.

Les motifs qui faiſoient conclure au baron de la Baſtie que l'écriture (*Nov. Theſ. col. 39.*) *bouſtrophédone* avoit dû ceſſer avant la guerre du Péloponnèſe, étoient tirées de ce que le marbre de Nointel, dont il fixe (*Ibid. p. 43.*) l'époque à l'an 457 avant J. C., eſt entièrement écrit de gauche à droite, & qu'il en eſt de même de ceux qui approchent de ſon âge, ou qui ont été gravés du temps d'Alexandre-le-Grand.

Le baron de la Baſtie dut être bien ſurpris après cela, quand l'abbé Fourmont lui fit voir des inſcriptions écrites uniformément de gauche à droite, quoique de trois cents ans plus anciennes. Telles ſont (*Mémoire de l'acad. des inſcriptions. tom. 15. p. 397.*) les trois qui concernent la guerre des Lacédémoniens contre les Meſſéniens, trouvées ſous les ruines de trois villes différentes. *Nouvelle Diplomatique.*

BOUTON. On peut établir pour principe général dans l'étude des monumens antiques, que les anciens ne ſe ſervoient pas ordinairement de *boutons* dans leurs habillemens. Les exceptions ſont ſi rares, qu'elles ne dérogent pas au principe: les voici. La partie des tuniques des femmes qui couvroit l'épaule & le bras, en guiſe de manche très-courte, étoit aſſujétie par quelques *boutons*. C'étoient auſſi deux *boutons* qui aſſembloient auprès du col, les deux pièces quarrées dont étoient ſouvent formées ces tuniques.

Les hommes attachoient auſſi avec un *bouton* ſur une épaule, (la droite pour l'ordinaire), leur chlamyde, leur paludament ou leur manteau. Ces *boutons* étoient de bronze chez le peuple & parmi les ſoldats; ils reſſembloient parfaitement aux *boutons* des bretelles. Comme on en trouve beaucoup dans les anciens camps romains, on peut les placer dans la claſſe des *parures militaires*. Les *boutons* étoient ſuppléés, dans les habillemens des femmes & des hommes, par des *fibules* ou agraffes pointues. Hérodote (*lib.* 5.) dit que les femmes d'Argos & d'Egine portoient ces agraffes beaucoup plus grandes que les Athéniennes. Le comte de Caylus (*Recueil. 5. pl. 91. n. 5.*) a publié le deſſin d'un *bouton* ou agraffe antique d'une grandeur extraordinaire, & orné d'un bas-relief.

BRABEUTES, βραβευταὶ, diſtributeurs de prix. Ce nom eſt dérivé de βραβεῖον, récompenſe. Les *brabeutes* étoient chez les Grecs des officiers publics, qui préſidoient ordinairement aux jeux ſolemnels, & en particulier aux jeux ſacrés. Cette charge, qui étoit une eſpèce de magiſtrature créée pour juger ceux qui remportoient le prix à la courſe, à la lutte, &c. étoit fort conſidérée, non-ſeulement chez les Grecs, mais encore parmi les Perſes. Les rois eux-mêmes l'exerçoient; & c'étoit au moins dans les premières familles de la Grèce, que l'on choiſiſſoit ces arbitres. Philippe de Macédoine s'étoit fait nommer *Brabeute*, & il commettoit un de ſes officiers pour en remplir les fonctions, lorſqu'il ne pouvoit y aſſiſter lui-même; ce que Démoſthène regardoit comme un attentat contre la liberté des Grecs.

Lorſque les *Brabeutes* devoient exercer leur charge pour la première fois, on les faiſoit entrer dans une enceinte particulière, où ils aſſuroient avec ſerment qu'ils jugeroient toujours avec la plus grande impartialité. Après ce préliminaire, ils paroiſſoient revêtus d'un habit de pourpre, portant une couronne & une baguette pour marques de leur autorité. Ils alloient enſuite s'aſſeoir dans un endroit diſtingué, appelé πλέθρον, *plethrum*, & qui étoit regardé comme un aſyle inviolable. Là, ils prononçoient leurs jugemens avec un pouvoir abſolu; ils décernoient des peines contre les athlètes qui avoient enfreint les loix de la gymnaſtique, & diſtribuoient des récompenſes aux vainqueurs. Ces récompenſes étoient des prix, βραβεῖα, ou des couronnes appelée θεμιπλεῖδες, c'eſt-à-dire, treſſées par la déeſſe de la juſtice elle-même, par Thémis.

Le nombre des *Brabeutes* n'étoit point fixé: quelquefois il n'y en avoit qu'un; mais ordinairement on en comptoit ſept ou neuf. Euſtate (*Odiſſ.* Θ.) paroît les confondre avec les Argonothètes & avec les Athlothètes. Ils étoient auſſi appelés *Epoptes*. On peut conclure, d'après un paſſage de Suétone, (*Ner. c.* 13. 12. 4.) que les *Brabeutes* étoient aſſis au niveau de l'arène, afin de pouvoir examiner de plus près les athlètes: *Brabeutarum more in ſtadio humi aſſidens.*

*BRACARA Auguſta*, dans la Luſitanie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales latines, ſelon le P. Hardouin.

*BRACCA.*
*BRACCARII.* } *Voyez* CHAUSSES *longues.*
*BRACCATA.*

BRACELETS. Nous donnons ici le nom de *bracelets*, & à cet ornement que l'on place au-deſſus du poignet, & par extenſion à celui que l'on a porté quelquefois au-deſſus du coude. Le dernier mériteroit plus particulièrement le nom de *bracelet*, *armilla*, à cauſe d'*armus*, épaule ou le haut du bras; mais l'uſage contraire a prévalu; & le mot *bracelet* ne déſigne aujourd'hui que l'ornement placé au-deſſus du poignet. Nous y dérogeons dans cet article, afin de nous expliquer plus ſuccinctement.

La prétendue Iſis de granit noir qui eſt au capitole, porte des *bracelets*, non pas au-deſſus du coude, mais au-deſſus du poignet. C'étoit peut-être l'uſage ordinaire des femmes de l'Egypte; au reſte nous ne pouvons pas citer d'autres monumens pour l'atteſter ou pour le démentir.

Les femmes Grecques n'avoient pas un uſage conſtant & uniforme ſur les *bracelets*. Tantôt elles les portoient ſur le haut du bras; & ils s'appeloient alors περὶ βραχίονι ὄφεις, *ſerpens roulés autour des bras*. On voit en effet des *bracelets* terminés en têtes de ſerpens qui ſont entortillés autour des bras de deux nymphes endormies, au vatican & à la Villa-Médicis, & auxquelles ces ſerpens ont fait donner mal-à-propos le nom de Cléopâtre. C'étoient-là de véritables *bracelets*, puiſqu'ils ſe plaçoient ſur le bras, au-deſſus du coude.

On vit auſſi les femmes grecques porter ces mêmes ornemens au-deſſous du coude & immédiatement au-deſſus du poignet, comme les dames les portent aujourd'hui. Ces *bracelets* figurés en ſerpens, formoient pluſieurs tours & s'appeloient ἐπικάρπιοι ὄφεις, *ſerpens autour du poignet*, ou ſimplement ἐπικαρπίδες. C'eſt ainſi que les porte une des Caryatides de la villa Negroni. Les artiſtes transformèrent ces *bracelets* en veritables ſerpens, autour du bras des Bacchantes. Ces reptiles avoient l'air de mordre leur queue, & même de ſe déchirer l'un l'autre, lorſque les extrémités du *bracelet* étoient travaillées en têtes de ſerpens. Les crochets des ceintures étoient formés de même, comme nous l'apprenons d'un vers des Argonautiques (*lib.* 3. *v.* 190.), rendu ainſi en latin

*Balteus & gemini committunt ora leones.*

On voit à Portici des *bracelets* de bronze & des *bracelets* d'or, qui tous ont la forme d'un ſerpent. Il y en a un d'or entre-autres, qui eſt du plus parfait travail. « Le cizelet, dit le comte de Caylus, ne peut aller plus loin. Le corps du *bracelet* eſt formé par un ſerpent qui ſe replie en cercle, & retourne deux fois ſur lui-meme. Ce genre d'ornement a eté ſi fort du goût des anciens, qu'il ſe trouve fréquemment répeté. La richeſſe de la matière, & la beauté de l'exécution perſuaderoient que cette parure doit avoir été celle d'une femme conſidérable; & ſi l'on ne veut pas s'écarter de l'idée d'eſclavage attachée au *bracelet*, il faudra dire que l'eſclave qui portoit cet ornement, étoit jeune & favorite. »

Les *bracelets* étoient appelés σπιρθοὶ, quand ils étoient formés par des treſſes de métal. On en voit un de fils d'argent treſſés enſemble dans le cabinet de Sainte-Géneviève. Il y en a un de bronze dans la même collection, qui ſe plaçoit au haut du bras. L'empereur Maximin étoit d'une taille ſi extraordinaire, que le *bracelet* de ſa femme lui ſervoit d'anneau pour mettre au pouce. Les femmes firent des *bracelets* un objet de luxe & de dépenſe extraordinaire. Tantôt ils étoient d'or, tels que l'on en a trouvé à Herculanum; tels auſſi que celui dont parle Plaute (*Men. III.* 3. 3.):

..... *Ut addas auri tu pondo unciam,*
*Jubeaſque novum ſpinther reconcinnarier.*

*Spinther* déſigne ici une eſpèce de *bracelets* particulière. *V.* SPINTHER.

On y employoit auſſi l'ivoire, comme nous l'apprend Scylax dans ſon *Périple*. Pétrone fait mention (*cap.* 32.) de cercles d'ivoire qui ſervoient de *bracelets*. La ſuperſtition s'empara de cet ornement, comme de tous les autres dont ſe paroient les anciens. Ils croyoient détourner les funeſtes influences des regards que leur lançoient les envieux, ou les ſouhaits malins qu'ils formoient contre eux, en humectant de ſalive une datte, & la liant au *bracelet*. Martial parle de ce taliſman ridicule (*VIII.* 33. *II.*) que les pauvres envoyoient au premier jour de janvier, avec un as, en forme d'étrennes à leurs patrons:

*Hoc linitur ſputo Jani caryota kalendis,*
*Quam fert cum parvo ſordidus aſſe cliens.*

Quelques cliens plus généreux couvroient cette datte avec une feuille d'or. Martial fait mention de cette recherche, qui laiſſoit cependant la datte dans le nombre des préſens offerts à la richeſſe par la pauvreté. (*XIII.* 27.):

*Aurea porrigitur Jani caryota kalendis;*
*Sed tamen hoc munus pauperis eſſe ſolet.*

Quant au temps où les femmes portèrent à-la-fois pluſieurs eſpèces de *bracelets*, à celui où elles portèrent deux *bracelets* de même forme & de même eſpèce, & enfin, à celui où elles ne portèrent qu'une ſeul *bracelet* tantôt au bras droit, tantôt au bras gauche; on ne peut rien dire de précis. On ſait poſitivement qu'elles vouloient quelquefois être enterrées avec cette parure. Scœvola (*leg.* 40. § *de aur. & arg. leg.*) nous a conſervé la diſpoſition teſtamentaire d'une femme qui voulut être portée au tombeau avec ſes *bracelets* d'émeraude: *Funerari me arbitrio viri mei volo, & inferri mihi quacumque ſepultura mea cauſa ferar ex ornamentis, lineas duas ex margaritis & viriolas* (des bracelets) *ex ſmaragdis.*

Diodore de Sicile dit que les Gaulois trouvent abondamment de l'or dans leurs rivières; qu'ils l'épurent par le moyen du lavage, pour l'employer à la parure des femmes, & même à celle des hommes; car, ajoute-t-il, ils en font non-ſeulement des anneaux, ou plutôt des cercles qu'ils portent aux deux bras & aux poignets, mais encore des colliers extrémement maſſifs, & même des cuiraſſes. (*l. V. p.* 231. & 232. *Traduct. de l'Abbé Terraſſon.*

Le comte de Caylus (*Rec.* 2. *pl.* 47. *n°.* 1.) a donné le deſſin d'une Vénus de bronze, dont le bras droit étoit entouré d'un *bracelet* d'argent, large d'environ trois lignes, & orné ſimplement d'un double trait.

BRACELETS des hommes, *Armilla militares, viria, calbei.* Il eſt fait ſouvent mention de ces *bracelets* dans les écrivains latins; mais rarement, ou peut-être jamais dans les anciens écrivains grecs. On en peut conclure avec quelque vraiſemblance que ces *bracelets* furent un ornement particulier des Romains; d'autant plus qu'ils paroiſſent l'avoir adopté avec les autres coutumes & les autres uſages des Sabins. Tite-Live dit que ce peuple aimoit à ſe parer de *bracelets* d'or très-peſant, qu'ils portoit au bras gauche (1. 2.) *Sabini aureas armillas magni ponderis brachio levo habuerunt.*

Les généraux romains diſtribuoient ces *bracelets*, *armillæ*, à leurs ſoldats après une victoire; & ils étoient un gage de leur valeur (*Iſidor, XIX.* 31.): *Armillæ propriè virorum ſunt, collatæ victoriæ cauſâ militibus ob armorum virtutem.* Les ſoldats étrangers ne participoient pas à ces récompenſes (*Plin.* 33. 2.): *Armillas civibus dedere, quas non habent externi.* Ces *bracelets* formoient avec les colliers avec les ornemens des caſques appelés *cornicula*, & peut-être auſſi avec des médaillons, les *dona militaria. Equites omnes*, dit Tite-Live (*X.* 44.), *ob inſignem multis locis operam, corniculis armilliſque argenteis donat.*

On voit ces *bracelets* gravés ſur ſur pluſieurs tombeaux de ſoldats Romains, dont les deſſins & les épitaphes ont été publiés par Gruter.

Lorſque les généraux romains faiſoient leurs entrées triomphales (*Zonar. Annal. l.* 7), ils portoient ordinairement des *bracelets*. Cependant on n'en voit ni à Titus, ni à Marc-Aurèle, quoiqu'ils ſoient repréſentés ſur leurs chars de triomphe; ſoit parce que cette coutume n'exiſtoit plus ſous les empereurs, ſoit auſſi parce que l'on regardoit cette parure comme peu convenable, ſur une monument public, à la majeſté de la perſonne & du lieu.

Le comte de Caylus (*Rec. 2. pl. 94. n°. 3.*) croyoit avoir trouvé un de ces *bracelets* militaires.

« Ce *bracelet* de bronze, qui me paroît, dit-il, un de ces ornemens que portoient les ſoldats, & qu'on connoiſſoit ſous le nom d'*Armilla*, ornement qu'on leur donnoit pour récompenſe de leurs belles actions, eſt compoſé d'un beau fil de laton. Il ma été envoyé d'Herculanum. »

BRACHIALE, *bracelet* du haut du bras, ſelon Bartholin (*de armillis*).

BRACHYGRAPHIE, l'art d'écrire par abréviations. *Voyez* ABRÉVIATIONS, & NOTES de Tiron.

BRACTEA, lame ou feuille d'or qui ſervoit aux *bracteærii* à dorer l'argent & les autres metaux. *V.* DORER.

BRACTEARIUS *inaurator*. Gruter (1074. 12.) rapporte une inſcription dans laquelle il eſt fait mention du *collége* des doreurs de lames de métal, déſigné par la dénomination ſuivante, *COLLEGIUM BRACTEARIORUM INAURATORUM*.

BRACTEATI *nummi*. *V.* Médaille FOURRÉE.

BRACTÉATES. Les auteurs qui ont écrit ſur les médailles, ou (pour parler plus exactement) ſur les monnoies du moyen-âge, ont déſigné par ce nom dérivé du latin, des monnoies fabriquées groſſièrement avec de légères feuilles de métal, & dont le relief d'un côté eſt formé ordinairement par le creux de l'autre. Elles reſſemblent à ces ornemens de métal eſtampés & repouſſés, dont on charge le haut & le devant des caſques, le devant des ceinturons des troupes légères. &c. L'Allemagne eſt le pays qui fournit le plus de monnoies *bractéates*; auſſi a-t on des traités ſur ces médailles écrits par de ſavans Allemands. Le cabinet de Sainte-Géneviève en renferme quelques-unes, qui ſont placées parmi les monnoies étrangères. Ont croit avec raiſon que le mauvais goût des médailles du Bas-Empire, que la rareté des métaux précieux, & plus encore l'ignorance de l'art du monnoyage, produiſirent ces monumens de barbarie.

BRAGÉ étoit dans la mythologie d'Odin, le protecteur de l'éloquence & de la poéſie. Sa femme Iduna avoit la garde de certaines pommes dont goûtoient les dieux lorſqu'ils ſe ſentoient vieillir; parce qu'elles avoient le pouvoir de les rajeunir.

BRANCHIADE.
BRANCHIDES.
BRANCHUS. } *Branchus* étoit fils de Simérus, qui, ayant été abandonné à Milet par ſon père Démoclus, y épouſa une fille très-riche. Devenue enceinte, la femme de Simérus rêva, ſelon Varron, que le ſoleil entroit par la gorge dans ſon corps, & en ſortoit par les entrailles. On conſulta les devins ſur un rêve auſſi extraordinaire. Ceux-ci le trouvèrent d'un bon augure pour l'enfant qu'Apollon ſembloit avoir recherché avant ſa naiſſance, & qu'ils firent appeler *Branchus*, du mot grec βράγχος, *gorge*. Devenu grand, *Branchus* fut rencontré dans une forêt par Apollon, qui l'embraſſa, lui fit préſent d'une couronne & d'une baguette, & le remplit par ce ſeul baiſer de l'eſprit prophétique. (*Lactantius ad Statii Theb.* 8). Le dieu l'enleva enſuite, & les Ioniens joints aux Eoliens lui rendirent un culte particulier, lui attribuèrent des oracles, qui paſſoient dans toute la Grèce pour les plus véridiques après ceux de Delphes. (*Photii Biblioth.*)

Ces oracles ſe rendoient dans un temple conſacré à Apollon dans le territoire de Milet. De-là vint que ce dieu fut ſurnommé *Branchiade*. On donna auſſi le nom de *Branchides* à la famille de prêtres qui ſe dévoua au culte d'Apollon-*Branchiade*. Lorſque Xercès ſe préparoit à ravager la Grèce, les *Branchides* lui livrèrent le temple & les richeſſes qui leur avoient été confiées. Après cette impiété, ils ſe retirèrent dans la Sogdiane, où Xercès leur permit de bâtir une ville pour qu'ils puſſent être à l'abri de la vengeance des Grecs. Mais Alexandre ayant vaincu Darius, & s'étant rendu maître de l'empire des Perſes, punit les deſcendans des *Branchides* de l'irreligion de leurs pères. Il raſa leur ville, dit Quinte-Curce, & fit paſſer tous les habitans au fil de l'épée.

BRAS. Les ſoldats Lacédémoniens avoient coutume de lier autour de leur *bras* gauche une petite tablette, ſur laquelle étoient écrits leur nom, leur pays & leur âge; afin que l'on pût les reconnoître, s'ils venoient à être tués dans les combats. Les ſoldats romains portoient ſur eux des marques plus durables. On leur appliquoit ſur le *bras* ou ſur la main des fers chauds, ſur leſquels étoient gravées en relief des ſigles. Nous ignorons ce que déſignoient préciſément ces caractères abrégés; mais une expreſſion de S. Auguſtin (*epiſt.* 50), qui les appelle *regius character*, peut faire croire qu'elles étoient l'abrégé ou le monogramme du nom de l'empereur. Au reſte, il eſt aſſez probable que ces marques déſignoient la légion à laquelle appartenoit le ſoldat qui les portoit ſur ſon *bras*; car les empereurs Arcade & Honorius (*l. 3. de Fabric.*) ordonnèrent que les ouvriers attachés aux *fabriques* des armes, porteroient ſur

:s *bras* les marques de la *fabrique* à laquelle ils toient attachés, afin que l'on pût les reconnoitre c les ramener à cet attelier; comme on le pratiuoit pour les ſoldats nouveaux : *Stigmata, hoc t, nota publica fabricenſium brachiis ad imitationem tyronum infliguntur, ut hoc ſaltem modo poſſint ititantes agnoſci.*

Les monumens antiques nous font voir que les :mmes & les hommes mêmes ont porté quelueſois au haut du *bras* des BRACELETS. *Voyez* e mot.

Lorſque les anciens vouloient montrer une rande douleur, ils frappoient à coups redoulés leur poitrine & leurs *bras*. Il eſt parlé ſouvent lans les poëtes de ces marques de douleur. Virgile *Æneid. VII.* 508.) :

*Silvia prima ſoror, palmis percuſſa lacertos,*
*Auxilium vocat.*

Ovide (*Met. IV.* 137.) :

*Sed poſtquàm remorata ſuos cognovit amores,*
*Percutit indignos claro plangore lacertos.*

Et Claudien (*de Rapt. Proſ. II.* 247.) :

. . . . . *Planctuque lacertos*
*Verberat.*

Le manteau des Grecs, *pallium*, ainſi que la hlamyde des ſtatues *héroïques*, s'agraffoit ſur épaule droite, & laiſſoit le *bras* droit entièreent découvert. La toge des Romains étoit beaucoup plus ample que le manteau grec : cependant lle laiſſoit auſſi la liberté de découvrir en entier e *bras* droit & l'épaule à laquelle il eſt attaché. l reſte un très-grand nombre de ſtatues qui repréentent des Romains vêtus de la toge; le *bras* roit de ces figures eſt preſque toujours dégagé de a toge : ce vêtement eſt alors abaiſſé au-deſſous e l'épaule droite; il paſſe ſous le *bras* droit, remonte au-travers de la poitrine, & va repaſſer ur l'épaule gauche, d'où il étoit tombé par-derière.

Cicéron (*pro Cœlio, c.* 5.) raconte que l'uſage es Romains qui l'avoient précédé, étoit d'interire pendant un an aux jeunes gens qui venoient e prendre la robe virile, l'uſage du *bras* droit; 'eſt-à-dire, les geſtes trop violens : *Nobis quidem nnus erat unus ad cohibendum brachium togâ conſtiteis, & ut exercitatione ludoque campeſtri tunicâ teremur; eademque erat, ſi ſtatim mereri ſtipendia peramus, caſtrenſis ratio & militaris.* Sénèque tend cette défenſe aux jeunes gens qui fréquenient le barreau pendant la première année (*Cont.* 6.) : *Apud patres noſtros qui forenſia ſtipendia ſpicabantur, nefas putabatur brachium extra togam ſerere.* Il ne faut cependant pas donner à cette défenſe une auſſi grande étendue qu'elle paroit l'avoir au premier coup-d'œil. On n'interdiſoit aux candidats que le geſte forcé du *bras* droit qui auroit fait rabattre la toge & découvrir l'épaule droite avec la poitrine : mais il leur étoit permis ſans doute de geſticuler avec modération de la main droite, ſans dégager de la toge le *bras* entier.

L'on prenoit & poſoit ſur ſon cou, dans le moyen âge, le *bras* de celui par qui on étoit adopté, ou de qui l'on ſe déclaroit ſerviteur & eſclave.

BRAS. Dans les monumens antiques, le *bras* poſé ſur la tête des figures, exprime l'état de repos. Lucien (*de Gymnaſ. tom.* 2. *p.* 887.) nous l'apprend. *Dans le Gymnaſe d'Athènes, où s'exerçoient les luteurs & les pancratiaſtes*, dit-il, *on voyoit une ſtatue d'Apollon ayant un arc à la main, & poſant ſon* bras *droit ſur la tête, comme pour ſe repoſer de ſes grands travaux....*

Du reſte, cette attitude n'eſt pas affectée excluſivement à Apollon; ſouvent Bacchus, Hercule l'Hermaphrodite & le Sommeil ſont repréſentés de même.

BRAS plié ſur les médailles eſt le ſymbole d'Ancône. C'étoit un jeu de mot ſur le nom de cette ville, ou plutôt c'étoient (comme l'on s'eſt exprimé depuis) des armes parlantes. Ἀγκὼν ſignifie *genou* ou *bras* plié.

BRASIDAS, un des plus fameux & des plus courageux chefs des Lacédémoniens, ſuccomba ſous les coups d'une troupe d'Athéniens ſupérieure à la ſienne, après une longue réſiſtance auprès d'Amphipolis. Les habitans de cette ville lui élevèrent, au milieu de leurs murailles, un ſuperbe tombeau, & établirent en ſon honneur des fêtes appelées *Braſidées*.

BRASIDÉES, fêtes & jeux établis à Lacédémone en l'honneur du vaillant Braſidas. Pauſanias (*in Lacon.*), Thucydide (*lib. V.*), & Suidas en font mention. Il n'étoit permis de diſputer les prix dans les *Braſidées* qu'à des Spartiates libres; & l'on condamnoit à une amende ceux qui s'en abſentoient.

BRASIERS, TRÉPIEDS. Les maiſons des habitans de la Grèce & de l'Italie avoient rarement d'autres cheminées que celle de la cuiſine. Lorſqu'on vouloit répandre de la chaleur dans les appartemens, ou ſe chauffer pendant l'hiver, on avoit recours à des *braſiers*, dans leſquels on mettoit des charbons allumés. Comme ils avoient la même forme que ceux ſur leſquels on allumoit le feu ſacré dans les temples, & qu'ils étoient portés de même par trois pieds placés en triangle, on donnoit indiſtinctement le nom de *trépieds* aux uns & aux autres. On en fabriquoit de tous les métaux; mais on employoit le bronze par préférence, & les plus grands artiſtes y faiſoient éclater leur adreſſe. Les auteurs anciens en ont décrit un

grand nombre, & les fouilles d'Herculanum ont redonné le jour à pluſieurs : on verra dans la planche 38 du troiſième volume du comte de Caylus, les deſſins des deux monumens de cette eſpèce, qui ſont les plus conſidérables.

« Le trépied du numéro 1, dit ce ſavant comte, conſiſte en un plateau de forme ronde, qui recevoit le feu dans un renfoncement ménagé à ce deſſein : une friſe qui décore le pourtour extérieur, eſt ornée de têtes de bœufs décharnées, qui lient des feſtons de feuilles de myrte. Trois ſphinx de la plus grande beauté, ſoutiennent le plateau par la pointe de leurs ailes élevées à ce deſſein, & par une tige fleuronnée qui poſe ſur leurs têtes : ces ſphinx ſont aſſis, & ont pour baſes ou ſupports des pieds de biche, diſpoſés en triangle, ſur un plateau échancré dans ſes trois principales faces. De l'endroit où les pieds ſe lient avec les ſphinx, partent des rinceaux d'ornemens qui ſe joignent au centre du trépied, y portent un cul-de-lampe, ſur lequel on voit un petit vaſe deſtiné ſans doute à renfermer les parfums qu'on jetoit dans le *braſier*, pour corriger l'odeur du charbon. Ce beau *braſier* ou *trépied* de bronze a deux pieds ſix pouces de hauteur ».

« L'autre *braſier* ou *trépied*, n°. 2, également de bronze, eſt plus compoſé, & beaucoup plus commode pour le ſervice que le précédent. Il eſt porté par trois ſatyres dont les jambes ſe réuniſſent, & ſe terminent en un ſeul pied de chèvre. Ces figures ſont placées dos-à-dos : leur attitude & leur action ſont abſolument pareilles ; c'eſt-à-dire, qu'elles ont une main ſur la hanche, & l'autre eſt élevée comme pour empêcher de les approcher de trop près. Il y a lieu de croire que, pour éviter la dépenſe, on les a jetées dans un ſeul moule ; leur viſage eſt riant, & leurs queues ſervent à porter un anneau, qui vraiſemblablement étoit deſtiné à ſuſpendre les inſtrumens néceſſaires pour entretenir le feu. Le plateau qui ſervoit à contenir le *braſier* proprement dit, ou les charbons, eſt d'une aſſez grande épaiſſeur, par la néceſſité de l'eſpace qu'exige le double fond : car il eſt compoſé de deux pièces : celle qui eſt adhérente au pied, & qui fait corps avec lui, porte ſur ſa tranche inférieure trois mains qui jouent dans leurs charnières, & qui ſervent à faire mouvoir le trépied avec plus de facilité. Cette pièce, faite en manière de cuvette, en reçoit une autre qui eſt mobile, & dont le bord ſe termine par un ornement à jour aſſez ſingulier ; j'ignore s'il avoit quelqu'uſage particulier : on voit ſeulement que les deux mains attachées au corps de ce dernier plateau, aident à le ſoulever & à le tranſporter. La hauteur de ce *braſier* ou *trépied*, un des derniers découverts, eſt de trois pieds ».

On a trouvé depuis, en 1761, dans un temple d'Herculanum, dont la découverte n'a pas été achevée, un grand *braſier* carré, ou un foyer de bronze, ſemblable à ceux que l'on place en Italie dans les grands appartemens pour les échauffer. Il eſt de la grandeur d'une table moyenne, & poſé ſur des pattes de lion ; on avoit incruſté avec art, ſur les bords, des feuillages ; & les matières qui ont été employées, ſont le cuivre, le bronze & l'argent. Le fond étoit un gril de fer très-épais, mais garni & maçonné en briques, tant au-deſſus qu'au-deſſous ; de manière que les charbons ne pouvoient toucher le deſſus du gril, ni tomber à travers par le bas. Ce beau morceau a été tiré de terre en pluſieurs pièces.

BRASSARDS. On croit que les Grecs ſe ſervoient, pour défendre les bras, d'une armure différente de la cuiraſſe. C'étoient de véritables *braſſards*, qui ſervoient à couvrir à la fois les bras & les mains. Ces dernières leur firent donner le nom général χειρίδες.

BRASSE, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* ORGYE.

BRASSE, meſure itinéraire des Romains. *Voyez* PASSUS.

*BRAVIUM*, βραβεῖον, prix des athlètes & des gladiateurs ; les brabeutes le diſtribuoient ordinairement. A Rome, dans les courſes des chars, le cocher qui avoit fait le premier ſept fois le tour du cirque, montoit ſur la *ſpina* pour y recevoir le *bravium* qui lui étoit deſtiné. Properce (*II.* 19. 65.) en fait mention :

*Aut priùs infecto depoſcit præmia curſu,*
*Septima quàm metam triverit antè rota.*

BRAURON, bourgade de l'Attique, où la ſtatue de Diane fut apportée de la Tauride, & dépoſée dans un temple bâti par Oreſte. On y célébroit tous les ans la fête de la délivrance d'Oreſte & d'Iphigénie ; & on appliquoit légèrement ſur la tête d'une victime humaine. Quelques gouttes de ſang répandues en l'honneur de Diane, y tenoient lieu de ſacrifice. Iphigénie fut prêtreſſe de ce temple, &, après ſa mort, y reçut les honneurs divins.

BRAURONIE. } On appeloit *Brauronies* des
BRAURONIES. } fêtes célébrées en l'honneur de Diane-*Brauronie*, dans le bourg appelé *Brauron*. Pendant la ſeconde guerre Perſique, Xercès fit enlever la ſtatue de cette Diane, qui y avoit été apportée de Tauride par Iphigénie. (Pauſan. *Attic.* & *Arcad.* Pollux, *lib.* 8. *c.* 9). Dix l'ἐξηγηταὶ, ou *intendans des choſes ſacrées*, préſidoient tous les cinq ans à la célébration des *Brauronies*. Héſychius dit que l'on y immoloit une chèvre, & que l'on y chantoit l'Iliade d'Homère.

Le plus bel ornement des *Brauronies* étoient de jeunes filles depuis l'âge de cinq juſqu'à celui de

de dix, qui y paroiſſoient vêtues de robes de couleur de ſafran, κροκωτὸν. Suidas rapporte ainſi l'origine de cet uſage. Il y avoit, dit-il, dans un bourg de l'Attique un ours apprivoiſé, conſacré à Diane, qui mangeoit familièrement avec tous les habitans, & jouoit avec eux ſans leur faire aucun mal. Une jeune fille ayant un jour voulu badiner avec cet animal d'une manière un peu trop familière, il ſe jeta ſur elle, & la mit en pièces. Les frères de cette fille vengèrent ſa mort ſur le meurtrier; mais leur vengeance fut ſuivie d'une peſte horrible qui déſola toute l'Attique. Pour faire ceſſer ce terrible fléau, on abandonna à Diane, par le conſeil de l'oracle; pluſieurs jeunes filles deſtinées à appaiſer la colère de la déeſſe, qu'avoit irritée la mort de ſon animal chéri. On fit même une loi qui défendoit à toutes les filles du bourg de ſe marier ſans avoir fait les fonctions de prêtreſſes dans les fêtes de Diane. De-là vint qu'elles aſſiſtoient toutes aux *Brauronies*. On appeloit Ἄρκτοι, *ourſes*, ces jeunes filles; leur initiation ſe nommoit Ἄρκτεια, ou, ſelon Ariſtophane, Διπλοῦς, à cauſe de l'âge de dix ans qui excluoit de ce ſacerdoce *tranſitoire*.

BREBIS, ces animaux étoient en vénération à Saïs en Egypte; apparemment à cauſe de leur utilité.

Les généraux Romains, à qui le peuple n'avoit accordé que les honneurs du petit triomphe ou de l'*Ovation*, n'offroient aux dieux pour victimes que des *brebis*; tandis que ceux qui triomphoient immoloient des bœufs.

BREBIS *dorée*, qui cauſa l'affreux déſordre d'Atrée & de Thyeſte. *Voyez* ATRÉE.

BREBIS *dorée* ou TOISON D'OR. *V.* JASON.

BREBIS couverte de peaux, *ovis pellita*. Varron (*de Re Ruſt. II.* 2.) dit que les habitans de Tarente & de l'Attique avoient coutume d'envelopper leurs *brebis* dans des peaux préparées, de crainte que leur laine, dont la fineſſe & la beauté étoient très-célèbres, ne fût tachée dans les pâturages par quelqu'accident, & qu'elle ne devînt plus difficile à laver ainſi qu'à teindre: *Similiter faciendum in ovibus pellitis, quæ propter lanæ bonitatem, quæ ſunt Tarentinæ, & Atticæ, pellibus integuntur, ne lana inquinetur, quo minùs vel infici rectè poſſit, vel lavari, ac parari.* Horace parle (*od. II.* 6. 10.) auſſi des *brebis* de Tarente couvertes de peaux:

*Dulce pellitis ovibus Galeſi*
*Flumen, & regnata petam Laconi*
*Rura Phalantho.*

Les habitans de Mégare avoient pris le même uſage des bergers de l'Attique, leurs voiſins (*Laert. VI.* 41.): c'eſt pourquoi Diogène les raillioit ordinairement, en diſant qu'il valoit mieux être la *brebis* d'un Mégarien, que ſon fils. Ils laiſſoient en effet leurs enfans tout nuds, & ils couvroient ſoigneuſement leurs *brebis*.

*Ovis adaſta*, vieille *brebis*, celle que la mère a mis-bas à ſa première portée; *ovis vetula, recentis partûs*, dit Feſtus.

*Ovis apica*, *brebis* qui n'a point de laine ſous le ventre. Ce mot eſt formé de l'α privatif & de πῖλος, laine.

*Ovis delicula*, *brebis* affoiblie par l'âge ou par la maladie. Caton (*de Re Ruſt. c.* 2.) dit: *Vendat armenta delicula, oves deliculas.*

*Ovis mina*, la même que l'*ovis apica*, comme le dit Varron (*de Re Ruſt. II.* 2.): *Uti pecus ovillum, quod rectè ſanum eſt, extra luſcam, ſurdam, minam, id eſt, ventre glabro.* Plaute a fait une plaiſanterie ſur les deux acceptions du mot *mina*: *il me donne*, dit-il, (*Truc. III.* 1. 8.) *vingt mines* (*mina*, monnoie valant à-peu-près 100 livres de France); *je les reçois volontiers, & les mets dans ma bourſe. Enſuite il s'en va de ſon côté, & moi je me hâte d'apporter à la ville, dans la même bourſe, les vingt* κῖνας (brebis *ſans poil*) *qu'il m'a données:*

*Minas viginti mihi dat: accipio libens;*
*Condo in crumenam: ille abiit; ego properè minas*
*Oves in crumena hac in urbem detuli.*

*Ovis paſcalis* ou *paſcualis*, *brebis* qui parque en plein air, par oppoſition à celle qui eſt renfermée dans les bergeries, & dont la laine eſt plus forte & plus longue. Lucillus cité par Feſtus au mot *Solox:*

*Paſcali pecore, ac montano, hirto, atque ſoloce.*

*Ovis peculiaris*, *brebis* qui fait portion du pécule d'un fils de famille, ou d'un eſclave. De même les eſclaves étoient appelés *peculiares*, lorſqu'ils faiſoient portion d'un pécule particulier, d'un certain domaine ou bien de campagne.

*Ovis puſuloſa* ou *puſtuloſa*, *brebis* attaquée du claveau; maladie que les Latins appeloient *puſula*. Columelle (*VII.* 5).

BRECCIA, BRÈCHE, } pierre compoſée de fragmens d'autres pierres, liés quelquefois par un *gluten* de même nature, telles que les *brèches* calcaires ou marbres-*brèches*. Le *bianconero* tient un rang diſtingué dans les *brèches* calcaires antiques. D'autres fois les fragmens de la *brèche* appartiennent à des pierres de toutes ſortes, liées par un *gluten*, qui eſt auſſi d'une eſpèce particulière. Telle eſt la *brèche* que Winkelmann (*Hiſt. de l'Art. l.* 2. *c.* 2.) appelle *brèche-d'Egypte*, & que l'on nomme ordinairement *brèche-univerſelle*, par analogie avec le jaſpe-univerſel.

La bigarrure qu'offrent les diverſes couleurs & les différentes formes des fragmens dont les *brèches* ſont compoſées, ſembleroit avoir dû les faire rejeter par les ſculpteurs anciens. On eſt cependant aſſuré du contraire. Peut-être ont-ils cru, en travaillant les *brèches* dures, ſe faire un mérite de la difficulté vaincue. Le cardinal Albani en avoit ramaſſé pluſieurs morceaux dans ſa riche villa, que nous citons ſi ſouvent, à cauſe de la célébrité que lui ont donnée les écrits du ſavant Winkelmann. On y voit le tronc d'un roi aſſis fait de *brèche*-d'Egypte ou verdâtre. Ce torſe eſt habillé comme les peuples barbares; & la tête, les mains & les autres extrémités qui lui manquent, étoient peut-être rapportés en marbre blanc. Aux deux côtés de cette ſtatue ſont poſées deux colonnes de *brèche*; & au-devant eſt placée une très-grande jatte ronde, de dix palmes romains de diamètre, à-peu-près ſix pieds françois, qui eſt de la même matière. Une baignoire antique de *brèche* ſert aujourd'hui de fonts baptiſmaux dans la cathédrale de Capoue.

*BRESCIA.* Muratori (100. 1. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante trouvée aux environs de *Breſcia*, & gravée en l'honneur d'une divinité inconnue :

ALANTEDOBA
SEX. CORNELIUS
PRIMUS
V. S. L. M.

*BRETTIUM.* Voyez BRUTTII.

*BRIA*, grand vaſe où l'on mettoit le vin. Arnobe (VII.) en fait mention : *Date, quaſo, immortalibus diis, bibant, ſcyphos; brias depromite.*

BRIARÉE, géant, fils du Ciel & de la Terre, avoit cent mains, & cinquante têtes; ce qui le rendoit redoutable aux dieux mêmes. Il eut pour femme Cymopolia. *Briarée* eut part à la guerre des Titans, contre les dieux; mais, dans la ſuite, il rendit un grand ſervice à Jupiter. Homère (*Iliad.* 1. 403.) dit que, dans une conſpiration formée par Junon, Minerve & Neptune, contre le ſouverain des dieux, *Briarée*, le géant aux cent mains, monta au ciel pour ſecourir Jupiter, à la prière de Thétis, & s'aſſit auprès du maître du tonnerre, avec une contenance ſi fière & ſi terrible, que les dieux conjurés en étant épouvantés, renoncèrent à leur entrepriſe. *Briarée* fut pris un jour pour arbitre dans un différend entre le Soleil & Neptune, au ſujet du territoire de Corinthe : il adjugea l'iſthme à Neptune, & le promontoire au Soleil.

Les hommes l'appeloient *Egéon*, & les dieux *Briarée* ou *le Fort*, du grec βριαρὸς. Solin (*c.* 11.) dit que les Caryſtiens lui rendoient un culte ſous ſon dernier nom; comme les Chalcidiens lui en rendoient un ſous celui d'ÉGÉON. *V.* ce mot.

Callimaque (*in Lavacr. Dianæ*) aſſure que *Briarée* fut frappé de la foudre par Jupiter dans la guerre des géans, & enſeveli ſous l'Etna; mais les autres écrivains racontent ce fait d'Encélade.

BRICO, BRICCIT.... dans les Gaules. BRICCÍT.

Les médailles autonomes de ce lieu ſont :
RRRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

BRIDE. Les premiers hommes qui dompтèrent les chevaux, n'employèrent long-tems pour les conduire que la voix. Ils ſe ſervirent enſuite d'une baguette; & la *bride* fut avec l'éperon les derniers moyens inventés pour ſe rendre entièrement maître de ces utiles animaux. Pluſieurs peuples nomades, & entr'autres les Africains, conſervèrent long-tems après l'invention de la *bride*, l'uſage de les conduire au ſon de la voix, & avec une ſimple baguettte. C'eſt ainſi qu'en uſoient encore au tems de Lucain les Maſſyliens (*Pharſ.* IV. 682.) :

*Et gens qua nudo reſidens Maſſylia dorſo,*
*Ora levi flectit frenorum neſcia virgâ.*

Néméſien, qui écrivoit pluſieurs ſiècles après Lucain, aſſure que les Maures & les Mazaques, peuples africains, ne ſe ſervoient point encore de *bride* (*Cyneget. n.* 264.) :

*Quòdque infrenes, quòd liber uterque;*
*Nam flecti facilis, laſcivaque colla ſecutus,*
*Paret in obſequium lenta moderamine virgæ:*
*Verbera ſunt præcepta fugæ, ſunt verbera freni.*

Les Grecs, jaloux de placer dans leurs contrées l'invention de toutes les choſes utiles, firent honneur de celle de la *bride* au Lapithe Péléthron, ſelon Pline (VII. 56.) : *Frenos, & ſtrata equorum Pelethronium aiunt inveniſſe.* Virgile reconnoît pour inventeurs de la *bride* tous les Lapithes qu'il ſurnomme *Pelethronii* (*Georg.* III. 115.) :

*Frena Pelethronii Lapithæ, gyroſque dedere.*

La *bride* auroit eu pour inventeur un habitant même de l'Olympe, ſi l'on en croyoit le ſcholiaſte de Pindare (*Olymp.* XIII. 56.), qui nomme Pallas. Cette déeſſe, dit-il, ayant voulu ſaiſir Pégaſe pour le remettre à Bellérophon, inventa la *bride*. De-là vint, ajoute-t-il, que ce héros lui conſacra un temple & des fêtes ſous le nom de Minerve-*Hellotide*.

Nous apprenons de Tite-Live que le cavalier

Pour parler avec plus d'exactitude, il faut reconnoître ſous la dénomination de *Brimo*, une déeſſe en courroux. C'eſt pourquoi nous l'avons vu plus haut appliquée à Hécate, qui envoie des terreurs nocturnes. Tzetzès (*loco citato*) donne auſſi le même nom *Brimo* à Proſerpine. Enfin, la colère dont Cérès fut ſaiſie à la vue du rapt de ſa fille, l'a fait auſſi appeler *Brimo* par Arnobe (*adv. Gentes, lib. v. p.* 170).

BRIQUES. Les premières *briques* dont on ſe ſervit dans l'Orient, n'étoient pas cuites au four, mais ſimplement ſéchées au ſoleil. De-là vint qu'elles ne réſiſtèrent pas long-tems aux intempéries de l'air. Quoique le ciel des pays orientaux ſoit ordinairement pur, il y a cependant une ſaiſon de pluies; & c'eſt elle qui, répétée pluſieurs milliers de fois, a détruit les *briques* de cette eſpèce, dont étoient fabriquées les murailles de Ninive, de Babylone, &c. On n'en retrouve aucunes traces, parce que les débris mêmes de ces murailles ont été décompoſés par l'action alternative de l'eau & de l'air.

Cette même action ſervit en pluſieurs occaſions rapportées par Pauſanias (*lib.* 8. *p.* 614.), à faire prendre quelques villes grecques bâties avec des *briques* ſéchées au ſoleil. Les aſſiégeans détournèrent des rivières, en dirigèrent le cours contre les murs des aſſiégés, & réduiſirent ces maſſes de *briques* en boue délayée. Les Grecs avoient bâti pluſieurs villes & temples avec ces *briques* ſéchées; & Pauſanias nous a donné une notice aſſez étendue des débris qu'il en avoit viſités. C'eſt avec ces *briques* qu'ils avoient conſtruit les murs de Mantinée, ceux d'Eione, ſituée dans la Thrace ſur les bords du Strymon, deux temples de Cérès dans la Phocide, un périſtile à Epidaure, & un tombeau dans la ville détruite de Lépréos, en Elide.

Il paroît par les écrits de Vitruve (*lib.* 2. *c.* 3.) que la plupart des anciennes maiſons de Rome & des environs étoient conſtruites de *briques* ſéchées au ſoleil; & cet habile architecte n'a pas dédaigné d'en enſeigner la fabrique.

On ſe dégoûta par la ſuite de matériaux qui avoient une ſi courte durée; & l'on inventa l'art de faire cuire les *briques* dans des fours. Cette opération paroiſſoit d'abord plus diſpendieuſe, à cauſe du prix des combuſtibles: mais la promptitude du travail & la brièveté du tems faiſoient plus que de compenſer ces prix.

A la terre deſtinée à faire des *briques* cuites, les Romains mêloient du *tuf* pilé, connu aujourd'hui en Italie ſous le nom de *ſperone*, qui eſt jaunâtre, & qui devient rougeâtre dans le feu. Cette couleur ſe retrouve encore dans le grain intérieur de la *brique*. Deſtinées à la conſtruction des murs, les *briques* n'étoient pas épaiſſes, mais fort longues. Leur épaiſſeur n'excédoit pas un pouce, (huit lignes de France) tandis qu'elles avoient juſqu'à trois & quatre palmes (deux pieds & deux pieds huit pouces de France) de ſuperficie. Vitruve parle de ces *briques* longues qui ſervoient principalement pour les *vouſſures*. Voyez dans ce Dictionnaire l'article BIPEDA. On en voit même de quatre pieds de longueur.

Preſque toutes les *briques* tirées des conſtructions antiques, portent des ſigles ou lettres initiales de quelques noms. Le comte de Caylus (*Rec. III. p.* 253.) en a cité une, entr'autres, qui lui a fait naître de ſages réflexions ſur cet uſage des conſtructeurs romains.

« Ce fragment, dit-il, préſente la plus grande portion d'une *brique* dont le moule portoit une inſcription diſpoſée de même. Ces attentions pour des matières auſſi viles en apparence, frappent néceſſairement l'eſprit, & me conduiſent à des réflexions que je ne puis m'empêcher de communiquer. Il eſt conſtant qu'un homme curieux & ſavant ſeroit à portée, s'il habitoit la ville de Rome, de recueillir les noms qu'on lit ſur ces *briques*, & de raſſembler, par ce moyen, une ſuite de magiſtrats illuſtres, par les ſoins & ſous les ordres deſquels on a conſtruit ou réparé pluſieurs monumens célèbres. Leur conſtruction, liée à pluſieurs événemens de l'Hiſtoire Romaine, rendroit cette ſuite d'autant plus intéreſſante, que le plus grand nombre de ces bâtimens n'exiſte plus ».

« On lit ſur la *brique* qui m'a conduit à cette réflexion :

IMCÆSNERTRAAUG.
EXIIGILMARCIANIS.
CCAL. PAVORIS.

Il faut compléter ainſi ces ſigles : IMPERATOR CÆSAR NERVA TRAJANUS AUGUSTUS EX FIGLINIS MARCIANIS C. CALPURNII PAVORIS.

« Trajan a fait élever, & a réparé un ſi grand nombre de bâtimens, que l'on ne peut dire ſi ſon nom eſt mis ici comme celui de l'empereur régnant, ou comme celui du prince qui ordonnoit. Il paroît ſeulement que la fabrique Marciane, ou de Marcianus, étoit recommandable, & que Calpurnius pouvoit être Edile, ou chargé des ordres du prince, pour l'exécution du bâtiment dont on voit encore cette petite partie. De ſemblables inſcriptions pourroient nous donner des lumières ſur des faits plus intéreſſans. Quoique cette *brique* ne préſente d'abord qu'un objet de pure curioſité, elle ne laiſſe pas de nous mettre à portée de comparer la conduite des anciens avec celle des modernes, par rapport à la ſolidité des conſtructions, qui pour l'ordinaire ne dépend que de la bonne ou de la mauvaiſe condition des matériaux. »

« L'attention qu'on donnoit à la fabrique, & principalement à la cuiſſon de la *brique*, prouve la ſageſſe des anciens. Le ſentiment attaché aux

dées de la poſtérité, s'eſt établi dans Rome, dès e tems de ſa fondation, par l'exemple, le ſecours & es impreſſions que les Etruſques en ont données ux Romains; mais ces pratiques raiſonnables égnoient dans le monde long-tems avant l'exiſtence de ce nouveau peuple. J'ai rapporté dans e premier volume de ces antiquités, une *brique* égyptienne très-bien conſervée, & ſur laquelle on a moulé une fort belle tête d'Iſis. Un pareil exemple, à dire la vérité, ne ſeroit pas à ſuivre; car cette magnificence eſt abſolument en pure perte; mais les inſcriptions dont les Romains prenoient ſoin de les charger, nous montrent que l'utilité publique étoit regardée par les plus grands perſonnages de l'Empire, avec une conſidération qui les empêchoit de ſonger à la matière, pour ne s'occuper que de l'objet, c'eſt-à-dire, de l'utilité. »

Le recueil des inſcriptions publiées par Fabretti, offre des recherches précieuſes ſur cet objet.

Strabon dit que l'on fabriquoit à Pitané en Myſie, des *briques* ſi légères qu'elles nageoient ſur l'eau. On pourroit croire qu'il veut parler ici de *briques* cuites, d'après l'analogie qu'il y avoit entre-elles & les *barques* de terre cuite dont ſe ſervoient encore les Egyptiens au moment où cet écrivain voyageoit ſur le Nil.

BRIQUETAGE de Marſal. On trouve en fouillant à une certaine profondeur, à Marſal en Lorraine & aux environs, ce que l'on appelle communément *briquetage*. C'eſt un amas de morceaux de terre cuite rougeâtres, ſemblables pour la matière aux briques cuites. Ils n'ont pas été moulés; mais on leur a donné en les pétriſſant avec les mains, toute ſorte de formes bizarres: les uns ſont des cylindres, d'autres des cônes irréguliers, quelques-uns approchent de parallélépidèdes. On en voit pluſieurs où l'empreinte de la main eſt parfaitement marquée; on obſerve auſſi ſur d'autres les empreintes d'un morceau de bois qui a ſervi à battre & preſſer la terre. Les plus gros morceaux de ce *briquetage* ont dix à douze pouces de circonférence; les autres d'une moindre groſſeur, ont toute ſorte de dimenſions, & quelques-uns ſont très-petits. Tous ces morceaux jetés confuſément ſur les marais ſans mortier ni chaux, avec la cendre & les autres débris qui ſe trouvent dans les fours à briques, forment un maſſif très-ſolide ſur lequel les Romains avoient fondé Marſal. M. d'Artézé a décrit avec ſoin cette ancienne & ſingulière conſtruction.

BRIS. Le droit odieux de s'approprier les effets des malheureux que la tempête faiſoit échouer ſur les côtes, étoit exercé par les Gaulois, qui regardoient tous les autres peuples comme leurs ennemis, & qui immoloient à leurs divinités les étrangers jetés ſur leurs bords. Les Romains devenus maîtres des Gaules, abolirent le droit de *bris*; mais les pillages que les pirates Normands exerçoient ſur les provinces maritimes des Gaules, le firent rétablir. La religion chrétienne contribua dans pluſieurs provinces à ſon abolition, comme nous l'apprennent les actes de quelques conciles.

BRISÉIS, eſt fameuſe dans l'hiſtoire, poétique, par l'amour qu'elle inſpira au valeureux Achille. Son véritable nom étoit Hyppodamie: *Briſéïs* étoit ce que les grammairiens appellent un nom patronymique; c'eſt-à-dire, formé de celui du père. Cette femme célèbre devoit le jour à Briſéus, ou Briſéis. Suivant Homère, elle étoit femme de Mynès, roi de Lyrneſſe; & elle tomba au pouvoir d'Achille, lorſque ce héros eut pris cette ville, & qu'il en eut tué le roi. D'autres auteurs diſent que c'étoit Faétion qui étoit roi de Lyrneſſe, & mari d'Aſtynomie, fille de Chrysès, quand Achille prit cette ville. Ils ajoutent qu'après cette conquête, Achille alla attaquer Pédaſe, ville des Lélégons, où regnoit Brisès, & qu'il prit Hyppodamie ſa fille. Quoi qu'il en ſoit, Achille l'emmena dans ſa tente, & l'aima tendrement: elle s'étoit même flattée qu'il l'emmèneroit en Theſſalie pour l'épouſer. Mais Agamemnon l'enleva à Achille, comme on le dira au mot CHRYSÉIS; & cette inſulte fut cauſe qu'Achille ceſſa de combattre les Troyens. Ces deux héros Grecs ſe réconcilièrent enſuite, & Agamemnon offrit beaucoup de préſens à Achille, lui rendit *Briſéïs*, & lui jura ſolemnellement qu'il ne lui avoit pas fait partager ſa couche. Ovide n'en croyoit rien, & il aſſure qu'Agamemnon s'étoit conſolé avec elle de l'abſence de Chryſéïs. Tous les auteurs ont parlé de *Briſéïs* comme d'une très-belle femme. On ne ſait ce qu'elle devint après la mort d'Achille. *Voyez* ACHILLE.

BRISÉUS, Bacchus fut ainſi nommé, ou du nom de la Nymphe Briſis, qui fut ſa nourrice, ou de l'uſage du miel & du vin qu'il trouva le premier. Car *bris*, en Phénicien, ſignifioit doux, agréable; ou parce qu'il avoit un temple à Briſa, promontoire de l'iſle de Lesbos.

Muratori (*Theſ. inſcr.* 559. 3.) rapporte une inſcription grecque trouvée à Smyrne, dans laquelle Bacchus eſt déſigné ſous le nom de *Bacchus-Briſéus*.

BRISIS, Nymphe qui fut nourrice de Bacchus ſurnommé *Briſéus* à cauſe d'elle.

BRITANNICUS, fils de Claude & de Meſſaline.

CLAUDIUS BRITANNICUS CÆSAR.

Ses médailles ſont:

O. en or & en argent.

RRRR, ou peut-être unique en P. B. latin avec la qualité d'Auguſte; dans le cabinet de Pellerin.

RRRR. en G. B. grec.

On en connoît trois revers différens.

RRR. en M. B.

En général, ſes médailles grecques ſont fort rares. M. l'Abbé Jean-Baptiſte Viſconti en poſsède une unique en bronze latin, avec la légende : TI. CLAUDIUS CÆSAR. AUG. F. BRITANNICUS.

Néron fit détruire ſoigneuſement tous les monumens de cet infortuné prince : M. le Chevalier Azara de Rome, poſsède cependant une ſtatue de marbre échappée à ſa fureur. Elle a été trouvée près de Tivoli, dans le déſert appelé *les Piſons*, & elle repréſente *Britannicus* en Bacchus, comme on le voit gravé ſur ſes médailles grecques.

BRITANNIQUE. Solin (*c.* 24.) dit que Minerve portoit ce ſurnom, parce qu'elle préſidoit aux fontaines de la Grande-Bretagne.

Pluſieurs empereurs ſe ſont fait appeler *Britannique*, parce qu'ils avoient porté les armes dans la Grande-Bretagne. Commode l'a porté pour une raiſon contraire, ſelon Lampride (*c.* 8.) : *Appellatus eſt Commodus etiam Britannicus ab adulatoribus, cùm Britanni etiam Imperatorem contra eum deligere voluerunt.* Sévère l'a porté auſſi, & les antiquaires ne le lui donnoient pas avant la dernière année de ſon règne. Mais Bately a publié dans ſes *Antiquitates Rutupinæ*, une médaille de ce prince, où le ſurnom *Britannique* eſt joint à la ſeconde puiſſance Tribunicienne.

Caracalla a fait mettre le même ſurnom ſur une de ſes médailles de grand bronze qui avoit appartenu à de Boze, & que l'on voit au cabinet du Roi. Elle a pour légende autour de la tête : M. AUR. ANTONINUS PIUS AUG. P. B. G. MAX : c'eſt-à-dire, *Perſicus, Britannicus, Germanicus, Maximus.* On lit au revers, autour d'un boiſſeau garni d'épis, ÆTERNUM BENEFICIUM.

BRITOMARTIS, Nymphe de Diane, qui habitoit l'iſle de Crète, où on lui rendit après ſa mort un culte religieux. *Voyez* APHEA.

On attribue à *Britomartis* l'invention des filets dont ſe ſervent les chaſſeurs ; & cette invention lui fit donner le ſurnom de Dictynne, du mot grec δίκτυον, *filet.* Quelques écrivains confondent, à l'exemple d'Heſychius, *Britomartis* avec Diane de Crète, ou Dictynne. Solin (*c.* 17) les a ſuivis. Mais le Scholiaſte de Callimaque, expliquant l'hymne troiſième compoſé à la louange de Diane, dit que *Britomartis* eſt une Nymphe à cauſe de laquelle on honore Diane en Crète, ſous le nom de *Britomartis* même.

Le Scholiaſte d'Ariſtophane (*Grenouil. Act.* v. *Sc.* 2.) l'appelle *Bretimartis*, & raconte que cette Nymphe ſe trouvant un jour embarraſſée dans des filets, fut délivrée par Diane, en l'honneur de qui elle bâtit un temple & créa le ſurnom de *Dictynne*, relatif aux filets.

Diodore de Sicile nie que le premier Minos, ce ſage roi, ait brûlé pour *Britomartis* d'une flamme impure, comme nous l'avons dit à l'article APHEA. Mais Voſſius (*de Idol. l.* 1. *c.* 17. & *l.* 2. *c.* 25.) a réfuté Diodore, & expliqué le fait, en diſtinguant deux rois de Crète, du nom de Minos.

*Britomartis* ſignifioit, ſelon Solin cité plus haut, une douce vierge ; parce qu'on appeloit une vierge *Martis* dans l'ancienne langue des Crétois, & *Brito* ce qui eſt doux.

*BRITOVIO* (*Marti*).

Gruter (57. 10.) rapporte l'inſcription ſuivante trouvée à Nîmes ;

AUG. MARTI. BRITO
VIO. SALVIUS
SECUNDI. FIL
EX. VOTO

BRIULA, en Lydie. ΒΡΙΟΥΛΕΙΤΩΝ.

Hunter poſſédoit une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-deſſus & Cybèle au revers, que M. Combe attribue à *Briula.*

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, ſelon le P. Jobert.

BRIZO, Déeſſe du ſommeil, qui étoit honorée à Délos, ſelon Athénée. Elle préſidoit aux ſonges ; c'étoit elle qui les propoſoit comme des oracles. Les Déliennes lui offroient, en reconnoiſſance, de petites barques pleines de toute ſorte de préſens, les poiſſons exceptés, pour obtenir l'heureux ſuccès des navigations. Son nom vient de βρίζειν, *dormir.*

BRIZOMANCIE, même ſuperſtition que l'Enhypniomancie & l'Onirocritique. C'étoit une divination, μαντεία, par le moyen des ſonges que le ſommeil fait naître. Ce mot vient de βρίζειν, *dormir.*

BROCCHUS, ſurnom de la famille FURIA.

BROCHES de Diane. Diane d'Ephèſe eſt ſouvent repréſentée entre deux cerfs, & ayant les mains ſoutenues par des appuis que Minutius Félix appelle *broches.* On peut voir dans le *Theſaurus Brandeburgenſis* les conjectures de Béger ſur les diviſions globulaires, qui forment ces appuis ; & dans les Antiquités Grecques de Gronovius (*tom.* 7. *p.* 307.), une diſſertation de Holſténius ſur ces *broches* myſtérieuſes.

BROCHET ; ce poiſſon étoit l'objet d'un culte religieux à Oxirinque en Egypte.

BRODEQUIN. Nous donnons aujourd'hui ce nom à l'eſpèce de chauſſure que portent les acteurs tragiques, & à des bottines qui ne s'élèvent pas au-deſſus du gras de la jambe. Elles repréſentent les eſpèces de chauſſures que les anciens appeloient CAMPAGUS, COTHURNE, & celles que nous avons décrites à l'article BOTTINES. *Voyez* ces mots.

MALES. Ce nom ſe trouve expliqué dans
ore Balſamon au 62ᵉ canon du concile de
tinople, appelé *in Trullo*, comme s'il
le *Bromius*, Bromien, ſurnom de Bacchus:
faut l'expliquer par les BRUMALES des
*Voyez* ce mot.

MIEN, }
MIUS, } nom qui fut donné à Bacchus,
uſe du bruit que faiſoient les bacchantes,
e qu'il naquit, dit-on, au bruit d'un coup
nerre qui fit accoucher Sémélé ſa mère;
parce que les buveurs ſont ſujets à faire
ip de bruit. Ce mot vient de *βρίμω*, *je*
*je fais du bruit*; ou de *βρομὲς*, *bruit*.
chanté ce ſurnom de Bacchus (*Met.*
:

*dabant, Bacchumque vocant, Bromiumque*
*umque.*

*MOS.* Voyez BLED.

NTÉE *ou* BRONTON, machine dont les
ſe ſervoient dans leurs théâtres pour imi-
nnerre, appelé *βροντῆ* en grec. C'étoit un
irain, caché ſous le théâtre, dans lequel
it rouler des pierres. Feſtus appelle cette
le *tonnerre Claudien*, du nom de Clau-
cher, qui l'avoit inventée.

NTÈS, un des Cyclopes qui forgèrent
re dont fut armé Jupiter. Il étoit fils du
de la Terre, ſelon Héſiode. D'autres lui
t pour père Neptune, & Amphitrite pour
on nom vient du mot grec *βροντῆ*, *ton-*

NTÉUS, ſurnom qu'on donne à Jupiter
ce le tonnerre. Ce mot vient de *βροντῆ*,
e, & il eſt ſynonyme du ſuivant, *bronton*.

NTON. Gruter a rapporté pluſieurs inſ-
s dans leſquelles Jupiter eſt appelé *Bronton*,
. Muratori rapporte la ſuivante, où cette
particulière des habitans d'Aquilée eſt
nmée *Broton*:

BONO DEO
BROTONTI (*Theſ. inſcr.* 8. 8.)

NTON, machine. *Voyez* BRONTÉE.

NZE. Par le mot *bronze* on ne déſigne
'hui qu'un alliage de cuivre, d'étain &
, employé aux ſtatues qui décorent les
ubliques & les temples. Mais les anti-
ont donné à ce mot une acception plus
; ils appellent *bronzes* tous les reſtes pré-
: l'antiquité qui ſont de cuivre allié, ou
re pur; de ſorte que ce métal porte tou-
nom de *bronze* dans leurs écrits. Cet uſage
olige à traiter dans cet article tous les
elatifs à la connoiſſance que doit avoir du
cuivre un antiquaire inſtruit; & nous y appellerons toujours *bronze* le métal même. L'aigreur qui reſte encore aux ouvrages de ce métal que nous ont laiſſés les anciens, en nous apprenant qu'ils ne ſavoient pas, ou qu'ils ne vouloient pas le ſéparer exactement des autres métaux & demi-métaux, juſtifiera aſſez l'emploi que nous ferons du mot *bronze*.

Les armes des Egyptiens & des premiers Grecs étoient-elles de *bronze*, comme l'aſſure poſitivement Héſiode dans ces vers? (*Oper. & Dier.* 149.)
« Leurs armes étoient de *bronze*; leurs maiſons
» en étoient couvertes; ils fabriquoient leurs
» outils avec le *bronze*; & le fer, ce métal obſ-
» cur, n'étoit pas encore employé »:

Τοῖς δ' ἦν χάλκεα μὲν τεύχη, χάλκεοι δέ τε οἶκοι,
Χαλκῷ δ' εἰργάζοντο, μέλας δ' οὐκ ἦεν σίδηρος;

comme Pauſanias a eſſayé de le prouver par un grand nombre d'exemples dans ſes *Laconiques*; comme on peut le conjecturer d'un paſſage de Plutarque dans la vie de Théſée, où il rapporte que les armes de ce héros trouvées dans l'iſle de Scyros & apportées à Athènes par Cimon, fils de Miltiade, étoient de *bronze*.

Ce métal étoit-il ſuſceptible de la trempe, propriété néceſſaire à un métal que l'on deſtine à faire des armes tranchantes, épées, poignards, &c? Les recherches du ſavant comte de Caylus l'ont mis plus à portée que nous ne pouvons l'être, de répondre à ces queſtions. C'eſt pourquoi nous allons le laiſſer parler. « Le *cuivre*, dit-il dans ſon Recueil d'antiquités 1, p. 239, ſe tire de la terre avec facilité, & on l'y trouve en parties fort étendues. Il ſe met aiſément en fuſion, & aucun métal ne prend mieux le moule. Auſſi l'hiſtoire nous apprend qu'il a été le premier & le plus généralement employé. Le fer au contraire n'eſt point du tout apparent dans la mine; on ne le trouve qu'en très-petites parties, qu'une première fonte ne ſert qu'à réunir. Il faut au moins deux fois plus d'opérations pour le mettre en état d'être mis en œuvre, parce que l'on ne peut le jeter en moule que pour des ouvrages groſſiers. Il faut donc toujours le forger, c'eſt-à-dire, le travailler chaud & au marteau. Ainſi, en convenant qu'il étoit connu dans la Grèce, dans l'Aſie & dans l'Italie, on doit avouer auſſi qu'il devoit être fort rare & très-cher dans tous ces pays. »

« Je ne l'ai jamais regardé comme inconnu aux anciens: les auteurs atteſtent trop ſouvent le contraire, pour que nous puiſſions en douter; mais il y a de grandes diſtinctions à faire à cet égard dans les anciennes hiſtoires; & je ſuis perſuadé que l'eſtime toujours attachée aux choſes rares, a ſouvent engagé les anciens à parler de ce métal par métaphore, & qu'enfin ils ont été ſur cet

article, en pluſieurs occaſions, plus élégans qu'exacts. Quoique j'aye dit avec raiſon que l'empire des arts avoit éprouvé le plus de révolutions, je ne crois pas que les connoiſſances ſimples, comme celles des métaux, puiſſent être dans le même cas, c'eſt-à-dire, qu'elles ſe perdent jamais. Il faudroit pour cela que la terre fût bouleverſée, ou qu'un pays fût entièrement détruit. »

« De quelque ignorance que les plus grandes lumières ſoient ſuivies, elle ne ſauroit devenir ſenſible que ſur la façon de travailler : mais la matière une fois connue, a toujours exiſté, quoique plus ou moins bien travaillée, auſſi bien qu'en différente quantité, dans les pays civiliſés qui n'ont point éprouvé de bouleverſement ni de dépeuplement depuis la guerre de Troye. Il faut donc arriver par les idées générales aux conſéquences du détail, & dire, par exemple : Homère parle du fer. Ce grand homme eſt trop exact pour avoir péché contre le coſtume : le fer exiſtoit donc. Mais il n'en parle que bien rarement ; donc il en exiſtoit peu de ſon temps. Preſque toutes les armes qu'il met entre les mains de ſes héros, ſont de cuivre, & il eſt conſtant que l'on travailloit alors ce métal avec toute l'intelligence poſſible. Je n'en veux pour exemple que le bouclier d'Achille, qui me paroît toujours le chef-d'œuvre de l'eſprit humain du côté de la compoſition. On ne peut même douter que l'exécution n'y ait répondu, ou que du moins il n'y eût alors des artiſtes qui en fuſſent capables ; car le poëte comme le peintre ne peint que conformément à ce qu'il voit ou à ce qu'il a vu. »

« Si l'on deſcend plus bas qu'Homère, on lira des faits ſur leſquels je pourrois appuyer mon ſentiment. Hérodote (*lib. I. cap. XXV.*) dit qu'Alyatte, roi de Lydie, envoya à Delphes un grand cratère d'argent & une ſoucoupe de fer ſoudé. Il ajoute que c'étoit le plus admirable des préſens faits au temple d'Apollon, & qu'il avoit été travaillé par Glaucus de Chio. Pauſanias (*lib. X. c.* 16.) parle de ce même cratère. Il eſt, dit-il, l'ouvrage de Glaucus de Chio, qui avoit trouvé le ſecret de ſouder le fer. La baſe ou ſoucoupe, continue le même auteur, ne tient pas par des boucles ou des agraffes, ni par des clous. Un peu plus bas, Pauſanias, à l'occaſion d'une ſtatue d'Hercule en fer, obſerve que ce métal étoit fort difficile à mettre en œuvre, quand il s'agiſſoit d'en faire une ſtatue. Il eſt vrai qu'il parle ailleurs d'une ſtatue de cuivre, formée de plaques raſſemblées & retenues par des clous ; mais il ajoute que c'étoit la plus ancienne que l'on connût de ce métal. Je demande maintenant s'il n'eſt pas clair que du tems d'Alyatte, c'eſt-à-dire, environ 600 ans avant Jéſus-Chriſt, l'art de fondre le fer étoit encore dans ſon enfance ; & ce que pouvoient être les armes & les autres uſtenſiles de ce métal, travaillés par des hommes ſi peu éclairés ſur ce point, qu'ils ignoroient la manière de le ſouder, ou, ce qui eſt la même choſe, d'en rejoindre les parties. La reconnoiſſance que l'on témoigne à Glaucus, mérite bien de l'attention ; & ſa ſoucoupe préſentée au temple de Delphes, donne au moins une idée de la rareté de ce métal, & du cas que l'on en faiſoit. Je ſuis donc convaincu que les anciens, non-ſeulement dans les premiers temps, mais dans les ſiècles des Romains, ne faiſoient uſage que du cuivre, & qu'ils n'employoient pas communément le fer ; ſoit qu'ils ayent ſuivi les pratiques & les uſages établis dès lors dans le monde ; ce qui s'accorde aſſez avec leur peu de génie pour les arts, & par conſéquent pour les découvertes ; ſoit que le fer ne fût pas encore auſſi commun qu'il l'eſt devenu dans la ſuite, par le ſoin avec lequel on s'eſt appliqué à le travailler dans les derniers ſiècles, & principalement en France. »

« Quoi qu'il en ſoit, je n'ai vu dans le nombre des cabinets de l'Europe dont j'ai viſité la plus grande partie, que deux lames d'épées de fer que l'on puiſſe regarder comme romaines. Elles ſont dans le cabinet des Jéſuites de Lyon : il n'y en a même qu'une qui ſoit entière. (On en a trouvé une à Herculanum, que l'on voit à Portici.) Malgré la rouille & tout ce qui contribue à détruire ce métal, il eſt étonnant que du nombre prodigieux d'armes que les Romains ont fabriquées pour leur uſage, il ne s'en ſoit pas conſervé quelques veſtiges dans les lieux ſecs, & principalement dans un pays chaud comme l'Egypte, qui fournit tous les jours tant d'antiquités de toutes les nations, & où l'on n'a jamais trouvé le plus petit morceau de fer. Tout eſt *bronze*, pierre, verre, ou terre cuite. Ces raiſons ſeules étoient capables de me confirmer dans une opinion qui deviendra plus claire, & qui ſera démontrée par les monumens que l'on découvrira. »

« En attendant de plus grands éclairciſſemens, je n'ai rien négligé pour retrouver la trempe du cuivre. La molleſſe de ce métal, ou la facilité avec laquelle il ſe caſſe, étoit une objection trop ſolide, & qui me faiſoit trop de peine, pour ne pas chercher les moyens de le rendre tel qu'on en puiſſe faire ce que les anciens en faiſoient, en l'employant à tout ce que nous exécutons avec le fer. L'expérience eſt au-deſſus de tous les raiſonnemens. »

« Les recherches que j'ai fait faire ſur le métal même, m'ont donné le cuivre très-dur, fondu, forgé, allié, trempé, ſuſceptible de la meule ; enfin, ſoumis à toutes les propriétés du fer. Je vais commencer par copier le détail de l'opération que M. Geoffroi le fils a bien voulu faire à ma prière ; & l'on jugera des ſoins & de la ſagacité avec leſquels il s'eſt prêté à cette petite manœuvre. Au reſte, toutes les expériences dont

il eſt parlé dans le diſcours ſuivant, ont été faites ſur des armes des Romains, & pour fabriquer des lames pareilles à celles que l'on a découvertes à Genſac, (village ſitué ſur la frontière de l'Auvergne & du Bourbonnois), & qui ſont dans le cabinet des antiques du roi. »

« Le verd-de-gris, qui ne ſe forme qu'à la longue » ſur le *bronze*, ſert à décider à la ſimple inſ- » pection que les armes anciennes qu'on m'a fait » voir, & qui ont été trouvées dans la terre ou » dans les ruines, ſont de cuivre pur & ſans » alliage, ou que s'il y a de l'alliage, du moins » le cuivre eſt en grande quantité; & c'eſt à ce » dernier ſentiment que l'on doit s'arrêter, lorſ- » que l'on penſe au peu de ſolidité & de dureté » que le cuivre pur peut acquérir par l'écrouiſ- » ſage, ou les autres moyens qui nous ſont » connus. M. le comte de Caylus, qui m'avoit » engagé à l'aider dans l'examen de ce métal, » examen qui eſt du reſſort de la Chimie, m'a » communiqué un paſſage de Philon de Byzance » (*Mathem. veteres*), qui m'a fourni le ſujet de mes » premières expériences. Le voici tel qu'il me l'a » donné. »

« Philon, en parlant d'une machine qui ſer- » voit à lancer des traits, & qui étoit formée » de deux lames de cuivre courbes qui avoient du » reſſort, dit que ces lames étoient faites d'un » cuivre rouge, purifié & recuit pluſieurs fois: » on mêle, ajoute-t-il, à une mine peſant de » cuivre, trois drachmes d'étain bien purifié; » & après avoir fondu le tout enſemble, on en » forme des lames, on leur donne une courbe » légère, & lorſqu'elles ſont bien froides, on » les bat pendant long-tems. »

« J'ai fait des mélanges de cuivre & d'étain » fondus enſemble, & alliés dans différentes pro- » portions: tous ces eſſais m'ont donné un cuivre » plus roide & plus dur que le cuivre rouge; » mais ce métal allié n'avoit ni le grain ni la » dureté des armes des anciens, qui m'avoient » été préſentées. Au reſte, ce métal eſt aigre & » difficile à forger. Je croyois que puiſque l'é- » tain communiquoit au cuivre aſſez de dureté » pour lui donner du reſſort, je pourrois par- » venir par ce ſeul alliage à le durcir aſſez pour » en faire des armes. Après quelques tentatives » inutiles, je cherchai à m'aſſurer s'il y avoit » dans ces armes antiques une portion d'étain » ſenſible, & auſſi conſidérable que dans le métal » que j'alliois. Pour cet effet, je mis dans un » bain de plomb ſur une coupelle un morceau » de mon alliage, qui auſſi-tôt qu'il commença » à ſe fondre, végéta, à cauſe de l'étain qu'il » contenoit. J'ai répété cette expérience ſur le » métal des armes antiques; & ce métal n'ayant » point végété, mais étant plus difficile à fondre » que le mien, je fus convaincu que ce n'étoit » point l'étain qui durciſſoit le cuivre, qui eſt » le métal principal des armes. »

« La difficulté que j'avois trouvée à fondre ce » métal, me fit ſoupçonner qu'il contenoit du » fer; & mon ſoupçon ſe changea preſque en » certitude, lorſque je comparai le grain de ce » métal avec celui de quelques eſſais de cuivre » alliés de fer, que mon père avoit faits dans le » tems qu'il donna à l'Académie des Sciences un » Mémoire ſur le tombac. »

« J'ai cherché à imiter pour la dureté & pour » le tranchant, une épée romaine; & je crois » n'y avoir pas mal réuſſi dans celle que j'ai » remiſe à M. le comte de Caylus. Elle eſt faite » avec un mélange de cinq parties de cuivre » rouge & d'une partie de fer fondus enſemble, » puis jetées en moule. Elle a été réparée & » enſuite affilée ſur la meule. Le fer que j'ai » ajouté au cuivre rouge pur, eſt du fil-de-fer: » comme il préſente beaucoup de ſurface au feu, » il eſt plus facile à fondre; mais il a l'incon- » vénient de ſe brûler facilement, & de ſe ré- » duire en ſcories. Ainſi, je crois qu'il ſeroit » fort difficile de déterminer la quantité de fer » qui eſt mêlée au cuivre, attendu qu'on ne doit » pas compter celui qui eſt changé en ſcories. »

« On ſait qu'il y a beaucoup de mines de » cuivre ferrugineuſes. Ces mines fourniſſent à » la fonte un cuivre dur & aigre qui a beſoin » d'être raffiné pour être dépouillé de toutes les » parties de fer & de ſoufre qu'il contient, & » pour devenir doux & facile à travailler. Je crois » que ſuppoſant que les armes de cuivre fuſſent » communément en uſage chez les anciens, le » ſentiment le plus naturel eſt de croire que le » cuivre dont ils les faiſoient, étoit ce cuivre » aigre & dur, tel qu'il eſt dans de certaines » mines, & qui eſt ce que nous appelons le cuivre » noir. Ils s'épargnoient la peine de le dépurer: » ce qui l'auroit rendu moins propre à l'uſage » auquel ils le deſtinoient. Comme nous avons » encore pluſieurs mines de cuivre qui ſont dans » le même cas, telles que celles du Lyonnois, » de la baſſe-Navarre, & preſque toutes les » autres de France, il ne ſeroit pas impoſſible de » vérifier ce ſentiment que j'oſe avancer comme » le plus vraiſemblable; mais je n'ai pas eu à » Paris les facilités néceſſaires pour les expé- » riences. »

« Au reſte, je crois avoir ſimplement indiqué » un des moyens qui pouvoient ſervir à durcir » le cuivre; je dis un des moyens, attendu que » je crois qu'il y en a pluſieurs, & même qui » produiroient des effets plus ſenſibles. »

« Cette opération ſi clairement rendue eſt d'autant plus curieuſe en elle-même, que l'al- liage de ces deux métaux, le fer & le cuivre, étoit regardé comme impoſſible; cette opéra- tion, dis-je, ſoumet donc le cuivre à toutes les pro-

priétés du fer : ce qui peut mettre dans la ſociété un metal qui n'éprouve ni la rouille, ni les inconvéniens de la longueur des travaux du fer. Cependant il faut convenir que ce procédé ne donne guères de reſſort au cuivre, & le rend un peu trop caſſant ; mais il eſt poſſible de faire des recherches & d'employer d'autres voies, & M. Geoffroi convient lui-même qu'il imagine d'autres moyens. Rien n'eſt plus juſte & plus naturel que cette idée ; & l'examen des *bronzes* antiques m'a prouvé la variété infinie de leurs alliages ; ce qui confirme la vérité de tout ce que penſe M. Geoffroi ſur cet article. »

« Cependant la voie de la trempe m'ayant toujours paru importante pour cette petite découverte, & bien des gens la regardant comme une choſe qui n'avoit jamais exiſté ; j'ai fait travailler un ſimple fondeur, qui ne connoît que ſa forge & ſon métal, & que j'emploie depuis long-tems à ſouder, percer, enfin reſtaurer des morceaux d'antiques. Son opération lève toutes les difficultés, & répond, ce me ſemble, à toutes les objections. »

« Voici ce que j'ai pu tirer d'une converſation, qui bien loin d'être élégante, n'étoit pas même fort claire ; mais j'eſpère que la ſimple expoſition du fait ſera reçue favorablement, à cauſe de l'utilité qui en réſultera. »

« L'examen que j'ai fait des *bronzes* antiques, m'a » convaincu que les anciens avoient le ſecret de » tremper le cuivre, & m'a engagé à en faire la » recherche. J'ai donc trouvé que cette matière » étoit auſſi ſuſceptible de la trempe que l'acier. » J'en ai même aſſez vu pour être perſuadé que » toutes les trempes ne ſe ſont point reſſemblées, » c'eſt-à-dire, qu'elles n'ont point été uniformes, » & qu'elles ont eu des variétés dépendantes des » recherches particulières. Le ſalpêtre & la corne » de cheval purifient les métaux ; il faut donc en » mêler dans la fuſion du cuivre, pour le rendre » plus docile au moule, & le mettre plus en » état de recevoir la trempe. »

« Mes ouvrages n'étoient que de cuivre jaune » pur, & conſiſtoient en lames d'épées, en » coins, en couteaux, & même en raſoirs. Je » les ai d'abord fondus, travaillés & terminés ; » enſuite je les ai mis au feu ceriſe, & trempés » tout ſimplement dans une eau du ruiſſeau des » rues ou de boue, mêlée de ſuie de cheminée, » de ſel, d'urine & d'ail ; & je puis aſſurer que » ces morceaux ont acquis toutes les propriétés » que la trempe donne à l'acier. »

« Voici la proportion de la trempe que j'ai » employée. »

« Sur une pinte d'eau du ruiſſeau, une poignée » de ſel marin, deux fortes poignées de ſuie de » cheminée, une chopine d'urine, une tête » d'ail pilé. »

M. Monnet, métallurgiſte célèbre, attribue à un autre alliage la propriété de recevoir la trempe, qu'avoit le *bronze* des anciens. Il croit que c'étoit l'arſenic qui durciſſoit ainſi le cuivre. Ce demi-métal accompagnant ſouvent le cuivre dans ſes mines, & les anciens ne ſachant pas l'en ſéparer, ſelon M. Monnet, il étoit très-ordinaire de voir le cuivre diſpoſé, par cet alliage naturel, à recevoir la trempe.

Pline (*lib.* 34. 2.) parle des eſpèces de cuivre les plus renommées dans l'antiquité. Il nomme en premier lieu le cuivre de l'iſle de Chypre, où il prétend que fut faite la découverte de ce métal, & où on le tiroit d'une pierre appelée *chalcitis*, différente apparemment de la calamine. Il ajoute que le prix du cuivre de l'iſle de Chypre diminua bientôt, parce qu'on en trouva de meilleure qualité. Le cuivre jaune ſur-tout fut pendant long-tems très-recherché pour ſa beauté ; mais les mines qui le produiſoient s'étant épuiſées, on en tira de celles dont Salluſte, favori d'Auguſte, étoit propriétaire dans la Tarentaiſe, & de celles que Livie, femme de cet empereur, poſſédoit dans la Gaule. Du tems de Pline, le cuivre le plus eſtimé étoit celui des mines de Cordoue en Eſpagne, que Marius avoit autrefois fait exploiter. Il avoit la beauté & l'éclat du cuivre jaune ou laiton. L'on en fabriquoit des ſeſterces & des dupondius. A l'égard des as, on ne les faiſoit que de cuivre de Chypre : *Summa gloria nunc in Marianum converſa, quod & Cordubenſe dicitur. Hoc à Liviano cadmiam maxime ſorbet, & aurichalci bonitatem imitatur in ſeſtertiis dupondiariiſque, Cypro ſuo aſſibus contentis.*

Les anciens ne redoutoient pas autant que nous les mauvais effets du cuivre ; car on trouve à Portici pluſieurs de leurs *couloirs* (pour le vin) de ce métal. M. de Non en a rapporté un de la grande Grèce, qui reſſemble aux *paſſoires* modernes. Cependant ils ont quelquefois doublé en argent leurs vaſes de cuivre. Herculanum en a fourni pluſieurs ainſi doublés, pour tenir lieu d'étamage ; & l'on en a trouvé de ſemblables dans pluſieurs endroits des Gaules, ſur-tout auprès de Lyon.

On peut juger par un crampon de *bronze* de la planche 99, n°. 1 du ſecond Recueil d'antiquités du comte de Caylus, de l'attention des anciens pour la ſolidité de leurs bâtimens, & de la préférence qu'ils donnoient au cuivre ſur le fer. Outre le choix & la condition parfaite des pierres, la ſimplicité de leur coupe, la préciſion de leur trait, & la juſteſſe de leur poſe, ils plaçoient des crampons où ils les jugeoient néceſſaires, pour aſſurer encore plus la durée de leurs édifices. Ces crampons étoient de cuivre, parce qu'ils connoiſſoient les propriétés de ce métal auſſi ſolide que le marbre, lorſqu'il a pris ſon verd-de-gris, & lorſqu'il n'eſt point en contact avec des matières corroſives. Nous ſommes fort éloignés de prendre tant de précautions pour nos édifices. Le fer que

us employons ajoute aux autres cauſes de deſ-
ction : auſſi la poſtérité ne pourra juger de
s magnificences que ſur des récits ou ſur des
ivures, qui rendent preſque toujours l'objet
s vérité & ſans agrément.

Il faut dire cependant pour la gloire des artiſtes
i ont bâti le palais de Verſailles, que les ba-
trades de marbre qui en terminent les terraſſes,
nt liées par des crampons de *bronze*, dont la
ıpart ſont encore entiers, au moment où nous
rivons cet article ; c'eſt-à-dire, plus d'un ſiècle
rès leur fonte. Puiſſe cet exemple être ſuivi par
artiſtes modernes !

Les anciens avoient l'art de donner au cuivre
ı tel degré de blancheur, qu'on le prenoit au
emier coup-d'œil pour de l'argent. Telle eſt,
lon M. Bianconi, (dans ſon *Anthologia Romana*)
ne étrille ou gratoir, qu'on trouva au mois
avril 1779, en deſſéchant les marais Pontins.
n y voit le nom & la marque de l'artiſte. Le nom
t écrit ſuivant la méthode dorique, au génitif,
ΗΡΑΚΛΙΔΑ, *Heraclidis* ; la marque de l'ouvrier
t une victoire.

Le *bronze* étoit employé à conſerver les actes
ublics à la poſtérité. Un incendie arrivé ſous
eſpaſien fit périr trois mille tables de *bronze*
onſervées au capitole. Elles renfermoient les
ix, les traités & les autres monumens les plus
ſpectables de l'Empire. Polybe, Cicéron (*de*
*Divin. lib.* 2.), Tite-Live (*Decad.* 1. *l.* 3. *Decad.*
*c.* 57.), Pline l'ancien (*lib.* 34. *c.* 9.), & d'au-
res (*Jul. Obſeq. Libell. de prodigiis cap.* 122.
*Ovid. lib.* 1. *Metam.*), ſont des témoins irrépro-
hables de la coutume obſervée par les Romains,
l'immortaliſer leurs loix ou leurs traités de paix
u d'alliance, par la ſolidité du *bronze*, qu'ils en
faiſoient aſſez ordinairement dépoſitaire.

On ne l'épargnoit pas même dans les actes qui
n'intéreſſoient que des cités & des villes muni-
cipales. Les ſociétés, les corps de métier & les
particuliers, érigeoient quelquefois des tables ou
des colonnes, ſoit de marbre, ſoit de *bronze*, pour
perpétuer la mémoire de leurs ſtatuts, priviléges,
acquiſitions, ſur-tout lorſque leurs prétentions
& celles du public pouvoient, en ſe croiſant,
leur cauſer des inquiétudes.

Quelques-uns prenoient la précaution de
(*Siculus Flaccus de condit. agror. edit. Turneb p.* 20.
21.) faire écrire & même repréſenter les con-
fins & les limites de leurs terres ſur des tables
de *bronze*. On ajoutoit foi à ces tables ; au moins
juſqu'à contredit ; auquel cas on avoit recours
aux archives de l'empereur, où la forme, les
limites & les partages des terres étoient référés
dans divers livres ou regiſtres, & pour l'ordinaire
figurés ſur des tables de cuivre, comme ſur nos
papiers terriers. Hygin nous apprend (*de Limitibus*
*conſtituendis*, *p.* 132, 133, 134.) comment on
faiſoit ces partages, comment on écrivoit ſur
des tables de *bronze* les portions échues par le
ſort, & comment on en déſignoit le plan & les
bornes ſur des livres d'*airain*, *libros aris*, qu'on
dépoſoit enſuite dans les archives de l'Empe-
reur.

Le *bronze* que les anciens regardoient comme
pur par ſa nature, ayant toujours été conſacré
aux dieux, pouvoit, ſelon eux, (*Schol. Théoc.*
*Idyll.* 2. *v.* 36.) par une vertu ſecrète, chaſſer
les ſpectres & les eſprits impurs. Cette opinion
eſt une bonne preuve de l'antiquité du cuivre,
un des premiers métaux que l'on ait employés,
& dont, par cette raiſon, l'on avoit continué
de ſe ſervir dans les cérémonies religieuſes.

C'eſt pourquoi les magiciennes ſe ſervoient
d'inſtrumens de *bronze* pour cueillir les herbes
qu'elles employoient à leurs enchantemens. (*Æn.*
*IV.* 513.) :

*Falcibus & meſſa ad lucem quaruntur* AHENIS
*Pubentes herbæ.*

Ovide (*Met. VII.* 226.) :

*Et placidâ partim radice revellit,*
*Partim ſuccidit curvamine falcis ahenæ.*

Elles frappoient auſſi d'après la même opinion
religieuſe ſur des vaſes de *bronze*, pour chaſſer les
manes. Ovide (*Faſt. v.* 441.) :

*Rursùs aquam tangit, Temeſæque concrepat æra,*
*Et rogat ut tectis exeat umbra ſuis.*

On chaſſoit de même les ſpectres, les terreurs
nocturnes. Les prêtres n'employoient auſſi dans
les temples & les ſacrifices, que des couteaux,
des haches, des patères & des ſimpules de *bronze*.
En un mot, tout ce qui ſervoit au culte religieux,
devoit être de ce métal ſacré.

Paſſons actuellement aux ouvrages de *bronze*
les plus célèbres que nous ayent laiſſés les an-
ciens : c'eſt des ſtatues que nous voulons parler ;
& Winkelmann ſera notre guide & notre appui
dans tout le reſte de cet article.

« Pour ce qui regarde la fabrique des ouvrages
de *bronze*, je communiquerai, dit l'auteur de
l'Hiſtoire de l'Art (60. 4. *c.* 7.) quelques obſer-
vations ſur la manière de préparer les métaux
propres à la fonte, ſur les moules & les creux
préparés pour recevoir le *bronze* fluide, enſuite ſur
l'art de fondre & de raccorder la fonte. Je parlerai
auſſi des défectuoſités de la fonte, de la ſoudure
& des travaux incruſtés en *bronze*, ainſi que de
la *rouille de l'antiquité*, c'eſt à-dire, de cet en-
duit verdâtre du *bronze* antique, appelé ordinai-
rement *patine*. »

« Je dirai en premier lieu que le *bronze* ſe
préparoit comme on fait aujourd'hui par l'alliage

avec les Pélaſges ou anciens Grecs: c'eſt pourquoi nous allons décrire leurs ouvrages de *bronze* avant ceux des Grecs proprement dits. Faiſons obſerver d'abord deux caractères ordinaires des *bronzes* étruſques : le premier eſt d'être fondus maſſifs, & le ſecond d'avoir les pieds percés. Le ſecond caractère tenoit à une ſuperſtition particulière (*voyez* PIEDS), & le premier à l'enfance de l'art. On connoît deux ſtatues de *bronze* qui ſont de fabrique étruſque, & une troiſième que l'on aſſure en être auſſi; mais les deux premières en ont ſeules des caractères évidens. L'une, qui eſt haute d'environ trente pouces, paroît repréſenter un Génie; ce qui lui a fait donner pour attribut une corne d'abondance par le reſtaurateur moderne : on la voit à Rome au palais Barberini. L'autre eſt à la galerie de Florence; c'eſt un prétendu Aruſpice vêtu en ſénateur romain, & couvert d'un manteau, ſur le repli duquel ſont gravés des caractères étruſques. Il faut rapporter la première de ces ſtatues aux premiers tems de la ſculpture dans l'Etrurie. Quant à la ſeconde, elle appartient à des tems poſtérieurs, comme ſon travail & ſon menton ſans barbe le font conjecturer. Si, en effet, cette ſtatue, qui paroît être faite d'après la nature, & repréſenter un portrait, appartenoit aux premiers tems, elle auroit de la barbe, puiſque les anciens Etruſques la portoient; en quoi ils furent imités par les premiers Romains.

Gori a publié dans ſon *Muſeum Etruſcum*, *tab.* 155, la troiſième ſtatue de *bronze*, qu'il dit repréſenter un Génie; c'eſt le portrait d'un jeune homme de grandeur naturelle. Elle a été trouvée en 1580 à Péſaro, ſur les côtes de la mer Adriatique; d'où l'on peut conclure déjà contre l'opinion de Gori, que cette ſtatue eſt un ouvrage grec, & non étruſque : Péſaro ayant été habité autrefois par une colonie grecque. Ce ſavant croit reconnoître le goût des Etruſques, à la manière dont les cheveux ſont travaillés; c'eſt-à-dire, en boucles applaties, qu'il compare aſſez improprement à des écailles de poiſſon. Mais on peut lui objecter quelques têtes de Rome en pierre dure & en *bronze*, & quelques buſtes d'Herculanum, qui ſont travaillés de même, quoiqu'ils ſoient un ouvrage grec. Au reſte, cette ſtatue de *bronze* eſt, ſelon Winkelmann, un des plus beaux reſtes de l'antiquité.

Nous avons déjà cité Pauſanias, dans les écrits duquel on lit que les habitans de l'Italie eurent des ſtatues de *bronze* avant les Grecs. Cet écrivain nomme comme les premiers ſtatuaires grecs dans ce genre de ſculpture, Rhœcus & Théodore de Samos. La fameuſe pierre gravée de Polycrate, tyran de Samos, étoit l'ouvrage de ce Théodore, qui avoit auſſi ciſelé la grande coupe d'argent de la capacité de ſix cens meſures, envoyée en préſent à Delphes par Créſus, roi de Lydie. A la même époque, les Spartiates firent fondre un vaſe de la capacité de trois cens meſures, orné de toute ſorte de figures d'animaux, pour en faire préſent au même Créſus. Antérieurement à cette époque, & avant la fondation de Cyrène en Afrique, il y avoit déjà à Samos trois figures de *bronze*, chacune de la hauteur de neuf pieds grecs, qui étoient agenouillées & qui tenoient un grand baſſin. Les Samiens avoient employé à la fonte de ce monument, la dixième partie du profit que leur apportoit le commerce de mer qu'ils faiſoient avec Tarteſſe. Enfin, les Athéniens firent ériger, après la mort de Piſiſtrate, c'eſt-à-dire, après la 63^e^ olympiade, & placer devant le temple de Pallas, le premier char à quatre chevaux de *bronze* dont les anciens écrivains faſſent mention. (*Pauſanias*, *lib.* 5).

Denis d'Halicarnaſſe (*Antiq. Roman. l.* 2.) aſſure cependant que Romulus avoit déjà fait placer ſa ſtatue couronnée par la Victoire ſur un char attelé de quatre chevaux. Le monument entier étoit de *bronze*, & le char & les chevaux avoient été enlevés de la ville de Camérinum. Les hiſtoriens fixent cette époque à la huitième olympiade, à la ſeptième année du règne de Romulus, & après ſon triomphe ſur les Fidénates. Plutarque (*in Romulo*) ajoute que l'inſcription de ce monument étoit compoſée de lettres grecques; mais comme les caractères romains de ce tems reſſembloient, ſelon Denis d'Halycarnaſſe, aux anciens caractères grecs, on peut conclure que le monument de Romulus étoit l'ouvrage d'un artiſte étruſque. Denis fait encore mention d'une ſtatue de *bronze* d'Horatius Coclès, & d'une ſtatue équeſtre érigée à la courageuſe Clélie, au commencement de la république. Le ſénat ayant puni de mort Spurius Caſſius, qui aſpiroit à la royauté, au troiſième ſiècle de Rome, employa ſes biens qu'il avoit confiſqués à faire fondre des ſtatues de *bronze* en l'honneur de Cérès.

Avant de parler des grandes & moyennes ſtatues antiques de *bronze*, qui ſont aujourd'hui l'ornement des muſéum & des palais, nous ferons connoître l'uſage auquel étoient deſtinées les petites ſtatues du même métal que l'on trouve ſi ſouvent dans les fouilles des anciennes villes. La plupart ſervoient à remplir les laraires ou oratoires particuliers. Quant à celles dont la hauteur n'excède pas deux pouces, on ſait que les anciens les portoient avec eux dans les voyages, ſouvent ſur eux-mêmes, & quelquefois appliquées immédiatement ſur leurs corps. C'eſt ainſi que Sylla avoit une petite ſtatue d'or d'Apollon-Pythien qu'il portoit ſur ſon ſein dans toutes ſes expéditions, & qu'il baiſoit ſouvent. (*Plutarch. Sylla*).

On ſait qu'entre tous les monumens antiques ceux de *bronze* ſont les plus rares; on ne croit pas faire une choſe ſuperflue en donnant une notice des morceaux les plus curieux de ce métal qui ſe ſoient conſervés. Le nombre en auroit toujours été peu conſidérable, ſans les décou-

ront & juſqu'aux oreilles, de cinquante boules travaillées comme du fil d'archal, dont l'épaiſſeur égaleroit preſque celle d'une plume à crire. Ces boucles ſont ſoudées ſur le côté & angées les unes au-deſſus les autres, & ont chaune quatre ou cinq anneaux. Les cheveux de errière, formés en treſſes, circulent autour de a tête. Le même cabinet renferme un autre morceau auſſi curieux avec des cheveux ſoudés: c'eſt ne tête de jeuneſſe & de portrait, qui a ſoixante-huit boucles ſoudées, de façon que celles le la nuque du cou, qui ne ſont pas détachées, ont été jetées en fonte avec la tête. Ces boucles reſſemblent aſſez à une bande étroite de papier, coulée & tirée enſuite en reſſort ſpiral: celles qui deſcendent ſur le front, ont cinq tours & davantage; celles de la nuque en ont juſqu'à douze, & toutes ſont marquées de deux traits en creux. Rien ne prouve mieux que cet uſage étoit introduit dans la plus belle époque le l'art, qu'une tête idéale du même cabinet, onnue aſſez généralement ſous le nom de Pla-n, & eſtimée un des plus beaux monumens *bronze*: cette tête a pareillement des boucles udées aux tempes. »

« Cinquièmement, je dirai quelque choſe des ouvrages en *bronze* incruſtés. Il s'eſt conſervé elques morceaux de *bronze* garnis en argent, (*Buonar. pref. alle. oſſ. Sop. alc. Med. p.* 19.), mme le diadême d'Apollon Sauroctonos de villa Albani, & les baſes de différentes figures cabinet d'Herculanum. On faiſoit auſſi quelefois en argent les ongles des mains & des ieds; ce que l'on voit à deux petites figures ouvées à Herculanum. Pauſanias fait mention 'une ſtatue avec des ongles d'argent (*Pauſan. l. p.* 57. *l.* 3.). Je citerai encore ici les quare chevaux dorés que le fameux Hérode Atticus placer à Corinthe, & dont les cornes des ieds étoient d'ivoire. (*Idill. lib.* 2. *pag.* 113. 2.). »

« Sixièmement, enfin je parlerai de la couleur que main du tems donne au *bronze*, & qui relève beauté des ſtatues de ce métal. Cette couleur pelée *patine*, eſt une teinte verdâtre, répanc ſur le *bronze*; teinte dont la beauté eſt en ſon de la fineſſe du métal. Elle s'appeloit go chez les Romains, & Horace dit: *Nobilis go*. Le métal de Corinthe prenoit une teinte verd clair (*Pauſ. l.* 37. *p.* 35.), qui paroît les médailles & ſur quelques petites figures. s ſtatues & les buſtes du cabinet d'Herculam, ont un enduit de verd foncé, mais il eſt dice: car tous ces morceaux ayant été trous endommagés & fracaſſés, & ayant paſſé par feu pour être reſſoudés & réparés, ils ont rdu leur ancien enduit, & ils ont été recouerts par un nouveau vernis. On convient au ſurplus que plus un *bronze* eſt antique, plus ſa uinte verte eſt belle; maxime ſuivie par les anciens, qui d'après cela préferoient les ſtatues antiques aux modernes. »

« Pluſieurs ſtatues de *bronze* furent dorées, ainſi que nous le voyons encore par l'or qui s'eſt conſervé ſur la ſtatue équeſtre de Marc-Aurèle, ſur les débris des quatre chevaux & du char placés au fronton du théâtre d'Herculanum, & en particulier ſur l'Hercule du Capitole, & ſur les quatre chevaux de Veniſe. La conſervation de la dorure des ſtatues, qui ont été enſevelies ſous terre pendant tant de ſiècles, ne peut être attribuée qu'à l'épaiſſeur des feuilles d'or: il s'en falloit de beaucoup que les anciens euſſent l'induſtrie de réduire l'or en feuilles auſſi minces que le font les modernes; & Buonarotti fait voir la différence de la proportion. (*Maffei, ſtat. n.* 20.). »

Après avoir décrit les opérations de la fonte & de la réparation des *bronzes*, nous allons faire connoître les principaux *bronzes* de chaque nation dont les écrivains ont parlé, & ceux qui ſont encore aujourd'hui l'ornement des muſéum. Les morceaux de ce genre les plus volumineux qui nous atteſtent la perfection de cet art chez les Egyptiens, ſont la TABLE ISIAQUE du cabinet de Turin (*voyez* ce mot), un vaſe avec une anſe, employé dans les ſacrifices en Egypte, & appelé *ſitula* par les écrivains latins (*voyez* ce mot), & une petite baſe de forme carrée-alongée, avec des figures & des emblêmes incruſtés. Cette baſe, que l'on voit au cabinet d'Herculanum, a environ un pied de longueur; & ſa forme nous offre un modèle de cette diminution ſimple qui caractériſe les baſes & les édifices des Egyptiens. Sur la face principale de la baſe du cabinet d'Herculanum, on voit un bateau long de jonc d'Egypte entrelacé, au milieu duquel eſt un grand oiſeau. Une figure eſt aſſiſe à plat au-devant de ce bateau, qui eſt conduit par un Anubis à tête de chien. Sur les deux côtés de la baſe ſont aſſiſes deux femmes qui ont des ailes étendues, attachées ſur les hanches & rabattues juſqu'aux pieds; comme en offrent les médailles de Malte & la table Iſiaque. Pour ce qui eſt de petites ſtatues égyptiennes de *bronze*, on en a trouvé une grande quantité dans le temple d'Iſis découvert à Pompeia. Le comte Hamilton en avoit une dont le creux étoit rempli de plomb, dans le deſſein de la faire tenir debout. La plus grande des ſtatues égyptiennes de *bronze*, eſt une Iſis tenant Horus ſur ſes genoux, qui appartenoit au comte de Caylus; on en voit une à-peu-près ſemblable au cabinet de Sainte-Geneviève, avec un prêtre de *bronze* d'un grand volume. Un petit Oſiris du même comte nous a fait voir que les Egyptiens doroient quelquefois un enduit de plâtre dont ils recouvroient leurs *bronzes*.

Pauſanias dit que l'Italie eut des ſtatues de *bronze* long-tems avant la Grèce; d'ailleurs les Etruſques eurent des rapports d'uſages très-intimes

qui a été trouvée effectivement dans le tombeau de ce prince.

A l'égard des autres galeries & maiſons de Rome, elles ne renferment que très-peu de *bronzes*, parmi leſquels la ſtatue de Septime Sévère, du palais Barberini, eſt la plus connue ; mais les bras & les pieds ſont modernes. C'eſt auſſi dans ce palais que ſe trouve la figure étruſque, qui tient dans ſes mains une corne d'abondance moderne. Dans le cabinet de ce même palais, on conſerve encore un très-beau buſte de femme.

A l'exception du palais Barberini, on ne connoît l'enceinte de Rome que le ſeul cabinet des anciens Jéſuites, qui renferme des ouvrages de *bronze*, & cela en grande quantité ; mais on n'entrera dans aucun détail ſur ces *bronzes*, parce que la plupart ſont de petites figures. Les plus grands morceaux ſont un enfant & un Bacchus qui ont, avec leurs ſocles antiques, un peu plus de vingt pouces françois de hauteur ; une belle tête d'Apollon, de grandeur naturelle, avec la tête dorée d'un jeune homme, plus grande que nature. Il ne reſte plus à faire remarquer que la figure d'un jeune garçon repréſenté courant, & d'environ trente pouces de hauteur. Cette antique appartenoit autrefois à M. Sabbattini, fameux antiquaire : Béliſario Amidei, négociant, en fit depuis l'acquiſition pour la ſomme de 350 écus romains.

Pour ce qui regarde les villa qui conſervent des *bronzes*, on n'en remarquera que trois, celles de Ludoviſi, de Matteï & d'Albani. Dans la première, il ſe trouve une tête coloſſale de Marc-Aurèle, & dans la ſeconde, une prétendue tête de Gallien, fort endommagée. Pour la villa Albani, elle renferme, après le Capitole, la plus riche collection de figures en *bronze* ; collection toute formée par le Cardinal Alexandre Albani. Il y a deux têtes de grandeur naturelle : l'une repréſente un Faune, & l'autre paroît offrir un jeune héros à qui l'on a donné fauſſement le nom de Ptolomée, à cauſe qu'il a le front ceint du diadême. Ces deux têtes ſont poſées ſur un buſte moderne. En fait de ſtatues, il s'en trouve cinq, dont deux ſont entièrement de *bronze*, tandis que les deux autres n'ont que la tête, les mains & les pieds de ce métal, la draperie étant d'albâtre ; pendant que la cinquième, d'une conſervation parfaite, eſt la plus grande & la plus belle de toutes. Les deux premières, placées ſur leur plinthes antiques de *bronze*, ſont à-peu-près de la hauteur de deux pieds françois : l'une, qui repréſente un Hercule reſſemblant à celui du palais Farnèſe, fut adjugée au cardinal dans une vente publique, pour cinq cens ſcudis : l'autre, qui eſt une Pallas, & qui faiſoit partie des antiques de la reine Chriſtine, fut payée par le même cardinal 800 ſcudis. Les deux autres figures qui ſont compoſées de pluſieurs morceaux, offrent une Minerve & une Diane.

La cinquième ſtatue de *bronze* de la villa Albani, eſt le bel Apollon *Sauroctonos* ou Guettant-un-Lézard. Cette ſtatue, avec ſa plinthe antique, eſt haute de trois pieds & demi de France, & a été découverte par le cardinal lui-même, qui avoit fait fouiller dans une vigne au-deſſous de l'égliſe de Sainte-Balbine, bâtie ſur le mont Aventin de Rome. Ceux qui connoiſſent les Verrines de Cicéron, où il rappelle aux juges qu'à une vente publique une figure de *bronze* de médiocre grandeur, *ſignum aneum non magnum*, avoit été payée HS. CXX., *millibus*, c'eſt-à-dire, trois mille ducats ou zecchini, environ 15,000 livres de notre monnoie, ne trouveront rien moins qu'exceſſif les prix des ſtatues en queſtion. De ce texte de l'orateur romain, il réſulte que jadis les ſtatues & les figures antiques, malgré leur nombre incroyable, étoient payées un prix beaucoup plus haut qu'aujourd'hui, où elles ſont cependant d'une ſi grande rareté. D'après cette citation, on peut juger de quel prix eſt l'Apollon-Albani, puiſqu'il ſurpaſſe la meſure des figures que Cicéron nomme *ſigna non magna*. Il eſt exécuté de grandeur naturelle, & a la taille d'un jeune garçon de dix ans.

Après Rome, la galerie du grand-duc à Florence, renferme la plus riche collection en *bronzes* : outre une quantité de petites figures, il s'y trouve deux ſtatues grandes comme nature, d'une bonne conſervation. L'une eſt un perſonnage vêtu à la romaine, mais ayant des caractères étruſques ſur la bordure de ſa draperie ; l'autre, qui eſt une figure nue découverte à Péſaro, au bord de la mer Adriatique, paroît repréſenter un jeune héros. La Chimère, monſtre compoſé d'un lion & d'une chèvre, dans la proportion de ces animaux, eſt pareillement caractériſée par des lettres étruſques ; c'eſt un morceau remarquable ; ſans parler d'une Pallas de grandeur naturelle, & très-endommagée, mais dont la tête eſt belle & bien conſervée.

On ſera peut-être déſapprouvé par quelques-uns d'avoir rangé Veniſe après Florence, ſur-tout par rapport aux quatre chevaux de cuivre autrefois dorés, qui ſont placés au-deſſus de la grande porte de l'égliſe de Saint-Marc. Les Vénitiens ſe trouvant maîtres de Conſtantinople au commencement du treizième ſiècle, firent tranſporter ces chevaux pour en décorer leur capitale. Mais à l'exception de ce ſeul monument, Veniſe ne renferme rien de conſidérable en grandes figures de *bronze* : car pour les têtes qu'on dit être dans la maiſon de Grimani, Winkelmann ne les avoit pas vues, & il n'oſa en parler ſur le rapport d'autrui. Quant aux petites figures du cabinet de Nani, elles n'entrent pas dans notre notice.

A Naples, dans la cour intérieure du palais Colobrano, on admire la belle tête d'un cheval, morceau attribué fauſſement par Vaſari à Donatello, ſculpteur florentin. Le cabinet royal Farnèſe renferme un grand nombre de petites figures

de

de *bronze*, mais dont les parties les plus conſidérables ſont ſouvent des reſtaurations modernes. Il en faut dire autant de la collection de la maiſon de Porcinari : le plus grand morceau qui s'y trouve, eſt un enfant de la hauteur d'environ deux pieds françois, d'une exécution aſſez foible. La figure la plus remarquable eſt un Hercule de la hauteur d'environ ſept pouces françois; il eſt repréſenté le bras gauche enveloppé de ſa peau de lion, & paroît être de fabrique étruſque.

Il y a en Eſpagne une tête deux fois plus grande que le naturel, repréſentant un jeune homme inconnu. Cette tête, qu'on voit à Sainte-Ildefonſe, vient du cabinet d'Odeſcalchi, que la feue reine de la maiſon de Parme avoit achetée pour la ſomme de cinquante mille ſcudis romains.

Les *bronzes* répandus en Allemagne ne ſont pas nombreux. A Salzbourg, il y a une ſtatue dont nous parlerons en détail à l'article de *Méléagre*. Le roi de Pruſſe poſſède une figure nue, qui regarde en haut, les mains levées; attitude ſingulière, reſſemblante à celle d'une ſtatue de marbre & de grandeur naturelle, pareillement nue, qui ſe trouve au palais Pamphili de la place Navone. On peut citer encore la tête d'une Vénus un peu au-deſſous du naturel, poſée ſur un buſte antique d'un bel albâtre oriental; morceau que le prince héréditaire de Brunſwik reçut en préſent du cardinal Albani.

En fait de monumens de *bronze* qui pourroient ſe trouver en Angleterre, on ne connoît qu'un buſte de Platon, que le duc de Devonshire avoit reçu de la Grèce il y a quarante à cinquante ans: l'on aſſure que les traits de ce buſte reſſemblent parfaitement au vrai portrait de ce philoſophe, avec le nom antique gravé ſur la poitrine; morceau qui, ayant été embarqué à Rome, pour l'Eſpagne, à la fin du ſiècle paſſé, périt dans un naufrage. Un Hermès du cabinet du Capitole, rangé dans la claſſe des figures inconnues, eſt parfaitement reſſemblant aux deux têtes précédentes.

BRONZE (médailles de). Le cuivre eſt appelé *bronze*, quand on parle des médailles, comme pour tous les autres monumens antiques de ce métal. La matière des médailles de *bronze* n'eſt pas toujours la même. On voit des médailles de *cuivre-rouge* dès le tems d'Auguſte, particulièrement dans le moyen *bronze*. Le grand & le moyen *bronzes* en renferment auſſi de *cuivre-jaune* dès le même tems. Le père Jobert croyoit en avoir de *bronze* de Corinthe : mais nous détruirons plus bas ſon opinion, à l'article de cette eſpèce de *bronze* tant célébré par les auteurs latins.

Il y a enfin des médailles faites avec différens cuivres qui ne ſont point alliés, mais dont l'un eſt enchâſſé ou plutôt encaſtré dans l'autre. Ces médailles ſont frappées avec le même coin ſur les deux cuivres : tels ſont quelques médailles de Commode, d'Hadrien, &c. tels auſſi d'autres médaillons, qui ne ſeroient que de grand ou de moyen *bronze* ſans cet encaſtrement, & quelques contorniates. Les caractères de la légende mordent quelquefois ſur les deux métaux; d'autres fois ils ne ſont placés que ſur le métal intérieur.

La grande quantité de médailles de *bronze*, qui nous ſont reſtées des empereurs romains & grecs, les a fait diſtinguer en trois ſuites relatives à leurs formes; le grand, le moyen & le petit *bronze*. On juge du rang dans lequel on doit les placer, par leur volume, qui comprend l'épaiſſeur, par l'étendue de la médaille, la groſſeur & le relief de la tête; de ſorte que telle médaille ayant l'épaiſſeur du grand *bronze*, mais ne portant qu'une tête du moyen, ne ſera que de la ſeconde grandeur; & telle autre dont l'épaiſſeur eſt très-foible, mais dont la tête eſt aſſez groſſe, ſera rangée parmi celles de la première grandeur. Le goût particulier de ceux qui font une collection, influe beaucoup ſur cet arrangement; car ceux qui préfèrent le grand *bronze* au-moyen, y font entrer beaucoup de médailles, qui, dans la réalité, n'appartiennent qu'au moyen. Ceux qui préfèrent, au contraire, le moyen *bronze*, y placent des médailles qui devroient être miſes dans le grand, pour avoir des têtes rares qui ſe trouvent difficilement dans toutes les grandeurs. C'eſt ainſi que l'*Othon* de moyen *bronze*, l'*Antonia*, le *Druſus* & le *Germanicus*, ſe mettent dans le grand *bronze*, & que d'autres têtes de petit *bronze* ſe placent dans le moyen.

Chacune des trois ſuites de *bronze* a ſon mérite particulier. La première, c'eſt-à-dire, le grand *bronze*, excelle par la délicateſſe & la force du relief, ainſi que par les monumens hiſtoriques dont les revers ſont chargés, & qui y paroiſſent dans toute leur beauté. La ſeconde, ou le moyen *bronze*, eſt précieuſe par la multitude & par la rareté des revers; ſur-tout en y réuniſſant les médailles des villes grecques & latines, que l'on ne trouve preſque jamais en grand *bronze*. La troiſième, ou le petit *bronze*, n'a qu'un ſeul mérite, celui d'offrir les monumens du Bas-Empire; époque où le grand & le moyen *bronzes* manquent aux antiquaires, & où l'un & l'autre paſſent pour médaillons, lorſque le haſard en fait découvrir.

La ſuite complette du grand *bronze* ne va pas au-delà des poſthumes; parce qu'il eſt infiniment rare de trouver dans le Bas-Empire des médailles de ce volume. Celles qui ſe rencontrent depuis Anaſtaſe, n'ont ordinairement ni l'épaiſſeur, ni le relief, ni la groſſeur de tête ſuffiſante. Cependant on peut, ſans paſſer les poſthumes, compoſer le grand *bronze* de plus de trois mille médailles.

Il eſt plus aiſé de former une ſuite de moyen *bronze*. C'eſt la plus complette des trois; parce qu'elle va non-ſeulement juſqu'aux poſthumes, mais encore juſqu'à la décadence de

l'Empire Romain en Occident, & même juſqu'aux Paléologues pour l'Orient. Il eſt, à la vérité, difficile de trouver toutes ces médailles depuis Héraclius, & on eſt forcé d'en interrompre la ſuite : non pas que les empereurs n'ayent plus fait frapper de moyen *bronze*, mais à cauſe du peu de ſoin que l'on a eu de les conſerver : ces médailles étant ſi groſſières & ſi informes, que le coin ſemble avoir à peine effleuré le métal. Le moyen *bronze* peut comprendre juſqu'à ſept mille médailles.

La ſuite de petit *bronze* eſt aſſez aiſée à former dans le Bas-Empire ; puiſqu'on en a des médailles depuis les poſthumes juſqu'à Théodoſe. Mais depuis Jules-Céſar juſqu'aux poſthumes, il eſt très-difficile de remplir cette ſuite ; la choſe eſt même impoſſible dans l'eſpace de tems qui s'eſt écoulé entre Théodoſe & les Paléologues, qui ont vu finir l'Empire. Malgré ces interruptions, le petit *bronze* pourroit aller juſqu'à vingt mille médailles. On en jugera par celles de Probus ſeul, qui paſſoient mille huit cens dans le cabinet de l'abbé de Rothelin, quoique cet empereur n'ait régné que ſix ans.

Le nombre des médailles de *bronze* des trois grandeurs s'élève au deſſus de trente mille dans une riche collection. Malgré cela, il ne faut pas eſpérer, comme nous l'avons déjà dit, d'avoir aucune des trois ſuites de *bronze* complette ; ce qui n'empêche cependant pas de les ſéparer. On permet ſeulement à ceux qui veulent, à la rigueur, une des trois ſuites complette, de mêler le petit *bronze* avec le moyen ; afin d'être conduits ſans aucune interruption conſidérable depuis la république romaine anéantie ſous Jules-Céſar, juſqu'aux derniers empereurs grecs détrônés par les Turcs en 1453. Ces deux ſuites combinées repréſentent l'hiſtoire de plus de quinze ſiècles ſucceſſifs.

BRONZE de Corinthe, *airain* & *cuivre* de Corinthe.

L. Mummius prit cette ville l'an de Rome 608, la troiſième année de la 158^e olympiade ; époque célèbre d'ailleurs par la priſe de Carthage. Les Romains détruiſirent par le feu cette ville, qui étoit devenue l'émule d'Athènes & la ſeconde patrie des arts. Une opinion aſſez étrange s'établit après cet incendie affreux : on crut que l'or, l'argent & le *cuivre* fondus par les flammes, s'étoient mêlés enſemble, & avoient formé un alliage très-riche & très-précieux, auquel on donna le nom de *bronze* de Corinthe. Cette opinion n'eut peut-être d'autre fondement que l'avidité des marchands d'antiques établis à Rome ; car il y en avoit déjà, comme nous l'apprennent pluſieurs textes des écrivains latins. Elle fut cependant adoptée par ces mêmes écrivains, tels que Florus & Pline. Voici les paroles du premier (*II.* 16. 6.) *Quantas apes & abſtuler is & cremaverit, hinc ſcias, quòd quidquid Corinthii æris toto orbe laudatur, incendio ſuperfuiſſe comperimus. Nam & æris notam pretioſiorem ipſa opulentiſſima urbis fecit injuria : quia incendio permiſtis permultis ſtatuis, atque ſimulacris, æris, auri, argentique vena in commune fluxere.* Pline (XXXIV. 2.) s'explique de même : *Ex illa autem antiqua gloria Corinthium maximè laudatur : hoc caſus miſcuit, Corintho, cùm caperetur, incenſâ.* Plutarque croyoit cette fable, & il cherche à l'expliquer (*de Pyth. orac.*) : « Les uns penſent, dit-il, que le feu ayant » conſumé une maiſon de Corinthe, dans laquelle » ſe trouvoit une petite quantité d'or & d'argent, » avec beaucoup de cuivre, ces trois métaux s'al- » lièrent par la fuſion, & qu'on leur donna le » nom de *bronze* de Corinthe, à cauſe du métal » qui dominoit dans l'alliage. D'autres racontent, » ajoute le même écrivain, qu'un fondeur de » Corinthe ayant volé une caſſette pleine d'or, » & que n'oſant s'en défaire ouvertement, de » crainte d'éveiller les ſoupçons, il allia cet or » en très-petite quantité avec un grand volume » de cuivre ; alliage qui porta le nom d'airain de » Corinthe, & qui fit gagner au fondeur des ri- » cheſſes immenſes ».

D'après ces textes précis, on peut juger que l'exiſtence du précieux *bronze* de Corinthe étoit avouée à Rome par le plus grand nombre. On l'y payoit plus cher qu'un pareil volume d'or, comme nous l'apprend Stace (*Sylv. II.* 2. 68.) :

*Æraque ab Iſthmiacis auro potiora favillis.*

Ceux qui vouloient paſſer pour de fins connoiſſeurs, prétendoient le reconnoître à l'odeur ; tel étoit ce Mamurra dont ſe moque Martial (IX. 60. 11.) :

*Conſuluit nares, an olerent æra Corinthum ;*
*Culpavit ſtatuas &, Polyclete, tuas.*

Ce n'étoit pas aſſez de trouver le mérite de la matière au *bronze* de Corinthe ; on croyoit encore qu'il ſe terniſſoit plus difficilement que le *bronze* ordinaire ; qu'il contractoit beaucoup plus tard le verd-de-gris, & qu'on l'en dépouilloit plus facilement : Cicéron l'exprime ainſi (*Tuſc. Quæſt.* IV. 32.) : *Inter acutos & hebetes hoc intereſt, quòd ingenioſi, ut æs Corinthium in æruginem, ſi illi in morbum & incidunt tardiùs, & recreantur ocyus.*

On croit que ce prétendu métal de Corinthe étoit jaune, & qu'il reſſembloit au laiton. Il y en avoit cependant une ſeconde eſpèce, qui étoit appelée *argent de Corinthe*, & qui devoit reſſembler à notre tombac blanc. On l'employoit à des vaſes comme le *bronze* de Corinthe. Il eſt fait mention dans deux inſcriptions rapportées par Gruter (XLVIII. 1.) & par Gudius (XXXII 8), de deux coupes d'*argent de Corinthe* conſacrées

à Hercule : CRATERAM ARGYRO CORINTHIAM CUM BASI SUA ET HYPOBASI MARMOREA.

Nous avons ſuppoſé juſqu'à préſent l'exiſtence du *bronze* de Corinthe réelle, ſous le rapport d'un effet du haſard; nous avons ſeulement fait entrevoir qu'il pouvoit être plutôt un produit de l'art décoré par les marchands d'un nom pompeux. Pline le donne à entendre dans l'endroit où il dit que *plus d'un ſiècle avant la priſe de Corinthe, on avoit vu ſe perdre la ſucceſſion de ces fondeurs célèbres dont les ouvrages portent le nom de* bronzes *de Corinthe : uno ante Corinthum captam ſeculo deſiiſſe nobiles illos fictores, quorum omnia ſigna iſta Corinthia appellantur.* Plutarque, cité plus haut, ne donne pas non plus pour époque à ſon récit la priſe de Corinthe. Comment d'ailleurs, ſi un fait auſſi ſurprenant eût été véritable, n'en ſeroit-il pas fait la plus légère mention dans Strabon, qui a parlé ſi au long de Corinthe, dans les Iſthmiques d'Ariſtide, dans les *Corinthiaques* de Pauſanias, & enfin dans le trente-ſeptième diſcours de Dion Chryſoſtome, qui eſt écrit tout entier à la louange de Corinthe ?

Quelques antiquaires ont cru trouver dans les médailles antiques, du *bronze* de Corinthe, & le père Jobert ſe flattoit d'en poſſéder quelques-unes. Telles étoient, ſelon lui, une *Livie* ſous l'image de la Piété, une *Antonia* & un *Hadrien*. Mais on eſt certain qu'aucun des auteurs qui ont parlé du *bronze* de Corinthe, n'a dit qu'on s'en fût ſervi pour la monnoie; ils ne font mention que de ſtatues, de vaſes & d'autres ouvrages fondus. D'ailleurs Savot, qui a traité ſi ſavamment la partie méchanique de l'art numiſmatique, aſſure, après avoir fait pluſieurs eſſais ſur les médailles que l'on croyoit être de *bronze* de Corinthe, que l'on n'en avoit jamais obtenu un ſeul grain d'or, ni par la coupellation, ni par l'eau de départ.

Le père Jobert n'avoit pas fait aſſez d'attention au texte de Pline, qui parle du *bronze* de Corinthe comme d'un alliage depuis long-tems hors d'uſage : *Adeòque exolevit fundendi æris pretioſi ratio, ut* JAM DIU *ne fortuna quidem in ære jus artis habeat.* L'hiſtorien de la nature n'auroit eu garde de s'exprimer de la ſorte, ſi le *bronze* de Corinthe avoit été employé pour fabriquer des médailles de *Livie* & d'*Antonia*, qui ont été frappées au-plutôt ſous le règne de Caligula. Ce tems n'étoit pas aſſez éloigné de celui où écrivoit Pline, pour qu'il eût pu ſe ſervir des mots *jam diù ;* & comme ce *bronze* n'étoit plus en uſage de ſon tems, il eſt encore moins vraiſemblable qu'on l'ait employé ſous *Hadrien*. D'ailleurs, en introduiſant ce *bronze* dans les monnoies, on y auroit mis une confuſion pernicieuſe; puiſqu'alors il y auroit eu réellement une différence de valeur dans des pièces de même grandeur & de même poids; ce qui auroit expoſé à toute ſorte de fraudes & de tromperies. On peut donc aſſurer hardiment que le père Jobert & les autres antiquaires ont pris pour du *bronze* de Corinthe, des médailles de cuivre ordinaire, qui avoient été dorées.

BROTHÉE, fils de Vulcain & de Minerve, étoit ſi laid, qu'il devint l'objet des plaiſanteries de tous ſes contemporains. Il ſe précipita de dépit dans les flammes qui le conſumèrent. Ovide le dit (*in Ibin. v.* 517.) :

*Quodque ferunt Brotheum feciſſe cupidine mortis,*
*Des tua ſuccenſo membra cremanda rogo.*

BROTON. *Voyez* BRONTON.

BROUETTE. On ne peut pas aſſurer que les anciens agriculteurs ayent connu la *brouette*. Hygin (*II.* 14.) parle, à la vérité, d'une voiture à une ſeule roue, *una-rota ;* mais comme il s'agit dans cet endroit du voyage entrepris par Triptolème, pour enſeigner aux hommes l'agriculture, on peut croire que la voiture appelée *una-rota*, étoit celle qui le portoit, & non la *brouette* des champs. Quelques écrivains modernes font honneur de l'invention de cette dernière au célèbre géomètre Paſcal.

BRULER. Les anciens terminoient les funérailles en *brûlant* les cadavres ou en les enterrant. Nous ne traiterons dans cet article que du premier uſage, & le ſecond formera l'article ENTERRER. *Voyez* ce mot.

Hérodote dit que les Perſes ne *brûloient* pas les corps, parce qu'ils regardoient le feu comme une divinité. Les Egyptiens croyoient qu'il n'étoit pas permis de les donner à dévorer à des animaux; & ils regardoient le feu comme un eſpèce de bête inanimée : ces deux conſidérations les empêchoient de *brûler* les cadavres.

Quant aux opinions & aux pratiques des Grecs relatives aux funérailles, il eſt très-difficile de ſavoir s'ils ont *brûlé* les corps avant le temps où ils les enterrèrent; ou ſi cette dernière pratique a précédé l'autre chez eux. Ce que l'on peut aſſurer de plus vraiſemblable, c'eſt que ces deux pratiques ne ſe ſont jamais exclues l'une l'autre chez les Grecs, quoique l'une des deux ait été adoptée preſque généralement. Au reſte, cette obſervation s'applique auſſi aux Romains, dont nous parlerons ci-après.

Si l'on en croit Cicéron (*de Legib. II.*), les Athéniens ne *brûloient* pas encore les morts au tems de Cécrops. Le ſcholiaſte d'Homère (*Il.* A.) aſſure que l'uſage d'enterrer les corps a précédé de beaucoup celui de les *brûler*, dont il attribue le commencement à Hercule. Ce héros étant parti pour aſſiéger Ilion, avec une armée, afin de punir le parjure Laomédon, qui refuſoit de lui donner les chevaux deſtinés à ſervir de récompenſe au libérateur d'Héſione, voulut ſe faire accompagner par le jeune Argius. Mais Licymnius, père d'Argius, craignant pour ce fils le ſort

qu'avoit déjà éprouvé l'aîné de ſes enfans, qu'il avoit confié à Hercule dans un voyage que ce héros avoit fait à Lacédémone, & qui y étoit mort, refuſa de le laiſſer partir. Hercule promit alors, avec ſerment, de le ramener lui-même. La mort d'Argius mit le héros dans l'impoſſibilité d'accomplir ſa promeſſe, d'une autre manière qu'en *brûlant* le corps du jeune homme, & en rapportant ſes cendres.

Quoi qu'il en ſoit de ce récit du ſcholiaſte, il eſt certain par le témoignage d'Homère, que l'on *brûloit* les corps à l'époque de la guerre de Troie, & que cet uſage devint général parmi les Grecs. Ils crurent que le feu conſumoit tout ce qu'il y avoit d'impur dans le corps humain. Euripide le dit de Clytemneſtre (*Oreſt.* 40.) : « Son corps fut purifié par le feu » :

• *Πυρὶ καθάγνισαι δέμας.*

Ils penſèrent encore que l'ame dégagée de la matière par le feu, montoit plus vîte aux céleſtes régions : c'étoit preſque le premier degré de l'apothéoſe. C'eſt pourquoi Hercule ſe *brûla* ſur le mont Oëta ; c'eſt pour cela que les philoſophes indiens, tels que Calanus du tems d'Alexandre, terminoient par le feu leur vie lorſqu'elle leur devenoit à charge. Les philoſophes grecs étoient partagés d'opinion ſur l'uſage de *brûler* les cadavres. Ceux qui regardoient le corps humain comme un compoſé des quatre élémens, vouloient qu'on le rendît à la terre ; mais Héraclite & ſes ſectateurs, qui regardoient le feu comme le principe univerſel, préféroient l'uſage de *brûler* les corps, afin de les réſoudre plus vîte dans leurs élémens primitifs.

Les Etruſques ne *brûloient* pas les cadavres ; comme il paroît par les ſquélettes que l'on trouve renfermés dans les tombeaux avec les vaſes appelés ordinairement *étruſques*.

Les premiers Romains, dit Pline (*VII.* 54.), ne *brûloient* pas les cadavres, mais ils les enterroient : *Ipſum cremare apud Romanos non fuit veteris inſtituti : terrâ condebantur.* Cet écrivain dit cependant ailleurs (*XIII.* 12) que le roi Numa défendit d'arroſer de vin les bûchers : *Rogum vino aſpergi.* C'eſt à ce dernier ſentiment qu'il faut s'arrêter. Nous voyons en effet le même Numa (*in Plutarcho*), défendre dans ſon teſtament de *brûler* ſon corps ; ce qui annonce un uſage généralement reçu alors dans Rome. On apprend la même choſe d'une loi des douze Tables, qui défend de *brûler* ou d'enterrer dans les villes.

Pline (*loco citato primùm*) & Cicéron (*de Legib. II.* 22.) nous ſerviront à expliquer cette alternative indiquée par la loi des douze Tables. Ils diſent que malgré l'uſage général de *brûler*, quelques familles de Rome enterrèrent toujours leurs corps, & entr'autres, la famille Cornélia. Mais enfin, L. Cornélius Sylla ordonna en mourant de *brûler* le ſien, de peur qu'on ne le déterrât pour le jeter dans le Tybre, ainſi qu'il y avoit précipité les reſtes de ſon redoutable adverſaire, le célèbre Marius.

L'uſage le plus général des Romains étoit de *brûler* les corps, comme il paroît par la diſtinction qu'a fondée ſur cet uſage Diogène Laërce entre les Romains & les Egyptiens. Les derniers, dit-il (*IX.* 84.), embaument & enterrent les corps ; mais les Romains les *brûlent* ». Tacite s'exprime de même en parlant de Poppée, épouſe de Néron, dont le corps ne fut pas *brûlé*, contre l'uſage des Romains de ce temps (*Annal. XVI.* 6. 3.) : *Corpus non igne abolitum, ut Romanus mos.*

Cet uſage duroit encore ſous Alexandre-Sévère, comme on peut le conclure des cendres de Calpurnius Quadratus Settianus, proconſul ſous ſon règne, trouvées dans une urne auprès de la voie Latine, & reconnues pour telles à l'inſcription que portoit l'urne & à une médaille du même empereur, qu'elle renfermoit avec les cendres. Peut-être duroit-il encore ſous Cornélius Salonin ; car on voit un bûcher au revers d'une de ſes médailles.

Macrobe, qui vivoit ſous Théodoſe-le-jeune, dit que l'uſage de *brûler* les corps avoit ceſſé de ſon tems (*Sat. VII.* 7.) : *Deindè licèt urendi corpora defunctorum uſus noſtro ſeculo nullus ſit:* La religion Chrétienne contribua beaucoup à ſubſtituer l'uſage d'enterrer à celui de *brûler* ; & la crainte de voir conſumer par le feu les reſtes de quelques ſaints perſonnages, qui pouvoient devenir des *reliques*, fut le motif qui guida les Chrétiens dans cette ſubſtitution.

Pour ce qui eſt des Gaulois & des Eſpagnols, il paroît par les urnes remplies de cendres que l'on découvre dans les provinces ſoumiſes aux Romains, qu'ils ſuivoient l'uſage de leurs vainqueurs. Les ſquélettes & les oſſemens entiers que l'on trouve dans les autres provinces, ainſi que dans les pays du nord de l'Europe, annoncent que l'on y enterroit les cadavres.

Quant aux Africains, ſi l'on en croit les auteurs latins, ils *brûloient* les corps. *V.* BUCHER, ENTERRER & USTRINUM.

BRULER les criminels. Ce ſupplice a été connu des anciens, & nous en avons une deſcription révoltante dans la vie d'Avidius Caſſius, écrite par Vulcatius Gallicus. Cet écrivain dit qu'on avoit élevé un bûcher haut de cent quatre-vingt pieds romains, ſur lequel on avoit attaché, à différentes hauteurs, les hommes condamnés à périr par le feu (*c.* 4.) : *Primus etiam id ſupplicii genus invenit, ut ſtipitem grandem poneret pedum octoginta & centum, id eſt, materiam, & à ſummo uſque ad imum damnatos ligaret : & ab imo focum apponeret, incenſiſque aliis fumo cruciatos, etiam timore, necaret.*

BRUMALES, fêtes des Romains; elles duroient un mois, & commençoient au 24 novembre. Elles furent inſtituées par Romulus, qui avoit coutume, durant tout ce tems-là, de donner à manger au ſénat. Suidas, qui n'étoit pas très-habile dans les antiquités latines, & quelques écrivains qui l'ont ſuivi, aſſurent que ces fêtes étoient inſtituées en l'honneur de *Bacchus-Bromien* des Grecs : mais on ſait que jamais les Grecs n'ont appelé ce dieu Βρόμιος. Son véritable ſurnom, tel qu'on le trouve dans Orphée, eſt Βρόμιος; d'où l'on avoit fait *bromales*.

BRUN-FONCÉ. Cette nuance étoit appelée *color niger* par les Romains. *V.* le mot *Ater*.

BRUNDISIUM, en Italie. BRUN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Leur type ordinaire eſt un homme nud, à cheval ſur un dauphin.

BRUTIENS.
*BRUTTIANI.* } Ce peuple, qui habitoit la
*BRUTTII.* } pointe de l'Italie, appelée aujourd'hui la Calabre, fut le premier de l'Italie à ſe révolter contre les Romains, & à s'attacher à Annibal. Les Romains ne leur pardonnèrent jamais cette déſertion; & pour en éterniſer la mémoire, ils refuſèrent de les recevoir dans leurs armées, ſous quelque nom que ce pût être. De plus, ils les condamnèrent à accompagner les proconſuls & les autres magiſtrats qui alloient commander dans les provinces, & à leur ſervir de valets & de bourreaux, ſous le nom générique *Bruttiani*. Aulu-Gelle (*N. A.* x. 3.) nous a conſervé cette tradition.

Les médailles autonomes de ce peuple, avec la légende BRETTIΩN, ſont :
RRRR. en or. (*Magnan & Hunter*).
RR. en argent.
C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont :
La Victoire couronnant un trophée. — Pallas marchant. — Mars nud, marchant. — Un aigle poſé, retournant la tête. — L'écreviſſe de mer. — Jupiter dans un bige; ou debout, les bras étendus.

*BRUTUS. (Marcus Junius)*
*Marcus Brutus imperator.*
Ses médailles ſont :
RRRR. en or.
RRR. en argent.
O. en bronze.

*Brutus*, ſurnom de la famille *Junia*; il déſignoit ordinairement un idiot, depuis que *L. Junius Brutus* eut contrefait l'inſenſé pour venir à bout de chaſſe les Tarquins.

BRUZUS, dans la Phrygie. BPOYZHNΩN.
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de M.-Aurèle, de Commode, de Sévère, de Caracalla, de Maximin, de Maxime & de Gordien-Pie.

BUBALE. Ariſtide parlant du *bubale*, dit qu'il reſſemble au cerf; Pline le compare à la fois à un cerf & à un veau. Oppien aſſure que ſes cornes ſont recourbées en arrière. Cette particularité forme ſans doute la reſſemblance qu'on lui trouvoit avec le cerf. Aldrovande, après avoir diſcuté les témoignages des anciens ſur le *bubale*, croyoit le retrouver dans la vache *de Barbarie*, eſpèce de biſon. M. de Buffon le prend pour une *gazelle*. Au reſte, Martial l'aſſocie & l'aſſimile au biſon dans ce vers (*l. Spect. epigr.* 23. *v.* 4.) :

*Illi ceſſit atrox bubalus, atque biſon.*

L'apparition ſubite du *bubale* dans les villes, étoit regardée comme un fâcheux préſage : on le voit dans Nicétas, lorſqu'il parle du huitième concile.

*BUBASIS.* Le grand *étymologiſte* ſeul parle d'une divinité & d'une ville égyptiennes de ce nom. Il dit que la malheureuſe fille d'Inachus, Io, métamorphoſée en vache, aborda à la nage aux côtes de l'Egypte, près des bords du Nil : le ſouverain de cette contrée ayant apperçu ſur le limon les traces de ſes pieds de devant, qui reſſembloient à la lettre I, & celles des pieds de derrière à la lettre Ω, en forma le nom IO, donné depuis à cette vache célèbre; & celui de *Bubaſis* que porta l'endroit où elle avoit abordé. On verra à l'article d'*Io* que c'étoit la même divinité qu'Iſis & que la Lune : auſſi Jablonski traduit-il le mot égyptien ou cophtique qui répond à *Bubaſis*, par celui de *tête-de-vache*. On donnoit en Egypte pour coëffure à Iſis, les cornes de la vache; & le ſurnom de *Bubaſis* déſignoit ſans doute cette coëffure ſymbolique, de même que celui de Ταυρόμορφος, *face-de-taureau*, déſignoit les cornes du Bacchus des Grecs.

BUBASTE. Les Grecs ſubſtituèrent deux de leurs divinités, Diane & Ilithye, à celle que les Egyptiens appeloient *Bubaſte*, & qu'ils honoroient d'un culte particulier dans la ville de ce nom, ſituée dans la Baſſe-Egypte, ſur un des bras du Nil. Hérodote (*lib. II. c.* 137.) dit expreſſément que *Bubaſte* étoit appelée Diane chez les Grecs, & il décrit fort au long le temple ſuperbe qui lui étoit conſacré dans la ville de ſon nom. Dans le même livre (*c.* 156.) Hérodote nous apprend que les Egyptiens donnoient à Apollon & à Diane Bacchus pour père, & Iſis pour mère; il ajoute que cet Apollon étoit l'Horus des Egyptiens; comme Cérès étoit leur Iſis, & Diane leur *Bubaſte*. Au tems où vivoit cet hiſtorien célèbre, toute l'Egypte deſcendoit par le Nil à *Bubaſte*, pour y célébrer les fêtes de la

déeſſe de ce nom ; & il aſſure que le nombre de ces adorateurs alloit juſqu'à ſept cent mille. Pendant les jours qui précédoient ces fêtes, & pendant leur célébration, le Nil étoit couvert de barques richement ornées, & chargées de voyageurs & de muſiciens dont les chants & les inſtrumens faiſoient retentir jour & nuit les deux rives du fleuve. Toute la ville étoit conſacrée au culte de la déeſſe, & tous les habitans y étoient employés ; de-là vient qu'Ovide l'appelle *ſancta Bubaſtis* (*Met. IX.* 687). Le changement de domination put ſeul faire ceſſer ce concours tant célébré par les Grecs ; & nous voyons qu'après la réduction de l'Egypte en province romaine, à l'époque où écrivoit Juvénal, Diane, c'eſt-à-dire, *Bubaſte*, n'étoit plus adorée :

*Oppida tota canem venerantur, nemo Dianam.*

Strabon, qui écrivoit avant le ſatyrique, & cinquante ans après cette réduction, nomme (*XVII. p.* 353) la ville de *Bubaſte*, ſans faire aucune mention de ſon temple, autrefois ſi fameux.

Quelle étoit cette *Bubaſte* des Egyptiens, ou de quelle divinité égyptienne repréſentoit-elle un attribut ? Jablonski n'héſite pas à la reconnoître pour un attribut d'Iſis, cette déeſſe que le prêtre Chérémon (*in Porphyr. epiſt. ad Anebonem*) déclare avoir été priſe par les prêtres de l'Egypte, pour le ſymbole ou la repréſentation de la lune & de ſes phaſes. Cependant nous avons vu plus haut que Diane étoit fille d'Iſis ; il paroît donc contradictoire de l'égaler à Iſis ? Mais cela s'explique tout naturellement par la Mythologie égyptienne, dans laquelle nous voyons Horus ou le Soleil être appelé fils d'Oſiris, qui étoit lui-même le génie du ſoleil. L'expreſſion de *fils* n'annonçoit pas dans le langage emblématique des Egyptiens, le rapport de génération, mais celui d'attribut particulier ou d'émanation.

Diodore de Sicile (*lib. I. p.* 24.) dit que l'on conſervoit encore de ſon tems une très-ancienne inſcription égyptienne, dans laquelle on diſoit, à la louange d'Iſis, que la ville de *Bubaſte* lui étoit conſacrée, & avoit été bâtie en ſon honneur. La déeſſe que l'on y révéroit étoit donc Iſis ou la Lune, enviſagée ſous un certain rapport. Ce rapport étoit fondé ſur les phaſes de cette planète. De-là vint, ſelon Jablonski, le nom égyptien ou cophtique, *changeant la forme de ſon viſage*, ou *Bubaſte*, qui fut donné à ce rapport, érigé depuis en divinité ſous le même nom. S. Jérôme, qui n'ignoroit pas la langue égyptienne, dit expreſſément (*IX. in Ezech. Opp. tom. III. col.* 916.) que *Bubaſte* ſe traduiſoit dans cette langue par le *changement de viſage : Bubaſtus juxta linguam ægyptiacam, interpretatur oris experimentum.*

C'eſt des explications fauſſes des Grecs, & des rapports obſcurs de leur Mythologie avec celle des Egyptiens, que nous tirerons à l'aide d'une ſage critique, des lumières, pour reconnoître la phaſe de la nouvelle lune & du croiſſant dans *Bubaſte*. Il faut oublier ici Diane-Chaſſereſſe, pour ne voir que cette vierge célèbre par ſa chaſteté, & chargée du ſoin des accouchemens ſous les noms de Lucine & d'Ilithye. *Bubaſte* n'avoit ni époux ni enfans ; de-là vint qu'Ovide lui donna le ſurnom *Sancta*, ſynonyme de *caſta* : c'eſt à cela auſſi qu'a rapport la prière que fait à Jupiter Diane dans ſon hymne (*Callimachi*) : « Accordez-moi, mon père, une virginité éternelle » :

Δός μοι παρθενίην αἰώνιον ἄπρωτα φυλάσσειν.

Cicéron nous dit expreſſément que la Lune étoit Diane chez les Grecs (*Natur. Deor. III.* 22.) : *Lunam Graci Dianam putant :* auſſi en portoit-elle le croiſſant ſur le front ; ce qui déſignoit la phaſe particulière à laquelle elle, ou *Bubaſte*, avoit répondu dans l'origine.

Sous le nom Εἰλείθυια, Ilithye, les Grecs reconnoiſſoient Diane protectrice des femmes prêtes d'accoucher ; & les Romains lui ſubſtituèrent dans cette fonction une divinité qu'ils créèrent exprès, & qu'ils appelèrent Lucine. Horace, cependant, invoque conformément à la Mythologie grecque, Diane, comme la divinité des accouchemens (*Od. III.* 22.) :

*Montium cuſtos nemorumque virgo,*
*Que laborantes utero puellas*
*Ter vocata audis, adimiſque letho*
*Diva triformis.*

Nous n'ajouterons plus qu'un ſeul témoignage d'écrivain grec, pour prouver que *Bubaſte* étoit Ilithye, & préſidoit aux accouchemens. Nicéarque (*Antholog. I. c.* 72. *epig.* 3.) parlant d'une femme qui étoit accouchée heureuſement ſans ſage-femme & ſans aucun ſecours, dit : « Cet heureux haſard détruit le culte de *Bubaſte*. Car ſi toutes les femmes peuvent accoucher comme Philenium » qui eſt-ce qui prendra la peine d'invoquer cette déeſſe ? »

Οὗτω Βούβαστις καταλύεται· εἰ γὰρ ἁπάσῃ
Τίκτεται ὡς ἄυτῃ, τίς θεὸν ἐγὼ λόγος.

Les Egyptiens trouvoient pluſieurs rapports entre le chat & la lune, comme on le verra à l'article de cet animal : c'eſt pourquoi ils le conſacroient, & (ſuivant la marche ordinaire de leur théologie) ils le donnoient pour ſymbole à Iſis & à *Bubaſte* en particulier.

Pour ce qui eſt des victimes humaines que d'anciens écrivains ont dit avoir été immolées à *Bubaſte*, qui étoit la même ville qu'Ilithye, & à Héliopolis, voyez l'article ARABES.

BUBASTE, dans l'Egypte. BOYBAC.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Hadrien.

BUBONA, déeſſe qui étoit chargée chez les Romains du ſoin des bœufs, & que l'on invoquoit pour leur conſervation. Saint Auguſtin ſeul (*Civit. Dei.* IV. 34.) en fait mention.

BUBULCUS, ſurnom de la famille JUNIA, dont Pline attribue l'origine aux ſoins particuliers qu'avoit de ſes bœufs un membre de cette famille (XVIII. 3.): *Juniorum familia à bubulco nomen invenit, qui bubus optimè utebatur.*

BUCA, ſurnom de la famille ÆMILIA.

BUCCA, bouffon, paraſite, &c. les Grecs donnoient ainſi que les Latins le nom de *Bucones* à ces gens qui payent leurs repas avec des bons-mots, ou avec des récits apprêtés & ampoullés. Juvénal les a déſignés dans le vers 34 de ſa onzième ſatyre :

*Orator vehemens, an Curtius, & Matho Bucca.*

L'étymologie de leur nom *Bucca*, eſt relative au mot *bucca*, ou *buccella*, bouchée, indicatif de l'état de paraſite ; & à celui de *bucca*, joues enflées, qui déſignoit leurs vains propos.

*BUCCELLA.*
*BUCCELLARIUS.*
BUCCELLAIRE.
*BUCCELLATUM.*
ΒΟΥΚΚΕΛΛΑΡΙΟΣ.

*Buccellus* & *Buccella* déſignoit chez les Romains un petit pain ou un petit gâteau, dont on pouvoit faire une ſeule *bouchée*. Le pain de munition deſtiné à de longues routes, & cuit par conſéquent deux fois, étoit appellé *Buccellatum* ; c'étoit ce qui le diſtinguoit du pain ordinaire, *panis*. Lampride (*c.* 10) racontant les réformes que fit Peſcennius Niger, parmi les ſoldats, dit qu'il renvoya du camp les marchands de vin & les boulangers, & qu'il obligea les ſoldats à ſe contenter du vinaigre mêlé dans l'eau de leur boiſſon, & de *biſcuit* : *Vinetum & piſtores à caſtris removit, juſſitque omnes cereo & BUCCELLATO contentos eſſe.* Amien-Marcellin (XVII. 8.) dit que l'empereur Julien II voulant faire une marche forcée de vingt jours, diſtribua à ſes ſoldats leur *biſcuit* pour tout ce temps-là : *Viginti dierum frumentum, ex eo quod ad in ſedibus conſumendum, ad uſus diuturnitatem excoctum, BUCCELLATUM, ut vulgò appellant, humeris impoſuit libentium militum.*

Ces faits nous montrent une étymologie naturelle du nom des *Buccellaires*, *Buccellarii*, βουκελλάριοι, eſpèces de ſoldats que les empereurs grecs entretenoient dans les provinces & dans les campagnes. L'empereur les nourriſſoit ; & de-là vient leur nom. Ils étoient dans les provinces ce que ſont aujourd'hui les commenſaux de nos rois. Lorſque l'empereur marchoit avec l'armée, les *Buccellaires* étoient placés devant & derrière lui ; ce qui les fit auſſi appeler *ſcurræ*, bouffons ou paraſites ; parce qu'ils tenoient auprès du prince une place ou étoit occupée ordinairement par cette claſſe d'oiſifs. L'empereur ſe ſervoit quelquefois des *Buccellaires* pour mettre à mort ceux qu'il y condamnoit ; ce fut auſſi un *Buccellaire* qui tua Valentinien. Souvent on les envoyoit *en garniſon* chez des particuliers que l'on vouloit punir, & qui étoient obligés de les nourrir : le ſoixantième livre des Baſiliques dérive leur nom de cet uſage.

On appela *Buccellaires* ſous Conſtantin Porphyrogénète, des Grecs de Galatie, qui fourniſſoient le pain aux ſoldats.

Le nom de *Buccellaires* reçut en Occident une extenſion encore plus grande ; car il ſignifia un client, ou un homme dévoué entièrement à un prince ou à un grand. C'eſt dans ce ſens qu'il eſt employé dans les loix des Viſigoths, recueillies par Papias. Grégoire de Tours (*Hiſt. Franc.* 2. 8.) appelle auſſi de ce nom un émiſſaire d'Aëtius.

BUCCIN. Les anciens ſe ſervoient d'une eſpèce de cette nombreuſe famille de coquillage, pour faire la pourpre-marine. La Société royale de Londres a retrouvé ſur les côtes d'Angleterre une eſpèce de *Buccin* qui donne la même couleur ; & de Réaumur a fait la même découverte ſur les côtes de l'Aunis. On peut voir le détail des recherches du dernier, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

BUCCINA, trompette recourbée, ou eſpèce de cor dont ſe ſervoient les anciens. On voit ſouvent ſur les monumens antiques des trompettes courbées comme un ⊂ renverſé ſur la partie convexe. Elles ſont terminées, ainſi que les cors modernes, par un large pavillon ; & les deux branches ſont liées par une traverſe qui ſervoit à les ſoutenir élevées lorſqu'on les embouchoit. Cette courbure, qui étoit légère en comparaiſon de celle du *lituus*, ſervoit à l'en diſtinguer, ainſi que ſon long pavillon. La *buccina* eſt appelée *cava* & *rauca*, à cauſe de cette courbure & du large pavillon qui lui faiſoit rendre des ſons bas & pleins. Le *lituus* étoit plus courbé & n'étoit point terminé par un pavillon : auſſi les ſons qu'il rendoit étoient-ils aigus & ſifflans.

L'airain étoit la matière de la *buccina* des armées romaines. Ovide nous a conſervé ſes deux caractères diſtinctifs ; la courbure qui la diſtinguoit de la *tuba*, trompette droite ; & le pavillon plus large que celui de la même trompette (*Met.* I. 335.) :

*Cava buccina ſumitur illi*
*Tortilis, in latum quæ turbine creſcit ab imo.*

On ſe ſervoit de la *buccina* pour annoncer l'inſtant de relever les ſentinelles. Properce (IV. 4. 62.) :

*Et jam quarta canit venturam buccina lucem.*

De-là vint que pluſieurs écrivains exprimèrent les différentes veilles des camps par ces mots

*ad primam, ad secundam, &c. buccinam.* Elle annonçoit encore les heures des repas dans les camps. Tacite (*Annal. xv.* 30. 1.) : *Initia vigiliarum per centurionem nuntiari, convivium buccinâ dimitti.* Sous les rois enfin, on assembloit le peuple romain au son de la *buccina*, comme nous l'apprenons de Properce (*IV.* 1. 13.) :

*Buccina cogebat priscos ad verba Quirites.*

BUCCINATOR *nominum.* Gruter (1116. 4.) rapporte une inscription dans laquelle un serviteur des magistrats est désigné par ces mots qui peuvent être synonymes de celui de *nomenclator.* Il nommoit peut-être au magistrat, & appeloit ensuite à haute voix ceux que le magistrat citoit à son tribunal : peut-être aussi n'étoit-il qu'un simple *aboyeur.*

*BUCCULA.* Ce mot a été traduit de deux manières entièrement opposées par les philologues : nous croyons cependant qu'il a pu avoir ces deux acceptions en même tems. Turnèbe (*Adv.* IX. 16.) & plusieurs autres ont cru que *buccula* désignoit cette partie du casque qui couvre les joues, le menton & la bouche, & que l'on a appelée depuis les joues & la mentonnière. Ils citent en leur faveur un texte de Tite-Live (XLIV. 34.), dans lequel *buccula* est jointe immédiatement aux casques, *galeas bucculasque tergere.* L'étymologie les favorise encore davantage ; car on trouve dans Suétone & dans Apulée le mot *bucula*, désignant la bouche & les parties qui l'avoisinent.

Mais les gloses d'Isidore donnent le nom de *buccula* à la partie du bouclier que les Grecs appeloient Ὀμφαλὸς, & les Latins *umbo.* On lit dans ces gloses : *Angia, ferrum buccula scuti*, & *ancile, scuti buccula.* Ce nom fut donné sans sans doute à l'*umbo*, à cause des têtes de bêtes ou d'hommes, telles que des têtes de Méduse & de lions à gueule beante, dont cette partie du bouclier étoit ornée. *Buccula* désignoit aussi le bouclier entier ; c'est dans ce sens qu'elle est employée dans le Code Théodosien (*leg.* 1. *de Fabricens.*) : *Octo apud Antiochiam cassides, totidemque buculas.* Juvénal faisant la description d'un trophée, peint les débris d'un bouclier, où la *buccula* attachée au-dessus du casque (X. 133.) :

*Bellorum exuviæ, truncis affixa tropæis,*
*Lorica & fractæ de casside buccula pendens.*

BUCENTAURE, espèce de centaure qui avoit mais il embrasse le *bucentaure* par le milieu du corps, & semble l'étreindre pour l'étouffer.

BUCÉPHALE, Βουκέφαλος. Ce nom est composé de βοῦς, *bœuf*, & de κεφαλὴ, *tête.* Les anciens avoient coutume d'imprimer différentes marques sur les cuisses ou sur la croupe des chevaux. Les plus communes étoient un Σ, *sigma*, & un Κ, *kappa* : ceux qui portoient la première marque, étoient appelés Σαμφόραι, & καππάδιοι ceux qui portoient la seconde. Quelquefois on imprimoit au lieu de lettres, une tête de bœuf ; & les chevaux sur lesquels on voyoit cette marque, s'appeloient βουκέφαλοι. Tel fut celui d'Alexandre. Le scholiaste d'Aristophane (*Nub.* 1. 1.) & Hésychius nous ont conservé cette étymologie simple, du nom que portoit le cheval favori du vainqueur de Darius.

Quelques écrivains anciens ont donné une autre étymologie au nom de *Bucéphale ;* les uns le dérivent de la forme de sa tête, qu'ils disent avoir ressemblé à celle d'un bœuf, & qu'ils comparent à celle des *Jumards ;* les autres le dérivent de son air farouche. L'étymologie du scholiaste d'Aristophane est la plus simple & la plus naturelle. L'histoire du cheval d'Alexandre ne doit pas entrer dans ce dictionnaire, mais nous devons chercher à fixer l'évaluation des treize talens qu'il avoit coûté, selon Pline (VIII. 42.), & des seize talens auxquels Aulu-Gelle (V. 2.) l'a apprécié, M. Paucton porte à 6,000 de nos livres le talent ordinaire, & à 60,000 livres le talent d'or (*Métrologie*) : ce qui donne par la première évaluation 78,000 liv. pour le texte de Pline, & 96,000 liv. pour celui d'Aulu-Gelle. La seconde évaluation de M. Paucton donneroit 780,000 liv. & 960,000 liv.

Le fameux Lysippe fit en bronze le portrait de ce fameux cheval ; comme nous l'apprend Stace (*Sylv.* 1. 1. 84.) :

*Cedat equus, Latia qui contra templa Dionæ*
*Cæsarei stat fede fori, quem tradere ausus*
*Pellæo, Lysippe, duci.*

BUCHER, *pyra, bustum* & *rogus.* Servius a voulu assigner une différence essentielle entre ces mots ; mais il s'est contredit sur cet objet en deux endroits de son Commentaire (*Æneid.* VII & XI.).

On choisissoit pour former les *bûchers* & consumer les cadavres, les bois résineux, tels que le pin, le sapin, l'if, le

*Ingentem ſtruxere pyram, cui frondibus atris*
*Intexunt latera, & ferales antè cupreſſos*
*Conſtituunt.*

Les bois que l'on employoit à faire des *bûchers*, étoient bruts, & ſouvent cétoient des troncs d'arbres garnis de leurs branches, comme nous venons de le voir. Mais le luxe s'empara bientôt de ces triſtes conſtructions; & les loix des XII. tables s'oppoſèrent à ſes progrès, en défendant pour les *bûchers* l'uſage des bois polis & travaillés: *HOC PLUS NE FACITO. ROGUM ASCIA NE POLITO.* Cette loi ne produiſit pas un grand effet; car on vit bientôt les *bûchers* reprendre leur ancien éclat. On les conſtruiſit avec de belles & grandes charpentes; on les chargea de ſtatues & on les orna même de peintures. Pline eſt garant de ce dernier excès (*xxxv. 7.*): *Quoniam & pericula expingimus, ne quis miretur & rogos pingi.*

Les loix romaines défendoient de conſtruire un *bûcher* plus près des maiſons habitées, que de ſoixante pieds (*Cicer. de legib. II. 24.*): *Rogum, buſtumve novum vetat propiùs ſexaginta pedes adjici ædes alienas invito domino: incendium veretur acerbum.* L'incendie de la Curie & de la baſilique Porcienne, cauſé par les flammes du *bûcher* que l'on dreſſa à Clodius dans la place publique, fit connoître la ſageſſe de cette loi. Auſſi y avoit-il dans chaque ville un eſpace entouré de murs, appelé *Uſtrinum*, qui ſervoit à brûler les corps des pauvres qui ne laiſſoient pas aſſez de bien pour avoir les honneurs d'un *bûcher* particulier. On en a trouvé un dans les fouilles de Pompeia. *Voyez* USTRINUM.

Les *bûchers* des riches étoient de forme carrée. Cependant Xiphilin rapporte que l'on donna à celui de Pertinax une forme triangulaire. Quatre étages ornés de gradins, partageoient le *bûcher*. Le premier renfermoit les matières combuſtibles; le ſecond étoit chargé de fleurs; le troiſième, de réſine & d'aromates précieux; ſur le quatrième enfin, étoient entaſſés des étoffes riches & des habits de pourpre. Voici la deſcription qu'en fait Stace dans la Thébaïde (*VI. 56.*):

*Ima virent agreſti ſtamina cultu,*
*Proxima gramineis operoſior area ſertis,*
*Et picturatus morituris floribus agger.*
*Tertius aſſurgens Arabum ſtrue tollitur ordo*
*Eoas complexus opes, incanaque glebis*
*Thura, & ab antiquo durantia cinnama Belo;*
*Summa crepant auro.*

Le feu étoit mis au *bûcher* par les parens les plus proches du mort, qui détournoient la tête, pour témoigner qu'ils lui rendoient à regret ce dernier ſervice. Dans l'Iliade (*XXIII. 193.*), on voit Achille jeter ſur le *bûcher* de Patrocle des bœufs, des moutons, des chevaux & des chiens, que ce prince malheureux avoit tendrement aimés. Quelquefois on y jetoit auſſi les corps des priſonniers de guerre, que l'on immoloit aux mânes des héros. On vit même des victimes volontaires ſe jeter dans le *bûcher*, afin de ne pas être ſéparées de leurs amis. Tel fut Mneſtée, l'affranchi d'Agrippine, qui ſe tua ſur ſon *bûcher*. Tels furent des ſoldats d'Othon, qui ſe percèrent ſur les reſtes de ce malheureux empereur: telles furent enfin pluſieurs veuves célèbres dans l'antiquité.

On précipitoit dans les flammes tous les habits & tous les meubles dont le mort s'étoit ſervi; & les aſſiſtans y jetoient auſſi à l'envi des préſens, des parfums. Aux funérailles de Céſar, les vétérans dépoſèrent leurs armes ſur le *bûcher*. A l'inſtant où les parens avoient allumé le feu du *bûcher*, on l'arroſoit avec de l'huile & des parfums, afin de hâter l'effet du feu. On adreſſoit même des prières aux vents, pour qu'ils donnaſſent plus de vivacité aux flammes. Achille invoque, à cet effet, dans l'Iliade (*XXIII. 193.*) Borée & Zéphire, & leur promet des ſacrifices.

Macrobe nous a conſervé un uſage particulier aux *bûchers* deſtinés à pluſieurs corps: c'étoit de mêler le corps d'une femme à celui de dix hommes, comme un véhicule pour le feu (*Saturn. VII. 193.*): *Si quando uſu veniret, ut plura corpora ſimul incenderentur, ſolitos fuiſſe funerum miniſtros denis virorum corporibus ſingula muliebria adjicere, & unius adjutu, quaſi naturâ flammei, & ideò celeriter ardentis, cætera flagrabant.*

BUCOLIASME, chanſon des paſteurs ou bergers de l'ancienne Grèce. Ils la chantoient en conduiſant le bétail aux pâturages, ſelon Athénée (*lib. XIV*). Diomus, berger de Sicile, compoſa la première, & Epicharme en avoit fait mention dans l'*Alcyon* & dans *Ulyſſe faiſant naufrage*. Le nom de *bucoliaſme* déſignoit auſſi un air de danſe que l'on jouoit ſur la flûte.

BUCOLE. } Les *Bucoles* étoient des con-
*BUCOLICI.* } trées de l'Egypte deſtinées
*BUCOLINI.* } à la nourriture des beſtiaux. Ceux qui les habitoient étoient ſauvages & farouches. Jules-Capitolin les appelle *Bucolici* (*c. 21.*): *Quùm per Ægyptum Bucolici milites gravia multa feciſſent, per Avidium Caſſium retuſi ſunt, qui poſteà tyrannidem arripuit.* Ils ſont nommés *Bucolini milites* dans la vie de S. Hilarion, écrite par S. Jérôme. Ces trois mots viennent de βυκολίω, *je conduis les bœufs aux pâturages.*

BUCRANE, *BUCRANIUM*, βύκρανον. Proclus ſe ſert de ce mot dans le Traité de la ſphère. Il déſignoit quelquefois chez les Grecs un caſque creuſé dans une tête de bœuf, ou fait en forme de tête de bœuf.

Nous propoſons aux architectes d'employer ce mot nouveau, pour déſigner ces têtes de bœuf

écorchées & décharnées qu'ils placent dans les friſes. Ce mot éviteroit une circonlocution, & ſeroit par conſéquent très-utile aux écrivains & aux profeſſeurs. *V.* BŒUF.

BUFFETS. Dans une maiſon de Pompeï, on a trouvé contre un pan de mur une eſpèce de *buffet* antique, au-deſſus duquel étoient placées deux tablettes, l'une ſur l'autre, pour mettre des plats, des aſſiettes, &c. Le pied étoit fait d'une eſpèce de *peperino*, & portoit une table de marbre avec des bords de verd antique. Les tables étoient auſſi couvertes de marbre.

Sur un grand bas-relief de la villa Albani, qui a été détaché d'un tombeau antique, on voit un *buffet* ou garde-manger renfermant des animaux éventrés & pendus à des crochets, avec pluſieurs autres proviſions de bouche. Le Recueil des peintures d'Herculanum nous offre le deſſin d'un ſemblable *buffet*.

On trouve dans la riche collection des pierres gravées du baron de Stoſch une pâte antique, ſur laquelle eſt repréſentée une eſpèce de *buffet*, ou (comme diſent les Italiens) de crédence, très-ſingulière. Nous allons la décrire, afin de donner au lecteur une idée, quoique très-foible, des riches *buffets* dont parle Athénée (*Deipnoſ. xi. pag.* 494, 497, & *iv. pag.* 142, & *v. pag.* 197, 196, *&c.*), & qui brilloient dans la pompe bachique de Ptolomée Philadelphe. C'eſt un navire chargé de vaſes & de choſes qui ſervoient dans les feſtins. Quatre énormes amphores occupent le pont aux deux côtés du mât. Sur la proue eſt placé un candélabre portant une lampe, vers laquelle une ſouris s'efforce de monter; & ſur la pouppe, on voit un large *cantharus* ou vaſe-à-anſes-mobiles. Une grande urne tient lieu de hune; deux coupes de Bacchus occupent les extrémités de l'antenne; & les intervalles qui reſtent entre elles & l'urne, ſont remplis par deux cotyles. Pluſieurs meubles enfin, ſont ſuſpendus à cette antenne; l'on y diſtingue, entr'autres, une lampe & une couronne garnie de bandelettes.

BUFONIES, fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Jupiter-Palien, en lui immolant un bœuf; d'où elles ont pris leur nom. *Voyez* DIIPOLIES.

BUIS. Les anciens faiſoient un grand uſage de ce bois pour divers meubles & uſtenſiles. Le plus connu de ces emplois, eſt d'avoir ſervi à faire les flûtes, & en particulier les flûtes phrygiennes. Properce parle des flûtes de *buis* (4. *eleg.* 9. *v.* 13.):

*Natus & ipſe ſuos breviter concretus in artus,*
*Jactabat truncas ad cava buxa manus.*

Stace (*Theb. viii.* 222.) en fait auſſi mention:

*Gemina æra ſonant, Idæaque terga,*
*Et moderata ſonum vario ſpiramine buxum.*

Le même poëte en parle encore (*Theb. l.* 7.) dans un endroit ſur lequel Lutatius, ſon commentateur ancien, applique à la fois le mot *buxum* aux flûtes, & à la ſandale de bois, *ſcabillum*, qui ſervoit aux muſiciens à battre la meſure: *Tibia vel ſcabellum, quod in ſacris tibicines pede ſonare conſueverunt.*

L'uſage des flûtes phrygiennes de *buis*, que l'on faiſoit dans les ſacrifices de Cybèle, mit le *buis* ſous la protection particulière de cette déeſſe: de-là vint l'épithète *Bérécynthie* que lui donna Virgile (*Æneid. ix.* 617.):

*Ite per alta*
*Dindyma, ubi adſuetis biforem dat tibia cantum:*
*Tympana vos buxuſque vocat Berecynthia matris*
*Idæa.*

Les myſtères de Bacchus étoient célébrés ordinairement avec ceux de Cybèle; c'eſt pourquoi Stace appelle (*ix.* 479.) *bacchica* ces mêmes flûtes de *buis*:

*Cùm bacchica mugit*
*Buxus, & inſana maculant trieterida matres.*

*BULBUS*, ſurnom de la famille *Attilia*.

*BULE.* Voyez BOYAH.

BULÉPHORE. L'empereur Conſtantin (*leg.* 7. *Cod.*) déſigne par ce nom le receveur-général des droits du fiſc, appelé ordinairement *Rationalis ſumma rei*. Ces receveurs étoient vêtus de riches habits, comme nous l'apprend le paſſage ſuivant d'Ammien-Marcellin (*xxii.* 4.). L'empereur Julien II, dit-il, ayant fait appeler un barbier, & voyant entrer dans ſa chambre un homme richement vêtu, lui dit avec étonnement: je n'ai pas demandé un de mes receveurs, mais un perruquier: *Evenerat his diebus, ut ad demendum imperatoris capillum tonſor venire præceptus, introiret quidam ambitioſè veſtitus; quo viſo Julianus obſtupuit: ego, inquit, non rationalem juſſi, ſed tonſorem acciri.* Ce paſſage ſert encore à nous faire trouver l'étymologie de *buléphore*, qui veut dire, en langage corrompu, *porte-bulle*. Cet ornement fut en effet prodigué par les derniers empereurs romains, à des gens d'une naiſſance peu relevée. *Voyez* BULLE.

*BULEUTÆ.* Voyez *Bouleutæ*.

*BULEUTERION.* V. *Bouleuterion*.

*BULEUTICON*, βουλευτικὸν. C'étoit, ſelon Pollux, un endroit des théâtres grecs deſtiné aux vieillards & aux magiſtrats; de même que l'*ephibicon* étoit deſtiné aux jeunes gens.

*BULLA*, étoit une marque qui diſtinguoit ſur les calendriers romains, les jours heureux des jours malheureux. *Bulla* déſigna peut-être auſſi par la ſuite le calendrier lui-même. Pétrone eſt celui des écrivains latins qui ait parlé le plus clairement

de cet uſage (*c.* 30.) : *Et qui dies beni, quique incommodi eſſent, diſtinguente bullâ notabantur.*

*BULLÆ.* Les Romains donnoient ce nom à des clous dont la tête étoit travaillée comme les *bulles* que l'on portoit pendues au cou, ou du même volume. Cette explication nous a été ſuggérée par l'examen des clous du panthéon que poſſédoit le comte de Caylus : la tête de l'un d'eux a trois pouces cinq lignes de diamètre ; la tête de l'autre n'a que deux pouces ſept lignes ; & la *bulle* trouvée à Aix-en-Provence (que nous décrirons à l'article BULLE) a deux pouces trois lignes de diamètre. Il eſt très-probable que cette reſſemblance de largeur, jointe à la reſſemblance qu'offre la convexité des clous & des *bulles*, a fait donner aux premiers le nom des ſecondes.

Cicéron parle des clous avec leſquels on fortifioit les portes des temples, & dont les groſſes têtes dorées formoient un bel ornement (*Verr.* IV. 56.) : *Bullas omnes aureas ex his valvis quæ erant & multæ, & graves, non dubitavit auferre.* Le comte de Caylus a donné le deſſin d'un des vantaux des portes du panthéon, & l'on y voit le bel effet que produiſoient ces clous dorés. Nous liſons dans Plaute (*Aſin.* II. 4. 20.) que les particuliers en faiſoient auſſi garnir les portes de leurs maiſons ; & que l'on avoit un grand ſoin de les frotter, afin de les rendre brillans :

*Juſtin' in ſplendorem dari bullas has foribus noſtris ?*

*Voyez* CLOUS.

*BULLÆ*, ornement des baudriers. Les baudriers des anciens étoient ordinairement de cuir, & ils les fortifioient avec des clous dont les têtes larges & applaties faiſoient un ornement. C'eſt ſans doute à ces clous qu'ils donnèrent, par analogie, le nom *bulla*. Varron (*de Ling. Latin.* IV. 24.) dit que le *balteus* eſt une eſpèce de ceinture de cuir chargée de clous : *Balteum, cingulum è corio bullatum.* Virgile décrivant l'armure de Pallas, fait mention des *bulla* de ſon baudrier (*Æneid.* XII. 942.) :

*Et notis fulſerunt cingula bullis*
*Pallantis pueri.*

Auſone en parle auſſi (*Eidyll.* VI. 49.) :

*Et auratis fulgentia cingula bullis.*

*BULLÆ.* } Les Romains appeloient *bulla* des
BULLES. } ornemens qu'ils portoient pendus à leurs cous. Les antiquaires ont traduit ce mot par celui de *bulles*, que nous emploierons à leur exemple. Nous parlerons d'abord des *bulles-d'or* que portoient les enfans des patriciens, & enſuite des *bulles* de toute ſorte de matières que portoient les femmes & les hommes du peuple.

BULLE-D'OR. Pline (XXXIII. 1.) dit que Tarquin l'ancien ayant vu ſon fils âgé de quatorze ans tuer un ennemi dans un combat livré aux Sabins, l'honora d'un éloge devant les Romains aſſemblés, & lui donna une *bulle-d'or, & bullâ aureâ donavit.* Il ajoute cependant que quelques-uns font remonter l'origine des *bulles d'or* au fils d'Hoſtus, appelé depuis *Hoſtus Hoſtilius*, auquel Romulus en fit porter une, pour conſerver le ſouvenir de ſa naiſſance ; car il étoit le premier né des ſabines enlevées. Macrobe (*Sat.* I. *c.* 6.) rapporte l'opinion commune ſur la première origine des *bulles-d'or.* « Tarquin l'ancien régla, à ce que l'on croit, que les jeunes patriciens & ceux d'entr'eux ſeulement dont les pères auroient exercé une magiſtrature à laquelle ſeroit annexé le droit de chaiſe curule, porteroient une *bulle-d'or* avec la robe-prétexte ». *Putant Priſcum inſtituiſſe, ut patricii bullâ aureâ cum toga, cui prætexta prætexitur, uterentur duntaxat illi, quorum patres curulem geſſerunt magiſtratum.*

Ce privilége fut étendu enſuite à tous les jeunes gens qui portoient la prétexte, ſelon Feſtus : *Bulla aurea inſigne erat puerorum prætextatorum.* L'uſage en commença même à la naiſſance de ces enfans, qui la portoient juſqu'à la priſe de la robe virile, ou toge ; c'eſt-à-dire, juſqu'à l'âge de quinze ans. Nous l'apprenons de ce vers de Plaute (*Rud.* IV. 4. 127.) :

*Et bulla aurea eſt, pater quam dedit mihi natali die.*

Lorſque les enfans prenoient la toge & quittoient la *bulle* de l'enfance, ils la ſuſpendoient au cou des dieux Lares, & leur conſacroient leurs *bulles.* Cet uſage fait reconnoître pour des Lares deux Hermès qui ſont dans la cour du palais Impérial à Rome. Malgré leurs couronnes de laurier & la *bulle* qui pend à leur cou, on les avoit pris mal-à-propos pour des Apollons & pour des Alexandres. Perſe fait alluſion à cet uſage (*Sat.* V. 21.) :

*Cùm primùm pavido cuſtos mihi purpura ceſſit,*
*Bullaque ſuccinctis Laribus donata pependit.*

De-là vient l'épithète *bullati* que Pétrone donne à des ſtatues des Lares (*c.* 38.) : *Inter hæc trés pueri candidas ſuccincti tunicas intraverunt, quorum duo Lares bullatos ſuper menſam poſuerunt.* Il y a pluſieurs exemples de ſtatues des autres divinités qui ont été décorées de *bulles-d'or.* Le ſavant de Peyreſc diſoit avoir vu une *bulle-d'or* ſuſpendue par une chaîne du même métal au cou d'une Vénus de marbre trouvée auprès de Nîmes. L'inſcription ſuivante rapportée par Gruter, & conſervée autrefois dans les jardins du cardinal du Bellei, parle d'une *bulle* conſacrée à Junon, avec une coupe & un trépied :

JUNONI. PLACIDAE
CONSERVATRICI. AUGUSTAE
CLAUDIA. SABBATIS
BULLAM. D. D.
ADDIT. ET. SCYPHUM. ET
TRIPODEM. FORTUNAE. AUG.

Ficoroni a écrit un Traité ſur une *bulle-d'or* trouvée en Italie, qu'il a intitulé *Bolla d'oro*. On y trouve une deſcription & des deſſins de cet ornement. Voici la deſcription d'une autre *bulle-d'or*, que M. le préſident de Saint-Vincent a fait connoître à l'académie des inſcriptions & belles-lettres, dont il eſt membre.

Le 9 août 1786, on a trouvé dans la tour de l'horloge du palais d'Aix-en-Provence, que l'on détruiſoit, une *bulle-d'or*, faite en forme de lentille, de deux pouces trois lignes de diamètre, & de huit lignes d'épaiſſeur au centre. Elle étoit fixée à une agraffe d'or par trois crochets de même métal, qui la traverſoient. Cette agraffe étoit plate & large de deux pouces. La *bulle* s'ouvroit à charnière; elle étoit pleine d'une ſubſtance humide que l'on n'a pas examinée. Elle n'étoit compoſée que d'une feuille d'or très-mince, unie, ſans aucune gravure & ſans aucun relief.

Les triomphateurs portoient auſſi la *bulle-d'or* pendant la pompe du triomphe. Macrobe en eſt garant : *Bulla geſtamen erat triumphantium, quam in triumpho præ ſe gerebant (loco citato)*. C'étoit, ſelon l'opinion commune, un taliſman contre l'envie.

BULLES de toute ſorte de matières. Les Grecs ne portoient point de *bulles*. Cet ornement n'appartient qu'aux Etruſques & aux Romains. Les enfans des patriciens portoient ſeuls des *bulles-d'or*; mais ceux des autres citoyens libres ou affranchis en portoient de différente matière. Nous l'apprenons du ſcholiaſte de Juvénal (*Sat. v.* 165.), qui dit que les *bulles* étoient le ſymbole de la liberté, & que les pauvres en portoient de cuir ou pendues à une lanière de cuir : *Antiquitùs nobilium pueri bullas aureas habebant : pauperum de loris, ſignum libertatis*. Voici les vers du ſatyrique ſur leſquels le ſcholiaſte s'exprime de la ſorte :

*Etruſcum puero ſi contigit aurum,*
*Vel nodus tantùm & ſignum de paupere loro.*

Ces *bulles* étoient creuſes, & on les rempliſſoit de matières auxquelles on attribuoit la vertu de détruire les influences de l'envie ou de réſiſter aux ſouhaits des ennemis, de préſerver des maux phyſiques & moraux, &c. Celles que l'on conſacroit

*bulle* pendue au cou. Cet ornement n'appartient qu'aux Romains, à la grande veſtale en particulier. Le ſculpteur ancien d'un ſarcophage de la villa Albani, qui a repréſenté les amours de Phèdre & les dédains d'Hippolyte, a donné mal-à-propos une *bulle* à cette infortunée belle-mère, qui vivoit dans les tems héroïques. Mais l'erreur d'un peintre chrétien qui en a donné une à Eve, ſur un verre peint du vatican (*Buonar. eſſ. ſep. ale. vetr. tav.* I. *p.* 11.), eſt encore plus évidente.

Le cabinet de Sainte-Géneviève renferme une petite *bulle* de bronze entière, & la plaque d'une ſeconde de même métal. La première eſt ovale; elle a environ dix lignes de longueur & quatre d'épaiſſeur. Une charnière placée au ſommet de l'ovale que préſente cette *bulle*, en réunit les deux parties. On voit ſur la plaque du deſſus les têtes de Domitien & de Domitia ſon épouſe. Ces deux têtes ſont en relief d'un côté, & en creux de l'autre; en ſorte qu'on voit évidemment qu'elles ont été repouſſées avec un outil. Sur la ſeconde plaque de *bulle* qui eſt dans le même cabinet, & qui reſſemble en tout à la première par la matière, les dimenſions & le travail, on a cru reconnoître Néron enfant dans une tête de jeune homme qui y eſt en relief. Derrière cette tête paroit une eſpèce de fouet, & on lit au-deſſous ICALOS. La forme de l'ovale terminé d'un côté par une pointe un peu émouſſée qu'offrent les deux *bulles* du cabinet de Sainte-Géneviève, ſert à expliquer le paſſage ſuivant de Macrobe. Cet écrivain dit (*Saturn.* I. 6.) que la figure d'un cœur exprimée ſur la *bulle* des enfans, eſt deſtinée à leur apprendre qu'ils ſeront hommes lorſque leur cœur ſera formé : *Nonnulli credunt ingenuis pueris attributum, ut cordis figuram in bulla ante pectus annecterent; quam inſpicientes, ita demùm ſe homines cogitarent, ſi corde præſtarent*. Macrobe déſignoit peut-être cet ovale par les mots *cordis figuram*; car on n'a point encore trouvé de *bulle* qui eût la forme exacte d'un cœur.

Le comte de Caylus a décrit deux *bulles* qu'il poſſédoit. Voici ſes paroles (*Rec. d'antiq. tr. pl.* 90. *n.* 1. 2. 3).

« On doit mettre dans le rang des amulettes les *bulles* de l'eſpèce de celle que préſente ce numéro, & dont la matière étoit de métal. Leur forme ovale & pointue à une de ſes extrémités, étoit aſſez agréable; le deſſus tenoit d'un côté au fond par un mouvement de charnière; la pointe étoit arrêtée, & ne s'ouvroit qu'à volonté. Le numéro 3 rend toutes ces circonſtances ſenſibles: cette eſpèce de boîte, dont le deſſus ou le couvercle étoit orné de toutes les figures gravées ou de relief dont on vouloit l'embellir, renfermoit

e forme de *bulle*; du moins on n'en xemples dans les monumens grecs».
conde (*ibid. tIII. pl.* 82. *n.* 1.): oire eſt une *bulle*. Elle eſt bien aillée, & diſpoſée agréable- , ſur le côté principal, le des ailes; ſa tunique ſe n eſpèce de fraiſe, & le mes-de-pin & d'autres la lettre grecque Θ, ères romains VIIII, ne ſemble, qu'en à l'âge de neuf e ou ſa mère, eſſe, avoient ur la porter au après s'être conſolés, ans la petite urne où on l'a . Cette antiquité peut être miſe monumens que l'on trouve rare-

a publié (*Miſcellan. Erudit. antiq.*) plu- eſſins de figures qui portent des *bulles*. oit une mieux exprimée ſur un bas-relief la Pamfili, que Winkelmann a publié & dans ſes *Monumenti inediti*, n°. 189.

ES. On donna ce nom aux ſceaux du ge. *Voyez* SCEAUX.

ES DES PAPES. On déſigne ſous ce nom es de la chancellerie romaine, ſcellées en qui répondent aux édits, lettres-patentes, s & autres ordonnances des princes ſé- La différence qu'il y a entre les *bulles*, & les autres reſcrits apoſtoliques, eſt derniers ne ſont ſcellés qu'en cire & *anneau du pêcheur*; tandis que les pre- ſont toujours en plomb. Comme les s papes forment la ſuite d'actes du moyen plus longue & la plus intéreſſante qui rapport à l'Hiſtoire & à la Diploma- ous nous croyons obligés d'en faire un ès-étendu. Malgré les anathêmes lancés papes contre les fauſſaires qui oſeroient re ou falſifier leurs *bulles*, il y a plu- ces actes que les Diplomatiſtes ont re- pres certains principes & certaines règles es. Nous allons inſérer ici ces règles telles ont été réformées par les ſavans Béné- auteurs de la *nouvelle Diplomatique*.

### *les règles générales ſur les bulles des papes.*

n'eſt pas vraiſemblable qu'il exiſte encore inal quelqu'ancienne *bulle* fauſſe. Voyez *ns ſur les règles & l uſage de la Critique Honoré de Sainte-Marie. Tome* 2. *pages* 33.

*Corollaire.* Il doit exiſter peu, ou point de *bulles* fauſſes en original.

II. Les papes ſuppoſent & déclarent même dans leurs *bulles*, qu'il eſt ordinairement aiſé de diſcerner les fauſſes des véritables, & de reconnoître les falſifications qu'on y auroit commiſes.

III. Il eſt plus facile de conſtater la fauſſeté des *bulles* anciennes, que de celles qui ſont récentes, lorſque celles-là n'ont pas été fabriquées par des impoſteurs contemporains.

IV. Il n'eſt ordinairement pas difficile de manifeſter la fauſſeté des *bulles*, même récentes.

V. Toutes les *bulles* fauſſes ne ſont pas ſuppoſées.

VI. On ne doit pas préſumer le faux dans les *bulles*, qui n'accordant que des graces ordinaires, s'obtiennent aiſément.

VII. Il n'eſt point de *bulle* fauſſe qui ne puiſſe être convaincue, ſoit par le ſtyle, ſoit par la forme de l'écriture, ſoit par la qualité du parchemin.

VIII. Le ſceau, le fil, le parchemin & le ſtyle, peuvent également prouver la vérité & la fauſſeté d'une *bulle*.

IX. Ce n'eſt pas une règle ſûre pour tous les ſiècles, que les évêques ſoient toujours traités, dans les vraies *bulles*, de frères par les papes, & que ceux-ci n'uſent jamais du pluriel, en adreſſant la parole à une ſeule perſonne.

X. Une faute groſſière contre la bonne latinité, peut bien rendre une *bulle* nulle; mais elle ne la convainc pas de faux.

XI. Des textes, même de l'Ecriture-ſainte, mal cités, ne ſuffiroient pas pour prouver la fauſſeté d'une *bulle*.

XII. Des *bulles* poſtérieures aux loix qui preſcrivent qu'on y emploiera ou qu'on n'y mettra pas en uſage un certain ſtyle, peuvent être nulles pour s'être écartées de ce ſtyle, ou pour ne l'avoir point ſuivi; mais d'en prendre occaſion de les traiter de fauſſes, c'eſt quelquefois un parti qui n'eſt pas ſoutenable.

XIII. Une *bulle* qui ſe trouve dans le regiſtre du pape, dont elle porte le nom, doit paſſer pour inconteſtable. *Gibert, Corp. Jur. Canon. t.* 1. *p.* 469. *n.* 9.

XIV. Les *bulles* inſérées dans les collections authentiques, doivent être reçues comme authentiques elles-mêmes, indépendamment de tout examen.

XV. On n'eſt point en droit d'exiger la repréſentation des *bulles* en original, & de rejeter leurs copies authentiques, ſous prétexte qu'on ne peut vérifier ſur celles-ci les règles établies par les conſtitutions pontificales, pour faire le diſcernement entre les *bulles* vraies & fauſſes.

XVI. L'antiquité des priviléges d'exemption accordés aux abbayes, même ſans aucune réſerve, n'eſt point un moyen légitime de ſuſpicion.

XVII. Une *bulle* décorée des priviléges en faveur d'un monaſtère, ſans dérogation au concile de Chalcédoine, ne doit paſſer ni pour fauſſe ni pour ſuſpecte.

XVIII. Des *bulles* qui ne ſont ni raclées, ni effacées en partie, qui ne laiſſent voir nul défaut dans le parchemin, le ſtyle, le fil, le ſceau, & qui ne contiennent rien de honteux ni d'injuſte, doivent être admiſes en juſtice ſans aucune difficulté.

XIX. C'eſt une fauſſe règle d'avancer que des *bulles*, quoique datées de ſiècles différens, ſont l'ouvrage d'un impoſteur; lorſqu'on y trouve les mêmes phraſes, les mêmes préambules, les mêmes mots, les mêmes raiſonnemens.

XX. De toutes les preuves de fauſſeté, ſurtout en fait de *bulles*, celle qui établit la fauſſeté des dates, n'eſt pas la plus concluante, à moins qu'il ne ſoit queſtion d'originaux, & que leur fauſſeté ne ſoit ordinairement vérifiée ſur pluſieurs dates, dont l'erreur ſeroit intolérable & manifeſte.

XXI. Quoique l'auteur de la gloſe ſur les Décrétales tienne pour faux tout inſtrument dont l'indiction eſt fautive; cette règle eſt ſujette à bien des mépriſes.

*Corollaire.* On peut en dire autant, à pluſieurs égards, des autres dates, & particulièrement de celle de l'Incarnation.

XXII. Il n'eſt point vrai que les *bulles* datées de Rome, commençaſſent toujours l'année de l'Incarnation à Noël, ou bien au premier Janvier.

XXIII. On ne doit pas conclure qu'une *bulle* eſt fauſſe ou ſuſpecte, parce qu'elle eſt ſignée de quelque cardinal qui ne ſe trouve point dans les liſtes imprimées.

XXIV. La différente orthographe des mêmes noms, en diverſes ſignatures faites par les mêmes perſonnes, eſt une preuve frivole de la fauſſeté des *bulles*.

XXV. Une *bulle* devroit être regardée comme fauſſe, ſi, comparaiſon faite de ſon ſceau avec ceux d'un grand nombre de pièces originales du même pape, il ne leur reſſembloit preſqu'en rien.

XXVI. Une *bulle* doit paroître ſuſpecte, lorſque ſon ſceau n'eſt pas égal, mais plus enflé en quelques endroits, & en d'autres plus enfoncé.

XXVII. Des points oubliés, des ſceaux mis de travers, & autres défauts ſemblables, ne prouvent rien, ni contre la vérité, ni contre l'autorité d'une *bulle*.

XXVIII. Il ne faut pas rejeter une *bulle* à cauſe d'une date ou d'une formule unique & ſans exemple, dans les lettres des papes; pourvu que cette date ou cette formule ne ſoit pas totalement éloignée de l'uſage & du génie du tems.

XXIX. Des *bulles* qui feroient accorder par les papes des droits dont on ſeroit ſûr qu'ils ne s'attribuoient pas encore la diſpoſition, ſeroient pour le moins très-ſuſpectes.

XXX. De ce qu'une *bulle* eſt contradictoire d'une ſeconde *bulle* du même, ou d'un autre pape, il ne s'enſuit pas qu'elle ſoit fauſſe.

*Corollaire.* Deux *bulles* contradictoires peuvent être vraies.

XXXI. Deux *bulles* authentiques peuvent être contradictoires.

XXXII. Une *bulle* qui a perdu ſon ſceau, mais de l'exiſtence duquel d'anciens monumens rendent témoignage, ne doit rien perdre de ſon authenticité.

### *Règles particulières ſur les différentes eſpèces de conſtitutions ou lettres apoſtoliques, & ſur l'écriture & le ſtyle des bulles.*

I. Les priviléges & *bulles* - pancartes ont des caractères différens des ſimples *bulles*, ou décrétales; ſur-tout depuis le dixième ſiècle, juſqu'environ le quinzième.

II. Les premières ne doivent pas être ſuſpectes à cauſe de leur antiquité.

III. Quelques variations qu'on remarque depuis le milieu du neuvième ſiècle juſqu'au lieu du onzième dans les *bulles*, ſoit pa ou non, dans leurs dates, leurs formul titres qu'y prennent les papes, que leur les notaires, ou que ces derniers s'attri eux-mêmes; rien de tout cela ne peut con ces pièces de faux, à moins qu'elles ne ren les caractères des ſiècles précédens ou ou que leurs variations ne puiſſent conv lettres apoſtoliques d'aucun âge.

IV. Une *bulle*-pancarte, qui, depuis l du onzième ſiècle juſqu'au quatorzième, ni la ſouſcription, *ſervus ſervorum Dei* clauſe, *in perpetuum*; ou *ſalutem & Ap benedictionem*; ou *tam præſentibus quàm &c.*, ni pour le moins les menaces, ſoit diction, ſoit d'excommunication, ſoit lère des BB. apôtres Saint Pierre & Sai ni la concluſion *Amen*; ni la ſalutation *lete*; ni une ou deux formules des date la première ſeroit de la façon d'un notaire naire ou archiviſte, &c.; l'autre, du bi caire, chancelier, ou vice-chancelier, vi rier, &c.; du ſiége apoſtolique, ou de l égliſe romaine; ni la date du lieu, ni jour des calendes, &c.; ni l'année du po de l'indiction, de l'Incarnation, ni les concentriques, ni la ſentence ou deviſe lacs de ſoie, de cuir ou de chanvre, ſui différens ſiècles; ni ſur le ſceau, la lége pape, ni celles des apôtres S. Pierre & avec leurs têtes: une pancarte privée de de la plupart de ces caractères, fût-elle auquel elle ſeroit attribuée, parût-elle

s'attribuoient pas encore la dépo
pour le moins très-ſuſpecte.

XXX. De ce qu'une *bulle* eſt ad
d'une ſeconde *bulle* du même
pape, il ne s'enſuit pas qu'elle ſoit

*Corollaire.* Deux *bulles* contra
vent être vraies.

XXXI. Deux *bulles* authentiq
contradictoires.

XXXII. Une *bulle* qui a pour
mais de l'exiſtence duquel d'autres
rendent témoignage, ne doit pas
authenticité.

*Règles particulières ſur les défa
de conſtitutions ou lettres apo
ſur l'écriture & le ſtyle des bulles*

I. Les privilèges & *bulle*-pancar
caractères différens des ſimples *bulles*
tales; ſur-tout depuis le douzième ſiè
viron le quinzième.

II. Les premières ne doivent pas
à cauſe de leur antiquité.

III. Quelques variations qu'on
puis le milieu du neuvième ſiècle
lieu du onzième dans les *bulles*,
ou non, dans leurs dates, dans
titres qu'y prennent les papes, ou
les notaires, ou que ces derniers
eux-mêmes; rien de tout cela ne
ces pièces de faux, à moins qu'elles
les caractères des ſiècles précédens
ou que leurs variations ne paſſent
lettres apoſtoliques d'aucun âge.

IV. Une *bulle*-pancarte, qui, ne
du onzième ſiècle juſqu'au quinzième
ni la ſouſcription, *ſervus ſervorum*
clauſe, *in perpetuum*; ou *ſalutem*
*benedictionem*; ou *cum profectus*
*&c.*, ni pour le moins les mots
diction, ſoit d'excommunication
lère des BB. apôtres Saint Pierre
ni la concluſion *Amen*; ni la
*lete*; ni une ou deux formules
la première ſeroit de la façon d'
naire ou archiviſte, &c.; l'autre
caire, chancelier, ou vice-chan
rier, &c.; du ſiège apoſtolique,
égliſe romaine; ni la date du
jour des calendes, &c.; ni l'
de l'indiction, de l'incarnation,
concentriques, ni la ſeptième
lacs de ſoie, de cuir ou de
différens ſiècles; ni ſur le ſceau
pape, ni celles des apôtres
avec leurs têtes: une pareille
de la plupart de ces caractères,
auquel elle ſeroit attribuée, pa



elle n'en devroit pas moins paſſer pour fauſſe.

V. Ce ſeroit une inſigne mépriſe, que de rejeter des *bulles* de conceſſion ou de confirmation de privilèges, mais non en forme de pancartes; ſous prétexte qu'elles ſeroient dépourvues, en quelque tems que ce ſoit, de cercles, de monogrammes, de ſentences, d'un ou de pluſieurs *amen*, des dates de l'incarnation, de l'indiction, & même du pontificat, juſqu'en 1188.

VI. Une *bulle* non expédiée en forme de privilége ou de pancarte, & néanmoins revêtue de monogrammes, de ſignatures & de dates d'année, depuis le milieu du douzième ſiècle, juſqu'après la mort d'Alexandre III, devroit être regardée comme fauſſe; mais ſi elle ne renfermoit qu'un de ces trois caractères, il ſuffiroit de la compter parmi les très-ſuſpectes.

VII. Depuis le douzième ſiècle inclusivement, les *bulles* plus ou moins ſolemnelles ont des caractères propres & diſtinctifs.

*Corollaire.* I. On ne doit ni confondre ces *bulles*, ni exiger des unes les caractères particuliers aux autres.

*Corollaire.* II. Il eſt abſurde de les tenir pour fauſſes ou ſuſpectes, parce qu'elles ont les caractères qui leur ſont propres, & qu'elles n'ont pas ceux qui leur ſont étrangers.

VIII. On ne ſauroit diſtinguer au douzième ſiècle les ſimples lettres des papes de leur *bulles* juridiques, que par leurs clauſes comminatoires, dérogatoires, conditionelles, &c.

IX. On n'a pas beſoin de recourir aux titres originaux, pour s'aſſurer qu'au douzième ſiècle les *bulles* non conſiſtoriales n'étoient munies d'aucune ſignature, & que preſque toutes ne portoient point d'autres dates que celles du lieu & du jour du mois.

*Corollaire.* Quand même les *bulles* renfermeroient quelque privilége, on ne pourroit rien conclure contr'elles, ni du défaut de ſignature, ni de leur petit nombre de dates, pourvu qu'elles ne fuſſent pas revêtues de la forme propre des pancartes.

X. La ſuppreſſion des ſignatures des cardinaux, des dates de l'incarnation & de l'indiction, des cercles & des monogrammes, ne ſuffit pas pour rendre ſuſpecte une *bulle* conſiſtoriale, mais non-pancarte, ni en forme de privilége: principalement depuis le milieu du treizième ſiècle juſqu'au quinzième.

XI. Des brefs revêtus de toutes les formalités propres de ces ſortes de conſtitutions, & particulièrement de la clauſe *ſub annulo piſcatoris*, ſeroient très-ſuſpects de faux avant Eugène IV, pourvu qu'on en excepte le ſceau & le commencement de la ſuſcription.

XII. Un bref *ſub ſigneto ſecreto*, ou *ſub annulo piſcatoris*, ſcellé en plomb à la manière de *bulles*, ſeroit pour cela ſeul convaincu de faux



XIII. Le ſceau mis à part, les brefs d'avant Pie II ne ſeroient pas ſuſpects parce qu'on n'y auroit pas obſervé la forme dont ils ſont communément revêtus.

XIV. L'omiſſion de la formule *ſub annulo piſcatoris*, n'eſt pas ſuffiſante pour faire ſuſpecter un bref poſtérieur à Pie II.

XV. Une *bulle* ſcellée du ſceau du pêcheur, ſur-tout depuis le milieu du quinzième ſiècle, ſeroit fauſſe, à moins qu'il n'y fût déclaré poſitivement qu'on auroit été obligé de s'en ſervir pour quelque raiſon importante. Avant cette époque, une ſemblable *bulle* ſeroit très-ſuſpecte.

XVI. Les conſtitutions appelées *motus proprii*, ſeroient ſuſpectes avant le milieu du quinzième ſiècle.

XVII. Un *motus proprius* ſcellé, ſoit en plomb, à la manière des *bulles*, ſoit en cire rouge avec l'empreinte du ſceau du pêcheur à la manière des brefs, ſeroit faux.

*Règles ſur l'écriture & le ſtyle des lettres.*

I. Des *bulles*, pour être écrites en tout ou en partie avec des caractères lombardiques, ne doivent pas être ſuſpectes avant le milieu du douzième ſiècle.

II. L'écriture gothique eſt depuis long-tems particulière aux *bulles*.

III. L'écriture italique eſt la ſeule qui ſoit reçue dans les brefs.

IV. Quelqu'humble & civil que ſoit le ſtyle des *bulles* des neuf premiers ſiècles, on n'en peut rien conclure contre la vérité de celles où il eſt employé depuis cette époque.

V. L'uſage du pluriel dans les lettres des papes où ils ne parlent qu'à une ſeule perſonne, ne doit point rendre ces pièces ſuſpectes avant le milieu du douzième ſiècle.

VI. Depuis le cinquième ſiècle juſqu'au neuvième, & même au-delà, une lettre dans laquelle le pape, adreſſant la parole à un empereur, n'uſeroit pas au moins quelquefois du pluriel, ſeroit ſuſpecte; ſi ce n'eſt qu'elle fût extrêmement courte, ou que l'empereur ne fût hérétique ou ſchiſmatique, ou fauteur de ſectaires, ou coupable de quelque crime public qui lui auroit attiré la correction du pape.

VII. Depuis le milieu du douzième ſiècle juſqu'au pontificat d'Innocent III, des *bulles* où l'on parleroit au pluriel à une ſeule perſonne, devroient paſſer pour très-ſuſpectes, & pour fauſſes depuis ſon avénement au ſaint-ſiége.

VIII. Le nom de *fils* donné par les papes aux empereurs avant le milieu du cinquième ſiècle, ſeroit ſuſpecter les lettres des premiers.

IX. A compter du neuvième ſiècle juſqu'au douzième, la dénomination de *fils* attribuée par les papes aux évêques dans les lettre qu'ils leur

écrivent, n'eſt point contr'elles un moyen légitime de ſuſpenſion.

X. La qualité de *fils* appliquée dans les lettres des papes à des évêques qui n'auroient point été de leurs diſciples ni de leur clergé, ſeroit contre elles un moyen de faux durant les huit premiers ſiècles & les cinq derniers.

XI. Les titres de *pontifes*, de *métropolitains*, de *ſouverains prélats*, déférés à quelques évêques de certains ſiéges diſtingués, par les papes, même dès la fin du quatrième ſiècle, ou le commencement du cinquième, ne fourniſſent contre les lettres de ceux-ci nul prétexte de les regarder comme fauſſes ou ſuſpectes, pourvu que ces titres ne ſoient pas renfermés dans la ſuſcription.

XII. Le titre d'*archevêque* donné à quelques prélats au ſixième & au ſeptième ſiècle, & même dès la fin du cinquième, dans les lettres des papes, ne doit pas les rendre ſuſpectes.

XIII. Juſqu'au treizième ſiècle, nulle *bulle* ne doit être réprouvée parce qu'elle appliqueroit aux évêques l'épithète *dilectus* ou *dilectiſſimus*; mais depuis cette époque, ce ſeroit un ſigne de faux.

XIV. Le titre de *très-ſaint* déféré aux évêques par les papes, même dans la ſuſcription de leurs *bulles*, ne peut les rendre ſuſpectes que depuis le onzième ſiècle, & les convaincre de faux que depuis le douzième.

XV. Les *bulles* qui ne déſignent que par la première lettre de leur nom les perſonnes à qui ou dont elles parlent, ne ſont pas pour cela ſuſpectes.

XVI. Une *bulle*-pancarte qui ne ſeroit pas terminée par un ou pluſieurs *amen*, aux onzième, douzième, treizième & quatorzième ſiècles, ne ſeroit pas à l'abri de tout ſoupçon.

XVII. Quoique l'invocation à la tête des *bulles* ſoit rare, ce n'eſt pas un vice qu'on puiſſe leur reprocher; ſi ce n'eſt depuis le douzième ſiècle.

XVIII. Une *bulle* de pape qui ſe qualifieroit *bulle*, ſur-tout avant le treizième ſiècle, paroîtroit ſuſpecte.

*Règles ſur les titres ou ſuſcriptions des bulles, & ſur leurs clauſes pénales & comminatoires.*

I. Ce n'eſt que plus de deux cents ans après que les papes commencèrent à changer de nom, qu'on pourroit rejeter leurs *bulles*, s'ils y prenoient encore celui qu'ils portoient avant leur papauté.

II. Ce ne ſeroit pas un moyen de faux avant le neuvième ſiècle, ni de ſuſpicion depuis, ſi les papes marquoient dans leurs *bulles* le rang qu'ils tenoient parmi leurs prédéceſſeurs de même nom.

III. On ne doit pas tenir pour ſuſpects aux treizième & quatorzième ſiècles, les reſcrits dont les ſuſcriptions commencent par le nom propre des pontifes romains, ſuivi de celui du pape, & du chiffre ou du nombre qui dénote leur rang parmi leurs prédéceſſeurs de même nom.

IV. Depuis la fin du onzième ſiècle, une *bulle* où le nom du pape ſeroit placé après le nom de celui en faveur duquel elle auroit été expédiée, devroit ordinairement paſſer pour très-ſuſpecte.

V. On ne ſauroit rien conclure de l'omiſſion d'*epiſcopus*, même avant *ſervus ſervorum Dei*, dans la ſuſcription d'une *bulle* antérieure au onzième ſiècle.

VI. De-là en avant on ne peut rien inférer non plus, de ce que le titre de *pape*, ou celui d'*évêque, ſerviteur des ſerviteurs de Dieu*, auroit été omis, lorſque l'un ſe trouve ſubſtitué à l'autre.

VII. Le titre de *pape* pris à la tête des lettres ou *bulles* pontificales, ne ſuffit pas pour les convaincre de faux en quelque ſiècle que ce ſoit; mais il pourroit contribuer à les rendre ſuſpectes avant le milieu du quatrième ſiècle.

VIII. Les titres des lettres apoſtoliques des ſeptième ou huitième premiers ſiècles, ne ſont point ſuſpects d'altération; parce que le nom propre des papes y occupe le premier rang, ſans être ſuivi de celui de leur dignité.

IX. Une *bulle* où le pape ne ſe donneroit point d'autre titre que celui d'*évêque de la ville de Rome*, ſeroit ſuſpecte, ſi elle étoit poſtérieure au dixième ſiècle; & communément fauſſe, ſi elle l'étoit au onzième.

X. Les lettres apoſtoliques, ſoit antérieures au ſeptième ſiècle, ſoit poſtérieures au onzième, dans leſquelles le pape ſe qualifieroit lui-même *apoſtolicus*, ſeroient très-ſuſpectes avant le ſixième ſiècle; après le milieu du douzième, elles devroient être regardées comme fauſſes.

XI. Quoique ce titre ſoit ſpécialement propre au dixième ſiècle, ſans excluſion néanmoins des deux qui le précèdent, & de celui qui le ſuit, il ne ſe rencontre pas dans le plus grand nombre des priviléges du dixième.

XII. Les *bulles* ou lettres apoſtoliques des ſix premiers ſiècles, dans leſquelles les papes prédéceſſeurs de S. Grégoire, ſe ſeroient dits *ſerviteurs des ſerviteurs de Dieu*, nous paroîtroient pour le moins très-ſuſpectes.

XIII. Dans l'intervalle du ſixième au ſeptième ſiècle, l'omiſſion du titre *ſerviteur des ſerviteurs de Dieu*, n'eſt jamais un moyen de ſuſpicion.

XIV. Aux douzième & treizième ſiècles, il faut tenir pour ſuſpecte toute conſtitution ou décrétale que les papes ne commenceroient pas par leur nom propre, ſuivi, ſinon d'*epiſcopus* & de *ſervus ſervorum Dei* tout à-la-fois; du moins de cette dernière formule; & qui, au défaut de l'une & de l'autre, ne prendroient pas le titre de *pape*, avec le nombre qui marqueroit le rang qu'ils occupoient

occupoient parmi les prédéceſſeurs de même nom.

XV. On ne devroit pas balancer à regarder comme fauſſes, avant S. Grégoire-le-Grand, les lettres apoſtoliques où les papes prendroient le titre de ſouverains pontifes, ou de pontifes univerſels : mais depuis le ſixième ſiècle juſqu'au neuvième, il ſuffiroit de les tenir pour ſuſpectes; & pour très-ſuſpectes depuis Grégoire VII.

XVI. Quoique la formule *ſalutem & apoſtolicam benedictionem* ſoit affectée depuis le onzième ſiècle juſqu'au quatorzième, aux ſimples *bulles*, lettres ou décrétales, & qu'*in perpetuum* le ſoit aux *bulles*-pancartes & priviléges; on ne ſauroit en tirer des moyens de faux ni de ſuſpicion, contre les *bulles* revêtues de la forme des priviléges, qui, au lieu d'*in perpetuum*, porteroient *ſalutem & apoſtolicam benedictionem*, ou ſeulement *tàm præſentibus quàm futuris*, en ſupprimant *in perpetuum*, ou bien *in perpetuam memoriam*. Il en ſeroit de même des décrétales ou ſimples *bulles*, dont la ſuſcription ſeroit terminée par quelque formule différente de *ſalutem*, &c.

XVII. Depuis le onzième ſiècle juſqu'au treizième, une *bulle* qui ne ſeroit ni pancarte, ni privilége, ni en forme de privilége, & qui porteroit néanmoins la formule *in perpetuum*, paroîtroit ſuſpecte.

### *Règles ſur les clauſes pénales & comminatoires des bulles.*

I. Les clauſes des *bulles* qui impoſeroient aux contrevenans une peine pécuniaire avant le ſixième ſiècle, convaincroient ces pièces de faux, répandroient de violens ſoupçons ſur celles qui précéderoient le commencement du huitième; mais depuis cette époque juſqu'aux célèbres donations faites aux papes par les rois de France, ces clauſes ne rendroient que ſuſpectes les *bulles* où elles ſeroient énoncées.

II. Depuis le quatrième ſiècle révolu juſqu'à Grégoire VII, les imprécations & malédictions, loin de convaincre de faux les *bulles* des papes, n'y répandent pas même le plus léger ſoupçon.

III. Après l'élévation de Grégoire VII ſur le ſaint-ſiége, les imprécations ſeroient une preuve de faux, ou tout au moins formeroient contre une *bulle* de violens ſoupçons; ſi ce n'eſt que l'exception à cette règle ne fût appuyée ſur des monumens particuliers & inconteſtables.

IV. Les clauſes de malédiction, d'imprécation & d'anathême, ſont le ſtyle ordinaire des *bulles*-priviléges depuis le ſeptième ſiècle juſques vers la fin du onzième.

V. Les clauſes comminatoires des *bulles*-priviléges, ne peuvent leur porter aucun préjudice, ni par leur trop grande antiquité, ni par leurs variations & leurs différences d'avec celles du même tems; particulièrement quand cette diverſité ne roule que ſur des termes, ou ſur le plus ou le moins de menaces, de malédictions & d'anathêmes.

VI. Quoique la clauſe qui défend aux empereurs, princes, ſeigneurs, évêques, d'enfreindre les priviléges émanés du ſaint-ſiége, ne fût pas encore paſſée en ſtyle au tems de S. Grégoire-le-Grand, elle ne doit pas rendre ſuſpectes celles où elle ſe rencontre.

VII. La même clauſe expreſſément appliquée aux rois depuis le douzième ſiècle, fourniroit un ſoupçon légitime contre les *bulles* où elle ſeroit inſérée.

VIII. Une *bulle* ne ſeroit pas ſuſpecte, quand même ſon auteur défendroit à ſes ſucceſſeurs, ſous peine d'anathême, d'y donner atteinte; pourvu qu'elle ne fût pas poſtérieure au douzième ſiècle.

IX. Les clauſes : *Decernimus, &c. Si quæ, &c. Cunctis, &c.* renouvelées ou renvoyées après les dates, pourroient faire ſoupçonner les *bulles* antérieures au commencement du dixième ſiècle, ou poſtérieures à la fin du onzième; mais depuis le douzième, elles deviendroient des moyens de faux.

*Corollaire.* La tranſpoſition ou réitération de ces formules ne ſeroient pas des caractères déſavantageux aux dixième & onzième ſiècles.

### *Règles particulières ſur les dates des bulles.*

I. Les *bulles* ont preſque toujours exactement marqué la date du jour du mois, quoiqu'elle ſoit plus rarement conſervée dans les copies des anciennes lettres des papes.

II. Pendant les cinq à ſix premiers ſiècles, la date du jour s'exprimoit par les calendes, les nones & les ides.

III. Depuis environ la fin du ſixième ſiècle, juſques vers celle du onzième, il ne faut pas avoir pour ſuſpectes des *bulles* qui ſe ſervent ſimplement du quantième du mois, au-lieu des calendes, &c.

IV. La répétition du jour du mois à la fin de la principale des deux formules de dates qu'on employoit autrefois dans les priviléges, rendroit une *bulle* ſuſpecte après le commencement du douzième ſiècle, & fauſſe après ſa révolution.

V. Les brefs poſtérieurs à l'an 1450, doivent être datés du quantième du mois; la date du jour des calendes, nones & ides, étant déſormais réſervée aux *bulles*.

VI. Une pancarte ou *bulle* en forme de privilége n'eſt pas ſuſpecte, ſur-tout dans le moyen-âge, pour avoir été dreſſée & datée en différens jours.

VII. Dès le cinquième ſiècle, les papes ont varié dans la manière de dater, ou de ne pas dater leurs lettres d'un ou de deux conſuls, de celui d'Orient ou d'Occident.

VIII. Toute *bulle* d'un pape poſtérieur au commencement du ſeptième ſiècle, portant la date d'un ou de deux conſuls, autres que les empereurs, doit être déclarée fauſſe.

IX. L'omiſſion de la date des empereurs dans les *bulles*, même depuis le milieu du ſixième ſiècle juſqu'au milieu du onzième, ne doit pas être enviſagée comme un moyen de faux ni de ſuſpicion.

X. Une *bulle* plus récente que le commencement du neuvième ſiècle, ſeroit au moins très-ſuſpecte, ſi elle portoit la date des empereurs de Conſtantinople. Elle le ſeroit également, ſi elle faiſoit uſage de cette date avant les commencemens du ſixième ſiècle.

XI. Toute *bulle* datée de l'année de l'empereur d'Occident, depuis l'an 924 juſqu'en 962, ſeroit évidemment fauſſe.

XII. Une *bulle* datée du conſulat ou d'après le conſulat d'un empereur, ſi elle ne pouvoit convenir qu'à un pape du dixième ſiècle, ſeroit ſuſpecte; ſi elle étoit datée du onzième, le ſoupçon deviendroit violent: mais ſi elle ſe rapportoit à un pontife romain du douzième ſiècle ou des ſuivans, elle devroit être réputée fauſſe.

XIII. Toute *bulle* poſtérieure au commencement du douzième ſiècle datée de l'année d'un empereur, ſeroit non-ſeulement fort ſuſpecte, mais même fauſſe, ſi elle ne pouvoit être excuſée par quelque raiſon particulière, appuyée ſur des faits conſtans.

XIV. Il y auroit ſujet de tenir pour ſuſpectes les lettres des papes antérieures au cinquième ſiècle, ſi elles portoient la date de l'indiction.

XV. Depuis le milieu du cinquième ſiècle, ni l'omiſſion de l'indiction, ni ſon uſage dans les lettres apoſtoliques, décrétales ou ſimples *bulles*, ne décident pour ou contre leur vérité.

XVI. Des pancartes ou *bulles* en forme de priviléges, plus récentes que le onzième ſiècle, & plus anciennes que le quinzième, dans leſquelles l'indiction ſeroit ſupprimée, deviendroient ſuſpectes, & même très-ſuſpectes, pendant le cours des douzième & treizième ſiècles.

XVII. Depuis Eugène IV, les *bulles* ou brefs, qui, dans leur date propre, & non dans celle de leurs certificats, marqueroient l'indiction, prouveroient par-là leur fauſſeté.

XVIII. On ne peut rien conclure contre des *bulles* dont l'indiction, au lieu de commencer au premier ſeptembre, ſeroit comptée du 25 décembre, du premier janvier, & même du 25 mars, pour ne rien dire de Pâques.

XIX. Une *bulle* poſtérieure au onzième ſiècle ſeroit très-ſuſpecte, ſi la date portoit la formule *regnante Chriſto*, *&c.* ou *regnante in perpetuum Domino Deo*. Mais avant le commencement du douzième, il ne s'enſuivroit rien de préjudiciable à ſa vérité.

XX. La date de l'incarnation ne doit point paſſer pour un moyen ſuffiſant de faux, depuis que cette ère eut été publiée par Denis-le-Petit; mais ſuppoſé qu'elle ſe trouvât dans des *bulles* du ſixième ſiècle, elles ne ſeroient pas exemptes de ſuſpicion.

XXI. Toutes eſpèces de *bulles* portant la date de l'incarnation avant Léon IX, ou l'omettant depuis, ne doivent pas pour cela ſeul être jugées fauſſes ou ſuſpectes.

XXII. Une *bulle*-pancarte, ou en forme de privilége, qui ne ſeroit pas datée de l'année de l'incarnation, depuis le commencement du douzième ſiècle, ſeroit ſuſpecte; elle le ſeroit beaucoup, ſi elle ne portoit pas même la date de l'ère chrétienne.

XXIII. Une ſimple *bulle* ou décrétale datée de l'incarnation, à compter de l'an 1150 juſqu'en 1250, ou à-peu-près, ſeroit très-ſuſpecte.

XXIV. Après le milieu du treizième ſiècle, mais particulièrement ſur ſes dernières années, la date de l'incarnation ne devroit pas rendre une *bulle* ſuſpecte, de quelque forme que cette *bulle* fût revêtue.

XXV. La date de l'incarnation, caractère eſſentiel, ou du moins ordinaire aux *bulles* poſtérieures à Eugène IV, ne ſouffre point d'autre exception que celle de certaines *bulles* hétéroclites, qui uniſſent la ſuſcription des *bulles* avec les dates des brefs, ou la ſuſcription des brefs avec les dates des *bulles*.

XXVI. Depuis la fin du quinzième ſiècle, une *bulle* qui dateroit de l'année de l'*incarnation*, ſans énoncer ce terme, ſeroit ſuſpecte, excepté le cas de la règle précédente.

XXVII. Le commencement de l'année de l'incarnation eſt ſujet à des variations ſi fréquentes dans les *bulles*, qu'on ne ſauroit rien conclure contre leur vérité des divers points d'où il ſe prend; ſi ce n'eſt pendant des intervalles, pour l'ordinaire aſſez courts.

*Corollaire.* I. Il eſt faux que dans les *bulles* des ſiècles XI, XII & XIII, la date de l'incarnation commence toujours à Noël.

*Corollaire.* II. Il eſt faux que depuis Eugène IV, on ne trouve point d'apparence de variation dans la chancellerie romaine, & que déſormais l'année de l'incarnation y ait toujours été comptée d'une manière uniforme.

XXVIII. Les *bulles* où cette date ſeroit marquée ſelon le calcul Piſan, ne devroient être

chargées d'aucun ſoupçon, au moins durant le ſiècle qui ſuivit le pontificat de Léon IX.

XXIX. Une *bulle* qui s'attacheroit au calcul Piſan après le milieu du douzième ſiècle, deviendroit ſuſpecte; mais depuis le commencement du treizième, à peine pourroit-on ne la pas traiter de fauſſe.

XXX. Toute *bulle* dont la date de l'incarnation anticiperoit celle qui étoit en uſage chez les François, non-ſeulement de neuf mois entiers, mais même de quinze à ſeize, ne ſeroit pas ſuſpecte vers la fin du onzième ſiècle, & même juſqu'en 1130, tout au moins.

XXXI. Depuis le commencement du treizième ſiècle, une *bulle* ſeroit convaincue de faux, pour avoir ſuivi cette manière de dater.

XXXII. La date du pontificat des papes ne doit point être regardée comme une preuve ſuffiſante de la ſuppoſition de leurs *bulles*, ſi ce n'eſt avant le ſixième ſiècle.

XXXIII. On auroit raiſon de ſuſpecter des lettres apoſtoliques qui porteroient la date du pontificat durant le ſixième ſiècle.

XXXIV. Si depuis le ſeptième cette date n'eſt point un ſigne de la fauſſeté des priviléges, elle en eſt un de leur vérité depuis le dixième.

XXXV. Avancer que les *bulles* des papes ne portent la date du pontificat que depuis leurs différends avec les empereurs au ſujet des inveſtitures, c'eſt une règle évidemment fauſſe.

XXXVI. Toute *bulle*-pancarte, qui depuis le milieu du onzième ſiècle, ne ſeroit pas datée de l'année du pontificat, ſeroit très-ſuſpecte.

XXXVII. De ſimples *bulles* datées de l'année du pontificat, depuis le milieu du douzième ſiècle juſqu'environ l'an 1188, ne ſeroient pas à couvert des ſoupçons les plus violens.

XXXVIII. Toute *bulle* poſtérieure à l'an 1220, dépourvue de la date du pontificat, ſeroit fauſſe ou très-ſuſpecte.

XXXIX. Quoiqu'on n'ait commencé qu'au moyen-âge à ſe ſervir de la date du lieu d'une manière conſtante, les ſiècles précédens en fourniſſent aſſez d'exemples pour qu'on ne puiſſe ſuſpecter, ni qui pis eſt, accuſer de faux les *bulles* où cette date ſe trouveroit énoncée.

XL. Les *bulles* poſtérieures aux commencemens du douzième ſiècle, dans leſquelles manqueroit la date du lieu, ſeroient expoſées aux ſoupçons les plus forts.

XLI. Une *bulle* plus récente que le milieu du douzième ſiècle, & qui ſeroit revêtue de deux formules de dates, dont l'une commenceroit par *ſcriptum*, & l'autre par *data*, ſeroit très-ſuſpecte; mais depuis le commencement du treizième, il faudroit la tenir pour fauſſe.

XLII. On ne devroit pas ajouter foi à une *bulle* qui, depuis le commencement du douzième ſiècle, porteroit dans la formule de ſa date, *ſummi & univerſalis papæ in ſacratiſſima B. Petri ſede.*

XLIII. Une *bulle* ordinaire, & non en forme de privilége, qui réuniroit les dates de l'année, de l'indiction, de l'incarnation & du pontificat, ſeroit ſuſpecte depuis Grégoire VII, très-ſuſpecte depuis Urbain II, juſqu'à Innocent II, & fauſſe depuis ce dernier juſqu'à Grégoire VIII.

XLIV. Les *bulles*-pancartes des douze & treizième ſiècles ſeroient ſuſpectes, ſi elles ſupprimoient quelques-unes des dates ſuivantes, ou ſi elles ne leur donnoient pas cet arrangement: le nom du lieu, celui du dataire, le jour du mois exprimé par les calendes, nones ou ides, l'indiction, les années de l'incarnation & du pontificat.

XLV. Toute *bulle*, hors le cas de celles que nous appelons irrégulières ou hétéroclites, parce qu'elles empruntent ou les dates des brefs, ou leurs ſuſcriptions, ſeroient très-ſuſpectes, ou même fauſſes, depuis Eugène IV, ſi elles ne ſuivoient pas cet ordre dans leurs dates: le lieu, l'année de l'incarnation, le jour des calendes, &c. & l'année du pontificat.

### *Règles ſur les ſouſcriptions, les chanceliers & les écrivains des bulles.*

I. Les anciens priviléges accordés par les papes n'étoient point ſignés à la manière des *bulles* d'aujourd'hui, ni des pancartes poſtérieures au commencement du douzième ſiècle; mais ils énonçoient ſimplement au-deſſous du texte, qu'ils avoient été écrits par tel notaire régionnaire ou archiviſte, & datés ou délivrés par tel bibliothécaire.

II. Tous les notaires de la ſainte égliſe romaine pouvoient dreſſer, & quelquefois même expédier en chef les priviléges du ſaint-ſiége.

*Corollaire.* On ne peut rien conclure contre la vérité d'une *bulle*, de ce qu'elle ſeroit écrite de la main d'un notaire différent d'autres notaires ou archiviſtes, qui auroient dreſſé de pareilles pièces la même année, la même ſemaine, le même jour.

III. Un privilége poſtérieur au ſixième ſiècle, & plus ancien que le douzième, au bas duquel, quoiqu'entier & original, il ne ſeroit pas exprimé qu'il auroit été écrit par un notaire ou archiviſte, &c. ou donné par un bibliothécaire, chancelier, primitier des notaires, ſecondicier, nomenclateur, &c. ou du moins par un écrivain archiviſte ou notaire, &c. devroit être regardé comme ſuſpect.

IV. Le titre d'archiviſte, & même celui de notaire régionnaire, exprimé dans la ſouſcription,

ou plutôt dans la formule de la date d'une *bulle* d'après la fin du douzième ſiècle, rendroit cette *bulle* très-ſuſpecte.

V. Hors les ſiècles où l'on prouveroit qu'il y auroit eu pluſieurs bibliothécaires à la fois, on auroit lieu de tenir pour ſuſpecte une *bulle* non-originale, expédiée par un bibliothecaire diſtingué de celui qu'on ſauroit, par des monumens certains, avoir été revêtu de cette dignité.

VI. Tout privilége poſtérieur au treizième ſiècle, dont la date énonceroit qu'il auroit été expédié par un bibliothécaire du ſaint-ſiége ou de la ſainte égliſe romaine, ſeroit fort ſuſpect.

VII. Quoique le titre de chancelier ne fût pas rare dans les *bulles* poſtérieures au neuvième ſiècle, depuis le treizième révolu, celles au bas deſquelles on remarqueroit cette qualité, devroient paſſer pour ſuſpectes; & pour très-ſuſpectes depuis le quinzième.

VIII. Le titre de *vice-chancelier* dans les dates des *bulles* antérieures au onzième ſiècle, ſeroit ſuſpect.

IX. Une *bulle* datée par un vice-chancelier différent de celui qu'on ſait avoir porté ce titre, ſur-tout aux douzième & treizième ſiècles, ne fournit aucun prétexte de ſuſpicion.

X. Si depuis environ 1230, le titre de *maître* ne précédoit pas celui de vice-chancelier, cette omiſſion dans les pancartes les rendroit ſuſpectes. Un ſiècle plutôt la ſeule qualité de *maître* employée dans les formules de ces pièces, y jeteroit au moins de violens ſoupçons; mais elle ſeroit la preuve de leur fauſſeté pendant les onze premiers ſiècles.

XI. A juſte titre ſoupçonneroit-on des *bulles* dans les dates deſquelles, depuis le commencement du quinzième ſiècle, on rencontreroit le titre de vice-chancelier.

XII. Pendant les quatorze premiers ſiècles, les *bulles* au pied deſquelles des officiers ſouſcriroient avec les titres de dataires ou de prodataires, devroient être eſtimées fauſſes, & du moins ſuſpectes, durant les cent-cinquante années ſuivantes.

XIII. Dans les premiers ſiècles, la ſouſcription ou la ſalutation, *Deus te incolumem cuſtodiat, &c. bene valete*, & autres ſemblables, devroient être de la propre main du pape, qui ne ſignoit point autrement ſes lettres ordinaires.

XIV. Les actes ſynodaux & les priviléges accordés dans les conciles de Rome, étoient ſignés du pape & des évêques, ſuivant la forme commune; c'eſt-à-dire, que chacun des pères mettoit ſon nom au bas de ces actes Mais des lettres apoſtoliques qui n'auroient point été données dans un concile, & qui néanmoins porteroient dans la ſouſcription le nom du pape, ſeroient ſuſpectes avant le ſeptième ſiècle, & très-ſuſpectes, ſi elles n'avoient la forme que de ſimples lettres ou décrétales.

XV. La coutume vouloit que la ſouſcription *bene valete* fût placée au-deſſous du texte des priviléges : mais à cela près, ſa ſituation n'eſt pas conſtante.

XVI. Une *bulle*-pancarte ou privilége, dans laquelle, depuis le huitième ſiècle juſqu'au quinzième, la ſalutation finale *bene valete* ſeroit ſupprimée, deviendroit ſuſpecte.

XVII. Depuis le milieu du onzième ſiècle, la formule *bene valete* eſt repréſentée en monogramme ou chiffre.

XVIII. Une *bulle* non en forme de privilége, & cependant revêtue du monogramme *bene valete*, ſeroit pour le moins ſuſpecte, ſi elle étoit poſtérieure au milieu du douzième ſiècle.

XIX. Avant le douzième ſiècle, les priviléges accordés au concile par les papes, ne doivent pas être réprouvés uniquement pour avoir été ſouſcrits par des perſonnes abſentes au tems du concile.

XX. Les *bulles* portant la ſouſcription du nom du pape, quoique d'une autre main que de la ſienne, ne ſont ni fauſſes ni ſuſpectes, depuis le milieu du douzième ſiècle juſqu'au quinzième.

XXI. Le nombre des *bulles* ſignées du nom du pape & des cardinaux, eſt très-petit en comparaiſon de celles qui ne le ſont pas.

XXII. Toute *bulle* qui, n'étant point en forme de privilége, ſeroit ſignée du nom du pape & des cardinaux, devroit être regardée comme très-ſuſpecte depuis le milieu du douzième ſiècle juſqu'au quinzième.

XXIII. Les pancartes, depuis Innocent II juſqu'au quinzième ſiècle, ſeroient juſtement rejetées, ſi elles n'étoient pas munies des ſignatures des cardinaux.

XXIV. On auroit tort de ſoupçonner les *bulles* qui, dans le cours des dixième, onzième & douzième ſiècles, énonceroient qu'elles auroient été dreſſées en préſence de témoins dont elles rapporteroient les noms, quoiqu'ils n'euſſent pas ſigné ces pièces; ou qu'ils ne l'euſſent fait que par des croix.

XXV. Les *bulles* où les papes, après la fin du neuvième ſiècle, auroient fait apposer le chiffre ou monogramme de leur nom, ſeroient très-ſuſpectes; on pourroit les déclarer fauſſes, ſi elles étoient du onzième.

XXVI. Des *bulles*-pancartes ou priviléges ſans deviſes ou ſentences depuis le commencement du douzième ſiècle, & même depuis le milieu du onzième, ſeroient ſuſpectes.

XXVII Toute *bulle* revêtue d'une ſentence différente de celles qu'on ſauroit certainement avoir été priſes par un pape, ſeroit très-ſuſpecte;

à moins qu'on ne pût alléguer en faveur de l'exception, quelques raiſons ſolides fondées ſur des faits.

XXVIII. Les *bulles* qui, depuis environ les commencemens du quatorzième ſiècle, ſeroient privées de certaines ſignatures hors d'œuvre, ſoit au-deſſus, ſoit au-deſſous des replis, ſoit ſur le dos de ces *bulles*, devroient paſſer pour ſuſpectes.

*Règles particulières ſur les ſceaux des bulles.*

I. Les ſceaux de plomb, quelqu'anciens qu'ils ſoient, ne peuvent rendre ſuſpecte aucune *bulle*.

II. On ne doit pas exiger que les ſceaux des *bulles* antérieures au douzième ſiècle, ſoient frappés d'une manière auſſi uniforme qu'ils le furent dans la ſuite.

III. Dans les *bulles* poſtérieures au douzième ſiècle, on ne doit pas regarder comme un défaut, que les lettres qui forment la légende des apôtres S. Pierre & S. Paul, ſoient différemment arrangées; pourvu que ce ne ſoit pas ſous les mêmes papes.

IV. Depuis le commencement du quatorzième ſiècle, les armes de certains papes, répandues ou ſimplement placées ſur le revers des plombs revêtus d'ailleurs des inſcriptions ordinaires, loin de jeter des ſoupçons ſur les *bulles* où elles ſe trouvent, pourroient rendre ſuſpectes celles des mêmes papes où elles ne ſe trouveroient pas.

V. Après le douzième ſiècle au plus tard, on doit réprouver comme fauſſes les *bulles* poſtérieures au ſacre des papes, ſi leur ſceau, du côté de la tête, ne repréſente pas les faces des apôtres S. Pierre & S. Paul, ſéparées par une grande croix, & ſi leur revers ne porte pas la légende des papes conſiſtant dans leur nom, le titre de *pape*, déſigné par ces deux lettres *P. P.*, & un chiffre romain, qui annonce le rang qu'ils tiennent parmi leurs prédéceſſeurs de même nom.

VI. On doit admettre les *bulles* dont le ſceau, ſans nom de pape & vuide d'un côté, eſt rempli de l'autre à l'ordinaire par les têtes des apôtres S. Pierre & S. Paul; pourvu néanmoins que le pape qui les a données, n'ait pas été ſacré, mais ſeulement élu avant la date des *bulles*.

VII. Il eſt eſſentiel aux brefs d'être ſcellés en cire rouge.

VIII. Avant le douzième ſiècle, on ne doit pas tirer des moyens de faux ni de ſuſpicion de la matière des lacs qui attachent les ſceaux des *bulles*.

IX. Si depuis la fin du douzième ſiècle, les ſceaux des *bulles* en forme rigoureuſe, n'étoient pas attachés avec des cordelettes de chanvre, & ceux des *bulles* en forme gracieuſe, avec des lacs de ſoie, ou du moins de laine, on ſeroit en droit de rejeter ces pièces.

X. Quoique depuis environ le milieu du douzième ſiècle, il ſoit aſſez ordinaire aux *bulles* en forme gracieuſe d'être revêtues de ſoie, mi-partie de rouge & de jaune, on ne peut pas tirer de-là un moyen de ſuſpicion.

XI. Si depuis environ le milieu du treizième ſiècle juſqu'au ſeizième, les lacs des *bulles* en forme gracieuſe n'étoient pas mi-partie de rouge & de jaune, il y auroit ſujet de les ſuſpecter.

BULLIS, en Illyrie. ΒΥΛΛΙΟΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze. (*Pelleria*).

O. en or.

O. en argent.

BUPALUS, célèbre ſculpteur, qui vivoit vers la ſoixantième olympiade. Pline rapporte un trait ſingulier de ſon art. *Bupalus* avoit fait, dans l'iſle de Chio, une Diane, & l'avoit fait poſer en un lieu élevé: quand on entroit dans ce lieu, le viſage de la déeſſe paroiſſoit triſte & ſévère; mais lorſqu'on en ſortoit, le même viſage avoit un air gracieux & ſouriant. C'eſt ce *Bupalus* qui fit la première ſtatue de la Fortune pour les habitans de Smyrne.

BUPHAGUS, ſurnom donné à Hercule à cauſe de ſa gourmandiſe. Elle étoit ſi grande, que les Argonautes, craignant qu'il ne dévorât lui ſeul toutes leurs proviſions, l'obligèrent de ſortir de leur navire. On dit qu'un jour Hercule ayant enlevé des bœufs à un payſan, en mangea un tout entier dans un ſeul repas: auſſi ajoute-t-on qu'il avoit trois rangs de dents. *Voyez* HERCULE. Ce mot vient du grec βῦς, *bœuf*, & de φάγειν, *manger*.

BUPHONIES. *Voyez* DIIPOLIES.

BURA, dans l'Arcadie. ΒΟΥΡΑΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Julia-Domna, de Caracalla & de Géta.

BURAICUS *ou* BARAICUS, ſurnom d'Hercule, pris d'une ville d'Achaïe de ce nom, célèbre par l'oracle de ce héros déifié. La manière dont ſe rendoit cet oracle, étoit fort ſingulière. Après que ceux qui venoient le conſulter avoient fait leur prière dans le temple, ils jetoient au haſard quatre dés, ſur les faces deſquels étoient gravées des figures, & ils alloient enſuite conſulter un tableau où ces hiéroglyphes étoient expliqués. On prenoit pour la réponſe du dieu l'interprétation qui répondoit à la chance amenée. On conſulta depuis par les dés la Fortune de Préneſte & l'oracle de Géryon à la fontaine d'Apono.

*BURRA*. Les Romains portèrent ſouvent ce ſurnom, qui étoit ſynonyme de *rufa*, *rouſſe*. Il étoit relatif à la couleur de leurs cheveux. *Burrum dicebant antiqui*, dit Feſtus, *quod nos dicimus rufum*.

*BURRANICA*, boiſſon des gens de la campagne. C'étoit du lait mêlé avec du moût. La couleur rouſſe de ce mélange le faiſoit appeler *burranica*. *Burranica potio*, dit Feſtus, *appellatur lacte commixtum ſapa, à rufo colore, quem burrum vocant.* Ovide (*Faſt. IV.* 778.) parle de cette boiſſon :

*Dùm licet, appoſitâ velut in cratere camellâ,*
*Lac nitidum potes, purpureamque ſapam.*

*BURRUS*. Ce ſurnom déſignoit un homme dont les cheveux étoient roux ou très-blonds. Martial a fait une épigramme (*IV.* 45. 1.) ſur le fils d'un certain Parthénius, qui portoit le nom de *Burrus* :

*Hæc tibi pro nato plenâ dat lætus acerrâ,*
*Phœbe, Palatinus munera Parthenius,*
*Ut qui prima novo ſignat quinquennia luſtro,*
*Impleat innumeras Burrus Olympiadas.*

*BURSIO*, ſurnom de la famille *Julia*.

BUSIRIS. L'hiſtoire de ce prince eſt fort embrouillée. Diodore de Sicile parle de pluſieurs *Buſiris* qui ont régné en Egypte, & dont le dernier bâtit la ſuperbe ville de Thèbes, appelée par les Egyptiens *la Cité du Soleil*. Suivant cet auteur, *Buſiris*, en langue égyptienne, ſignifioit le *ſépulcre d'Oſiris*; & c'eſt-là l'origine de la fable tant célébrée par les Grecs, que *Buſiris*, roi d'Egypte, étoit ſi barbare, qu'il faiſoit égorger tous les étrangers. Tous ceux en effet qui avoient les cheveux roux, étoient immolés à Typhon; & comme cette couleur étoit rare en Egypte, les victimes étoient preſque toujours priſes parmi les étrangers. On ſuppoſa enſuite que *Buſiris* avoit été lui-même immolé par Hercule, qu'il avoit eu la hardieſſe de traiter comme les autres. Voici la fable telle qu'on la trouve chez les auteurs grecs & latins.

*Buſiris* étoit fils de Neptune & de Lyſiniaſſe, fille d'Epaphus; d'autres diſent de Lybie, fille du même Epaphus, laquelle donna ſon nom & des loix à la Lybie. Il régnoit en Egypte quand Hercule y paſſa, après avoir tué Anthée. La récolte ayant été très-mauvaiſe ſur les bords du Nil pendant neuf années de ſuite, on vit arriver de Chypre un devin nommé Thraſius, ou, ſelon quelques-uns, Pygmalion, qui aſſura que, pour mettre fin à ce fléau, il falloit immoler tous les ans un étranger à Jupiter. Cette dénonciation prophétique fut exécutée, par ordre de *Buſiris*, ſur le devin lui-même. Ovide appelle Thyeſte celui qui fut la première victime de ce ſacrifice. *Buſiris* traitoit depuis de la même ſorte tous les étrangers. On préparoit ce ſort rigoureux à Hercule; on l'avoit pris, & on le menoit lié à l'autel : mais il rompit ſes chaînes, tua *Buſiris*, Iphidamas ſon fils, & Chalbes, ſon héraut-d'armes. Virgile voulant déſigner la haine que l'on avoit pour la mémoire de *Buſiris*, l'a ſurnommé *illaudatus* (*Georg. III.* 4.) :

*Quis aut Euryſthea durum,*
*Aut illaudati neſcit Buſiridis aras?*

Cependant Iſocrate a compoſé l'éloge de *Buſiris*.

BUSIRIS, dans l'Egypte. BOYCIPITΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

*BUSTA GALLICA*. Après que les Gaulois qui avoient pris Rome eurent été battus & repouſſés par Camille, on raſſembla les corps de ceux qui avoient péri dans le combat, & on les brûla dans l'endroit de Rome qui fut appelé pour cette raiſon *buſta Gallica*. C'eſt Varron (*de Ling. Lat. IV.* 32.) qui nous apprend cette étymologie; & Tite-Live (*XXII.* 14.) place les *buſta Gallica* au milieu de la ville, *mediâ urbe*. Marliani croit qu'ils étoient dans l'endroit où eſt aujourd'hui l'égliſe de Saint-André *in Portogallo*, dans la quatrième région. Mais Nardini & quelques autres les tranſportent dans la troiſième région, auprès du Coliſée.

BUSTE. Les collections d'antiques renferment plus de *buſtes* que de ſtatues; mais tous les anciens peuples n'ont pas contribué à cette abondance. Le comte de Caylus a publié (*Rec. d'antiq. IV. pl.* 12. *n.* 4.) le deſſin d'une tête ſculptée par un artiſte égyptien ». On doit la regarder, dit-il, comme le fragment d'une ſtatue; car je crois que l'on peut dire, avec certitude, que les Egyptiens n'ont point fait de *buſtes*; du moins je n'en ai jamais vu, & je n'en ai pas entendu citer ».

Quant aux Grecs, on peut regarder leurs *buſtes* comme des modèles inimitables, lors même qu'ils travailloient à Rome ſous les empereurs; de ſorte qu'il eſt difficile de prononcer, en voyant un *buſte* antique, s'il a été fait en Italie ou en Grèce.

On remarque avec étonnement, que, malgré la décadence ſenſible des arts ſous les empereurs, leurs médailles & la plupart des pierres gravées qui les repréſentent, ſont néanmoins d'un travail précieux & fini. Winkelmann nous apprendra les raiſons de cette ſingularité. « Lorſque l'art, dit-il, » (*Hiſt. de l'Art, l.* 4. *c.* 6.) avança de plus en » plus vers ſa décadence, & que le tems fut venu, » où l'on fit moins de ſtatues nouvelles, à cauſe » du grand nombre des anciennes, la principale » occupation des artiſtes fut de ſculpter des têtes » & des *buſtes*; c'eſt auſſi dans ces objets que le » dernier tems de l'art s'eſt ſingulièrement diſtin» gué. Il n'eſt donc pas ſi étrange que quelques» uns ſe l'imaginent, de trouver non-ſeulement » des *buſtes* paſſables, mais encore de fort belles » têtes, telles que celles de Macrin, de Septime» Sévère & de Caracalla.... Peut-être que Lyſippe » n'auroit pas mieux fait la tête du Caracalla-Far» nèſe : toute la différence qu'il y a, c'eſt que le

» maître qui fit ce *buſte* n'auroit pas été capable » de faire une figure comme Lyſippe ».

On trouve à Rome pluſieurs *buſtes* faits du tems des Antonins, qui peuvent être regardés comme des prodiges de l'art, relativement à leur exécution. Dans la villa Borghèſe ſeule, on voit trois *buſtes* de Lucius Vérus, & trois autres de Marc-Aurèle, ſur-tout un de chacun de ces princes plus grands que la nature, tous de la beauté la plus parfaite. Ils furent découverts au commencement de ce ſiècle ſous de grandes dalles, à quatre milles de Rome, dans l'endroit appelé *Aqua Traverſa*, ſur la route de Florence. Le palais Ruſpoli renferme auſſi un des plus beaux *buſtes* de ce même Lucius Vérus; c'eſt le portrait de ce prince repréſenté dans ſa jeuneſſe avec le menton ombragé d'un léger duvet.

La beauté du travail des *buſtes* antiques doit encore être attribuée à deux uſages des Romains, qui, en les multipliant à l'infini, accélérèrent les progrès de l'art.

« La première de ces cauſes fut, ſelon le comte de Caylus (*Rec. IV. p.* 240.), l'uſage que les Romains avoient de placer dans les veſtibules de leurs maiſons, connus ſous le nom d'*atrium*, les *buſtes* de tous leurs parens défunts, avec une inſcription renfermant leurs noms, ſurnoms & qualités, & de les repréſenter avec leur habillement ordinaire, ou avec celui de la plus grande dignité dont ils avoient été revêtus. Il faut convenir que ces attentions contribuoient eſſentiellement à faire étudier la reſſemblance, en même tems qu'elles produiſoient une agréable variété pour la décoration : la vanité avoit autant de part que le ſentiment à cette conduite des Romains, & la ſuperſtition ſervoit encore de prétexte à cette même vanité. Non-ſeulement ils faiſoient participer ces *buſtes*, par leurs habillemens de deuil ou de fête, à tous les événemens heureux ou malheureux de leurs familles; mais ils les faiſoient porter dans leurs funérailles. Plus le nombre de ces *buſtes* étoit grand, plus la marche étoit pompeuſe, & plus la famille attiroit les regards. D'ailleurs, quelques-unes de ces cérémonies étoient liées au culte des dieux mânes ou domeſtiques : ainſi, on pourroit croire qu'indépendamment du crédit de la ſuperſtition, le gouvernement cherchoit à entretenir ces objets de morale, dans la vue d'adoucir la férocité à laquelle tous les hommes ſont portés, & principalement ceux qui compoſent une nation guerrière ».

On peut aſſigner pour ſeconde cauſe, avec le même comte (*Rec. I. p.* 169), « l'uſage des Romains qui plaçoient un grand nombre de *buſtes* ſur des gaînes dans leurs maiſons, leurs bibliothèques, leurs bains, leurs jardins, enfin aux deux côtés de leurs portes. Ces derniers *buſtes* étoient le plus ordinairement à deux têtes, pour la décoration intérieure & extérieure, & ils étoient poſés ſur les maſſifs qui formoient la porte, laquelle paroiſſoit ordinairement libre & dégagée de tout bâtiment. Le goût que les Romains avoient pour la ſculpture, s'étendoit plus loin que leurs villes & que l'intérieur de leurs maiſons. Leurs campagnes étoient, pour ainſi dire, couvertes de dieux-termes, & leurs chemins de Mercures & d'autres dieux tutélaires. Ces ſtatues toujours placées dans les endroits les mieux cultivés ou les plus fertiles, accompagnées de toutes les richeſſes de la terre, devoient produire des points-de-vue d'une charmante variété, & former le plus agréable ſpectacle au voyageur enchanté ».

Les *buſtes* placés ſur des gaînes, ou Hermès, y étoient fixés par des barres de métal qui les traverſoient à la hauteur des épaules. On retrouve les trous qui les recevoient, dans un grand nombre de *buſtes* antiques. Ces barres ſervoient auſſi à les tranſporter avec plus de facilité. On voit à Portici deux *buſtes* d'une forme très-ancienne, qui ont chacun ces deux barres ou anſes de métal placées en ſaillie ſur les côtés, pour aider à les tranſporter & à les changer à volonté.

*BUSTERIUS* & *BUSTERICHUS*, divinité des Germains, dont la ſtatue ſe voit aujourd'hui dans la fortereſſe de Sondershuſa; elle étoit autrefois dans celle de Rottembourg. On n'a point examiné & déterminé de quel métal ou de quel alliage cette ſtatue eſt compoſée. Elle porte la main droite ſur la tête, & elle a un genou en terre. La main gauche, qui étoit appuyée ſur la cuiſſe, manque entièrement.

*BUSTIRAPUS.* Les Romains déſignoient par ce terme de mépris des gens de la lie du peuple, qui déroboient pour vivre les mets que l'on dépoſoit ſur les bûchers & ſur les tombeaux. Catulle parle d'une femme qui étoit réduite à ce degré de miſère (*XIX. I.*) :

*Uxorne Meni, ſapè quam in ſepulcretis*
*Vidiſtis ipſo rapere de rogo cœnam,*
*Cùm devolutum ex igne proſequens panem,*
*A ſemiraſo tunderetur uſtore.*

*BUSTUARIÆ mœchæ.* Ce mot ne déſigne pas, comme l'ont penſé quelques interprètes, des pleureuſes gagées pour les funérailles; mais des femmes de mauvaiſe vie qui ſe cachoient dans les endroits déſerts & parmi les tombeaux. Martial le donne à entendre très-clairement dans ce vers (*I. 58. 8.*) :

*Abſcondunt ſpurcas & monumenta lupas.*

*BUSTUARII gladiatores.* C'étoient des gladiateurs que l'on payoit pour combattre devant les bûchers, afin de donner plus d'éclat aux funérailles des riches.

*BUSTUM*, étoit proprement le bûcher qui conſumoit les morts.

*Bustum*, étoit l'endroit du champ de Mars dans lequel on brûla le corps d'Auguſte, & dans la ſuite ceux de pluſieurs empereurs & princes. Strabon (*v. p.* 163.) dit qu'il étoit placé au milieu du champ de Mars, & qu'il étoit fait de pierres blanches; qu'une grille l'entouroit, & qu'il étoit planté d'aulnes. Nardini croit que l'égliſe de Saint-Auguſtin eſt bâtie ſur ſes ruines. Il ne faut pas confondre le *buſtum* avec le mauſolée d'Auguſte.

*Bustum ara*. S. Jérôme appelle de ce nom le foyer d'un autel. (*Turneb. Adverſ. XIX.* 21).

*BUTEO* étoit, ſelon Pline (x. 8.), un oiſeau du genre des éperviers, que l'on ſurnommoit *triorches*, à cauſe de ſes trois teſticules, & auquel Phœmonoë aſſigna le premier rang dans l'ordre des oiſeaux qui ſervoient aux augures. La famille *Fabia* porta quelquefois le ſurnom *Buteo*, à cauſe d'un épervier qui ſe poſa ſur le vaiſſeau que montoit un *Fabius*; ce qui fut pris pour un bon augure.

BUTÈS, un des argonautes, fut honoré après ſa mort par les Athéniens, comme un héros. Il eut même un autel dans le temple d'Erecthée. Il ne faut pas le confondre avec un autre *Butès*, fils d'Amycus, réfugié en Sicile, où il fut accueilli par la courtiſanne Lycaſte, ſurnommée Vénus, qu'il rendit mère d'Eryx. *Voyez* Eryx.

Pauſanias (*Attic.*) a parlé du premier *Butès*, & Virgile (*Æneid. v.* 371.) dit du ſecond:

*Idemque ad tumulum, quo maximus accubat Hector,*
*Victorem Buten immani corpore, qui ſe*
*Bebryciâ veniens Amyci de gente ferebat,*
*Perculit, & fulvâ moribundum extendit arenâ.*

BUTHROTUM, en Epire. ΒΥΤΡΟΤΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Devenue colonie romaine, cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguſte, avec la légende:

C. A. BUT. *ou* BUTHR. *Coloniæ Auguſtæ Buthrotum.*

*BUTYSIA*, mot latin ſynonyme de *bovicidium*, ſacrifice d'un bœuf, & traduit du grec βυτυσία, qui ſignifie la même choſe. Suétone dit que Néron ſe fit raſer pour la première fois pendant que l'on immoloit un bœuf aux dieux (*c.* 12. *n.* 11.): *Inter Buthyſia apparatum barbam poſuit.*

BUTO & Butus. Les Egyptiens adoroient une divinité de ce nom, que les Grecs transformèrent en Latone. Jablonski (*Pantheon. Ægypt.*) croit que *Buto* étoit un ſymbole de la pleine lune, comme Eubaſte étoit celui de la nouvelle lune.

Etienne de Byzance dit expreſſément que les Grecs appeloient Latone la divinité adorée à *Butus*, ville d'Egypte, qui avoit pris ſon nom *Buto* de cette divinité: Ε'καλεῖτο δὲ Βουτὼ, ὁθ' ὃ καὶ ἡ Λητὼ Βουτώ. Cette ville étoit ſituée dans la Baſſe-Egypte, près de Sébennys & de l'embouchure du Nil, appelée Sébennytique. Hérodote (*lib. II. c.* 156.) y avoit été & y avoit vu l'iſle Chemnis, qui flottoit, diſoit-on, ſur un grand lac près du temple de Latone à Butus. Les Egyptiens, ſelon le même hiſtorien, aſſuroient que *Buto*, une des huit divinités adorées par eux dès les tems les plus reculés, habitoit Butus, & qu'elle avoit été chargée de garder le jeune Horus. *Buto* voulant le ſouſtraire aux pourſuites de Typhon, le cacha dans l'iſle flottante; de ſorte qu'elle fut appelée depuis la nourrice des enfans d'Iſis & d'Oſiris, c'eſt-à-dire, d'Horus ou d'Apollon, & de Bubaſte ou Diane. De-là vint, ajoute Hérodote, la fable inventée par Eſchyle, fils d'Euphorion, qui faiſoit Diane fille de Cérès, & qui parloit de l'iſle flottante ou de Délos. Voilà, de l'aveu même du plus ancien hiſtorien grec, l'origine égyptienne de Latone & de ſes enfans.

Plutarque (*de Iſide*) dit qu'Iſis éleva & nourrit à Butus, Horus *qui ſe forma au-milieu des exhalaiſons humides & des nuages*. Cet Horus étoit le ſoleil d'hiver, qui perce au-travers des nuages; & Iſis chargée de ſon éducation, étoit *Buto*. Les Egyptiens croyoient (*Plutar. eodem loco*) que la Lune ſe nourriſſoit des exhalaiſons humides de la terre, & qu'elle étoit mère de la roſée, dont la terre ſe nourriſſoit à ſon tour. Cette roſée étoit pour eux un bienfait précieux, à cauſe de la ſéchereſſe de leur climat: c'eſt pourquoi ils rendoient un culte à la pleine-lune ou à *Buto*; c'eſt-à-dire, ſelon Plutarque (*Sympoſ. l.* 3.), à cette phaſe de la lune pendant laquelle ils croyoient que la roſée étoit le plus abondante. Bubaſte déſignoit donc la nouvelle lune; & *Buto*, nourrice de Bubaſte, ou qui lui avoit ſuccédé, étoit la pleine lune dans la langue ſacerdotale.

BUTONTUM, dans l'Apulie. ΒΥΤΟΝΤΙΝΩΝ.

Pellerin en a publié une médaille autonome de bronze.

BUTUS. *Voyez* Buto.

*BUXUM*. Ce nom propre du buis déſignoit auſſi un cornet à jeter les dés; parce qu'il étoit fait ordinairement de ce bois.

BUBLIS. *Voyez* Biblis.

BYBLOS, ville maritime de Phénicie. Elle étoit ſituée ſur un côteau, entre Tripoli & Beryte. Quelques auteurs en ont parlé comme de la plus ancienne ville du monde, & lui ont donné pour fondateur Saturne, fils du Ciel & de la Terre.

Les

Les flots avoient jeté le corps d'Oſiris ſur cette côte, lorſqu'Iſis, qui le cherchoit, paſſa à *Byblos*, & y reçut un bon accueil de la part de Maléandre & d'Aſtarté ſon épouſe, qui y régnoient. On a prétendu que ce voyage d'Iſis avoit occaſionné la dénomination de la ville; parce que ce fut le lieu où cette princeſſe, pleurant Oſiris, dépoſa ſon diadême qui étoit de papier; & le mot grec Βύβλος ſignifie la plante qui fourniſſoit la matière dont on faiſoit le papier. D'autres veulent que ce nom vienne de ce que le papier ſe conſervoit dans cette ville tant que l'on vouloit, ſans ſe gâter.

Quelques auteurs ont dit que Cinyras, père d'Adonis, avoit régné dans cette ville. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Vénus y avoit un temple, dans lequel on célébroit les cérémonies du culte d'Adonis. On voyoit un autre temple ſur le Mont-Liban, à une journée de *Byblos*, proche la rivière d'Adonis, qui étoit conſacré à Vénus Amphacitide, ou Amphacide; ſurnom pris du lieu où ce temple fut bâti. A un certain jour de l'année on faiſoit, diſoit-on, deſcendre à force d'invitations, du ſommet du Mont-Liban, un feu ſous la forme d'étoiles, qui s'enfonçoit dans la rivière voiſine; & on prétendoit que ce feu étoit Vénus elle-même. La fête de ce temple ſe célébroit par des abominations qui faiſoient rougir la nature. Conſtantin le détruiſit.

On racontoit une particularité fort extraordinaire, relative à ces fêtes. Les Alexandrins, diſoit-on, écrivoient aux femmes de *Byblos* une lettre dans laquelle ils mandoient qu'Adonis étoit retrouvé; ils enfermoient cette lettre dans un vaſe de terre, qu'ils ſcelloient; & après quelques cérémonies, ils le mettoient ſur la mer. Ils aſſuroient que ce vaſe ſe rendoit de lui-même, dans certains jours de l'année, à *Byblos*, où des femmes chéries de Vénus le recevoient, &, après avoir ouvert la lettre, ceſſoient de pleurer, comme ſi Vénus eût retrouvé ſon cher Adonis. Lucien dit avoir vu à *Byblos* la tête de carton que les Egyptiens y envoyoient tous les ans, ſans autre cérémonie que de la jeter dans la mer. Les vents la portoient tout droit à ſa deſtination dans ſept jours: c'étoit le tems qu'on employoit ordinairement pour paſſer d'Egypte à *Byblos*. *Voyez* ADONIS, APHACITE, CYNIRAS.

BYBLOS, dans la Phœnicie. ΒΥΒΛΟΥ & ΒΥΒΛΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, de Claude, de Commode, de Criſpine, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Diaduménien, d'Elagabale & de Valérien.

BYGOIS, Βυγόη, Nymphe qui avoit écrit, dans la Toſcane, un livre ſur l'art d'interpréter les éclairs. On conſervoit ce livre à Rome dans le temple d'Apollon, avec quelques autres de



même nature. Servius en parle à l'occaſion de ce vers de l'Enéide (*lib.* 6. 71.):

*Te quoque magna manent regnis penetralia noſtris.*

BYSSUS. On n'avoit écrit que des choſes vagues ou contradictoires ſur le *byſſus* des anciens, juſqu'à l'an 1776, où M. Jean Reinold-Forſter, membre de la Société royale de Londres, a publié une excellente Diſſertation ſur ce ſujet, intitulée: *Liber ſingularis de byſſo antiquorum.* (*Londini*, *in*-8°.).

Nous ne croyons pouvoir mieux compoſer cet article, que d'en faire l'analyſe.

Les Romains reçurent des Grecs le nom *byſſus*, βυσσος, en recevant d'eux les étoffes de cette matière, que fourniſſoient à l'Occident les Ptolomées, & Philadelphe en particulier. Mais ils donnoient à ce mot différentes acceptions, qui ont égaré les Philologues modernes. Heſychius, par exemple, Suidas & le grand Etymologiſte l'expliquent de la couleur pourpre: cet abus étoit conſacré ſans doute à l'époque où ils écrivoient. Iſidore, Pollux, Saint Jérôme & le plus grand nombre des écrivains aſſurent que le *byſſus* étoit une eſpèce de lin. Le premier, dit (*Origin.* 19. *c.* 27.): *Byſſum genus eſt quoddam lini, nimiùm candidi & molliſſimi:* & (*ibid. c.* 22.), *byſſina candida, confecta ex quodam genere lini groſſioris. Sunt & qui genus quoddam lini Byſſum eſſe exiſtiment.* Pollux ajoute que cette eſpèce de lin vient des Indes & de l'Egypte. (*Onomaſt. lib.* VIII. *c.* 17.): Καὶ μὴν καὶ τα βυσσινα, καὶ ἡ βυσσος, λινον τι εἰδος παρ' Ινδοις. κδὴ δὲ καὶ παρ' Αιγυπτιοις απο ξυλου τι ἐριον γιγνεται. L'Egypte ſembloit être la patrie du *byſſus*, ſelon Saint Jérôme (*in Ezech. c.* 27.): *Byſſus in Ægypto quàm maximè naſcitur.*

Pluſieurs anciens ont dit encore expreſſément, que le *byſſus* étoit un lin ou une laine produite par des arbriſſeaux. Arrien (*pag.* 179. *edit. H. ſteph.*): Εσθητι δὲ Ινδοι λινῃ χρεονται, καταπερ λεγεται Νεαρχος. λινον τον απο των δενδρεων. Tertullien a parlé auſſi de cette *laine des arbres* dont on s'habilloit dans les Indes (*de Pallio*): *Quoniam & arbuſta veſtiunt.* On lit dans Méla que les Indiens s'habilloient avec une eſpèce de lin, ou une laine que produiſoient les arbres (*lib.* 8. *c.* 8.): *Lanas ſilvæ ferunt*, & peu après: *Lino alii veſtiuntur, aut lanis quas diximus.* On peut conclure de tous ces paſſages, que le *byſſus* étoit une eſpèce de lin que l'on tiroit des plantes & des arbriſſeaux, dans l'Inde, dans l'Arabie, en Egypte, appelée par les Barbares *Goſſipion*, & qui eſt le COTON des modernes. Les habitans de ces contrées en compoſoient la trame des étoffes appelées par les Romains SUBSERICÆ (*V.* ce mot.), dont la chaîne étoit de ſoie, & que les femmes de Cos & d'autres lieux défaiſoient, pour

ſéparer le coton & pour travailler des étoffes entièrement tiſſues de ſoie, appelées *holoſerica* & *holovera*.

M. Forſter ajoute que les anciens connoiſſoient deux eſpèces d'arbriſſeaux à coton; le *Bombax* & le *Goſſypium*, qui appartiennent tous deux à la *Monadelphia Polyandria* de Linnée. Comme ces deux eſpèces étoient des arbriſſeaux, les Grecs leur donnoient le nom générique ξυλον, que les Latins rendoient par les mots *Xylum* & *Xylinum*. Le *byſſus* dont parle Pline (*lib.* 19. *c.* 1.): *Cui nulla ſunt candore mollitiave præferenda*, étoit le *goſſypium* ou COTON *blanc*; & celui dont parle Philoſtrate dans la vie d'Apollonius (*lib.* II. *c.* 10.), dont la couleur étoit rouſſe, φαιὸς τριβων, venoit du *Bombax*.

On ne trouve point de véritable lin dans l'Inde, comme l'a remarqué Osbeck dans ſon voyage (*pag.* 383. *du I. vol. de l'édit. angloiſe*); il eſt preſque inconnu dans l'Egypte; & l'on ſait que ces contrées ont toujours vu cultiver les mêmes végétaux & exercer les mêmes arts. Il eſt cependant parlé ſouvent du lin dans les ouvrages qui ont rapport aux Egyptiens. Leurs prêtres étoient obligés d'en faire leurs habillemens; d'où leur venoit le ſurnom *linigeri*: les initiés aux myſtères d'Iſis, portoient auſſi des habits de lin, & Suétone remarque d'Othon, qu'il n'avoit pas craint de paroître en public dans les fêtes d'Iſis, *in lintea veſte*, avec les habillemens des initiés. Pline explique la nature de ce lin, lorſqu'il dit que les habits de COTON étoient très-recherchés par les prêtres égyptiens, *veſtes indè* (XYLINAS) *ſacerdotibus gratiſſimæ. Veſtes Xylinæ* étoient ſynonymes de *veſtes byſſinæ*; & c'eſt auſſi de ces étoffes que veulent parler les anciens écrivains, lorſqu'ils font mention des οθονια que l'Inde importoit en Egypte.

Plutarque (*in Iſide*), & Hérodote (*lib.* II. *c.* 86.), aſſurent que la religion des Egyptiens leur ordonnoit d'envelopper les cadavres dans des étoffes tiſſues avec le *byſſus*. Les autorités rapportées ci-deſſus, ont prouvé que le *byſſus* étoit notre coton: l'inſpection des bandelettes qui entourent les momies, le démontre rigoureuſement. Le célèbre Rouelle diſoit en 1750, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences: «Toutes » les toiles de mumie qui ſont ſans matières » réſineuſes, que j'ai eu occaſion d'examiner, » ſont toutes de coton; les morceaux de linge » dont les oiſeaux embaumés ſont garnis, afin » de leur donner une figure plus élégante, ſont » également de coton. — Le lin des Egyptiens » étoit-il le coton, ou le coton étoit-il conſacré » par la religion, pour les embaumemens? » M. Forſter a obſervé la même choſe ſur les momies du Muſeum Britannique. La momie du cabinet de Sainte-Géneviève a fourni la matière aux obſervations du célèbre Rouelle; & nous les avons confirmées de nouveau ſur cette même momie.

Il eſt donc évident qu'il faut reconnoître le COTON dans le *byſſus* des anciens; & qu'il faut le diſtinguer auſſi du *byſſus* des pinnes-marines, cette eſpèce de ſoie que produiſent des coquillages bivalves, dont on fabrique des gants & des bas à Palerme en Sicile.

BYSTUS, père d'Hyppodamie, celle que Pirthoüs épouſa.

*BYZANTIUM*, en Thrace. BYZANTION.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en argent. (*Hunter.*)
Ç. en bronze.
O. en or.
Leurs types ordinaires ſont:
Neptune aſſis ou debout, tenant l'acroſtolium & le trident.
Un raiſin.
Un dauphin.
Une proue de vaiſſeau.
Un trident avec un dauphin.

Devenue colonie romaine, cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, ſous l'autorité de ſes archontes, (au nombre deſquels Trajan & Caracalla voulurent bien être comptés), en l'honneur d'Auguſte, de Caligula, de Claude, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Fauſtine jeune, de Sabine, de Marc-Aurèle, de Verus, de Lucille, de Commode, de Criſpine, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Géta, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, de Soëmias, de Mœſa, d'Alexandre Sévère, de Mamée, de Gordien, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Trébonien-Gallo, de Voluſien.

BYZAS, fondateur de Byzance. Mariette a cru reconnoître ſa tête ſur une pierre gravée du Roi (*tom.* 2. *n.* 86.). Il y a été conduit, ſans doute, par ſa reſſemblance avec la tête que l'on voit ſur quelques médailles de Byzance (*Haym. Theſ. Brit. tom.* 2. *p.* 70.) avec l'inſcription BYZAC. Ce *Byzas* étoit fils de Neptune.

# C

## C

ON peut partager les C des monumens & des chartres en quatre ſéries très-nombreuſes. La première grande ſérie du C, eſt formée de C anguleux, tantôt ſemblable au Γ grec, tantôt à l'L latine, tantôt a un angle ouvert du côté droit. C'eſt ce qui caractériſe ſes trois premières ſous-ſéries, dont les figures ſont fort anciennes, à quelques légères exceptions près.

Six petites diviſions partagent la ſeconde grande ſérie, compoſée de C plus ou moins carrés. Leurs figures appartiennent preſque toutes au moyen âge : d'autres remontent à la haute antiquité ; la ſeconde & quelques-unes ne conviennent qu'aux bas-tems. Voici leurs caractères diſtinctifs : première ſous-ſérie, C. tendant à ſe fermer ; ſeconde, carrés ; troiſième, à montans ſouvent prolongés ; quatrième en F ; cinquième, à angles rentrans ou ſaillans vers le milieu du dos ; ſixième, preſque en polygones irréguliers.

Les C diverſement arrondis, conſtituent la troiſième ſérie. Ses quatre premières ſous-ſéries s'ajuſtent mieux avec les quatre premiers ſiècles qu'avec le moyen âge ; & mieux encore avec celui-ci, qu'avec les bas-tems. Première ſous-ſérie, C ordinaires ; deuxième, contournés ou renverſés ; troiſième, plus hauts que larges ; quatrième, en G ; cinquième, en pointes, ſigne de grande antiquité, ſuppoſé que ces pointes ſoient conſtantes ; ſixième, inclinés vers la gauche ; ſeptième, terminés par des traits excédens, indices des quatre premiers ſiècles.

La quatrième ſérie uniquement conſacrée au gothique, ne s'élève pas au-deſſus du douzième ſiècle, & deſcend preſque juſqu'au nôtre : 1°. C coupé de haut en bas ; 2°. en forme d'*a* ſarraſif ; 3°. avec ſaillies, ou angles rentrans & ſaillans ; 4°. fermé par une ligne. (*Nouvelle Diplomatique.*)

Le C a ſouvent été mis dans les manuſcrits anciens à la place du P, par la négligence des copiſtes. Les antiquaires & les philologues doivent ſe reſſouvenir de cette obſervation.

Le C tient la place du Γ ſur quelques anciennes médailles de la Sicile, & en particulier ſur des médailles de Géla, où l'on voit CΕΛΩΙΩΝ pour ΓΕΛΟΙΩΝ, & CΕΛΑΣ pour ΓΕΛΑΣ

De même que les habitans de Géla, les Romains ſe ſervirent long-tems du C au-lieu du G. Cet uſage ſubſiſta au moins juſqu'à la première guerre punique ; car on en voit les traces à la colonne roſtrale de Duilius, ſur laquelle on lit CAÇISTRATUS, LECIONES, PUCNANDO, &c. pour *magiſtratus*, *legiones*, & *pugnando*. On lit auſſi OCULNIUS pour *Ogulnius* ſur les médailles de la famille *Ogulnia*. Auſone a conſervé le ſouvenir de cet ancien uſage, (*Eidyl. de litteris II.* 21.), & il dit que le C faiſoit jadis les fonctions du Γ des Grecs, *gamma vice priùs functam*. Plutarque (*Quæſt. Rom.* 54.) attribue l'invention du G à Spurius-Carvilius.

Le C eſt employé pour le K, ſur une pierre gravée que poſſédoit le comte de Carliſle, Anglois. On y voit une tête de Méduſe, avec le nom du grayeur *Soſocles*, écrit ainſi CΩCOCAΣ Le baron de Stoſch qui l'a publiée dans ſes *pierres gravées avec les noms des graveurs*, l'avoit écrit mal-à-propos par un K, CΩCOKAΣ.

Cet emploi du C pour le K, fut très-ordinaire chez les Latins ; & la cauſe de cette uſurpation étoit l'identité de prononciation : auſſi celle-ci fut-elle prolongée dans le moyen âge.

Selon Maxime-Victorin, il falloit employer le K lorſqu'il étoit ſuivi de la voyelle A. Voilà pourquoi l'on écrivoit au neuvième ſiècle *Karolus* plus ſouvent que *Carolus*, que l'on voit gravé plus ſouvent au huitième ſur les monnoies. On étudioit alors les grammairiens avec ardeur. La déciſion de quelques-uns d'entre-eux, fut embraſſée par divers ſavans, préférablement à l'opinion de Priſcien, qu'on n'avoit peut-être pas encore bien médité, ou qu'on ne jugeoit pas devoir l'emporter ſur des auteurs plus anciens que lui. Il n'eſt donc pas néceſſaire d'avoir recours aux Runes (comme l'ont fait quelques écrivains), pour nous apprendre ce qui portoit alors les peuples venus du Nord, à ſe ſervir du K plutôt que du C. Si cela étoit, on ne comprendroit pas pourquoi l'Angleterre, plus ſeptentrionale que la France, auroit retenu l'uſage du C ; tandis que le K auroit été employé par les François comme par les Suédois. (*Theſaurus Nummorum Sueco-Gothicorum ſtudio Elia Brenneri Stockolm*, 1731, *in*-4°.). Au reſte, l'époque de ce changement n'eſt pas préciſément attachée à l'empire de Charlemagne. Depuis cette époque on ne renonça pas entièrement à l'uſage du C devant l'*a*, pas même dans les monogrammes ; ſeulement le K prit faveur dans les diplômes & ſur les monnoies, où le C ne parut plus ſi fréquemment. (*Nouvelle Diplomatique.*)

Le C a pris ſouvent dans les manuſcrits latins la place du Q, à cauſe de la reſſemblance qui exiſtoit dans leurs prononciations. On y voit *cocus* pour *coquus*, *cotidie* pour *quotidie*, *cas*

pour *quas*, *coque* pour *quoque*, *com* pour *quom*, *cuando*, pour *quando*. Les marbres portent ſouvent *cointus* pour *quintus*; & on lit dans les Pandectes de Florence *coipe* pour *quippe*.

Les inſcriptions nous font voir quelquefois le C employé pour l'S; *Catullii* pour *Satullii*, *cotera* pour *ſotera*, & réciproquement *Aſte* pour *Acte*.

Il faut obſerver encore ſoigneuſement une faute des anciens copiſtes qui mettoient le C à la place du T. C'eſt ainſi qu'un manuſcrit de Capitolin (*in Maximin. c. 2.*) appelle *Ticus* un homme qui ſe nommoit vraiſemblablement *Titus*; & les premières éditions de Trebellius-Pollion (*Trigint Tyrann. c. 32.*) portent *acrocolicam ſtatuam* pour *acrocolitam*.

C déſignoit dans les faſtes & dans les calendriers, les ſeuls jours où il étoit permis d'aſſembler les comices.

C déſignoit dant l'arithmétique le nombre *cent*. Quelques grammairiens ont aſſuré qu'il ſignifioit *cent-mille*, lorſqu'on le ſurmontoit d'une ligne droite; mais ils n'en ont point donné d'exemple tiré des anciens monumens.

Ↄ, cette marque, ou le C retourné, déſignoit *Caia* ſur les marbres, & il déſignoit dans les nombres la ſicilique.

CC déſignoit *deux cent mille*, CCC *trois cent mille*, &c. Pline (*lib. VI. 22.*) nous en fournit un exemple: *Appoſitum*, dit-il, *oppido Pateſimundo, omnium ibi clariſſimo ac regia CC plubis.*

Lorſque les juges avoient à prononcer ſur le ſort d'un accuſé, on leur donnoit trois teſſeres, ſur leſquelles étoient gravées la lettre A initiale d'*abſolvo*, j'*abſous*; la lettre C, initiale de *condemno*, je *condamne*; & les lettres N. L. initiales des mots *non liquet*, *l'affaire n'eſt pas aſſez éclaircie*. Les juges donnoient leurs opinions en jetant dans une urne celle des trois teſſeres qui exprimoit leur ſentiment. De-là vint que la lettre C fut appelée *lettre triſte*, *littera triſti* (*Cicer. p. Milone, c. 6.*)

Quant à la prononciation du C chez les Romains, il paroît qu'elle a toujours été forte & analogue à celle du K, qu'il remplaçoit ſouvent. Nous l'avons conſervée entière dans les ſyllabes *ca*, *co* & *cu*; & nous l'avons adoucie mal-à-propos dans les deux autres *ce* & *ci*. Il eſt certain que les Romains prononçoient KE, & non pas CE. C'eſt de-là en effet que vient le ſel d'un jeu de mot de Cicéron, qui plaidant contre un homme qui avoit été cuiſinier, lui reprochoit cette profeſſion en lui diſant, *ego quoque tibi jure favebo*. On prononçoit alors *qoque* comme *koke*, & *coce* (cuſinier) auſſi comme *koke*; & l'on l'on ſait de plus que *jus*, *juris* eſt équivoque; car il ſignifie *droit* & *ſauſſe*. Si l'on eût prononcé du tems de Cicéron *coce*, *koce*, comme nous le faiſons, la première équivoque n'auroit pu ſubſiſter, & par conſéquent rien n'auroit pu déterminer celle du mot *jure*. D'ailleurs Spon (*Voyage de Grèce, part. 3. p. 40.*) a rapporté une inſcription qu'il croit avoir été gravée dans le quatrième ſiècle, ſur laquelle on lit CHEIONIO pour CEIONIO, comme prononcent les Italiens modernes:

CHEIONIO CONTUCIO V. C. OB
EGREGIA FACTA ET RARUM
VETERIS SANCTITATIS EXEM
PLAR, &c.

CAANTHUS, frère de Mélie. *V.* MÉLIE.

CAB, cabba, *cabus*, campſacès, capitha, meſure de capacité des ſolides, en Aſie & en Egypte; elle valoit en meſures de France $\frac{1011}{1000}$ de boiſſeau; elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{2}$ marès, ou 2 chénices, ou 4 log, ou 8 hémines.

CAB, chila, gerra, campſacès, meſure de capacité pour les ſolides de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit en meſure de France une pinte & $\frac{851}{1000}$; elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{2}$ marès, ou 2 chénices, ou 4 log, ou 8 mines.

CABALLINUS, ſurnom de l'Hippocrène, fontaine de l'Hélicon. *Voyez* HIPPOCRÈNE.

CABANE. Un des jeux favoris des enfans & des payſans de Rome, étoit de bâtir des *cabanes*. Horace & Tibulle en font mention. Le premier (*Sat. II. 3. 247.*):

*Ædificare caſas, plauſtello jungere mures.*

Et le ſecond (*II. 1. 23.*):

*Turbaque vernarum ſaturi bona ſigna coloni*
*Ludet, & ex virgis exſtruet arte caſas.*

La *cabane* de Fauſtulus ſubſiſta long-tems au milieu des édifices ſomptueux qui décorèrent la ville de Rome, ſur la fin de la république. Elle étoit placée au-deſſus des comices, auprès de la *Græcoſtaſis* & du figuier ruminal. Marliani (*Topog. urb. Rom. II. 17.*) croit que Plutarque déſigne ſon emplacement ſous le nom de *Germalus*. C'étoient peut-être les mêmes ruines que celles de la *cabane* de Romulus.

La *cabane* de Romulus n'étoit pas ſur le capitole, comme l'ont écrit quelques auteurs. Denys d'Halycarnaſſe dit expreſſément (*lib. I.*) qu'elle étoit ſituée ſur le Mont Palatin, du côté du grand cirque. C'étoit peut-être la *cabane* habitée autrefois par ces deux frères, qui, de ſimples bergers, devinrent les chefs d'une ville & d'une peuplade célèbres. Il y en avoit une pareille au capitole, que la ſuperſtition conſer-

dans ſa ſimplicité, & que l'on réparoit ſoin, lorſque le tems lui faiſoit ſentir ſes es; mais ſans rien changer à ſon antique licité. Elle fut conſumée du tems d'Auguſte, es flammes d'un ſacrifice que l'on y offroit. de cette ſeconde *cabane* qu'a parlé Ovide *t. III.* 185.) :

*Quæ fuerit noſtri ſi quæris regia nati,*
*Aſpice de canná ſtraminibuſque domum.*

certain que cette *cabane* n'avoit pu ſervir bitation à Romulus, puiſque le capitole ne oint renfermé dans Rome avant Tatius.

ABARET. Rien ne prouve mieux combien ulanum étoit grand & peuplé, que les cents maiſons publiques de cette ville, où donnoit à boire & à manger : une inſcription a conſervé la publication du bail d'une de aiſons, que nous nommerions aujourd'hui *ets*. La ville qui renfermoit ces neuf cents *ets*, & que la plupart des anciens écrivains lent *Herculanum*, eſt nommée par Pétrone *ilis Porticum* (*c.* 106.); & c'eſt de-là que ent ſon nom moderne de *Portici*.

tte inſcription étoit placée ſur la muraille maiſon d'où elle a été détachée, & portée le cabinet des tableaux antiques à Portici. proprement une affiche pour la location de & d'endroits où l'on donnoit à boire & nger : elle eſt unique dans ſon genre :

IN PRAEDIS IULIAE SP. F. FELICIS
LOCANTUR
ALNEUM VENERIUM ET NONGENTUM
TABERNAE
PERGULAE
ACULA EX IDIBUS AUG. PRIMIS. IN. IDUS.
AUG. SEXTAS
ANNOS CONTINUOS QUINQUE
S. Q. D. L. E. N. C.
A. SUETTIUM VERUM. AED.

apperçoit aiſément qu'il y avoit eu pré- ment ſur le mur une autre inſcription en ur noire, qui étoit, ſelon les apparences, e d'un autre bail, & ſur laquelle l'inſ- on qu'on vient de lire, a été écrite depuis uleur rouge. Winkelmann qui l'a publiée, onné la forme exacte que de quelques de cette inſcription, ayant été obligé de e à la dérobée; car il n'eſt permis à ne d'en prendre copie. Les lettres ſépa- ar des points dans la neuvième ligne, t ſans doute une formule connue alors; ourroient s'expliquer ainſi :

*Si quis dominam loci ejus non cognoverit,*
*Adeat Suettium Verum, ædilem.*

C'eſt-à-dire, « s'il y avoit quelqu'un qui ne con- » nût pas la propriétaire de ce lieu ou de ce » bain, il pourroit s'adreſſer à l'édile Suettius- » Verus. » La propriétaire ſe nommoit *Julia*, & ſon père *Spurius-Felix*. Les baux chez les anciens Romains, étoient ordinairement faits, comme parmi nous, pour un certain nombre d'années; celui-ci eſt pour cinq ans.

CABARNE, prêtre de Cérès, dans l'iſle de Paros. C'étoit, dit-on, le nom de celui qui apprit à Cérès l'enlèvement de ſa fille Proſerpine.

CABASI, dans l'Egypte. KABACITΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

*CABATORES de via ſacra.* Gruter (622. 1. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante, dans laquelle on lit *cabatores* pour *cavatores*, ſynonime de *cœlatores*.

D. M.
DECIMIORUM. FAUSTI
ET. FORTUNATI. CABATORES
DE. VIA. SACRA. FECERUNT
SIBI. ET. LIBERTIS. LIBERTA-
BUSQUE POSTERISQUE.

CABBA, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* CAB.

CABELLIO, dans les Gaules. COL. CABE.

Les médailles de cette ville ſont :
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
C'eſt aujourd'hui CAVAILLON.

CABINET d'antiquités, ou Muſeum. Voici l'arrangement qui paroît le plus commode pour faciliter aux ſpectateurs & aux curieux la connoiſſance des antiquités. (Les médailles & les pierres gravées ſont une claſſe particulière, dont la diſtribution ſe trouvera à leurs articles reſpectifs.)

Première claſſe, antiquités égyptiennes; deuxième claſſe, antiquités grecques; troiſième claſſe, antiquités étruſques; quatrième claſſe, antiquités romaines; cinquième claſſe, antiquités eccléſiaſtiques; ſixième claſſe, antiquités du moyen âge; ſeptième claſſe, antiquités des Barbares. Nous n'indiquons pas les ſubdiviſions de ces claſſes; parce qu'elles doivent être relatives au local & ſubordonnées aux diſtributions des ſalles que le *cabinet* occupera. Le *cabinet* de Sainte-Géneviève offre journellement au public cette claſſification pour les antiquités; & le *cabinet* du roi, qui eſt joint à ſa bibliothèque, eſt un beau modèle d'arrangement pour les médailles. Puiſſe la munificence du prince en faire

un modèle auſſi précieux pour la diſtribution de ſes antiquités !

Lorſque la diſtribution des ſalles empêchera de ſe conformer avec préciſion à l'ordre que nous venons d'indiquer, on pourra du moins expoſer dans la principale un tableau qui offrira aux ſpectateurs & qui leur donnera les points de ralliement.

CABIRA, dans le Pont cappadocien. KABHPΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Son type eſt l'Egide.

CABIRE, fille de Protée, fut aimée de Vulcain, qui la rendit mère des *Cabires* & des nymphes Cabirides, ſelon Strabon (*lib.* 10.)

CABIRES. Les dieux *cabires* étoient originairement Syriens ou Phéniciens; & tout ce qu'on ſait de leur origine & de leurs actions, ſe réduit au peu qui en eſt dit dans le fragment de Sanchoniathon, rapporté par Euſèbe; ſavoir, « que » les Dioſcures, appelés *Cabires*, *Corybantes* & » *Samothraces*, avoient été engendrés par Sydyk » (Sydyk étoit Jupiter ſuivant Bochart, & Noé » ſuivant quelques autres); qu'ils trouvèrent les » premiers l'art de bâtir des navires, & que du » tems de Crono (Cronos eſt le Saturne de la » fable), leurs deſcendans naviguant ſur la mer » avec des radeaux & des vaiſſeaux qu'ils avoient » conſtruits, échouèrent ſous le mont Caſius, » où ils conſacrèrent un temple. Dans un autre » endroit il eſt rapporté que Cronos donna la » ville de Béryte à Neptune & aux *Cabires*. » Il y a tout lieu de juger qu'ils furent déifiés enſuite par les Phéniciens, comme l'ont été preſque tous les hommes qui dans les premiers tems s'étoient diſtingués, ſoit par de grandes actions, ſoit par l'invention des arts utiles au genre humain; & l'on conçoit aiſément que les navigateurs qui paſsèrent les premiers de Phénicie en Grèce, y introduiſirent le culte qu'ils rendoient ſans doute aux *Cabires*, comme auteurs de la navigation.

Leur culte fut établi premièrement dans l'iſle de Samothrace, où vraiſemblablement ces navigateurs Péniciens abordèrent avant que de paſſer dans le continent. Mais quoiqu'on ne ſache point en quoi ce culte conſiſtoit primordialement, il y a toute apparence que les Grecs, qui ne vouloient rien devoir aux étrangers, y firent des changemens & y ajoutèrent les myſtères dont les hiſtoriens ſont ſouvent mention. En recevant le culte des *Cabires*, ils en usèrent à leur égard comme ils firent à l'égard de preſque tous les dieux qui leur étoient venus de Phénicie ou d'Egypte. Ils affectèrent de ſe les rendre propres, ſoit en changeant leurs noms, ſoit en déguiſant leur origine. Ils leur forgèrent, pour cet effet, des généalogies différentes, par leſquelles il paroiſſoit qu'ils étoient nés chez eux. De tous les dieux qu'ils adoptèrent de cette façon, il n'y en a point à qui ils ayent donné autant de pères & de mères, ni autant de noms différens, qu'ils en ont donné aux *Cabires*. Suivant quelques-uns des auteurs qui ont fait mention de ces dieux, ils étoient fils de Jupiter & de Calliope. On les fait auſſi fils de Jupiter & d'Electre, & encore fils de Jupiter & de Léda. D'autres mettent Jupiter lui-même & Bacchus au nombre des *Cabires*, & d'autres les diſent fils du Soleil & de Minerve. D'autres encore leur donnent pour mère la Nymphe Cabira, fille de Prothée; & pour père, Vulcain; & l'on croit que c'eſt un de leurs fils qui eſt repréſenté ſur des médailles de Theſſalonique, avec le nom de CABEIPOC: il y tient d'une main un marteau, de même que Vulcain eſt repréſenté ſur les monumens anciens, & il eſt habillé comme lui avec un bonnet ſur la tête. Le culte de Vulcain & de ſes fils étoit établi pareillement en Egypte, dans les iſles de Lemnos, d'Imbros, & ailleurs, où ils étoient honorés ſous le nom de *Cabires*, pour avoir trouvé le fer & l'art de le travailler.

Quelques auteurs prétendoient que le nom générique de *Cabires*, provenoit de celui de la Nymphe Cabira; & d'autres, du mont Cabirus, qui étoit en Phrygie. On le faiſoit auſſi dériver du mot *cabar* ou *cabir*, qui en hébreu & en phénicien ſignifie *grand*, *fort*, *puiſſant*; d'où les *Cabires* furent appelés grands dieux, *dii magni*. Quant aux noms particuliers que les Grecs leur avoient donnés, ceux dont il eſt le plus ſouvent fait mention, ſont *Caſtor* & *Pollux*, fils de Jupiter & de Léda. On en nomme deux autres, *Jaſion* & *Dardanus*, fils de Jupiter & d'Electre; deux autres encore, *Alcon* & *Eurimédon*, fils de Vulcain & de Cabira, auxquels on donne auſſi pour fils Camillus ou Cadmillus, c'eſt-à-dire, Mercure. Suivant Cicéron, trois autres appelés *Tritopatreus*, *Eubuleus* & *Dionyſius*, étoient fils de Jupiter & de Proſerpine. Mnaſéas (auteur Phénicien, qui, ſuivant Joſeph, avoit écrit en ſa langue l'hiſtoire de Phénicie), en a auſſi rapporté trois; ſavoir, *Axiéros*, *Axiocherſa* & *Axiocherſos*. Suivant Dionyſiodore, Axiéros eſt Cérès; Axiocherſa, Proſerpine; & Axiocherſos, Pluton; mais ſuivant Fourmont (dans ſes Réflexions critiques ſur les anciens peuples), Axiéros eſt Jupiter; Axiocherſos, Pluton; & Axiocherſa, Proſerpine; ce qu'il prétend montrer par l'explication qu'il donne de ces trois noms en hébreu ou en phénicien.

Il eſt dit dans le fragment de Sanchoniathon, que les *Cabires*, fils de Sydyk, étoient au nombre de ſept. Il y avoit eu en Béotie une ville dont les habitans portoient auſſi le nom de *Cabires*. Un d'eux, appelé *Prométhée*, ayant reçu Cérès chez lui, cette déeſſe lui laiſſa & à ſon fils Etneus,

un dépôt qui ſervit de fondement aux myſtères des *Cabires*. Pauſanias qui raconte ceci, y ajoute des particularités qui font juger que ces hommes, appelés *Cabires*, étoient miniſtres des dieux dont ils avoient pris le nom; & qu'ainſi les miniſtres des *Cabires* étoient appelés *Cabires* comme eux. Strabon dit la même choſe à-peu-près. Ce n'eſt pas tout-à-plusieurs des anciens auteurs ont confondu les *Cabires* avec les Curètes, les Corybantes, les Dactyles Idéens, les Telchiniens, & même avec les dieux pénates. Ils prétendoient que les uns & les autres étoient les mêmes divinités.

Il ne règne pas moins de confuſion dans ce qui concerne les myſtères de ces dieux. Tout ce qui les regardoit étoit myſtique, juſqu'à leurs noms, ſuivant Strabon. Hérodote rapporte qu'ils avoient un temple en Egypte, où les prêtres ſeuls avoient la permiſſion d'entrer; Pauſanias dit que leurs myſtères n'étoient connus que de ceux qui y étoient initiés, & qu'on ne pouvoit les divulguer ſans s'expoſer aux plus grands malheurs. Il en cite des exemples qu'il eſt inutile de rapporter. Suivant cet auteur, les myſtères de Cérès-*Cabiria* en Béotie, étoient les mêmes que ceux des *Cabires* en Samothrace. Si les initiés obſervoient avec tant de ſoin de n'en point parler, c'étoit ſans doute moins par la crainte d'en être punis, que parce que ces myſtères étoient infâmes, ſelon le récit qu'en fait Clément d'Alexandrie, en parlant du culte des *Cabires* chez les Etruſques.

Comment Caſtor & Pollux, qui étoient des dieux grecs, ont-ils pu être appelés *dieux Cabires Syriens* ſur quelques médailles grecques de Marc-Aurèle & de Lucius-Vérus? Si l'on trouvoit dans ce qui nous reſte d'écrits & de monumens anciens, quelque indice qui pût faire juger que les Phéniciens euſſent repréſenté les dieux *Cabires*, fils de Sydyk, ou leurs deſcendans, à-peu-près comme le ſont ceux auxquels les Grecs ont donné le nom de Caſtor & Pollux; ces médailles ne cauſeroient aucune difficulté. On ſeroit fondé à croire que les Grecs, en recevant des Phéniciens le culte de leurs dieux *Cabires*, les auroient fait repréſenter de la même façon, en leur donnant ſeulement, pour ſe les approprier, des noms Grecs, & pour pères des dieux originaires de leur pays. Mais le fragment de Sanchoniathon, qui eſt le ſeul monument de la haute antiquité où il ſoit fait mention des *Cabires*, ne contient rien qui puiſſe faire juger de la figure ſous laquelle les Phéniciens pouvoient les avoir repréſentés avant leur première navigation en Grèce; & puiſque dans les tems ſuivans ils les ont fait repréſenter ſur leurs monnoies à à la manière des Grecs, il y a lieu de préſumer qu'après leur avoir porté le culte de ces dieux, ils ont enſuite emprunté d'eux la figure & les ſymboles que les Grecs leur avoient attribués, ſans cependant reconnoître d'autres dieux *Cabires* que ceux qui étoient Syriens ou Phéniciens d'origine.

Cette préſomption ne paroîtra pas ſans fondement, ſi l'on fait attention à l'opinion qu'ils devoient avoir reçue de Caſtor & Pollux, par la célébrité qu'ils avoient acquiſe comme dieux auteurs & protecteurs de la navigation, & par le culte que leur rendoient non-ſeulement les navigateurs, mais auſſi les habitans des lieux maritimes. Ils n'ignoroient pas ſans doute les attributs qui leur étoient donnés. On les avoit mis au nombre des aſtres, & leurs conſtellations ſervoient à diriger la route des navires: elles étoient appelées *étoiles ſalutaires*. On ne faiſoit point de voyage par mer, ſans les invoquer auparavant. Quand on ſe trouvoit en danger, on formoit des vœux en leur adreſſant de nouvelles prières; & l'on ſe croyoit hors de péril, lorſqu'une de ces étoiles venoit à paroître. C'eſt de-là qu'ils étoient repréſentés ordinairement ſur les médailles, chacun avec une étoile au-deſſus de la tête. Ils étoient auſſi repréſentés ſur les navires par de petites figures qu'on attachoit à la proue ou à la poupe, & alors ils étoient mis au rang des *dieux patœques*; mais de ce bas-rang où ils étoient placés en ces occaſions, on les élevoit en d'autres au plus haut; c'eſt-à-dire, à celui des *grands dieux*. C'eſt ainſi qu'ils étoient appelés, ſuivant pluſieurs auteurs dont le témoignage, à cet égard, eſt confirmé par des inſcriptions latines & grecques. On trouve CASTORI ET POLLUCI DIIS MAGNIS dans les unes, & ΘΕΩΝ ΜΕΓΑΛΩΝ ΔΙΟΣΚΥΡΩΝ dans les autres. Le nom de *Dioſcures* eſt celui qu'on leur donnoit le plus communément; de ſorte qu'il leur étoit devenu propre, comme s'ils avoient été ſeuls fils de Jupiter.

Tous ces attributs, qui leur étoient donnés par les Grecs, s'accordoient avec les idées que les Phéniciens avoient de leurs *Cabires*, qui, ſuivant Sanchoniathon, avoient trouvé l'art de conſtruire des vaiſſeaux, & navigué les premiers à la mer; & en admettant que dans les anciens tems ils n'avoient repréſenté ces dieux ſous aucune image, comme on peut le penſer, il ne paroîtra pas extraordinaire qu'ils ayent adopté la figure qui étoit donnée aux Dioſcures par les Grecs. Mais pour ne pas laiſſer croire qu'ils les reconnoiſſoient & honoroient comme dieux originaires des Grecs, ils eurent ſoin de marquer ſur pluſieurs de leurs monnoies, que c'étoient leurs dieux *Cabires-Syriens* qui y étoient repréſentés. Telles ſont les médailles citées plus haut. Ce ſont les ſeules que l'on connoiſſe, où il ſoit fait mention des *Cabires-Syriens*. On ne peut douter que ce ne ſoit auſſi comme tels que Caſtor & Pollux ſont repréſentés ſur pluſieurs autres médailles phéniciennes, qui, avec ce type, contiennent ſeulement le nom des villes qui les ont fait frapper.

Comprenoit-on des déeſſes ſous le nom générique *Cabires* ? La réponſe à cette queſtion ſe trouve en partie dans ce qui a été dit ci-devant au ſujet des *Cabires* nommés *Axiéros*, *Axiocherſa* & *Axiocherſos* ; ſous leſquels noms les uns reconnoiſſent Cérès, Proſerpine & Pluton ; & les autres, Jupiter, Pluton & Proſerpine. Il a été auſſi fait mention de Cérès-*Cabiria*, dont le culte étoit particulièrement établi en Béotie, & accompagné de myſtères ſemblables à ceux des *Cabires* Samothraciens. La Nymphe Cabira, fille de Prothée, avoit eu de Vulcain, outre les trois *Cabires* appelés Alcon, Eurymédon & Cadmillus ou Mercure, trois filles qui ne ſont pas nommées autrement que *Cabirides*, auxquelles on offroit des ſacrifices dans l'iſle de Lemnos, comme à des divinités, ſuivant Strabon. Il n'eſt pas beſoin d'en dire davantage pour montrer que l'on comprenoit des déeſſes ſous le nom de *Cabires*, & pour faire voir en même-tems combien les idées que les anciens peuples avoient de ces dieux, étoient confuſes. Ce n'étoit qu'un nom appellatif, ſous lequel ils comprenoient des divinités de tout ſexe, de tout âge, de tout ordre & de tout étage, céleſtes, terreſtes, maritimes, infernales, auxquelles on donnoit différens attributs ; car, indépendamment des *Cabires*, qui, comme on l'a ci-devant remarqué, étoient réputés inventeurs de la navigation, on attribuoit auſſi aux uns l'invention du fer, aux autres l'invention des loix, des lettres & de l'écriture ; & à d'autres encore, l'invention des enchantemens, de l'uſage des plantes, &c. Le culte qui leur étoit rendu en différents lieux, étoit relatif à ces différens attributs.

Pour ce qui eſt de la ville qui a fait frapper les médailles citées plus haut, dont les unes repréſentent Caſtor & Pollux, & les autres des empereurs, des impératrices & leurs enfans ſous le nom de *Cabires Syriens*, il ſembleroit d'abord que ce devoit être la ville de Béryte, par les raiſons ſuivantes. Etienne de Byzance rapporte qu'elle avoit été bâtie par Saturne ; & ſelon le fragment de Sanchoniathon, Saturne l'avoit donnée à Néptune & aux *Cabires*. Leur culte y étoit établi ; & l'on en a pluſieurs médailles autonomes, dont les unes repréſentent la tête de Caſtor avec ſon bonnet ſurmonté d'une étoile, & dont les autres portent le ſymbole des Dioſcures, c'eſt-à-dire, deux bonnets avec une étoile au-deſſus de chacun. Cependant d'autres raiſons empêchent de lui attribuer celles dont il eſt ici queſtion. Cette ville fut faite colonie par Jules-Céſar ; & depuis ce tems-là, toutes les médailles qui y ont été frappées en grande quantité, ont des légendes latines. On n'en trouve aucune impériale avec des légendes grecques : on en a même une autonome latine. Il n'eſt pas vraiſemblable que pendant qu'elle faiſoit frapper en cette langue des médailles pour tous les empereurs, & particulièrement pour Antonin, dont pluſieurs ſe trouvent parmi celles des colonies, elle en ait fait frapper d'autres avec des légendes grecques pour le même empereur. Il y a tout lieu de juger que celles-ci appartiennent à la ville de Tripolis en Phénicie, tant par rapport à leur fabrique & au palmier qui s'y trouve repréſenté, ainſi que ſur d'autres médailles de cette ville, & non ſur celle de Béryte, que par rapport au type des Dioſcures, que contiennent preſque toutes les médailles qui y ont été frappées depuis Auguſte juſqu'à Elagabale. Parmi ces médailles grecques impériales de Tripolis, il y en a ſur-tout beaucoup d'Antonin ; ce qui a fait dire à Vaillant que c'étoit une marque que les Tripolitains en avoient reçu des bienfaits. Les médailles préſentes fortifient la conjecture de cet antiquaire, en ce qu'elles font voir que les Tripolitains avoient porté la reconnoiſſance juſqu'à regarder & honorer cet empereur & tous ceux de ſa famille, comme leurs dieux *Cabires*. Au ſurplus, il eſt probable que Tripolis avoit emprunté leur culte de la ville de Béryte, dont elle n'étoit pas éloignée ; mais ſans cela, il devoit s'y être introduit par ſes propres habitans, puiſque cette ville maritime où il ſe faiſoit un grand commerce, comme il s'y en fait encore préſentement, devoit être peuplée de négocians & de gens de mer, qui tous avoient ces dieux en ſingulière vénération, les regardant comme leurs conducteurs & leurs ſauveurs dans le cours de leurs navigations.

*Cet article eſt de Pellerin. ( Mélange de médailles, tome I. p. 82. ).*

La plupart des princes alloient à Samothrace ſe faire initier aux myſtères redoutables de ces grandes vinités. Cadmus, Orphée, Hercule, Caſtor & Pollux, Ulyſſe & les autres héros de la guerre de Troye ; Philippe, père d'Alexandre, & beaucoup d'autres ont fait ce voyage ; & ce qui les y portoit, c'eſt qu'outre qu'on croyoit recevoir des dieux *Cabires* de grands ſecours dans les expéditions dangereuſes, ſur-tout dans les tempêtes, on voyoit que les peuples portoient un grand reſpect à ceux qui avoient participé à ces myſtères Ces myſtères étoient fort reſpectables, & on avoit grand ſoin de ne point les révéler : les auteurs mêmes qui en ont fait mention, retenus par je ſais quel reſpect religieux, n'oſent entrer dans aucun détail ſur les myſtères de Samothrace. Les prêtres ſe ſervoient auſſi d'une langue qui leur étoit particulière, pour n'être pas entendus du peuple. Les Corybantes étoient les miniſtres de ces myſtères, non-ſeulement à Lemnos & à Imbros, mais encore dans toute la Phrygie.

CABIRIA, ſurnom de Cérès, qui étoit la première des divinités Cabires : elle avoit un bois ſacré, ſous ce nom, dans la Béotie.

CABIRIDES,

CABIRIDES, Nymphes, filles de Vulcain & de Cabire.

CABIRIES, fêtes inſtituées en l'honneur des Cabires : elles ſe célébrèrent d'abord à Lemnos, furent enſuite adoptées par les habitans des iſles de Samothrace & d'Imbros ; & paſsèrent de-là dans la Grèce, à Athènes, mais ſur-tout à Thèbes, où elles devinrent célèbres. Les initiations aux myſtères des Cabires, ſe pratiquoient en plaçant le proſélyte couronné d'olivier, & ceint d'une écharpe de pourpre, ſur un trône autour duquel les prêtres formoient diverſes danſes. On appeloit cette cérémonie Θρόνωσις & Θρονισμὸς, *introniſation.*

CABOCHON. On appelle *cabochon* une pierre précieuſe qui eſt ſimplement polie ſur ſa ſurface, ſans facettes. Les reliquaires anciens en ſont ornés avec profuſion ; & l'on peut croire que c'étoit la forme la plus ordinaire que les anciens donnaſſent aux pierres précieuſes. Les Orientaux taillent encore le rubis en *cabochon.*

CABOTAGE, navigation qui ſe fait le long des côtes, par oppoſition à la navigation de la haute mer. On a cru fauſſement que les anciens ne pratiquoient que le *cabotage ;* car il y a grande apparence que les Carthaginois ſe ſont élevés dans l'Océan à une hauteur telle qu'ils n'auroient pu le faire ſans perdre les côtes de vue. Si les Egyptiens ont doublé le Cap de Bonne-Eſpérance ſous le règne de Ptolémée-Philadelphe ; qui pourra encore refuſer aux anciens la navigation en haute-mer ?

CABRUS, ou Caprus, dieu particulier qu'on honoroit à Phaſélis, ville de Pamphilie, & à qui on offroit des petits poiſſons ſalés en ſacrifice. De-là vint que l'on appela proverbialement du poiſſon ſalé, un *ſacrifice de Phaſélites.*

*CABUS.* Voyez CAB.

CACA, ſœur du fameux Cacus, fut miſe au rang des déeſſes, parce qu'elle avoit averti Hercule du vol que ſon frère avoit fait de ſes bœufs. Elle avoit un petit temple dans lequel des veſtales lui offroient des ſacrifices, & entretenoient un feu ſacré, comme dans le temple de Veſta. (*Servius, Æneid. VIII.* 190.)

CACHET. } Les teſtamens des Romains
CACHETER. } étoient ſcellés avec des ſceaux que l'on appliquoit après qu'on avoit percé ces actes, & paſſé trois fois par les trous le lin qui les enveloppoit. Cette manière de ſceller les teſtamens fut établie par le ſénat du temps de l'empereur Néron. *Adversùs falsarios*, dit Suétone, *tunc primùm repertum, ne tabulæ niſi pertuſæ, ac ter lino per foramina trajecto obſignarentur.* Elle paſſa en Germanie & dans les Gaules, où elle ſe maintint au moyen âge, comme le font voir les formules de Marculfe & de Lindenbrone. On écrivoit au-dehors du teſtament les noms de ceux qui y avoient appoſé leurs *cachets.* La reconnoiſſance du ſceau étoit néceſſaire chez les anciens, comme il paroît par les actes publics de Ravenne. Dès le tems de Plaute & de Cicéron, on reconnoiſſoit le ſceau appliqué ſur le lin avant que de le rompre. *cognoſce ſignum*, dit le premier. Sur quoi Taubman fait cette remarque : *Linum fuit vinculum quo epiſtola obligabatur, & cui ſignum ipſum impoſitum impreſſumque. Nec epiſtolam aperire fuit, niſi illo ſoluto. Indè* LINUM INCIDERE *apud Cicer. & paſſiva vulgataque phraſis,* SOLVERE EPISTOLAM. *Ferè autem ſignum cum eo fractum : ideoque jubebant ſemper ante apertionem ſigna agnoſci, fidei cauſsâ. Ita & Cicero in Catil.* OSTENDI TABULAS LENTULO, ET QUÆSIVI COGNOSCERET-NE SIGNUM ? L'uſage de mettre le ſcellé ſur les biens des défunts, étoit pratiqué chez les Romains. Agrippine, mère de Néron, fit apposer ſes ſceaux ſur les effets d'une dame nommée Acerronie, pour ſe les approprier.

Les Grecs & les Romains *cachetoient* de même leurs lettres. Ils entouroient avec du fil les tablettes de cire, au-dedans deſquelles elles étoient écrites, & ils imprimoient leurs *cachets* ſur la cire qui étoit appliquée extérieurement à ce fil. *Voyez* ANNEAUX.

*CACULA.* Les Romains appeloient de ce nom les valets de l'armée, ou goujats. Ces mercenaires n'étoient point enrôlés dans la milice.

*CACUNUS* (Jupiter). Ficoroni avoit donné au muſeum du collége romain, une petite lame de bronze, ſemblable à un taliſman, ſur laquelle on liſoit :

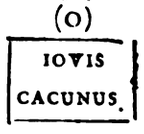


Les antiquaires de Rome croyoient y voir un ſurnom de Jupiter relatif aux fonctions animales de l'homme, & analogue à ſes autres ſurnoms ΑΠΟΜΥΙΟΣ, DAPALIS, KATAIBATHΣ, PISTOR, TRAGŒDUS & STERCULIUS ou STERCUTIUS. Le père Lupi, Sicilien, célèbre par ſes écrits ſur l'antiquité, détruiſit cette illuſion (*Epitaphi. Severæ. pag.* 75.) en liſant IOVI. S. C. ACUNUS : C. Acunus a dédié ce monument à Jupiter.

CACUS, fils de Vulcain, monſtre demi-homme, étoit, dit Virgile, d'une taille énorme : ſa bouche vomiſſoit des tourbillons de flamme. Des têtes ſanglantes étoient ſans ceſſe ſuſpendues à la porte de ſa caverne creuſée dans le Mont-Aventin. Hercule, après la défaite de Géryon, conduiſit ſes troupeaux ſur les bords du Tibre, & s'endormit pendant qu'ils paiſſoient : *Cacus* eut la hardieſſe d'en voler huit. Pour ne pas être découvert par les traces de leurs pas, il les traîna à reculons par la queue dans ſon antre. Hercule

ſe diſpoſoit à quitter ces pâturages, lorſque les bœufs qui lui reſtoient, ſe mirent à mugir. Les vaches renfermées dans la retraite de *Cacus*, leur répondirent par des mugiſſemens, & décelèrent le vol. Hercule furieux courut vers la caverne; mais l'ouverture en étoit bouchée avec un rocher énorme, que des chaînes de fer, forgées par Vulcain, tenoient ſuſpendu. Le héros déracine les rochers d'alentour, s'élance dans la caverne à travers les tourbillons de flamme & de fumée, que vomiſſoit le monſtre; il le ſaiſit, lui ſerre la gorge, & l'étrangle. En mémoire de cette victoire, les habitans du Mont-Aventin célébrèrent tous les ans une fête en l'honneur d'Hercule.

Les poëtes latins ont célébré à l'envi la défaite de *Cacus*.

CADAVRE. Les anciens croyoient que les divinités ne pouvoient jeter les yeux ſur un corps mort, ſans contracter une ſouillure.

On trouvera dans l'article FUNÉRAILLES, les détails des pratiques relatives aux corps morts, depuis le moment du trépas juſqu'à celui de la ſépulture incluſivement.

CADI, en Phrygie. ΚΑΔΟΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Cette ville a fait frapper ſous l'autorité de ſes Archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Claude, de Domitia, de Gordien Pie, de Tranquilline, de Valérien, de Philippe fils, de Gallien.

CADIX (Médailles de). *Voyez* GADES.

CADMIE. Cette terre métallique, employée par les Médecins grecs & romains, qui la tiroient des fourneaux où l'on fondoit les mines, & où elle s'attachoit aux parois de ces fourneaux, eſt reconnue aujourd'hui pour la chaux du demi-métal appelé *zinc*. Elle accompagne toujours le fer, ſouvent les autres métaux; & elle ſe ſublime pendant leur fuſion.

CADMILUS, *ou* CADMÉLUS, *ou* CADMUS. C'eſt le nom que les Béotiens donnoient à Mercure, qu'ils comptoient au nombre des Cabires. Mercure Cadmilus étoit honoré dans l'iſle de Lesbos, où il avoit tendu la nymphe Iſſa mère du fameux devin Prylis. *Voyez* CABIRES.

CADMUS, fils d'Agénor, & frère d'Europe. Europe ayant été enlevée par Jupiter & tranſportée en Crète, Agénor ſon père ordonna à ſes trois fils d'aller chercher leur ſœur, avec défenſes de revenir à ſa cour ſans la remener. *Cadmus*, après bien des courſes, ayant perdu l'eſpérance de la trouver, alla conſulter l'oracle d'Apollon, qui lui dit que, dans un champ déſert, il trouveroit une geniſſe qui n'avoit point porté le joug » Suivez-la, » dit l'oracle, & bâtiſſez une ville dans le pâturage où elle s'arrêtera: vous donnerez à ce » pays le nom de Béotie ». A peine *Cadmus* fut-il ſorti de l'antre d'Apollon, qu'il vit la vache déſignée par ce dieu. Il la ſuivit; & après avoir marché long-temps, la geniſſe s'arrêta. *Cadmus* voulant témoigner ſa reconnoiſſance aux dieux par un ſacrifice, ordonna à ſes compagnons de puiſer de l'eau. Ils allèrent à une fontaine dont la ſource étoit dans une grotte qui ſervoit de retraite au dragon de Mars. Ce monſtre étoit couvert d'écailles les plus dures; il étoit d'une grandeur & d'une groſſeur démeſurées; le feu ſortoit de ſes yeux; ſon corps paroiſſoit enflé du venin qu'il renfermoit; ſa gueule étoit armée de trois rangs de dents & de trois langues aiguës, qu'il remuoit avec une rapidité incroyable, & dont les bleſſures donnoient la mort la plus prompte. Le bruit que firent les compagnons de *Cadmus* en puiſant de l'eau, réveilla le dragon, qui les dévora. Surpris de ne les pas voir revenir, *Cadmus* alla les chercher, & trouva le dragon qui ſe repaiſſait des reſtes de leurs cadavres: il le combattit, & il le tua autant par adreſſe que par force. Tandis que le héros conſidéroit la grandeur énorme du ſerpent qu'il avoit vaincu, il entendit une voix qui lui diſoit: » Pourquoi, fils d'Agénor, con» temples-tu ainſi ce ſerpent? On te verra un » jour ſous la même figure ». Alors Pallas, qui le protégeoit, lui ordonna de ſemer les dents de ce dragon. Il obéit, & elles produiſirent une moiſſon de gens armés qui s'entretuèrent tous ſur le champ, à l'exception de cinq, Edéus, ou Udéus, Hypérénor, Pélore, Ectonius, & Echion, qui devint gendre de *Cadmus*, en épouſant Agavé. Ce dieu les adopta pour ſes compagnons; ils lui aidèrent à bâtir la ville que l'oracle lui avoit ordonné de fonder; & on la nomma *Sparte*. Voyez MENECEE.

La ville que *Cadmus* bâtit fut nommée *Thèbes*: mais pour accorder la fable, qui dit que les murs de Thèbes furent élevés par l'harmonie de la lyre d'Amphion, quelques auteurs ont écrit que *Cadmus* ne bâtit qu'une citadelle nommée *Cadmée*, & qu'il jeta ſimplement les fondemens de Thèbes. Quand ſa ville fut bâtie, il épouſa Hermione, fille de Mars & de Vénus. Tous les dieux, Junon ſeule exceptée, aſſiſtèrent à ce mariage, qui fut des plus heureux dans les commencemens. *Cadmus* ſe voyoit gendre de deux des plus grandes divinités; ſon royaume étoit floriſſant; il étoit aimé & reſpecté de ſes ſujets: il étoit père d'un fils nommé Polydore, & de quatre filles, Ino, Agavé, Autonoë & Sémèle. Mais l'implacable Junon ne put pas voir long-temps cette félicité d'un œil tranquille. Le premier chagrin qu'elle cauſa à *Cadmus*, fut le malheur d'Actéon, fils d'Autonoë. Sémèle fut enſuite tuée par la foudre de Jupiter. Penthée, fils d'Agavé, fut déchiré par les Bacchantes, du nombre deſquelles étoit ſa propre mère. Ino enfin ſe précipita dans la mer

avec ſes enfans. La maiſon de Polydore ne fut pas plus heureuſe; car il devint aïeul de Laïus père d'Œdipe.

*Cadmus* ne pouvant plus réſiſter à la douleur que lui cauſoient tous ces deſaſtres, & croyant qu'il devoit les attribuer moins à ſa perſonne, qu'à l'endroit choiſi pour ſon établiſſement, abandonna ſa ville nouvelle; & après avoir erré long-temps, il aborda dans l'Illyrie avec Hermione ſon épouſe, qui l'avoit toujours accompagné. Un jour qu'ils s'entretenoient des calamités de leur maiſon, *Cadmus* ſe rappela le dragon qu'il avoit tué. » N'étoit-il pas, dit-il, » conſacré à quelque divinité? N'eſt-ce pas lui qui » nous a attiré tous les malheurs dont nous avons » été affligés? Si les dieux vengeurs annoncent, » par tous ces déſaſtres, qu'ils veulent me punir » de ce crime, je les prie de me changer moi- » même en ſerpent ». Sa prière fut exaucée ſur le champ Hermione voulut encore partager le ſort de ſon mari, & elle obtint la même grace.

On a dit auſſi que *Cadmus* ayant régné long-temps avec ſa chère Hermione, vit ſe former contre lui une conjuration. Il fut chaſſé du trône; & Penthée, ſon petit-fils, ayant pris la couronne, il fut obligé de ſe retirer, avec ſa femme & ſon fils Polydore, en Illyrie, où il mena une vie fort cachée. Apollodore prétend cependant qu'il commanda l'armée des Illyriens, qui le choiſirent enſuite pour leur roi. Polydore retourna depuis à Thèbes, où il ſuccéda à Penthée.

Si l'on conſulte dans l'article de BACCHUS, l'explication des Dionyſiaques de Nonnus, écrite par M. Dupuis de Lizieux, on y verra ce qu'il penſe de la fable de *Cadmus*.

CADOS, meſure grecque de capacité. *Voyez* KERAMION.

CADRAN. L'article GNOMONIQUE du Dictionnaire des Mathématiques de cette Encyclopédie, ne nous laiſſe que très-peu de choſe à dire ſur les *cadrans* des anciens.

Vitruve, Cléomède, Macrobe & Marcien Capella décrivent les *cadrans* ſolaires équinoxiaux, dont on ſe ſervoit en Egypte, & par le moyen deſquels Eratoſthène meſura ou vérifia la meſure de la terre. (*Vitruv. Architect. lib. IX, cap. 9... Cleomed. de Meteorolog.... Macrob. in ſom. Scip. lib. I. cap. 20.... Mart. Capell. lib. de Geometria.*) Ces *cadrans* étoient des hémiſphères concaves, du milieu deſquels s'élevoit un ſtyle perpendiculaire: il ſeroit ridicule de dire avec Appion, qu'on avoit placé ces *cadrans* ſur des obéliſques ou ſur des colonnes au haut deſquelles il eût fallu monter avec des échelles pour obſerver la déclinaiſon de l'ombre. Quoique les prêtres de l'Egypte employaſſent très-ſouvent ces inſtrumens, ils faiſoient néanmoins plus de cas de leurs hydroſcopes & des horloges d'eau.

Il paroît que les Grecs ne connurent d'abord que les *cadrans* équinoxiaux, apportés ſans-doute de l'Egypte par les philoſophes qui alloient y puiſer la connoiſſance de la ſageſſe & des arts. C'eſt en effet à un philoſophe, Anaximandre, que Diogène Laerce (*c. II.*) fait honneur du premier *cadran* que l'on eût vu dans la Grèce, & qu'il fit à Lacédémone, pour indiquer les équinoxes, les ſolſtices, & par leur moyen les ſaiſons.

Les Romains ignorèrent long-temps les principes les plus ſimples de la conſtruction des *cadrans*; car ils ſe ſervoient encore en 304 d'un *cadran* qu'ils avoient rapporté de Catane, quoiqu'il eût été tracé pour la latitude de cette ville de Sicile.

Les anciens plaçoient quelquefois les *cadrans* ſur des cippes, ou de petites colonnes. On trouva en 1759, dans le port de *Nettuno*, l'ancien *Antium*, un vaſe d'argent antique, ſur lequel on voit un *cadran* placé de même Le P. Paciaudi a publié & expliqué ce beau monument dans ſes *Opera Antiquaria*.

On a découvert depuis à Pompeia un *cadran* de marbre expliqué par le même ſavant dans ſes *Monumenta Peloponneſiaca*; les lignes en ſont tracées avec du cinabre.

*CADUCEATOR.* Les Romains déſignoient par ce nom un héraut qui portoit toujours un caducée pour marque de ſa miſſion. Quelques écrivains ont voulu diſtinguer les *caducéateurs* qui auroient porté ſeuls les propoſitions de paix, des féciaux qui auroient déclaré ſeuls la guerre aux ennemis des Romains. Mais cette diſtinction n'eſt pas fondée, & l'on peut regarder les deux noms de ces héraults comme de véritables ſynonymes.

CADUCÉE. C'eſt une baguette autour de laquelle on voit deux ſerpens entrelacés, ſurmontés de deux ailes. La fable dit que Mercure ayant rencontré un jour deux couleuvres qui ſe battoient, il les ſépara avec ſa baguette. D'autres diſent que Rhéa, pour éviter les pourſuites de Jupiter qui étoit amoureux d'elle, ſe changea en couleuvre: le dieu ſe métamorphoſa auſſi en ſerpent, & Mercure les réunit. Sous cette forme, le *caducée* eſt le ſymbole de Mercure, qui paſſoit pour le négociateur des dieux auprès des hommes. Avec cette verge puiſſante, Mercure conduit les ames aux enfers, dit Virgile, & quelquefois les en fait ſortir: il chaſſe les vents & diſperſe les nuages. Les deux ſerpens du *caducée* marquent la prudence; & les deux ailes, la diligence. On donne auſſi quelquefois le *caducée* à Bacchus, parce qu'il avoit réconcilié Jupiter avec Junon, dans le temps de leurs querelles domeſtiques. Ce *caducée* eſt ſouvent remplacé dans les mains de Mercure, ſur les monumens antiques, par une ſimple baguette. C'étoit celle qu'Apollon avoit donnée au fils de Maïa, en échange de ſa lyre.

Dès le temps de l'expédition des Argonautes, le *caducée* étoit l'attribut diſtinctif & la ſauvegarde des hérault, des envoyés & des ambaſſadeurs, dont la perſonne étoit ſacrée. Ils le portoient de la main droite. Les ſupplians voulant s'aſſurer un libre paſſage ſur les terres de leurs ennemis, portoient auſſi le *caducée*. Dans les *Argonautiques* d'Apollonius, Jaſon prend un *caducée* lorſqu'il débarque ſur les terres de Colchos, & qu'il va trouver le roi Aëte. Dans les jours de triomphe, on entouroit de rameaux d'olivier les *caducées*. On les couronnoit même : c'eſt ainſi que nous voyons dans Plutarque (*in Theſeo*) le hérault de Théſée arrivé à Athènes, mettre ſur ſon *caducée* la couronne que l'on vouloit placer ſur ſa tête.

CADUCEE ſur les médailles de Calacta, de Lacédémone, de Taba, & de Megara en Sicile.

*CADUCUM auſpicium.* Voy. AUSPICE.

CÆANTOLUS, Roi de Galatie. KAIANTOAOY.

Ses médailles ſont :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

*CÆCILIA*, famille romaine dont on a des médailles :
C. en argent.
C. en bronze.
O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont : *BALEARICUS*, *CALVUS*, *CAPRARIUS*, *CELER*, *CRETICUS*, *CRASSUS*, *CORNUTUS*, *DELMATICUS*, *MACEDONICUS*, *METELLUS*, *NIGER*, *NUMIDICUS*, *PIUS*, *SILANUS*.

Goltzius en a publié des médailles i connues depuis lui.

*CÆCINA*, famille romaine dont on a des médailles :
R. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

CÆCULUS. *Voy.* CECULUS.

*CÆDICIA*, famille romaine dont on ne trouve des médailles que dans Goltzius.

*CÆLATOR de ſacra aula.* Muratori (903. 4.) rapporte une inſcription dans laquelle il eſt parlé d'un ciſeleur attaché au palais des Auguſtes.

*CÆLESTI AUGUS.* Muratori (1979. 1. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante qui demande un nouvel Œdipe. Elle a été trouvée en Galice.

CAELESTI
AUG.
PATERNI
CONSTANTII
QUI ET
VV. SS.

*CÆLIA*, famille romaine dont on a des médailles :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

*CÆLIUM*, en Italie. KAIAINΩN.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RR. en bronze.
O. en argent.
O. en or.
Leur type ordinaire eſt un trophée.

*CÆNACULA.* Ce mot doit ſignifier dans le bail des *cabarets* (*voy.* ce mot) d'Herculanum, les chambres des maiſons publiques où l'on donnoit à boire & à manger. Nous rapporterons à cette occaſion une inſcription qui, à la vérité, eſt imprimée dans le Recueil de Gruter, mais ſans indication du lieu où elle ſe trouve :

HUJUS. MONUMENTI. SI. QUA. MACERIA.
CLUSUM. EST. CUM. TABERNA. ET. CENACULO.
HEREDES. NON. SEQUETUR
NEQUE. INTRA. MACERIAM. HUMARI.
QUEMQUAM. LICET.

Elle eſt fixée contre le mur d'une tour, au paſſage du fleuve Glarigliano, anciennement le fleuve Liris,

CÆNE, iſle. KAINON.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire eſt un griffon courant.

CÆNEUS. *Voyez* CÉNÉE.

*CÆPIO*, ſurnom de la famille *SERVILIA*.

*CÆRITES*, les habitans de *Cère* dans l'Etrurie. Lorſque les Gaulois eurent pris Rome, les Romains ſe réfugièrent à *Cère*, & y tranſportèrent les veſtales avec le feu ſacré. Les *Carites* firent plus que de les bien recevoir ; ils pourſuivirent les Gaulois, les défirent, & rapportèrent une partie du butin que leur avoit fourni le pillage de Rome. Feignant d'être reconnoiſſans de ſervices auſſi grands, les Romains accordèrent aux *Carites* le droit de cité ; mais ils mirent à cette faveur une reſtriction odieuſe, en leur refuſant le droit de ſuffrage dans les comices, & celui d'être élevés aux dignités de la République. Strabon (*lib. v. p.* 152.) leur reproche ce raffinement d'ingratitude.

*CÆRITES TABULÆ*, étoient le tableau ſur lequel les cenſeurs faiſoient inſcrire les citoyens qu'ils puniſſoient par la privation du droit de ſuffrage. On appeloit cette punition, *in Caritum tabulas relatio.* Ce tableau portoit le nom des *Carites*, parce qu'il contenoit les noms de ceux

qui, perdant pour toujours ou pour un temps limité le droit de ſuffrage, ne jouiſſoient pas autrement de la cité, que les *Cærites*. Au reſte, cette punition n'étoit pas la plus forte qu'infligeaſſent les cenſeurs. Il y avoit encore *relatio in ærarios* (*voy.* ÆRARIUS), qui non-ſeulement privoit le citoyen dégradé du droit de ſuffrage, mais encore de tous les avantages de la cité; ce qui le rendoit tributaire du fiſc.

*CÆRULEUS color.* Voyez BLEU.

*CÆSAR*, ſurnom de la famille Julia.

*Cæsar*, ce ſurnom de la famille *Julia* eſt devenu le nom propre d'un célèbre Romain, & le nom générique des empereurs & des princes romains. (*Voy.* CESAR).

KAICAPEΩN, *Cæſarea*, Cæſarée.

Lorſque ce mot précède un nom de ville, il n'indique point quelque *Céſarée*, mais un titre (*ville de Céſar*) dont cette ville ſe qualifioit. C'eſt ainſi qu'on lit ſur les médailles de Tyr & de Tralles, KAICAPEΩN. KIBYPATΩN, & KAICAPEΩN. TPAΛΛIANΩN.

CÆSAR-AUGUSTA, dans l'Eſpagne.

C. A, dans une couronne.

C. C. A. *Colonia Cæſarea-Auguſta.*

Cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguſte, de Livie, d'Agrippa, de Tibère, de Germanicus, d'Agrippine mère, de Néron avec Druſus, de Caligula.

Pellerin a reſtitué à *Cæſarea-Auguſta* de Phœnicie, celles qui ont C. A. ou des époques; & il ne lui laiſſe que C. C. A.

CÆSAREA-AUGUSTA, de Phœnicie.

C. A. *Cæſarea-Auguſta.*

Pellerin a reſtitué à cette ville des médailles frappées en l'honneur d'Auguſte & d'autres empereurs, portant ces deux lettres initiales avec les époques. Vaillant les avoit attribuées mal-à-propos à *Cæſar-Auguſta* d'Eſpagne.

CÆSAREA-GERMANICIA, dans la Syrie. KAICAPEIAC ΓEPMANIKHC. & ΓEPMANIKEΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Commode, de Sévère, de Domna, d'Elagabale, de Mamée, de Philippe jeune, d'Hadrien, de Diaduménien, d'Alex. Sévère, de Valérien.

CÆSARÉE, en Bithynie. KAICAPEIAC.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

Leur type ordinaire eſt une flèche.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, de Néron. Vaillant lui en a mal-à-propos attribué une de Caracalla.

CÆSARÉE, près du mont Argœus dans la Cappadoce. KAICAPEΩN TΩN ΠPOC ΑPΓAIΩ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de M.-Aurèle, de Vérus, de Sept. Sévère, de Caracalla, &c.... juſqu'à Trébonien-Galle.

CÆSAREE, près d'Anazarbus en Cilicie. KAICAP. TΩN. ΠPOC. TΩ. ANAZAP.

Hunter poſſédoit une médaille de bronze portant cette legende, & pour les deux types, deux têtes de femme voilées, que M. Combe attribue à cette *Cæſarée.*

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron (*Eckhel*) d'Antonin, de M.-Aurèle avec Vérus.

CÆSAREE, dans la Paleſtine. KAICAPEΩN & KAIKAPEIAC. AIBANOY.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, de Lucius Cæſar, de Caligula, de Claude, de Meſſaline, de Néron, d'Alexandre-Sévère, d'Antonin, de M. Aurèle.

Vaillant lui a attribué mal-à-propos les médailles latines de *Cæſarée*-du-Liban. (*Voy. ſur cet objet Pellerin, Eckhel, &c.*)

On ne trouve que très-rarement des noms de magiſtrats ſur les médailles impériales de Paleſtine.

CÆSARÉE près du Liban, dans la Phœnicie. COL. CÆSARIA. LIB. ΦAA. *Colonia Cæſaria Libera Flavia.*

COL. FR. FL. AUG. CÆSAR. *Colonia Prima Flavia Auguſta Cæſarea.* — C. A. C. *Colonia Auguſta Cæſarea.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Titus, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Fauſtine jeune, de Vérus, de Commode, de Sept. Sévère, de Domna, de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, d'Alex. Sevère, de Dèce, d'Hoſtilien, de Voluſien, de Philippe-Père, d'Annia Fauſtina; d'Etruſcille, d'Herennius, de Treb. Gallus, de Valérien.

CÆSARÉE, près du mont Panius, dans la Samarie. KAICAPEIAC. CEBACTHC. & KAICAPEIA. ΠANIAC.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec ſon époque, en l'honneur de M. Aurèle, de Lucille, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Sévéra.

*CÆSENNIA*, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en bronze grec.

O. en or.

O. en argent.

*CÆSIA*, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

*CÆSITIUS color.* Voyez. *Blanc.*

*CÆSIUS color.* Bleu-clair, opposé à *Caruleus color*, bleu-foncé. Minerve eſt ſurnommé en grec γλαυκῶπις; ce mot eſt traduit dans les auteurs latins par *oculis cæſiis*, aux-yeux-bleus.

Quelques philologues ont dérivé *Cæſius*, de *cædes*, carnage, & ils aſſurent que cette couleur dans les yeux annonçoit un caractère ſanguinaire, ſans en déterminer la nuance. On ſent combien eſt frivole une explication auſſi vague.

*CÆSO* & *CÆSAR*, ſurnoms de ceux qui avoient été tirés du ventre de leur mère par une incision latérale. Pline (*VII. 9.*) *primus Cæſar à cæſo matris utero dictus; quæ ea cauſa & Cæſones appellati.*

*CÆSONIUS*, ſurnom de la famille *Calpurnia*.

CÆUS, un des enfans de la Terre qui entreprirent de détrôner Jupiter.

*CAIÆ.* Toutes les femmes romaines étoient appelées *Caia* dans les cérémonies des mariages. Feſtus nous en apprend la raiſon. » La femme, dit-il, de Tarquin l'Ancien, qui s'appela d'abord Tanaquil, porta à Rome le nom de *Caia Cæcilia*. Sa ſageſſe & ſon habileté dans les ouvrages de laine étoient ſi renommées, que les femmes romaines portoient dans les jours du mariage ſon nom *Caia*, comme un nom d'heureux préſage ». *Caia Cæcilia appellata eſt, ut Romam venit, quæ antea Tanaquil vocitata erat, uxor Tarquinii Priſci, Regis Romanorum; quæ tanta probitatis fuit, ut id nomen ominis boni cauſâ frequentent nubentes; quam ſummam aſſeverant lanificam fuiſſe.*

Quoique l'on trouve ſur pluſieurs monumens le nom de *Caia* exprimé par cette ſigle C ſuivie de *libertus*, ou L, Caſtalion (*adv. Fenin. Prænom. Aſſert.*) aſſure que ce nom n'a jamais déſigné quelques femmes appelées *Caia*, mais qu'il étoit générique dans les inſcriptions, & qu'il y déſignoit ordinairement toutes les femmes qui avoient donné la liberté à l'affranchi dont parloit l'inſcription. Par exemple, C. CÆCILIUS C. L. EROS. Il ſeroit en effet impoſſible d'expliquer ſans cette ſuppoſition, la raiſon pour laquelle on ne trouve preſque jamais ſur les marbres aucun prénom joint au nom des femmes.

CAIETE, nourrice d'Enée, ſuivit ce prince dans ſes voyages, & mourut en arrivant en Italie. Enée lui éleva un tombeau ſur la côte de la grande Heſpérie, dans l'endroit où eſt aujourd'hui *Gaëte*, en latin *Caïeta*, qui a pris ſon nom de la nourrice d'Enée.

CAILARUS. Muratori (*Diatrib. col. 63. du Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante trouvée à Arles:

EX IMPERIO
TATTIUS QUARTUS
CAILARO V. S. L. M.

Le baron de la Baſtie croyoit que *Cailarus* venoit de *cail-ard*, ou *gail-ard*, qui, dans l'ancienne langue commune aux Gaulois & aux Germains (ſauf la différence des dialectes), vouloit dire *gras pâturage*. Ce ſeroit le dieu qui faiſoit engraiſſer les moutons.

CAILLER le lait. Les Grecs aſſuroient qu'ils devoient à Ariſtée, fils d'Apollon & de Cyrène, le moyen de faire *cailler* le lait.

CAILLES. Les Phéniciens offroient à Hercule des *cailles* en ſacrifice, & diſoient que cette coutume venoit de ce que ce héros ayant été tué par Typhon, Jolaüs lui rendit la vie avec l'odeur d'une *caille*.

Latone, perſécutée par Junon, fut changée par Jupiter en *caille*, afin qu'elle pût ſe rendre dans l'iſle de Délos.

Servius (*III. Æneid.*) dit qu'Aſtérie, ſœur de Latone, fut auſſi métamorphoſée en *caille*.

CAIUS CESAR, fils aîné d'Agrippa.

CAIUS CÆSAR AUGUSTI FILIUS
PONTIFEX CONSUL.

Ses médailles ſont:

O. en or & en argent, ni en G. B. de coin romain.

RRR. en M. B.

RR. en P. B.

RRR. en G. B. de Colonies, avec ſa tête & celle de Lucius, ſon frère.

RR. en M. B. avec les mêmes têtes.

RR. en P. B.

RR. en P. B. grec.

RRR. en M. B. d'Égypte, au revers d'Auguſte.

CAIUS (CALIGULA). *Voy.* ce mot.

CALABIS. Meurſius, dans ſon traité intitulé *Orcheſtra*, dit que *calabis* étoit une chanſon & une danſe des Laconiens, qui étoient en uſage dans le temple de diane Déarhéatide.

CALABRA-CURIA. *Voyez* CURIE.

CALACTA, en Sicile. ΚΑΛΑΚΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires ſont:

Une chouette. — Un raiſin. — Une lyre. — Un caducée.

CALAGURIS, en Eſpagne.

MV. CAL. IUL. *Municipum Calaguris Julia.*

MV. C. I. *Municipium Calaguris Julia.*

NASSICA, ſurnom d'un Scipion que portoit ce municipe.

Il a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguſte, de Tibère. C'eſt aujourd'hui CALAHORRA. *Voyez* ce mot.

CALAHORRA, ville d'Eſpagne ſur l'Ebre.

'ancienne *Calaguris*, dont les médailles ſont
t de l'article précédent. Elle eſt célèbre par
our du grand Sertorius, par le choix de ſes
es, & par ſes belles actions. On y trouva,
07, l'inſcription ſuivante; elle conſerve la
ire d'un officier né à *Calahorra*, qui ſe crut
par les liens de l'amitié & du ſerment, de
ir & de ſe dévouer aux mânes de ce fameux
al:

D. M.
Q SERTORII
BREBICIUS CALAGURITANUS DEVOVI
ARBITRATUS RELLIGIONEM ESSE
EO SUBLATO
QUI OMNIA
CUM DIIS IMMORTALIBUS
COMMUNIA HABEBAT
ME INCOLUMEM
RETINERE ANIMAM
VALE VIATOR QUI HÆC LEGIS
ET MEO DISCE EXEMPLO
FIDEM SERVARE
IPSA FIDES
ETIAM MORTUIS PLACET
CORPORE HUMANO EXUTIS.

hulet, ſavant antiquaire de l'académie des
ptions & belles-lettres, traduiſit ainſi cette
ption ſingulière. » Je, Brebicius, natif de
*alahorre*, me ſuis immolé aux mânes de Quin-
Sertorius, m'étant fait un ſcrupule de reli-
n de vivre après la mort de ce grand homme,
étoit ſemblable en toutes choſes aux im-
rtels. Adieu, paſſant; toi qui lis ces mots,
rends à mon exemp'e à garder ta foi: les
rts, quoique dépouillés de leurs corps, ne
ſent pas d'être touchés de cette vertu ». Ce
eux dévouement ne ſurprendra plus, quand
ra dans Aulu-Gelle qu'aucun Eſpagnol ne
ta de l'armée de Sertorius, quelques déſa-
ges qu'ait eus ce général; au-lieu que les
ains l'avoient ſouvent abandonné.

LAIS & ZÉTHÈS étoient deux jumeaux,
s premiers nés du mariage d'Orithye avec
e. Quelques auteurs ne les font naître qu'a-
trois filles. Ils furent du nombre des Ar-
utes, & rendirent un grand ſervice à leur
frère Phinée; ils donnèrent la chaſſe aux
es, qui le tourmentoient. Ces monſtres en-
ent tout ce que l'on portoit ſur ſa table; &
es y laiſſoient quelque choſe, elles l'infec-
t d'une puanteur horrible. Les Boréades,
s de Borée, les pourſuivirent juſqu'aux iſles
hades, où ils les euſſent tuées, ſi une voix
mue ne le leur eût défendu de la part des
. Leur pourſuite fut d'autant plus vive, qu'ils avoient des ailes comme leur père. Hercule les tua dans l'iſle de Ténos, aux obſèques du roi Pélius, parce que ces héros prirent le parti de Typhis, pilote du navire Argo, contre Télamon, qui vouloit que l'on attendit Hercule deſcendu à terre pour chercher Hylas. Les dieux les changèrent en ces vents qui, pour l'ordinaire, précèdent de huit jours le lever de la canicule. D'autres ont dit qu'ils furent inhumés, & que l'on voyoit leur ſépulcre s'ébranler au ſouffle de leur père. *Voyez* BORÉE, HARPIES, ORITHYE, PHINÉE.

CALAMINE, pierre qui contient de la chaux de zinc, & qui, mêlée avec le cuivre rouge, produit le laiton. Il eſt certain que les anciens en faiſoient uſage, puiſqu'ils fabriquoient le laiton; mais il eſt certain auſſi qu'ils employoient la *calamine* ſans ſavoir qu'elle renfermât aucune ſubſtance métallique.

*CALAMISTRUM.* Voyez FER-A-FRISER.

CALAMISTRO *Aug.* (A). Muratori (991. 2. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante:

D. M
CORNELIAE. A. L
A. CALAMISTRO
V. A. XXX. M. V.

Cette affranchie d'une impératrice étoit ſa coëffeuſe; car on explique *calamiſtrum*, par *fer-à-friſer*.

*CALAMUS.* Ce mot déſignoit un jonc ou roſeau; c'eſt pourquoi les anciens l'appliquoient aux flûtes, aux roſeaux avec leſquels ils écrivoient, aux roſeaux qu'ils enduiſoient de glu pour prendre les oiſeaux, à la canne à ſucre, & enfin à pluſieurs autres végétaux de l'eſpèce des joncs. Nous ne devons parler que des trois premières acceptions du mot *calamus*.

Les premières flûtes étoient de ſimples roſeaux réunis avec de la cire: on les appelle encore *ſyringe de Pan*, du nom de leur inventeur. A ces roſeaux groſſiers ſuccédèrent les os des animaux, le bois, le buis en particulier & l'ivoire. Mais les poëtes conſervèrent ſouvent aux flûtes le nom de la première ſubſtance dont elles avoient été fabriquées; ils les appelèrent *calami*. Tel fut Virgile (*Ecl.* VI. 69.):

*Hos tibi dant calamos; en accipe, Muſa*
*Aſcræo quos ante ſeni, quibus ille ſolebat*
*Cantando rigidas deducere montibus ornos.*

Tel fut auſſi Néméſien (*Ecl.* I. 3.):

*Incipe, ſi quid habes gracili ſub arundine carmen*
*compoſitum. Nam te calamos inflare labello*
*Pan docuit.*

*Calamus aucupatorius.* Voyez *Gluau.*

*Calamus*, ou roſeau-à-écrire. La canne, le *calamus* ou le roſeau, *arundo*, *juncus*, fut l'inſtrument ordinaire des écritures faites avec des liqueurs, long-temps avant qu'on ſe ſervît de plumes. On en trouvera deux deſſinés dans la planche IV de la nouvelle Diplomatique, ſous les nombres XVII & XIX. L'Egypte fourniſſoit beaucoup de ces joncs ou roſeaux. *Dat chartis habiles calamos Memphitica tellus*, dit (*l.* 14. *Epigr.* 34.) Martial. Perſe (*Satyr. III.* 10.) a décrit les défauts du *calamus*, qu'il appelle *nodoſa arundo*. Les Grecs des bas-ſiècles continuèrent de ſe ſervir de cannes qu'ils tiroient de la Perſe. Encore aujourd'hui les Orientaux Grecs, Turcs, Perſans, &c. font le même uſage de ces cannes. Ils les recueillent en Mars vers Aurac, le long du golfe Perſique, & les laiſſent durcir pendant ſix mois dans le fumier. C'eſt là que ces roſeaux ſe couvrent d'un beau vernis noir & jaune qui les fait rechercher particulièrement. Du temps de Pline, on donnoit la préférence au *calamus* d'Egypte, de Cnide, & du lac Anaïs en Aſie. L'eſpèce de roſeau que Linſchot & Acoſta nomment *bambu* ou *mambu*, ſert auſſi aux Indiens de plume à écrire: ils coupent ce roſeau de la longueur & de la largeur de nos plumes; il en taillent le bout & le fendent.

L'uſage de ces roſeaux, & l'endroit de Perſe cité plus haut, indiquent clairement que les anciens fendoient leur *calamus* comme nous fendons les plumes. En voici la preuve dans ce vers du ſatyrique (*Perſ. III.* 13.):

*Dilutas querimur geminet quòd fiſtula guttas.*

D'ailleurs ils ſont appelés dans une ancienne épigramme κάλαμοι μεσοχιδεῖς, *roſeaux fendus dans le milieu.*

On trouve en abondance auprès de Damiette le roſeau, *calamus*, dont les Orientaux ſe ſervoient & ſe ſervent encore pour écrire. Sa tige mince porte des feuilles longues & étroites, qui retombent avec grace, & des rameaux déliés qui ſe couvrent de fleurs blanches.

*CALANTICA* ou *CALAUTICA*, coëffure qui couvroit la tête des femmes du temps de Clodius. C'eſt tout ce que l'on en ſait; & Cicéron ſeul en a parlé: *Tunc cùm vincirentur pedes faſciis, cùm calanticam capiti accommodares? (in Clodium).*

CALAOIDIES, fêtes qu'on célébroit dans la Laconie en l'honneur de Diane, au rapport d'Heſychius.

*CALASIRIS.*
*CALASSIS.* Heſychius dit que la *calaſiris* étoit une tunique à large bordure pliſſée, & il ajoute que ce nom déſignoit auſſi, ſelon pluſieurs écrivains, une tunique de lin qui deſcendoit juſqu'aux talons. Euſtathe (*Iliad. III.*) définit la *calaſiris*, une tunique de lin dont ſe ſervoient les prêtres. Ce ſont auſſi les expreſſions d'Hérodote (*lib.* 2.).

Le lin dont il eſt parlé dans tous ces textes, eſt le *byſſus* des anciens, c'eſt-à-dire, le coton. Les prêtres portoient la *calaſiris* ſeule dans les temples; mais les autres Egyptiens mettoient un manteau de laine blanche par-deſſus la *calaſiris*. On remarque ſur le ſein & ſur les chevilles du pied des Iſis du capitole & d'autres ſtatues égyptiennes, les plis légers qui annoncent la *calaſiris*. Ils ſont ſi fins & ſi peu ſentis, que l'on en peut conjecturer hardiment la fineſſe de ce vêtement.

On donna depuis par extenſion le nom grec de la *calaſiris*, καλάσιρις, à la tunique ample des chevaliers, ſelon Heſychius: ἱππικὸς καὶ ἱππικὸν χιτών.

Feſtus parle d'une *calaſſis*, qu'il confond d'abord avec la *calaſiris* des Grecs; & il ajoute: *Alii dicunt modum eſſe tunicæ muliebris, quo connexa circa cervicem tunica ſummittitur.* Il dit ailleurs: *Aclaſſis, tunica ab humeris non conjecta.* Ces deux textes du même écrivain prouvent aſſez évidemment que la *calaſſis* étoit le nœud qui réuniſſoit ſur l'épaule la tunique des femmes, ou qu'elle étoit cette même réunion.

*CALATHUS*, κάλαθος. Ce mot déſignoit généralement un panier ou une corbeille. Tel étoit le *calathus* que portoit Cérès ſur ſa tête, & que l'on voit dans les types des médailles de Salonine, avec la légende CERER. AUG.: c'étoit le ſymbole de la fécondité de la terre.

*Calathus* déſignoit auſſi une coupe ou un vaſe dans lequel les bergers recevoient le lait qu'ils exprimoient des brebis & des vaches, & dans lequel on verſoit le vin pour le boire. Martial a fait un diſtique très-agréable ſur cette eſpèce de *calathus* (*Apophoret.* 97.):

*Nos Satyros, nos Bacchus amat, nos ebria tigris*
*Perfuſos domini lambere docta pedes.*

Pline compare le premier *calathus* à la fleur du lys qui va toujours en s'élargiſſant: *Ab anguſtiis in latitudinem paulatim ſeſe laxantis effigie calathi.* Telles étoient les corbeilles que les Canéphores portoient dans les fêtes de Minerve, & qui renfermoient les choſes ſacrées deſtinées à ſes myſtères. Peut-être faudroit-il diſtinguer le *calathus* du *modius*, ſur la tête des divinités de l'Egypte, par l'évaſement du premier, & par le rétréciſſement du ſecond. Au reſte, on apperçoit très-diſtinctement le *calathus* ſur une médaille expliquée par l'abbé Fontenei (*Mém. Acad. des Belles-Lettr. tom. V.*), où il eſt placé ſur la tête de Minerve-Iliade.

*CALATINUS*, ſurnom de la famille *Atilia*. On conjecture que ce ſurnom fut donné pour la première

première fois à A. Atilius, parce qu'on l'appela de la charrue aux dignités de la République. *Appeler* s'exprimoit dans les premiers temps de Rome par le mot *calare*.

*CALATOR.* Les Romains ſe ſervoient dans les premiers temps du mot *calare* au-lieu de *vocare*, appeler. De-là vint le nom *calator*, qu'ils donnèrent au valet des magiſtrats. Il étoit chargé d'appeler *calare*, les citoyens cités par eux. Des affranchis ne dédaignèrent pas d'en faire les fonctions: tel fut *Cornelius Epicadius* affranchi, & *Calator* du Dictateur Sylla. (*Suet. Gramm. c.* 12. *n.* 1.)

On appelle depuis *calator publicus*, celui qui exerçoit les fonctions de *calator* auprès de quelque ordre ou de quelque collége. Muratori (*Theſ. inſcr.* 322. 1.) en cite un exemple. Les prêtres avoient des *calatores* qu'ils envoyoient avertir le peuple de ceſſer les travaux, lorſqu'ils alloient offrir des ſacrifices. On trouve dans Gruter l'inſcription ſuivante, qui en fait foi:

VINICIO. COCTAEO. CALAT
VII. VIR. EPULO. LIBERTO
OPTIMO. PATRONUS

Et dans Panvini:

Q. CAECILIO. FEROCI
KALATORI. SACERDOTII
TITIALIUM. FLAVIALIUM. ...

*CALATOR* étoit auſſi chez les grands un eſclave chargé d'inviter les convives de ſon maître. Plaute (*Rud.* 2. 35.):

*Eſt-ne hic Trachalio, quem conſpicor, calator Pleuſidippi?*

C'étoit enfin le nom d'un valet d'armée; comme nous le voyons dans le même comique. (*Merc. v.* 2. 11.):

*Egomet mihi comes, calator, equus, agaſo, armiger.*

*CALBEI.* } Les bracelets militaires que
*CALBEIENSES.* } portoient les triomphateurs, & que les généraux donnoient aux ſoldats, pour récompenſer leur valeur, s'appeloient *calbei*. Feſtus nous l'apprend: *Calbeos armillos dicebant, quibus triumphantes utebantur, & quibus ob virtutem milites donabantur.*

On lit ſur un autel du Capitole dédié au Soleil:

SOLI SANCTISSIMO SACRUM
TI CLAUDIUS FELIX ET
CLAUDIA HELPIS ET
TI CLAUDIUS ALYPUS FIL. EORUM
VOTUM SOLVERUNT LIBENS MERITO
CALBIENSES DE COH III.

Ces deux *Tiberius Claudius* avoient obtenu le braſſelet *calbeum*, & ils s'en glorifioient ſous le nom de *calbienſes*.

*CALCEARIUM*, étoit la ſomme légère que l'on donnoit aux troupes romaines pour ſe fournir de chauſſures.

Si l'on en croit Hérodote (*II. p.* 140), les chauſſures des reines d'Egypte étoient très-diſpendieuſes; car les revenus de la ville d'Anthylla étoient deſtinés à leur fournir le *calceurium*.

CALCÉDOINE. Les deſcriptions de la *Calcédoine* que nous trouvons dans les anciens, ſont ſi différentes les unes des autres, qu'on ne peut pas les rapporter à la même pierre. Celle que Pline nous a laiſſée, donne l'idée d'un grenat oriental, ou d'une améthyſte. D'autres deſcriptions déſignent l'onyx ou la ſarde-onyx.

On ne donne aujourd'hui le nom de *calcédoine*, qu'à une eſpèce d'agathe de couleur de blanc-laiteux, ou bleuâtre. Lorſque le bleu eſt très-foncé, on l'appelle aſſez improprement agathe-noire. Il faut diſtinguer ſoigneuſement la *calcédoine* ou agathe blanche-bleuâtre, de l'agathe blanche proprement dite.

CALCHAS, ſurnommé Theſtorides, c'eſt-à-dire, fils de Theſtor, qui fut un des Argonautes, paſſoit pour le plus éclairé des devins de ſon tems. Il ſavoit, dit Homère, le préſent, le paſſé & l'avenir; & à cauſe des grandes connoiſſances dont Apollon l'avoit favoriſé, il avoit été choiſi pour conduire à Troyes les vaiſſeaux des Grecs. Les anciens ne faiſoient aucune expédition, ſans avoir à leur tête quelques devins, dont ils ſuivoient les conſeils, qui régloient toutes leurs entrepriſes, & qui avoient une très-grande autorité.

*Calchas* étoit dans l'armée des Grecs, grand-prêtre & devin. Lorſque l'armée fut attaquée de la peſte, on l'interrogea ſur le ſujet de la colère d'Apollon: craignant le reſſentiment d'Agamemnon contre qui il alloit parler, il fit, avant de s'exprimer, jurer Achille qu'il le protégeroit contre la colère du roi; enſuite il déclara que la peſte ne ceſſeroit que lorſque le roi auroit rendu au miniſtre d'Apollon, Chryſéis ſa fille, qu'il retenoit dans ſa tente. Agamemnon s'emporta avec fureur contre *Calchas*: devin, lui dit-il, tu ne prédis que des malheurs, & tu ne m'as jamais rien annoncé que de fâcheux. En effet, *Calchas* lui avoit prédit, en Aulide, que le calme qui retenoit la flotte des Grecs dans le port, ne ceſſeroit qu'après qu'il auroit appaiſé les dieux par le ſang d'Iphigénie. Il avoit auſſi prédit que la guerre

de Troye dureroit dix ans ; &, pour confirmer ſa prédiction, il diſoit avoir vu monter ſur un arbre un ſerpent, qui, après avoir dévoré neuf petits oiſeaux, en avoit auſſi dévoré la mère, & avoit été enſuite changé en pierre.

*Calchas* défendit qu'on rendît au corps d'Ajax les honneurs du bûcher, parce qu'il s'étoit tué lui-même : il ordonna depuis que Polixène fût immolée aux mânes irritées d'Achille. En un mot, il ne ſe paſſoit rien de conſidérable dans l'armée des Grecs, qu'on ne le conſultât auparavant. Il avoit lu dans les deſtinées qu'il mourroit, lorſqu'il auroit trouvé un devin plus habile que lui ; c'eſt ce qui lui arriva à Colophon, ville d'Ionie, où le devin Mopſus ſe montra plus habile dans l'art de prédire l'avenir. La Sibylle Lampuſa étoit fille de *Calchas*. On lui attribue quelques oracles en vers, & on la nomme auſſi *Colophonienne*.

Homère ſemble avoir conſtruit toute l'hiſtoire fabuleuſe de *Calchas* ſur l'étymologie de ſon nom, qui eſt dérivé de καλχάω, *je médite*.

CALCHEDON, dans la Bithynie. ΚΑΛΧΑΔΩΝΙΟΙC, & ΚΑΛΧΑΔΩΝΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Plotine, d'Antinoüs, de M.-Aurèle, de Fauſtine jeune, de Verus, de Commode, de Sévère, de Domna, de Géta, d'Elagabale, de Sévère, de Gordien Pie, de Tranquilline.

CALCIOPE, fille d'Aëtes, roi de Colchide, & ſœur de Médée, épouſa Phrixus, & en eut quatre enfans : Argos, Phrontis, Mélad & Cylindrus. Son père ayant fait aſſaſſiner Phrixus pour avoir ſes tréſors, *Calciope* chercha à dérober ſes enfans à la fureur de leur grand-père, en les faiſant embarquer ſecrettement pour la Grèce Mais ils firent naufrage dans une iſle, où ils demeurèrent juſqu'à l'arrivée de Jaſon, qui les ramena en Colchide. *Voyez* PHRIXUS, JASON.

CALCUL, poids de l'Aſie & de l'Égypte. *Voy.* CHALCOUS.

CALCUL. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

*CALCULARII*. Voyez *ESCAMOTEURS*.

*CALCULATORES*, calculateurs, nom que les Romains donnoient aux maîtres d'arithmétique, parce qu'ils commençoient l'éducation des enfans en leur montrant à compter avec des jetons, appelés en latin *calculi*. Le mot *calculator* ſe trouve dans Martial (*x.* 62.) :

*Nec calculator, aut notarius velox,*
*Majore quiſquam circulo coronetur.*

On le rencontre plus ſouvent dans les anciens juriſconſultes. Selon d'habiles critiques, il déſignoit les maîtres d'arithmétique de condition libre ; au-lieu que par le mot *calculones* qui s'y rencontre auſſi, on entendoit les eſclaves ou les affranchis de nouvelle date, qui exerçoient la même profeſſion. Tertullien appelle ces maîtres *primi numerorum arenarii*, peut-être parce qu'après avoir enſeigné aux enfans la manière de compter aux jetons, ils leur enſeignoient l'arithmétique, en traçant ſur le ſable les figures des chiffres, à la manière des anciens géomètres. Il y avoit ordinairement un de ces maîtres dans chaque maiſon conſidérable, & le titre de ſa charge étoit *à calculis*, *à rationibus*, c'eſt-à-dire, officier chargé *des comptes & des calculs*, ou *calculator*. On lit ce dernier dans l'inſcription ſuivante trouvée à Vérone (*Tit. Popma* DE OPERIS SERV.) : V. F. P. CÆCILIUS. EMPIRODIUS. VI. VIR. AUG. CALCULATOR. JUSTINÆ. SALENÆ. UXORI. ET. SIBI.

*CALCULI*, *calculs*, jetons. Le mot *calcul* vient du latin *calculus*, qui ſignifie une *pierre*, parce que les anciens ſe ſervoient de petits cailloux plats pour faire leurs ſupputations, ſoit des ſommes multipliées ou diviſées dans les comptes, ſoit en aſtronomie & en géométrie. De-là vient que nous avons donné le nom de *calcul* aux ſciences des nombres, à l'arithmétique, à l'algèbre. Les Romains s'en ſervoient encore pour donner les ſuffrages dans les aſſemblées & dans les jugemens ; ils marquoient auſſi les jours heureux avec une pierre blanche, *dies albo notanda lapillo*, dit Horace, & les jours malheureux par une pierre noire. Ils avoient emprunté la première de ces coutumes des Grecs, qui nommoient ces eſpèces de jetons naturels ψῆφοι ; c'étoient d'abord des coquilles de mer, remplacées depuis par des pièces d'airain de la même figure, appelées *ſpondyles*.

Deux choſes diſtinguoient les *calculs* ; la forme & la couleur. Ceux qui portoient condamnation étoient noirs & percés par le milieu ; les autres étoient entiers & blancs. L'abbé de Canaye dit (*Mém. de l'Acad. des Belles-Lettr.* I. & VII.) qu'on pourroit regarder la précaution de percer les noirs, comme une preuve que les Aréopagiſtes, qui s'en ſervoient, jugeoient pendant la nuit ; car, à quoi bon percer les *calculs* noirs, ſi l'on eût pu voir les uns & les autres, & appercevoir par le ſecours de la lumière, la différence de leurs couleurs ? au-lieu qu'en jugeant dans les ténèbres, il eſt clair qu'on avoit beſoin d'une différence autre que celle de la couleur & relative au tact, pour démêler les *calculs* de condamnation d'avec ceux qui marquoient l'abſolution. On comptoit ces *calculs*, & le nombre des uns ou des autres décidoit pour ou contre l'accuſé.

On ſe ſervoit auſſi de *calculs* ou bulletins pour tirer les athlètes au ſort dans les jeux publics, & pour les apparier. Voici comme la choſe ſe pratiquoit aux jeux olympiques, au rapport de Lucien, dans ſon dialogue intitulé : *Hermotime*

ou *des Sectes*. « On place, dit-il, devant les » juges, une urne d'argent conſacrée au dieu en » l'honneur de qui ſe célèb ent les jeux. On met » dans cette urne des ballotes de la groſſeur d'une » féve, & dont le nombre répond à celui des » combattans. Si ce nombre eſt pair, on écrit ſur » deux de ces ballotes la lettre A, ſur deux » autres la lettre B, ſur deux autres la lettre I, » & ainſi du reſte. Si le nombre eſt impair, il » y a de néceſſité une des lettres employées qui » ne ſe trouve inſcrite que ſur une ſeule ballote; » enſuite les athlètes s'approchent l'un après » l'autre, & ayant invoqué Jupiter, chacun met » la main dans l'urne, & en tire une ballote. » Mais un des maſtigophores ou porte-verges lui » retenant la main, l'empêche de regarder la » lettre marquée ſur cette ballote, juſqu'à ce que » tous les autres ayent tiré la leur. Alors un des » juges faiſant la ronde, examine les ballotes de » chacun, & apparie ceux qui ont les lettres ſem- » blables. Si le nombre des athlètes eſt impair, » celui qui a tiré la lettre unique eſt mis en ré- » ſerve pour ſe battre contre le vainqueur. »

On a trouvé quelquefois, en faiſant des fouilles dans des ruines anciennes, des *calculi*; mais ſouvent on ne les a pas reconnus pour tels. C'eſt ce qui eſt arrivé, à notre avis, au ſavant comte de Caylus, au ſujet de quelques morceaux d'émail trouvés en Egypte qu'il a pris pour des parures, & qui nous paroiſſent avoir ſervi de *calculi* ou jetons. « Dans le nombre des petits morceaux, dit-il (*Rec. d'Antiq. VII. pl.* 7. *n°.* 3.), ou de la petite collection que j'ai achetée à Marſeille, j'ai trouvé environ cinquante pièces de porcelaines plus ou moins fines, mais toutes recouvertes d'un émail bleu ou verd. Ce n°. repréſente une vingtaine de morceaux de différens temps; mais, comme il eſt aiſé de le croire, leur travail, qui n'eſt point également bon, eſt plus ou moins conſervé, d'ailleurs leur grandeur eſt variée. Celui-ci eſt deſſiné dans ſa grandeur exacte (ſept lignes de diamètre); il y en a qui ſont d'un tiers plus grands, d'autres d'un tiers plus petits; ils préſentent tous d'un côté la tête d'un Bacchus, & de l'autre, ce que l'on regarde avec raiſon ſur les médailles étruſques comme la poupe d'un vaiſſeau, c'eſt du moins ce que l'on peut juger avec la plus ſcrupuleuſe attention; j'en ai d'autant plus apporté, que tous ces morceaux étant percés dans leur épaiſſeur, & n'ayant pu avoir d'autre deſtination que celle de ſervir aux parures du peuple, dès-lors il eſt difficile de croire que ce même peuple ſuperſtitieux ait pu porter avec une ſorte d'apparat des objets proſcrits, comme on ſait que tout ce qui concernoit la mer étoit en horreur dans un tems même très-ancien; mais ſoit que la même raiſon que l'on donne au revers des têtes de Bacchus, c'eſt-à-dire, que l'on vouloit prouver que ce prince étoit venu par mer, ſoit que les Egyptiens donnaſſent une autre valeur à ce ſymbole, on ne peut aller contre des faits, & ces faits produiſent en ce cas non-ſeulement la ſingularité, mais l'embarras. »

Il dit encore un peu plus bas (*ibid. pl.* 7. *n°.* 4.): « Plus d'une trentaine d'autres morceaux de même matière, également percés pour être enfilés, & de toutes ſortes de grandeurs, portent deſſus comme deſſous la figure de cet X, ou de cette croix dont les traits ſont doubles. La variété des formes longues, carrées, rondes, dentelées, qui ne laiſſent aucun doute ſur la perçure, confirme l'uſage de ces colliers à pluſieurs rangs, & de ces bracelets multipliés que le peuple ne pouvoit porter auſſi riches que ceux qu'on a vus ſur les repréſentations de quelques prêtres d'un état ſupérieur, mais qui le ſatisfaiſoit toujours dans la généralité de la mode. Je dois cependant dire que, ſelon Horus Apollo, cette marque X a toujours valu 10. Cette conſtance & cette durée dans un chiffre convenu ſont bien ſingulières. »

Quoi qu'il en ſoit des *calculi* du comte de Caylus, il eſt certain que l'on a trouvé dans les fouilles faites par feu M. Grignon, entre Joinville & Saint-Dizier, dans les ruines d'une ville Gauloiſe ſoumiſe aux Romains, deux ou trois cens morceaux d'ivoire ou d'os, ronds, & reſſemblant aux jetons modernes, excepté leur épaiſſeur & leur forme un peu convexe. On ne doutera pas qu'ils ne ſoient les véritables *calculi* des anciens.

Sur un bas-relief du Capitole, on voit Trajan & Plotine. Auprès d'eux eſt un jeune homme tenant un *abaque*, ſur lequel ſont placés un premier rang de ſept jetons, un ſecond d'un ſeul qu'il paſſe avec l'index de la main droite, & un troiſième réduit à ſix jetons, parce qu'il en a avancé un qui forme le ſecond rang.

*Calculi*, jeu. *Voy.* DAMES.

*CALCULONES.* Voyez *Calculatores.*

*CALDARIA*, } étuve sèche des Thermes.
*CALDARIUM*, } *Voy.* ETUVES.

*CALDUS*, ſurnom de la famille Cœlia.

CALÈCHE, *ou* CABRIOLET, voiture à deux roues. Les monumens anciens nous ont conſervé trois *calèches* tirées par un ſeul animal. La première a été publiée par le marquis Maffei; la ſeconde eſt ſur un ancien monument de la ville de Metz; & la troiſième, trouvée dans le royaume de Naples, a été publiée par M. Buliſon. On ne ſait quel eſt l'animal attelé à cette dernière. Les deux autres ſont tirées chacune par un cheval. Ces *calèches* ne diffèrent des nôtres, que par la forme du ſiége ſur lequel l'homme eſt aſſis: il eſt rond.

On a trouvé dans les peintures d'Herculanum, des *calèches* qui reſſemblent à nos chaiſes de poſte, & ſont attelées de deux chevaux. Le conducteur eſt aſſis ſur le cheval de volée, c'eſt-à-dire, ſur le cheval qui ne porte pas le brancard.

CALEÇON. *Voyez* CHAUSSES.

*CALENDARII curator.* } V. *KALENDARIUM.*
*CALENDARIO (a).* }

*CALENDARIS.* Junon étoit ainſi nommée, parce que les calendes de chaque mois lui étoient conſacrées, & qu'on lui offroit alors des ſacrifices. Ovide le dit (*Faſt. I. v. 55.*):

*Vindicat Auſonias Junonis cura calendas.*

CALENDES. C'eſt ainſi que les Romains nommoient le premier jour de chaque mois, qui étoit conſacré à Junon. Ce nom venoit du vieux mot latin *calare*, *appeler*, formé lui-même du grec καλεῖν, *appeler*; parce que le premier jour de chaque mois, il étoit d'uſage que le pontife annonçât à haute voix quel jour ſeroient les nones, le cinq ou le ſept du mois. L'origine de ce nom étoit différente ſelon Macrobe (*Sat. lib. I. 15.*); il la dérive de l'uſage où étoit le pontife d'obſerver l'apparition de la nouvelle lune pour l'annoncer au peuple, ce que l'on appeloit *calare*.

Les *calendes* étoient l'époque des payemens; c'eſt pourquoi Horace les appele *triſtes & incommodes*.

On les comptoit en rétrogradant; en ſorte que le 14 de décembre, par exemple, étoit déſigné par ces mots XIX. KAL. IAN. ou *decimo nono ante calendas januarii*. Pour exprimer le quantième des *calendes* en jours modernes, il faut chercher quel nombre de jours il reſte dans le mois dans lequel on eſt, & ajouter 2 à ce nombre; & réciproquement on ſouſtrait 2 au lieu d'ajouter, pour trouver le quantième du mois exprimé en *calendes*.

Par exemple, ſi l'on parle du vingt-deuxième avril, on eſt au 10 des *calendes* de mai; car Avril a 30 jours; de 30 ôter 22, reſte 8, qui, joint aux 2 à ajouter, donne 10. Réciproquement pour le 10 des *calendes* de mai, retranchez ces 10 des 30 jours du mois d'avril, & ajoutez 2 au reſte 20, vous aurez le vingt-deuxième d'avril.

Quelques Grecs, ignorant l'étymologie du mot *calendes*, imaginoient que ſous un des Antonins qu'ils ne déſignent pas, il y eut une grande famine à Rome; que trois hommes nommés *Calendus*, *Nonus* & *Idus*, nourrirent la ville, l'un pendant dix huit jours, le ſecond pendant huit, & le troiſième pendant quinze jours. Ils ajoutèrent qu'en mémoire de ce bienfait on donna leurs noms à autant de jours du mois qu'il s'en étoit écoulé pendant que chacun d'eux avoit nourri le peuple romain. On lit cette fable dans Tzetzez (*Chiliad. II. Hiſt. 6. 7. & 8.*) & dans Balſamon (62. *Canon du ſixième Concile.*) Il eſt étonnant que des Grecs aient pu avoir une opinion ſi abſurde; car long-tems avant les Antonins, le mot *calenda* étoit en uſage, & ils auroient pu le voir dans Cicéron, dans Horace, dans Ovide, &c.

Les Grecs n'avoient point de *calendes*: delà vint le proverbe qui renvoyoit aux *calendes* grecques, les choſes qui ne devoient jamais arriver.

CALENDRIER des Egyptiens. *Voyez* ANNÉE & MOIS des Egyptiens.

CALENDRIER des Grecs. *Voyez* ANNÉE & MOIS des Grecs.

CALENDRIER des Romains. *Voyez* ANNÉE des Romains; & l'article CALENDRIER du Dictionnaire des Mathématiques de cette Encyclopédie méthodique, qui ne nous laiſſe rien à dire ſur cet objet.

CALENDRIERS néceſſaires à la Chronologie depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il eſt de la plus grande importance pour la vérification des dates exprimées dans les chartres & les manuſcrits, de pouvoir trouver ſûrement & avec facilité une année quelconque, ou un jour quelconque de cette année, ſous toutes leurs dénominations, & relativement à toutes les différentes eſpèces de calculs. Les ſavans auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, en ont fourni les moyens dans leurs *calendrier ſolaire*, *lunaire*, & dans leur grande *Table chronologique*. Nous tranſcrivons ici ces deux *calendriers* avec leurs explication & uſage. L'on trouvera leur *Table* CHRONOLOGIQUE à ſon rang.

## CALENDRIER SOLAIRE PERPÉTUEL,

Tiré de l'*Art de vérifier les dates.*

### AVERTISSEMENT.

Les ſept lettres dominicales ont, avec les 35 Pâques, le même rapport qu'elles ont avec tous les dimanches de chaque année, de manière que partageant entre-elles ces Pâques en nombre égal, elles leur aſſignent à chacune, avec le ſecours du terme paſcal, la place qui leur convient. Ce ſont par conſéquent 5 Pâques pour chaque lettre dominicale, puiſque s'eſt le quotient, ou le réſultat de 35 diviſé par 7. Les fêtes immobiles ont pareillement une liaiſon ſi intime avec ces mêmes lettres, qu'elles en ſuivent le cours pour tous les jours de la ſemaine, que ces fêtes parcourent d'année à autre. Ainſi ſous chaque lettre dominicale, faiſant d'abord une colonne des jours du mois, une ſeconde des jours de la ſemaine, une troiſième des fêtes immobiles, ou fixées à certains jours du mois; rangeant enſuite les 5 Pâques appartenantes à cette même lettre; les rangeant, dis-je, avec les fêtes mobiles qui en dépendent, ſur cinq autres colonnes, je réduis par-là cinq *calendriers* à un ſeul, & conſéquemment les 35 au nombre de 7. L'ordre de ces 7 *calendriers* ſera l'ordre

rétrograde des 7 lettres dominicales. J'appellerai le premier le *calendrier* G, parce qu'il aura cette lettre pour caractère : je nommerai le ſecond le *calendrier* F, pour la même raiſon, & ainſi des autres. Voilà tout le méchaniſme du *calendrier* perpétuel. Il eſt ſimple, il eſt court, il a, comme on le verra ci-après, l'avantage d'être plus aſſorti aux différentes eſpèces d'années, & aux divers commencemens qu'on leur donne.

La manière de s'en ſervir eſt facile. Chacun des 7 *calendriers* eſt comme diviſé en deux parties, celle des fêtes immobiles, ou fixées à certains jours du mois, & celles des fêtes mobiles. On peut le conſulter à part ſur les premières ou ſur les ſecondes, ou le conſulter ſur les deux enſemble. N'avez-vous beſoin de connoître que les jours de chaque ſemaine où tombent les fêtes immobiles de telle année ? Voyez à la table CHRONOLOGIQUE la lettre dominicale qui correſpond à cette année ; ou s'il y a deux lettres, comme dans les années biſſextiles, prenez la ſeconde, & paſſez au *calendrier* qui en porte le nom ; la colonne des fêtes fixées vous donnera ce que vous cherchez. Voulez-vous ſavoir, par exemple, quel jour de la ſemaine tombera la Purification en 1786 ? Voyez à la table *chronologique* quelle eſt la lettre dominicale de cette année ; vous trouverez A. Cherchez enſuite la Purification dans le *calendrier* qui porte le nom de cette lettre, & vous trouverez qu'elle tombe un jeudi.

A l'égard des fêtes mobiles, ce n'eſt pas aſſez de la lettre dominicale ; il faut y joindre le jour de Pâques. Par exemple, je veux ſavoir quand arrivera la Pentecôte en 1787, ſuivant le nouveau ſtyle, je conſulte la Table CHRONOLOGIQUE & j'obſerve, 1°. la lettre dominicale qui eſt G ; 2°. le jour où Pâques tombe cette année ; c'eſt le 8 avril. Je paſſe enſuite au *calendrier* G, où je trouve dans la troiſième colonne des Pâques, la Pentecôte au 27 mai. Autre exemple : il eſt queſtion de ſavoir quel quantième arrivera l'Aſcenſion en 1788. Cette année eſt biſſextile, comme on le voit par les deux lettres dominicales F E, qui lui correſpondent. Je vais donc au *calendrier* E, après avoir obſervé que Pâques en 1788, tombe le 23 mars ; & j'y trouve dans la colonne de Pâques tombant le 23 mars, l'Aſcenſion au premier mai.

Ce *calendrier* s'ajuſte on ne peut mieux aux différentes eſpèces d'années, & aux divers commencemens qu'elles peuvent avoir. En effet, pour ſuivre le cours d'une année qui n'a pas le même commencement que la nôtre, ou qui eſt d'une autre nature, il faut avoir ſous les yeux deux *calendriers* qui ſe rapportent à deux années conſécutives. Par exemple, pour avoir toute la ſuite d'une année, commençant à Pâques, il faut conſulter & le *calendrier* où elle commence, & celui où elle finit ; or, rien n'eſt plus aiſé dans notre plan. Les ſept lettres dominicales répondant à un pareil nombre d'années conſécutives, la même correſpondance doit ſe rencontrer dans les ſept *calendriers* qui ſont dreſſés ſur ces lettres ; c'eſt un cycle qui ſe répète ſans ceſſe. Il n'y a d'interruption dans cet ordre, que lorſqu'on paſſe d'une année commune à une année biſſextile. Alors il faut ſauter un *calendrier*, pour avoir celui qui convient à la dernière. Des exemples vont rendre ſenſible ce que nous diſons. Je veux connoître toute la ſuite de l'année 1494, à prendre ſon commencement du jour de Paques, comme on faiſoit alors en France. Ce ſont les deux *calendriers* conſécutifs E & D, avec les Pâques du 30 mars & du 19 avril, qui doivent régler mon opération. Je la fais de ſuite, & auſſi rapidement qu'il me plait, pourvu que je retienne ces quatre points, ou qu'après avoir trouvé ces deux Pâques en queſtion, j'aie ſoin de les marquer comme les deux termes de l'année que je dois parcourir. Mais ſi la même ſorte d'année, telle qu'une année commençant à Pâques 1499, s'étendoit ſur deux des nôtres, dont la dernière fût biſſextile ; en ce cas, après avoir commencé l'opération ſur le *calendrier* F, qui eſt celui de 1499, il faudroit l'achever, non ſur le *calendrier* E, qui ſuit immédiatement, mais ſur le *calendrier* D, auquel ſe rapporte l'année biſſextile 1500. Ce que nous diſons des années commençant à Pâques, doit s'appliquer à toutes les eſpèces d'années chrétiennes, qui ont un autre commencement que le premier janvier.

La choſe eſt également facile, lorſqu'il s'agit d'une année différente par ſa nature des années chrétiennes. La ſeule lettre dominicale ſuffit alors, parce qu'on n'a beſoin que de deux colonnes des jours du mois & des jours de la ſemaine, ou féries, dans les calendriers qu'il faut conſulter. Prenons pour exemple la première année de l'Hégire ; elle commence un vendredi 16 juillet, de l'an de Jéſus-Chriſt 622. Cette année chrétienne 622, a pour lettre dominicale C, & la ſuivante eſt une année commune ; cela me ſuffit. Je vais au calendrier C, ſur lequel je ſuppute mon année arabique, depuis le 16 juillet juſqu'au 31 décembre, après quoi je paſſe au calendrier ſuivant, où je continue mon calcul juſqu'au 4 juillet, terme de la première année de l'Hégire. Il eſt cependant néceſſaire de ſe rappeler ici la méthode que nous traçons à l'article de l'ère de l'Hégire, pour en combiner les années avec les nôtres, & de faire uſage de la table que nous y avons jointe. Il faut obſerver encore que pour combiner une année arabique avec deux années correſpondantes de Jéſus-Chriſt, dont la dernière eſt biſſextile, l'opération ne peut ſe faire ſur deux calendriers conſécutifs. C'eſt le même cas dont on vient de parler ſur les années chrétiennes, qui n'ont pas le même commencement que la nôtre. Il faut donc alors, comme

on l'a dit, ſauter un calendrier, & paſſer d'un premier à un troiſième. J'ai, par exemple, à calculer l'année 1198 de l'Hégire, ſur les années de Jéſus-Chriſt 1783 & 1784, qui lui correſpondent. Après avoir commencé ma ſuppuration ſur le calendrier E, qui eſt celui de 1783, je vais l'achever, non ſur le calendrier D, qui ſuit immédiatement, mais ſur le calendrier C, qui vient après celui-ci; parce que l'année biſſextile 1784, a pour lettres dominicales D C, dont la dernière marque le calendrier propre à cette année. L'opération même peut ſe faire auſſi facilement que ſi les deux calendriers étoient contigus, lorſqu'on ſait ſeulement que la ſeconde des deux années eſt biſſextile, ſans s'embarraſſer de la double lettre dominicale qui la caractériſe. Ainſi, connoiſſant par la table chronologique, que l'annee 1783 eſt commune, & l'année 1784 biſſextile, je conſulte d'abord le calendrier de la première; après quoi ſautant le calendrier ſuivant, je prends celui qui lui ſuccède, pour avoir la ſuite de l'année 1198 de l'Hégire.

Tout s'arrange donc, tout ſe combine dans ce calendrier avec la plus grande facilité. Il s'adapte de lui-même à toutes les eſpèces d'années lunaires, ſolaires, chrétiennes, judaïques, arabiques, perſannes, égyptienes, &c. en ſorte que le titre d'univerſel ne lui convient pas moins que celui de perpétuel.

### *Des Lettres Dominicales.*

Encore une ou deux obſervations ſur les lettres dominicales. Quoiqu'elles ſe ſuivent d'année à autre dans l'ordre rétrograde, cependant elles roulent entre-elles ſur chaque jour de la ſemaine dans l'ordre direct, comme on le voit dans nos ſept calendriers. L'un eſt la ſuite de l'autre. Par exemple, ſi la lettre du dimanche eſt A, celle du lundi ſera B, celle du mardi C, & ainſi de ſuite. De-là il réſulte que l'année commence toujours par un A, quelle que ſoit la lettre du dimanche. Cela étant, pour ſavoir quel jour de la ſemaine a commencé ou commencera telle année qu'on voudra, il n'eſt beſoin que de la lettre dominicale de cette année; ou, ſi elle eſt biſſextile, de la première des deux lettres dominicales qui lui appartiennent. Je veux connoître, par exemple, le jour initial de l'année 1770; j'examine la lettre dominicale de cette année qui eſt G, & j'en conclus que cette année commence par un lundi, parce qu'il y a ſept lettres dans l'ordre direct, depuis A juſqu'à G incluſivement.

Comme la lettre dominicale ſert à faire connoître le jour initial de l'année, celui-ci réciproquement eſt propre à indiquer la lettre dominicale. Par exemple, je ſais que l'année commence par un dimanche; j'en conclus que la lettre dominicale eſt A, parce que l'année débute toujours, comme on l'a dit, par cette lettre. Si je vois un lundi marqué pour le jour initial de l'année, j'en infère que la lettre dominicale eſt G, par la raiſon que le ſeptième jour de cette année tombant le dimanche, doit concourir avec la lettre G, qui eſt la ſeptième dans l'ordre direct. Même raiſonnement pour les années qui s'ouvrent par le mardi, le mercredi, & les jours ſuivans.

D'après ces remarques, on pourroit dreſſer un calendrier perpétuel ſur les ſept jours de la ſemaine, comme ſur les ſept lettres dominicales. Le premier des calendriers dont il ſeroit compoſé, s'appelleroit le calendrier du lundi, & répondroit à notre calendrier G. Le ſecond ſe nommeroit le calendrier du mardi, & répondroit à notre calendrier F. Le troiſième, qui prendroit ſon nom du mercredi, ſeroit en correſpondance avec le calendrier E, & ainſi des autres. Notre premier deſſein avoit été de ſuivre cette méthode. Mais pour cela il eût fallu ajouter la férie initiale aux années de Jéſus-Chriſt dans notre Table CHRONOLOGIQUE, comme on a fait à celles de l'Hégire, & c'eſt ce qui, faute d'eſpace, ne pouvoit s'exécuter. D'ailleurs, l'autre méthode eſt plus ſimple, & par là méritoit, même en cas de choix, la préférence.

### *Des Calendes, des Nones, des Ides.*

Ces trois noms ſont ceux dont ſe ſervoient nos anciens, à l'imitation des Romains, pour marquer tous les jours du mois. Ils appeloient calendes, comme tout le monde ſait, le premier de chaque mois, en ajoutant le nom du mois & celui des calendes: par exemple, *calendis januarii*, *calendis februarii*, pour le premier du mois de janvier ou de février. Ils déſignoient les jours ſuivans par ceux d'avant les nones, & ils appeloient nones le cinquième jour de chaque mois, excepté mars, mai, juillet & octobre. Dans ces quatre mois, les nones *nonis* marquoient le ſeptième jour; *nonis martii* le ſept de mars, &c. Dans les huit mois où *nonis* marque le cinquième jour, le ſecond eſt marqué par *quarto nonas ou IV nonas*, c'eſt-à-dire, *quarto die ante nonas*, le quatrième jour avant les nones. On ſupprime ordinairement les mots *die* & *ante*. Le troiſième jour de ces huit mois eſt déſigné par *tertio* ou *III nonas*; le quatrième par *pridie* ou *II nonas*, & enfin le cinquième par *nonis*. En mars, mai, juillet & octobre, le ſecond du mois eſt marqué par *ſexto* ou *IV nonas*; le troiſième par *quinto* ou *V nonas*; le quatrième par *quarto* ou *IV nonas*; le cinquième par *tertio* ou *III nonas*; le ſixième par *pridie*, en abrégé *prid.* ou *pr.* & en chiffre *II nonas*; & enfin le ſeptième par *nonas*. On ſait que le mot *nona* vient de ce qu'il marque le neuvième jour avant les ides de chaque mois.

En effet, les ides, *idibus*, marquent le quinzième de mars, de mai, de juillet & d'octobre,

qui ſont les quatre mois, comme nous venons de le dire, où *nonis* marque le ſeptième du mois; dans les huit autres où *nonis* marque le cinquième du mois, *idibus* marque le treizième; ainſi dans les uns & les autres, *idibus* marque toujours le neuvième jour après les nones. Quant aux ſept jours pleins qui ſe trouvent renfermés entre les nones & les ides, & que nous comptons aujourd'hui par 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 en mars, en mai, en juillet & octobre, les Romains & les anciens, à leur exemple, comptoient *octavo* ou VIII *idus*, *ſeptimo* ou VII *idus*, *ſexto* ou VI *idus*, *quinto* ou V *idus*, *quarto* ou IV *idus*, *tertio* ou III *idus*, en ſous-entendant toujours *ante*, comme nous l'avons dit en parlant des nones. Pour les autres huit mois où les nones marquent le cinquième, au-lieu de notre 6, 7, 8, 9, 10, 11 & 12 du mois, les Romains & nos anciens comptoient *octavo idus*, *ſeptimo*, & le reſte juſqu'à *pridie idus*, qui déſignoit en huit mois le douzième jour, au-lieu qu'il déſignoit le quatorzième à ces quatre autres mois, mars, mai, juillet & octobre. Le mot *idus* vient de l'étruſque *iauare*, en latin *dividere*, diviſer, parce que le jour des ides partageoit le mois à-peu-près en deux parties égales.

Tous les jours, depuis les ides juſqu'à la fin du mois, ſe comptoient par les calendes du mois ſuivant. Par exemple, le quatorzième de janvier, qui étoit le lendemain des ides du même mois, étoit déſigné par *decimo-nono*, ou XIX *calendas*, ou *ante kalendas februarii*; le quinzième *decimo-octavo*, ou XVIII *calendas februarii*, & tous les autres jours de ſuite, en rétrogradant toujours juſqu'à *pridie* ou II *kalendas februarii*, qui marquoit le 31 janvier. Comme les ides marquent en certains mois le treizième jour, ainſi que nous l'avons dit, en d'autres le quinzième, & que tous les mois n'ont pas un égal nombre depuis le *decimo-nono*, ou XIX *kalendas*, ne convient pas toujours au lendemain des ides; il n'y convient qu'en janvier, en août & décembre; *decimo-ſexto*, ou XVI en février; *decimo-ſeptimo*, ou XVII en mars, en mai, en juillet & en octobre; *decimo-octavo*, ou XVIII en avril, en juin, en ſeptembre & en novembre; comme on peut le remarquer dans tous les calendriers dont notre calendrier perpétuel eſt compoſé.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt G.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont A G.

## MAI.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | Cal. | 1 Mardi. | S. Jac. S. Ph. | | | | | |
| C | VI | 2 Mercredi. | | | | | | |
| D | V | 3 Jeudi. | | | | | | Aſcenſion. |
| E | IV | 4 Vendredi. | | | | | | |
| F | III | 5 Samedi. | | | | | | |
| G | II | 6 *Dimanche.* | | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. |
| A | Non. | 7 Lundi. | | | | | Rogations. | |
| B | VIII | 8 Mardi. | | | | | | |
| C | VII | 9 Mercredi. | | | | | | |
| D | VI | 10 Jeudi. | | | | | Aſcenſion. | |
| E | V | 11 Vendredi. | | | | | | |
| F | IV | 12 Samedi. | | | | | | Vigile. |
| G | III | 13 *Dimanche.* | | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. |
| A | II | 14 Lundi. | | | | Rogations. | | LUNDI. |
| B | Ides. | 15 Mardi. | | | | | | MARDI. |
| C | XVII | 16 Mercredi. | | | | | | IV. Temp. |
| D | XVI | 17 Jeudi. | | | | Aſcenſion. | | |
| E | XV | 18 Vendredi. | | | | | | |
| F | XIV | 19 Samedi. | | | | | Vigile. | |
| G | XIII | 20 *Dimanche.* | | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. |
| A | XII | 21 Lundi. | | | Rogations. | | LUNDI. | |
| B | XI | 22 Mardi. | | | | | MARDI. | |
| C | X | 23 Mercredi. | | | | | IV. Tems. | |
| D | IX | 24 Jeudi. | | | Aſcenſion. | | | Fête-Dieu. |
| E | VIII | 25 Vendredi. | | | | | | |
| F | VII | 26 Samedi. | | | | Vigile. | | |
| G | VI | 27 *Dimanche.* | | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. |
| A | V | 28 Lundi. | | Rogations. | | LUNDI. | | |
| B | IV | 29 Mardi. | | | | MARDI. | | |
| C | III | 30 Mercredi. | | | | IV. Tems. | | |
| D | II | 31 Jeudi. | | Aſcenſion. | | | Fête-Dieu. | |

## JUIN.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | Cal. | 1 Vendredi. | | | | | | |
| F | IV | 2 Samedi. | | | Vigile. | | | |
| G | III | 3 *Dimanche.* | | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. |
| A | II | 4 Lundi. | | | LUNDI. | | | |
| B | Non. | 5 Mardi. | | | MARDI. | | | |
| C | VIII | 6 Mercredi. | | | IV. Tems. | | | |
| D | VII | 7 Jeudi. | | | | Fête-Dieu. | | |
| E | VI | 8 Vendredi. | | | | | | |
| F | V | 9 Samedi. | | Vigile. | | | | |
| G | IV | 10 *Dimanche.* | | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| A | III | 11 Lundi. | S. Barnabé. | LUNDI. | | | | |
| B | II | 12 Mardi. | | MARDI. | | | | |
| C | Ides. | 13 Mercredi. | | IV. Tems. | | | | |
| D | XVIII | 14 Jeudi. | | | Fête-Dieu. | | | |
| E | XVII | 15 Vendredi. | | | | | | |
| F | XVI | 16 Samedi. | | | | | | |
| G | XV | 17 *Dimanche.* | | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |
| A | XIV | 18 Lundi. | | | | | | |
| B | XIII | 19 Mardi. | | | | | | |
| C | XII | 20 Mercredi. | | | | | | |
| D | XI | 21 Jeudi. | | Fête-Dieu. | | | | |
| E | X | 22 Vendredi. | | | | | | |
| F | IX | 23 Samedi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| G | VIII | 24 *Dimanche.* | N. S. J. Bap. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. |
| A | VII | 25 Lundi. | | | | | | |
| B | VI | 26 Mardi. | | | | | | |
| C | V | 27 Mercredi. | | | | | | |
| D | IV | 28 Jeudi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| E | III | 29 Vendredi. | S. P. S. Paul. | | | | | |
| F | II | 30 Samedi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt G.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont A G.

## JUILLET

| | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| Cal. | 1 | *Dimanche.* | ..... | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. |
| VI | 2 | Lundi. | Viſit. de la V. | | | | | |
| V | 3 | Mardi. | | | | | | |
| IV | 4 | Mercredi. | | | | | | |
| III | 5 | Jeudi. | | | | | | |
| II | 6 | Vendredi. | | | | | | |
| Non. | 7 | Samedi. | | | | | | |
| VIII | 8 | *Dimanche.* | ..... | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII. Dim. |
| VII | 9 | Lundi. | | | | | | |
| VI | 10 | Mardi. | | | | | | |
| V | 11 | Mercredi. | | | | | | |
| IV | 12 | Jeudi. | | | | | | |
| III | 13 | Vendredi. | | | | | | |
| II | 14 | Samedi. | | | | | | |
| Ides. | 15 | *Dimanche.* | ..... | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII. Dim. | IX. Dim. |
| XVII | 16 | Lundi. | | | | | | |
| XVI | 17 | Mardi. | | | | | | |
| XV | 18 | Mercredi. | | | | | | |
| XIV | 19 | Jeudi. | | | | | | |
| XIII | 20 | Vendredi. | | | | | | |
| XII | 21 | Samedi. | | | | | | |
| XI | 22 | *Dimanche.* | ..... | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII Dim. | IX. Dim. | X. Dim. |
| X | 23 | Lundi. | | | | | | |
| IX | 24 | Mardi. | Vigile. | | | | | |
| VIII | 25 | Mercredi. | S. Jac. le M. | | | | | |
| VII | 26 | Jeudi. | | | | | | |
| VI | 27 | Vendredi. | | | | | | |
| V | 28 | Samedi. | | | | | | |
| IV | 29 | *Dimanche.* | ..... | VII. Dim. | VIII. Dim. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. |
| III | 30 | Lundi. | | | | | | |
| II | 31 | Mardi. | | | | | | |

## AOUT.

| | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| Cal. | 1 | Mercredi. | | | | | | |
| IV | 2 | Jeudi. | | | | | | |
| III | 3 | Vendredi. | | | | | | |
| II | 4 | Samedi. | | | | | | |
| Non. | 5 | *Dimanche.* | ..... | VIII. Dim. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. |
| VIII | 6 | Lundi. | Tr. de N. S. | | | | | |
| VII | 7 | Mardi. | | | | | | |
| VI | 8 | Mercredi. | | | | | | |
| V | 9 | Jeudi. | Vigile. | | | | | |
| IV | 10 | Vendredi. | S. Laurent. | | | | | |
| III | 11 | Samedi. | | | | | | |
| II | 12 | *Dimanche.* | ..... | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. |
| Ides. | 13 | Lundi. | | | | | | |
| XIX | 14 | Mardi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| XVIII | 15 | Mercredi. | Aſſomption. | | | | | |
| XVII | 16 | Jeudi. | | | | | | |
| XVI | 17 | Vendredi. | | | | | | |
| XV | 18 | Samedi. | | | | | | |
| XIV | 19 | *Dimanche.* | ..... | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. |
| XIII | 20 | Lundi. | | | | | | |
| XII | 21 | Mardi. | | | | | | |
| XI | 22 | Mercredi. | | | | | | |
| X | 23 | Jeudi. | Vigil. | | | | | |
| IX | 24 | Vendredi. | S. Barthél. | | | | | |
| VIII | 25 | Samedi. | S. Louis. | | | | | |
| VII | 26 | *Dimanche.* | ..... | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. |
| VI | 27 | Lundi. | | | | | | |
| V | 28 | Mardi. | | | | | | |
| IV | 29 | Mercredi. | | | | | | |
| III | 30 | Jeudi. | | | | | | |
| II | 31 | Vendredi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt G.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont A G.

## SEPTEMBRE.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 M |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| F | Cal. 1 | Samedi. | | | | | | |
| G | IV 2 | *Dimanche.* | ..... | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. D |
| A | III 3 | Lundi. | | | | | | |
| B | II 4 | Mardi. | | | | | | |
| C | Non. 5 | Mercredi. | | | | | | |
| D | VIII 6 | Jeudi. | | | | | | |
| E | VII 7 | Vendredi. | | | | | | |
| F | VI 8 | Samedi. | N. de la S. V. | | | | | |
| G | V 9 | *Dimanche.* | ..... | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. |
| A | IV 10 | Lundi. | | | | | | |
| B | III 11 | Mardi. | | | | | | |
| C | II 12 | Mercredi. | | | | | | |
| D | Ides. 13 | Jeudi. | | | | | | |
| E | XVIII 14 | Vendredi. | Ex. de la S. C. | | | | | |
| F | XVII 15 | Samedi. | | | | | | |
| G | XVI 16 | *Dimanche.* | ..... | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. |
| A | XV 17 | Lundi. | | | | | | |
| B | XIV 18 | Mardi. | | | | | | |
| C | XIII 19 | Mercredi. | IV. Tems. | | | | | |
| D | XII 20 | Jeudi. | Vigile. | | | | | |
| E | XI 21 | Vendredi. | S. Math. Ap. | | | | | |
| F | X 22 | Samedi. | | | | | | |
| G | IX 23 | *Dimanche.* | ..... | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. D |
| A | VIII 24 | Lundi. | | | | | | |
| B | VII 25 | Mardi. | | | | | | |
| C | VI 26 | Mercredi. | | | | | | |
| D | V 27 | Jeudi. | | | | | | |
| E | IV 28 | Vendredi. | | | | | | |
| F | III 29 | Samedi. | S. Michel. | | | | | |
| G | II 30 | *Dimanche.* | ..... | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Di |

## OCTOBRE.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 M |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| A | Cal. 1 | Lundi. | | | | | | |
| B | VI 2 | Mardi. | | | | | | |
| C | V 3 | Mercredi. | | | | | | |
| D | IV 4 | Jeudi. | | | | | | |
| E | III 5 | Vendredi. | | | | | | |
| F | II 6 | Samedi. | | | | | | |
| G | Non. 7 | *Dimanche.* | ..... | XVII. Dim. | XVIII Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Di |
| A | VIII 8 | Lundi. | | | | | | |
| B | VII 9 | Mardi. | | | | | | |
| C | VI 10 | Mercredi. | | | | | | |
| D | V 11 | Jeudi. | | | | | | |
| E | IV 12 | Vendredi. | | | | | | |
| F | III 13 | Samedi. | | | | | | |
| G | II 14 | *Dimanche.* | ..... ... | XVIII. Dim | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. D |
| A | Ides. 15 | Lundi. | | | | | | |
| B | XVII 16 | Mardi. | | | | | | |
| C | XVI 17 | Mercredi. | | | | | | |
| D | XV 18 | Jeudi. | S. Luc. Ev. | | | | | |
| E | XIV 19 | Vendredi. | | | | | | |
| F | XIII 20 | Samedi. | | | | | | |
| G | XII 21 | *Dimanche.* | ..... | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. D |
| A | XI 22 | Lundi. | | | | | | |
| B | X 23 | Mardi. | | | | | | |
| C | IX 24 | Mercredi. | | | | | | |
| D | VIII 25 | Jeudi. | | | | | | |
| E | VII 26 | Vendredi. | | | | | | |
| F | VI 27 | Samedi. | Vigile. | | | | | |
| G | V 28 | *Dimanche.* | S. Sim. S. Ju. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. | XXIV. D |
| A | IV 29 | Lundi | | | | | | |
| B | III 30 | Mardi. | | | | | | |
| C | II 31 | Mercredi. | Vigil. jeûne. | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt G.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont A G.

## NOVEMBRE.

| | | | Pâques tombant au | 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| | Cal. | 1 Jeudi. | La Touſſ. | | | | | |
| | IV | 2 Vendredi. | Les Morts. | | | | | |
| | III | 3 Samedi. | | | | | | |
| | II | 4 *Dimanche.* | ..... | XXI Dim. | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. |
| | Non. | 5 Lundi. | | | | | | |
| | VIII | 6 Mardi. | | | | | | |
| | VII | 7 Mercredi. | | | | | | |
| | VI | 8 Jeudi. | | | | | | |
| | V | 9 Vendredi. | | | | | | |
| | IV | 10 Samedi. | | | | | | |
| | III | 11 *Dimanche.* | S. Martin. | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. |
| | II | 12 Lundi. | | | | | | |
| | Ides. | 13 Mardi. | | | | | | |
| | XVIII | 14 Mercredi. | | | | | | |
| | XVII | 15 Jeudi. | | | | | | |
| | XVI | 16 Vendredi. | | | | | | |
| | XV | 17 Samedi. | | | | | | |
| | XIV | 18 *Dimanche.* | ..... | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. | XXVII Dim. |
| | XIII | 19 Lundi. | | | | | | |
| | XII | 20 Mardi. | | | | | | |
| | XI | 21 Mercredi. | Préſ. de la V. | | | | | |
| | X | 22 Jeudi. | | | | | | |
| | IX | 23 Vendredi. | | | | | | |
| | VIII | 24 Samedi. | | | | | | |
| | VII | 25 *Dimanche.* | ..... | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. | XXVII Dim | XXVIII D. |
| | VI | 26 Lundi. | | | | | | |
| | V | 27 Mardi. | | | | | | |
| | IV | 28 Mercredi. | | | | | | |
| | III | 29 Jeudi. | Vigile. | | | | | |
| | II | 30 Vendredi. | S. And. Ap. | | | | | |

## DÉCEMBRE.

| | | | Pâques tombant au | 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| F | Cal. | 1 Samedi. | | | | | | |
| G | IV | 2 *Dimanche.* | ..... | I D. de l'Av. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| A | III | 3 Lundi. | | | | | | |
| B | II | 4 Mardi. | | | | | | |
| C | Non. | 5 Mercredi. | | | | | | |
| D | VIII | 6 Jeudi. | | | | | | |
| E | VII | 7 Vendredi. | | | | | | |
| F | VI | 8 Samedi. | Conc. de la V. | | | | | |
| G | V | 9 *Dimanche.* | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. |
| A | IV | 10 Lundi. | | | | | | |
| B | III | 11 Mardi. | | | | | | |
| C | II | 12 Mercredi. | | | | | | |
| D | Ides. | 13 Jeudi. | | | | | | |
| E | XIX | 14 Vendredi. | | | | | | |
| F | XVIII | 15 Samedi. | | | | | | |
| G | XVII | 16 *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. |
| A | XVI | 17 Lundi. | | | | | | |
| B | XV | 18 Mardi. | | | | | | |
| C | XIV | 19 Mercredi. | 4 Temps. | | | | | |
| D | XIII | 20 Jeudi. | Vigile. | | | | | |
| E | XII | 21 Vendredi. | S. Th. Ap. | | | | | |
| F | XI | 22 Samedi. | | | | | | |
| G | X | 23 *Dimanche.* | ..... | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. |
| A | IX | 24 Lundi. | Vigile jeûne. | | | | | |
| B | VIII | 25 Mardi. | NOEL. | | | | | |
| C | VII | 26 Mercredi. | S. Etien. M. | | | | | |
| D | VI | 27 Jeudi. | S. Jean Ap. | | | | | |
| E | V | 28 Vendredi. | Les SS. Innoc. | | | | | |
| F | IV | 29 Samedi. | | | | | | |
| G | III | 30 *Dimanche.* | ..... | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. |
| A | II | 31 Lundi. | | | | | | |

# CALENDRIER F.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt F ;
& pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont G F.

## JANVIER.

| Pâques tombant au | | | | | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom | Jours du Mois. | | Années communes. | Années biſſextiles. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | |
| A | Cal. | 1 | Mardi. | Lundi. | Circonciſ. | | | | |
| B | IV | 2 | Mercredi. | Mardi. | | | | | |
| C | III | 3 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | |
| D | II | 4 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | |
| E | Non. | 5 | Samedi. | Vendredi. | | | | | |
| F | VIII | 6 | *Dimanche.* | Samedi. | Epiphanie. | | | | |
| G | VII | 7 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| A | VI | 8 | Mardi. | Lundi. | | | | | |
| B | V | 9 | Mercredi. | Mardi. | | | | | |
| C | IV | 10 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | |
| D | III | 11 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | |
| E | II | 12 | Samedi. | Vendredi. | | | | | |
| F | Ides. | 13 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| G | XIX | 14 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. |
| A | XVIII | 15 | Mardi. | Lundi. | | | | | |
| B | XVII | 16 | Mercredi. | Mardi. | | | | | |
| C | XVI | 17 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | |
| D | XV | 18 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | |
| E | XIV | 19 | Samedi. | Vendredi. | | | | | |
| F | XIII | 20 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | Septuagéſ. |
| G | XII | 21 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagéſ. |
| A | XI | 22 | Mardi | Lundi. | | | | | |
| B | X | 23 | Mercredi. | Mardi. | | | | | |
| C | IX | 24 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | |
| D | VIII | 25 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | |
| E | VII | 26 | Samedi. | Vendredi. | | | | | |
| F | VI | 27 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. |
| G | V | 28 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. |
| A | IV | 29 | Mardi. | Lundi. | | | | | |
| B | III | 30 | Mercredi. | Mardi. | | | | | |
| C | II | 31 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | |

## FÉVRIER.

| Pâques tombant au | | | | | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 21 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom | Jours du Mois. | | Années communes. | Années biſſextiles. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | |
| D | Cal. | 1 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | |
| E | IV | 2 | Samedi. | Vendredi. | Purificat. | | | | |
| F | III | 3 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | IV Dim. | IV Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. |
| G | II | 4 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | V Dim. | V Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. |
| A | Non. | 5 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| B | VIII | 6 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. |
| C | VII | 7 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. |
| D | VI | 8 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| E | V | 9 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| F | IV | 10 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | V Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de C. |
| G | III | 11 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | VI Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de C. |
| A | II | 12 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| B | Ides. | 13 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temp. |
| C | XVI | 14 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temp. |
| D | XV | 15 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| E | XIV | 16 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| F | XIII | 17 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. |
| G | XII | 18 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | Septuagéſ. | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. |
| A | XI | 19 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| B | X | 20 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | |
| C | IX | 21 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | |
| D | VIII | 22 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| E | VII | 23 | Samedi. | Vendredi. | Vigile. | | | | | |
| F | VI | 24 | *Dimanche.* | Samedi. | S. Mathias. | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | III D. de C. |
| G * f | V * 6 | 25 | Lundi. | *Dimanche.* | S. Mathias. | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | III D. de C. |
| A g | IV 5 | 26 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| B a | III 4 | 27 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | | |
| C b | II 3 | 28 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | | |
| c | 2 | 29 | | Jeudi. | | | | | | |

Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt F.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont G F.

## MARS.

| | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| | Cal. | 1 Vendredi. | | | | | | |
| | VI | 2 Samedi. | | | | | | |
| | V | 3 *Dimanche.* | ..... | Quinquagéſ. | I. D. de Car. | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV D. de C. |
| | IV | 4 Lundi. | | | | | | |
| | III | 5 Mardi. | | | | | | |
| | II | 6 Mercredi. | ..... | Cendres. | IV Temps. | | | |
| | Non. | 7 Jeudi. | | | | | | |
| | VIII | 8 Vendredi. | | | | | | |
| | VII | 9 Samedi. | | | | | | |
| | VI | 10 *Dimanche.* | ..... | I. D. de Car. | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. |
| | V | 11 Lundi. | | | | | | |
| | IV | 12 Mardi. | | | | | | |
| | III | 13 Mercredi. | ..... | IV. Temps. | | | | |
| | II | 14 Jeudi. | | | | | | |
| | Ides. | 15 Vendredi. | | | | | | |
| | XVII | 16 Samedi. | | | | | | |
| | XVI | 17 *Dimanche.* | ..... | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. |
| | XV | 18 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. |
| | XIV | 19 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. |
| | XIII | 20 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. |
| | XII | 21 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. |
| | XI | 22 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Vend. Saint. |
| | X | 23 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. |
| F | IX | 24 *Dimanche.* | ..... | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. |
| G | VIII | 25 Lundi. | L'Annonc. | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. |
| A | VII | 26 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. |
| B | VI | 27 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. | |
| C | V | 28 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. | |
| D | IV | 29 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Vend. Saint. | |
| E | III | 30 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. | |
| F | II | 31 *Dimanche.* | ..... | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. | I. D. Quaſim. |

## AVRIL.

| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Paques tombant au 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| G | Cal. | 1 Lundi. | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | |
| A | IV | 2 Mardi. | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | |
| B | III | 3 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. | | |
| C | II | 4 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. | | |
| D | Non. | 5 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | Vendr. Saint. | | |
| E | VIII | 6 Samedi. | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. | | |
| F | VII | 7 *Dimanche.* | ..... | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. |
| G | VI | 8 Lundi. | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | | |
| A | V | 9 Mardi. | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | | |
| B | IV | 10 Mercredi. | ..... | ..... | Mercr. Saint. | | | |
| C | III | 11 Jeudi. | ..... | ..... | Jeudi Saint. | | | |
| D | II | 12 Vendredi. | ..... | ..... | Vendr. Saint. | | | |
| E | Ides. | 13 Samedi. | ..... | ..... | Samedi Saint. | | | |
| F | XVIII | 14 *Dimanche.* | ..... | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. |
| G | XVII | 15 Lundi. | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | | | |
| A | XVI | 16 Mardi. | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | | | |
| B | XV | 17 Mercredi. | ..... | Mercr. Saint. | | | | |
| C | XIV | 18 Jeudi. | ..... | Jeudi Saint. | | | | |
| D | XIII | 19 Vendredi. | ..... | Vendr. Saint. | | | | |
| E | XII | 20 Samedi. | ..... | Samedi Saint. | | | | |
| F | XI | 21 *Dimanche.* | ..... | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| G | X | 22 Lundi. | ..... | LUNDI. | | | | |
| A | IX | 23 Mardi. | ..... | MARDI. | | | | |
| B | VIII | 24 Mercredi. | ..... | | | | | |
| C | VII | 25 Jeudi. | S. Marc, Ev. | | | | | |
| D | VI | 26 Vendredi. | | | | | | |
| E | V | 27 Samedi. | | | | | | |
| F | IV | 28 *Dimanche.* | | I. D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |
| G | III | 29 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Rogations. |
| A | II | 30 Mardi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt F.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont G F.

## MAI.

| Pâques tombant au | | | | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| B | Cal. | 1 Mercredi. | S. Jac. S. Ph. | | | | | |
| C | VI | 2 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. |
| D | V | 3 Vendredi. | | | | | | |
| E | IV | 4 Samedi. | | | | | | |
| F | III | 5 *Dimanche.* | ..... | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. |
| G | II | 6 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Rogations. | |
| A | Non. | 7 Mardi. | | | | | | |
| B | VIII | 8 Mercredi. | | | | | | |
| C | VII | 9 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. | |
| D | VI | 10 Vendredi. | | | | | | |
| E | V | 11 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Vigile. |
| F | IV | 12 *Dimanche.* | ..... | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. |
| G | III | 13 Lundi. | ..... | ..... | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI. |
| A | II | 14 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | MARDI. |
| B | Ides. | 15 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | IV. Temps. |
| C | XVII | 16 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. | | |
| D | XVI | 17 Vendredi. | | | | | | |
| E | XV | 18 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Vigile. | |
| F | XIV | 19 *Dimanche.* | ..... | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. |
| G | XIII | 20 Lundi. | ..... | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI. | |
| A | XII | 21 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | MARDI. | |
| B | XI | 22 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | IV. Tems. | |
| C | X | 23 Jeudi. | ..... | ..... | Aſcenſion. | ..... | ..... | Fête-Dieu. |
| D | IX | 24 Vendredi. | | | | | | |
| E | VIII | 25 Samedi. | ..... | ..... | ..... | Vigile. | | |
| F | VII | 26 *Dimanche.* | ..... | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. |
| G | VI | 27 Lundi. | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI. | | |
| A | V | 28 Mardi. | ..... | ..... | ..... | MARDI. | | |
| B | IV | 29 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | IV. Tems. | | |
| C | III | 30 Jeudi. | ..... | Aſcenſion. | ..... | ..... | Fête-Dieu. | |
| D | II | 31 Vendredi. | | | | | | |

## JUIN.

| Pâques tombant au | | | | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| E | Cal. | 1 Samedi. | ..... | ..... | Vigile. | | | |
| F | IV | 2 *Dimanche.* | ..... | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. |
| G | III | 3 Lundi. | ..... | ..... | LUNDI. | | | |
| A | II | 4 Mardi. | ..... | ..... | MARDI. | | | |
| B | Non. | 5 Mercredi. | ..... | ..... | IV. Tems. | | | |
| C | VIII | 6 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Fête-Dieu. | | |
| D | VII | 7 Vendredi. | | | | | | |
| E | VI | 8 Samedi. | ..... | Vigile. | | | | |
| F | V | 9 *Dimanche.* | ..... | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| G | IV | 10 Lundi. | ..... | LUNDI. | | | | |
| A | III | 11 Mardi. | S. Barnabé. | MARDI. | | | | |
| B | II | 12 Mercredi. | ..... | IV. Tems. | | | | |
| C | Ides. | 13 Jeudi. | ..... | ..... | Fête-Dieu. | | | |
| D | XVIII | 14 Vendredi. | | | | | | |
| E | XVII | 15 Samedi. | | | | | | |
| F | XVI | 16 *Dimanche.* | ..... | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |
| G | XV | 17 Lundi. | | | | | | |
| A | XIV | 18 Mardi. | | | | | | |
| B | XIII | 19 Mercredi. | | | | | | |
| C | XII | 20 Jeudi. | ..... | Fête-Dieu. | | | | |
| D | XI | 21 Vendredi. | | | | | | |
| E | X | 22 Samedi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| F | IX | 23 *Dimanche.* | ..... | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. |
| G | VIII | 24 Lundi. | N. S. J. Bap. | | | | | |
| A | VII | 25 Mardi. | | | | | | |
| B | VI | 26 Mercredi. | | | | | | |
| C | V | 27 Jeudi. | | | | | | |
| D | IV | 28 Vendredi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| E | III | 29 Samedi. | S. P. S. Paul. | | | | | |
| F | II | 30 *Dimanche.* | ..... | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt F.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont G F.

## JUILLET.

| Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| 1. | 1 Lundi. | | | | | | |
| I | 2 Mardi. | Viſit. de la V. | | | | | |
| | 3 Mercredi. | | | | | | |
| | 4 Jeudi. | | | | | | |
| I | 5 Vendredi. | | | | | | |
| | 6 Samedi. | | | | | | |
| n. | 7 *Dimanche.* | ..... | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII. Dim. |
| II | 8 Lundi. | | | | | | |
| I | 9 Mardi. | | | | | | |
| I | 10 Mercredi. | | | | | | |
| | 11 Jeudi. | | | | | | |
| | 12 Vendredi. | | | | | | |
| I | 13 Samedi. | | | | | | |
| | 14 *Dimanche.* | ..... | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII. Dim. | IX. Dim. |
| | 15 Lundi. | | | | | | |
| II | 16 Mardi. | | | | | | |
| I | 17 Mercredi. | | | | | | |
| V | 18 Jeudi. | | | | | | |
| V | 19 Vendredi. | | | | | | |
| II | 20 Samedi. | | | | | | |
| I | 21 *Dimanche.* | ..... | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII Dim. | IX. Dim. | X. Dim. |
| | 22 Lundi. | | | | | | |
| | 23 Mardi. | | | | | | |
| | 24 Mercredi. | Vigile. | | | | | |
| I | 25 Jeudi. | S. Jac. le M. | | | | | |
| I | 26 Vendredi. | | | | | | |
| | 27 Samedi. | | | | | | |
| | 28 *Dimanche.* | ..... | VII. Dim. | VIII. Dim. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. |
| | 29 Lundi. | | | | | | |
| I | 30 Mardi. | | | | | | |
| | 31 Mercredi. | | | | | | |

## AOUT.

| Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| | 1 Jeudi. | | | | | | |
| | 2 Vendredi. | | | | | | |
| | 3 Samedi. | | | | | | |
| | 4 *Dimanche.* | ..... | VIII. Dim. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. |
| n. | 5 Lundi. | | | | | | |
| II | 6 Mardi. | Tr. de N. S. | | | | | |
| I | 7 Mercredi. | | | | | | |
| I | 8 Jeudi. | | | | | | |
| | 9 Vendredi. | Vigile. | | | | | |
| | 10 Samedi. | S. Laurent. | | | | | |
| I | 11 *Dimanche.* | ..... | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. |
| | 12 Lundi. | | | | | | |
| s. | 13 Mardi. | | | | | | |
| K | 14 Mercredi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| II | 15 Jeudi. | Aſſomption. | | | | | |
| II | 16 Vendredi. | | | | | | |
| I | 17 Samedi. | | | | | | |
| | 18 *Dimanche.* | ..... | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. |
| V | 19 Lundi. | | | | | | |
| I | 20 Mardi. | | | | | | |
| I | 21 Mercredi. | | | | | | |
| | 22 Jeudi. | | | | | | |
| | 23 Vendredi. | Vigil. | | | | | |
| | 24 Samedi. | S. Barthél. | | | | | |
| II | 25 *Dimanche.* | S. Louis. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. |
| I | 26 Lundi. | | | | | | |
| I | 27 Mardi. | | | | | | |
| | 28 Mercredi. | | | | | | |
| | 29 Jeudi. | | | | | | |
| K | 30 Vendredi. | | | | | | |
| | 31 Samedi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt F.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont G F.

## SEPTEMBRE.

| | | | | Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | | |
| F | Cal. | 1 | *Dimanche.* | ..... | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XV. |
| G | IV | 2 | Lundi. | | | | | | |
| A | III | 3 | Mardi. | | | | | | |
| B | II | 4 | Mercredi. | | | | | | |
| C | Non. | 5 | Jeudi. | | | | | | |
| D | VIII | 6 | Vendredi. | | | | | | |
| E | VII | 7 | Samedi. | | | | | | |
| F | VI | 8 | *Dimanche.* | N. de la S. V. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVI |
| G | V | 9 | Lundi. | | | | | | |
| A | IV | 10 | Mardi. | | | | | | |
| B | III | 11 | Mercredi. | | | | | | |
| C | II | 12 | Jeudi. | | | | | | |
| D | Ides. | 13 | Vendredi. | | | | | | |
| E | XVIII | 14 | Samedi. | Ex. de la S. C. | | | | | |
| F | XVII | 15 | *Dimanche.* | ..... | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVII |
| G | XVI | 16 | Lundi. | | | | | | |
| A | XV | 17 | Mardi. | | | | | | |
| B | XIV | 18 | Mercredi. | IV. Tems. | | | | | |
| C | XIII | 19 | Jeudi. | | | | | | |
| D | XII | 20 | Vendredi. | Vigile. | | | | | |
| E | XI | 21 | Samedi. | S. Math. Ap. | | | | | |
| F | X | 22 | *Dimanche.* | ..... | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. |
| G | IX | 23 | Lundi. | | | | | | |
| A | VIII | 24 | Mardi. | | | | | | |
| B | VII | 25 | Mercredi. | | | | | | |
| C | VI | 26 | Jeudi. | | | | | | |
| D | V | 27 | Vendredi. | | | | | | |
| E | IV | 28 | Samedi. | | | | | | |
| F | III | 29 | *Dimanche.* | S. Michel. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. D |
| G | II | 30 | Lundi. | | | | | | |

## OCTOBRE.

| | | | | Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | | |
| A | Cal. | 1 | Mardi. | | | | | | |
| B | VI | 2 | Mercredi. | | | | | | |
| C | V | 3 | Jeudi. | | | | | | |
| D | IV | 4 | Vendredi. | | | | | | |
| E | III | 5 | Samedi. | | | | | | |
| F | II | 6 | *Dimanche.* | ..... | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. D |
| G | Non. | 7 | Lundi. | | | | | | |
| A | VIII | 8 | Mardi. | | | | | | |
| B | VII | 9 | Mercredi. | | | | | | |
| C | VI | 10 | Jeudi. | | | | | | |
| D | V | 11 | Vendredi. | | | | | | |
| E | IV | 12 | Samedi. | | | | | | |
| F | III | 13 | *Dimanche.* | ..... | XVIII. Dim | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. |
| G | II | 14 | Lundi. | | | | | | |
| A | Ides. | 15 | Mardi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 | Mercredi. | | | | | | |
| C | XVI | 17 | Jeudi. | | | | | | |
| D | XV | 18 | Vendredi. | S. Luc. Ev. | | | | | |
| E | XIV | 19 | Samedi. | | | | | | |
| F | XIII | 20 | *Dimanche.* | ..... | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. |
| G | XII | 21 | Lundi. | | | | | | |
| A | XI | 22 | Mardi. | | | | | | |
| B | X | 23 | Mercredi. | | | | | | |
| C | IX | 24 | Jeudi. | | | | | | |
| D | VIII | 25 | Vendredi. | | | | | | |
| E | VII | 26 | Samedi. | Vigile. | | | | | |
| F | VI | 27 | *Dimanche.* | ..... | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. | XXIV. |
| G | V | 28 | Lundi. | S. Sim. S. Ju. | | | | | |
| A | IV | 29 | Mardi. | | | | | | |
| B | III | 30 | Mercredi. | | | | | | |
| C | II | 31 | Jeudi. | Vigil. jeûne. | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt F.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont G F.

## NOVEMBRE.

| Jours du Mois. | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| Cal. 1 | Vendredi. | La Touſſ. | | | | | |
| IV 2 | Samedi. | Les Morts. | | | | | |
| III 3 | *Dimanche.* | ..... | XXI Dim. | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. |
| II 4 | Lundi. | | | | | | |
| Non. 5 | Mardi. | | | | | | |
| VIII 6 | Mercredi. | | | | | | |
| VII 7 | Jeudi. | | | | | | |
| VI 8 | Vendredi. | | | | | | |
| V 9 | Samedi. | | | | | | |
| IV 10 | *Dimanche.* | ..... | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. |
| III 11 | Lundi. | S. Martin. | | | | | |
| II 12 | Mardi. | | | | | | |
| des. 13 | Mercredi. | | | | | | |
| VIII 14 | Jeudi. | | | | | | |
| VII 15 | Vendredi. | | | | | | |
| XVI 16 | Samedi. | | | | | | |
| XV 17 | *Dimanche.* | ..... | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. | XXVII Dim. |
| XIV 18 | Lundi. | | | | | | |
| XIII 19 | Mardi. | | | | | | |
| XII 20 | Mercredi. | | | | | | |
| XI 21 | Jeudi. | Préſ. de la V. | | | | | |
| X 22 | Vendredi. | | | | | | |
| IX 23 | Samedi. | | | | | | |
| VIII 24 | *Dimanche.* | ..... | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. | XXVII Dim | XXVIII D. |
| VII 25 | Lundi. | | | | | | |
| VI 26 | Mardi. | | | | | | |
| V 27 | Mercredi. | | | | | | |
| IV 28 | Jeudi. | | | | | | |
| III 29 | Vendredi. | Vigile. | | | | | |
| II 30 | Samedi. | S. And. Ap | | | | | |

## DÉCEMBRE.

| Jours du Mois. | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| Cal. 1 | *Dimanche.* | ..... | I D. de l'Av. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| IV 2 | Lundi. | | | | | | |
| III 3 | Mardi. | | | | | | |
| II 4 | Mercredi. | | | | | | |
| Non. 5 | Jeudi. | | | | | | |
| VIII 6 | Vendredi. | | | | | | |
| VII 7 | Samedi. | | | | | | |
| VI 8 | *Dimanche.* | Conc. de la V. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. |
| V 9 | Lundi. | | | | | | |
| IV 10 | Mardi. | | | | | | |
| III 11 | Mercredi. | | | | | | |
| II 12 | Jeudi. | | | | | | |
| des. 13 | Vendredi. | | | | | | |
| XIX 14 | Samedi. | | | | | | |
| VIII 15 | *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. |
| XVII 16 | Lundi. | | | | | | |
| XVI 17 | Mardi. | | | | | | |
| XV 18 | Mercredi. | 4 Temps. | | | | | |
| XIV 19 | Jeudi. | | | | | | |
| XIII 20 | Vendredi. | Vigile. | | | | | |
| XII 21 | Samedi. | S. Th. Ap | | | | | |
| XI 22 | *Dimanche.* | ..... | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. |
| X 23 | Lundi. | | | | | | |
| IX 24 | Mardi. | Vigile jeûne. | | | | | |
| VIII 25 | Mercredi. | NOEL. | | | | | |
| VII 26 | Jeudi. | S. Etien. M. | | | | | |
| VI 27 | Vendredi. | S. Jean Ap. | | | | | |
| V 28 | Samedi. | Les SS. Innoc. | | | | | |
| IV 29 | *Dimanche.* | ..... | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. |
| III 30 | Lundi. | | | | | | |
| II 31 | Mardi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt E ;
& pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont F E.

## JANVIER.

| Let. Dom | Jours du Mois. | | Années communes. | Années biſſextiles. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Avril. | 23 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| A | Cal. | 1 | Mercredi. | Mardi. | Circonciſ. | | | | | |
| B | IV | 2 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| C | III | 3 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | II | 4 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | Non. | 5 | *Dimanche.* | Samedi. | | | | | | |
| F | VIII | 6 | Lundi. | *Dimanche.* | Epiphanie. | | | | | |
| G | VII | 7 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | VI | 8 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| B | V | 9 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| C | IV | 10 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | III | 11 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | II | 12 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I |
| F | Ides. | 13 | Lundi | *Dimanche.* | ..... | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I |
| G | XIX | 14 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | XVIII | 15 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| C | XVI | 17 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | XV | 18 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | XIV | 19 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | Sep |
| F | XIII | 20 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | Sep |
| G | XII | 21 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | XI | 22 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| B | X | 23 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| C | IX | 24 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | VIII | 25 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | VII | 26 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagéſ. | Sexa |
| F | VI | 27 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagéſ. | Sexa |
| G | V | 28 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | IV | 29 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| B | III | 30 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| C | II | 31 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |

## FÉVRIER.

| Let. Dom | Jours du Mois. | | Années communes. | Années biſſextiles. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Avril. | 23 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| D | Cal. | 1 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | IV | 2 | *Dimanche.* | Samedi. | Purificat. | IV Dim. | IV Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Qui |
| F | III | 3 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | IV Dim. | IV Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Qui |
| G | II | 4 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | Non. | 5 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Ce |
| B | VIII | 6 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Ce |
| C | VII | 7 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | VI | 8 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | V | 9 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | V Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. |
| F | IV | 10 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | V Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime | Quinquag. | I D. |
| G | III | 11 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | II | 12 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 T |
| B | Ides. | 13 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 T |
| C | XVI | 14 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | XV | 15 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | XIV | 16 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de C. | II D. |
| F | XIII | 17 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | Septuagéſ. | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. |
| G | XII | 18 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | XI | 19 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | |
| B | X | 20 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | |
| C | IX | 21 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | VIII | 22 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | VII | 23 | *Dimanche.* | Samedi. | Vigile. | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | III D. |
| F | VI | 24 | Lundi. | *Dimanche.* | S. Mathias. | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | III D. |
| G *f | V *6 | 25 | Mardi. | Lundi. | S. Mathias. | | | | | |
| A g | IV 5 | 26 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | | |
| B a | III 4 | 27 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | | |
| C b | II 3 | 28 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| c | 2 | 29 | | Vendredi. | | | | | | |

Les lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt E.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont F E.

## MARS.

| Lettres Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| D | Cal. | 1 Samedi. | | | | | | |
| E | VI | 2 *Dimanche.* | ..... | Quinquagéſ. | I. D. de Car. | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. |
| F | V | 3 Lundi. | | | | | | |
| G | IV | 4 Mardi. | | | | | | |
| A | III | 5 Mercredi. | ..... | Cendres. | IV Temps. | | | |
| B | II | 6 Jeudi. | | | | | | |
| C | Non. | 7 Vendredi. | | | | | | |
| D | VIII | 8 Samedi. | | | | | | |
| E | VII | 9 *Dimanche.* | ..... | I. D. de Car. | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. |
| F | VI | 10 Lundi. | | | | | | |
| G | V | 11 Mardi. | | | | | | |
| A | IV | 12 Mercredi. | ..... | IV. Temps. | | | | |
| B | III | 13 Jeudi. | | | | | | |
| C | II | 14 Vendredi. | | | | | | |
| D | Ides. | 15 Samedi. | | | | | | |
| E | XVII | 16 *Dimanche.* | ..... | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. |
| F | XVI | 17 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. |
| G | XV | 18 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. |
| A | XIV | 19 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. |
| B | XIII | 20 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. |
| C | XII | 21 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Vend. Saint. |
| D | XI | 22 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. |
| E | X | 23 *Dimanche.* | ..... | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. |
| F | IX | 24 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. |
| G | VIII | 25 Mardi. | L'Annonc. | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. |
| A | VII | 26 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. | |
| B | VI | 27 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. | |
| C | V | 28 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Vend. Saint. | |
| D | IV | 29 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. | |
| E | III | 30 *Dimanche.* | ..... | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. | I. D. Quaſim. |
| F | II | 31 Lundi. | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | |

## AVRIL.

| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Paques tombant au 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| G | Cal. | 1 Mardi. | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | |
| A | IV | 2 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. | | |
| B | III | 3 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. | | |
| C | II | 4 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | Vendr. Saint. | | |
| D | Non. | 5 Samedi. | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. | | |
| E | VIII | 6 *Dimanche.* | ..... | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. |
| F | VII | 7 Lundi. | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | | |
| G | VI | 8 Mardi. | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | | |
| A | V | 9 Mercredi. | ..... | ..... | Mercr. Saint. | | | |
| B | IV | 10 Jeudi. | ..... | ..... | Jeudi Saint. | | | |
| C | III | 11 Vendredi. | ..... | ..... | Vendr. Saint. | | | |
| D | II | 12 Samedi. | ..... | ..... | Samedi Saint. | | | |
| E | Ides. | 13 *Dimanche.* | ..... | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. |
| F | XVIII | 14 Lundi. | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | | | |
| G | XVII | 15 Mardi. | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | | | |
| A | XVI | 16 Mercredi. | ..... | Mercr. Saint. | | | | |
| B | XV | 17 Jeudi. | ..... | Jeudi Saint. | | | | |
| C | XIV | 18 Vendredi. | ..... | Vendr. Saint. | | | | |
| D | XIII | 19 Samedi. | ..... | Samedi Saint. | | | | |
| E | XII | 20 *Dimanche.* | ..... | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| F | XI | 21 Lundi. | ..... | LUNDI. | | | | |
| G | X | 22 Mardi. | ..... | MARDI. | | | | |
| A | IX | 23 Mercredi. | | | | | | |
| B | VIII | 24 Jeudi. | | | | | | |
| C | VII | 25 Vendredi. | S. Marc, Ev. | | | | | |
| D | VI | 26 Samedi. | | | | | | |
| E | V | 27 *Dimanche.* | ..... | I. D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |
| F | IV | 28 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Rogations. |
| G | III | 29 Mardi. | | | | | | |
| A | II | 30 Mercredi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est E ;
& pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont F E.

## JANVIER.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Années communes. | Années bissextiles. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Avril. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| A | Cal. 1 | Mercredi. | Mardi. | Circoncis. | | | | | |
| B | IV 2 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| C | III 3 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | II 4 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | Non. 5 | *Dimanche.* | Samedi. | | | | | | |
| F | VIII 6 | Lundi. | *Dimanche.* | Epiphanie. | | | | | |
| G | VII 7 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | VI 8 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| B | V 9 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| C | IV 10 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | III 11 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | II 12 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| F | Ides. 13 | Lundi | *Dimanche.* | ..... | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| G | XIX 14 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | XVIII 15 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| B | XVII 16 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| C | XVI 17 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | XV 18 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | XIV 19 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | Septuagés. |
| F | XIII 20 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | Septuagés. |
| G | XII 21 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | XI 22 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| B | X 23 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| C | IX 24 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | VIII 25 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | VII 26 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagés. | Sexagésime. |
| F | VI 27 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagés. | Sexagésime. |
| G | V 28 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | IV 29 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| B | III 30 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| C | II 31 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |

## FÉVRIER.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Années communes. | Années bissextiles. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Avril. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| D | Cal. 1 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | IV 2 | *Dimanche.* | Samedi. | Purificat. | IV Dim. | IV Dim. | Septuagés. | Sexagésime. | Quinquag. |
| F | III 3 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | IV Dim. | IV Dim. | Septuagés. | Sexagésime. | Quinquag. |
| G | II 4 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | Non. 5 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. |
| B | VIII 6 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. |
| C | VII 7 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | VI 8 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | V 9 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | V Dim. | Septuagés. | Sexagésime. | Quinquag. | I D. de C. |
| F | IV 10 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | V Dim. | Septuagés. | Sexagésime | Quinquag. | I D. de C. |
| G | III 11 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | II 12 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. |
| B | Ides. 13 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. |
| C | XVI 14 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | XV 15 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | XIV 16 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | Septuagés. | Sexagésime. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. |
| F | XIII 17 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | Septuagés. | Sexagésim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. |
| G | XII 18 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| A | XI 19 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | |
| B | X 20 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | |
| C | IX 21 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| D | VIII 22 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| E | VII 23 | *Dimanche.* | Samedi. | Vigile. | Sexagésim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | |
| F | VI 24 | Lundi. | *Dimanche.* | S. Mathias. | Sexagésim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt E.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont FE.

## JUILLET

| Pâques tombant au | | | | 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| G | Cal. | 1 Mardi. | | | | | | |
| A | VI | 2 Mercredi. | Viſit. de la V. | | | | | |
| B | V | 3 Jeudi. | | | | | | |
| C | IV | 4 Vendredi. | | | | | | |
| D | III | 5 Samedi. | | | | | | |
| E | II | 6 *Dimanche.* | ..... | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII. Dim. |
| F | Non. | 7 Lundi. | | | | | | |
| G | VIII | 8 Mardi. | | | | | | |
| A | VII | 9 Mercredi. | | | | | | |
| B | VI | 10 Jeudi. | | | | | | |
| C | V | 11 Vendredi. | | | | | | |
| D | IV | 12 Samedi. | | | | | | |
| E | III | 13 *Dimanche.* | ..... | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII. Dim. | IX. Dim. |
| F | II | 14 Lundi. | | | | | | |
| G | Ides. | 15 Mardi. | | | | | | |
| A | XVII | 16 Mercredi. | | | | | | |
| B | XVI | 17 Jeudi. | | | | | | |
| C | XV | 18 Vendredi. | | | | | | |
| D | XIV | 19 Samedi. | | | | | | |
| E | XIII | 20 *Dimanche.* | ..... | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII Dim. | IX. Dim. | X. Dim. |
| F | XII | 21 Lundi. | | | | | | |
| G | XI | 22 Mardi. | | | | | | |
| A | X | 23 Mercredi. | | | | | | |
| B | IX | 24 Jeudi. | Vigile. | | | | | |
| C | VIII | 25 Vendredi. | S. Jac. le M. | | | | | |
| D | VII | 26 Samedi. | | | | | | |
| E | VI | 27 *Dimanche.* | ..... | VII. Dim. | VIII. Dim. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. |
| F | V | 28 Lundi. | | | | | | |
| G | IV | 29 Mardi. | | | | | | |
| A | III | 30 Mercredi. | | | | | | |
| B | II | 31 Jeudi. | | | | | | |

## AOUT.

| Pâques tombant au | | | | 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| C | Cal. | 1 Vendredi. | | | | | | |
| D | IV | 2 Samedi. | | | | | | |
| E | III | 3 *Dimanche.* | ..... | VIII. Dim. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. |
| F | II | 4 Lundi. | | | | | | |
| G | Non. | 5 Mardi. | | | | | | |
| A | VIII | 6 Mercredi. | Tr. de N. S. | | | | | |
| B | VII | 7 Jeudi. | | | | | | |
| C | VI | 8 Vendredi. | | | | | | |
| D | V | 9 Samedi. | Vigile. | | | | | |
| E | IV | 10 *Dimanche.* | S. Laurent. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. |
| F | III | 11 Lundi. | | | | | | |
| G | II | 12 Mardi. | | | | | | |
| A | Ides. | 13 Mercredi. | | | | | | |
| B | XIX | 14 Jeudi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| C | XVIII | 15 Vendredi. | Aſſomption. | | | | | |
| D | XVII | 16 Samedi. | | | | | | |
| E | XVI | 17 *Dimanche.* | ..... | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. |
| F | XV | 18 Lundi. | | | | | | |
| G | XIV | 19 Mardi. | | | | | | |
| A | XIII | 20 Mercredi. | | | | | | |
| B | XII | 21 Jeudi. | | | | | | |
| C | XI | 22 Vendredi. | | | | | | |
| D | X | 23 Samedi. | Vigil. | | | | | |
| E | IX | 24 *Dimanche.* | S. Barthél. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. |
| F | VIII | 25 Lundi. | S. Louis. | | | | | |
| G | VII | 26 Mardi. | | | | | | |
| A | VI | 27 Mercredi. | | | | | | |
| B | V | 28 Jeudi. | | | | | | |
| C | IV | 29 Vendredi. | | | | | | |
| D | III | 30 Samedi. | | | | | | |
| E | II | 31 *Dimanche.* | ..... | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt E.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont F E.

## SEPTEMBRE.

| | | | | Pâques tombant au | 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| F | Cal. | 1 | Lundi. | | | | | | |
| G | IV | 2 | Mardi. | | | | | | |
| A | III | 3 | Mercredi. | | | | | | |
| B | II | 4 | Jeudi. | | | | | | |
| C | Non. | 5 | Vendredi. | | | | | | |
| D | VIII | 6 | Samedi. | | | | | | |
| E | VII | 7 | *Dimanche.* | ..... | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. |
| F | VI | 8 | Lundi. | N. de la S. V. | | | | | |
| G | V | 9 | Mardi. | | | | | | |
| A | IV | 10 | Mercredi. | | | | | | |
| B | III | 11 | Jeudi. | | | | | | |
| C | II | 12 | Vendredi. | | | | | | |
| D | Ides. | 13 | Samedi. | | | | | | |
| E | XVIII | 14 | *Dimanche.* | Ex. de la S. C. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. |
| F | XVII | 15 | Lundi. | | | | | | |
| G | XVI | 16 | Mardi. | | | | | | |
| A | XV | 17 | Mercredi. | IV. Tems. | | | | | |
| B | XIV | 18 | Jeudi. | | | | | | |
| C | XIII | 19 | Vendredi. | | | | | | |
| D | XII | 20 | Samedi. | Vigile. | | | | | |
| E | XI | 21 | *Dimanche.* | S. Math. Ap. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. |
| F | X | 22 | Lundi. | | | | | | |
| G | IX | 23 | Mardi. | | | | | | |
| A | VIII | 24 | Mercredi. | | | | | | |
| B | VII | 25 | Jeudi. | | | | | | |
| C | VI | 26 | Vendredi. | | | | | | |
| D | V | 27 | Samedi. | | | | | | |
| E | IV | 28 | *Dimanche.* | ..... | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. |
| F | III | 29 | Lundi. | S. Michel. | | | | | |
| G | II | 30 | Mardi. | | | | | | |

## OCTOBRE.

| | | | | Pâques tombant au | 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| A | Cal. | 1 | Mercredi. | | | | | | |
| B | VI | 2 | Jeudi. | | | | | | |
| C | V | 3 | Vendredi. | | | | | | |
| D | IV | 4 | Samedi. | | | | | | |
| E | III | 5 | *Dimanche.* | ..... | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. |
| F | II | 6 | Lundi. | | | | | | |
| G | Non. | 7 | Mardi. | | | | | | |
| A | VIII | 8 | Mercredi. | | | | | | |
| B | VII | 9 | Jeudi. | | | | | | |
| C | VI | 10 | Vendredi. | | | | | | |
| D | V | 11 | Samedi. | | | | | | |
| E | IV | 12 | *Dimanche.* | ..... ... | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. |
| F | III | 13 | Lundi. | | | | | | |
| G | II | 14 | Mardi. | | | | | | |
| A | Ides. | 15 | Mercredi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 | Jeudi. | | | | | | |
| C | XVI | 17 | Vendredi. | | | | | | |
| D | XV | 18 | Samedi. | S. Luc. Ev. | | | | | |
| E | XIV | 19 | *Dimanche.* | ..... | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. |
| F | XIII | 20 | Lundi. | | | | | | |
| G | XII | 21 | Mardi. | | | | | | |
| A | XI | 22 | Mercredi. | | | | | | |
| B | X | 23 | Jeudi. | | | | | | |
| C | IX | 24 | Vendredi. | | | | | | |
| D | VIII | 25 | Samedi. | | | | | | |
| E | VII | 26 | *Dimanche.* | ..... | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. | XXIV. Dim. |
| F | VI | 27 | Lundi | Vigile. | | | | | |
| G | V | 28 | Mardi. | S. Sim. S. Ju. | | | | | |
| A | IV | 29 | Mercredi. | | | | | | |
| B | III | 30 | Jeudi. | | | | | | |
| C | II | 31 | Vendredi. | Vigil. jeûne. | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt E.
Et pour les années biſextiles dont les Lettres Dominicales ſont F E.

## NOVEMBRE.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| D | Cal. | 1 Samedi. | La Touſſ. | | | | | |
| E | IV | 2 *Dimanche.* | Les Morts. | XXI Dim. | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. |
| F | III | 3 Lundi. | | | | | | |
| G | II | 4 Mardi. | | | | | | |
| A | Non. | 5 Mercredi. | | | | | | |
| B | VIII | 6 Jeudi. | | | | | | |
| C | VII | 7 Vendredi. | | | | | | |
| D | VI | 8 Samedi. | | | | | | |
| E | V | 9 *Dimanche.* | ..... | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. |
| F | IV | 10 Lundi. | | | | | | |
| G | III | 11 Mardi. | S. Martin. | | | | | |
| A | II | 12 Mercredi. | | | | | | |
| B | Ides. | 13 Jeudi. | | | | | | |
| C | XVIII | 14 Vendredi. | | | | | | |
| D | XVII | 15 Samedi. | | | | | | |
| E | XVI | 16 *Dimanche.* | ..... | XXIII Dim | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. | XXVII Dim. |
| F | XV | 17 Lundi. | | | | | | |
| G | XIV | 18 Mardi. | | | | | | |
| A | XIII | 19 Mercredi. | | | | | | |
| B | XII | 20 Jeudi. | | | | | | |
| C | XI | 21 Vendredi. | Préſ. de la V. | | | | | |
| D | X | 22 Samedi. | | | | | | |
| E | IX | 23 *Dimanche.* | ..... | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. | XXVII Dim | XXVIII D. |
| F | VIII | 24 Lundi. | | | | | | |
| G | VII | 25 Mardi. | | | | | | |
| A | VI | 26 Mercredi. | | | | | | |
| B | V | 27 Jeudi. | | | | | | |
| C | IV | 28 Vendredi. | | | | | | |
| D | III | 29 Samedi. | Vigile. | | | | | |
| E | II | 30 *Dimanche.* | S. And. Ap | I D. de l'Av. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |

## DÉCEMBRE.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| F | Cal. | 1 Lundi. | | | | | | |
| G | IV | 2 Mardi. | | | | | | |
| A | III | 3 Mercredi. | | | | | | |
| B | II | 4 Jeudi. | | | | | | |
| C | Non. | 5 Vendredi. | | | | | | |
| D | VIII | 6 Samedi. | | | | | | |
| E | VII | 7 *Dimanche.* | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. |
| F | VI | 8 Lundi. | Conc. de la V. | | | | | |
| G | V | 9 Mardi. | | | | | | |
| A | IV | 10 Mercredi. | | | | | | |
| B | III | 11 Jeudi. | | | | | | |
| C | II | 12 Vendredi. | | | | | | |
| D | Ides. | 13 Samedi. | | | | | | |
| E | XIX | 14 *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. |
| F | XVIII | 15 Lundi. | | | | | | |
| G | XVII | 16 Mardi. | | | | | | |
| A | XVI | 17 Mercredi. | 4 Temps. | | | | | |
| B | XV | 18 Jeudi. | | | | | | |
| C | XIV | 19 Vendredi. | | | | | | |
| D | XIII | 20 Samedi. | Vigile. | | | | | |
| E | XII | 21 *Dimanche.* | S. Th. Ap | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. |
| F | XI | 22 Lundi. | | | | | | |
| G | X | 23 Mardi. | | | | | | |
| A | IX | 24 Mercredi. | Vigile jeûne. | | | | | |
| B | VIII | 25 Jeudi. | NOEL. | | | | | |
| C | VII | 26 Vendredi. | S. Etien. M. | | | | | |
| D | VI | 27 Samedi. | S. Jean Ap. | | | | | |
| E | V | 28 *Dimanche.* | Les SS. Innoc. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. |
| F | IV | 29 Lundi. | | | | | | |
| G | III | 30 Mardi. | | | | | | |
| A | II | 31 Mercredi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt E.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont F E.

## SEPTEMBRE.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 20 Avril. | 15 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| F | Cal. | 1 Lundi. | | | | | | |
| G | IV | 2 Mardi. | | | | | | |
| A | III | 3 Mercredi. | | | | | | |
| B | II | 4 Jeudi. | | | | | | |
| C | Non. | 5 Vendredi. | | | | | | |
| D | VIII | 6 Samedi. | | | | | | |
| E | VII | 7 *Dimanche.* | ..... | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. |
| F | VI | 8 Lundi. | N. de la S. V. | | | | | |
| G | V | 9 Mardi. | | | | | | |
| A | IV | 10 Mercredi. | | | | | | |
| B | III | 11 Jeudi. | | | | | | |
| C | II | 12 Vendredi. | | | | | | |
| D | Ides. | 13 Samedi. | | | | | | |
| E | XVIII | 14 *Dimanche.* | Ex. de la S. C. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. |
| F | XVII | 15 Lundi. | | | | | | |
| G | XVI | 16 Mardi. | | | | | | |
| A | XV | 17 Mercredi. | IV. Tems. | | | | | |
| B | XIV | 18 Jeudi. | | | | | | |
| C | XIII | 19 Vendredi. | | | | | | |
| D | XII | 20 Samedi. | Vigile. | | | | | |
| E | XI | 21 *Dimanche.* | S. Math. Ap. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. |
| F | X | 22 Lundi. | | | | | | |
| G | IX | 23 Mardi. | | | | | | |
| A | VIII | 24 Mercredi. | | | | | | |
| B | VII | 25 Jeudi. | | | | | | |
| C | VI | 26 Vendredi. | | | | | | |
| D | V | 27 Samedi. | | | | | | |
| E | IV | 28 *Dimanche.* | ..... | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. |
| F | III | 29 Lundi. | S. Michel. | | | | | |
| G | II | 30 Mardi. | | | | | | |

## OCTOBRE.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 20 Avril. | 15 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| A | Cal. | 1 Mercredi. | | | | | | |
| B | VI | 2 Jeudi. | | | | | | |
| C | V | 3 Vendredi. | | | | | | |
| D | IV | 4 Samedi. | | | | | | |
| E | III | 5 *Dimanche.* | ..... | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. |
| F | II | 6 Lundi. | | | | | | |
| G | Non. | 7 Mardi. | | | | | | |
| A | VIII | 8 Mercredi. | | | | | | |
| B | VII | 9 Jeudi. | | | | | | |
| C | VI | 10 Vendredi. | | | | | | |
| D | V | 11 Samedi. | | | | | | |
| E | IV | 12 *Dimanche.* | ..... | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. |
| F | III | 13 Lundi. | | | | | | |
| G | II | 14 Mardi. | | | | | | |
| A | Ides. | 15 Mercredi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 Jeudi. | | | | | | |
| C | XVI | 17 Vendredi. | | | | | | |
| D | XV | 18 Samedi. | S. Luc. Ev. | | | | | |
| E | XIV | 19 *Dimanche.* | ..... | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. |
| F | XIII | 20 Lundi. | | | | | | |
| G | XII | 21 Mardi. | | | | | | |
| A | XI | 22 Mercredi. | | | | | | |
| E | X | 23 Jeudi. | | | | | | |

D.

…niale eſt D.
…ominicales ſont E D.

| 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars. |
|---|---|---|
| FÊTES MOBILES. | | |
| II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. |
| Car. III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. |
| D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. |
| ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. |
| ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. |
| ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. |
| ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. |
| ..... | ..... | ..... | Vend. Saint. |
| ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. |
| IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. |
| ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. |
| ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. |
| ..... | ..... | Mercr. Saint. | |
| ..... | ..... | Jeudi Saint. | |
| ..... | ..... | Vend. Saint. | |
| ..... | ..... | Samedi Saint. | |
| D. de C. | D. de la Paſſ. | D des Ram. | PASQUES. | I. D. Quaſim. |
| ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | |
| ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | |

## AVRIL.

| 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars. |
|---|---|---|---|---|
| FÊTES MOBILES. | | | | |
| ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. | |
| ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. | |
| ..... | ..... | ..... | Vendr. Saint. | |
| ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. | |
| ..... | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. |
| ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | | |
| ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | | |
| ..... | ..... | Mercr. Saint. | | | |
| ..... | ..... | Jeudi Saint. | | | |
| ..... | ..... | Vendr. Saint. | | | |
| ..... | ..... | Samedi Saint. | | | |
| ..... | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. |
| ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | | | |
| ..... | Mardi Saint. | MARDI. | | | |
| ..... | Mercr. Saint. | | | | |
| ..... | Jeudi Saint. | | | | |
| ..... | Vendr. Saint. | | | | |
| ..... | Samedi Saint. | | | | |
| ..... | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| ..... | LUNDI. | | | | |
| ..... | MARDI. | | | | |
| ..... | | | | | |
| ..... | | | | | |
| ..... | | | | | |
| S. Marc, Ev. | | | | | |
| ..... | I. D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |
| ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Rogations. |
| ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | |
| ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt D ;
& pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont E D.

## JANVIER.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Années communes. | Années biſſextiles. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| A | Cal. | 1 Jeudi. | Mercredi. | Circonciſ. | | | | | |
| B | IV. | 2 Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| C | III | 3 Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| D | II | 4 *Dimanche.* | Samedi. | | | | | | |
| E | Non. | 5 Lundi. | *Dimanche.* | | | | | | |
| F | VIII | 6 Mardi. | Lundi. | Epiphanie. | | | | | |
| G | VII | 7 Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| A | VI | 8 Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| B | V | 9 Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| C | IV | 10 Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| D | III | 11 *Dimanche.* | Samedi. | | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| E | II | 12 Lundi | *Dimanche.* | | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| F | Idus. | 13 Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| G | XIX | 14 Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| A | XVIII | 15 Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| C | XVI | 17 Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| D | XV | 18 *Dimanche.* | Samedi. | | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | Septuagéſ. |
| E | XIV | 19 Lundi. | *Dimanche.* | | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | Septuagéſ. |
| F | XIII | 20 Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| G | XII | 21 Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| A | XI | 22 Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| B | X | 23 Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| C | IX | 24 Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| D | VIII | 25 *Dimanche.* | Samedi. | | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. |
| E | VII | 26 Lundi. | *Dimanche.* | | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. |
| F | VI | 27 Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| G | V | 28 Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| A | IV | 29 Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| B | III | 30 Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| C | II | 31 Samedi. | Vendredi. | | | | | | |

## FEVRIER.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Années communes. | Années biſſextiles. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| D | Cal. | 1 *Dimanche.* | Samedi. | | IV Dim. | IV Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. |
| E | IV | 2 Lundi. | *Dimanche.* | Purificat. | IV Dim. | IV Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. |
| F | III | 3 Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| G | II | 4 Mercredi. | Mardi. | | | | | | Cendres. |
| A | Non. | 5 Jeudi. | Mercredi. | | | | | | Cendres. |
| B | VIII | 6 Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| C | VII | 7 Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| D | VI | 8 *Dimanche.* | Samedi. | | V Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de C. |
| E | V | 9 Lundi. | *Dimanche.* | | V Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de C. |
| F | IV | 10 Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| G | III | 11 Mercredi. | Mardi. | | | | | Cendres. | 4 Temps. |
| A | II | 12 Jeudi. | Mercredi. | | | | | Cendres. | 4 Temps. |
| B | Idus. | 13 Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| C | XVI | 14 Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| D | XV | 15 *Dimanche.* | Samedi. | | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. |
| E | XIV | 16 Lundi. | *Dimanche.* | | Septuagéſ. | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. |
| F | XIII | 17 Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| G | XII | 18 Mercredi. | Mardi. | | | | Cendres. | 4 Temps. | |
| A | XI | 19 Jeudi. | Mercredi. | | | | Cendres. | 4 Temps. | |
| B | X | 20 Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| C | IX | 21 Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| D | VIII | 22 *Dimanche.* | Samedi. | | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | III D. de C. |
| E | VII | 23 Lundi. | *Dimanche.* | | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | III D. de C. |
| F | VI | 24 Mardi. | Lundi. | Vigile. | S. Mathias. | | | | |
| G*E | V*e | 25 Mercredi. | Mardi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt D.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont E D.

## SEPTEMBRE.

| | | | | Pâques tombant au | 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom | Jours du Mois. | | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| F | Cal. | 1 | Mardi. | | | | | | |
| G | IV | 2 | Mercredi. | | | | | | |
| A | III | 3 | Jeudi. | | | | | | |
| B | II | 4 | Vendredi. | | | | | | |
| C | Non. | 5 | Samedi. | | | | | | |
| D | VIII | 6 | *Dimanche.* | ..... | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. |
| E | VII | 7 | Lundi. | | | | | | |
| F | VI | 8 | Mardi. | N. de la S. V. | | | | | |
| G | V | 9 | Mercredi. | | | | | | |
| A | IV | 10 | Jeudi. | | | | | | |
| B | III | 11 | Vendredi. | | | | | | |
| C | II | 12 | Samedi. | | | | | | |
| D | Ides. | 13 | *Dimanche.* | ..... | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. |
| E | XVIII | 14 | Lundi. | Ex. de la S. C. | | | | | |
| F | XVII | 15 | Mardi. | | | | | | |
| G | XVI | 16 | Mercredi. | IV. Tems. | | | | | |
| A | XV | 17 | Jeudi. | | | | | | |
| B | XIV | 18 | Vendredi. | | | | | | |
| C | XIII | 19 | Samedi. | Vigile. | | | | | |
| D | XII | 20 | *Dimanche.* | ..... | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. |
| E | XI | 21 | Lundi. | S. Math. Ap. | | | | | |
| F | X | 22 | Mardi. | | | | | | |
| G | IX | 23 | Mercredi. | | | | | | |
| A | VIII | 24 | Jeudi. | | | | | | |
| B | VII | 25 | Vendredi. | | | | | | |
| C | VI | 26 | Samedi. | | | | | | |
| D | V | 27 | *Dimanche.* | ..... | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. |
| E | IV | 28 | Lundi. | | | | | | |
| F | III | 29 | Mardi. | S. Michel. | | | | | |
| G | II | 30 | Mercredi. | | | | | | |

## OCTOBRE.

| | | | | Pâques tombant au | 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom | Jours du Mois. | | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| A | Cal. | 1 | Jeudi. | | | | | | |
| B | VI | 2 | Vendredi. | | | | | | |
| C | V | 3 | Samedi. | | | | | | |
| D | IV | 4 | *Dimanche.* | ..... | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. |
| E | III | 5 | Lundi. | | | | | | |
| F | II | 6 | Mardi. | | | | | | |
| G | Non. | 7 | Mercredi. | | | | | | |
| A | VIII | 8 | Jeudi. | | | | | | |
| B | VII | 9 | Vendredi. | | | | | | |
| C | VI | 10 | Samedi. | | | | | | |
| D | V | 11 | *Dimanche.* | ..... ... | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. |
| E | IV | 12 | Lundi. | | | | | | |
| F | III | 13 | Mardi. | | | | | | |
| G | II | 14 | Mercredi. | | | | | | |
| A | Ides. | 15 | Jeudi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 | Vendredi. | | | | | | |
| C | XVI | 17 | Samedi. | | | | | | |
| D | XV | 18 | *Dimanche.* | S. Luc. Ev. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. |
| E | XIV | 19 | Lundi. | | | | | | |
| F | XIII | 20 | Mardi. | | | | | | |
| G | XII | 21 | Mercredi. | | | | | | |
| A | XI | 22 | Jeudi. | | | | | | |
| B | X | 23 | Vendredi. | | | | | | |
| C | IX | 24 | Samedi. | | | | | | |
| D | VIII | 25 | *Dimanche.* | ..... | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. | XXIV. Dim. |
| E | VII | 26 | Lundi. | | | | | | |
| F | VI | 27 | Mardi. | Vigile. | | | | | |
| G | V | 28 | Mercredi. | S. Sim. S. Ju. | | | | | |
| A | IV | 29 | Jeudi. | | | | | | |
| B | III | 30 | Vendredi. | | | | | | |
| C | II | 31 | Samedi. | Vigil. Jeûne. | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt D.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont E D.

## NOVEMBRE.

| urs Mois. | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| l. | 1 *Dimanche.* | La Touſſ. | XXI Dim. | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. |
| / | 2 Lundi. | Les Morts. | | | | | |
| I | 3 Mardi. | | | | | | |
| | 4 Mercredi. | | | | | | |
| n. | 5 Jeudi. | | | | | | |
| II | 6 Vendredi. | | | | | | |
| I | 7 Samedi. | | | | | | |
| I | 8 *Dimanche.* | ..... | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. |
| | 9 Lundi. | | | | | | |
| / | 10 Mardi. | | | | | | |
| I | 11 Mercredi. | S. Martin. | | | | | |
| | 12 Jeudi. | | | | | | |
| s. | 13 Vendredi. | | | | | | |
| III | 14 Samedi. | | | | | | |
| II | 15 *Dimanche.* | ..... | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. | XXVII Dim. |
| 'I | 16 Lundi. | | | | | | |
| V | 17 Mardi. | | | | | | |
| V | 18 Mercredi. | | | | | | |
| II | 19 Jeudi. | | | | | | |
| I | 20 Vendredi. | | | | | | |
| I | 21 Samedi. | Préſ. de la V. | | | | | |
| | 22 *Dimanche.* | ..... | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. | XXVII Dim | XXVIII. D. |
| C | 23 Lundi. | | | | | | |
| II | 24 Mardi. | | | | | | |
| I | 25 Mercredi. | | | | | | |
| I | 26 Jeudi. | | | | | | |
| / | 27 Vendredi. | | | | | | |
| / | 28 Samedi. | Vigile. | | | | | |
| I | 29 *Dimanche.* | ..... | I D. de l'Av. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| I | 30 Lundi | S. And. Ap | | | | | |

## DÉCEMBRE.

| ours Mois | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| il. | 1 Mardi. | | | | | | |
| / | 2 Mercredi. | | | | | | |
| I | 3 Jeudi. | | | | | | |
| | 4 Vendredi. | | | | | | |
| n. | 5 Samedi. | | | | | | |
| II | 6 *Dimanche.* | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. |
| II | 7 Lundi. | | | | | | |
| I | 8 Mardi. | Conc. de la V. | | | | | |
| | 9 Mercredi. | | | | | | |
| / | 10 Jeudi. | | | | | | |
| I | 11 Vendredi. | | | | | | |
| I | 12 Samedi. | | | | | | |
| ts. | 13 *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. |
| X | 14 Lundi. | | | | | | |
| III | 15 Mardi. | | | | | | |
| 'II | 16 Mercredi. | 4 Temps. | | | | | |
| /I | 17 Jeudi. | | | | | | |
| V | 18 Vendredi. | | | | | | |
| V | 19 Samedi. | Vigile. | | | | | |
| II | 20 *Dimanche.* | ..... | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. |
| II | 21 Lundi. | S. Th. Ap | | | | | |
| I | 22 Mardi. | | | | | | |
| C | 23 Mercredi. | | | | | | |
| X | 24 Jeudi. | Vigile jeûne. | | | | | |
| III | 25 Vendredi. | NOEL. | | | | | |
| II | 26 Samedi. | S. Etien. M. | | | | | |
| 'I | 27 *Dimanche.* | S Jean Ap. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. |
| / | 28 Lundi. | Les SS. Innoc. | | | | | |
| V | 29 Mardi. | | | | | | |
| II | 30 Mercredi. | | | | | | |
| I | 31 Jeudi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt C;
& pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont D C.

## JANVIER.

| Let. Dom | Jours du Mois. | | Années communes. | Années biſſextiles. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. Pâques tombant au 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 M |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | Cal | 1 | Vendredi. | Jeudi. | Circonciſ. | | | | | |
| B | IV | 2 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| C | III | 3 | *Dimanche.* | Samedi. | | | | | | |
| D | II | 4 | Lundi. | *Dimanche.* | | | | | | |
| E | Non. | 5 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| F | VIII | 6 | Mercredi. | Mardi. | Epiphanie. | | | | | |
| G | VII | 7 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| A | VI | 8 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| B | V | 9 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| C | IV | 10 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Di |
| D | III | 11 | Lundi | *Dimanche.* | ..... | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Di |
| E | II | 12 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| F | Ides. | 13 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| G | XIX | 14 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| A | XVIII | 15 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| C | XVI | 17 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim |
| D | XV | 18 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim |
| E | XIV | 19 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| F | XIII | 20 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| G | XII | 21 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| A | XI | 22 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| B | X | 23 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| C | IX | 24 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagé |
| D | VIII | 25 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagé |
| E | VII | 26 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| F | VI | 27 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| G | V | 28 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| A | IV | 29 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| B | III | 30 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| C | II | 31 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſim |

## FEVRIER.

| Let. Dom | Jours du Mois. | | Années communes. | Années biſſextiles. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. Pâques tombant au 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D | Cal. | 1 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſim |
| E | IV | 2 | Mardi. | Lundi. | Purificat. | | | | | |
| F | III | 3 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| G | II | 4 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| A | Non. | 5 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| B | VIII | 6 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| C | VII | 7 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | V Dim. | V Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinqua |
| D | VI | 8 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | V Dim. | V Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinqua |
| E | V | 9 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| F | IV | 10 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendre |
| G | III | 11 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendre |
| A | II | 12 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| B | Ides. | 13 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| C | XVI | 14 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | VI Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de |
| D | XV | 15 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | VI Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de |
| E | XIV | 16 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| F | XIII | 17 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Tem |
| G | XII | 18 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Tem |
| A | XI | 19 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| B | X | 20 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| C | IX | 21 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de C. | II D. d |
| D | VIII | 22 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | Septuagéſ. | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. d |
| E | VII | 23 | Mardi. | Lundi. | Vigile. | | | | | |
| F | VI | 24 | Mercredi. | Mardi. | S. Mathias. | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | |
| G * f | V *6 | 25 | Jeudi. | Mercredi. | S. Mathias. | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | |
| A g | IV 5 | 26 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| B a | III 4 | 27 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| C b | II 3 | 28 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | III D. |
| c | 2 | 29 | | *Dimanche.* | ..... | Sexageſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | III D. |

Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

# CALENDRIER C.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt C.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont DC.

## MARS.

| Jours Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| | 1 Lundi. | | | | | | |
| | 2 Mardi. | | | | | | |
| | 3 Mercredi. | ..... | ..... | Cendres. | IV Temps. | | |
| | 4 Jeudi. | | | | | | |
| | 5 Vendredi. | | | | | | |
| | 6 Samedi. | | | | | | |
| | 7 *Dimanche.* | ..... | Quinquagéſ. | I. D. de Car. | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. |
| | 8 Lundi. | | | | | | |
| | 9 Mardi. | | | | | | |
| | 10 Mercredi. | .. ..... | Cendres. | IV. Temps. | | | |
| | 11 Jeudi. | | | | | | |
| | 12 Vendredi. | | | | | | |
| | 13 Samedi. | | | | | | |
| | 14 *Dimanche.* | ..... | I. D. de Car. | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. |
| | 15 Lundi. | | | | | | |
| | 16 Mardi. | | | | | | |
| | 17 Mercredi. | ..... | IV. Temps. | | | | |
| | 18 Jeudi. | | | | | | |
| | 19 Vendredi. | | | | | | |
| | 20 Samedi. | | | | | | |
| | 21 *Dimanche.* | ..... | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. |
| | 22 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. |
| | 23 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. |
| | 24 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. |
| | 25 Jeudi. | L'Annonce. | ..... | ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. |
| | 26 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Vend. Saint. |
| | 27 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. |
| | 28 *Dimanche.* | ..... | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. |
| | 29 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. |
| | 30 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. |
| | 31 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. | |

## AVRIL.

| Jours Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Paques tombant au 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| | 1 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... .. | Jeudi Saint. | |
| | 2 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Vend. Saint. | |
| | 3 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. | |
| | 4 *Dimanche.* | ..... | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. | I. D. Quaſi. |
| | 5 Lundi. | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | |
| | 6 Mardi. | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | |
| | 7 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. | | |
| | 8 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. | | |
| | 9 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | Vendr. Saint. | | |
| | 10 Samedi. | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. | | |
| | 11 *Dimanche.* | ..... | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. |
| | 12 Lundi. | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | | |
| | 13 Mardi. | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | | |
| | 14 Mercredi. | ..... | ..... | Mercr. Saint. | | | |
| | 15 Jeudi. | ..... | ..... | Jeudi Saint. | | | |
| | 16 Vendredi. | ..... | ..... | Vendr. Saint. | | | |
| | 17 Samedi. | ..... | ..... | Samedi Saint. | | | |
| | 18 *Dimanche.* | ..... | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. |
| | 19 Lundi. | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | | | |
| | 20 Mardi. | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | | | |
| | 21 Mercredi. | ..... | Mercr. Saint. | | | | |
| | 22 Jeudi. | ..... | Jeudi Saint. | | | | |
| | 23 Vendredi. | ..... | Vendr. Saint. | | | | |
| | 24 Samedi. | ..... | Samedi Saint. | | | | |
| | 25 *Dimanche.* | S. Marc, Ev. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| | 26 Lundi. | ..... | LUNDI. | | | | |
| | 27 Mardi. | ..... | MARDI. | | | | |
| | 28 Mercredi. | | | | | | |
| | 29 Jeudi. | | | | | | |
| | 30 Vendredi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt C.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont DC.

## MAI.

| Pâques tombant au | | | | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mar. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| B | Cal. | 1 Samedi. | S. Jac. S. Ph. | | | | | |
| C | VI | 2 *Dimanche.* | ..... | I. D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |
| D | V | 3 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Rogations. |
| E | IV | 4 Mardi. | | | | | | |
| F | III | 5 Mercredi. | | | | | | |
| G | II | 6 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. |
| A | Non | 7 Vendredi. | | | | | | |
| B | VIII | 8 Samedi. | | | | | | |
| C | VII | 9 *Dimanche.* | ..... | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. |
| D | VI | 10 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Rogations. | |
| E | V | 11 Mardi. | | | | | | |
| F | IV | 12 Mercredi. | | | | | | |
| G | III | 13 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. | |
| A | II | 14 Vendredi. | | | | | | |
| B | Ides. | 15 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Vigile. |
| C | XVII | 16 *Dimanche.* | ..... | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. |
| D | XVI | 17 Lundi. | ..... | ..... | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI. |
| E | XV | 18 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | MARDI. |
| F | XIV | 19 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | IV. Temp. |
| G | XIII | 20 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. | | |
| A | XII | 21 Vendredi. | | | | | | |
| B | XI | 22 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Vigile. | |
| C | X | 23 *Dimanche.* | ..... | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. |
| D | IX | 24 Lundi. | ..... | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI. | |
| E | VIII | 25 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | MARDI. | |
| F | VII | 26 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | IV. Tems. | |
| G | VI | 27 Jeudi. | ..... | ..... | Aſcenſion. | ..... | ..... | Fête-Dieu |
| A | V | 28 Vendredi. | | | | | | |
| B | IV | 29 Samedi. | ..... | ..... | ..... | Vigile. | | |
| C | III | 30 *Dimanche.* | ..... | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. |
| D | II | 31 Lundi. | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI. | | |

## JUIN.

| Pâques tombant au | | | | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mar. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| E | Cal. | 1 Mardi. | ..... | ..... | ..... | MARDI. | | |
| F | IV | 2 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | IV. Tems. | | |
| G | III | 3 Jeudi. | ..... | Aſcenſion. | ..... | ..... | Fête-Dieu. | |
| A | II | 4 Vendredi. | | | | | | |
| B | Non. | 5 Samedi. | ..... | ..... | Vigile. | | | |
| C | VIII | 6 *Dimanche.* | ..... | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. |
| D | VII | 7 Lundi. | ..... | ..... | LUNDI. | | | |
| E | VI | 8 Mardi. | ..... | ..... | MARDI. | | | |
| F | V | 9 Mercredi. | ..... | ..... | IV. Tems. | | | |
| G | IV | 10 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Fête-Dieu. | | |
| A | III | 11 Vendredi. | S. Barnabé. | | | | | |
| B | II | 12 Samedi. | ..... | Vigile. | | | | |
| C | Ides. | 13 *Dimanche.* | ..... | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| D | XVIII | 14 Lundi. | ..... | LUNDI. | | | | |
| E | XVII | 15 Mardi. | ..... | MARDI. | | | | |
| F | XVI | 16 Mercredi. | ..... | IV. Tems. | | | | |
| G | XV | 17 Jeudi. | ..... | ..... | Fête-Dieu. | | | |
| A | XIV | 18 Vendredi. | | | | | | |
| B | XIII | 19 Samedi. | | | | | | |
| C | XII | 20 *Dimanche.* | ..... | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |
| D | XI | 21 Lundi. | | | | | | |
| E | X | 22 Mardi. | | | | | | |
| F | IX | 23 Mercredi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| G | VIII | 24 Jeudi. | N. S. J. Bap. | Fête-Dieu. | | | | |
| A | VII | 25 Vendredi. | | | | | | |
| B | VI | 26 Samedi. | | | | | | |
| C | V | 27 *Dimanche.* | ..... | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. |
| D | IV | 28 Lundi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| E | III | 29 Mardi. | S. P. S. Paul. | | | | | |
| F | II | 30 Mercredi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt C.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont D C.

## JUILLET.

| Pâques tombant au | | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Jours du mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | |
| 1 | Jeudi. | | | | | |
| 2 | Vendredi. | Viſit. de la V. | | | | |
| 3 | Samedi. | | | | | |
| 4 | *Dimanche.* | ..... | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. |
| 5 | Lundi. | | | | | |
| 6 | Mardi. | | | | | |
| 7 | Mercredi. | | | | | |
| 8 | Jeudi. | | | | | |
| 9 | Vendredi. | | | | | |
| 10 | Samedi. | | | | | |
| 11 | *Dimanche.* | ..... | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII. Dim. |
| 12 | Lundi. | | | | | |
| 13 | Mardi. | | | | | |
| 14 | Mercredi. | | | | | |
| 15 | Jeudi. | | | | | |
| 16 | Vendredi. | | | | | |
| 17 | Samedi. | | | | | |
| 18 | *Dimanche.* | ..... | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII. Dim. | IX. Dim. |
| 19 | Lundi. | | | | | |
| 20 | Mardi. | | | | | |
| 21 | Mercredi. | | | | | |
| 22 | Jeudi. | | | | | |
| 23 | Vendredi. | | | | | |
| 24 | Samedi. | Vigile. | | | | |
| 25 | *Dimanche.* | S. Jac. le M. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII Dim. | IX. Dim. | X. Dim. |
| 26 | Lundi. | | | | | |
| 27 | Mardi. | | | | | |
| 28 | Mercredi. | | | | | |
| 29 | Jeudi. | | | | | |
| 30 | Vendredi. | | | | | |
| 31 | Samedi. | | | | | |

## AOUT.

| Pâques tombant au | | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Jours du mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | |
| 1 | *Dimanche.* | ..... | VII. Dim. | VIII. Dim. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. |
| 2 | Lundi. | | | | | |
| 3 | Mardi. | | | | | |
| 4 | Mercredi. | | | | | |
| 5 | Jeudi. | | | | | |
| 6 | Vendredi. | Tr. de N. S. | | | | |
| 7 | Samedi. | | | | | |
| 8 | *Dimanche.* | ..... | VIII. Dim. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. |
| 9 | Lundi. | Vigile. | | | | |
| 10 | Mardi. | S. Laurent. | | | | |
| 11 | Mercredi. | | | | | |
| 12 | Jeudi. | | | | | |
| 13 | Vendredi. | | | | | |
| 14 | Samedi. | Vigil. jeûne. | | | | |
| 15 | *Dimanche.* | Aſſomption. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. |
| 16 | Lundi. | | | | | |
| 17 | Mardi. | | | | | |
| 18 | Mercredi. | | | | | |
| 19 | Jeudi. | | | | | |
| 20 | Vendredi. | | | | | |
| 21 | Samedi. | | | | | |
| 22 | *Dimanche.* | ..... ..... | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. |
| 23 | Lundi. | Vigil. | | | | |
| 24 | Mardi. | S. Barthél. | | | | |
| 25 | Mercredi. | S. Louis. | | | | |
| 26 | Jeudi. | | | | | |
| 27 | Vendredi. | | | | | |
| 28 | Samedi. | | | | | |
| 29 | *Dimanche.* | ..... | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. |
| 30 | Lundi. | | | | | |
| 31 | Mardi. | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt C.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont D C.

## SEPTEMBRE.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mar. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| F | Cal. | 1 Mercredi. | | | | | | |
| G | IV | 2 Jeudi. | | | | | | |
| A | III | 3 Vendredi. | | | | | | |
| B | II | 4 Samedi. | | | | | | |
| C | Non. | 5 *Dimanche.* | ..... | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. |
| D | VIII | 6 Lundi. | | | | | | |
| E | VII | 7 Mardi. | | | | | | |
| F | VI | 8 Mercredi. | N. de la S. V. | | | | | |
| G | V | 9 Jeudi. | | | | | | |
| A | IV | 10 Vendredi. | | | | | | |
| B | III | 11 Samedi. | | | | | | |
| C | II | 12 *Dimanche.* | ..... | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. |
| D | Ides. | 13 Lundi. | | | | | | |
| E | XVIII | 14 Mardi. | Ex. de la S. C. | | | | | |
| F | XVII | 15 Mercredi. | IV. Tems. | | | | | |
| G | XVI | 16 Jeudi. | | | | | | |
| A | XV | 17 Vendredi. | | | | | | |
| B | XIV | 18 Samedi. | | | | | | |
| C | XIII | 19 *Dimanche.* | ..... | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. |
| D | XII | 20 Lundi. | Vigile. | | | | | |
| E | XI | 21 Mardi. | S. Math. Ap. | | | | | |
| F | X | 22 Mercredi. | | | | | | |
| G | IX | 23 Jeudi. | | | | | | |
| A | VIII | 24 Vendredi. | | | | | | |
| B | VII | 25 Samedi. | | | | | | |
| C | VI | 26 *Dimanche.* | ..... | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. |
| D | V | 27 Lundi. | | | | | | |
| E | IV | 28 Mardi. | | | | | | |
| F | III | 29 Mercredi. | S. Michel. | | | | | |
| G | II | 30 Jeudi. | | | | | | |

## OCTOBRE.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mar. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| A | Cal. | 1 Vendredi. | | | | | | |
| B | VI | 2 Samedi. | | | | | | |
| C | V | 3 *Dimanche.* | ..... | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. |
| D | IV | 4 Lundi. | | | | | | |
| E | III | 5 Mardi. | | | | | | |
| F | II | 6 Mercredi. | | | | | | |
| G | Non. | 7 Jeudi. | | | | | | |
| A | VIII | 8 Vendredi. | | | | | | |
| B | VII | 9 Samedi. | | | | | | |
| C | VI | 10 *Dimanche.* | ..... | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. |
| D | V | 11 Lundi. | | | | | | |
| E | IV | 12 Mardi. | | | | | | |
| F | III | 13 Mercredi. | | | | | | |
| G | II | 14 Jeudi. | | | | | | |
| A | Ides. | 15 Vendredi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 Samedi. | | | | | | |
| C | XVI | 17 *Dimanche.* | ..... | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. |
| D | XV | 18 Lundi. | S. Luc. Ev. | | | | | |
| E | XIV | 19 Mardi. | | | | | | |
| F | XIII | 20 Mercredi. | | | | | | |
| G | XII | 21 Jeudi. | | | | | | |
| A | XI | 22 Vendredi. | | | | | | |
| B | X | 23 Samedi. | | | | | | |
| C | IX | 24 *Dimanche.* | ..... | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. |
| D | VIII | 25 Lundi | | | | | | |
| E | VII | 26 Mardi. | Vigile. | | | | | |
| F | VI | 27 Mercredi. | S. Sim. S. Ju. | | | | | |
| G | V | 28 Jeudi. | | | | | | |
| A | IV | 29 Vendredi. | | | | | | |
| B | III | 30 Samedi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| C | II | 31 *Dimanche.* | ..... | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. | XXIV. Dim. |

Pour les annees communes dont la Lettre Dominicale eſt C.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont D C.

## NOVEMBRE.

| urs Mois. | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| | 1 Lundi. | La Toust. | | | | | |
| | 2 Mardi. | Les Morts. | | | | | |
| | 3 Mercredi. | | | | | | |
| | 4 Jeudi. | | | | | | |
| | 5 Vendredi. | | | | | | |
| | 6 Samedi. | | | | | | |
| | 7 *Dimanche.* | ..... | XXI Dim. | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. |
| | 8 Lundi. | | | | | | |
| | 9 Mardi. | | | | | | |
| | 10 Mercredi. | | | | | | |
| | 11 Jeudi. | S. Martin. | | | | | |
| | 12 Vendredi. | | | | | | |
| s. | 13 Samedi. | | | | | | |
| II | 14 *Dimanche.* | ..... | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. |
| II | 15 Lundi. | | | | | | |
| I | 16 Mardi. | | | | | | |
| / | 17 Mercredi. | | | | | | |
| V | 18 Jeudi. | | | | | | |
| II | 19 Vendredi. | | | | | | |
| I | 20 Samedi. | | | | | | |
| I | 21 *Dimanche.* | Préſ. de la V. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim | XXVII D. |
| | 22 Lundi. | | | | | | |
| | 23 Mardi. | | | | | | |
| II | 24 Mercredi. | | | | | | |
| I | 25 Jeudi. | | | | | | |
| I | 26 Vendredi. | | | | | | |
| | 27 Samedi. | | | | | | |
| / | 28 *Dimanche.* | ..... | I D. de l'Av. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| I | 29 Lundi. | Vigile. | | | | | |
| I | 30 Mardi. | S. And. Ap. | | | | | |

## DÉCEMBRE.

| urs Mois. | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| l. | 1 Mercredi. | | | | | | |
| / | 2 Jeudi. | | | | | | |
| I | 3 Vendredi. | | | | | | |
| | 4 Samedi. | | | | | | |
| n. | 5 *Dimanche.* | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. |
| II | 6 Lundi. | | | | | | |
| II | 7 Mardi. | | | | | | |
| I | 8 Mercredi. | Conc. de la V. | | | | | |
| / | 9 Jeudi. | | | | | | |
| / | 10 Vendredi. | | | | | | |
| I | 11 Samedi. | | | | | | |
| I | 12 *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. |
| s. | 13 Lundi. | | | | | | |
| X | 14 Mardi. | | | | | | |
| III | 15 Mercredi. | 4 Temps. | | | | | |
| II | 16 Jeudi. | | | | | | |
| I | 17 Vendredi. | | | | | | |
| V | 18 Samedi. | | | | | | |
| V | 19 *Dimanche.* | ..... | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. |
| II | 20 Lundi. | Vigile. | | | | | |
| II | 21 Mardi. | S. Th. Ap. | | | | | |
| I | 22 Mercredi. | | | | | | |
| | 23 Jeudi. | | | | | | |
| X | 24 Vendredi. | Vigile jeûne. | | | | | |
| III | 25 Samedi. | NOEL. | | | | | |
| II | 26 *Dimanche.* | S. Etien. M. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. | D. Octave. |
| I | 27 Lundi. | S. Jean Ap. | | | | | |
| / | 28 Mardi. | Les SS. Innoc. | | | | | |
| V | 29 Mercredi. | | | | | | |
| II | 30 Jeudi. | | | | | | |
| I | 31 Vendredi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt B ;
& pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont C B.

## JANVIER.

| Let. Dom | Jours du Mois. | | Années communes. | Années biſſextiles. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Pâques tombent au | | | | | | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars. |
| A | Cal. | 1 | Samedi. | Vendredi. | Circoncif. | | | | | |
| B | IV | 2 | *Dimanche.* | Samedi. | | | | | | |
| C | III | 3 | Lundi. | *Dimanche.* | | | | | | |
| D | II | 4 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| E | Non. | 5 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| F | VIII | 6 | Jeudi. | Mercredi. | Epiphanie. | | | | | |
| G | VII | 7 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| A | VI | 8 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| B | V | 9 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| C | IV | 10 | Lundi | *Dimanche.* | ..... | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| D | III | 11 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| E | II | 12 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| F | Ides. | 13 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| G | XIX | 14 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| A | XVIII | 15 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. |
| C | XVI | 17 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. |
| D | XV | 18 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| E | XIV | 19 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| F | XIII | 20 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| G | XII | 21 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| A | XI | 22 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| B | X | 23 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagéſ. |
| C | IX | 24 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | Septuagéſ. |
| D | VIII | 25 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| E | VII | 26 | Mercredi. | Mardi. | | | | | | |
| F | VI | 27 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| G | V | 28 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| A | IV | 29 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| B | III | 30 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſim. |
| C | II | 31 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſim. |

## FEVRIER.

| Let. Dom | Jours du Mois. | | Années communes. | Années biſſextiles. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Pâques tombant au | | | | | | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars. |
| D | Cal. | 1 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| E | IV | 2 | Mercredi. | Mardi. | Purificat. | | | | | |
| F | III | 3 | Jeudi. | Mercredi. | | | | | | |
| G | II | 4 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| A | Non. | 5 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| B | VIII | 6 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | V Dim. | V Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. |
| C | VII | 7 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | V Dim. | V Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. |
| D | VI | 8 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| E | V | 9 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. |
| F | IV | 10 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. |
| G | III | 11 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| A | II | 12 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| B | Ides. | 13 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | VI Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de C. |
| C | XVI | 14 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | VI Dim. | Septuagéſ. | Sexagéſime | Quinquag. | I D. de C. |
| D | XV | 15 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| E | XIV | 16 | Mercredi. | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. |
| F | XIII | 17 | Jeudi. | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. |
| G | XII | 18 | Vendredi. | Jeudi. | | | | | | |
| A | XI | 19 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| B | X | 20 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | Septuagéſ. | Sexagéſime. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. |
| C | IX | 21 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | Septuagéſ. | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. |
| D | VIII | 22 | Mardi. | Lundi. | | | | | | |
| E | VII | 23 | Mercredi. | Mardi. | Vigile. | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | |
| F | VI | 24 | Jeudi. | Mercredi. | S. Mathias. | ..... | ..... | Cendres. | 4 Temps. | |
| G *f | V *6 | 25 | Vendredi. | Jeudi. | S. Mathias. | | | | | |
| A g | IV 5 | 26 | Samedi. | Vendredi. | | | | | | |
| B a | III 4 | 27 | *Dimanche.* | Samedi. | ..... | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | III D. de C. |
| b | II 3 | 28 | Lundi. | *Dimanche.* | ..... | Sexagéſim. | Quinquag. | I D. de C. | II D. de C. | III D. de C. |
| c | 2 | 29 | | Lundi. | | | | | | |

Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt B.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont C B.

## MAI.

| Pâques tombant au | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | Cal. 1 | *Dimanche.* | S. Jac. S. Ph. | I. D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |
| C | VI 2 | Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Rogations. |
| D | V 3 | Mardi. | | | | | | |
| E | IV 4 | Mercredi. | | | | | | |
| F | III 5 | Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. |
| G | II 6 | Vendredi. | | | | | | |
| A | Non. 7 | Samedi. | | | | | | |
| B | VIII 8 | *Dimanche.* | ..... | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. |
| C | VII 9 | Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Rogations. | |
| D | VI 10 | Mardi. | | | | | | |
| E | V 11 | Mercredi. | | | | | | |
| F | IV 12 | Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. | |
| G | III 13 | Vendredi. | | | | | | |
| A | II 14 | Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Vigile. |
| B | Ides. 15 | *Dimanche.* | ..... | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. |
| C | XVII 16 | Lundi. | ..... | ..... | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI |
| D | XVI 17 | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | MARDI. |
| E | XV 18 | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | IV. Temp. |
| F | XIV 19 | Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. | | |
| G | XIII 20 | Vendredi. | | | | | | |
| A | XII 21 | Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Vigile. | |
| B | XI 22 | *Dimanche.* | ..... | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. |
| C | X 23 | Lundi. | ..... | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI. | |
| D | IX 24 | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | MARDI. | |
| E | VIII 25 | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | IV. Tems. | |
| F | VII 26 | Jeudi. | ..... | ..... | Aſcenſion. | ..... | ..... | Fête-Dieu. |
| G | VI 27 | Vendredi. | | | | | | |
| A | V 28 | Samedi. | ..... | ..... | ..... | Vigile. | | |
| B | IV 29 | *Dimanche.* | ..... | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. |
| C | III 30 | Lundi. | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI. | | |
| D | II 31 | Mardi. | ..... | ..... | ..... | MARDI. | | |

## JUIN.

| Pâques tombant au | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | Cal. 1 | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | IV. Tems. | | |
| F | IV 2 | Jeudi. | ..... | Aſcenſion. | ..... | ..... | Fête-Dieu. | |
| G | III 3 | Vendredi. | | | | | | |
| A | II 4 | Samedi. | ..... | ..... | Vigile. | | | |
| B | Non. 5 | *Dimanche.* | ..... | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. |
| C | VIII 6 | Lundi. | ..... | ..... | LUNDI. | | | |
| D | VII 7 | Mardi. | ..... | ..... | MARDI. | | | |
| E | VI 8 | Mercredi. | ..... | ..... | IV. Tems. | | | |
| F | V 9 | Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Fête-Dieu. | | |
| G | IV 10 | Vendredi. | | | | | | |
| A | III 11 | Samedi. | S. Barnabé. | Vigile. | | | | |
| B | II 12 | *Dimanche.* | ..... | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| C | Ides. 13 | Lundi. | ..... | LUNDI. | | | | |
| D | XVIII 14 | Mardi. | ..... | MARDI. | | | | |
| E | XVII 15 | Mercredi. | ..... | IV. Tems. | | | | |
| F | XVI 16 | Jeudi. | ..... | ..... | Fête-Dieu. | | | |
| G | XV 17 | Vendredi. | | | | | | |
| A | XIV 18 | Samedi. | | | | | | |
| B | XIII 19 | *Dimanche.* | ..... | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |
| C | XII 20 | Lundi. | | | | | | |
| D | XI 21 | Mardi. | | | | | | |
| E | X 22 | Mercredi. | | | | | | |
| F | IX 23 | Jeudi. | Vigil. jeûne. | Fête-Dieu. | | | | |
| G | VIII 24 | Vendredi. | N. S. J. Bap. | | | | | |
| A | VII 25 | Samedi. | | | | | | |
| B | VI 26 | *Dimanche.* | ..... | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. |
| C | V 27 | Lundi. | | | | | | |
| D | IV 28 | Mardi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| E | III 29 | Mercredi. | S. P. S. Paul. | | | | | |
| F | II 30 | Jeudi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt B.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont C B.

## MARS.

| Pâques tombant au | | | | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| D | Cal. | 1 Mardi. | | | | | | |
| E | VI | 2 Mercredi. | | | Cendres. | IV Temps. | | |
| F | V | 3 Jeudi. | | | | | | |
| G | IV | 4 Vendredi. | | | | | | |
| A | III | 5 Samedi. | | | | | | |
| B | II | 6 *Dimanche.* | | Quinquagéſ. | I. D. de Car. | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. |
| C | Non. | 7 Lundi. | | | | | | |
| D | VIII | 8 Mardi. | | | | | | |
| E | VII | 9 Mercredi. | | Cendres. | IV. Temps. | | | |
| F | VI | 10 Jeudi. | | | | | | |
| G | V | 11 Vendredi. | | | | | | |
| A | IV | 12 Samedi. | | | | | | |
| B | III | 13 *Dimanche.* | | I. D. de Car. | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. |
| C | II | 14 Lundi. | | | | | | |
| D | Idet. | 15 Mardi. | | | | | | |
| E | XVII | 16 Mercredi. | | IV. Temps. | | | | |
| F | XVI | 17 Jeudi. | | | | | | |
| G | XV | 18 Vendredi. | | | | | | |
| A | XIV | 19 Samedi. | | | | | | |
| B | XIII | 20 *Dimanche.* | | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. |
| C | XII | 21 Lundi. | | | | | | Lundi Saint. |
| D | XI | 22 Mardi. | | | | | | Mardi Saint. |
| E | X | 23 Mercredi. | | | | | | Merc. Saint. |
| F | IX | 24 Jeudi. | | | | | | Jeudi Saint. |
| G | VIII | 25 Vendredi. | L'Annonc. | | | | | Vend. Saint. |
| A | VII | 26 Samedi. | | | | | | Samedi Saint. |
| B | VI | 27 *Dimanche.* | | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. |
| C | V | 28 Lundi. | | | | | Lundi Saint. | LUNDI. |
| D | IV | 29 Mardi. | | | | | Mardi Saint. | MARDI. |
| E | III | 30 Mercredi. | | | | | Merc. Saint. | |
| F | II | 31 Jeudi. | | | | | Jeudi Saint. | |

## AVRIL.

| Pâques tombant au | | | | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| G | Cal. | 1 Vendredi. | | | | | Vend. Saint. | |
| A | IV | 2 Samedi. | | | | | Samedi Saint. | |
| B | III | 3 *Dimanche.* | | IV. D. de C. | D. de la Paſſ | D. des Ram. | PASQUES. | I. D. Quaſi. |
| C | II | 4 Lundi. | | | | Lundi Saint. | LUNDI. | |
| D | Non. | 5 Mardi. | | | | Mardi Saint. | MARDI. | |
| E | VIII | 6 Mercredi. | | | | Merc. Saint. | | |
| F | VII | 7 Jeudi. | | | | Jeudi Saint. | | |
| G | VI | 8 Vendredi. | | | | Vendr. Saint. | | |
| A | V | 9 Samedi. | | | | Samedi Saint. | | |
| B | IV | 10 *Dimanche.* | | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. |
| C | III | 11 Lundi. | | | Lundi Saint. | LUNDI. | | |
| D | II | 12 Mardi. | | | Mardi Saint. | MARDI. | | |
| E | Idet. | 13 Mercredi. | | | Merc. Saint. | | | |
| F | XVIII | 14 Jeudi. | | | Jeudi Saint. | | | |
| G | XVII | 15 Vendredi. | | | Vendr. Saint. | | | |
| A | XVI | 16 Samedi. | | | Samedi Saint. | | | |
| B | XV | 17 *Dimanche.* | | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. |
| C | XIV | 18 Lundi. | | Lundi Saint. | LUNDI. | | | |
| D | XIII | 19 Mardi. | | Mardi Saint. | MARDI. | | | |
| E | XII | 20 Mercredi. | | Merc. Saint. | | | | |
| F | XI | 21 Jeudi. | | Jeudi Saint. | | | | |
| G | X | 22 Vendredi. | | Vende. Saint. | | | | |
| A | IX | 23 Samedi. | | Samedi Saint. | | | | |
| B | VIII | 24 *Dimanche.* | | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| C | VII | 25 Lundi. | S. Marc. Ev. | LUNDI. | | | | |
| D | VI | 26 Mardi. | | MARDI. | | | | |
| E | V | 27 Mercredi. | | | | | | |
| F | IV | 28 Jeudi. | | | | | | |
| G | III | 29 Vendredi. | | | | | | |
| A | II | 30 Samedi. | | | | | | |

# CALENDRIER B.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt B.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont C B.

## SEPTEMBRE.

| Pâques tombant au | | | | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| F | Cal. | 1 Jeudi. | | | | | | |
| G | IV | 2 Vendredi. | | | | | | |
| A | III | 3 Samedi. | | | | | | |
| B | II | 4 *Dimanche.* | ..... | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. |
| C | Non. | 5 Lundi. | | | | | | |
| D | VIII | 6 Mardi. | | | | | | |
| E | VII | 7 Mercredi. | | | | | | |
| F | VI | 8 Jeudi. | N. de la S. V. | | | | | |
| G | V | 9 Vendredi. | | | | | | |
| A | IV | 10 Samedi. | | | | | | |
| B | III | 11 *Dimanche.* | ..... | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. |
| C | II | 12 Lundi. | | | | | | |
| D | Id. | 13 Mardi. | | | | | | |
| E | XVIII | 14 Mercredi. | Ex. de la S. C. | | | | | |
| F | XVII | 15 Jeudi. | | | | | | |
| G | XVI | 16 Vendredi. | | | | | | |
| A | XV | 17 Samedi. | | | | | | |
| B | XIV | 18 *Dimanche.* | ..... | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. |
| C | XIII | 19 Lundi. | | | | | | |
| D | XII | 20 Mardi. | Vigile. | | | | | |
| E | XI | 21 Mercredi. | S. T. S. Mat. | | | | | |
| F | X | 22 Jeudi. | | | | | | |
| G | IX | 23 Vendredi. | | | | | | |
| A | VIII | 24 Samedi. | | | | | | |
| B | VII | 25 *Dimanche.* | ..... | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. |
| C | VI | 26 Lundi. | | | | | | |
| D | V | 27 Mardi. | | | | | | |
| E | IV | 28 Mercredi. | | | | | | |
| F | III | 29 Jeudi. | S. Michel. | | | | | |
| G | II | 30 Vendredi. | | | | | | |

## OCTOBRE.

| Pâques tombant au | | | | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | |
| A | Cal. | 1 Samedi. | | | | | | |
| B | VI | 2 *Dimanche.* | ..... | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. |
| C | V | 3 Lundi. | | | | | | |
| D | IV | 4 Mardi. | | | | | | |
| E | III | 5 Mercredi. | | | | | | |
| F | II | 6 Jeudi. | | | | | | |
| G | Non. | 7 Vendredi. | | | | | | |
| A | VIII | 8 Samedi. | | | | | | |
| B | VII | 9 *Dimanche.* | ..... | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. |
| C | VI | 10 Lundi. | | | | | | |
| D | V | 11 Mardi. | | | | | | |
| E | IV | 12 Mercredi. | | | | | | |
| F | III | 13 Jeudi. | | | | | | |
| G | II | 14 Vendredi. | | | | | | |
| A | Ides. | 15 Samedi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 *Dimanche.* | ..... | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. |
| C | XVI | 17 Lundi. | | | | | | |
| D | XV | 18 Mardi. | S. Luc. Ev. | | | | | |
| E | XIV | 19 Mercredi. | | | | | | |
| F | XIII | 20 Jeudi. | | | | | | |
| G | XII | 21 Vendredi. | | | | | | |
| A | XI | 22 Samedi. | | | | | | |
| B | X | 23 *Dimanche.* | ..... | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. |
| C | IX | 24 Lundi | | | | | | |
| D | VIII | 25 Mardi. | | | | | | |
| E | VII | 26 Mercredi. | | | | | | |
| F | VI | 27 Jeudi. | Vigile. | | | | | |
| G | V | 28 Vendredi. | S. Sim. S. Ju. | | | | | |
| A | IV | 29 Samedi. | | | | | | |
| B | III | 30 *Dimanche.* | ..... | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. | XXIV. Dim. |
| C | II | 31 Lundi. | Vigil. jeûne. | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt B.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont C B.

## NOVEMBRE.

| urs Mois. | | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| l. | 1 | Mardi. | La Touſſ. | | | | | |
| r | 2 | Mercredi. | Les Morts. | | | | | |
| [ | 3 | Jeudi. | | | | | | |
| | 4 | Vendredi. | | | | | | |
| n. | 5 | Samedi. | | | | | | |
| II | 6 | *Dimanche.* | ..... | XXI Dim. | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. |
| I | 7 | Lundi. | | | | | | |
| I | 8 | Mardi. | | | | | | |
| | 9 | Mercredi. | | | | | | |
| r | 10 | Jeudi. | | | | | | |
| I | 11 | Vendredi. | S. Martin. | | | | | |
| | 12 | Samedi. | | | | | | |
| s. | 13 | *Dimanche.* | ..... | XXII Dim. | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim. |
| III | 14 | Lundi. | | | | | | |
| II | 15 | Mardi. | | | | | | |
| /I | 16 | Mercredi. | | | | | | |
| V | 17 | Jeudi. | | | | | | |
| V | 18 | Vendredi. | | | | | | |
| II | 19 | Samedi. | | | | | | |
| il | 20 | *Dimanche.* | ..... | XXIII Dim. | XXIV Dim. | XXV Dim. | XXVI Dim | XXVII D. |
| I | 21 | Lundi. | Préſ. de la V. | | | | | |
| | 22 | Mardi. | | | | | | |
| C | 23 | Mercredi. | | | | | | |
| II | 24 | Jeudi. | | | | | | |
| II | 25 | Vendredi. | | | | | | |
| I | 26 | Samedi. | | | | | | |
| r | 27 | *Dimanche.* | | | | | | |
| V | 28 | Lundi. | ..... | I D. de l'Av. | I Dim. | I Dim. | I Dim. | I Dim. |
| I | 29 | Mardi. | Vigile. | | | | | |
| I | 30 | Mercredi. | S. And. Ap. | | | | | |

## DÉCEMBRE.

| ours Mois. | | Jours de la ſemaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| J. | 1 | Jeudi. | | | | | | |
| V | 2 | Vendredi. | | | | | | |
| I | 3 | Samedi. | | | | | | |
| | 4 | *Dimanche.* | ..... | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. | II Dim. |
| n. | 5 | Lundi. | | | | | | |
| II | 6 | Mardi. | | | | | | |
| II | 7 | Mercredi. | | | | | | |
| I | 8 | Jeudi. | Conc. de la V. | | | | | |
| r | 9 | Vendredi. | | | | | | |
| V | 10 | Samedi. | | | | | | |
| I | 11 | *Dimanche.* | ..... | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. | III Dim. |
| [ | 12 | Lundi. | | | | | | |
| s. | 13 | Mardi. | | | | | | |
| X | 14 | Mercredi. | 4 Temps. | | | | | |
| III | 15 | Jeudi. | | | | | | |
| II | 16 | Vendredi. | | | | | | |
| /I | 17 | Samedi. | | | | | | |
| V | 18 | *Dimanche.* | ..... | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. | IV Dim. |
| V | 19 | Lundi. | | | | | | |
| II | 20 | Mardi. | Vigile. | | | | | |
| II | 21 | Mercredi. | S. Th. Ap. | | | | | |
| I | 22 | Jeudi. | | | | | | |
| | 23 | Vendredi. | | | | | | |
| C | 24 | Samedi. | Vigile jeûne. | | | | | |
| II | 25 | *Dimanche.* | NOEL. | | | | | |
| II | 26 | Lundi. | S. Etien. M. | | | | | |
| I | 27 | Mardi. | S. Jean Ap. | | | | | |
| r | 28 | Mercredi. | Les SS. Innoc. | | | | | |
| V | 29 | Jeudi. | | | | | | |
| I | 30 | Vendredi. | | | | | | |
| I | 31 | Samedi. | | | | | | |

# CALENDRIER B.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est B.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont C B.

## SEPTEMBRE.

| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| F | Cal. | 1 Jeudi. | | | | | | |
| G | IV | 2 Vendredi. | | | | | | |
| A | III | 3 Samedi. | | | | | | |
| B | II | 4 *Dimanche.* | ..... | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. |
| C | Non. | 5 Lundi. | | | | | | |
| D | VIII | 6 Mardi. | | | | | | |
| E | VII | 7 Mercredi. | | | | | | |
| F | VI | 8 Jeudi. | N. de la S. V. | | | | | |
| G | V | 9 Vendredi. | | | | | | |
| A | IV | 10 Samedi. | | | | | | |
| B | III | 11 *Dimanche.* | ..... | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. |
| C | II | 12 Lundi. | | | | | | |
| D | Id. | 13 Mardi. | | | | | | |
| E | XVIII | 14 Mercredi. | Ex. de la S. C. | | | | | |
| F | XVII | 15 Jeudi. | | | | | | |
| G | XVI | 16 Vendredi. | | | | | | |
| A | XV | 17 Samedi. | | | | | | |
| B | XIV | 18 *Dimanche.* | ..... | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. |
| C | XIII | 19 Lundi. | | | | | | |
| D | XII | 20 Mardi. | Vigile. | | | | | |
| E | XI | 21 Mercredi. | 4 T. S. Mat. | | | | | |
| F | X | 22 Jeudi. | | | | | | |
| G | IX | 23 Vendredi. | | | | | | |
| A | VIII | 24 Samedi. | | | | | | |
| B | VII | 25 *Dimanche.* | ..... | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. |
| C | VI | 26 Lundi. | | | | | | |
| D | V | 27 Mardi. | | | | | | |
| E | IV | 28 Mercredi. | | | | | | |
| F | III | 29 Jeudi. | S. Michel. | | | | | |
| G | II | 30 Vendredi. | | | | | | |

## OCTOBRE.

| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| A | Cal. | 1 Samedi. | | | | | | |
| B | VI | 2 *Dimanche.* | ..... | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | |
| C | V | 3 Lundi. | | | | | | |
| D | IV | 4 Mardi. | | | | | | |
| E | III | 5 Mercredi. | | | | | | |
| F | II | 6 Jeudi. | | | | | | |
| G | Non. | 7 Vendredi. | | | | | | |
| A | VIII | 8 Samedi. | | | | | | |
| B | VII | 9 *Dimanche.* | ..... | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | |
| C | VI | 10 Lundi. | | | | | | |
| D | V | 11 Mardi. | | | | | | |
| E | IV | 12 Mercredi. | | | | | | |
| F | III | 13 Jeudi. | | | | | | |
| G | II. | 14 Vendredi. | | | | | | |
| A | Idem. | 15 Samedi. | | | | | | |
| B | XVII | 16 *Dimanche.* | ..... | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | |
| C | XVI | 17 Lundi. | | | | | | |
| D | XV | 18 Mardi. | S. Luc. Ev. | | | | | |
| E | XIV | 19 Mercredi. | | | | | | |
| F | XIII | 20 Jeudi. | | | | | | |
| G | XII | 21 Vendredi. | | | | | | |
| A | XI | 22 Samedi. | | | | | | |
| B | X | 23 *Dimanche.* | ..... | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | |
| C | IX | 24 Lundi. | | | | | | |
| D | VIII | 25 Mardi. | | | | | | |
| E | VII | 26 Mercredi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt A.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont B A.

## MARS.

| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| | Cal. | 1 Mercredi. | ..... | ..... | Cendres. | IV Temps. | | |
| | VI | 2 Jeudi. | | | | | | |
| | V | 3 Vendredi. | | | | | | |
| | IV | 4 Samedi. | | | | | | |
| | III | 5 *Dimanche.* | ..... | Quinquagéſ. | I. D. de Car. | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. |
| | II | 6 Lundi. | | | | | | |
| | Non. | 7 Mardi. | | | | | | |
| | VIII | 8 Mercredi. | .. ..... | Cendres. | IV. Temps. | | | |
| | VII | 9 Jeudi. | | | | | | |
| | VI | 10 Vendredi. | | | | | | |
| | V | 11 Samedi. | | | | | | |
| | IV | 12 *Dimanche.* | ..... . | I. D. de Car. | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. |
| | III | 13 Lundi.. | | | | | | |
| | II | 14 Mardi. | | | | | | |
| | Ides. | 15 Mercredi. | ..... | IV. Temps. | | | | |
| | XVII | 16 Jeudi. | | | | | | |
| | XVI | 17 Vendredi. | | | | | | |
| | XV | 18 Samedi. | | | | | | |
| | XIV | 19 *Dimanche.* | ..... | II. D. de Car. | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. |
| | XIII | 20 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. |
| | XII | 21 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. |
| | XI | 22 Mercredi. | ..... | ..... | .. ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. |
| | X | 23 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. |
| | IX | 24 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Vend. Saint. |
| | VIII | 25 Samedi. | L'Annonc. | ..... | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. |
| | VII | 26 *Dimanche.* | ..... | III. D. de C. | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. |
| | VI | 27 Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. |
| | V | 28 Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. |
| | IV | 29 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. | |
| | III | 30 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... .. | Jeudi Saint. | |
| | II | 31 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Vend. Saint. | |

## AVRIL.

| Let. Dom. | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| G | Cal. | 1 Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. | |
| A | IV | 2 *Dimanche.* | ..... | IV. D. de C. | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. | I. D. Quaſi. |
| B | III | 3 Lundi. | ..... | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | |
| C | II | 4 Mardi. | ..... | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | |
| D | Non. | 5 Mercredi. | ..... | ..... | ..... | Mercr. Saint. | | |
| E | VIII | 6 Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Jeudi Saint. | | |
| F | VII | 7 Vendredi. | ..... | ..... | ..... | Vendr. Saint. | | |
| G | VI | 8 Samedi. | ..... | ..... | ..... | Samedi Saint. | | |
| A | V | 9 *Dimanche.* | ..... | D. de la Paſſ. | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. |
| B | IV | 10 Lundi. | ..... | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | | |
| C | III | 11 Mardi. | ..... | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | | |
| D | II | 12 Mercredi. | ..... | ..... | Mercr. Saint. | | | |
| E | Ides. | 13 Jeudi. | ..... | ..... | Jeudi Saint. | | | |
| F | XVIII | 14 Vendredi. | ..... | ..... | Vendr. Saint. | | | |
| G | XVII | 15 Samedi. | ..... | ..... | Samedi Saint. | | | |
| A | XVI | 16 *Dimanche.* | ..... | D. des Ram. | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. |
| B | XV | 17 Lundi. | ..... | Lundi Saint. | LUNDI. | | | |
| C | XIV | 18 Mardi. | ..... | Mardi Saint. | MARDI. | | | |
| D | XIII | 19 Mercredi. | ..... | Mercr. Saint. | | | | |
| E | XII | 20 Jeudi. | ..... | Jeudi Saint. | | | | |
| F | XI | 21 Vendredi. | ..... | Vendr. Saint. | | | | |
| G | X | 22 Samedi. | ..... | Samedi Saint. | | | | |
| A | IX | 23 *Dimanche.* | ..... | PASQUES. | I D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| B | VIII | 24 Lundi. | ..... | LUNDI. | | | | |
| C | VII | 25 Mardi. | S. Marc, Ev. | MARDI. | | | | |
| D | VI | 26 Mercredi. | | | | | | |
| E | V | 27 Jeudi. | | | | | | |
| F | IV | 28 Vendredi. | | | | | | |
| G | III | 29 Samedi. | | | | | | |
| A | II | 30 *Dimanche.* | ..... | I. D. Quaſim. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt A.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont B A.

## MAI.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | Cal. 1 | Lundi. | S. Jac. S. Ph. | ..... | ..... | ..... | ..... | Rogations. |
| C | VI 2 | Mardi. | | | | | | |
| D | V 3 | Mercredi. | | | | | | |
| E | IV 4 | Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. |
| F | III 5 | Vendredi. | | | | | | |
| G | II 6 | Samedi. | | | | | | |
| A | Non. 7 | *Dimanche.* | ..... | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. |
| B | VIII 8 | Lundi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Rogations. | |
| C | VII 9 | Mardi. | | | | | | |
| D | VI 10 | Mercredi. | | | | | | |
| E | V 11 | Jeudi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. | |
| F | IV 12 | Vendredi. | | | | | | |
| G | III 13 | Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Vigile. |
| A | II 14 | *Dimanche.* | ..... | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. |
| B | Ides. 15 | Lundi. | ..... | ..... | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI |
| C | XVII 16 | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | MARDI. |
| D | XVI 17 | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | IV. Temps. |
| E | XV 18 | Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Aſcenſion. | | |
| F | XIV 19 | Vendredi. | | | | | | |
| G | XIII 20 | Samedi. | ..... | ..... | ..... | ..... | Vigile. | |
| A | XII 21 | *Dimanche.* | ..... | IV. Dim. | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. |
| B | XI 22 | Lundi. | ..... | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI. | |
| C | X 23 | Mardi. | ..... | ..... | ..... | ..... | MARDI. | |
| D | IX 24 | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | ..... | IV. Tems. | |
| E | VIII 25 | Jeudi. | ..... | ..... | Aſcenſion. | ..... | ..... | Fête-Dieu. |
| F | VII 26 | Vendredi. | | | | | | |
| G | VI 27 | Samedi. | ..... | ..... | ..... | Vigile. | | |
| A | V 28 | *Dimanche.* | ..... | V. Dim. | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. |
| B | IV 29 | Lundi. | ..... | Rogations. | ..... | LUNDI. | | |
| C | III 30 | Mardi. | ..... | ..... | ..... | MARDI. | | |
| D | II 31 | Mercredi. | ..... | ..... | ..... | IV. Tems. | | |

## JUIN.

| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | Cal. 1 | Jeudi. | ..... | Aſcenſion. | ..... | ..... | Fête-Dieu. | |
| F | IV 2 | Vendredi. | | | | | | |
| G | III 3 | Samedi. | ..... | ..... | Vigile. | | | |
| A | II 4 | *Dimanche.* | ..... | VI. D. Oct. | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. |
| B | Non. 5 | Lundi. | ..... | ..... | LUNDI. | | | |
| C | VIII 6 | Mardi. | ..... | ..... | MARDI. | | | |
| D | VII 7 | Mercredi. | ..... | ..... | IV. Tems. | | | |
| E | VI 8 | Jeudi. | ..... | ..... | ..... | Fête-Dieu. | | |
| F | V 9 | Vendredi. | | | | | | |
| G | IV 10 | Samedi. | S. Barnabé. | Vigile. | | | | |
| A | III 11 | *Dimanche.* | ..... | PENTEC. | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. |
| B | II 12 | Lundi. | ..... | LUNDI. | | | | |
| C | Ides. 13 | Mardi. | ..... | MARDI. | | | | |
| D | XVIII 14 | Mercredi. | ..... | IV. Tems. | | | | |
| E | XVII 15 | Jeudi. | ..... | ..... | Fête-Dieu. | | | |
| F | XVI 16 | Vendredi. | | | | | | |
| G | XV 17 | Samedi. | | | | | | |
| A | XIV 18 | *Dimanche.* | ..... | I. D. Trin. | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. |
| B | XIII 19 | Lundi. | | | | | | |
| C | XII 20 | Mardi. | | | | | | |
| D | XI 21 | Mercredi. | | | | | | |
| E | X 22 | Jeudi. | | Fête-Dieu. | | | | |
| F | IX 23 | Vendredi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| G | VIII 24 | Samedi. | N. S. J. Bap. | | | | | |
| A | VII 25 | *Dimanche.* | ..... | II. Dim. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. |
| B | VI 26 | Lundi. | | | | | | |
| C | V 27 | Mardi. | | | | | | |
| D | IV 28 | Mercredi. | Vigil. jeûne. | | | | | |
| E | III 29 | Jeudi. | S. P. S. Paul. | | | | | |
| F | II 30 | Vendredi. | | | | | | |

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt A.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont B A.

## JUILLET.

| Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| 1 Samedi. | | | | | | |
| 2 *Dimanche.* | Viſit. de la V. | III. Dim. | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. |
| 3 Lundi. | | | | | | |
| 4 Mardi. | | | | | | |
| 5 Mercredi. | | | | | | |
| 6 Jeudi. | | | | | | |
| 7 Vendredi. | | | | | | |
| 8 Samedi. | | | | | | |
| 9 *Dimanche.* | ..... ... | IV. Dim. | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII. Dim. |
| 10 Lundi. | | | | | | |
| 11 Mardi. | | | | | | |
| 12 Mercredi. | | | | | | |
| 13 Jeudi. | | | | | | |
| 14 Vendredi. | | | | | | |
| 15 Samedi. | | | | | | |
| 16 *Dimanche.* | ..... | V. Dim. | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII. Dim. | IX. Dim. |
| 17 Lundi. | | | | | | |
| 18 Mardi. | | | | | | |
| 19 Mercredi. | | | | | | |
| 20 Jeudi. | | | | | | |
| 21 Vendredi. | | | | | | |
| 22 Samedi. | | | | | | |
| 23 *Dimanche.* | ..... | VI. Dim. | VII. Dim. | VIII Dim. | IX. Dim. | X. Dim. |
| 24 Lundi. | Vigile. | | | | | |
| 25 Mardi. | S. Jac. le M. | | | | | |
| 26 Mercredi. | | | | | | |
| 27 Jeudi. | | | | | | |
| 28 Vendredi. | | | | | | |
| 29 Samedi. | | | | | | |
| 30 *Dimanche.* | ..... | VII. Dim. | VIII. Dim. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. |
| 31 Lundi. | | | | | | |

## AOUT.

| Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | Pâques tombant au 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | FÊTES MOBILES. | | | | |
| 1 Mardi. | | | | | | |
| 2 Mercredi. | | | | | | |
| 3 Jeudi. | | | | | | |
| 4 Vendredi. | | | | | | |
| 5 Samedi. | | | | | | |
| 6 *Dimanche.* | Tr. de N. S. | VIII. Dim. | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. |
| 7 Lundi. | | | | | | |
| 8 Mardi. | | | | | | |
| 9 Mercredi. | Vigile. | | | | | |
| 10 Jeudi. | S. Laurent. | | | | | |
| 11 Vendredi. | | | | | | |
| 12 Samedi. | | | | | | |
| 13 *Dimanche.* | ..... | IX. Dim. | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. |
| 14 Lundi. | Vigil. jeune. | | | | | |
| 15 Mardi. | Aſſomption. | | | | | |
| 16 Mercredi. | | | | | | |
| 17 Jeudi. | | | | | | |
| 18 Vendredi. | | | | | | |
| 19 Samedi. | | | | | | |
| 20 *Dimanche.* | .... ..... | X. Dim. | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. |
| 21 Lundi. | | | | | | |
| 22 Mardi. | | | | | | |
| 23 Mercredi. | Vigil. | | | | | |
| 24 Jeudi. | S. Barthél. | | | | | |
| 25 Vendredi. | S. Louis. | | | | | |
| 26 Samedi. | | | | | | |
| 27 *Dimanche.* | ..... | XI. Dim. | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. |
| 28 Lundi. | | | | | | |
| 29 Mardi. | | | | | | |
| 30 Mercredi. | | | | | | |
| 31 Jeudi. | | | | | | |

# CALENDRIER A.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale eſt A.
Et pour les années biſſextiles dont les Lettres Dominicales ſont B A.

## SEPTEMBRE.

| | | | | Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | | |
| F | Cal. | 1 | Vendredi. | | | | | | |
| G | IV | 2 | Samedi. | | | | | | |
| A | III | 3 | *Dimanche.* | ..... | XII. Dim. | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. |
| B | II | 4 | Lundi. | | | | | | |
| C | Non. | 5 | Mardi. | | | | | | |
| D | VIII | 6 | Mercredi. | | | | | | |
| E | VII | 7 | Jeudi. | | | | | | |
| F | VI | 8 | Vendredi. | N. de la S. V. | | | | | |
| G | V | 9 | Samedi. | | | | | | |
| A | IV | 10 | *Dimanche.* | ..... | XIII. Dim. | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. |
| B | III | 11 | Lundi. | | | | | | |
| C | II | 12 | Mardi. | | | | | | |
| D | Ides. | 13 | Mercredi. | | | | | | |
| E | XVIII | 14 | Jeudi. | Ex. de la S. C. | | | | | |
| F | XVII | 15 | Vendredi. | | | | | | |
| G | XVI | 16 | Samedi. | | | | | | |
| A | XV | 17 | *Dimanche.* | ..... | XIV. Dim. | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. |
| B | XIV | 18 | Lundi. | | | | | | |
| C | XIII | 19 | Mardi. | | | | | | |
| D | XII | 20 | Mercredi. | 4 T. Vigile. | | | | | |
| E | XI | 21 | Jeudi. | S. Mat. | | | | | |
| F | X | 22 | Vendredi. | | | | | | |
| G | IX | 23 | Samedi. | | | | | | |
| A | VIII | 24 | *Dimanche.* | ..... | XV. Dim. | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. |
| B | VII | 25 | Lundi. | | | | | | |
| C | VI | 26 | Mardi. | | | | | | |
| D | V | 27 | Mercredi. | | | | | | |
| E | IV | 28 | Jeudi. | | | | | | |
| F | III | 29 | Vendredi. | S. Michel. | | | | | |
| G | II | 30 | Samedi. | | | | | | |

## OCTOBRE.

| | | | | Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Let. Dom | Jours du Mois. | Jours de la Semaine. | Fêtes fixes. | FÊTES MOBILES. | | | | | |
| A | Cal. | 1 | *Dimanche.* | ..... | XVI. Dim. | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. |
| B | VI | 2 | Lundi. | | | | | | |
| C | V | 3 | Mardi. | | | | | | |
| D | IV | 4 | Mercredi. | | | | | | |
| E | III | 5 | Jeudi. | | | | | | |
| F | II | 6 | Vendredi. | | | | | | |
| G | Non. | 7 | Samedi. | | | | | | |
| A | VIII | 8 | *Dimanche.* | ..... | XVII. Dim. | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. |
| B | VII | 9 | Lundi. | | | | | | |
| C | VI | 10 | Mardi. | | | | | | |
| D | V | 11 | Mercredi. | | | | | | |
| E | IV | 12 | Jeudi. | | | | | | |
| F | III | 13 | Vendredi. | | | | | | |
| G | II | 14 | Samedi. | | | | | | |
| A | Ides. | 15 | *Dimanche.* | ..... | XVIII. Dim. | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. |
| B | XVII | 16 | Lundi. | | | | | | |
| C | XVI | 17 | Mardi. | | | | | | |
| D | XV | 18 | Mercredi. | S. Luc. Ev. | | | | | |
| E | XIV | 19 | Jeudi. | | | | | | |
| F | XIII | 20 | Vendredi. | | | | | | |
| G | XII | 21 | Samedi. | | | | | | |
| A | XI | 22 | *Dimanche.* | ..... | XIX. Dim. | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. |
| B | X | 23 | Lundi. | | | | | | |
| C | IX | 24 | Mardi. | | | | | | |
| D | VIII | 25 | Mercredi. | | | | | | |
| E | VII | 26 | Jeudi. | | | | | | |
| F | VI | 27 | Vendredi. | Vigile. | | | | | |
| G | V | 28 | Samedi. | S. Sim. S. Ju. | | | | | |
| A | IV | 29 | *Dimanche.* | ..... | XX. Dim. | XXI. Dim. | XXII. Dim. | XXIII. Dim. | XXIV. Dim. |
| B | III | 30 | Lundi. | | | | | | |
| C | II | 31 | Mardi. | Vigil. jeûne. | | | | | |

# TABLE DEMONSTRATIVE
## DES SEPT CALENDRIERS;

VOICI les ſept Calendriers diſtribués ſuivant l'ordre rétrograde des ſept Lettres Dominicales, avec les cinq Pâques qui appartiennent à chacune de ces Lettres. Mais comme les Pâques de chaque Calendrier ne ſe ſuivent pas immédiatement, il s'agit maintenant de faire voir ſur quels principes nous les avons placées dans les Calendriers où elles ſe trouvent. La table ſuivante tiendra lieu de démonſtration.

*LES TRENTE-CINQ PAQUES, avec les Lettres Dominicales qui leur correſpondent*

| Années biſſextiles. | Années communes. | A. Avril. PASQUES. | Années biſſextiles. | Années communes. | A. Avril. PASQUES. | Années biſſextiles. | Années communes. | A. Avril. PASQUES. | Années biſſextiles. | Années communes. | M. Mars. A. Avril. PASQUES. | Années biſſextiles. | Années communes. | A. Avril. PASQUES. | Années biſſextiles. | Années communes. | M. Mars. PASQUES. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E D | D | A | E D | D | A | E D | D | A | E D | D | M | E D | D | A | E D | D | M |
| F E | E | A | F E | E | A | F E | E | A | F E | E | M | F E | E | A | F E | E | M |
| G F | F | A | G F | F | A | G F | F | A | G F | F | M | G F | F | A | G F | F | M |
| A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | M |
| B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | M |
| C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | M |
| D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | M |
| E D | D | A | E D | D | A | E D | D | A | E D | D | M | E D | D | A | E D | D | M |
| F E | E | A | F E | E | A | F E | E | A | F E | E | M | F E | E | A | F E | E | M |
| G F | F | A | G F | F | A | G F | F | A | G F | F | M | G F | F | A | G F | F | M |
| A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | M |
| B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | M |
| C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | M |
| D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | M |
| E D | D | A | E D | D | A | E D | D | A | E D | D | M | E D | D | A | E D | D | M |
| F E | E | A | F E | E | A | F E | E | A | F E | E | M | F E | E | A | F E | E | M |
| G F | F | A | G F | F | A | G F | F | A | G F | F | M | G F | F | A | G F | F | M |
| A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | M |
| B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | M |
| C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | M |
| D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | M |
| E D | D | A | E D | D | A | E D | D | A | E D | D | M | E D | D | A | E D | D | M |
| F E | E | A | F E | E | A | F E | E | A | F E | E | M | F E | E | A | F E | E | M |
| G F | F | A | G F | F | A | G F | F | A | G F | F | M | G F | F | A | G F | F | M |
| A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | M |
| B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | M |
| C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | M |
| D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | M |
| E D | D | A | E D | D | A | E D | D | A | E D | D | M | E D | D | A | E D | D | M |
| F E | E | A | F E | E | A | F E | E | A | F E | E | M | F E | E | A | F E | E | M |
| G F | F | A | G F | F | A | G F | F | A | G F | F | M | G F | F | A | G F | F | M |
| A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | M |
| B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | M |
| C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | M |
| D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | M |
| E D | D | A | E D | D | A | E D | D | A | E D | D | M | E D | D | A | E D | D | M |
| F E | E | A | F E | E | A | F E | E | A | F E | E | M | F E | E | A | F E | E | M |
| G F | F | A | G F | F | A | G F | F | A | G F | F | M | G F | F | A | G F | F | M |
| A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | A | A G | G | M |
| B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | A | B A | A | M |
| C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | A | C B | B | M |
| D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | A | D C | C | M |

On peut, ſur cette Table, vérifier les ſept Calendriers, pour voir ſi l'on a rangé chacune des Pâques ſous la Lettre Dominicale qui lui convient.

**Nota.** *L'on n'a marqué dans les Calendriers que les jeûnes univerſellement établis.*

## CALENDRIER LUNAIRE PERPÉTUEL, ou *Calendrier ancien de l'égliſe, réuni avec celui de Grégoire XIII*, tiré de l'*Art de vérifier les dates.*

### AVERTISSEMENT.

*Du nombre d'or, ou cycle de 19 ans.* Le nombre d'or eſt celui qui régloit l'ancien ſtyle pour le commencement de chaque lune. Les dix-neuf années dont il eſt compoſé, répondent aux dix-neuf jours de chaque mois, où les anciens penſoient que les nouvelles lunes pouvoient ſeulement arriver. On a mis des O vis-à-vis des autres jours auxquels le nombre d'or ne peut s'appliquer. Ainſi pour trouver dans le vieux ſtyle la nouvelle lune de chaque mois, de telle année qu'on voudra, il n'eſt queſtion que de connoître le nombre d'or qui appartient à cette année, & voir enſuite le jour de chaque mois auquel il correſpond. Voulez-vous ſavoir, par exemple, quels jours tomboient les nouvelles lunes en l'année 1500? Cherchez le nombre d'or de cette année dans notre table CHRONOLOGIQUE, & vous trouverez 19. Voyez après cela dans notre calendrier lunaire les jours auxquels ce nombre ſe rapporte, & vous trouverez 5 janvier, 3 février, 5 mars, 4 avril, 3 mai, 2 juin, 1 & 30 juillet, 28 août, 27 ſeptembre, 26 octobre, 25 novembre, 24 décembre, qui ſont toutes les nouvelles lunes de l'année 1500.

### *Des lettres dominicales.*

Nous ne dirons ici qu'un mot des lettres dominicales; elles ſont les mêmes & ſuivent le même ordre dans l'ancien & le nouveau calendrier. L'unique dérangement arrivé à l'ordre de ces lettres, eſt celui qu'on peut remarquer dans notre Table CHRONOLOGIQUE en l'an 1582. Si l'ancien calendrier n'avoit point été changé cette année-là, on n'y verroit qu'un G pour lettre dominicale, & ce G auroit ſervi pour marquer tous les dimanches de l'année. Mais on y voit auſſi un C, & ce C marque les dimanches de l'année 1582, après le retranchement des dix jours qui s'eſt fait à Rome depuis le 5 octobre, juſqu'au 14 du même mois inclusivement. Si quelqu'un veut comprendre ceci bien clairement, qu'il jette les yeux ſur le premier calendrier qui lui tombera ſous la main; il y verra que le 30 ſeptembre eſt un dimanche, lorſque G eſt la lettre dominicale. A, B, C, D, qui répondent aux quatre premiers jours d'octobre, marquent alors le lundi, le mardi, le mercredi & le jeudi. Retranchez enſuite dix jours de ce mois, & nous nous trouverons au 15 octobre, jour auquel répond la lettre dominicale A. Cette lettre A, pour ne rien déranger dans l'ordre des jours de la ſemaine après le retranchement des dix jours du mois, a dû marquer le vendredi, la lettre B le ſamedi; & par conſéquent la lettre C, après le retranchement fait, depuis le 5 octobre juſqu'au 14 inclusivement, a marqué les dimanches du reſte de cette année 1582. Voilà l'unique changement que le nouveau calendrier ait apporté dans l'ordre des lettres dominicales, à moins qu'on ne prenne pour un autre changement la ſuppreſſion des doubles lettres, aux années centenaires qui ne ſont pas biſſextiles.

### *Des épactes du nouveau ſtyle.*

Au nombre d'or employé dans le vieux ſtyle, ont ſuccédé les épactes dans le nouveau, pour fixer les nouvelles lunes. Examinons-en d'abord la poſition.

Ces trente nombres, que les auteurs du nouveau calendrier ont appelé épactes, ſont rangés vis-à-vis des jours de chaque mois de l'année dans un ordre rétrograde, depuis le nombre trente, marqué par un aſtérique *, juſqu'au nombre I. De-là recommençant toujours par cet aſtérique juſqu'à ce nombre I, l'on procède en rétrogradant depuis le premier de janvier juſqu'au dernier de décembre; de telle ſorte qu'à la différence du nombre d'or, il n'y a aucun jour de l'année qui ne ſoit marqué au moins d'une épacte. Tel eſt l'arrangement de ces trente nombres, ou nouvelles épactes: en voici maintenant l'uſage.

Pour connoître les nouvelles lunes de chaque mois que ce puiſſe être, depuis 1582, tant que le nouveau calendrier ſubſiſtera, il ne faut que l'épacte de l'année propoſée. Par exemple, je ſais par notre Table CHRONOLOGIQUE, où les épactes de chaque année ſont marquées, qu'en l'année 1766, nous comptons XVIII épactes. Tous les jours de chaque mois où l'épacte XVIII eſt marquée, ſont par conſéquent les nouvelles lunes que je cherche. Or je trouve qu'en 1766 les nouvelles lunes arrivent les 13 janvier, 11 février, 13 mars, 11 avril, 11 mai, 9 juin, 9 juillet, 7 août, 6 ſeptembre, 5 octobre, 4 novembre & 3 décembre, par la raiſon que l'épacte XVIII ſe trouve placée vis-à-vis de tous ces jours-là: voilà donc l'objet de ma recherche rempli. Il faut cependant faire attention que le plus ſouvent la nouvelle lune, comme nous le diſons au mot EPACTES, arrive deux jours avant celui qui eſt marqué par l'épacte, quelquefois trois jours, d'autres fois un jour, & que rarement elle arrive le même jour. Mais on voit ici dans la table des épactes de notre calendrier lunaire, pluſieurs jours où il y a deux épactes: que ſignifient ces deux épactes? C'eſt ce qu'il faut expliquer. L'épacte 25, en chiffres arabes, marquée vis-à-vis d'une autre épacte en chiffres romains, le 6 janvier, le 4 février, le 6 mars, le 4 avril, le 4 mai, le 2 juin, le 2 juillet & le 31 du même mois, le 30 août, le 28 ſeptembre, le 28 octobre, le 16 novembre, & enfin le 26 décembre,

a été inventée pour marquer en certaines années les nouvelles lunes, un peu différemment qu'elles n'auroient été indiquées par l'épacte marquée en chiffres romains; & cela afin de mieux accorder l'année lunaire avec celle du ſoleil. Voici les années où l'on doit ſe ſervir de l'épacte 25, marquée en chiffres arabes. C'eſt lorſqu'elle répond à un nombre d'or qui eſt au-deſſus de onze, comme ſont les huit dernières années du cycle de 19 ans. Que ſi l'épacte 25 répond à un nombre d'or au-deſſous de douze, comme ſont les onze premières années du même cycle de 19 ans, on ſe ſert alors de l'épacte XXV, marquée en chiffres romains, & jamais de l'autre, qui ne commencera d'être en uſage qu'après l'an 1900; ainſi nous ne devons point craindre qu'elle nous embarraſſe jamais. Il a fallu néanmoins en parler, pour ne rien laiſſer ſans explication de tout ce qui ſe rencontre dans la table des épactes.

Nous avons encore deux épactes vis-à-vis du 31 décembre; l'épacte 19 en chiffres arabes, & l'épacte XX en chiffres romains. La première ſert pour les années où elle concourt avec le nombre d'or 19; & c'eſt ce qui arriva pour la dernière fois en 1695, & n'arrivera plus avant 8500. La ſeconde ſert pour toutes les années où ce concours ne ſe rencontre point. Pour ce qui eſt des épactes XXV & XXIV, toutes deux marquées en chiffres romains, vis-à-vis des 5 février, 5 avril, 3 juin, 1 août, 29 ſeptembre & 27 novembre, elles ſont doublées pour deux raiſons. La première eſt que ſi trente épactes ſe ſuccédoient les unes aux autres douze fois, ſans qu'aucune fût doublée, elles répondroient à 360 jours, & l'année lunaire commune n'en contient que 354, comme nous le diſons au mot ÉPACTES. Afin donc que le nombre des épactes ne ſurpaſſe pas le nombre des 354 jours de l'année lunaire commune, il a fallu doubler ſix de ces épactes. Par le moyen de ces ſix épactes doublées, les trente répétées douze fois, ne nous conduiſent que juſqu'au 20 décembre inclusivement; au-lieu qu'elles nous conduiroient juſqu'au 26 du même mois, s'il n'y en avoit aucune de doublée. Or, il eſt néceſſaire qu'elles ne nous conduiſent que juſqu'au 20 décembre, afin qu'il reſte onze jours juſqu'à la fin de ce mois, c'eſt-à-dire, autant de jours que l'année lunaire en contient moins que la ſolaire, qui finit toujours le 31 décembre. Ces onze derniers jours de décembre ſont marqués des mêmes épactes que les onze premiers du mois de janvier; & lorſque la nouvelle lune arrive l'un de ces derniers jours de décembre, elle eſt toujours exactement indiquée par l'épacte qui répond à ce jour.

La ſeconde raiſon pour laquelle il y a ſix épactes doublées, ou, pour mieux dire, pourquoi ces épactes doublées ſont placées vis-à-vis des 5 février, 5 avril, 3 juin, 1 août, 29 ſeptembre & 27 novembre, eſt afin que les lunes pleines, ou de 30 jours, & les lunes caves qui n'en ont que 29, ſe ſuccèdent alternativement, comme nous avons encore dit au mot ÉPACTES, qu'elles ſe doivent ſe ſuccéder. En effet, ces deux épactes XXV & XXIV, ainſi placées vis-à-vis l'une de l'autre aux jours que nous avons marqués, font que toutes les épactes qui les ſuivent, avancent d'un jour; & en avançant ainſi, elles font naître cette ſucceſſion de lunes pleines & de lunes caves. C'eſt ce qu'il eſt aiſé d'éclaircir par un exemple. Nous avons dit qu'en l'année 1766, nous comptions XVIII d'épactes, autant que la lune avoit de jours le 31 décembre de l'année 1765. Nous avons dit encore, & nous l'avons prouvé par la diſpoſition des épactes, que quand il y a XVIII d'épacte, les nouvelles lunes tomboient le 13 janvier, le 11 février, le 13 mars, le 11 avril, le 11 mai, le 9 juin, le 9 juillet, le 7 août, le 6 ſeptembre, le 5 octobre, le 4 novembre & le 3 décembre. Prenons maintenant la peine de compter les jours de ces lunaiſons, & nous verrons que celle de janvier eſt de 30 jours, celle de février de 29, celle de mars de 30, celle d'avril de 29, & ainſi des autres, toujours alternativement l'une de 30 & l'autre de 29, juſqu'à la fin de l'année.

Pour ne point nous tromper dans ce calcul, il faut faire attention à ce que nous diſons à l'article du CYCLE LUNAIRE, que la lune, ou lunaiſon d'un mois, n'eſt pas celle qui commence, mais celle qui finit en ce mois. La lune de janvier, par exemple, n'eſt point celle qui commence le 13 de ce mois en l'année 1766, mais celle qui finit le 12 du même mois, & qui avoit commencé le 14 décembre de l'an 1765. Cela ſuppoſé, comme il doit l'être, ſuivant tous les anciens & nouveaux computiſtes, venons à notre examen, & comptons. Depuis le 14 décembre juſqu'au 12 janvier inclusivement, il y a 30 jours: donc la lune de janvier eſt une lune pleine, ou de 30 jours. Depuis le 13 janvier juſqu'au 10 février inclusivement, il y a 29 jours, c'eſt la lune cave (ou de 29 jours) de février. Depuis le 11 février, juſqu'au 12 mars inclusivement, il y a 30 jours, & depuis le 13 mars juſqu'au 10 avril, toujours inclusivement, il n'y a que 29 jours. Ce ſont les deux lunes, dont l'une eſt pleine & l'autre cave; la première de mars, la ſeconde d'avril. En continuant le même calcul juſqu'au mois de décembre, on trouvera une lune pleine pour le mois de mai, une cave pour le mois de juin: une pleine en juillet, une cave en août: une pleine en ſeptembre, une cave en octobre: une pleine en novembre, une cave en décembre, laquelle finit le 2 de ce mois. Celle qui commence le 3, appartient au mois de janvier de l'année 1767. Ces lunes pleines & caves qui ſe ſuccèdent alternativement, ne ſont ſi exactement indiquées par les épactes du nouveau calendrier, que parce qu'on y a placé les épactes XXV & XXIV

vis-à-vis l'une de l'autre, aux jours que nous avons marqués.

Il ne nous reſte plus qu'à conſidérer le contours ou la correſpondance des épactes du nouveau calendrier avec le nombre d'or, ou les différentes années du cycle de 19 ans. On peut voir dans notre Table CHRONOLOGIQUE, comment les épactes répondent à ces années, ſoit avant, ſoit depuis la réformation du calendrier. Mais en nous bornant ici à ce qui regarde le calendrier réformé, nous voyons que depuis la réforme, juſqu'en 1700 incluſivement, l'épacte I répond au nombre d'or I, l'épacte XII au nombre d'or II, & ainſi des autres, comme on les voit marquées toutes de ſuite dans la Table CHRONOLOGIQUE, depuis l'an 1596, juſqu'en 1614 incluſivement. Depuis & compris 1700, juſqu'en 1899 incluſivement dans notre Table CHRONOLOGIQUE, on apperçoit une nouvelle correſpondance des épactes & des nombres d'or; l'épacte XXX, ou l'aſtérique *, répond au nombre d'or I, l'épacte XI au nombre d'or II, & le reſte, comme on peut le voir de ſuite, depuis 1710 juſqu'en 1728 incluſivement. Si l'ancienne correſpondance avoit été encore en uſage, on auroit compté X d'épacte, comme on en comptoit toujours X vis-à-vis du nombre d'or X, ainſi qu'on peut le voir toutes les fois que ce nombre d'or X ſe rencontre depuis 1582 juſqu'en 1700. Mais en 1700, à cauſe du nouveau concours, ou rapport des épactes avec les nombres d'or, on voit l'épacte IX vis-à-vis du nombre d'or X, & cette épacte IX marque les nouvelles lunes de chaque mois un jour plus tard qu'elles n'auroient été marquées par l'épacte X. Celle-ci auroit marqué la nouvelle lune le 21 janvier, le 19 février, &c.: l'épacte IX l'a marquée le 22 janvier, le 20 février, & ainſi des autres, toujours un jour plus tard que l'épacte X ne les auroit marquées. En 1900 il y aura dans la correſpondance des épactes & du nombre d'or un autre changement, dont on voit le commencement à la fin de notre Table CHRONOLOGIQUE. Cette année l'épacte XXIX répondra au nombre d'or I; la ſuivante l'épacte X répondra au nombre d'or II, & de même des autres; ce qui durera juſqu'en 2200. Ces changemens ſe font pour accorder toujours, autant qu'il eſt poſſible, l'année lunaire avec l'année ſolaire, & en tout tems indiquer la Pâque de telle ſorte, que jamais on ne la célébrions le 14 de la lune, mais toujours un dimanche après ce 14: précaution qui, comme nous le diſons à l'article du *Calendrier Grégorien*, a fait quelquefois célébrer cette grande fête un jour plus tard que nous ne la célébrerions ſi notre compute eccléſiaſtique nous marquoit les nouvelles lunes auſſi exactement que les aſtronomes les marquent. C'eſt ce qui eſt arrivé en 1744. En ſuivant le compute eccléſiaſtique, ou le nouveau calendrier, nous avons fait la Pâque le 5 avril; nous l'aurions faite le 29 mars, en ſuivant le calcul des aſtronomes; puiſque ſelon ce calcul la nouvelle lune paſcale tomboit le 14 mars, à 7 heures 47 minutes du matin, & par conſéquent le 14 de la lune le 27 du même mois, qui étoit un vendredi; d'où il réſulte que nous aurions dû célébrer la Pâque le 29 mars, qui étoit le premier dimanche après le 14 de la lune paſcale, ſelon le calcul des aſtronomes, plus exact que le nôtre. Mais nous avons déjà parlé à l'article ci-deſſus cité, de ce défaut de notre calendrier, & perſonne juſqu'ici n'a pu encore y remédier.

### *Du Terme paſcal.*

Dans notre CALENDRIER LUNAIRE, les mois de mars & d'avril renferment une colonne de plus que les autres mois. C'eſt la colonne des différentes époques du terme paſcal, relatives aux nombres d'or & aux épactes que l'on voit depuis & compris le 8 mars, juſqu'au 5 avril incluſivement. Ces époques du terme paſcal indiquent le quantième de mars, ou d'avril, où tombe le 14 de la lune de Pâques, déſignée par le nombre d'or, ou par l'épacte d'une année après le 7 mars; en ſorte, par exemple, que le nombre d'or XVI & l'épacte XXIII qui ſe trouvent vis-à-vis du 8 mars, marquant, pour ce quantième, la nouvelle lune, indiquent pareillement que le 14 de cette lune paſcale tombera le 21 du même mois. De 8 en effet, juſqu'à 21, ces deux nombres compris, il y a 14 jours. Il en eſt de même des autres époques du terme paſcal. Il faut ſeulement ſe rappeler qu'en 1582, les épactes n'étoient pas conſidérées pour la recherche du terme paſcal. Elles ne ſervent à cela que depuis cette année, & ſeulement pour le nouveau calendrier. L'ancien ſe règle toujours, à cet égard, par le nombre d'or.

Quoique Pâques, comme on le verra ci-après, puiſſe arriver en 35 jours différens, c'eſt-à-dire, depuis & compris le 22 mars, juſqu'au 25 avril incluſivement, néanmoins le terme paſcal, ou le 14 de la lune de Pâques, ne peut tomber que ſur 29 jours, dont le premier eſt le 21 mars, & le 18 avril le dernier. La raiſon de cette différence eſt facile à ſaiſir. C'eſt que différentes Pâques peuvent avoir le même terme paſcal, ſuivant les différens jours de la ſemaine où il peut tomber. Par exemple, les Pâques des 22, 23, 24, 25, 26, 27 & 28 mars peuvent avoir également pour terme paſcal le 21 mars, ſelon le jour de la ſemaine où tombera ce quantième. Si le 21 mars eſt un dimanche, Pâques arrivera le dimanche ſuivant, 28 de ce mois; ſi ce terme paſcal tombe un lundi, le 27 mars ſera le jour de Pâques, & ainſi des autres. C'eſt par la même raiſon que le 18 avril eſt la dernière époque du terme paſcal. Car puiſque ſept Pâques différentes peuvent avoir le même terme paſcal, il s'enſuit que le 18 avril doit être commun aux ſept dernières Pâques, & par conſéquent le dernier de tous.

Le terme paſcal étant connu, fait connoître à ſon tour la Pâque au moyen de la lettre dominicale qui le ſuit immédiatement, de la lettre, dis-je, propre à l'année de ce terme. Ainſi Pâques tombe le 30 mars en 1766, parce que la lettre E, qui appartient à cette année, marque au 30 mars le premier dimanche qui ſuit le 26 de ce mois, époque du terme paſcal.

| JANVIER. | | | | FÉVRIER | | | | MARS. | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Jours du Mois. | Nomb. d'or. | Let. Dom | Epactes. | Jours du Mois. | Nomb. d'or | Let. Dom | Epactes. | Jours du Mois. | Nomb. d'or. | Let. Dom | Epactes. | Terme Paſcal. |
| | III | A | * | 1 | O | D | XXIX | 1 | III | D | * | |
| | O | B | XXIX | 2 | XI | E | XXVIII | 2 | O | E | XXIX | |
| | XI | C | XXVIII | 3 | XIX | F | XXVII | 3 | XI | F | XXVIII | |
| | O | D | XXVII | 4 | VIII | G | 25. XXVI | 4 | O | G | XXVII | |
| | XIX | E | XXVI | 5 | O | A | XXV XXIV | 5 | XIX | A | XXVI | |
| | VIII | F | 25. XXV | 6 | XVI | B | XXIII | 6 | VIII | B | 25. XXV | |
| | O | G | XXIV | 7 | V | C | XXII | 7 | O | C | XXIV | |
| | XVI | A | XXIII | 8 | O | D | XXI | 8 | XVI | D | XXIII | 21 M. |
| | V | B | XXII | 9 | XIII | E | XX | 9 | V | E | XXII | 22 M. |
| | O | C | XXI | 10 | II | F | XIX | 10 | O | F | XXI | 23 M. |
| | XIII | D | XX | 11 | O | G | XVIII | 11 | XIII | G | XX | 24 M. |
| | II | E | XIX | 12 | X | A | XVII | 12 | II | A | XIX | 25 M. |
| | O | F | XVIII | 13 | O | B | XVI | 13 | O | B | XVIII | 26 M. |
| | X | G | XVII | 14 | XVIII | C | XV | 14 | X | C | XVII | 27 M. |
| | O | A | XVI | 15 | VII | D | XIV | 15 | O | D | XVI | 28 M. |
| | XVIII | B | XV | 16 | O | E | XIII | 16 | XVIII | E | XV | 29 M |
| | VII | C | XIV | 17 | XV | F | XII | 17 | VII | F | XIV | 30 M. |
| | O | D | XIII | 18 | IV | G | XI | 18 | O | G | XIII | 31 M. |
| | XV | E | XII | 19 | O | A | X | 19 | XV | A | XII | 1 A. |
| | IV | F | XI | 20 | XII | B | IX | 20 | IV | B | XI | 2 A. |
| | O | G | X | 21 | I | C | VIII | 21 | O | C | X | 3 A. |
| | XII | A | IX | 22 | O | D | VII | 22 | XII | D | IX | 4 A. |
| | I | B | VIII | 23 | IX | E | VI | 23 | I | E | VIII | 5 A. |
| | O | C | VII | 24 | O | F | V | 24 | O | F | VII | 6 A. |
| | IX | D | VI | 25 | XVII | G | IV | 25 | IX | G | VI | 7 A. |
| | O | E | V | 26 | VI | A | III | 26 | O | A | V | 8 A. |
| | XVII | F | IV | 27 | O | B | II | 27 | XVII | B | IV | 9 A. |
| | VI | G | III | 28 | XIV | C | I | 28 | VI | C | III | 10 A. |
| | O | A | II | | | | | 29 | O | D | II | 11 A. |
| | XIV | B | I | | | | | 30 | XIV | E | I | 12 A. |
| | III | C | * | | | | | 31 | III | F | * | 13 A. |

(M) dans la colonne du terme paſcal, ſignifie Mars, & (A) Avril.

| AVRIL. | | | | | MAI. | | | | JUIN. | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Jours du Mois. | Nomb. d'or. | Let. Dom. | Epactes. | Terme Paſcal | Jours du Mois. | Nomb d'er. | Let. Dom | Epactes. | Jours du Mois. | Nomb. d'or. | Let. Dom | Epactes. |
| | O | G | XXIX | 14 A. | 1 | XI | B | XXVIII | 1 | O | E | XXVII |
| | XI | A | XXVIII | 15 A. | 2 | O | C | XXVII | 2 | XIX | F | 25. XXVI |
| | O | B | XXVII | 16 A. | 3 | XIX | D | XXVI | 3 | VIII | G | XXV XXIV |
| | XIX | C | 25. XXVI | 17 A. | 4 | VIII | E | 25. XXV | 4 | XVI | A | XXIII |
| | VIII | D | XXV XXIV | 18 A. | 5 | O | F | XXIV | 5 | V | B | XXII |
| | XVI | E | XXIII | | 6 | XVI | G | XXIII | 6 | O | C | XXI |
| | V | F | XXII | | 7 | V | A | XXII | 7 | XIII | D | XX |
| | O | G | XXI | | 8 | O | B | XXI | 8 | II | E | XIX |
| | XIII | A | XX | | 9 | XIII | C | XX | 9 | O | F | XVIII |
| | II | B | XIX | | 10 | II | D | XIX | 10 | X | G | XVII |
| | O | C | XVIII | | 11 | O | E | XVIII | 11 | O | A | XVI |
| | X | D | XVII | | 12 | X | F | XVII | 12 | XVIII | B | XV |
| | O | E | XVI | | 13 | O | G | XVI | 13 | VII | C | XIV |
| | XVIII | F | XV | | 14 | XVIII | A | XV | 14 | O | D | XIII |
| | VII | G | XIV | | 15 | VII | B | XIV | 15 | XV | E | XII |
| | O | A | XIII | | 16 | O | C | XIII | 16 | IV | F | XI |
| | XV | B | XII | | 17 | XV | D | XII | 17 | O | G | X |
| | IV | C | XI | | 18 | IV | E | XI | 18 | XII | A | IX |
| | O | D | X | | 19 | O | F | X | 19 | I | B | VIII |
| | XII | E | IX | | 20 | XII | G | IX | 20 | O | C | VII |
| | I | F | VIII | | 21 | I | A | VIII | 21 | IX | D | VI |
| | O | G | VII | | 22 | O | B | VII | 22 | O | E | V |
| | IX | A | VI | | 23 | IX | C | VI | 23 | XVII | F | IV |
| | O | B | V | | 24 | O | D | V | 24 | VI | G | III |
| | XVII | C | IV | | 25 | XVII | E | IV | 25 | O | A | II |
| | VI | D | III | | 26 | VI | F | III | 26 | XIV | B | I |
| | O | E | II | | 27 | O | G | II | 27 | III | C | * |
| | XIV | F | I | | 28 | XIV | A | I | 28 | O | D | XXIX |
| | III | G | * | | 29 | III | B | * | 29 | XI | E | XXVIII |
| | O | A | XXIX | | 30 | O | C | XXIX | 30 | O | F | XXVII |
| | | | | | 31 | XI | D | XXVIII | | | | |

(A) dans la colonne du terme paſcal, veut dire *Avril*.

## JUILLET.

| Jours du Mois. | Nomb d'or. | Let. Dom | Epactes. |
|---|---|---|---|
| 1 | XIX | G | XXVI |
| 2 | VIII | A | 25. XXV |
| 3 | O | B | XXIV |
| 4 | XVI | C | XXIII |
| 5 | V | D | XXII |
| 6 | O | E | XXI |
| 7 | XIII | F | XX |
| 8 | II | G | XIX |
| 9 | O | A | XVIII |
| 10 | X | B | XVII |
| 11 | O | C | XVI |
| 12 | XVIII | D | XV |
| 13 | VII | E | XIV |
| 14 | O | F | XIII |
| 15 | XV | G | XII |
| 16 | IV | A | XI |
| 17 | O | B | X |
| 18 | XII | C | IX |
| 19 | I | D | VIII |
| 20 | O | E | VII |
| 21 | IX | F | VI |
| 22 | O | G | V |
| 23 | XVII | A | IV |
| 24 | VI | B | III |
| 25 | O | C | II |
| 26 | XIV | D | I |
| 27 | III | E | * |
| 28 | O | F | XXIX |
| 29 | XI | G | XXVIII |
| 30 | XIX | A | XXVII |
| 31 | O | B | 25. XXVI |

## AOUT.

| Jours du Mois. | Nomb. d'or. | Let. Dom. | Epactes. |
|---|---|---|---|
| 1 | VIII | C | XXV. XXIV |
| 2 | XVI | D | XXIII |
| 3 | V | E | XXII |
| 4 | O | F | XXI |
| 5 | XIII | G | XX |
| 6 | II | A | XIX |
| 7 | O | B | XVIII |
| 8 | X | C | XVII |
| 9 | O | D | XVI |
| 10 | XVIII | E | XV |
| 11 | VII | F | XIV |
| 12 | O | G | XIII |
| 13 | XV | A | XII |
| 14 | IV | B | XI |
| 15 | O | C | X |
| 16 | XII | D | IX |
| 17 | I | E | VIII |
| 18 | O | F | VII |
| 19 | IX | G | VI |
| 20 | O | A | V |
| 21 | XVII | B | IV |
| 22 | VI | C | III |
| 23 | O | D | II |
| 24 | XIV | E | I |
| 25 | III | F | * |
| 26 | O | G | XXIX |
| 27 | XI | A | XXVIII |
| 28 | XIX | B | XXVII |
| 29 | O | C | XXVI |
| 30 | VIII | D | 25. XXV |
| 31 | O | E | XXIV |

## SEPTEMBRE.

| Jours du Mois. | Nomb. d'or. | Let. Dom. | Epact |
|---|---|---|---|
| 1 | XVI | F | XXI |
| 2 | V | G | XXI |
| 3 | O | A | XX |
| 4 | XIII | B | XX |
| 5 | II | C | XIX |
| 6 | O | D | XVI |
| 7 | X | E | XVI |
| 8 | O | F | XVI |
| 9 | XVIII | G | XV |
| 10 | VII | A | XIV |
| 11 | O | B | XIII |
| 12 | XV | C | XII |
| 13 | IV | D | XI |
| 14 | O | E | X |
| 15 | XII | F | IX |
| 16 | I | G | VIII |
| 17 | O | A | VII |
| 18 | IX | B | VI |
| 19 | O | C | V |
| 20 | XVII | D | IV |
| 21 | VI | E | III |
| 22 | O | F | II |
| 23 | XIV | G | I |
| 24 | III | A | * |
| 25 | O | B | XXIX |
| 26 | XI | C | XXVI |
| 27 | XIX | D | ' V |
| 28 | O | E | 25. XX |
| 29 | VIII | F | XXV. X |
| 30 | O | G | XXIII |

## OCTOBRE.

| Jours du Mois. | Nomb d'or. | Let. Dom | Epactes. |
|---|---|---|---|
| 1 | XVI | A | XXII |
| 2 | V | B | XXI |
| 3 | XIII | C | XX |
| 4 | II | D | XIX |
| 5 | O | E | XVIII |
| 6 | X | F | XVII |
| 7 | O | G | XVI |
| 8 | XVIII | A | XV |
| 9 | VII | B | XIV |
| 10 | O | C | XIII |
| 11 | XV | D | XII |
| 12 | IV | E | XI |
| 13 | O | F | X |
| 14 | XII | G | IX |
| 15 | I | A | VIII |
| 16 | O | B | VII |
| 17 | IX | C | VI |
| 18 | O | D | V |
| 19 | XVII | E | IV |
| 20 | VI | F | III |
| 21 | O | G | II |
| 22 | XIV | A | I |
| 23 | III | B | * |
| 24 | O | C | XXIX |
| 25 | XI | D | XXVIII |
| 26 | XIX | E | XXVII |
| 27 | O | F | XXVI |
| 28 | VIII | G | 25. XXV |
| 29 | O | A | XXIV |
| 30 | XVI | B | XXIII |
| 31 | V | C | XXII |

## NOVEMBRE.

| Jours du Mois. | Nomb. d'or. | Let. Dom. | Epactes. |
|---|---|---|---|
| 1 | O | D | XXI |
| 2 | XIII | E | XX |
| 3 | II | F | XIX |
| 4 | O | G | XVIII |
| 5 | X | A | XVII |
| 6 | O | B | XVI |
| 7 | XVIII | C | XV |
| 8 | VII | D | XIV |
| 9 | O | E | XIII |
| 10 | XV | F | XII |
| 11 | IV | G | XI |
| 12 | O | A | X |
| 13 | XII | B | IX |
| 14 | I | C | VIII |
| 15 | O | D | VII |
| 16 | IX | E | VI |
| 17 | O | F | V |
| 18 | XVII | G | IV |
| 19 | VI | A | III |
| 20 | O | B | II |
| 21 | XIV | C | I |
| 22 | III | D | * |
| 23 | O | E | XXIX |
| 24 | XI | F | XXVIII |
| 25 | XIX | G | XXVII |
| 26 | O | A | 25. XXVI |
| 27 | VIII | B | XXV. XXIV |
| 28 | O | C | XXIII |
| 29 | XVI | D | XXII |
| 30 | V | E | XXI |

## DÉCEMBRE.

| Jours du Mois. | Nomb. d'or. | Let. Dom. | Epac |
|---|---|---|---|
| 1 | XIII | F | X |
| 2 | II | G | X |
| 3 | O | A | X |
| 4 | X | B | |
| 5 | O | C | |
| 6 | XVIII | D | |
| 7 | VII | E | |
| 8 | O | F | |
| 9 | XV | G | |
| 10 | IV | A | |
| 11 | O | B | |
| 12 | XII | C | |
| 13 | I | D | |
| 14 | O | E | |
| 15 | IX | F | |
| 16 | O | G | |
| 17 | XVII | A | |
| 18 | VI | B | |
| 19 | O | C | |
| 20 | XIV | D | |
| 21 | III | E | |
| 22 | O | F | XXIX |
| 23 | XI | G | XXVIII |
| 24 | XIX | A | XXVII |
| 25 | O | B | XXVI |
| 26 | VIII | C | 25. XXV |
| 27 | O | D | XXIV |
| 28 | XVI | E | XXIII |
| 29 | V | F | XXII |
| 30 | O | G | XXI |
| 31 | XII | A | 29. XX |

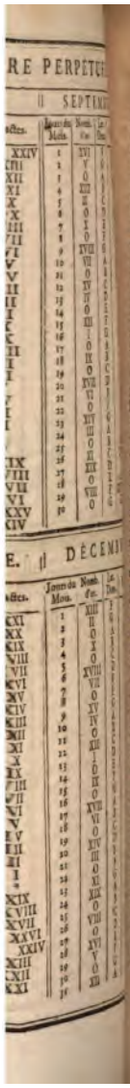



## CALENDRIER GRÉGORIEN.

« Lorſque Jules-Céſar fit travailler à la réformation du calendrier, Soſigène, le principal aſtronome qu'il chargea de cette entrepriſe, fixa l'équinoxe du printems au 25 mars. Mais comme ſur l'eſpace de 365 jours & 6 heures qu'il donnoit au cours annuel du ſoleil, il y avoit dans le calcul aſtronomique, 11 minutes & 12 ſecondes ou environ à rabattre, il arrivoit delà qu'en 128 ans & deux tiers d'année, l'équinoxe précédoit d'un jour le 25 mars; de ſorte qu'au tems du premier concile de Nicée, tenu, comme l'on ſait, en l'an 328, l'équinoxe ne tomboit plus le 25 mars, mais le 21 de ce mois. Ce fut à ce jour que les Pères de Nicée le fixèrent, ſans chercher de remède à la cauſe de la préceſſion qu'ils ignoroient. Le mal continuant donc, ainſi que par le paſſé, l'équinoxe en 341 ans, ſe trouva devancer le 21 mars de 3 jours; & en 1257 ans, c'eſt-à-dire, depuis l'an 325 juſqu'à l'an 1582, la préceſſion étoit de 11 jours, quoique ſelon les Tables Alfonſines, que les auteurs du calendrier Grégorien ont ſuivies, elle n'aille qu'à 10 jours. Long-tems avant le pape Grégoire XIII, on s'étoit apperçu de ce défaut du calendrier Julien. Jean de Sacroboſco, ſavant aſtronome Anglois, en fit la remarque en 1260; & après lui Jean de Saxe & Robert Groſſe-Tête, évêque de Lincoln, tracèrent quelques règles pour la réformation du calendrier. Pierre Philuména, Nicolas Grégoras & Iſaac Argyre, au quatorzième ſiècle, propoſèrent auſſi leurs vues ſur le même ſujet. Il en fut traité, mais ſans ſuccès, au Concile de Conſtantinople en 1414, ſur les repréſentations du cardinal d'Ailli, & dans le Concile de Baſle en 1436 & 1439, ſur celles du cardinal Cuſa. Le pape Sixte IV voulut efficacement travailler à la réformation du calendrier; & dans ce deſſein, il fit venir à Rome le célèbre Jean Régiomontanus; mais ce mathématicien y mourut en 1476, ayant à peine ébauché ſon ouvrage. Dans le ſiècle ſuivant, les erreurs du calendrier Julien, furent déférées au pape Léon X & au Concile de Latran, tenu en 1518. On fit la même démarche auprès du pape Pie IV & du Concile de Trente. Elle ne fut pas vaine cette fois; la réformation du calendrier fut ordonnée par le Concile; ce qui occaſionna divers écrits où chacun propoſa ſon plan pour réuſſir dans cette opération. Enfin, Grégoire XIII ayant appelé à Rome les hommes les plus verſés dans cette matière, employa 10 années à diſcuter toutes les formules qui lui furent préſentées, donna la préférence à celle des deux frères Aloyſio & Antonio-Lilio, & en envoya des copies l'an 1577, à tous les princes, républiques & académies catholiques. Aſſuré de leur conſentement, il publia l'an 1582, ſon nouveau calendrier, dans lequel on retrancha 10 jours ſur cette année, en comptant le 15 octobre au lieu du 5. »

« En Eſpagne, en Portugal & dans une partie de l'Italie, le retranchement ſe fit le même jour qu'à Rome; mais en France il n'eut lieu qu'au mois de décembre ſuivant. Le 10 de ce mois y fut compté pour le 20, conformément aux lettres-patentes du roi Henri III, datées du 3 novembre précédent. »

« La même année, François de France, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, en ſa qualité de ſouverain des Pays-Bas, adreſſa le 10 décembre, aux Conſeils de Brabant, de Gueldre, de Flandre, de Malines, de Hollande & de Friſe, un placard pour la réception du calendrier Grégorien, par lequel il étoit ordonné que dans ces provinces, *après que le 14 futur de décembre ſeroit paſſé, le jour ſuivant qu'on comptoit pour le quinzième, ſelon l'ancien calcul, ne ſe compteroit plus pour le quinzième, mais pour le vingt-cinquième, & ainſi ſeroit tenu pour le jour de Noël, & que l'année préſente finiroit ſix jours après le jour de Noël.* Le Brabant, la Flandre, l'Artois, le Hainaut, la Hollande ſe conformèrent à cet édit. Mais la Gueldre, le Zulphen, la province d'Utrecht, la Friſe, le pays de Groningue, l'Over-Yſſel s'y oppoſèrent & continuèrent de ſuivre l'ancien ſtyle. L'année ſuivante, après la retraite du duc d'Anjou, Philippe II, roi d'Eſpagne, étant à Tournai, donna le 10 janvier un nouvel édit portant ordre aux dix-ſept provinces des Pays-Bas de recevoir le nouveau calendrier, réglant en conſéquence que le 12 Février futur ſeroit compté pour le 22, & le lendemain ſeroit tenu le jour des Cendres. *Réformons en cela*, ajoute-t-il, *la lettre F en B, tellement qu'en effet le ſuſdit mois de février, pour cette année, n'aura que 18 jours en place de 28, quoiqu'on compte juſqu'au 28 inclusivement.* Celles des ſept Provinces Unies qui avoient refuſé d'obéir au placard du duc d'Anjou, ne tinrent compte de l'Edit de Philippe II, dont elles ne reconnoiſſoient plus l'autorité. Mais nous voyons qu'en 1700 les états de la province d'Utrecht publièrent un placard le 24 juillet, portant que le calendrier nouveau y ſeroit reçu, à commencer le premier décembre que l'on compteroit pour le 12. La province d'Over-Yſſel ſuivit la même année cet exemple, ainſi que la Gueldre, le Zutphen, la Friſe & Groningue. C'eſt donc de cette époque que le ſtyle eſt uniforme dans tous les Pays-Bas. »

« En Allemagne, l'empereur Rodolphe II propoſa, dans une des dernières ſéances de la diète d'Ausbourg, ouverte le 27 Juin 1582, d'introduire dans l'empire le calendrier Grégorien; & ce projet très-raiſonnable, dit M. Pfeffel, eût ſans doute été agréé ſur le champ, ſi les Etats ne ſe fuſſent pas trouvés offenſés par le ton abſolu avec lequel le pape leur avoit enjoint de ſuivre ſon calendrier. L'on s'y oppoſa tout d'une voix; mais l'année ſuivante l'empereur, par les ſoins d'Ernеſt de Bavière, électeur de Cologne,

engagea les états catholiques de l'empire, à recevoir le nouveau calendrier. Les proteſtans continuèrent de ſuivre l'ancien. Mais la ville de Strasbourg adopta le Grégorien le 5 février 1682, ſuivant M. Schœpflin (*Alſ. illuſtr. t. 2, p. 343.*) Enfin, l'an 1698, les proteſtans de l'empire commencèrent à travailler à un nouveau calendrier. Le 14 octobre (V. S.) de cette année, Echart Weigel, ſavant mathématicien d'Iéna, propoſa à la diète de Ratisbonne la manière d'opérer cette réforme. On agita l'affaire dans le corps des états ſoi-diſants évangéliques, on conſulta en même-tems d'autres mathématiciens; & le 13 ſeptembre 1699, le corps des proteſtans conclut & arrêta qu'on retrancheroit de l'année 1700, les 11 derniers jours du mois de février, & que la fête de Pâques ſeroit célébrée, non ſuivant le cycle Dyoniſien, reçu dans le calendrier Julien, mais ſuivant le calcul aſtronomique; en conformité de cette déciſion, il parut en 1700 un nouveau calendrier ſous le titre de *Calendrier corrigé*, que Weigel prétendit être plus exact que le Grégorien, avec lequel il s'accorde à la vérité, pour la quantité des jours de l'année & la diſpoſition des ſemaines, mais dont il diffère pour la manière de déterminer la Pâque & les fêtes mobiles qui en dépendent. Car au-lieu de fixer invariablement l'équinoxe du printems au 21 mars, comme fait le calendrier Grégorien, on le détermine dans celui des proteſtans, par un calcul fondé ſur les tables Rudolfines, ou Képlériennes, des mouvemens céleſtes, & cela ſans le ſecours des nombres d'or, épactes, lettres dominicales. Dans ce calcul, l'équinoxe eſt mobile, & peut tomber les 19, 20, 21, 22 & 23 mars: d'où il arrive que les proteſtans ne ſe rencontrent pas toujours avec nous pour le jour de la Pâque. Ils peuvent la faire avant nous; car leur équinoxe tombant le 19 ou le 20 mars, alors ſi la pleine-lune arrive l'un de ces jours un ſamedi, ils feront la Pâque le lendemain. C'eſt ce qu'on a déjà vu l'an 1724, où nous fîmes la Pâque le 16 avril, & les proteſtans le 9 du même mois; & en 1744 les proteſtans célébrèrent cette fête le 29 mars, & nous le 5 avril (*). Ils peuvent auſſi la faire après nous; car ſi la pleine-lune arrive le 21 mars, nous pouvons faire la Pâque le 22 ou le 23 mars, ce qui les obligera de remettre la Pâque au dimanche ſuivant, ſept jours après nous. Une obſervation que nous ne devons pas omettre, c'eſt que ce calendrier corrigé n'a pas été adopté à perpétuité, mais ſeulement par proviſion, en attendant que les défauts du calendrier Gégorien ſoient réformés. »

« En Suiſſe, le calendrier Grégorien fut ſucceſſivement adopté par les cantons & états catholiques. Les cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Fribourg & Soleure le reçurent en 1583, celui d'Underwalden en 1584. Mais dans les bailliages que les catholiques poſsèdent en commun avec les proteſtans, l'introduction de ce calendrier ſouffrit de grandes difficultés de la part de ces derniers, qui ne le rejetèrent que parce qu'ils en firent une affaire de religion, à cauſe du pape qui l'avoit publié. Les deux parties firent là-deſſus, en février 1585, un réglement à l'amiable pour leurs ſujets des deux religions. Les cantons de Zurich, Glaris, Baſle, Schaffauſen, la ville de S Gal, les Ligues-Griſes, Bienne, Mulhauſen, Genève & Neuchâtel conſervèrent le calendrier Julien dans leurs territoires reſpectifs. Le canton d'Appenzell, où la religion étoit mixte, avoit d'abord adopté le calendrier Gégorien en 1584; mais bientôt après, ce canton fut agité de troubles ſi véhémens, à l'occaſion de ce calendrier, entre les habitans des deux religions, qu'on fut près d'en venir à une guerre civile. Ces troubles enfin ayant été calmés par la médiation des autres cantons, il fut ſtipulé l'an 1590, que les proteſtans pourroient célébrer de nouveau leurs fêtes ſuivant l'ancien calendrier; & le canton d'Appenzell ayant été depuis partagé en deux diviſions entièrement diſtinctes, l'une catholique, l'autre proteſtante, le calendrier Julien fut réintégré dans la dernière. Le réglement que les cantons avoient fait en février 1585, pour leurs bailliages communs, où s'exerçoient les deux religions, portoit que les proteſtans pourroient y conſerver leurs fêtes ſur le pied de l'ancien calendrier, & que ces jours-là leurs compatriotes catholiques ſeroient tenus de ceſſer leurs travaux juſqu'à l'heure de midi; que réciproquement les catholiques pourront célébrer leurs fêtes ſuivant le nouveau calendrier, & que ces jours-là il ſeroit pareillement défendu aux proteſtans de travailler avant l'heure de midi. »

« En 1700, ſur les repréſentations des états proteſtans d'Allemagne, aſſemblés à Ratisbonne, les quatre cantons de Zurich, de Berne, de Baſle & de Schaffauſen, adoptèrent le nouveau calendrier, corrigé par Weigel, & en conſéquence ils commencèrent l'année 1701 au 12 Janvier de l'ancien ſtyle, ſur le même pied que les catholiques. Les villes de Genève, Bienne, Mulhauſen, le comté de Neuchâtel, & les bailliages communs de Baden, de Turgovie, de Sargans, de Rheinthal, adoptèrent le même changement; mais il ne put s'introduire dans le canton de Glaris, où la religion étoit mixte, ni dans la partie proteſtante du canton d'Appenzell, en-

(*) Cela devroit encore arriver en 1778 & en 1798. Mais comme alors la Pâque des Chrétiens ſe rencontreroit avec celle des Juifs, les Proteſtans, apres avoir délibéré ſur cela en 1724, ont enfin arrêté, dans la diète de Ratisbonne, le 30 janvier 1733, qu'ils ne célébreront ces deux Pâques que huit jours après les Juifs; ſavoir, celle de 1778 le 19 avril, & celle de 1798 le 8 avril, l'une & l'autre avec les Catholiques (*Cette remarque eſt de* M. Raillard, *bibliothécaire de la ville de Baſle*). On voit par-là l'inconvénient qu'il y a de s'écarter du Calendrier Grégorien, ſous prétexte d'une plus grande exactitude aſtronomique.

ſorte qu'encore aujourd'hui l'ancien calendrier s'y eſt conſervé. Ce ne fut qu'en 1724 que le nouveau fut reçu dans la ville de S. Gal. Les proteſtans des trois Ligues-Griſes ont perſiſté juſqu'à ce jour à le rejeter. Il n'y a que les catholiques de ces Ligues, qui en faſſent uſage. Ainſi, dans les décrets généraux des trois Ligues, on a ſoin de marquer la double date du jour du mois, & ſuivant l'ancien, & ſuivant le nouveau calendrier. ( *Ceci eſt tiré d'un Mémoire qui nous a été fourni par M. le Baron de Zurlauben.* ) On nous apprend d'ailleurs que dans le Toggembourg, au pays de S. Gal, les proteſtans ſuivent actuellement l'ancien ſtyle, & les catholiques le nouveau. »

« En Pologne, le roi Etienne Battori ayant voulu y établir l'an 1586 le calendrier Grégorien, les habitans de Riga s'y oppoſèrent, & en vinrent à une ſédition; mais ils furent réprimés, & le calendrier nouveau prévalut. »

« En Suède, il fut introduit par un édit du roi, rendu ſur une délibération du ſénat, le 24 mars 1752, & commença d'avoir cours le premier mars de l'année 1753. »

« En Danemarck, il fut adopté dès l'an 1582: mais en 1699 on le réforma par un édit du roi, donné le 20 décembre, ſur les corrections de Weigel, & depuis ce tems le calcul des Danois s'accorde parfaitement avec celui des proteſtans d'Allemagne. Cette remarque nous a été communiquée par M. Screiber, conſeiller-aumônier de l'ambaſſade de Danemarck à la cour de France. C'eſt donc une mépriſe dans quelques-uns de nos écrivains, d'avancer que le nouveau calendrier ne fut reçu en Danemarck que l'an 1745. »

« En Angleterre, par un acte du parlement, tenu à Weiſtminſter l'an 1751, il fut ordonné que l'année 1752 & les ſuivantes commenceroient au premier janvier, ce qui doit s'entendre du premier janvier ſuivant l'ancien ſtyle. Le même acte ordonna de plus, afin de réduire la chronologie angloiſe au nouveau ſtyle, que le 3 ſeptembre 1752 ſeroit compté pour le 14 du même mois. Ainſi, l'année angloiſe & l'année françoiſe ne commencèrent à s'accorder parfaitement que le 14 ſeptembre 1752, & l'année 1753 fut la première qui commença préciſément au même jour dans les deux chronologies. »

« Il ne reſte donc plus en Occident que la Ruſſie & quelques endroits des pays Helvétiques, où l'on ſuive le calendrier Julien. Mais en Orient le calendrier Grégorien eſt univerſellement rejeté. Les Grecs, quoiqu'en diſe un moderne, ſuivent encore aujourd'hui leur ancien ſtyle. Il eſt vrai que Jérémie II, patriarche de Conſtantinople, s'étoit engagé avec le pape Grégoire XIII, à introduire le nouveau calendrier dans ſon égliſe; mais Théolèpte, métropolitain de Philippopoli, le fit dépoſer & mettre en priſon pour ce ſujet. »

Parmi les Œuvres de Jean Bernoulli, t. IV, p. 494, on trouve un Mémoire adreſſé l'an 1724, au ſénat de Baſle, dans lequel il prouve que, malgré le calcul le plus exact de l'équinoxe & de la pleine-lune, les Pâques des chrétiens ſouvent ne ſe rencontreroient pas, à cauſe de la grande diſtance des lieux & de la grande variation du lever du ſoleil, qui change d'un méridien à l'autre; de manière que ſi la pleine-lune tomboit au ſamedi dans un endroit, ce ſeroit déjà le dimanche dans un autre, & par cette raiſon il conſeilloit d'en faire une fête fixe & immobile, & que l'on s'accordât ſur ce jour dans tout le monde chrétien; mais ſon avis ne fut point ſuivi.

Cet article eſt tiré de l'*Art de vérifier les dates*.

CALENO, CALES, en Italie. CALENO.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en or. *(Pellerin)*.
RRR. en argent.
C. en bronze.
Leurs types les plus ordinaires ſont:
La victoire dans un bige. — Le bœuf à tête humaine. — Un coq.

CALENUS (Olénus) étoit Etrurien, & le plus fameux devin de ſon tems. Lorſque l'on creuſoit pour jeter les fondemens du Capitole, on trouva fort avant dans la terre, la tête d'un homme fraîchement tué, encore ſaignante. On comprit bien que c'étoit un préſage; mais que ſignifioit-il? Pour l'apprendre, on alla trouver *Calénus* dans l'Etrurie. Sur l'expoſition du fait, il entrevit d'abord que ce prodige annonçoit un grand bonheur; mais il chercha à en faire tomber les effets ſur l'Etrurie. Heureuſement pour les Romains, que le fils de *Calénus* leur découvrit la ſupercherie que ſon père méditoit. Il vous expliquera, leur dit-il, ce prodige ſans uſer de menſonge; car cela n'eſt pas permis à un devin; mais prenez bien garde aux réponſes que vous ferez à ſes demandes; gardez-vous de nommer aucun autre pays avant Rome & le mont Tarpeius. Quand ils furent en préſence du devin, celui-ci traça un cercle ſur la terre, & l'orienta par des lignes droites. Voici le mont Tarpéius, diſoit-il aux ambaſſadeurs; voilà l'orient, le midi, le ſeptentrion, l'occident; eſt-ce là que la tête de l'homme a été trouvée, en montrant un des cantons tracés dans le cercle? Alors *Calénus*, ſans aucun égard pour leur intention, qui auroit été purement relative au lieu déſigné par la figure tracée, ſe propoſoit d'appliquer le mot *ici*, qu'ils auroient prononcé, au pays dans lequel ils étoient réellement alors, c'eſt-à-dire, à l'Etrurie, qui, au-lieu de Rome, ſeroit devenue la maîtreſſe de l'univers. Mais les ambaſſadeurs, prévenus par le fils du devin, répondirent: *ce n'eſt point ici que l'on a trouvé cette tête, on l'a trouvée ſur le mont Tarpéius à Rome*; & par cette attention à éviter toute équivoque, ils fixèrent ſur Rome l'intention du deſtin, qui avoit réſolu de

donner l'empire univerſel au pays où la tête d'homme avoit été trouvée. Pline (*lib.* 28. *c.* 2.).

CALÉTOR, étoit frère de Procléa, femme de Cygnus. Il fut tué au ſiége de Troye, par Ajax.

*CALIANDRIA.*
*CALIENDRA.*
*CALIENDRUM.*
} Horace, Arnobe & Tertullien ont parlé de cette coiffure des femmes. Nous ignorons cependant ſi c'étoit une chevelure factice, un ornement ou aigrette, ou un voile. A la vérité Tertullien (*de Pallio c.* 4.) reprochant aux femmes de ſon tems, d'avoir quitté toutes les coiffures qui les empêchoient de voir & d'être vues, nomme entr'autres le *caliendrum*; on peut donc le regarder comme une eſpèce de voile.

*CALICATA*, enduit de chaux pure que l'on poliſſoit. Il différoit du mortier, en ce que l'on mêloit du ſable à ce dernier. Cette diſtinction eſt bien établie dans une ancienne inſcription, où on lit (*Dacer. in Feſtum*): LOSQUE PARIETES MARGINESQUE OMNES, QUÆ LITA NON ERUNT CALCE ARENATA, LITO POLITOQUE ET CALCE NUDA DEALBATO.

CALICE, femme d'Œthlius & mère d'Endymion.

*CALIDIA*, famille romaine dont on a des médailles:
RRR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

CALIFES. On a des médailles arabes en caractères coufiques, & d'autres avec des figures humaines, ou d'animaux, contenant pour la plupart des noms de *Califes*.
Les premières ſont:
R. en or.
R. en argent.
Les ſecondes ſont:
C. en bronze.

*CALIGA.*
*CALIGARIUS.*
*CALIGATI.*
*CALIGULA.*
} Ces mots ſont relatifs à la chauſſure des ſoldats romains, appelée *caliga* & *caligula*. Dion (*LVII. p.* 605.) dit expreſſément que la chauſſure qui fit donner à Caius le ſurnom *caligula*, étoit une *chauſſure militaire*. Sénèque voulant peindre la grande fortune de Marius, oppoſe la *caliga* aux faiſceaux des conſuls (*de Benef. v.* 16.): *C. Marius ad conſulatum à caliga perductus*; & il déſigne par la *caliga*, le tems où ce général avoit été ſimple ſoldat. Cette chauſſure étoit tellement affectée aux ſoldats, que Tertullien en dérive leur ſurnom (*de Iaolol. c.* 19.) *militia caligata*. Une inſcription (*Gruter. p.* 445. *n.* 9.) antique déſigne la milice par le mot *caliga*:

C. OPPIO. C. T. VEL
OMNIBUS. OFFICIIS
IN. CALIGA. FUNCTO.

Les ſimples ſoldats étoient cependant ſeuls déſignés ordinairement par l'épithète *caligati*, comme nous l'apprennent pluſieurs inſcriptions, & entr'autres la ſuivante (*Gruter.* 279. *n.* 3.):

HONORATI. ET. DE
CURIONES. ET. NU
MERUS. MILITUM. CA
LIGATORUM.

Deux paſſages de Suétone ſont encore plus expreſſifs, & déſignent encore plus diſtinctement les ſimples ſoldats ſous le nom de *caligati*. Dans le premier (*Auguſt. c.* 25. *n.* 3.), il blâme un empereur d'avoir accordé des couronnes murales (*caligati*) à de ſimples ſoldats, que l'on n'avoit jamais vu recevoir cet honneur. Il caractériſe énergiquement dans le ſecond (*Vitell. c.* 7. *n.* 6.), l'abattement & la conſternation de Vitellius, en diſant qu'il embraſſoit tous les ſoldats qu'il rencontroit, même ceux qui n'avoient point de grade, *caligatorum quoſque militum obvios*. En déterminant la forme de la *caliga* des ſoldats; nous fixerons auſſi celle des *caligæ* propres aux centurions, tribuns, ou autres officiers militaires. On voit dans le cabinet de Sainte-Geneviève un pied de marbre, coloſſal, chauſſé avec cette dernière *caliga*.

La *caliga* reſſembloit à nos ſandales, c'eſt-à-dire, qu'elle étoit formée d'une ſimple ſemelle liée ſur le pied avec des courroies. Il n'y avoit point de cuir qui recouvrit le pied, c'étoit là la différence de la *caliga*, au *calceus cavus* qui reſſembloit à notre ſoulier. On a mal interprêté un texte d'Iſidore (*XIX.* 24.), où cet écrivain parle de la *forme* de bois ſur laquelle on travailloit la *caliga*; & on l'a appliqué mal-à-propos à la ſemelle de cette chauſſure que l'on aſſuroit être de bois. Mais tous les monumens ſont contraires à cette interprétation, notamment les figures ſans nombre de ſoldats, que portent la colonne Trajane & l'arc de triomphe de Conſtantin. On les conſultera pour connoître la véritable forme de la *caliga* des ſimples ſoldats, & du *campagus* (*caliga* qui recouvroit le pied en partie) des officiers. L'inſcription ſuivante (*Gruter. p.* 649. *n.* 1.) gravée en l'honneur d'un cordonnier-faiſeur de *caliga*, l'appelle *ſutor*, comme tous les ouvriers qui faiſoient des chauſſures de cuir:

C. ATILIUS. C. F
JUSTUS
SUTOR. CALIGARIUS.

La ſemelle de la *caliga* étoit armée de clous. C'eſt ainſi que la repréſentent ſouvent les recueils des lampes antiques, & en particulier une lampe

de terre cuite du cabinet de Sainte-Geneviève, qui a été trouvée à Niſmes, dans des fouilles faites à l'occaſion du rétabliſſement de la fontaine. Iſidore parle de ces clous, comme d'un caractère diſtinctif de la *caliga* : *Clavati*, dit-il, *eò quod minuti clavis, ideſt, acutis ſolea caligis vinciantur.* Saint-Auguſtin (*Tract. x. in. 1. Johann. v.*) parle de même : *Forte caligis clavatis conteret pedes tuos.*

Les clous de la *caliga* étoient petits, très-rapprochés & garnis d'une tête terminée en pointe, afin de fixer le pied du ſoldat ſur les terreins gliſſans. Ils étoient quelquefois de fer, mais plus ſouvent de bronze, cet alliage que les Grecs & les Romains ont toujours employé de préférence au fer. Lucillius (*Apud Non. III. 98.*) parle des clous de bronze :

*Fulmentas clavis æreis ſubcudere.*

On vit quelquefois les ſoldats, après avoir pillé des camps ou des villes très-riches, mettre à leur *caliga* des clous d'or (*Juſtin. 38. 10.*) : *Argenti certe aurique tantum, ut etiam gregarii milites caligas auro figerent, procalcarentque materiam, cujus amore populi ferro amicant.*

CALIGA *ſpeculatoria*, étoit la chauſſure des ſoldats qui ſervoient d'eſpions, & que l'on envoyoit à la découverte. Le ſilence étant, ſelon Feſtus, la choſe que les eſpions devoient obſerver avec le plus de ſoin, leur *caliga* étoit ſans doute dégarnie de clous, ou recouverte de matières molles & ſourdes.

CALIGA *Maximini*. La *caliga* de l'empereur Maximin étoit paſſée en proverbe, pour exprimer l'élévation du plus bas degré de la milice, au trône de l'empire. Ce prince avoit en effet commencé par porter la *caliga*, & il étoit devenu le maître de l'univers. On déſignoit encore par ce proverbe un homme grand & ſot, parce que la *caliga* de Maximin étoit proportionnée à ſa taille giganteſque.

*CALIGULA*, petite *caliga*. On donna à l'empereur Caius ce ſurnom, ſous lequel ſeul il eſt aujourd'hui déſigné. Elevé dès ſon enfance dans les camps, il avoit porté l'habit & la chauſſure des ſimples ſoldats proportionnés à la petiteſſe de ſa taille. Pour conſerver la mémoire de cet événement qui les flattoit, les ſoldats l'appelèrent *caligula*, du nom de ſa petite chauſſure. Devenu empereur, Caius ſe plaiſoit encore à paroître en public avec la *caliga* des ſoldats, pour capter leur bienveillance.

Ce farouche empereur fut un des plus cruels ennemis des arts. Il fit renverſer & briſer les ſtatues des grands hommes dont Auguſte avoit orné le Champ de Mars ; il fit ôter les têtes des ſtatues des dieux, pour y ſubſtituer la ſienne, & il avoit oſé concevoir le projet d'anéantir la gloire d'Homère.

*Caligula* fit plus ; il envoya en Grèce Memmius Régulus, conſulaire, avec ordre de faire tranſporter à Rome les plus belles ſtatues de toutes les villes grecques. Memmius obéit en partie ; & l'empereur fit placer ces monumens des arts dans ſes maiſons de plaiſance, en diſant que les plus belles choſes devoient être raſſemblées dans le plus bel endroit de l'univers, & il ajoutoit que cet endroit étoit Rome. Il n'avoit pas excepté de cet ordre barbare le Jupiter Olympien de Phidias ; mais les architectes repréſentèrent qu'on riſqueroit de briſer cette célèbre ſtatue, en voulant la déplacer.

Les buſtes de cet empereur ſont très-rares. On n'en connoît que deux à Rome ; l'un, de baſalte noir, eſt dans le muſéum du Capitole ; l'autre, de marbre-blanc, eſt placé à la villa Albani, & il repréſente *Caligula* en pontife, avec la toge relevée ſur ſa tête. Mais ſon plus beau portrait eſt une pierre gravée en relief, que le général de Walmoden, hanovrien, acheta à Rome en 1766. Winkelmann n'heſite pas à mettre ce camée au rang des gravures les plus parfaites

CALIGULA (*Caïus*), fils de Germanicus.

CAIUS CÆSAR AUGUSTUS, GERMANICUS DIVI AUGUSTI PRONEPOS.

Ses médailles ſont :

RR. en or. Elles valent en Italie, une fois plus qu'en France & dans les autres pays.

R. en argent.

RR. en médailles grecques d'argent.

RR. en médaillons d'argent.

R. en G. B. de coin romain.

C. en M. B.

RR. en G. B. de colonies.

R. en M. B. On en trouve de ce module au revers de Germanicus ſon père.

R. en P. B.

RR. en M. B. grec.

Il y en a avec ſa tête & celle d'Auguſte.

R. en P. B.

Il y a une médaille grecque de *Caligula*, de la forme du M. B., mais plus épaiſſe, au revers de laquelle eſt la tête de Minerve. Elle peut être placée avec les médaillons.

CALIQUE. Athénée dit que de ſon tems il exiſtoit encore des vers de Steſichore, dans leſquels il étoit parlé d'une chanſon nommée *calique*.

CALIPPIQUE (Période). *Voyez* ANNÉE *des Grecs*.

CALISTO, fille de Lycaon, étoit une des compagnes favorites de Diane. Un jour, fatiguée de la chaſſe, elle ſe repoſoit ſeule dans un bocage. Jupiter, pour la ſéduire, prit la figure & l'habit de Diane, & ne ſe fit connoître à la nymphe que par la violence qu'il lui fit, en la ren-

dant mère d'Arcas. Elle étoit dans le neuvième mois de ſa groſſeſſe, lorſque Diane invita ſes nymphes à ſe baigner avec elle. Le refus qu'en fit *Caliſto*, manifeſta ſon crime. La déeſſe la chaſſa de ſa compagnie, & elle accoucha d'un fils nommé Arcas. Quelques auteurs ont écrit qu'elle eut deux jumeaux, Arcas & le dieu Pan. Voyez *Pan*.

Junon exerça ſur elle ſa vengeance; elle la métamorphoſa en ourſe. Jupiter, pour la conſoler, la plaça dans le ciel avec ſon fils Arcas, où ils forment les deux conſtellations de la grande & de la petite Ourſe. A la vue de ces nouveaux aſtres, Junon entra dans une nouvelle fureur, & pria les dieux de la mer de ne pas permettre qu'ils ſe couchaſſent jamais dans l'océan: ce qui fut exécuté. L'origine de cette fable aſtronomique eſt que la grande Ourſe, ainſi que les autres étoiles du cercle polaire, ne paſſent jamais ſous notre horizon.

*CALIX* & *CALICES*, eſpèce de coupes qui, dans l'origine, étoient des vaſes de terre cuite faits à la roue par les potiers. Il y en eut pluſieurs ſortes dans la ſuite, & l'on en fabriqua de différentes matières: ce qui fit qu'on les diſtingua par des noms particuliers, pris, ou de leurs inventeurs, ou de leurs formes, ou des fabriques d'où ils ſortoient. Mais ils avoient tous conſtamment deux anſes, & quelquefois quatre. Elles étoient ſouvent très-grandes & très-élevées, comme dans le *calice vulgaire*. On les trouvera ſous leurs différens noms dans ce Dictionnaire, & ſous leurs différentes formes dans la collection des vaſes étruſques du cabinet de Sainte-Geneviève.

*Calices allaſſontes*, dont les couleurs étoient changeantes, comme la gorge des pigeons. Ἀλλάσσοντα, en grec, déſignoit cette propreté que l'on donnoit en Egypte à des coupes de verre teint de différentes couleurs. On ſait qu'il y avoit à Alexandrie, pluſieurs fabriques où l'on faiſoit du verre imitant les pierres précieuſes de toutes les nuances. Pline le dit expreſſément (*xxxvi.* 26.): *Et album fiebat, & myrteum, & ſapphirinum, hyacinthinumque & omnibus aliis coloribus.* Hadrien (*Vopiſc. Saturn.* c. 8.) étant en Egypte, envoya trois coupes de couleur changeante, ἀλλάττοντας, dont lui avoit fait préſent un prêtre de cette contrée, à Servianus, en lui recommandant de ne s'en ſervir que les jours de fête, & de veiller à l'uſage indiſcret que pourroit en faire Africanus. Strabon déſigne ces coupes (*xvi.* 521.) par les épithètes de *très-précieuſes & très-variées en couleur*, πολυτίμητα καὶ πολυχρόους

*Calices apyroti*. Voyez plus bas *calices pteroti*.

Martial nous apprend ces détails (*xiv.* 94.

*Nos ſumus audaces, plebeia toreumata*

(*ix.* 60. 22.):

*Aſſe duos calices emit & ipſe tulit.*

(*xii.* 75. 3.):

*Hi magis audaces, an ſunt qui talia*
*Munera?*

*Calices diatreti*, coupes de matière fra vaillées au tour, ou ciſelées. Leur prix é grand (*Martial. xii.* 71. 9.):

*O quantum diatreta valent!*

Cette valeur extraordinaire avoit pour difficulté de travailler ſans les briſer, ou d colorés, ou des agathes, ou des murrh étoient probablement des ſardes-onyx. I ce beau diſtique de Martial ſur ces co vaillées en Egypte (*xiv.* 115.):

*Aeſpicis ingenium Nili: quibus adder*
*Dum cupit, ah quoties perdidit au*

Pline (36. 26.) dit qu'à Sidon on ciſelo comme l'argent; ce qui nous fait co crainte perpétuelle que devoit avoir l'e pouſſer trop fort ſon burin. De ce trava en grec διατρῆσαι, creuſer, fut formé l *treti*.

*Calices inæquales*. On ſait que le créoient un roi des feſtins; que ce ro nombre de coups que devoit boire ch vive, & la grandeur des coupes dont o ſervir. Lorſque l'on s'affranchiſſoit de c loix, & que chacun pouvoit boire da qu'il jugeoit à propos, c'étoit à ces l'on donnoit le nom de *calices inæqual* en a fait mention (*Sat. xi.* 6. 68.):

*Siccat inæquales calices conviva, &*
*Legibus inſanis.*

*Calices pteroti*, ailés. Ce mot vie πτέρον, aile; & il déſignoit des coupes deux anſes, élevées en forme d'ailes. que parle l'Hiſtorien de la nature dans ſuivant, où l'on avoit lu *apyrotos* (raſ pour *pterotos* (*Plin.* 36. 26.): *Sed Neronis principatu*

Martial nous apprend ces détails :

*Nos sumus unum, fœmina*

(IX. 62. 11.)

*Ac suos callos exercitat*

(XII. 75. 8.)

*Hi magis unus, et fœmi*
*Mavis*

*Callos durati*, corps de métier
vailles au tour, ce dans les
grand. *Martial.* XII. 75.

*O quantum durus*

Cette valeur extraordinaire pe
difficulté de travailler les marbres
colorés, ou des agates, et autres
étoient probablement les fabriq
ce beau distique de Martial a
vaillées en Egypte (XII. 66.)

*Adspicis ingenium Ni*
*Dum cupit, ut quæ pœne*

Pline (36. 26.) dit qu'il n'y
comme l'argent ; ce qui peut
crainte perpétuelle que donne
pouffer trop fort ou battre fo
en grec ἄργυρος, candor, fi
*creti.*

*Callos inquiet.* On
croient un roi des Indes
nombre de coups que cha
vive, & la grandeur des
fervir. Lorsque l'on
loix, & que chacun
qu'il jugeoit à propos,
l'on dormoit le nom
en a fait mention (XII. 6

*Si cui inquieti*
*Legimus infelix.*

*Callos pteroti*, pl
deux ans, élevés en
que parle l'Histoire
fuivant où l'on voit
pou *pteroti* (*Plin.* 16.
*Neronis principatu spon*
*callos dum*, qui
*millibus venderet.*

*Callos Thraci*
*Callos Varisci*
parlent d'un

CALLATIA, ville de Mœsie. ΚΑΛΛΑΤΙΑΝΩΝ
ὁ Σ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Philippe-père, de Philippe fils, d'Elagabale, d'Alex. Sevère.

CALLIANASSE, CALLIANIRE, deux des Néréides, selon Homère. Leurs noms sont dérivés de κάλλος, *beauté*.

CALLICHORE ; c'étoit un lieu peu éloigné d'Eleusis, dans l'Attique, ainsi nommé à cause

Sur les médailles de la famille Pomponia, elle est
désignée par une tête couronnée de lauriers, avec
un rouleau ou volume d'où pendent des cordons,
dans le champ de la médaille. Peut-être cependant faut-il reconnoître ici Thot, car le rouleau
est commun à l'un & à l'autre dans les peintures
d'Herculanum.

La Muſe de la poéſie épique, *Calliope* tient des tablettes carrées & doubles ſur la plupart des monumens antiques. On les voit ſur le marbre de l'Apothéoſe d'Homère, ſur les ſarcophages du Capitole & du palais Mattei, qui repréſentent les Muſes. Ces tablettes annoncent le ſoin que prend *Calliope* de tranſmettre à la poſtérité les grandes actions des héros : auſſi voit-on cet attribut l'accompagner ſur toutes les ſtatues antiques.

CALLIPATIRA, étoit fille, ſœur, femme & mère d'Athlètes, qui tous avoient été couronnés à diverſes fois dans les jeux olympiques. Il étoit défendu aux femmes d'aſſiſter à la célébration de ces jeux. *Callipatira* voulant y conduire elle-même ſon fils Piſidore, ſe déguiſa ſous l'habit d'un maître d'exercices ; après avoir vu remporter la victoire à ſon fils, tranſportée de joie elle franchit la barrière qui la ſéparoit des combattans, & ſautant au cou de Piſidore, qu'elle appela ſon fils, elle découvrit ſon ſexe. On la conduiſit devant les juges, qui lui firent grace en conſidération de ſes parens, mais elle donna lieu à la loi, qui ordonna que les Athlètes à l'avenir ſeroient tout nuds en combattant, ainſi que les maîtres d'exercices. ( *Pauſanias, lib. 6.* )

CALLIPHAÉ, nom d'une des Ionides.

CALLIPYGE. *Voyez* VENUS.

CALLIRHOÉ, *belle fontaine*. Ce mot compoſé de καλὸς, beau, & de ῥόη, fluide, avoit été donné à pluſieurs fontaines ou ruiſſeaux, & par ſuite aux Nymphes de ces eaux. Leur iſſue placée dans les montagnes, & leurs cours au pied de ces montagnes, firent imaginer leurs deſcendances de ces montagnes & leurs amours avec elles. C'ette clef ouvrira l'intelligence des fables géographiques, compoſées ſur les quatre *Callirhoé*.

CALLIRHOÉ, princeſſe de Calydon, fut aimée par Coréſus, prêtre de Bacchus, qui n'oublia rien pour la rendre ſenſible ; mais plus il témoignoit d'empreſſement auprès d'elle, plus elle faiſoit éclater ſes mépris. Coréſus voyant que ſes ſoins ne ſervoient qu'à irriter ſa maîtreſſe, eut recours au dieu qu'il ſervoit. Bacchus écouta les prières de ſon prêtre, & envoya aux Calydoniens une maladie qui leur fit perdre le ſens ; c'étoit une eſpèce d'ivreſſe qui les portoit à ſe frapper & ſe bleſſer ſans ſe connoître. La ville de Calydon alloit bientôt devenir un déſert, lorſqu'on envoya conſulter l'oracle de Dodone, pour apprendre les moyens de ſe délivrer d'une ſi fâcheuſe maladie. L'oracle répondit que, pour appaiſer Bacchus irrité, il falloit immoler *Callirhoé*, ou quelqu'un qui voulût ſe dévouer pour elle à la mort. Déjà cette princeſſe étoit près de lui-même à la vengeance publique. *Callirhoé*, touchée de la généroſité de cet amant, ſe donna la mort près de la fontaine de Calydon, qui porta depuis ſon nom.

CALLIRHOÉ, fille du fleuve Acheloüs, épouſa Alcméon, qui, pour fuir les Furies, s'étoit retiré, par ordre de l'oracle, dans les iſles Echines. Lorſqu'Alcméon contracta ce mariage, il étoit engagé dans un autre avec Arſinoé, ou Alphéſibée, fille de Phégée, à laquelle il avoit donné le collier d'Eriphyle. *Callirhoé* ayant entendu parler de cette merveille, déclara à Alcméon qu'elle ceſſeroit de le regarder comme ſon époux, s'il ne lui faiſoit préſent du collier. Celui ci employa le menſonge pour le retirer des mains d'Alphéſibée, & il le remit à ſa nouvelle épouſe. Phégée ayant appris l'uſage que ſon gendre avoit fait de ce fatal bijou, donna ordre à ces deux fils d'aſſaſſiner Alcméon.

Quoique *Callirhoé* fût infidelle à ſon mari, elle ne laiſſa pas d'être ſenſible à ſa mort, & de ſouhaiter de la voir vengée. Un jour qu'elle ſe trouvoit ſeule avec Jupiter, elle obtint de ce dieu, que les enfans qu'elle avoit eus d'Alcméon, & qui étoient encore petits, devinſſent en un moment des hommes faits, pour venger la mort de leur père. Auſſi-tôt Amphitère & Acarnas, ſes deux fils, partirent pour exécuter cette vengeance. Ils trouvèrent ſur leur route les aſſaſſins d'Alcméon, qui alloient offrir à Delphes le collier & la robe d'Eriphyle, & ils les tuèrent. Ils allèrent enſuite à Pſophis, y maſſacrèrent Phégée & ſon épouſe. Acheloüs les envoya, après cette double expédition, conſacrer le collier & la robe à Delphes. Ils ſe retirèrent depuis en Epire, où ils fondèrent une colonie. *Voyez* ALCMÉON & ERIPHYLE.

CALLIRHOÉ, fille de l'Océan, ſelon Héſiode, épouſa Chryſaor, & en eut Géryon, ce fameux géant à trois têtes, & un autre monſtre nommé *Echidna*. Voyez CHRYSAOR, ECHIDNA.

CALLIRHOÉ, femme de Tros, fut mère d'Ilus, d'Aſſarcus & de Ganymède. *Voyez* ces mots.

CALLISTES, ou Calliſthes, fêtes en l'honneur de Vénus, qui étoient particulières à l'iſle de Lesbos, & dans leſquelles les femmes ſe disputoient le prix de la beauté. καλλιστος, veut dire très-beau.

Cypſelus établit des jeux ſacrés chez les Parthiens, pendant les fêtes de Cérès Eleuſine, où l'on diſputoit auſſi le prix de la beauté. Hérode, femme de ce prince, y remporta la première victoire, ſelon Athénée ( *Deipn. lib.* 13. )

dant mère d'Arcas. Elle étoit dans le neuvième mois de ſa groſſeſſe, lorſque Diane invita ſes nymphes à ſe baigner avec elle. Le refus qu'en fit *Caliſto*, manifeſta ſon crime. La déeſſe la chaſſa de ſa compagnie, & elle accoucha d'un fils nommé Arcas. Quelques auteurs ont écrit qu'elle eut deux jumeaux, Arcas & le dieu Pan. Voyez *Pan*.

Junon exerça ſur elle ſa vengeance; elle la métamorphoſa en ourſe. Jupiter, pour la conſoler, la plaça dans le ciel avec ſon fils Arcas, où ils forment les deux conſtellations de la grande & de la petite Ourſe. A la vue de ces nouveaux aſtres, Junon entra dans une nouvelle fureur, & pria les dieux de la mer de ne pas permettre qu'ils ſe couchaſſent jamais dans l'océan: ce qui fut exécuté. L'origine de cette fable aſtronomique eſt que la grande Ourſe, ainſi que les autres étoiles du cercle polaire, ne paſſent jamais ſous notre horizon.

*CALIX* & *CALICES*, eſpèce de coupes qui, dans l'origine, étoient des vaſes de terre cuite faits à la roue par les potiers. Il y en eut pluſieurs ſortes dans la ſuite, & l'on en fabriqua de différentes matières: ce qui fit qu'on les diſtingua par des noms particuliers, pris, ou de leurs inventeurs, ou de leurs formes, ou des fabriques d'où ils ſortoient. Mais ils avoient tous conſtamment deux anſes, & quelquefois quatre. Elles étoient ſouvent très-grandes & très-élevées, comme dans le *calice vulgaire*. On les trouvera ſous leurs différens noms dans ce Dictionnaire, & ſous leurs différentes formes dans la collection des vaſes étruſques du cabinet de Sainte-Geneviève.

*Calices allaſſontes*, dont les couleurs étoient changeantes, comme la gorge des pigeons. Ἀλλάσσοντα, en grec, déſignoit cette propreté que l'on donnoit en Egypte à des coupes de verre teint de différentes couleurs. On ſait qu'il y avoit à Alexandrie, pluſieurs fabriques où l'on faiſoit du verre imitant les pierres précieuſes de toutes les nuances. Pline le dit expreſſément (*xxxvi. 26.*): *Et album fiebat, & myrteum, & ſapphirinum, hyacinthinumque & omnibus aliis coloribus.* Hadrien (*Vopiſc. Saturn. c. 8.*) étant en Egypte, envoya trois coupes de couleur changeante, ἀλλάσσοντας, dont lui avoit fait préſent un prêtre de cette contrée, à Servianus, en lui recommandant de ne s'en ſervir que les jours de fête, & de veiller à l'uſage indiſcret que pourroit en faire Africanus. Strabon déſigne ces coupes (*xvi. 521.*) par les épithètes de *très-précieuſes & très-variées en couleur*, πολυτελῆς καὶ πολυχρόους

*Calices apyroti*. Voyez plus bas *calices pteroti*.

*Calices audaces*. On appeloit de ce nom à Rome des coupes de verre, qui *oſoient* reſſembler au cryſtal naturel, qui étoient travaillées au tour, & que l'on ne vendoit quelquefois ſous Domitien, qu'au prix modique d'un demi-ſou de France. Martial nous apprend ces détails (*xiv. 94.*):

*Nos ſumus audaces, plebeia toreumata vitri.*

(*ix. 60. 22.*):

*Aſſe duos calices emit & ipſe tulit.*

(*xii. 75. 3.*):

*Hi magis audaces, an ſunt qui talia mittunt*
*Munera?*

*Calices diatreti*, coupes de matière fragile travaillées au tour, ou ciſelées. Leur prix étoit très-grand (*Martial. xii. 71. 9.*):

*O quantum diatreta valent!*

Cette valeur extraordinaire avoit pour baſe la difficulté de travailler ſans les briſer, ou des verres colorés, ou des agathes, ou des murrhins, qui étoient probablement des ſardes-onyx. De-là vint ce beau diſtique de Martial ſur ces coupes travaillées en Egypte (*xiv. 115.*):

*Adſpicis ingenium Nili: quibus addere plura*
*Dum cupit, ah quoties perdidit auctor opus!*

Pline (36. 26.) dit qu'à Sidon on ciſeloit le verre comme l'argent; ce qui nous fait concevoir la crainte perpétuelle que devoit avoir l'ouvrier de pouſſer trop fort ſon burin. De ce travail, appelé en grec διατρῆσαι, creuſer, fut formé le mot *diatreti*.

*Calices inæquales*. On ſait que les anciens créoient un roi des feſtins; que ce roi régloit le nombre de coups que devoit boire chaque convive, & la grandeur des coupes dont on devoit ſe ſervir. Lorſque l'on s'affranchiſſoit de ces ridicules loix, & que chacun pouvoit boire dans tel vaſe qu'il jugeoit à propos, c'étoit à ces vaſes que l'on donnoit le nom de *calices inæquales*. Horace en a fait mention (*Sat. II. 6. 68.*):

*Siccat inæquales calices conviva, ſolutus*
*Legibus inſanis.*

*Calices pteroti*, ailés. Ce mot vient du grec πτερὸν, aile; & il déſignoit des coupes ornées de deux anſes, élevées en forme d'ailes. C'eſt d'elles que parle l'Hiſtorien de la nature dans le paſſage ſuivant, où l'on avoit lu *apyrotos* (rafraîchiſſans) pour *pterotos* (*Plin. 36. 26.*): *Sed quid refert, Neronis principatu reperta vitri arte, qua modicos calices duos, quos appellabant pterotos HS. ſex millibus venderet.*

*Calices Thericlei*. Voyez VASES.

*Calices Vatiniani*. Martial, Juvénal & Tacite parlent d'un délateur célèbre ſous les premiers

empereurs romains, dont la mémoire étoit odieuſe, & que les écrivains chargèrent d'opprobres & de ridicules. Ce délateur, né à Bénéveſt, étoit remarquable par la difformité de ſon nez, que les poëtes comparoient à des vaſes-à-boire de verre portant quatre becs ou nez, & qui prirent le nom de Vatiniens. Il avoit exercé long-tems le métier de cordonnier. Juvénal nous apprend toutes ces particularités dans les deux vers ſuivans (*Satir.* v. 46.):

*Tu Beneventani ſutoris nomen habentem*
*Siccabis calicem naſorum quatuor.*

Martial dit auſſi (*xiv.* 96.):

*Vilia ſutoris calicem monumenta Vatini*
*Accipe, ſed naſus longior ille fuit.*

*Calices* ne déſignoit pas ſeulement des vaſes-à-boire, ou coupes, mais des vaſes deſtinés même à contenir des choſes sèches, comme on le voit dans ce vers d'Ovide (*Faſt.* v. 505.):

*Stant calices: minor inde fabas, olus alter habebat.*

*CALLAICA*, boucles d'oreille ornées de pierres appelées *callaïdes*, qui avoient une couleur verte, & reſſembloient beaucoup à l'émeraude. Iſidore fait mention de la *callaica* (*xvi.* 17.).

*CALLAICÆ*, habits de couleur de la pierre appelée *callais*. Martial dit (*xiv.* 139.):

*Jungere neſciſti nobis, o ſtulte, lacernas;*
*Indueras albas, exue callaicas.*

*CALLAICUS*, ſurnom de la famille JUNIA.

*CALLAIS*. Les deſcriptions que les anciens nous ont laiſſées de la *callais*, la repréſentent tantôt d'un verd-pâle, tantôt d'un bleu-tendre. Ainſi l'on peut la confondre avec l'émeraude pale, ou avec l'aigue-marine, ou avec le péridot.

CALLATIA, en Moéſie. ΚΑΛΛΑΤΙΑΝΩΝ & Κ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Philippe-père, de Philippe fils, d'Elagabale, d'Alex. Sévère.

CALLIANASSE, CALLIANIRE, deux des Néréïdes, ſelon Homère. Leurs noms ſont dérivés de κάλλος, *beauté*.

CALLICHORE; c'étoit un lieu peu éloigné d'Eleuſis, dans l'Attique, ainſi nommé à cauſe des danſes ſacrées qu'y faiſoient les femmes en l'honneur de Cérès Eleuſine. Ce nom veut dire en grec, *belle-danſe*.

CALLIGRAPHE, écrivain, copiſte, qui mettoit autrefois au net ce qui avoit été écrit par les copiſtes-en-notes. On écrivoit ordinairement la minute des actes, le *brouillon* d'un ouvrage, en notes de Tiron, c'eſt-à-dire, en abréviations; cela ſe faiſoit pour écrire plus vîte, & afin de ſuivre celui qui dictoit. Ceux qui écrivoient en notes, s'appeloient en lat. *notarii*, & en gr. Σημειογράφοι, écrivains en notes, ou Ταχυγράφοι, écrivains expéditifs. Mais peu de gens connoiſſant les notes, & les premiers exemplaires ne pouvant être ni aſſez nets ni aſſez propres, d'autres écrivains qui peignoient bien & correctement, les copioient pour ceux qui en avoient beſoin, ou pour les vendre; ils s'appeloient *calligraphes*, mot compoſé de κάλλος, *beauté*, & de γράφω, *j'écris*. Ce nom eſt ancien, puiſqu'Euſèbe (*Hiſt. Eccl. vi.* 17.) & Saint-Grégoire de Nazianze l'ont employé. Néophyte & Théopempte ſont d'anciens *calligraphes* du dixième & du onzième ſiècles. On trouvera un catalogue de tous les *calligraphes* connus, dans la Palæographie du P. Montfaucon (*lib. I. c.* 8.).

CALLINIQUE, air de danſe des anciens, qui s'exécutoit ſur des flûtes, au rapport d'Athrénée.

CALLIOPE, une des Muſes que certains écrivains ont donnée pour mère aux Corybantes & aux Syrènes. On aſſuroit plus ordinairement qu'elle étoit mère d'Orphée, & que la mort de ce chantre infortuné avoit été cauſée par Vénus, qui vouloit ſe venger ſur le fils de la poſſeſſion d'Adonis, attribuée par la mère à Proſerpine. La reine de Gnide rendit les femmes de Thrace amoureuſes d'Orphée, & dans leur fureur elles déchirèrent ce fils de *Calliope*.

On attribuoit à *Calliope* l'invention de la poéſie héroïque; & ſon nom venoit, ſelon Diodore (*Bibl. hiſtor. lib. IV. & 7.*) de ſa belle voix ἀπὸ τῆς καλῆς ὄψεως. De cette étymologie Phurnutus conclut que *Calliope* eſt le ſymbole de la rhétorique ou de l'éloquence; mais Euſtathe (*Iliad. A. v.* 1.) aſſure qu'elle étoit l'emblême de la poéſie héroïque, la plus noble & la plus ancienne des poéſies; quant à ſa belle voix, il ſoutient que ce talent lui étoit commun avec ſes ſœurs.

*Calliope heroicos invenit provida cantus.*

Sur les médailles de la famille Pomponia, elle eſt déſignée par une tête couronnée de laurier, avec un rouleau ou volume d'où pendent des courroies, dans le champ de la médaille. Peut-être cependant faut-il reconnoître ici Clio; car ce rouleau eſt commun à l'un & à l'autre dans les peintures d'Herculanum.

La Muſe de la poéſie épique, *Calliope* tient des tablettes carrées & doubles ſur la plupart des monumens antiques. On les voit ſur le marbre de l'Apothéoſe d'Homère, ſur les ſarcophages du Capitole & du palais Mattei, qui repréſentent les Muſes. Ces tablettes annoncent le ſoin que prend *Calliope* de tranſmettre à la poſtérité les grandes actions des héros : auſſi voit-on cet attribut l'accompagner ſur toutes les ſtatues antiques.

CALLIPATIRA, étoit fille, ſœur, femme & mère d'Athlètes, qui tous avoient été couronnés à diverſes fois dans les jeux olympiques. Il étoit défendu aux femmes d'aſſiſter à la célébration de ces jeux. *Callipatira* voulant y conduire elle-même ſon fils Piſidore, ſe déguiſa ſous l'habit d'un maître d'exercices ; après avoir vu remporter la victoire à ſon fils, tranſportée de joie elle franchit la barrière qui la ſéparoit des combattans, & ſautant au cou de Piſidore, qu'elle appela ſon fils, elle découvrit ſon ſexe. On la conduiſit devant les juges, qui lui firent grace en conſidération de ſes parens ; mais elle donna lieu à la loi, qui ordonna que les Athlètes à l'avenir ſeroient tout nuds en combattant, ainſi que les maîtres d'exercices. ( *Pauſanias*, *lib. 6.* )

CALLIPHAÉ, nom d'une des Ionides.

CALLIPYGE. *Voyez* VÉNUS.

CALLIRHOÉ, *belle fontaine*. Ce mot compoſé de καλὸς, beau, & de ῥόη, fluide, avoit été donné à pluſieurs fontaines ou ruiſſeaux, & par ſuite aux Nymphes de ces eaux. Leur iſſue placée dans les montagnes, & leurs cours au pied de ces montagnes, firent imaginer leurs deſcendances de ces montagnes & leurs amours avec elles. Cette clef ouvrira l'intelligence des fables géographiques, compoſées ſur les quatre *Calli-hoé*.

CALLIRHOÉ, princeſſe de Calydon, fut aimée par Coréſus, prêtre de Bacchus, qui n'oublia rien pour la rendre ſenſible ; mais plus il témoignoit d'empreſſement auprès d'elle, plus elle faiſoit éclater ſes mépris. Coréſus voyant que ſes ſoins ne ſervoient qu'à irriter ſa maîtreſſe, eut recours au dieu qu'il ſervoit. Bacchus écouta les prières de ſon prêtre, & envoya aux Calydoniens une maladie qui leur fit perdre le ſens ; c'étoit une eſpèce d'ivreſſe qui les portoit à ſe frapper & ſe bleſſer ſans ſe connoître. La ville de Calydon alloit bientôt devenir un déſert, lorſqu'on envoya conſulter l'oracle de Dodone, pour apprendre les moyens de ſe délivrer d'une ſi fâcheuſe maladie. L'oracle répondit que, pour appaiſer Bacchus irrité, il falloit immoler *Callirhoé*, ou quelqu'un qui voulût ſe dévouer pour elle à la mort. Déjà cette princeſſe étoit près de l'autel, parée comme une victime qui devoit ſauver le peuple de Calydon, lorſque Coréſus, prêt à lui plonger le poignard dans le ſein, fit une action qui ſurprit tout le monde ; il s'immola lui-même à la vengeance publique. *Callirhoé*, touchée de la généroſité de cet amant, ſe donna la mort près de la fontaine de Calydon, qui porta depuis ſon nom.

CALLIRHOÉ, fille du fleuve Acheloüs, épouſa Alcméon, qui, pour fuir les Furies, s'étoit retiré, par ordre de l'oracle, dans les iſles Eſchines. Lorſqu'Alcméon contracta ce mariage, il étoit engagé dans un autre avec Arſinoé, ou Alphéſibée, fille de Phégée, à laquelle il avoit donné le collier d'Eriphyle. *Callirhoé*, ayant entendu parler de cette merveille, déclara à Alcméon qu'elle ceſſeroit de le regarder comme ſon époux, s'il ne lui faiſoit préſent du collier. Celui ci employa le menſonge pour le retirer des mains d'Alphéſibée, & il le remit à ſa nouvelle épouſe. Phégée ayant appris l'uſage que ſon gendre avoit fait de ce fatal bijou, donna ordre à ces deux fils d'aſſaſſiner Alcméon.

Quoique *Callirhoé* fût infidelle à ſon mari, elle ne laiſſa pas d'être ſenſible à ſa mort, & de ſouhaiter de la voir vengée. Un jour qu'elle ſe trouvoit ſeule avec Jupiter, elle obtint de ce dieu, que les enfans qu'elle avoit eus d'Alcméon, & qui étoient encore petits, devinſſent en un moment des hommes faits, pour venger la mort de leur père. Auſſi-tôt Amphitère & Acarnas, ſes deux fils, partirent pour exécuter cette vengeance. Ils trouvèrent ſur leur route les aſſaſſins d'Alcméon, qui alloient offrir à Delphes le collier & la robe d'Eriphyle, & ils les tuèrent. Ils allèrent enſuite à Pſophis, y maſſacrèrent Phégée & ſon épouſe. Acheloüs les envoya, après cette funeſte expédition, conſacrer le collier & la robe à Delphes. Ils ſe retirèrent depuis en Epire, où ils fondèrent une colonie. *Voyez* ALCMÉON, ERIPHYLE.

CALLIRHOÉ, fille de l'Océan, ſelon Héſiode, épouſa Chryſaor, & en eut Géryon, ce fameux géant à trois têtes, & un autre monſtre nommé *Echidna*. Voyez CHRYSAOR, ECHIDNA.

CALLIRHOÉ, femme de Tros, fut mère d'Ilus, d'Aſſarcus & de Ganymède. *Voyez* ces mots.

CALLISTES, ou Calliſthes, fêtes en l'honneur de Vénus, qui étoient particulières à l'iſle de Lesbos, & dans leſquelles les femmes ſe diſputoient le prix de la beauté. καλλίστος, veut dire très-beau.

Cypſelus établit des jeux ſacrés chez les Parrhaſiens, pendant les fêtes de Cérès Eleuſine, où l'on diſputoit auſſi le prix de la beauté. Hérodice, femme de ce prince, y remporta la première victoire, ſelon Athénée ( *Deipn. lib.* 13. )

Il y avoit de ſemblables prix établis chez les Eléens. Celui qui étoit déclaré ſolemnellement le plus beau des prétendans, avoit pour récompenſe une armure entière qu'il conſacroit à Minerve ſurnommée *Calliſte*, ou très-belle.

CALLYNTÉRIES. Le grand étymologiſte nous a conſervé le nom de ces fêtes, ſans aucun détail ſur leur objet.

CALME, TRANQUILLITÉ. Un des autels dédiés à quelques divinités de la mer, trouvés à Antium & conſervés au Capitole, porte cette inſcription : ARA TRANQUILLITATIS : au-deſſous eſt ſculpté un navire voguant à pleines voiles, avec un pilote. C'eſt le ſeul monument conſacré à la *Tranquillité de la mer*, qui nous ſoit parvenu. Pauſanias en avoit vu une ſtatue placée ſur un grand piédeſtal dans le temple de Neptune, de l'Iſthme de Corinthe. Octavien partant pour ſon expédition de la Sicile, contre Sextus-Pompée, ſacrifia à Neptune, aux vents favorables & à la mer *tranquille*, ſelon Appien.

*CALO*, goujat, valet d'armées. Ces hommes n'étoient armés que de maſſues appelées κάλα par les Grecs; & de-là fut formé leur nom. D'autres le dérivent de *calare*, appeler, parce qu'ils étoient aux ordres même du ſimple ſoldat.

CALOMNIE, perſonnifiée par Appelle. Ce grand peintre fut accuſé d'avoir conſpiré contre Ptolémée, roi d'Egypte, dont il étoit fort conſidéré, & il faillit à ſuccomber dans cette accuſation. Délivré du danger, il chercha à ſe venger de la *Calomnie* par un tableau à jamais célèbre. A droite étoit aſſis un homme à grandes oreilles, comme Midas; cet homme avançoit ſa main vers la *Calomnie*, qui s'approchoit : il avoit près de lui deux femmes, l'Ignorance & la Méfiance. De l'autre côté venoit la *Calomnie*; c'étoit une très-belle femme qui paroiſſoit émue, irritée, & portant la rage dans l'ame; elle tenoit de ſa main gauche une torche ardente, & de la droite, elle traînoit par les cheveux un jeune garçon, qui tendoit les mains vers le ciel, & prenoit les dieux à temoins. Devant elle marchoit un homme pâle & difforme, qui avoit des yeux perçans : il ſembloit relever d'une longue maladie; c'étoit l'Envieux. Deux autres femmes parloient enſemble à la *Calomnie*; c'étoit l'Embûche & la Tromperie. Une autre femme qui ſuivoit, vêtue de noir, dont les habits étoit tous déchirés, s'appeloit la Repentance : elle tournoit la tête en arrière, fondant en larmes, & regardoit avec honte la Vérité qui s'approchoit d'elle. Lucien, *dans ſon Dialogue contre la Calomnie*, nous a conſervé ce modèle d'allégorie morale.

*CALPAR*. Les Latins appeloient de ce nom le vin nouveau dont ils faiſoient des libations à Jupiter, ſelon Feſtus.

CALPE, dans l'Eſpagne. CALP.

Pellerin a publié une médaille autonome de cette ville, en expoſant des doutes ſur ſon authenticité.

*CALPURNIA*, famille romaine des médailles :

C. en argent.
C. en bronze.
O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont BESTIA, BIBULUS, CÆSONIUS, FRUGI, PISO.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

*CALTHULA*, tunique teinte de couleur de ſouci, ou avec cette plante; de même que la *crocotula*, prenoit ſon nom du ſaffran. Plaute en fait mention (*Epid. II.* 2. 47.) :

*Induſiatam, patagiatam, calthulam aut crocotulam.*

*CALVINUS*, ſurnom des familles DOMITIA & SESTIA.

*CALVISIA*, famille romaine dont Goltzius ſeul a publié des médailles.

CALUS. *Voyez* TALUS.

*CALVUS*, ſurnom des familles CŒCILIA & CORNELIA.

*CALX*. Voyez CRETA.

CALYBÉ, vieille prêtreſſe du temple de Junon, dont la Furie Alecto prend la figure dans l'Enéide, pour parler à Turnus.

CALYCE. Athénée parle d'une chanſon de ce nom, qui étoit d'uſage chez les femmes ſeules.

CALYCOPIS, fille d'Otreus, roi de Phrygie, étoit femme de Thoas, roi de Lemnos. Bacchus, devenu amoureux de *Calycopis*, fut ſurpris dans un commerce de galanterie avec elle; mais il ſut appaiſer le mari, en le faiſant roi de Chypre. *Voyez* THOAS.

CALYDON, dans l'Aetolie.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, ſelon le P. Hardouin.

CALYDON (chaſſe fameuſe du ſanglier de). On en peut voir l'hiſtoire avec celle des événemens dont elle fut ſuivie, dans ALTHEE, ATALANTE, MELÉAGRE, OENEE.

CALYNDA, dans la Carie.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, ſelon le Père Hardouin.

CALYPSO, fille de l'Océan & de l'ancienne Thétis, ou, ſelon Homère, fille d'Atlas, regnoit ſur l'iſle d'Ogygie, dans la mer d'Ionie. Elle y reçut Ulyſſe à ſon retour de l'expédition de Troye, & l'arrêta pendant ſept ans, lui offrant même l'immortalité s'il vouloit l'épouſer. Mais Ulyſſe ne pouvant oublier ſa chère Pénélope, préféra le ſéjour de l'iſle d'Ithaque à tous les avantages que Calypſo lui faiſoit eſpérer, & prit congé de la déeſſe, non ſans témoigner beaucoup de regret. Elle eut deux enfans d'Ulyſſe, appelés Nauſithoüs & Naufinoüs. Le nom de *Calypſo* eſt tiré de καλύπτω, *cacher*. Cette nymphe devint la déeſſe du ſecret. Au reſte, la fable d'Homère a été

imaginée relativement à ce nom ; d'autant plus qu'on aſſigne pour demeure à *Calypſo*, pluſieurs iſles différentes & éloignées les unes des autres, telles que Ogygie, Aea, & celle qui portoit ſon nom auprès de Pouzzole.

Pline (*lib. 35. c. 11.*) parle d'un tableau célèbre de Nicias qui repréſentoit *Calypſo*.

*CALYPTRA.* Voyez VOILE.

CAMAIEUX, deſſins faits avec une ſeule couleur. Les Grecs les appeloient *monochromata*, *μονοχρώματα*.

CAMARINA, en Sicile. ΚΑΜΑΡΙΝΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

R. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt un cygne.

CAMÉE, pierre gravée en relief. *Voyez* GRAVÉES (pierres). Nous ferons ſeulement obſerver ici que le prix des pierres gravées en creux eſt beaucoup plus conſidérable que celui des *camées*, en raiſon de la difficulté du travail.

*CAMELASIA.* } On déſignoit ſous les em-
*CAMELASIUM.* } pereurs par le premier nom, les charges de conducteurs des chameaux de l'armée ; & par le ſecond, un impôt deſtiné à l'achat & à l'entretien des chameaux. Ammien-Marcellin fait mention de cet impôt (*xvii. 3.*) : *Factumque eſt tunc, & deindè unius animi firmitate, ut prater ſolita, nemo Gallis quicquam exprimere conaretur camelaſii nomine.*

CAMEPHIS. Iſis parlant à ſon fils Horus dans un fragment (*in Joh. Stobai Eclogis Phyſicis. p.* 120.), lui dit que *Camephis* eſt le père de toutes choſes, & le plus ancien des êtres : *Καμήφεως, πρεσβύτερος καὶ πάντων προγενεστέρου.* Damaſcius (*Anecdot. Grac. Wolfii, tom. III. p.* 261.) fait d'abord mention de trois *camephis*, & ajoute plus bas que le ſoleil étoit le troiſième *camephis*, déſigné par ce nom qu'avoient porté ſon père & ſon ayeul. Le premier des auteurs que nous venons de citer, déſigne évidemment *Pthas* ou Vulcain, le premier & le plus ancien des dieux Egyptiens. Le ſoleil eſt auſſi appelé *camephis* par le ſecond écrivain. Mais le ſoleil avoit été produit dans la théologie égyptienne par Neith, ou Minerve, que l'on confondoit quelquefois avec Vulcain, conſidéré comme le principe productif de toutes choſes. Il paroît donc évident que les trois *camephis* étoient Vulcain, Minerve & le Soleil. Ce nom, expliqué dans les principes de la langue Cophtique, ſignifie *gardien de l'Egypte ;* & il convient parfaitement aux trois grands dieux de cette contrée. Jablonski (*Panth. Ægypt. I.* 98.)

CAMILLE, fille de Métabe, roi des Volſques, & de Caſmilla, fut conſacrée à Diane dès le berceau, & nourrie, dans les bois, de lait de cavale. Elle fut toujours occupée des exercices de la chaſſe & des armes, & s'endurcit aux pénibles travaux de la guerre ; mais elle ſe diſtingua ſurtout par ſa légèreté à la courſe : plus rapide que le vent, elle auroit pu, dit Virgile (*Æneid. XI.*), courir ſur un champ d'épis ſans les faire plier, ou courir ſur les flots de la mer, ſans mouiller ſes pieds légers. *Camille* n'avoit pour tout habillement qu'une peau de tigre qui lui couvroit tout le corps, & par-deſſus un carquois lycien. Etant venue au ſecours de Turnus contre les Troyens, elle fut tuée en trahiſon par Aruns. Diane vengea ſa mort, & fit percer le lâche Aruns d'une de ſes flèches.

CAMILLE, ſurnom de Mercure, qui étoit ainſi appelé, parce qu'il étoit le *Camille*, c'eſt-à-dire, le miniſtre ou plutôt le ſerviteur de Jupiter.

CAMILLE, } jeune garçon & jeune fille de
*CAMILLUS*, } bonne famille, ayant père & mère vivans, qui
*CAMILLA*, } ſervoient dans les ſacrifices, dans la célébration des noces & des myſtères. C'étoit en particulier le nom du jeune enfant qui ſervoit le *Flamen Dialis*, ou prêtre de Jupiter.

On croyoit que ce mot étoit d'origine Etruſque, & qu'il venoit de *Caſmillus*, *miniſtre*, comme le donne à entendre Virgile (*Æneid. XI.*) :

. . . . . *Matriſque vocavit*
*Nomine Caſmille, mutata parte, Camillam.*

Varron (*de Ling. Lat. lib. IV.*) dit que les Samothraces déſignoient par le même nom les miniſtres de leurs myſtères.

Ces jeunes miniſtres des autels étoient vêtus d'une ſimple tunique liée par une première ceinture, & retrouſſée par une ſeconde, au-deſſus de laquelle elle s'élevoit en plis ondoyans. Tous les monumens antiques les offrent avec cet accoutrement. Dans le palais des Conſervateurs au Capitole, on voit un beau *camille* de bronze. On peut aſſurer généralement que l'on ne trouve aucun ſacrifice ſur les anciens monumens romains, ſans qu'il n'y ait des *camilles*.

*CAMILLUS*, ſurnom de la famille FURIA.

*CAMOENÆ*, ſurnom qu'on donnoit aux Muſes, & qui venoit de *cano*, je chante ; parce que leur principale occupation étoit de chanter les actions des dieux & des héros. On le dérive auſſi de *cantu amœno*, chant agréable.

CAMP. } *Voy.* CASTRAMÉTATION
CAMP Prétorien. } dans le Dictionnaire de l'Art Militaire.

On trouve en France pluſieurs *camps* des Romains, que l'on appelle tous *camps* de Céſar, ſelon l'uſage où l'on y eſt d'attribuer à ce grand homme tous les travaux des Romains dont on conſerve des veſtiges. Le comte de Caylus en a

fait connoître le plus grand nombre dans ſes *Recueils d'Antiquités*. Nous renvoyons le lecteur à cette précieuſe collection. Mais nous ne pouvons omettre ici une réflexion générale très-utile pour les écrivains qui voudront déterminer avec préciſion l'époque de ces *camps*. Elle eſt du ſavant comte, & il l'a faite à l'occaſion du camp de Céſar qui eſt ſur le bord du Cher, vis-à-vis Drévant.

» On a trouvé dans ſon emplacement des médailles d'argent de Domitien; ce qui ne prouveroit en aucune façon qu'il n'eût pas été fortifié long-tems avant le règne de cet empereur. Car on ſait que quand une fois ces poſtes avoient été occupés par les légions, ils devenoient à l'égard des Romains, comme nos places. Ils les retrouvoient au premier beſoin en état de les recevoir, ſans avoir eu la peine de les entretenir, ou du moins ne falloit-il pour cela que de médiocres réparations. Auſſi les *camps* Romains ont ſervi plus d'une fois, non-ſeulement à cette nation, mais à celles qui lui ont ſuccédé, autant qu'il leur a été poſſible d'en faire uſage, ſelon la différence des armes, & la façon de faire la guerre. En conſéquence, les altérations que ces poſtes ont ſouffertes, veulent être obſervées avec ſoin, quand on les examine par rapport à l'antiquité. »

CAMPAGNE des pleurs; c'eſt une contrée des enfers, où Virgile place ceux que l'amour a maltraités & qu'il a fait deſcendre au tombeau.

*CAMPAGUS*. C'étoit la chauſſure des officiers Romains. Le *campagus* différoit de la *caliga*, en ce que celle-ci étoit une ſimple ſemelle, ou ſandale, liée ſur le pied avec des courroies; mais le *campagus* avoit un rebord couſu tout autour de la ſemelle, qui couvroit le talon & le tour du pied, en laiſſant découvert ſeulement le coude-pied. On obſerve cette différence ſur un pied antique de marbre du cabinet de Sainte-Geneviève. Le *campagus* étoit fixé par des courroies qui s'élevoient juſqu'au milieu de la jambe en ſe croiſant pluſieurs fois. Son nom vint de ces entrelacs, ἀπο τῆς καμπῆς; & ſon ſurnom *reticulatus* avoit la même origine. Avec ces notions claires & préciſes, on expliquera facilement un paſſage de Trébellius Pollion, obſcur en apparence. Cet hiſtorien dit de Gallien (*c.* 16.), que cet empereur quitta le *campagus* que portoient ſes prédéceſſeurs, le *campagus* appelé *regius* dans Capitolin (*in Maximino jun. c.* 2.), ſans doute à cauſe de ſa couleur pourpre; & qu'il appeloit un filet par dériſion, *campagos reticulos*. Il lui ſubſtitua la *caliga* du ſimple ſoldat; mais il l'orna de pierres précieuſes: *Caligas gemmatas annexuit*. Le Jaſon de Verſailles, nommé mal-à-propos Cincinnatus, ſe chauſſe un véritable *campagus*.

CAMPANIENS (vaſes). Winkelmann (*Hiſt. de l'Art, liv.* 3. *c.* 3. *III. B.*) a fait voir que l'on devoit appeler de ce nom les vaſes nommés improprement *étruſques*, parce qu'on les trouve toujours dans la Campanie, ou dans la Sicile, & qu'on n'en a jamais découvert dans la Toſcane ou l'Etrurie. *Voy.* ETRUSQUES (Vaſes).

*CAMPANISTICUM*. On appeloit de ce nom l'honoraire des experts, ou peſeurs-publics (*libripendes*); & il venoit du mot grec Καμπανὸς, balance.

CAMPÉ. Héſiode dit que le Tartare étoit gardé par Campé, que Jupiter tua de ſa propre main, lorſqu'il en retira ſes oncles les Titans. On ne ſait quelle eſpèce d'être étoit ce *Campé*: ſeroit-ce les *ſinuoſités* des chemins qui conduiſoient au Tartare, que les poëtes auroit perſonnifiées? Καμπὴ ſignifie en effet *détour*, ou *ſinuoſité*.

*CAMPESTRE*. C'étoit le nom d'une pièce d'étoffe dont les Romains ſe ceignoient les reins, & qui deſcendoit juſqu'aux genoux. Tel étoit le *limus* des victimaires; telle eſt cette toile que portent les boulangers & les marchands de vin par-deſſus leurs culottes. Le *campeſtre* ſe mettoit dans les circonſtances où la chaleur obligeoit à quitter tous les habits. Aſconius (*in Cicer p.* 178.) dit que Caton étant prêteur & rendant la juſtice pendant les plus grandes chaleurs, ne mettoit point de tunique ſous ſa toge, mais qu'il portoit un ſimple *campeſtre*: *Cato prætor judicium, quia æſtate agebatur, ſine tunica exercuit, campeſtri ſub toga cinctus*. Les ſoldats paroiſſent ſouvent avec le *campeſtre* ſur les monumens antiques; & les montagnards d'Ecoſſe portoient encore, il y a trente ans, un habillement ſi incommode.

CAMPESTRES. Muratori (107. 3. *Theſ. Inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante, dans laquelle ce mot déſigne les divinités qui préſidoient aux champs; Vénus, Pan, Silvain, &c.

CAMPESTRIB.
EX VOTO
C. SANCTINIUS
GAI FIL. QU. PR.
AETERNIUS P. C.

*CAMPIDOCTOR*, officier des troupes romaines qui leur enſeignoit les évolutions militaires. Il recevoit une paye double, comme nous l'apprenons de Végèce (*1. 1.*): *Ita autem ſeverè apud majores exercitii diſciplina ſervata eſt, ut & doctores armorum duplicibus remunerarentur annonis*. Le paſſage ſuivant de Pline (*Paneg. c.* 14. *n.* 5.) fait voir que ces officiers étoient d'une création nouvelle, & qu'ils avoient ſuccédé à des vétérans recommandables par les récompenſes militaires: *Poſtquam exercitationibus noſtris non veteranorum aliquis, cui dec s, muralis aut civica, ſed Græculus magiſter aſſiſtit*.

*CAMPIGENI*, étoient les mêmes officiers

que les compilateurs. Voyez ce mot pour son explication.

CAMPAGE, mesure de capacité pour les solides, de l'Asie & de l'Egypte. Voyez CAB.

CAMPANIS, mesure de capacité pour les liquides, de l'Asie & de l'Egypte. Voyez CAB.

CAMPUS FLORUM, lieu sacré en Sicile, près de Catane, où les deux frères Amphinomus & Anapus emportèrent sur leurs épaules au travers des flammes du mont Etna, leur père & leur mère.

CAMULUS. Gruter, pl. 3, & pl. 11, l'explique. Inscription, à rapporter toutes inscriptions dans celle où il est le nom de Mars exprimé en langue Sabine par le mot *Camulus*. Sur la première, on lit CAMULO, au-dessus d'une figure de Mars portant une hache & un bouclier. On lit sur la seconde (56. 12), qui a été trouvée dans le pays des Sabins :

CAMULO SANC
PORTIS.
SAC
TI. CLAUDIUS. TI. F. QUIR
TERTIUS
MIL. COH. VII PR. VERI
L. D. D. D.

Voici la troisième (56. n°. 12), qui a été trouvée auprès de Clèves : MARTI CAMULO OBSALUTEM TIBERI CLAUDI CAES CIVES REMI TEMPLUM CONSTITUERUNT. Les savans ont conjecturé d'après ces monumens, 1°. que *Camulus* étoit le dieu Mars ; 2°. qu'il étoit le même que Sangus ; 3°. que ce surnom de Mars venoit des Sabins. Struve (*Antiq. Roman. Synt.* 1.) a dérivé ce nom du mot *camus*, mors ou frein destiné aux chevaux fougueux pour les dompter. Ces animaux méritoient d'être consacrés au dieu de la guerre, & d'être employés dans les armées.

*CAMUS*. Isidore (xx. 16) donne ce nom à un mors dur & rude, dont on se servoit pour dompter les chevaux difficiles : *Camus est genus asperi freni, quo caballi superbi coerceri solent.* Plaute en fait mention (*Cas* II. 6, 37) :

*Tu ut quidem hodie camum & furcam feras.*

*CAMUS* étoit aussi une espèce d'entonnoir, fixé au-dessus du vase destiné à recevoir les tessères, ou balottes des juges.

CANACÉE, fille d'Éole. Pour connoître son histoire & son beau grouppe antique, mal nommé Arie & Pétus, voyez ARIE.

*CANALE*. Les Romains donnoient ce nom aux voies publiques, en général, & particulièrement aux trottoirs qui accompagnoient la chaussée. Plaute se servoit de ce mot en parlant des promenoirs ou conduits sous le portique, & que fréquentoient les débauchés (*Curc.* IV, 1, 15) :

*In media via propter canalem, ibi obstantes meri.*

Il est fait souvent mention dans le code Théodosien des *canales*, ou voies publiques.

CANARD. Les anciens préféroient le *canard* sauvage au *canard* domestique ; mais ils n'en mangeoient que l'estomac & la tête, comme nous l'apprend Martial (XIII. 52) :

*Tres quidem ponetur anas, sed pectore tantum*
*Et cervice fruar : cætera redde coco.*

Les grecs recherchoient ceux de Béocie (*Arist. anim. histor.* IV. 1, 14). Archigènes (*de comp. medic. secund. loc. lib.* V, c. 4) compte les *canards* domestiques entre les viandes qui conviennent le mieux à l'estomac. Caton étoit du même sentiment ; si l'on en croit Plutarque, il en faisoit manger à ceux de sa famille qui étoient malades, & il se vantoit d'avoir toujours maintenu sa famille, ses domestiques & lui-même en parfaite santé, avec ce régime seul. C'étoit d'après la même opinion que Mithridate, voulant se précautionner contre les poisons, faisoit mêler de la viande de *canard* à tous les alimens qu'il prenoit.

*CANARIUM*. Voyez CANICULE.

CANATA ou CANATHA, en Palestine. KAN.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en bronze, .... *Pellerin.*
O. en or.
O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Claude & de Domitien, & une en celui d'Auguste, qui a été mal attribuée à Rhamata par Vaillant.

CANATHOS. Fontaine de Nauplia. On disoit que Junon, en se baignant tous les ans dans cette fontaine, recouvroit sa virginité ; cette fable étoit fondée sur les mystères secrets qu'on y célébroit en l'honneur de cette déesse.

CANAUX de navigation & d'arrosage. L'académie royale des inscriptions & belles-lettres proposa pour sujet du prix qu'elle devoit distribuer en 1771, cette question : « Quelles ont été, depuis » les siècles les plus reculés de l'ère chrétienne, » les tentatives des différens peuples pour ouvrir » des *canaux* de communication, soit entre diver- » ses rivières, soit entre deux mers différentes, » soit entre des rivières & des mers, & quel en » a été le succès ? ». M. l'abbé le Blond, aujourd'hui membre de cette Académie, remporta le prix. Nous allons donner un extrait de son savant mémoire, tel qu'on le trouve dans le traité des *canaux* de M. de la Lande, à qui il l'avoit commu-

niqué. Cet extrait eſt partagé en trois parties, relatives aux trois parties du monde connues des anciens.

CANAUX DE L'EUPHRATE. Nous commencerons la deſcription des *canaux* que les anciens avoient creuſés dans l'Aſie, par ceux de l'Euphrate. Ce fleuve prend ſa ſource dans la grande Arménie, vers la partie ſeptentrionale du mont Abos, qui eſt une branche du Taurus. Ces deux ſources ſont éloignées l'une de l'autre de plus de 250 milles. L'Euphrate coule à l'occident, le Tigre à l'orient; & le pays qui eſt renfermé entre ces deux fleuves vers le milieu de leurs cours, eſt la Méſopotamie. Ils ſe joignoient par différens bras, & ne formoient enſuite qu'un ſeul lit, par lequel ils alloient & vont encore ſe rendre dans le golfe perſique; mais avant que d'y arriver ils environnent l'île qui ſe nommoit autrefois Mésène, & que l'on appelle maintenant Chader.

Ce pays ayant été ſoumis à différens maîtres, a éprouvé pluſieurs changemens; mais le reflux de la mer, qui eſt ſi violent & qui ſe fait ſentir à plus de 70 milles dans l'Euphrate, & le débordement des deux fleuves, ne contribuèrent pas moins à ces changemens, par la ſuite des temps, que le gouvernement ſucceſſif des Aſſyriens, des Babyloniens, des Perſes, des Grecs, & même des Califes. Les rois de Babylone eurent très-anciennement le projet de joindre le Tigre avec l'Euphrate, (Euſèbe, *Prap. Evang. ix.* 41.). Trajan, Septime-Sévère, & Julien, s'en occupèrent également : *voyez* M. Oberlin, p. 33. Il paroît qu'il y eut en effet un *canal* de 25 milles, par lequel l'Euphrate fut détourné vers le midi dans le Tigre, vers Séleucie, un vers Apamée, un autre vers Ctéſiphon, nommé Nahar-Malchà. De tous les *canaux* qui portoient les eaux dans le Tigre & dans divers lacs, il n'y avoit que celui qui traverſoit Babylone qui fût naturel : c'étoit le véritable lit du fleuve. Quelques-uns de ces *canaux* ne furent creuſés d'abord que pour remédier aux débordemens qui ruinoient les campagnes; le nombre en fut depuis augmenté pour arroſer les terres : ce fut ce double avantage que Nabuchodonoſor ſe propoſa en entreprenant ces travaux qui lui méritèrent tant de gloire. La ſituation du pays les rendoit abſolument néceſſaires : le lit de l'Euphrate étant plus élevé que celui du Tigre, lorſqu'il venoit à déborder, ſa pente naturelle l'emportoit par les ouvertures qui ſe préſentoient dans le pays plat des Babyloniens, & après l'avoir inondé, il tomboit dans le Tigre, qui n'en étoit pas éloigné & dont le lit étoit fort bas. C'eſt pourquoi ce pays, qui autrefois étoit couvert d'eau, a reçu le nom de mer, comme on le voit par un ancien fragment d'Abydène, rapporté par Euſèbe. Ce fut cette diſpoſition de l'Euphrate à l'égard du Tigre, qui arrêta Trajan dans l'entrepriſe qu'il avoit formée de conduire un *canal* d'un de ces fleuves à l'autre, (*Diod. xxvii.*) afin d'y tranſporter ſes vaiſſeaux pour faire un port ſur le Tigre; mais il s'en déſiſta, parce qu'il craignoit que le courant n'en fût trop rapide : crainte mal-fondée, comme nous le verrons bientôt.

Le ſeul moyen de remédier à ces débordemens, étoit donc de faire des coupures ou tranchées, comme l'on avoit fait en Egypte pour le Nil, & la terre de la Babylonie étant graſſe & molle, s'y prêtoit aiſément; mais il falloit les entretenir ou les renouveler ſouvent; car l'eau dégradant & entraînant la terre, combloit les *canaux*, & le débordement recommençoit. (*Strabon, l. xvi. p.* 740. *de l'édition de Caſaubon.*)

Les Arabes de leur côté, pensèrent à détourner les eaux de l'Euphrate, pour arroſer leurs terres ſabloneuſes & arides. Ils avoient creuſé à cet effet le *canal* nommé *Pallacopa*, qui en détournant ſon cours & le conduiſant dans des étangs & des marais, ſervoit à empêcher le débordement; mais le cours du fleuve en fut diminué & affoibli. Les terres des Babyloniens demeuroient à ſec le reſte de l'année, ce qui excita de grands démêlés. (*Arrian. de Exped. Alex. viii.*) Les Babyloniens & les Aſſyriens prétendoient qu'une longue poſſeſſion leur aſſuroit ſur ces eaux des droits inconteſtables; Alexandre voulut rétablir les choſes dans leur premier état; le Satrape de Babylone l'avoit projetté auparavant; mais la mort de ce prince empêcha que l'ouvrage ne fût conſommé, comme il l'a été depuis. Il viſita pluſieurs de ces *canaux*, ouvrit les uns, nétoya les autres & en fit de nouveaux, (*Arrian, l. viii. Strabon, l. xvi.*) Comme l'embouchure du *Pallacopa* étoit ſujette à être comblée par le limon, Alexandre en fit creuſer une autre éloignée de la première de trente ſtades; ayant choiſi pour cela un terrein plus ſolide, il y bâtit une ville de ſon nom, & y établit une colonie de Grecs. Dans des tems poſtérieurs on eut le même ſoin d'entretenir ces *canaux* & même d'en faire de nouveaux. On en voit encore pluſieurs aujourd'hui à droite & à gauche, le long du lit commun du Tigre & de l'Euphrate. V. *Armin. trad. du Géog. Turc, mſſ. de la bibliot. du roi*, pp. 1243, 1244, 1247, 1272, 1273, 1283, cités par M. le Blond, dans ſa Diſſertation.

Les Perſes, qui n'étoient pas fort verſés dans la pratique de la mer, ménagèrent dans l'Euphrate & dans le Tigre des cataractes pour empêcher les invaſions que les étrangers auroient pu faire dans leur pays, en remontant ces fleuves. (*Strabon, l. xvi.*) On pouvoit aller en effet contre le cours du Tigre, juſqu'au lieu où l'on bâtit depuis la ville de Séleucie, & remonter l'Euphrate juſqu'à Babylone. Alexandre fit encore lever ces obſtacles & rétablit la navigation ſur ces rivières. Si l'on en croit Hérodote, l'inven-

tion de ces cataractes ou caſcades dont il eſt queſtion, eſt dûe à Nitocris, reine d'Aſſyrie, qui ſurpaſſa Sémiramis, & ſe rendit fameuſe par les travaux conſidérables qui ſe firent ſous ſon règne. Mais perſonne n'exécuta de ſi grandes choſes dans la Babylonie, que Nabuchodonoſor, ſuivant Béroſe, cité par Joſeph, (*l. x. c. 11.*) Il fit de Babylone une des merveilles du monde; c'eſt à lui que l'on attribue les digues de l'Euphrate, les *canaux* & le lac artificiel deſtinés à le décharger d'une partie de ſes eaux dans le tems de ſes crûes. (*Euſèbe, Proep. Evang. IX.* 41.)

CANAL ROYAL, NAHAR-MALCHA. Nabuchodonoſor voulant garantir des inondations la Babylonie, qui en ſouffroit de grands dommages, fit tirer au-deſſus de Babylone, au côté oriental du fleuve, deux *canaux* artificiels, pour détourner dans le Tigre ces eaux débordées, avant qu'elles arrivaſſent à Babylone. (*Abyden. apud Euſeb. l. IX.*)

Le plus conſidérable de ces *canaux* étoit celui qui alloit ſe rendre dans le Tigre, aſſez près de Ctéſiphon; il étoit fort vaſte, & pouvoit porter les plus grands vaiſſeaux; c'eſt pourquoi il fut appelé dans la langue du pays *Nahar-Malcha*, c'eſt-à-dire, le fleuve royal. Il eſt nommé Armalchar dans Pline, qui l'interprète *flumen regium*. Ce fut Gobaris, gouverneur de la province, ſous Nabuchodonoſor, qui exécuta ce grand ouvrage.

Tillemont, qui dit d'après Dion, que Trajan avoit voulu tirer un *canal* de l'Euphrate au Tigre, ſemble en parler comme d'un nouveau *canal*, dont il n'y auroit point eu de veſtiges auparavant. M. le Blond ne les croit pas bien fondés à cet égard. Il paroît que Trajan avoit voulu ſimplement déboucher le *Nahar-Malcha;* mais on a lieu d'être ſurpris de ce qu'il fut arrêté par des repréſentations qu'on lui fit, & par l'avis qu'on lui donna, que le lit de l'Euphrate étoit plus élevé que celui du Tigre. Ce prince inſtruit, ne devoit pas ignorer qu'il avoit exiſté dans cet endroit un *canal* navigable, & ſa confiance devoit encore augmenter, ſi c'étoit préciſément le *Nahar-Malcha* qu'il vouloit ouvrir.

L'empereur Sévère acheva dans ſon expédition de Perſe, l'ouvrage que Trajan n'avoit fait que commencer; & ſans tomber dans l'inconvénient qu'on avoit appréhendé, il réuſſit à faire paſſer ſes vaiſſeaux de l'Euphrate dans le Tigre. Ce *canal* étoit depuis long-tems à ſec, & égal au reſte du terrein, lorſque l'empereur Julien le fit rouvrir. Il ne vouloit point abandonner ſa flotte à l'ennemi, en la laiſſant ſur l'Euphrate, & il regardoit ſa perte comme aſſurée s'il la faiſoit deſcendre dans le Tigre par l'endroit où les deux fleuves ſe réuniſſent au deſſus de Ctéſiphon; il fit uſage des connoiſſances qu'il avoit des antiquités du pays. Il ſavoit tout ce qui concernoit le *Nahar-Malcha*; mais il s'agiſſoit d'en reconnoître les traces. (*M. le Beau, Hiſtoire du Bas-Empire. t. III. p.* 332.) Julien, à force de queſtions, tira d'un habitant de ces contrées, fort avancé en âge, des indications qui le guidèrent; il fit nétoyer ce *canal*. On retira les groſſes maſſes de pierre avec leſquelles les Perſes en avoit comblé l'ouverture; & les eaux du *Nahar-Malcha* reprenant avec rapidité leur ancienne route, y portèrent les vaiſſeaux, qui, après avoir traverſé cet eſpace long de trente ſtades, débouchèrent ſans péril dans le Tigre. *Hacque valle purgatâ avulſis caractis undarum magnitudine claſſis ſecura ſtadiis XXX. decurſis, alveum ejecta eſt Tigridis.* (*Amm. Marc. l. VI.*) Il faut obſerver que ce *canal* de trente ſtades n'étoit qu'un *canal* de communication avec le *Nahar-Malcha*, qui étoit le grand *canal*. Les habitans de Ctéſiphon furent avertis de ce travail par l'épouvante que leur cauſa la crûe ſubite des eaux de leur fleuve, qui ébranla leurs murailles. C'eſt ce *canal* de *Nahar-Malcha* que Grotius prend pour un des trois fleuves du paradis terreſtre, dans ſes notes ſur la Genèſe. Il ſeroit fort difficile d'indiquer avec exactitude les dérivations qui furent faites de l'Euphrate ou du Tigre, dans la Babylonie; mais on dit que les Turcs ont fait pluſieurs autres *canaux* du Tigre à l'Euphrate, tel eſt le *canal* de Kerbel, fait par Soliman, & ceux d'Akerkufi & Nehr-Scahi.

JONCTION DU TIGRE ET DE L'EULOEUS. Il nous reſte à parler du *canal* par lequel Arrien dit que l'on avoit joint le fleuve *Euloeus* au Tigre, (*de exped. Alex. l. VIII. c.* 7.) Cet auteur rapporte qu'Alexandre s'étant embarqué ſur le fleuve Euloeus, pour ſe rendre par mer aux embouchures du Tigre, une partie de ſa flotte qu'il laiſſa derrière lui, ſe rendit dans le Tigre par un *canal* tiré de ce fleuve juſques dans l'*Euloeus*, environ à 30 milles de l'embouchure du Tigre: c'eſt probablement de ce *canal* dont Pline a voulu parler, en diſant d'un lieu nommé Charax, qu'il étoit *inter confluentes dexterâ Tigrim, loeva Euloeum*, (*l. VIII. c.* 27.) Arrien ne dit ni par qui, ni quand ce *canal* fut ouvert.

L'Euloeus eſt le Karum des modernes, comme on le voit par la carte de M.d'Anville. Thévenot, dans la ſuite du voyage au Levant, (*l. III. c. IX. p.* 551.) nous apprend qu'il ſubſiſtoit encore de ſon tems un *canal* nommé Haffar, qui joignoit le fleuve Karum, ou le Tuſter, au Schat-el-Arab, ou Schat-ul-Areb, & qu'il avoit employé environ cinq heures à parcourir ce *canal* tortueux & profond; récit qui convient très-bien à ce qu'on dit de la jonction du fleuve *Euloeus* avec le Tigre.

CANAL DE NICOMÉDIE. Trajan, qui avoit entrepris de joindre l'Euphrate au Tigre, ou plutôt de nétoyer le Nahar-Malcha, ſavoit former de

mur, & ils furent réduits à ſe livrer ſans réſiſtance à Harpagus, qui s'empara avec ſon armée.

Ce récit peut être vrai en partie : il eſt naturel que des peuples s'efforcent à pourvoir à leur ſûreté, en voyant un iſthme auſſi étroit que celui de Cnide ; mais qu'ils n'ayent pu y réuſſir à cauſe du prétendu miracle que raconte Herodote, c'eſt ce qui eſt difficile d'admettre. Il ſemble au contraire que l'iſthme fut en effet coupé, & qu'enſuite il ſe remplit au commencement par les amas de ſable & de limon, comme il eſt arrivé à l'égard de Cyzique, & qu'on l'joignit par des ouvrages : du moins Strabon le fait entendre (*liv. XIII. p. 638.*), en diſant que devant la ville de Cnide, il y avoit une iſle dont le circuit étoit de ſept ſtades ; qu'elle s'élevoit en forme de théâtre ; qu'elle avoit été jointe au continent par le moyen des môles dont on avoit comblé l'intervalle, & qu'elle ſéparoit la ville en deux parties. La plus grande partie des Cnidiens habitoit l'iſle qui dominoit l'un & l'autre ports. Il n'y auroit même rien d'étonnant quand les deux ports dont parle Strabon, ſeroient des reſtes du *canal* qui n'auroit point été comblé dans ſon entier.

ISTHME DU MONT MIMAS. Alexandre-le-Grand forma le projet de couper un iſthme de 7 milles, qui joint la péninſule du mont Mimas, avancée de 250 milles, avec le reſte de l'Aſie-mineure vers Clazomène à la côte d'Ionie. On ne ſait pas quel étoit ſon objet ; mais il reconnut bientôt l'exceſſive difficulté d'une pareille entrepriſe (*Pline v. 31. Pauſanias, l. II. S. Corinth. c. 1. M. Oberlin, p. 32.*). Le nom de cet iſthme du mont Mimas manque dans beaucoup de cartes géographiques : il eſt vis-à-vis de l'iſle de Chio, & ſépare le golfe de Clazomène qui eſt au nord, d'avec le golfe Teien ou de Teos qui eſt au midi vis-à-vis de l'iſle de Samos. Teos étoit la patrie d'Anacréon.

LES CANAUX D'AFRIQUE ſe bornent dans l'antiquité, aux *canaux* d'Egypte. Ce pays, autrefois le ſéjour des ſciences & des arts, quoique déchu de ſon ancien état de grandeur & tombé dans la barbarie, nous offre encore des veſtiges d'une magnificence qui n'eût jamais ſon égale. L'Egypte eſt une longue vallée qui s'étend du nord au ſud : à l'orient elle eſt terminée par l'Arabie, à l'occident par la Lybie : elle ſe diviſe en ſupérieure & en inférieure ; l'Egypte ſupérieure, ſi l'on y comprend la partie nommée Heptanomis, s'étend juſques près du Delta, quoique cela ne ſoit pas exact, comme l'obſerve M. d'Anville, (*Mem. ſur l'Egypte, p. 31.*) puiſque l'Egypte inférieure déborde les terres enfermées dans le Delta, ſur-tout vers l'Arabie.

Une ſi grande étendue de pays, qui comprenoit environ ſept à huit degrés (de 57 milles toiſes chacun) n'étoit arroſée que par un ſeul fleuve : mais la fertilité qui a été vantée en Egypte, lui venoit bien moins de la nature que de l'induſtrie d'un peuple nombreux, exercé par une longue ſuite de ſiècles à des travaux dont tout le monde connoit les pyramides, le lac Mœris, & la quantité innombrable de canaux qui furent faits dans ce pays. Les Egyptiens durent à procurer à leurs terres arides, une fertilité qu'elles ne pouvoient acquérir que par le moyen des eaux du Nil, joignirent ce fleuve & ſes canaux une quantité de dérivations. Nilus, un des anciens rois d'Egypte, ſuivant Diodore (*l. I.*) ſe rendit fameux par le grand nombre de canaux qu'il fit creuſer, & par ſon application à tirer du Nil tous les avantages poſſibles, ce qui fit donner ſon nom au fleuve, qui auparavant portoit celui d'Egyptus.

LES SEPT BOUCHES DU NIL. Selon Hérodote, le Nil n'avoit d'embouchure formée par la nature que la Canopique, (*Météor. l. I.*) toutes les autres furent l'ouvrage des hommes : cependant les ſept bouches du Nil ſont d'une haute antiquité ; & ſi ce fleuve ne ſe rendoit à la mer que par une embouchure, il ſeroit arrivé au Nil la même choſe qu'au Rhône, au Pô & à d'autres grands fleuves, auxquels la rapidité de leurs cours, les attériſſemens, les ſables, les inondations, ont fait trouver des iſſues & tracer de nouveaux lits. Preſque tous les géographes donnent la deſcription des ſept bouches du Nil, qui étoient la Canopique, la Bolbitine, la Sebennitique, la Phatnitique, la Mendéſienne, la Tanitique & la Péluſiaque ; mais ils different même dans des détails aſſez circonſtanciés ſur chacune de ſes branches ; mais auroit-on dit qu'il y en eût d'artificielles. Cependant par la ſuite des tems, le Nil aura pu creuſer les terres baſſes en différens endroits, & former des eſpèces de *canaux*. Les Egyptiens firent eux-mêmes des dérivations de ce fleuve ; & parmi la multitude infinie de *canaux*, dont les uns étoient naturels, les autres naturels, & que les auteurs anciens & modernes citent indiſtinctement, la critique la plus ſcrupuleuſe & la plus éclairée ne peut parvenir à démêler ce qui fut artificiel, et le fameux *canal* qui conduiſoit à la Mer (803).

LE LAC DE MŒRIS ou BATHEN étoit, ſelon Hérodote, un grand *canal* ou réſervoir creuſé de mains d'hommes dans un terrein aride (*Euterpe, pag. 147. de l'édition de Gronovius 1715.*). Son circuit étoit de trois milles trois ſtades. Il s'étendoit en longueur du midi au ſeptentrion. Il avoit en quelques endroits deux cens coudées ou cinquante orgyes de profondeur. La preuve que c'étoit un ouvrage de mains d'hommes, ajoute l'hiſtorien, c'eſt qu'on voyoit vers le milieu deux pyramides qui avoient deux cens pieds au-deſſus de l'eau, & autant au-deſſous. Ce grand réſervoir ſe

– du Nil par un *canal*. Pendant ſix mois elles oient du Nil dans le lac ; & pendant les ſix s mois, elles refluoient du lac dans le Nil. ſix mois pendant leſquels l'eau ſe retiroit, la e rendoit chaque jour au tréſor du roi un nt d'argent, & vingt mines ſeulement pendant l'eau y entroit. De ce lac à la mer, il y avoit ours de navigation.

odore de Sicile (*l. 1.*), dans la deſcription en fait, eſt à peu de choſe près conforme à dote ; il ajoute ſeulement qu'on avoit com- é à le creuſer à dix ſchènes au-deſſus de Mem- qu'il communiquoit au Nil par un *canal* de re-vingt ſtades de long, ſur trois plèthres ou cens pieds de large. Strabon (*p.* 810.) diffère eu d'Hérodote & de Diodore ; il dit que le e Mœris reſſembloit à une mer quant à ſon due, à la couleur de ſes eaux, & même à rme de ſes bords : il n'en donne d'ailleurs me meſure ; il indique ſimplement ſon uſage, iſant qu'il ſervoit avec le *canal* à recevoir les t du Nil dans le tems de ſa crûe ; on y rete- l'eau dont on avoit beſoin pour arroſer les s, & on laiſſoit retourner le reſte dans le par une des embouchures du *canal*, lorſque euve étoit diminué.

ine a auſſi regardé le lac de Mœris comme éritable *canal* (*Naturalis Hiſtoria, lib.* XXXVI. 12.) : *Mœridis lacus, hoc eſt foſſa grandis ;* il en parle comme s'il n'avoit plus exiſté de ems : *Ubi fuit Mœridis lacus.* Il ajoute qu'il : deux cent cinquante milles de tour, ou, Mutien, quatre cent cinquante milles. *v.* 9.).

lon Pomponius-Méla, dont le texte paroît ux en cet endroit, le lac n'a que vingt milles rcuit ; mais Voſſius & Gronovius, dans leurs ons de Méla, marquent cinq cens milles.

uſſi les modernes ont-ils diſſerté beaucoup ſur ndue & la poſition de ce lac fameux ; car, ré les obſervations des voyageurs, jointes aux ignages des anciens, ces deux points ont re été mis en queſtion de nos jours. D'An- qui a éclairci tant de points obſcurs dans ographie ancienne, a publié de ſavans mé- es ſur l'Egypte, où il diſcute la queſtion du e Mœris avec la ſagacité qui lui eſt ordi- . Il examine d'abord ſi ce qu'on rapporte de pourroit convenir au lac de Feium, & il re d'une manière convaincante que ce n'eſt a même choſe, pag. 150 & ſuiv. Il paroît ant, par le témoignage des anciens, que le lac œris avoit été creuſé pour recevoir dans les du Nil une quantité d'eau très-conſidéra- réſervée pour arroſer les terres après l'inon- n. Or Granger, qui avoit ſéjourné dans le n, obſerve que les terres voiſines du lac trop élevées, pour que le lac puiſſe y ré- re ſes eaux après le temps de l'inondation.

Il eſt donc clair que le lac de Feium & le lac de Mœris ſont deux choſes différentes. Mais ſi le lac de Feium n'eſt pas le Mœris, comment le retrouver, ajoute d'Anville. Après avoir prouvé, par le paſſage de Pline déjà cité, que le Mœris étoit un véritable *canal*, il conclut (*p.* 150,) de l'expreſſion du même auteur, *ubi fuit*, que ce lac, ouvrage de l'induſtrie & non de la nature, avoit déjà éprouvé, par un laps de tems conſidérable, une dégradation capable de le faire méconnoître. Le P. Sicard, qui parcourut l'Egypte avec tant d'intelligence, penſa que le lac de Mœris étoit le même que le lac nommé *Bathen* par les habitans du pays ; & il le marque ainſi dans ſa belle carte de l'Egypte ancienne, qui fut dreſſée en 1722, & préſentée au roi. D'Anville cite auſſi le P. Sicard, & reconnoît le Mœris dans le lac *Bathen* (*p.* 154.). Ce lac s'étend en longueur au couchant du Nil, & parallèlement à ſon cours : ſon étendue, qui eſt nord & ſud, répond préciſément, dit-il, à celle qu'Hérodote donne au Mœris. De plus, la longueur que Diodore attribue au *canal* par lequel le Mœris reçoit les eaux du Nil, ſe rapporte très-bien au *canal* du lac *Bathen :* auſſi d'Anville, dans ſa géographie ancienne, place un *canal* de 45 milles toiſes le long du Nil, avec cette note : *Mœris Herodoto & Diodoro*, entre 28°. 25′ & 29° 15′ de latitude ; mais à 25 milles de ce *canal*, il met un lac, *Mœris lacus Straboni & Ptolemæo.*

Il ne s'agit plus que d'appliquer au Bathen les meſures que les anciens donnent au Mœris, en les réduiſant ou les évaluant ; & c'eſt une des opérations de d'Anville. Cette lagune, ſelon lui, paroît terminée au-deſſous d'Ahénas ; l'émanation de la lagune n'eſt qu'un *canal* ordinaire, qui change de direction pour ſe rendre à une coupure tirée du Bahar-Juſef, & pour continuer encore à quelque diſtance du Nil juſques ſous les pyramides. Il paroît par une carte, que le Bathen revient à environ 900 ſtades de la meſure ordinaire égyptienne. Pour retrouver les 3600 ſtades d'Hérodote & de Diodore, il ne faut, dit d'Anville, que multiplier par 4 les 900 ſtades de longueur ; d'où il juge que ce qui eſt appelé par mépriſe πτελμαρρον dans Hérodote & dans Diodore, eſt une meſure de ſurface. Il n'en ſeroit pas moins vrai que ce réſervoir ſeroit encore l'ouvrage le plus conſidérable de l'ancienne Egypte. D'Anville ne doute point que les 450 milles de Mutien cité par Pline, ne ſoient tirés du compte de 3600 ſtades, à raiſon de 8 ſtades pour un mille. Les 500 mille de Méla ne font qu'un compte rond, plus vague que celui de 450 ; & les 250 que l'on trouve dans Pline, ainſi que les 450 de Mutien, peuvent dériver d'un compte également vague.

D'Anville rapporte auſſi la deſcription que Strabon & Ptolémée donnent du Mœris, & qu'il a fait voir d'avance n'être pas la véritable. Il conclut que tout ce qu'on lit dans les anciens ne

convient pas également bien à ce qu'il appelle le véritable Mœris. Son uſage étoit de recevoir les eaux du Nil dans les crûes ; le *canal* nommé Bathen, pourroit bien avoir rempli une partie de cet objet ; cependant toutes les difficultés ne ſeroient pas encore levées. Mais à quelque diſtance du Bathen, il y avoit un autre *canal* nommé Bahar-Juſef, mer ou lac de Joſeph, qui étoit plus long, parallèle au premier, & au cours du Nil, qui peut donner lieu à cette diſcuſſion, avant que de prononcer lequel des deux eſt le véritable lac de Mœris.

CANAL DE JOSEPH. Gibert a examiné la même queſtion, & il croit trouver dans le Bahar-Juſef, tous les rapports néceſſaires avec le lac de Mœris, décrit par les anciens. (*Mém. de l'Acad. des Inſcrip. t.* 28. *p.* 231.) Son cours eſt de 80 milles parallèlement au Nil. Il entre dans le Feium, & il a encore 20 milles juſqu'au lac de Kern, auquel il ſe termine. M. le Blond trouve en effet qu'ayant beſoin d'une grande étendue pour les dimenſions & les meſures d'Hérodote & d'autres auteurs, celle qu'on trouve dans le Bahar-Juſef eſt plus ſatisfaiſante que celle du Bathen ; mais l'autorité du P. Sicard & de d'Anville, paroiſſent devoir ſuffire pour nous décider en faveur du Bathen. Ce *canal* de Joſeph, dont il eſt parlé dans Pococke, avoit 300 pieds de large, & il étoit bordé par des chauſſées de 40 pieds. Said-ebn-Batrik & les auteurs arabes attribuent ce *canal* au patriarche Joſeph ; d'autres à quelque gouverneur de l'Egypte, qui aura porté le même nom.

CANAUX DE LA BASSE-ÉGYPTE. Dans la ville d'Alexandrie, bâtie par Alexandre-le-Grand, & dont on voit encore les reſtes, il y avoit deux *canaux* navigables creuſés de mains d'hommes. Le premier, tiré du port nommé *Kibotos*, traverſoit Alexandrie, pour ſe rendre dans le lac Maréotide ; l'autre, nommé *Foſſa-Canopica*, & qu'il ne faut pas confondre avec le lit du Nil, qui tiroit ſon nom de la ville de Canope. STRABON, *pag.* 795, ne nous apprend point ſi ces *canaux* avoient été creuſés avant la fondation de la ville d'Alexandrie ; ou ſi Alexandre, pour rendre ſa nouvelle ville plus floriſſante & plus commerçante, avoit ordonné cet ouvrage. Ce qu'il y a de plus certain, eſt que cette ville en devoit retirer de grands avantages. Le voiſinage de la mer, du lac Maréotide & du Nil, les deux *canaux* dont l'un traverſoit la ville pour ſe rendre par le lac Maréotide dans l'autre qui en étoit voiſin, concouroient à la grandeur de ſon commerce, & lui ont acquis le titre de chef des cités que lui donne Ammien-Marcellin.

CANAL DE LA MER-ROUGE. Si l'on employoit tant de reſſources pour le commerce & l'utilité d'une ſeule ville, il eſt aiſé de penſer que les Egyptiens formèrent le projet de réunir les deux mers. Ils étoient capables des plus grands travaux, comme le prouve la conſtruction des pyramides, & exercés à remuer la terre, comme il paroît par les *canaux* d'Egypte : ils dûrent donc penſer à joindre la Méditerranée à la Mer-Rouge. Ils étoient d'ailleurs trop clair-voyans ſur leurs intérêts, pour avoir négligé un moyen dont ils devoient retirer tant de profit. Auſſi fit-on en différens tems pluſieurs efforts pour exécuter ce grand deſſein.

Joſ. Scaliger en parle ainſi dans ſon diſcours de la jonction des mers, du deſſèchement des marais & de la réparation des rivières, à la ſuite du Livre intitulé : *Joſ. Juſti Scaligeri Julii Cæſaris à Burden filii opuſcula ante hac non edita*, (*Pariſiis* 1610, *in*-4°. *p.* 541.) « Un iſthmos » ou détroit de terre, large de 32 lieues, ou » 125 milles, ſépare la mer d'Egypte d'avec » l'Arabique, depuis la ville de Damiète, ſituée » ſur la frontière d'Egypte, juſques au Suès, port » de la mer-rouge ; ce détroit coupé, toute » l'Afrique ſeroit une iſle, là où aujourd'hui » elle eſt péninſule, liée avec l'Aſie par ce dé- » troit ; mais cela eſt plus aiſé en théorique » qu'en pratique ; car ce détroit eſt dans le dé- » ſert d'Egypte, tout couvert de ſable, volant » tantôt plus, tantôt moins, ſelon les vents qui » l'entaſſent & le remuent. Et poſez le cas que » la tranchée ſe pût tirer d'une mer à l'autre, » malgré tous les ſables, ſi eſt-ce que la foſſe » étant faite, en peu de tems elle ſeroit comblée » de ſable ; l'entrepriſe donc en eſt vaine, & le » premier moyen n'a point lieu pour l'accident, » à ſavoir à cauſe des ſables. Ce que conſidé- » rant un des plus anciens rois d'Egypte, nommé » Séſoſtris, lorſqu'il fut conſeillé de joindre les » deux mers, il ſe déporta du premier moyen, » & eut recours au ſecond, le pratiquant à l'en- » droit où le Nil n'eſt diſtant de la mer Arabique » que de 62 milles, revenant à 16 lieues com- » munes. Ariſtotelès, en la fin du premier Livre » des Météores, après lui Strabon, puis Pline, » diſent que ce fut Séſoſtris comme nous avons » dit. Hérodote, plus ancien auteur, le nomme » Pſammitichus, qui régna long-temps après » Séſoſtris. Soit Séſoſtris ou Pſammitichus, il ne » fit qu'entamer la beſogne, & ne la pour- » ſuivit point : comme long-temps après le grand » Darius, fils d'Hydaſpes, roi d'Aſie & d'Egypte, » pourſuivant l'œuvre abandonné par Pſamme- » tichus, n'en vint pas à bout. »

En effet, ſuivant Hérodote, (*l.* 11.) il y avoit dans la plaine d'Egypte un *canal* tiré du Nil au-deſſus de la ville de Bubaſte, & au-deſſous d'une montagne qui alloit du côté de Memphis. Ce *canal* s'étendoit fort loin d'occident en orient, enſuite il rabattoit au midi & ſe rendoit dans la Mer-rouge. Nécus, Nécos, ou Néchas, fils de Pſammitichus, qui régnoit 616 ans avant Jéſus-Chriſt, avoit le premier entrepris cet ouvrage, dans lequel périrent 120,000 mille hommes,

ɔit abandonné ſur la réponſe d'un oracle;
ius, fils d'Hyſtaſpe, roi de Perſe, 521
: Jéſus-Chriſt, l'avoit achevé; il étoit de
ɔurnées de navigation, & deux galères
ıt y paſſer de front.

re attribue auſſi à Nécus l'entrepriſe du
*l.* 1.) mais il ajoute qu'il communiquoit
uchure Péluſienne, c'eſt-à-dire, à la bran-
lus orientale du Nil; que Darius le laiſſa
:, parce que des ingénieurs lui repréſen-
ıe la mer-rouge étant plus haute que
, elle l'inonderoit; & ſelon cet auteur,
ne fut achevé que par Ptolémée-Phi-
(280 ans avant Jéſus-Chriſt). Il dit
ut pour cette raiſon que ce *canal* fut
ınal ou rivière de Ptolémée, & que ce
voit fait bâtir à ſon embouchure dans
ɔuge, une ville qu'il nomma Arſinoé,
d'une ſœur qu'il aimoit, & que l'on
ɔuvrir ou fermer le *canal*, ſelon que cela
ɔeſſaire pour la navigation.

n, en s'accordant pour le reſte avec Hé-
: Diodore, diffère cependant du premier,
'il fait commencer au bourg de Phacuſa
ɔu'Hérodote fait partir de Bubaſte: Stra-
ɔu'il avoit 100 coudées de largeur, &
'ofondeur ſuffiſoit pour de grands vaiſ-
*trabon*, *l. xvii. p.* 805.).

en parlant de ce *canal* qui devoit joindre
mers, dit qu'il fut commencé par Séſoſ-
ſac, qui régnoit en Egypte 970 ans avant
riſt, près de Bubaſte (*l. vi. c.* 29. 33.);
, ſelon lui, entrer dans la Mer-rouge,
*um portum*. Il dit enſuite que Darius y
ıprès Séſoſtris, de même que Ptolémée II
rius, & il ajoute que ce dernier fit con-
:*anal* juſqu'aux fontaines-amères; mais
ı d'y faire travailler, ayant reconnu que
ɔuge étoit plus haute de trois coudées
ɔl de l'Egypte. Ariſtote dit de même,
d'Egypte avoit eſſayé de tirer un *canal*
:-rouge au Nil, lequel auroit été d'une
tilité (*Météor. l.* 1. *c.* 14.); que Sé-
ſſoit pour le premier qui l'eût tenté; &
:r-rouge étant plus haute que l'Egypte,
raiſon pour laquelle Séſoſtris & Darius
bandonné cet ouvrage.

: *canal* ait été conduit juſqu'à la Mer-
eſt ce dont l'autorité de Strabon (*l.* 1 &
: nous permet pas de douter; cet auteur
'oit croire que l'ouvrage avoit été achevé
'oſtris. Quelques-uns ont cru que Mé-
ɔrès la ruine de Troye, étoit entré dans
:, en traverſant un *canal* creuſé dans
qui ſépare la mer Méditerranée de la
e; mais quel que ſoit le prince qui ait
'ouvrage à ſa fin, il eſt bien ſûr qu'il a
né. Strabon, en parlant du *canal* qui
ɔoit, ſelon lui, à Phacuſa, ajoute qu'il
ſe terminoit au golfe Arabique. De plus, du tems de Strabon, les marchands d'Alexandrie trouvèrent une iſſue du Nil dans le golfe Arabique, pour aller de-là dans l'Inde (*Strab. pag.* 804 & 805.). Quand il raconte l'expédition que fit dans l'Arabie Ælius Gallus, le premier gouverneur de l'Egypte pour les Romains, il dit qu'il fit conſtruire des vaiſſeaux à Cléopatris, proche d'un ancien *canal* dérivé du Nil. Or, cette ville de Cléopatris eſt la même qu'Arſinoé. Si donc ce *canal* avoit été conduit juſqu'à Arſinoé, il devoit ſe rendre néceſſairement dans la Mer-rouge. Il n'y a de difficulté que ſur le point où commençoit l'ouverture de ce *canal*; les uns l'ont miſe à l'embouchure Péluſiaque; les autres à Phacuſa ou à Bubaſte. Il eſt conſtant, ſuivant M. l'abbé Brotier, qu'il ne parloit pas de Péluſe, mais du *canal* Péluſiaque à la hauteur de Phacuſa, comme le P. Sicard l'a reconnu ſur les lieux. C'eſt d'après lui que d'Anville a très-bien marqué le commencement & le cours de ce *canal* dans ſa carte d'Egypte.

Ceux qui ſont cités pour avoir mis la main à ce grand ouvrage, ſont Séſoſtris, Pſammiticus, Necus & Darius. Mais ſoit que Ptolémée-Philadelphe, étant venu le dernier, ait effacé la gloire de ſes prédéceſſeurs, ſoit en effet qu'il y ait plus travaillé qu'aucun autre, c'eſt lui principalement qui paſſe pour être l'auteur du *canal* de la Mer-rouge.

Un des obſtacles que l'on trouvoit à la jonction des deux mers, étoit la crainte que l'eau de la mer une fois mêlée avec celle du Nil, qui étoit la ſeule en uſage pour la boiſſon, ne vint à la corrompre (*Pline vi.* 29.). Quant à l'inondation qui pouvoit être cauſée par la hauteur de la Mer-rouge, Strabon aſſure qu'elle ne pouvoit avoir lieu (*l. xvii.*), & que cette crainte étoit chimérique, parce que la Mer-rouge n'étoit point élevée au-deſſus de l'Egypte, comme on le prétendoit. Quelques phyſiciens modernes ont même voulu le prouver par des argumens phyſiques. Tel eſt le P. Fournier (*dans ſon Hydrographie*, 1643. *pag.* 775.), qui obſerve que les eaux de toutes les mers qui communiquent entr'elles ſont de niveau; & Riccioli (*dans ſon Almageſte*, *l.* 1. *pag.* 728.). Archimède l'avoit déjà prouvé; & cela ſeroit vrai ſans exception, ſi d'ailleurs la nature des eaux étoit la même, & ſi les vents, les courans & les marées n'y apportoient pas une différence. Eraſtothène nioit que l'on pût comprendre les mers dans la propoſition générale d'Archimède, ſur le niveau de toutes les eaux du globe, & il ſoutenoit que les eaux du golfe de Corinthe avoient plus d'élévation que celles du port de Cenchrée à l'oppoſite. On a cru que vers l'iſthme de Panama, il y avoit une grande différence de niveau entre la mer Pacifique & le golfe du Mexique, & l'on voit dans le détroit de Gibraltar des courans perpétuels qui annon-

cent le défaut d'équilibre & de niveau ; ainſi la Mer-rouge pourroit être plus élevée que la Méditerranée, par la force des vents généraux de la mer des Indes, & du vent d'eſt qui, ſouflant toujours dans la Zone-Torride, pouſſe les eaux d'orient en occident, & peut les ſoutenir au fond d'un golfe auſſi long, dont l'iſſue eſt auſſi étroite. D'ailleurs la Mer-rouge s'élève quelquefois ſubitement à des hauteurs extraordinaires. Ce fut apparemment pour prévenir cet accident, que Ptolémée-Philadelphe fit conſtruire des eſpèces de digues, par le moyen deſquelles il empêchoit les eaux de ſe porter avec trop d'impétuoſité dans le *canal* ; mais il eût été facile d'ouvrir le *canal* de manière à ne courir aucun riſque. Au reſte, il paroit prouvé que le *canal* avoit été ouvert & conduit juſqu'à la Mer-rouge : pourquoi donc parmi le grand nombre des auteurs qui ont parlé des travaux entrepris pour le *canal* de Ptolemée & de la conſommation de cet ouvrage, ne s'en trouve-t-il aucun qui marque ſi l'exécution de ce projet eut le ſuccès que l'on en attendoit. & ſi réellement il en réſulta un avantage conſidérable pour le commerce ? Voici la manière dont M. le Blond explique ce ſilence.

Tous les auteurs anciens qui ont parlé du *canal* des rois & de celui de Trajan, ne les ayant pas vus eux-mêmes, n'ont point expliqué la manière dont ils avoient été conſtruits : ſi les navires qui y naviguoient avoient pu paſſer dans la Mer-rouge, & de cette mer entrer dans les *canaux* pour venir à Babylone & à Phacuſa ; ſi de ces deux endroits ils avoient pu pareillement paſſer dans le bras droit du Nil, c'eſt-à-dire, dans la branche de ce fleuve qui eſt nommée Bubaſtique, ou Péluſiaque par les auteurs latins, pour deſcendre dans la Méditerranée. On peut avoir eu cet objet en vue, en faiſant conſtruire ces *canaux* ; & c'eût été en effet le moyen de faire de l'Egypte le centre d'un commerce réciproque entre les Indes, l'Afrique & l'Europe, de toutes les productions de ces pays. Mais il s'en faut bien que le ſuccès ait répondu à la haute idée qu'on avoit eue de cette entrepriſe. Si les deux *canaux* ont été effectivement conſtruits & achevés, comme il y a lieu de le croire d'après ce que les anciens en ont dit, il ne paroit pas que la navigation y ait été jamais bien établie. Sans doute que pluſieurs cauſes imprévues l'ont rendue, ſi-non impraticable, au moins aſſez difficile pour avoir formé des obſtacles à l'importation & à l'exportation des marchandiſes étrangères par cette voie. Puiſque les auteurs ne font aucune mention de la réuſſite ni des avantages que l'Egypte en auroit retirés, on peut inférer de leur ſilence ſur une matière auſſi

d'autres, qui employent des ſtades égyptiens ; la largeur, ſuivant Strabon, étoit de cent coudées, qui font 171 pieds de France. Quant à la profondeur, Strabon ne dit pas de combien elle étoit, mais ſeulement qu'elle étoit ſuffiſante pour des navires μακροφόρα. Mais cette expreſſion répond à celle dont nous nous ſervons, en diſant un navire de grand port. C'eſt comme ſi l'on diſoit un navire qui eſt d'une grande capacité, & qui peut porter une très-grande quantité de marchandiſes de grand volume & de grand poids. Ainſi cette indication ne préſente que des idées vagues, & qui ont trompé ceux qui ont voulu s'en ſervir pour conjecturer la profondeur du *canal* ; tandis que Pline la déſigne expreſſément, en diſant que Ptolémée fit faire un *canal* de cent pieds de largeur & de quarante pieds de profondeur : *Ptolemæus duxit foſſam latitudine pedum centum, altitudine XL.* (*Pline VI.* 29.). Dans la relation que l'amiral portugais, Jean de Caſtro, a donnée de ſon voyage à la Mer-rouge, en 1540, on lit que ce *canal* avoit été commencé à la profondeur de trente pieds. Il n'eſt pas aiſé d'eſtimer quelle étoit la pente du *canal*, depuis ſon commencement juſqu'à ſon débouché à la mer. Il paſſoit par des lieux hauts & bas, & par des marais d'eau ſalée où ſa profondeur devoit être inégale, mais toujours aſſez grande pour des navires qui tiroient dix à douze pieds d'eau ; ſa pente, dans tout ſon cours, devoit être auſſi proportionnée à ſa longueur, qui étoit de mille ſtades ou trente lieues. Il falloit encore que la hauteur de ſon embouchure fût proportionnée à celle des eaux de la mer, dans le tems des hautes marées, à l'endroit où le *canal* aboutiſſoit. Il étoit trop large pour déboucher par toute ſa largeur de 150 pieds, & il y a tout lieu de croire qu'il avoit été retréci à ſon extrémité, & dirigé de façon qu'en cet endroit les eaux de la Mer-rouge n'étoient jamais plus hautes que celles du *canal*, afin que quand les uns & les autres ſe trouvoient à-peu-près à la même hauteur, les navires puſſent paſſer du *canal* dans la mer, & de la mer dans le *canal*.

Suivant Strabon, après que Ptolémée eut fait achever le *canal* dont le commencement étoit à Phacuſa, les rois ſes ſucceſſeurs le faiſoient ouvrir & fermer à volonté : on le débouchoit lorſqu'il vouloit aller ſur la mer, & qu'il pouvoit le faire ſans danger. Ces opérations d'ouvrir & de fermer le *canal*, ne pouvoient guères ſe faire autrement que par des digues qu'on abattoit & qu'on refermoit enſuite, l'une au bord du bras du fleuve d'où l'eau tomboit dans le *canal*, & l'autre à ſa ſortie dans la Mer-

Strabon, parlant de la même ville d'Arſinoé où aboutiſſoit le *canal* des Rois, la met pareillement auprès d'Héroopolis. La ſituation de ces deux villes n'a été fixée de cette manière, par ces deux auteurs, que ſur ce qui leur en avoit été rapporté par des gens bien inſtruits; ils avoient appris ces circonſtances dans des voyages qu'ils avoient faits en Egypte, ſans s'arrêter à viſiter eux-mêmes les deux *canaux* & à en ſuivre le cours, pour en prendre les dimenſions & marquer les lieux par où ils paſſoient; mais ce qu'ils ont dit de la poſition des deux villes & des *canaux* qui y aboutiſſoient, a fait trouver à des auteurs modernes, des difficultés pour les concilier ſur ce point. En effet, en mettant, comme ils le font, l'extrémité du *canal* des Rois à Arſinoé, & celle du *canal* de Trajan à Héroopolis, qui étoit ſituée au-deſſus d'Arſinoé, il falloit que le *canal* de Trajan traverſât celui des Rois pour aller à Héroopolis, ce qui n'étoit pas pratiquable. Pour lever la difficulté, quelques-uns ont jugé que quand Trajan fit conſtruire ſon *canal*, celui des Rois pouvoit bien avoir été dégradé, rempli de ſable, & qu'en ce cas, rien n'auroit empêché de le faire traverſer par le nouveau *canal*. Il paroît à M. le Blond que cette explication peut être admiſe. D'autres ont ſuppoſé qu'au tems de Trajan, des deux villes d'Héroopolis & d'Arſinoé, il s'en étoit formé une ſeule, à laquelle les uns donnoient le nom d'Arſinoé, & les autres celui d'Héroopolis, & que cette ville eſt aujourd'hui Suès. Mais ſi l'on en croit d'Anville, Ptolémée s'eſt trompé en faiſant aboutir le *canal* de Trajan à cette Héroopolis, qu'il place au fond du golfe arabique. D'Anville a reculé cette ville d'Héroopolis plus au nord, d'après les conjectures tirées de Joſeph & de l'itinéraire d'Antonin, dans un lieu appelé Pithom, duquel il eſt fait mention dans l'écriture, près des lacs amers, 56 milles au nord de la mer-rouge & d'Arſinoé, ou Cléopatris, à 40 milles de Babylone en droite ligne, & à 25 milles au midi de Phacuſa. En faiſant ainſi deſcendre le *canal* de Trajan, il le fait entrer dans le *canal* des Rois, de ſorte que dès cet endroit les deux *canaux* n'en forment plus qu'un, qui va enſuite tomber dans la Mer-rouge. M. Oberlin propoſe ſes objections contre les motifs de ce déplacement, après quoi il rapporte les deux opinions à-peu-près en ces termes: « Ceux qui admettent trois *canaux*, diſtinguent d'abord celui de Darius, tiré des montagnes de Memphis, 7 à 8 milles au-deſſus de Babylone juſqu'à Patumos, & de-là vers le midi, juſqu'à la Mer-rouge; il ne ſe trouve repréſenté dans aucun Auteur, quoiqu'il ſoit fort-bien décrit par Hérodote; on l'a confondu avec celui de Ptolémée & de Trajan, quoiqu'il en paroiſſe fort différent; les montagnes dont ce *canal* devoit ſuivre la chaîne, ſe voyent très-bien dans la carte de Pocok & dans celle de d'Anville: les quatre journées de chemin qu'*Hérodote* donne à ce *canal*, occupent environ un degré & demi ſur la carte, ou 85 milles toiſes. »

Le ſecond *canal* eſt celui de Ptolémée, qui alloit de Phacuſa aux fontaines amères, & qu'on prend pour le lac Sheil, & de-là à la Mer-rouge vers Suès ou Arſinoé. Ce *canal* paroît avoir été comblé vers la fin du règne des Ptolémées, voilà pourquoi Cléopâtre ſongeoit à faire tranſporter ſes vaiſſeaux par terre, au travers de l'iſthme. (*Plut. in Anton. Dio Caſſ. l.* 51.) Ce *canal* eſt repréſenté ſous le nom des Ptolémées par Ortélius, Cluvier, Cellarius, Koehler, &c.

Le troiſième *canal* eſt celui de Trajan ou d'Hadrien, qui alloit de Babylone ou du Caire par Héroopolis, juſqu'à la Mer-rouge; il eſt difficile de ſavoir s'il alloit directement au levant, ou ſi c'étoit un rétabliſſement du *canal* de Darius ou celui de Ptolémée; les auteurs cités plus haut croyent qu'il alloit droit à la Mer-rouge: la carte de Pocock préſente en effet une chaîne de montagnes dans cette direction; mais il eſt plus facile de croire que c'étoit l'ancien *canal*. (*M. Oberlin, p.* 46.)

Mais au-lieu de mettre Héroopolis ſur la mer-rouge, d'Anville, qui la déplace, croit que Darius fit creuſer le *canal* qui va aujourd'hui du Nil par Babylone, vers Pharbæthum ou Belbeis, & qu'on appelle Khalitz-Abu-Meneggi, & qu'il le porta ſinon à la Mer-rouge, du moins juſqu'à Patumos ou Héroopolis, & aux lacs amers. Ptolémée tira enſuite une autre branche un peu plus bas vers Phacuſa, qui amena les eaux du Nil dans le *canal* de Darius, juſqu'à Héroopolis, & de-là juſqu'à Arſinoé ſur la Mer-rouge. M. Oberlin n'entreprend pas de décider entre ces deux avis; nous imiterons ſon exemple. On voit ce *canal* de 80 milles de long, ſur la carte d'Egypte ancienne, dans la Géographie ancienne de d'Anville. V. Huet, *dans ſon Commentaire ſur la navigation de Salomon, c.* 1. *art.* 6. *l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences de* 1702. *Le ſeptième tome des Lettres Edifiantes, où ſe trouve une Lettre du P. Sicart, du* 2 *Juin* 1723. *Rollin, Hiſt. anc. t.* 1. *M. l'Abbé Brottier, dans ſa nouvelle édition de Tacite, t.* V. *pag.* 221. & 424. *L'Hiſt. générale des Voyages, tome* 11. *in*-12. *M. Oberlin, pag.* 39. *& ſuiv.*

A peine reſte-t-il actuellement des veſtiges de cette ancienne communication des deux mers; & le commerce de l'Egypte à la Mer-rouge ne ſe fait plus que par terre. Cependant Omar ayant conquis la Perſe, la Syrie, l'Egypte vers l'an 640, & voulant envoyer des bleds d'Egypte à Médine, où il y avoit une famine, ſon général Amri fit tirer un *canal* depuis le Nil juſqu'à la Mer-rouge, au port de Colzume, ou *Cly ſma* des anciens (*Elmacin, Hiſt. des Sarraſins, l.* I, *c.* 3.). Il ſemble qu'on en voit des veſtiges dans Pococke, qui

repréſente un *canal* dans la vallée Derb-Towerick, entre les monts Attaka & Gewobée. D'Anville appelle ce vallon Tibeh, & les montagnes Eutaca & Kuaib : les auteurs anglois de l'hiſtoire univerſelle penſent que ce fut l'ancien *canal* d'Hadrien, que Amri fit réparer ( Le Beau, *hiſt. du Bas-Empire*, *t. xi*, *p.* 491 ). La communication de la Mer méditerranée avec la Mer rouge a été encore projettée par les Turcs : « De même en prit, dit » Scaliger, *p.* 542, au Grand-Turc, qui ayant » ſubjugué l'Egypte, tué Tomonbaic, dernier Sou- » dan d'Egypte, avoit eu fantaiſie de pourſuivre » cette entrepriſe. Meſmes Sultan, fils d'Amurat, » aujourd'hui régnant, eſt après pour l'examiner, » comme l'on dit : nous verrons ce qu'il fera. Il » n'y a rien qui l'excuſe de la pourſuivre, s'il l'a » entrepris, vû ſa puiſſance & ſes moyens : s'il le » fait, comme il le peut, il n'y a doute qu'il ne » ſe rende maître des Indes, chaſſe les Portugais » de leur commerce, & les rois Mahométans & » Idolâtres de leurs royaumes ». D'Anville, dans ſes mémoires ſur l'Egypte, dit que l'Ambaſſadeur Turc lui avoit aſſuré qu'on y ſongeoit encore ; & Haly-Bey, qui, dans ſes dernières années, s'étoit emparé de l'Egypte, avoit le même deſſein : rien ne ſeroit en effet plus digne d'exciter l'émulation du prince & de ſes ſujets, que d'ouvrir à toute l'Europe un paſſage ſi court & ſi commode vers les Indes, & de réunir par le commerce des pays auſſi étrangers les uns aux autres que l'Arabie & l'Italie, quoique très-voiſins, eu égard à leur ſituation. M. Tacon de Bacon, d'Oyonnax en Bugey, qui avoit toute la confiance d'Haly-Bey, pouvoit bien avoir contribué à lui inſpirer cette émulation. M. le Baron de Tott avoit fait auſſi un travail à ce ſujet par ordre du dernier Sultan.

CANAL DE LA HAUTE EGYPTE. Outre les *canaux* dont on a parlé, il y en avoit encore pluſieurs autres en Egypte, que la ſéchereſſe du terrein & la commodité des tranſports avoient fait creuſer par ce peuple induſtrieux. Un des plus conſidérables eſt le Lycus, ou le *canal* d'Abouhomar dans la haute Egypte : ce *canal* avoit vingt-cinq à trente pas de large. Il conſerve encore des marques d'une grande antiquité. Strabon en fait mention dans ſa Géographie ( *l. xvii*, *p.* 803 ). On trouve de l'eau dans pluſieurs endroits de ſon lit pendant toute l'année. Ce *canal* ſort du Nil au Nord de *Dioſpolis parva*, maintenant *Hou*, baigne les murs de l'ancienne *Abydus*, aujourd'hui *Araba*, paſſe auprès de Lycopolis, aujourd'hui Siouth, & aboutit au baſſin du Sultan, près de Manſelouth. Ce *canal*, comme l'on voit, finiſſoit vers l'endroit où commençoit le célèbre *canal* de Joſephe : le P. Sicard en a très-bien reconnu le cours ; mais M. l'Abbé Brottier le croit déplacé dans la carte de M. d'Anville.

CANAL DE LA CHERSONÈSE. Seleucus Nicanor avoit formé le projet de joindre la mer Caſpienne avec la Mer-noire, lorſqu'il fut aſſaſſiné par Ptolémée Ceraunus ( *Plin. vi.* 12. ). Sélim II, empereur des Turcs, eut la même idée, & voulut joindre l'Araxe avec quelque fleuve de la Colchide ; mais on ne ſait rien de poſitif ſur l'entrepriſe de Ptolémée : ainſi nous nous bornerons pour la Mer-noire au *canal* de la Cherſonèſe Taurique, au rapport de Lucien. ( Toxar ). Cela rendit ces peuples commerçans ; ils faiſoient preſque tout le commerce de la Mer-noire ; & quoique du temps de Pline la Cherſonèſe Taurique, aujourd'hui la Crimée, ne fût pas trop connue du côté du nord ( *l. ii*, *c.* 67. ), & que l'on ignorat ſi les Palus-Méotides, ou la mer d'Azof étoient un golfe de la Mer-noire, ces Palus ne laiſſèrent pas de fournir par la ſuite aux Cherſonites une branche de commerce importante avec les Indes. Les marchandiſes leur venoient d'Aſtracan ( ſuivant M. Huet, *Comm. & Navig. des Anc.* ) par des caravannes ; elles y étoient apportées par la mer Caſpienne, qui les recevoit des Indes par le fleuve Oxus : quoique les Tartares ne conſommaſſent pas beaucoup d'épiceries & d'aromates, il s'en faiſoit néanmoins un grand débit à Caſa & à Tana.

Ces relations de la Cherſonèſe Taurique, à l'orient & à l'occident, firent deſirer entre les Palus-Méotides & le Pont-Euxin, ou la Mer-noire, une communication qui, en épargnant le tour de la Cherſonèſe, qui a 120 milles de longueur, facilitât la navigation & le tranſport des marchandiſes. Cette communication fut en effet établie, ſelon le témoignage de Pline ( *l.* IV, *c.* 12, *p.* 217 du P. Hardouin ) : *Sinus Carcinites appellatur ; flumen Pacyris ; oppida Naubarum, Carcine ; à tergo lacus Buges foſſu emiſſus in mare.* Ce paſſage indique aſſez le lieu où le *canal* fut creuſé : cependant comme l'on a publié des obſervations géographiques concernant ce pays, & qu'elles ne paroiſſent pas s'accorder avec le témoignage de Pline, M. le Blond a cru devoir entrer à cet égard dans quelque examen.

M. Peiſſonel, conſul de France auprès du Khan, dans ſes obſervations géographiques & hiſtoriques ( *p.* 100 ), obſerve que Ptolomée a placé après *Parthenium*, en allant d'orient en occident, le long de la côte occidentale du Palus-Méotide, les villes d'*Heracleum* & de *Zenonis Cherſoneſus*. Mais, dit-il, ce géographe, le ſeul qui faſſe mention de ces deux villes, pourroit bien s'être trompé au ſujet de cette Cherſonèſe de Zénon. Je crois que ce n'étoit point une ville, mais réellement une Cherſonèſe ; & je ne doute pas que ce ne fût cette langue de terre extrêmement longue & étroite qui s'avance du ſud au nord, entre la mer de Zabache & la Mer-pourrie, juſqu'au niveau de l'iſthme de Precop : les Tartares l'appellent aujourd'hui Zeniské, ce qui eſt viſiblement une abréviation du mot *Zenonius Cherſoneſus*. Dans cette hypothèſe, la ville d'Héracleum devoit ſe trouver où eſt à-préſent le fort de Ribas, à

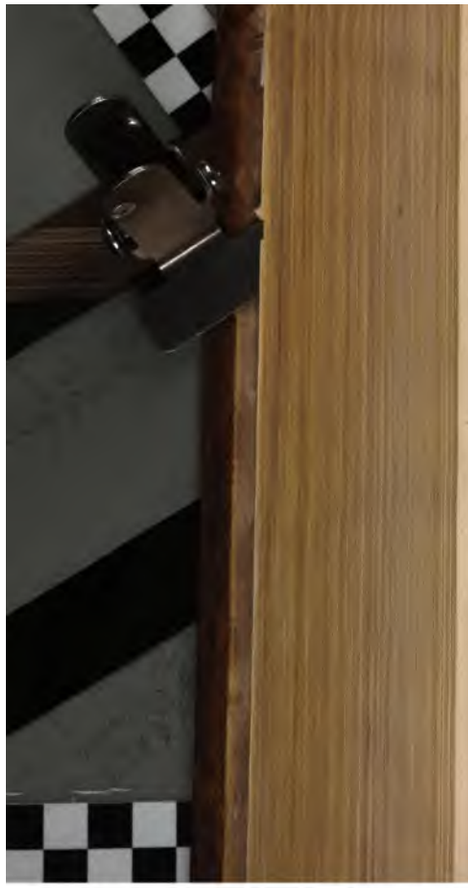



l'entrée de cette petite preſqu'île. La Mer-pourrie eſt inconteſtablement le lac Byce de Ptolomée, βύκη, & le Bugès de Pline, qui eſt joint au Palus Méotide (comme dit très-bien cet auteur), par un *canal* ou un foſſé. Cette mer avoit déjà, du tems de Strabon, le même nom qu'elle porte aujourd'hui : cet ancien géographe l'appelle Σαπρὰ λίμνη, ou l'étang pourri ; il lui donne une etendue de 4000 ſtades, qui embarraſſe avec raiſon Cellarius, & lui fait penſer que Strabon a voulu parler de tout le Palus-Méotide, auquel cette mer eſt jointe par un *canal*.

Par cette deſcription, M. Peyſſonel fait entendre que le *canal* dont parle Pline a été creuſé dans quelqu'endroit de la preſqu'île nommée *Zenonis Cherſoneſus*, & peut-être même dans ſon iſthme, où eſt placé maintenant le fort de Ribat. On ne peut cependant le conclure du paſſage de Pline. Il eſt plus naturel de croire que cette communication du lac Bugès avec la mer a été pratiquée dans l'iſthme qui joint la Cherſonèſe Taurique au continent. 1°. Le terme *Mare* dont ſe ſert Pline, convient beaucoup mieux au Pont-Euxin, qui en effet eſt une mer, qu'au Palus-Meotide, qui n'a jamais été nommé que *Palus* par les anciens. 2°. Conſtantin Porphirogénete, dans la deſcription qu'il fait de la Cherſonèſe Taurique (*de adminiſtr. Imperii*), après avoir commencé par le golfe nommé dans l'antiquité *ſinus carcinites*, & que l'on devroit nommer maintenant *Nécropyle*, plutôt que Nigropoli, fait le tour de la preſqu'île ; & après avoir parlé des Palus-Méotides, il finit ſa deſcription en diſant que le golfe de ces Palus s'avance juſqu'au lieu nommé τὰ πηχεῶλα, peu éloigné du Dnieper, & que là il ſe joignoit à la mer ; car, ajoute-t-il, les anciens paſſoient la mer par un *canal* creuſé au milieu de l'iſthme.

3°. Le nom de Taphros ou Taphra qui veut dire foſſé, & qui a été donné au lieu que l'on appelle aujourd'hui Orkapi ou Precop, eſt une preuve ſubſiſtante que l'on avoit anciennement pratiqué un *canal* dans cette partie : *Quod inter paludem & ſinum eſt Taphræ nominatur*, dit Mela (*l. II, c. 1*). Il ſeroit difficile de marquer la véritable époque de cette entrepriſe : le mot de Taphra, qui eſt dans Pline, fait voir que le *canal* avoit été creuſé avant lui ; mais Conſtantin Porphirogénète nous apprend qu'il avoit été comblé, & que de ſon temps il étoit couvert d'une forêt. 4°. La forme de la Cherſonèſe Taurique, preſque ſemblable à celle du Péloponèſe, ſuivant Strabon (*l. VII, p. 310*), ſon iſthme qui étoit à-peu-près de la même largeur que celui de Corinthe, la commodité de la navigation, qui réſulteroit d'un *canal* creuſé [illegible] propre à déſigner le travail des hommes, pour joindre aux Palus-Méotides un lac qui y communiquoit déjà naturellement à la pointe de la preſqu'île, nommée *Zenonis Cherſoneſus*. De plus, quand Pline, en donnant la poſition de Carcine, dit que du côté oppoſé eſt le lac Bugès que l'on a joint à la mer par un *canal*, il fait aſſez entendre que c'eſt dans l'iſthme voiſin que ce *canal* a été ouvert.

CANAL D'HYPANIS. Le même auteur fait auſſi mention d'un autre *canal* artificiel, par lequel on avoit conduit le fleuve Hypanis dans le lac Bugès ; tandis que, d'un autre côté, il ſe déchargeoit, ſuivant ſon cours naturel, dans un golfe des Palus Méotides : *Hypanis per Nomadas & Hylæos fluit manufacto alveo in Bugem, naturali in Coretum*, *l. IV. pag.* 217. Il ne nous apprend ni par qui ce conduit a été fait, ni pour quelle raiſon. C'eſt apparemment de ce *canal* fait de mains d'hommes que Strabon dit : « Pharnace, après l'avoir fait nétoyer, fit couler l'Hypanis par le pays des peuples nommés *Dandarii*, & il arroſa leurs terres (*l. XI. p.* 495.). »

CANAL DE THRACE. En continuant en Europe la route d'orient en occident, on trouve ſur la partie ſeptentrionale de la carte de Grèce, par Deliſle, un *canal* dans la Thrace, qui peut bien avoir été navigable ; il partoit de la rive droite du *Paniſus*, vers l'endroit où ce fleuve ſe recourbe, & alloit ſe rendre dans le pont Euxin, un peu au-deſſus de Meſſembrie. On ne voit pas trop quel étoit ſon uſage, puiſque le Paniſus ſe rendoit dans la même mer, à une diſtance qui n'étoit pas bien conſidérable ; peut-être étoit-ce pour abréger de quelques lieues la navigation de ce fleuve. M. le Blond en fait mention ſur la foi de M. Deliſle, qui n'a point cité ſes autorités à cet égard.

CANAL DU MONT ATHOS. On regarde comme une entrepriſe d'oſtentation, celle de Xerxès qui ſépara le mont Athos du continent de la Macédoine, pour étonner la Grèce, autant que pour faire paſſer ſes vaiſſeaux & éviter les dangers de la navigation autour de cette péninſule. Cette montagne formoit, avec le terrein des environs, une preſqu'iſle, qui faiſoit autrefois une partie de la Chalcidique. Pline (*IV. 10.*) lui donne 150 milles de tour, & 75 milles d'avance dans la mer : l'iſthme avoit 12 ſtades ou douze cens toiſes. Xerxès ſe propoſa de le couper, en renfermant dans une iſle des villes qui étoient jointes au continent. Ces villes étoient [illegible]

& nous en avons même cité quelques-uns. D'ailleurs, quels ſont les rochers en état de réſiſter au courage & au nombre des travailleurs? La réponſe de l'oracle pouvoit bien être un prétexte, mais elle n'étoit pas une raiſon ſolide; il falloit qu'il y eût quelqu'autre cauſe.

Le premier qui en forma le projet fut Périandre, 576 ans avant l'ère-chrétienne (*Diog. Laerce, l. 1. c. 7. n°. 6.*). Démétrius Foliorcète, roi de Macédoine, trois ſiècles après, eſſaya de faire véritablement une iſle du Péloponèſe. Il étoit bien capable de réuſſir dans cette entrepriſe; mais il éprouva des revers, & d'ailleurs il trouva dans la volupté un obſtacle plus invincible que la dureté des rochers (*Plutar. in Demetr. Strabo, l. 1. p. 54.*). Plutarque nous apprend la foibleſſe qu'il eut pour Lamia, ſa maîtreſſe, qui fut ſurnommée *Hélépolis*, du nom d'une machine qui ſervoit à renverſer des murailles. Cette courtiſane avoit ſi bien ſçu captiver l'eſprit de Démétrius, qu'il fut détourné par ſon amour de l'exécution des grands projets qu'il auroit pu former.

Jules-Céſar eut le même projet, comme le dit Suétone (*in Cæſar. c. 44.*); mais il eut toujours trop d'occupations pour réaliſer cette entrepriſe, & peut-être n'en avoit-il eu que l'idée. Caïus Caligula y penſa également; mais il ſe propoſoit ſouvent de grands ouvrages, ſans qu'il paſſât juſqu'à l'exécution, & il ſe contenta ſeulement d'envoyer lever le plan de l'iſthme (*Suet. in Calig. c. 21. Plin. IV. 4.*). Néron ayant fait un voyage en Achaïe pour diſputer les prix, ne vouloit point revenir en Italie ſans avoir paſſé l'iſthme de Corinthe. Il en témoigna une ſi grande envie, qu'il y employa toute ſon armée, & particulièrement les ſoldats de la garde Prétorienne, qu'il excita vivement par un diſcours qu'il leur fit à ce ſujet (*Suet. in Ner. c. XIX.*), & même par ſon exemple. Suivez-moi, leur dit-il, camarades; s'étant ſaiſi lui-même d'une bêche, il chargea de la terre ſur ſes épaules pour déblayer; ce qui fit une telle impreſſion ſur les ſoldats, que chacun s'empreſſa de ſuivre l'exemple de l'empereur. Mais bientôt la peur s'empara des eſprits; parce que, diſoit-on, l'on entendoit ſous terre des gémiſſemens & des cris horribles: Néron accourut pour reprocher à ſes gens leur puſillanimité, & il reprit la bêche pour creuſer encore lui-même. Au bout de deux mois & demi il y avoit déjà plus de 400 toiſes de creuſées d'un côté, & quelque choſe de l'autre; mais il y avoit 3400 toiſes à percer, & Néron finit par abandonner ſon projet, ſoit qu'il fût rappelé par d'autres affaires, comme le dit l'hiſtorien Dion, ſoit qu'on lui eût fait craindre de ſubmerger toute l'iſle d'Egine, comme le rapporte Philoſtrate (*Philoſtr. vit. Apollon. l. IV. c. 8. & 24. vit. Her. Sophiſta.*).

Enfin Hérodes Atticus voulut auſſi entreprendre ce grand ouvrage; mais il n'en retira que les louanges dûes à ſa bonne volonté, & cette difficulté inſurmontable donna lieu au proverbe ſi connu: *iſthmum fodere* (Lucian. Joſephus, *de Bell. Jud. l. 3. c. 36. Cluverius, introd. ad Geog. p. 409.*).

Près de Corinthe eſt un village appelé *Hexmilia*, parce que l'iſthme a ſix milles de largeur en ce lieu. C'eſt là que Wheler dit avoir remarqué la place où l'on avoit autrefois commencé à creuſer ce *canal* (*Voyages, t. II. p. 243.*).

CANAL DE LEUCADE. La preſqu'iſle de Leucade, ſituée dans la mer d'Ionie, ſur la côte d'Acarnanie, avoit, ſelon Pline, 87 milles de circuit. Elle étoit célèbre par le rocher d'où ſe précipitoient dans la mer les amans malheureux, pour recouvrer, en ceſſant d'aimer, la tranquillité qu'ils avoient perdue. Cette preſqu'iſle de Leucade étoit jointe au continent, comme on le voit dans Homère (*Odyſſée Ω. 376.*); mais elle devint une iſle après qu'une Colonie de Corinthiens, envoyée par Cypſelus & Gargaſus, tyrans de Corinthe, fût venue s'établir ſur la côte d'Acarnanie, & eût coupé l'iſthme qui joignoit le territoire de Leucade au continent (*Strabon, lib. X. p. 311. 312. Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. VII. p. 250.*). Cependant Pline ſemble faire entendre qu'elle avoit été ſéparée de la terre ferme par un coup de mer (*l. IV. c. 92.*). Mais ailleurs il adopte le ſentiment général des hiſtoriens & des géographes, qui attribuent cette ſéparation au travail des hommes (*l. IV. c. 1.*).

Thucydide (*l. III.*) nous apprend qu'elle étoit encore une preſqu'iſle de ſon tems. On infère d'un autre paſſage du même auteur, que la ville appelée Leucas étoit ſituée dans l'iſthme. Tite-Live eſt un des écrivains qui ait donné le plus grand détail ſur Leucade, & le *canal* qu'on y avoit creuſé. *Leucadia nunc inſula, & vadoſo freto, quod perfoſſum manu eſt, ab Acarnania diviſa: tum peninſula erat, occidentis regione arctis faucibus cohærens Acarnaniæ. Quingentos fermè paſſus longa fauces erant; latæ aud amplius centum & viginti. In his anguſtiis Leucas poſita eſt, colli adplicata verſo in orientem & Acarnaniam. Ima urbis plana ſunt, jacentia ad mare, quo Leucadia ab Acarnaniæ dividitur.* L. XXXIII. c. 17.

Scymnus de Chio, dans la deſcription qu'il en donne (*in Periegeſi*) en parlant de l'Acarnanie & de la ville de Leucas bâtie par les Corinthiens, la met déjà au nombre des iſles.

Ce furent eux en effet qui firent une iſle de ce pays, en coupant l'iſthme qui formoit la preſqu'iſle, dit Strabon (*l. X. p. 311.*). Ils tranſportèrent près du *canal* qu'ils creuſèrent, la ville Néricos, qui étoit à l'autre bout de l'iſle ſur le bord de la mer, & donnèrent à cette nouvelle ville le nom de Leucade, qui étoit celui de la petite contrée, & qui lui fut conſervé lorſqu'on en fit une iſle. Dodwel (*de Peripl. Scylac. p. 53.*) croit que cet iſthme fut coupé lor-

ains ſéqueſtrèrent de la juriſdiction de
nie, le pays de Leucade, l'an de Rome,
arron, 585. Perſée fut vaincu par les
s, malgré les Acarnaniens qui ſoutenoient
e; il convenoit alors aux habitans de la
lle qui venoient d'être détachés des Acar-
, de ſe retrancher par ce foſſé contre leurs
maîtres. Mais il eſt plus naturel de croire
it Strabon, que ce furent les Corinthiens
par Cypſelus qui en firent une iſle. Quoi-
ſoit, Ovide dit auſſi qu'après avoir été
a cortinent, elle étoit de ſon tems bai-
la mer.

*ada continuam veteres habuere coloni,*
*freta circumeunt.*

Métam. XV. 289.

s, en parlant de Leucade, dit: *Leucas*
*a aliis erat Leucadia* (*l. IV. c. 11.*). Selon
lle fut détachée du continent par les ha-
& il y avoit un lieu ſur le bord du *canal*
voit creuſé, qui en avoit été appelé
ss: *Excipit Leucadium littus promonto-*
*ucates, dein ſinus ac Leucadia ipſa penin-*
*ndam* Neritis *appellata, opere accolarum*
*à continenti, ac reddita ventorum flatu*
*n arena accumulantium, qui locus voca-*
*y&os ſtadiorum longitudine trium* (Pline
Les ſables que le vent portoit dans ce
n rendirent la navigation difficile, & l'on
gé, au rapport d'Arrian, d'y enfoncer
x pour diriger la route des vaiſſeaux.

que le *canal* fût devenu plus étroit par
, cependant il ne fut pas comblé, comme
ne, ou bien il a été recreuſé dans la ſuite;
encore navigable, comme nous l'appre-
Wheler (*t. I. p. 62.*). « Les Grecs, dit-il,
: encore Leucada l'ancienne iſle de Leu-
r ils n'appellent proprement Sainte-Maure
rtereſſe, à cauſe d'un couvent de ce nom
là du tems des Vénitiens. Nous fûmes
à cauſe du mauvais tems, de toucher
: de cette iſle appelé *Climeno*, qui eſt le
de tous, ayant bon fond. De-là il nous
: d'aller voir la forteresſe, & nous prîmes
effet une barque appelée Monoxylon.
yageâmes quatre ou cinq heures dans un
oit qui la ſépare de la terre ferme. Stra-
qu'elle y a été autrefois attachée, & que
ıſa ce détroit pour la ſéparer; ce qui
vraiſemblable, car à l'endroit le plus
l'y a pas plus de cinquante pas de trajet,
ou quatre pieds d'eau ſeulement par-tout.
n cet endroit le plus étroit qu'étoit la ville
ıde, ſituée ſur une éminence à une demi-
la mer, & dont on voit encore quelques
port étoit preſque tout le *canal*, ſur-
s les lieux où il y avoit aſſez d'eau. Or-
telius & Ferrari ſe trompent, continue Wheler,
quand ils croyent que Sainte-Maure eſt encore
dans la même place que cette ville; ils n'ont pas
été ſur les lieux pour voir que Sainte-Maure eſt
trois milles au-delà dans le milieu du *canal*, large
d'une lieue en cet endroit. La forteresſe eſt bonne
& flanquée de quelques baſtions; mais ce qui
la rend conſidérable, c'eſt qu'on ne peut y aller
ni par terre ni par mer, que dans ces monoxyles
ou petits bateaux qui ne prennent pas plus d'un
pied d'eau. Elle eſt ſéparée, par un foſſé de trente
ou quarante pieds, de deux autres petites iſles
qui ſont comme les fauxbourgs de la forteresſe,
& qui ſont habitées par des Turcs & par des
Grecs. »

Si ce *canal* fut jamais navigable pour de grands
vaiſſeaux, ce ne fut que peu de tems après qu'il
eut été creuſé; car il paroît, par le témoignage
de Pline, qu'il étoit expoſé à être rempli par les
ſables que le vent y apportoit; & Wheler nous
apprend que de ſon tems, il n'y avoit pas plus
de trois ou quatre pieds d'eau.

CANAUX DU PÔ. Quoique l'Italie fût coupée
en tout ſens par un grand nombre de fleuves &
de rivières, ce pays nous fournit néanmoins
beaucoup de *canaux* artificiels; ceux que l'on
creuſa, par exemple, aux environs du Pô, avoient
la plupart le même objet que ceux qui étoient tirés
dans la partie du Delta en Egypte.

Le Pô prend ſa ſource au mont Véſule, une
des plus hautes montagnes des Alpes. Suivant la
deſcription de Pline, ſes eaux s'augmentent con-
ſidérablement vers la canicule par la fonte des
neiges; & après avoir reçu dans l'eſpace de ſon
cours environ trente rivières, il ſe rend dans la
mer Adriatique. Il étoit profond & rapide à cauſe
de la force de ſes eaux, quoiqu'on l'eût affoibli
par pluſieurs dérivations entre Ravenne & *Alti-*
*num*; & comme à l'endroit de ſon embouchure
il ſe répandoit fort au large par ſept bouches
différentes, on appeloit cet endroit les Sept-
Mers.

Il paroît qu'originairement le Pô ne ſe rendoit
dans la mer que par deux branches, qui, au
rapport de Polybe, étoient celles que l'on ap-
peloit Padua & Olana. Le fleuve couloit dans un
ſeul lit, juſqu'aux pays des peuples nommés
*Trigaboli*. Il ſe ſéparoit là en deux branches. Les
vaiſſeaux remontoient le fleuve par la branche
nommée *Olana*, juſqu'à deux cens cinquante
milles (*Polybe, l. II.*) des autres branches; plu-
ſieurs ont pu ſe former naturellement, & quel-
ques unes ont été formées de mains d'hommes:
Pline nous en donne le nombre (*l. III. c. 16.*).
Après le *canal* qui conduiſoit à Ravenne, il place
l'embouchure nommée *Vatrenus*, qui, dit-il,
avoit la capacité d'un port, & par laquelle l'em-
pereur Claude entra dans la ville d'Adria après
ſon expédition dans la Grande-Bretagne. *Proxi-*

*mum indè oſtium magnitudinem portûs habet, qui Vatrenus dicitur, quo Claudius Cæſar è Britanniâ triumphans, pragrandi illâ domo veriùs quam nave intravit Adriam.* Il nomme la bouche ſuivante *Capraſia*, enſuite celle de *Sagis*, puis celle de *Volane*, qui s'appeloit *Olane* auparavant. Ce ſont les Etruſques, ajoute-t-il, qui ont creuſé ces *canaux*, depuis la branche que l'on nomme *Sagis* (incluſivement), & qui, pour diminuer la rapidité du fleuve, en ont fait des dérivations au milieu des marais voiſins. Ainſi le témoignage de Pline juſtifie le paſſage de Polybe; car ſi l'on excepte les *canaux* creuſés, ſelon le premier, par les Etruſques, il ne reſtera plus de branches naturelles du Pô que celles que lui donne Polybe, c'eſt-à-dire, *Padua*, qui eſt la *Paduſa* de Pline, & *Volane* ou *Olane*. Mais, outre cela, on avoit tiré du Pô, au-deſſus de l'endroit où il ſe diviſe en deux branches, un grand *canal* nommé *Foſſa Philiſtina*, & qui ſe ſéparoit en deux autres *canaux* par leſquels il étoit conduit dans la mer. Celui qui étoit le plus au nord s'appeloit *Foſſiones Philiſtinæ*, & le plus méridional étoit connu ſous le nom de *Foſſa Carbonaria*. L'*Atheſis* & le *Togiſonus* ſe joignoient encore, ſelon Pline, à ces deux *canaux*, & formoient le port voiſin nommé *Brundulus*; de même que les deux fleuves appelés *Medoacus major* & *Medoacus minor*, formoient, avec le *canal* nommé *Foſſa Clodia*, le port d'Edron. Le Pô communiquoit, ſuivant Pline, avec tous ces fleuves & *canaux*, par leſquels il ſe déchargeoit & formoit une figure à-peu-près ſemblable au Delta du Nil.

La dernière branche dérivée du Pô par un *canal*, étoit donc celle que l'on appeloit *Foſſiones Philiſtinæ*, laquelle étant jointe au fleuve *Tartarus* (qui l'étoit lui-même à l'*Atheſis*), ſe rendoit dans la mer par la même embouchure: ce qui a fait appeler indiſtinctement le Tartaro *Foſſiones Philiſtinæ*, parce que ce *canal* y aboutiſſoit. L'embouchure appartenoit cependant véritablement au Tartaro.

Le *canal* nommé par Pline *Foſſa Clodia*, qui formoit avec le *Medoacus minor* le port d'Edron, étoit réellement cette branche qui partoit du *Medoacus minor*, & qui, après avoir traverſé les marais, ſe rendoit auprès d'un lieu fameux qui en tiroit anciennement ſon nom, & qui ſemble l'avoir retenu juſqu'à préſent, puiſqu'on l'appelle Chiozza (*Cluver, Italia Antiqua.*). Il y avoit encore, ſuivant Cluvier, un *canal* nommé *Foſſa Neroniana*, qui étoit tiré de la branche du Pô appelée *Volana*, juſqu'au *canal* ou *Foſſa Carbonaria*, & qui eſt encore navigable depuis *Hadrianum*, aujourd'hui Ariano, juſqu'au village connu maintenant ſous le nom de *Porto-di-Goro*, à l'embouchure du bras appelé Pô-di-Arriano ou Pô-di-Goro, qui a environ 12 milles de long depuis le grand Pô juſqu'à la mer: ce *canal* eſt marqué dans la belle carte de d'Anville. *Italiæ antiquæ*, 1764. (Sa Géographie ancienne abrégée, 1769, grand *in-folio.*)

CANAL D'AUGUSTE A RAVENNE. Le plus célèbre de tous ces *canaux*, à cauſe de ſon auteur & de ſon utilité, étoit celui que l'on appeloit *Foſſa Auguſti* (Le Beau, *Hiſt. du Bas-Emp. t. VI. p.* 389.). Selon la deſcription de Ravenne par Jornandes, une branche du Pô, appelée Foſſé d'Aſcon, baignoit les murailles de Ravenne, du côté du ſeptentrion; & l'empereur Auguſte avoit encore fait tirer du même fleuve un *canal* profond, qui circuloit juſqu'à la mer du côté du midi, & dont une branche traverſoit la ville. Pour arriver du côté de la terre, il n'y avoit qu'une chauſſée étroite à travers des marais. Mais Cluvier trouve la deſcription de Jornandes très-défectueuſe: il prétend que le Pô n'entroit point dans Ravenne au midi de cette ville; que le foſſé d'Aſcon exiſtoit d'abord, & étoit tiré du Pô juſqu'à Ravenne; qu'Auguſte ayant enſuite établi, à quatre milles de cette ville, une ſtation pour une flotte, qui donna à ce lieu le nom de *Claſis*, cet empereur fit creuſer un nouveau *canal*, qui partoit de ce foſſé d'Aſcon, paſſoit par la ville de Ravenne & le fleuve Bedeſis, & alloit porter la quantité d'eau néceſſaire pour l'uſage du port où Auguſte avoit établi ſa flotte. Par la ſuite, le foſſé d'Aſcon étant joint au nouveau *canal*, l'un & l'autre ne furent plus regardés que comme un ſeul & même *canal*, qui porta le nom de *Foſſa Auguſta* (*Italia antiq. l. I. pag.* 398.). D'Anville le place 13 milles au nord de Ravenne, depuis la branche du Pô appelée Paduſa, juſqu'à la mer.

Il n'eſt pas étonnant que la partie par laquelle le Pô ſe déchargeoit dans la mer, fût ſurnommée les Sept-Mers; car tout ce pays, & principalement la plaine de la Vénétie, n'étoit qu'un marais, ſouvent ſubmergé par la mer. C'eſt pourquoi Strabon (*l. V. p.* 212,) dit qu'on avoit été obligé d'y faire des travaux conſidérables pour arrêter les inondations, comme dans la baſſe-Egypte; qu'il avoit fallu ſaigner les terres & creuſer des *canaux*, dont les uns ſervoient à l'agriculture, & les autres à la navigation: on eſt encore actuellement dans le même embarras du côté de Ferrare & de Padoue.

CANAL DE PARME ET DE PLAISANCE. Les marais de cette plaine aquatique s'étendoient juſques fort loin dans la Gaule Ciſpadane. On voit dans l'Hiſtoire Romaine les peines que l'armée d'Annibal y eſſuya pour aller en Etrurie; & l'on ſait que ce grand capitaine y perdit lui-même un œil (*Strab. p.* 217.). Ces marais étoient formés par les inondations du Pô que cauſoit la [illegible] reuſe, & les autres rivières qui ſe déchargeoient dans ce fleuve. Æmilius Scaurus les deſſécha [illegible] ans avant Jéſus-Chriſt, en tirant des *canaux* [illegible] ables depuis Plaiſance juſqu'à Parme: il paroît [illegible] moins très-ſûr qu'il y avoit un principal

marais Pontins, juſques près de Terracine ; il avoit le double avantage de deſſécher ces marais, & de ſervir en même-tems à la navigation. Le nom des marais Pontins ou Pomptins venoit de la ville *Pometia* ſelon Pline, ou de celle de *Pontina* ſuivant Feſtus. Le terrein occupé depuis par ces marais contenoit autrefois pluſieurs villes, depuis le fleuve Aſtura juſqu'à Terracine ; ils étoient formés principalement par l'Ufens & l'Amaſenus ; les vapeurs meurtrières qu'ils exhaloient & les autres incommodités de leur voiſinage, dûrent néceſſairement occaſionner la ruine de ſes villes, & faire déſerter toute cette contrée. En les deſſéchant, on rendoit à l'air ſa première ſalubrité ; on mettoit en valeur un grand eſpace de terrein inutile, & le *canal* qu'il falloit creuſer à ce deſſein, devoit ſervir à tranſporter des marchandiſes & des voyageurs. Il n'eſt pas bien ſûr qu'Appius ait travaillé à deſſécher ces marais, quand il fit conſtruire ce beau chemin qui porte ſon nom, & dont il ſubſiſte de nos jours des reſtes précieux. Mais ce pays étant très-ſujet à des inondations, il a pu arriver que les marais ſoient revenus depuis dans le premier état. En effet, la République connoiſſant les grands avantages qui réſultoient de leur deſſéchement, chargea le conſul Céthegus, à qui cette province étoit échue, de les deſſécher, & il en fit un territoire fertile (*Pline, l. IV. c. 4.*) : ce fut 162 ans avant Jéſus-Chriſt, ſous le conſulat de M. Cornelius Céthegus & de L. Anicius Gallus. Ce travail devint inutile, ſoit par la négligence & le défaut d'entretien, ſoit par la nature du lieu ; car Céſar ſe propoſoit d'en faire de nouveau une campagne qui fût propre à l'agriculture, & qui fût en état de nourrir pluſieurs milliers d'habitans. Plutarque & Suétone, dans la vie de ce prince, diſent la même choſe, & Dion fait entendre qu'il avoit envie d'y conſtruire une chauſſée ; mais les aſſaſſins de ce grand homme arrêtèrent les projets utiles qu'il méditoit. Enfin, ſous Auguſte, on tira un long *canal* à-peu-près parallèle à la voie Appienne, & peu éloigné de cette route (*Strabon, l. V.*) ; ce *canal* étoit rempli des eaux des marais & des rivières voiſines. On s'y embarquoit le ſoir, on en ſortoit le matin pour continuer ſon chemin par la voie Appienne ; & les bateaux qui ſervoient au tranſport, étoient tirés le jour par des mulets. Lucain en parle dans ſon troiſième livre ;

*Et qua Pomptinas via dividit uda paludes,*

Et Horace a décrit ſa navigation ſur ce *canal* dans ſon voyage de Brindiſi :

*Egreſſum magnâ me excepit Aricia Româ*, &c.
L. I. Sat. 5.

En faiſant creuſer ce *canal*, Auguſte eut encore l'avantage de procurer le deſſéchement des marais Pontins, qui produiſirent d'abondantes récoltes. C'eſt ce qu'Horace a exprimé dans ces vers de l'Art Poétique, vers 65 :

*Sterilisve diu palus, aptaque remis,*
*Vicinas urbes alit, & grave ſentit aratrum.*

Trajan, qui porta la gloire de l'empire romain plus loin qu'Auguſte, fit faire de nouveaux travaux pour aſſurer le deſſéchement des marais Pontins. Il y rétablit la voie publique, & la décora de divers monumens (*Dion. l. LXVIII. p. 777.*). M. l'abbé Brottier en a parlé dans ſa ſeconde édition de Tacite (*t. V. p. 387.*), & il a rapporté pluſieurs inſcriptions antiques qui y ſont relatives.

Mais ces travaux eurent beſoin d'une grande réparation dans la ſuite ; car environ 400 ans après Trajan, Théodoric, roi des Goths, voulut mettre à profit ce terrein, qui étoit encore devenu inutile : c'eſt à cette occaſion qu'il écrivit au ſénat de Rome, une belle lettre qui ſe trouve dans Caſſiodore (*Var. Epiſt. II. 32.*). On y voit la peinture des dommages que cauſoient ces marais, & les moyens que ce prince employoit pour le deſſéchement. Cette entrepriſe fut réellement exécutée, comme il paroît par une inſcription trouvée à Terracine (*Gruter, p. CLII. Corradini.*). Ce *canal* avoit 19 milles, & fut appelé en latin *Decennovium* (*Procopi. Gothic. rer. l. I.*) ; mais il fut négligé depuis.

CANAL DU LAC FUCIN *ou* CELANO. De même que Céſar s'étoit propoſé de deſſécher les marais Pontins, il avoit auſſi formé le projet de donner une iſſue au lac Fucin, qui eſt dans l'Abruzze ultérieure, & qui porte aujourd'hui le nom de lac *Celano*, pour mettre en valeur un terrein occupé par les eaux ; mais nous avons déjà vu que ſa mort fit échouer ſes grandes entrepriſes (*Suet. in Caſ. c. 44.*). Les habitans voiſins de ce lac ſollicitèrent fortement Auguſte pour exécuter ce projet ; mais il ne leur accorda point leur demande. Pline (*lib. 36. c. 15.*) nous apprend que l'empereur Claude entreprit cet ouvrage, & y employa trente mille hommes qu'il fit travailler pendant onze années conſécutives (*Tac. ann. XII. 57.*). Il ſe rencontra en effet beaucoup d'obſtacles, & il fallut percer des montagnes l'eſpace d'une grande lieue. Claude avoit donné l'inſpection de cet ouvrage à Narciſſe, ſon affranchi. Si nous en croyons Dion (*l. X.*), ſon projet étoit non-ſeulement de rendre le pays propre à l'agriculture, mais auſſi de faciliter la navigation du Tibre en y faiſant entrer les eaux du lac Fucin ; Cluvier (*Italia antiq.*) qui rapporte ce paſſage de Dion, dit qu'il ne conçoit pas où l'empereur aura pu conduire les eaux du lac à travers tant de montagnes juſqu'au Tibre. C'eſt pourquoi

il croit que l'hiſtorien a pris le change, & qu'au lieu du Liris dont la ſource étoit voiſine, il aura écrit le Tibre. Les raiſons ſur leſquelles il s'appuie, ſont que Dion ajoute que les efforts de l'empereur & ſes grandes dépenſes furent inutiles; qu'il étoit cependant vrai que l'ouvrage avoit été achevé, comme il eſt prouvé par le témoignage de Suétone (*in Claud. c.* 20.), & par Dion, qui, dans le même livre, entre dans de grands détails ſur un lac que Claude avoit conduit à la mer, mais qu'il ne nomme pas. Si cependant on avoit voulu abſolument conduire dans le Tibre les eaux du lac Fucin, il y auroit eu un moyen, en creuſant un *canal* du lac à la ſource de l'Anio, qui ſe rend dans le Tibre au-deſſus de Rome, & qui n'eſt pas beaucoup plus éloigné du lac que le Liris. Mais Tacite ne permet pas de douter de l'endroit où l'on creuſa le *canal*, ni du fleuve dans lequel il ſe rendoit; voici ſes paroles: *Sub idem tempus inter lacum Fucinum amnemque lirim perrupto monte, quo magnificentia operis à pluribus viſeretur, lacu in ipſo, navale proelium adornatur.* Ann. XII. 56.

L'ouvrage fut réellement achevé en l'an 52; & avant qu'on ouvrît l'embouchure du *canal* pour donner paſſage aux eaux du lac, l'empereur y fit donner un combat naval par dix-neuf mille hommes condamnés à mort, leſquels montoient cent vaiſſeaux (*Tac. ib. Suet. Claud. c.* 32. *Dion. l.* LX.). Pour rehauſſer l'éclat de cette fête, Claude y aſſiſta lui-même avec Néron, l'un & l'autre en habit militaire. Agrippine s'y trouva auſſi; elle étoit placée auprès de l'empereur, & parée avec beaucoup de magnificence. On fit enſuite combattre des gladiateurs ſur des ponts conſtruits ſur le *canal*, & l'on avoit préparé un grand feſtin près de l'endroit où on devoit l'ouvrir.

Mais quand on vint à donner l'iſſue aux eaux, elles s'écoulèrent d'abord avec tant de rapidité, qu'elles firent écrouler une partie des bords, & qu'elles ébranlèrent la terre beaucoup plus loin. Les aſſiſtans en furent fort effrayés, & Claude courut riſque d'y être noyé. Agrippine reprocha à Narciſſe d'avoir épargné la dépenſe; Narciſſe, de ſon côté, dit des choſes fort dures à l'impératrice. Il eſt probable que l'affranchi avoit des torts; car Dion dit qu'on l'accuſa d'avoir laiſſé tomber exprès les eaux avec tant d'impétuoſité, afin de couvrir une faute qu'il avoit faite; mais Dion ne dit point quelle étoit cette faute. Nous apprenons ſeulement de Tacite que l'ouvrage fut mal conduit, & que le lit du *canal* n'étoit pas aſſez profond pour que les eaux du milieu de ce lac puſſent s'y écouler, & il fallut recommencer de nouveaux ouvrages. Ces travaux furent abandonnés ſous l'empire de Néron (*Plin., l.* XXXVI. *c.* 15.). Un prince, qui n'avoit que les idées d'une folle vanité, porta envie à la gloire que ſon prédéceſſeur avoit acquiſe par des travaux utiles.

Trajan fit travailler aux terres voiſines de ce lac. Spartien nous apprend qu'Hadrien le deſſécha. Malgré tous ces travaux, l'ancien lac Fucin ſubſiſte encore aujourd'hui.

CANAL DU LAC AVERNE. Si ce fut la jalouſie qui porta Néron à laiſſer périr l'ouvrage de ſon prédéceſſeur, on peut dire que ſa vanité ſeule lui en fit entreprendre un autre à-peu-près ſemblable par rapport au lac d'Averne, environ l'an 64. Ce lac, dont Homère (dans le IIe Livre de l'Odyſſée) & Virgile nous racontent tant de prodiges, étoit ſitué à l'extrémité de la Campanie, dans le pays qu'Homère dit avoir appartenu aux Cimmériens, pays qui, par les feux ſouterreins qu'il contenoit, a donné lieu à toutes les fictions des anciens ſur les prétendus oracles qui s'y rendoient, & ſur l'enfer qu'ils diſoient être placé dans ſes environs. Le lac d'Averne étoit de toute part environné de hautes montagnes, excepté dans l'endroit où il ſe rendoit dans la mer par le lac Lucrin. Néron, qui avoit fait, il n'y avoit pas long-tems, des tentatives inutiles pour couper l'iſthme de Corinthe, entreprit de tirer de ce lac un *canal* navigable, de 160 milles romains, lequel devoit être aſſez large pour que deux trirêmes puſſent y paſſer de front. La longueur du chemin auroit été conſidérable, & auroit exigé des travaux immenſes: la nature du pays ne s'oppoſoit pas moins à ce deſſein, que les rochers de l'Achaïe n'avoient mis d'obſtacles dans l'iſthme de Corinthe. Si cette entrepriſe eût réuſſi, elle auroit ſervi à éviter les fréquens naufrages du cap Miſène. Il en étoit arrivé cette année là un aſſez conſidérable, parce que les pilotes avoient mieux aimé s'expoſer aux vents contraires, que de ne pas arriver au jour que Néron leur avoit preſcrit. D'ailleurs le pays où le lac d'Averne eſt ſitué, eſt un des plus rians de l'Italie; les jardins, les maiſons de campagne, les châteaux, les villes, les ports, les bains, &c. y réuniſſoient tout le luxe & la magnificence des Romains, & en avoient fait un ſéjour de délices: Pompée avoit bâti un port près du même lac d'Averne; Céſar avoit conſtruit ſur une montagne voiſine une maiſon qui avoit vue d'un côté ſur le golfe de Baies, & de l'autre ſur celui de Miſène; Auguſte avoit fait, près de Miſène, un port qui paſſoit pour une merveille; Agrippa avoit nétoyé le pays en abattant les forêts, & les lauriers que l'on y planta y croiſſoient mieux que dans aucune autre contrée. Enfin c'étoit là que les empereurs, après s'être raſſaſiés de plaiſirs à la ville, venoient chercher de nouvelles eſpèces de voluptés: Néron vouloit renchérir ſur tout cela, par un *canal* qui l'auroit tranſporté de Rome juſques dans ce ſéjour enchanté. Il fit donc venir des ingénieurs, & raſſembla de tous côtés des ouvriers; il fit même ſortir de leurs priſons tous ſes criminels pour ſervir ſa vanité; mais il eſſuya encore la honte qui eſt ordinairement attachée

aux projets inconſidérés (*Suétone*, *Pline*, *Tacite*, *Tillemont dans Néron*, *t. 1. p. 297.*).

CANAUX D'ESPAGNE. On ne ſait rien de bien poſitif ſur les *canaux* d'Eſpagne ; mais on voit dans Strabon que la navigation intérieure y étoit floriſſante, & même par des *canaux*. Le commerce illuſtra beaucoup les Tyriens, les Carthaginois, les Phéniciens & les Eſpagnols. Ceux-ci étoient invités à s'y adonner par la nature de leur pays. Il n'y avoit guères de province en Eſpagne qui n'eût des mines d'or, d'argent, ou d'autres metaux ; ce qui attira ſur leurs côtes d'abord les Phéniciens, enſuite les Grecs, puis les Romains. L'Eſpagne fourniſſoit encore beaucoup d'autres marchandiſes ; des vins, des laines, du lin, des étoffes, des toiles fines dont on leur attribuoit l'invention, le miel, la cire, la poix, le borax, le vermillon, l'écarlate, le ſel foſſile, des poiſſons ſalés, des ſaumures excellentes, & une infinité d'autres productions utiles pour les uſages de la vie. Tout cela avoit en quelque ſorte rendu ce pays néceſſaire aux autres nations. Et ce qui mettoit le comble à de ſi grands avantages, c'étoit le nombre des ports commodes qui étoient ſur les côtes, & des rivières portant bateaux. Mais on voit de plus que, pour la navigation, les Eſpagnols ne faiſoient pas ſeulement uſage des fleuves, ils mettoient encore à profit des eſpèces de lagunes, ou plutôt des courans d'eau ſemblables à des fleuves, leſquels étoient formés par le reflux de la mer. On pouvoit, dit Strabon (*l. III. p.* 142.), naviguer même avec de grands bateaux juſqu'aux villes ſituées dans l'intérieur des terres, par le moyen de ces courans d'eau. La mer formoit d'autant plus aiſément ces lagunes, ſur-tout depuis le promontoire ſacré juſqu'aux colonnes d'Hercule, que toute cette plage maritime eſt un terrein plat & uni. D'ailleurs la mer, qui, un peu au-de-là, eſt étendue ſur un bien plus grand eſpace, ſe trouve tout d'un coup reſſerrée ; & la répercuſſion qui ſe fait ſentir des côtes de Mauritanie ſur celles d'Eſpagne, fait qu'elle s'y porte avec violence, & qu'elle s'ouvre un paſſage facile dans les terres, quelquefois juſqu'à huit ſtades, & rend pour ainſi dire toute cette contrée navigable.

Ces débordemens de la mer, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme, avoient leurs avantages. Les habitans du pays voyant que les lagunes pouvoient être auſſi utiles que des fleuves, même pour la navigation, conſtruiſirent aux environs de ces lagunes des villes où ils s'établirent. Parmi ces villes, Strabon nomme Aſta, Nebriſſa, Onoba, Mœnoba, & il y en avoit pluſieurs autres qu'il ne cite point. Ils avoient de plus creuſé des *canaux* dans les terres pour le tranſport des marchandiſes, & la facilité du commerce intérieur & extérieur. On ne connoît point d'auteur qui indique le nom de ces *canaux*, ni qui fixe leur étendue & leur poſition ; il ſuffit d'en avoir fait mention.

CANAUX DANS LES GAULES. Les Gaules occupèrent auſſi l'activité des Romains : il n'y a pas de pays qui ait plus à ſe louer des bienfaits de la nature : c'eſt la remarque de Strabon, au commencement du Livre IV. Il admiroit dès lors combien il étoit facile, dans la partie des Gaules que nous habitons, de tranſporter des marchandiſes par la voie des rivières & des grands fleuves qui la traverſent. Il faiſoit l'éloge de l'heureuſe diſpoſition du terrein, qui ſembloit inviter les peuples à vaincre les obſtacles qui les ſéparoient, & à s'aſſurer, ſoit en montant, ſoit en deſcendant, des chemins toujours praticables (*ibid. p.* 188.). Il ſembloit indiquer auſſi des projets de communication que les Romains n'auroient pas négligés, ſi les ſecouſſes violentes dont leur empire fut preſque toujours agité, ne les avoient pas détournés des entrepriſes utiles.

LE CANAL DE MARIUS fut occaſionné par la difficulté des embouchures du Rhône, remplies dès-lors de limon, & qui n'étoient guères praticables pour la navigation (*Strabon*, *p.* 183.). C'eſt ce qui détermina ce général à creuſer un *canal* pour faciliter le tranſport des vivres qu'on lui apportoit par mer pour ſon armée (*Plut. in Mario.*). Méla le place entre Marſeille & le Rhône (*l. 1. c.* 5.) ; & Pline, entre le Rhône & le lieu nommé *Maritima* (*l. III. c.* 4.). Ptolémée le met au couchant des bouches du Rhône ; mais il paroît que c'eſt ſans fondement. Il eſt aſſez difficile, d'après les témoignages différens de ces auteurs, de fixer la véritable poſition du *canal* de Marius ; il faut avoir recours à l'Itinéraire maritime, qui marque 16 milles de diſtance depuis les *Foſſæ Marianæ* juſqu'au Rhône, en ſuivant la côte d'orient en occident. Or, en revenant d'orient en occident, cette diſtance conduit préciſément ſur la côte vis-à-vis du lieu qui conſerve le nom de *Fos*, qui, n'étant pas fort défiguré, repréſente aſſez celui de *Foſſa Mariana* qu'il portoit anciennement (*Weſſeling. in Antonin. Itiner. p.* 507.). C'eſt le ſentiment de d'Anville, dans ſa notice de la Gaule ancienne, qui reconnoît à ce caractère l'entrée du *canal* de Marius. Il préſume, d'après un examen très-circonſtancié du local, que la navigation du *canal* de Marius, depuis ſa ſéparation d'avec le Rhône, pouvoit être d'environ 12 milles ; & il paroît auſſi par le même auteur, que cette ſéparation ſe faiſoit à-peu-près à 10 milles au-deſſous de l'*Oſtium Maſſalioticum*.

Marius, pour reconnoître le ſervice important que les Marſeillois lui avoient rendu contre les Ambrons, leur abandonna ce *canal*, qui les enrichit par les droits qu'ils levèrent ſur les marchandiſes qui entroient dans le Rhône, & qui en ſortoient. Au-lieu d'un *canal*, il pouvoit bien y en avoir deux ; car le plus grand nombre des auteurs diſent au pluriel, *Foſſæ Marianæ* & *Foſſæ Marianis*. Cependant on a déjà vu ci-deſſus que

ce

ce mot étoit indifféremment au ſingulier ou au pluriel. Hardouin (*Not. in Plin. t. 1.*) & Weſſeling penſent qu'il y en avoit deux. Le dernier cite *Honoré Bouche*, auteur de l'Hiſtoire de Provence (*p.* 163.), qui parle d'une dérivation du Rhône qui avoit encore lieu il n'y a pas plus d'un ſiècle, & qu'on nomme aujourd'hui le Bras mort. Ce n'eſt qu'une eſpèce d'étang qui reçoit par en haut la robine du Radeau, & qui, par en bas, communique avec l'étang du Galajon. Ce bras du Rhône tendoit d'un côté vers l'étang du Galajon, & s'étendoit de l'autre juſqu'au rivage de Fos: on en trouve les veſtiges marqués ſur une grande carte manuſcrite, dreſſée en 1750, à l'occaſion du *canal* de Bouc, ſur une longueur d'environ 9 mille toiſes. Cette double direction eſt encore une bonne raiſon, ſuivant d'Anville, pour que l'on ait écrit *Foſſæ* au pluriel.

CANAL ENTRE LA SAÔNE ET LA MOSELLE. Un des plus grands projets qui aient jamais été conçus pour la navigation & le commerce de la France, étoit ſans doute celui de la jonction de la Méditerranée à l'Océan. Un général romain, campé ſur les frontières de Germanie, la quatrième année de l'empire de Néron, le projetta par un moyen qui n'étoit pas bien difficile dans la pratique. Voici comme ce fait eſt rapporté dans Tacite.

Deux généraux employés dans la Germanie, ne voulant point laiſſer amollir leurs ſoldats par l'oiſiveté, les occupèrent à différens travaux. L'un, nommé Paulinus, acheva une digue commencée 63 ans auparavant par Druſus, pour empêcher le Rhin de ſe répandre dans les Gaules; L. Vetus, l'autre général, forma le louable projet d'unir la Moſelle à la Saône, par conſéquent le Rhône au Rhin. Si ce deſſein eût été exécuté, il auroit illuſtré l'empire de Néron. Mais le conſeil plein d'envie & de malignité qui fut donné à Vetus par un gouverneur de la Gaule Belgique, lui fit appréhender la jalouſie de l'empereur, & anéantit cette grande entrepriſe. *Vetus Moſellam atque Ararim, facta inter utrumque foſſa, connectere parabat, ut copia per mare, dein Rhodano & Arare ſubvecta, per eam foſſam, mox fluvio Moſella in Rhenum, exin Oceanum decurrerent; ſublatiſque itinerum difficultatibus, navigabilia inter ſe Occidentis ſeptentrioniſque littora fierent. Invidit operi Ælius Gracilis Belgica legatus deterrendo Veterem ne legiones aliena provincia inferret, ſtudiaque Galliarum affectaret; formidoloſum id Imperatori dictitans, quo plerumque prohibentur conatus honeſti* (Ann. XIII. 53.). Peut-être que Vetus n'enviſageoit en cela que l'utilité qui pouvoit en réſulter relativement aux circonſtances dans leſquelles il ſe trouvoit, & à ſon expédition militaire. Mais le commerce en auroit retiré un avantage conſidérable.

Le courant du Rhône & de la Saône, dit Huet (*Com. & Navig. des anciens.*), rendit Lyon, quoique ſituée au milieu des Gaules, une ville de très-grand commerce; il s'étendoit, pour ainſi dire, de la Méditerranée à l'Océan; car la ſource de la Saône étoit ſi voiſine de celle de la Moſelle & de la Seine, qu'il étoit aiſé de voiturer par terre les marchandiſes qu'on avoit fait remonter par ces rivières. Le Rhône en recevoit beaucoup par les fleuves navigables qui s'y joignent, & il les communiquoit non-ſeulement à la Saône, mais encore à la Loire, par les chariots qui les alloient prendre à quelque diſtance au-deſſus de ſon embouchure, ſa rapidité le rendant difficile à remonter. La Saône, après avoir reçu le Doubs, portoit ſes marchandiſes près de la Moſelle, où, ayant été voiturées, elles paſſoient à Trèves, qui étoit alors une ville puiſſante, de-là dans le Rhin, & enſuite dans l'Océan. Par là on peut juger de quelle importance il eût été de joindre la Saône à la Moſelle, puiſqu'une pareille jonction non-ſeulement eût épargné tous les charrois, mais auroit encore établi une bien plus étroite correſpondance entre les différens peuples qui auroient eu à naviguer ſur toutes ces rivières, & parce que l'on auroit pu faire le commerce des deux mers.

LE CANAL DE DRUSUS fut fait pareillement dans des vues toutes guerrières: Druſus, père de Germanicus & frère de Tibère, fit creuſer ce *canal* 12 ans avant l'ère vulgaire, pour joindre le Rhin à la rivière d'Iſſel, & la rendre navigable juſqu'à l'Océan ſeptentrional. Druſus n'avoit en vue que de tranſporter plus aiſément des troupes ou des vivres pour ſon armée. M. le Blond croit que ce *canal* commençoit à Arnheim, paſſoit à Leyde, & de-là tomboit dans l'Océan: mais le ſentiment le plus accrédité, eſt qu'il alloit depuis Arnheim juſqu'à Doësbourg, ou depuis le Rhin juſqu'à l'Iſſel. L'iſle des Bataves étoit formée par les deux bras du Rhin, l'un qu'on nommoit le Vahal qui va ſe joindre à la Meuſe, & l'autre qu'on appeloit ſimplement le Rhin; c'eſt de ce bras du Rhin que Druſus fit tirer un *canal* dans la longueur d'environ onze mille pas, qui faiſoit la jonction du Rhin avec la rivière de *Sala*, maintenant l'Iſſel. Tacite (*Annal. II.* 8.) nomme ce *canal*, *Foſſa Druſiana*, ou le *canal* de Druſus; & dans le cinquième livre de ſon hiſtoire il l'appelle *Flumen Nabalia*, c'eſt-à-dire, le nouveau Vahal (*Hiſt. V.* 26.). Ce *canal* ſubſiſte encore; il conduit les eaux du Rhin dans le Zuyderzée.

LE CANAL DE CORBULON, *Foſſa Corbulonis*, fut creuſé l'an 47 de l'ère vulgaire, pour empêcher les inondations que la violence de la mer cauſoit ſouvent ſur les bords de la Meuſe & du Rhin. Domitius Corbulon, un des plus habiles généraux de l'empire romain, ne pouvoit manquer d'occuper ſes ſoldats à des choſes utiles: *ut miles otium exueret, inter Moſam Rhenumque trium & viginti millium ſpatio foſſam perduxit*

*Corbulo, quâ incerta Oceani vetarentur.* Tac. Ann. XI. 20. Dion Caſſius en parle de même: *cùmque pax eſſet, eorum opera foſſam à Rheno ad Moſam perduxit longam ad millia paſſuum XXI. ne duo fluvii æſtuante Oceano refluentes ſtagnarent.* L'interprète de Dion a réduit en milles les 170 ſtades de l'auteur (*l. IX. p.* 686.).

Ce *canal* de vingt-trois milles, chacun de 757 toiſes, ou de 17411 toiſes, commençoit au Rhin, près de Leyde, & alloit en ligne courbe ſe rendre à la Meuſe vis-à-vis de Gurkliet: Dion compte peut-être la longueur du *canal* en ligne droite; c'eſt pourquoi il ne lui donne que 170 ſtades. Pluſieurs auteurs regardent cet ouvrage de Corbulon, comme étant le *canal* qui ſubſiſte aujourd'hui entre Leyde & Maeſland; mais ce *canal* eſt nouveau: les annales de Hollande en marquent la date & l'auteur.

CANAL DU LEK. Le Lek ou Leck n'eſt pas, comme quelques-uns l'ont cru, *Foſſa Corbulonis*, l'ouvrage de Corbulon; ce fut Claudius Civilis, ce fameux chef des Bataves, qui, pour ſe défendre contre les Romains l'an 70 de l'ère vulgaire, & craignant d'être reſſerré par Cerialis, voulut mettre le Rhin entre deux, & rompit la digue que Druſus avoit autrefois élevée. *Civilis diruit molem à Druſo Germanico factam, Rhenumque prono alveo in Galliam ruentem, disjectis qua morabantur effudit* (Tac. Hiſt. V. 19.). Ce fut à l'endroit où eſt aujourd'hui la petite ville de Wyc-te-duerſtède; par ce moyen Civilis verſa les eaux du Rhin ſur les terres de la Gaule, & s'en fit une barrière contre les Romains; c'eſt ce qui forma le Lek, qui alla ſe joindre à la Meuſe par l'endroit où eſt Vlaardinge: ſes embouchures ſe ſont élargies & confondues depuis, par les attériſſemens & les inondations, & ſur-tout par les travaux d'une nation auſſi induſtrieuſe.

CANAL DE MEROUÉ. Le Lek occaſionné par Civilis, ſeroit toujours reſté peu conſidérable, ſi Méroué, roi des Francs, ſecond ſucceſſeur de Pharamond, n'avoit joint la Meuſe à ſon lit, en creuſant un *canal* de Dortrecht à Krimpen: ce *canal* a pris le nom de Merwe, *foſſa Merovei*, & fait couler les eaux de la Meuſe à Roterdam. Outre la tradition, & l'interprétation de ce nom *foſſa Merovei*, qui donne lieu de croire que Méroué fit ce *canal*, on voit encore dans la petite ville d'Invliet, dans l'iſle de Voorn, une tour qu'on dit avoir fait partie du palais de ce Roi: elle eſt extrêmement dégradée; mais ce qui reſte des murs eſt ſi ſolide qu'on ne peut en détacher aucune partie. Cette maiſon ſervit de retraite à Marie de Médicis, comme on le voit par une inſcription qui eſt ſur la porte. Il exiſte encore près de Dortrecht, un reſte de château qui porte le nom de Méruwe.

Le *canal* d'Othon alloit de Gand vers la mer: il appartient plus aux *canaux* modernes, qu'aux anciens.

Mais nous pouvons mettre au rang des *canaux* anciens, l'entrepriſe de Charlemagne: ce prince étant en Franconie en 783, entreprit de joindre l'Océan avec le Pont-Euxin, ou le Rhin avec le Danube, par le moyen de leurs affluens pris entre Nuremberg & Ingolſtad. Le Danube reçoit près de Ratisbonne une rivière qui prend ſa ſource du côté de Rotenbourg, en Franconie, appelée dans le pays l'Altmuhl, dans nos Auteurs, halomone, alemana, alemonum, alomonia, alemona; en latin, *altmuna* ou *alemannus*. D'un autre côté, le Rednitz, Radence, Radentia, Rachanta, après avoir paſſé Alingen & Schwabach, & près de Nuremberg, ſe jette dans le Mein, près de Bamberg: le Mein tombe dans le Rhin, près de Mayence. Le Rednitz prend ſa ſource du côté de Weiſſenbourg, dans l'évêché d'Aichſtete; or il n'y a pas ſix mille toiſes entre l'Altmuhl & le Rednitz, ce qui invitoit Charlemagne à en faire la réunion. Charlemagne y employa l'été & une partie de l'automne 783, avec une multitude de travailleurs; on avoit déjà creuſé une lieue de *canal*, lorſque les pluies ſuſpendirent le travail; & bientôt l'invaſion des Sarraſins, & la réunion des Saxons avec les Normands, obligèrent l'Empereur à porter ſes troupes dans d'autres provinces. On voit encore des veſtiges de ce *canal* auprès de Dettenheim, dans le comté de Pappenheim, trois mille toiſes au nord de cette ville, deux milles & demi au ſud-oueſt de Weſſeimbourg, ville Impériale, près de laquelle commence le Rednitz, & vers le village de Graben (qui ſignifie *foſſa*), à 49° de latitude & 29° de longitude; on y trouve des excavations de 300 pieds de large, & 100 pieds de profondeur. Scaliger parle de ce *canal* dans ſes Opuſcules, *p.* 545: « Je m'étonne, dit-il, » que nul Empereur de Germanie n'ait voulu de » nouveau reprendre les erres de Charlemagne, » y ayant ſi peu d'intervalle entre les deux ri- » vières. »

CANAL D'ANGLETERRE. L'Angleterre, ce royaume devenu par la ſuite ſi célèbre, n'eſt guères connu de l'Hiſtoire avant l'époque de la conquête des Romains: on pouvoit regarder alors comme un bonheur pour des peuples barbares, d'avoir été ſubjugués par des maîtres raiſonnables, qui ſavoient tempérer les rigueurs de l'eſclavage, & réparer par leurs bienfaits les déſaſtres cauſés par leurs armes: tous les pays qui furent ſous leur domination, & en particulier l'Angleterre, conſervent des marques de leur grandeur & de leur activité. Le peuple des campagnes en conſidérant les reſtes de cette magnificence, les nomme des ouvrages de géans (Cambden, *p.* 44): C'étoit des murailles énormes dont la ſolidité répondoit à leur hauteur & à leur étendue; des marais deſſéchés, des forts élevés, des voies publiques, conſtruites à grands frais, &c. Le règne ſeul de Trajan nous offre un exemple de ces grandes entrepriſes des Romains dans la

Grande-Bretagne : *Vias Trajanus refecit*, dit Galien : *Quæ quidem earum humida ac lutoſa erant partes lapidibus ſternens, aut editis egeſtionibus exaltans ; quæ ſenticoſæ & aſperæ erant eas expurgans, ac flumina quæ tranſiri non poterant pontibus jungens ; ubi longior quàm opus via videbatur aliam breviorem excindens : ſicubi verò propter arduum collem difficilis erat, per mitiora loca deflectens : jam ſi obſeſſa feris, vel deſerta, ab illa transferens ac per habitata ducens, tùm aſpera complanans. Galen.* l. IX, c. 8.

Il n'y a pas d'auteurs anciens qui faſſent mention de *canaux* artificiels dans ce pays ; mais M. Gauthier en indique un aſſez conſidérable. On trouve, dit-il (*Conſtruction des chemins, p.* 109.), dans l'Angleterre un *canal* fait par les Romains, lequel étoit autrefois navigable, & qui s'étendoit depuis la rivière de *Nyne*, un peu au-deſſous de Péterboroug, 55 mille toiſes au nord de Londres, juſqu'à la rivière de Witham, trois milles au-deſſous de Lincoln, c'eſt-à-dire, du midi au nord le long du golfe de Boſton, aſſez près de la rivière du Trent, par laquelle on peut aller dans l'Humber, & de-là à Yorck. La plus grande partie de ce *canal*, que les habitans nomment *Car-Dike*, eſt à préſent comblée. Il avoit plus de quarante milles de longueur. Par ce qui reſte encore de ce *canal*, on juge qu'il étoit fort large & fort profond. Il y en a qui croyent que c'eſt un ouvrage des Danois ; d'autres, qu'il fut fait du temps de l'empereur Domitien, à cauſe des médailles & des urnes que l'on a trouvées ſur les bords de ce *canal*. Stukeley (*Hiſtory of Carauſius.*) parle de ce *canal* que M. Oberlin appelle *Foſſa Carauſii à Peterborough ad Eboracum.* Cambden, dans ſa deſcription de la province de Lincoln, parle ſeulement d'un *canal* qu'Henri premier avoit fait tirer de la rivière de Witham, à celle du Trent, dans l'eſpace de ſept milles. Ce *canal*, ſelon cet auteur, ſe nomme Foſſe-Dike, & il eſt marqué ſur ſa carte ; mais on ne voit pas ſi c'eſt l'ancien *canal* des Romains, comblé par le laps de tems, que l'on auroit fait ouvrir de nouveau.

*CANCELLARIUS.* Ce mot ne ſe trouve point dans les auteurs latins avant Vopiſcus. Parlant de Carin, cet hiſtorien dit qu'il fit une choſe honteuſe en choiſiſſant un préfet de Rome dans le nombre de ſes officiers appelés *Cancellarii* (*in Carin. c.* 16.). *Præfectum Urbi unum ex cancellariis ſuis fecit : quo fœdius nec cogitari potuit aliquando nec dici.* L'étonnement que ce choix produit ſur Vopiſcus, annonce combien peu étoient conſidérées les fonctions des *cancellarii*. On croit que c'étoient de ſimples portiers, ou huiſſiers de la chambre des grands, qui ſe tenoient en dehors des rideaux & des baluſtres (*cancelli*) qui fermoient les appartemens de leurs maîtres. Leurs fonctions acquirent cependant de la conſidération ſous Caſſiodore, & ils devinrent les conſeillers du prince (*Caſſiod. Var.* XI. 6.) : *Lucidas fores tenebat & clauſtra patentia.... judicum juſſionibus obſecundabat.*

*CANCELLI*, grilles ou jalouſies faites avec des morceaux de bois légers & croiſés. Les anciens en mettoient à leurs fenêtres & aux portes, afin de donner de la fraîcheur aux appartemens, ſans en laiſſer cependant les croiſées libres. Les portiers qui veilloient chez les grands à ces portes grillées, en prirent le nom de *cancellarii*.

Dans le moyen âge, *cancelli* déſignoit le conſiſtoire de Charlemagne, c'eſt-à-dire, l'endroit entouré de grilles dans lequel il tenoit conſeil ſur les affaires de ſon empire. *Cancelli* fut encore le nom des cabinets grillés, que nous appellerions aujourd'hui *greffes*, dans leſquels les notaires ou greffiers expédioient les actes aux parties.

Le *podium* des amphithéâtres étoit entouré de filets très-forts, de cylindres de bois mobiles ſur leur axe, ou de grilles, *cancelli*, deſtinés à retenir les bêtes qui auroient voulu s'élancer ſur ces places d'honneur. Elles avoient beſoin d'être ainſi garanties à cauſe de leur peu d'élévation au-deſſus de l'arène. Ovide parle de ces grilles du *podium* (*III. Amor. eleg.* 2. *v.* 63.) :

*Si pendent tibi crura : potes, ſi forte juvabit,*
*Cancellis primos inſeruiſſe pedes.*

On appeloit encore *cancelli*, les limites ou les bornes des champs ; peut-être parce qu'elles étoient formées par des paliſſades faites comme des grilles, *cancelli*. De-là vint chez les arpenteurs le mot *cancellatio*, qui déſignoit l'action de fixer les limites ou les diviſions d'un pays. Le reſpect que les anciens avoient pour le dieu Terme & pour les bornes des champs qui lui étoient conſacrées, faiſoit une partie de leur religion. Ils rendoient un culte à ces bornes, *cancellis*, & les arroſoient à certaines époques avec des libations ſacrées. Les capitulaires de nos premiers rois & les canons des conciles défendirent ſouvent ce culte ſuperſtitieux rendu aux bornes & aux limites des champs.

CANCER. *Voyez* LERNE.

CANDALUS. *Voyez* HÉLIADES.

CANDARENA, ou CANDRENA, ſurnom de Junon, tiré de la ville de Candara, en Paphlagonie, où elle étoit honorée d'un culte particulier.

CANDELABRES. Les *candelabres* des anciens ſervoient à porter les lampes que l'on plaçoit au-deſſus. Ils étoient faits comme les guéridons modernes. Quoique les auteurs de traités d'agriculture parlent de chandelles, ou bougies ; *candela*, & quoique, ſelon Varron, *candelabrum* en ſoit dérivé, il eſt certain que de plus de cent *candelabres* trouvés à Herculanum, aucun n'a

ſervi à porter des chandelles ou bougies, & ne montre de trou pour les recevoir.

Ils ne portoient point, comme les nôtres, à leur extrémité ſupérieure, ce que nous appelons des *bobêches*, c'eſt-à-dire, des bouts de tuyau, deſtinés à recevoir des bougies, & à contenir les cylindres de matière inflammable dans une direction droite & ferme. Les *candelabres* ſe terminoient par un plateau, qui ſervoit à ſoutenir les lampes, & à les ſupporter à une hauteur convenable à l'œil de celui qui s'en faiſoit éclairer. Ils étoient travaillés avec autant de ſoin que les lampes mêmes: la tige du chandelier chargée de moulures, étoit poſée ſur un pied ſoutenu ordinairement par trois pattes de lion. Ce pied, ainſi que le deſſus, c'eſt-à-dire, le plateau ſupérieur des *candelabres* de Portici, ſont formés au tour, & de jolis oves ſont ſculptés ſur les bords, ainſi que des feuillages ſur les autres ſurfaces.

Le pied du plus grand *candelabre* de bronze d'Herculanum a un palme & un pouce de diamètre, meſure romaine, huit pouces de France. Il eſt haut de ſept palmes & demi, près de quatre pieds & demi, & dans toute la ville de Rome on n'en peut voir un ſeul de bronze. L'inſpection de ces *candelabres* donne l'intelligence d'un paſſage de Vitruve, où cet auteur condamne le mauvais goût de ſon ſiècle, qui avoit introduit dans les compoſitions, des colonnes trop grêles hors de proportion, & ſemblables à la tige d'un *candelabre*.

Le fût d'un autre de ces *candelabres* eſt carré; & ſur le bout d'en haut, qui porte immédiatement le plateau deſtiné à recevoir la lampe, ſont repréſentées les têtes de Mercure & de Perſée, accollées (*capita jugata*), toutes deux coëffées de leur chapeau ailé. Perſée tient l'épée qui lui eſt ordinaire (*harpe*), avec un crochet pareil à ceux de quelques lampes antiques, qui ſervoient à arranger le lumignon (*Bartol. Luc. p. II. tab. 163.*). Peut-être ce crochet eſt-il ici la cauſe ou le fondement de la figure allégorique de Perſée. Le père Hardouin auroit été mieux en état d'expliquer Pline, s'il avoit voulu jeter les yeux ſur un pareil *candelabre*, quand même ce n'eût été qu'en gravure, ſoit dans la Chauſſe, ſoit ailleurs. Car, lorſque cet écrivain dit que les artiſtes de l'iſle d'Egine ornoient d'un travail exquis, *ſuperficiem candelabrorum*, c'eſt-à-dire, le plateau du *candelabre*, qu'on avoit coutume de charger d'ouvrages de ſculpture, de même que ceux de Tarente ornoient de moulures le fût de ces *candelabres* (*Scapos*), le commentateur (*Plin. lib. XXXIV. c. 6.*) explique Pline, en diſant qu'il a voulu parler de luſtres avec des bras en forme de rameaux, tels que ceux dont on ſe ſert aujourd'hui.

On conſerve à Rome pluſieurs *candelabres* de marbre, dont les pieds ou baſes triangulaires ont été confondus quelquefois avec des autels de même forme. Il y a cependant des caractères qui ſervent à les diſtinguer les uns des autres; car les autels ſont creuſés ordinairement à leur ſurface, ou au plateau ſupérieur, pour recevoir les charbons, les parfums, les matières combuſtibles, & de plus ces cavités ſont quelquefois percées à leur fond d'un canal qui ſervoit à faire écouler les libations par une des faces de l'autel. On voit deux de ces *candelabres* de marbre à l'égliſe de Sainte-Conſtance hors de Rome, & trois autres à celle de Sainte-Agnès qui eſt auprès. Ils ont huit palmes de hauteur, quatre pieds huit pouces françois, & leur travail eſt digne, ſelon Winkelmann, des meilleurs artiſtes du ſiècle de Trajan & d'Hadrien. Sur les baſes des *candelabres* de Sainte-Agnès, ſortent d'un fond de feuillages agréablement travaillés, des amours qui ſe ceignent des bandelettes. Il y en avoit encore autrefois deux très-précieux au palais Barberini, ſur leſquels étoit ſculptée en relief une belle Vénus drapée.

Il y avoit auſſi des *candelabres* de bois, & c'eſt à un de ceux-là que fait alluſion le diſtique ſuivant:

*Eſſe vides lignum, ſervas niſi lumina, fiet*
*De candelabro magna lucerna tibi.*

CANDIDATS. *Les candidats* ou *aſpirans* aux charges de la République Romaine, étoient ainſi nommés, de la toge blanche qu'ils étoient obligés de porter pendant les deux années qu'ils poſtuloient. Cette *toge*, dit Plutarque, devoit être leur ſeul vêtement, afin qu'on ne les ſoupçonnât pas d'avoir de l'argent caché dans leur tunique pour acheter les ſuffrages, & afin qu'ils puſſent plus aiſément faire voir au peuple les cicatrices des plaies qu'ils avoient reçues pour la défenſe de la République.

La première année, ils demandoient au magiſtrat la permiſſion de haranguer le peuple, ou de le faire haranguer par quelqu'un de leurs amis. Ils déclaroient à la fin de ces harangues qu'ils deſiroient obtenir telle charge, ſous ſon bon plaiſir, le priant d'avoir égard au mérite de leurs ancêtres, & à leurs ſervices perſonnels. Cela s'appeloit, *profiteri nomen ſuum apud populum*; & cette année, *annus profeſſionis*, étoit toute employée à ſe faire des amis parmi les grands & parmi le peuple. Au commencement de la ſeconde année, les *candidats* ſe préſentoient au magiſtrat avec la recommandation du peuple, conçue en ces termes: *rationem illius habe*; & ils le prioient d'écrire leurs noms ſur la liſte des prétendans: ce qui s'appeloit *edere nomen apud prætorem aut conſulem*, ou *profiteri apud magiſtratum*.

Le magiſtrat ayant vu la requête du *candidat*, avec la recommandation du peuple, aſſembloit le

conſeil ordinaire des ſénateurs, qui examinoit les raiſons qu'avoit le *candidat* de demander telle charge, & s'informoit de ſes mœurs. Après cet examen, le magiſtrat lui permettoit ſa pourſuite en ces termes : *rationem habebo, renuntiabo* ; ou s'il le rejetoit, il répondoit, *rationem non habebo, non renuntiabo.* Les tribuns s'oppoſoient quelquefois à cette permiſſion que donnoit le magiſtrat de pourſuivre la brigue, lorſque celui-ci ne paroiſſoit pas aſſez inſtruit des défauts ou des raiſons d'excluſion du poſtulant. Le tems de l'élection étant enfin arrivé, le magiſtrat indiquoit l'aſſemblée par trois jours de marché conſécutifs, afin que les habitans de la campagne, des villes municipales & des colonies qui avoient droit de ſuffrage, puſſent venir à la ville. Les *candidats* vêtus de blanc, ſe rendoient de grand matin le jour de l'élection, aſſiſtés de leurs amis, au mont Quirinal, ou ſur la Colline-des-Jardins, qui avoit vue ſur le champ de Mars, pour être plus facilement apperçus par le peuple. Le préſident de l'aſſemblée, après avoir proclamé le nom des prétendans, & expoſé les motifs des uns & des autres, appeloit les tribus aux ſuffrages, & celui qui en avoit le plus, étoit déclaré magiſtrat. Le nouveau magiſtrat remercioit l'aſſemblée ſur le champ, & montoit au Capitole, pour y faire ſa prière aux dieux.

Cet ordre fut changé en partie ſous les empereurs. Céſar ne laiſſa au peuple que le droit de nommer les magiſtrats inférieurs, & ſe reſerva celui de nommer au *conſulat* : encore gêna-t-il beaucoup le peuple, dans l'élection des charges qu'il lui avoit accordée. Tibère, ſucceſſeur d'Auguſte, ôta le droit d'élection au peuple pour le donner au ſénat. Néron le rendit au peuple : le ſénat alors s'en déſiſta pour toujours, & ſe contenta de proclamer dans le champ de Mars ceux que le peuple avoit élus, pour conſerver par là quelque choſe de l'ancienne forme des élections. *Voyez* au mot BRIGUE les autres particularités.

On a appelé auſſi du tems de l'empereur Gordien, & long-tems après, *candidati*, les ſoldats de la garde de l'empereur qui étoient choiſis de toutes les légions, & qui étoient fort conſidérés à la cour. S. Auguſtin, Auſone & Claudien, en parlent. Dans la vie de S. Hilarion, *ch.* 17, il eſt fait mention d'un *candidat* de l'empereur Conſtance. Ammien, *l.* XXV, & Victor de Tunnes, dans ſa *Chronique*, font auſſi mention des *candidats*. Voyez encore les faſtes de Sicile, Cedrenus, *Roſweid. Onom.* Cedrenus dit que ce fut Gordien le jeune qui les inſtitua, auſſi-bien que les *Protecteurs* & les *Scholares* : c'étoient ceux qui étoient les plus vigoureux, & qui avoient l'air le plus martial & le plus propre à inſpirer de la terreur, dit la Chronique d'Alexandrie. Les *Protecteurs* étoient un ordre mitoyen ; c'étoient proprement les gardes du corps.

On lit à S. Pierre-aux-liens de Rome, l'épitaphe d'un de ces ſoldats :

HIC POSITUS. EST. ANTIOCHOS
CANDIDATUS. PRIMICER.

Les *candidats* du prince, *candidati principis*, étoient ceux que les empereurs recommandoient au peuple pour les élections. Auguſte les préſentoit à chaque tribu, & ſollicitoit pour eux les ſuffrages des citoyens (*Suet. Aug.* 56. *n.* 3.) : *Quoties magiſtratuum comitiis intereſſet, tribus cum candidatis ſuis circumibat ſupplicabatque more ſollenni.* Les *candidats* ainſi protégés ſe tenoient aſſurés de la réuſſite ; leur contenance & leur feinte modeſtie l'annonçoient aſſez. Un bon mot rapporté par Quintilien (*VI.* 3.), y fait alluſion. L. Galba voyant un joueur de paume qui demandoit une balle avec un air de négligence remarquable, lui dit : vous la demandez comme un *candidat* de Céſar : *L. Galba pilam negligenter petenti : ſic, inquit, petis ; tamquam Cæſaris candidatus.*

On appeloit encore *candidats* du prince, ceux de ſes favoris qu'il chargeoit de lire au ſénat ſes lettres ou ſes décrets. C'étoient ordinairement ceux qu'il déſignoit tacitement par cette confiance pour les charges & les dignités.

Du tems de Caſſiodore (*Var.* 1. 4.), les tribuns qui formoient le conſeil du prince, portoient le nom de *candidati*. Ils étoient auſſi appelés *Egregii* : *Pater candidati ſub Valentiniano principe geſſit tribuni, & notarii laudabiliter dignitatem, honor qui tunc dabatur Egregiis : dum ad imperiale ſecretum tales conſtet eligi, in quibus reprehenſionis vitium nequeat inveniri.*

*CANDIDUS color.* Voyez BLANC.

*CANDYA*, } partie de l'habillement des Perſes, dont Xénophon, Lucien, & d'autres écrivains ont fait ſouvent mention. Quelques philologues modernes ont cru que c'étoit un ornement de la tiare, parce que les anciens en parlent toujours en même-tems que de cette coëffure. Mais Heſychius compare la *candys* avec la chlamyde des ſoldats : *κανδὺς χιτὼν στρατιωτικὸς ἢ ἱματιοειδὲς στρατιωτικόν.* De même que la chlamyde ou le paludament, la *candys* ſe mettoit par-deſſus la tunique ; comme Denys d'Halycarnaſſe nous l'apprend, en diſant que Tigrane voulant toucher Pompée, parut devant lui dépouillé des marques de la royauté ; *il avoit quitté ſa tunique blanche en partie & ſa* CANDYS *pourpre.* Au reſte, Lucien nous fournit le moyen de connoître la *candys* & la tiare des Perſes, quand il aſſure que ce ſont les habillemens de Mithras. On voit ce dieu ſur tous les monumens avec un manteau léger jeté ſur les épaules, ouvert par-devant, lié par une ſeule agraffe, tel enfin que le manteau des ſtatues

grecques héroïques, & tel que la chlamyde ou le paludament des Romains. Le même écrivain dit que les Aſſyriens portoient auſſi la *candys*, de même que les Parthes, ſelon Syneſius (*Orat. de Regno.*)

CANENTE, fille de Janus & de Vénilia, épouſa Picus, fils de Saturne, & roi d'Italie. Elle prit ſon nom, dit Ovide, de la beauté de ſa voix. *Canente* ayant perdu ſon époux qu'elle aimoit tendrement, en conçut tant de chagrin, qu'après avoir paſſé ſix jours ſans manger & ſans dormir, courant au milieu des bois & des montagnes, elle ſe coucha accablée de laſſitude ſur les bords du Tibre, où ſa douleur la conſuma; ſon corps diſparut peu-à-peu, & s'évapora dans les airs; il ne reſta d'elle que la voix, & ſon nom fut donné au lieu où elle avoit ceſſé d'être. Elle fut miſe, avec ſon mari, au nombre des dieux indigètes de l'Italie.

CANÉPHORE, jeune fille qui portoit dans les ſacrifices une corbeille, où étoit renfermé tout ce qui ſervoit aux ſacrifices. Les corbeilles étoient ordinairement couronnées de fleurs, ou de myrthe, &c. Cela s'obſervoit ſur-tout dans les ſacrifices de Cérès. Un des beaux ouvrages du ſculpteur Scopas, étoit une *canéphore* (*Plin. l. xxxv. c. 5.*). Dans ces ſortes de cérémonies la *canéphore* marchoit la première, le phallophore enſuite, & le chœur de muſique les ſuivoit. Les *canéphores* étoient toujours des filles d'une naiſſance diſtinguée, comme l'a obſervé Biſet ſur Ariſtophane (*Lyſiſt.*). Après chaque *canéphore* marchoit ordinairement une femme deſtinée à la ſervir, qui portoit un paraſol & un ſiège. C'eſt Ariſtophane & ſon Scholiaſte qui nous l'apprennent (*Avib. v.* 1550.). Le mot *canéphore* eſt compoſé de κάνης, *corbeille*, & de φέρω, *je porte*.

CANÉPHORIES, offrande d'une corbeille. Ce n'étoit point une fête, mais une cérémonie qui faiſoit partie de la fête que les jeunes filles célébroient la veille de leurs noces. Cette fête s'appeloit *Protélies*, προτέλεια; les cérémonies de cette fête étoient très-variées, comme on le dira au mot PROTÉLIES. Les *canéphories* dont nous parlons ici ne ſe pratiquoient qu'à Athènes; en voici le détail: la jeune fille, conduite par ſon père & par ſa mère, alloit à la citadelle où étoit le temple de Minerve, & lui portoit une corbeille pleine de préſens, pour l'engager à rendre ſon mariage heureux; ou plutôt, comme diſent les Scholiaſtes de Théocrite *ſur l'Idyle* II, & Lutatius *ſur le* II^e *Livre de la Thébaïde de Stace*, c'étoit à la fois une eſpèce d'amende-honorable qu'elle alloit faire à la déeſſe protectrice de la virginité, dont elle abandonnoit le ſervice, & une cérémonie pour l'appaiſer, pour détourner ſa colère, de crainte qu'elle ne donnât ſa malédiction aux nouveaux époux. Murſius a recueilli une partie de ce qui regarde les *canéphories*, dans ſon V^e Livre des Féries des Grecs, au mot ΠΡΟΤΕΛΕΙΑ. On peut conſulter encore ſur les *canéphores* & les *canéphories*, Ariſtophane (dans les *Oiſeaux*, v. 1550; dans les Ἐκκλησιάζουσαι, v. 717; dans *Lyſiſtrate*, v. 647.), ſon Scholiaſte, & les Notes de Biſet ſur ces endroits.

CANICULE, étoile de la tête du chien, qui ſe lève dans le tems des grandes chaleurs. Les Romains étoient ſi perſuadés de la malignité de ſes influences, que pour l'appaiſer, ils lui ſacrifioient tous les ans un chien roux: ils ne préféroient un chien à toute autre victime, qu'à cauſe de la conformité des noms. Ce ſacrifice s'appeloit *Canarium*. La *canicule* eſt, dit-on, le chien que Jupiter donna à Europe pour la garder, dont Minos fit préſent à Procris, & celle-ci à Céphale: c'eſt encore la chienne d'Erigone. *Voyez* SOTHIS.

*CANIDIA*, famille romaine dont Goltzius ſeul a publié des médailles.

*CANINIA*, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont: GALLUS, REBILUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

*CANIS*, *CANICULA*; } coup très-funeſte du jeu des oſſelets. Les coups ordinaires de ce jeu s'appeloient *Venus* ou *Baſilicus*. *Cous* ou *Senio*; c'étoient les coups favorables. Le troiſième étoit *Canis*, ou *Canicula*, ou *Chius*, & il faiſoit perdre celui qui l'amenoit. De-là vinrent les épithètes fâcheuſes que lui donnèrent les Latins. Plaute le compare à un vautour qui emporte la proie; il l'appelle *vulturius* (*Curc. III.* 3. 78.). On le déſignoit ordinairement par le mot *damnoſus*. Perſe (*Sat. III.* 49.):

. . . . . *Damnoſa canicula quantum*
*Raderet.*

Properce (*IV.* 9. 18.):

*Semper damnoſi ſubſiluere canes.*

CANNE à écrire. *Voyez* CALAMUS.
CANNE à Sucre. *Voyez* SUCRE.
CANOBUS. *Voyez* CANOPE.
CANOG.... POLY.... roi inconnu.
Ses médailles, avec ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΑΝΟΓ.... ΠΟΛΥ... ΟΝΝΟΙΑ.... ſont:
RRRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

CANON paſcal, table des fêtes mobiles, où l'on marquoit pour une ou pluſieurs années le jour auquel tomboit la fête de Pâque, & les autres fêtes qui dépendent de ce jour. Le concile de Nicée ayant fixé la Pâque au dimanche qui ſuivroit immédiatement la pleine lune la plus proche de l'équinoxe du printems, ce concile ordonna qu'afin de trouver plus aiſément le premier jour de la lune, & enſuite le quatorzième, on ſe ſerviroit de l'ennéadécaétéride, ou cycle de 19 ans, parce qu'après cette période les nouvelles lunes reviennent à-peu-près aux mêmes points de l'année ſolaire. *Voyez* ce cycle dans notre *Table* CHRONOLOGIQUE.

*CANON.* Ce mot dans l'origine vouloit dire *règle;* on s'en ſervit depuis pour exprimer chaque impôt, ou taxe, en particulier.

*Canon frumentarius*, étoit la quantité de bled & de grains que devoient fournir à Rome l'Egypte, l'Afrique & la Sicile.

*Canon largitionum*, étoit la ſomme des tributs que verſoient différentes provinces dans la caiſſe des largeſſes de l'empereur.

*Canon metallicus.* On appeloit de ce nom la quantité de métal que les mines devoient fournir aux empereurs.

*Canon navicularius*, ou *navarchicus*, impôt que payoient certains champs pour l'entretien des flottes de l'empire.

*Canon veſtium*, argent donné aux militaires pour leur habillement. On ne fourniſſoit les habillemens en nature qu'aux nouveaux ſoldats, *tyronibus.*

*CANONICARII.* Juſtinien (*Authent.* 128.) déſigne par ce mot les collecteurs des tributs, *tributorum exactores.*

CANONNIÈRE, ouverture pratiquée dans les murs d'une ville ou d'un fort, par le moyen de laquelle on tire ſur l'ennemi, ſans s'expoſer à ſon feu. On en voit ſur les monumens antiques, où elles ſervoient ſans doute à lancer des flèches & des pierres.

CANOPE. Les Grecs voulant donner à tous les arts, à toutes les ſciences, & même aux dogmes théologiques des autres nations, des origines grecques, n'oublièrent pas la ville de *Canope* & ſa divinité. Ils racontoient que Ménélas revenant de Troye, avoit relâché en Egypte près d'une des embouchures du Nil pour radouber ſes vaiſſeaux fracaſſés; & que pendant cette relâche, Canobus, ſon premier pilote, avoit été piqué par une vipère. Ils ajoutoient que Canobus avoit ſuccombé à la force du poiſon, & que la ville de *Canope*, bâtie auprès de ſon tombeau, en avoit pris le nom. Cette fable n'avoit aucun fondement. Hérodote (*liv. II.*) dit à la vérité que Ménélas avoit été en Egypte; que Protée, roi de cette contrée, lui avoit rendu Hélène; mais que Ménélas n'avoit témoigné aucune reconnoiſſance pour ce bienfait, & qu'il s'étoit au contraire très-mal conduit vis-à-vis des Egyptiens. C'eſt là tout ce qu'Hérodote avoit appris en Egypte; & il ne parle ſeulement pas de *Canobus* ni de ſa mort.

A l'appui de cette preuve négative, Ariſtide (*in Ægyptio, fol. 96. Edit. grec. Florent.*) en fournit une poſitive. « J'appris, dit-il, étant à » *Canope*, d'un prêtre qui y occupoit un rang » diſtingué, que cette ville portoit le nom de » *Canope* pluſieurs ſiècles avant que Ménélas y » eût abordé. Il ne prononçoit cependant pas ce » nom de manière à ce que je puſſe l'écrire avec » les lettres grecques, parce qu'il étoit d'origine » égyptienne. Mais il aſſuroit qu'on pouvoit le » traduire en grec par ces deux mots, *terre-* » *d'or.* » Ariſtide ajoute un peu plus loin: « Il » eſt vraiſemblable que les Egyptiens connoiſſent » mieux leurs origines qu'Homère & Hécatée. » C'eſt en effet la ſignification du mot coptique, qui eſt rendu ordinairement par celui de *Canope.*

Quoique cette fable grecque fût invraiſemblable, elle a cependant été répétée au quatrième ſiècle par S. Epiphane (*in* Ancorano. *Opp. to. II. p. 109. edit. Petavii.*), qui a fait de *Canope* un dieu particulier des Egyptiens. Ruffin a ajouté le récit de l'évènement auquel *Canope* devoit ſa divinité. Voici ce conte ridicule répété ſi ſouvent depuis Ruffin (*Hiſt. Eccleſ. II. c. 26.*). Les Chaldéens, diſoit-on, qui adoroient le feu, ayant porté leur dieu dans pluſieurs contrées, pour éprouver ſa puiſſance ſur les autres divinités, ce dieu remporta la victoire ſur tous ceux de bronze, d'or, d'argent, de bois, ou de quelqu'autre matière qu'ils fuſſent fabriqués. Il les réduiſit en poudre, & ſon culte s'établit preſque par-tout, hors en Egypte, où les prêtres de *Canope* trouvèrent le moyen de donner à leur dieu la ſupériorité ſur celui des Chaldéens. On repréſentoit *Canope* ſous la forme de ces vaſes percés d'une infinité de trous imperceptibles, dans leſquels on faiſoit purifier l'eau du Nil; & de la ſurface de ce vaſe, ſortoit une tête d'homme ou de femme. Les Chaldéens étant *arrivés* en Egypte, allumèrent du feu auprès de ce vaſe, dans l'eſpoir que le feu diſſiperoit aiſément toute l'eau qu'il contenoit; mais un prêtre de *Canope* avoit eu l'adreſſe de boucher, avec de la cire, les petits trous du vaſe; de manière que l'ardeur du feu ayant fait fondre la cire, l'eau s'écoula de tout côté, & en éteignant le feu, elle fit triompher le dieu des eaux ſur le dieu du feu.

Jablonski fait obſerver avec ſagacité ſur ce récit, que Suidas l'a répété preſque dans les mêmes termes que Ruffin, & qu'il eſt par conſéquent très-vraiſemblable qu'ils l'ont tiré tous les deux de quelque écrivain chrétien dont l'ouvrage eſt perdu. Il remarque d'ailleurs que les Chaldéens n'adoroient pas le feu (*Hydius de*

*relig. veter. Perſ. cap. v. p.* 130.); & de plus, que les Egyptiens ne l'excluoient pas du nombre des êtres auxquels ils rendoient un culte.

Ce ſont, comme l'on voit, des écrivains chrétiens qui ont fait de *Canope* un dieu des Egyptiens. Aucun écrivain payen n'en a parlé de même. On ne peut objecter qu'un ſeul paſſage de Denys Périégètes, qui, étant bien interprété, ne forme aucune difficulté. Ce géographe appelle la ville de *Canope*, le temple célèbre de *Canobus d'Amyclée.*

Καὶ τίμενος περίκτιτον Ἀμυκλαίοιο κανώβου.

Mais cette manière de déſigner la ville de *Canope* n'eſt pas particulière à Denys, & elle ne prouve pas qu'un dieu particulier appelé *Canope* eût un temple dans cette ville. On voit en effet Homère (*Iliad. B. v.* 695.) appeler toute la ville de Pyrrhaſus *le temple de Cérès*, parce que les campagnes de Pyrrhaſus étoient très-fertiles en bled. C'eſt dans le même ſens que Pindare (*Pyth. od.* IV.) appelle la Lybie & l'Egypte entière, *le temple fertile du Nil.* Par une métamorphoſe ſemblable, Denys Périégètes aura appelé la ville de *Canope*, que l'on croyoit avoir pris ſon nom du mauſolée de *Canobus*, le *temple du pilote d'Amyclée.*

Le prétendu temple de *Canopus* n'eſt donc plus que ſon mauſolée, & cependant il eſt ſouvent parlé de dieux *Canopiens*, c'eſt-à-dire, adorés à *Canope :* quelles étoient ces divinités ? Pauſanias (*Phocic. cap.* XIII.) rapporte un oracle d'Apollon Delphien, qui diſtingue l'Hercule de Tyrinthe, de l'Hercule *Canopien :* Strabon parle de ce temple d'Hercule, & d'un autre de la même ville conſacré à Sérapis. L'Hercule de *Canope* eſt peu connu dans l'antiquité ; mais le Sérapis de *Canope* étoit très-renommé, & il le cédoit à peine au Sérapis d'Alexandrie, que la munificence des Ptolémées avoit enrichi. Ce culte s'étendit hors de l'Egypte, & Pauſanias vit dans la citadelle de Corinthe, un temple conſacré au Sérapis de *Canope.* Les édifices dépendans du temple de Sérapis *Canopien*, ſervirent pendant quarante ans de demeure au célèbre Ptolomée ; il y cultiva l'aſtronomie avec le plus grand ſuccès, & il grava ſes obſervations & ſes découvertes ſur les colonnes de ce temple. Il ſe forma auſſi près de ce lieu ſacré une école de philoſophes Pythagoréo-Platoniciens, qui tenoient ſecrètes leur doctrine & leurs obſervations. Ce furent ces monumens ſavans qui, joints aux pierres chargées d'anciens hiéroglyphes conſervées au même lieu, firent dire à Ruffin (*loco citato*) que le temple de *Canope* étoit la plus célèbre école de magie de l'univers entier. La ruine totale de ce bel édifice fut la ſuite de cette ridicule opinion des premiers chrétiens ; & Théodoſe le fit abattre en même-tems que les temples d'Alexandrie.

La forme ſingulière ſous laquelle on adoroit Sérapis à *Canope*, nous fera connoître la nature & les attributs particuliers de ce Sérapis, qui étoit différent du Sérapis, ou Pluton, apporté par les Grecs à Alexandrie. Nous avons vu plus haut que c'étoit un bocal, ou vaſe à large ventre, fait d'une terre extrêmement poreuſe, qui ſervoit à filtrer l'eau du Nil, afin de la rendre claire & potable. Les habitans de *Canope* trouvoient cette eſpèce d'argile dans leur voiſinage, & ils faiſoient dans toute l'Egypte un grand commerce de ces vaſes à filtrer. De-là vint ſans doute le nom de *terre-d'or*, ou terre que l'on échangeoit contre l'or. Les médailles de *Canope* frappées en l'honneur d'Hadrien, préſentent un de ces vaſes ſurmontés d'un ſerpent, qui étoit ſans doute le bon génie, ἀγαθὸς Δαίμων. Ce nom de bon génie avoit été donné au bras du Nil qui ſerpentoit auprès de *Canope.* On peut en conclure que la grande divinité des *Canopiens* avoit été d'abord le bon génie du Nil, & qu'il étoit repréſenté par les vaſes à filtrer : mais ce dieu du Nil coulant dans le bras *Canopique*, fut transformé du tems des Grecs en Sérapis ; car c'eſt lui que les écrivains de cette nation déſignent par excellence ſous le nom de dieu *Canopien.* Ainſi l'on adoroit à Alexandrie le Sérapis-Pluton ; & non loin de cette ville, à *Canope*, on rendoit un culte à Sérapis du Nil. C'eſt l'opinion du ſavant Jablonski que nous venons d'expoſer.

On conſerve dans les collections d'antiques pluſieurs vaſes Egyptiens, que l'on appelle indiſtinctement *Canopes.* Nous croyons cependant que cette dénomination eſt trop générale, & qu'il faudroit diſtinguer les vaſes qui ont ſervi à renfermer des animaux ſacrés après leur embaumement, des vaſes qui repréſentoient véritablement le Sérapis du Nil. Si on craint de trop reſtreindre le nombre des premiers, en n'y comprenant que ceux dont le couvercle repréſenteroit une tête d'animal, on pourroit au-moins n'appeler *canopes* que ceux de ces vaſes ſeuls qui ſeroient ornés de ſculpture.

Le comte de Caylus a publié (*Rec. d'Antiq. t. page* I.) un de ces prétendus *canopes*, & il l'a accompagné le deſſin de ſages réflexions.

Ce prétendu *canope* eſt un vaſe de pierre, deſtiné à renfermer un oiſeau embaumé, & qui contient encore une partie de la matière deſtinée à cet uſage. Ce monument a onze pouces de hauteur, & environ ſix pouces de largeur. Le couvercle, qui repréſente une tête d'épervier aſſez mal formée, eſt d'albâtre ; mais ce couvercle, quoique du même goût & du même pays, n'eſt pas vraiſemblablement celui que ce vaſe avoit autrefois. Il eſt à préſumer qu'on les aſſortit, comme on peut, en Egypte, avant que de les envoyer en Europe ; car j'en ai vu quelques-uns complets pour la matière, & pluſieurs autres dans le cas de celui-ci, c'eſt-à-dire, qu'on pouvoit leur reprocher le même défaut d'aſſortiment. La plus grande partie des monumens Egyptiens, principalement ceux

ceux qui paroiſſent avoir été deſtinés à renfermer quelque choſe, préſenteront toujours ces ſortes de dérangemens. Les Arabes les ouvrent & les viſitent, dans l'eſpérance d'avoir de l'or; & ne les vendent jamais aux Francs qu'après un examen ſolide, & ordinairement dépourvus de ſoins & d'arrangement.

On voit à Rome pluſieurs véritables *canopes* : il y en a deux de bazalte verd au Capitole, dont l'un a été trouvé dans la fameuſe ville d'Hadrien, à Tivoli. Le Cardinal Albani en avoit auſſi deux de la même matière. L'un de ceux-là avoit été trouvé ſur le promontoire de Circée, entre Nettuno & Terracine, & il a été publié par Borioni (*collectanea Antiquit. Roman.*, n°. 3). Le même *canope* ſert de cul-de-lampe au chap. II du liv. II de l'hiſtoire de l'art de Winkelman, traduite par Huber, à Leipſik, en 1781. Le deſſin de tous ces *canopes*, & ſur-tout celui de leur tête, eſt entièrement dans le ſtyle grec; mais les figures en bas-relief, travaillées ſur le corps des vaſes, ſont des imitations Egyptiennes. Le travail de ces figures eſt ſaillant, & il n'annonce pas dès-lors un artiſte Egyptien : car les figures de ces artiſtes ſont ordinairement d'un relief applati, & elles ſont preſque *arraſées* à la pierre ſur laquelle on les a ſculptées. Ces figures repréſentent preſque toutes les divinités de l'Egypte, avec leurs attributs. Dans la collection de Ste. Geneviève, il y a un vaſe de pierre calcaire, très peu évidé, ſur lequel ſont gravés des hyéroglyphes, & dont le couvercle, fait de la même pierre, repréſente une tête de femme, peut être d'iſis. Il eſt difficile de déterminer à laquelle des deux claſſes on doit rapporter ce *canope*. On voit dans la même collection une tête de bronze, formée comme les couvercles des *canopes*, qui repréſente certainement Iſis; car elle porte ſur le front le ſerpent Agatho-démon, & elle eſt coëffée avec une ample dépouille de poule de Numidie. Cette dépouille eſt formée par une eſpèce d'émail, incruſté dans le bronze aux eſpaces creuſés & réſervés à cet effet.

CANOPIENS. (Hercule, Sérapis.) *V.* CANOPE.

CANOPUS. Cette ville d'Égypte, ſituée ſur le bras *canopique* du Nil, a fait frapper des médailles grecques en l'honneur d'Hadrien, avec la légende KANΩ.

*Canopus* étoit célèbre dans l'antiquité, par la diſſolution des mœurs de ſes habitans. Elle étoit extrême; & Strabon, parlant des délices d'Eleuſis, dit qu'elles étoient comme l'entrée & le prélude des uſages & de l'effronterie de *Canopus*. Sénèque, faiſant le portrait d'un ſage, aſſure qu'il ſe gardera bien, pour choiſir ſa retraite, de préférer *Canopus*, quoiqu'il ne ſoit pas défendu d'y mener une vie réglée. Voulant exagérer combien les mœurs des Romaines étoient corrompues, Juvénal dit que *Canopus* même les blâmoit :

. . . . *& mores urbis damnante Canopo.*

Une des principales cauſes de cette diſſolution, étoit l'abord continuel des habitans de la haute & de la baſſe Egypte, qui y accouroient pour conſulter Sérapis, & pour célébrer ſes fêtes. Ils y deſcendoient par le Nil, & ſon canal étoit couvert de barques remplies d'hommes & de femmes, qui danſoient & chantoient avec la dernière lubricité. La ville de *Canopus* étoit compoſée, en très-grande partie, d'auberges, & de maiſons deſtinées à ces réjouiſſances.

CANOT. *V.* BARQUE.

*CANOTHA*, dans la décapole de Syrie. KANΩΘ. Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de Domitien, ſelon Vaillant; mais elle convient mieux à CANATA, ſelon Pellerin.

*CANTABRUM*, étendard en uſage dans les armées Romaines, ſous les ſucceſſeurs de Conſtantin. Minutius Felix & Tertullien en font mention dans leurs apologies, & le comparent à une croix. Cette eſpèce d'étendard différoit des autres, en ce que ceux-ci étoient des pièces d'étoffe de diverſes couleurs, ſuivant les diviſions de l'armée, & que le *cantabrum* étoit fait de pièces d'étoffes, ſur leſquelles étoient gravés des noms, quelques ſigles, ou même des vers.

CANTHARUS. Le *cantharus* étoit un grand vaſe de l'uſage le plus commun. Il avoit pour anſe des anneaux mobiles, ou des boucles pendantes :

*Et gravis attritâ pendebat cantharus anſa.*

C'étoit une large cuvette, peu profonde, & placée ſur un pied très-applati. On en voit une dans un morceau de moſaïque, trouvé à Tivoli, en 1737, deſſiné dans le *Muſeum capitolinum*, *t. II.* Cette moſaïque paroît être l'original, ou du-moins la copie de celle que décrit Pline (*lib. XXXIX. 60.*), & ſur laquelle étoit repréſenté un vaſe, que cet écrivain appelle *cantharus*.

Le *cantharus* étoit un attribut de Bacchus, ainſi que le thyrſe : on le voit ſouvent dans ſes mains, ou à ſes pieds, ſur les marbres antiques. Une inſcription trouvée à Rimini fait mention d'une ſtatue de Bacchus, & de ſon *cantharus*. On conſacroit auſſi ces vaſes à d'autres divinités, comme il paroit par ces paroles d'Apulée (*Métamorph. IX*, *p. 277*) : *Cantharoque & ipſo ſimulacro, quod gerebam, apud fani donarium redditis ac conſecratis.*

CANTHARUS étoit le nom d'une eſpèce de corbeille, faite de terre cuite, dans laquelle on expoſoit en Grèce les enfans dont on ne vouloit pas prendre ſoin. Ariſtophane (*in Ranis*) dit qu'Œdipe fut expoſé dans un vaſe de cette matière. Térence, voulant peindre les mœurs grecques, a parlé de cet uſage (*Andr. IV. 4. 30.*) :

. . . . . *vidi cantharum.*
*Suffarcinatum.*

CANTHARUS étoit le réſervoir extérieur des fontaines publiques, celui d'où l'eau s'écouloit immédiatement dans les vaſes des citoyens. Voici une inſcription gravée à Rome ſur un *cantharus* antique :

*PERDIDERAT. LATICUM. LONGÆVA. INCURIA. CURSUS.*
*QUOS. TIBI. NUNC. PLENO. CANTHARUS. ORE. VOMIT.*

CANTHARUS étoit encore chez les Romains un marteau avec lequel on frappoit aux portes. Plaute en parle dans ſes Ménechmes ( 1. 2. 63. ) :

. . . . . *jam fores ferio. M S. Feri.*
*Vel mane etiam ? PE. mille paſſûm commoratus es cantharum.*

*CANTHUS.* Perſe, le premier des écrivains latins, a employé, pour déſigner les bandes de fer qui entourent les roues, le mot *canthus* : Martial & pluſieurs autres ont imité ſon exemple.

*CANTICUM.* } CANTIQUE. } Les anciens déſignoient par le mot *canticum* certains monologues paſſionnés & touchans de leurs tragédies, que l'on chantoit ſur les modes hypodorien & hypophrygien, comme nous l'apprend Ariſtote au XIX de ſes problêmes. C'étoit une eſpèce d'intermède qui occupoit les entr'actes.

CANULEIA, une des quatre premières Veſtales, établies par Numa Pompilius. ( *Plutar. in Numa.* )

*CANUSINUS color*, couleur rouſſe, que Martial compare à du moût troublé & épais ( XIV. 127. ) :

*Hæc tibi turbato canuſina ſimillima muſſo*
*Munus erit, gaude : non citò fiet anus.*

Cette couleur plaiſoit au peuple Romain, comme le brun foncé aux Gaulois ( *ibidem* ) :

*Roma magis fuſcis veſtitur, Gallia rufis.*

Elle avoit un certain éclat & un certain prix ; puiſque Suétone, parlant des profuſions de Néron, dit qu'il ne voyageoit jamais ſans avoir à ſa ſuite plus de mille chariots, conduits par des cochers vêtus de couleur rouſſe ( *c.* 30, *n.* 1● ), *canuſinatis mulionibus.*

CAPANÉE, neveu d'Adraſte, étoit un des ſept chefs de l'armée des Argiens, dans la guerre de Thèbes. Lorſque Théſée fit faire de magnifiques funérailles à ceux qui étoient morts au ſiège de cette ville, on ne voulut pas brûler le corps de *Capanée* avec les autres, parce qu'il avoit été frappé de la foudre, & qu'il étoit regardé comme un impie, qui, par ſes blaſphêmes, s'étoit attiré le courroux du ciel, & on lui fit un bûcher ſéparé. Stace, dans ſa Thébaïde, repréſente *Capanée* comme un homme emporté, qui fait mille extravagances, & qui ſe déchaîne contre tout l'Olympe. Cela peut être fondé ſur le peu de reſpect que ce capitaine avoit montré pour les dieux pendant ſa vie. Mais Euripide en fait un portrait bien différent, & nous le donne pour un homme riche, ſans faſte, ſans orgueil, ſobre, modéré, mépriſant ceux qu'il voyoit ſe livrer aux feſtins & à la joie. *Voy.* ADRASTE, EVADNÉ.

Végèce ( *de re militari, l.* 4. *c.* 21. ) nous apprend la vérité qui a ſervi de baſe à la fable de *Capanée*. Ce capitaine Argien étant monté à l'aſſaut de la ville de Thèbes avec des échelles, fut accablé ſous les pierres & les traits que lui lancèrent les aſſiégés. De-là vint, dit Végèce, la fable de *Capanée* écraſé ſous les foudres de Jupiter. Le même écrivain fait honneur à *Capanée* de l'invention des aſſauts avec des échelles.

Winkelmann a cru reconnoître *Capanée* terraſſé par les foudres de Jupiter, dans une ſtatue de la villa Albani, qu'il a publiée ( *Monum. inediti.* ). Il l'a vu auſſi eſcaladant les murs de Thèbes ſur une pâte antique du Baron de Stoch, & ſur une ſardoine de la même collection, où la foudre le frappe à coups redoublés, ſans l'intimider.

*CAPEDO.* } *CAPEDUNCULA.* } vaſe garni d'anſes, qui ſervoit aux ſacrifices. Cicéron ( *Parad.* 1. ) parle des *capedines* & des *vaſes* de terre cuite qui avoient ſervi à Numa pour les ſacrifices : *Quid autem Numa Pompilius, minuſve gratas diis immortalibus capedines, ac fictiles urnas, quam filicatas aliorum pateras fuiſſe arbitramur.* Les *capeduncula* étoient de plus petits vaſes, de même forme, & deſtinés au même uſage. Le même écrivain en a fait auſſi mention ( *Nat. Deor. III* ), 17 : *Docebo meliora me didiciſſe de colendis diis immortalibus jure Pontificio, & more majorum, quam capedunculis, quas Numa nobis reliquit.*

*CAPELIATICUM.*, κατηλιατικὸν, [illegible]pôt que payoient aux empereurs les ma[illegible]an[illegible]vin.

*CAPELLA*, ſurnom de la famille *NÆVIA.*

CAPENE ( porte ), aujourd'hui porte de St. Sébaſtien. Cette porte ouvroit la voie Appienne, d'où lui vint quelquefois la dénomination de porte *appienne.* On l'appela auſſi *fontinalis* & *madida*, à cauſe des ſources qui étoient auprès d'elle, & des aqueducs qui l'avoiſinoient. Les uns dérivent ſon nom d'une ville *Capena*, bâtie aux environs ; & les autres du bois des *Camènes*, ca-

*manarum*, d'où elle fut nommée d'abord *Camena*, & depuis, par corruption, *Capene*.

*CAPHIA*, en Arcadie, ΚΑΦΥΑΤΩΝ On a des médailles impériales de cette ville, frappées en l'honneur de Sévère, de Domna, de Plautille.

*CAPHIZOS*, *caviζos*, meſure de capacité pour les liquides de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit, en meſure de France, 135 pintes & $\frac{1}{10}$. Elle valoit, en meſures anciennes de l'Aſie & de l'Égypte :

2 vœba *des Arabes*,
Ou 4 ephad,
Ou 6 métrétés,
Ou 8 ſéphel,
Ou 12 modios,
Ou 288 log.

*Caphizos*, *caviζos*, meſure de capacité pour les ſolides. Elle valoit, en meſure de France, 10 boiſſeaux & $\frac{161}{1000}$. Elle valoit, en meſures anciennes de l'Aſie & de l'Égypte,

2 vœba *des Arabes*,
Ou 2 $\frac{1}{7}$ médimnes *de Salamine*,
Ou 2 $\frac{1}{7}$ médimnes *de Paphos & de Sicile*,
Ou 4 ephep,
Ou 6 métrétés,
Ou 8 ſéphel,
Ou 12 modios.

*CAPILLATUS à Matre Magnâ*. Gruter (3085) a publié l'inſcription ſuivante :

DIS. M.
L. VETTIO. SYNTROPHO
RELIGIOSO
A. MATRE. MAGNA
CAPILLATO
VETTIA. AMOR
DE. SUO. FECIT
POSTERISQUE EORUM.

On appeloit *Capillati* & *Comati*, les prêtres nommés autrement *Fanatici* & *Bellonarii*.

Le mot *capillatus* déſignoit les enfans au-deſſous de l'âge de puberté, parce qu'ils laiſſoient croître leurs cheveux juſqu'à cette époque. Il déſigna les eunuques & les prêtres de Cybèle par la même raiſon.

CAPION. Il paroît, par un paſſage de Pollux (*Onomaſt. l. VI, c. 9*), qu'il y avoit un nome, ou un air inventé par Serpandre, & appelé *Capion* : c'étoit ſans doute un air de cithare, puiſque ſon auteur s'étoit attaché particulièrement à cet inſtrument.

*CAPIS*, *CAPULA*, } vaſes à anſes, ainſi appelés de la facilité que donnoient ces anſes pour les prendre, *a capiendo*. Varron les compare aux *capedines* & aux *capeduncula* (*de ling. lat. IV. 26.*). *A quo illo capis, & minores capula a capiendo, quòd anſata, ut prehendi poſſent, id eſt capi. Harum figuras in vaſis ſacris ligneas & fictiles antiquas etiam nunc videmus.*

*CAPISTRUM* des joueurs de flûte. *Voyez* PHORBEION.

CAPITATION. Les anciens ont connu cette eſpèce d'impôt. *Voyez* CAPITATION dans le Dictionnaire des Finances de cette Encyclopédie.

*CAPITHA des Chaldéens*, meſure de capacité pour les ſolides de l'Aſie & de l'Egypte. *Voir* MARES.

*Capitha de Perſe*, meſure de capacité pour les liquides de l'Aſie & de l'Egypte. *V.* MARES.

*Capitha*, meſure de capacité pour les liquides de l'Aſie & de l'Egypte. *V.* CAB.

*CAPITIUM*, vêtement qui couvroit la tête chez les Romains. L'ancien ſcholiaſte de Juvénal, expliquant ce vers de la ſatyre III :

*Horum ego non fugiam conchylia . . . . .*

dit que le poëte appelle *conchylia* des capuchons rouges, *conchylia, capitia purpurea ità flagrantia, ut conchylia ipſa videri poſſint.* Varron emploie le mot *capitium* pour déſigner auſſi un vêtement qui ſervoit aux vierges à couvrir leur tête & leur ſein (*de ling. lat. IV. 30.*) : *Capitium ab eo quod capit pectus, id eſt, ut antiqui dicebant, indutu comprehendit.*

*CAPITO*, ſurnom des familles ATTEIA, FONTEIA, MARIA & OPPIA. Ce ſurnom exprimoit en latin la même idée que le mot compoſé françois, groſſe-tête.

CAPITOLE, } ( mont ), fortereſſe de
CAPITOLIN, } Rome, bâtie ſur le mont Tarpéïen, auquel elle donna ſon nom. Les deux ſommets de cette montagne, l'eſpace qui les ſéparoit, & la roche tarpéïenne furent renfermés dans l'enceinte fortifiée du *capitole*, & couverts d'édifices publics & ſacrés. Les fondemens du *capitole* furent jetés l'an 139 de Rome, par Tarquin l'Ancien. Servius, ſon ſucceſſeur, y travailla avec ardeur ; & il fut achevé l'an 221 par Tarquin le Superbe. L'inauguration de cette fortereſſe, & la conſécration des édifices ſacrés qu'elle renfermoit, ne ſe firent qu'après l'expulſion des Rois, & par le miniſtère du conſul Horace, l'an 246.

Une ancienne tradition, conſervée religieuſement par les Romains, apprenoit qu'en creuſant les fondemens du *capitole*, on avoit trouvé à une très-grande profondeur la tête d'un nommé *Olus*, qui paroiſſoit encore fraîche & vermeille : de-là fut formé le mot *capitole*, c'eſt-à-dire, *caput Oli*, tête d'*Olus*.

Il y avoit dans l'enceinte du *capitole* pluſieurs temples dédiés à Jupiter, à Junon, à Minerve,

à Cybèle, à Veſta, &c. Mais le plus célèbre étoit celui de Jupiter, ſurnommé *Capitolin*, qui en réuniſſoit trois. La nef étoit conſacrée à Jupiter, & les deux ailes, à Junon & à Minerve. Ces ailes étoient formées, ſelon Denys d'Halicarnaſſe (*lib. IV.*) par des piles ou maſſifs de brique cuite. Le temple entier avoit deux cents pieds Romains de longueur, & à-peu-près autant de largeur. La ſtatue de Jupiter *capitolin*, ou fulminant, portoit un ſceptre, une couronne & un foudre d'or. De vaſtes portiques entouroient ce temple : c'étoit ſous ces portiques que les triomphateurs, après avoir ſacrifié aux grands Dieux, donnoient au ſénat un repas magnifique. L'égliſe des Capucins, appelée *Ara cœli*, a été bâtie ſur les ruines du temple de Jupiter Capitolin.

Des murs conſtruits avec de grandes pierres entouroient le *capitole*, & en avoient fait une citadelle imprenable. Cn. & Q. Ogulnius étant Ediles Curules, condamnèrent des uſuriers à une forte amende, qu'ils employèrent à faire des portes de bronze à cette citadelle, accompagnées de montans & de traverſes du même métal. Le fronton de ce ſuperbe édifice étoit ſurmonté par des quadriges de terre cuite, que Sylla fit remplacer par des quadriges de bronze. Des aigles de bois ſembloient ſoutenir ce fronton, & lui ſervoient d'ornemens. Elles furent conſumées dans un incendie dont parle Tacite (*hiſt. III.* 71) : *Suſtinentes faſtigium aquila vetere ligno traxere flammam.*

Pluſieurs incendies ravagèrent le *Capitole*. Le premier arriva l'an de Rome 670. Sylla le rétablit avec la plus grande magnificence ; mais il n'en fit pas l'inauguration. C'étoit, diſoit-on, le ſeul bonheur qui eût échappé à cet heureux dictateur. Cet honneur étoit réſervé à Lutatius Catulus, qui fit dorer les tuiles de bronze dont cette citadelle étoit couverte : ce qui la fit appeler *Capitolium aureum.* Pendant les troubles qui firent perdre la vie à Vitellius, le feu prit une ſeconde fois au *Capitole*. On crut qu'il y avoit été mis à deſſein pour en chaſſer Sabinus, frère de Veſpaſien, qui s'y étoit renfermé. Veſpaſien le fit rebâtir ; mais ſes ſoins furent inutiles, car un troiſième incendie le ravagea de nouveau à la mort de cet empereur. Titus le vit encore brûler par le feu du ciel, & Domitien répara tous ces ravages. Cet empereur fonda les Jeux Capitolins pour conſerver la mémoire du dernier rétabliſſement du *Capitole*.

L'enceinte du *Capitole* renfermoit plus de cinquante temples, & un grand nombre de ſtatues conſacrées aux dieux ; ce qui a fait demander, avec quelque apparence de raiſon, s'il reſtoit encore dans un eſpace auſſi rempli, des logemens pour des citoyens. On peut répondre qu'il y en avoit quelques uns, mais en petit nombre. Manlius *Capitolinus* ayant repouſſé les Gaulois qui aſſiégeoient le *Capitole*, reçut pour récompenſe un logement dans cette forteresſe. Ce fut peut-être le premier des patriciens qui y eût fixé ſon ſéjour ; & il fut certainement le dernier, comme le régla un ſénatus-conſulte rendu à l'occaſion de ſon ambition. Les gardes appelés *Arcubia* & *Arcubii* par Feſtus & Iſidore, qui prenoient leur nom de la garde du *Capitole*, *ab arce*, l'habitoient certainement ; de même que les gardiens des temples, *aditui*, dont parlent pluſieurs inſcriptions, & qui remarquèrent avec étonnement (*Aulu-Gell. VII.* 1.) que les chiens renfermés dans le *Capitole*, & ardens à aboyer contre tous ceux qui entroient la nuit dans cette forteresſe, ſe taiſoient conſtamment à l'approche de Scipion l'Africain. Des courtiſanes même habitoient ce lieu ſacré ; comme Properce (*IV.* 9.) nous l'apprend de Teia :

*Altera Tarpeios eſt inter Teia lucos*
*Ebria, ſed pota non ſatis unus erit.*

Les colonies Romaines & les municipes voulurent ſe donner la plus grande reſſemblance poſſible avec Rome, leur métropole ; c'eſt pourquoi elles impoſoient le nom de *capitole* à leur principal temple, & à l'édifice public dans lequel s'aſſembloient les décurions & les autres magiſtrats. De-là vient que l'on trouve ſouvent le nom de *capitole* dans les deſcriptions de ces villes. Il y en avoit à Conſtantinople, à Carthage, à Capoue, à Ravenne, à Milan, à Vérone, à Cologne, à Trèves, à Narbonne, à Autun, à Pamiers, à Niſmes, à Beſançon, à Saintes, à Clermont, à Rheims, à Rhodès, &c. & à Toulouſe, où il ſubſiſte encore.

Des trois beaux édifices qui occupent aujourd'hui le *capitole*, & qui forment la place appelée *Campidoglio*, où eſt elevée la ſtatue équeſtre de M. Aurèle, aucun n'eſt plus célèbre que celui qui regarde l'occident, & que l'on appelle *Muſeum Capitolin*, ou cabinet du *capitole*. Benoît XIV s'eſt immortaliſé en y faiſant raſſembler avec ſoin un nombre d'antiques prodigieux. Leur deſcription eſt repandue dans les différens articles de ce dictionnaire d'antiquités.

CAPITOLIAS, dans la Cœléſyrie. ΚΑΠΙΤΩΛΙΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec ſon époque, en l'honneur de M. Aurèle, de Verus, de Lucille, de Commode, de Sept. Sévère, de Macrin.

CAPITOLIN (Jupiter). L'hiſtoire de ſon temple célèbre ſe trouve dans l'article CAPITOLE. Ce *Jupiter* étoit auſſi appelé par excellence *Optimus maximus*, ou fulminant. Le foudre étoit ſon attribut diſtinctif, ainſi que la barbe & le ſceptre d'or ou d'ivoire. Sa ſtatue, placée dans le capitole par Tarquin, n'étoit que de terre cuite peinte en rouge ; elle fut depuis remplacée par une ſtatue d'ivoire ; & il paroît par un vers de Martial

(*xi.* 5.3.), que Trajan y en ſubſtitua une ſtatue d'or :

*Sculptus & æterno nunc primum Jupiter auro.*

CAPITOLINS (Jeux). Les premiers Jeux Capitolins étoient des combats inſtitués par Camille à l'honneur de Jupiter *Capitolin*, & en mémoire du *Capitole* défendu contre les Gaulois. On pratiquoit dans ces jeux, ſelon Plutarque (*Quæſt. Rom.* 58.) une cérémonie très-ancienne & très-ridicule. Le crieur public mettoit à l'enchère les Etruſques, déſignés ſous le nom *Sardi*; on amenoit enſuite au milieu du peuple, un vieillard, à qui l'on pendoit au col une bulle telle qu'en portoient les enfans, & on l'expoſoit à la riſée publique. Feſtus dit qu'on le revêtoit de la prétexte, & que la bulle étoit d'or, parce qu'elle étoit autrefois l'ornement des rois d'Etrurie que l'on jouoit dans cette burleſque cérémonie.

Domitien voulant conſerver la mémoire du rétabliſſement du Capitole fait par ſes ordres, fonda de nouveaux jeux *Capitolins* qui ſe célébroient, non pas chaque année, comme ceux de Camille, mais tous les cinq ans. On y diſtribuoit aux poëtes des prix & des couronnes qu'ils recevoient des mains de l'empereur; il y en avoit auſſi pour les orateurs, les comédiens, les pantomimes, & pour toutes les eſpèces de joueurs d'inſtrumens. Ces jeux *Capitolins* devinrent ſi fameux, que l'on changea l'ancienne manière de compter les années romaines par luſtres, & qu'on les compta depuis Domitien par les jeux *Capitolins*, comme les Grecs comptoient par les olympiades. Cet uſage ne fut cependant pas de longue durée.

*CAPITOLINUS*, ſurnom de la famille PETILIA.

*CAPITULARII.* C'eſt le nom que portent, dans le Recueil des loix romaines & dans Symmaque (*Epiſt. ix.* 10.), les receveurs de la capitation.

*CAPITULUM.* Iſidore (*xix.* 31.) nous apprend que c'étoit une coëffure des femmes, ſans nous en donner aucune deſcription.

*CAPNICON*, impôt que l'empereur Nicéphore mit ſur les feux ou ſur la fumée, καπνός.

*CAPNOBATÆ*, ceux *qui montent avec* ou *ſur la fumée*. Ce ſurnom fut donné par les peuples de l'antiquité aux Myſiens (*Strabo. l.* 7.), peuple d'Aſie; parce qu'ils faiſoient une profeſſion particulière d'honorer les dieux, & qu'ils s'employoient uniquement aux ſacrifices. Strabon ajoute à ces particularités, que les Myſiens ne mangeoient point de chair, ni rien de ce qui avoit été animé. Ils vivoient de miel & de laitage. Le ſurnom de *Capnobatæ* déſignoit la fumée des ſacrifices & des parfums, au milieu deſquels ils paſſoient toute leur vie.

CAPNOMANTIE, divination (μαντεία) dans laquelle les anciens obſervoient la fumée (καπνός), pour en tirer des préſages.

On diſtinguoit deux ſortes de *capnomantie* : l'une qui ſe pratiquoit en jetant ſur des charbons ardens des graines de ſéſame ou de pavot, & en obſervant la fumée qui en ſortoit; l'autre, qui étoit la plus uſitée, conſiſtoit à examiner la fumée des ſacrifices. C'étoit un bon augure quand cette fumée étoit peu épaiſſe, légère, & qu'elle s'élevoit droit vers le haut ſans ſe répandre autour de l'autel. On en voit le détail dans l'*Œdipe* de Sénèque (*v.* 309.)

La *capnomantie* ſe pratiquoit encore en humant, en reſpirant la fumée qu'exhaloient les victimes, ou celle qui ſortoit du feu dans lequel elles étoient plongées; comme il paroît par ces vers de la Thébaïde de Stace, où le poëte dit du devin Tirésias :

*Ille coronatos jamdudùm amplectitur ignes,*
*Fatidicum ſorbens vultu flagrante vaporem.*

On croyoit ſans doute que cette fumée donnoit des inſpirations prophétiques.

CAPOUE (Médailles de). *Voyez* CAPUA.

*CAPPA*, eſpèce de manteau avec lequel les femmes ſe couvroient la tête dans le Bas-Empire. Héſychius appelle ces manteaux καππάδια.

CAPPADOCE. Les rois de Cappadoce dont on a des médailles, ſont :

Ariarathe, *roi I. ou II. ou III.*
Ariarathe, *Euſebès V.*
Ariarathe, *Epiphane V.*
Ariarathe, *Philométor VIII.*
Ariobarzane, *Philoromæus I.*
Ariobarzane, *Euſebès, Philoromæus.*
Archelaüs.
Hannibalien.

Leur type ordinaire eſt Pallas aſſiſe, ou debout, tenant une victoire.

Le ſymbole de la *Cappadoce* eſt une femme portant une couronne tourrelée, & tenant un étendard de la cavalerie, qui déſigne l'eſpèce de troupes que les Romains en tiroient, ainſi que les chevaux de ſes haras, ſi célèbres autrefois. Le mont Argée ſe trouve aſſez ſouvent placé ſur les médailles de la *Cappadoce*, avec la figure qui ſert de ſymbole à cette province; tantôt il eſt mis à côté d'elle & à ſes pieds, tantôt elle le porte dans ſes mains. On ſait que les Cappadociens rendoient un culte à cette montagne, comme à une divinité.

*CAPPAGIA.* Jean d'Antioche déſigne par ce mot les ſouliers des ſénateurs, qui étoient ornés d'un croiſſant d'argent formé en C, appelé καππα chez les Grecs. Il dit qu'ils ne paroiſſoient jamais en public, & qu'ils n'alloient jamais faire leur

cour aux empereurs, ſans cette chauſſure & ces croiſſans.

*CAPRARIUS*, ſurnom de la famille *Cæcilia*.

*CAPREOLUS*, hoyau, ou houé à deux fourchons dont on ſe ſert pour remuer la terre dans les vignes. Columelle (*xi.* 3.) en fait mention: *Vere deindè, priuſquàm cœperit germinare, capreolis, quod genus bicornis ferramenti eſt, terra commoveatur.* La reſſemblance de ces deux fourchons avec les cornes d'un chevreau, l'avoit fait appeler *capreolus*.

CAPRICORNE. C'eſt un des ſignes du zodiaque; quand le ſoleil y eſt arrivé, il eſt au ſolſtice d'hiver. Cette conſtellation eſt compoſée de 28 étoiles. Macrobe a cru que ce ſigne avoit été nommé *capricorne*, parce qu'il imite en quelque ſorte la nature des chèvres, qui, en paiſſant, grimpent toujours de bas en haut. De même le ſoleil, en entrant dans ce ſigne, commence à monter de bas en haut. C'étoit chez les anciens le dixième ſigne du zodiaque; lorſque le ſoleil y étoit, il fixoit le ſolſtice d'hiver par rapport à notre hémiſphère, & commençoit à retourner au tropique méridional vers la ligne. Quelques-uns en parlent encore de même; mais les aſtres ayant avancé vers l'orient d'un ſigne entier, le *capricorne* n'eſt plus que l'onzième, & c'eſt à l'entrée du ſoleil dans le ſagittaire, & non plus dans le *capricorne*, que ſe fait le ſolſtice. Cependant on parle toujours de la même manière que les anciens, quoique les choſes aient changé; & l'on appelle le tropique du *capricorne*, comme ſi ce ſigne touchoit encore au point du ſolſtice. Ce ſigne eſt repréſenté ayant la partie ſupérieure d'un bouc, & la partie inférieure d'un poiſſon; c'eſt-à-dire, en queue de poiſſon le plus ſouvent entortillée, & quelquefois droite: ces figures ſe trouvent ſur pluſieurs monumens antiques, ſur des pierres gravées, comme on le peut voir dans Gorlæus, n°. LXXXV & LXXXVII, ſur pluſieurs médailles, entr'autres ſur quelques-unes d'Auguſte. Patin en a fait graver quelques-unes dans ſon *Suétone*, *pag.* 80 & 139. C'étoit la forme d'un ægipan. *Voyez* ce mot ci-deſſus. On peint auſſi le *capricorne* ſous la forme entière d'un bouc.

Suétone dit (*in Octavio*, *c.* 94,) qu'Auguſte fit graver la figure du *capricorne* ſur ſes médailles, parce qu'il étoit né ſous ce ſigne, & en conſéquence d'un horoſcope avantageux que Théogène lui en avoit tiré lorſqu'il étoit à Apollonie, quelque tems avant la mort de Jules. On ne peut pas faire accorder facilement cela avec ce que dit le même Suétone (*ibid. cap.* 5.), que ce prince naquit le neuvième jour avant les kalendes d'octobre, c'eſt-à-dire, comme Dion le témoigne auſſi (dans ſon cinquante-ſixième livre), le vingt-troiſième de ſeptembre, un peu avant le lever du ſoleil, dit encore Suétone. De plus, Auguſte mourut le quatorzième des kalendes de ſeptembre, ou le 19 d'août (*Suéton. ibid. cap.* 100. *Dion. l.* LVI.); ayant, ſelon Suétone, ſoixante-ſeize ans moins trente-cinq jours, ou, ſelon Dion, ſoixante-quinze ans dix mois vingt-ſix jours. Il faut donc qu'il fût né le 23 de ſeptembre; cependant le 23 de ſeptembre, un peu avant le lever du ſoleil, le *capricorne* étoit au méridien des antipodes: comment donc Auguſte étoit-il né ſous ce ſigne? Scaliger (*de Emend. temp. lib. II. cap.* 2.), & le père Petau (*de Doct. temp. lib. x. cap.* 64, & *lib. xi. cap.* 6.), diſent que Suétone s'eſt trompé. Babelon, auteur du Commentaire Dauphin ſur Suétone, a trouvé un moyen très-naturel de concilier Suétone avec lui-même. Il dit que Théogène ne prit point le thème de la naiſſance, mais celui de la conception d'Auguſte. Or, ce prince étant né le 23 ſeptembre, jour auquel le ſoleil entroit dans le *capricorne*: moment, dit Julius Firmicus (VIII. *Mathém.*), très-heureux dans un horoſcope, & qui ne promet pas moins que des ſceptres & des empires.

Le *capricorne* étoit, ſelon les Mythologues, Pan, qui, à l'arrivée du géant Typhon dans l'Egypte, fut ſaiſi d'une telle crainte, qu'il ſe métamorphoſa en bouc par le haut, & par le bas en poiſſon. Jupiter, ſurpris d'une pareille métamorphoſe, le tranſporta dans le ciel. On peut voir ſur cet aſtre le *Ciel Aſtronomique* de Cæſius, *pag.* 89, & Saumaiſe ſur Solin, *page* 1237.

Quelques anciens reconnoiſſoient dans le *capricorne* la chèvre Amalthée, placée dans cette conſtellation par ſon illuſtre nourriſſon, le ſouverain des dieux. Aratus le dit expreſſément: voici ſes vers traduits par Germanicus-Céſar:

. . . . . *Illa putatur*
*Nutris eſſe Jovis, ſi verè Jupiter infans*
*Ubera Cretæa mulſit fidiſſima Capræ,*
*Sidere quæ claro gratum teſtatur Alumnum.*

Ce ſigne étoit ſous la protection de Veſta, comme le dit Manilius (*IV.* 243.):

*Veſta, tuos capricorne fovet penetralibus ignes.*

Et (*II.* 445.):

*Atque Auguſta fovet capricorni ſidera Veſta.*

CAPRICORNE (le) ſe trouve non-ſeulement ſur les médailles d'Auguſte frappées à Rome, mais encore ſur les médailles de Commagène en Syrie & de Cyzique.

CAPRIFICATION, manière d'élever les figuiers, dont les anciens ont parlé avec admira-

tion, & qui ſe pratique encore aujourd'hui dans les iſles de l'Archipel. On y rend les figues domeſtiques bonnes à manger par la piquûre d'un inſecte particulier aux figues ſauvages, que l'on tranſporte ſur les premières dans certaine ſaiſon, & qui les fait parvenir à une pleine maturité.

CAPRIFICIEL, nom que donnoient les peuples de l'Attique au jour où ils commençoient la récolte du miel. Ce jour étoit conſacré à Vulcain, ſelon Pline (*xi.* 15.).

*CAPRIFICUS* Romuli. *Voyez* FIGUIER ſauvage.

CAPROTINE, ſurnom que les Romains donnèrent à Junon, en mémoire d'un fait ſingulier rapporté dans les Saturnales de Macrobe, *l.* 1. *c.* 12. Après que les Gaulois eurent quitté Rome, les peuples voiſins, croyant que la République étant épuiſée, ils pourroient aiſement ſe rendre maîtres de la ville, vinrent l'aſſiéger, ſous la conduite de Lucius, dictateur des Fidénates. Il fit demander aux Romains leurs femmes & leurs filles. Les eſclaves, par le conſeil d'une d'entr'elles, nommée Philotis, ſe revêtirent des habits de leurs maîtreſſes, & allèrent ſe préſenter à l'ennemi, qui, les prenant pour les Romaines qu'il avoit demandées, les diſtribua dans tout le camp. Elles feignirent de célébrer ce jour-là une fête, & excitèrent les capitaines & les ſoldats à ſe réjouir & à boire largement. Enſuite quand ils furent enſevelis dans le ſommeil, elles donnèrent le ſignal à la ville de deſſus un figuier ſauvage, nommé en latin *caprificus*. Les Romains fondirent auſſi-tôt ſur leurs ennemis, remplirent le camp de carnage, récompenſèrent le ſervice de leurs eſclaves par la liberté, & avec une ſomme d'argent qu'on leur donna pour ſe marier. Ils inſtituèrent auſſi une fête à Junon, qui, en mémoire du figuier ſauvage, du haut duquel le ſignal avoit été donné, fut ſurnommée *Caprotine*. Le jour auquel Rome fut auſſi délivrée, & qui étoit les nones de juillet, fut appelé les nones *caprotines*. Plutarque & Arnobe ont auſſi parlé de cette victoire ſingulière.

CAPROTINES, fêtes de Junon caprotine, qui ſe célébroient le 9 de juillet, en faveur des femmes eſclaves. Pendant cette ſolemnité, elles couroient & ſe battoient à coups de foüet & à coups de poings. Il n'y avoit que des femmes pour miniſtres des ſacrifices offerts dans ces fêtes.

*CAPSARIUS*, nom de l'eſclave qui ſuivoit les jeunes Romains aux écoles, & qui portoit dans une bourſe, ſuſpendue ſur l'épaule, les livres & les autres néceſſaires pour leurs études. Ce nom déſignoit auſſi l'eſclave qui renfermoit dans des armoires particulières les habits de ceux qui entroient dans les bains publics.

*CAPSUS*. On appeloit ainſi, ſelon Feſtus (*xx.* 12.), un chariot couvert, — *contexta*; mais du tems de Vitruve (*x.* 14.), ce mot ne déſignoit encore que l'eſpèce de ſiége fermé, ou de coffre ſur lequel on s'aſſeioit dans certains chars.

CAPTIFS (Rois) du Capitole. *Voyez* ROIS *captifs*.

*CAPTURA*. Les Romains appeloient de ce nom les gains infâmes que faiſoient les proſtituées, & tous ceux dont la profeſſion étoit vile. (*Sueto. Caligul. c.* 40. *n.* 5.).

CAPUA, en Italie. CAPU. & KAMPANO. Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en argent, avec KAPU... (*Hunter*).
C. en bronze.
O. en or.
Ses ſymboles ordinaires ſont:
Un ſanglier.
Un lion.
La victoire couronnant un trophée.

CAPUCHON. Vers le milieu des bas-reliefs de la colonne Trajane, on voit pluſieurs hommes vêtus de grands manteaux avec des *capuchons* pendant. On ne ſait s'ils ſont Romains ou étrangers, mais ils n'ont point de barbe, de même que les Romains. Les Daces, au contraire, portent tous de la barbe ſur ce beau monument. Un peu plus haut des hommes armés de la barbe portent des manteaux avec de ſemblables *capuchons*. *Voyez* BARDOCUCULLUS.

*CAPULA.* } On appeloit *capula*, un
*CAPULATOR.* } vaſe à deux anſes qui ſervoit à tranſporter l'huile des grandes jarres dans de petits vaſes. Lorſque les empereurs diſtribuoient des largeſſes d'huile au peuple, ceux qui la diſtribuoient étoient appelés *Capulatores*. Ils formoient un collége, ou une corporation; c'eſt pourquoi Publius & Victor placent dans la troiſième région de Rome une *ſchola capulatorum*.

*CAPULARIS.* } *Capulus* tient le nom d'un
*CAPULUS.* } cercueil; & l'on appela par analogie *capularia ligna*, un vieux lit mis en pièces dans le tombeau. Plaute appelle encore *capuli cæcus* (*Aſin.* v. 2. 42.):

*Perii, miſera, ne eſſe cæcum carnifex, capuli cæcus!*

*CAPULATI Senatores Dicti Patricii* (*Tacit. Ann.* xi. 25.), rapporte l'empereur Claude, ce qui fait penſer que *Capulati* & *Capulatores*. *Voyez* ce dernier.

CAPYS, père d'Anchiſe. *Voyez* ASSARACUS.

CARACALLA (ANTONIN), fils de Septime-Sévère.

MARCUS-AURELIUS, SEVERUS, ANTONINUS, AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

C. en or; au revers les têtes de Septime-Sévère & de Julie, R; pluſieurs autres revers RR.

C. en argent; & R, avec les têtes de Sévère, de Julie & de Géta.

R. en médailles grecques d'argent.

RRR. en médaillons grecs d'argent.

C. en médaillons de potin d'Egypte ou de Syrie.

C. en G. B. de coin romain; on y trouve nombre de revers rares.

C. en M. B. parmi leſquels il y a des revers rares.

R. en G. B. de Colonies, excepté Antioche de Syrie.

C. en M. B. & P. B.

C. en G. B. grec; R, avec les têtes de Caracalla & de Géta.

C. en M. B.; on le trouve de ce module avec ſa tête en regard de celle de Julie, ou avec la tête de Julie au revers, R.

Il y en a en M. ou P. B. grecs au revers de Géta; Spanheim en a publié une; elles ſont rares. En P. B. grec, avec ſa tête, en regard de Plautille, RR.

RR. en G. B. d'Egypte.

C'eſt l'empereur dont on trouve le plus de médaillons grecs de bronze: Vaillant en a publié ſoixante-huit; les médaillons latins ſont très-rares.

Quelques médailles d'argent & de bronze donnent à Caracalla le nom de *Grand*; mais elles ſont fort rares, & ne ſe trouvent que dans ſes conſécrations: en argent RR., ainſi qu'en G. B.

Sous le règne de ce prince, la monnoie d'argent eſt mêlée de billon. Didier-Julien & Septime-Sévère l'avoient déjà altérée. Elle alla toujours en empirant, juſqu'au règne de Claude le Gothique; & elle ne fut rétablie en argent fin que ſous Dioclétien & ſous ſon collègue Maximien Hercule.

De tous les empereurs qui ont porté le nom d'ANTONIN, les plus difficiles à diſtinguer ſur les médailles ſont *Caracalla* & Elagabale, parce que tous deux y ſont appelés *M. Aur. Antoninus*, & M. AVP. ANTΩNEINOC. On peut obſerver cependant, 1°. la groſſe lèvre d'Elagabale, & l'air farouche de *Caracalla*; cette différence n'eſt pas à la vérité fort ſenſible ſur les médailles grecques de ces deux empereurs, parce que les têtes y ſont moins diſtinctes; 2°. les médailles d'Elagabale ſeules portent ſouvent une étoile dans le champ; 3°. *Caracalla* ſeul eſt appelé ſouvent GERM. & BRIT.; 4°. *Caracalla* eſt rarement appelé IMP.; 5°. le même empereur ſeul porte plus de TR. POT. V.; 6°. *Caracalla* ſeul eſt appelé ſimplement PONTIFEX; & il ne prend le titre de PONTIFEX MAXIMUS qu'à ſa quatorzième puiſſance tribunitienne.

*Caracalla* affecta d'aimer les arts, mais avec la même bizarrerie que Caligula, dont il avoit tous les vices. Il ordonna à toutes les villes d'élever des ſtatues à Alexandre-le-Grand; & l'on pouſſa à Rome l'adulation, juſqu'à en élever qui portoient des têtes doubles, celle d'Alexandre & celle de *Caracalla* (*Herodian. l. 4. c. 13.*). Les guerriers de l'antiquité qu'il révéroit le plus, étoient Annibal & Sylla; & il chercha auſſi à perpétuer leur mémoire par le moyen des ſtatues & des buſtes. Quant à lui, ſes portraits ſont fort rares; & on ne connoît que deux de ſes têtes, qui le repréſentent dans ſa très-grande jeuneſſe: elles ſont à Rome, au palais Ruſpoli. *Voyez* CIRQUE, THERMES.

CARACALLE, *CARACALLA*, } vêtement des Gaulois que l'empereur Antonin *Caracalla* mit en uſage parmi les Romains, & qui lui fit donner ce ſurnom, ſous lequel il eſt connu aujourd'hui. Ce vêtement étoit une eſpèce de manteau très-ample qui deſcendoit juſqu'aux talons, *talares caracallas* (*Aurel. Vict. Epit. c. 21. n. 1.*), & qui avoit un capuchon. Nous apprenons ce dernier détail de Saint-Jérôme, qui, parlant d'une eſpèce particulière de manteau, dit (*de veſt. ſacerdot.*) qu'il reſſembloit en tout aux *caracalles*, excepté le capuchon qu'il n'avoit pas: *palliolum in modum caracallarum, ſed abſque cucullis.* La *caracalla* avoit donc beaucoup de reſſemblance avec le *bardocucullus*, tel que l'offrent d'anciens monumens Gaulois; mais elle étoit plus longue. Les Romains les appelèrent d'abord des *Antoniennes*, *Antoniana*, à cauſe du prince qui en avoit apporté la mode, & qui en fit revêtir tous les ſoldats. Dion (*lib. 78.*) parle des *Antoniennes*, comme d'un vêtement groſſier, barbare, & *fait de pluſieurs pièces couſues enſemble*; ce qui les diſtinguoit abſolument de la chlamyde & de la toge, qui n'étoient compoſées que d'une ſeule pièce d'étoffe ſans couture. On vit ſous les Conſtantins, les femmes porter les *caracalles*, ainſi que les hommes (*Palladius. c. 117.*). On ne connoît point de monument romain qui nous ait conſervé diſtinctement la forme de la *caracalla*; pour s'en former quelque idée, on recourra à ceux que nous avons cités dans les articles BARDOCUCULLUS & CAPUCHON.

CARACTÈRES. *V.* ECRITURES, LETTRES, & chaque lettre en particulier.

CARACTÈRES de muſique. Les Grecs ſe ſervoient pour *caractères* dans leur muſique, ainſi que dans l'arithmétique, des lettres de l'alphabet. Mais au-lieu de leur donner dans la muſique une valeur

valeur numéraire qui marquât les intervalles, ils ſe contentoient de les employer comme ſignes, les combinant en diverſes manières, les mutilant, les accouplant, les couchant, les retournant différemment, ſelon les genres & les modes, comme on peut le voir dans le *Recueil d'Alypius*. Les Latins les imitoient, en ſe ſervant, à leur exemple, des lettres de leur alphabet, & il nous en reſte encore la lettre jointe au nom de chaque note de notre échelle diatonique & naturelle.

CARALIS, dans l'Iſaurie. ΚΑΡΑΛΙΩΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Maximin, de Domna.

CARALLIA, en Pamphylie. ΚΑΡΑΛΛΙΩΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Julia Domna.

CARARE, jadis *Luna*, petite ville de Toſcane, célèbre par le marbre blanc que l'on tire de ſes carrières. On y en a trouvé depuis un demi-ſiècle des veines & des couches, qui ne le cèdent aux marbres de Paros ni pour la fineſſe du grain, ni pour la beauté de ſa blancheur. La plus belle eſpèce de ce marbre eſt preſqu'auſſi dure que le porphyre, ſelon Winkelmann (*Hiſt. de l'Art. liv.* 1. *ch.* 2. *v.*).

L'éditeur du muſéum Pro-Clémentin a publié le certificat de deux inſpecteurs des carrières de *Carare*, qui atteſtent, après un mûr examen & un eſſai, que l'Apollon du Belvédère n'eſt point de ce marbre, mais qu'il eſt de marbre grec. Raphaël Mengs s'eſt donc trompé en aſſurant le contraire, de cet Apollon & des plus belles ſtatues antiques de Rome. Il en concluoit fauſſement qu'elles n'étoient pas des originaux, mais des copies faites en Italie par les plus habiles artiſtes; car les Grecs n'ont point connu les carrières de *Carare*. Au reſte, ſon opinion eſt vraie relativement à quelques ſtatues, en très-petit nombre.

CARAUSIUS, tyran en Angleterre ſous Dioclétien.

CARAUSIUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

RRRR. en or.

Elles ſont d'un prix ineſtimable, avec la légende *Virtus Caraüſii* du côté de la tête.

RRR. en argent.

Il y a des revers plus rares.

R. en P. B.

On trouve des revers de P. B. qui ſont très-rares.

Il y a un médaillon d'argent de ce prince au cabinet du roi.

*CARBASUS.* } Ces mots déſignèrent dans
*CARBASINUS.* } l'origine le lin & les toiles tiſſues avec les fils de cette plante. Pline (*xix.* 1.) parle du *carbaſus* d'Eſpagne, comme d'une eſpèce de lin très-fin: *Hiſpania citerior habet ſplendorem lini præcipuum, torrentis in quo politur naturâ, qui alluit Tarraconem. Et tenuitas mira, ibi primum carbaſis repertis.* C'étoit de ce lin que l'on fabriquoit ordinairement les voiles tendus au-deſſus des théâtres & des amphithéâtres, ſelon le même écrivain (*ibidem.*): *carbaſina vela primus in theatro duxiſſe traditur Lentulus Spinter ludis Apollinaribus.* Peut-être les veſtales portoient-elles des tuniques ou des voiles du lin appelé *carbaſus*, comme on peut le conjecturer de ces paroles de Valère-Maxime (1. 1. 7.): *Maxima virgine Æmilia adorante, cùm carbaſum, quam optimam habebat, foculo impoſuiſſet, ſubito ignis emicuit.* Les voiles des vaiſſeaux étoient tiſſues ordinairement de ce lin; c'eſt pourquoi les prêtres les appellent *carbaſina vela.*

On détourna par la ſuite ces mots de leur ſignification première, pour leur faire ſignifier le coton, qui étoit la matière de ces toiles ſi célèbres dans l'Inde & l'Egypte, & ſi recherchées à Rome ſous les empereurs. Quinte-Curce dit que les Indiens s'enveloppoient le corps juſqu'aux pieds avec le *carbaſus* (*l.* 19. *c.* 1.): *Carbaſo Indi corpora uſque ad pedes velant.* Nous avons démontré à l'article BYSSUS, que ces toiles des Indiens étoient faites de coton. Ce végétal fut donc appelé improprement *carbaſus*. Solin a donné auſſi le nom de *carbaſa*, à des toiles d'amiante (*c.* 11.): *Carbaſa etiam quæ inter ignes valent.*

*CARBATINÆ*, chauſſure groſſière faite de cuirs crus. Pollux (*vii.* 22.) en attribue l'invention aux Cariens. Xénophon parle de *carbatinæ* faites de cuirs de bœufs très-récemment tués. (*Anabaſ. iv.*). Il en eſt fait mention auſſi dans un poëte latin (*Catull. xcvi.* 4.):

*Tu tamen hac lingua, ſi unus veniat tibi, poſſis*
*Culos & crepidas lingere carbatinas.*

Ariſtote (*lib.* 2. *Animal.*) dit que l'on mettoit de ſemblables chauſſures aux chameaux, pour éviter qu'ils ne bleſſaſſent les pieds.

*CARBO*, ſurnom de la famille PAPIRIA.

CARBULA, en Eſpagne. CARBULA.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt une lyre.

*CARCERES in circo.* Dans les jeux olympiques, une ſimple corde tendue retenoit les cavaliers & les chars ſur la ligne appelée BALBIS (*voyez* ce mot), juſqu'au ſignal; la corde s'abattoit alors, & les athlètes voloient dans la carrière. Si on en juge ſur un paſſage de Lycophron, on ſubſtitua depuis à la *balbis* un foſſé

long & étroit, qui étoit rempli au ſignal donné par un morceau de bois, ou une longue règle que l'on y laiſſoit tomber.

Les Romains ne célébrèrent pendant long-tems les jeux, que dans des enceintes ou des amphithéâtres conſtruits en planches & en pierres légères appelées tuf, *tophus*. Tite-Live dit qu'en l'année 425, ils changèrent la *balbis* des Grecs, & qu'ils conſtruiſirent pour la première fois des *carceres*. C'étoit un maſſif de maçonnerie, qui faiſoit la corde du ſegment curviligne formé par le cirque. Douze voûtes le partageoient en douze eſpaces ſéparés, ſemblables à des priſons; d'où lui vint le nom de *carceres*. Douze portes fixées à une même détente, s'ouvroient à-la-fois au ſignal de celui qui préſidoit aux jeux, & laiſſoient ſortir les cavaliers & les chars. Les *carceres* étoient peintes, comme le dit Ennius :

. . . . *Spectant ad carceris oras,*
*Qua mox emittant pictis è faucibus currus.*

Les Philologues du dix-ſeptième ſiècle ont donné la torture à leur imagination, pour expliquer comment on rachetoit le déſavantage qu'éprouvoient les derniers chars, qui étant placés à l'autre extrêmité de la ligne *balbis*, avoient à parcourir un eſpace beaucoup plus grand que les premiers. La découverte des fondations du CIRQUE *de Caracalla*, a fourni une explication très-ſimple, que l'on trouvera à ſon article.

CARCERES dans les jeux des *latrunculi*, étoient les deux bords de l'échiquier, ſur leſquels on mettoit les priſonniers.

*CARCHESIUM*, καρχήσιον, vaſe qui ſervoit dans les feſtins & dans les ſacrifices. Il étoit allongé, évaſé & applati vers le milieu, garni d'anſes qui, partant preſque du bas de ſon ventre, s'élevoient juſqu'au-deſſus des bords. C'eſt ainſi que le dépeint Macrobe (*Sat. v. c. 21.*) : *Carcheſium procerum eſt, & circa mediam partem compreſſum, anſatum mediocriter, anſis à ſummo ad infimum pertinentibus.* La deſcription d'Athénée (*lib. XI.*) eſt conforme à celle de Macrobe. Winkelmann en a décrit pluſieurs ſous les numéros 111, 112, &c. du cinquième livre des pierres gravées de Stoſch. Le *carcheſium* étoit un des plus anciens vaſes; car ce fut avec ce vaſe que Jupiter paya, ſelon Athénée (*ibidem*), les faveurs d'Alcmène.

CARCHESIUM. Vitruve appelle de ce nom une machine qui ſervoit à lever des fardeaux, & que l'on plaçoit ſur un charriot. C'étoit un mât, au haut duquel étoit fixé un lévier; à l'un des bouts de ce lévier, étoient attachées des cordes pour le tirer, & le poids s'accrochoit à l'autre.

CARDA, peut-être CARDIA & CARDEA. Macrobe (*Saturnal. l. I. c. 12.*) fait mention d'une divinité qu'il appelle *Carna*, laquelle, dit cet auteur, préſidoit aux parties nobles & aux parties vitales de l'homme, au cœur, au foie & à tous les inteſtins, dont elle procuroit la ſanté; & parce que Brutus, ajoute le même écrivain, par le moyen du cœur, c'eſt-à-dire par le ſecret du cœur, & par ſa diſſimulation, paſſoit pour un homme utile au changement & à la réformation de l'Etat, il bâtit un temple à cette déeſſe. Il avoit dit auparavant que le même Brutus revenant victorieux le premier jour de juin, après avoir chaſſé Tarquin, fit un ſacrifice à la déeſſe *Carna*, ſur le mont Cœlius. Vivès (*in S. Aug. de Civit. Dei, l. IV. c. 8.*), Vigenère (*ſur Tite-Live, t. I. p. 660 & 1166.*), Roſinus (*dans ſes antiq. Rom. l II. c. 19.*), & tous les autres Philologues confondent cette divinité avec *Carna* dont parle Ovide, ou *Cardea*, comme l'appelle Saint Auguſtin (*de Civit. Dei, l. IV. c. 8.*), c'eſt-à-dire, avec la déeſſe des gonds. Cependant Macrobe, qui marque avec ſoin toutes les fonctions de la déeſſe dont il parle, ne dit pas un mot de celle de préſider aux gonds. D'ailleurs, le ſoin de conſerver les entrailles de l'homme, & celui de veiller aux gonds des portes, ſont ſi différens, qu'ils ne conviennent nullement à la même divinité. On avoit un ſi grand ſoin de ne point trop accabler les mêmes dieux de travaux & de ſoins, & de les multiplier plutôt à chaque occupation différente que l'on concevoit dans le détail du gouvernement du monde, qu'il eſt ridicule de croire que l'on ait chargé la même déeſſe de ces deux emplois. Il faut reconnoître deux divinités différentes; il y a une faute dans Macrobe, & l'on doit lire *Carda* ou *Cardis*, au-lieu de *Carna*. Ce nom venoit du grec κάρδια, *le cœur*, & il lui fut donné parce qu'elle avoit ſoin du cœur & des entrailles, dont il eſt la plus noble partie. D'ailleurs, outre cette fonction de la déeſſe, l'alluſion que fait Macrobe, ou que l'on fit, ſelon ſon récit, au cœur de Brutus, exige cette correction.

CARDIA, en Thrace. ΚΑΡΔΙΑ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.
Son ſymbole eſt un cœur.

La médaille de ce numéro, dit le comte de Caylus (*Rec. V. pl. 51. num. 5.*) qui a pour tête la figure d'un cœur en relief, ayant été apportée de Conſtantinople avec pluſieurs autres médailles des villes de Thrace, il n'y a pas lieu de douter qu'elle n'appartienne à la ville de *Cardia*, dont le nom en grec ſignifie un *cœur*. Pline & Solin diſent que ce nom lui fut donné, parce que le lieu où elle étoit ſituée, avoit la figure d'un cœur.

Etienne de Byzance rapporte de ſon côté, qu'elle fut ainſi appelée, de ce que pendant un

ſacrifice que faiſoit *Hermocharis* en la bâtiſſant, le cœur de la victime fut enlevé par un corbeau. Cette ville, qui étoit dans l'iſthme de la Cherſonèſe, étoit très-conſidérable ; & Démoſthène la regardoit comme le boulevard de cette peninſule. Pauſanias dit que Lyſimaque l'ayant fait détruire, bâtit tout auprès une autre ville qui fut appelée de ſon nom, *Lyſimachia*.

*CARDINALES*. Dans le livre des *offices* de Théodoſe, les préfets du prétoire de l'Aſie, & le préfet de l'Afrique, ſont appelés *cardinales*, principaux, ou premiers entre les autres préfets de l'Empire.

*CARDINEA*. Voyez CARNE.

*CARDINE Lanio* (*ab*). Muratori (925. 8. *Theſ. inſc.*) rapporte l'inſcription ſuivante :

L. ANNIUS. L. L. AUCTUS
AB. CARDINE. LANIO
VIXIT. BONUS. AMICUS.

*CARDINES* étoient les eſpaces pratiqués dans les théâtres & les amphithéâtres, entre les gradins appelés *cunei*, & qui ſervoient à y aborder.

*CARENUM*. } Les Grec & les Latins
*CARŒNUM*. } déſignoient ſous ces noms,
KAPOINON. } du vin doux réduit par la cuiſſon aux deux tiers de ſon volume. Palladius (*VIII*. 7.) appelle *carenaria*, les chaudières dans leſquelles on le faiſoit cuire.

*CARICÆ*, eſpèce de figues. *V*. FIGUIER.

CARICATURE. C'eſt le burleſque de la peinture & de la ſculpture. Les artiſtes anciens nous ont laiſſé quelques fruits de ce libertinage d'imagination. On voit à Portici une repréſentation ridicule, ou, ſi l'on veut, une parodie d'Enée portant Anchiſe ſur ſes épaules, & tenant le petit Aſcagne par la main. Ces trois figures ont des têtes d'âne ; & auprès du grouppe qu'elles forment, ſe trouve un autre âne qui n'a pas un pouce de hauteur : il eſt debout ſur ſes pieds de derrière, & couvert d'un manteau d'argent. Le comte de Caylus (*Rec. III. pl. 76. num.* 1.) a publié une *caricature* de bronze, qui repréſente un âne vêtu de la toge, comme un conſulaire. Il y en avoit un pareil au cabinet des Jéſuites de Rome ; & le cardinal Albani en poſſédoit un ſemblable. *Voyez* auſſi à l'article d'ALCMÈNE, la parodie de ſes amours avec Jupiter.

CARICLO. *Voyez* CHARICLO.

CARIE. Les rois de *Carie* dont on a des médailles ſont : Mauſole, Idrieus, Pixodare.

Leur type ordinaire eſt un homme debout, tenant une maſſue & une haſte.

CARIN. *Voyez* CARINUS.

*CARINÆ*. On appeloit à Rome, de ce nom, quelques bâtimens ſitués auprès du coliſée & au pied des Eſquilies. Les uns font venir leur nom de la forme de leur conſtruction, qui les faiſoit reſſembler à des navires ; d'autres à cette même forme qu'offroit la vallée dans laquelle ils étoient bâtis ; & Varron enfin, du mot grec Κάρα, tête, parce qu'ils étoient ſitués à l'entrée de la voie ſacrée.

*CARINARIUS*. Voyez CERINARIUS.

*CARINAS*, ſurnom de la famille ALBIA.

*CARINUS*, fils aîné de Carus.

MARCUS-AURELIUS, CARINUS, AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :
RRR. en or.
RRRR. du même métal, avec ſa tête & celle de Numérien : au revers, VICTORIA AUGG.
RRR. en argent-quinaire.
RR. en médaillons de bronze. Il y a quelques revers qui ſont plus rares.
RR. en M. B.
C. en P. B. de coin Romain & d'Egypte.

*CARISIA*, famille romaine dont on a des médailles :
C. en argent.
RR. en bronze.
O. en or.
Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

*CARISIA*, en Eſpagne. CARI. CARISI.
Hunter poſſédoit deux médailles de bronze avec les légendes ci-deſſus, & avec un cavalier courant au galop, que M. Combe attribue à *Cariſia*.

*CARISSIMI*. Les empereurs de Conſtantinople appeloient de ce nom les intendans des provinces, & pluſieurs autres de leurs officiers. Conſtantin donne ce nom à Vérinus (*leg.* 1. *c. de feriis.*) ; Gratien & Valentinien le donnent à Hypatius & à Lampadius (*l.* 7. *de Suſcept.*).

CARISTIES. *Voyez* CHARISTIES.

CARIUS, fils de Jupiter & de la Nymphe Thorrébie, ſe promenant un jour ſur les deux bords du lac Thorrébie, entendit le chant des Nymphes, & apprit d'elles la muſique, qu'il enſeigna enſuite aux Lydiens. En récompenſe de ce bienfait, ils lui décernèrent les honneurs divins, & lui bâtirent un temple magnifique ſur une montagne, qui prit le nom de *Carius*.

CARIUS étoit auſſi une épithète de Jupiter chez les Mylaſſiens, qui avoient peut-être appris ce culte des Cariens.

CARMANOR, étoit un habitant de Tarrha, ville de Crète, qui expia Apollon du meurtre du ſerpent Python. Ce dieu ſe ſervoit quelquefois de la maiſon de *Carmanor*, pour ſes exploits amoureux. *V*. AGACALLIS. (*Pauſanias.*)

CARMÉ & CARMIS, Nymphe que Jupiter rendit mère de Britomartis. Elle étoit chérie de Diane, parce qu'elle aimoit, comme cette déeſſe, la chaſſe & les bois. Minos, enflammé d'amour pour elle, la pourſuivit un jour ſi vivement, qu'elle ſe précipita dans des filets de pêcheurs, & y périt. Les Crétois & les Eginètes lui rendoient les honneurs divins. (*Pauſan. Corinth.*).

CARMELUS, divinité des Syriens qui habitoient aux environs du Mont-*Carmel*. Elle n'avoit point de temple; mais on lui avoit conſacré un autel. Tacite dit que c'eſt un prêtre du dieu *Carmelus*, qui prédit à Veſpaſien qu'il ſeroit empereur. (*Tacit. Hiſt. II.* 78. & *Suet. Veſp. c.* 3.).

CARMENTA, fameuſe devineresſe d'Arcadie, rendit, dit-on, ſes oracles en vers, ce qui lui fit donner ce nom. Elle eut de Mercure, Evandre, avec lequel elle ſe tranſporta en Italie, où Faunus, roi du Latium, les reçut favorablement. Après ſa mort, elle fut admiſe parmi les dieux indigètes de l'Italie, & donna ſon nom à une porte de Rome, ainſi qu'à une fête célèbre. On appeloit auſſi *Carmentes*, toutes les devineresſes, les prophéteſſes & toutes les femmes enthouſiaſtes. Denys d'Halycarnaſſe (*lib.* I.), & Plutarque (*probl.* 56.) diſent que *Carmenta* étoit la même divinité que les Grecs appeloient Thémis.

CARMENTALE (la porte) eſt détruite. Elle étoit placée ſur le bord du Tybre, au pied du Capitole, dans la place appelée *Montanara*. Elle portoit auſſi le nom de *ſcélérate*, parce que les trois cens Fabius défaits par les Etruſques ſur les bords de la Crémère, étoient ſortis de Rome par cette porte.

CARMENTALES, fête que célébroient tous les ans les mères de famille, en l'honneur de Carmenta. Cette fête fut établie au ſujet de la réconciliation qui ſe fit entre les dames romaines & leurs maris, après une aſſez longue brouillerie, cauſée par un arrêt du ſénat, qui avoit défendu aux femmes l'uſage des chars. La réconciliation fut ſuivie d'une grande fécondité, en mémoire de laquelle on célébroit la fête *carmentale*, le 18 des calendes de février, c'eſt-à-dire, le 15 janvier.

CARMENTALIS *flamen*; c'étoit un des quinze flamines de Rome, qui étoit conſacré à Carmente. *Voyez* FLAMINE.

CARMINATORES. Muratori (984. 7. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante:

D. M.

. . . . . .

CXX. LOCA
SUNT. LANARIOR
CARMINATORUM
SODALI QUAE
FACIUNT. IN. AG. P. C.
AD VIAM P. LV
C. TIFERNIUS. C. F. POTENS
EJUS PATER
ET. TEIA. MATER. FILIO
PIENTISSIMO

Les Romains entendoient par le mot *carminare*, l'art de carder & de peigner la laine.

CARMIS. *Voyez* CARMÉ.

CARMO, en Eſpagne. CARMO.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RR. en bronze.
O. en argent.
O. en or.
Leur type ordinaire conſiſte en deux épics.

*CARNA.*
*CARNEA.*
*CARNE.*
*CARDINEA.*
} Déeſſe révérée chez les Romains. Elle veilloit à la ſûreté des gonds, *cardines*, comme il paroît par le ſixième Livre des Faſtes d'Ovide, v. 101. Elle eſt appelée auſſi *Cardea* par Saint Auguſtin; mais il ne faut pas la confondre avec CARDA, ou CARDEA. Voyez ces mots. Cependant pluſieurs Philologues n'en ont fait qu'une ſeule divinité; & ils appellent auſſi *Carna* ou *Carne*, la déeſſe qui préſidoit à la chair & aux parties nobles du corps humain. On ne lui ſacrifioit point de poiſſon, & on ne lui offroit que de la bouillie de farine de féves avec du lard.

CARNÉADES.
CARNÉES.
CARNIEN.
CARNIENNES.
CARNIES.
CARNUS.
} Fêtes célèbres dans preſque toutes les villes de la Grèce, & ſur-tout à Sparte, où elles furent établies dans la vingt-ſixième Olympiade. Quelques Mythologues ont cru que la divinité en l'honneur de laquelle les *carnées* avoient été inſtituées, étoient Jupiter; mais Alcman dit expreſſément que c'étoit Apollon *Carnien*, Κάρνιος.

On conſacroit les neuf jours qui ſuivoient le 12 du mois *carn[illegible]*, auquel répondoit le mois métagitnion des Athéniens, à célébrer les *Carnées*, en vivant & s'habillant comme des ſoldats dans un camp. On dreſſoit même neuf tentes, ſous chacune deſquelles neuf citoyens, choiſis dans trois différentes tribus, demeuroient nuit & jour, & obéiſſoient au héraut public (*Athen. Deipn. lib.* IV, & *Callimac. in Apol.*, & *Pindari Pithion*). Héſychius appelle ἀγητὴς le prêtre qui offroit les ſacrifices pendant ces fêtes. Le même écrivain dit auſſi que l'on éliſoit cinq citoyens pris dans toutes les tribus, qui, ſous le nom de Καρνεᾶται préſidoient à ces fêtes quatre ans de ſuite,

pendant leſquels ils ne pouvoient ſe marier. Les *Carnées* étoient accompagnées de jeux & de combats ; les muſiciens entr'autres diſputoient un prix en chantant certains vers, appelés Καρνῖοι νόμοι, & Terpandre gagna le premier.

Les anciens Scholiaſtes rapportoient pluſieurs étymologies du ſurnom de *Carnien*, donné à Apollon. Sous le règne de Codrus, diſent les uns, les Héraclides, marchant dans l'Etolie contre les Acarnaniens, le devin *Carnus* leur apparut & leur prédit des malheurs. Ils le prirent pour un magicien, & Hippotès, fils d'Alès, l'un d'eux, le perça d'une flèche. La peſte ſe répandit auſſi-tôt dans leur armée, & l'on attribua ce malheur à la mort du devin d'Acarnanie. Hippotès ſe condamna de lui-même à l'exil, & l'on inſtitua les *Carnées* pour appaiſer le protecteur des devins, Apollon, qui en prit le ſurnom de *Carnien*. Le ſcholiaſte de Pindare derive ce ſurnom ἀπὸ τῶν κάρνων, *des brebis*, parce qu'Apollon avoit gardé les troupeaux d'Admette, pendant ſon exil ſur la terre : d'autres enfin le font venir d'un favori d'Apollon, appelé auſſi *Carnus*, fils de Jupiter & d'Europe, ſelon Heſychius, &c. &c.

CARON, *voyez* CHARON.

CAROPUS, roi de Syme, eut de la nymphe Aglaïa un fils, appelée Nirée. *Voyez* NIRÉE.

CARPE. A Lépidotum, ville ſituée ſur la rive droite du Nil, dans le diſtrict de la Thébaïde, on ne mangeoit pas d'un poiſſon, dont l'hiſtoire a été long-temps obſcure & confuſe. On ſavoit bien, par un paſſage d'Athénée, qu'il appartenoit au genre des *carpes* ; mais il a fallu faire des recherches pour pouvoir en fixer l'eſpèce, qui (*Paw, recher. ſur les Chinois*, 1, *p.* 131) paroît être celle de la *carpe rouſſe* (*Cyprinus rufeſcens niloticus Linnæi.* Siſt. nat. *t.* 1, *p.* 528.). Ceux qui l'ont pris pour la Dorade, conſacrée chez les Grecs à la Vénus Cythéréenne, qui eſt certainement la Nephthis de l'Egypte, ou la femme de Typhon, ne font pas attention que la Dorade eſt un poiſſon trop remarquable, trop aiſé à reconnoître, pour que les Ecrivains Grecs ſe fuſſent mépris au point de changer le terme de *Cryſophris*, uſité parmi eux, en celui de *Lepidotos* : ce mot ayant d'ailleurs été déjà employé dans les Orphiques ; & enſuite par Hérodote, qui a cru que cette *carpe rouſſe* avoit été rejetée du régime populaire de toute l'étendue de l'Egypte, ce qui eſt ſans vraiſemblance

Dans les Lithiques, attribués ordinairement à Orphée, il s'agit d'une pierre dont l'éclat argentin imitoit celui des écailles du poiſſon lépidotos : or il y a des eſpèces de *carpes* dont les écailles ſont fort groſſes & aſſez luiſantes. Mais juſqu'à préſent les naturaliſtes n'ont pas connu cette eſpèce de pierre dont il eſt auſſi fait mention dans Pline. M. Paw ſoupçonne cependant que c'étoit une pyrite arſénicale, blanchâtre, qu'on tailloit à facettes.

CARPÉE, *Carpæa*, du grec Καρπεῖα. C'étoit une eſpèce de danſe, ou d'exercice militaire, en uſage chez les Ænianes & les Magnéſiens. La *carpée* conſiſtoit en ce que deux hommes armés contrefaiſoient l'un un laboureur, & l'autre un voleur. Le laboureur mettant bas ſes armes, ſemoit ou faiſoit ſemblant de ſemer, puis prenoit le manche de ſa charrue, & labouroit ſon champ, regardant ſans ceſſe de tous côtés, en homme inquiet & qui craint d'être ſurpris. Le voleur en effet paroiſſoit ; le laboureur alors quittoit ſa charrue, prenoit ſes armes, & combattoit pour défendre ſes bœufs. Tout cela ſe faiſoit au ſon de la flûte & en cadence. Tantôt le laboureur, & tantôt le voleur étoit vaincu. Quand le voleur étoit victorieux, il emmenoit les bœufs du laboureur. Xénophon parle de la *carpée* dans le *feſtin de Seuthas le Thrace*. Voyez auſſi Scaliger le père. (*Poet. l.* 1. *c.* 18.) C'étoit apparemment un exercice inſtitué pour apprendre & pour accoutumer les payſans à ſe défendre contre les incurſions des brigands, ou de l'ennemi.

*CARPENTARIUS*. Ce nom déſignoit chez les Romains dans ſon origine, l'ouvrier qui faiſoit des chariots couverts appelés *carpenta*. Il s'appliqua enſuite à ceux qui fabriquoient toutes ſortes de chariots ou de chars, aux charrons, & enfin aux ouvriers que nous appelons en françois *charpentiers* ; c'eſt ſans doute dans ce dernier ſens que Végèce établit que chaque légion aura à ſa ſuite des *carpentarii* (*l.* 11.) Quoiqu'à la rigueur on pourroit reſtreindre ici *carpentarios* à ceux qui faiſoient, raccommodoient ou conduiſoient les *carpenta* deſtinés aux tranſports des armes, des machines de guerre & des malades de la légion. Car Lampride raconte de Sévère-Alexandre (*c.* 47.) qu'il viſitoit dans leurs tentes tous les ſoldats malades, & qu'il les faiſoit tranſporter ſur des chariots : *Ægrotantes ipſe viſitavit per tentoria milites, etiam ultimos, & carpentis vexit.*

*CARPENTUM*, char ou chariot à deux ou à quatre roues, couvert ou découvert. Ce mot déſigna d'abord un chariot quelconque ; mais on le reſtreignit par la ſuite au chariot orné, couvert & à quatre roues, dont ſe ſervoient les dames romaines, les impératrices, les veſtales, les prêtres & certains grands officiers de l'empire. Ovide dérive le mot *carpentum* de *Carmente*, mère d'Evandre (*Faſt.* 1. 619.) :

*Nam priùs Auſonias matres carpenta vehebant.*
*Hæc quoque ab Evandri dicta parente reor.*

Les chariots dont les laboureurs ſe ſervoient pour tranſporter leur fumier, ſont appelés *carpenta* par Palladius (*x.* 1.) : *Uni jugero aſſerit Columella viginti quatuor carpenta ſtercoris ſufficere.* Les Alains, peuple errant & nomade, tranſ-

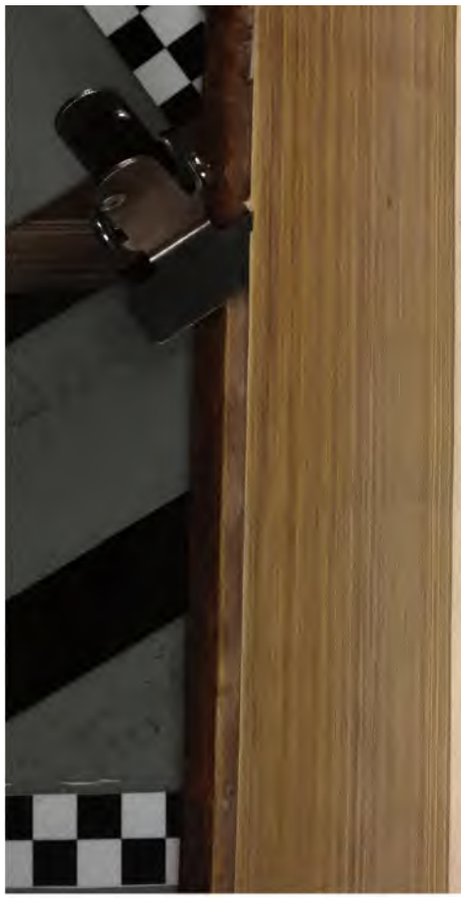



portoient leurs femmes & leurs enfans ſur des *carpenta* (*Ammian.* 31. 2.), qui leur ſervoient de maiſons : *Cum carpentis, in quibus habitant.* Les Romains s'en ſervoient auſſi pour les voyages (*Cod. Theod. lib. VIII. leg.* 18.); & Apulée (*Met. XI.*) ſe tranſporta à Rome ſur un chariot de cette eſpèce : *Romam dehinc carpento pervolavi.* On vit les chefs des Gaulois combattre ſur ces chariots; & Bituitus, l'un d'eux, fut conduit à la ſuite du triomphateur ſon vainqueur, dans un *carpentum* d'argent, ſur lequel il avoit combattu (*Florus. III.* 2.) : *Rex Bituitus argenteo in carpento, qualis pugnaverat.*

Le *carpentum* fut tiré de la claſſe des voitures ſimples & communes, par l'uſage qu'en firent dans Rome les dames romaines. Il étoit alors attelé de mules (*Lampr. Heliogab.* 4.) : *Facta ſunt ſenatus conſulta, quæ veherentur carpento mulari;* cette diſtinction n'appartint qu'aux dames les plus illuſtres & aux princeſſes, & ce fut le ſénat qui la leur accorda dès le tems de la république. Les empereurs firent du *carpentum* un uſage habituel, & cet uſage devint une des prérogatives des Auguſtes. Ils le permirent cependant ſous le bas-empire. 1°., au préfet du prétoire (*Caſſiod. Var. VI.* 3.) : *Ipſe primum hujus dignitatis inſulas conſecravit, ipſe carpentum reverendus aſcendit.* 2°. Au vicaire de Rome, (*ibid. VI.* 15.) : *Ad ſimilitudinem ſummorum carpento veheris.* Les Pontifes & les Flamines ſe ſervoient auſſi du *carpentum*, ſurtout pour tranſporter au capitole les choſes ſacrées qui ne devoient point être expoſées aux regards des profanes. Tacite (*Annal. XII.* 42. 3.), le dit expreſſément : *Suum quoque faſtigium altius extollere, carpento capitolium ingredi, qui mos ſacerdotibus & ſacris antiquitùs conceſſus.* On vit auſſi le *carpentum* paroître dans les pompes du cirque, d'où lui vint le ſurnom *pompaticum* (*Iſidor. XX.* 12.) Il portoit les images des impératrices mortes, à la ſuite de celles des empereurs, qui étoient placées ſur des chars. Ce fut Caligula qui accorda cette prérogative à la mémoire de ſa mère (*Suet. Calig.* c. 15.) : *Inſtituit matri circenſes, carpentumque quo in pompa traduceretur.* Meſſaline & Agrippine l'obtinrent dès leur vivant.

On voit des *carpentum pompaticum* ſur les médailles de Julie, d'Agrippine & de quelques autres princeſſes. Les tombeaux étruſques de marbre, publiés en grand nombre par Gori, en offrent auſſi pluſieurs; & l'on en trouve quelques-uns dans les peintures d'Herculanum.

Voviſcus nous apprend de l'empereur Aurélien...

*CARPISCULUS*, chauſſure des Romains que les Grecs appeloient περονηδὸν & λεπτικὸν. Ces mots grecs nous apprennent que le *carpiſculus* étoit ouvert, c'eſt-à-dire, découpé en pluſieurs endroits. Aurélien ayant vaincu les *Carpi*, peuple d'Afrique, fut décoré par le ſénat du ſurnom *Carpicus* (*Vopiſ. c.* 30.), comme il l'avoit été des ſurnoms *Parthicus*, *Gothicus*, &c. Mais cette nouvelle dénomination ne lui fut pas agréable, à cauſe de l'analogie qui ſe trouvoit entre *Carpicus* & *Carpiſculus*.

*Carpiſculus* étoit auſſi un ornement d'architecture, refendu pluſieurs fois, peut-être celui dont on décoroit les naiſſances des frontons, & qui reſſembloit à un acroſtole. Il en eſt fait mention dans l'inſcription ſuivante :

TEGULAS AENEAS AURATAS
CUM CARPISCULIS ET
VESTITURIS BASIUM.

*CARPTOR.* } *Voyez* ECUYER tranchant.
*CARPUS.* }

CARQUOIS, *pharetra* & *corytus*. On trouve des *carquois* de pluſieurs ſortes ſur les monumens antiques; mais il ſeroit difficile d'aſſigner à quelques-uns excluſivement aux autres, certain tems, ou certaines contrées. Nous allons pourtant en faire mention, afin de donner aux peintres le moyen de jeter de la variété dans leurs compoſitions. Il y a des *carquois* ronds & terminés en pointe ornée : d'autres reſſemblent à un obéliſque dreſſé ſur ſa pointe; d'autres enfin qui renferment ordinairement l'arc avec les flèches, ſont contournés comme les conſoles ſur leſquelles on place des buſtes, ou qui portent les corniches.

CARQUOIS. On en voit un ſur les médailles de Cnoſſus, de Cos, de Myndus, de Sinope, de Theſſalonique.

*CARRAGO*, retranchement fait avec des chariots. Il en eſt ſouvent parlé dans Végèce, & dans les écrivains de l'hiſtoire des Auguſtes.

CARRARE. *Voyez* CARARE.

CARREFOURS. Muratori (98. 5. *Theſ. Inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante :

BIVIIS TRIVIIS
QUADRUVIIS
EX VOTO SUSCEPTO
POSUIT

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRRR. en bronze. (*Pellerin.*)
O. en or.
O. en argent.

Haym lui en a attribué qui appartiennent à Cartha, dans l'iſle de Ceos.

Devenue Colonie Romaine, elle a fait frapper des médailles grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Vérus, de Commode, de Sept.-Sévère, de Caracalla, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Gordien-Pie, de Tranquilline, avec les légendes :

ΑΥΡ. ΚΑΡΡΗΝΩΝ. ΦΙΛΩΡ. *Aurelienſium Carrhenorum Philoromæorum.*

ΚΟΛ. ΚΑΡΡΗΝ. *Colonia Carrhenorum.*

*CARRUCA*, chariot couvert à quatre roues, très-reſſemblant au *Carpentum* & à la *Rheda*. Pline (*xxxiii.* 11.) dit que les Romains couvrirent les premiers cette voiture d'argent ciſelé. La *carruca* étoit traînée par des mules, comme le *carpentum* & la *rheda*; mais elle différoit de la dernière, parce qu'elle étoit couverte, & peut-être de la première par la ſimplicité & la modeſtie des ornemens de ſa couverture. Elle perdit cependant peu-à-peu cette modeſtie, au moins la *carruca* dont ſe ſervoient les ſénateurs, comme on peut en juger par la permiſſion que leur donna Alexandre-Sévère de la faire argenter (*Lamprid. Alex. Sever. c.* 43.) : *Carrucas Romæ & rhedas ſenatoribus omnibus ut argentatas haberent permiſit.* Aurélien leur accorda de nouveau cette prérogative ; & ſon hiſtorien nous apprend que les *carruca* n'étoient auparavant ornées que d'ivoire & d'airain (*Vopiſc. Aurelian. c.* 46.). Ces voitures, qui déſignoient les ſénateurs & les grands officiers, furent ſans doute aſſujetties à une forme & à des ornemens déterminés, que l'on ne pouvoit changer ſans la permiſſion des empereurs. Les particuliers eurent, dès le tems de Pline, des *carruca* ornées d'argent ciſelé, & d'or au ſiècle de Martial (*III.* 62 5.) :

*Aurea quod fundi pretio carruca paratur.*

CARTEIA, en Eſpagne. CARTEIA.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
C. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leurs types ordinaires ſont :
Neptune debout. — Un dauphin. — Une proue de vaiſſeau.

CARTES GÉOGRAPHIQUES. M. Paw (*Recher. ſur les Egypt. c.* 1. *p.* 220.) dit des Egyptiens, « qu'on a toujours ſuppoſé qu'ils ſavoient bien deſſiner des cartes géographiques, dont Apollonius de Rhodes & Euſtathe leur attribuent l'invention. Nous ſommes étonnés lorſque Clément d'Alexandrie fait cette prodigieuſe énumération de toutes les connoiſſances que devoit poſſéder celui d'entre les prêtres égyptiens qu'on devoit nommer Scribe ſacré, ou Hiéro-Grammatiſte : il faut qu'il ſoit verſé, dit-il, dans la coſmographie & la géographie ; il faut qu'il connoiſſe le mouvement de la lune, celui du ſoleil, & celui des cinq autres planètes ; il faut qu'il ſache la chorographie de l'Egypte, & qu'il n'ignore rien de ce qui concerne le cours du Nil (*Stromat.* 6.).

» Il paroît que tant de choſes n'ont pu s'arranger avec quelque préciſion dans l'eſprit d'un homme, ſinon par le ſecours des *cartes*. Mais quelle idée doit-on ſe former de ces *cartes* là, lorſqu'on réfléchit que les Egyptiens ne voyageoient pas, & qu'ils ne naviguoient point, ni ſur la Méditerranée, ni ſur la Mer-rouge? Avant la vingt-ſixième dynaſtie, qui étoit celle des Saïtes, ils ne ſemblent avoir eu des notions préciſes que ſur l'intérieur de l'Ethiopie, ce que Strabon a voulu à tort leur diſputer. Les autres contrées adjacentes, comme l'Arabie, la Judée & la Phénicie, ne leur étoient connues que par le rapport d'autrui, c'eſt-à-dire, celui des Paſteurs, ou des nomades. Quant aux côtes de la Grèce, les iſles de l'Archipel, la Libye inférieure, & les parties occidentales de l'Afrique, ils n'en ſavoient que quelque choſe de fort vague. Je ne doute pas qu'ils n'aient été en une communication étroite avec les prêtres du temple de Jupiter Ammon ; mais il n'eſt pas prouvé que la célébrité de cet oracle ait attiré dans la Marmarique des voyageurs ou des pélerins venus de différens pays très-éloignés les uns des autres, ſur leſquels on pouvoit s'inſtruire par leur moyen. Et encore cela eût-il ſuffi pour dreſſer des *cartes* telles que celles dont on nous parle, & où l'on avoit indiqué *le giſſement de toutes les côtes de l'Océan, & toutes les grandes routes de l'ancien continent?* Quand même il ſeroit vrai que quelques Egyptiens, attachés au collége ſacerdotal de Saïs, euſſent tenu à Solon le merveilleux diſcours que Platon leur attribue ſur l'Atlantide, il ne s'enſuivroit pas que ces Egyptiens-là aient eu une connoiſſance géographique ſur quelque terre ſituée fort avant vers l'oueſt, puiſque rien n'eſt plus confus, ni même plus manifeſtement faux que ce qu'on en lit dans le *Timée* & le *Critias*.

« Voici comme il faut réduire à de juſtes bornes ce qu'il y a d'exagéré dans Clément d'Alexandrie. Les prêtres n'ont pu avoir d'autres *cartes* que de ſimples tableaux topographiques de l'Egypte, tel que celui qu'on voyoit dépeint ſur le voile d'Iſis. Comme toutes les terres de ce pays avoient été meſurées, il n'étoit pas difficile d'approcher, par ce moyen, beaucoup de la préciſion. D'ailleurs le cours du Nil, & l'uniformité de direction dans deux chaînes de montagnes qui courent du ſud au nord juſqu'à la hauteur de Memphis,

rendroient cette opération praticable à ceux qui agiroient ſans théorie ; mais les prêtres opéroient ſuivant de certains principes dont ils ne firent jamais beaucoup de myſtère, puiſqu'ils les communiquèrent même aux Juifs qu'on ſait en avoir fait uſage ſous Joſué (*xviii.* 8.), & enſuite ils les communiquèrent encore à leur diſciple Thalès, qui les tranſmit à ſon diſciple Anaximandre, qu'Agathemer dit avoir fait les premières *cartes* parmi les Grecs (*de veterum Geographiâ. Diogen. Laert. in vit. anaxim.*). C'eſt ainſi qu'eſt née inſenſiblement cette ſcience que nous nommons la Géographie. »

CARTE *itinéraire*. L'étendue des conquêtes des Romains, & la diſtance où étoient de l'Italie les pays dans leſquels on envoyoit des armées, dont les marches devoient être réglées d'avance, firent ſentir la néceſſité d'avoir des *cartes itinéraires*, ſur leſquelles les ſtations des troupes & la diſtance d'une ſtation à l'autre, puſſent être marquées diſtinctement. Nous voyons par pluſieurs paſſages de Pline, que ſur les *cartes itinéraires* d'Agrippa, on marquoit les diſtances avec une préciſion aſſez grande, pour rendre ſenſible la différence de quelques milles, qui ſe trouvoit entre la meſure d'un pays, donnée par les géographes Grecs, & celle qu'en donnoient ces *cartes*, aux généraux que l'on envoyoit en expédition, aux magiſtrats chargés de régler la marche des troupes, & même à ceux qui avoient l'inſpection des voitures publiques.

Les copies de ces *cartes*, diſtribuées aux généraux & aux magiſtrats, ne contenoient qu'un pays particulier ; & l'uſage que l'on faiſoit de ces copies, obligeant à les renouveler continuellement, il eſt viſible que l'on en devoit conſerver des prototypes ou des originaux. Fréret croit que la géographie de l'anonyme de Ravenne, écrite après la deſtruction de l'empire d'Occident, a été manifeſtement compoſée ſur une ſemblable *carte itinéraire*, de laquelle l'auteur avoit copié les routes, mais en omettant les diſtances. On doit conclure de-là, ſelon Fréret, qu'il s'étoit conſervé quelques copies de ces *cartes itinéraires* dans les bibliothèques, même après la deſtruction de l'empire d'Occident. Cependant il n'eſt fait aucune mention de ces *cartes itinéraires* dans les écrivains du moyen âge. *Voyez* ITINÉRAIRE & PEUTINGER.

CARTES *militaires* (L'uſage des) étoit connu des anciens ; Végèce ne nous laiſſe aucun doute à cet égard. « Un général, dit cet auteur, doit avoir des tables dreſſées avec exactitude, qui lui marquent non-ſeulement la diſtance des lieux par le nombre de pas, mais la qualité des chemins, les routes qui abrègent, les logemens qui s'y trouvent, les montagnes & les rivières. On aſſure que les plus habiles généraux, non contens de ces ſimples mémoires, faiſoient lever les plans du théâtre de la guerre, afin de déterminer plus ſûrement leur marche ſur le tableau même des lieux. » On ne ſait ſi ces plans étoient auſſi parfaits que nos *cartes* topographiques ; mais au moins devoient-ils donner beaucoup de facilité aux généraux pour leurs opérations.

CARTHA, dans l'iſle de Ceos. KAPΘA.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RR. en bronze.
O. en argent.
O. en or.
Leur type ordinaire eſt un loup à mi-corps.
Haym les avoit attribuées mal-à-propos à *Carrha* de Méſopotamie.

CARTHAGE, étoit fille de l'Hercule Tyrien, qui étoit né de Jupiter & d'Aſtérie, ſœur de Latone, au rapport de Cicéron (*de Natur. Deor. III. n.* 42.). Juſtin (*l. xviii. c.* 6.) dit que la ville même de *Carthage* avoit été honorée comme une déeſſe, juſqu'au moment où elle fut vaincue.

CARTHAGE, en Afrique. KARTHAGO.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
R. en or.
R. en argent.
C. en bronze.
Leurs types ordinaires ſont :
Un cheval, ou entier, ou à mi-corps, ou la tête ſeule du cheval. — Un palmier.

On a des médailles impériales grecques de cette ville dans Goltzius ſeul.

Vaillant lui avoit attribué mal-à-propos des médailles avec la légende C. I. C. A., que l'abbé Belley a reſtituées à Apamée de Bithynie.

Devenue Colonie Romaine, *Carthage* a fait frapper avec cette légende : C. I. C. *Colonia Julia Carthago*, & avec ſon époque, des médailles latines en l'honneur de Céſar, d'Agrippine mère, d'Antonin, de Commode, de Géta, d'Elagabale, de Philippe jeune, de Gallus, de Gallien, de Maxime. On lui attribue auſſi ſans fondement les médailles ſur leſquelles on lit C. C. I. P., dont une eſt frappée en l'honneur d'Agrippa. Elles ſont de Parada.

On attribue encore à *Carthage*, un grand nombre de médailles impériales, ſur leſquelles on lit à l'exergue, CAR. KAR. KART. KA. KF. KPTC. K. R. T. S. PK. SMK. SMKA. SMKE. SMNKAB, abréviations que l'on croit déſigner les *officinæ*, ou hôtels-des-monnoies établis dans cette ville.

CARTHAGÈNE *d'Eſpagne*. (Médailles de) Voyez *CARTHAGO nova*.

CARTHAGINOIS (les) ſe nourriſſoient habituellement de bouillie, appelée aujourd'hui *coscoas* par les habitans de la côte de Barbarie, qui en font encore leur principale nourriture. Les Grecs, qui ſe nourriſſoient de pain, appelèrent par dériſion les Carthaginois *pultophages*, mangeurs

mangeurs de bouillie ; & les Romains conſervèrent cette dénomination, que l'on trouve pluſieurs fois dans les Comédies de Plaute. Caton (*de re Ruſticâ*, *c.* 86.) nous apprend la manière dont on faiſoit la bouillie *Carthaginoiſe*. « Faites détremper une livre de farine dans l'eau, mêlez-y du fromage nouveau, du miel & un œuf, & faites cuire ce mêlange ». *Pultem punicam ſic coquito. Libram alicæ in aquam indito, facito, ut bene madeat. Id infundito in alveum purum, eo caſei recenti P. III. mellis P. S. ovum unum, omnia una permiſceto bene.*

Les *Carthaginois* étant une Colonie phénicienne, avoient les mêmes habillemens que leur métropole. Seulement ils ne portoient pas ordinairement de manteau ; mais ils paroiſſoient en public vêtus d'une ſimple tunique. Ennius les appeloit par dériſion (*Aulu-Gell. N. A. XIV.* 12.) gens à tunique.

Leur mythologie étoit la même que celle des Phéniciens ; ils y avoient ajouté les ſacrifices cruels des enfans des premières familles. On les brûloit en l'honneur de Saturne ; juſqu'à ce que Gélon, vainqueur, abolit cette barbarie par un article exprès du traité de paix qu'il conclut avec les *Carthaginois*.

Juſtin dit que les *Carthaginois* étoient dans l'uſage d'enterrer leurs morts, (*XIX. I. II.*) ; mais que ſur les repréſentations de Darius ils les brûlèrent. Pendant le tems du deuil, ils paroiſſoient en s'arrachant les cheveux & avec le viſage meurtri de coups.

On voit dans Xénophon que leurs ſoldats ne buvoient jamais de vin, de même que leurs magiſtrats pendant l'exercice de leurs charges.

*CARTHAGO NOVA*, en Eſpagne.

Florez & M. Combe attribuent à cette ville quelques médailles autonomes de bronze en très-petit nombre.

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles latines avec les légendes ſuivantes : C. I. N. C. . . . *Colonia julia nova Carthago*, & V. I. N. K. . . . *Victrix julia nova Karthago*, en l'honneur de Marc-Antoine, d'Auguſte, de Néron avec Druſus, de Caligula.

On doute cependant que celle d'Antoine lui appartienne, parce qu'on en a reçu de pareilles du Levant.

Le P. Florez & Pellerin lui ont attribué une médaille d'Auguſte, au revers de Caius avec Lucius, attribuée mal-à-propos par Vaillant à Norba.

*CARTIBULUM*, nom ſuranné d'une table de pierre carrée, ſupportée par un fût de colonne, que l'on plaçoit à Rome dans les cours des maiſons. (*Varro, de ling. lati. IV.* 26.).

CARTOPHILAX *Aug.* Gruter (587. 11. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante :

DIS MANIBUS
M. AURELIO. M. F. ROM
VETURIO
AUG. N. CARTOPHILA
AURELIA. PROCULA
UXOR. ET
AURELIA. PROCULINA
MAT. FIL. PIISS
FECIT

CARTULAIRE. Les *Cartulaires* ſont les papiers terriers des égliſes ou des monaſtères, ſur leſquels ſont écrits les contrats d'acquiſition, de vente, d'échange, les priviléges, immunités, exemptions, chartes & autres titres primordiaux. Ces recueils ſont de beaucoup poſtérieurs à la plupart des actes qui y ſont compris ; on ne les a même inventés que pour conſerver les doubles de ces actes. De-là quelques critiques ont voulu élever des doutes ſur l'authenticité des *cartulaires* ; mais ils ont été ſolidement réfutés par les ſavans Bénédictins auteurs de la *nouvelle Diplomatique*, que nous allons laiſſer parler.

« D. Mabillon fait honneur à Folquin, moine de l'abbaye de S. Bertin, ſur la fin du dixième ſiècle, du premier & du plus ancien *cartulaire* (*de re diplom. lib.* I. *c.* 2. *p.* 7. 8. *lib.* 3. *p.* 235. 237.) dont on ait connoiſſance. C'eſt un recueil de chartes du monaſtère, arrangées ſuivant l'ordre chronologique. On feroit remonter bien plus haut l'origine des *cartulaires*, ſi l'on prétendoit les reconnoître dans ces tomes de chartes, *tomi chartarum*, dont parlent quelques auteurs du VI & VII ſiècles, & entr'autres S. Grégoire de Tours. (*hiſt. Francor. lib.* 10. *c.* 19.). Mais les éditeurs de du Cange n'y voient que des archives ou des chartriers. Il ſemble néanmoins, & c'eſt le ſentiment de M. Maffei, (*iſtor diplom. p.* 97.), qu'on devroit plutôt les prendre pour les minutes des notaires, ou les regiſtres dans leſquels un prince ou un prélat conſervoit également les lettres qu'il avoit reçues & celles qu'il avoit écrites ».

« En fait de *cartulaires*, le même auteur ne connoit rien de plus célèbre en Italie que ceux des abbayes du Mont Caſſin & de Farfa. Le premier, ſouvent cité dans les notes d'*Angelo de Nuce*, archevêque de Roſſano, ſur la chronique de Léon Marſican, eſt l'ouvrage de Pierre-Diacre. Le ſecond, de l'an 1080, eſt écrit en beaux caractères, & n'a rien de commun avec la chronique de l'abbaye de Farfa. En 1200, le camérier Cencio dreſſa un fameux recueil, à peu-près dans le même genre, concernant les cens & autres droits de l'égliſe romaine. Il en eſt parlé dans Baronius, ſous l'an 1076. En 1120, Bernard, (*Maffei. ibid. p.* 98.) tréſorier de Compoſtelle, fit un *cartulaire*,

où l'on voit les diplômes des rois & des pontifes accordés à cette égliſe. Il en eſt fait mention au quatrième tome de l'*Eſpagne illuſtrée*. Nous paſſons ſous ſilence les catalogues de chartes, dont on rencontre des exemples dans la nouvelle (*tom. 2. p. 755.*) bibliothèque du P. Labbe, & dans le *Monaſticon Anglicanum*, ſur l'égliſe de Cantorbéry ».

« Il ne faut pas ſe figurer que l'arrangement des pièces qui entroient dans les *cartulaires*, fût fait au haſard & ſans ſyſtême. « Dans tes recueils, » dit le ſavant M. Baluze, (*lettre pour ſervir de » réponſe à divers écrits.*) on gardoit ordinaire- » ment quelque ordre : les uns mettoient au com- » mencement les bulles des papes, enſuite les » priviléges des empereurs & des rois, les con- » ceſſions des évêques & des grands ſeigneurs, » & enfin les donations des particuliers : les autres, » au contraire, mettoient en premier lieu les let- » tres qui regardoient les égliſes dépendantes de » leurs abbayes, les actes qui concernoient leur » juridiction eccléſiaſtique & temporelle, & » enfin les bulles des Papes, & les priviléges des » rois & des comtes. D'autres rangeoient ces » titres ſelon les matières, mettant enſemble tout » ce qui regardoit le même ſujet. D'autres ſui- » voient ſeulement l'ordre du tems ».

« On diſtingue trois ſortes de *cartulaires* proprement dits. Les premiers ne ſont rien autre choſe que des recueils de titres originaux. Les ſeconds en ſont des copies authentiques. Les troiſièmes ne paroiſſent deſtitués de toutes les formalités juridiques, que parce qu'elles ne furent introduites que long-tems après qu'ils furent rédigés. Nous joignons à ces derniers ceux même qui ont été dreſſés depuis qu'on s'eſt accoutumé à vérifier les *cartulaires*. Il en eſt d'une autre eſpèce, ſouvent intitulés chroniques, où les chartes ne ſont pas toujours rapportées en entier. Tantôt elles y ſont mutilées, tantôt abrégées, & tantôt expliquées, ſoit par d'autres pièces, ſoit par les principes du ſens commun, ſoit à la lumière de l'hiſtoire ou des connoiſſances qu'ont eu les auteurs de ces *cartulaires* improprement dits ».

« Pour réunir dans un même corps des originaux ou des copies authentiques, les deux premières eſpèces de *cartulaires* ne font rien perdre en commun à ces titres, de l'autorité & de l'authenticité dont chacun d'eux jouit en particulier. Peut-on rien voir de plus authentique que le *cartulaire* de Turin, intitulé *Chryſobulle* & *Argyrobulle ?* C'eſt une eſpèce de regiſtre des diplômes des empereurs grecs, qui appartenoit autrefois à un monaſtère. La ſignature de l'empereur en cinabre ou vermillon, & celle du patriarche Jean en encre commune, placées à la fin de ce *cartulaire*, ſont des preuves non équivoques de ſon authenticité. Les *cartulaires* collationnés ſur les originaux par des perſonnes publiques, font également foi en juſtice ».

« Les troiſièmes, lorſqu'ils ont été copiés avant l'uſage de collationner les *cartulaires*, ou du moins avant la naiſſance des différends pour leſquels ils ſont produits devant les juges, doivent ſans doute être admis, mais ſur-tout quand ils ont été dreſſés ſous les yeux de perſonnages d'une probité reconnue. Qui oſeroit rejeter comme indignes de toute créance, des diplômes recueillis par les ſoins & ſous les ordres d'auſſi ſaints perſonnages qu'un S. Odon, un S. Odilon, & tant d'autres grands hommes ? Tels ſont néanmoins la plupart de ces anciens *cartulaires* des abbayes ».

« Il ne ſeroit pas juſte de refuſer aux quatrièmes le même degré de créance qu'on accorde à des hiſtoires compoſées ſur les monumens du tems, puiſqu'ils n'en diffèrent que par des citations plus fréquentes & plus étendues, & qu'aſſez ſouvent même ils rapportent les pièces ſans en retrancher quoique ce ſoit. Toutes choſes égales, l'autorité de ceux-ci ſera néanmoins inférieure aux autres *cartulaires*, qui ont coutume de repréſenter les chartes en entier, quoique l'autorité des uns & des autres ſoit ordinairement préférable à celle des anciens auteurs ».

*CARVILIA*, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans les recueils de Goltzius.

CARURA, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* LOG.

CARUS.

MARCUS AURELIUS CARUS AUG.

Ses médailles ſont :

RR. en or : il y en a de très-rares ; & celles ſur leſquelles il porte les titres de DOMINO ET DEO CARO, ſont RRR.

RRR. en argent quinaire.

RR. en médaillons de bronze.

Et RRRR. avec ſa tête & celle de Carinus, & au revers les quatre ſaiſons.

RR. en M.B. avec ſa tête & celle du ſoleil en regard.

On en trouve en P.B. avec les mêmes têtes ; elles ont pour légende DEO ET DOMINO CARO.

C. en P.B. latin d'Egypte.

CARYA.
CARYATIDE.
CARYES. } Diane étoit honorée d'un culte particulier à *Carya*, ville de Laconie ; ce qui l'avoit fait ſurnommer *Caryatide*. L'analogie des deux mots *Carya* & κάρυον, *noix* ou *noyer*, fit inventer pluſieurs fables ſur cette ville. *Carya* étoit, ſelon Servius, (*Eclog. 8.*) fille de Dion, roi de Laconie, & d'Yphithée. Cette nymphe ayant allumé le feu de l'amour dans le cœur de Bacchus ſur le mont Taygète, & ayant éveillé par cette paſſion la jalouſie de ſes ſœurs, ſe vit

gardée à vue par elles ; mais Bacchus, pour la délivrer de cette captivité, la changea en noyer. Diane apprit cette fable aux Spartiates, qui lui conſacrèrent pour cette révélation un temple, ſous le nom de Diane *Caryatide*. Le Scholiaſte de Stace donne aux *Caryes*, fêtes établies en l'honneur de cette déeſſe, une autre origine. De jeunes filles jouant dans ſon temple qui menaçoit ruine, & s'appercevant du malheur qui les menaçoit, s'élancèrent ſur un noyer & reſtèrent longtems ſuſpendues à ſes branches. En reconnoiſſance les filles de Lacédémone honoroient tous les ans Diane *caryatide* par des danſes & des chants.

CARYATIDES. Vitruve (*lib.* 1. *c.* 1.) nous a appris l'origine de l'ornement d'architecture appelé *caryatides*. On peut croire d'après les noms d'*Atlantes* & de *Télamons*, donnés à des figures d'hommes qui font les fonctions de *caryatides*, que l'uſage de ces *hommes-colonnes* a précédé la guerre des Perſes & des Grecs. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, voici le récit de Vitruve : les habitans de *Carye*, ville de Laconie, ayant formé une alliance avec les Perſes, ennemis de la Grèce, les Grecs aſſiégèrent leur ville, la prirent, la renverſèrent de fond en comble, paſſèrent les hommes au fil de l'épée, emmenèrent les *Caryatides* captives, les traînèrent en triomphe, & les obligèrent à garder dans la ſervitude les habits longs avec leurs autres parures. Pour perpétuer leur opprobre, les architectes grecs firent des eſpèces de pilaſtre ou de colonne, repréſentant des figures de femmes vêtues de longues robes, & ils en formèrent le fût de la colonne ionique. On appela *caryatides* ces figures qui ſoutenoient avec une main le panier placé ſur leur tête, & ſur lequel repoſoient des corniches ou d'autres ſaillies d'architecture. Les Grecs en uſèrent de même avec les Perſes ; & pour éterniſer le ſouvenir de leur défaite, ils ſubſtituèrent des figures de Perſes aux *Atlas* & aux *Télamons*. *Voyez* PERSIQUE (ordre). Le nom de *cariatydes* a cependant prévalu dans l'architecture moderne, & l'on déſigne par ce nom générique les figures d'hommes ainſi que celles de femmes qui ſervent de ſupport. L'ancienne ſalle des gardes-ſuiſſes au Louvre, offre un beau modèle en ce genre, dans les quatre *caryatides* qui ſupportent une tribune, & qui immortaliſent le ciſeau de Jean Goujon.

L'attitude des *caryatides* paroît avoir été conſtante dans l'antiquité, du moins quant à la poſition du bras relevé & placé en ſupport ; car Eucrate (*Athen. Deipn. lib.* 6.) ſe trouvant à dîner dans une maiſon vieille & caduque, diſoit qu'il y falloit lever la main gauche au-deſſus de ſa tête en buvant, comme les *caryatides*. Cependant toutes les *caryatides* antiques ne levent pas ainſi les bras, & la plupart même les tiennent abaiſſés le long du corps, ou enveloppés dans leurs amples vêtemens.

A Athènes, il y a des figures de femmes avec de longues treſſes, qui ſoutiennent un portique (*Pocock. Deſcript. of the Eaſt. t.* II. *p.* II. *p.* 163.) du temple d'Erecthée ; mais aucun des voyageurs connus ne nous a encore donné une deſcription exacte de ces figures, d'après laquelle on puiſſe dire avec certitude de quel tems elles ſont. Pauſanias n'en parle point. La figure perſique (cet ATLANTE dont nous avons fait mention à ſon article) du palais Farnèſe a été trouvée, à ce qu'on prétend, près du Panthéon : il eſt à croire, dit Winkelmann, que c'eſt une de celles faites par Diogène d'Athènes, & qui étoient placées ſur la colonnade inférieure du temple, c'eſt-à-dire, qu'elles ſervoient de ſecond ordre de colonnes, à la place de l'attique qu'on y voit actuellement. Les corniches actuelles des colonnes d'en-bas n'ont pas la ſaillie néceſſaire pour ſervir de baſe à de pareilles figures ; mais il faut ſe rappeler que ce temple a été deux fois la proie des flammes, & qu'il a été rebâti par Marc-Aurèle & par Septime-Sévère ; que par conſéquent il doit avoir éprouvé de grands changemens dans l'intérieur. Il faut entr'autres que le feu y ait détruit (*Plin. lib. xxxiv. c.* 7. *lib. xxxvi. c.* 5 & 2.) les chapiteaux ſyracuſiens de bronze, ou plutôt de bronze de Syracuſe, lequel doit avoir été une eſpèce particulière de bronze compoſé de la combinaiſon de différens métaux : le temple de Veſta (*Id. lib. xxxiv. c.* 7.) étoit couvert de ce bronze de Syracuſe. L'ordre attique placé ſur les colonnes inférieures, qui étoit un ouvrage compoſé (*Stuckely's Account of a Roman temple in Philoſ. tranſact. an.* 1720. *Déc.*) d'un petit nombre de pilaſtres ſaillans, & qu'on a enlevé, il y a quelques années, d'une façon barbare, n'étoit ſans doute pas analogue à la grandeur de ce temple ; & c'eſt à la place de ces pilaſtres que doivent s'être trouvées anciennement les *caryatides* ; du moins la grandeur de la figure du palais Farnèſe s'accorde-t-elle avec la hauteur de l'ordre attique, laquelle eſt de près de dix-neuf palmes (12 pieds). La demi-figure a environ huit palmes (5 pieds 4 pouces), & la corbeille qu'elle porte ſur la tête en a deux & demi (1 pieds 8 pouces). Ce que quelques écrivains (*Demontios. Galius Rom. hoſp.* 12. — *Nardini Rom. Ant. p.* 383. *ed.* 1704.) ont regardé juſqu'à préſent comme de ſemblables *caryatides*, ſert à prouver leur grande ignorance. Il y avoit une eſpèce particulière de *caryatides* (*Montfauc. Ant. expliq. t.* V. *pl.* 16. *p.* 54.) dans le tombeau de l'affranchi de Sextus Pompeius, où des figures nues d'hommes portoient un chapiteau ſur la tête, & tenoient des deux mains une colonne droite, laquelle cependant ne ſoutenoit rien.

Ce fut vers le tems de Céſar, à ce que croit Winkelmann, (*Hiſt. de l'Art. liv.* 6. *c.* 5.) que les deux ſtatuaires athéniens, Criton & Nicolaus, arrivèrent à Rome. Les noms de ces artiſtes.

gravés ſur la corbeille que porte ſur ſa tête une *caryatide* plus grande que nature, ſont ainſi figurés :

ΚΡΙΤΩΝ ΚΑΙ
ΝΙΚΟΛΑΟΣ
ΑΘΗΝΑΤΟΙ ΕΠΟΙ
ΟΥΝ.

Cette *caryatide*, avec une autre & le torſe d'une troiſieme, furent découvertes en 1766, dans une vigne de la maiſon de Strozzi, à deux milles de la porte de St. Sébaſtien, ſur l'ancienne voie appienne, & en deçà du fameux tombeau de Cécilia Métella, épouſe du riche Craſſus. Comme cette voie étoit bordée des deux côtés de tombeaux, dont quelques-uns étoient accompagnés de jardins & de maiſons de campagne, ce que nous apprenons par les inſcriptions du tombeau d'Hérode Atticus, il penſe que ces ſtatues décoroient ou le ſépulcre de quelque Romain opulent, ou ſa maiſon de campagne, voiſine de ce monument. Le lieu de la découverte, & peut-être auſſi le ſtyle du travail de ces ſtatues, leur feroient aſſigner l'âge du ſiècle de Céſar & d'Auguſte. Ces ſtatues, au nombre de quatre, ou du moins au nombre pair, auront ſervi de *caryatides* pour porter l'entablement d'une chambre, ſoit dans le tombeau même, ſoit dans la maiſon qui en dépendoit; & l'on préſume qu'elles ont été faites pour l'endroit où on les a trouvées, & qu'elles n'ont pas été apportées d'autre part. Du reſte, il ne ſemble pas qu'avant cette époque on ait élevé à Rome des tombeaux auſſi magnifiques, & ſur-tout qu'on les ait décorés de ſtatues de cette eſpèce, quoique dès les premiers tems ont fût dans l'uſage de placer dans les tombeaux les ſimulacres des morts, ce qui eſt prouvé par la ſtatue d'Ennius, dépoſée dans le ſépulcre des Scipions, qui ſe trouvoit auſſi ſur la voie appienne. Pour ce qui concerne le ſtyle de ces *caryatides*, qui ſont un des plus beaux ornemens de la Villa-Albani, on remarque dans les airs de tête une certaine mignardiſe avec des parties trop molles & trop arrondies; tandis que dans les tems plus reculés, qui ſont rappelés ici par la forme des caractères de l'inſcription, les mêmes parties avoient été tenues plus reſſenties & plus fortemens exprimées. La Villa Negroni offre encore aux curieux pluſieurs *caryatides* antiques d'une grande beauté. Le cabinet de Ste. Geneviève de Paris en renferme une fort belle.

CARYES. *Voyez* CARYA.

*CARYOTA*. Voyez DATTES.

CARYSTUS, dans l'Eubée. ΚΑΡΥΣΤΙΩΝ & ΚΑ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en argent. . . . *Eckhel. Hunter.*

RRR. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, d'Antonin.

*CASA*. Voyez CABANNE.

*CASATÆ*, dans la Pamphylie. ΚΑΣΑΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Gordien, d'Etruſcille, d'Herennius.

*CASCA* ſignifioit un vieillard dans le premier âge de la langue latine (*Varro de Ling. lat. v.* 3.). C'eſt le ſurnom de la famille SERVILIA.

*CASCANTUM*, dans l'Eſpagne. MUNICIP. CASCANTUM.

Ce municipe a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Tibère.

CASERNES.

On a découvert en Italie trois bâtimens anciens auxquels on ne peut donner d'autres noms : l'un dans la Villa-d'Hadrien, appelé *centocelle*, le ſecond à Otricoli, & le troiſième à Pompeii. Ce dernier n'offre qu'une cour entourée de portiques, dont les colonnes ſont de briques peintes.

Les deux premiers nous font voir que les *caſernes* des Romains étoient compoſées d'un longue file de chambres diviſées en pluſieurs étages, auxquels on montoit par un eſcalier de bois. Il n'y avoit aucune communication d'une chambre à l'autre, ni aucune fenêtre; mais toutes les portes s'ouvroient ſur une galerie commune. Les *caſernes* de la Villa-d'Hadrien étoient couvertes avec des voûtes très-ſolides; mais celles d'Otricoli n'avoient que des planchers. M. Guattani a donné le plan de ces dernières dans ſes *monumenti antichi*, année 1784.

Les ruines de Rome offrent pluſieurs bâtimens d'une ſemblable conſtruction, qui n'ont pu être que des caſernes, *caſtra*. On en voit des reſtes à l'entrée des thermes d'Antonin Caracalla, & au couchant du mont Palatin, vis-à-vis le Campidoglio.

CASIUS, ſurnom de Jupiter, qui lui fut donné à cauſe des montagnes de ce nom où il étoit honoré; il y en avoit une à l'entrée de l'Egypte, du côté de l'Arabie, & l'autre en Syrie : Jupiter *Caſius* avoit un temple ſur l'une & l'autre. Il y en avoit un troiſième auprès de Péluſe. La figure ordinaire ſous laquelle on repréſentoit ce Jupiter, étoit un rocher, ou une montagne eſcarpée, ſans aucune figure humaine; mais avec un aigle poſé à côté. Lucain fait mention de Jupiter *Caſius* dans ſa pharſale : (*l.* 8. *v.* 858.).

. . . . *Maneſque tuos placare licebit*
*Et Caſio præferre Jovi*. . . . . .

CASIUS (le mont) ſert de type à pluſieurs médailles, où il eſt joint à la légende ZEVC

ΚΑCΙΟC, & il indique les peuples qui les ont fait frapper. Il eſt repréſenté ſous la forme d'une pierre ronde, coupée par la moitié, auprès de laquelle eſt poſé un aigle.

Le premier endroit où l'on honoroit Jupiter *Caſius*, étoit un cap élevé, qui ſéparoit l'Egypte de la Paleſtine, à 37 milles, c'eſt-à-dire, à 12 lieues ou environ de Péluſe. Ce cap étoit appelé *Mons Caſius*, & il n'étoit pas moins célèbre par le tombeau du grand Pompée, que par le temple de Jupiter; (*Strab. l. xvi. p.* 760. 2. *ibid. p.* 750.) mais nous n'avons point de médailles ſur leſquelles il ſoit fait mention de ce mont *Caſius*. Le mont *Caſius* en Syrie, près de Séleucie, étoit le ſecond endroit où Jupiter avoit un temple ſous le nom de ΖΕΥΣ ΚΑΣΙΟΣ; il n'étoit pas fort éloigné d'Antioche, puiſque les habitans de cette ville alloient y célébrer toutes les années une fête en l'honneur de Triptolème, (*Plin. l. iv. c.* 12.) qu'ils regardoient comme un héros. Une montagne ſituée vis-à-vis de ce mont *Caſius*, ſe nommoit *Mons Anticaſius*. Le temple bâti à Jupiter en cet endroit, eſt repréſenté ſur des médailles de Trajan, avec la légende ΖΕΥC ΚΑCΙOC & CΕΛΕΥΚΕΩΝ ΠΙΕΡΙΑC.

Le culte de Jupiter *Caſius* étoit auſſi établi à Caſſiope, (*Sueton. Neron. c.* 22.) ville de l'iſle de Corcyre, aujourd'hui Corfou, ſituée au cap le plus occidental de cette iſle, & le plus voiſin de terre ferme. Il n'y a plus à préſent qu'un couvent de Caloïers, & un port qu'on nomme encore *Porto-Caſſopo*. C'eſt le premier endroit de la Grèce où Néron ait abordé en venant d'Italie; *Ut primum Caſſiopum trajecit*, dit Suetone, *ſtatim ad aram Jovis Caſii cantare auſpicatus eſt*. Le type de ce Jupiter *Caſius* ſe voit ſur différentes médailles des Corcyréens; il y paroit à demi nud, aſſis, le ſceptre à la main droite, & la main gauche poſée ſur ſes genoux, avec cette légende: ΖΕΥΣ ΚΑΣΙΟΣ L'autre côté repréſente tantôt la tête de la nymphe Corcyre, qui avoit donné ſon nom à l'iſle; tantôt la tête d'un empereur, comme d'Antonin-Pie, de Septime-Sévère, de Caracalla, &c. tantôt enfin un figure d'homme debout, en habit long, ſous une voûte ſoutenue par deux colonnes, avec le mot ΑΓΡΕΥΣ, chaſſeur.

CASLEU, neuvième mois de l'année ſainte des Hébreux, & le troiſième ſuivant l'ordre civil & politique. Il commençoit à la nouvelle lune de novembre, & avoit trente jours pleins.

*CASMILUS* & *CAMILLUS*, ſurnom de Mercure, pris pour un des dieux CABIRES. *Voyez* ce mot.

CASQUE.

« On conçoit aiſément, dit M. le Comte de Caylus, (*Recueil d'Antiquit. t. I. p.* 62.) que ſi la défenſe ou la conſervation de la tête fut un des premiers objets qui attira l'attention des hommes, les dépouilles des animaux furent auſſi regardées comme les premiers préſens de la nature pour ſatisfaire à ce beſoin. Ces dépouilles utiles à la conſervation de l'homme, devinrent bientôt, par une conſéquence néceſſaire, un témoignage conſtant de la force & de la valeur. Auſſi les plus anciens rois, comme on le voit par ceux d'Egypte, n'avoient pas d'autre marque extérieure de leur autorité. Il réſulte de cette obſervation que les monumens où, ſur la tête des hommes, paroiſſent les dépouilles des animaux, ſont les plus anciens, ou du moins les copies d'un uſage qui a précédé ceux du même genre ».

« Les monumens étruſques démontrent mieux que ceux des autres nations, les paſſages ſucceſſifs de la ſimplicité primordiale, aux accroiſſemens d'une défenſe plus avantageuſe & plus ornée. Le grand nombre de figures *caſquées* dont le *Muſæum Etruſcum* eſt rempli, donne de fortes preuves de cette ſucceſſion. Le peu qu'il m'a été poſſible de raſſembler en ce genre, ſuffiroit encore pour l'établir; mais il faut avouer que, malgré le ſecours qu'on peut tirer des recueils, ils ne préſentent point encore tous les degrés par leſquels cette arme défenſive a paſſé. On obſerve d'abord que la tête de l'animal a ſervi à garantir celle de l'homme; & que ſi tous les animaux féroces, carnaſſiers ou cornus ont été employés à cet uſage dans les premiers tems, la dépouille du Lion a été préférée à celle des autres. Outre qu'on a toujours attaché de l'honneur à le dompter, quoiqu'il y ait des animaux plus dangereux à combattre, & peut-être plus difficiles à vaincre; la grandeur de ſa peau donnoit la facilité de couvrir une grande partie du corps, & de renouer ſes pattes ſur la poitrine, comme on le voit dans une infinité de monumens ».

« Si dans la ſuite les hommes ont fabriqué des *caſques* de métal, ils ont conſervé long-tems les oreilles de l'animal, & les ont placées aux côtés de la calotte. C'eſt ce qu'on voit & chez les Etruſques & ſur des monumens bien plus récens. Mais pluſieurs ſiècles ſe ſont écoulés avant qu'on ait atteint l'élégance, parce qu'elle eſt le dernier période des arts, & que ſans les objets de comparaiſon il eſt très-difficile de la ſentir. La crinière du lion, agitée par l'action, a vraiſemblablement donné l'idée de la crête qu'on a dans la ſuite ajoutée aux *caſques* de métal. On lui a donné quelquefois une grandeur ridicule, peu proportionnée, & au corps auquel elle étoit attachée, & à la taille de l'homme qui la portoit. Les Etruſques & les Gaulois, Trans-Alpins à notre égard, ont ſurpaſſé les autres nations dans cet excès, que le deſir de ſe donner un air formidable leur a ſans doute inſpiré ».

« Mais il me paroît que les Etruſques, avant l'introduction de ces crêtes énormes, ont armé leurs *caſques* de deux & quelquefois de trois pointes ou cornes. J'en juge ainſi, ſur ce que dans le tems où cette ſingularité ſe montre, les artiſtes

évitoient de repréſenter un viſage, ſans doute faute du talent néceſſaire pour exprimer cette partie du corps humain. Ce n'eſt point à l'ignorance d'un ſeul artiſte qu'il faut s'en prendre; ſouvent j'ai eu occaſion de faire cette remarque, toujours, à la vérité, ſur des pierres gravées; mais j'en ai vu plus de dix qui n'étoient pas de la même main. Ces peuples s'apperçurent apparemment qu'il leur falloit ajouter un pareil moyen d'attaque, à une arme eſſentiellement faite pour la défenſe, & ſe ménager une reſſource utile dans des occaſions preſſantes, comme pour ſe dégager des mains de ceux qui auroient voulu les ſaiſir, ou qui les auroient déjà faits priſonniers. Cet uſage particulier aux Etruſques m'a paru digne de remarque ».

La crête des *caſques* étruſques eſt large & fort élevée. Pluſieurs monumens nous apprennent que les Etruſques cherchoient à ſe rendre formidables à leurs ennemis, par la hauteur exceſſive de leurs *caſques*. On peut en voir pluſieurs exemples dans le *Muſeum Etruſcum*. Quelques-uns de ces *caſques* ont encore un attribut particulier, que ces peuples ajoutèrent pour inſpirer apparemment plus de terreur; ils ſont chargés de deux oreilles pointues & fort élevées.

En examinant l'énorme crête des *caſques* étruſques, on voit diſtinctement qu'elle étoit compoſée d'une lame de cuivre très-minçe; car il eſt conſtant qu'elle n'auroit pu ſoutenir la forme que nous lui voyons & qui paroît eſſentielle, ſi elle eût été compoſée de plumes ou d'autres matières légères: de plus, on ne voit aucune apparence du travail qui conviendroit à l'indication de ces corps légers; on ne diſtingue au contraire que des traits droits, qui paroiſſent faits pour cacher la jonction des lames, tandis que le corps du *caſque* eſt chargé d'ornemens. Les oreilles qui l'accompagnent ſouvent, ſont une ſuite des dépouilles des animaux, que l'on ſait avoir été l'origine des *caſques* & de leurs ornemens.

Hérodote avoit obſervé auprès de Péluſe, que les têtes des Perſes, abandonnées ſur un ancien champ de bataille, étoient très-molles vers le haut du crâne, & que celles des Egyptiens étoient très-dures. Cet hiſtorien donne pour raiſon de cette différence, que les derniers raſoient tous leurs cheveux, & ne portoient aucune eſpèce de coëffure. On a conclu de ce paſſage d'Hérodote, que les ſoldats égyptiens ne portoient point de *caſque*. Cependant Diodore de Sicile dit que les rois d'Egypte avoient pour cimier de leurs *caſques*, des têtes de lion, de taureau ou de dragon.

Ce que nous allons dire ſur les *caſques* dans le reſte de cet article, s'appliquera à ceux des Grecs & des Romains.

Les premiers *caſques* qui remplacèrent ſur la tête des guerriers les dépouilles des animaux, furent de ſimples calottes, qui s'agrandirent ſucceſſivement & enveloppèrent enfin toute la tête. Les *caſques* dont les anciens artiſtes ont chargé la tête des ſtatues héroïques, approchent beaucoup de ces calottes ſimples. Ils n'ont ordinairement aucune des pièces que l'on y ajouta par la ſuite, telles que les joues, & les pièces qui couvroient la nuque du cou, le bonnet dont les *caſques* étoient doublés, & dont nous allons parler. On y voit encore moins la viſière, qui formera un article particulier de ce dictionnaire. Car il faut diſtinguer ſoigneuſement ſur les anciens *caſques*, une partie fixe qui avançoit & protégeoit le front, & que l'on pourroit nommer *frontail*, de la partie mobile que nous appelons *viſière*. Les Grecs nommoient cette partie fixe, telle qu'on la voit ordinairement aux *caſques* de Pallas, μέτωπον, tandis que la viſière proprement dite étoit appelée παρειαι. Le *frontail* couvroit le viſage entier, lorſqu'on abattoit le *caſque* ſur le nez. C'eſt pourquoi on y voit figuré ordinairement un viſage ou un muffle, dont les yeux étoient percés à jour, & laiſſoient par leurs ouvertures la facilité de voir, au guerrier qui cachoit ſon viſage dans ſon *caſque*.

Les anciens artiſtes du meilleur ſiècle de l'art, n'ont jamais repréſenté les héros de l'antiquité avec le *caſque* garni de pièces qui couvrent & défendent les joues. Ces *caſques* étoient cependant en uſage du tems de la guerre de Troye: celui qu'Homère donne à Hippothoüs, tué ſur le corps de Patrocle, couvroit les joues. (*Iliad.* P. *v.* 294.) Ces pièces s'appeloient παρειαι, mot qui ne ſe trouve pas dans les Lexicographes. Sur quelques médailles on voit diſtinctement ces joues à des *caſques* qui en ſont garnis. La ſeule ſtatue antique ſur laquelle on obſerve ces pièces du *caſque* qui couvrent le viſage, eſt dans la villa *Negroni* à Rome. On croit qu'elle repréſente un ſoldat, & elle a été reſtaurée. Le comte de Caylus (*Antiqu. tII. pl.* 20. *n°.* 2.) a publié un *caſque* étruſque qui eſt garni de joues.

Euſtathe (*Iliad.* Γ. *v.* 371.) dit que les *caſques* étoient liés avec une courroie, appelée ἱμὰς dans Homère: elle paſſoit ſous le menton, & ſe nouoit enſuite ſur la nuque du cou.

Les *caſques* étant ordinairement de métal, auroient pu bleſſer la tête par leur frottement, c'eſt pourquoi on portoit ſous cette armure un bonnet, (*V.* BONNET.) qu'Ammien Marcellin (*lib.* 19.) dit avoir été fait de laine. Peut-être les ſoldats romains employoient-ils au même uſage le *pileus pannonicus*, fait de peaux, dont parle Végèce. (*lib.* 1. *c.* 10.). Sur une pâte antique du cabinet de Stoſch, on voit un bonnet ſous le *caſque* d'un guerrier. Il deſcend juſqu'aux oreilles. Ce bonnet paroiſſoit plus diſtinctement ſur une pierre gravée, qui étoit à Parme dans le cabinet de Farnèſe. Il étoit déjà en uſage du tems d'Homère, qui parle de celui d'Ulyſſe. (*Iliad.* K. *v.* 265.). Le comte de Caylus a donné dans le 1 vol. de ſon recueil d'antiquités, la deſcription

& le deſſin d'un *caſque* antique de ſon cabinet, qui avoit été doublé d'un bonnet ou coëffe. Nous la tranſcrirons ici à cauſe de la rareté des *caſques* antiques, & des différentes pièces que l'on retrouve dans celui-ci.

« Ce *caſque* de bronze eſt d'un ouvrage fort ſimple & fort léger. Les monumens de ſon eſpèce ſont extrêmement rares. Celui-ci a neuf pouces de longueur extérieure, & huit pouces une ligne dans ſon intérieur. La raiſon de cette différence vient de la ſaillie qu'il a ſur le devant. Elle eſt ſenſible dans le deſſin : on voit qu'elle vient mourir ſur la partie de derrière. Sa largeur eſt de ſix pouces neuf lignes ; ce qui conſtate un uſage qu'on auroit peut-être révoqué en doute, c'eſt que les Romains doubloient leurs *caſques*, & y mettoient une eſpèce de coëffe ; car il n'y a point ordinairement de tête qui ſoit de cette proportion ; & cependant cette arme défenſive devoit néceſſairement, pour pluſieurs raiſons, être juſte & ferme ſur la tête. La profondeur de ce même *caſque* eſt encore une autre preuve de cet uſage, puiſque la hauteur, juſqu'au plus haut du bouton, eſt de ſept pouces quatre lignes. Le bouton, ſans compter l'élévation imperceptible d'où il prend ſa naiſſance au haut de la circonférence, a un pouce de largeur, & dix lignes de hauteur : il eſt orné par une eſpèce de feuillage. On voit à l'extrêmité du rebord un cordon, qui fait le tour de la pièce, & ſe trouve ſurmonté par des filets ; & de peur que cette arme défenſive ne fût trop peſante, on a eu ſoin de faire le bouton creux. En un mot, cette belle antique eſt fondue avec une ſi grande légèreté, qu'elle n'a guère plus d'une ligne d'épaiſſeur, & que tout le morceau ne pèſe aujourd'hui que deux livres & quatre gros, quoi qu'il ſoit rempli de craie, de verd-de-gris, & de ſoudure que l'on a été obligé de mettre depuis peu pour ſoutenir quelques pièces que le tems avoit ſéparées. On y voit encore de chaque côté la tête des attaches de bronze qui ſervoient à le tenir en état, en l'aſſujettiſſant ſous le menton ».

Les *caſques* des ſimples ſoldats n'étoient ſurmontés d'aucun cimier ni panache. Une pointe allongée ou un ſimple bouton les terminoit. Tels ils paroiſſent ſur la colonne trajane, où les cimiers & les panaches ſont réſervés aux centurions & aux autres officiers. Un *caſque* ſimple, c'eſt-à-dire ſans cimier, étoit appelé Κατάτυξ. Hérodote (*Clio*) attribue aux Cariens l'invention du cimier, ce qui a fait appeler cette pièce du *caſque cimier carien* (*Alcæus*), λόφος καρικὸς. On le peignit quelquefois en rouge, ainſi que le panache dont il étoit orné ; les cimiers de pluſieurs *caſques* ſont peints de cette couleur, ſur des deſſins coloriés de Bartoli, conſervés à la bibliothèque du Vatican.

Les anciens *caſques* des guerriers, à en juger par la deſcription qu'en fait Homère, étoient ſurmontés d'un panache formé de longues queues de cheval, dont les crins étoient hériſſés. Pour les rendre encore plus propres à inſpirer la terreur, on y ajouta enſuite des figures de lion, de dragon, &c. Mais bientôt ces objets d'effroi diſparurent ſous les ornemens dont ils furent enrichis, & le *caſque* devint une ſuperbe parure. Auſſi voit-on quelquefois Minerve ſur les monumens, & principalement ſur les médailles d'Athènes, avec des *caſques* de la plus grande magnificence. C'eſt peut-être ce qui l'a fait ſurnommer dans Ariſtophane (*Lyſiſtrat. v.* 344.) Κρυσάλεφη ; Homère lui en donne un d'or, ombragé de quatre panaches, ſuffiſans pour couvrir les nombreux bataillons d'une armée. (*Pierres du Duc d'Orléans*, 1. 61.)

Sur le fameux Scarabée étruſque, qui repréſente les héros devant Thèbes, (*hiſt. de l'art. de Winkel.*) & qui eſt recommandable par ſon antiquité, les *caſques* ſont ſurmontés d'un panache de toute autre matière que de plumes. On doit conſerver aux guerriers du ſiège de Troye ce panache, auquel Virgile paroît avoir fait alluſion, lorſqu'en parlant d'Achille il lui donne l'épithète de *Criſtatus*. (*Æneid.* 1. *v.* 473.).

Les plumes ſuccédèrent depuis cette époque aux crins ; & voici l'énumération de quelques *caſques* où elles ſont placées. Nous croyons être utiles aux artiſtes en leur indiquant ces modèles avec profuſion. Une des Minerves du Capitole a ſon *caſque* garni de plumes. On voit auſſi des plumes au *caſque* d'une Minerve gravée ſur une patere étruſque. (Vignette de la 1. Diſſert. du II. tom. *Muſa. etruſc. Gori.*). Les *caſques* ornés de plumes étoient en uſage chez les Samnites (*liv. 1. IX. c.* 40.) ; on en voit un ſemblable à une figure armée ſur une lampe antique de Bellori (*n°.* 20.). Les *caſques* à plume avoient de chaque côté une eſpèce de tuyau pour les recevoir ; il étoit très-apparent dans un grand *caſque* en relief, qu'on voyoit dans la collection de deſſins du cardinal Albani.

Les *caſques* des gladiateurs étoient ſurmontés de deux ailes, qui ſe plaçoient dans des couliſſes latérales pratiquées à ce deſſein. On voit ces ailes dans les combats des gladiateurs ſur un deſſin du Cardinal Albani ; & Sophocle en parle dans ſon Antigone (*v.* 115.).

On voit auſſi des cornes placées ſur les *caſques* ; cet ornement fut employé ſouvent par les Etruſques. Plutarque raconte que le *caſque* du roi Pyrrhus étoit ſurmonté de deux cornes de bélier (*in Pyrrho*) ; & l'on voit dans la collection des pierres gravées du baron de Stoſch, une pâte antique ſur laquelle Mars porte un *caſque* garni des mêmes cornes que celles dont les têtes de Jupiter-Ammon ſont toujours ornées.

Cette variété dans les cimiers & les panaches ſervit de fondement à pluſieurs fables. On fit de Géryon, ſelon quelques auteurs, un monſtre à trois têtes, parce qu'il avoit un triple cimier.

Prothée changeoit, disoit-on, à tout moment de forme, parce que c'étoit un roi d'Egypte qui portoit tous les jours un *casque* orné d'un cimier différent, & formé tantôt d'une tête de lion, tantôt de celle d'un dragon, d'un ours, d'un cheval, &c.

Sur une pâte de la collection de Stosch (*l.* 2. *n°.* 921), on voit un *casque* tout piqué de clous. Une bande unie sert de *frontail*; une seconde bande passe sur le haut de la tête, & va d'une tempe à l'autre. Ce casque garni de clous, peut donner une idée de celui d'Agamemnon, désigné dans Homère (*Iliad. K.* 265.) par ces mots ἀμφίφαλος ὀκτα. Celui de Diomède étoit conique & allongé en arrière; le même poete le désigne par l'épithète κολώνης allongé. (*Iliade* Λ. *v.* 253.).

On voit sur des bas-reliefs de tombeaux antiques, & sur ceux de la colonne Trajane, les Barbares porter des *casques*, dont le cimier est ramené ou replié sur le devant, comme le *cornu* ou bonnet Phrygien. Le comte de Caylus avoit fait avant nous cette observation. Il disoit (*rec. d'Antiq. tt. pl.* 33. *n°.* 1.): « J'ai vu que cette Amazone portoit un *casque* différent de celui de Thésée, & par conséquent des Grecs, de sorte que la crête en étoit formée comme le *cornu* Phrygien. J'avois soupçonné cette différence dans l'armure de ces deux nations, & parce qu'il étoit naturel de l'admettre, je l'ai proposée, comme très-vraisemblable, dans les petits articles sur le *costume*, qui précèdent les *tableaux tirés d'Homère & de Virgile*. Mais il est agréable de trouver la certitude d'une conjecture, de quelque nature qu'elle soit, à plus forte raison quand elle est de l'espèce de celle-ci, c'est-à-dire, importante pour les artistes qui voudront traiter les sujets de la guerre de Troye. Autorisés par l'exemple d'un monument de l'Antiquité, ils représenteront plus hardiment une distinction nécessaire à l'intelligence de ces sujets, où les différences sensibles sont si rares, qu'on ne doit en négliger aucune. Le desir d'augmenter la preuve des différences que présentoient les armes Phrygiennes, m'engage à rapporter ce monument. On m'a fort assuré que l'original trouvé à Herculanum, étoit dans le cabinet du roi des deux Siciles; mais dans quelque lieu qu'il soit conservé, sa forme & ses ornemens lui donnent un caractère de vérité, auquel il est difficile de se tromper. Je ne dirai rien de sa matière: il est vraisemblable qu'elle est de cuivre. Je me tairai aussi sur ses proportions. L'examen de l'objet met seul en droit de s'étendre sur les détails. Je dirai seulement que le dessin qu'on m'a envoyé d'Italie, présente un *casque* de service, & tel qu'il doit être pour couvrir la tête d'un homme. Ce monument peut faire

trouve point de cette forme sur les monumens, du-moins, ou ils sont rares, ou ils n'ont échappés ». Les *casques* des Barbares différent-constamment des *casques* Grecs; & même sur la colonne Trajane, ceux des Sarmates sont très-hauts & coniques.

Les Béotiens avoient la réputation de faire des *casques* d'une excellente trempe, & meilleurs que ceux de toutes les autres fabriques de la Grèce.

Les Grecs & les Romains avoient un fourreau pour envelopper leurs *casques*. Dans les marches il les portoient ainsi enveloppés & pendus à leurs côtés, comme on le voit à la colonne Trajane, où ils sont attachés à l'épaule droite.

Nous ne pouvons finir cet article des *casques*, sans parler d'une armure antique de cette espèce, qui étoit entièrement fermée. Le comte de Caylus en a publié le dessin. (*Rec. d'Antiq.* tt. *pl.* 26. *n°.* 2.) La crête de ce *casque* ressembloit à celle des Etrusques. Il renfermoit & couvroit la tête avec tant d'exactitude, que celui qui en étoit armé, ne voyoit que par deux ouvertures rondes & percées devant les yeux: aucun recueil d'Antiquités ne présente des monumens de ce genre. *Voyez* CAUSIA, BONNET d'Ulysse, & *Pileus Pannonicus* dans l'article BONNET.

CASQUE *de Pluton*. Cette armure du Souverain des Ombres a été chantée souvent chez les anciens, sous le nom de Ἀΐδος κυνέη ou *Orci galea*. Lorsque les Géans escaladèrent le ciel, les Cyclopes fournirent aux Dieux des armes puissantes (*Suidas*); ils donnèrent le foudre à Jupiter, le trident à Neptune, & un *casque* à leur frère. Quoique cette armure ne parût pas redoutable aux Géans, elle contribua cependant beaucoup à leur défaite; car elle avoit la propriété de rendre invisible celui qui la portoit. Pluton ainsi armé leur lança les plus rudes coups. Cette précieuse armure avoit été donnée à Persée lorsqu'il tua Méduse; elle contribua sans doute plus à sa victoire que l'épée de Pallas. Hésiode rapportant ce combat, dit (*Scutum Herculis*, *v.* 226.) « que le *casque* de Pluton, entouré d'épaisses ténèbres, étoit placé sur la tête du héros ». Dans les Dionysiaques on avertit Persée (*lib.* 47, *v.* 524.) de redouter l'approche de Bacchus, & de ne point heurter le *casque* de Pluton avec les pampres du Dieu de la treille. Nonnus, en décrivant cette armure, l'appelle κυανόχροον, variegata, de couleur changeante; mais il ne nous apprend rien sur sa forme. On ne la trouve d'ailleurs presque jamais sur les monumens

las placée derrière lui, afin de n'être pas pétrifié à la vue du redoutable monſtre.

Perſée ayant donné après cette exécution le *caſque* de Pluton à Mercure, quelques auteurs ont regardé cette armure comme un pétaſe; pluſieurs monumens Etruſques rapportés par Gori, ſont favorables à cette opinion, ainſi qu'une peinture d'Herculanum, (*tom.* 4. *tav.* 7. *n°.* 7.) où il a la forme du bonnet d'Atys. L'on expliqueroit par-là le type d'une médaille d'Amaſtris en Paphlagonie, ſur laquelle une figure drapée (*Méd. des peuples. tom.* 2. *pl.* 40.) tient un ſabre & une tête coupée: elle voit à ſes pieds un corps humain étendu ſans tête: « Cet homme, dit Pellerin, eſt coëffé d'une eſpèce de bonnet Phrygien, dont un pendant tombe à droite & un » autre à gauche ſur ſes épaules. On ignore, » ajoute-t-il, à quoi ce type extraordinaire peut » ſe rapporter ». Nous croyons reconnoître ici Perſée & le *caſque* de Pluton. Les antiquaires l'avoient confondu d'abord avec la *cauſia*, le caſque des rois de Macédoine. Mais la diſtinction eſt conſtante d'après pluſieurs médailles, & entr'autres une médaille de Sinope, publiée par M. Eckel (*Tab.* xi. *n°.* 6.). Elle ſervira à diſtinguer ſur les monumens la tête ailée de Perſée, de la tête de Mercure, avec laquelle elle a d'ailleurs tant de reſſemblance.

Ce bonnet Phrygien ſervit auſſi à dérober Minerve au courroux de Mars (*Iliad.* 2.v. 844.). Euſtathe, expliquant ce vers d'Homère, aſſure que le *caſque* de Pluton étoit noir, & même du noir le plus obſcur & le plus foncé. Le pouvoir qu'il avoit de rendre inviſible, le fit paſſer en proverbe, & on en faiſoit honneur à tous ceux qui, par ruſe ou par adreſſe, trompoient leurs ennemis ou leurs ſurveillans. Ariſtophane a donné ſon nom à la vaſte chevelure dans laquelle étoit enſevelie la figure d'un certain Hyéronimus, mauvais poëte Athénien. Les nuages dont le ſoleil d'hyver eſt toujours enveloppé, ont ſans doute fait imaginer l'*Orci galea*: car Pluton étoit l'emblême de ce ſoleil.

CASQUÉ, terme d'Antiquaire. Les premiers empereurs ne ſont point *caſqués* ſur les médailles; leur tête y paroit ordinairement couronnée de laurier. Dioclétien, Conſtantin, Probus, ſont ceux que l'onvoit *caſqués* le plus ſouvent, & cet uſage fut ſuivi par leurs ſucceſſeurs.

CASSANDRE, fille de Priam & d'Hécube, célèbre par le talent qu'elle eut de prédire l'avenir. On attribue ce don à deux différentes cauſes. Les uns diſent qu'Hélénus & *Caſſandre*, qui étoient jumeaux, furent portés, durant leur enfance, dans le temple d'Apollon. On les y laiſſa une nuit entière, ſoit par oubli, ſoit que ce fût une coutume religieuſe. Le lendemain, on les trouva entortillés de ſerpens, qui leur léchoient les oreilles; ce qui leur conféra à tous les deux le don de prophétie. D'autres ont dit qu'il leur fut communiqué par leur frère Eſaque, qui l'avoit reçu de Mérope, ſon aïeul maternel. *Voyez* ESAQUE. La tradition la plus commune eſt qu'Apollon, devenu amoureux de *Caſſandre*, lui offrit de mettre à ſes faveurs tel prix qu'elle jugeroit à propos: elle demanda l'art de prédire l'avenir, & l'obtint ſur-le-champ; mais elle refuſa de donner ce qu'elle avoit promis en échange. Il n'étoit pas de la dignité d'un Dieu de retirer ſes dons; mais il crut pouvoir les rendre inutiles. Il exigea qu'elle lui donnât au moins un baiſer, ce qui lui fut accordé. Apollon lui mouilla la bouche avec ſa ſalive, & de-là vint que perſonne n'ajouta foi aux prédictions de *Caſſandre*, & qu'on la crut même folle, quoique l'événement juſtifiât ſes prophéties.

*Caſſandre* étoit fort belle, & fut recherchée en mariage par de grands princes. Virgile parle de Corœbus, fils de Mygdonus, frère d'Hécube, qui avoit été épris de ſes charmes, & étoit venu à Troye pour la ſecourir. Il y périt, pour n'avoir pas ajouté foi aux prédictions de ſa maîtreſſe. Homère nomme Othryonée, qui étoit venu demander *Caſſandre* en mariage, & promettoit de faire lever le ſiège de Troye; il n'exigeoit d'ailleurs point de dot, & la beauté de *Caſſandre* lui ſuffiſoit. Lorſque Troye fut priſe, *Caſſandre* chercha dans le Temple de Minerve un aſyle contre les meurtriers; elle l'y trouva, mais ſon honneur n'y fut pas garanti; Ajax, fils d'Oïlée, lui fit violence aux pieds des autels. Agamemnon en devint cependant amoureux; & dans le partage du butin, il l'obtint des Grecs, ſans qu'elle fut tirée aux ſort. Clytemneſtre, femme d'Agamemnon, la fit maſſacrer en même-tems que ce prince, ainſi que les deux jumeaux qu'elle avoit eu de lui. Les villes de Mycènes & d'Amiclès ſe diſputoient l'honneur d'avoir ſon tombeau. On lui éleva un temple à Leuctres, où ſa ſtatue étoit honorée ſous le nom d'*Alexandra*. Les Doriens & les habitans de la ville de Dardanus lui en élevèrent auſſi un. Sa ſtatue y ſervoit d'aſyle aux filles qu'on vouloit marier à quelqu'un qu'elles n'aimoient pas. Il falloit qu'elles embraſſaſſent la ſtatue habillées en furies, ayant le viſage teint avec des couleurs triſtes & rembrunies.

CASSANDRE, Roi de Macédoine. ΚΑΣΣΑΝΔΡΟΥ
Ses médailles ſont:
C. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

*CASSANDRIA*, en Macédoine. CASSANDREA.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*
O. en or.
O. en argent.
Devenue colonie romaine, cette ville a fait

frapper pluſieurs médailles latines avec la légende: COL. IVL. AVG. CASSANDREN. *Colonia Julia Auguſta Caſſandrenſis;* en l'honneur de Claude, de Néron, de Veſpaſien, de Nerva, de Plotine, de Septime-Sévère, de Caligula, de Titus, de Elagabale, de Verus, d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Gordien, de Philippe père.

*CASSANORUS*, dans l'Egypte.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

CASSE. « C'étoit, dit M. Paw, (*Rech. ſur les Egypt. tom. 1. p. 145.*), une grande précaution de la part des Prêtres de l'Egypte, d'avoir enjoint à tout le peuple d'uſer une fois par mois de tiſanes laxatives, dont quelques médecins modernes ont voulu deviner la compoſition; mais ils ont été très-malheureux dans leurs conjectures, lorſqu'ils ont cru que c'étoit une infuſion de racines de raifort & de bierre. (*Le Clerc, hiſt. de la médecine, lib. 1. cap. XVIII.*). Ils ignoroient donc que le *caſſier* eſt un arbre indigène en Egypte, & que le ſéné croît de lui-même ſans aucune culture dans la Thébaïde, juſqu'à la hauteur de la première cataracte du Nil, d'où on le répand aujourd'hui dans toute l'Europe, par le moyen de la ferme établie au Caire, & qui eſt ordinairement entre les mains des Juifs, comme les principales branches du commerce dans ces états ſi bien réglés du grand ſeigneur. Il eſt aiſé d'après cela de concevoir de quoi on préparoit le remède dont on ſe ſervoit dans ce pays là tous les mois ».

CASSEROLE. *Voyez* ETAMER.

*CASSIA*, famille romaine, dont on a des médailles.

RR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont: *CELER, LONGINUS.*

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

*CASSIDARIUS* étoit le ſoldat prépoſé à la garde des caſques dans les arſenaux. On voit à Rome l'épitaphe d'un *Caſſidarius*:

Q. NAEVIUS. MARINUS
MILES. EX. ARMAMENTORIO. IMP
CAESARIS. DOMITIANI. AUG. GERMANICI
CASSIDARIUS
VIXIT. ANN. XXXX

CASSIOPÉE, femme de Céphée, roi d'Ethiopie, & mère d'Andromède, ayant eu la témérité de ſe croire plus belle que les Néréides, attira ſur ſa fille la colère de ces déeſſes, qui prièrent Neptune de les venger. Mais elle en fut bien dédommagée enſuite: car Jupiter la plaça avec toute ſa famille dans le ciel, où elle forme une conſtellation. *Voyez* ANDROMÈDE, CEPHEE. Cicéron dit de *Caſſiopée*, dans ſa traduction du poëme aſtronomique d'Aratus:

*Labitur illa ſimul gnatam lacrymoſa relinquens*
*Caſſiopeia, neque ex cœlo depulſa decore*
*Fertur. Nam verſo contingens vertice primùm*
*Terras, poſt humeris everſâ ſede, refertur.*
*Hanc illi tribuunt pœnam Nereides almæ,*
*Cum quibus, ut perhibent, ſ[a]uſa eſt contendere forma.*

*CASSIS*, caſque. Iſidore (*XVIII. 14.*) dit que le caſque appelé *caſſis* étoit de métal, & que la *galea* étoit un caſque de cuir.

CASSIUS. (*Caïus*).

CAIUS CASSIUS, IMPERATOR.

Ses médailles ſont:

RR. en or.

On y trouve ſeulement ſon nom, avec la tête de la liberté.

O. en argent & en bronze.

CASSOPE, dans l'Epire. ΚΑΣΣΩΠΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt une colombe volant, ou poſée dans une couronne de laurier.

M. Neumann lui a reſtitué les médailles que d'autres avoient données à *Lampa*, ville de Crète.

CASSOTIDE, nom que Pauſanias donne à la fontaine Caſtalie, qui avoit pris ce nom de *Caſſotis*, une des Nymphes du Parnaſſe. (*Phocic.*)

*CASTABALA*, dans la Cappadoce. ΚΑΣΤΑΒΑΛΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Fauſtine, mère.

Le type de Diane *Peraſia* ſuffit pour la faire diſtinguer des médailles de *Caſtabala*, en Cilicie.

CASTABALA, dans la Cilicie. ΚΑΣΤΑΒΑΛΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Diadumènien & d'Elagabale.

CASTAGNETTES, *Crotala.* Inſtrument de percuſſion dont ſe ſervent les Eſpagnols, les Italiens & les François qui habitent les provinces méridionales. Il eſt compoſé de deux petits morceaux de bois, ronds & creuſés en forme de cuiller, dont les deux concavités ſe mettent l'une ſur l'autre. On en attache une paire au pouce de chaque main, & en les frappant en cadence avec le doigt du milieu, ou avec l'annulaire, on

leur fait rendre un ſon aigu. C'étoit un inſtrument de cette eſpèce que les anciens appeloient *crotala*, & que nous décrivons ici ſous le nom de *caſtagnettes*.

Il faut diſtinguer ſoigneuſement les crotales des cymbales, du *tympanum* & de la *crupezia*, en parlant des monumens antiques : c'étoient quatre inſtrumens de muſique très-différens. 1°. Les crotales étoient nos *caſtagnettes*. 2°. Les cymbales étoient nos *cymbales*, ces inſtrumens de cuivre que l'on tient de chaque main, que l'on frappe en cadence, & qui ſont employés dans les muſiques militaires. 3°. Le *tympanum* étoit notre tambour de baſque. *Voyez* CYMBALES & TYMPANUM. 4°. La CRUPEZIA (*Voyez* ce mot) ou *ſcabillus* ſe plaçoit ſous le pied & dans la ſemelle du muſicien qui conduiſoit l'orcheſtre.

Les anciens connoiſſoient deux eſpèces de *caſtagnettes* ou *crotales*. Les unes étoient courtes, comme celles dont ſe ſervent encore les Eſpagnols, les Italiens, &c. On voit les *caſtagnettes* courtes dans les mains d'une Bacchante, ſur un bas-relief de la Villa-Borghèſe (*Bartoli, Admir. ant. tab.* 51. 74. & *Spon. recher. d'ant. diſſert. VII. p.* 150.), dans celles d'une femme ſur un bas-relief du palais Giuſtiniani de Rome, & enfin dans celles de deux amours d'une peinture antique, trouvée à Herculanum (*tom. I. tab.* 32. & *Gori, Muſ. etruſc. I. tab.* 72. *n°.* 2. *tab.* 61.), où on les a priſes pour des clous.

La ſeconde eſpèce de *caſtagnettes* étoit plus longue. Les *caſtagnettes* longues reſſembloient à des bâtons courts. C'eſt d'elles ſans doute que veut parler Pline (*IX.* 35.), lorſqu'il compare le bruit que faiſoient par leur choc, les perles des boucles d'oreilles appelées *crotalia : Subeunt luxuriæ ejus nomina, & tædia exquiſitæ perditiore portatu, ſi quidem cum id fecere, crotalio appellant, ſeu ſono quoque gaudeant, & colliſu ipſo margaritarum.* On les voit ſur une lampe antique de Bellori (*Lucern. ant.* P. I. *fig.* 34. Eid. *ſepulcr. ant. fig.* 18.), ſur une moſaïque dont parle Winkelmann, à propos d'une cornaline de Stoſch (V^e^ claſſe, n°. 33.) où paroiſſent auſſi les *caſtagnettes* longues. On les a priſes mal-à-propos pour des flûtes dans une peinture d'Herculanum (*tom. I. tab.* 30.). Les monumens de cette ancienne ville fourniſſent encore aux artiſtes un ſecond modèle des *caſtagnettes* longues, dans la main droite du Satyre ivre de bronze. Le comte de Caylus (*Rec. d'antiq. II. pl.* 82. *nos.* 3. 4. 5.) a publié un Mime de bronze qui tient les mêmes *caſtagnettes*, que les Grecs appelloient σχίσται, *pièces de bois fendues*. On les voit encore liées au thyrſe d'un Faune, qui eſt gravé ſur une pierre du cabinet de Florence (*Muſ. Fl. tom. II. tab.* 3. *n°.* 2.).

En 1729, on trouva dans les environs de Rome une baſe ronde de marbre, qui fut placée d'abord à la Villa-Caſali, & qui appartenoit en 1760, au marquis de Lucatelli de Rome. On y voyoit les travaux d'Hercule, & ce héros agitant les *caſtagnettes* forgées par Vulcain (*Patin. Theſ. Num. pag.* 98.), que lui donna Minerve pour chaſſer les oiſeaux de Stymphales. Winkelmann a cité ce monument ſingulier dans ſa deſcription des pierres du baron de Stoſch (*II^e^. claſſe, n°.* 1699 & 1721.).

CASTALIDES, ſurnom donné aux Muſes, à cauſe de la fontaine de Caſtalie qui leur étoit conſacrée.

CASTALIE, fontaine au pied du mont Parnaſſe, dans la Phocide, conſacrée à Apollon & aux Muſes. C'étoit, diſent les Poëtes, une Nymphe, fille du fleuve Achéloüs, qu'Apollon méthamorphoſa en fontaine, & il donna à ſes eaux la propriété de rendre poëtes tous ceux qui en boiroient. Le murmure même de ſes eaux devoit inſpirer l'eſprit poëtique. La Pythie, avant de s'aſſeoir ſur le trépied, buvoit de l'eau de cette fontaine (*Pauſan. Phocic.*).

*CASTELLUM.* Voyez CHATEAU-d'eau.

*CASTELLARIUS* étoit un officier préposé à la garde des châteaux-d'eau, & à l'inſpection des conceſſions & des priſes d'eau. On liſoit à Rome du tems de Marliani, l'épitaphe ſuivante d'un *Caſtellarius :*

D. M.
CLEMENTI CAESAR
UM N. SERVO CASTEL
LARIO AQUAE CL
AUDIAE FECIT CLAU
DIA SABBATHIS ET SI
BI ET SUIS.

*CASTERIA.* Nonius (*II.* 128.) dit que ce mot déſignoit l'endroit où l'on renfermoit les rames & les autres agrès des navires. Plaute en fait mention (*Aſinar. III.* 1. 6.).

*Quin pol ſi repoſivi remum, ſola ego in Caſteria*
*Ubi quieſco, omnis familia cauſa conſiſtit tibi.*

CASTIANEIRA. *Voyez* GORGYTHION.

*CASTIGATIO militaris.* Gruter (547. 7. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'épitaphe ſuivante d'un ſoldat qui ſe glorifioit de n'avoir jamais mérité de châtiment militaire.

D. M.
C. JULI. SALUTARIS
MIL. COH. VIII. PR. 7
VETTI. VALERIANI. MI
LIT. ANN. VI. VIX. ANN
XXXII. SINE. ULLA. CASTI

GATIONE FECIT. AURE
LIA. TROPHIME MAT.
FILIO. PIENTISSIMO
ET. C. JULIO. SECUNDO
CONJUGI. CARISSIMO

CASTOR. On trouvera aux articles DIOSCURES & GÉMEAUX, les détails mythologiques communs à *Caſtor* & à Pollux; cet article n'offre que ceux qui ſont particuliers au premier. Celui-ci étant regardé comme fils de Tyndare, fut privé de l'immortalité dont jouiſſoit ſon frère, fils de Jupiter. *Caſtor* & Pollux ayant enlevé les filles de Leucippe, le premier s'attacha à Elaïre, ou Telaïre, & l'épouſa. Mais il fut puni bientôt de cette violence, & celui auquel Elaïre avoit été fiancée lui donna la mort. Pollux pria Jupiter de le faire mourir lui-même avec ſon frère, ou de partager entr'eux l'immortalité dont il jouiſſoit. Cette demande fut exaucée; de manière que les Dioſcures paſſoient alternativement ſix mois dans les enfers, & ſix mois ſur la terre.

Les Romains rendirent un culte particulier à *Caſtor*, & ils lui élevèrent un temple dans la région du cirque de Flaminius. Vitruve parle de ce temple, qui n'étoit conſacré qu'à l'aîné des Dioſcures (*vi.* 7.): *Item generibus aliis conſtituuntur ædes, ut eſt Caſtoris in circo Flaminio.* Le vers ſuivant de Juvénal nous apprend que l'on y plaçoit des dépôts (*Sat.* 7. *v.* 260.):

. . . *Ad vigilem ponendi Caſtora nummi.*

Les Romains juroient par ce temple, en diſant *Ecaſtor*, *Mecaſtor*, tandis que leurs femmes juroient par Pollux.

*Caſtor* ſe plaiſoit à conduire des chevaux; & ce goût eſt devenu le caractère qui le diſtingue de ſon frère, qui ſe plaiſoit aux exercices des Athlètes (*Horat. II. ſat.* 1. *v.* 26.).

*Caſtor gaudet equis, ovo prognatus eodem*
*Pugnis.* . . . Voyez CABIRES.

*CASTORES.* Muratori (323. 7. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante, dans laquelle *Caſtor* & Pollux ſont déſignés tous les deux par ce pluriel, comme dans Denys d'Halicarnaſſe:

CASTO
RIBUS
Q. ET
BALBUS
COS

*CASTRA.* *CASTRUM.* *CASTELLUM.* Les Romains avoient coutume de fortifier des camps dans les provinces qu'ils avoient ſoumiſes, & d'y mettre des corps d'armées pour les retenir ſous leur puiſſance. Ces camps furent habités enſuite par les nationaux, qui en firent des châteaux, des bourgs & des villes. De-là vient que ces dernières ſont appelées ſi ſouvent *Caſtra* ou *Caſtrum*, & les premiers *Caſtellum*.

On appeloit auſſi *Caſtrum* & *Caſtra* les CASERNES (*Voyez* ce mot) ou les logemens des ſoldats qui étoient dans les villes. On en voit pluſieurs ſur les médailles impériales avec ces inſcriptions: PROVIDENTIA AUG. ou AUGG: VIRTUS AUGG: VIRTUS MILITUM, &c. Nous allons parler de ceux qui étoient à Rome.

*CASTRA Gentiana* & *Gyptiana*. Rufus diſtingue ces deux *caſtra*, mais Victor n'en fait qu'un ſeul, & le place dans la ſeptième région, appelée *lata via*. C'étoient les logemens des troupes que commandoit Lollianus Gentianus, ſous le règne de Pertinax.

*CASTRA Miſenatium* étoient, ſelon Victor, auprès du portique de Livie, dans la troiſième region, appelée Iſis & Sérapis. C'étoit-là que logeoient les ſoldats ou les matelots de la flotte de Miſène, lorſqu'ils venoient à Rome.

*CASTRA Peregrina*. On interprète diverſement ces mots: les uns entendent par-là les caſernes des troupes étrangères qu'Auguſte & ſes ſucceſſeurs mirent au nombre de leurs gardes; d'autres ne veulent y reconnoître qu'une eſpèce de caravanſérail pour loger les étrangers qui ne pouvoient trouver d'hôtellerie dans Rome. Quoi qu'il en ſoit, les *caſtra peregrina* étoient bâtis ſur le mont Cœlius, auprès de l'endroit où eſt aujourd'hui Ste Marie *in dominicâ*, comme on le voit par les inſcriptions ſuivantes qui y ont été trouvées:

COCCEJUS
PATRUINUS
PRINC
PEREGRI
NORUM

Et... FELICITER. VICE. PRINCIPIS. PERE
GRINORUM. TEMPLUM. JOVIS. RE
DUCIS. C. P. O. FELICITER. CUL
TU. DE SUO. EXORNAVIT.

*CASTRA Prætoria*. Séjan, qui commandoit les cohortes prétoriennes, perſuada à Tibère (*Tacit. annal. IV.* 2. 1.) qu'il ſeroit avantageux de réunir dans un camp ces cohortes, qui logeoient autrefois dans pluſieurs régions ſéparées les unes des autres. Il l'aſſura que cette réunion empêcheroit que les délices de la ville n'amolliſſent leur courage. Tibère le crut, & bâtit un camp fortifié entre la porte Nomentane & la porte Salaria, non loin de l'*Agger* de Tarquin.

Le camp prétorien étoit fortifié de murs, garnis de tours & de remparts (*Tacit. hiſt. III.* 48. 4.) : *Multi ſenianimes ſuper turres & propugnacula mœnium exſpiravere.* Il y avoit 1°. un temple dans lequel on dépoſoit les enſeignes (*Herodian. IV.* 4. 12.); 2°. un tribunal élevé ſur lequel montoit le général pour haranguer les ſoldats, ou pour recevoir leur ſerment (*Tacit. hiſt. I.* 36. 1.) : *In ſuggeſtu, in quo paullo ante aurea Galbæ ſtatua fuerat, medium inter ſigna Othonem vexillis circumdarent.* 3°. Un arſenal (*Tacit. hiſt. I.* 38. 5.) : *Aperire armamentarium juſſit, rapta ſtatim arma ſine more & ordine militiæ.* 4°. Des bains à l'uſage des ſoldats (*Herodian. IV.* 4. 13.). Lorſque Aurélien bâtit les murs qui portèrent ſon nom, il les fit conduire le long du camp prétorien.

*Castra Ravennatium.* Auguſte fit bâtir ſur le Janicule ces logemens, deſtinés aux ſoldats de la flotte de Ravenne qui venoient à Rome.

*Castra Urbana*, étoient le nom collectif des caſernes de Rome.

*Castra* déſignoient quelquefois auſſi un quartier de Rome occupé par des artiſans d'une même profeſſion : tels étoient les *caſtra ſalgamariorum*, le quartier des confiſeurs, &c.

CASTRAMÉTATION. *Voyez* le Diction. de l'Art Militaire.

CASTRENSE. Ce mot déſigne parmi les antiquaires la couronne que le général d'armée donnoit pour récompenſe au ſoldat qui avoit forcé un camp ennemi. Dans les beaux jours de Rome une ſimple branche d'arbre formoit la couronne *caſtrenſe*; telle fut celle que donna Romulus à Hoſtius Hoſtilius, qui étoit entré le premier dans Fidènes (*Plin. l.* 16. *c.* 4.) : *Romulus frondeâ coronavit Hoſtium Hoſtilium, quòd Fidenam primus irrupiſſet.* On la fit enſuite d'or, & elle étoit ornée d'eſpèce de remparts, *vallus* : de-là vint qu'on la confondit bientôt avec la couronne *vallaire*, deſtinée à celui qui montoit le premier ſur les remparts d'une ville aſſiégée. Valère-Maxime les a effectivement confondues, en diſant que le conſul C. Fabricius réſerva une couronne vallaire à celui qui s'étoit emparé du camp des Lucaniens & des Brutiens (*lib.* 1. *c.* 8. *ex.* 6.) : *Poſtero die cùm conſul inter honorandos. . . . . Vallarem coronam ei ſe ſervare dixiſſet, a quo caſtra erant oppreſſa, &c.*

La couronne *caſtrenſe* fut d'abord la première eſpèce de récompenſes que l'on accordoit aux ſoldats romains, & qui étoient déſignées par le nom collectif *dona militaria* (*Sueton. Auguſt. c.* 25.). Mais tout dégénéra dans le bas-empire; & les courtiſans du prince qui n'avoient jamais vu les camps, ſe parèrent des couronnes *caſtrenſes*. C'eſt d'eux que veut parler Tertullien dans le paſſage ſuivant (*de coron. milit.*) : *Eſt & alia militia regiarum familiarum. Nam & castrenses appellentur munifica, & ipſa ſolennium cæſarianorum.*

*Castrenses.* } Ces deux noms déſignoient les officiers du palais des Céſars. Il en eſt fait ſouvent mention dans les loix Romaines. Lampride comprend ſous le nom de *caſtrenſes*, tous les ſerviteurs des Auguſtes. (*Alexand. Sev. c.* 41.) *Aulicum miniſterium in id contraxit. . . . ita ut annonas, non dignitatem, acciperent fullones & veſtitores, & piſtores & pincernæ, omnes* Castrenses *miniſtri.* Corippus en fait l'énumération dans les vers ſuivans : (*In laud. Juſtin. min. III.*) :

*Adfuit obſequio caſtrorum turba virorum :*
*Illis ſumma fides, & plena licentia ſacris*
*Deſervire locis, atque aurea fulcra parare,*
*Regales menſas epulis onerare ſuperbis,*
*Conſervare domum, ſanctumque intrare cubile,*
*Internas munire fores, veſtesque parare.*

*CASTRUM*, *Voyez* Casernes.

*CASTULA.* Les Romaines appeloient de ce nom, au temps de Varron (*De vitâ pop. Rom.*) une eſpèce de tunique qu'elles mettoient immédiatement ſur la peau, & qu'elles avoient ſubſtituées aux tuniques entières nommées *ſubucula*. La *caſtula* ſe lioit au-deſſous du ſein, & deſcendoit juſqu'à la cheville du pied. Les épaules & le ſein étoient alors couverts avec la *cyclas* ou Anaboladion, (*v. ce mot.*) comme on le voit à la Flore du Capitole : *Caſtula eſt palliolum præcinctui, quo nudæ infra papillas præcinguntur mulieres, quo nunc eo magis utuntur, poſtquam ſubuculis deſierunt.* La *caſtula* reſſembloit au *limus* des Sacrificateurs; mais elle s'attachoit plus haut & tomboit plus bas. Winckelmann n'en a point parlé dans le ſivre de ſon hiſtoire de l'art, où il décrit les habits des femmes. Les monumens antiques en offrent cependant ſouvent des modèles.

CASTULO, en Eſpagne Cast.
Les Médailles autonomes de cette ville ſont :
RRRR. en bronze . . . . *Florez* . . . *Hunter.*
O. en argent.
O. en or.
Leur type eſt un ſphinx.

*CASULA.* Cet habillement, que les prêtres de l'Égliſe Grecque ont conſervé dans ſa forme antique, & que nous appelons chaſuble, étoit la *pœnula* (*v. ce mot.*) proprement dite, comme nous le voyons ſur pluſieurs deſſins de peintures trouvées dans les catacombes. La *Roma Sotterranea* de Boſius renferme ces deſſins qui repréſentent des chrétiens & des chrétiennes revêtus de la *caſula*, de laquelle ils étoient entièrement couverts comme d'un ſac; de ſorte que cette vaſte

robe fermée ſe retrouſſoit ſur leurs épaules lorſqu'ils vouloient lever les bras. C'eſt l'origine des échancrures que l'on a pratiquées aux côtés des chaſubles Romaines.

*CASUS & FORTUNA.* Les ſouverains Pontifes diſtinguoient deux ſortes de mort violentes: celle qui n'étoit pas dans l'ordre naturel, venoit à *fortunâ* : telle fut celle de Caton ; mais la mort de ceux que tuoit la foudre ou qu'engloutiſſoient les ondes, venoit à *caſu*.

CATABAUCALESE, chanſons des nourrices chez les anciens.

*CATABOLENSES*, *CATABULENSES*, } étoient dans le Bas-Empire les poſtillons qui précédoient les envoyés du prince ſur les chemins publics. Il en eſt fait mention dans le code Théodoſien & dans Caſſiodore. (*Var. lib.* 10 & *iv.* 47.).

CAMACELEUSME, la troiſième partie du nome Pythien, ſuivant Strabon, & la ſeconde, ſuivant Pollux.

*CATACHOREUSIS*, chanſon des Grecs, pendant laquelle on repréſentoit dans les jeux Pythiens Apollon danſant après ſa victoire ſur le ſerpent.

CATACHOREUSIS, cinquième & dernière partie du nome Pythien, ſuivant Pollux.

CATACTHONIEN, ſouverain Pontife d'Opunte, qui préſidoit au culte des Dieux terreſtres & infernaux. ΚΑΤΑΧΘΟΝΙΟΙ (θεοὶ). *Voy.* MANES.

*CATACLISTON.* ΚΑΤΑΚΛΕΙΣΤΟΝ. } Les Grecs & les Romains déſignoient par ces noms génériques, des choſes précieuſes, qu'il falloit tenir *renfermées ſous clef*, telles que les jeunes filles, ſelon Callimaque, (*frag.* 16. 1.), les pierreries, &c.

*CATACLITA*, lit de table. Tertullien parle des riches tapis dont on les couvroit. (*de Pallio c.* 3.) *quanquam & pavo pluma veſtis & de cataclitis.* Ce paſſage avoit été mal interprêté par quelques philologues qui l'entendoient d'un habit particulier que l'on portoit dans les repas, *veſtis accubitaria.*

CATACOIMÈSE, chanſon en uſage chez les Grecs, au moment où l'on conduiſoit les époux au lit.

CATACOMBES, grottes, lieux ſouterreins pour la ſépulture des morts. *Catacumbæ.* On appelle ainſi en Italie les ſépultures des martyrs qu'on va viſiter par dévotion, & dont on tire les reliques qu'on envoie maintenant dans tous les pays catholiques, après que le Pape les a reconnues ſous le nom de quelque ſaint. Ils ſont à trois lieues de Rome. C'étoient des grottes où ſe cachoient & s'aſſembloient les premiers chrétiens, où ils enterroient ceux d'entre-eux qui étoient martyriſés. Ces *catacombes* ſont de la largeur de deux à trois pieds, & de la hauteur de huit ou dix pieds pour l'ordinaire, en forme de rues qui ſe communiquent, & qui ſouvent s'étendent juſqu'à une lieue de Rome. Il n'y a ni maçonnerie, ni voûte, la terre ſe ſoutenant d'elle-même. De temps en temps on rencontre de petites chambres pratiquées & faites comme le reſte des *catacombes*, ſans jour & ſans ouverture par en-haut. Les deux côtés de ces rues, que l'on peut regarder comme les murailles, ſervoient de haut en bas pour mettre les corps des morts. On faiſoit un trou de la longueur, de la largeur, & à peu-près de l'épaiſſeur du corps ; on l'y plaçoit ſans cercueil, & en ligne parallèle à la rue. Ainſi toutes ces ouvertures étoient différentes ſelon la longueur & l'épaiſſeur des corps qu'on y enterroit. Comme les *catacombes* n'ont guères que huit à dix pieds de hauteur tout au plus, il n'y a preſque par-tout que trois ou quatre rangs de ces tombeaux l'un au-deſſus de l'autre. On les fermoit avec des briques de terre cuite fort larges, fort épaiſſes, & quelquefois avec des morceaux de marbre, cimentés d'une manière qu'on auroit peine à imiter de nos jours. Le nom du mort ſe trouve rarement ſur ces tuiles.

Ces *catacombes* de Rome ſont dans le cimetière de Calliſte ſur la voie Appienne. Le nom de *catacombes* ſignifie en général toute eſpèce de lieux ſouterrains. On l'appliquoit autrefois particulièrement au caveau dans lequel avoient été dépoſés les corps de S. Pierre & S. Paul, comme il paroît par la trentième lettre de S. Grégoire (*liv.* III.) En ce temps-là on appeloit encore *criptes* ou *cimetières*, *cripta* & *cœmeteria*, les lieux où l'on enterroit les morts ; mais depuis on donna le nom de *catacombes* aux lieux ſouterrains qui ſervoient de tombeaux, & que l'on prétend avoir été particulièrement ceux des chrétiens. Il n'eſt pas néanmoins certain qu'on n'y ait pas auſſi enterré des païens ; & il eſt évident que tous ceux qui y ſont enterrés ne ſont pas des Saints & des martyrs. Les ſignes d'après leſquels on croit diſtinguer les corps de ceux-ci, ſont aſſez équivoques : la croix, la palme, le monograme de Jéſus-Chriſt, les figures d'un bon paſteur ou d'un agneau, que l'on trouve gravées ſur les pierres du tombeau, prouvent bien qu'elles ont ſervi à des chrétiens, mais non pas que ces chrétiens aient été ſaints ou martyrs. Les palmes ne ſont pas toujours un ſigne certain de la couronne du martyre, & les phioles teintes de rouge ne prouvent pas qu'elles aient été remplies de ſang plutôt que d'une autre liqueur. On trouve quelquefois ſur une même pierre des inſcriptions payennes, comme *M. D. Diis Manibus*, d'un côté, & de l'autre des ſignes du chriſtianiſme : ce qui fait voir qu'elles ont ſervi à des païens ou à des chrétiens. On ne doute

point, à la vérité, que dans le commencement du chriſtianiſme il n'y ait eu quantité de martyrs enterrés dans les cimetières des Chrétiens, comme l'aſſurent S. Jérôme & Prudence. Cependant du temps du pape Gregoire III, il y en avoit très-peu de connus, puiſque ce pape écrivant à Otgar, archevêque de Mayence, qui lui demandoit un corps ſaint, lui diſoit qu'il n'en avoit point à lui envoyer, parce que ſes prédéceſſeurs & lui avoient placé les corps des ſaints dans les égliſes nouvellement dédiées; qu'il en avoit cherché ſans en pouvoir trouver, & qu'il prioit Otgar de lui donner du temps pour en faire une plus grande perquiſition. (*Mabillon, Itiner. Ital. Euſebi; Rom. epiſtola ad Theoph. Gall.*)

*Les catatombes de Naples* ont quatre entrées, qui ſont celles de *San Severo*, de *Sancta Maria della ſanita*, de *l'Oſpisio di S. Gennaro*, & de *Santa Maria della vita*. Les *catacombes* de Saint-Janvier, celles dont l'entrée eſt dans l'égliſe de ce nom, ſont bien plus grandes & bien plus belles que celles de Rome, dont nous venons de parler, & méritent une deſcription aſſez détaillée pour ſatisfaire la curioſité du lecteur.

On aſſure que ces *catacombes* ont deux milles de longueur, depuis *S. Efrimo Vecchio*, égliſe des Capucins, qui eſt du côté de *Capo di chino*, ſur le chemin de Capoue & de Rome, juſqu'à la *Salute*, qui eſt du côté du midi, où elles ont ſouvent ſervi de ſépultures pour les peſtiférés. Ces ſouterrains ne s'étendent pas ſous la ville, comme ceux de Rome. Ils ſont pratiqués hors de Naples au travers d'une montagne, & creuſés les uns ſur les autres, non dans le roc vif, ni même dans la pierre, mais dans une terre compacte, ou, pour mieux dire, dans une eſpèce de ſable d'un jaune rouſſâtre, ferme, & même dur en certains endroits, qui eſt de la véritable pouzzolane durcie, & que l'on prendroit quelquefois pour du tuf. Il y a trois galeries ou étages les uns au-deſſus des autres; mais on ne va plus dans l'étage inférieur, que des tremblemens de terre, & l'éboulement des ſables ont comblé en pluſieurs endroits.

On entre d'abord dans une grande rue droite de dix-huit pieds de largeur, ſur quatorze de hauteur dans la plus grande élévation de la voûte. Cette rue devient enſuite tortueuſe, & forme une eſpèce de carrefour qui communique à pluſieurs petites rues plus ou moins élevées, qui ſemblent avoir été percées preſqu'au haſard dans la montagne. Ces *catacombes* ne reſſemblent pas mal, pour la diſtribution, aux fouilles de nos carrières; on y trouve des chambres, des culs-de-ſacs & des carrefours, au milieu deſquels on a laiſſé des piles ou maſſifs pour ſoutenir les terres. On peut en dire autant de celles de Rome, d'où l'on a extrait le ſable employé à conſtruire les vaſtes thermes de Dioclétien.

Parmi les différentes ſalles ou chambres, il s'en trouve qui paroiſſent avoir été des chapelles. Selon toutes les apparences, elles n'ont jamais été fermées; & attendu l'infection que ces ſouterrains devoient produire, elles n'ont pu ſervir probablement qu'à y réciter quelques prières dans le temps qu'on enterroit les morts. Deux de ces chapelles, qui ſont les premiers objets qui ſe préſentent quand on eſt entré dans les *catacombes*, contiennent des autels de pierres brutes, & quelques peintures à freſque, fort inférieures encore à celles qui ont été trouvées à Civita-Turchino : (*Voy.* CIVITA-TURCHINO) elles repréſentent la Vierge, les Saints, & paroiſſent être du X^e^ ſiècle.

Dans toute la largeur des murs, on apperçoit des deux côtés, une quantité prodigieuſe de cavités perçées horizontalement; on en voit quelquefois cinq, ſix, ou même ſept les unes au-deſſus des autres. Ces cavités ſont toutes aſſez grandes pour recevoir un corps humain; elles ſont inégales, & il paroît qu'on ne les faiſoit que ſur la grandeur de ceux qu'on devoit y mettre, tant les meſures en ſont variées : on en apperçoit pour tous les âges, & il s'en trouve de ſi petites, qu'elles n'ont pu ſervir qu'à des enfans. Lorſque les corps y étoient dépoſés, on fermoit l'entrée de ſes trous avec une longue pierre plate, ou avec pluſieurs grandes briques rapprochées & ſcellées à chaux & à ciment. Dans beaucoup d'endroits l'on rencontre des chambres avec des niches, où l'on dreſſoit les corps; ces niches étoient peut-être des ſépultures particulières de certaines familles; elles ont preſque toutes, au fond & par terre, un ou deux cercueils en forme d'auge. On y voit auſſi des tombeaux, dont pluſieurs ſont revêtus de moſaïques du bas-âge; il en eſt même qui n'ont point été couverts. Tous les trous dont nous venons de parler, ſont vuides, les cadavres en ayant été enlevés; ſeulement on apperçoit encore des oſſemens dans quelques-uns : (*Voyage d'un François en Italie*).

Le comte de Caylus (*Rec. d'Ant. 3. pag.* 137.) parle de ſouterrains ſemblables qu'il avoit vus à Sidon & dans l'iſle de Malthe, & qui avoient ſervi aux ſépultures comme les *catacombes* de Rome. On trouve auſſi des *catacombes* près de Syracuſe. *Voyez* ARENARIUS.

*CATADROMUS*, corde tendue du haut du théâtre juſqu'aux plus bas ſièges, ſur laquelle on vit, du temps de Néron, deſcendre un éléphant monté par un chevalier Romain. (*Suet. Ner. c. 11. n. 5.*) *Eques Romanus elephanto ſuper-ſedens per catadromum decucurrit.*

*CATÆBATES*, *voy.* CATAIBATES.

CATAGOGIES, fêtes célébrées à Érix en Sicile, dont le nom venoit de κατωγωγη, arrivée. Les habitans d'Érix célébroient tous les

ans les fêtes appelées *anagogies*, à l'époque où ils ceſſoient de voir des pigeons ſauvages voltiger ſur leurs bords. Ils imaginoient que Vénus les quittoit alors pour aller en Lybie, & que les pigeons lui ſervoient d'eſcorte. Élien ajoute à ce récit, que neuf jours après, les mêmes habitans voyoient paroître ſur la mer du côté de l'Afrique, une colombe purpurine, beaucoup plus belle que les autres. C'étoit, ſelon eux, l'avant-coureur de Vénus qui ramenoit les pigeons à ſa ſuite; & ils célébroient l'arrivée de la déeſſe par les fêtes appelées *catagogies*.

ΚΑΤΑΓΥΣΑ, qui ramène.

Pline parle d'un groupe de Praxitèle, connu ſous cette dénomination. Les deux femmes qu'il repréſentoit étoient Proſerpine, ramenée des enfers par Cérès tenant des épis. On les voit au revers d'une médaille d'or d'Antonia très-rare. Peut-être que ce revers & la légende LÆTITIA COS. III. font alluſion à quelque maladie de Fauſtine, jeune fille de cet empereur, & à ſa guériſon procurée par les ſecours de Fauſtine, ſa mère.

CATAIBATÈS ou *Deſcenſor*, ſurnom qui fut donné à Jupiter, non parce qu'il deſcendoit ſur la terre pour y voir ſes maîtreſſes, mais pour marquer qu'il y faiſoit ſentir ſa préſence par le bruit du tonnerre, par la foudre, par les éclairs, ou par de véritables apparitions. Il y avoit à Olympie un autel conſacré à Jupiter *Cataibatès*; & le Scarabée étoit ſous ſa protection, ſelon Ariſtophane.

*CATALAUNI*, dans les Gaules.

Les médailles autonomes de ce peuple ſont :
RRRR. en bronze. . . . *Pellerin.*
O. en or.
O. en argent.

*CATAMPO.* Feſtus dit qu'il y avoit un jeu de ce nom, ſans le diſtinguer autrement. Scaliger & Dacier croient y reconnoître ce jeu où les enfans marchent ſur leurs têtes & ſur leurs mains.

CATANA, en Sicile. ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
R. en argent.
C. en bronze.
O. en or.
Leurs types ordinaires ſont :
— Quadrige.
— Ege. — Les bonnets des Dioſcures.
— Foudre ailé.
— Femme debout.
— Les deux frères Amphinomus & Anapius, qui emportent leurs père & mère.

CATAPAN, nom des gouverneurs que les empereurs de Conſtantinople envoyoient dans la Pouille & dans la Calabre en Italie. Quelques ſavans tirent l'origine de ce mot de κατακάω, dont les Byſantins ſe ſervoient pour marquer un homme d'autorité, chargé du commandement : d'autres croient que c'eſt un abrégé de κατὰ πανταπάτορα, *après l'empereur*, ou *lieutenant de l'empereur*, comme nous diſons *viceroi*. Ducange a donné une liſte exacte de ces *Catapans*, qu'il dit être néceſſaire pour l'intelligence de l'hiſtoire byſantine, & il en fait monter le nombre à ſoixante-un, depuis Etienne, ſurnommé *Maxence*, nommé le premier *Catapan* ſous Baſile le Macédonien, qui commença à régner en 868, juſqu'à Etienne Patrian, qui occupa le dernier cette dignité en 1071, tems vers lequel les Grecs furent chaſſés de la Calabre & de la Pouille par les Normands.

Aujourd'hui on donne encore le nom de *Catapan*, au magiſtrat de la police de Naples.

CATAPELTE. *Voyez* CATAPULTE.

CATAPHRACTE. Les Grecs & les Romains appeloient *cataphractes* des vaiſſeaux de guerre longs & pontés; ce pont les faiſoit diſtinguer des navires appelés APHRACTES. (*Voyez* ce mot). Leur nom grec κατάφρακτος veut dire, couvert de tout côté; & les Romains le tranſportèrent dans leur langue, pour déſigner ces navires qu'ils appeloient auſſi *tecta* & *conſtrata naves*.

CATAPHRACTAIRES. } On appeloit ainſi
CATAPHRACTE. } dans les armées romaines des cavaliers armés de toutes pièces; ils étoient couverts de fer eux & leurs chevaux; pour les chevaux, c'étoient des lames de fer, attachées & rangées comme des plumes ſur une toile. Tite-Live (*xxxv.* 48.) fait mention des *cataphractes*, d'où le père Montfaucon conclut que cette ſorte de cavalerie étoit ancienne. Il ajoute qu'alors elle faiſoit la force des armées. Il y avoit du tems de l'empereur Conſtance dans l'armée romaine des *cataphractes*. Ammien-Marcellin (*xvi.* 10.) dit que les Perſes les appeloient *Clibanaires*; qu'ils portoient des cuiraſſes & des ceintures de fer; & vous les euſſiez pris, ajoute le même auteur, plutôt pour des ſtatues de fer faites de la main de Praxitèle, que pour des hommes vivans. Les lames de fer qui compoſoient les vêtemens militaires des *cataphractes*, appelés du même nom, étoient aſſemblées avec tant d'art, que ce vêtement conſervoit toujours la même grace dans tous les mouvemens, & ne laiſſoit aucune partie du corps expoſée. On en voit pluſieurs ſur la colonne Trajane.

Antiochus, marchant contre Scipion l'aſiatique, avoit trois mille *cataphractes*, placés à la droite des phalangites. Les Grecs en avoient auſſi dans leurs troupes.

L'empereur Julien (*Orat. 1. p. 37. Edit. Lipſ.*) attribuoit l'invention de cette armure & de cette eſpèce de cavalerie à l'empereur Conſtance. Mais nous avons vu plus haut Tite-Live en faire mention. D'ailleurs les Parthes (*Plutarch. in Craſſo.*)

oppoſèrent

oppoſèrent aux légions de Craſſus des *cataphractes*, qu'ils placèrent à la tête de leur armée.

*CATAPIRATER.* Voyez SONDE.

CATAPLÉON. On appeloit ainſi la muſique pendant laquelle on danſoit ordinairement la pyrrhique en faiſant un cliquetis d'armes.

CATAPULTE. } CATAPELTE. } κατατέλτης. La *catapulte* étoit, ſelon la plupart des tacticiens, la même machine de guerre que la BALISTE (*Voyez* ce mot), c'eſt-à-dire, qu'elle ſervoit à lancer de groſſes pierres, des traits, des javelots énormes, &c. Le chevalier Follart croit que la *catapulte* ne lançoit pas des pierres, comme la baliſte, mais des traits & des javelots. Pline aſſure que les Syriens étoient les inventeurs de cette machine (*VII.* 56.) : *Catapultam Syri invenerunt.* Cependant Diodore de Sicile fait honneur de cette invention aux Syracuſains, & la place ſous le règne de Denys l'ancien (*XIV. p.* 219.). Les Phéniciens, que l'on appeloit ſouvent du nom générique *Syriens*, fréquentoient tous les ports & toutes les iſles de la Méditerranée. Ils y propagèrent ſans doute leurs arts & leur induſtrie. De Sicile la *catapulte* fut apportée en Grèce du tems de Philippe, roi de Macédoine, comme nous l'apprenons de Plutarque (*Apophtegm. p.* 219.). « Archidame, dit-il, ayant vu un trait énorme lancé par la *catapulte* que l'on venoit d'apporter tout récemment de la Sicile, s'écria : C'en eſt fait du courage & de la valeur ».

La CATAPULTE ou CATAPELTE étoit auſſi un inſtrument de ſupplice, qui ſervoit, dit Suidas, à ſerrer les pieds, comme les menottes ſerroient les mains. Plaute en parle (*Curcul. v.* 3. 12.) :

*Te nervo torquebo, itidem ut catapulta ſolent.*

Il en eſt fait ſouvent mention dans les actes des martyrs, où l'on décrit cette *catapulte* comme une eſpèce de chevalet, *equuleus.*

CATARACTE. Les anciens nous ont enſeigné la cure du ptérygion & de la *cataracte.* Ils ont traité des maladies des yeux (ſelon M. Bernard, célèbre chirurgien anglois) auſſi judicieuſement qu'aucun des oculiſtes modernes. Ceux-ci, s'ils vouloient être de bonne-foi, conviendroient, dit-il, que toutes leurs théories & leurs pratiques ſont une répétition pure & ſimple des autres anciens.

*CATASCOPUS.* } *CATASCOPIUM.* } κατάσκοπος, petit navire que l'on envoyoit à la découverte, & qui portoit des lettres, comme les brigantins modernes. Isidore (*XIX.* 1.) en donne cette définition : *Cataphæ, quæ κατάσκοποι, navigium, quod ſpeculatorium dicitur κατασκοπικὸν πλοῖον, Plutarch. in Sylla.*

*CATASCOPIA.* Vénus fut ainſi appelée du mot κατασκοπεῖν, guetter, parce qu'elle avoit à Trézènes un temple dans la partie du Stade où s'exerçoit Hyppolite, & où Phèdre ſe plaiſoit à contempler ce héros infortuné (*Pauſanias Corinthiac.*). *Voyez* SPECULATRIX.

*CATASTA*, échafaud ſur lequel on plaçoit les eſclaves qui étoient expoſés en vente. Son élévation favoriſoit l'examen que l'on faiſoit de tous les membres de ces malheureux. Le Scholiaſte de Perſe en donne cette définition (*Sat. v.* 77.) : *Venales gladiatores in cataſta ponebantur, ut in eis poſſent omnia membra conſpici*, que les Philologues ont entendu d'un échafaud. Nous croyons cependant qu'elle déſigne plutôt une cage dans laquelle on renfermoit ces eſclaves, *in cataſta ponebantur*, d'autant plus que Pline ſe ſert auſſi dans le même cas de la particule *in*, qui déſigne la *capacité* (*XXXV.* 18.) : *Talem in cataſta videre Chryſogonum ſylla.*

Nous comparons la *cataſta* au *travail*, cette machine de bois dans laquelle les maréchaux reſſerrent les chevaux difficiles à ferrer. Cette comparaiſon ſert à faire entendre pluſieurs paſſages des actes des martyrs & de Prudence, où il eſt parlé de la *cataſta* dans laquelle on guindoit ces infortunés, pour leur brûler ou tenailler les flancs : tels ſont les vers ſuivans de ce poëte chrétiens (περὶ στφ. X. 466.) :

*Audite cuncti : clamo longè, predico,*
*Emitto vocem de cataſta celſior.*

Et le ſuivant (*ibid.* 1. 56.).

*Verberum poſt vim crepantum, poſt cataſtas igneas.*

Notre comparaiſon fait encore mieux ſentir la différence qui étoit entre la *cataſta* & le chevalet, *equuleus.*

CATASTOME. Heſychius appelle de ce nom l'embouchure ou la partie de la flûte que l'on met dans la bouche : alors c'eſt la même choſe qu'OLINOUS. *Voyez* ce mot.

*CATASTROMATA,* } ΚΑΤΑΣΤΡΩΜΑΤΑ. } nom des ponts ou planchers qui diſtinguoient les navires appelés *cataphractes*, des *aphractes.* On n'inventa le pont qui régnoit ſur toute la longueur du navire, que depuis la guerre de Troye, & c'eſt aux Thaſiens que Pline fait l'honneur de cette invention (*VII.* 56.). Il n'y avoit auparavant que deux eſpèces d'échafauds, un à la poupe & l'autre à la proue, ſur leſquels ſe plaçoient les combattans, comme on le voit dans Homère (*Odyſ. M.* 229.).

*CATASTUS*, ce nom, dérivé de *cataſta*, machine dans laquelle on expoſoit les eſclaves en vente, devint le nom générique de ces infortu-

nés chez les Romains. Vitruve (*VIII.* 4.) dit *Ideoque ſemper tranſmarinos cataſtomemere formoſos, & puellas maturas, eoſque conjungere.*

*CATATROPA*, étoit, ſuivant la diviſion de Terpandre, la quatrième partie du mode des Cithares (*Pollux. IV.* 9.). Ce mot ſignifie *courſe* dans la langue grecque.

*CATEIA*, arme de jet, eſpèce de javelot que les Romains avoient emprunté des Gaulois & des Germains. Iſidore (18. *c.* 7.) le peint comme un trait fort peſant, dont la portée n'étoit pas longue, mais dont l'effet étoit terrible. Virgile en fait mention (*Æneid. VIII.* 741.) :

*Teutonico ritu ſoliti torquere catejas.*

*CATELLÆ*, diminutif de *catenulæ*, exprimoit les chaînes d'or ou colliers qui ſervoient de récompenſes aux ſoldats romains. Tite-Live dit (*XXXIX.* 31.) : *Donati à calpurnio equites phaleris. Quintius alter prator ſuos equites catellis donavit.*

*CATELLÆ* (*à cura*). Ces mots déſignent dans une ancienne inſcription, les fonctions d'une eſclave qui étoit prépoſée à la garde de la chienne d'une Impératrice :

OSSA
AURELIÆ LIV. AUG.
SER. A. CUR. CATELLÆ. &c. &c.

*CATERVARII.* Voyez GLADIATEURS.

*CATHEDRA.*
*CATHEDRALICII.*
*CATHEDRARII.*
} Les ſièges dont les Romaines ſe ſervoient étoient ornés de couſſins & de broderies, ce qui les diſtinguoit de ceux des hommes. Ils furent appelés proprement *cathedræ*, & plus ſouvent *cathedræ feminæ*. Les femmes s'en ſervoient dans les ſpectacles, au rang le plus élevé des gradins, qui leur avoit été aſſigné par une ordonnance d'Auguſte ; & dans les *rheda* ou *carpentum*, qui les tranſportoient dans les rues de Rome ou à la campagne. On appeloit *cathedrarii* les eſclaves qui portoient ces ſièges, en guiſe de litières. Sidoine en fait mention (*Epiſt.* 1. 2.) : *Solus Curio meus in tranſfugarum perfidiam invectus, cùm adveſperaſceret, per cathedrarios ſervos veſpillionibus tetriores domum raptus ac reportatus eſt.* Les hommes mols & efféminés ſe faiſoient porter ſur des *cathedræ* comme les femmes : de-là vint le ſurnom *cathedralicii*, ſous lequel Martial ſe déſigne malignement (*X.* 13. 1.) :

*Cùm cathedralicios portet tibi rheda miniſtros.*

*CATHENOPLION*, καθηνοπλιον, air ſur lequel les anciens danſoient en faiſant réſonner leurs armes. *Suidas.*

*CATHOLICIANI.*
*CATHOLICUS.*
} Il eſt fait mention dans les *baſiliques*, du *catholicus*, c'eſt-à-dire, du ſeul veur general de l'Empereur, auquel on donnoit ce nom. Celui de *catholiciani* déſignoit les officiers & les gens de ce receveur.

*CATILLATIO.*
*CATILLO.*
*CATILLUS.*
*CATINUS.*
} *Catinus* étoit un vaiſſeau de plat ou d'aſſiette, à l'uſage des citoyens peu riches. Tantôt il étoit de terre, comme celui dont on ſe ſervoit dans les ſacrifices, pour rappeler, ſelon Apulée (*Florid.* p. 434.), la pauvreté des fondateurs de l'empire romain : *proque eo in hodiernum diis immortalibus ſympulo & catino fictili ſacrificat.* Tantôt il étoit de verre, comme celui dont parle Suétone (*Tiber.* c. 18. *n.* 6.) : *In catino vitreo thus tenens.* Le diminutif étoit *catillus*, d'où vient le mot *catillo*, du poiſſon appelé loup, lorſqu'il a été pêché entre les deux ponts du Tybre, où il étoit cenſé avoir acquis ſon embonpoint en dévorant les immondices dont ce fleuve étoit rempli. Lucillius diſoit :

*Hunc pontes Tiberinos duo inter captus*

On déſigna auſſi ſous ce nom les malheureux qui ſe nourriſſoient des offrandes dépoſées ſur les tombeaux, & on en forma celui de *catillo*, qui exprimoit, ſelon Feſtus, le reproche d'une action faite à un Romain, lorſqu'il avoit déshonoré quelques provinces de l'empire.

CATIUS ou CAUTUS, dieu qu'on invoquoit chez les Romains pour avoir de l'eſprit ; ſuivant la ſignification de *Cautus*, dieu qui doit les hommes aviſés & prudens, ou ſi ruſés (*Auguſtin. de Civit. Dei. lib. IV. c.* 2.

*CATO*, ſurnom de la famille PORCIA.

*CATOMUM*, τὸ κάτωμον, la partie du corps depuis la nuque juſqu'aux reins. Les Romains frappoient quelquefois les criminels à coups doublés ſur cette partie du corps, & ce ſupplice étoit déſigné par les mots *catomo* ou *catomis cadere*.

CATOPTROMANCIE, divination dans laquelle on ſe ſervoit d'un miroir pour y lire les événemens à venir.

Ce mot eſt formé de κατοπτρον, ſpecies de miroir, & de μαντεία, divination.

Il paroît par les anciens, qu'il y avoit pluſieurs ſortes de *catoptromancie*. Spartien rapporte de Didius Julianus, qui ſuccéda à Pertinax par la brigue des Prétoriens, de qui il acheta l'empire, & ne régna que deux mois & cinq jours, que dans toutes les occaſions impor-

ſultoit les magiciens ; qu'une fois entre après des enchantemens & des ſacrifices es, il uſa de la divination où l'on ſe ſert iroir, qu'on préſente, non pas devant les mais derrière la tête d'un enfant à qui ›andé les yeux ; & l'on raconte, ajoute t- l'enfant vit dans ce miroir que Julien ſoit du trône, & que Sévère y montoit.

anias, dans ſes *Achaïques*, parle d'une ſpèce de *catoptromancie*. Il y avoit, dit-il, , devant le temple de Cérès, une fontaine du temple par une muraille ; & là étoit le véridique, non pour tous les événe- mais ſeulement pour toutes les maladies eux qui en étoient attaqués, faiſoient lre dans la fontaine un miroir ſuſpendu à en ſorte qu'il ne touchât que par ſa baſe ıce de l'eau. Après avoir prié la déeſſe & les parfums, ils ſe regardoient dans ce , & ſelon qu'ils ſe trouvoient le viſage & défiguré, ou de l'embonpoint, ils en ›ient que la maladie étoit mortelle, ou n réchapperoient.

*'ULUS*, ſurnom des familles *Lutatia*, *ia*.

*'US*, ſurnom de la famille *Ælia*.

ALIER en terme de fortification. *Voyez*

ALERIE. } C'eſt dans le dictionnaire de
ALIER. } MILITAIRE que l'on doit chercher cet Nous n'en parlerons ici que pour les ires & les artiſtes.

ıt au harnois du cheval, *voyez* BRIDE, ÉTRIER, FERS, CHEVAL, CATAPHRAC-

Grecs & les Romains des neuf premiers l'ayant point d'étriers, s'élançoient ſur leurs , ou montoient ſur un corps élevé qui ;oit preſque à la hauteur des flancs du On faiſoit mettre de diſtance en diſtance voies romaines ces montoirs. Les grands iches avoient des écuyers qui les ſoule- par derrière ; & l'on vit pluſieurs fois quérans ſuperbes monter ſur le dos de ıptifs proſternés, pour s'élancer ſur le

›phon (*de Equitatu. c.* 7. §. 1.) a parlé utre manière de monter à cheval avec le de la lance, ἀπο δόρατος. Cette expreſſion ›ujours été mal interprêtée & confondue lle-ci ἐπι δόρυ, du côté de la lance, ou droit. Winkelmann trouva dans la riche on des pierres gravées du baron de Stoſch, 'hui du roi de Pruſſe, un jaſpe gris & antique (*II. claſſe. n°.* 973 & 972.), à leſquels il comprit aiſément le ſens du : Xénophon. On y voit un ſoldat (*Monum. n°.* 202.) montant à cheval. Il tient de la main droite les rênes & ſa lance, au bas de laquelle eſt fixé un crampon. Son pied droit eſt appuyé ſur ce crampon, qui ſert à faciliter ſes mouvemens, en l'élevant à la hauteur du genou du cheval. Sa main gauche paſſée dans le bouclier tient un javelot. Il eſt vêtu à l'héroïque, c'eſt-à-dire, qu'il porte ſeulement un caſque & une chlamyde.

CAVALIER. C'eſt le type ordinaire des médailles gauloiſes, des médailles de Latinum, des Macédoniens, de Néapolis en Italie, de *Roma*, de Sætabi, de Segobriga, de Tarente, du roi Philippe, &c.

*CAVÆDIUM*, partie des bâtimens anciens qui étoit ordinairement placée au milieu des autres, & qui leur ſervoit de dégagement commun. Lorſqu'elle étoit découverte, on l'appeloit *impluvium* ; c'étoit notre cour.

*CAVATORES*. Voyez GRAVEURS de pierres.

*CAUCA*, *CAUCUS*, *CAUCATUS*, } vaſe à boire. Iſidore (*XIV.* 25.) emploie le dernier de ces mots : *Cyathi pondus decem drachmis appenditur, qui etiam à quibuſdam caucatus dicitur.* On trouve *caucus* dans Spartien, qui dit de Peſcennius (*c.* 10.) : *Tanta fuit ſeveritatis, ut cum milites quoſdam in cauco argenteo expeditionis tempore bibere vidiſſet, &c.*

CAUCASE, montagne de l'Aſie, qui s'appeloit originairement le mont *Niphate*, & enſuite le lit de Borée. *Voyez* BORÉE. Elle prit enfin le nom de *caucaſe*, parce que Saturne s'y étant réfugié après la guerre des géans, & par la peur que lui firent les menaces de ſon fils, y tua un berger nommé *Caucaſe*. Jupiter le chaſſa de cet aſyle, le précipita dans le Tartare, & voulut que cette montagne fût appelée *caucaſe*, en l'honneur de ce berger. C'eſt ſur cette montagne que Prométhée fut lié pour avoir le foie déchiré par un aigle. *Voyez* PROMÉTHÉE. Depuis ce tems-là les habitans du *caucaſe* font une rude guerre aux aigles, dit Philoſtrate ; ils dénichent leurs petits, & les percent de flèches ardentes, diſant qu'ils vengent Prométhée. Strabon (*lib. II.*) nous apprend que ces peuples faiſoient un grand deuil à la naiſſance des enfans, parce qu'ils alloient entrer dans une carrière pleine de malheurs & de diſgraces, au-lieu que ceux qui mouroient étoient délivrés, ſelon eux, de toutes ſortes de maux. Voilà pourquoi ils célébroient leurs funérailles avec beaucoup de joie.

*CAUCII nummi*, ΚΑΥΚΙΟΙ. *Voyez* CAVEÆ.

*CAUCULARIUS*. } Ces mots ſont ſynony-
*CAUCULATOR*. } mes de *calcularius*, joueur de gobelets ; & ils ſont formés de *caucus* ou *cauca*, vaſe à boire.

*CAUDEX*. Appius Claudius fut ainſi nommé

(*Senec. de brev. vit. c.* 13.) parce qu'il engagea le premier ſes compatriotes à monter ſur des navires que l'on appeloit CAUDICARIÆ. *Voyez* ce mot.

*CAUDICARIÆ NAVES.* } Feſtus dit que
*CAUDICARII.* }

l'on appeloit de ce nom des navires dont le bordage étoit très-épais : *Caudicaria naves ex tabulis craſſioribus facta.* Les premiers Romains déſignoient par le mot *codices*, que l'on prononçoit de même que *caudices*, pluſieurs ais réunis pour former un plancher. De-là vient, ſelon Varron (*de vit. Popul. Roman. 1.*), le ſurnom de *caudicaria*, donné aux navires qui tranſportoient les bleds ſur le Tybre d'Oſtie à Rome, & celui de *caudicarii* aux nautonniers qui les conduiſoient.

*CAUDINUS*, ſurnom de la famille *CORNELIA.*

Il fut donné la première fois à *L. Lentulus*, qui conſeilla aux conſuls de conſentir à la capitulation des *Fourches-Caudines.*

CAVE. On a découvert dans Herculanum une *cave*, autour de laquelle pluſieurs tonneaux de terre étoient rangés & mâçonnés dans le mur ; ce qui prouve que les anciens avoient une manière de faire leur vin différente de la nôtre. Le vin ne pouvoit pas couler immédiatement de la cuve dans le tonneau, comme il ſe pratique en quelques endroits, y fermenter & bouillir *à l'aiſe*, au moyen d'un vide ſuffiſant laiſſé à cette fin dans le tonneau. On étoit obligé de verſer le vin doux avec des ſceaux dans ces vaſes, qu'on ne pouvoit ni remuer ni faire ſortir de place ; & comme ils n'étoient pas non plus capables de contenir beaucoup de liqueur, il ne pouvoit y avoir un eſpace ſuffiſant pour la fermentation. C'en eſt aſſez pour faire comprendre pourquoi les anciens étoient obligés de laiſſer mûrir leurs vins pendant pluſieurs années ; auſſi voyons-nous que le vin d'Albano, près de Rome, ne pouvoit être bu, au rapport de Pline, qu'au bout de vingt ans : maintenant ce vin eſt potable dès la première année. Les vins des anciens reſtoient troubles juſqu'à ce qu'ils fuſſent très-vieux, & cela les obligeoit de paſſer le vin avant de ſe mettre à table, ou pendant qu'ils y étoient.

Les fouilles de Pompeii ont fait découvrir auſſi une *cave* qui a de largeur huit palmes romains (environ 56 pouces de France). Elle eſt diviſée par une voûte plate, ou (ce qui revient au même) par un mur horizontal, en deux eſpaces, un inférieur & un ſupérieur. La voûte qui couvre l'eſpace ſupérieur eſt en plein ceintre, comme à l'ordinaire, & chacun des eſpaces n'a que la hauteur d'un homme. Le vin s'eſt trouvé comme pétrifié dans un des vaſes de cette *cave*, & d'une couleur brune foncée ; ce qui a donné lieu de croire à pluſieurs perſonnes que cette eſpèce de conſtruction avoit été établie pour enfumer le vin, ſelon l'uſage ordinaire des anciens, afin de le purifier & de le faire mûrir plus promptement. Cependant Winkelmann n'eſt pas de cet avis, &, ſelon lui, l'eſpace de la *cave* inférieure ſemble contredire cette opinion. On montre dans le cabinet de Portici le vin devenu un corps ſolide.

CAVE, *mois* ou *année*. Ce terme de chronologie eſt oppoſé à celui de plein. Le mois lunaire ſynodique eſt alternativement de 29 jours, ou *cave*, c'eſt-à-dire, creux ou diminué ; & de 30 jours, ou *plein*. Il en eſt de même des années, dont quelques-unes ſont plus longues que d'autres de même ſorte ; l'année lunaire eſt quelquefois *cave* ou de 353 jours, & ordinairement de 354 ou *pleine*.

*CAVEA.* Ce nom, qui ne déſignoit d'abord que les caves où l'on tenoit renfermées les bêtes féroces ſous les gradins & ſous l'arène des amphithéâtres, devint le nom générique des amphithéâtres entiers. C'eſt dans ce ſens qu'il eſt employé par Ammian-Marcellin dans le paſſage ſuivant (*XXIX.*) : *Alter in amphitheatrali cavea, cum adfuturus ſpectaculis introiret ;* & par Tertullien, dans ſon traité contre Marcion (1. 27.) : *Non frequentas ſolemnes voluptatis circi furentis, & cavea ſævientis, & ſana laſcivientis ?*

*CAVEÆ*, } monnoies du bas-empire qui ſont
KAYKIOI, }
*CAUCII*, }

creuſes, en forme de calottes, ou de coupes appelées CAUCUS (*Voyez* ce mot.). Il en eſt parlé dans la Novelle de Juſtinien ; & les cabinets d'antiquités en renferment pluſieurs. La différence qui ſe trouve entre les BRACTÉATES (*Voyez* ce mot) & les *cavea*, eſt que celles-ci ont des types différens & de relief ſur les deux côtés ; tandis que les bractéates n'en ont qu'un ſeul gravé ſur un côté & en creux de l'autre.

CAVERNE, *antrum* & *ſpelunca*. Les anciens donnoient le premier de ces noms latins aux *cavernes* qui ſont l'ouvrage de la nature, & que les montagnes calcaires ou volcaniques offrent dans pluſieurs endroits. Ils réſervoient le ſecond pour les *cavernes* que l'art avoit creuſées.

Les premiers hommes habitoient les *cavernes*, & les peuples paſteurs conſervèrent long tems cet uſage des premiers âges. Les bergers de Virgile en parlent encore (*Eclog.* 1. 74.) :

*Non ego vos poſthac viridi projectus in antro*
*Dumoſa pendere procul de rupe videbo. . . .*
. . . . . .
*Hic tamen hanc mecum poteris requieſcere noctem*
*Fronde ſuper viridi : ſunt nobis mitia poma,*
*Caſtanea molles, & preſſi copia lactis.*

Les *cavernes* furent les premiers temples conſacrés aux immortels. L'obſcurité & le ſilence qui régnoient dans leurs ſinuoſités, diſpoſoient les eſprits à ce recueillement religieux, que l'on croyoit inſpiré par la préſence des dieux. Une des plus anciennes *cavernes* ſacrées fut celle où l'on célébra les myſtères de Mithra. Le terrein de la plupart des iſles de l'Archipel eſt *caverneux*; on connoît le labyrinthe de Candie, l'ancienne Crète, les grottes d'Antiparos, décrites avec tant de ſoin par Tournefort, &c. Dans la Livadie, l'ancienne Achaïe, on voit encore l'antre célèbre de Trophonius, qui eſt formé par plus de quarante paſſages ſouterreins. Nous ferons mention de pluſieurs antres dans l'article PLUTONIUM, qui traitera des *cavernes* conſacrées aux divinités infernales.

On mit les *cavernes* ſous la protection ſpéciale des nymphes, que l'on appeloit ἀνδροχαρεῖς πηλογεῖς κεχαρμένοι, divinités qui habitent les antres. Elles chériſſoient cependant de préférence les *cavernes* humides & les grottes d'où s'écouloient des ruiſſeaux. De-là vient que Virgile décrivant une *caverne* de cette ſorte (*Æneid.* 1. 170.) l'appelle *nympharum domum*, le palais des nymphes. De-là vinrent auſſi à ces divinités les noms de Hydriades, d'Ephydriades, &, ſelon Porphyre, ceux de Pégées, de Naïades & de Crénées.

Les *cavernes* ſèches, appelées νάπαι par les Grecs, avoient auſſi des nymphes pour protectrices; c'étoient les Napées, les Oréades & les Oreſtiades.

Il y avoit à Rome pluſieurs *cavernes* conſacrées par la religion, telles que celles de Cacus, d'Egérie, & celle de Faunus & de Picus. La première & la dernière étoient creuſées dans le mont Aventin. Quelques Topographes croient que la *caverne* de Cacus étoit ſituée au-deſſus de Ste. Marie-en-Coſmedin; d'autres la placent plus près du Tybre, vers l'ancienne porte *Trigemina*. On pourroit les accorder en donnant à cette *caverne* deux ouvertures, l'une au-deſſus de Ste. Marie, & l'autre auprès du Tybre. Quant à celle de Faunus & de Picus, on ne la connoît que par ces vers d'Ovide (*Faſt.* III. 295.):

*Lucus Aventino ſuberat niger ilicis umbra*
*Quo poſſes viſo dicere, numen adeſt.*
*In medio gramen, muſcoque adoperta virenti*
*Manabat ſaxo vena perennis aqua.*

Kircher (*Lat. vet. & nov.* II. 1. 7.) croit retrouver la *caverne* de la nymphe Egérie, dans un antre appelé aujourd'hui *Gerulo*. Les auteurs anciens nous apprennent ſeulement qu'elle étoit ſituée hors de la porte Capène.

On trouvoit encore dans la ſeconde région, c'eſt-à-dire, ſur le mont Cœlius, un quartier qui étoit appelé *antrum Cyclopis*. Il y a apparence que ce nom lui venoit de quelque peinture ou enſeigne, ſur laquelle on avoit repréſenté un Cyclope avec ſa *caverne*.

*CAVIAR.*
*CAVIARES.*
*CAVIARIA.* } On nommoit ainſi une longe de cheval, que l'on offroit tous les cinq ans à Rome pour le collége des prêtres. Feſtus qui en fait mention, ne parle point de la divinité à laquelle on offroit cette longe. Tous les ans on faiſoit un pareil ſacrifice dans le mois d'octobre au dieu Mars; la victime étoit un cheval appelé pour cette raiſon *october equus*. Le rit exigeoit que la queue de ce cheval fût tranſportée avec tant de viteſſe du champ de Mars, où on la coupoit, juſqu'au temple du dieu, qu'il en tombât encore des goutes de ſang dans le feu lorſqu'on y arrivoit.

CAVIARES (hoſties). *Voyez* CANÉARES.

CAVIZOS, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* CAPHIZOS.

*CAULONIA*, en Italie. ΚΑΥΛ & ce mot écrit à rebours.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

CAUNUS. Après avoir parcouru pluſieurs pays pour s'éloigner de ſa ſœur Biblis, *Caunus* arriva en Lycie, où la naïade Pronoë lui annonça la mort de Biblis, qui s'étoit pendue. Elle lui propoſa de l'épouſer & de le faire régner ſur le pays, ce qui fut exécuté. *Voyez* BIBLIS.

*CAURA*, en Eſpagne.
Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en bronze. (*Pellerin.*)
O. en or.
O. en argent.

*CAUSIA.*
ΚΑΥΣΙΗ. } Les Grecs & les Romains appeloient de ce nom le chapeau ou bonnet, en un mot la coëffure des Macédoniens. Elle ſembloit être excluſive, comme le pétaſe des Theſſaliens, la tiare des Perſes, le bonnet des Phrygiens, &c. D'après cet énoncé on croiroit qu'il ſeroit très-facile de décrire la *cauſia*; mais la contrariété des textes anciens où il en eſt parlé, la rareté des monumens où elle eſt repréſentée, forment une difficulté preſque inſurmontable. D'ailleurs il eſt arrivé à la *cauſia*, ce que nous voyons arriver tous les jours ſous nos yeux; ſon nom ne déſigna d'abord que la coëffure des Macédoniens; mais par la ſuite il fut employé généralement pour exprimer toutes ſortes de coëffures peu élevées.

Euſtathe, dans ſes ſcholies ſur le troiſième livre de l'Iliade, dit que « la *cauſia* étoit une coëffure propre aux Macédoniens, faite de laine foulée

(de feutre), reſſemblant à la tiare, & qui mettoit à l'abri du ſoleil. « Pollux (*lib.* 10. *ſect.* 163.) & Suidas la comparent auſſi à la tiare des Perſes. La *cauſia* avoit en effet, comme la tiare, des bords qui ſe rabattoient ſur les joues & qui *abritoient* le viſage; comme elle auſſi, la *cauſia* étoit une coëffure ſimple chez les particuliers, mais riche & ornée du diadème ſur les têtes royales. Plutarque raconte qu'Antoine (*in Antonio*) donna à Ptolémée, qu'il créoit roi de Phénicie, de Syrie & de Cilicie, une *cauſia* ornée du bandeau royal, διαδημαφόρος.

Quelques médailles de Philippe, roi de Macédoine, portent pour type à leur revers un cavalier (*Goltzii Gracia. Tab.* xxx.) coëffé d'un caſque très-plat, dépourvu de toute eſpèce de cimier & d'ornement, mais garni d'un léger rebord. C'eſt-là ſans doute cette *cauſia* que Suidas (*in voce* καυσία.) définit : « L'armure de tête ordinaire des Macédoniens, qui leur ſervoit de caſque dans les combats, & qui les défendoit de la neige & de la pluie dans les marches ». D'autres médailles grecques portent des têtes nues de face, coëffées d'un bonnet peu élevé, aux côtés duquel pendent des rebords légèrement relevés : ce ſont-là probablement auſſi des *cauſia*.

Le pétaſe des Theſſaliens avoit une grande reſſemblance avec la *cauſia*; il n'en différoit que par la pointe légère qui lui ſervoit de cimier, & par la largeur de ſes bords qui le rapprochoient de nos chapeaux détrouſſés. De-là vient ſans doute que Dion (*lix. p.* 645.) donne à la *cauſia* l'épithète de *theſſalienne*, lorſqu'il dit de Caligula qu'il permit au peuple romain de ſe défendre du ſoleil dans les théâtres avec cette coëffure. Martial parle de cet uſage dans un épigramme intitulée *cauſia* (*xiv.* 29.) :

*In Pompeiano tectus ſpectabo theatro,*
*Nam ventus populo vela negare ſolet.*

Les matelots ſe ſervoient auſſi de la *cauſia*; & Plaute (*Mil. Glor.* iv. 2. 41.) en fait mention comme d'un attribut diſtinctif des gens de mer :

*Facito ut venias hùc ornatu nauclerico,*
*Cauſiam habens ferrugineam. . . .*

On pourroit reconnoître la *cauſia* dans un bonnet moderne de cuir, garni de deux larges rebords qui couvrent à volonté les tempes, les joues & les oreilles. Les troupes françoiſes l'empruntèrent des Corſes, lorſqu'elles les combattirent ſous le règne du feu roi.

CAUTÈRE actuel. L'application de ce remède, qui fait aujourd'hui une des principales branches de la chirurgie, a été connue & pratiquée par les anciens. Un aphoriſme d'Hippocrate démontre évidemment que ce grand médecin en faiſoit uſage. D'ailleurs il en eſt parlé fréquemment dans les écrits de tous les autres médecins. Quelques écrivains ont cependant avancé que le *cautère* étoit une invention moderne; mais on peut ſe convaincre facilement du contraire, en examinant ce qu'en ont dit Celſe & Cœlius-Aurélianus. Les anciens en ont certainement connu l'uſage : peut-être ſeulement n'ont-ils pas ſu le placer & le continuer, comme nous le faiſons aujourd'hui.

*CAUTERIA*, inſtrumens dont ſe ſervoient les peintres à l'encauſtique, pour faire fondre leurs cires coloriées.

*CAUTES Deus.* Gruter (89. 4. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante, dans laquelle il eſt fait mention de ce dieu inconnu :

DEO. CAUTE
FLAVIUS. ANTISTIANUS
V. E. DE. DECEM. PRIMIS
PATER. PATRUM

*CAUTO Pan.* Gruter (89. 5. *Theſ. inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante, dans laquelle il eſt fait mention d'un dieu *Cautus Pan* abſolument inconnu.

CAUTO. PAN
C. MUNATIUS
QUIR. TIRO. II. VIR
I. D. ET. C. MUN
ATIUS. FRONTO
FILIUS. D. D

CAUTUS. *Voyez* CATIUS.

CAYLUS. « Le comte de *Caylus*, dit le célèbre Winkelmann, a écrit avec cette grande circonſpection, fruit d'une ſage prudence qui ne veut rien haſarder; on voit que ſon pied a foulé

*. . . ignes*
*Suppoſitos cineri doloſo.*

On ne peut d'ailleurs lui diſputer la gloire d'avoir été le premier qui ait tâché de connoître le caractère du ſtyle des anciens ».

« Quoique Winkelmann, dit M. Daſſdorf, dans ſes notes ſur cet antiquaire, poſſédât une plus grande érudition claſſique que le comte de Caylus, on peut dire que celui ci ſe diſtinguoit par une connoiſſance profonde & étendue des arts même dont il connoiſſoit parfaitement le méchaniſme, deſſinant & gravant ſupérieurement bien. Souvent le lecteur réfléchi & qui cherche la vérité, ſera plus ſatisfait de l'inſtruction ſage & réglée de M. le comte de Caylus, que de l'inſpiration par fois impétueuſe de Winkelmann, & de la manière

d'Ephèſe & les poutres de ſon temple étoient auſſi de cette eſpèce de *cédre* (*Plin. lib* 13. *c.* 5. & *lib.* 16. *c.* 40.).

Les anciens ſculptoient encore avec le grand *cédre* les images de leurs aïeux (*Virgil. Æneid.* 7. *v.* 177.) :

. . . . *Effigies ex ordine avorum*
*Antiqua ex cedro.*

Ils en faiſoient des torches qui répandoient une odeur agréable dans les appartemens (*Virgil. Æneid. lib.* 7. *v.* 12.).

. . . . . *Tectiſque ſuperbis*
*Urit odoratum nocturna in lumina cedrum.*

C'eſt du grand *cédre* que découle une réſine très-odorante, appelée *cedria* ou *cedrium*. Les anciens en frottoient les meubles, les feuilles de papyrus & les toilettes, parce que ſon amertume en éloignoit les inſectes, & que ſa qualité réſineuſe les rendoit inacceſſibles à l'humidité. Vitruve nous explique ces propriétés (*lib.* 11. 9.) : *Ex cedro oleum, quod cedreum, naſcitur, quo reliqua res cùm ſunt uncta, uti etiam libri, à tineis & à carie non laduntur.* Cet uſage explique les paſſages ſuivans.

Ovide dit (*Triſt.* 1. 1. 7.) :

*Nec titulus minio nec cedro charta notetur.*

Perſe (1. 42.) :

. . . . *Cedro* . . . *digna locutus.*

Horace enfin (*Art. Poet.* 332.) :

. . . . *Speramus carmina fingi*
*Poſſe linenda cedro.* . . . . .

Quelques écrivains ont avancé que les Egyptiens employoient cette réſine du *cédre* pour les embaumemens ; mais les analyſes de Rouelle l'aîné, que nous rapporterons à l'article des *momies*, ont démontré qu'il n'y entroit que du piſſaſphalte.

Le *cédre*-genevrier ſervoit aux Egyptiens à faire les cercueils des momies ; & c'eſt lui que Virgile conſeille de brûler dans les étables pour les déſinfecter après les épizooties.

CÉDRÈNE, fleuve voiſin de Troye, père de la nymphe Alexirhoë. *Voyez* ALEXIRHOE, ESAQUE.

CEINTURE, ζώνη, *cingulum* & *zona*. Chez les Grecs & les Romains les hommes & les femmes portoient des *ceintures* ; mais celle de chaque ſexe étoit placée différemment.

Les hommes, lorſqu'ils étoient armés, portoient un CEINTURON (*voyez* ce mot), & une *ceinture* quand ils étoient ſans armes. Ils la plaçoient ſur les hanches, plus bas que celle des femmes. Elle leur ſervoit à ſerrer la tunique, & leur tenoit lieu de poches. C'étoit dans la *ceinture* qu'ils renfermoient leur bourſe, comme les Orientaux le pratiquent encore. La bourſe prit de cet uſage le nom générique *zona*, comme dans ce vers d'Horace, où il s'agit d'un homme qui n'a pas de quoi ſe nourrir en voyage (*Epiſt. lib.* 2. 40.) :

*Ibit eo, quo vis, qui zonam perdidit, inquit.*

La *ceinture* renfermoit tout ce que l'on portoit avec ſoi ; c'eſt pourquoi l'on ne trouve aucuns veſtiges de poches dans les habillemens des ſtatues antiques.

Les Romains des premiers âges ne paroiſſoient jamais en public ſans *ceinture* : de-là vient l'épithète de *cinctuti* que donne Horace aux Cethégus & aux autres héros de ce tems. Ce fut longtems à Rome une marque de molleſſe, que de paroître ſans *ceinture*, *diſcinctus* ; ce mot devint même ſynonyme de celui de débauché, *nepos*. On ne ſe permettoit cet air négligé que dans le deuil & l'affliction ; Suétone (*Auguſt. c.* 100.) repréſente l'ordre des chevaliers qui accompagna le corps d'Auguſte au tombeau, vêtu de longues robes traînantes, c'eſt-à-dire, non-relevées par la *ceinture*.

Les filles ainſi que les femmes, dit Winkelmann (*Hiſt. de l'Art. liv.* 4. *ch.* 5.), attachoient leur *ceinture* ſous le ſein (*Val. Flac. Argon. l.* 7. *v.* 355.), comme cela ſe pratique encore dans quelques endroits de la Grèce (*Pocok's Deſcr. of the Eaſt. t.* 2. *pl.* 1. *p.* 266.), (*Reland, Antiq. Hebr. p.* 145.). C'étoit-là ce qui s'appeloit *ceint en haut*, βαθύζωνος, épithète qu'Homère (*Il. E.* 590. *Od.* Γ. 154.) & d'autres poëtes donnent aſſez communément aux femmes grecques. L'expreſſion de βαθύζωνους γυναικας, qui revient ſi ſouvent, a été rendue par Barnes, dans un endroit, par *profundè ſuccinctas*, & dans un autre par *demiſſas zonas habentes* : verſions également fautives. Les Scholiaſtes n'ont pas mieux ſaiſi le ſens de cette épithète ; & lorſqu'il eſt dit dans l'*Etymolog. magnum*, que c'eſt un ſurnom donné aux femmes barbares, on ſe fonde apparemment ſur un paſſage d'Eſchyle (*Perſ. v.* 155.), où le poëte nomme ainſi les femmes perſes. Stanley a ſaiſi le vrai ſens de ce mot, en le rendant par *altè cinctarum, les femmes ceintes en haut*. Le Scholiaſte de Stace (*Lutat. in lib.* 10. *Theb. Stat.*) ne nous donne pas une trop haute idée de la ſtatue de la Vertu, lorſqu'il nous dit qu'elle étoit repréſentée ceinte en haut.

Le ruban, ou la *ceinture*, qui ſoutenoit ainſi la robe & que les Grecs nommoient ταινία, *ſtrophium*,

*hium*, (*Æſchyl. ſept. contr. Theb. v.* 877. *l. Epithal. v.* 65. *Je crois que* LUCTANTES *iendroit mieux ici que* LACTANTES), quelois *mitra*, (*Non. Dionyſ. l.* 1. *p.* 15. *v.* 5. 2. *v.* 12.), ſe fait remarquer ſur la plu- des figures A la petite Pallas de bronze Villa-Albani, (*La Chauſſe, Muſ. Rom. ſect.* v. 9.), ainſi qu'aux figures de femmes du beau vaſe de la collection d'Hamilton, on trois cordons avec un nœud ſe détacher eux bouts de la *ceinture*, qui eſt fixée ſous itrine. Cette *ceinture* forme ſous le ſein un d de ruban, & quelquefois un nœud en e de roſe, qu'on ne remarque pas aux deux belles filles de Niobée. Mais à la plus jeune s filles, on voit les bouts de la *ceinture* ſur les épaules & ſur le dos; on les voit me aux quatre Caryatides de grandeur natu- trouvées au mois d'avril 1761, à Monte- , près de Fraſcatti. Cette partie de l'ha- ent des anciens s'appeloit, du moins dans ms poſtérieurs, *ſuccinctorium* ou *bracile r.*). Les deſſins du Térence du Vatican montrent que la robe étoit fixée de cette ge à deux rubans, qui devoient être atta- ur le haut des épaules: car il y a des figures s bandes deſcendent des deux côtés. Au reſte ils étoient attachés, ils ſoutenoient & ient la *ceinture* aſſujettie ſous le ſein. Il connoître une longueur remarquable à la re nommée *ταινία*, puiſque Chloé, dans le de Longus, s'en ſert au défaut d'une pour faire ſortir Daphnis de la foſſe aux ce lien ne ſauroit être un ajuſtement te, comme il eſt repréſenté dans quelques res.

trouve des figures dont la *ceinture* eſt auſſi qu'une ſangle: c'eſt ainſi que la portent ſe preſque coloſſale de la chancellerie, ore de l'arc de Conſtantin, & une Bacchante Villa-Madama. La muſe tragique, Melpo- eſt ceinte conſtamment avec une *ceinture* arge; & ſur un grand tombeau de la Villa- i, on voit la même muſe avec une *ceinture* e. (*Spon. Miſcel. antiq. p.* 44. *Montfaucon, xpl. t.* 1. *p.* 66.). Uranie eſt auſſi décorée uefois d'une pareille *ceinture*. Dans un ent du poëte Turpilius, une jeune fille : « Malheureuſe que je ſuis, j'ai perdu une re qui s'eſt échappée de mon ſein ». Un a conclu de ces paroles, qu'avec le tems donné à cette bande, ou à cette *ceinture*, rme particulière. (*Nadal. Diſſ. ſur l'habil. mes rom. p.* 251.) Cette conſéquence n'eſt ıcte: la belle affligée parle d'une lettre avoit cachée entre ſa tunique & ſa robe *a ceinture: Me miseram, quod inter vias e excidit mihi, inter tuniculam & ſtrophium ita.*

Amazones ſont les ſeules qui ne portent pas la *ceinture* immédiatement au-deſſous du ſein. Elles la portent, comme les hommes, ſur les reins; & cela autant pour caractériſer leur humeur belliqueuſe, que pour ſoutenir leur robe retrouſſée; car ſe ceindre, ſignifie chez Homère ſe préparer au combat. Cet ajuſtement des Amazones eſt à proprement parler une *ceinture*. La ſeule Amazone du palais Farnèſe, ſtatue plus petite que nature, bleſſée & tombant de cheval, a ce ruban attaché au-deſſous du ſein.

On voit à préſent, d'après ce que nous venons de dire, de quelle manière il faut entendre Philoſtrate, lorſqu'il raconte que dans le tableau de Comus, ce dieu de la joie étoit entouré de femmes & d'hommes, & que ces derniers étoient repréſentés avec des ſouliers de femmes, le corps ceint & la robe retrouſſée contre l'uſage, c'eſt-à-dire, que ces hommes portoient la *ceinture* immédiatement au-deſſous du ſein comme les femmes (*Philoſtr. l.* 1. *Icon.* 2. *p.* 766.).

Quelques figures vêtues de la ſimple tunique, qui, détachée ſur une des épaules, tombe négligemment, n'ont point de *ceinture*. La prétendue Flore Farnèſe, ou plutôt une des Heures, nous offre cette *ceinture* qui tombe le long du corps inférieur. Antiope, mère d'Amphion & de Zéthus, du même palais Farnèſe, & une ſtatue de la Villa-Médicis, portent cette *ceinture* ſur les hanches: c'eſt ainſi que Longus décrit ſes nymphes (*Long. Paſt. l.* 1. *p.* 10.). Les peintures (*Pitt. Erc. t.* 1. *tav.* 31.), les marbres & les pierres gravées (*Deſcr. des pier. gr. du cab. de Stoſch, p.* 255, *n°.* 1577.), nous offrent des danſeuſes & des bacchantes ſans *ceinture*, ou qui la portent à la main, ſoit pour déſigner leur molleſſe voluptueuſe, ainſi que nous voyons Bacchus ſans *ceinture*, ſoit pour indiquer que la danſe ne ſouffre pas que le corps ſoit gêné ou comprimé par aucun lien. Les tableaux d'Herculanum nous offrent deux jeunes filles ſans *ceinture* (*Pitt. Erc. t.* 1. *tav.* 22. 23.); l'une tient de la main droite un plat de figues, & de la main gauche une aiguière penchée; l'autre porte un plat & une corbeille. Ces jeunes filles repréſentoient peut-être les femmes qui ſervoient dans le temple de Pallas, & qui étoient appelées Δωροφόροι, *porteuſes de mets* (*Suidas in hoc verbo.*).

Les auteurs des explications des peintures d'Herculanum, ne diſent rien ſur ces figures, qui n'ont aucun caractère, ſi elles ne repréſentent pas ces *porteuſes de mets*. Une épigramme grecque nous apprend cependant que l'antiquité connoiſſoit la ſtatue d'une danſeuſe avec une *ceinture* (*Anthol. l.* 4. *c.* 35. *p.* 363. *l.* 13.).

Les anciens repréſentoient conſtamment ſans *ceinture* les femmes plongées dans l'affliction, ſur-tout après la perte de leurs parens & de leurs proches: c'eſt ainſi que Sénèque introduit les Troyennes, pleurant la mort d'Hector, *veſte remiſſâ* (*Troad. v.* 83.). Un bas-relief de la Villa-

Borghèſe nous offre Andromaque accompagnée des femmes troyennes ; & vêtues d'une robe traînante ſans *ceinture*, recevant le corps de ſon époux aux portes de la ville de Troye (*Monum. ant. ined.* n°. 135.). Dans ces circonſtances triſtes & fâcheuſes le même uſage régnoit chez les Romains. L'ordre des chevaliers, accompagnant le corps d'Auguſte juſqu'à ſon tombeau, portoit des robes traînantes, (*Suet. Aug. c.* 100.), c'eſt-à-dire, non-relevées par le moyen des *ceintures*.

CEINTURE de Vénus, CESTE, κεστὸς.

Lorſque Vénus eſt habillée, elle porte toujours (*Hiſt. de l'Art. liv.* 4. *c.* 5.) deux *ceintures*, dont la ſeconde eſt placée ſur les hanches. C'eſt ainſi qu'on voit cette ſeconde *ceinture* à la Vénus du Capitole, qui a une tête faite d'après nature, & qui eſt ſculptée à côté de Mars (*Muſ. Capit. t.* 3. *tav.* 20.); elle eſt placée de même à la belle Vénus drapée qui étoit autrefois au palais Spada, & qui a appartenu depuis au lord Egremont. Cette *ceinture* inférieure eſt le partage de cette déeſſe ſeule : c'eſt celle que les poëtes appellent la *ceinture*, ou le *ceſte* de Vénus. Perſonne avant Winkelmann n'avoit fait cette remarque.

Lorſque Junon voulut enflammer le cœur de Jupiter, elle pria Vénus de lui prêter cette *ceinture* myſtérieuſe : l'ayant obtenue elle la mit dans ſon ſein, ſelon l'expreſſion d'Homère (*Il.* z. 219. 223.), c'eſt-à-dire, autour & au-deſſous du corps inférieur, place qu'elle occupe aux figures citées plus haut. Que l'on confronte avec cette explication ce que d'autres ont dit de la *ceinture* de Vénus, (*Rigalt. Not. in Onoſandri Stratag. p.* 37. *ſeq. Prideaux, Not. ad Marm. Arundel. p.* 24 : ces deux ſavans prennent la *ceinture* pour une robe), on verra que leur opinion n'eſt pas ſoutenable.

Les anciens commentateurs d'Homère n'ont pas mieux ſaiſi le ſens du poëte dans cet endroit. Il eſt certain que κυπασσο κολπω, *mets la ceinture dans le ſein*, ne ſignifie pas (comme le Scholiaſte le prétend) la même choſe que κατακρυψον ἰδιῳ κολπῳ, *cache-la dans le ſein*. Euſtathe, dans ſon étymologie du mot κεστος, n'en atteint pas mieux la vraie ſignification. Ariſtide, lorſqu'il parle de cette *ceinture*, ajoute : quelle qu'en ſoit la forme, ὁποῖς ποτε οὗτος κεστος ἐστιν (*Ariſtid. iſthm. in Nept. p.* 42. *c.*). Martorelli, Profeſſeur de langue grecque à Naples, a remarqué fort judicieuſement (*Comment. de Regia Theca Calamar. p.* 153.) que ce mot n'eſt pas un ſubſtantif, mais un adjectif, dont les poëtes grecs des tems poſtérieurs ſe ſont ſervis ſubſtantivement. Il ſemble auſſi que l'auteur d'une épigramme grecque ſur Vénus (*Anthol. Epigr. grac. lib.* 5. *p.* 231. *a.*), n'a pas compris quelle *ceinture* déſigne le mot κεστος ; car il l'a confondue avec la *ceinture* ordinaire qui ſe mettoit au-deſſous du ſein, ἀμφὶ μαζοῖς κεστος ἐλιξε.

L'explication que nous venons d'en la *ceinture de Vénus*, répand un grand le paſſage de Pline, où cet écrivain par ſtatue d'un Satyre qui tenoit la figure d chus, *Pallâ velatum veneris*, le corp comme Vénus ; du moins c'eſt ainſi que l Winkelmann. Ce paſſage a toujours paru Quelques ſavans ont cru même qu'il fall *veneri* au-lieu de *veneris* ; comme ſi le amenoit Bacchus à Vénus. Mais Pline ne pas ici de grouppe (*Plin. l.* 36. *c.* 4. §. 8. *ceſte* ou la *ceinture* que Junon emprun Vénus, fut cauſe ſans doute que les S donnèrent cet ornement à la femme de J Gori croit (*Muſ. Etr. t.* 1. *p.* 217.) qu des trois Grâces, qui ſont ſur une urne fun tiennent cette *ceinture* dans leurs mains rien ne tend à le prouver.

Cette *ceinture* myſtérieuſe, qui étoit le ſiège des charmes les plus puiſſans d déeſſe, Apulée l'appelle le baudrier de c'étoit ſon bouclier ; c'étoit l'arme avec elle pouvoit tout vaincre. Lucien, dans ſe gues des dieux, dit qu'au jugement de Pa ordonna à Vénus de quitter ſa *ceinture*, qu'elle ne lui ſervît à ſéduire ſon juge. C ment myſtérieux n'avoit pas ſeulement de rendre aimable celle qui en étoit vêtu faire naître pour elle de nouveaux feux ; tenoit ceux qui étoient déjà allumés, & loit ceux qui étoient près de s'éteindre l'emprunta de Vénus, & elle en fit ave l'eſſai ſur Jupiter. Vénus elle-même l'a uſage pour ranimer la tendreſſe amortie Mars. Lucien dit que Mercure vola à V *ceſte* ou ſa *ceinture*, pour dire que ce di doit les graces & tous les ornemens du Homère en a fait une ample deſcriptio poëtes diſent que tout le goût & tout Momus pour la raillerie, n'eurent poin ſur ce *ceſte* redoutable.

On lit à Evora l'inſcription ſuivante mention d'un *ceſte* offert à Vénus-*genitri* dames de cette ville :

DIVO. JULIO
LIB. JUL. EBORÆ
OB. ILLUS. IMMUN. ET. MUN
LIBERALITATEM
EX. D. DD
QUOJUS. DEDICATIONE
VENERI. GENETRICI
CESTUM. MATRONÆ
DONUM. TULERUNT

CEINTURE de virginité, *zona virgi gulum virgineum*. La *ceinture* dont on Rome les nouvelles mariées, avant qu'elle

eurs époux, ſe nommoit auſſi *ceſte*. de laine; & le nœud qui l'attachoit *Herculanus*, du nom d'Hercule: on es travaux de ce héros ne ſe ſont pas ornés à la défaite des monſtres & au des tyrans. Il étoit réſervé à l'époux r cette *ceinture* myſtérieuſe; elle étoit :, & comme la défenſe de la pudeur ée. Une main infidèle la délioit cepenuefois: *Caſtaque fallaci ζona revincta* là vint l'expreſſion *ζonam ſolvere*, ſe tulle (67. 14.):

*poſſet ζonam ſolvere virgineam.*

ſion détacher la *ceinture*, ſignifioit les Grecs accoucher pour la première holiaſte d'Apollonius (*Argon.* 1. 287.) femmes d'Athènes conſacroient à cette rs *ceintures* à Diane, qui avoit dans un temple où elle étoit honorée ſous λυσιζώνη, qui délie la ceinture.

RE de la reine. L'impôt que nous défiurd'hui ſous ce nom, exiſtoit déjà ême dénomination chez les anciens yez Platon (*Alcibiad.*) & Athénée b. 1.).

IRON. Ce nom a été confondu ſouelui de BAUDRIER (*Voyez* ce mot), s mots *balteus* & *cingulum*. On doit à la rigueur le réſerver pour cette portoient autour du corps les Grecs nains, & d'où pendoit l'épée, lorſportoient pas de baudrier. C'eſt ainſi t ſuſpendues leurs épées ſur les colon- & Théodoſienne, les ſimples ſoldats; iciers ont des baudriers auxquels ſont urs épées.

eux monumens & ſur pluſieurs autres, e le *ceinturon* avoit une certaine lar- it même ſouvent compoſé de pluſieurs lacées l'une au deſſus de l'autre, ou s tours de la même courroie. Cette à expliquer un paſſage de Florus, difficile à entendre. Lors de la défaite dit cet écrivain, un porte-enſeigne de ſa légion dans ſon *ceinturon*, & ans un marais (*IV.* 12. 38.): *ſignifer a balthei ſui latebras gerens in palude tuit.*

*ron* à pluſieurs courroies eſt appelé r Winkelmann (*Deſcript. des pierres pag.* 466.). Il dit en parlant d'une : « l'on y voit gravé un homme à ant au grand galop, qui eſt entouré , avec leſquels on ſe ſerroit dans pour en mieux ſoutenir la violence ». la Villa-Albani un homme monté ſur :, qui eſt ſculpté en ronde-boſſe; il porte ces mêmes *bandages*. L'on a reſtauré une ſemblable ſtatue à la Villa-Negroni, & l'on en a fait un jardinier.

L'uſage où étoient les ſoldats de porter l'épée fixée au *ceinturon*, fit de cette *ceinture* l'emblême de la milice, & *cingulum* fut ſynonyme de *militia*. Les écrivains grecs en avoient uſé ainſi: ζώνη déſigne ſouvent dans Homère l'armure entière du ſoldat, ζώννυσθαι, ſe ceindre, y eſt mis auſſi pour s'armer de pied en cap.

Auguſte voulant punir les ſoldats de quelques fautes légères, les condamna à demeurer debout pendant tout le jour & ſans *ceinturon* à la porte du prétoire (*Suet. Aug. c.* 24.): *pro cætero delictorum genere variis ignominiis affecit, ut ſtare per totum diem juberet ante prætorium diſcinctos.* Lorſque les fautes des ſoldats étoient capitales, on les dégradoit de la milice en leur ôtant le *ceinturon*, *cingulo ſpoliabantur*. L'hiſtoire & les loix romaines parlent ſouvent de cette dégradation.

L'empire romain étant un état militaire, on déſigna par le mot de *cingulum* non-ſeulement les dignités militaires, mais auſſi les dignités civiles. Caſſiodore (*Pſalm. XXIX.*) nous l'apprend: *Cingulum ſignificat, quod ad judicis pertinet dignitatem, nam cincta poteſtas in ipſo vocabulo noſcitur conſtituta. Sic enim cinctum dicimus judicem, quando ejus faſces honoreſque declaramus.* On lit dans une ancienne épitaphe de Pantagathus, évêque de Vienne:

*Arbitrio regum quæſtura cingula ſumpſit;*

& dans celle de Namatius, qui a été compoſée du tems de Juſtin:

*Poſt faſces poſuit & cingula Symmachus ampla.*

CEIX. *Voyez* CEYX.

CÉLADON, dans la Locride. Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

*CELEJÆ auguſtæ.* Muratori (112. 5. *Theſ. Inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante qui eſt adreſſée à *Celeia*, divinité de la ville de ce nom dans la Norique:

CELEIÆ
AUG
P. AELIUS
COS. PRO. SE
ET. SUIS
V. S. L. M

*CELENDERIS*, en Cilicie. ΚΕΛΕΝΔΕΡΕΩΝ. Les médailles autonomes de cette ville ſont t RRR. en argent.

CELLE, surnom des familles Cella & Cellia.

CELERES. Les célères formoient un corps de cavalerie à la garde des rois romains, établi par Romulus, & composé de trois cens jeunes gens [illegible] pris dans les plus illustres familles de Rome, & élus par les suffrages des curies assemblées, dont chacune en fournissoit dix. Ils servoient pour escorte de la personne du roi, pour garder & tout recevoir les ordres & les exécuter. A la guerre ils étoient placés à [illegible] quand il falloit donner le combat, [illegible] attaque : toujours les premiers, & [illegible] retraite : ils formoient l'arrière-garde. Quoiqu'ils formassent un corps de cavalerie, ils mettoient pied à terre, & combattoient à pied par-tout où la cavalerie ne pouvoit agir. Leur commandant s'appelloit tribun des *céleres*. *Tribunus Celerum*. Ils faisoient trois compagnies de cent maîtres chacune, qui avoit un capitaine nommé Centurion. Leur tribun étoit la seconde personne du royaume. Plutarque dit dans la vie de Numa que ce prince cassa le corps des *céleres* : si cela est vrai, il fut rétabli bientôt après, & l'on en trouve encore sous les rois suivans, témoin Brutus, qui chassa les Tarquins, & qui fut tribun des *céleres*.

Ce nom vient de *céler*, prompt vite : il leur fut donné ou à raison de leur promptitude à obéir au roi, ou à cause que leur premier chef s'appela *Céler*, ou d'un autre *Céler*, compagnon de Romulus, qui lui fut d'un grand secours dans le combat contre Remus, & qui tua ce prince.

[illegible]

l'on voit à Rome :

INVICTÆ
COELESTI
AUR. ONES
MUS. D. D

CÉLÈTE, κέλης, navire à rames.

CÉLEUS, roi d'Eleusis, père

*CELEUSMA*, } κέλευσμα, *CELEUMA*, } chantoit, ou que l'on jouoit pour encourager les rameurs. 369.) :

*His mecum pigri solebar sæd*
*Dum resonas*

*re prolatam*, &, *ut in Argo navi*, *per*
*n*.

*ſma* étoit auſſi le nom collectif des com-
nens du pilote. Ariſtophane nous en a
é deux, *κελευσματα* (*Ran.* IV. 2.), que les
rendoient par ces mots : *num incumbite*
ramez fortement ; & *Ὀπίσω*, (*Avibus*, *p.*
*ceſſate*, arrêtez.

*EUSTES*, *κελευστης*, celui qui donnoit
l aux rameurs, & qui les encourageoit
chant ou par ſes cris.

*IA* & *CERÍA*, eſpèce de bierre dont les
ols faiſoient uſage. Pline (*l.* 22.) & Oroſe
*c.* 7.).

*LA*. Ce mot déſignoit chez les Romains
mbre, une ſalle, & par extenſion une
entière.

*A* exprimoit dans la langue ſacrée l'inté-
s temples, l'endroit où étoient placées
es des divinités, celui que nous appelle-
ijourd'hui le ſanctuaire. Lorſqu'on hono-
ſieurs divinités dans une même enceinte,
oient chacune une *cella* particulière. Le
de Jupiter Capitolin étoit accompagné de
tres temples ou nefs, conſacrés à Junon
inerve. Nous voyons dans Tite-Live (*l.*
) que les pontifes romains obſervoient
ſeuſement cette unité de culte dans chaque
*uia*, diſoient-ils, *ſi de cœlo tacta*, *aut*
*aliquid in ea factum eſſet*, *difficilis pro-*
*foret : quòd*, *utri deo divina res fieret*,
*n poſſet*, *neque enim duobus*, *niſi certis*
*tè unâ hoſtiâ fieri*. C'eſt ainſi que l'on voit
t temple élevé dans l'enceinte du grand
d'Iſis trouvé à Pompeia ; c'eſt ainſi que
te du temple du Soleil à Héliopolis,
'hui Balbek, renferme un ſecond temple.
*a* déſignoit dans l'ordre civil les différens
nens des bains, lorſqu'on y ajoutoit les
s *offa*, *caldaria*, *frigidaria*, *&c.* les gre-
celliers, &c. avec les épithètes *olearia*,
*i*, *vinaria*, *&c.*

*A* étoit auſſi un impôt en argent ou en
que les magiſtrats romains exigeoient
vinces où ils commandoient pour l'en-
de leur maiſon, *in cellam*, ou *in uſus*

*LARIA.*
*LARIUM.* } *Cellarium* étoit le nom gé-
*LARIUS.*

des greniers, celliers, garde-robes, &c.
maiſons des grands. On appeloit *cellarius*
hi qui en avoit la garde ; & Muratori (925.
porte l'épitaphe d'un *Cellarius Auguſti*.
ciers étoient auſſi déſignés par les mots
*iis* ; il y a dans Muratori (903. 1.)
ne de l'un d'eux qui appartenoit à Do-

*ria* exprimoit toutes les choſes néceſſaires à l'entretien des officiers du palais, qui leur étoient fournies par les *cellarii*. Le loyer d'une chambre, ou d'une maiſon étoit appelé *cellarium* ou *penſio cellæ* ; comme on le voit dans Juvenal (*IX.* 63.) où il eſt dit en parlant des paraſites & des cliens que défrayoient les patrons :

. . . . . *Sed clamat penſio cellæ.*

CELME fut, dit-on, le père nourricier de Jupiter. Pour avoir révélé que le père des dieux étoit mortel, il fut enfermé dans une tour impénétrable : d'où vient la fable qui dit qu'il fut changé en diamant. Ovide l'accuſe ſeulement d'avoir manqué de diſcrétion à l'égard de Jupiter. Pline dit que c'eſt une hiſtoire véritable. Ovide (*Meta. lib.* 7. 28.) :

*Te quoque nunc Adamas quondam fidiſſime parvo*
*Celme Jovi.* . . . . . .

CELMIS, un des Dactyles du mont Ida, ayant fait violence à Cybèle, fut chaſſé par les autres Dactyles. Il ſavoit donner au fer une ſi grande dureté, que le fer de *Celmis* paſſa en proverbe.

CÉLOCES, vaiſſeaux ſans pont, ou plutôt petites barques qui n'avoient point à la proue les éperons appelés *roſtra*, dont on frappoit dans le combat les vaiſſeaux ennemis, pour les percer & les couler à fond. Elles alloient à deux rames au plus. On apperçut, dit Tite-Live (*XXXVII.* 27.), que c'étoient des bâtimens propres à la piraterie, des *Céloces* & des Lembes (*Voyez* LEMBE), qui voyant de loin la flotte, prirent la fuite. Ils la ſurpaſſèrent en viteſſe, parce qu'ils étoient légers & faits pour la courſe. Le *céloce* paſſoit pour être de l'invention des Rhodiens.

*CELSA*, en Eſpagne.

C. V. I. CEL. *Colonia Victrix Julia Celſa.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguſte, de Tibère, d'Agrippa, & quelques autres ſans nom d'empereur.

CELSUS, tyran ſous Gallien.

TITUS CORNELIUS CELSUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

RRRR. en M. ou P. B. grec, ſi celles que l'on cite ſont vraiment antiques ; mais les connoiſſeurs croient qu'elles ſont de la fabrique de Cogernier, ainſi que la plupart de celles des autres tyrans. Cette eſpèce de faux ſe reconnoît aux aigles qui ſont repréſentées au revers, & qui diffèrent abſolument des aigles antiques. Les types des têtes, & les caractères des légendes en font également connoître le faux.

CELSUS, ſurnom de la famille PAPIA.

CELTES. Outre le *ſagum* qui étoit l'habillement caractériſtique des peuples qui habitoient les Gaules, les *Celtes* portoient au-deſſous, en guiſe de tunique, des vêtemens découpés & garnis de longues manches, qui ne deſcendoient que juſqu'à la ceinture (*Strabon, lib. IV. p.* 135.). Appien faiſoit deſcendre les *Celtes* de *Celtus*, fils du Cyclope Polyphême, qui, ſorti de la Sicile, ſecondé de ſes frères Illirus & Gala, ſe rendit maître de tous les pays connus ſous la dénomination de la *Celtique*.

Les *Celtes*, dit M. Turpin (qui a fait leur article dans le ſupplément de l'Encyclopédie), dans les ſiècles les plus reculés, reconnoiſſoient un Être ſuprême qui préſidoit à la police du monde; & ne ſe bornant point à une croyance ſtérile, ils lui rendoient un culte dont la magnificence répondoit à la haute idée qu'ils s'en étoient formée. Conſtans juſqu'à l'opiniatreté dans leurs cérémonies & leurs dogmes, leur religion toujours la même, ne ſouffrit jamais d'altération. Lors même que le flambeau de l'Evangile eut diſſipé les ténèbres de leur paganiſme, pluſieurs conſervèrent un levain de leurs anciennes ſuperſtitions, & ils profanoient le culte le plus ſaint par le mêlange des cérémonies ſemblables à celles qui ſe célébroient à Eleuſis, ville de l'Attique; c'eſt ce qui a fait croire que les Grecs, qui ſe glorifient d'être les inſtituteurs des nations, s'étoient abaiſſés juſqu'à être les diſciples d'un peuple qu'ils abhorroient pour ſes profanations ſacriléges, & qui étoit l'ennemi de tous ceux qui refuſoient de plier ſous le joug de ſes opinions.

Les *Celtes*, par-tout où ils étoient les maîtres, détruiſoient les dieux de la Grèce & leurs temples; & dans leur fureur religieuſe, ils condamnoient au dernier ſupplice quiconque étoit rebelle à leur culte, ou le téméraire qui tentoit d'en introduire un nouveau: c'étoit des Scythes qu'ils avoient emprunté ce zèle. Ces barbares, qui avoient en horreur le culte de Bacchus, punirent de mort un de leurs rois pour avoir encenſé les autels de ce dieu. Anacharſis, philoſophe & iſſu du ſang des rois, ſubit la même peine pour avoir fléchi devant Cybèle. Quoique les *Celtes* euſſent une idée plus juſte que les autres idolâtres de la divinité & de ſes attributs, leur théologie avoit ſes erreurs. (Pour s'inſtruire à fond de ce qui concerne les *Celtes*, on peut conſulter l'*Hiſtoire des Celtes*, par M. Pelloutier, & l'*Introduction à l'Hiſtoire de Danemarck*, par M. Mallet.). La perſuaſion où ils étoient que celui qui avoit le ciel propice pénétroit dans l'avenir, donna chez eux naiſſance à la magie. Tout ce qui approchoit de l'idolâtrie devenoit l'objet de leur averſion; ainſi dans les premiers tems ils ne fabriquèrent point de ſtatues pour les adorer, & ils croyoient que c'étoit un culte ſacrilége de repréſenter la divinité ſous une forme humaine. Ils regardoient l'univers comme ſon ſanctuaire; & leur délicateſſe étoit ſi exceſſive, qu'ils ne purent ſe reſoudre que très-tard à lui ériger des temples. Ils auroient cru dégrader ſa majeſté que de lui ſuppoſer un ſexe, & de ſe figurer qu'elle étoit male ou femelle. Des idées ſi pures n'étoient pas ſans quelques mélanges d'erreur. Leur théologie imparfaite enſeignoit que Teut (c'eſt ainſi qu'ils rendoient le mot *Dieu*,) s'étoit uni à la Terre, & que c'étoit de cette union qu'étoient ſortis tous les êtres animés. Cette épouſe étoit l'objèt du culte public; on la promenoit dans les ſolemnités ſur un chariot couvert; on célébroit le jour heureux où elle avoit enfanté le genre humain; on la félicitoit ſur ſa fécondité. Ce culte abſurde a trouvé des Apologiſtes, qui ont ſoutenu que la terre n'étoit appelée la femme de *Teut* que dans un ſens figuré.

Quoique les *Celtes* reconnuſſent que dieu étoit dégagé de la matière, leur culte, en contradiction avec leurs dogmes, avoit toujours quelque objet ſenſible, comme le ſoleil, la lune, les étoiles & les élémens. Ils ſe proſternoient devant ces flambeaux du monde, qu'ils regardoient comme des êtres ſpirituels; ils ſuppoſoient que la matière ne faiſoit pas leur eſſence. Selon eux l'être viſible étoit le temple où la divinité réſidoit, le corps qu'elle anime, l'écorce où elle s'enveloppe, & l'inſtrument dont elle faiſoit mouvoir les reſſorts.

Quoique la toute-puiſſance fût l'attribut de l'être ſuprême, ils admettoient des divinités inférieures qui lui étoient ſubordonnées; c'eſt ce qui a donné lieu de croire qu'ils adoroient Jupiter, Mercure & Apollon. Mais il eſt atteſté qu'ils ne regardoient ces dieux fantaſtiques, que comme les attributs de l'être ſuprême, ou comme les exécuteurs de ſes ordres, à peu près comme les autres nations admettoient des anges & des génies, pour être les diſpenſateurs des bienfaits, ou les miniſtres des vengeances céleſtes. Ce ne fut qu'après la conquête des Gaules par les Romains, qu'on y vit ces vains ſimulacres enfantés dans les délires de l'imagination. La guerre que les *Celtes* portèrent dans la Phocide, pour ravager le temple de Delphe, eſt un témoignage qu'ils en reſpectoient peu le dieu. Quand Lucain & Cicéron reprochent à cette nation de faire la guerre aux dieux qu'ils méconnoiſſoient, ils atteſtent qu'elle n'étoit point plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie groſſière qui couvroit le reſte de la terre.

Teut étoit la ſeule divinité des *Celtes*: il préſidoit au deſtin des batailles; ils l'invoquoient avant de combattre. Son culte ſe célébroit pendant la nuit, quelquefois à la clarté de la lune, quelquefois à la lueur des flambeaux. C'étoit le

dieu créateur de tous les êtres, l'eſprit univerſel & vivifiant, & enfin l'ame du monde. C'étoit hors des murs, ſur des lieux élevés, ou dans d'épaiſſes forêts qu'on alloit l'invoquer. Son culte s'étendit dans toute l'Europe & une partie de l'Aſie, où il fut révéré ſous différens noms. La conformité de ſon culte avec celui de Pluton, a fait croire que les *Celtes* étoient les adorateurs de ce dieu des enfers. Les honneurs rendus à Teut étoient les mêmes que ceux rendus à la Terre; mais celle-ci n'étoit regardée que comme un être purement paſſif, aſſujetti aux loix du premier. Ces peuples admettoient une théogonie, c'eſt-à dire, une génération de dieux; mais ce qui les diſtinguoit du reſte du paganiſme, c'eſt que leurs dieux n'étoient pas des hommes, que la reconnoiſſance ou la terre euſſent honorés de l'apothéoſe. Tous les peuples ſeptentrionaux, admirateurs paſſionnés de leurs héros, conſacroient leur mémoire par une eſpèce de culte religieux. Les *Celtes* étoient les ſeuls exempts de cette idolâtrie.

Leurs divinités ſubalternes étoient fort nombreuſes; il y en avoit dans les aſtres, dans l'air, dans la mer, dans toutes les parties de la terre & dans le feu; celles qui réſidoient dans ce dernier élément, étoient regardées comme les plus pures, les plus pénétrantes & les plus actives; mais, quoique de la même nature que Teut, dont elles étoient émanées, elles lui étoient ſubordonnées, & elles ne pouvoient quitter, ſans ſon ordre, l'élément & la place qu'il leur avoit aſſignés. Le culte pur dans ſon origine ſe corrompit inſenſiblement, & les divinités ſubalternes uſurpèrent les honneurs qui n'étoient dûs qu'à l'être ſuprême.

Teut étoit adoré ſous différens emblèmes, ſuivant les motifs qui faiſoient implorer ſon aſſiſtance. Si c'étoit pour éclairer les aſſemblées de la nation, ils ſe rendoient dans une plaine, où ils adoroient leur dieu ſous la figure d'un chêne. Si c'étoit pour lui demander la victoire, ils ſe proſternoient devant une épée ou un javelot. Les étrangers qui les voyoient ſe courber devant ces ſimulâcres, s'imaginoient que c'étoit à Pan ou à Mars qu'ils adreſſoient leurs hommages. L'endroit où ils s'aſſembloient pour faire leurs cérémonies s'appeloit *Mallus*, c'eſt-à-dire, le ſanctuaire où la divinité aimoit à ſe manifeſter d'une façon particulière. Il n'étoit point permis d'en approcher ſans y faire ſa prière ou ſon offrande. Tous les lieux où les ſimulâcres de la divinité avoient été placés, étoient dès ce moment réputés ſacrés, on ne s'en approchoit qu'avec un extérieur reſpectueux; & c'eût été les profaner, que de les faire ſervir à d'autres uſages. Le chêne reſtoit ſur pied, juſqu'à ce que le tems l'eût deſſéché & détruit; c'eût été une profanation d'y porter la coignée, ainſi que de labourer le champ où les cérémonies avoient été célébrées; & pour empêcher qu'il ne fût ſouillé par quelque uſage profane, on le couvroit de pierres d'un énorme volume. Voilà quelle eſt l'origine de cet amas de pierres dont on découvre encore les reſtes dans quelques endroits de la France, de l'Angleterre & de l'Allemagne. Ces lieux jouiſſoient du droit d'aſyle, & le glaive de la loi eût frappé le ſacrilège qui eût oſé y faire violence à l'homme le plus criminel. Ils étoient perſuadés que dieu, offenſé par la tranſgreſſion de la loi, ne pouvoit être appaiſé que par des ſacrifices proportionnés à la prévarication. Ils reconnoiſſoient des diables, mais ils les croyoient dans la dépendance de l'être ſuprême, qui les déchaînoit pour aller exécuter ſes vengeances contre les coupables.

Les forêts où ils célébroient leurs ſacrifices, étoient des eſpèces d'arſenaux, où en tems de paix chaque cité dépoſoit ſes armes & ſes drapeaux. Les dépouilles des ennemis y étoient conſervées ſous la garde des miniſtres de la religion, qui ſouvent, ſous de pieux prétextes, ſavoient ſe les approprier. L'eſclave devenoit libre dès qu'il pouvoit y mettre le pied: on le débarraſſoit de ſes chaînes, qu'on ſuſpendoit aux arbres conſacrés. Tacite appelle ces forêts *vierges*, *caſtum nemus*, parce que c'eût été un crime de lèze-majeſté divine d'en arracher un ſeul cyprès. Lucain, parlant de la forêt ſacrée qu'on trouvoit dans le voiſinage de Marſeille, aſſure que jamais elle n'avoit été taillée; & que Céſar voulant y faire couper des arbres pour ſervir aux travaux d'un ſiège, le ſoldat fut ſaiſi d'une frayeur religieuſe que lui inſpira la ſainteté du lieu. Ils n'avoient point de temples, parce qu'ils étoient perſuadés que la divinité réſidoit dans chaque partie de la matière, & que c'eût été rétrécir ſa grandeur que de la borner à une enceinte. Les ſacrifices étoient toujours relatifs à la faveur qu'on ſollicitoit. Vouloit-on obtenir une abondante moiſſon, on jetoit des grains dans l'eau, dans des abîmes, dans le feu, c'eſt-à-dire, dans les endroits où la divinité étoit cenſée réſider. Les peuples du Gévaudan ſe rendoient tous les ans auprès d'un lac pour faire des libations. Ils jetoient dans l'eau des alimens, des pièces d'étoffes, & tout ce qu'ils avoient de plus précieux. La ſolemnité étoit profanée par les excès de la table pendant trois jours entiers.

Lorſque le pays des *Celtes* étoit frappé de quelque fléau, on immoloit un homme. La qualité des victimes humaines varia ſelon les tems. D'abord on immoloit des vieillards, enſuite des priſonniers de guerre; enfin les étrangers que leur avidité attiroit dans le pays, ou ceux que la tempête ou l'ignorance de la navigation jetoient ſur les côtes. Dans les tems voiſins du Chriſtianiſme, on ne ſacrifia plus que des eſclaves ou des criminels. Quelquefois il ſe préſentoit

des fanatiques qui demandoient à être immolés pour expier leur crime, ou ceux de la nation; l'honneur en rejailliſſoit ſur toute leur famille. Enfin, il ne ſe tenoit aucune aſſemblée, ſoit civile, ſoit religieuſe, que l'on n'offrît ce ſpectacle inhumain. Les Druides féroces prenoient les malheureux deſtinés à périr, & les précipitoient ſur des lances diſpoſées à les recevoir. Quelquefois ils les enfermoient dans des colonnes faites d'oſier, avec des animaux de différentes eſpèces; & après leur avoir fait endurer les plus cruelles tortures, ils les jetoient encore vivans dans les flammes: plus le ſacrifice étoit douloureux, & plus il étoit méritoire. Cette fureur religieuſe n'éclata que dans des cas extraordinaires. Lorſque le pays n'étoit affligé d'aucune calamité, on faiſoit expirer la victime ſous le glaive. Le Druide la frappoit au côté; & tandis que le ſang couloit, il avoit l'œil attaché ſur la plaie, & avant qu'elle expirât il lui arrachoit les entrailles, dont l'agitation lui ſervoit à prédire l'avenir.

Les victimes humaines ne furent pas les ſeules que les *Celtes* offrirent à leur dieu; ils lui immoloient encore toute ſorte d'animaux, même des chiens, qu'épargnoient les autres payens à cauſe de leur fidélité incorruptible; de même qu'ils n'immoloient jamais des chevaux, par reſpect pour cette intrépidité avec laquelle ils partagent dans la guerre les périls de l'homme, & ſes fatigues dans la paix. Les *Celtes*, au contraire, attachoient plus d'efficacité au ſacrifice de ces animaux, à cauſe même de leur excellence; & c'étoit la victime la plus expiatoire, après la victime humaine. Les vieillards que le ſort deſtinoit à périr ſous la hache du ſacrificateur, les fanatiques qui s'empreſſoient volontairement à ſolliciter l'honneur d'être victime, auroient cru en détruire l'efficacité s'ils avoient verſé des larmes, ou montré quelque foibleſſe. Le moment de leur ſacrifice étoit le moment de leur félicité; c'étoit une victoire qui leur ouvroit les portes de l'immortalité. Ils invitoient leurs parens & leurs amis à un feſtin, & après avoir danſé & chanté des hymnes d'alégreſſe, ils montoient avec une joie inſenſée ſur un rocher, d'où ils ſe précipitoient ſur des piques & ſur des épées. Cette fureur ſacrée ne leur étoit pas particulière: les Gètes ſacrifioient auſſi des hommes, qu'ils envoyoient comme des meſſagers à leur dieu Zamolxis. On les tiroit au ſort pour prévenir les déſordres que pouvoit occaſionner l'ambition de remplir un ſi glorieux miniſtère.

Les ſacrifices n'étoient que la ſeconde partie du culte religieux: la prière étoit la partie la plus eſſentielle. Les *Celtes*, en la faiſant, ſe tenoient debout, le bouclier à la main gauche & la lance à la droite: ils tournoient le dos au ſanctuaire, par reſpect pour la divinité qui y réſidoit d'une façon particulière. Tous les monumens hiſtoriques atteſtent que les *Celtes* admettoient une autre vie; c'étoit de-là que naiſſoit ce mépris de la mort, & cet empreſſement de ſervir de victime. Ils croyoient encore à la réſurrection des corps, & les prêtres avoient ſoin de répandre ce dogme ſi conſolant pour les infortunés qui rampent dans cette vallée de larmes. C'étoit pour le mieux graver dans leur cœur, qu'ils le répétoient ſans ceſſe dans leurs cantiques ſacrés. Il paroit que les Druides formoient différentes ſectes, & que quelques-uns admettoient le dogme de la métempſychoſe. Jules-Céſar prétend que cette perſuaſion élevoit leur courage au-deſſus des périls. Les Gaulois, dit Diodore, adoptent le ſyſtême de Pythagore: ils croient que l'ame de l'homme eſt immortelle, qu'elle doit retourner à la vie, & rentrer dans un autre corps après un certain nombre d'années; quelques-uns dans les obſéques jettent ſur le bûcher des lettres qu'ils écrivent à leurs parens & amis décédés, s'imaginant que les morts liront ces lettres.

Les *Celtes* plaçoient le ſéjour des mânes dans la Grande-Bretagne, ou dans quelques-unes des iſles adjacentes. Il y avoit, diſoient-ils, des nochers, dont l'unique fonction étoit de transférer les ames dans les iſles fortunées. La célèbre caverne que les Irlandois appellent encore le purgatoire de S. Patrice, paſſoit autrefois pour l'entrée de l'enfer. Voici ce qu'en dit Procope. Je vais, dit-il, rapporter ce que ces inſulaires m'ont raconté, quoique je ſois perſuadé que ce qu'ils atteſtent comme une réalité, n'eſt qu'une erreur de leur imagination. Le long de la côte, il y a pluſieurs villages habités par des pêcheurs, des laboureurs & des marchands, qui, quoique ſujets, ne paient aucun tribut; ils prétendent en avoir été exemptés, parce qu'ils ſont obligés de conduire les ames tour-à-tour. Ceux qui doivent faire l'office de la nuit, ſe retirent dans leurs maiſons dès que les ténèbres commencent à ſe répandre. Ils ſe couchent tranquillement en attendant les ordres de celui qui a la ſurintendance du traiet. Vers le milieu de la nuit ils entendent quelqu'un qui frappe à leur porte, & qui les appelle à voix baſſe. Sur le champ ils ſe lèvent & courent à la côte, ſans connoître la cauſe ſecrète qui les y entraîne. Là ils trouvent des barques vuides, & cependant ſi chargées qu'à peine elles s'élèvent au-deſſus de l'eau. En moins d'une heure ils conduiſent ces barques dans la Grande-Bretagne, quoique le trajet ſoit ordinairement de vingt-quatre heures pour un vaiſſeau qui force de rames. Arrivés à l'iſle, ils ſe retirent auſſi-tôt que les ames ſont deſcendues du vaiſſeau, devenu alors ſi léger, qu'il ne fait aucune trace ſur l'eau. Ils ne voient perſonne, ni pendant le trajet, ni pendant le débarquement; mais ils entendent, à ce qu'ils diſent, une voix qui articule les noms des perſonnes, de leurs familles & des emplois dont ces morts étoient revêtus pendant leur vie. S'il y avoit des

femmes

ſemmes dans la barque, la voix déclaroit les noms des maris qu'elles avoient eus ». Le récit de Plutarque eſt conforme à celui de Procope, & il aſſure que les iſles déſertes de la Grande-Bretagne n'étoient peuplées que de génies & de héros, & que c'étoit-là que le géant Briarée gardoit Saturne plongé dans un éternel ſommeil. Les différentes fables que les Irlandois débitent encore aujourd'hui ſur ces tems antiques, ſont un reſte de ces anciennes ſuperſtitions. Les *Celtes* accordoient aux génies le pouvoir de viſiter leurs amis pendant leur ſommeil, & de jeter l'épouvante dans l'ame de leurs ennemis, en leur ſuſcitant d'effroyables ſonges.

*CENA Aug. Centurionum (A.).* Muratori (895. 1. *Theſ. Inſcr.*) rapporte l'épitaphe ſuivante, d'un officier du palais de l'empereur, chargé de préparer le repas des Centurions qui étoient de garde dans ce palais :

TI. CLAUDIO. AUG. L
DIOSCOR. A. CENA
CENTURIONUM
TESTAMENTO
POSUERUNT
EVARISTUS. ET. THALAMUS
CONLIBERTO. B. M.

*CENARIUS.* Gruter (1054. 8. *Theſ. Inſcr.*) rapporte l'épitaphe de l'épouſe d'un *primicerius cenariorum*, qu'il rend par le mot *ducenariorum*.

*CENCHREÆ*, dans l'Achaie. CE.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRRR. en bronze. (*Pellerin.*)
O. en or.
O. en argent.

CENCHRIAS, fils de Neptune & de Pirène. *Voyez* PIRÈNE.

CENCHRÉIS, femme de Cyniras, ſuivant Ovide. *Voyez* MYRRHA.

CENDRES. Les prêtres laiſſoient les *cendres* s'amonceler ſur les autels après les ſacrifices; & ils en formèrent à Thèbes une maſſe ſolide que l'on appeloit l'autel d'Apollon-Spodius.

Les Grecs & les Romains répandoient des *cendres* & de la pouſſière ſur leurs têtes, lorſqu'ils étoient dans le deuil & l'affliction. C'eſt ainſi qu'Achille témoigna ſa douleur en apprenant la mort de Patrocle (*Iliad.* 18. 23.). Priam en agit de même après la mort d'Hector (*Iliad.* 24.). On voit auſſi dans l'Enéide (*XII.* 611.) Latinus répandre de la pouſſière ſur ſes cheveux. Stace a étendu cet uſage juſqu'à la barbe (*Theb. VI.* 30.) :

. . . . . *Sedet ipſe exutus honore*
*Vittarum nexu genitor, ſqualleniaque ora*
*Sparſus, & incultam ferali pulvere barbam.*

Les peuples anciens, qui étoient dans l'uſage de brûler les corps morts, en recueilloient avec ſoin les *cendres*, pour les renfermer dans des urnes. On comprend aiſément qu'ils pouvoient reconnoître les oſſemens; mais comment ſéparoient-ils les *cendres* du corps de celles du bûcher? Ils avoient, dit le ſavant père de Montfaucon, pluſieurs manières d'empêcher qu'elles ne ſe confondiſſent, l'une deſquelles étoit d'envelopper le cadavre dans la toile d'amiante ou lin incombuſtible, que les Grecs appellent *aſbeſtos*. On découvrit à Rome, en 1702, dans une vigne à un mille de la porte-majeure, une grande urne de marbre, dans laquelle étoit une toile d'amiante : cette toile avoit neuf palmes romaines de longueur, & ſept palmes de largeur, c'eſt environ cinq pieds de large ſur plus de ſix & demi de long. Elle étoit tiſſue comme nos toiles; ſes fils étoient gros comme ceux de la toile de chanvre; elle étoit uſée & ſale comme une vieille nappe de cuiſine; mais plus douce à manier & plus pliable qu'une étoffe de ſoie. On trouva dans cette toile des oſſemens avec un crâne à demi-brûlé. On y avoit mis ſans doute le corps du défunt, afin que ſes *cendres* ne s'écartaſſent point, & ne ſe mêlaſſent pas avec celles du bûcher, d'où on les retira pour les tranſporter dans la tombe. Cette toile ayant été jetée dans le feu, elle y reſta long-tems ſans être brûlée ni endommagée. Le père Montfaucon, qui ſemble promettre pluſieurs manières de ſéparer les *cendres* du mort de celles du bûcher, n'indique pourtant que celle-ci. On rapportoit les *cendres* de ceux qui mouroient au loin dans leur pays; & il n'étoit pas rare d'enfermer les *cendres* de pluſieurs perſonnes dans une même urne. Le cabinet de Ste. Geneviève renferme un vaſe de terre cuite très-commun, qui a été trouvé auprès de Béziers. Il a ſervi d'urne cinéraire, & il eſt rempli d'oſſemens à demi-brûlés; ce qui prouve que par les *cendres* des morts, on entendoit les reſtes des oſſemens que l'on recueilloit, (*Voyez* OSSILEGIUM), & que l'on renfermoit dans les urnes.

CÉNÉE eut Elate pour père. *Voyez* ATRAX. Il fut un des Lapithes qui combattirent les Centaures, & un des Argonautes. Il étoit né fille, dit Ovide (*Met.* 12. 169.) ſous le nom de *Cénis*, & ſa grande beauté la rendoit l'objet des vœux de tous les princes de la Theſſalie; mais la fière *Cénis* rebuta tous ſes amans ſans vouloir entendre parler de mariage. Un jour qu'elle ſe promenoit ſur le rivage de la mer, Neptune la ſurprit & lui fit violence; enſuite il lui promit de lui accorder tout ce qu'elle demanderoit. *Cénis* lui répondit, que pour n'être plus expoſée à l'outrage

qu'elle venoit de recevoir, elle demandoit, pour toute grace, de changer de ſexe. Ses vœux furent ſur le champ exaucés, *Cénis* devint homme; & à cette faveur Neptune en joignit une autre, le privilége d'être invulnérable. Dès ce tems-là *Cénée* n'aima plus que les exercices qui conviennent aux hommes, & s'acquit beaucoup de réputation dans la guerre contre les Centaures. Après en avoir tué pluſieurs, ſans avoir pu être jamais bleſſé, il fut accablé ſous une forêt d'arbres, que ſes ennemis lui jetèrent; & comme il alloit étouffer ſous cet horrible poids, on vit tout d'un coup ſortir de deſſous les arbres un oiſeau couvert de plumes jaunes, & s'envoler: c'étoit *Cénée* que Neptune avoit ainſi métamorphoſé. Enée trouva aux enfers *Cénée*, qui avoit repris ſon premier ſexe de fille.

CÉNÉE, Roi de Scyros ou d'Arcadie, pere d'Atalante. *Voyez* ATALANTE.

CÉNÉEN, *CENEUS*, } ſurnom de Jupiter, à qui ſon fils Hercule bâtit un temple dans l'Eubée, ſur le promontoire de *Cénée*, après qu'il eut ravagé l'Œchalie.

CÉNOTAPHE. Ce mot eſt formé de κένος, *vuide*, & de τάφος, *tombeau*. Les anciens croyoient que les ames de ceux dont les corps n'avoient pas reçu les honneurs de la ſépulture, erroient pendant un ſiècle avant que d'être admiſes dans les champs élyſées. Ils avoient cependant imaginé un moyen de réparer l'omiſſion des cérémonies funéraires, qui étoit d'élever au mort un tombeau vuide, ou *cénotaphe*, & d'appeler trois fois ſon ame ou ſes mânes pour en venir prendre poſſeſſion. Cette proclamation s'appeloit ψυχαγωγία.

Les citoyens qui avoient péri dans un naufrage, dans une bataille, ou dans une contrée éloignée, furent l'objet ordinaire de ce ſimulacre de funérailles. Jaſon (*Pythi.* 55.) avertit Pélias dans Pindare de rappeler de cette manière dans ſa patrie l'ame de Phryxus, qui étoit mort dans la Colchide. On voit dans Xénophon (*Exped. Cyri.*) les Grecs élever un *cénotaphe* à leurs camarades qui avoient péri dans l'expédition des dix mille, & dont on n'avoit pu trouver les corps. Germanicus rendit les mêmes honneurs (*Tacit. Annal.* 1. 62.) aux légions de Varus, ſix ans après leur défaite. L'érection du *cénotaphe* & l'appel de l'ame du défunt devoient ſuffire pour ſon repos, comme nous l'atteſte Auſone (*Parent. Præf.* n°. 10.):

*Hoc ſatis & tumulis, ſatis & telluris egenis;*
*Voce ciere animas funeris inſtar habet:*
*Gaudent compoſiti cineres ſua nomina dici,*
*Frontibus hoc ſcriptis & monumenta jubent:*
*Ille etiam moeſti cui defuit urna ſepulcri,*
*Nomine ter dicto penè ſepultus erit.*

Pour faire connoître ceux qui avoient été enſevelis dans les flots, on plantoit au-deſſus du *cénotaphe* un débris de vaiſſeau, σκάφος, (*Theocrit. Idyll.* 24. 30.). Souvent on gravoit des épitaphes ſur les *cénotaphes*, de même que ſur les tombeaux (*Ovid. Meta.* XI. 708.):

. . . . . *Inque ſepulcro,*
*Si non urna, tamen junget nos littera: ſi non*
*Oſſibus oſſa meis; & nomen nomine tangam.*

Le Cardinal Noris a écrit de ſavantes diſſertations ſur les *cénotaphes* des céſars Caïus & Lucius, qui ſont à Piſe.

CENS. CENSEURS. CENSURE. } Ces trois articles, relatifs à une inſtitution politique des Romains, ſont bien rédigés dans le Dictionnaire de Juriſprudence; nous avons peu de choſes à y ajouter, & elles ſeront toutes relatives aux coſtumes.

Le *cens* ſe fit d'abord dans le *Forum*, enſuite dans la *Villa-Publica*, qui étoit ſituée au champ de Mars. Les deux *cenſeurs*, aſſis ſur des chaiſes curules, paſſoient en revue tout le peuple romain. Après que cette eſpèce de jugement étoit prononcé & exécuté, l'un des *cenſeurs*, choiſi par le ſort, ſe rendoit avec le peuple au champ de Mars pour y terminer le luſtre, *ad condendum luſtrum*. Il faiſoit cette clôture religieuſe en offrant un ſacrifice, dont les victimes étoient un cochon, une brebis & un taureau.

Lorſqu'un des *cenſeurs* mouroit pendant le tems de ſa *cenſure*, il étoit d'uſage que ſon collégue ſe démît, afin que l'on procédât à l'élection de deux nouveaux *cenſeurs*. Cet uſage avoit pour origine une obſervation ſuperſtitieuſe, rapportée par Tite-Live (*lib. v.* 31.) Le tems ordinaire de la *cenſure* fut pendant long-tems de cinq années; mais ſous la dictature de Manercus-Æmilius on le réduiſit à 18 mois.

Il y avoit entre le *cens* & le *luſtre*, ou dénombrement, des différences remarquables. Le premier ſe faiſoit ſouvent ſans le ſecond. C'étoit toujours dans le champ de Mars que ſe faiſoit le luſtre; & pendant long-tems les *cenſeurs* exercèrent leurs fonctions dans le *Forum*.

On déſignoit par le mot *cenſus*, non-ſeulement le *cens*, mais encore le revenu que les *cenſeurs* exigeoient des ſénateurs & des chevaliers, pour les élever à ces dignités, & pour les y maintenir; c'étoit alors *cenſus equeſtris*, & *cenſus ſenatorius*.

*CENSITOR*. Ce mot déſignoit trois eſpèces

d'officiers chargés, les uns de l'aſſiète des impôts, les autres du recouvrement, & les derniers des pourſuites contre les contribuables qui ne s'acquittoient pas. Muratori (11. 19. 5. *Theſ. Inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante gravée en l'honneur d'un *cenſitor* :

P. M. V. C. P. FIL
PUBLIO VERO
AEQUITI ROMANO
AEQUO PUBLICO
PATRONO MUNICIPII
TRIBELGILI GALLICANO
CENSITORI
PROVINCIÆ THRACIÆ
CIVI OPTIMO
SEMPER PRO MUNICIPII
INCOLUMIT. SOLICITO
PLEBS URBANA ALBINGAN

*Cenſor ſigillorum.* Muratori (2016. 2. *Theſ. Inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante, où il eſt fait mention d'un inſpecteur des ſtatues, *cenſoris ſigillorum :*

DEO MERCURIO
JULIUS. CERTUS
CENSOR. SIGILLOR
UM. COLLEGII. LIGN
IFERORUM. CULTORUM
EJUS DE SUO DEDIT.

CENSORIN, tyran ſous Claude II.

APPIUS-CLAUDIUS CENSORINUS, AUGUSTUS.

Les médailles de ce prince ne ſont connues que dans Goltzius & Triſtan.

*CENSORINUS*, ſurnom de la famille MARCIO.

Il lui vint de Marcius Rutilus, qui fut élu deux fois cenſeur contre l'uſage, qui ne permettoit de l'être qu'une ſeule.

*CENSUALES.* Les loix romaines déſignent par ce nom des officiers qui tenoient regiſtres des fortunes des citoyens, ſous l'autorité des cenſeurs.

CENTAURES, monſtres de Theſſalie, moitié hommes & moitié chevaux, nés d'Ixion & d'une Nuée que Jupiter ſubſtitua à Junon ; ils étoient, ſelon d'autres, le fruit de l'amour que Jupiter conçut pour Vénus.

Ceux qui prétendent trouver un ſens à toutes les viſions de la crédule antiquité, diſent que les *Centaures* étoient des peuples qui habitoient la contrée de la Theſſalie, voiſine du mont Pélion ; qu'ils domptèrent les premiers chevaux ; & que comme avant eux l'on n'avoit point encore vu d'homme à cheval, on prit l'homme & le cheval ſur lequel il étoit monté pour un ſeul & même animal. Quoi qu'il en ſoit de cette explication, il eſt certain que le *Centaure* Chiron, précepteur d'Achille, n'étoit qu'un excellent écuyer. Ceux des *Centaures* qui aſſiſtèrent aux noces de Pirithoüs & de Déidamie, s'y querellèrent avec les Lapites, qu'Hercule vengea en chaſſant les *Centaures* de la Theſſalie.

Y a-t-il eu vraiment des *Centaures*, ou ces monſtres ſont-ils fabuleux ? C'eſt ce qu'il n'eſt point facile de décider. Plutarque dit qu'on en préſenta un qui venoit de naître d'une cavale, aux ſept ſages. Pline raconte qu'il en a vu un apporté d'Egypte à Rome, & embaumé à la manière du pays. S. Jérôme aſſure que S. Antoine rencontra un *Hippocentaure* dans le déſert, &c. Si l'on veut décider la queſtion par l'hiſtoire naturelle, on ne trouvera dans aucun animal provenu du mêlange de deux eſpèces, des raiſons ſuffiſantes pour admettre la poſſibilité des *Centaures*, des *Faunes*, &c.

Quant à la manière fabuleuſe dont ils naquirent d'Ixion & de la nuée, on la raconte différemment : les uns prétendent qu'Ixion, devenu amoureux de Junon à la table de Jupiter, oſa déclarer ſa paſſion à la déeſſe, & que Jupiter, loin de s'offenſer de cette témérité, offrit aux embraſſemens d'Ixion une nuée formée à la reſſemblance de Junon, de laquelle naquit un *Centaure* ; d'autres diſent qu'Ixion ayant engagé, par l'eſpoir de la récompenſe, de jeunes Theſſaliens d'un village voiſin de la montagne appelée *Nephele* ou *Nuée* (en grec), à combattre des taureaux qui ravageoient la campagne autour du mont Pélion, le nom de la montagne, & le ſuccès des jeunes gens contre les taureaux, donnèrent lieu à la fable d'Ixion & des *Centaures*. Enfin Tzetzès aſſure que le Jupiter dont Ixion aima la femme, étoit un roi de Theſſalie, qui eut la condeſcendance pour la paſſion d'Ixion, non de lui céder ſa femme, mais de lui ſubſtituer une de ſes filles d'honneur appelée *Nephele*, de laquelle naquit un fils appelé *Imbrus*, & ſurnommé dans la ſuite *Centaure*, de κεντῶν, *piquans*, & de οὐρὰ, *queue*. D'autres donnent pour étymologie ces mots : κεντεῖν τοὺς ταύρους, *piquer de bœufs* ; parce que, diſoit-on, les *Centaures* étoient des gardes du roi de Theſſalie, qui ramenèrent à l'étable des taureaux qui s'étoient enfuis & effarouchés.

La fable les repréſente comme des êtres d'une force extraordinaire ; ils lançoient des arbres au-lieu de javelots ; ils déracinoient des rochers, pour les jeter contre leurs ennemis : par leur chûte, ils renverſoient les plus gros arbres, &c. Il y en avoit des deux ſexes, & les poëtes nous apprennent qu'ils contractoient des mariages

enſemble. Les anciens monumens repréſentent des *Centaures* femelles attelées au char de Bacchus.

Deſcendans d'Ixion, ils déclarèrent la guerre à Pirithoüs, ſon fils, pour avoir part à la ſucceſſion de leur père commun. Ce différend parut s'accommoder; Pirithoüs les invita même à la ſolemnité de ſon mariage. Mais tout-à-coup ils conjurèrent d'enlever Hippodamie, que Pirithoüs venoit d'épouſer, & les autres femmes qui aſſiſtoient à ſes noces. Cette entrepriſe donna lieu à ce fameux combat entre les *Centaures* & les Lapithes, qu'Ovide a décrit dans ſon douzième livre des Métamorphoſes. Hercule, Théſée, Neſtor & les autres Lapithes qui étoient de la noce, vengèrent Pirithoüs, & firent un grand carnage des *Centaures*. Ceux qui périrent dans ce combat, furent enterrés dans un lieu que l'on appela depuis *Taphos* (tombeau). Ces cadavres répandirent une ſi mauvaiſe odeur, que les Locriens de cette contrée furent nommés *Ozoles*, c'eſt-à-dire, puans. Les *Centaures* qui échappèrent au carnage, s'enfuirent dans les montagnes d'Arcadie, où Hercule, déſeſpéré d'avoir bleſſé dans le combat Chiron, ſon ancien précepteur, les pourſuivit; mais Neptune les préſerva de ſa fureur. Ils ſe retirèrent enſuite dans l'iſle des Syrènes, où ils périrent dans les charmes de la volupté. Ainſi fut exterminée la race des *Centaures*. Au reſte, tous les *Centaures* ne deſcendoient pas d'Ixion. *Voyez* entr'autres CHIRON.

Les *Centaures* chantés par les poëtes ſont Chiron, Eurytus, Amycus, Grynæus, Rhoëtus, Arneus, Lycidas, Médon, Piſenor, Caumas, Mermeros & Pholus.

Cet aſſemblage monſtrueux eſt le fruit de l'imagination des Egyptiens. Auſſi en voit-on un ſur un monument égyptien du palais Barberin, & ſur une table de baſalte du Muſeum Clémentin à Bologne. Ces deux *Centaures* ont les quatre pieds de cheval. Mais les Grecs qui, en dénaturant les fictions étrangères, crurent faire oublier leur origine, donnèrent à leurs *Centaures* les pieds de devant ſemblables à ceux de l'homme. Ils étoient ainſi ſculptés ſur le fameux coffre de Cypſelus, qui vivoit peu auparavant Cyrus. On trouve encore dans la collection des pierres gravées de Stoſch, l'empreinte d'une pierre (*IIIe. claſſe*, n°. 78.), ſur laquelle Théſée combat avec un *Centaure*, qui a les deux pieds de devant faits comme ceux des hommes.

On voit des oreilles de cheval à quatre *Centaures* ſculptés ſur un tombeau publié par Gori (*Inſcript. Etruriæ, tom. 3. pl. 27.*); & les mêmes oreilles ſe font encore remarquer à des *Centaures* qui ſont deſſinés ſur les vaſes étruſques de M. Hamilton.

Chaque jour on découvre des monumens qui prouvent que les étruſques avoient connoiſſance des ouvrages de la Grèce; & le comte de Caylus a rapporté pluſieurs ſujets qu'ils avoient tirés d'Homère. Il croyoit que ce peuple avoit emprunté les *Centaures* des fables grecques, & qu'ils les avoient exprimés plus ou moins bien, ſelon le ſiècle dans lequel ils les avoient travaillés.

Le *Centaure* qu'il a publié (*Rec. IV. pl. 29. n°. 3.*) porte une maſſue menaçante. Il paroît diſpoſé & compoſé dans le goût de ceux que les Grecs ont décrits en différentes circonſtances, & que les monumens nous repréſentent encore.

Winkelmann (*Hiſt. de l'Art, liv. 4. ch. 2. §. 3. 4.*) a obſervé que les *Centaures* antiques ont, pour la plupart, un caractère diſtinctif. Ils ont les cheveux relevés au-deſſus du front, à peu-près comme ceux de Jupiter. Les ſculpteurs anciens ont voulu ſans doute par-là indiquer leur affinité avec ce dieu, qui étoit père d'Ixion, celui auquel les *Centaures* devoient le jour. Ce caractère eſt frappant dans le *Centaure* de la Villa-Borghèſe, & dans le plus âgé des deux *Centaures* du Capitole. Il faut avouer cependant qu'on ne le trouve pas au *Centaure* Chiron, ſur une des peintures tirées d'Herculanum.

Outre le *Centaure* de la Villa-Borghèſe, que nous venons de citer, on y en voit un autre qui eſt ſculpté ſur un autel, & qui porte ſur ſon dos Jupiter-chaſſeur. La même Villa renferme encore un bas-relief, qui repréſente une *Centaureſſe* allaitant ſon petit: ſujet répété ſur une belle pierre gravée, publiée dans les *Monumenti* de Winkelmann, ſous le n°. 80.

C'eſt ici le lieu de décrire les deux *Centaures* de marbre noir, appelé *bigio*, qui ſont un des plus beaux ornemens du Muſeum Capitolin. On les déterra dans les ruines de la Villa-d'Hadrien, & le cardinal Furietti, qui a écrit un traité *de Muſivis*, en devint poſſeſſeur. Après la mort de ce prélat, le pape Clément XIII. les acheta treize mille écus romains (71,500 liv.) avec la moſaïque des colombes, & plaça ces trois précieuſes antiques au Capitole. Winkelmann croyoit que ces deux *Centaures* n'étoient pas les meilleurs des ouvrages grecs du ſiècle d'Hadrien. On lit ſur leurs ſocles les noms des deux ſculpteurs, Ariſtéas & Papias d'Aphrodiſium. Ces *Centaures* furent trouvés très-mutilés, & ils exigeoient de grandes réparations. Ils portoient ſans doute autrefois des enfans ſur leurs dos, comme celui de la Villa-Borghèſe: ce qui eſt indiqué par un grand trou carré percé dans leurs dos, & deſtiné à fixer le tenon de la figure. Celle ci étoit probablement de bronze, puiſqu'elle n'étoit pas faite du même bloc que le *Centaure*. On pourroit croire, d'après le bâton recourbé (λαγωβόλος) que tient le plus âgé des *Centaures*, que celui-ci eſt Chiron, ce chaſſeur fameux, de qui Jaſon, Théſée, Achille & pluſieurs autres héros avoient appris l'art de la chaſſe. Pluſieurs écrivains ont dit que ces deux *Centaures*

étoient de basalte ; mais c'est une erreur manifeste, ils sont de marbre noir.

Une des trois grandes peintures trouvées à Herculanum, représente le jeune Achille & le *Centaure* Chiron, qui lui apprend à jouer de la lyre. On voit d'autres *Centaures* dans les peintures monochromes (d'une seule couleur) sur marbre, tirées de la même ville.

Les *Centaures* étoient quelquefois de symbole des jeux équestres. C'est à ce titre sans doute que l'on a placé sur une médaille en grand bronze de Caracalla, frappée dans la colonie de la Troade, deux *Centaures* ayant des ailes de papillon & portant un vase. Les ailes désignent les gémies des jeux équestres, dont le vase étoit le prix.

CENTAURE (on voit un) sur les médailles de Lesbos, de Thessalonique, de Magnésie ou Thessalie, & en général sur celles de la Thessalie & de la Macédoine.

CENTAURUS étoit fils d'Apollon & de Stilbia, fille du fleuve Pénée. Quelques auteurs lui attribuent l'origine des *Centaures*.

*CENTENARIA*. *Voyez* TABLE & PORTIQUE.

*CENTENARIUS*. } *Voyez* CENTURION.
CENTENIER. }

*CENTENIO*. } Il est fait mention
*CENTENIONALIS*. } dans les loix romaines d'une monnoie désignée indifféremment sous ces deux noms. Gouthier (*de Offic. Dom. Augusti. tit.* 19.) la confond avec les *formes centenaires*, valant cent livres d'or, qu'avoit fait frapper Elagabale. Casaubon, Saumaise & plusieurs autres croient que le *centenio* ne valoit que cent *aureus*. Mais Jacques Godefroy pense au contraire que le *nummus centenionalis* étoit l'extrême opposé aux *formes centenaires*, c'est-à-dire, que c'étoit la plus petite monnoie, valant cent *stips*. Cette dernière opinion paroit la plus vraisemblable.

*CENTESIMA*. On appeloit à Rome de ce nom le *centième* des choses vendues, que prélevoit le fisc. Auguste étendit cet impôt à toute l'Italie après les guerres civiles, l'an de Rome 759 (*Tacit. Annal.* 1. 78. 2.). Tibère le conserva à l'entretien du trésor militaire. Caligula (*Suet. c.* 16. *n.* 9.) en déchargea l'Italie.

*CENTESIMÆ usura*. *Voyez* INTÉRÊT.

*CENTESIMARI*. Macrin voulant acquérir la réputation de prince clément, réduisit au centième le dixième des troupes que l'on puisoit ordinairement par la voie de la *décimation*.

*CENTHO*, surnom de la famille CLAUDIA.

*CENTO*. L'expression générale de ce mot désignoit une étoffe, un habillement fait de plusieurs morceaux, ou de morceaux de plusieurs couleurs. C'étoit en particulier le nom des couvertures sur lesquelles couchoient les matelots & les soldats, celui des habits des paysans, celui des vieilles étoffes dont on couvroit les maisons & les machines de guerre, pour les rendre impénétrables aux traits & aux pierres que lançoit l'ennemi, &c.

CENTONAIRES. } Il y a dans le code Théo-
*CENTONARII*. } dosien un titre des *Centonaires* & des Dendrophores ; & dans les anciennes inscriptions on les joint toujours aux charpentiers, *tignarii*, aux serruriers, *ferrarii*, & aux dendrophores, *dendrophori*. Ils ne faisoient qu'un corps de métier avec ces sortes d'artisans, que l'on appeloit, *Collegium Fabrorum & Centonariorum*. (*Gruter, p. xxv. & le Code Theodosien.*). Quelques écrivains ont douté de la signification de ce mot, & de l'état ou de la profession des *Centonaires* ; mais il est certain que l'on appeloit chez les Romains *centons*, les pièces de cuir & d'étoffe dont on couvroit les galeries appelées *vineæ*, sous lesquelles les assiégeans faisoient leurs approches dans un siége, & les tours & autres machines dont on se servoit pour faire les attaques & pour battre une place. Il est naturel qu'on ait appelé *Centonaires* ceux qui travailloient aux centons, c'est-à-dire, à ces pièces de cuir & d'étoffe, & qui les préparoient. De plus, trois sortes de gens & d'ouvriers étoient nécessaires pour les galeries & autres ouvrages dont nous parlons ; 1°. des charpentiers, *tignarii*, pour préparer les bois, *tigna*, dont ils étoient composés ; 2°. des serruriers, *ferrarii*, pour lier ces bois avec des liens, des barres, des chevilles de fer ; 3°. des *centonaires*, *centonarii*, pour les couvrir de *centons* ou de pièces de cuir cru & d'étoffes mouillées, afin d'empêcher les ennemis de voir ce qui se passoit dessous, & d'y mettre le feu. Il n'est donc point étonnant que l'on joigne tous ces ouvriers ensemble, & qu'ils ne fassent qu'un même corps, puisqu'ils travailloient de concert à différentes parties des mêmes ouvrages.

*CENTUMALUS*, surnom de la famille FULVIA.

*CENTUM-PONDIUM*, ancien poids des Romains, qui valoit en poids de France 68 livres ,,,. Il valoit en poids anciens 100 mines italiques, pondo, livres,

Ou 1200 onces,
Ou 3600 duelles,
Ou 4800 siliques,
Ou 7200 sextules,
Ou 8400 deniers de Papyrius,
Ou 9600 deniers de Néron.

CENTUMVIRS. } Le tribunal appelé *cen-*
CENTUMVIRAT. } *tumvirat*, fut établi à Rome environ l'an 513

de ſa fondation. Feſtus nous a conſervé les détails de ſa création. Le préteur de la ville, appelé *Prator Urbanus*, ne pouvant ſuffire à juger tous les procès du peuple, on créa l'an 510 de Rome un préteur des étrangers, appelé *Prator Peregrinus*, qui jugeoit les cauſes des étrangers ſeulement, pendant que celles des Romains reſſortiſſoient toujours du préteur de la ville. Trois ans après la création de cette ſeconde magiſtrature, les deux préteurs ne ſuffiſoient déjà plus; ce fut alors que l'on forma le *centumvirat*. Pour le compoſer, on choiſit trois citoyens dans chacune des 35 tributs, ce qui fit le nombre impair de 150, dénommé par le nombre abſolu de cent, *centumviri*.

Les *centumvirs* ne ſiégeoient pas ſur des chaiſes curules, mais ſur des bancs, *ſubſellia*, au-deſſous des préteurs. Tant que la république ſubſiſta, ils ne connurent que des cauſes de peu d'importance; mais les empereurs étendirent leur reſſort, & ſous Veſpaſien ils connurent des affaires criminelles comme des civiles.

CENTURIE. Lorſque le peuple romain s'aſſembloit pour créer des magiſtrats, ou pour établir des loix, ou pour délibérer des affaires qui concernoient la république, il étoit diviſé par *centuries*. Cela ſe faiſoit dans le champ de Mars, & ces aſſemblées s'appeloient *comitia centuriata*. C'étoit l'aſſemblée de tout le peuple. Les cohortes romaines étoient diſtribuées par décuries & par *centuries*. Le décurion commandoit la décurie; le centurion la *centurie*: chaque cohorte étoit compoſée de ſix *centuries*, & une légion de ſoixante *centuries*. *Voyez* pour les détails des *centuries* de Rome, MONNOIE des Romains ſous Servius.

CENTURIE, meſure gromatique des anciens Romains. Elle valoit 107 arpens & $\frac{7}{10}$ de France.

Elle valoit en meſure des Romains,
100 hérédies,
Ou 200 jugères,
Ou 400 actes quarrés,
Ou 2400 onces de terre,
Ou 9600 ſiciliques de terre.

CENTURION, CENTENIER, *Centurio & Centenarius*, officier romain qui commandoit à cent fantaſſins, ou plutôt à cent dix, en y comprenant les *decani*. Les tribuns confioient le commandement de chaque manipule à deux *centurions* (*Polyb. VI.* 22.), qui ſe remplaçoient l'un l'autre en cas d'abſence ou de mort. Végèce (*II.* 8.) compte 55 *centurions* par légion; mais Denys d'Halycarnaſſe porte (*IX. p.* 567.) ce nombre à ſoixante. Aulu-Gelle eſt plus expreſſif encore ſur cet objet que Denys. Il y a, dit-il, dans chaque légion ſoixante centuries, trente manipules, dix cohortes.

Les *Centurions* portoient ſur leurs caſques des marques diſtinctives. Végèce (*II.* 13.) dit que c'étoient des lettres. Spon croyoit que c'étoit la marque 7, qui déſigne un *Centurion* dans l'épitaphe ſuivante, avec le nombre COH. I. ou II. ou III. de la cohorte qu'il commandoit:

DIIS MAN
QUARTIUS. JUNIUS. QUAR. F. PAL
HESPERINUS
7. COHO. VI. VIGILUM.

Les officiers, & par conſéquent les *Centurions*, qui ſont ſculptés ſur la colone Trajane, portent ſur leurs caſques des cimiers plus ou moins ornés; les caſques des ſoldats ne ſont ſurmontés que d'un ſimple bouton.

Le caractère diſtinctif le plus apparent des *Centurions*, étoit une canne appelée *vitis*, vigne, parce qu'elle étoit de cette plante. On en voit pluſieurs dans les mains des *Centurions*, qui ſont ſculptées avec des épitaphes, ſur les tombeaux, publiées par Boiſſard & Muratori. Ils frappoient avec cette canne les ſoldats qui travailloient négligemment, ou qui avoient commis des fautes légères contre la diſcipline.

Les *Centurions* poſoient les ſentinelles, & faiſoient les rondes. Ils diſtribuoient aux ſoldats les récompenſes, & leur infligeoient les punitions. Leur paye étoit double de celle des ſoldats; elle étoit de quatre oboles (13 ſols un tiers, ſelon M. Paucton) au tems de Polybe (VI. 37). Ils ſe plaçoient dans l'ordre de bataille, à la tête de leurs centuries.

On choiſit pendant long-tems, pour *Centurions*, les ſoldats qui avoient montré le plus d'intelligence, de courage, de ſageſſe; & c'étoit un objet d'émulation pour la milice Romaine. Mais Végèce, qui écrivoit ſous Valentinien le jeune, ſe plaint de ce que les empereurs & les généraux nommoient des *Centurions* qui n'avoient ſouvent pas ſervi dans les armées (*II.* 3.) & il attribue à cette cauſe le degré de relâchement où étoit tombée la légion, *legionum robur infractum, cùm præmia virtutis occuparet ambitio, & per gratiam promoverentur milites, qui promoveri conſueverant per virtutem.*

Le *Centurion* de la première cohorte de chaque légion ou de celle des *primipiles*, étoit *primipile* lui-même, & s'appeloit le *premier Centurion*. Il commandoit les quatres premières centuries, & étoit chargé en particulier, de veiller à la conſervation de l'Aigle légionnaire (*Veget. II.* 8.).

*CENTURIO RERUM NITENTIUM.* On trouve ſous les Conſtantins un officier de ce nom à Rome. Il étoit prépoſé à la garde des monumens de cette ville, & il faiſoit parcourir les rues à des ſoldats, pendant la nuit, afin qu'ils

empêchaſſent de mutiler les ſtatues. ( *Valeſii notæ ad Ammian. l.* 16. *c.* 6. G. ).

*CENTURIPÆ*, en Cicile. ΣΕΝΤΟΡΙΠΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
C. en bronze.
O. en argent.
O. en or.
Leurs types ordinaires ſont :
Un lion courant.
Un foudre ailé.
Une charrue.
Une lyre.
Un trépied.
Une maſſue.

*CENTUSIS*, *CENTUSSIS*, } monnoie des anciens Romains.

Elle valut depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 481, 100 livres, monnoie actuelle de France.

Ce ne fut jamais qu'une monnoie de compte, & non une monnoie réelle ; elle repréſentoit cent livres de cuivre.

CEŒTUS, Titan, qui, ſelon Héſiode, étoit père de Latone.

CÉON. Athénée dit, d'après Ariſtoxène, qu'Hyagnide le Phrygien avoit inventé des chanſons appelées *Céon* & *Babys*.

*CEOS*, iſle. ΚΕ. & ΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont :
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire eſt un cheval à mi-corps.

CEOS. *Voyez* ZIA.

CEP. *Voyez* CEB.

CÉPHALE & PROCRIS. *Céphale*, fils de Déjonée, roi de Phocide, épouſa Procris, ſœur d'Orithie, & fille d'Erecthée, roi d'Athènes. Unis l'un à l'autre par l'amour le plus tendre, ils avoient les mêmes inclinations, le même penchant : ils vivoient contens & heureux, lorſque la jalouſie troubla la douceur de leur vie. Un jour que *Céphale* chaſſoit ſur le mont Hymète, l'Aurore l'apperçut, & épriſe de ſa beauté, l'enleva ; mais *Céphale*, inſenſible aux charmes de ſon amante, & à tous ſes diſcours, conſerva ſon cœur à ſa chère épouſe. Aurore, laſſée de ſa conſtance, le renvoie à Procris, en lui diſant qu'il ſe repentiroit un jour de l'avoir tant aimée. Ces mots, que le dépit ſeul avoit fait prononcer à l'Aurore, donnèrent du ſoupçon à *Céphale* ; il craignit l'effet de l'abſence ſur le cœur d'une jeune beauté, & forma la réſolution de tenter lui-même la fidelité de ſon épouſe : l'Aurore, en changeant tous les traits de ſon viſage, favoriſe ſon entrepriſe ; il rentre dans ſon palais, ſans être connu de perſonne : il trouve Procris déſolée de ſon abſence ; il ne s'en tient pas là, il pourſuit ſon deſſein ; & lorſqu'à force de ſoins & de promeſſes éblouiſſantes, il eſt parvenu à ſe faire écouter, il découvre l'époux dans l'amant. Procris, honteuſe de ſa foibleſſe, s'enfuit dans les bois, & ſe met à la ſuite de Diane, en déteſtant tous les hommes. Son abſence rallume bientôt l'amour dans le cœur de *Céphale* ; il s'accuſe d'imprudence, & juſtifie ſon épouſe : il va la conſoler, & l'engage à revenir avec lui : les voilà réunis, & la réconciliation eſt parfaite. Mais Procris à ſon tour prend de la jalouſie, & trouve la mort en voulant s'éclaircir.

Elle avoit fait préſent à *Céphale* d'un excellent chien de chaſſe que Diane lui avoit donné, ( *Voyez* LÉLAPE, ) & d'un javelot, dont la vertu étoit de frapper toujours au but, & de revenir tout ſanglant à ſon maître. *Céphale* aimoit paſſionnément la chaſſe : auſſi-tôt que le jour paroiſſoit, il alloit dans les forêts voiſines, ſans autres armes que ſon ſeul javelot ; & lorſqu'à force de tuer du gibier, il ſe trouvoit fatigué, il alloit ſe repoſer, & ſe rafraîchir à l'ombre des arbres. Alors il appeloit *Aura*, c'eſt-à-dire, le Zéphire à ſon ſecours, & l'appeloit des mêmes noms qu'il auroit pu donner à quelques nymphes : *Viens ſoulager mon ardeur*, diſoit-il, *la douceur de ton haleine me charme, me ranime, & fait toute ma joie ; c'eſt toi qui ſoutiens mes forces abattues. Viens, donc* AURA, *viens donc à mon ſecours.* Ce nom ſouvent répété, fut pris pour celui d'une nymphe : quelqu'un en inſtruiſit Procris, qui crut ſon mari infidèle : elle voulut s'en éclaircir par elle-même : le lendemain elle alla ſe cacher dans un buiſſon voiſin du lieu où *Céphale* venoit ſe repoſer : elle l'entendit répéter ſes douceurs au Zéphire ; l'infidelité ne parut plus douteuſe à Procris ; elle ne put ſe contenir, & pouſſa quelques ſoupirs, qui furent entendus de *Céphale*. Il tourne la tête, & voyant remuer les broſſailles qui étoient auprès de lui, il croit y appercevoir une bête fauve, & lui lance ſon dard ; mais il reconnoit la voix de Procris au cri qu'elle jette ; il accourt, & aux paroles qu'elle prononce, il devine ſon erreur ; à peine a-t-il le tems de la déſabuſer, elle expire entre ſes bras.

*Céphale* étoit biſaïeul d'Ulyſſe. *Voyez* ARCÉSIUS. Euripide dit que l'Aurore enleva aux cieux *Céphale*, après la mort de Procris.

C'eſt ainſi qu'Ovide ( *Meta. l.* 7. ) a raconté la fable de ces deux infortunées victimes de la jalouſie. Mais Hygin dit que *Céphale* fut accuſé devant l'Aréopage, pour avoir tué ſon épouſe. D'autres écrivains aſſurent que Jupiter le changea en pierre.

les titres ſur leſquels nous fondons la divinité de ce chien fabuleux.

Nous prouverons plus aiſément ſa généalogie que l'hiſtoire de ſon culte. Héſiode ( *Theogon. v.* 310. ) lui donne pour parens Typhon & Echidna. Quintus de Smyrne ( *Paralip. lib. 6. v.* 260. ) ajoute que le Géant ayant trouvé Echidna dans un antre placé aux portes de l'enfer, & près du ſéjour de la nuit, lui fit violence. Le premier fruit de leurs amours fut Orthus, chien de Géryon, que ſes deux têtes ( *Pierres de Stoch. pag.* 283. ) font diſtinguer aiſément du chien des enfers. *Cerbère* vint enſuite, & ne s'éloigna jamais de ſon plein gré, des bords ténébreux qui l'avoient vu naître. Homère, qui, ſelon la remarque de Pauſanias ( *Laconica, pag.* 212. ) a donné le premier au chien enlevé par Hercule le nom de chien de Pluton, ne lui en a point affecté d'autre, & s'eſt tû ſur ſa forme & ſon emploi. Les vers du prétendu Orphée gardent le même ſilence ; mais un écrivain très-inſtruit de la théologie Egyptienne, Macrobe ( *Saturn. lib. cap.* 20. ) a ſuppléé à leur défaut. *Cerbère*, toujours placé aux pieds de Sérapis a, ſelon lui, trois têtes, l'une de chien & l'autre de loup, ſéparées par celles d'un lion qui eſt d'une proportion plus forte que les deux autres. Elles ſont portées par un corps de chien qui eſt enveloppé, ainſi que les têtes, par les replis d'un long ſerpent. On ne connoît qu'un ſeul monument ſur lequel *Cerbère* ſoit ainſi repréſenté ; il eſt expoſé dans le cabinet d'antiques de Ste Geneviève. Cette conformité parfaite avec la deſcription de Macrobe, lui donne un grand prix.

Les poëtes Grecs & Romains ont à l'envi altéré la forme de ce monſtre infernal ; ils ne ſe ſont accordés que ſur un ſeul point, ſon corps, qu'ils ont tous décrit comme appartenant à l'eſpèce des chiens ; ſa tête a fourni mille variations. Héſiode ( *Théogon. v.* 316. ) lui en donne cinquante ; Ariſtophane, ( *Rana, v.* 471. ) ſuivi par Horace, ( *Horat. lib.* 2, *od.* 13, *lib.* 2, *od.* 19. ) double ce nombre ; & Sophocle les réduit à trois. Cette dernière opinion eſt celle de Pauſanias, de Virgile, d'Ovide, de Tibulle, de Cicéron ( *Cicer.* 1, *Tuſcul.* 10. ), &c. d'Horace lui-même, dans un autre de ſes poëmes. Pluſieurs monumens antiques repréſentent *Cerbère* avec trois têtes de chien dans un des travaux d'Hercule. On le voit ſur une belle agathe gravée par Dioſcoride, décrite par Beger, placée de nouveau parmi les pierres du baron de Stoch ; ſur une autre pierre de Leonardo-Agoſtini ; ( *Gemme di L. Agoſtini. N°.* 5 ) ſur un camée du même auteur, où *Cerbère* eſt aſſis tranquillement au pied d'un arbre devant Orphée, & ſur un jaſpe rouge de la galerie de Florence, ( *Muſ. Florent. tom.* 2. *tab.* 72. ) où il accompagne Sérapis-Pluton. Pellerin ( *Suppl.* 3, *pl.* 3. *N°.* 4. ) a décrit un médaillon d'Héraclée du Pont, ſur lequel eſt placé Hercule traînant le monſtre à trois têtes de chien.

Paul-Lucas mérite d'être ſéparé du nombre des auteurs qui ont donné des deſcriptions du chien Cerbère. Il parle d'un *Cerbère* d'albâtre de cinq pouces de hauteur avec ſa baſe, rapporté par Montfaucon. On voit de face une tête d'homme qu'accompagnent de chaque côté une tête de loup & une tête de chien, entortillées de deux ſerpens. La tête d'homme paroît ſi extraordinaire, ſi peu conforme aux traditions Egyptiennes & Grecques, qu'elle peut faire reléguer ce monument au rang des fables dont le débit paſſoit autrefois pour un privilége de voyageurs. On peut au moins regarder cet écart comme une bizarrerie du ſculpteur, ainſi que les trois corps donnés à *Cerbère* par ( *Hercules furens*, 24. ) Euripide, ſont une licence poétique.

On eſt d'accord ſur la force de ſa voix ; il en faiſoit retentir jour & nuit les voûtes du Tartare. ) *Tibul. lib.* 3. *Eleg.* 4. *Æneid. lib.* 6. ) Lié avec des chaînes de ſerpent, couché dans un antre obſcur ſur des os à demi rongés, il ouvre ſans ceſſe ſes gueules appelées par Martial *ora prodigioſa* ; il effraie & repouſſe les ombres qui voudroient ſortir des enfers. ( *Quint. Smyrn. Paralip. lib.* 6. *v.* 264. ) Il les dévore même ſi elles s'obſtinent à franchir ces barrières éternelles. C'eſt ainſi que le peint Héſiode. ( *Théogon.* 768. ) Mais autant il eſt redoutable aux ombres rebelles, autant il eſt doux & careſſant pour ceux qui veulent pénétrer dans les ſombres demeures. Car il les flatte des oreilles & de la queue, & nous le voyons dans Horace lécher le pieds du fils de Sémélé.

Ce monſtre ainſi repréſenté, n'a pas paru aſſez effrayant à certains poëtes, ils ont encore couvert ſon corps de ſerpens au lieu de poils. ( *Æneid. lib.* 6. ) Tibulle parle dans ſes élégies de leurs horribles ſifflemens, & leur aſſocie le ſerpent qui termine la queue de *Cerbère*. Ces reptiles, qui couvrent la peau du chien compagnon fidèle de Sérapis, écoutent dans Juvénal les vœux qu'on adreſſe à cette divinité, & annoncent le ſuccès qu'ils auront.

» *Et moviſſe caput viſa eſt argentea ſerpens*
» *Illius lacrymis.* »

On croyoit en effet qu'il ſe laiſſoit quelquefois fléchir. Auſſi plaçoit-on auprès des morts un gâteau de miel, avec l'obole de Caron, ( *Suidas* Μελιττοῦτα. ) & la couronne deſtinée à ceux qui avoient parcouru la carrière de la vie. On eſpéroit appaiſer avec ce préſent le redoutable chien, & le rendre favorable à leurs ombres. Virgile a puiſé dans cette tradition grecque l'idée du gâteau de la Sybille.

Il eſt rare d'appercevoir cette crinière reni

neuſe ſur les pierres gravées repréſentant Hercule enchaînant *Cerbère*, quoique ce travail du héros de Tyrinthe ait ſouvent exercé les plus habiles artiſtes. Il a été chanté auſſi par tous les poëtes de l'antiquité. En voici l'abregé : Euryſthée ayant dévoué à la mort le fils d'Alcmène, & voyant avec indignation qu'il échappoit à tous les dangers par ſa valeur & par la protection de Pallas, lui ordonna d'enlever *Cerbère* & de l'arracher des enfers. Hercule obéit (*Diod. Sicul. lib* 4. *Pauſanias Laconic. Odyſſ.* 1. *Iliad. Georgic. lib.* 4. *v.* 467. *Strabon, lib.* 8. *Suidas* ταιναρον.) Il parcourut les bords de la mer Adriatique, pénétra par l'Epire dans le Péloponèſe, & vint dans la Laconie au promotoire de Ténare. Il y termina ſa courſe, parce que Mercure lui indiqua une caverne près du temple de Neptune dans Ténare, & le conduiſit par cette ouverture ſur les bords du Styx. Sans doute que le caducée du conducteur des ames adoucit le chien terrible, & produiſit le même effet qu'avoient produit autrefois les ſons de la lyre d'Orphée ; car Hercule prit place ſans difficulté dans la barque de Caron, & parvint juſqu'au palais de Pluton. Cependant Montfaucon (*tom.* 2. *p.* 217.) dit qu'un certain Menetius, bouvier de l'enfer, voulut s'oppoſer à ſon paſſage ; mais il embraſſa ce téméraire, & le ſerra tellement, qu'il l'étouffa en lui briſant les os.

Proſerpine fut touchée du ſort d'un héros auquel elle étoit attachée par les liens du ſang, ayant reçu tous deux le jour du ſouverain des dieux. Elle lui accorda d'abord la grace de ſes deux amis, Théſée & Pirithous, malgré l'offenſe grieve qu'ils lui avoient faite. Elle remit enſuite, ſelon Plutarque, (*Parall. Nicia & M. Craſſi.*) *Cerbère* entre ſes mains ; mais cet écrivain eſt ſeul de ſon avis. Tous les Mythologues conviennent qu'il combattit long-tems ce monſtre, & ne l'emmena qu'après l'avoir lié avec des chaînes de diamant. Ovide a chanté cette lutte terrible. (*Métam. l.* 7.) Il peint vivement les efforts de *Cerbère*, la douleur qu'il éprouva en voyant la lumière, & les hurlemens affreux dont il fit retentir les airs par trois fois. Quintus de Smyrne l'a placé ſur le bouclier d'Eurypile (*Paralip. lib.* 2, 260.) On y voit les coups vigoureux que lui porte ce héros, & les traces de ſa victoire ſur les bords fangeux du Styx, au travers duquel il entraîne ſa proie.

Le monſtre captif exhala ſa douleur en de longs gémiſſemens, une écume noire & livide découla de ſes gueules enſanglantées. Cette liqueur horrible ſe deſſécha en tombant ſur les roches : on en vit naître ſur le champ le redoutable Aconit, (*Dyon. perieg. v.* 788. *Nicand. Alexiphar. Plinius, lib.* 6. *cap.* 1, *M. la.*) cette plante dont le ſuc eſt un poiſon préſent & ſans remède. Ce fut auprès d'Heraclée du Pont que le vainqueur de *Cerbère* ſortit des enfers ; le médaillon de cette ville cité plus haut en fait foi. C'étoit d'ailleurs une tradition conſtante dans toute la Grèce, quoique Pauſanias la rejette formellement. Elle fit naître ſans doute la réputation des magiciens de Theſſalie, contrée voiſine du Pont. Médée y préparoit ſes poiſons, toutes les femmes de ces régions commandoient aux aſtres, aux élémens, & elles paſſoient pour les plus puiſſantes, dirai-je magiciennes ou empoiſonneuſes de l'univers. La force du venin de cette redoutable écume a fait croire aux romains que *Cerbère* rompoit ſes chaînes dans les temps de peſte, & parcouroit les contrées infectées. Sénèque le dit expreſſément dans ſon *Œdipe* :

» *Quin tanarii vincula ferri*
» *Rupiſſe canem fama, & noſtris*
» *Erraſſe locis.* »

Quoique *Cerbère* eût des forces proportionnées à la grandeur de ſes membres, il ne pouvoit manquer d'être vaincu par le fils d'Alcmène. Trois dieux puiſſans favoriſoient le héros, Proſerpine, ſelon Plutarque, Mercure, qui, dans les peintures du tombeau des Naſons, le ramène à la lumière, & Pallas. Cette dernière déeſſe nous fait connoître dans l'Iliade (*Iliad.* 8.) la protection ouverte qu'elle lui avoit accordée. Se plaignant à Jupiter des malheurs des Grecs, elle lui reproche d'avoir laiſſé autrefois expoſer ſon fils Hercule aux plus grands dangers, & elle l'aſſure qu'elle ne l'auroit pas laiſſé ſortir du Tartare ſi elle eût prévu les ſecours que devoient recevoir de lui les Troyens ſes ennemis.

Sans parler des pierres gravées déjà citées, on voit encore à Narbonne un marbre décrit par du Choul, ſur lequel Hercule traine à ſa ſuite le redoutable chien. (*Pierres de Stoch, pag.* 282. *Métam. lib.* 10.) On peut heureuſement l'y regarder ſans craindre le triſte ſort de cet inconnu dont parle Ovide qui ſe rencontra par haſard ſur le chemin d'Héraclée à Trézène, au moment où le héros paſſoit avec ſa proie. La vue du monſtre à trois têtes, & des efforts vigoureux qu'il faiſoit pour recouvrer ſa liberté, le remplit de frayeur. Sa peur fut ſi grande qu'il en perdit le mouvement & la vie. *Non pavor ante reliquit, quam natura prior, ſaxo per corpus oborto.* Cette métamorphoſe eſt exprimée dans la peinture XVI du tombeau des Naſons, deſſiné par Bartoli, & expliqué par Bellori. A l'entrée de la carverne d'où ſort Hercule, conduit par Mercure, & traînant *Cerbère*, on voit un homme aſſis ſur une roche, élevant la main gauche pour exprimer ſon étonnement. Bellori (*Theſ. ant. rom. Gravii. tom.* 12. *p.* 1055.) n'en a pas parlé dans ſon explication, & nous devons réparer ſon ſilence. On ne peut méconnoître ici l'infortuné qui fut changé en pierre à la vue du monſtrueux chien. Siſiphe condamné à rouler un rocher, & que le fils d'Alcmène eſſaya de délivrer avec Théſée & Pirithoüs, eſt étendu ſous les pieds de Pluton, ſur un jaſpe de Stoch. (*pag.* 283.) On le

reconnoît au bonnet Phrygien & à la préſence d'Hercule qui entraîne *Cerbère* à la vue de Pluton.

Euriſthée connoiſſoit trop bien le courage & les forces d'Hercule pour craindre *Cerbère*, ſi le héros pouvoit l'amener en ſa préſence. Il ſe contenta de le voir, s'aſſura de l'obéiſſance du fils de Jupiter, & renvoya enſuite aux enfers ce redoutable monſtre. C'eſt la ſeule occaſion où il ait vu le jour, & c'eſt-là tout ce que la mythologie a conſervé de ſon hiſtoire.

L'explication que l'on a donnée de ce chien fabuleux ſera plus longue à rapporter, parce que ſon exiſtence a fait naître un grand nombre d'opinions. Les étymologiſtes (*Vives, comment. in civit. Dei lib.* 18, *cap.* 13. *Servius, comment. in Plin. lib.* 27, *chap.* 22.) l'ont pris pour la terre qui conſume les cadavres, en faiſant venir ſon nom du mot κρεοφορος, carnivore. Cette terre eſt, ſelon Noël le Comte, ainſi que toutes les choſes ſublunaires, le produit de la chaleur & de l'humiditié figurées par Typhon & Echidna. D'autres lui ont cherché dans l'hiſtoire naturelle une origine auſſi peu vraiſemblable. Tel eſt le P. Hardouin, qui croit que *Cerbère* étoit une mine dont le Ténare formoit l'ouverture; ſes trois têtes figuroient, ſelon lui, les trois métaux employés à la fabrique des monnoies, l'or, l'argent & le cuivre, produit de cette mine. Il appelle l'Odyſſée à l'appui de ſa ridicule conjecture. Porphyre a pris le chien fabuleux, pour une puiſſance malfaiſante qui faiſoit ſentir ſes funeſtes influences dans l'eau, l'air & la terre. Et dans un autre endroit il en a fait l'emblême de la marche du ſoleil, le lever, le midi & le coucher de cet aſtre, prototype de toutes les anciennes divinités.

Fulgence-Planciade (*Contin. Virgil. Tricul.*) n'a pas été plus heureux en diſant d'abord, après Pétrone, que *Cerbère* avoit été un avocat fameux par ſa cauſticité, par la vénalité de ſa plume, & par les calomnies qu'il répandoit à grands flots ſur ſes adverſaires. Le chien infernal reçut, ſelon lui, le nom de cet homme malfaiſant & devint l'emblême de ſes ſemblables. Le gâteau de miel de la Sybille figuroit auſſi, ſelon le même écrivain, la ſageſſe qui peut ſeule mettre un frein à ces langues perfides dont il ſe plaignoit déjà au ſixième ſiècle de notre ère, *ſicut in advocatis nunc uſque conſpicitur.* La manie d'appliquer à la morale les anciennes fables, a fait déraiſonner encore une fois ce mythologue relativement à *Cerbère.* (*Mythol. lib.* 1.) Il a vu dans le nombre de ces têtes les trois principales cauſes qui excitent les débats & les querelles parmi les hommes. Tantôt c'eſt une antipathie naturelle ſemblable à celle des lièvres & des chiens, des loups & des brebis, des hommes & des ſerpens; tantôt c'eſt un refroidiſſement d'amour ou d'amitié; ſouvent enfin les débats ne prennent leur ſource que dans les choſes purement accidentelles, telles ſont les paroles ou les geſtes chez les hommes, & parmi les animaux des pâturages plus abondans: voilà clairement, à ſon avis, le chien, le ſerpent & le lion.

Au-lieu de s'abandonner à ſon imagination déréglée, Fulgence auroit été plus ſage de copier Macrobe, dont l'explication, ſans être vraie, eſt au moins plauſible. (*Saturn, lib.* 1. *cap.* 20.) Le temps préſent, dit cet écrivain, étoit figuré par la tête d'un lion, à cauſe de l'activité qu'il reçoit de ſa poſition entre les deux autres temps. Le loup exprimoit le temps paſſé, dont le ſouvenir eſt englouti avec tant de rapidité. Quant au futur, dont l'eſpoir eſt ſi flatteur, on ne pouvoit le méconnoître dans la tête du chien careſſant Sérapis-Pluton, ou la divinité qui peut ſeule nous accorder l'avenir.

On a cru trouver plus aiſément dans l'hiſtoire l'origine de *Cerbère*; mais le nombre & la variété de ces explications en décèlent la frivolité. Pauſanias rapporte à ce ſujet le recit d'Hécatée de Milet. Celui-ci racontoit que la caverne de Ténare (*Laconica. pag.* 212.) avoit été habitée autrefois par un affreux ſerpent. La mort prompte qui ſuivit ſes bleſſures, lui fit donner le nom générique de chien de l'enfer, dont ſe ſert Homère, ſans le déſigner plus particulièrement. Les auteurs qui ont ſuivi le chantre de l'Iliade ont réaliſé cette dénomination. *Cerbère* eſt devenu un chien à trois têtes & même à cinquante, ſelon Héſiode. Tel fut le ſort de ce dragon qu'Hercule arracha de ſa retraite & amena aux pieds d'Euryſthée.

Paléphate cite un autre trait d'Hercule relatif au chien (*Paleph. cap.* 33.) infernal. Ayant vaincu Gérion dans une ville du Pont appelée Tricaréna, qui, dans l'acception grecque, veut dire à trois monticules ou à trois têtes, le fils d'Alcmène s'empara de ſes nombreux troupeaux. *Cerbère*, redoutable par ſa force & ſa férocité, étoit gardien de ce bétail. Il ſuivit la proie du héros, & fit avec elle la richeſſe d'Euryſtée. Moloſſus, riche Mycénien, en eut envie, & le demanda au tyran qui le refuſa toujours. Voyant ſa demande inutile, il eut recours à la ruſe. Les bergers d'Euryſthée ayant été gagnés, renfermèrent *Cerbère* dans l'antre de Ténare avec les chiennes de Moloſſus, qu'il rendit fécondes. Euryſthée ne voyant pas ſon chien, commanda à Hercule de le chercher, & celui-ci, en l'arrachant de la caverne, donna lieu à la fable de ſa deſcente aux enfers.

Cent quatre-vingt-quinze ans après la mort de Moïſe, ſelon S. Cyrille d'Alexandrie, (*Cyril. Alex. lib.* 1. *contra Julian. Vives, comment. in civit. Dei, lib.* 18, *cap.* 13.) Ædoneus, appelé par d'autres *Aideus, Hades, & Orcus* (tous noms de Pluton) régnoit ſur les Moloſſes, dans l'Epire. Ce prince enleva Proſerpine, & lui fit partager ſa couche. Plutarque (*Plutarq. in vita Theſei.*) le juſtifie ſur ce rapt, en la lui donnant pour fille. Les charmes de cette jeune princeſſe enflammèrent Pirithous, qui réſolut de l'enlever

pendant la nuit à l'aide de Théſée. Il exigea d'abord de ce héros, ſous la foi du ſerment, de le ſervir dans une autre entrepriſe périlleuſe, ſans lui en développer le motif. Théſée promit, & ſe diſpoſa à le ſuivre. Aidoneus ayant été averti de leurs projets criminels, ne prit d'autres précautions pour les arrêter, que de placer à la porte de ſon palais le redoutable *Cerbère*. Ce chien fidèle combattit & terraſſa les raviſſeurs; ſon maître fit mourir, ſelon les uns, Pirithoüs, & renfermer dans une étroite priſon Théſée, qui avoit ignoré le projet odieux de ſon ami. Selon d'autres auteurs, il les y renferma tous les deux juſqu'à ce qu'Hercule, accouru à leur ſecours, détrôna le Roi des Moloſſes, & rendit la liberté aux héros. Tel eſt le précis de tout ce que l'antiquité a laiſſé ſur l'enlèvement de Proſerpine par Théſée & Pirithoüs; il a ſervi, ſelon un grand nombre d'auteurs, de baſe à la fable du *Cerbère*.

Le récit d'opinions auſſi contradictoires, a ſûrement fatigué nos lecteurs. Pour les dédommager, nous allons rapporter l'explication que M. Dupuis a donnée dans l'origine des conſtellations & des fables (*pag.* 553. *in*-4°.)... » Le chien à triple tête » étoit un compoſé monſtrueux du chien, du lion » & du loup. Placé près du génie des enfers, il mar- » quoit les trois points principaux de la ſphère; » le levant, où étoit le loup aux pieds d'Eſculape » & de Sérapis; le couchant, où étoit le chien, & » le méridien, ou le point culminant de la ſphère, » occupé par le lion Soſtitial... Les chiens, dans » la théologie ancienne, étoient les ſymboles des » équinoxes, & le loup céleſte lui-même placé » aux pieds du Serpentaire, s'appelle auſſi *canis ululans*. (*Ceſius*, *p.* 286.) Les Sabins avoient leur Pluton Soranus, qu'ils uniſſoient au loup dans leurs » fables ſur le *Dis-pater* ou Pluton. »

» Plutarque nous dit auſſi (*de Iſide*, *pag.* 369.) » que les Perſes, en invoquant Pluton, verſoient » le ſang d'un loup dans un lieu où ne pénétroient » jamais les rayons du ſoleil. Dans les fables » du Nord, ou dans l'Edda, la mort, le ſer- » pent & le loup Feuris ſont frères & enfans » de Pharbante (*Ceſius*, *pag.* 146.). Tous ces » traits rapprochés nous font reconnoître aiſé- » ment que le loup & le chien qui accompagnent » ſoit Sérapis, ſoit Pluton, ſoit Eſculape, ne » ſont qu'un emblême des conſtellations, qui, » par leur coucher ou leur lever, déterminoient la » même ſaiſon que le ſerpentaire, & formoient » ſon cortège. »

Joignons-y l'explication qu'il donne du onzième travail d'Hercule, ou de ſon triomphe ſur le chien *Cerbère*. On obſervera préalablement que dans le ſyſtême de M. Dupuis, Hercule eſt le génie ſolaire, & que ſes douze travaux ſont les conſtellations & les ſignes parcourus dans ſa courſe annuelle..... « L'entrée du ſoleil aux premiers » degrés des gémaux étoit fixée par le coucher » héliaque du chien céleſte, Procyon, que les » Arabes appellent Kelbel, & qui diſparoiſſoit » dans les flots de lumière que répand l'aſtre » du jour. Peu de jours après il ſe levoit, paſſoit » au méridien, ſe couchoit avec le ſoleil, & » ſembloit enchaîné à ſon char. Il n'en fallut » pas davantage pour chanter la victoire du génie » ſur un chien monſtrueux. »

Cet animal a ſervi ſouvent de matière aux alluſions. Sénèque (*de morte Claudii*) nous repréſente avec complaiſance les fraveurs & la puſillanimité de l'imbécille Claude à la vue de *Cerbère*, dont la couleur ſombre & lugubre contraſtoit fortement avec la blancheur de la chienne que cet empereur avoit tant aimée. Dans Auſone (*Auſonii Epigr. de Cane inſculpto inſepulcro Diogenis.*) on le voit défendre l'entrée des enfers au cynique Diogène, à cauſe de la jalouſie qui règne ordinairement entre les animaux de même eſpèce. Enfin, l'épithète d'ἄϋπνος, *inſomnis*, que lui donne Sophocle, a fait éclore une devi'e très-ingénieuſe contre les Zoïles. *Cerbère* aboie, & on lit au-deſſus de lui ces mots italiens: *Perche altri non ripoſi, non riposo.* (*Theſaur. Inſcript. pag.* 160.).

CERBÈRE ſert de type aux médailles de Piſaurum.

CERCAPUS. *Voyez* HÉLIADES.

CERCEAU, τρόχος, *trochus*, ſorte d'inſtrument que les Grecs & les Romains employoient dans leurs jeux & dans leurs exercices.

« Je crois, dit le comte de Caylus, (*Rec. d'Antiq. t. pag.* 202. *pl.* 18. *n°.* 3.), que l'exercice du *cerceau* étoit diviſé en deux eſpèces, chez les Grecs & chez les Romains, & que la première s'appeloit *cricelaſia*, de deux mots grecs qui ſignifient agitation du *cerceau*. (Κρικιλασία de κρίκος, que l'on a dit par métathèſe pour κίρκος, *cercle*, & de ἐλασία, *agitation.*). Suivant le témoignage d'Oribaſe (*Lib. Collect. VI. ad Julian.*) celui qui devoit faire cet exercice, prenoit un grand cercle autour duquel rouloient pluſieurs anneaux, & dont la hauteur alloit juſqu'à l'eſtomac. Il l'agitoit par le moyen d'une baguette de fer à manche de bois. Il ne le faiſoit pas rouler ſur la terre, car les anneaux inſérés dans la circonférence ne l'auroient pas permis; mais il l'élevoit en l'air, & le faiſoit tourner au-deſſus de ſa tête en le dirigeant avec ſa baguette. Voilà pourquoi Oribaſe dit qu'on n'agitoit pas le *cerceau* ſuivant ſa hauteur, mais tranſverſalement ».

« Le mouvement communiqué au *cerceau*, étoit quelquefois très-rapide, & alors on n'entendoit pas le bruit des anneaux qui rouloient dans ſa circonférence. D'autres fois on l'agitoit avec moins de violence, afin que le ſon des petits anneaux produiſît dans l'ame un plaiſir qui procurât un agréable délaſſement. Cette réflexion d'Oribaſe nous apprend que le jeu du

*cerceau* étoit regardé comme un exercice capable de contribuer à la ſanté du corps ».

« Il y en avoit une ſeconde eſpèce, dans laquelle, au-lieu de ſe ſervir du grand cercle, on en employoit un beaucoup plus petit, & pareil à celui que j'ai fait graver. Il me paroît que c'eſt proprement le *trochus* des Grecs & des Romains. Xénophon (*Conviv. p.* 876. *Edit. de* 1625.) nous en apprend l'uſage en parlant d'une danſeuſe qui prenoit à la main douze de ces *cerceaux*, les jetoit en l'air, & lès recevoit en danſant au ſon d'une flûte. Il n'eſt point parlé dans ce paſſage des petits anneaux inſérés dans la circonférence du *trochus*; mais il en eſt fait mention dans pluſieurs épigrammes de Martial, & entr'autres dans celle-ci (*xiv.* 169.) :

*Garrulus in laxo cur annulus orbe vagatur,*
*Cedat ut argutis obvia turba trochis?*

Les deux eſpèces de *cerceau* dont je viens de parler, ne différoient entr'eux que par la grandeur. On les diſtingue avec peine, quand ils ſont ſimplement repréſentés ſur les bas-reliefs. Mercurialis en a fait graver un dont Ligorius lui avoit envoyé le deſſin, d'après un monument élevé en l'honneur d'un comédien. La circonférence eſt chargée de huit anneaux, à l'un deſquels eſt attachée une ſonnette, & outre cela neuf fiches ou chevilles, qui, fort lâches dans leurs trous, augmentoient le bruit des anneaux, & produiſoient le même ſon que les baguettes qui traverſoient les ſiſtres. Sur un tombeau gravé dans le recueil de Pietro Santi Bartoli, on voit un autre *cerceau* à peu-près ſemblable à celui que je viens de décrire. Il a des anneaux, des chevilles, & de plus un oiſeau qui paroît y être attaché : ſingularité qui ne donneroit lieu qu'à des conjectures bien vagues ».

Les cercles de bronze, dit-il ailleurs (*III. pl.* 64. *n°.* 4.), pareils à celui de ce numéro, ſervoient à un de ces exercices que les Romains pratiquoient pour accroître la vigueur du corps. Deux mains, placées dans les plus grands intervalles diſtingués par des boutons, tels que la gravure les montre, faiſoient effort l'une contre l'autre, & la plus forte l'emportoit. Le père Paciaudi a détaillé cet exercice dans ſon hiſtoire de *Ripa Tranſone*; & je renvoie le lecteur à ce bon ouvrage ».

« Il exiſte, dit M. d'Hancarville, dans la collection d'Antiques de M. Townley à Londres, un bas-relief où ſont ſculptés deux Silènes, de l'eſpèce de ceux que l'on appeloit *Faunes*, parce qu'ils étoient plus jeunes que les autres; ils ſont repréſentés tenant un *cercle*, ſur lequel ils appuient les mains en foulant des raiſins avec leurs pieds, & tournant ſur l'aire qui les contient; c'étoit une des manières de preſſurer le vin chez les anciens, & l'on peut voir, avec ce monument, un de ces petits *cercles de bronze* dont ſe ſervoit à cet uſage. Il eſt diviſé par des *lures* qui laiſſent aſſez d'eſpace pour y paſſer le poignet. On trouve un aſſez grand nombre de ces anneaux, dont l'emploi n'a pas été connu juſqu'à préſent ».

Les Romains avoient emprunté des Grecs le jeu & l'exercice du *trochus*; ainſi que nous l'apprend Horace (*Od. III.* 24. 57.) :

. . . . . *Ludere doctior*
*Seu Graco jubeas trocho.*

La forme du *cerceau* le faiſoit appeler *multicanthus*. Ce dernier nom déſignoit la *bande de* métal qui couvre la circonférence des roues (*Martial. XIV.* 168.) :

*Inducenda rota eſt : dat nobis utile munus :*
*Iſte trochus pueris, at mihi canthus erit.*

Winkelmann s'eſt expliqué ſur le *cerceau*, avec cette ſagacité & cette érudition qui lui aſſurent la première place parmi les antiquaires. Il a publié dans ſes *Monumenti Antichi*, aux numéros 195 & 196, deux belles pierres gravées, ſur leſquelles on voit diſtinctement le jeu du *trochus* ou *cerceau*. La première eſt ainſi décrite ſous le n°. 1 de la V^e^ claſſe des pierres de Stoſch. « Un jeune homme nud qui court en faiſant rouler le cercle appelé *trochus*. Il le touche avec un inſtrument crochu qu'il tient de la main gauche ». Sur la ſeconde, qui appartenoit au ſieur Jacques Byres, un jeune homme poſé porte le *trochus* appuyé ſur ſon épaule gauche, & il tient de la droite l'inſtrument qui ſervoit à le faire rouler. Cet inſtrument reſſemble à une de nos raquettes qui ne ſeroit pas évidée. On voit dans la même collection de Stoſch trois autres pierres & une pâte antique, dont les ſujets ſont relatifs au jeu du *cerceau*, & qui ont même amené l'explication ſuivante de Winkelmann.

« Ces cinq gravures ſont les ſeuls monumens, que je ſache, qui peuvent ſervir à expliquer clairement ce que c'eſt que le jeu de *trochus*, mentionné dans les anciens auteurs : car ce que (*de Arte Gymn. l. III. c.* 8. *p.* 218. *ſeq. ed. Amſt.*) Mercurialis nous enſeigne d'après un monument antique, ne pouvoit être appuyé de ſon trait par d'autres monumens où l'on vît le même ſujet. Le bas-relief dont il n'a pris que le cercle, ſe trouvoit ſur un (*Bellori Sepulcr. Ant. Tom. XLVIII.*) tombeau antique de marbre placé dans une vigne ſur le chemin de Rome à Tivoli, qui ſervoit de logement au vigneron. Le cardinal *Alexandre Albani* acheta ce tombeau, dans l'intention de le tranſporter en entier dans ſa Villa; mais ayant fait mettre la main à l'ouvrage,

e la pièce de marbre étoit d'une groſ-
ne, il la fit ſcier, & ſe contenta de
ſeulement le bas-relief, qu'il fit reſtau-
l mit enſuite dans ſa vigne. On le voit
*numenti Antichi ineaiti* ».
*ochus* étoit un cercle de bronze, avec
jeunes gens ſe divertiſſoient.

: *ἐκ τρόχων πεπαυμένοι.*
*a trochо ceſſantes.*

Eurip. *Med.* v. 46.

s *à ſchola curuli ceſſantes*, comme l'a
*ès*; il étoit plus grand que M. le comte
ne ſe l'eſt figuré (*Recueil d'Antiq. t. I.*
n°. 3.) en publiant le prétendu *trochus*
*inet*, qui n'a que ſept pouces de dia-
*rochus* qui eſt ſur nos pierres, arrive
moitié du corps des figures, & même
nde juſqu'à la poitrine. Celui de l'en-
juſqu'au menton : ce qui correſpond
du bas-relief cité, qui a quatre pal-
ns de diamètre. Il y avoit au *trochus*
ent des anneaux qui couloient autour
*our* faire du bruit à meſure qu'on le
ler, ainſi qu'on en voit trois à celui
elief; mais on y mettoit encore un ou
relots qui y étoient attachés, comme
u *trochus* du même bas-relief, & à
tre première pierre. Quand on le fai-
on touchoit ces anneaux & ces grelots
rument crochu, nommé *clavis*, comme
rre n°. 2.

*t & verſi elavis aduncа trochi.*

Propert. l. III. Eleg. 12.

: empreinte de notre collection des ſou-
un *trochus* mis au pied d'un terme,
ire en pied qui tient dans la main le
*chu*, avec une ſonnette qui pend à
chaine, ou à quelque choſe de ſem-
cercle ſur une (*t. I. tav. XV.*) pein-
d'Herculanum, n'eſt peut-être autre
*trochus* ».

(*de Ludis Græc. voc. τρόχος.*) ne con-
*trochus* que par le livre de Mercuria-
uve pas vraiſemblable l'explication
e celui-ci, & il s'en forme une fauſſe
*be* (*Adv. l. XXVII. c. 33. Collec. ad*
*c.*) & d'autres qui l'ont ſuivi, ſe ſont
à propos le *trochus* comme une roue
*yons*, que l'on prenoit par une anſe
*e* rouler, & ils crurent qu'alors les
*nt* du bruit par le frottement ſur le

S, une des nymphes océanides, fille de l'Océan & de Thétis. Son nom eſt dérivé du mot grec qui ſignifie *fuſeau*. Héſiode parle de cette nymphe dans ſa Théogonie, vers 355.

CERCION. *Voyez* CERCYON.

CERCLE mythique, *κύκλος μυθικὸς*. Proclus (*In Photii Biblioth. p.* 982. *l.* 43.) le philoſophe comprenoit le cours de toute la fable, ou le *cercle* mythologique, dans l'eſpace de tems écoulé depuis le mariage d'*Ouranus* ou du Ciel avec la Terre, juſqu'au retour d'Ulyſſe à Ithaque.

*CERCO*, ſurnom de la famille *LUTATIA*.

CERCOPES, peuples qui habitoient une iſle voiſine de la Sicile : on dit que Jupiter les changea en ſinges, à cauſe de leur méchanceté. Ils avoient eu la témérité d'inſulter Jupiter lui-même. *Cercopes* eſt le nom que les Grecs donnent aux ſinges. L'iſle qu'ils habitoient s'appeloit *Pithécuſe*, comme ſi l'on diſoit l'iſle-aux-ſinges. D'autres ont placé ces peuples proche de la Lydie, & ont dit qu'ils furent changés en pierres, pour avoir oſé entreprendre de ſe battre contre Hercule. *Voyez* HERCULE.

CERCOPITHÈQUE, *κερκοπίθηκος*, ſinge à queue d'Ariſtote (*Hiſt. Anim. l.* I.) Les Egyptiens qui vivoient dans le voiſinage de Memphis, & que l'on appeloit Babyloniens, rendoient un culte au *Cercopithèque*, de même que ceux d'Hermopolis au Cynocéphale. Le comte de Caylus a établi la diſtinction entre ces deux eſpèces de ſinges. « Ce petit bronze, dit-il (*Rech. d'Antiq. I.* 51.), extrêmement rare & bien conſervé, a un pouce & quelques lignes de hauteur. Il repréſente un *Cercopithèque* accroupi, & tenant de ſes mains ou de ſes pattes une table chargée d'hiéroglyphes. Ce *Cercopithèque* eſt une eſpece de ſinge, qui ne diffère du Cynocéphale qu'en ce que ce dernier eſt plus gros & plus ſauvage, & que ſa tête approche plus de la tête du chien. La Table Iſiaque préſente plus d'une fois le *Cercopithèque* dans la même attitude qu'on le voit ici; mais il n'y tient pas cette table chargée d'hiéroglyphes ».

On voit dans le cabinet de Ste. Geneviève un *Cercopithèque* de porcelaine d'Egypte, affublé d'une eſpèce de chaperon. Il eſt aſſis, & a deux pouces de hauteur.

CERCURE, *cercurus*, *κέρκουρος*, vaiſſeau de charge des anciens habitans de l'Aſie, à voiles & à rames. Pline (*VII. 56.*) en attribue l'invention aux Cypriotes.

CERCYON, tyran d'Eleuſis, fit mourir ſa fille Alopé, & expoſer l'enfant qu'elle avoit eu de Neptune. Théſée lui fit la guerre; & l'ayant tué dans un combat, il mit ſur ſon trône ſon petit-fils Hippothoüs. *Voyez* ALOPE, HIPPOTHOÜS.

On voit ſur une pâte antique de la collection du Baron de Stoſch, Théſée luttant avec *Cercyon*. la Villa-Panfili renferme un ſarcophage an-

tique, ſur lequel eſt ſculptée en bas-relief la fable (*Chygin* 187.) de *Cercyon*, à qui l'on amène le nourricier d'Hippothoüs. On y trouve auſſi Alopé, ſa fille, en priſon; la jument qui avoit nourri Hippothoüs, & la nourrice d'Alopé, changée en Naïade, découvrant à Hippothoüs ſa naiſſance ſecrète. Beger, qui avoit publié (*Spicil. ant. p.* 151.) un deſſin tronqué de ce beau ſarcophage, croyoit y reconnoître Céphale & Procris; mais Winckelmann, (*monum. ant. n°.* 92.) l'a mieux expliqué par la fable de *Cercyon*.

*CERDEMPORUS*, ΚΕΡΔΕΜΠΟΡΟΣ, } *commerçant*, gagnant dans le commerce. Ce ſurnom de Mercure étoit formé de Κέρδος, gain, & de ἔμπορος, commerçant.

*CERDO*. Ce mot venoit de Κέρδος, gain; & il déſignoit à Rome les artiſans les plus vils. Il devint la dénomination propre des corroyeurs & des peauſſiers, qui étoient relégués au-delà du Tibre, à cauſe de l'odeur fétide qu'exhalent les matières de leur commerce. Les Romains cherchant à avilir les premiers Chrétiens, qui étoient artiſans pour la plupart, les appeloient *cerdones*, par dériſion, comme on le voit dans ces vers de Juvénal, où il parle de la mort de Domitien, arrivée au commencement de la perſécution ſuſcitée contre les Chrétiens par cet empereur (*Sat.* 4. *v.* 153.):

*Sed periit, poſtquam cerdonibus eſſe timendus*
*Cœperat.*

CÉRÉALES, *Cerealia*, fêtes de Cérès, en l'honneur de Cérès. Elles furent inſtituées par Triptolème, fils de Céléus, roi d'Eleuſis, dans l'Attique, & de Méhaline, en reconnoiſſance de ce que Cérès, qui paſſa pour avoir été ſa nourrice, lui avoit appris l'art de cultiver le blé, & d'en faire du pain. Ainſi ces fêtes prirent naiſſance dans la Grèce. Il y en avoit deux à Athènes; les unes ſe nommoient Eleuſinies, & les autres Theſmophories. (Voyez à ces mots ce qu'il y a de particulier à chacune.) Ce qui convenoit à toutes les deux, & en général aux *Céréales*, c'eſt qu'on les célébroit avec beaucoup de religion & de pureté, juſques-là qu'on s'abſtenoit de vin, & de tout commerce avec les femmes pendant ce tems-là. On y honoroit non-ſeulement Cérès, mais encore Iacchus & *Liber*, c'eſt-à-dire, Bacchus: les victimes qu'on immoloit étoient des porcs, à cauſe du dégât qu'ils font aux biens de la terre; & enfin il n'y paroiſſoit point de vin.

Les *Céréales* paſsèrent des Grecs aux Romains, qui les célébroient pendant huit jours, depuis le douzième d'Avril juſqu'au dix-neuvième incluſivement. C'étoient les dames ſeules qui les célébroient, en habit blanc; les hommes, vêtus de blanc, n'en étoient que les ſpectateurs: ils s'abſtenoient auſſi de vin & de tout commerce avec les femmes. Les Romains crurent devoir honorer ainſi une Divinité qui s'étoit diſtinguée par ſa chaſteté. On ne mangeoit que le ſoir, après le ſoleil couché, parce que Cérès, malgré la fatigue du voyage, n'avoit pris de nourriture que le ſoir, lorſqu'elle cherchoit ſa fille. Il y avoit auſſi, durant le jour, des combats à cheval, qui furent changés dans la ſuite en combats de Gladiateurs; ce qui fut regardé comme une choſe de mauvaiſe augure pour la République. Le peuple avoit part à la fête par les largeſſes qu'on lui faiſoit de pois, de noix, & d'autres choſes ſemblables. Les Ediles préſidoient aux *Céréales*, comme on le voit par cette légende d'une médaille de la famille *Memmia*. C. MEMMIUS. C. F. QUIRINUS MEMMIUS ÆD. CEREALIA PRIMUS FECIT. Il falloit au moins être nommé Edile pour préſider à cette cérémonie, comme il paroit par les témoignages de Cicéron, tirés d'un de ſes diſcours contre Verrès; cependant il eſt arrivé une fois que le dictateur ou le général de la Cavalerie préſida aux *Céréales*, en vertu d'un Senatus-Conſulte. Cette fête duroit huit jours, & ſe célébroit au cirque, à commencer le lendemain du jour qu'avoient fini les jeux du cirque. Après la bataille de Cannes, la déſolation fut ſi grande à Rome, qu'il ne ſe trouva point de femmes qui puſſent célébrer cette fête, parce qu'il n'y en avoit aucune qui ne fût en deuil. La fête fut omiſe cette année là; mais le ſénat ordonna qu'on quitteroit le deuil pendant quelque tems, pour célébrer les autres fêtes.

On célébroit dans les *Céréales* la douleur de Cérès, après la perte de ſa fille Proſerpine.

On y promenoit en grande pompe les ſtatues des dieux. On y portoit auſſi, ſelon quelques écrivains, un œuf. C'étoit ſans doute l'œuf orphique, ſymbole du monde, qui renferme, comme l'œuf, une force vitale pour la communiquer aux ſemences. Les jeux des *Céréales* ſe célébroient dans le Cirque, comme Ovide l'atteſte (*Faſt. l. IV. v.* 391.), & l'on y faiſoit des courſes & des combats à cheval. Les victimes étoient deux truies, l'une dorée, & l'autre argentée, dit Feſtus, c'eſt-à-dire, couvertes l'une d'ornemens dorés, & l'autre d'ornemens argentés.

CÉRÉMONIES. Le grand pontife veilloit à l'obſervation des *cérémonies* religieuſes, & il faiſoit recommencer les ſacrifices ou les fêtes qui avoient été célébrés à contre-tems. Les empereurs s'étant attribué la dignité de grand pontife, veillèrent eux-mêmes à l'obſervation des *cérémonies*. Nous apprenons cette particularité de l'inſcription ſuivante, qui étoit autrefois dans la vigne du Cardinal de Carpi, près de Rome:

PONTIFICA-

PONTIFICI. MAXIM
TRIBUNI. POTESTAT
IMP. XVII. P. P
COS. VII. DESIGN. VIII. CENSORI
CONSERVATORI CEREMONIARUM
PUBLICARUM

CÉRÈS étoit fille de Saturne & de Rhée; elle apprit aux hommes l'art de cultiver la terre & de ſemer le blé; ce qui l'a fait regarder comme la déeſſe de l'agriculture. Elle inſpira de l'amour à Jupiter, ſon frère, qui, pour la tromper, prit la figure d'un taureau, & la rendit mère de Proſerpine, ou d'Hécate. Voyez *Hécate*. Pluton ayant enlevé Proſerpine, *Cérès* chercha ſa fille par mer & par terre; lorſqu'elle avoit couru pendant tout le jour, elle allumoit un flambeau pour continuer ſes recherches pendant la nuit. La ſtérilité ſe faiſant ſentir ſur la terre, qui ſe trouvoit alors privée des dons précieux de *Cérès*, les dieux la firent chercher de tous côtés, ſans qu'on en pût apprendre aucunes nouvelles, juſqu'à ce que Pan, en gardant ſes troupeaux, la découvrit, & en avertit Jupiter. Ce dieu envoya les Parques, qui, par leurs prières, l'engagèrent à revenir en Sicile, & à rendre à la terre ſa première fertilité. Il lui arriva, pendant les courſes qu'elle fit pour chercher ſa fille, des aventures ſingulières. *Voyez* ARION.

Ses amours avec Neptune, qui la rendit mère du cheval Arion, porta les Philagiens, au rapport de Pauſanias, à lui dreſſer une ſtatue de bois, dont la tête étoit celle d'une jument, avec ſa crinière, & de cette tête ſortoient des dragons & d'autres bêtes; on l'appeloit *Cérès* la noire. Cette ſtatue ayant été brûlée par accident, les Philagiens oublièrent le culte de *Cérès*, & négligèrent ſes fêtes. La déeſſe irritée les punit par une grande ſéchereſſe: on eut recours à l'oracle, qui répondit que, ſi les Philagiens ne rétabliſſoient pas le culte de la déeſſe, la diſette ſeroit ſi grande qu'ils ſeroient obligés de manger leurs propres enfans.

Jaſius obtint auſſi les faveurs de *Cérès*; mais il fut obligé d'uſer de violence & de ſurpriſe. Plutus dut la vie à ce commerce illégitime. Ce fut, ſelon Héſiode, (*Théogon.* 912 & 969.) dans un guéret que Jaſius rendit féconde *Cérès*; car cette déeſſe habitoit les campagnes qu'elle avoit appris aux hommes à cultiver. Triptolème, fils de Céléus, roi d'Eleuſis, mérita ſa confiance; elle le fit monter ſur un char tiré par des ſerpens ailés, & l'envoya dans tout l'univers enſeigner l'agriculture. Les Philologues, qui cherchent dans l'hiſtoire les fondemens de la fable, ont cru d'après ce récit que Proſerpine, fille de *Cérès*, reine de Sicile, avoit été enlevée par Orcus, roi des Moloſſes. L'explication des différens noms de *Cérès*, que nous donnerons plus bas, complettera l'hiſtoire de cette divinité.

Pour ſaiſir les traits du viſage que les anciens donnoient à *Cérès*, il faut conſulter, de préférence, la médaille de Métaponte, dans la grande Grèce, qui porte le type ordinaire de cette ville, un épi de blé barbu, & les médailles de Sicile. Son voile, ou la draperie qui remonte ſur la tête, eſt rejetée ſur ſon col. Elle eſt couronnée d'épis garnis de feuilles, & porte un diadême élevé, de la même forme que celui qui ſert d'attribut caractériſtique à Junon. Ses cheveux ſe relèvent au-deſſus du front, & flottent librement.

*Cérès* porte ordinairement une corne d'abondance, ou des épis de bled, avec des pavots, ſymbole de la fécondité. Elle tient quelquefois un vaſe; & c'étoit avec cet attribut que l'adoroient les Achéens, ſous le nom de *porte-vaſe*, κοτηροφόρος, (*Athena. Deipn. xi. p.* 461.). Elle tient une coupe ou patère, ſur une pierre gravée de Stoſch; deux petites ſtatues étruſques de bronze, du Muſeum de Florence, ont le même attribut.

On peut lui donner un manteau jaune, ou couleur de paille.

Jamais on ne trouve *Cérès* ailée ſur les monumens: elle porte ordinairement une coëffure faite en forme de tour ou de turban peu élevé, appelé πολεός, de πόλη, porte-de-ville & tour. C'eſt ainſi qu'une ſtatue briſée de *Cérès*, trouvée dans les ruines de ſon temple d'Eleuſis, portoit ſur ſa tête, ſelon Pocoke, un ornement circulaire de deux pieds Anglois de hauteur.

Une pâte antique du cabinet de Stoſch, (*II. claſſe*, n° 237.) repréſente *Cérès* aſſiſe ſur un char tiré par deux éléphans; ce qui eſt d'autant plus remarquable, qu'aucune divinité, Bacchus excepté, ne paroît avec un attelage d'éléphans. Il eſt plus ordinaire de voir *Cerès* accompagnée du cheval Arion; c'eſt ainſi que l'offrent une améthyſte de Stoſch, (*ibid.* n° 231.) & deux bas-reliefs de marbre, placés l'un au palais Albani, l'autre à la Villa-Albani, & gravés tous les deux parmi les *monumenti inediti* de Winckelmann.

Les flambeaux qui rappeloient les courſes de *Cérès* cherchant Proſerpine, ſe trouvoient ſouvent dans les mains de ſes ſtatues. Plus ſouvent encore on voyoit le *modius*, ſymbole de la fertilité, & le ciſte myſtique des fêtes éleuſines, placés ſur ſa tête ou à ſes côtés.

Une pierre gravée de la collection de Stoſch, repréſente *Cérès* debout ſur une tête de bœuf, tenant de la main gauche des épis de blé & de la droite une tête de bélier. Cet animal étoit une des victimes qu'on lui ſacrifioit. (*Schol. in Sophocl. Œdip. Colon. v.* 1595) La truie étoit auſſi une victime agréable à *Cérès* (*Hygin. Fab.* 277.), depuis que Triptolème lui eut immolé celle qui avoit découvert le blé ſemé par ce

maître des laboureurs. On lui consacroit la grue, la tourterelle, le surmulet de mer, & le serpent ailé. Parmi les végétaux, le blé fut l'offrande la plus ordinaire que l'on fit à *Cérès*; on en couronnoit ses images (*Tibul. t. 1.* 21):

*Flava Ceres, tibi sit nostro de rure corona*
*Spicea, qua templi pendeat ante fores.*

On lui consacroit aussi le safran. Les laboureurs offroient à cette déesse les instrumens de leur art, un soc, un joug, un aiguillon, une faucille, &c.

Lorsqu'on sacrifioit à *Cérès* avant la moisson, au printems, par exemple, on couronnoit ses images avec de l'herbe tendre, ou des tiges de plantes graminées (*Virgil. Georgic.* 1. 338.):

*In primis venerare deos, atque annua magna*
*Sacra refer cereri, lætis operatus in herbis,*
*Extrema sub casum hyemis jam vere sereno.*

Offroit-on du vin à *Cérès* dans ses sacrifices? Cette question partageoit déjà les Romains; car Macrobe (*Saturn. 11. 11.*) dit qu'on lui offroit du moût ou vin nouveau, qui n'étoit proprement pas du vin. Mais Caton (*de re rustic., c.* 135.) assure que le vin couloit sur les autels de *Cérès*, *vinum datum*. Virgile a suivi Caton, & son commentateur Servius l'a défendu, sur ce point, contre ses détracteurs. Ceux-ci opposoient à l'auteur des Géorgiques, ce passage de Plaute (*Aulular. 11. 6. 5.*):

*STA. Cererine, strobyle, has fasturi nuptias?*
*STR. Qui? STA. Quia temeti nihil allatum intelligo.*

Servius observe judicieusement que le Comique parle ici des noces de *Cérès*, & Virgile d'un sacrifice: *Nam aliud est sacrificium, aliud nuptias celebrare, in quibus revera vinum adhiberi nefas erat, qua orci nuptia dicebantur, quas præsentia sua pontifices ingenti sollemnitate celebrabant.* Ces noces de *Cérès* faisoient sans doute une partie des mystères si renommés de cette déesse. *Voyez* MYSTÈRES.

Les noms que donnoient le plus souvent à *Cérès* les anciens, étoient ceux de MAGNA MATER & de MATER MAXIMA. On les trouve mille fois répétés sur les monumens. L'Attique, où étoit située Eleusis, lui fit donner celui d'*Actæa*. (*Stat. Sylv. IV.* 8.).

*Tuque Actæa Ceres, cursu cui semper anhel-*

1. 6.) de ce nom la divinité en l'honneur de laquelle les femmes s'abstenoient de tout commerce avec les hommes, pendant qu'elles célébroient ses mystères. Mais il ne laisse point entrevoir la cause de cette dénomination particulière.

*Cérès* de Catane en Sicile. Lactance (*11.* 4.) parle de sa statue, de son temple & de ses fêtes.

*Ceres deserta*, abandonnée de sa fille Virgile donne cette épithète à *Cérès* dans l'Enéide (*l.* 713.):

. . . . . *Templumque vetustum*
*Desertæ Cereris.*

*Ceres Eleusina. Voyez* ELEUSIS.

*Ceres Ennæa* ou *Ennensis*, d'Enna, ville de Sicile, où elle avoit un temple célèbre. Cicéron en parle souvent dans ses discours contre Verrès; & il en est fait mention dans ce vers des Priapées (*LXXVI. 12.*):

*Ennæa Cererem nurus frequentant.*

*Ceres Erynnis. Voyez* ERYNNIS.

*Ceres Licmea.* Ce surnom étoit relatif au van (λικμος) mystique. *Voyez* VAN.

*Ceres Mallophoros*, porte-laine, ou qui produit des brebis. Ce nom est relatif aux troupeaux que *Cérès* protégeoit, & c'étoit celui de son temple à Mégare.

*Ceres Mammosa*, aux grosses mamelles. Lucrèce (*l. VI.* 1161.) l'appelle de ce nom:

*At Lamia & mammosa Ceres, & ipsa ab jactu*

On vouloit exprimer dans les images de *Cérès* la fertilité de la terre, par ce sein très-rempli qu'on lui voit toujours.

*Ceres* Πανμητωρ, mère de tout. C'est le nom sous lequel Orphée, ou le poète qui a pris son nom, la désigne le plus souvent.

*Ceres Rharia*, du champ appelé *rharias*, situé près d'Eleusis, qui avoit été ensemencé le premier par cette divinité (*Pausan. Attic.*).

*Ceres Tædifera* ou Δαδουχος, porte-flambeau. Ce nom est relatif aux flambeaux dont elle s'éclaira lorsqu'elle cherchoit Proserpine, & à ceux que l'on portoit dans ses mystères, en mémoire de cette recherche. Ovide dit (*Fast. 11.* 42.):

*Et per tædifera mystica [illegible]*

conſervoient le ſouvenir. Virgile lui donne (*Æneid. IV.* 57.) ce nom :

. . . . *Maïæque Iectas de more bidentes*
*Legifera Cereri.*

*Cérès* étoit l'emblême de la force productive de la terre, c'eſt pourquoi on la confondoit avec l'*Iſis* des Egyptiens, avec la *Vénus* des Phéniciens, & avec *Veſta*. Voyez ces trois articles.

CÉRÈS. On voit ordinairement ſa tête couronnée d'épis ſur les médailles de Sicile, & quelquefois ſur celles de Métaponte : elle paroît dans un char tiré par des ſerpens ailés ſur celles d'Eleuſis.

*CERETAPA*, en Phrygie. ΚΕΡΕΤΑΠΕΩΝ. Hunter poſſédoit une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-deſſus, que M. Combe attribue à *Ceretapa*. Eckhel en avoit publié une ſemblable avant les *Nummi veteres Regum*, &c. de Hunter.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes Préteurs, des médailles impériales Grecques, en l'honneur d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, de Sévère.

CERF (le) déſigne ſur les médailles les villes où Diane étoit honorée d'un culte particulier. On le voit entier où à-mi corps, ſur les médailles d'Ephèſe, de Marſeille, de Philadelphie en Lydie, de Proconneſus, de la Dalmatie.

Diane ſe transforma en *Cerf* pour combattre les Géans. On trouve ſon combat contre Typhon, ſur une pierre gravée de la collection de Stoſch (*II. claſſe. n°.* 126.). Sur une pâte antique de la même collection, on voit une tête de Diane ſurmontée d'une tête de *Cerf*, en guiſe de croiſſant, (*II.* 285.).

CERITES. *Voyez* CÆRITES.

*CERNOPHOROS.* } Le premier de ces
*CERNOPHORUM.* } mots déſignoit chez les anciens une perſonne qui porte une coupe ; & le ſecond une danſe exécutée par des gens qui tenoient des coupes dans leurs mains.

*CERNUARE.* }
*CERNUI.* } Servius (*Æneid. X.* 892.) nous apprend que les Romains déſignoient par le mot *cernui*, les enfans qui, dans leurs jeux, marchoient ſur les mains, & tenoient leurs pieds élevés. *Cernuare* exprimoit ce jeu enfantin, que les bergers s'amuſoient à répéter dans les fêtes appelées Conſuales (*Nonnius*, I. 76.).

CERNUNNOS ou *cornu*, divinité des Gaulois, repréſentée avec des cornes ſur les bas-reliefs trouvés en 1711, dans l'égliſe de Notre-Dame.

*CERODETOS*, }
ΚΕΡΟΔΕΤΟΣ, } joint avec de la cire. On trouve quelquefois ces mots employés pour déſigner la ſyrynge ou le ſifflet de Pan, parce qu'il étoit formé de pluſieurs tuyaux joints avec de la cire.

*CEROLIENSIS*, endroit de Rome qui faiſoit partie des *carinæ*. C'eſt tout ce que nous en apprend Varron (*de ling. lat. IV.* 8.).

CEROMA, partie des anciens thermes ou bains, dans laquelle les athlètes ſe faiſoient oindre. Pline (*liv. XXXV. c. ij.*) s'eſt ſervi de *ceroma* en ce ſens : *Iidem palæſtras athletarum imaginibus & ceromata ſua exornant.* Mais on prend plus communément ce nom pour une mixtion dont les athlètes ſe faiſoient frotter, & que nous appelons *cérat*. On la compoſoit d'une certaine quantité d'huile & de cire mêlées & fondues enſemble. Elle ſervoit non-ſeulement à rendre les membres des lutteurs gliſſans & moins ſujets à donner priſe à leurs adverſaires, mais encore à leur procurer plus de ſoupleſſe & d'agilité dans les mouvemens.

CEROMANTIE. ſ. f. Divination qui ſe faiſoit par le moyen de la cire, & qui étoit en uſage chez les Turcs, au rapport de Delrio : elle conſiſtoit à faire fondre de la cire, & à la verſer goutte à goutte dans un vaſe plein d'eau ; & ſelon la figure que formoient les gouttes, on en tiroit des préſages heureux ou malheureux.

*CEROSTROTUM*. Pline décrivant les uſages auxquels on employoit dans les arts les cornes des animaux (*XI.* 37.), dit qu'on les fendoit en lames très-minces pour en faire des lanternes, qu'on les teignoit, qu'on leur mettoit un enduit coloré, & que l'on en faiſoit enfin des eſpèces de peintures appelées *ceroſtrota*. Bergier (*grands chemins*, *II. ſect.* 21. §. 8.) traduit ce mot par celui de pavé en moſaïque, fait de morceaux de corne. Mais Saumaiſe l'entend d'une eſpèce d'encauſtique, ou peinture faite à l'aide de la cire (*in ſolinum*, *p.* 231.).

CERVELLE. Athénée (*II. p.* 65.) dit que les anciens ne mangeoient point de *cervelle*, parce qu'ils la regardoient comme le centre commun de toutes les facultés. Il ne veut parler ſans doute que des Grecs ; car les Romains étoient très-friands des *cervelles* d'oiſeaux. Elagabale (*Suéton.* 20.) fit ſervir à ſes officiers, appelés *Palatini*, des viandes farcies de *cervelles* de phénicoptères ou flambants, & de grives. Vitellius (*ibid. c.* 13. *n.* 5.) mangeoit des ragoûts faits avec des *cervelles* de faiſans & de paons.

*CERUS*, }
*CÆRUS*, } dieu du tems favorable chez les
ΑΙΡΟΣ, } Grecs, ou de l'occaſion chez les Romains. Calliſtrate l'avoit repréſenté ſous la figure d'un jeune homme, beau, ayant les cheveux épars & flottans

au gré du vent, & tenant un raſoir à la main. Phèdre l'a décrit dans ſes fables, avec des ailes, des cheveux par devant, & chauve par derrière. L'allégorie de la figure de Calliſtrate nous enſeigne que l'occaſion s'échappe avec tant de rapidité, qu'elle paroît marcher ſur le tranchant d'un raſoir; & celle de la fable de Phèdre, que l'on ne retrouve plus l'occaſion quand elle eſt une fois échappée. L'idée d'un poëte qui a appelé l'*occaſion* le plus jeune des enfans de Saturne, eſt très belle. Les Eléens avoient conſacré un autel à *Cérus*.

*CERUS MANUS*, c'étoit le nom myſtérieux donné à Janus dans les chants des Saliens : *In carmine Saliari*, dit Feſtus (*in Matrem matutam*), *Cerus Manus intelligitur creator bonus*. Ce nom ſans doute étoit celui du Κυρὲς ou du *Cerus* des Grecs, dont nous avons parlé à l'article précédent; car Janus étoit l'emblême du tems, comme on peut le voir au mot JANUS.

CÉRYCES, gens deſtinés à ſervir dans les ſacrifices chez les Athéniens : ils reſſembloient à nos crieurs publics, & leur fonction étoit d'annoncer au peuple les choſes, tant civiles que ſacrées. On en éliſoit deux, l'un pour l'aréopage & l'autre pour l'archonte. Ils devoient être tirés d'une famille athénienne, qui, ſelon Iſocrate, portoit le nom de *Céryces*, d'un certain *Céryx*, fils de Mercure & de Pandroſe. Une autre fonction des *Céryces* étoit d'aſſommer les taureaux, & de préparer les victimes, comme faiſoient à Rome les victimaires. Le nom grec Κηρυξ étoit celui de tous les hérauts.

CÉRYX. *Voyez* CÉRYCES.

CÉSAR. Auguſte ne ſe nomma d'abord que *Cæſar divi filius*, & depuis *Imperator*, enſuite *Triumvir reipublicæ conſtituendæ*, poſtérieurement *Auguſtus*. Enfin il y ajouta la puiſſance du tribun, qui le faiſoit ſouverain. Caligula garda les trois noms, *Imp. Cæſ. Aug.* Le mot de *Cæſar* doit généralement paſſer dans le haut empire pour un nom de famille, plutôt que pour un nom de dignité. Tous ceux qui ont été véritablement Céſar, ou par naiſſance, ou par adoption, l'ont porté avec juſtice; les autres ont affecté de s'en parer, pour ſe concilier par-là l'amour & le reſpect des peuples. Dans le bas-empire, *Cæſar* ou *Nobilis Cæſar*, déſigna ceux qui étoient ou aſſociés à l'empire, ou héritiers préſomptifs; cette qualité ſe mit alors après les noms du Prince qui la portoit.

Caïus & Lucius, fils d'Agrippa, adoptés par Auguſte, Agrippa Poſthume, leur frère, Germanicus, Druſus, fils de Tibère, Néron & Druſus, fils de Germanicus, & Britannicus, fils de Claude, ont porté le nom de *Cæſar*, ſans avoir jamais été Auguſtes; Tibère du tems d'Auguſte, Néron ſous Claude, Titus ſous Veſpaſien, Domitien ſous Veſpaſien & Titus, Trajan ſous Nerva, & Hadrien ſur la fin de la vie de Trajan, portoient ſimplement le nom de *Cæſar*.

Le père Hardouin a ſoutenu que tous ceux qui avoient porté le nom de *Céſar*, ſoit dans le haut, ſoit dans le bas-empire, étoient véritablement deſcendans de Jules-Céſar. On s'eſt fortement oppoſé à cette opinion ſingulière, dans pluſieurs diſſertations inſérées dans les Mémoires de Trévoux, des années 1727 & 1728, & l'on a prétendu au contraire qu'après Néron, le nom de *Céſar* avoit ceſſé d'être un nom de famille, & étoit devenu ſimplement un nom de dignité. Il y a peut-être quelque choſe à dire contre ce dernier ſentiment; mais pour mettre ma penſée dans tout ſon jour, dit le baron de la Baſtie, il me faudroit excéder les bornes que je me ſuis preſcrites dans ces remarques ſur le père Jobert, ainſi je renvoie cette diſſertation aux Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tout ce que je dirai en deux mots, c'eſt que l'opinion du père Hardouin eſt non-ſeulement contraire à tous les hiſtoriens, mais qu'elle eſt même détruite par une médaille de grand bronze, qui, du cabinet de Surbeck, avoit paſſé dans celui de l'abbé de Rothelin. Elle eſt de Veſpaſien; au revers ſes deux fils ſont repréſentés aſſis ſur une eſpèce de tribunal : la légende eſt T. ET. D. CAES. EX. S. C. c'eſt-à-dire, *Titus* ET *Domitianus* CAESares EX *Senatus Conſulto*. La formule *ex Senatus Conſulto*, ſe rapportant toujours aux titres exprimés ſur le côté de la médaille où elle ſe trouve, il eſt viſible que ſi Titus & Domitien n'ont eu le nom de *Céſar* que par un décret du ſénat, ce nom ne leur appartenoit pas par le droit de leur naiſſance.

On trouve, dit Winkelmann (*Hiſt. de l'Art. l. 6. c. 5. A.*), dans pluſieurs cabinets des têtes antiques qui portent le nom de *Céſar*, & aucune ne reſſemble parfaitement aux têtes de cet empereur que l'on voit ſur ſes médailles. Cette particularité a fait douter un des plus grands connoiſſeurs en antiquité, le cardinal Alexandre Albani, s'il s'étoit conſervé de véritables têtes de Céſar. Rien de plus ridicule d'ailleurs que de prétendre qu'un buſte du cardinal de Polignac ſoit regardé comme un morceau unique, & comme un portrait fait d'après le naturel (*Cabinet de Polignac*). Je rapporterai encore un fait digne de remarque, c'eſt qu'une dame Romaine exigea par teſtament de ſon mari, qu'il érigeât au Capitole à ſa gloire une ſtatue d'or du poids de cent livres (*Juſ. Lipſ. Electior. l. 1. c. 9*).

CÉSAR (*Caïus Julius*).

*Caïus Julius Cæſar, Imperator, Dictator perpetuus.*

Ses médailles ſont :
RRR. en or.

Elles ſont beaucoup plus rares avec la tête de Marc-Antoine au revers ; ainſi que celles reſtituées par Trajan, avec une victoire au revers.

Celles également reſtituées, qui ont au revers la figure de Vénus, ſont les plus rares de toutes.

R. en argent.

Certains revers ſont RR.

R. en G. B. au revers d'Auguſte.

RR. en G. B. avec ſa tête ſeule.

RR. en M. & P. B. de colonie.

RR. en M. & P. B. grec.

CÉSAR (*Caïus*), fils d'Agrippa. *Voyez* CAIUS.

CÉSAR (*Lucius*), fils d'Agrippa. *Voyez* LUCIUS.

CÉSARÉE, &c. Pour les médailles de toutes les *Céſarées*, voyez les articles *CÆSAREA* & CÆSAREE.

CÉSARION, fils de Cléopâtre & de Jules-Céſar.

On a publié une médaille de moyen bronze grec de *Céſarion*, où l'on voit ſa tête nue & poſée ſur une proue de vaiſſeau ; au revers ſont les têtes accollées d'Antoine & de Cléopâtre. Cette médaille eſt regardée avec raiſon comme fauſſe.

CESEPH (grand), grand argyre, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Aſie. Il eſt évalué à 52 liv. $\frac{1}{11}$ monnoie actuelle de France.

Il valoit en monnoies des mêmes pays,

1 $\frac{1}{24}$ onces d'or,
Ou 2 $\frac{1}{12}$ dariques,
Ou 6 $\frac{1}{4}$ tétraſtatères,
Ou 12 $\frac{1}{2}$ diſtatères,
Ou 16 $\frac{2}{3}$ héxadragmes,
Ou 25 tétradrachmes.

CESEPH (petit), monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Aſie. *Voyez* TETRADRACHME.

CÉSONIE, femme de Caligula.

Ses médailles ſont :

O. en or, en argent & en bronze de coin romain.

RR. en M. B. avec le titre de SALUS au revers de Caligula, de la colonie de Carthage la neuve.

Il y a d'habiles antiquaires qui doutent que cette médaille ſoit de *Céſonie*, & qui croient, contre le ſentiment de Vaillant, que c'eſt plutôt la tête de la déeſſe SALUS, qui y eſt nommée.

CESTAS, paroiſſe du Bourdelois, limitrophe des landes, & dans les graves de Bordeaux, au comté d'Ornon ; on y a découvert en 1742 un temple octogone, & pluſieurs bas-reliefs, leſquels déſignent des fêtes de Cybèle, une initiation à ſes myſtères, & un ſacrifice qu'on lui a offert : on en peut voir la figure & le plan dans une *Diſſertation* ſur ce temple, donnée en 1743 par M. Joubert, imprimée à Bordeaux, *in*-12.

CESTE. } Le *ceſte* étoit un gros gan-
CESTIPHORES. } telet de cuir, garni de plomb, dont les anciens athlètes ſe ſervoient dans leurs exercices. Son nom venoit de *cædo*, je bats, je frappe.

Calepin a cru que c'étoit une maſſue, de laquelle pendoient des balles de plomb attachées par des morceaux de cuir. Il ſe trompe ; car c'étoit ſeulement une longe de cuir garnie de clous, de plomb ou de fer, dont on entouroit la main en forme de liens croiſés, & même le poignet avec une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fuſſent rompus ou démis, ou plutôt afin de porter des coups plus violens. Scaliger, fondé ſur l'autorité de Servius, a prétendu que le *ceſte* couvroit une partie des épaules ; mais dans tous les anciens monumens, les différens contours de courroies dont la main des luteurs eſt armée, ne paroiſſent pas monter plus haut que le coude.

Les Grecs déſignoient cette ſorte d'armes par quatre noms différens ; ſavoir ἱμάντες, μύρμηκες, μειλίκιαι & σφαῖραι. Le plus ordinaire étoit celui d'ἱμάντες, qui ſignifie à la lettre des *courroies* ; elles étoient faites de cuir de bœuf non corroyé, deſſéché & par conſéquent très-dur. On avoit donné au *ceſte* le nom de μύρμηκες, non que ces armes euſſent aucune reſſemblance avec la figure des fourmis (μύρμηκες), mais parce qu'on ſentoit dans les parties qui en étoient frappées, des picottemens pareils à ceux que cauſent ces inſectes. La troiſième eſpèce, ou les *meiliques*, étoit la plus ancienne chez les Grecs : c'étoit un ſimple lacs de courroies très-déliées, qui enveloppant uniquement la main dans le creux de laquelle on les attachoit, laiſſoient le poignet & les doigts à découvert. On conjecture que la quatrième eſpèce étoit moins un gantelet qu'une pelotte que les athlètes ſerroient dans leurs mains, & qui n'étoit en uſage que dans les gymnaſes, pour tenir lieu du *ceſte* qu'on employoit dans les combats, à peu-près comme dans nos ſalles d'armes on ſe ſert de fleurets au-lieu d'épée (*Mém. de l'Ac. de Bell. L. t. III.*).

Virgile a chanté le combat des *ceſtiphores* Entelle & Darès (*Æneid. v.* 369.). Valérius Flaccus en a décrit un ſecond (*Argonaut. IV.* 160.) plus célèbre dans l'antiquité, celui de Pollux & d'Amycus, roi de Bébrycie, fils de Neptune. Un vaſe cylindrique de métal, placé dans la galerie du collége romain, nous offre la ſuite de ce combat terrible, c'eſt-à-dire, Amycus vaincu, lié à un arbre par Pollux, & Minerve, Caſtor avec un Argonaute, témoins de la vengeance que ſe prépare à tirer le vainqueur. Winkelman en a placé le deſſin à la tête du chap. I. du liv. V. de ſon Hiſt. de l'Art. Les artiſtes pourront le conſulter

pour connoître la forme du *ceſte* ; car les bras de Pollux & d'Amycus en ſont encore armés ſur ce monument.

Boiſſard (*Antiq. IV. p.* 132.) a deſſiné un athlète fameux dans le combat du *ceſte*, qui eſt ſculpté ſur un ſarcophage antique du ſiècle de Trajan. Cet athlète a la tête nue ainſi que le buſte, excepté le bras droit. Ce bras & l'épaule qui lui eſt jointe ſont couverts de plaques de bronze ſemblables aux braſſards des anciens chevaliers. Le bras gauche eſt nud, & porte une palme. Du nombril juſqu'aux genoux cet athlète eſt vêtu d'un large haut-de-chauſſe, qui entre dans des bottines ornées aux genoux de têtes de Méduſes.

On voit à Portici la main & l'avant-bras gauches d'une ſtatue de bronze, trouvée à Herculanum, qui méritent d'être cités ici. C'eſt le bras d'un *ceſtiphore*, c'eſt-à-dire, d'un athlète dont les mains étoient armées d'un *ceſte*. Les poëtes, les anciens monumens, & en particulier un baſ-relief de la Villa-Aldobrandini, nous donnent une idée aſſez exacte de cette eſpèce de luteurs ; mais on ne voit nulle part cette armure auſſi diſtinctement repréſentée, qu'au bras dont nous parlons. Le *ceſte* y a la figure d'un gant, garni de doigts, qui ne deſcendent pas juſqu'aux ongles. Ce gant a la longueur des gants de femme, il eſt fendu dans la main. Le bout de ce gant, vers le coude, eſt garni en deſſous d'une peau de mouton avec ſa laine ; & l'un & l'autre, ſavoir le gant & la peau, ſont attachés par des courroies. Autour de la main & au-deſſus des articulations des doigts, il y a une autre courroie d'un cuir épais, d'un bon pouce de largeur, qui fait quatre ou cinq révolutions ſur elle-même, & eſt enſuite attachée par des courroies minces. Le deſſin de ce *ceſte* ſert de vignette à pluſieurs chapitres du catalogue des antiquités trouvées à Herculanum.

C'étoit pour garantir les tempes & les oreilles des coups du *ceſte*, que les *ceſtiphores* couvroient leur tête de la calotte appelée AMPHOTIDE. *Voyez* ce mot.

CESTE de Vénus. *Voyez* CEINTURE de Vénus.

*CESTIA*, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en or.
O. en argent.
R. en bronze.

Goltzius en a publié des médailles inconnues depuis lui.

*CESTIANUS*, ſurnom de la famille PLÆTORIA.

CESTRINUS, fils d'Hélénus & d'Andromaque, ſuccéda à une partie des états de ſon père, en Epire, & s'établit dans la contrée qui étoit au-deſſus du fleuve Thyamis, appelée depuis de ſon nom *Ceſtrine* (*Pauſan. Attic.*).

CESTROSPHENDONUS, eſpèce de trait ou de javelot, inventé par les Macédoniens & employé par eux avec ſuccès contre les Romains, dans la guerre de Perſée. Tite-Live, qui nous apprend ce détail (42. 65.), a conſervé les proportions du *ceſtroſphendonus* : il étoit compoſé d'un fer pointu gros comme le doigt, long de deux palmes, & fixé à un fût ou bois d'une demi-coudée de longueur. Trois plumes ou ailes le ſupportoient dans le trajet, & deux courroies inégales en longueur ſervoient à le lancer avec force.

CESTROTA. *Voyez* CEROSTROTUM.

*CESTRUM*, ſtyle ou poinçon de métal qui ſervoit aux peintres en encauſtique (*Plin.* 35. 2.).

*CETHEGUS*, ſurnom de la famille CORNELIA.

CÉTO, femme de Phocus, mère de Bellone, ſelon Héſiode, & des Gorgones.

*CETRA*. On appeloit de ce nom de petits boucliers ronds de cuir, dont les Eſpagnols & les habitans de l'Afrique ſe ſervoient à la guerre. On employoit pour les faire la peau de l'animal appelé *orix*, ou, ſelon quelques écrivains, celle de l'éléphant. Ces boucliers étoient forts légers ; ils étoient d'uſage dans la cavalerie & dans l'infanterie.

CEYX, fils de Lucifer, régnoit paiſiblement à Trachine. Pour ſe délivrer de l'inquiétude que lui cauſoient de funeſtes préſages, depuis la mort de ſon frère Dédalion, il réſolut cependant d'aller à Claros conſulter l'oracle d'Apollon. Alcyone, ſon épouſe, qui l'aimoit tendrement, fit ſon poſſible pour le diſſuader de ce voyage, ayant un ſecret preſſentiment du malheur qui devoit arriver à ſon époux ; mais *Ceyx* fut inébranlable dans ſa réſolution, & promit d'être de retour avant deux mois. Cependant il fit naufrage ; & Morphée fut envoyé, ſelon Ovide (*Mét. l.* 11.), par le dieu du ſommeil pour en aller apprendre la triſte nouvelle à Alcyone. Cette tendre épouſe courut auſſitôt ſur le rivage à l'endroit d'où *Ceyx* étoit parti ; & à peine y fut-elle arrivée, qu'elle apperçut le cadavre de ſon mari : elle s'élança auſſitôt dans la mer, & ſe jetta ſur le corps de *Ceyx*. Les dieux, touchés du malheur de ces deux époux, les changèrent en oiſeaux, appelés *Alcyons*. Depuis cette métamorphoſe, ils témoignent l'un pour l'autre le même amour & les mêmes empreſſemens ; & pendant les ſept jours qu'Alcyone couve ſes œufs, dans un nid qui eſt ſuſpendu à un rocher ſur la ſurface de l'eau, la mer eſt calme ; Eole, en faveur de ſes petits-fils, tient les vents enchaînés & les empêche de ſouffler.

X. Le X, ou *chi* grec ſe voit ſur un marbre d'Amyclée, apporté par Fourmont : cette époque remonte à 40 ans avant la première Olympiade.

Le x étoit remplacé autrefois dans les inſcriptions par les lettres K. H.

CH. L'aſpiration exprimée par ces deux lettres gutturales, diſparut dans la prononciation Romaine & Françoiſe, de tous les noms gaulois & germains qu'elle terminoit, même au milieu ou au commencement des mots, ſurtout lorſqu'elle étoit ſuivie d'une voyelle ; c'eſt-là une règle générale dont on ne connoît pas d'exception. C'eſt en conſéquence de cette règle que Clovis, qui ſe trouve écrit *Hludovicus* dans le teſtament de S. Remi, & *Clothowechus* dans les *lettres de Clovis aux évêques de la Gaule*, ainſi que dans celle que lui adreſſa le conſeil d'Orléans en 511, ſe lit ſur les monnoies *Chlodevius* & *Clodeveus*. Les monétaires ſuivoient la prononciation gauloiſe. Les Grecs en avoient fait ΧΛΟΔΑΙΟΣ, *Clodæus* : c'eſt ainſi qu'il ſe lit dans Agathias. Les romains d'Italie avoient ſupprimé l'aſpiration inutile. Clovis eſt appelé *Luduin* ou *Lodoin*, dans les *lettres latines* que Théodoric lui écrivoit.

*CHABACTA*, dans le Pont Galatique. ΧΑΒΑΚΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

CHABAR, nom d'une fauſſe divinité, dont les livres des Arabes font ſouvent mention. Euthymius Zigabenus dit que les Arabes furent idolâtres juſqu'au temps d'Héraclius, c'eſt-à-dire, juſqu'à Mahomet ; & qu'ils adoroient entr'autres divinités Lucifer & Vénus, qu'ils appellent, dit-il, dans leur langue *Chamar* ; il a voulu dire *Chabar*. Le P. Kirker veut que ce ſoit la lune, & qu'on l'ait priſe pour Vénus, à cauſe qu'elles produiſent à-peu-près les mêmes effets. Les Mahométans renoncent à *Chabar*. Ils ont un acte ou formule de cette renonciation que le P. Kirker a rapporté. *Voyez* ſon *Œdip. Egypt.* (*t. 1. ſynt. IV, ch.* 16. §. 3.) Le P. Kirker écrit *Cabar*, il eſt mieux d'écrire *Chabar*. C'eſt un *Kef* en Arabe, & non pas un *Kaf*. Ce nom ſignifie proprement grand, puiſſant, de l'hébreu *Chabar*, *multiplicare*, d'où *Chabin* interprêté *validus*, *fort*.

*CHADISIA*, dans la Syrie.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

CHAINES. Les ſoldats romains qui s'étoient diſtingués dans les guerres, recevoient pour récompenſe de leurs généraux, des *chaînes* ou *chaînettes*, *catella*. Ils s'en paroient comme d'un témoignage de leurs glorieux ſervices. Tite-Live (39. 31.) dit que le préteur Quintius diſtribua des *chaînes* à ſes cavaliers après une action d'éclat : *Donati à Calpurnio equites phaleris ; Quintius alter prætor ſuos equites catellis donavit.*

Les ſoldats romains (*Joſephi, Bell. Judai. l. 3.*) portoient dans le bagage militaire des *chaînes* pour lier les priſonniers de guerre. Elles étoient de fer pour les ſimples ſoldats ; mais on en faiſoit porter d'or & d'argent aux riches priſonniers & aux princes. C'eſt ainſi (*Dio. 49. p. 415.*) qu'Antoine chargea Artuaſdès de *chaînes* d'argent ; Velleius (*l. 82. 3.*) dit qu'elles étoient d'or, & que le vainqueur prétendit honorer par cette triſte diſtinction ſon illuſtre priſonnier.

Lorſqu'un homme étoit conſtitué priſonnier, on attachoit à ſon bras droit une *chaîne*, qui étoit liée par l'autre extrêmité au bras gauche du ſoldat chargé de le garder. On lui donnoit en certaines occaſions un ſecond gardien, auquel il étoit attaché par le moyen d'une ſeconde *chaîne* liée à ſon bras gauche (*Act. Apoſtol. c.* 12. *n.* 6.) *dormiebat inter duos milites, duabus alligatus catenis.* Quand un juge vouloit interroger en ſecret un priſonnier ainſi gardé, il faiſoit détacher le ſoldat, & tenoit lui-même la *chaîne* ; c'eſt ainſi que l'on vit Domitien, quoiqu'il fût empereur, ſupporter les *chaînes* des accuſés qu'il avoit la barbarie d'interroger lui-même. (*Suet. c.* 14. *n.* 7.) : *nec niſi ſecreto atque ſolus pleraſque cuſtodias, receptis quidem in manu catenis audiebat.* Cette manière de garder un priſonnier diſpenſoit quelquefois de le renfermer dans l'enceinte des priſons, & il pouvoit habiter avec ſon gardien une maiſon particulière (*Act. Apoſt. c.* 28. *n.* 16.) Ce n'étoient pas toujours de ſimples ſoldats qui étoient ainſi liés aux priſonniers ; on vit quelquefois des tribuns & des centurions aſſujettis à cette pénible fonction. (*Ibid. c.* 27. *n.* 1.)

Joſephe (*Bell. jud. v.*) Nous apprend qu'il étoit d'uſage chez les romains de briſer les *chaînes* & non de les détacher, lorſqu'on renvoyoit abſous un accuſé. Tite fit apporter une hache pour briſer celles de Joſephe, afin que perſonne ne pût douter de ſon innocence.

Les affranchis conſacroient aux dieux Lares les *chaînes* qu'ils avoient portées pendant leur eſclavage. Horace fait mention de cet uſage (*Satir. 1. 1. 65.*)

*Multa cicerrus ad hæc : donaſſet jamne catenam*
*Ex voto laribus quærebat.*

Les *chaînes* de métaux précieux, *catella*, faiſoient une partie de la parure des romaines, & on en a trouvé pluſieurs fois dans les fouilles. Le comte de Caylus a publié pluſieurs deſſins de ces ornemens dans ſes recueils d'antiquités. Horace parle de ces *chaînes* des femmes (*Epiſt. 1. 17. 55.*

*Nota refers meretricis acumina, ſæpe catellam,*
*Sæpe periſcelidem raptam ſibi flentis. . . . .*

CHAINE ou CORDE, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* CHEBEL.

CHAIR. Les Pythagoriciens n'en mangeoient point : le ſeul doute qu'il y ait ſur ce fait, ne concerne que le plus ou le moins de généralité de cette défenſe. Il y en a qui prétendent qu'elle n'étoit que pour les *parfaits*, ceux qui s'étant élevés au plus ſublime degré de la théorie, étoient comptés au nombre des diſciples éſotériques. D'autres ajoutent qu'il étoit même permis à ces derniers de toucher quelquefois à la *chair* des animaux ſacrifiés. Voici la raiſon qu'on lit dans Sénèque, du ſcrupule des Pythagoriciens. *Omnium inter omnia cognationem eſſe, & aliorum commercium in alias atque alias formas tranſeuntium ; nullam animam interire, nec ceſſare quidem, niſi tempore exiguo, dum in aliud corpus transfunditur. Interim ſceleris hominibus & parricidii metum feciſſe, cum poſſint in parentis animam inſcii incurrere & ferro morſuve violare in quo cognatus aliquis ſpiritus hoſpitaretur.* C'eſt-à-dire à-peu-près que les ames circulant ſans ceſſe d'un corps dans un autre, ces philoſophes craignoient que l'ame de quelques-uns de leurs parens ne leur tombât ſous la dent, s'ils ſe haſardoient à manger de la *chair* des animaux.

CHAISE-CURULE. Cette eſpèce de ſiège, fait d'ivoire, étoit une marque de dignité affectée à quelques magiſtrats romains, aux pontifes, & aux veſtales, &c. Les romains en prirent l'uſage des Etruſques, dont les monumens en offrent ſouvent. Viterbe, l'ancien *vetulonium*, fut la ville d'Etrurie qui leur en fournit la première, ſi l'on peut en croire Silius Italicus (*VIII.* 4. 87.). Il dit de *vetulonium* :

*Hæc altas eboris decoravit honore curules.*

Ce fut Tarquin l'ancien qui introduiſit à Rome les *Chaiſes-curules* (*Florus* I. 5. 6.) *duodecim tuſcia populos frequentibus armis ſubegit. Indè curules.*

Les *chaiſes-curules* étoient d'ivoire, ou du moins revêtues d'ivoire ſculpté. Horace (*epiſt.* I. 6. 53.)

*Quilibet hic faſces dabit, eripietque curule,*
*Cui volet, importunus ebur.*

Ovide (*Pont.* IV. 5. 18.) :

*Conſpicuum ſignis cùm petit altus ebur,*

(*Ibid.* IV. 9. 27.) :

*Signa quoque in ſella noſſem formata curuli ;*
*Et totum numida ſculptile dentis opus.*

Denys d'Halycarnaſſe déſigne toujours la *chaiſe-curule* par ces mots, *ſiège d'ivoire*, ἐλεφάντινον δίφρον.

Ceux qui avoient le droit de ſe ſervir de *chaiſes-curules*, les plaçoient en voyage ſur leurs chars ; d'où leur vint le nom de *curules*. Nous déterminerons plus bas leur forme, d'après les monumens antiques.

Brutus ayant chaſſé les rois de Rome & fait créer des conſuls, conſerva les *chaiſes-curules* pour marque de la nouvelle dignité. Les préteurs & les édiles en acquirent auſſi l'uſage par la ſuite (*liv.* VII. 1.) : *Non patientibus tacitum tribunis, quod pro conſule uno plebeio tres patricios magiſtratus, PRÆTOREM ET DUOS ÆDILES, curulibus ſellis prætextatos, tanquam conſules ſedentes nobilitas ſibi ſumpſiſſet.* Les conſulaires & ceux qui avoient exercé la préture & l'édilité, conſervoient pendant toute leur vie dans leurs maiſons la prétexte & la *chaiſe-curule*, comme des témoignages des honneurs qu'ils avoient mérités. Nous l'apprenons de Tite-Live (*V.* 41.) & de Valère-Maxime (*III.* 2. 7.), qui racontant la priſe de Rome par les Gaulois, peignent les anciens magiſtrats aſſis à l'entrée de leurs maiſons ſur des *chaiſes-curules*, vêtus de la prétexte, & attendant en ſilence l'arrivée de leurs farouches vainqueurs.

Dès le berceau de Rome, Numa avoit accordé au Flamine de Jupiter l'uſage de la *chaiſe-curule* (*liv.* I. 20.) : *Numa Flaminem Jovi aſſiduum creavit : inſignique eum veſte, & curili regia ſella adornavit.* Le ſouverain pontife & pluſieurs autres prêtres jouirent du même honneur. Auguſte permit aux Veſtales d'aſſiſter aux jeux publics aſſiſes ſur des *chaiſes-curules*. Le dictateur réuniſſoit en lui toute l'autorité ſuprême ; c'eſt pourquoi il eſt inutile de faire obſerver qu'il ſe ſervoit de la *chaiſe-curule*.

Cette marque de dignité fut prodiguée à des princes étrangers ſur la fin de la république & ſous les empereurs. Le peuple romain fit préſent à Eumène, roi de Pergame, d'une *chaiſe-curule* & d'un ſceptre d'ivoire (*Liv.* XLII. 4.).

Les perſonnages illuſtres de Rome jouirent dans les jeux de cette diſtinction, même après leur mort. Tels furent Marcellus (*Dio.* III. *p.* 517.), & Germanicus (*Tacit. Annal.* II. 82. I.).

Quant à la forme des *chaiſes-curules*, on pourra conſulter les recueils d'antiques trouvées à Herculanum. On en voit deux dans le cabinet de Portici. Ces ſièges étoient d'ivoire à Rome ; mais ici ils ſont de bronze. Ils ont un palme ſept pouces de hauteur (un pied), & deux palmes ſept pouces (un pied huit pouces) de largeur. Les bras de cette eſpèce de meuble, ainſi que ſes pieds, ſont formés par des lignes qui, réunies en un point, ſe croiſent & prennent la figure d'un X, dont les jambages ſeroient pliés en ligne ſpirale. Les pieds de ces ſièges ſe terminent par le bas en une tête d'animal de fantaiſie, dont le bec allongé

leur

leur ſert de point d'appui. Ces *chaiſes-curules* ne peuvent mieux ſe comparer qu'à nos tabourets plians.

Le comte de Caylus (*Rec. III. pl. 39. n°. 5.*) a publié le deſſin d'une *chaiſe-curule*. Cette chaiſe, ſans doſſier, pouvoit être un meuble particulier; cependant comme elle eſt de bronze, & qu'on juge de ſa richeſſe par quelques reſtes de ſa dorure, elle pouvoit ſervir à quelques-uns des magiſtrats, qui donnoient leur audience dans le *forum*, ou dans d'autres places publiques. Elle poſe ſur quatre pieds, qui ſe croiſent de deux en deux, & qui ſont terminés, dans la partie qui touche le ſol, par des têtes d'oiſeaux, dont le bec eſt un peu courbé. Cet ornement, tiré de la nature, produit un effet agréable.

CHAISE curule (on voit une) ſur les médailles de Malte. Quand elle paroît ſur les médailles romaines avec une haſte couchée ſur elle, on doit y reconnoître le ſymbole de Junon, qui déſignoit la *conſécration* des princeſſes.

CHAISES. *Voyez* SIÈGES.

CHALAZOPHYLACE. ΧΑΛΑΖΟΦΥΛΑΞ. Sénèque (*Natur. Quæſtion. l. 4. c. 6.*) dit qu'il y avoit en Grèce des *Chalazophylaces*, ou prêtres dont les fonctions étoient de prévoir les grêles, les tempêtes, & de les détourner par le ſacrifice d'un agneau & d'un poulet. Si ces animaux leur manquoient, ou que l'inſpection de leurs entrailles n'offrît que des préſages funeſtes, ils ſe découpoient les doigts avec un inſtrument tranchant, croyant ou voulant faire croire qu'ils appaiſeroient les dieux par l'effuſion de leur ſang. Ces charlatans, dont le nom étoit compoſé de χάλαζα, grêle, & de φυλάσσω, j'obſerve, avoient été établis par Cléon.

CHALCÉES. *Voyez* CHALCIES.

CHALCEDON ou CHALCÉDOINE, en Bithynie. ΧΑΛΧΑΔΟΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:
RRRR. en or. . . . . *Pellerin.*
RRR. en argent.
RR. en bronze.
Leur type ordinaire eſt un taureau debout.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Julia Paula. — L'orthographe de ſon nom a pu varier; c'eſt pourquoi on ajoutera à cet article celui de CALCÉDON, qui étoit peut-être la même ville.

*CHALCEIUM*, ſoûcoupe qui ſervoit dans le jeu du COTTABE. *Voyez* ce mot.

ΧΑΛΚΕΜΒΟΛΟΝ, nom qui déſignoit chez les Grecs les éperons de bronze des navires de guerre.

CHALCIDÈNE, en Syrie.

Cette région eut un roi, ou plutôt un Tétrarque du tems de Pompée. Il s'appeloit PTOLÉMÉE, & il a fait frapper quelques médailles.

CHALCIDIQUE, ſalle grande & ſuperbe. *Chalcidicum.* Feſtus l'appelle *chalcedonium*, mais peut-être eſt-ce une faute. Vitruve (*liv. v. ch. 1.*), Auſone, Hygin. (*à la fable 184*), Arnobe (*liv. III. & liv. IV.*), diſent *chalcidicum.* Les *chalcidiques* étoient de grandes & magnifiques ſalles qu'on ajoutoit aux palais. Si le terrein que vous avez pour bâtir eſt trop long, dit Vitruve, vous éleverez au bout un *chalcidique.* Je voudrois bien, dit Arnobe, voir vos dieux & vos déeſſes pêle-mêle dans vos grands *chalcidiques*, & dans ces palais du ciel. On écrit, dit-il ailleurs, que vos dieux font leurs feſtins dans de grandes ſalles à manger qui ſont aux cieux, & dans des *chalcidiques* tous d'or.

Feſtus dit que cette eſpèce de bâtimens avoit pris ſon nom de la ville de *Chalcis*; mais il ne nous apprend point pourquoi Philandre dit que c'étoit un édifice dans lequel la cour des monnoies avoit ſon tribunal, & qu'il avoit pris ſon nom de χαλκός, *airain*, matière de la monnoie, & de δίκη, *juſtice*; ce qui eſt faux, car dans ce cas ſeroit placé l'accent ſur l'antépénultième, & non ſur la dernière. D'autres le dérivent de deux mots grecs, χαλκός, *bronze airain*, & οἶκος, *maiſon*, & ils diſent qu'on frappoit la monnoie dans ces maiſons, qui étoient ce que nous appelons *hôtels de la monnoie.* Mais que deviendroit l'*o* de οἶκος? Comment la pénultième ſeroit-elle brève? Pour former un nom de χαλκος & de οἶκος, il faut dire χαλκοικος, *calciœcus*, comme on l'a dit effectivement pour Minerve, dont c'eſt-là une des épithètes, ΑΘΗΝΗ ΧΑΛΚΙΟΙΚΩΣ.

Quelques interprètes ont entendu par *chalcidique*, l'auditoire des baſiliques.

CHALCIDIQUE (Minerve). *Voyez* CHALCIŒCOS.

CHALCIES, CHALCÉES, fêtes célébrées par les Athéniens, en mémoire de ce que l'art de mettre le cuivre en œuvre avoit pris naiſſance à Athènes (*Euſtath. Iliad. B.*). Ce nom vient de χαλκὸς, cuivre. On appeloit auſſi ces fêtes *Athénées*, parce qu'on les célébroit en l'honneur de Minerve; & πάνδημον, parce que toute la ville d'Athènes y prenoit part dans l'origine. Les ouvriers en cuivre furent par la ſuite les ſeuls qui célébrèrent les *chalcies.*

CHALCIŒCIES, fêtes de Lacédémone, où les jeunes gens venoient tous armés ſacrifier à Minerve *chalciœcos.* Les Ephores aſſiſtoient à ces fêtes pour y maintenir l'ordre.

CHALCIŒCOS, ſurnom qui fut donné à la Minerve de Lacédémone, parce que la ſtatue & le temple même qu'elle avoit dans cette ville étoient d'airain, appelé en grec χαλκος. Auguſte

fit bâtir à Rome, dans la neuvième région, un temple à cette Minerve, que l'on y appela *chalcidique* (*Dio. lv. p.* 459.).

CHALCIOPE. *Voyez* CALCIOPÉ.

*CHALCIS*, dans l'Euboée. ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRRR. en or. . . . . *Eckhel.*
C. en argent.
C. en bronze.

Leur type ordinaire eſt un aigle qui déchire un ſerpent; ou une lyre.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Vérus. *Eckhel.*

*CHALCIS*, dans la Syrie. ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, de Trajan, d'Hadrien, de M. Aurèle, de Vérus, de Commode, de Néron.

On lui attribue une ſeule médaille autonome de bronze, qui a été publiée par M. Pellerin.

CHALCON. *Voyez* CHALCOUS.

CHACOPHONUS, pierre connue des anciens. Boece de Boot dit qu'ils déſignoient par ce nom une pierre noire, qui étant frappée rendoit le même ſon que l'airain, comme ſon nom ſemble l'indiquer. M. Anderſon, *dans ſon hiſtoire naturelle de Groenland*, parle d'une pierre qu'on lui a dit avoir la même propriété, & qui étant frappée, rendoit un ſon ſemblable à celui d'une cloche. Cet auteur ſoupçonne que cela vient du cuivre & de l'argent qu'elles contiennent, parce que ces pierres paroiſſent teintes de verd & de bleu en certains endroits Mais en ſuppoſant le fait inconteſtable, cette conjecture n'en paroîtroit pas mieux fondée. On dit auſſi qu'il ſe trouve une pierre de cette eſpèce en Canada, à qui quelques gens pour cette raiſon ont donné le nom de *pierre de cloche*.

M. le duc de Chaulnes a dans ſa collection chinoiſe des pierres noires, qui étant ſuſpendues par un cordon & iſolées, rendent un ſon fort & harmonieux, lorſqu'on les frappe avec un marteau. Ce ſont des morceaux de baſalte.

CHALCOS. *Voyez* CHALCOUS.

CHALQUE. *Voyez* CHALCOUS.

CHALCOUS, Eréole, Taſſugon, *calcul*, ancien poids de l'Aſie & de l'Egypte.

M. Paucton l'évalue en poids de France à 1 grain $\frac{119}{144}$.

Il valoit en poids des mêmes pays 2 ſitarions.

CHALCOUS, } monnoie ancienne de l'Egypte
CHALCON, } & de l'Aſie. *Voyez* PHOLLIS.

CHALCOUS, poids & monnoie des Grecs. M. Paucton l'évalue en poids de France à 2 grains & $\frac{76}{144}$, & en monnoie à 6 deniers & $\frac{1}{4}$.

On a parmi les médailles d'Antioche ſur l'Oronte, une médaille de bronze ſur laquelle on lit ΧΑΛ., abrégé de ΧΑΛΚΟΝ. Elle pèſe 42 grains.

CHALDÉENS. Les *Chaldéens* reconnoiſſoient un dieu ſouverain, auteur de toutes choſes, lequel avoit établi cette belle harmonie qui lie toutes les parties de l'univers. Quoiqu'ils cruſſent la matière éternelle & préexiſtante à l'opération de dieu, ils ne s'imaginoient pourtant pas que le monde fût éternel; car leur coſmogonie nous repréſente notre terre comme ayant été un chaos ténébreux, où tous les élémens étoient confondus pêle-mêle, avant qu'elle eût reçu cet ordre & cet arrangement qui la rendent un ſéjour habitable. Ils ſuppoſoient que des animaux monſtrueux & de diverſes figures avoient pris naiſſance dans le ſein informe de ce chaos, & qu'ils avoient été ſoumis à une femme nommée *Omerca*; que le dieu *Belus* avoit coupé cette femme en deux parties, de l'une deſquelles il avoit formé le ciel & de l'autre la terre, & que la mort de cette femme avoit cauſé celle de tous ces animaux; que *Belus*, après avoir formé le monde & produit les animaux qui le rempliſſent, s'étoit fait couper la tête; que les hommes & les animaux étoient ſortis de la terre, que les autres dieux avoient détrempés dans le ſang qui couloit de la bleſſure du dieu *Belus*, & que c'étoit la raiſon pour laquelle les hommes étoient doués d'intelligence, & avoient reçu une portion de la divinité. Beroſe, qui rapporte ceci dans les fragmens que nous avons de lui, & qui nous ont été conſervés par Syncelle, obſerve que toute cette coſmogonie n'eſt qu'une allégorie myſtérieuſe, par laquelle les *Chaldéens* expliquoient de quelle manière le dieu créateur avoit débrouillé le chaos & introduit l'ordre parmi la confuſion des élémens. Du moins, ce que l'on voit à travers les voiles de cette ſurprenante allégorie, c'eſt que l'homme doit ſa naiſſance à dieu, & que le dieu ſuprême s'étoit ſervi d'un autre dieu pour former le monde. Cette doctrine n'étoit point particulière aux *Chaldéens* : c'étoit même une opinion univerſellement reçue dans tout l'Orient, qu'il y avoit des génies, dieux ſubalternes & dépendans de l'être ſuprême, qui étoient diſtribués & répandus dans toutes les parties de ce vaſte univers. On croyoit qu'il n'étoit pas digne de la majeſté du dieu ſouverain de préſider directement au ſort des nations. Renfermé dans lui-même, il ne lui convenoit pas de s'occuper des penſées & des actions des ſimples mortels; mais il en laiſſoit le ſoin à des divinités locales & tutélaires. Ce n'étoit auſſi qu'en leur honneur que fumoit l'encens dans les temples, & que couloit ſur les autels le ſang des victimes. Mais outre les bons génies qui s'appliquoient à faire du bien aux hommes, les *Chaldéens* admettoient auſſi des génies mal-fai-

sans. Ceux-là étoient formés d'une matière plus grossière que les bons, avec lesquels ils étoient perpétuellement en guerre. Les premiers étoient l'ouvrage du mauvais principe, comme les autres l'étoient du bon; car il paroît que la doctrine des deux principes avoit pris naissance en Chaldée, d'où elle a passé chez les Perses.

Tels étoient vraisemblablement les mystères auxquels les *Chaldéens* avoient soin de n'initier qu'un petit nombre d'adeptes, qui devoient leur succéder, pour en faire passer la tradition d'âge en âge, jusqu'à la postérité la plus reculée. Il n'étoit pas permis aux disciples de penser au-delà de ce que leurs maîtres leur avoient appris. Ils ployoient servilement sous le joug que leur imposoit le respect aveugle qu'ils avoient pour eux. Diodore de Sicile leur en fait un mérite, & les élève en cela beaucoup au-dessus des Grecs, qui, selon lui, devenoient le jouet éternel de mille opinions diverses, entre lesquelles flottoit leur esprit indécis; parce que dans leur manière de penser, ils ne vouloient être maîtrisés que par leur génie. Mais il faut être bien peu philosophe soi-même, pour ne pas sentir que le plus beau privilége de notre raison consiste à ne rien croire par l'impulsion d'un instinct aveugle & méchanique, & que c'est déshonorer la raison que de la mettre dans des entraves, ainsi que le faisoient les *Chaldéens*.

Voici la doctrine que les *Chaldéens* enseignoient publiquement, savoir, que le soleil, la lune & les autres astres, & sur-tout les planètes, étoient des divinités qu'il falloit adorer. Hérodote & Diodore sont ici nos garans. Les étoiles qui forment le zodiaque, étoient principalement en grande vénération parmi eux, sans préjudice du soleil & de la lune, qu'ils ont toujours regardés comme leurs premières divinités. Ils appeloient le soleil *Belus*, & donnoient à la lune le nom de *Nébo*; quelquefois aussi ils l'appeloient *Nergal*. Le peuple croyoit bonnement que la divinité résidoit dans les astres, & par conséquent qu'ils étoient autant de dieux qui méritoient ses hommages. Pour les sages & les philosophes du pays, ils se contentoient d'y placer des esprits ou des dieux du second ordre, qui en dirigeoient les divers mouvemens.

Ce principe une fois établi, que les astres étoient des divinités, il n'en fallut pas davantage aux *Chaldéens* pour persuader au peuple qu'ils avoient une grande influence sur le bonheur ou le malheur des humains. Delà est née l'astrologie judiciaire, dans laquelle les *Chaldéens* avoient la réputation d'exceller si fort entre les autres nations, que tous ceux qui s'y distinguoient s'appeloient *Chaldéens*, quelle que fût leur patrie. Ces charlatans s'étoient fait un art de prédire l'avenir par l'inspection du cours des astres, où ils feignoient de lire l'enchaînement des destinées humaines. La crédulité des peuples faisoit toute leur science; car quelles liaisons pouvoient-ils appercevoir entre les mouvemens réglés des astres & les événemens libres de la volonté? L'avide curiosité des hommes pour percer dans l'avenir & pour prévoir ce qui doit leur arriver, est une maladie aussi ancienne que le monde même. Mais elle a exercé principalement son empire chez tous les peuples de l'Orient, dont on sait que l'imagination s'allume aisément. On ne sauroit croire jusqu'à quel excès elle y a été portée par les ruses & les artifices des prêtres. L'astrologie judiciaire est le puissant frein avec lequel on a de tout-tems gouverné l'esprit des Orientaux. Sextus Empiricus déclame avec beaucoup de force & d'éloquence contre cet art frivole, si funeste au bonheur du genre humain, par les maux qu'il produit nécessairement. En effet, les *Chaldéens* rétrécissoient l'esprit des peuples, & les tenoient indignement courbés sous un joug de fer que leur imposoit leur superstition; il ne leur étoit pas permis de faire la moindre démarche, sans avoir auparavant consulté les augures & les aruspices. Quelque crédules que fussent les peuples, il n'étoit pas possible que l'imposture de ces charlatans de Chaldée ne trahît & ne décelât très-souvent la vanité de l'astrologie judiciaire. Sous le consulat de M. Popillius, & de Cneius Calpurnius, il fut ordonné aux *Chaldéens*, par un édit du préteur Cor. Hispallus de sortir de Rome & de toute l'Italie dans l'espace de dix jours; & la raison qu'on en donnoit, c'est qu'ils abusoient de la prétendue connoissance qu'ils se vantoient d'avoir du concours des astres, pour tromper des esprits foibles & crédules, en leur persuadant que tels événemens de leur vie étoient écrits dans le ciel. Alexandre lui-même, qui d'abord avoit été prévenu d'une grande estime pour les *Chaldéens*, la leur vendit bien cher par le grand mépris qu'il leur porta, depuis que le philosophe Anaxarque lui eut fait connoître toute la vanité de l'astrologie judiciaire.

Quoique l'astronomie ait été fort en honneur chez les *Chaldéens*, qu'ils l'ayent cultivée avec beaucoup de soin, il ne paroît pourtant pas qu'elle eut fait parmi eux des progrès considérables. Quels astronomes que des gens qui croyoient que les éclipses de la lune provenoient de ce que cet astre tournoit vers nous la partie de son disque qui étoit opaque? Car ils croyoient l'autre lumineuse par elle-même, indépendamment du soleil: où avoient-ils pris aussi que le globe terrestre seroit consumé par les flammes, lors de la conjonction des astres dans le signe de l'écrevisse, & qu'il seroit inondé si cette conjonction arrivoit dans le signe du capricorne? Cependant ces *Chaldéens* ont été estimés comme de grands astronomes; & il n'y a pas même longtems qu'on est revenu de cette estime prodigieuse qu'on avoit conçue pour leur grand savoir dans l'astronomie; admiration qui n'étoit fondée

que ſur ce qu'ils ſont ſéparés de nous par une longue ſuite de ſiècles. Tout éloignement eſt en droit de nous en impoſer.

L'envie de paſſer pour les plus anciens peuples du monde, eſt une manie qui a été commune à toutes les nations. On diroit qu'elles s'imaginent valoir d'autant mieux, qu'elles peuvent remonter plus haut dans l'anquité. On ne ſauroit croire combien de rêveries & d'abſurdités ont été débitées à ce ſujet. Les *Chaldéens*, par exemple, prétendoient qu'au tems où Alexandre vainqueur de Darius prit Babylone, il s'étoit écoulé quatre cens ſoixante & dix mille années, à compter depuis les tems où l'aſtronomie fleuriſſoit dans la Chaldée. Cette longue ſupputation d'années n'a point ſa preuve dans l'hiſtoire, mais ſeulement dans l'imagination échauffée des *Chaldéens*. En effet, Calliſthène, à qui le précepteur d'Alexandre avoit ménagé une entrée à la cour de ce prince, & qui ſuivoit ce conquérant dans ſes expéditions militaires, envoya à ce même Arioſtote des obſervations qu'il avoit trouvées à Babylone. Or ces obſervations ne montoient pas au-delà de mille neuf cens trois ans; & ces mille neuf cens trois ans, ſi on les fait commencer à l'année 4383 de la période Julienne, où Babylonne fut priſe, remonteront à l'an 2480 de cette période. Si les *Chaldéens* avoient eu des obſervations auſſi anciennes, comment ſe peut-il faire que Ptolomée, cet aſtronome ſi exact, n'en ait point fait mention, & que la première dont il parle, tombe à la première année de Merdochai, roi de Babylone, laquelle ſe trouve être dans la vingt-ſeptième année de l'ère de Nabonaſſar? Il réſulte delà que cette prétendue antiquité que les *Chaldéens* donnoient à leurs obſervations, ne mérite pas plus notre croyance que le témoignage de Porphyre, qui lui ſert de fondement. Il y a plus, Epigène ne craint point d'avancer que les obſervations aſtronomiques qui ſe trouvoient inſcrites ſur des briques cuites qu'on voyoit à Babylone, ne remontoient pas au-delà de 720 ans; & comme ſi ce tems eût été encore trop long, Béroſe & Critodème renferment tout ce tems dans l'eſpace de 480 ans.

Après cela, qui ne riroit de voir les *Chaldéens* nous repréſenter gravement leurs obſervations aſtronomiques, & nous les apporter en preuve de leur grande antiquité; tandis que leurs propres auteurs leur donnent le démenti, en les renfermant dans un ſi court eſpace de tems? Ils ont apparemment cru, ſuivant la remarque de Lactance, qu'il leur étoit libre de mentir, en imaginant des obſervations de 470000 ans; parce qu'ils étoient bien ſûrs qu'en s'enfonçant ſi fort dans l'antiquité, il ne ſeroit pas poſſible de les atteindre. Mais ils n'ont pas fait attention que tous ces calculs n'opèrent dans les eſprits une vraie perſuaſion, qu'autant qu'on y attache des faits dont la réalité ne ſoit point ſuſpecte.

Toute chronologie qui ne tient point à des faits, n'eſt point hiſtorique, & par conſéquent ne prouve rien en faveur de l'antiquité d'une nation. Quand une fois le cours des aſtres m'eſt connu, je puis prévoir, en conſéquence de leur marche, aſſujettie à des mouvemens uniformes & réguliers, dans quel tems & de quelle manière ils figureront enſemble, ſoit dans leur oppoſition, ſoit dans leur conjonction; je puis également me replier ſur les tems paſſés, ou m'avancer ſur ceux qui ne ſont pas encore arrivés; & franchiſſant les bornes du tems où le Créateur a renfermé le monde, marquer dans un tems imaginaire les inſtans précis où tels ou tels aſtres ſeroient éclipſés. Je puis, à l'aide d'un calcul qui ne s'épuiſera jamais, tant que mon eſprit voudra le continuer, faire un ſyſtême d'obſervations pour des tems qui n'ont jamais exiſté ou même qui n'exiſteront jamais. Mais de ce ſyſtême d'obſervations purement arbitraire, il n'en réſultera jamais que le monde ait toujours exiſté, ou qu'il doit toujours durer. Tel eſt le cas où ſe trouvent par rapport à nous les anciens *Chaldéens*, touchant ces obſervations qui ne comprenoient pas moins que 470000 ans. Si je voyois une ſuite de faits attachés à ces obſervations & qu'ils rempliſſent tout ce long eſpace de tems, je ne pourrois m'empêcher de reconnoître un monde réellement ſubſiſtant dans toute cette longue durée de ſiècles; mais parce que je n'y vois que des calculs qui ne traînent après eux aucune révolution dans les choſes humaines, je ne puis les regarder que comme les rêveries d'un calculateur. (*Tout cet article eſt pris de l'Encyclopédie.*)

Les *Chaldéens* paſſoient dans l'antiquité pour les inventeurs de l'aſtronomie, & ils étoient fort adonnés non-ſeulement à cette ſcience, mais encore à l'aſtrologie, à la divination, &c. C'eſt pour cela que *Chaldéen*, dans l'écriture & dans les auteurs profanes, eſt la même choſe que mathématicien, aſtrologue, diſeur de bonne aventure, faiſeur d'horoſcope, magicien, comme on le peut voir dans Daniel, II, 2, 4, 5, 10, IV, 7, V, *n°.* 7, 11; dans Cicéron, *de Divin.* *lib. I, n.* 2, 31 & *lib. II, n.* 42, 87 & *lib. II, t.* 43, 87, & *lib. I. Tuſcul. queſt. n.* 95. Strabon, *lib. VI.* Aulu-Gelle, *lib. I. ch.* 9. & liv. XIV. ch. I; Suétone, dans Vitellius, *ch.* 14; S. Jérome, ſur Daniel, ch. 11, Juvén. *ſat. X. vers.* 94.

Il ne reſte aucun monument des *Chaldéens*, M. de Paw en donne (*Rech. ſur les Egypt. & les Chin. t.* 2. *p.* 60.) la raiſon ſuivante.

« S'il y avoit eu dans la Chaldée des conſtructions auſſi ſolides que celles de l'Egypte, il en reſteroit des ruines prodigieuſes; mais comme on y a bâti avec des briques & du bitume, toutes les parties les plus élevées ont dû néceſſairement ſe

erouler, & ce n'eſt qu'à quelques pieds au-deſſus des fondemens où l'humidité a conſervé la force & la ténacité du bitume, qu'on découvre encore quelques reſtes de maçonnerie, comme en cet endroit qu'on prend pour l'emplacement du temple de *Bélus*. Ce ſont là des choſes qui ne méritent point qu'on en parle. D'ailleurs dans quels cabinets de l'Europe a-t-on jamais poſſédé des ſtatues ou des monumens Chaldaïques ? »

CHALINISTE, ſurnom que l'on donnoit à la déeſſe Minerve à Corinthe, où elle avoit un temple, & où elle étoit adorée en mémoire de la bride qu'elle avoit miſe à Pégaſe, en faveur de Bellérophon. Ce ſurnom vient de χαλινὸς, frein; d'où cette déeſſe fut auſſi appelée *Frœnalis* ou *Frenatrix*. Le corps de ſa ſtatue étoit de bois, le viſage, les pieds & les mains de pierre blanche. (*Pauſanias, Corintiac. c. jv.*)

CHALUMEAU, cet inſtrument paſſe pour le premier inſtrument à vent dont on ait fait uſage. C'étoit un roſeau percé à différentes diſtances. On en attribue l'invention aux Phrygiens, aux Lybiens, aux Egyptiens, aux Arcadiens, & aux Siciliens : ces origines différentes viennent de ce que celui qui perfectionnoit, paſſoit à la longue pour celui qui avoit inventé. C'eſt en conſéquence qu'on lit dans Pline, que le *Chalumeau* fut trouvé par Pan, la Flute courbe par Midas, & la Flute double par Marſias.

CHAMBELLAN. Cet officier portoit différens noms chez les Romains. On l'appeloit *Præpoſitus Cubiculi*, *Cubicularius*, *Thalami cuſtos*. Il en eſt ſouvent queſtion dans l'ambaſſade de Philon à Rome, auprès de Caligula, dans Ammien-Marcellin (XIV. II. & XXII. 4.). Honorius & Théodoſe, attribuèrent de grands priviléges à la dignité de *Chambellan*, & ils l'égalèrent à celle des Préfets du prétoire & de la ville. Le grand *Chambellan* étoit le chef des *Chambellans* ordinaires; mais il n'exerçoit ſur eux aucune juriſdiction, parce qu'ils dépendoient immédiatement du maître des offices. Ce premier officier étoit exempt de toutes charges ou impoſitions.

Sous le règne des Paléologues, le grand *Chambellan* portoit un chaperon bordé, un manteau de pourpre, une tunique jaune, ſur laquelle étoient repréſentés en broderie par-devant l'empereur debout, & par-derrière l'empereur aſſis ſur un trône. Son ſceptre étoit de bois, avec le premier nœud d'or pur, & les autres recouverts d'or & d'argent : c'eſt ainſi que le dépeint Sophotate Curopalate.

CHAMBRE. Quoique cet article appartienne au Dictionnaire d'Architecture, nous croyons cependant devoir rapporter ici le paſſage ſuivant de Winckelmann, qui ſervira à l'explication de pluſieurs paſſages d'auteurs anciens, relatifs à la forme des *Chambres*.

« Je ne ſerai point (dit Winckelmann, dans ſes recherches ſur l'architecture) de recherches ſur les *Chambres* des anciens, & je ne citerai point ce qu'on en trouve dans les anciens écrivains, parce que cela a déjà été dit en grande partie, & qu'on ne peut en donner une idée exacte ſans planches. Je me contenterai donc de parler de ce que j'ai vu moi-même. Les *Chambres* des anciens, & particulièrement celles où ils couchoient étoient, pour la plupart, voûtées par le haut, ainſi que Varron nous l'apprend : (*Conf. Scalig. Conject. in Varron. lib. VII, p.* 173.) c'étoit de cette manière qu'étoit faite celle que Pline (*lib. II, ep.* 17, *p.* 130, *ed. Lugd.* 1669. 8°.) décrit dans ſon *Laurentum*; & l'on ſoupçonne que de pareilles *Chambres*, trouvées au ſecond étage de la *Villa* Hadrienne, étoient des *Chambres* à coucher, parce qu'il y avoit une grande niche qui ſervoit d'alcove, & dans laquelle étoit placé le lit. Les *Chambres* de Pline avoient des fenêtres tout autour; dans l'une cependant le jour tomboit d'en-haut par une ouverture qui ſe fermoit ſans doute pendant la nuit. »

« Il paroît, par les ruines de la *Villa* Hadrienne de l'ancien Tuſculum, ainſi que par les *Chambres* d'une magnifique maiſon de campagne, près la ville d'Herculanum, où l'on a trouvé la plus grande partie des buſtes de marbre & de bronze qui ſont dans le cabinet de Portici; il paroît, dis-je, par ces *Chambres*, que celles des anciens étoient fort petites. Celle dans laquelle s'eſt trouvée à Herculanum la bibliothèque, compoſée de plus mille rouleaux de livres, étoit ſi petite, qu'en étendant les deux bras, on pouvoit, pour ainſi-dire, toucher l'une & l'autre muraille. Dans la maiſon de campagne de Tuſculum, il y avoit une petite *Chambre*, avec une ſéparation particulière, faite de cette manière,

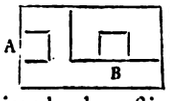


ce qui feroit croire que c'étoit dans la diviſion extérieure que ſe tenoient les domeſtiques. A étoit la porte de la *chambre*, & B la porte d'entrée de la diviſion intérieure, qui étoit faite avec une muraille fort mince ».

CHAMBRES GARNIES (louer des), s'appeloit *Cœnaculariam facere*; & l'on nommoit CŒNACULARIUS celui qui en occupoit une.

CHAMEAU. Les Aſiatiques ſe ſervoient de *Chameaux* dans les armées & dans les combats. Les Romains en virent pour la première fois dans les armées d'Antiochus. Néron (*Suét. c. II. n.* 3.) & Elagabale (*Lampr. c.* 23), firent paroître dans les jeux du cirque des chars attelés de quatre *Chameaux*.

Elagabale voulant imiter le gourmand Apicius, mangeoit ſouvent des ragoûts faits avec des talons de *Chameau*, & des crêtes arrachées à des coqs vivans (*Lamprid. Heliog. c.* 19.) : *comedit ſæpius ad imitationem Apicii calcanea camelorum & criſtas vivis gallinaceis demptas.* Hé-

rodien (IV. 15. 8.) aſſure que ces talons ſont tendres & délicats.

Les anciens tiroient du *Chameau* une ſubſtance plus utile; c'étoit le poil, dont ils faiſoient pluſieurs ſortes de tiſſus, comme on le pratique encore. On ſait que ces tiſſus ont été appelés *camelots*, dans le tems où ils n'étoient remplis que de poil de *Chameau*. Mais ce qu'Elien rapporte au ſujet de ce poil (*Hiſt. l.* 17. *c.* 34.), nous doit paroître fort extraordinaire: il aſſure que les Habitans des rives de la mer Caſpienne avoient une eſpèce de *Chameaux* égaux en hauteur aux plus grands chevaux, dont le poil étoit auſſi doux que la laine des brebis de Milet, & que les prêtres & les grands en compoſoient leurs vêtemens. Il faut ſans doute reconnoître ici le *Lama*, qui repréſente dans l'Amérique le *Chameau* de l'Aſie, & qui habite les cordillières & les pays froids, tels que le ſont les bords de la mer Caſpienne.

CHAMEAU (le) ſur les médailles, eſt le ſymbole de l'Arabie (*Jobert*). Il ſe trouve cependant ſur les médailles de quelqu'autre peuple, comme ſur celles de la famille Plautia, ſur laquelle on voit une tête de femme avec une couronne murale, A. PLAUTIUS. AED. CUR. S. C Et au revers dans le champ IVDÆUS, dans l'exergue BACCHIUS, & pour type un homme à genoux qui tient de la main gauche un *Chameau* par la bride, & qui tient de la droite une palme. C'eſt alors un ſigne d'alliance avec l'Arabie. (*Beger.*)

CHAMOS, dieu des Moabites, à qui Salomon éleva un temple pour plaire à une de ſes femmes qui étoit de cette nation. Voſſius (*de idol.* 28.) a cru que c'étoit le Comus des Grecs & des Romains.

CHAMP, étoit un lieu ouvert dans la campagne, où les jeunes gens s'aſſembloient pour faire leurs exercices, pour y célébrer certains ſpectacles, &c. & où les citoyens tenoient auſſi leurs comices, ou les aſſemblées dans leſquelles il s'agiſſoit de délibérer de quelque affaire publique. On comptoit à Rome un grand nombre de *Champs*: il y avoit le *Champ* d'Agrippa, le *Champ* Brutien, le Caudetan, le *Lanatarius*, le *Martius*, le *Pecuarius*, le *Satarius*, le *Viminalis*, &c.; mais par le nom de *Champ* ſans addition, on entendoit toujours le *Champ* de Mars.

Le *Campus-Agonius* étoit ſitué entre la vallée *Murtia* & le cirque de *Flaminius*: ce n'étoit qu'un marché.

Le *Champ* d'Agrippa étoit dans la ſeptième région de la ville, entre le capitole & ce qu'on appelle aujourd'hui le *Collége Romain*.

Le *Champ Brutien* ou *Brytien* étoit dans la quatorzième région de la ville, au Janicule, près du fauxbourg Brutianus, à peu de diſtance des murs de la ville. Il avoit été ainſi nommé des Brutiens, ou, comme d'autres le prétendent, du Brutus qui l'avoit fait orner

Le *Coætanus* ſe trouvoit auſſi dans la quatorzième région, & avoit été ainſi nommé d'un petit bouquet de bois, entre lequel on imagina quelque reſſemblance avec la forme de la queue d'un cheval.

Le *Cœlimontanus* étoit dans la ſeconde région; on en ignore la place, à moins que ce *Champ* n'ait été le même que le *Campus Martialis*.

*L'Eſquilinus* étoit dans la cinquième région, au haut du mont Eſquilin, où l'on étoit dans l'uſage d'enterrer la populace & les pauvres: *Pantolabum ſcurram, Nomentanumque nepotem*. Le *Champ* Eſquilin fut hors de la ville juſqu'au tems de Servius Tullius, ſous lequel il y fut réuni: on y éleva dans la ſuite des édifices, & Mécène finit par en faire ſes jardins, ainſi qu'Horace nous l'apprend dans la ſatyre *Olim truncus eram*, &c. où l'on voit encore que c'étoit là que les magiciens alloient faire leurs incantations nocturnes.

Le *Figulinus* étoit dans la treizième région, entre le Tibre & le mont Aventin: il a pris ſon nom des potiers qui habitoient ce quartier.

Le *Campus Floræ*, ou *Champ de Flore*, étoit dans la neuvième région: ce fut là qu'on bâtit le théâtre de Pompée; on y publioit les loix, les édits & les réglemens du ſénat; on y célébroit les jeux appelés *floralia*, en l'honneur d'une des affranchies de Pompée, d'où il fut appelé *Campus Floræ*, ou d'une courtiſane de l'ancienne Rome qui avoit amaſſé aſſez d'argent pour fonder des jeux en ſa mémoire. Dans la ſuite des tems, la gravité romaine, offenſée de ces fêtes, tâcha d'en abolir la honte en les perpétuant, non en l'honneur de la courtiſane, mais de la déeſſe des fleurs; cependant les jeux continuèrent toujours à ſe reſſentir de leur première inſtitution, par la liberté des actions & des paroles qui y régnoit.

Le *Campus Horatiorum*; on n'en connoît pas la place: c'étoit peut-être l'endroit du combat des Horaces & des Curiaces.

Le *Campus Jovis*, c'eſt, ſelon quelques-uns, le même que le *Campus Martius-major*, où Jupiter vengeur avoit en effet ſon temple: d'autres au contraire, veulent que ce fût le *Campus Martius-minor*, où il y avoit une ſtatue coloſſale de Jupiter.

Le *Lanatarius* étoit dans la douzième région; il fut ainſi nommé, à ce qu'on dit, des marchands de laine qui y étoient établis ou qui s'y aſſembloient.

Le *Campus Martialis* étoit dans la ſeconde région, ſur le mont *Cœlius*; il fut nommé *Martialis* de Mars, dont on y célébra les *equiria*, lorſque le Champ de Mars fut inondé par le tibre. C'eſt actuellement la place qui eſt devant l'égliſe de S. Jean de Latran.

*npus Martius*, *Champ de Mars*, qui ſe par excellence *Campus*, ou *Campus ajor*, pour le diſtinguer du *Campus Mar-*, étoit dans la neuvième région ; il cré à Mars par Romulus même, ſui-ques-uns ; & ſuivant d'autres, par le près l'expulſion de Tarquin le ſuperbe, toit approprié & qui le faiſoit cultiver. il en ſoit, ce n'étoit dans les commen- u'une prairie où la jeuneſſe romaine ercer, & où l'on faiſoit paître les che- romains en firent dans la ſuite un des x lieux de leurs aſſemblées, & un des le Rome les plus remarquables par les ns. Il s'étendoit depuis la porte *Flaminia* Tibre, & comprenoit ce qu'on appelle ui *la place Borghèſe*, le Panthéon, les *Carlo-Farnèſe*, *di Ponti*, *di Navone*, &c. avec la longue rue *di Scrofa*, & l'en- ont S. Ange. Il étoit hors de la ville ; ar eut le deſſein de l'y renfermer ; mais paſſe pour l'avoir exécuté, en conduiurs de la ville depuis la porte Colline Tibre. Ce *champ* étoit très-agréable par n ; c'étoit le lieu des exercices militai- luttoit, & lorſque les jeunes gens ouverts de ſueur & de pouſſière, ils ſe dans le Tibre qui l'arroſoit. C'étoit-là noient les comices ou aſſemblées géné- peuple. Pluſieurs grands hommes y urs ſépultures. Les ſtatues y étoient ſi ſes, que pour en peindre l'effet, les nt dit qu'on les eût priſes de loin pour e. L'empereur Auguſte y avoit ſon tom- étoit encore remarquable par un obéliſ- monté d'une boule dorée qui ſervoit de à un cadran ſolaire. Cet obéliſque, oit reſté pendant pluſieurs ſiècles enſe- les ruines de l'ancienne Rome, & ſous ns de la Rome nouvelle, fut relevé par les Benoît XIV. Ce pontife acheta toutes ns qui le couvroient, & le rétablit dans nne ſplendeur. Le *Campus Martius* com- iffférens portiques, *la Villa-Publica*, le , les Thermes Néroniens, les Thermes ne, le théâtre de Pompée, le cirque , la colonne d'Antonin, la baſilique , le *Diribitorium*, différens temples, infinité de choſes remarquables. C'eſt ui un des quartiers de Rome les plus

*npus Martius minor* étoit une partie du *Martius major*, & la même choſe que le *iberinus*, qui avoit été donné au peuple Tarata ; il s'étendoit depuis le pont , ou, ſuivant le nom moderne, depuis e Sixte juſqu'au pont S. Ange. Cet endroit ouvert de maiſons.

*npus Octavius*. On n'en ſait pas la poſition ; ſture ſeulement que ce *champ* fut ainſi nommé par Auguſte, en mémoire de ſa ſœur Octavie.

Le *Campus Pecuarius* étoit dans la neuvième région. Il étoit ainſi appelé du commerce des beſtiaux qui s'y faiſoit.

Le *Campus Rediculi* étoit devant la porte Capène ; ce fut dans cet endroit qu'Annibal campa, lorſqu'il ſe fut approché de Rome avec ſon armée.

Le *Campus Sceleratus* étoit dans la ſixième région, à peu de diſtance de la porte Colline. Il y avoit là un ſouterrein dans lequel on deſcendoit les veſtales convaincues d'avoir péché contre leurs vœux ; elles y étoient enterrées toutes vives. Ce ſouterrein ne ſervoit qu'à cet uſage.

Le *Campus Tergeminorum* étoit placé, ſelon quelques-uns, dans la onzième région, & ſuivant d'autres, dans la treizième. Il étoit ainſi appelé de la porte *Tergemina*, au-devant de laquelle étoit l'endroit où les Horaces & les Curiaces avoient combattu. Mais on ne ſait préciſément en quel endroit étoit la porte *Tergemina* ; on conjecture ſeulement que c'étoit entre le Tibre & le mont Aventin, à l'extrêmité de la ville où eſt actuellement la porte d'Oſtie.

Le *Campus Vaticanus* étoit dans la quatorzième région, entre le mont Vatican & le Tibre, où eſt aujourd'hui la *Citta Leonina*.

Le *Campus Viminalis* étoit dans la quinzième région, près du rempart (*Agger*) de Tarquin. Cet emplacement eſt occupé par la Villa-Peretti.

CHAMP des pleurs. *Voyez* CAMPAGNE.

CHAMP pierreux. *Voyez* GÉRION.

CHAMPIGNON. Les anciens étoient auſſi friands de ce végétal que les modernes ; mais ils préféroient celui qui étoit né dans les prés (*Horat. III. Sat. IV.* 20.) :

. . . . *Pratenſibus optima fungis*
*Natura eſt.* . . .

Entre toutes les variétés ou eſpèces de *champignons* qu'ils admettoient ſur leurs tables, le *boletus* étoit le plus recherché, & coûtoit des ſommes plus fortes que la valeur d'un manteau, comme nous l'apprenons de Martial (*XIII.* 47) :

*Argentum atque aurum facile eſt, lanamque, togamque*
*Mittere, boletos mittere difficile eſt.*

Ce fut dans un ragoût de *boletus* que l'empereur Claude fut empoiſonné ; c'eſt pourquoi Néron appeloit ce végétal *le ragoût des Dieux*.

CHAMPS ÉLYSÉES. *Voyez* ÉLYSEES.

*CHAMULCUS*. C'étoit un traîneau fort bas,

pareil à celui que l'on appelle *camion* dans les atteliers de Paris, & ailleurs *haquet*.

On l'appelle auſſi *trahea*, comme il paroît d'après un ancien gloſſaire, où on lit : *χαμύλλος, trahea.*

CHAMYNA, ſurnom ſous lequel Cérès étoit adorée à Piſe. Elle avoit un temple dans cette ville, au même endroit où l'on croyoit que la terre s'étoit entr'ouverte pour donner paſſage à Pluton, lorſque ce dieu enleva Proſerpine. On le dérive de *χαίνω, hio*; d'autres étymologiſtes veulent qu'il ait été donné à la déeſſe, parce que ſon temple avoit été bâti aux dépens d'un nommé Chamynus.

CHANCEAU, bourg ſitué à 7 lieues de Dijon, où la Seine prend ſa ſource. On trouva en 1763, dans une chénevière, au ſud de *Chanceau*, une galère de bronze, de deux pieds de long ſur huit pouces de large. Elle eſt dans le cabinet de M. le préſident de Bourbone à Dijon; M. de Ruffey croit que c'eſt un monument gaulois, un *ex voto* placé dans un temple dédié au dieu de la Seine par quelque chef de nautoniers.

CHANCELIER. *Voyez* CANCELLARIUS.

CHANDELIER. } *Voyez* CANDELABRE.
CHANDELLE. }

CHANGER de maiſon. Les calendes de juillet étoient l'époque où les Romains changeoient de maiſon, démenagoient. Tibère fit quitter le laticlave à un ſénateur pour le punir de ſon avarice. Cet homme vil (*Suét. c.* 35.) s'étoit retiré à ſa maiſon de campagne quelques jours avant le 1 juillet, pour ne rentrer dans Rome qu'après cette époque, dans le deſſein de louer à bas prix quelque maiſon que l'on auroit dédaigné d'occuper.

CHANGEUR. } Les anciens n'ont point connu
CHANGE. } ce commerce des banquiers, que nous appelons *change*, & dont on attribue l'invention aux Juifs chaſſés de France par Philippe-le-Bel. Ils ne pratiquoient que le *change réel*, c'eſt-à-dire, que leurs changeurs, *argentarii* ou *nummularii*, échangeoient les pièces de monnoie uſées ou décriées, contre des pièces neuves (*nummi aſperi*), en prenant un profit appelé *aſperatura*; ils échangeoient auſſi les pièces d'une grande valeur contre celles d'une moindre; ils éprouvoient auſſi les monnoies, &c. Enfin ils repréſentoient ſous ce point de vue les *changeurs* de nos monnoies.

Le gain de ces *argentarii* étant légitime, leur profeſſion n'auroit pas été mépriſée, s'ils n'y euſſent joint l'uſure, c'eſt à-dire, le prêt à un intérêt exorbitant. On ſait que Marc-Antoine (*Suét. Aug. c.* 2.) reprochoit à Octavien d'avoir eu pour aïeul un *argentarius*, & que Caſſius de Parme l'appeloit par dériſion le petit-fils d'un *argentarius*. Ces *argentarii* tenoient les livres ou les regiſtres des autres uſuriers. Ils faiſoient de plus les fonctions de notaires, de receveurs; de ſorte que l'on peut dire généralement que les *argentarii* ou *nummularii* repréſentoient à la fois nos changeurs, nos notaires & nos uſuriers. Leurs bureaux étoient établis dans le *Forum Romanum*; c'eſt-là qu'ils exerçoient leurs fonctions, ſous l'inſpection du préfet de la ville; & lorſqu'ils ceſſoient de s'y préſenter, leur banqueroute étoit déclarée par ces mots : *foro ceſſit.* (*Juvénal. Sat. xi.* 48.) :

*Neſcio quid ſupereſt, & pallet fœnoris auctor;*
*Qui vertere ſolum, Bajas & ad Oſtia currut.*
*Cedere namque foro jam non eſt deterius, quam*
*Eſquilias à frequenti migrare Suburra.*

CHANTER. L'uſage de chanter dans les repas, eſt de la plus haute antiquité, comme nous le voyons dans Homère. Tous les convives étoient invités à *chanter* & à s'accompagner avec des inſtrumens. Ils ſe paſſoient à cet effet un rameau de myrthe & une lyre. Le premier étoit porté par celui qui *chantoit*, & l'inſtrument par celui qui en jouoit (*Ariſtophan. Veſp. & Grævius.*). On ſait que Thémiſtocle ayant refuſé d'accepter la lyre, parce qu'il ne ſavoit pas la pincer, fut ſoupçonné d'avoir reçu une mauvaiſe éducation (*Iſid. II.* 15.).

Ce n'étoient pas ſeulement les jeunes gens qui *chantoient* dans les feſtins, mais les vieillards & les pères de famille *chantoient* auſſi, comme nous l'apprenons d'Horace (*II. Epiſt.* I. 110.) :

. . . . . *Pueri patreſque ſeveri*
*Fronde comas vincti cœnant, & carmina dicunt.*

Valère Maxime (*II.* 1.) regrettoit beaucoup cet ancien uſage, qui enflammoit de zèle & d'ardeur les jeunes gens par le récit des exploits militaires que *chantoient* leurs pères dans les feſtins, & c'eſt à cet uſage qu'il attribuoit le courage des Scipions, des Camilles, &c. *Majores nostri in conviviis ad tibias egregia ſuperiorum opera carmine comprehenſa pangebant, quo ad ea imitanda juventutem alacriorem redderent. Quid hoc ſplendidius? Quid etiam utilius certamine? Puerum canis ſuum honorem redebat, defuncta virium ætas ingredientes actuoſam vitam ſavoris ſarmentis proſequebatur. Quas athenas, quam ſcholam, quæ alienigena ſtudia huic domeſtica diſciplinæ prætulerim? Indè oriuntur Camilli, Scipiones, Fabricii, Fabii, Marcelli : ac ne ſingula imperii noſtri lumina percurrendo ſim longior, indè, inquam, cœli clariſſima pars divi feſſerunt*

*caſares*. Ce paſſage eſt curieux, & mérite l'attention des économiſtes politiques.

CHANVRE. Pline (*l.* 19. *c.* 9.) diſtingue trois eſpèces de *chanvre*, eſtimées de ſon tems, celui d'*Alabandus*, celui de *Mylaſa*, & celui de *Roſa*, qui s'élevoit auſſi haut que les arbres du pays des Sabins : *roſea agri Sabini arborum altitudinem æquat*. On a apporté depuis deux ans de la Chine une eſpèce de *chanvre*, qui eſt un véritable arbuſte ; c'eſt-là ſans doute cette troiſième eſpèce dont parle le naturaliſte ancien.

Chez les Romains, le *chanvre* néceſſaire aux machines de guerre, s'amaſſoit par les ordres des empereurs d'Occident en deux villes ſeulement, à Ravenne en Italie, & à Vienne dans les Gaules. Celui qui en avoit l'intendance en-deçà des Alpes, étoit appelé le procureur du linifice des Gaules, & demeuroit à Vienne.

CHAON ſuivit en Epire ſon frère Hélénus, qui le tua par mégarde à la chaſſe. Hélénus, pour s'en conſoler, donna ſon nom à une partie de l'Epire, qui fut appelée *Chaonie*.

Les forêts & les colombes de la *Chaonie* étoient célèbres. On vantoit le gland des premières (*Virg. Georg.* 1. 8.) :

*Liber & alma Ceres, veſtro ſi munere tellus*
*Chaoniam pingui glandem mutavit ariſtâ.*

Servius dit que l'on attribuoit aux colombes de *Chaonie* le don de prophétie, parce que *Peliades*, Πελιάδαι, déſignoient dans la langue des Theſſaliens les colombes & les devineresſes. Properce donne aux colombes l'épithète *Chaonia* (1. *Eleg.* 9. *v.* 5.) :

*Non me Chaonia vincant in amore columbæ.*

CHAONIES. Parthenius (*Erot.* 32.) dit qu'on appeloit de ce nom des fêtes qui étoient célébrées dans l'Epire, ſans nous en donner aucun détail.

CHAOS. C'étoit, ſelon les poëtes, une matière première, exiſtant de toute éternité ſous une ſeule forme, dans laquelle les principes de tous les êtres particuliers étoient confondus. Dieu, ou la nature elle-même, dit Ovide, ſans rien changer, ne fit que débrouiller le *chaos*, en ſéparant les élémens, & plaçant chaque corps dans le lieu qui lui convenoit. On ſuppoſoit cette matière première & éternelle, parce qu'on ne pouvoit comprendre que de rien quelque choſe pût être fait. Héſiode dit que le *chaos* engendra l'Erèbe & la Nuit, pour exprimer une choſe toute ſimple, que cette matière première étoit dans les ténèbres.

Le nom de *chaos* eſt formé du grec χαίνω, je ſuis entr'ouvert, ou creux, que les Latins rendoient par le mot *hio*. Feſtus dérive le nom de Janus de cet *hiare*, en retranchant l'aſpiration. Il dit que ce nom lui fut donné parce qu'il étoit le premier des dieux, celui auquel on adreſſoit les premières prières, comme au père & au commencement de toutes choſes. Car tout ce qui exiſte, a été fait dans le tems dont les années ſont partie, & auquel préſide Janus. Les deux viſages de ce dieu des Latins annonçoient ſon origine, c'eſt-à-dire, quelque choſe de confus & de mêlé, comme le *chaos* des Grecs. Cette doctrine eſt expliquée dans les vers ſuivans de Septimius, que nous a conſervés Terentianus :

*Jane pater, Jane tuens, dive biceps, biformis,*
*O cate rerum ſator, ô principium Deorum,*
*Stridula cui limina, cui cardines tumultûs,*
*Cui reſerata mugiunt aurea clauſtra mundi,*
*Tibi vetus ara caluit Aborigineo ſacello.*

CHAPEAU. *Voyez* BONNET.

CHAPELLE. *Voyez* ÆDES, ÆDICULA.

CHAPELLE de Paris (Agate de la Ste.). *Voyez* APOTHÉOSE d'Auguſte.

CHAPON, CHAPONNÉ, } poulet châtré. Nous donnerons ici au mot de *chapon* une plus grande extenſion, & nous l'employerons auſſi pour déſigner les poulets châtrés. Les Romains châtroient les poulets & les engraiſſoient avec ſoin ; ils en eurent par ce moyen dont le poids fut de ſeize livres (de douze onces). Les habitans de Délos furent les premiers qui chaponnèrent les coqs, ſelon le témoignage d'Athénée : de-là vint le nom *deliaci*, pour déſigner les hommes qui faiſoient cette opération.

CHAR. Les *chars* anciens étoient à deux ou quatre roues ; il y en a de ces deux ſortes dans les bas-reliefs, les médailles, les arcs de triomphe, & autres monumens qui nous reſtent de l'antiquité. On y voit attelés tantôt des chevaux, tantôt des lions, des tygres, des éléphans, &c.

On attribue l'invention des *chars* (*Virgil. Georg. III.* 113.) à Erichtonius, roi d'Athènes, que ſes jambes torſes empêchoient d'aller à pied (*Hygin. Aſtron. Poet. II.* 14.), à Triptolème ou à Trochilus. Les Athéniens en faiſoient (*Ariſtid. Panathen.*) honneur à Pallas ; Héſychius dit enfin que Neptune apprit aux habitans de Barca à ſe ſervir des *chars*.

Des étymologiſtes dérivent le mot *currus* ou *carrus* de *carr*, terme celtique dont il eſt fait mention dans les commentaires de Céſar. Cette date eſt ancienne. Le mot *carr* ſe dit encore aujourd'hui dans le même ſens & avec la même prononciation dans la langue Wallonne.

Les principaux *chars* des anciens ſont les *chars* pour la courſe, ἅρματα chez les Grecs, *currus* chez les Latins ; les *chars* couverts, *carruca*

*arcuati* ; les *chars* armés de faulx, *currus falcati* ; les *chars* de triomphe, *currus triumphales*.

Les *chars* de courſe, ἅρματα, ſervoient auſſi dans les fêtes publiques : c'étoit une eſpèce de coquille, montée ſur deux roues, plus hautes par devant que par derrière, & ornée de peintures & de ſculptures. On pouvoit s'aſſeoir dans ces *chars* ; la différence ſpécifique qui les diſtinguoit entr'eux, ſe tiroit uniquement de la diverſité des attelages ; & ces attelages de deux chevaux, ou de quatre, ou de jeunes chevaux, ou de chevaux faits, ou de mules, formoient différentes ſortes de combats.

Un *char* attelé de deux chevaux, s'appeloit en grec συνωρίς, en latin *biga*. L'on prétend que l'un des chevaux étoit blanc, l'autre noir, dans les biges des pompes funèbres. La courſe des *chars* à deux chevaux d'un âge fait, fut introduite aux jeux olympiques, en la XCIII^e^ olympiade ; & par *chevaux d'un âge fait*, on entendoit des chevaux de cinq ans. Les Latins ont eu des *chars* à trois chevaux, qu'ils appeloient *triga* ; mais il ne paroît pas qu'ils fuſſent d'uſage dans les fêtes, ou ſi l'on s'en ſervoit dans les pompes, c'étoit ſeulement dans les pompes funèbres. Car on avoit imaginé, diſoit-on, d'atteler trois chevaux de front, parce qu'il y avoit des hommes de trois âges qui deſcendoient aux enfers. Les *chars* attelés de quatre chevaux, ſe nommoient en grec τεθρίππους, de τέτρα, *quatre*, & de ἵππος, *cheval*, & en latin *quadriga*, qu'on a rendu par *quadriges*, terme autoriſé ſeulement en ſtyle de lapidaire, & dans la ſcience numiſmatique.

La courſe à quatre chevaux étoit la plus magnifique & la plus noble de toutes : elle fut inſtituée ou renouvelée dans les jeux olympiques dès la XXV^e^ olympiade ; ainſi elle précéda la courſe à deux chevaux de plus de 270 ans. Le timon des *chars* étoit aſſez long, & l'on y atteloit les chevaux de front, à la différence de nos attelages, où quatre & ſix chevaux rangés ſur deux lignes ſe gênent & s'embarraſſent, au-lieu que placés de front ils déployoient leurs mouvemens avec beaucoup plus d'ardeur & de liberté. Les deux du milieu, ζυγιοι, *jugales*, étoient les moins vifs ; les deux autres, ἀφτηρες, *funales*, ou *lorarii*, les plus vigoureux & les mieux dreſſés, étoient l'un à droite & l'autre à gauche ; & comme il falloit tourner à gauche pour aller gagner la borne, le cheval qui tiroit de ce côté dirigeoit les autres. Lorſque l'on approchoit de cette borne fatale où tant de *chars* ſe briſoient, le cocher animant ſon cheval de la droite, lui lâchoit les rênes & les raccourciſſoit à celui de la gauche, qui devenoit par ce moyen le centre du mouvement des trois autres, & doubloit la borne de ſi près, que le moyeu de la roue la raſoit.

Avant que de partir, tous les *chars* s'aſſembloient à la barrière. On tiroit au ſort les places & les rangs ; on ſe plaçoit, & le ſignal étant donné, tous partoient à la fois. Chacun s'efforçoit de dévancer ſon concurrent, pluſieurs étoient renverſés en chemin : celui qui le premier ayant doublé la borne atteignoit la barrière, gagnoit le premier prix. Il y avoit quelquefois des prix pour le ſecond & pour le troiſième. Les princes & les rois même étoient jaloux de cette diſtinction. La race des chevaux qui avoit vaincu ſouvent dans ces combats d'honneur, étoit illuſtrée : leur généalogie étoit connue ; on en faiſoit des préſens dans les occaſions les plus importantes : c'eſt entre les richeſſes qu'Agamemnon fait propoſer à Achille pour appaiſer ſa colère, une des plus précieuſes. A Rome, dans le grand cirque, on donnoit en un jour le ſpectacle de cent quadriges, & l'on en faiſoit partir de la barrière juſqu'à vingt-cinq à la fois. Le départ étoit appelé en grec ἄφεσις, en latin *emiſſio*, *miſſus*. On ignore combien il s'aſſembloit de quadriges à la barrière d'Olympie ; il eſt ſeulement certain qu'on en lâchoit dans la lice ou dans l'hippodrome pluſieurs à la fois (*Mém. de l'Académ. des Inſc. tom. VIII. & IX.*). *Voyez* HIPPODROME, JEUX OLYMPIQUES, CIRQUE, COURSE. On prétend que les attelages de quatre chevaux de front ſe faiſoient en l'honneur du ſoleil, & marquoient les quatre ſaiſons de l'année. Les Latins avoient des *ſeſiges* ou *chars* à ſix chevaux de front ; on en voit un au faîte du grand arc de Sévère. Il y a dans Gruter une inſcription de Dioclès, où il eſt parlé de *ſeptiges*. Néron attela quelquefois au même *char* juſqu'à ſept & même juſqu'à dix chevaux. Ceux qui conduiſoient les *chars* s'appeloient en général *agitateurs*, *agitatores* ; ſi c'étoit un bige, *bigarii*, un quadrige, *quadrigarii*. On ne rencontre point le nom de *trigarii*, ce qui prouve que les triges n'étoient qu'emblématiques, ou du moins qu'il n'y avoit point de triges pour les courſes des jeux.

Le *char* couvert ne différoit des autres, qu'en ce qu'il avoit un dôme en ceintre : il étoit à l'uſage des Flamines, prêtres romains. *Voyez* CARPENTUM.

Le *char* armé de faulx étoit tel que ſon nom le déſigne ; des chevaux vigoureux le trainoient ; il étoit deſtiné à percer les bataillons, & à trancher tout ce qui ſe préſentoit à ſa rencontre. Les uns en attribuent l'invention aux Macédoniens, d'autres à Cyrus ; mais l'origine en eſt plus ancienne, & il paroît que Ninus en avoit fait courir contre les Bactriens (*Diodor. il.* [illegible]). Ces *chars* n'avoient que deux grandes roues, auxquelles les faulx étoient appliquées. Cyrus les perfectionna ſeulement, en fortifiant les roues & allongeant les eſſieux, à l'extrêmité deſquels il adapta encore d'autres faulx de trois pieds de long, qui coupoient horiſontalement, tandis que d'autres tranchant verticalement, mettoient

en pièces tout ce qu'elles ramaſſoient à terre. Dans la ſuite on ajouta à l'extrêmité du timon deux longues pointes, & l'on garnit le derrière du *char* de couteaux qui empêchoient d'y monter. Au reſte, cette machine ſi terrible en apparence, devenoit inutile lorſqu'on tuoit l'un des chevaux, ou qu'on parvenoit à en ſaiſir la bride. Plutarque dit même qu'à la bataille de Chéronée, ſous Sylla, les Romains en firent ſi peu de cas, qu'après avoir diſperſé ou renverſé ceux qui ſe préſentèrent, ils ſe mirent à crier, comme ils avoient coutume de le faire dans les jeux du cirque, *qu'on en fît paroître d'autres.*

L'uſage des *chars* dans la guerre eſt très-ancien : les guerriers, avant l'uſage de la cavalerie, étoient tous montés ſur des *chars*. Ils y étoient deux ; l'un chargé de conduire les chevaux, l'autre de combattre. C'eſt ainſi qu'on voit preſque tous les héros d'Homère ; ils mettent ſouvent pied à terre dans ſes poëmes, & Diomède n'y combat preſque jamais ſur ſon *char*.

Le *char* de triomphe étoit attelé de quatre chevaux. On prétend que Romulus entra dans Rome ſur un pareil *char* ; d'autres n'en font remonter l'origine qu'à Tarquin le vieux, & même à Valérius Poplicola. On lit dans Plutarque que Camille étant entré triomphant dans Rome ſur un *char* traîné par quatre chevaux blancs, cette magnificence fut regardée comme une innovation blâmable. Le *char* de triomphe étoit rond & fermé, il n'avoit que deux roues ; le triomphateur s'y tenoit debout, & gouvernoit lui-même les chevaux. Ce *char* n'étoit que doré ſous les conſuls ; mais on en faiſoit d'or & d'ivoire ſous les empereurs. Pour lui donner les attributs d'un *char* de guerre, on l'arroſoit de ſang. On y attela quelquefois des éléphans & des lions. Quand le triomphateur montoit dans ſon char, il faiſoit cette prière : *Dii quorum nutu & Imperio nata & aucta eſt res Romana, eandem placati propitiique ſervate.* *Voyez* TRIOMPHE.

Les anciens promenoient des *chars* de triomphe dans les pompes religieuſes & dans les fêtes. Il eſt fait mention dans les pompes de Ptolémée Philadelphe, d'un *char* à quatre roues, de quatorze coudées de long ſur huit de large, tiré par cent quatre-vingt hommes. Il portoit un Bacchus haut de dix coudées, environné de prêtres, de prêtreſſes, & de tout l'attirail des bacchanales.

Les Theſſaliens avoient coutume de traîner attachés à leurs *chars* les ennemis qu'ils avoient tués. Achille, né dans leur pays, les imita en traînant le cadavre d'Hector.

Un ſarcophage de la Villa-Borghèſe, publié par Winkelmann, n°. 43 des *Monumenti Antichi*, qui repréſente la chûte de Phaëton, nous montre diſtinctement la manière dont les anciens attelloient leurs chevaux à leurs *chars*. Celui de Phaéton eſt renverſé, & l'on voit le timon qui ſe termine par un joug placé ſur le cou des chevaux. Ce joug s'appeloit [illegible], auquel nous attachons [illegible] pliquoit ſur le cou [illegible] concaves appelés [illegible] contournés comme [illegible] dans le Muſeum du [illegible], un des bras du joug [illegible] *char* de Diane, terminé [illegible] d'oie. Le bout du timon [illegible] étoit terminé par une [illegible] ornement rond, appelé par [illegible] mot avoit donné la torture à [illegible] tateurs, & il eſt heureuſement [illegible] bas-relief de la chûte de Phaéton.

Une pâte antique de Stoſch, ſur laquelle eſt repréſenté un triomphateur, nous montre un ornement du *char* formé en croiſſant, auquel on attachoit les rênes, ſelon Homère (*Iliad.* v. 741).

Les Etruſques & les anciens Grecs repréſentoient des *chars* avec des ailes, pour peindre la rapidité de leur courſe. Euripide donne un pareil *char* au Soleil ; & Cérès eſt repréſentée ſur les médailles d'Eleuſis, traînée par deux ſerpens dans un *char* ailé. La fable fait encore mention d'un *char* ailé de Neptune, qu'Apollon fit donner à Idas pour enlever la nymphe Marpeſſa (*Apollodor. Bibl.*).

Rien n'eſt auſſi étonnant, ni cependant auſſi clair, que la deſcription qu'a faite Pauſanias de vingt-quatre *chars* de bronze, au moins grands comme nature, quelquefois à deux chevaux, mais le plus ſouvent à quatre, & remplis d'une ou de deux figures. Il en décrit même qui ſont accompagnés de coureurs, ou groupés avec des hommes qui les ſuivent à pied. Les places publiques & les temples de la Grèce étoient décorés d'une quantité prodigieuſe de ces riches monumens.

Le comte de Caylus (*Rec. d'Ant. VI. pl. 69. n°. 3.*). a profité du deſſin d'un *char* à trois chevaux qu'il publioit, pour rapporter une autorité préciſe relativement aux *chars* à trois chevaux. Denys d'Halycarnaſſe (*lib. III. c. 13.*) aſſure *que les chars à trois chevaux étoient anciennement en uſage chez les Grecs.* Il eſt à préſumer en effet qu'un peuple ingénieux & fort attaché à toutes les eſpèces de courſe, doit avoir épuiſé toutes les combinaiſons poſſibles des *chars*, des chevaux, & de la manière de les atteler. Le même auteur ajoute que *l'on nommoit le troiſième cheval* Παρήορος, *c'eſt-à-dire, qu'il étoit attaché avec des courroies à côté des deux autres.*

On voit ces troiſièmes chevaux ſouvent employés dans Homère ; ils ſervoient à tirer le *char* avec celui qui reſtoit, en cas que l'un des deux vînt à manquer. Le ſeul exemple que ce Comte ait rapporté de ce genre d'attelage, n'indique point cette différence, qui peut avoir été négligée ſur l'original étruſque, aſſez mal deſſiné (*tome IV. planche XXX. n°. III.*). Mais on peut

inférer de ce monument, & du paſſage de Denys d'Halycarnaſſe, qu'il y avoit chez les Etruſques, les Grecs & les Romains, des *chars* dont l'attelage étoit compoſé de trois, ainſi que de deux & de quatre chevaux, &c. On n'en a pas encore vu d'exemple romain.

Le même ſavant comte a publié une pierre gravée (*Expl. d'Ant. 1. pag.* 166.), qui repréſente un vainqueur des jeux ſur un *char* attelé de vingt chevaux. Suétone (*liv. VI. ch.* 34.) nous apprend que Néron voulant étonner la Grèce & briller dans ſes jeux, emporta la victoire en courant avec dix chevaux. Il eſt véritablement bien plus difficile d'en atteler vingt à un *char*; mais de quoi ne vient pas à bout un empereur romain, un maître du monde?

Ces réflexions l'engagèrent à n'attribuer l'événement rapporté ſur cette pierre, qu'à un des ſucceſſeurs de Néron. On ſait que celui-ci fut l'exemple & le modèle que tous les empereurs voulurent ſuivre dans ce qui concernoit les jeux. Mais la pierre gravée dont il s'agit ne contenant point d'époque, il ne l'attribue à aucun Prince en particulier.

Elle avoit été trouvée depuis très-peu de tems dans la Cyrénaïque, où l'on travailloit beaucoup en ce genre de gravures, comme nous l'atteſtent quelques endroits de Pline.

CHAR de Junon. Cette déeſſe avoit deux *chars*; l'un pour traverſer les airs, qui étoit tiré par des paons; l'autre pour combattre ſur la terre, attelé de deux chevaux. Celui-ci étoit à Carthage, ville favorite de la déeſſe.

CHAR (ſur les médailles un) traîné ſoit par des chevaux, ſoit par des lions, ſoit par des éléphans, ſignifie le triomphe ou l'apothéoſe des princes. Pour le *char* couvert traîné par des mules, il n'eſt uſité que pour les princeſſes; il marque leur conſécration, & l'honneur qu'on leur faiſoit de porter leur image aux jeux du cirque. Ce *char* des femmes ſe nommoit *pilentum*, *carpentum*. Le *char* attelé de deux, de quatre ou de ſix chevaux, ne marque pas toujours la victoire ou le triomphe. Il y avoit d'autres cérémonies où l'on ſe ſervoit de *chars*; l'on y portoit les images des dieux dans les ſupplications; l'on y plaçoit aux funérailles les images des familles illuſtres, & de ceux dont on faiſoit l'apothéoſe. Enfin, l'on y conduiſoit les conſuls qui entroient en charge, comme nous l'apprenons par des médailles de Maxence & de Conſtantin. L'une & l'autre portent: *Felix proceſſus conſulis auguſti noſtri.*

CHARBON. Les Romains employoient le *charbon* pour former des fondations dans les terreins humides. Vitruve (*liv. 5. c. 12.*) le dit expreſſément: . . . *Sin autem mollis locus erit, palis uſtulatis alneis, aut oleagineis, aut robuſteis configatur, & carbonibus compleatur, quemadmodum in theatrorum & muri fundationibus eſt ſcriptum.* Ils s'en ſervoient long-tems avant Vitruve, pour fixer les limites, & ils l'enfouiſſoient alors à une certaine profondeur, parce que cette ſubſtance eſt indeſtructible. Ces *charbons* qui déterminoient les diviſions des champs, étoient appelés *carbones ſub terra defoſſi* (*Baldus, de Officio juſticis.*). Il eſt vraiſemblable que cette pratique fit naître aux architectes romains l'idée d'employer dans les fondations les *charbons*, que l'humidité ne ſauroit détruire ou amollir.

Pline (*lib. 36. c. 25.*) fait mention d'une ſubſtance que l'on peut aſſimiler au *charbon*, pour le mêlange des ciments: ce ſont les cendres, *favilla*, que l'on pétriſſoit avec le ſable & la chaux pour former un des lits ſur leſquels on établiſſoit les pavés: *Non negligendum etiam unum genus gracanicum: ſolo ſiſtucato injicitur rudus aut teſtaceum pavimentum. Deinde ſpiſsè calcatis carbonibus, inducitur ſabulo, calce ac favillâ mixtis, &c.* J'ai reconnu l'emploi des cendres dans pluſieurs eſpèces d'enduits, arrachés par nos jeunes architectes aux ruines des édifices romains; & je propoſe aux artiſtes d'en renouveler l'uſage avec celui du *charbon*. Ce ſeront des ſubſtances de plus à mêlanger avec la chaux ou les ciments.

CHARICLO, fille d'Apollon & femme du centaure Chiron, accoucha d'une fille ſur les bords d'un fleuve rapide, d'où elle lui donna le nom d'Ocyroë. *Voyez* OCYROE. Elle eut encore de ſon mari, Endéis, femme d'Eaque. *Voyez* ENDÉIS. Evère la rendit auſſi mère du devin Tirésias.

CHARILE. } *Charile* étoit une jeune fille
CHARILES. } qui ſe pendit de déſeſpoir, ayant reçu un ſoufflet du roi de Delphes. On inſtitua des fêtes en ſon honneur, appelées *chariles*, dans leſquelles les Thyades alloient enterrer la ſtatue de *Charile*, au même endroit où elle avoit été enterrée elle-même. Le roi étoit obligé de s'y trouver, & même de préſider à toutes les cérémonies, comme pour faire réparation à la nymphe. Les *chariles* ſe célébroient tous les neuf ans par le conſeil de la Pythie (*Plut. Quæſt. Grec.*).

CHARIS, une des Graces. Homère dit qu'elle fut femme de Vulcain; pour marquer la grace & la beauté des ouvrages que Vulcain travailloit avec le feu *Charites* étoit le nom collectif des Graces.

CHARISIES, fêtes en l'honneur des Graces, que les Grecs appeloient *Charites*. Une des particularités de ces fêtes, étoit de danſer pendant toute la nuit; celui qui reſiſtoit le plus long-tems à cette fatigue & au ſommeil, obtenoit pour prix un gâteau de miel & d'autres friandiſes, que l'on nommoit *chariſia*.

CHARISTERIES, fêtes qui ſe célébroient à Athènes le 10 du mois de boedromion, en mémoire de la liberté que Thraſibule avoit rendue aux Athéniens, en chaſſant les trente tyrans. On nommoit en grec ces fêtes χαριστήρια ἐλευθερίας, *charisteria libertatis*.

CHARISTIES, fêtes que les Romains célébroient le 22 février, en l'honneur de la déeſſe Concorde : le motif de cette inſtitution étoit de rétablir la paix & l'union entre les familles diviſées. On faiſoit un grand repas dans les familles, auquel on n'admettoit aucun étranger. Ovide parle des *chariſties* dans ſes faſtes (*II.* 617.) :

*Proxima cognati dixere Chariſtia patres*
*Et venit ad ſocios turba propinqua deos.*

CHARITÉ militaire, *carita militare.*

Les antiquaires d'Italie appellent de ce nom les repréſentations des ſoldats morts, que leurs compagnons remportent du champ de bataille. On en voit de belles ſur un bas-relief du Capitole, ſur un pierre gravée du Muſeum de Florence, &c.

*CHARITES*, nom grec que l'on donnoit aux Graces. Il ſignifie *joie*, pour marquer que nous devons nous faire un plaiſir de rendre de bons offices, & de reconnoître ceux qu'on nous rend. *Voyez* GRACES.

CHARLATAN. En parcourant l'hiſtoire médicinale des Egyptiens & des Hébreux, on y voit partout des impoſteurs, qui profitant de la foibleſſe & de la crédulité, ſe vantoient de guérir les maladies les plus invétérées par leurs amulettes, leurs charmes, leur divinations & leurs ſpécifiques.

Les Grecs & les Romains furent à leur tour inondés de *charlatans* en tout genre. Ariſtophane a célébré un certain Eudamus, qui vendoit des anneaux contre la morſure des bêtes venimeuſes.

On appeloit ἀγυρται, ou ſimplement *agyrtæ*, du mot ἀγειρειν, *aſſembler*, ceux qui par leurs diſcours aſſembloient le peuple autour d'eux ; *circulatores*, *circuitores*, *circumforanei*, ceux qui couroient le monde, & qui montoient ſur le théâtre pour ſe procurer la vente de leurs remèdes ; *cellularii medici*, ceux qui ſe tenoient aſſis dans leurs boutiques, en attendant les croyans. C'étoit le métier d'un Chariton, de qui Galien a tiré quelques deſcriptions de médicamens : c'étoit celui d'un Clodius d'Ancône, qui étoit encore empoiſonneur, & que Cicéron appelle *pharmacopola circumforaneus*. Quoique le mot *pharmacopola* s'appliquât chez les anciens à tous ceux en général qui vendoient des médicamens ſans les avoir préparés, on le donnoit néanmoins en particulier à ceux que nous déſignons aujourd'hui par le titre de batteleur & de *charlatan*.

Outre cette eſpèce de *charlatan* qui promettoit la ſanté, les anciens en connoiſſoient, comme nous, une ſeconde, celle des joueurs de gobelets, ACETABULARII (*Voyez* ce mot), des faiſeurs de tours de force, des diſeurs de bonne aventure, &c. Les Romains appeloient *cleropœtæ* des femmes qui exerçoient cette vile profeſſion, qui ſautoient par-deſſus des épées, qui vomiſſoient des flammes, &c.

Les *charlatans* ſe tenoient ordinairement dans le *forum*, d'ou leur vint le nom *circumforanei*, & dans le cirque, hors le tems des courſes. C'étoit-là qu'ils ſautoient au travers des flammes, qu'ils ſoulevoient des fardeaux ſupérieurs en apparence aux forces d'un ſeul homme. D'autres deſcendoient dans les théâtres du haut de la ſcène, ſuſpendus dans une machine qui lançoit des feux & des flammes ſur les ſpectateurs, ſans les bleſſer. D'autres couroient en rond vomiſſant des feux, & en tenant dans les mains. Claudien a décrit ces faiſeurs de tours (*de Conſul. Mall. Theodoſ. n.* 325.) :

*Mobile ponderibus deſcendat pegma reductis,*
*Inque chori ſpeciem ſpargentes ardua flammas*
*Scena rotet : varios effingat Mulciber orbes*
*Per tabulas impune vagus.*

Quelques-uns danſoient ſur des cordes, ou y faiſoient danſer les animaux les plus maſſifs, tels que des chameaux & des éléphans ; pluſieurs ſe promenoient dans le cirque en portant ſur le front de longues perches en équilibre, & ces perches étoient quelquefois chargées dans le haut d'un groupe de deux petits enfans.

De tous ces *charlatans*, ceux qui étoient ſuivis le plus conſtamment étoient les diſeurs de bonne aventure. La plupart étoient Chaldéens, Arabes, Egyptiens & Juifs, & ils faiſoient leurs prédictions dans le cirque. Les Magiſtrats de Rome les chaſſoient ſouvent ; mais la crédulité & la ſuperſtition du peuple favoriſoient toujours leur retour (*liv.* 39. 19.). *Quoties hoc patrum avorumque ætate negotium eſt magiſtratibus datum, ut ſacra externa fieri vetarent? Sacrificulos, vateſque foro, circo, urbe prohiberent?*

CHARMES. Ce mot vient du latin *carmen*, vers, poéſie, parce que, dans leur origine, les conjurations & les formules des magiciens étoient conçues en vers. C'eſt en ce ſens qu'on a dit :

*Carmina vel cœlo poſſunt deducere lunam.*

On comprend parmi les *charmes*, les philactères, les ligatures, les maléfices, & tout ce que le peuple appelle *ſorts*.

La crédulité ſur cet article a été de tous les tems, ou du moins il y a eu de tout tems une perſuaſion univerſellement répandue, que des hommes pervers, en vertu d'un pacte fait avec

des génies mal-faiſans, pouvoient cauſer du mal, & la mort même à d'autres hommes, ſans employer immédiatement la violence, le fer ou le poiſon; mais par certaines compoſitions accompagnées de paroles, & c'eſt ce qu'on appelle proprement *charme*.

Tel étoit, ſi l'on en croit Ovide, le tiſon fatal, à la durée duquel étoit attachée celle des jours de Méléagre. Tels étoient encore les ſecrets de Médée, au rapport du même auteur :

*Devovet abſentes, ſimulacraque cerea fingit;*
*Et miſerum tenues in jecur urget acus.*

Horace, dans la deſcription des conjurations magiques de Sagane & de Canidie, fait auſſi mention de deux figures, l'une de cire & l'autre de laine; celle-ci qui repréſentoit la ſorcière, devoit perſécuter & faire périr la figure de cire.

*Lanea & effigies erat, altera cerea, major*
*Lanea quæ pœnis compeſceret inferiorem.*
*Cerea ſimpliciter ſtabat, ſervilibus, utque*
*Jam peritura, modis.*

Tacite, en parlant de la mort de Germanicus, qu'on attribuoit aux maléfices de Piſon, dit qu'on trouva ſous terre & dans les murs divers *charmes. Reperiebantur ſolo & parietibus eructa humanorum corporum reliquiæ, carmina & devotiones, & nomen Germanici plumbeis tabulis inſculptum, ſemi-uſti cineres, & tabo obliti, aliaque maleficia, queis creditur animas numinibus infernis ſacrari.*

CHARMON. Jupiter étoit adoré ſous ce nom par les Arcadiens (*Pauſan. Arcadic.*). χάρμων ſignifie joie en grec; peut-être ce ſurnom en étoit-il dérivé, ainſi que les fêtes ſuivantes.

CHARMOSYNE. Heſychius dit qu'il y avoit à Athènes des fêtes de ce nom; c'étoient ſans doute des jours conſacrés à la joie, que les Grecs appeloient χάρμωνη.

CHARON. L'obſcurité qui couvre l'origine de *Charon*, ſa naiſſance, & le ſens caché dont il eſt l'emblême, ſelon les allégoriſtes, eſt auſſi épaiſſe que les ténèbres mêmes du Tartare. Héſiode, qui étoit placé avec Orphée & Homère ſur la ligne la plus rapprochée des Egyptiens, a pu conſerver la mémoire de leurs traditions. Il ne raconte cependant aucune des fables que Diodore de Sicile leur a prêtées ſur ce prétendu roi de la Baſſe-Egypte. Le chantre de la théogonie lui donne pour père l'Erèbe, & la Nuit pour mère. Mais cette origine n'eſt pas un attribut excluſif de *Charon*; Héſiode l'a donnée à tous les monſtres des enfers, & il fait de la Nuit la mère commune du nautonnier infernal, des Furies, des Parques, de la Mort, &c. &c.

Peut-on croire que les premiers Grecs euſſent reçu des peuples du Nil, pères de la mythologie, ou ſe fuſſent formé d'eux-mêmes une idée préciſe des divinités dont ils confondoient ainſi l'origine? Jupiter, Junon, Pallas & les grands dieux, dont le culte étoit auſſi ancien que les fondemens de la ſcience ſacrée, avoient chacun une origine fixe & iſolée. Nous oſons donc aſſurer que *Charon* eſt de création moderne, & doit ſon exiſtence, ſes attributs aux Grecs contemporains, ou de quelques générations plus anciennes qu'Héſiode. C'eſt peut-être la cauſe pour laquelle M. Dupuis ne s'eſt point occupé de *Charon* dans ſon *origine des conſtellations & des fables*, quoiqu'il eût trouvé dans l'hémiſphère auſtral, près de l'équateur, un fleuve, une barque ou un navire, &c. &c.

Fulgence-Planciade qui, travaillant à éclaircir les fables chantées par Virgile, les a obſcurcies par le mêlange des anciennes traditions, & des fictions les plus récentes & les plus abſurdes, a voulu ajouter aux idées d'Héſiode. Il donne à *Charon*, ſans autre preuve qu'un vague ouï-dire, Polygdemon pour père. Voici ſes paroles, qui étant traduites ne formeroient aucun ſens raiſonnable (*Virgiliana continentia*) « *Charon* vero » *quaſi cronon, id eſt tempus: unde & Polydegmo-* » *nis filius dicitur. Polydegmon enim multa ſcientia* » *dicitur. Ergo dùm ad tempus multa ſcientia quis* » *pervenerit, in temporales gurgitis cœnoſitates* » *morumque fœculentias tranſit* ». Quel galimatias!

D'autre étymologiſtes ont vu dans le mot de *Charon* un rapport avec celui d'Achéron, qui ſignifie *triſte*. Leur conjecture eſt plus heureuſe que celle à laquelle l'antiphraſe a donné lieu dans *Charon*, venant de χαιρειν, ſe réjouir. La triſteſſe & la férocité ont toujours formé le caractère du nocher redoutable.

Sa perſonne n'a pas moins exercé les interprètes des fables. Les amateurs des allégories phyſiques paroiſſent avoir mieux réuſſi que leurs rivaux. Reconnoiſſant Pluton pour le ſouverain des ténèbres, ils ont dit que *Charon* repréſentoit l'air de ces contrées obſcures, & que par ſon moyen les ames y alloient faire leur dernier ſéjour. La nature aérienne des ames demandoit un véhicule aérien; &, comme dit R. Etienne dans ſon dictionnaire (*Theſ. ling. latin.* Charon): *Idcò confectum à poetis portitorem animarum.* Noël le Comte, à la tête des moraliſtes, s'eſt donné la torture pour trouver dans *Charon* une allégorie morale. Ce ſera la réfuter que de la rapporter. Après avoir expliqué les angoiſſes & les remords d'une ame criminelle, par les eaux noires & bourbeuſes des trois fleuves deſtinés à ſervir de barrière au tartare, il entrevoit l'eſpérance. Cette douce

illuſion tranquilliſe l'ame troublée, la fait paſſer hardiment au travers des anxiétés, c'eſt-à-dire, dans ſon langage, au travers du Styx, du Cocyte & de l'Achéron, pour la conduire auprès de ſes Juges. C'eſt-là que des peines effrayantes, ou des jouiſſances conſolantes & flatteuſes l'attendent après le jugement. Qui pourroit, ſelon le mythologue, méconnoître ici la barque de *Charon*, ſon emploi & ſon inflexibilité. Quant à l'obole dont on payoit ſes peines, il n'en veut pas faire honneur aux inſtituteurs des fables, mais il l'attribue à l'imagination exaltée des femmes & des nourrices, ſans en chercher aucune explication.

Les écrivains à la ſuite deſquels s'eſt placé l'abbé Banier, ont donné à la fable de *Charon* une origine hiſtorique. Quoique Diodore de Sicile n'ait vécu que du tems de Céſar & d'Auguſte, il paroit être cependant le premier qui l'ait cherchée dans les uſages des Egyptiens. Il dit (*Diodori, Sicul. lib.* 1.) que les habitans de la baſſe Egypte faiſoient porter leur cadavre au-delà du lac Mœris, ſitué dans la province appelée de nos jours *Fioumé* (*Banier, explic. des fables, tom.* 2. *page* 98. *Mémo. des Inſcrip. &c.*). Là, plus de quarante juges aſſis en demi-cercle décidoient, ſur le récit des actions du défunt, ſi ſon corps étoit digne des honneurs de la ſépulture, ou s'il devoit ſervir de proie aux vautours. Un batelier, dont l'emploi s'exprimoit par le mot de *Charon*, faiſoit faire à ces cadavres le trajet du lac. « De-» là vient, ajoute Diodore, qu'Orphée ayant » vu cet uſage conſacré dans l'Egypte où il » voyageoit, le prit pour baſe de ſa deſcription » des enfers ». Les poëmes qui portent le nom d'Orphée, quoique très-anciens, ne paroiſſent pas lui appartenir, ils n'ont donc pu fournir aucune preuve à Diodore. Celui-ci la devoit ſans doute aux prêtres égyptiens, qui, vivant depuis deux ſiècles avec les Grecs, ſujets comme eux des Ptolémées, ne s'étoient pas entièrement défendu des ſuperſtitions grecques. Hérodote, qui les avoit fréquentés dans les ſiècles antérieurs où le mélange n'avoit pas altéré leurs traditions, dit pas un mot du tranſport des cadavres, de *Charon* & de ce prétendu jugement. Aucun hiſtorien ne s'eſt cependant étendu autant que lui ſur les uſages des Egyptiens, & en particulier ſur leurs ſépultures.

Qui pourra croire d'ailleurs que cet ancien confiât à un batelier, même autoriſé, & à des éloignés de ſon habitation, les reſtes précieux de ſes pères ? Tout le monde connoit le reſpect avec lequel les Egyptiens conſervoient les corps de leurs ayeux. Une dette chez eux étoit privilégiée & ſacrée, lorſqu'ils en avoient donné pour gage ces triſtes reliques. La perte de l'honneur étoit la punition de ceux qui ne s'empreſſoient pas à les retirer. Ces réflexions ſervent à apprécier une tradition qui règne encore chez les Arabes de *Fioumé*. Ils ſont perſuadés que le célèbre labyrinthe eſt l'ouvrage de *Charon* (*Paul Lucas.*). Ce Prince, après avoir gagné, ſelon eux, des ſommes immenſes en exigeant un tribut pour le tranſport des cadavres au-delà du lac Mœris, le fit conſtruire & y renferma ſes tréſors. De puiſſans taliſmans en défendoient l'approche. On attribue à ce conte populaire la répugnance que montrent les Arabes à conduire les étrangers au labyrinthe, qu'ils appellent *quellay Charon*. Ils prennent toutes les précautions imaginables pour qu'on n'enlève pas ces richeſſes chimériques. C'eſt ainſi qu'une fable ridicule ſemble détruire l'origine vraiſemblable & naturelle qu'Hérodote a donnée à ce palais. Rapporterai-je ſérieuſement que l'Arabe Murtadi fait de *Charon* (*dans ſon Egypte*) un oncle ou un couſin-germain de Moïſe ? Après avoir obſervé long-tems les ordonnances du légiſlateur hébreu, il en fut recompenſé par la connoiſſance de la chimie, & par le ſecret du grand-œuvre que lui communiqua ſon parent. Par ce moyen *Charon*, plus heureux que les alchimiſtes modernes, ſut amaſſer de grands biens. Mais il en fut enſuite privé à la prière de Moïſe, qui fit entr'ouvrir un abîme ſous les pas de cet adepte devenu murmurateur (*Coran. chap.* 20.). C'eſt ainſi que Murtadi & Mahomet ont confondu Coré avec *Charon*.

Après avoir vengé la mythologie égyptienne des abſurdités que lui ont prêtées les Grecs & les Romains, cherchons tout ce que ces derniers peuples nous ont laiſſé ſur *Charon*. Pauſanias décrit un ancien tableau de Polygnote (*Phocica, page* 662.), que les Gordiens avoient placé dans un édifice appelé Leſché, près de Delphes. On y voyoit l'Achéron & une barque conduite à la rame par le batelier. Polygnote, ſuivant Pauſanias, avoit ſuivi dans ce deſſin une ancienne poéſie appelée Minyas, dans laquelle, en parlant de Théſée & de Pirithoüs, on avoit dit qu'un batelier très-âgé paſſoit les ombres dans cette large barque. L'artiſte, d'après cette tradition, avoit peint *Charon* ſous les traits d'un vieillard. Depuis ce tems une vieilleſſe forte & robuſte a été ſon caractère propre, & les Latins le lui ont conſervé religieuſement, comme il paroît par ces vers de Virgile (*Æneid. lib.* VI.) :

» *Portitor has horrendus aquas, & flumina ſervat*
» *Terribili ſqualore Charon : cui plurima mento*
» *Canities inculta jacet : ſtant lumina flammâ :*
» *Sordidus ex humeris nodo dependet amictus :*
» *Ipſe ratem conto ſubigit, veliſque miniſtrat,*
» *Et ferruginea ſubvectat corpora cymbâ*
» *Jam ſenior : ſed cruda Deo viridisque ſenectus.*

Les monumens ont copié fidèlement cette peinture, aux voiles près. Sur un tombeau étruſque

de Bonanni, on voit d'un côté Mercure, & de l'autre le vieillard vêtu d'une tunique, & debout dans ſa barque, qu'il conduit avec une perche. Il eſt aſſis ſur une lampe de Liceti, couverte de bas-reliefs qui repréſentent les funérailles & la deſcente aux enfers. *Charon* mal vêtu y tient un aviron, & reçoit des mains d'un Génie ailé & de Mercure armé du caducée, l'ame du mort pour lequel la lampe avoit été fabriquée. Liceti a cru voir les furies dans trois têtes hideuſes placées l'une auprès de *Charon*, & les autres auprès du cadavre. Mais à voir leurs cheveux hériſſés ſans apparence de ſerpens, on ne peut les méconnoître pour des pleureuſes gagées.

Lucien fait dire à *Charon*, que malgré ſon grand âge, il conduit encore lui-même ſa barque à l'aide de ſes deux rames. On ne lui en donne qu'une ordinairement. Sa barque étoit auſſi ancienne que les fleuves ſur leſquels elle voguoit. Des planches de liége en formoient l'aſſemblage. Les uns nous l'ont repréſentée comme une chaloupe capable de recevoir un grand nombre d'ames, trop petite cependant pour recevoir toutes celles qui avoient le droit d'y être admiſes; car Ovide dit de cette barque : *turba vix ſatis una ratis*, (*Conſol. ad Liviam.*). Un frêle canot rempli par la Sybille, Enée & le nautonnier : voilà la deſcription qu'en donne Virgile. Elle étoit peinte d'une couleur bleue ou griſâtre, ainſi que nous l'apprenons d'une épigramme grecque rapportée par Suidas (*Suidas* πορθμις), & de Virgile qui l'appelle *cærulea puppis*.

Avant d'arriver au rivage ſur lequel erroient les ames, *Charon* étoit averti par le ſilence ou par les aboiemens de Cerbère, de la ſageſſe ou de l'impiété de ces malheureux ſupplians. Stace dit en effet du redoutable chien (*Sylv.* 5.) :

» . . . . *Tacet ille piis ne tardior adſit.*
» *Navita, proturbetque vadis. Vehit ille merentes*
» *Protinus, & manes placidus locat hoſpite cymba.*

Nous ne devons donc pas être étonnés de la dureté avec laquelle il repouſſe dans l'Enéide certaines ames, tandis qu'il en admet d'autres avec complaiſance. Stace le lave dans ces vers du reproche de prédilection & de perſonnalité.

Que devient après cela l'application que des malins ont faite du paſſage ſuivant aux cenſeurs royaux, & aux auteurs qui cherchent à hâter par de vives ſollicitations l'examen de leurs livres ?

» *Stabant orantes primi tranſmittere curſum :*
» *Tendebantque manus ripæ ulterioris amore,*
» *Navita ſed triſtis nunc hos, nunc ſummovet illos :*
» *Aſt alios longè ſummotos arcet arena.*

Quelque noble cependant que ſoit le motif d'excluſion prêté à *Charon* par Stace, il en eſt un autre plus connu. Apulée (*lib. 6. Aſin. Aur.*) dit que c'eſt l'avarice, & mille échos l'ont répété après lui. Il aſſure que ce vice règne même dans les régions inférieures, que *Charon* n'en eſt pas exempt; car il n'admet perſonne dans ſa barque ſans en avoir reçu le péage. On lit dans Ovide (*Conſol. ad Liviam.*) : *Omnes expectat avarus portitor.* Properce ſe ſert de l'exemple de *Charon* pour prouver qu'il eſt un moyen de fléchir les divinités les plus farouches (*Eleg.* 12. *lib.* 4.) :

*Vota movent ſuperos. Ubi portitor ora recepit,*
*Obſerat umbroſos lurida porta rogos.*

Auſſi voyons-nous l'épithète d'avare accompagner toujours le nocher du Styx. Le tribut ſur lequel on a fondé ce reproche d'avarice, n'étoit pas une ſomme bien forte. Deux pièces de la monnoie la plus vile, deux oboles acquittoient ordinairement ce péage chez les Grecs. M. Paucton, dans ſon traité de métrologie, évalue à près de ſept de nos ſols les deux oboles attiques. « Hélas, » dit-on dans Ariſtophane (*Rana*), combien de » puiſſance & de force ont deux oboles ! » Le comique s'égaie enſuite en parlant de cette ſomme, qui chez les ombres ſatisfaiſoit l'avarice du péage, & dans Athènes la cupidité des juges, dont elle formoit les épices à chaque audience.

La vanité des perſonnes opulentes ou d'une naiſſance diſtinguée, repouſſe tout ce qui peut les confondre avec le peuple, même au-delà du trépas. C'eſt pourquoi les Athéniens avoient mis leurs rois à trois oboles, qu'ils faiſoient enſevelir avec leurs cadavres. Les dieux au contraire voulant ſans doute donner aux mortels l'exemple de la modération & de l'économie, s'étoient ſoumis à la taxe du peuple lorſqu'il leur étoit arrivé de traverſer l'onde noire. Dans les grenouilles d'Ariſtophane, Bacchus demande à Hercule comment il doit faire pour entrer dans la barque. Le héros lui répond qu'à l'inſtant où il aura payé deux oboles, le vieillard n'héſitera pas à le recevoir. Lorſqu'il approche du rivage, le chœur l'engage à payer le tribut; car les anciens poëtes dramatiques tranſportoient les chœurs à leur gré & contre toutes vraiſemblance dans les régions les plus éloignées, & les moins faites pour être le ſéjour des mortels. Bacchus dit modeſtement à *Charon* : prenez ces deux oboles; celui-ci l'admet ſur le champ. Nous voyons dans Suidas qu'il y avoit des mots forgés

exprès

exprès pour exprimer à dernier péage, Δανάκη & χαρωνεῖα.

Plus heureux que les autres Grecs, & que les habitans de l'Olympe eux-mêmes, les citoyens d'Egiale étoient exempts du tribut dû à *Charon*, & paſſoient le Styx ſans payer d'oboles (*Suidas* παρήμενον.). Callimaque aſſure qu'ils devoient cette prérogative honorable à Cérès. Cette déeſſe éplorée arriva ſur leur territoire après avoir parcouru l'univers entier à la pourſuite du raviſſeur de ſa fille. Les habitans d'Egiale ſoulagèrent ſa peine en lui apprenant le nom du gendre que Jupiter & les Deſtins lui avoient donné. Ils lui montrèrent près de leur ville la route par laquelle il étoit rentré avec ſa proie dans les ſombres demeures. Cérès les paya de cette bonne nouvelle en accordant à leurs ombres une franchiſe abſolue. Les Hermoniens s'étoient approprié la même diſpenſe, & en uſoient journellement. Le chemin qui conduiſoit de leur pays aux enfers étoit ſi court, qu'ils ne ſe croyoient point obligés de payer quelque choſe pour le voyage. Ils regardoient ſans doute le voiſinage de *Charon*, comme un droit à ſa généroſité & à ſa bienveillance.

Tous les écrivains de l'antiquité ſont d'accord ſur la nature du tribut qu'il exigeoit, en accordant le paſſage des redoutables fleuves; mais ils ne le ſont pas ſur la manière dont il le percevoit. On croit qu'ordinairement chaque mort lui préſentoit ſes deux oboles, & qu'il les recevoit de ſa main. Sur une lampe de Bellori, on le voit debout tenant une rame, & recevant le *naulum* ou péage que lui donne une ame préſentée par Mercure armé du caducée. Bartoli nous a conſervé le deſſin d'un beau monument ſépulcral, ſur lequel *Charon* tend la main gauche pour recevoir le *naulum*, préſenté par deux ames qui ſont près d'entrer dans ſa barque. Cependant Juvénal peint l'avare batelier prenant dans la bouche des morts la pièce de monnoie que leurs héritiers avoient ſoin d'y placer pour cette deſtination. Il dit d'un pauvre :

. . . . *Nec habet quem porrigat ore trientem.*

Cette pratique religieuſe étoit auſſi en uſage chez les Egyptiens, ſi l'on en croit Diodore de Sicile. Mais il paroît par ſa narration, que nous avons examinée plus haut, que cet ancien peuple, plus économe que les Grecs, ne payoit qu'une ſeule obole. Le comte de Caylus a donné dans ſon recueil le deſſin d'une pièce d'or travaillée comme une feuille légère, & trouvée dans le corps d'une momie. Pluſieurs voyageurs aſſurent qu'ils ont fait la même obſervation. Je ne parlerai pas des momies nouvellement déterrées, ſous la langue deſquelles les Arabes gliſſent de petites feuilles d'or afin de tromper les Francs. Il faut croire d'après ces témoignages, que les pièces conſervées juſqu'à nos jours ont échappé aux recherches du prétendu *Charon* égyptien, & que ces cadavres ont joui du même privilége que les Hermoniens. Mais il s'offre ici une réflexion plus naturelle & très-importante; c'eſt que le récit de Diodore eſt une pure fable. Hérodote en effet décrivant dans le plus grand détail les embaumemens, ne dit pas un mot qui ſoit relatif à la pièce d'or du péage. L'on trouve d'ailleurs dans le corps des momies des objets qui ont encore moins de rapport avec la deſcente aux enfers, tels que de petites Iſis d'une porcelaine groſſière, des Scarabées de jade, & des Sphynxs de différente compoſition.

Un moyen auſſi ſûr de fléchir *Charon*, étoit, ſelon Virgile, de lui montrer le rameau d'or, ſi célèbre dans les anciennes fables; car ce métal paroît avoir toujours eu pour lui un grand attrait. Ce fut à ſa vue qu'Enée & la Sybille durent leur entrée aux enfers. Le batelier les aſſura d'abord qu'ils n'avoient à attendre de lui aucune complaiſance.

» *Nec verò Alcidem me ſum lætatus euntem*
» *Accepiſſe lacu, nec Theſea Pirithoumque,*
» *Diis quamvis geniti.*

Ce fatal ſouvenir l'affligeoit ſenſiblement. Il ne pouvoit en effet ſe rappeler la condeſcendance dont il avoit uſé envers Hercule, qui alloit chercher Alceſte, ſans penſer à la captivité d'une année entière à laquelle Pluton le condamna pour l'en punir. Servius, qui nous a conſervé, d'après Orphée, la mémoire de cette rigoureuſe punition, ajoute cependant que *Charon* avoit été forcé par ces héros à les admettre dans ſa barque ſans aucune rétribution. On voit Pluton conduiſant le batelier infernal dans ſa priſon (*Muſ. Etruſc. tab.* 158.), ſur une urne cinéraire rapportée par Gori.

Quoique nous ne connoiſſions aucune fête inſtituée, aucun temple élevé à l'honneur de *Charon*, il eſt cependant certain que les Grecs & les Romains le plaçoient au rang des divinités infernales. Nous l'apprenons d'une épitaphe : « D. M. (*Gruteri, p.* 794. *n°.* 1.) PORTITORI. » PLUTONI. ET PROSERPINE. HAVE. JULIA..... » IN. DEORUM. NUMERUM. RECEPTA. » Virgile le nomme expreſſément *dieu*, *cruda deo viridisque ſenectus*. On lui en attribuoit le pouvoir. Il appeloit les ames que la mort alloit ſéparer de leurs corps. On dit dans Ariſtophane à une vieille femme qui a déjà un pied dans la foſſe (*Lyſiſtrata, v.* 605.) : « Que deſirez-vous ? De quoi » vous occupez-vous encore ? *Charon* vous appelle. Auſſi dans les Grenouilles du même poëte le ſalue-t-on comme les dieux (*v.* 186.) par le nombre ſacré trois : « *Charon*, je vous ſalue trois » fois. . . . . ». Ce ſont aſſurément des droits bien prouvés au nectar & à l'ambroſie.

Son nom a donné lieu à un jeu de mots que

Flutarque rapporte dans la vie de M. Antoine. Calpurnie, épouſe de Céſar, s'empara des tablettes de ce héros après ſon aſſaſſinat. Elle eut l'adreſſe d'y inférer tout ce qu'elle jugea à propos de feindre. De ſorte que cette veuve donna des magiſtratures à des citoyens, en fit entrer d'autres dans le ſénat, en rappela pluſieurs de l'exil ou les fit ſortir de priſon, comme ſi elle n'eût fait qu'exécuter les dernières volontés de ſon mari. Le peuple romain, qui ne fut pas long-tems dupe de cette ſupercherie, ne s'en vengea cependant qu'en appelant les citoyens ainſi favoriſés par la veuve de ſon maître, du nom de *charonita*. Ils ne pouvoient en effet alléguer d'autres motifs de ces changemens ſubits, que les tablettes du mort, oubliées ſans doute au paſſage du Styx dans la barque de *Charon*.

Cette divinité n'étant pas d'origine égyptienne, comme nous l'avons prouvé contre Diodore de Sicile, il faut donc croire qu'elle a été créée par les premiers Grecs. Ils en durent cependant l'idée par analogie aux anciennes fables de l'Egypte. Car Diodore (*Diod. Sicul. lib.* 1.) nous apprend que les prêtres de cette contrée aſſignoient pour demeure aux ames, après l'abandon des corps, de vaſtes régions ſituées au-delà de l'Océan. Cette tradition ſe retrouve dans Orphée, Homère & les anciens poëtes grecs, qui font régner Pluton ſur des pays qui confinent avec l'Océan. Les Etruſques l'avoient conſervée avec ſoin, comme il paroît par un vaſe décrit dans Gori (*Muſ. Etruſc. tab.* 158.). Sur ce monument un Génie conduit une ame aux enfers; il eſt précédé par Mercure & Hercule. Cette peinture eſt entourée de poiſſons & de flots agités. On y reconnoît l'opinion qui plaçoit les champs élyſées au-delà de la grande mer : c'étoit-là ſans doute un des dogmes que les Etruſques reçurent des colonies égyptiennes ou des Pélaſges. Ces derniers leur communiquèrent à la fois & les divinités de création égyptienne, & celles qu'ils avoient imaginées, entre leſquelles étoit *Charon*.

Rien en effet de plus naturel d'après ces idées, que de ſuppoſer une barque pour traverſer les mers voiſines du Tartare, & un batelier prépoſé à ſa conduite. On ne pouvoit d'ailleurs le ſuppoſer que très-vieux, ſi l'on examinoit l'eſpace immenſe de tems depuis lequel il exerçoit ſon emploi, & très-farouche eu égard aux dignités, aux richeſſes de ceux qu'il devoit paſſer, ſans ſe laiſſer fléchir par d'auſſi puiſſantes conſidérations; enfin pauvrement vêtu afin d'être fidèle au coſtume des lieux qu'il habitoit. A peine eut-on ébauché cette peinture, que l'imagination des Grecs, avides du merveilleux, réaliſa le fantôme & redouta ſon approche. Enſuite la crainte qui a fait les premiers dieux, ſelon Pétrone, diviniſa l'objet des terreurs de tout l'univers, & *Charon* fut mis au rang des divinités infernales.

*CHARONITÆ ſenatores. Voyez* CHARON.

*CHARONIUM. Voyez* CHARON.

CHAROPS, nom qu'on donnoit à Hercule dans la Beotie, à cauſe d'un temple qu'il avoit dans le lieu par où il aborda en emmenant avec lui le chien des enfers. Ce nom veut dire, aux yeux brillans; & il exprime la joie qui étoit peinte ſur le viſage du vainqueur de Cerbère.

CHARRUE. Les anciens ont donné à la *charrue* pluſieurs inventeurs, Oſiris, Bacchus, fils de Jupiter & de Proſerpine, Triptolème, Buzigès héros de l'Attique, Cérès, Minerve, Prométhée, Dagon, Abis. On peut conclure de cette multitude d'inventeurs, qu'on ne connoiſſoit pas le véritable.

Les Grecs, & Héſiode en particulier (*Labor. & Dieſ.*), connoiſſoient deux eſpèces de *charrues*, l'une ſimple, ἄροτρον, & l'autre compoſée, ἄμαξα. La *charrue* ſimple étoit un croc ou pic, tels que les ſauvages de quelques contrées les emploient encore; on voit cette *charrue* ſur des médailles de Syracuſe. Cinq tombeaux étruſques offrent le héros Echetlus combattant à Marathon avec la *charrue* ſimple, le croc (*Pauſan. lib.* 1. 15.). Héſiode recommande au laboureur de chercher dans la forêt un arbre courbé, de le couper & de le durcir à la fumée dans ſon foyer. Virgile enſeigne au laboureur à donner cette courbure aux jeunes arbres (*Georgic.* 1. 169.) dans la forêt même :

*Continuò in ſylvis magnâ vi flexa domatur*
*In burim, & curvi formam accipit ulmus aratri.*

On voit ordinairement la *charrue* ſimple ſur les médailles de colonies, conduite par un homme, dont la tête, recouverte en partie par la toge, annonce pour cet inſtant le caractère religieux; & traînée par un bœuf & par une vache, elle retrace la cérémonie d'uſage pour la fondation des colonies & des villes romaines. Toutes les circonſtances de cette action étoient réglées par les livres pontificaux; le jour en étoit fixé par les augures & indiqué par les auſpices. Pourrions-nous douter après cela que le choix de la *charrue* elle-même ne fût auſſi déterminé par les rits des augures. Le ſilence des écrivains ſur cet objet ſemble être réparé par la reſſemblance conſtante des *charrues* que nous offrent les médailles des colonies. C'eſt toujours la *charrue* ſimple avec un manche. Peut-être les Romains vouloient-ils rappeler par cette forme primitive de la *charrue*, la ſimplicité des premiers tems & la pureté des mœurs antiques. Les dieux eux-mêmes n'étoient pas diſpenſés d'employer cette même ſorte de *charrue*, lorſqu'on ſuppoſoit qu'ils préſidoient à la fondation de quelque ville, & qu'ils en traçoient eux-mêmes l'enceinte.

Une médaille de grand bronze de Commode, nous en fournit un exemple ſingulier. On y voit au revers Hercule conduiſant la *charrue* des colonies & traçant les fondations de Rome, avec la légende : *Herculi Romano conditori.*

La *charrue* compoſée eſt conſervée dans l'*Araire* des provinces méridionales de France. C'eſt, dit Euſtathe (*not.* 32. *verſ.* XIII. *lib. Odyſſ.*), celle dont le ſep n'eſt pas taillé dans le même morceau de bois. Héſiode l'a décrite ſoigneuſement (*Labor. & dies.* 430.), ainſi que Virgile (*Georgic.* I. 169.). Le ſecond parle des oreilles, *bina aures*, que l'on ajoute à pluſieurs eſpèces de *charrues*, & des roues, *currus imos*, dont Pline attribue l'invention aux Gaulois-Ciſalpins. Des médailles de la famille Sempronia ont pour type une *charrue* garnie de roues. Pline a parlé auſſi du coûtre, qu'il diſtingue du ſoc. De ſorte qu'il eſt prouvé que les anciens ont connu toutes les eſpèces de *charrues*, & même toutes les additions que les modernes s'applaudiſſent d'y avoir faites.

Les deſſins des *charrues* anciennes que nous venons de citer, nous ont mis à portée de donner une explication ſatisfaiſante des ſceptres que portent Oſiris & les figures égyptiennes. Sa nouveauté & ſa vraiſemblance nous engagent à la donner ici.

Trois différentes eſpèces de ſceptres ſont répétés mille fois ſur les monumens égyptiens, & portés par des hommes & des dieux, que leurs coëffures variées peuvent faire prendre pour toutes les divinités de l'Egypte. Tantôt ils paroiſſent ſous la forme d'un bâton ſurmonté d'une traverſe poſée obliquement; tantôt la traverſe eſt réduite à ſa moitié, & forme un angle avec la pointe du ſceptre; tantôt enfin, & le plus ſouvent, cet angle du ſommet eſt terminé en bec d'oiſeau, & accompagné d'un œil, ce qui lui donne de la reſſemblance avec la tête de la Huppe, *Upupa.*

Les voyageurs qui ont décrit ou deſſiné les bas-reliefs des obéliſques, & Kircher en particulier, ont toujours déſigné le troiſième ſous le nom de ſceptre à tête de Huppe, *ſceptrum*, κυκουφοκεφαλον, *baculus cucuphomorphus.*

On reconnoît dans le paſſage du premier au ſecond, & enſuite au troiſième, la marche que ſuit l'eſprit humain, en cherchant toujours à orner & embellir les choſes qui dans leur origine étoient de l'uſage le plus commun. Les Egyptiens trouvant dans la pointe ſupérieure du ſecond une légère reſſemblance avec le bouquet de plume que porte l'oiſeau appelé Huppe, & dans la pointe inférieure une autre reſſemblance avec ſon bec long & effilé, ajoutèrent un œil & les linéamens de l'ouverture du bec. Ce fut alors une tête de Huppe complette. De même on vit les Grecs & les Romains former en tête & en col de Cygne les manches des patères & des *ſimpulum*, dont le prolongement terminé par un empâtement courbé, a dû néceſſairement faire naître l'idée d'une tête de Cygne.

Si nous demandons à Kircher quel étoit l'objet figuré par cet attribut qu'Oſiris tient ſouvent ſur les obéliſques, il nous répondra, dans un endroit de ſes ouvrages, qu'il eſt la marque de la ſouveraine puiſſance ſur les trois règnes, animal, minéral & végétal : *Varietatis cauſam rerum in tribus inferioribus mundis, animali, vegetali & minerali* (*Œdip. Ægypt. tII.* 282.) : & dans un autre (*ibid.* 277.), qu'il exprime la variété des couleurs du bouquet de plumes de la Huppe. *Tum regiam poteſtatem, tum rerum vi caloris in mundo productarum varietatem, criſta Upupæ omnigenâ colorum varietate imbutâ* ἱιερογλυφικῶς *præfiguratam.* Qu'il eſt difficile de ſatisfaire le lecteur judicieux avec des explications auſſi vagues ! L'agriculture nous en fournira de plus naturelles.

Rappelons-nous que les Egyptiens en croyoient Oſiris l'inventeur, & que Tibulle a chanté (*lib.* I. *eleg.* 7.) cette tradition ancienne avec toutes ſes branches dans les vers ſuivans :

*Primus aratra manu ſolerti fecit Oſiris,*
*Et teneram ferro ſollicitavit humum.*
*Primus inexpertæ commiſit ſemina terræ,*
*Pomaque non notis legit ab arboribus.*
*Hic docuit palis teneram adjungere vitem.*
*Hic viridem durâ cœdere falce comam.*
*Bacchus & agricolæ magno confecta labore*
*Pectora triſtitiæ diſſoluenda dedit.*

Sera-t-on étonné, après la lecture de ces vers, de voir dans les ſceptres égyptiens l'attribut de l'agriculture, la *charrue* ſimple, c'eſt-à-dire, le croc ou crochet avec lequel les premiers hommes ſillonnoient la terre ? Diodore y a reconnu auſſi une *charrue*, & ce ne peut être que la plus ſimple.

Cette même *charrue*, ou le bâton courbé dont eſt armé Echetlus ſur les tombeaux étruſques, eſt placé auſſi dans les mains d'Oſiris. On y voit auſſi le croc fait de deux pièces, & parfaitement ſemblable à la *charrue* du tombeau publié par Spon, ſi l'on fait abſtraction du manche, qui étoit le plus ſouvent une partie ajoutée.

Cette explication paroît plus naturelle que celle de Kircher. Le bâton recourbé, le *lituus* des Egyptiens étoit, ſelon lui, le ſigne du pouvoir abſolu des divinités ſupérieures ſur les inférieures, & il déſignoit en même-tems la ſymmétrie harmonique qui régit l'univers. *Et per baculum quidem ſuperiùs incurvum* (*ibid. pag.* 177.) *abſolutum numinum in inferiora influentium dominium, & ſummam, quam per hunc influxum rebus inducebant, ſymmetriam harmonicam indicabant.* C'étoit encore, ſelon lui, un thyrſe fait avec la plante

appelée *ferule*, qui ſervoit d'appui aux vignes & de flûte aux bergers. Kircher trouve qu'à ces deux titres la férule convient parfaitement à Oſiris, qui avoit enſeigné l'art de cultiver la vigne, & qui avoit inventé la muſique (*ibid. pag.* 232.). *Ac primo quidem Oſiridi ſeu Dionyſio Ægyptio attribuitur, eo quod docuerit primò vitem plantare, ac eam thyrſo ferulaceo veluti ſtatumini ſuſtentandæ viti aptiſſimo applicare. . . . . vel quod ex ejus intervallis conjugatis compingeretur ſeptenis, ut Ovidius ait, fiſtula cannis. . . . . Oſiridi autem non vini tantùm inventionem per thyrſos ferulaceos, ut dictum eſt, ſignificatam, ſed et muſica quoque attribuerent, ut refert Diodorus.* Ces variations dans l'explication d'un des principaux attributs d'Oſiris, n'annoncent pas dans Kircher une clarté & une unité de principes, telles que ſon ſyſtême l'exigeoit.

La troiſième (*ibid. pag.* 490.) explication qu'il en donne s'éloigne également des deux premières. Ce croc eſt, ſelon lui, un harpon, emblême de celui à l'aide duquel ainſi que d'un filet, Iſis tira du fond de la mer le corps d'Oſiris. *Iſis Plutarcho teſte, cadaver Oſidiris à Typhone in Nilum projectum, uncino extra Nili fluenta reti excepiſſe memoratur. Atque hoc eſt, quod aptè ſanè hoc loco exprimitur per uncinum & rete ab humeris dependens.* Nous parlerons ailleurs de ce prétendu filet d'Iſis, mais nous ne quitterons pas cette *charrue* ſimple ou ce croc, ſans ajouter que Schaw l'a priſe pour une houlette.

Les ſentimens ſont auſſi partagés ſur l'attribut triangulaire que tiennent ſouvent les figures égyptiennes, & qui reſſemble au précédent chargé d'une traverſe Kircher n'eſt pas ici plus d'accord avec lui-même, que dans l'explication des autres attributs. Dans ſon alphabet myſtique il croit qu'il eſt formé par la réunion des lettres (*ibid. pag.* 50.) grecques majuſcules A & Δ, qui ſont les initiales des mots Αγαθος Δαιμων, *bon génie*, ſurnom du ſerpent ſacré. *Hic caracter idem ſignificat, qui* Αγαθος Δαιμων, *id eſt, bonus genius; & com, oritur ex initialibus litteris* A & Δ. Ailleurs c'eſt l'emblême de l'alphabet littéral, par lequel on en déſigne l'invention attribuée à Oſiris. L'A, ſelon Kircher, étoit la première de ces lettres.

Cleyton *Journal from grand Cairo Writtent by the Prefetto & Egypt.*) a fait de cet attribut triangulaire un inſtrument de muſique, que l'on touchoit avec le *plectrum*, ou crochet placé ordinairement avec lui dans les mains d'Oſiris.

L'invention de la muſique, dont on faiſoit honneur à ce héros déifié, une reſſemblance éloignée avec le ſiſtre, & un paſſage de Spon relatif au prétendu fouet qu'il croit être un inſtrument de muſique, ont pu faire naître cette opinion. Voici le paſſage de Spon. (28 *Diſſertation, ou réponſe à M. Chaillou dans les Mercell. Erudit Antiquitatis.*). *Flagrum. . . . . niſi hoc inſtrumentum muſicum dicas cujusmodi fuit Iſidis ſiſtrum? Ita ut levâ manu plectrum teneat, dexterâ inſtrumentum ferreum, aut æneum, quod percuſſum plectro ſonitus edit.* Mais nous ferons remarquer à Cleyton, d'après l'obſervation de Winkelmann, que l'on ne trouve le ſiſtre dans la main d'aucune ſtatue antique égyptienne (*l'Art. lib.* 2. *ch.* 2. 66.) conſervée à Rome; qu'il n'eſt même repréſenté ſur aucun autre monument que ſur les bords de la table iſiaque; car Bianchi & quelques autres ont cru mal-à-propos le reconnoître ſur les obéliſques. L'attribut qui nous occupe ſeroit au contraire par-tout dans les mains d'Oſiris; ce qui prouve qu'il n'a aucune analogie avec le ſiſtre. Mais ce qui la détruira entièrement, c'eſt une figure qui ſe trouve dans le cabinet du roi & dans celui de Ste Geneviève. L'attribut triangulaire y eſt double, & a fait diſparoître le prétendu *plectrum*.

Que ſubſtituerons-nous aux hypothèſes de Kircher & de Cleyton? Diodore nous a mis ſur la voie; ce ſera une *charrue* ſimple ſans manche, munie d'une traverſe pour en aſſurer la ſolidité. Que l'on dépouille de leurs manches les *charrues* des Egyptiens modernes publiées par Norden & Niebhur, & l'on y verra diſtinctement le prétendu *alpha* hiéroglyphique, & l'inſtrument de Cleyton. Avec notre explication Oſiris portera les inſtrumens de ſon invention, la *charrue* ſimple, ou croc, & de plus ce croc fortifié par une traverſe, qui fut ſans doute le premier degré de perfection ajouté à la *charrue*. Peut-être même en donnant aux ſtatues d'Oſiris le croc ſimple & la *charrue* avec une traverſe, a-t-on voulu exprimer par ces attributs qu'il inventa d'abord le premier, & qu'en le perfectionnant il en fit enſuite le ſecond : *Primus aratra manu ſolerti fecit Oſiris.*

CHARRUE (on voit une) ſur les médailles de *Centuripa*, d'Enna, d'Obulco, de *Mena*, des Leontins, de Panorme, des Siciliens, &c.

*CHARTA. Voyez* PAPIER.

*CHARTARIUS.* Cet officier exerçoit les mêmes fonctions que le *Chartophylax* & le *Chartularius*. Il en eſt parlé dans Caſſiodore (*Var. VIII.* 23.); & on liſoit à Rome l'inſcription ſuivante :

LOCUS VALERIANI CHARTARII

CHARTES. Toute matière ſur laquelle on pouvoit écrire, étoit exprimée par le mot *charta*. C'eſt le ſentiment de dom Mabillon. De-là vient, ſelon lui, la dénomination de *charte*, commune à tous les genres d'actes. Mais ne l'auroit-on pas plutôt empruntée du papier d'Egypte? Avant le VIII^e ſiècle, on avoit coutume d'expédier les diplômes ſur ce papier, & juſqu'à cette époque c'étoit-là ce qu'on appeloit *charta* par excellence;

car ce nom lui étoit réſervé privativement à toute autre matière.

S'il exiſtoit dès-lors une ſorte de papier de plomb, nommé χάρτης μολύβδινος, *carta plumbea*, comme le prétendent les PP. Mabillon & de Montfaucon (*Palæograph. p.* 16.), l'épithète qui l'accompagne le diſtinguoit ſuffiſamment du papier d'Egypte. A force de coups on réduiſoit le plomb en lames; & à force de l'étendre on lui communiquoit avec le papier quelque reſſemblance qui lui fit donner le nom de *carta*. Mais c'eſt juſtement ce qui feroit douter ſi la *carta* de plomb, dont Néron couché ſur le dos avoit la patience de charger ſa poitrine pour fortifier ſa voix, étoit écrite ou même faite pour l'être. Une lame de plomb auſſi mince que la ſuppoſe l'écriture à laquelle on la deſtinoit, étoit-elle capable par ſon poids de mettre la patience de cet empereur à une épreuve qui montrât l'excès de ſa paſſion pour la muſique?

Ce prétendu papier devoit donc avoir une épaiſſeur plus conſidérable que celle qu'on donne maintenant au plomb laminé, deſtiné à garnir les caiſſes où l'on renferme certaines marchandiſes. Ces (*Allatius animadv. in antiq. etruſc. fragm. n.* 72.) *papiers* de plomb dont il eſt parlé dans un ancien auteur cité par Joſephe, dans Apollonius de Tyr, & dans Anaſtaſe le bibliothécaire, ſur les papes Serge & Grégoire III, devoient être de la forme de celui que Néron mettoit ſur ſa poitrine.

Qu'on entendît anciennement par le ſeul mot *carta* le papier d'Egypte, c'eſt ce que mille témoignages concourent à prouver. Pline l'hiſtorien (*lib.* 13. *cap.* 11 & 13.), après avoir obſervé que Varron en fixe l'invention au ſiècle d'Alexandre, combat ſon opinion par la découverte des livres de papier renfermés dans le tombeau de Numa Pompilius. D'où il s'enſuit que trois ſiècles avant la fondation d'Alexandrie, ce papier étoit en uſage. Or, dans l'un & l'autre endroit, *carta* eſt le ſeul terme employé par Pline. Ulpien (*livre* 39 *ſur l'édit*), S. Jérôme (*lettre à Cromace*), Jovin & Euſèbe, Juſtinien (*lib.* 2. *tit.* 10. §. 12.) dans ſes inſtituts, diſtinguent nettement *charta* du parchemin. Comme la plupart des livres étoient de papier d'Egypte, le nom générique de *cartes* leur fut appliqué dans l'uſage ordinaire: *in uſu plerique libros* (*ff. lib.* 32. *tit.* 3. *leg.* 52. §. 4.) *cartas appellant*. Cette dénomination ne paſſa ſans doute au parchemin que quand l'uſage du papier d'Egypte commença à tomber. Le texte allégué d'Anaſtaſe (*Anaſt. in vit. S. Sylv. tom* 1. *p.* 43. *nov. edit. Maffei Iſtor. Dipl. p.* 60.) le bibliothécaire, en faveur du ſentiment contraire, ne paroît pas concluant, parce qu'au-lieu de mettre en oppoſition le parchemin avec le papier d'Egypte, il n'oppoſe peut-être que les feuilles non travaillées du papyrus à celles qui l'étoient (*nouvelle Diplomatique des Bénédictins*).

*CHARTIATICUM*, impôt de deux *follis* que les officiers des empereurs levoient dans le bas-empire pour les frais de leurs regiſtres. Il en eſt fait mention dans Zonare & dans les Novelles.

*CHARTOPHYLACIUM*, archives publiques ou tréſor des chartes.

CHARTOPHYLAX. Nom d'office dans l'égliſe de Conſtantinople. *Chartophylax*. Codin appelle le grand *Chartophylax*, le juge de toutes les cauſes, & le bras droit du patriarche; & Balſamon, la bouche & les lèvres du patriarche. Codin dit auſſi qu'il étoit le dépoſitaire & le garde de toutes les chartes qui regardoient les droits eccléſiaſtiques; qu'il préſidoit à la déciſion des cauſes matrimoniales, & qu'il étoit juge des clercs. Théodore Balſamon dédia ſon commentaire ſur les canons à George Xiphilon. Théodore étoit né à Conſtantinople, & dès-lors *Nomophylax* & *Chartophylax*, c'eſt-à-dire, garde des loix & des chartes de Sainte-Sophie, & premier prêtre des Blaquernes; mais il n'étoit pas encore patriarche d'Antioche. Leunclavius & d'autres ſe ſont trompés quand ils l'ont confondu avec le chartulaire. C'etoient deux officiers fort différens, & le chartulaire étoit bien au-deſſous du *Chartophylax*. Le *Chartophylax* rédigeoit les ſentences & les déciſions du patriarche, qui les ſignoit & y appoſoit le ſceau. Il préſidoit au grand conſeil du patriarche, & connoiſſoit de toutes les cauſes & matières eccléſiaſtiques, tant du peuple que du clergé & des moines. Il avoit ſéance avant les évêques. Dans certaines cérémonies il montoit le cheval du patriarche; il avoit ſous lui douze notaires à ſon ſervice. Enfin, nulle autre dignité n'avoit tant de prérogatives & de ſi beaux droits. Le garde-chartre ou *Chartophylax*, étoit à Conſtantinople ce que le bibliothécaire étoit à Rome. Il portoit les mêmes ornemens que les miniſtres eccléſiaſtiques, & en faiſoit les fonctions. C'étoit lui qui préſentoit au patriarche tous les évêques & les clercs étrangers, toutes les lettres, tous ceux qui devoient être pourvu d'évêchés, d'abbayes, ou promus aux ordres: tous devoient avoir ſon approbation (*Anaſtaſi. ad VIII Synod. act.* 2.).

Quelques-uns écrivent *Cartophylax*. Ce mot, moitié latin & moitié grec, s'eſt formé à Conſtantinople depuis que l'empire y eut été tranſporté, de χάρτα, fait du latin *charta*, & de φυλαττω, *je garde*. Il ſignifie *garde-charte*. C'étoit un officier prépoſé à la garde des chartes & des actes. Il y en avoit un pour le palais de l'empereur, & un pour le patriarche & pour l'égliſe, qui avoient encore chacun un nom particulier, comme il paroît dans Codin. Le *Chartophylax* du palais s'appeloit *regiſtrator*, celui qui tient les regiſtres;

& celui de l'égliſe *ſcriniarius*, celui qui a ſoin des papiers, des actes. Cependant on les confond ſouvent, à cauſe de la reſſemblance de leurs fonctions.

CHARTRES. *Voyez* CHARTES, qui ſe dit ordinairement pour *chartres*.

*CHARTULARIUS*, notaire du prince, qui écrivoit les actes publics dont le *Chartophylax* avoit la garde. Il en eſt fait mention dans les loix de Juſtinien. Cet officier étoit appelé *commentarienſis* ſous les Céſars.

CHARYBDE, ſelon la fable, avoit été une femme qui habitoit ſur les côtes de Sicile. Ayant dérobé les bœufs d'Hercule, elle fut frappée de la foudre en punition de ce larcin, & changée en monſtre marin. Ce monſtre, dit Homère, qui habite près d'un écueil de Sicile, engloutit les flots trois fois par jour, & trois fois il les rejette avec des mugiſſemens horribles. « Qu'il ne vous » arrive pas, dit Circé à Ulyſſe, de vous trouver » là quand elle abſorbe ſes vagues; car Neptune » ne pourroit vous tirer de ce danger ». *Charybde* eſt un rocher eſcarpé du côté de Meſſine, & vis-à vis Scylla, près duquel l'eau ſe précipite avec impétuoſité dans des gouffres & des tourbillons. Ce paſſage, appelé aujourd'hui *Capo di Faro*, ne mérite pas même l'attention des matelots.

CHASSE. Cet exercice eſt auſſi ancien que le beſoin ou le deſir de manger les animaux. Mais les Grecs, jaloux de rapporter à leur nation tous les arts & toutes les ſciences, firent honneur aux Laconiens de cette invention, & à Dercetus en particulier, (*Grat. Cyneget. n.* 160.).

Diane étoit la divinité tutélaire des *chaſſeurs*. Une nymphe tombée par mégarde dans des filets & expoſée aux bêtes féroces, échappa à leur fureur par la protection de Diane, à qui elle avoit promis par un vœu ſolemnel de bâtir un petit temple ſi elle la tiroit de ce péril. Dès-lors la *chaſſe* & les *chaſſeurs* furent mis ſous la protection de la fille de Latone. On l'invoquoit en partant pour la *chaſſe*, & on lui préſentoit en offrande des filets, des javelots, des arcs, des carquois & des flèches, que l'on ſuſpendoit aux voûtes de ſes temples, ou aux arbres qui lui étoient conſacrés dans les forêts. Apollon partageoit avec ſa ſœur l'encens des *chaſſeurs*, parce qu'il excelloit comme elle à lancer des flèches. Ce culte fit attribuer auſſi aux enfans de Latone l'art de dreſſer les chiens, qu'ils communiquèrent, diſoit-on, à Chiron, pour honorer ſa juſtice, & par le moyen de ce fameux Centaure, à la plupart des héros qui furent ſes diſciples.

Les armes des *chaſſeurs* ne furent pas les ſeules offrandes qu'ils conſacrèrent à Diane, ils attachoient auſſi à leurs portes en ſon honneur des bois de cerf & des défenſes de ſanglier (*Symmach. Epiſt. v.* 66.) : *Honori numinum ejus cornua lacrare cervorum, & aprinos dentes liminibus affigere.* Agathocle, tyran de Syracuſe, lui conſacra même le ſquelette & la peau d'un cerf qu'il avoit tué, & au cou duquel il attacha un collier, portant cette inſcription : Διανῆ Ἀγροτέρᾳ.

Les Grecs étoient paſſionnés pour la *chaſſe*; & leur mythologie avoit rendu célèbre celle du ſanglier de Calydon, qui eſt repréſentée ſi ſouvent ſur les marbres antiques, & ſur laquelle on conſultera l'article de MELEAGRE.

La *chaſſe* fut auſſi eſtimée par les Romains que par les Grecs; & ceux qui ont aſſuré qu'elle étoit abandonnée chez eux aux individus des dernières claſſes de la ſociété, étoient dans l'erreur.

Sylla, Sertorius, Pompée, Jules-Céſar, Cicéron, Marc-Antoine chez les Romains, ont appuyé & approuvé l'exercice de la *chaſſe* par leur autorité & par leur exemple. Le paſſage de Salluſte qu'on a apporté en preuve du ſentiment contraire, a été mal entendu. Horace ſavoit ſans doute quelle eſtime les Romains faiſoient de la *chaſſe*; & il dit dans *l'Epître XVIII du premier livre* : « que la *chaſſe* eſt un exercice de tout » tems en uſage chez les Romains, qu'elle con» tribue à la ſanté & même à la réputation. Les » Romains l'aiment, aimez-la, vous ſur-tout qui » êtes plein de vigueur, bon cavalier & capa» ble de paſſer les plus vîtes chiens à la courſe, » & de venir à bout des plus vigoureux ſan» gliers ».

*Romanis ſolemne virîs opus, utile famæ*
*Vitaque & membris. . . . &c.*

C'eſt à Lollius qu'Horace recommande la *chaſſe*, & Lollius n'étoit point un eſclave. Ce n'eſt point d'un eſclave dont parle encore Horace dans *l'Ode première du premier livre*.

. . . . *Manet ſub Jove frigido*
*Venator, tenera conjugis immemor;*
*Seu viſa eſt catulis cerva fidelibus,*
*Seu rupit teretes Marſus aper plagas.*

Les empereurs romains qui vécurent après Salluſte & Horace, penſoient que la *chaſſe* étoit un exercice noble & glorieux. Voici ce qu'en dit Pline dans le *Panégyrique de Trajan* : « c'étoit » autrefois le premier exercice, le plus doux » plaiſir de la jeuneſſe, de pourſuivre à la courſe » les bêtes fugitives, de vaincre par la force les » plus courageuſes, de ſurprendre par adreſſe » les plus ruſées, & on ne remportoit pas peu » de gloire pendant la paix quand on ſavoit » éloigner des campagnes les bêtes féroces, &

bois de cerf & des lévr
*mach. Epiſt. v.* 16.) :
*cornua ſacris cervum, v*
*nibus offigere.* Agathoc
conſacra même le ſquelet
qu'il avoit tué, & y mit
un collier, portant cette
*Apricah.*

Les Grecs étoient paſſionn
& leur mythologie voit enc
ſanglier de Calydon, qu'
vent ſur les mariens amo
conſultera l'article de Ménal

La *chaſſe* fut auſſi chérie par
par les Grecs; & ceux qui
étoit abandonnée chez ce
dernières claſſes de la ſoci
l'erreur.

Sylla, Scrtorius, Pompée, Jul
ron, Marc-Antoine chez les
& approuvé l'exemple
ſanté & par leur exemple la
qu'on a apporté en preuve
traire, a été mal entendu.
doute quelle eſtime les Romains
*chaſſe*; & il dit dans l'
*livre*: « que la chaſſe eſt
» tems en uſage chez les
» tribue à la ſanté & aux
» Romains l'aiment, aiment
» êtes plein de vigueur, lo
» ble de paſſer les plus
» & de venir à bout
» gliers ».

*Romanis ſolemne viris opus,*
*Vitaque & membris...*

C'eſt à Lollius qu'Horace
& Lollius n'étoit point
d'un eſclave dont parle
*première du premier*

. . . . *Mater ſæ*
*Venator, tenera*
*Seu viſa eſt catulis*
*Seu rapit tortos*

Les empereurs
Salluſte & Horace,
un exercice public
Pline dans le *Panégyrique*
» autrefois le premier
» plaiſir de la jeuneſſe,
» les bêtes ſauvages,
» plus courageuſes,
» les plus ruſées, &
» de gloire pendant
» éloigner des



» mettre les laboureurs à couvert de leur irrup-
» tion. Ceux même d'entre les princes qui pou-
» voient le moins prétendre à cette ſorte d'hon-
» neur, ont voulu ſe l'attribuer. Ils faiſoient
» renfermer des bêtes fauves; & après qu'une
» partie de leur férocité avoit été domptée, on
» les lâchoit; & on ſe moquoit de ces empereurs
» qui tiroient vanité d'une fauſſe adreſſe, quand
» ils les avoient tuées. Trajan joint la peine de
» les chercher à celle de les prendre, & le plus
» grand, le plus agréable plaiſir pour lui, c'eſt
» de les trouver ».

CHASSE amphithéâtrale. Les Romains l'appe-
loient *venatio ludicra* ou *amphitheatralis*. Elle ſe
faiſoit dans les cirques, au milieu de l'amphi-
théâtre, &c. On lâchoit toutes ſortes d'animaux
ſauvages qu'on faiſoit attaquer par des hommes,
appelés de cet exercice *beſtiarii* (*Voyez* BESTIAI-
RES), ou ils étoient tués à coups de flèches par
le peuple même, amuſement qui l'accoutumoit
au ſang & l'exerçoit au carnage. L'an de Rome
502, on y conduiſit cent quarante-deux élé-
phans qui avoient été pris en Sicile ſur les Car-
thaginois; ils furent expoſés & défaits dans le
cirque. Auguſte donna au peuple dans une ſeule
*chaſſe* amphithéâtrale, trois mille cinq cents bêtes.
Scaurus, donna une autre fois un cheval marin
& cinq crocodiles; l'empereur Probus, mille
autruches, mille cerfs, mille ſangliers, mille
daims, mille biches & mille béliers ſauvages.
Pour un autre ſpectacle, le même prince avoit
fait raſſembler cent lions de Lybie, cent léo-
pards, cent lions de Syrie, cent lionnes & trois
cents ours. Sylla avoit donné avant lui cent lions;
Pompée trois cents quinze, & Céſar quatre cents.
Si tous ces récits ne ſont pas outrés, quelle
étoit la richeſſe des dictateurs, des conſuls,
des queſteurs, des préteurs & des édiles qui
faiſoient ordinairement la dépenſe énorme de
ces jeux, quand il s'agiſſoit de gagner la faveur
du peuple pour s'élever à quelque dignité plus
importante?

CHASSE. Muratori (919. 6. *Theſ. Inſcr.*) rap-
porte l'inſcription ſuivante, dans laquelle il eſt
fait mention de l'officier de l'empereur, prépoſé
à la garde de ſon habit de *chaſſe*.

M. ULPIUS AUG. LIB.
EUPHROSINUS
A VESTE VENATORIA

CHASSEUR (Jupiter). On voit ce dieu ſur
des médailles de Tralles en Lydie, & de Mida
en Phrygie. Il y paroît ſuivi de trois chiens de
chaſſe; & c'eſt ce Jupiter qui eſt repréſenté aſſis
ſur un Centaure de la Villa-Borghèſe.

CHASSEURS. Pollux (*Onomaſtic. v. cap.* 5.)
dit que les *chaſſeurs* pourſuivant les bêtes fauves,
doivent avoir leur chlamyde entortillée autour
du bras gauche, en guiſe de bouclier. C'eſt ainſi
que la porte Méléagre ſur les bas-reliefs qui
repréſentent la chaſſe du ſanglier de Calydon.

Les *chaſſeurs* portoient auſſi un caſque & des
cothurnes ou bottines, ſemblables à celles des
voyageurs. On voit Méléagre ainſi chauſſé. Hors
la chlamyde les *chaſſeurs* ſont tout nuds.

CHASUBLE. *Voyez* CASULA.

CHAT. Les *chats* étoient, entre toutes les
bêtes à quatre pieds, celles dont les Egyptiens
puniſſoient plus ſévérement la mort, ſoit qu'on
l'eût procurée par inadvertance, ſoit de propos
délibéré. On étoit toujours criminel quand on
tuoit un *chat*, & ce crime ne s'expioit que par
les plus cruels ſupplices. Mais quand le *chat* meurt
de ſa mort naturelle, dit Hérodote, tous les
gens de la maiſon où cet accident eſt arrivé, ſe
raſent les ſourcils en ſigne de triſteſſe; on em-
baume le *chat* & on l'enſevelit honorablement à
Bubaſte. La vénération des Egyptiens pour le *chat*,
étoit fondée en partie ſur l'opinion qu'ils avoient
qu'Iſis, la Diane des Grecs, voulant éviter la
fureur de Typhon & des Géans, s'étoit cachée
ſous la figure de cet animal. Ils repréſentoient le
dieu *chat* tantôt avec toute ſa forme naturelle,
& tantôt avec un corps d'homme portant une
tête de *chat*.

Le *chat* étoit honoré d'un culte particulier dans
quelques cantons de l'Egypte, & ſur-tout à
Bubaſte. Il y étoit regardé comme le ſymbole
d'Iſis ou de la Lune; & dans le nombre de rap-
ports qu'on lui trouvoit avec cette planète, on
ſuppoſoit qu'il faiſoit autant de petits qu'il y a
de jours dans un mois lunaire: on ajoutoit que
ſes portées étoient aſſujetties à la progreſſion
naturelle des nombres, depuis l'unité juſqu'à 28,
c'eſt-à-dire, que dans la première il mettoit bas
un petit, dans la ſeconde deux, dans la troiſième
trois, & ainſi de ſuite juſqu'à ce que le nombre
de vingt-huit fût rempli. Plutarque rapporte cette
extravagance & ne la réfute point (*de Iſid. &*
*Oſirid.*). Horapollo (*Hieroglyph.* 1. c. 10.) a
attribué mal à propos au *chat*, les opinions reli-
gieuſes que les Egyptiens avoient ſur le lion, &
ſur ſes prétendus rapports avec le ſoleil. Il eſt
certain que les Egyptiens ont toujours comparé
le *chat* à la lune ou à Iſis; c'eſt pourquoi on le
voit ordinairement ſur les ſiſtres conſacrés à cette
déeſſe.

Il nous reſte un ſi grand nombre de monu-
mens qui nous rappellent le culte du dieu *chat*,
que le comte de Caylus (*Rec. d'Ant. pl.* 7.) n'auroit
pas fait graver celui-ci ſans l'extrême ſingularité
qu'il lui a paru avoir. On ne peut regarder cet
animal repréſenté avec ſes deux petits comme
un ouvrage de fantaiſie. La houſſe, ou l'étoffe
travaillée dont ſon poitrail eſt orné, & les hié-
roglyphes qu'on diſtingue, quoique avec peine,

ſur le devant de la plinte, indiquent un objet de ſuperſtition. Cette *chate*, accompagnée de ſes deux petits, pourroit ſignifier une plus grande puiſſance, un culte plus étendu que cette divinité avoit acquis; les deux petits *chats* conduiſent à cette idée. Mais la *chate* étant, ſuivant pluſieurs auteurs, l'emblême de la Lune, & la Lune étant Iſis, on pourroit avoir par cette idée l'explication de ce monument. En ſuppoſant un des petits *chats* blanc & l'autre noir, ils repréſenteroient les phaſes de la lune.

On voit à Rome, dans la Villa-Borghèſe, une ſtatue égyptienne qui a une tête de *chat*.

CHATAIN. Les Romains appeloient cette couleur *color amygdalinus*, ou *phœniceus*, du nom grec φοίνιξ que portoit le palmier-dattier, dont les fruits ou dattes ſont *châtain-foncé*.

CHATEAU-St.-Ange. *Voyez* ADRIANUM.

CHATEAU-d'eau. Les Romains appeloient *caſtella* les *châteaux-d'eau*, ou réſervoirs deſtinés à la diſtribution de l'eau des aqueducs; & *caſtellarius* l'officier ou l'inſpecteur prépoſé à cette diſtribution.

CHAT-HUANT de Minerve. *V.* CHOUETTE.

CHATIMENS militaires. *Voyez* CASTIGATIO, & le Dictionnaire de l'*Art Militaire*.

CHATIMENS, ſupplices. *Voyez* le Dictionnaire de *Juriſprudence*.

CHAUD. Les Romains voluptueux aimoient à boire *chaud* dans les repas ſomptueux; & c'étoit dans les vaſes murrhins que l'on verſoit le vin *chaud* (*Martial. XIV.* 3.):

*Si calidum potas, ardenti myrrha Falerno*
*Convenit, & melior fit ſapor inde mero.*

On préféroit ces vaſes pour les boiſſons *chaudes* aux coupes de verre; parce que ces dernières étoient briſées par la dilatation ſubite (*ibid. XII.* 74. 5.):

*Nullum ſollicitant hæc, Flacce, toreumata furem,*
*Et nimium calidis non vitiantur aquis.*

Quelques Romains croyoient que les boiſſons *chaudes* rendoient pâles ceux qui en uſoient habituellement. Martial fait alluſion dans les vers ſuivans à cette opinion (*ibid. XII.* 60. 1.):

*Natali pallere ſuo, ne calda ſabello*
*Deſit.*

Ce fut Néron, ſi l'on en croit Pline (*XXXI.* 3.) qui imagina de faire chauffer l'eau & de la rafraîchir enſuite dans la neige, au-lieu de mettre, ſelon l'uſage ordinaire de ſon tems, de la neige ou des glaçons dans l'eau même.

CHAUDRONS de Dodone. *Voyez* DODONE.

CHAUSSÉES. On appelle en France de ce nom les anciens chemins romains.

CHAUSSES longues. Les Troyens, les Phrygiens, les habitans de la Tauride, en un mot tous les barbares portent ſur les monumens grecs des *chauſſes* longues, ſemblables à nos *pantalons*, mais plus longues & plus pliſſées. Les Gaulois ſe diſtinguèrent depuis par ce vêtement, appelé *bracca* par les Latins, & qui fit même nommer une partie des Gaules *Gallia braccata*.

Les Grecs ne portoient point de *chauſſes*, comme nous l'apprenons de deux paſſages de Théophraſte. Dans l'un voulant peindre un ſot, ou un homme inconſidéré, il dit: *qu'étant aſſis il laiſſoit ſa tunique relevée ſur les genoux, de maniére que l'on voyoit à découvert les parties de ſon corps, que la pudeur ordonne de voiler.* C'eſt de l'homme imprudent qu'il parle dans l'autre paſſage, où il le peint *relevant à deſſein ſa tunique, afin de découvrir ce que la pudeur ordonne de voiler.* Théophraſte n'auroit pu s'exprimer de la ſorte, ſi les Grecs euſſent porté des *chauſſes* ou *culottes*. Nous trouvons dans Ovide des vers qui diſent expreſſément que cet habillement des barbares étoit inconnu aux Grecs. Le poëte y reproche aux habitans du Pont, qui ſe diſoient d'origine grecque, d'avoir adopté les *chauſſes* des Perſes, leurs ennemis mortels (*Triſt. V.* 10. 31.):

*Hos quoque qui geniti Graiâ creduntur ab urbe*
*Pro patrio cultu Perſica bracca tegit.*

Les athlètes ſeuls chez les Grecs portoient une écharpe autour de la ceinture, afin de cacher leur nudité; elle reſſembloit au tablier fermé des boulangers, au CAMPESTRE des Romains (*Voyez* ce mot), & au *ſubligaculum*, qui étoit vraiſemblablement la même choſe. Ils l'appelèrent ζωμα; & on en trouve la figure dans le *limus* des victimaires.

Dans les premiers tems de Rome, on n'y porta point de *chauſſes*, parce que la tunique deſcendoit juſqu'aux genoux, & la toge juſqu'à mi-jambe. On y ſuppléoit par le CAMPESTRE, lorſqu'on étoit armé; & par des BANDELETTES, *faſcia crurales*, dont on s'enveloppoit les cuiſſes quand on craignoit le froid. Mais enfin les Gaulois, les Germains & les Goths s'étant mêlés avec les Romains, ceux-ci adoptèrent généralement les *chauſſes* longues des premiers, comme Lampride le dit d'Alexandre-Sévère (*c.* 40.): *Faſciis ſemper uſus eſt..... Braccas albas habuit.*

Outre les monumens ſur leſquels ceux qui ſont vêtus de la toge ou de la tunique ſimple, ne portent point de *chauſſes*, nous avons des paſſages d'écrivains

d'écrivains romains qui prouvent la même choſe. Aſconius (*in Cicer. p.* 178.) dit que Caton étant préteur, & rendant la juſtice pendant les grandes chaleurs, ne portoit point de tunique ſous ſa toge, mais un ſimple *campeſtre*, *ſine tunica*. . . . *campeſtri ſub toga cinctus*. Suétone (*Jul. c.* 82. *n.* 3.) raconte que Céſar étant près de tomber ſous les coups des conjurés, défit pardevant les plis de ſa toge, afin de ne pas découvrir dans ſa chûte les parties du corps qui ſont cachées chez tous les peuples policés : *ſinum veſtis ad ima crura deduxit*. Cette précaution eût été inutile ſi Céſar eût porté des *chauſſes*. Un empereur romain donnant un repas d'appareil aux ſoldats, leur ordonna de ſe couvrir du *ſagum*, afin qu'étant à demi-couchés ſur les lits de table, ils n'offriſſent pas un ſpectacle indécent (*Trebell. Pollio. xxx. Tyrann. c.* 23.) : *Convivio diſcumbere milites, ne inferiora denudarentur, cum ſagis juſſit*.

Il paroît, d'après ce paſſage, que les ſoldats ne portoient qu'un *campeſtre*, ainſi que le pratiquoient encore au commencement de ce ſiècle les montagnards d'Ecoſſe, quoiqu'ils fuſſent habitans d'un pays froid. Les officiers paroiſſent ſur pluſieurs monumens, & en particulier ſur la colonne Trajane, avec des *chauſſes* qui deſcendent juſqu'aux genoux, ou peu au-delà. Caracalla portoit ſans doute l'habit militaire & celui des officiers, lorſqu'il fut aſſaſſiné par Martialis; car Hérodien (*l. 4. c.* 24. *p.* 153.) dit qu'il avoit dans ce moment rabattu ſes *chauſſes* ſur ſes cuiſſes pour ſatisfaire à des beſoins preſſans.

Ceux qui montoient ſur les théâtres de Rome, furent toujours obligés, à cauſe de la bienſéance, de porter des *chauſſes* longues, comme nous l'apprend Cicéron (*Offic.* 1. 35.) : *Scenicorum mos tantâm habet veteris diſciplinæ verecundiam, ut in ſcena ſine ſubligaculo prodeat nemo*; & comme le montrent deux petites ſtatues de marbre conſervées à la Villa-Mattei, qui repréſentent des comiques.

On portoit ordinairement dans les bains publics le *campeſtre* ou *ſubligaculum*; comme on le voit dans les vers de Martial ſur *Chioné* au bain (*III.* 87. 3.) :

*Tecta tamen non hac, quâ debes, parte lavaris :*
*Si pudor eſt, transfer ſubligar in faciem.*

CHAUSSE-TRAPE.

Le comte de Caylus a publié (*Rec. IV. pl.* 98. *n.* 3.) le deſſin d'une *chauſſe-trape* de bronze.

» Ce monument, dit-il, mérite d'être rapporté, & par lui-même, & par la raiſon que je ne me ſouviens point d'en avoir vu dans aucun recueil d'antiquités. On donne ce nom en françois à l'eſpèce d'inſtrument que les Romains déſignoient par celui de *murex ferreus*, ou *tribulus*, ou *ſtimulus*. Quinte Curce (*Lib. IV.*) & Valère-Maxime (*Lib. III.*) les appellent *Murices*. Ces quatre pointes égales entre-elles & longues de *dix-huit pouces*, étoient fondues & liées avec un globe de *ſept lignes* de diamètre, & diſpoſées de façon que de quelque manière qu'on les jettât ou qu'on les laiſſât tomber, trois de ces pointes ſervoient toujours d'appui à une qui ſe trouvoit perpendiculairement en l'air, & qui produiſoit l'effet que l'on pouvoit attendre de cette arme défenſive. Cette diſpoſition eſt conforme à celle que Végèce (*Lib. III. ch.* 24.) a décrite; il les appelle *tribulos* : Céſar (*Lib. VII.*) en avoit parlé avant lui dans la diſcription du ſiége d'Aliſe. Hérodien (*Lib. IV.*) fait mention de cette machine légère; & Léon (*Cap. II.* n°. 27.) dans ſa Tactique, en parle comme d'une défenſe pour tenir lieu de foſſés ».

On voit une *chauſſe-trape* ſemblable dans le cabinet de Ste Geneviève.

CHAUSSON. CHAUSSURE. } Nous ne trouvons dans les anciens écrivains aucun détail ſur les *chauſſures* des peuples que les Grecs & les Romains appeloient *barbares*, c'eſt-à-dire, de tous les peuples, eux ſeuls exceptés. On ſait cependant que les Egyptiens faiſoient leurs *chauſſures* avec le *papyrus*, ou avec des feuilles de palmier; & que Pythagore, jaloux de reproduire les uſages de ces peuples qui avoient été ſes maîtres, obligea ſes diſciples à porter de ſemblables *chauſſures*, auxquelles on donna le nom de *baxea*. Quant aux autres *barbares*, on ne peut juger de leurs *chauſſures* que par les monumens. Les bas-reliefs de Perſépolis repréſentent les Perſes avec des eſpèces de *chauſſons* : ſur les bas-reliefs Grecs, les *barbares* portent cette *chauſſure* que les Romains appeloient *aluta laxior*.

Un ſoulier de terre cuite, publié par M. Guattani, dans ſon journal d'antiquités (*An.* 1785.) nous en offre le vrai modèle. C'eſt une petite bottine liée au-deſſus de la cheville du pié, ſoutenue derrière le talon par une bande de cuir très-fort, & pliſſée ſur le coude-pied, pour en faciliter les mouvemens.

Le comte de Caylus (*Rec. d'antiq. I.* 161. & *III.* 400.) a publié des deſſins de figures Gauloiſes dont la *chauſſure* eſt faite comme un *chauſſon* de cuir. Elle reſſemble à celle des Etruſques, & à celles que les artiſtes Grecs & Romains donnoient à tous les barbares. Le ſecond des deſſins du comte de Caylus que nous venons de citer, repréſente un légionnaire Romain, portant le *chauſſon* Gaulois, orné cependant des bandelettes dont le cothurne & les *ſandales* étoient garnis. Ce qui prouve, ſelon lui, que les légions placées en ſtation dans le climat froid des Gaules, pour ſe garantir de ſes rigueurs, adoptoient la *chauſſure* des Gaulois, en lui

conſervant la forme extérieure de la *chauſſure* Romaine.

Si nous n'avions que les monumens pour décrire les *chauſſures* des Grecs, nous ſerions réduits à ne parler que d'une ſimple ſemelle liée ſur le coude pied & juſqu'à la moitié de la jambe par le moyen de deux bandelettes croiſées pluſieurs fois, ce qui formoit le *cothurne* des voyageurs, des chaſſeurs, des héros, &c. Ce *cothurne* chauſſé par la muſe de la tragédie & par les acteurs tragiques, avoit un caractère particulier, l'épaiſſeur de la ſemelle, qui ſervoit à les exhauſſer, & qui eſt très-viſible ſur les bas-reliefs où ſont repréſentées les Muſes. Les écrivains Grecs parlent de pluſieurs autres *chauſſures* que nous avons placées dans ce dictionnaire à leurs articles reſpectifs, pour faciliter l'intelligence de ces écrivains, & pour ſuppléer au défaut de monumens.

Nous ferons obſerver d'abord que l'on peut réduire à trois ſortes toutes les *chauſſures*; aux bottes ou *bottines* (*Voyez* ce mot); aux ſouliers ou *chauſſures* pleines, & aux ſandales ou ſemelles ſimples. C'eſt à ces trois ſortes que nous rapporterons tout ce que nous aurons à dire ſur les *chauſſures* antiques.

Les *chauſſures* des Romains reſſembloient à celles des Grecs, ſauf quelques légères différences. Elles étoient faites ordinairement de cuir, & d'une peau très-ſouple, appelée *aluta*. Ce cuir doux étoit la matière des ſouliers pleins, tels que le *calceus*, le *mulleus* & le *phacaſium*. Quant à la *ſolea*, à la *caliga*, à la *crepida*, aux *baxea*, au *ſandalium*, au *ſoccus* & au *cothurne*, elles conſiſtoient eſſentiellement en une ſemelle plus ou moins épaiſſe, fixée ſur le pied, qu'elle laiſſoit à découvert, par des bandelettes ou courroies.

Le *calceus* & le *muleus* ne différoient du *pero*, qu'en ce que ce dernier étoit fait de peaux de bêtes non tannées, & que les deux autres étoient de peaux préparées. La *chauſſure* de cuir non préparé paſſe pour avoir été commune à toutes les conditions. Le *muleus*, qui étoit de cuir aluné & rouge, étoit *une chauſſure à lunule*. Voyez LUNULE. Dans les premiers temps de Rome, il n'étoit porté ordinairement que par les patriciens, les ſénateurs, les édiles. Ces magiſtrats ne s'en ſervoient que dans les jours de cérémonies, comme triomphes, jeux publics, &c. Il paroît qu'il y avoit telle *chauſſure* qu'on pardonnoit à la jeuneſſe, mais qu'on n'excuſoit pas dans un âge plus avancé. On reprochoit à Céſar de porter ſur le retour de l'âge, une *chauſſure* haute & rouge. Le *calceus* & le *muleus* couvroient tout le pied, & montoient juſqu'au milieu de la jambe. Les Romains pouſsèrent le luxe fort loin dans cette partie du vêtement, & y employèrent l'or, l'argent & les pierreries. Ceux qui ſe piquoient de galanterie, veilloient à ce que la *chauſſure* prît bien la forme du pied. On la garniſſoit d'étoffe molle, ou la ſerroit fortement avec des courroies appelées *anſæ*; quelques-uns même oignoient auparavant leurs pieds avec des parfums.

Le *pero* étoit fait de peaux de bêtes non préparées; c'étoit une *chauſſure* ruſtique; elle alloit juſqu'à la moitié des jambes. Le *phacaſium* étoit de cuir blanc & léger; cette *chauſſure* convenoit à des pieds délicats: les prêtres d'Athènes & d'Alexandrie la portoient dans les ſacrifices. La *caliga* étoit la *chauſſure* des gens de guerre; c'étoit une groſſe ſemelle d'où partoient des bandes de cuir qui ſe croiſoient ſur le coude-pied, & qui faiſoient quelques tours vers la cheville: il y avoit quelquefois une de ces courroies qui paſſoit entre le gros orteil & le ſuivant, & alloit s'aſſembler avec les autres. Le *campagus* différoit peu du *caliga*; c'étoit la *chauſſure* de l'empereur & des principaux de l'armée: il paroît que les courroies de celui-ci étoient plus légères qu'à la *caliga*, & formoient un réſeau ſur la jambe.

La *ſolea*, la *crepida*, le *ſandalium*, la *gallica* étoient des ſemelles retenues ſur la plante du pied: voilà ce qu'elles avoient de commun; quant à leur différence on l'ignore, on ſait ſeulement que la *ſolea* & la *gallica* n'alloient point avec la toge, mais qu'on les portoit avec la *penula*. Les femmes ſe ſervoient de ces deux *chauſſures*, ſoit à la ville, ſoit à la campagne. Il paroît par quelques endroits de Cicéron, qu'il y avoit une *ſolea* de bois qui étoit très-lourde, & qu'on lioit aux pieds des criminels pour les empêcher de s'enfuir.

La *crepida* différoit peu de la *ſolea*, & ne couvroit le pied que par intervalles. La *baxea* étoit une *chauſſure* de philoſophes; il y en avoit de feuilles de palmier. On n'a d'autres conjectures ſur la *ſycionia*, ſinon que c'étoit une *chauſſure* très-légère. Quant au *ſoccus*, ſoc, & au *cothurnus*, cothurne, *voyez* SOCQUE & COTHURNE.

Les Romains portoient quelquefois des *chauſſures* faites avec des toiles de lin, *udones*, comme les hiſtoriens nous l'apprennent d'Antonin, qui ſuivoit en cela les pratiques des pythagoriciens. Les eſclaves & les pauvres ſe ſervoient de *ſabots* (*Voyez* ce mot), ou de *chauſſure* de bois. Mais l'or, l'argent, les perles & les pierres précieuſes brilloient ſur celles des riches (*Plaut. Bacch. l.* 3. 97.).

*Etiam rogas, qui ſoccis habeat auro ſuppactum ſolum?*

Les femmes portoient ordinairement des *chauſſures* blanches, jaunes, &c., ainſi que les hommes efféminés. Mais les Romains étoient en général chauſſés de noir. Les rois ſeuls avoient

porté, à l'imitation des ſouverains d'Albe, des *chauſſures* rouges; & les triomphateurs ſe chauſsèrent de la même couleur, comme nous l'apprenons d'une inſcription gravée à Rimini, en l'honneur de C. Marius: DE. MANUBIEIS. CIMBRICEIS. ET TEUTONICEIS. ÆDEM. HONORI. VICTOR. FECIT. VESTE. TRIUMPHALI. CALCEIS. PUNICEIS. Les empereurs conſervèrent la *chauſſure* des triomphateurs, même dans le bas-Empire. Sévère-Alexandre dérogea à cet uſage & porta des *chauſſures* blanches (*Lamprid.* 40.) Les Sénateurs marchoient nuds-pieds comme les autres citoyens, dans le commencement de la république; mais ils portèrent depuis une *chauſſure* noire, ornée de croiſſans (*Voyez* LUNULE) ou lunules d'argent, qui devinrent un de leurs attributs diſtinctifs.

Retirés dans leurs maiſons, les Romains quittoient le *calceus* & chauſſoient la *ſolea*, qui leur ſervoit de pantoufle. Ils le quittoient pareillement avec la toge, quand ils ſortoient de Rome, & quand ils alloient ſe repoſer à la campagne; de ſorte que le *calceus* étant inſéparable de la toge, on déſignoit, par la réunion de ces deux choſes, le ſéjour de la ville & les fonctions des magiſtrats. C'eſt ainſi qu'on les trouve employés dans la lettre (VII. 3.) où Pline exhorte ſon ami à revenir à Rome: *Quin ergò in urbem redis, ubi dignitas, honor, amicitiæ tam ſuperiores quàm minores? ..... quouſque calcei nuſquàm? toga feriata?*

Les anciens quittoient leurs *chauſſures* en ſe mettant à table, afin de ne pas gâter les lits ſur leſquels ils ſe couchoient à demi en prenant leur repas. Ils ſe faiſoient ſuivre par des eſclaves qui les déchauſſoient, gardoient leurs *chauſſures* pendant le repas, & les rechauſſoient lorſqu'ils ſortoient de table. On appeloit ces ſerviteurs du nom générique *ſandaligeruli*, porte-chauſſures; & leur emploi étoit un des plus vils. Tibulle en fait mention, pour montrer que le pauvre ſe prête au plus vil miniſtère auprès des riches (1. 5.)

*Pauper erit præſto tibi, præſto pauper adibit*
*Primus & in tenero fixus erit latere...*
*Vinclaque de niveo detrahet ipſe pede.*

Winckelmann, qui employoit toute ſa vie à étudier les monumens antiques, décrit ainſi les *chauſſures* des hommes & des femmes (*Hiſt. de l'Art, liv. IV. chap.* 5.);

» Les ſouliers des Romains différoient de ceux des Grecs, au rapport d'Appien (*Appian. Mithrid. p.* 114. *l.* 17.); mais nous ne ſommes pas en état d'indiquer en quoi conſiſtoit cette différence. Les Romains de diſtinction portoient des ſouliers de cuir rouge qui venoit du royaume de Pont. Ces ſouliers, appelés *mullei*, étoient quelquefois brodés en or ou en argent, comme nous le voyons à quelques pieds chauſſés; mais pour l'ordinaire ils étoient de cuir noir & montoient juſqu'à mi-jambe (*Horat.* 1. *ſat.* 6. 27.), ce qui formoit des eſpèces de brodequins, tels qu'on en voit aux figures de Caſtor & de Pollux. Le Jaſon de Verſailles, ſtatue nommée mal-à-propos Quintus Cincinnatus, offre une *chauſſure* que les artiſtes pourroient donner aux figures héroïques. Cette *chauſſure* a des ſemelles avec des bords à-l'entour de la largeur d'un doigt, & un cuir qui ſoutient le talon; ils ſont lacés ſur le coude-pied par des bandes de cuir qui partent des ſemelles, & ſe trouvent attachées au-deſſus des chevilles. Le paſſage de Pline, où il dit, en parlant des ſinges: *Laqueis calceari imitatione venantium tradunt* (*Plin. lib.* 8. *c.* 80.) pourroit être appliqué aux ſouliers tiſſus de cordes, tels qu'on en voit au cabinet d'Herculanum. Les commentateurs expliquent ordinairement ce paſſage par les filets dans leſquels on prend les ſinges, tandis que l'auteur latin a voulu dire que ces animaux ſe font des ſouliers de cordes comme les chaſſeurs «.

» On ſait que la nobleſſe athénienne portoit des ſouliers ornés d'une demi-lune d'argent ou d'ivoire, comme la nobleſſe romaine en portoit avec une lune; mais ce caractère ne s'eſt pas encore trouvé à aucune ſtatue romaine «.

» La *chauſſure* des femmes conſiſtoit ou en ſouliers entiers ou en ſimples ſandales. Quant aux ſouliers, on en voit à pluſieurs figures des peintures d'Herculanum (*Pitt. Ercol. t.* 1. *tab.* 7. 21. 23.); ils ſont quelquefois jaunes, comme ceux de Vénus à un tableau des bains de Titus (*Bartoli, Pitt. ant. tav.* 6.), & comme ceux que portoient les Perſes (*Æſchil. Perſ. v.* 662.). Les ſtatues de femmes nous offrent auſſi des ſouliers entiers, comme le groupe de Niobé. Du reſte, les ſouliers de ces dernières figures ne s'arrondiſſent pas par le bout, comme ceux des premiers, ayant une forme plus large. Les ſandales attachées aux pieds ont communément un doigt d'épaiſſeur, & ſont compoſées de plus d'une ſemelle. Ces *chauſſures* étoient formées quelquefois de cinq ſemelles couſues enſemble; ce que nous diſtinguons aux ſandales de l'une des belles Pallas de la Villa-Albani, par autant d'inciſions, qui ſont épaiſſes de deux doigts. Les ſandales compoſées de quatre ſemelles, s'appeloient *quadriſolea* (*Archel. diſput. p.* 23.) «.

« Le liège paroît avoir ſervi à la compoſition de ces ſemelles, ce bois étant léger & ne prenant point l'humidité. Cette ſemelle étoit garnie par-deſſus & par-deſſous d'un cuir qui débordoit le liège, comme on le voit à une petite Pallas de bronze conſervée à la Villa-Albani. Aujourd'hui encore, il y a des religieuſes en Italie, qui portent une pareille *chauſſure*. La Villa Ludoviſi renferme une Pallas plus grande que nature.

dont les ſandales ſont de la même forme, & dont le ſculpteur ſe nommoit Antiochus d'Athènes: cette *chauſſure*, entourée de trois rangs de différens ornemens piqués, porte trois doigts de hauteur. Les *chauſſures* conſiſtant en un ſimple cuir lacé par-deſſus le pied, & reſſemblant à celles que portent les gens de la campagne entre Rome & Naples, ſe nomment en grec ἀκλαὶ & μονοπέλμα ἐμβάδια (*Caſaub. not. in Aen. tat. c.* 21. *p.* 84.). Telles ſont les *chauſſures* des deux ſtatues de marbre noir qui repréſentent des rois de Thrace captifs, & qui ſont au Capitole ».

« Les anciens de l'un & l'autre ſexe, portoient encore des ſandales de cordes, tiſſues en forme de réſeaux, comme on en voit aux figures des divinités ſur un autel de la Villa Albani (*Monum. ant. ined. n°. 6.*). Il y a grande apparence que ce ſont ces *chauſſures* que les Grecs appeloient ῥαιδία, parce que Julius Pollux explique ce mot par πολυλίνεον ὑπόδημα, *chauſſure* tiſſue de pluſieurs cordes (*Poll onom. l. 7. ſegm.* 93.). A Herculanum il s'eſt trouvé une autre eſpèce de ſandales, auxquelles les cordes ſont rangées en cercles ovales, la partie qui couvre le talon eſt auſſi de cordes, & ſe trouve attachée à la ſemelle ».

» Le cothurne étoit une *chauſſure* plus ou moins haute, mais la plupart du tems ſa hauteur égaloit celle de la main; il étoit généralement affecté à la Muſe tragique (*Monum. ant. ined. p.* 248.). Le cothurne de la ſtatue de Melpomène, à la Villa Borghèſe, a cinq pouces d'un palme romain de hauteur. Il faut diſtinguer de ce cothurne du théâtre celui des chaſſeurs & des guerriers: ce dernier, quoique ſouvent confondu par les écrivains, étoit une eſpèce de brodequin (*Scalig. poet. l. 1, c.* 13. *p.* 21.; *Pitt. Erc. t.* 1. *p.* 18. *tav.* 10. 23.). La courroie qui aſſujettiſſoit la ſemelle & qui étoit placée ſur le coude-pied, ſe trouve rarement aux figures des divinités, & quand elle s'y trouve, elle eſt placée ſur le pied. Pline fait une obſervation ſingulière: il remarque que les ſemelles de la ſtatue de Cornélie, mère des Graccques, n'avoit pas cette courroie (*Plin. l.* 34. *c.* 14. J'obſerverai ici que parmi les différentes *chauſſures* anciennes, on ne voit point de talons ſur le derrière du pied, ſi ce n'eſt aux ſouliers d'une figure de femme dans un tableau d'Herculanum: la *chauſſure* eſt rouge, mais la ſemelle & le talon ſont jaunes (*Pitt. Erc. t.* 4. *tav.* 23.) Les talons des ſouliers ſe nommoient chez les Grecs κατλήματα, & ils étoient compoſés de petits morceaux de cuir (*Schol. Ariſt. equit. v.* 317.) ».

On a trouvé à Herculanum des ſemelles de ſoulier compoſées de cordes. Il y en a de différentes grandeurs, pour des enfans & pour des hommes faits: elles reſſemblent à celles que les Lucaniens attachent encore aujourd'hui ſous leurs pieds.

Le comte de Caylus a publié (*Rec. d'antiq. t. pl.* 82. *n°s.* 3. 4. 5.) le deſſin d'un mime de bronze, & de ſa *chauſſure* en particulier. Les réflexions dont il a accompagné ce deſſin, méritent d'être inſérées ici.

» Ce mime eſt nud, il n'a qu'une écharpe autour des hanches, & elle eſt renouée ſur le côté: ſa *chauſſure* n'eſt qu'un ſimple chauſſon, qui paroît n'avoir point de couture; la pointe au-deſſus du talon remonte aſſez haut, & le devant ſe rabat ſur les cordons qui le tiennent en état. Nous ſavons qu'il y avoit des *chauſſures* particulières pour les différens acteurs, & cette précaution étoit néceſſaire, car il n'eût jamais été poſſible de danſer, par exemple, avec le cothurne. Chaque eſpèce d'acteur avoit donc une *chauſſure* convenable à ſon objet: elles varioient même ſouvent entre-elles, car celles des Mimes reſſembloient quelquefois, ainſi que j'en ai vu, à des bottines qui montoient plus ou moins ſur la longueur de la jambe ».

» La *chauſſure* qui fait l'objet de cet article, & que j'ai fait développer, me paroît avoir beaucoup de rapport avec la *chauſſure* gauloiſe. Peut-être, comme elle étoit en uſage dans un pays ſitué au nord de l'Italie, elle a fait donner le nom ou le ſobriquet de *ſeptentrion* à ces ſortes de mimes ou de danſeurs. Car on voit cette dénomination employée dans pluſieurs inſcriptions, nommément à Antibes, où j'ai copié celle qui ſuit:

D. M.
PUERI SEPTENTRI
ONIS ANNOR. XII. QUI
ANTIPOLLIN THEATRO
BIDUO SALTAVIT ET PLA
CUIT.

« Je ne dois pas finir cet article ſans avertir que M. Gori (*Fab. LVII. tom.* 1. *muſ Etruſ.*) rapporte la même figure. Il la donne aux Etruſques, & la place parmi les Priapes: Gori n'eſt pas ſeul de ce ſentiment, car la Chauſſe (*Muſ. rom. diſſert. de Priap. ſimulac.*) la regarde auſſi comme un Priape, qu'il appelle ici *Saltatriculus*. Mais le bronze qui nous occupe, n'a aucun attribut de cette divinité, ſi ce n'eſt les crotales ou caſtagnettes que les mimes ont ſouvent portées. Au reſte, comme cet auteur n'indique ni la matière, ni la proportion de la figure dont il parle, je ne puis dire ſi elle eſt la même que la mienne ».

Pour ce qui eſt des divinités, ſauf peut être les divinités infernales, les artiſtes peuvent les repréſenter toutes avec des *chauſſures*. On en voit en effet douze ſculptées ſur un marbre étrusque publié dans les *monumenti inediti* de Winckelmann; elles ſont toutes chauſſées avec une ſemelle liée

ſur le pied par des bandelettes, excepté une ſeule que l'on croit être Proſerpine.

Pour achever cet article, le lecteur conſultera les articles des *chauſſures* diverſes dont il y eſt parlé.

CHAUVES. Les Romains des deux ſexes qui étoient *chauves*, cachoient cette difformité ſous des perruques, c'eſt-à-dire, de fauſſes chevelures, appelées *galerus* & *galericulus*. Suétone (*c.* 12. *n.* 3.) parle de celle d'Othon. Martial appelle *calceus* une fauſſe chevelure d'une femme *chauve*, parce qu'elle étoit appliquée ſur un cuir de bouc :

*Hædina tibi pelle contegenti*
*Nuda tempora verticemque calvæ ;*
*Feſtive tibi, Phœbe, dixit ille,*
*Qui dixit caput eſſe calceatum.*

CHAUX (Four-à-). Les Romains condamnoient des malfaiteurs au ſervice des *fours-à-chaux* (*Ulpian. leg.* 8. §. 10. *ff. de pœnis*) *in calcariam quoque vel ſulphuriam damnari ſolent.*

CHÉBEL, *chaîne* ou *corde*, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. Elle eſt évaluée à 8 toiſes & $\frac{160}{1000}$ de France, par M. Pauçton.

Elle valoit en meſures anciennes,
6 décapodes,
Ou 10 orgyes, braſſes,
Ou 12 bême-diploun,
Ou 24 bême-aploun.

ΧΕΙΡΙΑΕΣ, gantelet des Grecs armés, & gants qui défendoient les mains contre le froid. Homère parle de ces gantelets, comme d'une partie de l'armure.

ΧΕΙΡΟΜΑΚΤΡΟΝ, ſerviette. *Voyez* ce mot & celui de VOILE.

ΧΕΙΡΟΠΟΝΙΑ. Héſychius déſigne par ce mot des fêtes célébrées par des artiſans, χειροπόνοι.

ΚΕΛΗΣ, SINGULARIS.

Pindare parle ſouvent d'un cheval déſigné dans les courſes de chars ſous ce nom, que les Romains ont rendu par celui de *ſingularis*. Un ſcholiaſte Grec applique ce nom à un cheval de ſelle léger & vîte. M. Foggini (*Muſ. Capitol.* IV. 254.) expliquant un bas-relief du Capitole, ſur lequel on voit des génies aîlés conduiſant des chars dans un cirque, donne le nom de κέλης ou de *ſingularis* au troiſième cheval qui tire le char & qui eſt conduit par ſon cavalier, tandis que le cocher du char conduit les deux autres.

CHELIDONIA. Les Romains déſignoient ſous ce nom des vents doux qui ſouffloient ordinairement ſur la fin de février, parce qu'ils croyoient qu'ils leur ramenoient les hirondelles, *chelidones* (*Plin.* II. 47.).

CHÉLIDONIE, fille de Pandarée, & ſœur d'Aëdo. *Voyez* PANDARÉE.

CHÉLMINAR. *Voyez* PERSÉPOLIS.

CHÉLONÉ, nymphe qui fut changée en tortue. Jupiter, pour rendre ſes noces avec Junon plus ſolemnelles, ordonna à Mercure d'y inviter tous les dieux, tous les hommes & tous les animaux : tous s'y rendirent excepté la nymphe *Chéloné*, qui fut aſſez téméraire pour ſe moquer de ce mariage, & pour chercher des prétextes pour n'y pas aſſiſter. Mercure s'étant apperçu que cette nymphe ſeule manquoit, ſe rendit dans ſa maiſon qui étoit ſur le bord d'un fleuve, l'y précipita avec cette maiſon, & la changea en tortue; animal qui eſt depuis ce tems-là obligé de porter ſa maiſon ſur le dos : &, pour la punir de ſes railleries, il la condamna à un ſilence éternel. *Chéloné* ſignifie en grec tortue. Cet animal fut depuis le ſymbole du ſilence.

*CHELYS*, nom propre d'une eſpèce de lyre, qui différoit du BARBYTOS (*Voyez* ce mot.). Une épigramme d'Antipater (*Anthолog. l.* 4. *c.* 12. *p.* 334.) nous a conſervé cette différence en parlant de trois ſtatues de Muſes faites par des Grecs célèbres : l'une, de la main de Canachus de Sicyone, tenoit deux flûtes; l'autre, faite par Ariſtocle, frère de Canachus, avoit une lyre nommée *chelys*; & la troiſième, qui étoit un ouvrage d'Agéladas d'Argos, portoit une lyre appelée *barbytos*.

La *chelys* étoit certainement faite d'écaille de tortue, comme ſon nom l'indique, telle qu'on en voit une aux pieds de la ſtatue de Mercure de la Villa-Négroni. Mais cette matière étant commune à toutes les lyres, il faut chercher ſa différence dans la forme. Aratus (*Phænomen. v.* 264.) appelle petite lyre la *chelys*; on peut conclure de-là que le *barbytos* étoit beaucoup plus grand que la *chelys*. C'eſt-là tout ce que Winkelmann a pu déterminer. Peut-être encore la *chelys* n'avoit elle point de *magade* (voyez ce mot) ou μαγάδιον.

*Chelys* devint par la ſuite le nom générique des deux eſpèces de lyres.

*CHELYSMA*. Les Latins avoient emprunté ce mot des Grecs, chez qui il déſignoit une pièce de bois, placée en avant du bordage des vaiſſeaux pour les défendre contre le choc des corps étrangers.

CHÊME, χῆμαι, meſure employée par les médecins grecs & romains. Elle valoit $\frac{1}{2}$ de cyathe.

CHEMIN. Cet article appartient en entier aux Dictionnaires d'architecture & d'économie politique.

CHEMINÉE. Juſte-Lipſe & pluſieurs autres ſavans ont cru que les Grecs & les Romains ne connoiſſoient pas les *cheminées*, & qu'ils n'échauf-

foient leurs appartemens qu'avec des BRASIERS (*Voyez* ce mot) portatifs, appelés ordinairement *trépieds* par les antiquaires. Cette opinion, que les découvertes faites en Italie depuis un ſiècle ont détruite en partie, avoit quelques fondemens apparens. Perrault expliquant Vitruve, concluoit que les anciens ne connoiſſoient pas les *cheminées*, de ce que cet architecte n'avoit point parlé de leur conſtruction. D'ailleurs on voyoit les anciens écrivains faire très ſouvent mention des braſiers; & on liſoit dans Pline (*xv.* 8.) que le moyen employé pour empêcher le bois de rendre de la fumée pendant la combuſtion, étoit de l'imprégner d'huile. Enfin on inſiſtoit fortement ſur ce que dans aucun reſte des édifices antiques, on n'avoit trouvé de traces de *cheminées*.

Octavio Ferrari & quelques autres, ſans révoquer en doute l'uſage ordinaire des braſiers portatifs, rapportoient cependant pluſieurs textes anciens, qui faiſoient une mention expreſſe de *cheminées*, de tuyaux de fumée, & de fumée viſible au-deſſus des toits.

Phylocléon, dans la comédie des *Guêpes* d'Ariſtophanes (*act.* 1. *ſc.* 2.), ſe cache dans une *cheminée*. Un eſclave qui l'entend, s'écrie : *Quel bruit fait le tuyau de la cheminée ?* Phylocléon découvert, répond : *qu'il eſt la fumée, & qu'il cherche à s'échapper ;* & le fils, un peu plus bas, ſe plaint de ce que l'on va dire par-tout qu'il eſt *le fils d'un ramoneur de cheminée*. Appien (*Bell. Civil. lib.* 4.) parlant des proſcriptions des triumvirs, aſſure que pluſieurs citoyens ſe réfugièrent dans les tuyaux des *cheminées ; ἐς καπνιδους ἐκφυγοντες, fumaria ſub tecto poſita*, pour ſe dérober aux recherches des meurtriers. Lorſque Vitellius fut élu empereur, dit Suétone, le feu ayant pris aux *cheminées* pendant le feſtin, ſe communiqua juſqu'à la ſalle à manger : *Ne ante in prætorium rediit, quàm flagrante triclinio ex conceptu camini.*

On lit auſſi dans la première églogue de Virgile ce vers :

*Et jam ſumma procul villarum culmina fumant,*

Dans Horace :

*Diſſolve frigus, ligna ſuper foco*
*Largè reponens. . . . . ,*

(*Ibid. Od.* XI. *lib.* IV.) :

*Sordidum flamma trepidant volantes*
*vertice fumum.*

(*Ibid. Od.* II. *lib.* V.) :

*Poſitoſque vernas, ditis examen domus,*
*Circum renidentes lares.*

Les Romains d'ailleurs éteignoient les feux de leurs maiſons, lorſqu'ils étoient dans le deuil & l'affliction, comme nous le voyons dans pluſieurs auteurs. Juvénal dit (*Sat.* III. 214.) :

*Tunc gemimus caſus urbis, tunc odimus ignes.*

Quintilien appelle ces *cheminées* ſans feu, *noxios focos* (*Declam.* 212.) : *Redite in domus veſtras, videbitis noxios focos, & ignes tabe cadaverum extinctos.* C'eſt à cet uſage que leurs poëtes faiſoient alluſion, lorſqu'ils ſouhaitoient à leurs amis un foyer toujours allumé, *focum perennem* (*Mart.* X. 47. 4.), ou *focum pervigilem* (*Stat. Sylv.* IV. 5. 13.), ou enfin *ignem aſſiduum* (*Tibull.* I. 1. 6., pour déſigner la joie ou l'abſence des malheurs.

A l'appui de ces textes & des raiſonnemens, viennent les découvertes des modernes. Scamozzi (*Archit. l.* 3. *c.* 21.) diſoit avoir vu à *Baye* une *cheminée* antique nouvellement découverte, laquelle étoit quadrangulaire, & dont le tuyau formoit une pyramide qui ſe terminoit en pointe. Le même architecte aſſure que *François Sanèze* en avoit vu une pareille à Civita-Vecchia, & que l'on en avoit découvert pluſieurs en divers lieux.

Winkelmann s'explique en ces termes ſur le même objet. « On n'a apperçu aucune trace de *cheminée* dans les chambres de pluſieurs édifices antiques; mais dans quelques chambres de la ville d'Herculanum, il s'eſt trouvé des charbons de bois; d'où l'on peut conclure qu'on ne s'y chauffoit qu'avec cette eſpèce de combuſtible. Encore même, de nos jours, n'y a-t-il point de *cheminées* dans les maiſons bourgeoiſes de Naples; & les perſonnes de diſtinction qui cherchent à conſerver leur ſanté, tant à Naples qu'à Rome, habitent des chambres ſans *cheminée*, & ne font point uſage de charbon ; mais dans les maiſons de campagne hors de Rome, ſur des lieux élevés, où l'air eſt plus pur & plus froid, les *hypocauſtes*, ou poiles, étoient ſans doute plus communs que dans la ville. »

« Ces poiles, dont ceux qui en ont parlé n'ont certainement pas eu une idée exacte, échauffoient les appartemens, ſans que la chaleur pût porter à la tête ; & l'on pouvoit conduire cette chaleur par-tout où l'on vouloit. Je puis donner une idée de ces poiles, tant d'après de bons deſſins, que d'après les reſtes que j'en ai vu moi-même dans la Villa de Tuſculum ».

« Au pied de la colline ſur laquelle cette maiſon étoit ſituée, il exiſtoit un petit bâtiment qui ſervoit de retraite pendant l'hiver. Deſſous terre il y avoit quelques petites chambres (qui y ſont même encore), toutes diſpoſées deux par deux, dont la hauteur eſt égale à celle d'une table ordinaire, qui ne ſont pas plus larges qu'un petit cabinet d'étude. Au milieu de ces petites

chambres, ſont des piliers de briques liées enſemble ſimplement avec de l'argile, ſans la moindre chaux, afin qu'ils réſiſtâſſent mieux à l'action du feu; & ces briques ſont placées de façon qu'une grande brique, qui porte ſur deux petites, ſe trouve exactement poſée ſur le milieu de l'une & de l'autre. C'eſt de ces mêmes briques qu'eſt fait le plafond, qui eſt, pour ainſi dire, horizontal, & qui porte le plancher d'une petite chambre un peu baſſe. Le pavé de cette chambre étoit fait d'une moſaïque groſſière, & les murs en étoient revêtus de pluſieurs eſpèces de marbre. Dans ce pavé on avoit pratiqué des tuyaux carrés en maçonnerie, dont les ouvertures donnoient dans la chambre inférieure. Ces tuyaux, réunis enſemble, parcouroient l'intérieur du mur de l'appartement au-deſſus de la petite chambre, par le moyen d'un conduit caché enduit de marbre pilé, en ſe prolongeant juſques dans l'appartement du ſecond étage, où la chaleur ſe répandoit par une eſpèce de muffle de chien d'argile, lequel étoit garni d'un bouchon. Les petites chambres ſouterraines étoient donc les poiles. Devant ces poiles régnoit une allée fort étroite, c'eſt-à-dire, du tiers de la largeur des petites chambres; & c'eſt dans cette allée que donnoient les grandes ouvertures carrées du poile, élevées de la largeur d'un doigt ſeulement au-deſſus du pavé de l'allée, & dont la hauteur alloit juſqu'à la moitié des deux piliers intérieurs. Par ces ouvertures on y jetoit des charbons ardens, qui, en raiſon de leur quantité, échauffoient plus ou moins le plancher de briques d'enhaut, & cette chambre ſervoit d'étuve (*ſudatorium*). La chaleur du poile qui s'échappoit par les bouches des tuyaux, montoit enſuite le long de la muraille, & alloit ſe communiquer à la chambre ſituée au-deſſus de l'étuve. Ces poiles ou chambres ſouterraines offrent une difficulté à expliquer: comme elles étoient murées de tout côté, à l'exception des trous carrés dont nous venons de parler, il eſt difficile de concevoir comment on s'y prenoit pour en enlever les cendres, puiſque l'allée qui y conduiſoit étoit ſi étroite, qu'il n'étoit pas poſſible d'y manier une pelle. Je n'y trouve qu'un moyen, c'eſt qu'on faiſoit entrer un petit garçon par l'un de ces trous carrés, qui me paroiſſent aſſez grands pour cette eſpèce de manœuvre ».

« On peut ſe faire une idée exacte de cette eſpèce d'étuve & de chambre à tuyaux, par la découverte qu'on a faite en Alſace de pareilles chambres, que M. Schoepflin a fait examiner & deſſiner avec tant de ſoin (*Alſat. t.* 1. *tab.* 15.), & qui, pour ce qui regarde le plan général, ne diffèrent point des chambres de Tuſculum ».

CHEMISE. On déſigne aujourd'hui par ce mot un vêtement de lin, de chanvre ou de coton, que les Européens mettent immédiatement ſur la peau. L'uſage général de ce vêtement paroît n'avoir commencé que vers le quatrième ſiècle de notre ère. On trouve le mot *camiſia* employé pour le déſigner dans Victor d'Utique (*lib.* 1. *de Perſecuti. Afric.*), qui écrivoit dans le cinquième ſiècle. Καμίσιον ſe trouve pris dans le même ſens par le Gloſſaire des Baſiliques. Iſidore (*Origin. lib. XIX.*) parle auſſi de la *camiſia*, comme d'une tunique de lin qui s'appliquoit ſur la peau, & que l'on conſervoit la nuit dans le lit, &c.

Avant cette époque, on peut aſſurer généralement que les anciens ne portoient ſur la peau que la TUNIQUE (voyez ce mot), ou le Χιτών. Cependant Thucydide (*lib.* 1. *p.* 1. *l.* 1.) aſſure que les anciens habitans d'Athènes, ainſi que d'autres peuples de la Grèce, s'habilloient de toile; ce qu'il ne faut entendre, ſelon Hérodote, (*lib.* 5. *p.* 201.), que de la tunique des femmes. Les Athéniens portoient encore des habits de lin, peu de tems avant le ſiècle des écrivains que nous venons de citer; & Thucydide parle, dans ſa deſcription (*lib.* 2. *p.* 64. *l.* 4.) de la peſte d'Athènes, de *chemiſes* d'une toile très-fine : λίνων ἱματίων καὶ σινδόνων. Les femmes ſe ſervoient auſſi quelquefois de tiſſus de coton & de ſoie qui étoient tranſparens.

Bien loin de porter une *chemiſe*, quelques peuples de l'antiquité regardoient comme des efféminés ceux qui ſe ſervoient de tunique ſous le manteau (*Herodot. c.* 1. *p.* 40. *l.* 33.). Les Romains des premiers tems ne portoient ſur la peau que la toge (*Gell. Noct. Att. l.* 7. *c.* 12.): C'eſt ainſi qu'étoient drapées les ſtatues de Romulus & de Camille.

La tunique devint par la ſuite l'habillement général des Romains, de même qu'il eſt devenu celui de tous les Grecs, les philoſophes cyniques ſeuls exceptés.

CHEMMIS, nom égyptien de la ville appelée par les Grecs *Panopolis*, à cauſe que l'on y rendoit un culte particulier à Mendès, que les Grecs transformèrent en Pan.

CHÊNE. Cet arbre étoit conſacré à Jupiter-Dodonéen; c'eſt pourquoi lorſqu'il étoit frappé de la foudre, c'étoit un mauvais augure. Mélibée nous l'apprend, lorſqu'il dit, en parlant de ſes malheurs (*Eclog.* 1. 17.):

*De cœlo tactas memini prædicere quercus.*

Il étoit auſſi conſacré à Rhéa ou Cybèle. Les Gaulois avoient une ſi grande vénération pour le chêne, qu'ils en faiſoient en même tems & leur temple & leur dieu. La ſtatue de leur Jupiter, dit Maxime de Tyr, n'étoit qu'un *chêne* fort élevé.

CHENICE, CHŒNICE, Χοῖνιξ, *métron, meſure*, meſure grecque de capacité. M. Pauctòn l'évalue en

meſure de France à $\frac{717}{10000}$ de boiſſeau. Elle valoit en meſure grecque 2 xeſtés.

Les Romains adoptèrent cette meſure ; mais elle ne valoit chez eux, ſelon M. Pauſton, que $\frac{716}{10000}$ du boiſſeau de France. La *chenice* valoit en meſure romaine

1 $\frac{1}{2}$ Setier,
Ou 3 hémines, *trulla*,
Ou 12 acétabules,
Ou 18 cyctes,
Ou 72 ligules.

CHENICE, *métron*, *bilibris tritici*, meſure de capacité pour les ſolides de l'Aſie & de l'Egypte. M. Pauſton l'évalue en meſures de France à $\frac{706}{10000}$ de boiſſeau, ou à $\frac{941}{1000}$. Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays, 2 logs ou 4 hémines.

CHENISQUE. } La proue des navires anciens
CHŒNISQUE. } étoit ordinairement terminée par un ornement long & élevé, figuré en cou de cicogne, χηνισκος, petite oye, *cheniſque*. Le grand étymologiſte place le *cheniſque* à la proué. Mais Apulée (*Métam. xi. p.* 379.) & Lucien (*Navig. p.* 493.) le placent à la pouppe. Au reſte, quand les anciens parloient des vaiſſeaux ronds, ils pouvoient aiſément confondre la proue avec la pouppe.

CHÉRA, χήρα, nom qu'on donnoit à Junon : il ſignifie la veuve, à cauſe de ſes fréquentes brouilleries avec Jupiter.

CHÉRON, fondateur de la ville de Chéronée en Béotie, étoit fils d'Apollon & de la belle Théro. Il fut fort célèbre dans l'art de dompter un cheval.

XEPNIΨ, *chernips*, eau luſtrale dans laquelle on plongeoit un tiſon ardent pris ſur l'autel.

*CHERSONESUS*, dans la Taurique. XEP.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire eſt un Griffon.
Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, ſelon le P. Hardouin.

*Chersonesus*, en Crète. XEPΣONAΣION.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :
RRRR. en argent.
RRRR. en bronze.... *Hunter.... Eckhel.*
O. en or.

CHÉRUBIN. On donne ce nom dans les arts, à une tête d'enfant ſoutenue par deux ailes. Cet ornement eſt bizarre, & les Grecs des beaux ſiècles qui avoient cependant vu chez les Egyptiens des figures garnies d'AILES (voyez ce mot), même ſur les cuiſſes & les jambes, ne l'employoient point. On ne le trouve que chez les Romains, & dans les plafonds des édifices de Palmyre. Le Comte de Caylus en a cité un gaulois (*Rec. d'Antiq. III. pl.* 8. *n°.* 3.).

CHESIADE, ſurnom de Diane, qui lui fut donné ſoit à cauſe du fleuve Chéſias dans l'île de Samos, ſoit à cauſe de la ville de Cheſium dans l'Ionie.

CHEVAL. } Le dictionnaire hiſtorique de
CHEVAUX. } cette Encyclopédie apprendra aux lecteurs l'époque où l'on croit que l'homme a dompté le cheval, le tems où il l'a attelé à un char, &c. enfin tout ce qui regarde l'hiſtorique de l'équitation & du manège.

On ne trouve jamais de *chevaux* dans les hiéroglyphes, ni dans les auteurs profanes qui parlent des anciens Egyptiens : ce qui feroit croire que le *cheval* eſt étranger à cette fameuſe nation. Aucun des anciens qui ont écrit ſur l'art vétérinaire, n'a fait mention d'une race égyptienne, & les *chevaux* que l'on voit aujourd'hui en Egypte ſont tous de race arabe.

CHEVAL. Cet animal étoit conſacré à Mars, comme au dieu des combats. La vue d'un *cheval* étoit un préſage de guerre, parce que le *cheval* eſt un animal belliqueux. Enée eut à peine pris terre en Italie, que, pour premier préſage, il vit quatre *chevaux* blancs paiſſant dans la prairie ; auſſitôt le devin s'écrie : O terre étrangère, tu nous promets la guerre ! Les Perſes, les Arméniens, les Maſſagètes immoloient des *chevaux* au Soleil. Les Suéves, anciens peuples de la Germanie, nourriſſent à frais communs, dit Tacite, dans des bois ſacrés, des *chevaux* blancs, dont ils tirent des préſages ; perſonne n'y peut toucher en aucune manière : le prêtre ſeul avec le prince de la nation, les attachent à un chariot ſacré, les accompagnent & obſervent leurs hennîſſemens & leurs frémiſſemens. Il n'eſt point de préſage auquel non-ſeulement le peuple, mais les principaux de la nation & les prêtres ajoutent plus de foi.

La mythologie grecque enſeignoit que le *cheval* n'avoit pas exiſté dans les premiers ages du monde. Neptune diſputant avec Minerve le mérite de faire aux hommes le préſent le plus utile, frappa la terre de ſon trident & en fit ſortir un beau *cheval* : de-là ce dieu fut ſurnommé *Hippius* (de ιππος, *cheval*.). Pamphus, poëte plus ancien qu'Homère, dit que Neptune fit préſent aux hommes & du *cheval*, & de ces tours flottantes appelées *vaiſſeaux* ; c'eſt pourquoi le *cheval* étoit auſſi un ſymbole de la navigation.

Virgile invoquant Neptune au commencement des Géorgiques, rappelle le préſent qu'il avoit fait aux hommes :

. . . . *Tuque, ô cui prima furenti*
*Fudit equum magno tellus percuſſa tridenti!*

Mercelis

Ménélas adreſſe, dans l'Iliade, ces paroles à Antiloque : *Jurez par Neptune, la main ſur vos chevaux, jurez que vous n'avez point employé la fraude pour me dévancer.*

Les Theſſaliens furent célèbres dans l'art de l'équitation : c'eſt pourquoi on voit ordinairement les *chevaux* ſur leurs médailles. Mais les haras de l'Epire, d'Argos & de Mycènes l'emportèrent ſur tous les autres.

On peut voir à l'article CAVALIER, les trois manières différentes employées par les anciens pour monter à *cheval*, ſoit à l'aide d'un crampon fixé à la lance vers la hauteur du genou des *chevaux*, ſoit en ſe faiſant ſoulever par des écuyers, ſoit enfin en s'élançant ſur le *cheval*. (C'eſt de cette dernière manière que Virgile dit (*Æneid. XII.* 288.)

. . . . . *Corpora ſaltu*
*Subjiciunt in equos.* . . . . .

Pour rendre cette manière plus aiſée, quelques-uns dreſſoient les *chevaux* à s'agenouiller, lorſqu'on vouloit les monter (*Pollux.* I. 2.). Silius Italicus peint le *cheval* de Cloëtius, bleſſé à la bataille de Cannes, s'inclinant auprès de ſon maître comme pour faciliter ſa fuite (*x.* 465.) :

*Indè inclinatus collum, ſubmiſſus & armos*
*De more, inflexis præbebat ſcandere terga*
*Cruribus.*

Les dépouilles des tigres & des lions furent les premières houſſes des *chevaux*. On les fit enſuite de toutes ſortes d'étoffes. Les magiſtrats romains les avoient en pourpre pour marquer leurs dignités, & les empereurs les imitèrent.

On marquoit les *chevaux* avec un fer chaud ſur la cuiſſe, comme nous le pratiquons encore. Ces marques les plus ordinaires étoient une tête de bœuf, d'où leur vint le nom de *bucephales*, βουκέφαλοι, la lettre *ſigma* & le *coppa* ou *coph* ou κόππα, ce qui les fit appeler Σαμφόραι & Κοππατίαι. La collection des pierres gravées de Stoſch offre des *chevaux* marqués du coph.

Les *chevaux* étoient attelés anciennement aux chars par le moyen d'un joug qui portoit ſur leur col. L'harnois de ceux qui tiroient les chars étoit très-ſimple : il conſiſtoit en un poitrail & une longe courroie, qui paſſoit ſur le col & ſupportoit le poitrail.

On obſerve ſur une belle émeraude du baron de Stoſch, qui repréſente Diomède faiſant manger à ſes jumens, que les anciens rapoient les crins de leurs *chevaux*, ainſi que Pline. Cet uſage étoit affecté plus ſpécialement au tems de deuil ; c'eſt ainſi que le pratiquèrent Admète, à la mort de ſa femme Alceſte, & les Theſſaliens à la mort de Pélopidas.

Pluvinel fit exécuter dans le fameux carrouſel de Louis XIII, un fort beau ballet de *chevaux*. Les deux ballets de ce genre qui paſſent pour avoir été les plus beaux, ſont ceux qui furent donnés à Florence, le premier en 1608, le dernier en 1615. Les Sibarites avoient inventé la danſe des *chevaux* ; & Pluvinel fit revivre cet art ſingulier. *Voyez* FERRER, DESULTEUR, CHAR, SELLE, BRIDE, MORS, ÉTRIER.

Les anciens croyoient qu'il y avoit eu des *chevaux* avec une ſorte de pied d'homme. On admira ce phénomène dans le *cheval* de (*Suet. in Jul. c.* 61. *Plin. l. VIII. c.* 64.) Jules Céſar, qui en fit faire la ſtatue, & la plaça devant le temple de *Venus genitrix* (*Spanheim. de Præſt. Num. t. 1. p.* 288. *Hardouin. Num. Ant. pag.* 352.). L'empereur Gordien-le-pieux, paroît auſſi avoir eu un *cheval* avec la même ſingularité ; ſi du moins on le peut conjecturer de ce qu'on voit ſur une médaille de la ville de Nicée.

La paſſion de certains empereurs romains pour les *chevaux*, leur inſpira les folies les plus bizarres. Vérus (*Capitolin. c.* 6.) avoit fait fondre en or une repréſentation de ſon *cheval volucris* ; il la portoit toujours avec lui, & après ſa mort il lui fit élever un tombeau au Vatican. Cette dernière extravagance fut imitée par Hadrien. Auguſte, à l'exemple d'Alexandre, avoit dreſſé auſſi un monument à ſon *cheval*, que Germanicus avoit chanté dans ſes poéſies. Caligula ſe diſtingua dans ce genre de folie, il réſolut de créer conſul ſon *cheval incitatus*.

On trouve dans les recueils de Gruter & de Muratori, un grand nombre d'inſcriptions gravées en l'honneur de *chevaux* célèbres par leurs victoires dans le cirque. Ils y paroiſſent auſſi ſculptés avec des palmes, des couronnes, avec les noms de leurs pays, & même avec ceux des couleurs de leurs poils. Ces couleurs ſont déſignées par les mots ſuivans, *albus*, blanc ; *cinereus*, cendré, *badius*, bai ; *rufus*, roux ; *maurus*, maure ; *fulvus*, fauve ; *pullus*, noirâtre ; *keſius* ou *caſius*, bleu-clair, &c.

On lit cette épitaphe d'un *cheval* à Breſcia :

Sa figure.
COPORUSQUE. . . . . .
. . . . . USCI SALTUS PASCUA
NEC SICULA
VOLUCRIS ANTE IRE VAGA
QUI FLAMINA CHORI
VINCERE SUETUS ERAS
HOC STABULAS TUMULO

Les premiers chrétiens gravèrent & deſſinèrent ſouvent des *chevaux* ſur leurs tombeaux, comme on le voit dans les catacombes & dans *Roma*

*Severeva* de Poſio. La raiſon de ce choix eſt apparente, lorſqu'on lit dans l'épitaphe ces mots : COLLEGII JUMENTARIORUM, ou . . . SACRO STABULO . . . . ou CURSUI PUBLICO . . . ou même CIRCO . . . ou enfin AGITATORES ; car on voit alors que le mort avoit fait peindre ces chevaux pour déſigner ſa profeſſion. Mais ſans cela on eſt obligé de recourir à quelque allégorie pieuſe ; par exemple, ſelon le P. Lupi (*Epitaph. Severa.* p. 67.), à la courſe dont parle S. Paul (*II. Timoth.* 4.), & à la couronne éternelle promiſe aux chrétiens qui l'auront fournie avec conſtance.

Les écrivains latins donnent quelquefois aux chevaux des noms relatifs à l'uſage que l'on en faiſoit dans les différentes claſſes de la ſociété. Ils appellent *equus avertarius*, le *cheval* qui porte la valiſe ; *equus publicus*, le *cheval* entretenu aux dépens du tréſor public, que les cenſeurs donnèrent aux chevaliers ; *equus ſagmarius*, le même que l'*avertarius* ; *equus ſellaris*, ou *celes*, du grec κέλης, le *cheval* de ſelle ; *equi agminales*, les *mazettes* ou *chevaux* de renvoi, que l'on fourniſſoit aux officiers des empereurs pour voyager dans les routes où les poſtes n'étoient pas établies, & qui alloient pluſieurs enſemble, *agmine facto* ou *turmatim* ; *veredi* & *equi curſuales*, les *chevaux* de poſte ; *equi deſultorii* (*Voyez* DESULTEURS) ; *equi funales*, les *chevaux* premier & quatrième dans les quadriges, auxquelles ils ne tenoient que par des traits, *funes* ; *equi*, ζύγιοι, les *chevaux* ſecond & troiſième dans les quadriges, au timon (ζύγος) deſquelles ils étoient attelés ; *equi lignei*, le *chevaux* de bois du champ de Mars, ſur leſquels la jeuneſſe romaine ſe formoit à l'équitation ; *equi pares*, les deux *chevaux* des déſulteurs ; *equi ſingulares*, les *chevaux* des volontaires, appelés *ſingulatores* ; *equi triumphales*, les quatre *chevaux* qui traînoient le char des triomphateurs, &c. &c.

Il y avoit à Rome pluſieurs ſtatues équeſtres de bronze, déſignées par le mot *equus*, auquel on joignoit le nom de celui que repréſentoit la ſtatue. *Equus Conſtantini* : la ſtatue équeſtre de Conſtantin étoit dans le *forum*, celle de Domitien auſſi. La dernière foulоit aux pieds le Rhin, pour déſigner le triomphe de Domitien ſur les Germains (*Stat. v.* 51.) :

*Ænea captivi crinem terit ungula Rheni.*

Il y avoit auſſi dans la ſeptième région, dans la *rue* large, une ſtatue équeſtre de Tiridate, roi des Parthes. Victor & Rufus en font mention ; mais ils ſe ſervent du pluriel *equi*, ce qui déſigneroit une ſtatue dans un char. On voyoit encore dans le *forum* de Trajan une ſtatue équeſtre de cet empereur, telle ſans doute que l'offrent quelques-unes de ſes médailles.

« Les artiſtes modernes, dit Winkelmann (*Hiſt. de l'Art, liv. 4. c. 4. §. 7.*), n'ont peut-être pas ſurpaſſé les anciens dans l'art de rendre les *chevaux*, comme l'avance l'abbé du Bos, qui ſoutient que les *chevaux* anglois ſont plus beaux que ceux de la Grèce & de l'Italie. Il eſt vrai que les jumens napolitaines & angloiſes, ſaillies par des étalons andalous, produiſent une race de *chevaux* plus noble ; & l'on ſe ſert avec avantage de cette induſtrie pour perfectionner les haras de ces pays. Quoiqu'on pratique cet expédient dans d'autres climats, il n'a pas toujours le même ſuccès, & même il en réſulte ſouvent le contraire. Les *chevaux* germains, que Céſar trouvoit très-mauvais, ſont aujourd'hui très-bons ; & les *chevaux* Gaulois, fort eſtimés de ſon tems, ſont préſentement les moindres de l'Europe. Les anciens ne connoiſſoient pas, à la vérité, la belle race des *chevaux* danois, & celle des *chevaux* anglois leur étoit pareillement inconnue ; mais ils avoient les *chevaux* de Cappadoce & d'Epire, ainſi que les plus beaux de tous ceux de Perſe, de l'Achaie, de Theſſalie, de Sicile, de Thyrrénie, de Crète ou d'Eſpagne. Platon fait dire à Hippias : « notre climat produit la plus belle race de *chevaux* (*Hippias Maj. p.* 348. *ed. Baſt.*) ». C'eſt donc un jugement haſardé de l'abbé du Bos, qui cherche vainement à appuyer ſon opinion ſur quelques défauts du *cheval* de Marc-Aurèle : car cette ſtatue renverſée & enfouie, a dû naturellement ſouffrir de ces accidens. Quant aux *chevaux* de *Monte Cavallo*, qu'il dit être défectueux, je nie tout net la choſe, & je ſoutiens que ce qui eſt antique eſt très-bon ».

« Quand nous n'aurions d'autres *chevaux* antiques que ceux dont nous venons de parler, nous pourrions poſer en fait que les ſtatuaires de l'antiquité, qui avoient occaſion de fabriquer mille ſtatues équeſtres pour une ſeule qu'on érige de nos jours, connoiſſoient auſſi bien les qualités d'un bon *cheval*, que leurs écrivains & leurs poëtes. Nous ne pouvons douter que Calamis n'ait eu autant de ſagacité qu'Horace & Virgile à bien ſaiſir les qualités & les beautés d'un *cheval*. Il me ſemble même que les deux *chevaux* en queſtion du mont Quirinal à Rome, les quatre *chevaux* de bronze anciennement dorés, apportés de Conſtantinople au commencement du treizième ſiècle, & poſés ſur le portail de l'Egliſe de S. Marc à Veniſe, ſont tout ce que nous pouvons voir de plus beau dans ce genre ; la tête du *cheval* de l'empereur Marc-Aurèle ne ſauroit être ni mieux tournée, ni plus ſpirituelle dans ſon eſpèce. Les ſix *chevaux* de bronze qui décoroient le frontiſpice du théâtre d'Herculanum, étoient de la plus grande beauté, mais de race légère, comme les *chevaux* barbes ; des débris de ces *chevaux* on en a compoſé un ſeul, qu'on voit aujourd'hui dans la cour du cabinet des antiques de Portici ».

« Deux autres petits *chevaux* de bronze, conſervés parmi les antiques d'Herculanum, méritent

une place parmi les monumens les plus précieux de ce genre. Le premier, monté par ſon cavalier, fut découvert au mois de mai 1761, dans les fouilles d'Herculanum; mais les jambes du *cheval* & celles du cavalier manquoient, ainſi que le bras droit de celui-ci. On a auſſi trouvé la baſe garnie d'argent de ce dernier morceau. Le *cheval*, repréſenté au galop & appuyé contre un gouvernail, eſt de la longueur d'environ ſeize pouces de France (deux palmes de Naples); il a les yeux d'argent, une roſe du même métal ſur le front, attachée à la bride, & une tête de Méduſe ſur le poitrail. La bride eſt de cuivre. La figure du cavalier, qui reſſemble à Alexandre-le-Grand, a pareillement les yeux d'argent: ſon manteau eſt attaché ſur l'épaule droite avec une agraffe d'argent. Il tient de la main gauche le fourreau de ſon épée, ce qui fait préſumer qu'il tenoit l'épée de la main droite, qui manque. Cette figure a environ treize pouces de France (un palme romain & dix pouces) de hauteur. L'autre *cheval* a été trouvé également mutilé & ſans cavalier. Depuis le tems de cette découverte on a trouvé dans le même endroit un troiſième *cheval* de même grandeur, monté par une Amazone; ce *cheval*, fondu dans l'action de ſauter, repoſe du poitrail ſur un hermès ».

« On a quelques médailles de Syracuſe & d'autres endroits, ſur leſquelles il y a des *chevaux* d'une grande beauté de deſſin. L'artiſte qui a gravé les trois lettres initiales de ſon nom, MYΘ, ſous une tête de *cheval*, ſur une belle cornaline du cabinet de Stoſch, étoit ſûr du ſuccès de ſon travail & de l'approbation des connoiſſeurs (*Deſ. des pier. gr. du cab. de Stoſch*, *p.* 543. *Monum. Ant. ined. p.* 238.). Dans la cour intérieure du palais Colobrano à Naples, on admire une belle tête de *cheval* antique, attribuée fauſſement par Vaſari, à Donatello, ſculpteur Florentin ».

« Je répéterai à cette occaſion l'obſervation que j'ai faite ailleurs (*Deſcr. des pier. gr. du cab. de Stoſch*, *p.* 570.), ſavoir, que les anciens artiſtes n'étoient pas plus d'accord ſur le mouvement ſucceſſif des *chevaux*, c'eſt-à-dire, ſur leur manière de lever & de porter les pieds en avant, que ne le ſont quelques auteurs modernes qui ont parlé de cette allure. Quelques-uns prétendent (*Borel. de Motu Animal. p.* 1. *c.* 20. *Baldinuc. Vite de Pitt. t.* 2. *p.* 59.) que les *chevaux* levent les deux jambes de chaque côté en même tems; & telle eſt l'allure des quatre *chevaux* antiques de Veniſe, des *chevaux* de Caſtor & de Pollux du Capitole, de ceux de Nonius Balbus & de ſon fils à Portici. D'autres ſont perſuadés que les *chevaux* ſe meuvent en ligne diagonale, ou en forme de croix (*Magalotti Letteri*); qu'après avoir levé le pied droit de devant, ils levent le pied gauche de derrière; ce qui eſt fondé ſur l'expérience & ſur les loix de la méchanique. C'eſt ainſi que le *cheval* de Marc-Aurèle, les quatre *chevaux* de ſon char ſur le bas-relief du Capitole, & ceux de Titus ſur l'arc qui porte le nom de cet empereur, levent les pieds ».

CHEVAUX du Soleil. Ovide les nomme *Eoüs*, *Pyroïs*, *Aéton* & *Phlégon*, noms grecs, dont l'étymologie marque la qualité. Ils ſont nommés ailleurs *Erythoüs*, ou le rouge, *Actéon*, ou le lumineux, *Lampos*, ou le reſplendiſſant, & *Philogeüs*, qui aime la terre. Le premier déſigne le lever du ſoleil, dont les rayons ſont alors rougeâtres; Actéon marque le tems où ces mêmes rayons, ſortis de l'atmoſphère, ſont plus clairs vers les neuf ou dix heures du matin; Lampos figure le midi, où la lumiere du ſoleil eſt dans toute ſa force; & Philogeüs repréſente ſon coucher, lorſqu'il ſemble s'approcher de la terre.

CHEVAUX de Mars; Servius les nomme *Demos* & *Phoboſ*, la crainte & la terreur. Mais dans Homère ce ſont-là les noms des cochers de Mars, & non de ſes *chevaux*.

CHEVAUX de Laomédon. Hercule offrit à Laomédon de délivrer Héſione ſa fille, moyennant un attelage de *chevaux* que ce prince lui promit. Ces *chevaux*, diſent les poëtes, étoient ſi légers, qu'ils marchoient ſur les eaux.

CHEVAUX d'Enée. Ils étoient, dit Homère, de la race de ceux que Jupiter donna à Tros, lorſqu'il lui enleva ſon fils Ganymède. Anchiſe, à l'inſçu de Laomédon, eut de la race de ces *chevaux*, ayant fait mettre dans le haras du roi ſes plus belles jumens, dont il vit naître ſix *chevaux*. Ils étoient parfaitement bien dreſſés pour les batailles, & ſavoient répandre la terreur & la fuite dans tous les rangs.

CHEVAUX d'Achille. Ils étoient immortels, dit Homère, ayant été engendrés par le Zéphire & par la harpye Podarge, & ſe nommoient *Balios* & *Xantos*. *Voyez* ces mots.

CHEVAUX de Rhéſus. *Voyez* RHÉSUS.

CHEVAL de Troye. Les Grecs, dit Virgile, laſſés d'un ſiège qui duroit depuis dix années, ſans eſpérance d'en voir la fin, eurent recours à un ſtratagême. Ils s'aviſèrent de conſtruire, ſuivant les leçons de Pallas, un *cheval* énorme, haut comme une montagne, compoſé de planches de ſapin artiſtement jointes enſemble; & ayant enfermé dans ſes vaſtes flancs un grand nombre de guerriers, ils publièrent que c'étoit une offrande qu'ils conſacroient à Minerve pour obtenir un heureux retour, & pour remplacer le Palladium de Troye qu'ils avoient enlevé. Les Troyens donnèrent dans le piège; & croyant que ce *cheval* n'avoit été fait d'une grandeur ſi prodigieuſe, qu'afin qu'il ne pût entrer par les portes de leur ville, ils abattirent une partie des murailles, & placèrent au milieu de Troye la funeſte machine. Lorſque la nuit fut venue, les Grecs qui étoient cachés dans les flancs du

*cheval* de bois, en ſortirent par le moyen d'un cable, & introduiſirent dans les murs de Troye toute l'armée ennemie. « Cette fiction, qui nous » paroit aujourd'hui ſi folle, dit M. l'abbé des » Fontaines, étoit appuyée ſur une vieille tradi- » tion, & ſur la crédulité des anciens peuples. La » plupart des poëtes grecs la ſuppoſent. Plutar- » que, dans la vie de Romulus, aſſure que l'on » célébroit une fête à Rome en commémoration » de cet événement, & que pour cela on immo- » loit un *cheval* au dieu Mars ».

Pauſanias (*in Atticis*) croit que ce *cheval* étoit une machine de guerre, une eſpèce de bélier, qu'Epéus imagina pour battre les murs de Troye, & que l'on fit par ce moyen une large brèche, par laquelle les Grecs entrèrent à la faveur de la nuit. En effet, Pline date de la guerre de Troye l'invention du bélier; & il la regarde comme le fondement de la fiction du *cheval de Troye*.

Il eſt repréſenté ſur une pierre gravée du Baron de Stoſch, ſur une autre de Gorlæus, dans une peinture antique de Bellori, ſur un bas-relief des *monumenti inediti* de Winkelmann, & dans une peinture d'Herculanum.

CHEVAL ſur les médailles. *Cheval* paiſſant; type ordinaire d'Alexandrie en Troade, de Lariſſa, de Troas en Troade, de Bottiœa.

CHEVAL courant: ſur les médailles d'Arpi, de Velia, de Magneſia en Theſſalie, des Gaulois, de Termeſſus, de Gyrton, de Lariſſa, de Maronée, de Salapia, des Santones, de Syracuſe, des Theſſaliens, de Theſſalonique.

CHEVAL à mi-corps, ou la tête ſeule, ou entier poſé ſur les médailles d'Ægæ, de Carthage, de Ceos, de Colophon, de Nucrinum, de Cymé, de Laryſſa, de Pharſalus, de *Roma*, de Tricca, de la Phrygie-Epictetus, de Minya.

On voit deux *chevaux* ſur les médailles de Sueſſa.

CHEVAL-MARIN. *Voyez* HIPPOPOTAME.

CHEVAL-DE-FRISE, *Ericius*. Les anciens connoiſſoient cette machine de guerre, & Céſar en fait mention (*Bell. Civil. III.* 67.). On en voit un qui ſert de type à quelques médailles de la famille *Licinia*.

CHEVALET. Les anciens ſe ſervoient pour peindre d'un *chevalet* ſemblable au nôtre, comme on le voit ſur une pâte antique de Stoſch, où un peintre en a un pareil dreſſé devant lui; & ſur un bas-relief rapporté par Bellori, où la peinture ſemble exciter Varron à achever la vie des hommes illuſtres.

CHEVALET, *equuleus*, nom d'une eſpèce de torture, qui n'étoit d'uſage chez les anciens que pour les eſclaves, & dont il eſt parlé ſouvent dans les actes des martyrs. Jérôme Maggi étant priſonnier chez les Turcs en 1571, compoſa de mémoire, & ſans le ſecours d'aucun livre, un traité de *de equuleo*, dans lequel il diſcute tous les paſſages des anciens écrivains qui ont parlé du *chevalet*. Sigonius a écrit auſſi ſur le même objet; mais ces deux ſavans diffèrent d'opinion, & attribuent diverſes formes à l'inſtrument de torture qui portoit le nom générique *equuleus*. Gallonius a décrit encore d'autres formes de l'*equuleus*, dans ſon traité *de cruciatibus martyrum*.

Le réſultat de leurs recherches eſt de faire de l'*equuleus* un nom collectif qui déſigne tantôt une poulie élevée, à l'aide de laquelle on enlevoit le criminel pour le laiſſer retomber avec force, comme l'on donne encore aujourd'hui l'*eſtrapade* dans certaines provinces; tantôt à une machine ſemblable au cheval de bois fabriqué dans les villes de guerre & dans les camps, pour le châtiment des ſoldats & des femmes débauchées; tantot un banc ſur lequel on étendoit le criminel pour lui diſloquer les membres avec des tourniquets placés vers ſa tête & vers ſes pieds. A l'aide de cette explication on entendra facilement les textes des anciens.

CHEVALIER & ordre des CHEVALIERS. Cet ordre fut établi dès la fondation de Rome; il ſuivoit celui des ſénateurs, & étoit le ſecond des trois ordres dont l'état de Rome étoit formé. Paul Manuce & Sigonius ont écrit qu'il y avoit à Rome deux ordres de *chevaliers*, l'un militaire, c'eſt-à-dire, la cavalerie des armées, & l'autre civil, c'eſt-à-dire, le corps intermédiaire entre le ſénat & le peuple. Mais cette opinion a été ſolidement réfutée par Grævius, & on ne la connoit plus de partiſans.

On appeloit *cenſus equeſtris* le revenu qu'il falloit avoir pour être reçu dans l'ordre *equeſtre*. Il n'eſt pas certain que cette ſomme n'ait pas varié depuis la fondation de Rome juſqu'aux empereurs; mais il eſt ſûr qu'elle étoit de quatre cents mille ſeſterces, (quatre-vingt-dix mille livres de notre monnoie, ſelon l'évaluation que fait du ſeſterce à cette époque M. Paucton, dans ſa *métrologie*), au tems où Horace diſoit (*Epiſ.* I. 1. 57.):

*Si quadringentis ſex ſeptem millia deſint,*
*Plebs eris.*

Cette ſomme étoit encore la même dans les tems où écrivoient Pline (33. 2.) & Suétone (*Aug.* 33. *n.* 3.). Il ne ſuffiſoit pas aux *chevaliers* ſous Tibère de la poſſéder (*Pline ibid.*), il falloit encore prouver que leur père & leur aïeul en avoient eu la propriété: *Inſtitutum, ne cui id eſſet, niſi cui ingenuo ipſi, patri, avoque ſeſtertia cccc. cenſus fuiſſet.* Perdoient-ils ce revenu, ils étoient rayés par les cenſeurs du nombre des *chevaliers*. Cicéron le dit expreſſément en parlant du *chevalier* Gellius (*Pro Sext. c.* 51.), qui étoit

reconnu pour un diſſipateur : *Indignus ordine equeſtri, cujus nomen retinet, ornamenta amiſit.*

L'ordre *équeſtre* étoit diſtingué des plébéiens par un anneau d'or, dans lequel étoit ordinairement ſertie une pierre gravée qui ſervoit de cachet. Annibal envoya trois boiſſeaux de ces anneaux au ſénat de Carthage après la bataille de Cannes, où périt un grand nombre de *chevaliers*. L'anneau d'or devint à la fois la marque diſtinctive de l'ordre *équeſtre*, & l'expreſſion par laquelle il fut déſigné dans les écrivains latins.

Les *chevaliers* étoient diſtingués des ſénateurs par l'*angufticlave*, ornement de moindre apparence que le laticlave des ſénateurs, & couſu à la tunique. Le manteau appelé *trabea*, qui avoit quelque analogie avec le *paludamentum* des généraux, & la *chlamys* des gens de guerre, étoit le ſecond caractère diſtinctif des *chevaliers*. L'ordre *équeſtre* étoit déſigné quelquefois par le nom de cet habillement particulier. Stace appelle des eſcadrons de *chevaliers*, *trabeata agmina* (*Syl. IV.* 2. 22.) :

*Hic tum Romuleos proceres, trabeataque Cæſar*
*Agmina mille ſimul juſſit diſcumbere menſis.*

Tacite, décrivant les funérailles de Germanicus (*Annal. III.* 2. 2.), dit que les *chevaliers* y parurent vêtus de l'habit de leur ordre, *trabeati equites*.

Q. Fabius Rullianus établit une pompe qui raſſembloit tout l'ordre *équeſtre*, & le faiſoit paſſer ſous les yeux du peuple. Elle ſe célébroit le jour des ides de juillet, & s'appeloit *tranſvectio*, parce que les *chevaliers* partoient du temple de l'Honneur, ſelon Aurélius-Victor (*c.* 32. *n.* 3.), traverſoient le *forum*, & ſe rendoient au Capitole. Denis d'Halycarnaſſe les fait partir du temple de Mars (*VI. p.* 351.), qui étoit ſitué hors de la porte Colline auprès du temple de l'Honneur. Il ajoute que cette pompe avoit été établie pour conſerver le ſouvenir de la victoire remportée auprès du lac Régille. Diviſés en centuries & en eſcadrons, les *chevaliers* marchoient revêtus de la *trabea*, & couronnés de lauriers. Cette cavalcade étoit compoſée quelquefois de cinq mille hommes, ornés pour la plupart des récompenſes militaires qu'ils avoient reçues des généraux pendant les années de leur ſervice.

L. Roſcius Othon aſſigna le premier en l'année 686 de Rome, des places diſtinguées aux *chevaliers* dans les théâtres & les jeux publics. La loi roſcia, que propoſa & fit paſſer ce tribun du peuple, fixa quatorze rangs ou gradins pour l'ordre *équeſtre*. Elle reçut ſouvent des atteintes, & les empereurs, Domitien en particulier, la remirent en vigueur. Martial fait mention de ce renouvellement de la loi roſcia, que les *chevaliers* durent au frère de Titus (*V.* 8.) :

*Edictum domini, deique noſtri,*
*Quo ſubſellia certiora fiunt,*
*Et puros eques ordines recepit*
*Dum laudat modo Phaſis in theatro*
*Illas purpureas & arrogantes*
*Juſſit ſurgere Lectius lacernas.*

Lorſqu'un Romain prouvoit qu'il poſſédoit le *cenſus equeſtris*, les cenſeurs lui donnoient un cheval acheté aux dépens du fiſc, & appelé *equus publicus*. C'étoit avec ce cheval que les *chevaliers* combattoient dans les armées, & c'étoit avec lui qu'ils paroiſſoient devant les cenſeurs, ou à la pompe appelée *tranſvectio*. Le nombre des *chevaliers* fut trop grand ſur la fin de la république, pour qu'ils puſſent être tous employés dans les armées. On vit alors des *chevaliers* qui n'avoient jamais habité les camps. Ovide étoit de ce nombre (*Triſt. IV.* 1. 71.) :

*Aſpera militiæ juvenis certamina fugi,*
*Nec niſi luſura movimus arma manu.*

Juſqu'à l'époque où les familles plébéiennes entrèrent dans le ſénat, on ne choiſit de ſénateurs que dans l'ordre *équeſtre*. Les fils des ſénateurs n'étoient que *chevaliers*, juſqu'à ce qu'ils entraſſent dans le ſénat. Les Gracches portèrent un coup fatal à l'ordre *équeſtre*, en lui faiſant partager avec les ſénateurs les fonctions de juges. Il s'éloigna alors des armées, & il s'abaiſſa par degrés juſqu'à devenir le fermier ordinaire des impôts & des contributions publiques. On vit même ſous les empereurs des *chevaliers* conduire des quadriges dans le cirque, & des affranchis entrer dans l'ordre *équeſtre*.

Depuis que les *chevaliers* entrèrent dans les magiſtratures, les familles les plus illuſtres ſe partagèrent quelquefois en deux branches, l'une qui s'élevoit aux premiers honneurs de la république, & l'autre qui demeuroit conſtamment dans l'ordre *équeſtre*. Telle fut la famille Octavia, d'où ſortit Jules-Céſar (*Sueton. Aug. c.* 2. *n.* 3.) : *A quibus duplex Octaviorum familia defluxit. Cneus, & deinceps ab eo reliqui omnes functi ſunt honoribus ſummis. At Cajus, ejuſque poſteri, ſeu fortuna, ſeu voluntate, in equeſtri ordine conſtitere.*

On rendoit ſon cheval aux cenſeurs, lorſque l'on montoit de l'ordre *équeſtre* à celui des ſénateurs, ou lorſqu'on avoit atteint l'âge de 45 ans, depuis Auguſte, comme nous l'apprenons de Suétone. Il dit (*Aug. c.* 38. *n.* 4.) que cet empereur permit aux ſénateurs âgés de plus de 45 ans, de rendre le cheval public : *Reddendi equi gratiam fecit eis, qui majores annorum quinque & quadraginta retinere eum nollent.* Ces ſénateurs étoient ſans doute des *chevaliers* entrés dans le ſénat, à cauſe des magiſtratures qu'ils avoient

exercées, ou qu'ils exerçoient encore, mais qui ne pouvoient pas rendre encore le cheval public, parce qu'ils n'avoient pas accompli le tems du ſervice militaire preſcrit par les loix. Pompée fut nommé conſul étant ſimple *chevalier*, c'eſt-à-dire, comme l'obſerve Dion, avant qu'il fût entré dans le ſénat. A cette époque il ſe conforma à l'uſage, & ſe préſenta aux cenſeurs Catullus & Gellius, tenant ſon cheval par la bride. Ceux-ci l'ayant interrogé ſur le nombre des campagnes preſcrites par les loix, & lui ayant demandé les noms des généraux ſous leſquels il avoit porté les armes, il répondit qu'il avoit fait toutes ces campagnes étant lui-même général.

Il étoit d'uſage à tous les cens, que les *chevaliers* ſe préſentaſſent l'un après l'autre devant les cenſeurs, ou devant les empereurs ſubſtitués aux cenſeurs, qui examinoient leur vie publique, leur ſervices militaires, & le ſoin qu'ils prenoient du cheval public dont ils n'étoient que les dépoſitaires. Lorſque ces magiſtrats trouvoient quelque choſe à reprendre dans un *chevalier*, tantôt ils ſe contentoient de le blâmer, comme Suétone nous l'apprend d'Auguſte faiſant l'inſpection des *chevaliers* (*Aug. c.* 39. *n.* 1.), en lui remettant des tablettes qui renfermoient des reproches, & en l'obligeant à les lire tout bas ſur le champ, tantôt ils les blâmoient à haute voix & les notoient. Quand la faute commiſe par un *chevalier* étoit plus conſidérable, les cenſeurs l'effaçoient du tableau des juges, *ex albo judicum*. Avoit-il commis un crime, ou diſſipé ſes biens, on lui ôtoit le cheval public & on le réduiſoit à l'état de plébéien. L'hiſtoire romaine offre pluſieurs exemples de cette dégradation, qui annoncent une vigueur de diſcipline très-étonnante. Mais le plus ſingulier de ces exemples, eſt celui que rapporte Aulu-Gelle (*IV.* 20.). Les cenſeurs Scipion Naſica & M. Popillius, faiſant la revue des *chevaliers*, en apperçurent un qui étoit fort gros & d'un embonpoint extraordinaire, mais dont le cheval étoit maigre & mal panſé. Comment ſe fait-il, lui dirent les cenſeurs, que vous êtes plus gros & mieux portant que votre cheval? Il leur répondit que la cauſe en étoit facile à trouver, qu'il prenoit lui-même le ſoin de ſa perſonne, tandis que ſon cheval étoit confié à Statius, ſon eſclave. Les cenſeurs, choqués d'une réponſe ſi inconſidérée, lui ôtèrent ſon cheval, & le dégradèrent du rang de *chevalier*.

CHEVELURE d'Hector. Les Grecs entendoient par-là une *chevelure* longue par derrière, & courte ſur le front. Ils croyoient qu'Hector l'avoit portée ainſi pour faire oppoſition avec celle de Pâris. Ce guerrier efféminé laiſſoit croître ſa *chevelure*, & lui conſacroit un tems que le vaillant Hector donnoit aux armes, ou aux exercices athlétiques. Les monumens offrent cependant des variations relativement à la *chevelure* d'Hector, & à ſa barbe, qui eſt tantôt courte, & qui tantôt ne paroît en aucune manière, quoiqu'il eut trente ans à ſa mort.

CHEVELURE de Bérénice, *coma Berenices*. Les anciens appeloient de ce nom les ſept étoiles de la queue du lion, parce qu'ils penſoient que les cheveux de Bérénice, reine d'Egypte, qu'elle avoit offerts dans le temple de Vénus pour demander le retour de ſon mari, avoient été enlevés par les dieux, placés dans le ciel, & changés en ces ſept étoiles. Le mathématicien Conon, qui venoit de découvrir dans le ciel une nouvelle conſtellation, fit diſparoître ces cheveux, & publia qu'ils avoient été changés en une conſtellation, qu'il nomma pour cette raiſon *chevelure* de Bérénice.

CHEVELUS, *capillati*. Nom que Dicenée donna aux Goths, leur conſeillant de porter toujours une longue chevelure, pour les diſtinguer des ſacrificateurs qu'il inſtitua, & qu'il nomma *pileati*, couverts d'un chapeau ou d'un bonnet. Dicenée vint dans le pays des Goths environ quatre-vingt ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Décébale, Roi des Daces, ayant envoyé d'abord à l'empereur Trajan des ambaſſadeurs du rang des *capillati*, qui étoient les moins conſidérables, lui envoya enſuite des *pileati*, pour lui faire plus d'honneur. Cependant les Goths & les autres peuples du Septentrion faiſoient autrefois grand cas d'une belle chevelure, & prenoient grand ſoin de l'entretenir; c'étoit même chez les femmes une marque de virginité. Celles qui étoient mariées, avoient la tête couverte, les filles au contraire avoient la tête nue, laiſſant flotter leurs cheveux qui pendoient juſqu'à la ceinture.

On donne plus particulièrement cette épithète à un de nos rois, Clodion le *chevelu*, parce qu'il portoit de grands cheveux; &, ſelon quelques hiſtoriens modernes, parce qu'ayant conquis une partie des Gaules, il fit porter aux Gaulois les cheveux que Jules-Céſar leur avoit fait couper. Mais l'abbé Trithème dit expreſſément qu'après ſa conquête, Clodion fit tondre les Gaulois afin de les diſtinguer des Francs, qui lui avoient aidé à les ſubjuguer. Le mot *chevelu* n'eſt plus en uſage dans ce ſens, ſi ce n'eſt en parlant des anciens tems. Childebert, dans un décret qui ſe voit à la fin de la loi ſalique, dit: que perſonne des *chevelus* ne ſe marie inceſtueuſement, &c. Cet article ne regarde que les *chevelus*, c'eſt-à-dire, les plus nobles des François qui étoient à la cour, parce que ces mariages étoient plus ordinaires parmi eux. La loi ſalique diſtingue deux ſortes de François, dont les uns étoient *chevelus* & les autres ne l'étoient pas. Agathias dit que ce fut l'uſage des rois françois de porter la longue chevelure; il ajoute que leurs ſujets avoient les cheveux coupés en rond autour de la tête;

& qu'on ne leur permettoit pas aiſement de les laiſſer croître.

CHEVELUS de Bellone, de Cérès, &c. ou prêtres fanatiques. *Voyez* CAPILLATI.

CHEVEUX. } Oſiris, dit Diodore de Sicile,
CHEVELURE. } (*lib.* 1. *pag.* 16.), fit ſerment de ne ſe point raſer la tête, qu'il ne fût revenu dans ſa patrie C'eſt-là, continue-t-il, l'origine de la coutume conſtante, juſqu'à ces derniers tems, chez les Egyptiens, de ne point couper ſes *cheveux* & ſa barbe, depuis le jour où l'on ſort de ſon pays juſqu'au jour où l'on y revient.

On peut conclure de ce paſſage, que les Egyptiens ſe raſoient habituellement la tête, comme le pratiquent encore aujourd'hui les Orientaux. Hérodote l'aſſure poſitivement des prêtres de cette nation Il dit (*Euterp. p.* 116.) qu'ils ſe raſoient non-ſeulement toute la tête, mais encore toutes les autres parties du corps, de crainte de profaner le culte des dieux par quelque ſouillure ſecrète, ou par la préſence de quelque inſecte caché dans les poils.

Pour ce qui eſt des Egyptiennes, il paroît par les figures d'Iſis & des femmes de ce pays qui ſubſiſtent encore, qu'elles conſervoient leurs *cheveux*, mais qu'elles les coupoient carrément ſur le col. Elles les couvroient d'une eſpèce de bonnet aſſez maſſif, ſur lequel, ainſi que ſur les lourdes coëffures de leurs maris, le comte de Caylus a fait des réflexions judicieuſes (*Rech. d'Antiq. v. pl.* 60.). Cette coëffure d'une Egyptienne eſt, dit-il, trop épaiſſe pour être formée par les *cheveux* naturels, elle me paroit plutôt compoſée d'un tiſſu de laine. Elle eſt diviſée en pluſieurs flocons égaux entr'eux, & diſtribués par étages. On voit cette parure de tête ſur des monumens de différens pays, principalement ſur ceux de l'Afrique. Elle eſt ſur-tout bien marquée ſur les médailles de Juba, & ſur celles des rois Parthes. Ce genre de coëffure nous montre que dans tous les tems les habitans des pays les plus chauds, ont cherché à ſe garantir des ardeurs du ſoleil par les coëffures les plus lourdes, ou du moins les plus épaiſſes. Celles des Egyptiens paroiſſent fermées le plus ſouvent par des eſpèces de bonnets, dont l'épaiſſeur eſt conſidérable; quoique les monumens ne les repréſentent que par des lignes perpendiculaires & horiſontales, qui ne donnent aucune idée de la nature & de l'eſpèce de leur étoffe, on pourroit auſſi ſuppoſer que l'uſage ſubſtitant aujourd'hui dans l'Orient, & ſur-tout en Turquie, d'augmenter l'ampleur des coëffures ſelon le grade ou la dignité des perſonnes, fut connu & pratiqué dès-lors en Egypte, relativement à l'épaiſſeur des bonnets & à leur élévation.

La tête d'un buſte d'Harpocrate, publié par Winkelmann, dans ſes *Monumenti Inediti*, eſt raſée, à l'exception d'une petite touffe de *cheveux* au-deſſus de l'oreille droite, & d'une treſſe qui tombe ſur l'épaule. Cette pierre du baron de Stoſch eſt remarquable par cette ſingularité; car ce dieu porte ordinairement des *cheveux*. On ſait, à la vérité, que les prêtres (*Rigaltii, Not. ad Oneirocr. Artemidori, p.* 123.) égyptiens avoient la tête avec les autres parties du corps raſées; mais perſonne n'a parlé d'un ſemblable Harpocrate. Macrobe (*Saturn. lib.* 1. *c.* 21. *p.* 248.) nous apprend que les Egyptiens repréſentoient le ſoleil avec la tête raſée, excepté du côté droit, où ils laiſſoient quelques *cheveux*; & c'eſt juſtement de ce côté où l'Harpocrate à la treſſe. Une figure (*Recueil d'Antiquités, t.* II. *pl.* IV. *n.* 1.) d'Harpocrate, publiée par le comte de Caylus, offre la même particularité; ce qui pourroit appuyer le ſentiment de *Cuper*, qui prétend qu'Harpocrate ſignifioit le Soleil: ſur quoi il a été repris mal-à-propos par l'abbé Pluche (*Hiſt. du Ciel, t.* 1. *p.* 95.). Dans le cabinet d'un amateur de Rome, il y a un beau buſte de marbre d'un enfant de grandeur naturelle, qui n'a pas la tête raſée entièrement, mais qui porte des boucles de *cheveux* ſeulement au côté droit; on pourroit préſumer que c'étoit un enfant dévoué à Harpocrate, ou au Soleil. Cela eſt conforme d'ailleurs à la mode qui régna dans les bas ſiècles de porter les *cheveux* longs (*Buonaroti, Oſſerv. Sopra i Vetri Antichi, p.* 270.) d'un côté, & de les couper aſſez courts de l'autre, mode qui avoit régné auſſi jadis chez les Egyptiens (*Herodot. l.* 2. *p.* 73. *lig.* 13. *Edit. Steph.*).

On voit au cabinet du collége de S. Ignace de Rome, un petit Harpocrate avec deux autres figures de bronze véritablement égyptiennes, qui portent cette boucle de *cheveux* unique. On la voit auſſi à la tête raſée d'une ſtatue de marbre noir du Capitole (*Muſ. Capitol. t.* 3. *tab.* 87.), & à pluſieurs ſtatues d'Harpocrate dans le cabinet de Ste. Geneviève.

Chez les Grecs, les jeunes gens des deux ſexes ne coupoient leurs *cheveux* qu'à l'époque où ils entroient dans l'adoleſcence. Les jeunes filles les coupoient la veille de leur mariage. Elles offroient ordinairement leur première *chevelure* (*Pollux. lib.* II. *c.* 3.) à Diane & aux Parques. Les jeunes Trézéniens des deux ſexes la conſacroient à Hippolyte, qui étoit mort ſans avoir été marié. Les filles qui alloient ſubir le joug de l'hymenée, conſacroient dans Mégare leur première *chevelure* à Iphinoë, fille d'Alcathoüs, qui mourut vierge; dans Sycone, à Hygée; dans l'iſle de Délos, à Hécaerge & à ſa ſœur Opis (*Pauſan. Attic.*); dans Argos & dans Athènes, à Minerve. Stace (*Thebaid. lib.* II.) fait mention de cette dernière offrande:

. . . . . *Hic more parentum*
*Jaſides, thalamis ubi caſta adoleſceret ætas,*

*Virgineas libare comas, primoſque ſolebant*
*Exciſare toros.*

Les jeunes Grecs conſacroient ordinairement leur première *chevelure* à Apollon, ou à Eſculape, ou à Bacchus. Théſée offrit le premier la ſienne au dieu des Delphiens, & ſon exemple fut ſuivi depuis par les jeunes Athéniens d'une naiſſance diſtinguée. Les Athéniens pauvres conſacroient la leur à Hercule, ou à quelque dieu révéré à Athènes. Cet uſage n'étoit pas général dans les premiers tems; & nous voyons pluſieurs héros conſacrer, par un vœu particulier, leur première *chevelure* aux divinités qui avoient pris un ſoin particulier de leur enfance, & même aux dieux des fleuves. C'eſt ainſi qu'Achille avoit promis la ſienne au fleuve Sperchius, s'il revenoit ſain & ſauf de la guerre de Troye; mais ayant appris depuis qu'il devoit périr dans ce ſiège, il coupa ſes *cheveux*, & les jeta ſur le corps & ſur le bûcher de ſon ami Patrocle (*Iliad.* ψ. 140.).

Cet uſage des Grecs fut imité par les jeunes Romains, qui offroient à quelque divinité leur première barbe & leur première *chevelure*. Dion le raconte d'Auguſte (*lib.* 48. *p.* 377.); & Suétone reproche à Caligula (*c.* 10. *n.* 4.) d'avoir omis cette cérémonie religieuſe. Juvénal parle des fêtes & des repas qu'accompagnoient cette cérémonie (*xi.* 186.):

*Ille metit barbam, crinem hic deponit amati.*

Stace (*lib.* 3. *ſylv.* 4. 1.) chante la *chevelure* d'Earinus, affranchi de Germanicus, qui l'envoya à Pergame pour être offerte à Eſculape, renfermée dans une boîte ornée de pierreries, avec un miroir. Martial (1. 32.) a célébré celle du jeune Encolpus, conſacrée à Apollon:

*Hos tibi, Phœbe, vovet totos a vertice crines*
*Encolpus, domini centurionis amor.*
*Grata pudens meriti tulerit cùm præmia pili,*
*Quam primùm longas, Phœbe, recide comas.*

On ſe contentoit ſouvent d'attacher les premiers *cheveux* à la ſtatue de la divinité à laquelle on les conſacroit; & Pauſanias (*Corinth. p.* 45.) parle d'une ſtatue d'Hygie, couverte preſqu'en entier par les *chevelures* qu'y avoient *appendues* les femmes de Sicyone.

Ceux qui avoient fait naufrage & qui avoient perdu tous leurs biens, offroient aux dieux de la mer leur *chevelure*, comme la ſeule offrande qui fût encore en leur pouvoir. Nous voyons dans l'anthologie (*lib. vi. cap.* 21. *epig.* 1.) Lucillius offrir après un naufrage ſes *cheveux* aux divinités de l'Océan, parce qu'il *ne lui étoit reſté aucune autre choſe dont il pût faire une offrande:*

. . . . . ἄλλα
Τὰς τρίχας ἐκ κεφαλῆς, ἄλλα γὰρ οὐδὲν ἔχω.

C'eſt pourquoi Pétrone appeloit l'action de couper ſes *cheveux*, le dernier vœu de ceux qui ſont près de faire naufrage ou qui l'ont déjà fait (*cap.* 63.: *Naufragorum ultimam votum*. Le même motif, la reconnoiſſance envers les dieux, faiſoit couper leur *chevelure* à ceux qui étoient échappés d'une maladie grave, ou d'un péril imminent (*Oribaſius de curatis.* *l.* 1. *c.* 23.). Ils laiſſoient croître à cet effet leurs *cheveux*, juſqu'à ce qu'ils euſſent atteint une certaine longueur. C'eſt pourquoi on demande dans Pétrone (*c.* 67.) à un homme remarquable par ſa longue *chevelure*, à quel dieu il avoit fait vœu de l'offrir: *Cui deo crinem vovisti?* Cenſorin (*D. N. c.* 1.) dit auſſi que pluſieurs de ſes contemporains laiſſoient croître leurs *cheveux* en l'honneur de quelque divinité, pour obtenir d'elle une bonne ſanté: *Quidam etiam pro cætera bona corporis valetudine crinem deo ſacrum paſcebant.*

L'uſage de couper ſes *cheveux* & de les offrir aux divinités de la mer, en les jetant dans les flots lorſque la tempête étoit violente, avoit fait naître parmi les marins une opinion ſuperſtitieuſe. Ils croyoient que c'étoit une action de mauvaiſe augure, que de couper ſes *cheveux* ou ſes ongles dans un vaiſſeau, à moins que l'on ne fût dans un péril imminent. Pétrone eſt garant de cette crainte ridicule (*c.* 104.)..... *Non licuiſſe cuiquam mortalium in nave neque ungues, neque capillos deponere, niſi quum pelago venias iraſcitur.*

Les Grecs croyoient que les divinités infernales coupoient un *cheveu* aux mortels, lorſque les Parques étoient ſur le point de trancher le fil de leur vie. C'eſt ainſi que dans Euripide (*Alceſt. v.* 74.) la Mort paroît armée d'un glaive prête à couper le fatal *cheveu* de la généreuſe Alceſte, *pour en faire une victime conſacrée aux divinités infernales.*

Macrobe (*Saturn. v. c.* 19.) reconnoît une imitation de cet endroit d'Euripide, dans les vers où Virgile peint la malheureuſe Didon luttant contre la mort; parce que Proſerpine n'avoit pas encore coupé ſon fatal *cheveu* (*Æneid. iv.* 693.):

*Nondùm ille flavum Proſerpina vertice crinem*
*Abſtulerat, ſtygioque caput damnaverat orco.*

Mais bientôt Junon, touchée des longues angoiſſes de cette amante infortunée, envoie Iris lui rendre ce dernier office. Cette divinité plane ſur la tête de Didon, & en lui coupant un *cheveu*, elle dit: je te conſacre à Pluton, & je te délivre de ce corps mortel:

*Hanc*

. . . . . *Hunc ego diti*
*Sacrum juſſa fero, teque iſto corpore ſolvo :*
*Sic ait, & dextra crinem ſecat.* . . . . .

Ces vers des deux poëtes ſont peut-être alluſion, comme le dit le Scholiaſte d'Euripide (*ibid.*), à l'uſage où étoient les Grecs de couper la *chevelure* des mourans.

Les Grecs avoient coutume de couper leurs *cheveux* dans le deuil, pour les jeter ſur les corps des perſonnes qui leur avoient été chères, & ſur leurs bûchers. C'eſt ainſi qu'Achille & les Grecs (*Iliad.* ψ. 135.) couvrirent de leurs *cheveux* le corps de Patrocle. Stace rappelle cet uſage antique dans ſa Thébaïde (*lib.* VI.) :

. . . . . *Tergoque & pectore fuſam*
*Cæſariem ferro minuit, ſectiſque jacentis*
*Obnubuit tenuia ora comis.*

Lorſqu'on n'avoit pas aſſiſté aux funérailles, on dépoſoit ſa *chevelure* ſur le tombeau de ceux que l'on avoit aimés. La fille d'Agamemnon, la malheureuſe Electre, reconnoît dans les Choéphores (*Æſchyl.*) les *cheveux* que ſon frère Oreſte avoit dépoſés ſur le tombeau de leur père :

Ορᾶ τομαῖον τόν δε βόστρυχον τάφῳ.

Canacée ſe plaint dans Ovide (*Heroid. Epiſt.* XI.), de n'avoir pas rendu à ſon frère Macarée ces derniers devoirs :

*Non mihi te licuit lacrymis perfundere juſtis,*
*In tua non tonſas ferre ſepulcra comas.*

Archelaüs, qui monta ſur le trône de Macédoine après Amyntas, voulant témoigner la grande eſtime qu'il avoit pour le tragique Euripide, ſe fit couper les *cheveux* à ſa mort, & parut en public avec ces marques de deuil & d'affliction (*Solin. c.* 9.). On lit dans Théocrite que les Amours coupèrent leurs *chevelures* à la mort d'Adonis, κειράμενοι χαίτας. On diſoit même que Bacchus coupa, après la mort de ſon épouſe, cette longue *chevelure*, qui eſt un de ſes attributs diſtinctifs.

Les parens & les amis des morts ne furent pas les ſeuls chez les Grecs qui coupèrent leurs *cheveux* en ſigne de douleur : un peuple entier donnoit quelquefois cette marque d'attachement. C'eſt ainſi que ſe comportèrent les Theſſaliens à la mort de Pélopidas (*Plutar. in Pelopid.*), & les Perſes à celle de Maſiſtius (*idem in Ariſtide.*). Ces deux peuples firent plus, ils coupèrent les crins de leurs chevaux, afin que ces animaux euſſent l'air de partager leur douleur. Alexandre ne ſe contenta pas de faire porter aux Macédoniens & à leurs chevaux le deuil de ſon ami Epheſtion, il voulut leur joindre même les êtres inanimés, & l'on raſa par ſon ordre les créneaux des tours & des murailles (*idem in Pelopida.*).

Les Romains adoptèrent cet uſage des Grecs ; & Properce dit de ſon amante (I. 17. 21.) :

*Illa meo caros donaſſet funere crines.*

Denis d'Halycarnaſſe raconte que les filles & les femmes romaines qui aſſiſtèrent aux funérailles de la fille de Virginius, jetèrent ſur ſon lit funèbre leurs *chevelures* & les bandelettes qui ſervoient à les lier. C'eſt ainſi que la Matrone d'Ephèſe témoigne dans Pétrone ſa douleur & ſes regrets. De-là vient que Maxime de Tyr appelle (*Diſſert.* 8.) une *chevelure*, le dernier préſent que l'on peut offrir aux mânes des perſonnes chéries.

L'uſage de couper ſa *chevelure* dans le deuil ne fut jamais excluſif ; car nous voyons dans pluſieurs écrivains grecs & latins, que certains peuples, tels que les Egyptiens en particulier, laiſſoient croître leurs *cheveux* & leur barbe dans les tems d'affliction. C'eſt ainſi que les Argiens (*Herodot. I. c.* 82. & *Plutar. in Lyſandro.*) conſternés de la priſe de Thyrée par les Lacédémoniens, firent une loi qui les obligeoit de couper leur *chevelure*, juſqu'à ce qu'ils euſſent repris cette ville. Mais les Lacédémoniens qui avoient porté juſqu'alors les *cheveux* très-courts, jurèrent de les laiſſer toujours croître afin d'éterniſer la défaite & la douleur des Argiens.

Lycophron (*Caſſandra* 973.) voulant peindre un deuil, décrit les *chevelures* éparſes & flottantes :

Κρατὸς δ' ἄκυρος νῶτα καλλυνῇ φόβη,

Ariadne dit d'elle-même à Théſée, dans ſon héroïde (*Epiſt.* X.) :

*Adſpice demiſſos lugentis more capillos*
*Et tunicas lacrymis ſicut ab imbre graves.*

Dans la comédie de Térence, intitulée *Heautontimorumenos*, dont la ſcène eſt en Grèce, on dit d'une femme plongée dans la douleur & l'affliction :

. . . . . *Ipſam offendimus*
*Mediocriter veſtitam veſte lugubri,*
*Ejus anûs cauſa, opinor, qua erat mortua,*
. . . . . .
*Capillus paſſus, prolixus, circum caput*
*Rejectus negligenter.*

Virgile peint ſous les mêmes traits le deuil des Troyennes (*Æneid. III. 65.*) :

*Et circum Iliades crinem de more ſolutæ.*

On trouve de ſemblables exemples dans les écrivains de Rome. Tite-Live dit qu'à la nouvelle de la mort des Curiaces, on vit la ſœur des Horaces délier & laiſſer flotter ſes *cheveux*, en appelant à grands cris l'époux qui lui avoit été deſtiné : *Solvit crines, & flebiliter nomine ſponſum mortuum appellat.* C'eſt ainſi que témoigne ſa douleur une femme dans les Faſtes d'Ovide (*II.* 813.) :

. . . . . *Paſſis ſedet illa capillis,*
*Ut ſolet ad nati mater itura rogum.*

Les hommes donnoient auſſi les mêmes témoignages de leur douleur, témoin Néron-Druſus, dans l'élégie d'Albinovanus, ſur la mort de ſon frère Druſus (*n.* 85.) :

*Vidimus attonitum fraternâ morte Neronem*
*Pallida projecta flere per ora coma.*

Caligula ayant appris la mort de Druſille, ſa ſœur chérie, accourut à Rome avec une longue barbe & les *cheveux* épars (*Suét. c.* 24. *n.* 6.) : *Mœroris impatiens. . . . . propere rediit barba capilloque promiſſo.* Chez les Romains, ceux qui étoient accuſés de quelque grand crime, & ceux qui demandoient juſtice au peuple contre des oppreſſeurs puiſſans, laiſſoient croître leur barbe & leurs *cheveux* en ſigne de douleur, & les faiſoient couper le jour qu'ils étoient abſous, ou qu'ils avoient obtenu juſtice.

Ceux qui portoient dans les tems d'affliction de longues *chevelures*, les couvroient ſouvent de cendre & de pouſſière. *Voyez* CENDRES.

Nous n'avons rapporté un ſi grand nombre d'exemples des deux uſages contraires, pratiqués dans les deuils relativement aux *cheveux*, qu'afin de pouvoir combattre avec avantage l'opinion de Plutarque (*in quæſt. Rom.*) ſur cet objet. Il dit que les hommes laiſſoient croître leurs *cheveux* dans les deuils, parce qu'ils les portoient ordinairement courts, & que les femmes, dont les *chevelures* étoient toujours longues, les coupoient dans les mêmes circonſtances. Mais nous avons rapporté pluſieurs exemples qui appartiennent aux deux ſexes, & qui détruiſent cette aſſertion. On trouve la véritable raiſon de cette contradiction apparente dans les *morales* (*lib.* 2. *c.* 17.) de S. Grégoire. Il l'a placée dans la différence des uſages des peuples divers relativement au *cheveux*. « Ceux, dit-il, qui les laiſſoient croître ordinairement, les coupoient dans le deuil & l'affliction ; tandis que les peuples dont les *cheveux* étoient toujours raſés, les laiſſoient croître dans les tems de deuil & de calamité. « *Mos veterum fuit, ut quiſque ſpeciem corporis ſui capillos nutriendo ſervaret, eos tempore afflictionis abſcinderet ; & rurſum qui tranquillitatis tempore capillos abſcinderet, eos in oſtenſione afflictionis nutriret.*

Les anciens ſe ſervoient d'un fer chaud appelé *calamiſtrum*, pour friſer leurs *cheveux* & en faire des boucles ou anneaux. Ovide parle de cet artifice (*l.* 1. *Amor. El.* 14. *v.* 25.) :

*Quàm ſe præbuerant ferro patienter, & igni,*
*Ut fieres torto nexilis orbe ſinus.*

Les femmes ſeules & les jeunes filles friſoient ainſi leurs *cheveux* chez les Grecs & les Romains ; mais cet uſage étoit commun aux deux ſexes chez les Phrygiens, chez les Sybarites & chez les autres peuples célèbres par leurs mœurs efféminées. C'eſt des Phrygiens que Virgile dit. . . . . *comas* . . . . . .

*Vibratas calido ferro murraque madentes.*

Les Sicambres & les Germains formoient un ſeul nœud de leurs longues *chevelures* ; ce qui formoit, ſelon Tacite (*Germ. c.* 38.) un de leurs attributs caractériſtiques : *Inſigne gentis obliquare crinem, nodoque ſubſtringere.* Cette manière de nouer les *cheveux* paſſa en proverbe, & Martial la déſigne par les mots *nodus rheni.*

C'étoit avec des bandelettes que les Arméniens, les Sarraſins & quelques autres peuples d'Aſie lioient leurs *cheveux* entortillés en forme de mitre, d'où leur vint le ſurnom grec μιτραφόροι. Les Parthes & les Perſes portoient de longues *chevelures* flottantes & bouclées, comme on le voit ſur leurs médailles. Celles des Scythes & des Goths, leurs deſcendans, étoient éparſes & hériſſées.

Les Arabes, les Abantes & les Miſiens coupoient leurs *cheveux* ſur le haut de la tête, pour ôter à leurs ennemis ce moyen de les ſaiſir. Le vers ſuivant de l'Iliade (B. 542.) fait alluſion à cet uſage :

Τῶ δ' ἐμὲ Ἀβαντες ἱκνεῦτο θοοὶ ὀπίσσω κερόωσιν.

Les Curètes & les Etoliens coupoient leurs *cheveux* de la même manière.

Les Gaulois, au rapport de Diodore de Sicile (*l.* 5. *p.* 212.), portoient une longue *chevelure*, qu'ils lavoient ſouvent avec de l'eau de chaux.

Les Athéniens qui ſervoient dans la cavalerie laiſſoient croître leurs *cheveux* (*Ariſtoph. Nub.* 14. *Equit.* 577.). Tous les Lacédémoniens, ſoldats & autres, en uſoient de même (*Ariſt. Rhet. L.* 1. *p.* 34. *l.* 27. *Edit Sylburg.*).

Ce n'étoit pas aſſez de friſer les *cheveux* avec un fer chaud, les anciens les poudroient quelquefois avec de l'or pulvériſé (*Solin.*), afin de joindre à la couleur favorite des *cheveux* le mérite de l'opulence. Souvent ils les lioient avec des fils ou des lames d'or. Ovide dit (*Her. xv.* 75.) :

*Veſte tegor vili, nullum eſt in crinibus aurum.*

*Ibidem xxi.* 89 :

*Ipſa dedit gemmas digitis, & crinibus aurum.*

*Et Val. Flaccus. II.* 103 :

. . . . *Tereti crinem ſubnectitur auro.*

Les Athéniens entremêloient dans leurs *chevelures* des cigales d'or. Les hommes ne le cédèrent pas aux femmes ſous le bas-empire pour le luxe des coëffures ; car on les vit charger auſſi leurs *chevelures* d'or & de pierreries. Nous l'apprenons de ces paroles de Luitprand à Nicéphore-Phocas (p. 85.) : il n'y avoit perſonne dont les *cheveux* fuſſent ornés d'or & de pierreries : *nemo ibi auro, nemo gemmis ornatus erat.*

Les Bacchantes ſeules entre les femmes grecques, portoient les *cheveux* flottans & ſans liens ; les jeunes filles les nouoient ſur le front ou ſur le derrière de la tête ; mais les femmes les lioient ordinairement ſur la nuque en une ſeule treſſe, qui flottoit ſur les épaules.

Les *chevelures* fauſſes des anciens, n'étoient pas toujours des perruques, c'eſt-à-dire, la repréſentation de tous les *cheveux* ; mais elles repréſentoient tantôt le toupet & tantôt les faces. C'eſt ce que nous apprenons d'un paſſage de Pétrone (*c.* 70.), où il dit que l'eſclave de Tryphæne emmena Giton dans la cale du navire, & qu'elle attacha ſur la tête de ce jeune homme le *corymbion* de ſa maîtreſſe, c'eſt-à-dire, une touffe de *cheveux* poſtiches, qui lui tenoit lieu des *cheveux* noués ſur le front des vierges, & appelés de ce nom : *Ancilla Tryphæna Gitona in partem navis inferiorem ducit, corymbioque domina pueri adornat caput.*

Les *chevelures* entières poſtiches, ou perruques, étoient appelées *galericulus* & *galerus* par les Romains. On en faiſoit de ſi délicates, qu'il étoit impoſſible de les reconnoître. Telle étoit, ſelon Suétone (*c.* 13. *n.* 3.), celle d'Othon, que l'on voit ſur les médailles de cet empereur efféminé : *Galericulo capiti propter varitatem capillorum adaptato & annexo, ut nemo dignoſceret.* Ces perruques étoient faites avec des peaux de chevreaux, qui ſervoient auſſi aux chauſſons des perſonnes délicates. De là vient ce jeu de mots de Martial, qui appeloit une tête chauſſée, *caput calceatum*, celle que couvroit une ſemblable perruque.

Ce n'étoit pas ſeulement pour ſuppléer au défaut de *cheveux* que les Romains portoient des *chevelures* fauſſes, c'étoit encore pour paroître avec des *cheveux* d'une couleur différente de celle qu'ils avoient naturellement, ou pour ſe déguiſer. Le chevalier, dont parle *Avicenus Rufus* (*c.* x.), étoit dans le premier cas ; & l'on ne peut s'empêcher de rire en voyant l'embarras & la honte de cet officier efféminé, à qui le vent détacha ſa fauſſe *chevelure* :

. . . *Mox dejecto nituit frons nuda galero.*
*Diſcolor appoſita qua fuit ante coma.*

Mais Caligula prenoit une perruque (*c.* XI. *n.* 1. *Suetonii*) & une longue tunique, pour fréquenter les mauvais lieux à la faveur de ce déguiſement : *Quin ganeas, atque adulteria capillamento celatus, & veſte longa noctibus obiret.* De même l'infâme épouſe de Claude, Meſſaline, cachoit ſous une *chevelure* blonde ſes *cheveux* noirs, lorſqu'elle paſſoit les nuits dans les lieux de débauche (*Juvénal, Sat. VI. v.* 120.) :

*Sed nigrum flavo caput abſcondente galero*
*Intravit calidum veteri centone lupanar.*

Les écrivains latins font ſouvent mention des fauſſes *chevelures* des dames Romaines. Ovide dit (*Art. Amand. III.* 165.) :

*Femina procedit denſiſſima crinibus emptis ;*
*Proque ſuis alios efficit ære ſuos.*

Et Martial (*VI.* 12.) :

*Jurat capillos, quos emit, eſſe ſuos*
*Fabulla, nunquid illa, Paulle, pejerat ?*

Ovide nous apprend que ces perruques blondes ſi recherchées à Rome, venoient de la Germanie & des contrées ſeptentrionales de l'Europe (*Amor.* I. 14. 45.) :

*Nunc tibi captivos mittet Germania crines :*
*Culta triumphata munere gentis eris.*
*O quam ſæpe, comas aliquo mirante, rubebis :*
*Et dices : empta nunc ego merce probor !*

Tertullien s'eſt élevé avec ſon zèle amer contre les vaſtes perruques dont les femmes de ſon tems chargeoient leurs têtes, en les couvrant entièrement de ces *énormes chevelures*, ou en les laiſſant flotter ſur le col & les épaules (*de cultu femin. c.* 7.) : *Affigitis neſcio quas enormitates futilium capillamentorum, nunc in galeri modum, quaſi in vaginam capitis, & operculum verticis, nunc in cervicem retrò ſuggeſtum.*

On vit ſouvent les ſages & les philoſophes s'élever à Athènes & à Rome contre l'uſage de friſer les *cheveux*, & blâmer avec courage les hommes qui ſe déshonoroient par ce luxe efféminé. Phocylide même (*n.* 201.) ne vouloit pas que les petits garçons fiſſent boucler leur *chevelure*, ni qu'ils la relevaſſent ſur le front en nœuds ou corymbes, comme le pratiquoient les jeunes filles & les vierges. Dans les Catilinaires on entend Porcius Latro déclamer fortement contre les jeunes Romains qui paroiſſoient en public avec des *cheveux* friſés, *calamiſtrati*. Dans la harangue prononcée par Cicéron après ſon retour au ſénat (*Red. in Sen. c.* 5.), il déſigna Piſon comme un homme perdu de débauche, par ces mots, *cincinnatum ganeonem*, le libertin aux *cheveux* bouclés; il reprocha le même vice au conſul Gabinius, en l'appelant le danſeur friſé, *calamiſtratum ſaltatorem*, & en faiſant remarquer ſur ſon front les traces du fer chaud qui avoit ſervi à former les boucles de ſa *chevelure*, *frontem calamiſtri veſtigiis notatum*. Suétone décrivant tous les vices de Néron, n'oublie pas ſon amour pour ſa *chevelure* qu'il friſoit ordinairement, & qu'il laiſſa même flotter ſur les épaules, comme les femmes, dans ſon voyage de Grèce (*c.* 51. *n.* 3.): *Circà cultum habitumque adeò pudendus, ut comam ſemper in gradus formatam, peregrinatione Achaïca etiam pone verticem ſummiſerit.*

Les Philologues ont différé d'opinion ſur la coëffure des eſclaves. Quelques-uns ont cru que les eſclaves coupoient tous leurs *cheveux*, parce qu'ils avoient lu dans Suidas ce proverbe grec, δοῦλος ὢν, κομᾷς ἴσως, tu es eſclave, & tu as une *chevelure*. Ceux qui étoient d'une opinion contraire, ſe fondoient ſur cette autre expreſſion du même Lexicographe, ἀνδραποδώδης θρίξ, *cheveux* mal-peignés des eſclaves. Pour ôter l'ambiguité de ces deux expreſſions, il faut obſerver que θρὶξ déſigne proprement des *cheveux* courts & hériſſés, mais que κόμη déſigne une *chevelure* aſſez longue, peignée ou friſée avec ſoin. Cette ſeconde eſpèce de coëffure étoit affectée aux hommes libres, & les diſtinguoit des eſclaves, dont les *cheveux* étoient coupés très-court & taillés groſſièrement. De cette différence de *chevelure* établie par l'uſage conſtant entre les gens libres & les eſclaves, vint la coutume de couper aux eſclaves que l'on affranchiſſoit, la *chevelure* négligée de leur état d'abjection, & de les raſer entièrement avant que de leur donner le bonnet de la liberté (*pileus*). C'eſt ainſi que l'on vit le dernier roi de Macédoine, Perſée, fait priſonnier par les Romains dans la guerre de Mithridate, paroître en public avec la tête raſée & couverte du *pileus*, pour témoigner (*Appian. de Bello Mithrid. p.* 172.) qu'il s'avouoit *l'affranchi du peuple romain.*

Nonius-Marcellus a donné une autre origine à l'uſage de raſer la tête des eſclaves que l'on affranchiſſoit, il l'a cherchée dans l'offrande religieuſe que faiſoient de leur *chevelure* ceux qui avoient échappés à quelque naufrage.

La *chevelure* d'une figure d'eſclave, publiée dans le recueil d'antiquités (*v.* 5. *pl.* 82. *n°.* 7.) du comte de Caylus, eſt ce qui lui en a paru l'objet le plus intéreſſant, c'eſt-à-dire, le plus digne de remarque. Les *cheveux* ſont coupés autour de la tête, qui eſt ceinte par une bande, ou par un cordon, pour former une eſpèce de bourlet, beaucoup plus marqué ſur les maſques de la comédie romaine, qui repréſentent des eſclaves. Cet arrangement pourroit être pris mal-à-propos pour un bonnet, quoiqu'il différât eſſentiellement de celui qui étoit le ſymbole de la liberté, & dont le Pétaſe de Mercure nous a conſervé la figure.

« Plus le front eſt bas, dit Winckelmann, dans ſon hiſtoire de l'art, plus les *cheveux* qui le couronnent ſont courts. Les pointes de ces *cheveux* ſe recourbent par-deſſus le poil qui borde le front : c'eſt ainſi que Pétrone décrit les *cheveux* de ſa Circé, deſcription qui n'a été entendue ni par ſes copiſtes, ni par ſes commentateurs. Car le paſſage ſuivant : *frons minima, & quæ radices capillorum retroflexerat*, eſt, ſelon toutes les apparences, altéré, & il faut y lire *apices*, au-lieu du mot *radices*, c'eſt-à-dire, les pointes des *cheveux*, ou quelque mot ſemblable ; attendu qu'*apex* ſignifie la pointe de chaque choſe. Comment, en effet, les racines des *cheveux* peuvent-elles ſe recourber en avant ? Le traducteur françois de Pétrone a prétendu trouver ici une coëffure de *cheveux* poſtiches, ſous laquelle on découvre les racines des *cheveux* naturels : quelle abſurdité ! »

« Pour donner au viſage la forme ovale & le complément de la beauté, il faut que les *cheveux* qui couronnent le front, faſſent le tour des tempes en s'arrondiſſant : conformation qui ſe trouve à toutes les belles perſonnes. Cette forme du front eſt tellement appropriée à toutes les têtes idéales & aux figures antiques des jeunes perſonnes, qu'on n'en rencontre point avec des angles enfoncés, & ſans *cheveux* au-deſſus des tempes. Parmi les ſtatuaires modernes, il y en a bien peu qui aient fait cette remarque ; car toutes les reſtaurations modernes, où l'on a placé des têtes jeunes ſur des ſtatues antiques, offrent des *cheveux* qui s'avancent en échancrures ſur le front. Sur cet article, comme ſur bien d'autres, le Bernin a cherché la beauté dans des procédés diamétralement oppoſés à ceux des anciens; Baldinucci, ſon panégyriſte, nous apprend que cet artiſte ayant modelé la figure de Louis XIV dans ſa jeuneſſe, avoit relevé les *cheveux* de ce jeune roi par-deſſus le front. Ce Florentin diffus, qui croit rapporter en cela une preuve merveilleuſe de la délicateſſe du goût de ſon héros, ne fait que nous dévoiler ſon propre défaut de tact & ſa propre ignorance. »

« Cette forme du front, & ſur-tout ces *cheveux* courts rabattus ſur le devant, ſont des caractères conſtans qui ſe trouvent à toutes les belles têtes d'Hercule de tous âges; elles nous offrent outre la groſſeur du col, des marques ſymboliques de ſa force, & paroiſſent faire alluſion aux poils friſés qui ſe trouvent entre les cornes des taureaux. Ces *cheveux* ſont donc des traits caractériſtiques d'Hercule, qui nous font diſtinguer les têtes de ce héros de celles d'Iole, ſa maîtreſſe, qui ſont auſſi couvertes ſouvent d'une peau de lion, & garnies d'une *chevelure* qui deſcend en boucles ſur le front. On la voit ainſi coëffée ſur une pierre gravée du cabinet Royal-Farnèſe de Naples, repréſentant une tête de cette jeune beauté, travaillée de grand relief. Ce même caractère fut une des raiſons qui m'aidèrent autrefois à donner la vraie dénomination à une tête d'Hercule gravée en creux, de l'ancien cabinet de Stoſch, qui étoit connue de tous les antiquaires ſous le nom d'Iole. On trouve ces mêmes traits caractériſtiques à une tête jeune couronnée de laurier, & gravée ſur une cornaline par Alion, artiſte grec, placée dans le cabinet du grand-duc de Florence, qui repréſente auſſi un Hercule, & non un Apollon, pour lequel on a voulu la faire paſſer (*Stoſch, pierres gr. pl.* 8.). Une autre tête d'Hercule du même cabinet, gravée par Onéas, eſt de même couronnée de laurier; mais comme le haut de la tête eſt défectueux, le front a été reſtauré ſur la gravure en cuivre par des gens qui n'ont pas fait toutes ces obſervations. Il eſt certain que ſi les *médailliſtes* avoient obſervé ces caractères, nous trouverions le portrait d'Hercule ſur pluſieurs médailles qui portent d'autres noms, tel que celui d'Alexandre ou de quelque autre roi. Combien n'y a-t-il pas en effet de médailles qui repréſentent une tête jeune couronnée de laurier, & que l'on attribue à Alexandre-le-grand, tandis qu'elles appartiennent à Hercule? »

« Il en eſt de même des têtes d'Alexandre : les *cheveux* qui couronnent le front de ce conquérant de l'Aſie, ſont des caractères conſtans qui doivent le faire reconnoître. Ses *cheveux* qui ont de la reſſemblance avec ceux de Jupiter, pour le fils duquel il vouloit paſſer, ſont relevés par deſſus le front, & retombent par ondes en différens étages des deux côtés. Plutarque, qui nomme ces ſortes de *cheveux* relevés par-deſſus la tête ἀναδολὰς τῆς κόμης, dit, dans la vie de Pompée, que ce capitaine portoit ſes *cheveux* comme Alexandre (*Plutarch. Pompej. p.* 1132. *l.* 4.). »

« Il faut remarquer ſur les monumens antiques la coëffure particulière à Diane. Ses *cheveux* ſont ordinairement liés enſemble ſur le ſommet de la tête; cette mode étoit celle des jeunes filles, & s'appeloit κέρυμβες. Pauſanias nous le donne à entendre quand il rapporte de quelle manière Leucippe, amoureux de Daphné, fille d'Alphée, vint à bout de ſatisfaire ſa paſſion : il prit un habit de femme, & ſe (*lib. VIII. p.* 638. *l.* 22.) lia les *cheveux* ſur le ſommet de la tête comme faiſoient les vierges. Polyxène étoit coëffée ainſi (*lib. X. p.* 662. *l.* 3.) à la manière des vierges, ſelon le même auteur. Diane ſeule, & quelquefois la Victoire, ſont de toutes les divinités celles qui portent leurs *cheveux* ainſi relevés, comme un ſigne de leur virginité. Auſſi voyons-nous Diane coëffée de cette manière ſur les pierres gravées & ſur les (*Beger. tom.* 1. *p.* 426.) médailles. Les nouvelles mariées portoient encore pendant quelques jours leurs *cheveux* liés de la même manière, comme on peut le remarquer ſur pluſieurs bas-reliefs (*Bartoli Admirand. tab.* 59. 62.). »

Winckelmann (*Il. claſ. n°.* 417.) a cru reconnoître ſur une pâte antique du baron de Stoſch la tête de Neptune, quoiqu'elle ne ſoit accompagnée d'aucun attribut. Il n'a eu d'autre fondement pour ranger cette tête, qui eſt fort belle, parmi celles de Neptune, que la manière dont les *cheveux* y ſont agencés. Ils tombent ſur le cou en boucles perpendiculaires & parallèles, ce qui paroît avoir été particulier à Neptune; car lorſqu'on lui a fait des *cheveux* flottans, on a diſpoſé (*Goltz. Mag Grace. tab. III. n.* 8. *XIX. n.* 4. *XXXIV. n.* 8. *Beger. Theſ. Br. t. II. p.* 574. *Vaillant. Num. Imp. t. III. n.* 6. *Maria. n.* 2. *Poſth. n.* 1. *n.* 7.) ſa barbe de la même manière que les *cheveux* ſont traités ſur cette pâte; quelquefois auſſi ſa barbe & ſes *cheveux* (*Vaillant. Num. Fam. Cæcil. n.* 7. *Fulv. n.* 6. *Mucia. n.* 1.) ſont arrangés de la même façon.

« Les *cheveux*, dit Winckelmann dans l'hiſtoire de l'art, ſont des traits caractériſtiques pour diſtinguer le moderne de l'antique, en ce que les artiſtes modernes diffèrent beaucoup de ceux des anciens, ſoit par le jet des *cheveux*, ſoit par l'exécution générale de leurs détails. J'ai déjà parlé ci-devant de la *chevelure* rabattue ſur le front, & j'ai fait voir que cette façon de traiter les *cheveux*, ainſi que leur jet particulier, diſtinguoit un Jupiter & un Hercule des autres Dieux. »

« La manière de traiter les *cheveux* différoit auſſi ſelon la nature de la pierre. Les *cheveux* exécutés ſur l'eſpèce la plus dure, ſont courts, & paroiſſent avoir été peignés avec un peigne fin, parce que cette ſorte de pierre n'a pas aſſez de molleſſe pour que l'on puiſſe en tirer une *chevelure* flottante & bouclée; tandis que dans les figures d'hommes, exécutées en marbre & ſculptées dans le bon tems de l'art, les *cheveux* ſont bouclés & flottans, hors le cas où ces têtes ſont des portraits, car alors l'artiſte s'eſt trouvé aſtreint à rendre fidèlement les *cheveux* courts ou droits du perſonnage. Quant aux têtes de femmes, & particulièrement à celles des vierges, dont les *cheveux* ſont toujours relevés & noués ſur la tête, on voit toute la *chevelure* traitée par ondes &

formant des cavités conſidérables, qui y répandent de la variété & y forment un clair-obſcur. C'eſt ainſi que ſont travaillés les *cheveux* de toutes les Amazones, qui pourroient ſervir de modèle à nos artiſtes pour les ſtatues de vierges & de martyres. »

« Différens des ſtatuaires anciens, les ſculpteurs modernes ont adopté pour leurs figures d'hommes une certaine forme de *cheveux*, qui eſt propre aux Satyres ou aux Faunes, comme je le ferai voir ci-après; ſans doute parce que l'exécution de cette eſpèce de *chevelure* leur coûte moins de peine; tandis que dans les figures de femmes ils ont rendu les *cheveux* ſans aucune cavité, ou avec un petit nombre de cavités, ce qui leur ôte la variété & qui les prive du clair-obſcur. »

« Les *cheveux* des Satyres & des Faunes ſont hériſſés & peu crêpés à leur pointe, parce qu'on a voulu leur imprimer le caractère des poils de chèvres, de même que l'on a donné des pieds de chèvres aux Satyres & à quelques figures de Pan. C'eſt-là ce qui a fait appeler le dieu Pan *ϛριχοκόμης*, aux *cheveux* hériſſés (*Anthol. l.* 4. *c.* 36. *p.* 364. *l.* 15.). Ces *cheveux* s'appeloient en grec *ιυθυμιχ*, & Suétone les déſigne par ces mots *capillis leniter inflexis* (*Suet. Aug. c.* 79.). Si dans le cantique des cantiques (*c.* 4. *v.* 1.) les *cheveux* de l'épouſe ſont comparés aux poils de chèvres, il faut l'entendre ſans doute des chèvres d'Angora & de Syrie, qu'on a coutume de tondre à cauſe de la longueur de leurs poils (*Bochart, Hieroz. t.* 1. *l.* 2. *c.* 51. *p.* 625.). »

« Apollon & Bacchus portent des *cheveux* qui deſcendent ſur les épaules. Il n'y a que ces deux divinités qui les portent de cette manière; ce qu'il faut bien remarquer, parce que ce caractère de la *chevelure* les fait reconnoître dans leurs figures mutilées. »

« Les enfans portoient en général des *cheveux* longs juſqu'aux années de l'adoleſcence, comme nous le voyons dans le récit de Suétone, qui dit que Néron, pendant ſon ſéjour à Naples, avoit raſſemblé cinq mille enfans portant de longs *cheveux* (*Suet. Nero. c.* 2.). Mais les jeunes gens avoient coutume de porter les *cheveux* plus courts, ſur-tout par derrière, excepté ceux de l'iſle d'Eubée, qu'Homère nomme à cauſe de cela *οπιθεν κομοωντ.* »

« A cette occaſion je dois parler de la couleur des *cheveux*, d'autant plus que quelques paſſages des anciens auteurs ont fait naître de ſingulières mépriſes ſur cet objet. La couleur blonde, *χανθη*, a toujours été regardée comme la plus belle, & la blonde *chevelure* a été donnée également aux plus beaux des dieux, Apollon, Bacchus, & aux plus illuſtres des héros. Elien nous apprend qu'Alexandre avoit les *cheveux* blonds (*Ælian. Var. Hiſt. l.* 12. *c.* 14.). En conſéquence de cette notion, j'ai rétabli ailleurs (*Monum. Ant. v.* 2. *c.* 46.) le ſens de ce paſſage d'Athénée (*Athen. Deipn. l.* 13. *p.* 604. A.): *ὧδ' ὁ ταυτα (σιμωνιδης) οφι λεγων χρυσοκομαν Αμαλλαν*? Paſſage qu'on avoit appliqué juſqu'alors aux *cheveux* noirs d'Apollon, & qui avoit été entendu de même par François Junius (*Jun. de Pict. vet. l.* 3. *c.* 9. *p.* 232.). Au moyen du ſigne d'interrogation, ce paſſage reçoit un ſens tout oppoſé. Cette couleur blonde des *cheveux* eſt auſſi nommée *μιλιχρως* (*Philoſt. l.* 1. *Icon.* 4. *p.* 768.); & lorſque Lucrèce (*l.* 4. *v.* 1154.) dit *nigra*, *μιλιχρως ἐϛι*, il confirme le ſens de notre paſſage; car ce poëte, en parlant des flatteries impertinentes qu'on prodigue au beau ſexe, cite entr'autres celle-ci, de nommer une jeune fille qui a des *cheveux* noirs *μιλιχρως*, pour lui donner une beauté qu'elle n'a pas. De la manière dont on avoit interprété juſqu'ici Simonide, cité par Athénée, il réſulteroit qu'il auroit contredit le chantre d'Achille, qui ne caractériſe aucun de ſes perſonnages par des *cheveux* noirs. »

Apollon eſt célèbre pour ſa *chevelure* blonde. Cette couleur étoit chez les Grecs l'attribut de la beauté-même pour les jeunes hommes. Homère la donne à Achille & à Ménélas. Théſée eſt blond dans Ovide & dans Catulle. Philoſtrate dépeint Jaſon de la même couleur. Œdipe paroit avec des *cheveux* blonds dans Euripide, & Hippolite dans Sénèque. Les poëtes ont chanté auſſi la blonde *chevelure* de Mercure & celle de Bacchus. Les maſques des jeunes gens ſur les théâtres étoient garnis d'une *chevelure* blonde, afin de les faire reconnoître; ou plutôt, comme dit Pollux, afin de les faire reſſembler au *beau dieu*, *πρεπων τῳ καλῳ*, à Apollon.

Les *cheveux* noirs, au contraire, annonçoient chez les poëtes grecs la laideur. Euripide appelle Pluton *Μελαγχαιτας*, *divinité à la noire chevelure.*

Chez les Grecs, les *cheveux* droits & épars annonçoient la douleur. Les maſques des femmes qui dans les tragédies apportoient la nouvelle de quelque malheur, étoient garnis de longs *cheveux* épars & flottans ſur les épaules.

Cette couleur blonde qui caractériſe les peuples ſeptentrionaux, & que la nature brûlante des contrées méridionales ſemble refuſer à leurs habitans, faiſoit l'ambition des Grecques & des Romaines. Pour l'imiter elles répandirent ſur leurs *chevelures* des poudres jaunes & rouſſes; elles les teignirent avec du ſaffran, & plus ſouvent avec du brout-de-noix. Pline dit des fruits du noyer (*xv.* 22.): *Tinguntur cortice earum lanæ, & tingitur capillus primùm prodeuntibus nucleis.* Une teinture plus forte de ce brout teignoit en brun, & les femmes âgées l'employoient pour déguiſer leurs *cheveux* blancs (*Tibul.* 1. 9. 45.):

*Tum ſtudium formæ, coma tunc mutatur, ut annis*
*Diſſimulet, viridi cortice tincta nucis.*

Quelques Philologues ont conclu de certains paſſages d'auteurs latins mal-entendus, que les dames romaines, *matronæ*, affectoient de faire paroître noirs leurs *cheveux*, pour ſe diſtinguer des courtiſannes, chez qui la couleur blonde étoit la plus recherchée. Ces paſſages ſont pris dans deux Scholiaſtes. Celui de Juvénal expliquant les deux vers ſur Meſſaline (*Sat. VI.* 120.) :

*Sed nigrum flavo caput abſcondente galero*
*Intravit calidum veteri centone lupanar.*

dit que les dames portoient une fauſſe *chevelure* brune, tandis que celle des courtiſannes étoit noire : *tegumento. . . . . quo utebantur meretrices flavo ; nigro nàm crine matronæ utebantur.* Servius cite les mêmes vers de Juvénal, en expliquant le 698e vers du IVe livre de l'Enéide ; & il ajoute que l'on ne repréſentoit jamais les dames romaines avec une *chevelure* blonde, mais qu'on leur en donnoit toujours une noire : *Matronis numquam flava coma dabatur, ſed nigra.*

Il eſt facile de détruire l'opinion de ces Philologues. D'abord les vers de Juvénal expriment ſimplement les efforts que faiſoit pour ſe déguiſer la femme de Claude ; & le plus utile ſans doute étoit de cacher ſa *chevelure* noire ſous une blonde. D'ailleurs Servius doit être expliqué par lui-même ; or il cite Caton, un des plus anciens écrivains de Rome, qui dit que les dames frottoient avec une pommade jaune leurs *cheveux*, pour les faire paroître blonds : *matronas crines flavo cinere unctitaſſe, ut rutila eſſent.*

Ne voyons-nous pas ordinairement les poëtes latins chanter les *cheveux* blonds des dames les plus diſtinguées par leur naiſſance ou par leur beauté ? ce qu'ils n'auroient pas fait s'ils euſſent été l'attribut diſtinctif des courtiſannes. Ovide dit de Lucrèce (*Poſt. II.* 763.) :

*Forma placet, niveuſque color, flavique capilli.*

Virgile dit auſſi de Lavinie (*Æneid. XII.* 605.) :

*Filia prima manu flavos Lavinia crines. . .*

Properce enfin de ſa chère Cynthie (*II.* 2. 57.) :

*Fulva coma eſt, longaque manus, &c.*

« J'ai, dit Winckelman, dans ſon hiſtoire de l'art, peu de choſe à faire obſerver ſur les *chevelures* des figures grecques de l'ancien ſtyle : elles offrent rarement des *cheveux* bouclés ; & en général les *cheveux* ſont toujours plus négligés aux têtes de femmes qu'à celles des hommes. Aux figures du haut ſtyle, les *cheveux* ſont peignés ſimplement par-deſſus la tête, & forment des ſillons ondoyans ; ceux des jeunes filles ſont relevés & noués ſur le ſommet de la tête, ou attachés en un ſeul nœud, & aſſujettis par une aiguille ſur le derrière de la tête (*Pauſan. l.* 8. *p.* 638. *l.* 22. *l.* 10. *p.* 862. *l.* 4. *l.* 1. *p.* 5. *l.* 26.). Une médaille d'argent très-rare de la ville de Tarente, repréſente Taras, fils de Neptune, à cheval comme il l'eſt ſur la plupart des médailles de Tarente, mais avec cette particularité qu'il a les *cheveux* noués ſur la tête, comme ceux des jeunes filles ; de ſorte qu'il feroit douter de ſon ſexe, ſi l'artiſte n'avoit pas eu ſoin de l'indiquer très-diſtinctement. On voit de plus ſous le cheval un maſque tragique. C'eſt avec cette ſimplicité de coëffure que paroiſſoit toujours ſur le théâtre le principal perſonnage de femme dans les tragédies grecques (*Scalig. Poet. l.* 1. *c.* 14. *p.* 23. D.). Quant à l'aiguille de tête, propre à aſſujettir les *cheveux* des jeunes filles, elle eſt rarement viſible dans les figures qui nous reſtent. Montfaucon rapporte une ſeule figure romaine, ſur la tête de laquelle on la remarque ; mais cette aiguille n'eſt pas l'*acus diſcriminalis*, qui ſervoit à ſéparer ou à former les *cheveux* en boucles, comme le croyoit ce ſavant (*Montfaucon, Ant. expliq. ſuppl. t.* 3. *p.* 4.). »

« Quelquefois les *cheveux* des femmes ſont noués par derrière à une certaine diſtance de la tête, & deſcendent en groſſes touffes ſous la bandelette qui les lie, comme on le voit aux figures étruſques de l'un & de l'autre ſexe. C'eſt ainſi que ſont arrangés les *cheveux* de la Pallas de la Villa-Albani, ceux d'une petite Pallas qui a été tranſportée de Rome en Angleterre, des Caryatides de la Villa-Négroni, ceux enfin de la Diane du cabinet d'Herculanum, & de pluſieurs autres figures. Il réſulte de ces faits que Gori s'eſt trompé en diſant que les *cheveux* traités de cette manière, ſont des caractères du ſtyle étruſque (*Muſ. Etr. t.* 1. *p.* 101.). Quant aux treſſes attachées autour de la tête, telles que Michel-Ange en a donné aux deux ſtatues de femmes du tombeau du pape Jules II, on n'en a jamais vu à aucune ſtatue antique, quoique pluſieurs têtes de dames romaines offrent des coëffures de *cheveux* poſtiches. C'eſt ainſi que Lucille, femme de l'empereur Lucius-Vérus (ſtatue conſervée au Capitole), a des *cheveux* de marbre noir, qui ſont adaptés de façon qu'on peut les enlever à volonté. »

« Pluſieurs ſtatues antiques nous offrent des *cheveux* colorés en rouge. On en voit de pareils à la Diane du cabinet d'Herculanum, à une petite Vénus du même cabinet, qui preſſe des deux mains ſes *cheveux* mouillés, & à une ſtatue de femme drapée, ayant une tête idéale, ſtatue placée dans la cour du château de Portici. Les *cheveux* de la Vénus de Médicis étoient dorés, ainſi que ceux d'une tête d'Apollon du cabinet du Capitole. »

« Il étoit quelquefois d'uſage de ſe couper les

*cheveux*. On ne voyoit point de *cheveux* à une peinture d'Ethra, mère de Théſée (*Pauſan. l.* 10. *p.* 861. *l.* 11.), ni à une femme âgée, dans un tableau de Polygnote conſervé à Delphes (*ib. p.* 864. *l.* 27. *Eurip. Phœniſſ. v.* 375.) Cet uſage déſignoit ſans doute le deuil conſtant des veuves, comme celui de Clytemneſtre & d'Hécube (*Eurip. Iphig. Aul. v.* 1438. *Troad. v.* 279. 480. *Helen. v.* 1093. 1134. 1240.). Les enfans ſe coupoient auſſi les *cheveux* à la mort de leur père (*Eurip. Elect. v.* 108. 188. 241. 335. *Epigr. gr. apr. Orvil. Anim. in Charit. p.* 365.); ce que nous apprennent Electre & Oreſte, ſtatues de la Villa-Ludoviſi, appelées mal-à-propos le jeune Papirius avec ſa mère. Nous trouvons encore que les maris jaloux coupoient les *cheveux* à leurs femmes, ſoit pour les punir de leurs galanteries, ſoit pour les forcer de reſter à la maiſon (*Anthol. l.* 7. *p.* 453. *l.* 17.). Sur des médailles & ſur des tableaux antiques, on voit quelquefois des têtes de femmes & de déeſſes qui ont les *cheveux* enveloppés dans un réſeau, comme les femmes d'Italie les portent encore aujourd'hui dans leurs maiſons. Cette eſpèce de bonnet ſe nommoit Κεκρύφαλος. »

Dans le nombre des grandes têtes de bronze trouvées à Herculanum, il s'en trouve ſix très-remarquables, ſur-tout les trois premières, à cauſe du travail des *cheveux*, dont les boucles ont été ſoudées & ajoutées après coup. L'une de ces têtes, & la plus ancienne (car elle porte tous les caractères de la plus haute antiquité), a cinquante boucles roulées, comme ſi elles étoient formées par un fil d'archal de la groſſeur d'une plume à écrire. La ſeconde a ſoixante-huit boucles, mais qui ſont applaties, & reſſemblent à des bandes étroites de papier qu'on auroit roulées avec les doigts, & enſuite tirées pour les allonger; les boucles qui ſe trouvent derrière le cou ont douze révolutions. Ces deux têtes repréſentent de jeunes héros ſans barbe. Les boucles de la *chevelure* de la troiſième tête, qui porte une longue barbe, ne ſont ſoudées que ſur les côtés. Cette tête mérite ſur-tout d'être admirée pour l'exécution, comme étant infiniment ſupérieure à celle de tous nos artiſtes modernes; c'eſt un des plus parfaits ouvrages qui ſoient au monde, & Winckelmann aſſure qu'en aucun genre on ne peut rien voir de plus exquis. On lui donne le nom de *Platon*, mais il la croyoit plutôt une tête idéale.

« Phytagore, de Rhégium dans la grande Grèce, fut le premier ſculpteur grec qui traita les *cheveux* avec ſoin (*Plin. lib.* 34. *c.* 19. §. 4.). Cette indication, dit Winckelmann, peut ſervir à fixer l'âge de certaines ſtatues. Nous remarquons à quelques figures, d'une exécution très-ſavante, que les *cheveux* & les poils ſont groupés en petites boucles crêpées & rangées par étages; les *cheveux* de ces ſtatues ſont travaillés dans le même goût que ceux des véritables figures étruſques. Dans le ſallon du palais Farnèſe il ſe trouve deux ſtatues exécutées de cette manière. Quoique rangées parmi les plus belles qui ſoient à Rome, elles ont cependant les *cheveux* travaillés dans ce ſtyle gêné, ce qui prouve un ſyſtême reçu qui s'étoit écarté de la nature. Je remarquerai au ſurplus qu'il y a beaucoup de figures des meilleurs tems, dont les *cheveux* ſont traités avec aſſez peu de ſoin: je citerai, par exemple, Niobé, ſes fils & ſes filles. Comme Pythagore fut le premier qui termina les *cheveux* avec plus de liberté, on peut croire que les ſtatues dans les deux genres, ſoit avec des *cheveux* dans le goût étruſque, ſoit avec des *cheveux* d'un travail moins fini, ne ſauroient avoir été faites après le tems de cet artiſte. Il faut donc qu'elles ſoient du même tems, ou qu'elles remontent plus haut: de cette induction nous tirerons la probabilité que le groupe de Niobé peut être attribué plutôt à Scopas qu'à Praxitèle. »

On peut donc reconnoître en général les figures étruſques & du premier ſtyle des Grecs, aux *cheveux* longs, & aux poils des parties naturelles que les Grecs des âges ſuivans n'exprimoient plus.

Des *cheveux* travaillés au trépan annoncent le tems de la décadence de l'art.

« Que les *cheveux* longs & partagés ſur le haut du front en deux touffes, diſent les auteurs de la nouvelle Diplomatique, aient été à la mode ſous la première dynaſtie de nos Rois, c'eſt un fait certain. » C'eſt la coutume des rois des Francs, » dit Agathias, auteur du VI^e ſiècle, de ne ſe » faire jamais couper les *cheveux*: toute leur *che-* » *velure* leur deſcend décemment ſur les épaules. » C'eſt une marque & une prérogative d'hon- » neur attachées à la famille royale. Leurs ſujets » ſe font couper les *cheveux* en rond, & il ne » leur eſt point du tout permis de les laiſſer croî- » tre davantage. » Le roi les portoit très-longs, ſes enfans & ſes parens de même; & la nobleſſe à proportion de ſon rang. Le peuple étoit plus ou moins raſé, & les ſerfs l'étoient totalement, du moins parmi les Bourguignons; mais l'homme payant tribut ne l'étoit pas tout-à-fait. *Voyez* CHEVELUS. »

« Pepin & Charlemagne mépriſèrent les *cheveux* longs & flottans. Le dernier les porta courts, & fut imité par ſes ſucceſſeurs. En effet, les têtes des rois carlovingiens imprimées ſur les ſceaux, dont le P. Mabillon avoit vu un grand nombre, offrent des *cheveux* tondus en rond, & qui ne paſſent pas les épaules. »

« On recommença ſous Hugue-Capet à porter les *cheveux* plus longs. La mode des longues *chevelures* s'accrédita de plus en plus juſqu'au milieu du XII^e ſiècle. Elle déplut alors aux évêques, & devint une affaire de religion. Les évêques qui laiſſoient croître leurs *cheveux*, furent excommuniés

unies en pluſieurs provinces de France.
ite de l'excommunication & de ſe rendre
es d'un péché imaginaire, fit tant d'im-
ſur les eſprits, que Henri II, roi d'An-
, & Louis le Jeune, Roi de France,
ouper leurs *cheveux* & ceux des ſeigneurs
s cours. Néanmoins Philippe-Auguſte &
/III portèrent encore des *cheveux* longs ;
:puis S. Louis incluſivement juſqu'à Louis
ios rois ne les ont portés que fort courts.
*veux* de S. Louis, de Charles V, de Louis
:ls qu'on les voit dans leurs portraits, ſur
ux & leurs monnoies, ne paſſent pas le
du col. « Sous Louis XIII la mode chan-
comme il aimoit les *cheveux*, dit Saint-
, on lui fit plaiſir de les porter longs.
iangement embarraſſa les courtiſans ; ceux
vieille cour, qui étoient à demi-raſés,
t contraints, pour ſe mettre à la mode,
endre des *coins* ou perruques. Il eſt ſurpre-
qu'une coëffure auſſi commode que la
ique, & qui étoit ſi commune parmi les
s & les Romains, n'ait été en uſage en
:e que depuis le règne de Louis XIII. »

:VRE. Cet animal étoit révéré à Mendès
'pte. Il y étoit défendu d'en tuer aucune,
ju'on croyoit que Pan, la grande divinité
:e ville, s'étoit caché ſous la figure d'une
Auſſi le repréſentoit-on avec une face de
Les chévriers étoient auſſi en grand hon-
ins ce pays-là : ſur-tout un, dit Hérodote
*terpe*), à la mort duquel on faiſoit un
leuil. Pendant qu'à Mendès on avoit de la
tion pour les *chèvres*, & qu'on n'y immo-
ie des brebis ; dans la Thébaide, au con-
les victimes ordinaires étoient des *chèvres*,
r reſpectoit les brebis.

ins un pays de plaine, dit M. Paw, &
dans une terre marécageuſe comme celle
ne Mendétique, les *chèvres* ont pu fournir
l propre au commerce, & non un aliment
in : auſſi s'en abſtenoit-on dans toute l'é-
de ce Nôme & dans ſes environs. La
ide, qui eſt un pays de rochers & de mon-
, où ces animaux pouvoient paître dans
erts moins humi es, on permettoit de les
: de s'en nourrir. Il y a des endroits en
: où la loi a été juſqu'au point de défendre
bitans d'entretenir des *chèvres*, qui font
nds dégâts dans les forêts & les pépi-
; or on ne voit pas que cette loi ait paru
jênante pour qu'on ait penſé ſérieuſement
plaindre Le chancelier Thomas Morus
: jamais l'Angleterre ne fût plus près de ſa
que quand tous les propriétaires voulurent
r des troupeaux de moutons, ce qui oc-
ia d'abord une dépopulation extrême dans
npagnes, & fit enfin manquer de pain
s dans Londres. Il eſt donc avantageux que

le légiſlateur veille ſans ceſſe ſur toutes ces choſes, qui ne ſont ni au-deſſous de lui, ni indignes de lui. Si les monumens des Egyptiens n'étoient pas couverts de tant de ténèbres, peut-être y verroit-on quelle a été leur police à cet égard ; car on ne ſauroit dire que la ſuperſtition ſeule les guidoit. »

On immoloit auſſi des *chèvres* blanches à Apollon (*Liv. lib. 25. c. 12.*), parce que cet animal avoit découvert à Delphes l'ouverture d'un antre ſur laquelle la Pythie étoit obligée de s'aſſeoir pour recevoir le ſouffle divin. La *chèvre* étoit auſſi une victime agréable à Junon-Acræa, ainſi qu'à Pan & à Diane. Jupiter chériſſoit la *chèvre* AMALTHÉE (*Voyez* ce mot.). Les Jètes ſacrifioient tous les ans une *chèvre* blanche aux mânes d'Homère, parce que cet animal avoit découvert le tombeau du chantre d'Achille. Les Lacédémoniens (*Xenoph. in Republ. Lacedam.*) & les Celtes (*Ælian. Var. Hiſt. l. 12. c. 23.*) avoient coutume d'immoler une *chèvre*, lorſqu'ils étoient en préſence des ennemis.

Un paſſage d'Eudoxe, altéré par les copiſtes & rapporté par Athénée (*lib. 9. p. 392.*), a fait croire que les Phéniciens offroient des *cailles* en ſacrifice à Hercule, parce que ce héros, fils de Jupiter & d'Aſtérie, ayant été tué par Typhon, fut rappelé à la vie par Iolaüs, qui lui préſenta une *caille* à flairer. Mais le ſavant Jablonski a prouvé ſuffiſamment qu'il falloit ſubſtituer des *chèvres* aux cailles, & lire dans le paſſage d'Eudoxe ὄρυγας & ὄρυγα au-lieu de ὄρτυγας & ὄρτυγα. Cet *oryx* eſt la *chèvre-mambrine*, ou *chèvre* du Levant, commune en Egypte, en Lybie, &c. On ſait d'ailleurs que les Egyptiens immoloient des *oryx* à leurs divinités vers le tems de l'équinoxe du printems.

Il étoit défendu à Rome, au Flamine de Jupiter, de manger de la *chèvre*, de la toucher & même de prononcer ſon nom. Plutarque (*Quæſt. Rom.* 109.) donne pour raiſon de cette défenſe le mal caduc auquel on croyoit les *chèvres* ſujettes.

Cette incommodité n'empêchoit pas que les bergers & les chévriers ne s'habillaſſent de leurs peaux ; que les Arabes-Scénites ne fiſſent des tentes avec leurs poils, que les matelots n'employaſſent ces mêmes poils pour former le tiſſu des voiles de vaiſſeaux, &c. Feſtus Avienus (*in orâ maritî.*) dit que les Eſpagnols en faiſoient le même emploi :

*Hirta hic capella, & multus incolis caper*
*Dumoſa ſemper intererrant ceſpitum*
*Caſtrorum in uſum & nauticis velamina,*
*Productiores & graves ſetas alunt.*

On trouve dans la collection du baron de Stoſch (7^e *claſſe*, n°. 43.) un jaſpe rouge, ſur

lequel ſont quatre *chèvres*, placées de manière qu'elles n'ont qu'une ſeule tête commune aux quatre. Deux d'entr'elles ſont couchées, & l'une d'elles allaite ſon chevreau. Au revers de cette pierre ſont gravées ces caractères biſarres BMXIAΓ. Sur une pâte antique de la même collection, on voit un Faune qui trait une *chèvre*, deſſin commun ſur les pierres gravées. Mais ce qu'il y a de fort extraordinaire, eſt d'y voir le Faune avec la tête d'un bouc, & la *chèvre* avec celle d'une femme. Ce n'eſt peut-être qu'un caprice du graveur.

CHÈVRE (on voit ordinairement une) ſur les médailles d'*Ægæ* en Macédoine.

CHEVREAU, victime la plus agréable au dieu Faune & aux autres divinités champêtres.

Les anciens regardoient le *chevreau* comme un manger très-délicat, & ils en ſervoient dans les repas les plus ſplendides (*Athen. l.* 1. *c.* 1. *l.* 4. *c.* 6. *l.* 9. *c.* 3. 13.). Juvénal vante (*Sat. xi.*) la bonté d'un *chevreau* du territoire de Tivoli.

CHEVREUIL. Les anciens en ſervoient dans les repas; & Athénée en fait mention.

CHIA, ſurnom de Diane. Elle fut ainſi appelée du culte qu'on lui rendoit à Chio, où elle avoit un temple & une ſtatue célèbres. On diſoit que cette ſtatue regardoit avec ſévérité ceux qui entroient dans le temple, & avec ſatisfaction ceux qui en ſortoient. Si ce n'étoit pas un preſtige ſoutenu par la crédulité & la ſuperſtition, on peut l'expliquer par une illuſion d'optique que produiſoit pour ceux qui entroient un profil ſévère, & pour ceux qui ſortoient le profil riant de cette ſtatue, poſée vraiſemblablement à l'un des côtés du portique d'entrée.

CHIEN. Cet animal étoit conſacré à Mercure, comme protecteur des bergers. On immoloit le *chien* à Hécate & à Mars chez les Cariens. La chair des jeunes *chiens* étoit réputée ſi pure, qu'on l'offroit aux dieux en ſacrifice, dit Pline, & qu'on ſervoit de la chair de *chien* dans les repas préparés pour les dieux mêmes. Les *chiens* étoient en grand honneur dans l'Egypte; mais la vénération des Egyptiens diminua beaucoup, ſelon Plutarque, après que Cambiſe eut tué Apis, & que l'avant jeté à la voirie, le *chien* ſeul entre tous les animaux alla ſe repaître de ſon cadavre. On gardoit un *chien* à Rome dans le temple d'Eſculape. Les Romains en crucifioient un tous les ans, en punition de ce que les *chiens* ne les avoient pas avertis, par leur aboyement, de l'arrivée des Gaulois, qui aſſiégèrent le Capitole. Il y avoit un pays en Ethiopie, dit Elien, dont les habitans avoient pour roi un *chien*, & ils prenoient ſes careſſes ou ſes aboiemens pour des marques de ſa bienveillance ou de ſa colère. Autour du temple conſacré à Vulcain ſur le mont Etna, il y a des *chiens* ſacrés, dit le même Elien, qui flattent de leur queue ceux qui approchent modeſtement & avec dévotion du temple & du bois; mais qui mordent, dévorent ceux dont les mains ſont ſouillées de quelque forfait, & chaſſent les hommes & les femmes qui y viennent pour des intrigues amoureuſes. Enfin les Harpies ſont appelées les *chiens* de Jupiter, parce qu'il s'en ſervit pour châtier Phinée. *Voyez* CANICULE, ERIGONE, LÉLAPE, PROCRIS.

Les Egyptiens ſculptoient en demi-relief des *chiens* à la porte de leurs temples, pour marquer, dit Kircher, la vigilance dont ils ſont le ſymbole, & que doivent avoir les princes dans le gouvernement. Strabon dit que l'on adoroit des *chiens* dans la ville égyptienne qui portoit leur nom, dans Cynopolis.

« Il eſt très-faux, ſelon M. Paw, que les *chiens* aient perdu, après l'invaſion des Perſes, l'eſtime des Egyptiens, comme Plutarque le ſoutient; car ils ne dévorèrent point, ainſi qu'on le croit, le bœuf Apis bleſſé par Cambyſe, puiſque les Prêtres firent embaumer cet animal, qui mourut long-tems après cette bleſſure dans ſon temple. D'ailleurs les Perſes avoient plus de vénération pour les *chiens* que les Egyptiens mêmes, comme on peut le conclure non-ſeulement des coutumes des Parſis établis aujourd'hui aux Indes, mais encore des ordres donnés aux ambaſſadeurs de Darius-Nothus. Ils enjoignirent de la part de ce prince aux Carthaginois de ne plus manger des *chiens* comme tant de Cynophages de l'Afrique; & les *Sophetins* promirent, au nom du ſénat, de faire renoncer le peuple à cet aliment (*Juſtin. Hiſt. lib. xix. cap.* 1.). Cet uſage ſingulier, qui devint l'objet d'une négociation, intéreſſoit donc beaucoup les Mages. »

« Par le défaut de tranſpiration, dit encore M. Paw (*Rech. t.* 1. *p.* 112.), les *chiens* ſont ſujets, au Levant & dans les Indes, à la lèpre, à la rage & à la gonorrhée; il ſemble donc qu'on auroit dû y avoir pour eux encore plus d'horreur que pour les cochons. Mais c'eſt tout le contraire: les qualités morales du *chien* l'avoient emporté ſur ſes indiſpoſitions, & il étoit au nombre des premiers animaux auxquels les Egyptiens aient rendu un culte. Au reſte, ce ſeroit faire tort aux lumières des prêtres, de croire qu'ils ont à cet égard ignoré le danger, puiſqu'ils avouoient eux-mêmes que ceux qu'on chargeoit d'embaumer les *chiens* ſacrés, lorſqu'ils étoient morts de l'hydrophobie ou de la rage, en contractoient une maladie & en devenoient ſplénétiques, ſuivant l'expreſſion grecque, employée par le traducteur d'Orus-Apollon (*Hieroglyphica*, *lib.* 1. *cap.* 38.). Mais ces embaumeurs n'étoient pas admis dans la première claſſe ſacerdotale, compoſée d'hommes preſque inacceſſibles, & dont les précautions étoient extrêmes. Au reſte, ces accidens n'étoient pas fort communs, lorſque les Egyptiens entretenoient les *chiens* avec ſoin

coup de ſoin ; mais aujourd'hui que les Turcs & les Arabes les nourriſſent mal, preſque tous ceux qu'on voit en Egypte ſont atteints plus ou moins d'une ſorte de lèpre. »

Clément d'Alexandrie (*Strom. 5. p. 567.*) dit que le *chien* étoit conſacré à Iſis en particulier, & que l'on en plaçoit deux au fond du vaſe qui indiquoit la crûe du Nil, pour déſigner les deux hémiſphères, & la garde qu'on leur en avoit confiée. Diodore de Sicile (*lib. 1.*) donne une autre raiſon de cette conſécration à Iſis ; il la trouve dans la compagnie fidèle que le *chien* tint à cette déeſſe, pendant qu'elle cherchoit le corps d'Oſiris tué par Typhon. C'eſt pourquoi, ajoute-t-il, on faiſoit marcher des *chiens* devant les pompes d'Iſis.

Les Grecs & les Romains dreſſoient leurs *chiens* avec ſoin. Xénophon n'a pas dédaigné d'entrer dans quelque détail ſur la connoiſſance & ſur l'éducation de ces animaux. Gratius, poëte latin, les a chantés dans ſon *Cynegeticon*. Les Grecs faiſoient cas des *chiens* indiens, locriens & ſpartiates. Les Romains regardoient les moloſſes comme les plus hardis ; les pannoniens, les bretons, les gaulois, les acarnaniens, &c. comme les plus vigoureux ; les crétois, les étoliens, les toſcans, &c. comme les plus intelligens ; les belges, les ſicambres, &c. comme les plus vîtes. Le *chien* de Xantipe, père de Périclès, étoit célèbre dans l'antiquité. Son maître s'étant embarqué ſans lui pour Salamine, cet animal ſe précipita dans les eaux & ſuivit le vaiſſeau à la nage.

Les anciens confioient la garde de leurs portes à des *chiens*, qui furent appelés à cauſe de cela *canes oſtiarii*. On les attachoit avec une chaîne dans le logement des portiers, comme nous l'apprenons de Suétone (*Vit. c. 16. n. 4.*) : *Confugit in cellulam janitoris, religato, pro foribus cane.* Plaute appelle une porte gardée par un *chien*, *mordax janua.* Souvent au-lieu de *chien*, on ſe contentoit d'écrire ſur le logement du portier : prenez garde au *chien*, CAVE CANEM ; & (*Petron. c. 29.*) l'on peignoit auſſi quelquefois ſur la muraille un *chien* enchaîné : *Ad ſiniſtram intrantibus non longè ab oſtiarii cella canis ingens catena vinctus in pariete erat pictus, ſuperque quadrata litera ſcriptum, CAVE, CAVE CANEM.* Cette expreſſion devint proverbiale, & l'on s'en ſervit pour déſigner quelqu'un que l'on devoit fuir.

On confioit aux *chiens* la garde du Capitole (*Cicer. pro Sext. Roſc. c. 20.*) . . . . *Canes aluntur in Capitolio, ut ſignificent, ſi fures venerint.* Mais ils s'en acquittèrent mal lors de la venue des Gaulois ; & on les en puniſſoit tous les ans, comme nous l'avons dit plus haut. Les temples furent auſſi confiés à la garde de ces animaux (*Arnob. VI. p. 205.*) : *Indigna res, & potentiam deſtruens, auctoritatemque, ſummorum cuſtodiam numinum canum ſolicitudinibus credere.*

La rencontre imprévue d'un *chien* noir étoit regardée comme un mauvais augure (*Terent. Phorm. IV. 425.*) : *Introiit in ædes ater alienus canis.* C'étoit encore plus dangereux de rencontrer une *chienne* pleine (*Horat. Od. III. 27. 1.*) :

*Impios parræ recinentis omen*
*Ducat & prægnans canis.*

Les aboiemens nocturnes de cet animal jetoient auſſi la conſternation dans les eſprits (*Dio. XLV. p. 278.*).

On ſe ſervit quelquefois des *chiens* dans les combats. Alyattes, roi de Lybie, les employa pour chaſſer les Cimmériens de l'Aſie.

Le *chien* étoit une victime agréable aux lares & aux pénates ; & ſouvent leurs ſtatues ſont revêtues de la peau de ces animaux. Les Ilotes couvroient auſſi leurs têtes avec les dépouilles des *chiens*, pour déſigner, ſelon Athénée (*l. 14.*), la ſervitude abjecte où les avoient réduits les Lacédémoniens.

Les mêmes Lacédémoniens avoient coutume de couper un *chien* en deux morceaux, & de paſſer religieuſement entre ces deux parties déchirées, pour ſe purger de quelque crime (*Plutarc. Quæſt. Rom. III.*). Tite-Live (*lib. 40. c. 6.*) & Quinte-Curce (*lib. 10. c. 9.*) atteſtent que dans certaines fêtes appelées Xantiques, les rois de Macédoine faiſoient défiler leurs ſoldats entre les deux moitiés du corps d'un *chien*, pour en faire le dénombrement & pour les purifier de leurs crimes.

La paſſion de quelques anciens pour les *chiens* fut ſi grande, qu'ils leur élevèrent des tombeaux ; tel fut entr'autres l'empereur Hadrien. Spartien (*c. 20.*) dit de lui : *Equos & canes ſic amavit, ut eis ſepulcra conſtitueret.* On les jetoit quelquefois ſur le bûcher de leurs maîtres (*Plin. Epiſt. IV. 2 3.*) : *Habebat puer canes majores minoreſque . . . . . omnes Regulus circa rogum truciduvit.*

Les anciens faiſoient ſculpter des *chiens* ſur leurs tombeaux, ſoit pour en repréſenter le gardien, ſoit pour exprimer la fidélité qu'ils avoient gardée dans le mariage. Trimalcion, dans Pétrone (*cap. 71.*) donnant le deſſin de ſon tombeau, recommande à l'ouvrier de placer ſa petite *chienne* aux pieds de ſa ſtatue.

« J'ai déclaré, dit le comte de Caylus (*Rec. V. pl. XXII.*), plus d'une fois mon ſentiment ſur l'excès auquel les Romains ont pouſſé la recherche & la repréſentation des petits animaux exécutés en bronze. Ce goût étoit ſi fort en eux, qu'on en trouve autant de ceux que l'Europe leur fourniſſoit, que des autres parties du monde. Quelques-unes de ces eſpèces de *chiens*, que j'ai rapportées en pluſieurs endroits de ce

recueil, prouvent, ce me ſemble, que l'amuſement & l'habitude de ces petits objets conduiſoient ſouvent les Romains dans cette recherche, & que la ſuperſtition n'étoit pas toujours leur motif. Ce dogue avec ſon collier, en eſt une preuve. »

Il prouve que ſon eſpèce étoit connue des anciens. Mais le lévrier eſt l'eſpèce de *chien* qu'ils ont repréſenté le plus ſouvent, ſur-tout pour faire des anſes de vaſe.

Sur un bas-relief de la Villa-Albani, publié dans les *Monumenti Antichi* de Winckelmann, on voit un *chien* placé au-deſſus du tonneau de Diogène. C'étoit le ſymbole des philoſophes cyniques; & l'on en avoit placé un ſur une colonne de marbre qui étoit élevée ſur le tombeau du même Philoſophe.

Les *chiens* étoient en particulier l'attribut de Diane, de Méléagre, & des autres divinités amies des chaſſeurs & de la chaſſe.

Nicias & Leucon (*Anthol. l. 6. c. 1. Ep. 2. p.* 411.) ſe rendirent célèbres par la vérité des *chiens* qu'ils ſculptèrent.

Anubis eſt repréſenté ordinairement avec une tête de *chien*. C'eſt ainſi que l'on voit à la Villa-Albani & au palais Barberini, une petite figure aſſiſe ayant une tête ſemblable; elles ſont l'une & l'autre de granit noirâtre.

Winckelmann (*Collect. de Stoſch*, 1^e. *claſſe*, *n°*. 103.) fait obſerver à ce ſujet que les chrétiens grecs du moyen âge repréſentoient S. Chriſtophe avec une tête de *chien*, comme le dieu Anubis, pour montrer que ce ſaint étoit du pays des Cynocéphales (*Pin. Commentar. Vit. S. Chriſtoph. §. 6. in Act. SS. Ant. Ful. vol. VI. pag.* 157.). Il paroit avec cette tête dans les peintures d'un ancien Ménologe de bois, qui de la bibliothèque du Marquis Capponi, eſt paſſée dans celle du Vatican.

CHIEN (on voit un) ſur les médailles des Mamertins, de Maronée, de Phæſtus, de *Roma*, de Ségeſte, de Nucrinum & de Tyr. Lorſque cet animal paroit auprès d'une coquille, il indique la ville de Tyr, auprès de laquelle le *chien* d'Hercule ayant mangé des *murex*, revint avec le muſeau teint de pourpre, & fit connoître cette belle couleur.

Le *chien* d'Ulyſſe eſt placé, comme le ſymbole de la fidélité, ſur une médaille conſulaire d'argent de la famille *Mamilia*. On y voit d'un côté la tête de Mercure couverte du pétaſe & le caducée; de l'autre un homme en habit de voyageur, appuyé de la main gauche ſur un long bâton, tendant la droite à un *chien* qui ſemble le reconnoître & s'approcher pour le careſſer. C'eſt l'aventure d'Ulyſſe chantée dans l'Odyſſée. Cette médaille, dont la légende eſt C. MAMIL. LIMETA., a été reſtituée par Trajan.

CHIEN-de-mer, requin, lamie ou carcharias. Lycophron & Phavorin appellent Hercule *τριήμερος*, le dieu aux trois nuits, parce qu'on diſoit que Neptune voulant ſe venger du fils d'Alcmène, avoit fait briſer les vaiſſeaux qu'il avoit armés pour brûler Troye, & envoyé un *chien* de mer qui l'engloutit lui-même. Hercule paſſa trois jours & trois nuits dans ce ſépulcre vivant, d'où il ſortit cependant ſain & ſauf, n'ayant perdu que les cheveux.

CHIENNE. On trouve dans Gruter (578. 5.) l'épitaphe d'une eſclave de Livie, qui étoit chargée du ſoin de ſa petite *chienne* :

OSSA
AURELIAE. LIVIAE. AUG
SER. A'. CUR. CATELLAE
AURELIOS. EROS
OSTIAR

CHIFFES } (papier de).
CHIFFONS }

« Si l'on s'en rapporte, diſent les auteurs de la nouvelle Diplomatique, au P. du Halde, « en » l'année 95 de l'ère chrétienne..... un vieux mandarin du palais..... mit en œuvre..... de vieux » morceaux de pièces..... de chanvre déjà uſé » dont il forma..... du papier. » C'eſt ſur l'autorité d'un livre chinois qu'il s'appuie (*tom. 2. p.* 240.). Un autre livre, intitulé *Soug kien tchi pei*, qui traite le même ſujet, dit que dans la province de *Se-tchu-en*, le papier ſe fait de chanvre. Kao-Tſong, troiſième empereur de la grande dynaſtie des Tang, fit faire un excellent papier de chanvre Ce fait une fois bien conſtaté, il faudroit chercher chez les Latins l'origine du papier de *chiffe*. On auroit tout ſujet de croire que de la Chine cette découverte ſe ſeroit communiquée aux peuples voiſins, de proche en proche; que des Sarraſins elle ſeroit paſſée aux Grecs, & des Grecs aux Latins du tems des croiſades. Car quoique chez les Grecs & les Arabes on ne trouva peut-être alors que du papier de coton, la fabrique de celui de *chiffe* eſt à-peu-près la même; & il étoit fort naturel de faire en Occident des vieux lambeaux de linge le même uſage qu'on faiſoit en Orient de ceux de coton. »

« La plupart des gens de lettres font remonter parmi nous l'invention ou la fabrique du papier de *chiffe*, au-delà de ſix cents ans. Tous s'autoriſent d'un témoignage de Pierre le Vénérable (*Biblioth. Cluniac. p.* 1070.), abbé de Cluny, dans ſon Traité contre les Juifs. « Les livres, » dit-il, que nous liſons tous les jours, ſont faits » de peau de bélier, ou de bouc, ou de veau, » ou de plantes orientales, ou de *chiffe*. *Ex pannis* » *veterum pannorum.* » Ces derniers mots, ſelon D. Bernard de Montfaucon, ſignifient aſſurément le

papier tel que nous l'employons aujourd'hui. Il y en avoit donc des livres au XII^e siècle. Mais Maffei entend les paroles de Pierre Maurice, non du papier de *chiffe*, mais du papier de coton (*Iſtor. Diplom. p. 77*); parce que pour le faire on mettoit en œuvre les lambeaux des habits de cette étoffe, comme on ſe ſert aujourd'hui de ceux du linge pour la fabrique de notre papier. »

« Le P. Hardouin prétendoit avoir vu des inſtrumens antérieurs au XI.I^e siècle en papier de *chiffe*; mais Maffei ne craint pas d'avancer qu'il l'a confondu avec le papier de coton. A prendre les termes à la rigueur, on croiroit que la même choſe ſeroit arrivée au célèbre Muratori. « Quoi- » que nous prononcions, dit-il, ſans héſiter que » notre papier vulgaire a commencé dès le X^e ſiè- » cle, nous agirons avec plus d'aſſurance, ſi nous » en différons l'uſage plus fréquent au XI^e ſiè- » cle. » Ne ſemble-t-il pas attacher l'invention du papier de *chiffe* au X^e siècle, & ſon uſage ordinaire au ſiècle ſuivant? Mais ſon papier vulgaire eſt le papier de coton. Car c'eſt ainſi, ſelon lui, qu'il fut d abord nommé; à moins qu'on n'entende par *charta bombycina* le papier de *chiffe*. Il défère à l'a itorité de Bernard de Montfaucon juſqu'à faire remonter avec lui l'origine de ce papier au X^e siècle, ſans prétendre ſe prévaloir de ce qu'il n'avoit jamais trouvé de manuſcrit du même papier plus ancien que le XII^e siècle. Or, le P. de Montfaucon étoit bien éloigné de placer l'uſage du papier de *chiffe* au X^e siècle, ſi ce n'eſt en tant qu'il tiroit ſon origine du papier de coton; lui qui déclare que *quelques recherches* qu'il ait faites, *tant en Italie qu'en France, il n'a jamais vu ni livre, ni feuille de papier, tel que nous l'employons aujourd'hui, qui ne fût écrit depuis S. Louis (Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 9. Edit. Holl).* »

« Maffei ſemble vouloir rapprocher encore plus de notre tems l'invention, & même l'uſage du papier de *chiffe*. En Italie, dit-il, où l'art de fabriquer ce papier eſt né, je ne me ſouviens point d'en avoir vu de plus ancien que le XIV^e siècle, & il ne m'eſt point paſſé par les mains l'acte en cette matière d'une antiquité plus recu- *ée*, que la charte donnée par l'évêque de Vérone en 1367, pour accorder l'inveſtiture de certaines limes à Grégorio Maff i. D'Hérouval avoit déco- ert & fait voir (*de re Dipl. p. 39.*) à D. Mabil- on du papier de *chiffe*, plus vieux au moins d'un demi-ſiècle. C'étoit une lettre de Joinville à Louis X, ou le Hutin. »

« L'abbé de Godwic s'ex- lique (*Chron. Godwic. lib. 1. ap. p. 1. n. 2.*) en fort peu de mots ſur le papier de coton & le papier de *chiffe*. Quelques- uns, dit-il, rapprochent l'uſage du papier de *chiffe* au XI^e siècle, quelques autres au XII^e, faute d'avoir, ſelon nous, diſtingué le papier de coton de celui de *chiffe*. Nous croyons donc que l'uſage de ce dernier fut à peine établi avant le XIV^e ſiècle; quoique nous ne prétendions pas rejeter les témoignages rapportés par D. Mabillon, fort éclairé dans ces ſortes de matières, pour faire remonter le papier de *chiffe* juſqu'au XII^e siècle. L'auteur de la nouvelle Diplomatique n'y cite point d'autre texte que celui de Pierre le Vénérable, interprété par Henri de Valois, ni d'autres monumens que des manuſcrits de la fin du XIII^e siècle. Gudenus penſe à-peu-près de même (*Sylloge varior. Diplomat. Praf. pag. 1.*), lui qui ne fait pou t remonter les commencemens de l'uſage du papier de *chiffe* au delà de l'an 1280. « Les Arabes ayant ſoumis l'Egypte & » l'Orient, dit Juvenel (*Eſſais ſur l'Hiſt. des » Bell. Lett. des Sciences & des Arts, ſeconde » part. à Lyon*, 1744, *p.* 331.) de Carlencas, » ſubſtituèrent à l'ancien papier celui de *chiffons* » ou d'étoffe de ſoie; ils le portèrent en Eſpagne, » & de-là le répandirent en Allemagne au com- » mencement du XIV^e siècle, c'eſt de ces peuples » que nous tenons notre papier. » Cet écrivain nous auroit fait plaiſir de citer ſes garants; car nous ne voyons point que l'uſage du papier de *chiffe* ſoit plus ancien en Eſpagne ni en Allemagne qu'en France, ni que nous le tenions plutôt des Arabes que des Grecs. »

« Quoique perſonne n'ait encore oſé fixer au juſte le tems auquel commença l'uſage de notre papier, on ne peut recu er ſon invention plus tard qu'au XIII^e siècle, ni ſon uſage ordinaire au-delà du XIV^e. Mais on ne s'en eſt preſque jamais ſervi quand on a voulu dreſſer des actes, qui devoient être tranſmis à une poſtérité fort éloignée. »

» Dès le XV^e & même dès le XIV^e siècle, on avoit reconnu l'inconvénient qu'il y avoit de confier les actes publics à du papier de *chiffe*. C'eſt pourquoi dans les diplômes ou priviléges, par leſquels les empereurs donnoient, à ceux qu'ils élevoient à la dignité de comte, le pouvoir de créer des notaires, on inſéroit cette clauſe: à condition que les notaires écriront les actes publics ſur du parchemin, & non pas ſur des cartes raclées ou ſur du papier: *In membranis & non in chartis abraſis, nec papyro:* ou bien, *non in papyro nec charta veteri & abraſâ, ſed in membranâ mundâ & novâ.* Le papier dont on défendoit l'uſage dans les actes, n'étoit pas différent du nôtre. Il ſembleroit néanmoins, à entendre Hertius, que les empereurs d'Allemagne auroient quelquefois, mais très-rarement, donné des diplômes en ce papier (*Diſſert. de Diplomat. Germ. Imperatorum & Regum, p. 16.*). »

Juſqu'à 1762, l'époque de l'invention du papier de *chiffon* en Europe étant demeurée fort incertaine, Meerman propoſa un prix de 25 ducats à celui qui préſenteroit le plus ancien monument écrit ſur cette eſpèce de papier; & il publia un programme latin, dans lequel il expoſoit ſon-

mairement les opinions de pluſieurs auteurs ſur ce point hiſtorique. Excités par ce programme, les ſavans firent des recherches, envoyèrent à Meerman des mémoires en forme de lettres, où chacun diſoit ſon avis, citoit les monumens; & le recueil de toutes ces pièces fut imprimé à la Haie, chez Van-Daalen, en 1767, *in*-8°. Aucun des mémoires du recueil ne détermine préciſément quel eſt le monument connu le plus ancien qui ſoit écrit ſur du papier de *chiffon*; mais il eſt démontré que l'on a fait uſage de cette eſpèce de papier avant l'année 1500. Nous renvoyons au recueil de Meerman, & nous ne mettrons ſous les yeux de nos lecteurs, qu'un précis de ce qu'a dit là-deſſus M. l'abbé Andrès, tom. I. pag. 202 & ſuivantes, de ſon excellent ouvrage, imprimé à l'imprimerie royale de Parme, en 1782, *in*-8°., ſous ce titre: *de l'origine, progreſſi è ſtato attuale d'ogni litteratura.*

Après avoir indiqué les plus anciens monumens écrits ſur papier, qui exiſtent ſoit en France, ſoit en Eſpagne, M. l'abbé Andrès aſſure que le papier de ſoie fut fabriqué très-anciennement en Chine & dans les parties orientales de l'Aſie; que de la Chine l'uſage en a paſſé en Perſe en 632, & à la Mecque en 706. Les Arabes ſubſtituèrent à la ſoie le coton, plus commun dans leur pays. Le papier de coton ſe répandit en Afrique & en Eſpagne par les Arabes, qui s'en ſervirent juſqu'à ce que les Eſpagnols, reconnoiſſant qu'ils pouvoient ſe ſervir du lin, fort commun dans le royaume de Valence, imaginèrent de l'employer pour le papier, au-lieu du coton qu'il falloit tirer de l'étranger. Auſſi le plus ancien papier de lin ſe trouve-t-il être celui de Xativa, de Valence & de la Catalogne. Les provinces méridionales de l'Eſpagne s'en ſervirent plus tard. De l'Eſpagne le papier de lin paſſa en France, où nous voyons une lettre de Joinville à S. Louis, mort en 1270, & une pièce d'un duc de Bourgogne, datée de 1302, toutes deux écrites ſur ce papier. De France il paſſa en Allemagne, où on le trouve en 1312 & en 1322; de-là en Angleterre en 1320, ou en 1324. A l'égard de l'Italie, comme par ſon commerce avec le Levant elle avoit en abondance du papier de coton, elle fit bien plus tard que l'Eſpagne & la France uſage de celui de lin, dont la fabrique en cette contrée ne s'introduiſit à Padoue & à Tréviſe, que vers le milieu du quatorzième ſiècle. De manière que l'abbé Tiraboſchi & d'autres écrivains italiens ont été aveuglés par l'amour de [illegible] patrie, quand ils ont avancé que l'Italie étoi[illegible] première contrée de l'Europe où l'on avoit [illegible]

plus haut que l'an 1250. L'almanach de Gotha, pour l'année 1777, dit, à l'article des découvertes faites en Europe, que la plus ancienne feuille de papier de *chiffon* eſt de 1319; & que M. Mure l'a trouvée dans les archives de Nuremberg. Cette feuille de 1319 eſt peut-être la plus ancienne dont on ait fait uſage en Allemagne; mais il eſt conſtant que l'Eſpagne a employé cette eſpèce de papier avant 1319.

## CHIFFRES GRECS.

« Les caractères, diſent les auteurs de la nouvelle Diplomatique (*t. 3. p. 511.*), dont les anciens ſe ſervoient pour compter & pour abréger les noms des nombres, ſont de véritables ſigles. A l'exemple des Hébreux, les Grecs & les Romains donnèrent à leurs lettres une valeur, en ſuivant l'ordre que chacune tenoit dans l'alphabet, ou en rendant les termes numériques par leur élément initial. Chez les Grecs, par exemple, l'ι eſt la lettre initiale de ἷν pour ἕν, qui ſignifie *un*; le π du mot πέντε, *cinq*; le δ du mot δέκα, *dix*. L'η vaut cent, parce qu'il commence le mot ἑκατὸν, & l'χ ſignifie mille, du mot χίλια. Mais en quel tems s'eſt-on aviſé d'aſſigner un nombre à chacune des lettres de l'alphabet? Quel eſt le premier des Grecs qui s'en eſt ſervi pour compter? En général les uns attribuent la ſcience des nombres à Mercure, les autres à la déeſſe Numéria; les uns à Abraham, les autres à Theutdemon, & la plupart aux Phéniciens. Mais on ne croit pas que l'invention des chiffres remonte à ces premiers tems. L'on employa d'abord les différentes inflexions & poſitions des doigts, pour ſignifier les différens nombres. L'on compta encore avec de petits cailloux, *calculi*, & de-là les termes de *calcul* & de *calculer*. Vint enſuite l'invention des *chiffres*, dont Tite-Live fait (*l. 7. c. 3.*) honneur à Minerve; ce qui ſignifie à proprement parler que cet hiſtorien n'en connoiſſoit point le premier auteur. Platon (*De Rep. l. 7. p. 697.*) & S. Athanaſe (*Adverſ. Gentes.*) les donnent à Palamède. Iſidore de Séville, & le vénérable Bede en font auteurs Pythagore & Nicomaque. Or, le plus ancien de ces inventeurs vivoit long-tems [illegible] que Cadmus eut [illegible]
Cependant le Pré[illegible]
ter. Differt. ad [illegible]
ſuppoſe qu'elle[illegible]
qu'elles [illegible]
plus [illegible]
[illegible]ue [illegible]

« Dans l[illegible]

prélats ſe précautionnoient contre les artifices des impoſteurs. »

CHIFFRES ÉTRUSQUES.

« A l'exemple des Grecs, dit Gori (*diſeſa dell' alphabeto etruſc. praf. pag.* CLXII. 112.), les Etruſques ſe ſervoient de lettres pour marquer les nombres. Ils écrivoient les *chiffres* de droite à gauche, IIIAX. IIIVXX. IIIAXXX., c'eſt-à-dire, XVIII, XXVIII, XXXVIII. Dans le premier & le dernier nombre l'V renverſé a la valeur de cinq, comme chez les Romains.

CHIFFRES ROMAINS.

« Seroit-il poſſible, diſent les auteurs de la nouvelle Diplomatique, que les Romains, qui ont emprunté des Grecs les arts & les ſciences, n'euſſent point appris d'eux à ſe ſervir des élémens de l'alphabet pour compter? Si l'on en croit quelques modernes, les anciens Latins ne firent pas uſage des lettres numérales, comme on le penſe communément. Pour étayer cette opinion ſingulière, contre laquelle dépoſent beaucoup d'anciens monumens, on allégue ces paroles de S. Iſidore de Séville, qui vivoit au VII^e ſiècle : *Latini autem numeros ad litteras non computant.* Mais 1°. il en excepte expreſſément l'I, qui vaut un, & l'X, dont la figure, dit-il, marque la croix & le nombre dix. 2°. Priſcien, qui vivoit en 525, parlant des nombres & de la manière de compter des Grecs, dit que les Latins les ont imités d'aſſez près. Il trouve l'origine & la valeur des *chiffres* romains dans les nombres grecs. La lettre L, par exemple, déſigne le nombre de cinquante chez les Latins, parce que chez les anciens Grecs elle ſe mettoit pour l'N, qui vaut pareillement cinquante ſelon leur manière de compter. 3°. Les nombres romains ſe montrent dans les inſcriptions du premier âge, & dans les plus anciens manuſcrits. On s'en ſert pour diſtinguer les livres dans le fameux Virgile de Florence, écrit au V^e ſiècle. Juſqu'au IV^e on employa le caractère grec Ⅽ, qui eſt le C carré, pour marquer le nombre centenaire. L'uſage des *chiffres* romains ne fut donc point introduit dans les tems d'ignorance, comme on le dit dans l'Encyclopédie, d'après quelques modernes. Il ſe peut faire néanmoins que ces *chiffres* ne remontent pas à la plus haute antiquité; car lorſque l'écriture étoit encore rare chez les Romains, ils comptoient les années avec des clous, & la manière de les attacher devint dans la ſuite une cérémonie de leur religion. »

« Quand l'uſage de l'ecriture fut devenu commun, l'I, l'V, l'X, l'L, le C, le D & l'M furent les ſeuls caractères latins deſtinés à marquer les nombres; au-lieu que dans l'hébreu, le grec & les langues d'Orient, toutes les lettres ſont numérales. Cette diſette de *chiffres* chez les Romains, les obligea à doubler, tripler, quadrupler leurs caractères numériques, ſelon qu'ils avoient beſoin de leur faire ſignifier pluſieurs unités, dixaines, centaines ou milliers. Toutefois on ne voit guères multiplier les V & les L, mais les I & les X y ſuppléent. Ces ſix lettres combinées étoient portées juſqu'à cent mille, au-deſſus deſquels on prétend que les anciens Romains ne connoiſſoient point de nombres. Lorſqu'ils tiroient une ligne ſur quelqu'un de leurs *chiffres*, il valoit alors autant de fois mille qu'il renfermoit d'unités auparavant Au-lieu de mettre autant d'M que de mille, ils ſe contentèrent de les repréſenter par autant d'I ſurmontés d'un barre. Ainſi $\overline{\text{I}}$LXVIIII, valoit mille ſoixante-neuf. Cette barre ſur l'$\overline{\text{I}}$ un peu abaiſſée forma un T, qui ſignifie mille. Cette lettre renverſée ⊥ a quelquefois la même ſignification. La lettre X, qui d'elle-même ne ſignifie que dix, avec une barre $\overline{\text{X}}$ vaut dix mille. l'$\overline{\text{L}}$ ſurmontée d'une ligne déſigne cinquante mille, & le $\overline{\text{C}}$ cent mille. Ces barres ou lignes horiſontales furent placées d'abord ſur les *chiffres*, pour les diſtinguer des lettres; mais dans la ſuite elles ont ſervi à diſtinguer les milliêmes. »

« Lorſqu'on écrivoit pluſieurs unités, le premier & le dernier I étoient prolongés au-deſſus des autres, comme dans *IIII VIR, quatuor-vir, IIIIII VIR, ſex-vir.* »

« Le D ſeul marque cinq cent. On en détacha la ligne perpendiculaire, d'où réſulta la figure IↃ, qui conſerva la même valeur. »

L'M tant capitale qu'onciale *m* ſignifie mille, parce qu'elle eſt la première du mot *mille* Mais comme onciale, elle s'eſt inſenſiblement changée en ces quatre figures CIↃ, CD, ∞, *m*, ſans rien perdre de ſa valeur. La figure ∞ paroît pluſieurs fois dans un acte de Ravenne de l'an 444. Les copiſtes ont quelquefois confondu tous ces caractères avec l'*m*, faute de connoître les rapports qu'ils ont avec l'*m* onciale, d'où ils deſcendent. Si quelquefois on trouve l'L entre les C, comme CLↃ, cela vient de l'ignorance des copiſtes qui, ayant vu que l'I s'élève ordinairement au-deſſus de cIↃ, ils l'ont pris pour une L. »

« L'X renverſé ſervoit encore de mille. Ainſi ⋊⋊⋊CCC. XXCV, veut dire trois mille trois cent quatre-vingt-cinq. On marquoit quatre-vingt-dix avec un X & un C, en cette ſorte XC, parce que le C ſignifie par lui-même cent, & que le dix X eſt une diſtraction du cent. « Ainſi » toutes les fois qu'il y a une figure de moindre » valeur devant une plus haute, elle marque qu'il » faut autant rabattre de la grande figure, comme » IV, quatre, XL, quarante, &c. » On peut donc croire que les *chiffres* XXCV ſignifient ſeulement quatre-vingt-cinq. Un manuſcrit de Veniſe préſente cette expreſſion XXC, pour marquer le nombre des pieds que Pline donne à l'obéliſque

du grand cirque romain. On a auſſi découvert la même manière de chiffrer XXCV dans un très-beau manuſcrit de la bibliothèque du Roi, cotté 6797. Ces deux manuſcrits, l'un du IX & l'autre du XIIe ſiècle, ne préſentent donc point pour l'obéliſque les CXXV pieds, qu'on lit dans les éditions de Pline. Telle eſt en général la manière dont les anciens ſe ſervoient de leurs lettres numérales. Dans la ſuite toutes les lettres de l'alphabet latin ont été priſes pour des *chiffres*. Il entre dans notre deſſein d'examiner quel uſage on en a fait depuis eux dans les principales contrées de l'Europe. »

« Dans les anciens manuſcrits on écrit *quatre* par IIIJ, & non par IV. On lit dans Virgile de Florence, à la tête du quatrième livre de l'Enéide : *Incipit lib.* IIII. *feliciter ;* & à la tête du neuvième *Inc. lib. y* IIII *feliciter.* Le manuſcrit du Roi 4884, du VIIIe ſiècle, offre le nombre quatre écrit de la même manière ; & le nombre neuf eſt rendu par VIIII, à moins qu'il n'uſe du ſix & avec trois III, ce qui n'eſt pas rare. Ce manuſcrit, ainſi que les autres plus anciens, ſe ſert de l'X avant l'L pour marquer quarante. Dans le beau S. Hilaire de la même bibliothèque, on commence au 28e cahier à marquer les ſignatures de cette ſorte XXꝙ II. Ainſi l'épiſême des Grecs étoit en uſage dès le Ve ſiècle dans les manuſcrits latins. Celui de Saint-Germain-des-Près, n°. 1311, écrit au VIIe ſiècle, préſente une manière ſingulière de compter les mois & les jours de l'année. On lit à la page deuxième : *Dec. d* $\overline{XXXI}$. $\overline{K}$ *dec. IIII. non. VIII. id XVIIII. K januarias. feb. in Ka XXXII. in id. XLIIII.* Ce qui ſignifie que le mois de décembre a 31 jours ; que des calendes de décembre aux nones il y en a quatre, des nones aux ides 8, des ides aux calendes de janvier 19 ; l'année a au jour des calendes de février 32 jours, 36 aux nones, & aux ides 44. Tous les mois & les jours de l'année ſont ainſi calculés. »

« Les manuſcrits emploient quelquefois l'*J* long parmi les *chiffres*. Lorſqu'il eſt ſurmonté d'une ligne $\overline{J}$, il ſignifie mille. Dans le manuſcrit du roi 107, le nombre des verſets du livre de Judith eſt déſigné par $\overline{J}$CCC, c'eſt-à-dire, mille trois cent ; & celui du livre de Tobie par J. Les *chiffres*, & ſur-tout les I, ſont de différente hauteur par caprice. Le manuſcrit royal 3836, & pluſieurs autres en fourniſſent des exemples. Au lieu du V, on marquoit quelquefois cinq I. Ainſi écrit-on le nombre cinquante-cinq LIIIII, dans le manuſcrit de l'abbaye de Saint-Germain 758, du VIIIe ſiècle. On y voit pluſieurs fois une partie de ces I écrits en deſſous. Le demi, *ſemis*, eſt exprimé par une S placée à la fin des autres *chiffres* XCIIS, c'eſt-à-dire, quatre-vingt-douze & demi. Cette S prend la figure de notre 5 dans l'ancien Polyptique de l'abbaye de S. Remi de Reims. Elle ſe montre juſqu'à quatre fois dans le modèle de ce manuſcrit, publié par D. Mabillon. Raban, dans ſon livre du comput, fait ſignifier à ce *chiffre*, *ſemis* ou ſix onces. Il eſt difficile de faire quadrer cette ſignification avec cet endroit du polyptique de S. Remi, *ova* IICVIIS, deux mille cent ſept œufs & demi, à moins qu'on ne l'entende du prix auquel la redevance de ces œufs étoit évaluée. »

« L'ancien manuſcrit des loix des Wiſigoths, raclé pour écrire les hommes illuſtres de S. Jerôme, laiſſe appercevoir une ſingularité, en marquant auſſi deux cent quatre-vingt dix cclxl, au-lieu que nous écrivons CCXC. Dans le manuſcrit 936 de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, les canons du concile de Carthage, depuis le 89, ſont auſſi chiffrés de la ſorte, Ixl. 90, Ixli. 91, Ixlii. 92, Ixliii. 93, Ixliiii. 94, Ixlv. 95, Ixlꝙ 96. Les *chiffres* des canons ſont accompagnés d'ornemens noirs, rouges & verts, & cela quelquefois à l'alternative. Ils ſont ſouvent entrelaſſés les uns dans les autres, & ſur-tout les X ; c'eſt ce que nous avons obſervé particulièrement dans le manuſcrit 1278 de la même abbaye. »

« L'abbé Dubos ne connoiſſoit aucun manuſcrit de l'hiſtoire de Grégoire de Tours, copié du tems des rois de la première race, où le nombre des années fût écrit tout au long. Il y eſt toujours repréſenté en *chiffres* romains. Sous la ſeconde race, on avoit coutume, tant en France qu'en Allemagne, de dater en ces mêmes *chiffres*. Le même uſage perſévéra conſtamment ſous la troiſième, au moins juſqu'au XVe ſiècle. Alors on commença en France à mêler les *chiffres* romain avec les *chiffres* arabes. »

« Les anciens chronographes ou emblêmes n'admettent point le D au nombre des lettres numérales. Outre les preuves que nous en donnons à l'article D, on en trouvera d'autres dans le tome ſecond des *variétés hiſtoriques, phyſiques & littéraires.* »

« Les anciens Eſpagnols ſe ſervoient des mêmes *chiffres* romains que nous ; mais ils firent en même-tems uſage de pluſieurs nombres particuliers. Remarquons ſeulement ici en général que l'X de forme ordinaire, qui ſignifie dix, déſigne le nombre de quarante, lorſqu'on ajoute au haut du jambage droit un demi-cercle. Pluſieurs ſavans, pour n'avoir pas fait attention à ce trait ajouté à l'X, ont lu ſimplement dix, où ils devoient lire quarante. Cette mépriſe a produit des anachroniſmes, qui ont donné lieu d'accuſer divers diplômes de ſuppoſition. Dans les monumens eſpagnols le T vaut mille. Morales en donne des preuves ſolides. En ajoutant deux points ſur cette lettre, elle ne ſignifie plus que

900. Néanmoins D. Mabillon n'y voit que l'Ī des Romains, qui déſigne mille. On trouve l'X ſous cette forme ✠ dans un acte de la Polygraphie eſpagnole, daté *ſub era* DCCCC L✠VIIII, c'eſt à-dire, de l'ère neuf cent ſoixante-neuf. C'eſt à tort que dom Joſeph Perès ſoutient qu'en Eſpagne on n'écrivoit jamais cinq par IIIII. La Polygraphie eſpagnole fournit des preuves de cette manière de chiffrer. Mais ce ſavant bénédictin, profeſſeur des langues dans l'académie de Salamanque, a raiſon d'aſſurer que les cinq I ayant quelquefois leurs pieds tournés les uns vers les autres & entrelaſſés, peuvent ſignifier VIII. Moralès dit que les caractères connus dans les titres de ſa nation ſont l'L & l'XL, d'une figure un peu gothique. Du reſte, le *chiffre* romain s'y eſt maintenu juſques dans le XV^e^ ſiècle. »

« Les Allemands ont long-tems uſé de *chiffres* romains, à-peu-près comme on faiſoit en France. Dans ces *chiffres* les V en pointe ſont beaucoup plus fréquens que les U arrondis, ou plutôt les U obtus par le bas. Raban réduit à ſept les lettres numérales, qui chez les Latins, dit-il, ne ſe multiplient pas par elles-mêmes plus de quatre fois. D. Mabillon fournit des exemples du contraire. Walther a recueilli, dans ſon Lexicon diplomatique d'abréviations, les figures des *chiffres* uſités en Allemagne depuis le VIII^e^ ſiècle juqu'au XV^e^. »

« Les dates en *chiffres* romains furent autrefois d'un uſage preſque univerſel, & elles n'ont jamais été entièrement abolies. Les lettres numérales dans les manuſcrits ſont les mêmes que dans les chartes. Les *quatre* ainſi figurés IIII ſont d'un uſage ordinaire. Les C & les M ſont preſque autant multipliés. L'X eſt répété, quoique rarement, juſqu'à ſix fois pour ſoixante. Mais les quatre X ſont aſſez communément employés pour quarante & pour quatre vingt-dix, quand ils ſont précédés de L. On trace ſouvent une eſpèce de *huit* arabe ∞ poſé horiſontalement au-lieu de l'M. Dans quelques anciens titres les *chiffres* ſont marqués à rebours, comme VIX, qu'on a pris pour cinquante-neuf, au-lieu qu'il ſignifie XVI. Cette manière de chiffrer revient à celle-ci : *ſexto decimo*, au-lieu de *decimo ſexto*. La date de l'an de l'incarnation mille douze eſt ainſi exprimée Ī. XII., dans une ancienne notice des archives de Jumièges. Dans une autre l'année 1054 eſt rendue par ces *chiffres* ĪLIV. »

« Le millième eſt ſouvent omis, ſur-tout dans les chartes & les autres monumens de France & d'Eſpagne. Dans un diplôme original de Philippe I, roi de France, on lit *anno dominicæ incarnationis* LX.^mo^ Le *millèſime* qu'on a écrit au-deſſus eſt d'une main poſtérieure. Le cartulaire de Soucilange offre une charte ainſi datée : *Imperante domino noſtro Jeſu-Chriſto, anno ab Incarnatione ipſius* CXI. *& Ludovico Rege Francorum regnante anno* III. c'eſt-à-dire, l'an MCXI, la quatrième année du règne de Louis-le-Gros. »

« Pour abréger les dates, on omettoit encore pluſieurs autres nombres d'années, & ſur-tout les centaines. D. Mabillon le prouve par une charte d'Eſpagne ainſi datée : *æra diſcurrente* LXII. c'eſt-à-dire, dans l'ère DCCCLXII, ſous le règne du roi Alphonſe, ce qui revient à l'an de Jéſus-Chriſt 834. La première édition du livre de Guillaume de Paris eſt datée de l'an MLV, quoiqu'elle ait paru en MDLV. Par une ſemblable omiſſion des centaines, la lettre d'Eraſme, placée à la tête de l'édition des œuvres de S. Cyprien, n'eſt datée que de MXIX, au-lieu de MDXIX. On ne manque point d'exemples pour montrer qu'on datoit quelquefois ſeulement de l'année du ſiècle courant. Les éditions du gloſſaire latin de M. du Cange, produiſent un acte daté ſeulement de *l'an de grace de notre Seigneur ſoixante-quatre*, quoiqu'il ſoit certainement de 1364. Dans le regiſtre A du parlement de Paris, *fol.* 1 *recto*, le privilége accordé aux écoliers de l'univerſité, porte la date de l'an trois cent ſoixante & ſix. Ce privilége néanmoins fut accordé par Charles V en 1366. Dans un arrêt du parlement de Toulouſe, il eſt fait mention d'un privilége accordé aux habitans du Languedoc, l'an CCCCLXXXIII avant pâques; ce qui ſignifie l'an 1483. On lit dans un manuſcrit de l'imitation de Jéſus-Chriſt, appartenant à l'abbaye de Melk, qu'il a été achevé *die Kiliani* 34, c'eſt-à-dire, le jour de S. Kilien, l'an 1434; & dans un autre *anno* 21, ce qui ſignifie 1421. Rymer a publié les conventions faites entre Jean, duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, & les Normands, dans leſquelles ceux-ci s'obligent à ſuivre le duc en Angleterre avec quarante mille hommes, pour faire une ſeconde fois la conquête de ce royaume. L'acte eſt daté du bois de Vincennes, le 23 mars, l'an 38 : il eſt viſible que non-ſeulement le millième, mais encore les centièmes ont été omis, & que les conventions ne ſont datées que de l'année courante, c'eſt-à-dire, de l'an 1338. »

« Il eſt important d'obſerver que les anciens exprimoient ſouvent les nombres par des comptes ronds, & qu'ils paſſoient ſous ſilence les nombres imparfaits. Cette manière de compter n'eſt pas rare dans les livres ſacrés. On la trouve auſſi dans les monumens. Il eſt certain, & perſonne ne l'ignore, que les pères du troiſième concile d'Ephèſe étoient au nombre de 274. Néanmoins la ſeconde profeſſion de foi, rapportée dans le *Diurnum Romanum*, l'appelle ſeulement un concile de deux cents pères, *ducentorum ſanctorum patrum*. Selon cette manière de compter, l'épitaphe gravée ſur le tombeau de Charlemagne, porte que ce prince mourut ſeptuagénaire, c'eſt-à-dire, âgé de ſoixante-dix ans. Eginard, ſon ſecrétaire & ſon confident, qui rapporte cette inſcription, ne laiſſe pas de dire qu'il mourut dans la

72e année. Cet auteur n'a pu ignorer l'âge de son maître, dont il écrivoit la vie ; l'épitaphe a donc suivi un compte rond, en donnant 70 ans à Charlemagne au-lieu de 72. Les anciens catalogues des papes ne donnent à Jean XIII que six ans onze mois & cinq jours de pontificat. Cependant son épitaphe porte qu'il a tenu le saint-siège pendant sept années. D. Mabillon cite une charte de Raoul, évêque de Châlons, datée de la XXVIe année du règne de Lothaire, quoique la 27e courut depuis le mois d'octobre. C'est que pour faire un compte rond, on ne mettoit point en ligne de compte le surplus de la 26e année. « La » plupart des historiens qui ont marqué les com- » mencemens du règne de Clovis II, le font » régner les uns 17 ans & les autres 18 ; & » apparemment ces historiens s'accordent en » ce que ceux qui lui donnent 18 ans de règne, » comptent la 18e qu'il commença, & les autres » ne la comptent point. » Cette observation sur les années *caves* ou incomplettes, sert souvent à concilier les dates. Il est donc essentiel de bien examiner si les anciens parlent d'une année commencée, ou d'une année achevée, ou d'une année qui ne fait que de commencer, ou d'une année qui finit. D. Mabillon trouve quelque rapport entre la suppression des années caves ou incomplettes, avec l'omission du millième & des centièmes, lorsqu'ils sont précédés d'assez près par les mêmes nombres. Par exemple, lorsqu'on écrit ML, ou seulement L, pour signifier l'année MCCCCL. »

« Quelque commode que fût l'usage des *chiffres* romains, il avoit aussi des inconvéniens. Les copistes y ont fait & y font encore mille fautes. Contentons-nous de quelques exemples. Une lettre originale qui est dans les archives de la cathédrale de Clermont, porte cette date : *facta carta ipsa anno* III. X. *regnante Henrico rege Francorum*. On a fait signifier à ces *chiffres* trois fois dix, & en conséquence on a rapporté cette date à l'année MXXX de Jésus-Christ, au-lieu de la rapporter à la XIIIe année du règne de Henri Ier ; & pour qu'il n'y manquât rien, ajoute Baluze, on y a ajouté le millième qui n'est pas dans l'original. C'est par de semblables bévues, qu'une multitude de chartes sont déclarées fautives dans leurs dates. Comme les deux jambages du V se rapprochent & se confondent souvent avec le nombre II, les copistes ont pris l'un pour l'autre. L'u carré & l'U arrondi par le bas, ont encore donné lieu à un plus grand nombre de méprises, à cause de leur ressemblance avec le *chiffre* II. Pline, dans les anciennes éditions, assure que de son tems on a vu deux éclipses en XII jours ; quoiqu'il soit naturellement impossible que cela arrive en si peu de tems. On croit avec beau- au-lieu de XV ont mis XII. D'autres ayant transcrit tout au long ce passage, dont le *chiffre* étoit peut-être déjà corrompu, ont mis *duode-cim diebus*, au-lieu de *quindecim*. Dans le même endroit de Pline, le troisième consulat de Vespasien est joint au second de son fils, en dépit de la chronologie des fastes consulaires, & de tous les plus habiles chronologistes. C'est encore une faute des copistes, qui ayant pris l'un ou l'autre des caractères *u* ou *v* pour deux II, ont écrit III au-lieu de IV. Ce ne sont pas ici de vaines conjectures, l'autorité des médailles & de plusieurs bons manuscrits, prouve que les nombres de Pline ont été mal rendus. »

« Ajoutons à ces remarques, que la ressemblance apparente de l'I & de l'L dans les *chiffres* romains les a fait confondre plus d'une fois. Cependant l'I, ou le premier des I, lorsque plusieurs se suivent, domine sur les autres caractères en s'élevant plus haut, & en descendant plus bas. L'L en doit être distinguée par l'inflection qu'elle forme dans sa hauteur & dans la courbure de son pied, tant dans les manuscrits que dans les diplômes. Elle est cependant quelquefois tournée de façon qu'elle approche du Z en caractère italique. Il faut bien se donner de garde de prendre les V pour des VI, parce que l'u carré en écriture cursive semble effectivement offrir aux yeux le six romain exprimé par un seul caractère. On confond aussi les VI avec les V, à moins qu'on n'y prenne garde de près. Nous avons déjà averti que l'*upsilon* ou *ni* des Grecs, perd un de sa valeur dans les bas tems, où il est souvent employé pour le 5. »

« Ajoutons ici quelques remarques sur la ponctuation du *chiffre* romain. Dans la sticométrie du beau manuscrit royal de la bibliothèque vaticane, cotté IX, où sont renfermées les épîtres de S. Paul, les points ne sont pas marqués régulièrement à la fin des lettres numérales. Elles sont suivies d'un seul point dans l'ancien manuscrit des loix des Wisigoths, que nous avons découvert sous l'écriture du manuscrit 1278 de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Dans les manuscrits du roi 6413 & 3836, les nombres en *chiffres* sont suivis de points en forme de virgules. On les plaçoit souvent avant & après la totalité du *chiffre* renfermé dans le texte. C'est ce que nous avons remarqué dans un diplôme original de Charles-le-Chauve, appartenant à la bibliothèque du roi : le dix y est ainsi marqué .X. Dans le code théodosien de la même bibliothèque, cotté 4403 .A. il y a une écriture démicirculaire du VIIIe siècle, où les nombres sont souvent renfermés entre deux points .I., à moins qu'il n'y ait plus de quatre *chiffres* de suite. Cet usage

« Nous ne pouvons déterminer au juſte, quand on a commencé à mettre l'*o* & le *ſimo* ſur ou après le dernier *chiffre*. La charte originale de Childebert I, l'an 556, offre cet exemple de l'*o: anno XL. VI°*. Le S. Auguſtin, manuſcrit de l'égliſe de Beauvais, dont le P. Mabillon a donné un modèle, eſt daté ANXL *ſimo patris noſtri*: ce que notre ſavant antiquaire entend de Columban, qui vivoit ſous Clotaire II. Une bulle originale de Paſchal II pour l'abbaye de S. Pierre-le-Vif, exprime ainſi ſa date: *anno* MCIIII. Il ſeroit ſuperflu d'accumuler ici d'autres exemples de cette manière d'écrire les nombres romains. »

CHIFFRES ARABES.

« Les *chiffres* courans, diſent les auteurs de la nouvelle Diplomatique, dont toute l'Europe fait aujourd'hui un ſi grand uſage, l'emportent infiniment pour l'aiſance & la briéveté ſur ceux des Romains. Mais leur origine & l'époque de leur introduction parmi nous ſont encore couvertes de ténèbres, malgré les ſoins que les ſavans ont pris d'éclaircir cet objet de controverſe littéraire & diplomatique. Eſt-ce aux Grecs ou aux Latins, aux Indiens ou aux Carthaginois, aux Celtes ou aux Scythes, que nous ſommes originairement redevables de l'inſtitution de ces caractères numériques? Faut-il s'en tenir à l'opinion du vulgaire, qui les rapporte immédiatement aux Arabes ou Sarraſins? Chacun de ces ſentimens a ſes défenſeurs, qui ſont tous ou preſque tous fort célèbres dans la république des lettres. »

« Beveregius ſoutient que les *chiffres* arabes furent inventés par les Indiens, & répandus dans l'Orient pluſieurs ſiècles avant que l'Europe en eût connoiſſance. « Les Arabes, dit le P. Coſta» dau, les ont appris des Indiens, comme les » Maures les ont appris des Arabes, les Eſpagnols » depuis quatre cents ans ſeulement ou environ. » Ce fut vers le x^e^ ſiècle, ſi l'on en croit Kirker, que les Indiens les communiquèrent aux Arabes, & vers le XIII^e^ que ces derniers, par le moyen de leur philoſophie & des mathématiques, les tranſmirent aux Eſpagnols. Le *chiffre* arabe, dit l'abbé de Longuerue, eſt venu des Brachmanes, très-grands arithméticiens, aux Arabes, qui ſe ſervoient auparavant de *chiffres* par lettres. Cette origine indienne paſſe communément pour la mieux appuyée. Rudbec, Suédois, & Boxhorne, Hollandois, ont fait tous leurs efforts pour la revendiquer en faveur des Scythes établis dans le Nord. Mais quels que puiſſent être les fondemens de cette opinion, elle n'a plus aujourd'hui de partiſans parmi les gens de lettres. »

« Don Antonio Naſſare conjecture que les Arabes ont pris leurs *chiffres* chez les Carthaginois ou Africains. La raiſon qu'il en donne, c'eſt qu'on trouve pluſieurs de leurs figures dans quelques inſcriptions tyriennes. Mais quelle eſt l'ancienne écriture nationale, où quelques unes de ces figures ne paroiſſent pas? Elles ſe trouvent dans le calendrier égyptien, publié par Montfaucon. « Mais » ce n'eſt que par certain haſard, dit ce ſavant » antiquaire, qu'on y voit ſouvent le 2, le 3 & » le 4 de *chiffre*, & qu'en certains endroits, » comme à la colonne ſixième, en comptant de » la droite à la gauche, ont lit fort clairement & » diſtinctement 443. 112. & 431. » .

« Edouard Bernard veut que les Grecs aient donné les *chiffres* aux Indiens vers l'an 710; que des Indiens ils aient paſſé aux Arabes vers l'an 800 de l'ère chrétienne; & que des Arabes ils ſoient venus aux Eſpagnols vers l'an mille. Iſaac Voſſius & Huet, évêques d'Avranches, les font auſſi ſortir immédiatement des Grecs, pères de toutes les ſciences cultivées par les Latins. »

« Joſeph Scaliger, dans ſes obſervations ſur une monnoie de Conſtantin, publiées par M. du Cange, oppoſe à cette origine grecque de nos *chiffres*, les livres d'aſtronomie & de comptes, écrits avant & après la ruine de l'empire de Conſtantinople, dans leſquels les nombres ſont exprimés en caractères grecs & non étrangers. Nous ne remarquons en effet aucune trace de nos *chiffres* arabes, ni dans les ſupputations du Type d'Irène, ni dans les comptes d'Alexis Comnène, publiés par Montfaucon. Toute les ſommes & les évaluations y ſont écrites par des abréviations & des caractères purement grecs, mais difficiles à déchiffrer. Huet ſemble avoir voulu aller au-devant d'une objection ſi forte, lorſqu'il rejette ſur l'impéritie & la négligence des écrivains, le peu de reſſemblance de nos *chiffres* vulgaires avec les lettres numérales des Grecs. En conſéquence il ajoute & retranche à la figure de celles-ci. Mais malgré ces opérations arbitraires, les rapports des uns avec les autres paroîtront toujours peu naturels. Cela n'a pas empêché Ward, profeſſeur d'éloquence au collége de Gresham, en Angleterre, d'embraſſer le ſyſtême de Huet. Nos *chiffres*, ſelon le docteur anglois, ſeront venus des Grecs: de la Grèce ils ſeront paſſés aux nations orientales par le canal des Maures d'Afrique; ceux-ci les auront apportés en Eſpagne; de-là ces *chiffres* ſe ſeront communiqués de proche en proche à tous les états d'Europe. Malgré le mérite des défenſeurs de cette hypothèſe, l'origine indienne de nos *chiffres* eſt la plus accréditée parmi les ſavans. »

« Vachter s'eſt frayé une autre route pour découvrir l'origine de nos *chiffres* vulgaires. « Il » prétend qu'on doit la chercher, comme celle » des *chiffres* romains, dans la diverſe combi» naiſon des doigts; qu'ainſi l'unité ayant été » trouvée dans le doigt debout, on a répété & » varié cette figure, d'où ſont venus ces carac» tères = pour deux, ≡ pour trois, &c. & avec » le tems on a formé 2, 3, qui répondent à ces

» combinaiſons de doigts. » Cette conjecture, relativement aux figures numérales des Grecs & des Romains, ſe trouve dans la méthode de Port-Royal, & dans une multitude d'autres livres. Mais l'application qu'on en fait aux *chiffres* arabes eſt toute neuve. Malheureuſement elle n'eſt pas moins forcée que deſtituée d'autorités & de preuves ſolides. »

« Dans le deſſein d'enlever aux Arabes l'honneur d'avoir introduit nos *chiffres*, & pour concilier les divers ſentimens, D. Calmet forma au commencement de ce ſiècle un nouveau ſyſtême, dont il donna lui-même le précis dans ſes recherches ſur l'origine des *chiffres* d'arithmétique, inſérées dans les mémoires de Trévoux. « Les *chiffres*, dit-» il, dont nous nous ſervons aujourd'hui viennent » des Latins, & ſont des reſtes des anciennes no-» tes de Tiron, que les Pythagoriciens avoient priſes » pour la facilité de leurs démonſtrations d'arith-» métique. » Ceci eſt emprunté du P. Mabillon, qui trouvoit beaucoup d'affinité entre nos *chiffres* modernes & les notes tironiennes. « Les anciens » *chiffres* des Arabes, tels qu'on les voit dans » les manuſcrits du XIII^e^ ſiècle, ajoute D. Cal-» met, viennent des Grecs, & ne ſont autres » que les lettres de l'alphabet de ces derniers. » Enfin les *chiffres* modernes des Arabes ſont » peut-être venus des Indiens; car ſur ce der-» nier article nous n'avons point de preuves bien » certaines. » Voilà donc trois ſortes de *chiffres*, & trois origines de ces *chiffres*, fort différentes. Les preuves dont le ſavant bénédictin ſe ſert pour les établir ſont : « 1°. la reſſemblance de » nos *chiffres* avec les anciennes notes de Tiron, » & des anciens *chiffres* des Arabes avec les let-» tres grecques; 2°. une tradition & un uſage » des notes anciennes des Latins dans tous les » ſiècles juſqu'au XIII & XIV^e^. »

« Mais en confrontant ces *chiffres*, il eſt aiſé de voir que ceux dont nous uſons aujourd'hui, ſont à-peu-près les mêmes que ceux des XIII, XIV & XV^e^ ſiècles. Ils n'en ſont pas plus différens, que l'écriture de ces bas tems diffère de celle du nôtre. On ne peut pas plus dire que les *chiffres* vulgaires des manuſcrits & des inſcriptions des trois ſiècles marqués ci-deſſus, ſoient tous les mêmes que les notes de Tiron, repréſentées ſur la planche de D. Calmet. Si l'on y découvre les 2, 3, 9, la reſſemblance eſt ſi légère, qu'on peut bien la regarder comme l'effet d'un pur haſard. D'ailleurs l'uſage des notes de Tiron ceſſa dès le X^e^ ſiècle; & il n'en reſte preſque plus aucun veſtige dans les monumens depuis le commencement du XI^e^ ſiècle; ſi ce n'eſt le 7, abréviation d'*&*, & 9, autre abréviation d'*us*, toutes deux très-fréquentes dans l'écriture latine. Ce n'eſt donc pas dans ces notes qu'il faut chercher nos *chiffres* vulgaires. On les trouveroit tous plus facilement dans nos anciennes écritures, tant minuſcules que curſives. »

« Notre ſavant auteur dit que les Arabes eurent des *chiffres* bientôt après le IX^e^ ſiècle. Il prétend qu'ils prirent des Grecs ceux qu'on voit dans les manuſcrits du XIII^e^. Il s'appuie uniquement ſur la reſſemblance de ces anciens *chiffres*, figurés dans ſa ſeptième colonne, avec les lettres grecques repréſentées dans la ſixième. Mais cette prétendue reſſemblance ne tombe que ſur quelques caractères. »

« A l'égard des *chiffres* nouveaux des Arabes, comme ils ne reſſemblent ni aux nôtres, ni aux notes de Tiron, ni aux lettres grecques, le P. Calmet veut bien en abandonner l'origine aux Indiens. En effet, les *chiffres* de ces peuples approchent beaucoup de ceux dont ſe ſervent à préſent les Arabes. »

« Quelqu'ingénieux & quelque recherché que ſoit ce ſyſtême, il n'a nul fondement ſolide. La manière de lire & d'écrire des Orientaux, montre aſſez clairement que nos *chiffres* vulgaires, tant d'à-préſent que des XIII, XIV & XV^e^ ſiècles, viennent plutôt des Indiens & des Arabes que des Grecs & des Latins. D. Calmet convient lui-même que la manière dont nous nous ſervons de ces *chiffres*, & ſur-tout du zéro, vient des Arabes, & que l'ordre dans lequel nous arrangeons ces *chiffres*, « en donnant la plus grande » valeur à celui qui eſt le premier de la gauche » à la droite, & en commençant à lever les » ſommes de la droite à la gauche, eſt conforme » à la manière d'écrire des Arabes : que tout cela » eſt de l'invention des Orientaux..... & que les » noms d'algèbre, de *chiffres*, de calcul, de » tarif, &c. nous viennent de la même ſource. » Pourquoi donc ne leur attribuerons-nous pas l'origine & les figures de nos *chiffres*, qui ſe liſent de gauche à droite. Le XIII^e^ ſiècle, où nous eûmes plus de commerce avec les Orientaux, eſt cependant celui où nous trouvons moins de traces de nos *chiffres*. « Or, ajoute-t-il, ce » n'eſt pas un petit préjugé qu'ils ne ſont pas » venus à nous par le canal de ces peuples, » comme on l'a cru juſqu'ici. » Cependant ſi l'on conſulte les manuſcrits de France, d'Angleterre, d'Allemagne & d'Italie, pour ſavoir quand on a commencé à ſe ſervir des *chiffres* nommés arabes, on ſera convaincu que dans le XIII^e^ ſiècle l'uſage de ces ſignes étoit déjà commun parmi les chrétiens. Il faut toujours ſuppoſer avec Joſeph Scaliger, que ces *chiffres* ont ſubi parmi nous le ſort de l'écriture, c'eſt-à dire, que leurs figures n'ont pas moins varié que celles de nos lettres. »

« Le P. Papebrok étoit perſuadé que l'uſage de nos *chiffres* a été inconnu avant les croiſades. En 1672, Conringius ne leur donnoit que quatre cents ans d'antiquité. Le P. Hardouin donne comme une choſe connue de tout le monde, que ces *chiffres* n'ont point été en uſage avant la fin du XIII^e^ ſiècle, ou le commencement du

ſuivant. « Scaliger étoit ſi convaincu de leur » nouveauté, qu'il aſſura qu'un médaillon d'ar- » gent, ſur lequel il fut conſulté, étoit moderne, » parce que les caractères 234 & 235 étoient » gravés deſſus. » D. Mabillon ſe contente de dire que l'uſage en fut rare avant le XIV^e^ ſiècle. Il convient cependant qu'on trouve ces *chiffres* dans un petit nombre de manuſcrits plus anciens, qui traitent de la géométrie & de l'arithmétique. Un de nos ſavans académiciens va plus loin : *L'uſage des chiffres arabes, dit-il, ne remonte pas plus haut que le* XIV^e^ *ſiècle.* Les éditeurs du gloſſaire de M. du Cange, ſur le mot *numerica nota*, avancent pareillement qu'avant le XIV^e^ ſiècle ils étoient inconnus. D'autres auteurs ont déféré à Planudes, moine grec, qui vivoit ſur la fin du XIII^e^ ſiècle, l'honneur d'avoir été le premier qui ſe ſoit ſervi de ces *chiffres*. Mais nous les croyons plus anciens, ſans néanmoins être convaincus qu'il faille les faire remonter au-delà du XII^e^ ſiècle. Le docteur Wallis & Veidler, célèbre profeſſeur de mathématiques à Wittemberg, ont fait tous leurs efforts pour prouver que Boëce, auteur du IV^e^ ſiècle, avoit fait uſage de *chiffres* très-approchans de ceux dont nous nous ſervons aujourd'hui. Ils s'appuient principalement ſur deux ou trois manuſcrits, où ils ont vu que les *chiffres* employés dans l'arithmétique, la muſique, & vers la fin de la géométrie de ce philoſophe, ſont ſemblables aux nôtres. Cette reſſemblance eſt-elle bien certaine & bien établie ? Pour les mettre en évidence, nous regretterons toujours qu'on n'ait pas fait deſſiner & graver ces *chiffres*, tels qu'ils ſont dans les manuſcrits de Boëce. C'étoit l'unique moyen de prouver que ce philoſophe, dans ſa table de Pythagore, s'étoit ſervi des mêmes figures numérales qu'on emploie aujourd'hui. Boëce n'a-t-il pas employé d'autres ſignes, qui, comme nos *chiffres*, pouvoient ſe multiplier, ſe diviſer & ſe combiner à l'infini ? S'il faut s'en rapporter à Veidler, ſur la reſſemblance des figures numérales de Boëce avec nos *chiffres* arabes, la queſtion eſt terminée. Mais ſi ces figures ſont différentes, il n'eſt pas démontré que le philoſophe du IV^e^ ſiècle ait fait uſage de nos *chiffres* vulgaires. »

« On a cru que Gerbert, moine d'Aurillac, & premier pape françois, ſous le nom de Sylveſtre II, avoit enſeigné l'arithmétique avec ces *chiffres* vers la fin du X^e^ ſiècle, & qu'il les avoit appris des Sarraſins dans ſon voyage d'Eſpagne. « Quoique les *chiffres* romains paroiſſent em- » ployés dans quelques-unes de ſes lettres, il » n'eſt pas moins certain, dit un ſavant acadé- » micien (l'abbé le Bœuf), que dans l'art » de compter ſur la table couverte de poudre, » il connoiſſoit les *chiffres* qui exprimoient cha- » cun en une ſeule pièce les neuf premières » unités, à-peu-près comme on les repréſente » aujourd'hui. » Nous avons voulu nous aſſurer du fait en conſultant le manuſcrit colbertin 5366. S. de la bibliothèque du Roi. Nous n'y avons point vu nos *chiffres* vulgaires, qui ne ſe montrent que dans une copie de cet auteur aſſez récente. Avant le milieu du XIII^e^ ſiècle, Jean de Sacroboſco ou de Sairbois, qui vécut à Paris juſqu'en 1256, fit, dit-on, uſage de nos *chiffres* dans ſon livre de *Sphæra Mundi*. Sous le règne de S. Louis, quelques écrivains continuèrent de s'en ſervir. L'auteur anonyme du traité de l'Algorithme ou de l'arithmétique, compoſé en langue vulgaire au plus tard ſous Philippe le Hardi, fit entrer ces *chiffres* dans ſes leçons ſur la multiplication & dans ſes explications de géométrie. »

« On ne voit pas que les Eſpagnols s'en ſoient ſervi long-tems avant les François, les Italiens & les Anglois. Cependant s'il falloit s'en rapporter à don Naſſarre, on les trouveroit dans des inſcriptions des V & VI^e^ ſiècles, dans pluſieurs livres, & même dans les plus anciens diplômes publiés par Schannat & Mabillon. Mais nous avons découvert que notre ſavant Eſpagnol prend des caractères romains & des notes de Tiron pour des *chiffres* arabes. Il s'accorde pourtant à dire avec le P. Kirker, qu'Alphonſe X, qui fut reconnu roi de Caſtille & de Léon l'an 1252, les répandit dans toute l'Europe, par le moyen de ſes tables aſtronomiques. Quelques-uns même nous donnent ce prince pour le premier chrétien qui ait fait uſage des *chiffres* arabes; mais c'eſt ſans trop de fondement. »

« Les ſavans d'Angleterre ont beaucoup travaillé à fixer la date de l'introduction primitive de ces *chiffres* dans leur iſle. En général le docteur Wallis place leur époque au tems d'*Hermannus Contractus*, qui floriſſoit vers l'an 1050. Pour déterminer avec plus de préciſion leur âge en Angleterre, il a eu recours à une inſcription en bas-relief, qui étoit autrefois ſur un manteau de cheminée de la maiſon presbytérale de Helirdon ou Helindon. Selon lui, cette inſcription offre ces caractères M°. 133. Tuffkin a prétendu donner une preuve plus ſûre de l'antiquité des *chiffres* chez les Anglois. C'eſt une croiſée d'une maiſon bâtie à la romaine dans le marché de Colcheſter, ſur laquelle on voit un écuſſon chargé de ces caractères 1090. Cope ayant reçu de Wigdel-hall, dans le comté d'Herford, une ancienne date, où il liſoit M. 16., c'eſt-à-dire 1016, en conclut auſſitôt que c'étoit la première époque des *chiffres* arabes, & qu'on avoit eu tort de la chercher dans les inſcriptions de Helindon & de Colcheſter. Mais depuis ce tems-là ayant acquis une nouvelle date, trouvée à Worceſter, qui portoit 975, il ſe crut autoriſé à faire remonter juſqu'au X^e^ ſiècle l'antiquité des *chiffres* dans ſon pays. »

« Après un examen ſérieux de toutes ces prétendues découvertes, Ward ſoutient que ces caractères n'ont été en uſage qu'un ſiècle après la

plus récente de toutes ces dates, qui eſt celle de l'an 1133. Celle de Helindon, qui eſt la plus ancienne de toutes, ne donne, ſelon lui, que 1233. Celle de Colcheſter ne remonte que juſqu'à l'an 1490. Celle de Wigdel-hall ne préſente point d'autres *chiffres* que la lettre M, & par conſéquent ne ſert de rien pour éclaircir l'âge des *chiffres* arabes en Angleterre. Enfin Ward ne voit dans la date de Worceſter que les *chiffres* romains MXV, ſans y appervoir aucuns *chiffres* arabes. Le plus ancien manuſcrit de la bibliothèque Cottonienne où ils paroiſſent, n'eſt que de l'an 1292. Caſley nous en préſente un autre de l'année 1334, où ils ſont employés. Quelques ſavans ont avancé que Jean Baſingetokes les avoit apportés en Angleterre dès l'an 1230. Mais Matthieu Paris qu'ils citent, ne parle que des *chiffres* grecs, bien différens des arabes. On peut voir ces figures ſingulières parmi les variantes de cet hiſtorien. »

« Quoique le ſavant abbé de Godwic convienne que nos *chiffres* arabes étoient inconnus avant le XII^e^ ſiècle, il prétend néanmoins trouver des notes numériques ſemblables dès le VIII & même dès le VI^e^. Il cite la neuvième planche de D. Mabillon; mais on n'y trouve que le 9 dont on a parlé plus haut. Dans le vrai, les *chiffres* arabes ne ſont pas plus anciens que le XIII^e^ ſiècle en Allemagne. En vain a-t-on recours au calendrier de Corbie du VIII^e^ ſiècle, & à un manuſcrit de l'abbaye de Fulde, ancien de plus de douze cents ans: on n'y verra jamais nos *chiffres*, à moins qu'on ne les confonde avec les lettres numérales des Latins. Mais on peut bien s'en rapporter à l'abbé de Godwic, lorſqu'il cite, d'après Tenzelius, un manuſcrit de l'an 1268, gardé à Vratiſlau, où l'on trouve un calendrier en *chiffres* arabes. Tenzelius en a inféré ſeulement qu'ils étoient en uſage parmi les Allemands avant la publication des tables alphonſines. Cependant notre abbé porte ſes prétentions au-delà du XIII^e^ ſiècle. Il lui paroît incroyable que ces *chiffres* aient été inconnus juſques-là en Allemagne, où les livres de médecine des Arabes furent traduits ſous les règnes de Conrad III & de Frédéric Barberouſſe. Il faut ici des preuves de fait, & non de ſimples vraiſemblances. Dans les geſtes de Baudouin, archevêque de Trèves, & de ſon frère Henri de Luxembourg, empereur, un auteur contemporain rapporte, vers l'an 1306, que ce Baudouin avoit fait uſage des *chiffres* arabes, lorſqu'il faiſoit ſes études dans l'univerſité de Paris. »

« L'Italie commença plutôt que l'Allemagne à ſe ſervir de ces ſignes numériques. C'eſt ce qui paroît par un manuſcrit de la bibliothèque de Strozzi, où ils ſont employés à marquer l'an 1245. Il eſt à remarquer que leurs premières figures ont inſenſiblement varié, & que le 2 du XIII^e^ ſiècle a été transformé en 7. Il réſulte de toutes ces diſcuſſions que les *chiffres* arabes n'ont été connus en France, & dans les autres états de l'europe, qu'au XIII^e^ ſiècle. D'abord on n'en fit guères uſage que dans les livres de mathématiques, d'aſtronomie, d'arithmétique & de géométrie; enſuite on s'en ſervit dans les chroniques, les calendriers, au haut des pages & dans les dates des manuſcrits. Nous en avons cité des années 1233, 1245, 1292, 1334, &c. On les voit fréquemment ſur des tables de pierre, ſur les portes & les tours des égliſes, ſur les reliquaires & dans les épitaphes aux XIV & XV^e^ ſiècles. On les trouve dans quelques livres imprimés dès 1476 & 1489, &c. Ce fut par une ordonnance de Henri II, rendue à la fin de 1549, que l'on commença à marquer ſur les monnoies l'année de leur fabrication en *chiffres* arabes, & à faire connoître ſi le roi de qui elles portent l'image, eſt le I, le II, &c. du nom. Il paroît par les monumens d'où le P. Calmet a tiré les *chiffres* qu'il a fait graver, que juſqu'en 1534 leur figure n'étoit pas encore uniforme. »

« Quoique dès le commencement du XIV^e^ ſiècle, l'univerſité de Paris s'en ſervit pour enſeigner l'arithmétique & les autres ſciences priſes des Arabes, l'uſage n'en devint ordinaire que depuis 1500, encore les entremêloit-on ſouvent de *chiffres* romains. Ce n'eſt même que depuis le règne de Henri III, ſi l'on en croit un hiſtorien moderne, que l'on commença en France à ſe ſervir en écrivant des caractères 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Ces *chiffres* n'ont jamais été admis dans les diplômes. Néanmoins l'abbé de Godwic ne les exclut pas des actes donnés depuis le milieu du XII^e^ juſqu'au XVI^e^. Nous pouvons aſſurer que s'il exiſte quelque acte antérieur au XIV^e^, où nos *chiffres* arabes ſoient employés, c'eſt un phénomène des plus rares. Cependant comme les notaires uſoient d'abréviations, ſurtout dans leurs minutes, nous ne voudrions pas nier qu'ils n'aient fait quelque uſage de ces *chiffres* dans leurs écritures dès les XIV & XV^e^ ſiècles. Les Ruſſes enfin ne s'en ſervent que depuis les voyages de Pierre-le-Grand. »

« En diſant que nos *chiffres* vulgaires n'ont été connus en France, & dans les autres états de l'Europe, qu'au XIII^e^ ſiècle, on n'en doit pas conclure qu'on n'employoit point auparavant d'autres caractères, qui exprimoient chacun en une ſeule figure les premières unités. On a découvert des *chiffres* à-peu-près comme on les repréſente aujourd'hui, dans un beau manuſcrit du XI^e^ ſiècle, qui contient les œuvres de Gui d'Arezzo, religieux bénédictin, vers l'an 1020. Dans ſon traité de l'art de compter ſur la table couverte de poudre (*abacus*), nous avons vu les 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9. Trois de ces *chiffres* ſont contournés ou renverſés; les ſeules figures

du 4 & du 6 s'éloignent de la forme de nos *chiffres* arabes. Il y a plus, le célèbre Nicolas Vignier atteſte que Bernelin, diſciple de Gerbert, moine bénédictin, qui monta ſur le ſaint-ſiége l'an 999, *compoſa quatre livres* DE ABACO ET NUMERIS, *deſquels ſe peut apprendre l'origine des chiffres, dont nous uſons aujourd'hui ès comptes d'arithmétique.* Vignier ajoute : *leſquels M. de Savoye Pithou m'a aſſuré avoir eu en ſa bibliothèque, & reconnoître en iceux un ſavoir & intelligence admirables de la ſcience qu'ils traitent.* Cet ouvrage de Bernelin, que dom Rivet n'a pas connu, ſe trouve deux fois dans la bibliothèque du Vatican, parmi les manuſcrits de la reine de Suède, & parmi ceux d'Alexandre Pétau, qui ont originairement appartenu à l'abbaye de S. Benoît-ſur-Loire. On peut donc aſſurer que tous, ou du moins la plupart de nos *chiffres* vulgaires, étoient en uſage dans les mathématiques, tant en France qu'en Italie, ſur le déclin du x^e ſiècle & au commencement du ſuivant. »

Nous devons faire obſerver encore à nos lecteurs, que l'on trouve dans pluſieurs inſcriptions antiques le caractère 6, mais qu'il n'y ſert que de point pour ſéparer les mots. Il faut en dire autant du 7, qui déſigne quelquefois dans les inſcriptions latines, la cohorte à laquelle appartenoit le défunt.

CHIFFRES (Ecriture en).

« Les caractères déguiſés, diſent les auteurs de la nouvelle diplomatique (*t.* 3. 508.), tranſpoſés & variés pour écrire des lettres & des choſes ſecrettes, ont été en uſage dès les premiers tems. C'eſt ce qu'on appelle ſténanographie ou cryptographie, c'eſt-à-dire, écriture en *chiffres*, qui ne peuvent être entendus que par ceux qui ſont convenus enſemble de la ſignification de ces caractères myſtérieux. Cette écriture en *chiffres* eſt ancienne de plus de deux mille ans. Nous ne parlerons point ici de la ſcytale lacédémonienne. Selon (*Commentar. in cap.* 25 *Jerem.*) S. Jérôme, le prophète Jérémie s'eſt ſervi quelquefois de cette manière d'écrire, mais en tranſpoſant ſeulement les lettres. Enée, ſurnommé Tacticus, inventa en partie & ramaſſa, au rapport de Polybe, juſqu'à vingt manières différentes d'écrire en *chiffres*, dont il falloit ſavoir le ſecret pour y comprendre quelque choſe. Suétone nous apprend que Jules-Céſar écrivoit en *chiffres*. Cet empereur les appeloit *cacas litteras*, lettres occultes. Il employoit le quatrième élément (*Sueton. in Auguſt. c.* 88.), c'eſt-à-dire, le *d* pour l'*a*, & ainſi de ſuite. Mais Auguſte écrivoit *b* pour *a*, *c* pour *b*, & tranſpoſoit toutes les lettres de cette manière, & au-lieu de l'*x* il marquoit deux *aa*. Ces exemples prouvent que les Romains formèrent leurs *chiffres* par le renverſement de l'ordre naturel des lettres de leur alphabet. Tel eſt le *chiffre* d'Auguſte, qu'Aulu-Gelle (*Noctes Attica, lib.* 17. *c.* 9.) nous a conſervé. Du reſte, ces renverſemens & ces tranſpoſitions de lettres, n'abrégeoient point l'écriture occulte, puiſqu'elle renfermoit tous les caractères néceſſaires pour les mots ; mais elles la rendoient inintelligible à ceux qui n'en avoient pas la clef. Le concile de Nicée eut recours à ces *chiffres*, & la manière qu'il preſcrivoit pour écrire les lettres *formées*, qu'on pouvoit intercepter, revient à cette eſpèce de ſténanographie, ou les mots rendus par leurs lettres initiales. »

« Au moyen âge cet art devint à la mode. S. Boniface, archevêque & martyr, (*Raban Maur. t.* 6. *p.* 334.) paſſe pour l'avoir porté d'Angleterre en Allemagne. Raban, abbé de Fulde & archevêque de Mayence, donne deux exemples de cette écriture occulte, dont nous avons découvert le myſtère. Dans le premier on ſupprime les cinq voyelles A, E, I, O, U, & on leur ſubſtitue un certain nombre de points ainſi diſpoſés .NC.P.T V:RS:.:S B::N.-F:C.. :RCH. GL::R.::S.Q:M:RT.R.S. L'I eſt repréſenté par un point, l'A par deux ; l'E par trois, l'O par quatre, & l'V par cinq. Ces points ont été mal rendus par les copiſtes ou les éditeurs de Raban, qui n'ont point entendu ce *chiffre*, dont voici l'explication : INCIPIT VERSUS BONIFACII ARCHI. GLORIOSIQUE MARTYRIS. Dans le ſecond exemple on ſubſtitue la lettre ſuivante à chaque voyelle, que le premier *chiffre* remplace par des points. Les conſones B, F, K, P, X, tiennent la place des voyelles, & ne laiſſent pas de conſerver leur propre valeur. Voici le *chiffre* dont Raban fait honneur aux anciens ſans l'expliquer : KBRXS. XPP. FPRTKS. TKPP. KNSTBR. SBFFKPP. BRCHKTFNENS.SCFPTRP. RFGNK. XT. DFCXS. BXPF. FELICITER. A. c'eſt-à-dire : *Carus XPO* (*Chriſto*), *fortis tiro, inſtar ſaffiro arcitenens ſceptro regni, ut decus auro. Feliciter. Amen.* La première lettre eſt un vrai K ; le ſecond mot eſt XPO, ancienne abréviation de *Chriſto*. L'éditeur de Raban a oublié le T dans le cinquième mot. Le ſixième peut être lu *ſafeiro* ou *ſaffiro* ; car il n'y a point de ph. Au dernier E du mot ſuivant on auroit dû mettre une F : nous ne ſavons ſi c'eſt exprès ou par mégarde qu'on a mis un véritable E. A l'antépénultième mot les copiſtes auront probablement mis une F pour un P. Le *chiffre* ne s'étend point aux mots ſuivans. Après ces éclairciſſemens, il n'eſt pas difficile d'y trouver cette eſpèce de vers :

CARUS CHRISTO, FORTIS TIRO
INSTAR SAPHIRO ARCITENENS.
SEPTRO REGNI UT DECUS AURO.
FELICITER. AMEN.

« Chrétien Breithaupt, dans ſon *Art de déchiffrer*, donne l'explication du *chiffre* dont ſe ſervoient autrefois les Normands (*Trithem. Polygr. p.* 180.) pendant leurs fréquentes incurſions en France, afin que leurs deſſeins ne fuſſent pas découverts. Les lettres en *chiffres* étoient en uſage au XII^e ſiècle. Il y a dans le ſecond volume de Rymer (*pag.* 22.) une lettre de l'archevêque de Cantorbéry à Edouard I, roi d'Angleterre, par laquelle il l'informe qu'on a trouvé dans les poches de Leolin, prince de Galles, le dernier de la race des anciens Bretons ou Gallois, pluſieurs lettres en *chiffres*, par leſquelles on découvrit qu'il avoit des intelligences en Angleterre. »

« L'écriture en *chiffres* eſt devenue très-commune dans les derniers ſiècles; mais en ce genre rien n'eſt plus célèbre que l'alphabet (*l'Eſpion du Grand Seigneur, lettre* 77.) ſecret du cardinal de Richelieu. L'*Ars decifratoria* de M. *Breithaupt*, eſt précédé d'une diſſertation ſur les différentes manières d'écrire en *chiffres*, employées par les anciens & par les modernes. Depuis l'abbé Trithème, une multitude d'auteurs ont traité de la cryptographie. Ils nous ont donné des ouvertures pour expliquer les *chiffres*, & en ont propoſé de nouveaux. Contentons-nous d'avoir mis ſur les voies ceux qui rencontreront ces caractères myſtérieux dans les anciens manuſcrits. L'*alpha* & l'*oméga* des Grecs n'y ſont pas moins fréquens que dans les diplômes. La ſignification de ces deux *chiffres* ſacrés eſt aſſez connue. »

CHIFFRES ſur les médailles.

Le P. Jobert auroit voulu pouvoir trouver quelque choſe de ſatisfaiſant ſur les lettres numérales qui ſe rencontrent dans les champs des revers des médailles du plus bas-empire, depuis Anaſtaſe. Mais il avoue que ſi la nouvelle découverte de ceux qui croient que ce ſont des marques des différens impôts que les princes établiſſoient, l'a frappé d'abord juſqu'à lui faire penſer qu'elle pourroit être véritable, juſqu'à le dégoûter tout-à-fait du ſentiment qu'il avoit ſuivi dans ſa première édition; cependant les inconvéniens qu'il a trouvés à ſoutenir que l'*iota* ſignifioit *tributum decima*, XX. *trib. viceſima*, XXX. *tributum triceſima*, &c. lui ont paru une difficulté inſurmontable.

A quoi bon introduire ſur les médailles la confuſion des *chiffres*, tantôt grecs, tantôt latins? Pourquoi I ſera-t-il pris pour un *chiffre* grec, & pourquoi marquera-t-il dix, pendant que d'autres *chiffres* qui l'accompagnent ſont évidemment latins, & annoncent que cet I ne doit ſignifier qu'un? Pourquoi M ſignifiera-t-elle quarante, pendant que les autres *chiffres* latins diſent qu'elle doit ſignifier mille?

Il eſt certain que pendant tout le tems de la durée de l'empire romain, tous les peuples qui lui étoient ſoumis payoient des tributs & des impôts; mais on ne ſauroit croire que les princes aient jamais ordonné ou permis qu'on en conſervât la mémoire ſur les médailles, puiſqu'ils ne pouvoient en tirer aucune gloire. Car il n'eſt pas queſtion ici de peuples vaincus & de provinces ſubjuguées, auxquelles il ſeroit glorieux d'avoir impoſé des tributs, & de vouloir en conſerver des monumens publics; il s'agit des ſujets de l'empire, & des marchands qui y faiſoient fleurir le commerce.

Nous voyons, à la vérité, que les princes ont eu grand ſoin de laiſſer à la poſtérité des monumens de toutes les largeſſes qu'ils faiſoient, ſoit aux ſoldats, ſoit au peuple, & qu'ils ont été fort jaloux d'en faire connoître le nombre. Témoins les médailles où l'on voit LIBERALITAS AUG. II. III. IV. &c. CONGIARIUM POPULO DATUM, ALIMENTA ITALIÆ, PUELLÆ FAUSTINIANÆ, &c. Nous voyons qu'ils ont voulu éterniſer la mémoire des tributs ou des impôts qu'ils avoient ou diminués, ou tout à fait remis. Témoin le XL.R. *remiſſa*; CCR. *ducenteſima remiſſa, vehiculatione Italia remiſſa, fiſci Judaici calumnia ſublata*. C'étoit une marque éclatante de leur magnificence, & de l'amour qu'ils portoient pour leurs peuples. Mais de ſouffrir qu'on frappât des médailles pour conſerver le ſouvenir des charges qu'ils impoſoient à leurs ſujets, dont ils ſe glorifioient d'être appelés les pères, rien ne choque plus directement le ſentiment commun de tous les ſiècles. Car pouvoit-on conſidérer ces médailles autrement que comme de triſtes témoignages de la miſère du peuple, foulé par tant de différens impôts, & comme des reproches faits publiquement aux princes ſur leur dureté & ſur leur avarice?

D'ailleurs pourquoi n'y voit-on jamais la lettre R, pour ſignifier la remiſe faite au peuple de quelques-uns de ces impôts? Seroit-il poſſible qu'il ne ſe fût jamais trouvé aucun prince aſſez libéral pour faire quelque ſemblable grace, ni aſſez jaloux de ſa gloire pour vouloir, après l'avoir faite, en conſerver la mémoire?

Ou ces différens tribus marqués ſur les médailles du même prince, étoient impoſés généralement ſur toutes ſortes de marchandiſes, ou chaque marchandiſe payoit ſon tribut différent. Par exemple, ſous tel empereur tous les marchands devoient le dixième denier de toutes leurs marchandiſes, ou bien le bled payoit le dixième, le vin le trentième, l'huile le quarantième, &c. En quel embarras cela ne nous jettera-t-il pas! Suppoſons que toutes les marchandiſes fuſſent taxées au même denier, on demande, 1°. s'il eſt croyable que ſous un même prince, en ſi peu de

de tems, les impôts aient changé auſſi ſouvent, & qu'au-lieu du dixième on ait payé le vingtième, le quarantième, &c.

Eſt-il croyable d'ailleurs qu'on payât ce tribut plus d'une fois, & qu'il fallût de nouvelles médailles, qui n'étoient point des monnoies, comme on le ſuppoſe, pour dire qu'on le payoit la première, la deuxième, la troiſième fois? Etoit-ce toujours les mêmes marchands qui payoient, & ne faiſoient-ils tous qu'un égal nombre de voyages? Ou bien les uns ſe trouvoient-ils avoir payé pour la ſixième fois, lorſqu'un autre n'étoit encore qu'à la troiſième? Recommençoit-on ſous chaque empereur le nombre des paiemens? Ou bien ayant déjà payé deux fois ſous un empereur, comptoit-on ſous un ſucceſſeur la troiſième? Il falloit donc à tout moment frapper de nouvelles médailles.

Suppoſons actuellement qu'il y eût des impôts différens, établis ſur les différentes marchandiſes; par exemple, le vingtième ſur les grains, le trentième ſur le bétail, le quarantième ſur le vin, pourquoi chaque marchand ne marquoit-il pas ſon commerce ſur ſon jeton?

Nous trouvons qu'on marquoit ſur les médailles les différentes eſpèces de libéralités qu'on faiſoit au peuple. Si on avoit donné du bled, on mettoit *frumentum populo datum*. Si l'on avoit remis au peuple ce qui reſtoit encore dû au fiſc par ceux qui n'avoient pas payé, on mettoit *reliqua vetera abolita*. Quand les marchands avoient fait quelque don gratuit, ils n'oublioient pas de marquer leur négoce particulier. Ainſi l'on voit dans les inſcriptions, *negotiatores vinarii*, *mercatores olearii*, *mercatores frumentarii*, &c. Pourquoi donc ne paroît-il aucune de ces diſtinctions ſur les jetons prétendus? Il eſt donc impoſſible de reconnoître ces *chiffres* ou lettres numérales, pour l'expreſſion des impôts différens.

Les changemens de valeur pour les monnoies qui arrivoient dans certains tems, étoient exprimés ſur la monnoie d'argent par de nouveaux *chiffres*. Car nous voyons, par exemple, que lorſque le denier fut hauſſé juſqu'à valoir ſeize as au-lieu de dix, l'on y grava XVI. & à proportion ſur le quinaire VIII. & ſur le ſeſterce IIII. Nous avons dans la famille *Titinia* & *Valeria* XVI. bien marqué. *Ant. Auguſtinus* dit qu'il a vu des quinaires avec VIII. mais que jamais il n'a vu des ſeſterces avec IIII.

l ſeroit à ſouhaiter que l'on pût déterminer ne manière auſſi ſûre, ce que veulent dire les ffres qui ſe trouvent ſur les médailles de la famille *Tarquitia*, où l'on voit XXXI., & ſur celles de la famille *Maria*, dont l'une porte au revers un laboureur qui mène des bœufs, au-deſſus XXVIII. S. C.; & l'autre ſur le même type XXXXIII. Cela ſerviroit peut-être à éclaircir une médaille de Marc-Antoine, où l'on voit un lion paſſant avec LUGDUNI A. XL. A. XLI. &c.; & celles du bas-empire, où l'on trouve XXIII. XXX. XXXX. XXXXIIII. XXXXV. Ces *chiffres* n'ont pas été deſtinés à fixer des époques d'années, puiſqu'ils ſont joints avec *anno* I. II. III.

Lorſque les ſpectacles devoient durer pluſieurs jours, on n'expoſoit chaque jour aux yeux du public qu'un certain nombre d'animaux, pour rendre toujours la fête nouvelle; & l'on avoit ſoin de marquer ſur les médailles la date du jour où ces animaux paroiſſoient. Cela ſert à expliquer les *chiffres* I. II. III. IV. V. VI. qui ſe trouvent ſur les médailles de Philippe, de ſa femme & de ſon fils. Ils nous apprennent que tels animaux parurent le premier, le deuxième, le troiſième ou le quatrième jour.

On voit auſſi des *chiffres* dans l'exergue de quelques médailles de Gallus, & ces *chiffres* ſont répétés du côté de la tête, derrière le buſte de l'empereur. Ainſi on lit IV ſur la médaille, dont le revers a pour légende ROMAE AETERNAE AUG; IV. pareillement ſur une autre avec SAECULLUM NOVUM; VI. ſur celle qui porte IUNO MARTIALIS; VII. ſur une autre avec FELICITAS PUBLICA, &c. On peut faire la même obſervation ſur quelques médailles de Voluſien, en plus petit nombre, dont les revers lui ſont communs avec Gallus, tels que PAX. AUGUS. ROMAE AETERNAE AUG, &c.

CHILA, meſure de capacité d'Egypte & d'Aſie. *Voyez* CAP.

CHILIARQUE. Prononcez *Kiliarque*. Celui qui commandoit à mille hommes portoit ce nom, qui étoit formé de χίλιοι, mille, & de ἀρχή, commandement.

CHILIOMBE, ſacrifice de mille bœufs. Après de grandes victoires, ou dans les grandes calamités, on immoloit quelquefois juſqu'à mille bœufs, ce qui étoit pourtant très-rare.

Les Athéniens offrirent un ſacrifice de mille victimes après la victoire de Miltiade ſur les Perſes; parce qu'elle arriva dans le mois Thargélion, qui avoit été preſque toujours heureux pour les habitans d'Athènes.

*CHILO*. Ce ſurnom déſignoit chez les Romains celui qui avoit les lèvres fort groſſes. Il

n'étoit pas ſujet à la condition des autres mortels. Le père des dieux, touché de ſon malheur, tranſporta ſon immortalité à Prométhée; & *Chiron*, après avoir payé à la mort le tribut de l'humanité, fut placé parmi les aſtres, où il forma la conſtellation du Sagittaire. Ce Centaure avoit épouſé Cariclo, fille d'Apollon, dont il avoit eu Ocyroë. *Voyez* ACHILLE, HERCULE, JASON, OCYROË, PROMÉTHEE.

On voyoit à Rome, dans les *ſepta*, un groupe de *Chiron* & d'Achille, ſi précieux, qu'il y avoit des gens qui répondoient ſur leur tête de ſa conſervation.

On trouve dans Gruter (72. 1.) une inſcription votive, gravée en l'honneur de cet habile chirurgien : CHIRONI. SATURNI. FILIO. HIPPOCENTAUR.

CHIRONOMIE, mouvement du corps, ſurtout des mains, très-uſité ſur les théâtres des anciens, par lequel ils déſignoient aux ſpectateurs, ſans le ſecours de la parole, les êtres penſans, dieux ou hommes, ſoit qu'il fût queſtion d'exciter les ris à leur ſujet, ſoit qu'il s'agit de repréſenter une action ſérieuſe. Nous appelons aujourd'hui cet art la pantomime. La *chironomie* étoit auſſi un ſigne dont on uſoit avec les enfans, pour les avertir de prendre une poſture, un maintien plus décens ou plus convenables. Il y avoit un des exercices de la gymnaſtique, qui étoit appelé *chironomie*.

*CHIRONOMONTES*. Ce mot, formé de χεὶρ, main, & de νέμειν, loi, déſignoit à Rome des écuyers-tranchans, inſtruits à découper les viandes en cadence & au ſon des inſtrumens. On trouve pluſieurs exemples de ce luxe ridicule dans les écrivains latins. Sénèque dit (*Epiſt.* 47.) : *Alius pretioſas aves ſcindit : pectus & clunes, certis ductibus circumferens eruditam manum, in fruſta excutit.* Il y avoit des maîtres qui enſeignoient cette eſpèce de danſe; le même auteur les appelle *ſcindendi obſonii magiſtri*. Juvénal donne à cette manière de couper en cadence, le nom de danſe (*Sat. v.* 121.) :

*Saltantem ſpectes, & cheironomonta volanti*
*Cultello, donec peragat dictata magiſtri.*

Un de ces écuyers eſt comparé dans Pétrone

Muratori (*Theſ. Inſcr.* 894. 6.) l'épitaphe ſuivante d'un pantomime de Claude :

C. CLAUDIO. CÆSAR. AUG.
CHIRONOMO. VIX.
ANNO XXXIII.
HOR. IIX.
CLAUDIA. PALLADA.
OLL. D D

CHIROTONIE. Les anciens donnoient leurs ſuffrages en élevant les mains; ce qui eſt exprimé par le mot χειροτονία, formé de χεὶρ, main, & de τείνω, j'étends. C'eſt pourquoi chez les Grecs & les Romains l'élection des Magiſtrats s'appeloit *chirotonie*; comme on le voit dans la première philippique de Démoſthène, dans les harangues d'Eſchine contre Ctéſiphon, & dans celle de Cicéron pour Flaccus : *porrexerunt manus*, dit ce dernier, & *pſephiſma natum eſt*.

CHIRURGIE.

« Si nous faiſons bien attention, diſoit M. Bernard, premier médecin du feu roi d'Angleterre, à ce que les modernes ont ajouté à la *chirurgie* des anciens, nous ſerons obligés de convenir que nous n'avons pas le moindre droit de nous élever au-deſſus de ces derniers, ou d'être tentés de les mépriſer. C'eſt pourtant ce qui arrive à ceux qui ne ſavent rien, qui n'ont rien lu. Ils ne peuvent pas donner des marques plus fortes de leur ignorance & de leur orgueil, que leur conduite à l'égard de ces grands hommes. »

« Je ne prétend pas ſoutenir que les modernes n'ont en aucune façon contribué à l'avancement de la *chirurgie*; ce ſeroit une extravagance auſſi grande que celle dont je me plains. Je ſoutiens ſeulement que le mérite des modernes conſiſte plutôt à avoir renouvellé les inventions des anciens, & à les avoir expoſées dans un meilleur jour, qu'en aucune découverte importante [illegible] depuis eux. L'art de [illegible] immédiatement ſous [illegible] raiſon un des premier[illegible] mes, & eſt dever[illegible] quérir un certain[illegible] autres branches d[illegible]

« Les anc[illegible]

dailles de Panticapæum, de Seriphus, de Corinthe.

CHIMIE. Le dictionnaire particulier de cette ſcience, traitera ſans doute de ſon antiquité.

CHIO. *Voyez* CHIOS.

CHIONE, fille de Dédalion, fut aimée tout à la fois d'Apollon & de Mercure, qui, dans le même jour, la rendirent mère de deux fils.

Celui de Mercure fut Autolycus, & celui d'Apollon Philammon. *Chione*, orgueilleuſe d'avoir ſu plaire à deux divinités, oſa préférer ſa beauté à celle de Diane, qui la tua d'un coup de fléche (*Ovid. Meta. 11. fab.* 8.). Pline dit qu'elle donna ſon nom à l'iſle de Chios (*l. 5. c. 31.*).

CHIONE fut auſſi une nymphe, fille de Borée & d'Orithye.

CHIOS, iſle, aujourd'hui Scio. ΧΙΩΝ & ΧΙΟΣ.

Les médailles autonomes de cette iſle ſont :
RRRR. en or. . . . . *Pellerin.*
R. en argent.
C. en bronze.

Les ſymboles de *Chios* ſont le ſphinx ailé, les diotes, le raiſin, les épics.

On a frappé dans cette iſle des médailles impériales grecques en l'honneur de Philippe-père, & en l'honneur d'Auguſte, ſans figures.

Les diotes & les raiſins, types ordinaires de *Chios*, étoient relatifs au vin fameux que cette iſle produiſoit. On en buvoit dans toute la Grèce, dans l'Italie; & Horace, qui en parle ſouvent, le met pluſieurs fois ſur la même ligne que le vin de Falerne. Ce vin de *Chios* avoit ſur tous les vins de Grèce & d'Aſie, l'avantage de n'être point mixtionné. Car les Grecs (*Plin. XIV. 19.*) corrigeoient la dureté de leurs vins avec de l'argille, de la pierre calcaire, du ſel, ou de l'eau de mer, comme les Candiotes le pratiquent encore pour leur malvoiſie. C'eſt pourquoi Horace dit (*Sat. 11. 8. 14.*) . . . *Chium maris expers.* Les Grecs & les Romains lui donnoient la préférence ſur tous les autres vins; ils l'appeloient δυναστὴς (*Lucillius*), *dynaſtes* (*Servius in Georg. 11. 98.*). Les Romains le mêloient avec le Falerne dans les repas ſomptueux, comme on le voit dans ce vers d'Horace (*Sat. 1. 10. 24.*) :

. . . . *Ut Chio nota ſi commiſta Falerni eſt.*

Les figues de *Chios* étoient célèbres; & les Romains donnèrent le nom de cette iſle à une eſpèce de figue, qui avoit une légère acidité.

Cette iſle fourniſſoit encore un marbre très-recherché, que Hill a confondu mal-à-propos avec la pierre obſidienne.

*CHIRAMAXIUM.* Ce mot ne ſe trouve que dans Pétrone (*c. 28.*), où il eſt dit qu'un enfant chéri de Trimalcion marchoit devant lui porté dans un *chiramaxium : precedente chiramaxio, in quo delicia ejus ferebantur.* Le gloſſaire des mots employés par Pétrone, dit que le *chiramaxium* étoit une eſpèce de petite voiture, traînée par des eſclaves, & deſtinée à une ſeule perſonne : *chiramaxium, genus modici plauſtri, unius hominis tantum capax, ſolitum à ſervis trahi.* Ce mot eſt compoſé de χεὶρ, main, & de ἅμαξα, chariot. On peut conclure de tout ceci que le *chiramaxium* reſſembloit à ces petites chaiſes à roues, traînées par des hommes, que l'on appelle *brouettes* à Paris.

*CHIRODOTA*, tunique à manches (*Voyez* MANCHES.). Capitolin (*Pertin. c. 8.*) parle des *chirodota* des Dalmates. Χειροδοτὸν déſigne ce qui ſe donne dans la main, ce qui vient à la main; & les monumens nous montrent les tuniques des barbares avec des manches qui deſcendent juſqu'aux poignets. *Voyez* TUNIQUE.

*CHIROGONIA.* Héſichius donne à Proſerpine le ſurnom de Χειρογονία. Voſſius croit qu'il eſt relatif aux fonctions d'accoucheuſe, attribuée à Junon-Lucine, qu'il croit être la même que Proſerpine.

CHIROGRAPHE. *Voyez* CIROGRAPHE.

CHIRON, célèbre Centaure, naquit des amours de Saturne, métamorphoſé en cheval, avec Phyllirie (*Voyez* PHYLLIRIE.). Ce Centaure, le plus ſage & le plus renommé de tous, eut pour diſciples les plus fameux princes de ſon ſiècle, Hercule, Jaſon, Achille, &c. Outre les exercices qui conviennent à de jeunes princes, il leur apprit encore la muſique & la médecine. On dit qu'il avoit fait un calendrier. Dans la guerre qu'Hercule fit aux Centaures, ceux-ci, eſpérant d'arrêter la fureur de ce héros par la préſence de ſon ancien maître, ſe retirèrent à Malée, où *Chiron* vivoit dans la retraite; Hercule ne laiſſa pas de les y attaquer; & ayant manqué l'un d'entr'eux, la fléche alla frapper *Chiron* au genou. Hercule, au déſeſpoir de cet accident, accourut promptement pour le ſoulager, & appliqua ſur la plaie un remède que ce Centaure lui avoit appris. Mais le mal étoit incurable; & le malheureux *Chiron*, ſouffrant des douleurs inexprimables, pria Jupiter de terminer ſes jours; car étant fils de Saturne, il

ville, & que l'on n'auroit osé y porter à la place de la toge. Cicéron (*de Clar. Orator. c.* 14.) raconte que Popilius fut surnommé *lænas*, parce qu'il parut, étant consul, devant le peuple, qu'il le harangua même pour appaiser une sédition, quoiqu'il ne fût point revêtu de la toge, & qu'il portât la *lana*. Cet habillement n'étoit pas défendu aux Flamines; car Popilius, qui étoit Flamine de Carmente, en étoit revêtu & sacrifioit en public, à on l'avertit de l'émeute populaire *cùm consul esset, eodemque tempore publicum cum lana faceret, quod e Carmentalis, plebis contra patres c & seditione nuntiata, ut erat lana venit in concionem, seditionemque cum tam oratione sedavit.*

*Fin du Tome premier.*

& avec autant de ſuccès, qu'elles le ſont aujourd'hui. *Voyez* AMYGDALES, ARTEREOTOMIE, BANDAGES, BLESSURES, CATARACTE, CAUTÈRE, FISTULE, HERNIE, INSTRUMENS, LARYNGOTOMIE, PIERRE, POLYPE, PONCTION, TOPIQUES, VARICES.

Il y a dans la collection des antiquités trouvées à Herculanum, pluſieurs armoires remplies d'inſtrumens de *chirurgie* très-curieux, entièrement ſemblables aux nôtres, & d'un travail très-fini. Dans un étui de bronze, épais d'un doigt, & garni d'un couvercle, on en a trouvé pluſieurs, entre leſquels eſt une ſonde damaſquinée en argent. Le plus précieux & le plus rare de ces inſtrumens eſt un tube mince, ou ſonde creuſe, dont on faiſoit uſage dans les rétentions d'urine, & qui reſſemble parfaitement à ceux dont on ſe ſert aujourd'hui.

XITΩN, nom que les Grecs donnoient à la TUNIQUE. *Voyez* ce mot.

CHITONÉE, nom d'un air de flûte & d'une danſe conſacrés à Diane chez les Syracuſains.

CHITONIA, CHITONIE, } ſurnom de Diane, honorée à Chitone, village de l'Attique. Elle avoit des fêtes appelées de-là CHITONIES.

On célébroit auſſi à Syracuſe les *chitonies*.

Gruter (40. 11. *Theſ. Inſcr.*) rapporte l'inſcription ſuivante, où Diane eſt appelée *Virgo Chitonia :*

VIRGIN. CHITONE
SACRVM
C. CARTILIUS. C. L. HE
GESIAS. ET. C. CARTILIUS. C. L.
FUSCUS. ET. CARTILIA
D. L. FATIDIA. MATER
STATUAM. EX. AERE
CONLOC.
V. S. L. M

*CHIUS*, coup de dés, appelé auſſi *canis*. Il étoit funeſte à celui qui l'amenoit. On croit aſſez généralement qu'il déſignoit la raſle d'as, & non l'as lui-même, parce que l'on jouoit avec pluſieurs dés.

*CHLÆNA.*
*CHLÆNULA.*
*CHLAINA.*
XAAINA.
*LÆNA.*
CHLAINE. } Ces différens noms déſignent une même eſpèce de vêtement, qui étoit en uſage chez les Grecs & chez les Romains. La *chlana* ſe mettoit par-deſſus la tunique ; comme on le voit dans pluſieurs endroits d'Homère, où les héros ſont dépeints dans le moment qu'ils ſe déshabillent, & où ils quittent premièrement la *chlana* & enſuite leur tunique. Elle étoit donc un manteau. Plutarque dit (*in Numa*) que cette χλαινα des Grecs, étoit la même choſe que la *lana* ou *chlana* des Latins. On doubloit ſouvent la *chlana* pour ſe garantir du froid, comme nous l'apprenons d'Héſychius, qui dérive même ſon nom du mot grec χλαινειν, échauffer.

Il eſt néceſſaire de donner des attributs diſtinctifs à la *chlana*, à la *chlamyde*, à la *lacerna* & à la *panula*. La *chlana*, que les Romains appeloient proprement le manteau-grec, étoit diſtinguée de la *chlamyde* par ſon ampleur, qui la rendoit propre à ſervir de couverture pour dormir, comme on le voit dans pluſieurs endroits d'Homère (*Iliad.* Ω. 649. *Odyſſ.* Γ. 346. *&c.*), & par ſon tiſſu long & épais, qui l'a fait appeler par le même poëte *chlana velue*. C'eſt pourquoi les Grecs ne la portoient que l'hiver, ce qui eſt conſigné dans leur proverbe : fabriquez votre *chlana* en mangeant les concombres, c'eſt-à-dire, faites des préparatifs contre le froid, pendant la ſaiſon de la chaleur.

L'ampleur de la *chlana*, & ſon peu de longueur la diſtinguoient de la *panula* & de la *lacerna*, deux eſpèces de grands manteaux ou de ſurtouts, qui ſerroient davantage le corps ſans envelopper cependant chaque membre en particulier, comme le fait l'habit françois.

La manière de porter la *chlana* pliée & rejetée entièrement ſur le dos, pour laiſſer aux bras la liberté d'agir, étoit, ſelon Winckelmann, ce qui la diſtinguoit le plus eſſentiellement des autres eſpèces de manteau.

« Je diſtinguerai ce manteau court nommé *chlaina*, qui ne s'attachoit pas ſur l'épaule comme la chlamyde ; on le portoit ſur les épaules, à-peu-près comme le peuple, dans les pays chauds, a coutume de porter ſa camiſole après l'avoir ôtée de deſſus le corps C'eſt cette eſpèce de manteau court qu'Ariſtophane donne à Oreſte, & ce jeune héros le porte, comme j'ai dit, replié ſur l'épaule gauche. C'eſt ainſi qu'il eſt repréſenté ſur un vaſe d'argent du cardinal Nerini-Corſini, lorſqu'il paroît devant l'aréopage, pour peindre ſon état de triſteſſe & d'abaiſſement (*Monum. Ant. ined.* n°. 131. *p.* 94. *l.* 3). Cette façon de porter le manteau eſt exprimée dans Plaute par ces mots : *Conjicere in collum pallium, collecto pallio.* »
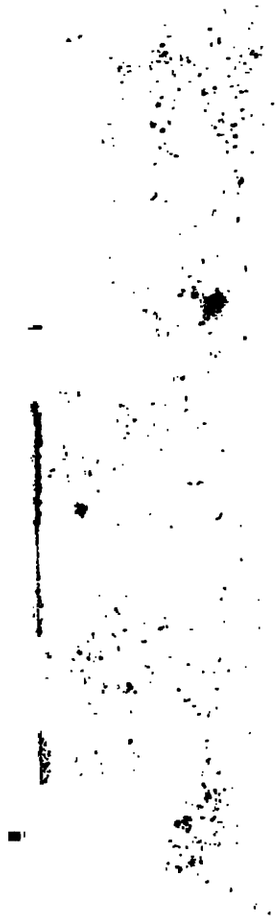
La *chlana* n'étoit à Rome, du tems de Popilius-Lænas, qu'un habit de campagne, avec lequel un magiſtrat n'auroit oſé paroître dans la